LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA RÉFORME DU CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX

Nous tenons à porter à la connaissance des lecteurs de *La Presse Médicale* le nouveau Règlement du concours des médecins, chirurgiens et accoucheurs des Hôpitaux de Paris.

Comme on le verra, la réforme est profonde; l'administration de l'Assistance publique de Paris s'est efforcée de répondre aux principaux desiderata formulés, depuis longtemps, par le corps médical des hôpitaux.

Nous estimons nécessaire d'en publier, ici, le texte *in extenso*.

Le Directeur de l'administration générale de l'Assistance publique,

Vu la loi du 10 Janvier 1849 et celle du 7 Août 1851;

Vu l'avis émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 23 Juin 1910 relativement à une réglementation nouvelle du concours pour la nomination aux places de médecin des hôpitaux;

Arrête :

Article premier. — Les articles ci-après du recueil des dispositions réglementaires concernant le service de santé sont revisés et remplacés par les nouveaux articles dont la teneur suit :

Art. 198. — Le nombre des places de chirurgien, d'accoucheur, d'ophtalmologiste, d'oto-rhino-laryngologiste, de dentiste adjoint ou de pharmacien ne ne peut excéder trois pour chaque concours.

En ce qui concerne les médecins, il ne peut être ouvert par an qu'un seul concours destiné à pourvoir au nombre de places fixé par l'administration suivant les besoins, au début de chaque année.

Art. 200. — Le jury du concours pour les places de médecin des hôpitaux se compose de 12 membres : 11 médecins, 1 chirurgien, si le nombre des places à pourvoir est égal ou supérieur à 3; de 10 : 9 médecins et 1 chirurgien si le nombre des places est de 2.

Ces membres sont pris parmi les médecins et chirurgiens chefs de service des hôpitaux et hospices en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins et les chirurgiens des hôpitaux non encore titularisés comme chefs de service, mais exerçant leurs fonctions depuis huit années, à compter du 1er Janvier qui aura suivi leur nomination.

Art. 201. — Les épreuves du concours pour les places de médecin des hôpitaux sont réglées comme suit :

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1° *Une épreuve écrite* comportant deux compositions, l'une sur une question de clinique, l'autre sur une question d'anatomie pathologique et de bactériologie.

Ces deux compositions sont faites le même jour; il est accordé quatre heures, la première heure étant toutefois consacrée à la réflexion et à l'élaboration du plan des compositions définitives.

Ces notes ne peuvent être écrites que sur un

cahier de papier de couleur spéciale remis aux candidats au début de la séance. Une heure après les candidats reçoivent deux cahiers de papier de couleurs différentes; ils ont trois heures pour rédiger leurs compositions.

Les compositions devront être écrites à l'encre et ne porter ni signature ni signe distinctif.

L'anonymat est assuré au moyen du procédé employé par l'administration pour les concours administratifs.

A la fin de la séance, après avoir inscrit dans l'angle de la copie leur nom sur lequel ils rabattent la partie opaque gommée, les candidats viennent apporter leur brouillon et leurs compositions au membre du jury surveillant qui pointe le nom du déposant sur une liste dressée par ordre alphabétique; les copies sont placées dans des boîtes scellées; quant aux brouillons, ils sont mis également sous scellés et détruits par les soins de l'administration à la fin de l'épreuve.

Pour entendre et juger les copies, le jury se constitue au moyen d'un tirage au sort effectué en présence des candidats au début de la séance en deux sections chargées de juger, l'une l'épreuve de clinique, l'autre l'épreuve d'anatomie pathologique et de bactériologie.

La lecture est faite, en séance privée, par les membres du jury; les copies sont numérotées dans l'ordre des lectures.

A la fin de chaque séance, les notes sont votées après délibération et inscrites au-dessous du numéro de la copie par le représentant de l'administration. Une fois les lectures terminées, les deux sections du jury se réunissent en séance publique pour procéder à l'identification des copies et au relevé des points attribués à chacune d'elles; ces points sont écrits en toutes lettres.

Seront éliminés à la suite de cette épreuve, la moitié des candidats ayant remis deux copies.

2° *Une épreuve clinique* sur un malade. Il est accordé au candidat dix minutes pour l'examen du malade et dix minutes pour la dissertation orale devant le jury après cinq minutes de réflexion. Seront conservés à la suite de cette épreuve cinq candidats par place à pourvoir.

3° *Une épreuve théorique orale* sur un sujet de pathologie médicale. Il est accordé au candidat quinze minutes pour faire sa leçon.

Seront conservés à la suite de cette épreuve quatre candidats par place à pourvoir.

ÉPREUVES DÉFINITIVES

1° *Une consultation écrite* sur un malade (diagnostic, pronostic et traitement). Il est accordé au candidat quinze minutes pour l'examen du malade et quarante-cinq minutes pour la rédaction de la consultation : cette dernière est lue immédiatement.

Seront conservés à la suite de cette épreuve un nombre de candidats triple de celui des places à pourvoir.

2° *Une épreuve clinique* sur un malade. Il est accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade et la réflexion et quinze minutes pour la dissertation orale devant le jury.

Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Epreuve écrite : 15 points pour chaque composition,

soit au total.	30 points
Première épreuve écrite.	20 —
Epreuve théorique orale.	20 —

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Consultation écrite.	20 points
Deuxième épreuve clinique . . .	20 —

Les points sont votés après délibération et communiqués aux candidats à la fin de chaque séance.

Dans le cas où plusieurs candidats auraient un nombre égal de points, le jury se basera, pour donner la priorité, d'abord sur le plus grand nombre de concours dans lesquels le candidat aura été déclaré admissible, ensuite sur le plus grand nombre de concours dans lesquels il aura été classé *ex æquo* avec les admissibles, puis sur le plus grand nombre de concours auxquels aura pris part le candidat, la notation de ses deux copies acquérant seule à ce dernier le bénéfice d'un concours, enfin sur l'ancienneté du doctorat.

Seront déclarés admissibles les candidats ayant subi avec succès les trois premières épreuves.

Ce titre leur conférera le privilège de passer à point égal avant les autres candidats dans les concours ultérieurs; ils perdront toutefois ce privilège s'ils ne se soumettent pas à l'obligation de participer avec les médecins des hôpitaux au service des remplacements pendant la période des vacances.

Au cas où deux ou plusieurs candidats se trouveraient à la fin des épreuves classés *ex æquo* pour la ou les dernières places, ces candidats subiront une épreuve supplémentaire qui consistera en une épreuve clinique sur un malade, épreuve pour laquelle il sera accordé aux candidats dix minutes d'examen, cinq minutes de réflexion et dix minutes d'exposition.

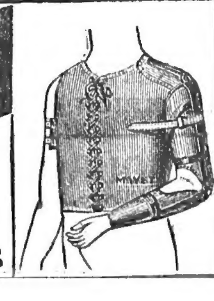
Dispositions transitoires. — Par mesure transitoire, les candidats qui, déclarés antérieurement deux fois admissibles, étaient pendant cinq ans, à dater de la seconde admissibilité, dispensés du concours dit d'admissibilité, pourront continuer à bénéficier de leur privilège pendant les années où ce dernier leur était concédé, mais sans que le fait de prendre part à un ou plusieurs concours constitue pour eux une ou plusieurs admissibilités supplémentaires.

S'ils préfèrent ne pas s'exposer à être éventuellement primés par les candidats qui auraient acquis plus de deux admissibilités, ils auront la faculté de renoncer à leur privilège, afin de gagner de nouvelles admissibilités, mais, en ce cas, ils ne pourront prendre part aux épreuves définitives que s'ils ont été chaque fois déclarés admissibles à la suite des trois premières épreuves. Une seule renonciation implique l'abandon définitif du privilège acquis sous le régime du règlement antérieur.

Pendant cette période transitoire, les admissibles de l'ancien régime viendront s'ajouter au nombre d'admissibles déterminé par le nouveau règlement. Par suite, la cote sera pendant la durée maxima de cinq ans ramenée à 0 après les trois premières épreuves, les deux dernières devant seules décider des nominations.

Quant aux candidats qui n'avaient obtenu sous l'ancien régime qu'une admissibilité, ils devront subir





toutes les épreuves du concours ; mais, s'ils sont déclarés à nouveau admissibles, ils auront pendant cinq ans, à partir de la date de leur admissibilité antérieure, un droit de priorité sur les candidats qui obtiendraient dans les concours du nouveau régime un nombre égal d'admissibilités ; ils passeront toutefois après les candidats ayant acquis dans ces concours un plus grand nombre d'admissibilités.

ART. 2. — Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le préfet de la Seine.

Fait à Paris, le 30 novembre 1910.

Signé : G. MESUREUR.

Vu et approuvé :

Paris, le 26 Décembre 1910,

Le sénateur, préfet de la Seine:
Signé : J. DE SELVES.

LIVRES NOUVEAUX

A. Lacassagne et L. Thoinot, professeurs de médecine légale aux Facultés de médecine de Lyon et de Paris. — ***Le vade-mecum du Médecin expert*** : Guide médical ou aide-mémoire de l'expert, du juge d'instruction, de l'avocat, des officiers de police judiciaire. *Troisième édition revue et augmentée.* 1 vol. in-12, de XII-265 pages, relié peau. Prix : 6 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Les deux savants professeurs de médecine légale de Lyon et de Paris publient la troisième édition de cet excellent livre, qui reste avant tout un guide éminemment pratique, un précieux aide-mémoire d'où se trouve exclue toute discussion oiseuse et stérile. Son but est de rappeler aux praticiens, aux prises avec les mille difficultés d'une mission médico-légale, tout ce qu'ils doivent consigner dans leur rapport. C'est la meilleure façon d'éviter les oublis irréparables et de se mettre à l'abri des plus fâcheux mécomptes ; il faut, en effet, ne pas perdre de vue qu'une autopsie ou un examen médico-légal mal faits ne se refont plus; qu'un rapport incomplet ne se modifie pas quand il est entre les mains de l'autorité requérante. Dès la fin du XVIIIe siècle, Chaussier exprimait le vœu que les médecins experts fussent tenus d'utiliser des formules officielles, de remplir de véritables cadres préparés d'avance pour relater leurs opérations ou constatations. L'Allemagne et l'Autriche, s'inspirant de ces idées, ont dressé des modèles officiels de protocoles d'autopsies. Rien n'a été fait en France dans ce sens par l'autorité judiciaire.

C'est cette lacune que MM. Lacassagne et Thoinot ont réussi à combler de la façon la plus heureuse. La première partie du volume relate, dans un exposé clair et succinct, toutes les dispositions législatives qui intéressent le médecin en général et l'expert en particulier : lois sur l'exercice de la médecine, sur les accidents du travail; arrêtés fixant le tarif des frais médicaux et pharmaceutiques relatifs à ces accidents, ainsi que ceux réglant les rédactions des certificats variés de la pratique médicale usuelle.

Un chapitre sur la *médecine judiciaire* traite ensuite de son organisation en France, des réquisitions de justice, de l'expertise médico-légale en matière criminelle et civile, des honoraires (tarifs et mode de recouvrements). On trouve à la suite toute une série de documents généraux, de données numériques, de tables, relatives au poids, à la taille, à l'ossification et la mensuration des os; aux cheveux, poils et ongles; aux cicatrices et tatouages, détails précis que l'expert n'aura qu'à utiliser, sans éprouver les réelles difficultés que les auteurs ont sûrement rencontrées à les réunir et à les exposer.

La seconde partie du volume est un admirable mémento où sont réunis, sous forme de plans détaillés, avec un réel souci de ne laisser place à aucune indécision, à aucun oubli, tout ce qui a trait aux principales expertises.

La question capitale de la Mort ouvre ce chapitre. Les renseignements relatifs à la mort subite, à l'autopsie ordinaire ou médico-légale, à l'autopsie après exhumation, à l'autopsie du nouveau-né, à la conservation des pièces anatomiques, au mode de prélèvement des échantillons pour les examens variés, à l'entomologie thanatologique y sont condensés en de claires et courtes formules. Tout ce qui a trait *aux empreintes* est scrupuleusement étudié : empreintes du sol, des parquets, des murs, des papiers, du verre, des métaux, des doigts; les procédés de recherche, de fixation, les plus nouveaux, y sont relatés avec une claire sobriété, que les experts sauront apprécier à sa valeur.

Les examens des *taches de sang*, des taches *de sperme* sont traités avec l'ampleur que mérite l'importance de semblables expertises.

Les plans pour l'*examen médico-légal* d'un aliéné simple et d'un criminel aliéné pourront servir de modèle aux fervents des études psychiatriques; avec une pareille méthode, le diagnostic ne peut manquer de s'inscrire d'une façon presque automatique à la fin de l'observation.

Les questions générales relatives aux *blessures* comprennent, en outre de l'examen des enfants victimes de sévices, l'expertise du vitriolage, de l'égorgement, de la précipitation.

Les *asphyxies* et les *empoisonnements*, les morts par la fulguration, la chaleur, le froid constituent un intéressant chapitre, suivi de documents sur les mesures anciennes, les signes abréviatifs officiels des unités du système métrique, les doses des médicaments pour les enfants.

Le vade-mecum se termine par l'étude des multiples problèmes médico-légaux que soulèvent l'*instinct sexuel* et *les fonctions de reproduction* : l'impuissance, les attentats aux mœurs, la grossesse, l'accouchement, l'avortement, les nouveau-nés et l'infanticide.

Le lecteur ne pourra manquer d'apprécier la richesse d'une pareille documentation et le choix judicieux qui y a présidé. On trouve dans ces quelques pages toute la quintessence de la médecine légale, envisagée à un point de vue si directement pratique que l'effort réalisé s'y dissimule, en quelque sorte, sous une apparente simplicité. C'est le secret de la méthode employée, mais celle-ci n'est possible qu'avec une science assez sûre d'elle-même pour ne laisser place ni à un oubli ni à une lacune. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du livre et de ses auteurs.

SIMONIN,
Professeur de médecine légale au Val-de-Grâce.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon (Service de M. Tuffier). — M. Dominici fera le jeudi 4 Janvier, à 9 h. 1/2, une Conférence sur *Le mode de défense de l'organisme contre l'envahissement du cancer.*

Hôpital Trousseau (Service de M. SAVARIAUD). — A partir du 1er samedi de Janvier, tous les samedis à 10 h. 1/2. I. Les appareils plâtrés en orthopédie. — II. Traitement du pied bot congénital. — III. Traitement de la paralysie infantile du membre inférieur. — IV. Traitement de la hernie infantile. — V. Traitement de l'appendicite aiguë. — VI. La ténotomie sous-cutanée. Le torticolis. — VII. Traitement de l'ostéomyélite. — VIII. Traitement du mal de Pott. — IX. Traitement de la coxalgie. — X. Traitement de la luxation congénitale de la hanche.

Hôpital Saint-Joseph. — M. Alphonse Huguier vient d'être nommé chirurgien titulaire, et M. Rigollot-Simonnot, chirurgien adjoint.

NOUVELLES

« **Les Dimanches du Praticien** » (Deuxième trimestre 1910-1911). — Dimanche 8 Janvier. Conférence de M. Levaditi : *La question de la paralysie infantile* (projections cinématographiques). Grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, rue Dutot, à 3 h. 1/4. Cette Conférence sera suivie d'une visite de l'Institut Pasteur.

— Dimanche 15 Janvier. Conférence de M. Mauté, chef de laboratoire de l'hôpital Beaujon : *Etude des nouvelles méthodes de traitement par les vaccins spécifiques. Technique. Indications. Résultats.* Laboratoire de biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré, 10 h. du matin.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Le testament du Dr Henri Huchard. — Par son testament, M. Henri Huchard lègue à l'Académie de médecine une somme de 100.000 francs pour la fondation d'un prix annuel que devra décerner cette Compagnie. La dénomination exacte du prix sera la suivante : « Prix Henri Huchard, de l'Académie de médecine. — Prix du dévouement médical, en souvenir de Marcel Huchard. »

M. Henri Huchard s'est proposé, par la fondation de ce prix, de venir en aide aux jeunes étudiants qui, comme son fils, seraient victimes de leur dévouement professionnel et de leur permettre de continuer leurs études.

CONCOURS

Médecin inspecteur des écoles de la Ville de Paris. — Liste, par rang de mérite, des 90 candidats proposés pour l'admission. MM. 1, Darré; 2, Genevrier; 3, Voisin; 4, Rivet; 5, Merklen; 6, Fouineau; 7, Vitry; 8, Rosenthal; 9, Papillon; 10, Renault; 11, Pineau; 12, Saint-Cène; 13, Netter (Georges); 14, Manheimer-Gommès; 15, Chevé; 16, Contet; 17, Gaultier (René); 18, Fournier; 19, Legroux; 20, Bing; 21, Arnoux; 22, Dally; 23, Bigot; 24, Thiroux; 25, Bernard (Gustave); 26, Bricet; 27, Lobligeois; 28, Mathé; 29, Courtade; 30, Gerson; 31, Bois; 32, Bize; 33, Delmond-Bébet; 34, Géraudel; 35, Kauffmann; 36, Robert; 37, Housquains; 38, Bidel; 39, Troller; 40, Dinet; 41, Legrand; 42, Le Roy; 43, Janot; 44, Ermenge; 45, Lejonne; 46, Lamouroux; 47, Aubertin; 48, Forestier; 49, Netter (Louis); 50, Rabaut (Emile); 51, Bertrand; 52, Béliard; 53, Chapon; 54, Hutinet; 55, Gourdoux; 56, Michaux; 57, Ball; 58, Chaumont; 59, Sicard; 60, Curie; 61, Batisse; 62, Régis; 63, Labadie-Lagrave; 64, Leclerc (Louis); 65, Dreyfus (Rose); 66, Perregaux; 67, Beauvy; 68, Mlle Jeanne Leclerc; 69, Barrault; 70, Friedel; 71, Claude; 72, Sigre; 73, Rabaut (Maurice); 74, Laufer; 75, Cange; 76, Mercereau; 77, Lebar; 78, Labady; 79, Laffitte; 80, Grosset; 81, Bourdier; 82, Braunberger; 83, Schwanhard; 84, Margain; 85, Grivot; 86, Pascaud (Victor); 87, Theulet-Luzié; 88, Dupuy; 89, Houzel; 90, Grelley.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 11 *Janvier*, à 1 heure. — M. FINOT : Menstruation; MM. Pinard, Gaucher, Couvelaire, Gougerot. — M. REHM : Etude thérapeutique du benzo-sulfone-paraamino-phényl-arsinate de soude (hectine); MM. Gaucher, Pinard, Couvelaire, Gougerot. — M. ZISLIN : Des indurations plastiques des corps caverneux; MM. Segond, Delbet, Aug. Broca, Pierre Duval. — M. MOIGNET : Contribution à l'étude de l'ostéite tuberculeuse du pubis; MM. Delbet, Segond, Aug. Broca, Pierre Duval.

Jeudi 12 *Janvier*, à 1 heure. — M. JANIN : De l'utilité d'une meilleure aération à Paris; MM. Chantemesse, Pozzi, Gilb. Ballet, Jeannin. — M. HABAULT : Contribution à l'étude de la grossesse extra-utérine; MM. Pozzi, Chantemesse, Gilb. Ballet, Jeannin. — M. RAYMONDAUD : Histoire d'une école de médecine (Limoges); MM. Gilb. Ballet, Chantemesse, Pozzi, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 *Janvier* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Mauclaire, Proust. M. Dejerine, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 10 *Janvier* 1911 — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Achard, Roussy, Rathery. M. Chantemesse, censeur; M. Lecène, suppléant.

Mercredi 11 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Legueu, Grégoire. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Mauclaire, Branca. — 2e : MM. Gautier, Macaigne, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Reclus, Mulon, Lequeux. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM Retterer, Proust, Guéniot. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard, André Jousset, Læper. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Roger, Marcel Labbé, André Léri. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard. M. Gariel, censeur; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 12 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Rouvière, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Desgrez, Brumpt, Roussy. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Lecène. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), MM. Quénu, Brindeau, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (3e série), MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Okinczyc. — 4e : MM. Pouchet, Wurtz, Balthazard. M. Achard, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 13 *Janvier* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. Loeper, suppléant. 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M. Marcel Labbé, suppléant.

Samedi 14 *Janvier* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Widal, Nobécourt, Roussy. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Alb. Robin, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Arrêt de la Cour des appels correctionnels de Paris.

La Cour,

Vu les conclusions déposées au nom des appelants :

Considérant que si les articles qui paraissent tous les quinze jours sous la plume du Docteur Diverneresse, depuis le 20 Mars 1908, dans le *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux de France*, dont le Docteur Noir est le gérant, visaient principalement les Compagnies d'assurances contre les accidents du travail, il n'est pas moins établi par tous les documents de la cause que l'article incriminé du 5 Mai 1908 vise aussi la personne du Docteur Rémy, qui y est suffisamment désignée ;

Considérant que la majorité des lecteurs du *Bulletin officiel* se compose de médecins ;

Que ceux-ci n'ont pu se méprendre un seul instant ni sur la personne du Docteur R..., désigné comme médecin d'assurances en même temps que médecin de l'hôpital départemental de Nanterre, ni sur celle du Docteur R..., de Paris, assigné en dommages-intérêts pour concurrence déloyale devant le Tribunal de la Seine par deux confrères, ainsi que le Docteur Diverneresse avait pris soin de l'annoncer antérieurement à ses lecteurs ;

Considérant que si pour le développement de sa polémique contre les Compagnies d'assurances, le Docteur Diverneresse avait le droit de recourir à la critique la plus large, fût-elle même des plus acerbes, il a toutefois, dans ce numéro du 5 mai 1908, dépassé les limites permises ;

Qu'en effet, après avoir écrit que les assureurs enlevaient en automobile les blessés librement choisis, il rappelle à titre d'exemple l'instance en dommages-intérêts ci-dessus présentant le Docteur Rémy comme complice des procédés qu'il signalait, omettant de faire connaître l'issue de ce procès entièrement favorable au Docteur Rémy, qui avait obtenu les dommages-intérêts réclamés ;

Considérant qu'il ajoute que le Docteur R... avait dû démissionner à la suite d'une plainte qui le visait, adressée au Préfet de la Seine en septembre 1903 par Monsieur le député Violette, plainte ayant trait à l'enlèvement d'un blessé, par une Compagnie d'assurances, de l'hôpital de Dam..., où il était admirablement soigné, pour être transféré dans la maison de M..., à 100 kilomètres de Dam..., où se trouvait un chirurgien dévoué à cette Compagnie ;

Qu'en outre, en recevant un blessé étranger au département de la Seine, qui avait refusé, lors de son arrivée, de signer la déclaration qu'il y était domicilié, le Docteur R... savait, d'après la plainte, qu'il violait le règlement de la maison ;

Considérant que ses imputations tendent, en réalité, à représenter, contrairement à la vérité, le Docteur Rémy comme ayant été obligé de quitter l'hôpital de Nanterre dans des conditions fâcheuses pour sa probité professionnelle ;

Considérant qu'en écrivant, enfin, au sujet de la prétendue séquestration de blessés dans des maisons de santé, sorte d'hôpitaux-prisons, appartenant aux assureurs, qu'on ne pouvait croire cette chose possible au xxe siècle, mais que la plainte du député Violette et l'instance devant le Tribunal de la Seine l'avaient persuadé de la réalité de ces faits, le Docteur Diverneresse précisait mieux encore la part qu'il entendait attribuer au Docteur Rémy dans les faits qu'il citait d'une façon incomplète et inexacte sous le prétexte de documentation et associait pour ainsi dire le Docteur Rémy, signalé comme dirigeant des cliniques pour le compte des assureurs aux procédés blâmables qu'il prétendait relever à l'encontre des Compagnies d'assurances ;

Considérant que ces imputations dirigées contre le Docteur Rémy, après d'autres insinuations malveillantes déjà formulées au cours des années précédentes, revêtent un caractère nettement diffamatoire ;

En ce qui concerne le Docteur Noir :

Considérant que, bien que l'auteur de l'article soit connu, il n'y en a pas moins lieu de retenir le Docteur Noir, en sa qualité de gérant, comme auteur principal et de confirmer en conséquence le jugement dont est appel tant à son égard qu'à celui du Docteur Diverneresse ;

Adoptant les motifs des premiers juges non contraires à ceux du présent arrêt,

Confirme le jugement dont est appel [1] ;

Condamne le Docteur Diverneresse et le Docteur Noir solidairement aux dépens de première instance et d'appel.

Fait et jugé le 15 juin 1910 chambre des Appels.

1. Les Docteurs Noir et Diverneresse faisaient appel d'un jugement du Tribunal correctionnel 9e chambre, du 1er décembre 1909, qui les avait condamnés chacun à 500 francs d'amende, solidairement à 1.000 francs de dommages-intérêts et ordonnait de nombreuses publications.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 2 Samedi, 7 Janvier 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'INSTITUT DE MÉDECINE COLONIALE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Au Dispensaire-hôpital des Dames françaises dont la vénérable Présidente, Comtesse Foucher de Careil, s'était fait excuser, vient d'avoir lieu la distribution des diplômes aux étudiants qui, d'Octobre à fin Décembre, avaient suivi les cours cliniques, théoriques et pratiques, faits, tant à l'hôpital de la rue Michel-Ange qu'à la Clinique Ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, à la Clinique de Saint-Louis, qu'à la Faculté dans les laboratoires de Médecine Expérimentale et de Bactériologie, d'Hygiène, de Parasitologie.

La séance était présidée par M. Charles Roux, président de l'Union coloniale, assisté du Doyen de la Faculté de Médecine; du professeur Le Dentu, président du Comité de direction de l'Institut colonial; des Professeurs R. Blanchard, Roger Wurtz, Jeanselme, Morestin; du Dr Duchaussoy, etc.

Après allocution du professeur Le Dentu, après compte rendu des travaux par le professeur Wurtz, après un discours de M. Charles Roux relatant la genèse de l'Institut de Médecine coloniale faite de l'initiative ardente du professeur Blanchard et généreuse de l'Union coloniale, comme de l'aide vigoureuse de MM. Doumer, Etienne, J. Chailley, Liard... eut lieu la remise des diplômes, à trente six élèves :

MM. Liguret (France), Sayeed Marii (Egypte), Dr Montemartini (Italie), Nguyen Van Thinh (Cochinchine), Dr Nadal (Mexique), Dr Mehmed-Hassan (Turquie d'Europe), Martinez (Mexique), Lauriat (Guadeloupe), Dr Kreis (Autriche), Dr Gonzalès (Venezuela), Dr Dyones (Norwège), Dr Demptos (France), Mahomed-Lamy (Egypte), Dr Caruson (Italie), Dr Carbonell (France), Dr Guisoulphe (Guyane Hollandaise), Dr Lanquirico (de Paris), Dr Rodriguez Rivero (Venezuela), Dr Pacheco Luna (Guatémala), Alix Hippolyte Chevreau (France), Dr Bui Van Gny (Tonkin), Dr Behar (Turquie d'Asie), Dr Obregon (Colombie), Dr Vasquez, Dr Santa Cruz (Guatémala), Dr Rivas (Venezuela), Dr Montzounis (Grèce), Dr Rocha (Colombie), Dr Pino-Pou (Venezuela), Dr Delsaux (France), Dr Arboleda (Colombie), Dr Lowenthal (Guatémala), Dr Le Van Chinh (Hanoï), Dr Chacin Striago (Venezuela), Dr Bolona (Equateur).

***

Lundi soir, avaient été invités à se réunir en un banquet les amis et protecteurs, les professeurs

et les élèves de l'Institut Colonial : s'étaient excusés MM. Charles Roux, Etienne, Doumer, Liard, Bayet, retenus par des engagements antérieurs.

A la table d'honneur avaient pris place, le Doyen de la Faculté, le général Gallieni, l'ambassadeur Le Myre de Vilers, le député Joseph Chailley, le sénateur Astier; les professeurs Le Dentu, Blanchard, Roger, Morestin, Wurtz, Janselme, Brumpt, Fontoynont, directeur de l'Ecole de médecine de Madagascar, etc.

Au dessert, toast du président Doyen Landouzy.

Messieurs,
Mes jeunes amis,

Il n'arrive pas souvent, comme il lui advient ce soir, au Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, d'être à l'honneur, sans avoir été à la peine.

Aujourd'hui, je me trouve tout à l'honneur puisque, au nom de notre Institut de Médecine coloniale, j'apporte des remerciements et des félicitations. Des remerciements à tous les amis de l'Institut colonial, qui, par leur présence, comme par leurs regrets cordialement exprimés, témoignent de la foi sincère, c'est-à-dire agissante, qu'ils ont en notre Œuvre.

A vous, mes jeunes amis, j'apporte des félicitations pour l'entrain, le zèle avec lesquels vous avez conquis les diplômes qui vous font entrer, avec une maîtrise, dans la grande famille coloniale.

Dans notre milieu, ce soir, il apparaîtrait superflu de remémorer les événements qui, ces derniers lustres, nous mettant avec les grandes nations européennes, avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, en besoins d'expansion coloniale, nous amenaient à fonder, en Indochine, au Tonkin, sur le continent noir et à Madagascar, tout un empire colonial.

Dans le succès de nos campagnes d'outre-mer nous primes conscience, qu'avec l'honneur du drapeau, d'autres choses étaient engagées. Nation civilisée, n'engagions-nous pas notre responsabilité morale vis-à-vis des millions d'indigènes qui se trouvaient placés sous notre dépendance? Autant que dans la Métropole, ne leur devions-nous pas les bienfaits de l'Hygiène publique et de l'Assistance médicale! Notre pays, tenant à ne pas faillir à cette tâche, et suivant l'exemple de l'Angleterre (dont les Ecoles tropicales, enviables entre toutes, ont magnifique pignon sur rue), fondait trois Instituts de Médecine coloniale qui sont autant de forteresses et d'arsenaux protégeant nos colonies contre les maladies et le climat... ces ennemis qui ne désarment jamais.

L'Institut colonial de l'Université de Paris, prenant la tête du mouvement, affirmait sa vitalité par le nombre croissant de ses étudiants, puisque, en l'espace de huit années, 230 diplômés portent au delà des mers le renom de notre Ecole.

C'est qu'à l'Institut colonial de l'Université de Paris, le dévouement des Maîtres et le zèle des étudiants passent richesse. C'est ce que, hier, ne pouvait vous dire qu'à moitié mon éminent collègue Le Dentu, quand il constatait avec humour que notre Institut, digne d'un plus beau sort, logeait partout en garni, tantôt chez les Dames françaises à Auteuil, tantôt à la Faculté de Médecine.

Ce que M. Le Dentu n'a pas dit, non plus, hier, c'est la somme énorme de travail que lui et ses collègues Blanchard, Roger, de Lapersonne, Chantemesse, Gaucher, Morestin, Janselme et Wurtz consacrent au triple enseignement théorique, pratique et clinique qui mettent nos jeunes confrères à même de remplir la tâche ardue, mais belle entre toutes, qui les appelle loin de la métropole, à faire le bien partout où ils passent. A vous, mes jeunes amis, le pouvoir parce que vous aurez le savoir; là-bas, vous arriverez avertis, instruits et armés.

Ne serez-vous pas, en bien des matières, mieux pourvus que nous qui opérons en pays tempérés. Comme thérapeutes, ne débarquez-vous pas avec la quinine par quoi vous vaincrez le paludisme, sans lequel la race blanche, depuis longtemps, régnerait sur toute l'étendue du globe!

Comme hygiénistes, vous rendrez des services incalculables, réduisant par delà les mers la gravité et le nombre des maladies que vous ferez *évitables*, comme le sont chaque jour, davantage, dans la vieille Europe, la fièvre typhoïde, la diphtérie, le tétanos. Votre rôle de thérapeutes et d'hygiénistes vous apparaîtra d'autant plus grand, et plus efficace, que vous aurez à défricher des terres et des cervelles incultes.

Ne savez-vous pas qu'aucune branche des Sciences médicales, depuis l'ère pastorienne, n'est en train, au compte de la Prophylaxie, de réaliser pareils progrès que la Pathologie exotique, instruite par la Clinique comparée, comme par la Médecine expérimentale?

Depuis cinq lustres la découverte d'agents pathogènes, microbes et parasites, de maintes maladies, n'a-t-elle pas eu pour corollaire la prévention et la curation de plusieurs d'entre elles? Des endémies destructives comme le paludisme, des maladies pestilentielles comme la fièvre jaune n'ont-elles pas vu leurs foyers s'éteindre? Ai-je besoin de rappeler avec quelle perspicacité, avec quelle sûreté la Médecine des Etats-Unis et du Brésil, à la Havane et à Rio-Janeiro, oriente sa prophylaxie si bel et si bien que le *Vomito negro* promet de s'y ranger bientôt parmi les maladies disparues!

Ce qui a été fait là-bas demeure une leçon de choses. L'exemple portera; partout réussira le médecin colonial dans la guerre faite aux porteurs de germes homicides, au Stegomya comme aux Anophèles.

Mes jeunes amis, de bonnes fortunes vous attendent, puisque, dans nos colonies comme dans chacune de vos lointaines patries, vous pourrez travailler sur des terrains encore peu explorés, et trouverez à exploiter bien des mines à peine ouvertes.

L'essor prodigieux qu'ont pris la Médecine et la Science coloniales, les découvertes dont, de vos yeux, vous avez vu les résultats sont choses qui commencent et qui promettent les longs espoirs. Que de problèmes d'étiologie, de pathogénie, d'épidémiologie, de prophylaxie, de vaccinothérapie sont à élucider; à quels labeurs ne vous convie pas l'étude de la maladie du sommeil et de la lèpre, pour ne parler que de ces deux grands fléaux de l'Afrique et de l'Asie!

Dix fois déjà, Messieurs, j'ai parlé de Prophylaxie : c'est de ce côté que vos efforts auront le plus à s'employer; c'est à ce point de vue, Général Galliéni, — vous qui par la Médecine et pour la Médecine avez

tant fait à Madagascar, — que vous avez rendu le plus justice aux médecins, quand vous les proclamiez les meilleurs de vos soldats, les meilleurs colonisateurs. En effet, votre conception de la Médecine coloniale n'invite-elle pas le médecin à marcher en tête des colonnes guerrières ou colonisatrices? Le médecin colonial n'est-il pas le vrai fourrier des armées? N'est-il pas fait pour éloigner du soldat, comme du colon, toutes les embûches que lui tendent le ciel, le sol, le climat, les eaux, la faune et la flore des pays où, Général, vous plantez votre tente?

Aussi, contrairement à ce que fait le médecin militaire, qui, dans les armées d'Europe, marche derrière les bataillons pour recueillir les fourbus et les blessés, le médecin des armées colonisatrices prend-il la tête des colonnes, afin que la terre leur soit moins pestilentielle et le climat moins inhospitalier.

En cela, mes jeunes amis, vous serez bien les serviteurs de la Médecine moderne, qui tend à faire de chacun des praticiens des générations nouvelles, des empêcheurs de maladies, autant que des guérisseurs de malades.

Les choses allant de ce train, de quel prix inestimable ne devrait-on pas encourager partout vos études et payer vos services? A quel taux énorme d'intérêt ne serait-il pas placé l'argent qui, sous forme de subsides, devrait, abondant, venir aux Instituts de Médecine coloniale? Est-ce que, si elles étaient payées au prorata des économies de vies humaines qu'elles réalisent, au prorata des dépenses de toutes sortes qu'elles épargnent, comme, encore, au prorata des richesses que, médiatement, elles produisent, nos Ecoles de Médecine coloniale ne devraient pas pouvoir s'alimenter aux rives d'un pactole jamais tari?

Ce sont là, Messieurs de l'Union coloniale, ce sont là, Messieurs les Parlementaires qui, une fois de plus, par votre présence au milieu de nous, nous prouvez notre intérêt, ce sont là choses que vous savez, vous qui avez été pour nous les ouvriers de la première heure; vous qui, les premiers, nous avez fourni les nerfs de la guerre! C'est vers vous encore que nous nous tournons, et cela après services rendus, après que nous n'avons pas trompé la confiance dont vous faisiez crédit aux Maîtres; vous qui mettez l'espoir de la prospérité de notre nouvel empire entre les mains de la cohorte, chaque année grossissante, des élèves de notre Institut colonial, un des beaux fleurons de la couronne toujours plus rayonnante de la Faculté de Médecine de Paris.

Mes jeunes amis, je lève mon verre à la santé dont vous avez besoin pour porter haut et loin le renom de notre Université, de l'Alma mater, qui, de ses souhaits, vous accompagne dans vos nobles entreprises.

Avec vous, mes jeunes amis, je lève mon verre pour porter la santé :

du Général Gallieni, pacificateur et colonisateur de Madagascar;

de l'ambassadeur Le Myre de Vilers qui, il y a quatre ans encore, mettait au service de l'avenir économique du Congo, menacé par la trypanosomiase, l'autorité d'un illustre passé colonial;

des député J. Chailley et sénateur Astier qui, au Parlement, avec MM. Etienne, Deschanel et d'autres amis coloniaux, feront sur nous tomber la manne gouvernementale;

de mes collègues de la Faculté dont l'enseignement, la science et la renommée sont une parure, autant qu'une force de notre Université.

Levons nos verres, mes jeunes amis, pour dire gratitude et reconnaissance à tous, présents et absents, pour le réconfort moral, pour l'aide matérielle qu'ils nous ont donnés, et qu'ils voudront plus grande nous attirer, des initiatives privées, comme des pouvoirs publics, afin que, par eux, afin qu'avec eux, nous menions à bien l'Œuvre entreprise au delà des mers, par la Science, pour la Civilisation et la Patrie.

M. Gonzalèz-Rinconès (de Venezuela) remercie ensuite, au nom de tous ses condiciples de l'Institut de Médecine coloniale, le Doyen, professeur Landouzy, des aimables phrases de félicitation et d'encouragement qu'il leur a adressées, et manifeste la reconnaissance des élèves envers tous les Maîtres qui leur ont rendu moins rude la tâche à laquelle ils les ont initiés; pour le charmant accueil qu'ils leur font ce soir, comme pour la bonne volonté qu'ils ont mise à leur service, sans distinction de nationalité.

Il parle ensuite de l'heureuse influence qu'exerce la Science française au delà de la France et de ses vastes colonies. Au nom de ses collègues de l'Amérique Latine, il dit combien sont puissants les liens qui unissent la jeunesse universitaire des Pays Latins aux idées scientifiques françaises. C'est que le territoire de la France, dit-il, s'étend bien au delà des limites tracées sur la carte du monde, et que la portée de ses conquêtes dépasse celle de ses exploits guerriers.

« Les livres français, à l'exception de quelques traductions d'auteurs allemands ou anglais, sont devenus chez nous les textes officiels de l'enseignement. « L'Introduction à l'Etude de la médecine, » de Roger; la « Zoologie médicale », de Blanchard; la « Pathologie chirurgicale », de Le Dentu et Delbet; le « Diagnostic des maladies tropicales », de Wurtz et Thiroux; « les Sérothérapies », de Landouzy; le Traité de Jeanselme et Rist, etc., qui sont, chez nous, parmi les plus consultés, se sont imposés par leur probité et leur clarté, c'est-à-dire par deux des plus belles qualités de l'esprit français. »

Une autre preuve de l'influence française est l'affluence grandissante des étudiants de l'Amérique Latine vers nos Facultés, celle de Paris en particulier. Le nombre des élèves de l'Institut de Médecine coloniale augmente tous les ans, comme le faisait hier remarquer le professeur Le Dentu ; une des causes de cette augmentation est le plus grand nombre de Latins qui sont attirés par la renommée de l'enseignement métropolitain.

L'orateur termine en portant, au nom de tous ses camarades de l'Institut colonial, un toast très cordial, en l'honneur de la Médecine tropicale française, dans la personne de ses représentants, de ses parrains et de ses amis.

FACULTÉ DE PARIS

Permutation de chaire. — M. Dejerine, professeur de pathologie interne, est nommé, à partir du 1er Mars 1911, professeur de clinique des maladies du système nerveux.

FACULTÉ DE PROVINCE

École de médecine de Reims. — M. Louis Langlet est nommé chef de clinique chirurgicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Boucicaut. — Sur la proposition de M. Mossot, le Conseil municipal de Paris vient de décider d'accorder à l'Assistance publique un crédit de 5.000 francs pour installer à l'hôpital Boucicaut, dans le service de M. Letulle, un matériel destiné au traitement de la tuberculose.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur.* — M. Antony, médecin inspecteur de l'armée.

Officier. — MM. Chevalier, médecin général de 2e classe de la marine; Bellot, médecin en chef de 1re classe de la marine; Géraud, Hassler, Richard, Salle, médecins-principaux de 1re classe; Melnotte, médecin principal de 2e classe; Mirabel, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales; Yvert, médecin principal de 2e classe de réserve; Robert, Charrier, médecins-majors de 2e classe; Lobligeois, Fiquet, Pierre Delbet, Labadie-Lagrave, à Paris; Saulnier, à Lyon; Moure, à Bordeaux.

Chevalier. — MM. Cassière, Delaporte, Pénon, Boudou, Dargein, médecins de 1re classe de la marine; Pauc, médecin de 2e classe de réserve de la marine; Althoffer, Boucabeille, Chambaud, Chevron, Faivre, Faure, Huot, Marie, Marotte, Martin, Ramally, Saint-Paul, médecins-majors de 1re classe de l'armée; Duhaud, Foley, Genod, Maugenot, Ray, Vigerie, médecins-majors de 2e classe; Siredey, Oudin, Maguère, à Paris; Léonardou-Laperveneche, à Ribérac (Dordogne); Peyrot, à Néris-les-Bains (Allier); Blanc, à Saint-Etienne (Loire); Ovion, à Boulogne-sur-Mer; Auger, à Bolbec (Seine-Inférieure); Thomas, à Randan (Puy-de-Dôme); Feuillet, à Villefagnan (Charente); Wertheimer, à Lille; Burdin, Lepinay, Pomayrac, médecins-majors de 1re classe des troupes coloniales; Burine, Jacquelin, Létard, médecins-majors de 1re classe de réserve; Bonafé, Crozes, Mercier, Segrestan, médecins-majors de 2e classe; Ceccaldi, Gras-Perrin, Pauvert, Sauvage, médecins aides-majors de 1re classe.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Blin, Bourdin, à Paris; François, à Marseille; Plique, à Meaux (Seine-et-Marne).

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Casse, Chavandier, François, Journée, à Paris; Max, à Toulouse; Ripert, à Fumay (Ardennes); Wize-Lauzun, à Marseille.

Exercice de la médecine dans les communes frontières de la France et de la Belgique. — Le *Journal officiel* vient de publier la convention signée le 25 Octobre 1910, pour régler l'exercice de la médecine dans le communes frontières de la France et de la Belgique.

Certificat d'études pénales. — Un enseignement nouveau est créé à l'Université de Montpellier, pour la préparation du certificat d'études pénales.

Cet enseignement comprend le droit pénal, la procédure pénale, la criminologie et la science pénitentiaire, la psychiatrie et la médecine légale. Sa durée est de deux semestres. Il est organisé, sous la direction du doyen de la Faculté de droit, par les professeurs des Facultés de droit et de médecine.

Il comprend des cours de droit criminel, de médecine légale et de psychiatrie, ainsi que des conférences sur la procédure pénale et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire, sur l'étude pratique, avec pièces et examen de dossiers, de la marche de l'instruction et du procès pénal.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — La neuvième séance de réouverture des cours, aura lieu le lundi 9 Janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. EDMOND PERRIER, directeur du Muséum, membre de l'Institut.

Ordre du jour : 1° M. BÉRILLON : Le programme de l'Ecole de psychologie;

2° Allocution de M. EDMOND PERRIER;

3° Leçon de M. GROLLET : Les enseignements psychologiques de l'instinct.

Cours de 1911 (Les cours et les conférences de l'Ecole de psychologie sont publics). — *Psychothérapie. Hypnotisme thérapeutique.* — M. BÉRILLON, professeur. Objet du cours : 1° La peur en neuropathologie : Les timides, les phobiques, les scrupuleux, les obsédés; 2° l'hypnotisme et l'orthopédie mentale : Les arriérés, les instables, les aphroniques, les vicieux. Les jeudis à 5 heures, à partir du jeudi 12 Janvier.

Psychothérapie générale. — M. PAUL MAGNIN, professeur. Objet du cours : La prophylaxie des psychonévroses. Les jeudis à 5 h. 1/2, à partir du jeudi 12 Janvier.

Psychologie pathologique. — M. PAUL FAREZ, professeur. Objet du cours : La psychologie-pathologie de la faim. Les samedis à 5 heures, à partir du samedi 14 Janvier.

Psychologie musicale. — M. DEMONCHY, professeur. Objet du cours : La mémoire musicale. Les vendredis à 5 heures, à partir du vendredi 13 Janvier.

Psychiatrie. — M. J. BONNET, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine. Objet du cours : Civilisation et folie. Les jeudis à 6 heures, à partir du jeudi 12 Janvier.

Psychologie des animaux. — M. LÉPINAY, médecin-vétérinaire, professeur. Objet du cours : Le cheval : instinct et intelligence. Les mardis à 5 h. 1/2, à partir du mardi 10 Janvier.

Anatomie et psychologie comparées. — M. GROLLET, médecin-vétérinaire, professeur. Objet du cours : Le cerveau organe de la pensée chez les animaux supérieurs. Les mardis à 5 heures, à partir du mardi 10 Janvier.

Psychologie du criminel. — M. GUILHERMET, avocat à la cour, professeur. Objet du cours : Les causes psychologiques de l'erreur judiciaire. La lutte contre la criminalité. Les vendredis à 5 heures, à partir du vendredi 13 Janvier.

Les diplômes médicaux délivrés en 1909-1910. — Au cours de l'année scolaire 1909-1910, année durant laquelle, pour la première fois, il n'a été délivré aucun diplôme d'officier de santé, il a été délivré par les Facultés française de médecine, 915 diplômes d'Etat et 52 diplômes d'Université, soit au total 967 diplômes de docteurs en médecine.

Voici la répartition de ces diplômes : Paris, 450 diplômes d'État et 34 diplômes d'Université; Alger, 3 diplômes d'État; Bordeaux, 70 diplômes d'Etat; Lille, 44 diplômes d'Etat; Lyon, 109 diplômes d'Etat et 3 diplômes d'Université; Montpellier, 120 diplômes d'Etat et 13 diplômes d'Université; Nancy, 32 diplômes d'Etat et 2 diplômes d'Université; Toulouse, 55 diplômes d'Etat; Beyrouth, 32 diplômes d'Etat.

« **Les Dimanches du Praticien** » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 8 Janvier. Conférence de M. Levaditi : *La question de la paralysie infantile* (projections cinématographiques). Grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, rue Dutot, à 3 h. 1/4. Cette Conférence sera suivie d'une visite de l'Institut Pasteur.

— Dimanche 15 Janvier. Conférence de M. Mauté, chef de laboratoire de l'hôpital Beaujon : *Etude des nouvelles méthodes de traitement par les vaccins spécifiques. Tech-*

nique. Indications. Résultats. Laboratoire de biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré, 10 h. du matin.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

CONCOURS

Internat. — ORAL. — *Séance du 4 Janvier. — Anatomie de l'articulation temporo-maxillaire. — Signes, évolution, diagnostic différentiel du phlegmon périnéphrétique.* — Ont obtenu : MM. Rouffignac, 13; Prigent, 14; Costantini, 12; Salès, 11; Camboulives, 12; Percepied, 14; Paraf, 15; Cleisz, 11; Théry (L.), 18; Brouet, 13.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Rouffignac, 13 + 19 = 32; Prigent, 14 + 24 = 38; Costantini, 12 + 16 = 28; Salès, 11 + 18 = 29; Camboulives 12 + 20 = 32; Percepied, 14 + 16 = 30; Paraf, 15 + 19 = 34; Cleisz, 11 + 16 = 27; Théry (L.), 18 + 21 = 39; Brouet, 13 + 19 = 32.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 *Janvier*, à 1 heure. — M. CLÈDE : Contribution à la prophylaxie de la fièvre jaune; MM. Blanchard, Dejerine, Roger, Léon Bernard. — M. SCHAEFFER : Le ramollissement cérébral. Etude anatomo-pathologique et expérimentale; MM. Dejerine, Blanchard, Roger, Léon Bernard. — M. POSEN : Essais d'alimentation à l'aide des produits abiurétiques fournis par l'hydrolyse de la viande; MM. Roger, Blanchard, Dejerine, Léon Bernard. — M. DOUVILLE : De quelques signes d'artérite chez les artério-scléreux; MM. Roger, Blanchard, Dejerine, Léon Bernard. — M. BRUCKER : Contribution à l'étude des luxations doubles de la rotule; MM. Segond, Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. BERNARD : De l'amputation primitive dans les grands écrasements du membre inférieur; MM. Delbet, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 19 *Janvier*, à 1 heure. — M. BRANCHU : Physique et moral dans quelques maladies; MM. Gilbert, Bar, Pierre Marie, Jeannin. — M. CORPECHOT : Grossesse et cardiopathies; MM. Bar, Gilbert, Pierre Marie, Jeannin. — CHENOT : Contribution à l'étude des épithéliomas primitifs de l'ovaire. (Anatomie pathologique et histogénèse); MM. Pierre Marie, Gilbert, Bar, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 16 *Janvier* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Proust, Ombrédanne. M. Dejerine censeur; M. André Léri, suppléant.

Mardi 17 *Janvier* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Roussy. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gil. Ballet, Claude, Rathery. M. Chantemesse, censeur; M. Lecène, suppléant.

Mercredi 18 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Proust, Grégoire. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Macaigne, Jean Camus. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Reclus, Branca, Guéniot. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), Nicolas, Hartmann, Lequeux. — MM. Widal, censeur; M. Loeper, suppléant.

Jeudi 19 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Lecène, Rouvière. Epreuve pratique. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Morestin, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Rémy, Demelin, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Achard, Brumpt, Rathery. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 20 *Janvier* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. Guillain, suppléant.

Samedi 21 *Janvier* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 3 Samedi, 11 Janvier 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L.-G. SIMON

Une fin imprévue et prématurée vient de terminer brutalement la carrière d'un jeune médecin qui semblait appelé au plus brillant avenir.

L.-G. Simon meurt à 34 ans, emportant les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu. Tous nous garderons le souvenir de ce grand garçon, doux, loyal, serviable, dont la figure franche et ouverte attirait la sympathie, dont le caractère droit et honnête fixait l'affection.

Après avoir soutenu, en 1903, une thèse remarquable sur les organes lymphoïdes de l'intestin, Simon ne cessa, tout en préparant les concours, de poursuivre des recherches cliniques et expérimentales. Il a bien voulu s'associer à mes travaux sur les ferments, les substances zymosthéniques, le pouvoir pathogène des bacilles tuberculeux stérilisés et des produits tuberculo-caséeux. Avec Garnier, il a étudié les troubles produits chez les herbivores par le régime carné, et il a précisé les conditions qui permettent aux bacilles anaérobies de l'intestin de pénétrer dans le sang. Parmi ses autres travaux, je citerai ses recherches sur les anémies infantiles, et l'article qu'il a rédigé pour le traité de Debove, Achard et Castaigne, sur les glandes salivaires. Enfin il venait d'achever, en collaboration avec son maître L. Guinon, un mémoire sur les méningites et les états méningés.

Chef de laboratoire à l'hôpital Bretonneau, il avait entrepris d'intéressantes expériences sur la diphtérie. Au cours de ses recherches, il contracta la maladie qu'il étudiait. A peine remis, il fut pris d'une grippe qui ne tarda pas à s'aggraver. Malgré le dévouement de ses nombreux amis, qui se relayaient à son chevet avec un zèle infatigable, il succombait le 7 Janvier, emporté par une pneumonie.

C'est avec une profonde tristesse que j'adresse un dernier adieu à mon ancien interne, qui était devenu pour moi un collaborateur précieux et un véritable ami. Notre douleur s'augmente en songeant à la compagne qui partageait sa vie de labeur. En les voyant tous deux si parfaitement unis, on croyait avoir devant les yeux l'image

d'un bonheur durable, et on avait l'impression, trop réelle, hélas! que leur affection réciproque ne pouvait être détruite que par la mort.

ROGER.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous adresse la question suivante :

« Un masseur non docteur a-t-il le droit de se servir de l'électricité pour faire ses massages? Sinon peut-il en faire sur prescription médicale écrite?... »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Il résulte d'un certain nombre de décisions de jurisprudence que les masseurs peuvent exercer leur art sans être tenus d'obtenir le diplôme de docteur en médecine, pourvu, bien entendu, qu'ils ne se livrent qu'à de simples opérations de massage, indépendamment du traitement d'une lésion ou fracture. C'est ce qu'ont décidé notamment un arrêt de la Cour de Colmar en date du 27 mai 1862 (J. *Le Droit*, 4 Octobre 1862); et un jugement du Tribunal de Saint-Quentin du 18 Novembre 1875 (J. *Le Droit*, 23 Novembre 1875). Cette opinion a été adoptée par Denis Weil (*De l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie*, n° 25; *Addé*, Rép. gén. aph. du droit franç., v° *Médecine et Chirurgie*, n° 31; et la note sous un arrêt de la Cour de Grenoble, du 22 Janvier 1885, S. 86. 2. 148; voy. cependant Briand et Chaudé, t. 2, p. 513).

Par contre, il est hors de doute que, se rend coupable d'exercice illégal de la médecine, l'individu qui, pour réduire une fracture, pratique des opérations de massage, fait des frictions extérieures ou applique des compresses (Grenoble, 22 Janvier 1885, S. 86. 2. 148; Cf. Trib. civ. de la Seine, 1er Décembre 1910, *Gaz. Trib.*, 2 Décembre 1910).

Le massage, qui, dans les conditions précédemment indiquées, paraît légal lorsqu'il constitue une industrie manuelle, cesse-t-il de l'être, quand il est effectué à l'aide de l'électricité? Il semble que l'affirmative doive être adoptée.

M. Denis Weil estime que les masseurs ne doivent pas être astreints au diplôme parce que : « si le massage est particulièrement efficace quand il est appliqué suivant une méthode scientifique, la santé du malade n'est pas compromise parce qu'il se sera livré aux mains d'un homme n'ayant, pour tout diplôme, qu'un bras vigoureux et une main souple. L'intérêt de la santé publique n'étant pas en jeu, ajoute-t-il, ce serait donner à la loi une portée gratuitement tracassière, que de l'exiger de ceux qui se livrent à un métier, dans le sens propre du mot, à une industrie manuelle ».

Mais si ces mêmes masseurs utilisent l'électricité, la situation change du tout au tout : la santé du malade est compromise; l'intérêt public est en jeu. Le diplôme de docteur doit alors être exigé. C'est en ce sens que se prononcera la doctrine (voy. notamment Roland, *Les Médecins et la loi du 30 Novembre 1892*, n° 123; Rép. gén. alph. du droit franç., v° *Médecine et Chirurgie*, n° 41).

H. MONTAL.

VARIÉTÉS

Le scorpion se suicide-t-il?

La Presse Médicale dans son numéro du 9 novembre 1910 relatait d'après *La Nature* une curieuse expérience, faite par M. Pivaud, curé de l'île Rodrigues, expérience semblant confirmer le fait rapporté par un auteur ancien que le scorpion se suicide lorsqu'il est entouré d'un cercle de feu.

D'un grand nombre de lettres reçues par *La Nature* à ce sujet, il ressort que, sur ce point de l'histoire naturelle du scorpion, la même opinion du suicide du scorpion se retrouve chez des peuples très éloignés et dans des milieux sociaux très différents les uns des autres.

En fait, cette petite question touche un point extrêmement important de la physiologie de l'animal et peut-être a-t-elle un intérêt psychologique de premier ordre.

La Nature, qui s'occupe de cette question, relate le texte suivant du grand entomologiste français J.-H. Fabre :

« Arrivons au suicide, tel qu'on nous le raconte. Entouré d'un cercle de braise, l'animal, à ce qu'on dit, se poignarde de son dard et trouve dans la mort volontaire la fin de sa torture. Ce serait bien beau de la part d'une brute, si c'était vrai. Nous allons voir.

« Au centre d'une enceinte de charbons allumés, je dépose le plus gros sujet de ma ménagerie. Le soufflet active l'incandescence. Aux premières morsures de la chaleur, l'animal tourne à reculons dans le cercle de feu. Par mégarde, il se heurte à la barrière ardente. C'est alors d'un côté, de l'autre, au hasard, recul désordonné qui renouvelle le contact cuisant. A chaque essai de fuite, la brûlure reprend plus vive. L'animal est affolé. Il avance et se rôtit; il recule et se rôtit. Désespéré, furieux, il brandit son arme, la convolute en crosse, la détend, la couche, la relève avec telle précipitation et tel désordre qu'il m'est impossible d'en suivre exactement l'escrime.

« Le moment serait venu de s'affranchir de la torture par un coup de stylet. Voici qu'en effet, d'un spasme brusque, le torturé s'immobilise, étendu à plat, tout de son long. Plus de mouvement, l'inertie est complète.

« Le scorpion est-il mort? On le dirait vraiment. Peut-être s'est-il lardé d'un coup d'aiguillon qui m'a échappé dans le tumulte des derniers efforts. Si réellement il s'est poignardé, s'il a eu recours au suicide, il est mort à n'en pas douter; nous venons de voir avec quelle promptitude il succombe à son propre venin.

« Dans mon incertitude, je cueille au bout des pinces l'apparent trépassé et je le dépose sur un lit de sable frais. Une heure plus tard, le prétendu

mort ressuscite, vigoureux comme avant l'épreuve. Je recommence avec un second, un troisième sujet. Même résultat.

« Il est à croire que ces inventeurs du scorpion se suicidant ont été dupes de cette brusque défaillance, de ce spasme foudroyant où la haute température de l'enceinte plonge la bête exaspérée. Trop vite convaincus, ils ont laissé le patient se rôtir. Moins crédules et retirant assez tôt l'animal de son cercle de feu, ils auraient vu le scorpion, mort en apparence, reprendre vie et affirmer ainsi sa profonde ignorance du suicide.

« En dehors de l'homme, nul des vivants ne connaît l'ultime ressource d'une fin volontaire, parce que nul n'a connaissance de la mort. »

LIVRES NOUVEAUX

Merklen et J. Heitz. — ***Examen et séméiotique du cœur.*** Tome II : *Le Rythme du cœur à l'état normal et pathologique. Quatrième édition entièrement refondue.* 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*, de 190 pages, avec 38 figures. Prix : 2 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

Cette quatrième édition a été presque entièrement récrite, et bien que le nombre de pages n'ait été que peu augmenté, elle présente une mise au point aussi complète que possible des connaissances actuelles sur la physiologie et la pathogénie du rythme cardiaque.

Un chapitre nouveau a été consacré aux moyens d'étude des modifications du rythme, c'est-à-dire aux méthodes graphiques et à l'épreuve de l'atropine. Les différentes arythmies ont été étudiées, comme précédemment, à un point de vue surtout clinique. Enfin le nombre des figures a été multiplié, la plupart d'entre elles, d'ailleurs nouvelles, et provenant autant que possible de l'expérience personnelle des auteurs.

Le tome I, déjà paru, est consacré aux *Méthodes d'examen du cœur.*

L'ouvrage, destiné avant tout aux étudiants, rendra des services appréciables à tout médecin désireux de s'instruire sur la question. J. D.

Mairet et Euzière. — ***Les invalides moraux.*** 1 vol. in-8° de 282 pages, 1910. Prix : 6 fr. 50. (Masson et Cie, à Paris, et Coulet, à Montpellier, éditeurs.)

Sous le nom générique d'« Invalides moraux », les auteurs étudient dans ce volume ces individus anormalement développés qu'on désigne sous le nom de dégénérés et qui ont tous pour caractéristique commune de ne présenter aucun trouble délirant, mais une atteinte plus ou moins profonde de la sensibilité morale.

Ils les classent en quatre catégories, auxquelles ils donnent les noms : d'atrophie morale, de perversions morales, d'inversion morale, d'instabilité morale. Deux de ses formes, l'inversion morale et l'instabilité morale, sont plus particulièrement analysées, avec nombreuses observations à l'appui.

P. Hartenberg.

Marion, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Chirurgien des Hôpitaux. — ***Chirurgie du praticien. Technique des opérations courantes et chirurgie d'urgence***, 1 vol. in-8, avec 476 figures dans le texte, 7 francs. (A. Maloine, éditeur.)

Ce livre constitue une nouvelle édition de l'ouvrage du même auteur : *Technique des opérations courantes.* Il est inutile d'insister sur les qualités bien connues de ce livre de vulgarisation; car tout le monde médical connait la haute valeur chirurgicale de notre excellent confrère et ami le professeur agrégé Marion et sait avec quelle clarté, quelle méthode, il sait décrire les divers temps d'une opération.

A côté de la partie purement technique, l'ouvrage contient, avant chaque description de l'opération, un paragraphe traitant des indications, un autre exposant la conduite à tenir dans les jours qui suivent l'opération pour amener l'opéré à la guérison complète.

En somme, la *chirurgie du praticien* constitue un livre simple, clair, pratique, de la plus grande utilité.

P. Desfosses.

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 164.

Articles originaux :

H. de Villeneuve. — Du rôle de la femme dans l'assistance.

H. Derouin. — Assistance à donner aux veuves et à leurs enfants.

Marie. — A propos des colonies familiales d'aliénés.

Ferrier. — Utilité de la machine à écrire en hygiène oculaire.

Revue d'assistance :

Note du Secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales. — Séance du 23 Novembre 1910. — Visites de la Société internationale : Hôpital militaire du Val-de-Grâce. (Dr **Bourillon.**)

Revue des Congrès.

Le quatrième Congrès international d'assistance aux aliénés.

Variétés :

Les « Nids » de Porchefontaine.

Chronique étrangère.

Allemagne : La tuberculose chez les enfants ; une société et un cours d'assistance à Strasbourg. — Angleterre : Contre l'abus de l'alcool chez les enfants. — Danemark : Un hôpital moderne à Copenhague. — Espagne : Pour diminuer la criminalité juvénile. — Italie : L'Œuvre des enfants pauvres difformes. — Russie : Le premier Congrès russe d'assistance publique et de bienfaisance privée.

Revue des publications étrangères. — Informations. — Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne en thérapeutique.

On a dit, avec juste raison, que toute la thérapeutique médicale pouvait être faite avec une vingtaine de produits. Cela est absolument exact et un grand nombre de praticiens distingués sont de cet avis. L'essentiel est de faire un choix judicieux de ces vingt substances, de les étudier à fond de façon à en connaître exactement l'action physiologique, les doses, les indications, etc. Lorsqu'on sait bien manier ces médicaments, on a en main une arme beaucoup plus puissante que si l'on se servait d'un plus grand nombre de produits, moins connus et d'action incertaine.

Au nombre de ces médicaments très actifs, il faut citer l'ibogaïne, alcaloïde extrait d'une plante du Congo, le Tabernanthe Iboga. Depuis les premiers essais qui ont été faits, il y a quelques années, sous l'instigation du Dr Landrin (De l'Iboga et de l'Ibogaïne, Thèse de Paris 1905), tous les médecins qui ont appliqué ce produit au traitement des dépressions nerveuses savent quel merveilleux parti on peut tirer de son emploi judicieux.

Supérieur à tous les névrosthéniques connus jusqu'à ce jour, c'est le remède de choix dans la neurasthénie, dans la convalescence des maladies infectieuses, dans la grippe et en général dans toutes les maladies qui entrainent une déchéance du système nerveux. Le Professeur Huchard, qui l'emploie couramment dans son service, a toujours constaté une diminution rapide de l'asthénie nerveuse, une augmentation de l'appétit, un accroissement des forces musculaires et une amélioration de la nutrition générale.

Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut prescrire par jour, deux à six dragées Nyrdahl au chlorhydrate d'ibogaïne. Rigoureusement dosées, elles permettent, grâce à leur enrobage, de ne pas percevoir le goût légèrement styptique du produit, qui serait désagréable sous une autre forme.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine légale. — M. Balthazard, agrégé, a commencé ses Conférences le lundi 9 Janvier 1911, à 6 heures (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et les continue tous les jours suivants, à la même heure, samedis exceptés). La Conférence du vendredi, comportant des projections, aura lieu au grand amphithéâtre, à l'heure habituelle.

Sujet du cours : Coups et blessures. Examen des taches. Accidents du travail. Mort et mort subite. Phénomènes cadavériques. Empoisonnements. Oxyde de carbone.

FACULTÉ DE PROVINCE

École d'application du service de santé militaire. — M. Rouget, médecin-major de 1re classe à la direction du service de santé au ministère de la Guerre, est nommé professeur (hygiène), à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu (service de M. Caussade). — M. G. Leven fera une leçon sur les *Maladies de l'appareil digestif* (diagnostic, thérapeutique et examens radioscopiques) tous les vendredis, à 9 h. 1/2, salle Saint-Augustin.

Hôpital Necker. — Service de la consultation : MM. A. Pissavy et H. Rendu, assistant. A partir de Janvier, tous les matins, à 9 h. 1/2, examen des malades par les élèves du service, sous la direction du chef de service, de l'assistant et de l'interne.

Le mercredi, à 11 heures : Présentation de malades.

Le samedi, à 11 heures : Conférence de Thérapeutique sur les médicaments usuels.

Hôpital Saint-Louis. — Sous la direction de M. Brocq, avec la participation effective et la collaboration de ses assistants, anciens internes et externes : MM. Pautrier, Belot, Civatte, Simon, Fage, Fernet, Lutembacher, Le Blaye et Mme Ayraud, 50 démonstrations pratiques de dermatologie auront lieu dans son service, du lundi 9 Janvier au 23 Mars.

10 *Conférences de thérapeutique clinique* seront faites par M. Brocq, le lundi matin à 9 heures. Elles seront consacrées à l'examen de malades se rapportant aux leçons qui auront été faites pendant la semaine.

Le lundi matin 9 Janvier, M. Brocq a fait la leçon d'ouverture sur : vue d'ensemble des dermatoses ; étiologie et pathologie générales.

Les 40 *Conférences théoriques* seront toujours accompagnées de présentations de malades, de moulages, de photographies. Elles seront réparties selon le programme suivant :

Les *Conférences de clinique dermatologique et syphilographique* auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures. Les *Conférences de thérapeutique dermatologique* auront lieu le lundi matin à 10 heures.

Clinique dermatologique et syphilographique. — Le 1-10 Janvier : Lésions élémentaires. Pautrier. — 2-12 Janvier : Chancre induré, chancre mou, herpès. Simon. — 3-14 Janvier : Gale, phtiriase. Fage. — 4-17 Janvier : Manifestations cutanées secondaires de la syphilis. Simon. — 5-19 Janvier : Pyodermites, impetigo-ecthyma. Fage. — 6-21 Janvier : Manifestations cutanées tertiaires de la syphilis. Simon. — 7-24 Janvier : Eruptions artificielles. Civatte. — 8-26 Janvier : Tricophyties, favus. Lutembacher. — 10-31 Janvier : Traitement de la syphilis. Simon. — 11-2 Février : Sporotrichose. Lutembacher. — 12-4 Février : Les acnés. Fernet. — 13-7 Février : Lupus tuberculeux : Le Blaye. — 14-9 Février : Lupus érythémateux. Fernet. — 15-11 Février : Les tuberculoses cutanées atypiques (tuberculides). Fernet. — 16-14 Février : Lèpre. Fernet. — 17 et 18, 16 et 18 Février : Eczéma et dyshidrose. Civatte. — 19-21 Février : Psoriasis, parapsoriasis. Civatte. — 20-23 Février : Parakératoses psoriasiformes : Fernet. — 21-25 Février : Erythèmes, pityriasis rosé de Gibert. Mme Eyraud. — 22-2 Mars : Dermatites exfoliatrices. Fernet. — 23-4 Mars : Lichen plan. Le Blaye. — 24-7 Mars : Prurit, névrodermites : Le Blaye. — 25-9 Mars : Urticaire, prurigo. Civatte. — 26-11 Mars : Dermatites polymorphes douloureuses, pemphigus. Lutembacher. — 27-14 Mars : Séborrhée, pelade. Fernet. — 28-16 Mars : Sclérodermie, Ichthyose, chéloïdes. Simon. — 29-18 Mars : Tumeurs épithéliales. Civatte. — 30-21 Mars : Tumeurs conjonctives, mycosis fongoïde. Civatte.

Thérapeutique dermatologique générale. — 1-16 Janvier : Principes de la thérapeutique des dermatoses : hygiène générale ; régimes alimentaires. Pautrier. — 2-23 Janvier : Médication interne proprement dite. Pautrier. — 3-30 Janvier : Matières médicales ; les excipients. Pautrier. — 4-6 Février : Les médications locales. Pautrier. — 5-13 Février : Les médications locales (*fin*). Pautrier. — 6-20 Février : Petite chirurgie dermatologique. Pautrier. — 7-27 Février. Notions générales d'électrothérapie. Belot. — 8-6 Mars : Hygiène locale cutanée, massages et cosmétiques. Pautrier. — 9-13 Mars : soins à donner aux cheveux ; teintures, l'hypertrichose. Pautrier. — 10-20 Mars : Les eaux minérales et la climatothérapie. Pautrier.

Ce cours est public et gratuit. Ceux qui désireraient prendre une part active aux conférences et avoir un certificat d'assiduité, sont priés de s'inscrire, le plus tôt possible, de neuf heures à onze heures du matin, au laboratoire du service de M. Brocq. — Ils auront à verser un droit d'inscription et de certificat de 20 francs.

Cours annexes. — I. Un cours annexe de méthodes de laboratoire appliquées au diagnostic (anatomo-pathologiques et bactériologiques), par MM. Pautrier et Le Blaye, sera organisé dès que seront réunies 8 inscriptions. Les élèves seront exercés individuellement à la technique des diverses méthodes et des colorations de coupes. Droit d'inscription : 60 francs. Se faire inscrire spécialement au laboratoire, le matin, de neuf heures à onze heures.

II. Un cours annexe de radiothérapie et d'électrothérapie dermatologique, par M. Belot, sera organisé dès que seront réunies 10 inscriptions. Droit d'inscription : 50 francs. Se faire inscrire au service de radiothérapie de M. Brocq.

III. Cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée, par MM. Pautrier et Fernet. Immédiatement après le cours complet, un cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée en 12 leçons, sera organisé. Les élèves seront exercés individuellement à la pratique des petites opérations : curettages, scarifications, piqûres, etc. Le nombre d'inscriptions est limité à 12. Droit d'inscription : 50 francs. Se faire inscrire spécialement au laboratoire, le matin, de neuf heures à onze heures.

NOUVELLES

Conseil d'hygiène publique. — M. Barrier, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, est nommé vice-président dudit Conseil pour l'année 1911.

« **Les Dimanches du Praticien** » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 15 Janvier. Conférence de M. Mauté, chef du laboratoire de l'hôpital Beaujon : *Etude des nouvelles méthodes de traitement par les vaccins spécifiques. Technique. Indications. Résultats.* Laboratoire de biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré, 10 h. du matin.

— Dimanche 22 Janvier. Conférence de M. Comandon :

La vie et le mouvement des petits êtres étudiés au cinématographe. Cette Conférence aura lieu à l'Institut Pasteur, rue Dutot, grand amphithéâtre de l'Institut de chimie, à 4 h. 1/2.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Syndicat des médecins de la Seine. — La Caisse de secours immédiat du syndicat des médecins de la Seine, fondée et administrée par M. VINONT, alimentée par un prélèvement sur les cotisations, et surtout par des dons, a eu de lourdes obligations en 1910. Rien que pendant la période des inondations, elle a distribué plus de 5.000 francs.

Elle fait appel à la générosité des confrères heureux pour ceux qui ne le sont pas, pour les veuves et les orphelins sans ressources. Les souscriptions, si minimes soient-elles, peuvent être adressées à M. VINONT, au siège social du Syndicat, 28, rue Serpente, ou touchées à domicile, si les donateurs le préfèrent.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. L.-G. Simon, chef du laboratoire central de l'hôpital Bretonneau.

CONCOURS

Internat. — ORAL. — *Séance du 6 Janvier.* — *Anatomie du lobe frontal du cerveau (sans la structure).* — *Signes et évolution de la pneumonie lombaire aiguë franche.* — Ont obtenu : MM. Réchad, 9 ; Bonnet (Flavien), 14 ; Mercier, 10 ; Mossé, 17 ; Moriez, 13 ; Girard, 18 ; Avezou, 14 ; Antoine, 12 ; Monod (André), 13.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Réchad, 9 + 15 = 24 ; Bonnet (F.), 14 + 19 = 33 ; Mercier, 10 + 20 = 30 ; Mossé, 17 + 20 = 37 ; Moriez, 13 + 20 = 33 ; Girard, 18 + 26 = 44 ; Avezou, 14 + 21 = 35 ; Antoine, 12 + 16 = 28 ; Monod (A.), 13 + 19 = 32.

Pharmacien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de pharmacien des hôpitaux, MM. Patein, André, Houssey, Villejean, Tiffeneau, Paul Thibault, Cordier.

Hôpitaux du Mans. — Le lundi 30 Janvier 1911, à 9 heures du matin, un concours public sera ouvert à la Faculté de médecine de Paris, pour une place de chirurgien suppléant et une place de médecin suppléant, à l'hôpital du Mans.

Au jour fixé pour l'ouverture du Concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteurs de l'une des Facultés de France et être de nationalité française.

Les deux années de pratique comme docteur ne seront pas exigées des anciens internes des hôpitaux des villes où siège une Faculté ; ils pourront, en conséquence, concourir dès qu'ils seront munis de leur diplôme de docteur.

Les candidats devront adresser leur demande d'inscription par lettre recommandée et déposer leurs pièces quinze jours avant la date fixée pour l'ouverture du concours au secrétariat des hospices du Mans.

Ils auront à produire : 1° Leur acte de naissance ; 2° leur diplôme de docteur ; 3° un certificat de moralité délivré par le maire de leur résidence ; 4° s'ils ont été internes, ils devront, en outre, déposer un certificat de bonne conduite délivré par l'administration des divers hôpitaux où ils auront fait leur service d'interne ; les candidats pourront déposer leurs titres scientifiques, manuscrits, imprimés, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront soumis au jury.

Pour tous autres renseignements sur les conditions de ce Concours, s'adresser au secrétaire général des hospices du Mans.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

L'INTERMÉDIAIRE MÉDICAL — 7, pl. St-Michel. Tél. 830-48 — Cession de Clientèles — Maisons de Santé. — Affaires Paramédicales — *Remplacements entièrement gratuits*

On demande à acheter bonne Maison de santé, Paris ou province. Au besoin on s'associerait pour son exploitation où on la commanditerait, à condition que l'affaire soit très sérieuse. S'adresser à l'*Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, Paris.

Etude de Me LÉOPOLD VAYSSADE, avoué à Espalion (Aveyron), quartier de la Barrière. Vente sur saisie immobilière de

L'ÉTABLISSEMENT dit **SAINT-MAURICE d'AUBRAC**

et auparavant **SANATORIUM D'AUBRAC**

SITUÉ A AUBRAC arrondissement d'Espalion (Aveyron), composé de VASTE PRAIRIE d'une contenance de *sept hectares* environ, bosquet et sources.

DIVERS BATIMENTS : *Un grand chalet* en bois et constructions. Cet établissement est parfaitement aménagé avec tout le confort moderne pouvant convenir pour *Hôtel thermal, Sports d'hiver, Cure de régime et d'altitude*, etc. Tout le matériel où meubles meublant qui seront immeubles par destination, y compris la vaisselle, toutes les pièces étant garnies y compris salon, cabinet du docteur, chapelle, etc. Chauffage central, usine électrique pour éclairage de l'établissement, télégraphe.

L'*adjudication* aura lieu le mercredi *18 Janvier* 1911, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil d'Espalion, en un seul lot :

MISE A PRIX : 25.000 FRANCS

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me VAYSSADE, avoué à Espalion (Aveyron).

Préparation au 3e examen de doctorat, 2e *partie*, par *Interne des hôpitaux*. S'adresser *P. M.*, n° 422.

L'ALEXINE créée au *Laboratoire Joulie* représente et systématise parfaitement la méthode elle-même, car elle réalise pour la première fois la solidification de l'acide phosphorique.

L'*Alexine* (granulé phosphorique) contient par bouchon-mesure (cuillerée à café) 0 gr. 50 d'acide phosphorique officinal associé aux biphosphates de fer et de manganèse, mais *entièrement libre*. Le médecin a ainsi à sa disposition un médicament maniable, pratique, parfaitement dosé et chimiquement pur.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ÉTUDIANT

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES — DOIT-ON ENSEIGNER LA DÉONTOLOGIE? — LA COMMERCIALISATION DE LA MÉDECINE — LES MÉDECINS ET L'IDÉAL

(D'après des notes prises au Cours de M. le Dr Le Gendre, médecin de l'hôpital Lariboisière.)

Je me demande si je n'ai pas à m'excuser de parler encore de la Jeunesse et pour la Jeunesse. N'est-ce pas variations inutiles ? Les vieux n'ont que faire de conseils, ils en auraient plutôt à revendre; quant aux jeunes, tous plus ou moins partagent l'opinion du parodiste :

En dépit de Boileau, moi j'aime, je l'avoue,
Fort peu qu'on me conseille et beaucoup qu'on me loue.

Il semble donc que mes propos sont oiseux. Cependant le fait seul de porter à la barre certains problèmes, d'en chercher la solution, est chose profitable. Et puis, il fait toujours bon parler de la Jeunesse. Sans doute, nous l'aimons parce que nous revivons en elle, mais peut-être aussi nous intéresse-t-elle parce que l'inconnu qu'elle représente flatte et stimule en quelque sorte cette passion pour le jeu et le hasard qui sommeille au tréfonds de nos âmes. Quand ce fut à notre tour de jouer, nous avons tenu les cartes, maintenant elles sont sur le tapis. Mais que va devenir la partie, comment les nouveaux joueurs vont-ils la conduire ? Ils n'ont point de passé sur quoi nous puissions les jauger, tandis que nous en avons un, et qu'ils apprécient sans indulgence. Sont-ils donc si différents de nous-mêmes ? Je l'ai cru d'abord, mais en retournant en arrière je me suis vite aperçu que la Jeunesse n'était que le reflet du milieu où elle vit.

J'ai là sur ma table des thèses de l'an II de la République; les auteurs sont nés, vers 1770, en pleine monarchie, à un moment où le style était simple. Or, leurs dédicaces traduisent à merveille la logomachie révolutionnaire; leur esprit s'est façonné sous l'ancien régime, mais, gagnés par l'ambiance, ils ont toute la grandiloquence des vainqueurs de la Bastille : « Mère respectable et aussi tendrement chérie, dit l'un, pourrai-je prononcer le mot sacré de reconnaissance sans me rappeler, avec une délicieuse confusion, le souvenir de vos bienfaits ?... » — « Aux auteurs de mes jours ! crie un autre. Qu'il est doux d'aimer pour leurs généreuses vertus ceux qu'il faut honorer pour leurs mérites !... » Tout ce pathos symbolise admirablement l'époque, comme plus tard les longs cheveux, les yeux langoureux, les tuyaux de pipes faits avec des ossements et les crânes humains transformés en coupes, traduisent les extravagances et les fautes de goût du romantisme.

De nos jours, les étudiants devaient pareillement s'inspirer des modes et des manies actuelles pour les adopter, quelquefois sans mesure. Car

ce qui différencie les enfants des parents, les élèves des maîtres, c'est bien moins leur manière de penser et de sentir que l'aptitude plus grande des jeunes pour l'action. A la Convention, tandis que Siéyès se borne à vivre, — « J'ai vécu ! » — Danton et son parti de jeunes se ruent vers l'acte, dût-il leur en coûter la vie : « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !... »

Pour revenir à nos étudiants, leur besoin d'imitation les devait fatalement conduire vers les groupements si à la mode depuis une trentaine d'années.

Après la guerre, la Jeunesse eut la conception très nette que la défaite avait été la conséquence naturelle de la misère intellectuelle et morale du pays. C'est pourquoi, aussitôt la paix signée, il y eut chez les étudiants comme un grand jaillissement d'idéal; tous se portèrent au secours de la mère mutilée. — Il faut relever le pays par l'instruction, disaient les uns. — Assurons la République ! affirmèrent les autres. Comme l'a très bien fait remarquer M. Le Gendre, ce fut un mouvement superbe, patriotique et démocratique à la fois, et auquel s'associèrent toutes les activités naissantes. Le gouvernement, qui par tradition s'est toujours un peu méfié des groupements de la Jeunesse, refusa d'autoriser l'Association générale des Etudiants. Elle dut s'appeler d'abord *Association pour l'enseignement populaire*; ce n'est que plus tard que l'*Association générale* — l'A. G. — put prendre tout son essor.

Mais entre temps, les ouvriers, qui depuis la Révolution avaient vécu dispersés, s'étaient peu à peu agglutinés en syndicats d'abord, puis en Fédération de syndicats. Le syndicalisme qui n'était rien hier allait être tout ; le corps médical ne devait pas échapper à cette rage de groupements qui emporte les sociétés comme dans un grand vent d'orage.

On croit nouveau le phénomène, il n'en est pas de plus ancien. A Florence, au Moyen Age, la République était corporative : aucun citoyen qui ne fût inscrit dans une corporation. C'est ainsi que le nom de Dante se retrouve au registre des Apothicaires. En France, de même, toute molécule humaine était autrefois enclose dans le vaste système des groupements professionnels. Là, le plus humble artisan trouvait abri, sécurité, justice : C'était le charpentier qui jugeait charpente, le chirurgien, chirurgie. Et cette justice professionnelle, organisée au sein de chaque métier, était moins régressive et moins incompétente que la nôtre. Contraints de trancher tous les litiges, même ceux qui échappent à leur champ mental, nos magistrats gagneraient parfois à jouer leurs sentences aux dés comme faisaient les juges de notre Rabelais.

Tant que le pouvoir royal avait pu maintenir solidement l'équilibre entre les éléments des corporations, tout avait marché à souhait ; mais à la longue, les artisans avaient fini par être tellement réglementés, protégés, opprimés, par leurs élus; les chefs des corporations avaient traité si odieusement leurs subordonnés, que ceux-ci s'unirent au Tiers Etat pour obtenir l'abolition des vieux organismes. Un des premiers actes de la Constituante fut donc de supprimer Corporations, Jurandes et Maîtrises. L'individu prenait sa revanche contre la tyrannie du groupe, et l'on a pu dire avec vraisemblance que la Révolution avait été la victoire de l'individualisme sur le corporatisme monarchique.

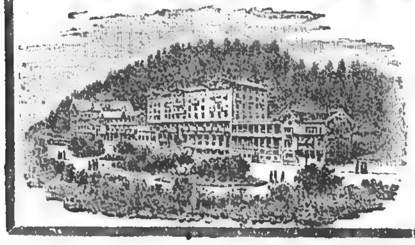
Mais désireux avant tout de refaire des finances au pays, les doctrinaires issus de la Révolution en vinrent bientôt à édicter des lois protégeant surtout le patron et son industrie : Plus il y aura de richesse en haut, disait-on, plus il y en aura en bas. Dans ces conditions, l'artisan ne fut pas long à s'apercevoir qu'il n'avait fait que de changer de joug. Durant tout le XIX[e] siècle il vécut isolé et sans force. Un instant, le socialisme, religion nouvelle, raviva ses espoirs. Puis vint l'ère des désillusions. Aussi, dès que les masses eurent vaguement senti que les politiciens ne répondaient à rien de sérieux, elles se rejetèrent vers l'agglutination, retournèrent aux idées corporatives d'avant 89 : Le syndicalisme n'est pas autre chose que l'ancien corporatisme monarchique; l'étiquette seule est modernisée.

Les médecins ayant souffert d'une crise terrible, se réunirent, eux aussi, en syndicats. Mais comme nos étudiants de leur côté entendaient parler sans cesse de la puissance du groupement, ils imaginèrent une Corporative, l'*Association corporative des Etudiants en médecine de Paris*, fondée en Juin 1902.

M. Le Gendre en a parlé congrument et je m'associe pleinement à son éloge. Oh ! la Corporative a bien eu jadis sa petite rubéole. L'homme qui n'a pas été révolutionnaire à vingt ans n'est qu'un imbécile, se plaisait à dire Renan, et je crois bien que nos jeunes gens n'ont pas encouru le reproche du doux Maître. Il n'empêche qu'ils nous ont grandement secourus dans la lutte contre les étrangers, Métèques, sous-primaires et autres Bédouins qui, avec la complicité des pouvoirs publics, la stupidité de l'Administration, entraient dans la Médecine française comme on entre au moulin.

La Corporative eut aussi l'idée généreuse de se faire enseigner la déontologie. M. Le Gendre et M. Lepage s'empressèrent de lui porter la bonne parole. Je voudrais me garder d'agir comme ces enfants dont parle La Bruyère et qui, devenus forts, mordent et battent leur nourrice ; je dois cependant objecter doucement à mon bon maître que je tiens pour parfaitement inutiles et la déontologie et son enseignement.

Il n'y a pas deux manières d'être un homme bien élevé, un galant homme. Qu'on soit médecin, notaire, avocat, prêtre ou soldat, il est des choses qui ne viendront jamais à la pensée, parce qu'on a de l'éducation. Mais si l'on en manque, si les



parents, les maîtres ne se sont pas acharnés, durant l'enfance et la première jeunesse, à faire passer du conscient dans l'inconscient certains principes, il sera trop tard ensuite pour les enseigner. Je n'ai pas besoin de la déontologie pour savoir que je ne dois pas chiper le bien de mes confrères, pas davantage pour ne pas médire d'eux, non plus que pour ne pas nuire à mon client. Croyez-moi, c'est en médecine comme ailleurs. Il y a les mufles et ceux qui ne le sont pas. Vous aurez beau vouloir décrasser les premiers, adoucir leurs angles, polir leur surface vous n'y arriverez point, pour la même raison qu'on n'apprend pas la manœuvre au troupier sous le feu de l'ennemi. Non, c'est dans l'enfance et la première jeunesse, je le répète, que doit être modelé, ciselé, fignolé, si j'ose dire, le galant homme qu'il nous faut être; et si par malheur, ce polissage nous a manqué, nous pourrons être un savant médecin, nous ne serons jamais le vrai médecin. Pour moi, toute la déontologie est contenue dans le serment d'Hippocrate et dans cette maxime de l'Evangile un peu modifiée au sens actif : Faites toujours aux autres ce que vous voudriez qui vous fût fait!

La Déontologie, au surplus, est si bien chose négative qu'on n'en parle jamais sans intention péjorative. Si un confrère a été correct avec nous, nous ne l'en louerons pas; nous sentons qu'il a obéi à cet impératif qui nous dicte nos actes à nous-mêmes, nous l'admirons, nous voudrions lui ressembler, et cela nous suffit. En revanche, si ce confrère fut mufle, nous invoquons la Déontologie, plus pour nous soulager que pour amender le coupable.

Certes, M. Le Gendre et M. Lepage ont bien fait d'enseigner ainsi la Jeunesse, il est des vérités qu'on ne saurait trop redire, des idées morales qu'on ne saurait trop faire resplendir. Quant à faire fonds sur de pareilles leçons, quant à espérer que le niveau moral de la profession en sera relevé, il n'y a là, je le crains bien, qu'une généreuse illusion : Nul, même au temps d'Erasme, n'apprit la politesse dans les Manuels de civilité [1].

***

Mais la France ne serait pas la terre gardienne de l'idéal si un maître, en s'adressant à de jeunes étudiants, omettait de leur parler du devoir supérieur qui leur incombe. L'idéal est ce quelque chose de cher à la France et qu'elle ne cesse de chercher comme Pascal cherchait le divin, parce qu'il l'avait trouvé depuis longtemps : « Si tu ne m'avais trouvé, tu ne me chercherais pas. » Cet idéal doit nous être plus précieux encore, à nous, médecins; n'est-ce pas la cloche invisible dont nous entendons, quand il faut, l'appel lointain, et qui donne à nos activités une force infinie? Sans idéal, on pourra être un citoyen passable, on ne sera jamais le Français qui accomplit les œuvres divines, — *gesta Dei per Francos*, vieille devise qui fit nos pères si grands.

Or, depuis quelque trente ans, sous les coups injustes de l'adversité, nos mœurs ont évolué, la conception de notre art est devenue plus pratique, moins relevée : *Primum vivere*... Je ne veux pas être le Pharisien qui, debout devant l'autel resplendissant de lumière, s'arroge le droit de mépriser le publicain en haillons qui, agenouillé, prie à l'ombre des grands piliers. M. Le Gendre sait, lui aussi, qu'il ne faut pas trop hâtivement jeter la pierre à de braves gens que tortura l'angoisse de l'avenir; mais, par contre, il sait que certaines pratiques, si utiles qu'elles paraissent aux individus, n'en sont pas moins dangereuses pour l'avenir de la collectivité.

Si nous avons connu le médecin de famille dont l'image vénérée faisait souvent pendant à celle du notaire à lunettes d'or et au jabot plissé, si l'on nous associait naguère à tous les deuils, à toutes les joies, et si enfin le mot de médecin avait toujours comme un son pur et franc, c'est que nos aïeux, moines, mires, Docteurs-Régents, avaient, des siècles durant, accumulé pour nous des trésors de respectabilité et de vénération. Ce sont nos grands porteurs de flambeau qui avaient fait notre route si belle et si claire. Et en passant vous leur rendrez, comme moi, un hommage ému si vous songez que, dans les sociétés d'où nous sommes issus, la Médecine, compagne habituelle de l'Esclavage, n'était rien moins qu'honorée. Rappelez-vous ce que, dans l'*Enéide*, Virgile dit du médecin Iapis :

> *Scire potestates herbarum, usumque medendi*
> *Maluit, et mutas agitare inglorius artes.*

« Il préféra connaître le pouvoir des herbes, l'usage des médicaments, et pratiquer sans gloire les arts muets. » Eh bien, de muette et inglorieuse, la Médecine avait fini par être de ces puissances qui ont voix aux Conseils de l'Etat.

C'est donc sur ce patrimoine amassé par nos pères que nous avons vécu, l'écornant chaque jour davantage et sans nous en apercevoir, en prodigues que nous étions. On nous raillait bien, certes, et les critiques ne nous faisaient pas défaut. Il n'empêche que malades et familles, estimant que nos honoraires n'étaient qu'une indemnité, n'auraient jamais osé nous les remettre autrement que sous enveloppe. On considérait l'argent comme tellement au-dessous de nos services, nous faisions si bien acte de libéralité, — profession libérale, — qu'on était presque confus de nous en rémunérer.

Mais nous avons commencé par ouvrir l'enveloppe pour regarder ce qu'il y avait dedans : et

1. Pour être à peu près en règle avec l'*Association corporative* dont j'aurais voulu parler plus longuement, je dirai qu'elle compte près de 1.000 membres, qu'elle a organisé, non sans succès, de nombreux cours et conférences, que son siège social est 8, rue Dante, Paris (V^e), et que la cotisation est de 10 francs. J'ajouterai, comme détail pittoresque, que nos jeunes gens n'ont pas de président. Leurs affaires sont gérées par une délégation qui, à chaque séance, élit un président nouveau.

ce fut comme pour la boîte de Pandore, beaucoup de considération et de confiance s'envolèrent ce jour-là. Depuis, nous sommes allés si loin, si loin dans la voie commerciale, que demain, si l'on continue, nous ne serons plus pour nos malades que des fournisseurs d'une nature un peu spéciale, mais à qui l'on ne doit rien de plus qu'aux fournisseurs.

Cela, on doit le regretter, comme on doit déplorer le dédain apparent de nos collectivités pour toutes les questions qui ne touchent pas à la matérialité de notre vie. Oh! j'entends bien, nous étions par trop malheureux, aussi! Malades riches ou malades pauvres, Etats ou communes, tout le monde voulait nous réduire à merci. Il fallait donc bien se défendre. Oui, seulement, n'a-t-on pas dépassé le but? N'est-il pas affreux de penser que le public, très au courant de certaines pratiques, en parle librement pour les flétrir et juge la médecine tout entière d'après certains médecins?

Mais comment, dans les villes, échapper à ces misères, dira-t-on? La pléthore médicale n'a-t-elle pas précisément coïncidé avec la diminution de maladies? Il fallait bien trouver à vivre, que diable! Ecoutez, il y a un mal plus grand que tout, c'est l'abaissement de notre niveau mental, dû à la rupture des digues qui, jusqu'à ces dernières années, avaient empêché un flot bourbeux d'envahir notre art. Pour être médecin, il fallait jadis le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences restreint. Aujourd'hui, notre profession s'alimente à une foule de sources toutes plus médiocres de qualité les unes que les autres. Il semble, ma parole, que les pouvoirs publics, un peu impatients de notre indépendance frondeuse, aient voulu nous ramener à une sorte de sous-vétérinariat docile à souhait, sans idées personnelles : Dans une démocratie bien organisée, il ne faut pas qu'une collectivité se hisse trop haut. On a admis parmi nous des instituteurs, qui sont de braves gens, sans doute, et aussi d'anciens artisans apparentés plus ou moins au Prince; puis les primaires, les étrangers, tous, enfin, se sont rués vers Corinthe, il était si facile d'y arriver!

Il y eut là une erreur, d'autant moins explicable que ce sont les Lettres latines qui ont, pour ainsi dire, fait la Révolution. Les grenadiers épiques parlaient comme des Romains, durant les guerres de la Révolution, on lisait Virgile aux bivouacs, et aussi Montaigne, on y commentait Condillac. Je ne répéterai jamais assez combien l'oubli de notre idéal a contribué à la baisse de notre niveau intellectuel, et, par suite, de notre niveau moral. Sans doute, il y aura toujours des gens pour faire leur cour aux puissants; on allait autrefois aux sacristies noires, à cette heure on va aux sacristies rouges, ainsi le veut la loi des oscillations. Mais il est tout de même des mœurs où le médecin n'eût jamais dû glisser, des revendications qu'il n'eût jamais dû faire entendre, et cela dans son propre intérêt.

***

Heureusement, à certains indices, il me semble que nous arrivons au bas de la pente. Je suis en conctact avec une foule de jeunes gens que j'aime bien et qui me parlent en toute franchise; or, il m'apparaît que tout ce petit monde cherche à se grouper pour réagir contre les concepts actuels; peut-être même entend-il aller un peu plus loin qu'il ne faudrait dans ses réformes, mais l'exagération convient à la Jeunesse. Plus tard, le temps, l'expérience se chargeront de lui apprendre qu'il ne faut pas trop exiger de l'Humanité. Il y a lieu, en tout cas, de faire fonds sur les bonnes volontés qui se cherchent pour remettre notre profession dans les anciennes voies.

C'est sur cet espoir que je finirai ces notes trop longues, écrites en marge des leçons de mon bon maître. Comme vous avez pu le voir, ses préceptes se teintent toujours plus ou moins d'optimisme. Peut-être a-t-il raison.

Dans son ensemble, et sous l'influence des besoins matériels, le niveau social s'est, en général, abaissé au point de vue de la morale; il est donc naturel que notre art ait participé à cet affaissement. Toutefois, comme me l'écrivait hier un médecin de campagne, « c'est quand même parmi nous, jugés matériels et positifs de par notre profession même, que s'est peut-être réfugié l'idéalisme vacillant mais éternel qui console et guide le monde... »

F. Helme.

LA QUESTION DES EUNUQUES EN TURQUIE

La Turquie, qui paraît vouloir entrer délibérément dans la voie de la civilisation européenne, est un des rares pays où fleurit encore l'eunuchisme; elle partage ce triste privilège avec la Chine et la Perse.

Il ne faut pas croire cependant que l'eunuchisme soit intimement lié à la religion musulmane, il est bien antérieur à cette religion.

Comme on le sait, le mot eunuque vient du grec; ses racines sont ευνη et εχω (lit je garde); de toute antiquité, les peuples d'Asie eurent des esclaves émasculés chargés de la garde de leurs femmes. Selon Hérodote, l'eunuchisme aurait été une invention assyrienne.

C'est dans le même but que les musulmans les utilisèrent pour garder des femmes qui sont peut-être enclines à trouver trop rares les effusions de leurs seigneurs et maîtres; mais les Turcs n'utilisent pas les eunuques comme sujets de volupté, comme le firent les Romains et comme le font les Chinois.

Lisez le livre de notre confrère Zambaco-Pa-

cha[1], et vous y verrez des détails intéressants sur cette question que la récente révolution turque met aux premiers rangs des problèmes sociaux.

***

La religion mahométane, en principe, n'autorise pas l'eunuchisme.

Avant le prophète Mahomet, les Arabes idolâtres coupaient les organes génitaux des prisonniers de guerre qui prenaient la fuite, au lieu de les tuer. Ils châtraient principalement tout haut personnage des tribus, tombé au pouvoir de l'ennemi. Cette pratique leur fut défendue par le Prophète.

Les commentateurs du Coran, et Abbas, cousin du Prophète, s'expriment nettement contre la castration, réprouvée par Allah.

Les ulémas ou théologiens musulmans condamnent l'eunuchisme. Ibn-Abdin, El-Hanich, auteurs de deux traités du droit musulman, se déclarent contre la castration, ainsi que Soyouti. Le commentateur Siradjah, dont les travaux font la base des études juridiques à l'Université d'El-Azhar, au Caire, condamne avec véhémence l'emploi des eunuques, qui encourage et entretient l'odieuse pratique de la castration. Mawardi, dans son ouvrage El-Ahkam-el-Soultanich et El-Hodja Omer Haléby Abou-Otham interdisent cette pratique.

Et pourtant, les meilleurs musulmans, en commençant par le khalif, et le Cheikh-ul-Islam, le chef de la religion musulmane, se servent eux-mêmes d'eunuques et entretiennent ainsi ce barbare trafic !

Ce serait le fondateur de la dynastie ommiade, le khalif Moavia, qui introduisit, le premier, l'usage des eunuques dans le monde musulman.

Il emprunta cette habitude aux Byzantins avec lesquels il était en relations. Il s'en servit pour son propre harem.

Selon Macoudi et d'autres historiens arabes, c'est ce khalif qui donna ainsi le mauvais exemple qui se répandit de plus en plus parmi les croyants.

C'est surtout depuis la conquête de Byzance par Mahomet II, que l'usage des eunuques se propagea dans le monde turc d'Orient.

Quoi qu'il en soit, avec le temps, l'usage des eunuques s'est tellement généralisé dans le monde turc que tout pacha, bey ou effendi, à son aise, est obligé, de par les us et coutumes, d'avoir, selon son rang et ses moyens, un ou plusieurs eunuques dont les fonctions consistent à garder les clés des harems et à accompagner les femmes à leurs sorties. Ce sont ces asexués qui servent d'intermédiaires entre les clôturées et le monde extérieur pour les achats, les commissions, la transmission de compliments entre amies, etc.

L'eunuchisme, en Turquie, fut lié à la question de l'esclavage.

Anciennement, les Tartares de Crimée, chevauchant à travers les plaines de l'est de l'Europe, capturaient des hommes, des femmes, des enfants, et envoyaient leur butin à Constantinople pour s'acquitter du tribut envers le grand seigneur. Aux mêmes époques, les pirates barbaresques s'employaient à recruter des esclaves sur les côtes de la Méditerranée. Plus tard, le trafic méditerranéen fut tari et le Caucase seul alimentait avec des femmes blanches le marché de l'Empire ottoman. Les harems se peuplaient de femmes blanches achetées ou prélevées de force.

Les eunuques provenaient en grand nombre d'Afrique; ils étaient vendus, comme tous les autres esclaves, blancs, noirs, femmes, hommes et enfants, publiquement au marché, même à l'encan, ou bien aux dépôts dans les maisons des marchands (yésirdjis), au su et au vu de tout le monde. Un titre justificateur de possession, dûment reconnu par les autorités, était délivré par le marchand, ou bien par le père circassien, s'il s'agissait d'esclaves caucasiques, et, à défaut de ce dernier, par le mâle aîné de la famille.

L'ex-sultan Abdul-Hamid avait près de deux cents eunuques à son service. Leur chef, nommé Kizlar-Aghassi, — seigneur des filles, — ou bien Dar-el-Saadet-el-Chérifé Aghassi (Agha de la noble maison de félicité), avait le titre d'Altesse, comme les princes impériaux et le grand vizir. Il occupait à la cour impériale un rang très élevé; le jour des cérémonies, il venait immédiatement après le grand vizir et parfois même avant lui.

De Moltke, qui avait fait ses débuts en Orient, paraît-il, désignait le grand eunuque par le nom de « fonctionnaire aux facultés écourtées ».

Le grand eunuque était comblé d'honneurs et de décorations, il possédait les grands cordons avec plaques en brillants. Venaient après lui les deux mussahibs, conservateurs ou beaux parleurs de Sa Majesté, qui vivaient constamment dans la plus étroite intimité du souverain, qui leur confiait tous les secrets, les affaires les plus délicates concernant sa personne et même l'Etat, et leur demandait souvent leur avis.

***

Jusqu'à la guerre de Crimée (1856), le commerce des eunuques était libre et des cargaisons d'esclaves et d'eunuques entraient continuellement et directement de la mer Rouge, de Djeddah, de Tripoli, etc., dans l'empire ottoman.

Aujourd'hui, d'après une convention anglo-turque, l'esclavage des noirs est interdit, et de fait rendu très difficile, sinon impossible. Car les consulats anglais surveillent avec soin le débarquement des esclaves noirs dans les ports, notamment à Constantinople. Et, le cas échéant,

1. Démétrius Zambaco-Pacha. — « Les eunuques d'aujourd'hui et ceux de jadis ». 1 vol. in-8°, de 454 pages. Paris, 1911. Prix : 4 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

les font saisir et conduire dans un établissement que le gouvernement ottoman a installé à Stamboul même, pour les héberger jusqu'à ce que l'on puisse pourvoir à leur placement, comme travailleurs ou comme domestiques.

On est donc en droit de demander d'où proviennent maintenant ces eunuques noirs, du moment que la traite est abolie ?

Souvent ce sont des cadeaux faits aux hauts fonctionnaires et même jusqu'au pinacle de la série hiérarchique par les valis ou gouverneurs des lieux saints, de Tripoli et de Benghasi; souvent aussi les eunuques sont amenés à Constantinople par des marchands dits négriers qui les font venir du centre africain.

Depuis un certain nombre d'années, ces transports d'esclaves et d'eunuques sont contrariés, grâce à l'entente et à la coopération efficace de la France et de l'Angleterre, dont les croisières sillonnent la mer Rouge, et se livrent à la chasse des négriers que l'on punit sévèrement après avoir confisqué leurs marchandises humaines.

Aussi ces trafiquants prennent de préférence les voies de terre, bien que longues et pénibles, et se dirigent vers les villes de l'Arabie Pétrée et le Maroc, d'où on continue à les introduire dans les villes maritimes de la Turquie.

Depuis la convention anglo-française, la France n'a laissé échapper aucune occasion pour tarir toutes les sources de traite, en s'entendant avec les roitelets nègres voisins de ses colonies africaines.

Dans le dernier traité signé par le sultan Snoussi du Dar-Houti, — un roi nègre demi-indépendant, — ce dernier accepta la protection de la France. Or, la suppression de l'esclavage figure dans la convention. Le petit sultan s'interdit toute relation avec les Ouadaï, qui sont des pirates commerçants d'esclaves et d'eunuques qu'ils envoient à Tripoli (appartenant à la Turquie), où on les échange contre des armes, des tapis, des parfums et du thé.

Les méharistes français ont déjà, à deux différentes reprises, coupé la route aux caravanes se rendant d'Ouadaï à Tripoli.

Un combat meurtrier tout récent montre bien l'acharnement que mettent tous les petits sultans de cette région à lutter contre la France, dont l'intervention entrave si fortement le commerce lucratif d'esclaves et d'eunuques et dont les soldats servent si noblement la cause de la civilisation,

⁂

En résumé, bien que considérablement diminué, l'esclavage, malgré la surveillance des Etats européens, et notamment de l'Angleterre et de la France, n'a pas encore disparu complètement, et il reste encore des fabriques d'asexués à Darfour et à Kordofan pour le seul usage de la Turquie. Si la Turquie nouvelle interdit l'usage des eunuques à Constantinople, un nouveau coup sera porté à l'eunuchisme et à l'esclavage. Mais il ne faut pas avoir trop d'illusions : « *il est aussi difficile de changer les coutumes invétérées et la nature des peuples que le climat des contrées* ».

P. Desfosses.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Le Conseil d'Etat a rendu, le 2 Décembre 1910, un arrêt qui précise les conditions dans lesquelles les étudiants en médecine dont la scolarité est terminée peuvent exercer la médecine.

La loi du 30 Novembre 1892, dans son article 6, porte que ces étudiants peuvent être autorisés à exercer la médecine pendant une épidémie ou à titre de remplaçants de docteurs en médecine ou d'officiers de santé; cette autorisation, ajoute le texte, délivrée par le préfet du département, est limitée à trois mois; elle est renouvelable dans les mêmes conditions.

Par deux arrêtés en date des 29 Décembre 1908 et 13 Mars 1909, M. le Préfet de la Haute-Loire avait autorisé M. B..., étudiant en médecine dont la scolarité était terminée, à suppléer pour une période de trois mois prorogée à six mois le docteur D... Or, d'une part, aucune épidémie n'existait dans la commune; d'autre part, le docteur D... avait quitté la commune définitivement et sans esprit de retour.

La commune a déféré au Conseil d'Etat les deux arrêtés préfectoraux. Statuant sur les fins de la requête, le Conseil d'Etat a rendu l'arrêt suivant :

« Considérant qu'aux termes de l'article 6 de la loi susvisée du 30 Novembre 1892, les étudiants en médecine dont la scolarité est terminée peuvent être autorisés, par arrêté préfectoral et pour une durée de trois mois, d'ailleurs renouvelable, à exercer la médecine pendant une épidémie ou à titre de remplacement de docteurs en médecine ou d'officiers de santé; qu'il suit de là que la suppléance d'un médecin ou d'un officier de santé ne peut être légalement autorisée hors les cas d'épidémie ou d'empêchement provisoire d'un médecin ou d'un officier de santé;

« Considérant qu'il résulte de l'instruction et qu'il n'est, d'ailleurs, pas contesté que le médecin qui devait être suppléé, par le sieur B...., pour une période de trois mois prorogée à six mois, dans la commune de Monistrol-sur-Loire en vertu des arrêtés attaqués, avait quitté cette commune définitivement et sans esprit de retour; que, d'autre part, il n'est pas allégué qu'il existât, dans ladite commune, une épidémie motivant l'application de l'article 6 précité; que, dès lors, le requérant est fondé à soutenir que le Préfet, en confiant au sieur B.... la suppléance du méde-

cin exerçant à Monistrol-sur-Loire, a excédé ses pouvoirs;

« Décide :

« Article premier. — Les arrêtés susvisés du Préfet du département de la Haute-Loire en date des 24 Décembre 1908 et 13 Mars 1909 sont annulés.

« Article 2. — Le requérant ne supportera aucun frais d'enregistrement. »

La loi du 19 ventôse an XI n'avait pas prévu certains cas où, les praticiens faisant défaut, il devenait nécessaire de faire appel à des étudiants en médecine offrant des garanties suffisantes au point de vue de l'exercice de la profession. Au moment de l'élaboration de la loi de 1892, le Comité consultatif d'Hygiène, adoptant les conclusions d'un rapport de M. Brouardel, a demandé que les étudiants en médecine munis de 16 inscriptions pussent être autorisés à exercer la médecine sans être tenus de subir d'examens spéciaux, pendant une épidémie ou en remplacement d'un docteur en médecine ou d'un officier de santé. Cette disposition a été adoptée sans discussion par la Chambre et par le Sénat (S. lois annotées 1893, p. 494, note 23; Rép. gén. alph. du dr. franç., v° Médecine et Chirurgie, n°s 22 et 23).

Désormais, un étudiant remplissant les conditions imposées par l'article 6 de la loi de 1892 peut, sans s'exposer aux rigueurs de la juridiction répressive, être autorisé à *remplacer* un médecin. Que faut-il entendre par là? Les motifs qui ont fait adopter la disposition législative permettent de répondre à cette question. Le législateur n'a évidemment pas entendu donner à un étudiant non diplômé la faculté d'exercer la médecine dans tous les cas où un médecin peut être remplacé. Il a seulement voulu faire disparaître l'injustice qu'il y aurait eu à considérer comme exerçant illégalement la médecine les étudiants (dont la scolarité est terminée) qui prêtent leur concours en cas d'épidémie ou qui remplacent temporairement les médecins qui, à la campagne notamment, sont dans l'impossibilité de se faire suppléer par des confrères diplômés. Par suite, un Préfet ne saurait autoriser un étudiant à exercer la médecine en remplacement d'un médecin décédé ou, ce qui revient au même, parti sans esprit de retour. C'est la solution qu'a adoptée le Conseil d'Etat.

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

V. Audibert. — ***Le processus éberthien*** (*qu'est-ce que la fièvre typhoïde?*). 1 vol. petit in-8° de l'*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*, de 176 pages. Prix : 2 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

La fièvre typhoïde est une entité morbide bien définie, mais est-elle la seule manifestation primitive du bacille d'Eberth ? Voilà le problème qu'a cherché à résoudre l'auteur. Il arrive à cette conclusion que la dothiénentérie, loin de constituer tout le pivot de la toxi-infection éberthienne, ne représente qu'un moment, qu'un incident dans l'histoire de celle-ci.

La théorie intestinale de la fièvre typhoïde a vécu. Il faut désormais envisager le processus éberthien comme une septicémie dont les étapes sont les suivantes : pénétration de l'Eberth dans le sang, par une porte d'entrée quelconque, le plus souvent par la muqueuse intestinale ; arrêt immédiat du bacille dans le foie, organe capital de la défense.

Si le foie est suffisant, le germe est définitivement fixé ; il pullule sur place, sans produire de désordres apparents. Il s'élimine alors par la bile, quelquefois durant des mois et des années.

Le foie est-il au-dessous de sa tâche; l'Eberth est alors définitivement livré au torrent circulatoire qui le mobilise et le localise ensuite.

Toute la maladie peut se borner au stade septicémique. C'est la septicémie éberthienne pure qui affecte tous les degrés, depuis la plus grave jusqu'à la plus légère, suraiguë, aiguë, subaiguë ou chronique, courte ou prolongée.

Cette septicémie peut en son évolution intéresser un organe. Il s'agit dans ce cas de septicémie éberthienne pure compliquée (forme cachectique, comateuse, anémique, pyohémique).

Cette septicémie peut au contraire se localiser d'emblée, chaque organe réagissant pour son compte. Ainsi se constituent autant de maladies éberthiennes, d'éberthites primitives, pour ainsi dire, qu'il y a de parties à atteindre : fièvre typhoïde, thyroïdite, néphrite, lithiase biliaire, broncho-pneumonies éberthiennes, etc.

Quant à la fièvre typhoïde proprement dite, c'est une maladie qui, cliniquement, se juge par un syndrome intestinal spécial et, anatomiquement, par l'élimination des plaques de Peyer.

R. Burnier.

J.-L. Reverdin, professeur à la Faculté de Médecine de Genève. — ***Leçons de Chirurgie de Guerre*** ; *Des Blessures faites par les balles des fusils.* 1 vol. in-8° de xi-224 pages, avec 7 planches, hors texte. Prix : 7 fr. 50 (Félix Alcan).

M. Reverdin a condensé, dans un livre de 200 pages, illustré de nombreuses planches hors texte, une étude générale des blessures produites par les balles des fusils de guerre, au double point de vue théorique et pratique. Il laisse systématiquement de côté les blessures produites par les projectiles d'artillerie ; les dernières guerres ont, en effet, montré que leur nombre (8 pour 100) est de beaucoup inférieur à celui des blessures par balles de fusils (85 pour 100).

Dans un chapitre consacré à l'étude des propriétés physiques et dynamiques des balles de fusils de guerre, l'auteur montre que, depuis l'origine, le but des tacticiens a été d'augmenter la portée des armes et la justesse du tir, c'est-à-dire de multiplier le nombre des morts et des blessés. L'augmentation de la vitesse initiale du projectile et de sa portée entraînaient la diminution de son calibre, la nécessité de conserver une masse suffisante, son augmentation de longueur. C'est la genèse du projectile moderne, cylindro-ogival, du calibre moyen de 7 m/m à noyau

de plomb dur et à chemise. Les effets vulnérants de ces projectiles sont fonction de leur force vive et la formule $1/2\ mv^2$ montre que la réduction de leur masse est compensée, et au delà, par l'augmentation de leur vitesse. Leur coefficient de pression a été accru considérablement et celui d'une balle Lebel par exemple, est, initialement, de 6.847 kilogrammètres par millimètre carré.

Etudiant les lésions produites par ces projectiles, l'auteur montre que les plus habituelles sont : les *plaies pénétrantes complètes ou en séton* et les *plaies pénétrantes incomplètes* ou *en cul-de-sac*; les trajets *indirects* et les trajets en *contour*, fréquents autrefois, sont actuellement exceptionnels, les plaies pénétrantes incomplètes sont également exceptionnelles, en raison de la grande force vive des projectiles, ce qui entraîne la moindre fréquence des corps étrangers au sein des tissus.

Utilisant les renseignements fournis par les guerres récentes, l'auteur établit qu'avec les projectiles actuels, les lésions vasculaires sont très fréquentes et, en particulier, les sétons artériels (perforations) et les plaies latérales (gouttières). Mais à l'inverse des constatations anciennes, l'hémorragie primitive a sensiblement diminué de fréquence, tout au moins dans les blessures des membres, même quand des artères de gros calibre sont lésées : l hémostase spontanée se produit facilement et la lésion guérit par formation d'un anévrisme artériel ou artério-veineux traumatique, diffus, aussi fréquent à l'heure actuelle qu'il était rare autrefois.

Les lésions diaphysaires par simple *contact* ne s'observent à peu près plus aujourd'hui et les *fractures comminutives* sont, de beaucoup, les lésions osseuses les plus fréquentes. Toutefois, la réduction du calibre et l'adoption du projectile cuirassé ont amené, dans ces fractures, les modifications suivantes : réduction de la grandeur du foyer, comminution plus intense, diminution des lésions étendues au delà du foyer proprement dit, en un mot, lésions plus circonscrites. Quant aux *fractures avec explosion*, très fréquentes autrefois, elles ne s'observent plus, avec les projectiles actuels, que dans les coups à très courte distance.

Passant ensuite en revue les *lésions viscérales*, l'auteur rappelle qu'il ne faut pas conclure de la guérison fréquente, sans réaction péritonéale (60 pour 100) des plaies abdominales, à la fréquence des perforations abdominales sans lésions du tube digestif. Ces guérisons ne prouvent en effet, en aucune manière, l'absence de lésions intestinales. La guérison spontanée, sans accidents, de perforations intestinales est possible actuellement, grâce à la moindre dimension des plaies, au contact intime de l'anse lésée avec la paroi ou une anse voisine, ce qui favorise l'enkystement de l'épanchement du contenu intestinal.

L'armement moderne a également modifié la marche de ces plaies par petits projectiles. La *contamination primitive* (par le projectile) est rare, le traitement consiste à éviter la contamination *secondaire* par l'absence de toute exploration digitale ou instrumentale, et la protection de la plaie contre l'infection extérieure par l'application d'un pansement sec, absorbant, antiseptique.

L'auteur conclut en déclarant que le pronostic *quoad vitam* et le pronostic fonctionnel des plaies par balles de guerre se sont améliorés parallèlement. Les guerres ne sont pas devenues plus meurtrières, le taux des pertes a été continuellement en s'abaissant, de même que la proportion des morts sur le champ de bataille a également diminué par rapport au nombre des blessés (guerre de 7 ans : blessés : 42,8 pour 100; guerre franco-allemande 13 à 15 pour 100; guerre anglo-boër 8,43 pour 100 de l'effectif).

Enfin un dernier chapitre est consacré à l'étude expérimentale du mécanisme des blessures simples et des blessures explosives. J. Tanton.

Lecène, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — ***Précis de Médecine opératoire.*** 1 vol. in-8° de 325 pages, avec 321 figures. Cartonné : 10 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Ce Précis de médecine opératoire est un manuel d'amphithéâtre à l'usage des étudiants; c'est un livre essentiellement pratique. En l'écrivant, M. Lecène n'a eu qu'un seul but : être clair, faire bien comprendre à l élève les différents temps, toujours bien réglés, d'une opération cadavérique et surtout lui enseigner avec précision les différentes attitudes qu'il devra adopter, pour exécuter commodément et correctement l'opération.

On trouvera dans ce précis la description *des opérations cadavériques réglées dans tous leurs détails et consacrées par l'usage*, c'est-à-dire les ligatures, les désarticulations et les amputations et résections typiques. Cette médecine opératoire classique est la base essentielle de l'éducation *manuelle* du futur chirurgien.

Les futurs médecins, en répétant les ligatures et les désarticulations, réapprendront leur anatomie topographique et de plus acquerront une certaine dextérité manuelle. Pour les futurs chirurgiens, qui devront répéter cent fois ces exercices élémentaires, cette médecine opératoire classique, conventionnelle, sera un exercice des plus utiles, indispensable même comme préparation à l'exécution ultérieure des véritables opérations sur le vivant.

Ce volume fait partie de la *Bibliothèque du Doctorat de Médecine*, publiée sous la direction du professeur Gilbert. J.-L. F.

F. Wolter. — ***Die Hauptgrundgesetze der epidemiologischen Typhus und Choleraforschung in Rucksicht auf die Pettenkofersche und die Kochsche Auffassung der Typhus und Choleragenese.*** (*Les lois fondamentales de l'épidémiologie du typhus et du choléra au point de vue de la conception de Pettenkoffer et de Koch concernant l'origine du typhus et du choléra.*) 1 volume gr. in-8° de XIII-337 pages, avec tracés et cartes. Prix : 24 marks. (J.-F. Lehmann, éditeur à Munich.)

Cet important fascicule fait partie du Festschrift, publié à l'occasion de l'érection du monument de Pettenkoffer. Il a pour but de discuter la valeur de la théorie bien connue de Pettenkoffer sur la genèse de la fièvre typhoïde et du choléra opposée à celle de Koch. Pour cela, l'auteur a accumulé les documents concernant les épidémies les plus diverses. Cet énorme travail ne se prête pas à l'analyse. Des plans, des tableaux semblent indiquer un consciencieux travail. On y trouvera des détails importants sur toutes les épidémies du siècle dernier.

De Jong.

BIBLIOGRAPHIE

2265 *bis*. — **G. Dieulafoy**. — Manuel de pathologie interne. *Seizième édition, entièrement refondue et augmentée*. 4 vol. in 16, d'ensemble 4.300 pages, avec figures en noir et en couleurs, cartonné toile, tranches rouge. Prix : 32 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2266. — **M. Wolf et F. Fleischer**. — Nova Therapeutica. 1 vol. in-8°, de 611 pages, cartonné. Prix : 5 marks. (*Gustav Braunbeck et Gutenberg-Druckerei, Aktiengesellschaft*, Berlin.)

2267. — **A. Leclercq**. — Les albuminuries et leur traitement. 1 vol. in-8°, de 265 pages. Prix : 5 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2268. — **J. Laumonier**. — L'Arthritisme et l'artério-sclérose. 1 vol. petit in-8°, de 132 pages. Prix : 1 fr. 50 (*Larousse*, éditeur.)

2269. — **L. Langlet**. — Une possession au xvie siècle. 1 vol. in-8°, de 110 pages. (*Matot-Braine*, éditeur à Reims.)

2270. — **A. Rothschild**. — Lehrbuch der Urologie und der Krankheiten der maennlichen Sexualorgane. 1 vol. gr. in-8°, de xii-522 pages, avec 162 figures. Prix : 13 marks 50. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2271. — **E. Gierke**. — Taschenbuch der Pathologischen Anatomie. I. *Allgemeiner Teil*. 1 vol. in-8°, de 143 pages avec 69 figures. Prix : 3 marks. II. *Spezieller Teil*, 1 vol. in-8°, de 207 pages avec 58 figures. Prix : 4 marks. (*Dr Werner Klinkhart*, éditeur à Leipzig.)

2272. — **A. Pappenheim et A. Ferrata**. — Ueber die verschiedenen lymphoiden Zellformen des normalen und pathologischen Blutes. 1 vol. in-8°, de 132 pages, avec 4 planches en couleurs. Prix : 6 marks. (*Dr Werner Klinkhart*, éditeur à Leipzig.)

2273. — **G. Zuelzer**. — Innere Medizin. I. *Teil*. 1 vol. in-8° de 330 pages avec figures en noir et en couleurs. Prix : 7 marks 50 (*Dr Werner Klinkhart*, éditeur à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 12 (1910).

Mémoires :

L. Bruyant. — La thérapeutique chimique des spirilloses, d'après les récents travaux d'Ehrlich et Hata.

E. Gaujoux. — Les policliniques scolaires.

Revue des Congrès.

Guinard. — IXe Conférence de l'Association internationale contre la tuberculose tenue à Bruxelles, du 5 au 8 Octobre 1910.

Bibliographie.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Séance du 23 Novembre 1910.

Réunion sanitaire provinciale de 1910.

Chronique du génie sanitaire.

Informations.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 11 (1910).

Travaux originaux :

R. Sabouraud. — Nouvelles recherches sur l'étiologie de la pelade.

Du Bois. — Réaction de Wassermann chez les peladiques.

Revue générale :

Pellier. — Le traitement de la syphilis par le dioxydiamido-arsénobenzol « 606 de Ehrlich-Hata ».

Revue de dermatologie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 11 (1910).

Mémoires originaux :

Citelli. — L'hypophyse pharyngée dans la première et la deuxième enfance. Ses rapports avec la muqueuse pharyngée et l'hypophyse centrale.

G. Alexander. — L'intérêt que doivent prendre les maîtres, les parents et le médecin d'école à l'hygiène des oreilles des écoliers.

V. Combier. — De la valeur du sulfocyanure de potassium dans la salive des otopathes.

C.-J. Kœnig. — Traitement des nodules des chanteurs et autres excroissances des cordes par la galvano-cautérisation. Nouveau cautère protégé.

Sociétés savantes.

IIIe Congrès espagnol d'oto-rhino-laryngologie.

Nécrologie.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 22 (1910).

Mémoires originaux :

Souques. — Le professeur Raymond.

Gotthard Soderbergh (de Falun). — Faut-il attribuer à une perturbation des formes cérébelleuses certains troubles moteurs du myxœdème?

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie.

Séance du 10 Novembre.

Société de Psychiatrie.

Séance du 20 Octobre.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale Laënnec. — MM. Marcel Labbé, agrégé, médecin des hôpitaux, et Henri Labbé, docteur ès sciences, chef de laboratoire à la Faculté, commenceront le vendredi 3 Février 1911, à 4 heures, à la Clinique médicale Laënnec, un Cours pratique sur la *Nutrition normale et pathologique*.

Le Cours aura lieu les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, à 4 heures et comportera 25 leçons. Les élèves seront exercés individuellement. dans les salles et dans le laboratoire, aux diverses méthodes d'examen.

Programme du cours. — I. Nutrition; alimentation, digestion, assimilation, excrétion. — II. Les gastrodyspeptiques; examen clinique des fonctions sécrétoires et motrices de l'estomac. — III. Analyse du suc gastrique; repas d'épreuve. Acidité, activité fermentative, pepsine, lab-ferment, etc. — IV. Les entérodyspeptiques; examen clinique des fonctions intestinales et pancréatiques. — V. Matières fécales : examen macroscopique et microscopique. — VI. Matières fécales : examen chimique; réaction, extrait, azote total. — VII. Matières fécales : examen chimique; graisses, hydrates de carbone; pigments biliaires; stercobiline; sang. — VIII. Analyse des urines : azote total, coefficient d'absorption intestinale. — IX. Dosage de l'urée. Rapport azoturique. — X. Composés ammoniacaux urinaires; polypeptides acides aminés. Phénols. Indican. Dosage et valeur sémiologique. — XI. Soufre urinaire; sulfates; sulfo-éthers. Dosage et sémiologie. — XII. Les goutteux, lithiasiques et migraineux: pathogénie et diététique de l'uricémie. — XIII Dosage des purines et de l'acide urique. Oxalurie. — XIV. Les albuminuriques. Œdèmes. Echanges chlorurés. — XV. Recherche et dosage des albumines urinaires : sérine, globuline, nucléo-albumines. — XVI. Recherche et dosage des albumines urinaires : albumines acéto-solubles, albumoses, fibrine; albumines d'origine alimentaire. — XVII Echanges minéraux. Chlorures. Phosphates. Chaux urinaire. — XVIII. Les diabétiques. Pathogénie, évolution et thérapeutique du syndrome d'hyperglycémie. — XIX. Diagnose et dosage des sucres urinaires : glucose, lévulose, lactoses, pentoses. — XX. Coma diabétique; vomissements acétoniques. Pathogénie et traitement de l'acidose sanguine. — XXI. Facteurs de l'acidose; diagnose et dosage; acides oxybutyrique, diacétique, glycuronique; acétone; alcaptone. Les excrétions indosées des diabétiques. — XXII. Les obèses. Pathogénies, formes et traitement de l'obésité. — XXIII. Les syndromes hépatiques. Ictères. Insuffisance hépatique. — XXIV. Pigments de l'urine : bilirubine, urobiline, pigment rouge bruo, etc. — XXV. Interprétation clinique des analyses d'urines; régime d'épreuve.

Le montant du droit à verser est de 100 francs.

Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants pourvus de 16 inscriptions immatriculés à la Faculté sur la présentation de la quittance du versement dû.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 3 Février, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec (service des tuberculeux). — M. Léon Bernard, professeur agrégé, fait, tous les matins à 10 heures, au lit du malade, un enseignement pratique d'auscultation et d'examen de la poitrine. Le vendredi, examens radiologiques, par M. Maingot.

NOUVELLES

Clinique psychothérapique. — MM. Bérillon et Paul Farez reprendront, le jeudi 19 Janvier, à 11 heures du matin, leurs leçons de *Clinique psychothérapique*, à l'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts; ils les continueront le jeudi de chaque semaine, à la même heure.

« **Les Dimanches du Praticien** » (2e trim. 1910-1911).

— Dimanche 15 Janvier. Conférence de M. Mauté chef du laboratoire de l'hôpital Beaujon : *Etude des nouvelles méthodes de traitement par les vaccins spécifiques. Technique. Indications. Résultats.* Laboratoire de biologie appliquée. 54, faubourg Saint-Honoré, 10 h. du matin.

— Dimanche 22 Janvier. Conférence de M. Comandon : *La vie et le mouvement des petits êtres étudiés au cinématographe.* Cette Conférence aura lieu à l'Institut Pasteur, rue Dutot, grand amphithéâtre de l'Institut de chimie, à 4 h. 1/2.

— Dimanche 29 Janvier. Conférence de M. Pachon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris : *Etude pratique de la mesure de la tension artérielle par la méthode des oscillations. Oscillometrie pratique.* Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 5 h. 1/4.

— Dimanche 5 Février. Conférence de M. Jayle : *Etiologie des maladies gynécologiques.* Cette Conférence sera suivie d'une visite du service de clinique du professeur Pozzi. Rendez-vous, 3 h. 1/4, hôpital Broca.

— Dimanche 12 Février. Conférence de M. Benoit-Bazille : *Les vers et arthropodes parasites de l'homme et des animaux.* Cette causerie sera accompagnée de nombreuses projections de microphotographies en noir et en couleurs exécutées directement d'après nature, par M. F. Monpillard. Rendez-vous, hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 5 heures.

— Dimanche 19 Février. Conférence de M. Hallion : *Le laboratoire auxiliaire de la clinique.* Rendez-vous, 10 h. 1/2. Laboratoire de Biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré.

— Dimanche 26 Février. Conférence de M. Triboulet, médecin de l'hôpital Trousseau : *Applications pratiques de la réaction de Meyer à la phénolphtaléine. Urologie. Coprologie.* Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 10 h. 1/2.

— Dimanche 5 Mars. Conférence de M. Perrot, professeur à l'Ecole de pharmacie : *Poisons exotiques végétaux et leur introduction dans la thérapeutique* Cette causerie sera suivie d'une visite des collections et des laboratoires de l'Ecole de pharmacie. Rendez-vous, à 3 h. 1/2, Ecole de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4.

— Dimanche 12 Mars. Conférence de M. Carron de la Carrière. *Le traitement des maladies des voies respiratoires des enfants aux stations thermales françaises*, avec nombreuses projections. Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 4 h. 1/2.

— Dimanche 19 Mars. Conférence de M. Ravaut, médecin des hôpitaux de Paris : *Le froid et le chaud en dermatologie, principalement dans le traitement du lupus.* Hôpital Saint-Louis, à 4 heures.

— Dimanche 26 Mars. Conférence de M. Delmas : *Les premiers symptômes de la paralysie générale.*

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Corps de santé militaire. — Sont promus : *Au grade de médecin-major de 1re classe*, MM. les médecins-majors de 2e classe Silvestre, Haury;

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les médecins aides-majors de 1re classe Dornier, Périé, Varatges, Bellot, Campana.

— Sont nommés élèves de l'Ecole d'application du service de santé militaire : MM. Raymondaud, Miraux, Schneider, Barboni, Dubois, Violet, Delpy, Chuppet, Laffont, Marty, Muller, Nouzels, Gourdon, Albaret, Fauqué, Chauvin, Hatry, Maniel, Texier.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 2e classe.* M. Delamare passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Verdun. M. Ruotte passe à l'hôpital Saint-Martin, Paris.

Médecins-majors de 1re classe. M. Beaussenat passe au ministère de la guerre (7e direction).

Médecins-majors de 2e classe. M. Mathieu passe au 51e rég. d'infanterie. M. Dénomme passe au 154e rég. d'infanterie. M. Idrac passe au 151e rég. d'infanterie. M. Leclerc passe au 27e rég. de dragons. M. Blot passe au rég. de sapeurs-pompiers de Paris. M. Sorel passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Sylvestre passe à l'hôpital militaire thermal d'Amélie-les-Bains. M. Poutrin, passe à l'état-major du gouvernement militaire et place de Paris. M. Dreyfuss passe au 20e escadron du train des équipages.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Durand passe au 101e rég. d'infanterie. M. Monéry passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Jeanty passe au 151e rég. d'infanterie. M. Mandoul passe au 24e rég. d'infanterie. M. Renaud est affecté aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Boutland passe au 6e rég. d'artillerie de campagne. M. Vialle passe au 25e rég. de dragons. M. Solle passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Bourguignon passe à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. M. Izard passe au 3e rég. de chasseurs d'Afrique. M. Rigaux passe au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Curet passe au 3e rég. d'artillerie de campagne.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Duband passe au 4e rég. d'artillerie de campagne. M. Vaton passe au 12e rég. de chasseurs à cheval.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe.* M. Darde passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Châlons-sur-Marne, médecin chef.

Médecins-majors de 1re classe. M. d'Audibert Caille du Bourguet passe à l'hôpital de Marseille. M. Batut passe à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie (médecin chef). M. Prost-Maréchal passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Tours. M. Piussan passe à l'hôpital de Versailles. M. Sabatier passe à l'hôpital de Lille. M. Messerer passe à l'état-major du gouvernement militaire et place de Paris (spécialement chargé du service médical des Invalides). M. Loustalot, passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Tarbes. M. Morigny passe au 29e rég. d'artillerie de campagne. M. Jaulmes passe au 142e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Masure passe au 148e rég. d'infanterie (Givet). M. Oui passe au 1er rég. de zouaves. M. Tartavez passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Rouffiandis passe à la direction du service de santé du 16e corps d'armée. M. Pons passe aux hôpitaux de la division de Tunisie. M. Demanneville passe au 2e rég. de chasseurs d'Afrique. M. Mandoul passe au 16e escadron du train des équipages. M. de Brianson passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Rambouillet.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Royer passe au 154e rég. d'infanterie (Saint-Mihiel). M. Lefèvre passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Médecin aide-major de 2e classe. M. Martin passe au 71e rég. d'infanterie.

Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris. — Le bureau est ainsi constitué pour 1911 :

Président, M. Biard; vice-présidents, MM. Vigouroux et Lobligeois; secrétaire général, M. Billon; trésorier, M. Chaumont; archiviste, M. Yvon; secrétaires des séances, MM. Carel, Le Mière.

Syndicat des médecins de Marseille. — Ont été élus pour l'exercice 1910-1911, MM. Benet, président; Dufour, Battini, vice-présidents; Farnarier, secrétaire général; Dupeyrac, secrétaire des séances; Chasoy, trésorier; Piéri, archiviste; Bricka, Castinel, G.-Félix, Et. Jourdan, Laporte, Monteux, Olmer, Riss, conseillers.

Mutuelle médicale française de retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvé par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Décembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 704, l'avoir social à 198.713 fr. 89.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1911.

Un sociétaire infirme à 450 francs et une autre veuve à 600 francs.

S'adresser au secrétaire, M. Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. A. Maffre, médecin principal de 1re classe en retraite à Lacombe et celle de M. Alban de Lagarde, à Poitiers et celle de M. Paul Sicard, chef de clinique à la Faculté d'Alger.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. Loeper, Hallé, Aviragnet, Chantemesse et Jeanselme qui ont accepté.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. Monod, Auvray, Campenon, qui ont accepté et MM. Mauclaire et Pinard qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Internat. — Oral. — *Séance du 9 Janvier. — Anatomie de la veine jugulaire interne (sans le développement). — Signes et diagnostic différentiel de la colique hépatique.* — Ont obtenu : MM. Rudelle, 15; Weber (A.), 15; Durand (G.), 17; Barat, 13; Morisson-Lacombe, 14; Dupradeau, 14; Moreau, 13; Legrain, 15; Besançon, 11. Mlle Monbrot, 12.

Séance du 11 Janvier. — Anatomie de la glande sous-maxillaire. — Signes et diagnostic différentiel de l'insuffisance aortique. — Ont obtenu : MM. Nadal, 15; Delort, 14; Debray, 12; Bergeret, 18; Pimpaneau, 13; Desvaux de Lyf, 13; Barthélemy, 14; Photiades, 12; Vallerant, 8; Latil, 16.

Relevé des points. — MM. Rudelle, 15 + 24 = 39; Weber (A.), 15 + 22 = 37; Durand (G.), 17 + 23 = 40; Barat 13 + 22 = 35; Morisson-Lacombe, 14 + 16 = 30; Dupradeau, 14 + 22 = 36; Moreau, 13 + 16 = 29; Legrain, 15 + 22 = 37; Bezançon, 11 + 18 = 29; Nadal, 15 + 22 = 37; Delort, 14 + 21 = 35; Debray, 12 + 16 = 28; Bergeret, 18 + 26 = 44; Pimpaneau, 13 + 18 = 31; Desvaux de Lyf, 13 + 19 = 32; Barthélemy, 14 + 20 = 34; Photiadès, 12 + 14 = 26; Vallerant, 8 + 15 = 23; Latil, 16 + 20 = 36. Mlle Monbiot, 12 + 17 = 29.

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Un Concours pour la nomination à trois places d'interne titulaire en médecine dont deux à Bailleul et une à Armentières, et à cinq places d'interne provisoire dont quatre à Bailleul et une à Armentières sera ouvert le lundi 13 Février 1911, à 9 heures précises, à la Faculté de médecine de Lille.

Sont admis au Concours les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une Ecole de médecine de l'État.

Les candidats devront, pour être inscrits au Concours, produire les pièces suivantes à la préfecture du Nord : 1° Expédition de l'acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° certificat de revaccination datant de moins de trois années; 4° certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l'Ecole dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins dix inscriptions; 5° certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié. (Ce certificat devra ne pas avoir plus d'un mois de date.)

La liste des candidats sera close cinq jours avant la date d'ouverture du Concours.

Les fonctions des internes titulaires durent trois années et celles des internes provisoires jusqu'au concours suivant, auquel ils peuvent d'ailleurs se représenter dans les conditions exigées.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le jury entrent en fonctions à la date fixée dans leur arrêté de nomination.

A l'expiration de leurs fonctions, les internes reçus docteurs en médecine et se destinant à l'adjuvat des asiles, peuvent être autorisés par décision préfectorale, sur la proposition du directeur et après avis favorable du chef de service et de la Commission de surveillance, à faire une quatrième année d'internat.

Les traitements alloués à MM. les internes sont fixés ainsi qu'il suit : 1re année, 800 francs ; 2e année, 900 francs ; 3e année, 1.000 francs ; 4e année, 1.200 francs. Les avantages en nature sont le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage.

Les internes provisoires reçoivent le traitement et les avantages des internes titulaires dont ils tiennent la place pendant tout le temps, jour par jour, de leurs fonctions provisoires.

Les internes titulaires et provisoires sont soumis, pendant toute la durée de leurs fonctions, aux règlements présents ou futurs concernant le service intérieur de l'établissement.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 25 *Janvier*, à 1 heure. — M. LACAINE : La chèvre et l'hygiène; MM. Blanchard, Widal, Macaigne, Guillain. — M. LECONTE : Contribution à l'étude des arythmies : l'extra-systole; MM. Widal, Blanchard, Macaigne, Guillain. — Mlle PYATNIZKI : Maladie de Riga. (Production sublinguale de Fede); MM. Kirmisson, Reclus, Hartmann, Ombrédanne. — M. BACQUIÉ : Revue critique sur l'extension au clou (Nagelextension) dans le traitement des fractures; MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. POIRIER : Contribution à l'étude de l'actinomycose intestinale; MM. Hartmann, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne.

Jeudi 26 *Janvier*, à 1 heure. — M. BRANLAR : Des avantages de la colpo-hystérectomie dans le cancer du col ulcéré; MM. Pozzi, Gilb. Ballet, Lecène Gougerot. — M. FENARD : L'adipose douloureuse segmentaire rhizomélique (Maladie de Dercum); MM. Gilb. Ballet, Pozzi, Lecène, Gougerot. — M. GUYONNAU : Syphilis du cœur; MM. Gilb. Ballet, Pozzi, Lecène, Gougerot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 *Janvier* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Segond, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Delbet, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. André Léri, suppléant.

Mardi 24 *Janvier* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Achard, Castaigne, Rathery. M. Chantemesse, censeur; M. Lecène, suppléant.

Mercredi 25 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Delbet, Pierre Duval, Grégoire. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, André Jousset, Loeper. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Desgrez, Mulon, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Proust, Lequeux. — 4e : MM. Pouchet, Wurtz, Laignel-Lavastine. M; Marfan, censeur; M. Léon Bernard, suppléant.

Jeudi 26 *Janvier* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Chevassu, Okinczyc. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley, André Broca — 2e (2e série) : MM. Retterer, Langlois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Lenormant, Rouvière. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM Ribemont-Dessaignes, Rémy, Thiéry. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Balthazard, Castaigne. — 4e : MM. Thoinot, Wurtz, Desgrez. M. Albert Robin, censeur; M. Roussy, suppléant.

Vendredi 27 *Janvier* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) (2e série). Necker : MM. Delbet, Roussy, Ombrédanne. M. Kirmisson, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Guénot. M. Guillain, suppléant.

Samedi 28 *Janvier* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Lecène, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

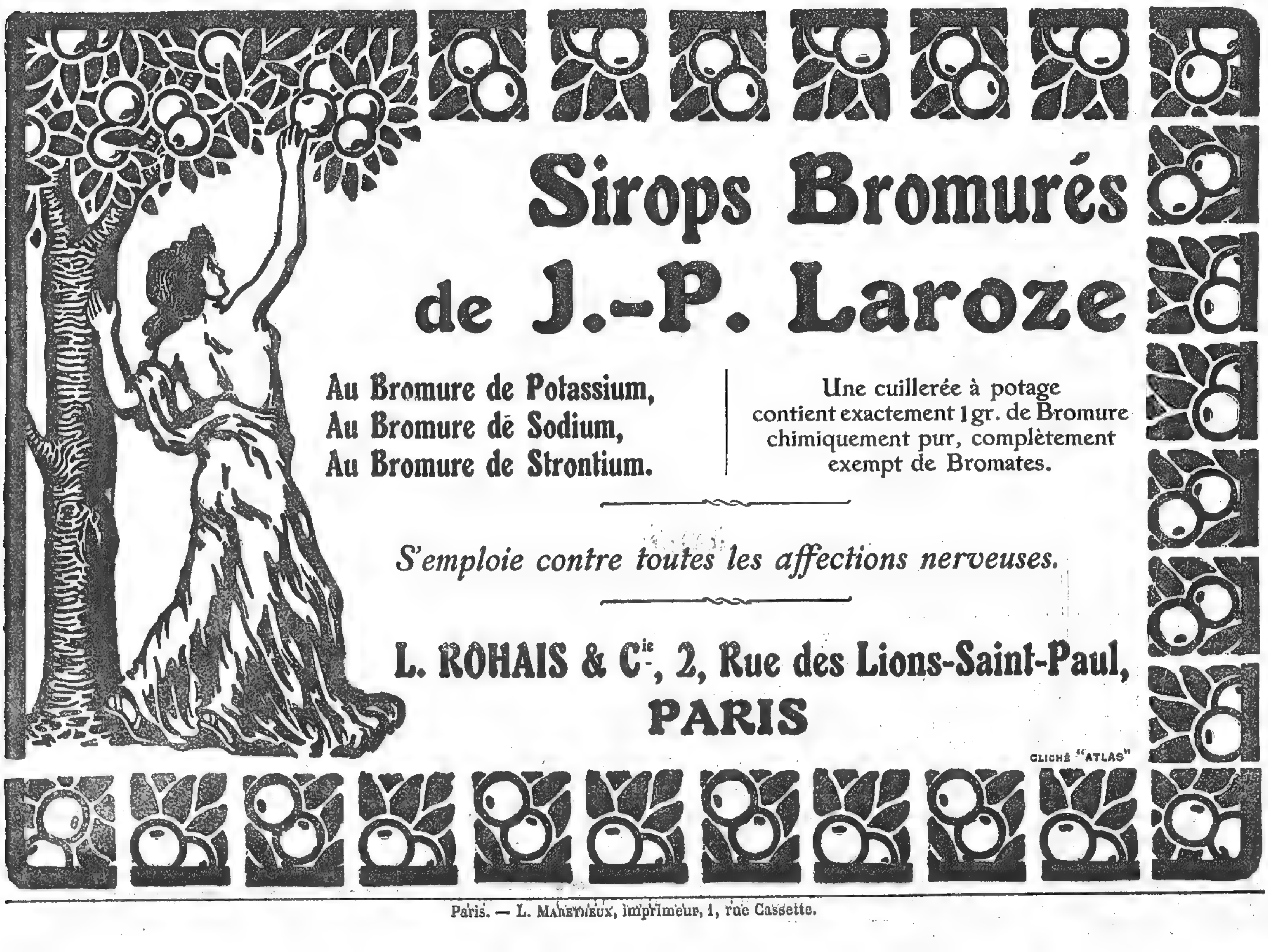
AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.



Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr. 50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris
Laboratoires autorisés par le gouvernement pour la préparation des médicaments organiques


Sirops Bromurés
de J.-P. Laroze
Au Bromure de Potassium,
Au Bromure de Sodium,
Au Bromure de Strontium.
Une cuillerée à potage contient exactement 1 gr. de Bromure chimiquement pur, complètement exempt de Bromates.
S'emploie contre toutes les affections nerveuses.
L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS
CLICHÉ "ATLAS"

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

DEUX RÉFORMES DANS LE RÈGLEMENT DE L'INTERNAT

Le Comité de l'Association des Internes et anciens Internes des Hôpitaux de Paris a voté récemment deux vœux qui seront approuvés par tous les esprits progressistes. Sans doute il ne faut toucher à l'institution de l'Internat qu'avec une prudente circonspection; d'aucuns pensent même qu'il n'y faut rien changer. Le *statu quo* ne me semble pas cependant défendable en ce qui concerne certaines questions de détail, et l'exposé des raisons qui ont fait accepter les deux vœux du Comité de l'Association en est une preuve incontestable.

Le premier vœu concerne le concours de l'Internat. Ne seraient plus astreints à passer par l'externat, après un an d'exercice, les internes des hôpitaux des villes qui sont le siège d'une Faculté de médecine et qui sont nommés au concours.

L'adoption de ce vœu pourrait avoir des résultats heureux multiples. Tout d'abord, il tend à désencombrer la Faculté de Paris : nombre d'étudiants de province, visant l'Internat, viennent d'emblée à Paris pour gagner du temps en acquérant le plus tôt possible le titre d'externe des hôpitaux; quand ce titre ne sera plus nécessaire et pourra être remplacé par celui d'interne d'une ville de Faculté, il est probable que nombre de ces étudiants resteront en province y faire leurs premières années de médecine, pour leur plus grand profit d'ailleurs, car il ne faut se lasser de répéter que les matériaux d'anatomie, par exemple, ne sont pas suffisants à Paris, pour le nombre des élèves des premières années de médecine.

Un second résultat pourrait être de favoriser le retour d'internes des hôpitaux de Paris dans les grandes villes universitaires de France. En consultant l'Annuaire de l'Internat, par exemple, on peut constater que le dernier interne établi à Bordeaux est de 1883, alors que 2 sont de 1872, 1 de 1873, 1 de 1875, 2 de 1876, 1 de 1879, 3 de 1882. A Lyon, le dernier interne est de 1873, alors qu'il en reste encore 5 de 1859 à 1871. A Lille, le dernier interne est de 1894, alors qu'on en compte 9 de 1866 à 1872. A Toulouse, le dernier interne est de 1899, alors que de 1862 à 1895 on en trouve 10. A Nancy, le dernier interne est de 1888, alors qu'il y en a 4 de 1869 à 1875. Ces chiffres montrent à l'évidence que le rayonnement de Paris diminue depuis 15 ans dans

une proportion considérable. Il y a trente ans, le titre d'Interne des hôpitaux de Paris se trouvait porté dans toutes les villes de France; il n'en va plus ainsi : encore quelques années, si l'on ne veut pas favoriser l'admission des provinciaux à Paris, et il sera bien difficile de trouver pour présider le banquet annuel de l'Internat un professeur d'une Faculté de province. Il est à espérer que l'adoption du vœu du Comité de l'Association parera dans une certaine mesure à ce fâcheux état de choses actuel.

Pour bien démontrer enfin avec quelle faveur serait accueillie la suppression de l'externat pour les internes de province, je citerai, parmi quelques autres, une lettre que m'a écrite mon collègue Pascal à propos de la proposition que j'ai faite sur ce point au Comité de l'Association l'an passé : « Vous avez eu une parfaite inspiration et une excellente et généreuse pensée en proposant d'étudier la question d'équivalence entre l'internat de province et l'externat de Paris pour pouvoir concourir à l'Internat de Paris. *Interne de 3e année*, en province, autrefois, j'ai beaucoup souffert d'être obligé de venir concourir pour l'externat à Paris. »

On va sans doute objecter que la suppression du titre d'externe des hôpitaux de Paris pour concourir à l'internat est une diminution des prérogatives de l'externat. Il importe de répondre par avance que personne dans le milieu médical n'attache une grande importance au titre d'externe des hôpitaux. Il est même beaucoup d'esprits progressistes qui supprimeraient purement et simplement la fonction d'externe. L'Administration de l'Assistance publique, et le Conseil de surveillance ne s'attireront donc aucune récrimination valable en adoptant le vœu de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris. Ce qu'il importe avant tout de sauvegarder, c'est l'Internat lui-même, et toutes les raisons que je viens de donner démontrent péremptoirement qu'il y a vraiment lieu de parer, par une réforme, à l'amoindrissement de ce titre dans les diverses provinces françaises.

⁂

Le second vœu voté par le Comité de l'Association est le suivant : Les Internes en exercice pourront être, sur leur demande, mis en disponibilité pendant une année entière et consécutive pour faire un voyage scientifique à l'étranger. L'importance de ce vœu n'échappera à personne. Actuellement, il faut beaucoup de bonne volonté pour sortir de France. L'interne veut profiter de son service, et par conséquent ne s'en absente pas. Quand l'internat est fini, il est pris soit par l'installation, soit par de nouveaux concours. Je me rappelle une réflexion qui fut faite devant moi jadis et qui peint bien un certain état d'esprit : un candidat à la médaille d'or se consolait de ne pas l'avoir gagnée en disant : « X... va faire son voyage et perdre son temps; pendant qu'il se promènera, je travaillerai, je ferai les questions et je serai prêt avant lui ». Evidemment, ce n'est qu'une boutade, mais elle dénote tout de même une certaine mentalité.

L'adoption du vœu aurait pour conséquence de permettre à un interne de quitter Paris pendant toute une année.

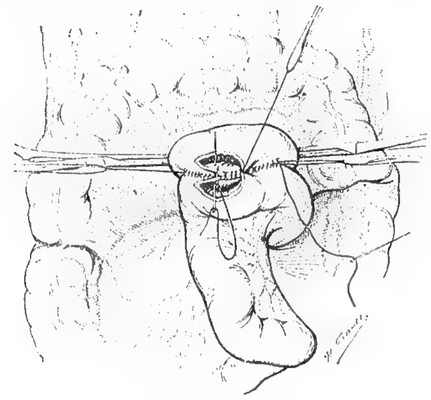
On a souvent dit qu'en passant d'un service dans un autre, les internes contribuent de temps en temps à la vulgarisation de certaines idées où de certains procédés techniques : « telles les abeilles transportent le pollen sur les plantes où elles se posent successivement », pour employer l'image heureuse du professeur Pozzi. Il est possible que du séjour à l'étranger de beaucoup d'internes résultent d'heureuses modifications de vue. Pour ma part, ayant appliqué ce système de voyages à l'étranger dès le début de mon internat, je sais en avoir été très heureusement influencé.

Les deux vœux du Comité de l'Association répondent à deux autres votés par le Congrès de l'Internat français. Sans doute, ils avaient déjà été discutés au Comité, mais la réunion de Bordeaux leur a donné un regain d'actualité, preuve que la discussion large et ouverte de toutes les questions concernant l'Internat est supérieure au silence qui se réclame d'un conservatisme exagéré.

F. Jayle.

LIVRES NOUVEAUX

***Précis de Pathologie chirurgicale*, t. III** (*Glande mammaire. Abdomen*), **par MM. P. Duval, A. Gosset, P. Lecène, Ch. Lenormant, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine, chirurgiens des Hôpitaux de**



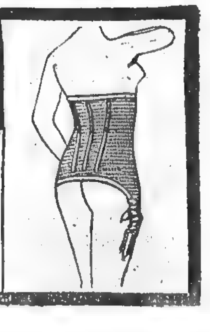
SPÉCIMEN DES FIGURES

Gastro-entérostomie : Suture de l'estomac et du jéjunum.

Paris. 1 vol. petit in-8° de xii-781 pages, avec 352 figures dans le texte, cartonné toile anglaise souple. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

J'ai déjà dit, en présentant ici, lors de leur appari-





tion, les deux premiers volumes de ce *Précis*, dans quel esprit il était conçu et quels services il était appelé à rendre à tous ceux — étudiants, médecins praticiens, chirurgiens même — qui ont besoin de se mettre rapidement au courant d'une quelconque des nombreuses questions de la pathologie chirurgicale



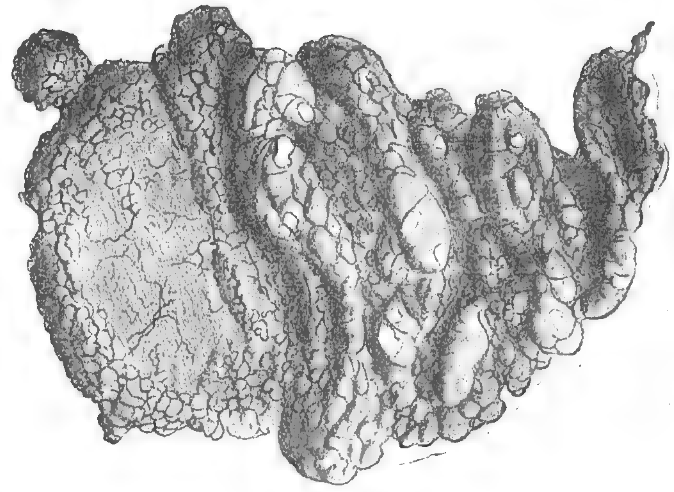
SPÉCIMEN DES FIGURES

Incrustation des œufs de bilharzie dans l'épaisseur de la muqueuse rectale en voie d'hyperplasie diffuse (Letulle).

actuelle. Le succès que ces deux premiers volumes ont eu auprès du public médical a atteint, sinon dépassé, le succès des « quatre agrégés » d'autrefois.

Nul doute qu'il en soit de même pour le tome III qui vient de paraître et qui est dû à la plume de quatre jeunes agrégés dont le nom a depuis longtemps passé les portes de la Faculté et dont la science et le talent chirurgical, bien connus de tous ceux qui travaillent, non seulement en France, mais à l'étranger, sont de sûrs garants de l'accueil qui sera réservé à leur volume. J'ai nommé MM. Lecène et Lenormant, qui ont décrit les *Maladies chirurgicales de la glande mammaire*; M. Gosset, qui a pris, cette fois, la plus grosse part de l'ouvrage, avec les *Affections des parois de l'abdomen*, les *Hernies*, les *Maladies du foie*, des *Voies biliaires*, du *Pancréas*, de la *Rate*, de l'*Estomac*, du *Duodénum*; M. Pierre Duval, enfin, qui s'est réservé toute la *Pathologie chirurgicale de l'Intestin*.

Pour qui connaît la compétence de chacun des auteurs dans les questions qu'il a accepté de traiter, il ne saurait y avoir de doute sur l'intérêt que peut présenter la lecture des chapitres du nouveau volume du *Précis de Pathologie chirurgicale*. Ajoutons que l'ouvrage est illustré de nombreuses figures démonstratives, dont un grand nombre sont originales. J. D.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Stéatonécrose. — Aspect caractéristique de l'épiploon farci de foyers de stéatonécrose visibles sous forme de taches blanches, disséminées au milieu de la graisse épiploïque (Lenormant et Lecène).

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 6. (1910).

Mémoires originaux :

H. Roger. — Pigments, chromogènes et substances hypotensives des capsules surrénales (avec figures).

P. Remlinger. — Enrobage du virus rabique dans des poudres inertes ou antiseptiques.

Guido Sotti. — Contribution à l'étude de l'ossification de la capsule surrénale (planche XIII).

Emile Rasquin. — Etude expérimentale sur la pathogénèse de la pneumonie chez le lapin (avec figures).

C.-E. Schneider, J. Louis et E. Combe. — Septico-pyohémies staphylococciques primitives de type suraigu ou aigu. Etude clinique et bactériologique.

A. Gilbert et E. Chabrol. — Les pancréatites au cours de l'hypertension porte (avec figures) (planches XIV et XV).

Recueil de faits :

Pietro Citernesi et Giuseppe Ficai. — Sur un cas de maladie de Banti. Essai de traitement chirurgical, par la méthode de Schiassi (splénocléisis).

Analyses et Bibliographie.

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule 4 (tome XII).

A. Lécaillon. — La parthénogenèse chez les oiseaux. Segmentation et dégénérescence de l'œuf non fécondé (planches VII à X).

FACULTÉ DE PARIS

Chirurgien-dentiste. — Une avant-dernière session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira, en 1911, au chef-lieu de chaque Académie, le 5 Juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit : Epreuves écrites : mercredi 5 Juillet. Epreuves orales : jeudi 6 Juillet. Les registres d'inscriptions seront ouverts du vendredi 16 au vendredi 30 Juin inclus.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Salanoue-Ipin, professeur de clinique interne à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, est nommé sous-directeur de l'Ecole.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le Cours de médecine opératoire, série exceptionnelle (gratuite pour les internes et externes. Droit de 50 francs pour les autres auditeurs), par M. Desmarets, prosecteur des hôpitaux, commencera le mercredi 1er Février 1911, à 2 heures, et continuera tous les jours à la même heure.

NOUVELLES

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts, 49). — Conférences psychologiques hebdomadaires de 1911, les lundis à 5 heures. Lundi 23 Janvier. *Les anormaux dans l'histoire et dans l'art*, par M. Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés. Sous la présidence de M. Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière (avec projections).

Lundi 30 Janvier. — *Psychologie sociale : Le vin contre l'alcool*, par M. Jacques Bertillon, directeur du service de la statistique municipale. Sous la présidence de M. Félix Regnault, professeur à l'Ecole de psychologie.

Lundi 6 Février. — *Psychologie comparée : Le cheval de Paris*, par M. Moret, médecin vétérinaire. Sous la présidence de M. Maurice Guillemot, vice-président de l'Assistance aux animaux.

Lundi 13 Février. — *Le rôle de la fleur dans l'éducation et dans la vie*, par Mlle Lucie Bérillon, professeur au lycée Molière. Sous la présidence de M. Léon Riotor, président de la Société de l'Art à l'Ecole.

Lundi 20 Février. — *L'aphronie, maladie du jugement, ses conséquences historiques et sociales*, par M. Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie. Sous la présidence de M. Le Verrier, professeur de philosophie au collège Chaptal (avec projections).

Lundi 27 Février. — *L'enseignement de l'histoire, son rôle dans l'éducation*, par M. Laisant, examinateur à l'Ecole polytechnique. Sous la présidence de M. Lionel Dauriac, professeur honoraire à l'Université de Montpellier.

Lundi 6 Mars. — *Le nietschéisme féminin et le droit à la force*, par M. Jules Bois. Sous la présidence de M. le professeur Daniel Berthelot.

Conférences pratiques d'hypnologie et de psychothérapie.

Les Conférences cliniques sur les applications de l'hypnotisme à la psychothérapie et à la pédagogie ont repris le jeudi 19 Janvier, à 10 heures du matin. Elles sont dirigées par MM. Bérillon, Magnin, Paul Farez, Bévalot et de la Fouchardière. On s'inscrit les jeudis à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Les Conférences et les Cours de l'Ecole de psychologie sont publics.

La responsabilité professionnelle au syndicat des médecins de la Seine. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'Administration a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil d'Administration du Syndicat des médecins de la Seine, représentant 1.700 médecins syndiqués de Paris et de la banlieue, ému des conséquences graves que pourrait avoir l'établissement d'une jurisprudence limitant par une responsabilité civile trop étendue la liberté d'action du chirurgien ;

« Considérant que, le plus souvent, le chirurgien, dans les circonstaces les plus critiques, doit prendre, sans arrière-pensée et sans crainte, des décisions rapides et parfois audacieuses ;

« Considérant que l'indécision et la timidité du chirurgien sont toujours funestes aux malades qui ont recours à ses soins ;

« Attire respectueusement l'attention de la Cour sur les résultats fâcheux que pourrait avoir l'extension de la responsabilité en paralysant l'action médicale et chirurgicale dans les cas où la vie humaine se trouve le plus menacée ;

« Et émet le vœu que cette responsabilité reste bornée, comme par le passé, à la faute lourde nettement établie ».

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Vaillant.

En Cochinchine, M. le médecin-major de 2e classe Rousseau. M. le médecin aide-major de 1re classe Dubarry.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Rey. M. le médecin aide-major de 1re classe Gaubil. MM. les médecins aides-majors de 2e classe Neveu, Moreau, Soulayrol, Chastel, Boileau, Cougard.

Au Dahomey, M. le médecin-major de 2e classe Carayon.

En Afrique équatoriale, M. le médecin-major de 2e classe Le Goaon. MM. les médecins-majors de 2e classe Quesseveur, Jacob. M. le médecin aide-major de 1re classe Le Fers.

A la Guyane, M. le médecin aide-major de 1re classe Hermann.

En France, MM. Simon, médecin principal de 1re classe ; Metin, médecin principal de 2e classe; Lefèvre, Delussus, Burdin, Reboul, Melle, Legendre, Sevère, médecins-majors de 1re classe; Lonjarret, Percheron, Boucher, Augé, Imbert, médecins-majors de 2e classe; Leynia de la Jarrige, Gouillon, Le Gorgeu, Dubarry, Bernardeau, Chatenay, médecins aides-majors de 1re classe; Legrand, médecin aide-major de 2e classe.

M. le médecin aide-major de 2e classe Vincens est affecté au service général de l'Afrique équatoriale.

La taverne de l'hôpital de la Charité à Lyon. — Au XVIIIe siècle, les administrateurs de l'hôpital de la Charité s'étaient vus contraints, pour éviter les sorties, de tolérer dans cet établissement une espèce de cabaret ou cave, où seuls les gens de la maison pouvaient venir acheter.

Une sœur était chargée de sa direction, elle avait sous ses ordres, pour le service, deux filles de la maison, c'est-à-dire deux des orphelines élevées à la Charité. La sœur touchait six livres tous les six mois; les servantes, dont le travail était plus pénible, neuf livres chacune, c'est-à-dire trente sous par mois. Le vin était fourni par la cave de la maison et la sœur devait chaque mois verser la recette dans la caisse de cet hôpital et rendre compte de la quantité de vin qui avait été vendue et de celle qui lui restait en charge.

Le vin était vendu 4 sous le pot.

La consommation annuelle était, en 1761, de 47.904 pots, soit environ 130 par jour, équivalant à 137 litres, et pour l'année entière à 501 hectolitres. Bien des cabarets n'ont pas un débit aussi considérable.

Le bénéfice du cabaret devait être de 5.000 livres environ chaque année.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 13 Janvier.* — *Les muscles biceps brachial et coraco-brachial (anatomie).* — *Signes et diagnostic différentiel de la gangrène pulmonaire.* — Ont obtenu : MM. Bailleul, 13; Maurel, 8; Lépine, 10; Trousset, 9; Gatellier, 17; Monbrun, 15; Barety, 12; Rœhrich, 8; Guelfucci, 9. Mlle Landesmann, 14.

Séance du 15 Janvier. — *Nerf sciatique poplité interne.* — *Formes cliniques de la péritonite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Charrier, 16; Massart, 12; Marcassus, 13; Couinaud, 16; Durœux, 13; Vallery-Radot (Pasteur), 17; Sourdille, 16; Lecerf, 13, Gouverneur, 18; Bardon, 15.

Séance du 16 Janvier. — *Anatomie descriptive de la vésicule biliaire (sans le développement).* — *Invagination intestinale.* — Ont obtenu : MM. Lucas-Championnière, 15; Durand (A.), 11; Gresset, 10; Beloux, 9; Richard (G. H.), 15; Hischmann, 14; Hertz, 13; Wiart, 8; Desaux, 13. Mlle Blanchier, 16.

Relevé des points. — MM. Bailleul, 13 + 18 = 31; Maurel, 8 + 18 = 26; Lépine, 10 + 17 = 27; Trousset, 9 + 16 = 25; Gatellier, 17 + 22 = 39; Monbrun, 15 + 21 = 36; Barety, 12 + 19 = 31; Rœhrich, 8 + 16 = 24; Guelfucci, 9 + 22 = 31; Charrier, 16 + 17 = 33; Massart, 12 + 16 = 28; Marcassus, 13 + 16 = 29; Couinaud, 16 + 25 = 41; Durœux, 13 + 21 = 34; Vallery-Radot (P.), 17 + 27 = 44; Sourdille, 16 + 21 = 37; Lecerf, 13 + 19 = 32; Gouverneur, 18 + 26 = 44; Bardon, 15 + 18 = 33; Lucas-Championnière, 15 + 17 = 32; Durrand (A.), 11 + 19 = 30; Gresset, 10 + 16 = 26; Beloux, 9 + 18 = 27; Richard (G.-H.) 15 + 25 = 40; Hischmann, 14 + 22 = 36; Hertz, 13 + 19 = 32; Wiart, 8 + 16 = 24; Desaux, 13 + 20 = 33. Mlles Landesmann, 14 + 19 = 33; Blanchier, 16 + 16 = 32.

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — Un concours pour l'admissibilité à douze emplois de rédacteur dans les services de l'administration de l'Assistance publique à Paris sera ouvert le lundi 6 Mars 1911.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour subir la première épreuve du concours.

Ne pourront être admis à se présenter, en dehors des agents faisant partie de l'administration, que les candidats de nationalité française qui, le 1er Janvier 1911, auront atteint l'âge de vingt et un ans et n'auront pas dépassé l'âge de trente ans. Aucune dispense d'âge ne peut être accordée. Toutefois, pour les candidats ayant des services militaires, la limite d'âge est prorogée d'une durée égale à celle des services qui auront été accomplis pour satisfaire à la loi sur le recrutement, rengagements non compris.

Les candidats étrangers à l'administration devront produire un diplôme de docteur en médecine, en droit, ès lettres ou ès sciences, diplôme de l'Ecole des chartes, de l'Institut agronomique ou de l'Ecole des sciences politiques, ou une pièce attestant qu'ils ont satisfait aux examens de sortie des Ecoles polytechnique, Saint-Cyr, navale, normale supérieure ou centrale.

Les inscriptions seront reçues au service du personnel de l'administration, 3, avenue Victoria, jusqu'au jeudi 23 Février 1911 inclusivement, dernier délai.

Les candidats inscrits devront s'adresser au service du personnel pour connaître les jours, lieux et heures où ils auront à se présenter pour subir les diverses épreuves.

Néanmoins, des convocations donnant ces indications leur seront adressées à domicile; mais l'administration décline toute responsabilité dans le cas où ces convocations ne leur parviendraient pas.

Le programme des connaissances exigées des candidats est déposé au service du personnel et sera communiqué à toutes les personnes qui en feront la demande.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

L'INTERMÉDIAIRE MÉDICAL 7, pl. St-Michel. Tél. 830-43 — Cession de Clientèles. Maisons de Santé. Affaires Paramédicales. *Remplacements entièrement gratuits.*

Représentant de Spécialités pharmaceutiques demande situation. Sérieuses références et prétentions modestes. G. Daviot, 21, avenue du Parc-Montsouris.

Excellent poste à prendre dans station thermale du Sud-Ouest. Très belle villa, grand parc, eau, électricité. Convenant particulièrement à clinique gynécologique ou orthopédique. S'adresser à l'*Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, Paris.

On met à la disposition médecins, étudiants en médecine ou autres, ayant fait de la *bactériologie* et disposant de quelques après-midi, *un laboratoire* où ils pourraient travailler personnellement ou se perfectionner. On leur demanderait en échange de faire quelques recherches déterminées pour lesquelles un petit traitement serait alloué. S'adresser chez M. Lépinay, 36, rue Vaneau, de 1 à 3 heures.

Préparation au 3e examen de doctorat, 2e *partie*, par *Interne des hôpitaux*. S'adresser *P. M.*, n° 422.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 6 Samedi, 21 Janvier 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

SOMMAIRE

LA COURSE DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE [1]

La course était un des exercices naturels les plus usités dans l'antiquité grecque. Le premier concours pour la course aurait eu lieu lors de la première célébration des mystères d'Eleusis. Dans les temps historiques, on distingua plusieurs sortes de courses : la course simple, où l'on parcourait *un stade* (c'est-à-dire une distance de 185 mètres); la course double ou le *diaule*, où, le stade parcouru, on revenait au point de départ; la course *hippique*, où l'on fournissait la même carrière qu'un cheval dans l'hippodrome, c'est-à-dire où on allait deux fois du point de départ, et inversement, ce qui faisait quatre stades; enfin, la longue course ou le *dolique*, dans laquelle l'espace à franchir était variable et atteignait parfois jusqu'à 24 stades.



Figure 1.
Jeune fille s'apprêtant à courir. (Musée du Vatican.)

Moins généralement pratiquées, d'autres courses se rattachaient à un ou plusieurs cultes particuliers; d'autres avaient lieu uniquement dans les gymnases ou les palestres, soit comme préparation aux concours, soit dans des buts d'hy-

1. Dans la rédaction de cet article, nous nous sommes aidés des ouvrages suivants :
Daremberg et Saglio. — « Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, etc. ». Paris, 1884. Hachette et Cie, éditeurs.
Gerhard (Eduard). — « Etruskische und Kampanische Vasenbilder des königlichen Museums zu Berlin ». Berlin, 1843.
Hamilton. — « Recueil de gravures d'après des vases antiques, la plupart d'un travail grec, trouvés dans des tombeaux au Royaume des Deux-Siciles, principalement dans les environs de Naples en 1789 et 1790 ». Tirés du Cabinet de M. Le Chevalier-Hamilton, Paris, 1803 an XI, de l'Imprimerie Gillé frères.
Vornières (Edouard). — « La Course. Physiologie des Mouvements ». *Thèse*, Paris, 1906, n° 101.

giène ou d'amusement; d'autres, enfin, se rattachaient à la gymnastique militaire, c'était la course en armes.

Dans les jeux olympiques, aux Panathénées, et probablement dans les autres jeux publics, la course précédait toutes les autres luttes gymniques.

***

Le stade. — La course la plus simple était



Figure 2.
Le concours de course (vase du Musée de Berlin).

celle du *stade*. Elle fut d'abord la première et la seule. Pendant longtemps même, il n'y eut pas d'autre lutte à Olympie; de là vint que les noms des athlètes vainqueurs au stade servirent à dater



Figure 3. — Vase du Musée de Berlin.

les Olympiades. Il y eut d'autres fêtes comme les Hermaia de Salamine où il n'exista jamais d'autres concours. Dans les grands jeux publics de la Grèce il y avait des concours de stades spéciaux pour les différentes classes d'âge.

Le diaule. — D'après Philostrate, le diaule aurait pris naissance à Olympie en imitation du fait suivant : les députés des diverses villes grecques faisaient leur sacrifice quand les Eléens avaient terminé le leur; or, ils y étaient appelés par des coureurs qui allaient d'abord de l'autel à l'endroit où étaient placés les députés et revenaient ensuite à l'autel. A Olympie, tout d'abord les adultes seuls eurent leur concours de diaule, et ce ne fut qu'à partir de la trente-septième olympiade qu'on en établit d'analogues pour les jeunes garçons. Dans les jeux néméens et isthmiques, il existait probablement trois concours de diaule : pour les adultes, pour les éphèbes et pour les enfants. Aux Panathénées, il y avait un diaule pour les hommes faits et un aussi pour les enfants.

Le dolique — D'après Philostrate, la course dolique ou longue devait son origine à l'institution des messagers coureurs.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la longueur du trajet que les *dolichodromes* avaient à

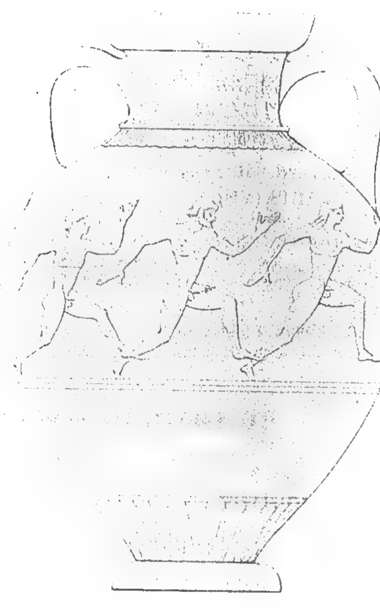
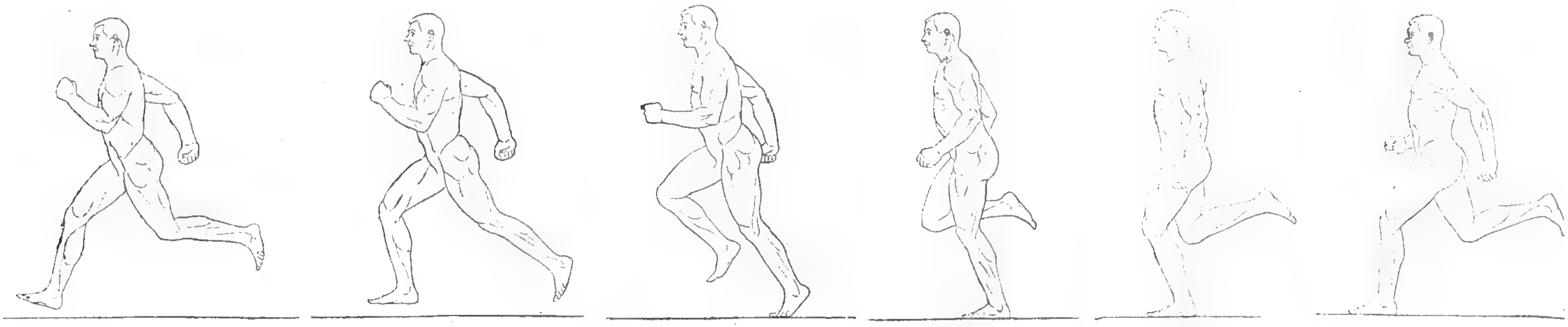


Figure 4. — Vase du Musée de Berlin.

parcourir. Quelques-uns indiquent 7 stades, ce qui veut dire que les coureurs de cette espèce partaient quatre fois du commencement de l'arène,



F — E (Phase de suspension.) — D — C — B (Phase d'appui unilatéral.) — A

Figure 5. — Schéma de la course, d'après P. Richer. — Comparer avec les figures des vases ci-contre.

et qu'à la quatrième ils terminaient leur course à l'autre bout sans revenir sur leurs pas. D'autres affirment que les dolichodromes devaient parcourir la longueur de 12, 14, 20 ou 24 stades.

Lorsqu'elle eut été introduite dans les jeux, cette course précéda toutes les autres.

Tandis que les coureurs de stade imprimaient à leurs bras un mouvement très vif de va-et-vient pour accélérer leur course, les dolichodromes qui avaient besoin de soutenir plus longtemps leur effort tenaient leurs bras serrés au corps en portant les mains en avant, et c'est seulement à la fin de leur trajet qu'ils faisaient les mêmes mouvements que les autres coureurs. On peut reconnaître à cette attitude les diverses sortes de coureurs sur les monuments figurés.

D'autres particularités, d'où l'on a avec moins de raisons tiré également des moyens de distinction, sont la direction des coureurs qui est presque toujours de gauche à droite (fig. 2 et 4), très rarement de droite à gauche (fig. 3), et leur nombre qui varie entre 2 et 5.

Aucune partie de la Grèce n'a fourni un aussi grand nombre de dolichodromes que l'île de Crète; ce pays montagneux se prêtait peu à l'emploi des chevaux, aussi l'exercice continuel de la marche et le goût de la chasse y formaient d'excellents coureurs. Aux fêtes célébrées par Xénophon et les dix mille à Trébizonde, plus de 60 Crétois se présentèrent au concours de dolique.



Figure 6. — Vase du Musée de Berlin.

La course en armes.

Il existe plusieurs traditions sur l'origine de la course en armes, instituée d'abord à Némée, à Olympie en 520, et 20 ans après à Delphes; dans toutes, il s'agit d'une guerre irréconciliable et d'une grande victoire, après laquelle un soldat complètement armé serait venu annoncer cette heureuse nouvelle, au moment même où on se livrait au concours. Philostrate qui rapporte ces explications ne les admet pas; mais il attribue une signification symbolique à la course en armes : comme elle était toujours dans les jeux le dernier concours gymnique, elle devait indiquer que la trêve imposée aux Grecs pendant les grandes fêtes (olympia) était finie et qu'il fallait reprendre les armes; c'est pourquoi, primitivement, les coureurs portaient non seulement le bouclier, mais de plus le casque et les jambières, comme on le voit sur quelques vases peints. Plus tard, on ne conservera que le grand bouclier rond.

La course en armes était pratiquée uniquement par les adultes; aucun auteur ancien ne parle en

termes formels de la course armée de la longueur du stade, mais il est fréquemment question d'un diaule en armes. Philostrate rapporte qu'à Némée, il y avait plusieurs espèces de courses en armes en l'honneur des 7 chefs. Les meilleurs coureurs en armes venaient de Platée, en Béotie.

⁂

Il ne paraît pas que dans les temps héroïques les coureurs eussent l'habitude de s'oindre d'huile; ils portaient un léger vêtement autour des reins; à l'époque historique ils firent usage d'huile, et, depuis la quinzième olympiade, l'usage s'établit de courir entièrement nu. Comme les autres athlètes, les coureurs devaient tirer au sort, pour savoir lesquels d'entre eux entreraient simultanément dans l'arène, car ils ne devaient être que 4 ou 5 à la fois. Une épigramme mentionne cependant 6 dolichodromes luttant ensemble.

Les athlètes qui couraient simultanément constituaient une τάξις et, quand tous ceux qui avaient été admis au concours avaient couru une fois, les vainqueurs des diverses τάξεις étaient obligés de concourir de nouveau entre eux. Pour remporter le prix, il était donc souvent nécessaire d'entrer deux ou même un plus grand nombre de fois dans l'arène.

La rapidité des pieds était le seul moyen admis par les lois du concours pour disputer la victoire : il était donc interdit d'arrêter ses adversaires avec les bras, de les faire tomber ou de les retarder par quelque autre ruse. Il était défendu aussi de céder volontairement la victoire à ses adversaires. On veillait à ce qu'aucun athlète ne prît l'avance sur ses rivaux avant que la barrière ou la corde qui séparaient les athlètes de l'arène fût tombée. Pour remporter le prix il suffisait d'avoir devancé ses rivaux d'un seul pas.

Pollux dit que les athlètes portaient comme chaussures l'endromis, mais, dans les monuments figurés, les coureurs ont les pieds nus.

Les coureurs croyaient qu'un développement exagéré de la rate était préjudiciable et pratiquaient quelquefois des cautérisations dans la région de ce viscère, ou avalaient des médicaments qui passaient pour en diminuer le volume.



Figure 7. — Fragment de vase.

Les courses de jeunes filles

L'usage de la course à pied comme exercice pour les femmes remontait en Grèce aux siècles mythologiques, et il subsistait encore au temps de Pausanias qui en fait mention comme d'une chose connue. Les filles de Sparte consacraient une grande partie de la journée à la lutte, à la course, au saut et à d'autres exercices analogues.

On rapportait également à une époque très ancienne l'institution des concours de courses à pied qui avaient lieu dans le stade d'Olympie, où les jeunes filles, divisées en trois classes selon leur âge, disputaient entre elles les prix qui étaient décernés par les seize matrones, auxquelles était aussi commis le soin de broder le péplum que l'on consacrait à Junon tous les cinq ans. Les matrones pour rendre leurs décisions plus solennelles s'associaient un pareil nombre de femmes pour constituer un jury d'*agonothètes*, c'est-à-dire de juges de jeux. Le prix qu'elles décernaient aux victorieuses était une simple couronne d'olivier et une portion de la génisse qu'on avait immolée à Junon.

Les Eléens faisaient remonter l'institution des courses de femmes à Hippodamie; cette jeune femme, pour remercier Junon, déesse protectrice de l'union conjugale, du bonheur que lui donnait son hymen avec Pelops, choisit seize compagnes avec lesquelles elle établit ces jeux. On prétend que la première qui remporta la victoire fut Chloris, fille d'Amphion. Ce serait donc à la piété reconnaissante d'une épouse aimante et heureuse que seraient dus les concours de courses féminines.

Pausanias nous apprend que les filles qui remportaient le prix à Olympie avaient le privilège de placer leur image peinte dans le temple de Junon.

Sur la figure 12 on voit une jeune fille qui, si elle n'a pas remporté le prix, vient au moins d'y concourir ; elle montre à un homme, qui sans doute sort lui-même de la lutte, du pugilat, ou de quelque autre exercice gymnastique, la plante d'un de ses pieds blessée pendant la course; celui-ci lui indique du doigt la place qui a été déchirée par une épine ou meurtrie par un caillou.

Pausanias a décrit le costume des jeunes coureuses qui se disputaient le prix dans les *Héroéa*, c'est-à-dire dans les Jeux consacrés à Junon :

leurs cheveux flottaient sur leurs épaules, leur tunique était relevée un peu au-dessus du genou, leur épaule droite était découverte jusqu'à la poitrine (v. fig. 1); la jeune coureuse figurée en 12 ne ressemble qu'en un seul point à cette description de Pausanias : sa chevelure s'étend sur son cou et sur ses épaules, mais elle a une double tunique dont la seconde tombe plus bas que le genou et descend jusqu'au cou-de-pied.

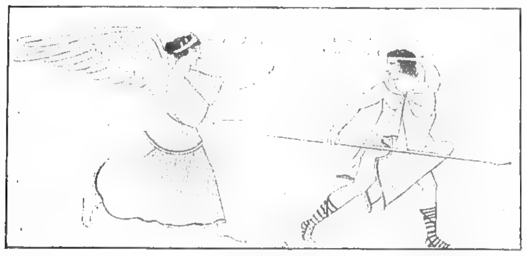


Figure 8. — L'aurore poursuivant Céphale.

Les Courses aux flambeaux.

Les courses aux flambeaux, les *lampadedromia*, ont fourni depuis Platon nombre de figures de rhétorique aux orateurs et aux écrivains; c'étaient en effet des spectacles admirablement organisés et d'un merveilleux effet.

Les lampadedromia étaient très anciennes en Grèce; il n'y en eut d'abord que 3 : l'une aux Panathénées, l'autre à la fête d'Héphaistos, la 3e à la fête de Prométhée. Ces courses n'étaient pas des courses d'un seul homme, c'étaient des courses collectives, des concours entre tribus. Il n'y avait que 5 tribus qui concouraient à la fois. Chaque tribu nommait un gymnasiarque, sorte de chef d'équipe, qui devait recruter parmi les membres de sa tribu une troupe de jeunes gens, les nourrir en vue de la course et les équiper à ses frais.

Le nombre de ces jeunes gens était assez élevé; 2 inscriptions, contenant des dédicaces de lampadéphores, donnent plus de 40 noms. Lysias dit qu'un gymnasiarque a dépensé pour les fêtes des Prometheia une somme de 12 mines.



Le soir de la fête, chacun des 5 gymnasiarques menait la troupe de sa tribu sur le terrain, la porte de Dipylon. La course se faisait sur la route d'Athènes à l'Académie; le point de départ était la muraille de la ville; le but à atteindre, l'autel de Prométhée, était distant d'un peu plus de 1000 mètres. Les 40 coureurs de chacune des 5 tribus qui concouraient étaient échelonnés sur la route, à 25 mètres l'un de l'autre; on avait ainsi 5 files de coureurs.

Au signal donné, le premier part, la torche allumée, la tenant de manière qu'elle ne s'éteigne pas; de toute sa vitesse il parcourt l'espace qui le sépare du second; celui-ci qui l'attendait saisit la torche et, s'élançant à son tour, la rend au 3e, et ainsi de suite jusqu'au 40e et dernier. Les choses se sont passées de même pour les 4 autres files.

Dans ce concours, ce qui avait surtout frappé les anciens, c'était cette rapide transmission de la torche qui se répétait 39 fois.

Il est probable que les coureurs étaient assez exercés pour que, fréquemment peut-être, dans les 5 files, la torche allumée arrivât presque en même temps au dernier coureur. L'intérêt était alors vivement excité quand ces 5 derniers coureurs

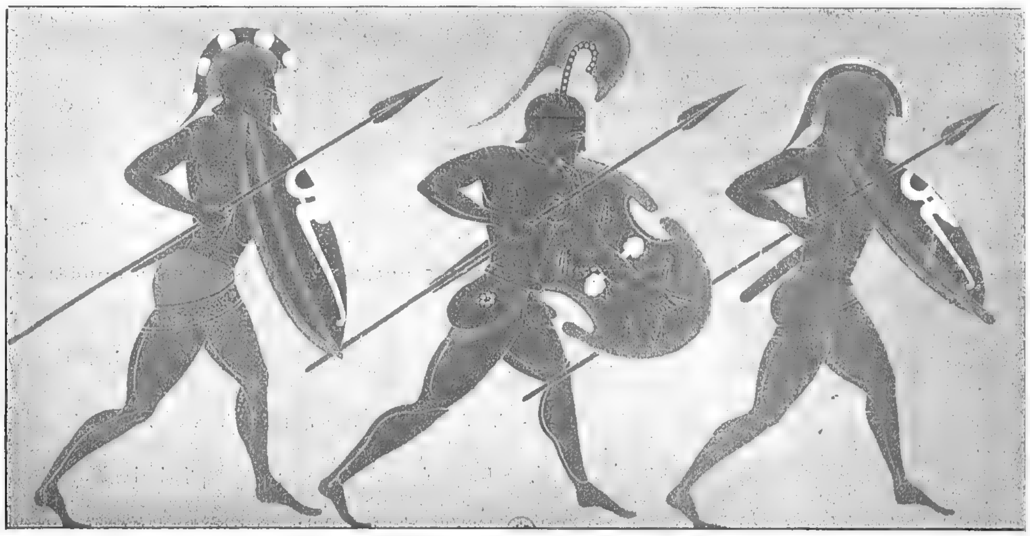


Figure 9. — La course en armes (vase du musée de Berlin).

s'élançaient pour parcourir les 25 mètres qui les séparaient du but. La victoire appartenait à celui qui, de sa torche enflammée, allumait le feu sur l'autel. Mais elle ne lui appartenait pas à lui tout seul, elle appartenait aussi à ses compagnons; chacun d'eux avait eu sa part dans l'œuvre commune, en portant rapidement sa torche sans la laisser s'éteindre, et en la remettant lestement et commodément au suivant.

C'était donc une victoire collective. Aussi, la tribu était-elle proclamée victorieuse avec celui qui était arrivé le premier.

Le coureur qui était arrivé le premier recevait comme récompense une amphore contenant 30 métrètes d'huile.

En cas de victoire, le nom du gymnasiarque était proclamé en même temps que celui de la tribu. La tribu pouvait témoigner sa reconnaissance au gymnasiarque en lui votant un éloge et une couronne; les lampadophores, de leur côté, offraient parfois une couronne à celui qui les avait menés à la victoire.

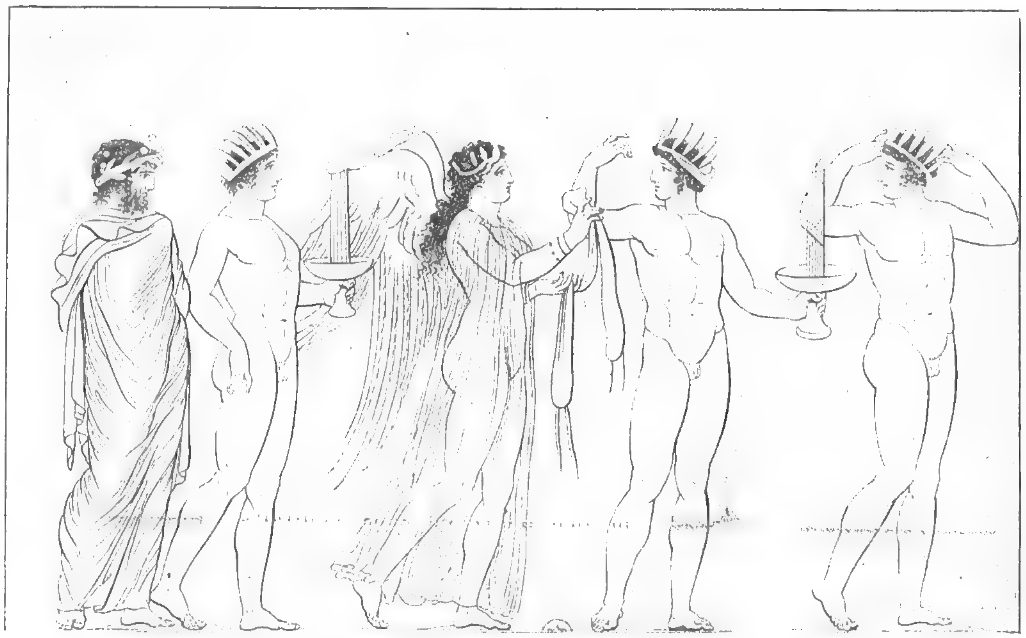


Figure 10. — La fin de la course aux flambeaux : la Victoire récompense le vainqueur.

Telle est la lampadedromie que les textes font connaître pour l'époque classique. Pausanias décrit une course toute différente : « A l'Académie, il y avait un autel de Prométhée; c'est de cet endroit qu'ils courent vers la ville en tenant des flambeaux allumés. Si le flambeau du premier arrivé est éteint, il ne peut prétendre à la victoire qui appartient au second arrivé; si le flambeau de celui-ci est éteint, la victoire est au troisième; si tous les flambeaux sont éteints, le prix n'est pas décerné. »

La course représentée par la planche se rapporte à la description de Pausanias. Le premier coureur arrivé au but n'a pu empêcher son flambeau de s'éteindre; désespéré, il l'a jeté loin de lui; son geste n'exprime que le dépit. Le second est déclaré vainqueur; le Génie, qui représente la victoire, lui attache au bras une bandelette. Le personnage vêtu d'une robe de magistrat est un juge du combat; la couronne qu'il porte paraît faite d'une plante marine, appelée *alga tinctaria*, parce que Corinthe était sous la protection particulière de Neptune. Les trois couronnes des jeunes gens sont de feuilles de palmier, et ressemblent à celles dont parle Apulée, qui dit que, pendant la cérémonie de l'initiation, il portait une couronne de palmier, dont les feuilles formaient comme des rayons autour de sa tête.

Après les lampadedromies à pied apparurent des courses semblables effectuées par des cavaliers aux fêtes des Panathénées. Cette lampas des cavaliers se faisait à la fin de la première des deux journées; elle est distincte de la lampadedromie à pied qui de temps immémorial se faisait entre l'Académie et la porte de Dipylon.

La course à cheval comprenait comme la course à pied la transmission de la torche. Platon le dit expressément au début de la « République ». Elle était certainement plus difficile à cheval qu'à pied; c'était donc un attrait de plus.

Quelle était l'origine et la signification de cette course au flambeau? C'est aux divinités qui se rattachent au culte du feu que les plus anciennes lampadedromies étaient consacrées : *Athénée*, *Prométhée*, *Hephraistos*.

Néanmoins de bonne heure des concours semblables furent institués en l'honneur des divinités qui n'avaient aucun rapport avec le culte du feu, telles que Hermès, Thésée, etc.

« On ne peut d'ailleurs pas affirmer que les courses aux flambeaux soient une création des Athéniens; on les trouve pratiquées dans un

très grand nombre d'autres villes grecques, à Corinthe, Sestos, Samos, Euménie, Thespis, Coronée, Lébaclée, à Larissa en Thessalie; et si nous connaissions mieux l'histoire des autres cités, nous verrions que dans la plupart la lampadedromie forme un des épisodes les plus goûtés des fêtes religieuses. » Alb. Martin.



Figure 11. — Satires et Ménades.

Fait bien remarquable, tandis que les peintres et les sculpteurs depuis la Renaissance jusqu'à nos jours quand ils veulent représenter la course donnent à leur sujet des attitudes de fantaisie, les Grecs ont su représenter la course avec des attitudes variées qui trouvent aujourd'hui leur consécration dans les plus récentes découvertes scientifiques et qui sont conformes aux figures du cinématographe. Les coureurs sont bien équilibrés, l'ensemble des rapports des membres et du tronc est respecté et le centre de gravité tombe en arrière du pied portant[1].

Il faut faire néanmoins une remarque : dans la course normale il y a opposition des bras aux jambes, c'est-à-dire que, pendant que le pied gauche se porte en avant, le bras gauche oscille en arrière; pendant que le pied droit se porte en avant, le bras droit oscille en arrière (fig. 5).

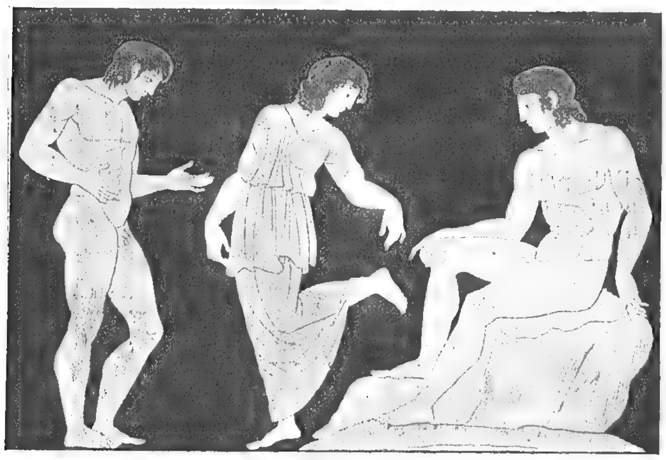


Figure 12. — Après la course : le pied meurtri.

Sur un certain nombre d'amphores on voit des athlètes courir à l'*amble*, c'est-à-dire que les bras et les jambes homonymes sont tous deux soit en avant, soit en arrière, au lieu d'être en sens contraire comme dans la course normale. Ce genre de course n'a rien d'antiphysiologique, mais il n'existe guère de nos jours.

D'une façon générale, sans la photographie instantanée, les artistes hellènes avaient vu juste.

Il n'est pas téméraire de penser que cette acuité du sens de la vue, les Grecs la devaient en grande partie à leur système d'éducation qui donnait une place si large aux exercices du corps, à l'éducation des muscles. Eduquer les sens de l'homme est faire œuvre éminemment scientifique; car des sens affinés au service d'une intelligence aiguisée sont de merveilleux moyens d'investigation. Les Grecs l'avaient bien compris.

De nos jours les pédagogues rayent des programmes d'enseignement l'étude de l'antiquité; ils croient faire œuvre de progrès. Combien cependant cette Grèce antique, mère de notre civilisation, pourrait nous donner encore de leçons de poésie, d'art et de sagesse.

P. Desfosses.



Figure 13. — Vase et détail du vase.

1. Lire à ce sujet : P. Richet. — « La figuration artistique de la course ». *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, Juin-Juillet, pp. 214 et 304.

VARIÉTÉS

Un tour du monde.

Le professeur Lannelongue quitta Paris le 19 Octobre 1908 pour faire un voyage autour du monde qui dura près d'une année. En cours de route, il saisit toutes les occasions pour dire aux hommes influents, jaunes ou blancs, des pays traversés tout le bien qu'il pensait du beau pays de France.

Revenu parmi nous, il crut faire œuvre aussi utile et non moins patriotique en nous communiquant ses impressions de voyage.

Dans le livre qu'il vient de publier[1], livre qui devrait être entre les mains de tous les Français qui s'intéressent à l'avenir de leur pays, chaque description dénote un don d observation remarquable, chaque page révèle une profonde expérience des êtres et des choses, chaque ligne reflète l'amour du sol natal. Le professeur Lannelongue a voulu savoir ce qu'on pensait de la France dans le monde, étudier de près notre empire colonial indo-chinois, et faire connaissance avec le Japon, devenu grande puissance. Pour remplir ce triple but, le professeur Lannelongue était bien la personnalité indiquée : médecin et homme politique, il sut discerner admirablement ce qu'il fallait voir et ce qu'il fallait entendre, pour que son jugement, forcément rapide, conservât néanmoins toute sa valeur.



Figure 1. — Un village lacustre du Tonlé-Say.

Qui lira le livre d'un bout à l'autre se rendra à l'évidence : l'estime dont jouit une nation ne repose pas sur ses vertus, mais sur la valeur matérielle et morale de ses forces de terre et de mer. Cette préoccupation de la force armée, le professeur Lannelongue va la trouver partout sur sa route : aux Indes, au Tonkin, en Chine, au Japon, aux Etats-Unis, et il constate que la puissance militaire a sa répercussion sur la manière dont on traite les citoyens d'un pays à l'étranger.

Les Indes néerlandaises obtinrent toute la sympathie du voyageur. Il les quitta avec regret, sentiment qu'il déclare n'avoir pas éprouvé en s'éloignant de l Inde anglaise. « Ce qui nuit à l'Inde, dit-il, c'est son immense étendue, c'est sa monotonie et sa platitude. Les monuments eux-mêmes respirent la tristesse indéfinissable des choses mortes, des générations retournées au néant. L humanité, malgré son grouillement véritable, y offre quelque chose de fatigant et de pénible. Ces deux cents millions d'hommes au cerveau inerte ne se rendent aucun compte de leur force possible; ils acceptent sans murmurer une condition avilissante, et même l'effroi de la famine ne parvient pas à les galvaniser. »

A Saïgon, le professeur Lannelongue fut frappé par l'aspect bruyant que la ville revêt le soir. Cette vie tapageuse et nocturne contraste étrangement avec le calme des villes coloniales anglaises ou hollandaises, et la comparaison n'est, certes, pas à notre avantage. Ayant visité l'Institut Pasteur, dirigé par le Dr Yersin, il écrit : « On y travaille avec profit, mais il y aurait mieux à faire. Il n'y a aucun laboratoire digne de ce nom. Le besoin d'argent se fait sentir. » C'est une phrase qui, en Indo-Chine, sera répétée souvent.

De Saïgon, le Dr Lannelongue se rendit à Pnom-Penh. Cette ville possède un palais dont une cour est ornée d'une statue équestre du roi Norodom qui a son histoire : « C'était, à l'origine, une image de Napoléon III destinée à la ville de Cherbourg. Survinrent la guerre et la capitulation du 2 Septembre 1870. Cherbourg ne voulut plus entendre parler d'un



Figure 2. — Empereur d'Annam.

1. Prof. O.-M. Lannelongue. — « Un tour du monde », un volume in-8° de 350 pages, avec 112 reproductions photographiques. (Larousse, éditeur. Prix : 6 francs.)



Figure 3. — Les danseuses de Sisowath, roi du Cambodge.

monument en l'honneur de l'homme de Sedan. Après plusieurs avatars, la statue vint s'échouer au Cambodge, préalablement décapitée et ornée de la tête de Norodom... »

Pour visiter les célèbres et grandioses ruines d'Angkor, le Dr Lannelongue remonta ensuite en chaloupe le Toulé-Sap, aux rives charmantes parsemées de villages lacustres. Mais ce voyage fluvial faillit lui être funeste; au moment de débarquer, le nouveau président de l'Académie de médecine glissa entre deux canots et s'enfonça dans les eaux miroitantes sans que personne ait pu s'apercevoir de sa détresse. Heureusement pour lui et pour nous, il put s'agripper au rebord des embarcations et attendre que sa filleule et son neveu le tirassent de cette position fâcheuse.

De retour à Pnom-Penh, le Dr Lannelongue visita l'hôpital, la maternité « irréprochable », l'hôpital chinois et le dispensaire où plusieurs des fils du roi et des princesses sont assistants. Il se rendit ensuite à la crémation d'un grand du royaume, présidée par le roi Sisowath qui offrit des cigares et du champagne à ses invités avant de mettre le feu au bûcher. Le lendemain, dîner à la table du roi du Cambodge, et remise gracieuse de décorations. Dans la salle de danse, une fête fut donnée en l'honneur du retour de France des princes Monivong et Souphanuvong et de la présence du professeur Lannelongue.

Le 7 Janvier, les voyageurs sont reçus par l'empereur d'Annam, âgé de 8 ans. Engoncé dans une robe mandarine, à tel point surchargée de broderies d'or qu'elle ressemble à une carapace, le jeune souverain lit ou plutôt chante son souhait de bienvenue au Dr Lannelongue; puis tous les vieillards ou hommes mûrs présents à la cérémonie se prosternent, le front contre terre, devant l'enfant inconscient et immobile.

Malgré l'accueil qui lui fut réservé, le Dr Lannelongue s'aperçut de l'hostilité de l'esprit annamite à notre égard, et il nous avoue que la situation intérieure de l'Indo-Chine n'est pas bonne. « Si on continue, dit-il, à appliquer un régime fiscal qui a soulevé tant de haine et à ne témoigner à l'indigène qu'indifférence et dédain absolu pour ses besoins réels, on aboutirait à l'insurrection et cette œuvre si belle, qui nous a coûté tant d'argent et surtout tant de sang généreux, serait compromise à jamais. » Ces mêmes paroles m'ont été répétées à Paris par un jeune Annamite, M. Try-Do-Huu, juge indigène, et j'ai compris que ses compatriotes exaspérés ne supporteraient plus longtemps notre joug si des mesures de détente n'étaient prises à bref délai.

A Hanoï, le Dr Lannelongue déclina une invitation à rendre visite au fameux Dé-Tham. Bien lui en prit, car, le jour même, l'enlèvement secret du bandit était décidé par le gouverneur. Naturellement, prévenu par les émissaires qu'il possède jusque dans les bureaux du résident supérieur, le Dé-Tham prit la fuite, et si le président de notre Académie de Médecine eût été moins bien inspiré, le chef pirate l'eût emporté comme otage, ligotté et suspendu à des bambous portés par quatre bandits.

A Singapour, les voyageurs prirent contact avec le monde jaune et constatèrent que « là où le Chinois s'installe, le commerce indigène s'étiole et meurt; c'est un accaparement dont on n'a pas idée, une sorte d'aspiration qui fait le vide autour d'elle. Ils visitèrent ensuite Hong-Kong, admirablement disposée en gradins sur les pentes verdoyantes d'un pic; Canton, immense ville marchande; la grande cité populeuse de Fou-Tchéou; Shang-Haï, métropole commerciale.

Puis ils gagnèrent Nankin et remontèrent le Yang-Tsé Kiang ou fleuve Bleu, d'où le chemin de fer les

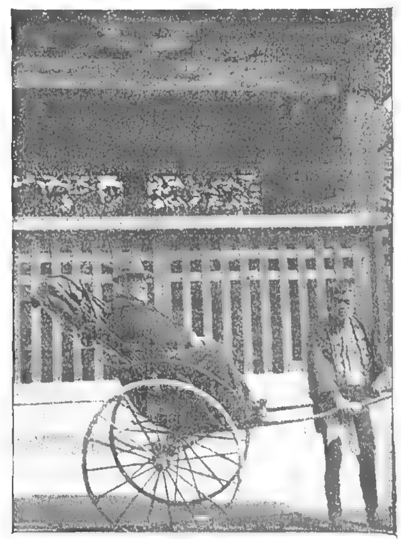


Figure 4. — En kurumaya.

ramena vers le Pé-Tchi-li et Pékin, où le Dr Lannelongue fut reçu à l'Université, établie en 1904.

Au cours de cette vaste randonnée, le médecin fut fortement surpris de constater que le dédain formidable du Chinois à l'égard des lois d'hygiène n'a aucune répercussion sur la santé publique. Il croit en trouver la raison principale dans la sobriété du Chinois et dans son régime alimentaire. Tout est cuit ou bouilli, même la salade, et on ne boit que du thé. Il n'y a ni nappes, ni serviettes, et, le repas achevé, toute la vaisselle est plongée dans l'eau bouillante. L'infection puerpérale est également très rare, car la femme accouche toute seule ; personne ne la touche, pas même pour extraire le placenta. La mère nourrit elle-même pendant deux ou trois ans, le biberon est ignoré ; aussi la mortalité infantile est très minime.

Le Dr Lannelongue nous donne également une étude très intéressante et très détaillée du caractère du Chinois.

Mou et irrésolu, son indifférence va jusqu'à l'impassibilité. « Dans Queen's Road, en examinant une porcelaine, mon lorgnon tombe dans un baquet plein d'eau. Un gros Chinois assis tout à côté ne bronche ni ne sourcille... Il me laisse barbotter jusqu'à ce que je retrouve l'objet. » Mais le Chinois est intelligent, et l'évolution des idées et des mœurs, lente et pesante à ses débuts, va s'accélérant. La nécessité de la force militaire surtout éclate à tous les yeux depuis les guerres sino- et russo-japonaises.

Après la poussière et les oripeaux de la Chine, le Dr Lannelongue éprouva une grande satisfaction à visiter les villes japonaises, où tout est propre, net et ordonné. « On ressent je ne sais quel bien-être, écrit-il, à circuler au milieu de cette foule attrayante où chacun, jusqu'au plus pauvre, prend assurément chaque jour son bain chaud... » Heureux pays que le Japon! Parlant du caractère japonais, il constate que « le matérialisme, favorisé par la prospérité économique, suite naturelle des succès militaires, est en progrès ; mais ce changement n'a pas pénétré la race, qui reste en possession de ses qualités maîtresses : caractère chevaresque, courtoisie, esprit de tolérance ».

A Tokyo, le Dr Lannelongue fut reçu par l'empereur Mutsu-Hito, puis à l'Université de Meno, par le recteur baron Hamao, entouré des doyens des



Figure 5. — Une maison de thé, à Shang-Haï.

Facultés. Les médecins de la capitale lui offrirent une réception charmante dont il emporta une excellente impression, et il est convaincu qu'il suffirait de nous rapprocher davantage des Japonais pour créer des relations meilleures. « De tous les Européens, c'est nous Français qui sommes les moins antipathiques aux Nippons. » En tout cas, sur plus d'un point le Japon peut nous servir d'exemple.

Le Japon est le maître incontesté de l'Extrême-Orient, parce qu'il dispose d'une *puissance matérielle*, « cette force sans laquelle le droit n'est rien ». Il possède en outre une *morale directrice* et « les vertus nippones sont d'une valeur éternelle : mariage jeune, amour de la famille et des enfants, adoption, esprit de discipline, pauvreté, sobriété, dévouement pour l'empereur et la patrie. » Le travail est la règle au Japon, on n'y connait ni le mendiant, ni le snob adonné aux plaisirs. L'épargne n'y est pas en honneur parce que la richesse d'enfants passe avant la richesse d'argent.

Après avoir visité les principales cités du Japon, le Dr Lannelongue fit une excursion de huit jours en Corée, où il constata que les étrangers sont obligés de lâcher pied devant l'envahissement des Nippons. A Séoul, il fut introduit auprès de l'empereur de Corée, qui ne sort jamais de son palais et ne peut recevoir personne en dehors de la présence du résident japonais ; le vicomte Soné.

Ayant passé près de six mois en Extrême-Orient, le Dr Lannelongue s'embarqua sur *l'Empress of China* et débarqua à Vancouver le 29 mai d'où il gagna Chicago par le *Canadian Pacific Express*. Il visita ensuite les chutes du Niagara et la célèbre *grotte des vents*, avant de se rendre à Montréal et à Québec où il reçut un accueil chaleureux des membres de la municipalité et du corps médical. Il quitta le Canada très rassuré sur l'avenir des Canadiens français, dont les familles, d'une extraordinaire fécondité, ont des mœurs exemplaires ; et persuadé que l'immigration française y trouverait des éléments de prospérité.

Le professeur Lannelongue, avant de s'embarquer pour la France, visita encore avec soin les villes de Boston, Philadelphie et New-York.

Les voyages instruisent la jeunesse, surtout les voyages entrepris par les hommes expérimentés. Ecoutons donc et efforçons-nous de suivre les sages conseils du professeur Lannelongue : « Adonnez-vous, nous dit-il, aux choses militaires ; ne vous en désintéressez jamais. Que chacun de vous fortifie son âme et ses muscles, songe au mariage jeune, réduise l'amour à des proportions moins excessives, envisage sans trembler la famille nombreuse et la guerre possible. Ne nous imitez pas dans notre goût excessif de l'épargne ; que votre vie intense soit faite de labeur, mais aussi de satisfactions morales, goûtées dans une existence large, au sein du foyer. »

G. Schreiber.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Jeanbrau, agrégé libre, est chargé d'un cours clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de médecine.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Dambrin, agrégé, chargé d'un cours de médecine opératoire, est nommé, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux de médecine opératoire.

Un congé, jusqu'au 30 Avril 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. Baylac, agrégé, est chargé, jusqu'au 31 Avril 1911 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Imbert, du 3e régiment d'artillerie coloniale, à Toulon, est désigné pour remplir provisoirement les fonctions de professeur adjoint d'anatomie chirurgicale à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — M. Ombrédanne passe de Saint-Louis (service de chirurgie de Hérold), à l'hôpital Bretonneau, en remplacement de M. Villemin mis en disponibilité.

M. Cunéo passe à l'hôpital Saint-Louis (service de chirurgie de Hérold).

Hôpital Laënnec (service des tuberculeux). — M. LÉON BERNARD, professeur agrégé, fait, tous les matins à 10 heures, au lit du malade, un enseignement pratique d'auscultation et d'examen de la poitrine. Le vendredi, examens radiologiques, par M. MAINGOT.

Hôpitaux de Lille. — Les prix accordés chaque année, par l'Administration des Hospices de Lille, aux externes qui se sont signalés par leur tenue et leur zèle, ont été, pour 1910, attribués ainsi qu'il suit : *Prix de 100 francs* : MM. Paul LAURENT, LEPAN, DEBEYRE. *Prix de 50 francs* : MM. ANDT, LEBORGNE, Georges LAURENT, SIAUWE, G. LECLERQ, COLPAERT, MESSEMACKER, BATHIAT, ISRAEL, HALLEZ, DEKESTER, GUILBERT, CLAIR, BERNARD.

Hôpitaux de Toulouse. — M. Baudet, chef de clinique, est nommé chirurgien, et M. Sorel, médecin des hôpitaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : MM. Carnot, Mesnil, à Paris; Fauqué, à Mauvezin (Gers); Mossel, à Trie (Hautes-Pyrénées); Vallée, à Alfort (Seine); Yver, à Flers (Orne); Malteste, à Ruffec (Charente); Imbert, à Castellane (Basses-Alpes); Prouvost, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Le budget de l'Assistance publique. — Le budget de l'Assistance publique, pour 1911, se présente ainsi : service propre, 51.003.021 francs; compte d'ordre, 6.097.949 francs; bureaux de bienfaisance, 3.575.664 fr.; fondations, 2.887.932 francs; budget extraordinaire, 17,570.248 francs. Au total : 81.134.814 francs.

Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. — Voici le nouveau bureau de cette œuvre :

Président d'honneur : M. Bucquoy; président : M. Lucas-Championnière; vice-présidents : MM. Ducor et Vimont; secrétaire général : M. Granjux; secrétaire général adjoint : M. Berruyer; secrétaires des séances : MM. Chancel et Chapon; trésorier : M. Butte.

Réhabilitation du Dr Boileux. — La 8e chambre de la Cour d'appel vient de prononcer la réhabilitation du Dr Boileux qui avait été condamné en 1895, par la Cour d'assises de la Seine, à cinq ans de réclusion pour avortement.

L'orchestre médical. — *L'Orchestre médical* organise une grande soirée artistique, à la salle Gaveau, rue La Boëtie, pour le 2 Février, au bénéfice de la *Maison du Médecin*.

Cette soirée présentera ce caractère unique que le programme sera entièrement exécuté par des médecins, ou des membres de la famille médicale.

L'orchestre comprendra 80 exécutants, tous médecins, sous la direction de M. Busser, chef d'orchestre à l'Opéra.

Mlle Daumas, de l'Opéra; Mme Vaucaire; M. Coville, interpréteront des mélodies de Grieg, Schumann, Franck, etc., des airs d'opéras accompagnés à l'orchestre ou à l'orgue; celui-ci sera tenu par Mme Chéron; Mlle Laskine, premier prix du Conservatoire, fera également applaudir son joli talent.

M. Paul Mounet dira un à-propos composé spécialement par M. Montoya, et celui-ci interprétera une pièce d'ombres, dont il est l'auteur.

Enfin, dans un intermède de micro-cinématographie médicale, MM. Kolbé et Comandon, feront défiler leurs films les plus curieux sur la physiologie et la microbiologie.

Le programme sera illustré par M. Colin.

Le prix des billets est de 10 fr., 5 fr., 3 fr., et 1 fr. On peut retenir ses places, soit salle Gaveau, soit à la « Maison du Médecin », 32, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Auxerre (Yonne) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 7 Mai 1909. Le traitement alloué est fixé à 4.500 francs.

Les candidats ont un délai, expirant le 2 Février 1911, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Loubrieu, à Paris, et de M. Tafforin, à Poitiers.

CONCOURS

Prix de la Faculté. — Sujet du *Prix Saintour*, pour 1911, *Pancréatites*.

Sujet du *Prix Corvisart*, pour 1911. *Hépatite tuberculeuse*.

Sujet du *Prix Behier*, pour 1912, *Syphilis rénale*.

Médecin des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à six places de médecin des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 27 Février 1911, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 40.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, du lundi 23 Janvier au samedi 4 Février inclusivement.

Internat. — ORAL. — *Séance du 18 Janvier. — Ligaments extérieurs passifs de l'articulation du genou. — Signes et évolution de l'hémorragie cérébrale à début apoplectique.* — Ont obtenu : MM. Duter, 14; Grandjean, 12; Buc, 16; Mignot, 14; Achard (P.), 14; Fitte, 13; Faveret, 11; Schoop, 14; Lévi-Franckel, 13; Netter (R.), 13.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Duter, 14 + 20 = 34; Grandjean, 12 + 17 = 29; Buc, 16 + 21 = 37; Mignot, 14 + 25 = 39; Achard (P.), 14 + 20 = 34; Fitte, 13 + 20 = 33; Faveret, 11 + 15 = 26; Schoop, 14 + 18 = 32; Lévi-Franckel, 13 + 19 = 32; Netter (R.), 13 + 21 = 34.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er Février, à 1 heure. — M. BUGEAU : De l'anesthésie générale en oto-rhino-laryngologie ; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. JACOULET : Les épithéliomas kystiques de la glande mammaire ; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 2 Février, 1 heure. — M. M. VILLANDRE : Anévrisme de l'artère hépatique ; MM. Chantemesse, Ribemont-Dessaignes, Chauffard, Jeannin. — M. YATROU : Etudes sur les grossesses gémellaires dans des utérus doubles ; MM. Ribemont-Dessaignes, Chantemesse, Chauffard, Jeannin. — M. DE BRUNEL DE SERBONNES : Les poussées évolutives de la tuberculose pulmonaire chronique ; MM. Chauffard, Chantemesse, Ribemont-Dessaignes, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 Janvier 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie). Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Guillain, Léon Bernard. M. Gaucher, censeur; M. André Jousset, suppléant.

Mardi 31 Janvier 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Laënnec : MM. De Lapersonne, Lenormand, Chevassu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Laënnec : MM. Quénu, Lecène, Terrien. M. Achard, censeur; M. Rathery, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Maillard, suppléant.

Mercredi 1er Février 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Legueu, Grégoire. — 3e, (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Macaigne, Jean Camus. — 2e (2e série) : MM. Roger, Desgrez, Mulon. — 2e (3e série), MM. Gley, Branca, Zimmern. M. Gaucher censeur; Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Laënnec : MM. Delbet, Aug. Broca, Proust. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Pierre Marie, Sicard, Léon Bernard. M. Marfan, censeur ; M. Guillain, suppléant.

Jeudi 2 Février 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rouvière, Chevassu. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Desgrez, Brumpt, Roussy. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley, Maillard. — 2e (2e série) : MM. Retterer, Langlois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Rémy, Demelin, Lecène. — 3e, Oral (Première partie), 3e série : MM. Thiéry, Brindeau, Lenormant. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Wurtz, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Gilb. Ballet, Chassevant, Richaud. M. Achard, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 3 Février 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Proust, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur ; M. Guillain, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. André Léri, suppléant.

Samedi 4 Février 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Widal, Roussy. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Chantemesse, censeur; M. Claude, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

On demande un médecin parlant, si possible, allemand, pour assurer le service médical du sanatorium de Gorbio (Alpes-Mar.), jusqu'à fin Avril. S'adr. au sanatorium.

Docteur en médecine, 27 ans, licencié en droit, ancien méd. aide-major, ancien interne des hôp. de Nantes et des asiles d'aliénés de Paris et de Clermont, cherche à Paris ou en banlieue, place de médecin-adjoint, d'assistant ou même d'interne dans *clinique* ou *maison de santé*. Ecrire *P. M.*, n° 426.

Poste médical, 2 h. de Paris, pas de médecin. Aucune indemnité. Subvention de 300 fr. Ecr. *P. M.*, n° 427.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise Brûlures en quelques jours ; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise Ulcérations muqueuses et cutanées
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES MÉSAVENTURES D'UN CRYPTORCHIDE NEURASTHÉNIQUE

Les neurasthéniques sont vraiment des gens difficiles à contenter et leurs exigences sont souvent abusives. Un arrêt rendu le 13 juin 1910 par la Cour d'appel de Bordeaux nous en fournit une nouvelle preuve.

M. H... est cryptorchide. Pendant de longues années, il a supporté, sans trop en souffrir, son infirmité qui, d'ailleurs, il le reconnaît lui-même, ne l'empêchait pas d'avoir des relations sexuelles normales. Il ne lui manquait que les apparences de la virilité.

Beaucoup sans doute se seraient contentés de son sort; M. H... n'en était pas satisfait.

Plus exigeant que le chien de la fable, il voulait avoir à la fois la proie et l'ombre. Il ne lui suffisait pas de détenir le pouvoir; il désirait encore être paré de ses attributs, dont l'absence le rendait neurasthénique.

Peut-être songeait-il à convoler en justes noces et craignait-il de voir nos modernes tribunaux reprendre la jurisprudence du Parlement de Paris qui, le 8 Janvier 1665, rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparents, et déclara que sans eux on ne pouvait contracter mariage.

Or, tout ce que la jurisprudence exige, c'est que le sexe de chacun des époux soit reconnaissable et qu'il diffère de celui de l'autre conjoint. Civ. cass., 6 avril 1903, D. 1904. 1. 393.

Quoi qu'il en soit, il vint demander au Dr V... de compléter l'œuvre de la nature. Le Dr V... s'y employa de son mieux. Malheureusement, le chirurgien ne découvrit pas, comme il l'avait espéré, en haut du canal inguinal, les testicules égarés. Devait-il en poursuivre la recherche jusque dans l'abdomen de son client? Il ne le pensa pas, estimant, non sans raison, que cette grave opération n'était pas en rapport avec le but à atteindre. Devait-il donc annoncer à M. H... l'échec de sa tentative? C'eût été, sans aucun doute, rendre plus aiguë sa neurasthénie.

Il se décida, après réflexion, à introduire dans les bourses du patient, et sans l'en prévenir, des testicules postiches. Tout était donc pour le mieux; les postiches remplissaient parfaitement leur office, et le bonheur de M. H... eût sans doute été parfait si, par suite d'une indiscrétion, il n'avait pas été mis au courant de la supercherie.

Toutes ses illusions disparurent alors; il ne voulut pas continuer à se parer d'ornements qui ne lui appartenaient pas et exigea du docteur V... qu'il fît disparaître les traces de son intervention. En même temps, il lui intentait une action en dommages-intérêts.

Le Tribunal, puis la Cour ont estimé qu'on ne pouvait imputer au Dr V... ni une négligence ni une imprudence coupable, et, qu'au contraire, il avait agi comme sa conscience et son expérience le lui commandaient.

Cette solution n'est évidemment pas de nature à guérir la neurasthénie de M. H... Elle n'en est pas moins tout à fait juridique et conforme à la jurisprudence.

H. Montal.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Un médecin appelé par un patron à donner ses soins à un ouvrier victime d'un accident de travail peut-il fixer librement le montant de ses honoraires ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Aux termes de l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898, modifié par la loi du 31 Mars 1905, *dans le cas où la victime de l'accident fait choix elle-même de son médecin*, le chef d'entreprise ne peut être tenu des frais médicaux que jusqu'à concurrence de la somme fixée par le juge de paix, conformément à un tarif qui a été établi par le décret du 30 Septembre 1905. Mais ce tarif n'a d'application que dans le cas qu'il prévoit, c'est-à-dire quand l'ouvrier blessé choisit lui-même son médecin. Si, au contraire, le médecin est choisi par le chef d'entreprise (ou par l'assureur), celui-ci ne peut se prévaloir des prix indiqués au tarif et est soumis au droit commun.

H. Montal.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 7 Janvier 1911.

Monsieur le Directeur de *La Presse Médicale*.

Je lis dans *La Presse Medicale*, numéro du samedi 7 Janvier 1911, article de M. A. Gouget sur « L'exsufflation des épanchements pleuraux », page 12, colonne 1 : « Enfin, Mosny et Stern ont montré que, seule, l'introduction d'air dans la plèvre rendait possible l'écoulement du liquide dans certaines pleurésies bloquées. »

Laissez-moi vous dire qu'il y a là, de la part de l'auteur, une erreur d'attribution. MM. Mosny et Stern ont, au contraire, bien montré (*La Presse Médicale*, 1909, p. 889) que je suis le premier à avoir indiqué qu'il existait des pleurésies imponctionnables sans le secours d'entrée d'air dans la plèvre (*Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, 1906, p. 561).

Quant à la technique de M. Holingren, pour évacuer les épanchements pleuraux, technique que l'auteur de l'article cite tout au long et qui peut se résumer en deux mots « siphonage et insufflation » (*exufflation*, dit-on en allemand), elle est décrite tout au long également sous mon nom et celui de mon ancien interne M. Foix dans les *Bulletins de la Société médicale des hôpitaux*, 1906, p. 925, et reproduite avec une figure dans le *Journal de clinique médicale et chirurgicale* du 10 Novembre 1906.

Il n'y a donc, dans la technique de M. Holingren, rien qui lui appartienne en propre, mais il a écrit en allemand, et en l'*année 1910*, ce qui certainement est de nature à attirer tout particulièrement, sur cette méthode, l'attention du public médical.

Avec prière de vouloir bien insérer ma lettre pour les lecteurs de *La Presse Médicale*, je vous prie, Monsieur le Directeur, de croire à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. Dufour,
Médecin des hôpitaux de Paris.

Voici la réponse de notre collaborateur :

Monsieur le Directeur,

Accordons à chacun ce qui lui appartient. M. Dufour — que je n'ai d'ailleurs pas oublié dans mon article — revendique la paternité des pleurésies bloquées. C'est entendu; je la reprends à MM. Mosny et Stern pour la lui attribuer. Quant à M. Holingren, ce qui lui appartient en propre, c'est la susbtitution *systématique, dans tous les épanchements pleuraux*, de l'insufflation d'air à l'aspiration. On peut discuter cette pratique, mais elle est bien sienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. Gouget.

LIVRES NOUVEAUX

Vincenzo Neri. — *Les dysbasies psychiques*. 1 vol in-8° de 93 pages ; avec 21 planches hors texte, 1910. Prix : 5 fr. (A. Garagnani, édit., à Bologne.)

Sous le nom général de dysbasies psychiques, l'auteur comprend les troubles de la marche dus à des causes psychiques, tels que les algies, pseudoataxies, chorées, astasies-abasies hystériques, les baso-phobies les tics de la marche, les états d'excitation ou de dépression psycho-motrice, la démence précoce, l'idiotie. Tous ces troubles, M. Neri les a étudiés avec un soin minutieux en les saisissant d'une part au cinématographe, et en les enregistrant également par des empreintes des pieds.

Il parvient ainsi à nous mettre sous les yeux dans les nombreuses planches qui illustrent son ouvrage une représentation exacte et durable de ces divers désordres moteurs.

Et la comparaison de ces témoignages iconographiques est singulièrement instructive. C'est ainsi que, si nous mettons en regard les images des dysbasies par troubles organiques, sciatique, hémiplégie, ataxie et celles des mêmes types simulés par l'hystérie, nous constatons que jamais ces derniers

ne copient fidèlement ceux-là et que, d'une façon générale, le trouble hystérique apparait toujours comme incomplet, inexact, paradoxal et fantaisiste.

L'auteur étudie ensuite les troubles émotifs de la démarche, il fixe surtout son attention sur l'abasie trépidante sénile. C'est la difficulté du premier pas, c'est une espèce de bégaiement, une sorte d'ataxie émotive qui caractérise ce trouble de la démarche sénile.

Il analyse ensuite au cinématographe les mouvements brusques coordinés et intermittents des tics avec la gesticulation lente, incoordinée et amorphe des chorées.

L'excitation psycho-motrice révèle encore sa large gesticulation par la marche en extension et à grands pas, tandis que la dépression traduit son rétrécissement moteur par la marche en flexion et à petits pas. Contrairement à ce qui se passe chez ces deux types de malades, où les mouvements sont en rapport logique avec l'état mental, dans la démence précoce au contraire, on constate une asynergie entre les diverses parties du corps qui décèle la dissociation mentale qui est la base de la démence précoce.

De même chez les idiots, la démarche, quoique variable, offre comme caractère constant la désharmonie centrale des fonctions mentales.

On voit, par ces brèves indications, combien sont nouveaux et instructifs les résultats obtenus par M. Neri. Ils possèdent non seulement un intérêt de physiopathologie, mais aussi une haute utilité pratique, car en maintes circonstances douteuses, ils permettront de préciser cliniquement un diagnostic différentiel. C'est pourquoi notre collègue italien a droit aux vifs remerciements et aux sincères félicitations de tous les neurologistes.

P. Hartenberg.

M. Wolf et F. Fleischer. — *Nova Therapeutica.* 1 vol. in-8°, de 611 pages, cartonné. Prix : 5 marks. (Gustav Braunbeck et Gutenberg-Druckerei, Aktiengesellschaft, Berlin.)

La « nova therapeutica » énumère, classés dans un ordre rationnel, par groupes d'indications dominantes (anesthésiques, antipyrétiques, cardiaques, etc., etc.), les plus usuels des nouveaux médicaments pour la plupart spécialisés avec l'adresse du fabricant, les caractères analytiques essentiels, les doses et les indications. Elle donne ainsi au praticien, le moyen de trouver facilement quel médicament nouveau pourrait rationnellement être essayé dans les cas où les médications traditionnelles ont échoué. Il est intéressant de noter que le prix de vente est indiqué pour un bon nombre de ces produits.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2274. — **F. Pinkus.** — Haut-und geschlechts krankheiten. 1 vol. in-8°, de xi-272 pages avec 68 figures. Prix : 7 marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2275. — **P. Janet.** — L'État mental des hystériques. 2e édition. 1 vol. gr. in-8°, de viii-708 pages, avec figures. Prix : 18 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2276. — **Thiellé.** — Effluvation bi-polaire de haute fréquence et de haute tension et tuberculose pulmonaire a différentes périodes. 1 vol. gr. in-8°, de 208 pages. (*Camille Robbe*, éditeur à Lille.)

2277. — **F. Bosc.** — Précis d'alimentation du nourrisson : *Allaitement et sevrage; consultations de nourrissons.* 1 vol. in-16, de 258 pages, cartonné toile. 3 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris ; *Coulet et Fils*, éditeurs à Montpellier.)

2278. — **P. Merklen et J. Heitz.** — Examen et séméiotique du cœur. t. II. *Le rythme du cœur à l'état normal et pathologique. Quatrième édition entièrement refondue.* 1 vol. petit in-8°, de l'Encyclopédie des aide-mémoire de 190 pages, avec 38 figures. Prix : 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2279. — **V. Audibert.** — Le processus Eberthien : *Qu'est-ce que la fièvre typhoïde?* 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des aide-mémoire*, de 176 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2280. — **M. Herrera-Vegas et J. M. Jorge.** — Los Transplantes tendinosos en el tratamiento de la paralisis infantil. 1 vol. grand in-8° de 165 pages, avec 40 figures. (*Cie Sud-Americana de Billetes de Banco, à Buenos-Aires.*)

2281. — **L. Camous et O. Spindler.** — Les techniques du 606 et de la réaction de Wassermann. 1 brochure in-8° de 32 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2282. — **Guy-Rossi.** — Le 606 et le climatoxyl. 1 brochure in-16 de 36 pages. Prix : 1 fr. (*G. Ficker*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 6 (1910).

Mémoires originaux :

L. Landouzy. — Voies conceptionnelle et transplacentaire de pénétration de la tuberculose (tuberculose congénitale) (*fin*).

Revue des Congrès :

M. Villaret. — *A.* Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. (Toulouse, 1er-6 Août 1910.)

B. Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. Section de pédiatrie. (Toulouse, 22-27 Septembre 1910).

C. XXIIIe Congrès de l'Association française de chirurgie. (Paris, 3-8 Octobre 1910.)

D. Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910.)

Revue analytique. — Variétés-Nouvelles.

Classement méthodique et table des matières.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 1 (1911).

Travaux originaux :

J. Abadie. — Nouveau cas de vagin artificiel par transplantation intestinale (avec 3 figures).

Ducuing et Florence. — Des ruptures vasculaires dans les contusions abdominales (1er Mémoire). Etiologie et pathogénie (avec 4 figures).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

FACULTÉ DE PARIS

Stage hospitalier. — Le choix des services hospitaliers pour la période comprise entre le 1er Mars et le 30 Juin 1911, aura lieu les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16 Février 1911, à 8 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté.

MM. les élèves seront appelés à choisir par lettre de convocation individuelle.

Médecine opératoire. — *Exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire* : 1° A l'École pratique, sous la direction de M. le professeur HARTMANN et de M. LECÈNE, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire;

2° A l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (rue du Fer-à-Moulin, n° 17), sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, agrégé, directeur des travaux scientifiques dudit amphithéâtre.

Les exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire commenceront : 1° à l'École pratique de la Faculté, le mercredi 1er Mars 1911 (à 1 heure); 2° à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, le vendredi 3 Mars 1911 (à 2 heures).

Ces exercices sont obligatoires pour les élèves docteurs de 3e année, en vue de la 12e inscription.

Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, pourront être autorisés à y prendre part.

Conditions d'admission : 1° Les élèves docteurs de 3e année seront inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de Janvier 1911 (10e inscription), et la carte d'immatriculation;

2° Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, devront obtenir préalablement l'autorisation du Doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande écrite au secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir;

3° Les élèves en cours régulier d'études devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2 *bis*), de midi à 3 heures, jusqu'au 25 Février inclus. Après cette dernière date, nul ne pourra être admis. Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants.

Clinique médicale Laënnec. — MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, médecin des hôpitaux, et HENRI LABBÉ, docteur ès sciences, chef de laboratoire à la Faculté, commenceront le vendredi 3 Février, à 4 heures, à la Clinique médicale de Laënnec (professeur Landouzy), un cours pratique sur la *nutrition normale et pathologique*.

Le cours aura lieu les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, à 4 heures, et comportera 25 leçons.

Les élèves seront exercés individuellement, dans les salles et dans le laboratoire, aux diverses méthodes d'examen.

Programme du Cours : I. — Nutrition; alimentation, digestion, assimilation, excrétion.

II. — Les gastrodyspeptiques; examen clinique des fonctions sécrétoires et motrices de l'estomac.

III. — Analyse du suc gastrique; repas d'épreuve. Acidité, activité fermentative, pepsine, lab-ferment, etc.

IV. — Les entérodyspeptiques; examen clinique des fonctions intestinales et pancréatiques.

V. — Matières fécales : examen macroscopique et microscopique.

VI. — Matières fécales : examen chimique; réaction, extrait, azote total.

VII. — Matières fécales : examen chimiques : graisses, hydrates de carbone; pigments biliaires; stercobiline; sang.

VIII. — Analyses des urines : azote total, coefficient d'absorption intestinale.

IX. — Dosage de l'urée. Rapport azoturique.

X. — Composés ammoniacaux urinaires : polypeptides, acides aminés. Phénols. Indican. Dosage et valeur séméiologique.

XI. — Soufre urinaire; sulfates; sulfo-éthers. Dosage et séméiologie.

XII. — Les goutteux, lithiasiques et migraineux; pathogénie et diététique de l'uricémie.

XIII. — Dosage des purines et de l'acide urique. Oxalurie.

XIV. — Les albuminuriques. Œdèmes, Echanges chlorurés.

XV. — Recherche et dosage des albumines urinaires : séritine, globuline, nucléo-albumine.

XVI. — Recherche et dosage des albumines urinaires : albumines acéto-solubles, albumoses, fibrine; albumines d'origine alimentaire.

XVII. — Echanges minéraux. Chlorures. Phosphates. Chaux urinaire.

XVIII. — Les diabétiques. Pathogénie, évolution et thérapeutique du syndrome d'hyperglycémie.

XIX. — Diagnose et dosage des sucres urinaires : glucose, lévulose, lactose, pentoses.

XX. — Coma diabétique; vomissements acétoniques. Pathogénie et traitement de l'acidose sanguine.

XXI. — Facteurs de l'acidose; diagnose et dosage; acides oxybutirique, diacétique, glycuronique; acétone; alcaptone. Les excrétions indosées des diabétiques.

XXII. — Les obèses. Pathogénie, formes et traitement de l'obésité.

XXIII. — Les syndromes hépatiques. Ictères. Insuffisance hépatique.

XXIV. — Pigments de l'urine : bilirubine, urobiline, pigment rouge brun, etc.

XXV. — Interprétation clinique des analyses d'urines; régime d'épreuve.

Le montant du droit à verser est de 100 francs.

Thèses récompensées pour 1910. — *Médailles d'argent* : MM. Aynaud, Bazy (Louis), Bondouy, Brulé, Caraven, Cawadias, Clunet (Jean), Duverger, Guimbellot, Harvier, Lerat, Marsan (Félix), Merle (Pierre), Picot (Gaston), Pinard (Marcel), Rendu (Albert), Tiffenau, Tinel et Troisier.

Médaille de bronze : MM. Boudet (Gabriel), Boyé, Cheurlot, Chevalier (Gabriel), Deniker, du Castel, Fage, (Albert), Fayolle, Foulatier, Hamel (Henri), Labernadie, Laurence, Lebas (Robert), Lebègue (Paul), Le Braz, Lemarchal, Lian, Marcq, Monges, Monier-Vinard, Poupardin, Renaud-Badet, Roy (Paul), Sauphar, Sauvé, Violle (Louis).

Mention honorable : MM. Aubry, Bory (Louis), Chanoine d'Avranches, Delannoy (Jean), Descomps (Paul), Durand (Louis), Gay, Giroux, Laffont, Maingot, Mallein, Nègre, Neveu, Odoul, Paynel, Prieur, Roger, Serin, Vigneron d'Heucqueville, Willette (Robert).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier*. M. Routier, à Paris.

Chevalier. M. Pike, à Paris.

SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent*. — M. Bonnaire, à Paris.

Inspection de l'Assistance publique. — Aux termes du procès-verbal de la Commission des concours de 1910 pour les emplois d'inspecteur et de sous-inspecteur de l'Assistance publique, ont satisfait aux épreuves du concours de sous-inspecteur et sont déclarés admis : MM. Bouscatel, Leygue, Collet, Cuchet-Chérazel, Marsy, Dequidt, Lévy, Gullon.

Corps de santé militaire. — M. le médecin principal Richard est nommé au grade de médecin inspecteur et est appelé à la direction du service de santé du 7e corps d'armée à Besançon.

— M. Comte, médecin principal de 1re classe est nommé directeur du service de santé du 4e corps d'armée.

— Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe*, MM. les médecins principaux de 2e classe : Loup, à l'hôpital militaire de Versailles; Toussaint, médecin chef de l'hôpital militaire de Marseille.

Au grade de médecin principal de 2e classe, MM. les médecins-majors de 1re classe : Rouget, professeur à l'Ecole d'application au service de santé militaire; Toubert, aux hôpitaux militaires de la division d'Oran (Casablanca).

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe : Bizouard, Cathoire, à l'hôpital militaire de Toulouse; Vernet, au 114e régiment d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Caubet, aux hôpitaux militaires de la division de Constantine; Dargein, aux hôpitaux militaires de la division d'Oran (Casablanca); Marvy, au 38e régiment d'artillerie.

Service de santé de la marine. — Sont promus *Au grade de médecin en chef de 2e classe* : M. Retière, médecin principal;

Au grade de médecin principal : M. Duranton, médecin de 1re classe;

Au grade de médecin de 1re classe : M. Kervern, médecin de 2e classe.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, MM. Le Jeune, Calvi, Hamet, Hederer, Solcard, Artur, élèves du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *A Madagascar*, M. le médecin aide-major de 2e classe Baus.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 1re classe Toché; M. le médecin aide-major de 2e classe Moutet.

Au Dahomey, M. le médecin-major de 1re classe Spire.

En France, MM. Ledoux, Grosfillez, Parazoli, Bougenault, Audian, Ouzilleau, médecins-majors de 2e classe; Regnault, médecin aide-major de 1re classe.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Ont déposé leur mémoire : MM. Laroche, Vaucher, Touraine, Barré, Braun, Weil, Brin, Jumentié, Jacob, Paillard, Lagane, Stevenin.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Ont déposé leur mémoire : MM. Barbet, Cruet, Toupet, Houdard, Basset, Pascalis, Berger, Metzger, Mock et Cadenat.

Internat. — Oral. — *Séance du 20 Janvier. — Anatomie du lobule pulmonaire. — Signes, évolution et diagnostic différentiel du cancer de la langue.* — Ont obtenu : MM. Busson, 12; Dutheillet de Lamothe, 15; Rousseau (E.), 14; Chatelin, 18: Thiers, 16; Delagenière; Hue (G.), 12; Dubois (J.), 13; Plaisant (E.), 14; Broussolle, 16.

Séance du 22 Janvier. — Rapports du rectum chez l'homme. — Signes et complications du rétrécissement mitral pur. — Ont obtenu : MM. Maréchal, 12; Vinay, 16; Dufour, 17; Bontemps, 15; Marcorelles, 15; Dietz, 13; Paley, 19; Mazzolini, 13; Lefranc (V.), 14. Mlle Pouzin, 16.

Séance du 23 Janvier. — Les nerfs récurrents (anatomie). — Complications de la rougeole. — Ont obtenu : MM. Kœchlin, 13; Colombe, 15; Trifaud, 14; Rougier, 10; Leblanc, 19; Alexandre, 13; Larroque, 15; Rouillard, 16; Goret, 15. Mlle de Pfeffel, 14.

Relevé des points. — MM. Busson, 12 + 15 = 27; Dutheillet de Lamothe, 15 + 21 = 36; Rousseau (Emile), 14 + 20 = 34; Chatelin, 18 + 10 = 28; Thiers, 16 + 22 = 38; Hue (Georges), 12 + 17 = 29; Dubois (Jean), 13 + 18 = 31; Plaisant (Eugène), 14 + 21 = 35; Broussolle, 16 + 22 = 38. Maréchal 12 + 22 = 34; Vinay, 16 + 19 = 35; Dufour, 17 + 20 = 37; Bontemps, 15 + 21 = 36; Marcorelles, 15 + 18 = 33; Dietz, 13 + 15 = 28; Paley, 19 + 23 = 42; Mazzoléni, 13 + 16 = 29; Lefranc (Victor), 14 + 18 = 32.

Kœchlin, 13 + 24 = 37; Colombes, 15 + 22 = 37; Trifaud, 14 + 17 = 31; Rougier, 10 + 18 = 28; Leblanc, 19 + 25 = 44; Alexandre, 13 + 19 = 32; Larroque, 15 + 17 = 32; Rouillard, 16 + 22 = 38; Goret, 15 + 20 = 35. Mlles Pouzin, 16 + 16 = 32; de Pfeffel, 14 + 21 = 35.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

RÉCIT OU L'ON VOIT M. BERGERET DISCOURIR SUR LE LANGAGE DES BÊTES

A Monsieur le Docteur Louis Jullien, de Saint-Lazare, en hommage de très respectueuse sympathie.

Ce matin de Janvier, M. Bergeret s'était levé, la tête embrumée et douloureuse. La veille, il avait dîné dans une maison, renommée davantage par la saveur de la cuisine, que par le piquant de la conversation. Après quelques tentatives malheureuses pour intéresser sa voisine aux infortunes des laboureurs champenois, — *infortunatos nimium!...* — il avait dû se réfugier dans son péché de gourmandise. Et c'est pourquoi son réveil avait été si maussade.

Afin de dissiper les fumées de l'atrabile, et aussi pour promener son chien Tab, lequel avait succédé au chien Riquet, mort dans une catastrophe d'automobile, — un taxi-auto l'ayant coupé en deux, — M. Bergeret prit le parti d'aller le long des quais.

C'était le seul endroit où il ne se déplût pas trop. La lourde majesté de quelques monuments, les arbres avec leurs branches effeuillées pareilles à des petits bras, les boîtes des bouquinistes ouvertes sur les parapets, telles de grosses huîtres baillant sous le ciel gris, les livres enfin, étagés par piles ou alignés en longues théories, tout cela lui constituait un horizon intime où il oubliait presque sa chère province.

Ayant, à la faveur de nos discordes civiles, obtenu le poste envié de maître de Conférences à l'École des Hautes-Études, le commentateur de la nautique dans Virgile, *Virgilius nauticus*, avait, en arrivant à Paris, traîné d'abord l'existence lamentable et bruyante d'un inadapté. Ayant connu que les hommes entassés derrière les fortifications sont condamnés à vivre comme des assiégés, loyalement il s'était jeté dans la mêlée. Aux plus habiles, aux plus souples, aux plus acharnés, aux plus positifs, la ration d'argent et d'honneurs, soit! et le pauvre homme avait tenté de singer les autres pour avoir sa part : Invitations ennuyeuses, réunions inutiles, parlotes incohérentes, il avait tout vu, tout enduré. Même, sur le conseil d'un collègue, arriviste très parvenu, on

le vit, pour satisfaire à l'actualité théâtrale, discourir tout un hiver sur le rôle des oiseaux dans le chant III[e] des *Géorgiques*. Puis un jour, las, comme il disait, de voir sa vie s'écouler par mille blessures, il avait tout d'un coup déchiré l'appareil de son existence mondaine pour se réfugier à jamais dans la solitude animée de ses chers livres.

***

Donc, ce matin de Janvier, tandis qu'il errait le long des quais, tout proche de la rue de Nevers, à l'angle du Pont-Neuf, son chien Tab, le nez au vent, trottinait devant lui, en quête de quelque méfait. A l'encontre de Riquet, son prédécesseur, ce Tab était tumultueux et impudique. A chaque instant il semblait vouloir abuser de ses congénères, sans distinction de sexe; ou bien il prenait plaisir à terroriser, par le simulacre bruyant de sa férocité, les petits enfants qui sortaient de l'école. Sans relâche il le fallait réprimander, mais alors c'était le désastre. Pour obtenir son pardon, l'animal désespérément se frottait aux basques de son maître. Enduit de boue comme un terrassier, il ne restait plus à M. Bergeret qu'à subir l'humeur injurieuse de sa servante. Il avait eu pour elle un moment de faiblesse, — l'homme est une intelligence asservie par des organes, — et l'autre s'en autorisait pour lui imposer un joug autrement plus pesant que celui de M[me] Bergeret, née Pouilly, son ex-épouse.

Il allait arriver aux deux lions symboliques qui montent la garde devant l'Institut comme pour en interdire la porte aux imbéciles, lorsque soudain son rêve fut interrompu par la rencontre du seul ami qu'il conservât, un naturaliste sans conséquence, aimant à parler philosophie et, au besoin, sachant écouter.

Après les menus propos sur le temps, l'incurie des ingénieurs parisiens et autres hors-d'œuvre qui sont l'amorce des conversations, le naturaliste rapporta ce qu'il avait appris par son journal : — « Avez-vous lu, demanda-t-il, les études publiées dans *Le Temps* sur la psychologie des chiens ? Mieux partagés que les hommes, à en croire l'auteur, ils comprennent nos paroles, alors que nous demeurons fermés à toutes leurs pensées. Bien plus, des Allemands auraient dressé un chien à dire des mots très simples, *kuchen* : gâteau, *still* : silence, etc. Réellement, les chiens peuvent-ils parler ? »

***

« — J'ai lu, en effet, ces choses, répondit M. Bergeret après un moment de réflexion. L'auteur est un magistrat, philosophe à la manière de ceux du XVIII[e] siècle, et dont les arrêts ne sont pas des sévices. Il porte un nom célèbre dans notre Histoire et il est homme de bien. Mais il est grand chasseur, et c'est pourquoi ses récits ne méritent pas toujours créance. Entreprise redoutable quand le primitif poursuivait une proie pour s'en repaître, la chasse est devenue plaisir ; toutefois, aujourd'hui comme hier, elle fournit broderie à mille imaginations.

« Encore que pacifique à l'excès, je ne fais point fi de cette réviviscence ancestrale, car elle évoque les tristes temps où nous n'étions que poussière humaine. La chasse et la pêche furent, si l'on peut dire, les seuls gagne-pain de notre grand aïeul. C'est par la chasse que s'est perfectionné son cerveau, qu'il s'est habitué à la station debout. S'il s'est attaché le chien, le seul ami que nous possédions sur la terre, n'est-ce pas grâce à la chasse ? C'est par elle aussi que commença la domestication, l'homme ayant nourri dans l'enclos voisin de sa caverne un animal blessé. Certain philosophe anglais prétend même qu'on lui doit la lyre d'Orphée qui endormit Cerbère et charmait les bêtes féroces. Qui sait, en effet, si l'arc, avec sa corde vibrant sous les doigts du chasseur émerveillé, ne fut pas le premier instrument de musique ?

« Mais ceci admis, il faut reconnaître que la chasse est la source de maintes tromperies domestiques et d'une foule d'exagérations, grâce à quoi l'on voit tantôt l'homme adroit comme une bête et tantôt la bête sensée comme un homme... »

***

A ce moment, on allait atteindre au marchand de chiens qui est tout proche le Pont-Royal, et Tab ayant aperçu une compagne de sa race, lui traduisait son coup de foudre en gestes hâtifs et précis. — « Réfléchissez sur ces deux animaux, fit M. Bergeret, et vous comprendrez aussitôt l'erreur où glissa l'éminent rédacteur de votre journal, et qui est l'erreur anthropocentrique. Ne voyez-vous pas que ces bêtes se sont parlé et qu'elles se sont comprises parfaitement, sans recourir à ces menues déclarations que nous dénommons bagatelles de la porte ? Les animaux ne parlent point comme nous, en ce sens qu'ils ne connaissent pas les longs discours. Ce leur est même une grande supériorité, car la parole est femelle et nous périssons submergés par les bavards. Au contraire, à peine les bêtes ont-elles fait quelques signes, que les voilà en plein dans l'acte, soit pour la défense, soit pour l'attaque, soit pour se repaître ou pour se reproduire.

« Bien avant les hommes, les animaux connurent la solidarité ; mais comment l'eussent-ils pu sans une langue spéciale ? Monsieur le naturaliste, je vais vous dire une grande vérité : Nous ne savons rien d'eux. Ils s'unissent pour le jeu et aussi pour se soustraire, par leurs migrations, à la Nature ennemie. S'ils se sont améliorés, s'ils ont connu l'entr'aide qui s'oppose à la lutte pour la

vie, c'est grâce à leur longue sociabilité. Or, le chien, qui depuis des siècles demeure en notre compagnie, la meilleure de toutes au point de vue intellectuel, le chien ne parlerait-il pas déjà si jamais il avait dû le faire? En résumé, les bêtes ont un langage propre et il est fort heureux qu'il diffère du nôtre, car la terre deviendrait inhabitable. Si les chiens parlaient, avez-vous songé aux potins que le mien ferait avec ma servante?

« Je ne partage point, vous le voyez, à l'endroit des bêtes, l'opinion de Descartes ou de Malebranche :

> « Ils disent donc
> Que la bête est une machine,
> Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts :
> Nul sentiment, point d'âme; en elle tout est corps.
> Telle est la montre qui chemine
> A pas toujours égaux, aveugle et sans desseins [1]. »

« En ces quelques vers, dédiés à la brave Madame de la Sablière, le « bonhomme » a, de façon incomparable, résumé la thèse chère aux cartésiens ennemis de l'intelligence des bêtes. Le grand argument de Descartes, c'est qu'elles ne parlent point; son disciple Malebranche renchérit avec brutalité, mais sa thèse est pareille. Bossuet, plus sensible, accorde le langage à nos petits frères et leur reconnaît une petite âme mitoyenne, ni tout à fait matière, ni tout à fait esprit. L'évêque de Meaux, Monsieur, est le véritable père de l'opportunisme.

« L'idée cartésienne, continua M. Bergeret, synthétise d'ailleurs toute la hiérarchie du XVIIe siècle, dont elle est comme l'émanation : en haut de l'édifice, Dieu; presque à ses côtés, le Roi; au-dessous, les nobles; en bas, le peuple, mais tout au fond, les animaux, et ceci est fait pour consoler le peuple, qui ainsi n'est pas au dernier rang.

« Au XVIIIe siècle, rien de saillant. On imagine qu'après avoir parlé naturellement par gestes, l'homme par artifice tout d'un coup inventa la parole, comme les élégantes une mouche, les perruquiers une coiffure. Quant à nos contemporains, qui exagèrent dans le sens opposé à Descartes, ils reflètent bien la pensée d'une civilisation où, bêtes et gens, tout est confondu.

« Oh! je sais bien, affirma M. Bergeret, que les modernes sont hardis aussi, et je suis le premier à rendre hommage à M. le professeur Le Double, de Tours. Ayant noté le balancement qui semble exister, chez les animaux ou les sauvages, entre la partie supérieure de la tête et l'inférieure, et remarqué que plus la musculature est forte en bas, moins l'intelligence luit en haut, cet anatomiste véritablement puissant se demanda si, en sectionnant les muscles crotaphytes ou massétérins, on n'élargirait pas la calotte cranienne au niveau des fosses temporales. Le contenant devenant plus spacieux, peut-être le contenu, la masse cérébrale, augmenterait-il de volume lui-même. Tout ce qui serait perdu par les portions inférieures représentant la matière serait gagné par la coupole cérébrale symbolisant l'esprit. M. Antony, du Val-de-Grâce, puis M. Auguste Marie, de Villejuif, sectionnèrent ainsi des masséters chez des chiens, qui furent nourris artificiellement. L'un d'eux vit encore et il semble intelligent. Quant à la calotte cranienne, elle est, ou presque, semblable à celle de tous les congénères. La chirurgie du cerveau, d'ailleurs, avait déjà appris aux philosophes que ce n'est pas le contenant qui influe sur le contenu, mais bien le contenu sur le contenant, le cerveau sur le crâne.

« L'intéressant de cette question, continua M. Bergeret, c'est la multiplicité des routes qui en partent. Nous étions dans l'Anatomie, le langage des bêtes va maintenant nous diriger tout naturellement à l'opposé, vers la Métaphysique et l'Histoire.

***

« Pour ceux qui croient à la révélation, ni trouble, ni hésitation : la Providence nous dota de la parole et la chose est simple. Elle l'est de même pour Renan, l'homme sensible du XIXe siècle. Empêtré encore dans sa robe de séminariste, il admet une manière de collaboration entre la Nature et l'Homme qui ont, s'aidant l'un l'autre, créé spontanément le langage. M. Rémy de Gourmont et les partisans de la « Loi de constance intellectuelle » sont, eux aussi, des révélationnistes involontaires.

« D'après eux, l'homme, au début de son histoire, aurait été aussi génial, aussi inventif, aussi intelligent que son descendant actuel. Ne fallait-il pas du génie au primitif pour se défendre contre toute la Nature acharnée à sa perte? Ceux qui inventèrent le feu, imaginèrent la roue, emmanchèrent la hache au bout d'un bâton, creusèrent un tronc d'arbre pour le lancer sur l'eau, ne montrent-ils pas un esprit plus fertile, plus ingénieux que celui des modernes qui ont construit le moteur à quatre temps ou le télégraphe? A ceux-ci combien de chercheurs n'avaient-il pas préparé la voie? Qui croit à la loi de constance intellectuelle doit admettre que le langage des premiers hommes était aussi parfait que celui d'aujourd'hui.

« Mais en face de cette théorie du langage révélé, voici que se dresse la conception évolutive de Darwin. Ce qui s'est perfectionné à travers les âges et les espèces pour s'épanouir dans le cerveau humain, disent les évolutionnistes, ce sont les réseaux qui, partis des centres d'associations psychiques, ont abouti à la zone motrice afin de former au pied de la circonvolution de Broca, le centre de l'anarthrie, qu'on peut considérer comme une sorte de hernie de la zone intellectuelle dans la région motrice. Supprimez-la, et l'objectivation vocale disparaît. L'individu pourra ecrire, il ne saurait plus parler..... »

1. La Fontaine, *Fables*, Livre X, Fable I.



***

Depuis un instant, un mitronnet s'étant amusé, avec sa manne vide, à agacer le chien Tab ; celui-ci, à la grande joie du gamin, aboyait sans relâche, moins pour se défendre que pour prendre M. Bergeret à témoin des sévices dont son bien était l'objet. — « Ces deux êtres, dit le maître de conférences, tout en étant loin du problème que nous discutons près d'eux, sont l'un et l'autre retournés au langage primitif. Les *Kss! Kss!* du mitronnet et les *Ouah! Ouah!* du chien ne doivent pas différer des interjections de leurs ancêtres disparus depuis des milliers et des milliers d'années. Tous deux, en tout cas, nous montrent l'erreur où tombent ceux qui, en matière de langage, veulent remonter aux origines. Platon, dans le *Cratyle*, ne s'y est essayé que pour échouer piteusement ; de même Aristote dans le Περὶ Ἑρμηνείας. Et si Lucrèce fut plus heureux que son maître Epicure, c'est qu'il était poète. Combien je préfère à toutes les gloses étayées sur l'Anatomie nerveuse, ou l'Histoire, ou la Philologie, l'expérience rapportée par Hérodote ! « Psammétique, voulant savoir laquelle des deux nations, des Egyptiens ou des Phrygiens, était la plus ancienne, fit nourrir deux enfants par des chèvres et sans qu'on leur fît entendre aucun langage. Le premier mot que ceux-ci prononcèrent fut βεκός, qui se trouve signifier *pain* dans la langue phrygienne, par quoi l'on crut voir que les Phrygiens étaient les plus anciens. Mais, dit en souriant M. Bergeret, je dois mentionner un fait qui entache légèrement le résultat de l'expérience, à savoir que Psammétique était lui-même d'origine phrygienne. Au moyen âge, l'opinion attribua à Frédéric II la même expérience, mais elle y mit un raffinement de délicatesse. Les deux petites créatures, dit le chroniqueur, moururent faute de chants pour les endormir... »

« Innéité ou perfectionnement à travers les âges, il n'y a pas de milieu si l'on discute les origines du langage. Mais aussi, conclut M. Bergeret, pourquoi discuter? L'homme est naturellement parlant, comme il est naturellement pensant, a dit Renan. Ne serait-il pas absurde de regarder comme une découverte l'application qu'il a faite de l'œil à la vision, de l'oreille à l'audition? Il ne l'est guère moins d'appeler invention l'emploi de la parole comme moyen expressif. L'enfant qui apprend sa langue, l'Humanité qui crée la sienne, n'éprouvent pas plus de difficultés que la plante ou l'animal qui arrivent à leur complet développement. Les langues sont sorties toutes faites du moule même de l'esprit humain, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Partout c'est le dieu caché, la force infinie qui, agissant en l'absence ou durant le sommeil de l'âme individuelle, produit ces merveilleux résultats et défie la Science de comprendre ce que la Nature a produit sans effort [1]. »

« Et pour finir par le chien, dit M. Bergeret, lui apprendrions-nous à parler qu'il ne ferait que du psittacisme. Il articulerait, mais n'associerait jamais aucune idée à son mot. Le seul animal qui, peut-être, se haussera au Verbe conscient parce que son type non fixé est toujours dans le devenir, c'est l'oiseau. Quand je vois, par exemple, avec quelle facilité on modifie le pigeon domestique pour en faire le singulier Boulant qui, avec son jabot, ressemble à un vieux monsieur obèse; quand je vois les transformations obtenues chez les gallinacés, les coqs de combat en particulier; quand j'écoute enfin, chez mon voisin le docteur, son perroquet narquois, qui, après avoir braillé l'*Internationale*, récite avec solennité le serment d'Hippocrate : « Ta langue taira ce que tes yeux ont vu... » il me plaît de croire que c'est du monde des oiseaux que sortira le surhomme...

1. ERNEST RENAN. — « Les origines du langage ». Calmann-Lévy, éditeur, Paris.

Mais ce sont là rêveries puériles et nous voici à ma porte. Pour conclure, je dirai tout uniment qu'avant de vouloir faire parler les bêtes comme les hommes, il serait beaucoup mieux d'empêcher les hommes de parler comme des bêtes. »

F. HELME.

VARIÉTÉS

A propos de la Conférence internationale pour l'étude du cancer,

La III[e] Conférence internationale pour l'étude du Cancer tenu à Paris en octobre dernier, tant par le



nombre des participants que par la valeur des travaux présentés a eu un très grand et très légitime succès.

Vingt-trois gouvernements étrangers étaient offi-

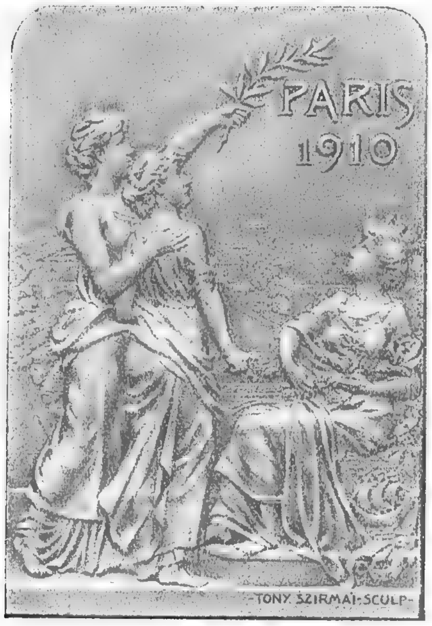
ciellement représentés. Plus de cent cinquante participants étaient venus de divers points de l'Univers, biologistes, zoologistes, médecins, chirurgiens.

Trente-deux rapporteurs avaient été nommés et l'ensemble des rapports constituait un gros volume où toutes les questions d'ordre général qui concernent le cancer étaient mises au point.

***

Pour rappeler le souvenir de cette importante réunion, un statuaire de grand talent, M. Tony Szirmaï, a gravé une très jolie plaquette qu'il tient à la disposition des adhérents au Congrès.

La face représente l'allégorie des sciences, ensei-



gnant à ses jeunes adeptes les secrets de la médecine et l'anatomie du corps humain.

Sur le revers, nous voyons la Faculté représentée par une jeune femme que tient enlacée la République, qui tend une branche de laurier vers le mot *Paris*, dont nous voyons dans le fond une très belle perspective.

A droite est assise la Ville de Paris, tenant des lauriers et des fleurs dans ses bras.

Le cartouche sur la face est aménagé pour pouvoir contenir le nom du Congressiste.

LIVRES NOUVEAUX

A. Prenant et P. Bouin. — *Histologie et anatomie microscopique.* Tome II du *Traité d'Histologie* de A. Prenant, P. Bouin, et L. Maillard. 1 vol. gr. in-8°, de 1.200 pages, avec 572 figures, dont 31 en plusieurs couleurs. Prix : 50 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le tome II du *Traité d'Histologie* de A. Prenant, P. Bouin et L. Maillard vient de paraître chez Masson, terminant ainsi ce grand ouvrage d'Histologie le plus complet et le plus étudié que l'on ait fait jusqu'ici. Cet ouvrage, dont les volumes renferment, à eux deux, 1363 figures, dont 203 en couleurs, forme un tout homogène où l'ensemble des faits actuellement connus en histologie est étudié. Commencé depuis longtemps, sa publication a été retardée par des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs; mais ceux-ci l'ont si bien tenu au courant que des travaux parus, même en 1910, s'y trouvent exposés.

Le tome I, ainsi qu'on le sait, est un volume de cytologie; il ne traite que de la structure des cellules : cellules en général, puis chaque groupe de cellules en particulier. Le tome II est intitulé : Histologie et Anatomie microscopique; il ne traite donc que de l'arrangement des cellules pour former les tissus et les organes. Dans le tome I, les auteurs ont pris la question de la cellule dans le sens le plus large, cherchant les exemples là où ils sont le plus démonstratifs : ils étudient aussi bien les éléments des animaux inférieurs et des plantes que ceux des vertébrés. Ces choix sont absolument nécessaires pour connaître d'une façon complète la structure et la physiologie de la cellule, ils montrent d'une façon très intéressante la haute portée philosophique de la cytologie.

Dans le tome II, c'est à la description des tissus et des organes de l'homme que les auteurs se sont attachés. Nécessairement, l'homme ne suffit pas seul pour ces études et, dès que l'on veut faire de l'histophysiologie, il faut s'adresser aux animaux de laboratoire, mais les chats, les chiens, les cobayes, les souris ne sont pas si différents de l'homme et, dès que l'on veut expérimenter, il faut bien s'y reporter. Soucieux cependant de traiter surtout de l'histologie humaine, les auteurs ont dessiné un grand nombre de figures d'après des pièces provenant d'un supplicié, et même en ont reproduit plusieurs par la photographie. Il ne s'agit donc plus ici d'un volume de science générale, mais bien d'un traité pratique d'Histologie humaine.

L'ordre que les auteurs ont suivi diffère souvent de celui qui est généralement adopté; comme ils le disent dans la préface du tome I : « La notion d'appareils, en effet, que les livres classiques d'Histologie ont seuls adoptée jusqu'ici pour en faire la base de la division des chapitres, et qu'ils ont employée de la même façon que l'Anatomie et la Physiologie, est une notion anatomique et physiologique qui n'a pas de sens histologique et que nous n'avons pas hésité à sacrifier. » C'est donc plutôt sur des données embryologiques et des analogies histologiques que les auteurs ont disposé leurs chapitres. Par exemple, les méninges sont rangées avec les organes de soutien, les organes érectiles avec les vaisseaux, l'oreille externe avec le tégument, l'oreille moyenne avec le tube digestif. Cependant ce principe n'est pas poussé d'une façon trop absolue, ainsi les glandes de Lieberkün ne sont pas traitées dans le chapitre des glandes, mais bien avec l'intestin; de même les glandes sébacées, sudoripares et mammaires sont étudiées avec la peau. Les auteurs n'ont pu conduire ce système jusqu'à ses conséquences extrêmes, de peur de se trouver en dehors des habitudes usuelles.

Ce volume est divisé en onze livres qui sont ainsi disposés :

Le livre I est un exposé rapide d'embryogénie ; les auteurs y étudient la segmentation de l'œuf, la formation de la gastrula, l'apparition de l'ébauche embryonnaire, puis la formation des organes de l'em-

bryon, la constitution de sa forme extérieure, ses annexes; ce livre se termine par des considérations sur les phénomènes généraux du développement. Cet exposé d'ensemble n'empêche pas MM. Prenant et Bouin de faire pour chaque tissu et organe l'étude de son développement spécial.

Le livre II est consacré aux vaisseaux sanguins, au cœur, aux vaisseaux lymphatiques, aux ganglions lymphatiques, à la rate, aux glandes hémolymphatiques.

Le livre III, aux organes de soutien, c'est-à-dire aux membranes fibreuses, les fascias, les gaines communes aux vaisseaux et aux nerfs, les méninges, les ligaments et les tendons; aux pièces squelettiques et aux os, aux articulations et aux bourses séreuses.

Le livre IV, aux séreuses.

Le livre V, aux muscles.

Le livre VI, aux centres nerveux; les ganglions, la moelle épinière, les centres nerveux supérieurs, l'épiphyse.

Le livre VII, aux nerfs.

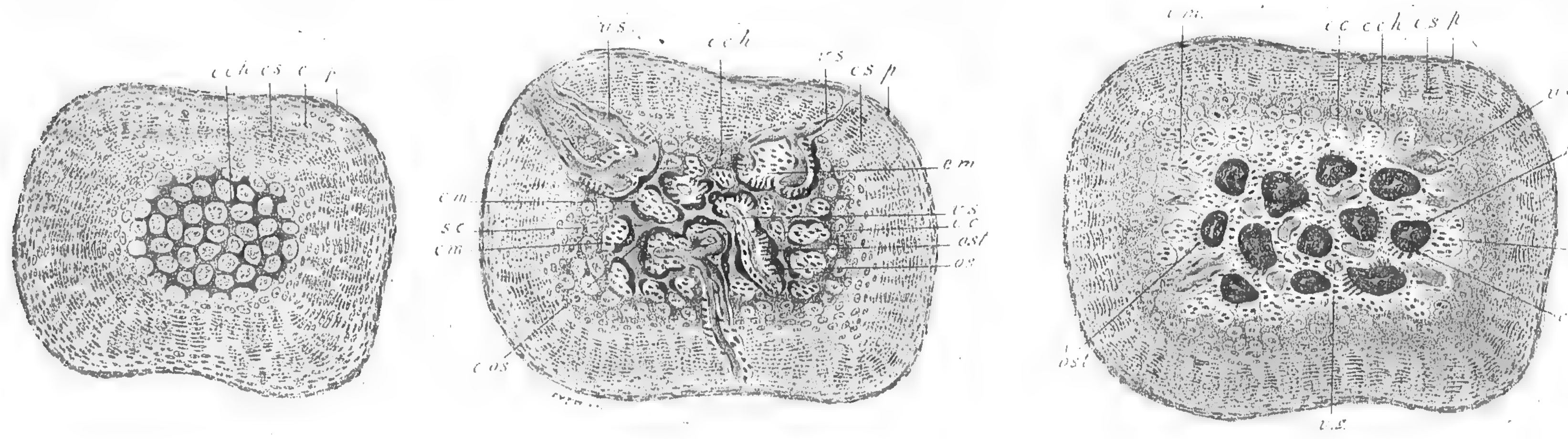
Le livre VIII, aux organes des sens : l'organe olfactif, l'organe gustatif, l'organe auditif (sens de l'audition, de l'espace et de l'équilibre), l'organe du tact, la peau et les organes dérivés du tégument externe : poils et annexes des poils, ongles, glandes sébacées, sudoripares et mammaires, paupière et membrane du tympan; l'organe visuel.

Le livre IX, au tube digestif : conduit bucco-pharyngo-œsophagien et oreille moyenne, les dents, l'estomac, l'intestin, les glandes lymphatiques annexes, amygdales et thymus.

Le livre X, aux glandes : d'abord les glandes annexes du tube digestif, salivaires et périorbitaires, le pancréas, le foie, l'appareil respiratoire (glande pulmonaire), l'appareil thyroïdien, l'hypophyse; puis les glandes surrénales, les organes paraganglionnaires, et enfin, les glandes rénales.

Le livre XI et dernier traite des glandes germinatives et de leurs annexes.

Les auteurs se sont ainsi partagé la besogne : M. Prenant a rédigé les préliminaires embryogéni-



SPÉCIMEN DES FIGURES

Trois stades de l'ossification endochondrale (figure schématique).

I. *Stade de calcification.* — *p*, périchondre; *c*, cartilage; *c, s*, cartilage sérié; *c, c, h*, cartilage calcifié et hypertrophié, formant le point de calcification.

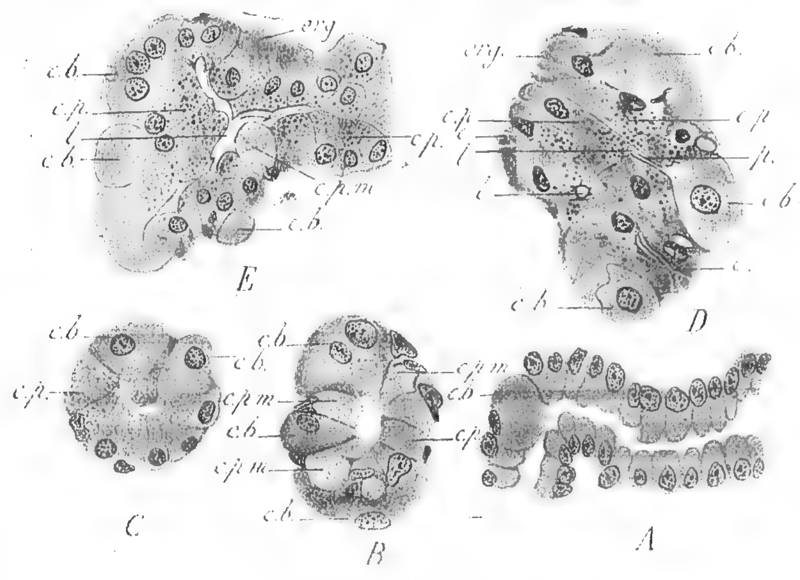
II. *Stade de vascularisation.* — *p*, périchondre; *c, s*, cartilage sérié; *c, c, h*, cartilage calcifié et hypertrophié; *v, s*, vaisseaux sanguins bourgeonnant à partir du périchondre et s'enfonçant dans le cartilage; *cm*, espaces médullaires ou canaux de Havers primitifs; *c, m*, cellules médullaires contenues dans ces espaces; *c, c*, capsules cartilagineuses agrandies et qui s'ouvriront les unes dans les autres; *ost*, ostéoblastes rangés à la périphérie des espaces médullaires en une sorte d'épithélium; *os*, dépôts osseux formés à la surface de ces espaces; *cos*, ostéoblastes englobés dans ces dépôts osseux, où ils deviendront des cellules osseuses; *sc*, travées de substance fondamentale cartilagineuse persistant entre les espaces médullaires et les dépôts osseux.

III. *Stade d'ossification.* — *p*, périchondre; *c, s*, cartilage sérié; *c, c, h*, cartilage calcifié et hypertrophié; *v, s*, vaisseaux sanguins contenus dans les espaces médullaires *c, m*, ces espaces médullaires ou canaux de Havers primitifs, avec cellules médullaires; *ost*, ostéoblastes; *cos*, cellules osseuses dérivant d'ostéoblastes englobés; *os*, dépôts osseux; *s, c*, restes étoilés de la substance fondamentale cartilagineuse occupant l'axe des dépôts osseux.

ques, les vaisseaux et organes vasculaires, les organes de soutien, les séreuses, les muscles, les centres nerveux, les nerfs, le tube digestif (moins l'oreille moyenne), les glandes (rein excepté); M. Bouin a traité les organes des sens, les glandes germinatives, l'oreille moyenne et le rein.

Tous les livres sont établis à peu près sur le même plan. Un premier chapitre est consacré aux généralités; les auteurs exposent ce qui, dans un tissu, dans un organe, est l'élément essentiel, la cellule, qui est la raison d'être du tissu ou de l'organe; ils montrent ensuite qu'à cette cellule doivent s'adjoindre des éléments secondaires, pour ainsi dire, qui la complètent et la rendent apte à remplir toutes ses fonctions. Si nous prenons les vaisseaux, par exemple, nous verrons que l'élément principal est l'endothélium, mais que « dans la plupart des vaisseaux, artères, veines, troncs lymphatiques et dans le cœur surtout, la paroi s'épaissira beaucoup et se compliquera par l'adjonction d'éléments fibreux, conjonctifs et élastiques et de cellules musculaires ». Dans le tube digestif, pour prendre un autre exemple, la partie essentielle est l'épithélium, modifié suivant les régions, les couches qui le doublent étant secondaires. Ces considérations sont accompagnées d'une étude de l'évolution qui montre qu'elles ne sont pas de simples vues de l'esprit, mais bien le fait réel. Ces premiers chapitres, introductions à l'étude détaillée de chaque organe, constituent la partie philosophique du volume.

Après ces préliminaires, les auteurs entrent dans les détails de structure, et chaque question est fouillée à fond; le nombre des auteurs cités est immense, mais le lecteur n'a pas à craindre de se perdre dans les détails, c'est par une phrase nette et précise que la plupart des faits connus jusqu'à ce jour sont relatés en quelques lignes.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Les différents segments d'une glande gastrique (fond de l'estomac chez l'homme).

A. — Canal excréteur (entonnoir glandulaire); cellules semblables à celles de l'épithélium superficié mais plus courtes, remplies de mucus, sauf dans leur portion basale; *c*, *b*, cellule bordante.

B. — Collet de la glande; *c*, *p*, cellules principales; *c*, *p*, *m*, cellules principales muqueuses (?) plus claires que les précédentes et se colorant de façon différente, différente aussi de la coloration du mucus de l'entonnoir glandulaire; *c*, *b*, cellules bordantes, l'une binucléée.

C. — Région de la pièce intermédiaire; *c*, *p*, cellules principales; *c*, *b*, cellules bordantes.

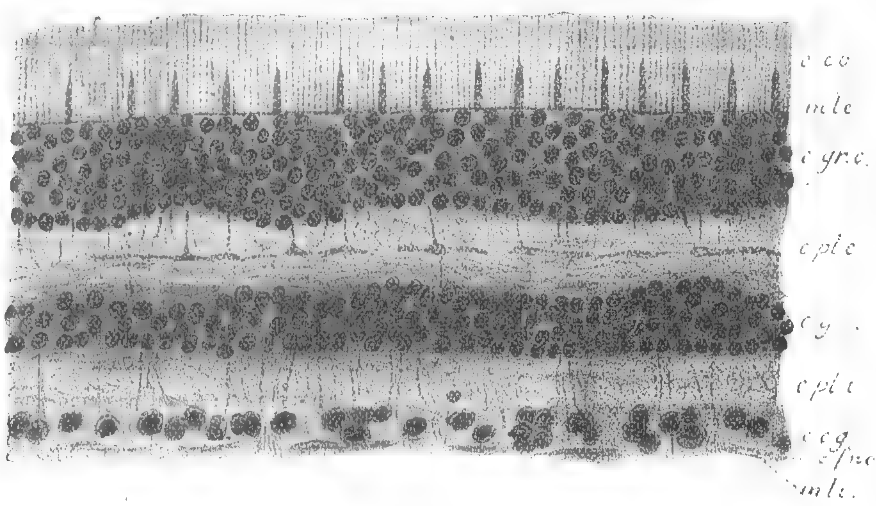
D. — Cul-de-sac sécréteur, fond de la glande; *c*, *p*, cellules principales avec grains de sécrétion et *e*, *r*, *g*, zone ergastoplasmique basale où pénètrent des canalicules du suc ou de Holmgren *c*; *c*, *b*, cellules bordantes, l'une avec prolongement canaliculé *p*; *l*, lumière du cul-de-sac glandulaire coupée deux fois en raison de son trajet très irrégulier.

E. — Cul-de-sac sécréteur; fond de la glande; *c*, *p*, cellules principales avec grains de sécrétion et zone ergastoplasmique basale *e*, *r*, *g*; *c*, *b*, cellules bordantes, l'une à trois noyaux; *c*, *p*, *m*, cellule principale très claire, muqueuse (?); *l*, lumière glandulaire × 250.

Le plan suivi pour l'étude détaillée de chaque organe est le même que celui des chapitres préliminaires; toujours les auteurs commencent par les éléments essentiels, puis passent aux parties qui les complètent; ces parties sont minutieusement étudiées, elles font l'objet chaque fois de plusieurs chapitres. Le lecteur se rend donc ainsi bien compte que dans un organe tout est important et intéressant, aussi bien les couches musculaires, les vaisseaux, les nerfs que l'épithélium; que toutes les parties forment un ensemble, mais que, cependant, il y a un ordre hiérarchique à considérer et que l'élément principal doit passer le premier. En feuilletant simplement ce livre, en examinant les nombreuses figures en noir et en couleurs qui accompagnent chaque description et dont nous donnons ici trois spécimens, l'étudiant saura tout de suite que si, par exemple, on lui demande à l'examen la structure de l'intestin, il ne devra plus se borner à répondre mécaniquement que l'intestin se compose de quatre couches, une séreuse, une musculeuse, un chorion, une muqueuse. Il verra qu'il y a une façon intelligente de comprendre la structure des organes; si, plus tard, la mémoire lui fait défaut et que, pris par d'autres études, il ne se rappelle plus les détails, il ne pourra oublier l'importance de certains éléments; s'étant rendu compte que l'histologie n'est pas une science de pure mémoire, il pourra faire appel à son intelligence; les faits qui lui semblaient rébarbatifs à apprendre lui apparaîtront clairs et logiques. Ce livre n'est pas seulement un livre d'instruction spéciale, c'est un livre d'éducation générale.

Ainsi que le disent les auteurs, « l'Histologie ne doit pas demeurer statique et se satisfaire dans la contemplation

des formes cellulaires inertes et cadavériques. Elle doit se faire dynamique en étudiant les modifications structurales que le fonctionnement naturel et même l'expérimentation produisent dans l'état des cellules et des organes ». Aussi MM. Prenant et Bouin ont-il étudié les cellules dans leurs divers états de fonctionnement; de plus, ils terminent chaque chapitre par un court exposé des modifications qui transforment les organes pendant la vie, et décrivent, en quelques mots, les lésions pathologiques qui sont les plus caractéristiques.



SPÉCIMEN DES FIGURES (A. Prenant et P. Bouin).

Coupe de rétine. Homme. (L'épithélium pigmenté de la rétine n'a pas été représenté.)

c, c, b, couche des cônes et bâtonnets; *m, l, e*, membrane limitante externe; *c, g, r, e*, couche granuleuse externe; *c, p, l, e*, couche plexiforme externe; *c, g, r, i*, couche granuleuse interne; *c, p, l, i*, couche plexiforme interne; *c, c, g*, couche des cellules ganglionnaires; *c, f, n, o*, couche des fibres du nerf optique; *m, l, i*, membrane limitante interne × 350.

Nous terminerons cette analyse trop succincte en disant que ce livre devra prendre place dans la bibliothèque de tous les hommes soucieux d'une éducation générale; les étudiants, les médecins, les biologistes, de quelque spécialité qu'ils soient, trouveront un vif plaisir à le lire, et comprendront que cette science, qui pouvait leur sembler ingrate, a une portée philosophique immense et est la base même de toute recherche biologique.

A. GUIEYSSE-PELLISSIER.

Achalme, Sergent, Marchoux, Simond, Thoinot, Ribierre, Jeanselme, etc. *Etiologie et prophylaxie des maladies transmissibles par la peau et les muqueuses externes.* 1 vol. gr. in-8°, de 746 pages, avec 200 figures. Broché, 16 fr., cartonné, 17 fr. 50. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Le nouveau volume du *Traité d'Hygiène* qui vient de paraître ne le cède en rien en intérêt à ceux qui l'ont précédé. Avec ce fascicule, les auteurs abordent l'*étiologie et la prophylaxie des maladies contagieuses*, qui se transmettent par la peau et les muqueuses externes.

Après des généralités sur les *microbes commensaux* de l'homme et les *microbes saprophytes* occasionnellement pathogènes, M. Achalme étudie les *affections animales occasionnellement transmissibles à l'homme* (charbon, morve, fièvre aphteuse, rouget du porc, rage), puis les *maladies spécifiques de l'homme*, microbiennes ou parasitaires des pays tempérés et des pays chauds.

Ed. et Et. Sergent, après un aperçu sur l'histoire naturelle des moustiques exposent les notions actuellement connues sur l'étiologie du *paludisme* : ils insistent sur la prophylaxie qui en découle, montrent les progrès immenses faits depuis plusieurs années et décrivent ce que doit être une campagne antipaludique. Les mêmes auteurs étudient ensuite la *fièvre bilieuse hémoglobinurique*.

Marchoux, dans un article sur la *fièvre jaune*, et Simond dans le chapitre de la *peste*, insistent particulièrement sur l'étiologie et la prophylaxie de ces affections.

Signalons encore l'article de Levaditi, sur les *fièvres récurrentes*; de Thoinot et Ribierre, sur le *typhus exanthématique*; de Morax, sur les *ophtalmies contagieuses*; de Jeanselme, sur les *maladies vénériennes* (syphilis; chancres mous et blennorragie). Enfin, de Mouchotte, sur l'*infection puerpérale*, ses causes et sa prophylaxie.

Le nouveau fascicule du *Traité d'Hygiène*, a sa place non seulement dans la bibliothèque des hygiénistes de profession, mais aussi dans celle des médecins praticiens soucieux d'instituer une prophylaxie rationnelle des maladies microbiennes et parasitaires.

R. BURNIER.

André Mesureur, secrétaire général adjoint du Conseil supérieur de l'Assistance publique, chef de service à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. — *Quelques problèmes d'assistance à Paris*, 1 vol. 276 p. Nombreuses illustrations. Prix : 3 francs. (ALBIN MICHEL, éditeur.)

Le lecteur, dans ce livre qui fait partie de la *Bibliothèque des Sciences Modernes et Sociales*, trouvera des notions très précieuses sur l'assistance à Paris.

M. André Mesureur dont on connaît la compétence en ces matières, n'a pas voulu dresser un tableau d'ensemble qui eût été nécessairement incomplet; il a choisi quelques-unes des questions les plus importantes et exposé les solutions qu'elles trouvaient à Paris : doctrines financières, lutte contre la tuberculose, assistance aux vieillards, aux enfants anormaux, enseignement professionnel des infirmières et hygiène scolaire. Cet ouvrage très documenté, renfermant de nombreuses statistiques, comble une lacune, car il n'existait aucun manuel récent sur l'organisation complexe de notre assistance parisienne. C'est un livre de fonds en même temps qu'un ouvrage de vulgarisation.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2283. — **E. Finger, J. Jadassohn, S. Ehrmann, S. Gross.** — Handbuch der Geschlechts Krankheiten. Livraison 2. 1 vol. in-8° (pages 161 à 320) avec figures. (*Alfred Hölder*, éditeur.)

2284. — **H. Huchard.** — Maladies de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire. 1 vol. in-8 de 504 pages. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2285. — **Sargon et Barlatier.** — Le traitement chirurgical des sténoses laryngo-trachéales. 1 vol. in-8°, de 236 pages, avec nombreuses figures dans le texte et hors texte. (*A Maloine*, éditeur.)

2286. — **Th. Brugsch.** — Diaetetik innerer Erkrankungen. 1 vol. in-8°, de VIII-245 pages. Prix : 4 marks 80. (*J. Springer*, éditeur, à Berlin.)

2287. — **Macaigne.** — Précis d'Hygiène. 1 vol. in-8°, de XVI-427 pages, avec 121 figures, cartonné. Prix 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2288. — **B. Cunéo.** — Maladies des nerfs. 1 vol. gr. in-8°, de 174 pages, avec 50 figures. Prix : 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2289. — **Ch. Grall et A. Clarac.** — Traité pratique de pathologie exotique. Fasc. 2 : *Parapaludisme et fièvre des pays chauds*. 1 vol. gr. in-8°, de 378 pages, avec 26 figures. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2290. — **Gaillard et Nogué.** — Traité de stomatologie : *Maladies chirurgicales de la bouche et des maxillaires*. 1 vol. gr. in-8°, de 444 pages, avec 266 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2291. — **Régnier**, — Sérothérapie de la syphilis. 1 broch. in-8°, de 100 pages, avec 7 fig. Prix : 2 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2292. — **R. F. Guillon.** — Manuel pratique de préparation a l'examen d'aptitude aux fonctions de Médecin sanitaire maritime. 1 vol. in-8° de 294 pages, avec 31 figures. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2293. — **E. Billon.** — L'opération hors l'hopital. 1 vol. in-8° de 292 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine* éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 6 (1910).

Travaux originaux :

M.-H. Guillemard et R. Moog. — Etude expérimentale sur les variations des échanges respiratoires et de la déshydratation de l'organisme sous l'action du climat de haute montagne (avec figure).

Georges Schaeffer et Emile-F. Terroine. — Les ferments protéolytiques du suc pancréatique. Trypsine et erepsine. (Premier mémoire.) Action du suc sur la peptone (avec figures).

M. Ciovini. — Remarques physiologiques sur le cervelet et sur les lobes occipitaux du chien sous l'action de certaines substances chimiques et particulièrement du curare (avec figures).

Georges Schaeffer et Emile-F. Terroine. — Les ferments protéolytiques du suc pancréatique. Trypsine et erepsine. (Deuxième mémoire.) Action du suc sur les albumines et leurs produits de dégradation (avec figures).

F. Mouisset et J. Chalier. — Staphylococcémie du type septico-pyémique (avec figures).

Sarvonat et Rebattu. — Action de la tuberculose sur la minéralisation du cobaye.

Gabriel Delamare et Pierre Merle. — Etude anatomo-pathologique et expérimentale sur les épendymites aiguës et subaiguës. (Premier mémoire.)

Noël Fiessinger et Louis Lyon Caen. — Le rôle de la cellule hépatique dans la détermination des ictères expérimentaux (avec figures).

Gabriel Delamare et Pierre Merle. — Etude anatomo-pathologique et expérimentale sur les épendymites aiguës et subaiguës. (Deuxième mémoire.) (Planches III à V.)

Ch. Lesieur et Lucien Thévenot. — Le traitement antirabique dans la région lyonnaise (1909).

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 5 (1910).

Mingazzini (G.). — Contribution clinique et anatomo-pathologique de l'aphasie chez les gauchers (2 planches).

Archambault (La Salle). — Contribution à l'anatomie et à la pathogénie de la soi-disant agénésie du corps calleux.

Lévi (Ettore). — Contribution à la connaissance de la microsomie essentielle hérédo-familiale. Distinction de cette forme clinique d'avec les nanismes, les infantilismes et les formes mixtes de ces différentes hypertrophies (7 planches).

André-Thomas. — Etudes sur les nerfs ciliaires (4 planches).

Chevallier. — Brachymélie métapodiale congénitale.

Flatau (Edouard). — Tumeurs de la moelle épinière et de la colonne vertébrale (1 figure).

Dupré et Devaux. — La mélancolie du peintre Hugo van de Goe (1 planche).

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 12 (1910).

Mémoires originaux :

A. Gignoux. — Un cas de paralysie laryngée associée d'origine traumatique.

Louis Gagnier. — De l'ostéofibrome du maxillaire supérieur.

Robert Foy. — Ozène et rééducation respiratoire nasale.

Sociétés savantes.

Bibliographie.

Analyses.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Travaux pratiques du semestre d'été. — Les travaux pratiques réglementaires du semestre d'été s'ouvriront le 1er Mars 1911, savoir :

1re année : *Histologie, Chimie biologique, Physiologie, Physique.*

2e année : *Histologie, Physiologie, Physique.*

3e année : *Médecine opératoire, Chimie pathologique, Manœuvres obstétricales.*

Seront convoqués pour ces travaux : 1° Les élèves en cours régulier d'études, ayant pris l'inscription de Janvier 1911 (2e, 6e ou 10e) ; 2° les élèves en cours irrégulier d'études, autorisés par M. le Doyen, sur leur demande écrite. Cette demande devra être déposée au Secrétariat de la Faculté du 1er au 15 Février 1911, dernier délai.

MM. les Elèves, en cours régulier d'études, qui auront pris l'inscription du trimestre de Janvier 1911 (2e, 6e ou 10e) après clôture du registre, ne seront appelés à participer aux travaux pratiques réglementaires que sur leur demande écrite à M. le Doyen, après autorisation de la commission scolaire, et si le service le permet.

En ce qui concerne l'admission aux travaux pratiques de médecine opératoire, MM. les Elèves de troisième année sont invités à consulter l'affiche spéciale.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Lequeux, professeur agrégé; Devraigne, chef de clinique; Chirié, chef de clinique adjoint; Lemeland, chef de clinique adjoint, assistés de MM. Roullier, Desnoues, Marioton, Brothier, Lépagnole et Laffont, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique, le Cours commencera le 6 Février 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours, à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Lundi 6 Février : M. Devraigne, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Mardi 7 Février : A 3 heures. Exercices du palper au lit des malades; M. Devraigne, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Mercredi 8 Février : A 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades; M. Devraigne, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Jeudi 9 Février : A 3 heures. Exercices de toucher; M. Chirié, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes). — Vendredi 10 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Chirié, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures) — Samedi 11 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Chirié, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (position obliques postérieures). — Lundi 13 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Brindeau, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Mardi 14 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Chirié, à 5 heures. Le forceps sur les positions élevées. — Mercredi 15 Février : A 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. Lemeland, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Vendredi 17 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de version; M. Lemeland, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Samedi 18 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de version; M. Lequeux, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Lundi 20 Février : A 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Mardi 21 Février : A 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Mercredi 22 Février : A 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. Devraigne, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Alamartine est nommé prosecteur.

École du service de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Polin est nommé directeur de l'Ecole du service de santé militaire à Lyon.

HOPITAUX ET HOSPICES

Exercices opératoires. — M. Roux, prosecteur, avec le concours de deux aides d'anatomie, fera, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, sa première démonstration de chirurgie opératoire, le vendredi 3 Mars 1911, à 2 heures précises, pavillon n° 1.

NOUVELLES

La gratuité de la pension à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon. — Le ministre de la Guerre a pris l'initiative d'un projet de loi ayant pour but d'assurer la gratuité de la pension dans les écoles militaires : Polytechnique, Saint-Cyr, Lyon.

Le Ministre, dans son rapport, fait remarquer que le régime actuel favorise les jeunes gens fortunés au détriment des autres, ce qui est en contradiction avec les aspirations démocratiques du pays, d'autant qu'il s'agit, dans ces écoles, de former des jeunes gens destinés aux services de l'Etat.

Commission chargée de préparer la future édition de la pharmacopée française (codex medicamentarius). — M. Guignard, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris et directeur honoraire de ladite Ecole, est maintenu, en la double qualité de membre et de vice-président de la Commission spéciale et permanente chargée de préparer la future édition de la pharmacopée française (codex medicamentarius).

M. Marty, membre de l'Académie de médecine, membre de la Commission spéciale et permanente chargée de préparer la future édition de la pharmacopée française (codex medicamentarius), est nommé vice-président de cette Commission.

Assistance médicale. — Sont autorisés à passer dans les arrondissements ci-après désignés, les médecins de l'assistance médicale dont les noms suivents, savoir : Au 5e arrondissement (traitement à domicile), M. Friedel; au 12e arrondissement (consultations), M. Jacobsohn; au 10e arrondissement (traitement à domicile), M. Lafond; au 10e arrondissement (consultations), M. Lavie; au 14e arrondissement (consultations), M. Oguse; au 18e arrondissement (consultations), M. Bochory; au 13e arrondissement (consultations). M. Carel.

Association de la presse médicale française. — La réunion statutaire aura lieu le vendredi 3 Février, à 7 h. 1/4, chez Marguery.

Ordre du jour : Candidatures. Société parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. Marques apposées par les éditeurs sur les ouvrages envoyés pour être annoncés. Compte-rendu du délégué au Comité de vigilance.

Union des syndicats médicaux de France. — Le Syndicat médical de Cambrai et de la région de Cambrai, engage tout confrère qui serait sollicité de s'installer à

Quievy (Nord), de se renseigner d'abord auprès du président du Syndicat, M. Bombart, à Solesmes (Nord).

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 29 Janvier. Conférence de M. Pachon, professeur agrégé des Facultés de médecine : *Etude pratique de la mesure de la tension artérielle par la méthode des oscillations. Oscillométrie pratique.* Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente (rue Danton), à 5 h. 1/4.

— Dimanche 5 Février. Conférence de M. Jayle : *Etiologie des maladies gynécologiques.* Cette Conférence sera suivie d'une visite du service de clinique du professeur Pozzi. Rendez-vous, 3 h. 1/4, hôpital Broca.

Société anatomo-clinique de Bordeaux. — La Société d'anatomie et de physiologie normales et pathologiques de Bordeaux, qui compte trente années d'existence, a décidé de prendre, à l'avenir, le titre de Société anatomo-clinique, mieux approprié au caractère de ses travaux.

Le bureau, pour 1911, est ainsi constitué : MM. Anglade, président; Princeteau et Verger, vice-présidents; Philip, secrétaire général; Charbonnel, secrétaire général adjoint; Fromaget, trésorier; Soum et Brau-Tapie, secrétaires des séances; Laffitte-Dupont, conservateur des collections; Bitot, Cruchet, membres du Conseil d'administration.

L'exercice de la médecine dans les communes de la frontière franco-belge. — Nous avons annoncé récemment la promulgation au *Journal officiel* de la convention relative à l'exercice de la médecine dans les communes de la frontière intervenue entre les gouvernements français et belge.

Voici le texte de cette convention qui est dès à présent exécutoire.

Article premier. — Les docteurs en médecine, chirurgie et accouchements belges, établis dans les communes belges limitrophes de la France et qui, dans ces communes, sont autorisés à exercer leur art, seront admis à l'exercer de la même manière et dans la même mesure dans les communes limitrophes françaises où il ne réside pas de médecin.

Réciproquement, les médecins français établis dans les communes françaises limitrophes de la Belgique et qui, dans ces communes sont autorisés à exercer leur art, seront admis à l'exercer de la même manière et dans les mêmes mesures dans les communes limitrophes belges où ne réside pas de médecin.

Ces dispositions s'appliquent dans les mêmes conditions aux sages-femmes et aux vétérinaires des deux pays.

Art. 2. — Les personnes qui en vertu de l'article 1er exercent leur profession dans les communes limitrophes du pays voisin n'ont pas le droit de s'y établir en permanence, d'y élire domicile, ni d'y avoir un pied-à-terre. Elles seront tenues de se conformer aux mesures légales et administratives prévues dans ce pays.

Art. 3. — Les docteurs en médecine, chirurgie et accouchements belges et les médecins français admis en vertu de l'article 1er à exercer leur art dans les communes limitrophes du pays voisin et qui, au lieu de leur domicile, sont autorisés à délivrer des médicaments à leurs malades, auront le droit d'en délivrer également dans les communes limitrophes de l'autre pays s'il n'y réside aucun pharmacien.

Les médecins vétérinaires belges et les vétérinaires français admis à exercer leur profession dans la zone frontière sont autorisés à vendre des médicaments dans les communes qu'ils visitent.

Art. 4. — Les personnes qui contreviendraient aux dispositions des articles ci-dessus seraient, à la première contravention, privées pendant un an du bénéfice créé par l'article 1er; en cas de récidive elles perdraient tous droits à ce bénéfice et seraient rayées de la liste établie conformément à l'article 5 de la présente convention.

Art. 5. — Au mois de Janvier de chaque année, le gouvernement belge fera tenir au gouvernement français un état nominatif des docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, des sages-femmes et vétérinaires établis dans les communes belges limitrophes de la France avec l'indication des branches de l'art de guérir qu'ils sont autorisés à exercer.

Un état semblable sera remis à la même époque par le gouvernement français au gouvernement belge.

Art. 6. — Un état annexé à la présente convention indiquera les communes belges et les communes françaises auxquelles s'appliquent les présentes dispositions.

Art. 7. — Disposition transitoire.

Les médecins belges et français actuellement établis dans les communes limitrophes des deux pays sont autorisés à exercer leur art dans toutes les communes limitrophes du pays voisin, même s'il y réside un ou plusieurs médecins et ce, pendant une période de cinq ans, prenant cours le jour de l'entrée en vigueur de la présente convention, mais ils n'auront pas le droit de s'établir en permanence ni d'élire domicile dans ces communes.

Ces dispositions s'appliquent aux sages-femmes et aux vétérinaires des deux pays.

Art. 8. — La présente convention, qui remplace celle du 12 Janvier 1881, dont les dispositions sont abrogées, sera exécutoire à dater du vingtième jour après sa promulgation dans les formes prescrites par les lois des deux pays et continuera à sortir ses effets jusqu'à l'expiration de six mois à partir du jour où elle aurait été dénoncée par l'une des deux parties contractantes.

Erratum. — M. Paynel, qui a obtenu une médaille de bronze pour sa thèse, a été placé par erreur dans la liste des mentions honorables.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Goldenstein.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 25 Janvier. — Artère fémorale. — Causes, signes et évolution de l'hématocèle rétro-utérine.* — Ont obtenu : MM. Belloir, 12; Bouquier, 14; Haguenau, 13; Baudouin, 13; Caux; Bessot, 15; Escallier, 12; Coppin, 15; Bonnet (E.), 14; Mlle Delage, 10.

Relevé des points. — MM. Belloir, 12 + 17 = 29; Bouquier, 14 + 22 = 36; Haguenau, 13 + 21 = 34; Baudouin, 13 + 21 = 34; Caux, 16; Besset, 15 + 21 = 36; Escallier, 12 + 20 = 32; Coppin, 15 + 21 = 36; Bonnet (E.), 14 + 23 = 37. Mlle Delage. 10 + 19 = 29.

Internat des asiles. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine. Asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif, Maison-Blanche, Moisselles et l'Infirmerie spéciale des aliénés à la préfecture de police, sera ouvert le lundi 20 Mars 1911, à 2 heures précises, à l'Asile clinique, rue Cabanis, 1, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce Concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures, du lundi 20 Février au samedi 4 Mars 1911 inclusivement.

Pour prendre part au Concours, les docteurs en médecine munis du diplôme délivré par les Facultés de l'Etat et les étudiants ou étudiantes en médecine, sans distinction de nationalité possédant seize inscriptions de doctorat.

Les candidats devront, pour être inscrits au Concours, produire les pièces suivantes à la préfecture de la Seine (service des aliénés) : 1e Expédition d'acte de naissance; 2o extrait du casier judiciaire; 3o certificat de revaccination; 4o diplôme de docteur en médecine ou certificat de seize inscriptions prises dans une des Facultés ou Ecoles de l'Etat. Ce dernier certificat devra indiquer que l'inté-

ressé n'a pas subi de peines disciplinaires graves; 5° certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune ou le commissaire de police du quartier; 6° certificat de l'Assistance publique indiquant les services hospitaliers du candidat et témoignant qu'il n'a pas subi de peines disciplinaires graves. Les candidats devront, en outre, n'avoir pas atteint l'âge de 30 ans révolus au 1er Avril de l'année où aura lieu le Concours. Les années de présence sous les drapeaux accomplies par les candidats français ne seront pas comptées dans ce délai.

La liste des candidats sera close quinze jours avant la date de l'ouverture du Concours.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le jury d'examen entreront en fonction le 1er Mai qui suivra l'ouverture du concours.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 *Février*, à 1 heure. — M. Debré : Recherches épidémiques, cliniques et thérapeutiques de la méningite cérébro-spinale; MM. Landouzy, Reclus, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Fresnel : De la compression élastique par le procédé du docteur Bruandet dans le traitement ambulatoire des ulcères variqueux; MM. Reclus, Landouzy, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Vacher : Deux cas de mort subite par hypertrophie du thymus chez deux jeunes enfants hérédo-syphilitiques; MM. Reclus, Landouzy, Marcel Labbé, Léon Bernard.

Jeudi 9 *Février*, 1 heure. — M. Delaplane : Contribution à l'étude de l'avortement criminel dans ses rapports avec les théories néo-malthusiennes et la législation; MM. Bar, Demelin, Brindeau, Jannin. — Mlle Kanevsky : Contribution à l'étude de la procidence du cordon; MM. Bar, Demelin, Brindeau, Jannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 *Février* 1911. — 3e (1re série) : MM. Gautier, Branca, Jean Camus. — 2e (2e série) : MM. Roger, Desgrez, Mulon. — 2e (3e série) : MM. Gley, Macaigne, Zimmern. — M. Blanchard, censeur; M. Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Delbet Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Pierre Marie, Guillain, André Léri. M. Dejerine, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 7 *Février* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Quénu, Lenormant, Chevassu. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley, Maillard. — 2e (2e série) : MM. Retterer, Langlois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Bar, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Terrien, Rouvière. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Achard, Castaigne, Brumpt. M. Chantemesse, censeur; M. Tiffeneau, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Lecène, Anselme Schwartz. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Gougerot, Rathery. M. Hutinel, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 8 *Février* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Delbet, Ombrédanne, Grégoire. — 3e, (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Retterer, Jean Camus. — 2e (3e série) : MM. Pouchet, Branca, Zimmern. — 2e (4e série) : MM. Roger, Mulon, Tiffeneau. M. Marfan, censeur; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 9 *Février* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rouvière, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Brumpt, Nicloux. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Pouchet, Retterer, Desgrez. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, André Broca. — 2e (3e série) : MM. Rémy, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Quénu, Ribemont-Dessaignes, Terrien. — 4e : MM. Thoinot, Chassevant, Carnot. M. Hutinel, censeur; M. Lecène, suppléant.

Vendredi 10 *Février* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Hartmann, Grégoire. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Retterer, Jean Camus. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Macaigne. — 2e (3e série) : MM. Dejerine, Desgrez, Mulon. — 2e (4e série) : MM. Roger, Branca, Zimmern. — 4e : MM. Pouchet, Pierre Marie, Wurtz. M. Blanchard, censeur; M. Loeper, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) : Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Widal, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Gueniot. M. Richaud, suppléant.

Samedi 11 *Février* 1911. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Quénu, Lecène. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Roussy. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Gilbert, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série). Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série). Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Widal, Gougerot. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Hutinel, censeur; M. Claude, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DE LA LOI CONTRE L'ALCOOLISME

L'ÉPICIER COLPORTEUR DU POISON DANS LES CAMPAGNES

Le Sénat vient de voter l'article premier de la loi relative à la limitation des débits de boissons. Cet article est ainsi conçu :

A partir de la présente loi, le nombre des cafés, cabarets et autres débits de boissons à consommer sur place, vendant de l'alcool, des liqueurs alcooliques et des apéritifs, autres que ceux à base de vin et titrant moins de 23 pour 100, est limitativement fixé, par commune, à 3 pour 600 habitants et au-dessous, et à 1 par 200 habitants et au-dessus de ce chiffre.

Le principe même de la loi est renfermé dans cet article. Nous devons applaudir à ce premier effort, dans la lutte qu'ose entreprendre enfin le Parlement contre l'alcoolisme. L'honneur en revient en partie à M. Méline, rapporteur de la proposition de loi.

Quant à l'exposition qu'a présentée M. Joseph Reinach des origines et de la pathogénie du drame social qui menace de ruiner les forces vives du peuple français, nous espérons qu'elle entraînera aussi le vote d'autres articles de loi qui rendront de plus en plus difficile la vente des alcools, surtout des alcools non taxés provenant de la fraude.

Les révélations de M. Caillaux prouvant que la consommation des alcools non taxés égale celle des alcools taxés, que cette consommation cause un préjudice considérable aux recettes du Trésor, seront d'un grand poids sur le vote définitif. Il n'est pas douteux, en effet, que l'augmentation des licences, octroyées sans mesure dans les plus petites villes, comme dans les plus grandes, favorise l'écoulement des alcools de fraude. (On vient d'autoriser six mille ouvertures de cabarets, depuis deux ans.)

Les médecins et les sociologues attribuent à cette augmentation énorme du nombre des licences l'augmentation parallèle de la tuberculose, de la folie, de l'épilepsie, de l'idiotie, de la mendicité, de l'assassinat et du suicide ; pris en bloc, ces fléaux ont triplé depuis quinze ans, les suicides ont quintuplé, et 30 pour 100 sont dus à l'alcoolisme.

Nous ne saurions trop rappeler, avec M. Joseph Reinach, que, depuis soixante ans, la consommation de l'alcool est passée de un litre et demi par tête et par an, en 1850, à deux litres et demi, en 1871, à trois litres, en 1876.

Aussi est-il nécessaire que chacun de nous s'applique à dévoiler les procédés de contamination employés, dans les villes ou hors des villes, par les marchands d'alcool ; on verra plus loin qu'il n'y a pas à incriminer seulement les cinq cent mille cabaretiers de France. S'ils éduquent le criminel et démoralisent par le contact du vice, ils ne sont pas seuls à semer la folie, la tuberculose, le rachitisme, l'épilepsie et le suicide.

Pour limiter ces désastres, le législateur réclame la majoration de l'impôt, l'établissement du monopole, l'aggravation des peines en cas de fraude, la suppression de l'offre à crédit et l'inanité de l'action judiciaire destinée au recouvrement de ces sortes de dettes ; enfin la défense aux fraudeurs de vendre des liquides mortels !

Si ces propositions prophylactiques sont insérées dans la loi et votées, et si des mesures énergiques sont prises pour en assurer l'exécution, le gouvernement élèvera un barrage qui permettra de limiter l'inondation des villes et des petites agglomérations. Mais ce barrage, tel qu'on nous le propose, sera encore insuffisant : de nombreuses et larges fissures existent.

Nous voulons parler de la contamination par les épiciers, qui sont à la fois vendeurs et acheteurs d'alcools à domicile, colporteurs du poison dans les campagnes et les habitations les plus éloignées d'un centre habité. Ces trafiquants ne sont pas atteints par le projet de loi.

Laissons de côté l'alcoolisme des campagnes, engendré sur place par les mœurs locales, tel qu'il existe et qu'il a été décrit, depuis longtemps, par Brunon en Normandie, et par d'autres, en Bourgogne, dans l'Armagnac, etc.

Si nous étudions d'un peu près ce qui se passe dans les provinces où ni les pommiers ni la vigne ne poussent en abondance, comme dans le Berry, le Bourbonnais, le Nivernais, qui, il y a quinze ou vingt ans, ignoraient l'alcool, nous constaterons que, grâce à la facilité croissante des transports et à l'activité commerciale des vendeurs d'alcool et de leurs intermédiaires, la contamination se produit presque partout. Sous l'égide de la loi et de leurs patentes, les épiciers, dépositaires de tous les produits toxiques à base d'alcool, exportent dans les campagnes les plus éloignées des chefs-lieux de canton, l'absinthe, le rhum, les eaux-de-vie, les apéritifs, les digestifs.

Chaque fois qu'ils adressent une facture à leurs clients, cette facture porte un en-tête différent, d'un produit nouveau imprimé en grosses lettres rouges, bleues, jaunes, etc. L'épicier ne se borne pas à cette publicité : il colporte à domicile, chez les paysans.

J'ai vu, en 1908, à 12 kilomètres de Moulins, chez un de mes parents, M. Bruel, chirurgien des hôpitaux de Moulins, une voiture d'épicier stationnant dans la cour d'une petite métairie isolée, dépendant de ses propriétés :

« Tu me demandes ce que fait, ici, cette voiture ? me dit-il. Pourquoi cet épicier se donne la peine de porter si loin le sel, l'huile, le savon et le sucre ? Tandis que, de tout temps, la femme du métayer allait à Moulins, le jour du marché, chercher ses provisions, elle ne s'y rend plus que rarement, les jours de foires. L'épicier vient prendre chez elle ses commandes, toujours à l'heure où le mari est aux champs ; il lui offre, en même temps, un petit flacon d'échantillon d'absinthe, de rhum ou d'eau-de-vie à titre gracieux, en ajoutant : *Goûtez-y, faites-le goûter à votre mari et à vos enfants ; vous verrez, c'est très bon, cela leur donnera des forces ; s'ils le trouvent à leur goût, vous m'en commanderez un litre, la prochaine fois.* Et le tour est joué. Presque tous mes paysans boivent la goutte, qu'ils ignoraient il y a dix ans. Ils se grisent, travaillent moins, et je vois dans la région plus de tuberculeux et d'excités qu'autrefois ; je n'en observais presque jamais du temps de mon père, quand ils buvaient de la boisson (petit vin) ou de l'eau. »

L'enquête à laquelle je me suis livré, depuis deux ans, m'a démontré que dans les provinces du Centre, dont les routes et les chemins vicinaux sont excellents, dès qu'un épicier peut se procurer une voiture, ou mieux, une automobile, il met les fermes et les hameaux en coupe réglée, chaque jour, dans un cercle de 25 à 30 kilomètres. Si le paysan refuse d'acheter le poison, alléguant le manque d'argent, l'épicier lui offre de prendre, en échange, des objets de consommation, œufs, légumes, volailles de toutes sortes ; bien mieux, si le paysan a fait de l'eau-de-vie de marc (car il a souvent un peu de vigne), il prend l'eau-de-vie de marc en échange du cognac, de l'absinthe et des apéritifs, et gagne 100 pour 100 sur le marché. Avant de rentrer chez lui, il va revendre l'eau-de-vie de marc, alcool de fraude non taxé, dans les cabarets des faubourgs de Moulins, de Nevers, de Bourges ou dans les faubourgs de villes de moindre importance : il gagne encore 100 pour 100 sur cette seconde opération, s'il sait éviter l'octroi ; et il l'évite le plus souvent.

J'ajouterai que la fraude est rendue encore plus facile, depuis deux ans, pour l'épicier, dans sa boutique même, et voici pourquoi :

Depuis 1908, les épiciers étaient inspectés par une commission (nommée par le préfet, dans chaque arrondissement) composée d'un médecin et de deux pharmaciens. C'est la commission chargée d'inspecter les pharmacies, les dépôts d'eaux minérales et les fabriques d'eaux gazeuses. Cette commission a été remplacée, en ce qui concerne les épiciers, par un sous-inspecteur (c'est son titre), qui n'est autre que le commissaire de police. Celui-ci convoque la commission auprès

des épiceries, s'il juge urgent de faire examiner des produits suspects. Or, il ne la convoque presque jamais.

Que fera le Parlement? N'est-il pas évident qu'il doit agir au plus vite, en interdisant ou en taxant particulièrement, sous peine d'amendes très sévères, le transport à domicile par le détaillant dans les campagnes, en faisant surveiller de très près les épiciers par la commission d'inspection des pharmaciens, au lieu de l'abandonner au commissaire de police? Voter la limitation du nombre des débits de boissons sera très bien; mais l'épicier deviendra maître de la situation; on doit l'en empêcher par un article de la loi nouvelle.

HENRI LAUSSEDAT.

VARIÉTÉS

Le Docteur Branly.

On sait que le 23 Janvier, l'Académie des sciences a nommé M. Branly, au fauteuil devenu vacant dans la section de physique par suite du décès de M. Gernez.

Cette nomination honore le corps médical parisien. M. Branly, en effet, pratique la médecine depuis de nombreuses années, et s'est spécialisé dans les applications thérapeutiques de l'électricité.

Né à Amiens en 1846, M. Branly fut successivement élève du lycée de Saint-Quentin, puis du lycée Henri IV. Reçu à l'Ecole normale supérieure en 1865, il en sortait agrégé des sciences physiques et naturelles.

Quelques années plus tard, en 1873, il passait sa thèse de docteur ès sciences et entreprenait ensuite ses études médicales, qu'il terminait en 1882.

Chef des travaux et directeur du laboratoire d'enseignement de la physique à la Sorbonne, M. Branly ne devait pas demeurer longtemps dans ce poste. Lors de la fondation de l'Université catholique de Paris, il abandonnait en effet l'Université de Paris, pour prendre la chaire de physique dans le nouvel établissement.

Là, malgré l'exiguïté des ressources dont il disposait, il entreprit les recherches qui devaient au bout de quelques années le conduire aux admirables découvertes du cohéreur, puis de l'antenne, c'est-à-dire de tous les organes essentiels de la télégraphie sans fil.

LIVRES NOUVEAUX

J. Roubinovitch. — *Aliénés et anormaux.* 1 vol. in-8°, de 317 pages, avec 63 figures. Prix : 6 fr. (F. ALCAN, éditeur.)

Ce que nous savons à l'heure actuelle, et ce que chacun doit penser des aliénés et des anormaux, M. Roubinovitch vient nous le dire en une suite de chapitres où je relève parmi les plus intéressants : Qu'est-ce que la folie? Pourquoi devient-on fou? Les fous tels qu'ils sont. Alcooliques. Idées fixes et obsessions. Les causes des anomalies infantiles. La science des maladies et des anomalies mentales au commencement du XXe siècle.

L'auteur annonce au début du livre qu'il s'adresse plus particulièrement au public cultivé, aux sociologues, juristes, pédagogues, et aux médecins non spécialisés dans la psychiatrie pour leur préciser des notions générales sur la folie. Et, en fait, il a réussi à présenter avec une très vive netteté, les grandes vérités aujourd'hui admises au sujet des maladies mentales. Mais j'estime que son excellent livre a droit à des ambitions plus hautes. Le psychiatre et le psychologue de profession le liront également avec profit. Ils y trouveront nombre de questions sur une mise au point parfaite et aussi les opinions personnelles de l'auteur, discrètement indiquées, et qui le feront penser et réfléchir. Et par leur ton familier, ces entretiens psychiatriques, non seulement seront utiles, mais s'offrent à la lecture comme un plaisir et un délassement.

P. HARTENBERG.

BIBLIOGRAPHIE

2294. — **P. Spillmann, P. Haushalter et L. Spillmann.** — PRÉCIS DE DIAGNOSTIC MÉDICAL ET D'EXPLORATION CLINIQUE. *Deuxième Edition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8°, de XIV-570 pages, avec 181 figures (*Collection de Précis Médicaux*). Cartonné toile souple : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs).

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 1.

Mémoires originaux :

André Moussous. — Diagnostic différentiel de la méningite cérébro-spinale et de la poliomyélite épidémique, de la paralysie infantile et de l'encéphalite de l'enfance.

Mme Mathilde de Biehler. — Les taches de Koplik.

M. Péhu. — Note sur la topographie périvasculaire de la tuberculose intestinale dans le premier âge.

Albert Delcourt. — Le diagnostic de la coqueluche fruste par la réaction de Bordet-Gengou.

Recueil de faits :

Victor Veau et Jean Berger. — Hernie de l'ovaire, torsion de son pédicule.

G. Schreiber. — Zona pectoral pendant la convalescence d'une pleurésie tuberculeuse avec épanchement.

Revue générale :

J. Comby. — Insuffisance surrénale dans les maladies infectieuses.

Publications périodiques.

Thèses et brochures.

Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles.

Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements Tarnier. — Cours sur l'*Alimentation du nouveau-né : Allaitements naturel et artificiel; sevrage*, par MM. Terrien, Devraigne et Daunay, réservé aux docteurs français et étrangers et aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions.

Le Cours commencera le 6 Février 1911. Il comprendra 12 leçons et des démonstrations pratiques qui seront faites au laboratoire et au cours desquelles les élèves seront exercés personnellement aux recherches de laboratoire. Les leçons auront lieu tous les jours, à 6 heures du soir.

Programme du cours. — Lundi 6 Février : M. Devraigne. Les besoins de l'enfant nouveau-né à terme et du prématuré. La ration alimentaire aux différents âges. — Mardi 7 Février : M. Devraigne. L'allaitement maternel. — Mercredi 8 Février : M. Devraigne. L'allaitement mixte. — Jeudi 9 Février : M. Devraigne. L'allaitement artificiel. — Vendredi 10 Février : M. Daunay. Le lait de la femme, ses variations. Comparaison avec les différents laits. — Samedi 11 Février : M. Daunay. Examen chimique et microscopique des différents laits. — Lundi 13 Février : M. Daunay. Les laits modifiés. Préparation des bouillies maltées. — Mardi 14 Février : M. Devraigne. La digestion du lait de femme et des différents laits chez l'enfant à terme et le prématuré. Examen microbiologique des selles des nourrissons. — Mercredi 15 et vendredi 17 Février : M. Terrien. Etude clinique des dyspepsies et des gastro-entérites de la naissance au sevrage. — Samedi 18 et lundi 20 Février : M. Terrien. Des régimes dans les dyspepsies et les gastro-entérites de la naissance au sevrage. — Les 15, 16, 17, 18, à 4 heures de l'après-midi : Démonstrations et manipulations au laboratoire.

Le droit à verser est de 50 francs.

Institut médico-légal. — M. Laignel-Lavastine, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, commencera son cours de Psychiatrie médico-légale, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales et de l'encéphale, à l'Asile Sainte-Anne, le lundi 6 Février à 10 h. 1/2, et le continuera les jeudis et lundis suivants à la même heure.

Programme du Cours. — I. Objet et division du cours. — II. L'expertise médico-légale psychiatrique. — III. Les réactions antisociales des alcooliques aigus et subaigus. — IV. Les réactions antisociales des alcooliques chroniques. — V. Les réactions antisociales des autres intoxiqués : confus, délirants, toxicomanes. — VI. Les réactions antisociales des paralytiques généraux. — VII. Les réactions antisociales des autres déments. — VIII. Les réactions antisociales des maniaques et des mélancoliques. — IX. Les réactions antisociales des délirants systématisés, hallucinés. — X. Les réactions antisociales des délirants systématisés non hallucinés. — XI. Les réactions antisociales des obsédés et des neurasthéniques. — XII. Les réactions antisociales des épileptiques. — XIII. Les réactions antisociales des hystériques. — XIV. Les réactions antisociales des débiles. — XV. Les réactions antisociales des dysgénésiques et pervers instinctifs. — XVI. Les vols des psychopathes. — XVII. Les violences, coups et blessures, homicides des psychopathes. — XVIII. Le suicide et les auto-mutilations des psychopathes. — XIX. Les attentats aux mœurs, le vagabondage des psychopathes. — XX. La capacité civile des psychopathes — XXI. Les réactions antisociales des psychopathes à la caserne et aux colonies. — XXII. Les réactions antisociales dans l'enfance et l'adolescence. — XXIII. Les troubles psychiques dans les accidents du travail. — XXIV. L'aliéné au point de vue social et administratif. — XXV. Le criminel au point de vue biologique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Répartition dans les services hospitaliers. — MM. les Elèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les établissements de l'Administration, pour l'année 1911-1912, savoir :

MM. les Elèves internes, internes et internes provisoires, le samedi 11 Février, à 2 heures (pour entrer en fonctions, ceux de 1re année le 15 Février 1911 et ceux des 2e, 3e et 4e année le 1er Mai 1911); MM. les Elèves externes pour entrer en fonctions le 1er Mars 1911); ceux de 7e année (militaires), de 6e, de 5e et de 4e année (externes ayant concouru en 1904, 1905, 1906, 1907), le vendredi 17 Février, à 2 heures; ceux de 3e année (externes ayant concouru en 1908), le lundi 20 Février, à 2 heures ; ceux de 2e année (externes ayant concouru en 1909), le mercredi 22 Février, à 2 heures; ceux de 1re année (externes ayant concouru en 1910), le vendredi 24 Février, à 2 heures.

MM. les Elèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 5 Février. Conférence de M. Jayle : *Etiologie des maladies gynécologiques*. Cette Conférence sera suivie d'une visite du service de clinique du professeur Pozzi. Rendez-vous, 3 h. 1/4, hôpital Broca.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Hommage à M. Portes. — Le Corps médical tout entier de l'hôpital Saint-Louis, les amis et les élèves de M. Portes, pharmacien de l'établissement admis à la retraite le 1er Janvier, étaient réunis hier, dans les salons Marguery, au nombre de 80, sous la présidence de M Mesureur, directeur général de l'Assistance publique, pour lui adresser à la fin de sa carrière administrative le témoignage de leur affectueuse sympathie.

A l'issue du banquet, MM. Balzer, au nom du Corps médical; Mérillon, avocat général à la Cour de cassation, au nom des amis; Boncour, au nom des élèves, et Leger son successeur, ont retracé en termes émus et élevés la carrière du savant, de l'ami et du maître.

M. Mesureur, très éloquemment a rendu un juste hommage aux travaux de M. Portes et résumé la moralité qui se dégageait de cette brillante réunion, où figuraient tous ceux dont la collaboration fait la gloire de nos hôpitaux parisiens.

Assistaient au banquet : MM. Balzer, Brocq, Gaucher, Thibierge, Darier, Hallopeau, Danlos, Nélaton, Rochard, Beurnier, Rieffel, Jules Renault, Ombrédanne, Gastou, Héret;

Mérillon, Chassaing, Van Brock; Mijey, directeur de l'hôpital Saint-Louis; Béhal, Patain, pharmacien des hôpitaux ; de nombreux médecins, etc.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Palasne de Champeaux, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Diderot*.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, MM. Thomas, Flèche, Guay, Gaussen, élèves du Service de santé de la marine reçus docteurs en médecine.

— M. Roux, médecin en chef de 2e classe de la marine, en retraite, est nommé médecin en chef de 2e classe dans la réserve de l'armée de mer, et est affecté au port de Toulon.

— Sont promus dans le Corps de santé de la marine : *Au grade de médecin en chef de 1re classse*, M. Aubert, médecin en chef de 2e classe; *Au grade médecin en chef*

de 2e classe, M. Quédec, médecin principal; *Au grade de médecin principal*, M. Forgeot, médecin de 1re classe; *Au grade de médecin de 1re classe*, M. Bellot, médecin de 2e classe.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, MM. Jouin, Cahuzac, Seguy, Scoarnec, Bizard, élèves du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine.

XIe Congrès de la Société allemande de chirurgie. — Ce Congrès se tiendra à Berlin du 19-22 Avril, sous la présidence du professeur Rehn, de Francfort.

Les questions suivantes ont été portées à l'ordre du jour : Des transplantations libres (rapporteur: M. Lexer); Désinfection des mains et du champ opératoire (rapporteur: MM. Kussner); Maladie de Basedow (rapporteur : M. Kocher); Cæcum mobile (rapporteur : M. Wilms); Narcose intraveineuse; ulcère du duodénum ; varices.

Le programme provisoire paraîtra le 15 Mars.

Xe Congrès de la Société allemande d'orthopédie. — Le Congrès se tiendra à Berlin le 18 Avril, sous la présidence de M. H. Hoeftmann, de Hoenigsberg. Le programme provisoire paraîtra fin Février.

Ier Congrès dominicain de médecine et de chirurgie. — L'ouverture du Ier Congrès dominicain de médecine et de chirurgie aura lieu dans la ville de Saint-Pierre-de Macorès, le 27 Février prochain.

Ce Congrès a pour président M. Fiallo Cabral et pour secrétaire général M. Manuel A. Pérez.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Un Concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 27 Mars 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de 10 heures à 3 heures, du lundi 27 Février au samedi 11 Mars 1911, inclusivement.

Internat. — Oral. — *Séance du 27 Janvier. — Anatomie de la trompe utérine (sans le développement). — Signes et diagnostic différentiel du cancer de l'œsophage.* Ont obtenu: MM. Cassard, 15; Miégeville, 18; Frette, 14; Piot, 12; Alary, 14; Clap, 17; Pernet, 15; Collet, 11, Didet, 12; Papillon, 10.

Séance du 29 Janvier. — Le nerf radial depuis sa sortie de la gouttière de torsion. — Gangrène sénile. — Ont obtenu : MM. Mairesse, 12; Pollet 10; Noël, 12; François, 13; Léchelle, 9; Rousseau (F.), 16; Mallet (L.), 11; Boutet, 8; Bloch (R.), 12; Lévy (I.), 12.

Séance du 30 Janvier. — L'artère axillaire. — Insuffisance tricuspidienne (causes, signes, évolution). — Ont obtenu : MM. Sébillotte, 12; Ferrand, 12; Colleville, 12; Petit-Dutaillis, 17; Vandescal, 15; Chatellier, 13; Vielle, 17; Libert, 16; Pierret, 16. Mlles Peltier, 12; Athanassiu, 14.

Relevé des points. — MM. Cassard, 15 + 21 = 36; Miégeville, 18 + 22 = 40; Frette, 14 + 18 = 32; Piot, 12 + 18 = 30; Alary, 14 + 17 = 31; Clap, 17 + 18 = 35; Pernet, 15 + 20 = 35; Collet, 11 + 15 = 26; Dedet, 12 + 18 = 30; Papillon, 10 + 17 = 27; Mairesse, 12 + 24 = 36.

Pollet, 10 + 18 = 28; Noël, 12 + 18 = 30; François, 13 + 25 = 38; Léchelle, 9 + 16 = 25; Rousseau (F.), 16 + 23 = 39; Mallet, 11 + 19 = 30; Boutet, 8 + 16 = 24; Bloch (R.), 12 + 24 = 36; Lévy (I.), 12 + 22 = 34; Sébillotte, 12 + 16 = 28; Ferrand, 12 + 17 = 29; Colleville, 12 + 19 = 31; Petit-Dutaillis, 17 + 21 = 38. Vaudescal, 15 + 21 = 36; Chatellier, 13 + 17 = 30; Vielle, 17 + 25 = 42; Libert, 16 + 17 = 33; Pierret, 16 + 21 = 37. Mlles Peltier, 12 + 23 = 35; Athanassiu, 14 + 21 = 35.

Internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élèves interne en pharmacie, vacantes au 1er Juillet 1911, dans les Hôpitaux et Hospices civils de Paris, sera ouvert le mercredi 22 Mars 1911, à 10 heures du matin, dans l'Amphithéâtre de la pharmacie centrale des Hôpitaux et Hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à 3 heures, depuis le mercredi 1er Février jusqu'au mardi 28 du même mois inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Février.*

SOMMAIRE

MISS FLORENCE NIGHTINGALE
HENRY DUNANT

« Epargne le fils d'Esculape, car il vaut à lui seul un grand nombre de guerriers », s'écriait le vieux Priam, au siège de Troie. Cette phrase, chantée par le barde des temps héroïques, contenait en germe une idée qui mit bien des siècles à mûrir à travers le chaos des civilisations : c'était la nécessité de sauvegarder, au milieu des atrocités de la guerre, le combattant blessé et ses assistants naturels. Il semble que, si les luttes entre peuples constituent d'inévitables crises marquant les échéances de l'équilibre international, du moins l'idée de charité domine de haut et de loin, puisqu'elle se rencontre aux origines de l'histoire, dans le domaine même des légendes, dressant sa loi toute bénévole en regard des lois sauvages de la lutte.

Pourtant, le massacre est longtemps de rigueur après la bataille. Un jour, enfin, il disparaît des nécessités réglementaires et finales du combat; il subsiste, en fait, comme un geste honteux et maladif du vainqueur souillant sa victoire, et le sort des blessés reste très précaire, assuré par les seules interventions du hasard et de la Providence.

De longues années s'écoulent; le Service de Santé est créé; il peut s'ingénier aux improvisations difficultueuses, et s'empresser au salut du soldat tombé sur le champ de bataille ou malade à la suite des fatigues de la guerre. Mais il manque encore quelque chose, cette sauvegarde qu'on définit malaisément, mais que l'on devine si nécessaire, cette force tutélaire grâce à laquelle « les honorables victimes de la guerre » échappent, autant que possible, aux contingences des fins de batailles, des poursuites, des défaites et des retraites.

C'est seulement au cours de la deuxième moitié du xixe siècle, en Crimée d'abord, en Italie ensuite, que l'idée antique reçoit sa définitive fécondation, pour s'épanouir bientôt, nourrie par les trop grasses hécatombes de soldats.

Deux apôtres sont venus; l'un, dans les tranchées de Sébastopol; l'autre, dans les plaines de Solférino. Avec une faucille d'or, ils ont fait leur moisson de tous les épis mûrs; ils ont laborieusement moulu le grain, pétri le froment. Ils y

ont ajouté, comme un levain, leur propre vertu, leur pitié, leur amour charitable. Ils ont échauffé le tout des flammes de leur enthousiasme; et quand le gâteau eut pris toute la saveur que peut désirer le palais d'un homme civilisé, ils l'ont généreusement offert à la consommation des peuples. Et c'est de ce gâteau-là que vivent, depuis plus de cinquante années, les nations belligérantes. Nous avons nommé la *Convention de Genève*.

Il nous appartient de rendre aujourd'hui un hommage à ces deux hautes figures qui ont marqué si noblement dans l'histoire de la civilisation.

⁂

On sait qu'en un peu plus d'un an, 95.615 Français périssent dans la péninsule de Crimée. Du côté anglais, les pertes sont analogues. Aussi, le gouvernement anglais n'attend pas que le choléra ait complètement parachevé l'œuvre des balles; il envoie une mission chargée d'étudier et de mettre en application, avec pleins pouvoirs, les mesures nécessaires pour enrayer l'effrayante mortalité qui décime les troupes. C'est une femme, miss Nightingale, qui débarque et qui accomplit, devant Sébastopol, la plus salutaire des besognes. Entendez plutôt la statistique : « Pendant le second hiver, le plus rude, nous perdons 2,69 pour 100 sur l'effectif et 19,87 pour 100 sur le nombre des malades; mais les Anglais ne perdent plus que 0,20 pour 100 sur l'effectif et 2,21 pour 100 sur le nombre des malades. Les Anglais emploient 448 médecins dont pas un ne meurt; nous en avons 450 et nous en voyons périr 82. Qui donc a donné à miss Nightingale les conseils qu'elle n'a eu qu'à suivre pour réduire presque immédiatement le taux de la mortalité anglaise?... C'est le médecin en chef de l'armée française, c'est le Dr Scrive; il put, en cette circonstance, s'apercevoir que notre vieux proverbe a raison et que nul n'est prophète en son pays. » Quant à nous, les représentations qui concluent à la séparation des diverses catégories de contagieux, se heurtent à cette réponse de l'Intendant : « Je déplore ce danger avec vous, mais le moment ne me paraît pas venu d'y apporter le remède que vous indiquez. »

Il appartint donc à un médecin français de donner à miss Nightingale les avis nécessaires au bon accomplissement de sa mission. La constatation n'est pas oiseuse, puisque cette mission, si noblement remplie par une apôtre de la charité, eut le sort de tous les apostolats : l'avenir en reçut les rayons.

Revenue en Angleterre, après avoir payé son tribut personnel au choléra, miss Nightingale consacre sa vie à l'assistance aux malades et à l'éducation de ces admirables infirmières anglaises, les *nurses*, dont elle fonde la première école.

En 1859, notre corps de débarquement met le pied sur le territoire italien. Le 24 Juin se livre l'une des batailles les plus sanglantes que l'histoire puisse enregistrer : Solférino. Et, malgré l'héroïsme du corps de santé, numériquement insuffisant, et privé par l'Intendance de ses moyens d'action, beaucoup de blessés restent dépourvus de soins pendant de longues journées. La destinée devait amener là un missionnaire laïque : Henry Dunant, de nationalité genevoise, c'est-à-dire presque un Français; car la Suisse, petite quant à la superficie de son territoire, n'est-elle pas très grande si l'on considère son passé, ses traditions, tout son génie national? Attristé de tant de deuils, conscient que bien des conséquences de la guerre sont évitables et qu'il suffit de vouloir les rendre telles, il écrit un volume : « Un souvenir de Solférino » (Genève, 1862).

Dans cet ouvrage, il décrit l'encombrement des hôpitaux de Castiglione; et, d'un cri de pitié, il amorce l'œuvre, peut-être entrevue déjà plusieurs années auparavant par miss Nightingale; le 9 Février 1863, une Société fondée à Genève (*Société genevoise d'utilité publique*) nomme une commission aux fins d'étudier les moyens de réaliser dans la pratique les idées de M. Dunant. Et, le 22 Août 1864, « *La Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés en campagne* » reçoit sa forme définitive, sa formule impérissable, et aussi son blason, emprunté aux armes de la Confédération helvétique.

La Convention de Genève est proposée à la signature des nations. La France y adhère la première (22 Septembre 1864), puis successivement tous les peuples civilisés.

Les Sociétés de secours aux blessés sont ensuite fondées peu à peu, sous l'effort du même apôtre.

En 1870, la France ne possède qu'un rudiment de *Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer*. Cette Société avait été fondée cependant en 1866. Depuis, nous savons avec quelle efflorescence se sont épanouis les divers groupements : *Union des Femmes de France* (1882); *Association des Dames françaises* (1883). L'histoire du développement de ces Sociétés n'entre pas dans le cadre de cette chronique, où nous esquissons seulement la genèse des fondations.

⁂

Elle est morte, il y a quelques mois, entourée de la vénération de tout un peuple, miss Florence Nightingale, l'héroïne de Crimée, la « femme portant la lampe », comme dit un poète qui l'a chantée. Et cette lampe, ne l'a-t-elle point allumée aux rayons français, et ne l'a-t-elle point fait resplendir à nos côtés, tandis que, d'un coup mortel d'éteignoir, nous étouffions notre propre flamme?

Et puis, Henry Dunant vient de s'éteindre à son tour, chargé d'ans. Titulaire de l'un des prix Nobel, il connut ainsi les honneurs officiels, après avoir mené une longue existence d'oubli et de pauvreté. Mais à l'aube de la vie n'avait-il pas, d'une vigoureuse poussée d'énergie, exécuté ce que la philanthropie administrative ne pourrait renouveler en vingt ans de travaux, de discours et de congrès : la mise en valeur, sous forme définitive, d'une grande idée dont toute nation tire bénéfice sans donner prise à la jalousie des autres?

***

Il convient de s'incliner respectueusement devant les tombeaux récemment fermés des deux apôtres qui, ne pouvant supprimer la guerre, ont employé leurs forces à en atténuer les effets, et qui ont élevé, à côté du pavillon glorieux des nations, l'immortel symbole de la charité.

MAURICE CHAMPEAUX,
Médecin-major au 8e hussards.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Messieurs les secrétaires de rédaction de *La Presse Médicale.*

La Presse Médicale a publié dans son numéro du 7 Janvier un excellent et très intéressant article des docteurs Audibert et Rouslacroix (de Marseille), dans lequel je relève la phrase suivante :

« Le bleu de méthylène, à notre connaissance, n'a pas été, jusqu'à ce jour, employé dans la fièvre méditerranéenne. Nous pensons donc être les premiers à avoir utilisé ce produit. »

Pour rendre hommage à la mémoire d'un de nos confrère trop tôt disparu, — je crois devoir rappeler que depuis 1897, feu le docteur J. Scemama de Giaelouly (de Tunis) a longtemps préconisé et employé systématiquement le bleu de méthylène dans le traitement de la fièvre de Malte, si fréquente en Tunisie. Beaucoup de médecins de Tunis suivirent l'exemple du docteur Scemama, jusqu'au jour où un accident mortel — dû nettement à l'absorption de la dose habituellement prescrite (0,10 à 0,20 cent.) de bleu de méthylène, *sans doute impur* — les obligea à renoncer à l'emploi de ce médicament.

D'ailleurs, les résultats *nombreux, mais peu favorables*, obtenus alors, n'étaient pas de nature à faire regretter l'abandon de ce produit chimique dans la thérapeutique toujours si précaire de la fièvre méditerranéenne.

En vous priant instamment de publier cette mise au point... historique qui n'enlève rien à l'originalité de l'idée des Drs Rouslacroix et Audibert,

Je vous présente, Messieurs et honorés confrères, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr HAYAT (Tunis).

LIVRES NOUVEAUX

Armant Laurent, ancien médecin en chef des asiles publics d'aliénés. — *De l'hygiène préscolaire au point de vue de l'arriération mentale.* Brochure in-8° de 41 pages. (HENRI PAULIN et Cie, édit.)

— Cette brochure est l'œuvre d'un vieux défenseur de la cause de l'enfance. En 1872, notre confrère Armant Laurent fondait la *Société protectrice de l'enfance* de Rouen et l'édifiait sur un dispensaire public et gratuit, spécial pour les enfants, et sur un cours public et gratuit d'hygiène de la première enfance, cours fait à Rouen ou à Elbeuf pendant trois années consécutives. Ces leçons ont été résumées dans un tout petit livre (*Des soins à donner aux bébés*, couronné d'une médaille d'argent par l'Académie de Médecine) (1873-1879). Depuis 1871, c'est-à-dire pendant près de quarante ans, M. Laurent n'a cessé de s'attacher à l'étude de l'hygiène. Après avoir rédigé un journal, *L'hygiène de l'enfance*, pendant deux ans, il organise le Ier Congrès international d'hygiène industrielle qui eut pour président M. Brouardel; il fonde enfin à Rouen la Société normande d'hygiène pratique (en 1884).

Armant Laurent était tout indiqué pour écrire un livre sur l'hygiène pré-scolaire.

L'auteur a divisé son étude en deux parties : la première comprend la phase *pré-natale*, ou intra-utérine, et s'étend jusqu'à la naissance; la seconde comporte la phase *post-natale*, qui va de la naissance jusqu'à l'âge scolaire, sept ans.

Dans un chapitre terminal, on trouve quelques détails sur le fonctionnement de la *Société des Amis de l'enfance*, que A. Laurent a fondée à Rouen pour faire diminuer le nombre des enfants arriérés. En signalant les grandes causes de cette arriération, l'alcoolisme, la syphilis, la tuberculose, qu'il désire voir combattre avec énergie et persévérance, il fait appel à l'initiative privée pour faciliter par l'hygiène la réaction de la nature contre les effets des facteurs de la dégénérescence humaine.

L'opuscule de notre confrère est court, mais c'est un résumé substantiel de recherches persévérantes et d'observations approfondies, pendant une longue vie consacrée non seulement au travail professionnel, mais encore à la médecine préventive, qui a pour nom l'hygiène.

P. D.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 12 (1910).

Travaux originaux :

De Beurmann, Bith et Heryer. — Pityriasis rubra pilaire familial.

V. Zaroubine. — Du traitement de la syphilis par la nouvelle préparation arsenicale Ehrlich-Hata (606).

Recueil de faits :

J. Chaillous. — Rétrécissement des voies lacrymales et ses complications chez les lépreux.

Revue de syphiligraphie.

Revue des livres.

Nécrologie.

P.-J. Pick.

Fiches bibliographiques.

NOUVELLES

L'obtention des bourses de doctorat en médecine. — Le ministre de l'Instruction publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — Peuvent obtenir une bourse de doctorat en médecine de première année les candidats qui justifient :

Soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat;

Soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de la mention « assez bien » au certificat d'études supérieures de sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de la mention « bien » audit certificat.

Art. 2. — L'arrêté du 1er Décembre 1906 est abrogé.

Distinctions honorifiques. — Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille d'argent.* — M. Leroy, à Constantine (Algérie).

Médaille de bronze. — M. Gérard, à Bougie (Algérie).

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de bronze.* — MM. Baratier, à Jeugny; Petit, à Asnières; Gosselin, à Argenteuil; Vial, médecin sanitaire maritime; Bauffe, Champonnois, Cléret, Riberol, Saint-Girons, Virenque, internes des hôpitaux de Paris; Capdevila, Hutinel (Jean), Imbert, Pougaud, Mlle Lévy, externes des hôpitaux de Paris; Boissau et Poisson, étudiants en médecine à Paris; Huchard, préparateur à l'Institut Pasteur.

Avis. — Une femme d'un certain âge, se disant veuve d'un médecin et dans le plus pressant besoin, s'est déjà présentée chez un certain nombre de nos confrères en se recommandant de l'un ou l'autre de nous, dont elle dit être connue. Nous ignorons absolument quelle est cette femme, et, bien éloignés de nous porter garants de ses dires, nous prions les confrères qui recevraient sa visite de ne lui réserver que l'accueil qu'elle mérite et de l'avertir sévèrement qu'un tel abus de notre nom n'a que trop duré.

Drs A. et P. Cantonnet.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à une place d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris, sera ouvert le lundi 6 Mars 1911, à midi, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les Docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, du lundi 6 Février au samedi 18 du même mois inclusivement, de 10 heures à 3 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Internat. — Oral. — *Séance du 1er Février. — Le muscle grand oblique de l'abdomen et l'arcade crurale. — Signes et évolution du goitre exophtalmique.* — Ont obtenu : MM. Chichmanian, 14; Tzanck, 15; Galop, 15; Françon, 17; Ribo, 15; Quénu, 17; Michel, 13; Duval, 12; Ducastaing, 17; Butin, 14; Héricourt, 14.

Relevé des points. — MM. Chichmanian, 14 + 16 = 30; Tzanck, 15 + 21 = 36; Galop, 15 + 16 = 31; Françon, 17 + 23 = 40; Ribo, 15 + 16 = 31; Quénu, 17 + 25 = 42; Michel, 13 + 19 = 32; Duval, 12 + 18 = 30; Ducastaing, 17 + 21 = 38; Butin, 14 + 21 = 35; Héricourt, 14 + 22 = 36.

Séance du 3 Février. — Faisceau pyramidal (anatomie). Pleurésie interlobaire. — Ont obtenu : MM. Girard, 20; Vallery Radot (Pasteur), 19; Leblanc, 18; Gouverneur, 17; Bergeret, 16.

Classement des candidats. — *Internes titulaires* : MM. 1, Girard; 2, Vallery-Radot (P.); 3, Leblanc; 4, Gouverneur; 5, Bergeret; 6, Vielle; 7, Paley; 8, Quénu; 9, Delivet; 10, Couinaud; 11, Richard; 12, Durand; 13, Miégeville; 14, Françon; 15, Rudelle; 16, Dubois (R.); 17, Godlewski; 18, Rousseau (F.); 19, Mignot; 20, Gatellier; 21, Théry (F.); 22, François; 23, Thiers; 24, Rouillard; 25, Prigent; 26, Ducastaing; 27, Chatelin; 28, Broussolle; 29, Petit-Dutaillis.

30, Thouvenin; 31, Colombe; 32, Buc; 33, Wéber (G.); 34, Kœchlin; 35, Nadal; 36, Pievret; 37, Jacquet; 38, Sourdille; 39, Monod (R.); 40, Mossé; 41, Legrain; 42, Dufour; 43, Bonnet (E.); 44, Besset; 45, Vaudescal; 46, Monbrun; 47, Bloch (R.); 48, Gautruche; 49, Tzanck; 50, Héricourt; 51, Bruel; 52, Le Maux; 53, Cassard; 54, Latil; 55, Coppin; 56, Mairesse; 57, Bontemps; 58, Lœwy; 59, Bouquier; 60, Meaux Saint-Marc; 61, Dutheillet de Lamothe; 62, Dupradeau; 63, Hischmann; 64, Pernet; 65, Mlle de Pfeffel; 66, Delort.

Internes provisoires. — MM. : 1, Plaisant (E.); 2, Krebs; 3, Avezou; 4, Butin; 5, Vinay; 6, Goret; 7, Mlle Peltier; 8, MM. Lamarre; 9, Barat; 10, Mlle Athanasiu; 11, M. Clap; 12, Mlle Leven; 13; MM. Bouttier; 14, Netter (R.); 15, Paraf; 16, Lévy; 17, Barthelemy; 18, Baudoin; 19, Achar (P.); 20, Durœux; 21, Maréchal; 12, Haguenau; 23, Duter; 24, Moriez; 25, Mlle Landesmann; 26, MM. Bel; 27, Charrier; 28, Marcorelles; 29, Bardon;

30, Desaux; 31, Bonnet (F.); 32, Libert; 33, Fitte; 34, Escallier; 35, Monod (A.); 36, Larroque; 37, Alexandre; 38, Lucas-Championnière; 39, Mlle Blanchier; 40, MM. Frette; 41, Michel; 42, Brouet; 43, Schoofs; 44, Rouffignac; 45, Marchak; 46, Mlle Pouzin; 47, MM. Lefranc (V.); 48, Hertz; 49, Lévi-Franckel; 50, Lecerf; 51, Hartemann; 52, Pimpaneau; 53, Ribo; 54, Angot; 55, Dubois (J.); 56, Colleville; 57, Trifaud; 58, Barety; 59, Guelfucci; 60, Bailleul et les candidats ayant obtenu 30 et 29 points.

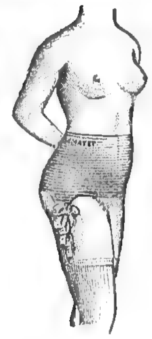
Récompenses du concours. — Le prix (des livres) est attribué à M. Girard; l'accessit (des livres) est attribué à M. Vallery-Radot; la 1re mention honorable est attribuée à M. Leblanc; la 2e mention honorable à M. Gouverneur.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 15 Février, à 1 heure. — M. Porcheron : De l'épithélioma cutané développé sur des dermatoses préexistantes; MM. Gaucher, Marfan, Guillain, Gougerot. — M. Descubes : Contribution à l'étude de l'entéro-colite-dysentériforme; MM. Marfan, Gaucher, Guillain, Gougerot. — M. Tissier : L'appareil digestif dans la scarlatine; MM. Marfan, Gaucher, Guillain, Gougerot. — M. Plotkin : Des principaux procédés utilisés pour la cure radicale des hernies crurales; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. Moyrand : Contribution à l'étude de la pyélotomie comme traitement de la lithiase rénale; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. Gounot : De l'air chaud dans la thérapeutique des maladies des voies génito-urinaires chez l'homme et chez la femme; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. Dinanian : Un nouveau procédé d'anus iliaque dans le cancer du rectum. Opération de Reclus; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. Boudol : Résections partielles du foie; MM. Segond, Delbet, Hartmann, Branca. — M. Saissi : Essai sur la réduction non sanglante des fractures diaphysaires des os de la jambe; MM. Segond, Delbet, Hartmann, Branca. — M. Paris : La cloison nasale. Les déviations et leur traitement; MM. Delbet, Segond, Hartmann, Branca. — M. Fayet : La lithotritie. Etude critique basée sur 78 observations dont 68 inédites; MM. Hartmann, Segond, Delbet, Branca.

Jeudi 16 Février, 1 heure. — M. Bascoul ; Hyperesthésies systématisées et troubles connexes dans la tuberculose pulmonaire ; MM. Debove, Ribemont-Dessaignes, Achard, Rathery. — M. Deniau : Contribution à l'étude de la paralysie alcoolique; MM. Ribemont-Dessaignes, Debove, Achard, Rathery. — M. Albertin : Le corps thyroïde et le rhumatisme articulaire aigu; MM. Achard,



Debove, Ribemont-Dessaignes, Rathery. — M. GIRAUD : De certaines manifestations dysermiques chez les tuberculeux soumis au repos et suralimentés ; MM. Achard, Debove, Ribemont-Dessaignes, Rathery.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Segond, Mauclaire, Grégoire. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique MM. Delbet, Legueu, Branca. Epreuves pratiques — 1er Oral : MM. Nicolas, Aug. Broca, Mulon. — 2e : MM. Gautier, Macaigne, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie), MM. Hartmann, Retterer, Guéniot. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Lejars, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Pierre Duval, Proust. M. Pierre Marie, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 14 *Février* 1911 — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormant. — Médecine opératoire, Ecole pratique (2e série) : MM. Auvray, Rouvière, Chevassu. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Demelin, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Retterer, Terrien. M. Chantemesse, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Claude, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Rathery. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Gougerot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Tiffeneau, suppléant.

Mercredi 15 *Février* 1911. — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, André Jousset, Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Macaigne, Laignel-Lavastine. M. Gautier, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Lejars, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Aug. Broca, Mauclaire, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé, André Léri. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Widal, Sicard, Léon Bernard. M. Dejerine, censeur; M. Tiffeneau, suppléant.

Jeudi 16 *Février* 1911, à 3 heures. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Pozzi, Lecène, Rouvière. — Médecine opératoire (2e série), MM. De Lapersonne, Grégoire, Okinczyc. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Balthazard, Nicloux. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retterer, Brindeau, Chevassu. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Thiéry, Jeannin, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt. M. Chantemesse, censeur : M. Maillard, suppléant.

Vendredi 17 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Reclus, Mauclaire, Grégoire. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Hartmann, Aug. Broca, Branca. — 3e (Deuxième partie) : MM. Pierre Marie, Desgrez, Macaigne, Epreuves pratiques. 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 4e : MM. Widal, Marfan, Laignel-Lavastine. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Proust. — 5e, (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Guillain, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. André Léri, suppléant.

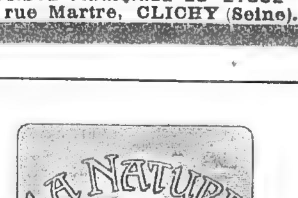
Samedi 18 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM De Lapersonne, Rouvière, Anselme Schwartz. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Okinczyc. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retterer, Demelin, Chevassu. M. Chauffard, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gougerot, Rathery. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Widal, censeur; M. Roussy, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

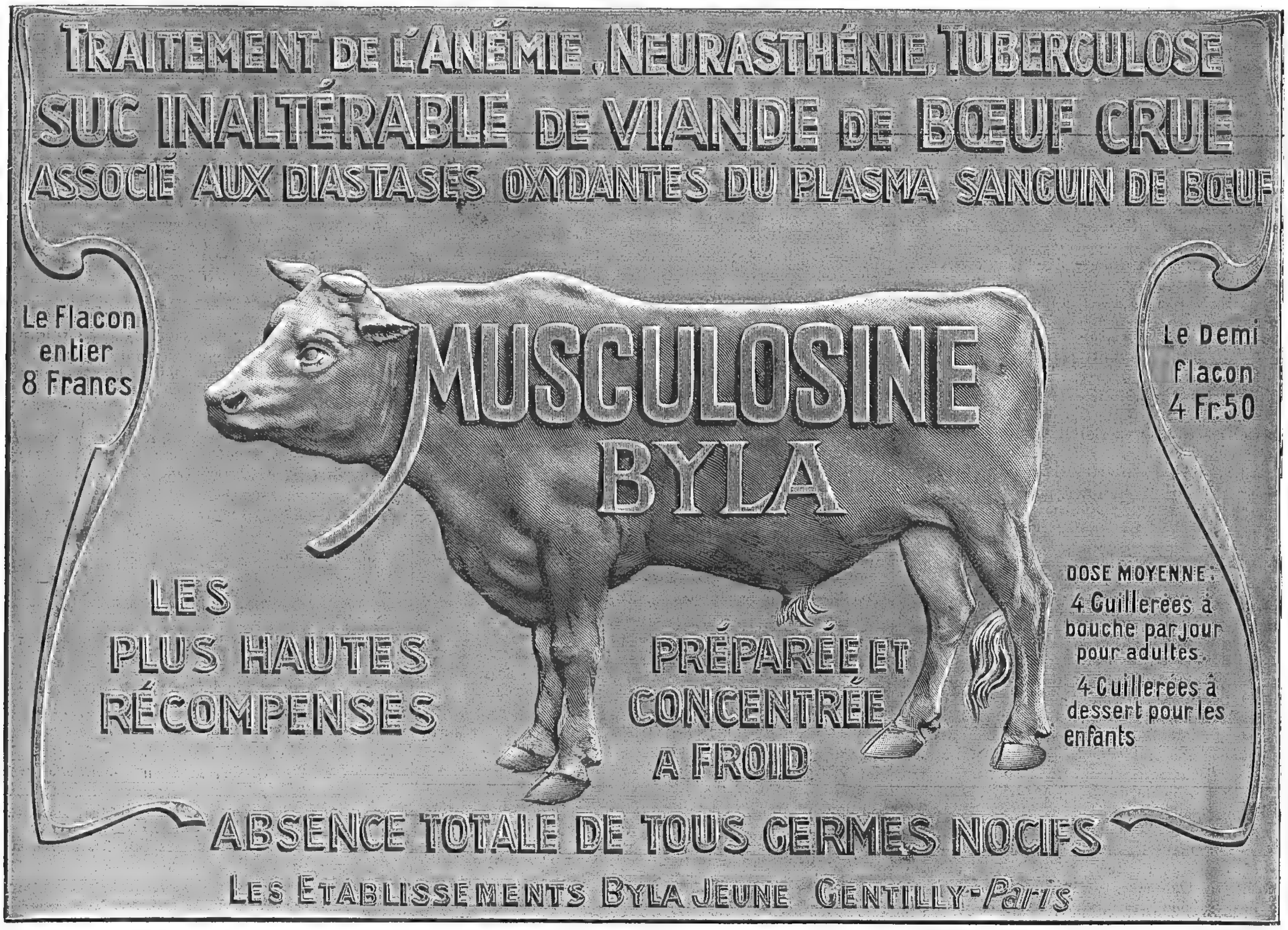
AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



ABONNEMENT :
Paris, 20 fr. ; Départ., 25 fr.
Etranger, 26 fr.







Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Février.*

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet les questions suivantes :

« 1° Un médecin étranger, non muni de diplômes français, peut-il exercer légalement dans un sanatorium ou dans une maison de santé en France ?

« 2° Y a-t-il une différence, au point de vue légal, entre le fait d'exercer « en ville » et celui de pratiquer dans un sanatorium ?

« 3° Un médecin étranger, non muni de diplômes français, exerce-t-il légalement si, dans ce sanatorium, on lui adjoint un médecin français pour le « couvrir » de son diplôme, et, au besoin, signer ses ordonnances ?

« 4° Ce médecin étranger exerce-t-il légalement, si le médecin français qui le « couvre » n'habite pas le sanatorium, mais se trouve être un médecin quelconque de la localité ou même des environs ?

« 5° Le fait de ne pas faire d'ordonnances est-il une preuve du non-exercice de la médecine ?

« 6° Dans le cas où un médecin étranger, non diplômé en France, et un médecin français exerçent dans le même sanatorium, suffit-il de ne pas déclarer le médecin étranger à la Préfecture ou de le faire passer pour un assistant pour lui éviter la patente ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

1° La loi du 30 Novembre 1892, article 5, porte que « les médecins... diplômés à l'étranger, quelle que soit leur nationalité, ne pourront exercer leur profession en France qu'à la condition d'y avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine... » ;

2° La loi ne prévoit aucune différence entre le fait d'exercer « en ville » et celui de pratiquer dans un sanatorium ;

3° et 4° L'assistance d'un médecin français ne saurait rendre légal l'exercice de la médecine par un étranger non muni de diplômes réguliers. Le médecin français, en prêtant ainsi son concours à une personne non pourvue d'un diplôme régulier, commettrait un acte délictueux (loi du 30 Novembre 1892, art. 16, § 3 ; *S. lois ann.*, 1893, p. 500, 3e colonne, note 41 *in fine* ; *Rép. gén. alph. du dr. franç.*, v° *Médecine et chirurgie*, n°s 93 et 96). *Adde* Paris, 20 Avril 1910, arrêt analysé et commenté dans *La Presse Médicale* du 25 Juin 1910 ;

5° Le fait de ne pas délivrer d'ordonnances ne constitue nullement une preuve du non-exercice de la médecine. L'exercice de la médecine con-

siste (art. 16, § 1) à prendre part habituellement ou par une direction suivie au traitement des maladies ou des affections chirurgicales, ainsi qu'à la pratique de l'art dentaire ou des accouchements. De nombreux arrêts (voir notamment, Rennes, 6 Janvier 1909, S. 1909. 2. 87) ont condamné, pour exercice illégal de la médecine, des individus qui ne donnaient pas d'ordonnances et se bornaient à traiter les malades en pratiquant sur eux des passes magnétiques;

6° Le médecin étranger, non pourvu de diplôme régulier, ne pouvant exercer légalement la médecine, ne peut être assujetti à la patente en qualité de médecin (Cons. d'État, 6 Janvier 1851, Jessé, Lebon, p. 21). Il convient, d'autre part, de noter que le fait que cet étranger serait imposé à la patente en qualité de médecin n'empêcherait pas qu'il soit condamné pour exercice illégal de la médecine (Paris, 18 Mars 1885, S. 85. 2. 217; P. 85. 1. 1250, note de M. J. L.).

H. Montal.

CLAUDE MARTIN

Il vient de mourir, à Lyon, un homme de la plus haute valeur, dont notre excellent collaborateur, F. Helme, a relevé (*La Presse Médicale*, 1909, n° 95, 27 Novembre) la vie et les œuvres admirables sous le titre : *Un technicien de génie, le Docteur Claude Martin, de Lyon.*

A son tour, le professeur Lannelongue a rendu hommage à cet inventeur génial. Voici en quels termes il s'exprimait, l'autre jour, à la tribune de l'Académie :

« L'Académie vient de faire une perte notable dans la personne d'un de ses correspondants nationaux, Claude Martin, notre collègue depuis 1908.

« C'était un dentiste lyonnais, qui s'adonnait plus spécialement à la pratique de la prothèse de la face et de la bouche ; il y avait réussi avec éclat. Nombreux sont les appareils de son invention qui ont contribué à porter au loin sa réputation.

« Attaché à l'Hôtel-Dieu de Lyon depuis 1874, patronné et dirigé par Ollier et ses successeurs, il devint vite un de leurs collaborateurs les plus utiles et les plus précieux.

« D'un côté, les mutilations de la face revêtent, en effet, les caractères les plus divers, pouvant être associées à des destructions osseuses plus ou moins étendues ; d'un autre côté, les résections des maxillaires, partielles ou totales, temporaires ou permanentes, réclament fréquemment le concours de la prothèse, soit pour obvier à des difformités définitives, soit pour diriger, en le favorisant, le travail des reproductions osseuses.

« Dans l'une et l'autre hypothèse, dans la dernière surtout, le concours immédiat d'appareils bien construits, créés et appliqués sur place par l'homme de l'art, de manière à être portés sans gêne, rend les plus éminents services.

« Ces appareils, en dirigeant les nouvelles reproductions osseuses, sont le moule vrai d'une forme qui deviendra belle ou défectueuse, selon le mérite de la prothèse.

« Claude Martin excellait dans cet art délicat et difficile; il y était passé maître et jouissait, à juste titre, d'une réputation presque sans égale. Il possédait l'éclair génial de l'invention adaptée à son but, et dans les applications qu'il en faisait, il corrigeait, à la satisfaction du patient et pour le bien de l'humanité, les mutilations ou les difformités les plus disgracieuses et les plus complexes.

« Je crois être l'interprète de l'Académie en vous associant, mes chers collègues, au deuil de sa famille et de ses amis. »

VARIÉTÉS

Intoxication par la mélinite.

Depuis 1886, la mélinite a remplacé la dynamite comme explosif réglementaire dans l'armée. Il en existe plusieurs variétés qui sont toutes à base d'acide picrique ou phénol trinitré.

La melinite, comme l'acide picrique, est soluble dans l'eau, qu'elle teint en jaune; sa saveur amère est très prononcée. Elle est insensible aux frottements et aux chocs. On peut, sans danger, la fondre et la couler dans des récipients tels que cartouches, obus, etc. Au point de vue de la sécurité de la manipulation, c'est peut-être le plus parfait des explosifs actuellement employés dans les armées.

Notre confrère M. Romary a vu, dans deux cas, l'absorption de mélinite produire des symptômes d'intoxication. Voici le premier cas :

G... (Louis), est employé comme manœuvre dans l'après-midi du 1er Avril à la manipulation de caisses ayant contenu de la mélinite pulvérulente, et dans lesquelles il reste une certaine quantité de poudre explosive dont ses mains sont bientôt couvertes. C'est la première fois qu'il manipule ce produit. Dans le cours de son travail, sans avoir procédé à aucun lavage de ses mains, il tire de sa poche un morceau de pain qu'il mange entièrement en plusieurs fois, bien qu'il lui trouve un goût amer très prononcé. Cette saveur est évidemment due à la poussière de mélinite. Au repas du soir, G... mange de bon appétit. Vers 7 heures, il est pris brusquement de coliques qui prédominent dans la région du côlon transverse et, en moins d'une heure, il a trois selles diarrhéiques non fétides. La nuit se passe sans troubles notables, mais dans la journée du 2, on note six selles liquides bilieuses. Le malade guérit après avoir présenté des troubles intestinaux et urinaires.

Dans le second cas, la pénétration s'est faite par les voies respiratoires, et les symptômes nerveux (céphalée, courbature, arthralgies) ont dominé la scène. Le seul signe commun a été la diminution des urines et leur teneur élevée en acide urique et urates. Ces intoxications ont été, du reste, bénignes. (*Le Caducée*, Novembre 1910, p. 299.)

Identification par les dents.

M. O. Amoedo s'est occupé à maintes reprises de cette question : après avoir rappelé les services que peut rendre le dentiste au médecin légiste, il cite de nouveaux cas où ce mode d'identification a été utilisé, et plus particulièrement celui d'un chancelier du consulat allemand de Valparaiso. Durant l'incendie du consulat, deux hommes disparaissent : le chancelier et un employé subalterne. Sous les décombres, on ne découvre qu'un cadavre absolument mécon-

naissable dont la mort est antérieure à l'incendie. Après diverses fausses versions, l'examen des mâchoires seul permet à M. Valenzuela, directeur de l'Ecole Dentaire du Chili, d'identifier les restes. Il s'agit de l'employé, et, effectivement, quelques jours après, la police arrête le chancelier à la frontière. C'était lui l'auteur de l'incendie, de l'assassinat et d'un vol commis à la légation.

L'auteur en déduit que l'aide d'un dentiste expert peut être très précieuse, sinon indispensable, dans les instructions criminelles ou judiciaires. (*Revue de Stomatologie*).

G. Mahé.

Destruction des puces.

Les recherches faites dans les laboratoires de dératisation des Etats-Unis ont montré que l'*eau* et l'*alcool* sont inefficaces pour la destruction des puces; l'*alcool à 70°* et l'*alcool absolu* sont incertains. La *kérosine* et un mélange de *kérosine à 60 pour 100 ou savon de potasse à 40 pour 100* sont très rapides comme effet.

La *formaline*, le *phénol*, le *bichlorure de mercure*, employés comme désinfectants, ne tuent pas les puces, non plus que le *soufre en poudre*. La *poudre insecticide* ordinaire suffit lorsque les puces sont bien enveloppées de cette poudre et laissées en contact avec elle.

Les vapeurs de *bisulfite de carbone*, d'*acide cyanhydrique* et d'*acide sulfureux* sont des plus efficaces parmi les moyens usuels de destruction de ces insectes. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie*, 15 Novembre 1910.)

LIVRES NOUVEAUX

A. Leclercq, lauréat de l'Académie de médecine. — ***Les albuminuries et leur traitement.*** 1 vol. in-8° de 265 pages. Prix : 5 francs. (Doin et Fils, éditeurs.)

Notre confrère Leclercq a consacré les rares loisirs que lui laisse une nombreuse clientèle a écrire en 4 volumes les *maladies de la cinquantaine*, âge qui est souvent, pour les hommes comme pour les femmes, un âge critique.

Il a décrit successivement l'*artériosclérose*, la *clinique du cœur*, le *diabète* et défendu des idées personnelles sur ces points de la pathologie.

Dans le volume qui vient de paraître, M. Leclercq étudie la question si importante des albuminuries et de leur traitement.

C'est un livre extrêmement travaillé et fouillé qui fourmille en aperçus originaux.

William van Brabant. — ***Psychologie du vice infantile.*** 1 vol. in-8° de 177 pages. Prix : 3 fr. 50. (Alcan, à Paris, et Lebègue, à Bruxelles, éditeurs.)

Voici un bon livre dont le ton d'ardente conviction émeut et attache le lecteur. Publié sous les auspices de M. Louis Lejeune, ministre d'Etat de Belgique, il nous expose successivement le vice infantile dans l'antiquité, les causes du vice chez l'enfant, sa prophylaxie. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur sa manière un peu superficielle, et regretter qu'il ne soit pas entré davantage dans le détail de son sujet : à vrai dire, c'est un plaidoyer plus qu'une analyse. Mais plaidoyer singulièrement éloquent, et dont tous ceux qui s'intéressent à l'enfance subiront une profonde impression.

P. Hartenberg.

E. Joltrain. — ***Nouvelles méthodes de séro-diagnostic*** (*2e édition*). *Préface du prof. Gaucher.* 1 plaquette de 105 pages. (Maloine, éditeur.)

Le succès de ce petit volume, qui en quelques mois a nécessité une deuxième édition, montre combien son auteur a atteint le but qu'il poursuivait : mettre à la portée de tous, en un langage clair et précis, les principes et la technique des procédés récents de diagnostic biologique.

Bien que traitant aussi du séro-diagnostic des mycoses, du kyste hydatique, de la lèpre, le manuel de M. Joltrain est surtout consacré à la réaction de Wassermann. On trouvera en ce qui la concerne, l'exposé, avec figures et schémas à l'appui, de la technique fondamentale et celui des procédés simplifiés avec les renseignements statistiques et les principales données bibliographiques.

P.

BIBLIOGRAPHIE

2295. — **P. Mulzer.** — Die Therapie der Syphilis. *Ihre Entwicklung und ihr gegenwärtiger Stand.* 1 vol. in-8°, de 100 pages. Prix : marks, 2,80. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2296. — **A. Prenant, P. Boin et L. Maillard.** — Traité d'histologie. T. II. *Histologie et Anatomie microscopique.* 1 vol. gr. in-8°, de lx-1.200 pages, avec 572 figures dans le texte, dont 31 en plusieurs couleurs. Prix : 50 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2297. — **F. Heckel.** — Grandes et petites obésités : *Cure radicale.* Préface du Dr Huchard. 1 vol. gr. in-8°, de xi-554 pages, avec 70 figures formant 12 planches hors texte. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2298. — **Th. Simon.** — L'Aliéné, l'Asile, l'Infirmier. 1 vol. in-12, de 406 pages. Prix : 4 fr. (*E. Bougault*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

A. Couvelaire. — Hématomes du sterno-mastoïdien et torticolis par myopathie congénitale (avec figures dans le texte).

César Ghillini. — Opérations exécutées aux Etats-Unis. Chirurgie et orthopédie en Amérique (avec figures dans le texte).

M. Frœlich. — Côtes cervicales et apophysites cervicales latérales (avec figures dans le texte).

P. Codet-Boisse. — Un cas de déformation symétrique des deux poignets du type Dupuytren-Madelung (avec figures dans le texte).

L. Lamy. — Résultat orthopédique de l'astragalectomie chez l'enfant (avec figures dans le texte).

P. Grisel. — L'ostéomyélite vertébrale.

Analyses.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la fatigue

Toutes les fois qu'on demande à un organisme non entraîné une production de travail supérieure à sa normale (qu'il s'agisse de travail cérébral ou musculaire et, à plus forte raison, des deux ensemble), on voit apparaître à la suite de cet effort une dépression caractéristique de la fatigue dont les principaux symptômes sont : le besoin de sommeil, une lassitude générale et l'impossibilité de recommencer ces mêmes efforts avant d'avoir pris un temps de repos plus ou moins long pendant lequel l'organisme réparera ses pertes.

On peut favoriser la résistance à la fatigue par l'emploi de certaines substances antidéperditrices et dynamogéniques. C'est dans ce but qu'on employait la kola et la coca dont on avait reconnu empiriquement les vertus.

De la même façon on apprécie les propriétés bien supérieures de l'iboga. C'est une plante originaire du Congo français : les indigènes de cette région en mâchent les racines toutes les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail et cette absorption leur permet de résister à une longue fatigue en enlevant tout besoin de sommeil.

De cette plante, M. Landrin a extrait un alcaloïde nettement défini, l'ibogaïne, utilisé en thérapeutique sous forme de chlorhydrate d'ibogaïne enrobé dans des dragées. Ce sont ces dragées Nyrdahl qui, prises à la dose de 2 à 6 par jour, permettent d'offrir une résistance considérable à la fatigue morale et physique en assurant force musculaire, lucidité d'esprit, entrain et appétit.

FACULTÉ DE PARIS

Prix de la Faculté. — La Faculté de médecine de Paris vient de décerner les prix suivants : *Prix Behier.* — M. Francis Deman.

Prix Saintour. — M. Marcel Pinard.

Prix Montyon. — Mme Tinel-Giry, pour son travail sur l'*Epidemie de poliomyélite dans la région parisienne 1909-1910.*

Prix Lacaze. — MM. Lemierre et Abrami, pour leur travail sur *La fièvre typhoïde.*

Prix Jeunesse (Hygiène). — M. Langlois, pour ses *Recherches expérimentales sur les conditions physiologiques du travail dans les mines.*

Prix Corvisart. — M. Demoulin.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le professeur Denucé et M. J. Gourdon, démonstrateur technique d'orthopédie, vont faire une série de 14 Conférences et démonstrations et de 14 exercices pratiques d'orthopédie pour les médecins et les étudiants en médecine.

Les Conférences et démonstrations porteront sur tout ce qu'il est nécessaire de connaître en orthopédie dans la pratique courante. Les élèves seront, ensuite, exercés individuellement à l'examen des malades, à l'application des appareils et, autant que possible, aux opérations orthopédiques courantes.

Les Conférences et démonstrations auront lieu le lundi matin de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2; les travaux pratiques auront lieu le vendredi matin de 9 heures à 11 heures. Les Conférences et démonstrations commenceront le lundi 6 Mars dans la Clinique orthopédique de la Faculté de médecine, à l'hôpital des enfants.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté de médecine; le nombre des places est limité à 20.

Les droits à verser pour la série des Conférences, démonstrations et exercices pratiques est de 50 francs.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un congé, jusqu'au 30 Décembre 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bernard, professeur de clinique médicale.

M. Courtellemont, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, jusqu'au 30 Décembre 1911, du cours de clinique médicale.

— A la suite d'incidents survenus à l'Ecole ces jours derniers, l'amphithéâtre de dissection est temporairement fermé.

Le ministre de l'Instruction publique a ordonné une enquête.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Rousseau est nommé prosecteur. M. Siraudeau est nommé aide-prosecteur. M. Vincent est nommé préparateur et M. Raby aide-préparateur de chimie.

École du service de santé militaire. — M. Lévy, médecin-major de 2e classe, est nommé répétiteur pour la médecine légale, la thérapeutique et l'hygiène.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Consultation de Médecine. Enseignement dirigé par M. Paul Ribierre, médecin des hôpitaux.

Tous les jours, à 9 h. 3/4. Examen et présentation de malades. Discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques. Rédaction d'ordonnances.

Le samedi, à 11 heures (à partir du 18 Février). *Conférences* sur la séméiologie, le diagnostic et le traitement des *affections cardio-vasculaires.*

Cet enseignement s'adresse particulièrement aux étudiants en fin de scolarité.

Hôpital de la Pitié. — Service de M. Josué, salles Monneret et Cruveilhier. Visite de M. Josué, chef de service, tous les matins, à 2 h. 1/2. Exercices de technique clinique et plus spécialement technique de l'appareil circulatoire.

Consultation spéciale pour le cœur et les vaisseaux, le vendredi, à 9 h. 1/2. Examen des malades, thérapeutique pratique, rédaction des ordonnances, hygiène et régimes.

Maison de Saint-Lazare. — MM. Lévy-Bing et Ermenge viennent d'être nommés médecins de Saint-Lazare; M. Lévy-Bing est chargé du service de vénéréologie et dirigera le laboratoire de bactériologie; M. Ermenge est chargé du service de médecine générale.

Hôpital des accidents du travail. — Programme des Conférences publiques et gratuites qui auront lieu à l'hôpital « Accidents du travail », à 5 heures du soir, 136, rue Championnet Vendredi 17 Février. M. Just Lucas-Championnière : Les brûlures au point de vue des accidents du travail. — Mardi 21 Février. M. Terson : Les corps étrangers méconnus dans l'œil et ses annexes. — Samedi 25 Février. M. Raymond Petit : Les accidents du travail et les abcès des os. — Vendredi 3 Mars. M. Martha : Des traumatismes bienfaisants. — Jeudi 9 Mars. M. Miramond de Laroquette : Le surchauffage lumineux dans les accidents du travail. — Jeudi 16 Mars. M. Terrien : Cataractes traumatiques. — Jeudi 23 Mars. M. O. Lenoir : Syphilis et traumatisme. — Mardi 28 Mars. Me Tourey-Piallat, docteur en droit : Les incapacités inappréciables et l'accoutumance. — Vendredi 31 Mars. M. Œttinger : Ulcères de l'estomac consécutifs aux traumatismes externes. — Mercredi 5 Avril. M. Dagron : Massothérapie dans les fractures de l'extrémité supérieure de l'humérus. — Lundi 10 Avril. M. Govin : La puériculture en général.

Hôpitaux de Roubaix. — M. Paul Butruille vient d'être nommé chirurgien adjoint de l'hôpital de la Fraternité.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911).

— Dimanche 12 Février. Conférence de M. Benoit-Bazille : *Les vers et arthropodes parasites de l'homme et des animaux.* Cette causerie sera accompagnée de nombreuses projections de microphotographies en noir et en couleurs exécutées directement d'après nature, par M. F. Monpillard. Rendez-vous, Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, à 4 h. 1/4, salle D.

— Dimanche 19 Février. Conférence de M. Hallion : *Le laboratoire auxiliaire de la clinique.* Rendez-vous, 10 h. 1/2. Laboratoire de Biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré.

N. B. La conférence de M. Ravaut sur *Le froid et le chaud en dermatologie* qui devait avoir lieu le Dimanche 19 Mars est remise à une date ultérieure.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Gardé est nommé médecin inspecteur des écoles du canton de Neuilly-sur-Seine.

Exposition internationale d'alimentation. — De Septembre à Novembre 1911, une exposition internationale d'alimentation, brasserie, vins et liqueurs, et des industries qui s'y rapportent, avec section d'hygiène médico-pharmaceutique, se tiendra dans les locaux de la salle des fêtes et d'exposition de la ville d'Anvers (place de Meir).

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Kelsch, membre de l'Académie de médecine, médecin inspecteur de l'armée.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours : MM. Guinon, Chauffard, Rénon, Laffitte, Méry, A. Renault, Oulmont, Achard, Bruhl, Béclère, Roger, Broca.

Assistance médicale. — Un Concours pour la nomination à dix places de médecin de l'Assistance médicale à domicile sera ouvert le lundi 13 Mars 1911, à midi, à la salle des Concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui désirent concourir peuvent se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de 10 heures à 3 heures, jusqu'au samedi 25 Février inclusivement.

Les médecins préposés au service de l'Assistance médicale sont nommés au Concours pour trois années commençant au 1er Janvier qui suit leur institution. Ils reçoivent leur investiture du ministre de l'Intérieur. Ils peuvent être réinvestis après avis du directeur de l'Assistance publique et du bureau de bienfaisance.

Tout médecin non réinvesti ne peut plus se représenter au Concours.

Avant d'être présentés, proportionnellement au nombre des vacances existant à la fin de chaque année, à la nomination du ministre de l'Intérieur, les médecins du service de l'Assistance médicale remplissent les fonctions de médecin suppléant de ce service auxquelles ils sont nommés après Concours par le directeur de l'Assistance publique.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes : 1° Etre de nationalité française et pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une des Facultés de médecine de l'Etat; 2° s'ils postulent pour le service du traitement à domicile, s'engager à résider dans l'arrondissement où ils seront appelés à exercer leurs fonctions, ou dans un quartier limitrophe.

Les fonctions de médecin de l'Assistance médicale sont incompatibles avec celles d'administrateur du bureau de bienfaisance.

Les médecins de l'Assistance médicale ne peuvent, d'autre part, tenir officine ouverte de pharmacien.

Les candidats qui désirent prendre part au Concours doivent se présenter à l'administration (service du personnel) pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre recommandée.

Les candidats devront déposer à l'appui de leur inscription : 1° Leur diplôme de docteur en médecine; 2° une pièce établissant leur qualité de Français (livret ou pièce militaire, carte électorale, acte de naturalisation s'il y a lieu); 3° un extrait de leur casier judiciaire; 4° un relevé certifié de leurs services médicaux publics antérieurs.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Les médecins de l'Assistance médicale déjà investis ont le droit de choisir, sans nouveau Concours, toute place vacante dans un arrondissement quelconque, à la condition de remplir les exigences de résidence stipulées plus haut et d'être régulièrement investis par l'administration.

Cette place ne sera toutefois déclarée vacante qu'après l'option exercée par les médecins de l'Assistance médicale de l'arrondissement dans lequel la vacance se sera produite.

La priorité pour le choix des places vacantes sera réglée d'après l'ancienneté, et, dans le cas d'égalité d'ancienneté, d'après le rang d'admission.

Les mutations de service ont lieu à la fin de chaque année.

Les médecins suppléants à titulariser seront appelés à faire choix des places vacantes suivant leur rang de nomination.

Ceux d'entre eux qui refuseraient d'accepter les places vacantes laissées à leur choix perdraient le bénéfice du Concours.

Internat du Vésinet. — Il sera ouvert le lundi 6 Mars 1911, au ministère de l'Intérieur, salle Telmon, un Concours pour l'Internat de l'asile National des convalescentes du Vésinet. Ce Concours est ouvert seulement aux étudiantes en médecine.

On trouvera au secrétariat de l'Asile et chez le concierge de la Faculté de médecine, des exemplaires de l'arrêté ministériel, qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du Concours.

Faculté de médecine de Lille. — Le lundi 20 Mars 1911, s'ouvrira à la Faculté un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie.

RENSEIGNEMENTS

Dans maison bourgeoise, belle chambre meublée à louer, sans pension, à personne sérieuse, de préférence dame étudiante. Ecr. Douville, 81, boulev. Montparnasse, 7, impasse Robiquet.

Une dame appartenant au monde médical désire emploi de jour dans maison de santé pour surveillance, caisse, etc. Ecrire *P. M.*, n° 433.

On dem. médecin actif pour diriger *Etabl. thermal*, station d'été, 6 heures de Paris. Ecrire de suite à M. Ducoudray, 33, boulevard Barbès, Paris, qui convoquera.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Février.*

SOMMAIRE

Guy Patin.

ET LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS AU XVIIe SIÈCLE

(A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT[1])

I

Le 4 Novembre 1650, M. Guy Patin, Docteur-Régent à la Faculté de Médecine, avait quitté de bonne heure son logis de la rue des Lavandières, près le cloître Sainte-Opportune. On devait, ce jour-là, élire un nouveau doyen, et, au dire de tous, ses chances étaient grandes. Il avait donc revêtu sa robe la moins usée, sorti de l'armoire son plus beau couvre-chef, et, sans atteindre à l'élégance des médecins de Cour, il avait assez bon air en déambulant à travers les rues pour s'attirer les saluts des badauds, toujours nombreux aux alentours du Châtelet. Mais il n'avait garde de répondre, perdu qu'il était dans sa méditation. Qui allait l'emporter dans l'élection? Le sort lui serait-il favorable? Trois fois déjà son nom avait dansé dans l'urne, mais les trois fois il y était resté. Allait-il être enfin plus heureux?

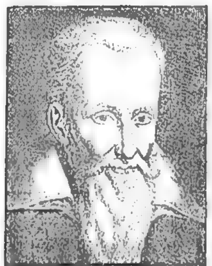
Arrivé rue de la Bûcherie, M. Patin pensa presque à jouer des coudes, tant la foule était pressée. Mais les philiâtres, ces poussins babillards de la Faculté, eurent tôt fait de lui livrer passage en l'acclamant. Il était très populaire parmi eux. D'abord, il enseignait fort bien, ensuite il détestait indistinctement Jésuites, bigots, matagots et autres « janissaires romains », que ne chérit jamais beaucoup la Jeunesse. Il n'était pas jusqu'à sa tenue, un tantinet surannée, qui ne fût pour lui plaire. Contrairement à ces médecins nouveau modèle, véritables muguets de Cour qui montaient à cheval, vêtus, Dieu me pardonne, quasiment en Mousquetaires, Patin avait conservé collets et robes d'autrefois, comme il gardait fidèlement et les vieux usages et la vieille médecine.

Chose étrange, si dans le domaine de la pensée son âme ardente courait, sans connaître d'obs-

1. *Guy Patin*, par M. Pierre Pic, avec 74 portraits et documents. Steinheil, éditeur, Paris, 1911. Prix : 8 fr.


Desiderius Erasme

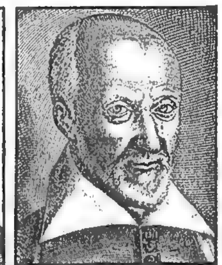

Jules-César Scaliger


Joseph Scaliger


Isaac Casaubon


Francois Rabelais


M. Antho. Muret


Pierre Charron


Hugo Grotius


Montaigne

tacles, vers l'avenir, en revanche, les dogmes d'Hippocrate et de Galien étaient pour lui un *Credo* immuable ; et, solide comme un roc, il se refusait à avancer d'un pas dès qu'on touchait aux traditions de son art. Ondoyante et illogique par nature, la Jeunesse aime à retrouver l'antithèse, même dans l'âge mûr. Et c'est pourquoi philiâtres, bacheliers, licentiandes, licenciés, docteurs nouvellement promus, tout ce que la Faculté comptait de jeune, saisissait les moindres occasions pour fêter le plus frondeur de ses maîtres. Les acclamations qui l'avaient accueilli à son entrée dans la rue de la Bûcherie l'accompagnèrent donc jusqu'à l'antisalle où déjà se groupaient MM. les Docteurs-Régents, ses collègues, au nombre de 112 environ.

Tous se formèrent en cortège derrière MM. Jean Piètre, doyen sortant, Quentin-Thévenin, censeur, et le savant M. Riolan, le plus ancien membre de la Compagnie, l'*Ancien*, comme on disait. Puis, sur un signe du premier bedeau, *major bidellus*, ils entrèrent dans la Salle des Maîtres, où allait avoir lieu l'élection.

Le doyen prit place sur la grande chaire dressée le long du mur ; à ses côtés, sur deux sièges un peu moins élevés, s'installèrent l'Ancien et le Censeur. Quant aux docteurs, ils occupèrent les bancs alignés perpendiculairement aux chaires, vieux en avant, jeunes en arrière et face à face, ceux-là se tenant aux rangs supérieurs, ceux-ci aux rangs inférieurs.

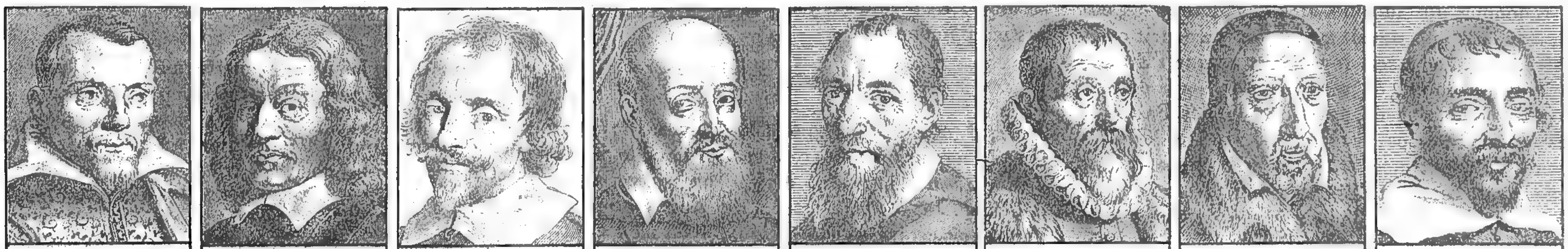
Nos aïeux, que nous traitons si volontiers de vieilles badernes, réglaient avec une ingéniosité vraiment extrême les actes de leur vie corporative. Pour l'élection du doyen, notamment, ils avaient dosé la part du hasard et du mérite, du divin et de l'humain, avec tant de tact et de mesure, que les caractères les plus ombrageux devaient accepter sans apparence d'amertume le résultat des élections, même s'il allait contre leur vœu. Au surplus, rentrons dans la salle des maîtres et voyons ce qui s'y passait.

***

Le doyen sortant, M. Jean Piètre, comme nous l'avons dit plus haut, ayant fait l'appel, les noms des docteurs présents furent répartis dans deux urnes : dans l'une, les vieux ; dans la seconde, les jeunes.

De la première M. Riolan tira trois noms d'anciens, ceux de MM. Robert Tulloue, Claude Liénard et François des François. De la deuxième sortirent deux noms de jeunes, MM. Claude Guérin et Fontaine. A ces cinq personnages, — trois pour le rang supérieur qui l'emporte non seulement par l'âge, l'expérience, mais aussi par les services rendus, et deux pour le rang inférieur, — le Hasard allait confier les fonctions redoutables de grands électeurs. Ils firent serment, entre les mains du doyen sortant, de choisir le plus digne, puis ils se retirèrent à la chapelle pour implorer les lumières d'en haut et désigner leurs élus.

Jusque-là, le Destin seul avait joué ; maintenant, le Divin entrait en scène. Comment, en effet, mettre en doute un instant l'intervention du Saint-Esprit quand l'élection se fait au pied des autels ? Cette pratique a d'ailleurs d'autres avantages : Au lieu d'une multitude déraisonnable et bruyante — *multus, tumultus*, — cinq votants seulement, et qu'on soustrait aisément aux sollicitations contraires pour les laisser tout entiers



Daniel Heinsius | Claude de Saumaise | Gabriel Naudé | Saint François de Sales | Jean-Pierre Camus | Juste Lipse | George Buchanan | Pierre Gassendi

à eux-mêmes, prosternés dans la paix d'un sanctuaire...

Après une longue délibération, les cinq docteurs rentrèrent dans la salle des maîtres, et, au milieu d'un silence angoissé, ils proclamèrent par la voix du plus âgé que leur choix s'était arrêté sur Claude Le Clerc et Guy Patin pour le rang supérieur, et Nicolas Richard pour les jeunes.

M. Jean Riolan ayant alors écrit sur un bulletin chacun de ces trois noms, il les jeta dans son chapeau, qu'il secoua fortement. M. Piètre, doyen sortant, y prit un bulletin, l'ouvrit et proclama : *Guy Patin*! C'était l'élu.

Le hasard ayant le dernier mot dans le drame, toute récrimination eût été injuste autant que stérile. Disons toutefois que l'élection de Patin dut être particulièrement bien accueillie. Il avait déjà été dans l'urne en 1642, en 1644, puis en 1648; il fallait qu'on tînt bien à lui pour l'y remettre une quatrième fois.

Aussitôt la nomination faite, M. Piètre remit à son successeur un exemplaire du règlement de la Faculté, deux petits sceaux d'argent attachés par une chaîne; et il ne restait plus alors au nouveau promu qu'à fêter MM. les Docteurs, ainsi qu'il est d'usage après chaque élection, ce qu'il ne manqua point de réaliser.

***

Ayant estimé sa demeure de la rue des Lavandières trop exiguë pour ses livres et mal en rapport avec sa haute charge, notre doyen s'alla loger, le mois suivant, Place du Chevalier-du-Guet, dans une maison très aérée, bien exposée, et qu'il paya, ma foi, 25.000 livres :

Il y a toutes sortes de commodités et entre autres une première chambre où je ferai mon étude : Mes neuf mille volumes y seront commodément arrangés... J'ai fait tait mettre sur le manteau de la cheminée un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre que j'avais fait tailler me donna l'an 1627. Aux deux côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse. Au-dessous du Crucifix sont les deux portraits de feu mon père et de feu ma mère. Aux deux coins sont les deux portaits d'Erasme et de Joseph Scaliger .. Outre les ornements qui sont à ma cheminée, il y a au milieu de ma bibliothèque une grande poutre qui passe par le milieu de la largeur, de bout en bout, sur laquelle il y a douze tableaux d'hommes illustres d'un côté et autant de l'autre, y ayant assez de lumière par les croisées opposées. Si bien que je suis, Dieu merci, en belle et bonne compagnie avec belle clarté... Ma femme, qui est fort réjouie de l'achat de cette maison nouvelle, dit que voilà pour la fin de cette année trois bonnes fortunes : Mon mari doyen, mon fils aîné docteur, et une belle maison achetée.



Iean Fernel.

C'est dans cette chambre d'étude qu'il vient de décrire, que Guy Patin reçut, un mois après, 36 de ses collègues :

Je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux, et même de nos anciens. C'était du meilleur vin vieux de Bourgogne que j'avais réservé pour ce festin. Je les traitai dans ma chambre, où par dessus la tapisserie se voyaient curieusement les tableaux d'Erasme, des deux Scaliger père et fils, de Casaubon, de Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, feu M. de Thou, et notre bon M. Naudé, Bibliothécaire du Mazarin... Il y avait encore trois autres portraits d'excellents hommes, de feu M. de Sales, évêque de Genève, de M. l'évêque de Bellay, mon bon ami, et enfin François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner 20 pistoles [1]. Que dites-vous de cet assemblage? Mes invités n'étaient-ils pas en bonne compagnie? Ils l'étaient, en effet.

1. Environ 300 francs.

L'homme qui au XVII[e] siècle, ajouterai-je, élit de tels amis, ne devait pas avoir un esprit ordinaire. Grouper à son foyer tout ce que l'Europe compte de noble, de tendre ou de hardi dans le domaine de la pensée, les Charron, les Rabelais, les Montaigne, les François de Sales et les Gassendi, oui, tout cela indique autre chose qu'une âme basse. Ainsi en a jugé la postérité, qui depuis 260 ans bientôt n'a jamais cessé de lire et de commenter l'œuvre de Guy Patin [1].

Mais nous vivons à une époque où les procès en révision sont à la mode. On révise! on révise! Science, bon sens, vérité historique et vérité tout court, tout cela ne date que de notre temps. Foin du passé et de ses arrêts. Aussi d'obscurs intrigants, hier encore universellement méprisés, sont-ils mis au pinacle, alors que telle réputation solidement assise depuis des siècles s'écroule à grand fracas sous le pic de nos modernes démolisseurs.

Ainsi en est-il pour l'infortuné Guy Patin, que M. Pierre Pic, dans son volume, vient d'accommoder de si verte façon. A l'entendre, notre grand confrère, abominablement surfait, ne serait qu'un raseur et en somme un assez piètre personnage. Guy Patin, l'ennemi juré des barbiers, traité de raseur deux cent cinquante ans après sa mort! Et dire qu'il y a des gens pour nier la justice immanente!

1. Pour tout ce qui précède, la documentation abonde, pittoresque, variée et charmante. A consulter d'abord *Guy Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique*, thèse de Paris, par M. Felix Larrieu (Alphonse Picard, éditeur, Paris, 1889). Voir aussi *Les étudiants en médecine sous le grand Roi*, par M. le Dr René Fauvelle (Steinheil, éditeur, 1899); et encore *Le monde médical parisien sous le grand Roi*, par M. le Dr Le Maguet (Maloine, éditeur); *Mes vieux médecins*, par M. Alexis Bertrand (Storck, éditeur). Enfin, en dehors des *Lettres de Patin*, éditées par Réveillé-Parise et par M. Triaire (1 volume seulement de paru pour cette dernière édition, chez Champion), je recommande surtout *Les médecins au temps de Molière*, par M. Maurice Raynaud, un bijou de grâce, d'érudition et de sincérité. (Didier, éditeur, 1863, Paris).

⁂

Or, il m'a semblé que M. Pierre Pic était tout de même un peu trop sévère pour le vieux médecin, et c'est pourquoi je veux essayer de le défendre. Je me méfie trop de mon éloquence pour aller croire qu'elle modifiera en rien l'opinion si assurée de M. Pierre Pic et celle de fort bons esprits qui partagent son avis. Il est utile cependant d'opposer le bien qu'on peut penser de notre célèbre confrère au mal que mon auteur vient d'en dire.

Seulement, je suis horriblement embarrassé pour réfuter le détracteur de Patin, et cela parce que je suis son obligé. D'abord, c'est à lui et à la grande complaisance de son intime ami, M. Steinheil, l'éditeur, que je dois les portraits dont cette étude est égayée [1], et qui vous donneront, je l'espère, l'avant-goût de toutes les belles planches dont fourmille le *Guy Patin* de M. Pic.

Et tout cela n'est rien. Ce qui me lie bien davantage, c'est que ledit M. Pic, si impitoyable pour les morts illustres, est le meilleur, le plus généreux des hommes dès qu'il s'agit de secourir les vivants. A peine ai-je signalé une infortune médicale, que discrètement il accourt, et le premier, et les mains pleines. Comment, dès lors, vais-je faire pour contredire l'écrivain sans chagriner le donateur généreux? Mais aussi, pourquoi son Avant-propos si peu indulgent? Pourquoi les notes souvent si rudes qui accompagnent les fragments de lettres, choisis avec beaucoup de goût, d'ailleurs? Ah! que ne s'en est-il tenu aux images!...

1. Les portraits placés en tête de ces lignes, sont, en effet, ceux des personnages que Guy Patin avait rassemblés dans son Étude, tant pour leur faire honneur que pour se réconforter de leur vue.

II

Guy Patin a laissé une œuvre médicale plutôt compacte, et je ne serais point surpris que, sans vouloir se l'avouer, il eût fait assez fond sur elle pour recommander son nom à la Postérité [1].

Or, de cette Œuvre scientifique, rien ne subsiste, alors que ses lettres familières ont seules survécu.

Nos pères, que ne ravageait pas encore la plaie des Quotidiens, étaient par cela même de grands écrivassiers. Outre les épîtres de M. de Balzac et de Voiture, élaborées lourdement en vue de la publication, il y avait un autre genre de correspondance (celle de Mme de Sévigné, par exemple) et adressée, sous le couvert d'un seul destinataire, à tout un cercle d'amis. Enfin, venaient les lettres strictement intimes, comme celles de Guy Patin. Eh bien, ces lettres-là, sur lesquelles la Mort a mis son sceau, sont, à mon avis, devenues sacrées. « C'est une sorte de monument, dit Littré, de médaille que chaque siècle doit, dans l'intérêt de tous, transmettre au siècle suivant..... Un livre dit juste autant que l'auteur a voulu; des lettres et des papiers publiés posthumement disent un peu plus qu'il n'aurait voulu. [2] »

Guy Patin eût considéré la publication de ses lettres comme une trahison, écrit de son côté M. Pic. Mais alors, dirai-je à mon tour, quelle opinion aurait-il eue de celui qui s'est fait une arme de ces lettres pour en accabler l'auteur ?

1. « La Postérité se passera aisément de mes écrits; aussi n'ai-je pas beaucoup envie d'en laisser. Il n'y a que deux sortes de gens qui écrivent, les sages et les fous, et je me connais pour n'être ni l'un, ni l'autre. De plus, la vie que nous menons à Paris est trop agitée. L'exercice de notre profession nous ôte cette tranquillité qu'il faut avoir quand on veut écrire pour l'éternité. » (*Lettre à M. Spon*, Pic, *loc. cit.*).

2. *Littérature et Histoire*, par M. E. Littré (Didier, éditeur).

Pour parler en bien ou en mal des médecins, il faut être, voyez-vous, médecin soi-même. Non, ce n'est pas pour rien que notre cerveau s'est formé aux mêmes disciplines, assoupli aux mêmes procédés d'observation et de dialectique. Qui veut apprécier un médecin contemporain sans connaître notre milieu risque fort de se tromper, et combien plus encore tombera dans l'erreur celui qui voudra juger un de nos morts que recouvre la poussière de trois siècles!

Oh! je ne chicanerai pas M. Pic sur les détails. Ainsi, quand il raille le nez pointu de Patin, je dirai que c'est bien fait : Patin lui-même s'était-il gêné pour railler le nez camus de son ennemi Renaudot? Je remarquerai toutefois que les contemporains sont moins difficiles : « Il avait la taille belle, l'air hardi, le visage plein, l'œil vif, le nez aquilin et les cheveux courts et frisés », dit l'un d'eux.

M. Pic reproche aussi à notre confrère ses calembours latins. Hélas! tous ne sont pas du plus fin, mais ils sont dans le goût du jour. Les thèses mêmes n'étaient-elles pas prétexte à jeux de mots? « *An modicus sibi medicus sibi*? » (!) Que voulez-vous! chaque époque a l'esprit qu'elle peut, et à tout prendre, les calembours latins valent bien les calembredaines et les à-peu-près qui firent fureur ici en ces dernières années.

Je passe sur les erreurs de citations, on ne saurait les reprocher à qui écrit au courant de la plume, et uniquement pour des amis. Quant au latin de notre homme, je ne le crois pas de cuisine autant qu'on voudrait le dire. M. Pic et moi appartenons à une génération qui arrivait, en fin de Rhétorique, à penser et à écrire couramment en latin; à plus forte raison, Patin ne faisait-il pas des Thèmes, lui qui, par l'esprit, est du XVIe plus que du XVIIe, lui dont l'âme est tout imprégnée de l'antiquité.

Mais voici un plus gros grief : Notre ancêtre fut homme d'argent, avance M. Pic. Eh bien, non. Sans doute, ce Picard avisé entendait être honoré par les malades, mais il ne donnait pas pour cela dans la « philargyrie ». Et la preuve, c'est qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer, précisément pour avoir fait trop peu de cas de sa fortune. Quel est celui d'entre nous qui, vivant, céderait son bien à son fils? Guy Patin s'y résolut sans hésiter, et sa bru, devenue veuve, n'hésita pas non plus à le mettre sur la paille. Je ne parle pas de ses achats de livres, de son train de vie; non, il n'est pas plus homme d'argent qu'il n'est bon courtisan, ce qui n'est pas peu dire.



GUY PATIN
(D'après le portrait d'Antoine Masson figurant dans les collections de la Faculté de médecine de Paris.)

***

Et c'est ici que M. Pic me peine le plus. Comment, au lieu d'insister sur les médisances et les calomnies de ce grand passionné, n'a-t-il pas mis en relief les côtés vraiment stupéfiants de son étrange nature? Hé, oui, il était mauvaise langue; mais qui ne l'est plus ou moins dans l'intimité? Sommes-nous donc des saints, nous? Hé, oui, en fait d'invectives, il « en met » souvent plus que de raison, mais sa langue est si verveuse, si pittoresque! Voulez-vous quelques échantillons pris au hasard? « Maître Passefin! Vermine de loyolites! Glorieux coquin! Sourcilleux carabins et argoulois du Père Ignace! Janissaires du Pape! La plus méchante peste de gens qui soient au monde! Laquais bottés! Valets d'apothicaires! Rousseau de vache! Chiens grondants! Superbe racaille! Estafiers de Saint-Côme!... » N'entendez-vous pas, à ce défilé d'injures picaresques, Rabelais rire à braguettes déboutonnées?...

Rabelais, voilà son préféré, et aussi Montaigne et Erasme. Tout plein de l'esprit du XVIe siècle, notre homme fut peut-être par certains côtés, le cerveau le plus ouvert et le plus téméraire de son temps. Quand il n'est pas question de médecine, ce sujet du Roi-Soleil pense, parle, agit comme s'il était notre contemporain. Et c'est cela, hélas! que M. Pic n'a pas vu! Richelieu est au pouvoir, puis Mazarin; les Jésuites sont tout-puissants, les moines en grand crédit. Eh bien, Patin, lui, simple médecin, vitupère Richelieu, insulte le Mazarin, bafoue les Jésuites et méprise les moines tant qu'il peut! En connaissez-vous beaucoup, à notre époque, d'aussi osés, même parmi les plus

grands? Et nos gouvernants ne sont ni des Richelieu, ni même des Mazarin!

Surtout ne croyez pas qu'il mette son drapeau dans sa poche : Quatre fois il est pris en flagrant délit de contrebande de livres contre la messe et les Papimanes. Son fils Charles est même de ce fait condamné aux galères par contumace, — j'y reviendrai plus tard, et rien ne dompte son esprit indépendant et rebelle. Songez cependant que ces faits se passent en pleine époque de réaction. Galilée vient d'être jugé, les bûchers contre les nouveaux hérétiques fument encore, et malgré tout, sans être huguenot, Patin se fait le propagandiste des idées nouvelles. Je ne suis pas suspect, mais cet homme-là, je ne peux m'empêcher de l'admirer.

Je vous le montrerai d'ailleurs la prochaine fois tel que je l'ai vu, en le replaçant dans son milieu. Nous évoquerons, si vous le voulez bien, l'âme de son époque, nous tâcherons de revivre la vie médicale du XVIIe siècle, nous exalterons Galien et nous réfuterons les circulateurs. Peut-être ainsi arriverons nous à adoucir M. Pierre Pic, si dur pour nos pauvres morts.

En attendant, je veux lui faire observer doucement aujourd'hui que les vrais « raseurs », c'est nous et non pas le vieil auteur. Nous suons, nous, sang et eau pour nous faire lire par quelques contemporains. Sans y prendre peine et comme en se jouant, il a écrit, lui, des Lettres si captivantes, que depuis deux siècles et demi il tient les lecteurs enchaînés. Certes, on peut en appeler du jugement de la Postérité; quant à empêcher Guy Patin d'être immortel, je crois bien que cela sera tout de même un peu difficile.

F. HELME.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

UNE LIMITE D'AGE POUR LES MÉDECINS.

Personne n'avait jusqu'à présent tenté de contester le droit, pour les médecins, de continuer l'exercice de leur profession tant que leurs forces le leur permettent. Une récente décision du Tribunal correctionnel de la Seine paraît tendre à diminuer sur ce point leur liberté.

M. le Dr C..., âgé de 66 ans, a été, le 10 Janvier 1910, renversé par une automobile et gravement blessé. Il a intenté au propriétaire de l'automobile une action tendant à ce qu'il lui fût alloué une indemnité fondée notamment sur la diminution de sa clientèle dans l'avenir, à cause du temps pendant lequel il est resté éloigné de son cabinet et de l'affaiblissement qui ne lui permettra plus le même travail qu'avant l'accident.

« Il convient de remarquer, a répondu le tribunal sur ce chef des conclusions, qu'arrivés à l'âge du Dr C..., la plupart des médecins, après une longue carrière, honorablement parcourue, et qui n'a pas manqué d'être très fructueuse, aspirent à un repos bien mérité, et, sans abandonner du jour au lendemain l'exercice de leur profession, s'appliquent à en diminuer peu à peu les fatigues. »

Nous espérons que la carrière médicale de M. le Dr C... n'a pas manqué d'être fructueuse et que ses ressources lui permettent de renoncer, partiellement tout au moins, à sa clientèle. On doit reconnaître, cependant, que la généralisation de la théorie adoptée par le Tribunal de la Seine présenterait, au point de vue des intérêts professionnels, les plus grands dangers.

La rémunération des soins médicaux n'est pas toujours aussi fructueuse que le déclare le jugement précité. Il n'est pas rare de voir des médecins arriver à l'âge du Dr C... (66 ans) sans avoir pu économiser les ressources suffisantes pour leur assurer la sécurité de l'avenir. Bien loin de s'efforcer de diminuer peu à peu les fatigues de leur profession, ils chercheront, au contraire, à profiter des années de vigueur qui leur restent, et de leur grande expérience qui leur permettra de prétendre à des honoraires plus élevés. Les dernières années pendant lesquelles un médecin exerce sa profession sont presque toujours les plus fructueuses.

Il est donc arbitraire, sinon injuste, de poser en principe que la clientèle d'un médecin âgé de 66 ans ne peut que décroître.

H. MONTAL.

POUR LA DIFFUSION DE L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

L'amélioration de l'alimentation, au point de vue de sa salubrité, est souvent difficile à réaliser dans les familles ouvrières, parce qu'un grand nombre de femmes ne sont pas le moins du monde « ménagères », et que leur ignorance les conduit à faire aussi peu de cuisine que possible et à compléter le menu par un plat de charcuterie plus ou moins frelatée. La charcuterie donne soif, la quantité de vin consommée à table tend à augmenter sans cesse, les estomacs se délabrent, etc. Heureux encore quand l'homme n'ayant point pour apéritif la bonne odeur du fricot, ne délaisse pas son foyer pour aller demander au mastroquet du coin l'Amer ou la Verte qui lui créera un appétit factice et abrutira son système nerveux!

Je n'insiste pas. Tout a été dit sur les conséquences fâcheuses (pour l'individu, la famille, la société) de la mauvaise tenue des ménages et de la mauvaise organisation de la table chez les ouvriers.

Bien des moyens ont été préconisés ou institués pour remédier à cet état de choses. Mais la plupart de ces moyens ne s'adressent qu'aux

futures mères de famille; et celles qui ont déjà la charge d'un foyer ne peuvent plus profiter des écoles ménagères, des cours de cuisine, etc.

Si les mères de famille ne peuvent retourner à l'école, elles ne peuvent davantage recourir aux manuels de cuisine, trop coûteux, trop gros, trop savants, préconisant souvent des « recettes » qui exigent plusieurs casseroles, et écrits ordinairement sans souci du prix de revient des mets. De quelle importance pourtant est, avec la connaissance du temps nécessaire, le calcul du prix maximum pour les femmes d'ouvriers qui ne peuvent surveiller sans cesse la cuisson et pour lesquelles nulle économie n'est négligeable!

Aussi est-ce avec satisfaction que je viens signaler ici un petit opuscule destiné à rendre les plus grands services. Il est intitulé :

150 recettes de cuisine (*avec prix de revient*) par Mme Klobb et Mme Jean Brunhes. (Emmanuel Vitte, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon, et 14, rue de l'Abbaye, Paris, VIe.)

Son prix (au détail) : *trente centimes!* C'est donc le type de la brochure de propagande facile à répandre parmi les femmes du peuple à qui il s'adresse spécialement, et en général parmi les cuisinières. Mais c'est surtout le manuel idéal (je dirais presque le catéchisme indispensable) pour les ménagères qui veulent se perfectionner et varier les menus sans difficulté ni perte de temps.

Les auteurs ne me pardonneraient point de faire ici leur éloge. Je rappellerai seulement que leur nom résume tout un programme de dévouement admirable et de zèle éclairé. En écrivant ce livre, elles ont voulu mettre leur grande expérience et leur sens pratique au service des humbles : le but est atteint, car la plus ignorante des ménagères peut comprendre leurs leçons, exécuter leurs recettes, et bien nourrir mari et enfants sans déséquilibrer un modeste budget.

Les recettes sont formulées en dix à quinze lignes comprenant d'abord l'énumération des matériaux, leur prix, le temps nécessaire à la cuisson; puis vient l'exposé de la façon de procéder. Les quantités sont calculées pour six personnes et les combinaisons sont simplifiées de façon à rendre le prix toujours abordable (plats de légume 0 fr. 20 à 0 fr. 80; plats de viande 1 fr. à 2 fr. 50). Les explications sont si claires qu'on peut exécuter toutes les recettes sans instruction culinaire préalable. J'ajoute que les mets sont classés méthodiquement; que les plats froids à préparer d'avance, ce qui est parfois utile, ne sont pas oubliés; et que l'opuscule se termine par des conseils généraux très pratiques sur le lait, les goûters, l'alimentation des enfants et des malades.

J'estime que le petit ouvrage de Mmes Klobb et Jean Brunhes mérite de retenir l'attention des hygiénistes et des philanthropes, et que c'est rendre véritablement service à la classe laborieuse que de le faire connaître et d'en hâter la diffusion.

Maurice Perrin
(de Nancy).

VARIÉTÉS

La variolisation en Chine.

La Chine ne possède que deux centres vaccinogènes : Shanghaï et Tientsin, avec un centre secondaire à Canton; dans ces trois grandes villes le service vaccinal fonctionne dans les bonnes conditions; mais dans les autres villes importantes, comme Pékin, Hankow, Haukin, Amoy, le vaccin provenant du laboratoire de Shanghaï arrive très souvent avirulent, par suite des moyens de communication très lents et par suite de la haute température en été; enfin, partout ailleurs, le service de vaccine est complètement nul, et c'est la variolisation qui remplace la vaccine.

Voici le mode de variolisation telle qu'elle est pratiquée par les médecins chinois. Dès qu'un cas de variole apparaît dans un village, le médecin préposé arrive auprès du malade, l'examine avec attention; si l'éruption est manifeste et si les vésico-pustules contiennent du liquide, l'opérateur prend une forte aiguille, pique le bouton varioleux et essuie le liquide lactescent avec des boulettes de coton; ceci fait, il se rend dans toutes les maisons du voisinage à la recherche des enfants qui n'ont pas été variolisés; là, on ouvre la boîte qui contient les tampons de coton varioleux; l'enfant est amené, le médecin examine d'abord le nez, puis prend un des tampons et l'introduit dans la narine aussi profondément que possible, et si l'enfant rejette le coton, la mère le remplace, car elle en garde deux ou trois en réserve.

Au bout de quelques jours, une variole discrète se déclare; généralement l'éruption variolique est très atténuée, et l'enfant est considéré à l'abri de tout danger; la famille se croit satisfaite, le médecin aussi.

Mais vers la cinquième semaine de la maladie, alors que tous les symptômes ont disparu en même temps que la chute des croûtes, apparaît une rhinite coryza aigu, l'enfant ne peut pas respirer par le nez, l'inflammation se propage à la muqueuse du pharynx et forme quelques vésicules d'herpès autour des narines : au bout de quelques jours, l'inflammation disparaît, mais l'enfant garde un écoulement nasal avec de l'obstruction nasale assez marquée.

Dans d'autres cas, c'est une simple rhinite hypertrophique qui se déclare; à l'examen du nez, on remarque une congestion de la muqueuse nasale, le cornet inférieur est tuméfié, et par l'exploration le stylet s'enfonce facilement dans les tissus, cette rhinite est unilatérale; elle est à gauche ou à droite suivant l'introduction du coton varioleux.

Enfin, quelquefois, on remarque un catarrhe du naso-pharynx assez violent avec courbature, fièvre et adénopathie, en appliquant l'abaisse-langue, on voit des mucosités purulentes qui descendent derrière le voile.

L'évolution de toutes ces lésions est généralement lente, la régression ne se fait qu'au bout de trois mois et même davantage; mais dans quelques cas rares une ulcération se forme qui détermine la destruction de la cloison cartilagineuse, ce qui contribue à la déformation du nez, particulièrement assez fréquente dans certaines provinces de la Chine.

J. Jérusalémy,
Médecin du Tientsin-Pukow Railway.

Antiseptique-**CICATRISANT** OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**
en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)
(Toucher au NÉOL pur; panser à 1 p. 5.)

Guérit **Angines**
en 24-36 heures; supprime immédiatement dysphagie.

LIVRES NOUVEAUX

J. Vires, prof. agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. — ***Les maladies de l'estomac.*** 1 vol. in-16 de 335 pages (Coulet et fils, éditeurs à Montpellier; Masson et Cie, éditeurs à Paris).

Ce volume est divisé en trois parties :

Dans la première, l'auteur étudie les *grands symptômes gastriques*, la faim, la soif, les douleurs, les vomissements, les hématémèses.

Dans la seconde partie, il étudie les *syndromes fonctionnels*, les dyspepsies.

Dans la troisième partie, il étudie les *syndromes organiques*, les gastrites, les sténoses, les ulcérations banales et spécifiques, le cancer.

Pour chacune de ces parties, le fil conducteur est toujours demandé à l'analyse clinique pratique et précise qui met en valeur les éléments étiologiques, symptomatiques, pathogéniques, individuels et nosologiques, auxquels correspondront les indications thérapeutiques, indications qui seront remplies par les médications, c'est-à-dire par des agents empruntés à tous les règnes, agents physiques, chimiques, électriques, organiques (médicaments et remèdes) et à l'hygiène alimentaire et générale.

Ce petit volume, tout à fait digne de l'école de Montpellier, est parfaitement ordonné; sa méthode, sa concision, l'absence de tout fatras dogmatique inutile, le sens, nous dirons même le bon sens clinique et franchement réaliste qui l'anime de bout en bout, en font vraiment un guide agréable et précieux tout à fait recommandable. Alfred Martinet.

K. Sudhoff et G. Sticker. — ***Etude historique de la biologie des agents pathogènes.*** (*Zur historischen Biologie des Krankheitserreger*). Fascicules 1 et 2, 12 et 44 pages. Prix : 0 fr. 40 et 1 mk. 40. (A. Töpelmann, éditeur, Giessen, 1910.)

Ce sont les deux premiers fascicules d'un ouvrage destiné à étudier l'historique des épidémies à la lumière des documents historiques, médicaux, statistiques, législatifs, etc. Le but de cet ouvrage semble intéressant. Ces deux fascicules ne permettent encore guère de l'apprécier. De Jong.

BIBLIOGRAPHIE

2299. — **A. Ott.** — L'Arteriosclerosi gastrica e intestinale. 1 vol. in-8°, de 112 pages. (*G. Gallizzi et Cie*, éditeurs à Sassari.)

2300. — **A. Fraikin.** — Esquisses et Opinions : *En marge de la médecine.* 1 vol. in-8°, de VI-278 pages. Prix : 3 fr. 50 (*A. Maloine*, éditeur.)

2301. — **Léopold Lévi et H. de Rothschild.** — Endocrinologie : *Nouvelles études sur la physiologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines* (2e série). 1 vol. in-8°, de LXIV-558 pages avec 26 figures et 18 planches. Prix : 12 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2302. — **A.-B. Marfan.** — Le Rachitisme et sa pathogénie. 1 plaquette petit in-8°, de 93 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2303. — **J. Vires.** — Les Maladies de l'estomac : *Thérapeutique clinique.* 1 vol. petit in-8°, de 335 pages. Cart. toile. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

2304. — **E. Finger**, **J. Jadassohn**, **S. Ehrmann**, **S. Gross.** — Handbuch der Geschlechtskrankheiten. Livr. III, 1 vol. gr. in-8°, de 160 pages. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2305. — **W. Hasslauer.** — Die Ohrenheilkunde des praktischen Arztes. 1 vol. in-8°, de VIII-419 pages, avec 124 figures. Prix : 8 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2306. — **P. Ehrlich.** — Abhandlungen ueber Salvarsan. 1 vol. in-8°, de VIII-402 pages. Prix : 6 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2307. — **Kurt von Stokar.** — Die Syphilis-Behandlung mit Salvarsan. 1 broch. in-8°, de 40 pages. Prix : 1 mark 20. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2308. — **Moussous, Barbier, Guinon, Hallé, Zuber, Armand-Delille, Audéoud et Bourdillon.** — La Pratique des maladies des enfants : fasc. 4 *Maladies du cœur et des poumons.* 1 vol. gr. in-8°, de 700 pages, avec 103 figures. Prix : 16 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 165.

Travaux originaux :

Georges Rondel. — Assistance aux aveugles.

Henri Bonnet. — Les colonies de vacances.

Aigre. — Contre la dépopulation (internats primaires).

Augusta Moll-Weiss. — Le pécule-prêt.

Revue d'assistance :

Note du Secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 28 Décembre 1910. — Un vœu du Comité marseillais des enfants traduits en justice aux ministres de l'Intérieur et de la Justice. Visites de la Société internationale : A la maison de Nanterre; fondation Rothschild : immeuble de la rue de Prague.

Variétés :

Les rapports d'ensemble de l'Inspections générale.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 1.

Mémoires :

Kelsch. — De la méningite cérébro-spinale épidémique; étude critique de sa pathogénie.

Bibliographie.

Revue de journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 28 Décembre 1910.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.



FACULTÉ DE PARIS

La chaire d'hydrologie. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris vient de remettre à quinzaine, après discussion, la décision à prendre au sujet de la création de la chaire d'hydrologie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — Un congé de trois mois est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. Weber, professeur d'anatomie.

Faculté de médecine de Montpellier. — Un congé du 12 Janvier au 30 Décembre 1911 est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Rodet, professeur de microbiologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — MM. QUEYRAT et MICHON feront, du 20 Février au 7 Avril, un *Cours de perfectionnement de Maladies vénériennes* et de *Maladies des Voies urinaires*, avec l'assistance de : M. MONTHUS, ophtalmologiste de l'hôpital Cochin-Ricord ; M. PAUL ERTZBICHOFF, ancien interne de l'hôpital Cochin-Ricord, ancien chef de clinique de la Faculté (Voies urinaires) ; M. ROBERT DEMANCHE, ancien interne de l'hôpital Cochin-Ricord, assistant de consultation à l'hôpital Cochin-Ricord ; M MARCEL PINARD, ancien interne de l'hôpital Cochin-Ricord, chef de clinique adjoint de la Faculté.

Des cours auront lieu tous les jours, sauf le dimanche, de 4 à 6 heures, et comprendront une leçon théorique et des examens pratiques.

Ordre des leçons : *Partie théorique.* — MM. QUEYRAT : L'interrogatoire et l'examen des vénériens ; MICHON : L'interrogatoire et l'examen des urinaires ; QUEYRAY : Le chancre simple ; MICHON : Le bubon ; QUEYRAT : Les herpès génitaux ; MICHON : Vices de conformation de l'urètre. Phimosis ; QUEYRAT : Les balano-posthites. Les papillomes génitaux ; MICHON : Uretrite aiguë ; QUEYRAT : Le gonocoque ; ERTZBICHOFF : Urétrite chronique ; MONTHUS : Complications oculaires de la blennorragie ; MICHON : Retrécissement de l'urètre ; QUEYRAT : Les complications dites médicales de la blennorragie (arthropathies, sciatique, gonohémie, etc.) ; MICHON : Abcès urineux, infiltration d'urine, cowpérite, prostatite ; QUEYRAT : Le chancre syphilitique ; MICHON : Epididymite blennorragique ; PINARD : La recherche du tréponème ; PINARD : Recherche du tréponème par la méthode des coupes ; DEMANCHE : Le séro-diagnostic de la syphilis. Principe de la réaction ; ERTZBICHOFF : Les cystites ; DEMANCHE : La réaction de Wassermann. Méthodes simplifiées ; MICHON : Hypertrophie de la prostate ; QUEYRAT : La syphilis experimentale ; MONTHUS : L'œil des syphilitiques (1re leçon) ; QUEYRAT : La syphilis secondaire ; MICHON : Tuberculose génitale ; QUEYRAT : La syphilis tertiaire ; MICHON : La tuberculose rénale ; QUEYRAT : La syphilis maligne précoce. Les accidents parasyphilitiques ; MICHON : Le testicule syphilitique ; QUEYRAT : La syphilis héréditaire ; MICHON : Calculs vésicaux ; QUEYRAT : Le traitement de la syphilis ; ERTZBICHOFF : Les tumeurs de la vessie ; QUEYRAT : Le traitement de la syphilis. L'iodure de potassium. La médication sulfureuse ; MONTHUS : L'œil des syphilitiques (2e leçon) ; QUEYRAT : Le traitement arsenical de la syphilis ; MICHON : Les faux urinaires ; QUEYRAT : La psychologie des vénériens. Les vénériens imaginaires ; QUEYRAT : Prophylaxie des maladies vénériennes.

Exercices pratiques. — QUEYRAT : Préparation des colorants employés pour la microbiologie vénérienne ; MICHON : Exploration de l'urètre et de la vessie ; QUEYRAT : La coloration, la culture du bacille de Ducrey ; l'auto-inoculation du chancre simple ; MICHON : Traitement du bubon ; QUEYRAT : Examen microbiologique d'herpès génitaux ; MICHON : Circoncision et autres petites opérations portant sur les organes génitaux ; QUEYRAT : Microbiologie et traitement des balano-posthites. Traitement des papillomes ; MICHON : Technique des grands lavages ; QUEYRAT : Coloration, culture du gonocoque ; ERTZBICHOFF : Traitement de l'urétrite chronique. Instillations. Urétroscopie. MONTHUS : Examen d'une sécrétion conjonctivale ; MICHON : Dilatation de l'urètre. Bougies. Béniqués ; QUEYRAT : Examen microbiologique et culture du liquide des arthropathies blennorragiques, Ponction articulaire ; MICHON : Les diverses urétrotomies par simple, par quadruple section ; QUEYRAT : Diagnostic sur les malades de chancres syphilitiques. Excision du chancre ; MICHON : Examen des malades. Ponction de l'épididyme ; PINARD : Ultra-microscope. Coloration du tréponème sur frottis ; PINARD : Examen des coupes ; DEMANCHE : Titrage de l'antigène et des sérums ; ERTZBICHOFF : Examen de malades atteints de cystite ; DEMANCHE : Pratique des réactions de Wassermann, de Bauer, de Porges ; MICHON : L'exploration de la prostate. Le cathétérisme chez les prostatiques ; QUEYRAT : Présentation de malades ; MONTHUS : Examen de malades ; QUEYRAT : Examen de malades ; MICHON : Examen de malades. Présentation de pièces ; QUEYRAT : Examen de malades ; MICHON : Le cathétérisme des uretères ; QUEYRAT : Examen de malades ; MICHON : Examen de malades ; QUEYRAT : Examen de malades ; MICHON : Examen de malades. Présentation d'instruments ; QUEYRAT : Pratique des injections mercurielles solubles et insolubles ; ERTZBICHOFF : Examen de malades. Cystoscopie ; QUEYRAT : Pratique des inhalations mercurielles ; MONTHUS : Examen de malades ; QUEYRAT : Injections intra-veineuses et intra-musculaires d'arséno-benzol ; MICHON : Présentation de malades.

Les conférences théoriques auront lieu dans la salle du musée de l'hôpital Cochin-Ricord (avec présentation de malades et de moulages).

Les exercices pratiques, dans le laboratoire de M. QUEYRAT ou dans la polyclinique de M. MICHON.

Le prix d'inscription est de 50 francs.

On peut s'inscrire tous les matins à l'hôpital Cochin annexe, 111, boulevard de Port-Royal, aux laboratoires de M. QUEYRAT ou de M. MICHON.

Hôpital Saint-Louis. — M PAUL RAVAUT, médecin des hôpitaux, remplaçant M. DE BEURMANN, fera pendant le mois de Février tous les jeudis, à 11 heures, au laboratoire CAZENAVE, une démonstration pratique sur la technique des injections de 606.

Asiles d'aliénés de la Seine. — Sont nommés internes titulaires en pharmacie pour une période de trois années, MM. Barreau, Tachon et Bouchereau.

Hôpitaux d Evreux. — Le poste d'interne à l'hôpital d'Évreux se trouvant vacant, les étudiants qui désireraient le postuler sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au Directeur de cet établissement.

NOUVELLES

« **Les Dimanches du Praticien** » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 12 Février. Conférence de M. Benoit-Bazille : *Les vers et arthropodes parasites de l'homme et des animaux.* Cette causerie sera accompagnée de nombreuses projections de microphotographies en noir et en couleurs exécutées directement d'après nature, par M. F. Monpillard Rendez-vous, Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, à 4 h. 1/4, salle D.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Fondation Pierre Budin (91 *bis*, rue Falguière, Paris, XVe). — Une Conférence sera faite le jeudi 23 Février, à 5 heures, par M. JEANNIN, agrégé à la Faculté de

médecine, accoucheur des hôpitaux, sur : *Sujets et préjugés concernant l'allaitement.*

Les appointements des médecins du bureau de bienfaisance. — La 3e section de la 6e chambre du tribunal vient de statuer sur la question de savoir si un créancier peut opérer valablement une saisie-arrêt entre les mains du receveur de l'Assistance publique, sur « les appointements, indemnités ou honoraires » des médecins du bureau de bienfaisance à Paris.

Le tribunal a décidé :

1° Que le tribunal est incompétent pour statuer sur la validité des saisies-arrêts effectuées sur les appointements fixes (1.200 francs par an) des médecins du bureau de bienfaisance. Ces appointements sont régis par la loi relative aux fonctionnaires touchant des appointements inférieurs à 2.000 francs;

2° Que la saisie-arrêt effectuée est valable en ce qui concerne les allocations attribuées par l'Assistance publique au médecin du bureau de bienfaisance en dehors et en sus des 1.200 francs. Ces allocations ont pour but, comme on le sait, de rétribuer les médecins des visites médicales qu'ils font aux employés de mairies.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe*, M. Debrie est nommé directeur du Service de santé du 9e corps d'armée,

Médecin principal de 2e classe : M. Delamare, est nommé médecin en chef des salles militaires de l'hospice de Verdun.

Médecins-majors de 1re classe. M. Delaborde passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal. M. Zumbielh passe au 112e rég. d'infanterie (Antibes). M. Cutin est nommé médecin chef de l hôpital d'Ajaccio. M. Marotte passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Tours (laboratoire régional d'expertises bastériologiques). M. Rougier passe au 117e rég. d'infanterie M. Saulay passe au 126e rég. d'infanterie. M. Sonrier passe au 144e rég. d'infanterie M. Schneider passe au ministère de la Guerre (7e direction). M. Dellac passe au 52e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Crussard passe aux hôpitaux de Tunisie. M. Guichemerre passe au 102e rég. d'infanterie (Paris). M. Miramond de Laroquette passe au 134e rég. d'infanterie. M. Rambaud passe au 159e rég. d'infanterie (Briançon). M. Velten passe au 154e rég. d'infanterie (Lérouville). M. Beaulies passe au 116e rég. d'infanterie. M. Dejouany passe aux hôpitaux de Tunisie. M. Vidal passe au 12e rég. de cuirassiers (Rambouillet). M. Combe passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Genevrier passe au 41e rég. d'artillerie M. Pierre passe au 42e rég. d'artillerie. M. Mayer passe au 5e rég. de hussards (Nancy). M. Chaudoye passe à l'hôpital Bégin (Saint-Mandé). M. Boppe passe au 7e groupe d'artillerie d'Afrique. M. Chanaud passe au 15e rég. de dragons. M. Jouve passe au 6e rég. de dragons (Evreux). M. Derappe passe au 6e rég. de hussards. M. Chanal passe au 51e rég. d'artillerie. M. Heuls passe au 4e rég. de zouaves.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Castres, passe au 69e rég. d'infanterie (Nancy). M. Rigal passe au 73e rég. d'infanterie. M. Fonsagrives passe au 13e rég. d'artillerie de campagne. M. Cathala passe au 52e rég. d'artillerie. M. Vendeuvre passe au 12e rég. de hussards. M. Blanc passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Richard passe au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Vallot passe au 3e rég. de cuirassiers. M. Combe passe à l hôpital du Val-de-Grâce. M. Guerrier passe au 124e rég. d'infanterie. M. Benazet passe aux hôpitaux de Tunisie. M. Maisonnave passe au 159e rég. d'infanterie (Briançon). M. Hérisson passe aux hôpitaux de la division d Oran. M. de Person passe à la compagnie saharienne du Tidikelt.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Abel passe à l'hôpital militaire de Nancy. M. Bernard passe au 158e rég. d'infanterie. M. Bolotte passe au 67e rég. d'infanterie. M. Bertet passe au 58e rég. d'infanterie. M. Ehringer passe au 139e rég. d'infanterie.

— Les officiers de réserve dont les noms suivent passent avec leur grade, dans l'armée territoriale, savoir : *Médecins-majors de 2e classe* : M. Mariau, de la 2e région. M. Tolmer, de la 6e région.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Piollet, de la 13e région.

— Sont arrêtées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du service de santé : *Médecins-majors de 1re classe de reserve* : M. Blondeau passe à la 11e région. M. Boussenot passe au gouvernement militaire de Paris. M. Petges passe à la 18e région.

Médecin-major de 2e classe de l'armee territoriale : M. Nogués passe au gouvernement militaire de Paris.

Medecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Denis passe à la 5e région. M. Guérin-Valmale passe à la 15e région. M. Klein passe à la 3e région. M. Petit passe à la 1re région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Aka passe à la 12e région. M. Aubry passe à la 19e région. M. Audebert-Laroschas passe à la 3e région. M. Barthélemy passe à la 11e région. M. Blaizot passe à la division d'occupation de Tunisie. M. Blondel passe à la 7e région. M. Bruneau passe à la 15e région. M. Crozet passe à la 12e région. M. Dupont passe à la disposition des troupes coloniales. M. Durand passe à la 4e région. M. Fourest passe à la 19e région. M. Henry passe à la 15e région M. Jouenne passe à la 15e région. M. Paoli passe à la 15e région. M. Pelardy passe à la 3e région. M. Pestre passe à la 15e région. M. Polidori passe à la disposition des troupes coloniales. M. Sabatier passe à la 11e région. M. Sourdat passe à la 2e région. M. Virlogeux passe à la 13e région.

Médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. Dousset passe à la 17e région.

Service de santé de la marine. — M. Guilguet, médecin de 2e classe, est désigné pour embarquer sur le *Doudart de Lagrée* (division navale de l'Extrême-Orient).

— M. Vullet, médecin de 2e classe, est désigné pour embarquer sur le *Vauban* (division navale de la Cochinchine).

— Sont promus dans le corps de santé de la marine :

Au grade de médecin principal, M. Mottin, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, MM. Candiotti, Savidan, médecin de 2e classe.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de medecin principal*, MM. Defressine, L'Helgoualc'h, médecins de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, MM. Giraud, Dupin, médecins de 2e classe.

— Sont désignés pour embarquer sur le *Kléber*, M. le médecin principal Aubry, du port de Brest; M. le médecin de 2e classe Laurent, du port de Cherbourg.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 1re classe Delrieu, directeur du service de santé des troupes du groupe de l'Afrique occidentale française, est promu au grade de médecin inspecteur dans le cadre du corps de santé des troupes coloniales.

— Sont nommés : *Au grade de medecin aide-major de 2e classe*, MM. Valdeiron, Isaac, Chollet-Traquet.

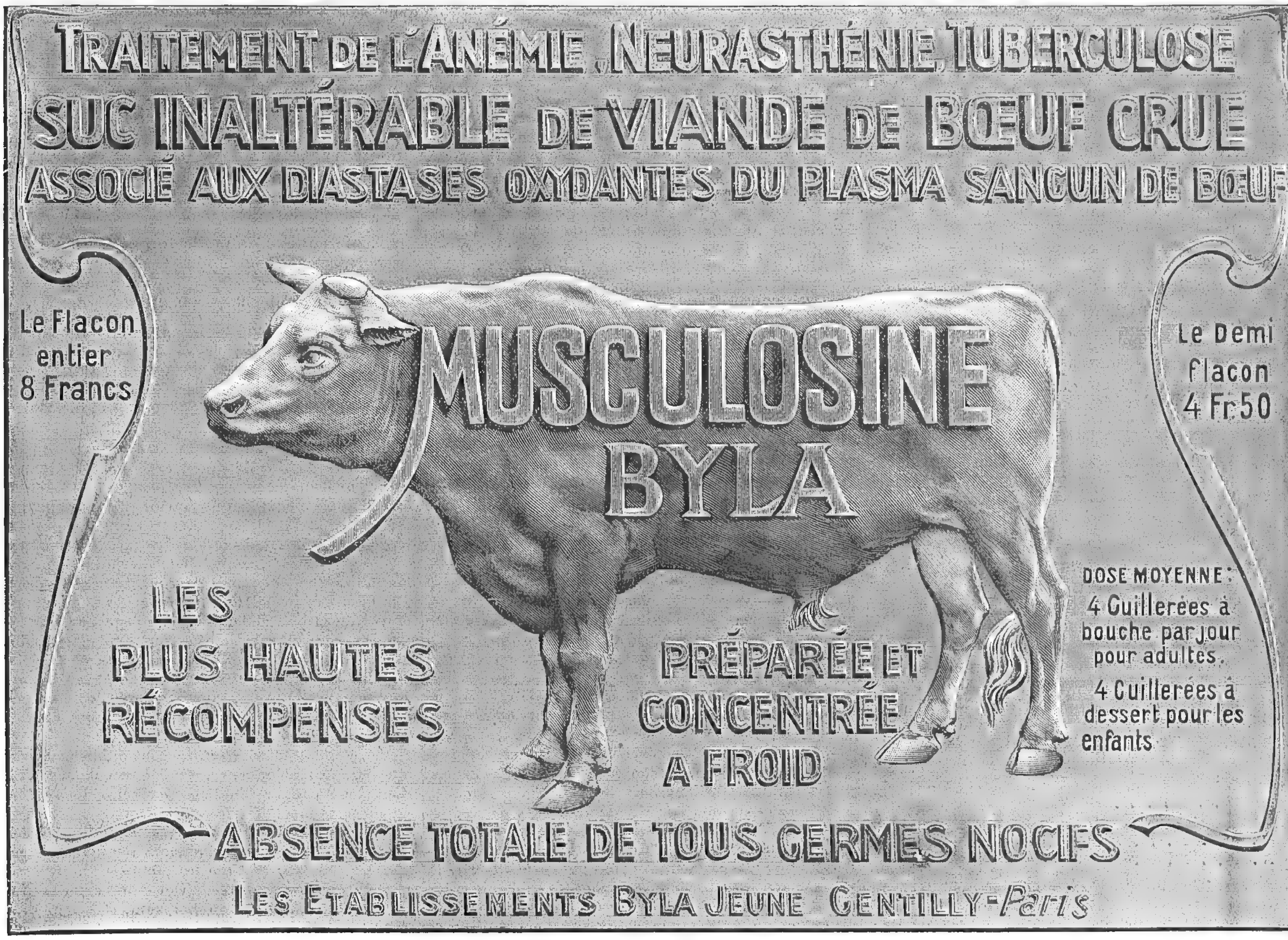
— Sont promus : *Au grade de medecin principal de 1re classe*, M. Merveilleux, médecin principal de 2e classe;

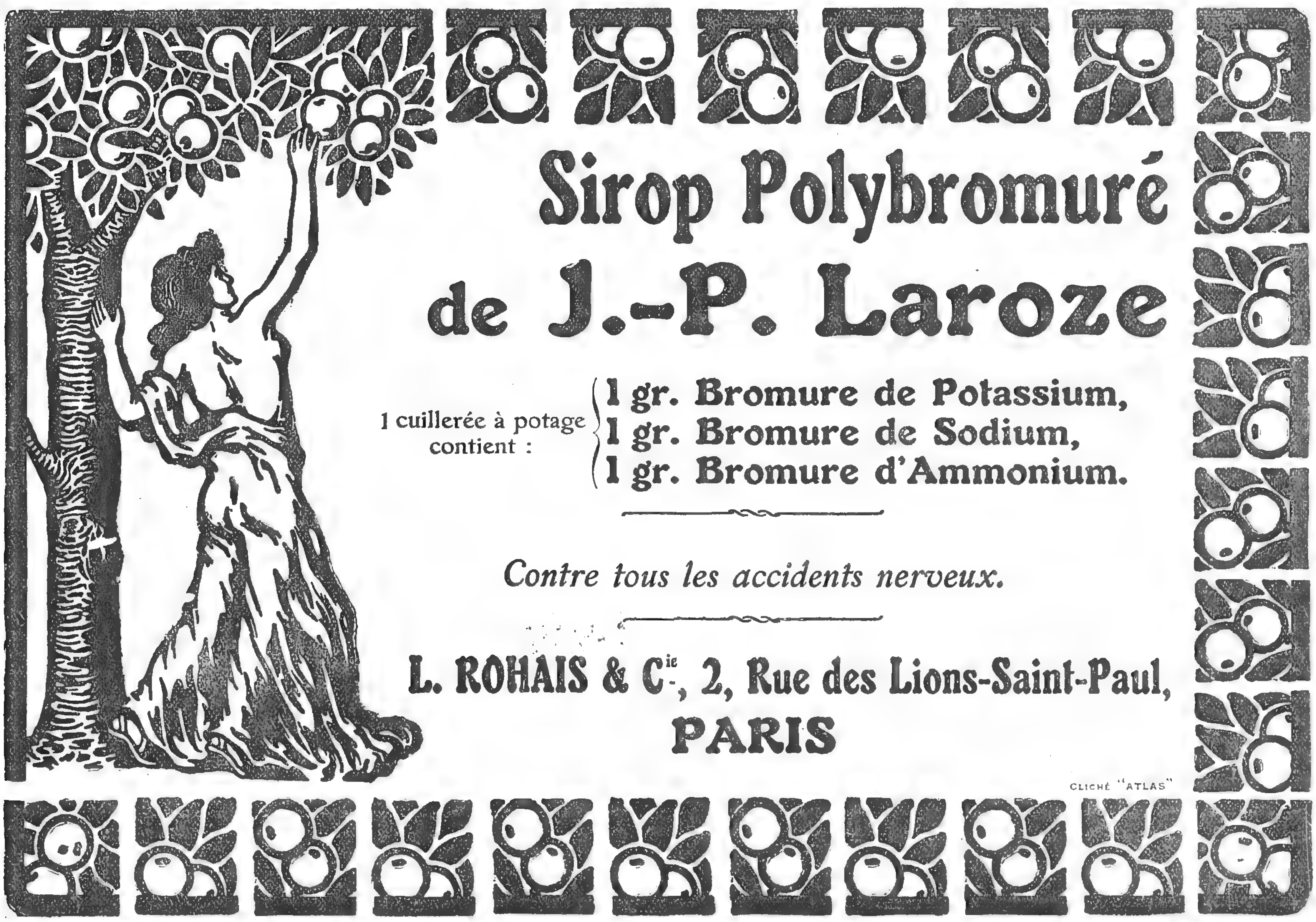
Au grade de médecin principal de 2e classe : M. Reboul, médecin-major de 1re classe.

Au grade de medecin-major de 1re classe : MM. les médecins-majors de 2e classe Contaut, Noblet, Mathis, Sarrat, L'Herminier;

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les médecins aides-majors de 1re classe Néel, Patterson, Cozanet, Morin, Izard.

— M. le médecin-major de 2e classe Broquet, est mis à la disposition du général commandant le corps d'occupation de Chine.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr 50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris


Sirop Polybromuré
de J.-P. Laroze
1 cuillerée à potage contient :
1 gr. Bromure de Potassium,
1 gr. Bromure de Sodium,
1 gr. Bromure d'Ammonium.
Contre tous les accidents nerveux.
L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS
CLICHÉ "ATLAS"

— Sont affectés : *En Annam*, M. le médecin principal de 2e classe Raboul.

A Madagascar, MM. Ascornet, Amigues, médecins-majors de 2e classe; Saujeon, Marque, médecins aides-majors de 1re classe

En Afrique occidentale, M. Métin, médecin principal de 2e classe.

En Afrique equatoriale. MM Condé, médecin-major de 1re classe; Martin, Rousseau, médecins-majors de 2e classe; Bodet, Récamier, médecins aides-majors de 1re classe.

A la Guyane, M. Thélème, médecin-major de 2e classe.

A la Nouvelle-Calédonie, M. Collin, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Thirion, médecin-major de 1re classe; Lucas, Martin, Chaumanet, Jacob, Ouzilleau, Marty, Augé, médecins-majors de 2e classe; Dupuis, Gilbert Desvallons, Robert, Rebufat, Niel, Garnier, Regnault, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe, Le Pape, est désigné pour servir en Afrique équatoriale.

— Sont promus, au grade de médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, MM les médecins aides-majors de 2e classe : Motais, Denœux, Lafargue, Deneufbourg, Baisez, Tardieu, Certain, Borel, Gayrard, Lucas, Gambier, Bideau, Morin, Combaudon, Raymond, Bizolier, Roussy, Coste, Caillet, Rouvier, Corson, Lossouarn, Riquier, de Reilhan de Carnas, Enault, Legrand, Rouzoul, Rey.

La répression de l'exercice illégal de la médecine. — Le Syndicat des médecins de la Seine est le seul parmi toutes les Sociétés médicales françaises qui possède une organisation spéciale pour la répression méthodique et rigoureuse de l'exercice illégal.

Ce service est placé sous la direction de M. Ch. Levassort.

En 1910, le nombre des affaires introduites devant le tribunal de la Seine à la requête du Syndicat a été de 52, c'est-à-dire six fois plus grand que dans tout le reste de la France.

Le chiffre global des condamnations obtenues s'élève à 28 ayant entraîné :

Mois de prison.	50 1/2
Dommages et intérêts envers le Syndicat	12.500 francs.
Amendes	32.850 —

Le service de répression du Syndicat des médecins de la Seine reçoit toutes les plaintes concernant l'exercice illégal, qu'elles émanent ou non de syndiqués, mais il importe que ces plaintes soient signées et basées sur des preuves suffisantes.

Erratum. — Le prix Béhier, de la Faculté de Paris, a été attribué à M. Dunan.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux — Sont inscrits pour le prochain concours de médecin des hôpitaux. 1. MM. Chiray, Tanon, Voisin, Moutier, Géraudel, Merklen, Gauthier, Crouzon, Agasse-Lafont, Léri.

11. Tixier, Du Castel, E-mein, Trémolières, Lemaire, Babonneix, Ramond, Villaret, Comte, Lippmann,

21. Paris, Salomon, Beaufumé, Malloizel, Fiessinger, Gougerot, Darré, Paisseau, Detot, Grenet,

31. Rostaine, Lemierre Milbit, Le Sourd (Louis), Laubry, Deguy, Audistère, Lévi, Nathan, Laederich,

41. Camus, Lemaire, Herscher, Weill-Hallé, Vitry, Ferrand, Ribadeau-Dumas, Sézary, Norero, Giroux.

51. Jomier, Touchard, Feuillié, Balthazard, Fouquet, Brulé, Civatte, Israels de Jong, Nathan-Larrier, Lortat-Jacob,

61. Boidin, Louste, Rosenthal, Monier-Vinard, Ferrand, Pagniez, Faroy, Rendu, Faure-Beaulieu, Génevrier,

71. Bigort, Dreyfus-Rose, Armand Delille, Bory, Claude, Bergeron, Halbron, François, Verliac, Bondon,

81. Lévy, Gy, Claret, Legroux, Harvier, Froin, Vincent, Courcoux, Bloch, Baudouin,

91. Lejonne, Lian, Ambard, Rivet, Roussy, Ameuille, Philibert, Appert, Aubertin, Lhermithe,

101. Renaud.

Société de chirurgie. — Prix a décerner en 1911. — *Prix Marjolin-Duval* — Annuel (300 francs). — A l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse inaugurée de chirurgie, publiée dans le courant de l'année 1911.

Prix Laborie. — Annuel (1.200 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. Les manuscrits destinés au prix Laborie doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Prix Dubreuil. — Annuel (400 francs). — Prix destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie.

Prix Ricord. — Bisannuel (300 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie, ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas été l'objet d'une récompense dans une autre Société. Les manuscrits destinés au prix Ricord peuvent être signés.

Prix Demarquay. — Bisannuel (700 francs). — Sujet à traiter : De la transplantation ou anastomose des nerfs, manuel opératoire et résultat.

Prix Gerdy. — Bisannuel (2.000 francs). — Sujet à traiter : De la sporotrichose au point de vue chirurgical.

Les manuscrits destinés au prix Laborie, au prix Gerdy et au prix Demarquay doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la Société nationale de chirurgie, 12, rue de Seine, Paris, avant le 1er Novembre 1911.

Ecole annexe de médecine navale. — Un concours s'ouvrira à Rochefort, le 3 Avril 1911, pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'Ecole annexe de médecine navale de ce port.

Le dosage de la quinine. — Le « Preanger Kinabond » de Bandong (Java, Indes orientales néerlandaises) propose un prix de 500 florins pour le meilleur procédé de dosage de la quinine dans l'écorce de quinquina.

Le procédé devra donner des résultats se rapprochant le plus possible de la réalité et ne s'écartant pas les uns des autres de plus de 2 pour 1.000 pour les titrages effectués sur une même écorce. D'autres éléments d'appréciation du procédé seront fournis par le temps qu'exigera le dosage et les frais qu'il entraînera. Le procédé devra donc être très minutieusement décrit.

Les manuscrits, rédigés en hollandais, en français, en anglais ou en allemand, devront parvenir au secrétariat du Preanger Kinabond, Bandong, un an au plus tard après l'insertion de l'annonce du concours dans les périodiques. Pour assurer le plus complètement possible l'anonymat, les manuscrits ne devront pas être écrits par les auteurs eux-mêmes et se distingueront seulement par une devise reproduite sur une enveloppe cachetée accompagnant le manuscrit et contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les résultats du concours seront publiés par les périodiques qui auront annoncé la mise au concours de la question Le Preanger Kinabond se réserve le droit de publier la dissertation qui aura remporté le prix, en citant le nom du rédacteur. Les autres dissertations seront détruites, à moins que les auteurs ne fassent connaître le désir qu'on leur restitue les manuscrits.

MM. les professeurs P. van Romburgh et N. Schoorl (d'Utrecht), et M. P. van Leersum, directeur des plantations de quinquina du gouvernement, ont déclaré être disposés à s'occuper de l'appréciation des manuscrits. (Le secrétaire du Preanger Kinabond, J.-A. van Riemsdijk).

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 *Février*, à 1 heure. — M. MÉDEVIELLE : Ruptures spontanées dans le péritoine des kystes gélatineux de l'ovaire; MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — Mme HERMOLENKO : Plaies par armes à feu des voies aériennes cervicales; MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — Mlle KATZ : Contribution à l'étude des lésions traumatiques des ménisques articulaires du genou. (Symptômes, anatomie pathologie et traitement); MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — M. SMOLIZANSKI : L'albumine dans les crachats des tuberculeux. Sa valeur diagnostique et pronostique; MM. Roger, Reclus, Nicolas, Marcel Labbé. — M. LAURIAT : Le signe des spinaux dans la pleurésie; MM. Nicolas, Reclus, Roger, Marcel Labbé.

Jeudi 23 *Février*, 1 heure. — Mlle ROMBACH : Traitement des complications articulaires de la blennorragie par l'air chaud; MM. Gilbert, Achard, Carnot, Castaigne. — M. FOIX : Activité leucocytaire et pouvoir leuco-activant des tumeurs; MM. Achard, Gilbert, Carnot, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Pierre Duval. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Hartmann, Ombrédanne, Grégoire. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Macaigne, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Branca, Guéniot. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Delbet, Mulon, Lequeux. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Loeper. M. Pierre Marie, censeur; M. Guillain, suppléant.

Mardi 21 *Février* 1911 — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Rouvière. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Thiéry, Lenormant, Okinczyc. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) MM. Chauffard, Brumpt, Gougerot. M. Thoinot, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Terrien, Chevassu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Lecène, Anselme Schwartz. M. Chantemesse, censeur; M. Roussy, suppléant. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Claude. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Rathery, suppléant.

Mercredi 22 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Lejars, Proust, Branca. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique MM. Legueu, Pierre Duval, Grégoire. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Segond, Macaigne, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Mulon, Gueniot. — 3e, Oral — (Première partie) (3e série) : MM. Retterer, Ombrédanne, Lequeux. — M. Gautier, censeur; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 23 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Pozzi, Lecène, Rouvière. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Chassevant. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Richaud. M. Hutinel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 24 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Reclus, Retterer, Proust. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Hartmann, Mauclaire, Grégoire. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gautier, Branca, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Mulon, Lequeux. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval M. Pierre Marie, censeur M Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M Tiffeneau, suppléant.

Samedi 25 *Février* 1911. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM De Lapersonne, Lecène, Rouvière. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Quénu, Chevassu, Anselme Schwartz. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Gougerot, — 4e MM. Chantemesse, Carnot, Balthazard. M. Achard, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie), (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Widal, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Claude, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Roussy, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Dans maison bourgeoise belle chambre meublée à louer, sans pension, à personne sérieuse, de préférence dame étudiante. Ecr. Douville, 81, boulev. Montparnasse, 7, impasse Robiquet.

Veuve de docteur, 40 ans, désire direction *maison de santé* Paris ou environs. S'adresser *P. M.*, n° 435.

Maison Chabanon, fondée en 1889. Gardes et transports de malades. Désinfections, massages, ventouses, etc. Se recommande à MM les Docteurs. — 66, boulevard Sébastopol. Téléphone 1023 68.

Une dame appartenant au monde médical désire emploi de jour dans maison de santé pour surveillance, caisse, etc. Ecrire *P. M.*, n° 433.

Oculiste. Dans polyclinique fondée depuis 20 ans et très prospère, on demande un confrère pour prendre la suite des consultations d'ophtalmologie. *Urgent*. Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, n° 438.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Février.*

SOMMAIRE

KELSCH

(LOUIS-FÉLIX-ACHILLE)

1841-1911

La Science française et la Médecine d'Armée viennent de faire la plus douloureuse des pertes dans la personne de M. le médecin-inspecteur Kelsch, terrassé en quelques jours à peine, au milieu de son labeur légendaire, par une pneumonie insidieuse à forme grippale.

Ses nombreux amis, ses anciens subordonnés, ses élèves ont appris sa mort soudaine, alors que la tribune académique retentissait encore du son de sa voix, et que tous se réjouissaient à la pensée des nouveaux enseignements que semblait devoir leur réserver le travail fécond de sa verte vieillesse.

Le professeur Kelsch était né à Schiltigheim (Bas-Rhin). Originaire d'une vieille famille des marches de l'Alsace, il avait puisé, à bonne source, les sentiments du patriotisme le plus ardent, en même temps que des idées empreintes du libéralisme le plus élevé.



C'est à Strasbourg qu'il commence et termine ses études. Externe des hôpitaux en 1864, interne

en 1865, aide-major à la fin de 1866, il est nommé répétiteur de pathologie générale à l'Ecole de médecine militaire en 1869, et devient un Maître à un âge où beaucoup sont encore sur les bancs de l'Ecole. L'année suivante, il obtient, au concours, l'emploi de professeur agrégé d'épidémiologie et de pathologie générale à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce : il avait 26 ans. Bien que retenu par ses nouvelles fonctions loin de la frontière envahie, il n'en reçut pas moins le baptême du feu, au chevet même de ses malades, à l'époque de ce bombardement sauvage qui lança plus de 300 obus sur cet asile de la douleur. Il fait preuve du même courage tranquille en dirigeant le service des cholériques, en 1873.

Au moment où l'enseignement supérieur de la médecine se réorganise, en 1879, l'agrégé du Val-de-Grâce fut nommé professeur de pathologie générale et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Lille.

Grâce à un labeur incessant, à une activité des plus méritantes, il cumulait, avec un rare succès, ses fonctions de médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire et celles de professeur d'une Faculté de l'Etat, quand, d'une façon bien inattendue, il fut brusquement appelé à remplir un service de guerre au début de la campagne de Tunisie; il obéit, sans hésiter, sacrifiant au devoir militaire ses goûts et les intérêts matériels si respectables de sa jeune famille.

Chargé de diriger l'important hôpital de Khereddine, encombré des malades évacués des colonnes de l'intérieur, il puise dans ce riche matériel clinique avec une ardeur inlassable, et recueille de précieux enseignements sur l'histoire épidémiologique, clinique et anatomo-pathologique de la fièvre typhoïde.

La campagne finie, il rejoint Philippeville. A peine avait-il touché le sol africain qu'il eut l'immense chagrin de voir un de ses fils brutalement enlevé par la diphtérie.

Surmontant sa douleur, il entame avec une énergie tenace une lutte incessante contre les deux fléaux qui désolent notre grande colonie. Avec un microscope, encore bien imparfait, et des procédés techniques que l'on jugerait aujourd'hui rudimentaires, il surprend et décrit, dans leurs moindres détails, les altérations du sang et des divers parenchymes dans le paludisme, la dysenterie et ses complications hépatiques.

A l'âge de 40 ans, il était médecin-principal de 2e classe, et peu après, en 1882, il venait occuper au Val-de-Grâce la chaire d'épidémiologie et de maladies des armées. Pendant dix années, son cours original et captivant fit de lui un des maîtres les plus écoutés et les plus aimés des jeunes générations de médecins militaires. Il devait consacrer la fin de sa carrière active de 1893, année ou le grade de médecin-inspecteur lui fut conféré, à diriger successivement et jusqu'en 1903, l'Ecole du service de santé militaire à Lyon, et l'Ecole d'application du Val-de-Grâce où s'était écoulée la majeure partie de sa vie scientifique.

La médecine militaire eut le véritable regret de voir sonner pour ce Maître vénéré l'heure de la retraite, sans qu'il eût obtenu le suprême honneur de présider le Comité technique de santé, dont il avait été, pendant de si longues années, le Conseiller prudent et éclairé.

La croix de Commandeur fut le dernier témoignage donné par l'armée à ce fidèle auxiliaire qui consacra 37 ans de sa vie à servir son pays, avec une rare conscience et une remarquable distinction. L'Académie de médecine, qui l'avait admis dans la section de pathologie médicale en 1893, lui confia dans sa retraite la direction de l'Institut supérieur de vaccine. Entouré de collaborateurs distingués qui furent en même temps ses amis dévoués, il y a passé les dernières années de sa vie, donnant à cette œuvre, d'une si haute portée humanitaire, un relief scientifique du meilleur aloi; il eut comme dernière satisfaction d'y conduire un tournoi pacifique contre certaines théories d'outre-Rhin tendant à identifier la variole et la vaccine; malgré la courtoisie dont jamais il ne se départit dans cette lutte, on put y sentir plus d'une fois percer la sourde amertume de son cœur d'Alsacien, dont le patriotisme ne pouvait oublier.

La vie scientifique du professeur Kelsch comporte deux phases bien distinctes. Il a été d'abord un anatomo-pathologiste, et sa tournure d'esprit, éminemment synthétique, l'a orienté d'emblée vers la pathologie générale. Grand admirateur de Virchow; plus tard, élève de Ranvier, il apportait à ses recherches une méthode minutieuse et lente qui lui permit, malgré l'imperfection de la technique instrumentale des premières années de sa carrière, d'arriver à des constatations tellement précises qu'elles ont défié toute critique ultérieure.

C'est dans la pratique des autopsies qu'il se révéla, dès l'abord, un maître que peu de cliniciens ont pu dépasser : il était littéralement séduit par l'idée d'arriver à l'aide de constatations matérielles à l'enchaînement logique des symptômes ou des lésions observées chez le malade.

C'est grâce à ce talent d'observation et d'interprétation qu'il put affirmer, avec la plus grande autorité, que l'armée n'est point responsable de l'immense majorité des tuberculeux qu'elle rejette dans la population civile. « On entre tuberculeux dans l'armée, disait-il, on l'y devient rarement »; et les adénopathies mésentériques ou médiastines anciennes que l'autopsie patiente lui révélait sans cesse, apportaient à son opinion un argument irréfutable. Dans la polémique assez vive qu'il entreprit sur ce sujet avec le professeur Grancher, il eut la satisfaction de rallier à lui son courtois adversaire, alors que ce dernier, chargé de l'inspection des écoles, eût été mis à même de constater la fréquence excessive de la tuberculose infantile.

C'est encore par l'anatomie pathologique microscopique aidée de l'expérimentation, qu'avec son collaborateur le médecin-major Vaillard, devenu depuis le maître éminent que l'on sait, il put venir annoncer que la pleurésie séro-fibrineuse était, dans l'immense majorité des cas, une forme latente de la tuberculose. C'est aussi par les résultats nécropsiques que le professeur Kelsch put interpréter et démontrer naturelles la plupart de ces morts subites, et d'apparence mystérieuse qui engagent d'une façon si grave et si troublante la responsabilité des médecins militaires devant l'opinion publique.

Le « Traité des maladies des pays chauds », publié en collaboration avec le professeur Kiener, résume en quelque sorte le principal effort de notre Maître.

La description de l'hépatite palustre sous sa forme aiguë ou chronique, des hépatites nodulaires, des hépatites suppurées, des néphrites paludéennes, des lésions de la dysenterie aiguë ou chronique; les études magistrales sur les altérations du sang dans le paludisme, y ont atteint d'emblée une perfection telle qu'on y a peu ajouté dans la suite. Toutefois, et ce fut un amer regret pour ce savant, si épris de découvertes, l'hématozoaire du paludisme qu'il eut l'occasion de voir sans aucun doute, à maintes reprises, parvint à lui échapper, alors qu'il avait si parfaitement décrit le pigment de désintégration globulaire.

Plus tard et jusqu'à sa mort, l'épidémiologie absorba toute l'activitité scientifique du professeur Kelsch, devenu, en quelque sorte, un des surveillants officiels de la santé des grandes collectivités militaires. Son « Traité des maladies épidémiques », malheureusement inachevé, est un véritable monument de patiente érudition et de judicieuse interprétation. Né à la vie médicale avant l'époque pastorienne, M. le médecin inspecteur Kelsch avait cherché, comme tous les épidémiologistes anciens, à déduire de l'observation patiente de la marche et des allures des épidémies, de la nature des circumfusa, de l'état des organismes réceptifs, des principes d'étiologie et de prophylaxie rationnelles. Il avait deviné depuis longtemps l'importance des formes frustes dans la propagation par contagion de certaines maladies expansives, telles que la fièvre typhoïde, la dysenterie, la scarlatine, le choléra, pour ne citer que les plus importantes. Aussi accueillit il avec la plus grande joie les précisions que la bactériologie vint apporter à l'étude de la genèse et de la propagation des maladies infecto-contagieuses. Il lui sembla, plus tard, que la part réservée aux seuls germes devenait par trop prépondérante, au point qu'elle amenait les fervents de la microbie à négliger d'une façon, abusive en quelque sorte, les notions acquises par l'observation de tous les temps sur le rôle des causes secondes, des milieux extérieurs et de la réceptivité organique conditionnée par une foule de circonstances que l'expérience des siècles passés avait su parfaitement mettre en lumière. S'emparant de la notion acceptée par tous, de la variabilité de cette propriété contingente qu'on nomme la virulence, il s'appuya sur l'autorité de Pasteur lui-même pour admettre la latence des germes et presque leur ubiquité, soit dans les milieux extérieurs, soit encore au sein de l'organisme même, selon la théorie qui lui fut chère, *dite de l'autogenèse*.

Sa comparaison des germes pathogènes aux graines des végétaux parasites qui lèvent à certaines années, et détruisent les récoltes sans que la main du semeur les ait confiées à la terre, était une de ses images favorites qui restera gravée à jamais dans l'esprit de ses élèves. Elle suffit à expliquer le dédain avec lequel il repoussait l'accusation imméritée de ressusciter l'erreur de la genèse spontanée.

Ses idées sur l'influence capitale des causes secondes et de la réceptivité organique variable, partagées d'ailleurs par de nombreux esprits, et non des moins avisés, l'amenèrent à de nombreuses controverses au cours desquelles il fit invariablement apparaître la profondeur de son érudition, la rectitude parfaite de son jugement, et sa haute probité scientifique, qui le tint à l'écart de toute suggestion d'école, ce qui lui permit de rallier en toute circonstance le respect à ses opinions, sinon d'amener à lui la conviction de tous.

Conseiller jusqu'à son dernier jour de cette grande collectivité qui s'appelle l'Armée, il estimait que la science ne doit mettre au service de l'hygiène officielle que des notions longtemps éprouvées et mûries pour servir de base aux importantes mesures qui engagent à la fois la responsabilité morale et matérielle du médecin et du commandement devant la nation tout entière.

Je croirais manquer à un pieux devoir si je ne terminais cette esquisse, hélas! trop incomplète, d'une existence si bien remplie, par quelques traits sur les qualités et la physionomie personnelle de celui qui fut à la fois pour moi un Chef et un Maître, et voulut bien me donner plus tard le précieux nom d'ami. Figure d'ascète, qu'on imagine volontiers auréolée d'une bure monacale, d'allure un peu froide, du fait d'une excessive timidité, le professeur Kelsch cachait, sous cet aspect sévère, une sensibilité exquise qui l'exposa dans la vie à bien des meurtrissures morales. Qui eût pu se douter, en voyant ce masque rigide, que sa seule passion, après la science, était l'orgue d'église, dont il jouait avec une réelle maîtrise! C'est ainsi qu'il élevait son âme de déiste convaincu au-dessus des réalités pénibles de la vie, et, plus d'une fois, il berça de cette harmonie consolante les chagrins intimes et les déboires de la fin de son existence. Qui eût pu se douter que ce savant avait comme auteurs favoris la pléiade des poètes du sentiment et, plus spécialement, Alfred de Musset! Et cependant, dans un milieu ami, sa bonhomie naturelle, aiguisée d'une pointe

de jovialité gauloise, le transformait au point de le rendre méconnaissable; il se livrait alors avec une véritable verve, révélant toute la culture générale de son esprit fin et distingué, toute l'heureuse aménité de son caractère.

Il avait assez conscience de sa valeur pour éprouver quelque chagrin quand il se croyait méconnu ou incompris, de même qu'il accordait un prix très élevé à toute marque de déférence respectueuse à son égard, mais il eut toujours le souci de ménager la sensibilité ou la susceptibilité des autres.

Ce respect moral d'autrui apparaissait dans ses discours comme dans ses écrits, car il est difficile de trouver une forme plus rigoureusement châtiée que celle qui règne dans toutes ses productions : il y mettait une véritable coquetterie, qui est bien une des formes les plus raffinées de la politesse française.

Saluons respectueusement une dernière fois cette belle figure d'honnête homme et de savant. Il était de ceux dont Paré a pu dire que le gain était *esloigné* de leur carrière, et leur unique souci la santé et la vie du soldat!

Son fils, qu'il a donné à l'Armée, a le droit de porter la tête bien haute, car à défaut de fortune il reçoit un passé d'honneur et de vertus dont il peut être fier.

Le nom du professeur Kelsch restera dans toutes les mémoires sous sa véritable devise qui fut : *Labeur*, *Science*, *Conscience*.

Dr Simonin,
Médecin principal de 2e classe,
Professeur du Val-de-Grâce.

FACULTÉ DE PARIS

Cours de clinique annexe. — M. Demelin, accoucheur des hôpitaux, est délégué, du 1er Mars au 31 Octobre 1911, dans les fonctions de chargé de cours de clinique annexe.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine d'Angers. — M. Tesson, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Monprofit, député), d'un cours de clinique chirurgicale.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Sont agréés pour l'année 1911, en qualité de conférenciers près de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales : M. Treille, médecin inspecteur général du corps de santé des colonies, en retraite, professeur de clinique exotique à l'Ecole de médecine de Marseille. M. G. Raynaud, médecin en chef des colonies en retraite, chargé de cours à l'Ecole de médecine de Marseille. M. Torel, médecin principal de la marine, hors cadres, directeur de la santé à Marseille. M. Beltrami, diplômé de l'Ecole dentaire supérieure. M. le médecin vétérinaire Huon, directeur des abattoirs de Marseille.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. Paul Ravaut, médecin des hôpitaux, remplaçant M. de Beurmann, fera pendant le mois de Février tous les jeudis, à 11 heures, au laboratoire Cazenave, une démonstration pratique sur la technique des injections de 606.

NOUVELLES

La défense contre la peste et le choléra. — La Commission parlementaire d'hygiène a décidé de faire une démarche auprès du ministre de l'Intérieur pour lui demander de hâter la réunion d'une Conférence internationale chargée d'étudier les moyens d'enrayer les épidémies de peste et de choléra.

Elle a décidé ensuite de visiter les casernements de Paris et les hôpitaux du Val-de-Grâce et de Lourcine.

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 19 Février. Conférence de M. Hallion : *Le laboratoire auxiliaire de la clinique*. Rendez-vous, 10 h. 1/2. Laboratoire de Biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

La peste en Mandchourie. — M. Broquet, de l'Institut Pasteur, vient de partir, en compagnie du sergent d'infanterie coloniale Chardonnet, pour la Mandchourie, où il va étudier l'épidémie pesteuse qui sévit en ce moment dans cette région.

M. Broquet emporte avec lui de nombreuses caisses renfermant des provisions d'ampoules du sérum de Hafkine et qui sont destinées à nos soldats et à nos nationaux séjournant actuellement dans les localités menacées d'Extrême-Orient.

M. Broquet doit gagner Pékin et Tien-Tsin par la voie du Transsibérien.

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante, et il y a lieu, en conséquence, pour le ministre de l'Intérieur, de pourvoir à la nomination d'un auditeur.

D'après le règlement intérieur du Conseil supérieur d'hygiène, appelé à établir une liste double de présentation de candidats, la présentation pour la place déclarée vacante sera faite en faveur d'un ingénieur.

Conformément à l'article 5 du décret du 18 Décembre 1902, les candidats sont invités à produire leur demande, accompagnée de leurs titres, dans le délai de quinze jours expirant le samedi 25 Février 1911, au ministère de l'Intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau).

Association corporative des étudiants en médecine. — Conférences pratiques de kinésithérapie avec présentation de malades. *Kinésithérapie gynécologique*, les vendredis 27 Janvier, 3, 10 et 17 Février, à 6 heures, M. Wetterwald, secrétaire général de la Société de kinésithérapie, chargé de mission en Allemagne par le ministère de l'Instruction publique (1909).

Historique. — La vie et l'œuvre de Thure-Brandt. Les expériences de Stapfer et Romano au Collège de France. La kinésithérapie gynécologique à l'étranger et en France. La clinique de kinésithérapie gynécologique.

Indications de la kinésithérapie gynécologique : I. Les troubles de fonction. — II. Les affections génitales.

Contre-indications de la kinésithérapie gynécologique. Le massage gynécologique. La gymnastique gynécologique. Marche générale du traitement.

La kinésithérapie dans les maladies de la nutrition, les vendredis 24 Février et 3 Mars, à 5 heures. M. Wetterwald. La neuro-cellulite (neuro-arthritisme) : Anatomie pathologique. Etiologie. Marche. Symptômes.

Troubles trophiques, sensitifs, moteurs, vaso-moteurs, sécrétoires, psychiques de la neuro-cellulite.

Traitement manuel des formes cliniques du neuro-arthritisme.

La rééducation motrice, les vendredis 10 et 17 Mars, à 6 heures. M. Kirschberg, ancien chef du service de la rééducation à la Salpêtrière, ancien président de la Société de kinésithérapie.

L'orthopédie (kinésithérapie et appareils), les vendredis 24 et 31 Mars et 7 Avril, à 6 heures. M. René Mesnard, ancien interne de l'Assistance publique de Paris (Berck-sur-Mer), ancien président de la Société de kinésithérapie, assistant d'orthopédie à l'hôpital Trousseau.

La kinésithérapie dans les maladies de l'appareil respiratoire, les vendredis 5 et 12 Mai, à 6 heures, M. Rosenthal, ancien interne des hôpitaux de Paris, ex-chef de clinique adjoint, chef de laboratoire à la Faculté, vice-président de la Société de kinésithérapie, docteur ès sciences.

La kinésithérapie dans les maladies des voies digestives, les vendredis 19 et 26 Mai et 2 Juin, à 6 heures, M. Kirschberg.

Ces Conférences gratuites sont ouvertes à tous les étudiants et docteurs en médecine. Elles ont lieu au siège de l'Association, 8, rue Dante. Prière de s'inscrire au secrétariat.

Syndicat médical de Lille. — Voici la composition du bureau du Syndicat médical de Lille, pour l'année 1911 : MM. Painblan, président; Aubert, Lavrand, Paucot, vice-présidents; Surmont, Delfosse, secrétaire général; Bernard, secrétaire adjoint; Deroy, trésorier; Vanverts, archiviste.

L'Institut de médecine pour femmes de Kharkoff. — Cet établissement a été inauguré le 12 Février. Dès à présent, 477 étudiants y sont immatriculés.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le jury est composé de MM. Dufour, Renon, Méry, Renault (A.), Oulmont, Achard, Bruhl, Béclère, Roger, Broca, Chauffard et Laffite.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un chirurgien suppléant aura lieu le lundi 13 Mars 1911.

Conditions d'admission au concours : 1° Au jour fixé pour le concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur. Toutefois, cette condition n'est pas obligatoire pour ceux qui auraient fait, après une nomination au concours, pendant quatre ans, et à la satisfaction de l'Administration, le service d'élève interne dans les hôpitaux de Paris, Lyon et de toute autre ville où siège une Faculté de l'Etat.

Les candidats internes des hôpitaux de Saint-Etienne et autres villes dans lesquels l'internat n'est que de trois ans, devront justifier, en outre de leurs années d'internat, d'une année de pratique comme docteur.

2° Les candidats devront être Français ou naturalisés Français.

3° Ils seront tenus de se faire inscrire quinze jours au moins avant l'ouverture du concours, au secrétariat général de l'Administration des hospices civils de Saint-Etienne, rue Badouillère, et d'y déposer leur diplôme de docteur, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le maire de leur résidence. Le registre d'inscription sera clos le samedi 25 Février 1911, à 6 heures du soir; à partir de la clôture du registre, l'entrée de tous les établissements dépendant de l'Administration des hospices de Lyon sera interdite aux candidats.

Tout candidat qui se présentera en invoquant le titre d'interne sorti de l'un des hôpitaux civils ci-dessus désignés, devra justifier, en outre, par pièces émanées de l'administration de cet hôpital, qu'il a été nommé interne au concours et qu'il en a fait le service à la satisfaction de ladite administration.

4° Avant de concourir, chaque candidat prendra connaissance des règlements relatifs au service médical dans les hospices civils de Saint-Etienne et sera réputé de plein droit s'être engagé, en cas de nomination, à se conformer à tous ces règlements et à tous autres que l'Administration jugerait convenable d'adopter pour le bien du service.

Les candidats pourront déposer au secrétariat leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront communiqués au Jury.

Le chirurgien nommé remplira, dans les établissements hospitaliers, suivant les ordres de service qui lui seront donnés par la Commission, pendant les absences pour congés ou autres causes des titulaires, les fonctions de chirurgien suppléant. Il recevra un traitement proportionnel à la durée de ses suppléances, traitement calculé sur la base de 2.000 francs par an. Le chirurgien sera titularisé de droit à la première vacance qui se produira dans le corps des chirurgiens des hospices. La durée de ses fonctions est fixée à vingt années, qui prendront cours du jour de la titularisation. Le traitement annuel sera alors de 2.000 francs.

RENSEIGNEMENTS

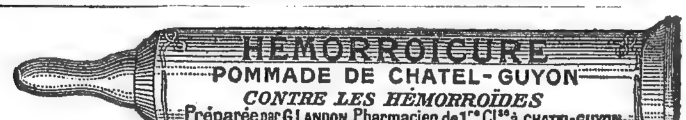
Représentant de Spécialités pharmaceutiques demande situation. Sérieuses références et prétentions modestes. G. Daviot, 21, avenue du Parc-Montsouris.

Maison de produits pharmaceutiques demande docteur, domicilié à Paris, se chargeant de traductions de textes allemands et autres. Ecrire *P. M.*, X. X.

Une dame appartenant au monde médical désire emploi de jour dans maison de santé pour surveillance, caisse, etc. Ecrire *P. M.*, n° 433.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Février.*

SOMMAIRE

L'APPRENTISSAGE DES ESTROPIÉS ET MUTILÉS DU TRAVAIL

LES ÉCOLES ET LES ATELIERS DE PARIS, DE CHARLEROI ET DE SAINT-PÉTERSBOURG

Les accidents du travail soulèvent un triple problème : 1° leur prévention par les appareils protecteurs, la réglementation des heures et des conditions du travail; 2° l'indemnisation des incapacités occasionnées par les blessures; 3° l'apprentissage d'un nouveau métier aux estropiés que leur mutilation rend inaptes au travail dont ils ont été les victimes.

Le Parlement français s'est efforcé durant ces dernières années de résoudre efficacement les deux premières questions. Les récentes lois ouvrières, en particulier celle de 1898, ont heureusement modifié la condition des travailleurs. Mais si la réparation pécuniaire presque automatique des infirmités, moyennant un forfait représentant la moitié de la réduction de salaire, constitue un immense progrès, il s'en faut que la plupart des mutilés se trouvent placés dans les conditions supposées par le législateur. La jurisprudence admet par exemple que l'amputation de la main gauche réduit le salaire de 60 pour 100. *Théoriquement*, un ouvrier complet qui gagnait 1.800 francs par an devrait donc pouvoir, une fois manchot, travailler pour toucher les 4/10 de son salaire antérieur, soit 720 francs. Mais, *en réalité*, comment pourra-t-il y arriver? Qui voudra l'employer? En admettant que son patron soit assez charitable pour le garder, à quel travail pourra-t-il l'occuper dans une industrie ou des ouvriers complets et robustes n'échappent pas toujours aux accidents?

Il faut donc se préoccuper du sort des mutilés afin de les aider à trouver dans un métier adapté à leur capacité ouvrière un salaire dont leur rente ne sera que le complément.

C'est dans ce but que, en 1899, grâce à l'initiative d'un philanthrope français, M. Marsoulan, conseiller général de la Seine, il a été fondé dans la commune du Pré-Saint-Gervais un atelier réservé aux ouvriers infirmes, mutilés ou estropiés, vivant dans leur famille.

Le 9 Mai 1900, un second atelier a été ouvert dans Paris, rue Planchat. Enfin, en 1902, un troisième a été installé rue Arsène-Chérot. Aux hommes

on apprend la fabrication de certains genres de tapis, de paillassons en jonc, de brosses, la reliure. Aux femmes, on réserve la confection des couronnes, des cartonnages, des abat-jour.

Les principes appliqués par M. Marsoulan sont si justes qu'ils doivent servir de base à tout projet d'institution de ce genre. Il faut autant que possible fabriquer des objets d'usage courant et d'écoulement constant. De plus, il faut choisir des métiers dont l'apprentissage ne nécessite qu'un minimum de dextérité et de force. Enfin, il y a un intérêt capital, pour pouvoir attirer toutes les bonnes volontés, à choisir des objets dont la fabrication peut être décomposée, sans toutefois en ralentir la production au point de rendre très élevé leur prix de revient.

Une école analogue destinée aux estropiés congénitaux et acquis a été fondée en 1908, à Charleroi, à l'instigation de MM. Pastur et Caty qui ont écrit sur cette question un rapport fort intéressant. J'ai visité en Septembre dernier, au cours d'un voyage de mission effectué pour le ministère du Travail, l'institution de Charleroi sous la conduite de son distingué directeur, M. Dourlet, qui s'y consacre avec un admirable dévouement. Elle comprend des ateliers et une école.

Les *ateliers* ouverts à l'heure actuelle emploient des ouvriers mutilés à la reliure et au cartonnage, à la fabrication des brosses, des tapis d'alfa et de jonc, à la vannerie.

L'*École* se compose de plusieurs sections : 1° la section des employés comptables, dont le programme comprend des cours de français, de mathématiques, de comptabilité, de dactylographie, de sténographie, de dessin, de travaux manuels ; 2° la section des apppentis tailleurs ; 3° la section des apprentis bourreliers-selliers ; 4° la section des apprentis cordonniers ; 5° la section des apprentis relieurs.

Les « élèves » travaillent sous la direction de contremaîtres valides qui exécutent le travail devant eux et leur montrent les fautes commises. Sauf pour les blessés à membres supérieurs intacts, il ne s'agit pas d'un apprentissage au sens habituel du mot. Un ouvrier normal ne peut évidemment indiquer à un amputé de plusieurs doigts de chaque main comment il doit s'y prendre pour faire une brosse, coller une boîte ou relier un livre. Il ne peut qu'exécuter le travail devant l'élève mutilé qui s'ingénie, selon son intelligence et les mouvements qu'il peut exécuter avec ses doigts et ses moignons.

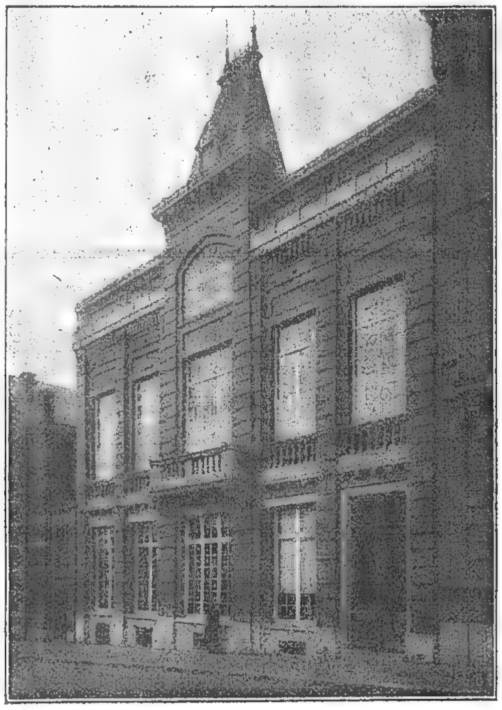


Figure 1.
L'école-atelier d'apprentissage d'estropiés de Charleroi.
(Due à l'obligeance du Dr Dourlet.)

J'ai vu, dans l'atelier de cartonnage, des apprentis porteurs de malformations congénitales des membres supérieurs, de paralysie infantile, de mutilations des mains et des doigts, de lésions articulaires diverses. Un jeune homme de seize ans travaillait à peu près normalement avec une main dont toute la région palmaire et plusieurs doigts avaient été enlevés par arrachement. A l'aide d'une greffe par la méthode italienne, on avait rematelassé la paume, et le blessé se servait de sa main « rapiécée » avec une réelle dextérité.

Les accidentés ou les adolescents atteints d'infirmités des membres inférieurs travaillent de préférence à l'atelier de cordonnerie et de vannerie. Pour donner seulement une idée des résultats que l'on peut obtenir dans une institution de ce genre, je citerai le cas d'un ouvrier plus particulièrement intéressant. Ce blessé travaille à la confection des brosses, *malgré qu'il soit amputé des deux mains.*

M. Dourlet a bien voulu m'envoyer sa photographie que je reproduis ici : on voit que le moignon de l'avant-bras droit de ce sujet est muni d'une manchette en cuir lacé, à tuteurs métalliques ; l'extrémité libre porte un aimant mobile sur un pivot. L'autre moignon est muni d'un marteau dont l'avant-bras constitue le manche. Avec l'aimant, l'ouvrier attire le clou, le place dans la position convenable, et il l'enfonce à coups de marteau. Tout cela est fait rapidement, avec aisance et « naturel ». Cet amputé constitue un des exemples les plus remarquables de ce que peut donner l'apprentissage des mutilés, car la perte des deux mains constitue une des pires mutilations (fig. 3).

J'ai été frappé de l'entrain, du « goût » que tous ces apprentis paraissent avoir pour leur travail, de leur désir évident de se perfectionner,

de la déférence affectueuse avec laquelle ils répondaient au directeur.

Peu à peu l'établissement se développe, et déjà on a créé un atelier de fabrication d'appareils orthopédiques.

L'assistance aux estropiés telle qu'elle est appliquée dans les ateliers de Paris et de Charleroi a été conçue et réalisée d'abord en Allemagne, puis en Danemark. Il s'agissait, à l'origine, de relever par le travail la situation morale et matérielle des infirmes par anomalies congénitales ou maladies acquises.

Dans un mémoire très documenté présenté au Conseil provincial du Hainaut, en 1906, MM. Pastur et Caty ont fait un historique très complet de la question. Je leur emprunte les lignes suivantes :

« C'est à Munich, en 1832, que M. Helder fonda le premier établissement pour l'éducation, l'enseignement primaire et technique des estropiés. Il s'en fonda ensuite à Stuttgart (1845), à Nowawes, près de Potsdam, en 1886; à Hambourg, en 1898. Mais c'est surtout en Danemark que l'œuvre pour l'instruction des estropiés a pris le plus grand développement et que l'assistance et l'éducation professionnelle des mutilés sont les plus sérieusement organisées.

« La réalisation en est due, disent MM. Pastur et Caty, au pasteur danois Hans Knudsen.

« Knudsen examina nombre d'estropiés et se convainquit rapidement que ceux-ci étaient intellectuellement normaux. Il fonda alors une clinique très modeste, à cause de ses faibles ressources. A partir de 1874, grâce au dévouement d'une bienfaitrice, Mlle Petersen, qui se consacra corps et âme à cette œuvre, la maison de Knudsen devint une institution très importante. En vingt-cinq ans, 5.800 estropiés de tout âge y reçurent des soins et des appareils prothétiques; 255 enfants et 175 adultes furent admis dans les ateliers.»

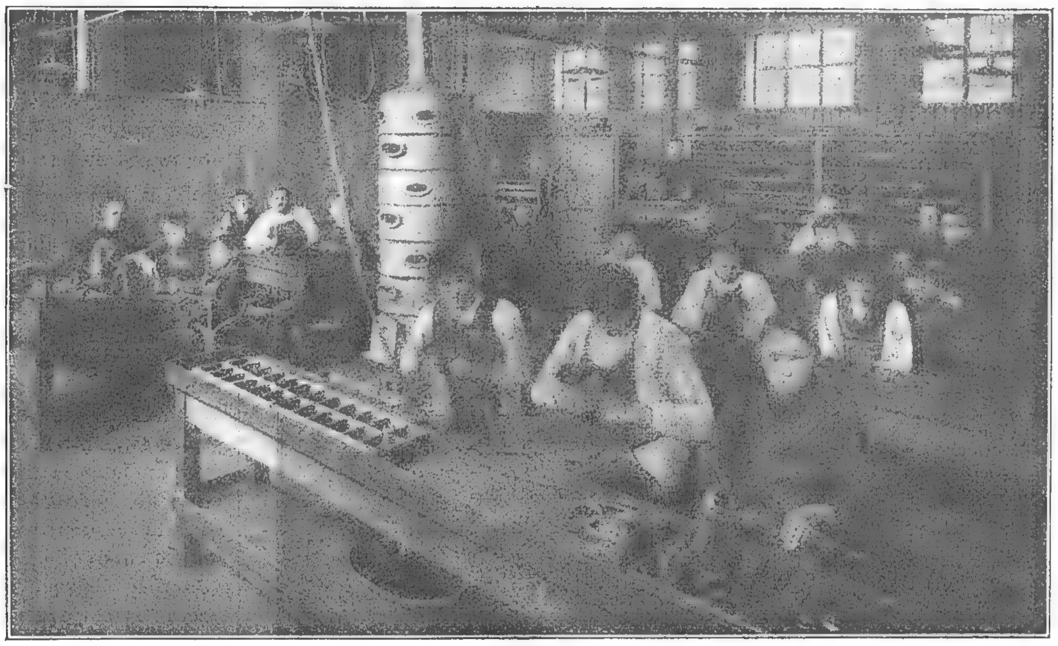


Figure 2.
L'atelier de cordonnerie de Charleroi. Les apprentis sont surtout des mutilés des membres inférieurs.

Cette fondation est décrite en détail par M. Bourrillon, directeur de l'Asile national Vacassy, de Saint-Maurice, dans un rapport fort remarquable adressé en 1903 au ministre de l'Intérieur, après un voyage d'études en Danemark, Suède et Norwège. M. Bourrillon est un des rares Français qui, avec M. Marsoulan, se soient préoccupés du sort des mutilés.

« Il est à remarquer, dit M. Bourrillon [1], que l'on ne voit dans les rues aucun estropié tendant la main ni à Copenhague, ni à Christiania, ni à Stockholm, où je me suis trouvé cependant le jour de la fête populaire. Je ne pus m'empêcher de comparer l'aspect des rues de la capitale de la Suède avec celui de Paris, un jour de premier de l'an ou de 14 juillet, lorsque de nombreuses Cours des Miracles ont ouvert leurs portes à la nuée des culs-de-jatte, béquillards et manchots, vrais ou faux, qui envahissent les trottoirs et les portes cochères. En France, nous en sommes, à ce point de vue, encore au moyen âge, cependant que les pays secondaires nous donnent un si bel exemple de ce que doit être l'assistance aux mutilés et aux estropiés. »

1. Bourrillon. — « L'Assistance aux estropiés et aux mutilés en Danemark, Suède et Norwège ». *Rapport présenté au ministère de l'Intérieur*, 1903. Melun, Imprimerie administrative.

***

Mais il semble que ce qui a été fait de mieux dans cet ordre d'idées est encore l'atelier-école pour estropiés annexé à la clinique orthopédique de l'hôpital Maximilien, de Saint-Pétersbourg. Fondé en 1897, à l'instigation du professeur Welliaminoff, par M. Tcharnomskaia, qui en assuma l'organisation et la direction, il s'ouvrit avec deux élèves, un garçon atteint de pied-bot paralytique et une fillette rachitique, déformée par la scoliose et de multiples déviations des membres. L'atelier n'occupait, au début, que trois petites pièces; aujourd'hui, après douze ans de fonctionnement, dont M. Tcharnomskaia vient de publier une relation fort instructive[1], presque tout le rez-de-chaussée d'un bâtiment de l'hôpital lui est réservé.

Au début, en l'absence de contremaître ouvrier, M. Tcharnomskaia fut obligé d'instruire lui-même ses élèves. Il leur enseignait des exercices très simples, qui les préparaient à des travaux plus compliqués. En douze ans, 703 estropiés ont bénéficié de cet apprentissage « primaire » fait sous le contrôle d'un chirurgien-orthopédiste.

Dans la suite, on fit venir des contremaîtres spécialisés dans cet apprentissage : un mécanicien-ajusteur, un bandagiste, un cordonnier pour les appareils de prothèse.

On annexa en même temps un internat à l'atelier, de façon à garder les infirmes qu'il n'était pas nécessaire d'hospitaliser à la clinique.

En douze ans, 174 estropiés (parmi lesquels 76 soldats, mutilés à la suite de blessures de guerre) ont été admis dans cet internat. Le tiers de ces sujets travaille aujourd'hui comme des ouvriers complets et gagne un salaire normal; 39 pour 100 seulement travaillent dans des conditions particulières à leurs infirmités.

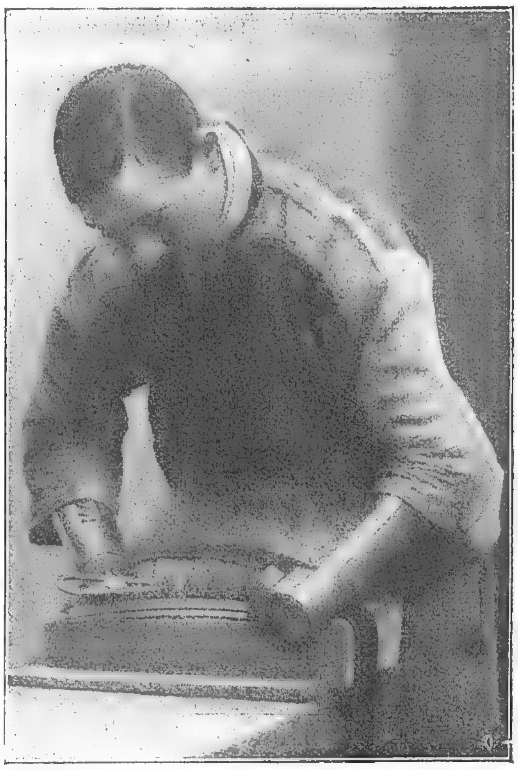


Figure 3.
Ouvrier amputé des deux mains travaillant à la confection des brosses. Un aimant fixé au moignon droit et mobile sur un point attire et place les clous. Un marteau fixé au moignon gauche lui permet de les enfoncer. (Cliché Dethon fils, dû à l'obligeance de M. le Dr Dourlet.)

Parmi ces estropiés, les uns se servent de machines et d'outils du modèle habituel. D'autres en inventent à leur usage. La figure 4 montre un amputé des deux bras travaillant à l'aide d'un tour modifié par lui. En soulevant un levier avec le genou, la gouge se place à une hauteur déterminée; grâce au crochet adapté à son moignon gauche, il maintient et guide la gouge.

De 1897 à 1910, la production de cet atelier se décompose ainsi : 790 corsets et 160 lits orthopédiques; 143 appareils de Thomas; 295 appareils de Hessing; 1.405 chaussures orthopédiques; 3.114 paires de béquilles; 2.090 bandages et ceintures. A eux seuls, les manchots ont confectionné 3.000 paires de béquilles dont les poignées ont été tournées par l'amputé des deux bras représenté par la figure 4.

Ces chiffres ne suffisent-ils pas à prouver l'utilité d'ateliers d'apprentissage pour les mutilés dans les grandes villes industrielles de France? Les élèves étant externes, le local n'aurait pas besoin d'être très grand. On restreindrait les dépenses en utilisant des sinistrés intelligents comme contremaîtres et employés de bureau.

Mais pour une œuvre de ce genre, qui ne peut guère être fondée que par l'initiative privée, il faut un homme désintéressé et résolu, inaccessible au découragement que tend à provoquer l'indifférence et même l'hostilité opposée à toute œuvre nouvelle. Son fondateur doit en être l'âme, le cerveau et la moelle. Abandonner des institutions comme celles-ci à des salariés qui verraient les émoluments à toucher et non l'œuvre à accomplir, c'est courir à l'échec. La preuve, c'est que le nom d'un homme est attaché à chacune des fondations citées plus haut : le pasteur Knudsen aux ateliers danois, M. Marsoulan à ceux de Paris; le Dr Tcharnomskaia, à l'Ecole de Saint-Pétersbourg; le Dr Dourlet à celle de Charleroi.

Je signale ce champ d'activité aux médecins affranchis de la clientèle par la fortune et blasés sur les plaisirs fastueux qu'on achète avec de

1. Tcharnomskaia. — « Description d'un atelier pour estropiés. Douze ans d'activité ». *Archives de chirurgie* du Professeur Welliaminoff, 26e année, 1910, n° 5, p. 1024 à 1033 (en russe).

l'argent. En consacrant une partie ou une parcelle de leurs revenus et de leur activité à cette œuvre d'assistance sociale, ils mériteront la reconnaissance du monde ouvrier. A une époque où il est si difficile d'éprouver la « sensation de la gloire », ils auront tout au moins celle, moins intense, mais non moins douce, de la notoriété.

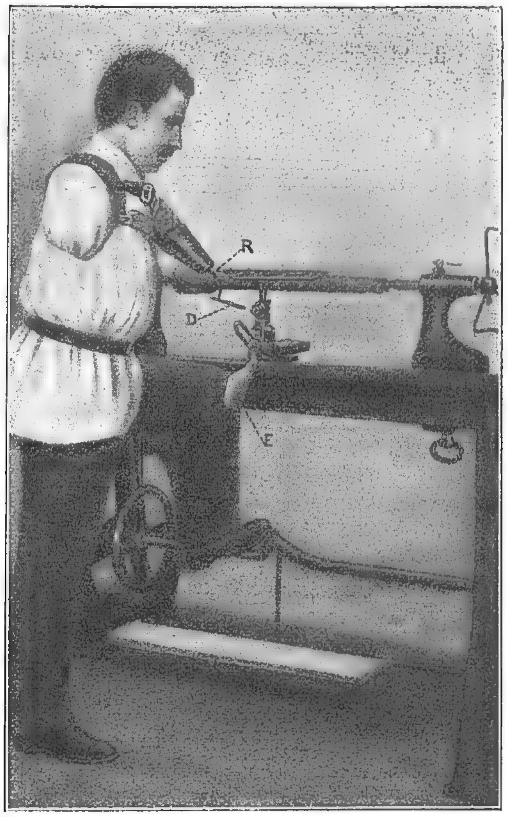


Figure 4.

Ouvrier amputé des deux bras travaillant au tour modifié par lui. Avec le genou il soulève le petit levier *e*. Grâce au crochet *r* fixé à son moignon gauche il dirige la gouge.

ÉMILE JEANBRAU,
Agrégé à la Faculté de Montpellier,
Chirurgien de l'hôpital général.

LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE
L'IMPÔT DU SANG TRANSMIS

L'étude la plus importante qui puisse occuper l'esprit des intellectuels de notre temps est celle de la diminution de la natalité en France. Cette question est d'ordre vital pour les Français, mais elle intéresse les sociologues de tous les pays, car le problème se pose de savoir si, par des mesures législatives, on peut parer à l'amoindrissement, voire à la disparition d'un peuple. La fin du xxe siècle doit-elle être témoin de la déchéance consommée de la race la plus cultivée de l'Europe, la plus rapprochée de l'idéal humain? Les générations qui vont nous suivre directement sont-elles appelées à subir l'oppression de peuples plus rudes mais plus forts, et devront-elles se borner, une fois soumises, au rôle ingrat que connurent les descendants de Périclès envers leurs dominateurs romains? Telle est la question.

⁂

Quelle est d'abord la marche de la dépopulation française? Il est accepté que la diminution de la natalité a commencé depuis trois siècles et qu'elle se faisait déjà sentir sous Louis XV. Je me rappelle avoir lu un livre d'un médecin vivant vers 1750, qui se plaignait de voir les familles de plus de 8 enfants devenir rares, ajoutant qu'un siècle plus tard on verrait ce chiffre s'abaisser encore davantage et tomber au-dessous de 5 ou de 4. L'intuition de notre confrère était juste; en 1850, les familles de plus de 5 enfants commençaient à être des exceptions. Soixante ans plus tard, en 1910, elles sont devenues, tout au moins dans les villes importantes, des sortes de phénomènes.

Depuis 1789, nous pouvons juger de la diminution de la natalité par les statistiques précises que je vais résumer d'après les chiffres officiels[1].

En 1789, la population des grandes puissances de l'Europe était la suivante :

Russie.	28	millions d'habitants.
Allemagne	28	—
France.	26	—
Autriche	18	—
Angleterre	12	—
Total.	112	millions d'habitants.

La population de la France par rapport à la population de l'Europe était égale à un quart. Aucun livre d'histoire relatant les guerres de la Révolution et de l'Empire n'a fait ressortir les chiffres proportionnels des populations des divers Etats de l'Europe lors de ces guerres. Les générations actuelles, ignorant ces chiffres, jugent généralement très mal la valeur de l'effort fait par la France à la fin du xviiie siècle; elles ont à se garder surtout de conclure à la possibilité d'entreprendre à nouveau la lutte que purent soutenir nos aïeux de la Révolution et de l'Empire. Les statistiques suivantes suffisent à démontrer la vérité de cette proposition :

En 1906, la population des grandes puissances de l'Europe était la suivante :

Russie.	129	millions d'habitants.
Allemagne	57	—
Autriche	44	—
Angleterre	40	—
France.	39	—
Total.	309	millions d'habitants.

1. *Journal officiel*, 18 Juin 1910, et Sénat, n° 311, annexe au procès-verbal de la séance du 16 Juin 1910.

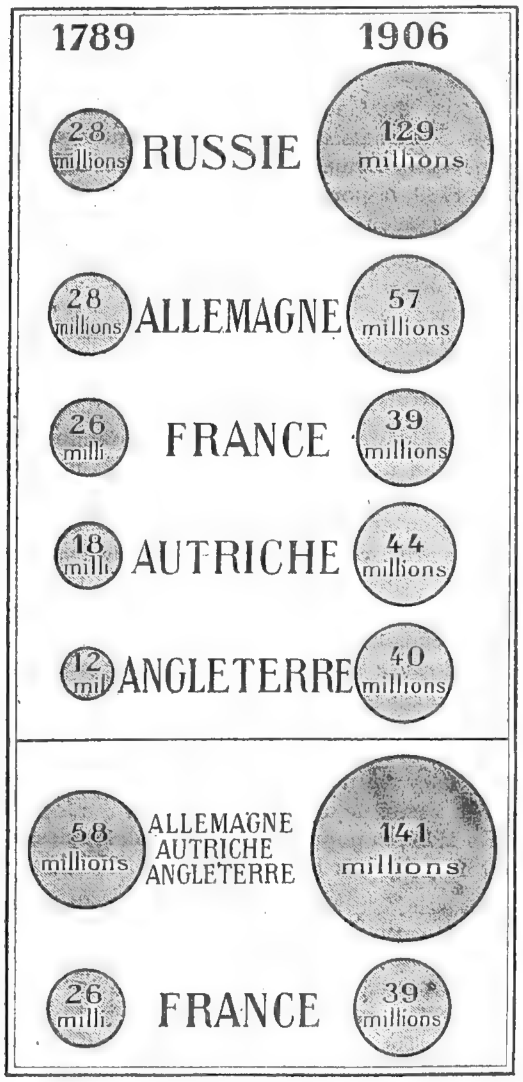


Figure 1.
Diagrammes comparatifs de la population des principales nations de l'Europe en 1789 et en 1906.

La population de la France par rapport à la population de l'Europe n'est plus égale qu'au huitième (fig. 1).

Si l'on fait abstraction de la Russie, on voit qu'en 1789 l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre comprenaient 58 millions d'habitants et la France 26, c'est-à-dire près de la moitié. En 1906, l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre ont une population égale à 141 millions d'habitants, alors que la France ne possède que 39 millions, soit un peu plus du quart. Si l'on comprend la lutte entre 58 millions d'une part et 26 millions de l'autre, on ne la conçoit évidemment plus entre 141 millions et 39 millions, l'écart étant dans un groupe de 102 millions en plus. En 1789, il existe un Français contre 2; en 1906, il n'y a plus qu'un Français contre 3,5. La perte de force de la France, par rapport aux trois pays d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre, de 1789 à nos jours, est de trois septièmes.

L'*accroissement* de la population française s'est ralenti d'une manière régulière et progressive depuis un siècle (fig. 2) :

	Pour 1.000
En 1821, le taux annuel de l'accroissement était	5,7
1841, — —	4,0
1881, — —	4,1
1901, — —	2,3
1906, — —	1,5
1909, — —	0,3
1910 (1er semestre), —	0,5

Les années 1900 et 1907 et le premier semestre de 1909 ont présenté cette particularité, unique dans l'histoire des nations modernes, de se solder par un excédent de décès : 25.988 en 1900, 19.892 en 1907 et 28.203 en 1909 (1er semestre), chiffres qui correspondent, pour les deux principaux, à la population d'un chef-lieu de département comme Epinal.

Tous les autres pays d'Europe, à l'encontre de la France, sont en voie d'accroissement rapide; leur natalité ne diminue pas, ainsi que tendraient à le faire croire certains publicistes mal informés. Je sais qu'on commence à constater quelque léger fléchissement dans certains Etats de l'Europe, mais ce fléchissement est sans aucune importance pour la génération actuelle et ne nous conduit pas à regarder d'un œil résigné la diminution extraordinaire et sans précédent de la natalité française.

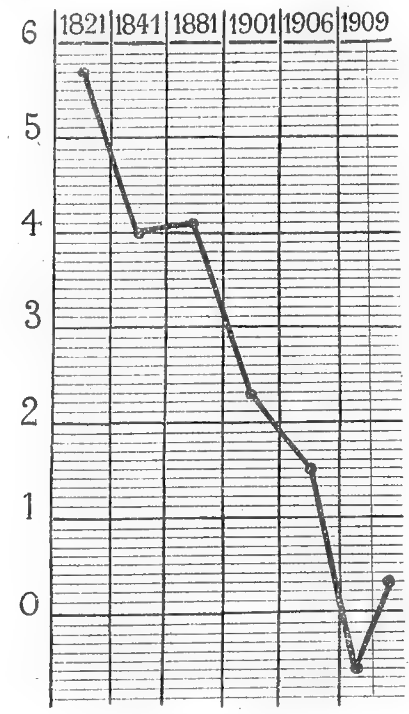


Figure 2.
Décroissance régulière du taux annuel de l'accroissement de la population française, de 1821 à 1910.

Voici un tableau suffisamment suggestif et convaincant (tableau I).

La France ne s'est accrue pendant la période de 1890-1900 que de 25.000 à 30.000 habitants par an. L'année 1909 se solde par un simple excédent de 13.424 unités.

TABLEAU I. — EXCÉDENT ANNUEL DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.

ANNÉES	FRANCE	EMP. ALLEMAND	AUTRICHE	HONGRIE	ANGLETERRE	ITALIE
1899.	31.394	795.107	301.936	228.938	346.847	385.165
1900.	— 25.988	759.757	309.259	237.284	339.232	298.459
1901.	72.398	857.828	330.124	239.917	378.222	342.727
1902.	83.944	902.243	327.840	231.681	404.971	365.893
1903.	73.106	812.173	305.861	209.313	433.643	305.779
1904.	57.026	862.664	319.097	244.963	395.605	386.827
1905.	37.120	792.839	237.227	159.611	409.262	354.178
1906.	26.651	910.275	342.195	229.163	403.800	374.103
1907.	— 19.892	882.624	311.923	222.253	393.821	362.000
1908.	46.441	879.562	313.616	239.760	419.927	368.667
1909.	13.424	»	»	»	»	»

Alors que depuis dix ans nous sommes tombés à un taux annuel qui s'est progressivement réduit de 2,3 pour 1.000 à 1,5 pour 1.000, puis à 0,3 et s'est même abaissé au-dessous de 0, d'autres nations ont atteint le pourcentage suivant :

Angleterre	9,33	pour 1.000
Allemagne	8,42	—
Belgique	8,33	—
Italie.	6,90	—

L'augmentation annuelle des habitants des principaux pays d'Europe s'établit ainsi :

Allemagne	800 à 900.000 hab.	par an.
Angleterre	350 à 400.000	—
Italie	300 à 360.000	—
Autriche	250 à 300.000	—
Hongrie	180 à 200.000	—

Les Etats secondaires, comme les Pays-Bas et la Belgique, dont la population est 6 ou 7 fois moindre que celle de la France, donnent un excédent remarquable de naissances :

Pays-Bas	90.000 naissances	par an.
Belgique	60.000	—

La *natalité* française est très faible et décroît régulièrement depuis le commencement du XIXe siècle :

En 1801, on relève	33	naissances sur 1.000 hab.
1810, —	32	— —
1850, —	27	— —
1880, —	25	— —
1881-1900, —	22,2	— —
1900-1908, —	20,9	— —

Voici, par comparaison, les chiffres des natalités des principaux peuples d'Europe en 1907 :

Hongrie	36	naissances pour 1.000 hab.
Autriche. . . .	33,9	— —
Prusse	33,3	— —
Allemagne. . .	32,2	— —
Italie	31,1	— —
Angleterre. . .	26	— —

La situation démographique de la France est donc déplorable; elle réjouit, naturellement, nos adversaires. Bismarck disait déjà en y faisant allusion : « La France perd une bataille tous les ans. »

Comme le fait remarquer le professeur Lannelongue[1], les Allemands peuvent dire aujourd'hui : « La France perd chaque année une population égale au tiers de celle des provinces annexées. »

***

Les causes de la dépopulation sont multiples, mais la principale est, à coup sûr, le *privilège social* dont jouissent les improductifs.

Ce *privilège social* n'a jamais été mis en vedette. Lentement, progressivement et sûrement, toutes les classes de la société sont arrivées à le connaître et ont tenu à en profiter. Il a toujours été monstrueux, mais il ne le paraît que depuis que sa généralisation montre comme conséquence proche la *mort de la Nation* elle-même. Il peut être formulé ainsi : tout Français jouit de tous les droits sociaux, sans avoir l'obligation de participer, par l'élevage d'enfants, au développement régulier de la société française.

Les statistiques permettent de dénombrer le nombre des *privilégiés*.

Le chiffre de la population, au recensement de 1906[2], est évalué à 38.844.653 habitants, comprenant 19.099.721 sujets de sexe masculin et 19.744.932 de sexe féminin. Le tableau II en donne le classement par âge.

Quel est le nombre des enfants et des adolescents, soit des habitants ayant de 0 à 19 ans, et

1. Proposition de loi tendant à combattre la dépopulation par des mesures propres à relever la natalité, présentée par MM. Lannelongue, Poirrier, Cuvinot, Peytral, Léon Labbé, Rouvier, Gautier, etc. (Sénat, 16 Juin 1910.)

2. Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Résultats et statistiques du recensement général de la population effectué en 1906. Tome I. Imprimerie Nationale, 1910. (Consulter ce travail à la Bibliothèque nationale.)

pouvant être considérés à la charge des autres ? En consultant ce tableau, on arrive au chiffre de 13.299.770. En d'autres termes, le tiers de la population est à la charge des deux tiers.

Ces deux tiers participent-ils également à cette charge pécuniaire et fiscale. Absolument pas.

Les *célibataires* y échappent complètement. Leur nombre est élevé : de 20 à 39 ans, 2.643.222 hommes et 1.802.773 femmes ; au-dessus de 39 ans, 645.428 hommes et 780.743 femmes, soit en tout : 5.872.166, dont 3.248.650 hommes.

TABLEAU II. — DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION SUIVANT L'AGE.

AGE	TOTAL GÉNÉRAL	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ
0 à 4 ans.	3.581.850	1.797.483	1.784.367
5 à 9 — .	3.310.284	1.659.294	1.650.990
10 à 14 — .	3.216.333	1.615.955	1.600.378
15 à 17 — .	1.929.089	965.305	963.784
18 à 19 — .	1.262.214	623.592	638.622
20 à 24 — .	3.136.258	1.557.765	1.598.493
25 à 29 — .	3.081.596	1.524.645	1.556.951
30 à 34 — .	2.869.203	1.434.347	1.434.856
35 à 39 — .	2.702.904	1.333.258	1.369.646
40 à 44 — .	2.532.819	1.261.454	1.271.365
45 à 49 — .	2.346.582	1.155.337	1.191.245
50 à 59 — .	3.968.775	1.914.079	2.054.696
60 à 69 — .	2.993.599	1.417.408	1.576.191
70 à 79 — .	1.530.908	692.781	838.187
80 et plus .	362.179	147.018	215.161

La population totale étant de 38 844.653 habitants se trouve ramenée à 25.544.883 adultes de plus de 19 ans, par le retranchement des 13.299,770 enfants ou adolescents.

La totalité des célibataires est donc égale à presque le quart de la population adulte.

Les *ménages* participent très inégalement à la charge sociale commune, suivant qu'ils sont *improductifs*, *insuffisamment productifs* (1 ou 2 enfants) et *productifs* (3 et au-dessus).

La statistique suivante démontre péremptoirement : 1° que l'ensemble des familles sans enfants ou n'ayant que un ou deux enfants ont une charge pécuniaire et fiscale *quatre fois moins forte* que l'ensemble des familles ayant plus de trois enfants et *cinq fois et demie* moins forte que le total des familles ayant plus de trois enfants ; 2° que, sans les familles ayant trois enfants et au-dessus, *les célibataires* et *les familles improductives* ou insuffisamment productives *ne pourraient assurer ni leur sécurité, ni même leur vie*, car l'absence ou l'insuffisance d'enfants ralentirait toutes les affaires.

J'ai établi cette statistique de la façon suivante. J'ai pris les chiffres du recensement général des familles de 1901[1] et j'ai relevé, d'après ces chiffres officiels, le nombre d'enfants pour chaque catégorie. De plus, j'ai additionné d'une part les nombres des familles ayant moins de trois enfants et, d'autre part, ceux des familles en ayant trois et au-dessus ; enfin, j'ai comparé les chiffres de celles ayant zéro, un et deux enfants à ceux des familles ayant de 4 à plus de 15 enfants.

Familles			
1.368.574	familles ont 0 enfant .	»	
2.249.337	— 1 — .	2.249.337	enfants.
2.018.665	— 2 enfants.	4.037 330	—
5.636.576	familles ont.	6.286.667	enfants.

Familles			
1.246.264	familles ont 3 enfants.	3.738.807	enfants.
748.774	— 4 — .	2.995.096	—
429.799	— 5 — .	2.148.995	—
248.159	— 6 — .	1.488.954	—
138.769	— 7 — .	971.383	—
71.841	— 8 — .	574.728	—
33.917	familles ont 9 enfants.	305.253	—
15.647	— 10 — .	156.470	—
6.303	— 11 — .	69.333	—
2.656	— 12 — .	21.872	—
1.088	— 13 — .	14.144	—
419	— 14 — .	5.866	—
186	— 15 — .	2.790	—
59	— 16 — .	944	—
24	— 17 — .	408	—
34	— 18 et plus.	612	—
2.943.939	familles ont.	12.495.655	enfants.

1. Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 24 Mars 1901. Tome V. Imprimerie Nationale, 1907. (Consulter ce travail à la Bibliothèque Nationale, 262, 4° L., f. 286.)

Tels sont les chiffres. Expliquons-les.

Il faut d'abord bien comprendre que les chefs de famille en donnant le nombre de tous leurs enfants indiquent : les enfants proprement dits, les adolescents et les adultes de plus de 20 ans.

Il n'y a pas de désaccord entre les chiffres de ce tableau qui forment un total de plus de 18.000.000 d'enfants de tout âge et celui du tableau précédent concernant exclusivement les enfants et les adolescents au-dessous de 20 ans et atteignant seulement 13.000.000. Au point de vue du raisonnement, on ne peut objecter qu'il ne faut pas tenir compte des enfants ayant plus de 20 ans, puisque pour parvenir à cet âge et le dépasser, les parents ont justement supporté les charges dont nous recherchons la répartition.

Une remarque importante est que 1.254.408 familles n'ont donné aucune réponse. *Pas de réponse* signifie sans doute *pas d'enfants* dans l'immense majorité des cas. La statistique de 1896, qui est plus complète sous ce rapport, donne un chiffre de familles sans enfants plus élevé que celui de 1901, ce qui tend à prouver que l'absence de renseignements équivaut le plus souvent à l'absence d'enfants. On m'accordera tout au moins que la moitié de ces inconnus n'a pas d'enfants, soit 600.000. Ce chiffre, ajouté à 5.636.576, fait un total de :

6.182.775 familles pour 6.286.667 enfants.

soit : *un enfant par famille*.

Le second total donne :

2.943.939 familles pour 12.496.355 enfants,

soit : *quatre enfants par famille* (exactement 4,24 par famille).

En ajoutant à ces chiffres le nombre proportionnel des inconnus, soit 600.000, on ne change pas le résultat, puisqu'on donne à ces inconnus la même moyenne de 4 enfants par famille.

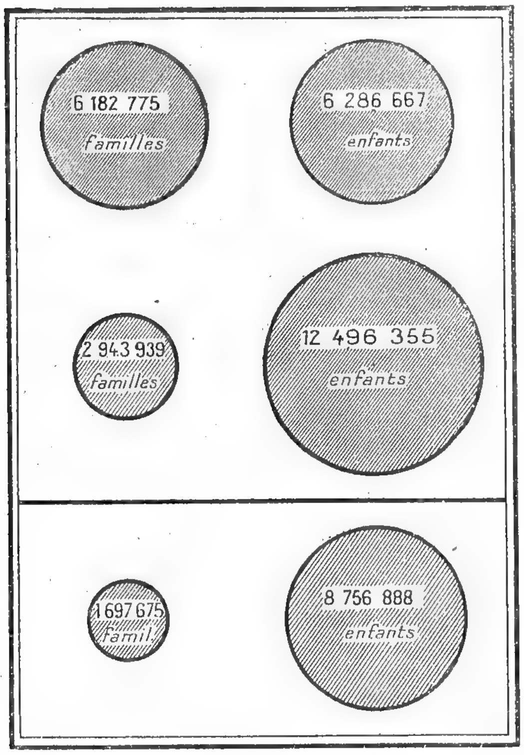


Figure 3.

Dans le carré supérieur, diagrammes montrant la disproportion des charges familiales entre les familles improductives ou insuffisamment productives et les familles productives (3 enfants et au-dessus).

Dans le carré inférieur, diagramme montrant l'importance des charges de familles très productives (4 enfants et au-dessus); comparer avec les diagrammes des familles insuffisamment productives.

Par ces calculs, le problème se précise de plus en plus : les charges sociales du groupe des familles ayant 3 enfants et au-dessus sont quatre fois plus fortes que celles du premier groupe ayant 0, 1 ou 2 enfants (fig. 3).

Si l'on fait abstraction des familles ayant 3 enfants, c'est-à-dire qui sont dans la règle, on arrive aux chiffres suivants concernant les familles de 4 enfants et au-dessus :

2.943.939 — 1.246.264 = 1.697.675 familles.
12.495.695 enfants — 3.738.807 enfants
= 8.756.888 enfants.

Ce groupe de familles de 4 enfants et au-dessus donne :

1.697.675 familles pour 8.756.888 enfants,

soit : *5 enfants* par famille (exactement 5,15 par famille).

Il peut être intéressant encore de savoir comment se répartissent les familles au point de vue des localités. Le tableau III nous instruit pleinement à ce sujet : il est établi pour 1.000.

Ce tableau montre que le nombre des enfants diminue d'autant plus que les familles habitent des villes plus riches. Il en est de même pour les campagnes : « la natalité est particulièrement misérable dans la riche vallée de la Garonne, dans la Bourgogne, dans la basse Normandie, c'est-à-dire dans les régions agricoles les plus riches de France » (Jacques Bertillon)[1].

La natalité décroît donc avec la richesse et, pour Paris, il a été établi combien, sur 1.000 femmes de 15 à 50 ans, on relève dans les divers arrondissements de naissances en un an. Voici

1. Jacques Bertillon. — « Des causes de l'abaissement de la natalité en France et des remèdes à y apporter ». *Revue internationale de Sociologie*, 1910.

Tableau III. — Dénombrement des familles par localités.

Familles dont le nombre d'enfants vivants est	Local. de moins de 20.000 hab.	Villes de 20.000 à 50.000 hab.	Villes de 50.000 à 100.000 hab.	Villes de plus de 100.000 hab.	Paris	France
I. — Ensemble des familles (toutes durées réunies).						
Infér. à 3.	626	647	725	731	790	655
De 3 à 7.	338	320	254	252	201	314
De 7 et +.	36	33	21	17	9	31
	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
II. — Ménages ayant duré plus de 15 ans.						
Infér. à 3.	560	552	631	628	693	571
De 3 à 7.	388	395	334	340	289	380
De 7 et +.	52	53	35	32	18	49
	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
III. — Ménages ayant duré plus de 25 ans.						
Infér. à 3.	567	552	632	626	671	572
De 3 à 7.	381	390	327	337	307	377
De 7 et +.	52	58	41	37	22	51
	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

cette statistique édifiante que j'emprunte à J. Bertillon :

Arrondissements	1886-1895
Très pauvres	140,4
Pauvres	128,9
Aisés	114,2
Très aisés	98,7
Riches	93,9
Très riches	69,1

Dans son rapport sur le Budget de la Guerre pour 1911, M. Clémentel donne des chiffres plus récents et plus suggestifs encore : on relève 108 naissances dans les quartiers très pauvres, 99 dans les pauvres, 72 dans les aisés, 65 dans

les très aisés, 53 dans les riches, et seulement 34 dans les très riches. (*Le Temps*, 3 Février 1911.)

On arrive donc à cette conclusion que *les improductifs ou les insuffisamment productifs sont particulièrement nombreux dans les classes riches et aisées de la société*, celles qui n'ont justement droit à aucun privilège social.

Les charges pécuniaires et fiscales sont donc des plus inégales dans la société française.

Les célibataires adultes (six millions) n'ont d'autres charges que celle de leur personne.

Les ménages improductifs (trois millions trois cent mille habitants ($1.378.574 \times 2 + 600.000$) n'ont encore à s'occuper que d'eux-mêmes.

Les ménages productifs ont donc, à eux seuls, la charge du tiers de la population représenté par les enfants et les adolescents de moins de 20 ans. Mais les ménages n'ayant que 1 ou 2 enfants restent encore dans les privilégiés et finalement trois millions de ménages (six millions d'habitants) ont les 2/3 des charges.

L'on pourrait dire que l'égalité étant impossible à atteindre, il n'y a pas lieu de s'occuper de cette différence de charge; aussi me placé-je à un autre point de vue : l'intérêt même de l'individu.

Si les célibataires et les familles qui n'ont pas d'enfants ou qui n'en ont pas plus de 2 étaient livrés à eux-mêmes, *ils ne pourraient pas vivre*. Le calcul le prouve facilement.

Supposons, en effet, que les familles du second groupe, soit 2.943.939 familles aient, en moyenne, un enfant par famille comme le groupe précédent, on arrivera à compter au lieu de 12.495.652 enfants pour ce groupe de familles 2.943.939 enfants seulement, soit une différence de 9.551.692 enfants, en chiffres ronds 9 millions et demi. Par la pensée, supposez l'absence de 9 millions et demi de Français!

C'est la moitié des enfants qui disparaît. Il en résulte : la population générale tombe de près d'un quart, toutes les fonctions publiques nécessitées par l'enfant et occupées par des adultes diminuent de moitié, toutes les branches du commerce dont le développement est en rapport avec le nombre des enfants périclitent, l'armée est réduite à un contingent si faible qu'elle n'a plus aucune force! Il est facile de comprendre qu'à la génération suivante, deux enfants étant nécessaires pour fournir une famille, la nation n'existerait pour ainsi dire plus.

La conclusion qui se dégage très nettement de ces divers calculs est qu'actuellement *trois millions de familles portent la fortune présente et future de la France*.

En récompense, ces trois millions de familles sont accablées d'impôts directs et indirects et les plus productives sont même parfois la risée des improductifs.

Les enfants donnés par ces trois millions de familles souffrent et meurent en beaucoup trop grand nombre. *Quatre cent mille meurent avant vingt ans et trois cents autres mille succombent de vingt à trente ans*, par suite de faiblesse de leur organisme, résultat d'un élevage défectueux. S'ils vivaient tous, la question de la dépopulation ne se poserait encore pas. Le moyen de résoudre cette question est donc simple : puisque les trois quarts de la population sont incapables de vivre sans le secours des enfants de l'autre quart, il est de toute justice qu'ils participent à l'élevage de ces enfants dont ils ont besoin pour eux-mêmes.

La situation des improductifs est injustement privilégiée, et il suffit de la faire cesser pour qu'immédiatement le mouvement de la dépopulation soit enrayé.

Chacun doit rester libre d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, mais il ne doit avoir de ce droit aucun avantage social matériel.

Je n'oublie pas non plus que la stérilité désole nombre de ménages; cependant la question, placée comme je l'envisage, ne permet pas de disjoindre ce groupe très restreint et très intéressant de familles improductives contre leur gré de celles qui restent improductives de par leur volonté.

Jugeant du point de vue de la Nation d'une part, des nécessités de la vie de l'Individu d'autre part, je pense qu'on peut reconnaître comme équitable le principe suivant :

De même que tout Français doit payer, par le service militaire, l'impôt du sang (versé ou à verser), de même il doit être astreint à un autre impôt nécessaire à la protection du pays, de sa personne et de ses biens, à la marche normale des affaires publiques, aux besoins du commerce, etc. Cet impôt, je le nomme l'*impôt du sang transmis*. Tout Français doit élever trois enfants ou payer la somme correspondante à ce que coûteraient, jusqu'à 15 ans, ces trois enfants dans la classe sociale à laquelle il appartient.

En sont exempts ceux qui ont des charges de famille, des enfants adoptifs et tous ceux dont le revenu du travail est insuffisant, c'est-à-dire toute la classe populaire, qui doit bénéficier justement du produit de la taxe de remplacement que paieront les improductifs riches.

La proclamation de cette vérité que tout Français doit payer à la communauté la part qu'il lui doit pour que cette communauté et lui-même vivent, l'établissement de l'*Impôt du sang transmis* et son adoption au même titre que le *Service militaire* feraient cesser l' « INTERRÈGNE DE L'IDÉAL », pour employer la forte expression de Jean Izoulet que Viviani traduit ainsi : « Du moment que la conscience est ravie à la croyance, l'idéal est éteint ! A l'idéal primitif, il faut substituer un idéal nouveau » (Sénat, Nov. 1905).

L'idéal nouveau, c'est la justice dans la distribution des charges sociales, c'est la suppression du privilège des improductifs.

F. JAYLE.

KINÉSITHÉRAPIE PRATIQUE

LES MOUVEMENTS DE FENTE

Les mouvements de fente constituent des exercices excellents pour exercer la musculature des membres inférieurs et pour donner aux centres nerveux le sens de la direction.

On les utilise également pour augmenter la

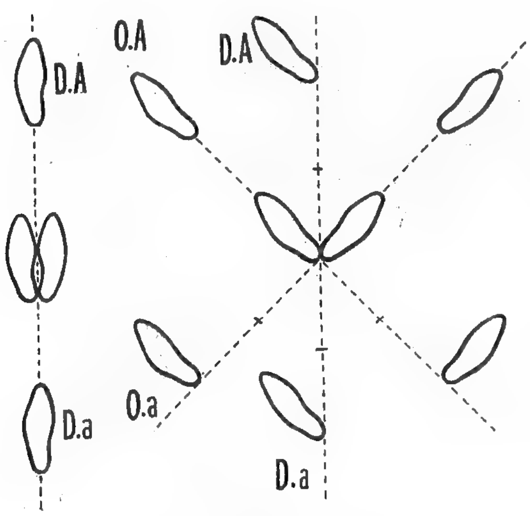


Figure 1.

Mouvements de petite fente.

Partant de la position normale, le sujet s'exerce simplement à placer successivement chaque pied dans chacune des directions indiquées sur le tableau ci-dessus.

O.A, oblique en avant; O.a, oblique en arrière; D.A, direct en avant; D.a, direct en arrière.

Le tableau à gauche montre la direction des pieds dans la petite fente direct en avant (DA) et directe en arrière (D.a) en partant de la position pieds fermés.

difficulté de certains mouvements du tronc et des bras; ce sont à ce point de vue des moyens de progression. Rappelons en passant qu'ils constituent une bonne préparation aux mouvements de l'escrime.

Dans le mouvement de fente, le sujet, partant de la position de fixe et maintenant un des pieds immobiles, porte l'autre pied directement en avant, en arrière, ou obliquement en avant et en arrière. Pour tous les mouvements de fente le sujet doit dégager tout le pied d'un seul coup et le poser ensuite d'un trait sur toute la plante.

Sur le schéma ci-joint, on voit les différentes positions des pieds durant les différents mouvements de fente.

Au point de vue de la distance entre les pieds, on distingue les petits et les grands mouvements de fente : Dans les petits mouvements de fente, la distance qui sépare les talons est de deux longueur de pied; dans ces mouvements, on ne plie pas les genoux et on garde le corps droit. Dans les grands mouvements de fente, la distance qui sépare les talons est de trois longueurs de pied; dans ces mouvements, on doit plier le genou antérieur et pencher le corps dans la direction de cette jambe antérieure pliée, de façon que l'axe du tronc fasse une ligne droite avec le membre postérieur tendu.

MOUVEMENTS DE PETITE FENTE

Partant de la position normale, mains aux hanches, le sujet s'exerce simplement à placer successivement chaque pied dans chacune des directions.

Fente directe en avant du pied droit.
Fente directe en avant du pied gauche.
Fente directe en arrière du pied gauche.
Fente directe en arrière du pied droit.
Fente oblique en avant du pied droit.
Fente oblique en avant du pied gauche.
Fente oblique en arrière du pied droit.
Fente oblique en arrière du pied gauche.

Le sujet apprend ainsi à régler la direction de ses pas exactement dans chaque direction.

Il pourra faire ces mouvements, soit avec les mains basses, soit avec les mains aux hanches, soit avec les mains à la nuque.

Petite fente directe en avant du pied gauche.

Le sujet exécute le mouvement en plaçant le pied gauche directement en avant, à la distance de deux longueurs de pied. Les pieds gardent la



Figure 2.

Petite fente oblique en avant du pied gauche (vue latérale).



Figure 3.

Petite fente directe en avant en partant de la position pieds fermés.

direction de l'angle droit entre eux, et le corps s'appuie également sur les deux pieds.

Ce mouvement se fait de la même façon avec le pied droit.

Petite fente directe en avant en partant de la position avec les pieds fermés.

On peut aussi exécuter la petite fente directe en avant et en arrière, en partant de la position

fermée des pieds en mettant le pied directement en avant et en arrière sur la même ligne que l'autre et en dirigeant la pointe du pied exactement en avant, comme dans la position fermée.

Ce mouvement exige beaucoup d'équilibre et peut aussi être employé comme mouvement d'équilibre.

Petite fente oblique en avant du pied gauche.

Le sujet exécute ce mouvement en mettant le pied à une distance de deux longueurs de pied, obliquement en avant dans la même direction que le pied lui-même indique quand les pieds sont à angle droit. Le poids du corps doit porter également sur les deux jambes, c'est-à-dire que le



Figure 4.
Petite fente oblique en avant du pied gauche. Mains aux hanches (vue antérieure).

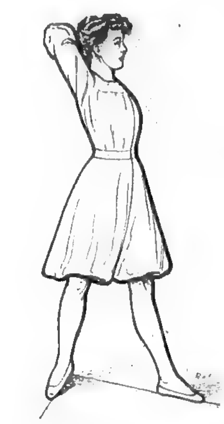


Figure 5.
Petite fente oblique en avant du pied gauche. Mains à la nuque et rotation du corps à gauche.

sujet ne doit pas appuyer plus sur une jambe que sur l'autre.

Fautes à éviter :

Il faut éviter que le poids du corps porte plus sur une jambe que sur l'autre; que le genou de



Figure 6. — Petite fente oblique en avant du pied gauche. Mains aux épaules.



Figure 7.
Petite fente avec élévation sur la pointe des pieds.

la jambe qui n'est pas déplacée se plie quand on fait le pas avec l'autre pied; que le pied déplacé ne soit pas placé bien exactement dans la direction voulue, que sa direction ne fasse pas un angle droit avec celle de l'autre pied; qu'on laisse traîner les pieds sur le plancher pendant qu'on les déplace.

Quand il saura exécuter convenablement ces mouvements, le sujet pratiquera dans chacune de ces diverses positions une série de mouvements.

Le sujet exécutera, par exemple, dans un premier temps, une petite fente oblique en avant du pied gauche, puis s'élèvera sur la pointe des pieds (deuxième temps), puis fléchira les genoux jusqu'à angle droit (troisième temps), pour revenir dans un quatrième temps à la position d'élévation sur la pointe des pieds, dans un cinquième à la fente simple et sixièmement à la position de départ, mains aux hanches, pieds à angle droit.

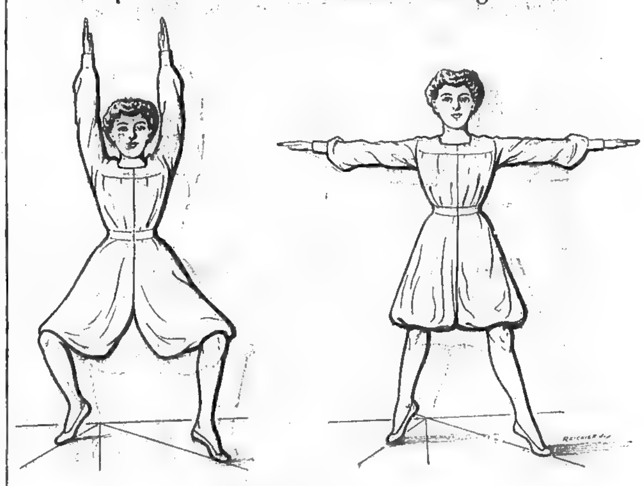
En même temps que le sujet exécute des mouvements des membres inférieurs, il peut exécuter différents mouvements des bras, et on fera coïncider chaque temps des mouvements des bras avec chaque temps des mouvements des jambes.

Dans les positions de fente, on peut exécuter des mouvements du tronc par exemple rotation et flexion ou une combinaison des deux.

L'imagination des maîtres de gymnastique peut se donner ici libre carrière pour combiner des séries de mouvements d'ensemble des jambes et des bras.

Ce qu'il importe, c'est d'exiger une grande exactitude dans la position des pieds.

Il est préférable de commencer l'enseignement



Figures 8 et 9.
Petite fente en avant du pied gauche avec élévation sur la pointe des pieds et flexion des jambes combinée avec flexion des bras, extension de côté et élévation en haut.

des mouvements de fente par les fentes obliques qui sont plus faciles à exécuter et dans les-

quelles l'équilibre du tronc est plus aisément conservé.

MOUVEMENTS DE GRANDE FENTE.

Pour les mouvements de grande fente comme





Figure 10. Figure 10 *bis*.

Figure 10. — Grande fente oblique en avant du pied gauche. Mains aux hanches vue de face.

Figure 10 *bis*. — Grande fente face oblique avec flexion latérale.

Après avoir fait le mouvement de fente, on tourne le corps dans la direction de la jambe postérieure pour faire face à la fente et, dans cette direction, on exécute flexion du corps dans la direction de la jambe antérieure. Le mouvement se fait également dans l'autre direction, alternativement à gauche et à droite comme tous les mouvements de fente.

pour les mouvements de petite fente, on exercera tout d'abord le sujet à prendre simplement la position; on lui fera exécuter successivement :

Grande fente directe en avant du pied droit.
Grande fente directe en avant du pied gauche.
Grande fente oblique en avant du pied droit.
Grande fente oblique en avant du pied gauche.
Grande fente directe en arrière du pied droit.
Grande fente directe en arrière du pied gauche.
Grande fente oblique en arrière du pied droit.
Grande fente oblique en arrière du pied gauche.

Dans ces mouvements le genou antérieur sera plié, le tronc étant dans le prolongement du membre postérieur tendu.

Grande fente oblique en avant et oblique en arrière.

On exécute le mouvement en mettant le pied sans frapper à une distance de trois longueurs de pied, obliquement en avant et obliquement en arrière, dans la même direction que pour les petites fentes. En même temps, on penche le corps dans la même direction. Le poids du corps doit porter sur la jambe antérieure qui est pliée jusqu'au point que le genou soit exactement au-dessus du pied. La jambe postérieure doit être tendue et en droite ligne avec le corps. La posi-



Figure 11.

Mains aux hanches, grande fente oblique en avant du pied gauche.

tion de la tête et des épaules doit être celle de la station droite du corps.

Fautes principales à éviter :

Il faut éviter que le pied ne soit pas dirigé dans la direction indiquée et que les pieds ne conservent pas l'angle droit entre eux; que le genou antérieur se dirige en dedans; que le pied postérieur ne soit pas appuyé sur toute la semelle





Figure 12. Figure 13.

Figure 12. — Grande fente avec rotation du corps du côté de la jambe antérieure et extension des bras en haut.

Figure 13. — Grande fente oblique avec un bras tendu.

On exécute dans cette position un mouvement alternatif en faisant le changement de bras et de jambe en deux temps, au commandement de *un*, on met les pieds en place et on porte les mains aux épaules, et au commandement de *deux* on fait la fente en pliant une jambe en tendant le bras en haut.

et entièrement par terre; que le corps et la jambe postérieure ne soient pas en ligne droite; que le pied, au moment du mouvement, ne traîne ou, au contraire, se lève trop haut; que la jambe postérieure plie en exécutant le mouvement; que, au moment où l'on fait la fente oblique en arrière, le corps ne s'incline pas assez en avant.

Grande fente directe en avant et directe en arrière.

On exécute le mouvement comme le précédent,

mais en mettant le pied directement en avant ou en arrière, en gardant l'angle droit entre eux.

Les *fautes* principales à éviter sont les mêmes que dans le mouvement précédent.



Figure 14.

Grande fente directe en arrière du pied droit. Mains aux épaules.



Figure 15.

Grande fente droite en avant du pied gauche. Mains aux épaules.



Figure 16.

Grande fente directe en avant du pied gauche. Mains aux épaules. Élévation des bras.



Figure 17.

Grande fente oblique en avant du pied gauche avec élévation du talon du pied postérieur.

On peut ainsi exécuter la grande fente, comme la petite fente, directe en avant en partant de la position fermée des pieds, et en mettant le pied directement en avant (en arrière) en droite ligne avec l'autre. C'est un mouvement qui exige un grand équilibre du corps.

Grande fente directe. Mains aux épaules ou les bras tendus en haut.

Quand le sujet sait bien exécuter les mouvements de fente dans toutes les directions, on progresse en faisant exécuter dans les diverses positions de fente des mouvements de bras et de jambes, comme des élévations sur la pointe des pieds ou en portant les mains aux épaules, les mains à la nuque, les bras tendus en haut de chaque côté de la tête, dans l'allongement du corps, ou encore des mouvements de rotation ou de flexion latérale du tronc.

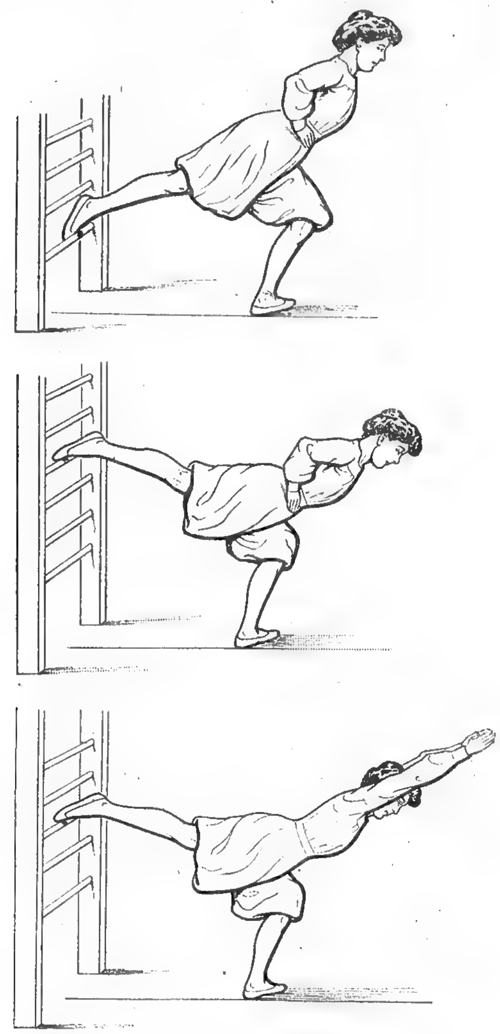
Les mouvements de grande fente comme les mouvements de petite fente se font d'abord en oblique, puis directement en avant ou directement en arrière, car, dans ces derniers mouvements, il y a plus de difficulté à conserver l'équilibre du corps.

Application des mouvements de fente.

Ces mouvements de fente sont susceptibles d'un très grand nombre d'applications.

En partant de la position de la grande fente droite en avant, le sujet lève le pied en arrière de manière à ce que la pointe du pied seulement appuie sur le sol; de cette façon, le poids du corps porte presque tout entier sur la jambe antérieure.

Une progression de cette position est de lever le pied plus haut en l'appuyant sur un banc, un espalier, une bomme. C'est la fente avec soutien du pied (fig. 18, 19, 20).



Figures 18, 19, 20.

Fente avec soutien du pied.

Pour progresser on lève le pied de plus en plus haut sur l'espalier.

Fente avec soutien dorsal du pied. — Le sujet, mains aux hanches, se place à un demi-pas et, le dos tourné vers l'espalier, y appuie le pied droit en arrière entre deux échelons, un peu au-dessous de la hauteur du genou ; puis il étend le corps et la jambe droite horizontalement en sautant en avant, et retombe sur la jambe gauche fléchie au moins à angle droit.

Pour progresser encore on lâche l'appui des pied et le corps doit se maintenir horizontal de la tête au pied rien qu'en s'appuyant sur une jambe qui est pliée.

Dans toutes ces trois positions, on exécute des mouvements de bras : des mains à la nuque, mains devant la poitrine et lancement de côté; lancement des bras en haut et en bas, etc...

Les fentes s'associent de cette façon à une foule de mouvements que l'on peut changer à chaque séance de façon à donner de la variété aux leçons.

Dr P. Desfosses et Mlle Elin Oberg.

LIVRES NOUVEAUX

Léon Audain (Haïti). — ***Fièvres intertropicales.*** *Diagnostic hématologique et clinique.* 1 volume gr. in-8° de 1.178 pages. Prix : 25 fr. (A. Maloine, éditeur).

Ce livre, extrêmement volumineux, est intéressant de par l'esprit qui a présidé aux recherches de M. Audain et des collaborateurs (MM. Mathon, Ricot, Dalencour, Lessade, Salomon) qui ont écrit différents chapitres de ce traité. M. Audain, qui a été interne des hôpitaux de Paris, a constaté que les médecins qui précisément ont eu une forte instruction européenne arrivent avec des idées préconçues aux colonies, persuadés qu'ils sont qu'ils retrouveront à Haïti, par exemple, une fièvre typhoïde identique à celle qu'ils ont étudiée à Paris. Ce que M. Audain appelle « l'instinct de scolarité » les porte à faire rentrer toutes les fièvres continues dans la fièvre typhoïde, tous les accès fébriles d'un certain type dans le paludisme. Or, dit M. Audain, en réalité, les types cliniques à Haïti sont assez voisins, quelles que soient les circonstances étiologiques. Pour classer ces types, il faut faire de plus des examens hématologiques, par exemple, et, en s'aidant de ces recherches de laboratoire faites avec ses collaborateurs à Port-au-Prince, M. Audain a pu arriver à une conception spéciale et à une classification spéciale des fièvres intertropicales. Les observations, les examens hématologiques éclairent les idées des auteurs ; l'ensemble est original et représente une intéressante tentative.

De Jong.

A. Neubauer-Huppert. — ***Analyse des Harns.*** Elfte Auflage. Erste Hälfte. 1 vol. gr. in-8°, de xiv-682 pages. Prix : 15 marks. (C. W. Kreidel, éditeur à Wiesbaden.)

Cet ouvrage, dû à la collaboration d'urologues éminents, — A. Ellinger, de Königsberg; F. Falk, de Vienne; L. Henderson, de Boston; F. N. Schulz, d'Iéna; K. Spiro, de Strasbourg; W. Wieckowski, de Vienne, — est l'exposé le plus complet que nous connaissions de l'état actuel de l'urotechnique.

Ce premier volume est consacré à l'étude des propriétés physiques et chimiques de l'urine et de ses composants normaux. Nous signalerons particulièrement dans la première partie les chapitres consacrés à l'étude de la conductibilité électrique, des colloïdes et des substances non dialysables, de la spectrophotométrie.

La deuxième partie, consacrée aux composants normaux de l'urine, est de beaucoup la plus développée. Les 200 premières pages sont consacrées aux composants minéraux (anions et cathions). On est surpris d'y rencontrer l'étude des pentoses, des hexoses, des heptoses et des polysaccharides. Un seul détail indiquera suffisamment l'ampleur des développements : près de 200 pages (195 exactement) sont consacrées à l'étude des hydrates de carbone de l'urine. L'étude des combinaisons azotées (azote total, ammoniaque, urée, acide carbonique, glycocolle, alanine, leucine, tyrosine, cystine, histidine, arginine, créatine, créatinine) termine l'ouvrage.

Alfred Martinet.

C. Adam (de Berlin). — ***Précis de thérapeutique oculaire.*** Traduction sur la 2e édition allemande, par M. L. Hahn, avec préface de M. Morax, 1 vol. in-16, de 293 pages, avec 36 figures. Prix : 6 fr. 50. (Hortala et Gittler, éditeurs, Paris).

Ce petit livre s'adresse à la fois aux ophtalmologistes débutants et aux médecins praticiens désireux d'avoir des notions suffisantes en ophtalmologie. Il ne traite que des affections oculaires qui peuvent être diagnostiquées sans le secours de l'ophtalmoscope, et on sent dans tout le livre la constante préoccupation de présenter les choses sous un jour pratique et sous une forme à tendance mnémotechnique. Le chapitre des traumatismes oculaires occupe une place très importante, presque un tiers de l'ouvrage. En somme, c'est là un livre simple, visant uniquement un but pratique et convenant parfaitement à ceux auxquels il s'adresse.

A. Cantonnet.

B. Hoffmann. — ***Funktionnelle Diagnostik und Therapie der Erkrankungen des Herzens und der Gefässe.*** 1 vol. gr. in-8°, de xiv-483 pages, avec 109 figures et 1 planche. Prix : 12 marks. (J. F. Bergmann, éditeur à Wiesbaden.)

L'auteur, directeur de la clinique médicale de Düsseldorf, a réuni dans ce volume ses leçons sur le diagnostic et le traitement de l'insuffisance du cœur et des vaisseaux. L'ouvrage est divisé en trois parties : diagnostic général, diagnostic spécial, traitement.

Le diagnostic général, qui étudie les diverses méthodes d'exploration de l'appareil cardio-vasculaire, est la partie la plus détaillée et la plus instructive. L'examen du cœur par les rayons X est, en particulier, l'objet d'un exposé très complet.

Le diagnostic spécial est traité beaucoup plus succinctement, l'auteur s'étant proposé avant tout une étude de pathologie générale.

Quant au traitement, il envisage successivement l'état de compensation parfaite, l'insuffisance relative et l'insuffisance absolue. Hoffmann s'étend surtout sur le traitement de l'insuffisance relative, traitement qui doit, dit-il, se proposer de stimuler le cœur par l'intermédiaire du système nerveux; aussi préco-

nise-t-il presque exclusivement, pour cela, les agents physiques : hydrothérapie, électricité, gymnastique, massage, dont il décrit longuement les divers modes d'emploi. L'hydrothérapie et l'électrothérapie occupent ainsi, dans ce volume, une place deux fois plus importante que le traitement digitalique.

Edité avec soin, illustré de nombreuses figures, pourvu d'une bibliographie détaillée, l'ouvrage sera consulté avec profit par tous ceux qu'intéressent spécialement les maladies de l'appareil circulatoire. Il est seulement à regretter que l'auteur semble ignorer à peu près complètement les travaux étrangers, et notamment les travaux français.

A. Gouget.

J. Ewing Mears. — *The Problem of Race betterment* (*Le problème de l'amélioration de la Race*). 1 vol. in-8°, de 45 pages. Cartonné. (J. Dornan, éditeur, à Philadelphie.)

Le problème de l'amélioration de la race humaine n'est pas une question nouvelle; les Grecs anciens essayaient de le résoudre en se débarrassant, par la mort, de tous les enfanst chétifs et contrefaits.

Schopenhauer a exprimé la même opinion. Il dit : « Si l'on pouvait châtrer tous les scélérats, jeter dans un cloître toutes les sottes, donner aux hommes de noble caractère tout un harem et fournir à toutes les filles de bon sens et d'esprit des hommes, et des hommes tout à fait hommes, on verrait bientôt naître une génération qui nous rendrait, et au delà, le siècle de Périclès. »

L'idée de Schopenhauer, de chatrer les scélérats, a été reprise en Amérique du Nord, et plusieurs Etats ont ordonné l'asexualisation de certaines catégories de criminels et de dégénérés.

Ceux qui s'intéressent à cette question si importante de la stérilisation prophylactique et pénale liront avec profit le livre où notre confrère, M. Ewing Mears, expose les différentes mesures législatives prises à ce point de vue aux Etats-Unis et étudie la valeur des procédés chirurgicaux pour l'amélioration de la race humaine. Le livre de Mears est court et se lit facilement; il expose très complètement la question.

P. Desfosses.

Emilie Kiesslinger et Wirht. — *Die Krankenkost.* Un volume in-12, de 245 pages. Prix, broché, 3 m. 60; relié, 4 m. 60 (J.-F. Lehmann, éditeur, Münich).

Ce volume élémentaire de diététique est dû à la collaboration d'un médecin spécialiste et de l'auteur estimé de plusieurs volumes de cuisine.

La première partie rappelle en quelques pages les généralités indispensables à connaître, relatives à la composition des aliments.

La deuxième partie, un peu succincte, est consacrée à l'étude des régimes à suivre dans les maladies particulières.

La troisième partie, plus développée, est un recueil de formules culinaires. Alfred Martinet.

Nouveau traité de chirurgie, sous la direction de A. Le Dentu et P. Delbet, fasc. 10. *Maladies des nerfs*, par B. Cunéo, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux. 1 vol. gr. in-8°, de 174 pages, avec 50 figures. Prix : broché, 4 fr. (Baillière et fils, éditeurs.)

Ce fascicule de Cunéo sur les maladies des nerfs n'est pas absolument neuf pour nous : déjà dans le *Journal de chirurgie* nous avions eu l'occasion de faire connaissance avec les deux chapitres de la dégénérescence et la régénérescence des nerfs sectionnés, et de l'anatomie pathologique et du traitement des tumeurs primitives des nerfs.

La lecture de ces deux petits chefs-d'œuvre n'avait pu qu'exciter notre envie de lire l'ouvrage entier, ce que vient seulement de satisfaire l'apparition de ce fascicule.

Ecrit avec l'élégance coutumière de l'auteur, ce fascicule n'est pas une simple compilation, mais la grande érudition de Cunéo, jointe à sa science histologique et chirurgicale, lui donne un cachet d'originalité toute particulière; nous avons là un tableau très exact de l'état actuel de la chirurgie des nerfs.

La plus grande partie du volume (94 pages sur 170) est consacrée aux lésions traumatiques des nerfs, particulièrement aux plaies, et à ce propos sont étudiées et mises au point les questions si intéressantes et si actuelles de la dégénérescence et de la régénérescence des nerfs. Un chapitre sur les névromes traumatiques termine cette première partie.

Mais la partie la plus nouvelle et la plus originale est sans contredit la troisième partie consacrée aux tumeurs des nerfs et presque exclusivement aux tumeurs primitives. Or, il ne faut pas oublier que jusqu'à ces dernières années ces tumeurs étaient à peu près inconnues, parce que mal interprétées, et ce n'est que depuis fort peu de temps qu'elles ont acquis droit de cité. Aussi sera-ce avec le plus vif intérêt qu'on lira les trois chapitres consacrés aux mononévromes (anciens fibromes et sarcomes des nerfs), au névrome plexiforme et aux polynévromes (maladie de Recklinghausen). C'est la première fois qu'on les trouvera étudiées dans un traité de chirurgie.

Nous insisterons sur l'illustration particulièrement soignée et qui est là non pas pour rompre la monotonie de pages de texte, mais pour appuyer les descriptions.

En résumé, cet ouvrage fait le plus grand honneur à la fois à son auteur et à la chirurgie française dont il est un des plus brillants représentants.

M. Guibé.

Morin, Exchaquet, Meyer, Jaquerod, etc. — *Études sur la tuberculose*, par les médecins de la station climatérique de Leysin. 1 vol. in-8° de 364 pages. (J. Borloz, éditeur, à Aigle.)

Utilisant leur riche matériel clinique, les médecins de Leysin publient dans cet intéressant volume des articles qui prouvent l'activité intellectuelle de ce centre médical. Les médecins de sanatoria peuvent en effet apporter des documents du plus haut intérêt, étant donné que mieux que personne ils peuvent suivre les évolutions de la maladie, observation si difficile à réaliser à l'hôpital ou même en ville. Déjà en France on sait les précieux documents que Kuss, Sabourin, Dumarest, d'autres encore ont apportés à cette clinique protéiforme de la tuberculose pulmonaire. Dans le volume de nos confrères suisses on trouvera d'intéressants documents sur la cure de soleil, sur l'action des climats d'altitude, sur les tuberculoses cavitaires de la base du poumon, sur l'altitude et les hémoptysies, etc. La question de l'héliothérapie semble particulièrement à l'ordre du jour. Ce petit volume mérite d'être lu par ceux que la clinique phtisiologique intéresse. S. I. De Jong.

Von Pirquet. — *Allergie.* Un volume in-8° de 96 pages, avec 30 figures. Prix : 3 M. 60. (Julius Springer, éditeur, Berlin.)

Dans ce petit livre, l'auteur a condensé et rassemblé ses nombreux travaux et monographies parus dans les différents journaux, et, dans une vue d'ensemble, il résume les publications de plus en plus nombreuses sur l'anaphylaxie expérimentale.

Etudiant successivement la maladie du sérum, l'urticaire, la fièvre des foins, la vaccine et la variole, la rougeole, la tuberculose, la morve, la lèpre, la syphilis, les mycoses, la typhoïde, la diphtérie, la scarlatine, il recherche la manière de réagir propre à chaque individu, l'allergie (ἄλλη, ἔργεια), s'en tenant au tableau clinique et sans rien préjuger au point de vue bactériologique, pathologique ou biologique.

R. B.

J. Laumonier. — *L'arthritisme et l'artériosclérose.* 1 vol. petit in-8° de 132 pages. Prix : 1 fr. 50. (Larousse, éditeur.)

Ce petit volume, destiné surtout au grand public, sera lu avec profit par le monde médical. Rien n'est, à notre avis, plus difficile que d'écrire ces livres dits de vulgarisation, qui peuvent être si utiles et qui sont à l'ordinaire si funestes, en donnant aux profanes pour lesquels ils sont écrits l'illusion dangereuse d'une science définitive.

M. Laumonier, avec le talent d'exposition dont il a déjà donné tant de preuves, a parfaitement évité cet écueil et exposé en de clairs et substantiels chapitres ce que le grand public doit connaître de l'arthritisme. Qu'est-ce que l'arthritisme? Comment on devient arthritique. Comment on naît arthritique. Comment meurent les arthritiques. Comme on évite et comment on soigne l'arthritisme.

Ce dont on ne saurait assez le louer, c'est d'avoir — en toute occasion — affirmé qu'il ne fallait pas, qu'on ne pouvait pas attendre la cure même relative des diverses modalités de l'arthritisme, de l'usage plus ou moins prolongé de telle drogue plus ou moins secrète, mais de la discipline patiente et rigoureuse d'une hygiène éclairée et surtout d'une diététique rationnelle.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2309. — **W. H. Battle et E. M. Corner.** — The surgery of the diseases of the appendix vermiformis and their complications. 2e édition, 1 vol. in-8°, de xv-291 pages, avec 98 figures, cartonné toile. Prix : 10 schilling. (*Constable et Cie*, éditeurs à Londres.)

2310. — **E. Prévost.** — L'Enfance difficile ou coupable : le traitement médico-pédagogique : *L'hypnotisme peut-il être un moyen d'éducation ou de rééducation?* 1 vol. in-8°, de 76 pages. (*Plon-Nourrit et Cie*, éditeurs.)

2311. — **H. Eppinger.** — Allgemeine und Spezielle Pathologie des Zwerchfells. 1 vol. in-8°, de x-266 p., avec 31 figures. Prix : 6 marks 50. (*Alfred Holder*, éditeur à Vienne.)

2312. — **E. Lambling.** — Précis de Biochimie. 1 vol. in-8°, de xxiv-600 pages. (*Collection de Précis Médicaux.*) Cartonné toile souple. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2313. — **J. Dejerine et E. Gauckler.** — Les manifestations fonctionnelles des Psychonévroses : *Leur traitement par la psychothérapie.* 1 vol. gr. in-8°, de ix-561 pages, avec 1 planche hors texte. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2314. — **P. Rudaux.** — Précis élémentaire d'Anatomie, de Physiologie et de Pathologie. *Deuxième édition revue et augmentée.* 1 vol. petit in-8°, de xxiv-783 pages, avec 538 figures dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 9 fr. (*Masson et Cie* éditeurs.)

2315. — **W. Janowski.** — De la névralgie intercostale : *Etude des symptômes accusés par les malades.* 1 broch. gr. in-8°, de *l'OEuvre médico-chirurgical*, de 28 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs).

2316. — **Cabanès.** — Les morts mystérieuses de l'histoire, 2e *série.* 1 vol. in-8°, de 444 pages, avec 30 gravures ou portraits. Prix : 3 fr. 50. (*Albin Michel*, éditeur).

2317. — **R. Hyvert.** — Conférences d'hygiène pratique et d'hygiène scolaire. *Nouvelle édition.* 1 vol. in-16 de 413 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

Noël Fiessinger et Mme L. Roudowska. — Dégénérescence homogène de la fibre cardiaque (planches I et II).

H. Roger. — Toxicité des extraits pulmonaires (avec figures).

Emile Géraudel. — Nouvelles recherches sur la cirrhose hypoplastique.

G. Poujol. — Sur l'histologie pathologique des polypes des cordes vocales (avec figures).

René Mouchet. — De la présence de protozoaires dans les organes des enfants (avec figures).

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

J. Séglas et Logre. — Délire hypocondriaque, torticolis mental, tics multiples. Aspect parkinsonnien (1 fig.).

A. Souques et Vaucher. — Monoplégie cérébrale durable avec anesthésie et astéréognosie passagères.

Actualités neurologiques :

Henry Meige. — Comment concevoir l'hypnotisme. Ses applications thérapeutiques et médico-légales, d'après J. Babinski.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Informations.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Conseil de la Faculté. — Dans une séance antérieure, le Conseil de la Faculté de Paris avait voté, à une grosse majorité, le maintien de la chaire de pathologie interne. A la suite de cette décision, M. Chauffard a demandé et obtenu sa permutation.

En conséquence de ce vote, M. Chauffard sera titulaire, à partir du 1er Novembre prochain, de la chaire de pathologie interne, et la chaire de l'Histoire de la médecine va devenir vacante.

Le Conseil s'est encore occupé de la chaire d'Hydrologie médicale. On sait quel est actuellement l'état de la question. On offre à la Faculté une subvention annuelle de 18.000 francs, qui serait assurée pendant une période de dix années.

Un des membres du Conseil ayant fait remarquer que des propositions nouvelles devaient être faites, on a renvoyé la discussion, pour complément d'informations, à une séance ultérieure.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine de Lille pendant l'année scolaire 1910-1911 : M. Rio de Kervignac : Les appareils plâtrés dans le mal de Pott. — M. Pierret : Contribution à l'étude des urines des tuberculeux (leur application au diagnostic et au pronostic de la tuberculose pulmonaire). — M. Matringhem : A propos d'un cas de cystocèle inguinale chez l'enfant. — M. Sergeant : La cholémie simple familiale, sa fréquence dans les milieux hospitaliers du Nord. — M. Ducamp : Traitement des angines non diphtériques par le sérum antidiphtérique. — M. Cassel : La question du lait à Dieppe. — M. E. Lancelle : Le genu recurvatum dans la tuberculose osseuse (revue générale). — M. Leteneur : Relation d'une épidémie de méningite cérébro-spinale à méningocoques ; étude épidémiologique, clinique et sérothérapique. — M. Bézu : Les abcès de fixation dans le saturnisme. — M. L.-A. Bruyant : Contribution à l'étude clinique et expérimentale des réactions cutanées dans les maladies infectieuses. — M. Vendiesse : Les colonies de vacances dans la région du Nord de la France. — M. Lefebvre : La recherche du méconium en médecine légale.

NOUVELLES

Bourses à l'étranger. — L'Université de Paris dispose depuis l'année scolaire 1910-1911, de dix bourses de séjour dans les Universités de l'étranger de 3.000 francs chacune.

Ces bourses peuvent être attribuées soit à des docteurs, soit à des pharmaciens de première classe se destinant à l'enseignement, soit à des agrégés des divers ordres de l'enseignement secondaire, hommes et femmes.

Les demandes devront être adressées au Vice-Recteur de l'Académie de Paris avant le 1er Mai 1911. Elles indiqueront l'âge des postulants, leurs grades, leurs services antérieurs et les Universités où ils se proposent de se rendre.

Les bourses seront attribuées par le Conseil de l'Université.

Cinquantenaire scientifique du professeur Armand Gautier. — On nous communique la lettre suivante :

Monsieur,

M. Armand Gautier, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris, président de l'Académie des sciences, vient d'accomplir sa cinquantième année d'enseignement universitaire. Sa vie tout entière a été consacrée à la Science.

Désireux de rendre hommage au maître éminent dont l'activité infatigable et féconde n'a cessé d'honorer la chimie et la médecine françaises au cours de ce demi-siècle, ses collègues, ses élèves et ses amis ont formé le projet de célébrer son cinquantenaire scientifique.

Une souscription est ouverte, en vue d'offrir à cette occasion, à M. Armand Gautier, une médaille commémorative à son effigie.

Le Comité recevra avec reconnaissance toutes les souscriptions. A toutes celles atteignant ou dépassant la somme de 25 francs, sera réservé un exemplaire en bronze de cette médaille jubilaire.

Si, comme nous l'espérons, vous voulez bien nous honorer de votre précieux concours, nous vous serions obligés de faire parvenir votre souscription au trésorier du Comité, M. P. Masson, libraire de l'Académie de médecine, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Veuillez agréer, monsieur, avec tous nos remerciements bien sincères, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Pour le Comité,

Les présidents d'honneur : Bouchard, Darboux, Landouzy, Lefèvre (André), Liard.

Le président effectif : Haller.

La mortalité des adultes. — La Commission de la mortalité, réunie au ministère de l'Intérieur sous la présidence du professeur Lannelongue, sénateur, a adopté les conclusions du rapport de M. Lannelongue et de M. A.-J. Martin, sur la mortalité des adultes en France.

Voici le texte de ces conclusions :

« 1° Quelque faible que soit relativement l'importance de la mortalité des adultes comparée à l'influence qu'exercent la mortalité infantile et surtout la natalité, elle n'en compte pas moins pour une part appréciable dans l'ensemble complet des causes qui influent sur la dépopulation ;

2° En France, comme dans la plupart des nations civilisées, la mortalité des adultes est en baisse progresssive et continue. Celle-ci est manifestement due aux progrès de l'hygiène générale et au développement de plus en plus apparent de l'hygiène privée dans les divers milieux sociaux ;

3° Les mœurs s'y adaptent chaque jour davantage, il est du devoir des Pouvoirs publics et des groupements corporatifs d'en favoriser les transformations, notamment en assurant l'enseignement rationnel et pratique de l'hygiène publique et privée à tous les degrés de la vie scolaire et dans l'éducation industrielle, technique et professionnelle ;

4° L'application de la législation sanitaire, telle qu'elle est déjà fixée en France par les lois relatives à l'hygiène industrielle, au développement des habitations ouvrières salubres et à bon marché et surtout par les dispositions de la loi sur la santé publique, doit être poursuivie avec méthode, prudence, fermeté, et assurée par l'autorité de plus en plus compétente des administrations chargées d'en faire bénéficier les divers intéressés ;

5° La mortalité par les maladies transmissibles et évitables est devenue de plus en plus faible, en France, et compte de moins en moins dans l'ensemble de la mortalité générale. Cette diminution est manifestement due à la mise à exécution des mesures d'hygiène, de plus en plus appréciées, à l'assainissement et à la salubrité en voie de progrès des villes, des agglomérations et des habitations et aux progrès du bien-être ;

6° Seule, la mortalité par la tuberculose, si elle paraît ne pas s'accroître, reste stationnaire et compte pour un cinquième, quelquefois pour le quart, de la mortalité totale ; elle a surtout une importance considérable sur la mortalité des adultes ;

7° Il est donc de toute urgence de mettre en pratique toutes les mesures propres à diminuer cette cause si grande de la mortalité française, qui, seule, lui fait encore dépasser outre mesure le taux de la mortalité des nations voisines. Dans ce but, il faut s'efforcer de diminuer les

progrès de l'alcoolisme, développer l'armement antituberculeux et les efforts dus à l'initiative privée, pour accroître la prophylaxie et en faciliter l'application. Il convient surtout de pouvoir dépister la tuberculose dès l'apparition de ses premiers symptômes et de permettre à ceux qui en sont atteints de recevoir immédiatement des soins et des modes de traitement qui éloignent tout danger de contagion et leur assurent, pendant tout le temps où ils devront être suivis, des moyens de subsistance ainsi qu'à leur famille. »

Société internationale de chirurgie. — A l'occasion du IIIe Congrès de la Société internationale de chirurgie qui aura lieu à Bruxelles, du 26 au 30 Septembre 1911, est organisée une exposition de fractures.

Pour collaborer à cette exposition, il n'est pas nécessaire d'être membre de la Société; il suffit, pour les non-membres, d'être agréés par le Comité international; le secrétaire général se chargera de lui soumettre les demandes de participation.

Les objets destinés à l'Exposition devront parvenir au secrétaire général, 75, avenue Louise à Bruxelles, du 20 au 31 Août 1911. Le secrétariat se charge de la réception des objets destinés à l'Exposition, de leur placement et de leur renvoi aux exposants à l'issue du Congrès.

Le programme des séances sera réglé de telle façon qu'il sera loisible aux exposants de faire la démonstration de leurs objets aux membres de la Société pendant la durée du Congrès. Des sujets seront mis à la disposition des exposants qui en feront la demande.

Les gouvernements allemand, autrichien, belge, espagnol, français, hollandais, hongrois, anglais(pour la ligne anglo-belge *via* Ostende-Tilbury et l'agence continentale et anglaise), italien, portugais, serbe, suédois, suisse, nous ont accordé en 1908 une réduction de 50 pour 100 sur le tarif ordinaire des chemins de fer pour les objets destinés à l'Exposition du cancer. Cette faveur est également demandée pour l'exposition de fractures. Des étiquettes et lettres de voitures spéciales seront envoyées aux exposants en temps utile.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à MM. J. Lucas-Championnière, président du IIIe Congrès de la Société internationale de chirurgie; A. Depage, secrétaire général, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Bruxelles; L. Mayer, secrétaire du Congrès, agrégé à l'Université de Bruxelles.

Toutes les pièces et tous les documents relatifs à l'étude des fractures pourront être exposés. Signalons notamment : I. Pièces anatomo-pathologiques (divers types de fractures, fractures rares), — II. Radiographies, dessins, plâtres, moulages, etc. — III. Appareils pour le traitement non sanglant (appareils d'immobilisation), appareils d'extension, appareils pour le traitement ambulatoire, etc.). — IV. Pièces et documents relatifs à l'ostéosynthèse.

Rappelons que les questions mises à l'ordre du jour du Congrès sont les suivantes :

I. Chirurgie pleuro-pulmonaire. — Rapporteurs : MM. Garré (de Bonn), Gautier (de Lille), Girard (de Genève), Lenormand (de Paris), Ferguson (de Chicago), Van Stockum (de Rotterdam), Sauerbruch et Friedrich (de Marburg).

II. Colites. — MM. Sonnenburg (de Berlin), Segond (de Paris). Gibson (de New-York), d'Arcy Power (de Londres),

III. Pancréatite. — Rapporteurs : MM. Michel (de Nancy), Korte (de Berlin), Giordano (de Venise).

Corps de santé militaire. — Les élèves de l'Ecole du service de santé militaire reçus docteurs en médecine, les docteurs en médecine directement admis après concours à l'Ecole d'application du service de santé militaire dont les noms suivent sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, et sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe élève à l'Ecole d'application du service de santé militaire : MM. Abécassis, Accolas, Achard, Albaret, Ballet, Bernard, Birat, Blondel, Bonjean, Brusset, Buisson, Camo-Seine, Chappet, dont la démission de médecin aide-major de 2e classe de réserve est acceptée; Chapuis, Chauvin, Chenelot, Coïc, Collilieux, Delpy, Drouet, Dubois, Fauqué, Frilet, Gabrielle, Galey, Georges, Gosswiller, Gourdon, Guibert, Guillaume, Guilmain, Jourdan, Lacoze, Laffont, Landret, du Laurens de la Barre, Le Landais, Longuet, Maire, Maix, Maniel, Marc, Marty, Mathiot, Maux, Mireaux, Mouzels, Muller, Mulot, Nain, Naudet, Ollé, Raymondaud, Razou, Remy, Risser, Robert, Roshem, Rottier, Russo, Sarrazin, Sarlnier, Schneider, Séry, Talpin, Touranjon, Tronyo, Vermelin, Vignol, Violet.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 2e classe.* M. Vack est nommé médecin chef des salles militaires.

Médecins-majors de 1re classe : M. Vitoux passe à l'hôpital de Toul; M. Maffre passe au 80e rég. de même arme; M. Rouquette est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Aix; M. Lanne passe au 38e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Boucarut passe au 55e rég. d'infanterie: M. Massenet passe au 50e rég. d'artillerie de campagne; M. Cadiot passe au 161e rég. d'infanterie; M. Bonhomme passe au 112e rég. d'infanterie; M. Moisseney passe au 6e rég. de cuirassiers; M. Pons passe au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Deleuze passe au 40e rég. d'infanterie; M. Orticoni passe à l'hôpital du Val-de-Grâce, membre de la Commission technique permanente pour la prophylaxie des maladies infectieuses dans l'armée; M. Delestan passe au 9e rég. de hussards; M. Rebierre passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Rambouillet.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Péchiné passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Robert passe au 55e rég. d'infanterie; M. Charrier passe au 2e rég. de chasseurs d'Afrique; M. Gottenkieny passe aux hôpitaux de Tunisie; M. Pons passe au 32e rég. d'infanterie; M. Barthès passe aux hôpitaux de Tunisie; M. Mercier passe au 21e rég. d'artillerie.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Wulliam passe au 62e rég. d'artillerie.

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Collignon, Maisonnet, de Lagoanère, Surin, Fidon, Pernod, Baur, Roudouly, Demerliac, Théobalt, Doband, Abel, Rivay, Hauvuy, Salinier, Bressot, Poulbès, Chéneby, Hirtzmann, Rollin, Beaufort, Pradourat, Peltier, Pellissier, Lafforgue, Gallès, Avril, de Brisson de Laroche, Brizon, Le Mansois-Duprey, Jullian, Grenot, Doniol, Allenet, Xambeu, Tartavez, Merlat, Xémard, Roux, Wateau, Vendeuvre, Péré, Malgat, Schangel, Minguet, Druard, Pellet, Delorme, Clot, de Labonnefon, Prat, Chanoine, Belbèze, Bornecque, Tricolet, Godar, médecins aides-majors de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Afrique occidentale*, M. le médecin major de 1re classe Thiroux.

En Chine, M. le médecin aide-major de 1re classe Jouveau-Dubreuil.

En France, M. le médecin-major de 2e classe Bec.

Les « doctoresses » en médecine de la Faculté de Paris en 1910. — Au cours de l'année dernière, la Faculté de médecine de l'Université de Paris a jugé dignes du titre de docteur en médecine, 31 étudiantes, dont 11 Françaises et 20 étrangères.

Ce sont : Mlles Alice Baillet, Aimée Porel, Marthe Vasseur, Françoise Koch, Thérèse Bouteil, Marie Roy, Mme Pauline Libin, Mlles Marie Petroskaïa, Emma Felder, Sabina Aronovitch, Cécile Dalayrac, Catherine Henri, Olga Pinois, Rébecca Rosenthal, Sarah Schechtmann, Vera Rochline, Sara Celnik, Gator-Gatowski, Sophie Drossic, Gourilew Lioubow, Julie Kalmanovitch, Marie Temkin, Pliouma Raïchstein, Bella Zolatareff, Marguerite Guichardon, Rachel Rubénovitch, Fanny Gypstein, Hélène Isserlis, Marie Gourvitch, Méry Voulfssonn, Mme Rosalie Lipskcroff.

Statistique médicale. — D'après une statistique récente, le nombre de médecins existant dans le monde entier serait de 228.254 dont 162.236 exerçant en Europe.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er *Mars*, à 1 heure. — M. Verdier : Un nouvel appareil pour le traitement des fractures de la clavicule; MM. Kirmisson, Reclus, Segond, Zimmern. — M. Fabien : Contribution à l'étude des tumeurs du rein chez l'enfant; MM. Reclus, Kirmisson, Segond, Zimmern. — M. Lenoir : Les contusions du pancréas; MM. Reclus, Kirmisson, Segond, Zimmern. — M. Timal : La consolidation de la blessure dans les accidents du travail; MM. Reclus, Kirmisson, Segond, Zimmern. — M. Carof : De l'incision des épididymites blennorragiques suppurées. (Résultat de deux années de pratique à l'hôpital Ricord); MM. Segond, Kirmisson, Reclus, Zimmern.

Jeudi 2 *Mars*, à 1 heure. — M. Vosy : Contribution à l'étude des réactions broncho-pulmonaires au cours de l'adénopathie trachéo-bronchique tuberculeuse; M. Hutinel, Widal, Achard, Gougerot. — M. Bader : Contribution à l'étude des dermatoses linéaires; MM Widal, Hutinel Achard, Gougerot. — M. Foy : Manifestations cérébrales de l'hypertension artérielle; MM. Widal, Hutinel, Achard, Gougerot. — M. Rambaud : Du rôle des porteurs de germes dans l'épidémiologie de la fièvre typhoïde; MM. Achard, Hutinel, Widal, Gougerot. — M. Feuillet : Corps libres du péritoine; MM. Achard, Hutinel, Widal, Gougerot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 1er *Mars* 1911. — 3e, Oral (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Gougerot. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Gaucher, André Jousset, Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Roger, Sicard, Guillain. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Laignel-Lavastine. M. Gautier, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Delbet, Lejars, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Hartmann, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (3e série), Laënnec : MM. Aug. Broca, Mauclaire, Ombrédanne. — 5e, (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé, André Léri. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Marfan, Loeper, Léon Bernard, M. Widal, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 2 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Grégoire, Anselme Schwartz, Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Retterer, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Prenant, Demelin, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Bar, Thiéry, Chevassu. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (5e série) : MM. Rémy, Jeannin, Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazard, Tiffeneau. M. Pierre Marie, censeur; M André Broca, suppléant.

Vendredi 3 *Mars* 1911. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Hartmann, Rouvière. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), MM. Kirmisson, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), MM. Reclus, Branca, Guéniot. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Legueu, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Pierre Marie, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. André Léri, suppléant.

Samedi 4 *Mars* 1911. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Thiéry, Terrien. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), MM. De Lapersonne, Demelin, Grégoire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), MM. Bar, Morestin, Chevassu. — 4e, MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. M. Achard, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Widal, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Claude, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Castaigne, Roussy. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Carnot, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Veuve de docteur, 40 ans, désire direction *maison de santé* Paris ou environs. S'adresser *P. M.*, n° 435.

Pension de famille moderne, très recommandée, à proximité de l'*Institut Pasteur* et des princip. *hôpitaux* de la rive gauche. Pens. comp. 6 fr. 50 à 9 fr. Rue Vaneau, 85.

A céder *cabinet de consult.* en plein progrès, *voies urin.* rue de Monceau. Loyer 1.700 net. *Pressé.* Ecr. *P.M.* n° 439.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA LÈPRE EN COLOMBIE

La lèpre, aujourd'hui si fréquente dans l'Amérique tropicale, n'y existait pas au moment de la découverte du Nouveau-Monde ni au début de la conquête.

Les discussions sur ce point ont été vives et prolongées; on se souvient que Virchow admettait la réalité de la lèpre pré-colombienne. Cette affirmation tenait sans doute à la difficulté d'interpréter les textes, le mot de lèpre ayant été adapté à la désignation de plusieurs maladies. Cependant, lorsque les descriptions des contemporains sont suffisamment détaillées et claires, on constate que la lèpre est toujours mentionnée comme étant une importation d'Espagne. A cet égard, la riche documentation reproduite par M. Montoya y Florez [1] dans un ouvrage récent ne laisse persister aucun doute.

Cette certitude se trouve corroborée par ce fait que les poteries funéraires des populations autochtones, qui représentent de si nombreux spécimens de mutilations traumatiques et pathologiques, ne représentent jamais rien qui traduise des lésions lépreuses.

Il apparaît donc que les deux mondes, l'Ancien et le Nouveau, ont fait entre eux un curieux échange de maladies : l'Espagne a donné à l'Amérique la lèpre, et l'Amérique lui a rendu la syphilis. L'une et l'autre infection sont devenues, dès lors, propriété commune de l'un et de l'autre continent.

Ce sont les conquérants européens, les Andalous principalement, qui, en fondant le Nouveau Royaume de Grenade (Colombie actuelle), y ont établi la lèpre. Puis les noirs, importés de Guinée, du Congo et d'ailleurs, sont venus renforcer la virulence des premiers foyers lépreux qui ne demandaient qu'à s'étendre. Le commerce des esclaves commence à la fin du XVIe siècle; il devient si prospère que des voix autorisées évaluent à 1.300.000 le nombre de noirs jetés dans l'Amérique méridionale. Le port de Carthagène, en Colombie, devint de suite un entrepôt recherché et un actif marché d'esclaves.

La lèpre prit une si rapide extension dans le

1. MONTOYA Y FLOREZ. — « La lepra en Colombia ». Medellin, 1910.

Nouveau Royaume de Grenade qu'il fallut bientôt hospitaliser les lépreux. Le premier hôpital de Saint-Lazare fut fondé à Carthagène des Indes par ordre du roi Philippe IV. En 1615, le père Claver, de la Compagnie de Jésus, à son retour de Bogota, visita cette première léproserie. Il la trouva dans un état lamentable : pas de mur de clôture, pas d'église, seulement de misérables cabanes abritant mal des malades qui recevaient une nourriture insuffisante. Le père Claver, qui catéchisait et consolait les esclaves, se dévoua aussi aux lépreux; il leur prodiguait les secours spirituels et il pansait leurs ulcères. Il mourut en 1654, en odeur de sainteté. Malgré ce long séjour parmi les lépreux et les contacts intimes et répétés avec ces malades, il ne s'était pas contagionné. Cet humble serviteur des esclaves et des lépreux fut canonisé en 1888, par le pape Léon XIII.

Cependant le fléau s'étendait toujours; en 1772, il y avait 104 lépreux à l'hôpital Saint-Lazare de Carthagène; ailleurs, on avait créé d'autres lazarets plus petits. On évaluait à 500 le nombre des lépreux de la région, pour la plupart en liberté et mêlés à la population saine.

C'est vers cette époque que, par ordre du curé de la ville de Notre-Dame de Bon-Secours (Villa de Nuestra Senora del Socorro), les bénitiers de l'église restèrent vides, de crainte que les mains des lépreux ne communiquent, en prenant de l'eau bénite, leur mal aux personnes saines. La contagion n'en est pas arrêtée, car, pensait-on alors, un contact n'est pas nécessaire, la lèpre se transmet aussi à distance, par l'air.

En 1778, Jean-Joseph de Cortès, ancien médecin en premier de Bogota, Français de naissance et gradué de l'Université de Montpellier, est chargé de reconnaître les lépreux parmi le peuple; il doit les grouper, il doit les soigner. Il finit par avoir sous sa direction 67 lépreux; ses registres nous ont conservé leurs noms.

Et le nombre des lépreux va sans cesse en augmentant; le nombre des lazarets subit une progression parallèle.

Quand le Nouveau Royaume de Grenade fut devenu la République de Colombie, une des premières préoccupations du libérateur Simon Bolivar fut d'assurer des ressources aux lépreux : un arrêté de 1826 institue des droits de douane dont le produit sera consacré exclusivement à l'entretien des anciens lazarets et à la création de nouveaux hôpitaux pour lépreux.

***

D'après les statistiques officielles relevées avec grand soin par M. Montoya y Florez, il existe actuellement en Colombie 4.304 lépreux pour 4.500.000 habitants; cela fait presque 1 p. 1.000.

La répartition des malades sur le territoire de la République est fort inégale. Le centre de l'endémie se trouve dans le département de Galan; on y compte plus de 5 lépreux pour 1.000 habitants. Plusieurs départements adjacents, comme Boyaca, Santander, Cundinamarca, Tundama, ont 1 ou 2 lépreux pour 1.000 habitants; d'autres départements sont beaucoup moins atteints; il en est ainsi pour celui de Bolivar, au nord-ouest du pays et de Narina au sud. Antioquia, séparé de Galan par le rio Magdalena seulement, ne compte qu'une fraction de lépreux non pas pour 1.000 habitants, mais pour 10.000 habitants.

Dans toute l'étendue contaminée, il y a des foyers plus actifs; ils s'appellent Socorro (Notre-Dame de Bon-Secours), Porte Nacional, Cabrera, Charala, Garagou, San Andres, etc.

Le recensement de 1906 a apporté des renseignements fort intéressants en ce qui concerne la profession des malades. Si l'on considère le graphique traduisant la relation entre le nombre des malades et la profession exercée par le lépreux, on note trois points culminants; ils sont occupés par les agriculteurs, par les sans-profession et par les domestiques; trois autres sommets se rapportent aux journaliers, aux vagabonds, aux blanchisseuses. Toutes les autres professions fournissent des nombres qui s'élèvent peu; la ligne qui les réunit est accidentée, il est vrai, mais d'une façon monotone.

On voit, en somme, que ce sont les gens de la campagne, stables ou errants, qui sont les victimes habituelles de la lèpre.

Les registres des premiers médecins de lépreux en Colombie ont conservé le nom des malades. Actuellement, on continue à relever le nom des lépreux, et l'on constate que les mêmes noms de famille reviennent avec une fréquence particulière dans les statistiques. Y aurait-il donc des familles lépreuses? Ceci pourrait bien n'être qu'une apparence.

Actuellement, la moitié des lépreux de Colombie sont isolés dans des léproseries. M. Montoya y Florez, chargé d'une mission spéciale par le gouvernement, les a visitées toutes, et quelque 3.000 lépreux ont passé devant ses yeux. Il a donc été à même de faire à leur sujet nombre de remarques intéressantes. Il a surtout prolongé le détail de ses observations au lazaret d'Agua de Dios (Cundinamarca). Dans son livre, on trouvera la description détaillée de ce village-hôpital, son histoire et le compte rendu du mouvement de ses malades. De 1871 à 1908, 4.004 lépreux ont passé au lazaret d'Agua de Dios et 1.783 y sont morts; on y a enregistré 83 naissances.

***

Il existe pour la lèpre des causes prédisposantes et des causes occasionnelles. Sans insister sur ce sujet, il y a lieu de remarquer qu'une alimentation particulière, et notamment celle par la chair de poisson qui a pu être incriminée ailleurs, ne peut évidemment pas être soutenue en ce qui concerne la Colombie. En effet, les populations colombiennes à peu près indemnes, sont précisément celles qui habitent le littoral de

l'Océan ou qui sont échelonnées le long du cours des fleuves. Par contre, il apparaît que les conditions hygiéniques sont de la plus haute importance : la lèpre est surtout fréquente dans les régions élevées où il n'y a pas d'eau pour les ablutions et où les changements brusques de température obligent les habitants à se réfugier en groupe dans des abris malsains. Il me semble aussi que les dermatoses prurigineuses, et en particulier la gale, dont la fréquence est extrême en certaines régions de la Colombie, créent par le grattage une voie efficace d'inoculation.

Quant à la contagion de la lèpre, elle ne semble à aucune époque avoir été mise en doute par les observateurs du pays colombien.

D'après Jean-Joseph Cortès, le marchand Juan Manuel Brenes fut le premier lépreux de la ville de Notre-Dame de Bon Secours. Il fut contaminé par une esclave noire achetée à Mompox; lui-même devint une source de contamination si active, que trente-trois ans plus tard il existait dans la ville plus de 67 lépreux.

A Itagui, ville de 5.000 habitants, où il n'y avait pas un seul cas de lèpre en 1876, vint habiter un lépreux qui se maria. Ce ne fut pas sa femme qui devint lépreuse, mais sa belle-sœur, une fillette. Les enfants, on le sait, sont beaucoup plus réceptifs que les adultes à l'égard de l'infection lépreuse.

En 1895, le Dr Saldarriaga eut l'occasion d'examiner une jeune femme qui avait été la servante d'un lépreux; elle communiqua la lèpre à l'enfant d'une famille saine qu'elle servit dans la suite.

Des exemples similaires de contagion sont rapportés en grand nombre par M. Montoya y Florez; il n'y a pas lieu d'insister davantage sur ce point.

La prophylaxie de la lèpre est individuelle et elle est sociale ; la première tient toute dans l'hygiène et la seconde dans l'isolement. Il est à noter que le bien-être relatif rencontré par les malades dans les léproseries a fort souvent une influence favorable sur leur état. Il est encore plus évident que l'action du climat peut être utile. La léproserie d'Agua de Dios et celle de Contratacion, qui reçoit les malades des départements du nord de la Colombie, jouissent d'un climat agréable et particulièrement sain.

Cependant tout n'est pas encore au mieux dans ces lazarets au point de vue de la contagion possible. Par exemple, les cultivateurs des environs viennent directement y vendre les produits de leurs jardins; il serait à désirer que les vivres soient uniquement fournis aux malades par des magasins établis à cet effet. Les gens de la ville viennent assister à l'office dans l'église des lépreux; l'accès de la chapelle devrait être réservé aux seuls lépreux et interdit aux personnes saines. Une crèche devrait être établie; ultérieurement, les enfants de lépreux devraient être élevés en dehors du lazaret. On devrait veiller également à ce qu'il ne se produise aucun échange de vêtement ou de linge entre les lépreux et les personnes saines; les visiteurs et, d'une façon générale, toutes les personnes qui viennent passer quelque temps dans la léproserie, devraient revêtir une blouse qui serait stérilisée après leur départ.

La mesure la plus importante de toutes serait peut-être la désinfection de la demeure de l'individu reconnu lépreux, qui se trouve dirigé sur une léproserie. Enfin, les mariages entre lépreux et personnes saines devraient être rigoureusement proscrits.

***

Une dernière question : la lèpre est-elle curable? M. Montoya y Florez passe en revue les résultats obtenus par les nombreux remèdes qui ont été utilisés dans le traitement de la lèpre. La plupart n'ont eu que des effets décevants. Il en est quelques-uns, mais bien peu, qui semblent devoir être conservés par la thérapeutique.

Si l'on passe à la sérothérapie, l'auteur n'a pas obtenu de résultats satisfaisants par l'emploi de la nastine à Agua de Dios. Par contre, le sérum de M. Juan de Carrasquilla (de Bogota) semble avoir procuré des guérisons et des améliorations décisives dont la proportion peut être évaluée à 7 ou 10 pour 100 des cas traités.

Mais une affirmation fort intéressante clôt la monographie de M. Montoya y Florez : la lèpre, dit cet auteur, est spontanément curable et ces cures spontanées sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne l'admet généralement. Des infections intercurrentes, comme l'érysipèle ou la variole, sont aptes à stériliser le bacille de Hansen. En outre, il n'est pas douteux que les formes atténuées de la lèpre tendent naturellement vers la guérison lorsque l'infecté est un homme vigoureux et que sa résistance est sagement renforcée par une alimentation suffisamment riche, par les soins du corps, par une bonne hygiène du vêtement et de l'habitation. Le traitement médical interviendra, s'il est utile, dans le but bien déterminé d'aider l'organisme à vaincre une infection évoluant de soi-même vers la guérison.

E. Feindel.

CORRESPONDANCE

A propos de l'article paru dans le numéro 10 de *La Presse Médicale*, 4 Février 1911, et intitulé : « Miss Florence Nightingale et Henry Dunant », le secrétaire général de l'*Association des Dames Françaises* nous envoie la petite note suivante :

« L'Association des Dames Françaises (une des trois branches de la Croix-Rouge Française) a été fondée, non pas en 1883, comme il est indiqué au numéro 10 de *La Presse Médicale*, du 4 Février 1911, p. 98, 3e colonne, mais en Mai 1879, par le docteur Duchaussoy. La date de 1883 est celle du décret déclarant cette œuvre d'utilité publique. »

URASEPTINE { UROTROPINE, HELMITOL, PIPÉRAZINE, BENZOATES, ETC., ETC.

L'Association de ces principes agit d'une façon beaucoup plus active que chacun des composants pris séparément.

Dr G. PETIT
(Extr. du *Courrier Médical.*)

. . . .

Voilà donc les composants intéressants de l'URASEPTINE, dont les propriétés ne s'additionnent pas seulement, mais se complètent et se multiplient.

Esculape, Janvier 1911.
(Étude sur les grandes Spécialités françaises.)

. . . .

En résumé, grâce à sa composition, l'URASEPTINE se trouve être à la fois, en même temps qu'un stimulant **de l'activité hépatique et de l'activité rénale**, un des dissolvants les plus efficaces de l'acide urique, et sans contestation possible, **le plus énergique et le plus sûr des antiseptiques urinaires** ; son innocuité certaine et longuement éprouvée en fait un médicament de tout premier ordre, sur lequel le médecin peut compter toutes les fois qu'il s'agit d'assurer l'asepsie de l'urine.

(Extr. du *Journal des Praticiens.*)

ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX



INDICATIONS :

ANTISEPSIE URINAIRE

Pyélites
Pyélo-néphrites
Bactériuries
Cystites
Prostatites
Urétrites
Pyuries
Blennorragies
Abcès urineux
Phosphaturie
Catarrhes de la Vessie.

ARTHRITISME

Goutte
Gravelle
Coliques hépatiques
et
néphrétiques
Rhumatismes
Calculs
Sable
etc.,
etc.

FACULTÉ DE PARIS

Diphtérie. — M. E.-C. Avíragnet, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le jeudi 23 Février 1911, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite; examen des malades. Avant et après la visite : Leçon théorique et travaux pratiques.

Programme des leçons : 1re Leçon. Tubage. — 2e Leçon. Trachéotomie. — 3e Leçon. Diagnostic bactériologique — 4e et 5e Leçons. Etude clinique de l'angine diphtérique. — 6e Leçon. Etude clinique du croup. — 7e Leçon. Sérothérapie. — 8e Leçon. Accidents de la sérothérapie. Anaphylaxie. — 9e Leçon. Traitements adjuvants. Prophylaxie de la diphtérie.

M. Bloch-Michel, chef du laboratoire, et M. Blechmann, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 : M. Roussin (Emmanuel) : Etude de la gastrite septique d'origine bucco-dentaire. Forme gastrique de la septicémie buccale. — M. Penel (Claudius) : Valeur thérapeutique du cathétérisme urétéral dans les pyélites suppurées. — M. Guiber (Louis) : De la valeur sociale de l'enfant né par l'accouchement prématuré provoqué dans les cas de bassins rétrécis. — M. Curtil (A.) : Le pseudo-gliome de la rétine. — M. Magnien (Jean) : Des résultats de la saphénectomie totale dans le traitement des varices superficielles (membres inférieurs) et de leurs complications. — M. Rendu (André) : Etude de l'oblitération des cavités osseuses et articulaires tuberculeuses par le mélange de von Mosetig-Moorhof. — M. Tronyo (Jean) : Complications oculaires des oreillons. — M. Longuet (Henri) : Contribution à l'étude du kératoglobe. — M. Razon (Jean) : De la myase intestinale. — M. Collilieux (Alexandre) : De l'électrocardiographie. — M. Guilmain (Léon) : Valeur clinique comparée des réactions de Porges et de Wassermann dans le diagnostic de la syphilis. — M. Rhoshem (Julien) : La phtisiothérapie au xixe siècle : de la saignée aux sanatoriums. — M. Philippe (Paul) : De quelques altérations du foie chez les tuberculeux et de l'influence de ces lésions sur l'évolution et le pronostic de l'affection. — M. Badet (Alfred) : Des kératites parenchymateuses traumatiques unilatérales et bilatérales. — M. Souty (Louis) : La médication opiacée rationnelle. — M. Bonhomme (George) : Traitement des ascites cirrhotiques d'origine alcoolique par la dérivation intestinale. Méthode Chauffard. — M. Brusset (Léonce) : Les pyométries dans le cancer du col de l'utérus. — M. Bernard (Paul) : La sérothérapie antityphique. — M. Georges (François) : Les mutilations volontaires dans l'armée française. — M. Maix (Paul) : Taille, grande envergure, buste et indice céphalique chez les détenus. Rapports entre ces différentes données anthropométriques. — M. Branche (Emmanuel) : Du drainage du canal de Wirsung au cours des pancréatites aiguës. — M. Delachanal (J.) : Des tumeurs malignes du tissu cellulo-adipeux; lipomes malins. — M. Desmaroux (G.) : Les difficultés de l'abaissement du pied antérieur dans la présentation du siège décompleté (mode des fesses). — M. Vuillermoz (Louis) : Des accidents hémorragiques au cours de l'introduction des bougies de Krause dans l'accouchement prématuré artificiel. — M. Lautard (M.) : Des cyanoses tardives avec splénomégalie et hyperglobulie. — M. Abécassis (Albert) : De l'origine syphilitique des dilatations bronchiques. Leur coexistence avec lésions viscérales d'origine syphilitique. — M. Maux (A.) : De la rhinotomie sous-labiale dans les déviations graves de la cloison nasale. — M. Russo (P.) : Etudes sur la constitution ultramicroscopique des cellules animales. Ses modifications expérimentales et pathologiques, en particulier, sous l'influence de l'hyperchloruration. — M. Jourdan (Ch.) : Du chlorure de calcium, son action diurétique et déchlorurante. — M. Bonjean (Maurice) : Valeur clinique de la réaction de Barierstern. Etude comparative avec la réaction de Wassermann. — M. Galey (Henri) : Intervention ou non intervention immédiate dans l'hémothorax consécutif aux plaies pénétrantes de poitrine. — M. Barjhoux (Michel) : Des interventions sur le grand sympathique cervical pour goitre exophtalmique. — M. Rottier (Maurice) : De l'examen des selles des nourrissons par la réaction du sublimé acétique (méthode Schmidt-Triboulet). — M. Saulnier (Gabriel) : Etude de l'anesthésie rectale. — M. Rémy (André) : La phtisiothérapie dans l'antiquité : Orientaux, Grecs, Arabes. — M. Le Landais (Gustave) : Les abcès de la fosse iliaque gauche d'origine sigmoïdienne (sigmo-périsigmoïdites suppurées). — M. Landret (Louis) : Essai de classification clinique des tuberculoses rénales au point de vue des indications et des contre-indications de la néphrectomie. — M. Chénelot (Emile) : Sur les gommes syphilitiques simulant des sarcomes. — Séry (Edmond) : Les porteurs sains de streptocoques; contribution à la prophylaxie de la fièvre puerpérale. — M. Talpain (Louis) : Des paralysies faciales d'origine nucléaire. — M. Risser (Léon) : La césarienne vaginale. — M. Ballet (Bernard) : Du cancer primitif du poumon. — M. Ollé (Paul) : La vaccination antityphique. — M. Birat (André) : Des phlegmons de la région pubienne au cours de la puerpéralité. — M. Drouet (Jean) : Etude sur les œufs hydramniotiques avec fœtus volumineux (gros œufs). — M. Sarrazin (Léon) : La phtisiothérapie en Occident pendant le moyen âge et les temps modernes. — M. Vermelin (Emile) : Des abcès froids thoraciques d'origine articulaire. — M. Camo (Henri) : Etude des chondromes de la cage thoracique. — M. Maire (Gorges) : Des rétrécissements larges de la région pylorique. — M. Mathiot (Gaston) : Résultats éloignés des traitements de la tuberculose osseuse et ostéo-articulaire chez l'adolescent et l'adulte par la méthode de von Mosetig-Moorof. — M. Marc (Louis) : La tuberculose rénale fermée d'emblée. — M. Frillet (Eugène) : De la coexistence de la cholécystite et de l'appendicite (cholécysto-appendicite). — M. Lacaze (Henri) : De la criminalité féminine en France. — M. Gosswiller (René) : De la laparotomie immédiate ou retardée dans le traitement des hémorragies de la grossesse tubaire. — M. Quantin (A.) : Sur un cas de péritonite intra-utérine. — M. Guillaume (Emile) : Le myome utérin à la ménopause. — M. Buisson (Paul) : De la mort de l'œuf dans la grossesse tubaire. — M. Accolas (Gaston) : L'anémie pernicieuse aplastique — M. Laurens de La Barre (René) : De la cystectomie totale chez la femme dans les cancers de la vessie. — M. Coïc (Auguste) : Le grand mononucléaire du sang. — M. Gabrielle (Henri) : Tuberculines et tuberculinothérapie dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. — M. Vignol (Ch.) : Les corps étrangers de la rétine. — Giraud (Antoine) : Névroses à décharges. — M. Chapuis (Maurice) : La réfection musculaire du plancher pelvien avec ablation du vagin et de l'utérus dans le traitement des grands prolapsus génitaux. — M. Blondel (Maurice) : Sur le traitement des pieds bots difficiles de la première enfance par la section des ligaments postérieur et interne de l'articulation tibio-tarsienne. — M. Augagneur (André) : Etude sur les réactions des syphilitiques à la tuberculine.

HOPITAUX ET HOSPICES

Institution nationale des sourds-muets (254, rue Saint-Jacques). — Le dimanche 26 Février, à 10 heures du matin aura lieu sous la présidence de M. Collignon, directeur, et de M. Ch. Leroux, médecin de l'institution, une *Conférence*, par MM. les professeurs, sur la Méthode

d'enseignement oral de la parole et de la lecture sur les lèvres, avec visite des classes et des ateliers d'enseignement professionnel.

Les médecins et étudiants seront admis sur présentation de leur carte.

Asiles de Bailleul et d'Armentières. — Sont nommés internes de ces asiles, MM. Desruelles, Rabel, Clercq, Connesson.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier*. MM. Guillet, Leroux, à Paris ; Durand, à Branoux (Gard); Guilloteau, à Alfort (Seine).

Chevalier. MM. Bassuet, David, Bosche, Cazaux, Guillon, Marque, Naegelin, Parmentier, Saint-Laurent, Vermesch, à Paris; Amouroux, à Rataymens et Saint-Martin-Laquépie (Tarn); Bianchi, Tanisset, à Lyon (Rhône); Bouvier, à Fontaines (Haut-Rhin); Cazes, à Toulouse; Cheval, à Cepoy (Loiret); Cornil, à Vichy (Allier); Couffon, à Saint-Quentin-en-Mauger (Maine-et-Loire); Dor, à Caluire (Rhône); Lemaire, à Cosne (Nièvre); Lemonnyer, à Crérences (Manche); Picaud, à Grenoble.

Physiothérapie (Cours de vacances). — La 6e Session du Cours de physiothérapie organisé par MM. ALBERT WEIL, DEGRAIS, DOMINICI, DUREY, CAUTRU, SANDOZ, LEROY, WETTERWALD, KOUINDJY, BARDET, MARTINET, aura lieu à l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, du 24 Avril au 16 Mai, de 5 à 7 heures.

Ce Cours, divisé en deux séries de 20 leçons :

Série A. Electro, radio, radium, photo et hydrothérapie.

Série B. Massage, gymnastique, rééducation, méthode de Bier.

Est essentiellement pratique et est complété par des démonstrations et des manipulations.

On peut s'inscrire pour une ou deux séries. Le droit d'inscription pour chaque série est de 50 francs.

On peut demander le programme détaillé ou s'inscrire dès à présent chez MM. VIGOT frères, libraires, 23, place de l'Ecole-de-Medecine, ou chez M. DUREY, 16, rue Logelbach.

Exemple à suivre. — La Royal Society of Medicine, qui comprend dix-sept sociétés médicales de Londres, a récemment pris une décision qui mérite d'être signalée et surtout d'être imitée.

Vu les grandes difficultés qu'éprouvent ceux de ses membres qui séjournent à l'étranger à se procurer les renseignements bibliographiques dont ils peuvent avoir besoin pour leurs études ou pour la rédaction de leurs travaux scientifiques, la Royal Society of Medicine s'est chargée de rechercher et de vérifier tous renvois à la littérature médicale, et même de fournir de brèves analyses des articles parus ou des livres publiés sur un sujet quelconque du domaine des sciences médicales, le tout *gratuitement*.

La Royal Society of Medicine, dont le secrétariat est confié à l'infatigable M J. Y. W. Macalister, a affecté à ce service tout son personnel de bibliothécaires qui, en se répartissant la besogne, peuvent consacrer aux recherches bibliographiques un temps beaucoup plus long que ne pourrait le faire l'auteur le plus actif et le plus habitué à ce genre de travaux.

Les produits pharmaceutiques au Japon. — Bien que le Japon fabrique et exporte même certains produits pharmaceutiques, il a grand besoin des articles étrangers et les importations sont assez importantes.

Les produits les plus nécessaires au Japon sont : la glycérine, le bismuth, l'antipyrine, l'antifébrine, la cocaïne, la quinine, la morphine et la santonine. Ils sont vendus surtout par l'Allemagne et aussi par l'Angleterre. Par contre, ce sont les Etats-Unis qui, en 1909, auraient envoyé sur ce marché le plus de préparations médicinales. Quant à la France, elle ne participe pour ainsi dire pas à ce commerce, et c'est à peine si elle fournit régulièrement une très petite quantité de préparations médicinales. Cependant, à en croire M. Fernand Pila, notre attaché commercial en Extrême-Orient, nos pharmaciens trouveraient au Japon un bon placement pour quantité de leurs produits, s'ils étaient organisés pour l'exportation dans ce pays.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Pactet, à Montbarrey (Jura).

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. Lermoyez, Sebileau, Lombard, Monod, Chaput, Darier, Launois.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Rappelons qu'un concours public pour la nomination d'un chirurgien suppleant de ses établissements, sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 13 Mars 1911.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES GRANDES LUTTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS AU XVIIe SIÈCLE, ET SON DOYEN[1]

Guy Patin.

Quand, après avoir fêté avec des collègues choisis sa nomination de doyen, M. Guy Patin se retrouva seul en son logis, les chandelles éteintes, il ne laissa point que d'être saisi d'un petit frisson d'angoisse. Le Destin s'était enfin décidé à lui sourire, et, bien qu'il s'en fût défendu, sa joie était grande de s'être haussé au premier rang. Mais quelle figure allait-il y montrer? Comment tiendrait-il sa place? Tandis que Mademoiselle de Jeansson, sa digne épouse, morigénait, suivant sa coutume, les servantes qui besoignaient par la salle du festin, il se laissa tomber dans une profonde rêverie.

Tout d'abord il se revoyait enfant, à Houdencq-en-Bray, bourg picard tout proche de Beauvais. Son père, après avoir tenté la fortune à Paris, s'était laissé nommer administrateur des biens du Seigneur de Houdencq. Scrupuleux et honnête homme, il n'avait point fait fortune à ce métier; aussi, en mourant, laissa-t-il ses enfants plus riches d'honneur que d'argent. Pour rendre hommage à sa mémoire, la noblesse du pays offrit à sa veuve de faire élever le jeune Guy Patin, en vue de la prêtrise. D'enthousiasme elle avait accepté. Diriger une cure à bons bénéfices, guider les âmes dans la voie du bien, marcher de pair avec les plus grands de la province, enfin, par surcroît, gagner le Ciel, est-il sort plus enviable aux yeux d'une mère?

Le jeune Patin en jugea autrement. Peut-être avait il gardé en mémoire les plaintes de son père contre l'ingratitude des grands; peut-être aussi avait-il souffert lui-même des dévots. Toujours est-il qu'il déclara que pour rien au monde il n'entrerait dans les Ordres. La bonne Dame s'était fâchée, elle avait parlé de couper les vivres, tout était demeuré inutile, et brusquement Patin était parti pour Paris.

A cette heure, où ses collègues venaient de le proclamer le premier d'entre eux, il évoquait

1. La signature reproduite ici, est celle même de Guy Patin. Je la dois, ainsi que les portraits qui ornent cette étude, à M. Steinheil, l'obligeant éditeur, qui a bien voulu mettre à ma disposition les principaux clichés parus dans le *Guy Patin* de son ami Pierre Pic, et tirés de sa propre collection.
Lire sur Guy Patin l'article du 11 Février 1911, nº 12.

avec attendrissement ses débuts comme correcteur d'imprimerie [1]. Ces heures de lutte étaient peut-être ce qu'il avait eu de mieux. Maître ès arts à vingt ans, — après quel travail! — puis admis philiâtre, il avait, quatre années durant, peiné pour obtenir le grade de bachelier en médecine. Rien que pour ses thèses, les deux quodlibétaires et la Cardinale, il lui avait fallu deux ans! La première : *La femme ne peut-elle se transformer en homme?* lui valut moins de succès que la seconde : *Faut-il faire avorter une femme enceinte dont la vie est en danger?* Mais le gros triomphe avait été pour sa Cardinale, dont le sujet, fourni par M. Denis Guérin, roulait sur une question d'obstétrique toujours pendante : *Datur ne certum gravitatis judicium ex urina?* Moins heureux dans ses examens de licence, où il arriva bon dernier, il avait été reçu docteur en 1627, et il appartenait à la Faculté depuis vingt-trois ans [2]; à partir de ce moment, affection, ardeur, éloquence, le meilleur de lui-même enfin, il le garda pour sa chère Compagnie.

Evidemment, sa femme avait des « qualités

1. Bayle, dans son Dictionnaire, a affirmé, que Guy Patin, pour subvenir à ses frais d'études, avait été employé dans une imprimerie; ses ennemis ont fait allusion à ces débuts, mais lui-même n'en a rien dit. Il semble bien toutefois qu'il ait connu le métier de correcteur, aussi honorable jadis qu'il l'est aujourd'hui. Fait piquant et qui montre combien la nature aime à se répéter : Nous avons eu au XIXe siècle un médecin qui avait passé, lui aussi, par l'Imprimerie pour arriver au Professorat. Pétillant d'esprit, ennemi des nouveautés, ce maître tint longtemps la campagne contre les Pastoriens, et l'on ne peut fréquenter Guy Patin sans penser à lui, de même qu'en relisant son œuvre on se rappelle tout naturellement le nom de Guy Patin.

2. Chez les modernes, on appartient à la Faculté durant la période scolaire seulement. Sous l'ancien régime, c'était le contraire. On faisait partie de l'école, quand on était Docteur et après avoir solennellement juré de défendre la Corporation. Maurice Raynaud eut bien raison de signaler cette différence de mœurs entre les anciens et nous : elle est d'importance.

fort bonnes, mais elle était quelquefois chagrine et cruelle aux valets et servantes ». De ses deux fils survivants, Robert et Charles Patin, l'aîné lui donnait force tablature : « Il est volage et aime à courir, *custode remoto gaudet equus.* » Charles seul, son bien-aimé Carolus, semblait devoir marcher sur ses traces. Mais, dans son cœur, rien n'égalait sa Faculté, *Facultas saluberrima parisiensis... Veteris disciplinæ retinentissima.*

Or, voici qu'il en était le Doyen, la tête, *caput Facultatis, Vindex disciplinae, custos legum*, — gardien des lois! charge terrible, tâche accablante, périls innombrables!

D'abord, il y avait les étudiants, philiâtres, bacheliers, licentiandes, à maintenir, petit peuple bruyant, querelleur, remuant, gabeur, voire même un peu fripon. Mais heureusement, si la tête était mauvaise, le cœur était bon. Avec un habit de rechange, un grain de joyeuse humeur, on arrivait à traverser sans trop de peine les pires tumultes. Même, il suffisait d'un sujet de thèse plaisant, — *An vino madidis decoctum cæparum?* La soupe à l'oignon convient-elle aux ivrognes [1] — pour que toute cette jeunesse d'esprit mobile, acclamât aujourd'hui celui qu'elle conspuait hier.

Tout autrement lourde était la tâche du doyen avec ses collègues, dont il était à peine le supérieur, *Primus inter pares.* Il y avait le parti des

1. Ce sujet fut, en effet, choisi par Guy Patin. Je renvoie une fois pour toutes comme sources aux travaux suivants. Et d'abord le *Guy Patin*, de M. Pierre Pic, déjà cité.

J'indiquerai ensuite les *Lettres de Gui Patin*, par Réveillé-Parise, et les *Lettres de Gui Patin*, t. Ier, édition de M. Paul Triaire. Puis viennent *Les médecins au temps de Molière*, par M. Maurice Raynaud; *Les étudiants en médecine sous le grand Roi*, par M. le Dr René Fauvelle; *Le monde médical parisien sous le grand Roi*, par M. Le Maguet; enfin *Le médecin charitable*, par Philibert Guybert, et *Les ptoses viscérales*, de M. le Dr Glénard, pour l'histoire des théories de Galien.

médecins de Cour qui, à la faveur du pouvoir, comptaient faire entrer à l'Ecole toutes leurs créatures. Ensuite, venaient les médecins à l'antimoine, « *Qui quærunt lucrum per fraudem et imposturas, et per vias obliquas gradiuntur*, tels sont Guénaut, des Fougerais, Bodineau et les deux Gazettiers *et aliae pestes artis nostrae.* » Mais que dire des barbiers, des apothicaires et de toute cette meute acharnée contre l'Ecole? Celle-ci n'avait pour elle que l'union de ses membres et son esprit traditionnaliste. C'était son orgueil et sa force, mais cela suffirait-il dans la bataille engagée entre l'esprit nouveau et les idées anciennes? En bon Picard, entêté et froidement résolu qu'il était, Guy Patin prit vite son parti de la situation et le soir même il écrivait à M. Spon :

« J'ai été élu doyen de notre Faculté pour deux ans et pour être successeur à M. Piètre, qui s'est fort bien acquitté de cette charge, *per integrum biennium.* Je voudrais bien être assuré de faire à peu près comme lui; *ex illo decanatu, sentio humeris meis impositum grave onus, et durissimam sarcinam.* Je ferai néanmoins tout ce que je pourrai pour m'en acquitter, et ne lairai point, s'il vous plaît, de m'entretenir quelquefois avec vous, *per litteras animi interpretes.* »

Examinons maintenant si les craintes de Patin étaient justifiées; voyons comment la très salutaire Faculté de médecine de Paris réussit, grâce à l'union étroite de ses principaux membres sous l'autorité des doyens, à vaincre les ennemis qu'elle s'était attirés soit par sa routine, soit par ses privilèges, par sa superbe ou par l'envie.

II

Dans son admirable thèse de doctorat ès lettres sur *Les médecins au temps de Molière*, Maurice Raynaud, fréquemment, recommande à ceux

qui étudieront le milieu médical du XVIIe siècle, de bien se reporter à la mentalité du temps. Notre grand comique ayant fort maltraité nos vieux confrères, nous aurions tous plutôt tendance à les tenir pour ineptes et ridicules. Or, il n'en est absolument rien. Molière s'en est gaussé, soit; grâce à sa puissance formidable, le rire qu'il provoqua il y a trois siècles jaillit encore, aussi joyeux que jadis, parfait.

Mais je me suis souvent demandé s'il n'avait pas ridiculisé le médecin du corps pour faire compensation à ses critiques contre le mauvais médecin d'âme incarné dans *Tartufe*. Il ne faut pas oublier, en effet, que les praticiens d'alors étaient tous plus ou moins frondeurs et libertins. Le cas qu'ils faisaient de Patin le montre assez. Mais il y a plus. Lorsque le fils de l'ancien doyen, le pauvre Charles Patin, eut été condamné par contumace aux galères, pour avoir fait commerce de livres prohibés, il fallut une intervention spéciale du Lieutenant de Police La Reynie pour faire supprimer sur le registre de l'École le nom de l'exilé, à qui, malgré tout, ses collègues continuaient à assurer des appointements.

Donc, qui sait si Purgon n'avait pas été imaginé pour contrebalancer Tartufe ? Quoi qu'il en soit, les comédies de Molière n'avaient pas provoqué bien grand émoi dans notre petit monde. Patin, au cours de sa longue correspondance cite à peine Corneille et Racine; pour Molière, une petite allusion, et c'est tout : « On m'a dit que M. de Molière prétend faire une comédie ridicule sous le titre du *Médecin fouetté* et du *Barbier cocu.* » C'est près des anciens surtout que nos vieux confrères allaient chercher délassement et réconfort; en tout cas, jamais ils n'eussent osé se montrer au théâtre. En outre, si dans notre civilisation vieillie, on a laissé spectacles, acteurs, auteurs, tenir tant de place, s'hypertrophier au point de constituer une véri-



Figure 1.
Portrait de Charles Patin, fils de Guy Patin.

table *artistocratie*, chez nos pères, où chacun était à son rang, la comédie était plaisir réservé aux gens de Cour, aux mondains oisifs, et pas davantage. De ce côté, par conséquent, la Faculté et son doyen n'eurent jamais beaucoup d'inquiétudes.

J'en dirai autant des attaques suscitées par les chirurgiens et les barbiers. Les pauvres gens ne devaient pas peser lourd en face de MM. les Docteurs-régents, et l'on allait les voir bientôt implorer leur pardon. Mais aussi, qu'était cette poussière ? Comment ces humbles, faisant œuvre de leurs doigts, pratiquant un métier, avaient-ils pu — *ô tempora ! ô mores !* — se comparer, même de loin, à des personnes nobles, exerçant un art tout de pensée !

Maurice Raynaud et la plupart des auteurs se sont étonnés de voir la Faculté n'enseigner que la théorie, le beau langage et la dialectique. Où ils ont cru à un oubli, je constate, moi, une intention formelle, et qui était de rester dans le domaine de l'esprit. La pratique ? Mais ce n'était point son affaire. Lire Hippocrate, commenter Galien, pénétrer Aristote, voilà l'important; le reste s'apprenait par surcroît avec les vieux confrères qui emmenaient les jeunes par la Ville chez les malades. Rappelez-vous à ce propos la scène de Diafoirus et de son fils Thomas; typique et charmante, elle est certainement prise sur le vif.

***

Les vrais grands conflits, les seuls sérieux, où la Faculté eut à se débattre et qui mirent si souvent Patin en relief, sont d'abord les querelles des circulateurs et anti-circulateurs, la lutte contre l'antimoine et des médecins étrangers, et enfin le duel avec les apothicaires.

Les hommes de ma génération ont vu leur vie professionnelle coupée en deux tronçons par les

découvertes de Pasteur et des Pastoriens : Nous eûmes, nous, la médecine avant et après Pasteur. Si, à quelques exceptions près, personne ne souffrit, de cette révolution, c'est que nous ne possédions, pour ainsi dire, aucun *Credo* doctrinal. Antérieurement à la bactériologie, le praticien cherchait des diagnostics précis, instituait consciencieusement sa thérapeutique; quant aux causes, au pourquoi, au comment, on avait fini par ne plus trop s'y arrêter, tant on estimait de ce côté le terrain périlleux et l'effort stérile.

Tout autre était la situation au moment où, dans le ciel de Galien, la découverte de Harvey éclata comme un coup de tonnerre. Nos pères avaient hérité des Grecs un édifice merveilleux, et ils n'y avaient rien changé, assurés qu'on ne pouvait s'avancer plus loin dans la vérité qu'Aristote, Hippocrate et le médecin de Pergame. Leur système, utilisé durant près de deux millénaires, ne répondait-il pas à tout, avec ses quatre éléments : eau, terre, feu, air; leurs qualités : humide, sec, chaud, froid; ses humeurs : bile, sang, pituite et atrabile? Dans les sommets, au cerveau, siégeait l'âme; le foie était le grand atelier où se fabriquait le sang; quant aux vaisseaux, ils servaient de couloir aux esprits animaux, activés par la chaleur innée, tempérés par l'humide radical. Et voici qu'Harvey, dans un vrai style de médecin astrologue, prétendait d'un coup renverser tout l'ancien édifice !

« De même que les planètes circulent dans l'espace en décrivant toujours la même orbite, qui n'a ni commencement ni fin, que l'eau circule entre la terre et le ciel, quand après être tombée sous la forme de pluie ou de rosée pour humecter et féconder le sol, elle s'évapore sous l'influence des rayons du soleil, et va former des vapeurs destinées bientôt à se condenser et à descendre de nouveau; c'est aussi en parcourant un cercle analogue que le sang nourricier de l'organisme se répand du cœur dans toutes les parties du corps, pour y porter la chaleur et la vie. Puis, refroidi et vicié par son contact avec ces parties, il revient au cœur y reprendre ses qualités premières, et retourne ensuite encore une fois aux organes d'où il était venu... »



Figure 2.
Portrait de Jean Riolan.

Page magnifique, trop rarement citée! Nos pères la jugèrent insensée; ne leur en gardons pas trop rigueur. Dans une certaine mesure, il est bon que l'homme soit de glace aux vérités nouvelles, c'est même là une des conditions du progrès. Réfléchissez à la somme d'idées écloses dans les cervelles et chaque jour mises en circulation. Si nous ne bloquions pas tout d'abord nos freins, si notre premier mouvement n'était pas hostile, la science deviendrait un tel fatras que bientôt elle s'enliserait dans le plus affreux chaos. Et cela, Claude-Bernard l'avait bien senti! Entendez-vous le cri angoissé qui monte de son Laboratoire, temple auguste, et qu'il lance à ses élèves? « *Démolissez-moi!* Démolissez-moi! c'est-à-dire contrôlez mes recherches, signalez mes erreurs, mettez la vérité au-dessus du maître! Démolissez-moi! » Supplication admirable et d'un vrai amant de la Science, d'un Français chez qui raison et sentiment sont séparés par des cloisons rigoureusement étanches...

Pour revenir à nos pères, pas un instant ils ne doutèrent de Galien. Ce n'est pas le scepticisme qui est un mol oreiller, c'est la Foi. Harvey avait fait des expériences? Et puis, après? Ne sait-on pas qu'elles irritent la Nature et que, troublée, elle répond à tort et à travers? Le sang coulait à la section des vaisseaux? Qu'est-ce que cela prouvait, sinon que ledit sang était chassé par les esprits animaux. Riolan, l'anatomiste qui professait au Collège de France, semble s'être fait le champion des idées anciennes. En tout cas, il fut l'unique adversaire que le médecin anglais jugeât digne d'attention, car il lui répondit, à lui seul et de bonne encre. Avec son esprit si vif qu'il ne pouvait le tenir, comme on a dit de Montesquieu, Patin s'en tira par une plaisanterie de boulevardier : *Circulator* signifiant charlatan, il traita de *circulateurs* les partisans de Harvey.

Le mot fit fortune, aussi crut-il la circulation à bas. Intellectuellement « phagocyté », par Riolan, il n'était en médecine que le reflet de ce dernier. Du moment qu'après Hippocrate, Galien et tant d'autres, le maître anatomiste ne croyait pas aux fables de l'étranger, lui, Patin, ne devait pas y croire davantage, ni se soucier de toutes ces sottes nouveautés.

***

Cependant les découvertes se succédaient comme des catastrophes, et bientôt il fallut s'alarmer. En 1622, Aselli avait décrit les vaisseaux chylifères ; Bartholin, le grand Bartholin, qui faisait tant de cas de notre doyen, attira l'attention sur le canal thoracique; puis, en 1649, Pecquet, cet affreux ivrogne venu de Montpellier, signalait, entre deux hoquets d'eau-de-vie, le réservoir qui porte encore son nom.

Cette fois, le désastre était irrémédiable, et tout l'édifice de l'ancienne médecine allait crouler. « D'une part, l'origine des veines n'était plus au foie, puisque la circulation était un cercle complet où il n'y avait ni commencement, ni fin. D'autre part, le chyle n'allait plus au foie comme par le passé. On avait changé tout cela. » Que parlait-on de cet organe en tant que sanguificateur ? Il n'était pour rien dans l'hématopoïèse puisque, au contraire, il était hors des voies nourricières. C'était sa fin : Le foie était mort. Sacrifiant au goût du temps, Bartholin eut raison de composer son épitaphe, car la glande hépatique ne devait être rendue à son rôle que deux cent cinquante ans après, grâce aux travaux des modernes, qui du même coup vengèrent Galien, — et comment !

Malheureusement, le foie supprimé, rien, je l'ai dit, ne restait, ou presque, de l'ancienne pathologie, *Sanguificatio vitiatur hepate vitiato*, disait le médecin de Pergame. Avec lui, au moins, la médecine était simple : Quand le foie fabrique trop de sang, il y a *pléthore*, on saigne et tout



THOMAS BARTHOLINUS, CASP. FIL. D. MED. ET ANATOM. IN ACADEM. HAFNIENSI PROFESS. REGIUS. *Ætatis 35. A°. 1651.*

Carl van Mander pinxit. *Ionas Suiderhoef sculpsit.*

Figure 3.
Portrait de Bartholin.

rentre dans l'ordre. Quand les humeurs sont fabriquées en mauvaise qualité, c'est la *cacochymie*, alors on purge. Pléthore et Cacochymie, saignée et purgation, voilà des bases sûres, voilà un bon oreiller pour les têtes de modèle courant.

Le galénisme avait servi durant des siècles on n'allait pas tout de même le laisser étrangler sans se plaindre, sans le défendre. On raconte qu'un jour Pecquet, ayant montré devant les professeurs de Montpellier l'origine des chylifères et le trajet du sang à travers les vaisseaux, un vieux maître, accablé par l'évidence, leva les bras au ciel en criant : « *Heu ! Quidde nostra fiet medicina ?* Hélas ! que va devenir notre médecine ? » Plainte douloureuse et qui retentit à chaque découverte. N'est-il pas triste aussi d'être obligé de réimpressionner de vérités nouvelles ses plaques cérébrales, au soir de la vie, alors qu'on avait eu déjà tant de mal à le faire dans la jeunesse ?

De nouveau, le savant et bon Riolan fut appelé à la rescousse, de nouveau le pauvre maître tonna « contre la licence des opinions modernes ». — Ne se doit-on pas avant tout à sa Compagnie ? Mais, hélas ! la mauvaise semence, jetée en pleine terre, allait lever quand même. Rien désormais ne pouvait enrayer la marche des circulateurs : En 1673, un an presque jour pour jour après la mort de Patin, S. M. Louis XIV consacrait leur victoire en instituant au Jardin des Plantes — la maison d'en face — une chaire spéciale d'anatomie « pour la propagation des découvertes nouvelles ». Elle fut donnée à Dionis, un des plus ardents dans les luttes d'hier.

La Faculté, bien et dûment battue sur le terrain de la circulation, fut du moins plus heureuse dans la querelle de l'antimoine et sa lutte contre les apothicaires.

C'est là, si vous le voulez, que nous retrouverons Guy Patin, aux prises avec les Guénaut, les Renaudot et toute la peste de Montpellier.

Mais, surtout, ne croyez pas qu'à invoquer ces fumées de batailles il y ait seulement plaisir de dilettante. Non. Les individualistes que nous

sommes y trouveront plus d'un enseignement : Notez que, d'un côté, luttent des hommes de lettres en renom, des médecins de Cour influents, de puissants Ministres, un Monarque absolu ; dans l'autre camp, les docteurs-régents combattent seuls, orgueilleux, hardis, entêtés, unis et sûrs de leur droit qui n'est pas toujours le bon droit. Les chances ne semblent pas en faveur des nôtres, et cependant ils l'emportent parce que rien ne peut contre leur esprit de corps et leur union. Ah! pourquoi le Présent s'inspire-t-il si peu du Passé?...

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Le libre choix du médecin existe-t-il pour les membres des sociétés de secours mutuels comme il existe pour les accidentés du travail, et au cas où les statuts d'une société de secours mutuels obligeraient les membres de ladite société à être soignés par les médecins agréés par la société, ne serait-ce pas une clause illégale qui, en cas de procès contre la société, ne pourrait pas être invoquée pour refuser le paiement, par la société, des honoraires du médecin, au tarif de la société, bien entendu ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La solution de cette question n'a pas, à ma connaissance tout au moins, été donnée par la jurisprudence.

Aux termes de l'article 5 de la loi du 1er avril 1890, les statuts des sociétés de secours mutuels déterminent notamment les obligations et les avantages des membres participants ainsi que le montant et l'emploi des cotisations. Cette disposition permet aux sociétés de désigner ou de donner à leur bureau le droit de désigner les médecins qui pourront être appelés à donner leurs soins aux membres de la société. En fait, la plupart des sociétés indiquent limitativement les médecins, et rien à mon avis ne permet de considérer cette désignation comme illégale.

Dans ces conditions, et si l'on ne veut pas considérer cette désignation légale comme dépourvue de tout effet, la solution qui me paraît s'imposer est la suivante : le membre de la société de secours mutuels qui s'adresse à un médecin autre que celui ou ceux agréés par la société est personnellement tenu du paiement des honoraires de ce médecin, que la société ne saurait être contrainte de supporter.

Cette solution est conforme à l'équité. Les médecins désignés par une société de secours mutuels acceptent de soigner les membres de cette société pour un tarif réduit. Cette diminution de leurs honoraires a pour contre-partie un monopole : ils ne consentent à accepter un tarif réduit que parce que seuls ils pourront donner leurs soins aux membres de la société. Si les sociétaires avaient la faculté de s'adresser à des médecins non désignés et de se faire soigner par eux aux frais de la société, les médecins agréés seraient frustrés : les conditions du contrat intervenu entre la société et eux seraient violées à leur détriment.

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

Paul de Champtassin, lauréat de l'Académie de médecine. — *La gymnastique scientifique. Ses bases physiologiques au point de vue éducatif et militaire. L'erreur de la méthode suédoise.* Avec préface de M. E. Rochard, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, secrétaire général de la Société de chirurgie. 1 vol. in-18 jésus, cartonné toile, de 200 pages, avec 30 figures dans le texte. Prix : 3 fr. 50. (O. Doin et fils, éditeurs.)

La gymnastique, dont la nécessité est reconnue par tous, à titre éducatif, social et militaire, n'a pas encore trouvé sa formule définitive, réellement basée sur les lois de la physiologie et de la mécanique rationnelle. Cependant, parmi les nombreux systèmes, seule la méthode suédoise a su s'imposer.

L'empirisme des méthodes athlétiques ne fut certainement pas étranger à cet enthousiasme pour la méthode suédoise, car celle-ci se présentait avec toute l'allure d'un « système » scientifique, fondé sur des lois mécaniques et physiologiques, et on voulut la considérer, avec un enthousiasme un peu hâtif, quoique sincère, comme la première et l'unique manifestation du mouvement scientifiquement réglé.

Cependant, depuis un certain temps, quelques adversaires de la méthode suédoise ont apparu ; une opposition, d'abord mue par le sentiment, puis appuyée sur une doctrine de plus en plus précise, se forme contre l'exclusivité de la méthode étrangère.

Spécialisé dans les travaux de physiologie et de mécanique musculaire, notre confrère de Champtassin étudie la gymnastique à la lumière de la Science moderne ; il montre qu'une grande partie de la physiologie suédoise repose sur la conception des actions trophiques et circulatoires ; il leur oppose la théorie osmotique de la contraction et du développement musculaires, et expose la méthode des « Résistances progressives », méthode que M. de Champtassin a décrite à plusieurs reprises dans *La Presse Médicale*.

L'auteur expose ensuite les principes physiologiques et mécaniques sur lesquels doit être basée une gymnastique réellement scientifique, principes qui ont été, pour la plupart, établis par les grands physiologistes français, Chauveau, Marey, Laulanié, etc.

Passant rapidement au domaine de l'application, l'auteur expose et critique les règlements de 1902 et 1910 sur « l'Instruction de la gymnastique dans l'armée » qui représentent en France l'adaptation la plus complète de la méthode suédoise. Il montre qu'en outre de l'erreur de la doctrine, ces règlements ne

correspondent nullement aux nécessités physiques du soldat, et au but que doit atteindre la gymnastique des applications ou d'utilisation dans l'armée.

P. D.

E. Pozzi-Escot. — *La vaccinothérapie.* 1 volume in-16 de 106 pages. Prix : 1 fr. 50. (Jules Rousset, éditeur.)

Dans ce nouveau petit volume de la collection des actualités chimiques et biologiques, l'auteur expose les données fondamentales et élémentaires de la vaccinothérapie. Après une introduction où il définit la vaccinothérapie, il étudie successivement la vaccination antivariolique, la vaccination du charbon, la rage, la vaccination antipesteuse, antityphique, anticholérique, enfin la vaccination antituberculeuse. Ce petit livre donne d'assez bonnes notions élémentaires sur les questions qu'il traite, mais manque de critique suffisante, notamment pour le dernier chapitre, celui de la vaccination antituberculeuse, insuffisant même pour un livre élémentaire.

De Jong.

Theodor Brugsch. — *Diätetik innerer Erkrankungen.* Un volume in-16 de 245 pages broché, 4 m. 80; relié, 5 m. 60. (Verlag von Julius Springer, éditeur, Berlin.)

En Allemagne comme en France, la diététique est à l'ordre du jour. Il n'est pas de semaine qui ne voie éclore un nouvel ouvrage consacré à cette partie si importante de la thérapeutique. Le présent volume est bien présenté.

La première partie est consacrée à l'exposé des fondements physiologiques de la diététique rationnelle.

La deuxième partie, à l'application clinique des dits principes aux maladies les plus courantes.

La troisième partie, à un résumé fort pratique de la cuisine diététique.

Alfred Martinet.

P. Mulzer. — *Therapie der Syphilis. Ihre Entwicklung und ihr gegenwärtiger Stand,* avec une préface du prof. Uhlenhuth, un volume de 100 pages. Prix : broché, 2 m. 80, relié, 3 m. 60. (Julius Springer, éditeur, Berlin.)

Pour ce petit livre, Mulzer condense nos connaissances actuelles sur le traitement arsenical de la syphilis. Il passe rapidement en revue les traitements par l'atoxyl, l'arsacétine, l'atoxylate de mercure, l'hectine, la soamine et la phénylglycine. Il insiste surtout sur la thérapeutique par l'arséno-benzol d'Ehrlich en étudiant successivement le mode d'injections, les résultats obtenus, les indications et les contre-indications.

R. B.

J.-L. Breton et Jacques Vaillant. — *Électricité médicale.* 1 vol. in-8° de 156 pages et 128 figures. Prix : 2 fr. 50. (L. Geissler, éditeur.)

Cet ouvrage représente un nouveau fascicule de l'encyclopédie électrotechnique publiée par L. Geissler. Aussi traite-t-il surtout de la technique de l'électricité médicale : le côté clinique, actuellement très développé, ne pouvait entrer dans le cadre de ce livre. Malgré cette restriction, l'ouvrage peut rendre quelque service à ceux qui désirent se rendre compte de la technique qui doit être maintenant familière au médecin électricien, car ils y trouveront la description des appareils utilisés en électrothérapie et un aperçu pratique sur les diverses applications de l'électricité à la thérapeutique.

F. Jaugeas.

Félix Pinkus. — *Haut-und Geschlechtskrankheiten* (Maladies de la peau et maladies sexuelles). 1 vol. in-8°, de xii-272 pages, avec 68 figures. Prix : broché, 7 marks ; relié, 8 marks. (Werner Klinkhardt, éditeur, à Leipzig.)

Ce petit manuel des maladies de la peau fait partie des *Leitfäden der praktischen Medizin*, publiés sous la direction du professeur Bockenheimer, de Berlin. L'auteur décrit clairement en quelques lignes les différentes affections cutanées et insiste particulièrement sur leur traitement. Des coupes microscopiques et de bonnes photographies illustrent ce manuel, qui rendra des services aux étudiants et aux praticiens désireux d'approfondir leurs connaissances dermatologiques.

R. B.

Léopold Lévi et Henri de Rothschild. — *Endocrinologie. Nouvelles études sur la physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines* (*Deuxième série*). Un volume in-8°, de lxiv-558 pages, avec 26 figures et 18 planches. Prix : 12 francs. (O. Doin et fils, éditeurs).

Elargissant leurs études antérieures, les auteurs envisagent dans ce nouveau volume ce qu'ils appellent l'*endocrinologie*, c'est-à-dire la science des glandes à sécrétion interne. On y trouvera donc une série de notes particulières, des chapitres esquissés ou définitifs, des monographies plus ou moins complètes d'endocrinologie et surtout de thyroïdologie.

L'examen longtemps poursuivi des perturbations thyroïdiennes permet aux auteurs de donner une formule nouvelle du neuro-arthritisme qu'ils considèrent comme une instabilité thyroïdienne à paroxysmes d'hyperthyroïdie réactionnelle. Comme les moindres variations dans le fonctionnement thyroïdien se traduisent par des signes très souvent extérieurs et faciles à constater, il est peu de sujets chez qui on ne puisse relever des signes d'instabilité thyroïdienne.

L'étude des dysendocrisies complexes met en lumière l'enchaînement des glandes endocrines dans l'équilibre endocritique.

C'est ce qui ressort particulièrement des chapitres sur les rapports du système pileux, des dents, des ongles, de l'asthme, de la sénilité et de l'obésité avec les troubles des glandes endocrines.

Les auteurs insistent enfin sur la thérapeutique, le traitement thyroïdien comme pierre de touche d'états mal classés et l'importance des petites doses en thérapeutique thyroïdienne.

On saisit facilement l'intérêt documentaire et doctrinal de cette publication très riche de faits et très vivante d'idées. On pourrait lui reprocher de n'être pas un livre, mais une réunion d'articles. En effet, manque la belle, simple et claire ordonnance qui plaît à l'esprit latin. Mais ces études, disent les auteurs, sont en continuation. C'est là leur excuse et aussi une valable originalité. Car, au point de vue philosophique, il est intéressant de saisir la pensée coulante dans ses incertitudes, ses méandres, ses déviations même, avant sa cristallisation en formules plus définitives.

Laignel-Lavastine.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Pierre Janet. — *L'état mental des Hystériques.* 1 vol. in-8° de 708 pages avec gravures dans le texte. Prix : 18 francs (Félix Alcan).

Dans ce volume, M. Janet a réuni ses deux anciens ouvrages *l'état mental des hystériques*, et *les accidents mentaux des hystériques*, ainsi que son chapitre sur *le traitement psychologique de l'hystérie* du Traité de Thérapeutique de Robin et que divers articles sur le même sujet.

Malgré l'évolution subie par la névrose hystérique, l'auteur n'a rien cru devoir changer à son texte de jadis. Et il a eu raison. Ses premières études sur l'hystérie marquent une date dans l'histoire de cette affection. Il fallait leur conserver toutes leurs qualités originales.

J'ajouterai que, quoique vieilles de 17 ans, ces pages gardent leur actualité et que les observations cliniques qu'elles contiennent demeurent des documents de haute valeur. C'est que la vérité objective qu'elles expriment ne change pas : seules nos interprétations se transforment. Et rien n'est édifiant comme de relire ces chapitres, inspirés pourtant d'une doctrine bien combattue, et de constater combien au fond leurs conclusions sont voisines des opinions les plus récentes. Il y a maintes propositions que signeraient les plus ardents adversaires de l'hystérie traditionnelle.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

2318. — **R. Kraus** et **C. Levaditi.** — Handbüch der Technik und Methodik der Immunitaetsforschüng *Erster Ergänzungsband.* 1 vol. gr. in-8° de 664 pages, avec 14 planches, 8 tracés et 17 figures. Prix : 24 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

2319. — **P. Ehrlich** et **S. Hata.** — La chimiothérapie expérimentale des spirilloses. Edition française par *E. Emery.* 1 vol. in-8°, de x-172 pages, avec 5 planches hors texte. (*A. Maloine*, éditeur.)

2320. — **H. Gillet.** — Formulaire des médications nouvelles pour 1911. 1 vol. in-18 de 284 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

A. Siredey et H. Lemaire. — Les métrorragies virginales (avec 4 figures).

E. Papin et Christian. — Kystes des reins et reins kystiques. Notes sur les kystes rénaux et péri-rénaux (avec 18 figures).

Sixième Congrès national de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie (Bordeaux, 1910).

Analyses :

Livres nouveaux.

Index bibliographique.

***

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 1 (Janvier-Février).

Travaux originaux :

Roger Dupouy. — L'opiumisme d'Edgard Poë.

Rémond (de Metz) **et P. Voivenel.** — Essai sur la valeur de la conception kraepelinienne de la manie et de la mélancolie. Enquête et critique (*suite et fin*).

Cullerre. — Documents d'outre-mer. L'hôpital d'épileptiques d'Ohio.

Revue critique :

Adam. — Les maladies mentales dans l'armée (*suite et fin*).

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Rocaz. — Eczéma des nourrissons.

Péhu et Ch. Porcher. — De l'emploi habituel du lactose dans l'alimentation du nourrisson.

Eugène Lust. — Six cas de scorbut infantile en ces trois derniers mois.

Recueil de faits :

Buffet Delmas. — Scarlatine maternelle et nourrissons.

C. Pastia. — Le signe du pli du coude dans la scarlatine.

Revue générale :

J. Comby. — Les effets tardifs des modes d'allaitement.

Analyses. — Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles — Informations.

***

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

Aug. Broca. — Ostéo-arthrites tuberculeuses précédées de typho-bacillose. Tuberculose osseuse à foyers multiples.

Léon Tixier. — Tuberculose et hypotrophie infantile.

Revue analytique.

Livres reçus.

VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL CONTRE LA TUBERCULOSE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LEURS MAJESTÉS LE ROI ET LA REINE D'ITALIE

(*Rome, 24-30 Septembre 1910*).

Le dernier Congrès international contre la tuberculose, qui eut lieu à Washington en 1908, proclama Rome siège du VIIe Congrès.

Un tel honneur fait à l'Italie et à Rome, a rendu très difficile pour le Comité d'organisation, dont le chef, nommé par le gouvernement italien, est le professeur Guido Baccelli, la tâche à remplir de rassembler, dans le but suprême de la prophylaxie et de la lutte antituberculeuse, savants, philanthropes, hommes politiques, dames et tous ceux qui aiment la défense toujours plus vigilante de la société humaine contre le terrible fléau.

C'est par là qu'à ce Congrès nous invitons toutes les personnes de bonne volonté, qui savent combien il est utile de s'unir tous, pour assurer, par l'assainissement de l'humanité, l'élévation même de la richesse sociale.

Dans le dessein de faire place à toute collaboration, soit dans le champ individuel du diagnostic et de la cure de la maladie, soit dans le champ social de la défense contre ses périls et ses dommages, on a distribué les travaux du Congrès en trois sections.

Celles-ci sont, respectivement, les suivantes :

a) Étiologie et épidémiologie de la tuberculose;

b) Pathologie et thérapeutique de la tuberculose (médicale et chirurgicale);

c) Défense sociale contre la tuberculose.

Pendant le Congrès, qui se tiendra à Rome, du 24 au 30 Septembre, il y aura, par les soins d'un Comité spécial, l'inauguration d'une Exposition d'hygiène sociale pour la lutte contre la tuberculose. Elle illustrera l'œuvre du Congrès international,

Le Secrétaire général, VITTORIO ASCOLI. *Le Président*, GUIDO BACCELLI.

Pour adhérer au Congrès, s'adresser au secrétariat général, à Rome, via in Lucina, 36.

La cotisation est de L. 25 pour les congressistes, et de L. 10 pour chaque membre de leur famille.

La cotisation doit être versée, par mandat-poste, au moment de l'adhésion.

La carte de membre donne droit aux réductions sur les chemins de fer, à l'entrée à l'Exposition, aux fêtes, etc., durant toute la session.

INSTRUCTIONS POUR LES CONGRESSISTES.

Inauguration du Congrès. — La séance d'inauguration aura lieu le 24 Septembre 1911, à 10 heures du matin, dans le grand amphithéâtre de l'*Augusteum*, en présence de Leurs Majestés le roi et la reine d'Italie.

Les séances du Congrès se tiendront dans le château Saint-Ange.

Adhésion au Congrès. — Seront membres du Congrès les médecins de toute nation et toute personne qui s'intéresse aux questions hygiénico-sociales regardant la tuberculose. Pour adhérer au Congrès, on peut adresser sous enveloppe fermée et affranchie sa carte de visite, avec l'indication exacte et lisible, dans quelque langue que ce soit, de sa propre résidence et adresse, envoyant à la fois sa cotisation de 25 lires italiennes à la trésorerie du Congrès (via in Lucina, 36).

Nulle inscription n'est valable si elle n'est pas adressée aux bureaux du Congrès et si elle n'est pas accompagnée par la cotisation correspondante. Outre les membres titulaires, pourront faire partie du Congrès les membres de leur famille, moyennant chacun la cotisation de 10 lires italiennes.

Droits du congressiste. — L'inscription au Congrès donne le droit, au moment même du paiement de la cotisation, à une carte qui lui assure des réductions sur les chemins de fer italiens de la frontière à Rome (soit par terre, gares de Vintimille, Bardonecchia, Peri, Domodossola, Pontebba; soit par mer, Gênes, Naples, Venise, Brindisi). Le prix des billets de ces gares à Rome sera communiqué en temps convenable à MM. les congressistes.

Les congressistes auront le droit de prendre part aux séances du Congrès et à un exemplaire des comptes rendus; les femmes des congressistes qui auront acquitté la cotisation de 10 lires et les congressistes pourront prendre part aux réceptions et aux fêtes, avoir droit à l'entrée aux musées, monuments, etc., bénéficier des réductions particulières pour les excursions aux environs de Rome et aussi pour des voyages à travers l'Italie.

Une circulaire ultérieure leur donnera tous les renseignements nécessaires à cet égard.

Durée du Congrès. — Le Congrès se tiendra du 24 au 30 Septembre 1911.

Les membres du Congrès, sitôt arrivés à Rome, devront s'adresser au siège de la Commission d'organisation, Via in Lucina, 36, qui leur délivrera une carte à servir pour l'entrée au Congrès. Aussi, recevront-ils une marque de distinction, des billets donnant droit à l'entrée aux réunions et aux fêtes, et tous les renseignements reconnus, par le Comité, utiles et nécessaires.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER continuera ce cours le mercredi 1er Mars 1911, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (Amphithéâtre des cliniques) et les dimanches et mercredis suivants à la même heure.

Objet du cours. Mercredi : Leçon clinique. — Dimanche : Leçon didactique : Sarcomatose cutanée; Epithélioma; Urticaire; Erythème polymorphe (jusqu'à Pâques). — Hérédo-syphilis tertiaire (après Pâques).

M. GOUGEROT, agrégé, commencera le vendredi 3 Mars, à 10 heures, dans le même amphithéâtre, des conférences sur les Affections cutanées causées par les champignons parasites et les continuera tous les vendredis à la même heure.

Il fera les lundis et jeudis, à 9 heures 1/2 dans les salles Henri IV et Saint-Louis, les samedis à 9 heures 1/2 et les lundis à 2 heures, à la consultation externe, des conférences cliniques à l'usage des élèves stagiaires et de tous les médecins ou étudiants en médecine.

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — M. Couvelaire, agrégé de la Faculté, accoucheur des hôpitaux, commencera, le dimanche 5 Mars, à 10 heures du matin, une série de Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales. Ces leçons auront lieu tous les dimanches, à 10 heures du matin, à la Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal.

Seront admis à suivre ces conférences les docteurs français et étrangers, les étudiants titulaires de 12 inscriptions immatriculés à la Faculté.

Médecine opératoire spéciale. — Premier Cours : Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme, par M. Sauvé, prosecteur. Le Cours commencera le 16 Mars 1911.

Deuxième Cours : Opérations sur le tube digestif et ses annexes, par M. Guimbellot, prosecteur. Le Cours commencera le 28 Mars 1911.

Troisième Cours : Opérations sur la tête, le cou et le thorax, par M. Kuss, prosecteur. Le Cours commencera le 2 Mai 1911.

Quatrième Cours : Opérations de chirurgie d'urgence et de pratique courante, par M. Mocquot, prosecteur. Le Cours commencera le 15 Mai 1911.

Cinquième Cours : Opérations gynécologiques, par M. Bréchot, prosecteur. Le Cours commencera le 19 Mai 1911.

Sixième Cours : Opérations sur les os et les articulations, par M. Deniker, prosecteur. Le Cours commencera le 6 Juin 1911.

Le nombre des élèves admis à chacun de ces Cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs pour chaque Cours. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Accouchements. — M. A. Brindeau, agrégé, commencera le Cours complémentaire d'accouchements, le samedi 4 Mars 1911, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Pharmacologie et matière médicale. — Conférences pratiques et étude du droguier, par J. Chevalier, préparateur du cours de pharmacologie et matière médicale.

Le laboratoire de pharmacologie et de matière médicale est ouvert à MM. les étudiants de 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ années pour l'étude du droguier.

Indication sommaire des conférences. — I. Notions générales de Physiologie appliquée à l'étude des médicaments : Art de formuler ; Synergiques, Antagonistes. — II. Antiseptiques ; Désinfection. — III. Série des phénols ; Ethers phénoliques ; Acides-phénols. — IV. Antithermiques-analgésiques ; Acide salicylique. Antipyrine. Quinine. — V. Généralités sur les hypno-anesthésiques ; Groupe du chloroforme. — VI. Hypnotiques ; Chloralides, Sulfonalides. — VII. Opium et Morphine. — VIII. Chanvre indien ; analgésiques locaux ; groupe de la cocaïne. — IX. Alcaloïdes des Solanées vireuses ; Atropine ; Eserine ; Pilocarpine. — X. Muscarine et poisons de Champignons ; Ciguës ; Picrotoxine. — XI. Strychnine ; Aconitine ; Colchicine. — XII. Digitale et Digitaliques. — XIII. Caféiques ; Ergot de seigle. — XIV. Groupe des métaux lourds ; Arsenicaux. — XV. Antimoniaux ; Groupe des vomitifs. — XVI. Iodiques ; Phosphore. — XVII. Acides et Alcalis ; Ammoniacaux. — XVIII. Purgatifs. — XIX. Essences ; Résines, Térébenthines. — XX. Antispasmodiques ; Emménagogues ; Opothérapie.

Pour être mis en série, MM. les étudiants devront se faire inscrire au laboratoire, les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 3 heures, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits prescrits, 50 francs.

Le nombre de places de chaque série est limité. Il sera fait 4 conférences par semaine.

Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations.

Une série commencera le 27 Février 1911.

Prière de s'inscrire de suite.

Hydrologie. — M. Allyre Chassevant, agrégé, commencera une série de 15 Conférences d'hydrologie, le lundi 6 Mars, à 4 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure, jusqu'au 7 Avril.

Nota. — Ces Conférences sont le complément des Conférences de crénothérapie faites pendant le semestre d'hiver, par M. P. Carnot, agrégé.

Sujet des Conférences : Notions élémentaires de géologie. Origine, synthèse et diagnose des eaux minérales. Répartition et rapports géologiques des sources. Captage et aménagement. Propriétés physiques et chimiques des eaux minérales. Thermalité, pression osmotique, ionisation, conductibilité électrique, gaz rares, radioactivité. Analyse des eaux minérales. Classification. Propriétés pharmacologiques. Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

Histologie. — M. A. Branca, agrégé, commencera ses Conférences d'histologie, le mardi 7 Mars 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet des Conférences : L'appareil digestif. L'appareil respiratoire. L'appareil urogénital.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : MM. Bordas, médecin en chef de service au Prytanée militaire ; Enjalbert, médecin-major de 1ʳᵉ classe ; Bailby, médecin-major de 2ᵉ classe.

Lettre de félicitations. — M. Cery, médecin-major de 2ᵉ classe de réserve.

Médaille de la mutualité. — *Médaille d'or.* — MM. Samuel Bernheim, Beurnier, Crauk, à Paris ; Pezet, à Montpellier.

Médaille d'argent. — MM. Dutilleul, à Lille ; Barlerin, Blum, Roblot, Vallat, Willette, à Paris.

Médaille de bronze — MM. Vergne, à Tulle ; Paumès, à Toulouse ; Christin, à La Bourboule ; Broudic, Cazin, Salmon, Serin, Yvon, à Paris ; Duclos, à Ballancourt ; Galvani, à Sarcelles ; Aragon, à Tunis.

Mentions honorables. — MM. Boucher, à Marseille ; Latour, au Puy ; Baffet, à Pogny ; Girard, à Aigueperse ; Blondeau, à Mamers ; Belgrand, à Paris ; Chazet, à Bagnolet ; Dircksen, Thomin, à Saint-Maur ; Laurent, à Bois-Colombes (Seine).

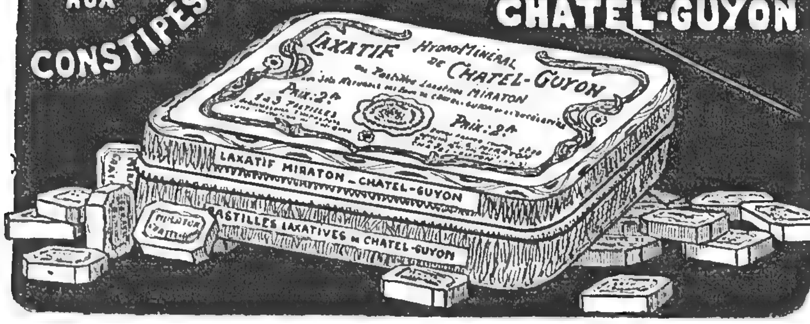
« Les Dimanches du Praticien » (2ᵉ trim. 1910-1911).

— Dimanche 26 Février. Conférence de M. Triboulet, médecin de l'hôpital Trousseau : *Applications pratiques de la réaction de Meyer à la phénolphtaléine. Urologie. Coprologie.* Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 10 h. 1/2.

— Dimanche 5 Mars. Conférence de M. Perrot, professeur à l'Ecole de pharmacie : *Poisons exotiques végétaux et leur introduction dans la thérapeutique* Cette causerie sera suivie d'une visite des collections et des laboratoires de l'Ecole de pharmacie. Rendez-vous, à 2 h. 1/4, Ecole de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4.

— Dimanche 12 Mars. Conférence de M. Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris. *Le traitement des maladies des voies respiratoires des enfants aux stations thermales françaises*, avec projections. (Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Honoré, Allevard, Challes, Luchon, etc.) Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 4 h. 1/2, salle D, 1ᵉʳ étage.

— Dimanche 19 Mars. Conférence de M. Martinet sur : *Sphygmomanométrie clinique, application pratique au diagnostic, au pronostic et au traitement des affections cardio-*



vasculaires. Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, à 4 heures 1/2.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Ier Congrès des journalistes médicaux français organisé par l'Association des journalistes médicaux français (Paris, 23 Mars 1911). — Le Ier Congrès des journalistes médicaux français s'annonce comme un brillant succès. De très nombreuses adhésions sont parvenues au comité d'organisation.

En dehors des membres de l'association, nous pouvons signaler les adhésions de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès, de MM. Lucas-Championnière, Hallopeau, Ricard, Valude ; de MM. les professeurs Poncet, Grasset, Régis, Moure ; de MM. Paul Claisse, Milian, J.-Ch. Roux (de Paris), Félix Baudoin (de Tours), Riche (de Montpellier), Ausset (de Lille), Antheaume (de Paris), Viron (de Paris).

A ce Congrès ont également tenu à adhérer un certain nombre d'éminents journalistes médicaux des pays de langue française et des pays latins : les sénateurs professeurs Maragliano (de Gênes) et Mangiagalli (de Milan) ; les professeurs Rummo, Rubino, Borgoni, Scongnamiglio (de Naples), Cattaneo (de Parme), d'Ormea (de Sienne), Pires de Lima et Antonio de Azevedo (de Lisbonne), Ricardo Horno, Alcorta (de Saragosse), Barbera Marti (de Valencia), Jorge, Leyro Diaz (de Buenos-Aires), Aristote Konzis (d'Athènes).

MM. Laruelle, Verganwen, Crocq, Coppez et Delsaux (de Bruxelles), Charles (de Liége), Merveille (de Chénée).

L'esperanto est représenté par M. Thalwitzer (de Dresde).

Programme. — Le Congrès s'ouvrira à Paris le jeudi 23 Mars 1911, à 9 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence d'honneur de M. le doyen Landouzy.

Questions mises à l'ordre du jour. — 1° « Du droit de reproduction des articles médicaux » (Rapporteur : M. Vitoux).

2° « Rapports de la presse médicale avec les congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine » (Rapporteur : M. Ausset) ;

3° « Organisation d'une caisse de secours immédiats » (Rapporteur : M. Duchenne, de Châtel-Guyon) ;

4° « Usurpation du titre de docteur ». (Rapporteur : M. Dieupart).

Les rapports seront envoyés avant l'ouverture du Congrès.

Les titres des communications devront être adressés au secrétaire général, M. Cabanès, 9 rue de Poissy, à Paris, avant le 1er Mars 1911.

Banquet. — Un banquet par souscription aura lieu à l'issue des travaux du Congrès, le même jour à 7 heures et demie, sous la présidence de M. le doyen Landouzy. Plusieurs membres du gouvernement et les présidents des différentes associations de la presse assisteront au banquet.

Prix de la cotisation pour le banquet, 10 francs. Les souscriptions devront être adressées autant que possible au trésorier avant le 20 Mars, dernier délai.

Théâtre. — Soirée du 22 Mars (veille du Congrès) : Des places dans différents théâtres de Paris seront mises gracieusement à la disposition des congressistes pour la soirée du 22 Mars. Ces places étant en nombre limité, s'inscrire de suite auprès du trésorier.

Il sera donné satisfaction d'abord aux demandes des congressistes de la province et de l'étranger.

Bureau de renseignements. — Un bureau de renseignements fonctionnera le mercredi 22, de 2 à 6 heures, à la Faculté.

Chemins de fer. — Quelques compagnies ont déjà accordé le 50 pour 100, les autres l'accorderont vraisemblablement.

Adresser les demandes de bons de réduction au trésorier, avant le 1er Mars.

Conditions d'admission. — Nous rappelons que le prix de la cotisation comme membre adhérent est fixé à 6 fr. Les adhésions accompagnées d'un mandat-poste de 6 fr. doivent être adressées, avant le 1er Mars 1911, à M. F. Le Sourd, trésorier, 49, rue Saint-André-des-Arts, Paris, XIe.

Le monument du professeur Cornil. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire du professeur Cornil aura lieu le dimanche 5 Mars, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. FALLIÈRES, président de la République.

Les dernières souscriptions sont reçues chez M. F. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

Psychologie expérimentale. — M. HENRI PIÉRON, maître de Conférences à l'Ecole des hautes études, fera, de Mars à Juin, une série de Conférences de Psychologie expérimentale, suivies de travaux pratiques.

Ces Conférences auront lieu au laboratoire de psychologie expérimentale, à l'asile de Villejuif, les mercredis, à 2 h. 1/4.

Les séances des travaux pratiques dureront de 3 heures à 5 h. 1/2.

Le nombre des places étant strictement limité, on est prié de s'inscrire au laboratoire d'évolution de la Sorbonne, 3, rue d'Ulm, avant le 1er Mars.

Les personnes inscrites seront avisées de leur admission.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Vienne, de M. Th. Escherich, professeur de pédiatrie à la Faculté de cette ville; à Florence, de M. Giuseppe Mya, professeur de clinique infantile.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Le jury de ce concours est actuellement composé de MM. Lermoyez, Lombard, Monod, Chaput, Darier, qui ont accepté.

MM. Sebileau et Josué n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Adjuvat. — Un Concours pour cinq places d'aides d'anatomie s'ouvrira le lundi 1er Mai 1911, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

Tous les élèves de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce Concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours jusqu'au 22 Avril inclusivement.

Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1911.

Prosectorat. — Un Concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le lundi 8 Mai 1911, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce Concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 26 Avril inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1911.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 11 *Mars*, à 1 heure. — M. MAS : Proportions des vaccins inefficaces chez les nouveau-nés dont les mères ont été vaccinées pendant la grossesse ; MM. Pinard, Kirmisson, Delbet, Couvelaire. — M. BAILLEUL : Des ostéites tuberculeuses des petits os longs de la main et du pied (spina ventosa) et des difformités qui peuvent suc-

céder au niveau des doigts chez l'enfant ; MM. Kirmisson, Pinard, Delbet, Couvelaire. — M. MORAT : Contribution à la réduction de l'épaule en avant par la massothérapie ; MM. Pinard, Delbet, Kirmisson, Couvelaire.

Jeudi 9 *Mars*, à 1 heure. — M. BERNARDIE : Les fibromes calcifiés de l'utérus ; MM. Pozzi, Quénu, Chauffard Nobécourt. — M. HOUTTELETTE : Etude sur la rétrodéviation utérine mobile et son traitement. Résultats éloignés du procédé de Doléris ; MM. Pozzi, Quénu, Chauffard, Nobécourt. — M. BONAMOUR : De l'application des ventouses sur le col utérin dans le traitement des métrites ; Pozzi, Quénu, Chauffard, Nobécourt. — M. GUILLON : De quelques résultats de néphrectomies dans la tuberculose rénale ; MM. Quénu, Pozzi, Chauffard, Nobécourt. — M. LAROZIÈRE : De la bénignité de la pneumonie fibrineuse à pneumocoques chez l'enfant ; MM. Chauffard, Pozzi, Quénu, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Mauclaire, Rouvière, Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Delbet, Macaigne, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Retterer, Ombrédanne, Guéniot. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Legueu, Branca, Lequeux. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, André Jousset, Sicard. M. Pierre Marie, censeur ; M. André Léris, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Pierre Duval. — 5e (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Lejars, Proust. M. Marfan, censeur. M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 7 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Morestin, Okinczyc. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Grégoire, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Thiéry, Terrien. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Retterer, Chevassu. M. Thoinot, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Claude, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Rathery. M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Roussy, suppléant.

Mercredi 8 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Reclus, Legueu, Rouvière. — 3e, Oral (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Pierre Duval, Mulon. — 2e Oral : MM. Pouchet, Branca, Zimmern. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Segond, Macaigne, Guéniot. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Retterer, Lequeux. M. Gautier, censeur ; M. Gougerot, suppléant.

Jeudi 9 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Grégoire, Anselme Schwartz. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Rémy, Morestin. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Retterer, Lenormant. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazard, Tiffeneau. M. Pierre Marie, censeur ; M. André Léri, suppléant.

Vendredi 10 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Aug. Broca, Rouvière. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), MM. Kirmisson, Potocki, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Couvelaire, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Hartmann, Branca, Lequeux. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Retterer, Mauclaire, Guéniot. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Widal, Lœper. M. Pierre Marie, censeur ; M. André Léri, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Legueu, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Dejerine, censeur ; M. Sicard, suppléant.

Samedi 11 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Thiéry, Chevassu. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Grégoire, Okinczyc. — 3e, Oral (Première partie) : MM Ribemont-Dessaignes, Morestin, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Widal, Brumpt, Gougerot. M. Chantemesse, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. André Broca, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

A céder *cabinet de consult.* en plein progrès, *voies urin.* rue de Monceau. Loyer 1.700 net. *Pressé.* Ecr. *P.M.* n° 439.

Poste pour docteur, ancien int. des hôp. de Paris, désireux faire spécial. *mal. nerveuses.* Etabl. privé. Clientèle riche. Logé, nourri. 300 fr. par mois. Au bout d'un an participation. Ecrire *P. M.* n° 441.

Veuve de docteur, 40 ans, désire direction *maison de santé* Paris ou environs. S'adresser *P. M.*, n° 435.

Maison de santé chir., prix modérés, serait créée à l'aut. sur dem. médecins. Ecrire *P. M.* n° 442.

Dame, 37 ans, famille de médecins, désire service s. d'op. ou direct. clinique. Ecrire *P. M.* n° 443.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-**CICATRISANT** *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**
en quelques jours ; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)

Guérit

Employé

Laboratoire

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

A PROPOS DE LA THÈSE DE DOCTORAT EN MÉDECINE

Les critiques qu'a depuis longtemps suscitées la thèse de doctorat en médecine ont été renouvelées et précisées au cours de la discussion qui s'est élevée à l'Association du corps enseignant des Facultés de médecine au sujet du décret ministériel réformant le régime d'études médicales[1]. Tous les orateurs furent d'accord pour déplorer avec le rapporteur, M. Regaud[2], « le niveau très bas où est tombée la valeur moyenne des thèses des Facultés de médecine ».

Malgré ce jugement défavorable, professeurs et agrégés ont voté à l'unanimité, moins deux voix, le principe du *maintien de la thèse obligatoire*. Une raison principale s'opposait, en effet, à la suppression de cette obligation : c'est que la loi porte « qu'on n'aura le diplôme d'État, qui permet d'exercer la médecine en France, qu'après avoir soutenu une thèse ».

Une nouvelle loi pourrait naturellement déclarer que la thèse est facultative; mais elle créerait par le fait même deux catégories de docteurs : ceux qui auraient subi cette épreuve et ceux qui ne l'auraient pas subie. Il est inutile d'insister sur les inconvénients présentés par ce système qui aboutirait, en somme, au rétablissement de l'ancien officiat de santé.

Le maintien de l'obligation de la thèse étant admis, quels remèdes devait-on apporter à l'état actuel que tous s'accordaient à trouver détestable? Sur ce point si discuté et si difficile à résoudre, de nombreux avis ont été émis.

Une proposition de M. Regaud, portant que « seront seules imprimées dans les collections officielles les thèses reçues avec la mention *très bien* » fut adoptée par l'Association, à trois voix de majorité. Le résultat de ce vote montra que l'accord était loin d'être unanime parmi les membres de l'Association sur le remède à apporter aux vices de l'état actuel.

Il fut du reste commenté par M. Landouzy, qui montra les difficultés d'application du système adopté. « Je crois, dit M. Landouzy, que votre vote sera essentiellement platonique, car vous ne vous doutez pas des difficultés, des réclamations que soulèverait le dispositif que vous avez voté. Je voudrais bien savoir quel sera le critérium pour la note qui entraînera la non-impression de la thèse. J'aurais préféré que nous fissions appel aux juges et que nous mettions plus de fermeté à refuser aux examens comme à la thèse. Lorsque vous aurez la possibilité de ne pas laisser imprimer une thèse, c'est à ce moment que vous aurez des réclamations continuelles. Tous ceux que vous

1. *Bull. de l'Assoc. des membres du Corps enseignant des Facultés de médecine*, 1909-1910, I, 343.
2. REGAUD. — *Même recueil*, 149.

aurez refusés diront : « Ma thèse n'était pas mauvaise; elle contenait au moins une observation très intéressante dont nul n'a le droit de faire fi. »

De ce manque d'accord sur les modifications à introduire dans le régime actuel de la thèse de doctorat en médecine, on peut conclure que la question n'est pas résolue. Arrivera-t-on jamais à une solution qui pare à toutes les objections et qui, en définitive, satisfasse tout le monde ? Il ne semble pas qu'on ait le droit de l'espérer.

Mais, cette constatation décourageante faite, faut-il se résoudre à supporter la situation présente sans essayer d'y apporter quelque modification reconnue utile et d'application facile ? N'y aurait-il pas lieu, sans essayer de supprimer tous les défauts de l'état actuel, de se borner à en supprimer quelques-uns ?

Ce but modeste me semble facilement réalisable.

La thèse est un travail scientifique original. Ce caractère du dernier acte de la vie de l'étudiant en médecine ne concorde pas avec la nature exclusivement professionnelle du but poursuivi par la grande majorité des futurs docteurs.

L'étudiant s'est préparé, au cours de ses études, à exercer la médecine; il s'est donc efforcé d'acquérir les connaissances qui sont nécessaires à cet exercice et dont il est appelé à faire la preuve au cours des divers examens qu'il subit. Cet apprentissage de la profession médicale ne constitue pas une préparation à l'édification d'un travail scientifique. Pour pouvoir produire une thèse de quelque valeur, il faudrait que, arrivé au terme de ses études et ayant été reçu à ses derniers examens, l'étudiant se mît à travailler pendant plusieurs mois, d'abord pour approfondir le sujet sur lequel portera sa thèse et pour s'en bien pénétrer, puis pour réunir et étudier les documents concernant celui-ci, pour en tirer des conclusions, enfin pour exposer par écrit le résultat de ses recherches. Or, cet étudiant ne se soucie pas d'ordinaire de consacrer un temps aussi long à un travail qu'il considère, non sans raison, comme absolument inutile au point de vue du but uniquement professionnel qu'il poursuit.

Il faut donc admettre : 1° que l'étudiant, arrivé à la fin de ses études médicales, est généralement incapable de composer une thèse; 2° qu'au point de vue pratique il n'y a, pour les futurs médecins et pour les malades qui se confieront à leurs soins, aucun avantage à ce que cette thèse ait quelque valeur.

C'est en se basant sur ces considérations et sur d'autres que M. Regaud a proposé de n'imprimer dans les collections officielles que les thèses reçues avec la mention *très bien*, ce qui permettrait d'éliminer de ces collections les mauvaises thèses, tout en donnant à leurs auteurs le titre de docteur et par conséquent le droit d'exercer la médecine.

Si je rappelle ici cette proposition, c'est pour insister sur une objection que lui a faite M. Delbet. « Les thèses les plus mauvaises, a-t-il dit, renferment au moins une observation qui peut être très précieuse ultérieurement. Il est extrêmement commode pour nous de trouver ces observations dans les thèses. Je crois donc qu'il y a un avantage à conserver ces thèses. »

Je partage complètement l'avis de M. Delbet. Comme lui, j'estime que les thèses sont utiles parce que l'on y trouve des observations inédites; mais je vais plus loin que lui et j'ajoute que, si l'on supprimait l'impression des thèses médiocres ou mauvaises dans les collections officielles, non seulement les observations que renferment ces thèses seraient perdues ou, du moins, introuvables, mais les maîtres ne communiqueraient plus à leurs élèves en puissance de thèse leurs observations, celles-ci courant le risque de ne pas être publiées.

Par les observations inédites qu'elle renferme, une thèse, même mauvaise, présente toujours quelque intérêt scientifique.

N'y a-t-il pas moyen de conserver cet avantage, parfois unique, de la thèse, tout en supprimant quelques inconvénients de celle-ci ?

L'intérêt scientifique devant être considéré comme le seul en jeu, — puisque ni l'intérêt de l'étudiant ni celui de la santé publique ne sont, comme nous l'avons vu, à considérer, — ne nous occupons que de lui.

L'existence des thèses mauvaises n'est pas sans inconvénient. C'est d'abord l'encombrement des rayons des bibliothèques. C'est ensuite l'effet fâcheux produit sur les étrangers au point de vue de la réputation scientifique de notre pays. C'est enfin la perte de temps imposée aux travailleurs : ceux-ci, pour se mettre au courant d'une question, sont obligés de compulser de nombreuses thèses dont la plupart n'ont aucune valeur.

L'étudiant croit — peut-être avec raison — qu'un certain nombre de pages, dont le minimum est d'une vingtaine, est nécessaire pour que sa thèse trouve un président et lui permette d'acquérir le diplôme de docteur. Il se rend compte que la qualité n'est pas indispensable, mais que la quantité est exigée.

Pour obtenir cette *apparence* obligatoire, il met bout à bout un nombre suffisant de lignes. Ce but est atteint par la compilation, faite au petit bonheur, des travaux ultérieurs, souvent par la copie plus ou moins textuelle de passages empruntés à des thèses plus anciennes. Quelques observations prélevées dans celles-ci complètent le travail.

Est-il donc indispensable que la thèse ait une longueur minima, au-dessous de laquelle elle doit être considérée comme n'étant pas digne d'être présentée et soutenue? Une seule observation inédite, accompagnée des quelques remarques

qu'elle soulève, ne peut-elle à la rigueur constituer une thèse?

Je reconnais que celle-ci aura un aspect mesquin. Mais, au fond, sera-t-elle de valeur moindre qu'une thèse plus longue, obtenue par l'adjonction à la partie originale — seule intéressante — de considérations connues, exclusivement destinées à « faire du volume »?

Dans l'intérêt des étudiants obligés de présenter et de soutenir une thèse, des professeurs chargés de la lire et de l'argumenter, des travailleurs en quête de documents, j'estime que le principe de la thèse courte, et même très courte, est à adopter et que nous devons pousser nos élèves dans cette voie quand — ce qui est la règle générale — nous les considérons comme incapables d'édifier un travail de valeur.

J. Vanverts,
Agrégé à la Faculté de médecine de Lille.

VARIÉTÉS

Nouveaux procédés de traitement des animaux morts.

Les villes en s'accroissant donnent naissance à des déchets de plus en plus abondants que, semblables à de gigantesques animaux, elles sécrètent perpétuellement. Il s'agit de s'en débarrasser. C'est là une importante question d'hygiène. Plusieurs industries n'ont pas d'autres matière première et d'autre but que d'utiliser avec profit les animaux morts.

De ce nombre est l'équarrissage. L'abatage des vieux animaux de trait, les bêtes mortes de maladie ou d'accident, les viandes reconnues impropres à la consommation, alimentent, dans toutes les grandes cités, un atelier réservé où s'opèrent le dépeçage des animaux, la cuisson des chairs, l'extraction du suif, la mise à part des os, des cornes, des crins, etc.

Les procédés employés jusqu'à ces dernières années étaient des plus primitifs et contraires à l'hygiène. Le procédé le plus courant consistait à faire bouillir à l'eau ou à la vapeur, dans des autoclaves, les animaux préalablement dépouillés de leur peau et découpés en quartiers. On produisait ainsi un bouillon, qui appauvrissait la viande sans utilité, rapidement nauséabond, capable d'infecter les terres ou les cours d'eau, puis une masse humide de chair macérée, mélangée d'os que l'on retirait à la main; on soumettait cette viande chaude à la pression pour extraire du suif mélangé de bouillon aqueux. Les tourteaux ainsi obtenus étaient desséchés à l'air libre ou dans des séchoirs d'où se répandaient des odeurs nauséabondes. Enfin on pulvérisait cette matière sèche, plus ou moins putréfiée, pour en faire un engrais de culture qui se vendait au degré d'azote. Les os étaient livrés aux fabricants de colle, les suifs aux savonniers, les crins aux fabricants de brosses.

Bien que beaucoup d'appareils plus perfectionnés aient été imaginés et mis en service pour remédier à ce fâcheux état de choses, les anciens procédés continuent néanmoins à fonctionner dans nombre de villes et à empoisonner les faubourgs.

Dans les villes étrangères, les commissions d'hygiène, beaucoup plus sévères que chez nous, ont fait une guerre acharnée à ces errements; les ingénieurs se sont attelés à la besogne et, de progrès en progrès, on est arrivé à une solution véritablement rationnelle de la question.

Les animaux ayant été dépecés, la viande et les os sont desséchés et cuits à l'étouffée dans des autoclaves, les os sont séparés, toute la graisse est recueillie, et aucune émanation ne peut s'échapper. On retire os et viande par une ouverture à tampon, et on peut à volonté séparer les os de la viande avec un râteau, ou bien on pulvérise les deux produits ensemble pour en faire une farine alimentaire pour les porcs ou la volaille. Ce produit, très nutritif, contient plus de 60 pour 100 de protéine; parfaitement sec, il se conserve indéfiniment, et l'on comprend que, étant propre à l'alimentation, il se vend beaucoup plus cher qu'un engrais de culture. (*La Nature*, 1910, 3 Décembre, p. 5.)

LIVRES NOUVEAUX

Hermann Rohleder (de Leipzig). ***Die Zeugung beim Menschen*** (*La génération chez l'homme*). 1 vol. gr. in-8° de XI-290 pages. Prix : 7 marks (Georg Thienne, éditeur, Leipzig).

Le Dr Rohleder qui s'est, depuis longtemps, spécialisé dans l'étude des questions afférentes à la génération, publie sous ce titre un livre très intéressant, et très documenté. Après une étude d'ensemble de la génération, l'auteur passe à l'étude particulière de chacun des éléments de ce problème : le sperme, le liquide prostatique, physiologie de l'érection, de la menstruation, de l'ovulation, de la copulation. Il étudie ensuite le développement de l'œuf, envisage la grave question de la superfécondation.

Après l'étude physiologique vient l'étude pathologique.

L'ouvrage se termine par un chapitre très étendu concernant la fécondation artificielle (légitimité, indication, méthode, résultats). Chacun compulsera avec fruit cet ouvrage, tant au point de vue scientifique que pratique.

Cyrille Jeannin.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Ch. Foix. — Troubles sensitifs au cours de l'hémiplégie-aphasie (10 figures).

J. M. Raïmiste. — Sur les mouvements associés du membre inférieur malade dans les hémiplégies organiques.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur GILBERT commencera son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu, le lundi 6 Mars, à 9 heures du matin.

Sa première leçon à l'amphithéâtre Trousseau aura lieu le samedi 11, à 10 h. 1/2, et les leçons ultérieures auront lieu dans le même amphithéâtre, à la même heure, les mercredis (présentation de malades; consultation thérapeutique) et les samedis (leçon magistrale). Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : *Propédeutique et séméiologie.* — Séméiologie clinique proprement dite, tous les matins à 9 heures, avec l'aide du chef de clinique, M. HERSCHER, et des chefs adjoints, MM. LIPPMANN et JOMIER. Technique des procédés de laboratoire applicables à la clinique, le vendredi, à 11 heures, avec l'aide du chef du laboratoire d'anatomie pathologique, M. VILLARET. Séméiologie urinaire, une fois par quinzaine, à 9 heures, avec l'aide de M. DEVAL, pharmacien, chef du laboratoire de chimie. Séméiologie laryngée, un jeudi sur deux, à 11 heures, avec l'aide de M. GRIVOT.

Anatomie pathologique et bactériologie. — Présentation des pièces d'autopsie, des coupes histologiques et des cultures microbiennes afférentes à la précédente semaine, le lundi, à 11 heures, avec l'aide du chef de laboratoire d'anatomie pathologique, M. VILLARET.

Thérapeutique. — Rédaction d'ordonnances, le mercredi, à 11 h. 1/2. Correction des ordonnances, le mercredi suivant, à 10 h. 1/2, avec l'aide de M. DEVAL. Technique de petite chirurgie médicale, un jeudi sur deux, à 11 heures. Physiothérapie pratique, le mardi, à 11 heures, avec l'aide des préparateurs. Electrothérapie et radiothérapie, par M. GUILLEMINOT. Massothérapie et kinésithérapie, par M. DUREY. Hydrothérapie et thermothérapie, par M. DAUSSET.

Médecine légale. — L'enseignement du semestre d'été comprendra :

1° *Conférences de médecine légale pratique.* — Ces conférences auront lieu les lundis, mercredis, vendredis à 2 heures, à la Morgue, à dater du 1er Mars 1911.

Elles seront faites, en Mars et Avril, par M. BALTHAZARD, agrégé; en Mai et Juin, par M. DESCOUST, chef des travaux.

2° *Conférences pratiques d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la médecine légale et à la toxicologie.* — Ces conférences seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), les mardis, jeudis, samedis.

3° *Conférences de médecine légale psychiatrique.* — Les samedis, à l'Infirmerie spéciale du Dépôt, 3, quai de l'Horloge, par M. DUPRÉ, agrégé, médecin en chef adjoint de l'Infirmerie du Dépôt.

Ces conférences sont réservées aux docteurs en médecine, aux internes des hôpitaux et aux étudiants ayant subi le troisième examen de doctorat. Les cartes d'admission sont délivrées au secrétariat de la Faculté.

Anatomie pathologique. — Sous la direction de M. G. ROUSSY, agrégé, chef des travaux, MM. AUBERTIN et AMEUILLE, préparateurs, feront une série de 20 démonstrations d'histologie pathologique élémentaire (diagnostic et technique élémentaire) au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage), à partir du 1er Mars 1911.

1° Les démonstrations auront lieu les mardis, jeudis et samedis, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Des coupes ayant trait au sujet de la démonstration seront remises à chaque auditeur, qui les colorera lui-même et les conservera; leur diagnostic sera ensuite discuté;

2° De plus, le laboratoire restera ouvert tous les jours pendant la durée du cours; les élèves pourront, s'ils le désirent, s'exercer à l'examen de matériel complémentaire qui leur sera fourni et expliqué.

Programme des conférences : I. Inflammation, tuberculose, syphilis. — II. Tumeurs épithéliales. — III. Tumeurs conjonctives. Diagnostic des biopsies. — IV et V. Sang (examen clinique). — VII. Organes hématopoiétiques. — VIII. Appareil respiratoire. — IX. Appareil circulatoire. — X. Reins. — XI. Appareil génito-urinaire de l'homme. — XII. Appareil génito-urinaire de la femme. Glande mammaire. — XIII. Tube digestif supra-pylorique (langue, œsophage, estomac). — XIV. Intestin. Appendice. Glandes salivaires. Pancréas. — XV et XVI. Foie. — XVII. Système nerveux. — XVIII. Glandes closes (surrénales, hypophyse, thyroïde, parathyroïdes). — XIX et XX. Technique histo-pathologique. (Les notions de technique histo-pathologique reportées aux deux dernières séances ne sont que le résumé et le complément de celles acquises pendant le cours; elles ont été placées ainsi pour ne pas faire perdre de temps aux auditeurs qui ne s'intéressent qu'à la partie « diagnostic histologique »).

Les microscopes et les réactifs sont fournis par le laboratoire (à l'exception des lames, lamelles et de l'alcool absolu).

Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série des conférences.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — MM. Lanneaux, médecin aide-major de 1re classe; Dodieu, médecin chef de l'hôpital militaire de Laghouat.

Médaille d'argent. — M. Lévêque, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille de bronze. — MM. Margerid, médecin de colonisation à Lafayette; Cavarroc, Torresse, Rollin, Enjalbert, Louis, médecins aides-majors de 1re classe; Salzes, médecin-major de 2e classe; Alberti, interne en médecine à l'hôpital de Mustapha (Alger).

Mentions honorables. — MM. Crinquant, Ciavaldini, Marbot, médecins de colonisation; Pérès, à Baïna (Constantine); Monny, médecin aide-major de 1re classe; El Ammouchi, à Constantine; Rebuffat, externe en médecine à l'hôpital de Mustapha (Alger).

Les émigrants et la protection de la santé publique. — Ainsi qu'il l'a annoncé à la Chambre, le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient d'instituer une Commission chargée de rechercher quelles mesures pourraient être prises, en vue de protéger la santé publique, à l'égard des émigrants, en ce qui concerne soit leur entrée en France, soit leurs conditions de transport, soit leur séjour dans les villes.

Cette Commission est constituée ainsi qu'il suit :

Président : M. Cordelet, vice-président du Sénat.

Vice-président : M. Dislère, président de section au Conseil d'Etat.

Membres : MM. Lachaud, Siegfried, Thierry, députés; le préfet de police; les maires du Havre et de Marseille; les directeurs des Compagnies de l'Est et du P.-L.-M.; le président du Comité central des armateurs de France; les directeurs de la Compagnie générale transatlantique et de la Compagnie des Messageries maritimes.

MM. Aynard, conseiller commercial et financier du ministère des Affaires étrangères; Bresse, directeur du contrôle du réseau de l'Etat; le professeur Chantemesse; Deligne, directeur des Affaires civiles au ministère de la Justice; le Dr Dubief, médecin inspecteur principal des épidémies de la Préfecture de police; le Dr Faibre, inspecteur général des services administratifs; Fouan, ingénieur en chef du service de l'exploitation des chemins de fer du réseau de l'Etat; Harismendy, consul de 1re classe; Hennequin, sous-directeur au ministère de l'Intérieur; Hennion, directeur de la Sûreté générale; Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques; le Dr Pottevin, secrétaire général de l'Office international d'hygiène;

le Dr Renault, conseiller technique sanitaire du ministère de l'Intérieur; Roux, sous-directeur au ministère de l'Intérieur; le professeur Thoinot, inspecteur général des services techniques d'hygiène de la Préfecture de police; de Volontat, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur du contrôle de la Compagnie de l'Est.

Cette commission s'est réunie sous la présidence de M. Roux.

Appelée par M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, à donner son avis sur le point de savoir si, en raison tant des renseignements fournis à ce jour par le ministre des Affaires étrangères, que de communications scientifiques récentes, elle croyait devoir modifier les conclusions présentées par elle au président du Conseil dans la séance du 13 Février, la Commission, après un échange de vues entre MM. Roux, Chantemesse, Debove, Renault et Thoinot, a été unanime à considérer qu'aucun fait nouveau ne s'était produit qui pût la déterminer à ne pas maintenir intégralement lesdites conclusions, à savoir que :

1° Il n'y avait pas lieu pour le moment de prendre à l'égard des personnes ou marchandises diverses provenant de la Mandchourie ou de la région d'Astrakan aucune mesure spéciale, tous navires venant de pays contaminés de peste restant, en vertu des règlements généraux et permanents de la police sanitaire maritime, soumis à une inspection sanitaire attentive et à la dératisation avant déchargement;

2° Il y avait lieu de suivre attentivement les progrès éventuels de l'épidémie dans ces régions, pour rechercher si, en présence de circonstances nouvelles, des garanties complémentaires devraient et pourraient être instituées.

Service de santé militaire. — Le décret sur le service de santé militaire est modifié ainsi qu'il suit : Nul ne peut être admis au concours s'il n'a préalablement justifié : 1° Qu'il est Français ou naturalisé Français; 2° Qu'au 1er Octobre de l'année du concours, il a eu 18 ans au moins, et 24, 25, 26 ans au plus, selon qu'il possède 4, 8 ou 12 inscriptions, valables pour le doctorat en médecine; 3° qu'il a été vacciné avec succès ou qu'il a eu la petite vérole; 4° qu'il est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire; 5° qu'il est pourvu du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles institué par le décret du 31 Juillet 1893.

Toutes ces conditions sont de rigueur et aucune dérogation ne peut être autorisée.

Les étudiants en médecine présents sous les drapeaux sont autorisés à concourir dans les mêmes conditions d'âge et de scolarité que les autres candidats.

Le nombre des élèves à admettre à l'École du service de santé militaire à la suite du concours de 1911 est fixé à 120.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Garabuau, à Aubin (Aveyron).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 27 Février.* — **Section de clinique.** — *Étude clinique et thérapeutique du myxœdème acquis de l'adulte.*

Les séances de lecture auront lieu les jeudis et samedis matin, à la salle de la rue des Saints-Pères.

Première séance aujourd'hui.

Section d'anatomie pathologique. — *Anatomie pathologique et bactériologie des appendicites.*

Les séances de lecture auront lieu les mardis, vendredis et samedis matin, à 8 heures, et les jeudis après midi, à 5 h. 1/2 du soir à l'hôpital Beaujon.

Première séance exceptionnellement jeudi à 3 h. 3/4.

Assistance médicale — Sont désignés pour faire partie du jury de concours : MM. Dorizon, Biard, Marquezy, Saintu et Mme Peltier.

Internat de Nanterre. — Un concours pour l'admission à sept places d'interne en médecine et en chirurgie à la maison départementale de Nanterre et à des places éventuelles d'interne provisoire, sera ouvert le 8 Mai 1911. Durée des fonctions : du 1er Juin 1911 au 31 Mai 1912. En ce qui concerne les internes titulaires qui seraient en situation d'accomplir une nouvelle année, cette durée pourra être prorogée, par le Préfet de police, sur avis de MM. les Médecins et Chirurgien de la Maison départementale de Nanterre et du Directeur de l'établissement. Traitement annuel, 1.800 francs; indemnité de logement, 300 francs.

Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès à présent à la Préfecture de police (secrétariat général, personnel, quai du Marché-Neuf, n° 2). Il sera clos le 13 Avril prochain, à 4 heures.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes : 1° être Français; 2° être âgés de moins de 30 ans; 3° être pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine; 4° avoir accompli le stage obstétrical; 5° n'être pas reçus docteurs en médecine.

Ils doivent adresser au Préfet de police : 1° une demande sur papier timbré; 2° un extrait authentique, sur timbre, de leur acte de naissance; 3° les pièces établissant leur situation au point de vue militaire; 4° une notice indiquant leurs titres scientifiques et hospitaliers; 5° un certificat de scolarité de date récente; 6° le certificat d'accomplissement du stage obstétrical; 7° l'engagement écrit de se démettre, en cas de nomination, de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

Les candidats seront classés par ordre de mérite ; dans le classement *ex æquo*, il sera tenu compte des titres.

Tout interne qui serait reçu docteur avant le 1er Mars 1912 ne pourra continuer à exercer ses fonctions.

École annexe de médecine navale. — Un concours s'ouvrira à Rochefort, le 3 Avril 1911, pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'École annexe de médecine navale de ce port.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA TRANSFORMATION DES HOPITAUX DE MARSEILLE

Je suis sûr de n'étonner personne en signalant l'insuffisance des hôpitaux de Marseille; mais les lecteurs de *La Presse* n'apprendront peut-être pas sans intérêt que la population marseillaise a pris conscience de cette insuffisance, qui est reconnue, affirmée, proclamée, et que, sous la pression de l'opinion publique, la transformation des hôpitaux de Marseille sera un fait accompli dans quelques années; il est au moins permis de l'espérer.

***

Il est banal d'insister sur l'importance de Marseille comme porte d'entrée des épidémies; le plus actif des ports français est en même temps celui qui a les rapports les plus fréquents avec les pays les plus contaminés : Syrie, Indes, Indo-Chine, etc. Sans doute, le lazaret du Frioul, sous le contrôle éclairé de son éminent directeur, le Dr Torel, constitue une barrière habituellement efficace ; mais cette barrière risque d'être insuffisante un jour; des malades peuvent passer à travers les mailles du filet sanitaire qui défend la France. On sait que le fait s'est produit à plusieurs reprises; c'est alors aux hôpitaux de Marseille qu'incombe le devoir de constituer une deuxième barrière; cette seule considération suffit à donner aux questions de l'Assistance publique marseillaise un intérêt national qu'aucune autre ville sans doute ne pourrait invoquer avec tant de titres. Lorsqu'une petite épidémie de peste fut officiellement constatée, il y a une dizaine d'années, le soin de la circonscrire fut confié aux hôpitaux civils ; et plus récemment, l'approche du choléra obligea à construire des baraquements provisoires qui eussent permis, tant bien que mal, d'isoler les premiers cas.

Si la peste de Mandchourie doit pénétrer en France, il y a de grandes probabilités pour que les premiers cas en soient importés à Marseille par les nombreux bateaux qui mettent son port en communication avec l'Extrême-Orient. C'est encore aux hôpitaux marseillais qu'incombera la charge de soigner les premiers malades, de les isoler et de préserver le reste de la France.

***

J'exposerai d'abord l'état actuel de nos hôpitaux. Il a été reconnu et consigné dans le rapport du distingué vice-président de la Commission administrative, M. Barbarroux, qui a bien voulu mettre à ma disposition les clichés de cet article.

Le vice fondamental est l'insuffisance du nombre de lits ; cette insuffisance est telle que la non réception de malades, régulièrement admis par le service médical, est un fait normal et se répète plusieurs fois par jour. La comparaison entre les appelés et les élus est des plus édifiantes. Pour l'Hôtel-Dieu (années 1904 à 1909), le chiffre des

malades admis annuellement oscille entre 3.000 et 3.600; celui des malades refusés varie entre 3.000 et 3.900. Si l'on veut bien tenir compte des payants qui sont régulièrement admis, des marins qui se trouvent dans le même cas par suite de certains contrats passés entre l'Administration et les Compagnies de navigation, on peut affirmer qu'un Marseillais pauvre qui, un beau matin, se réveille malade et reconnu suffisamment malade pour être admis à l'Hôtel-Dieu, a deux chances sur trois pour le moins de rester à la porte. Je n'ai jamais vu pareil fait se produire ni dans les hôpitaux de Paris, ni dans ceux de Montpellier, que j'ai plus particulièrement connus. A Paris, dit M. André Mesureur, dans son livre si intéressant sur l'Assistance Publique, personne ne demeure à la porte.

De ce scandale quotidien de malheureux laissés ainsi à la porte, il faut accuser assurément le petit nombre des lits mis à leur disposition. Vers 1860, Marseille comptait 260.000 habitants et disposait de 800 lits d'hôpital environ. En 1910, avec plus de 520.000 habitants, le nombre de lits ne s'élève qu'à 1.250. Inutile d'ajouter que les brancards, qui sont aussi chroniques à Marseille qu'à Paris, sont compris dans ce total.

Si l'on compare Marseille aux autres grandes villes de France, sa pauvreté hospitalière est plus frappante encore. Pour 1.000 habitants, Lyon offre 9 lits, Bordeaux 6, Paris 5.5, Marseille 2.7 seulement. Or, je ne crois pas me tromper en affirmant que la population pauvre de Marseille est proportionnellement supérieure à celle de ces diverses villes, en raison de l'énorme prédominance de l'élément italien, indigent en grande majorité.

Si l'on entre dans les détails de ces chiffres, on se rend compte que ce n'est pas seulement le nombre de lits qui est insuffisant; c'est leur spécialisation. Les spécialités les plus importantes sont représentées, il est vrai, grâce à l'Ecole de médecine, mais installées dans des conditions si défectueuses qu'elles sont bien loin de répondre aux exigences des plus accommodants. Les maladies des yeux, des voies urinaires, de la peau, de la gorge, des dents, etc., sont logées dans les conditions les plus lamentables, et il serait plus exact de dire, pour certains de ces services tout au moins, qu'ils n'existent que sur le papier.

J'ajoute qu'il n'y a pas à Marseille d'hôpital spécial de tuberculeux, et qu'il n'en existe pas davantage pour les maladies épidémiques.

***

La conclusion des tristes considérations que je viens d'exposer brièvement est qu'une transformation s'impose. M. Barbarroux, dans son projet primitif, demanda que le nombre des lits d'hôpital fût augmenté de 1.150, 250 d'entre eux étant réservés à un hôpital des épidémies.

Les deux hôpitaux actuels, Hôtel-Dieu et Conception, demandent des réparations considérables : d'aucuns même sont d'avis que la démolition et la reconstruction intégrale de la Conception s'imposent, bien que cet hôpital soit le plus récent des deux. Un nouvel hôpital général, dit hôpital Nord, contenant 630 lits, devrait être construit; un hôpital de contagieux, un hôpital de tuberculeux et un hospice d'incurables compléteraient ce nouvel ensemble. Le tout se chiffre par une dépense initiale de plus de 15 millions et une subvention annuelle de 2.300.000 fr. à demander évidemment à la ville (au lieu de 1.200.000 fr. qu'elle donne actuellement), car, ainsi qu'on l'a proclamé depuis longtemps, l'assistance publique est d'essence communale. Ne sait-on pas, du reste, que la loi du 5 ventôse an VIII affectait aux établissements de bienfaisance le revenu de l'octroi? Et celui-ci rapporte 14 millions à Marseille.

***

On devine sans peine que l'opinion publique marseillaise, bien que renseignée sur la nécessité d'un effort financier, était mal préparée à de pareils sacrifices. Le projet Barbarroux pouvait, du reste, se discuter à bien des points de vue; il avait tout au moins le mérite de poser le problème pour la première fois dans toute son ampleur et d'obliger la ville à y réfléchir. L'administration préfectorale et le ministère de l'Intérieur eurent l'idée de réunir en une sorte de commission officieuse les membres de la Commission administrative, des conseillers généraux et municipaux... et des journalistes; il ne manquait que des médecins. On se mit d'accord sur un projet plus modeste qui retardait la démolition de la Conception, supprimait l'hospice des Incurables, opérait encore quelques réductions moins importantes et aboutissait à une dépense totale de 4.650.000 francs.

Les hôpitaux de Marseille ont la disposition d'une somme de 1.200.000 francs, provenant d'une loterie émise à l'époque où les loteries procuraient encore des bénéfices : on compte que la ville votera pareille somme, le département 1.000.000; la caisse du pari mutuel, qui subventionne si généreusement les hôpitaux de petite ville, consentirait sans doute à contribuer pour 1.300.000 fr. au total. D'autre part, les intérêts de la Chambre de commerce seraient gravement menacés par une grande épidémie; et, du reste, l'on peut dire, me semble-t-il, qu'elle représente précisément le milieu qui importerait une maladie exotique; ne serait-il pas possible d'obtenir une contribution financière de sa part? En somme, on trouverait assez aisément les ressources nécessaires, mais je ne crois pas exagérer en affirmant que, dans l'esprit de la plupart des membres de la Commission, le projet ainsi réalisé ne serait qu'un pre-



Figure 1. — Hôtel-Dieu de Marseille. *Cliché Ouri[illegible]e.*

mier pas dans la voie de la réorganisation complète des hôpitaux.

***

Pour si insuffisants que soient les hôpitaux de Marseille, il serait injuste cependant de méconnaître les efforts accomplis et les résultats obtenus. Bien que néo-Marseillais, j'ai connu l'époque où l'on devait opérer dans des salles d'opération que nos prédécesseurs avaient eu grand'peine à obtenir, il y a un quart de siècle, et qui n'étaient déjà plus adaptées à la chirurgie moderne. J'ai connu l'époque — elle s'achève à peine — où une seule salle d'opérations était affectée à plusieurs chirurgiens qui y opéraient quelquefois ensemble! Mes excellents collègues de l'Hôtel-Dieu, Delanglade et Roux (de Brignoles) savent quelle campagne vigoureuse et persévérante nous avons dû mener pour obtenir — nous étions déjà avancés de plusieurs années dans le xxe siècle —*un autoclave*. Cet appareil fit époque dans les hôpitaux de Marseille; tout modeste qu'il était, il fut l'humble point de départ du mouvement actuel. Ce premier succès nous donna confiance en nos propres forces; nous osâmes réclamer, avec le calme et l'énergie de notre bon droit, des salles d'opération modernes. Et je tiens à rappeler que c'est à la précédente administration que nous devons le vote définitif des crédits. M. Mastier, alors préfet de Marseille, M. Mirman, nous prêtèrent déjà, en cette circonstance, le concours de leur autorité; nous pûmes obtenir, grâce à eux, une subvention importante du pari mutuel. Ainsi furent édifiées les salles d'opération qui sont en fonctionnement depuis quelques semaines. Elles répondent parfaitement à nos besoins actuels et nous ont déjà procuré toutes les satisfactions qu'un chirurgien consciencieux est en droit d'attendre d'une bonne installation.

***

Il n'est pas possible encore de prévoir exactement sur quelles bases se fera la réorganisation des hôpitaux de Marseille, mais on peut affirmer que, si le mouvement actuel ne veut pas aboutir à un échec lamentable, il aura à tenir compte des éléments suivants :

L'insuffisance du nombre des lits est surabondamment démontrée par les considérations qui précèdent; la construction d'un nouvel hôpital général s'impose; on ne saurait mieux le placer, je crois, que dans la région Nord, où la population s'accroît avec le plus de rapidité, où de nouveaux bassins se construisent qui attireront de nombreux ouvriers, où le canal de Marseille au Rhône, complété par le canal latéral au Rhône, développera le mouvement commercial dans des proportions qu'il est encore impossible de fixer.

L'hôpital de contagieux est peut-être plus indispensable encore; il répond à une nécessité à la fois communale et nationale; il doit être suffisamment vaste pour répondre à tous les besoins.

Il est permis de regretter qu'aucun des projets présentés n'ait envisagé la construction d'un hôpital marin pour les tuberculoses chirurgicales infantiles. Paris a Berk, et Lyon possède cet admirable hôpital Renée-Sabran, si merveilleusement installé dans la presqu'île de Giens. Ce que deux villes continentales ont réalisé, Marseille, si proche de la mer, ne voudra-t-elle pas le faire? Et faudra-t-il voir s'éterniser le fâcheux paradoxe qui interdit aux petits Marseillais, riverains de la Méditerranée, le bénéfice de la thalassothérapie?

Un hôpital général, un hôpital de contagieux, un hôpital marin, résument à mon avis les exigences les plus immédiates de l'Assistance publique marseillaise. Mais il faudrait joindre à ce programme de grandes constructions, un programme secondaire d'améliorations aussi urgentes et moins coûteuses. Sans parler de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu et de la Conception, question d'architecte et non de médecin, je signalerai la nécessité pressante d'une installation suffisante de Bains et d'Hydrothérapie, d'un service de Radiographie convenablement organisé, d'un service d'isolement dont la nécessité se fait sentir, surtout en chirurgie, où grands opérés et grands infectés voisinent fraternellement, etc. Il conviendrait particulièrement de faire une place importante à la gymnastique orthopédique, si bien organisée dans nombre d'hôpitaux allemands. Toutes ces améliorations devraient, à mon avis, être comprises dans le projet des réformes urgentes.

***

Mais on n'atteindra pas le but poursuivi si, en même temps, c'est-à-dire sans tarder, l'on ne réforme et surtout si l'on ne renforce le personnel. Internes, externes, infirmiers, infirmières, servants et servantes, tous sont insuffisants en nombre.

Une infirmière chef de salle doit répartir ses soins entre 32 lits, toujours occupés, et 7 à 8 brancards au moins, soit une quarantaine de malades auxquels elle ne peut, quelle que soit son activité, assurer les soins nécessaires. Le repos hebdomadaire, si justement accordé au personnel, vient encore aggraver son insuffisance. Un jour par semaine, dans mon service, comme dans tous les autres du reste, l'infirmière unique est remplacée par une infirmière roulante complètement ignorante des soins particuliers réclamés par chaque malade; on ne saurait lui en vouloir et exiger d'elle qu'elle se mette quotidiennement au courant de l'état de 30 ou 40 malades inconnus d'elle. On devine le désordre qui en résulte; ce jour-là chaque opéré « se dé-

brouille » avec plus ou moins de bonheur. Et c'est pis encore quand l'infirmière unique est absente pour une cause imprévue, maladie ou autre. La présence de deux infirmières en permanence dans chaque salle permettrait de donner à chacune d'elles la journée de congé sans que le service en éprouvât trop de gêne; c'est un minimum, nul médecin d'hôpital, je pense, ne me contredira. L'urgence de cette réforme est évidente et prime peut-être toutes les autres.

Et il sera tout aussi nécessaire d'assurer au personnel une situation qui lui garantisse une existence honorable et ne fasse pas des infirmiers des salariés mal payés et mal logés.

***

Toutes ces réformes grèveront assurément les frais généraux; il en résultera que le prix de la journée de malade sera majoré si l'on veut voir disparaître les graves défectuosités que j'ai signalées. Il est donc imprudent de se baser, pour évaluer la dépense future probable, sur le prix de revient actuel. La dépense journalière sera certainement plus élevée, si le personnel est plus nombreux et mieux payé, si les services annexes,

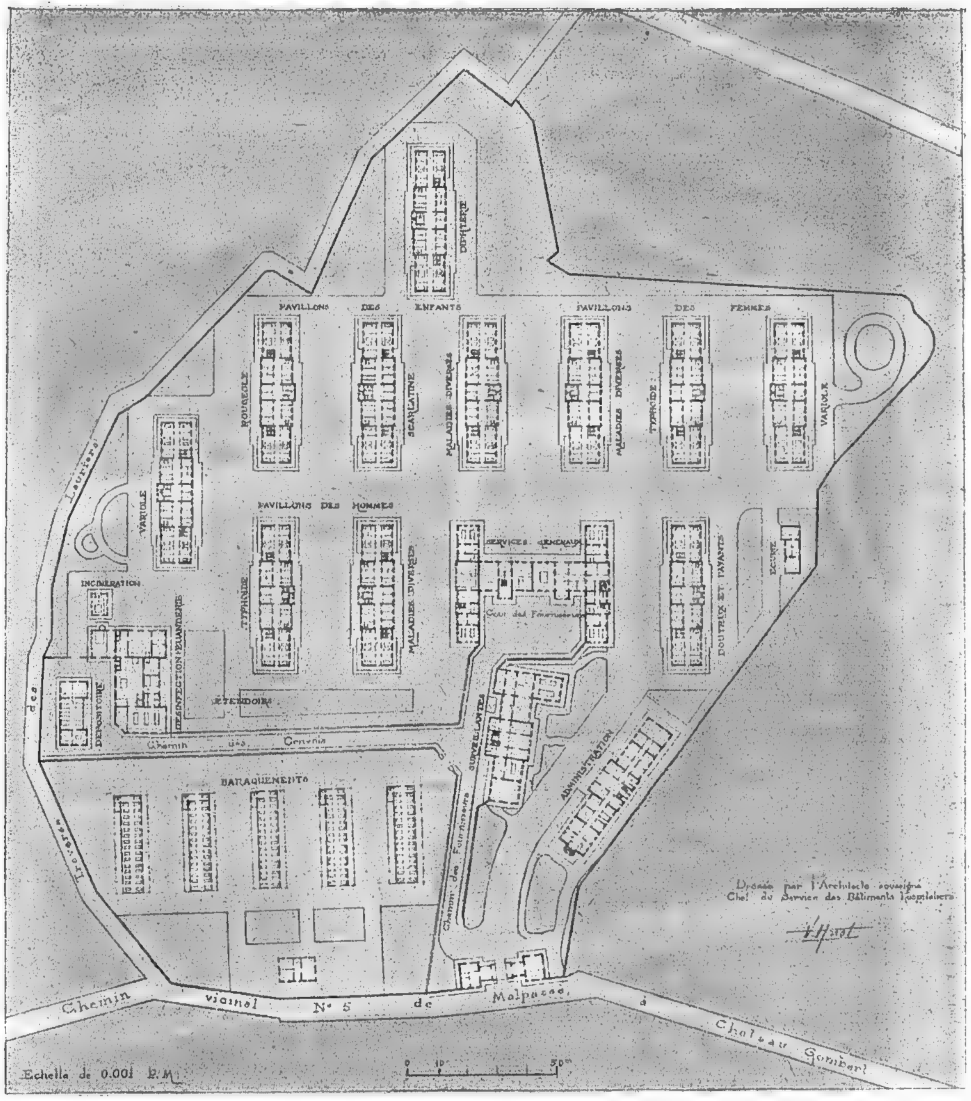


Figure 2. — Projet d'hôpital avec baraquements pour maladies contagieuses et épidémiques, à La Rose (banlieue de Marseille).

laboratoires, radiologie, etc., sont organisés comme il convient.

« On reste confondu, dit Teissier (de Lyon), de la parcimonie des crédits accordés à nos services d'enseignements et de l'insuffisance de notre outillage devant la splendeur des installations d'outre-Rhin, la richesse des laboratoires, le confortable des agencements destinés à assurer le bien-être et la sécurité des malades. Aujourd'hui, plus de médecine possible sans le secours dispendieux du laboratoire, c'est-à-dire de l'expérimentation, de la microbiologie, de l'hématologie, de l'électricité, de l'étude minutieuse et rationnelle des agents physiques. » Toute réforme qui ne tiendra pas compte de ces nécessités d'ordre scientifique est d'avance frappée de caducité[1].

***

On me permettra, avant de clore cet exposé, de présenter quelques considérations

1. Dans les hôpitaux de Marseille l'Administration ne fournit pas aux services de clinique les feuilles de température, parce que les courbes thermiques n'intéressent que l'enseignement et ne servent pas au traitement des malades!

d'ordre général sur l'administration des hôpitaux de province.

Il est deux villes en France, Paris et Lyon, qui sont régies par une organisation spéciale; toutes les autres villes, y compris Marseille, obéissent à une réglementation unique, différente de celle de Paris et de Lyon. Les hôpitaux y sont dirigés par une commission administrative présidée par le maire, et nommée partie par le Conseil municipal, partie par le préfet. Le maire d'une grande ville ayant bien autre chose en tête que les hôpitaux, ceux-ci sont en réalité dirigés par le vice-président. Il suit de tout cela que les commissions administratives ne comprennent souvent pas un seul médecin. A Paris, la Faculté de médecine, la réunion des médecins des hôpitaux, celle des chirurgiens, celle des accoucheurs désignent des membres du Conseil de surveillance. Il n'en est pas de même en province, bien loin de là. La jurisprudence administrative exclut en effet les médecins des hôpitaux; ils ne peuvent faire partie de la commission parce qu'ils sont placés sous son autorité! Je suis sûr de ne pas être démenti en affirmant que, d'une façon générale, le corps médical des hôpitaux ne désire nullement voir modifier cet état de choses. Les médecins ne s'intéressent guère à l'administration d habitude, et leur présence dans les commissions leur serait une gêne pour formuler ces critiques dont ils usent si abondamment; l'esprit médical est, en ces matières, ironique et frondeur; il est aussi dédaigneux des nécessités de l'œuvre administrative. Mais je crois défendre la cause du bon sens en demandant une modification des règlements sur ce point.

MM. Derouin, Gory et Worms, dans leur *Traité d'Assistance publique*, font remarquer que les médecins ne sont point utiles dans une commission, dont les fonctions sont administratives et ne consistent point à traiter les malades. Peut-on cependant soutenir sérieusement qu'un homme qui a passé sa vie dans les hôpitaux n'est pas plus apte qu'un autre à en connaître les défauts, à signaler les erreurs, à indiquer les perfectionnements?

N'est-il pas admis qu'une usine doit être dirigée par un ingénieur, une maison de commerce par un commerçant? Les marins ne gouvernent-ils pas la flotte et les militaires l'armée? Pourquoi faire pour les hôpitaux une exception difficile à justifier?

Les hôpitaux sont des organismes ordinairement fort mal connus du public; quel profane, même à l'esprit cultivé, sait bien la différence qui sépare un hôpital d'un hospice ou d'un asile? Et que d'administrateurs terminent une carrière, parfois éphémère, sans avoir bien compris ce qu'est un interne, un externe ou un infirmier?

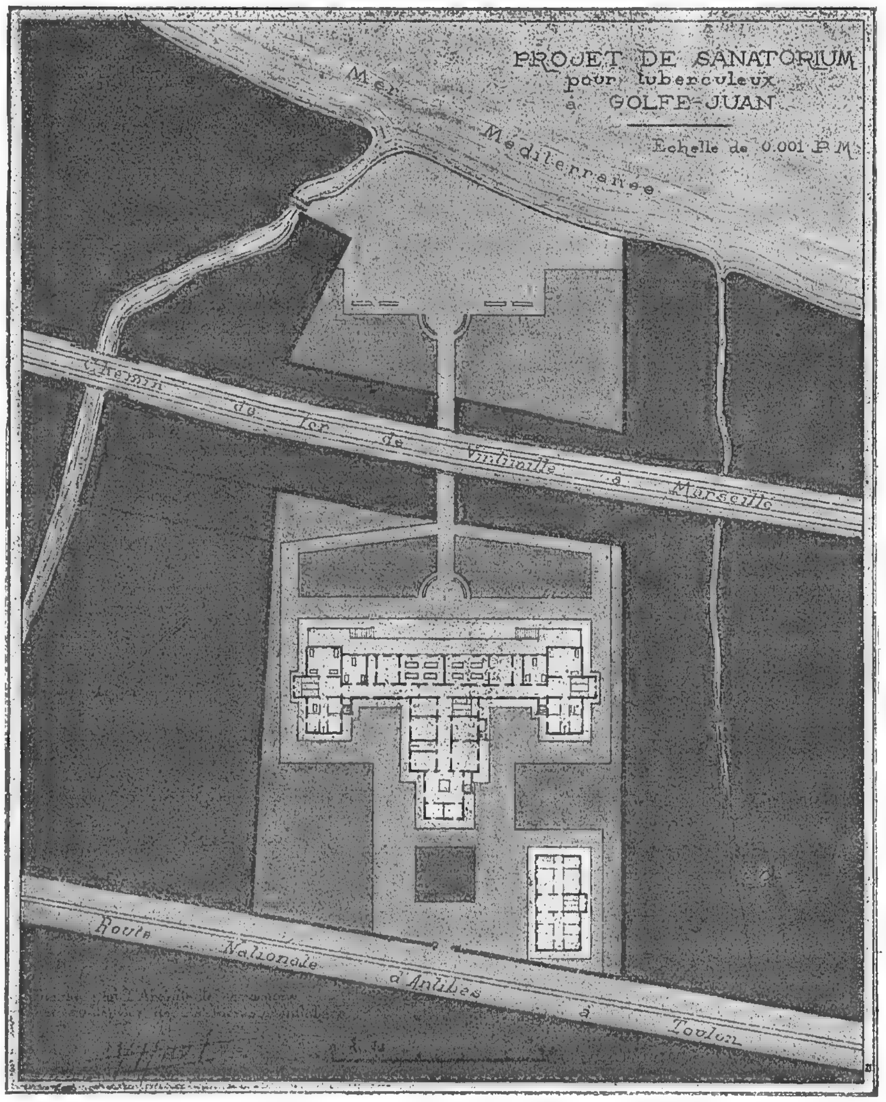


Figure 3. — Projet de sanatorium Tivollier pour tuberculeux.

Les administrations hospitalières ne pourraient que gagner à s'adjoindre au moins un représentant de leur corps médical. On l'a bien compris pour Paris; pourquoi n'étendrait-on pas cette mesure, d'abord aux grandes villes, dont le corps médical est stable, sinon aux petites villes où le sacro-saint principe administratif du roulement interdit tout progrès ? L'objection exposée plus haut n'est valable qu'en apparence, car le préfet est armé contre le corps médical, comme il l'est du reste contre la Commission administrative.

Et si l'on se refuse décidément à faire l'abandon du principe qui veut que les hôpitaux puissent être administrés par le premier venu, à la condition qu'il ne soit pas médecin, pourquoi ne crécrait-on pas, à côté de la Commission administrative, une sorte de Commission technique ou de perfectionnement qui comprendrait le corps médical et pharmaceutique? Que d'erreurs seraient ainsi évitées! Que de progrès pourraient être réalisés! Je sais bien que M. Clemenceau, un confrère, a accompli une réforme dans ce sens : pour prendre certaines décisions, la Commission doit demander l'avis de son corps médical. Encore peut-elle, comme à Marseille, élaborer tout un projet de réorganisation des hôpitaux sans que, à ma connaissance, du moins, ce projet ait bénéficié des observations qui auraient pu être présentées par les médecins et chirurgiens, chefs de service ou suppléants. Cet avis doit, en effet, être sollicité par la Commission : il serait bien préférable que le corps médical pût, de sa propre autorité, soumettre ses projets à la Commission qui serait appelée à délibérer sur eux. L'extraordinaire conception administrative qui exclut les médecins de la direction de l'hôpital n'existe pas à l'étranger, et je ne sache cependant pas que les hôpitaux allemands, par exemple, se trouvent en infériorité vis-à-vis des nôtres.

***

Je voudrais aussi que, dans les villes de Faculté ou d'Ecole, une place fût faite, obligatoirement, dans la Commission administrative des hospices, à un représentant de l'Enseignement médical. On a compris la nécessité de cette disposition pour l'Assistance publique de Paris; il serait juste d'établir ce principe également pour la province.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que Hôpitaux et Ecoles se prêtent un concours dont les malades bénéficient tous les premiers. Et cependant, que de fois ne m'est-il pas arrivé, à Marseille, d'entendre exprimer cet avis que les services d'enseignement ne recherchent que les curiosités, que leur recrutement se fait parmi les seuls malades dits intéressants, au détriment de ceux qui sont moins « rares »! Cette enfantine conception fera certainement sourire tous ceux qui connaissent les hôpitaux, qui savent que les services de clinique se recrutent comme les autres exactement, que la forme même de l'administration hospitalière exclut les choix de ce genre, puisque le même mécanisme introduit les malades dans les salles, sans distinction de celles qui sont réservées à l'enseignement. On pourrait dire encore que les élèves constituent, pour un chef de service, un stimulant, qu'ils exercent sur lui une sorte de contrôle moral dont l'action bienfaisante est incontestable. Et les malades s'en rendent si bien compte, que loin d'éviter les services où se donne l'enseignement, ils les affectionnent, au contraire. L'enseignement médical est, pour un hôpital, une sorte de titre de noblesse qui le hausse à une interprétation plus large de son rôle et lui attire en tous pays la clientèle confiante des malheureux. Quelle est la cause qui fait d'une ville de second ordre, comme Montpellier, un centre où converge la foule, opulente ou pauvre, des désespérés, si ce n'est un enseignement largement compris et libéralement donné? Et n'est-ce point la même raison qui attire depuis si longtemps les urinaires à Necker? N'est-ce point elle qui faisait accourir dans les hôpitaux de Lyon les malades atteints de lésions osseuses?

Cette association de l'œuvre d'enseignement avec l'œuvre d'assistance est, dit M. André Mesureur, une formule chère à l'Assistance publique de Paris; c'est elle qui donne au corps médical des hôpitaux de Paris son autorité incontestable. Les hôpitaux de toutes les grandes villes doivent la favoriser s'ils ont vraiment à cœur de remplir dans toute son étendue la grande et généreuse tâche qui leur est dévolue.

Léon Imbert
(de Marseille).

LIVRES NOUVEAUX

R.-F. Guillon. — *Manuel de préparation à l'examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime.* 1 vol. in-8° de 294 pages, avec 31 figures Prix : 4 fr. (A. Maloine, éditeur).

Le but de ce manuel est de rappeler aux candidats à l'examen de médecin sanitaire maritime les matières du programme; ils y trouveront en de brefs résumés la description des affections contagieuses envisagées, surtout, au point de vue de la prophylaxie.

Les chapitres de renseignements pratiques tant sur l'examen même, que sur les diverses situations accessibles aux docteurs en médecine pourvus du certificat de médecin sanitaire maritime, ont été rédigés avec un soin particulier. Ces renseignements ont été puisés à des sources sûres, auprès des administrations compétentes; les lecteurs peuvent s'y rapporter en toute confiance.

L'excellent petit livre de M. Guillon, constitue un *vade-mecum* indispensable à tous ceux de nos confrères que tentent les voyages lointains à travers les océans.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2321. — **H. Bocquillon Limousin.** — FORMULAIRE DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX POUR 1911. 1 vol. in-18, de 400 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2322. — **A. Marie.** — TRAITÉ INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE. Tome II *Psychopathologie clinique*. 1 vol. gr. in-8°, de XIII-1.000 pages, avec 341 figures. Prix : 25 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2323. — **J. F. Widmann.** — QUELQUES IDÉES EN THÉRAPEUTIQUE 1 vol. in-12, de 192 pages, avec figures. Prix : 1 fr. 50 (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2324. — **O'Followell.** — DES PUNITIONS CHEZ LES ENFANTS 1 vol. in-16 de 155 pages. Prix : 2 fr. (chez l'auteur, 8, rue du Mont-Thabor, Paris.)

2325. — FESTSCHRIFT ZUR VIERZIGJAEHRIGEN STIFTUNGFEIER DES DEUTSCHEN HOSPITAL. 1 vol. in-8°, de 600 pages, avec figures et planches hors texte. (*Lemcke et Buechner*, éditeurs à New-York.)

2326. — **Howard Taylor Ricketts.** — Sus Trabajos sobre el tabardillo. 1 vol. gr. in-8°, de 137 pages, avec figures. (*F. Diaz de Leon*, éditeur à Mexico.)

2327. — **Alivisatos.** — DE L'ORCHIDOPEXIE. 1 vol. gr. in-8°, de 123 pages. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2328. — ANNUAIRE DE LA CURIOSITÉ ET DES BEAUX-ARTS. 1 vol. in-8°, de 360 pages. Prix : 6 fr. (90, rue Saint-Lazare, Paris.)

2329. — **P. Londe.** — LA MÉDECINE PRÉVENTIVE DU PREMIER AGE. 1 vol. in-16 de IV-320 pages, cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2330. — **L. Philippson.** — DER LUPUS aus dem italienischen Manuskript übersetzt von Dr Fritz *Juliusberg*. 1 vol. in-8°, de 42 pages, avec 8 planches. Prix : 2 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin).

2331 — **B. Shaw** — THE DOCTOR'S DILEMMA, GETTING MARRIED, AND THE SCHEWING-UP OF BLANCO POSNET. 1 vol. in-16, de XCIV-407 pages, cartonné : Prix 6 sch. (*Constable and Company*, éditeurs à Londres).

2332. — **H. Dufour.** — MANUEL DE PATHOLOGIE A L'USAGE DES SAGES FEMMES ET DES MÈRES. 1 vol. in-16, de 444 pages, avec 53 figures et 14 planches en couleur, cartonné. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 1.

Mémoires originaux :

Jules Brœckaert. — Névralgie nasale.

R. Claoué. — La magnésie calcinée dans le traitement des papillomes diffus du larynx chez l'enfant.

V. Combier. — Fistules parotidiennes après opérations sur la mastoïde.

Recueil de faits :

Marc André. — Traumatisme de la tête. Surdité labyrinthique unilatérale droite avec augmentation progressive.

Cornet. — Volumineux adénome de la face supérieure du voile du palais en dégénérescence épithéliomateuse.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 1.

Travaux originaux :

P. Haslund. — Un cas de syphilis contractée au moment même de la naissance. Transmission de mère à enfant.

L. Jacquet et P. Jourdanet. — Etude étiologique, pathogénique et thérapeutique des dermites professionnelles des mains.

E. Heuber. — Influence exercée par quelques produits antisyphilitiques (sublimé, calomel, 606) sur la phagocytose.

Revue de Vénéréologie. — Revue de Dermatologie.

Fiches bibliographiques.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 2.

Mémoires :

Lannelongue et A.-J. Martin. — De la mortalité des adultes.

H. Truc et C. Fleig. — Des lésions oculaires expérimentales par poussières de routes goudronnées et non goudronnées.

Revue générale :

E. Bodin. — La question de la nocivité des huîtres et de la prophylaxie des accidents qu'elles peuvent causer.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Séance du 25 Janvier 1911.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

SOMMAIRE du n° 166.

Articles originaux :

H. de Villeneuve. — L'assistance aux étrangers au Congrès de Copenhague.

Georges Rondel. — Muensterberg.

Mme Marie Béquet de Vienne. — Causerie.

Mme Olga Veil-Picard. — La protection des nourrissons et la mortalité infantile (crèches et pouponnières).

Ernest Vaughan. — Jean Freyssinier.

Revue d'assistance :

Séance du 25 Janvier 1911.

Variétés :

Subventions aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge.

Chronique étrangère.

Angleterre : L'inspection médicale scolaire.

Informations. — Échos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale. — M. le professeur GILBERT BALLET reprendra le Cours de clinique des Maladies mentales et de l'encéphale, le dimanche 12 Mars 1911, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'Asile clinique (Sainte-Anne) et le continuera les mercredis et dimanches suivants, à la même heure.

Le mercredi : Examen des malades et polyclinique. Le dimanche : Leçon clinique.

Clinique ophtalmologique (M. F. DE LAPERSONNE). — Conférences pratiques sur les Maladies des yeux. M. MONTHUS, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le lundi 13 Mars 1911, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), une série de Conférences pratiques avec présentation de malades. Il les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Ces Conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la Clinique. Les élèves pourvus de 12 inscriptions qui désirent suivre ces Conférences sont priés de se faire inscrire à la Faculté de médecine (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

L'inscription est gratuite.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. MAURICE CHEVASSU, agrégé, chargé du Cours, continuera ses leçons le vendredi 3 Mars (salle de la Terrasse) et le mercredi 8 Mars (amphithéâtre des Cours), à 10 heures.

Opérations les mardis, jeudis et samedis, à 9 h. 1/2.

Clinique médicale de l'Hôtel Dieu. — *Cours de physiothérapie pratique*, par MM. GUILLEMINOT, DUREY et DAUSSET, préparateurs : 7 Mars. M. DUREY. Généralités sur la kinésithérapie. Effleurages. Pression. Frictions. — 14 Mars. M. GUILLEMINOT. Généralités. Courant galvanique. Electrolyse. Ionisation. — 21 Mars. M. DUREY. Pétrissage. percussion, vibration Technique suivant les régions et les systèmes. — 28 Mars M. GUILLEMINOT. Courants d'état variables. Courant faradique. Courant alternatif Haute et basse fréquence Courants de Morton.

4 Avril. M. DUREY. Gymnastique. Mécanothérapie. Cure de mouvements. Sports thérapeutiques. — 25 Avril. M. GUILLEMINOT. Radiations. Rayons X. Radium. Photothérapie.

3 Mai. M DUREY. Kinésithérapie dans les affections du système locomoteur. — 10 Mai. M. DAUSSET. Thermothérapie. — 17 Mai. M. GUILLEMINOT. Electricité et radiologie dans les affections du système neuro-musculaire — 24 Mai. M. DUREY. Kinésithérapie dans les affections du système cardio-vasculaire. — 31 Mai. M. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections du système cardio-vasculaire et respiratoire.

7 Juin. M. DUREY. Kinésithérapie dans les affections des voies digestives et respiratoires. — 14 Juin. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections des voies digestives. — 21 Juin. M. DAUSSET. Hydrothérapie. — 28 Juin. M. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections de la peau. Tumeurs. Corps étrangers.

Clinique Baudelocque (125, boulevard du Port-Royal). — M. COUVELAIRE, agrégé, commencera le dimanche 5 Mars, à 10 heures du matin, une série de Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricale.

1re Leçon : Diagnostic et traitement des hémorragies par insertion vicieuse du placenta.

Pathologie interne. — M. le professeur FERNAND WIDAL commencera le Cours de pathologie interne, le vendredi 10 Mars 1911, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du Cours : Maladies des voies respiratoires.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le professeur ACHARD commencera le Cours de pathologie et thérapeutique générales, le 7 Mars 1911, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du Cours : Séméiologie générale. Exploration des organes et des fonctions. Valeur séméiologique des troubles morbides.

Médecine opératoire. — M. HARTMANN commencera le Cours de médecine opératoire, le lundi 6 Mars 1911, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du Cours : Opérations sur l'abdomen, le foie, le pancréas et la rate.

Pathologie externe. — M. ANSELME SCHWARTZ, agrégé, commencera ce Cours complémentaire le mardi 7 Mars 1911, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet du Cours : Affections chirurgicales du thorax et de l'abdomen.

Chimie médicale. — M. le professeur ARMAND GAUTIER, de l'Institut, commencera son Cours de Chimie appliquée à la médecine, le mardi 7 Mars 1911, à 5 heures (amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du Cours : Alimentation. Digestion. Sang et lymphe Assimilation et désassimilation cellulaires. Sécrétions. Excrétions.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur A. CHAUFFARD commencera le Cours d'Histoire de la médecine et de la chirurgie, le lundi 6 Mars 1911, à 6 heures, et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Les lundis et vendredis, leçons au petit amphithéâtre sur l'Œuvre médicale de Bordeu, de Portal, de Cabanis, de Lavoisier, de Bichat, de Magendie, de Claude Bernard.

Les mercredis, à la salle Nélaton, leçons complémentaires de Bibliographie et d'Iconographie médicales, relatives au sujet du Cours et aux diverses branches des sciences médicales.

Pathologie interne. — M. GEORGES GUILLAIN, agrégé, commencera ses Conférences, le mardi 7 Mars 1911, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des Conférences : Maladies du péritoine. Maladies du sang. Maladies de la rate, du corps thyroïde, des capsules surrénales, de la glande pituitaire. Les intoxications.

Anatomie topographique. — M. R. GRÉGOIRE, agrégé, commencera ses Conférences, le lundi 6 Mars 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des Conférences : Tête. Cou. Thorax.

Pathologie externe. — M. J. OKINCZYC, agrégé, commencera ses Conférences, le lundi 6 Mars 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme : Maladies chirurgicales des membres. Maladies chirurgicales des organes génito-urinaires de l'homme.

Médecine opératoire. — M. LECÈNE, agrégé, commencera ses Conférences, le mardi 7 Mars 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet des Conférences : Chirurgie de la tête et du cou.

Physiologie. — M. JEAN CAMUS, agrégé, commencera ses Conférences, le mercredi 15 Mars 1911, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Sujet des Conférences : Fonctions de nutrition (digestion, circulation, respiration, sécrétions).

Hygiène. — M. MACAIGNE, agrégé, commencera ses Conférences, le lundi 6 Mars 1911, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Anatomie pathologique. — M. GUSTAVE ROUSSY, agrégé, commencera les Conférences d'anatomie pathologique, le lundi 6 Mars 1911, à 6 heures, et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique (escalier B, 3e étage).

Programme des Conférences : Glandes vasculaires sanguines (corps thyroïde et parathyroïdes. Hypophyse. Surrénales). Appareil respiratoire. Système musculaire et ostéo-articulaire.

Pharmacologie. — M. TIFFENEAU, agrégé, commencera ses Conférences de pharmacologie, le mardi 7 Mars 1911, à 3 heures (amphithéâtre de pharmacologie) et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des Conférences : Modificateurs du système nerveux central et périphérique (anesthésiques, hypnotiques, antipyrétiques, médicaments cardiovasculaires, etc.).

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. BRUMPT, agrégé, commencera ses Conférences, le mardi 7 Mars 1911, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet des Conférences : Protozoaires, vers, arthropodes parasites de l'homme.

Physique médicale. — M. BROCA (André), agrégé, commencera une série de 18 Conférences d'optique médicale et physiologique, le lundi 6 Mars 1911, à 4 heures (amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des Conférences : Formation des images dans l'œil. Acuité visuelle. Amétropies. Vision binoculaire. Vision des amétropes avant et après correction. Sensibilité rétinienne. Sens lumineux et sens des formes. Utilisation par l'œil des diverses sources. Hygiène de l'œil.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. SAUVÉ, prosecteur : Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme. Ouverture du Cours, le jeudi 16 Mars 1911, à 1 h. 1/2. — I. Voie d'accès sur le rein (lombaire-transpéritonéale), ouverture des abcès péri-néphrétiques. Néphropexie. — II. Néphrotomie (sutures du rein); Néphrostomie; Pyélotomie. Néphrectomies lombaire et transpéritonéale; Ablation de l'uretère. — III. Découverte de l'uretère dans ses différentes portions; Uretérotomie pour calculs. Opérations plastiques sur le bassinet et l'uretère. Uretéro-cysto-néostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. — IV. Ponction de la vessie. Tailles hypogastriques (longitudinale, transversale, avec résections osseuses). Cystostomies; Cystectomie partielle, totale. — V. *Litnotr.tie.* — VI. Abcès de la prostate : Prostatotomies. Prostatectomie (transvésicale, périnéale). — VII. Urétrotomie interne (procédés de Maisonneuve et d'Albarran); dilatation des rétrécissements; traitement de l'infiltration d'urine et des abcès urineux. — VIII. Urétrotomie externe; traitement des ruptures de l'urètre; résection de l'urètre, urétrostomie périnéale. Urétroplasties. — IX. Circoncision; traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale de l'hydrocèle, du varicocèle, épididymectomie. Castration.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Marques est nommé, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques de physique biologique.

École de médecine de Marseille. — Un congé, jusqu'au 30 Juin 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Gauthier, chargé d'un cours complémentaire de pathologie et bactériologie des maladies exotiques.

M. Raybaud, docteur en médecine, est chargé, pendant la durée du congé accordé à M. Gauthier, d'un cours complémentaire de pathologie et bactériologie des maladies exotiques.

Ecole de médecine de Besançon. — M. Prieur, professeur d'histologie, est nommé directeur pour trois ans.

École de médecine de Rouen. — M Dumont, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est admis, sur sa demande, et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Janvier 1911.

HOPITAUX ET HOSPICES

Enseignement clinique élémentaire à l'usage des étudiants en médecine de 1re année (semestre d'été). — Les étudiants en médecine de 1re année seront, à dater du 1er Mars 1911, admis à l'Enseignement élémentaire de la clinique générale médicale et chirurgicale, dans les services hospitaliers désignés ci-dessous; leur nombre pour chaque service ne pourra dépasser 12.

Médecine générale. — MM. BÉCLÈRE et DECLOUX : Hôpital Saint-Antoine (salles Grisolle et Magendie) :

Tous les jours, à 9 h 1/2. Exercices pratiques d'examen des malades et d'exploration des organes internes, spécialement à l'aide de la percussion et de l'auscultation, contrôlées et complétées par la radioscopie.

M. BERGÉ : Hôpital Broussais (salle Lasègue).

Tous les jours, visite dans les salles, à 9 h 1/2.

Tous les samedis, à 10 heures (à partir du 25 Février). Leçon clinique d'une demi-heure environ sur un symptôme, un syndrome ou signe physique, choisis parmi les plus généraux et les plus importants de la pathologie (auditeurs en nombre illimité).

A l'issue de cette leçon, revue dans les salles des malades offrant le symptôme ou signe décrit dans la leçon (assistance limitée aux 12 bénévoles qui, au cours de cette visite, seront individuellement exercés à rechercher et à interpréter le symptôme en question).

M. HIRTZ : Hôpital Necker (salles Chauffard et Delpech).

Tous les matins, visite et examen des malades.

Les mardis, à 10 heures. Etudes radioscopiques, par M. LESAGE.

Les mercredis, à 10 heures. Examen de deux malades, avec discussion du diagnostic et du traitement.

Les vendredis, à 10 heures. Examen des malades nouveaux; démonstrations cliniques et thérapeutiques.

M. LE NOIR : Hôpital Saint-Antoine.

Tous les matins. Examen des malades, avec exercices individuels des bénévoles.

M DE MASSARY : Hôpital Andral (boulevard Macdonald, métropolitain Opéra-Villette).

Tous les matins, à 10 heures. Visite des malades.

Les mardis et samedis. Examen des entrants, discussion du diagnostic et du traitement.

M. MOSNY : Hôpital Saint-Antoine.

Tous les jours. Visite des malades, exercices individuels des bénévoles (leur nombre est limité à 6).

M. PISSAVY : Hôpital Necker (service de la consultation).

Tous les matins, à 9 h. 1/2. Examen des malades par les bénévoles sous la direction du chef de service, de son assistant et de l'interne, qui sont tous trois présents à chaque consultation.

Tous les mercredis, à 11 heures. Présentation de malades alternativement par le chef de service et par l'assistant.

Tous les samedis, à 11 heures. Courte leçon de thérapeutique élémentaire, étude des médicaments qui sont montrés aux élèves.

M. SERGENT : Hôpital de la Charité.

Tous les matins, à 10 heures. Enseignement élémentaire au lit du malade.

Chirurgie générale. — M. ARROU : Hôpital de la Pitié.

Tous les jours. Exercices cliniques, assistance aux opérations.

M. BROCA : Hôpital des Enfants-Malades.

Les bénévoles sont exercés aux pansements, à la confection des appareils plâtrés.

Les mardis, jeudis, samedis, à la consultation, ils sont exercés aux explorations d'ordre matériel.

Les mercredis. Leçons cliniques.

M. ROBINEAU : Hospice d'Ivry.

Les lundis, mardis, jeudis, samedis, à 10 heures. Visite des salles. Opérations.

M. SAVARIAUD : Hôpital Trousseau (nombre de bénévoles limité à 6).

Tous les jours, à 9 h. 1/2. Consultation; le jeudi, à 10 heures. Consultation d'orthopédie; à 10 heures. Visite des salles. Opérations; les lundis, mardis, mercredis, vendredis, à 10 h. 1/2. Leçon clinique, le samedi, à 10 h. 1/2.

Hospice de la Salpêtrière. — Conférences sur les méthodes d'examen clinique du malade au point de vue neurologique, par MM O. CROUZON, ANDRÉ LÉRI, professeur agrégé de la Faculté, et CH. FOIX, interne du service, médaille d'or.

Ces Conférences constituant un enseignement élémentaire et essentiellement pratique, avec présentation de malades, auront pour but d'exposer les principales méthodes d'examen neurologique et porteront notamment sur les sujets suivants : Examen des principaux réflexes; examen de la sensibilité; recherche des troubles oculaires dans les maladies nerveuses; examen clinique des principaux syndromes (hémiplégie, paraplégie, ataxie, etc.).

Ces Conférences commenceront le lundi 6 Mars, à 10 h. 1/2 du matin, et seront continuées les samedis et lundis suivants, à la même heure. Elles auront lieu à l'amphithéâtre de l'Ecole des infirmières, à la Salpêtrière.

Les Conférences sont gratuites. Elles sont ouvertes aux étudiants et docteurs français et étrangers.

Hôpitaux de Bordeaux. — M. Martin du Magny, atteint par la limite d'âge, est nommé médecin honoraire des hôpitaux.

M. Mongour passe à l'hôpital Saint-André.

M. Lamacq passe à l'hôpital des Enfants.

M. Verger, médecin adjoint, devient médecin titulaire à l'hospice général Pellegrin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier.* — MM. Degoix, Magnin, à Paris; Facken, à Lille.

Chevalier. — MM. Demonchy, Gardette, Miquel, Podevin, à Paris; Bernard, à Juvisy (Seine-et-Oise); Christen, à Versailles; Lebrou, au Mayet-de-Montagne (Allier); Petit, à Château-Thierry (Aisne); Savornin, médecin-major à l'Ecole normale de gymnastique de Joinville-le-Pont (Seine).

Le monument Victor Cornil. — Rappelons que le monument érigé à Paris, à la mémoire du professeur Victor Cornil, sera inauguré à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine sous la présidence effective de M. A. Fallières, président de la République, demain dimanche 5 Mars, à 10 h. 1/2 du matin.

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 5 Mars. Conférence de M. Perrot, professeur à l'Ecole de pharmacie : *Poisons exotiques végétaux et leur introduction dans la thérapeutique* Cette causerie sera suivie d'une visite des collections et des laboratoires de l'Ecole de pharmacie. Rendez-vous, à 2 h. 1/4, Ecole de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — RÉPARTITION DU JURY. — *Anatomie pathologique.* — MM. Oulmont, Rénon, Roger, Dufour, Brühl et Achard.

Pathologie. — MM. Alex. Renaut, Méry, Laffitte, Chauffard, Broca et Béclère.

Assistance médicale — Le jury de ce concours est présentement composé de MM. Recht, Saintu et de Mme Peltier, qui ont accepté. MM. Guillier, Braid n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Internat en pharmacie. — Sont désigné, pour faire partie du jury de ce concours, MM. Béhal. Bourquelot, Meillère, Villejean, Dumesnil, Thabuis, Carette.

M. Meillère a accepté.

Medecin adjoint des asiles publics d'aliénés — Un concours s'ouvrira, à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 1er Mai 1911, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin adjoint d'asiles publics mis au concours est fixé à cinq.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande, accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) du 15 Mars au 1er Avril 1911 inclus.

Chaque postulant sera informé, par lettre individuelle, de la suite donnée à sa demande.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 16 *Mars*, à 1 heure. — Mlle ABRAMOVITCH : L'ictère et le rôle du foie dans le syndrome: Vomissements à répétition de l'enfance; MM Hutinel, Ribemont-Dessaignes, Nobécourt, Jeannin. — M. DULAC : Des tumeurs congénitales de la région antéro-latérale du cou du fœtus dans leurs rapports avec l'accouchement; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, Nobécourt. Jeannin. — M. ROPITEAU : Saint-Lazare. Hôpital-Prison; MM. Gilbert-Ballet Chauffard, Achard, Gougerot. — M. MELJAC : De la kleptomanie dans la paralysie progressive; MM. Gilb Ballet. Chauffard, Achard, Gougerot — M. LE ROY : Sur une épidémie de varicelle anormale; MM. Chauffard, Gilb Ballet, Achard. Gougerot. — M. BREHIER : Eléphantiasis et myxœdème; MM. Achard; Gilb Ballet, Chauffard, Gougerot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Kirmisson, Nicolas, Rouvière. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Delbet, Branca Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM Blanchard, Marc l Labbe, Sicard. M. Dejerine, censeur : M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie Première partie (1re série) Hôtel-Dieu : MM. Reclus Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond Pierre Duval, Ombrédanne. M. Marfan, censeur. M. André Jousset, suppléant.

Mardi 14 *Mars* 1911 — Dissection : MM. Nicolas, Grégoire, Chevassu. — 1er, Oral (1re série) : MM. Pozzi, Retterer, Morestin. — 1er. Oral (2e série) : MM. Prenant, Rémy, Terrien. — 1er, Oral (3e série) : MM. Quénu, Thiery,

Lenormant. M. Thoinot, censeur; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 15 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Segond, Branca, Rouvière. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Gougerot. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Nicolas, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Hartmann, Retterer, Couvelaire. — 4e : MM. Zimmern, Macaigne, Laignel-Lavastine. M. Gautier, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e. Chirurgie (Première partie), Laënnec : Delbet, Legueu, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Roger, Marcel Labbé, Loeper. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Marfan, Guillain, Léon Bernard. M. Widal, censeur; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 16 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Pozzi, Morestin, Grégoire. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chassevant, Brumpt, Roussy. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Thiéry, Chevassu. — 1e, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Rémy, Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Tiffeneau. M. Alb. Robin, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 17 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Reclus, Nicolas, Branca. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Hartmann, Legueu, Rouvière. — 2e : MM. Gautier, Mulon. Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Widal, Guillain. M. Gariel, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Mauclaire, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Dejerine, censeur; M. André Léri, suppléant. — 5e. Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 18 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Morestin, Okinczyc. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Retterer, Grégoire. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Rémy, Anselme Schwartz. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Thiéry, Lenormant. M. Chauffard, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. André Broca, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Poste pour docteur, ancien interne des hôp. de Paris, désireux faire spécialité *maladies nerveuses*. Etablissement privé. Clientèle riche. Logé, nourri, 300 fr. par mois. Au bout d'un an participation. Ecrire *P. M.* n° 441.

Veuve de docteur, 40 ans, désire direction *maison de santé* Paris ou environs. S'adresser *P. M.*, n° 435.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 10 Avril au samedi 22 Avril 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr Leredde. — Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique.

A 8 h. Dr Perruchet. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr Caroche. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr Rousseau-Decelle. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr Paul Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

N. B. — Le Dr Leredde fera le jeudi 20, le vendredi 21 et le samedi 22 Avril, à 4 h. 1/2, aux Sociétés Savantes, trois conférences gratuites réservées aux élèves de tous les Cours, sur le traitement de la syphilis.

Les Cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

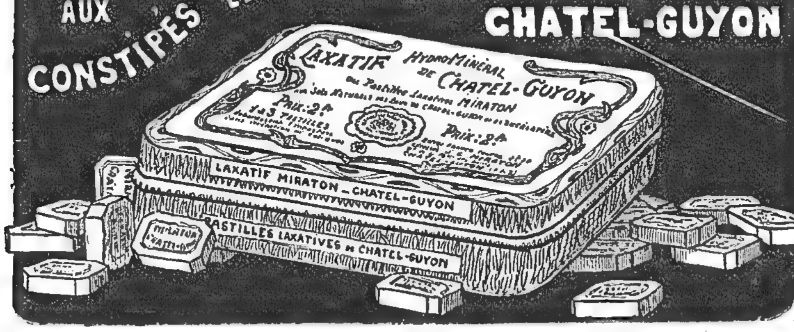
S'inscrire 1° Par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le samedi 8 Avril, de 2 à 4 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 10 Avril, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 22 Avril

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, les tables de l'année 1910 de La Presse Médicale *n'ont pu être prêtes en Février; elles seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans le courant de Mars.*

SOMMAIRE

L'INAUGURATION DU MONUMENT CORNIL

Depuis hier, on peut admirer, sous une des arcades du cloître de l'Ecole pratique, une œuvre remarquable due au ciseau de notre éminent confrère, M. Paul Richer. Sous un buste de Cornil extrêmement ressemblant, une femme de bronze, jeune et nue, symbolise l'idéal de vérité que tout savant recherche. Dans le soubassement de pierre, se détache l'image du Maître faisant une autopsie devant un groupe d'élèves attentifs.

Ce monument, élevé à la mémoire du professeur Cornil, a été inauguré dimanche dernier, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. Fallières, autour duquel se groupaient, outre le corps professoral de la Faculté de médecine, un certain nombre de notabilités politiques : M. Messimy, le jeune ministre, gendre de Cornil, M. Antonin Dubost, M. Dujardin-Beaumetz, M. de Selves, M. Strauss, M. Mesureur, etc.

Au nom du Comité qui présida à l'érection de ce monument, M. Loubet a pris le premier la parole pour remercier le Président de la République d'être venu présider cette cérémonie d'inauguration d'un monument élevé à un ami très cher.

Je suis d'autant plus heureux d'avoir été appelé à présider le Comité que Cornil fut pour moi un ami très cher. Notre sympathie mutuelle était née alors qu'il était sur les bancs de l'Ecole de médecine et que j'étais à l'Ecole de droit. Elle grandit ensuite quand nous nous retrouvâmes ensemble à la Chambre et au Sénat.

M. le Président de la République remercie M. Loubet et se dit heureux d'apporter son hommage à la mémoire d'un homme « qui honora non seulement la médecine mais la Science tout entière ».

Je suis heureux également d'exprimer, en cette occasion, le témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance à ses collègues et aussi à la Faculté de médecine, à tout ce corps médical qui est une des gloires les plus pures de la France.

Notre distingué confrère M. Coudray, au nom du Comité dont il fut le secrétaire général, fait en termes excellents la remise du monument au doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Le professeur Landouzy prit alors la parole, et son discours est à reproduire tout entier, car il résume admirablement la vie scientifique de Cornil et synthétise les raisons pour lesquelles le monument fut élevé.

Monsieur le Président de la République,
Madame [1],
Messieurs,

Le Professeur Victor Cornil, à la mémoire de qui un pieux hommage d'amis et de disciples élève ce monument, a, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, occupé, dans le monde savant, une des premières places.

Notre Université s'honore de l'avoir compté parmi ceux de ses Maîtres dont les travaux ont le plus illustré l'Ecole de Paris.

1. Madame veuve Cornil.

L'impulsion qu'il a donnée au mouvement scientifique de son époque, la trace profonde qu'il a laissée dans le domaine où son activité s'est spécialement exercée, attestent la vigueur de son esprit d'initiative, comme l'efficacité de son labeur. Il a été, en France, le véritable fondateur de l'Histologie pathologique.

L'heure était propice pour pareille instauration : les Maîtres de notre Faculté, dignes successeurs de Laënnec et de Dupuytren, Andral, Récamier, Cruveilhier, Rostan, Rayer, Piorry, en d'inimitables descriptions venaient de fixer les lésions observables à l'œil nu : une ère nouvelle allait s'ouvrir, celle de l'Anatomie pathologique microscopique.

Cornil inspiré par le génie de Virchow, eut l'honneur et le mérite d'importer chez nous la science nouvelle, d'en développer les méthodes, d'en faire fructifier des floraisons magnifiques sous le souffle vivifiant de sa foi ardente.

Aussi bien, ses qualités essentielles le prédestinaient-elles au rôle d'apôtre et de Maître qu'il remplit, sans bruit, sans effort, pendant plus de trente années.

Les tendances de son esprit curieux, ses aptitudes pour les manipulations techniques, l'inclinaient vers les travaux de laboratoire, alors peu en honneur.

D'autre part, la ténacité de son travail, l'ingéniosité de ses procédés de recherches que son érudition infiniment étendue lui permettait d'appliquer aux sujets les plus variés; la sûreté de son jugement épris de clarté et de précision; son renoncement systématique aux hypothèses décevantes; sa volonté de s'en tenir aux constatations rigoureuses, devaient, à son Œuvre toute de probité, toute de science avertie, assurer un caractère décisif.

Rapidement, dès ses débuts, Cornil avait affirmé sa maîtrise. Dès 1865, au sortir de l'internat des hôpitaux, au retour d'un voyage d'études à Berlin, auprès de Virchow dont il demeura l'ami, il créait avec Ranvier le fameux petit laboratoire de la rue Christine où se pressait notre génération studieuse. Nous voulions entendre l'enseignement nouveau, nous demandions à être initiés aux pratiques micrographiques. Il n'était pas facile de trouver place au laboratoire, la jeunesse courant toujours vers ceux qui vont de l'avant, et se donnent à elle. C'est que Cornil et Ranvier, suivant la noble pensée de Michelet, pratiquaient l'enseignement comme une forme de l'amitié.

La collaboration de nos jeunes Maîtres devait durer quelques années seulement : Ranvier devenait préparateur de Claude Bernard, puis professeur au Collège de France, où ses travaux d'Histologie normale lui conquéraient rapide renommée.

Cornil, suivant la voie des concours, entrait aux hôpitaux et à la Faculté, où toutes facilités lui étaient désormais offertes de s'adonner à l'Histologie pathologique.

Dès 1882, il succédait à Charcot : le fervent disciple allait continuer la méthode du Maître qui, par ses

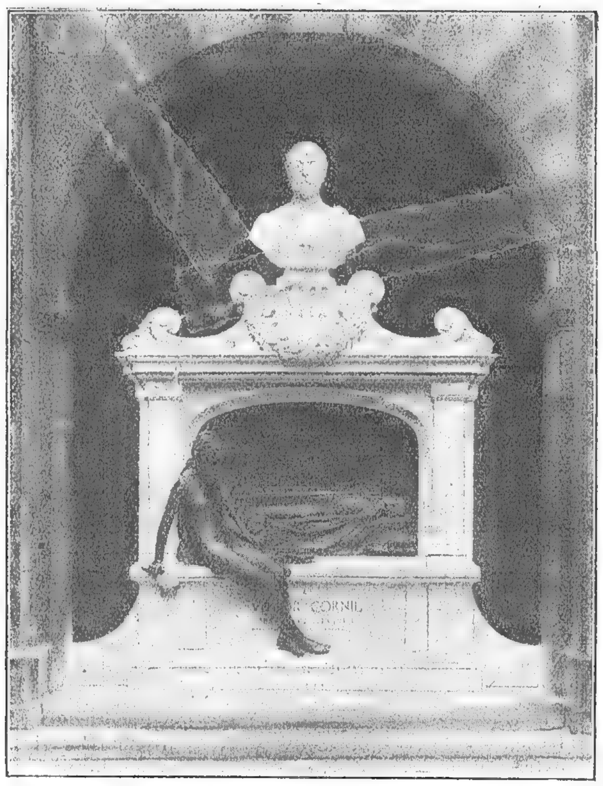


Figure 1. — Vue d'ensemble du monument.

Leçons sur les Localisations dans les maladies du système nerveux; sur les maladies du foie, des voies biliaires, des reins, avait sur la chaire d'Anatomie pathologique jeté tant d'éclat.

Comme son prédécesseur, Cornil travaillait sans relâche.

Le matin, à l'Hôpital, ses malades une fois visités, il allait à l'amphithéâtre où, lui-même, — avec quel soin minutieux, avec quelle attention avertie! — il faisait les autopsies de son service.

L'après-midi trouvait Cornil au laboratoire. Il interrompait ses recherches personnelles seulement pour répondre à tous ceux, qui, pour l'interprétation des choses difficiles, faisaient appel à son expérience.

Cornil était devenu le grand consultant en matière d'Anatomie pathologique; ses avis avaient force de loi. Non certes, que le Maître eût montré de hauteur, dogmatisât et imposât le moins du monde ses vues. Sa compétence universellement reconnue était la seule raison de son autorité. Avec une parfaite bonne grâce, avec une aménité toute naturelle, il examinait longuement les préparations qui lui étaient apportées. Au besoin, si le cas était épineux, Cornil cherchait, dans ses riches collections, les coupes qui pourraient éclairer le litige. Jamais interlocuteur ne quitta le Maître sans avoir, en plus d'un accueil bienveillant, trouvé réponse au problème posé.

C'est que Cornil avait, au plus haut degré, le goût et le don de l'enseignement.

En dehors de ses cours magistraux, minutieusement préparés, il aimait, à l'amphithéâtre, comme au laboratoire, à retenir les élèves en de familières leçons de choses. Sa parole, plutôt un peu lente, ne visait ni à la recherche, ni à l'effet; elle était de celles qu'aimait Montaigne « simple, telle sur le papier qu'à la bouche ». Qu'il écrivît ou qu'il parlât, son seul souci était de traduire fidèlement les images qu'il avait sous les yeux.

La netteté, le lumineux de ses démonstrations étaient, du reste, admirablement aidés par un vrai talent de dessinateur. Sans rappeler les figures, les dessins, les aquarelles, d'un tour si joliment artistique qui illustrent et commentent la plupart de ses publications, Cornil, en quelques coups de crayon, de fusain ou de craie, excellait à dissocier, à disséquer, puis à rassembler les éléments d'un tissu malade.

L'incomparable éducateur qu'était Cornil, voulait que par l'œil passât toute compréhension; il voulait que toutes choses, non imaginées, mais vues, ce qu'on appelle vues, frappassent la rétine avant de forcer l'entendement, et de pénétrer l'esprit.

L'enseignement du Maître, toujours en quête de démonstrations, n'était que l'application de la maxime de Condillac : « *nihil est in intellectu, quod prius non fuerit in sensu* ».

Cornil, homme de progrès, avait la notion très juste de ce qu'il était nécessaire de rénover dans les Etudes

médicales; il estimait qu'elles sont, comme la Science de la Vie et de la Mort, en perpétuel devenir.

Part san, dès la première heure, des doctrines pastoriennes, il crée, de toutes pièces, dans son laboratoire de la Faculté, un cours de Bactériologie auquel participent ses meilleurs lieutenants devenus, aujourd'hui, Maîtres à leur tour.

De même, il organise un enseignement pratique de l'Anatomie pathologique auquel collaborent des disciples, qui, tous, se sont fait un nom, Gombault, Brault, Maurice Letulle, Legry, Coudray, Renée Marie, etc.

Sa méthode de travail était peu compliquée : il examinait les pièces anatomiques, d'abord macroscopiquement, ne laissant rien échapper des particularités dignes d'intérêt; puis, il faisait des coupes bien repérées, relevant avec une minutie extrême tous les détails histologiques que sa perspicacité savait découvrir.

C'est ainsi, que de ses innombrables observations sur des pièces provenant d'autopsies, d'expérimentations, d'interventions chirurgicales, et qui constituent une documentation analytique sans égale, il cherchait, par un rapprochement logique de faits similaires, à dépister l'enchaînement des phénomènes biologiques puis à déterminer la genèse et l'évolution des séquelles des maladies.

Pareils travaux d'Anatomie pathologique tissulaire et cellulaire, marquaient, sur le chemin de l'Humorisme, l'étape nécessaire. Pareilles études nous amenaient au Vitalisme moderne, bien différent de celui de Stahl : à un vitalisme histo-physiologique, qui ne subordonne plus les réactions de la cellule et de l'economie, à une force indépendante de l'organisme, mais au dynamisme même de la matière vivante.

L'Œuvre de Cornil est considérable! Quels sujets de Pathologie, d'Anatomie et de Physiologie pathologiques n'a-t-il pas abordés pour en éclairer, toujours, quelque côté!

Citer la liste de ses travaux serait impossible ici Ses Mémoires sur la Syphilis, sur les Néphrites et sur le Cancer sont restés classiques : il en est de même du magnifique ouvrage sur la Phtisie fait avec Hérard, glorieux Nestor de la Clinique française. Le Traité des Bactéries, que Cornil publia avec Babès, fit également époque.

Son Manuel d'Histologie normale et pathologique, en collaboration avec Ranvier, fut, pour nos générations, comme la Bible scientifique des temps nouveaux, sans cesse consultée par tous les chercheurs en quête d'enseignements précis. Il y a quelques années, le Maître, avec ses plus chers disciples, faisait à son Livre de prédilection les additions nécessitées par les dernières acquisitions de l'Histologie. L'ouvrage n'est pas terminé que, déjà, son succès est consacré par l'accueil qu'il reçoit partout, en France et à l'étranger.

Pour médecin sagace, pour observateur avisé qu'il fût et demeurât toujours, Cornil ne se contenta point — suivant l'expression de Claude Bernard — d'écouter la Nature; il la forçait de parler, en expérimentant.

Avec Paul Carnot, Chaput, il étudie les divers processus de destruction et de réparation des muqueuses; avec Coudray, la régénération des tissus osseux et médullaire.



Figure 2. — Buste du Professeur Cornil.

De même, il en appela fréquemment à la Pathologie comparée pour ses recherches sur les Tumeurs.

Son dernier travail, publié en commun avec le professeur Gabriel Petit, d'Alfort, sur les tumeurs mammaires, et qu'il écrivit presque sur son lit de mort, apportait une riche moisson de faits des plus suggestifs pour l'étude des lésions glandulaires dans la série animale.

Le nom de Cornil rayonnait bien au delà de nos frontières. Tous ceux d'entre nous qui sont allés à l'étranger ont pu voir, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, en quelle singulière estime était tenu le grand anatomopathologiste français.

Dans cette existence, pourtant si remplie, Cornil — je me plais à le redire ici — réservait, à d'autres tâches et à d'autres devoirs, une part de sa patiente activité.

Entré jeune dans la Politique, par l'amitié qui, en même temps que Lannelongue, l'unissait à Gambetta, il put, en pleine maturité, comme député, puis comme sénateur, mettre ses connaissances spéciales et son expérience scientifique au service des questions intéressant l'Hygiène publique, l'Enseignement, comme l'Exercice de la Médecine et de la Pharmacie.

Je ne saurais trop rappeler que l'intervention parlementaire la plus importante de Cornil, fut, dans la Chambre Haute, — dont alors Monsieur le Président de la République, vous conduisiez les travaux — sa participation efficace, comme Rapporteur, à l'étude de la Loi de 1902 sur la protection de la santé publique.

L'élaboration en fut épineuse, — elle dura vingt années! — Cornil ne recula devant aucun effort pour la voir réussir. Ces labeurs, dépensés par le Maître, pour faire aboutir la loi de salut public, ne sont pas un de ses moindres titres scientifiques. La Faculté de Médecine de Paris devait, en ce jour encore, répéter que Victor Cornil, avec Paul Brouardel, travailla le mieux à doter la France d'une charte sanitaire.

Tel fut le savant, tel fut le médecin, tel fut l'éducateur et l'homme de bien, dont nous saluons aujourd'hui l'image avec respect et reconnaissance.

L'artiste éminent qui a reproduit les traits de Cornil a, merveilleusement, dans le marbre, fait revivre l'expression associée de fermeté et de douceur, qui faisait le charme de sa physionomie, et marquait la double caractéristique de sa personnalité.

Il a, également, de façon sobre, mais hautement expressive, symbolisé toute l'Œuvre du Maître :

d'un côté, ce corps humain, décharné par la maladie, que, patiemment, scrutait Cornil pour lui arracher le secret, non du pourquoi, mais du comment de la Mort;

d'un autre côté, et par contraste, la Vérité, rayonnante de jeunesse et de beauté, éternel objet, éternel idéal des labeurs du Savant!

On ne pouvait mieux synthétiser les qualités et l'Œuvre de Cornil. On ne pouvait, non plus, situer ce monument de façon plus évocatrice, en cette École Pratique, au-dessous même du Laboratoire où le Maître vivait, après les heures passées au foyer familial, le meilleur de son existence.

Pour les générations nouvelles, qui, n'ayant connu ni le professeur ni le savant, demain, passeront devant cette noble figure, ce monument, évoquant le souvenir d'une vie toute consacrée à la Science, à la Médecine et au Bien public, demeurera un exemple et une leçon.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Comment abréger les convalescences

Nous vivons à une époque fiévreuse où personne n'a le temps d'être malade. Par malheur, la maladie est une éventualité fâcheuse qui, dans 95 p. 100 des cas, échappe à la volonté de l'individu. Elle n'attend pas qu'il la sollicite ; elle le menace à chaque minute de sa vie, et fond sur lui au moment où il s'y attend le moins, toujours inopportune et souvent meurtrière!

Pour ceux qui s'en tirent à leur avantage, la maladie s'accompagne immanquablement d'une période de convalescence plus ou moins longue, au cours de laquelle l'intéressé occupé à réparer ses forces épuisées, à restaurer son organisme profondément atteint, prompt à la fatigue, incapable de rien faire, aspire avec impatience après l'instant attendu où, de nouveau bien portant, il lui sera permis de reprendre son existence normale, ne conservant plus de ces heures douloureuses et pénibles que le triste souvenir.

Abréger cette période de convalescence, hâter l'apparition de la guérison complète ou définitive, voilà une tâche digne des efforts du médecin soucieux de rendre service à ses malades.

Ces efforts sont heureusement couronnés de succès et la tâche menée à bonne fin grâce aux innombrables ressources de la nature, au premier rang desquelles nous n'hésitons pas à placer ces agents réparateurs dont nous trouvons le prototype dans l'ibogaïne.

Retirée de l'iboga du Congo, plante de l'Afrique occidentale, l'ibogaïne, dont les vertus stimulantes et antidéperditrices étaient depuis longtemps connues et employées par les habitants des contrées tropicales, s'utilise merveilleusement à l'état de chlorhydrate, base des dragées Nyrdahl dont la formule est due au Dr Landrin et qui s'administrent à raison de 2 à 6 *pro die*.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement clinique complémentaire, par MM. les chefs de clinique HERSCHER, LIPPMANN et JOMIER.

I. *Séméiologie.* Tous les matins, de 9 heures à 9 h. 1/2, au lit du malade. — M. HERSCHER. Appareil respiratoire. Foie. Reins. — M. LIPPMANN. Appareil circulatoire. Tube digestif. — M. JOMIER. Système nerveux. Peau.

II. *Technique de petite chirurgie médicale.* Un jeudi sur deux, de 11 heures à 11 h. 3/4. — M. HERSCHER. Révulsion, réfrigération, bains. Thoracentèse. Paracentèse du péricarde. — M. LIPPMANN. Injections sous-cutanées, intra-musculaires et veineuses. Injections épidurales et intra-rachidiennes. Paracentèse de l'abdomen. — M. JOMIER. Lavages. Emissions sanguines. Hémostase. Vaccination. Respiration artificielle.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — M. SEBILEAU, agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, et M. DESMAREST commenceront un Cours de chirurgie gynécologique, lundi 13 Mars 1911, à 2 heures de l'après-midi, et le continueront les lundis, mercredis et vendredis suivants à la même heure.

Se faire inscrire tous les jours à l'amphithéâtre des hôpitaux à partir de 2 heures de l'après-midi. Le droit à verser est de 50 francs.

Objet du Cours. — 1re Leçon. Anatomie chirurgicale de l'utérus, de ses vaisseaux et de ses ligaments. Les procédés d'hystéropexie et des ligaments fixés. — 2e Leçon. Traitement opératoire des salpingites et des kystes de l'ovaire. — 3e Leçon. L'hystérectomie abdominale subtotale. Technique et indications opératoires. — 4e Leçon. L'hystérectomie abdominale totale. Technique et indications opératoires. — 5e Leçon. La colpohystérectomie pour cancer de l'utérus et du vagin. — 6e Leçon. Les opérations sur la vulve. Traitement des métrites. — 7e Leçon. Les opérations sur le col de l'utérus. Curettage de l'utérus. — 8e Leçon. Les opérations sur le périnée (colporraphie antérieure). Colpopérinéorraphie. Suture des releveurs. — 9e Leçon. Traitement opératoire des fistules vésico vaginales et recto-vaginales. — 10e Leçon. Colpotomie postérieure et hystérectomie vaginale.

Chaque cours sera suivi d'exercices opératoires pendant lesquels les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

NOUVELLES

On nous communique avec prière d'insérer :

Association générale des médecins de France (Société centrale)

Paris, le 6 Mars 1911.

Les président et vice-président de la Société centrale et les membres de la Commission administrative, soussignés :

Considérant :

1° Que, par le referendum du 20 Décembre 1909, la majorité des membres de la Société centrale avait nettement condamné le principe de l'entrée des médecins dans une Société commerciale, telle que la Prévoyance médicale ;

2° Que, dans l'Assemblée générale du 5 Mars 1911, la majorité des membres présents, par ses paroles et par ses votes, a blâmé les actes de la Commission administrative, conformes aux indications de ce referendum ;

3° Que les soussignés ne peuvent s'associer à l'orientation nouvelle que les dernières élections ont indiquée, en consacrant un principe antérieurement condamné ;

Donnent leur démission de membres du bureau et de la Commission administrative,

Et demandent à M. Darras de conserver, dans l'intérêt de la Société, ses fonctions de trésorier.

Signé : Bucquoy, président; Paul Boncour, vice-président; Beaumé, Stéphane Bonnet, Chandebois, Costilhes, Delion, Devis. Doubre, Furet, Gougelet, De Grandmaison, Grossard, Jamain, Jomier, Le Coin, Lelongt, Le Sourd, Mauban, Emile Sergent, Gustave Weil.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* MM. Muller, à Saint-Quentin (Aisne); Thomas, au Raincy.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Frumusan, Large, à Paris; Lepaître, à Bessancourt; Rosenthal, à Paris.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Corse, à Villiers-sur-Marne; Léard, à Mon rouge (Seine); Lucius, Maurice, Ozanne, Robin, à Paris; Mozière, à Aurillac; Noulette-Grangée, à Champigny sur-Beauce; Pallevoix, à Saint-Mandé (Seine); Puech, à Aurillac; Tournier, à Vic-sur-Cère.

Le budget de l'Assistance publique. — Le budget de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, pour l'exercice 1911, est réglé ainsi qu'il suit : En recettes, à la somme de 81.134.814 francs. En depenses, à celle de 81.134.814 francs.

Association générale des étudiants. — *La Section de medecine* nous prie d'annoncer qu'une série de Conférences pour la préparation des *Concours médicaux* est organisée à la « Maison des étudiants ».

Une *Conférence d'Externat* est faite deux fois par semaine par deux internes des hôpitaux.

Une *Conférence d'Internat* va s'ouvrir incessamment sous la direction d'un groupe d'internes des hôpitaux.

Nombre d'élèves limité.

Une *Conférence pour les concours des Asiles de la Seine* commencera sous peu, faite par un interne des asiles.

Pour les conditions, s'adresser à l'Association générale.

Les préparateurs des Ecoles supérieures de pharmacie. — La Chambre vient de voter une résolution de MM. Barthe et Deloncle, ainsi conçue : « La Chambre invite M. le Ministre de l'Instruction publique à étudier, en vue du budget du futur exercice, les moyens d'assimiler les traitements des préparateurs des Ecoles supérieures de pharmacie à ceux des préparateurs des Facultés des sciences. »

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 12 Mars. Conférence de M. Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris. *Le traitement des maladies des voies respiratoires des enfants aux stations thermales françaises*, avec projections. (Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Honoré, Allevard, Challes, Luchon, etc.). Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 4 h. 1/2, salle D, 1er étage.

Ces conférences sont gratuites.

Une conférence sanitaire à Paris. — Le gouvernement français vient de prendre l'initiative de la réunion à Paris, au mois de Mai prochain, d'une conférence sanitaire internationale. A ce sujet, la note suivante est communiquée par le gouvernement :

« Cette nouvelle délibération a paru s'imposer au lendemain de l'épidémie cholérique qui a éclaté l'an dernier sur certains points de l'Italie méridionale, où elle a été d'ailleurs magistralement étouffée et au moment où la peste pneumonique sévit en Mandchourie dans des conditions effroyables qui rappellent les plus mauvais jours de l'épidémie des Indes.

« Ces manifestations violentes de l'une et de l'autre maladies, si déplorables dans leurs effets meurtriers, ont cette conséquence utile qu'elles permettent de mettre mieux à l'épreuve les mesures de préservation prises non seulement par les gouvernements des pays atteints, mais

CHAIX & Cie, *10, rue de l'Orne, PARIS.*

aussi par l'ensemble des Etats qui se sont engagés dans les liens d'une réglementation internationale.

« La dernière convention sanitaire sur le choléra, la peste et la fièvre jaune, date du 3 Décembre 1903. Sept années sont une longue période de durée en cette matière d'hygiène où, de nos jours surtout, les progrès de la science et la diffusion des procédés qui en résultent sont particulièrement rapides. Il faut donc songer à adapter aux nécessités nouvelles les découvertes ou améliorations les plus récentes, tout en demeurant fidèle au programme de conciliation si difficile à réaliser, ce qui peut se formuler comme suit : le maximum de sécurité avec le minimum de réglementation.

« Afin de faciliter autant que possible la tâche de la future conférence, le gouvernement français a eu l'idée de faire préparer les bases de la discussion par le Comité permanent de l'Office international d'hygiène publique.

« Le Comité qui, depuis 1907, date de sa création à Paris, accumule et publie la documentation la plus complète sur toutes les questions d'organisation sanitaire et dont l'un des rôles essentiels est de suggérer les modifications à apporter aux conventions sur la matière, avait précédemment inscrit à l'ordre du jour de sa session d'Avril l'examen des résultats constatés lors de la récente épidémie italienne.

« A la demande qui lui en a été faite par le ministère des Affaires étrangères, le président de ce Comité, le professeur Santoliquido, a bien voulu répondre favorablement et convoquer le Comité pour le 8 Mars prochain.

« Dès que les conclusions du Comité permanent auront été arrêtées, elles seront communiquées à tous les gouvernements invités à la conférence de Paris, afin qu'ils puissent en tirer parti dans leur participation à cette réunion.

« L'Office d'hygiène remplira ainsi, en fait, une fonction analogue à celle qui est attribuée, dans la préparation des conférences internationales, aux bureaux que les gouvernements intéressés entretiennent à Berne en vue de la protection de la propriété littéraire, artistique et industrielle. »

A la mémoire de Mesny. — M. le médecin principal Clarac, directeur de l'Ecole de Marseille, vient de porter à la connaissance des élèves de l'Ecole d'application de médecine coloniale l'ordre du jour suivant :

Le médecin principal de 1re classe, directeur de l'Ecole d'application, porte à la connaissance de MM. les officiers-élèves, la mort héroïque du médecin-major de 2e classe des troupes coloniales Gérald Mesny, survenue à la fin de Janvier, à Foudsiadian (Mandchourie).

Gérald Mesny, de la promotion de Bordeaux 1893, était à Tien-Tsin, professeur de l'Ecole de médecine chinoise, lorsque éclata la peste qui décime aujourd'hui la Mandchourie. Ayant depuis longtemps apprécié sa science et son dévouement, les autorités mandarinales lui demandent d'organiser et de diriger les mesures de défense. Mesny estime que son devoir est de marcher pour ce pays, qu'il sert depuis douze ans et, sans hésiter, laissant femme et enfants, il va braver la mort et se mettre à la tête des médecins chinois, ses élèves, qui ont placé en lui toute leur confiance.

La peste qu'il voulait faire reculer prend sa revanche. Mesny est atteint à son tour; il diagnostique son mal et, dès lors, n'a qu'un souci : éviter d'être une cause de contagion. Enveloppé d'un drap imbibé de sublimé, il se rend lui-même au quartier des pestiférés, interdit aux Européens qui l'entourent de lui donner des soins et, sentant sa fin prochaine, il attend stoïquement la mort au milieu de ceux qu'il voulait sauver.

Le médecin-major de 2e classe Mesny est mort en héros et le corps de santé des troupes coloniales peut être fier de lui.

Le médecin principal de 1re classe, directeur de l'Ecole d'application, désireux de perpétuer sa mémoire, décide que son nom sera inscrit sur les tables de marbre de l'Ecole :

Aux officiers du corps de santé des troupes coloniales morts victimes du devoir.

et que le présent ordre sera transcrit sur le livre d'or de l'Ecole.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE — *Séance du 6 Mars 1911. — Trachée. — Causes, symptômes et diagnostic des paralysies du récurrent.*

Les questions restées dans l'urne sont les suivantes : Nerf maxillaire supérieur; — symptômes et complications des sinusites frontales; — trompe d'Eustache; — cancer de l'amygdale palatine.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie s'ouvrira le lundi 20 Mars 1911, à la Faculté de médecine.

La durée des fonctions du prosecteur est fixée à trois ans. Une prorogation d'un an, dans ces fonctions, peut être accordée sur la proposition du professeur d'anatomie. Le traitement attaché à cet emploi est de 1.200 fr.

Les candidats à ces fonctions devront faire parvenir au Secrétariat de la Faculté, avant le 10 Mars 1911 : 1° une expédition, dûment légalisée, de leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur en médecine; 3° un exemplaire de leur thèse et de chacun de leurs mémoires et travaux scientifiques.

RENSEIGNEMENTS



Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

GUY-PATIN

LA QUERELLE DE L'ANTIMOINE

Dans tous les actes publics, la vieille Faculté de Médecine de Paris ne manquait jamais de faire suivre son nom de ses titres de noblesse : *Saluberrima... veteris disciplinæ retinentissima...* — *Saluberrima*! Elle est la plus salutaire! *Retinentissima veteris disciplinæ!* La meilleure gardienne de l'ancienne discipline médicale! Ce n'est pas le comparatif qu'elle emploie, notez-le, mais le superlatif, entendant signifier par là qu'en l'art de guérir il n'y a rien ni personne au-dessus d'elle.

A défaut d'épithètes ultra-audatives déjà accaparées, sa rivale la Faculté de Montpellier s'en tira en choisissant une devise très simple, mais qui avec ses cinq mots est aussi fière que tous les qualificatifs parisiens. Au fronton de sa porte d'honneur, elle avait inscrit . « *Olim Hippocrates Coüs, nunc Monspeliensis.* Jadis, Hippocrate était à Coos, il est maintenant à Montpellier. » Ah! vous prétendez, hommes du Nord, détenir le monopole des anciennes vérités; vous croyez posséder, seuls, la vertu hippocratique, eh bien, c'est le dieu lui-même que nous gardons, nous; Hippocrate n'est plus à Coos; il n'est pas à Paris, il est à Montpellier!

***

Des siècles durant, les deux sœurs ennemies s'étaient supportées sans trop d'impatience; — Montpellier est si loin de Paris! Mais à la faveur des guerres, en fin du xvie et au début du xviie siècle, un grand fourmillement d'hommes se produisit et, comme dit Montaigne, on eut tout le temps le cul sur la selle. Communications plus faciles, esprit plus aventureux, voyages fréquents, tout cela fit que, vers 1560, les Facultés de Paris et de Montpellier s'affrontèrent et en vinrent aux mains avec une âpreté et une violence inouïes.

Le prétexte fut l'antimoine, mais, en réalité, tout séparait les deux capitales du monde médical. A Paris, on était plus grave, plus intransigeant, plus ancré aussi dans le Passé. On communiquait bien avec l'étranger, mais jamais sans une réserve un peu dédaigneuse.

La meilleure façon de n'avoir point de maître, c'est de s'en donner plusieurs. Pour se soustraire

à l'autorité royale, nos pères avaient eu l'ingénieuse idée de se faire donner l'investiture par le Pape lui-même[1].

Quel autre mieux que le maître des âmes, que le chef de la Chrétienté eût été qualifié pour conférer le droit de médiciner *hic et ubique terrarum*, par toute la terre? Grâce à cette survivance du pouvoir théocratique, les vieux médecins n'étaient ni complètement au Roi, ni complètement au Pape, et ainsi pouvaient-ils se recommander tour à tour de l'un et de l'autre.

De ce double vasselage, Montpellier profitait aussi bien que Paris. Sa Faculté aussi recevait du chancelier représentant le Saint-Père licence de pratiquer la médecine par toute la terre. Il semble même qu'elle en abusa un peu, car elle faisait deux fournées de licenciés : Ceux qui devaient exercer sur son territoire étaient examinés à fond; les autres, marqués pour l'exportation, n'avaient nul besoin d'être savants. On comprendra que cette indulgence était vue d'assez mauvais œil à Paris, si l'on songe que nombre de ces praticiens de deuxième classe venaient se fixer dans la capitale ou sa banlieue. Esprits différents, privilèges pareils, concurrence dangereuse, voilà une première cause de conflit. Il en est d'autres.

A Montpellier, plus qu'à Paris, revivaient toute la grâce des Grecs et toute la curiosité latine. Sous le ciel du Midi, tant de joie entre au cœur, tant de lumière monte au cerveau, que naturellement chacun prend feu au contact des idées nouvelles; — rassurez-vous, d'ailleurs, on a assez de finesse pour s'arrêter en route s'il le faut. Les agrégés que la Faculté de Montpellier était seule à posséder, commentaient bien Hippocrate et Gallien, mais ils vantaient surtout les Arabes, leurs drogues nouvelles et leurs cornues d'alchimistes.

1. C'était la *licence*, le *jus medendi* tandis que le Doctorat était un grade universitaire, conféré par l'école et équivalant à un titre de noblesse.

Fiers de la doctrine qu'ils enseignaient, les porteurs de flambeau n'eussent jamais souffert, à Paris, qu'on chiffonnât leurs toges doctorales. Quand la plus salutaire Faculté conférait au licencié le grade de docteur, le doyen, après l'avoir coiffé du célèbre bonnet, lui donnait une légère tape sur la joue.

A Montpellier, la tape symbolique devenait une affreuse bourrade de coups de poing. Le pauvre récipiendaire sortait de la cérémonie comme d'une bataille, moulu, brisé, anéanti. La différence de geste ici et là montre la diversité des âmes et aussi la différence des rapports entre maîtres et élèves; elle explique enfin l'influence plus sérieuse de la Jeunesse à Montpellier, et, par suite, sa faculté d'adaptation plus grande de celle-ci aux nouveautés. Il ne faut donc point s'étonner si la fameuse École du Midi fut le centre d'où partit la Chimie médicale et où l'antimoine trouva ses premiers partisans.

⁂

Nous avons mis les deux champions en présence, entrons maintenant dans le vif de leur querelle, et pour cela retournons à la fin de la Renaissance. Le tumulte qui la marqua est à peine apaisé. D'un bout à l'autre de l'Europe, la terre résonne sous le pas des soldats; en maintes cervelles, inquiètes ou hardies, germe l'idée de progrès. Au loin s'entend encore la voix rauque de ce fou de Paracelse : A bas le Passé! clame-t-il; arrière Galien et Hippocrate! A bas les remèdes végétaux et animaux! Le règne minéral, qui n'était rien hier, doit être tout! Par lui l'Humanité possédera et l'or qui rend puissant, et la panacée qui guérit et redonne la jeunesse!

Alors, suggestionnés par Paracelse, voici que, de toutes parts, maîtres et élèves viennent à l'idée de la spécificité en thérapeutique et à la médication chimique qui en découle. Parti de la Suisse, le mouvement gagne l'Italie, puis l'Autriche, l'Allemagne, Venise, puis Montpellier. Bientôt la renommée des remèdes chimiques, et en particulier de l'antimoine, se répand sur toute l'Europe, *vires acquirit*...

Je regrette de ne pouvoir évoquer l'œuvre divine de la transmutation et vous faire rêver devant le creuset flamboyant des Alchimistes. Vous auriez vu combien le mysticisme se mêle aux débuts de toute science et comment il aide à ses premiers pas; malheureusement, ma digression serait cette fois hors de mesure. Je me contenterai de rappeler que les Anciens le connaissaient, cet antimoine, mais que les Alchimistes arabes l'eurent particulièrement en estime. Songez donc! Le régule d'antimoine[1] est si proche parent de l'or que, mêlé au cuivre, il donne un corps presque égal au métal-Roi! Sans doute, nul encore n'a pu faire sortir l'or de la cornue où fume le *stibium* d'Avicenne ou de Sérapion, mais, du moins, les Arabistes favorisés des dieux en ont-ils obtenu un médicament qui guérit la plupart des maux. « Respendissant et brillant comme les vers luisants de nuit, croûteux quand on le rompt, tel est l'antimoine dont la vertu est de restreindre, estouper les conduits du corps, de refroidir, de consumer les excroissances de chair. » Oh! la merveille, et comme Theophrastus Paracelsus eut raison de vanter sa vertu laxative, « ce que pas un des Anciens ou des modernes n'avait connu avant lui ». Vous doutez? Alors, écoutez Mathiole de Sienne, en ses *Commentaires sur Dioscoride*.

« Andréas Gallus de Trente, estant de longtemps médecin, avec bonne réputation, de Ferdinand, Archiduc d'Autriche, pour avoir longuement veillé et travaillé tant en l'estude qu'au service dudit seigneur, était tombé en grande

1. Régule, de *Regulus*, *petit roi*.

maladie. » Le feu était partout chez ce pauvre Andréas, à ses poumons, à son cœur et à son estomac, tant et si bien qu'il ne pouvait apaiser sa soif. Bien plus, « la languette épiglottis qui bouche le sifflet ou larynx » était enflée, et à peine pouvait-il parler. Son cœur battait si fort que parfois il lui semblait que quelqu'un se promenât par sa chambre. Et avec cela, une soif inextinguible. Malgré tous les remèdes des confrères, il allait succomber, lorsqu'en secret l'astucieux Gallus a l'idée de prendre 3 grains d'antimoine. Aussitôt, miracle incomparable! le voilà guéri et remerciant Dieu.

Et que dire de ce curé de Prague, « mélancholic hors du sens et disant de grandes folies »! On lui fait prendre 12 grains et cette médecine lui profite si bien que le lendemain il eut aussi bon sens que jamais. Un médecin qui recouvre la santé, un prêtre qui retrouve la raison, quelle meilleure preuve de l'efficacité d'un médicament! Sa renommée grandit si vite, sa vertu se fait si bien connaître que ceux qui disent bien, entendent bien, vont partout l'appelant la *Main de Dieu*.

A Montpellier, où l'on était, comme je l'ai dit, très féru d'arabisme, non seulement on avait accueilli avec faveur l'antimoine, mais encore on perfectionna rapidement sa préparation[1]. Par contre, la Faculté de Paris, déjà toute troublée par les apostrophes révolutionnaires de Paracelse, ne voyait pas sans impatience tout le bruit que sa rivale menait autour du monstre diabolique, nouvelle Tarasque venue des mers d'Orient pour exterminer les humains. Qu'allait-elle devenir, seigneur! si elle tolérait que l'étranger lui imposât sa thérapeutique? Et surtout qu'adviendrait-il si les métaux, engendrés par les creusets des damnés alchimistes, remplaçaient jamais les simples du bon Dieu?

Le 3 Août 1566, la plus salutaire gardienne des disciplines lance un décret comdamnant l'antimoine. Cette substance est un poison minéral violent, donc elle ne saurait guérir. Le pouvoir royal lui ayant confié le soin de veiller sur la santé publique, elle obtient en même temps du Parlement un arrêt qui range cette drogue parmi les substances vénéneuses interdites.

Vénéneux, soit! répondent les tenants de la Chimie, « les antimoniaux », comme on les appelle déjà; mais ce soi-disant poison, nous allons l'anoblir, le corriger, en le mélangeant à d'autres corps; quand il sera plus maniable, vous serez bien obligés de l'adopter. Il fallut un second décret, que la Très Salutaire vota d'ailleurs à l'unanimité au début de 1615, pour terrasser à nouveau « l'hydre renaissante ». Décret inutile, interdiction vaine!

Ainsi qu'il arrive d'ordinaire en ce pays, où le sang de la race fermente toujours en dessous, peu à peu la question s'était déplacée, généralisée et envenimée. Supposez un de nos contemporains assez heureux pour découvrir le spécifique d'une maladie incurable et qu'une Faculté toute-puissante en interdise l'emploi : Quelles luttes intestines! quels combats? quels carnages! — *Plus quam bella, civilia bella*. Une partie du corps médical serait pour, l'autre contre, tandis que le public assisterait, anxieux, à la lutte. Car, comme dit Patin, « tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent. » Dans la bataille, les partisans de la nouveauté, plus violents, plus décidés, auraient vite fait de glisser au coup de force, injuste parfois, mais décisif presque toujours.

C'est ce qui eut lieu en 1638. Hardouin de Saint-Jacques était alors doyen et comme tel il présidait, sans trop de hâte, à la rédaction de l'*Antidotaire* — nous disons aujourd'hui le *Codex*. Que se passa-t-il? On ne l'a jamais bien su. Toujours est-il que, brusquement, ce traître fit publier l'Antidotaire, et l'on ne fut pas médiocrement surpris d'y trouver le *vin émétique* ou *vin antimonial* inscrit en toutes lettres ». Quel coup d'Etat! quelles clameurs? De toutes parts, on court aux armes, de tous côtés, on s'injurie et l'on se bat. Hibou! Vérolé! Punais! Voleur! Assassin! Pourri! Menteur! Bourrique! Les insultes s'entre-croisent, chaque jour plus violentes.

On arrive en pleine Fronde, et la guerre appelle la guerre, les libelles font naître les libelles. On se traite même d'hérétique : L'antimoine existait-il dans le Paradis terrestre, voyons! crient les adversaires de l'émétique, et un médecin qui se respecte et craint Dieu peut-il raisonnablement faire avaler à ses malades ce produit créé de toutes pièces par des Alchimistes suspects, tarés, diaboliques? Vous êtes des ignorants! ripostent les antimoniaux. — Vous n'avez donc jamais lu la Bible, espèces de faux dévots? *Ecce sternam in stibio pede tuos*, chante le verset d'Isaïe. *In stibio*, s'agit-il d'antimoine, oui ou non? Et la plus belle promesse que Dieu pût faire à son peuple, n'était-ce pas de le loger dans un palais d'antimoine[1]?

1. Les préparations d'antimoine en usage au temps de nos pères furent des plus diverses. Au début, et bien avant les débats en question ici, on employait comme purgatif l'antimoine pur sous forme de pilules dites *perpétuelles*, parce qu'on les recueillait à la sortie pour les faire resservir perpétuellement; elles se transmettaient, dit-on, de famille en famille. Elles agissaient, soit en provoquant la contraction de l'intestin excité par ce corps étranger, soit par la faible couche d'oxyde d'antimoine dont elles étaient recouvertes. On connaît aussi la chaux d'antimoine (oxyde blanc d'antimoine) ou fondant de Rotrou, et encore le kermès minéral, découvert par Gaubler, auquel un garçon de laboratoire déroba le secret de préparation pour le vendre à M. de Ligerie, qui lui-même, d'après Dujardin-Beaumetz, le revendit au Roi en 1720. Au temps de Guy Patin, on semble s'être servi d'abord de l'oxyde infusé longtemps dans du vin blanc. Puis, en 1531, le tartre stibié ou tartrate de potasse et d'antimoine ayant été découvert par Mynsick, médecin du duc de Luxembourg, c'est ce composé qui servit de base à la plupart des préparations antimoniales.

1. Je renvoie à tous les ouvrages cités précédemment,

***

Le plus acharné parmi les adversaires de l'antimoine n'était autre, tout le monde le sait, que notre Guy Patin. L'émétique étant un vomitif, il n'est point hors de mise de dire que ce médicament lui fit vomir ses plus âcres injures. Même ici, je suis obligé de plaider coupable ; néanmoins, je réclame l'indulgence en faveur du vieux Doyen, et voici pourquoi : Grâce aux perquisitions dont fut suivi l'Edit de Nantes, ses lettres, adressées à des Huguenots en fuite, à M. Spon entre autres, tombèrent probablement aux mains de quelque policier indélicat, mais non dénué de goût. C'est lui qui dut vendre lesdites. Comme elles étaient pleines d'intérêt, écrites avec talent, comme sous ces lignes tracées au XVII[e] siècle palpitait ce je ne sais quoi d'éternellement humain qui confère l'immortalité, le bruit des insultes adressées par Patin à ses ennemis est parvenu jusqu'à nous, tandis que les injures de ses adversaires malchanceux et sans aucun génie furent vite effacées par le temps. Nous entendons bien Patin poissarder les fauteurs d'antimoine, mais il nous est défendu de connaître leurs ripostes. Tout au plus savons-nous qu'on traitait notre doyen de *grand saigneur*, de grand machurast correcteur d'imprimerie, de *naso*, allusion à son grand nez pointu, et de médecin aux trois S, parce qu'il ordonnait principalement séné, son et saignée. Tout cela n'est ni bien terrible, ni bien fin. Je rappelle ces injures simplement pour montrer que nous trouverions peut-être Patin moins bruyant, si, à côté



VALLOT
Médecin du roi Louis XIV.

de sa cloche, nous pouvions faire sonner la cloche des antimoniaux.

Il n'importe d'ailleurs ; ce qu'on doit retenir de ceci, c'est qu'un médicament défendu avec autant d'âpreté devait tout de même avoir quelque action utile. Hé, oui, parbleu ! et je n'irai pas vous l'apprendre. Dans tous les cas d'angine, le vomitif ne fait-il pas merveille, ne serait-ce que par son action mécanique au moment de la nausée ? Fermeture soudaine du rideau velo-palatin, torsion sur elles-mêmes des éponges amygdaliennes, qui ainsi expriment, si je peux dire, les germes dont leurs cryptes sont pleines. Peut-être aussi le vomitif produisait-il, dans certains cas, par stase pulmonaire momentanée, un véritable Bier interne ; et je ne parle ni de l'action antiseptique directe, ni de l'action purgative. Donc, les succès s'expliquent assez facilement. On pourrait même se demander s'ils ont bien fait, ceux qui ont absolument banni de leur arsenal les composés antimoniaux.

Malheureusement, on s'explique avec autant de facilité les insuccès dont cette rosse de Patin avait soin, jour par jour, de tenir le registre, dans son *Cursus antimoniæ*, véritable martyrologe de l'antimoine. Au XVII[e] siècle, on n'avait pas encore un produit pur et de tout repos. Souvent, en plus de l'antimoine, le vin émétique contenait des doses phénoménales d'arsenic, et voilà le malade envoyé *ad patres*, et voilà le mauvais renom du médicament justifié.

Aussi bien, échec ou réussite, empoisonnement ou guérison, tout le sérieux du débat avait sombré sous le flot des injures. Dans l'un et l'autre camp, nul ne voulait accepter les raisons de l'adversaire, et comme il arrive encore de nos jours, c'était sur des questions de personnes et d'intérêts que la lutte fratricide se poursuivait dans le tumulte.

***

Le premier sujet de mécontentement contre ce

dans les numéros de *La Presse Médicale* du 11 et du 25 février 1911, et j'insiste tout particulièrement sur *Les médecins au temps de Molière*, par le D[r] Maurice Raynaud, et *Gui Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique*, par le D[r] Félix Larrieu, sans oublier le *Guy Patin* de M. Pierre Pic. Les deux portraits qui figurent dans cette étude sont tirés de ce dernier livre et nous ont été obligeamment prêtés par M. Steinheil, l'éditeur, que nous tenons, une fois de plus, à remercier.

maudit antimoine avait été la façon tapageuse dont on usa pour le répandre. Que Paracelse eût braillé avec excès les mérites des préparations chimiques, c'était dans ses habitudes, à ce débauché! mais qu'ensuite toute l'Europe savante eût fait chorus pour imposer la drogue nouvelle, voilà ce que l'on ne pouvait admettre à Paris. Nous sommes du pays de la juste mesure; qui la dépasse nous indispose irrémédiablement, et tout le monde fait bloc contre lui.

On était d'autant plus porté à se gendarmer que l'administration de l'antimoine soulevait des points de doctrine jusque-là tenus au-dessus de tout débat. Dans une maladie, le sang entrant en fermentation, la chaleur développée provoque la coction des humeurs peccantes; celles-ci bien cuisinées sont radicalement balayées par la purgation, et la guérison suit. Or, avec l'émétique, doué de propriétés vomitives, on n'observait plus le précepte d'Hippocrate, puisque c'étaient des matières crues que l'on poussait dehors. Vraiment, ne valait-il pas mieux s'en tenir au précepte très salutaire et suivre la Nature au lieu de la devancer et la contrarier?

Il y avait autre chose encore. Avec cet antimoine, don maudit des Alchimistes, Guy Patin voyait se dresser comme le fantôme du Passé. Plein de bon sens, malgré ses préjugés et ses superstitions, — ne savez-vous pas tous combien nous avons de peine à en nettoyer notre cerveau? — il craignait fort que la Médecine ne retournât à l'Astrologie dont elle s'était débarrassée au prix de tant d'efforts! Grâce à ce retour vers l'Alchimie, la tyrannie des nombres, des astres, des qualités occultes n'allait-elle pas de nouveau s'appesantir sur notre art?

Et puis, enfin, quels singuliers procédés! Cette drogue était si secrète que personne ou presque n'en connaissait l'exacte composition; elle était si inconstante d'effets que chaque médecin antimonial se pouvait vanter d'en détenir seul la vraie préparation, inoffensive et efficace. Il y avait la recette de Sydenham, mélange d'émétique et d'amidon; il y avait la recette de Renau-



GUENAULT

Médecin de S. M. la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.

dot, de D'Aquin, de Vallot, de Guénault, que sais-je! Tous les charlatans avaient la leur, avec quoi ils pipaient à qui mieux mieux les gogos : *Vulgus vult decipi.*

***

Et ici j'arrive au point principal, à la question de personnes et d'intérêts. C'étaient les médecins de Montpellier qui avaient empesté Paris de leur vilaine marchandise; mais quels médecins! Presque tous étaient attachés à la Cour. Je citerai Vaultier, d'Arles, l'intime ami de cette grande sotte de Marie de Médicis, et médecin de Louis XIV; et Vallot, encore un Arlésien, également médecin de Sa Majesté. C'est sur Vallot que courut la fameuse épigramme faisant allusion à la mort d'Henri IV, de Charles Ier et de Madame Henriette :

. . . .
Tous trois sont morts par assassins :
Ravaillac, Cromwell, médecin.
Henri, d'un coup de bayonnette,
Charles finit sur un billot,
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Vallot.

On comptait encore dans la puissante phalange des antimoniaux Guénault, médecin de la Reine, le très élégant Guénault, le plus habile, le plus ardent des adversaires de Patin, et qui provoqua ses plus affreuses injures. Notre doyen ne l'accusa-t-il pas d'avoir empoisonné sa propre fille!

Je note aussi les Brayer, les Esprit, les Du Clédat, les Le Fèvre, Rainssant, Béda des Fougerais, — le *Desfonandrès* de Molière; et, par-dessus tout, Renaudot et D'Aquin. De Renaudot, je vous entretiendrai quelque jour, il vaut son portrait à part, celui-là. Quant à D'Aquin, le prédécesseur de Fagon auprès de Louis XIV, il fut, lui aussi, un adversaire redoutable de la Faculté. C'était un petit juif qui avait pris le nom de la ville d'Aquino, où il s'était fait baptiser. Intelligent, rempli de talent et habile homme avec cela, il avait épousé la nièce de Vallot, fructueuse al-

liance qui le conduisit rapidement à la Cour, en qualité de médecin de la Reine Marie-Thérèse, puis du Roi. Malheureusement pour lui, à côté de qualités très réelles, ce D'Aquin avait le gros défaut de vouloir caser tous les siens, et par-dessus tout de manquer de tact; disons le mot, il était outrecuidant. Ce fut sa perte.

Certain matin, au lever du Roi, « on vint annoncer qu'un vieil officier, que Louis XIV connaissait et aimait, était mort dans la nuit; sur quoi le Roi répondit qu'il en était fâché, que c'était un ancien domestique qui l'avait bien servi, et qui avait une qualité bien rare dans un courtisan, c'est qu'il ne lui avait jamais rien demandé. En disant ces mots, le Roi fixa les yeux sur D'Aquin, qui comprit ce que le Roi voulait lui reprocher; mais, sans se déconcerter, il dit au Roi : *Oserait-on, Sire, demander à Votre Majesté ce qu'elle lui a donné*[1] ? »

Le coup était bien « placé », le Roi « l'encaissa » sans sourciller, mais, à partir de cette heure, la révocation de D'Aquin était décidée. Un mois après, Louis XIV parla longuement durant son souper à notre confrère, il lui fit même mille compliments et jamais le pauvre diable ne s'était cru autant en faveur. Mais, le lendemain, M. de Pontchartrain lui portait l'ordre de se retirer à Moulins, le Roi « étant mal content de sa conduite », et défense lui était faite de se présenter jamais à Sa Majesté, ni de lui écrire...

On s'étonne que contre des ennemis aussi puissants et aussi nombreux, puisque 12 pour 100 des médecins de Paris ordonnaient l'antimoine, la lutte ait pu se prolonger si longtemps. La drogue nouvelle comptait parmi ses défenseurs les médecins les plus influents de Paris, les plus riches aussi. Mais Guy Patin et sa phalange étaient si hardis, si indépendants, si résolus, qu'un événement historique seul put les abattre et terminer la querelle.

Nous sommes en 1658, à Calais. Un an auparavant, dans un ballet de Cour, véritable Revue des événements de l'année, et imaginé par Benserade à propos de la querelle de l'antimoine, *La Raison*, confondant *Le Dépit*, et par contre-coup l'Antimoine, disait :

> Ce ne sera jamais de mon consentement
> Que l'on lui fera prendre un tel médicament,
> Dont la force nuisible à tout ce qui respire
> N'apaise point un mal sans en causer un pire.

Mais le Roi étant tombé gravement malade d'une fièvre pourprée, la scarlatine probablement, toute l'attention de la France, ou plutôt du monde entier, se concentre sur la ville où le jeune souverain se débat contre la mort. Les remèdes succèdent aux remèdes, et en vain : Le Prince va passer! Vallot se décide à lui donner — sur le conseil de Mazarin, dit-on, plus vraisemblablement de Guénault — une once d'antimoine. Louis XIV, « purgé 22 fois », était sauvé, et du même coup l'autorité de l'antimoine établie contre *La Raison!*

A partir de ce moment, la guerre civile est close; les adversaires de l'antimoine vont encore lutter, mais seulement pour le point d'honneur, si cher à tous les Français. Il faut bien se rendre au vin émétique puisqu'il a sauvé le Roi! Seul, Blondel, un vieil entêté, préféra être jeté à la rue avec ses meubles que de céder. Plus heureux, notre Patin avait ses correspondances pour déverser sa bile, et il ne s'en fit pas faute. Mais lui aussi dut considérer désormais la partie comme perdue. Et, en effet, le 29 Mars 1666, la Faculté décidait à l'unanimité des membres présents, moins Blondel, docteur-régent, que l'antimoine devait être classé parmi les médicaments purgatifs, *inter purgantia medicamenta antimonium numerari*... Peu après, le Parlement « entérinait ledit Avis et Décret permettant à tout docteur-médecin de la Faculté de se servir dudit vin émétique pour la cure des maladies, d'en écrire et disputer... »

Le premier décret proscrivant l'antimoine est de 1566, le dernier l'autorisant est de 1666 : la guerre avait duré cent ans!

Peut-être n'eût-elle pas laissé autant de traces sans la valeur et le talent de Patin. C'est en lui rendant hommage que je veux clore ces lignes un peu longues. Certes, ses procédés furent souvent d'un violent, ils sont toujours d'un indépendant et d'un volontaire. Indépendance, volonté, rien que pour ces deux qualités, un peu rares de nos jours, notre vieux doyen avait mérité d'occuper un instant nos loisirs.

F. Helme.

1. Voir *Journal de la santé du roi Louis XIV, de l'année 1647 à l'année 1711, écrit par Vallot, D'Aquin et Fagon*, et publié par J.-A. Le Roi. (Auguste Durand, éditeur. Paris, 1862.)

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Le secret professionnel et la déclaration de naissance.

L'obligation qui s'impose, aux termes des articles 56 du Code civil et 346 du Code pénal, à toute personne ayant assisté à un accouchement et notamment aux médecins de déclarer la naissance de l'enfant doit-elle être interprétée en ce sens que lesdits médecins puissent être contraints de révéler à l'officier de l'état civil le nom et l'adresse de la mère? N'y aurait-il pas là une violation du secret professionnel auquel sont tenus les médecins en vertu de l'article 378 du Code pénal?

Telles sont les intéressantes questions qu'a soulevées un événement récent survenu à Levallois-Perret.

Quelques décisions de Cours d'appel portent que le médecin qui refuse de faire connaître la

mère de l'enfant à l'accouchement de laquelle il avait assisté, n'a point fait la déclaration qui lui était prescrite par la loi et tombe par suite sous le coup de l'article 346 du Code pénal.

Les arrêts qui adoptent cette solution font valoir que l'acte de naissance doit contenir, aux termes de l'article 57 du Code civil, plusieurs énonciations parmi lesquelles se trouve celle des noms des pères et mère de l'enfant; que lorsqu'il s'agit de filiation naturelle, la déclaration du nom de la mère est de la plus grande importance pour l'enfant, qui a le droit de rechercher sa maternité, et que si ce nom n'était pas porté dans l'acte de naissance, il en résulterait une omission qui empêcherait ou détruirait la preuve de l'état civil de celui auquel il s'applique; qu'enfin, le secret professionnel ne s'applique aux médecins que pour le cas où la loi n'a pas imposé le devoir d'une révélation (Dijon, 14 Août 1840, s. 40. 2. 447; Paris, 20 Avril 1843, s. 43. 2. 210).

Ces décisions ne me paraissent pas avoir sainement appliqué les principes juridiques qu'elles indiquent. La loi pénale doit être interprétée *stricto sensu*. Or, il ne résulte nullement, soit de l'article 56 du Code civil, soit de l'article 346 du Code pénal, que celui qui est tenu de déclarer le fait de la naissance soit également tenu de fournir toutes les énonciations voulues par l'article 57 du Code civil, énonciations qu'il peut ignorer et qui, en tout cas, ne sont nullement nécessaires à la régularité d'un acte de naissance. Spécialement, le médecin, qui n'a su qu'à raison de son état la grossesse et le nom de la mère et à qui tout a été confié sous le sceau du secret, ne peut être puni d'avoir gardé le silence à ce sujet. J'estime, au contraire, que le silence lui est imposé par l'article 378 du Code pénal qui lui défend, sous des peines sévères, de révéler de tels secrets.

Cette solution a été adoptée par la majorité de la jurisprudence (Crim. rej., 16 Septembre 1843, s. 43. 1. 915; 1er Juin 1844, s. 44. 1. 670; Agen, 20 Avril 1844, s. 44. 2. 326) et par l'unanimité de la doctrine (Demante, t. 1, n° 102; Toullier, t. 1, n° 317; Duranton, t. 1, n° 315; Laurent, t. 2, n° 59).

Elle semble confirmée par la jurisprudence la plus récente, aux termes de laquelle le secret professionnel des médecins englobe « non seulement ce qui leur a été confié, mais tout ce qu'il leur a été donné de connaître dans l'exercice de leur art, sous la seule condition que la divulgation en puisse être préjudiciable à autrui; c'est là une règle d'ordre public qui n'admet aucune restriction et ne cède devant aucune considération. » (Aix, 19 Mars 1902 s. 1904. 2. 266.)

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

W. Janowski. — *De la névralgie intercostale. Etude des symptômes accusés par les malades.* 1 brochure grand in-8°, de 28 pages (de l'Œuvre Médico-Chirurgical). Prix : 1 fr. 25 (Masson et Cie, éditeurs).

Au dire de l'auteur, la névralgie intercostale est extrêmement fréquente, mais elle passe souvent inaperçue ou elle est prise pour une autre affection. L'étude de M. Janowski se rapporte à des cas où la névralgie était l'affection principale et ne s'occupe nullement des faits où elle est symptôme secondaire d'une autre maladie, telle qu'anévrisme de l'aorte, tumeur ou carie vertébrale, méningite spinale, tabes, myélite, etc.

Pourquoi cette méconnaissance d'une affection qui se rencontrerait chez 9 pour 100 des malades? M. Janowski essaie d'en expliquer les causes.

En tout cas, son étude est toute de pathologie subjective. En voici le résumé : le malade se plaint. Tantôt, c'est une plainte ordinaire, c'est-à-dire qu'il décrit la douleur typique de la névralgie intercostale. Tantôt, il s'agit de plaintes extraordinaires « qui n'éveillent pas, chez le médecin, l'idée de rechercher la névralgie intercostale, même lorsqu'il connaît très bien la variabilité du tableau clinique que présente cette maladie ». S'agit-il de plaintes ordinaires, oh! alors, la variabilité du tableau clinique est telle qu'une bonne partie de la pathologie doit être passée en revue. Les malades se plaignent de douleurs dans l'épaule, ou souffrent dans les bras, ou ressentent une douleur violente dans la glande mammaire, ou ils se plaignent de souffrir du cœur sans que rien n'éveille l'idée d'une névralgie intercostale : palpitations, douleurs précordiales, croyance dans une lésion du cœur, dans une névrose cardiaque, fausse angine de poitrine. D'autres fois, ce sont des sensations de brûlure au creux épigastrique, même des nausées et vomissements, simulateurs d'une affection de l'estomac, et qui seraient symptomatiques d'une névralgie intercostale.

C'est assurément cette névralgie intercostale telle que la décrit M. Janowski, qu'on pourrait appeler « la grande simulatrice ».

Ne se présente-t-elle pas aussi sous les dehors d'une cholélithiase (diagnostic de médecin), d'un rein flottant (diagnostic de malade), de douleurs dans le bas ventre : pseudo-péritonite, pseudo-para-métrite, pseudo-appendicite, pseudo-lithiase rénale. Mais ce n'est pas tout; des malades se plaignent de douleurs dans les reins, d'une douleur tenace dans le dos, dans le sacrum; d'autres accusent des phénomènes généraux : malaises, oppressions avec douleurs vagues. Tout cela, c'est de la névralgie intercostale. Enfin, un dernier groupe de sujets « atteints d'affections organiques de tel ou tel appareil ont souffert simultanément ou peu après de névralgie intercostale dans le voisinage immédiat des organes malades ».

Le traitement est la simplicité même. « L'unique remède sûr et prompt est le vésicatoire, à condition de l'appliquer exactement sur chaque point douloureux strictement déterminé ». Guérison complète dans 95 pour 100 des cas. C'est égal, parmi les névralgies intercostales que M. Janowski nous révèle, quel est le pourcentage de celles qui se rapportent au pithiatisme ou à l'hystérie, comme on voudra?

Fernand Lévy.

Traitement Rationnel DE LA CONSTIPATION

(Affections Gastro-Intestinales)

Le nombre incalculable de spécialités contre la constipation et les affections gastro-intestinales montre bien que ce syndrome continue à accabler l'humanité comme par le passé.

Les travaux modernes ont éclairci en partie la pathogénie de ces affections, et la thérapeutique, surtout en Allemagne, a profité du progrès pour mettre en valeur la propriété de certaines substances végétales de gonfler énormément en présence des liquides et d'augmenter de volume.

Introduites dans le tube digestif, ces substances se mélangent intimement aux aliments, les accompagnent pendant leur cheminement à travers le tractus intestinal et n'étant pas digérées par les sucs digestifs, se retrouvent avec leur volume, leur assurent la consistance molle et pallient ainsi à la sécheresse et l'exiguité du bol fécal, cause principale de la constipation.

Depuis les travaux faits par de nombreux savants de tous pays sur la flore intestinale, sa nocivité et les moyens de la combattre par le bacille lactique bulgare, les préparations à la base de ce bacille se sont répandues à travers le monde. Leurs succès sont la meilleure preuve que l'idée est juste et la prophylaxie des affections ayant leur point de départ dans l'affection microbienne du tube digestif a largement bénéficié de la méthode.

L'association de l'agar-agar et du ferment lactique bulgare est une préparation tout indiquée, car elle réalise les deux indications journalières : évacuation du gros intestin et son asepsie.

Mais il faut que cette association soit pratique tout en étant rationnelle.

En petits comprimés kératinisés, insolubles dans l'estomac et solubles seulement dans l'intestin, cette préparation régularise d'une façon certaine et sans aucun effet violent les fonctions intestinales par la rééducation de l'intestin.

Le revêtement kératinique des comprimés assure la protection de la muqueuse stomacale, car les petits comprimés mélangés avec le bol fécal alimentaire passent inaperçus pour l'estomac, et son excitabilité ne sera pas sollicitée en plus du fait de la présence dans le bol alimentaire de quelques comprimés.

En outre de la protection de la muqueuse stomacale, la kératine permet à l'agar-agar et au ferment lactique de se déposer directement dans l'intestin, en petites masses qui séparent les fèces de différentes élaborations; de sorte que l'action est répartie sur plusieurs segments du tractus intestinal, afin d'éviter une action brutale sur un segment isolé. En résumé les petits comprimés kératinisés d'agar-agar et de ferment lactique bulgare poursuivent et réalisent le double but : la déconstipation par l'agar-agar et le traitement prophylactique et curatif de toutes les affections intestinales où la bactériothérapie lactique est indiquée.

Nous avons essayé une préparation rationnelle et très pratique qui répond à tous les desiderata (1), dans bien des cas de constipations rebelles, et les résultats obtenus ont été toujours très satisfaisants.

C'est une préparation qui mérite d'attirer l'attention du corps médical et d'être considérée, à juste titre, comme un nouvel agent thérapeutique de premier ordre dans le traitement rationnel de la constipation et des affections gastro-intestinales.

Dr PAUL (de Paris).

(1) Cette préparation est connue du corps médical sous le nom de *Agarase*, 113, rue du Temple, Paris.

A. Fraikin. — *Esquisses et opinions : En marge de la médecine* (Préface de M. Helme). 1 vol. in-8° de vi-278 pages. Prix : 3 fr. 50. (A. Maloine, éditeur.)

Pour analyser le livre de notre confrère M. Fraikin, on ne saurait trouver expressions meilleures que celles qu'emploie le maître du journalisme médical contemporain, notre distingué collaborateur Helme, dans sa délicieuse préface : « Notre confrère, nous dit-il, a pris comme sous-titre de son livre « En marge de la médecine ». C'est : « En marge de la vie » qu'il eut dû écrire, car il résume en de très élégantes notations toutes les vibrations mentales d'un moderne cultivé. »

« La vie est dure; et alors il dit au futur médecin comment s'armer contre elle. Ayant emprunté à M. Bergeret sa grâce souriante, M. Fraikin analyse en des propos philosophiques et incertains ce qui caractérise la rive gauche et la rive droite de notre Paris moderne. Puis il discute avec esprit la question toujours actuelle du féminisme et de la médecine.

« Ailleurs, le ton se hausse. Voici de la sociologie (essai sur la responsabilité et la peine de mort). Plus loin, ce sont les ombres du passé qui se lèvent sous sa plume comme un vol de grands oiseaux noirs.

« M. Fraikin s'intéresse aux moindres choses ; qu'il s'agisse de la profession médicale, d'un incident curieux, d'une joie ou d'une peine, toute impression est pour lui matière à glose. Toujours il sait s'élever, toujours il a le secret de nous faire partager ses émotions. Dans ce domaine intime, je ne sais rien de plus délicieux que le récit de ses aventures comme médecin de campagne.

« Il faut féliciter le bon auteur qui a bien voulu grouper ces fleurs rares pour notre plus grande joie et aussi pour l'édification et l'apaisement de nos âmes tourmentées ». P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2333. — **Ch. Richet.** — L'Anaphylaxie. 1 vol. in-16, de 286 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2334. — **W. C. de Sermyn.** — Contribution a l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues. 1 vol. in-8°, de 612 pages. (*Felix Alcan* editeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux :

N. Zuntz et A Lœwy (de Berlin). — Remarques sur les derniers travaux de M. Tissot relatifs à la genèse du mal de montagne.

E. Laguesse. — Preuve expérimentale du balancement dans les îlots endocrines du pancréas.

Mlle Geneviève Filon. — Variation de la vitesse d'excitabilité musculaire avec la température.

P. Ancel et P. Bouin. — Recherches sur les fonctions du corps jaune gestatif. Sur le déterminisme du développement de la glande mammaire au cours de la gestation.

Louis Lapicque. — Sur la résistance du circuit dans les mesures d'excitabilité, dispositif de circuit pour les décharges de condensateurs.

M. Salomon et P. Halbron. — Du rôle de l'infection hématogène dans les lésions pancréatiques.

L. Le Sourd et Ph. Pagniez. — Le sérum antiplaquette.

A. Rochaix et A. Dufourt. — Contribution à l'étude des uro-bactéries et de la réaction du neutral-rot. (Applications à l'analyse bactériologique des eaux.)

J. Tissot. — Sur les causes du mal d'altitude et sur les moyens d'en faire l'étude expérimentale. Réponse à quelques remarques de Zuntz et Lœwy.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

G. Roussy et I. Rossi (de Milan). — Un cas de myasthénie grave progressive d'Erb-Goldflam (4 fig.).

Rousset et P. Puillet. — Un cas d'hypothermie prolongée chez un paralytique général.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

G. Nové-Josserand et André Rendu. — Résultats éloignés de l'oblitération des cavités osseuses et articulaires tuberculeuses par le mélange de Mosetig Moorhof.

René Horand et Joseph F. Martin. — Double hygroma tuberculeux de la région ischiatique (avec figures dans le texte).

L. Lambert. — Tumeurs royales en gibecière de la région lombo-fessière dans la neuro-fibromatose généralisée (avec figures dans le texte).

G. Prieur. — Un cas de pouce surnuméraire (avec figures dans le texte).

Perrin. — Double hallux valgus. Rétraction de l'aponévrose palmaire chez un rhumatisant (avec figures dans le texte).

P. Grisel. — L'ostéomyélite vertébrale (*fin*).

Recueil de faits :

M. Ombrédanne. — Coxalgie fruste simulant la coxa-vara des adolescents (avec figures dans le texte).

F. Mazet. — Arrêt d'accroissement de 11 centimètres de l'humérus droit consécutif à une ostéomyélite aiguë de l'extrémité supérieure de cet os, survenue à l'âge d'un an chez un homme âgé aujourd'hui de 40 ans (avec figures dans le texte).

Albert Mouchet et Pizon. — Trois cas de kystes du prépuce (avec figures dans le texte).

F. Mazet. — Ostéites tuberculeuses multiples. Tuberculose mutilante des doigts avec déformations consécutives intéressantes (avec figures dans le texte).

Analyses.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement complémentaire de laboratoire, par M. Maurice Villaret, chef de laboratoire, avec l'aide de M. Paul Descomps.

I. *Technique de laboratoire applicable à la clinique.* Tous les vendredis, de 11 heures à 11 h. 3/4, à l'amphithéâtre Bichat (laboratoire de la Clinique médicale). 1. Examen des crachats. — 2. Diagnostic de la diphtérie. — 3. Diagnostic de la tuberculose. — 4. Examen du sang (globules rouges). — 5. Examen du sang (globules blancs). — 6. Examen du sang (caillot, sérum, etc.). — 7. Diagnostic de la blennorragie et du chancre mou. — 8. Diagnostic de la syphilis. — 9. Diagnostic de la syphilis (*suite*). — 10. Examen des liquides pleuraux et ascitiques. — 11. Examen du liquide céphalo-rachidien. — 12. Diagnostic du paludisme. — 13. Examen bactériologique des divers liquides et exsudats. — 14. Diagnostic de la fièvre typhoïde. Les élèves seront exercés individuellement.

II. *Exercices pratiques de vérifications anatomiques.* Une fois par semaine, dans la matinée, à l'amphithéâtre Bichat (laboratoire de la clinique médicale). La date exacte et l'heure de chaque exercice sera annoncée la veille dans le service. 1. Généralités. Matériel. Dispositif instrumental. Règlements. — 2. Technique générale. — 3. Cœur, péricarde, vaisseaux. — 4. Appareil respiratoire. — 5. Appareils urinaire et génital. — 6. Tube digestif. Glandes vasculaires sanguines. — 7. Cerveau. Mésocéphale. Méninges craniennes. — 8. Moelle et ses enveloppes. Nerfs périphériques. Muscles. — 9. Foie. Voies biliaires. Pancréas. Veine porte. — 10. Applications médico-légales. Revision générale. Les élèves seront exercés individuellement.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale, par MM. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Lequeux, professeur agrégé; Devraigne, chef de clinique; Chirié, chef de clinique adjoint; Lemeland, chef de clinique adjoint; assistés de MM. Roullier, Desnoues, Marioton, Brothier, Laffont et Pénard, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le Cours commencera le 20 Mars 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du Cours : Lundi 20 Mars, M. Devraigne, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Mardi 21 Mars, à 3 heures. Exercices du palper au lit des malades. M. Lemeland, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Mercredi 22 Mars, à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades. M. Chirié, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Jeudi 23 Mars, à 3 heures. Exercices de toucher. M. Devraigne, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes). — Vendredi 24 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. M. Devraigne, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Samedi 25 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. M. Devraigne, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures) — Lundi 27 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. M. Brindeau, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Mardi 28 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. M. Lequeux, à 5 heures. Le forceps sur les positions élevées. — Mercredi 29 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps. M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Jeudi 30 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de version. M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Vendredi 31 Mars, à 3 heures. Exercices pratiques de version. M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Samedi 1er Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de version sur manœuvres internes (revision). M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Lundi 3 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie. M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Mardi 4 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie. M. Lemeland, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 50 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales, par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 12 Mars, à 10 heures. Traitement obstétrical et chirurgical des hémorragies par insertion vicieuse du placenta.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Hartmann, professeur, et Paul Lecène, agrégé, M. Guimbellot, prosecteur, ouvrira un cours sur la chirurgie du tube digestif et de ses annexes, le mardi 28 Mars 1911, à 1 h. 1/2.

I. Cure radicale de la hernie inguinale; cure radicale de la hernie crurale. — II. Traitement de la hernie ombilicale; traitement des éventrations; technique des laparotomies. — III. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen; technique des sutures intestinales; technique des résections intestinales. — IV. Anus artificiel définitif; anus artificiel temporaire; cure de l'anus artificiel temporaire. — V. Extirpation du rectum; traitement du prolapsus rectal; technique des mobilisations du gros intestin. — VI. Gastrotomie; gastro-entérostomie. — VII. Gastrectomie; appendicectomie. — VIII. Traitement des hernies étranglées; anastomoses intestinales et boutons; exclusion de l'intestin. — IX. Iléo-rectostomie; résection des hémorroïdes; traitement des fistules anales. Splénectomie. Splénopexie. — X. Sutures du foie; cholécystostomie. Cholécystectomie; chirurgie du cholédoque; chirurgie du pancréas.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Hérail, professeur de matière médicale, est chargé, en outre, jusqu'au 31 Octobre 1911, d'un cours complémentaire de thérapeutique.

Faculté de médecine de Lyon. — Un congé, du 1er Mars au 30 Juin 1911, est accordé, sur sa demande, et pour raisons de santé, à M. Poncet, professeur de clinique chirurgicale.

M. Leriche, agrégé, est chargé, en outre, du 1er Mars au 30 Juin 1911 (durée du congé accordé à M. Poncet), d'un cours de clinique chirurgicale.

— Un congé, du 10 Février au 10 Avril 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Noury, professeur de clinique obstétricale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Assistés (74, rue Denfert-Rochereau). — M. G. Variot reprendra ses conférences d'hygiène et de clinique infantiles le lundi 20 Mars à 10 h. 1/2 et les continuera chaque lundi à la même heure.

M. Variot étudiera spécialement la ration alimentaire des nourrissons normaux, débiles et atrophiques.

Hospice de la Salpêtrière. — M. le professeur Pierre Marie examinera des malades tous les mercredis, à 9 h. 1/2 du matin, à la consultation externe à la porte de l'hospice.

Hôpitaux de Lyon. — M. Patel est nommé chirurgien des hôpitaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Cleisz Dubrisay, Froment, Gascuel, à Paris; Peyrot, à Puteaux (Seine); Doyen, à La Fère.

Officier d'Académie. — MM. Angerant, de Brunelles de Serbonnes, Siégel, Vignerot, Lemarquand, Ollivier, à Paris; Dietz, à Bayeux; Finte, à Epehy; Henry, à Pau; Lexa, au Chesnay; Rattier, à Valence; Rouchaud, médecin-major.

Médaille de la mutualité. — *Médaille de bronze.* — Rouslacroix, à Marseille.

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — Un congé pour le second semestre de l'année scolaire 1910-1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bouchardat, professeur d'hydrologie et minéralogie.

M. Guerbet, agrégé, est chargé, en outre, pendant le second semestre de l'année scolaire 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Bouchardat) d'un cours d'hydrologie et minéralogie.

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 12 Mars. Conférence de M. Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris. *Le traitement des maladies des voies respiratoires des enfants aux stations thermales françaises*, avec projections. (Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Honoré, Allevard, Challes, Luchon, etc.). Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton, à 4 h. 1/2, salle D, 1er étage.

— Dimanche 19 Mars. Conference de M. Martinet sur : *Sphygmomanométrie clinique, application pratique au diagnostic, au pronostic et au traitement des affections cardio-vasculaires.* Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, à 4 heures 1/2.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Association de la Presse médicale française. — Dans sa dernière réunion, l'Association a étudié la question de la *limitation du nombre des médecins* qui est posée au Comité de vigilance du Congrès des praticiens.

A la suite d'un échange de vues, les membres présents ont, à l'unanimité, donné mission à leur délégué, de repousser la limitation, mais de demander une juste sévérité dans les examens et un fort bagage d'instruction, tels que les études classiques, avant de pouvoir aborder les études médicales.

M. Blondel a attiré l'attention sur une conséquence très préjudiciable aux intérêts des médecins français, de l'accès aux études médicales accordé aux bacheliers « sciences, langues vivantes ». Ce diplôme étant très facile à obtenir par les étrangers qui se réclament de leur langue maternelle, tous ceux d'entre eux qui veulent exercer la médecine en France le préparent. En ce moment, ils sont légion à la Sorbonne, sans parler des simples instituteurs.

A la suite de cette communication, l'Assemblée a décidé qu'une Commission composée de MM. Lucas-Championnière, Blondel, Butte et Grandjux, irait trouver les rapporteurs du budget de l'instruction publique à la Chambre et au Sénat, pour leur signaler les conséquences désastreuses de l'autorisation d'entreprendre les études médicales, accordée aux porteurs du baccalauréat « sciences, langues vivantes » et de demander le retrait de ce regrettable arrêté, créé au profit des facultés des sciences, comme l'a été déjà l'institution du P. C. N.

L'Association étant incitée par l'association de la *Presse médicale internationale* à désigner quatre membres pour la commission internationale de « l'unification de la terminologie médicale » a désigné MM. Marcel Baudouin, Cabanès, Foveau de Courmelles, Landouzy.

L'interdiction des biberons à tube. — Un décret, nouvellement paru au *Journal officiel*, rend applicables en Indo-Chine les articles 1 et 3 de la loi du 6 Avril 1910 interdisant la vente, la mise en vente, l'exposition et l'importation des biberons à tube.

Conférence sur la responsabilité professionnelle des chirurgiens et des médecins. — La Société de l'Internat a organisé une réunion où sera traitée cette importante question d'actualité.

La Conférence sera faite par M. Ambroise Colin, professeur à la Faculté de droit; elle sera suivie d'une discussion.

La séance aura lieu le 16 Mars, jeudi, à 9 heures du soir, 12, rue de Seine.

Tous les confrères que la question intéresse sont priés d'y assister.

Donation scientifique de 7 millions. — Un Français, d'origine très humble, M. Loutreuil (de l'Orne), fixé depuis plus de cinquante ans à Moscou, et qui avait réussi, à force de travail et d'intelligence, à faire une grosse fortune dans des entreprises industrielles, est mort récemment, laissant par testament 100.000 francs à l'Institut Pasteur, 1 million à la Caisse des recherches scientifiques, 2.500.000 francs à l'Université de Paris, et 3.500.000 francs à l'Académie des Sciences!

Parti presque sans instruction de son village, ce généreux donateur avait acquis péniblement les connaissances scientifiques qu'il utilisa dans ses nombreuses entreprises industrielles. Il a voulu que la science fût la principale héritière de sa fortune.

Le Salon médical — Le deuxième Salon médical : *Salon des Asclépiades* s'ouvrira du 28 Mars au 5 Avril prochain inclus, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, à l'Institut Berlitz, 31, boulevard des Italiens. Sont admises à ce Salon toutes les œuvres artistiques de médecins, internes et étudiants en médecine, inédites ou ayant déjà été exposées (peinture, sculpture, pastel; gravure, art décoratif). De plus une section de ce Salon sera exclusivement consacrée à une exposition de médailles et d'objets d'art ayant trait à la médecine (la médecine dans l'art). Un appel tout particulier est adressé à ce propos à nos confrères collectionneurs pour rehausser de leurs richesses cette curieuse exposition.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. P. Rabier, 3, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.

Le bouton des médecins territoriaux. — On sait que les médecins territoriaux, comme tous les officiers de l'armée territoriale, portaient au collet de la tunique ou du dolman une ganse à bouton qui les distinguait de l'active et de la réserve. Cette ganse à bouton vient d'être supprimée.

Congrès français de chirurgie. — Chargé d'un rapport sur le « Traitement sanglant des fractures fermées récentes des membres », pour le Congrès français de chirurgie d'Octobre 1911, M. Léon Bérard s'adresse à tous ses collègues qui pourraient lui fournir les renseignements suivants :

1° Quelles indications reconnaissez-vous au traitement sanglant de ces fractures?

2° Combien de ces opérations avez-vous pratiquées et suivant quelle technique? Avez vous laissé des corps étrangers à demeure, et comment ont-ils été tolérés?

3° Quelle a été la durée moyenne de la consolidation?

4° Quelle a été la réduction partielle et définitive de la capacité de travail chez les ouvriers ainsi traités?

M. Bérard remercie d'avance pour les réponses qui lui seront adressées à Lyon, 1, quai de l'Hôpital, avant le 1er Mai 1911.

La maison du médecin. — Les journaux ont annoncé,

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

récemment, le suicide d'un malheureux confrère, poussé par la misère à cet acte de désespoir. La concurrence avait enlevé à ce praticien âgé le peu de clientèle qui lui restait fidèle.

Sans doute, notre confrère ne savait pas que la « Maison du médecin » était toute prête à l'accueillir, s'il s'était adressé à elle.

La propriété de Brezolles, en Eure-et-Loir, est aujourd'hui parfaitement aménagée en maison de retraite.

On nous prie d'informer nos lecteurs que les prix de pension fixés par les statuts sont des prix de principe.

La pénurie ne doit pas empêcher les médecins infortunés de demander leur admission. Il sera pourvu à l'insuffisance partielle, ou même totale, de leurs ressources par les bourses dont dispose l'Association, ou par les subventions des Sociétés similaires.

En portant à la connaissance du monde médical ces dispositions particulièrement philanthropiques, la « Maison du médecin » réalise pleinement le programme qu'elle s'était donné.

Académie des sciences morales et politiques. — M. Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de medecine de Lyon, vient d'être élu membre correspondant de cette Société savante.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, MM. les médecins principaux de 1re classe Simond et André dit Duvigneau.

A Madagascar, M. le médecin-major de 1re classe Noblet.

En Afrique occidentale, MM. les médecins-majors de 2e classe Comméléran, Fulconis, et M. le médecin aide-major de 1re classe Fouquernie.

En Afrique equatoriale, MM. le médecin-major de 2e classe Maratray et les médecins aides-majors de 1re classe Guillen et Marque.

A la côte française des Somalis, M. le médecin aide-major de 1re classe Le Fers.

A la Martinique, M. le médecin aide-major de 1re classe Stévenel.

En France, MM. Lafont, Savrat, Guilloteau, médecins-majors de 1re classe; Vallet, Jauneau, Faynel, Patterson, Couvy, médecins-majors de 2e classe; Castueil, Husnot, Daniel, Villeroux, Chatenay, Niel, Lebard, médecins aides-majors de 1re classe.

Association corporative des étudiants en médecine de la Faculté de Bordeaux. — Une série de Conférences est organisée par l'Association corporative des étudiants en médecine de la Faculté de Bordeaux. Ces Conférences auront lieu dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, à 8 h. 1/2 du soir, aux dates suivantes : Mercredi 15 Mars, M. Fieux. *La graine et le moment des semailles.* — Mercredi 22 Mars, M. Mongour. *L'Autogénèse.* — Mercredi 29 Mars, M. le professeur Lagrange. *Le travail des yeux et les maladies qu'il peut provoquer.* — Mercredi 5 Avril, M. Rabère (de Pauillac). *La vie médicale à la campagne. Les débuts.*

Un ministère des Affaires sanitaires et du Travail — Ce n'est pas en France, mais en Bulgarie qu'il vient d'être créé.

Dans une de ses dernières séances, en effet, la Chambre des députés bulgare a accepté le projet de la formation d'un nouveau ministère dit des Affaires sanitaires et du Travail, ministère duquel l'on compte faire dépendre en particulier : les médecins scolaires, les hôpitaux civils et les instituts scientifiques, les médecins vétérinaires, les pharmaciens, l'hygiène publique, les médecins d'arrondissement et les médecins d'épidémies, les médecins des chemins de fer, ceux des établissements thermaux, etc.

Nécrologies — Un membre distingué du corps médical parisien, le Dr Marié (Paul-Marie-Hippolyte) vient de succomber en quelques jours à une infection généralisée provoquée par un furoncle de la région sous-maxillaire. Né en 1858, à Cervol (Nièvre), il était fils de médecin et neveu de Marié-Davy. Il laisse un fils, externe des hôpitaux. Nous adressons à sa famille nos plus vives condoléances.

F. J.

— On annonce, en outre, la mort de M. Alexis Chavanne, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu et du Sénat et de M. Louis Orfila, le doyen des agrégés de la Faculté de médecine de Paris, à Chemilly, près Langeais.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 8 Mars.* — Ont obtenu : MM. Blanluet, 28; Baldenweck, 27; Paul Laurens, 26.

Séance du 10 Mars. — Ont obtenu : MM. Grivot, 30; Hautant, 29.

Hôpitaux de Bordeaux. — Une place de médecin adjoint est mise au concours. Les épreuves commenceront le mardi 20 Juin prochain, à 8 heures du matin.

Hôpitaux de Besançon. — Un concours pour la nomination à un emploi de chef de clinique médicale de l'hôpital Saint-Jacques sera ouvert le mercredi 5 Avril.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire au Secrétariat de l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon; le registre d'inscription sera clos le mardi 4 Avril, à 4 heures du soir; 2° déposer un certificat de bonne vie et mœurs, délivré récemment, et justifier de la qualité de Français; 3° justifier du titre de docteur en médecine (ou tout au moins des titres établissant que tous les examens que comporte ce grade ont été subis avec succès, la thèse seule étant exceptée, mais devant être passée dans un délai maximum de quatre mois); 4° justifier de dispenses définitives du service militaire ou de n'avoir à répondre qu'aux appels de vingt-huit et treize jours.

Ne pourront prendre part au concours les professeurs titulaires ou suppléants de l'Ecole de médecine, non plus que le chef des travaux anatomiques.

Hôpitaux de Toulon. — Le samedi 8 Avril 1911, à 8 heures du matin, sera ouvert aux hospices civils de Toulon, un Concours pour trois places d'interne en médecine et en chirurgie.

Pour être admis à concourir, les candidats devront se faire inscrire au moins huit jours avant la date fixée pour le Concours, au secrétariat des hospices, et fournir en même temps les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance; 2° une pièce justificative de leur qualité de Français; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° le bordereau constatant qu'ils sont pourvus de huit inscriptions en médecine dans une faculté française; 5° un certificat de régularité d'études et de bonne conduite, émanant du doyen d'une faculté et, au cas où ils auraient déjà rempli les fonctions d'interne ou d'externe dans un hôpital, un certificat de l'administration de cet établissement; 6° l'engagement écrit de se conformer au règlement général des hospices civils de Toulon ainsi qu'aux décisions et délibérations pouvant être prises ultérieurement par la Commission administrative. Toutes ces pièces devront être légalisées. Tout dossier incomplet ou irrégulier sera refusé.

Les internes sont nommés pour deux ans. Ils entreront en fonctions sur l'invitation de l'administration. Ils reçoivent un traitement annuel de 300 francs. Ils sont logés et nourris dans l'hôpital.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 Mars, à 1 heure. — M. Ducrotoy : Contribution à l'étude des hémorragies du système nerveux central des nouveau-nés causés par le forceps; MM. Pinard, Reclus, Segond, Couvelaire. — M. Lavoine : De la grossesse dite prolongée; MM. Pinard, Reclus, Segond, Couvelaire. — M. Liouggas : Essai de traitement pratique des plaies de la main; MM. Reclus, Pinard, Segond,

Couvelaire. — M. Cauhapé : Radium et cancer de la prostate; MM. Reclus, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. Petel : Contribution à l'étude des fractures du calcanéum; MM. Segond, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. Ramamonjisoa : Les maladies les plus répandues à Madagascar et l'accroissement des Malgaches : MM. Blanchard, Roger, Marfan, Richaud. — Mme Levin : Contribution à l'étude de l'emploi du chlorure de calcium dans les néphrites. (Action sur la diurèse ; MM. Roger, Blanchard, Marfan, Richaud. — M. Lestrat : Contribution à l'étude du gui comme hypotenseur. Sa comparaison avec le nitrite de soude et la trinitrine; MM. Marfan, Blanchard, Roger, Richaud.

Samedi 25 *Mars*, à 1 heure. — M. Vilfroy : Des rétrécissements de l'urètre chez la femme; MM. Pozzi, Chauffard, Nobécourt, Chevassu. — M. Boulan : Quelques notes sur l'histoire de l'allaitement. (Antiquité, Renaissance); MM. Chauffard, Pozzi, Nobécourt, Chevassu. — M. Trotain : Contribution à l'étude des propriétés thérapeutiques de l'opium et de ses nouvelles préparations; MM. Alb. Robin, Widal, Achard, Richaud. — M. Gazagnaire : Contribution au diagnostic et traitement des ptoses gastriques; MM. Widal, Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. Gaillard : De la syphilis veineuse, et particulièrement de la phlébite syphilitique précoce des veines superficielles des membres; MM. Achard, Alb. Robin, Widal, Richaud.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Pierre Duval, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM Blanchard, Mauclaire, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Retterer, Branca. M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie). Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Marcel Labbé, Sicard. M. Marfan, censeur; M. Laignel-Lavastine, suppléant.

Mardi 21 *Mars* 1911 — Dissection : Ecole pratique : MM. Quénu, Grégoire, Chevassu. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Remy, Auvray. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Thiéry, Morestin. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazard, Tiffeneau M. Thoinot, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Laënnec : MM. Pozzi, Lenormant, Terrien. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Okinczyc, Anselme Schwartz. M. Alb. Robin, censeur ; M Castaigne suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) : Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Rathery. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Chauffard, Claude, Roussy. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Nobécourt, suppléant.

Mercredi 22 *Mars* 1911. — Dissection. Ecole pratique : MM. Kirmisson, Lejars, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Brumpt, Gougerot. — 3e (Deuxième partie) (2e série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, André Jousset, Tiffeneau. Epreuves pratiques — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Mauclaire, Branca. — 1e, Oral (2e série) : MM. Retterer, Ombrédanne, Mulon. — 2e : MM. Gariel, Macaigne, Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Widal, Marcel Labbé, Loeper. M. Pouchet, censeur; M. Guillain, suppléant.

Vendredi 24 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Reclus, Retterer, Branca. — 1er, Oral (2e série) MM. Nicolas, Aug. Broca, Rouvière. — 1er, Oral (3e série) : MM. Hartmann, Macaigne, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Widal, Brumpt, Léon Bernard. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Proust, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. André Léri, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. Sicard, suppléant.

Samedi 25 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Letulle, Brumpt, Nicloux. — 3e (Deuxième partie) (2e série) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM Desgrez, Balthazard, Roussy. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) MM De Lapersonne, Rémy, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Thiéry, Terrien. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Grégoire, Anselme Schwartz. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Retterer, Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Dupré, Tiffeneau. M. Pouchet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Claude, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Carnot, Gougerot. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilbert, censeur ; M. Rathery, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, 30 ans, sérieux et actif, parlant 4 langues, cherche à Paris ou en banlieue, place de *médecin-chirurgien adjoint*, d'*assistant* ou même d'*interne*. Ecr. *P.M.* n° 445.

Veuve de docteur 40 ans, désire direction *maison de santé* Paris ou environs. S'adresser *P. M.*, n° 435.

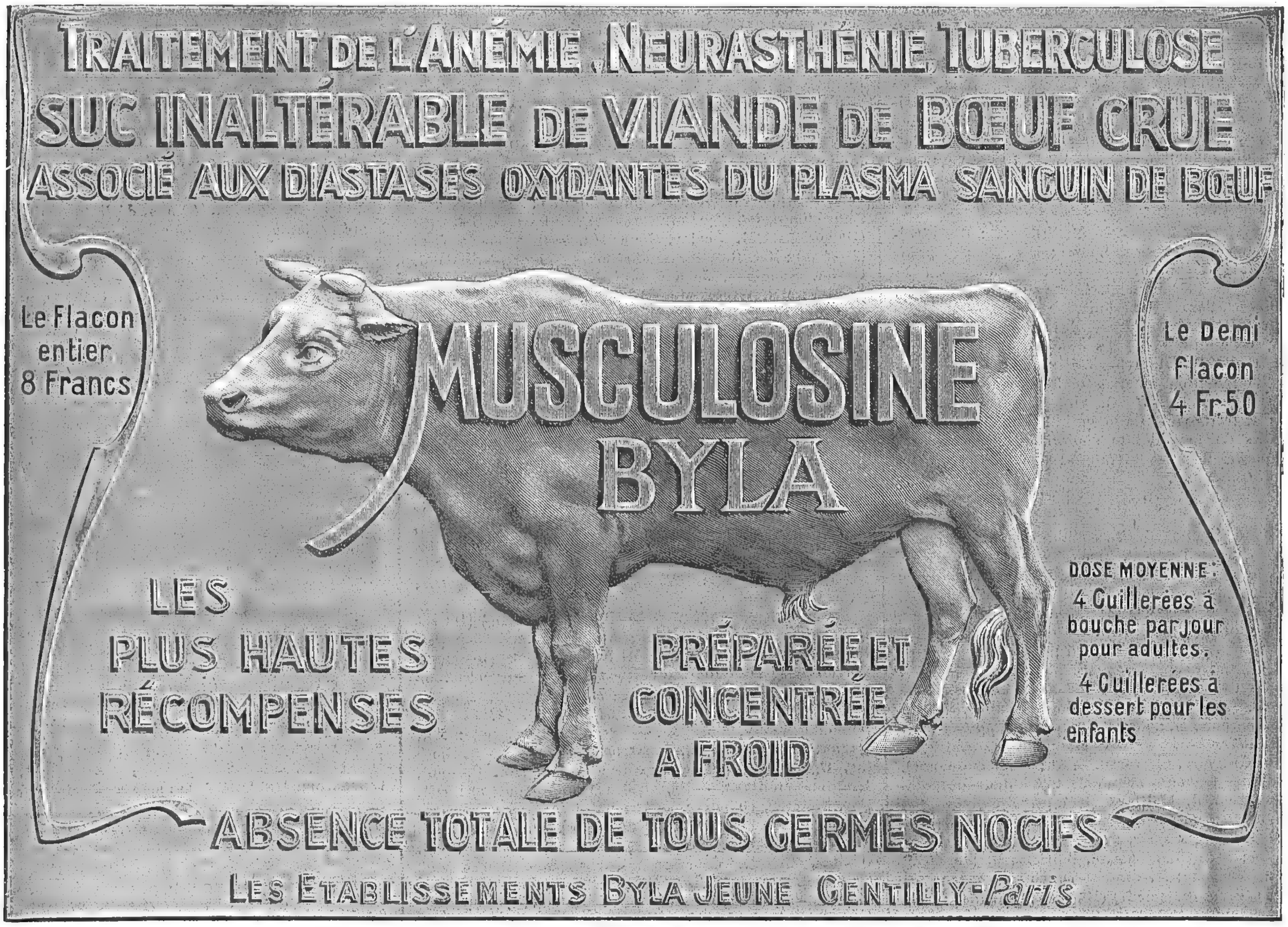
Poste pour docteur, ancien interne des hôp. de Paris, désireux faire spécialité *maladies nerveuses*. Etablissement privé. Clientèle riche. Logé, nourri, 300 fr. par mois. Au bout d'un an participation. Ecrire *P. M.* n° 441.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Antiseptique-CICATRISANT *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE
NÉOL
Épidermise Brûlures
en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)
Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES
(*Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.*)



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES LÉPROSERIES AU TONKIN[1]

Le péril lépreux constitue un problème qui intéresse tous les pays civilisés, en raison des communications de plus en plus fréquentes et rapides entre l'Europe et les pays tropicaux. Nous avons signalé dernièrement dans *La Presse Médicale* le péril lépreux en Nouvelle-Calédonie. Moins contaminé que cette contrée, le Tonkin renferme cependant un nombre considérable de lépreux.

La lèpre existe au Tonkin de temps immémorial.

De tout temps, les Annamites ont connu la contagiosité de la lèpre et édicté des mesures spéciales contre les lépreux; une croyance très répandue parmi eux est celle-ci, que le virus envahit le corps humain en y pénétrant par les pieds, quand on marche, par exemple, le matin à la rosée sur une terre humide foulée par des lépreux. Une curieuse coutume met bien en relief cette croyance à la nature contagieuse de la lèpre : autrefois l'Annamite, qui avait affaire à un créancier réfractaire, avait licence de lui envoyer, en guise d'huissier, pour réclamer sa dette, un lépreux, et celui-ci pouvait se rouler sur les nattes du débiteur et souiller son habitation jusqu'au paiement de sa créance.

De nos jours, les léproseries sont au Tonkin relativement nombreuses, quoique pour la plupart bien rudimentaires.

***

La léproserie de Te-Truong est la plus importante du Tonkin; située à 11 kilomètres de Hanoï, elle est bien placée pour recevoir de nombreux lépreux. Elle relève du directeur de l'hôpital indigène de Hanoï.

Dans la province de Ninh-Binh, les lépreux sont campés au lieu dit de Khuong-Giang, village du huyen de Yen-Mo, dans la circonscription de Phat-Dien. Les bâtiments construits peuvent recevoir 200 pensionnaires environ, malheureusement sans surveillance et maigrement secourus. Les pensionnaires actuels ne font à la léproserie que les séjours nécessaires pour toucher les subsides de l'Administration; beaucoup d'entre eux habitent dans des petits sampans, sur l'arroyo qui borde le village. Ils se transportent ainsi facilement de marchés en marchés, vivant de la charité publique et semant partout la contagion.

La léproserie de Cho-Van, située à dix kilomètres de Vinh-Yen, dans le huyen de Tam-Duong, est de fondation très ancienne. Elle fait partie du territoire du village de Dan-Tri, dont l'autorité communale n'exerce aucun contrôle sur les hospitalisés, ceux-ci obéissant à un chef élu par eux. Sous le gouvernement annamite, aucune subvention n'était accordée à cette léproserie, les malades vivaient d'aumônes. A partir de 1897, un

1. D'après M. AUDRAN — « Contribution à l'étude de la prophylaxie de la lèpre au Tonkin ». *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales.*

secours mensuel de 12 piastres fut alloué à la léproserie de Cho-Van par la Résidence de Sontay, dont la province de Vinh-Yen faisait partie; cette somme était remise au missionnaire espagnol de Dai-Dien, qui était chargé de la distribuer. Depuis 1904, ce secours est porté à 50 piastres; il est remis chaque mois au commissaire de police de Vinh-Yen, qui se rend en personne à la léproserie, et le chef des lépreux distribue la somme en parties égales aux hospitalisés. Cette allocation est notoirement insuffisante; et ces malheureux sont dans l'obligation de quitter la léproserie pour aller mendier sur les marchés environnants.

Dans la province de Thai-Binh, la léproserie est située sur le territoire dépendant du village de Vàn-Môn. Elle peut contenir au maximum 75 pensionnaires. Cet établissement est entre les mains de la Mission espagnole, qui reçoit à cet effet 1.500 piastres de la province. D'autre part, d'assez nombreux lépreux, 150 environ, sont répartis dans plusieurs villages de province, l'établissement central ne pouvant les contenir.

La province de Nam-Dinh interne à Luong-Xa les lépreux qui sont l'objet de mesures administratives. Cet établissement rudimentaire peut contenir 150 personnes environ. Les autres lépreux, au nombre de 200 environ, sont isolés dans chacun des villages dépendant de la Mission espagnole de Lac-Quan.

En 1907, le commandant du territoire militaire de Cao-Bang obtint de l'Administration la création d'une léproserie. Fait à noter, cette création avait été sollicitée par les notables indigènes eux-mêmes avec promesse du concours financier des communes, autant pour soustraire les lépreux à une existence inhumaine (pourchassés par leurs congénères, ces malheureux en étaient réduits à se réfugier dans des grottes et à vivre de rapines nocturnes) que pour diminuer les chances de contagion et enrayer les progrès du mal. Commencée en Décembre 1907, cette léproserie fut terminée au cours du premier trimestre 1908. Située à 5 kilomètres environ en aval de Cao-Bang sur la rive gauche du Song-Bang-Giang, elle est au moins à 2 kilomètres du village le plus proche; elle est formée de cases spacieuses en bambous, entourées d'une palissade; une concession de rizières incultes entoure le village, pourvu également d'eau potable. Les malades sont nourris par un fournisseur local avec lequel l'Administration a passé un marché. Les lépreux paraissent satisfaits du régime. Ils ont choisi parmi eux un chef, qui est qualifié pour communiquer avec l'Administration par l'intermédiaire du maire de la commune.

En dehors de ces léproseries, certaines provinces possèdent des « villages lépreux » dont quelques-uns ont été spécialement édifiés pour abriter ces malheureux, mais dont la plupart sont d'anciens villages communs, qui peu à peu ont été abandonnés par la population saine. Dans la province de Nam-Dinh, ce sont les villages de Kien-Lao et de Lien-De, près de la Mission de Lac-Quan.

Il existe dans la province de Phu-Tho deux villages lépreux fondés par la Mission; l'un d'eux est situé aux environs de Hung-Hoa; il est formé d'un certain nombre de cases bâties sur le sommet d'un mamelon bien isolé et à bonne distance de tout village. Récemment, un incendie a détruit complètement ce village. Les malades ont dû être envoyés à Cam-Ké, village plus important que le précédent.

Le village de Traï-Phong, créé par la Mission près de Sontay, constitue une véritable léproserie. En outre, dans le huyen de Phu-Quôc, au village de Son-Cô, d'assez nombreux lépreux non catholiques ont été parqués à l'écart.

A 1 kilomètre de Bac-Ninh, sur la route de Thaï-Nguyen, une soixantaine de lépreux sont isolés au village de Dzuong-Tê. Les subsides que leur alloue l'Administration étant insuffisants (400 piastres par an), ces malheureux sont obligés de mendier sur les routes et sur les marchés publics. En outre, des quantités de mendiants et d'infirmes de passage se donnent rendez-vous à Duong-Té, aidant ainsi à la propagation du mal.

Les lépreux de la province de Quang-Yen sont groupés sur un mamelon situé entre les villages de Quinh-Lan et de Yen-Tri, au hameau de Duong-Té.

A 6 kilomètres de Hung-Yen, à 500 ou 600 mètres de la route, existe un double village catholique et bouddhique, où sont retirés 120 lépreux environ.

Il n'existe dans la province de Haï-Duong, une des plus riches du Delta, non exempte de lèpre cependant, aucun village d'isolement.

Dans la province de Bac-Giang, trois grandes cases en torchis, recouvertes en paillottes, ont été édifiées en 1907 près du village de Quang-Phuc, pour y recevoir les lépreux de la province. L'ordre de reléguer les lépreux n ayant pas été donné, ceux-ci furent laissés dans leur village et les bâtiments construits sont restés inoccupés.

Chez les Thais, dans la province de Son-La, la lépre n'est pas rare. Il n'existe aucun village d'isolement.

La province de Lang-Son a peu de lépreux; ceux-ci, isolés par les habitants eux-mêmes, sur des collines élevées, pourraient facilement, étant donné leur petit nombre, être dirigés, si cela devenait nécessaire, sur la léproserie de Cao-Bang.

Dans la province de Hoà-Binh, la lèpre est très rare; les quelques cas qui y sont constatés intéressaient des Annamites transplantés du Delta.

En somme, au Tonkin, malgré de louables efforts, l'isolement et l'assistance aux lépreux sont

absolument rudimentaires. Il en est de même dans la plupart des colonies françaises. Cependant les médecins jettent partout le cri d'alarme, et M. Jeanselme, dernièrement encore, montrait le danger que présentent les quelques douzaines de lépreux épars dans Paris. Ce péril lépreux ne cessera de croître en France que le jour où les personnes bien portantes connaîtront pratiquement comme jadis leur devoir strict de se défendre contre les gens malades.

***

En matière de lèpre l'isolement s'impose; il a fait ses preuves autrefois, et de nos jours encore il donne des résultats excellents.

« En Norvège, le nombre de lépreux, qui était de 2.598 en 1856, s'est abaissé progressivement depuis le jour où l'isolement des malades a été rigoureusement prescrit, et il est tombé en 1902 à 243. »

P. Desfosses.

VARIÉTÉS

La mandibule de l'Homo Heidelbergensis.

On a découvert aux environs d'Heidelberg, dans les sables de Mauer, un maxillaire inférieur ayant appartenu à un sujet d'une trentaine d'années, vivant au début de l'époque quaternaire. La forme parabolique de l'arcade et surtout l'étude de sa dentition permettent d'affirmer qu'on est en présence du maxillaire d'un individu appartenant au genre Homo, mais l'absence de menton, l'aspect des branches montantes et du corps de l'os le rapprochent des types anthropoïdes.

Les dents, absolument saines, sont identiques à celles que présentent les races blanches actuelles, toutefois leurs cavités pulpaires sont de dimensions plus larges. Les molaires ont un plan d'abrasion oblique extérieurement, ce qui permet de supposer une alimentation omnivore, mais surtout frugivore. Des traces de pyorrhée sont visibles sur le rebord alvéolaire des dents antérieures, et des érosions semi-lunaires sur les incisives et les grosses molaires permettent aux auteurs d'intéressantes déductions concernant le développement de ces dents et les lésions qu'elles présentent.

L'examen des surfaces d'insertion musculaire montre que le côté gauche est plus développé que le droit, tandis que le peu de mobilité de la langue a permis de supposer que l'Homo Heidelbergensis ne possédait pas le langage articulé. (Laloy et Capdepont : *Revue de Stomatologie*).

G. Mahé.

LIVRES NOUVEAUX

Rouby (d'Alger). — *La vérité sur Lourdes.* 1 vol. in-8° de 320 pages. Prix : 7 fr. 50 (E. Nourry, éditeur).

La vérité sur Lourdes, telle que la défend l'auteur, se résume dans les propositions suivantes :

1° Bernadette était une hystérique, extatique et hallucinée, dont les manifestations pathologiques, après avoir été prises par la foule ignorante et obtuse pour des faits miraculeux, ont été exploitées par des gens qui ont su faire admettre ces symptômes maladifs comme des manifestations divines; 2° les guérisons prétendues miraculeuses se produisent chez des gens atteints d'hystérie; 3° les maladies sans névrose ne sont jamais guéries à Lourdes; 4° les lieux de pèlerinage n'ont pas de raison d'être.

Certes, la thèse n'est pas nouvelle et a été maintes fois soutenue par les hommes de science positive, invoquant la seule action de la « Foi qui guérit ». Mais le livre de M. Rouby est agréablement écrit, bien documenté, et sa lecture sera également intéressante pour ceux qui croient et ceux qui ne croient pas au miracle.

Je lui reprocherai seulement ses idées un peu arriérées sur l'hystérie, qui en restent à la conception classique, son ignorance apparente de tous les travaux récents sur la névrose. Pure question de forme et de terminologie assurément : car les faits cliniques demeurent et ceux sur lesquels s'appuie M. Rouby, quelque nom qu'on leur donne, gardent toute leur valeur.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

2335. — **De Beurmann et Gougerot.** — Les nouvelles mycoses. 1 vol. pet. in-8°, de 168 pages, avec 16 figures, Prix : Broché 2 fr. 50. Cartonné toile 3 fr. (*Masson et Cie, éditeurs.*)

2336. — **C. Rousseau.** — Poliglota vade-mecum de internacia pharmacio. 1 vol. in-8°, de 228 pages, cartonné. Prix : 7 fr. 50 (*Hachette et Cie, éditeurs.*)

2337. — **G. Mari.** — Chemotassi *e suoi rapporti coi fenomeni di fagocitosi diapedesi e leucocitosi.* 1 vol. in-18, de 116 pages. Prix : 2 lire (*Typographia Editrice della Sapienza*, à Rome).

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

V. Hutinel. — Septicémie et altérations glandulaires dans la scarlatine.

Henri Caubet. — L'hypertrophie mammaire de la puberté.

M. d'Œlsnitz. — Les signes cliniques de l'hypertrophie du thymus.

W.-W. Cenguelidzé. — Sur les mesures à prendre pour protéger les enfants de la classe ouvrière en Russie.

Revue générale :

J. Comby. — La recalcification chez les enfants.

Analyses.

Livres.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Les Cours pratiques suivants auront lieu à la Clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir :

1° *Cours pratique d'accouchements*, par MM. Wallich et Couvelaire, agrégés. Ce cours, avec l'assistance de MM. Pottet, chef de clinique, et Cazeaux, chef de laboratoire, commencera le lundi 10 Avril. Il aura lieu tous les jours, pendant les deux semaines de vacances de Pâques, et se terminera le 22 Avril.

Programme. — Le matin, de 10 heures à midi. Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-nés, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés, et à la pratique des accouchements.

L'après-midi, de 2 à 4 heures. Manœuvres et opérations obstétricales.

2° *Cours pratique de gynécologie.* Ce cours, fait par MM. Mouchotte, ancien chef de clinique, Le Masson, chef de clinique, et avec l'assistance de M. Eudes, répétiteur, commencera le lundi 27 Mars, à 10 heures du matin, et continuera les jours suivants à la même heure. Il sera complet en 12 leçons et se terminera le 8 Avril.

Programme. — Les mardis, jeudis, samedis : examen des malades, application du spéculum, pansements vaginaux et utérins auxquels seront exercés tous les élèves. Les lundis, mercredis, vendredis : leçons de pratique gynécologique et opérations, avec la participation des élèves. Le nombre des élèves est limité à 12.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin (Consultation de médecine). — M. Paul Ribierre, médecin des hôpitaux, fait les samedis, à 11 heures, une conférence sur les *affections cardio-vasculaires* (séméiologie, diagnostic et thérapeutique).

A partir du 18 Mars, une série de ces conférences sera consacrée à l'étude des *cardiopathies d'origine traumatique et aux applications de ces notions à la médecine légale des accidents du travail.*

Hôpital Lariboisière. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'hospice de Bicêtre, commencera, dans le service de M. Le Gendre, le mardi 21 Mars 1911, à 11 heures du matin, et continuera les mardis suivants à la même heure, des conférences cliniques de psychiatrie séméiologique, à l'usage des étudiants et des praticiens.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911).

— Dimanche 19 Mars. Conférence de M. Martinet sur : *Sphygmomanométrie clinique, application pratique au diagnostic, au pronostic et au traitement des affections cardio-vasculaires.* Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, à 4 heures 1/2.

— Dimanche 26 Mars. Conférence de M. Delmas. *Les premiers symptômes de la paralysie générale* (avec présentation de malade).

Rendez-vous asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 4 heures.

— Dimanche 2 Avril. Causerie de M. Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, sur *La cure de l'alcoolisme et des alcooliques.* Cette Conférence sera suivie de la visite du service spécial des alcooliques de Ville-Evrard.

Rendez-vous à l'asile de Ville-Evrard, à 2 h. 3/4. Moyens de communication : 1° Métro jusqu'à la barrière de Vincennes, puis tramway de Ville-Evrard ; 2° Paris-Bastille jusqu'à Nogent et le même tramway à Nogent.

Ces conférences sont gratuites.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Institut français d'anthropologie. — Il vient d'être fondé un Institut français d'anthropologie, dont le berceau ainsi que le siège sont au Muséum d'histoire naturelle de Paris (laboratoire d'anthropologie).

L'institution nouvelle se propose, en effet, de grouper des anthropologistes, des paléontologistes, des zoologistes, des anatomistes, des histologistes, des biologistes, des physiologistes, des psychologues, des linguistes, des archéologues, des sociologues, des géologues, des ethnographes, des voyageurs enfin, dans le but d'utiliser toutes ces compétences pour l'étude plus fouillée de l'anthropologie dans le passé et chez les peuples non civilisés.

Cette nouvelle Société se limite d'ailleurs à 50 membres. Le bureau est déjà constitué de la façon suivante : président, M. Salomon Reinach ; vice-président, M. Marcellin Boule ; M. Lapicque est secrétaire général ; M. Hubert, trésorier ; M. Rivet, archiviste.

Comme conseillers, 4 membres : MM. Durkheim, professeur à la Sorbonne ; Grandidier, membre de l'Académie des sciences ; Meillet, professeur au Collège de France, et Verneau, professeur au Muséum.

Groupe thermal interparlementaire. — Un groupe interparlementaire, composé de sénateurs et de députés, s'est formé récemment pour la défense des stations françaises.

Le Bureau de ce groupe est composé comme suit :

Président : M. Astier, sénateur ; *Vice-présidents* : MM. Pédebidou, sénateur ; Schmidt, député ; *Secrétaires* : MM. Cuchet, sénateur ; Jacquier, député.

Sénateurs (membres) : MM. Comte d'Alsace, Vosges ; Astier, Ardèche ; Pierre Baudin, Ain ; Bepmale, Haute-Garonne ; Alexandre Bérard, Ain ; Boissy-d'Anglas, Ardèche ; Bony-Cisternes, Puy-de-Dôme ; Cachet, Orne ; Charles Chabert, Drôme ; Chauveau, Côte-d'Or ; Clemenceau, Var ; Jean Dupuy, Hautes-Pyrénées ; Empereur, Savoie ; Fougeirol, Ardèche ; Gacon, Allier ; Gauthier, Aude ; Genoux, Haute-Saône ; Grosjean, Doubs ; Eugène Guérin, Vaucluse ; Jeanneney, Haute-Saône ; Louis Blanc, Drôme ; Achille Maureau, Vaucluse ; J. Mercier, Haute-Savoie ; Milliès-Lacroix, Landes ; Pédebidou, Hautes-Pyrénées ; Reymonenq, Var ; Gustave Rivet, Isère ; Sauvan, Alpes-Maritimes ; G. Trouillot, Jura.

Députés (membres) : MM. Baduel, Cantal ; Armand Bory, Cantal ; Bollet, Ain ; Barthou, Basses-Pyrénées ; Borrel, Savoie ; Paul Bourrély, Ardèche ; Bozonet, Ain ; Emm. Brousse, Pyrénées-Orientales ; Beauquier, Doubs ; Chamerlat, Puy-de-Dôme ; Chaulet, Landes ; Félix Chautemps, Savoie ; Clémentel, Puy-de-Dôme ; Cuny, Vosges ; Fernand David, Haute-Savoie ; Devèze, Gard ; Donadei, Alpes-Maritimes ; Gaston-Dreyt, Hautes-Pyrénées ; Paul Dupuy, Hautes-Pyrénées ; Pierre Dupuy, Gironde ; Charles Dumas, Allier ; Fabre, Puy-de-Dôme ; Emile Faure, Haute-Savoie ; Fite, Hautes-Pyrénées ; Flayelle, Vosges ; De Gontaut-Biron, Basses-Pyrénées ; Pierre Goujon, Ain ; Garat, Basses-Pyrénées ; Haudos, Marne ; D'Iriart d'Etchepare, Basses-Pyrénées ; Jacquier, Haute-Savoie ; Landry, Corse ; André Lefèvre, Bouches-du-Rhône ; Maison, Puy-de-Dôme ; Manant, Pyrénées-Orientales ; Marrou, Puy-de-Dôme ; Massabuau, Aveyron ; Marc Mathis, Vosges ; Mille, Allier ; Millevoye, Seine ; Noguès, Hautes-Pyrénées ; général Pédoya, Ariège ; Perrier, Isère ; Picard, Vosges ; Pourquery de Boisserin, Vaucluse ; Dominique Pugliesi-Conti, Corse ; Pujade, Pyrénées-Orientales ; Python, Puy-de-Dôme ; Th. Reinach, Savoie ; Renard, Nièvre ; Albin Rozet, Haute-Marne ; Marc Sauzet, Ardèche ; Schmidt, Vosges ; Viard, Haute-Marne.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Bertaud du Chazaud, du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services au port de Lorient.

— Les deux trousses qui doivent être attribuées comme prix aux élèves du service de santé de la marine sont

CHAIX & Cie, *10, rue de l'Orne, PARIS.*

décernées à MM. Thomas et Hamet, médecins de 3e classe, qui ont obtenu les nos 1 et 2 au classement de sortie de l'Ecole de Bordeaux.

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Nodier, médecin en chef de 1re classe de marine en retraite; au grade de médecin principal, MM. Lefebvre et Pourtal, médecins principaux de la marine en retraite.

Ces officiers supérieurs du corps de santé sont rattachés au port de Lorient.

Exposition d'hygiène de Tunis. — A l'occasion de l'Exposition d'hygiène de Tunis, il sera tenu en cette ville, du 18 au 21 Avril, sous la présidence de M. Conseil, directeur du bureau d'hygiène de Tunis, un Congrès d'hygiène coloniale.

Les docteurs en médecine qui désirent faire des communications, des conférences, doivent adresser une demande d'inscription à M. Froussard, président du Comité parisien, 55, rue Cardinet, Paris.

Dans les locaux de l'Exposition sont réservées des vitrines pour les travaux, livres, instruments médico-chirurgicaux qui y seront exposés, moyennant le prix forfaitaire de 10 francs pour le premier volume ou instrument et 5 francs pour les autres.

Les envois doivent être adressés, jusqu'au 25 Mars, à M. Guillet, secrétaire du Comité, 4, rue Say, et le montant de la souscription à M. Trèves, trésorier, 12, rue de Hanovre.

Les exposants jouiront de tous les avantages réservés à l'Exposition.

Congrès international des pathologistes à Turin. — La « Società Italiana di Patologia » dans sa séance du 30 Septembre 1900, à Modena, a délibéré d'inviter les pathologistes à une réunion internationale à Turin, en 1911, à l'occasion des fêtes jubilaires de l'indépendance italienne.

La réunion aura lieu dans l'Institut d'anatomie pathologique de l'Université de Turin du 2 au 5 Octobre.

Bureau du Congrès : Institut de pathologie générale, Corso Raffaello, 30.

Convention entre la Belgique et l'Allemagne à propos de la rage canine. — Le gouvernement belge et le gouvernement allemand se sont mis d'accord pour conclure une entente relativement à la notification des cas de rage canine constatés dans les communes limitrophes des deux pays.

L'entente s'est établie sur les bases suivantes :

1° Chaque fois qu'un cas ou un cas suspect de rage canine aura été constaté dans une commune belge limitrophe ou située à une distance de moins de 10 kilomètres du royaume de Prusse, le bourgmestre de cette commune en donnera immédiatement avis aux bourgmestres de chaque commune du royaume de Prusse située à une distance de moins de 10 kilomètres des limites de sa commune;

2° Chaque fois qu'un cas ou un cas suspect de rage canine aura été constaté dans une commune du royaume de Prusse limitrophe ou située à une distance de moins de 10 kilomètres du royaume de Belgique, le bourgmestre de cette commune en donnera immédiatement avis aux bourgmestres de chaque commune belge située à une distance de moins de 10 kilomètres des limites de sa commune.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury est provisoirement composé de MM. Routier, Jalaguier, Bazy, Sebileau, Hartmann, Launay et Achard.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 13 Mars.* — Ont obtenu : MM. Baldenweck, 18; Paul Laurens, 15.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — (Jugement des mémoires : MM. Barbet, 28; Basset, 26; Berger, 28; Cadenat, 26; Cruet, 29; Houdard, 27; Metzger, 25; Mock, 27; Pascalis, 27; Toupet, 28.

Oral. — *Séance du 9 Mars.* — *Péritonite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Basset, 17; Cruet, 17; Toupet, 17.

Hôpital d'Oran. — Un concours pour l'emploi de chef du service de radiologie et d'électrologie de l'hôpital civil d'Oran sera ouvert le 29 Mai 1911, à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger.

Les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français jouissant de leurs droits ; 2° Qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française; 3° Qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes, savoir : *a*) Qu'ils possèdent leur diplôme de docteur en médecine depuis deux ans au moins ; *b*) Qu'ils sont anciens internes nommés au Concours et qu'ils ont rempli ces fonctions pendant quatre ans ; *c*) Qu'ils sont anciens internes nommés au Concours, qu'ils ont rempli ces fonctions pendant trois ans et qu'ils possèdent le diplôme de docteur en médecine depuis un an au moins; *d*) Qu'ils sont chefs de clinique ou anciens chefs de clinique d'une Faculté de médecine française.

Ils devront adresser au Gouvernement Général, un mois au moins avant l'ouverture du Concours, en même temps que leur demande : 1° Leur acte de naissance dûment légalisé; 2° Leur diplôme de docteur en médecine; 3° Un certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins d'un an de date; 4° Les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

Prix international. — Le gouvernement italien a décidé de décerner un prix de 10.000 lires à l'auteur du travail sur la prophylaxie de l'infection charbonneuse d'origine professionnelle, qui sera jugé digne de cette récompense. Les mémoires, rédigés en italien ou en français, devront parvenir au ministère italien de l'Agriculture avant le 1er Décembre 1911.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 22 Samedi, 18 Mars 1911

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ISOLEMENT DES CONTAGIEUX DANS LES HOPITAUX

Le *Journal officiel* a publié (6 Décembre 1910) un très intéressant rapport de M. Faivre, inspecteur général des services administratifs, sur l'isolement des contagieux, tel qu'il est pratiqué actuellement dans les hôpitaux de province, d'après les constatations de l'inspection générale. Il n'est pas question de Paris et de la Seine.

Cet important document n'a pas seulement une grande valeur au point de vue administratif, il est également très suggestif en ce qui concerne la mise en pratique des enseignements que la clinique et l'hygiène nous fournissent chaque jour à propos des maladies transmissibles.

Signaler ce rapport est donc faire œuvre utile; il serait même désirable que le ministère de l'Intérieur fît les frais d'un tirage spécial afin de le distribuer largement aux commissions administratives des établissements hospitaliers.

Il faut reconnaître cependant que l'isolement des contagieux est une grosse question, complexe et difficile pour maintes raisons. C'est une de celles — il y en a beaucoup comme cela — où il ne faut pas confondre la théorie, c'est-à-dire les principes, avec la pratique, c'est-à-dire les possibilités financières ou autres.

Si la lecture attentive de ce rapport m'a amené à prendre la plume, ce n'est ni pour l'analyser, ni pour le résumer; la tâche serait vraiment difficile et superflue, car il est, par lui-même, à la fois concis et substantiel. J'interviens en raison de la conclusion finale qui cadre évidemment avec les préoccupations ou les habitudes administratives, mais qui me paraît avoir de sérieux inconvénients pratiques. C'est, en tout cas, matière à une discussion élevée, impersonnelle, qui ne peut avoir que des avantages et rendre plus sûres les applications futures.

M. le Dr Faivre dit ceci : « Il ne me paraît pas possible d'assurer la réalisation des dispositions nécessaires au bon fonctionnement d'un service de contagieux, sans une réglementation spéciale qui comporterait évidemment des différences en rapport avec l'importance des services, mais qui existerait dans tous. Il appartiendrait à chaque administration hospitalière de l'instituer. A cet

effet, votre administration pourrait établir, comme elle l'a fait en 1899 pour l'ensemble des services hospitaliers, un règlement modèle qui porterait essentiellement sur les points suivants.... » Suit tout un programme avec les titres des chapitres applicables à ce règlement.

Nous avons en notre pays la passion du règlement. Y a-t-il quelque part deux choses, deux institutions qui ne soient pas absolument semblables, on en semble offusqué et vite on réclame un règlement pour que tout soit bien pareil et que cessent les inégalités. Je ne prétends pas qu'il n'y a pas lieu de prévoir des abus d'autorité, des complaisances coupables, des actes préjudiciables à des intérêts respectables alors qu'il s'agit d'administrations publiques sur lesquelles l'Etat a un droit de contrôle et un devoir de surveillance. Si j'avais pareille pensée, on me démontrerait aisément, avec maint exemple à l'appui, qu'en pareil cas, l'indifférence administrative serait dangereuse et funeste. Mais de ce que la réglementation a son moment d'utilité, il n'en faut pas conclure que c'est une arme dont il faille à chaque instant se servir et qu'elle seule soit profitable.

Avec les maladies transmissibles et la contagion, nous pénétrons à l'hôpital dans un domaine où l'administrateur doit s'effacer pour faire place à l'hygiéniste et au médecin.

C'est ce qu'on avait voulu réaliser avec l'article 13 du règlement hospitalier modèle dont parle M. le Dr Faivre; l'instruction ministérielle qui le complète expose tous les devoirs qui en découlent pour le médecin et pour l'administrateur; c'est un excellent résumé des notions et des faits relatifs à l'isolement des contagieux et au fonctionnement d'un pavillon spécialement consacré à ce service, avec ses servitudes et accessoires, personnel, désinfection, etc.

On n'avait donc pas oublié le contagieux et on a dit à son sujet, avec la réglementation la plus prudente et la plus mesurée, ce qui paraissait strictement utile.

L'application dans l'ensemble des établissements hospitaliers ne paraît pas satisfaisante; on constate des lacunes, des négligences, des inégalités, peut-être même des fautes, et on croit y mettre fin en proposant au ministre une formule réglementaire rigoureuse s'appliquant à tous les établissements.

Le résultat sera vraisemblablement le même; il y aura un règlement de plus, voilà tout. Sans doute, il contiendra, dans un texte concret, sous forme d'articles, d'excellents conseils et reproduira ainsi les instructions ministérielles; mais il aura le grave défaut de ne comporter aucune sanction, ce qui permet évidemment de ne pas l'appliquer.

Révoquera-t-on, en effet, une commission administrative parce qu'elle n'aura pas la somme d'argent nécessaire pour la construction d'un pavillon système hôpital Pasteur? c'est celui qu'on lui imposera, 10.000 francs le lit; pavillon minimum de 30 lits, 300.000 francs? Non, évidemment, pareille prétention est inadmissible. L'Etat ou le pari mutuel fourniront-ils à cette commission les subsides indispensables pour le créer et le mettre en état de fonctionner sur le pied que le règlement indiquera? Pas davantage, n'est-il pas vrai! Alors, pourquoi s'exposer à prescrire des règles auxquelles on sait d'avance qu'on n'obéira pas.

On pourrait ajouter que l'expérience est faite et qu'elle montre qu'en matière hospitalière, même des nécessités administratives rigoureuses, des faits scientifiques certains, qu'on croyait susceptibles de réglementation, échappent à toute coercition et on demeure impuissant en face du fait constaté. Ainsi, la visite médicale à heure fixe et matinale, que pratiquaient nos anciens, paraissait une prescription réglementaire absolument justifiée; mais elle est, sinon méconnue, du moins inobservée de nos jours, presque partout en notre pays. L'alimentation, si variable qu'elle soit pour les malades, vaut cependant de n'être pas abandonnée aux bonnes volontés d'un économe où d'une infirmière; elle doit être aussi à l'abri des excès d'économie que peut désirer une administration peu fortunée; là encore, il y avait légitimement place pour une réglementation prévoyante et assurant le contrôle de cette grosse dépense. On l'a fait; mais avec quelle habileté on échappe à la règle et combien, en réalité, elle est illusoire.

Que sera-ce donc, en vérité, quand il s'agira de la contagion et des maladies transmissibles, en présence desquelles l'administration a moins d'autorité et la science elle-même plus d'incertitudes? Les exemples à citer seraient trop nombreux. J'ai essayé autrefois de trouver une règle pour fixer le nombre de lits qu'un établissement hospitalier déterminé devait fournir pour parer à l'éventualité de la contagion locale, je n'ai pas pu réussir et je me suis contenté d'un à peu près. M. le professeur J. Courmont pense avoir trouvé une solution en ce qui concerne la construction d'un pavillon système hôpital Pasteur et du nombre de lits qu'il doit renfermer. « Il suffit, dit-il, pour savoir le nombre de chambres à construire, de faire le compte du total des infectieux dans le mois le plus chargé; ce total sera toujours moitié du nombre de lits à construire dans des pavillons spécialisés par maladie. » Je doute que ce décompte puisse être de quelque utilité dans les petits hôpitaux où, en dehors des affections épidémiques, le mouvement des contagieux hospitalisés est excessivement variable.

Donc, sur ce point seulement, mais qu'on peut considérer comme capital, puisqu'il est le premier terme de l'organisation défensive contre la contagion hospitalière, il n'y a qu'incertitude; on ne peut se baser que sur des à peu près. Ce n'est

pas, me semble-t-il, avec des à peu près qu'on peut faire des règlements et les imposer à des administrations hospitalières.

***

La question, heureusement, peut se poser autrement; j'ai confiance dans les effets de la persuasion et dans les efforts des médecins des hôpitaux. Les progrès ne se réalisent que peu à peu. La transformation idéale de notre outillage hospitalier ne sera que lente, trop lente au gré de quelques-uns; mais elle se lie à une question qui la domine de sa toute-puissance : la question d'argent. Jamais un règlement ne la résoudra. Il faut savoir attendre, c'est la loi de toutes choses en ce monde.

GUSTAVE DROUINEAU.

A PROPOS D'UN MOT NOUVEAU

PÉLYCOSCOPIE OU PELVISCOPIE

Les « primaires » n'ont pas encore envahi la médecine et les mots nouveaux tirés du grec appellent toujours fort heureusement l'attention de nos confrères.

J'en veux pour preuve deux lettres critiques très intéressantes que j'ai reçues à propos du terme *endopélyscopie*, dont je me suis servi récemment pour désigner l'éclairage interne du bassin. En publiant ces deux lettres, je les ferai suivre d'une réponse qui m'est une occasion de remercier mes distingués correspondants, en même temps que de proposer une solution qui peut-être satisfaira tous les esprits.

La première lettre est de M. Moïssidès, de Constantinople :

Très honoré Confrère,

J'ai lu votre article de *La Presse* sur l'endopélyscopie du professeur Ott, de Pétersbourg. Je me permets de vous faire une petite remarque à propos de l'étymologie du terme. Le mot πέλοξ n'existe pas en grec. Le bassin s'appelle dans Hippocrate πύελος, pyélos. Donc le mot endopélyscopie ne signifie rien. Ce serait plutôt endopyéloscopie (πύελος, bassin) qui désignerait bien la nouvelle méthode.

La seconde lettre est de M. Guibé, de Paris :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec grand plaisir, dans le n° 90 de *La Presse Médicale*, du 9 Novembre 1910, l'excellent article que M. Jayle a consacré à l'étude de l'éclairage interne du bassin, suivant le procédé du professeur Dmitri de Ott. Toutefois j'ai fait à ce propos une petite remarque que je me permets de vous signaler.

Jayle, pour désigner ce procédé, a créé le mot d' « endopélyscopie ». Ce néologisme est-il heureux et mérite-t-il d'être conservé? Non, car il a le double inconvénient d'être boiteux et de manquer de clarté.

Il est boiteux en effet dans sa formation. Il est composé, dit Jayle, des trois mots grecs : ἔνδον, πέλοξ. σκοπή. Je ferai remarquer que ce n'est pas πέλοξ mais πέλυξ, qu'il faut lire; mais c'est là un lapsus, puisque Jayle a bien appelé le procédé endopélyscopie, et non endopéloscopie. Le mot est de la troisième déclinaison en grec et fait au génitif πέλυκος. Or, il est de règle en composition que les mots de la troisième déclinaison sont toujours pris au génitif; ainsi, coracoïde venant de κόραξ, ptérygoïde venant de πτέρυξ. Par conséquent, ce n'est pas endopélyscopie qu'il faudrait dire, mais endopélycoscopie.

Il manque de clarté. Demandez en effet à n'importe qui de non prévenu, ce que veut dire ce mot, et il y a bien au moins 99 chances sur 100 pour qu'il n'en sache rien. Ce n'est pas la première fois que le bassin doit donner naissance à un mot composé, et il n'est pas d'accoucheur qui ne soit familier avec les mots de pelvimétrie, de pelvitomie, etc. Et puisque ce terme de pelvi se trouve consacré par l'usage pour le bassin comme l'est πύελος pour le bassinet rénal, pourquoi ne pas appeler la méthode de D. de Ott *endopelviscopie*, plus euphonique et facilement et immédiatement compréhensible pour chacun? Il a, il est vrai, le défaut d'être à la fois latin et grec. Mais il en est de même des mots pelvimétrie et pelvitomie admis par tout le monde.

A M. Moïssidès je dirai que je n'ai pas employé le mot πύελος parce que les pathologistes urinaires l'ont pour ainsi dire accaparé (pyélite, pyélonéphrite). Cette remarque faite, je reconnais avec lui que les vocabulaires étymologiques, notamment d'auteurs grecs, regardent le mot πύελος comme ayant la signification que nous donnons au mot bassin. On peut consulter à ce sujet : PALMER, « A pentaglot Dictionary (London, 1845, au mot Bassin, p. 73) »; KRAUS (L.-A.), « Kritisch-etymologisches medicinisches Lexikon ». Göttingen, 1844, au mot Pyèlos (ο πύελος), p. 869.

Ne pouvant donc employer le mot πύελος sous peine de confusion, j'ai cherché un synonyme. Le dictionnaire grec-français donne les acceptions suivantes : πύελος, auge, bassin, cavité; πέλυξ, bassin de bois, baquet. J'ai été ainsi conduit à prendre le mot πέλυξ, tout en n'ignorant pas que ce n'est pas exactement le mot propre. Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est par suite d'une *coquille d'imprimerie*, et non d'un *lapsus calami*, qu'on a pu lire πέλοξ au lieu de πέλυξ.

La remarque de M. Guibé est parfaitement juste. Par euphonie, j'ai formé le mot « endopélyscopie » au lieu de « endopélycoscopie ». Cependant je crois avec M. Guibé que l'extrême correction de formation est la première qualité d'un mot nouveau et qu'on ne doit pas lui sacrifier l'euphonie. J'accepte en conséquence la dénomination endopélycoscopie.

Le terme ainsi grammaticalement composé est certainement trop long pour avoir la chance de rester dans la pratique courante. Il me semble que le préfixe ἔνδον peut être supprimé et en voici la raison : la désinence « scopie » est employée pour désigner l'éclairage interne des cavités, ainsi l'on dit laryngoscopie, rectoscopie, cystoscopie, gastroscopie, etc. Par conséquent, nous

sommes arrivés, en clinique, à donner à la terminaison « scopie » la signification non pas simplement de « voir », mais celle de « voir en dedans ». Je propose donc de retrancher le préfixe ἔνδον et de dire *pélycoscopie*.

M. Guibé préférerait le mot *endopelviscopie*. Pour les mêmes raisons que je viens de signaler, je dirais *pelviscopie*. Ce mot est, en effet, le premier qui vienne à l'esprit et c'est celui que j'avais employé tout d'abord; on peut même le retrouver deux fois utilisé dans la seconde partie de mon article, la correction m'en ayant échappé sur les épreuves. C'est dire que si je ne le garde pas, c'est uniquement parce que je le trouve incorrect.

La langue médicale n'est pas assez châtiée et, pour faire un néologisme, ce n'est pas sur les mots mal composés qu'il faut prendre exemple. Avec un peu de ténacité on se débarrasserait de tous les termes mal établis. Ainsi, pendant longtemps, on a désigné l'ablation de l'utérus sous le nom d'hystérotomie; en 1879, Tillaux a pourtant proposé « hystérectomie » et ce dernier terme a été finalement adopté. Nombre de chirurgiens disent encore ovariotomie, mais cependant le mot propre et correct, ovariectomie, gagne chaque jour du terrain.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que le mot πέλυξ est employé à la place de *pelvis*. Ainsi M. Bonnaire, à la suite de Freund, s'est servi de l'adjectif « pélykogène » : «... la viciation cyphotique du bassin serait d'origine pélykogène (πέλου, bassin) ». «... En d'autres termes, il existe une scoliose angulaire, à siège intrapelvien, occupant la partie supérieure du sacrum (scoliose pélykogène) » (Bonnaire, *in* « Traité d'accouchement de Tarnier et Budin », t. III, 1898, Steinheil éditeur, p. 186 et 328).

Je ne doute pas que les termes nouveaux et tirés du grec ne puissent être compris d'emblée par tout le monde, mais ce point de vue ne m'intéresse pas.

Une des principales règles de formation des mots est de ne jamais juxtaposer des éléments grecs et des éléments latins. Si l'on se croit obligé de conserver les termes hybrides consacrés par l'usage, ce n'est pas une raison pour en forger de nouveaux à leur image.

Telles sont les raisons qui me font préférer « pélycoscopie » à « pelviscopie ».

Puisse cette petite discussion grammaticale avoir pour résultat de divulguer, mieux que l'article que je lui ai consacré, la colpotomie avec éclairage interne du bassin, opération parfaite et supérieure à la laparotomie dans les cas où elle est indiquée.

F. JAYLE.

LES TRAITEMENTS ARABES DE LA SCIATIQUE EN TUNISIE

(AARQ-EL-ASSA : MALADIE DU NERF)

La sciatique est assez commune chez les Arabes, du moins en certaines régions de nos possessions nord-africaines, la Tunisie en particulier. Pour la guérir, les *toubbas*[1] arabes emploient le plus généralement, et comme nous, la révulsion. Mais les procédés d'application de ce traitement diffèrent complètement des nôtres, et parfois ne manquent pas d'originalité.

Dans chaque village ou tribu, des indigènes, médecins ou non, femmes ou hommes, se prétendant les héritiers des pouvoirs d'un marabout local, soignent la sciatique. Le traitement le plus habituellement employé est le suivant :

Le guérisseur prend une tige droite et flexible de *rouman* (grenadier). Il l'applique sur le trajet du mal et y appose par endroits, et à quelques centimètres d'intervalle, un fer rougi au feu, de manière à brûler le bois et à toucher en même temps la peau. Le traitement se résume donc en une application pure et simple de pointes de feu et ne diffère de notre traitement classique que par l'instrumentation.

1. Pluriel de *toubib*, médecin.

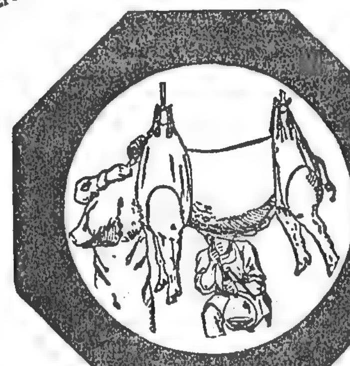
Mais là où la thérapeutique arabe diffère de la nôtre, c'est dans les conditions accessoires à remplir pour obtenir une guérison.

L'opération ne peut être effectuée qu'à un jour fixé dans la semaine, toujours le même. Le jour lui-même de l'opération a une grande valeur thérapeutique. Il est une condition *sine qua non* de réussite. A Monastir[1], par exemple, le jour fixé est le jeudi. Il a été fixé par le marabout lui-même, et le traitement appliqué à tout autre jour de la semaine aurait des chances de rester inefficace.

La raison de ce choix paraît donc être d'ordre religieux; mais, à la réflexion, on se convaincra facilement qu'elle est plus prosaïque. Elle s'explique tout simplement par ce fait que l'opérateur, qui n'est pas médecin, ou pas exclusivement médecin et s'adonne le plus souvent à d'autres occupations, a trouvé, en fixant un jour, le moyen d'éviter des dérangements fréquents et intempestifs, et de soigner ainsi en bloc tous ses malades.

Il y a mieux, et ceci est encore une preuve que la raison religieuse n'est ici qu'un adroit subterfuge : le saint local a eu bien soin de fixer les honoraires à percevoir. Le paiement assuré du guérisseur fait partie intégrante du traitement, et s'en dispenser serait, pour le malade, s'exposer à ne pas obtenir de résultats. Les médecins arabes sont gens méfiants et pratiques. Ils connaissent bien la duplicité de leurs compatriotes. Médecins de nom seulement, ils sont, en tout cas, fins psychologues.

1. Petite ville de la côte tunisienne est.



Tel est le procédé le plus couramment employé. Mais on observe des variantes quelquefois assez fantaisistes, d'ailleurs.

A Gabès, le médecin arabe fait brûler la pointe d'une tige de *mednan* (bruyère), et, avec cette pointe rouge, pratique une pointe de feu entre le gros orteil et le deuxième orteil. Son jour d'opération est le jeudi.

Un spécialiste très réputé de Médenine, que les malades viennent voir de Gabès même, pratique, à l'aide du même procédé, une pointe de feu derrière le cou. Pour ce savant, il y a, dans cette région, un nerf sur lequel on peut agir efficacement pour faire cesser les douleurs de la sciatique (?). L'explication des succès de ce médecin paraîtra sans doute difficile. Il est cependant fort estimé. Il est des mystères insondables qu'il vaut mieux ne pas chercher à approfondir et admettre tout simplement qu' « il n'y a que la foi qui sauve ».

Les médecins arabes emploient aussi d'autres modes de révulsion.

C'est ainsi que, dans bien des tribus, les *toubbas* se contentent de pratiquer des saignées au mollet. Certains associent la saignée aux pointes de feu. Tel le guérisseur d'Aïn-Draham (nord de la Tunisie).

D'autres appliquent *loco dolenti* un mélange de moutarde et de graisse, reproduisant ainsi notre cataplasme sinapisé.

Si nous entrons enfin dans le domaine de la fantaisie, nous enregistrerons les remèdes les plus bizarres, tel le suivant :

Faire cuire des crottes de chèvre dans du vinaigre, et appliquer sur la cuisse ce cataplasme au moins inattendu. Les résultats, paraît-il, sont excellents. Peut-être, après tout, est-il permis d'admettre que le vinaigre produit une révulsion légère par l'acide acétique qu'il contient.

Un Arabe d'El-Djem (entre Sfax et Sousse) soigne la sciatique de façon fort curieuse. Il fait rougir au feu un morceau de fer assez large, sur lequel il pose son talon, qu'il applique ensuite sur la partie malade. Ce traitement, très efficace disent les Arabes du pays, n'est malheureusement pas à la portée de tous les praticiens, et on comprend facilement la notoriété bien méritée qu'il a procurée à son auteur.

Enfin, réservant la place d'honneur au Prophète, Mohammed lui-même, médecin à ses heures, nous dirons quelques mots du traitement qu'il préconisait, laissant, d'ailleurs, la responsabilité de cette affirmation aux auteurs arabes qui nous ont transmis la méthode. Cette méthode de traitement consiste à prendre la queue d'un mouton arabe[1], *ni trop jeune ni trop vieux*, et à la faire fondre pour en extraire la graisse.

La graisse fondue est ensuite administrée au malade trois jours consécutifs. Le philosophe arabe Djelal ed-din es-Siouti, dans son *Livre de la clémence de la médecine et de la magie* (*Ketab ar-rhama fi et-toub ou el-hekma*), affirme qu'un nommé Younès ben Mélek, médecin arabe qu'il cite dans son ouvrage, aurait vu guérir 1.300 personnes à l'aide de ce traitement.

Les médecins tunisiens prétendent qu'en ajoutant du miel et du beurre à cette graisse, on obtient même un résultat plus sûr.

En résumé, cette énumération des procédés de traitement de la sciatique employés par les médecins arabes, et que nous n'avons pas la prétention de donner complète, nous montre qu'à côté de méthodes rationnelles de révulsion, qui ne diffèrent que fort peu des nôtres et ne peuvent produire que de bons effets, il en existe bon nombre destinées surtout à exploiter la crédulité et le fanatisme religieux du client.

Peut-être ont-elles, d'ailleurs, quelques succès à leur actif. Pourquoi, l'imagination aidant, ne réussiraient-elles pas comme la mie de pain ou le bleu de méthylène chez certains névropathes?

MOHAMMED MOUSSA,
Sergent à la 25e section d'infirmiers militaires, Tunisie.

Dr GUSTAVE BERTRAND,
Médecin-major de 2e classe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

1. Les moutons de race barbarine ont une queue très épaisse, énorme amas graisseux qui est une réserve alimentaire pour les jours de disette de pâturages.

LE FROID ET L'ALIMENTATION

La question de l'alimentation, spécialement de l'alimentation carnée, constitue une question d'autant plus difficile à résoudre que croissent plus rapidement les cités monstres caractéristiques de notre civilisation moderne. Il y a peu de temps, l'Allemagne éprouvait, en ce qui concerne la demande et la consommation de viandes, des difficultés considérables.

A ce point de vue, la conservation des viandes par le froid paraît appelée à rendre des services de plus en plus importants, en permettant de suppléer les productions locales défectueuses par le transport des viandes prises dans des régions du globe plus riches mais très éloignées.

En France, les viandes congelées jouent un rôle minime dans l'alimentation; dans certains pays étrangers, au contraire, elles apportent un appoint énorme à la consommation.

La *Revue générale du froid* nous donne, dans son numéro 11 de 1910, des détails intéressants en nous montrant les aliments venant de tous les pays du monde à Londres par des navires frigorifiques.

***

Des quantités énormes de carcasses de moutons congelées débarquent presque chaque jour en Angleterre.



Fac-Simile grandeur nature d'une Ampoule d'AZOTYL

Le *Graf Muravief* apportait dernièrement, à Londres, 300 tonnes de saumons congelés, originaires du fleuve Amour, dans la Sibérie orientale. Ces saumons pesaient de 3 à 5 kilogrammes. Ils ont été vendus en moyenne à 2 francs le kilogramme. Le même navire a apporté du cochon chinois et quelques milliers de volailles.

On sait la terreur que répandait le lapin parmi les éleveurs de moutons en Australie; une mission spéciale avait été envoyée à Pasteur pour lui demander le moyen de détruire ces prolifiques rongeurs. Aujourd'hui, au lieu de chercher à détruire les lapins par la peste, les Australiens se bornent à les congeler et à les expédier à Londres.

Il a été récemment envoyé d'Australie à Tilbury 624.000 lapins congelés, qui ont été répartis ainsi : 190.000 à l'entrepôt frigorifique de Londres, 85.000 à Birmingham, et le reste à Liverpool, d'où ils seront expédiés aux différentes villes de Lancashire. Un envoi plus considérable est arrivé récemment à Tilbury. Le *Dorset* apporta 60.000 caisses contenant chacune 24 lapins congelés, soit un total de 1.444.000 animaux. Ce fut la cargaison de ce genre la plus importante que Londres ait jamais reçue.

Les Etats-Unis, celui de tous les pays étrangers qui devait le plus écraser l'éleveur français sous le *dumping* de la viande congelée, trouvent de moins en moins sur leur territoire même la viande nécessaire à leur propre consommation. C'est ce qui ressort des dernières statistiques nord-américaines. En 1908, le service de l'inspection des statistiques agricoles des Etats-Unis a constaté, en effet, que le chiffre des abatages de bœufs a été inférieur de 296.380 à celui des deux années précédentes; quant à l'exportation des bœufs, elle a diminué de 41 pour 100 pendant ces dernières années, alors que les importations quadruplaient; malgré cela, le déficit de la population bovine, en 1900, aurait été de plus de 2 millions de têtes par rapport aux antérieures.

Il n'y a dans ce fait rien qui doive surprendre. Les Etats-Unis subissent, comme tous les autres pays, mais plus vite que les autres, la transformation qui fait d'un pays de production agricole un pays de production industrielle, le goût des populations s'affine, et, en même temps, le chiffre de la population augmente; d'où une plus grande consommation de viande et surtout de viande plus fine et plus jeune comme celle des veaux, par exemple. Aux Etats-Unis, on en abat tous les ans aujourd'hui 250.000, alors qu'on en n'abattait pour ainsi dire pas il y a quelques années. La même crise s'est produite en Angleterre; elle ne s'est pas produite chez nous parce que nos productions s'équilibrent bien mieux qu'à l'étranger et aussi parce que, plus souples, nos éleveurs ont su combler rapidement les vides provenant d'une plus grande consommation de jeunes animaux.

Cette difficulté d'alimentation carnée des grandes villes n'a été résolue que par l'emploi des viandes congelées.

Au mois de Février dernier, il y avait, aux Etats-Unis, 558 établissements frigorifiques contenant, sur leurs propres déclarations : 14 millions de bœufs et de vaches, 6 millions de veaux, 25 millions d'agneaux et de moutons, et 50 millions de porcs.

78 établissements spéciaux pour poissons en contenaient pour 25 millions de dollars.

Dans ces établissement, il y avait, en outre, 1.800 millions d'œufs, 65 millions de kilogrammes de volaille, pour 50 millions de dollars de fruits divers et pour 100 millions de dollars de lait, beurre, fromages et légumes.

La valeur totale des produits alimentaires ainsi conservés était évaluée à 3 milliards de dollars, soit à 175 francs environ par tête d'habitant.

⁂

En temps de guerre, la nécessité de l'emploi de la viande congelée pour l'alimentation des troupes paraît absolument démontrée, et notre confrère M. Viry en a indiqué les avantages pratiques.

Pour amener au contact des troupes un convoi de 100.000 rations, il faut un troupeau composé de 222 bœufs, 333 vaches, 2.220 moutons. Il faudrait 105 wagons pour transporter ces bêtes en pied, il en faudrait 4 ou 5 pour transporter ces rations congelées. Pour assurer les approvisionnements réglementaires en viande d'une armée de 4 corps d'armée, soit dix jours de vivres, il faudrait, pour les animaux sur pied, 440 wagons et 43 wagons seulement pour en transporter la viande congelée.

Si l'on entre dans le détail, on trouve que la voiture régimentaire à un cheval transportant 450 kilogrammes de viande congelée, soit 1.500 rations, correspond à un convoi de 3 ou 4 bœufs, 10 à 15 porcs, 33 moutons; le fourgon d'administration à 2 chevaux (750 kilogrammes, soit 2.500 rations) correspond à 5 ou 6 bœufs, 25 à 30 porcs, 56 moutons; la voiture de parc à 4 chevaux (1.200 kilogrammes, soit 4 000 rations) correspond à 8 ou 9 bœufs, soit 30 à 40 porcs, 80 ou 90 moutons; le wagon de marchandises (9.000 à 10.000 kilogrammes, soit 30.000 à 33 000 rations) correspond à 67 bœufs, 300 à 330 porcs, 670 moutons.

Au point de vue purement militaire, les principaux avantages de l'utilisation des viandes congelées sont:

1° La disparition des troupeaux suivant les troupes en marche, c'est-à-dire la disparition des épizooties, des dangers d'infection du sol aux lieux de halte et de rassemblement, des encombrements sur les routes et les voies ferrées, la suppression des transports de fourrage, d'où économie d'argent, de trains et d'hommes;

2° La facilité du ravitaillement rapide par convois ferrés ou de voiture, et la certitude de la régularité dans l'arrivée, comme heure et comme quantités;

3° La certitude de la qualité de la viande fournie, provenant d'animaux sains, abattus soigneusement, au lieu des animaux surmenés, malades, mal nourris, abattus précipitamment que fourniront fatalement les troupeaux militaires en guerre.

L'intendance militaire française a fait établir aux abattoirs de la Villette d'immenses appareils frigorifiques qui permettront, au moment d'une déclaration de guerre, de congeler d'énormes quantités de viande pour l'alimentation des troupes [1].

1. Les habitués des *Dimanches du praticien* qui, au printemps dernier, visitaient cette installation, ont été très étonnés de voir dans les salles de réfrigération, non pas des rosbifs et des gigots, mais des oranges et des bananes. De puissants intérêts financiers savent, paraît-il, empêcher que ces chambres froides servent à assurer, en été, une meilleure conservation des viandes destinées à la population parisienne.

***

On le voit, la question de la congélation des viandes a une importance sociale considérable et il serait à souhaiter qu'elle attire davantage, en France, l'attention des hygiénistes. P. D.

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS ET DES CHIRURGIENS A LA SOCIÉTÉ DE L'INTERNAT

L'initiative prise par la Société de l'Internat d'organiser une réunion pour l'étude de cette question a été suivie d'un plein succès.

La séance, ouverte à 9 heures du soir par une lumineuse conférence de M. Ambroise Colin, professeur de droit civil à la Faculté de droit de Paris, ne s'est terminée qu'à minuit, après une très longue discussion.

Le Bureau de la Société de l'Internat, en demandant à un Maître du droit civil à Paris de venir exposer la question au point de vue juridique, a cherché à faire connaître aux médecins quelle est la manière de voir des Tribunaux en matière de Responsabilité chirurgicale ou médicale, afin de mieux permettre aux Associations professionnelles de soutenir nos intérêts. Il ne s'agit pas tant, en effet, de réunir nos efforts pour soutenir des idées qui nous sont communes que de savoir comment l'on pense, à notre endroit, de l'autre côté de la barre.

Les lecteurs de *La Presse Médicale* jugeront eux-mêmes l'excellence de la conférence du professeur Colin, qui sera publiée *in extenso* prochainement.

Divers orateurs ont jugé successivement la question du point de vue médical, contredisant ainsi sur quelques points de détail la thèse du professeur de droit. Avec une courtoisie inlassable, M. Colin a répondu à chacun d'eux, expliquant la manière différente dont ces divers points controversés devaient être envisagés par les juristes, donnant ainsi à cette séance contradictoire un intérêt soutenu.

Les Associations professionnelles étaient représentées : le Conseil général des Sociétés d'arrondissement, par M. Ducor; la Société médicale du VIIe arrondissement, par M. Toledano; le Syndicat des médecins de la Seine, par M. Bellencontre; le Syndicat médical de Paris, par M. de Pradel; la Société de Médecine de Paris, par M. Cayla; la Fédération des médecins de la région parisienne, par M. Chapon; la Société des chirurgiens de Paris, par M. Le Bec; la Société médicale des Dentistes de Paris, par M. Chompret; la Société médicale des Bureaux de bienfaisance de Paris, par M. Billon; la Société française d'ophtalmologie, par M. Duboys de Lavigerie; la Société des Médecins inspecteurs des Ecoles, par M. Butte; le Syndicat des Radiologistes, par M. Aubourg.

***

La séance s'est terminée par l'adoption des vœux suivants, votés à l'unanimité :

1° La question de responsabilité médicale doit être étudiée sans relâche par tous les groupements professionnels;

2° Tous les médecins doivent s'unir pour soutenir et défendre leurs confrères injustement poursuivis ou victimes de tentatives de chantage;

3° Les administrations qui emploient les médecins doivent supporter, au même titre que les autres employeurs, les conséquences du risque professionnel qui pèsent jusqu'à ce jour uniquement sur les médecins et les chirurgiens.

LES MALADIES DES YEUX DANS L'ART ANTIQUE

Il y a vingt-cinq ans, Charcot et Paul Richer étudiaient le buste d'Homère du musée de Naples et leur esprit clinique leur permettait de mieux comprendre, de mieux apprécier cet admirable chef-d'œuvre. L'auteur de l'Iliade est atteint d'amaurose : la tête légèrement renversée en arrière, la figure dirigée en haut, les yeux grands ouverts, il cherche la lumière du ciel.

Depuis, les médecins n'ont pu relever dans l'art antique d'autres exemples de maladies des yeux.

On ne doit point s'en étonner. Le statuaire ne créait alors que des dieux et des héros ; ses uniques modèles étaient les vainqueurs des jeux, hommes rompus aux exercices physiques, dont les formes étaient parfaitement belles. Le portrait d'Homère est une exception. Il fallait respecter la légende qui racontait que le chantre presque divin de la guerre de Troie était aveugle.

Ce qui n'existe point dans le grand art se trouve en abondance dans l'œuvre des coroplastes. Ils ne craignaient point d'être réalistes, tantôt figurant des portraits exacts, tantôt les interprétant en caricatures, fixant enfin les types douloureux qu'ils côtoyaient chaque jour. Si leurs productions n'ont point la sérénité du grand art, elles nous font comprendre la vie, les souffrances, les pensées de cette race éprise du beau sous toutes ses formes. Parmi les innombrables figurines qu'on découvre chaque jour dans le sol hellène, et notamment à Smyrne, dans la belle collection de M. Gaudin, plusieurs représentent des personnes atteintes de maladies des yeux. Jusqu'à présent on n'y prêtait point attention, parce que l'idée qu'on avait affaire à des grotesques détournait l'esprit de toute comparaison avec la réalité. De plus, il fallait reconnaître un mal qui n'occu-

pait qu'une minime partie d'une tête elle-même petite, qui ne s'imposait point par conséquent à



Figure 1. Aveugle dont les globes sont vidés. Une bride cicatricielle unit les paupières de l'œil droit.



Figure 2. — Aveugle aux globes oculaires vidés; les paupières ont disparu; la paupière supérieure gauche présente une cicatrice.

la vue comme une gibbosité ou une malformation du corps.

Ces terres cuites peuvent être groupées en plusieurs catégories représentant chacune une maladie des yeux spéciale. Nous étudierons successivement ces groupes, donnant pour chacun un exemple caractéristique.

Les trois premiers aveugles ont leurs globes vidés, les cavités orbitaires creuses, les paupières remplacées par un tissu de cicatrice. L'un, qui a la face oblongue et le front haut d'un longiforme, présente une bride cicatricielle qui fait saillie à l'orbite droit, réunissant les deux paupières (fig. 1). L'autre qui a une tête carrée de latiforme, offre une dépression cicatricielle qui couvre le sourcil gauche, et l'artiste a intentionnellement omis l'oreille droite (fig. 2). Ces deux aveugles ont été victimes de traumatismes violents. Des lésions aussi profondes s'observent rarement dans nos pays, mais j'en ai vu de nombreux cas à Tanger: les Marocains, quand ils peuvent s'emparer d'un ennemi, s'en vengent en lui brûlant les yeux au fer rouge. Cette coutume barbare existait peut-être en Asie Mineure. Un troisième aveugle ne présente pas de pareilles mutilations; sa cécité peut provenir d'une maladie infectieuse (?) (fig. 3).

Sur la figure 4, les globes oculaires subsistent atrophiés, enfoncés dans les orbites, faisant corps avec les paupières devenues indistinctes. Il semble qu'on ait affaire à un lépreux: la face est glabre, les sourcils eux-mêmes ont disparu; les traits sont empâtés; les lèvres gonflées, le nez élargi, écrasé; les narines tuméfiées, la droite ulcérée et rongée; les oreilles à l'état de moignons.

Il serait aisé de multiplier les exemples de destruction des globes oculaires. Les représentations de borgnes sont également nombreuses,



Figure 3. Un aveugle aux globes oculaires.

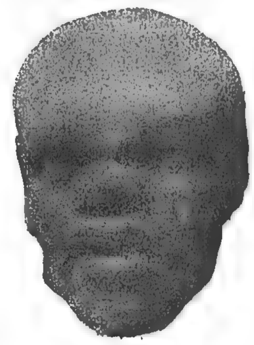


Figure 4. Aveugle dont les globes oculaires subsistent. La figure rappelle celle d'un lépreux.

nous en reproduisons un (fig. 5) dont l'œil droit est détruit, l'oreille droite a presque disparu, le nez est énorme, tandis qu'à gauche la face est intacte.

Un petit masque (fig. 6) provenant de la Basse-Egypte et qui appartient à la collection de M. Fouquet, du Caire, montre un aveugle dont les globes oculaires sont au contraire augmentés de volume. Ils font saillie au dehors, mais n'offrent point de pupille et ont un aspect uniformément terne. Ces yeux rappellent ceux des aveugles atteints de glaucome compliqué de leucome. Il existe dans la collection de terres cuites de Smyrne, appartenant à M. Gaudin, plusieurs petits masques analogues (fig. 7 et 8). L'artiste a tiré parti de l'aspect étrange que ces yeux exorbités et sans expression donnent au malade.



Figure 5. Borgne de l'œil droit.

On rencontre souvent dans les terres cuites de Smyrne des figures dont les paupières sont gonflées. Tantôt le gonflement se localise aux orbites, tantôt il se porte en même temps aux lèvres. Hippocrate avait étudié « les divers genres de fluxion qui vont sur les yeux et les gonflent »[1]. Sur la figure 9 les paupières gonflées se touchent de façon à ne laisser qu'une fente pour la vision. La figure 10 est celle d'un homme âgé porteur d'un collier de barbe et de moustaches tombantes : ses paupières enflées et très saillantes en leur milieu semblent adhérer dans cette portion à la conjonctive, tandis que leur partie interne est déprimée.

La femme, représentée figure 11, a aux deux yeux des synéchies intenses, maladie que les anciens appelaient « symblépharon » ou « ankyloblépharon ». Les sourcils et les paupières supérieures relevées provoquent une traction qui rend sail-

1. Hippocrate. — « Des lieux dans l'homme ». Traduction Littré, par. 13.



Figure 6. — Glaucome et leucomes. Petit masque de la Basse-Egypte.





Figures 7 et 8.
Petits masques de Smyrne aux yeux exorbités et mats.



Figure 9.
Les paupières gonflées sont en contact.



Figure 10. — Sujet dont les paupières enflées semblent atteintes de synéchies.



Figure 11. — Femme dont les deux yeux présentent des synéchies intenses.

lante la synéchie médiane ; en dehors et en dedans, deux dépressions profondes font contraste ; une bride moins forte existe à l'angle interne de l'œil droit.

La figure 12, vieille femme aux traits grossiers, aux rides profondes, a le nez et les lèvres très abîmés ; mais les yeux sont bien conservés. Leur aspect rappelle celui du chémosis. Les conjonctives boursouflées forment un cercle saillant autour de la cornée qu'indique une dépression centrale. Nous avons trouvé dans la collection du Louvre d'autres représentations de ce genre.



Figure 12.
Vieille femme atteinte de chémosis.

Sur plusieurs statuettes, on voit, à la place des yeux, une surface gonflée, plane, à bords nettement délimités, rappelant la forme d'un emplâtre qui aurait été appliqué sur l'œil.

Nous représentons un sujet (fig. 13) dont l'œil droit semble ainsi couvert. Un autre (fig. 14) qui paraît être, avec sa longue chevelure et sa barbe de fleuve, le portrait d'un philosophe ou d'un comédien, porte sur les yeux deux emplâtres arrondis qui ressemblent à une paire de lunettes. Inutile de dire que rien n'indique une monture, et que cette hypothèse doit être rejetée ; celle de deux emplâtres est plus vraisemblable.



Figure 13.
Sujet dont l'œil droit semble couvert d'un emplâtre.

Ces quelques images montrent la grande variété de maladies des yeux qui ont été représentées par le coroplaste grec. Elles inspireront aux médecins amateurs d'archéologie le désir de regarder de plus près des débris jusqu'à présent un peu négligés, et aux archéologues l'idée de s'aider des conseils des spécialistes.

Félix Regnault.

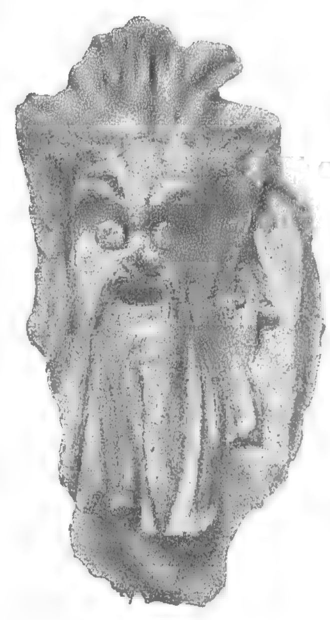


Figure 14.
Acteur ou philosophe dont les yeux semblent couverts d'un emplâtre.



VARIÉTÉS

La lutte contre la maladie du sommeil.

La lutte contre la trypanosomiase humaine est actuellement l'objet de la préoccupation des diverses puissances colonisatrices de l'Afrique, et de nombreuses missions scientifiques ont été envoyées dans ce but.



Figure 1.
Laboratoire des recherches microscopiques.

En 1906-1908, une mission française, composée de G Martin, Lebœuf et Roubaud, est allée au Congo français afin de compléter nos connaissances sur l'étiologie, la prophylaxie et le traitement de la maladie du sommeil. Un rapport remarquable et très documenté a été fourni [1] et, cependant, au commencement de 1909, aucune mesure sérieuse de prophylaxie n'était prise à Brazzaville : il n'y avait pas de service spécial pour hypnosiques ; les indigènes trypanosomés continuaient à circuler librement, constituant un danger permanent pour la population européenne. Malgré des vœux répétés de la Société de pathologie exotique, aucune réglementation officielle n'est encore survenue.

Cependant les autres nations ne restent pas inactives. L'Angleterre, pour lutter contre la trypanosomiase qui décime l'Ouganda, vient d'établir une station expérimentale destinée aux recherches. Cette station, dirigée par Bruce, est située à environ 40 kilomètres à l'est de Kampala, chef-lieu indigène. De vastes laboratoires pour recherches microscopiques serviront à étudier le développement du trypanosome, les tentatives de culture du parasite, les mœurs de la mouche tsé-tsé, etc.

Ainsi pourra-t-on entrer en lutte raisonnée contre la propagation du fléau. Déjà, en 1909, le Congo belge a pris des mesures sévères au point de vue de la pénétration des indigènes sur son territoire. En 1908, l'Angleterre et l'Allemagne ont conclu des accords pour établir une collaboration étroite entre les autorités médicales et les fonctionnaires des deux puissances pour réglementer les diverses mesures en vue de combattre le fléau. Il est à souhaiter que la France sorte enfin de sa torpeur et ne reste pas en dehors de ces accords. (*La Nature*, 4 Fév. 1911, n° 1967.) R. B.





Figure 2. — Cages à singes.
Figure 3. — La chasse à la mouche tsé-tsé sur les bords du Victoria-Nianza.

1. G. MARTIN, LEBŒUF et ROUBAUD. — « La maladie du sommeil au Congo ». Rapport de la mission d'études 1906-1908. Masson et Cie, éditeurs.

LIVRES NOUVEAUX

Francis Heckel. — *Grandes et petites obésités : cures radicales.* Préface de M. Huchard, 1 volume gr. in-8° de xi-554 pages, avec 70 figures formant 12 planches hors texte. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Dans ce volume, l'auteur traite toute la question de l'obésité particulièrement au point de vue pratique.

Après une définition du syndrome, il réfute quelques préjugés courants sur la nature et le développement de l'obésité. Puis il passe en revue les multiples causes qui amènent la surcharge graisseuse de l'organisme : prédisposition familiale, race et profession, suralimentation, sédentarité, troubles nerveux, infections, intoxication, etc.

Il montre les circonstances pathologiques qui poussent les obèses à consulter, les troubles respiratoires, les troubles nerveux, les troubles digestifs, les complications rénales, les symptômes cutanés.

Dans le chapitre suivant, il indique comment se fait l'examen clinique d'un obèse, comment on interprète sa morphologie, son poids, l'épaisseur de son pannicule adipeux, sa force physique.

Vient ensuite une étude détaillée des symptômes, ou plutôt des complications qui sont habituelles aux obèses : troubles digestifs, respiratoires, cardiovasculaires, nerveux, rénaux, musculaires, génitaux, et une très bonne description des déformations somatiques produites par l'obésité.

Le chapitre VII est consacré aux diverses pathogénies de l'obésité que M. Heckel expose sans y faire un choix, et sans donner à la théorie du ralentissement de la nutrition l'importance prépondérante que les médecins français lui ont généralement accordée.

Le diagnostic de l'obésité est l'objet d'une étude sévère, où l'auteur fait commencer l'obésité aussitôt que le poids qu'il considère comme physiologique se trouve dépassé, n'admettant point la marge de quelques kilogrammes que la plupart des auteurs acceptent; ces cas atténués représentent les petites obésités.

Le traitement est exposé d'une façon complète. Il repose, bien que M. Heckel s'en défende, sur la réduction du régime alimentaire combinée au développement musculaire. Cette deuxième partie, pour laquelle l'auteur est particulièrement compétent, est l'objet d'une étude très minutieuse où les diverses modalités de l'exercice sont exposées et critiquées. La préférence est donnée à la marche rapide avec sudation et aux mouvements de gymnastique musculaire avec usage de poids légers; les exercices respiratoires, les exercices abdominaux sont très recommandés.

Ajoutons que l'ouvrage est illustré de quelques belles photographies montrant les étapes du traitement chez les sujets soumis à la cure, et l'on comprendra comment ce volume peut rendre des services, aux médecins qui veulent soigner l'obésité, aussi bien qu'à ceux qui veulent prévenir son apparition.

M. Labbé.

Beurmann (de), médecin de l'Hôpital Saint-Louis, et **Gougerot**, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — ***Les nouvelles mycoses.*** 1 vol. in-8 de 168 pages avec 16 figures (*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*). Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Les infections dues aux champignons, considérées autrefois comme des curiosités pathologiques, prennent en clinique une place de plus en plus importante. Le but de cet Aide-Mémoire est de montrer combien les mycoses sont fréquentes et méconnues derrière le masque de la tuberculose, de la syphilis ou des infections cocciennes banales, de prouver que leur diagnostic est souvent facile et à la portée de tout clinicien, d'insister enfin sur la valeur pronostique et thérapeutique de ce diagnostic. L'importance pratique de ces notions est telle que tout étudiant, tout médecin, doit dès à présent connaître l'essentiel de la pathologie mycosique.

Aucun travail d'ensemble ne permettait aux médecins de connaître ces moyens. Par leurs nombreux travaux sur la question, de Beurmann et Gougerot étaient tout désignés pour combler cette lacune. Ce sont eux, en effet, qui ont montré la *fréquence* de la sporotrichose, qui l'ont séparée de la syphilis et de la tuberculose et qui ont insisté sur la *facilité et l'importance pratique considérable de son diagnostic.* En effet, ce diagnostic rassure les malades sur leur avenir, les libère de la menace des complications tardives de la tuberculose et de la syphilis ; il permet de les guérir rapidement et complètement alors qu'ils étaient naguère considérés souvent comme incurables ; il substitue un traitement simple et efficace à des traitements inutiles et préjudiciables, il évite même des mutilations irréparables. Enfin le diagnostic de sporotrichose assurant la guérison rend à la vie commune des individus qui depuis des mois ne pouvaient subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et étaient à la charge de l'assistance.

En quelques pages illustrées de nombreuses figures, de Beurmann et Gougerot ont résumé ce qu'il est indispensable de connaître sur les nouvelles mycoses : les *Exascoses* (ancien groupe des *Blastomycoses*), les *Oïdiomycoses*, les *Sporotrichoses*, la *Botrytimycose*, les *Oosporoses* et l'*Hémisporose*. Ce petit livre sera lu avec fruit par tous les médecins soucieux de se familiariser avec ces affections de date pourtant récente et si fréquemment observées.

R. Burnier.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Cl. Vincent. — De quelques causes d'erreur dans le diagnostic des syndromes d'hypertension intracranienne et dans celui de la localisation des tumeurs cérébrales.

Noïca. — Comment devons-nous définir la contracture?

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (rue de Sèvres). — Cours de vacances. *Leçons sur la tuberculose*, par MM. L. LANDOUZY, LÉON BERNARD, GOUGEROT et LÆDERICH. Tous les jours, du mardi 18 Avril 1911 au lundi 24 Avril, le matin de 9 heures à 11 h. 1/2, l'après-midi de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, dans les salles (examen de malades), au laboratoire (présentation de pièces) et à l'amphithéâtre de la clinique médicale Laënnec.

La première leçon, mardi de Pâques, 18 Avril, à 9 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique.

Programme des Cours. — 1re Leçon : *Evolution historique de la phtisiologie.* Conception actuelle de la bacillo-tuberculose : bacillose, tuberculose, phtisie. — *Le bacille de la tuberculose.* Caractères morphologiques, culturaux et biologiques. Différentes races. Les poisons bacillaires : exotoxines et endotoxines. Les portes d'entrée du bacille. Voies cutanée, respiratoire, digestive, placentaire. — *Les réactions anatomiques de l'organisme.* Lésions folliculaires (follicules, tubercules, caséification, sclérose) et lésions non folliculaires (inflammatoires du type banal).

2e Leçon : *Tuberculose des voies respiratoires.* Les formes classiques de la tuberculose pulmonaire. Evolution générale. Formes cliniques. Valeur des signes de début : percussion, auscultation.

3e Leçon : Les adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses. Les formes larvées de la tuberculose pulmonaire. Asthme. Emphysème.

4e Leçon : Pleurésies, péricardites tuberculeuses. Arthropathies tuberculeuses.

5e Leçon : *Tuberculose de la peau.* Lupus tuberculeux. Lupus érythémateux. Tuberculides. Gommes. Erythème noueux. Tuberculose verruqueuse.

6e Leçon : Tuberculose du foie et du péritoine.

7e Leçon : Tuberculose du rein et des glandes surrénales.

8e Leçon : *Dystrophies tuberculeuses.* Chlorose. Malformations congénitales du cœur (rétrécissements mitral et pulmonaire). Hérédo-dystrophies. — *Tuberculose du système nerveux.* Méningite, encéphalite, myélite, radiculite, névrite tuberculeuses. Rachicentèse.

9e Leçon : *Formes septicémiques de la tuberculose.* Les bacillémies. Formes cliniques : granulies primitives et secondaires. Typho-bacillose. Septicémie subaiguë.

10e Leçon : *Diagnostic radiologique de la tuberculose.* Interprétation des images radioscopiques et radiographiques des poumons, des plèvres et du médiastin.

11e Leçon : *Diagnostic par les méthodes de laboratoire.* Recherche du bacille dans les exsudats, les humeurs et les tissus de l'organisme (crachats, exsudats pleuraux, péritonéaux, etc.; sang; liquide céphalo-rachidien; urine; fèces). Méthodes de coloration (diagnostic des bacilles acido-résistants). Méthodes de culture. Inoculations (tuberculose expérimentale). Etude des réactions humorales. Tuberculino-diagnostic (cuti-réaction; intradermo-réaction; sous-cutiréaction). Cytodiagnostic. Cytologie des exsudats tuberculeux.

12e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications symptomatiques. La toux, la dyspnée, l'expectoration, l'hémoptysie, les troubles digestifs, la fièvre, les sueurs. Médications générales. Toniques et reconstituants. La méthode récalcifiante.

13e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications spécifiques. Tuberculines et sérums.

14e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médication hygiéno-diététique : régime alimentaire. Physiothérapie : climatothérapie; héliothérapie; cure marine; crénothérapie. Dispensaires et sanatoriums. Visite du sanatorium populaire de Bligny, près Versailles.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Sont admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement relatifs au Cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 13 Avril 1911 inclusivement, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique médicale infantile, 149, rue de Sèvres. — Sous la direction de M. NOBÉCOURT, agrégé, un cours de perfectionnement commencera le lundi 10 Avril 1911, à 10 h. 3/4. Il sera terminé le samedi 29 Avril, et comprendra 34 conférences cliniques et pratiques.

Un horaire et un programme des leçons seront distribués aux auditeurs.

Les conférences seront faites par : M. NOBÉCOURT, agrégé, et par MM. BABONNEIX, DARRÉ, JULES LEMAIRE, PAISSEAU, LÉON TIXIER, ROGER VOISIN, chefs de clinique et de laboratoire.

Seront admis : 1° Les étudiants, inscrits comme stagiaires à la Clinique, qui en feront la demande; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation de la quittance du versement d'un droit de 50 francs.

Clinique ophtalmologique, Hôtel-Dieu (Cours de perfectionnement). — M. le professeur F. DE LAPERSONNE, assisté de : MM. WEISS, professeur agrégé de physique; TERRIEN, professeur agrégé d'ophtalmologie; CERISE, COUTELA et GELLÉ, chefs de clinique et de laboratoire, commencera, le mardi 25 Avril 1911, à 3 heures, dans l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, un cours de technique ophtalmologique, avec exercices pratiques.

Ce cours comprendra : la Médecine opératoire, l'Ophtalmométrologie, la Technique ophtalmologique, la Bactériologie et l'Anatomie pathologique oculaires, les Examens oto-rhinologiques.

Il sera complet en six semaines environ.

Les leçons ont lieu tous les jours.

MM. les docteurs et étudiants, français et étrangers, seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce cours.

Le droit à verser est de 100 francs.

Le bulletins de versement des droits d'immatriculation et de frais de cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Clinique Baudelocque, 125, boulevard du Port-Royal. — Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricale par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 19 Mars, à 10 heures. Traitement chirurgical des hémorragies par insertion vicieuse du placenta.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Assistés. — M. G. VARIOT reprendra ses Conférences le lundi 20 Mars, à 10 h. 1/2, salle de la Crèche, et les continuera chaque lundi à la même heure.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Demay, Legrand, Barrault, Baumann, Baumgarter, Bender, Berthe, Blandamour, Bouillat, Brulé, Carel, Chavastelon, Courdoux, Dezille, Fiquet, Froussard, Gaumerais, Jaïs, Jodin, Jougla, Kaminsky, Laburthe, Mette, Metzger, Montagne, Netter, Ouvrier, Pasteau, Perrier, Pineau, Poinsot, Robert, Simonin, Soulé, Tarnaud, à Paris; Morin, au Kremlin-Bicêtre (Seine); Augé, à Fabrezan (Aude); Begué, à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne); Bétons, à Saint-Pierre (Landes); Bex, à Saint-Simon (Lot); Bordier, à Lyon; Bottone, à Fontan (Alpes-Maritimes); Bouvat, à Saint-Peray (Ardèche); Bouvet, à Bordeaux; Brion, à Meaux; Cadenaule, à Bordeaux; Cailleux, à Crépy-en-Valois (Oise); Cames-

casse, à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise); Carrive, à Sauveterre (Basses-Pyrénées); Chambrin, à Plancoët (Côtes-du-Nord); Charbonnier, à Limoges; Charvillat, à Clermont-Ferrand; Chatelin, à Charleville; Chauveau, à Coulonge-sur-l'Antise (Deux-Sèvres); Clausse, à Clermont-en-Argonne (Meuse); Colas, à Campan (Hautes-Pyrénées); Colouna, à Marseille; Dauthon, à Montluçon; Daspres, à Toulon; Debu, à Cambrai; Delage, à Levallois-Perret (Seine); Delord, à Baud (Morbihan); Derieu, à Rohan (Morbihan); Diemer, à Clerval (Doubs); Dorez, à Somsons (Marne); Dubosc, à Castelmorons-sur-Lot (Lot-et-Garonne); Ducher, à Toissey (Ain); Dumée, à Nemours (Seine-et-Marne); Dupeux, à Bordeaux; Fabre, à Pertuis (Vaucluse): Faneuil, à Saujon (Charente-Inférieure); Fontau, à Trie (Hautes-Pyrénées); Foucaud, à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme); Fournier, à Boiscommun (Loiret); Gallot, à Menton (Alpes-Maritimes); Good, à Motte-Saint-Héraye (Deux-Sèvres); Gonez, à Plougastel (Finistère): Guers, à Mouzaïaville (Alger); Hallade, à la Garenne-Colombes (Seine); Hameau, à Arcachon (Gironde); Hermitte, à Grenoble; Imbert, à Fresneau-Montchevreuil (Oise); Jary, à Nantiat (Haute-Vienne); Lebœuf, à Chasnay (Nièvre); Leconte, à Coutances; Lefebvre, à Bohanis (Aisne); Macrez, à Liomer (Somme): Mahausséna, à Nice; Manoël, à Toulon; Marsset, à Lavoute-Chilhiac (Haute-Loire); Martz, à Chalon-sur-Saône; Mangard, à La Roche-sur-Yon; Mendailles, à Cahors; Mennessier, à Alfortville (Seine); Molle, à Oran; Nigay, à Vichy; Pfihl, à Brest; Picard, à Malgrange (Meurthe-et-Moselle); Reyne, à Vichy; Rodiet, à Dun-sur-Auron (Cher); Rolland, à Montendre (Charente-Inférieure); Sage, à Bordeaux; Santelli, à Vichy (Allier); Sicard, à Jonzac; Simon, à Marseille; Toussaint, à Limoges; Vadon, à Aix; Vallat, à Joinville-le-Pont (Seine); Wissemaus, à Alger.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Moret, Hornus, Dorléans, Caillaud, Alardo, Artaud, Aubourg, Batisse, Blanc, Blanluet, Bouffard, Cambier, Chappé, Cocheret, Deschamps, Desterné, Filderman, Fleig, Godron, Graziani, Guiblain, Gy, Hahn, Jacques, Jamain, Labry, Lemeland, Lemière, Lévy-Franckel, Landrin, Le Braz, Legras, Rœderer, Mathé, Sauphar, Mathey, Monteil, Morhange, Mangin, Vincent, Nieger, Wormser, Oppert, Klein à Paris.

Anthoine, à Guillastre (Hautes-Alpes); Astié, à Montaigu; Aucaigne, à Vialar (Alger); Augé, à Saint-Sernin-sur-Bauce (Aveyron); Aumont, à Saint-Sever (Calvados); Bassères, à Perpignan; Baudon, à Lapalisse; Bellamy, à Plougenast (Côtes-du-Nord); Bellot, à Lineux; Benoist, à Dinan; Beyle, à Lyon; Bidault, à Dijon; Blanchard, à Grenoble; Blanchon, à Serignan (Hérault); Bluysen, à Boulogne-sur-Mer; Bordes, à Balaruc-les-Bains (Hérault); Boudaut, à Carbonne (Haute-Garonne); Bourrély, à Toulouse; Branzeau, à Doazit (Landes); Brémond, à Saint-Etienne-les-Orgues (Basses-Alpes); Brenac, Camus, à Vincennes (Seine); Briault, à Saint-Etienne; Bridaut, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne); Brunel, à Versailles; Candelier, à Bucquoy (Pas-de-Calais); Caretti, à Marles-les-Mines (Pas-de-Calais); Carrère, à Rustaing (Hautes-Pyrénées); Caussin, à Proyart (Somme); Chabrol, à Chalus (Haute-Vienne); Challaye, à Lyon; Champ, à Aubervilliers (Seine); Chanteux, à Falaise; Chauveau, à Attichy (Oise); Chenouard, à Limeray (Indre-et-Loire); Chevallier, à Loudun; Chomianne, à Jemmapes (Constantine); Clarac, à Marseille; Colldecarrera, à Bages (Pyrénées-Orientales); Constant, à Payrac (Loire); Cornu, à Neuvy-Sautour (Yonne); Couderc, à la Caille (Alpes-Maritimes); Cousin, à Pertuis (Vaucluse); Creutz, à Aïn-Témouchent (Oran); Cristiani, à Rasbah-ben-Almed (Maroc); Croste, à Bayonne; Delaunay, à Rosny-sous-Bois (Seine); Delbreil, à Jeumont (Nord); Delpeut, à Saint-Chéron (Seine-et-Oise); Delteil, à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Inférieure); Denaclara, à Palau-de-Cerdagne (Pyrénées-Orientales); Devèze, à Perpignan; Dezivarte, à Maréville (Meurthe-et-Moselle); Dorie, à la Chaize-le-Vicomte (Vendée); Douare, à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère); Dreypes, à Châlons-sur-Marne; Duba, à Bicoles (Haute-Marne); Duclos, à Fontenay-le-Comte; Ducrau, à Castelnau-Montralier (Lot); Dumur, à Bordeaux; Dupeu, à Maisse (Seine-et-Oise); Dupuy, à Villandrant (Gironde).

Emonet, à Foix; Fauconneau, à Bourges; Faure, à Lorient; Fayard, à Saint-Etienne; Fayon, à Pau; François, à Mareuil (Pas-de-Calais); Gaumé, à Quimperlé; Jiansili, à Lozzi (Corse); Gigante, à Sainte-Florine; Gilly, à Nice; Giraud, aux Andelys; Giraud, à Cusset (Allier); Gombaud, à Bordeaux; Gourdier, à Bretteville-sur-Laize (Calvados); Gout, à Citou (Aude); Graglia, Gruzu, à Nice; Grenier, à Marseille; Guiart, à Châlons-sur-Marne; Guilheaume, à Manosque; Hamel, au Mans; Heem, à Cassel (Nord); Hennon, à Jouart-Pont-Chartrain (Seine-et-Oise); Henry, à Montdidier; Herbinet, à Pontoise; Hotellier, à Bellegarde (Ain); Labelle, à Trucquegnieux (Meurthe-et-Moselle); Lacroix, à Saint-Aulaye (Dordogne); Lahaye, à Breteuil-sur-Iton (Eure); Lajugie, à Juillac (Corrèze); Landry, à Mirebeau (Vienne); Langle, à Brive; Lapalle, à Pau; Laraussie, à Plouay (Morbihan); Lecoq, à Villers-sur-Nicole (Nord); Robelin, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or); Robert, à Pont-de-Chéruy (Isère); Roux, à l'Escarène; Royet, à Crevant (Puy-de-Dôme); Ruais, à Quarré-les-Tombus (Yonne); Saint-Pé, à Grenade (Landes); Santini, à Douges (Loire-Inférieure); Schacher, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Servettaz, à Chamonix (Haute-Savoie); Spire, à Nancy; Stolz, à Montpellier; Thomas, à Censeray (Côte-d'Or); Urpar, à Arles; Vacquerie, à Saint-Lô; Valensin, à Constantine; Vianey, à Tarbes; Vicq, à Longjumeau (Seine-et-Oise); Villard, à Montpellier; Villeneuve, à Moissac; Voirin, à Vittel (Vosges).

Le Lionnais, à Saint-Quay (Côtes-du-Nord); Léonard, à Sedan; Lestra, à Lyon; Levadoux, à Châtel Guyon (Puy-de-Dôme); Levet, à la Chante-sur-Loire (Nièvre); Lhote, à Montbrison; Lombart, à Varenne-sur-Argonne (Meuse); Louis, à Etain (Meuse); Luquel, à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne); Macaud, à Rennes; Magnier, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure); Makereel, à Lens (Pas-de-Calais); Maraval, à Oran; Marcheguet, à Saint-Benoît-du-Sault (Indre); Marion, à Tonnerre; Martin, à Lamballe; Marty, à Toulouse; Mascarel, à l'Isle-sur-Serein (Yonne); Mauran, à Nice; Maurel, à Marseille; Maury, à Orgeval (Seine-et-Oise); Meneault, à Pont-de-Vaux (Ain); Mercier, à Lorient; Metayer, à Bû (Eure-et-Loir); Meunier, à Lavaye (Meuse); Michel, à Agde (Hérault); Michel, à Néré (Charente-Inférieure); Moullade, à Roanne; Muleur, à Grasse; Vaureils, à Beylongue (Landes); Vougaret, à Saint-André-de-Sangonis (Hérault); Orlowsky, à Mirebeau (Vienne); Ozier, à Castelnau-du-Médoc (Gironde); Pautet, à Limoges; Péhu, à Lyon; Peresse, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne); Petit, à Valenciennes; Petit, à Aschères-le-Marché (Loiret); Petit, à Arras; Petit, à Orbigy (Indre-et-Loire); Pouget, à Aniane (Hérault); Pouillet, à Champigny (Seine); Poullain, à Ouistreham (Calvados); Raffin, à Sauveterre (Gironde); Petit, à Tarbes; Rajat, à Vichy (Allier); Peytard, à Cors (Isère); Raoust, à Alger; Renou, à Saintes; Debière, à Contrexéville.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Antrie, Chalibert, Lestage, Hénault, médecins de 1re classe de la marine.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Steinhelmer, étudiant en médecine.

SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent.* — MM. Adam, à Bourg; Buisson, Launois, à Paris.

Le doyen des agrégés. — L'autre jour, en annonçant son décès, nous mentionnions que M. Orfila était le doyen du corps des agrégés de la Faculté de médecine de Paris.

Il y avait erreur. En réalité, le doyen des agrégés parisiens est M. Lutz, qui, né le 18 Mai 1815, est encore aujourd'hui bien vivant et habite le 19e arrondissement, où il s'est retiré.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — LISTE DES CANDIDATS. — MM. Cauchois, Muret, Hallopeau, Bréchot, Martin, Sauvé,

Marcille, Français (Raymond), Desmarest, Grenez, Piquand, Kendirdjy, Capelle, Grégoire (R.-H.), Gasne (Ernest), Bazy, Mathieu (Paul), Okinczyc, Guimbellot, Kuss, Picot, Mocquot, Mercadé, Deniker, Heitz-Boyer.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du* 15 *Mars* 1911. — Ont obtenu : MM. Blanluet, 18; Hautant, 19.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à une place d'ophtalmologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le jeudi 27 Avril 1911, à midi, dans la Salle des Concours de l'Administration, 49, rue des Saint-Pères.

MM. les Docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, de dix heures à trois heures, du lundi 27 Mars 1911 au mardi 11 Avril inclusivement.

Médaille d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — *Séance du* 11 *Mars*. — Ont obtenu : MM. Barré, 27; Braun, 26; Brin, 26; Jacob, 26; Jumentié, 27; Lagane, 29; Laroche, 29; Paillard, 29; Stévenin, 28; Touraine, 29; Vaucher, 26; Weil, 26.

Oral. — *Séance du* 13 *Mars*. — *Données fournies par l'examen macroscopique et microscopique des matières fécales*. — Ont obtenu : MM. Lagane, 18; Touraine, 19; Poullard, 19; Laroche, 17.

Composition écrite. — *Séance du* 15 *Mars*. — *Plaques de Peyer*. — *Des névralgies faciales*. — Ont obtenu : MM. Laroche, 30; Lagane, 28; Paillard, 29; Touraine, 30.

Classement des candidats. — Le premier prix (médaille d'or) est attribué à M. Touraine; le second prix (médaille d'argent) est décerné à M. Paillard; l'accessit (livres) est attribué à M. Laroche, qui bénéficie par surcroit du prix Zambaco.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Oral. — *Séance du* 13 *Mars*. — *Hémothorax traumatique*. — Ont obtenu : MM. Berger, 17; Cadenat, 16; Bardet, 17.

Composition écrite. — *Séance du* 16 *Mars*. — *Trompes utérines (Anatomie et physiologie). Diagnostic et complications des grossesses extra-utérines.*

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 *Mars*, à 1 heure. — M. Regnier : Le mal de montagne. Etude expérimentale faite aux observatoires du Mont-Blanc; MM. Gautier, Blanchard, Mauclaire, Brumpt. — M. Baudrand : L'accroissement. Ses caractères normaux et anormaux chez le nourrisson. Ses rapports avec l'hérédité, plus spécialement dans les états morbides. Syphilis, alcoolisme et tuberculose. Essai de théorie ontogénétique; MM. Gautier, Blanchard, Mauclaire, Brumpt. — M. Bertrand : Les parasites pigmentés endoglobulaires des vertébrés; MM. Blanchard, Gautier, Mauclaire, Brumpt. — M. Guillaume : De la grossesse dévelppée dans une corne utérine rudimentaire ; MM. Pinard, Reclus, Ombrédanne, Couvelaire. — M. Lesca : Des amygdales palatines infectées. De la nécessité de leur exérèse totale; MM. Reclus, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire.

Jeudi 30 *Mars*, à 1 heure. — M. Saiget : Etude radiographique de la luxation congénitale de la hanche ; MM. Pozzi, Quénu, Prenant, André Broca. — M. Bobeau : Recherches cytologiques sur les glandules parathyroïdes du cheval : MM. Prenant, Pozzi, Quénu, André Broca. — Mlle Kosloff : Contribution à l'étude de la luxation récidivante de l'épaule; MM. Quénu, Pozzi, Prenant, André Broca. — M. Percheval : Des manœuvres abortives chez les femmes qui ne sont pas enceintes; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Baudson : Contribution à l'étude des déchirures du col propagées au segment inférieur ; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Fouvrey : Traitement des infections puerpérales par les injections de mercure; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Couput : Nouvelles méthodes de traitement des pleurésies séreuses aiguës. Plasmothérapie. Injections gazeuses. Kinésithérapie; MM. Achard, Bar, Castaigne, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Richaud. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Dejerine, Brumpt, Tiffeneau. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Reclus, Nicolas, Retterer. — 1er, Oral (2e série) : MM. Delbet, Mulon, Rouvière. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. M. Marfan, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Lejars, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Pierre Duval, Proust. M. Roger, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 28 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Desgrez, Balthazard, Roussy. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Prenant, Rémy, Terrien. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Morestin, Chevassu. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Thiéry, Grégoire. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Tiffeneau M. Chauffard, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Auvray, Lenormant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Okinczyc, Anselme Schwartz. M. Alb. Robin, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Dupré, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Letulle, Carnot. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Rathery, suppléant.

Mercredi 29 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, André Jousset, Tiffeneau. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Loeper. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Kirmisson, Retterer, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Segond, Macaigne, Branca. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Proust, Rouvière. M. Gariel, censeur; M. Gougerot, suppléant.

Jeudi 30 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Balthazard, Nicloux. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chassevant, Brumpt, Roussy. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Retterer, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Terrien, Grégoire. — 1er, Oral (3e série) : MM. Rémy, Thiéry, Lenormant. — 3e (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Gougerot, Rathery. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Carnot. M. Gilb. Ballet, censeur; M. André Léri, suppléant.

Vendredi 31 *Mars* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Richaud, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Reclus, Retterer, Macaigne. 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Proust, Rouvière. — 1er, Oral (3e série) : MM. Hartmann, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Widal, Sicard, Loeper. — 4e : MM. Pouchet, Zimmern, Laignel-Lavastine. M. Marfan, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e sé-

rie), Necker : MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M. André Léri, suppléant.

Samedi 1er *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Widal, Desgrez, Balthazard — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Rémy, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Retterer, Terrien. — 1er (3e série) : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 1er (4e série) : MM. Nicolas, Grégoire, Chevassu. M. Chauffard, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Nobécourt, Roussy. — 5e (Deuxième partie (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Carnot, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Claude, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Poste à prendre de suite pour commune import. *Nord*. Fixe 4.000 fr. Bonne client. Pas de reprise. Ecr. *P. M.* 446.

Poste pour docteur, ancien interne des hôp. de Paris, désireux faire spécialité *maladies nerveuses*. Etablissement privé. Clientèle riche. Logé, nourri, 300 fr. par mois. Au bout d'un an participation. Ecrire *P. M.* n° 441.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand*.

— Le Dr Ch. Rémy offre 50 francs par mois à un étudiant pouvant faire service d'externe, le matin, dans sa clinique d'accidents du travail. Ecrire 74, rue Laugier, Paris.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 10 Avril au samedi 22 Avril 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr Leredde. — Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique.

A 8 h. Dr Perruchet. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr Caboche. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr Rousseau-Decelle. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr Paul Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

N. B. — Le Dr Leredde fera le jeudi 20, le vendredi 21 et le samedi 22 Avril, à 4 h. 1/2, aux Sociétés Savantes, trois conférences gratuites réservées aux élèves de tous les Cours, sur le traitement de la syphilis.

Les Cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes) ; 2° le samedi 8 Avril, de 2 à 4 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 10 Avril, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 22 Avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.



Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

(1) Dr Albert Mathieu. — L'emploi des laxatifs mucilagineux dans la constipation chronique. (*Journal de Médecine de Paris*, 11 mars 1911, p. 195 et 196.)

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES RAYONS X

LES MOYENS ACTUELS DE PROTECTION DES MALADES ET DES MÉDECINS

De récents et très pénibles exemples ont montré les dangers que présente pour le médecin la pratique courante de la radiologie quand ne sont pas systématiquement employés les moyens de protection actuellement en usage.

Les premiers disciples de Röntgen ne connurent au début, comme propriétés des rayons X, que l'illumination d'un écran phosphorescent et l'impression d'une plaque photographique. L'absence d'instruments de mesure pour connaître l'état du tube et le degré de pénétration du rayonnement obligeait d'exposer, à chaque examen, la main gauche devant l'ampoule pour juger de l'intensité des radiations. De plus, le maniement des appareils durant les examens radioscopiques exposait la main gauche à recevoir des doses continuelles de rayons X.

L'accumulation de ces doses absorbées par la peau créait la radiodermite chronique des opérateurs — par opposition à la radiodermite aiguë des malades, à la suite d'une trop longue exposition aux rayons X, longueur causée par la faiblesse des installations et la nécessité d'un temps de pose qui a pu être même de deux heures.

Actuellement, la diminution du temps de pose, par les procédés de radiographie rapide, l'usage des intruments de mesure qui renseignent sur la quantité et la qualité du rayonnement absorbé par les malades, l'emploi systématique des moyens de protection par le médecin, réduisent presque à néant le nombre de radiodermites; mais on ne saurait trop insister sur quelques détails de pratique.

Pour les malades, l'usage de la radiographie rapide a supprimé totalement les radiodermites aiguës; je rappelle qu'actuellement, il est possible de faire, *en moins de deux secondes*, une épreuve de n'importe quelle région, même d'un viscère; la quantité de radiations absorbées par le patient est dès lors réduite à un minimum, surtout avec l'emploi des écrans intensificateurs. J'ai ainsi radiographié récemment en une seconde le genou d'un monsieur qui, il y a quatorze ans, était resté deux heures exposé aux rayons X.

Depuis deux années, à Boucicaut, pour 4.000 radiographies, je n'ai jamais constaté le moindre accident, ni même le moindre incident.

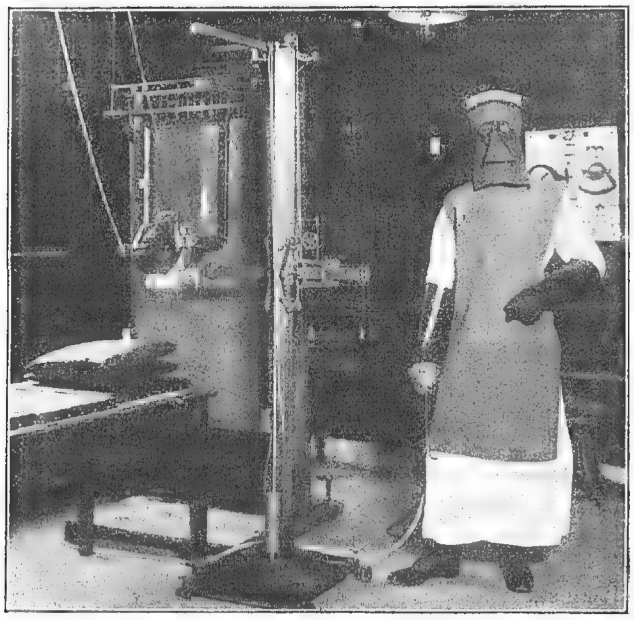


Figure 1.
Masque, tablier, brassards, employés dans certains laboratoires.

Cependant, il faut savoir que la répétition exagérée des examens radiographiques pourrait être nuisible; les doses de rayons X sont accumulatives et il est prudent, quand un malade a déjà été radiographié, de se renseigner sur le temps où il a été soumis à une ampoule de Crookes — et, dans le doute, de remettre à quelques jours un nouvel examen. Ce fait est d'autant plus à retenir que la tendance pour certains malades est aux examens multiples, successifs, de contrôle.

Pour les médecins, sans parler de la protection des soupapes, il est indispensable que l'ampoule soit entourée d'une cupule protectrice en cristal de plomb ou en ébonite pour arrêter le rayonnement. Il convient de se placer le plus loin du tube et en arrière de l'anticathode.

Mais c'est surtout durant la radioscopie que les précautions doivent être prises. L'écran fluorescent doit être recouvert d'un verre imperméable aux radiations; l'opérateur, toujours ganté avec des gants doublés de plomb, de caoutchouc ou de bismuth (fig. 2), de façon à empêcher la pénétration du rayonnement, doit porter une paire de lunettes avec verres aux sels de plomb (fig. 3) pour protéger la sensibilité de la conjonctive et de la rétine.

J'estime que ces moyens, mais à la condition de ne jamais manquer de les employer dans une opération radiologique quelconque, peuvent préserver de ces terribles radiodermites chroniques, parfois graves, souvent incurables, toujours tenaces et douloureuses, dont nos premiers maîtres ont été les victimes tout inconscientes, dans l'ignorance où tout le monde était de la destruction des noyaux cellulaires et de leur transformation par des doses de radiations progressivement accumulées au niveau de la peau.

Restent les tabliers et les masques protecteurs

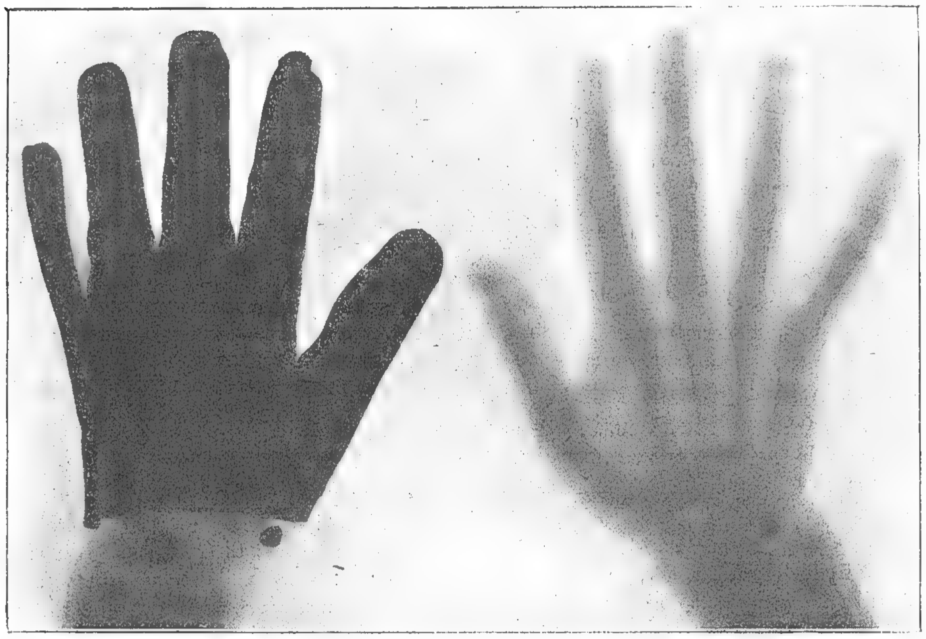


Figure 2. — La main droite, gantée de plomb, arrête complètement le rayonnement, par opposition à la main gauche libre.

(fig. 1); leur utilité me semble contestable quand l'ampoule même est bien protégée. Cependant, leur emploi est à recommander pour les opérateurs qui ont déjà présenté une radiodermite de la face par exemple. Rien n'est plus sensible aux radiations qu'une peau guérie d'une radiodermite. On comprend dès lors que, même au risque

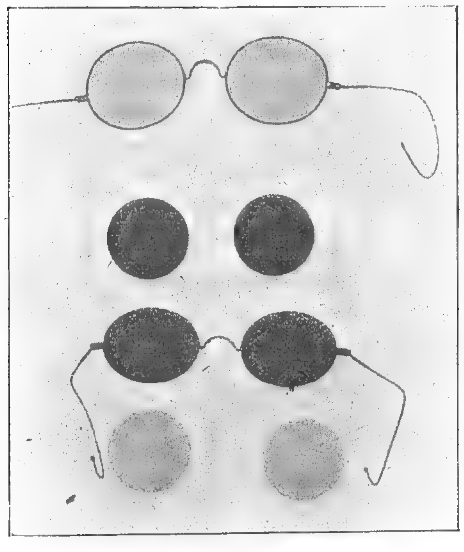


Figure 3.

Les verres ordinaires à gauche et à droite sont perméables aux rayons X : au milieu, les verres de Gaiffe et les verres de l'opticien Bordé arrêtent totalement les rayons.

d'effrayer les malades en voyant les opérateurs ainsi bardés de caoutchouc, comme revêtus d'une véritable armure, nombre de nos collègues, surtout à l'étranger, pratiquent ainsi les examens radioscopiques. Ces armures seraient encore indiquées dans les cas où les médecins radiologistes présentent des accidents généraux, palpitations, cardialgie, tremblement, vomissements, etc., etc.; mais ce sont là des cas tout à fait exceptionnels.

Au résumé, pour les malades, la rapidité du temps de pose — pour les médecins, la protection de l'ampoule, la commande à distance, la glace opaque devant l'écran, les lunettes opaques et surtout une bonne paire de gants, tels sont les moyens qui permettent d'éviter les graves radiodermites des premiers opérateurs.

Paul Aubourg,
Chef du laboratoire des rayons X à l'hôpital Boucicaut.

LE PREMIER CONGRÈS DES JOURNALISTES MÉDICAUX FRANÇAIS

Demain matin, 23 Mars, à 9 heures, va s'ouvrir dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence d'honneur de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, le premier Congrès des journalistes médicaux français.

Organisé par l'Association des journalistes médicaux français, ce Congrès a reçu de nombreuses et précieuses sympathies.

En dehors des membres de l'Association, en effet, il a réuni les adhésions de MM. les professeurs Landouzy, Poncet (de Lyon), Grasset (de Toulouse), Régis et Moure (de Bordeaux); celles de MM. Lucas-Championnière, Hallopeau, Ricard, Valude, Paul Claisse, Milian, J.-Ch. Roux, Anthaume, Véron (de Paris); Félix Baudouin (de Tours); Riche (de Montpellier); Ausset (de Lille), etc. De plus, des adhésions nombreuses sont arrivées d'un certain nombre d'éminents journalistes médicaux des pays de langue française et des pays latins. Nous citerons entre autres : MM. les sénateurs professeurs Maragliano (de Gênes) et Mangiagalli (de Milan); les professeurs Rummo, Rubino, Borgoni, Scongnamiglio (de Naples); Cattaneo (de Parme); d'Ormea (de Sienne); Pires de Lima et Antonio de Azevedo (de Lisbonne); Ricardo Horno Alcorta (de Saragosse); Barbera Marti (de Valencia); Jorge Legro Diaz (de Buenos-Ayres); Aristote Konzis (d'Athènes); Laruelle, Verganwen, Crocq, Coppez et Delsaux (de Bruxelles); Charles (de Liége); Merveille (de Chénée) et enfin M. Thalwitzer (de Dresde), qui représentera spécialement la langue esperanto.

Le programme de travail du Congrès est chargé. Trois rapports sur des questions mises à l'ordre du jour doivent y être discutés. Ce sont :

1° Du droit de reproductions des articles médicaux (rapport de M. Vitoux);

2° Rapports de la presse médicale avec les congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine (rapport de M. Ausset);

3° Usurpation du titre de docteur (rapport de M. Dieupart).

Enfin, sont annoncées diverses communications, entre autres : de M. Maurice Faure (de Lamalou), sur la définition de l'exercice illégal de la médecine et la jurisprudence; de M. Baratier (de Jeugny), sur l'emploi du pseudonyme en littérature médicale et enfin de M. Dupin (de Toulouse), à propos de publicité.

***

On le voit, le premier Congrès des journalistes médicaux français va se trouver appelé à étudier des questions d'un réel intérêt pratique.

Puissent celles-ci, pour le plus grand avantage de tous, recevoir une prompte et heureuse solution.

G. V.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne médicament « coup de collier ».

Quoique l'ibogaïne soit un corps de composi-
ion chimique bien définie [$C^{26} H^{33} Az^{3}$] et toujours dentique à lui-même, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un corps de synthèse sorti du creuset les chimistes et assimilable aux phosphates, glycérophosphates, formiates et cacodylates.

C'est un alcaloïde, substance extrêmement active irée d'un organisme vivant, l'iboga, plante du Congo (famille des apocynacées, genre tabernanhe), et comme tous les alcadoïdes, l'ibogaïne jouit de propriétés énergiques sous un très petit volume.

Ces propriétés ne sont pas d'ordre toxique comme celles de l'aconitine ou de la strychnine; elles se rapprochent plutôt de celles de la caféine, ce qui fait que l'ibogaïne est un agent tonique puissant pour le cœur et le système nerveux auxquels elle permet des efforts considérables. L'iboga est le médicament du « coup de collier » dans toutes les manifestations de l'énergie vitale, musculaire, cérébrale ou nerveuse.

De plus, elle ne cause pas d'accidents et s'absorbe facilement lorsqu'on la prend sous forme de dragées Nyrdahl (chlorhydrate d'ibogaïne : 5 milligrammes) à la dose de 2 à 6 de ces dragées par jour.

MM. Landrin qui l'ont préparée et expérimentée ont reconnu que c'était là la dose la plus communément nécessaire dans tous les états dépressifs et asthéniques; cependant, elle pourrait être modifiée sur les indications du médecin traitant.

FACULTÉ DE PARIS

Travaux pratiques de médecine opératoire spéciale. — Cours de M. G. Kuss, prosecteur. *Opérations sur la tête, le cou et le thorax.* Ouverture le mardi 2 Mai 1911, à 1 h. 1/2. I. Traitement des complications des otites moyennes : trépanation de la mastoïde. Traitement des abcès cérébraux et cérébelleux d'origine otique. Traitement de la phlébite du sinus latéral. — II. Topographie cranio-encéphalique. Trépanation. Craniectomie. Exploration de l'encéphale. Traitement des enfoncements de la voûte. Traitement des épanchements intra-craniens, des abcès et des tumeurs. — III. Trépanation du sinus frontal. Trépanation du sinus maxillaire. Enucléation du globe oculaire. Voies d'accès vers les polypes naso-pharyngiens. Voies d'accès vers l'hypophyse. — IV. Traitement du cancer de la langue. Ablation des ganglions du cou. Chirurgie des glandes salivaires. — V. Laryngotomie. Laryngectomie. Tubage. Trachéotomie. Abcès du sein. Traitement des tumeurs bénignes du sein. — VI. Traitement des cancers du sein. Résections des côtes. Thoracoplasties. — VII Traitement radical des otites moyennes. Evidement pétro-mastoïdien. Chirurgie du trijumeau. Ablation du ganglion de Gasser. — VIII. Chirurgie du corps thyroïde. Enucléation intraglandulaire. Thyroïdectomie. Chirurgie du thymus. Sympathectomie. — IX. Ablation des amygdales. Chirurgie du pharynx. Abcès rétro-pharyngiens. Végétations adénoïdes. Traitement des tumeurs du pharynx. Traitement des fractures du maxillaire inférieur. Résection du maxillaire inférieur. Œsophagotomie externe. — X. Volets thoraciques. Pneumotomie. Ponction du péricarde. Chirurgie du cœur.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Honorariat. — MM. Dieulafoy, Lacombe, Tapret, Muselier sont nommés médecins honoraires des hôpitaux.

M. Maygrier est nommé accoucheur honoraire des hôpitaux de Paris.

MM. Galippe et Cruet sont nommés dentistes honoraires des hôpitaux.

M. Portes est nommé pharmacien honoraire des hôpitaux.

Amphithéâtre d'anatomie. — Le Cours de Technique opératoire ophtalmologique (œil et annexes), par MM. Morax et Magitot, commencera le vendredi 24 Mars, à 2 heures, et continuera les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au mercredi 12 Avril, à 2 heures. Droit d'inscription : 80 francs.

— Le Cours de Médecine opératoire générale en 12 leçons, par MM. Pierre Sebileau et Desmarets, commencera le mercredi 27 Mars, à 2 heures, et continuera tous les jours, à 2 heures. Droit d'inscription : 50 francs.

— Le Cours de Technique opératoire (Chirurgie courante, par MM. Pierre Sebileau, Roux et Berger, commencera le mercredi 26 Avril, à 2 heures, et continuera tous les jours à la même heure. Gratuit pour les internes et externes. Droit d'inscription : 50 francs pour les autres auditeurs.

Fondation Pierre Budin. — Le samedi 1er Avril, à 5 heures, M. Terrien, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine, fera une Conférence sur l'*Alimentation du nourrisson atteint d'intolérance lactée.*

NOUVELLES

En faveur de l'Académie de médecine. — MM. Desplas, Charles Deloncle et Chailley ont déposé l'article additionnel suivant à la loi de finances :

A partir de la promulgation de la présente loi, l'Académie de médecine sera investie de la personnalité civile.

L'assainissement des voies privées. — Sur la proposition de M. Strauss, le Sénat vient d'adopter en première lecture un projet de loi relatif à l'assainissement des voies privées. Celles-ci, comme l'on sait, dans la plupart des villes et même à Paris, laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'hygiène. Elles sont dans un état très regrettable d'infériorité au point de vue de l'approvisionnement en eau potable et de l'évacuation des eaux usées. Elles constituent par suite un foyer permanent d'insalubrité et d'épidémies.

A Paris, les règlements sanitaires ont fait tout ce que permettait la loi de 1902 pour assimiler les voies privées aux voies publiques. Mais la procédure organisée par la loi de 1902 est lente et compliquée; elle est particulièrement défectueuse lorsque la voie appartient à plusieurs propriétaires.

La constitution d'associations syndicales, en vertu de la loi de 1865 et de 1889, ne conduit pas non plus au but d'une manière efficace; il suffit du mauvais vouloir d'un seul propriétaire pour paralyser tous les autres.

La nouvelle proposition de loi organise le Syndicat obligatoire des propriétaires riverains d'une voie privée. On obtient ainsi un moyen de contrainte à l'égard du propriétaire récalcitrant qui se refuse à accomplir ses obligations sanitaires.

D'autre part, la proposition de loi prescrit l'organisation de caisses de prêts qui feront aux petits propriétaires les avances qui leur seront nécessaires pour s'acquitter de ces obligations.

Les bouilleurs de cru. — MM. Georges Berry et Charles Deloncle ont déposé une proposition supprimant le privilège des bouilleurs de cru. Les droits de consommation sur l'alcool seraient supprimés et remplacés par un droit de fabrication sur tous les liquides alcooliques distillés sans exception. Ce droit serait de 2 fr. 20 par degré alcoolique.

Election au Sénat. — M. le professeur Debierre (de Lille) vient d'être élu sénateur du département du Nord.

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 26 Mars. Conférence de M. Delmas. *Les premiers symptômes de la paralysie générale* (avec présentation de malade).

Rendez-vous asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 4 heures.

— Dimanche 2 Avril. Causerie de M. Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, sur *La cure de l'alcoolisme et des alcooliques.* Cette Conférence sera suivie de la visite du service spécial des alcooliques de Ville-Evrard.

Rendez-vous à l'asile de Ville-Evrard, à 2 h. 3/4. Moyens de communication : 1° Métro jusqu'à la barrière de Vincennes, puis tramway de Ville-Evrard; 2° Paris-Bastille jusqu'à Nogent et le même tramway à Nogent.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

La lutte contre la tuberculose. — Une intéressante initiative vient d'être prise par la municipalité lyonnaise, comme le montre la note suivante que publient les journaux médicaux de Lyon :

« *Avis à MM. les étudiants.* — MM. les étudiants connaissant des chambres garnies insalubres (insuffisance d'aération ou d'éclairage, tuberculose et autres maladies contagieuses, etc.) sont instamment priés de les signaler, par écrit, à M. le Maire de Lyon, à l'Hôtel de Ville, 2e bureau.

« Ces déclarations aideront à la défense de la santé publique; elles permettront à l'administration municipale de poursuivre la lutte contre la tuberculose, qui fait de si nombreuses victimes, en particulier, parmi les étudiants. »

L'exemple pourrait être suivi ailleurs non sans grand bénéfice pour la santé publique.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort subite de M. le Dr S. Arloing, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, directeur de l'École Vétérinaire de cette ville, membre correspondant de l'Institut de France et membre associé national de l'Académie de Médecine.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury de ce concours est présentement composé de : MM. Routier, Jalaguier, Reynier, Hartmann et Launay, qui ont accepté.

MM. Sébileau et Rist n'ont pas encore fait connaître acceptation.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Clinique spéciale. — *Séance du 20 Mars.* — Ont obtenu : M. Grivot, 20.

Médecin adjoint des asiles. — Le jury de ce concours est constitué comme suit :

Président : M. Granier, inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

Membres titulaires : MM. Rémond, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Toulouse; Laignel-Lavastine, professeur agrégé de médecine mentale à la Faculté de médecine de Paris; Vallon, médecin en chef de l'asile Sainte-Anne; Ramadier, directeur-médecin de l'asile de Blois; Colin, médecin en chef de l'asile de Villejuif; Alombert-Goget, médecin en chef de l'asile de Marseille.

Membres suppléants : MM. Sizaret, médecin en chef de l'asile de Rennes; Sérieux, médecin en chef de l'asile de Maison-Blanche.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Lecture des copies. — *Séance du 18 Mars.* — Ont obtenu : MM. Cruet, 27; Berger, 28; Toupet, 27; Barbet, 26; Basset, 27.

Assistance médicale. — Composition écrite. — *Séance du 13 Mars. — Conduite à tenir dans les cas d'hémorragie post partum. — Delirium tremens. Causes, signes, diagnostic et traitement.*

Ordre de passage des candidats. — MM. Streiff, Lafont, Janin, Guerche, Nogier, Carret, Chazal, Vermorel, Cabessa, Rouyé (E.), Gessen, Lamier, Montignac, Lehmann, Rouyer (H.), Morin, Dupuy, Coriat, Bietrix.

Lecture des copies. — *Séance du 16 Mars.* — Ont obtenu : MM. Streiff, 10 + 14 = 24; Lafont, 13 + 16 = 29; Janin, 9 + 14 = 23; Guerche, 8 + 12 = 20.

Séance du 18 Mars. — Ont obtenu : MM. Nozier, 11 + 13 = 24; Carret, 13 + 16 = 29; Chazal, 8 + 11 = 19; Vermorel, 12 + 14 = 26.

Internat de Brévannes, de Chardon-Lagache et d'Hendaye. — Un concours pour la nomination :

1° A trois places d'interne en médecine, à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise);

2° A une place d'interne en médecine, aux Fondations Chardon-Lagache et Rossini;

3° A deux places d'interne en médecine, au Sanatorium de Hendaye (Basses-Pyrénées), pour entrer en fonctions le 1er Mai 1911, sera ouvert le vendredi 21 Avril 1911, à midi, dans la Salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les candidats qui devront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), à partir du jeudi 23 Mars jusqu'au mercredi 5 Avril, de dix heures à trois heures.

Conditions d'admission au Concours et nature des épreuves :

Sont admis à prendre part au Concours :

Les élèves externes des hôpitaux de Paris;

Les élèves en médecine de 3e année au moins, qui auront fait six mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris.

Ces derniers devront produire : 1° Un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

Les Candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris l'engagement, par écrit, de rester attachés pendant une année au moins à l'établissement dans lequel ils auront été institués. Ils ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions pendant plus de deux années.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes est fixée à 1.200 francs; celle attribuée aux internes des fondations Chardon-Lagache et Rossini, et du Sanatorium de Hendaye, à 1.000 francs, indépendamment des avantages en nature du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Internat en pharmacie. — Le jury définitif est composé de MM. Villejean, Léger, Meillère, Véron, Carette, Dumesnil, Thabuis.

RENSEIGNEMENTS

Société médicale demande *jeune confrère actif* pouvant consacrer une partie de son temps à représenter la Société auprès des médecins de Paris et des environs. Rémunération fixe susceptible d'augment. Ecr. *P.M.*, n° 447.



Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HUMBLES PROPOS

SUR

LA RESPONSABILITÉ EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE

Homines ad deos nulla re propius accedunt quam salutem hominibus dando. Les hommes n'approchent jamais plus près de la divinité que lorsqu'ils conservent la santé aux autres hommes.
(Cicero, in *Pro Marcello*.)

Du haut des cieux, sa demeure dernière, le fantaisiste ingénieux qui inventa le moyen de se faire 6.000 livres de rentes par l'élevage des lapins, doit estimer que ses successeurs ont joliment perfectionné sa méthode. C'est du chirurgien qu'ils prétendent aujourd'hui tirer leurs ressources, et vous allez voir combien le nouveau jeu, plus commode et plus sûr, l'emporte sur l'ancien.

Quand on a été opéré gratis à l'hôpital ou à domicile, on requiert l'assistance judiciaire. L'ayant obtenue, on fait un solide procès au chirurgien pour oubli de compresse, cicatrice vicieuse ou tout autre motif; et, plein de pitié, à l'encontre du Gendarme, le Juge condamne l'imprudent opérateur à une bonne indemnité. Ainsi, paisiblement, on se fait des rentes aux frais de la collectivité; comme il n'est que les morticoles pour goûter mal la saveur de la manœuvre, il y a des chances pour qu'elle se généralise inéluctablement.

***

Je sais bien que depuis quelques années nous n'avons pas une bien bonne presse. Il me sera toutefois bien permis de réclamer un peu plus de justice.

La haute valeur des magistrats est, certes, au-dessus du débat, et ils me permettront de rappeler à ce propos ce que disait un admirable écrivain, saint François de Sales, en une autre occurrence : « Comme les portefaix se rencontrant, souvent leurs charges se choquent sans que leurs personnes se touchent, de même les magistrats peuvent bien avoir quelque difficulté en considération de leurs offices, pourvu que leurs personnes n'y soient point offensées. »

Donc loin de moi la pensée de maudire les Juges pour des jugements vieux de plus de vingt-quatre heures, mais ce que je demande énergiquement, c'est une observation plus fidèle de la formule qui résume la charte de la France moderne, et qu'on inscrivit au fronton de tous nos

monuments. Comme il ne faut rien dire des absents, je ne parlerai pas de la Fraternité. La Liberté, nous l'avons pleine et entière, pourvu que nous n'ayons point enchaîné notre vie dans le port du fonctionnarisme. Par contre, c'est à l'Egalité que j'en ai. Pourquoi les médecins n'en bénéficieraient-ils pas comme tous les autres citoyens?

A l'heure où dans ce pays personne n'est plus responsable de rien, pourquoi s'obstiner à nous faire jouer le rôle de l'âne dans les *Animaux malades de la peste?* Quand un navire sombre au port, c'est la faute des amarres. Un canon éclate-t-il, c'est qu'apparemment les artilleurs victimes de l'accident se trouvaient trop près de la pièce. Sur l'Ouest-Etat, des machines, qui n'ont de « Pacific » que le nom, bondissent-elles hors des voies, ainsi que des chèvres capricieuses; des trains grimpent-ils les uns sur les autres, écrabouillant sous leurs débris des cinquantaines de voyageurs, c'est le disque qui ne voulut rien savoir, ou le ballast qui n'a pas tenu le coup. Oh! ce ballast!

Et les magistrats ne se trompent-ils point? Cependant on ne les a jamais tenus pour responsables personnellement. Quant à nos politiciens, en ne votant pas à temps le budget, ils nous font perdre, en ce moment, des millions. En s'obstinant, depuis le début du siècle dernier, à refuser des Asiles aux aliénés des Colonies, l'Administration cause plus de décès que n'en occasionna jamais le plus téméraire des chirurgiens. Et tout cela, le public débonnaire le subit, les Pouvoirs publics semblent l'ignorer. A l'exemple des Athéniens dont parle Démosthène dans ses *Philippiques*, nous nous apaisons par nos paroles, nous gémissons, mais nul n'est assez osé pour troubler la quiétude des coupables. Mais qu'un chirurgien, aux prises avec des difficultés insurmontables, n'ait pu guérir son malade, aussitôt la machine judiciaire, d'ordinaire si lente qu'on la dit boiteuse, retrouve la célérité d'Achille aux pieds légers. En vérité, je vous le dis, personne en ce pays n'est responsable, si ce n'est le médecin. Et c'est contre quoi j'ai voulu m'élever tout d'abord.

Mais, diront les partisans de la vindicte publique, il faut bien que justice soit faite, le *jus tuandi* n'est pas inscrit dans nos lois, que diable! Les articles 1382 et 1383 du Code civil, 319 et 320 du Code pénal ne sont-ils pas là pour rappeler au magistrat ses devoirs étroits, au médecin maladroit ou incapable les responsabilités qui l'attendent? Je suis convaincu, m'a-t-on dit, que souvent les Juges voudraient vous renvoyer indemnes, mais ils ne le pourraient sans vous placer au-dessus des Lois, et cela leur est bien défendu. Oui, s'ils considèrent notre profession sous le même angle que toutes les autres, mais non s'ils estiment qu'elle a quelque chose d'incertain, d'exceptionnel et de surhumain aussi qui la met en dehors de toutes les autres. Je retiens pour preuve ce seul fait, que l'application stricte de la loi est non seulement injuste, mais encore et surtout préjudiciable aux malades eux-mêmes à qui elle risque de coûter la vie.

Et puis, qui songerait à condamner à mort le Général vaincu lorsqu'il a tout fait pour assurer la victoire? Saint-Just aux armées de la Convention ne dut-il pas renoncer à cette méthode cruelle et qui paralysait l'action des chefs?

Or, le Chirurgien, n'est-ce pas un général qui constamment livre bataille? Anesthésie, complications opératoires, hémorragie, infection, septicémie, tout est péril dans son acte. Quand il prend le bistouri, l'opérateur le plus habile, le plus droit, le plus consciencieux, le plus ferme ne peut répondre que la victoire couronnera son effort. Si par surcroît la crainte de la Justice vient faire trembler sa main, comment voulez-vous qu'il triomphe, et qui, je le répète, pâtira le premier de son hésitation, sinon le malade?

Mais les opérations sont des batailles réglées et ordonnées d'avance, la marche à suivre est indiquée, chaque temps opératoire est réglé; a-t-on jamais songé à incriminer qui suivit exactement le manuel opératoire indiqué par les classiques? D'accord, s'il s'agit d'intervention courante, mais on oublie que les méthodes évoluent et se perfectionnent comme les hommes chargés de les appliquer. Rappelez-vous : Vers le milieu du siècle dernier, un chirurgien entretenait une de nos Sociétés savantes du résultat obtenu par lui dans la chirurgie abdominale alors à son aurore. Mais un des membres de l'Assemblée se leva pour réclamer l'ordre du jour. « De pareilles communications, dit-il, ne relèvent pas d'un Jury scientifique, mais d'un Jury de Cour d'Assises! » C'était un mot, mais ce n'était qu'un mot, et injuste encore. Qui dira, en effet, le nombre de vies humaines sauvées grâce à la laparotomie? Eh bien, un chirurgien eût-il osé l'entreprendre s'il avait eu la vision d'un Tribunal réuni pour condamner sa noble témérité?

On aura beau dire, voyez-vous, notre profession ne saurait vivre, grandir et prospérer sans la confiance la plus absolue. Dans le vestibule de nos Hôpitaux, sur de grandes plaques de marbre noir, se lisent les noms de héros obscurs ayant succombé, celui-ci à la diphtérie, celui-là à une piqûre anatomique, cet autre à la septicémie. Est-ce un métier comparable aux autres, que celui où, dès l'apprentissage, il faut se colleter avec la mort au risque d'être emporté par elle!

Je voudrais me garder de tout lyrisme, car je veux écrire simplement des choses très simples. Mais qui ne voit que nos actes sont bien davantages soumis à la loi de Nature qu'ils ne peuvent l'être aux lois humaines? Le bras de la Justice aura beau se faire plus pesant et les Tribunaux sévir, jamais ils n'arrêteront la marche aveugle de la Fatalité. Les mêmes mains ensanglantées qui si souvent ramènent la vie pourront avancer

l'heure de la mort sans que l'opérateur ait rien à se reprocher. Seulement, cela, pour le comprendre, il faut avoir vécu de notre vie, souffert de nos défaites; en un mot, il faut connaître ce magnifique et douloureux métier du chirurgien, qui, en toute justice, devrait être jugé uniquement par ses pairs.

Mais là se révèle une fois de plus le grand malheur qui accabla ce pays lorsque, fier d'avoir renversé une Royauté vieille de plusieurs siècles, il se crut libéré par la Révolution. Celle-ci avait été faite par des robins. Aussi, loin de prendre à l'organisation judiciaire de l'ancien régime ce qu'elle avait de bon, l'accaparèrent-ils tout entière. Aux commerçants et soldats exceptionnellement on octroya la juridiction professionnelle, seule compétente vraiment, alors que la Médecine, elle surtout, aurait dû bénéficier de Jurys spéciaux. Il faut d'ailleurs rendre cette justice aux juges : soucieux de ne pas aggraver les méfaits engendrés en ce pays par « le culte de l'incompétence », ils ne manquent jamais de baser leurs décisions sur les rapports d'experts. Aussi bien, n'est-ce pas tant contre leurs jugements que je m'élève que contre l'ouverture d'instructions préjudiciables pour notre art, dangereuses pour les malades, iniques si l'on songe que le médecin poursuivi n'aura aucun recours contre la diffamation et la plainte injustifiée.

⁂

Mais il faut bien, objectera-t-on encore, donner satisfaction à l'opinion publique. Ah! voilà la question placée sur son vrai terrain. A ne pas poursuivre, moi, Procureur, ne m'exposé-je pas à des histoires fâcheuses? Qui me dit que ce demandeur, d'apparence débonnaire, n'a pas derrière lui le politicien influent, fort en gueule, qui interpellera, fera un potin de tous les diables et m'attirera une bonne disgrâce? Ah! qui dira le mal engendré par la peur de la responsabilité! Au lieu de la prendre pour soi, on la colle au voisin.

En résumé, les magistrats sont amenés à informer contre nous, soit au civil, soit au criminel, parce que le public les y pousse. Mais alors pourquoi ce déchaînement de l'opinion? Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? Les causes, à mon avis, tiennent au public et à nous-mêmes, et je vais m'en expliquer franchement avec vous.

⁂

Grâce aux conférences nombreuses, à des articles quotidiens où l'on exalte la science, ses progrès et ses bienfaits, il apparaît à la foule simpliste que la nouvelle Idole est infaillible. Si elle se trompe, c'est la faute de son prêtre, le médecin négligent ou ignare. Donc, si le malade meurt, si l'opéré garde une fistule, si son bras reste impotent, le crime en revient au chirurgien : ou il n'a pas connu la maladie, ou il fut maladroit, ou, cela est pire, il n'a pas été assez soigneux. Ne venez pas parler du drame opératoire avec ses scènes tragiques, durant lesquelles on négligea un détail pour sauver une vie menacée soudainement. Le blessé s'est mis entre nos mains pour être guéri, nous le laissons mutilé, c'est nous qui sommes responsables.

Et ainsi, en pleine civilisation, nous sommes ramenés aux périodes barbares et à l'historique de la responsabilité médicale. Jusqu'au XIXe siècle, la littérature est assez pauvre sur la question. En Egypte, le problème est résolu avec simplicité. Tout échec est puni d'amende ou de mort. En Grèce, plus de libéralisme; toutefois les chirurgiens n'en étaient pas moins de temps à autre condamnés, et de même à Rome. Ils l'étaient invariablement durant le moyen âge et aussi à la Renaissance.

Notre bon Ambroise Paré montre çà et là, au cours de ses observations, les risques encourus par les chirurgiens appelés à soigner les grands. Lui-même ne faillit-il pas être mis à mal pour être intervenu dans la maladie du petit François II qui se mourait de mastoïdite? C'est seulement aux XVIIe et XVIIIe siècles que notre situation s'améliore réellement. Au XIXe siècle, le débat le plus retentissant sur la responsabilité fut peut-être celui où dut intervenir Velpeau.

Il s'agissait des premiers accidents chloroformiques. « — Si vous condamnez les chirurgiens, disait-il en substance [1], vous réinventerez la douleur. » Vous perpétuerez le mal, ajouterai-je, moi chétif, si vous continuez à instruire contre les opérateurs malheureux. Somme toute, et comme je l'ai dit, l'excès de civilisation nous ramène à l'âge de barbarie; la forme et les pénalités ont changé, la mentalité est toujours pareille. Il y a une différence toutefois, et c'est l'idée que les modernes semblent vouloir se faire du médecin. Pour eux, il représente de plus en plus les puissances fatales, la Maladie et la Mort, hôtesses incommodes dont ils craignent sans cesse de voir apparaître le fantôme à leur chevet.

Dans notre Démocratie, la seule chose qui différencie les hommes, c'est l'argent. En apparence, il n'a pas dans notre constitution la même place que dans celle de Solon, mais au fond sa puissance est pareille. Qui possède la richesse peut tout : distinction, honneurs, Académies, luxe, plaisirs, le riche a tout dans sa main; son pouvoir ne s'arrête que là où commence le nôtre. Quand il nous appelle, c'est torturé par l'angoisse, d'où une aversion secrète pour celui qui apprit à lutter contre les forces nuisibles et qui trop souvent doit s'incliner devant elles. Oui, le civilisé sait qu'il est un homme, et cependant il nous en veut de le laisser souffrir et mourir!

Autrefois, cela allait encore. Contrairement à

1. Voir « La Responsabilité du chirurgien », par le professeur Pierre Delbet, in *Revue de Paris*, n° 5, 1er Mars 1911.

l'opinion courante, le premier qui fut Roi ne fut point un soldat heureux, mais l'homme habile à soulager et à guérir ses semblables. La force et l'adresse ne se transmettent point par héritage, tandis que secrets de médecine, manœuvres chirurgicales, connaissances des simples sont choses à la portée des plus débiles.

A la longue, les rouages du pouvoir s'étant compliqués, le souverain, gardant pour lui la justice et la force, abandonna aux prêtres la direction de notre art. Il en garda toutefois le symbole. C'est pourquoi, à de certaines époques de l'année, il faisait publiquement office de guérisseur, entendant ainsi rappeler que les archiatres ne détenaient le pouvoir de guérir que par délégation. La cérémonie du toucher des écrouelles, qu'on retrouve en Orient, à Rome, comme en Angleterre et en France, n'est peut-être que la reviviscence de l'acte qui assura au premier chef son autorité sur les autres hommes.

⁂

Si les sujets barbares du prince, ainsi libéré d'un fardeau inutile, acceptèrent la suprématie des prêtres en l'art de guérir, c'est sans doute que ceux-ci, par la pureté de leurs mœurs, inspiraient à la fois confiance et respect, c'est qu'ils savaient montrer à quel point ils étaient dignes des secrets qu'on leur avait transmis.

Ici j'arrive au point délicat, celui qui nous concerne personnellement. Si nous sommes menacés dans notre honneur, dans notre pratique, n'est-ce pas un peu parce que nous pâtissons de l'oubli de nos traditions? Injuste? Oui, mais si humain! Et c'est pourquoi je voudrais, qu'à l'exemple du sage, nous tirions le plus grand profit de nos malheurs.

Le public — et cela est tout à la gloire de notre art — ne comprendra jamais que médecine, chirurgie et intérêt marchent de pair : soyons donc encore plus désintéressés que dans le passé. Il nous veut instruits et très différenciés au point de vue mental : travaillons davantage encore, soyons encore plus curieux du monde extérieur. Ce n'est point sur l'opération qu'on peut nous juger, mais sur des questions très humbles, une marque de sympathie, des visites fréquentes, des pansements faits par nous. A tout cela, tâchons de nous astreindre. Dans le monde, gardons-nous de toute critique confraternelle. C'est à autrui que nous croyons nuire, oh! sans autrement penser à mal, et c'est nous-mêmes que nous atteignons. Par-dessus tout, groupons-nous. Schopenhauer définissait l'esprit de caste « un vouloir-vivre collectif ». Cet esprit, légitime en soi, perfectionnons-le. En face d'un cas douteux, entourons-nous plus que jamais de conseils. Enfin, ne nous lançons jamais dans l'action sans avoir longuement écouté les voix intérieures qui sont en nous et qui parlent à chaque homme aux heures difficiles.

Ayant pour nous l'approbation de notre conscience et le bon témoignage de nos pairs, nous n'hésiterons plus, dès lors, à poursuivre toujours et quand même l'œuvre de vie.

Chirurgiens, mes confrères, vous êtes de la race qui ne renâcla jamais devant le danger. Que la peur des responsabilités ne vous arrête pas dans votre voie. Elle est incertaine souvent, périlleuse parfois, mais qu'importe, marchez quand même :

« Faites votre devoir et laissez faire aux dieux! »

F. Helme.

LA RESPONSABILITÉ DU DENTISTE

On lit dans l'*Odontologie* du 15 Janvier les lignes suivantes :

« Après les compresses du chirurgien, le tire-nerf oublié du dentiste.

« Mlle M. L... réclame 10.000 francs de dommages-intérêts à un dentiste parisien, à raison des souffrances et du préjudice physique, résultant d'une altération générale de sa santé, que lui aurait causé l'opérateur. Celui-ci aurait, par sa faute, oublié de retirer dans une de ses racines dentaires, cet instrument professionnel appelé « tire-nerfs ».

« Le tribunal a déclaré que le fait de « n'avoir pas « eu soin de le retirer avant d'obturer la dent était « une faute des plus graves » et reconnu la nécessité de recourir à une enquête. Il a commis M. S..., avec « mission de rechercher si le tire-nerf a été réellement oublié dans la mâchoire de Mlle L..., et si sa présence a causé à cette dernière des troubles graves ».

Nous avons demandé à notre collaborateur, M. Mahé, son avis sur cette question, et voici sa réponse.

Tire-nerfs « oublié » dans une racine dentaire.

On appelle du nom très impropre de « tire-nerfs » une *sonde barbelée* destinée à extraire du canal radiculaire le filament pulpaire qui y est contenu.

C'est un instrument d'une longueur totale de 5 centimètres et composé d'un fil d'acier rond de 1 millimètre de diamètre.

Sur 2 centimètres environ, ce fil a conservé sa forme et sa dimension primitives. Cette partie sert de *manche*.

Le reste constitue la partie active, la « mèche » de l'instrument. Elle a été réduite à l'état de *fil* de section quadrangulaire et de forme pyramidale très allongée, de telle sorte que de diamètre encore appréciable à la base, elle devient *extrêmement fine* à son extrémité. Sur une longueur de 8 à 10 millimètres, cette extrémité est *barbelée*, c'est-à-dire munie d'une série de pointes presque microscopiques. Ces barbelures, selon les modèles, se trouvent ménagées sur un seul côté de la lame, ou bien, au contraire, s'enroulent autour d'elles en lignes hélicoïdales.

La manœuvre de cet instrument est la suivante :

On introduit doucement son extrémité barbelée dans le canal de la dent dont la pulpe, préalablement escharifiée ou anesthésiée, est destinée à être enlevée,

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

et on le pousse ainsi aussi loin que l'on peut, vers *l'extrémité de la racine.* Arrivé à ce point, on imprime à l'instrument soit un mouvement de *torsion* d'un demi-tour (si on se sert du modèle barbelé seulement sur une face), soit un mouvement de *rotation* complète et répétée (si on emploie le modèle hélicoïdal). Par cette manœuvre, on s'efforce d'accrocher aux barbelures de l'instrument le tissu pulpaire mou, la *radicule,* que renferme le canal dentaire. Quand on croit l'avoir accroché, on retire l'instrument, et si la manœuvre a été réussie, il doit ressortir en amenant la radicule littéralement *embrochée.*

Mais cette manœuvre n'est pas toujours réussie, car elle est extrêmement délicate et réellement *très difficile* dans un grand nombre de cas. Des *accidents* peuvent survenir, que nous allons passer en revue.

Remarquons tout d'abord qu'on ne saurait, sans abus évident de langage, dire qu'un tel instrument ait pu être *oublié* dans une racine de dent. On n'oublie pas un instrument de 5 centimètres au moins (et certains opérateurs le montent sur un manche qui lui donne jusqu'à 9 centimètres) dans un canal de 2 centimètres. Cette constatation qui paraît naïve est cependant importante à souligner, car l'*oubli* est une *faute,* pouvant relever de la légèreté, de l'étourderie de l'opérateur, et susceptible d'engager sa responsabilité. On peut *oublier* une pince dans un abdomen, il est *impossible* d'oublier une sonde dans un canal dentaire.

Les accidents qui sont *liés* à la manipulation de cet instrument sont au nombre de deux :

1° *Impossibilité d'extirper la radicule.* Cela peut tenir à des causes d'ordre très divers, mais dont les principales sont de nature *anatomique,* c'est-à-dire infranchissables. Il n'est d'ailleurs pas dans notre cadre d'examiner ici cette question;

2° *Rupture de l'instrument dans le canal.* C'est là réellement « l'accident » type.

Et j'écris ici pour bien affirmer qu'il peut se produire en dépit de toutes les précautions.

On comprend facilement qu'un instrument aussi délicat que celui que je viens de décrire est essentiellement *fragile.*

Pour être très efficace, il doit être *très fin.* Les meilleurs et les plus coûteux sont les plus ténus. Or, plus ils sont fins, plus ils sont fragiles, cela s'entend de soi.

Nous ne possédons, pour les réaliser, que deux substances : l'acier et le platine iridié, et des deux, à mon sens, l'acier est encore la meilleure.

Or, quelles que soient les précautions prises : usage des meilleures marques, remplacement fréquent des instruments, prudence dans la manipulation, on n'empêchera jamais qu'un instrument métallique, d'une ténuité extrême, introduit « à force » dans un canal inextensible — en ivoire — muni de barbelures et devant, dans ces conditions, tourner sur lui au moins d'un 1/2 tour ne soit, de par la nature des choses, susceptible de se rompre, et de se rompre parfois *dès le premier usage.*

Infiniment de prudence peut réduire cet accident au minimum. *Il n'est nul opérateur, si soigneux qu'il soit, qui puisse affirmer ne l'avoir jamais eu.*

Nous sommes donc ici en présence d'une conséquence naturelle de la méthode employée, d'une infirmité essentielle des moyens dont nous disposons actuellement, et nul ne peut être incriminé du fait de cet accident : il faut le dire hautement et ne pas s'abriter derrière des subtilités d'argumentation.

La question se présente ainsi :

Etant donnée une dent atteinte de carie pénétrante, dont la pulpe est altérée, nous devons d'abord considérer que *dans la grande majorité des cas,* le mal était *évitable,* et qu'un patient soucieux de sa santé eût pu ne pas le laisser s'aggraver à ce point, en ayant reçu pendant des semaines, et même des mois, des avertissements non douteux.

A ce patient négligent, l'art offre encore de très grandes ressources et un nombre considérable de chances de conserver son organe, car les accidents opératoires dont je viens d'établir la *possibilité* régulière sont, dans la pratique, *exceptionnels.* Mais, du fait que les chances de succès sont *considérables,* l'aléa lié à toute œuvre humaine n'est pas supprimé. Les chances d'insuccès, d'insuccès légitime, subsistent. Et — qu'il s'agisse d'une dent ou d'un abdomen — il faudrait cependant nous entendre une bonne fois, pour déclarer que le patient doit accepter à la fois les bonnes chances et les mauvaises — que le médecin n'est pas un marchand de guérison, mais un homme qui donne des soins — et que, lorsqu'un malade se confie à lui, c'est évidemment avec l'espérance d'être guéri, mais aussi en acceptant la possibilité de ne pas l'être.

Une opération peut *ne pas réussir,* et si, dans l'espèce, elle ne réussit pas parce que l'*instrument s'est brisé,* il faut que cette éventualité soit acceptée par avance.

Quelles sont les conséquences d'un tel accident ?

Elles sont, en général, parfaitement négligeables. Il y a cependant lieu à distinguer.

La présence d'une tige métallique dans un canal n'a *en soi* rien de nuisible à la santé de l'individu, ni même de l'organe. C'est, au contraire, un procédé opératoire parfaitement réglé et journellement utilisé.

La technique des « dents à pivots » et des « bridges » si en faveur actuellement, est tout entière basée sur le scellement à demeure d'une tige métallique dans le canal.

Pour la simple obturation des canaux après les traitements normaux — par exemple après l'ablation de la pulpe, l'opération envisagée ici — l'utilisation des *tiges métalliques* est le *procédé de choix,* et s'il n'est pas généralement employé, cela tient uniquement à sa complication plus grande et à la dépense supplémentaire de temps qu'il exige.

La nature du métal employé n'est pas à considérer. L'or et le platine sont sans doute cités en première ligne, mais le bronze d'aluminium, l'aluminium, le cuivre, l'argent, l'étain et même le plomb, sont utilisés. Le fer et l'acier sont *théoriquement* altérables, mais ils ne sont pas, en tous cas, *nuisibles* et jamais aucun danger n'a été signalé, qui tienne à leur nature chimique.

Si donc, après l'ablation de la pulpe et lors d'une dernière exploration du canal, la sonde barbelée vient à se rompre, on peut affirmer absolument que les suites de cet accident seront *nulles* — à la seule condition que l'ensemble de l'opération ait été fait dans des conditions suffisamment aseptiques.

La situation n'est évidemment pas la même, si cette rupture se produit au début de la manœuvre, avant que la pulpe n'ait été complètement enlevée. Dans ce cas, des suites fâcheuses sont possibles, relevant, *non de la présence* du fil d'acier dans la dent, mais

de la *persistance de l'organe non enlevé.* On conçoit, en effet, que la présence de l'instrument brisé est un obstacle définitif à l'introduction d'une nouvelle sonde et que la terminaison normale de l'opération n'est plus possible.

Eh bien, même dans ce cas, il faut encore dire que les conséquences fâcheuses sont plutôt d'ordre infectieux que d'ordre mécanique.

Je puis assurer, en ayant fait sur moi-même l'involontaire expérience, qu'une radicule tolère parfaitement bien la présence d'une sonde d'acier brisée, *à condition que l'opération ait été faite proprement.* Le contact immédiat d'un métal avec la radicule, rentre dans le cadre des opérations définies et couramment pratiquées. L'intervention connue jadis sous le nom d'*opération de Herbst* consistait essentiellement en ceci : escharification de la pulpe — ablation de sa partie *coronaire* — conservation des radicules avec application *intime* sur la surface sectionnée d'une feuille *métallique* stérilisée. L'étain était le métal de choix, mais l'or et l'argent furent également employés, et je répète que nous ne savons rien qui permette de penser que le fer puisse « favoriser l'infection ». J'ai pratiqué maintes fois cette opération et les résultats en sont *excellents.* Avec des variantes, elle est d'ailleurs restée dans la pratique.

Mais l'opération de Herbst est une opération réglée et pratiquée de propos délibéré : la rupture d'un instrument est un *accident* imprévu. Il est par conséquent possible que les suites de celle-ci soient moins bonnes.

Que pourra-t-il donc se passer?

De ces deux choses, l'une :

Ou l'opération aura été faite proprement, sans être cependant absolument aseptique. Et dans ce cas, il y a aura *névrite* dans le fragment de radicule resté en place. Cela se traduira par une *sensibilité constante* et *multiforme* de la dent : sensibilité aux variations de température, aux chocs et à la pression. Nous dirons qu'il y a *pulpo-périodontite.* Les *irradiations névralgiques* légères, mais persistantes, sont de cette forme le signe le plus désagréable. Qu'on veuille bien remarquer que cette éventualité, *la plus fâcheuse,* correspond au *minimum de responsabilité* de l'opérateur.

Ou bien l'opération a été faite en dehors de toute préoccupation aseptique. Dans ce cas la situation est nette. Il y aura plus ou moins rapidement des signes d'infection franche : périodontite aiguë, abcès alvéolaire.

Je passe volontairement sur la possibilité qu'il y a *parfois* d'extraire l'instrument brisé et sur les moyens proposés pour y arriver. Je n'envisage ici que le cas où cela ait été *impossible,* et cela est souvent impossible, car la grande cause de rupture des sondes c'est une *disposition mauvaise du canal* : étroitesse, courbure anormale, accès difficile, etc. Je puis dire seulement qu'il *est sage* de ne pas faire *trop d'efforts* en vue d'une extraction notoirement impossible. Une des chances qu'on ait encore que tout s'arrange, c'est d'*infecter et de traumatiser le moins possible* la région opérée. L'indication principale est celle-ci : *faire proprement et vite.*

Je suppose donc que le fragment brisé ait dû être non « oublié », mais « abandonné » *in situ.*

Quelle que soit la forme que revêtent les suites de l'accident, une ressource demeure, suprême, mais parfaitement efficace, et c'est l'*extraction de la dent.* Il n'est pas une des conséquences possibles de l'abandon d'un fragment de sonde dans le canal qui continue d'exister après cette opération radicale.

En dernière analyse, la conséquence ultime et la plus grave de l'accident opératoire est donc la *perte d'une dent,* dont la conservation présentait seulement un *nombre de chances* encore suffisant pour être tentée.

Il n'y a, en ceci, rien de plus qu'une « opération qui n'a pas réussi » et il faut affirmer que cette éventualité, *d'ailleurs rare,* est absolument dans les limites normales des moyens d'action dont nous disposons actuellement.

G. Mahé,
Dentiste des hôpitaux de Paris.

LE PREMIER CONGRÈS DES JOURNALISTES MÉDICAUX FRANÇAIS

Ainsi que nous l'avons annoncé, le premier Congrès des journalistes médicaux français a tenu ses assises durant la journée de jeudi, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine.

La réunion s'est ouverte par une allocution de bienvenue de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine.

Puis, M. Maurice de Fleury, président de l'Association des journalistes médicaux français, a remercié les congressistes d'avoir répondu en nombre à l'appel du Comité d'organisation, et M. Cataneo (de Parme) a fait part au Congrès de tout l'intérêt que les journalistes médicaux italiens apportent à l'initiative prise par leurs confrères français.

M. Cabanès, secrétaire général du Congrès, enfin, a retracé brièvement le rôle joué par l'Association dans l'organisation du Congrès.

Aussitôt après ce dernier discours, le Congrès a procédé à la composition de son bureau. M. le professeur Landouzy a été nommé président d'honneur; M. le professeur Poncet (de Lyon), président; MM. Cattaneo (de Parme), Lucas-Championnière et Ricard (de Paris), vice-présidents; M. Cabanès, secrétaire général, et M. Bouquet, secrétaire.

Cette formalité accomplie, la discussion des questions mises à l'ordre du jour a commencé par l'examen du rapport de M. Ausset (de Lille).

***

Ce rapport a trait à une question pratique fort importante pour tous les journalistes médicaux professionnels: celle de l'organisation des commodités qui doivent être données pour l'accom-

plissement de son travail à tout écrivain médical chargé par son journal de faire le compte rendu d'un Congrès ou de toute autre manifestation intéressant l'art et la pratique de la médecine.

Tout le monde, en somme, aussi bien les simples lecteurs des périodiques médicaux que les rédacteurs de ces dits périodiques, a en l'espèce un même intérêt à ce que les comptes rendus des séances des Congrès, des multiples Sociétés savantes, soient publiés sans lacunes et sans erreurs.

L'adoption des vœux suivants proposés au Congrès par M. Ausset facilitera singulièrement ce desideratum :

« L'Association des journalistes médicaux français réunie au Congrès demande, à l'occasion de tout Congrès :

« 1° Que le volume des rapports sur les questions mises à l'ordre du jour soit adressé à tous les journaux, membres de l'Association, huit jours au moins avant l'ouverture du Congrès;

« 2° Que des résumés de ces rapports, ainsi que des communications ou discussions, soient fournis également à chaque séance aux divers représentants de la presse;

« 3° Des billets de chemins de fer à tarif réduit seront adressés par les bureaux des Congrès aux journalistes dans les mêmes conditions que pour les congressistes ordinaires;

« 4° Il y a intérêt à ce que, pendant le Congrès, les journalistes soient munis d'un insigne spécial permettant à tout congressiste de s'adresser à eux en connaissance de cause; de même que les rapports avec le bureau du Congrès seraient considérablement facilités si l'un des membres de ce bureau était spécialement chargé de toutes relations avec la presse;

« 5° Enfin, nous demandons que de toute nécessité il y ait, à chaque Congrès, une salle spéciale, bien isolée, réservée aux seuls membres de la presse. »

De plus, sur la proposition de M. Granjux, ces propositions de M. Ausset ont été complétées par l'adoption du vœu suivant :

« Le Congrès émet le vœu que les journalistes chargés de faire le compte rendu d'un Congrès soient réunis au moins huit jours avant l'ouverture du Congrès par les soins du secrétaire général de l'Association afin de choisir un délégué. Celui-ci, dûment accrédité auprès du bureau du Congrès se rendra vingt-quatre heures à l'avance dans la ville siège du Congrès, prendra contact avec le bureau et s'efforcera de faire réaliser les mesures promises à l'Association de la Presse. Ce délégué sera l'intermédiaire entre le bureau et les journalistes pendant toute la durée du Congrès. »

***

Ce n'est un mystère pour personne que le titre de docteur est continuellement usurpé, le plus souvent dans un but intéressé, par des personnes n'y ayant aucun droit.

Les journaux quotidiens, les revues les plus variées sont encombrés d'articles signés « Docteur X... » ou « Docteur Z... », dont l'objet est de vanter aux lecteurs crédules les mérites de telle ou telle spécialité, de telle ou telle médication plus ou moins sérieuse.

Une enquête fort habilement menée par M. Dieupart lui a montré sans réplique que les signataires de ces articles ne sont docteurs d'aucune Faculté et ne doivent leur titre qu'à eux-mêmes. Cette usurpation de titre, qui constitue en l'espèce un exercice illégal de la médecine, a pour objet d'accroître vis-à-vis du lecteur l'autorité de l'article qu'il peut croire réellement émaner d'un médecin dûment autorisé.

Pour remédier autant que faire se peut aux difficultés que crée cette usurpation intempestive et si fréquente du titre de docteur, M. Dieupart proposait au vote du Congrès les divers vœux suivants :

« 1° Le Congrès des journalistes médicaux français, considérant que le jeune médecin est ignoré de ses confrères, qu'il peut être, à tort, pris pour un usurpateur du titre de docteur, exprime le vœu que chaque mois les journaux professionnels ou scientifiques publient la liste de ces jeunes médecins avec leur résidence;

« 2° Le premier Congrès des journalistes médicaux français, sans vouloir contester à un médecin le droit de prendre un pseudonyme précédé de son titre de docteur, pour que le public médical soit renseigné sur l'authenticité du titre de docteur, exprime l'avis que dans les bulletins d'associations de presse médicale ou scientifique, au besoin dans les annuaires médicaux, soient inscrits les pseudonymes docteur X... appartenant réellement à des médecins ;

« 3° Considérant et d'accord en cela avec l'opinion médicale unanime, que les articles de réclame médico-pharmaceutique publiés dans la presse politique sous la signature de docteurs imaginaires constituent : 1° une infraction à l'article 9 de la loi de 1892, qui interdit l'exercice de la médecine sous un pseudonyme; 2° de l'exercice illégal de la médecine d'autant plus dangereux qu'il s'adresse à tous et qu'il s'agit de médecine par correspondance, le Congrès des journalistes médicaux français exprime le vœu que la loi de 1892 soit appliquée sans retard à tous ces faux médecins;

« 4° Le Congrès des journalistes médicaux français estime que le fait de signer des articles de réclame médico-pharmaceutique du titre de docteur usurpé et d'un pseudonyme constitue une infraction à l'article 283 du Code pénal et en demande l'application pour les délinquants;

« 5° Le Congrès des journalistes médicaux français, estimant que le titre de docteur com-

porte une somme de connaissances acquises aux prix de longs efforts, met en garde les directeurs de journaux contre les publicistes qui s'emparent indûment de ce titre, émet l'avis qu'ils ne devraient, pas plus dans leur publicité que dans leurs chroniques scientifiques, admettre ces signatures fausses de docteur et qu'il y aurait lieu pour eux d'exiger la production authentique du titre du signataire. »

Ou encore cet autre vœu qui conduit au même résultat que le précédent :

« 6° Le Congrès des journalistes médicaux, sans contester le droit au pseudonymat, estime que nul n'a le droit de prendre un titre, un grade qui ne lui appartient pas, qu'ainsi il y a préjudice causé au groupement détenteur du titre qu'il emprunte, qu'il s'agisse de journalistes judiciaires, médicaux, scientifiques, exprime le vœu que les statuts des Associations de presse exigent de leurs membres l'engagement d'honneur de ne pas accompagner leur signature ou leur pseudonyme d'un titre ou qualité qu'ils ne possèdent pas et que cette clause restrictive soit ajoutée dans les statuts. »

De ces six vœux, le troisième, le quatrième et le dernier ont seuls été ratifiés par le Congrès. Quant au premier et au cinquième, ils furent retirés par leur auteur, et pour le second, il fut, après discussion, repoussé par la majorité de l'assistance, qui a, par contre, adopté, comme conclusion à la communication de M. Maurice Faure (de Lamalou) sur « La définition de l'exercice illégal de la médecine et la jurisprudence », le vœu suivant rédigé par M. Bourguignon :

« Le Congrès estime qu'il serait bon d'étudier, de concert avec le Conseil judiciaire de l'Association des journalistes médicaux, l'organisation d'une campagne destinée à combattre l'exercice illégal de la médecine et à éclairer les médecins et le public sur ses dangers. »

***

La question du droit de reproduction des articles médicaux est, sans aucun doute, l'une de celles qui intéressent le plus les journalistes médicaux.

Aujourd'hui, la propriété littéraire est unanimement reconnue. Il s'ensuit que l'auteur de tout article, de tout travail quel qu'il soit, est assuré, si son œuvre vient à être reproduite par un journal ou une revue, de toucher une rémunération pour l'emploi qui a été fait de son travail.

Cet acte de justice, seuls n'en bénéficient point les écrivains médicaux. Il semble que, quand il s'agit d'une rédaction médicale, chacun ait le droit de s'en emparer. Et c'est ainsi que l'on voit nombre de journaux médicaux ne donner à leurs lecteurs que des articles empruntés, sans qu'aucune autorisation ait été demandée à personne, à d'autres périodiques.

Cette façon de faire est, sans aucun doute, abusive et dommageable à la fois aux auteurs des travaux reproduits et aux journaux qui ont, les premiers, publié lesdits travaux.

Il convient donc d'y mettre un terme et de permettre aux auteurs de recueillir, exactement comme le font leurs confrères en littérature quand leurs œuvres sont reproduites, une juste rémunération sous forme de droits d'auteurs.

Comme moyen pratique de réaliser un tel desideratum, M. Vitoux terminait son rapport par le vœu suivant, dont il demandait l'adoption au Congrès :

« Le Congrès émet le vœu :

« 1° Que des mesures soient prises désormais pour empêcher les reproductions illicites des articles médicaux, et qu'une réclamation d'honoraires soit faite à tout journal ayant reproduit un article quelconque ;

« 2° Que, sous le patronage de l'Association des journalistes médicaux et au besoin par ses soins, soit organisé, sur le modèle de celui de la Société des gens de lettres, un service chargé de dépouiller les journaux de médecine en vue de rechercher les reproductions d'articles émanant de ses membres et aussi de centraliser les recettes d'honoraires de reproductions qui pourront leur être dus, moyennant un tant pour cent prélevé sur les recettes effectuées, de façon à assurer le fonctionnement du service ;

« 3° Qu'à défaut de l'organisation de ce dit service, tous les médecins journalistes se trouvant dans les conditions requises s'affilient, soit comme simples adhérents, soit comme membres titulaires, à la Société des gens de lettres et veillent jalousement à la perception de leurs droits d'auteurs. »

Après une longue discussion, le Congrès, à l'unanimité, a voté la première des trois propositions du rapporteur et, sur la demande de M. Granjux, a décidé de renvoyer les deux autres pour l'étude des moyens pratiques à mettre en œuvre à l'examen d'une Commission spéciale composée de MM. Lucas-Championnière, Bilhaud, Cabanès, Bardet et Vitoux.

***

On le voit par ce compte rendu très succinct de ses travaux, le « Premier Congrès des journalistes médicaux français » aura fait œuvre utile.

Cette œuvre, il appartiendra à d'autres réunions ultérieures de la compléter, et c'est ce qu'ont fort justement compris MM. Maurice de Fleury et Cabanès, qui ont présenté et fait voter par l'Assemblée des vœux tendant à l'organisation pour l'année prochaine d'une réunion de journalistes ayant un caractère plus ouvert que le Congrès qui vient de se tenir et qui pourrait à la fois grouper les rédacteurs et les directeurs de publications médicales.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Georges Dieulafoy. — *Manuel de Pathologie interne. 16e édition, entièrement refondue.* 4 volumes d'ensemble 1.400 pages, avec figures en noir et en couleurs, cartonnés à l'anglaise, tranches rouges. Prix : 32 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

La 16e édition du Manuel de Pathologie, du professeur G. Dieulafoy, vient de paraître, augmentée de toutes les nouvelles acquisitions de la science médicale contemporaine. Malgré la modestie de son titre, cet ouvrage, qui compte plus de 4.000 pages de texte, constitue une véritable Encyclopédie de médecine moderne. La façon dont l'illustre professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu l'a conçu et, l'ayant exécuté, l'a, jour par jour, développé, tenu au courant et sans relâche embelli, pendant une suite ininterrompue de trente et une années de labeur, démontre que ce Manuel répond bien à un besoin. Ce n'était certes pas pour sacrifier à une vaine mode que tant de générations successives d'étudiants et de médecins sont venus, en France aussi bien qu'à l'étranger, demander à ce « livre de chevet » les principes mêmes de leur instruction professionnelle. Ils y trouvaient, ils y trouvent aujourd'hui encore, tout ce qu'il leur importe au plus haut point de connaître, à savoir : une description claire et précise des maladies humaines, un exposé lumineux des symptômes morbides et des signes physiques grâce auxquels il est possible d'établir (pour le plus grand bien du malade et de son médecin traitant) un diagnostic raisonné et méthodique, un pronostic « vécu », c'est-à-dire basé sur une expérience que, seule, peut donner la longue pratique des maladies, et enfin une thérapeutique effective et sage.

Les raisons de la popularité toujours croissante du « Manuel de Dieulafoy » sont nombreuses et fort diverses. Pour ceux qui, comme moi, ont eu la bonne fortune de vivre assez près du Maître pour le voir à l'œuvre dès le début, pour suivre ses efforts persévérants et assister au soin minutieux, à la sélection sévère des matériaux qui, édition par édition, s'accumulaient et prenaient corps (dans des chapitres sans cesse polis et repolis jusqu'à la perfection définitive), pour ceux-là l'éclatant succès du livre n'est que justice : c'est la consécration d'un travail énorme et continu, entrepris, avec une volonté inlassable, par un savant doué des plus hautes qualités professionnelles et doublé d'un amant passionné de l'Art médical.

Dans ces quatre volumes admirablement imprimés, solides et bien en mains, les descriptions nosographiques se succèdent sous forme de tableaux pris sur le vif; on y *voit*, littéralement, défiler non pas tant des maladies schématisées, froides, « en grisaille » et, par là même, impossibles à fixer dans la mémoire, mais bien plutôt des *malades*, caractéristiques et exemplaires, tels que chacun de nous se rappelle en avoir observé et suivi, soit jusqu'à la guérison, soit jusqu'à l'autopsie. L'art de l'auteur, art tout personnel, consiste précisément à faire « vivante » la pathologie qu'il décrit, tout en évitant de la restreindre à une simple série de leçons cliniques. Il y a vraiment, dans cette formule si originale, un harmonieux ensemble où la nosologie théorique se trouve habilement fondue avec de nombreux exemples empruntés à la pratique hospitalière, à la science anatomo-pathologique, à la bactériologie, à la chimie biologique, à la thérapeutique et à la pathologie générale. Ces innombrables documents forment un ouvrage complet, intéressant au plus haut point, débordant d'idées neuves et utiles au médecin autant qu'au chirurgien, rempli de faits exacts, toujours mis en valeur et fort instructifs. Rien n'y manque pour captiver l'attention, fixer les souvenirs, solliciter les méditations, enfin (et là n'est pas la moindre de ses qualités) pour inculquer à l'étudiant l'amour de la médecine : c'est un chef-d'œuvre.

S'il me fallait en citer les chapitres les plus remarquables, la nomenclature serait longue : elle risquerait de comprendre presque en entier la table analytique annexée au tome dernier.

Comment, cependant, ne pas rappeler les *Pleurésies*, dont les 250 pages représentent un véritable « traité » des maladies de la plèvre? travail à juste titre célèbre, partout cité, et auquel il faudra toujours se reporter pour qui voudra apprendre, comprendre ou appliquer à la pratique de la médecine les multiples problèmes de l'inflammation des séreuses. L'auteur ne se contente pas, en effet, d'y étudier, avec une compétence et un talent hors pair, les pleurites aiguës générales, les pleurésies cloisonnées, interlobaires, diaphragmatiques et médiastines (le « syndrome médiastinal » représente, à lui seul, l'un des plus curieux exemples de la richesse des détails mis à profit, de l'ingéniosité et de la puissance d'observation de l'auteur). Il aborde, en outre, toutes les causes et toutes les variétés anatomo-pathologiques et étiologiques des lésions pleurales, depuis les pleurésies fétides, putrides et gangreneuses, jusqu'à la pleurésie appendiculaire, au pyopneumothorax et à l'empyème sous-phrénique appendiculaires, jusqu'aux diverses variétés de la syphilis pleurale. Dans ce livre, qu'on reprend toujours avec fruit, il n'est pas un chapitre où ne se révèle la joie profonde que le savant clinicien a éprouvée à étudier à fond et à mettre sur pied les affections les plus diverses (par exemple : les végétations adénoïdes du pharynx dans leurs rapports avec la tuberculose) et les maladies les plus redoutables, comme les kystes hydatiques du poumon et de la plèvre, l'ulcère simple de Cruveilhier, les ulcérations toxi-infectieuses de la muqueuse gastrique, l'exulceratio simplex de l'estomac, les cancers gastriques dans leur parenté avec l' « ulcus rotundum » : il leur a donné, pour ainsi parler, droit de cité, par la pure magie de son talent.

Que dire des développements, aussi fouillés que lumineux, consacrés par M. Dieulafoy à l'étude des néphrites chroniques? Les « petits et les grands » signes du brightisme, le chloro-brightisme font dorénavant partie du domaine scientifique, et le nom de notre excellent maître leur demeurera à jamais attaché. Il en sera de même pour la pathologie du pancréas, car, on peut l'affirmer, avant les travaux de Dieulafoy sur la « cytostéatonécrose » et la pancréatite hémorragique, les accidents si dramatiques et aujourd'hui si bien connus, dus à la destruction suraiguë des cellules adipeuses par les ferments pancréatiques, passaient, chez nous, à peu près inaperçus et entraînaient médecins et chirurgiens aux pires erreurs diagnostiques, pronostiques comme aux plus lourdes fautes thérapeutiques.

Avoir de la sorte consacré un demi-siècle à l'obser-

vation rigoureuse et incessante de l'homme malade, n'avoir jamais, sous aucun prétexte, abandonné le moindre filon sans le poursuivre jusqu'à ses extrêmes limites; avoir su appliquer à toutes ces enquêtes le même ordre, la même logique impeccable, la même méthode vraiment biologique; être parti toujours de l'étude rigoureuse des signes morbides, pour s'élever, par eux, d'abord au diagnostic, puis au pronostic, enfin à la pathogénie et aux causes; avoir pu résumer tous ces trésors en des descriptions brillantes, d'une simplicité extraordinaire, tel est, en condensé, le secret qui, entre les mains de ce médecin admirablement doué, lui a permis de parfaire un ouvrage défiant le temps et assuré du suffrage de la Postérité.

Où trouver, en effet, pour citer un dernier exemple, mieux burinées et plus extraordinairement prises sur le vif, l'ensemble des manifestations locales de la syphilis? Chancre induré de l'amygdale, glossites syphilitiques, gomme du pharynx, syphilis naso-cranienne, pneumopathies syphilitiques, aortite et artérites syphilitiques, syphilis cérébro-spinale, sont autant de chapitres étincelants qu'il est indispensable à tout médecin de lire et de relire, car l'importance de plus en plus prédominante prise par le tréponème pâle en pathologie générale, y est annoncée, prévue et surabondamment démontrée.

Enfin, pour éclairer l'incomparable talent prodigué à pleines mains parmi ces pages, et pour en justifier le renom universel, il faut invoquer plus encore que la Science, plus que l'Expérience, plus que la Foi dans la médecine: il y a encore le style, cette qualité maîtresse, cette émanation directe d'une âme artiste, qui vient jeter sur toutes ces descriptions successives un éclat prestigieux. Donnez à lire à l'homme le plus ignorant des choses de la médecine les chapitres, tous les chapitres consacrés par G. Dieulafoy à *l'appendicite*, à ses formes cliniques, aux lésions infectieuses auxquelles elle donne naissance, aux « accalmies traîtresses », à la péritonite appendiculaire, à la « Cavité close », au vomito negro appendiculaire », au rein et au foie appendiculaires, enfin, pour tout dire, à l'« appendicémie » et à la critique sévère du traitement des appendicites aiguës. Non seulement ce lecteur accidentel sera, qu'on me passe le terme, empoigné sur-le-champ par l'intérêt angoissant de ce grand drame morbide, dans lequel, à tour de rôle, les situations réciproques de la maladie, du malade, du médecin et du chirurgien sont largement développées; mais il admirera encore, et sans réserve, le coloris, la verve, la puissance des idées exprimées dans une forme merveilleuse de clarté, d'entrain et, en maints endroits, de réelle beauté.

Ainsi, l'éminent auteur du Manuel aura eu l'inappréciable fortune de devenir, par ses nombreux travaux, l'un des Grands Fondateurs de la médecine contemporaine, par son enseignement à la clinique de l'Hôtel-Dieu, un professeur émérite, le Professeur idéal, enfin par ses livres, l'un des meilleurs écrivains modernes, un Maître incontesté de la langue française: juste récompense d'une longue existence, tout entière consacrée au devoir, à la science, à l'honneur et à l'humanité souffrante.

Maurice LETULLE.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricale, par M. COUVELAIRE, agrégé, Dimanche 26 Mars, à 10 heures. Examen clinique et indications thérapeutiques dans les cas de dystocie par viciation pelvienne.

NOUVELLES

L'Exposition d'hygiène de Dresde. — Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient de constituer auprès du commissariat général du gouvernement français à l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde, un comité chargé de donner son avis sur les questions relatives à l'organisation de la section française et qui lui seront soumises par M. Edouard Fuster, professeur au Collège de France, commissaire général.

Le Comité est ainsi composé: Président: M. Paul Strauss, sénateur, membre de l'Académie de médecine, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique. — Vice-présidents: MM. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille; Dr Landouzy, membre de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine. — Membres: MM. Baudin, sénateur; Bechmann, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Dr Bertrand, directeur du service de santé de la marine; Bluzet, inspecteur général des services administratifs; Bonnier, architecte voyer en chef de la ville de Paris; Dr Chantemesse, de l'Académie de médecine; Dr Courmont, professeur à la Faculté de médecine de Lyon; Dabat, directeur au ministère de l'Agriculture; Dr Février, directeur du service de santé de la guerre; Dr M. de Fleury, de l'Académie de médecine; A. Fontaine, directeur du travail au ministère; Dr Grall, directeur du service de santé des colonies; Dr Guinard, directeur du sanatorium de Bligny; Imbeaux, directeur des services municipaux d'hygiène de Nancy; Dr Langlois, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Du Longbois, directeur adjoint de la comptabilité publique; Mathieu, directeur de l'office national du tourisme; Dr A.-J. Martin, inspecteur général des services d'hygiène du département de la Seine; Dr Louis Martin, directeur de l'hôpital Pasteur; Dr Méry, professeur agrégé à la Faculté; Mirman, directeur de l'hygiène et de l'assistance publiques au ministère de l'Intérieur; Dr Mosny, de l'Académie de médecine; Ogier, directeur au ministère de l'Intérieur; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Dr Pottevin, secrétaire général de l'Office international d'hygiène; Dr J. Renault, conseiller technique sanitaire, adjoint au ministère de l'Intérieur; Eugène Roux, chef du service de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture; Paul Roux, sous-directeur à la direction de l'hygiène; J. Siegfried, député.

Monument Rabelais à Montpellier. — Sous le haut patronage de M. le Recteur de l'Université et de M. le Doyen de la Faculté de médecine, un Comité a été formé à Montpellier afin d'y élever un monument à Rabelais, non pas précisément à l'écrivain, mais au médecin, au professeur. L'exécution en a été confiée au sculpteur Jacques Villeneuve. Un grand nombre de Facultés et Ecoles de médecine, de municipalités, presque toutes les Associations d'étudiants ont bien voulu déjà prendre part à la souscription nationale ouverte. Le Comité fait surtout appel à la générosité des anciens étudiants de Montpellier et des médecins. Les souscriptions, quelles qu'elles soient, sont reçues avec la plus vive reconnaissance par le trésorier général, M. TAICHEIRE, pharmacien à Montpellier, 20, rue Nationale.

La prescription des honoraires en matière d'accidents du travail. — La quatrième chambre du tribunal civil de la Seine vient de rendre un jugement concernant la prescription d'honoraires médicaux en matière d'accidents du travail qui fixe la jurisprudence sur la matière. Il décide que l'action du médecin contre le chef d'entre-

prise en paiement des soins par lui donnés à la victime d'un accident du travail, se prescrit par un an, en vertu de l'article 4, § 4, de la loi du 9 Avril 1898, et que la prescription de deux ans de l'article 2272 du Code civil ne s'applique pas.

En vertu de cet article 4, § 4, le juge du lieu de l'accident est seul compétent : il ne peut permettre au médecin de déférer le serment à son adversaire et la procédure est gratuite. La prescription commence à courir, soit du jour de l'accident, soit de la clôture de l'enquête du juge de paix, soit de la cessation du paiement de l'indemnité temporaire (art. 18, loi 9 avril 1898). Mais il est préférable de la faire partir du jour de la consolidation de la blessure, l'accidenté ayant, jusqu'à ce moment, besoin des soins du médecin (art. 15, § 2, loi 9 Avril 1898).

En tous cas, le médecin a toujours son recours contre l'accidenté, et cette action se prescrira seulement par deux ans.

Assistance médicale. — M. Pruvost est nommé médecin honoraire du service de l'assistance médicale de Paris.

Corps de santé militaire. — Est nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe, M. Barboni, docteur en médecine, directement admis, après concours, à l'école d'application du service de santé militaire.

Congrès archéologique de France. — La LXXVIIIe session du Congrès archéologique de France, dirigé par la Société française d'archéologie, s'ouvrira cette année à Reims, le lundi 19 Juin.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Séance du 23 Mars.* — Ont obtenu : MM. Baldenweck, 15 ; Blanluet, 17 ; Hautant, 18 ; Grivot, 19.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — EPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. — *Séance du 21 Mars.* — Ont obtenu : MM. Berger, 19 ; Cruet, 18.

En conséquence, le premier prix (médaille d'or) est attribué à M. Berger et le second prix (médaille d'argent) est décerné à M. Cruet.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 21 Mars.* — Ont obtenu : MM. Cabesse, 13 + 17 = 30 ; Rouyé (E.), 12 + 13 = 25 ; Gessen, 10 + 11 = 21 ; Lamier, 14 + 19 = 33.

Faculté de médecine de Montpellier. — Un concours sera ouvert le lundi 24 Avril 1911, pour la place de prosecteur vacante à la Faculté de médecine de Montpellier.

La durée des fonctions du prosecteur est de trois années ; le titulaire entrera en fonctions le 1er Novembre 1911.

Le registre d'inscription sera clos le vendredi, 21 Avril 1911, à 4 heures du soir.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 5 Avril, à 1 heure. — M. ABRAMOVSKY : Des diverses formes du placenta dans les grossesses gémellaires et en particulier dans les grossesses biovulaires. (Etude statistique et clinique) ; MM. Pinard, Segond, Ombrédanne, Couvelaire. — M. ALLART : Etudes cliniques sur les fractures du bassin ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. BLANCO : Etude d'anatomie médico-chirurgicale de l'attique ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. SIMERAY : De la forme fruste de la coxalgie ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. TCHOHADJITCH : Contribution à l'étude de l'utérus fibromateux ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — Mlle ZOLOTOREFF : La névralgie « Zoster ». (Les zonas sans éruption ou avec éruption minime) ; MM. Dejerine, Gaucher, Marfan, Marcel Labbé. — M. GOUIN : Acné chéloïdienne de la nuque ; MM. Gaucher, Dejerine, Marfan, Marcel Labbé. — M. REGNAULT : La coqueluche. Essais sur la contagion, la durée normale et l'évolution possible vers le tic coqueluchoïde ; MM. Marfan, Dejerine, Gaucher, Marcel Labbé. — M. BOIVIN : La cure physiologique de l'obésité ; MM. Marfan, Dejerine, Gaucher, Marcel Labbé.

Jeudi 6 Avril, à 1 heure. — Mme PIOTROVSKA : Contribution à l'étude anatomique de la paralysie infantile ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. LAVALLÉE : Des accidents abdominaux au cours des purpuras ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. MANENS : Les pyélonéphrites de la fièvre typhoïde ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. LAFON : Pneumonie des vieillards. Traitement par l'injection sous-cutanée d'huile camphrée à haute dose ; MM. Chauffard, Hutinel, Nobécourt, Rathery. — M. COULON : Contribution à l'étude du sarcome primitif du vagin chez l'adulte ; MM. Pozzi, De Lapersonne, Achard, André Broca. — M. SAUTY : Contribution à l'étude des colobomes du nerf optique ; MM. de Lapersonne, Pozzi, Achard, André Broca. — M. ARDILLIER : Diagnostic du cancer de l'estomac et radioscopie ; MM. Achard, Pozzi, De Lapersonne, André Broca. — M. OUDAR : Etude de l'urtica-urens (Ortie grièche) ; MM. Alb. Robin, Gilb. Ballet, Widal, Tiffeneau. — M. BENOIST : Erythromélalgie ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Widal, Tiffeneau. — M. STROCHLIN : Les syncinésies. Leurs rapports avec les fonctions d'inhibition motrice ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Widal, Tiffeneau. — M. THÉSY : De la psychiatrie d'urgence ; MM. Widal, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Tiffeneau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Avril 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Loeper, Tiffeneau. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Dejerine, Desgrez, André Jousset. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Gaucher, Letulle, Sicard. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Roger, Guillain, Léon Bernard. M Hartmann, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Lejars, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Marfan, Marcel Labbé, Laignel-Lavastine. M. Delbet, censeur ; M. Jean Camus, suppléant.

Mardi 4 Avril 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Chevassu. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Desgrez, Roussy. — 3e (Deuxième partie (2e série), MM. Letulle, Maillard, Castaigne. Epreuves pratiques. — 4e : MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Richaud. M. Prenant, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Lenormant, Terrien. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Okinczyc, Anselme Schwartz. M. Hutinel, censeur ; M. Nobécourt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Chauffard, Claude, Rathery. — 5e, Chirurgie (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Alb. Robin, censeur ; M Grégoire, suppléant.

Mercredi 5 Avril 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Aug. Broca, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Macaigne, André Jousset. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Blanchard, Desgrez, Loeper. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. M. Pouchet, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Delbet, Mauclaire, Pierre Duval. — 5e (Deuxième



partie) (1re série), Laënnec : MM. Roger, Sicard, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard. M. Kirmisson, censeur; M. Laignel-Lavastine, suppléant.

Jeudi 6 *Avril* 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Auvray, Morestin, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chassevant, Balthazard, Roussy. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Richaud, Castaigne, Gougerot. Epreuves pratiques. 4e : MM. Pouchet, Chantemesse, Claude. M. Gilbert, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 7 *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Loeper, Tiffeneau. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM Marfan, Desgrez, André Jousset. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Guéniot, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Macaigne. — 3e Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Roger, Sicard, Laignel-Lavastine. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard. M. Pouchet, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Aug. Broca, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Proust. M. Hartmann, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. Richaud, suppléant.

Samedi 8 *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie patho logique : MM. Letulle, Richaud, Rathery. — 3e (Deuxièm partie) (2e série), MM. Desgrez, Balthazard, Roussy Epreuves pratiques. — 4e : MM. Chantemesse, Gilber Dupré. M. Chauffard, censeur; M. André Broca, sup pléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième par tie (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Carnot, Claude — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Widal Nobécourt, Gougerot. — 5e, Obstétrique (Première par tie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jean nin. M. Hutinel, censeur; M. Terrien, suppléant.

...eux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures** en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 25 Mercredi, 29 Mars 1911

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

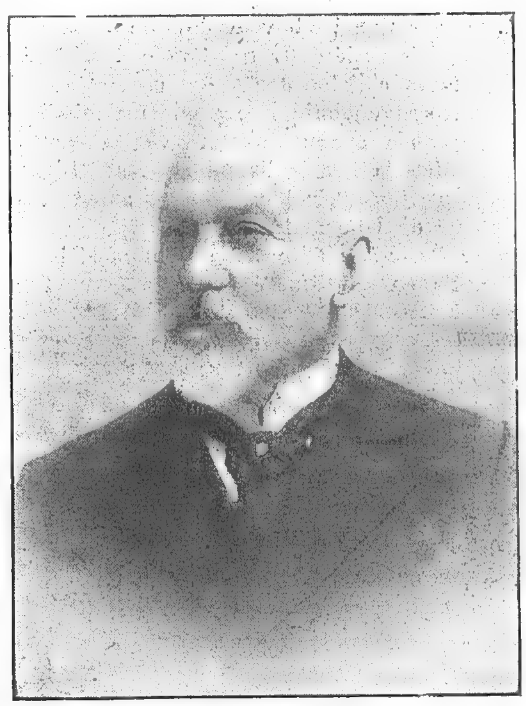
Les Tables des matières de 1910 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, le 31 Mars.*

SOMMAIRE

S. ARLOING

Une mort subite et prématurée vient d'atteindre en pleine activité scientifique un des plus illustres expérimentateurs de la France. Arloing est brutalement enlevé au moment où il poursuivait des travaux fort remarquables sur la vaccination des bovidés contre la tuberculose. Il s'était, comme tant d'autres, attaché à cet intéressant problème. S'il n'a pu achever la tâche qu'il s'était imposée, ses nombreux disciples tiendront à honneur de reprendre et de dévolopper les idées du Maître.

Arloing laisse une œuvre considérable. Vétérinaire, médecin, docteur ès sciences, il avait acquis, par la multiplicité et la diversité de ses études, des connaissances étendues et variées. D'abord professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Lyon, il devint, au départ de Chauveau, professeur de pathologie expérimentale et comparée à la Faculté de médecine de cette ville et directeur de l'Ecole vétérinaire (1887).



S. ARLOING

Comme physiologiste, Arloing s'est d'abord fait connaître par ses belles recherches sur la sensibilité récurrente, recherches poursuivies

avec L. Tripier, de 1869 à 1876. Bientôt, dans une excellente thèse de doctorat ès sciences (1877), il exposait le résultat de ses expériences sur le mécanisme de la déglutition chez les mammifères et les oiseaux.

Après quelques notes sur l'excitabilité de l'écorce cérébrale, il a élucidé certaines questions relatives au rôle du sympathique dans l'évolution de l'épiderme et des glandes et à l'action du pneumogastrique sur le fonctionnement du myocarde. Enfin il a apporté une contribution à l'histoire des auto-intoxications en recherchant la toxicité de la sueur. Les résultats qu'il a obtenus ont été mis en doute. Mais peut-être la contradiction tient-elle, comme il arrive souvent, à des différences de technique. La sueur provoquée par un séjour dans l'étuve peut être injectée impunément aux animaux. C'est la sueur déterminée par un travail fatigant qui seule est nocive. On conçoit l'intérêt de cette constatation si elle vient à être confirmée.

Parmi ses travaux de thérapeutique expérimentale, je signalerai une note sur les effets de la cocaïne et une note sur le formiate de soude, dont il eut l'idée de rechercher l'action dès 1879.

Depuis plusieurs années, Arloing s'occupait surtout de bactériologie. Ses recherches sur le *charbon bactérien*, poursuivies avec Cornevin et Thomas, ont eu un grand et légitime retentissement. On sait que, sous le nom de charbon symptomatique ou charbon emphysémateux, on décrivait une affection des bovidés dont on faisait simplement une variété du charbon ordinaire. Arloing et ses collaborateurs ont montré que le charbon symptomatique est une maladie spéciale, qui n'a aucun rapport avec la maladie que produit la bactéridie de Davaine. L'agent est un bacille anaérobie, que les auteurs, en l'honneur de leur Maître, ont désigné sous le nom de *Bacterium Chauvœi*. Ils ont isolé le microbe, ils en ont étudié les caractères et les propriétés biologiques, ils en ont montré les effets pathogènes, enfin ils ont indiqué le moyen d'atténuer le virus et de le transformer en vaccin. Ils ont donc créé de toutes pièces l'histoire de cette infection et ont signalé une série de faits nouveaux qui ont été rapidement et complètement vérifiés.

Une autre maladie des bovidés fixa l'attention d'Arloing, ce fut la *péripneumonie contagieuse*. Si le microbe qu'il isola et qu'il décrivit sous le nom de *Pneumobacillus liquefaciens bovis* ne peut plus être considéré comme l'agent de la maladie, l'étude qu'il fit de ce microorganisme n'en est pas moins intéressante. Elle lui permit de découvrir les analogies qui existent entre les ferments et les poisons microbiens.

Parmi ses autres travaux de microbiologie, je signalerai l'étude qu'il a faite d'un nouveau bacille nécrophore, le *Bacillus heminecrobiophilus*. Ce bacille ne peut s'attaquer aux tissus sains et ne détermine la gangrène que s'il tombe dans un tissu déjà altéré, par exemple dans le testicule privé de sang par le bistournage.

Arloing a encore fait des recherches sur la sensibilité des microbes et de leurs spores aux rayons lumineux et a mis en évidence l'influence des rayons violets. Il a fait une étude sur l'action des sérums thérapeutiques et a publié quelques observations curieuses qui font de lui un des précurseurs dans la découverte de l'anaphylaxie.

Enfin, depuis de nombreuses années, il s'était attaché aux divers problèmes que suscite l'étude de la *tuberculose*. Il a commencé par préciser la voie que suit chez le cobaye le bacille tuberculeux pour envahir l'organisme et a fixé ainsi les différentes étapes du processus d'abord lymphatique, puis viscéral. Il a montré que certains germes atténués ne parviennent pas à envahir les organes. Ainsi se comportent les bacilles retirés des lésions dites scrofuleuses. L'expérimentation permet donc de rattacher définitivement la scrofule à la tuberculose, tout en lui assignant une place particulière.

L'étude comparative de la tuberculose a encore permis à Arloing de lutter, victorieusement je crois, contre les idées dualistes défendues par Koch et de montrer que la tuberculose bovine n'est qu'une variété de la tuberculose humaine. Je ne puis insister sur l'importance de cette notion, dont les conséquences pour l'hygiène publique apparaissent à première vue.

Enfin, avec Paul Courmont, Arloing a réussi à préparer des *cultures homogènes* du bacille tuberculeux, cultures qui ont permis aux auteurs d'établir une nouvelle et importante méthode de séro-diagnostic.

Quand j'aurai signalé les études d'Arloing sur la septicémie tuberculeuse, quand j'aurai rappelé ses recherches sur la vaccination antituberculeuse des bovidés, quand j'aurai mentionné son *Traité d'anatomie comparée* (4e éd. du Traité de Chauveau, 1890), son *Cours d'anatomie générale* (1890), son livre sur les *Virus* (1891) et ses *Leçons sur la tuberculose et certaines septicémies* (1892), j'aurai donné une idée encore incomplète de l'œuvre accomplie par notre éminent collègue.

Sur bien des points, Arloing, comme son maître Chauveau, a été un précurseur. Sur bien des sujets obscurs il a porté la lumière, et toutes les questions qu'il a abordées, il les a traitées avec une parfaite bonne foi et une haute probité scientifique.

Son aspect extérieur reflétait les qualités de son esprit. L'élégance parfaite et la grande distinction de sa personne attiraient immédiatement la sympathie ; l'éloquence de sa parole charmait toujours ses auditeurs. Sa disparition laisse dans la science un vide réel, et nos regrets s'augmentent en songeant à la somme de travail qu'Arloing pouvait encore fournir, aux découvertes qu'on était encore en droit d'attendre de lui et d'espérer.

H. Roger.

LIVRES NOUVEAUX

Lambling. ***Précis de Biochimie.*** 1 vol. in-8° de XXIV-600 pages de la *Collection des Précis médicaux*, cartonné toile souple. Prix : 8 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs).

L'ouvrage que vient de publier M. Lambling n'est pas du tout un traité ou un manuel de chimie biologique. C'est un exposé de toutes les questions ressortissant à la physiologie et à la chimie de l'alimentation, de la digestion et de la nutrition. Ces trois termes semblent synthétiser les phénomènes primordiaux de l'existence. Voilà pourquoi tant de chercheurs, physiologistes, chimistes ou médecins, se sont attachés depuis plusieurs années à l'étude des problèmes ressortissant aux fonctions digestives et nutritives. Mais bien des travaux importants sont perdus dans des recueils spéciaux; quelques-uns sont d'un abord difficile; d'autres ont paru dans des revues étrangères, et bien des fois la lecture de ces mémoires originaux paraîtra quelque peu aride et même peu compréhensible à ceux qui suivent de loin l'évolution de la chimie.

Aussi devons-nous savoir gré à M. Lambling d'avoir condensé en un précis les résultats nouveaux. Nul n'était mieux qualifié pour mener à bien une pareille tâche. Depuis longtemps, M. Lambling publie sur la chimie de la nutrition des revues annuelles qui sont des modèles de clarté et d'érudition. Ces qualités, nous les retrouvons dans le présent ouvrage. La lecture en est aussi facile qu'attrayante, aussi suggestive qu'instructive.

L'ouvrage est divisé en vingt-six chapitres.

Le premier est consacré aux notions générales sur la circulation de la matière et de l'énergie à travers les êtres vivants. Puis vient l'étude des différentes matières entrant dans la constitution de l'organisme, matières protéiques, hydrates de carbone, graisses et lipoïdes, matières minérales. Un chapitre assez long et fort complet est réservé aux diastases : on y trouve un excellent exposé de la question et des déductions intéressantes sur l'autolyse et sur son importance en pathologie.

Plusieurs chapitres sont consacrés à la digestion, c'est-à-dire à l'action exercée sur les divers aliments par les sucs digestifs, à l'absorption, au rôle que remplissent les sécrétions gastro-intestinales. Connaissant l'évolution des matières qui servent à la rénovation de l'organisme, on est tout naturellement conduit à l'étude du milieu intérieur, c'est-à-dire du sang, et aux modifications que lui fait subir la respiration. Puis vient le processus de la dénutrition, où sont étudiés les différents actes qui caractérisent la rétrogradation des substances nutritives. L'histoire des déchets a pour conclusion l'étude de la sécrétion urinaire.

En présentant ainsi un exposé des diverses questions ressortissant à la nutrition, M. Lambling fournit aux pathologistes les bases sur lesquelles doivent s'appuyer leurs études. Il ne néglige pas, d'ailleurs, les déductions médicales, et consacre quelques pages fort intéressantes à plusieurs processus morbides, et notamment à la goutte et au diabète.

Enfin le livre se termine par une étude du bilan nutritif, dans l'état d'entretien, de jeûne, d'alimentation insuffisante ou d'alimentation surabondante.

On voit, par ce rapide exposé, quels services rendra le précis de biochimie. Ce livre sera lu non seulement par l'étudiant qui prépare un examen, non seulement par l'expérimentateur qui poursuit des recherches originales, mais par tous les médecins qui veulent s'élever au-dessus des changeantes données d'un grossier empirisme. C'est assez dire que cette édition sera vite épuisée et que l'auteur pourra constamment tenir son précis au courant des incessants et continuels progrès de la science.

ROGER.

BIBLIOGRAPHIE

2338. — **H. Vaquez.** — LES ARYTHMIES. Leçons recueillies par Ch. *Esmein*. 1 vol. gr. in-8°, de 437 pages, avec 48 figures. Cartonné. Prix : 15 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

2339. — **C. Martelli.** — TOSSIEMA INTESTINALE PSEUDOTIFOÏDE. 1 vol. in-8°, de XII-247 pages. Prix : 5 lire (*Luigi Pierro*, éditeur à Naples).

2340. — **A. Le Dentu.** — VISIONS D'EGYPTE. 1 vol. in-16, de 300 pages, avec 10 planches hors texte. Prix : 3 fr. 50. (*Perrin et Cie*, éditeurs).

2341. — **E. S. London.** — DAS RADIUM IN DER BIOLOGIE UND MEDIZIN. 1 vol. in-8°, de VIII-200 pages, avec 20 figures. Prix : 6 marks. (*Akademische Verlagsgesellschaft*, à Leipzig).

2342. — **A. Leclercq.** — L'ARTÉRIOSCLÉROSE : *Evolution clinique et traitement*. 1 vol. in-8°, de 335 pages. Prix : 6 fr. (*O. Doin et fils*, éditeur.).

2343. — **J. Malgat.** — LA CURE SOLAIRE DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE CHRONIQUE. 1 vol. in-8°, de 390 pages, avec figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils* éditeurs).

2344. — **Cyril-Berger.** — LA MERVEILLEUSE AVENTURE, *roman*. 1 vol. in-16 de 370 pages. Prix : 3 fr. 50 (*Librairie Ollendorff*, éditeur).

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

SOMMAIRE du n° 2.

Travaux originaux :

J. Tastevin. — L'asthénie post-douloureuse et les dysthénies périodiques (psychose périodique) (1er article).

Hannard et Gayet. — De la paralysie générale et de la tabo-paralysie conjugale dans le département du Nord (1871-1909) (1er article).

Nadal. — Excitation motrice à forme porio-maniaque chez un circulaire.

P.-L. Ladame. — Une visite à la colonie agricole d'Uchtspringe.

Revue critique :

L. Lagriffe. — Quelques considérations sur l'assistance des aliénés et sur le projet de la loi du 30 Juin 1838.

Revue française et étrangère.

Société médico psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie — Variétés.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur DEJERINE commencera son enseignement clinique des Maladies du système nerveux, le vendredi 31 Mars 1911, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Chirurgie infantile d'urgence. — M. OMBRÉDANNE, agrégé, commencera une série de 15 Conférences sur la Chirurgie infantile d'urgence, le mardi 25 Avril, à 4 heures, au grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Sujet des Conférences : Imperforation anale. Hernies ombilicales. Invagination intestinale. Hernie étranglée chez les nourrissons. Appendicite aiguë chez l'enfant. Corps étrangers de l'œsophage et de la trachée. Adénophlegmons du cou. Abcès rétro- et latéro-pharyngiens. Pleurésie purulente. Ostéomyélite des adolescents. Mastoïdite aiguë. Fractures du fémur. Les décollements épiphysaires. Fractures et luxations du coude. Tumeurs congénitales du crâne. Luxation congénitale de la hanche.

Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie. — *Les méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique.* Démonstrations et exercices pratiques de technique bactériologique, par M. H. GOUGEROT, agrégé. Une série d'exercices pratiques commencera le mercredi 26 Avril 1911, à 3 h. 1/2, au laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche). Les démonstrations et exercices pratiques se continueront les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme des démonstrations : 1° Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique. Procédés de stérilisation. Préparation des milieux liquides : bouillon, eau peptonée. Ensemencements du sang et des produits pathologiques en milieux liquides. Technique des hemocultures et diagnostic des septicémies. — 2° Préparation des milieux solides : gélose simple, gélose glycérinée, Gélatine. Pomme de terre. Carotte. Ensemencements sur milieux solides des produits pathologiques. Repiquage. Réglage de l'étuve. — 3° Méthodes d'isolement et de séparation des microbes. Principes d'identification des microbes : aspect macroscopique et microscopique des cultures, coloration au gram, bleu, ziehl; milieux spéciaux fermentatifs et inoculations. — 4° Prise des produits sur le malade; pus, crachats, sérosité, urines, matières, fragments de tissus, par ponctions et biopsies. Prises à l'autopsie. Retrocultures, inoculations aux animaux. Coupes histobactériologiques : coloration des microbes dans les tissus, — 5° Serodiagnostics et fixations sériques : sérodiagnostic de Widal. Réaction de Wassermann. Sporoagglutination. Précipitines. — 6° Préparation des milieux au sérum et au sang, des bouillons et gélose ascite. Entretien et conservation des cultures : les milieux de réserve. Diagnostic des infections cocciennes : streptococcies, staphylococcies. Cocci divers : tétragènes, entérocoques, etc. — 7° et 8° Diagnostic des diplococcies : pneumocoques (les microbes de la flore pulmonaire; pneumobacille). Méningocoques, gonocoques, micrococcus catarrhalis; les pseudo-méningocoques; ponction lombaire. Examens directs, cultures, précipito-diagnostic, agglutination. — 9° Diagnostic de la diphtérie et des angines. Les microbes de la flore buccopharyngienne : l'association fuso-spirillaire de Vincent (les balanopostites, l'ulcère tropical). Diagnostic du charbon. — 10° et 11° Diagnostic des affections du groupe Eberth-coli. Pratique du sérodiagnostic de Widal. Diagnostic des dysenteries. Ensemencement des matières fécales. — 12° Technique des anaérobies : ensemencements, milieux spéciaux, cultures, séparations. Les principaux anaérobies : le bacille tétanique, le bacille perfringens. Etudes des causes d'erreur en bactériologie : les germes d'infection accidentelle. — 13° Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses : le pian. Ultramicroscope. Réaction de Wassermann (technique ancienne et méthodes simplifiées). Coloration dans les coupes par la méthode à l'argent de Levaditi. Inoculation. — 14° Exercices pratiques de réaction de Wassermann. Diagnostic des protozooses : paludisme, trypanosomiases, leishmannioses, filarioses. — 15° Diagnostic du chancre mou et des ulcérations cutanées. Diagnostic de la morve, de la lèpre. Diagnostic de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte. Diagnostic de la rage. — 16° Techniques générales de la tuberculose : milieux spéciaux. Diagnostic de la tuberculose et des pseudo-tuberculoses. — 17° et 18° Diagnostic des mycoses. Techniques générales des mycoses : milieux de Sabouraud, etc. Sporotrichoses, blastomycoses, actinomycoses, oosporoses, hémisporose, aspergilloses; les teignes; trichophyties, favus, etc.

Le but de ces démonstrations est que le médecin ou le chirurgien arrivant dans un service dépourvu de laboratoire, sache organiser une installation rudimentaire mais suffisante aux besoins de la Clinique; — que, privé d'un bon garçon de laboratoire, il puisse faire lui-même toutes les préparations et qu'il connaisse tous les artifices des techniques; — enfin, qu'au lit du malade, il ait la pratique des méthodes de diagnostic bactériologique. Ces démonstrations ne prétendent donc pas résumer un Cours complet de bactériologie, elles sont uniquement des démonstrations pratiques des méthodes de diagnostic bactériologique en clinique.

Le nombre des élèves est limité. Le matériel et un microscope avec immersion, par groupe de trois, seront fournis par le laboratoire. Le droit à verser pour cette série de démonstrations et exercices est de 60 francs.

Deux séries de démonstrations et d'exercices de techniques bactériologiques appliquées à la Clinique sont faites chaque année : l'une en Novembre-Decembre, l'autre en Mai-Juin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d anatomie. — Le Cours de Technique opératoire (chirurgie du nez, des oreilles, du pharynx, du larynx et du cou, par MM. SEBILEAU, LEMAITRE, GRIVOT et HALPHEN, commencera le lundi 8 Mai, à 2 heures, et continuera tous les jours à la même heure. Droit d'inscription : 50 francs.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien » (2e trim. 1910-1911). — Dimanche 2 Avril. Causerie de M. Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, sur *La cure de l'alcoolisme et des alcooliques.* Cette Conférence sera suivie de la visite du service spécial des alcooliques de Ville-Evrard.

Moyens de communication : 1° Métro jusqu'à la barrière de Vincennes, puis tramway de Ville-Evrard; 2° Paris-Bastille jusqu'à Nogent et le même tramway à Nogent.

A 2 heures très précises une voiture sera réservée au départ des tramways de Ville-Evrard à la barrière de Vincennes.

Demander au chef de station la voiture réservée.

Pour les *Dimanches du Praticien*, s'adresser à M. Desfosses, 47, rue de Rome.

Syndicat médical de Paris. — L'Assemblée générale du Syndicat médical de Paris a eu lieu le dimanche 19 Mars, à 2 heures, à la Faculté de médecine.

M. DESCOUST, en quittant la présidence, a résumé la vie du Syndicat pendant les trois années qu'il a été à sa tête, et a terminé par un éloquent appel à l'union des groupements professionnels.

M. DE PRADEL, secrétaire général, a rappelé les actes du Syndicat pendant l'année.

Le trésorier, M. DE SPÉVILLE, a fait un exposé de la situation financière.

M. Pelisse a lu, sur les cliniques des accidents du travail, un rapport documenté, très personnel, d'une courageuse franchise, et d'une haute moralité professionnelle, qui a été chaleureusement accueilli.

Comme conclusion, le Syndicat a émis la résolution suivante :

« Le raccolage des accidentés du travail et, à plus forte raison, le détournement de clientèle, sont des procédés blâmables. Ils sont incompatibles avec la dignité médicale et constituent un acte anti-confraternel. Les médecins qui le pratiqueraient se mettraient eux-mêmes hors des relations professionnelles.

« Sont considérés comme raccolage et détournement de clientèle, le fait d'attirer les accidentés ou les clients par l'appât d'une rémunération directe ou par intermédiaire, ou par toute autre promesse. »

On adopta ensuite un autre vœu proposé par M. Régis et ainsi conçu :

« Le S. M. P. émet le vœu que tout médecin convaincu de raccolage soit exclu de nos Sociétés professionnelles. »

L'ordre du jour comportait ensuite « de la responsabilité des chirurgiens ».

L'Assemblée a décidé que cette question serait l'objet d'un rapport pour la prochaine assemblée, et elle a renvoyé, à cet effet, au bureau, les conclusions votées par la Société de l'internat, et la proposition de M. Granjux : 1° de réclamer pour le médecin l'assistance judiciaire quand elle est accordée au client qui le poursuit; 2° de demander la dualité de l'expertise, l'un des experts étant désigné par le juge d'instruction et l'autre par la défense. Ont été nommés membres du Conseil : MM. Berruyer, Birabeau, Bosviel, Carel, Chapon, Chaumont, Labady, de Pradel, Régis, Roulland, de Spéville.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin inspecteur Clavel, membre du Comité technique de santé, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs des troupes coloniales.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Admissibilité a l'épreuve clinique. — Ont obtenu : MM. Lemierre, 26 1/2; Gougerot, 26 1/2; Weill, 24 1/2; Harvier, 24 1/2; Ribadeau-Dumas, 24; Ramond, 24; Aubertin, 23 1/2; Mailloizel, 23 1/2; Courcoux, 23; Faure-Beaulieu, 23; Chiray, 23; Moutier, 23; Nattan-Larrier, 22 1/2; Géraudel, 22 1/2; Boidin, 22 1/2; Paisseau, 22 1/2.

Fiessinger, 22 1/2; Babonneix, 22; Darré, 22; Trémolières, 22; Lœderich, 22; Armand-Delille, 21 1/2; Audistère, 21 1/2; Halbron, 21 1/2; Dreyfus, 21; Louste, 21; Agasse-Lafont, 21; Baudoin, 21; Sézary, 21; Frouin, 20 1/2; Gaulthier, 20 1/2; Voisin, 20 1/2; Rivet, 20 1/2; Salomon, 20; Lemaire (H.), 20; Bloch, 20; Nathan, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury est définitivement composé de MM. Routier, Jalaguier, Reynier, Sébileau, Hartmann, Launay et Rist.

Composition écrite. — *Anatomie du voile du palais, sans l'histologie. — Anatomie pathologique et traitement des pseudarthroses.*

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Epreuve orale. — *Séance du 26 Mars.* — Question sortie : Oreillons. — A obtenu : M. Grivot, 17.

Consultation écrite. — *Séance du 27 Mars.* — A obtenu : M. Grivot, 27.

Le concours s'est terminé par la nomination de M. Grivot.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 21 Mars.* — Ont obtenu : MM. Montignac, 9 + 12 = 21; Lehmann, 11 + 11 = 22; Rouyer (Henri), 12 + 14 = 26; Morin, 12 + 15 = 27.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 4 Juillet 1911, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite Ecole.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École annexe de médecine navale. — Le jury du Concours pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort, qui doit s'ouvrir dans ce port le 3 Avril 1911, sera composé comme suit :

Président, M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand; membres, MM. les médecins principaux Chastang et Barrat.

RENSEIGNEMENTS

Le Sérum Névrosthénique Fraisse qui réunit la triple association du phosphore, de l'arsenic et de la strychnine, est le médicament de choix dans tous les cas d'**Adynamie**. En facilitant les rapports d'échange, il augmente la phagocytose et met l'organisme dans un état de résistance réellement meilleur.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS AUX ABONNÉS

Les Tables des matières de 1910 de La Presse Médicale *ont été distribuées aux abonnés, par service spécial, le 31 Mars.*

SOMMAIRE

HYGIÈNE URBAINE

COLLECTE ET ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères comprennent surtout les produits du nettoyage des divers locaux de l'habitation, les débris de substances alimentaires provenant de la cuisine, enfin les cendres des foyers. Leur quantité totale peut être évaluée en poids à environ 600 grammes par personne et par jour, en volume à près de 1 litre. Leur composition est très variable selon les habitudes locales et les saisons. Au point de vue de l'hygiène, il faut retenir que ces déchets, représentant d'ailleurs l'amoncellement de la majeure partie des malpropretés qui, chaque jour, se trouvent d'abord disséminées dans toute l'habitation, renferment 25 à 30 pour 100 de matières organiques putrescibles et peuvent, au milieu d'une grande quantité de poussières vulgaires et de germes saprophytes, contenir des germes pathogènes.

Toutefois, on n'a jamais constaté directement la présence de germes pathogènes dans les ordures ménagères, et l'on ne cite pas de cas de maladies contagieuses résultant d'une propagation par l'intermédiaire avéré desdites ordures. Il y aurait donc de ce côté un danger peut-être plus théorique que réel, ce qui restreint un peu la portée des expériences de Hilgermann témoignant de la possibilité pour certains germes cependant assez fragiles (bacilles typhique, paratyphique, dysentérique) de rester vivants pendant des semaines au sein des balayures et des cendres. Aussi est-ce avant tout à titre de souillures banales, capables de nuire en particulier par l'altération de l'air où nous vivons, que les ordures ménagères doivent quitter la maison et son voisinage le plus souvent et le plus exactement possible ; autrement dit, leur collecte et leur enlèvement ne sont guère que des questions de simple propreté de l'habitation et de la rue. Il n'en faut pas davantage, cependant, pour intéresser l'hygiène, dont l'objectif capital est justement la propreté, condition indéniable de meilleure vitalité des individus.

A l'instigation de M. l'ingénieur Kern, la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire a consacré naguère plusieurs séances à l'étude

des méthodes et des procédés capables de réaliser au mieux la collecte et l'enlèvement des ordures ménagères, c'est-à-dire en évitant, soit dans la maison, soit dans la rue, toute dispersion nouvelle de ces souillures, notamment sous forme de poussières ou de mauvaises odeurs. Les principales conclusions auxquelles la Société est arrivée méritent d'être signalées à l'attention de tous les médecins, qui ne sauraient aujourd'hui se borner à traiter des malades, mais doivent en outre se mettre en mesure de devenir les conseillers, les éducateurs sanitaires du public; nous ne connaissons pas de meilleur moyen d'initier peu à peu celui-ci aux exigences de l'hygiène pratique.

Dans la pensée de réduire au minimum les manipulations qui sont, en somme, la cause immédiate des inconvénients, des difficultés de la collecte et de l'enlèvement des ordures ménagères, on a quelquefois formulé des propositions dont certaines resteront peut-être toujours chimériques : telle celle qui consisterait à évacuer les ordures ménagères par l'égout; telle encore celle qui comporterait l'installation d'une canalisation spéciale à fonctionnement pneumatique... On a préconisé parfois aussi l'incinération des ordures dans les foyers de chauffage des maisons ou les fourneaux de cuisine; cela n'est pas d'ordinaire très facile à exécuter, et le plus souvent il conviendrait que de n'appliquer le procédé qu'à une seule catégorie d'ordures, la plus suspecte à vrai dire de contenir des germes pathogènes, les poussières fournies par le balayage, lesquelles ne sont pas très abondantes et brûlent assez bien; dans les hôpitaux, maisons de santé, dispensaires, l'incinération des vieux pansements sera même une obligation.

Puisque nous parlons de catégories d'ordures, mentionnons la méthode déjà usitée depuis plusieurs années dans quelques villes de l'Amérique du Nord, appliquée plus récemment à Charlottenburg (près de Berlin), et qui est fondée justement sur la séparation, dès la maison, des diverses ordures ménagères en trois catégories : *a*) cendres et poussières; *b*) débris alimentaires; *c*) autres débris. Ce classement semble d'abord ne pas être sans avantages sanitaires parce qu'il met à part les matières organiques végétales ou animales dont la putréfaction rapide fait habituellement de la totalité des ordures une masse donnant lieu à des odeurs infectes; mais, comme on l'a jugé à la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, cette méthode n'est guère recommandable que si on organise d'ailleurs un mode d'évacuation spécial pour chaque catégorie d'ordures, ce qui serait sans doute fort compliqué, ou si l'on a en vue des destinations finales différentes pour les diverses catégories; ce fut le cas de Charlottenburg, plutôt d'ailleurs dans un espoir d'économie (qui, au surplus, a été en grande partie déçu) que dans l'espoir de réaliser un progrès hygiénique.

Le mieux et le plus simple paraît encore que chaque ménage collectionne durant chaque journée l'ensemble de ses ordures dans un récipient de dimensions convenables, qui sera d'ailleurs de préférence en tôle galvanisée, de forme cylindrique, muni d'anses et d'un couvercle amovible. Ces récipients ont l'avantage d'être tout à fait étanches, de ne pas se détériorer trop vite, de pouvoir être nettoyés sans difficulté, toutes qualités qui font défaut aux sacs, en toile d'amiante ou autre, parfois conseillés.

Il conviendrait, d'ailleurs, que dans chaque logement le récipient aux ordures fût placé dans un réduit spécial, bien aéré, à parois lisses, imperméables, raccordées par des angles arrondis de façon à rendre les nettoyages très aisés. On a déjà songé à éviter la conservation même provisoire des ordures dans les logements en organisant pour chaque maison une grosse gaine de descente, ou trémie, avec ouvertures de projection aux différents étages; toutes les ordures d'un même immeuble sont alors collectionnées dans un seul récipient placé au bas de la trémie. Mais ce dispositif assez coûteux à installer n'a jamais fonctionné d'une façon satisfaisante et a été condamné par tous les hygiénistes qui l'ont vu en Angleterre, en Amérique, et, à titre d'essai, en Allemagne ou en France; c'est ce que vient encore de faire la Société de Médecine publique avec beaucoup de raison, car la trémie à ordures, qu'on n'arrive pas à nettoyer d'une façon parfaite, et dont les divers orifices ne ferment jamais assez bien, ne tarde pas à s'infecter, dégage de mauvaises odeurs, attire les mouches ou autres insectes, et le plus souvent doit, en fin de compte, être supprimée par mesure de salubrité!

Au surplus, nous n'avons jamais connu dans aucune construction de gaine, quelle qu'en fût la destination, qui n'eût des inconvénients hygiéniques de ce seul fait que c'est là un dispositif échappant pratiquement aux nettoyages efficaces; il faut renoncer aux gaines de chauffage, de ventilation, aux trémies pour le linge sale installées dans certains établissements hospitaliers : ce sont des refuges assurés pour la malpropreté.

Les ordures des divers logements seront donc descendues une fois par jour au bas de la maison, sans que jamais leurs récipients soient déposés, même provisoirement, dans les corridors ou les cages d'escaliers. Il serait à souhaiter qu'ensuite ces récipients pleins fussent transportés sur les voitures destinées à en opérer l'enlèvement après les avoir échangés contre un nombre égal de récipients vides. Ce mode de procéder est parfait au point de vue de l'hygiène, car il supprime, soit dans la maison, soit dans la rue, tout transvasement susceptible de donner lieu à une dispersion d'ordures, à des poussières, à un dégagement de mauvaises odeurs; mais il est coûteux parce qu'il nécessite un double jeu de récipients inter-

changeables (d'un type uniforme), et qu'il oblige à transporter un poids mort considérable représentant le poids de ces récipients eux-mêmes; il est cependant en usage dans quelques villes d'Autriche.

Du moment où l'on ne veut pas s'imposer les dépenses du système précédent, il faut adopter le déversement des récipients d'ordures dans la voiture qui emportera celles-ci. Et dès lors il est nécessaire d'avoir une voiture dont les dispositions spéciales n'ont à peu près rien de commun avec les véhicules qui, par tradition, servent dans les villes françaises au transport des ordures; cette voiture est de forme basse, à caisse allongée, d'ordinaire sur quatre roues, étanche et bien fermée; les récipient d'ordures y sont déversés grâce à des systèmes divers qui tous, par un agencement convenable de trappes, aboutissent à ce que le déversement ne s'exécute pas à l'air libre, mais pour ainsi dire en vase clos ou sous cloche. Des voitures de ce genre sont les seules employées dans la plupart des villes d'Allemagne et de Suisse; en comparaison, ce qui se passe chez nous paraît singulièrement primitif.

La Société de Médecine publique et de Génie sanitaire a toutefois été d'avis que, pour les grands immeubles contenant de nombreux ménages (cas très fréquent à Paris surtout), on ne pouvait songer à faire déverser tous les récipients de ménage dans la voiture à ordures, et qu'il fallait prévoir des récipients collectifs d'immeubles, placés dans les cours, où les locataires déverseraient leurs récipients de ménage quelque temps avant le passage de la voiture du service d'enlèvement. Ceci implique un déversement de plus, et en quelque sorte dans la maison; du moins, devra-t-il être pratiqué à l'aide de dispositifs plus ou moins analogues à ceux qui ont été imaginés pour les déversements dans les voitures, de façon à éviter les dégagements de poussières ou de mauvaises odeurs. Les récipients collectifs ne se trouveraient à la disposition des locataires que de 9 heures du soir à 7 ou 8 heures du matin au plus tard. D'ailleurs ces récipients, comme ceux de ménage, seront d'un modèle uniforme, en tôle galvanisée, munis d'anses et d'un couvercle amovible; ils devront être suffisants pour recevoir les ordures de l'ensemble de l'immeuble desservi, sans toutefois que leurs dimensions ou leur poids rendent difficiles les manipulations dont ils seront l'objet; après qu'ils auront été vidés, il conviendra de les nettoyer à grande eau.

Bien entendu, l'unanimité des hygiénistes réclame l'interdiction complète du chiffonnage, soit à l'intérieur des maisons, soit dans les rues, car cette opération ne saurait avoir lieu sans aller à l'encontre du principe qui domine toute cette question de la collecte et de l'enlèvement des ordures ménagères : prévenir la dispersion des souillures rassemblées et empêcher qu'il ne s'en échappe dans l'atmosphère des poussières ou de mauvaises odeurs. Quant à la mise en tas des ordures dans la rue, ou à la projection à bras tendus de boîtes de tous modèles dans des tombereaux très élevés, largement ouverts, et dont le contenu finit régulièrement par déborder, ce sont autant de pratiques dignes des pays les plus arriérés à tous égards; on ne saurait trop le dire aux Français qui connaissent mal les choses de l'étranger. On ne devrait même pas tolérer dans les grandes villes le dépôt sur les trottoirs de récipients d'ordures, fussent-ils fermés : c'est encombrant et tout au moins inélégant.

On aurait tort de s'imaginer du reste que les méthodes de collecte et d'enlèvement des ordures recommandées par l'hygiène soient très coûteuses; l'un des membres de la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire ne les évaluait pas à plus de 0 fr. 50 par tête d'habitant pour l'outillage municipal, et à 1 franc par habitant pour les récipients particuliers. Au surplus, il y a lieu de s'habituer à ne pas considérer seulement les dépenses quand il s'agit d'applications d'hygiène, mais à mettre toujours en parallèle les bénéfices que la santé publique en retirera : c'est elle qui est le but, et c'est pourquoi chacun doit s'intéresser aux moyens d'atteindre à ce but, surtout quand ces moyens ont besoin d'un peu de la collaboration de tout le monde pour être complètement efficaces : les moyens de la collecte et même de l'enlèvement des ordures ménagères sont dans ce cas — comme d'ailleurs beaucoup d'autres méthodes recommandées par l'hygiène et dont la valeur dépend en partie de la bonne volonté et du soin apportés à leur mise en pratique.

La destination finale à donner aux ordures après leur collecte et leur enlèvement constitue pour les grandes villes un autre très gros problème : nous n'avons pas cru à propos d'indiquer ici les solutions qu'il comporte, parce qu'elles relèvent uniquement des municipalités et ne touchent pas le public d'une façon aussi directe que les méthodes employées pour débarrasser nos demeures, ou leur voisinage immédiat, des ordures ménagères.

E. Arnould,
Médecin-major de 1re classe.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

DISPENSAIRES ET DÉFENSE MÉDICALE

L'Association « la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies », dont le siège est à Paris, 15, quai de Valmy, s'est mise en instance à l'effet d'obtenir l'autorisation d'acquérir un terrain appartenant à la Ville de Paris et situé dans le XIIIe arrondissement, place des Peupliers.

Le but de l'Association « la Protection mutuelle » (qui compte aujourd'hui plus de 40.000 membres) est de construire sur ce terrain un dispensaire-hôpital ouvert à ses membres mutualistes et à leurs familles. L'établissement projeté serait consacré uniquement aux affections chirurgicales. Le projet comporte l'organisation de services dans lesquels on pourra installer jusqu'à une centaine de lits de chirurgie.

Inutile de dire que l'autorisation sera donnée : les ouvriers de chemins de fer constituent une force, et ce qu'on appelle les Pouvoirs publics ont à un haut degré le respect de la Force.

***

La création de cette maison de santé mutualiste n'est qu'une des manifestations de cet état d'esprit qui pousse à la création continue de nouveaux établissements médico-chirurgicaux. Il est incontestable que l'exercice de la Médecine dans les grandes villes se modifie considérablement.

Les Sociétés industrielles, les Compagnies d'assurances ont leurs dispensaires pour leurs ouvriers ou pour les blessés d'accidents du travail.

D'un autre côté, les Bourses du travail, les Syndicats ouvriers fondent des cliniques et des maisons de santé. Les cliniques pour accidents du travail pullulent dans les quartiers populeux.

La Bienfaisance privée a fondé de multiples établissements et en fondera de plus nombreux encore, car les Sociétés de secours aux blessés militaires ouvrent et ouvriront de plus en plus des Dispensaires-Ecoles.

La raison du succès de ces Dispensaires est très simple : les blessés de la classe pauvre ou de la classe moyenne trouvent dans ces établissements une installation meilleure que celle qu'ils peuvent trouver chez le médecin de quartier : appareils à stérilisation, à électrisation, installation de radioscopie, etc., etc.

D'autre part, ces Dispensaires peuvent soigner à moins de frais que le médecin de quartier, car ils paient une patente proportionnellement beaucoup moindre et utilisent pour les pansements, les injections sous-cutanées, les soins de petite chirurgie, des auxiliaires peu payés ou même gratuits. Le médecin joue dans les Dispensaires le rôle d'un conseiller responsable et indispensable, mais la besogne est faite par des non-médecins.

Ces œuvres nouvelles sont en train également de lutter contre les hôpitaux de l'Assistance publique et de leur enlever les malades intéressants pour ne leur laisser que les chroniques. Un de mes jeunes collègues d'Internat me faisait remarquer l'autre jour que les blessés atteints de fractures tendent à devenir rares dans les services de chirurgie, où, autrefois, ils formaient une part importante de la population hospitalière.

Que ce mouvement soit bon ou mauvais, je ne chercherai pas à discuter cette question ; il existe ; c'est un fait dont tous les médecins doivent tenir compte.

***

Quelques propositions ont été faites pour lutter contre les dispensaires ; certains confrères, comme le dit J. Noir, font appel au bras séculier : il faut que l'Etat intervienne, qu'on interdise à telle institution d'agir à sa guise et d'ouvrir un dispensaire.

Ces invocations à l'omnipotence de l'Etat sont des manifestations parfaitement inutiles. Les médecins ne sont ni assez nombreux, ni assez unis, ni assez forts pour pouvoir imposer leurs desiderata au gouvernement. Du reste, dans ce mouvement qui tend à modifier si profondément l'exercice de notre art, tout n'est pas à blâmer, loin de là. L'art médical n'est plus ce qu'il était jadis. Les légitimes exigences de la médecine et de la chirurgie moderne nécessitent des installations plus complètes que le simple cabinet médical de nos pères.

Aussi certains confrères pensent, avec juste raison, que nous devons nous adapter aux nécessités et aux mœurs nouvelles, que c'est à nous de nous organiser et de créer avec nos propres ressources et pour nous, ces hôpitaux, ces dispensaires et ces policliniques que d'autres savent si bien exploiter.

Comme le dit J. Noir : « Deux tentatives sont en voie d'études à Paris : l'une est un POSTE DE PROMPT SECOURS, ouvert à tout médecin qui voudra participer à ses frais et que notre confrère M. Pamart cherche à organiser dans le VIIIe arrondissement ; l'autre est une Maison médicale, que M. Vimont essaie d'établir dans le IIe arrondissement, sorte de petit hôpital temporaire de quartier où un groupe de médecins pourrait faire bénéficier leurs clients d'une installation complète. »

Le projet de Pamart est, entre tous, intéressant ; il répond à un besoin, car la logique veut que ce soit le médecin qui, en cas d'accident, fasse le premier pansement, ce premier pansement dont souvent dépend toute l'évolution de la blessure. Dans notre siècle d'automobilisme, les accidents dans les rues deviennent extrêmement nombreux. Or, en général, que se passe-t-il ?

Un accident vient d'arriver dans la rue : immédiatement un rassemblement se forme ; pendant que l'agent de police tire son carnet et dresse procès-verbal, le blessé, empoigné par quelques passants de bonne volonté, est transporté plus ou moins adroitement dans la pharmacie la plus proche. Le pharmacien et ses aides font de leur mieux pour arrêter l'hémorragie ou faire le pan-

sement d'urgence, pendant qu'au dehors, derrière les vitres, se pressent des faces curieuses et s'entassent les badauds.

Le pharmacien, désireux de confier à des mains plus expérimentées que les siennes le sort du blessé, heureux de pouvoir se débarrasser de la foule qui obstrue sa porte et empêche la pénétration des clients sérieux, fait héler le premier fiacre qui passe. On y installe la victime, et cahin-caha, le fiacre se dirige vers l'hôpital le plus proche.

Or, souvent le blessé ne tient en aucune façon à aller à l'hôpital et serait heureux d'avoir de suite les soins d'un médecin expérimenté. Or, ces soins, d'après le projet Pamart, il les trouverait dans un local bien agencé où se tiendrait en permanence un médecin muni de tout l'arsenal nécessaire pour parer aux premières éventualités.

⁂

Combien d'autres installations utiles seraient à créer! Pourquoi dans notre Ville de Paris, par exemple, ne trouve-t-on pas une maison de santé pour maladies contagieuses? La création de cette maison de santé, dans l'état actuel de nos connaissances en épidémiologie, est une nécessité qui s'impose. Pourquoi le corps médical ne la créerait-il pas? Se lamenter sur le malheur des temps n'a jamais servi à rien. « Aide-toi, le ciel t'aidera », disait notre bon La Fontaine.

P. Desfosses.

LA PATENTE MÉDICALE

Un de nos abonnés nous soumet les questions suivantes :

Un médecin est-il patentable deux fois si, en dehors de sa résidence habituelle, il fait quelques visites dans un pays où il a une maison de campagne, ce pays étant d'ailleurs dans la circonscription de sa clientèle de ville, alors d'ailleurs que le dit médecin ne donne pas des consultations chez lui à la campagne? Y a-t-il distinction à faire suivant que les malades viennent s'inscrire chez le médecin à la campagne ou à la ville?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. D'après l'article 8 de la loi du 15 Juillet 1880, le patentable ayant plusieurs établissements est, quel que soit le tableau auquel il appartient comme patentable, passible d'un droit fixe en raison du commerce, de l'industrie ou de la profession *exercée dans chacun de ces établissements*.

L'article 14 de la même loi dit de son côté : Le droit proportionnel est payé dans toutes les communes où sont situés les magasins, boutiques, usines, hangars, ateliers, remises et chantiers et autres locaux servant à l'exercice des professions imposables. Si indépendamment de la maison où il fait sa résidence habituelle et principale et qui, dans les tous cas, sauf l'exception ci-après (laquelle ne concerne pas notre espèce), doit être soumise au droit proportionnel, le patentable possède, soit dans la même commune, soit dans des communes différentes, une ou plusieurs maisons d'habitation, il ne paye le droit proportionnel que pour celles de ces maisons qui servent à l'exercice de sa profession.

Ainsi, le critérium indiqué par le législateur est le suivant :

Le local sert-il à l'exercice de la profession?

C'est à ce point de vue que se place la jurisprudence du Conseil d'Etat. Il ne reste plus qu'à déterminer en fait, et, au besoin, par voie d'expertise, si le local sert à l'exercice de la profession (Cons. d'Etat, 19 Janvier 1910, Aubert, Lebon, p. 400; Cons. d'Etat, 15 Décembre 1899, Sellier et Bessières, Lebon, p. 740, 7e espèce).

La villa d'un médecin exclusivement affectée à son habitation personnelle ne le rend pas imposable au droit proportionnel; il en est différemment du local annexé à la villa et où est établie une clinique (Cons. d'Etat, 29 Décembre 1900, de Wecher, Lebon, p. 873).

Pour déterminer si le local sert ou non à l'exercice de la profession médicale, le Conseil d'Etat a retenu cette circonstance qui ne se trouve pas dans l'espèce, que le médecin *reçoit* dans le local litigieux *ses clients et y donne des consultations* (Cons. d'Etat, 23 Mai 1884, Dragacci, Lebon, p. 412, 4e espèce).

En ce cas, le droit proportionnel ne peut d'ailleurs être établi que sur la valeur locative de la partie de la maison servant à l'exercice de la profession (Cons. d'Etat, 4 Juin 1895, Herpin, Lebon, p. 538).

Il importe peu, au point de vue de la patente, que les consultations données à domicile soient gratuites (Cons. d'Etat, 7 Mars 1890, Bompar, Lebon, p. 254; Cons. d'Etat, 21 Mai 1892, Lebon, p. 475).

Dans l'espèce, puisque le médecin ne donne pas de consultations chez lui à la campagne, sa maison de campagne ne paraît pas servir à l'exercice de la profession.

II. Cette situation devrait-elle être considérée comme modifiée si les malades de la campagne, au lieu de se faire inscrire à la maison de ville du médecin, viennent se faire inscrire chez lui à la campagne?

La question est plus délicate et nous n'avons relevé sur ce point aucun précédent.

Nous estimons toutefois que la solution la plus libérale doit prévaloir. Du moment que le médecin ne donne pas de consultations dans sa maison de campagne, celle-ci ne sert pas à l'exercice de la profession.

Les malades qui ont besoin de lui font appel à

ses soins là où il se trouve, chez lui à la ville, chez lui à la campagne, chez un ami, sur la voie publique, etc.

Il faut s'en tenir au critérium légal. La maison ne sert pas à l'exercice de la profession : la patente n'est pas due.

H. Montal.

CORRESPONDANCE

A propos du traitement de la mélitococcie.

Dans le numéro du 7 Janvier 1911, *La Presse Médicale* avait inséré un article de MM. Audibert et Rouslacroix, « sur le *Traitement de la fièvre de Malte par le bleu de méthylène* ».

M. le Dr Hayat, de Tunis, nous adressait à ce propos une rectification parue le 4 Février 1911, dans lequel il était dit que le Dr Scemama, de Giaelouly (de Tunis), avait longtemps préconisé et employé systématiquement le bleu de méthylène dans la fièvre de Malte.

Or, d'une lettre que nous recevons de MM. Audibert et Rouslacroix, et d'une nouvelle lettre du Dr Hayat, il ressort très clairement que le Dr Scemama n'avait laissé aucun travail *écrit* sur cette question.

Comme dans les questions scientifiques, l'usage constant est de ne s'en rapporter qu'aux documents écrits et publiés, la priorité de l'emploi du bleu de méthylène dans le traitement de la fièvre de Malte ne nous semble pas valablement contestée par la communication de M. Hayat.

VARIÉTÉS

Les wagons-ambulances des chemins de fer suisses.

Les chemins de fer transportent, chaque année, un nombre considérable de malades contagieux. Jusqu'ici, pour éviter la transmission des affections épidémiques, la seule précaution prise est la désin-

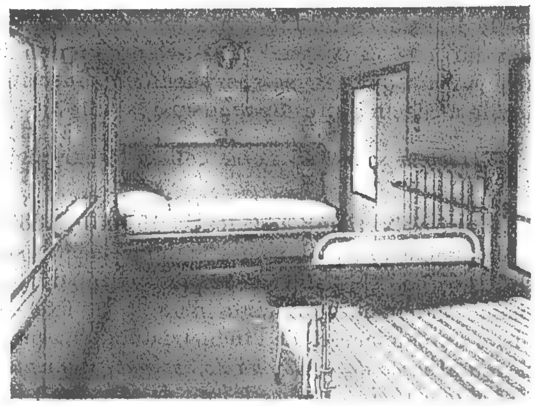


Figure 1.
L'intérieur d'un wagon-ambulance.

fection à l'arrivée ; mais un enfant sain, par exemple, peut venir, sans que nul s'en inquiète, se placer dans

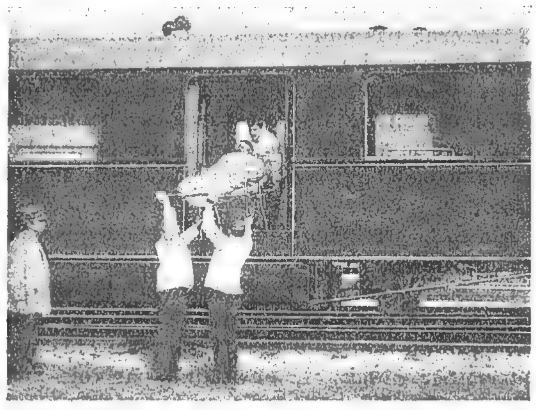


Figure 2.
Le wagon est aménagé pour permettre le transbordement facile des malades.

le fauteuil occupé un instant auparavant par un coquelucheux ou un diphtérique.

La Nature (1911, 18 Février, n° 1369) nous montre qu'une tentative intéressante a été faite en Suisse par la création de wagons-ambulances. Extérieurement, ces voitures ressemblent aux wagons à couloir des grands express.

Le compartiment du malade, situé au milieu du wagon, est une véritable chambre de 5 mètres de longueur sur 2 de largeur, munie d'un confortable lit métallique, d'un appareil pour soulever le malade, d'un fauteuil, d'une table de nuit, d'un divan-lit pour la garde-malade et d'une tablette mobile se posant au-dessus du lit pour la lecture ou le jeu. Tout y est disposé pour assurer une désinfection et un nettoyage faciles. L'absence de recoins et de joints découverts empêche, en effet, la poussière de se déposer. Tout est en verre, porcelaine, marbre ou métal nickelé ; le parquet est garni de linoléum.

Le lit du malade est chauffé par une chaufferette électrique. Un timbre électrique permet d'y appeler, à tout moment, la garde-malade. Un ventilateur électrique sert, au besoin, à activer la ventilation. De larges portes à deux battants donnent accès à ce compartiment.

Le compartiment attenant, réservé au médecin ou à l'infirmière, est aménagé comme les compartiments de première classe; il comporte une petite armoire pour les trousses et la pharmacie.

Deux compartiments de première (à 4 et à 2 places respectivement), munis de couchettes, sont destinés à la famille du malade. Outre le cabinet de toilette, attenant au compartiment central, il y en a un autre destiné à l'usage général.

La cuisine, parfaitement aménagée, est actionnée à l'électricité. Les réservoirs disposés sur le toit de la voiture contiennent une abondante réserve d'eau. Jusqu'ici, ces voitures sont réservées aux malades riches, mais il faut espérer que ce progrès s'étendra à des classes sociales moins privilégiées de la fortune.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

MM. Dieulafé, Herpin, Baudet, Pierre Duval, Bréchot. — ***Maladies chirurgicales de la bouche et des maxillaires.*** 1 vol. gr. in-8° de 444 pages avec 266 figures. Broché, 12 fr.; cart., 13 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Ce livre est le 8e fascicule du *Traité de Stomatologie*. C'est un volume important et qui justifie hautement le titre général de l'ouvrage.

M. Dieulafé y a fait des *Maladies chirurgicales de la cavité buccale* un exposé complet, bien à jour et très clair, ce qui sur ce sujet n'est pas un mince mérite. Avec la collaboration de M. Herpin, il a, dans un chapitre à part, traité des *Maladies chirurgicales des mâchoires*.

En quelques pages concises et synthétiques, M. Baudet a condensé une moderne *Thérapeutique chirurgicale des affections du voile, de la voûte, de l'amygdale et de l'oro-pharynx*. Malgré sa brièveté relative, cette partie essentiellement pratique, doublée de figures d'une clarté parfaite, constitue un chapitre original qui sera précieux à tous les spécialistes de la bouche. Dans une autre partie, M. Baudet a traité avec les mêmes qualités de la *Chirurgie des maxillaires supérieur et inférieur*.

La *Chirurgie des maxillaires et en particulier de la mâchoire inférieure* fait dans cet ouvrage l'objet d'une autre étude par MM. Pierre Duval et Bréchot.

Cette simple énumération montre l'importance et la valeur du volume. Il n'existait pas encore un Traité des maladies chirurgicales de la bouche dont chaque partie ait été réalisée par des collaborateurs de cette autorité.

Une seule réserve : elle est petite et porte plus sur la forme que sur le fond. Ce livre, excellent dans chacune de ses parties, présente dans son plan d'ensemble un léger « flottement » susceptible de dérouter un peu le lecteur au premier examen, et qu'il ne devait pas être impossible d'éviter.

Il semble bien que la pathologie et la thérapeutique aient été confiées chacune à un auteur différent. Et cette conception est très défendable. On éprouve donc une surprise d'être obligé d'aller chercher la *chéiloplastie*, *l'extirpation de la parotide*, les *interventions sur le plancher de la bouche et sur la langue* dans la partie pathologique de M. Dieulafé, alors que les opérations *préliminaires* à ces interventions ne sont exposées que deux cents pages *plus loin* par MM. Duval et Bréchot. Le traitement des fractures du maxillaire a été fait deux fois, la première par MM. Dieulafé et Herpin, la seconde par M. Baudet. De même les résections du maxillaire inférieur, traitées d'abord par MM. Duval et Bréchot, ont été réexposées quelques pages plus loin par M. Baudet, avec répétition des mêmes figures.

Ceci, encore une fois, ne diminue en rien l'intérêt de chaque partie considérée en elle-même, mais l'ensemble eût peut-être encore gagné à une discipline plus sévère.

Ce sont là des critiques de détail. Tel qu'il est, le 8e fascicule du *Traité de Stomatologie* constitue un ouvrage qui s'impose à tous ceux qu'intéresse la chirurgie de la bouche et des maxillaires.

G. Mahé.

Marage. — ***Petit manuel de physiologie de la voix à l'usage des chanteurs et des orateurs.*** 1 vol. de 200 pages. Prix : 10 francs. Paris, 1911, chez l'auteur.

Notre distingué confrère, M. Marage, a résumé dans ce travail douze leçons du cours libre de physique biologique qu'il fait depuis huit ans à la Sorbonne sur la phonation et l'audition.

Il a supprimé toute la partie technique, trop austère pour les 300 professeurs et élèves de chant et de diction qui suivent ce cours chaque hiver.

L'audition est réduite à un seul chapitre ; cette partie n'intéresse les professeurs de chant qu'au point de vue de l'oreille fausse et de l'oreille musicale.

Le plan du livre est très simple : l'auteur a suivi la destinée d'une onde sonore depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée. En effet, qu'est-ce qu'a besoin de savoir, au point de vue scientifique, un élève de chant ? Ce qui se passe lorsque :

Un artiste parle ou chante dans une salle, en se fatiguant plus ou moins, devant des auditeurs qui écoutent des opéras ou des tragédies. Cette phrase contient tout le programme :

Un artiste est une machine parlante composée :

De poumons, d'un larynx et de résonnateurs. Dans les quatre premiers chapitres, le professeur s'occupe du fonctionnement de ces organes.

Cet artiste parle ou chante des voyelles et des consonnes. La théorie de leur formation est examinée dans les trois cours suivants :

Les autres cours sont consacrés au travail développé pendant la phonation, à la portée des diverses voix et à l'acoustique des salles. Enfin, après avoir étudié l'audition, M. Marage termine par deux chapitres sur la voix parlée et chantée et son étude par la photographie.

L'onde sonore est arrivée à son but et le programme est rempli sans que l'auteur ait eu une seule fois l'occasion de parler musique ou méthode de chant.

M. Marage a donc réuni dans son ouvrage les principes essentiels de la science du chant. La science du chant constitue la fondation de l'édifice ; l'art du chant constitue l'édifice lui-même. La science et l'art du chant doivent s'entr'aider sans se confondre.

Cet ouvrage rendra les plus grands services aux chanteurs et aux orateurs en leur résumant d'une façon aussi claire et aussi courte que possible les dernières découvertes de la science sur la phonation et l'audition.

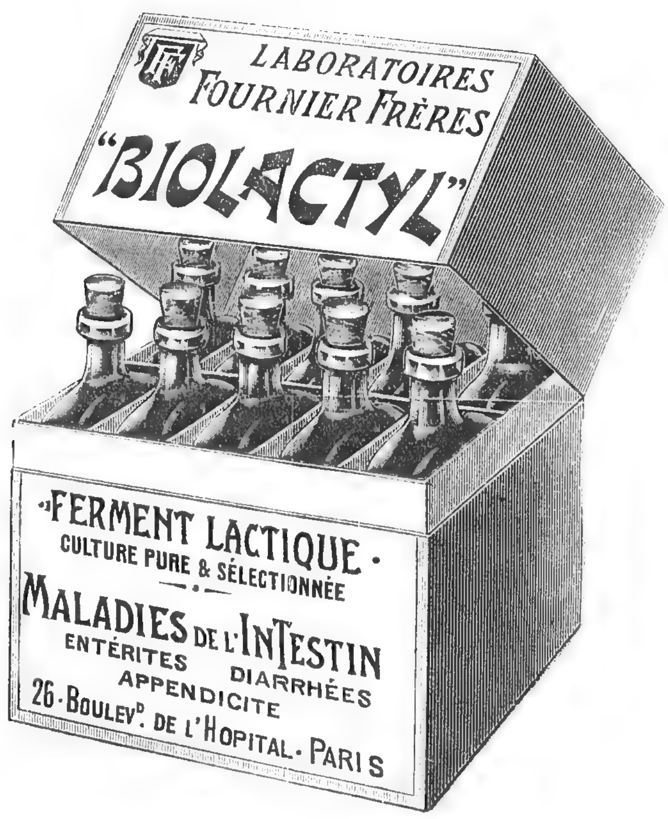
P. D.

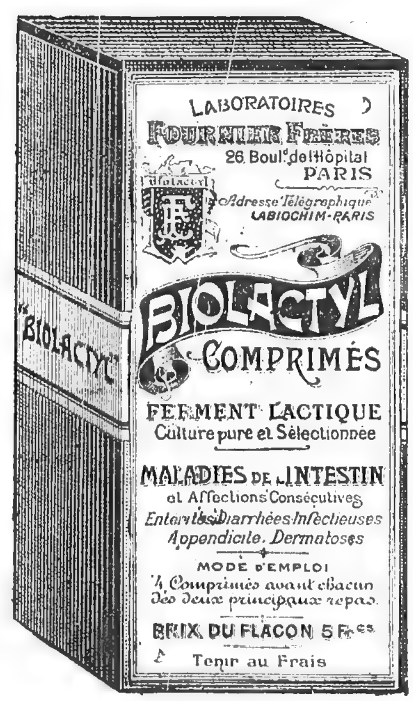
P. Londe. — ***La médecine préventive du premier âge.*** 1 vol. in-16 de 320 pages. Prix : 4 fr. (Félix Alcan, éditeur.)

Ce livre, qui est le fruit de quinze ans de pratique spéciale, constitue une suite de leçons élémentaires sur les maladies les plus fréquentes du premier âge, leur prophylaxie et leur traitement.

L'auteur montre : 1° qu'il est possible de synthétiser la pathologie du nourrisson, grâce à la notion de l'*imminence morbide* et de l'*infection broncho-intestinale*, considérée dans son ensemble ; 2° qu'il est facile, par la simple *diététique*, d'écarter de l'enfance les plus grands dangers qu'elle court, quand on sait les voir venir de loin. La protection du premier âge doit s'inspirer de la méthode préventive.

G. Schreiber.


LABORATOIRES
FOURNIER FRÈRES
"BIOLACTYL"
FERMENT LACTIQUE
CULTURE PURE & SÉLECTIONNÉE
MALADIES DE L'INTESTIN
ENTÉRITES DIARRHÉES
APPENDICITE
26 BOULEVᴰ. DE L'HOPITAL. PARIS


LABORATOIRES
FOURNIER FRÈRES
26 Boulᵈ de l'Hôpital
PARIS
Adresse Télégraphique
LABIOCHIM-PARIS
BIOLACTYL
COMPRIMÉS
FERMENT LACTIQUE
Culture pure et Sélectionnée
MALADIES DE L'INTESTIN
Appendicite, Dermatoses
MODE D'EMPLOI
PRIX DU FLACON 5 Fʳˢ
Tenir au Frais
"BIOLACTYL"

BIBLIOGRAPHIE

2345. — PUÉRICULTURE ET HYGIÈNE INFANTILE. *Conférences faites pour l'enseignement des jeunes filles. Deuxième série.* 1 vol. in-16, de VIII-300 pages. Prix : 3 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2346. — **J. Lefèvre.** — CHALEUR ANIMALE ET BIOÉNERGÉTIQUE. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-1.107 pages, avec 211 figures. Prix : 25 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2347. — **I. Wickman.** — DIE AKUTE POLIOMYELITIS BZW. HEINE-MEDINSCHE KRANKHEIT. 1 vol. gr. in-8°, de 108 pages, avec 12 figures et 2 planches hors texte. Prix : 5 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

2348. — **S. Rebello.** — BOCIO EXOPHTALMICO E SEROTHERAPIA THYROTOXICA. 1 vol. gr. in-8°, de 217 pages, avec figures. (*Imprensa Libanio da Silva*, à Lisbonne.)

2349. — **J. Vires et P. Pagès.** — PRÉCIS D'AUSCULTATION ET DE PERCUSSION DU POUMON ET DU CŒUR; SIGNES PHYSIQUES. 2e *édition, revue et corrigée.* 1 vol. in-16, de 194 pages, cartonné toile. Prix : 3 fr. 50. (*Coulet et Fils*, éditeurs, à Montpellier; *Masson et Cie*, éditeurs, à Paris.)

2350. — **A. Lucas et M. Page.** — VADE-MECUM DU PRATICIEN. 2e *édition entièrement refondue.* 1 vol. in-16 de 766 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2351. — **E. Dupré et M. Nathan.** — LE LANGAGE MUSICAL. *Etude médico-psychologique* 1 vol. in-8°, de VII-197 pages. Prix : 3 fr. 75. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2352. — **F. Nicolay.** — L'ESPRIT DE TAQUINERIE. *Etude de psychologie comparée.* 1 vol. in-16 de VII-294 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie académique Perrin et Cie.*)

2353. — **P. Lassabiière.** — ANNUAIRE ET GUIDE PRATIQUE D'HYGIÈNE. 1 vol in-8°, de 488 pages, cartonné. Prix : 2 fr. 50. (*Jouve et Cie*, éditeurs, à Paris.)

2354. — **Lemanski.** — LA FIÈVRE MÉDITERRANÉENNE (*Fièvre de Malte*). 1 vol. in-16, de 188 pages, avec graphiques. Prix : 2 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2355. — **R. Pla y Armengol.** — DIAGNOSTIC PRECOS DE LA TUBERCULOSIS PULMONAR. (*Imprenta de F. Badia Cantens, Dr Dou*, 14, Barcelone.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 2.

Travaux originaux :

R. Sabouraud — Nouvelles recherches sur l'étiologie de la pelade.

Carle. — Deuxième note sur l'influence comparée des générateurs dans l'hérédo-syphilis.

Recueil de faits :

G. Thibierge et R.-J. Weissenbach. — Ulcère tuberculeux de la narine à droite.

Ch. Audry. — Paralysie des érecteurs au niveau des taches bleues.

E. Pellier. — Réduction métallique spontanée dans les tissus du biiodure Hg injecté en solution aqueuse.

E. Constantin. — Note sur le traitement de la leucoplasie par l'étincelle de résonnance.

Revue de dermatologie.

Revue de vénéréologie.

Revue de syphiligraphie.

Revue des livres.

Nécrologie.

J.-N. Hyde.

Nouvelles.

VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie.

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

Marinesco. — Quelques recherches de poliométrie.

L. Haskorec. — Le réflexe glutéal.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 3.

Mémoires :

H. Truc et C. Fleig. — Des lésions oculaires expérimentales par poussières de routes goudronnées et non goudronnées (*suite et fin*).

René Martial. — Le nitrate acide de mercure dans l'opération du secrétage, son remplacement par des corps non toxiques.

Revue générale :

E. Bodin. — La question de la nocivité des huîtres et de la prophylaxie des accidents qu'elles peuvent causer (*suite*).

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

SOMMAIRE du n° 167.

Articles originaux.

Gabriel Cros-Mayrevieille. — Les militaires dans les hôpitaux civils.

Ferdinand Dreyfus. — Jules Lejeune.

Eugène Prévost. — La loi du 11 Avril 1908.

J. Roux. — La question des laiteries.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 22 Février 1911. — Visites de la Société internationale : Association Valentin Haüy; à l'Hôpital américain, 44, rue Chauveau; à la Société des logements économiques de Neuilly-sur-Seine.

Variétés.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (rue de Sèvres). — Cours de vacances. *Leçons sur la tuberculose*, par MM. L. Landouzy, Léon Bernard, Gougerot et Læderich Tous les jours, du mardi 18 Avril 1911 au lundi 24 Avril, le matin de 9 heures à 11 h. 1/2, l'après-midi de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, dans les salles (examen de malades), au laboratoire (présentation de pièces) et à l'amphithéâtre de la clinique médicale Laënnec.

La première leçon, mardi de Pâques, 18 Avril, à 9 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique.

Programme des Cours. — 1re Leçon : *Evolution historique de la phtisiologie.* Conception actuelle de la bacillo-tuberculose : bacillose, tuberculose, phtisie. — *Le bacille de la tuberculose.* Caractères morphologiques, culturaux et biologiques. Différentes races. Les poisons bacillaires : exotoxines et endotoxines. Les portes d'entrée du bacille. Voies cutanée, respiratoire, digestive, placentaire. — *Les réactions anatomiques de l'organisme.* Lésions folliculaires (follicules, tubercules, caséification, sclérose) et lésions non folliculaires (inflammatoires du type banal).

2e Leçon : *Tuberculose des voies respiratoires.* Les formes classiques de la tuberculose pulmonaire. Evolution générale. Formes cliniques. Valeur des signes de début : percussion, auscultation.

3e Leçon : Les adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses. Les formes larvées de la tuberculose pulmonaire. Asthme. Emphysème.

4e Leçon : Pleurésies, péricardites tuberculeuses. Arthropathies tuberculeuses.

5e Leçon : *Tuberculose de la peau.* Lupus tuberculeux. Lupus érythémateux. Tuberculides. Gommes. Erythème noueux. Tuberculose verruqueuse.

6e Leçon : Tuberculose du foie et du péritoine.

7e Leçon : Tuberculose du rein et des glandes surrénales.

8e Leçon : *Dystrophies tuberculeuses.* Chlorose. Malformations congénitales du cœur (rétrécissements mitral et pulmonaire). Hérédo-dystrophies. — *Tuberculose du système nerveux.* Méningite, encéphalite, myélite, radiculite, névrite tuberculeuses. Rachicentèse.

9e Leçon : *Formes septicémiques de la tuberculose.* Les bacillémies. Formes cliniques : granulies primitives et secondaires. Typho-bacillose. Septicémie subaiguë.

10e Leçon : *Diagnostic radiologique de la tuberculose.* Interprétation des images radioscopiques et radiographiques des poumons, des plèvres et du médiastin.

11e Leçon : *Diagnostic par les méthodes de laboratoire.* Recherche du bacille dans les exsudats, les humeurs et les tissus de l'organisme (crachats, exsudats pleuraux, péritonéaux, etc.; sang; liquide céphalo-rachidien; urine; fèces). Méthodes de coloration (diagnostic des bacilles acido-résistants). Méthodes de culture. Inoculations (tuberculose expérimentale). Etude des réactions humorales. Tuberculino-diagnostic (cuti-réaction; intradermo-réaction; sous-cutiréaction). Cytodiagnostic. Cytologie des exsudats tuberculeux.

12e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications symptomatiques. La toux, la dyspnée. l'expectoration, l'hémoptysie, les troubles digestifs, la fièvre, les sueurs. Médications générales. Toniques et reconstituants. La méthode récalcifiante.

13e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications spécifiques. Tuberculines et sérums.

14e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médication hygiéno diététique : régime alimentaire. Physiothérapie : climatothérapie; héliothérapie; cure marine; crénothérapie. Dispensaires et sanatoriums. Visite du sanatorium populaire de Bligny, près Versailles.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Sont admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement relatifs au Cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 13 Avril 1911 inclusivement, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — Cours de pratique obstétricale, par MM. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Lequeux, professeur agrégé; Devraigne, chef de clinique; Chirié, chef de clinique adjoint; Lemeland, chef de clinique adjoint; assistés de MM. Roullier, Desnoues, Marioton, Brothier, Laffont et Pénard, moniteurs; réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le Cours commencera le 5 Avril 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du Cours : Mercredi 5 Avril, M. Devraigne, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Jeudi 6 Avril, à 3 heures. Exercices du palper au lit des malades. — M. Lemeland, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Vendredi 7 Avril, à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades. — M. Chirié, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Samedi 8 Avril, à 3 heures. Exercices de toucher. — M. Devraigne, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes). — Lundi 10 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. — M. Devraigne, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Mardi 11 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. — M. Devraigne, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Mercredi 12 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. — M. Brindeau, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Jeudi 13 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps. — M. Lequeux, à 5 heures. Le forceps sur les positions élevées. — Vendredi 14 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps. — M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Samedi 15 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de version. — M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Lundi 17 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de version. — M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Mardi 18 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision). — M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Mercredi 19 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie. — M. Lemeland, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Jeudi 20 Avril, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie. — M. Lemeland, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement, relatifs au Cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de Clinique à la clinique Tarnier.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Un Cours de vacances aura lieu du mardi 18 au samedi 29 Avril 1911, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce Cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. Bensaude, médecin des hôpitaux, G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du Cours : I. *Affections de l'appareil digestif.* — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. La radioscopie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; traitement. Les

sténoses pyloriques. Exploration du rectum : recto-sigmoïdoscopie; les rétrécissements du rectum.

II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. Les dispensaires antituberculeux.

III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de l'examen du sang. Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur et du foie.* — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic et affections du foie. Les cirrhoses. Les ictères.

Ce Cours sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4, et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Clinique médicale infantile (149, rue de Sèvres). — *Programme du Cours de perfectionnement* (10-29 Avril 1911). — 10 Avril, 10 h. 3/4, M. Lemaire. Les laits utilisés chez les nourrissons. — 4 heures. M. Darré. Diagnostic des angines aiguës. — 11 Avril, 10 h. 1/2, M. Tixier. Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx. — 4 heures. M. Lemaire. Allaitement. — 12 Avril, 10 h. 1/2, M. Nobécourt. Rhumatisme articulaire aigu et endocardites aiguës. — 4 heures. M. Merklen. Coqueluche. — 13 Avril, 10 h. 1/2, M. Tixier. Colites. — 4 heures, M. Voisin. Diagnostic clinique des méningites. — 14 Avril, 10 h. 1/2, M. Nobécourt. Lésions chroniques des orifices du cœur. — 4 heures, M. Merklen. Adénopathies trachéo-bronchiques. — 15 Avril, 10 h. 1/2, M. Tixier. Diagnostic de la tuberculose du nourrisson. — 4 heures, M. Voisin. Ponction lombaire et traitement des méningites. — 18 Avril, 10 h. 1/2, M. Tixier. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. — 4 heures, M. Darré. Diagnostic des laryngites aiguës. — 19 Avril, 10 h. 1/2, M. Paisseau. Rachitisme. — 4 heures, M. Merklen. Diagnostic et traitement des pleurésies. — 20 Avril, 10 h. 1/2, M. Nobécourt. Péricardites. — 4 heures, M. Voisin. Maladie de Heine-Médin. — 21 Avril, 10 h. 1/2, M. Paisseau. Purpuras. Maladie de Barlow. — 4 heures, M. Merklen. Diagnostic et traitement de la pneumonie et des broncho-pneumonies. — 22 Avril, 10 h. 1/2, M. Nobécourt. Traitement des cardiopathies. — 4 heures, M. Voisin. Diagnostic des tumeurs cérébrales. — 24 Avril, 4 heures, M. Paisseau. Hypertrophie du thymus. Myxœdème. — 5 heures, M. Lemaire. Troubles digestifs des nourrissons. — 25 Avril, 10 h. 1/2, M. Darré. Traitement de la diphtérie. — 4 heures, M. Lemaire. Traitement des troubles digestifs des nourrissons. — 26 Avril, 4 heures, M. Tixier. Chorée. Epilepsie. — 5 heures, M. Darré. Rougeole. — 27 Avril, 10 h. 1/2, M. Darré. Scarlatine. — 4 heures. M. Voisin. Hémiplégie et syndrome de Little. — 28 Avril, 10 h. 1/2, M. Paisseau. Anémies et leucémies. — 4 heures, M. Ferrand. Erythèmes et eczéma des nourrissons. Impétigo. — 29 Avril, 4 heures, M. Ferrand. Diagnostic de la syphilis du nourrisson. — 5 heures, M. Nobécourt. Albuminuries.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Conférences de clinique et de thérapeutique obstétricale, par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 2 Avril, à 10 heures. Indications opératoires au cours du travail dans les cas de rétrécissement du bassin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement de la radiologie médicale (14e année). Cours de vacances, par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la semaine avant Pâques, du dimanche 9 au samedi 15 Avril.

Matin, 10 heures : Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures : Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir, 2 heures : Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le Cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 9 Avril, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 10 Avril. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

NOUVELLES

V.-E.-M. 1911. — Le XIe Voyage d'Etudes Médicales aura lieu du 28 Août au 11 Septembre 1911, sous la présidence effective du professeur Landouzy.

Il comprendra les stations du Sud-Est de la France, visitées dans l'ordre suivant : Vals, Montmirail, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration : Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Toulouse, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Toulouse, prix à forfait : 350 francs, pour tous les frais; chemins de fer (1re classe), voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

Monument au Dr Gérald Mesny. — Un de nos compatriotes, M. Gérald Mesny, vient de mourir, victime de son dévouement à la science, dans des circonstances tragiques qui sont encore présentes à la mémoire de tous.

Médecin de l'infanterie coloniale, il a succombé en Mandchourie avec une grandeur d'âme qui est une des beautés du caractère breton.

Mesny était né à Brest, le 28 Mars 1869. Il fit ses études au lycée de Brest et à l'Ecole de Bordeaux, d'où il sortit en 1893 comme médecin de la marine.

En 1900, il était envoyé en Chine et mis à la disposition du ministre de France, à Pékin. En 1903, 1904, 1905 et 1908, des épidémies de peste éclatèrent dans le Petchili; elles durent reculer devant les mesures énergiques prises contre elles par le Dr Mesny. Il était, à Tien-Tsin, professeur à l'Ecole de médecine chinoise, lorsque éclata la peste qui décime aujourd'hui la Mandchourie.

Les autorités mandarinales lui demandent d'organiser et de diriger les mesures de défense contre le fléau. Mesny estime que son devoir est de se dévouer pour la Chine, qu'il sert depuis douze ans, et, sans hésiter, laissant femme et enfants, il va se mettre à la tête des médecins chinois et braver la mort.

Mesny, atteint à son tour, succombe le 14 Janvier der-

nier, à Foudziadian. Sa mort fut un admirable exemple de courage et d'abnégation. C'est le sourire aux lèvres, qu'il partit pour l'hôpital, n'ayant plus qu'une préoccupation : celle de ne pas devenir une cause de contagion pour son entourage.

La Bretagne, la France entière se doivent à elles-mêmes de glorifier ce héros tombé sur le champ de bataille humanitaire.

Un groupement de Bretons parisiens vient de prendre l'initiative d'élever, à Brest, un monument à la mémoire de leur compatriote.

L'exécution du monument est confiée au statuaire Jean Boucher.

Un Comité d'honneur est constitué. La présidence en sera offerte au ministre de la Guerre.

Tous les Bretons, tous les Français voudront apporter leur obole à cette œuvre de glorification nationale.

Le Comité du monument Mesny est ainsi constitué : Président, M. Griffon, médecin des hôpitaux de Paris; vice-présidents, Guépin, chirurgien de l'hôpital Péan; Etienne Chichet, rédacteur en chef de *Paris-Journal*; secrétaire général, Antoine Bott, directeur de la *Bretagne nouvelle*, 30, rue Trézel; trésorier, Armand Guillon, docteur en droit.

Les souscriptions sont reçues chez M. Armand Guillon, 9, rue de Poissy, Paris, Ve.

Le Comité a déjà recueilli les sommes suivantes :

MM. Griffon, 50 fr.; Juppet, 50 fr.; Guépin, 20 fr.; Antoine Bott, 20 fr.; Armand Guillon, 10 fr.; R. Yve-Plessis, 5 fr.; Henri Macé, 5 fr.; Chichet, 10 fr.

Société d'études scientifiques sur la tuberculose. — La Société d'Etudes scientifiques sur la tuberculose, fondée il y a cinq ans, vient de modifier ses statuts et de se transformer en une société ouverte, analogue à la Société de Pédiatrie et à la Société de Dermatologie. Chacun peut dorénavant présenter devant cette Société ses travaux, à la condition qu'ils soient d'ordre scientifique et que le communicateur, comme à la Société médicale des hôpitaux, soit présenté par un des membres de la Société.

En outre des communications, la Société charge quelques-uns de ses membres de faire un rapport sur un certain nombre de questions dont l'étude est à l'ordre du jour. Ces rapports sont discutés en séance.

Les séances qui sont publiques ont lieu à la Faculté de Médecine le deuxième jeudi de chaque mois, à 5 heures très exactement. (Par exception, à cause des vacances de Pâques, la prochaine séance aura lieu le premier jeudi, 6 Avril.)

Le Bureau de la nouvelle Société est ainsi constitué : Président, M. le professeur Landouzy; vice-président, M. le professeur Vallée (d'Alfort); secrétaire général, M. Fernand Bezançon; trésorier, M. Nobécourt; secrétaires des séances, M. Léon Bernard, Paris.

La Société est composée de membres titulaires au nombre de 30, qui sont les membres de l'ancienne Société; elle va s'adjoindre 30 membres adjoints et des membres correspondants.

Les membres adjoints doivent présenter, à l'appui de leur candidature, un travail original qui sera lu en séance et fera l'objet d'un rapport.

Hommage au professeur Grasset. — M. le professeur Grasset vient d'accomplir la trentième année de son enseignement magistral.

A cette occasion, un Comité d'organisation et un Comité d'honneur se sont constitués, et une souscription est ouverte, en vue d'offrir à M. le professeur Grasset son buste et une médaille commémorative à son effigie. L'exécution en a été confiée à M. Injalbert, l'éminent sculpteur, membre de l'Institut.

Toutes les souscriptions seront reçues avec reconnaissance et devront être adressées, le plus tôt possible, à M. L. Rimbaud, 18, rue Nationale, Montpellier. A celles qui atteindront ou dépasseront la somme de 25 francs sera réservé un exemplaire de la médaille.

Cours pratique sur la Pellagre (18-25 Avril 1911). — Un Cours sur la Pellagre, comprenant 21 Conférences ou démonstrations, aura lieu à Milan, à la clinique des Maladies professionnelles, du 18 au 25 Avril.

Programme du Cours : I. Etiologie de la pellagre. Prophylaxie. Géographie pellagrologique. Législation contre la pellagre. Assistance sociale. Hygiène rurale, par MM. de Probizer, Friz, Menozzi, Pampana, Terni, Soresi.

II. Médecine interne de la pellagre. Séméiotique. Pathologie nerveuse et mentale. Dermatologie. Anatomie pathologique, par MM. Bonardi et Dévoto, Bezzola, Belmondo, Besta, Monti.

Le prix de l'inscription est fixé à 5 francs.

Adresser la cotisation : All'economato degli instituti clinici, via Commenda 12, Milan.

Les chemins de fer italiens accordent une réduction de 40 à 60 pour 100, le voyage d'aller étant valable du 14 au 20 Avril, celui du retour du 19 au 30 Avril.

Pour tous renseignements, s'adresser jusqu'au 5 Avril, à M. J.-P. Langlois, professeur agrégé de la Faculté de médecine, 155, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Corps de santé militaire. — Les officiers du corps de santé militaire dont les noms suivent sont désignés pour être détachés pendant les saisons thermales de 1911 aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après, savoir :

Hôpital de Bourbonne-les-Bains (du 15 Mai au 15 Septembre), MM. Lévy, médecin principal de 2e classe; Dieu, Albert, médecins-majors de 1re classe; Barral, Brunhammer, médecins aides-majors de 2e classe.

Hôpital de Vichy (du 1er Mai au 13 Septembre), MM. Collinet, médecin principal de 2e classe; Biscons, médecin-major de 1re classe; Pous, Canel, médecins-majors de 2e classe; Pellet, médecin aide-major de 1re classe.

Hôpital de Bourbon-l'Archambault (du 15 Mai au 15 Septembre), MM Pech, médecin-major de 1re classe; Schangel, médecin aide-major de 1re classe.

Hôpital de Barèges (du 12 Juin au 15 Septembre), MM. Sanglé-Ferrière, médecin principal de 2e classe; Barailhé, médecin-major de 2e classe; Cruzel, médecin aide-major de 1re classe.

Congrès des praticiens. — Le Comité de vigilance du Congrès des praticiens a décidé que le questionnaire suivant serait adressé aux Syndicats médicaux.

Nombre des médecins dans votre circonscription médicale. — Augmentation depuis vingt ans. Diminution depuis vingt ans.

Population. — Augmentation depuis vingt ans. — Diminution depuis vingt ans.

Y a-t-il pléthore médicale dans votre circonscription syndicale ?

Etes-vous partisan de la limitation ?

Comment la réaliser ? — Concours à l'entrée. — Examens au début. — Examens pendant les études. — Examens avant les études. Quels baccalauréats ?

Observations personnelles.

Le salon des médecins. — La deuxième exposition du Salon des médecins vient de s'ouvrir dans les salons de l'Institut Berlitz, 31, boulevard des Italiens.

Les visiteurs sont reçus de 9 heures du matin à 6 heures du soir, jusqu'au 9 Avril inclus.

Société des œuvres de mer. — L'Assemblée générale de 1911 de la Société des œuvres de mer aura lieu le mardi 4 Avril prochain, à 3 heures précises, dans la salle de la Société de géographie.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du* 31 *Mars.* — Ont obtenu : MM. Harvier, 16; Bloch, 15; Darré, 15.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du* 29 *Mars.* — Ont obtenu : MM. Mathieu, 27; Marcille, 23; Grégoire, 27.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : M. Gaucher, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu. M. Kirmisson, censeur; M. Guillain, suppléant.

Mardi 25 *Avril* 1911. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 2e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie (3e série). M. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. M. Quénu, censeur; M. Anselme Schwartz, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série). Hôtel-Dieu : M. Chantemesse, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mercredi 26 *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e : M. Gariel, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec. M. Reclus, censeur; M. Macaigne, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. M. Mulon, suppléant.

Jeudi 27 *Avril* 1911. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série). — 4e. M. De Lapersonne, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 28 *Avril* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 2e. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série). — 4e. M. Gariel, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. M. Marfan, censeur; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. M. Mulon, suppléant.

Samedi 29 *Avril* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier. M. Maillard, suppléant.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 *Avril*, à 1 heure. — Mme LONG-LANDRY : La maladie de Little, étude anatomique et pathogénique. (Travail du laboratoire de M. le professeur Dejerine, à la Salpêtrière); MM. Dejerine, Gaucher, Segond, Dupré. — M. DUBOSC : Les accidents de la sérothérapie antiméningococcique; MM. Gaucher, Dejerine, Segond, Dupré. — M. CUNY : Traitement des thromboses du membre inférieur; MM. Segond, Dejerine, Gaucher, Dupré.

Jeudi 27 *Avril*, à 1 heure. — M. DEBERTRAND : Etude histo-bactériologique d'un cas de rhumatisme articulaire aigu terminé par mort subite; MM. Hutinel, Chauffard, Widal, Nobécourt. — M. DUCHEZ : De la gangrène pulmonaire par perforation d'un diverticule de traction de l'œsophage; MM. Chauffard, Hutinel, Widal, Nobécourt. — M. GROSGEORGE : La poliomyélite épidémique en Anjou. Contribution à l'étude de la maladie de Heine-Médin; MM. Widal, Hutinel, Chauffard, Nobécourt.

RENSEIGNEMENTS

Vaste maison av. dépend., 12 k. Paris; peut contenir 500 pers. env. Parc splendide. *A louer ou à vendre.* Conviendrait à Maison de santé ou pension. S'adr. *Baudouin*, 11 *bis*, rue Volney, Paris, 4 à 5 h.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. Mme *Armand.*

Oculiste. — Dans polyclinique fondée depuis 20 ans et très prospère, on demande un confrère pour prendre la suite des consultations d'ophtalmologie. *Urgent.* Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, no 449.

On achète microscope d'occasion, dern. modèle. Ecr. *P. M.*, 450.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LETTRE DE CHINE

Dès l'apparition de l'épidémie de peste en Mandchourie, nous avons demandé à notre collaborateur et ami M. Lhomme, professeur à l'Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin, des renseignements sur la marche de l'épidémie. Nous recevons de lui l'intéressante lettre qui suit :

Tien-Tsin, le 11 Mars 1911.

Cher ami,

Je suis si occupé ces temps-ci que je ne puis vous envoyer un travail d'ensemble sur l'épidémie de peste régnante. Permettez-moi de vous fournir simplement quelques notes sur l'origine de l'épidémie et les mesures prises contre le fléau.

1° Origine et marche de l'épidémie.

Il est établi que la peste existait à Mandchourria, station frontière du Transsibérien, entre la Chine et la Sibérie, dès Août 1910.

Depuis ce moment, elle s'est étendue vers l'Est, en suivant la ligne du chemin de fer, et elle est arrivée à Karbine, où, vers le milieu de Décembre, elle atteignait son plein développement.

Grâce aux mesures prises, dès le début, par les autorités russes, l'extension vers l'Ouest a pu être arrêtée.

Vers la fin de Décembre, la maladie est devenue pour ainsi dire officielle, au point de vue chinois, et les autorités se sont émues de la situation ; jusqu'alors les Russes, seuls, avaient tout fait.

En Janvier 1911, une sorte de Commission instituée à Pékin par le ministère des Affaires étrangères se rend à Karbine, et, le 12 Janvier, arrive la mort du D[r] Mesny.

Puis l'épidémie gagne en suivant toujours le chemin de fer, infecte Kwang-Chang-Tseu, Moukden. Le 15 Janvier, une barrière sanitaire est installée en toute hâte à Chan-haï-

kouan, point où la grande muraille de Chine se termine et coupe la ligne du chemin de fer. Mais il était déjà trop tard ; entre le 10 et le 15, des Chinois contaminés, fuyant Karbine et Moukden, avaient déjà apporté des germes de peste en divers points du Petchili et du Chan-toung, notamment Tien-Tsin, Pékin, et, au sud de la capitale, Pao-ting-fou.

2° Cause de l'épidémie.

Il est bien établi aujourd'hui que les premiers cas ont été importés par des chasseurs infectés par une sorte de marmotte commune dans la Mongolie, principalement autour de Kiatka et dans les provinces baïkaliennes.

Ce fait confirme absolument l'hypothèse d'une enzootie, qui, d'une façon permanente, règnerait sur la classe des rongeurs appelés Arctomys, Babac ou Tarabaganes.

Ainsi est vérifiée l'opinion de Boliasky, Reschtnikoff, Zabolotny, rapportée tout au long par Le Dantec, dans son « Traité de pathologie exotique ».

3° Formes cliniques de l'épidémie, bactériologie, insuccès de la thérapeutique.

La forme de la maladie, dès le début, a été pneumonique et septicémique ; il semble qu'il se soit agi d'emblée d'une sorte d'entité morbide, indépendante de toute influence saisonnière, car, dès Août, alors que la température est douce, les mêmes formes pneumoniques existaient, tout comme pendant la période de l'hiver la plus rigoureuse.

Au point de vue bactériologique, d'après tous les renseignements que j'ai pu recueillir, les crachats et le sang contenaient le bacille à l'état de culture pure. Ce bacille a toujours présenté sa forme classique en navette.

La thérapeutique a été de nul effet, car je ne crois pas qu'il existe un seul cas authentique où l'on ait eu un succès, même avec le sérum de Yersin, à quelque dose et de quelque façon qu'on l'ait employé.

Mais au point de vue préventif son action demeure indéniable, comme en témoigne le fait suivant : deux jeunes docteurs chinois sont sensiblement, de la même façon, et pendant le même temps, en contact avec un pneumonique pesteux : l'un reçoit immédiatement après le contact infectieux, à deux reprises, 20 centimètres cubes de sérum de Yersin, et le second, par suite de circonstances spéciales, est seulement inoculé trente-six heures plus tard. Chez le premier, aucun phénomène morbide ne s'est produit, tandis que chez le second ont éclaté les signes d'une maladie relativement atténuée : le malade est mort, en effet, au bout de cinq jours, alors que l'évolution habituelle de la maladie a lieu en trente-six heures environ.

Par cet exemple, on voit combien il était nécessaire d'agir rapidement et, partant, combien cela était difficile dans l'immense majorité des cas.

Je répète que, au point de vue curatif, les effets du sérum ont été nuls ; à Karbine, au début de l'épidémie, les médecins russes ont employé des doses de 300 à 600 centimètres cubes sans obtenir aucun effet appréciable.

4° Défense sanitaire.

Dans ces conditions, le rôle des médecins ne pouvait qu'être limité à un rôle purement défensif, et la véritable défense a été faite dans le Petchili, à partir de Shan-haï-kouan, c'est-à-dire à la grande muraille, le long de la ligne du chemin de fer. Elle a été préparée et exécutée par les autorités médicales chinoises qui constituent le « Sanitary Department ».

Le « Sanitary Department » est une commission sanitaire permanente dirigée, depuis plus de dix ans, par le Dr Watt, un Chinois qui par sa valeur médicale s'est élevé aux plus hautes charges du mandarinat. Il aime les Français et leurs conseils. Comment ne pas rappeler Depasse, Laville, Mesny, tous morts victimes de leur dévouement professionnel ? Dans cette lutte présente contre la peste, il est encore assisté par deux médecins Français : les Drs Chabaneix et Robin, et par tous les élèves chinois qu'ils ont formés à l'Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin.

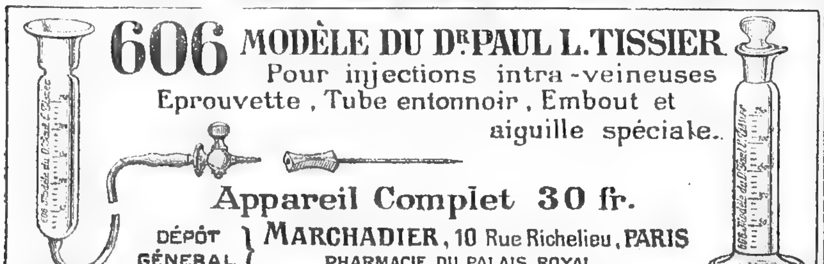
Les grandes lignes de la défense sanitaire ont été tracées comme il suit :

A. *Défense contre la peste venant de Mandchourie.*

a) Barrière sanitaire à Shan-haï-kouan permettant le triage des voyageurs venant du Nord.

b) Réglementation spéciale du trafic de la voie ferrée.

c) Gardes militaires de la grande muraille entre la montagne et la mer sur une longueur de 25 kilomètres.



B. *Défense contre la peste dans le Petchili.*

a) Même réglementation des trains : pas de voyageurs pris aux stations contaminées ni aux stations voisines dans un certain rayon.

b) Surveillance étroite du train pendant tout le trajet, par un docteur chinois, de Shan-haï-kouan à Pékin.

c) Attaque des épidémies locales par la création de branches dépendant du « Sanitary Department ».

d) Surveillance des rivières et canaux qui à cette époque, par traîneaux, servent de moyens de communication.

e) Organisation sanitaire spéciale de Tien-Tsin. Tien-Tsin se compose de deux parties bien distinctes : les concessions étrangères, formant la ville européenne, et la *Cité*, qui est la ville chinoise.

La défense de chaque concession est organisée par ses propres moyens sous la direction de ses médecins particuliers.

La défense des groupes militaires français, anglais, allemands et japonais a été facilitée par la situation de leur casernement en dehors des agglomérations ; ainsi isolées, les troupes ont pu être soustraites à tout contact suspect ; pour plus de sécurité, le Dr Nogué, directeur du service de Santé du corps français, a fait vacciner tous les soldats avec la lymphe de Haffkine.

C'est sur la ville chinoise que tous les efforts du « Sanitary Department » ont porté, car, rapidement, un certain nombre de foyers s'étaient constitués et il importait de les circonscrire.

Pour ce faire, un service a été organisé ainsi qu'il suit.

I. *Service des recherches.* — « *Cité* » divisée en cinq secteurs. Dans chaque secteur, un bureau médical composé de deux médecins aidés par la police sanitaire et la police générale ; tout malade, tout cadavre sont examinés, aucun cercueil n'est vendu sans autorisation spéciale.

II. *Fonctionnement d'un laboratoire bactériologique pour examens cliniques.*

III. *Service de désinfection.* — Si un cas de peste est découvert et confirmé bactériologiquement, le service de désinfection emporte le malade à l'un des deux hôpitaux d'isolement qui ont été aménagés en toute hâte et envoie les « contacts » au même hôpital dans des baraques spéciales.

Si un cadavre pesteux est trouvé, le service de désinfection fait l'ensevelissement et s'occupe des contacts comme plus haut.

IV. Le service de désinfection procède ensuite à l'*assainissement* de la maison et de ses alentours.

V. *Service de prévention.* — La création d'un Institut Pasteur a été décidée ; il sera demandé au Dr Broquet, arrivé de France, d'en prendre la direction.

En attendant, un service de vaccination gratuit par la lymphe de Haffkine fonctionne depuis le début de l'épidémie.

VI. *Mesures générales.* — Nettoyage des rues, guerre aux rats, fermeture des écoles, proclamations, etc.

Le « Sanitary Department », assisté de ses médecins français, a engagé les médecins du chemin de fer, les médecins des Missions protestantes, etc.

Le vice-roi du Petchili a fait appliquer toutes les mesures qui lui ont été proposées, d'une façon intelligente et énergique.

5° Résultats acquis. Pronostics.

A l'heure actuelle, le résultat de toutes ces mesures a été des plus satisfaisants, car l'épidémie est en pleine décroissance et les concessions européennes ont pu être *complètement* protégées.

Toutefois, il semble que l'avenir ne soit pas exempt de points noirs. En effet, quand cessera l'épidémie qui vient de se créer ? Ne va-t-elle pas se transformer en endémie, surtout si, comme cela est possible, la forme pneumonique et septicémique actuelle se transforme en bubonique? fait d'autant plus vraisemblable que le printemps commence ; que, avec lui, vont éclore tous les parasites, vecteurs habituels du microbe pesteux, d'autant plus dangereux que, l'hiver fini, la circulation par voie d'eau va commencer, intense de tous côtés, et ainsi que les mesures de surveillance réservées jusqu'ici à peu près aux seules voies ferrées, vont devoir être multipliées.

Dr R. Lhomme.

FACULTÉ DE PARIS

Chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris le 3 Juillet 1911.

Pièces à produire. — Les candidats produiront les pièces suivantes : 1° Un extrait authentique de leur acte de naissance sur papier timbré et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce; 2° un extrait de leur casier judiciaire; 3° soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures; 4° un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des écoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'école indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc.; 5° un certificat individuel, délivré par M. le Directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certificat justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection; 6° les dames aspirantes au diplôme de chirurgien-dentiste produiront, en outre, les pièces suivantes établies sur papier timbré et signatures légalisées : si elles sont mineures, non mariées, l'autorisation de leur père ou tuteur; si elles sont mariées ou séparées de corps, l'autorisation de leur mari et leur acte de mariage; en cas de séparation de corps, l'extrait du jugement passé en force de chose jugée; en cas de dissolution du mariage, l'acte de décès du mari ou l'acte constatant le divorce.

Consignations. — Les consignations seront reçues, au Secrétariat de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, les vendredi 23, samedi 24 et lundi 26 Juin 1911.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 26 Février 1907 (40 francs pour le premier examen, 30 francs pour les deuxième et troisième examens, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme).

Il sera fait remboursement aux candidats ajournés des droits de certificat et de diplôme selon les cas.

Les examens auront lieu à partir du 3 Juillet 1911.

Pharmacologie et matière médicale. — *Conférences pratiques et étude du droguier* par M. J. Chevalier, préparateur du cours de pharmacologie et matière médicale.

Le Laboratoire de Pharmacologie et de Matière médicale est ouvert à MM. les Etudiants de 3e, 4e et 5e années pour l'étude du droguier.

Indication sommaire des conférences. — I. Notions générales de physiologie appliquée à l'étude des médicaments : art de formuler; synergiques, antagonistes. — II. Antiseptiques; désinfection. — III. Série des phénols; éthers phénoliques; acides-phénols. — IV. Antithermiques analgésiques; acide salicylique. Antipyrine, quinine. — V. Généralités sur les hypno-anesthésiques; groupe du chloroforme. — VI. Hypnotiques; chloralides, sulfonalides. — VII. Opium et morphine. — VIII. Chanvre indien; analgésiques locaux; groupe de la cocaïne. — IX. Alcaloïdes des solanées vireuses; atropine; ésérine; pilocarpine. — X. Muscarine et poisons des champignons : ciguës; picrotoxine. — XI. Strychnine; aconitine; colchicine. — XII. Digitale et digitaliques. — XIII. Caféiques; ergot de seigle. — XIV. Groupe des métaux lourds; arsenicaux. — XV. Antimoniaux; groupe des vomitifs. — XVI. Iodiques; phosphore. — XVII. Acides et alcalis; ammoniacaux. — XVIII. Purgatifs. — XIX. Essences; résines; térébenthines. — XX. Antispasmodiques; emménagogues; opothérapie.

Pour être mis en série, MM. les Etudiants devront se faire inscrire au Laboratoire les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 3 heures, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits prescrits.

Le nombre de places de chaque série est limité. Il sera fait 4 conférences par semaine.

Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations.

Une série commencera le lundi 24 Avril. Prière de s'inscrire *de suite*.

La physiologie appliquée à l'hygiène industrielle. — M. J.-P. Langlois, agrégé, commencera une série de 12 Conférences sur la physiologie appliquée à l'hygiène industrielle, le lundi 1er Mai, à 5 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Sujet des Conférences : 1. Etude physiologique du travail. — 2. Le moteur humain, son rendement. La ration de travail. — 3. La fatigue. — 4. L'ouvière et l'enfant. — 5. L'atmosphère industrielle. Le travail nocturne. — 6. Influence des milieux thermiques et hygrométriques. — 7. Les gaz et vapeurs toxiques. — 8. L'air comprimé. — 9. L'air raréfié. — 10-11. Electricité. Effets sur l'organisme des courants à haute et basse tension. — 12. Explosions de chaudières, de grisou.

Cours libres. — Sont autorisés pour le 2e semestre de l'année scolaire 1910-1911, par le Conseil de l'Université de Paris, le 28 Février 1911, les cours libres suivants :

M. Farez, La Psychopathologie du tube digestif, les jeudis à 4 heures, à partir du 27 Avril.

M. Foveau de Courmelles, Electrothérapie et électrophysiologie; radio et radiumthérapie, radiologie, photothérapie et lumière, radiations nouvelles, les mercredis à 6 heures, à partir du 26 Avril 1911.

M. Léopold Lévi, La petite insuffisance thyroïdienne et son traitement, les mardis et samedis à 4 heures, à partir du 25 Avril 1911.

Tous ces Cours auront lieu à l'Ecole pratique, amphithéâtre Cruveilhier.

NOUVELLES

Commission permanente du Codex. — A la suite de la mise en vigueur de la Pharmacopée française de 1908, la nomination d'une Commission permanente du Codex a été reconnue comme de première nécessité.

Cette Commission, nommée par arrêté du 16 Avril 1910, s'est réunie dernièrement pour la première fois au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur. Après avoir rappelé que les vice-présidents de la Commission sont MM. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, Guignard, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, et Marty, inspecteur honoraire du service de santé, M. le Président a proposé de partager les travaux entre six sous-commissions, comme on l'avait fait pour le Codex de 1908.

Ces six sous-commissions sont ainsi composées : 1° *Contentieux et médecine légale.* — MM. Bayet, président; Landouzy, Crinon, Eugène Roux et Générez, secrétaire; 2° *Matière médicale.* — MM. Guignard, président; Léger, Loiseau et Perrot, secrétaire; 3° *Médicaments chimiques.* — MM. Marty, président; Jungfleisch, Gautier, Adam, Buchet, Vaudin et Moureu, secrétaire; 4° *Médicaments galeniques.* — MM. Bourquelot, président; Mosny, Yvon, Michel et Grimbert, secrétaire; 5° *Sérums et produits physiologiques.* — MM. Landouzy, président; Emile Roux, Bourquelot, Chassevant et Yvon, secrétaire; 6° *Médicaments vétérinaires.* — MM. Adam, président: Emile Roux et Yvon, secrétaire. M. Générez, chef de bureau de l'Enseignement supérieur, est désigné comme secrétaire général.

Il a été décidé qu'on publierait dès la fin de l'année, si cela est possible, un premier supplément comprenant les errata et les modifications ou additions urgentes.

Le IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française. — Ce Congrès qui doit se réunir à Paris, à la Faculté de médecine, les 18, 19 et 20 Avril, sous la présidence de M. Béclère, médecin de l'hôpital

Saint-Antoine, membre de l'Académie de médecine, s'annonce comme devant être une importante manifestation scientifique.

Les personnalités les plus marquantes de la physiothérapie française, belge, suisse, canadienne, se sont fait inscrire pour des communications.

Le volume qui contient les rapports sur les divers traitements physiothérapiques du pied plat douloureux, du fibrome utérin, de l'entérocolite muco-membraneuse, de la syringomyélie, va paraître et sera incessamment envoyé aux adhérents.

Une exposition qui comprendra des radiographies, des photographies, des planches histologiques, et un bon nombre d'appareils, se tiendra à la Faculté pendant la durée du Congrès.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Coquelin, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Lavoisier*.

— Il est accordé à M. le médecin de 1re classe Goéré, du port de Brest, une prolongation de congé d'études d'un mois, pour suivre à Paris les cours de l'Institut Pasteur.

CONCOURS

Prix de la Faculté. — Le prix Chateauvillard (2.000 francs) est attribué à M. Clunet, pour son ouvrage : *Recherches experimentales sur les tumeurs malignes.*

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du* 31 *Mars* — Ont obtenu : MM. Harvier, 16; Bloch, 15; Darré, 15.

Séance du 1er *Avril.* — Ont obtenu : MM. Audistère, 15; Nathan, 16; Esmein, 15.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du* 31 *Mars.* — Ont obtenu : MM. Desmarets, 28; Français, 23; Muret, 20; Gasne, 25.

Séance du 3 *Avril.* — Ont obtenu : MM. Bréchot, 22; Piquand, 25; Mercadé, 24.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du* 1er *Avril.* — Ont obtenu : MM. Bietrix, 12 + 7 = 19; Rouyé, 11 + 7 = 18; Morin, 14 + 8 = 22.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 10 Avril au samedi 22 Avril 1911, avec le programme suivant :

A 8 h Dr Leredde. — Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique.

A 8 h. Dr Perruchet. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr Caboche. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr Rousseau-Decelle. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr Paul Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

N. B. — Le Dr Leredde fera le jeudi 20, le vendredi 21 et le samedi 22 Avril, à 4 h. 1/2, aux Sociétés Savantes, trois conférences gratuites réservées aux élèves de tous les Cours, sur le traitement de la syphilis.

Les Cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes) ; 2° le samedi 8 Avril, de 2 à 4 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 10 Avril, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 22 Avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

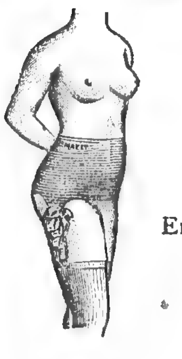
Remplacement. On demande pour remplacement un mois *Externe* Paris fin études. Ecrire avec renseignements complets : Dr *V. t.*, à Aniche (Nord).

Oculiste. — Dans polyclinique fondée depuis 20 ans et très prospère, on demande un confrère pour prendre la suite des consultations d'ophtalmologie. *Urgent.* Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, n° 449.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. / Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

OU L'ON VOIT DES PRATICIENS DISCUTER SUR LES ORIGINES DE LA VIE

Une circonstance heureuse m'avait, l'autre semaine, conduit en province, aux confins du Morvan et du Mâconnais. Double plaisir : j'y avais retrouvé quantité de vieux amis et quelques lecteurs fidèles, et, de plus, mon voyage coïncidait avec cette période de jours ensoleillés où le printemps, d'ordinaire revêche, se montra paré de toutes ses grâces un peu mièvres.

Naturellement, mes confrères me firent d'abord visiter leur ville. Elle est des plus curieuses, avec ses usines où se forge le fer et où l'acier bouillonnant se mue en engins de guerre formidables. Après avoir longuement admiré le raffinement scientifique que mettent les civilisés à accroître et perfectionner leur férocité de loups les uns envers les autres, nous errâmes dans la campagne, hérissée de collines qui encerclent la ville de leurs remparts de verdure. Longtemps nous revécûmes notre passé commun en écoutant parler nos cœurs.

Mais tout de suite j'avais compris quelle distance nous sépare, nous autres Parisiens au Moi dispersé, à l'âme inquiète, des braves médecins de campagne, dont la vie est enclose dans les limites austères du devoir. Une fois de plus, je pus me convaincre de l'intensité d'activité intellectuelle qui réchauffe cette province que nous ignorons trop à Paris.

Les médecins en particulier y ont une curiosité du monde extérieur, une sensibilité et une jeunesse d'esprit qui me laissent émerveillé. Mes interlocuteurs avaient tous un sujet d'étude de prédilection, petit jardin secret cultivé aux heures de loisir que leur laisse notre rude profession. Ils ont beau vivre courbés sous le joug d'une clientèle paysanne, méfiante et superstitieuse autant qu'exigeante, ils ont tous, je le répète, trouvé le remède à l'austère monotonie de leur existence en se réfugiant dans quelque idéal. Les uns, cantonnés dans la philosophie, discutent avec leur âpreté de Latins sur les systèmes des Nietzsche, des Sorel, ou des Biologistes philosophes; les autres, limités à notre art, s'efforcent de mettre leur pratique au courant des acquisitions de Laboratoire. Il en est qui se sont faits naturalistes ou historiens; d'autres enfin s'intéressent à l'astronomie, mais tous ont encore le signe à quoi se reconnaît le vrai médecin, et qui tend malheureusement à s'effacer sous la lourde semelle des primaires, chaque année plus envahissants.

***

En devisant et controversant, nous étions arrivés peu à peu au sommet de la vallée. Autour de nous, les collines se voilaient sous le lourd manteau de la nuit. A nos pieds, les usines, qui jamais n'éteignent leurs feux, envoyaient vers le ciel, par les gueules noires des cheminées, le souffle embrasé de leur respiration haletante. Le bruit lointain des marteaux, le sourd tumulte de tout un peuple de Cyclopes rués vers l'asservissement de la matière, troublaient seuls la paix de la nuit mélancolique. Et tandis que nous évoquions l'effort de la petite fourmi humaine, la plus faible, la plus désarmée des créatures, et qui cependant a pu dompter les forces obscures de l'univers, l'un de nous évoqua soudain de lointains passés.

En cette contrée boisée, des hommes, au temps de la préhistoire, avaient déjà ébauché les gestes bruyants dont l'écho nous arrivait assourdi. D'autres les avaient précédés; mais à quel moment solennel et redoutable l'être humain, s'élevant au-dessus de lui-même, avait-il recherché le pourquoi des choses? Comment avait-il pu soudain, s'interrogeant lui-même, se demander d'où il venait, où il allait?

A ce propos, le philosophe de la bande rappela l'ingénieuse idée d'Auguste Comte : Chaque mortel, vous le savez, repasse successivement, dans sa vie d'éphémère, par toutes les étapes de l'humanité. Dans l'enfance, la vie est toute matérielle; elle se fait ensuite sentimentale, puis l'intellectualité pure vient couronner l'ensemble. Au début, donc, nos ancêtres durent avant tout songer à vivre. Avez-vous pensé jamais à l'angoisse qui à chaque minute les dut tenailler au milieu de ce grand inconnu où ils avaient été précipités sans défense? Quels prodiges d'ingéniosité rien que pour conserver le Feu, le grand dieu tombé du ciel sur la terre et qu'il faut à toute minute entourer de soins, qui exige pour sa subsistance les aliments les plus choisis! Cette période est la plus tragique de l'évolution humaine, mais que ne réalise-t-on pas avec la volonté de vivre! Patiemment, longuement, la Nature ennemie est enfin apprivoisée; un peu de joie entre au cœur du grand laborieux. Son imagination s'éveille, son cœur parle, et voilà les belles fables qui prennent leur vol comme une bande d'oiseaux babillards. Les nymphes viennent habiter les sources; satyres et pieds-chèvres égayent la solitude des bois. Tout est divinisé, le vent qui chante dans les arbres, la source qui gazouille à travers l'herbe fleurie, les astres qui illuminent le ciel, réchauffent la terre.

Mais plus haute se fait la vie. Elle a afflué vers la coupole cérébrale, et c'est le moment où l'homme attaque le redoutable problème de ses origines, toujours agité, jamais résolu. L'explication fut d'abord simple. Nous la retrouvons gracieusement enclose dans les Bibles illustrées, charme de notre petite enfance. Voici le Père Eternel avec sa longue barbe de fleuve, sa tiare magnifique et ses grandes mains osseuses qui sèment les mondes. Pour se désennuyer, il a créé l'air, l'eau, les soleils; et puis il a planté les clous d'or des étoiles dans sa voûte céleste, et puis il a modelé l'homme; et tout cela est très véridique, et tout cela est l'œuvre de six jours. Un peu las, — on le serait à moins, — le bon vieillard s'est reposé le septième jour, repos malencontreux, car sa créature en profite pour faire des bêtises avec la femme en mordant à l'arbre de la Science, dont les fruits sont si amers et si tentants à la fois!

Chez les Païens, la Fable est plus compliquée, et plus proche de nous, si l'on peut dire. Les Grecs l'avaient entendu raconter par les Egyptiens, qui eux-mêmes l'avaient reçue des grands chameliers du Désert ou de ces Phéniciens hardis qui ramaient en chantant sur les mers latines. Revue, corrigée, augmentée, elle parvint ainsi aux Romains, et c'est le noble et douloureux Lucrèce qui, en célébrant la « Nature des choses », devait le mieux résumer les idées du monde antique sur nos origines.

La vie est partout dans l'univers, dit à peu près le poète philosophe. Des atomes sans cesse en mouvement sillonnent l'éther, ils se rencontrent, s'accrochent, s'organisent, et voilà la Vie qui naît, rayonnante, immortelle! Disons-nous mieux aujourd'hui? Cette idée toute moderne de Lucrèce, on la retrouve d'ailleurs voilée sous la pourpre des symboles chez les plus anciens Grecs. Apollon chassant devant lui les troupeaux d'Admète et tuant les monstres avec ses flèches d'or, n'est-ce point le soleil qui, avec ses rayons, détruit les germes et chasse devant lui les nuées où, latente, sommeille la force vitale? Si les conceptions des modernes satisfont mieux nos esprits, c'est peut-être moins par le fond que par la forme, plus précise.

Deux grands faits cependant ont enrichi notre patrimoine. D'abord, nous avons nettoyé notre cervelle de l'idée aristocratique touchant l'inertie de la matière. Pour nous comme pour ceux qui lisaient dans les Livres sacrés, les pierres parlent, *lapides clamant*, montagnes et collines sautent ainsi que les béliers et les agneaux des brebis : *Sicut arietes et agni ovium...*

L'énergie est partout, la matière n'est que de l'énergie modelée en des formes diverses. Les phénomènes d'osmose qui font circuler les molécules à travers la membrane du dyaliseur, les réactions de pression dont le degré plus ou moins grand fait les gaz, les liquides ou les solides, la dissociation avec ses décompositions et ses recombinaisons, la radioactivité enfin, voilà les Forces-Protée qui créent et détruisent tour à tour la matière. Celle-ci n'est pas davantage immobile que l'énergie dont elle est la forme tangible.

Le second fait nouveau est l'abolition de cette cloison étanche tout artificielle qui longtemps sépara le monde organique du monde minéral. Le jour où dans un coup de génie notre Berthelot unit la molécule carbone à la molécule hydrogène, puis à la molécule azote, il enleva à la nature son monopole de fabrication. Ce ne sont plus les cellules vivantes seules qui savent fabriquer l'acide citrique, l'alcool, le sucre; l'homme, lui aussi, sait créer les produits tirés naguère de la seule cellule. Il est même allé si loin dans cette voie, amorcée par le savant français, que M. Fischer, de Berlin, a récemment découvert le mode de préparation des peptones artificielles, les polypeptides, comme il les appelle. Ces produits, sortis du creuset de l'homme, ont si bien les propriétés physiques et biologiques des peptones obtenues avec la fibrine animale, que le biologiste Abderhalden nourrit dans son Laboratoire des animaux et les entretient en bonne santé uniquement avec les polypeptides fournies par son collègue Fischer.

On aurait pu, poursuivant dans cette voie, chercher à reproduire artificiellement la vie. Mais malgré toute l'émotion soulevée par les communications de M. Leduc, de Nantes, l'admirable savant qui faisait croître et multiplier par kariokynèse des formes de mycélium bizarres et impressionnantes, c'est dans la théorie panspermiste, victorieuse depuis Pasteur, que l'on s'est obstiné à chercher l'origine de la première monère.

Il y a quarante ans, Richter émettait cette idée que des germes innombrables peuplent les espaces planétaires et qu'ils peuvent parfaitement se transmettre d'une planète à l'autre. Par contre, il n'indiquait pas le chemin suivi par ces semences pour arriver jusqu'à nous. Lord Kelvin et Helmotz soutinrent, eux, que les germes nous arrivèrent des espaces interplanétaires par le moyen des météorites. Le grand naturaliste Van Tieghem admettait ces vues lorsqu'il écrivait : « La végétation de la terre a eu un commencement, elle aura une fin; mais la végétation de l'univers est éternelle comme l'univers lui-même. » Pasteur ruina, par contre, ces concepts en prouvant que jamais on n'a pu trouver d'organismes vivants au sein des météorites. De son côté, l'astronomie apprenait que le choc des planètes porte celles-ci à des températures telles que tout organisme doit y être détruit.

Mais, plus récemment, Maxwell montra que les rayons lumineux exercent sur les corpuscules qu'ils éclairent une pression suffisante pour les propulser avec une grande vitesse et les soustraire à l'action de la pesanteur; il suffit, pour cela, que ces corpuscules aient une circonférence égale aux deux tiers de la longueur d'onde des rayons incidents.

Svante Arrhénius, l'illustre inventeur des Ions, et que la Sorbonne fêtait récemment, émit alors l'hypothèse de la propagation de la vie au moyen de rayons lumineux : c'est la lumière qui, sur ses ailes, nous amène les semences fécondes.

Cette hypothèse magnifique avait besoin de contrôle. M. Paul Becquerel s'en chargea en plaçant dans le vide et en soumettant aux très basses températures de l'hydrogène liquide, des germes, des spores, des microbes et même des graines végétales. Il se rapprochait ainsi des conditions où peuvent se trouver les cellules vivantes qui errent dans les espaces interplanétaires[1]. Et il concluait que les organismes peuvent subsister indéfiniment ainsi, tant que leur état de vie latente ne sera pas modifié par une cause extérieure[2].

Oui, mais on n'avait pas tenu compte de l'action abiotique des rayons ultra-violets du soleil. C'est à cette objection que MM. Matou et Becquerel répondirent en soumettant des cultures microbiennes à l'action des rayons émanés d'une lampe de quartz à vapeur de mercure. Ces cultures — d'*aspergillus niger* — étaient placées dans le vide et amenées à la température de l'air liquide, soit — 190°. Cette expérience n'infirma ni ne confirma l'hypothèse de Svante Arrhénius : les germes subsistaient plus longtemps que dans les conditions ordinaires, mais ils finissaient cependant par être détruits.

Peut-être la question pourrait-elle être abordée maintenant sous un autre angle. MM. Daniel Berthelot et Gaudechon n'ont-ils pas montré que par les seuls rayons violets on pouvait répéter la fonction chlorophyllienne, condition essentielle de l'existence des végétaux? De leur côté, MM. Stassano et Lematte, en soumettant des cultures de bacille d'Eberth aux rayons ultra-violets, ont prouvé, à la suite d'expériences répétées dont on trouvera le détail dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences, que si les éléments figurés sont détruits, les agglutinines de nature colloïdale conservent toute leur vitalité. On peut avec ces émulsions réaliser toutes les réactions d'agglutination qu'on n'obtenait jusqu'ici qu'avec les cultures vivantes. Et c'est encore une autre voie ouverte à l'hypothèse. Les diastases, à défaut de germes, n'ont-elles pas pu, à elles seules, animer la première cellule?

---

1. Voir : *Sur l'origine de la vie*, par M. L. Matou, assistant au Muséum, excellente étude sur la question, parue dans *La Nature*, 11 Mars 1911, n° 1972, p. 238.

2. Il est bien entendu que je n'esquive aucune difficulté, — ce n'est pas mon habitude. J'expose ici les idées actuelles touchant l'origine de la première monère *sur notre planète*. Mais l'aurait-on trouvée cette origine, que le problème serait toujours là, lancinant et non résolu : Comment la monère initiale, l'ancêtre de toutes les autres, a pris naissance dans l'infini des mondes, voilà la vraie question. Et il nous est encore défendu d'y répondre. En ce domaine, où la Foi parle haut, la Science attend silencieuse. Ce n'est point une raison toutefois pour se décourager, et même si l'homme ne devait jamais arriver à déchirer le voile qui lui cache l'énigme de l'univers, n'est-ce pas déjà beaucoup d'avoir eu la curiosité et l'audace nécessaires pour chercher une solution ?...

Ces longues controverses entre praticiens modestes avaient fini par nous voiler le point de départ, qui nous apparaissait maintenant lointain et confus. L'un de nous le résuma ainsi : Ou bien la vie a pu naître au sein même de la matière, comme le pensaient les partisans de la génération spontanée, auxquels les mystérieuses productions de Leduc apportent un singulier réconfort ; ou bien le premier germe nous est venu des espaces interstellaires, apporté sur les ailes de la Lumière; ou bien encore ce n'est pas une cellule vivante mais une diastase active, que les rayons ont véhiculée, et c'est la diastase qui a été la source première de la vie sur notre globe. Chacun, au gré de sa fantaisie, adoptera la théorie qui lui convient.

Je ne sais si je vous ai intéressés, comme j'eusse voulu le faire. J'ai reproduit de mon mieux les idées et les faits que soulevaient tour à tour devant moi mes divers interlocuteurs pour les mieux traduire, et j'ai à regretter de ne point être assez éloquent. En tout cas, des médecins qui discutent avec âpreté et conviction sur les origines de la vie, par un beau soir de printemps, au moment où s'éveille la Nature, cela ne m'a pas semblé si ridicule.

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose les questions suivantes que nous publions avec les réponses sur chacune d'elles de notre collaborateur juridique.

1° *Un chirurgien étranger est-il autorisé par la loi à faire une intervention chirurgicale, après avoir été appelé par le malade ou son médecin?*

L'article 5 de la loi du 30 Novembre 1892 dispose que « les médecins diplômés à l'étranger ne pourront exercer leur profession en France qu'à la condition d'y avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine ».

Mais les dispositions de l'article 5 cessent d'être applicables dans le cas particulier où un médecin étranger est appelé en France soit pour une consultation, soit pour une opération chirurgicale.

C'est là une tolérance réciproque qui est passée dans nos mœurs et que le législateur de 1892 n'a pas entendu faire cesser (Rapport de M. Chevandier, 11 Juin 1885 ; *J. off.* du 12, p. 1076. Roland, n° 150, Rép. gén. alphab. du droit français, v° *Médecine et Chirurgie*, n° 57).

Mais il y a lieu de remarquer que ce n'est qu'une tolérance.

2° *Quelle attitude lui serait imposée par la loi française en cas d'urgence (hémorragie, étranglement interne, accouchement compliqué, etc.), si aucun médecin français n'a pu venir à temps?*

La loi elle-même répond (article 16 de la loi du 30 Novembre 1892) qu'il n'y a exercice illégal de la médecine que dans le fait de celui qui, n'étant pas muni du diplôme régulier, prend part « *habituellement ou par une direction suivie* au traitement des maladies ou des affections chirurgicales ».

Encore les cas d'urgence avérée sont-ils exceptés (Voir le rapport de M. Chevandier du 11 Juin 1892, *J. off.* du parlem. de Sept. 1892, p. 1187).

3° *Quelle est la situation en présence d'un médecin français, de son propre aveu, moins compétent en la circonstance que le médecin étranger non autorisé appelé de son pays par le malade ou ses parents ou se trouvant fortuitement en présence du cas.*

Si le médecin étranger a été appelé en consultation, la question rentre dans la première hypothèse envisagée : il y a tolérance, s'il se trouve fortuitement en présence du cas, la question rentre dans la seconde hypothèse. Du moment qu'il n'y a pas habitude ou qu'il y a urgence avérée, il ne saurait y avoir exercice illégal de la médecine.

H. Montal.

A PROPOS DE LA PESTE

Il est un fait d'observation sur lequel on attire rarement l'attention et qui joue un grand rôle dans toutes les épidémies : c'est la question de la résistance de l'individu et celle de la race. Nous savons tous que, dans un même milieu, des gens exposés aux mêmes infections résistent alors que d'autres, au contraire, succombent. En Mandchourie, que la peste ravage en ce moment d'une si effroyable façon, où les villes sont décimées, on nous apprend que la population est réduite à rien. Presque tous, en effet, sont atteints, mais il n'en est pas moins vrai que quelques-uns échappent. Voilà la résistance individuelle à côté de laquelle il y a la résistance de la race. Cette résistance de race équivaut parfois à une véritable immunité.

Ainsi, dans les régions où sévit endémiquement ou épidémiquement la peste, il est une notion courante, c'est que le blanc y est moins exposé que l'indigène. Question de soin, de précautions, d'hygiène, dit-on. Sans nier, loin de là, l'influence de ces facteurs, j'ajouterai que cependant, de deux individus touchés, un blanc et un noir, le blanc a beaucoup plus de chance de guérir.

Comme l'a si éloquemment dit le professeur Chantemesse à l'Académie de Médecine, la peste est la maladie qui cède le mieux aux soins de propreté, le bacille de Yersin étant, on le sait, parmi les moins résistants. Mais il est bon de rappeler qu'à Maurice, par exemple, où la peste sévit presque constamment, qu'aux Indes, où elle a fait ces dernières années de si effroyables ravages,

il est extrêmement rare que les Européens soient touchés.

Dans les épidémies qui sont survenues depuis une dizaine d'années, à Tamatave et à Majunga, et qui ont été si vite enrayées, grâce aux mesures que n'ont pas hésité à prendre les Gouverneurs généraux Galliéni et Augagneur (destruction des maisons infectées, isolement obligatoire des malades, surveillance des endroits contaminés, destruction des rats), on a pu voir une proportion décroissante des malades suivant les races. En envisageant la morbidité aussi bien que la mortalité, on a constaté que beaucoup d'indigènes, d'Indiens et de Chinois étaient atteints, alors que peu de métis l'étaient et que, pour ainsi dire, aucun Européen n'était malade.

Faut-il trouver l'explication de ces faits dans une immunité ou une propriété des humeurs transmises à leurs descendants par nos ancêtres que décimèrent les grandes épidémies de peste du moyen âge? La question est trop complexe et je ne veux pas la discuter ici.

Je ne veux citer que des faits incontestables. Ces faits ne se retrouvent pas seulement pour la peste. Il est de notion courante que la fièvre jaune est beaucoup moins grave pour les indigènes des pays où elle sévit que pour les blancs.

La pneumonie chez les noirs, et les Africains en particulier, présente en revanche une grande malignité. Dans toute l'Afrique, cette cause de mortalité est la principale. J'ai souvent insisté sur ce fait, disant qu'à Madagascar, quand le paludisme n'avait pas sur les hauts plateaux la gravité et la fréquence qu'il a à l'heure actuelle, la seule maladie qui tuait les Malgaches était la pneumonie.

Chacun sait que la race nègre, au contraire, résiste remarquablement bien au paludisme, les blancs et les jaunes y résistant très mal.

Nous avons trop, en Europe, l'habitude de ne voir que ce qui se passe autour de nous et de faire de nous le centre du monde. Nous négligeons trop la géographie médicale. Nous trouverions dans cette étude l'explication de bien des faits qui nous échappent, surtout si nous voulions consentir à voir qu'il y a dans toute race des individus très dissemblables les uns des autres et aussi que, sur toute la terre, il y a des races beaucoup plus différentes encore que les individus entre eux.

Cette constatation vient à l'appui des sages et éloquentes paroles du professeur Chantemesse et ne peut que contribuer à rassurer l'opinion publique française si facilement émotive.

FONTOYNONT,
Directeur de l'Ecole de médecine de Tananarive.

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS ET DES CHIRURGIENS

LA THÈSE DU PROCUREUR GÉNÉRAL DUPIN

Dans ma conférence sur la Responsabilité professionnelle des Médecins et Chirurgiens (voir *La Presse Médicale*, 25 Mars, p. 229), je me suis abstenu de toute incursion sur le terrain médical, estimant que je ne pourrais dire de choses intéressantes pour mon auditoire qu'en me cantonnant dans les limites de ma compétence technique.

Il est regrettable que, dans la discussion qui a suivi, certains orateurs, loin d'imiter ma réserve, aient prétendu démontrer que j'avais mal interprété la jurisprudence, et prêté notamment au procureur général Dupin, dans la célèbre affaire de 1834-1835, une opinion qui n'était pas la sienne.

Mes contradicteurs ont, à ce propos, cité un passage, reproduit un peu partout, du réquisitoire de l'illustre jurisconsulte, dans lequel celui-ci dénie aux magistrats, comme je l'ai fait, moi aussi, la compétence nécessaire pour trancher la question de traitement et les controverses scientifiques. Et ils en ont conclu que Dupin s'était prononcé pour la thèse de l'irresponsabilité des *fautes de traitement*.

Je tiens à rectifier l'erreur commise en cela par mes contradicteurs.

La phrase de Dupin qu'ils ont citée ne peut être isolée du reste de son discours. Et si l'on avait pris la peine de lire ce discours en entier, on se serait vite aperçu que la thèse du Procureur général près la Cour de cassation était en tout point conforme à la mienne, c'est-à-dire contraire au paradoxe, à mon avis insoutenable, de l'irresponsabilité du praticien pour ses fautes de traitement.

Qu'on lise plutôt ce que disait Dupin à la suite de la phrase unique reproduite par tous ceux qui le citent de seconde main :

Du moment que les faits reprochés aux médecins sortent de la classe de ceux qui, par leur nature, sont exclusivement réservés aux doutes et aux discussions de la science, du moment qu'ils se compliquent de négligence, de légèreté ou d'ignorance des choses qu'on devait nécessairement savoir, la responsabilité du droit commun est encourue et la compétence de la justice est ouverte.

Assurément, il serait injuste et absurde de prétendre qu'un médecin ou un chirurgien répondent indéfiniment des résultats qu'on voudrait attribuer à l'ignorance ou à l'impéritie. Mais, réciproquement, il serait injuste et dangereux de proclamer comme un principe absolu qu'en aucun cas ils ne sont responsables de l'exercice de leur art. Un jugement qui serait décidé par l'une ou l'autre de ces deux questions ne pourrait échapper à la cassation. Mais, si la vérité n'est dans aucun des deux extrêmes, elle se trouve dans le juste milieu qu'il faut garder ici comme en bien d'autres circonstances. Non, le médecin, le chirurgien ne sont pas indéfiniment responsables, mais ils le sont quelquefois; ils ne le sont pas toujours, mais on ne peut pas dire qu'ils ne le sont jamais.

Cependant, où est la limite de cette responsabilité? Il est impossible de la fixer d'une manière générale. C'est au juge à la saisir et à la déterminer dans chaque espèce, selon les faits et les circonstances qui peuvent varier à l'infini, en ne perdant jamais de vue ce principe fondamental que nous avons posé et qui

doit lui servir de guide : qu'il faut, pour qu'un homme soit responsable d'un acte de sa profession, qu'il y ait eu faute dans son action; soit qu'il lui eût été possible, avec plus de vigilance sur lui-même ou sur ses actes, de s'en garantir, ou que le fait qui lui est reproché soit tel que l'ignorance sur ce point ne lui était pas permise dans sa profession. C'est aux tribunaux à faire cette application avec discernement, en laissant à la science toute la latitude dont elle a besoin, mais en accordant aussi à la justice et au droit commun tout ce qui leur appartient.

Quant à prétendre, comme on l'a fait, que l'arrêt rendu contre M. Thouret-Noroy, dans l'affaire soumise à la Cour de cassation en 1835, n'ait pas mis en jeu une question de faute professionnelle, cela est encore absolument inexact. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la défense du médecin telle qu'elle était présentée dans le mémoire de son avocat Me Crémieux :

L'arrêt attaqué me reproche des faits de maladresse, un oubli des règles de l'art, une négligence grave dans la saignée que j'ai pratiquée et dans le traitement ultérieur. Je réponds que ce qui a paru aux juges négligence et faute était, à mes yeux, commandé par les règles de la science. L'arrêt ajoute que le malade a été abandonné pendant plusieurs jours. Mais cet abandon pouvait-il être considéré comme une faute si, d'après le médecin, le malade n'avait pas besoin de soins? Le médecin avait fait tout ce qu'il avait cru que réclamait l'état du malade. S'il s'est trompé en pensant qu'il n'avait plus rien à prescrire et à faire, c'est avec autant de bonne foi qu'il en avait mis lorsqu'il pratiqua la saignée. Ce n'est pas là un abandon équivalent à un refus de traitement; c'est la négation d'un état grave; c'est, en un mot, une opinion qui ne peut donner lieu à aucune responsabilité, alors même qu'elle serait erronée. La loi ne punit pas l'erreur du médecin ni son ignorance, c'est sa volonté de faillir qu'elle frappe : CONSILII NON FRAUDULENTIS NULLA OBLIGATIO. Or, cette volonté de faillir ne se rencontre dans aucune des circonstances de la cause.

Ce que l'on reprochait à M. Thouret-Noroy était, en somme, d'avoir cru sans gravité un état qui était grave, et d'avoir considéré comme suffisant un pansement qui était en réalité inefficace. C'est pour avoir, en cela, commis *une faute*, que le praticien a été condamné.

Vous me pardonnerez la longueur de mes citations. Elles ne seront pas sans utilité si elles peuvent dissiper les illusions que se feraient, sur le sens véritable de la jurisprudence, certains médecins mal informés.

En tout cas, je ne pouvais me dispenser de rétorquer l'affirmation un peu singulière de ceux qui, bien légèrement vous l'avouerez, ne craignaient pas de me représenter comme ayant faussé ou mal compris le sens d'un document judiciaire. On doit penser que, dans les discussions juridiques, je tiens : 1° à ne jamais citer une source sans m'y être reporté; 2° à ne pas faire état d'un simple fragment, isolé de l'ensemble auquel il se rattache. C'est là, proprement, l'esprit scientifique. Je suis sûr que c'est cet esprit qui anime nos contradicteurs... lorsqu'ils font de la médecine.

AMBROISE COLIN,
Professeur à l'Ecole de Droit.

LIVRES NOUVEAUX

J. Dejerine et **E. Gauckler**. — ***Les manifestations fonctionnelles des psychonévroses; leur traitement par la psychothérapie.*** 1 vol. gr. in-8° de IX-561 pages, avec une planche hors texte. Prix : 8 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Il y a un an, M. Dejerine a fait à la Faculté de médecine une série de leçons sur les psychonévroses et leur traitement, qui ont obtenu auprès d'un nombreux public de médecins et d'étudiants le succès le plus vif. C'est le sujet même de ces leçons qui constitue le noyau du volume qu'il publie aujourd'hui, en collaboration avec M. Gauckler.

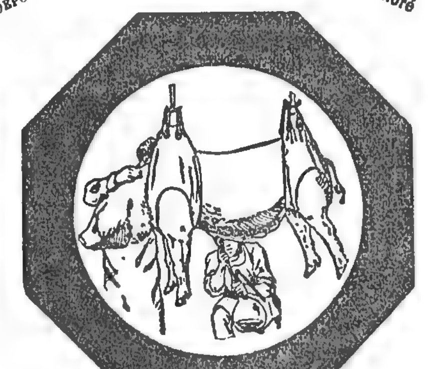
Paraissant au moment où le nouveau professeur de clinique de la Salpêtrière en inaugure son enseignement, ce livre vient à l'heure voulue pour marquer l'étape et donner à M. Dejerine l'occasion de résumer sa doctrine en matière de psychonévroses, avant de consacrer à nouveau le meilleur de son activité aux problèmes de la pathologie nerveuse organique.

Après avoir, dans une première partie, étudié analytiquement les différents troubles névropathiques que peuvent présenter chaque organe ou chaque fonction, MM. Dejerine et Gauckler envisagent dans une vue synthétique les deux seules psychonévroses qu'ils reconnaissent comme légitimes, la neurasthénie et l'hystérie. La question même de ces entités pathologiques a été et est encore matière à maintes discussions. La neurasthénie, naguère si facilement diagnostiquée, tend aujourd'hui, pour certains, à devenir l'infime reliquat laissé par la mélancolie, l'hypocondrie, la psychasthénie, la cyclothymie, etc. Si MM. Dejerine et Gauckler reconnaissent bien à ces entités une personnalité, il ne leur semble pas que celle-ci doive se constituer aux dépens de la neurasthénie. Cette dernière, individualisée par sa symptomatologie, l'est plus encore par le substratum moral qui lui sert de base et par son étiologie, dans laquelle l'émotion, avec l'ensemble des réactions qu'elle détermine, constitue l'élément essentiel.

Le problème de l'émotion, envisagée en tant que facteur de troubles nerveux fonctionnels, est l'objet d'un des plus importants chapitres de l'ouvrage, dont les développements mettent en évidence l'intérêt majeur de cette question qui, il y a quelques années, faisait l'objet d'une discussion d'ensemble de la part des Sociétés de neurologie et de psychiatrie.

Si, pour MM. Dejerine et Gauckler, la neurasthénie est d'origine émotive, il en est de même de l'hystérie, dont beaucoup d'accidents leur paraissent devoir être soustraits au domaine de la suggestion. Mais, suivant la psychonévrose engendrée, il y a des différences capitales dans le mode d'action initial de l'accident émotif et dans le type des réactions qu'il a déclanchées. Alors que la neurasthénie relève surtout de la préoccupation émotive envahissante, l'hystérie est d'abord le fait et la conséquence de l'émotion-choc. Alors que le neurasthénique est préoccupé et trop préoccupé des symptômes dont il est atteint, l'hystérique, au contraire, n'y fait pas assez attention.

Sur cette conception d'ensemble des psychonévroses, est basé le traitement qu'a, depuis longtemps, institué M. Dejerine. Délaissant résolument la thérapeutique médicamenteuse, alliée ou non aux moyens



physiques, il recourt au seul traitement moral. Mais la psychothérapie, que pratiquent et recommandent MM. Dejerine et Gauckler, sans faire fi de la dialectique et du raisonnement, s'inspire de la pathogénie et tire son efficacité de la persuasion, de la confiance, du sentiment, pour tout dire, de la bonté. « La base unique de la psychothérapie, c'est l'influence bienfaisante d'un être sur un autre. »

Une semblable conception, toute élevée qu'elle soit, ne saurait être féconde qu'à la condition d'être pratique, et c'est à la rendre telle qu'est consacrée la plus grande partie de ce traité qui, vécu, s'illustre à chaque page d'exemples types, empruntés à l'expérience quotidienne des auteurs. Pour le traitement des faux gastropathes, si nombreux à notre époque, des faux cardiaques, des faux urinaires, des phobiques génitaux, etc., on trouvera détaillées toutes les ressources de la psychothérapie adaptée à chaque variété.

D'ailleurs, en feuilletant ce livre, le médecin ne s'instruira pas seulement dans la psychothérapie à appliquer aux autres, il y pourra trouver aussi pour lui-même le réconfort qu'on cherche aux heures lasses et que donne la conscience d'une fonction élevée à remplir et d'une tâche d'apaisement et de soutien à réaliser.

PH. PAGNIEZ.

H. B. Marfan (de Paris). — ***Le rachitisme et sa pathogénie.*** 1 vol. petit in-8° de 93 pages. (Collection des *Actualités médicales*). Cartonné, prix : 1 fr. 50. (J.-B. BAILLIÈRE et fils, éditeurs).

Depuis 1907, le professeur Marfan a repris l'étude clinique et anatomique du rachitisme. Ses recherches l'ont conduit à formuler une nouvelle théorie pathogénitique de la maladie rachitique, théorie dont il fait un exposé méthodique dans le présent volume.

Les altérations osseuses du rachitisme peuvent apparaître tant que les épiphyses ne sont pas soudées, c'est-à-dire depuis la vie intra-utérine, jusqu'à l'âge de 18 ans environ.

Dans l'immense majorité des cas, le rachitisme débute pendant la première année, mais il existe *un rachitisme congénital* et chez les adolescents on peut voir survenir *un rachitisme tardif*, dû généralement au réveil d'un processus rachitique du premier âge.

A l'heure actuelle, la plupart des pédiâtres français n'admettent qu'une seule cause du rachitisme : l'alimentation défectueuse. L'auteur élargit considérablement le cadre étiologique du rachitisme ; il le considère en effet comme la conséquence des réactions que peuvent provoquer dans la moelle osseuse et le cartilage de l'enfant du premier âge *toutes les injections ou intoxications chroniques* (toxi-infections digestives et intoxications alimentaires, syphilis héréditaire précoce, tuberculose, broncho-pneumonies, pyodermites, etc.), survenant sur un terrain prédisposé (maladie ou débilité des géniteurs, mauvaise hygiène, etc.).

Le *syndrome rachitique* est caractérisé avant tout par les déformations osseuses (*ostéisme*) mais aussi par l'intumescence des organes lymphoïdes (*lymphatisme*), une anémie plus ou moins profonde (*hématisme*), des troubles nerveux et dyspeptiques. L'auteur propose de remplacer le mot rachitisme, si peu approprié, par le terme d'*ostéo-lymphatisme de l'enfance*.

Le professeur Marfan consacre de nombreuses pages à l'étude de la pathogénie du rachitisme, résultat d'un trouble général portant son action sur l'ostéopoïèse et l'hématopoïèse, fonctions unies chez l'enfant par des liens étroits.

La nouvelle doctrine de l'auteur présente un intérêt pratique. « Faire le diagnostic de rachitisme, dit-il, c'est faire un diagnostic insuffisant, qui n'a pas plus de valeur que le diagnostic de polyadénie, de mégalosplénie, d'hypertrophie des organes lymphoïdes du pharynx. »

Pour que le diagnostic soit complet, il faut rechercher la cause qui a pu donner naissance aux déformations osseuses, et cette cause connue on devra s'efforcer de la supprimer, en même temps qu'on favorisera la croissance par les moyens thérapeutiques habituels.

G. SCHREIBER.

David Giordano. — ***Compendium de chirurgie opératoire italienne.*** *Appendice à la traduction du Traité de chirurgie de* S. DUPLAY et P. RECLUS. (Società typografico, editrice, Turin, 1911.)

Il fallait à la fois un savant et un écrivain comme Giordano pour mener à bien une tâche aussi lourde.

Il est impossible de donner de ce travail une analyse quelconque, car ce gros volume n'est rien moins qu'une histoire complète de tout ce qu'ont fait pour la grandeur et pour la gloire de notre art les chirurgiens de l'Italie.

Mais il suffit de le parcourir pour voir la grande place que tiennent dans l'histoire de la chirurgie tous ceux, morts ou vivants, chez lesquels la terre sacrée qui sort des flots de la Mer Enchantée et vient mourir au pied des Alpes a, dans le cours des siècles, éveillé l'esprit créateur et parfois même allumé la flamme du génie.

L'Italie déchirée pendant quinze cents ans et injustement asservie jusqu'aux jours mêmes où nous vivons, a vu sonner l'heure de sa résurrection au moment même où la chirurgie commençait la prodigieuse carrière qui l'a conduite en peu d'années au point où nous la voyons aujourd'hui.

Les fils de l'Italie régénérée, comme leurs aïeux qui virent la fin de l'Empire Romain ou qui vécurent le temps miraculeux de la Renaissance, ont tenu dans l'universel mouvement qui a fait si grande la chirurgie contemporaine une place éminente, et le livre que leur consacre un des plus grands d'entre eux vient remplir magnifiquement la noble tâche qu'il s'était imposée.

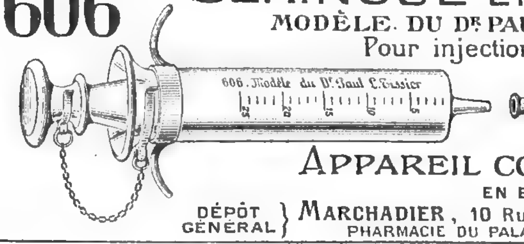
J.-L. F.

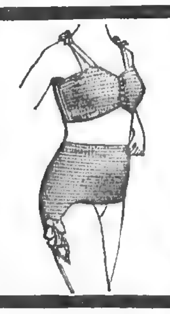
J.-T. Borda. — ***Contribution à l'étude des altérations cellulaires des centres nerveux dans les formes graves de la psychose alcoolique.*** 1 vol. in-8° de 108 pages, avec 8 planches hors texte. Édité par la *Semana Medica*, Buenos-Aires.

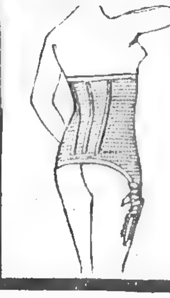
L'auteur a fait l'étude clinique et anatomo-pathologique de 20 cas de psychoses alcooliques se présentant sous les formes de délirium tremens fébrile, de délire aigu, de psychose polynévritique, de manie alcoolique chronique, de démence alcoolique.

Si ces types cliniques présentent des différences de symptomatologie, en revanche l'examen microscopique du système nerveux n'a pas révélé de lésions exclusives, pour chacun d'eux, sauf en ce qui concerne la psychose polynévritique.

Toutefois, M. Borda, à la manière des autres auteurs, admet l'existence de lésions de caractère chronique et de lésions de caractère aigu.







Parmi les premières figurent : l'atrophie cellulaire, la raréfaction des granulations protoplasmiques de Nissl, l'état d'opacité du noyau, etc.; parmi les secondes se rencontrent la tuméfaction des cellules avec dissolution chromatique centrale et noyau périphérique, l'état pulvérulent des granulations chromatiques, etc.

Les altérations chroniques se sont montrées d'une façon intense et générale dans l'alcoolisme chronique, dans la démence alcoolique, tandis que les altérations aiguës ont fait complètement défaut.

L'état de dissolution chromatique centrale avec noyau périphérique a été observé presque uniquement dans les éléments moteurs de l'écorce et de la moelle. Sans être absolument particulier à la psychose polynévritique, puisqu'il existe dans les cas de délirium tremens et de délire aigu, il semble toutefois que cet état représente la lésion prédominante de la psychose polynévritique.

L'état d'opacité du noyau s'est rencontré dans tous les cas, prédominant dans les régions temporales et occipitales.

L'achromatoxie cellulaire peut être liée à un processus aigu ou à un processus chronique : dans ce dernier cas, elle est due à une raréfaction progressive, jusqu'à la disparition complète des granulations de Nissl. Dans certains cas, elle domine tout le tableau anatomo-pathologique.

Dans tous les cas, augmentation, plus ou moins accusée, du nombre des noyaux de la névroglie.

Les vaisseaux sont en général dilatés, surtout dans les cas aigus fébriles.

Les lepto-méninges sont en général normales ; parfois légère infiltration sous-arachnoïdale.

Dans le cervelet, le bulbe et la moelle, existent des lésions aiguës ou chroniques, plus accusées à la région lombaire dans la psychose polynévritique.

P. Hartenberg.

Wilhelm Hasslauer. — *Die Ohrenheilkunde des praktischen Arztes* (*L'otologie du médecin praticien*). 1 vol. in-8°, de VIII-419 pages, avec 124 figures. Prix, 8 marks (Lehmann, éditeur, Münich).

Comme son titre l'indique, cet ouvrage n'est pas un traité destiné aux spécialistes : il s'adresse modestement aux praticiens qui ont besoin de connaître les maladies les plus communes de l'oreille, afin de savoir tantôt les traiter eux-mêmes, tantôt recourir à l'aide d'un spécialiste, dans les cas où ils ont sujet de craindre que leur intervention maladroite ou intempestive ne nuise à leur malade.

A la description des affections auriculaires, l'auteur a ajouté celle des maladies les plus fréquentes des voies aériennes supérieures qui les accompagnent ou les précèdent, afin de mieux fixer dans l'esprit du lecteur l'importance du rôle étiologique joué par les diverses maladies du nez, de l'arrière-nez et de la gorge dans le développement des lésions auriculaires.

Un des chapitres les plus intéressants et, en même temps, les plus neufs de son livre est celui où il traite des divers problèmes que peut avoir à résoudre un otologiste ou un médecin praticien à propos d'accidents du travail, d'expertises judiciaires ou d'assurances sur la vie.

Un formulaire de thérapeutique auriculaire complète heureusement l'ouvrage écrit par un praticien dans un esprit essentiellement pratique.

M. Boulay.

D. Cabanès. — *Les morts mystérieuses de l'histoire*. Nouvelle édition revue et augmentée, ornée de 30 gravures ou portraits. Deuxième série. (Albin Michel, éditeur, à Paris.)

Notre confrère Cabanès est trop connu et trop apprécié du public médical pour qu'il soit nécessaire de faire l'éloge de ses ouvrages de médecine historique.

Tout nouveau volume qui paraît est rapidement enlevé, car Cabanès a ses fidèles lecteurs qui l'accompagnent fidèlement dans ses voyages à travers les siècles passés. Aujourd'hui c'est à un voyage en France qu'il nous convie.

Qu'il nous suffise de signaler les principaux chapitres de son livre : Louis XIII, Anne d'Autriche, Marie Thérèse d'Autriche, Louis XIV, Philippe d'Orléans, le duc d'Orléans, la descendance de Louis XIV, Louis XV, la descendance de Louis XV, les fils de Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III.

En terminant, attirons l'attention sur les belles reproductions de planches qui illustrent ce livre; beaucoup sont peu connues, toutes sont intéressantes.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2355 *bis*. — **L. Bizard et L. Lesage.** — La préparation 606. *Etat actuel de la question*. 1 brochure in-8°. Prix : 1 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2356. — **W. H. Battle.** — Clinical Lectures of the Acute Abdomen. 1 vol. in-8°, de XI-108 pages, avec 10 figures. Cartonné. Prix : 4 schill. (*Constable and Company*, éditeur à Londres.)

2357. — **Th. Tuffier.** — Traitement du cancer inopérable. 1 broch. gr. in-8° (de l'*Œuvre médico-chirurgical*), de 27 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2358. — **A. Paris.** — Les troubles de l'intelligence, de la sensibilité ou de la volonté chez les femmes enceintes, nouvelles accouchées ou nourrices. 1 vol. in-8°, de 81 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2359. — **J. Laborderie.** — Le rôle de l'électricité dans les accidents du travail. 1 vol. petit in-8°, de 158 pages, avec 31 figures. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

E. Lombard. — Le signe de l'élévation de la voix.

E. Pistre. — Note sur l'origine endonasale du lupus de la face.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nécrologie.

Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (rue de Sèvres). — Cours de vacances. *Leçons sur la tuberculose*, par MM. L. Landouzy, Léon Bernard, Gougerot et Læderich. Tous les jours, du mardi 18 Avril 1911 au lundi 24 Avril, le matin de 9 heures à 11 h. 1/2, l'après-midi de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, dans les salles (examen de malades), au laboratoire (présentation de pièces) et à l'amphithéâtre de la clinique médicale Laënnec.

La première leçon, mardi de Pâques, 18 Avril, à 9 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique.

Programme des Cours. — 1re Leçon : *Evolution historique de la phtisiologie.* Conception actuelle de la bacillo-tuberculose : bacillose, tuberculose, phtisie. — *Le bacille de la tuberculose.* Caractères morphologiques, culturaux et biologiques. Différentes races. Les poisons bacillaires : exotoxines et endotoxines. Les portes d'entrée du bacille. Voies cutanée, respiratoire, digestive, placentaire. — *Les réactions anatomiques de l'organisme.* Lésions folliculaires (follicules, tubercules, caséification, sclérose) et lésions non folliculaires (inflammatoires du type banal).

2e Leçon : *Tuberculose des voies respiratoires.* Les formes classiques de la tuberculose pulmonaire. Evolution générale. Formes cliniques. Valeur des signes de début : percussion, auscultation.

3e Leçon : Les adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses. Les formes larvées de la tuberculose pulmonaire. Asthme. Emphysème.

4e Leçon : Pleurésies, péricardites tuberculeuses. Arthropathies tuberculeuses.

5e Leçon : *Tuberculose de la peau.* Lupus tuberculeux. Lupus érythémateux. Tuberculides. Gommes. Erythème noueux. Tuberculose verruqueuse.

6e Leçon : Tuberculose du foie et du péritoine.

7e Leçon : Tuberculose du rein et des glandes surrénales.

8e Leçon : *Dystrophies tuberculeuses.* Chlorose. Malformations congénitales du cœur (rétrécissements mitral et pulmonaire). Hérédo-dystrophies. — *Tuberculose du système nerveux.* Méningite, encéphalite, myélite, radiculite, névrite tuberculeuse. Rachicentèse.

9e Leçon : *Formes septicémiques de la tuberculose.* Les bacillémies. Formes cliniques : granulies primitives et secondaires. Typho-bacillose. Septicémie subaiguë.

10e Leçon : *Diagnostic radiologique de la tuberculose.* Interprétation des images radioscopiques et radiographiques des poumons, des plèvres et du mediastin.

11e Leçon : *Diagnostic par les méthodes de laboratoire.* Recherche du bacille dans les exsudats, les humeurs et les tissus de l'organisme (crachats, exsudats pleuraux, péritonéaux, etc.; sang; liquide céphalo-rachidien; urine; fèces). Méthodes de coloration (diagnostic des bacilles acido-résistants). Méthodes de culture. Inoculations (tuberculose expérimentale). Etude des réactions humorales. Tuberculino-diagnostic (cuti-réaction; intradermo-réaction; sous-cutiréaction). Cytodiagnostic. Cytologie des exsudats tuberculeux.

12e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications symptomatiques. La toux, la dyspnée. l'expectoration, l'hémoptysie, les troubles digestifs, la fièvre. les sueurs. Médications générales. Toniques et reconstituants. La méthode récalcifiante.

13e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médications spécifiques. Tuberculines et sérums.

14e Leçon : *Traitement des tuberculeux.* Médication hygiéno-diététique : régime alimentaire. Physiothérapie : climatothérapie ; héliothérapie; cure marine; crénothérapie. Dispensaires et sanatoriums. Visite du sanatorium populaire de Bligny, près Versailles.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Sont admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement relatifs au Cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 13 Avril 1911 inclusivement, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique ophtalmologique, Hôtel-Dieu (Cours de perfectionnement). — M. le professeur F. De Lapersonne, assisté de : MM. Weiss, professeur agrégé de physique; Terrien, professeur agrégé d'ophtalmologie; Cerise, Coutela et Gellé, chefs de clinique et de laboratoire, commencera, le mardi 25 Avril 1911, à 3 heures, dans l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, un cours de technique ophtalmologique, avec exercices pratiques.

Ce cours comprendra : la Médecine opératoire, l'Ophtalmométrologie, la Technique ophtalmologique, la Bactériologie et l'Anatomie pathologique oculaires, les Examens oto-rhinologiques.

Il sera complet en six semaines environ.

Les leçons auront lieu tous les jours.

MM. les docteurs et étudiants, français et étrangers, seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce cours.

Le droit à verser est de 100 francs.

Les bulletins de versement des droits d'immatriculation et de frais de cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. Pierre Mocquot, prosecteur. Opérations d'urgence et de pratique courante, ouverture le lundi 15 Mai 1911, à 1 h. 1/2 du soir.

I. Suture des plaies chirurgicales et accidentelles. Sutures vasculaires. Sutures des tendons et des nerfs. Anesthésie locale. Ablation des corps étrangers, des petites tumeurs. — II. Suppurations des membres. Incision des panaris, des phlegmons de la main. Traitement des arthrites suppurées : arthrotomie du genou, résection du coude, de l'épaule. Traitement de l'ostéomyélite. Trépanation du tibia. — III. Traumatismes des membres : suture de la rotule. Traitement des fractures compliquées. Ecrasements : amputation des doigts de l'avant-bras. Amputation du pied, de la jambe. — IV. La trépanation dans les fractures du crâne. Ponction lombaire. Trépanation de la mastoïde. Incision des phlegmons du cou : abcès rétro-pharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — V. Trachéotomie. Œsophagotomie externe pour corps étrangers. Opération de l'empyème. Thoracotomie pour plaies du poumon et du cœur. Ablation du sein pour cancer. — VI. Laparotomie dans les contusions et les plaies de l'abdomen. Sutures de l'intestin, du foie. Gastrostomie d'urgence. — VII. Traitement de l'appendicite : résection de l'appendice: incision des abcès appendiculaires. Anus iliaque définitif (cancer du rectum). Incision des abcès de la marge de l'anus et traitement des fistules anales. — VIII. Laparotomie dans l'occlusion intestinale. Résections et anastomoses intestinales. Entérostomie. Anus cæcal. — IX. Traitement des hernies étranglées : inguinale et crurale. Résection de l'intestin pour gangrène herniaire. — X. Traitement des ruptures traumatiques de l'urètre, de l'infiltration d'urine. Cystostomie sus-pubienne. Phimosis, hydrocèle, abcès de la prostate.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les leçons sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de Cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet, reprendra le Cours public et gratuit, à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le mardi 2 Mai 1911, à 3 heures.

Programme du Cours : 1° Mardis, jeudis, samedis, M. Castex. Présentation de malades; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. Collinet, Rabé et Blanluet. Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu, toute l'année, sans interruption.

Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours de 3 à 5 heures.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Amédée Lafont est nommé chef de clinique obstétricale.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Fleig, préparateur de physiologie, est nommé chef des travaux pratiques de physiologie, en remplacement de M. Poujol, appelé à d'autres fonctions.

M. Fleig, chef des travaux pratiques de physiologie, est chargé, en outre, jusqu'au 31 Octobre 1911, des fonctions d'agrégé (section de physiologie).

Faculté de médecine de Toulouse. — Un congé, jusqu'au 31 Mai 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Frébault, professeur de chimie et toxicologie.

École de médecine d'Angers. — M. Pilven, interne à l'Hôtel-Dieu, est nommé sous-bibliothécaire.

Ecole de médecine de Caen. — M. Guerbet, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, en outre, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

Ecole de médecine de Rennes. — Un congé de trois mois, à partir du 15 Mars 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Seyot, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Bretonneau. — M. Leroux, ancien interne en pharmacie des hôpitaux, est nommé pharmacien chef de service.

Hôpital Hérold. — M. Couroux, ancien interne en pharmacie des hôpitaux, est nommé pharmacien chef de service.

Hôpitaux d'Angers. — M. Mâreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, atteint par la limite d'âge, est nommé chirurgien honoraire.

M. H. Brin, chirurgien-adjoint des hôpitaux, est nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de M. Mâreau.

Asile public d'aliénés de Clermont. — L'Asile d'aliénés de Clermont-de-l'Oise disposera prochainement de deux postes d'interne en médecine.

Le traitement de début est fixé à 1.200 francs pour les docteurs en médecine, et à 960 francs pour les internes non pourvus de ce titre. Ces traitements peuvent être portés à 1.400 francs après un certain temps de service.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Asile de Clermont.

Institut orthopédique de Berck. — Du 31 Juillet au 6 Août 1911. Cours de vacances de M. Calot (5e année). En sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, luxation congénitale de la hanche, déviations, maladies des os et des articulations, etc.

Neuf conférences avec leçons, présentation de malades, démonstrations et exercices pratiques individuels.

Pour avoir le programme détaillé, et pour tous les renseignements, s'adresser à M. Fouchet, chirurgien assistant de l'Institut orthopédique, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Dragon de l'Annam, *Commandeur*. — MM. Bernheim; Camail, médecin principal de 2e classe des troupes coloniales.

Etoile noire. — *Officier*. — M. Gaillard, médecin-major de 2e classe.

Officier. — MM. Bellard, médecin-major de 1re classe; Abbatucco, médecin-major des troupes coloniales.

Chevalier. — MM. Dumenjou, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; Ringenbach, Falconis, médecins aides-majors des troupes coloniales; Verdelet.

Cambodge. — *Commandeur*. — M. Bellot, médecin en chef de 1re classe de de la marine.

Pharmaciens militaires. — Le recrutement des pharmaciens militaires est modifié par un décret qui dispose que :

1° Les stagiaires ayant accompli ou accomplissant une année de stage régulier et effectif pour le grade de pharmacien (ancien ou nouveau régime) sous la réserve que l'année de stage devra être complétée au plus tard le 1er Novembre de l'année du concours et que les stagiaires soumis à l'ancien régime, qui auront été admis au concours avec plus d'une année de stage, seront tenus, dès leur admission, d'opter pour le nouveau régime d'études pharmaceutiques.

Par mesure transitoire applicable jusqu'en 1912, inclusivement, le ministre de la Guerre pourra autoriser un certain nombre de candidats soumis à l'ancien régime, admis au concours, après deux années de stage au moins, à continuer leur scolarité suivant l'ancien régime d'études pharmaceutiques.

2° Les étudiants possédant 4 ou 8 inscriptions (ancien et nouveau régime), ou 12 inscriptions (nouveau régime), valables pour le grade de pharmacien, et ayant satisfait aux examens de fin d'année.

Les autres conditions sont les suivantes :

1° Etre né ou naturalisé Français; 2° avoir eu, au 1er Janvier du concours, moins de 23 ans pour les stagiaires ayant une année de stage. Moins de 24 ans pour les stagiaires ayant deux années de stage. Moins de 24 ans pour les étudiants à 4 inscriptions (nouveau régime). Moins de 25 ans pour les étudiants à 4 inscriptions (ancien régime). Moins de 25 ans pour les étudiants à 8 inscriptions (nouveau régime). Moins de 26 ans pour les étudiants à 8 inscriptions (ancien régime). Moins de 26 ans pour les étudiants à 12 inscriptions (nouveau régime).

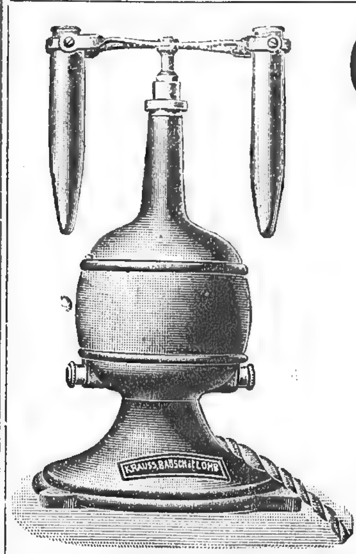
Il est accordé aux élèves pharmaciens, dès leur nomination, une indemnité annuelle de 1.000 francs.

Cette indemnité est allouée, au maximum, pendant quatre ans aux élèves admis sans inscriptions, pendant trois ans aux élèves ayant 4 inscriptions, pendant deux ans aux élèves ayant 8 inscriptions, pendant un an aux élèves ayant 12 inscriptions.

Cette indemnité n'est acquise que pour la durée effective des études de scolarité, suivant que l'élève appartient à l'ancien ou au nouveau régime.

XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Amiens, Août 1911). — Le XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, se tiendra cette année à Amiens, du 1er au 6 Août, sous la présidence de M. Deny, médecin de la Salpêtrière.

Travaux scientifiques : I. Rapports et discussions sur les questions suivantes : a) *Psychiatrie* : Des différentes espèces de douleurs psychopathiques (leur signification,



leur rôle). Rapporteur : M. MAILLARD, médecin-adjoint, de la Salpêtrière ;

b) *Neurologie* : Des tumeurs du corps pituitaire. Rapporteur : M. COURTELLEMONT, professeur suppléant à l'Ecole de médecine d'Amiens ;

c) *Médecine légale* : De la valeur du témoignage des aliénés en justice. Rapporteur : M. LALANNE, médecin en chef de l'asile de Maréville (Nancy),

II. Communications originales sur des sujets de psychiatrie, de neurologie, de médecine légale et d'assistance des aliénés.

N. B — Les titres et résumés des communications devront être envoyés au secrétaire général avant le 1er Juillet.

Excursions : Visite de la ville d'Amiens et de ses monuments. Visite de l'asile départemental de Dury-lès-Amiens. Excursions à Berck (hôpitaux marins) et Paris-Plage. Excursion à Prémontré (asile départemental de l'Aisne), Saint-Gobain, Coucy-le-Château. Excursion à Boulogne et Londres.

Avantages et conditions : Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents ; 2° Des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent.

Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents. Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents, de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront, avant l'ouverture du Congrès, les trois rapports ; après le Congrès, le volume des comptes rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Des réductions de tarif seront très vraisemblablement accordées par les Compagnies françaises de chemins de fer. Les membres du Congrès seront invités ultérieurement à faire connaître l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Amiens.

Prière d'adresser les adhésions, cotisations et toutes communications et demandes de renseignements à M. R. CHARON, à Amiens.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Leniez est affecté au cabinet du ministre de la Guerre.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe*, M. Véron est nommé directeur du service de santé du 2e corps d'armée.

Médecins principaux de 2e classe, M. Brousse est nommé médecin chef de l'hôpital Villemanzy, à Lyon. M. Toubert est nommé directeur du service de santé du corps de débarquement de Casablanca.

Médecins-majors de 1re classe, M. Odile passe à l'hôpital Villemanzy, à Lyon. M. Astier passe à l'hôpital Saint-Martin, à Paris. M. Eymeri est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Limoges. M. Drély passe au 45e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe, M. Labadie passe au 130e rég. d'infanterie. M. Lannou passe au 3e rég. d'artillerie à pied. M. Guyard passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Henry passe à l'hôpital de Constantine (laboratoire de bactériologie). M. Géniaux passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Fourcade passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Clermont-Ferrand (laboratoire de bactériologie). M. Périé passe au 4e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Maillard passe au 148e rég. d'infanterie. M. Laurent passe au 64e rég. d'infanterie. M. Tartavez passe au 127e rég. d'infanterie. M. Tricolet passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecin aide-major de 2e classe, M. You passe au 132e rég. d'infanterie.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe*, M. Salle passe à l'hôpital de Toulouse.

Médecin principal de 2e classe, M. Billet passe à l'hôpital du camp de Châlons.

Médecins-majors de 1re classe, M. Creton passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Vannes. M. Sallet passe au 1er génie.

Médecins-majors de 2e classe, M Comte passe aux troupes de l'armée de terre détachées en Indo-Chine. M. Geniaux passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Liberge passe au 42e rég. d'infanterie. M. Pouchet passe au 112e rég. d'infanterie. M. Rouzaud passe au 16e rég. d'infanterie.

— Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé : *Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale*, MM. les medecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Fradet, Vincent, Artigues, Estor.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires : Taillade, Terrasse.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine : Bourdin, Duplay, Jullien, Perquis, Augier, Clunet, Fabre, Faze, Muret, Gurbau, Hattat, Hamel, Fayet, Thévenin, Uavel, Girard, Blanc, Lemaire, Tronc, Pley, Lissonde, Flurian, Pontico, Serbource. Potrou, Rais, Basset, Violle, Goujat, Laverrière, Vallon, Delaunay, Roques, Pansier, Alamartine, Parouty, Foulatier, Scheurer, Chedeville, Madre, Turrel, Dupré, Rhenter, Barral, Renaud-Badet, Boulard, Dournay, Chaveron, Bérard, Colibert, Masselot, Potiron, Lauze, Baud, Gérard, Chevallier, Gaujoux, Gutierrez, Viallet, Gardère, Margarot, Rousset, Gautier, Bouvier, Foulcher, Rebattu, Leballeur, Leclercq, Prunet, Contamin, Chappet, Luissier, Gaston, Beaumelle, Panou, Bernot, Pouget Veyrat, Réclar, Chaperon, Bourgeois, Halphen, Ballaud, de Fontbonne, Robert, d'Isoard, de Chenerilles, Labernadie, Guersant, Pujol, Barré, L'Hermier des Plantes, Thibault, Rouvillain, Delannoy, Joly, Monin, Maillet, Swynghedann, Darrasse, Garnier, Jabouille, Delfour, Taphanal, Martel, Eloy, Rouvière, Devillebichot, Meige, Barrio, Desoutter, Vannimèmes, Dejust, Fadat, Boda, Boriès, Bellet, Lernout, Besset, Grégoire, Vauzelles, Berrauger, Boudon, Lepong, Huard, Boissard, Rougon, Renevey, Beyly, Vanbaecke, Houchard, Lassalle, Colin, Bonfils, Maillefert, Feujelais, Versmée, Teyssier, Margeot, Mary, Marty, Courtadon, Hourcade, Dagrève, Coillot, Poupon, Gabory, Helsch, Hosteing, Morigny, Dufour, Larville, Mouzels, Weil, Mansillon, Gras, Kaplan, Lévy, Pellat, Guichard.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine : Weil, Cornet, Charbonnel, Vitemon, Volbe, Lebedinsky, Frenkel.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Bonain, du port de Cherbourg, est rattaché au port de Brest.

— M. le médecin principal Condé, du port de Brest, est appelé à continuer ses services à Brest en attendant sa radiation des contrôles de l'activité.

M. le médecin en chef de 2e classe Labadens, du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services au port de Cherbourg.

— Sont désignés pour embarquer sur les bâtiments ci-après : *Ernest-Renan*. M. le médecin principal Sisco, du port de Rochefort. — *République*. M. le médecin principal Hervé, du port de Toulon. — *Marseillaise*. M. le médecin principal Mottin, du port de Cherbourg. — *Gaulois*. M. le médecin principal l'Helgoualc'h, du port de Lorient.

— M. le médecin de 2e classe Thibaudet, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Calédonien*, bâtiment-école des gabiers à Brest.

— M. le médecin en chef de 2e classe Touchet est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. le médecin de 2e classe Goudy, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Henri-IV*.

— Un congé de deux ans, sans solde, est accordé à M. le médecin de 2e classe Valleteau de Mouillac, du port de Toulon, pour être détaché, en mission, auprès du ministère des Colonies.

— M. le médecin principal Aubry, du port de Brest, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. le médecin principal Duranton, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Kléber*.

— M. le médecin de 2e classe Cambriels, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Henri-IV*.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin principal*, M. Aurégan, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, M. Corolleur médecin de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : Au Tonkin, MM. Tedeschi, Vassel, médecins-majors 1re classe.

En France, MM. Alliot, Logerais, médecins-majors de 1re classe; Damond, Boucher, Ouzilleau, Lhomme, Couvy, médecins-majors de 2e classe; Jauréguiber, Salomon, Roton, Regnault, Bonnefous, Duvard, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Cariés est désigné pour servir en Afrique équatoriale.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Guillen est affecté à la Guyane.

— Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Dourne.

A Madagascar, M. le médecin principal de 2e classe Capus.

En Afrique occidentale, MM. les médecins principaux de 2e classe Haueur et Coppin.

En Afrique equatoriale, M. le médecin-major de 2e classe Martin.

En France, M. le médecin principal de 2e classe Le Ray.

Banquet de l'Internat. — Le Banquet annuel des anciens Internes et Internes en médecine des Hôpitaux de Paris aura lieu le samedi 29 Avril, à 7 h. 1/2, à l'Hôtel Lutétia, 43, boulevard Raspail, sous la présidence de M. Monprofit (d'Angers).

Le prix de la souscription est fixé à 15 francs pour les anciens internes, et à 12 francs pour les internes en exercice. Pour s'inscrire, envoyer son adhésion à M. Verchère, rue du Bac, 101, Paris.

IIIe Congrès « des Gouttes de lait » (Berlin, 11-15 Septembre 1911). — Communications et Rapports :

M. Ausset. De l'enseignement de la puériculture au grand public. Son influence dans la lutte contre la mortalité infantile.

M. Aviragnet. Influence de l'alimentation des vaches sur les qualités du lait. Inconvénients et dangers de l'emploi des résidus industriels dans l'alimentation des vaches laitières.

MM. G. Barret et G. Leven. Etude radioscopique de l'estomac des nourrissons (anatomie, physiologie, pathologie).

M. Chambrelent. Importance de surveiller l'origine du lait des nourrissons.

M. Decherf. Etude critique des œuvres de protection de l'enfance. Historique, développement progressif et continu de ces œuvres. Leurs progrès. Les résultats obtenus.

M. P. Grasset. La protection du premier âge dans le département d'Indre-et-Loire.

M. Jarricot. Rôle éducatif des consultations de nourrissons.

M. Ledé. Mesures nouvelles et efficaces de préservation des nourrissons prises depuis le précédent Congrès. (L'application de ces mesures doit dater de deux ans au moins.)

M. Lesage. Alimentation artificielle pendant les trois premiers mois de la vie.

M. O'Follo-Well. Les farines des céréales dans l'alimentation des nourrissons.

M. Paterne. Critique de la loi Roussel; ses bienfaits, ses imperfections, modifications qu'il y aurait urgence à y apporter.

M. Poussineau. La mutualité maternelle. Son fonctionnement, ses résultats.

M. Raimondi. Les instituts de puériculture en France.

M. Sergent. La loi Roussel, ses bienfaits, ce que l'on en a retiré et comment on peut encore la modifier.

M. Vivien. De l'influence des consultations de nourrissons sur le développement des mutualités maternelles en France.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Mercereau est nommé médecin inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris, et est affecté aux Ecoles de la 10e circonscription du XIXe arrondissement.

Bureau de bienfaisance de Bordeaux. — MM. Baham, Chavoix, Pasturaud, sont nommés médecins adjoints du bureau de bienfaisance.

Excursion. — M. Henri Lecomte, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche 9 Avril 1911, à Brunoy. Départ de Paris, gare de Lyon, à midi 50.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 4 Avril.* — Ont obtenu : MM. Géraudel, 17; Armand-Delille, 17 1/2; Salomon, 17 1/2.

Séance du 5 Avril. — Ont obtenu : MM. Aubertin, 15 1/2; Boidin, 18 1/2; Ribadeau-Dumas, 19 1/2.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 5 Avril.* — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 23; Heitz-Boyer, 23; Hallopeau, 25.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 4 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lasnier, 18 + 7 = 25; Lafont, 17 + 6 = 23; Cabessa, 12 + 6 = 18.

Séance du 6 Avril. — Ont obtenu : MM. Carret, 17 + 7 = 24; Coriat, 14 + 6 = 20; Janin, 17 + 7 = 24.

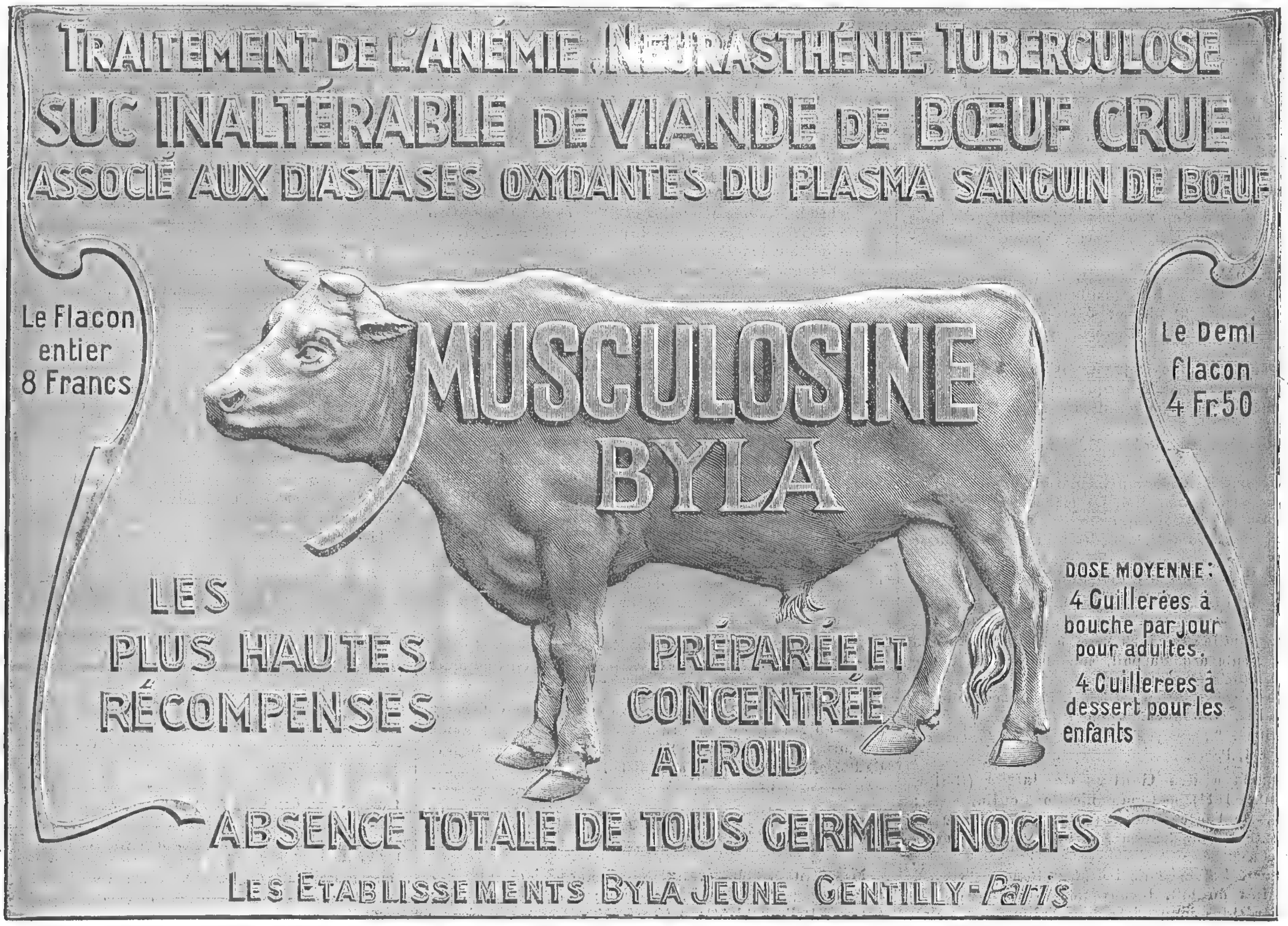
RENSEIGNEMENTS

Le Sérum Névrosthénique Fraisse qui réunit la triple association du phosphore, de l'arsenic et de la strychnine, est le médicament de choix dans tous les cas d'**Adynamie**. En facilitant les rapports d'échange, il augmente la phagocytose et met l'organisme dans un état de résistance réellement meilleur.

Oculiste. — Dans polyclinique fondée depuis 20 ans et très prospère, on demande un confrère pour prendre la suite des consultations d'ophtalmologie. *Urgent.* Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, n° 449.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CE QUE COUTENT LES ENFANTS

Les lecteurs de *La Presse Médicale* ont lu les articles si intéressants de M. Jayle, qui voudrait voir alléger les charges des pères de famille. Quelles sont ces charges? Il est bien difficile, sinon impossible, de les évaluer, car mille facteurs interviennent : genre de vie, situation de fortune, âge des enfants, etc., et les documents précis à ce sujet font complètement défaut. Il est cependant des familles bourgeoises où toutes les dépenses sont marquées au jour le jour, où chaque mois, chaque année, celles-ci sont additionnées sous des rubriques différentes : boulanger, boucher, chaussures, etc.; on pourrait donc chez elles se rendre compte de la progression réelle des dépenses suivant le nombre des enfants, et suivant leur âge. Nous avons eu en mains un cahier de ce genre, extrêmement détaillé, tenu pendant près de vingt ans par une femme de médecin. Les quelques chiffres que nous en avons extraits et que nous donnons ci-dessous sont rigoureusement exacts.

***

La famille habite une grande ville de Normandie, et se compose de cinq enfants, dont deux filles, nés en 1892, 1894, 1895, 1897, 1905. Le genre de vie a été exactement le même depuis vingt ans, et on peut s'en convaincre par la quasi-invariabilité des chiffres qui représentent chaque année le total de certaines dépenses n'ayant rien à voir avec le nombre des enfants, par exemple, toilette madame, chevaux et voitures, etc.; ces chiffres n'ayant aucun intérêt au point de vue qui nous préoccupe, nous n'en parlerons naturellement pas.

La maison habitée dès le début par le ménage en question était assez grande, et la famille entière a pu s'y loger. Combien de nos confrères, à Paris par exemple, ont dû au contraire, quand leur famille a augmenté, chercher un logement plus vaste et ont vu, de ce chef, leurs charges s'accroître : loyer, impôts, etc.!

Commençons par le boulanger. Voilà un fournisseur chez lequel on ne peut manquer de trouver un surcroît de dépenses. Nous trouvons, en effet, dans notre cahier que le ménage a consommé :

En 1893	160 fr.	de pain.
1897	260	—
1901	320	—
1908	390	—

Nous passons les chiffres intermédiaires pour rendre plus facile la lecture de cet article.

Chez le boucher la progression est beaucoup moins forte. La dépense, sans doute grâce à une stricte économie, passe seulement de 858 francs en 1893, à 1.000 francs en 1898, 1.050 en 1905, et 1,200 en 1908.

En revanche, pour le beurre et les œufs, qui occupent une si grande place dans l'alimentation des enfants, nous trouvons :

En 1893	340	francs.
1896	410	—
1901	615	—
1906	770	—
1908	910	—

Une bonne suffisait au début du ménage; avec cinq enfants, deux sont indispensables.

Gages des bonnes :

En 1893	466	francs.
1909	1.010	—

Habits des enfants :

En 1894	218	francs.
1898	368	—
1903	473	—
1908	820	—

Chaussures d'enfants :

En 1894	48	francs.
1898	90	—
1901	106	—
1905	215	—
1909	234	—

A l'article Ménage ont été incorporées mille et une dépenses quotidiennes qui n'avaient pas trouvé place dans les autres rubriques : épicerie, instruction des enfants, etc.

Nous trouvons ici :

En 1893	2.323	francs.
1898	3.321	—
1901	5.541	—
1909	6.318	—

Le total complet des dépenses du ménage, non compris le loyer et les chevaux et voitures, a été :

En 1892	9.020	francs.
1894	10.540	—
1897	14.600	—
1905	16.500	—
1909	19.020	—

Ces chiffres paraîtront peut-être exagérés à certains médecins de campagne qui arrivent à mettre les deux bouts ensemble avec 5 ou 6 billets de 1.000 francs; nous les garantissons parfaitement exacts. Ils indiquent que les dépenses augmentent de moitié dans une famille bourgeoise de cinq enfants dès que les aînés atteignent seize ou dix-sept ans; la proportion ne peut qu'augmenter par la suite.

A côté de ces chiffres si éloquents, que penser des dégrèvements qui ont été proposés pour les familles nombreuses, à propos de l'impôt sur le revenu, dégrèvements qui étaient ridiculement insignifiants? La suppression de tout impôt à partir de quatre enfants ne serait même pas une compensation suffisante, et le Gouvernement devrait réserver ses faveurs, toutes ses faveurs, à ceux qui ont de nombreux enfants. Hélas! les charges de famille n'entrent jamais en ligne de compte dans le choix d'un fonctionnaire. En ce qui nous concerne, nous médecins, qu'il s'agisse d'une inspection d'enfants assistés ou d'un autre fixe quelconque, les notes politiques sont les seules qui intéressent les préfets. J'ai vu récemment faire attendre après vingt ans de services le renouvellement de son mandat de médecin du bureau de bienfaisance, à un de nos confrères, père de sept enfants, parce qu'un personnage influent avait demandé cette place pour un débutant auquel il s'intéressait! Quant à l'inspection des enfants assistés de sa commune, elle a été donnée à un jeune célibataire habitant à 6 kilomètres de là.

Dr X.

VARIÉTÉS

Les médicaments dans les hôpitaux de Paris.

M. le Directeur de l'Assistance publique à Paris vient de publier le compte moral et administratif de l'exercice 1909. On y trouve une foule de renseignements intéressants, particulièrement sur l'emploi des médicaments, voici quelques exemples :

Chloroforme. — En 1909, le service des toxiques a distribué 35.250 flacons de 30 grammes et 721 flacons de 15 grammes de chloroforme anesthésique rectifié par les soins du laboratoire et 8.253 flacons de chloroforme au chloral.

Or, le nombre de décès survenus *à l'occasion* de l'anesthésie chloroformique dans les hôpitaux a été de 12, qui se répartissent ainsi : 10 décès pour le chloroforme anesthésique rectifié et 2 décès pour le chloroforme au chloral.

Si on admet que tous les flacons distribués ont été utilisés, on trouve, pour le premier, 1 décès pour 3.567 anesthésies, et pour le second, 1 décès pour 4.126, ce qui est sensiblement équivalent.

Dans tous les cas, la qualité du chloroforme n'a jamais été incriminée par les chefs de service.

De 1904 à 1909, la consommation d'eau oxygénée a augmenté chaque année; pour 1904 elle était de 72,310 litres, elle atteint en 1909 le chiffre de 120.024 litres.

Le rhum, dont on usait encore dans de très grandes proportions il y a quelques années, 35.373 litres en 1901, n'est plus en 1909 que de 8.540 litres.

En 1909, la quantité d'alcool employé, 23.354 litres, est en légère diminution sur celle de 1904, où elle était de 34.320 litres.

La consommation de la glycérine atteignait encore en 1907 d'énormes proportions, 48.759 k.; en 1909, elle n'est plus que de 20.430 k.; il y a donc une différence de 28.328 kilogrammes. Le prix moyen de 1909 ayant été de 1 fr. 90 environ, l'économie en argent résultant de la diminution de consommation pour ladite année est de 53.456 francs.

La défense abusive de la glycérine, qui a pu être ainsi réduite dans de telles proportions, avait deux causes principales : l'exagération de la dose de glycérine employée pour la préparation du savon glycériné, et surtout l'habitude prise d'additionner de ce produit presque tous les lavements : or, cette dernière pratique présente de graves inconvénients pour les malades, ainsi que l'ont signalé divers chefs de service. Le résultat obtenu par un sévère contrôle du service de l'inspection et par les circulaires administratives est d'autant plus méritoire qu'il était difficile de faire renoncer le personnel hospitalier à une habitude presque invétérée. (*Compte moral et administratif de l'exercice 1909. Administration générale de l'Assistance publique.*)

LIVRES NOUVEAUX

Traité international de Psychologie pathologique. Tome II. *Psychopathologie clinique.* 1 vol. in-8° de 1.000 pages avec 341 gravures dans le texte. Prix : 25 fr. (F. Alcan, éditeur.)

Le premier volume de cette œuvre importante était consacré à la psychopathologie générale. Ce deuxième volume traite plus spécialement de la psychopathologie clinique.

Le livre débute par une étude de M. Raymond sur les névroses et les psychonévroses, complétée par l'article de M. Bechterew sur l'état psychopathique dans les affections organiques nerveuses et cérébrales. Le chapitre sur les paralysies générales a été traité par MM. A. Marie et Lhermitte.

Puis viennent les chapitres consacrés aux troubles mentaux d'origine toxique et infectieuse, aux états cycliques et confusionnels (par MM. Pilcz, Bagenoff, Régis et Hesnard, Marie et Riche), aux manifestations délirantes dégénératives en bouffées (Magnan) ou chroniquement systématisées (Sérieux et Capgras).

Le volume se termine par l'étude des démences paralytiques et autres, y compris la démence précoce, puis des arrêts de développement de l'encéphale, avec leurs manifestations cliniques et psychopathiques. Ces articles sont rédigés par MM. Ziehen, Pick, Sollier, Roubinovitch, Colin et Bourilhet, Deny et Lhermitte.

Le troisième et dernier volume qui reste à paraître comprendra l'étude de la mentalité morbide au point de vue psychologique, la thérapeutique mentale et l'assistance comparée.

P. Hartenberg.

Macaigne. — ***Précis d'hygiène.*** 1 vol. petit in-8°, de 427 pages, avec 121 figures. Prix, cartonné : 10 fr. (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs.)

Encore que de nombreux ouvrages aient été écrits sur l'hygiène, il en existe peu présentant toutes les qualités désirables de simplicité et de précision.

Le *Précis d'hygiène* de M. Macaigne, à cet égard, mérite de retenir l'attention.

De lecture aisée, ce livre spécialement écrit en vue des étudiants, mais qui est par surcroît appelé à rendre de réels services aux techniciens et aux praticiens, comprend trois parties consacrées à l'hygiène générale, à l'hygiène individuelle et à l'hygiène sociale.

Dans la première, l'auteur étudie les multiples questions relatives au sol, à l'atmosphère, à la climatologie, aux eaux, etc.

La seconde partie de l'ouvrage est naturellement réservée à l'examen des conditions hygiéniques de l'homme dans les diverses phases de son existence.

Quant à la troisième, d'une importance toute spéciale, elle compte cinq chapitres principaux consacrés respectivement à l'hygiène scolaire, à l'hygiène industrielle, à la prophylaxie générale des maladies transmissibles, à l'étiologie et la prophylaxie spéciales des maladies transmissibles et, enfin, à la législation sanitaire.

En dépit de sa désignation modeste, le livre de M. Macaigne est, comme l'on voit, plus qu'un simple « Précis », mais bien un véritable « Traité » que consulteront avec fruit non seulement les étudiants préparant leur examen ou les praticiens appelés à se documenter sur une question particulière, mais aussi les hygiénistes de profession.

Georges Vitoux.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

C. Ducroquet et Victor Veau. — Les déviations du genou dans la tumeur blanche de cette articulation. Causes, prophylaxie.

G.-B. Allaria. — Les caractères physico-chimiques de la plèvre du nourrisson.

Mme Mathilde de Biehler. — Exanthèmes après vaccination chez les enfants.

G. Schreiber. — L'œdème aigu circonscrit des paupières, manifestation de l'anaphylaxie.

Recueil de faits :

J. Comby et G. Schreiber. — Syphilome lingual chez une fillette de 6 ans.

Revue générale :

J. Comby. — Le problème de la dépopulation.

Analyses. — Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Un Cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie aura lieu du 1er Mai au 8 Juillet 1911, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de MM. BAR, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine. — BALZER, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté. — CASTEX, chargé du Cours d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté. — ANDRÉ BROCA et ZIMMERN, agrégés de la Faculté. — HUDELO, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — MORESTIN, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux. — GASTOU, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté. — EMERY, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — MILIAN, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — TERRIEN, agrégé de la Faculté, ophtalmologiste des hôpitaux. — LACAPÈRE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — CATHELIN, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker (clinique des maladies des voies urinaires). — PARIS, ancien chef de clinique de la Faculté, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — ROSTAINE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — LOUSTE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — FOUQUET, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — TOUCHARD, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hospice de la Salpêtrière. — DESMOULIÈRE, chef de laboratoire de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — DRUELLE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. — CLAUDE, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le Cours aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, soit le matin, soit l'après-midi, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la Clinique.

Ce Cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, radiothérapie, photothérapie, etc.) sera faite devant les élèves.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du Cours.

Programme et répartition des Cours : MM. GAUCHER. Lésions élémentaires de la peau. Médication hydrominérale. — BAR. Syphilis et grossesse. — BALZER. Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — CASTEX. Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — ANDRÉ BROCA et ZIMMERN. Radiothérapie. Traitement par les courants de haute fréquence. Electrothérapie et électrolyse. — HUDELO. Gale. Prurits et Prurigo. Lichen. Pityriasis. — MORESTIN. Opérations esthétiques en thérapeutique cutanée. — GASTOU. Maladies parasitaires du cuir chevelu : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Carathés. Syphilis tertiaire de la langue. Ulcères de jambe et des pays chauds. Eléphantiasis. Morve; farcin. Actinomycose. Purpura. — EMERY. Chancre mou. Traitement de la syphilis. — MILIAN. Histologie de la peau normale. Syphilis tertiaire : Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes. Syphilis du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Hérédo-syphilis. Parasyphilis : Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. Laboratoire : Bacilles de la lèpre, de la tuberculose; bacille du chancre mou; treponema pallidum, examen ultramicroscopique. — TERRIEN. Syphilis oculaire. — LACAPÈRE. Chancre syphilitique. Pelade. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. Urticaire. — CATHELIN. Blennorragie aiguë et chronique. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement de la blennorragie. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS. Zona. Laboratoire : Sang, pus, cultures, inoculations. Examen microscopique des teignes et des parasites végétaux. Sporotrichose et actinomycose. Bacille de la morve. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Séro-diagnostic de la syphilis, de la lèpre et du mycosis fongoïde. — ROSTAINE. Herpès. Végétations. Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermies. Lèpre. Bouton d'orient. Lupus tuberculeux et tuberculoses cutanées typiques et atypiques. Pemphigus. Erythèmes. — LOUSTE. Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. Complications médicales de la blennorragie. Balanoposthites et phimosis. Lupus érythémateux. Traitement du lupus. — FOUQUET. Syphilis expérimentale. Syphilis secondaire. Syphilis du voile du palais. Sporotrichoses. — TOUCHARD. Sclérodermie. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshydrose. — DESMOULIÈRE. Matière médicale dermatologique. — DRUELLE. Démonstrations pratiques de diagnostic. Petite chirurgie dermatologique. — CLAUDE. Radiumthérapie. Photothérapie.

Deux cours semblables ont lieu chaque année, le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

Seront admis, les docteurs et étudiants français et étrangers, pourvus de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement, relatifs à ce Cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Pour renseignements complémentaires s'adresser, le matin, à la Clinique (hôpital Saint-Louis).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : MM. Grivot, Cléret, à Paris.

Médaille de bronze : MM. Tocheport, à Excideuil (Dordogne); Arnal, à Saint-Mathieu-de-Tréviers (Hérault); Curtil, Rouvier, Gillet, Martin, interne et externes des hôpitaux de Lyon; Villette, interne des hôpitaux de Paris; Achard, Bideaux, Cheyron, Parent, Teisset, externes des hôpitaux de Paris; Mlle Mouret, externe des hôpitaux de Lyon.

MÉRITE AGRICOLE. — *Officier* : M. Raillard, à la Charité-sur-Loire (Nièvre).

Chevalier : MM. Dreyfus, Dunogier, Gabai, Lacapère, Loisel, Silva, à Paris; Bascou, à Bouisse (Aude); Henriet, à Brieulles-sur-Bar (Ardennes); Jacques, à Marseille; Pellet, à Maringues (Puy-de-Dôme).

Congrès français d'oto-rhino-laryngologie. — Le Congrès français d'oto-rhino-laryngologie (séance annuelle de la Société française d'oto-rhino-laryngologie) se tiendra à Paris, hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton, les 8, 9, 10 et 11 Mai 1911.

Président sortant, M. Mahu; président annuel, M. Escat; vice-président, M. Gellé, fils; trésorier, M. Henri Collin; secrétaire général, M. Depierris.

Questions à l'ordre du jour : *Complications de l'adénotomie*; rapporteurs, MM. KAUFMANN et GROSSARD. *Complications post-opératoires de la sinusite frontale*; rapporteurs, MM. SIEUR et ROUVILLOIS.

A propos des « Dimanches du Praticien ». — M. Legrain, médecin en chef de Ville-Evrard, remercie les confrères d'être venus en si grand nombre à son appel et nous prie de leur faire savoir que, dans le cours de sa causerie, il a omis de leur parler de la *Société des médecins français abstinents*. Ceux que ce groupement

d'action intéresserait, n'auraient qu'à s'adresser au siège des *Annales antialcooliques*, 14, rue de Tournon.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 8 Avril.* — Ont obtenu : MM. Ramond, 17 1/2; Dreyfus-Rose, 18; Lœderich, 17.

La prochaine séance aura lieu le 25 Avril à 8 h. 1/2 du matin, à l'hôpital de la Charité.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 7 Avril.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 27; Capette, 25; Okinczyc, 27.

Séance du 10 Avril. — Ont obtenu : MM. Sauvé, 27; Gernez, 25; Martin, 23; Cauchoix, 26.

La première épreuve clinique aura lieu le lundi 24 Avril, à 5 heures, à l'hôpital Necker.

Sont dès à présent consignés aux candidats les hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Necker, Beaujon, Lariboisière.

Accoucheur des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris, sera ouvert le lundi 15 Mai 1911, à midi, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui désireront concourir, seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration (Bureau du personnel médical), de dix heures à trois heures, du mercredi 19 Avril 1911 au samedi 29 Avril inclusivement.

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de dentiste adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 22 Mai 1911, à midi, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir se feront inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique, de dix heures à trois heures, du mercredi 19 Avril 1911 au lundi 8 Mai inclusivement.

Conditions du concours (Extrait du règlement général sur le service de santé des hôpitaux et hospices civils de Paris).

Les Candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Les Candidats qui désirent se présenter au Concours pour les places de dentiste adjoint des hôpitaux doivent justifier :

1° Qu'ils possèdent depuis trois ans révolus le titre de docteur en médecine, obtenu devant une Faculté de médecine française de l'Etat;

2° Qu'ils ont accompli un stage de deux ans dans un service dentaire hospitalier.

Néanmoins, le temps de doctorat et de stage est réduit à une année pour les Candidats qui justifient de quatre années entières passées dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, en qualité d'élèves internes en médecine.

Les Candidats qui désirent prendre part au Concours doivent se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les Candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 8 Avril.* — Ont obtenu : MM. Streiff, 10 + 6 = 16; Vermorel, 15 + 6 = 21; Dupuy, 18 + 8 = 26.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache et Hendaye. — Le jury de ce concours est provisoirement composé de MM. Castaigne, Coyon et Proust.

Hôpitaux de Versailles. — Un concours pour la nomination de deux internes en médecine sera ouvert le 10 Mai 1911.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel : de 360 francs pour la première et la deuxième année, de 500 francs pour la troisième et la quatrième année.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de troisième et quatrième année d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier exigé par la Faculté de Médecine.

Les candidats au concours devront se faire inscrire au Secrétariat, à l'Hôpital civil. Le registre d'inscription sera clos le samedi 6 Mai 1911.

Tout candidat doit justifier qu'il possède au moins quatre inscriptions de Faculté ou Ecole de médecine française.

Il doit produire au moment de son inscription : 1° Un extrait de son acte de naissance; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs récemment délivré.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par la présente affiche pour la clôture du registre ne sera point accueillie.

Les candidats pourront avoir des renseignements complémentaires au cabinet du Directeur, à l'Hôpital civil, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

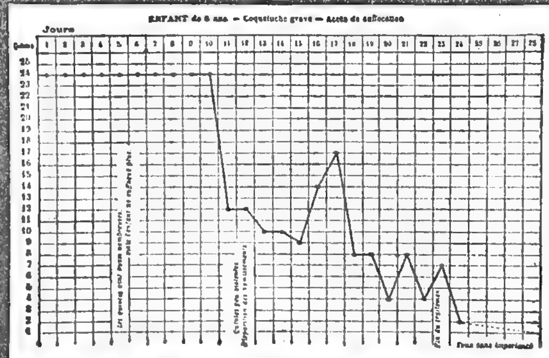
RENSEIGNEMENTS

Le Sérum Névrosthénique Fraisse qui réunit la triple association du phosphore, de l'arsenic et de la strychnine, est le médicament de choix dans tous les cas d'**Adynamie**. En facilitant les rapports d'échange, il augmente la phagocytose et met l'organisme dans un état de résistance réellement meilleur.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES HOPITAUX DE BUENOS-AIRES

Par le Professeur S. POZZI [1]

Je ne crains pas de l'affirmer : un des indices les plus certains de l'état de civilisation d'un pays est l'installation de ses hôpitaux.

A ce point de vue, Buenos-Aires se place au premier rang des grandes cités modernes ; j'avoue que je ne m'attendais pas à ce que j'y ai rencontré. Assurément, il existe encore des bâtiments anciens et des installations défectueuses ; mais n'y en a-t-il pas à Paris ? Par contre, les hôpitaux nouveaux sont construits avec une entente parfaite de l'hygiène hospitalière : les salles d'opération ne seraient pas déplacées à Paris, à Berlin, à New-York. Partout on trouve le souci de réaliser les derniers perfectionnements, d'être « *dans le mouvement* », « *up to date* ». L'aménagement intérieur, le mobilier chirurgical, les appareils de stérilisation, les instruments, le matériel de pansement, viennent des meilleures maisons françaises, allemandes, suisses, américaines. Cet éclectisme judicieux est frappant et bien caractéristique du patriotisme de ce jeune peuple avide d'arriver au premier rang en prenant le bien où il se trouve, sans qu'un nationalisme étroit l'empêche de reconnaître ce qu'il faut pour cela emprunter à l'étranger.

Je ne saurais avoir l'ambition de présenter une monographie complète des hôpitaux de Buenos-Aires, même en me bornant, comme je le fais, au côté chirurgical.

Je désire seulement en donner un aperçu assez précis pour qu'on puisse se rendre compte des efforts qui ont été accomplis en peu d'années afin de les amener au point où ils sont déjà, et de préparer un avenir encore supérieur.

CLASSIFICATION DES HOPITAUX.

Au point de vue administratif, les hôpitaux de Buenos-Aires se classent de la façon suivante :

1° *Hôpitaux de l'Assistance publique* : Hôpital San Roque, Hôpital du Nord, Hôpital Rawson, Hôpital Muniz (pour les maladies contagieuses), Hôpital Pirovano, Hôpital Alvarez, Hôpital Alvear (chroniques), Hôpital Tornu (tuberculeux).

2° *Hôpitaux de la Société de Bienfaisance de la Capitale.* — Cette Société est constituée par des dames charitables ; la présidente actuelle est Mme Sofia Arning, de Bengolea. Chaque hôpital

1. Extrait d'une Conférence faite à la Société de l'Internat de Paris le 30 Mars 1911.

est administré par un Conseil d'administration exclusivement composé de dames.

La direction de l'hôpital est confiée à un médecin qui a un service dans l'hôpital (exemple : Professeur Molina à Rivadavia). De cette association relèvent l'hôpital de Rivadavia, l'Hôpital des Enfants et l'asile des femmes aliénées (Mercedès).

Ces hôpitaux sont beaucoup plus riches que ceux de l'assistance publique. Ils reçoivent une importante subvention de l'administration, mais leurs principaux revenus proviennent de dons et du produit de fêtes, de ventes dont un Comité de dames appartenant à la haute société prend l'initiative chaque année. Ce sont des œuvres *bien pensantes*, comme nous disons en France.

3° *Les Hôpitaux appartenant aux colonies étrangères.* — L'Hôpital Français, l'Hôpital Espagnol, l'Hôpital Italien, l'Hôpital Allemand et l'Hôpital Anglais. Je n'ai pu visiter que les deux premiers.

L'*Hôpital Français* appartient à la Société Française de Bienfaisance du Rio de la Plata, qui a organisé dans la République d'autres institutions secourables. La colonie française fait tous les ans de gros sacrifices pour cette œuvre qui est d'ailleurs très bien administrée. Mais l'hôpital est déjà assez ancien et il serait à désirer que le gouvernement français accordât une forte subvention pour le mettre à la hauteur de l'importance de notre colonie à Buenos-Aires ; le chirurgien et accoucheur est mon ami le Dr Laure.

L'*Hôpital Espagnol*, dont le fonctionnement est analogue, est un des hôpitaux les plus neufs de Buenos-Aires. Il a une importance considérable ; le Dr Guttierez en est le chirurgien.

4° *Hôpitaux dépendant de la Faculté de médecine.* — C'est à l'Hôpital des Cliniques que sont réunies les Cliniques de la Faculté ; toutefois la Faculté a des services à l'Hôpital San Roque, comme la Maternité du professeur Canton et le service de chirurgie du professeur Palma[1]. Cet hôpital est insuffisant. Aussi pour loger les Cliniques de la Faculté le gouvernement argentin, sur l'initiative du professeur Eliséo Canton, a décidé de faire construire un magnifique établissement hospitalier. Il portera le nom de « Policlinique José de San Martin » et s'élèvera à la place de l'ancien Hôpital des Cliniques et sur les terrains avoisinants.

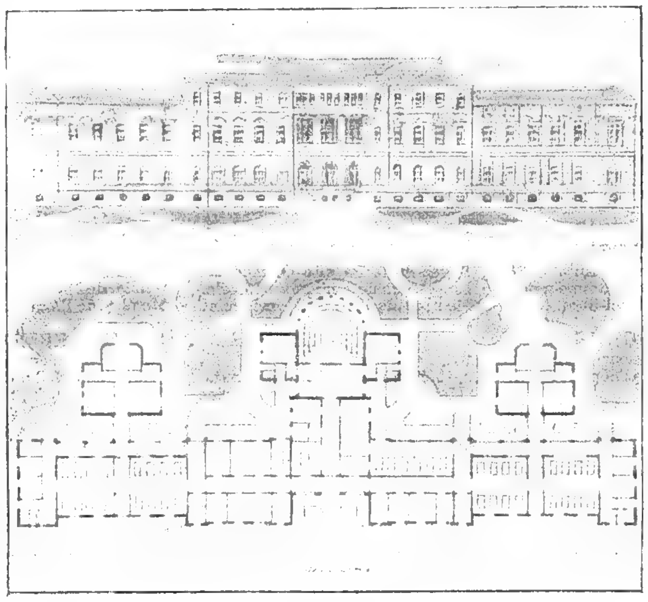


Figure 1.
Policlinique José de San Martin (en construction) : Pavillon de la Clinique gynécologique (élévation et plan).

La Policlinique se composera de pavillons isolés les uns des autres par des espaces libres plantés en jardins ; 12 pavillons sont destinés à l'installation des diverses cliniques générales et spéciales qui, à Paris, sont incommodément disséminées aux quatre coins de la capitale dans des hôpitaux différents. Ils seront à un étage avec rez-de-chaussée surélevé. Les salles d'opérations seront groupées dans un pavillon spécial aménagé avec les derniers perfectionnements, et communiquant avec les diverses cliniques.

Les laboratoires seront installés dans un grand pavillon. Il y aura des bâtiments pour les services de radiothérapie, d'électricité médicale, les bains, la buanderie, la cuisine. Enfin, on établira dans cet hôpital une école d'infirmières.

Les pavillons seront réunis ensemble par des galeries souterraines.

L'ensemble de la Policlinique promet d'être grandiose. Il ne devra être employé dans la construction que des matériaux de premier choix ; partout le chauffage à la vapeur d'eau, des ventilateurs, l'éclairage électrique, de nombreux ascenseurs, des monte-charges.

Le prix de cette Policlinique sera fort élevé ; le devis de construction est de 14 millions de pesos, soit 32 millions de francs. Restent le prix des terrains à acheter, le coût de l'installation ; il faudra, d'après les avis les plus autorisés, compter au moins 50 millions de francs pour terminer cette installation grandiose. Elle surpassera l'Institution analogue de Rome, la Policlinique Humberto Ier, due aux persévérants efforts du professeur Bacceli ; elle sera pourtant un peu moins grande que la nouvelle Policlinique de Vienne, qui a remplacé les bâtiments vétustes de l'Allge-

1. Il m'est impossible de parler de l'Hôpital des Cliniques de Buenos-Aires sans y saluer au passage mon vieil ami l'éminent Dr Luiz Guemes, professeur de clinique médicale, sénateur, l'un des hommes les plus importants de la capitale. Son frère, le Dr Adolfo Guemes, jeune chirurgien d'avenir, est l'assistant du professeur Caballero.

meine Krankenhaus. Paris est encore privé d'une institution de ce genre, réunissant, au grand bénéfice des étudiants, tous les moyens d'études cliniques ou expérimentales. Quand ce magnifique établissement sera achevé, ainsi que la nouvelle installation de la Morgue et de l'Ecole pratique sur le boulevard Cordoba, Buenos-Aires, avec sa belle Faculté de Médecine, sera mieux dotée pour l'enseignement des siences médicales qu'aucune autre ville du Nouveau-Monde et que la plupart des capitales de l'Europe.

Anciens hôpitaux.

Il existe de vieux hôpitaux à Buenos-Aires. Sans doute, ils n'ont point l'âge respectable des vieux bâtiments de Laënnec ou de la Charité à Paris. Mais pour l'Argentine, une bâtisse datant de cinquante ans est très vieille et vouée à la démolition.

Parmi ces hôpitaux sont, pour ne citer que ceux que j'ai vus, Rawson, l'hôpital des Cliniques, San Roque et l'hôpital du Nord. Dans ces divers hôpitaux, on a cherché à tirer parti le mieux possible de ce qui existait en le rajeunissant et en l'aménageant.

L'Hôpital Rawson se compose de pavillons à un simple rez-de-chaussée surélevé. Les bâtiments ont un aspect assez vieux. Ils sont construits en briques et recouverts, à l'extérieur, de l'enduit-ciment habituel aux constructions de Buenos-Aires. Le service de chirurgie du Dr Llobet que j'y ai visité, a été fort bien réorganisé. Les bâtiments sont séparés par de vastes jardins plantés d'arbres, d'ombus, de tipas, de palmiers. Les allées et les cours sont recouvertes de brique pilée qui donne une tonalité rouge assez spéciale à tout l'hôpital.

L'Hôpital des Cliniques a été reconstruit en 1880. Il est situé en face de la Faculté de Médecine et se compose de vastes bâtiments à un étage dispersés sur une grande superficie.

L'Hôpital San Roque est également un vieil hôpital. Il a été reconstruit il y a une cinquantaine d'années, mais, depuis, on y a fait de grands changements. Les jardins sont vastes et plantés

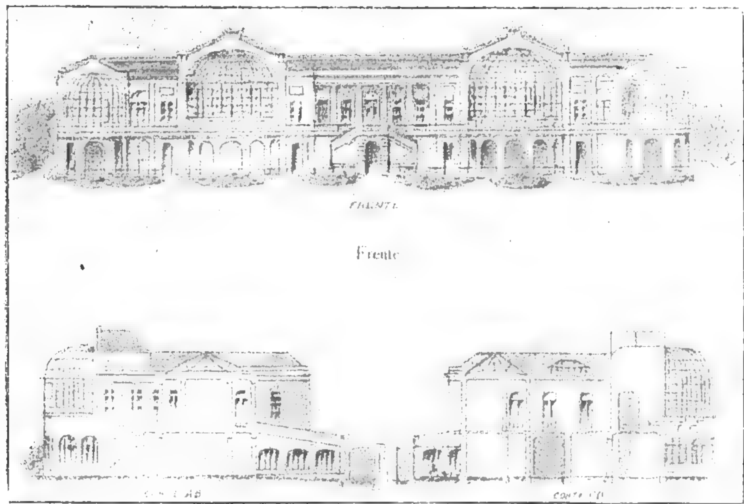


Figure 2.
Policlinique José de San Martin : Pavillon où sont réunies toutes les salles d'opérations (élévation et coupe).

d'arbres et d'arbustes du pays. Des galeries couvertes et vitrées d'un seul côté réunissent les divers bâtiments. Je citerai, parmi les chirurgiens, ceux que j'y ai vus opérer : MM. Castano, Palma, Lagarde et Robertson.

Ce vieil hôpital contient une partie entièrement neuve, le service du professeur Elisée Canton, que je dois décrire avec quelques détails.

Hôpitaux neufs.

La Maternité du professeur Elisée Canton est établie dans l'ancien hôpital San Roque, mais elle a été construite à neuf dans de vieux bâtiments que l'on a transformés, augmentés, surélevés. Il est assisté par M. Zarate, qui est également chef de service à l'Hôpital du Nord; il est l auteur d'un excellent manuel d'obstétrique.

La maternité de San Roque est l'œuvre personnelle de M. Elisée Canton, qui a installé là un service exceptionnel.

Il a été créé il y a douze ans. Une salle y est réservée à la gynécologie et trois aux accouchements.

Les bâtiments sont construits en briques vernissées avec squelette en poutres d'acier. Tous les parquets sont en carreaux de ciment clair. Les murs sont peints au ripolin, et lavables.

Le rez-de chaussée est occupé par les deux salles de consultation. Celles ci sont de vastes pièces bien éclairées; l'une est réservée aux consultations d'obstétrique, l'autre aux consultations de gynécologie : leur disposition est la même. La table d'examen est une table en fer laqué, avec récipient pour recevoir l'eau du lavage des malades. Des lavabos à eau stérilisée, très simples avec robinet se manœuvrant avec la main, occupent la moitié d'un des panneaux. Les instruments nécessaires à l'examen sont autoclavés dans une petite pièce attenante et apportés sur des plateaux stérilisés. Ces deux salles d'examen sont précédées de plusieurs salles d'attente.

Au rez-de-chaussée, se trouve également une salle de cours. Le reste du rez-de-chaussée est occupé par les services administratifs.

Au premier étage sont les salles de malades. Elles sont desservies par un vaste couloir, sur

lequel elles s'ouvrent symétriquement. Elles portent les noms de Semmelweis, Tarnier, Olshausen, Pinard. Elles sont très hautes, avec de grandes fenêtres ; elles sont peintes en ripolin et recouvertes de faïence jusqu'à une hauteur de 2 mètres ; les coins sont arrondis.

Vu la clémence des hivers, il n'y a pas d'appareil de chauffage ; j'ai regretté la ventilation spéciale, comme dans les hôpitaux des Etats-Unis où elle est si parfaitement organisée ; il y a une distribution d'eau stérilisée dans tout le service.

Trois de ces salles sont réservées à l'obstétrique. Au-dessus des portes sont des inscriptions en grosses lettres ; ce sont une série de conseils pratiques donnés aux mères pour élever leurs enfants et la conclusion en est : « TOUTE FEMME QUI SUIVRA LES CONSEILS QU'ON LUI DONNE ET FERA SELON QU'IL EST INDIQUÉ ICI AURA DES ENFANTS BEAUX ET VIGOUREUX. »

Au bout de la salle Semmelweis est une vaste véranda, avec plantes vertes, fauteuils, petites tables. Elle sert de lieu de réunion aux malades qui peuvent se lever.

La quatrième salle est réservée aux malades de gynécologie. La disposition est la même que pour les salles d'accouchement.

La salle de travail est à deux lits seulement. Elle est organisée comme les salles de travail habituelles. Il faut signaler un évier spécial, qui sert de *laveur du délivre*.

Dans la salle des couveuses sont installées des couveuses très perfectionnées avec chauffage électrique et ventilation automatique construites par Lutz et Schultz, de Buenos-Aires.

Chaque salle a ses boîtes de pansements marquées à son nom, afin qu'il n'y ait jamais de confusion. (De même, tout le linge, tous les objets de cuisine sont spécialisés à chaque salle.)

A côté de ces grandes salles de malades, il y a de petites chambres à un et deux lits, pour les infectées.



Figure 3.
Hôpital Rivadavia : Cour d'honneur.

Au bout du premier étage est le *Musée d'Anatomie pathologique* du professeur Canton. Il y a là des pièces remarquables : bassins rétrécis en coupe sagittale, renfermant le fœtus ; ruptures utérines, insertion vicieuse du placenta, etc. On y voit, sur des pièces montées, tous les détails des phases de l'accouchement ; des grossesses extra-utérines ; des utérus gravides, fibromateux, cancéreux ; des grossesses compliquées de kystes hydatiques, etc.

C'est avec ces documents que le professeur Canton a composé son magnifique atlas d'anatomie pathologique obstétricale en cours de publication actuellement, et qui a coûté 50.000 francs environ à éditer.

Le deuxième étage mansardé est occupé par les *laboratoires* d'anatomie pathologique, de radiographie et de photographie.

L'*Hôpital Rivadavia* (réservé aux femmes) est un hôpital neuf. Il est construit dans le beau quartier de la Recoleta. Il est formé d'une série de pavillons situés au milieu de jardins plantés d'arbres et d'arbustes luxueusement entretenus. Les bâtiments sont en pierre blanche ; ils ont un rez-de-chaussée avec un seul étage ; seuls, les pavillons *Cobo* et *du XIXe siècle* ont deux étages. L'hôpital occupe une superficie de 42.850 mètres carrés, dont 8.212 sont bâtis.

Les pavillons sont au nombre de cinq (deux de médecine, deux de chirurgie, un d'accouchement), plus le *Pavillon du XIXe siècle* réservé aux tuberculeux et le *Pavillon Cobo* réservé à la gynécologie, qui sont séparés du reste de l'hôpital et construits d'une façon un peu différente.

Dans son ensemble, Rivadavia présente un aspect riant. Il semble que tout y soit réuni pour donner aux malades cette impression de quiétude et de confortable qui leur est si favorable et dont je suis à Paris le plus fervent partisan.

Les pavillons, groupés le long d'un vaste couloir central, à grande allure, comprennent : des grandes salles de malades, des petites chambres d'isolement (dont quelques-unes sont payantes),

des annexes (cuisine, salles de bains, salles de pansement).

Seul le Pavillon Cobo et le Pavillon du XIX[e] siècle sont chauffés à la vapeur d'eau et ont des ventilateurs électriques.

Les salles ont une trentaine de lits de modèle nouveau et confortable. Dans les salles de chirurgie, ces lits sont munis, à la tête, d'une tablette pivotante qui, abaissée, se place au niveau des mains de la malade et lui permet de manger, d'écrire ou de lire facilement. Cette disposition très pratique mériterait d'être imitée chez nous.

A la Maternité, un berceau est *accroché* sur le côté du lit. L'enfant peut être ainsi facilement pris par sa mère, et il résulte de cette disposition un encombrement moindre de la salle; elle me paraît offrir des avantages sérieux.

Les petites chambres sont réservées, soit à de grandes malades, soit à des malades payantes. Le prix de ces chambres est de 5, 10 et 15 pesos par jour (le peso vaut 2 fr. 20). Les plus chères sont meublées d'un lit, d'une armoire à glace, de fauteuils et de chaises; un cabinet de toilette avec baignoire y est annexé. Les chambres moins chères sont plus modestes et celles de 5 pesos sont à deux lits.

Partout existent des ascenseurs, des monte-charge et le téléphone.

Le *Pavillon Cobo*, réservé à la gynécologie, est construit avec un luxe réel, grâce à la générosité de la famille Cobo, une des grandes familles de Buenos-Aires.

Au rez-de-chaussée se trouvent les offices, les cuisines et les chambres d'infirmières. Celles-ci sont à deux lits et à deux jolies armoires, avec une toilette confortable. Les meubles sont simples. Le tout est d'une extrême propreté. Les réfectoires réservés au personnel sont spacieux et gais.

Au premier étage sont deux grandes salles de malades. Au deuxième étage, une grande salle de malades, la salle d'opérations et ses annexes. L'aménagement de tout ce pavillon est parfait.

A l'une des extrémités de ce pavillon est la



Figure 4.
Hôpital Rivadavia (Pavillon Cobo) : Lit avec tablette mobile (relevée).

Salle de réunion réservée aux malades. C'est une vaste pièce avec grandes fenêtres, d'où la vue s'étend sur les jardins de la Recoleta et sur la ville. Elle est meublée de petites tables, de fauteuils, de chaises longues. Elle a une bibliothèque où voisinent des livres de lecture, des publications en langues espagnole, française, anglaise, quelques traités de médecine et des ouvrages scientifiques. Malades et étudiants peuvent y puiser. Dans cette salle existe un grand orgue mécanique qui nous a salués de la *Marseillaise* et de l'*Hymne argentin*, puis d'airs d'opéra, lors de notre visite. Il a coûté un prix très élevé et a pu être acheté avec le produit de la légère rétribution perçue pour les consultations externes de 1908.

Le *Pavillon du XIX[e] siècle* est aménagé spécialement pour soigner les tuberculeux. Il possède une véranda spacieuse et des galeries d'aération ouvertes sur les jardins de l'hôpital.

Enfin il faut signaler l'installation moderne des cuisines, de la buanderie, de la lingerie avec ses étuves, et surtout des laboratoires [1].

L'*Hôpital des Enfants* a été construit par pavillons édifiés successivement depuis 1895. Ils occupent une superficie de 5 hectares 1/2. Il y a 8 pavillons, dont 4 sont réservés à la chirurgie. On peut mettre 60 malades environ par pavillon de médecine, et 60 environ par pavillon de chirurgie.

1. Pendant l'année 1909, on a soigné à l'hôpital Rivadavia, 5.448 malades.
La mortalité a été de 317, soit 5,8 pour 100.
On y a pratiqué 2.125 opérations :
992 laparotomies.
642 opérations vaginales.
332 opérations variées.
159 opérations obstétricales.
La mortalité a été de 94 décès.
A la Maternité, 837 accouchements.
La consultation externe de l'hospice a donné des soins à 24.437 malades. De ces consultations, 8.635 furent gratuites. On perçoit, en effet, une légère redevance pour chaque consultation donnée aux malades qui ne sont pas absolument indigents.
En 1908, cette redevance était de 20 centavos (45 centimes environ). C'est avec le produit de ces consultations qu'a été acheté l'orgue placé dans la salle de réunion du pavillon Cobo.

Ces pavillons sont construits à un seul rez-de-chaussée, en briques vernissées. Chacun est longé par une galerie ouverte sur les jardins. Les 4 pavillons de chirurgie sont groupés autour du pavillon central d'opérations; des galeries couvertes les réunissent entre eux. Dans chaque pavillon sont deux grandes salles de malades, des petites chambres, des salles de pansement, de bains, et un réfectoire. Les salles, à 16 lits, portent le nom de médecins célèbres.

Le parquet est en carreaux de céramique blanche. Les murs sont revêtus de faïence blanche jusqu'à une hauteur de 2 mètres; le reste est peint en blanc. Toutes les salles ont un chauffage à la vapeur; les radiateurs sont protégés par une enveloppe grillagée pour éviter que les enfants ne se brûlent. Des prises d'air amènent l'air de l'extérieur au niveau des radiateurs.

Les réfectoires sont très propres, très gais et ont un mobilier à la taille des enfants. Partout il y a une canalisation distribuant l'eau stérilisée chaude et froide.

Partout le téléphone avec l'administration de l'hôpital, la Communauté et avec la Ville.

Le directeur technique est le Dr Arraga.

L'Hôpital des Enfants trouvés (*Casa de Expositos*) est digne d'être visité. Il contient 800 enfants en bas âge, nourris au sein, avec les nourrices qui y sont logées. Les plus âgés ont 2 ans 1/2. L'institution du tour est supprimée. L'admission des enfants est prononcée par une Commission de dames faisant partie de la Société de bienfaisance; cela évite de recevoir des enfants atteints de maladie contagieuse ou mourants, ou même des cadavres, comme cela se produisait auparavant. Cet hôpital est fort bien installé. Le service de chirurgie est confié au professeur Cranwell, qui a une excellente installation. L'hôpital lui-même est dirigé par le professeur Centeno, qui a présidé à son excellente organisation.

Je citerai enfin l'*Hôpital ophtalmologique*, spécialement construit vers 1900 pour le traitement des maladies des yeux. Il est sous la direction du professeur Wernicke. Il contient 300 à 400 lits.

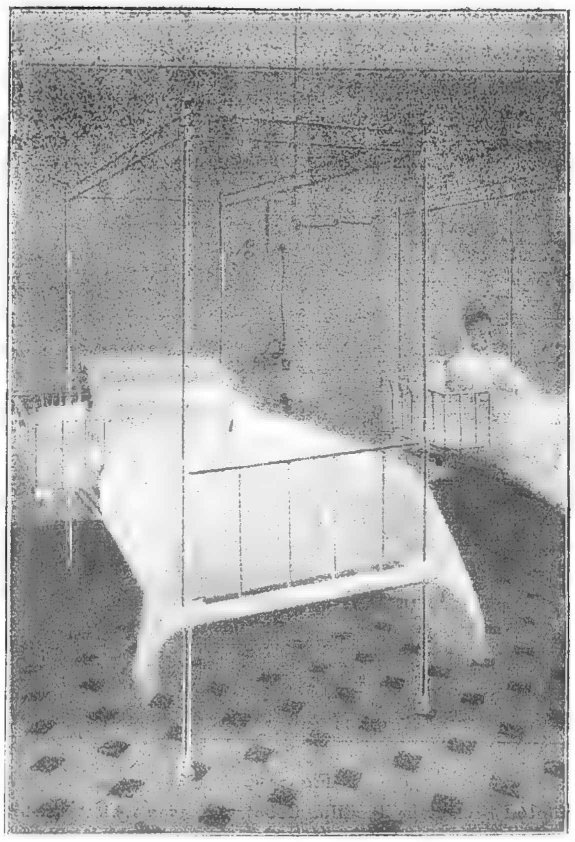


Figure 5.
Hôpital Rivadavia (Maternité) : Lit d'accouchée avec berceau fixé latéralement.

Ces derniers hôpitaux (à partir de l'hôpital Rivadavia inclusivement) dépendent de la Société de bienfaisance, ce qui explique le luxe de leur installation relativement aux hôpitaux dépendant de l'Assistance publique, car la charité privée est toujours plus généreuse que la charité gouvernementale.

Exceptionnellement, la Maternité, qui dépend de la Faculté, quoique placée à l'Hôpital San Roque dépendant de l'Assistance publique, y a été installée sur un pied particulièrement luxueux, ainsi que je l'ai décrit. — Mais on ne saurait oublier que le directeur de cette Maternité modèle, le Prof. Elisée Canton, doyen de la Faculté, est en même temps Président de la Chambre des députés.

L'*Hôpital Espagnol* est au nombre des Hôpitaux neufs de Buenos-Aires, qui méritent une mention particulière. C'est un grand bâtiment construit en briques vernissées polychromes, de style néo-mauresque. Le toit du pavillon central est surmonté d'un dôme de faïence verte. Les fenêtres du deuxième étage sont à tabatière avec un encadrement de faïence verte. Les divers corps de bâtiment sont groupés autour de deux *patios* remplis de conifères, de palmiers, etc... Un escalier de marbre s'ouvre sur chacune de ces cours intérieures. Du côté de ces jardins, les bâtiments sont longés par des galeries en bois découpé.

L'Hôpital Espagnol vient à peine d'être achevé, et déjà la Colonie Espagnole projette de faire construire en dehors de la ville un autre hôpital qui renfermera 500 lits. Ils occupera une superficie de 13 hectares et se composera de bâtiments parallèles branchés sur une galerie couverte et vitrée. Les pavillons seront à un seul rez-de-chaussée mais pourront être exhaussés d'un étage le jour où le besoin s'en fera sentir par suite de l'accroissement constant de la population espagnole à Buenos-Aires. Cette précaution et cette prévoyance sont très habituelles

dans ces pays neufs; elles mériteraient d'être imitées dans notre vieux continent.

Les Salles d'Opérations.

Comme dans toutes les grandes villes, il existe à Buenos-Aires des salles d'opérations qui ont été aménagées dans les vieux hôpitaux lors de leur création et qui ont été conservées telles qu'elles étaient, ou à peu près. Ce sont d'ailleurs les moins nombreuses et il n'en restera bientôt plus. Dans les vieux hôpitaux où il a fallu construire des salles neuves, on a tiré le meilleur parti possible des bâtiments existants et ces dernières salles sont généralement très bien installées. Enfin, dans les hôpitaux neufs les architectes se sont attachés à construire des salles pratiques, claires, possédant tous les perfectionnements modernes.

Dans les vieux hôpitaux où on a conservé les anciennes salles d'opérations, quelques-unes manquent de clarté; le jour n'y vient que par une seule fenêtre; les murs sont sombres; le parquet est assez mal entretenu; le système des lavabos est primitif; le chauffage est assuré par un poêle à feu continu.

Mais le plus souvent les vieilles salles ont été refaites (salles d'opérations de M. Palma et de M. Castano à San Roque; de MM. Bazterrica et Gandolfo à l'hôpital des Cliniques). Celle du professeur Bazterrica à l'hôpital des Cliniques est très bien comprise. C'est une vaste pièce quadrangulaire recevant la lumière par une large baie vitrée et par une verrière au plafond. Le parquet est en carreaux de ciment blanc; les murs sont recouverts d'opaline à une hauteur de deux mètres; le reste est peint au ripolin; les coins sont arrondis. Les lavabos à eau stérilisée sont dans une petite pièce attenante. Elle a été refaite il y a quelques années.

Au-dessous du service et de la salle d'opérations du Professeur Bazterrica à l'Hôpital des Cliniques, au rez-de-chaussée, existe le service du Professeur Angel Centeno, pour les maladies de l'enfance. Il est assisté par le Dr Herrera Vegas, qui y opère les cas chirurgicaux de la clinique infantile (dans une salle analogue à celle du Professeur Bazterrica); il y a une salle annexe pour l'orthopédie.

La salle d'opérations du Professeur Palma à San Roque est également très propre et très pratique.

Il nous faut noter la multiplicité des tables d'opérations dans chacune de ces salles : on fait deux opérations en même temps dans les salles des Professeurs Palma et Gandolfo. Par contre, il y a une seule table dans la salle du Professeur Bazterrica. Dans les salles d'opérations neuves on a conservé l'habitude d'avoir plusieurs tables.

Il y a des salles d'opérations nouvelles dans les Hôpitaux neufs. A l'Hôpital Rivadavia, le pavillon d'opérations du professeur Caballero est un petit bâtiment isolé du reste de l'hôpital. Il se compose d'une belle salle d'opérations, d'une petite salle servant d'entrée, d'une vaste salle de stérilisation. La salle d'opérations est suffisamment grande même avec les trois tables d'opérations qu'elle comporte. Elle est éclairée par une verrière qui occupe un des côtés de la salle et reçoit la lumière d'en haut par deux verrières du plafond. Les murs sont peints en blanc, les coins sont arrondis; le parquet est en ciment. Les lavabos pour le lavage des mains sont simples et situés dans un coin de la pièce. Le chauffage se fait par un poêle à feu continu et par un radiateur au gaz. Le jour y est excellent et on y est très commodément pour opérer, ainsi que j'ai pu m'en assurer moi-même.

Dans le même Hôpital, la salle d'opérations du Professeur Molina est construite sur le même type, mais elle occupe une portion du deuxième étage du Pavillon Cobo. Elle ne reçoit pas de jour par en haut et l'éclairage y laisse quelque peu à désirer.

A l'Hôpital des Enfants, chez M. Maximo Castro, il existe un pavillon spécial d'opérations, réuni aux quatre pavillons de chirurgie par des galeries couvertes. Ce pavillon comporte deux salles : l'une pour les opérations aseptiques, l'autre pour les opérations septiques. Ces deux salles s'ouvrent en face l'une de l'autre sur un couloir central. Il y a trois tables d'opérations dans la salle, une en bois laqué sur laquelle on lave le malade, une en métal, sous le plateau de laquelle est un vaste récipient à eau chaude, grâce auquel on peut réchauffer le malade, mais qui ne sert plus actuellement. Enfin une table d'opérations du dernier modèle. Les lavabos à eau stérilisée sont dans la salle. Toute la tuyauterie est dissimulée dans le mur.

La lumière vient abondamment d'une vaste verrière en demi-cercle qui occupe tout un des côtés de la salle d'opérations et d'un panneau vitré du plafond. Les murs sont revêtus de carreaux de faïence. Le chauffage se fait par la vapeur d'eau.

La disposition des salles d'opérations de l'Hôpital espagnol est analogue. Elle est absolument irréprochable.

Enfin, il nous faut signaler la salle d'opérations qui a été construite, il y a deux ans, à l'Hôpital français. Elle est aménagée d'une façon tout à fait moderne et très pratique.

L'*ameublement des salles d'opérations* est tout à fait moderne.

Les *tables* d'opérations sont des modèles perfectionnés de Mathieu (MM. Caballero, Bazterrica), de Guyot (Belaustegui, à l'hôpital Rivadavia), de Lutz et Schultz, de Buenos-Aires (Maternité), de Schörer, de Berne (Hôpital français et Hôpital espagnol).

Les appareils de stérilisation sont toujours très nombreux et situés dans une petite pièce à côté de la salle d'opérations : ce sont surtout des

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise Brûlures
en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)
(Toucher au NÉOL pur; panser à 1 p. 5.)

Guérit Angines
en 24-36 heures : supprime immédiatement dysphagie.

étuves sèches de chez Adnet, Flicoteaux, de Schörer de Berne, des autoclaves de ces trois maisons, plus quelques modèles nord-américains (Hôpital espagnol).

Les instruments viennent surtout de chez Collin, Lüer, Mathieu. Pourtant, quelques instruments allemands font leur apparition et il importe que nos maisons luttent contre cette concurrence.

Fils à ligature et suture. Les chirurgiens emploient volontiers du catgut de Robert et Carrière et de Leclerc. Mais généralement, à l'hôpital du moins, ils se servent de catgut préparé à sec et stérilisé à l'autoclave (Bazterrica, Gandolfo), ou stérilisé à l'acétone et à l'alcool (Guttierez). Les uns le conservent dans des solutions de chromate de potasse, d'autres dans l'alcool absolu. Le fil de lin stérilisé à l'autoclave est très employé (Cranwell, Gandolfo). Les crins de Florence sont beaucoup moins employés qu'en France, les chirurgiens faisant souvent de petits surjets au fil de lin sur la plaie.

La stérilisation des *compresses* de gaze est parfaite, de même que celle des champs opératoires; ceux destinés à protéger l'intestin m'ont paru parfois un peu trop épais et rugueux.

Tous les instruments, les tables, les appareils sont fournis aux chirurgiens par des *commissionnaires en instruments de chirurgie* de Buenos-Aires. Parmi ces maisons, la plus considérable est celle de Lutz et Schultz, qui possède dans Florida, la rue de la Paix de Buenos-Aires, des magasins d'une importance considérable. On trouve chez eux tous les instruments dont on peut avoir besoin (ce sont les correspondants de Collin) et tous les modèles d'étuves, d'autoclaves et de tables d'opérations. Lutz et Schultz commencent, d'ailleurs, à fabriquer eux-mêmes des appareils de stérilisation et des tables. Leurs ateliers de réparation sont très bien installés et ils ont d'excellents ouvriers. Ils vendent tout ce qui peut servir au chirurgien et au spécialiste; en particulier, leur atelier d'optique médicale est muni d'un outillage perfectionné qui leur permet de fabriquer les verres les plus compliqués.

Quant à l'*industrie des pansements stérilisés*, elle se développe de jour en jour. Il existe déjà plusieurs pharmaciens qui font la stérilisation des objets de pansements. J'ai visité l'installation de M. Nelson et j'ai eu l'occasion de me servir d'objets de pansement venant de chez lui. La stérilisation semble irréprochable. Il a de grands approvisionnements de catguts des meilleures marques (il en fabrique d'ailleurs lui-même d'excellents). Son personnel, très au courant des choses de la chirurgie, réalise fort bien la transformation d'une pièce quelconque en salle d'opérations. M. Nelson sait d'ailleurs (d'après des listes dressées à l'avance) ce qu'il doit fournir aux chirurgiens, ses clients, pour chaque opération, et, très rapidement, transporte chez le malade tout ce dont on a besoin pour opérer. Il perfectionne chaque année ses laboratoires, comme le font ici les Leclerc, les Robert et Carrière, les Carrion, etc., que M. Nelson cherche à égaler.

Il y a à Buenos-Aires plusieurs *maisons de santé* fort bien installées pour les opérations chirurgicales.

PERSONNEL MÉDICAL DES HOPITAUX.

Les services hospitaliers sont dirigés, les uns, par les professeurs de clinique avec des assistants et des chefs de clinique, les autres par les médecins et chirurgiens des hôpitaux qui sont nommés directement, sans concours, et ont plusieurs assistants.

Les services sont moins nombreux que les nôtres (à part celui de M. Caballero et celui de M. Castro, à l'Hôpital des Enfants).

Il y a des médecins résidants qui, tout en ayant la faculté d'exercer en ville, demeurent à l'hôpital et parent aux urgences. Ce sont généralement de jeunes médecins fort instruits et destinés à devenir des chefs de service.

Les internes ont des fonctions qui ne sont pas celles des internes de Paris; ils sont tout à fait en sous-ordre et généralement beaucoup plus jeunes. L'internat est obligatoire pour tous les étudiants à la fin de leur scolarité.

L'externat correspond au stage des étudiants français.

Personnel infirmier. — Les surveillantes, en général, sont des religieuses; chez le professeur Bazterrica, il y a une laïque comme surveillante de la salle d'opérations. Les infirmières sont laïques.

Les services sont généralement fort bien tenus.

Admission des malades. — Administrativement, on reçoit à l'hôpital des malades non payants et des malades payants (5, 10, 15 pesos — de 2 fr. 20 — par jour, plus le prix de l'opération variable, et pour laquelle le chirurgien reçoit une certaine somme). Il n'y a plus de malades payants à l'Hôpital des Cliniques ni à la Maternité d'Eliséo Canton.

Parmi les affections chirurgicales soignées dans les hôpitaux de Buenos-Aires, il faut signaler la très grande fréquence des kystes hydatiques de tous les organes. Le professeur Cranwell me disait à ce propos qu'on doit toujours, en cas de tumeur d'une région quelconque, penser à la possibilité d'un kyste hydatique.

Sages-femmes. — L'instruction des sages-femmes se fait à l'Ecole des sages-femmes, dépendant de la Faculté. Cette Ecole comprend une Maternité et des locaux d'enseignement et d'habitation pour les élèves. L'enseignement leur est donné par des professeurs et des médecins attachés à l'établissement.

Les sages-femmes forment une corporation

instruite et zélée. Elles ont une Association où elles se perfectionnent (Asociacion Obstetrica Nacional de Parteras, dont la présidente est Mme de Teich). Les professeurs y font des conférences; lors de ma visite, elles me prièrent d'en faire une, ce que j'acceptai très volontiers.

Dans cette Maternité, j'ai vu pratiquer une opération césarienne de façon irréprochable.

***

Presque tous les chirurgiens et médecins de Buenos-Aires (qui sont très au courant de la science moderne, s'ils négligent un peu l'érudition), ont voyagé en Europe. Ils répètent volontiers que c'est à Paris qu'ils ont appris le meilleur de ce qu'ils savent. Cependant j'ai remarqué que bien souvent l'influence des Ecoles allemandes se manifestait dans leur technique opératoire. C'est à nous de faire effort pour ramener à notre Ecole ces hommes de valeur, dont toutes les tendances se rapprocheraient si facilement des nôtres; la tâche nous est d'autant plus facile que tous parlent français, lisent nos livres, nos grandes publications de médecine et de chirurgie, et que presque tous ont conservé pour nous la plus vive sympathie.

Qu'ils me permettent de leur répéter ici que nous la leur rendons, très cordialement.

VARIÉTÉS

La guerre aux mouches.

Une campagne énergique, dirigée de New-York par le Dr W. Hornadog, directeur du jardin zoologique de Broux-Park, s'organise aux États-Unis pour la destruction des insectes nuisibles. Le moustique et la mouche de maison sont particulièrement visés. Depuis qu'on a reconnu son rôle actif dans la propagation de la fièvre typhoïde, la mouche est traitée sans merci; et il se fonde un peu partout des ligues pour sa destruction. Il vient de s'en fonder une à Washington qui, par l'intermédiaire des instituteurs, paie 4 cents (0 fr. 20) aux enfants pour chaque centaine de têtes de mouches qu'ils rapportent; les écoliers accueillent cette mesure avec enthousiasme. (*La Nature.*)

LIVRES NOUVEAUX

Moussous, Barbier, Guinon, J. Hallé, Zuber, Armand-Delille, Audéoud et Bourdillon. — ***La Pratique des maladies des enfants. Maladies du cœur et des poumons.*** 1 vol. gr. in-8°, de 701 pages avec 103 figures. Prix : 16 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Ce fort volume de 700 pages est le quatrième de la *Pratique des maladies des enfants.*

Il s'ouvre par un article sur les Maladies du cœur et des vaisseaux, dû à M. le professeur Moussous, de Bordeaux, qui consacre un chapitre intéressant aux maladies congénitales du cœur, en particulier à leur pathogénie. M. Barbier expose ensuite les maladies du nez et du larynx. L'étude des maladies des bronches, du poumon et des plèvres est due à la collaboration de MM. Guinon, Hallé, Armand-Delille et Zuber. Relatons simplement l'important chapitre dans lequel M. Guinon étudie si minutieusement les divers problèmes étiologiques, cliniques, diagnostiques et thérapeutiques soulevés par la tuberculose pulmonaire de l'enfant. On ne saurait également trop louer les auteurs de la grande place accordée à la thérapeutique des affections respiratoires aiguës.

Viennent enfin les chapitres consacrés à l'asthme, à la coqueluche, aux maladies du médiastin, en particulier à l'hypertrophie du thymus, par MM. Audéoud et Bourdillon, de Genève.

Dans l'ensemble, ce volume possède, comme les précédents, un caractère essentiellement pratique, qui en fait un guide précieux pour l'étudiant et le médecin praticien. M. R.

E. Billon, chef de clinique chirurgicale. — ***L'opération hors l'hôpital.*** 1 vol. in-8° de 292 pages. Prix : 4 fr. (A. Maloine, éditeur.)

L'auteur décrit ce qu'il importe de connaître pour mener à bonne fin une opération en ville; il a eu la bonne idée de placer à la fin du livre tout ce qui dans la *législation* intéresse la responsabilité des opérateurs, le moyen de recouvrer les honoraires. Il n'a pas négligé de mettre en *Addendum* le tarif des honoraires chirurgicaux adopté par plusieurs syndicats médicaux de France.

En somme, bon petit livre, bien édité, bien écrit et qui sera très utile, je ne dis pas aux chirurgiens expérimentés, mais à ceux qui débutent dans la carrière médico-chirurgicale et à toutes les personnes qui doivent assister un chirurgien en ville.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

2360. — **H. Boruttau et L. Mann**. — Handbuch der gesamten medizinischen Anwendungen der Elektrizität. *Zweiter Band, erste Haelfte.* 1 vol. gr. in-8°, de VIII-409 pages, avec 15 figures et 1 planche. Prix : 20 marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2361. — **P. F. Armand Delille.** — Techniques du diagnostic par la méthode de déviation du complément. 1 vol. in-8°, de VI-200 pages, avec 25 figures dans le texte et 1 planche hors texte en couleurs, cartonné toile. Prix : 5 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

Th. Tuffier et A. Lapointe. — L'hermaphrodisme, ses variétés et ses conséquences pour la pratique médicale (d'après un cas personnel) (avec 22 figures).

S. Pozzi. — Neuf cas personnels de pseudo-hermaphrodisme (avec 10 figures et 10 planches hors texte).

Analyses :

Gynécologie.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (rue de Sèvres). — Cours de vacances. *Leçons sur la tuberculose*, par MM. L. LANDOUZY, LÉON BERNARD, GOUGEROT et LÆDERICH. Tous les jours, du mardi 18 Avril 1911 au lundi 24 Avril, le matin de 9 heures à 11 h. 1/2, l'après-midi de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, dans les salles (examen de malades), au laboratoire (présentation de pièces) et à l'amphithéâtre de la clinique médicale Laënnec.

La première leçon, mardi de Pâques, 18 Avril, à 9 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique.

Programme des Cours. — 1re Leçon : *Evolution historique de la phtisiologie*. Conception actuelle de la bacillo-tuberculose : bacillose, tuberculose, phtisie. — *Le bacille de la tuberculose*. Caractères morphologiques, culturaux et biologiques. Différentes races. Les poisons bacillaires : exotoxines et endotoxines. Les portes d'entrée du bacille. Voies cutanée, respiratoire, digestive, placentaire. — *Les réactions anatomiques de l'organisme*. Lésions folliculaires (follicules, tubercules, caséification, sclérose) et lésions non folliculaires (inflammatoires du type banal).

2e Leçon : *Tuberculose des voies respiratoires*. Les formes classiques de la tuberculose pulmonaire. Evolution générale. Formes cliniques. Valeur des signes de début : percussion, auscultation.

3e Leçon : Les adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses. Les formes larvées de la tuberculose pulmonaire. Asthme. Emphysème.

4e Leçon : Pleurésies, péricardites tuberculeuses. Arthropathies tuberculeuses.

5e Leçon : *Tuberculose de la peau*. Lupus tuberculeux. Lupus érythémateux. Tuberculides. Gommes. Erythème noueux. Tuberculose verruqueuse.

6e Leçon : Tuberculose du foie et du péritoine.

7e Leçon : Tuberculose du rein et des glandes surrénales.

8e Leçon : *Dystrophies tuberculeuses*. Chlorose. Malformations congénitales du cœur (rétrécissements mitral et pulmonaire). Hérédo-dystrophies. — *Tuberculose du système nerveux*. Méningite, encéphalite, myélite, radiculite, névrite tuberculeuse. Rachicentèse.

9e Leçon : *Formes septicémiques de la tuberculose*. Les bacillémies. Formes cliniques : granulies primitives et secondaires. Typho-bacillose. Septicémie subaiguë.

10e Leçon : *Diagnostic radiologique de la tuberculose*. Interprétation des images radioscopiques et radiographiques des poumons, des plèvres et du médiastin.

11e Leçon : *Diagnostic par les méthodes de laboratoire*. Recherche du bacille dans les exsudats, les humeurs et les tissus de l'organisme (crachats, exsudats pleuraux, péritonéaux, etc.); sang; liquide céphalo-rachidien; urine; fèces). Méthodes de coloration (diagnostic des bacilles acido-résistants). Méthodes de culture. Inoculations (tuberculose expérimentale). Etude des réactions humorales. Tuberculino-diagnostic (cuti-réaction; intradermo-réaction; sous-cutiréaction). Cytodiagnostic. Cytologie des exsudats tuberculeux.

12e Leçon : *Traitement des tuberculeux*. Médications symptomatiques. La toux, la dyspnée. L'expectoration, l'hémoptysie, les troubles digestifs, la fièvre, les sueurs. Médications générales. Toniques et reconstituants. La méthode recalcifiante.

13e Leçon : *Traitement des tuberculeux*. Médications spécifiques. Tuberculines et sérums.

14e Leçon : *Traitement des tuberculeux*. Médication hygiéno-diététique : régime alimentaire. Physiothérapie : climatothérapie; héliothérapie; cure marine; crénothérapie. Dispensaires et sanatoriums. Visite du sanatorium populaire de Bligny, près Versailles.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Sont admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement relatifs au Cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 13 Avril 1911 inclusivement, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique des maladies du système nerveux. — Cours complémentaire et pratique (2e série) de neurologie, sous la direction de M. le professeur DEJERINE, avec la collaboration de : MM. HUET, chef du Laboratoire d'électrothérapie à la Salpêtrière; THOMAS, chef des Travaux anatomiques; DUPUY-DUTEMPS, ophtalmologiste des hôpitaux; BAUDOUIN, chef de clinique; H. FRANÇAIS, LÉVY-VALENSI, chefs de clinique adjoints.

Le Cours commencera le samedi 29 Avril 1911, à 4 h. 1/2. Il comprendra 30 leçons. Les leçons auront lieu tous les jours, à la Clinique Charcot, à 4 h. 1/2, sauf le dimanche.

Chaque leçon sera accompagnée de présentation de malades, d'exercices de séméiologie et de diagnostic, par les élèves.

Ce Cours constituera une revision complète de la Neurologie.

Le droit d'inscription est fixé à 80 francs. Des certificats d'assiduité seront délivrés à la fin du Cours.

Pour renseignements et communication du programme détaillé, s'adresser à M. BAUDOUIN ou M. FRANÇAIS, chefs de clinique à la Salpêtrière.

Seront admis les docteurs et étudiants français et étrangers, titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance du versement du droit. Les bulletins de versement, relatifs à ce cours, seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Electrologie et radiologie. — M. FOVEAU DE COURMELLES commencera la dix-neuvième année de son cours libre d'électrologie à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, le mercredi 26 Avril 1911, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis à la même heure.

Il traitera, dans sa première leçon, de l'électro-coagulation et des diverses formes des courants de haute fréquence, puis il passera en revue l'électrophysiologie et l'électrothérapie, les rayons X en diagnostic et en thérapie, le radium, les rayons ultra-violets et les radiations nouvelles.

Mise à la retraite. — MM. les professeurs Gariel et Hayem sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Villard a été présenté, en première ligne, par le Conseil de l'Université, pour le Cours de chirurgie expérimentale créé à la Faculté.

École de médecine d'Angers. — M. Tesson, professeur de chimie et toxicologie, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et est nommé professeur honoraire.

M. Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, en outre, d'un cours de chimie et toxicologie.

École de médecine de Clermont. — Un congé, jusqu'au 31 Octobre 1911, est accordé pour raisons de santé à M. Girod, professeur d'histoire naturelle.

M. Bruyant, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est chargé, en outre, jusqu'au 31 Octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Girod), d'un cours d'histoire naturelle.

École de médecine de Grenoble. — Un congé, du 1er Avril au 30 Septembre 1911, est accordé à M. Verne, professeur de pharmacie et matière médicale.

Mlle Barrier, suppléante de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargée, en outre, du 1er Avril au

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

30 Septembre 1911 (durée du congé accordé à M. Verne), d'un cours de pharmacie et matière médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Poulard commencera la première série de ses Conférences d'ophtalmologie pratique, le lundi 8 Mai, à 3 heures et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine à la même heure, dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Ces Conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence.

Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces Conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès de M. Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

Hôpitaux de Lyon. — M. Froment est nommé médecin des hôpitaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Calmette, Cantonnet, Chevallier, Coldefy, Dumont, Frizac, Galand, Gaube, Goizet, Lucz, Marquyrol, Mencière, Pourlié, Schneider, Servoles, Tournier, Weissgerberg, Wurtz, à Paris; Barbé, à Médéa (Alger); Blois, à Saint-Denis (Seine); Crinquant, à Tébessa (Constantine); Espérandieu, à Souk-Ahras (Constantine); Gachet, à Lormont (Gironde); Hodeau, à Aubigny-sur-Nère (Cher); Huguet, à Palaiseau (Seine-et-Oise); Jacquin, à Bourg; Magnan, à Tours; Marsat, à Béthune; Morlot, à Dijon; Quettier, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais); Rouchet, à Taillecourt (Gironde); Roustan, à Grasse; Sempé, à Tarbes.

Officier d'Académie. — MM. Macrez, Amblard, Béclère, Borst, Burgaud, Chapelle, Dinet, Etienne, Hautant, Poutrin, Presle, Rafinesque, Raisonnier, Rubenthaler, Sédillot, Sigre, à Paris; Simonot, à Nevers; Auvray, à Dives-sur-Mer (Calvados); Avérons, à Brest; Badin, à Dinard; Bassal, à Bagnères-de-Bigorre; Bégusseau, à Segondiny-en-Gâtine (Deux-Sèvres); Bertholus, à Boën-sur-Lignon (Loire); Blanc, au Luc (Var); Bonnat, à Saint-Junien (Haute-Vienne); Bosredon, à Bordeaux-Bastide; Capuron, à Rivoli (Oran); Couraud, Cazaillet, à Pons (Charente-Inférieure); Chateau, à Grenoble; Costa, à Cassano (Corse); Dechenne, à Saint-Eugène (Alger); Degrenne, à Lisieux; Delay, à Bayonne; Diénot, à Saint-Etienne; Donnart, à Brest; Due, à Philippeville; Ducastel, à Boulogne-sur-Seine (Seine); Duchesne, à Acquigny (Eure); Duclos, à Ballancourt (Seine-et-Oise); Dufour, à Mortain; Dunis, à Saint-Denis-du-Sig (Oran); Falien, Grainard, à Aubagne (Bouches-du-Rhône); Gaide, Jacques, Raybaud, Rodocanachi, Rouslacroix, Vial, à Marseille; Mme Leblée, MM. Gendron, Gassien, à Bordeaux; Genova, à Duvivier (Constantine); Gourmand, à Montmorency (Seine-et-Oise); Heuls, à Bizerte; Jaubert, à Saint-Médars-de-Guizière (Gironde); Jouty, à Oran; Langlois, à Nice; Lecointre, à Lencloître (Vienne); Maroger, à Courbevoie; Maretheux, à Garches; Monod, à Bourg-la-Reine (Seine); Morard, à Mostaganem; Péborde, à Aubazine (Corrèze); Pelossier, à Loriol (Drôme); Perrion, à Nantes; Pezet, à Breuty-la-Couronne (Charente); Regnard, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise); Reverchon, à Nancy; Reyne, à Moutiers; Ribes, à Charenton-du-Cher (Cher); Riollet, à Dun-le-Palleteau (Creuse); Roux, à Lorient; Sire, à Cahors; Tallet, à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse); Tauzin, à M'Sila (Constantine); Thorel, au Havre; Trenel, à Nancy; Vendeville, à Villers-Bretonneux (Somme); Zalta, à Joinville-le-Pont (Seine).

Association générale des médecins de France. — *Assemblée générale supplémentaire de la Société centrale.* — Au cours de l'Assemblée générale annuelle tenue le 5 Mars dernier, la majorité des membres présents mit en demeure la Commission administrative de la Société centrale de recevoir 68 confrères qui avaient été ajournés dans le courant de l'année et de convoquer, dans le délai d'un mois, une Assemblée générale supplémentaire pour ratifier ces admissions.

Le lendemain, M. Bucquoy, président; M. Eug. Paul-Boncour, vice-président et les 19 membres restants de l'ancienne Commission administrative donnaient leur démission. (Voir *La Presse Médicale*, 8 Mars 1911, n° 19, annexes, p. 214.)

La nouvelle Commission administrative s'est réunie les 16 Mars et 6 Avril, et a prononcé l'admission des candidats ajournés par l'ancienne Commission.

Avec les demandes d'adhésion nouvelles parvenues depuis un mois, le chiffre des admissions a atteint 134.

Le 9 Avril a eu lieu l'Assemblée générale supplémentaire présidée par M. Barbarin, doyen d'âge de la nouvelle Commission.

Les 134 admissions ont été ratifiées.

L'Assemblée a procédé à l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un vice-secrétaire et de 19 commissaires, en remplacement des démissionnaires.

Nombre des sociétaires : 889. — Présents à l'Assemblée : 189. — N'ont pas pris part au vote : 19. — Votants : 170. — Bulletins blancs : 17.

Ont été élus : Président : M. Butte, 152; vice-président : M. Fiquet, 151; vice-secrétaire : M. Angelvin, 151; commissaires : MM. Deroche, 151; Dutar, 151; Léon Fournier (d'Asnières), 151; G. Hiard (de Neuilly-sur-Seine), 151; Donatien Labbé, 151; Leconte, 151; Pélaprat, 151; Peyré, 151; Renouard, 151; Gaston Richard d'Aulnay, 151; Saltas, 151; Ventuejol, 151; Biard, 150; Paul Lutaud, 150; Louis Régis, 150; Bilhaut père, 149; Foveau de Courmelles, 149; Mouton, 149, et Etienne Pâquet, 141.

Société française d'ophtalmologie. — Congrès de 1911 à la Société française de photographie, 51, rue de Clichy, Paris.

Ordre du jour des séances arrêté par le Comité. — Première séance, lundi 1er Mai, à 8 h. 1/2 très précises du matin. Professeur E. Rollet (Lyon). Rapport : *Tuberculose des voies lacrymales.*

Discussion du rapport.

Séances d'affaires à 11 heures : 1° Rapport du secrétaire; 2° en raison de l'article IV des statuts : Election de deux membres du Comité en remplacement de MM. de Lapersonne et Vacher; 3° fixation de la date de la réunion pour 1912 et choix du rapport. Déjeuner à midi, chez Garnier-Perroncel, gare Saint-Lazare (entrée rue de l'Isly, n° 4). Prix : 8 francs; tenue de ville. Dans l'intérêt de tout le monde, et pour la bonne régularité du service, on est prié de se faire inscrire avant le 1er Mai chez M. le Dr Duboys de Lavigerie, 23, rue de Madrid.

Deuxième séance, mardi 2 Mai, à 8 h. 1/2 précises du matin. 1. Gonin (Lausanne). Un procédé d'allongement musculaire pour correction du strabisme. — 2. Motais (Angers). 1° De la ligature en travers dans les opérations sur les muscles de l'œil. — 3. Fage (Amiens). Sur la dacryocystite des nouveau-nés. — 4. Ostwalt (Paris). Le drainage à demeure des voies lacrymales. — 5. Aubaret (Bordeaux). Emploi de la radiographie dans la séméiologie des voies lacrymales. — 6. Armaignac (Bordeaux). 1° Leucome congénital quasi total des deux cornées sur deux enfants de la même famille. — 7. Mme L. Gourfein Welt (Genève). Le lenticône postérieur chez l'homme; son diagnostic et son étiologie. — 8. Moreau (Saint-Etienne). 1° De l'extraction du cristallin dans sa capsule. — 9. E. Grandclément (Lyon). Procédé opératoire pour rendre l'extraction du cristallin dans sa capsule (opération de Major Smith) moins dangereuse et d'une exécution plus facile. — 10. Van Lint (Bruxelles). Opération de la cataracte avec glissement de la conjonctive. — 11. Lefrançois (Cherbourg). Discission de la cristalloïde

postérieure après suture du lambeau conjonctival dans l'opération de la cataracte. — 12. Bourgeois (Reims). De l'irido-capsulectomie. — 13. Vacher (Orléans). Procédé pratique pour éviter dans l'opération de la cataracte la section de l'iris par le tranchant du couteau. Présentation d'instruments. — 14. Lakah (Paris). De certaines complications qui surviennent après l'opération de la cataracte par défaut de rétablissement de la chambre antérieure et des moyens d'y remédier. — 15. Duclos (Paris) Recherches sur l'état bactériologique de la conjonctive au cours de l'opération de la cataracte. — 16. Villard (Montpellier) Irido-choroïdite consécutive à la gastro-entérite des jeunes enfants. — 17. Jacqueau (Lyon) Luxation spontanée dans la chambre antérieure des deux cristallins transparents. Observation. — 18. Dehenne et Bailliart (Paris). Un cas de luxation familiale du cristallin. — 19. Chevallereau (Paris). Choroïdite exsudative d'origine génitale. — 20. Brandès (Anvers). Contribution à l'étude des hématomes de l'orbite. — 21. Lafon (Périgueux). Ophtalmie sympathique. — 22. Demets (Anvers). 1° Le traitement du trachome par l'acétate de plomb.

Troisième séance, mardi soir 2 Mai, à 2 heures de l'après-midi. 1. G. Freytag (Munich). Recherches comparées sur la fixation de la forme extérieure du cristallin. — 2. Dufour (Marcel) (Nancy). 1° Les équations de la dioptrique oculaire. — 3. H. Coppez (Bruxelles). Complications oculaires de la fièvre récurrente. — 4. Dariex (Paris) Hémianopsie unilatérale et troubles visuels d'origine acromégalique. — 5. Delord (Nimes). Scotome hémianopsique chez un malade atteint d'épilepsie jacksonienne. — 6. Domec (Dijon). 1° Quelques applications du stérésol en thérapeutique oculaire. — 7. Borsch (Paris). 1° La transplantation oculaire. — 8. Bettremieux (Roubaix). La sclérectomie dans l'irido-choroïdite. Mode d'action des incisions et des excisions sclérales péricornéennes. — 9. Wicherkiewicz (Cracovie). Quelques mots sur le traitement des kératites parenchymateuses avec le Salvarsan. — 10. Teulières (Bordeaux). Sur un cas de rétinite proliférante. — 11. P. Petit (Rouen). La « Filaria Loa » sous-conjonctivale. — 12. L. Dor (Lyon). Gravité du pronostic du décollement rétinien survenant sur le second œil, après un décollement antérieur sur le premier. — 13. Cabannes (Bordeaux). Etude anatomo-pathologique d'un cas de tumeur du cervelet avec stase papillaire. — 14 Chevalier (Le Mans). Observation de tumeur intra-oculaire. Sarcome globo-cellulaire. — 15. Lagrange (Bordeaux). 1° Traitement du glaucome chronique. — 16. Parisotti (Rome). Sur la pathogénie du glaucome : quelques recherches expérimentales. — 17. Fromaget (Bordeaux). Un cas de myopie traumatique. — 18. Brunetière (Bordeaux). Note sur la technique et les indications de l'anesthésie locale dans l'énucléation. — 19. R. Coulomb (Paris). Protection des yeux contre les rayons X. — 20. Golfsceano (Paris). La vision de l'enfant et les difficultés anormales dans le choix des lunettes. — 21. Aurand (Lyon). Sclérite métastatique, consécutive à un purpura rhumatoïde.

Quatrième séance, mercredi 3 Mai, à 8 h. 1/2 du matin. 1. Morax (Paris). 1° Quelques propriétés de l'humeur aqueuse au cours de l'immunisation. — 2. Mawas. La rétine ciliaire, son rôle dans la sécrétion de l'humeur aqueuse et la pathogénie des cataractes. (Démonstrations.) — 3. Magitot (Paris). Possibilité de maintenir à l'état de vie ralentie certaines parties de l'œil conservé en dehors de l'organisme. (Présentation de pièces et projections.) — 4. Bonnefon et Lacoste (Bordeaux). Recherches expérimentales sur la kératoplastie. — 5. Truc (Montpellier). Ectasie kératique ampullaire dans l'ophtalmie des nouveau-nés. — 6. Polack (Paris). Quelques considérations sur la physiologie de la peinture (projections). — 7. Dupuy-Dutemps (Paris). Les faisceaux direct et croisé dans le nerf optique. (Présentation de préparations.) — 8. F. Chaillous (Nantes). Sur le dermo-épithéliome de Parinaud. — 9. Eleuthériadès (Smyrne). La tarsoleptinsis combinée comme opération radicale de l'entropion trachomateux et du trichiasis. — 10. Antonelli (Paris). Suite rare d'iritis syphilitique : la corectopie acquise. — 11. A. Terson (Paris). Hérédo-syphilis cornéenne maligne, nettement influencée par les injections de calomel. — 12. F. Terrien (Paris). Valeur du traumatisme dans la genèse de la kératite interstitielle. — 13. Péchin (Paris). Ecriture penchée. Ecriture droite. — 14. Rochon-Duvigneaud et Onfray (Paris). Un cas de kératite neuro-paralytique; examen de l'appareil nerveux ciliaire. — 15 Aubineau et Civel (Brest). Tumeur palpébrale et paralysie de la 6e paire dans une maladie de Recklinghausen. — 16. Gabriélidès (Constantinople). Argyriasis de la peau et de la conjonctive oculaire; étude histologique. — 17. P. Coudray (Alger). Répartition géographique du trachome en France. — 18. Joseph (Paris). Note pour proposer une graduation du cadran de l'ophtalmomètre, conforme aux décisions du Congrès de Naples.

Cinquième séance, jeudi 4 Mai, à 8 h. 1/2 du matin. 1. Darier (Paris). Des tuberculines en thérapeutique oculaire. — 2. Morax, Lindner et Bollack. 2° Recherches expérimentales sur l'ophtalmie des nouveau-nés, non gonococcique (dite « à inclusions »). (Projections.) — 3. Armaignac (Bordeaux). 2° Un moyen simple de faciliter considérablement le cathétérisme des voies lacrymales). — 4. De Mets (Anvers). 2° Traitement des kératites infectieuses par la teinture d'iode. — 5. Lagrange (Bordeaux). 2° De l'amaurose urémique. — 6. Patry (Genève). Pathogénie de l'oxycéphalie avec névrite optique. — 7. Mawas et Magitot. Les inclusions cellulaires dans les conjonctivites et plus particulièrement dans le trachome, leur signification histologique. (Démonstrations.) — 8. Genet (Lyon). Conduite à tenir en présence d'un corps étranger de la rétine. — 9. Delord (Nîmes). 2° Un cas de myopie progressive chez un hérédo-syphilitique. — 10. Moreau (Saint-Etienne). 2° Guérison d'un aveugle-né. — 11. Domec (Dijon). 2° Nouvelle forme du stéréoscope Pigeon. Quelques applications cliniques. — 12. Gallemaerts (Bruxelles). Un nouveau modèle de magnétomètre. — 13. Motais (Angers). 2° Présentation d'une pince kystectome; avantages de la kystectomie. — 14. Dufour (Marcel) (Nancy). 2° Les verres correcteurs envisagés comme instruments d'optique. — 15. Borsch (Paris). 2° Verres à double foyer. — 16. Bouchart (Limoges). Echelle optométrique manuelle à progression décimale.

Avis important : Au nom du Comité, M. le Secrétaire général a fait près des différentes Compagnies de chemins de fer des démarches pour obtenir quelques concessions en faveur des membres de la Société qui se rendront à Paris pour le Congrès. En voici le résultat :

Les Compagnies du Nord, Paris à Orléans et Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest-État et Est ont consenti à étendre la validité des billets d'aller et retour pris sur tous les points de leur réseau et à les rendre valables du 29 Avril au 8 Mai inclusivement.

Pour bénéficier de cette prolongation de validité des coupons de retour, il suffira aux Congressistes, voyageant sur ces derniers réseaux, de remettre ces coupons à M. Duboys de Lavigerie, secrétaire général, à la séance. Sauf cependant pour la Compagnie de l'Est pour laquelle il faudra en faire la demande à M. Duboys de Lavigerie, secrétaire général, avant le 20 Avril au plus tard. Il enverra en temps voulu les pièces nécessaires aux intéressés.

La création d'un institut médico-légal. — La Chambre des députés vient d'adopter, après urgence déclarée, le projet de loi tendant à approuver une convention passée entre l'Etat et le département de la Seine pour la création, à Paris, d'un institut médico-légal, comprenant l'ensemble des services administratifs et d'enseignement actuellement installés dans les bâtiments de la Morgue.

La fièvre aphteuse. — En raison des cas de fièvre aphteuse constatés au cours de ces derniers temps aux abattoirs de la Villette, le ministre de l'Agriculture vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Est interdite, jusqu'à nouvel ordre, sauf à

destination d'un abattoir public régulièrement inspecté par un vétérinaire, la sortie des animaux vivants d'espèce bovine, ovine, caprine et porcine amenés sur le marché de la Villette.

Les animaux à destination d'un abattoir public autre que celui de la Villette ne pourront y être conduits qu'en voiture ou en chemin de fer. Ils seront accompagnés d'un laissez-passer délivré par le service vétérinaire sanitaire, qui mentionnera le nom de l'expéditeur et celui du destinataire, le lieu de destination et le mode de transport.

Ce laissez passer devra être renvoyé dans le délai de cinq jours au maximum, à dater du jour du marché, à la préfecture de police (2e division) avec un certificat délivré par le vétérinaire-inspecteur de l'abattoir, attestant que les animaux ont été abattus.

Le transport des animaux par voie de fer n'aura lieu qu'en wagon plombé; le laissez-passer sera annexé à la lettre de voiture.

Art. 2. — Les animaux des espèces bovine et porcine invendus seront logés dans les locaux du lazaret ou du sanatorium et ne pourront être représentés sur le marché de la Villette.

Ils ne pourront être vendus que dans les conditions stipulées par l'article premier du présent arrêté et uniquement à destination d'un abattoir du département de la Seine.

Art. 3. — Si la fièvre aphteuse est constatée parmi les animaux logés au lazaret et au sanatorium, tous les animaux présents au moment de cette constatation dans ces établissements ne pourront être vendus qu'à destination de l'abattoir de la Villette.

Ministère du Travail. — Sont maintenus membres du Conseil supérieur des habitations à bon marché, pour une période de quatre années : MM. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, à Paris; les docteurs Perrimond, Mangenot et A.-J. Martin.

M. Astier, sénateur, est maintenu comme membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché. M. Colliard, député, est nommé membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché.

Sont maintenus membres du Comité permanent du Conseil supérieur des habitations à bon marché, pour une période de quatre années : MM. Mangenot et A.-J. Martin.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Subra de Salafa, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer dans la 1re escadre.

— M. le médecin de 2e classe Brochet, du port de Toulon, est autorisé à servir au port de Brest.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Sont déclarés admissibles à l'épreuve clinique : MM. Desmaret, Grégoire, Mathieu (Paul), Sauvé, Chmeczyc, Mocquot, Cauchoix, Hallopeau, Gernez, Piquand, Capelle, Gasne, Mercadé, Martin, Marcille, François (Raymond), Kendirdjy, Heitz-Boyer.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. De Lapersonne, Morax, Terrien, Rochon-Duvigneau, Rieffel, Michon, Variot.

Les candidats à ce concours sont : MM. Cantonnet, Cerise, Coutela, Joseph, Magitot.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 11 Avril.* — Ont obtenu : MM. Rouver (H.), 19 + 9 = 28; Nogier, 17 + 8 = 25; Gessen, 17 + 8 = 25

Séance du 13 Avril. — Ont obtenu : MM. Chazal, 17 + 6 = 23; Lehmann, 18 + 7 = 25; Montignac, 19 + 9 = 28

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — MM. 1, Lasnier; 2 Rouyer (H.): 3, Carret; 4. Corint; 5, Lafont; 6, Montignac; 7, Morin; 8. Nogier; 9, Dupuy; 10, Cabessa.

Inspecteur général adjoint des services administratifs — Un concours pour l'admission à l'emploi d'inspecteur général adjoint des services administratifs, docteur en médecine ou technicien d'une compétence spéciale en matière d'hygiène publique ou de service sanitaire (exécution de l'article 6, § 3 du décret du 20 Décembre 1907) (une place vacante), s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le 26 Mai 1911.

Les concurrents devront adresser leur demande de participation aux épreuves du concours au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée.

Cette demande devra être accompagnée de toutes les pièces énumérées dans l'arrêté ministériel du 24 Janvier 1911, inséré au *Journal officiel* du 26 Janvier.

Les demandes seront inscrites au ministère de l'Intérieur, secrétariat de la direction du contrôle et de la comptabilité, 13, rue Cambacérès, du 25 Avril au 16 Mai inclus.

RENSEIGNEMENTS

Ex-interne des hôpitaux de Paris achèterait *clientèle de ville d'eaux* après longue présentation. Ecr. *P.M.* n° 451.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Oculiste. — Dans polyclinique fondée depuis 20 ans et très prospère, on demande un confrère pour prendre la suite des consultations d'ophtalmologie. *Urgent.* Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, n° 449.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

A PROPOS DE LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

La Presse Médicale a publié récemment l'avis des personnes les plus autorisées au sujet de la question des responsabilités médicales.

Certes, il convient de proclamer hautement que les médecins ne se croient pas à l'abri des responsabilités civiles ; mais encore faut-il qu'une erreur grave ait été commise ; encore faut-il qu'elle ne soit pas rendue excusable par le caractère dramatique de l'opération ou pour d'autres raisons plus légitimes encore. Tout homme a le droit de commettre des erreurs, si ces erreurs sont commises de bonne foi et n'atteignent pas un certain degré qualifié du terme de faute lourde. Le magistrat qui voit un jugement réformé en appel pourrait être recherché et rendu responsable des frais causés par la première décision, erreur légale cependant. Et tel avocat qui dirige une affaire d'une façon maladroite au gré de son client pourrait de même se faire poursuivre en dommages-intérêts lorsque ses conseils ont eu pour conclusion la perte du procès.

Il est donc une certaine sorte d'erreur que l'on est autorisé à commettre ; si ce principe est admis en matière juridique, combien se justifie-t-il mieux encore sur le terrain médical ; car telle règle thérapeutique, jugée indispensable pour l'un, sera considérée comme nuisible pour l'autre. Tel cancer jugé inopérable par le chirurgien X... sera opéré et parfois guéri par le chirurgien Y... Et peut-on concevoir des tribunaux transformés en une sorte de cour de cassation médicale et déclarant qu'une fracture doit être traitée par la mobilisation ?

L'éducation du public n'est pas faite d'une façon suffisante ; il est trop renseigné par les articles sensationnels des journaux politiques et pas assez par une documentation exacte et précise que personne ou presque personne ne s'occupe de lui fournir. Nous vivons à une époque où l'opinion s'intéresse à tout, aux sous-marins comme aux œuvres d'art, aux erreurs judiciaires comme aux progrès de l'aviation. Qu'on le veuille ou non, qu'on le trouve bon ou mauvais, elle veut être renseignée sur la pratique médicale comme sur toutes les branches de l'activité humaine. Une œuvre de vulgarisation, saine et judicieuse, s'impose à mon avis en médecine ; les

tentatives de ce genre ont été ou trop timides, ou inspirées par un sentiment d'intérêt personnel. Je ne verrais pas d'inconvénients pour ma part à la publication d'une sorte de manuel populaire de médecine, publié et signé par des hommes présentant toutes les garanties d'intégrité professionnelle; ou plutôt les inconvénients d'une publication de ce genre seraient compensés par des avantages incontestables. Le public comprendrait enfin que la même fracture peut être immobilisée par un médecin, mobilisée par un autre, sans que ni l'un ni l'autre commette de faute lourde, puisque l'un et l'autre peuvent apporter de bons arguments à l'appui de leur règle de conduite. Il comprendrait peut-être que la médecine est un art difficile, et que le même homme qui, par une opération audacieusement conçue et habilement exécutée, a sauvé la vie d'un malade, est exposé à se tromper sans avoir rien perdu de ses capacités. Ne pas tenir compte de l'injustice des événements, c'est décourager d'avance toutes les tentatives hardies que le succès couronne souvent. Quel est le plus blâmable, du médecin qui, par des ponctions successives et multipliées, complique d'adhérences un kyste de l'ovaire, ou de celui qui, tentant une opération longue, difficile et laborieuse, guérit sa malade, mais court le risque d'un accident opératoire?

C'est jusqu'à présent contre les chirurgiens que se sont dressés les malades; mais il est facile de prévoir que le médecin aura son tour sous peu; nous n'attendrons pas longtemps, s'il n'a déjà eu lieu, le premier procès intenté à un médecin qui aura autorisé une alimentation trop précoce après une fièvre typhoïde, qui aura méconnu une appendicite au début ou n'aura pas suffisamment isolé une rougeole.

Ces réflexions me sont suggérées par la désagréable aventure qui survint récemment à un honorable confrère de Marseille, et que je rapporterai brièvement.

Une dame A... fait une chute et se fracture l'extrémité inférieure du radius; elle s'adresse au Dr X..., qui fait à deux ou trois reprises des tentatives de réduction, immobilise un jour ou deux, au dire de sa malade, une quinzaine de jours, d'après ses affirmations personnelles, puis s'adresse au massage et à la mobilisation. Conclusion : œdème prolongé de la main, déformation persistante, raideur du poignet; en somme, gêne fonctionnelle très appréciable, c'est-à-dire résultat fréquent dans ce genre de traumatismes, si fréquent que la jurisprudence des accidents du travail lui reconnaît une incapacité permanente allant à 20 pour 100 et davantage.

Mais la malade ne l'entend point ainsi. Pour elle et pour son entourage, le traitement d'une fracture est de conception facile : il consiste à « remettre les os en place » et à attendre leur consolidation; après quoi, le mal étant réparé, la main doit de toute évidence reprendre toutes ses fonctions; elle ignore l'atrophie musculaire, les douleurs persistantes, les troubles trophiques, les raideurs articulaires, etc., etc., et ne conçoit pas qu'on ne répare point un os comme un manche d'outil ou comme une chaussette. Elle poursuit donc le médecin, qu'elle considère comme responsable du préjudice subi : « Quelqu'un, dit-elle textuellement, doit me payer ma main », et elle jette son dévolu sur celui qui lui a donné des soins. « Ma main est infirme, déclare-t-elle, parce que j'ai été mal soignée et trop vite mobilisée. »

Je m'empresse d'ajouter que le bureau d'assistance judiciaire, devant lequel l'affaire avait été portée tout d'abord, a approuvé mon rapport et rejeté la demande de Mme A... Je lui avais exposé le double point de vue du résultat atteint et du traitement suivi :

L'incapacité fonctionnelle de la blessée, incontestable du reste, est de celles que l'on observe couramment chez une femme d'un certain âge à la suite d'un accident analogue; on obtient quelquefois mieux; mais j'ai vu beaucoup plus mal, et, sans même parler de faute lourde, il n'est pas toujours certain que le traitement ait une responsabilité quelconque dans le résultat.

Quant à la conduite du médecin, je me suis hasardé à dire, et j'ai été compris, que la date de la mobilisation n'avait aucune importance au point de vue de la responsabilité professionnelle. Si le médecin a réellement mobilisé au deuxième jour, comme le prétend la blessée, il est d'accord avec nombre de médecins qui font autorité; mais s'il a maintenu l'appareil jusqu'au quinzième jour, il lui est facile de s'autoriser encore de l'opinion de confrères tout aussi distingués. Et il est malheureusement impossible de formuler un autre critérium. Nous ne pourrons le faire que le jour où, le traitement des fractures étant officiellement réglé, une loi en promulguera les principes. Je crains que ce jour ne soit encore éloigné, et peut-être n'est-il point désirable pour les malades qu'une pareille éventualité se produise; mais elle serait par contre très favorable aux médecins qui, après avoir observé scrupuleusement les prescriptions légales, toucheraient d'un cœur léger des honoraires que nul ne leur contesterait.

Léon Imbert
(de Marseille).

VARIÉTÉS

Un musée de la parole à Paris.

Depuis quelque temps, grâce aux efforts de M. Ponge, professeur du lycée Condorcet, il y a un musée de la parole à Paris.

L'Académie des Sciences de Vienne (Autriche) a déjà créé le « musée phonographique » dans un but analogue; d'autre part, depuis longtemps, le laboratoire de M. l'abbé Rousselot capte et fixe les « ondes vocales ».

Le musée de la parole recueille, sous forme de « diagrammes », des collections d'une valeur documentaire indiscutable car, seules, elles révéleront au XXI[e] siècle les secrets de la phonation du XX[e]. D'un siècle à l'autre, la prononciation change; des rimes cessent de rimer, des lettres « meurent » et deviennent introuvables. Cherchons les « *ll* mouillées », ce sont des *y* que nous trouvons. Quant au patois, c'est la mobilité même : du grand-père au père, d'un village à l'autre, l'évolution est mystérieuse et perpétuelle. Des voyelles s'ouvrent, se ferment, se « nasalisent »; des consonnes durcissent, mollissent, sifflent. On voudrait interroger ce grand creuset humain où la matière sonore démêle et groupe ses molécules suivant des lois mal connues. Mais comment? L'oreille est un mauvais instrument d'analyse; les variations infinitésimales lui échappent et elle ne peut entendre que successivement les sons à comparer.

Le musée de la parole de M. Ponge offre, au contraire, de la parole visible sous forme de courbes, d'agrandissements micro-acoustiques. En superposant les diagrammes, on fait, et on fera surtout par la suite les plus instructives comparaisons, avec peu de dépense et beaucoup d'utilité. (*La Nature.*)

LIVRES NOUVEAUX

C. Rousseau. *Poliglota. Vade Mecum de Internacia-Farmacio.* 1 vol. gr. in 8°, cartonné toile. Prix : 7 fr. 50. (Hachette et C[ie], éditeurs.)

Ce volume tout nouveau en son genre est à proprement parler, et comme son titre l'indique suffisamment, un vade-mecum esperantiste de pharmacologie internationale. Mais à la vérité, si l'auteur a choisi pour le corps de l'ouvrage la langue esperanto, le livre s'adresse néanmoins à tous les pharmaciens, de tous les pays, esperantistes ou non. Il sera compris de tous, en effet, car il ne contient pas de texte, mais seulement des tableaux, des colonnes, des chiffres, des formules et un vocabulaire universel donnant instantanément la clé de toute expression ou locution pharmacologique ou médicale.

Il renferme :

1° Des documents relatifs aux poids, aux mesures, aux monnaies, aux densimètres des divers pays;

2° Une série de tableaux comparatifs relatifs aux formules des extraits, teintures, pilules, etc., des diverses pharmacopées, y compris les pharmacopées américaine et japonaise;

3° Un formulaire de nombreuses préparations fréquemment prescrites dans leur pays d'origine;

4° Un vocabulaire professionnel en 9 langues, utilisable pour toute personne connaissant l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le hollandais, l'italien, le russe, le suédois ou l'esperanto.

Ouvrage intéressant de propagande esperantiste. Ce livre se termine par un exposé des éléments de la langue esperanto.

Alfred Martinet.

Prof. A. Rosenberg (de Berlin). — *Pathologie und Therapie d. Rachenkrankheiten* (*Pathologie et thérapeutique des maladies de la gorge*). 1 vol. gr. in-8°, de VI-164 pages, avec 50 figures. Prix : 4 marks 20 (A. Hölder, éditeur, Vienne).

C'est un manuel écrit dans un esprit essentiellement pratique ; c'est dire que toutes les discussions théoriques y sont écourtées ou laissées de côté. L'auteur passe en revue toutes les affections de la gorge, mais ne donne de développement qu'aux plus communes : l'hypertrophie des amygdales, les végétations adénoïdes, la syphilis de la gorge, l'angine diphtérique sont assez complètement étudiées; par contre, des affections rares comme la lèpre, le sclérome, l'actinomycose, etc., du pharynx ne sont guère que signalées, comme il convient à un ouvrage destiné aux étudiants et aux praticiens. Un bon résumé d'anatomie et de physiologie précède la description clinique des affections du pharynx.

M. Boulay.

BIBLIOGRAPHIE

2362. — **L. Brocq et Cl. Simon.** — Consultations dermatologiques. 1 vol. in-18, de VIII-402 pages, cartonné toile. Prix : 6 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

G. Gayet et M. Patel. — Le traitement du mégacôlon chez l'adulte.

M. Cantas. — Contribution à l'étude du traitement de l'hypospadias. Sur un nouveau procédé autoplastique (6 fig.).

Fait clinique :

G. Cotte et F. Mazet. — Consolidation tardive d'une pseudarthrose de la jambe datant de l'enfance (2 fig.).

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

G. Thibierge et R.-J. Weissenbach. — Concrétions calcaires sous-cutanées et sclérodermie (planche I).

Petrini. — Contribution clinique à la leucodermie psoriasique (planche II).

Recueil de faits :

G. Thibierge. — Hyperkératose des extrémités (mains, pieds, oreilles, nez) succédant à des formations bulleuses, développées 38 ans après des gelures des extrémités.

Eyraud Dechaux. — Lésions de nature indéterminée éléphantiasiformes aux grandes lèvres, pseudo-sclérodermiques aux cuisses, non congénitales.

R.-J. Weissenbach. — Un cas de lymphangiome circonscrit de la peau.

R. Le Blaye. — Pemphigus traumatique non congénital localisé sur des cicatrices.

Revue de Dermatologie.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne et les maladies par ralentissement de la nutrition.

On connait bien les propriétés remarquables de l'ibogaïne employée comme névrosthénique et comme toni-cardiaque; mais, beaucoup de praticiens ignorent encore que cet alcaloïde exerce une action tonique des plus nettes sur la nutrition.

Employée à la dose thérapeutique de 3 à 4 centigrammes par jour, l'ibogaïne provoque l'augmentation des échanges respiratoires et augmente également le processus d'assimilation et de désassimilation. Cette accélération des échanges se traduit objectivement par une augmentation, dans l'urine, de l'azote de l'urée, de l'azote de l'acide urique, du coefficient d'utilisation de l'azote, et enfin, des phosphates.

Or, c'est une notion classique qu'une foule de désordres sont provoqués par le ralentissement de la nutrition. La liste est longue de toutes les maladies que le professeur Bouchard a classées sous cette dénomination.

C'est se priver d'une arme puissante et d'un adjuvant précieux que de ne pas employer l'ibogaïne dans ces nombreux cas.

Le meilleur moyen pour en retirer tous les avantages est de prescrire l'ibogaïne sous la forme de dragées Nyrdahl dont le D[r] A. Landrin a donné la formule, et qui contiennent exactement 5 milligrammes de chlorhydrate d'ibogaïne chacune. La dose habituelle est de 2 à 6 par jour ; mais on peut sans inconvénient en prendre un plus grand nombre, en en surveillant les effets.

TRAITEMENT RATIONNEL

DE L'ATONIE INTESTINALE

Depuis que les remarquables travaux du professeur Schmidt (de Dresde) ont élucidé la pathogénie d'un grand nombre de constipations, le traitement de ce syndrome s'en est ressenti dans une large mesure.

Rappelons en quelques mots cette pathogénie.

La défécation est le résultat des mouvements péristaltiques de cette portion du gros intestin qui sert à emmagasiner les produits résiduels de la digestion intestinale. Le point de départ, cause de ces mouvements, est l'irritation mécanique d'une notable portion du gros intestin. Si, d'autre part, le bol fécal est suffisamment mou pour glisser facilement le long des parois, les conditions physiologiques de l'exonération sont remplies et la défécation a lieu normalement.

Si, pour une cause ou une autre, mauvaise hygiène alimentaire, par exemple, ou trop bonne utilisation des produits de la digestion, le bol fécal est petit, dur, les conditions normales de la défécation seront en défaut, le mouvement péristaltique ne se fera pas et la constipation sera constituée. Au début, elle sera partielle. Les matières accumulées finiront par remplir un segment assez grand du gros intestin pour que l'irritation qui en part produise les mouvements péristaltiques et la défécation aura lieu; mais une certaine accoutumance se produira à la longue et bientôt, pour obtenir une exonération, on aura recours à des moyens artificiels : mécaniques (clysmes, massage, électricité) ou chi-miques (purgatifs, laxatifs).

En somme, tous ces moyens ont pour but de provoquer des mouvements péristaltiques en suppléant à l'insuffisance de l'irritation normale que doit produire le bol fécal.

Cette thérapeutique n'est pas curative, car elle ne s'adresse pas à la cause initiale du syndrome. D'autre part, elle présente un très grave inconvénient : celui d'augmenter constamment la dose (quand il s'agit de l'emploi des purgatifs). Or, l'accoutumance est de règle, la muqueuse intestinale est enflammée et devient franchissable aux produits toxiques élaborés par la flore intestinale.

Ces inconvénients étaient connus depuis longtemps par les cliniciens, et dernièrement étaient systématisés par le Dr Burlureaux.

La pathogénie de Schmidt a retourné le problème thérapeutique. Ce n'est pas directement sur l'intestin que doit agir l'agent thérapeutique pour solliciter de lui des mouvements péristaltiques; c'est sur le bol fécal lors de son élaboration, pour lui rendre ses caractères physiologiques. Ainsi sera rétablie l'action normale du bol fécal sur l'intestin, et la fonction sera rétablie pour ainsi dire normalement, physiologiquement. Il fallait donc chercher des substances qui posséderaient la propriété d'agir sur le bol fécal en le rendant volumineux, onctueux et qui, en même temps, n'auraient aucune action irritante sur la muqueuse intestinale.

La nécessité d'éviter le traitement unilatéral de la constipation, c'est-à-dire le traitement qui se borne à exciter directement les muscles du gros intestin a été indiqué bien avant les travaux de Schmidt. Ainsi le Dr Bardet a donné en 1889, à la Société de Thérapeutique, une étude sur ce sujet, dans laquelle il exposait que la constipation était un syndrome dû à des causes multiples, que l'intestin est doué de fonctions diverses et que, par conséquent, pour obtenir une exonération régulière en cas de parésie, il était inutile d'exercer une action excitante sur toutes les fonctions; que chaque laxatif idéal serait celui qui les réunirait tous en une sorte de somme pharmaceutique.

Personnellement, ainsi que beaucoup de mes Confrères, avons usé d'une préparation (1) répondant en tous points aux données ci-dessus, et nous avons pu constater sa supériorité sur toutes les préparations spécialisées connues.

Cette préparation, en effet, ne se bornait pas à exciter le travail musculaire; elle provoquait une sécrétion complémentaire qui humectait le bol fécal et changeait sa consistance. Ici, la préoccupation du thérapeute était la même que celle de Schmidt et n'en diffère que par le moyen.

La substance modificatrice sera, non plus une substance excitatrice, mais une substance inerte, qui, grâce à ses propriétés hygrométriques, agira sur le bol fécal dans le sens désirable. En se reportant à la pathogénie de Schmidt, le but à remplir est triple : 1° augmenter le volume des fèces; 2° les hydrater; 3° rendre normal le péristaltisme.

On a cherché à remplir la première indication par l'introduction dans le régime des légumes herbacés, mais ce régime est inapplicable chez les dyspeptiques hyperthéniques, parce que leur capacité stomacale est petite et ils ne pourront pas supporter un bol alimentaire sans réaction violente. — D'autre part, étant des transformateurs intensifs, ils digèrent même la cellulose, et malgré ce régime leur bol fécal restera petit et dur, car la seconde indication, l'hydratation, ne sera pas remplie.

Parmi les substances mucilagineuses qui possèdent la double propriété, celle de ne pas être digérée, et celle de s'hydrater intensivement, la plus connue et celle à laquelle on a eu recours ces derniers temps pour remplir le but thérapeutique, est l'Agar-Agar, fourni par le *Gelidium Corneum* ou *Fucus Spinosus*, algue commune dans toutes les mers de l'Asie orientale.

On la retrouve dans le commerce en paillettes fines ou en poudre et ces deux formes sont aptes à être employées pour remplir le but thérapeutique.

Gonflant énormément en présence des liquides, ne se déshydratant pas, il remplit à merveille le premier but : augmentation du volume et changement de consistance.

La clinique a démontré que, dans la majorité des cas, l'augmentation seule de volume ne suffit pas pour produire l'excitation suffisante, et que force était d'adjoindre à l'Agar-Agar une certaine quantité de substances excito-motrices.

Il est vrai que l'augmentation du volume du bol stomacal est un inconvénient chez certains sujets (dyspeptiques hypersthéniques), mais il existe des préparations dans lesquelles la difficulté est tournée, grâce à la propriété de certaines substances (par exemple la kératine) de rester insoluble dans le suc stomacal et de se désagréger dans le suc intestinal. Ici, l'Agar-Agar se présente sous la forme de petits comprimés revêtus d'une couche protectrice de kératine. Les petits comprimés répartis en dose convenable entre les principaux repas, représentent une augmentation minime du bol stomacal. Ils l'accompagnent dans son cheminement à travers le tractus intestinal, le mêlent intimement au bol fécal lors de son élaboration, en augmentent le volume, et, grâce à l'adjonction d'une petite quantité de substance excito-motrice judicieusement choisie, produisent l'excitation suffisante de la muqueuse intestinale, point de départ de la péristalse.

Ainsi l'Agar-Agar est entré dans l'arsenal de la thérapeutique où il occupe une place très importante, et son rôle deviendra de plus en plus grand à mesure que les nouvelles notions sur la pathogénie de la constipation se répandront parmi le Corps médical.

Docteur P. Cap.

(1) Cette préparation est connue du Corps médical sous le nom d'*Agarase*, 113, rue du Temple, et a donné, jusqu'ici, des résultats merveilleux.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. A. Brechot, prosecteur. *Opérations gynécologiques.* Ouverture du Cours le vendredi 19 Mai 1911, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du Cours : I. Traitement des infections utérines. Dilatations. Injections intra-utérines. Curettage. Biopsie du col. Curettage explorateur. Amputation du col. — II. Traitement du prolapsus génital. Colporraphie antérieure. Colpo-périnéorraphie. Suture des releveurs de l'anus. — III. Opérations sur les ligaments ronds. Technique des laparotomies. Hystéropexie abdominale. — IV. Traitement des fibro-myomes utérins. Traitement des salpingites. Hystérectomies abdominales. — V. Traitement du cancer de la vulve. Opérations sur la glande de Bartholin. Traitement des sténoses du col. — VI Dilatation de l'urètre. Urétrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. — VII. Traitement des grossesses extra-utérines et de leurs accidents. Traitement des kystes de l'ovaire. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — VIII. Traitement des fistules urétéro-vaginales. Traitement des polypes utérins. Hystérectomie vaginale. — IX. Colpotomies antérieure et postérieure. Symphyséotomie. Hébotomie. — X. Traitement des cancers de l'utérus et du vagin. Colpo-hystérectomie.

Le Cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Oto rhino-laryngologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet, commencera le mardi 16 Mai 1911, à 9 heures du matin, à l'École pratique, un Cours de chirurgie spéciale pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx. Il le continuera les jours suivants, à la même heure.

Programme du cours. — I. Chirurgie tympanique (paracentèse, ténotomie, ablation des osselets, etc.). Opérations sur la mastoïde (antrotomie, évidement pétro-mastoïdien). Découverte du sinus latéral, des fosses cérébrales moyenne et cérébelleuse. Trépanation du labyrinthe. — II. Ablation des cornets. Ponctions de sinus maxillaires (voies nasale et alvéolaire). Trépanation endo-nasale (Claoué). Cure radicale (Caldwell-Luc). Trépanation du sinus frontal (procédés de Kühnt, de Killian), du sinus sphénoïdal. Chirurgie de l'ethmoïde. — III. Ablation des polypes du larynx. Laryngotomie. Laryngectomie. Pharyngotomies (sous-hyoïdienne de Malgaigne, transhyoïdienne de Vallas).

Les élèves inscrits seront exercés aux diverses interventions opératoires de la spécialité. Le cours sera complet en 12 leçons. Le droit de laboratoire à verser est de 50 francs. Sont admis tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Un certificat d'assiduité est délivré aux élèves.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Véron, médecin principal de 1re classe; Draga, médecin en chef de la marine.

Chevalier. — M. Parazoli, médecin-major des troupes coloniales.

XIIe Congrès français de médecine (Lyon, Octobre 1911). — Le prochain Congrès français de médecine se tiendra à Lyon du 22 au 25 Octobre 1911.

Conformément aux *Décisions des Congrès de Genève* (1909) *et de Paris* (1910), celui de 1911 doit être l'occasion d'un rapprochement plus étroit entre les médecins français et de langue française, et de la constitution définitive d'une Association des médecins de langue française.

D'autre part, conformément à l'article 14 des statuts de ces Congrès, tels qu'ils existent depuis 1902, les membres souscripteurs sont ceux qui décideront, au Congrès de 19 1, des modifications au règlement général et par conséquent à l'organisation de l'Association.

Envoyer dès maintenant les adhésions comme membre souscripteur, c'est-à-dire comme adhérent à cinq Congrès successifs, au trésorier-adjoint : M. A. Rey, éditeur, 4, rue Gentil, Lyon.

Congrès français de chirurgie. — M. Témoin (de Bourges), chargé de faire au Congrès français de chirurgie prochain, en Octobre 1911, un rapport sur le traitement de la péritonite aiguë, et désirant réunir le plus de documents possible, serait reconnaissant à ses confrères de vouloir bien répondre au questionnaire suivant, ou de lui envoyer, sous une autre forme, l'exposé de leur technique et de leurs résultats.

1. Opérez-vous tous les cas de péritonite aiguë ?
2. Avez-vous des succès par le traitement médical? Quel traitement médical ?
3. Quelle est votre statistique opératoire? Indiquez, si possible, la date de l'opération, par rapport au début des accidents.
4. Quelle est votre technique : *a.* Incision : unique' multiple; *b.* Avec lavage; sans lavage; *c.* Avec drainage : quel drainage? Unique? Multiple? Sans drainage.
5. Soins post-opératoires ?

Adresser les réponses à M. Témoin, 6, rue des Quatre-Piliers, à Bourges (Cher).

Le nombre des médecins militaires. — Dans une de ses dernières séances, la Chambre des députés a voté la loi suivante :

Article unique. — Le tableau arrêté par la loi du 15 Avril 1904, et portant fixation du cadre des médecins militaires, est remplacé par le suivant :

Médecins inspecteurs généraux	5
Médecins inspecteurs	20
Médecins principaux de 1re classe	50
Médecins principaux de 2e classe	95
Médecins-majors de 1re classe	137
Médecins-majors de 2e classe	580
Médecins aides-majors de 1re et de 2e classe (y compris les élèves de l'Ecole du service de santé militaire)	590
Total	1.710

Les cadres du service de santé se trouvent donc augmentés de 235 médecins.

Il y aura lieu, cette année, de prévoir, en dehors des vacances ordinaires, les promotions suivantes :

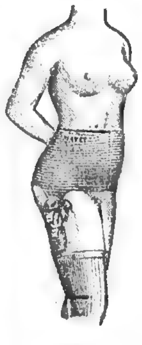
Médecins inspecteurs généraux	2
Médecins inspecteurs	8
Médecins principaux de 1re classe	16
Médecins principaux de 2e classe	51
Médecins-majors de 1re classe	81
Médecins-majors de 2e classe	151

L'augmentation des médecins aides-majors se fera en admettant un plus grand nombre d'élèves à l'Ecole du service de santé militaire.

Terrains de jeux. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de sa IIIe et de sa IVe Commission la proposition suivante de M. Ambroise Rendu :

« 1° L'Administration est invitée à établir dans les 2e, 5e, 10e et 13e arrondissements, et autant que possible avec les terrains dont la Ville de Paris est propriétaire, des jardins destinés spécialement aux jeux des enfants;

« 2° La Ville de Paris mettra à la disposition de la Société française des espaces libres et terrains de jeux, moyennant un loyer de 1 franc par an, dans un des quartiers ci-dessus, un terrain d'au moins 1.000 mètres, qui sera également, et par les soins de la Société, affecté aux jeux des enfants. »



Syndicat médical de Paris. — Dans sa dernière séance, le Conseil du Syndicat médical de Paris a procédé au renouvellement de son bureau ainsi constitué pour 1911 :

Président : M. de Pradel; vice-présidents : MM. Chassevant, d'Ayrenx; secrétaire général : M. Berruyer; secrétaire général adjoint : M. Labady; trésorier : M. de Speville; secrétaire des séances : MM. Acheray, Carel; rédacteur du *Bulletin*, M. Chapon.

Les familles nombreuses. — Conformément à une circulaire du ministère de l'Intérieur en date du 14 Mai 1910, une enquête a été effectuée dans toute la France pour que soit dressé un bilan des familles nombreuses et nécessiteuses.

La direction de l'Assistance publique vient de publier les résultats de cette enquête, qui a pour but dernier d'évaluer ce que coûterait l'assistance donnée à ces familles sous forme d'allocations mensuelles, comme aux vieillards et incurables bénéficiaires de la loi de 1905.

Le nombre des familles ayant de 4 à 10 enfants de moins de 13 ans est de 369.739, avec un total de 1.712.322 enfants. Parmi elles, 237.802, ayant 1.078.855 enfants, sont dans une situation nécessiteuse permanente.

Pour donner, dans toutes les communes, 10 francs par mois à tout enfant au-dessus de 4, ou au-dessus de 3 si le père ou la mère a disparu, il en coûterait 47 millions (392.700 enfants).

Pour donner, dans les villes de plus de 10.000 habitants, 15 francs, et, dans les villes et communes moindres, 10 francs par mois, à ces mêmes enfants, le coût serait de 52 millions 1/2, à raison de 90.700 enfants à 180 francs et 302.000 à 120 francs.

Enfin, une allocation aux mêmes enfants de 12 fr. 50 par mois, dans les villes de plus de 10.000 habitants et de 8 francs dans les communes moindres, serait une dépense de 42 millions; soit 90.700 enfants à 130 francs, et 302.008 à 96 francs.

Le renouvellement des ordonnances. — Le tribunal de Compiègne vient de rendre son jugement dans le procès intenté par le Syndicat des médecins de la Seine à un pharmacien, auquel il reprochait d'avoir renouvelé une potion sans ordonnance.

Les juges ayant estimé que le Syndicat ne pouvait justifier d'aucun préjudice, a acquitté le prévenu et condamné les plaignants à tous les dépens.

La délivrance abusive de l'opium. — Le *Bulletin de la Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine* publie la note suivante : « On a signalé la présentation dans les pharmacies d'ordonnances médicales comportant jusqu'à 10 grammes d'opium. La Préfecture de police est bien décidée à poursuivre les pharmaciens contrevenants au décret spécial sur l'opium et les médecins signant de telles ordonnances. Nos confrères sont invités à observer la plus grande prudence pour la délivrance de l'opium. Il faut exiger sur l'ordonnance le mode d'emploi, et encore ce mode d'emploi doit-il être légal, c'est-à-dire s'appliquer à un traitement médical bien défini. »

Voyage d'études en Scandinavie. — Le huitième voyage de perfectionnement scientifique et médical de l'A. P. M. aura lieu du 12 au 30 Août en Scandinavie (Danemark, Norvège, Suède). Il coïncidera avec la première session annuelle de l'Association.

L'itinéraire adopté par le Conseil d'Administration dans sa dernière séance est le suivant : Hambourg, Altona, Kiel, Longeland, Korsör, Copenhague, Skodsborg, Klampendorg, Copenhague, Elseneur, Falkenberg, Göteborg, les Chutes de Troloettan, Christiania, Myrdal, Flaam, le Sognefjord, Gudwangen, Stalheim, Voss, Bergen, le Hardangerfjord, Odde, les Cascades du Lautefos, Eide, Voss, Christiania, Holmenkollen, Christiania, Frikstа, Köping, Stockholm, Upsala, le Lac Malar, Stockholm, Katrineholm, Mjölby, Vislanda, Lund, Trelleborg, Sassnitz, Stralsund, Berlin.

Pour faciliter le voyage, le départ se fera en groupe de Paris par voitures rapides directes; et le retour de Berlin pourra s'effectuer à volonté avec des billets individuels à durée facultative jusqu'au 15 Septembre.

On sera à Berlin au moment des grands Congrès Internationaux d'Oto-rhino laryngologie et des Gouttes de Lait. Ce sera également l'époque où l'Exposition Internationale d'Hygiène de Dresde battra son plein; on pourra en aller faire la visite en corps de Berlin, car son importance est considérable.

Le programme complet et les conditions détaillées du Voyage d'Études en Scandinavie paraissent dans le numéro d'avril du journal *L'Enseignement Médico-mutuel International et de Perfectionnement Scientifique*. Ce numéro ainsi que celui de Mai, contenant les Statuts, le Règlement général et l'Annuaire du Groupe Central de l'A. P. M., sont adressés franco et recommandés à titre de propagande contre 1 fr. 20 en timbres-poste pour la France et 6 coupons-réponses internationaux pour l'Étranger.

En faire la demande au Siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVI[e] (Bureau ouvert le mercredi et le samedi de 10 heures à midi).

Nécrologie. — On annonce la mort du professeur Giuseppo Berruti, membre de l'Académie de médecine de Turin.

RENSEIGNEMENTS

Poste pour docteur. Docteur, 30 à 35 ans, ayant de l'entregent, demandé comme médecin-chef pour établissement biologique *Urgence*. 500 fr. par mois. Participation aux bénéfices au bout de 6 mois. — Ecrire SALLIEN, 2, rue Félix-Ziem, Paris (18[e]).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS D'UNE INTERPELLATION

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES ET LES POUVOIRS PUBLICS

M. le Dr Laurent, député de la Loire, se propose d'interpeller dans quelques jours le ministre de l'Instruction publique sur la réforme des Etudes médicales.

Notre excellent confrère veut bien me témoigner un peu de sympathie et je la lui rends pleinement. Nul plus que moi n'apprécie l'effort de cet homme, modeste et hardi tout à la fois. Grâce à son initiative, admirablement secondée par le zèle de ses collègues médecins, le groupe médical parlementaire a repris comme une vie nouvelle. Nos droits, si souvent méconnus, ont chance d'être encore mieux défendus à l'avenir et nous avons tout lieu d'espérer qu'on ne s'occupera plus uniquement de nos devoirs.

C'est la maigre échine du praticien français qui supporte le poids des grandes lois sociales : désinfection, mesures contre les épidémies, vaccinations, assurances, mutualités, accidents du travail, hygiène urbaine, on le met à toutes les sauces, le pauvre! Comme nous sommes d'un pays et d'une profession où l'on ne marchande pas le dévouement, chacun de nous fait de son mieux pour être à la hauteur de sa tâche; il est, par contre, de la plus stricte honnêteté qu'on apprécie notre bonne volonté. Or, jusqu'ici nous avons bien connu la peine, mais l'honneur nous est peut-être trop parcimonieusement octroyé.

Aussi espérons-nous que M. Laurent, avec son éloquence probe et nette, saura nous remettre en bonne place. Sans doute, il y a chez nous des défaillances; où n'en est-il pas à cette heure, en ce pays? Mais dans l'ensemble, les cadets sont dignes des aînés. Je dis cela parce que je le pense, et sans flagornerie, car pas plus en haut qu'en bas je ne brigue de suffrages.

***

Pour ce qui est de la réorganisation de l'enseignement médical, nul doute que notre distingué confrère ne mette fin à de fâcheuses légendes.

Lorsqu'on réunit la grande Commission de réforme des Etudes, les praticiens, un peu naïfs, — on l'est à tout âge, — furent d'un bout de la France à l'autre soulevés par un grand souffle d'espoir.

Deux grands courants traversaient les esprits. Il faut, disaient les uns, que le médecin soit avant tout un technicien parfait. Foin des cours didactiques, des théories oiseuses et sitôt mortes

que nées! De la pratique, toujours de la pratique, encore de la pratique! L'atelier médical, voilà le commencement et la fin de tout!...

De la technique, soit! ripostaient les autres, et je m'honore d'avoir été de ceux-là, mais elle ne suffit pas à modeler le parfait médecin. Ce sont les idées générales qui ont façonné l'âme française; elles constituent pour nous comme un patrimoine de gloire. Si nous pouvons nous enorgueillir de penseurs illustres, d'écrivains incomparables, de philosophes hors pair, on le doit à la grande culture classique. Le médecin moderne, mêlé à tous les incidents de la vie sociale, consulté sur tout, doit résumer en lui toutes les qualités de la race : politesse, haute culture, esprit de généralisation, sûreté de jugement, autorité morale, il lui faut posséder tous les dons qui font l'honnête homme, dans le vieux sens que nos pères donnaient à ce mot.

Qu'il sache percuter, ausculter, examiner le fond de l'œil, pratiquer des recherches bactériologiques, rien de mieux; mais il doit savoir aussi la psychiatrie, la physiologie, la pathologie générale, etc. Par-dessus tout, il lui est nécessaire de pouvoir souder les faits entre eux, associer les idées, remonter des effets aux causes. Et tout cela s'apprend aux cours.

A la technique, le cerveau le plus inculte peut se hausser, témoin l'aide de Billroth, témoin le légendaire garçon de Saint-Louis. Mais si l'on ne veut pas se borner à obtenir des infirmiers perfectionnés, il faut donner aux élèves quelque chose de plus que la technique : *Mens agitat molem*...

Quand on eut longuement discuté, avec toute notre âpreté de Latins idéologues, sur les qualités requises pour faire le vrai médecin, les deux partis finirent par se rencontrer sur un terrain d'entente, et dès lors il apparut à tous — nous étions des naïfs, je vous l'ai déjà dit — qu'enfin l'heure solennelle avait sonné au cadran de notre Histoire, et que la réforme des Etudes médicales était un fait accompli.

***

Hélas! nous avions compté sans l'indifférence des politiciens et sans la féodalité administrative. En un temps où les millions coulent à flots des caisses de l'Etat, on ne put réunir les quelques centaines de mille francs nécessaires pour l'amélioration de notre haut enseignement. Et ici j'arrive au point le plus douloureux de mon exposé, par le jour qu'il projette sur la mentalité des dirigeants. Nos maîtres eurent beau se grouper, supplier, mendier même, nul ne voulut les entendre.

Par essence, le médecin est indépendant et il est cultivé. De par sa profession même, grâce aux services rendus, son influence grandit chaque jour. Par suite de je ne sais quel calcul étroit et jaloux, il semble qu'on ait voulu tout d'abord rabaisser le niveau des praticiens, qui, cependant, n'ont jamais abusé de leur autorité morale. C'est de là, sans doute, que sont venues les dispenses scandaleuses qui, dans ce pays à étiquette égalitaire, ont presque érigé en règle la plus monstrueuse des inégalités! Si certains dossiers pouvaient s'ouvrir, quels exemples criants ne fourniraient-ils pas à l'appui de ma thèse! Exemptions de baccalauréats, de stages, de résidence, équivalences multipliées à l'envi, tout cela fut un moment monnaie courante. En haut comme en bas, le corps médical tenta bien de réagir, mais comment lutter contre l'ordre parti du pouvoir central?

Si l'on abaissait ainsi les barrières en faveur du primarisme, c'est qu'apparemment nos dirigeants ne se doutaient en aucune façon de l'importance de notre haut enseignement. Ah! ils nous la baillaient belle, lorsqu'ils parlaient en leurs palabres du rayonnement de notre génie! Au fond, tout cela leur indiffère s'il y a le moindre sacrifice pécuniaire à accomplir, et c'est là la grosse erreur que j'ose signaler à notre confrère M. Laurent.

***

Si je me permettais ici de m'étendre sur les formes de luttes entre les sociétés humaines, je me ferais conspuer incontinent comme le pire fabricant de truismes. A côté des conflits armés, des batailles économiques, sans cesse se poursuit à travers le monde, patient et acharné, le combat pour l'hégémonie intellectuelle et scientifique. Cent fois j'ai dit l'effort réalisé par nos rivaux pour attirer à eux les étudiants de tout l'Univers. Dans cette voie, rien ne leur coûte. Ils connaissent, en effet, la puissance que tire un peuple de la diffusion de ses méthodes. Aussi, faire sentir, faire penser en allemand, essaimer à travers la planète des esprits imbus de la culture germanique, cela constitue-t-il pour eux une tâche dont rien ne les peut détourner.

En Orient, dans le monde anglo-saxon, à travers l'Amérique latine, partout où rayonnait un peu de l'âme française, ils se sont acharnés à implanter la manière allemande. Un instant, on put croire que toute notre ancienne clientèle allait nous être ravie. Si nous n'avons pas connu cette disgrâce, nous le devons à l'effort individuel de nos maîtres, à nos livres, à notre belle clarté, à notre don d'apostolat, mais les pouvoirs publics n'ont rien fait pour nous seconder, rien!

Imaginez-les, au contraire, imbus de cette vérité élémentaire que le plus grand peuple sera, dans l'avenir, celui qui aura le mieux colonisé les âmes; imaginez que, grâce aux crédits votés, nous ayons pu organiser des cours de perfectionnement pour l'étranger, avec un outillage moderne, irréprochable, des enseigneurs largement rétribués, combien de sujets la France n'aurait-elle pas pour porter la bonne parole à travers le

monde! Dédaigneusement, nos ennemis osent prétendre que nous ne sommes plus que des dilettanti, des prêteurs à la petite semaine et des amuseurs. C'est qu'ils ne connaissent pas tous les trésors qu'offre pour les choses de notre art la moindre de nos Ecoles. — « Il n'en est pas une, me disait récemment un Anglo-Saxon ami de notre pays, que je n'aie visitée sans y apprendre quelque détail utile. Que de matériaux inemployés chez vous! Quand saurez-vous mettre en relief votre talent et vos qualités natives? »

— Quand nous aurons de l'argent, pensais-je, mais je n'osai le dire. — Tenez, voulez-vous un exemple de la tactique allemande? Vous savez que longtemps le trop-plein de la population de l'Empire se porta aux Etats-Unis. Chaque année, c'était par dizaines de mille qu'affluaient vers le Nord les énergies de l'Allemagne. Très alarmé de voir que ses sujets étaient dès lors irrémédiablement perdus, tant est grande la porosité du sol neuf de l'Amérique, le vieil Empereur Guillaume chercha à barrer le courant d'émigration. Des mesures draconiennes furent prises, mais on s'aperçut vite de leur inutilité. Que fit le petit-fils de l'inoubliable grand-père? Il supprima purement et simplement la manière forte, créa une direction spéciale pour l'émigration et s'appliqua à détourner le flot d'émigrants du nord vers le sud américain. Cette politique poursuivie avec habileté et persévérance a donné les résultats attendus, inéluctables. Si l'Allemagne n'a pas de colonies réelles, au sens administratif du mot, elle a, en certaines régions, des colons en si grand nombre que peu à peu lesdites régions deviennent allemandes. C'est pourquoi on a pu dire que si la France s'épuise avec ses colonies sans colons, l'Allemagne s'enrichit grâce à ses colons, encore qu'elle n'ait point de colonies.

Eh bien, savez-vous quels hommes furent mis à la tête de ce grand mouvement? Savez-vous quels commis-voyageurs l'Empire allemand déverse sur les pays à conquérir par l'infiltration? Des médecins, surtout des médecins!

Elle va même plus loin. Utilisant à merveille le patriotisme et le zèle éclairé de ses consuls, partout elle fait une réclame incessante à ses Universités. Si quelque jeune docteur exotique, désireux de se perfectionner, est catholique, c'est vers la Bavière qu'on le dirigera. Manque-t-il d'argent, on s'arrange pour qu'il obtienne de son Gouvernement une mission rétribuée en Allemagne. Faut-il créer un Laboratoire outre-mer, vite on envoie une équipe de jeunes professeurs. Chaque Université est un grand centre intellectuel qui reçoit des élèves étrangers, mais qui, en même temps, renvoie un peu partout des maîtres allemands.

***

A ce double courant, créé à prix d'or pour le plus grand profit de la patrie allemande, qu'opposons-nous? Rien. Ne trouvez-vous pas, à la fin, que c'est vraiment trop peu? D'autres, plus compétents que moi, envisageront surtout la réforme des Etudes par le côté technique et administratif. Je supplie le distingué député de la Loire d'élever le débat. Qu'il veuille bien, avant toute chose, mettre en relief le rôle que pourrait jouer la France si elle savait organiser, non seulement pour elle, mais pour le dehors, les forces admirables dont elle dispose. C'est là le vrai sujet de discussion, c'est l'argument qui doit toucher et peut-être convaincre une grande assemblée.

Je suis en relations avec maints confrères étrangers. Chez tous percent la lassitude et je ne sais quelle impatience à l'endroit des méthodes allemandes. On n'a pas cessé d'admirer l'effort réalisé outre-Rhin, mais on estime que l'enseignement y est incomplet, diffus, trop imprégné de l'esprit d'analyse. Bref, l'enthousiasme excessif de jadis semble avoir fait place à une désillusion également excessive. De tous côtés, jeunes docteurs, étudiants, cherchent d'autres enseigneurs; de tous côtés les regards se tournent vers le clair génie de la France.

Est-ce au moment où la clientèle du monde entier s'offre à nous qu'on lésinerait sur les crédits indispensables pour la conquérir? Les refuser plus longtemps serait non seulement une faute envers le corps médical français, mais encore et surtout un crime contre la Patrie.

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous pose les questions suivantes :

1° Un étranger pourvu du diplôme de docteur en médecine (diplôme d'université) peut-il exercer la médecine en France sans se faire naturaliser?

2° Dans quelles conditions le diplôme d'université délivré aux étudiants étrangers par les facultés françaises peut-il être transformé en diplôme d'Etat?

En résumé, que doit faire un étranger diplômé d'une faculté française désireux d'exercer la médecine en France?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La loi du 30 Novembre 1892 porte dans son article 1er : « Nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine délivré par le gouvernement français à la suite d'examen subi devant un établissement d'enseignement supérieur médical de l'Etat. »

L'article 7 de la même loi dispose que « les étudiants étrangers qui postulent le diplôme de

docteur en médecine visé à l'article 1er précité sont soumis aux mêmes règles d'examen et de scolarité que les étudiants français. Toutefois, il pourra leur être accordé, en vue de l'inscription dans Les Facultés et Ecoles de médecine, soit l'équivalence des diplômes ou certificats obtenus par eux, à l'étranger, soit la dispense des grades français requis pour cette inscription ainsi que des dispenses partielles de scolarité correspondant à la durée des études faites par eux à l'étranger ».

D'après le décret du 25 Juillet 1893, article 2, la dispense d'examens ne peut en aucun cas porter sur plus de trois épreuves. D'après l'article 3, les dispenses sont accordées par le ministre de l'Instruction publique, après avis de la Faculté compétente et du comité consultatif de l'enseignement public.

Le titre de docteur en médecine français ainsi obtenu est la propriété du médecin étranger comme du médecin de nationalité française, qu'il ait été obtenu avec ou sans dispenses. (*Rép. gén. alph. du droit français*, v° Médecine et Chirurgie, n° 59).

Il n'est pas tenu de se faire naturaliser.

Il doit, comme le médecin de nationalité française, faire enregistrer son titre à la préfecture ou sous-préfecture et au greffe du tribunal civil de son arrondissement (voir l'article 9 de la loi du 30 Novembre 1892).

Une fois possesseur du diplôme français, il jouit des mêmes droits que le médecin de nationalité française.

Quant au diplôme d'Université, il est d'ordre purement scientifique, ne vaut que comme preuve scientifique. Il ne confère aucun des droits et privilèges attachés au diplôme d'Etat, et en aucun cas il ne peut lui être déclaré équivalent. (*Pandectes françaises*, v° Médecine et Pharmacie, n° 218.)

Il est délivré dans les formes prévues par le décret du 21 Juillet 1897, et l'obtention en est réglée pour chaque université.

Il a été institué sur la demande de plusieurs Facultés et régulièrement autorisé, notamment pour l'Université de Paris, par arrêté ministériel du 1er Avril 1898; pour l'Université de Bordeaux par arrêté du 4 Mai 1899; pour l'Université de Nancy par arrêté du 28 Novembre 1899; pour l'Université de Lille et l'Université de Montpellier par deux arrêtés du 24 Février 1900 (*Pandectes françaises*, loc. cit., n° 219); à Paris, d'après une délibération du Conseil de l'Université de Paris en date du 28 Mars 1898, il est délivré aux étudiants étrangers qui ont obtenu de faire leurs études et de subir leurs examens à la Faculté de médecine de Paris avec dispense du grade de bachelier.

Enfin, d'après le décret du 29 Décembre 1906 (*Journal officiel* du 5 Janvier 1907), les médecins et les étudiants en médecine de nationalité étrangère admis à postuler le doctorat universitaire mention « médecine » pourront, *en cas de naturalisation ultérieure* et après avis de la commission de médecine et de pharmacie de l'enseignement public, être autorisés à postuler avec dispenses partielles, le diplôme d'Etat de docteur en médecine, à la condition de justifier du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou du grade de licencié ès sciences.

La dispense d'examen ne pourra porter en aucun cas sur plus de trois épreuves.

Les épreuves subies au titre universitaire et pour lesquelles le candidat n'aurait pas obtenu des notes jugées suffisantes par le comité devront être subies de nouveau.

H. Montal.

VARIÉTÉS

La mortalité par la peste en Mandchourie.

On ne possède pas encore de statistiques exactes de la peste en Mandchourie ni de renseignements sur l'extension du fléau. C'est le 20 Octobre 1910 qu'on diagnostiqua à Kharbine le premier cas de peste : il s'agissait de peste à forme pneumonique. L'épidémie débuta dans le quartier chinois de la ville, mais le quartier russe fut rapidement envahi. La mortalité fut bientôt telle qu'on ne put ensevelir les morts et que les Chinois suivirent l'exemple des Russes et incinérèrent les cadavres.

De Kharbine, le fléau s'étendit dans toutes les directions, mais en particulier vers le Sud, voie suivie par les Chinois qui fuyaient devant l'épidémie. Moukden fut bientôt infecté, puis Pékin et Tientsin.

Ce n'est que dans ces villes où habitent des Européens qu'on peut avoir une idée de la virulence de l'épidémie.

Dans les villes et districts habités par des indigènes seuls, on ne saura jamais exactement le nombre des victimes de la peste. Un télégramme du *Times* daté de Pékin (21 Février 1911) estime que le nombre total des décès depuis le début de l'épidémie est d'environ 19.000.

Les Chinois n'ont pas de système de recensement bien exact ; pour reconnaître le nombre de décès dans telle localité, le gouverneur du district se contente de demander aux fabricants de cercueils, combien ils ont livré de cercueils dans un temps donné. Comme actuellement en Mandchourie la plupart des cadavres sont incinérés, ce simple procédé est d'une précision douteuse.

Si le chiffre de 19.000 morts représente exactement le nombre des décès survenus parmi cette population très dense de Mandchourie du 20 Octobre 1910 au 21 Février 1911, on doit considérer cette mortalité comme très faible, si on la compare à la mortalité de l'Inde et du Punjab en 1910 qui dépassa 140.000; et durant deux semaines, en Avril 1910, le nombre des décès dépassa 20.000 pour une population moins dense que celle de Mandchourie. Mais il est évident que le chiffre de la mortalité de l'épidémie actuelle est inférieur à la réalité.

Actuellement la zone d'extension du fléau est considérable. Il s'étend du lac Baïkal à l'ouest vers la mer du Japon à l'est (environ 1.500 milles) et dans la direction nord-sud de l'Amour au golfe du Petchili et à la mer Jaune.

L'épidémie actuelle a causé une alarme plus sérieuse en Europe que l'épidémie du sud de la Chine en 1894. La cause en est sans doute à l'existence du Transsibérien qui réunit le nord de la Chine à l'Europe et au caractère particulièrement malin de l'épidémie.

En effet, le Transsibérien, ce n'est pas douteux, constitue un danger. Un navire peut être mis en quarantaine et désinfecté, mais la peste arrivant par voie de terre est bien plus difficile à arrêter (*The British med. Journ.*, 25 Février 1911). R. B.

Le Kuatsu [1].

Le Kuatsu ou rappel à la vie fait partie intégrante du jiujitsu. Bien plus, il en est la contre-partie. Lorsqu'à l'aide de cette dernière méthode de combat on a abattu et sidéré son adversaire, devenu comme on a dit en termes de boxe « Knocked'out », on s'applique à le ranimer. Employé depuis plusieurs siècles au Japon pour rappeler à la vie des individus tombés sous des coups de jiujitsu, le Kuatsu fut également utilisé par la suite comme méthode de résurrection des noyés, des individus atteints d'insolation ou ayant perdu connaissance pour une cause quelconque. A tout prendre, le jiujitsu semble plus humanitaire que la boxe[1] puisque celle-ci ne se préoccupe guère de ressusciter les gens qu'elle assomme.

C'est par excitation du cœur qu'on essaiera de rappeler l'individu à la vie. Cet organe n'est-il pas en effet l'*ultimum moriens*? Il ne s'agit pas ici d'une simple figure de rhétorique, et la merveilleuse vitalité du cœur retiré d'un animal vivant est bien connue. En pratiquant la transfusion artificielle, Kuliabko a pu reproduire des contractions de tout le cœur chez un lapin cinq jours après la mort. Bien plus, le même auteur a réussi à faire battre le cœur d'un enfant de quatre ans mort de pneumonie depuis vingt-quatre heures.

La lecture d'un traité théorique de jiujitsu indique qu'un coup porté en certains points de la surface du corps, détermine soit l'insensibilité, soit la mort. Abrams a constaté qu'au niveau de ces territoires déterminés, une forte pression provoque dans la majorité des cas un réflexe inhibitoire du cœur se manifestant pendant la seule durée de la pression. Ce fait est encore mieux mis en évidence par l'emploi simultané du sphygmographe. L'auteur américain démontre que le cœur peut être pratiquement inhibé en n'importe quel point de la surface du corps. Cependant il existe des lieux d'élection. Ce sont : les espaces intercostaux, l'abdomen, les muscles du cou et les régions para-vertébrales correspondant aux vertèbres dorsales inférieures. De même l'irritation de certaines muqueuses gastrique, nasale, rectale inhibe le cœur, sauf si l'on a pris soin au préalable de cocaïner ces membranes.

Dans ces différents cas intervient un réflexe sensoriel d'excitation du pneumogastrique. Abrams l'a prouvé de la façon suivante. Il est bien connu que l'atropine paralyse les terminaisons nerveuses de la dixième paire. Or, en étudiant les aires d'inhibition cardiaque, le médecin de San Francisco fit chez les sujets en expérience des injections de un milligramme d'atropine dont l'effet se produit au bout d'une demi-heure et persiste trois heures durant. Jamais, dans ces limites de temps, le réflexe cardiaque ne peut sa manifester. Inversement, l'injection de pilocarpine exacerbe le pouvoir physiologique des aires d'inhibition cardiaque.

Pour abolir les effets inhibitoires des coups de jiujitsu et faire revenir à lui le sujet qui a perdu conscience, les traités de jiujitsu indiquent le manuel opératoire suivant :

Le sujet est mis à plat ventre, tandis que l'opérateur avec la face palmaire du carpe frappe fortement et à coups réguliers la septième vertèbre cervicale. Dès que l'individu revient à lui, on l'assied les bras en pronation, puis *on le fait marcher*. Cette dernière prescription est de toute importance dans l'application du Kuatsu, qui a pour but de mettre en branle la circulation et la respiration, sinon le patient risque de tomber à nouveau dans le coma.

L'étude du réflexe cardiaque d'Abrams permet de bien comprendre ce qui précède. Ce réflexe consiste en une contraction myocardique de durée variable qui succède à toute irritation cutanée de la région précordiale. L'auteur recommande de le provoquer dans le traitement de toute insuffisance myocardique. Mais on ne l'obtient pas seulement par l'excitation de la région précordiale : l'irritation d'autres zones le produit, et c'est la percussion de l'apophyse épineuse de la septième vertèbre cervicale qui le réalise au maximum.

Abrams a du reste essayé de se rendre compte de l'efficacité de la percussion vertébrale dans des infections aiguës avec participation du cœur et a obtenu des résultats remarquables. C'est ainsi par exemple que dans une pneumonie du sommet où le patient était moribond et où l'on avait essayé en vain les stimulants cardiaques habituels, on pratiqua la percussion de la septième apophyse épineuse pendant dix minutes environ. La cyanose diminua, le pouls redevint perceptible. Toute la nuit la percussion fut répétée de deux en deux heures, puis à des intervalles de plus en plus éloignés jusqu'à la convalescence.

La percussion qui constitue un stimulant mécanique provoque le réflexe avec la même précision que permettent de réaliser les expériences de laboratoire. Il s'agit pour Abrams d'un réflexe de contraction consécutif à l'excitation du vague. Il essaie d'en donner une interprétation anatomique : la 7e apophyse épineuse correspond au troisième segment dorsal de la moëlle où naît la racine d'origine du 3e nerf thoracique qui fournit une anastomose au ganglion cervical inférieur. C'est là, il convient de le dire, une explication qui n'en est pas une et ne satisfait pas l'esprit. La méthode de réanimation par le Kuatsu attend encore un commentaire vraiment physiologique.

L'auteur américain admet aussi qu'un réflexe de dilatation antagoniste du réflexe de la septième cervicale est provoqué par la percussion rapide et successive des apophyses épineuses des 9e, 10e, 11e et 12e dorsales.

FERNAND LÉVY.

1. A. ABRAMS (de San Francisco). — « Interprétation scientifique du Kuatsu, méthode japonaise du rappel à la vie ». *New-York med. Journal*, 25 Octobre 1910, p. 850-853, vol. XCII, n° 18.

Les cartes postales des établissements de l'Assistance publique.

Au cours de ces dernières années, diverses tentatives avaient été faites pour établir des collections de cartes postales illustrées représentant les établissements de l'Assistance publique. L'Administration avait même établi à ses frais la collection des cartes de Berck, Laënnec, la Charité, l'Hôtel-Dieu, et assuré la vente au public. Mais en raison du prix de revient assez élevé, les résultats furent peu satisfaisants. A la fin de 1908, une proposition consistant à conclure un marché amiable avec une maison d'édition, fut accueillie favorablement ; cette tentative a donné jusqu'ici des résultats appréciables. La plupart des établissements hospitaliers ont fait au cours de 1909 l'objet d'une collection de vues reproduites en phototypie, après examen et autorisation de l'Administration qui reste propriétaire des clichés. La vente, commencée au 1er Avril 1909, a été de 85.536 cartes pour le 2e trimestre, de 124.619 pour le 3e, de 64.689 pour le 4e, produisant pour l'Administration un bénéfice net de 1.164 fr. 75 pour le 2e trimestre, de 1.825 fr. 75 pour le 3e, de 971 fr. 80 pour le 4e.

Cette collection, en fixant les différents aspects, les coins pittoresques de nos hôpitaux, sera pour l'avenir une source de documents recherchés. — (*Administration générale de l'Assistance publique, Paris 1910.*)

CORRESPONDANCE

A propos des « Collaboratrices du Médecin ».

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire de la Rédaction,

Dans son numéro du 25 Mars dernier, *La Presse Médicale* a bien voulu publier, à la suite de l'article sur « les Collaboratrices du Médecin », la liste des Dispensaires-Ecoles de la Société française de secours aux Blessés militaires. Deux de ces dispensaires, celui de Montauban et celui d'Avignon, ne figurant pas dans cette liste, j'ai l'honneur de venir vous demander de vouloir bien les indiquer dans un des prochains numéros de votre journal.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. A Le Dentu. — *Visions d'Egypte.* 1 vol. in-16, de 306 pages, avec 10 planches hors texte. Prix : 3 fr. 50 (PERRIN et Cie, éditeurs).

Le professeur Le Dentu, qui aurait pu, pendant longtemps encore, continuer à consacrer à la chirurgie une énergie et une activité presque juvéniles, a préféré descendre noblement de sa chaire et a abandonné de plein gré son service de l'Hôtel-Dieu. Mais, comme ceux qui prennent avant l'heure un repos qu'une carrière chirurgicale de quarante années, magnifiquement remplies, semblait rendre légitime, il a tourné son ardeur d un autre côté. Il s'est souvenu qu'il y avait deux hommes en lui et que, sous le chirurgien et sous le savant, se cachait un écrivain délicat et un amoureux de tout ce qui fait le charme et la beauté de la vie.

Et il a été, dans les pays ensoleillés qui virent autrefois, alors que nous n'étions encore que des primitifs inconscients, fleurir une civilisation magnifique, réjouir ses yeux, meubler son esprit et enchanter son âme de tout ce que l'Egypte fabuleuse peut montrer à qui sait la voir.

Les « Visions d'Egypte », et il est de ceux qui ont su la voir, nous transportent pour quelques heures dans ce pays en même temps si uniforme et si divers, de fécondité prodigieuse et de morne stérilité, où le limon du Nil vient mourir où commence le sable infini du désert ; — dans ce pays d'histoire et de légende, où l on peut voir en même temps des monuments plus vieux que l'aube de l histoire et des palais modernes qui servent de refuge aux voyageurs du monde entier ; — où l'on trouve à la fois, gravé sur le socle des statues de Memnon, les noms grecs des soldats des armées d Alexandre, sur le granit des rochers fantastiques qui bordent la route de Philæ les noms latins de ceux qui portèrent jusqu'en Nubie les aigles des Césars romains et sur le mur du temple glorieux que ruine aujourd'hui l'eau du Nil, les noms français des héros légendaires qui suivirent sur cette terre de mirages le mirage de Bonaparte ; — où l'on voit à la fois, dans la plaine de Thèbes, les tronçons monstrueux de la statue de Sésostris renversée par Cambyse, et près des Pyramides le coin de terre où se joua la fortune de Napoléon.

Ce livre est plein de chapitres charmants, et ceux qui ont eu la joie de visiter en pèlerins cette terre sacrée, retrouveront avec un plaisir infini les émotions durables qu'ils doivent à la longue contemplation des rives paisibles du Nil, à l'ascension des Pyramides, à la visite des temples de Louxor, d'Edfou et d'Abydos, aux heures de rêverie sous les hautes colonnes du temple de Karnak ou sur les pylônes du temple de Philæ, et par-dessus tout peut-être, à l'excursion dans cette vallée torride et désolée, dans cette grandiose vallée de la Mort où les Pharaons de l'ancienne Thèbes avaient voulu dormir leur sommeil éternel.

J.-L. FAURE.

Th. Simon. *L'aliéné, l'asile, l'infirmier ; à l'usage des chefs d'établissements publics et privés, internes d'asiles, surveillants, infirmiers, gardes-malades, parents.* 1 vol. in-12, de 406 pages. Prix : 4 fr. (BOUGAULT, éditeur.)

Cet excellent livre, reflet de cours longuement poursuivis faits à des infirmiers, ne sera pas seulement étudié avec fruit par le personnel auxiliaire des asiles, mais mérite d'être consulté par tous les médecins qui s'intéressent à l'assistance et au traitement des aliénés.

L'aliéné est un être qui nécessite une continuelle surveillance, qui a besoin d'une tutelle, qui mérite l'indulgence, qui réclame pour guérir l'action réconfortante d une bonté toujours agissante.

C est dire que les règlements ne demandent à chacun qu'un minimum.

En lisant les divers chapitres du livre : contre les moyens de contention, les rapports de l'infirmier avec les malades, l'entrée à l'asile, l'alitement, la surveillance relative au suicide, aux aliénés dangereux et aux évasions, la toilette et les vêtements, l hydrothérapie et le massage, l'alimentation, le travail et les distractions, le coucher et le service de veille, le gâtisme et ses causes, les maladies incidentes et l'infirmerie, le service d enfants et la sortie, on pénètre dans l'intimité de ce microcosme qu'est

un asile d'aliénés et l'on y voit que, là comme ailleurs, et peut-être encore davantage, science sans conscience et bonté ne serait que ruine de l'art.

LAIGNEL-LAVASTINE.

The Medical Directory for 1911. 1 vol. gr. in-8° de 2.130 pages. Prix : 14 shillings (17 fr. 50) (Londres, CHURCHILL ET Cie, éditeurs).

Le Medical Directory ou Annuaire Médical de l'Empire britannique est un gros volume de 2.130 pages, donnant un grand nombre de renseignements intéressants, et qui pourrait servir de modèle, sur bien des points, aux annuaires des autres pays.

On y trouve tout d'abord la liste de tous les médecins possédant un diplôme anglais et inscrits sur le registre officiel du Royaume-Uni, quelle que soit leur nationalité et leur résidence. Cette liste, sur laquelle figurent plusieurs médecins français, ne comprend pas moins de 40.642 noms ainsi répartis : Londres 6.415, provinces 17.721, Pays de Galles 1.336, Ecosse 3.958, Irlande 2.724, Colonies et pays étrangers 5.188, armée et marine 3.300.

A la suite de chaque nom figurent les titres du médecin avec la date de leur obtention, les écoles où le médecin a fait ses études et les fonctions qu'il a exercées ou qu'il exerce encore dans les hôpitaux, les sociétés dont il fait partie, enfin l'indication de ses principaux travaux. Ces renseignements constituent un véritable dossier pour chacun des médecins inscrits.

Le « Directory » donne encore d'amples informations sur les Universités et les Ecoles Médicales du Royaume-Uni, sur les hôpitaux, asiles, dispensaires, sociétés médicales ; sur les lois concernant l'exercice de la médecine.

Cette année, il y a lieu de noter une innovation particulièrement intéressante pour les médecins exerçant sur le continent européen : c'est une série de notices détaillées sur les principales stations climatériques et thermales de l'Europe. Nous notons avec satisfaction que la France figure dignement dans cette revue, puisque sur les 60 stations étudiées 25 sont françaises, 15 allemandes, 7 suisses, 7 autrichiennes, 4 italiennes, 1 belge, 1 grecque. Ces notices sont l'œuvre d'un médecin distingué, le Dr Forbes, un ami sincère de la France, et nul doute que dans une prochaine édition elles n'occupent une place plus importante encore pour le plus grand renom des stations climatériques et thermales françaises.

C. JARVIS.

Lemanski. *La fièvre méditerranéenne.* 1 vol. in-16 de 188 pages avec graphiques. Prix : 2 fr. 50 (G. STEINHEIL, éditeur).

Intéressante monographie, au courant des travaux les plus récents. L'auteur s'est appliqué à faire une étude clinique consciencieuse de la symptomatologie si complexe et si variée de cette entité morbide, dont encore tout récemment s'est occupée l'Académie de médecine, lui refusant la dénomination accoutumée de *fièvre de Malte* pour proposer celle de *fièvre méditerranéenne*, ou *mélitococce*. Le docteur Lemanski, exerçant depuis dix-huit ans en Tunisie, a été, mieux que personne, à même d'observer cette infection. Cliniquement, il a eu le mérite d'établir les types les plus habituels de cette maladie, donnant au complexus le plus commun et le mieux déterminé de phénomènes pathologiques le nom de *syndrome de Bruce*, qui représente la forme la plus fréquente de l'infection mélitococcique. Il a également montré, très nettement qu'elle peut se présenter avec les allures d'un état typhoïde, grave, atténué ou fruste : pour lui, la clinique et le laboratoire doivent s'unir pour obtenir, dans ces cas, un diagnostic positif et vraiment scientifique.

C'est une publication bien mise au point, qu'on lira avec intérêt et profit.

Puériculture et Hygiène infantile (deuxième série). Conférences faites sous la présidence de M. GEORGES LYON, recteur de l'Académie de Lille, et TH. BARROIS, professeur à la Faculté de Médecine de Lille. 1 vol. in-16 de VIII-300 pages. Prix : 3 fr. (FÉLIX ALCAN, éditeur).

Le succès obtenu par la première série de conférences montre l'intérêt que porte le public à toutes les questions d'hygiène infantile. La puériculture fait des progrès notables : jamais le nourrisson et l'écolier n'ont eu une si bonne presse que de nos jours et nous devons nous en féliciter.

Les sujets les plus divers sont traités dans ce nouveau livre par des conférenciers de talent : directrices, maîtresses, mamans, grandes élèves et... confrères le liront avec profit.

G. SCHREIBER.

Prof. Philippson. *Le lupus, sa pathologie, son traitement, sa prophylaxie.* traduit de l'italien par FRITZ JULIUSBERG, 1 vol. in-8°, 42 pages. Prix : broché, 2 marks. Relié 2 m. 60 (JULIUS SPRINGER, éditeur, Berlin).

Dans cet opuscule, le directeur de la clinique dermatologique de Palerme donne une étude pratique des différentes variétés de lupus et insiste particulièrement sur le traitement et la prophylaxie. Quatorze belles planches photographiques illustrent l'ouvrage.

R. B.

Cyril Berger. — *La merveilleuse aventure. Roman.* 1 volume in-18. Prix : 3 fr. 50 (OLLENDORFF, éditeur).

De tout temps littérature et art médical ont toujours fait bon ménage. Un de nos jeunes confrères a utilisé les loisirs que lui laisse une clientèle au début, à imaginer ce que sera une grande ville dans deux siècles ; sa conception dépasse en imagination tout ce qu'il y a de plus audacieux dans les hypothèses d'un Jules Verne ou d'un Wells.

Nous sommes transportés à Londres en l'an 2130. Dans la cité monstre, ravitaillée par des tubes géants qui lui envoient de ses plus lointaines colonies la pâture quotidienne, dans cette ruche prodigieuse pleine du halètement des usines souterraines et dont le ciel est sillonné par la fuite vertigineuse des trains obus au sein de mystérieux courants magnétiques, bouillonne la colère d'une population de quinze millions d'habitants asservie par une poignée de spéculateurs ; et l'écho de cette révolte se répercute jusque dans les sombres galeries où les Visages Blêmes, condamnés à une nuit éternelle, sont employés au captage du Feu Central.

C'est parmi ce décor de rêve que s'évoque la destinée de Jim Stappleton, l'artisan obscur dont la gloire sportive fait l'idole d'un peuple tombé par l'excès de sa civilisation aux pires frénésies d'une décadence byzantine.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2363. — **Bajenoff et Ossipoff.** — La suggestion et ses limites. 1 vol. in-16 de 120 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2364. — **E. Abramowski.** — L'analyse physiologique de la perception. 1 vol. in-16 de 121 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2365. — **H. Truc et P. Chavernac.** — Hygiène oculaire et inspection des écoles. 3e *édition*. 1 vol. petit in-8° de VIII-244 pages, avec 33 figures. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2366. — **J. Saulieu et A. Dubois.** — Nouvelles conférences pour l'internat des hôpitaux de Paris. Fascicules 1 et 2. Chaque fascicule gr. in-8° de 48 pages, avec figures. Prix : 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2367. — **N. Vaschide.** — Le sommeil et les rêves. 1 vol. in-18 de 305 pages. Prix : 3 fr. 50. (*E. Flammarion*, éditeur.)

2368. — **C. Pascal.** — La Démence précoce. 1 vol. in-16 de 302 pages, cart. toile. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2369. — **L. Rénon.** — Le traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire. 1 vol. in-8° de x-325 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2370. — **B. A. Houssay.** — Contribucion al estudio de la accion de los extractos hipofisiarios. *Ensayos sobre la glandula cardiovascular del lobulo posterior*. 1 vol. in-8° de 82 pages, avec 4 planches hors texte, et 1 atlas de 25 graphiques. (*A. Guidi Buffarini*, éditeur, Cordoba 2080, à Buenos-Aires.)

2371. — **E. Hitzig.** — Der Schwindel (*Vertigo*). 2e édition, par R. Ewald et R. Wollenberg. 1 vol. in-8° de VI-141 pages, avec 12 figures. Prix : 3 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2372. — **V. Gardette.** — Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1911. 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2373. — **L. Merk.** — Les manifestations cutanées de la pellagre. Edition française par M. Lucien. 1 vol. in-4° de VIII-105 pages, avec 7 figures et 21 planches hors texte en couleurs. (*Librairie académique Wagner*, à Innsbruck.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 168.

Articles originaux.

H. Monlez. — Le pécule devant la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre.

Dr Favre. — De l'allaitement artificiel pour les enfants du premier âge confiés à l'Assistance publique.

Dr J. Roux. — La question des laiteries (*fin*).

Dr Luiz Barbosa. — A Policlinica de Botafogo.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 22 Mars 1911. — Visites de la Société internationale.

Variétés.

Comité national des Congrès d'Assistance publique et privée. — Les ouvroirs-ateliers pour les ouvrières sans travail.

Chronique étrangère. — Informations. — Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

Table des matières des tomes XXVII et XXVIII.

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 1.

Magalhaès-Lemos. — Gigantisme, infantilisme et acromégalie (2 planches, 4 figures).

Marinesco Parhon et Minéa. — Contribution à l'étude de l'ostéomalacie dans ses rapports avec les altérations des glandes endocrines (4 planches).

C Quatrone. — Contribution à l'étude de la maladie de Madelung (subluxation spontanée du poignet) (1 planche, 2 figures).

Castantini. — Considérations sur la valeur morphologique de la polydactylie (1 planche).

Devaux et Logre. — Amnésie et fabulation.

Launois. — Esquisse iconographique sur quelques nains (5 planches).

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

E. Oulmant et A. Baudoin. — Poliomyélite antérieure à rechute. Rôle possible d'un traumatisme antérieur.

P. Zotin. — Un cas de syndrome radiculaire cervico-dorsal (4 figures).

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 208 (15 Avril 1911).

Mémoires originaux :

E. Laurent. — Les Sharimbavy de Madagascar (avec illustrations).

Etienne Martin. — L'anthropométrie des dégénérés.

Notes et observations médico-légales.

Edmond Locard. — La preuve par les empreintes digitales dans trois affaires récentes de vol avec effraction.

Avortement et complicité.

Revue critique :

E. Wilhelm. — L'hermaphrodite et le droit.

Asnaourow. — La crise sexuelle en Russie.

A. Lacassagne et Etienne Martin. — Sur l'importance médico-legale de la conservation du glycogène hépatique. (A propos de la communication de M. le Dr Brault, à l'Académie de médecine.)

Bibliographie.

Revue des Journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. MICHEL DENIKER, prosecteur, *Chirurgie des os et des articulations*, ouverture du Cours le mardi 6 Juin 1911, à 1 h. 1/2. I. Technique des trépanations : trépanation du tibia, trépanation du crâne. Technique des arthrotomies : arthrotomie de l'épaule, du coude, du poignet, de la hanche, du genou, du cou-de-pied. — II. Technique des sutures osseuses : suture et cerclage de la rotule, traitement sanglant des fractures de jambe (suture, agrafage). Technique des résections : résection de l'épaule. — III. Technique des ostéotomies : ostéotomies du fémur (ostéotomie supracondylienne et transtrochantérienne). Traitement des pseudarthroses. Technique des arthrodèses : arthrodèse tibio-tarsienne. — IV. Technique des amputations ostéoplastiques : amputation ostéoplastique de la jambe. Résection de la hanche. — V. Résection totale de la mâchoire supérieure. Trépanation de la mastoïde. — VI. Technique des résections avec interposition musculaire : résection du coude, résection du poignet. — VII. Désarticulation interscapulo-thoracique. Résection des côtes. Laminectomie. — VIII. Technique du traitement opératoire des pieds bots. Tarsectomie. Traitement de l'hallus valgus et de l'orteil en marteau. Astragalectomie. — IX. Résection du genou. Symphyséotomie. — X. Résections partielles et temporaires du massif facial supérieur (voies d'accès sur l'hypophyse et le naso-pharynx). Résection de la mâchoire inférieure.

Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Psychopathologie du tube digestif. — M. PAUL FAREZ reprendra, à la Faculté de Médecine (Amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le jeudi 27 Avril, à 4 heures, son Cours libre de psychopathologie du tube digestif et le continuera le jeudi de chaque semaine, à la même heure. Il étudiera, cette année, la Rééducation alimentaire.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses présentées pour le doctorat en médecine durant le premier semestre de l'exercice 1910-1911 (*suite*). — M. E.-J.-P. Taniel : Traitement du saturnisme aigu grave par les abcès de fixation. — M. T.-H.-F. Girod : Les Chirurgiens grecs avant l'ère chrétienne. — M. P.-F.-J. Hannard : Le délire d'interprétation de Sérieux et Capgras : contribution à l'étude des délires systématisés chroniques. — M. L.-H.-A. Lobry : Sur l'électrolyse de quelques acides minéraux. — M. G.-L. Dubuisson : Contribution à l'étude de la marche de l'aliénation mentale dans le département du Nord, de l'année 1875 à l'année 1909 incluse. — M. J.-A.-L. Lescœur : Sur les relations qui existent entre certains coefficients urinaires et les divers modes de l'activité humaine, principalement le travail intellectuel.

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées devant la Faculté de médecine de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*) — M. Magnanon (Louis) : Le médecin scolaire. — M. Rey (Fernand) : Des infarctus rénaux. — M. Rimaud (Louis) : Essai sur la nature de la chlorose. Doit-on conserver une chlorose essentielle ? — M. Seyroux (Francès) : Un cas de régénération de l'épiglotte après laryngectomie totale pour rétrécissement spécifique du larynx. — M. Jaltrain (Edouard) : Origine sanguine des pneumonies et bronchopneumonies. — M. Privey (Paul) : De l'albumoptysie. — M. Villard (Albert) : De l'utilisation plastique de l'épiploon comme moyen de fermeture des grandes brèches péritonéales. — M. Wies (Louis) : Du traitement conservateur dans l'inversion utérine puerpérale. — M. Guérin (Antonin) : Rétinite albuminurique gravidique, pronostic et traitement. — M. Vichot (Julien) : Des anomalies dentaires par défaut chez l'homme, régression et pseudo-régression. — M. Collin (Paul) : Du traitement chirurgical du cancer du testicule. — M. Samy Kamal : L'anorexie mentale.

École de médecine de Limoges. — M. Raymond, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, d'un cours d'histologie.

M. Eymeri, professeur de physiologie, est chargé, en outre, pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

École de médecine de Marseille. — Un congé, jusqu'au 31 Octobre 1911, est accordé pour raisons de santé à M. Heckel, professeur d'histoire naturelle.

École de médecine de Rennes. — Un congé, jusqu'au 30 Septembre 1911, est accordé pour raisons de santé à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Chevrel, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale, est chargé, en outre, du 1er Avril au 30 Septembre 1911 (durée du congé accordé à M. Bertheux), d'un cours de clinique médicale.

École de médecine de Rouen. — M. Bonvalet, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier. — M. Astruc, agrégé, chargé de cours complémentaire de pharmacie à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Montpellier, est nommé professeur adjoint à ladite Ecole.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. POULARD commencera la première série de ses Conférences d'ophtalmologie pratique le lundi 8 Mai, à 3 heures, et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine, à la même heure, dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence. Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces Conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès de M. CANQUE, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

Hôpital de la Pitié. — M. BABINSKI, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses Conférences cliniques sur les Maladies du système nerveux samedi 29 Avril 1911, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier*. — M. Olivier, médecin de 1re classe du service de santé de la marine.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Lettre de félicitation*. — M. Poullain, médecin-major de 1re classe.

XIIe Congrès français de médecine (Lyon, 22-25 Octobre 1911). — Ce Congrès est placé sous le patronage et la présidence d'honneur de : M. Edouard Herriot, maire de Lyon, et de MM. les professeurs Chauveau, Ch. Bouchard, membres de l'Académie des sciences, et R. Lépine, correspondant de l'Académie des sciences.

Bureau du Congrès : Président, M. le professeur Teissier, associé national de l'Académie de médecine. Vice-présidents, MM. le médecin inspecteur Polin, directeur de l'Ecole du service de santé militaire; le professeur

Weill, ex-président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon; J. Audry, médecin honoraire des hôpitaux, président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon. Secrétaire général, M. Paul Courmont, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux. Secrétaire général adjoint, M. Fernand Arloing, agrégé à la Faculté de médecine. Trésorier, M. A. Cade, agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux. Trésorier-adjoint, M. A. Rey, imprimeur-éditeur. Adjoints au bureau, MM. les professeurs Bard et d'Espine, de l'Université de Genève; Henrijean, de l'Université de Liége, ancien secrétaire général du Congrès français de médecine; Crespin, de la Faculté de médecine d'Alger; H. Hervieu, de l'Université Laval (Canada), président de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, et M. Brossard, médecin-chef de l'hôpital français, au Caire.

Programme. — Dimanche 22 Octobre : Séance d'ouverture du Congrès et réunion des membres souscripteurs appelés à voter les statuts de l'Association des médecins de langue française.

Lundi 23 Octobre, à 9 heures du matin, première séance générale et discussion de la première question. Première question : *Du coma diabétique.* — Rapporteurs : M. le professeur R. Lépine (Lyon), Introduction à l'histoire du coma diabétique; MM. les professeurs Hugounenq et Morel (Lyon), Chimie du coma diabétique; M. le professeur agrégé Marcel Labbé (Paris), M. L. Blum, assistant à la clinique médicale de M. le professeur Moritz (Strasbourg), Histoire clinique et thérapeutique du coma diabétique.

Deuxième question : *Du rôle des hémolysines en pathologie.* — Rapporteurs : MM. le professeur agrégé Georges Guillain et M. Jean Troisier (Paris), Exposé général du sujet; M. le professeur Nolf (Liége), les Hémolysines au point de vue expérimental; MM. le professeur Fernand Widal et Pierre Abrami, les Ictères hémolytiques acquis. — Rapports de l'hémolyse avec la biligénie extra-hépatique; M. le professeur Bar (Paris), les Hémolysines de la femme enceinte.

Troisième question : *Des diurétiques.* — Rapporteurs : M. le professeur Henrijean (Liége), M. le professeur Mayor (Genève), la Diurèse et les agents diurétiques; M. le professeur Pic (Lyon), les Médicaments diurétiques; M. le professeur Arnozan (Bordeaux), les Régimes diurétiques.

Quatrième question, ajoutée par le bureau après entente avec le département de la guerre : *Epidémiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique.* — Rapporteur : M. le médecin principal Rouget, professeur au Val-de-Grâce, délégué de M. le ministre de la Guerre.

N. B. — MM. les membres du Congrès qui désireraient prendre la parole sur les questions mises en discussion, ou faire une communication sur un sujet original, mais ne faisant pas l'objet d'un rapport spécial, sont priés d'en informer, le plus tôt possible, le secrétariat. L'importance des questions rapportées ne devant laisser que peu de temps disponible pour l'exposé des communications particulières, il est à souhaiter que ces communications soient rigoureusement classées avant l'ouverture du Congrès et groupées par catégories similaires pour être examinées dans des sections organisées spécialement à cet effet. Le bureau serait heureux de recevoir, avant le 15 Juillet au plus tard, pour chacune de ces communications, un court résumé, ou des conclusions qui pourraient être imprimés à la suite des rapports, ce qui faciliterait singulièrement la bonne tenue des séances et rendrait les discussions plus fructueuses.

Adresser les communications à M. Paul Courmont, secrétaire général, 33, rue Sainte-Hélène (Lyon). Les bulletins de souscription et mandats à M. A. Rey, imprimeur-éditeur, 4, rue Gentil (Lyon).

École de Psychologie (semestre d'été 1911). — M. Bérillon, professeur à l'École de psychologie, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, commencera le jeudi 11 Mai, à 5 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale et pédagogique.

Sujet du cours : *Les Enfants anormaux. L'Hypnotisme et l'Orthopédie mentale.* — Jeudi 11 Mai, à 5 heures : Rôle du médecin dans l'éducation. Évolution psychologique de l'enfant normal. — Jeudi 18 Mai, à 5 heures : L'éducabilité et la malléabilité mentale chez l'enfant. Les aptitudes physiques et mentales : leur adaptation sociale. — Jeudi 25 Mai, à 5 heures : Les anormaux et les inadaptes. L'orthopédie mentale. — Jeudi 1er Juin, à 5 heures : La lutte contre la dégénérescence. Les dispensaires pédagogiques et les établissements d'orthopédie mentale. — Jeudi 8 Juin, à 5 heures : Les épileptiques et les arriérés organiques. Les traitements de l'épilepsie. — Jeudi 15 Juin, à 5 heures : Le problème social de l'épilepsie. L'éducation des épileptiques. — Jeudi 22 Juin, à 5 heures : Les anormaux psychiques : abouliques, aphroniques, ataraxiques. — Dimanche 25 Juin, à 2 h. 1/2 : Visite à l'Etablissement d'orthopédie mentale de Créteil (Seine) (enfants arriérés, instables et nerveux). — Jeudi 29 Juin, à 5 heures : L'éducation sexuelle. Traitement psychothérapique des habitudes vicieuses : onanisme, onychophagie, etc. — Jeudi 6 Juillet, à 5 heures : La psychothérapie des maladies sociales : alcoolisme, kleptomanie, perversité, indiscipline, etc.

Les consultations du Dispensaire pédagogique et de la Clinique psychothérapique ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts. (Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations et aux leçons pratiques du jeudi.)

A. P. M. — *L'Association internationale de perfectionnement scientifique et d'enseignement médical complémentaire* (ancienne Association d'enseignement médical complémentaire), que patronne le Gouvernement français, vient de se transformer avantageusement et pourra désormais rendre à ses membres encore plus de services que par le passé.

On sait qu'elle a pour objet — en faisant connaître les progrès de la médecine et de l'hygiène générales et spéciales et des sciences annexes dans tous les pays et en y contribuant elle-même — le développement et la réalisation du perfectionnement scientifique et médical.

Parmi ses principaux moyens d'action, nous rappellerons seulement ses voyages d'études et sessions annuels, son bulletin mensuel illustré, ses conférences, sa division en groupes d'études spéciales, son bureau de renseignements et sa lettre de crédit scientifique international, ses consulats scientifiques, etc. Douze cents membres sont, à l'heure présente, compris dans la Société centrale française et les sections étrangères de l'Association.

Le Bureau de l'A. P. M. est actuellement ainsi composé : président d'honneur, M. Roux, de l'Institut Pasteur; président, M. J.-A. Etienne-Bazot, fondateur de la Société; vice-présidents, professeur Raphaël Blanchard, M. Fernand Cathelin, M. Charles Levassort; secrétaire général, M. Charles Legendre; vice-secrétaires généraux, M. A. Blind, M. M. Mercier; trésorier général, M. Pierre Laurent; six secrétaires des groupes d'études et trente conseillers complètent le Conseil d'administration.

Le Bureau de l'Association est ouvert le mercredi et le samedi, de 10 heures à midi, 12, rue François-Millet, Paris, XVIe. Les statuts, le Règlement général et l'Annuaire de la Société centrale sont adressés franco recommandés à titre de propagande contre 0 fr. 60 en timbres-poste pour la France ou trois coupons-réponse internationaux pour l'étranger.

Association médicale internationale contre la guerre. — L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association médicale internationale contre la guerre a eu lieu à son siège habituel, 25, rue des Mathurins, à Paris, sous la présidence de M. J.-A. Rivière, président-fondateur de l'œuvre.

Après une allocution du Président, M. J. Mazery, secrétaire général, a lu son rapport annuel sur les actes et manifestations diverses de l'Association.

M. le professeur Charles Richet, membre de l'Académie de médecine, a été nommé président d'honneur du Congrès de l'Association médicale internationale qui aura lieu à Paris fin Octobre prochain.

Il a été décidé que les sujets suivants, proposés par le Président, feraient l'objet de rapports distincts à soumettre à la discussion du Congrès : des rapports internationaux, de la langue internationale, de l'éducation internationale, de l'hygiène internationale, de la circulation internationale, de la vie internationale, de la santé internationale; le libre-échange nécessaire à la santé internationale, de l'unification des poids, des mesures, des monnaies; justice internationale; tribunaux internationaux; de l'harmonie universelle.

Le renouvellement des ordonnances. — La Société médicale du XVII[e] arrondissement de Paris,

« Considérant que l'habitude prise par les pharmaciens de renouveler, sans l'autorisation écrite du médecin, des ordonnances préconisant l'emploi de substances visées par l'ordonnance du 29 Octobre 1846 et par le tableau annexé au décret du 8 Juillet 1850, constitue un grave danger pour les malades et pour le public,

« Emet le vœu que les lois, ordonnances et décrets régissant la matière soient dorénavant strictement observés et appliqués;

« Considérant, en outre, l'utilisation en thérapeutique de produits nouveaux ne figurant pas au tableau annexé au décret de 1850, mais dont l'emploi ne saurait être trop attentivement surveillé;

« Estime qu'il y a lieu de rechercher le moyen pratique d'en réglementer la délivrance. »

Cet ordre du jour a été approuvé à l'unanimité par le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement.

Service de santé de la marine. — Par arrêté ministériel, en date du 13 Avril 1911, les articles 46, 89, 105, 106, 107, 184, 241, 248, 416 et 429 de l'arrêté ministériel du 13 Septembre 1910 sur le Service de santé de la marine sont modifiés ainsi qu'il suit :

Ateliers relevant de l'autorité immédiate du directeur. — Art. 46. — Les ateliers du service de santé, situés hors de l'hôpital et, dans tous les cas, le Laboratoire de bactériologie et le Service de la désinfection relèvent de l'autorité immédiate du directeur du Service de santé.

Toutefois le médecin chef exerce la police du Laboratoire de bactériologie et du Service de désinfection lorsqu'ils sont installés dans l'enceinte de l'hôpital.

Le directeur du Service de santé règle, par un ordre permanent, les conditions et les circonstances dans lesquelles, sans avoir à lui en référer, les médecins chefs des hôpitaux sont autorisés, pour les besoins des services hospitaliers, à user du Laboratoire de bactériologie et du Service de désinfection.

Personnel logé et nourri à l'hôpital. — Art. 89. — Sont logés à l'hôpital sur décision du Ministre : le médecin chef et les officiers, employés ou autres dont la présence continue à l'hôpital est jugée indispensable.

Lorsque les officiers, employés ou autres, sont logés à l'hôpital, par ordre, un logement est attribué à leurs familles s'ils sont mariés.

Le personnel infirmier, non officier, est caserné et nourri.

Une décision du Ministre détermine, pour chaque hôpital les officiers, employés ou autres, ayant droit à la nourriture, pour tout ou partie de la journée.

Le reste de l'article sans changement.

Médecin résident. — Art. 105. — Les fonctions de médecin résident sont alternativement remplies dans chaque hôpital par deux médecins de 1[re] classe.

Pendant sa semaine de non-résidence, chaque médecin résident coopère au service général. Pendant sa semaine de résidence, ce médecin est chargé du service médical de l'hôpital dans l'intervalle des visites régulières faites par les médecins traitants;...

Le reste de l'article sans changement.

Chef du détachement des infirmiers. — Art. 106. — Le médecin résident le plus ancien est chef de détachement des infirmiers de l'hôpital.

Détenteur effectif de l'arsenal de chirurgie. — Art. 107. — Le médecin résident le plus ancien est détenteur effectif responsable du matériel composant l'arsenal de chirurgie..., etc.

Le reste de l'article sans changement.

Art. 184. — Ajouter un huitième alinéa ainsi conçu : « Le malade compte à l'hôpital du jour de l'admission constaté par la date apposée, au bureau des entrées, dans une case spéciale du billet d'hôpital. »

Art. 241. — Sans changement jusqu'au dixième alinéa, à partir duquel l'article doit être ainsi conçu : « Ce procès-verbal donne lieu à la production simultanée de deux ordres de recette (dont un spécial aux produits provenant de la culture du jardin) et d'un ordre de délivrance donné par le directeur au garde-magasin. » Ces pièces sont préparées par le gestionnaire qui acquitte l'ordre de délivrance et soumet la demande au visa du médecin chef.

Lorsque les produits provenant de la culture des jardins excèdent les besoins du service de la « dépense » ils sont versés en magasin, conformément aux dispositions de l'instruction générale sur la comptabilité des matières.

Ateliers et travaux. — Art. 248. — Sous réserve des dispositions de l'article 46, les ateliers situés à l'intérieur d'un hôpital relèvent du médecin chef qui reçoit les ordres de travail du directeur du Service de santé et en fait tenir enregistrement.

Le reste sans changement.

Congé de convalescence avec solde après séjour colonial. — Art. 416. — Les agents du personnel ouvrier, en service dans une colonie, renvoyés en France pour cause de maladie contractée dans cette colonie, et auxquels il est accordé des congés de convalescence par le Conseil de santé d'un port militaire, jouissent du salaire prévu par les dispositions qui régissent le personnel ouvrier de la marine.

Art. 429. — Remplacer comme suit les troisième et quatrième alinéas :

Ont droit au traitement médical et aux médicaments dans les conditions indiquées aux articles 435 et 436 du présent arrêté : 1° Les ouvriers et ouvrières immatriculés ou auxiliaires; 2° les membres ci-dessous désignés et leurs familles lorsqu'ils habitent sous le même toit que lui; *a)* la femme et les enfants âgés de moins de 18 ans; *b)* la mère et les frères et sœurs âgés de moins de 18 ans lorsque la mère est veuve, sans pension, d'un ouvrier de la marine.

Le reste de l'article sans changement.

CONCOURS

Ecole d'application du service de santé militaire. — Des concours seront ouverts à l'Ecole d'application du service de santé militaire :

Le 3 Juillet 1911, pour les emplois de professeur agrégé des chaires :

Chirurgie d'armée (blessures de guerre).

Anatomie chirurgicale (opérations et appareils).

Diagnostic chirurgical spécial.

Le 17 Juillet 1911, pour les emplois de professeur agrégé des chaires :

Hygiène.

Médecine légale, législation, administration et service de santé militaires.

Le 2 Octobre 1911, pour les emplois de répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire, de :

Anatomie descriptive et topographique.

Médecine opératoire et accouchements.

Physiologie, histologie et anatomie pathologique.

Et éventuellement pour les emplois de répétiteur qui pourraient devenir vacants par suite de la nomination des titulaires à l'un des emplois de professeur agrégé ci-dessus énumérés.

Les épreuves seront subies d'après les programmes et dans les conditions déterminées par les notes ministérielles insérées au *B. O. E. R.*, volume 32, n° 1, p. 282 et 287.

Les demandes formulées par les médecins-majors en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ces concours seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau), avant le 1er Juin pour les concours du 3 Juillet;

15 Juin, pour les concours du 17 Juillet;

1er Septembre, pour les concours du 2 Octobre.

Ecole du service de santé militaire. — Un concours sera ouvert le 14 Juin 1911 (épreuves écrites) pour l'admission en 1911 de 120 élèves à l'école du service de santé militaire, savoir :

Soixante élèves candidats concourant avec quatre inscriptions valables pour le doctorat en médecine.

Quarante élèves candidats concourant avec huit inscriptions valables pour le doctorat en médecine.

Vingt élèves candidats concourant avec douze inscriptions valables pour le doctorat en médecine.

Les candidats devront se faire inscrire dans les préfectures du 1er au 18 Mai. Les épreuves orales auront lieu du 24 Juillet au 1er Septembre. Le programme arrêté le 10 Avril 1911, donnant les conditions du concours a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la guerre (partie supplémentaire).

École annexe de médecine navale de Rochefort. — Un concours s'ouvrira à Rochefort, le 3 Juillet 1911, pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'Ecole annexe de médecine navale de ce port.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 3 Mai, à 1 heure. — M. Henry : De la kératose syphilitique plantaire; MM. Gaucher, Segond, Marfan, Pierre Duval. — M. Chambard : L'anesthésie lombaire; MM. Segond, Gaucher, Marfan, Pierre Duval. — M. Chardon : Envahissement massif du liquide céphalo-rachidien et absence de réaction cellulaire au cours de méningite cérébro-spinale; MM. Marfan, Gaucher, Segond, Pierre Duval.

Jeudi 4 Mai, à 1 heure. — M. Monnier : Considérations sur les chorées chroniques, des relations cliniques et la chorée de Sydenham; MM. Debove, Gilb. Ballet, Claude, Rathery. — M. Slépian : Amnésie de fixation. Sa valeur séméiologique et ses conséquences psychologiques; MM. Gilb. Ballet, Debove, Claude, Rathery. — Mme Tinel-Giry : La poliomyélite épidémique (maladie de Heine-Médin); MM. Hutinel, Chantemesse, Alb. Robin, Nobécourt. — M. Bregeon : La rage humaine. Fréquence des erreurs de diagnostic; MM. Chantemesse, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt. — M. Puiffeerat : Le signe de Jellineck dans le syndrome de Basedow; MM. Alb. Robin, Hutinel, Chantemesse, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 1er Mai 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu. M. Marfan, censeur; M. André Léri, suppléant.

Mardi 2 Mai 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. M. Gilbert Ballet, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. M. Achard, censeur; M. Castaigne, suppléant.

Mercredi 3 Mai 1911. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie) (2e série). — 3e, Oral (Première partie) (3e série). — 3e, Oral (Première partie (4e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (4e série). — 4e. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 4 Mai 1911. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série). — 4e. M. Richet, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 5 Mai 1911. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (4e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (5e série). — 4e, M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). — 5e, Obstétrique, Clinique Baudelocque. M. Hartmann, censeur; M. Jean Camus, suppléant.

Samedi 6 Mai 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

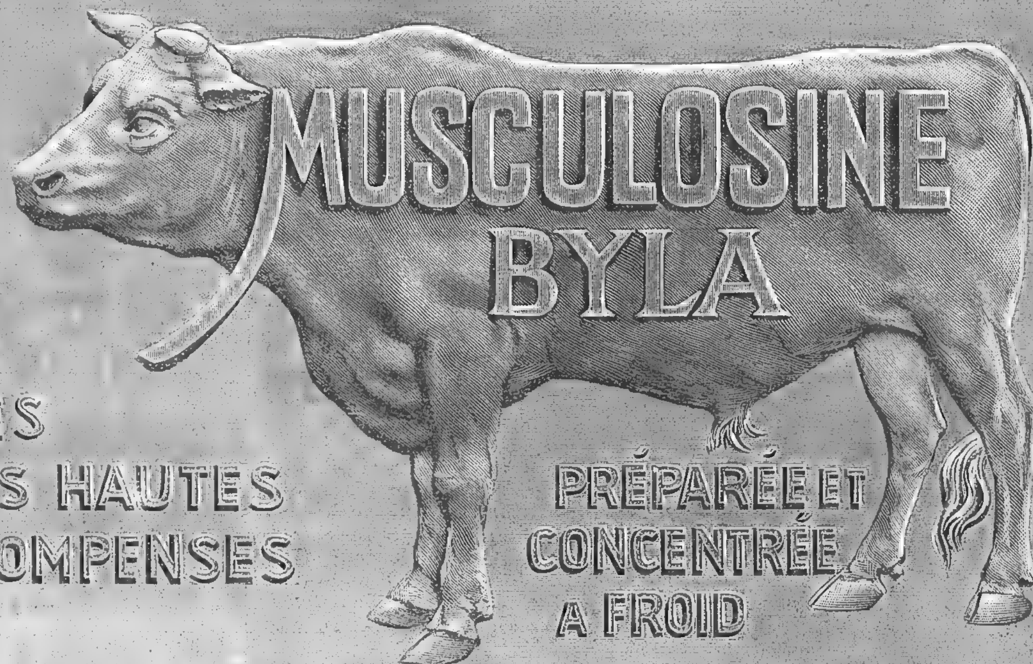
TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE

SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE

ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF

Le Flacon entier 8 Francs

Le Demi Flacon 4 Fr. 50



MUSCULOSINE BYLA

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID

DOSE MOYENNE : 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-*Paris*

DIONINE MERCK

TOUX

DE TOUTE ORIGINE

PAS D'ACCOUTUMANCE

TOXICITÉ FAIBLE

0 gr. 05 à 0 gr. 10 par jour en Sirop, Potion, Inj. s. cut., Suppositoires etc.

DOULEUR

DE TOUTE NATURE

PAS D'EUPHORIE

ÉLIMINATION RAPIDE

Prescrire de préférence.

SIROP ou TABLETTES du Dr BOUSQUET

Notices et Échantillons : Pharmacie du Dr BOUSQUET. 140, Faubg St-Honoré, PARIS.

VARICURE MARCK

Décocté : 3 tasses par jour.
POMMADE : 1 application par jour sur Varices ou Phlebites.

Le traitement interne et le traitement externe ont des actions qui se complètent et se renforcent, il est le plus souvent indispensable de les associer.

A base de Kramyzarine, Purpuro, Erythrate alcalin associé aux Tannoïdes naturels (Acide Kramérique.)

CICATRISE TOUTES LES PLAIES — RÉGULARISE LA CIRCULATION DU SANG
RAFFERMIT LES PAROIS DES VEINES - PRÉVIENT LES PHLÉBITES ET LES EMBOLIES

G. MONNIER, Pharmacien, 10, rue de la Pépinière, PARIS — Échantillon et Littérature sur demande.

NEURASTHÉNIE - ARTÉRIOSCLÉROSE - RHUMATISME - GOUTTE

Application de la Méthode JOULIE

LIQUEUR PEPTO-PHOSPHORIQUE ADRIAN

0.25 centigr. par cuillerée à café d'Acide Phosphorique Anhydre.

9, RUE DE LA PERLE 9 PARIS

ADULTES : 4 à 6 cuillerées à café par jour.
ENFANTS : Moitié de la dose.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA MÉDECINE AU MAROC

M. Herzen (de Tanger), qui exerce depuis quatorze ans la médecine au Maroc, communique ses impressions sur la nosologie du pays et sur la mentalité de la population marocaine vis-à-vis des maladies[1].

Aucune des différentes races qui composent la population indigène (Berbères, Arabes, Maures, Juifs et Nègres) ne présente d'immunité réelle envers les maladies contagieuses. Au contraire, dans nombre d'infections, ces races présentent une morbidité plus élevée que celle de l'Européen, sans doute à cause des mauvaises conditions hygiéniques où les habitudes et l'ignorance des indigènes les confinent généralement.

La thérapeutique indigène contre les maladies infectieuses est à peu près nulle, en raison du fatalisme. Chez les Arabes ne vivant pas dans les villes, les malades, hommes ou femmes, sont couchés habillés de leurs vêtements habituels : ample chemise sans manches et caleçon bouffant, et reposent sur une natte recouverte d'une couverture toujours sale et sordide, ou d'un haïck de laine dans lesquels ils s'enveloppent. Ils sont placés dans l'unique hutte de paille, circulaire ou rectangulaire, sans fenêtre, qu'occupe toute la famille, dont les nombreux membres vivent réunis. Dans cette même paillotte qui manque d'air, et dont l'odeur suffocante vous saisit à la gorge, on fait du feu dont la fumée en rend souvent le séjour encore plus insupportable. On se contente de faire boire le malade qui, dévoré par la fièvre, demande continuellement de l'eau fraîche. On lui applique une goutte de goudron sur le bout du nez et sur les tempes; on lui fait sentir de temps en temps un oignon; on pratique des fumigations de thym, et, si l'état du malade s'aggrave, on place des sabres et des poignards sous l'oreiller du malade pour effrayer les mauvais esprits et les démons. Et si, malgré ces procédés thérapeutiques auxquels les préjugés populaires attribuent une grande efficacité, l'état du malade ne s'améliore pas, on va enfin chez le *tobib*, ou guérisseur indigène, établi sous une tente sur la place publique des villes; on reçoit alors un talisman ou morceau de papier, sur lequel le tobib a écrit un passage du Coran, en caractères magiques, talisman qui doit guérir le malade dès qu'on le lui aura placé sous la tête, ou suspendu au cou, ou attaché à la ceinture, suivant les différentes localisations présumées de la maladie. Puis on

1. *Schweiz. Rundschau für Mediz.*, 28 Janvier 1911.

attend « ce que veut Allah », tandis que la paillotte ne cesse d'être pleine de parents et d'amis. Et si le malade meurt, la famille se console avec cette phrase sacramentelle : « C'était écrit, volonté d'Allah! »

Dans les villes, les Marocains consultent assez souvent les médecins européens, mais quand le traitement que ceux-ci leur ordonnent n'a pas d'effets immédiats et rapides, ils l'abandonnent le plus souvent pour reprendre les médications capricieuses de leurs tobibs fantaisistes et ignorants.

La saleté souvent repoussante des Marocains constitue un terrain très favorable à toutes les affections cutanées parasitaires (gale avec lésions pustuleuses, trichophytie, favus, etc.). Tout Marocain a ou a eu l'une ou l'autre de ces affections. Le nombre de teigneux et de faviques qui circulent dans les rues est énorme, avec leurs têtes couvertes de croûtes, de grandes plaques à surface écailleuse, de placards disséminés de points noirs, de godets jaune soufre et de pustules. La quantité d'indigènes mal vêtus que l'on voit, accroupis le long de la voie publique et sur les places, occupés à se gratter, est innombrable. Les gens du peuple sont sales et sentent mauvais; ils sont couverts de vermine et ne se lavent d'habitude que la figure le matin au lever, les pieds et les mains quand ils les ont couverts de boue, et les parties génitales quand l'idée leur en prend. Quand on se promène, il n'est pas rare de voir un spectacle plein de couleur locale : accroupi sur le bord d'un puits, d'un petit ruisseau ou sur la voie publique, tenant entre ses jambes un vase contenant de l'eau, un Arabe est occupé, *coram populo*, à faire des ablutions génitales. Dans la ville, il existe des hammams publics, mais les gens du peuple fréquentent peu ces établissements de bains, où vont surtout les femmes après chaque époque menstruelle.

Ce manque absolu d'hygiène et de propreté se retrouve dans toute la façon de vivre des indigènes; dans les écoles, les enfants sains se trouvent en contact avec les teigneux et les faviques; les barbiers indigènes malpropres rasent indistinctement, avec le même rasoir, toutes les têtes.

La pelade, par contre, est extrêmement rare : cela tient peut-être à ce que les Arabes se tiennent les dents dans un excellent état; après le repas et à n'importe quel moment de la journée, l'Arabe nettoie ses dents par des rinçages de bouche et par un nettoyage avec l'index ou de petits bâtons en bois tendre.

La syphilis, contre laquelle il n'existe aucune mesure de police sanitaire, est très fréquente : elle est la maladie marocaine par excellence. Il n'est guère d'Arabes qui n'ont cette maladie, soit sous la forme acquise, soit sous la forme héréditaire. Comme cette syphilis est le plus souvent non soignée, elle donne lieu à des manifestations graves muqueuses, cutanées et osseuses, avec pertes de substance considérables et parfois effrayantes, cas que l'on ne rencontre plus depuis longtemps chez les peuples civilisés. C'est ainsi qu'on croise à tout instant des indigènes porteurs de larges ulcères des jambes ou affreusement défigurés, n'ayant plus de nez, et chez lesquels les fosses nasales communiquent largement, en un cloaque repoussant, avec les cavités buccale et pharyngée.

Les coïts anormaux étant en vogue au Maroc, on rencontre facilement des chancres extra-génitaux : ce sont surtout des chancres sur la muqueuse anale, la pédérastie étant le mode le plus fréquent du coït anormal.

La syphilis nerveuse est rare cependant chez le Marocain, tout au moins chez l'Arabe : cela tient sans doute au fait que ce dernier ne connaît pas le surmenage intellectuel, moral ou physique. Le juif marocain, par contre, qui a toujours été l'objet de persécutions de toutes sortes qui ont développé chez lui un état nerveux spécial, qui s'adonne, d'autre part, aux professions intellectuelles, présente les localisations tardives de la syphilis sur le système nerveux.

Les manifestations hystériques sont assez fréquentes chez les musulmans, mais plus encore chez les juifs. Elles sont d'ailleurs favorisées par la croyance au merveilleux et au surnaturel, les pratiques religieuses exagérées, chères aux différentes populations marocaines : telles ces étranges réunions que célèbrent plusieurs fois par an certaines confréries religieuses sur les places publiques et dans les rues.

Les confréries les plus connues sont celles des Aissaoua et celle des Hamadcha. Leurs adeptes, exaltés, réunis par un délire commun, se tirant par les mains, forment un cercle, dansant en cadence aux sons d'une musique monotone, en secouant leur corps et leur tête jusqu'à être plongés dans l'extase et l'insensibilité.

A un moment, un des plus excités, se détachant du cercle, commence à se frapper la tête avec une hachette, tout en continuant à danser en cadence ; c'est une vraie chorée saltatoire rythmée. Et tandis que le sang coule des nombreuses blessures et se répand sur son visage et sur ses vêtements, que l'halluciné déchire bien souvent, un adepte fanatique lui arrache des mains la hache, et commence à se frapper violemment à la tête : souvent il arrive à s'enlever des esquilles osseuses, tandis que le premier Hamadcha (adepte de la confrérie des Têtes d'Acier) lance en l'air un boulet de métal et le reçoit sur la tête. Les assistants ne tardent pas à être grisés par ce spectacle. La réunion dure ainsi plusieurs heures et se prolonge jusqu'à ce que la plus grande partie de la bande ait accompli ses exercices sauvages. Alors, précédés de la musique et des bannières de l'ordre religieux, ces hommes couverts de sang parcourent les rues les yeux égarés, les cheveux épars, semblables à des fous hallucinés, hurlant, se cognant la tête déjà fêlée contre les murs, se jetant dans le sang



et sur le chemin d'un taureau égorgé par eux ou sur des moutons vivants que leur lance la foule des fidèles, moutons qu'ils déchirent et dévorent à belles dents après s'être souillés des entrailles sanglantes.

La superstition est très grande chez les Marocains, qui vénèrent tous ces énergumènes et qui les considèrent comme des êtres ayant un pouvoir surnaturel. C'est pour la même raison que les fous, qui circulent librement dans les rues et qui commettent des actes qui partout ailleurs les feraient enfermer, sont écoutés avec faveur dans leurs propos les plus incohérents; c'est ce qui explique encore que, pour le Marocain, l'épilepsie confère la sainteté à celui qui en est atteint.

L'alcoolisme est fréquent chez les juifs, alors qu'il est rare chez les musulmans, qui suivent en général les prescriptions du Coran. Cependant, dans les villes du littoral déjà européennes, les musulmans s'adonnent aux boissons alcooliques.

La consommation de l'opium est très répandue chez les Arabes, qui le prennent en nature à des doses variant de 2 à 6 grammes par jour, sous forme de boulettes grosses comme un pois. La tolérance de ces opiophages est d'ailleurs énorme.

Quant à la thérapeutique du Marocain contre les affections chroniques, elle est très simple. Ils connaissent la saignée, les sangsues et les cataplasmes (sous forme d'une feuille charnue de figuier fendue par moitié et chauffée), les scarifications, les amulettes et les talismans, les visites ou les séjours aux cimetières, le pèlerinage aux tombeaux de saints, la magie et la sorcellerie. Ces derniers moyens surtout sont infaillibles et, quelle que soit l'issue de la maladie, la foi en leur efficacité reste la même.

Tant il est vrai que la superstition est très grande chez ce peuple ignorant, chez lequel la civilisation a rétrogradé et la culture a disparu, alors qu'au moyen âge l'école de Fez a eu son heure d'éclat, attirant dans le pays les savants du monde entier.

R. B.

VARIÉTÉS

Objets d'art de l'Assistance publique.

Le service des archives de l'Assistance publique s'est préoccupé de la conservation des objets d'art qui se trouvent dans les divers établissements hospitaliers de Paris. Parmi ces objets, voici les plus intéressants à signaler : à la Salpêtrière, diverses commodes de palissandre et cuivre des époques Louis XV et Louis XVI, une toile de 1695 attribuée à Mignard et représentant Louis XIV admiré par l'univers, les deux groupes en plâtre du sculpteur Etex placés sous le porche de la chapelle; à la Pitié, les vitraux et les bois sculptés de la chapelle (XVIIe siècle); à Saint-Antoine, une pierre gravée de 1643 avec inscription et un mortier de bronze du XVIIIe siècle, à la Charité plusieurs toiles de bienfaiteurs (XVIIe siècle); à Cochin, une collection de vases de pharmacien, un buste et un portrait de J.-D. Cochin; à Necker, deux toiles du XVIIIe siècle, dont un portrait de Mme Necker; à la Maternité, deux dalles funéraires du XVIIIe siècle; enfin la fameuse collection de faïences de la Pharmacie centrale. Une inscription indiquant le classement dont elles ont été l'objet a été apposée sur ces toiles et ces sculptures, qui ont été signalées aux soins vigilants des directeurs d'établissements.

LIVRES NOUVEAUX

Dr Malgat (de Nice). — *La cure solaire de la tuberculose pulmonaire chronique.* 1 vol. in-8° de 390 pages, avec figures. Prix : 6 fr. (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs).

Dans cet ouvrage, le Dr Malgat, dont on connaît les recherches sur la lumière, a réuni ses observations et ses expériences personnelles de dix ans et celles des médecins français et étrangers qui ont écrit sur la cure solaire. Il y décrit l'action particulière de chaque rayon solaire sur l'organisme humain, les indications, les contre-indications, les modalités, les techniques des bains de soleil, insistant sur la différence essentielle des bains chauds et des bains froids de soleil. Il expose enfin la marche de la tuberculose pulmonaire chronique sous l'influence de la cure solaire, tant chez les prédisposés et les prétuberculeux que chez les tuberculeux avérés aux diverses périodes de leur évolution.

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Andral (boulevard Macdonald, métropolitain Opéra-Villette). — Tous les matins, à 10 heures, sous la direction de M. DE MASSARY, visite des malades.

Les samedis et les mardis, examen des entrants, discussion du diagnostic et du traitement.

Hôpital Beaujon. — M. BAZY. Mercredi et samedi, examen des nouveaux par les stagiaires du service. Lundi, jeudi, samedi, consultation des voies urinaires. Lundi, mardi, jeudi, vendredi, opérations.

Hospice de Bicêtre. — M. J. ROUBINOVITCH dirige dans son service, tous les jeudis, de 9 heures à 10 h. 1/2 du matin, des exercices pratiques individuels de psychiatrie, à l'usage des étudiants et des docteurs désireux d'acquérir les notions élémentaires indispensables de pathologie mentale.

Programme des exercices : 1° Interrogatoire et examen des sujets (adultes et enfants) atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses; 2° discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, médico-pédagogiques et médico-légales; 3° rédaction de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux.

Pour suivre ces exercices, prière de s'inscrire à Bicêtre, dans le cabinet de consultation du chef de service, visible tous les jours, de 9 à 11 heures du matin.

Conférences cliniques de psychiatrie séméiologique.

Hôpital Bichat (consultation de médecine).

Tous les matins, à 9 h. 1/2, sous la direction de M. AM. COYON, examen des malades.

Les lundis et mercredis. Etude de clinique thérapeutique sur un malade de la consultation.

Hôpital Broussais (salle Lasègue), M. BERGÉ. Tous les jours, visite dans les salles, à 9 h. 1/2.

Tous les samedis, à 10 heures (à partir du 25 Février). Leçon clinique d'une demi-heure environ sur un symptôme, un syndrome ou signe physique, choisi parmi les plus généraux et les plus importants de la pathologie.

Hôpital de la Charité. — Tous les matins, à 10 heures, sous la direction de M. E. SERGENT, exercices de médecine pratique au lit des malades.

Le vendredi matin, examen des malades nouveaux.

Le samedi matin, consultation spéciale sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires : Interrogation; discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques; manière de formuler et de rédiger une ordonnance.

Le mardi matin, à partir d'une date qui sera fixée ultérieurement, Conférences cliniques, avec présentation de malades, portant particulièrement sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires.

Hôpital Cochin (consultation de médecine). — Tous les jours, à 9 h. 3/4, M. PAUL RIBIERRE procède à l'examen et à des présentations de malades. Discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques. Rédaction d'ordonnances.

Les samedis, à 11 heures, Conférence sur la séméiologie, le diagnostic et la thérapeutique des affections cardio-vasculaires.

Hôpital Cochin-Annexe. — M. MICHON. Maladies des organes génitaux et des voies urinaires. Mercredi, à 10 h. 1/2. Examen des malades. Samedi, à 9 h. 1/2. Opérations.

Hôpital de la Pitié. — Tous les matins, à 9 h. 1/2, sous la direction de M. JOSUÉ, exercices de technique clinique et plus spécialement de technique de l'appareil circulatoire.

Le vendredi, à 9 h. 1/2, examen des malades, thérapeutique pratique, rédaction des ordonnances, hygiène et régimes.

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement clinique élémentaire à l'usage des débutants en médecine. Les étudiants en médecine désireux d'être initiés et exercés individuellement à l'examen des malades, aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques, et à la notation journalière des faits d'observation clinique, sont invités à se faire inscrire dans le service de M. BÉCLÈRE, à l'hôpital Saint-Antoine. (Le nombre des inscriptions est limité.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Col à Nantes; Cordonnier, à Lamballe.

MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier*. — MM. Boisset, Defournier, à Paris; Némorin, à Montpellier (Hérault).

IIe Congrès français de stomatologie. — Il se tiendra à Paris du 31 Juillet au 4 Août 1911.

Pourront faire partie de ce Congrès : 1° Tous les médecins français et étrangers s'intéressant à la stomatologie; 2° à titre individuel, les personnalités qui, en raison de leurs travaux et de leurs titres, auront été admises par le Comité d'organisation.

Le bureau est ainsi constitué : présidents d'honneur, MM. Cruet, G. Gaillard et Cl. Martin; président, M. Jules Ferrier; vice-présidents, MM. Chompret et Julien Tellier secrétaire général, M. Gires; secrétaires, MM. P. Nespoulous et Vaysse; trésorier, M. Bozo.

Adresser les adhésions et le titre des communications à M. Gires, secrétaire général, 4, rue de Rome, Paris.

Banquet de l'Internat. — Les internes et anciens internes des hôpitaux dont les noms suivent ont adressé leur adhésion et assisteront au banquet qui aura lieu samedi prochain, à 7 h. 1/2, à l'hôtel Lutetia, 43, boulevard Raspail.

MM. Arrou, Artus, Aubourg, Audion (Berck), Audistère, Bar, Baradur, Barbarin, Baillet (Marcel), Barbulée, Barnsby (Tours), Bisch (Grenoble), Bonnet (Stéphane), Bodin, Bernard (Felix), Boulay, Bergé, Boucher, Bouchacourt, Bauer, Bottentuit, Brossard (Poitiers), Cayla, Calvé (Berck), Carron de la Carrière, Cautru, Caussade, Chevallereau, Coudray, Crouzon, Cléret (Chambéry), Cottet, Charles (Gérardmer), Civatte, Couet (Ludger), Delagenière (Le Mans), Delaunay (Eugène), Delaunay, Devraigne, Duclaux, Dupont, Durand-Fardel, Faure (J.-Louis), Faure (Maurice), Ferrand (Blois), de Fourmestraux (Chartres), Florand, Froussard, de Fonts-Réaux, Françon, Ferry (Dijon), Garléan, Galliard, Germain, Guinon, Gendron, Grandhomme, Graux, Givet, Guilhal, Hallion, Hallopeau, Heitz-Boyer, Heitz, Hudelo, Jardet, Jayle, Jousset (Marc), Lafosse, Landouzy, Laignel-Lavastine, Latouche, Langenhagen, Laurens, Lesourd, Lesné, Lelorier, Leven, Le Fur, Lereboullet, Lequeux, de Lostalot, Luys, Lœper, Luc, Louste, Marié de Lépinay, Magdelaine, Mallein, Malapent (Poitiers), Moulonguet (Amiens), Monier, Monthus, Monprofit (Angers), Milian, Meuriot, Mousseaux, Netter, Noguès, Oppenheim, Oudin, Papillon, Parturier, Pasteau, Perrin, Pierret, Pintot (Le Havre), Pochon, Quiserne, Robinovich, Roland (Besançon), Routier, Sainton, Sauvineau, Segond, Secheyson (Toulouse), Sée (M.), Sorel (Dijon), Simon, Solier, Taguet, Tardieu (Mont-Dore), Thomas, Turner, Venot (Saint-Germain), Verchère, Villière, Voisin, Walther, Wickham, Zimmern. En exercice : François, Françon, Hirchmann, Glénard, Pellot, de Berne, Seguinot, Jean, Paris, Bourdier, Verdoux.

Les internes et anciens internes qui ne se sont pas fait inscrire peuvent encore le faire jusqu'au samedi matin en s'adressant au Dr Verchère, 101, rue du Bac.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 2e classe* : M. Bernard est nommé directeur du service de santé du corps de débarquement de Casablanca. M. Fribourg est maintenu à l'hôpital de Lille.

Medecins-majors de 1re classe : M. Chameroy passe à l'hôpital Saint-Martin à Paris. M. Treillet passe à l'hôpital de

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Givet. M. Masson passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Roussel passe à l'hôpital du Dey à Alger (bactériologie). M. Le Roux passe au 119e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Mendy passe au 20e bataillon de chasseurs à pied. M. Rouvillois passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Ga, dit Gentil, passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Le Guelinel de Lignerolles passe au 107e rég. d'infanterie. M. Bouchaud passe au 36e rég. d'infanterie. M. Junot passe au 153e rég. d'infanterie. M. Morvan passe au 26e rég. d'infanterie. M. Coste passe au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Epaulard passe au 7e rég. de dragons. M Bertrand passe au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Grenier passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Guiot passe au 17e rég. de chasseurs à cheval. M. Séverac passe au 25e rég. de dragons. M. Millet passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Schickelé passe à la direction du service de santé du 20e corps.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Joseph, dit Orme, passe au 121e rég. d'infanterie. M. Larroque passe au 70e rég. d'infanterie. M. Gassin passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Donius passe au 75e rég. d'infanterie. M. Perrignon de Troyes passe au 133e rég. d'infanterie. M. Rouzaud passe au 38e rég. d'artillerie. M. Bressot passe au 98e rég. d'infanterie.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Brunhammer passe au 56e rég. d'infanterie.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve du corps de santé : *Au grade de médecin-major de 2e classe*, MM. Gaillard, Texier, Roux.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Boy, du port de Brest, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté d'Indret.

— M. le médecin principal Duguet, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Gaulois*.

— M. le médecin de 2e classe Fournis, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la *Surprise*.

— M. le médecin de 2e classe Brochet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Borda*.

M. le médecin de 2e classe Belley, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *République*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *A la Guyane*, M. le médecin-major de 2e classe Bernoud.

Au Maroc, MM. les médecins-majors de 2e classe, Eberlé et Challier.

Au bataillon de tirailleurs sénégalais en Algérie, M. le médecin aide-major de 1re classe Gouriou.

En France, MM. Daliot, médecin principal de 2e classe; Salomon, Rebufat, médecins aides-majors de 1re classe.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 25 *Avril*. — Ont obtenu : MM. Baudouin, 17; Malloizel, 15; Gougerot, 15.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 25 *Avril*. — Ont obtenu : MM. Okinczy, 17; Gasne, 14; Picquand, 14.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour la place de chef de clinique médicale des maladies des enfants sera ouvert à la Faculté de médecine, le mercredi 14 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 8 Juin, à 4 heures.

Un concours pour la place de chef de clinique gynécologique sera ouvert à la Faculté de médecine le 22 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 15 Juin, à 4 heures.

Un concours pour la place de chef de clinique chirurgicale infantile sera ouvert à la Faculté de médecine le lundi 26 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 22 Juin, à 4 heures.

Hôpitaux de Lyon. — Le lundi 26 Juin 1911, il sera ouvert un concours pour la nomination d'externes des hôpitaux appelés à faire le service de médecine et de chirurgie dans les établissements de l'administration.

Le nombre des externes à nommer sera fixé, d'après les besoins du service, à la fin du concours.

Ce concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu; il comprendra trois épreuves. Première épreuve : question d'anatomie topographique et descriptive et de physiologie élémentaire à traiter par écrit; deuxième épreuve : description des symptômes essentiels d une maladie de chirurgie et de médecine à exposer de vive voix; troisième épreuve : épreuve orale et épreuve pratique de petite chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire à l'administration centrale des hospices. Le registre d'inscription sera clos le samedi 10 Juin 1911, à 11 heures du matin.

Asile départemental d aliénés de Maine-et-Loire. — Un concours pour deux places d'interne en médecine à l'Asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire) s'ouvrira à Angers le lundi 26 Juin 1911, à 8 heures du matin, à la Préfecture.

Les internes sont nommés pour trois ans. Avantages : indemnité annuelle de 700 francs la première année, 800 francs la deuxième, et 900 francs la troisième année; nourriture, logement, chauffage, éclairage.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de l Asile.

RENSEIGNEMENTS

Le Sérum Névrosthénique Fraisse qui réunit la triple association du phosphore, de l'arsenic et de la strychnine, est le médicament de choix dans tous les cas d'**Adynamie**. En facilitant les rapports d'échange, il augmente la phagocytose et met l'organisme dans un état de résistance réellement meilleur.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ESPACES LIBRES ET TERRAINS DE JEUX

La répétition est, dit-on, une forme d'éloquence qu'il faut savoir employer; aussi, nous, médecins, devons-nous, sans fatigue et à toutes les occasions, rappeler aux édiles parisiens la nécessité des espaces libres pour la bonne santé de notre ville.

Comme disait ici même M. Letulle en 1904, Paris, notre beau Paris, est en train de mourir de la maladie de la pierre! S'il désire conserver encore quelques millions d'habitants, il doit avoir de l'air, et ses jardins publics, ses squares, ses avenues, il ne doit plus les rétrécir, il doit au contraire en créer de nouveaux, s'il veut vivre.

Les conseillers municipaux de Paris voyagent beaucoup; chaque année une délégation va visiter quelques capitales; entre deux banquets ils ont dû certainement remarquer que les villes étrangères sont, en général, plus riches que Paris en espaces libres, squares, jardins publics.

***

En 1908, M. Hénard montrait une fois de plus l'infériorité de Paris par rapport à Londres et à Berlin. Londres possède 1.168 hectares de jardins, Berlin 411 hectares, Paris 214 hectares.

Depuis 1879, notre ville a perdu les deux tiers de ses jardins publics. A cette époque la surface de Paris était de 3.390 hectares; il y avait 391 hectares de jardins, soit le 1/10 en espaces libres. Actuellement la surface correspondante ne possède que 137 hectares de jardins, soit 1/30.

Le 2e arrondissement, avec 61.741 habitants, dispose d'une surface libre de 32 a. 65.

Le 10e arrondissement, avec 147.699 habitants, 63 a. 03.

Le 13e arrondissement, avec 128.112 habitants, 62 a. 53.

Viennent ensuite, avec des réservoirs d'air un peu plus importants, mais encore très insuffisants :

Le 9e arrondissement, avec 121.725 habitants, 1 hect. 16.

Le 11e arrondissement, avec 234.872 habitants, 1 hect. 67.

Le 20e arrondissement, avec 169.758 habitants, 2 hect. 36.

Le 18e arrondissement, avec 262.666 habitants, 2 hect. 77.

De calculs bien faciles à faire, il résulte que chacun des habitants de Paris a, pour se promener, en 1911 :

Dans le 1er arrondissement, 6 m^2 65.
Dans le 2e arrondissement, 0 m^2 05.
Dans le 3e arrondissement, 0 m^2 17.
Dans le 4e arrondissement, 0 m^2 29.
Dans le 5e arrondissement, 2 m^2 06.
Dans le 6e arrondissement, 2 m^2 67.
Dans le 7e arrondissement, 2 m^2 30.
Dans le 8e arrondissement, 2 m^2 21.
Dans le 9e arrondissement, 0 m^2 09.
Dans le 10e arrondissement, 0 m^2 05.
Dans le 11e arrondissement, 0 m^2 07.
Dans le 12e arrondissement, 0 m^2 09.
Dans le 13e arrondissement, 0 m^2 05.
Dans le 14e arrondissement, 1 m^2 17.
Dans le 15e arrondissement, 0 m^2 23.
Dans le 16e arrondissement, 1 m^2 80.
Dans le 17e arrondissement, 0 m^2 15.
Dans le 18e arrondissement, 0 m^2 11.
Dans le 19e arrondissement, 1 m^2 62.
Dans le 20e arrondissement, 1 m^2 14.

Ainsi, dans douze arrondissements sur vingt, l'habitant de Paris n'a pas, en dehors des rues et boulevards, qui ne sont pas destinés à la promenade hygiénique, 1 mètre carré pour circuler librement. La moyenne pour la capitale est seulement de 0 m^2 84.

La mortalité correspond, dans une certaine mesure, à la surface libre par habitant. Elle est de 10 pour mille dans le 8e arrondissement, où chaque habitant dispose de 2 m^2 21 pour se promener, et elle est de 24,5 pour mille dans le 13e arrondissement, où chaque habitant n'a que 0 m^2 50 à sa disposition.

Dans les arrondissements les moins bien dotés en espaces libres, sauf dans le deuxième, la mortalité dépasse 20 pour mille.

Les plus atteints par la mort sont le 4e, le 13e et le 20e arrondissement. Dans chacun de ces arrondissements, l'habitant dispose de 0 m^2 29, 0 m^2 05, et 0 m^2 14.

Pendant que les jardins publics sont si misérablement étroits, l'Administration se préoccupe de faire disparaître les jardins particuliers avec l'arme masquée, mais sûre, des moyens fiscaux.

***

Hâtons-nous cependant de dire que, depuis quelque temps, de louables efforts ont été faits pour faire progresser cette idée si simple que l'homme a besoin d'air, d'espace, pour se développer et pour vivre.

Une société s'est fondée tout récemment à Paris dans le but, non seulement de sauver ou de créer le plus possible d'espaces libres, parcs, squares, etc., mais encore d'y encourager par tous les moyens les jeux de plein air, si nécessaires aux enfants et aux jeunes gens des grandes agglomérations.

Le Comité provisoire de la Société nouvelle est ainsi composé : présidents d'honneur, MM. Jules Siegfried, député, et d'Estournelles de Constant, sénateur; président, M. Hébrard de Villeneuve, conseiller d'Etat.

D'autre part, un de nos conseillers municipaux les plus distingués, M. Ambroise Rendu, vient de présenter au Conseil municipal un rapport très étudié auquel nous avons emprunté les chiffres précédents et qui se termine ainsi :

« 1° L'Administration est invitée à établir dans les 2e, 5e, 10e et 13e arrondissements, et autant que possible avec les terrains dont la Ville de Paris est propriétaire, des jardins destinés spécialement aux jeux des enfants;

« 2° La Ville de Paris mettra à la disposition de la *Société française des espaces libres et terrains de jeux*, moyennant un loyer de 1 franc par an, dans un des quartiers ci-dessus, un terrain d'au moins 1.000 mètres qui sera également, et par les soins de la Société, affecté aux jeux des enfants. »

C'est qu'en effet, un jardin public dans les quartiers populeux ne doit pas simplement avoir des corbeilles de fleurs, des massifs, des allées abondamment fournies de bancs et de chaises; il faut encore qu'il représente un centre d'attraction pour les enfants et les adolescents.

Comme l'a fait remarquer à juste titre M. Letulle, le jardin public, pour acquérir le droit d'être vraiment un jardin populaire, doit disposer d'abord d'*espaces réservés aux jeux des enfants*. On sait avec quelle sollicitude et quel enthousiasme toutes les villes d'Allemagne ont, depuis trente ans, créé ces *Kinderspielplatz* devenus populaires dans toutes les provinces au point de figurer sur les « souvenirs de voyage » et sur les cartes postales.

Le jardin populaire réclame encore un ou plusieurs *emplacements* assez vastes, assez protégés aussi, *pour les différents sports* auxquels s'adonnent les adolescents. Là, la surface du terrain librement consenti aux jeunes gens et aux jeunes filles devra être répartie suivant les dimensions mêmes du jardin.

Jusqu'ici, en créant des jardins, la Ville de Paris s'est surtout occupée du bourgeois paisible qui vient lire son journal sur un banc au milieu des massifs de fleurs; il faut que les nouveaux jardins soient faits pour l'enfance et la jeunesse.

***

L'initiative de M. A. Rendu mérite d'être encouragée et fortifiée par un mouvement d'opinion pour lequel les médecins peuvent beaucoup; il y a là pour Paris une question véritablement vitale.

P. Desfosses.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Un de nos abonnés nous pose les questions suivantes :

1° Un médecin de campagne, qui fait aussi la pharmacie, est-il obligé d'écrire les ordonnances pour les médicaments qu'il délivre?

2° Est-il obligé d'écrire la formule sur l'étiquette du flacon?

3° Dans les cas où il aurait négligé, par ignorance de la loi, de mettre des étiquettes sur les flacons délivrés, de quelle peine est-il passible?

4° Existe-t-il des condamnations à ce sujet?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Première et deuxième questions : L'ordonnance du 29 Octobre 1846, dans son titre II, article 5, est ainsi conçue : « La vente des substances vénéneuses ne peut être faite, pour l'usage de la médecine, que par les pharmaciens et sur la prescription d'un médecin, chirurgien, officier de santé, ou d'un vétérinaire breveté. Cette prescription doit être signée, datée et énoncer en toutes lettres la dose des dites substances, ainsi que le mode d'administration des médicaments. »

Le texte, en ce qui concerne les substances vénéneuses, est formel; il faut une ordonnance, cela n'est pas douteux. C'est un principe que posait déjà, d'ailleurs, l'article 32 de la loi organique du 21 germinal an XI sur la pharmacie.

Quel est le but de cette règle? « Délivrer à quiconque en ferait la demande, disent MM. Briand et Chaudé, un remède même inscrit au Codex, sans savoir s'il convient ou non au malade, ce que le médecin a seul légalement le droit de décider, ce serait commettre une grave imprudence; délivrer un remède non inscrit au Codex, ce serait, en outre, débiter un remède secret. L'ordonnance du médecin met à couvert la responsabilité du pharmacien, si le traitement a de fâcheuses conséquences. » (*Manuel complet de médecine légale*, t. II, p. 720.)

Ce que le législateur a voulu, c'est pouvoir, en cas d'accident, rechercher s'il y a une responsabilité encourue, et qui est responsable.

Il faut se placer à ce point de vue pour comprendre les règles qu'il a édictées.

En vue d'atteindre ce résultat, l'ordonnance de 1846 a organisé, pour le cas normal où le médecin et le pharmacien sont deux personnes différentes, le système suivant :

Le médecin, nous l'avons vu, délivre une ordonnance (art. 5).

« Les pharmaciens, dit l'article 6, transcriront lesdites prescriptions, avec les indications qui précèdent, sur un registre établi dans la forme déterminée par le paragraphe premier de l'article 3[1]. Ces transcriptions devront être faites de suite et sans aucun blanc. Les pharmaciens ne rendront les prescriptions que revêtues de leur cachet, et après y avoir indiqué le jour où les substances auront été livrées, ainsi que le numéro d'ordre de la transcription sur le registre. Le dit registre sera conservé pendant vingt ans au moins et devra être représenté à toute réquisition de l'autorité.

Ce n'est pas tout. « Avant de délivrer la préparation médicale, le pharmacien y apposera une étiquette indiquant son nom et son domicile, et rappelant la destination, interne ou externe, du médicament » (art. 7), et portant, ajoutons-le, le numéro d'ordre déjà inscrit sur l'ordonnance et sur le registre.

De cette façon, il sera possible de vérifier si le remède était bien conforme à l'ordonnance, si c'est, le cas échéant, le médecin, ou bien le pharmacien, que l'on doit poursuivre.

Dans le cas que nous examinons, la responsabilité atteint de toutes façons la même personne qui réunit les deux qualités de pharmacien et de médecin, dans les conditions prévues par l'article 27 de la loi du 21 germinal an XI (voir sur cet article, Crim. Cass., 25 Novembre 1909, *Bull.*, p. 1067, et *La Presse Médicale* du 16 Février 1910). Comment les tribunaux pourront-ils apprécier si le médecin-pharmacien est responsable du fâcheux résultat de sa médication? Telle est la question qui nous reste à résoudre.

Il sera nécessaire que le médecin se soumette aux formalités du registre et de l'étiquette, exigées par les articles 6 et 7 précités. Mais, au lieu de « transcrire » sur le registre une ordonnance qu'il remettrait d'autre part à son malade, ne pourra-t-il se contenter « d'écrire » cette ordonnance directement sur son registre, le numéro d'ordre inscrit sur le registre et sur l'étiquette permettant de se reporter à ladite ordonnance et d'atteindre ainsi le résultat voulu par la loi?

Il est permis d'hésiter avant de répondre affirmativement, car l'article 5 précité porte que la prescription du médecin « doit... énoncer... le mode d'administration des médicaments ». Cette indication est essentiellement destinée au malade; il faudra donc, à défaut d'ordonnance, qu'il la trouve transcrite sur l'étiquette, avec le numéro d'ordre et la mention de l'usage, externe ou interne, auquel est destiné le médicament.

A cette condition essentielle, j'estime que le médecin pourrait, à la rigueur, se contenter d'écrire la formule du médicament sur son registre, sans délivrer au malade d'ordonnance écrite, et sans transcrire la formule sur l'étiquette, mais il est infiniment préférable de délivrer une ordonnance.

Troisième et quatrième questions : Il n'existe pas, à ma connaissance tout au moins, de juris-

1. Art. 3, § 1er, de l'ordonnance du 29 Octobre 1846 : « Tous achats ou ventes de substances vénéneuses seront inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé par le maire ou le commissaire de police. »

prudence sur la question. Mais les infractions aux ordonnances qui réglementent l'achat et la vente des substances vénéneuses sont punies, aux termes de la loi du 19 Juillet 1845 (art. 1er), par une amende variant de 100 à 3.000 francs et par six jours à deux mois de prison.

Ces infractions étaient auparavant sanctionnées par une peine très forte et unique, quelle que fût la gravité de la faute.

Mais « la peine de 3.000 francs, dit M. Cunin-Gridaine, ministre du Commerce, dans son exposé des motifs de la loi de 1875 (V. Sirey, *Lois annotées*, 1845, p. 86, note), est trop élevée lorsqu'il n'y a, de la part des contrevenants, que simple négligence ou ignorance de la loi, et, dans beaucoup de cas, cette circonstance assure l'impunité ».

La juge a, depuis 1845, plus de liberté pour proportionner la peine à la faute, et il n'hésiterait sans doute pas, dans le cas où le médecin aurait péché par ignorance de la loi, à réduire au minimum la peine prononcée.

H. Montal.

LA PESTE DURANT LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

Mort glorieuse du chirurgien-major Masclet.

Au moment où la peste sévit cruellement en Chine, au moment où *M. Mesny*, médecin-major des colonies, vient de nous donner un si bel exemple de dévouement poussé jusqu'au sacrifice, nous éprouvons un pieux devoir de rappeler la mort non moins glorieuse de notre ancêtre de l'armée d'Egypte, le chirurgien-major *Masclet*, qui succomba à la peste, dans les hôpitaux d'Alexandrie, en 1798.

Au début de l'épidémie, écrit Larrey, « à Alexandrie comme en Syrie, on ne voulut pas croire à l'existence de la peste, dans l'intime persuasion où quelques hommes de l'art étaient que la maladie qui avait déjà *frappé de mort plusieurs chirurgiens de la marine n'était qu'une fièvre maligne* ». Aussi, « le peu de précautions que l'on a prises, écrivait Masclet à son chef Larrey, a fait naître les accidents que je craignais ; l'on n'a pas observé la consigne des hôpitaux que j'avais formulée, et cette insouciance a donné lieu à l'infection du magasin à linge : le garde-magasin et les aides *sont morts de la maladie que j'ose qualifier du nom de peste* ».

« Fort heureusement que la contagion n'a pas encore gagné les blessés de l'hôpital n° 1 ; je les ai fait évacuer aujourd'hui pour être mis en quarantaine d'observation. L'hôpital n° 2 a eu plusieurs victimes et il en est déjà venu des camps de la 4e, 67e et 88e demi-brigades ; enfin j'évalue le nécrologue au nombre de 40 à 45. »

L'épidémie frappe particulièrement les marins, les sous-employés ou infirmiers, les cuisiniers des hôpitaux et de la ville : j'évalue notre peste journalière à 4 ou 5 hommes, mais je n'ai encore perdu aucun de nos vieux blessés.

« Comme je ne puis communiquer avec les hôpitaux et la ville *et que je veux diriger personnellement le service, je vais renoncer à habiter la ville et à me confiner dans une cabane, au centre des hôpitaux;* de là je pourrai, escorté d'un planton, entrer dans chacun d'eux et obvier aux inconvénients de ma continuelle absence ; *je désire que mes sacrifices personnels puissent être de quelque utilité à ceux dont l'existence nous est confiée* ; *quant aux dangers, je ne les calcule pas* ; *c'est le moyen de ne pas les craindre*. »

Sublimes paroles qui conduisirent ce stoïque au tombeau ! Mais quelque temps avant sa mort, Masclet écrivait encore à Larrey pour lui donner des détails sur la marche de l'épidémie et sur les formes bénignes ou malignes que présentait la maladie.

« Ceux des malades, dit-il, qui n'ont pas de bubons, meurent assez ordinairement le troisième, quatrième ou cinquième jour et leur mort peut, selon moi, être attribuée à la difficulté avec laquelle se forme la congestion du virus. Ceux, au contraire, qui ont des bubons dès le principe, conservent souvent leur appétit : quelques-uns même sont exempts de la fièvre et du délire. Dans ce cas est le jeune *Niel*, chirurgien de troisième classe, qui, depuis huit ou neuf jours, a un bubon parvenu à son dernier degré de maturité ; il n'a éprouvé jusqu'à présent que des douleurs locales et jouit de toute sa raison. Son bubon vient d'être ouvert et maintenant il n'éprouve aucune espèce de souffrance. Un autre chirurgien de troisième classe, *M. Laforgue*, vient de nous offrir un exemple bien triste de la promptitude et de la gravité des accidents de cette maladie : il en a ressenti les premiers effets le 9 pluviôse an VII (28 Janvier 1798), au matin ; le délire s'est emparé de lui le jour même, et dans la nuit du 10 au 11 il s'est jeté par la fenêtre de l'hôpital et s'est tué. Un pharmacien de la marine avait subi le même sort peu de jours auparavant. La mort semble toujours s'attacher à tous les employés des hôpitaux, les cuisiniers, etc. La 4e demi-brigade est le corps qui a le plus perdu ; la 75e n'a pas encore été endommagée. »

En résumé, voici, pour Masclet, les divers degrés de la peste « qui, tantôt déployant la force d'une fièvre maligne aiguë, abat et emporte sa victime dès le deuxième ou troisième jour de son invasion ; tantôt ne se développe que très lentement, mais n'en finit pas moins par être mortelle ; enfin, qui chez quelques-uns, offre l'exemple d'accidents si peu violents, que les malades exempts de fièvre, de délire, de vomissements, etc., n'ont à souffrir que la formation, l'ouverture et la suppuration d'un ou deux bubons ».

« J'ai aussi remarqué que ceux qui se trouvent dans une disposition scorbutique la contractent facilement. Quelques chirurgiens de la marine, atteints de scorbut, en entrant dans les lazarets où ils étaient appelés, étaient saisis presque aussitôt de la peste et en périssaient promptement. »

« M. Niel, guéri de son bubon, m'a demandé à prendre du service au lazaret de l'hôpital n° 3. Plusieurs autres chirurgiens de terre et de la marine, déjà employés dans le lazaret ou dans les hôpitaux infectés par la peste, m'ont demandé à y continuer leurs fonctions jusqu'à l'entière disparition de la maladie. *De tels exemples de dévouement et de courage méritent, de votre part, M. Larrey, de nouveaux sujets d'encouragement.* »

« Animé par un noble enthousiasme, par un ardent amour de sa profession, le chirurgien-major Masclet, ajoute Larrey, *a donné un bel exemple à ses cama-*

rades en s'enfermant dans les hôpitaux, où, sans considérer le danger auquel il s'exposait, on le vit prodiguer ses soins éclairés aux nombreux pestiférés que la contagion avait frappés, consoler les uns, rassurer les autres et en sauver le plus grand nombre (5, 6 et 7 sur 10).

« Masclet, dont le zèle et le courage étaient au-dessus de tout éloge, comptant sur ses forces et sur les moyens préventifs qu'il mettait en usage, opérait et pansait tous les individus atteints de la peste, sans redouter la marche subtile et contagieuse de ce fléau, avec la même confiance et la même sécurité que s'il eût traité en France une fièvre intermittente : mais son intrépidité ne triompha pas constamment de ce mal redoutable ; il finit par en être frappé lui-même, après avoir vu mourir successivement tous ses jeunes camarades, jusqu'à son élève chéri M. Niel, qui avait contracté la peste pour la deuxième fois. Enfin, nous eûmes aussi la douleur de perdre en lui l'*ami de l'humanité le plus dévoué, le collègue le plus zélé et peut-être aussi le plus instruit*.

« Digne compagnon de mes travaux, reçois ici, avec tes élèves, le tribut de mes éternels regrets et l'assurance sincère que ton nom et ta mémoire vivront à jamais dans mon souvenir. »

Ce cri de l'illustre chirurgien de la grande armée doit être entendu, et la France reconnaissante, qui sait chérir ses enfants morts au champ d'honneur des épidémies, doit graver sur l'airain et perpétuer à travers les âges ces deux noms glorieux *Masclet* et *Mesny*, victimes de leur devoir professionnel (1798-1911).

Bonnette,
Lauréat de l'Institut,
Chef de service au 39e d'artillerie.

LE MATÉ. SA RÉCOLTE. SA PRÉPARATION

Le maté, qu'on trouve en France chez les pharmaciens et certains spécialistes en denrées coloniales, se présente sous forme de petits fragments réguliers de feuilles séchées et concassées. Ces feuilles, bien que désignées souvent sous le nom de « thé du Paraguay » proviennent, de l'*herva maté*, végétal n'ayant aucune ressemblance avec le *thea chinensis*.

***

La herva est un arbre d'assez belles dimensions croissant spontanément dans les forêts du Parana et des contrées avoisinantes, où on le rencontre groupé en amas au milieu de vastes espaces exclusivement occupés par d'autres essences. Comme la récolte des feuilles d'herva est très rémunératrice, on fit maintes tentatives pour créer des « hervas » cultivées ; mais malgré les efforts de quantités de chercheurs, il fut jusqu'à présent pratiquement impossible d'obtenir des hervas par semis. Herbert Spencer prétendait que la graine de ce végétal ne devenait capable de germer qu'après passage dans l'appareil digestif de quelque oiseau : malgré des centaines d'essais pratiqués dans cette voie, on ne put obtenir aucun résultat.

On ne fut guère plus heureux en faisant macérer la graine dans des liquides alcalins, acides, à base de matières en décomposition. Toutefois, il semble que certains expérimentateurs aient obtenu des résultats intéressants, et le problème sera sans doute bientôt résolu, comme il l'avait été autrefois par les jésuites colonisateurs du Paraguay qui créèrent près de leurs établissements de fort beaux hervals, mais emportèrent leur secret lors de l'expulsion. Actuellement, il n'existe que de petites plantations sans grande importance, faites avec de jeunes arbres transplantés de la forêt; encore n'acquièrent-ils jamais ainsi qu'une petite taille.

Force est donc d'aller récolter le maté dans la forêt. Et comme on doit pour cela franchir de très longues distances sans aucun chemin tracé en dehors de tout endroit habité, il s'agit de véritables expéditions. Sous les ordres d'un *capatar*, une quinzaine de *hervateiros*, recrutés toujours parmi les gens du pays habitués au climat et à la vie en forêt, partent à l'aventure en se frayant un chemin à coups de hache ou de machète, dans une direction choisie un peu au hasard. Ils vivent d'abord de provisions telles que : haricots, riz, maïs et viande sèche, puis des produits de leur chasse.

Dès que la troupe aperçoit un bouquet d'*araucaria brasiliensis*, arbre très grand et commensal habituel de la herva, elle se dirige de ce côté à la recherche du herval, puis explore les environs pour tâcher d'en découvrir quelques autres.

Ceci fait, on passe à la cueillette. Après avoir débarrassé un herva des plantes parasites diverses, on grimpe à l'arbre et coupe au machète tout le feuillage ; seules restent les branches de plus de 2 centimètres de diamètre et un petit bouquet terminal. Les branches sont ensuite ramassées et portées sur un endroit débroussaillé, où l'on fait un feu de bois sec. Chaque branche est alors rapidement passée dans la flamme, en évitant que les feuilles se carbonisent : ainsi traitées, ces dernières ne se flétriront pas à l'air. Finalement on réunit la récolte en tas, qui sont portés à la hotte jusqu'au campement.

Ce dernier est fixé au centre du herval et à proximité d'un ruisseau. C'est là que, tous les deux ou trois jours, les récoltes centralisées de tout le personnel sont définitivement séchées, soit au *carijo*, soit maintenant plus souvent avec le *barbacua*.

Le carijo est une sorte de gigantesque gril fait de traverses grossières de 3 à 4 mètres de long, placées sur des fourches hautes de 2 mètres. On place sur les traverses les branches liées en petites bottes et on allume au-dessous plusieurs petits feux espacés d'un demi-mètre, s'étendant sur toute la surface du carijo et brûlant environ pendant vingt-quatre heures. Des bâches protègent le tout contre la pluie.

La barbacua est de construction moins rudimentaire, mais le principe du fonctionnement est analogue. A l'intérieur d'un bâtiment de branchages, on dispose une grande claie sur laquelle seront placées les bottes de feuillage ; au centre et à fleur de terre, débouche la cheminée souterraine d'un feu entretenu à proximité de l'installation.

Dans l'un et l'autre cas, le feu doit être fait avec des branches sèches produisant peu de fumée inodore, pour ne pas altérer l'arome du maté.

Les bottes mises à sécher sont retournées de temps à autre. Quant une réunion d'hervals importants sont exploités depuis longtemps à proximité des lieux habités, il arrive que ces installations rudimentaires sont remplacées par des constructions stables. Dans

ce cas on peut employer des fours mécaniques spéciaux donnant du maté qui fait prime sur le marché ; mais on n'emploie actuellement ces appareils perfectionnés que tout à fait exceptionnellement.

La torréfaction terminée, les bottes sont jetées sur une aire de terre battue, la *caucha*, où l'on procède au broyage à l'aide de gros bâtons ayant une arête aiguisée. Le maté est alors sous forme de fragments grossiers, qui peuvent être directement utilisés par les paysans brésiliens. On emmagasine le produit au centre du herval dans le *noque*, hutte bien close en branchages portant un plancher surélevé pour garantir les feuilles de l'humidité.

Au moment du transport au dehors de la forêt, le maté est empaqueté sous forme de *surraos*, par une ingénieuse méthode qui permet de suppléer au manque de presses mécaniques.

Le surrao est un sac formé en cousant ensemble, avec des filets de cuir, des morceaux de peaux encore fraîches ; le sac mouillé est bourré de maté, fermé par une dernière couture et exposé au soleil. En se séchant, le cuir se contracte, et on obtient des surraos pesant de 60 à 140 kilogr. sous le volume le plus réduit possible.

Transporté à dos de mule jusqu'aux entrepôts des villes les moins éloignées, le maté est finalement tamisé, trié en sortes plus ou moins fines et emballé en boîtes métalliques ou dans des tonneaux de bois blanc.

Ainsi préparé, le maté vaut en moyenne, rendu à bord des vaisseaux exportateurs, environ 70 centimes le kilogramme.

Ce pr ix est extrêmement avantageux si on le compare à ceux du thé de Chine et du café. Le maté, en effet, ne le cède en rien à ces produits au point de vue de la valeur alimentaire.

Le maté est la boisson nationale de l'Amérique du Sud, où indiens, paysans et citadins la préfèrent en général à toute autre. Et



Figure 1.
Aspect d'un *Herva maté* adulte.

peut-être est-ce à cet usage qu'il faut attribuer la résistance des classes laborieuses sud-américaines à l'alcoolisme qui exerce dans notre Europe tant de ravages. (*La Nature*, 22 Avril 1911, p. 331.)

La population de l'Empire russe.

Au 1er Janvier 1910, la population de l'Empire russe s'élevait à 160.095.200 habitants, en augmentation de 26,2 pour 100, soit de 33.199.000 individus, par rapport au recensement de 1897.

Après la Chine, la Russie est donc l'Etat le plus peuplé de la terre, avec un nombre d'habitants supérieur de 77 millions à celui des Etats-Unis.

Ces 160 millions se répartissent ainsi : 116.505.000 dans la Russie d'Europe, 11.671.800 en Pologne, 11.392.400 au Caucase, 7.878.500 en Sibérie, 9.631.300 en Asie centrale, et 3.015.700 en Finlande.

Si la population kilométrique (verste carrée) de tout l'empire n'est que de 8,3, elle atteint dans certaines régions une valeur beaucoup plus considérable. Ainsi, tandis que dans le nord de la Sibérie et de la Russie d'Europe elle est inférieure à l'unité (0,1 habitant par verste carrée dans la province d'Iakouskt, 0,5 dans le gouvernement d'Arkangelsk, elle est de 166,6 dans le gouvernement polonais de Piotrokof).

Dans la Russie d'Europe proprement dite, les gouvernements renfermant la population la plus dense sont ceux de Podolie (97,6 habitants par verste carrée), de Moscou (96,3), de Pétersbourg (69,8), de Kharkov (65,1), de Toula (63,3).

C'est donc autour de Moscou et au sud et au sud-ouest de la capitale nationale de l'Empire que se trouve la principale agglomération.

Des gouvernements sibériens, celui de Tomsk contient la population la plus dense relativement (4,2 habitants par verste carrée). En Transbaïkalie et dans le gouvernement de Tobolsk, malgré les immenses étendues désertes de la vallée inférieure de l'Obi, ce taux est encore de 1,5; partout ailleurs, il est inférieur à l'unité.

En Asie centrale, la densité varie de 19,1 habitants par verste carrée (province de Samarkand) et 15,1 (Pergana), à 4,1 (Syr-Daria) et 0,8 (Transcaspie).

Sur 160 millions d'habitants, la population urbaine ne comprend que 21 millions, soit un peu plus du huitième. L'immense majorité de la population vit des produits de l'agriculture et de l'industrie [1].

P. D.

1. D'après M. Charles Rabot, *La Géographie*, t. XXII, p. 137.

Quelques statistiques sur l'Inde.

Le Livre bleu publié par le gouvernement anglo-indien nous a fourni, en Septembre dernier, des chiffres intéressants. Il nous rappelle que la vaste péninsule est encore hantée par de véritables fauves.

Pendant l'année 1908, les tigres ont tué 909 personnes; les léopards, 302; les loups, 269. Et 686 personnes ont été égorgées par d'autres bêtes sauvages. Les serpents, de leur côté, ont fait 19.738 victimes. Mais l'homme a pris sa revanche en tuant 17.926 tigres, léopards et loups et 70.498 serpents.

Le recensement de la population, qui remonte à 1901, accuse 294.361.056 âmes et 55.841.315 maisons. Les deux tiers de cette population sont composés d'Hindous, et l'on compte 62.000.000 de musulmans et 3.000.000 de chrétiens.

Le même livre nous indique une grande décroissance de la peste, qui n'a causé que 174.874 victimes en 1909, contre 1.315.892 en 1907. Sur les 584.498 malades ou infirmes reconnus, on a compté 107.340 lépreux, 350.000 aveugles, 150.000 sourds-muets et 65.000 aliénés. (*La Nature*.)

Budget des œuvres philanthropiques de la ville de Boulogne.

Dans un article très intéressant paru dans la *Revue philanthropique*, M. Aigre s'occupe du budget de la ville de Boulogne.

Si on consulte les chiffres de ce budget, on constate un écart énorme entre la part faite dans les budgets aux vieillards d'une part, et aux œuvres de l'enfance et de la maternité de l'autre.

Dans le budget de la ville de Boulogne figurent les chiffres suivants :

Œuvres de l'enfance.

Comité des orphelins.	9.000 fr.
Subvention à la mutualité scolaire.	300
Pensions de jeunes sourds-muets.	2.750
Subvention à la Goutte de lait . .	500
Crèches communales	6.000
Soit.	18.550 fr.

Secours aux infirmes et vieillards.

Allocation à de vieux serviteurs. .	6.629 fr.
Subvention à l'hospitalité de nuit.	500
Subvention aux Sociétés de secours mutuels	4.000
Assistance aux vieillards (loi 1905).	77.500
Soit	88.629 fr.

L'écart est énorme, et dans le sens contraire à la logique. Ce qui est surtout intéressant dans une nation, c'est l'avenir de la race, c'est l'enfance; ce qu'on protège à Boulogne, c'est le passé, le déchet de l'existence. Il ne serait peut-être pas nécessaire de donner un coup de sonde bien profond pour trouver la raison de cette préférence illogique; par un temps où toutes les questions sont subordonnées aux intérêts électoraux, l'enfant, la femme qui ne votent pas intéressent peu les élus du suffrage universel. (*La Revue philanthropique*, 15 Janvier 1911, page 281.)

La réorganisation sanitaire en Espagne.

L'Espagne a accompli, dans ces dernières années, un effort considérable dans la voie des améliorations sanitaires; l'*Office international d'Hygiène publique*, dans le numéro d'Août 1910, résume le travail de M. Murillo, où celui-ci trace dans ses grandes lignes le programme que doit remplir l'œuvre de réorganisation sanitaire entreprise en Espagne : assainissement des villes, création d'établissements spéciaux pour les lépreux, dont le nombre augmente en Espagne; lutte contre le paludisme; lutte contre la mortalité infantile.

Un règlement provisoire du service sanitaire des frontières a été récemment promulgué; il réorganise les services sanitaires des ports et crée des centres de défense tout le long des frontières terrestres; c'est ainsi que des postes sanitaires ont été établis à l'entrée sur le territoire espagnol des voies ferrées internationales, aux postes-frontières des principales routes, et, en arrière de cette première ligne, sur certains points voisins des frontières françaises et portugaises.

Il y a ainsi sept stations sanitaires de première classe, correspondant aux deux grandes voies ferrées franco-espagnoles, et cinq du côté du Portugal, installées dans des conditions qui mettent à ce point de vue l'Espagne en avance sur beaucoup d'autres nations; 19 postes de seconde classe sont répartis dans les différentes provinces, et 82 stations de troisième classe seront organisées ultérieurement : 40 stations sanitaires maritimes seront établies; les comités de travaux des ports ont doté leurs ports respectifs de neuf appareils Marot et un Clayton. Les deux lazarets de Mahon et de Vigo n'ont rien à envier aux lazarets étrangers. Quant aux services d'hygiène à l'intérieur, le gouvernement use de toute son influence pour amener les municipalités à créer des services d'isolement et de désinfection.

La lutte contre l'abaissement de la natalité en Belgique.

Ce n'est point en France seulement que la diminution de la natalité se fait sentir.

En Belgique, pareillement, on signale depuis plusieurs années un ralentissement constant dans le nombre des naissances, et ce ralentissement est tel que dans certains milieux on commence à s'en préoccuper vivement.

Ce sont surtout les membres du parti catholique qui jettent le cri d'alarme.

Signalée une première fois par le cardinal-archevêque de Malines, cette question de la diminution de la natalité, qui s'exerce surtout dans les provinces wallonnes, a déjà fait l'objet d'une vive campagne contre la propagande néo-malthusienne.

Enfin, en ces derniers jours, un des principaux membres de la droite au Parlement, M. Woeste, vient de déposer à la Chambre belge une proposition de loi dont l'objet est de compléter l'article 353 du Code pénal, en punissant d'un emprisonnement de un à trois ans les médecins, sages-femmes, et pharmaciens qui auront recommandé des moyens propres à faire avorter une femme.

La proposition de M. Woeste, proposition qui paraît devoir réunir une majorité, prévoit encore un emprisonnement de six mois à trois ans et une amende de 100 à 3.000 francs pour quiconque, soit par des discours prononcés dans des lieux publics, soit par la vente, la mise en vente ou l'offre même non publique,

l'exposition, l'affichage ou la distribution d'écrits, d'imprimés ou de gravures, de remèdes, d'instruments ou objets quelconques, aura provoqué à l'avortement, que cette provocation ait été ou non suivie d'effet. G. V.

Limitation du nombre des débits de boisson à Rouen.

L'*Hygiène générale et appliquée* signale un fait qui montre que, s'ils le voulaient, les maires pourraient prendre des mesures parfaitement susceptibles d'avoir une grande influence sur le développement de l'alcoolisme.

Faisant application d'une disposition de la loi du 17 Juillet 1880, le maire de Rouen, suivant délibération du Conseil municipal, a réglementé dans les termes suivants, à la date du 7 Mars 1906, l'ouverture des débits de liquides dans la ville de Rouen : « Il est interdit, soit d'ouvrir ou créer un nouveau débit de boissons, soit de reconstituer un ancien débit précédemment fermé, et ce, dans un rayon de 150 mètres à vol d'oiseau des édifices consacrés à un culte quelconque, des cimetières, hospices, écoles primaires, collèges et autres établissements d'instruction publique. »

Il est intéressant de mettre en parallèle le nombre des ouvertures de débits ayant eu lieu avant et depuis l'application de l'arrêté municipal susvisé du 7 Mars 1906. Il n'est pas sans importance d'indiquer que l'application de cet arrêté n'a été faite qu'environ trois mois après la date à laquelle il a été pris.

Ouverture de cafés ou débits :

En 1904	66
En 1905	80
En 1906	39
En 1907	16
En 1908	16

On constate que l'ouverture de débits de liquides ou cafés, à Rouen, est tombée dans la proportion de 75 pour 100 dans ces deux dernières années, c'est-à-dire depuis la pleine application de l'arrêté municipal qui a déterminé divers rayons d'interdiction pour la création d'établissements de cette nature.

Les aiguilles voyagent-elles dans le corps?

C'est là une question qui ne fait aucun doute pour le public et l'on peut trouver, même dans des journaux médicaux sérieux, des observations telles que celle de cette aiguille qui, entrée au niveau du pouce gauche, sortit un an après par l'index droit. Mais, ces cas fabuleux mis à part, le fait est admis par de bons auteurs (Traité de Chirurgie de Billroth et Winiwarter, Manuel de Brruns-Mikulicz), tandis qu'il est franchement nié par d'autres (Oppel, Haecker).

Pour résoudre cette question litigieuse, *Samborsky* a fait une série d'expériences sur les lapins.

Tout d'abord, il a établi que si les aiguilles voyagent, c'est toujours par leur pointe qu'elles avancent.

Introduites sous la peau, les aiguilles restent où elles sont, à moins qu'une influence extérieure au corps ne les mobilise. De même, introduites dans un organe parenchymateux (foie, poumon, cœur), elles restent en place. Les aiguilles qui sont introduites dans les espaces libres du corps (gaines tendineuses, espaces intermusculaires, etc.) ne se mobilisent pas davantage.

Elles ne changent de place que dans un seul cas : lorsqu'elles ont pénétré dans deux organes se mobilisant réciproquement l'un sur l'autre (deux muscles par exemple), et encore à condition que l'un de ceux-ci ne soit pas capable de faire des adhérences (péritoine). Mais cette mobilisation n'a nullement les caractères d'un voyage ; il s'agit simplement d'une rotation sur place destinée à placer l'aiguille soit dans l'espace intermédiaire, soit parallèlement aux fibres du muscle. Cette rotation s'effectue rapidement après l'introduction de l'aiguille, mais une fois orientée convenablement, celle-ci ne bouge plus.

La conclusion, c'est que *les aiguilles ne voyagent pas dans le corps humain*, quoi qu'en pense le public. (*Travaux de la Clinique chirurgicale du Professeur Oppel*, Saint-Pétersbourg, 1910, t. II. p. 97-114.)

M. G.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Le commerce des eaux minérales. — L'Annuaire de statistique pour 1909 donne au chapitre « Commerce extérieur » les renseignements suivants :

Les importations d'eaux minérales sont tombées de 4.146.000 marks en 1908 à 3.745.000 marks en 1909. L'Autriche est la grande importatrice en Allemagne ; son chiffre d'importation est tombé de 3.372.000 marks en 1908 à 3.282.000 mark, en 1909.

Les exportations sont descendues de 10.205.000 en 1908 à 8.185.000 en 1909. Les exportations ont donc diminué de 2.020.000 marks, soit de 20 pour 100 environ sur l'exercice précédent.

Il y a diminution en ce qui concerne les exportations en Hollande, 1.877.000 marks en 1908, 1.864.000 marks en 1909. Etats-Unis d'Amérique, 952.000 marks en 1908, 510.000 marks en 1909.

Il y a augmentation en ce qui concerne les exportations en : Belgique, 2.150.000 marks contre 1.432.000 marks en 1908; Russie, 1.450.000 marks contre 740.000 en 1908.

En somme, les clients principaux de l'Allemagne sont, par ordre d'importance : la Hollande, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie, la Russie, les Etats-Unis d'Amérique, la Suisse. (*Gazette des Eaux*, 1910, 26 Novembre.)

ÉTATS-UNIS

Les résultats du recensement des Etats-Unis en 1910, donnent pour la population totale 91.272.267 habitants, contre 75.994.575 en 1900, soit une augmentation de 21 pour 100. Les États les plus peuplés sont ceux de New-York, 9.113.276 habitants; de Pensylvanie, 7.665.111; d'Illinois, 5.638.591; l'Ohio 4.767.121. (*La Nature*, 14 Janvier 1911.)

VARIÉTÉS

Pour le moral des malades.

Une dame charitable, prenant en grand'pitié les malades des hôpitaux, s'est donné la tâche noble et ardue d'organiser une fois par semaine, dans les salles des convalescents, des concerts musicaux. Pour la soutenir, un Comité s'est formé, dont le professeur S. Pozzi est le président. Plusieurs de nos maîtres, et en tête notre vénéré doyen le professeur Landouzy, lui donnent l'appui de leur haute autorité.

Le premier concert a été donné le 10 Avril, à 2 h. 1/2, à l'hôpital Broca, dans le service de M. le professeur Pozzi, avec le concours de Mlle Doussot et de MM. Gilly et René Lambert. Le programme, intelligemment choisi, comportait des morceaux de musique de compréhension facile, tels que le ballet de *Faust*, et des chants.

L'*OEuvre musicale des Hôpitaux*, tel est son titre, mérite les plus grands encouragements tant du Corps médical que de l'Administration de l'Assistance publique.

Son but s'inspire de cette même pensée bienfaisante qui guida l'*Union démocratique pour l'Education sociale* dans la création, en 1905, des Concerts et conférences pour les malades de l'Hôtel-Dieu. Les concerts sont mensuels, ont lieu l'après-midi, comportent des chants, des monologues et quelques morceaux de piano.

Ces initiatives, précédées déjà d'heureuses tentatives dues à des chefs de service, sont des plus recommandables. Il n'est pas assez fait pour le moral des malades. Et il me semble voir dans ce délaissement de l'âme humaine le triomphe de l'organicisme du XIXe siècle. La génération médicale actuelle, revenant à la tradition sage du passé, admet et proclame que tout ne se découvre pas dans le champ du microscope. Je voudrais espérer que la froide Raison a fini de subjuguer le Sentiment, et que, pour le bonheur des pauvres et des faibles, l'Idéal hospitalier ne consistera plus en une salle toute blanche et toute nue où, dans l'enfilade des lits, nul n'a le droit de s'isoler, même pour mourir. Il me semble qu'avec Gounod et Boïeldieu rentrerait dans l'hôpital la Sentimentalité absente, et c'est de ce point de vue que l'*OEuvre musicale* me paraît si pleine de promesses.



Un concert à l'hôpital Broca. (Service de M. le professeur S. Pozzi.)

A l'étranger, j'ai eu l'occasion de voir des organisations de ce genre. C'est ainsi qu'à Edinburgh, en visitant l'Hôpital des Enfants, je fus quelque peu surpris de trouver une *sister* jouant un air de piano aux bambins qu'elle soignait. J'appris ainsi qu'en Angleterre, dans nombre de salles de malades, se trouve un piano que savent utiliser la majorité des nurses.

Le professeur Pozzi, dans la relation de son voyage à Buenos-Aires, signale un grand orgue mécanique qui orne la *Salle de réunion* des malades du *Pavillon Cobo*, à Buenos-Aires, et qui, pour le fêter, joua *la Marseillaise!*

Mais c'est à Pétersbourg, dans l'Institut impérial clinique d'Obstétrique et de Gynécologie, dirigé par le professeur de Ott, que se trouve l'installation modèle. Une *Salle des Fêtes* a été ménagée, et dans cette salle est installé un orgue composé de 46 registres. « Cet instrument, destiné à l'étude de l'influence des différentes combinaisons sonores sur l'organisme, représente à cet égard l'appareil physique le plus perfectionné. Cet orgue est utilisé, en outre, comme simple instrument musical, et, grâce aux microphones qui y sont adaptés et qui sont en communication avec les lits des malades, celles-ci peuvent jouir de la musique sans se lever. Les dimanches et jours de fête, on installe dans la salle un iconostase. Grâce à toute une série de microphones et de conduits électriques, les malades gravement atteintes ont la possibilité d'entendre de leurs lits le service divin, ce qui, pour les personnes religieuses, est sans contredit une grande consolation. »

Toutes ces installations modernes, tous ces efforts tendant, sous des formes diverses, à réconforter les pauvres souffrants, me remémorent les antiques cérémonies sacrées dont savaient se récréer nos grands-mères. Chacun connaît cette gravure de Guérard qui représente « la Procession des Religieuses de l'hôtel Dieu de Paris qui ce faite tous les premiers Dimanche des mois, à 3 heures apres midy ». Au milieu d'une grande salle est dressé un autel, et les sœurs portant des cierges défilent en une longue théorie devant les malades qui les regardent, priant sans doute avec elles, au son pénétrant et grave du plainchant grégorien. Les idées philosophiques changent, la sentimentalité persiste. Les chants divins se sont à peine tus que de nouvelles mélodies se font entendre pour adoucir à leur tour l'éternelle souffrance.

C'est ainsi que, de progrès en progrès, les Enfants des Hommes retournent à leurs Aïeux. F. JAYLE.

LIVRES NOUVEAUX

Louis Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, et **Roger Pépin**. — ***Le Régime du Corps, de Maître Aldebrandin, de Sienne***, texte français, du XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la *Bibliothèque Nationale* et de la *Bibliothèque de l'Arsenal*, 1 vol. in-8° raisin, de 202 pages, augmenté d'un glossaire ; prix : 15 francs. (HONORÉ CAMPION, éditeur, Paris, 1911.)



Pour la première fois, l'Œuvre manuscrite de maître Aldebrandin, qui date du XIIIe siècle et dont le titre : *Régime du corps* ou *Régime de santé* lui a été imposé par quelque copiste du XVe siècle, est édité. Le savant doyen de la Faculté de Médecine de Paris et son disciple Roger Pépin viennent de rendre à la médecine française un éminent service : Ils font connaître au monde médical le premier ouvrage de médecine écrit, il y a tantôt sept cents ans, en langue française ; comme leur patriotisme éclairé l'a montré justement, vers 1256, sous le règne de saint Louis, un médecin italien, Aldebrandin, de Sienne, se trouva attaché, d'abord à la Cour de Provence, au service de la comtesse Béatrice, belle-mère du roi.



Or, ce praticien instruit, au lieu de rédiger en latin (comme, longtemps encore, le devaient faire nos compatriotes) des conseils d'hygiène et de diététique qu'il destinait à sa protectrice, les transcrivit en langage courant, dans un style clair, précis, plein de saveur.

Ce geste hardi, révolutionnaire, qui était un hommage rendu par un savant étranger à notre langue en train de conquérir l'Europe, a fait d'Aldebrandin un précurseur et justifie les honneurs qui lui sont, de nos jours, accordés.

Au surplus, le maître hygiéniste devait mourir. une trentaine d'années plus tard, vers 1287, dans sa patrie d'adoption, à Troyes, en Champagne ; et ce dernier détail explique, pour une petite part, sans doute, la prédilection de notre excellent doyen Landouzy pour l'attachante figure d'Aldebrandin et pour son ouvrage.

Si le *Régime du corps* n'est pas un traité des maladies, il est encore moins un recueil de mémoires et de recettes médicamenteuses destinées à guérir de leurs maladies les patients. Sa grande originalité réside en ce fait que l'auteur se propose uniquement de maintenir le corps en bon état de santé : il enseigne les moyens propres à prévenir les mille et une souffrances qui, par sa propre faute, assaillent l'homme et à « esquiver » les maladies.

La division méthodique de son ouvrage en trois parties d'hygiène proprement dite (agrémentées d'une quatrième, consacrée à l'étude de la physionomie et des caractères attribués aux différents traits du visage et apparences du corps) répond bien à cette donnée fondamentale.



Aux titres des nombreux chapitres qui composent cet ouvrage, on voit combien, déjà à cette époque, les grands principes de l'hygiène, transmis des Grecs et des Latins par les Arabes, étaient connus, énergiquement recommandés et pratiqués. Tous les actes courants de la vie individuelle sont là, tour à tour passés en revue : manger, boire, dormir, baigner, « habiter avec femme », voyager, se protéger en voyage, surveiller l'état de grossesse, les soins au nouveau-né, les lieux habitables, la préservation du corps pendant les différentes saisons, sont parmi les plus savoureuses de ces courtes notices.



i bien condensé et si bien rempli, ce petit livre contient une foule de maximes et de conseils pour les soins particuliers à donner aux yeux, oreilles, dents, gencives, au visage, aux cheveux, au foie, au cœur et à l'estomac. La princesse et ses gens, pour qui tant de recommandations simples et pratiques étaient ainsi faites, trouvaient, en plus, dans ce bréviaire de bonne santé, une infinie variété de détails techniques au sujet des « simples choses qu'il convient à homme user », c'est-à-dire concernant les aliments : « toutes les manières de blé, de breuvages, « toutes chairs, tous « oiseaux volants », tous leuns « (légumes), tous fruits et poissons, huiles, fro- « mages, lait et épices (y compris le cubèbe) ».

Enfin, et pour compléter les soins d'hygiène par les « petits moyens de médecine et de chirurgie journalières », et nous montrer ainsi, à de longs siècles de distance, combien les us et coutumes populaires se sont, chez nous, perpétués envers et contre tous, le bon maître Aldebrandin n'oublie pas de donner des conseils sur la saignée, les ventouses, les sangsues « et à quoi elles valent ». Il établit aussi pourquoi on se doit purger et en quel temps, pourquoi « il fait bon user le vomir »; il n'oublie qu'une chose, de parler des lavements.

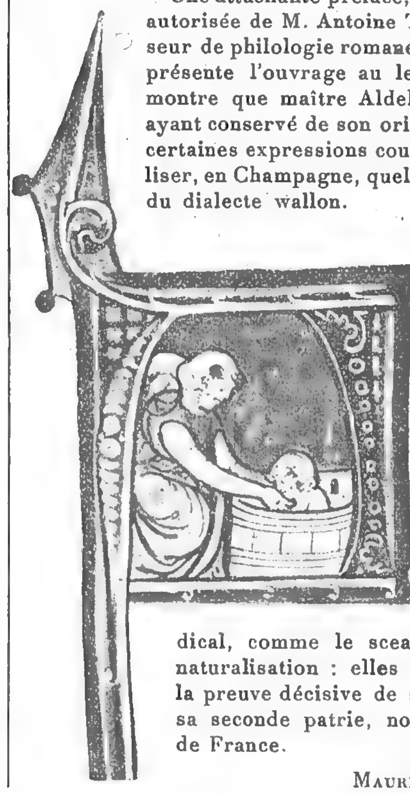
Assurément, le traité de maître Aldebrandin est loin de constituer une œuvre originale. Il représente, comme l'immense majorité des ouvrages du moyen âge, une compilation, une série d'emprunts (que l'auteur s'empresse d'ailleurs de signaler, au début même) aux traductions latines des médecins arabes. Le savant introducteur de l'édition présente, M. R. Pépin, est parvenu à identifier tous les chapitres du « Régime du corps » avec les textes latins d'où ils furent tirés.



vicenne fournit les deux premières parties du traité présent, accrues de quelques emprunts à Ali-Abbas et à Razès. La troisième partie : « Des simples coses qu'il convient à l'homme user », est un extrait, par adaptation, des *Diètes particulières* d'Isaac l'israëlite (Ishak ben Soleiman). Si donc le médecin de la comtesse Béatrice a pillé, comme il le reconnaît, Hippocrate, Galien, Johannitius, Aristote, Diogène d'Apollonie, Razès, Avicenne, Ali-Abbas et Isaac, il a su, du moins, concentrer ses textes, les adapter à son époque, vulgariser des notions fondamentales d'hygiène pratique éparses dans les manuels arabes et les compléter par maintes observations dues à sa propre expérience professionnelle.

L'édition présente est remarquable par le soin méticuleux avec lequel elle a été faite. Au texte intégral sont annexées de nombreuses variantes et un glossaire très complet, d'un haut intérêt linguistique; enfin, les fac-similés d'une quarantaine de miniatures illustrent le volume. De ces gracieuses images, charmantes dans leur naïveté, on ne peut juger que les dessins, en l'absence des chaudes couleurs, rehaussées d'ors, qui donnent tant de valeur artistique aux deux manuscrits (l'un, de la Bibliothèque nationale, l'autre, de la Bibliothèque de l'Arsenal) ayant servi de base à cet important travail.

Une attachante préface, due à la plume autorisée de M. Antoine Thomas, professeur de philologie romane à la Sorbonne, présente l'ouvrage au lecteur; elle démontre que maître Aldebrandin, tout en ayant conservé de son origine transalpine certaines expressions courantes, a dû utiliser, en Champagne, quelque scribe imbu du dialecte wallon.



ussi, il se fait que maintes de ces expressions caractéristiques, spécifiques, pourrait-on dire, et qui sentent si bien leur terroir, constituent, pour notre ancêtre médical, comme le sceau de sa grande naturalisation : elles nous apportent la preuve décisive de son option pour sa seconde patrie, notre bonne terre de France.

Maurice Letulle.

W. C. de Sermyn. — ***Contribution à l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues.*** 1 vol. in-8° de 612 pages. (Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne ; F. Alcan, éditeur, à Paris.)

Les esprits mystiques reprochent sans cesse à la science officielle l'indifférence ou le dédain qu'elle semble professer à l'égard de tous les phénomènes, occultes, spiritiques, métapsychiques pour lesquels ils s'enthousiasment. C'est là un grief mal formulé. Aucun homme de science, digne de ce nom, ne s'avisera de nier ou de mépriser *a priori* la possibilité de faits si extraordinaires qu'ils soient. Mais encore faut-il que ces faits lui soient présentés avec des conditions de contrôle et de garantie suffisantes pour qu'il s'y arrête. Or, c'est là précisément que tous les partisans du merveilleux se trouvent en défaut. Leurs observations, leurs inductions, manquent, en général, de la plus élémentaire méthode. Sans doute, ils nous apportent des affirmations convaincues, trop convaincues même. Mais comment, sur de simples affirmations, sans contrôle expérimental rigoureux et répété, admettre l'authenticité de phénomènes qui auraient pour conséquence de bouleverser toutes les lois naturelles connues?

Ces critiques s'adressent, au moins en partie, à l'auteur du présent livre. Sans doute, sa bonne foi, sa loyauté d'observation ne sauraient être mises en doute. Il conserve même, en tant que médecin, un certain degré de scepticisme et de défiance de soi-même, et quand il rapporte ses observations, il semble croire à leur réalité beaucoup plus qu'il ne l'affirme. Mais ces faits remontent à cinquante ans ; il les rédige de mémoire. Et lorsqu'on connaît la déformation qui s'effectue avec le temps dans nos souvenirs, comment ne pas rester en défiance à leur égard?

Sous réserve de cette question de principe, l'ouvrage de M. de Sermyn est fort intéressant. Les cas extraordinaires qu'il rapporte de télépathie, de télékinésie, de prophétie sont troublants. Certes, à en lire le récit, on éprouve le sentiment d'être en présence de quelque chose de nouveau, d'inconnu. Mais quoi?

P. Hartenberg.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

Ch. Dhéré. — Recherches sur les propriétés physico-chimiques de la gélatine déminéralisée. II. Purification, opalescence, solubilité.

Ch. Dhéré. — Recherches sur les propriétés physico-chimiques de la gélatine déminéralisée. III. Gonflement, gélification, transport électrique (planches II à IV).

R. Lépine et Boulud. — Sur le sucre virtuel du sang.

A. Fedeli. — De l'action exercée par le sérum d'animaux néphrectomisés sur le cœur isolé du lapin (avec figures).

Henri Labbé. — Contribution à l'étude des échanges azotés chez l homme ; auto-observation.

Jules Amar. — La dépense énergétique dans la marche (avec figures).

Giuseppe Bolognesi. — Recherches physico-chimiques du sang dans l'occlusion intestinale expérimentale.

R. Turro et F. Gonzalez. — Contribution à l'étude de l'anaphylaxie.

Henri Lemaire et Robert Debré. — Études sur le passage des sérums antitoxiques dans le liquide céphalo-rachidien.

E. Mosny et Portocalis. — Trois cas de pneumonie pseudo-lobaire à diplococcus crassus (planches V et VI) (avec figures).

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux :

S. delle Chiaje (de Naples). — Recherches expérimentales sur les cytotoxines ovariennes (avec 2 planches hors texte en couleurs).

O. Cohrs (de Liége). — Un cas complexe d'exstrophie vésicale (avec 3 figures).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 2.

Nécrologie :

S. Arloing (1846-1911).

Mémoires originaux :

F. Besançon et H. de Serbonnes. — Les courbes thermiques des poussées évolutives de la tuberculose pulmonaire chronique.

H. Gougerot et Jean Troisier. — Tubercules disséminés de l'écorce cérébrale.

Variétés :

G. Railliet. — Notes sur Madère et les Açores.

Revue analytique. Nouvelles. Livres reçus. Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux :

Rafin. — Gravité opératoire des interventions pour calcul du rein.

J. Petrivalsky. — Sur le mécanisme de l'étranglement herniaire.

L. Arnaud. — Dispositions du malade dans le traitement des péritonites diffuses aiguës (2 figures).

Analyses. — Société de chirurgie de Lyon.

Nécrologie — Informations. — Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique gynécologique. — M. le professeur S. Pozzi reprendra ses leçons de clinique le lundi 8 Mai 1911, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des Cours), par le Professeur; 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi 9 heures : Séméiologie de l'appareil digestif, par M. R. Gaultier; 10 heures : Opérations, par le Professeur. — Mercredi 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Dimier; 10 heures : Démonstrations de technique gynécologique, par M. R. Proust, agrégé. — Jeudi 9 h. 12 : Leçon clinique sur les malades du service, par M. X. Bender, chef de clinique; 10 heures : Opérations par le Professeur. — Vendredi 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, uroscopie, par M. Luys (salle de pansements); 10 heures : Leçon clinique, par le Professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire; 10 heures : Opérations, par le Professeur.

Consultation tous les matins, de 9 à 10 heures, sous la direction de M. F. Jayle.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Conférences de clinique et de thérapeutique obstétricale, par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 30 Avril, à 10 heures du matin. *Indications opératoires au cours de l'accouchement dans les rétrécissements du bassin.*

Diphtérie. — M. E.-C. Aviragnet, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le samedi 6 Mai 1911, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite; examen des malades.

Avant et après la visite : Leçon théorique et travaux pratiques.

Programme des leçons. — 1re et 2e Leçons : Généralités sur la diphtérie. Tubage. — 3e Leçon : Trachéotomie. — 4e Leçon : Diagnostic bactériologique. — 5e et 6e Leçons : Etude clinique de l'angine diphtérique. — 7e Leçon : Etude clinique du croup. — 8e Leçon : Paralysie diphtérique. — 9e Leçon : Sérothérapie. — 10e Leçon : Traitements adjuvants. Prophylaxie de la diphtérie.

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par série de quinze et pour une période de trois semaines. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

M. Bloch-Michel, chef du laboratoire, et M. Blechmann, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

Cours libre. — M. Léopold-Lévi a commencé à la Faculté de médecine (amphithéâtre Cruveilhier), un Cours libre sur la *Petite insuffisance thyroïdienne et son traitement* et le continue les samedis et mardis à 4 heures.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Jolyet, professeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Mai 1911.

M. Jolyet est nommé professeur honoraire, à partir du 1er Novembre 1911.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Hamelin, professeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Mai 1911.

M. Hamelin est nommé professeur honoraire, à partir du 1er Novembre 1911.

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Corneloup, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie est chargé, en outre, jusqu'au 31 Octobre 1911, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

Ecole de médecine de Reims. — M. Langlet, professeur et directeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Novembre 1911.

M. Langlet est nommé professeur et directeur honoraire, à partir du 1er Novembre 1911.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Malades. — Lundi et jeudi, à 11 heures (salle de consultation des maladies des yeux), Conférences d'ophtalmologie, par M. Terrien. La leçon du lundi sera réservée aux présentations de malades et celle du jeudi à des leçons cliniques sur sujets d'ophtalmologie en rapport avec la médecine générale.

Hôtel-Dieu. — Le lundi, 9 heures, sous la direction de M. Paul Dalché, examen des malades de la salle Sainte-Marie. Mercredi, 9 heures, consultation externe.

Hôpital Lariboisière. — Salle Nélaton (service de M. Chaput), M. A. Lapointe, tous les jours, examen des malades, pansements et appareils.

Hôpital Necker. — A la consultation de médecine, M. Pissavy fait un enseignement spécialement destiné aux étudiants de première année. Cet enseignement est organisé de la manière suivante : 1° Tous les matins, à 9 h. 1/2, les élèves seront individuellement exercés à l'examen des malades et à la rédaction des ordonnances; 2° tous les mercredis, à 11 heures, présentation de malades; 3° tous les samedis, à 11 heures, étude des médicaments usuels.

Hôpital de la Pitié. — Tous les mercredis de l'année, sauf pendant les vacances de Pâques et pendant les mois d'Août et Septembre, de 9 h. 45 à 11 h. 45, examen de malades et Conférence clinique sur les maladies du système nerveux, par M. Babinski, dans le cabinet de consultation annexé à la salle Laënnec.

Pendant les mois de Mai, Juin et Juillet, tous les samedis, à 10 h. 1/4, leçon clinique dans le grand amphithéâtre de l'hôpital.

M. Babinski insiste surtout dans son enseignement sur la séméiologie et la méthode qu'il faut suivre dans l'examen des malades.

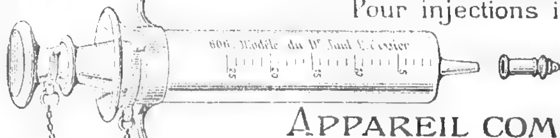
Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Dumont, interne du service, fera à partir du 15 Mai un Cours élémentaire pratique d'auscultation et de diagnostic des maladies des organes respiratoires.

Les élèves seront exercés individuellement à la pratique de l'auscultation.

Le prix du Cours est fixé à 50 francs.

Les nouveaux travaux. — Le Conseil municipal vient d'approuver une dépense de 10 millions, à prélever sur les fonds provenant du grand emprunt, pour faire des travaux dans les hôpitaux et hospices.

1.300.000 francs seront affectés à la reconstruction de l'hôpital Cochin; 300.000 francs à l'agrandissement du magasin central; 3 millions à de grosses réparations telles que : 1.810.000 francs pour la transformation de l'Hôtel-Dieu; 100.000 francs à Broussais; 266.000 francs à Bicêtre; 155.000 francs aux Enfants-Malades, etc. Les réserves de linge mobilier seront augmentées de 500.000 fr.;









enfin, 100.000 francs seront dépensés pour l'agrandissement du sanatorium d'Hendaye, et 40.000 francs pour une salle de conférence à la Nouvelle-Pitié.

Un hospice en ruine. — L'hospice de Beaune, édifié en 1443, une des merveilles architecturales de notre pays, menace de s'écrouler faute d'argent pour l'entretenir. Le vignoble où l'hospice puise ses ressources a produit depuis deux ans des récoltes déficitaires, et l'administration fait appel à la charité publique pour lui venir en aide et sauver d'un irréparable désastre ce magnifique monument.

NOUVELLES

Comité consultatif de l'enseignement public. — M. Teissier, professeur de clinique médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé membre du Comité consultatif public (première section).

Il siégera, en cette qualité, à la Commission de médecine et de pharmacie.

Chiens sanitaires. — Un chenil militaire, pour l'élevage et le dressage du chien sanitaire, vient d'être créé à Fontainebleau par le ministère de la Guerre, et la direction en est confiée au capitaine Tolet, qui fut le promoteur du chien sanitaire en France.

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Sceaux a émis ou renouvelé les vœux suivant :

1° Que des inspections dentaires soient faites dans les écoles communales par des dentistes ;

2° Avec établissement de la fiche dentaire ;

3° Avec création d'une salle spéciale dans les écoles, ou de cliniques gratuites pour les enfants nécessiteux.

— Que le Gouvernement de la République et le Parlement recherchent les moyens — dans les projets de réformes de l'impôt actuellement à l'étude — d'égaliser les charges aussi équitablement que possible entre les familles nombreuses et les citoyens sans enfants :

1° Par des dégrèvements d'impôts proportionnels au nombre d'enfants ;

2° Par la création d'un impôt spécial à récupérer sur les citoyens sans enfants et à répartir entre les familles nombreuses, proportionnellement au nombre d'enfants.

— Que le Parlement modifie la procédure instituée à l'égard des immeubles insalubres, afin de permettre une application rapide des mesures d'assainissement prescrites par les Commissions d'hygiène.

— Que des colonies scolaires de vacances soient créées sur des terrains appartenant à l'Assistance publique.

— Que les bureaux de bienfaisance et les hospices soient totalement exonérés des droits de succession pour tous les dons et legs faits en leur faveur.

— Qu'aucune autorisation de puissance d'eau en rivière, en vue de la livraison au public, ne puisse désormais être accordée ni prolongée sans qu'en regard du droit concédé soient imposées un certain nombre de conditions primordiales d'exploitation et de vente, de nature à protéger les consommateurs (pureté de l'eau, prix maximum, conditions générales).

— Que le domicile de secours des aliénés soit établi de la même manière que celui des vieillards, infirmes ou incurables, conformément à la loi du 14 Juillet 1905.

— Renouvelle le vœu suivant :

Tous les citoyens nécessiteux, blessés, infirmes, ou reconnus incapables de fournir aucun travail utile et de subvenir à leurs besoins et âgés d'au moins 65 ans, pourront être admis dans l'établissement hôpital régional à créer dans le chef-lieu de canton de leur résidence ou à proximité dudit canton.

Ces établissements hospitaliers seront créés au moyen de ressources spéciales provenant d'un impôt direct à établir sur toute personne adulte et valide et se trouvant dans les conditions ci-après déterminées.

Cet impôt progressif serait créé de la manière suivante : toute personne jouissant d'un revenu d'au moins 1.000 francs ou d'un traitement comme fonctionnaire ou salaire de ladite somme serait imposée d'une contribution complémentaire de 0,15 pour 100 ; de 0,25 pour 100 pour ceux ayant un traitement ou revenu de 2.000 à 10.000 fr. et de 0,50 pour 100 pour un revenu ou traitement supérieur à 10.000 francs.

Corps de santé militaire. — Sont désignés pour le corps de débarquement de Casablanca, MM. Schneider, Mallet, Baur, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : *Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve*, MM. les médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités : Lèques, Barois.

Au grade de médecin principal de 2e classe de réserve, M. le médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité Jaubert.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Masson, Médieux.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire Campana.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active démissionnaires Rhem, Saupiquet, Peridier.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire Vatou, et MM. les docteurs en médecine Gautenègre, Court, Barot, Lévy-Valensi, Sauphar, Vigneron d'Heucqueville, Ehrenpreis, Descomps, Bion, Dupont, Rollet, Pinard, de Lombardou, Cachet de Montzan, Jourdrain, Villette, Grapin, Bergès, Aboab, Cadeau, Legros, Pitaud, Cloquet, Despujols, Bénard, Meric de Bellefon, Percot, Lanoue, Lafont, Charasse, Ribereau, Coustere, Courtès, Potherat, Vautier, Panerazi, Guiard, Amblard, Fenard, Montagard, Laffont-Lacrampe, Rolland, Ollé, Barbier, Barrière, Gardey, Judel, Gayout, Cambon, Vincent, Fabre, Gassiot, Cluzan, Montpeurt, Richard, Gautier, Garnier, Carbon, Tamalet, Grunberg.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine, Georges, Delion, Fossier, Roginsky.

Excursion. — M. Henri Lecomte, professeur de Botanique au Muséum d'Histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche, 7 Mai 1911, à Epinay-sur-Orge, départ de Paris, gare d'Orléans (Austerlitz) à 12 h. 54.

Un bon exemple. — La Ligue nationale belge contre la tuberculose, sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine, a l'honneur de rappeler au public que des timbres-poste spéciaux dits « de Charité » sont émis dans le pays, en vue de la création de sanatoria, pour femmes et enfants tuberculeux indigents.

Ces timbres, d'une valeur nominale de 1, 2, 5 et 10 centimes, sont vendus respectivement 2, 4, 10 et 15 centimes. La différence entre la valeur nominale et le prix de vente est acquise à l'œuvre précitée. Lesdits timbres-poste sont sans valeur en service international.

Le délai de vente est fixé jusqu'au 30 Juin prochain ; le délai d'utilisation jusqu'au 1er Octobre 1911.

L'émission des timbres dits « de Charité » permettra à la Ligue nationale belge contre la tuberculose de continuer sa grande œuvre de solidarité sociale, et lui fournira l'occasion de créer dans le pays des sanatoria pour femmes et enfants.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 26 Avril.* — Ont obtenu : MM. Voisin, 18; Agasse-Lafont, 14 1/2; Faure-Beaulieu, 14.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 26 Avril.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 17 ; François, 13 ; Desmarets, 15.

Séance lundi à 5 heures, à l'hôpital Beaujon.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 27 Avril.* — *Cônes et bâtonnets. Anatomie et physiologie.*

Internat de Brévannes, Chardon-Lagarche et Hendaye. — Après concours, sont nommés : à Brévannes, MM. Drouet, Jacquemin, Sorel ; à Chardon-Lagarche, M. Beloux ; à Hendaye, MM. Achard, Burgnet.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 10 *Mai*, à 1 heure. — M. HENRY : De l'emploi de la succi-pompe de Rohan dans le traitement des crevasses du sein ; MM. Pinard, Segond, Hartmann, Couvelaire. — M. DIVET : Contribution à l'étude de l'entérostomie dans le traitement des péritonites ; MM. Segond, Pinard, Hartmann, Couvelaire. — M. COULON : De la ligature de la carotide externe (procédé Morestin) ; MM. Hartmann, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. SERÉE : La hernie périnéale de la vessie (cystocèle vaginale) et son traitement chirurgical ; MM. Hartmann, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. GUÉNIOT : Essai sur les migrations parasitaires dans les dermatoses ; MM. Blanchard, Reclus, Roger, Gougerot. — M. PÉRIER : De la reposition et du redressement cosmétique du pavillon de l'oreille ; MM. Reclus, Blanchard, Roger, Gougerot. — Mlle WEIL : Points douloureux abdominaux et des erreurs de diagnostic qu'ils comportent ; MM. Roger, Blanchard, Roger, Gougerot. — M. LEGILLON : Contribution à l'étude des abcès du larynx ; MM. Roger, Blanchard, Reclus, Gougerot.

Jeudi 11 *Mai*, à 1 heure. — M. SCHREIBER : La poliomyélite épidémique (Maladie de Heine-Medin) ; MM. Hutinel, Chantemesse, Widal, Nobécourt. — M. SCHATZMANN : Contribution à l'étude des conditions hygiéniques nécessaires dans l'habitation des enfants ; MM. Chantemesse, Hutinel, Widal, Nobécourt. — M. LE COZ : Fréquence et formes cliniques de la tuberculose pulmonaire des vieillards ; MM. Widal, Hutinel, Chantemesse, Nobécourt. — M. FAURE ; Traitement des staphylomes opaques de la cornée par l'extraction du cristallin ; MM. De Lapersonne, Bar, Chauffard, Castaigne. — M. CHATAING : Des luxations congénitales de la hanche, à la clinique Tarnier (1907-1911) ; MM. Bar, De Lapersonne, Chauffard, Castaigne. — M. LELONGT : Contribution à l'étude du traitement spécifique (tuberculines et sérums antituberculeux) de la tuberculose des organes génito-urinaires ; MM. Chauffard, De Lapersonne, Bar, Castaigne. — M. BROUSTAIL : Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par le chlorhydrate de dioxydiamido-arsénobenzol ; MM. Alb. Robin, Gilb. Ballet, Achard, Richaud. — M. MALLET : Contribution à l'étude anatomique des démences. La démence neuro-épithéliale ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. BEDEL : Des rapports des obsessions avec la psychose périodique ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. POUGET : Etude clinique des urines de malades atteints d'eczéma papulo-vésiculeux : MM. Achard, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Richaud.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 8 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu. M. Marfan, censeur ; M. Lœper, suppléant.

Mardi 9 *Mai* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. M. Thoinot, censeur ; M Terrien, suppléant.

Mercredi 10 *Mai* 1911. — 2e (1re série). — 2e (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e, M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 11 *Mai* 1911. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 4e, M. Richet, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 12 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. M. Dejerine, censeur ; M. André Léri, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 13 *Mai* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

On achèterait occasion bobine pour rayons X, châssis Béclère, et pied support d'ampoules. Ecrire *P.M.*, n° 453.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 35 — Mercredi, 3 Mai 1911

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CHIRURGIE DE GUERRE

PROPRIÉTÉS DYNAMIQUES DES NOUVELLES BALLES POINTUES

Le but des tacticiens, écrit Reverdin, est « d'augmenter sans cesse la portée des armes et la justesse du tir, pour multiplier le nombre des blessés et des morts ».

Le dernier progrès de la balistique moderne est l'adoption des *balles pointues*, actionnées par des poudres progressives très puissantes.

La caractéristique de ces nouvelles balles (balle D française, balle S allemande) est de se terminer par une pointe effilée, qui remplace l'ancienne ogive, et d'avoir une trajectoire bien plus tendue, ce qui accroît en longueur l'espace dangereux : jusqu'à 700 mètres, l'espace des contacts utiles : la hausse du fusil moderne n'a plus aucune utilité.

Maintenant étudions les propriétés dynamiques de ces deux balles S et D.

Balle S. — La balle allemande S (fig. 2 et 3) est une balle à noyau en plomb durci, avec enveloppe en acier plaqué en maillechort. La longueur de la partie cylindrique ne dépasse guère le quart de la longueur totale. L'ogive très effilée se termine par un méplat de 1 millimètre. Le poids de la balle est de 10 *grammes* au lieu de 14 gr. 75, poids de la balle 88, qui se terminait par une ogive très arrondie (fig. 4).

La balle S a acquis une plus grande tension de la trajectoire, parce que sa vitesse initiale a été notablement élevée, ce qui provient de l'augmentation de la charge (3 gr. 30 au lieu de 2 gr. 5), combinée avec la diminution de poids du projectile (10 grammes au lieu de 14 gr. 75), ce qui a fait monter d'un tiers l'énergie disponible à la bouche du fusil.

Avec cette rasance, *le tir est plus précis*, puisque jusqu'à 800 mètres il n'y a qu'une seule et même hausse.

La force de pénétration de la balle S est également très grande. Ainsi, dans du bois de pin sec, cette balle pénètre :

A 400 mètres	de 0,80	au lieu de 0 m. 45	avec l'ancienne.
A 800 —	de 0,35	— 0 m. 25	—
A 1.800 —	de 0,10	— 0 m. 05	—

Elle traverse des plaques de fer de 7 millimètres jusqu'à 400 mètres, au lieu de 300 mètres. Elle s'enfonce dans le sable de 0 m. 90 et traverse un mur de brique de 0 m. 25. Enfin elle perfore 5 à 6 cadavres placés l'un derrière l'autre.

Mais la stabilité de la balle S est inférieure à celle de l'ancienne; aussi il en résulte que la gravité des blessures sera augmentée par la fréquence des coups obliques et par le danger d'infection des blessures provoquées par ces balles ricochées ou pirouettantes.

Balle D. — La forme biogivale de la balle D est indiquée par la figure 1. Elle pèse 12 gr. 8, au lieu de 15 (balle Lebel). Cette balle est constituée par une masse de laiton estampé et comprimé (90 pour 100 de cuivre et 10 pour 100 de zinc). Elle est homogène et ne possède pas de cuirasse. Sa vitesse initiale atteint 700 mètres à la seconde et sa vitesse de rotation est de 2.900 tours à la seconde. Sa portée extrême est de 3 km. 800.

La cartouche renferme 3 grammes de poudre sans fumée, désignée sous le nom de poudre BM³F, à base de nitro-cellulose plombaginée, trempée à l'eau chaude. Pas de bourre sous le projectile, qui est bien serti au collet.

Les effets vulnérants de la balle D sont à peu près semblables à ceux de la balle S. Ils sont plus importants, plus marqués aux grandes distances.

En raison de sa forme fuyante (petit ballon dirigeable), la balle D ricoche et pirouette également avec une grande facilité. D'après le commandant Bornecque, « ces ricochets se produisent jusqu'aux environs de 3.200 mètres, dans la proportion de 34 pour 100 jusqu'à 2.400 mètres et de 15 pour 100 jusqu'à 3.200 mètres. »

Actuellement, on expérimente en France des balles pointues à noyau d'acier. Ces balles sont à gorge, ce qui diminue le frottement de ces projectiles dans le canon et l'usure des pas de rayure.

Données numériques principales des balles pointues et des balles ordinaires (*in* Bornecque).

	Balle S	Balle D	Fusil 98 (Mauser)	Fusil 86 (Lebel)
Poids total :	—	—	—	—
De la cartouche.	23,5	27,6	27,5	29,5
De la charge . .	3,5	3,0	2,5	2,75
De la balle . . .	10	12,8	14,75	15
Longueur totale :				
De la cartouche.	80,30	74,9	82,5	75
De la balle . . .	28	39,2	31,3	30,5
De la pointe . .	19	20	»	»
Vitesse initiale .	900	700	620	635

Comparaison de la balle D et de la balle S. — D'une manière générale, on peut constater que la balle allemande est plus légère que la balle française et qu'elle a une charge de poudre supérieure. Il en résulte tout naturellement, pour la première, une plus grande tension de la trajectoire aux distances inférieures à 800 mètres. La balle française, plus lourde, a moins de vitesse initiale, mais conserve mieux sa tension. Aussi la balle S a une zone dangereuse plus étendue que la balle D jusqu'à 800 mètres, mais à partir de 800 mètres la supériorité passe à la *balle D, laquelle possède, aux grandes distances, une zone dangereuse et une énergie beaucoup plus considérables.* Aussi les Allemands font-ils actuellement des expériences avec une balle S alourdie.

En résumé, jusqu'à 700 mètres les efficacités du tir de la balle S sont légèrement supérieures à celles de la balle D; à 800 mètres celle-ci dépasse un peu la première. A 1.000 mètres la supériorité s'accentue, et l'on peut admettre que vers 1.100 mètres l'efficacité de la balle D *est très notablement supérieure à celle de la balle S.* (Commandant Bornecque, in *Journal des Sciences militaires.*)

D'ailleurs les propriétés de ces deux nouvelles balles sont toujours supérieures à celles des balles précédemment réglementaires.

Comparaison des deux balles Lebel. — L'ancienne balle Lebel à ogive — dite balle M — était composée d'un noyau de plomb durci à l'antimoine et d'une chemise de maillechort; sa vitesse initiale était de 640 mètres à la seconde. Elle se déformait très facilement en ricochant.

La nouvelle balle Lebel — dite balle D à pointe — vient d'être précédemment décrite.

De l'étude attentive et des nombreuses expériences que nous avons faites avec ces deux projectiles, il résulte :

1° Que les déformations de la balle D sont moins nombreuses et moins accentuées que celles que l'on a pu constater, dans les mêmes conditions, sur la balle M;

2° Que les déformations du projectile D n'atteignent jamais la forme de champignon ou de galette, à moins d'être tirées de près sur des plaques d'acier, très résistantes (expériences de Vennin et de l'Ecole normale de tir du camp de Châlons);

3° Que la balle D ne se fractionne que rarement, contrairement à ce qui a lieu pour la balle M;

4° Que la première, étant d'une seule pièce, ne permet aucune séparation du noyau ou de l'enveloppe;

5° Que par suite de sa grande vitesse, le nouveau projectile reste plus dangereux que l'ancien, surtout quand il frappe les os ou les organes essentiels;

6° Que la balle D permet encore de vérifier cette loi classique *que la faculté de déformation d'un projectile est proportionnelle à la résistance du métal qui le compose, à la vitesse qui l'anime et à la résistance du but qui l'arrête.*

Humanitarisme et pronostic des balles de petit calibre. — En raison de la justesse, de la rapidité et de la grande portée des tirs modernes, les guerres futures seront, dans l'ensemble, plus meurtrières que celles du passé.

Bruns et Habart ont prétendu que ces nouveaux projectiles mettraient beaucoup d'hommes hors de combat, tout en faisant peu de blessures mortelles, d'où le nom de *balles humanitaires*.

Demosthen, Delorme et Kocher ont au contraire affirmé que c'était là une utopie et que ces projectiles, loin de constituer un progrès, étaient une cause d'aggravation considérable.

Entre ces deux opinions extrêmes, nous pouvons affirmer avec Nimier, Follenfant et Reverdin, que, s'il ne faut pas se hâter de conclure à l'humanitarisme des petits projectiles, il faut cependant reconnaître que le pronostic de leurs blessures s'est sensiblement amélioré.

« La petitesse et la netteté laissées par ces balles dans les parties molles et les os spongieux, l'étroitesse des orifices cutanés et par suite les dangers moindres d'infection : telles sont les conditions favorables pour la guérison. » (Nimier et Laval.)

« La réduction du calibre a nettement augmenté de nombre les chances de guérison des blessés ordinaires. » (Follenfant.)

« On ne peut douter que l'amélioration du pronostic ne soit aussi la conséquence des énormes progrès accomplis dans nos connaissances sur les causes de l'infection et sur les moyens de la prévenir et de la combattre. » (Reverdin.)

***

L'adoption de la balle pointue D a notablement amélioré notre armement. On a pu éviter ainsi, au moins pendant un certain temps, la dépense colossale d'un nouveau fusil.

Le Lebel avec la balle D s'est très bien comporté au Maroc. Ce nouveau projectile a augmenté sa précision et sa portée, mais il ne permet qu'une tolérance très restreinte sur l'usure et l'agrandissement du canon; aussi tous les ans l'autorité militaire sera obligée de réformer un assez grand nombre de canons usés ou dilatés (environ 12.000 parmi les fusils du service courant, sans toucher à ceux des réserves, qui sont neufs ou presque neufs).

Avec la balle D, le Lebel est donc un excellent fusil qui peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle autre arme, et nos troupes peuvent entrer en campagne en toute confiance, comme

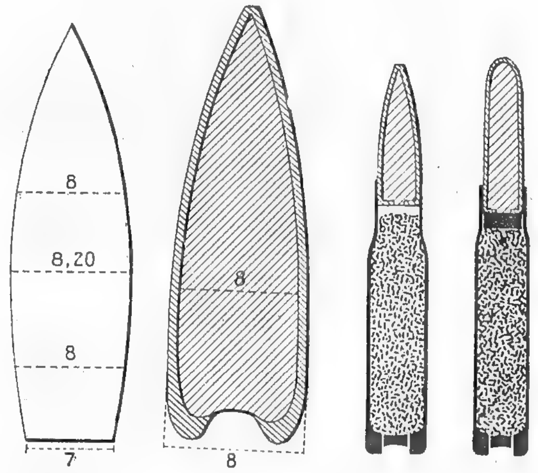


Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3. Fig. 4.

Figure 1 : Balle D (française). — Figure 2 : Balle S (allemande). — Figure 3 : Cartouche de la balle S. — Figure 4 : Cartouche de l'ancienne balle du Mauser.

l'ont répété à la Chambre MM. Clémentel et Messimy.

Mais tôt ou tard on adoptera un des nombreux fusils automatiques que l'École normale de tir de Châlons étudie, modifie, simplifie pour les rendre plus robustes et moins onéreux. Aussi souhaitons-nous avec Bornecque que, dès aujourd'hui, on distribue quelques-uns de ces fusils à un très petit nombre de tireurs adroits et expérimentés. « Ces fusils constitueraient comme autant de mitrailleuses pouvant tirer 300 coups en une minute, sans désépauler, et susceptibles d'être utilisés au moment propice. »

En résumé, avec notre camarade du génie, nous dirons :

1° Que le Lebel, complété par la balle D, est un excellent fusil pouvant être avantageusement comparé à celui des armées étrangères ;

2° Que l'opinion publique a tort de s'alarmer et de croire qu'un changement d'armement s'impose : c'est là une erreur malencontreusement exploitée;

3° Que les troupes qui appareillent actuellement vers la Chaouia peuvent avoir confiance dans leur fusil doté de la balle D, pourvu qu'elles les manient avec la légendaire *furia francese* de nos pères.

M. Bonnette,
Médecin-major de 1re classe,
Lauréat de l'Institut.

BIBLIOGRAPHIE

Consulter les traités classiques de chirurgie de guerre : Legouest, Delorme, Delorme et Chavasse, Chauvel et Nimier, Toubert et, en particulier, les travaux plus récents :

1° Salle. — « Les balles humanitaires et leurs blessures », 1897-1898;

2° Nimier et Laval. — « Les projectiles des armes de guerre, leur action vulnérante », 1899;

3° Bonnette. — « Déformation et fragmentation des balles de guerre ». In *Archives de Médecine militaire*, 1906;

4° Follenfant. — « Etudes sur le service de santé en campagne », 1910;

5° Reverdin. — « Leçons de chirurgie de guerre », 1910;

6° Ct Bornecque. — « Les armes à feu portatives des armées actuelles et leurs munitions ». In *Journal des Sciences militaires*, Février, Mars, Avril 1911;

7° Vennin. — « Déformation de la balle D tirée sur une plaque d'acier ». In *Archives de Médecine militaire*, 1911.

FACULTÉ DE PARIS

Conférences de physique médicale. — M. A. Zimmern, agrégé, commencera, le vendredi 5 Mai, à 6 heures, une série de Conférences d'électricité médicale et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants (amphithéâtre de physique et de chimie).

Objet des Conférences : Etude des principales modalités électriques (courants continus, haute fréquence, rayons X, etc.), avec leurs applications au diagnostic et à la thérapeutique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement clinique d'ophtalmologie.

M. Dupuy-Dutemps fera, tous les jeudis à 11 heures, une leçon clinique avec présentation des malades sur la Neurologie de l'œil.

Les lundis, mercredis, samedis, à 10 h. 1/2, consultation et examen des malades.

Hôpital Saint-Louis. — Service de M. Thibierge. Visite tous les matins à 9 heures.

Mardi, 9 heures (salle Alibert), examen des malades de la policlinique et Conférences cliniques.

Mercredi, 9 h. 1/2 (salle Alibert). Traitement chirurgical des dermatoses.

Vendredi, 9 h. 1/2 (salle de consultations). Conférences cliniques sur les malades de la consultation.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Tanton, professeur agrégé au Val-de-Grâce, est désigné pour les confins algéro-marocains.

— Sont promus : *Au grade de médecin principal 1re classe*, MM. Boisson, Ferry, médecins principaux de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Pailloz, Gruet, Batut, médecins-majors de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Luniez, Castaing, Jirou, Fohanno, Mainguy, Mangenot, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Durand, Rondot, Egmann, Donet, Carayon, Lannaux, Chavanne, médecins aides-majors de 1re classe.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Biros, médecin aide-major de 1re classe en non-activité.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe*, M. Salle est nommé médecin chef de cet hôpital de Toulouse. M. Loup passe à l'hôpital Saint-Martin.

Médecin principal de 2e classe, M. Fribourg passe à l'hôpital Saint-Martin, Paris.

Médecin principal de 2e classe, M. Couturier passe à l'hôpital de Marseille.

Médecins-majors de 2e classe, M. Rispal passe au 83e rég. d'infanterie. M. Viry passe au 17e bataillon de chasseurs à pied, Rambervilliers. M. Spindler passe au 43e rég. d'infanterie. M. Ser passe au 17e escadron du train des équipages, Montauban. M. Borderies passe au 26e bataillon de chasseurs à pied. M. Henriot passe au 4e bataillon de chasseurs à pied. M. Haméon est nommé médecin chef de l'hôpital de Belle-Ile-en-Mer. M. Noirot passe au 2e rég. étranger. M. Mathieu passe au 11e rég. de cuirassiers, Saint-Germain-en-Laye.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Fontan passe au 32e rég. d'infanterie. M. Guillois passe au 85e rég. d'infanterie. M. Lémonon passe au 158e rég. d'infanterie.

— Sont désignés pour le corps de débarquement de Casablanca : *Médecins-majors de 1re classe* : MM. Fournial, Vielle, Lanne.

Médecin-major de 2e classe : M. Pignet.

Médecins aides-majors de 1re classe : MM. Morisson, Barberousse, Hornus, Chatain, Bertein, Delahousse, Lacoste, Langlois, Péré.

Corps de santé des troupes coloniales. — Les élèves de l'Ecole principale du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine, sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, pour prendre rang du 15 Janvier 1911 et, provisoirement, dans l'ordre alphabétique ci-après.

Ces aides-majors sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe, élève à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales : MM. Agostini, Alexandre, Bablet, Bauvallet, Blazy, Commenge, Decomis, Dissez, Fabri, Franck, Gaudiche, Granié, Guy, Henry, Hervier, Huot, Ledentu, Léger, Melchior, Montel, Noël, Pichon, Robert, Saporte, Sicé, Thiédu.

VII. Congrès international contre la tuberculose. — Ce Congrès, placé sous le patronage du roi et de la reine d'Italie, se tiendra à Rome du 24 au 30 Septembre prochain.

La séance d'inauguration aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'*Augusteum* en présence de LL. Majestés le roi et la reine d'Italie.

Les séances se tiendront dans le Château Saint-Ange.

Seront membres du Congrès les médecins de toute nation et toute personne qui s'intéresse aux questions hygiénico-sociales regardant la tuberculose. Pour adhérer au Congrès, on peut adresser, sous enveloppe fermée et affranchie, sa carte de visite, avec l'indication exacte et lisible, dans quelque langue que ce soit, de sa propre résidence et adresse, envoyant à la fois sa cotisation de 25 lires italiennes à la Trésorerie du Congrès (Via in Lucina 36).

Nulle inscription n'est valable si elle n'est pas adressée aux bureaux du Congrès et si elle n'est pas accompagnée par la cotisation correspondante. Outre les membres titulaires pourront faire partie du Congrès les membres de leur famille, moyennant chacun la cotisation de 10 lires italiennes.

L'inscription au Congrès donne le droit, au moment même du payement de la cotisation, à une carte qui assure des réductions sur les chemins de fer italiens de la frontière à Rome (soit par terre, gares de Vintimille, Bardonecchia, Peri, Domodossola, Pontebba; soit par mer, Gênes, Naples, Venise, Brindisi). Le prix des billets de ces gares à Rome sera communiqué en temps convenable à MM. les Congressistes.

Les congressistes auront le droit de prendre part aux séances du Congrès; ils recevront un exemplaire des comptes rendus; les femmes des congressistes qui auront acquitté la cotisation de 10 lires et les congressistes pourront prendre part aux réceptions et aux fêtes; ils auront droit à l'entrée aux musées, monuments, etc., et bénéficieront des réductions particulières pour les excursions aux environs de Rome et aussi pour des voyages à travers l'Italie.

Une circulaire ultérieure leur donnera tous les renseignements nécessaires à cet égard.

Les membres du Congrès, sitôt arrivés à Rome, devront s'adresser au siège de la Commission d'organisation, Via in Lucina 36, qui leur délivrera une carte à servir pour l'entrée au Congrès. Ils recevront un insigne, des billets donnant accès aux réunions et aux fêtes, et tous les renseignements reconnus, par le Comité, utiles et nécessaires.

Le Congrès comprend les trois sections suivantes : *a*) Etiologie et épidémiologie de la tuberculose ; *b*) Pathologie et thérapeutique de la tuberculose (médicale et chirurgicale) ; *c*) Défense sociale contre la tuberculose.

Pendant le Congrès, qui se tiendra à Rome, du 24 au 30 Septembre, il y aura, par les soins d'un Comité spécial, l'inauguration d'une Exposition d'hygiène sociale pour la lutte contre la tuberculose. Elle illustrera l'œuvre du Congrès international.

Le XVIIe Congrès international de médecine. — Le XVIIe Congrès international de médecine se réunira à Londres en été 1913. La date exacte sera fixée par la Commission permanente internationale, laquelle se réunira pour la première fois à Londres le 21 et 22 Avril prochain sous la présidence de M. F.-W. PAVY.

Dans la même réunion la liste des sections sera fixée. Vœux et propositions relatives à la répartition des sections pourront être envoyés avant le 1er Avril au secrétaire général de la Commission permanente, M. le professeur H. BURGER, Vondelstraat, 1, Amsterdam, ou à l'adresse du bureau de ladite Commission : Hugo de Grootstraat, 10, La Haye.

La Commission sera reconnaissante de recevoir avant la même date les informations et les propositions qu'on voudra lui faire en tout ce qui regarde l'organisation du Congrès.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — Dans l'Assemblée générale du 11 Avril ont été élus : Président, M. Georges Lachaux; vice-président, M. Bidon; secrétaire général, M. Coche; trésorier, M. Curtil-Boyer; secrétaires des Commissions arbitrales, M. Farnarier; scientifique, M. Dupeyrac; secours, M. Vizern, pharmacien; finances, M. Sauvan; bibliothécaire, M. Chassy; inspecteur, M. Goy; Membres du Conseil : pour trois ans, MM. Arnaud François, d'Astros, Marcelin Elie, Pluyette, Robiolis, M. Telmon, pharmacien; pour deux ans, M. Arréat; pour un an, MM. Engelhardt et Vallette. Commission électorale : MM. Cotte, Albert, Coulonne, Duval, Giraud (Fernand), Grenier, Jourdan (Henri) Pagliano.

Dans la même séance, le Comité médical des Bouches-du-Rhône a attribué le Prix des étudiants à M. Clément, interne des hôpitaux de Marseille, et un second prix à M. Sèvres, également interne des hôpitaux de Marseille.

Une grève générale de médecins en Autriche. — En prévision d'une grève générale, ultime ressource que les médecins autrichiens puissent opposer au vote des nouveaux projets législatifs de « réforme sociale » absolument ruineux pour les médecins praticiens, l'association dite : « Les médecins organisés d'Autriche », réunissant 10 pour 100 des confrères de l'empire, vient d'établir un tarif modéré, pour permettre à tous les citoyens, même non fortunés, de recourir aux soins médicaux pendant la durée de la grève médicale, à la condition que les honoraires soient payés sur place.

Les familles dont le revenu est inférieur à 1.200 couronnes paieront une couronne (1 fr. 05 par visite).

Si la visite a lieu au domicile du malade, ou exige un déplacement lointain, ou si le revenu de la famille est supérieur à 1.200 couronnes, le tarif est sensiblement augmenté, tout en restant dans les limites modérées. Les consultations seront tarifées de 5 à 10 couronnes.

L'association a porté cette décision et son tarif à la connaissance du public, en lui faisant savoir que l'attitude des médecins est commandée par la loi en discussion, laquelle rendrait intenable et impossible la pratique médicale privée dans les familles peu aisées et dans les classes moyennes.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Bec (de Fleurie), Pierre Cazaux (de Paris), Naegeli-Aberklom (de Genève), Rollin (de Taourit), Rochigneux (d'Ankavandra), P. Fournier (de Cuers), Arragon (de Limoges), Groussin (de Bellevue), J. Reibel et G. Houzel (de Boulogne-sur-Mer).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 29 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lemierre, 18; Courcoux, 17 1/2; Babonneix, 17.

Séance du 1er Mai. — Ont obtenu : MM. Weill, 18; Henry Lemaire, 15; Chiray, 19 1/2.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 3 Mai, à l'Hôtel-Dieu, à 8 h. 1/2.

Chirurgien des Hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 1er Mai.* — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 11; Capette, 15; Heitz-Boyer, 16.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 3 Mai, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 29 Avril.* — Ont obtenu : MM. Magitot, 27; Coutela, 27; Cerise, 27; Joseph, 26; Cantonnet, 29.

La prochaine séance aura lieu à Laënnec vendredi, à 5 heures.

Accoucheur des hôpitaux. — Le jury est composé provisoirement de MM. Ribemont-Dessaignes, Lucas-Championnière, Bouffe de Saint-Blaise, Pinard, Porak, Claude et Morestin.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un médecin suppléant sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 20 Novembre 1911.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

RENSEIGNEMENTS

M. le Dr Cathelin fera demain Jeudi 4 Mai dans son service de l'*Hôpital d'Urologie*, 156 *bis*, avenue de Suffren, *une leçon sur le sujet suivant* : « Etude chirurgicale sur le meilleur mode d'appréciation du fonctionnement intime des deux reins ».

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

RÉFLEXIONS D'UN VIEUX MÉDECIN SUR UN VIEUX MOT FRANÇAIS : LE DEVOIR

(NOTES DE PSYCHOLOGIE SOCIALE)

Le devoir est une religion... Rien de durable, rien de grand ne se fait qu'en vertu du devoir; car tout le reste, uniquement relatif à l'individu, ne s'étend pas au delà de lui, est chétif comme lui, passager comme lui.

(LAMENNAIS, in *L'esclavage moderne.*)

A M. LE Dr ALFRED MARTINET.

Je vous ai souvent entretenus de mon vieil ami, le médecin philosophe qui, après avoir passé ses jours à consoler les humbles, dans les quartiers populeux de la Ville, puise maintenant ses uniques joies dans la discussion des grands problèmes qui angoissent nos sociétés modernes. Venu à la vie intellectuelle au milieu du siècle dernier, il se relie aux rêveurs du XVIIIe siècle, et son cœur battait la charge de ses vingt ans à l'heure où les grands maréchaux du romantisme enthousiasmaient l'âme française. Il a vu leur apogée, et aussi leur déclin. Toutefois, le règne du Positivisme qui les remplaça ne lui a causé ni amertume, ni émoi. Car il a connu en vieillissant que le patriarche Jacob était un vrai sage, lui qui pensait que le pas du petit agneau dernier né doit régler la marche de tout le troupeau. Donc, il ne ressemble point à ces hommes du passé, qui vivent perpétuellement torturés par la crainte des révolutions, et il sait que pour rendre celles-ci possibles, il faut non seulement l'action hardie des chefs à l'avant-garde, mais encore le consentement des petits qui piétinent derrière eux.

J'aime ses discours parce qu'ils sont pleins d'enseignements et qu'ils fourmillent d'anecdotes. Sans doute, ils manquent parfois de conclusion ferme et pratique, mais il ne saurait en être autrement : Le roman de la Vie ressemble un peu au travail de Pénélope, ou mieux, il fait penser à ce rocher de Sisyphe, que l'infortuné voyait rouler à travers les plaines, aussitôt qu'il l'avait hissé au sommet de la montagne!

..... *Et semper victus tristis que recedit.*

A peine entrevoyons-nous le chapitre définitif,

que l'action se renoue, que de nouveaux héros apparaissent, de nouveaux événements, d'autres complications surgissent, et tout est à recommencer.

Si je goûte la douce philosophie de mon ami, lui aussi se plaît à mon commerce. D'abord, je sais écouter, ensuite je lui donne l'illusion qu'il parle à la Jeunesse, — il était déjà docteur quand je n'étais, moi, qu'un petit grimaud d'école.

***

Je le rencontrai l'autre après-midi. Un pâle soleil éclairait de sa face blême les citoyens « conscients » qui, ornés du muguet innocent ou de l'églantine sanglante, promenaient à travers Paris leurs rêves bruyants. Sur la place où voisinent une église élégante et une grande caserne, des soldats en tenue de campagne attendaient, les uns en devisant, les autres en jouant aux dés, leur tour de marcher. Et cet appareil guerrier, ces distractions puériles ne laissaient pas que d'offrir un contraste piquant et ironique. J'en fis l'observation à mon ami, qui aussitôt trouva là texte aux dissertations où il se complaît.

« — J'ai assisté à pas mal d'émeutes en mon existence, remarqua-t-il, et de ce que je vois aujourd'hui je crois pouvoir conclure que le lion populaire, pour parler mon langage romantique, n'a plus les griffes acérées et les instincts violents d'autrefois. Lui aussi s'est embourgeoisé, le pauvre, et volontiers je le compare à ces malheureux chevaux de soldats, qui, au coin de cette place, sommeillent sur trois pattes, et qui tout à l'heure chargeront sans grande ardeur. Peut-être, de mon temps, était-on moins heureux, et partant plus sincère. Quand ces gardes s'ébranleront, leurs adversaires s'éparpilleront comme une volée de moineaux. Jadis, pareille journée n'eût pas été sans quelques barricades, et il faut voir là une amélioration dans l'esprit de ces pauvres diables, suggestionnables et naïfs autant que leurs pères.

« Le malheur, voyez-vous, — et ici nous allons vers le mauvais côté de ces manifestations périodiques, — le malheur, c'est que ce peuple, qui a su si bien défendre ses droits, ignore et méprise ses devoirs; d'où un retard affreux dans la marche du progrès, et qui ne sera peut-être jamais rattrapé! Je sais bien que nos philosophes modernes comparent la route suivie par l'Humanité, dans sa marche vers l'Idéal, à une longue courbe de moins en moins oscillante, et tendant de plus en plus à la ligne droite. Les actions et les réactions se feront de moins en moins violentes, soit! mais avant d'atteindre à l'équilibre, quelles acquisitions à réaliser dans le domaine de la Morale!

« Le Devoir est l'acte humain déterminé par la soumission libre de la volonté à une Loi qui engage la Conscience, disent les Manuels. Il complète le Droit et ne saurait aller sans lui. Le Droit concentre chacun en soi, car il a pour but la conservation immédiate de l'individu. Le Devoir, au contraire, porte chacun en dehors de soi, car il a pour but la conservation du bien de tous.

« Le Droit est sacré, comme principe conservateur de l'individu, racine nécessaire de la société; mais le Devoir, lui aussi, est sacré, puisqu'il est le principe conservateur de cette même société hors de laquelle nul individu ne se développerait, ni ne subsisterait, ni ne prospérerait. L'abbé de Lamennais, qu'on lit à peine chez nous alors que les étrangers le placent au premier rang des grandes lumières françaises, est le seul moraliste qui ait bien parlé du Devoir. Pour Lamennais, par le merveilleux enchaînement des Lois qui constituent l'ordre, le Devoir constitue seul le Droit. Nulle société sans lui, je le répète, car sans lui nul lien entre les hommes. Or, tout cela, grâce à quelques niais qui se croient réformateurs alors qu'ils ne sont que démagogues, en haut comme en bas nous l'avons tous oublié.

Oui, vous aurez beau dire, nous avons trop perdu la vision claire du juste et du vrai, de ce qui est permis et de ce qui est défendu. Notre égotisme ne veut être solidaire de rien, ni de personne. Par suite de je ne sais quel défaut d'accommodation morale, nous n'adaptons plus nos pensées et nos actes aux convenances de notre milieu. Tenez, hier, un escroc se tue au Sénégal après avoir ruiné les orphelins dont il avait la garde, et c'est le premier magistrat de la ville qui, à l'enterrement, tient les cordons du poêle! Ailleurs, un individu est arrêté pour avoir assommé un sous-préfet, et celui-ci le fait aussitôt relâcher. Inutile de dire que cet acte de faiblesse imbécile, loin de calmer les émeutiers, redouble leur rage. De ces petits faits, engendrés par notre défaut de mesure et notre obnubilation à l'endroit du devoir, mais chacun de nous en pourrait citer mille! M. Clemenceau disait naguère qu' « en ce pays personne n'est à sa place »; ah! comme il avait raison! Au surplus, notre état d'âme anarchique ne vous semble-t-il pas admirablement symbolisé par le petit drame qui se joue chaque jour, à chaque heure sur nos routes : le charretier y tient invariablement sa gauche; quant à l'automobiliste, il est bien à sa place du côté droit, mais il marche aveuglément à des allures folles, dangereuses, défendues. Et ainsi nul ne fait ce qu'il doit faire.

***

« Au début des sociétés, la force seule tint les hommes dans le devoir. Mais on ne gouverne pas indéfiniment avec de la crainte et de la haine. Peu à peu, la Religion apporta le lien qui réunit les hommes. Les païens l'avaient bien compris, et Cicéron tout le premier, dans son chapitre III *Des Devoirs*. Pour conseiller à l'homme de préférer autrui à soi-même, pour lui ordonner de

n'empiéter sur les droits de personne et d'ajouter même les grâces généreuses de la charité à la stricte observance de la justice, la Religion n'a point à se perdre dans des raisonnements subtils, elle n'exige aucun effort d'intelligence, aucun héroïsme du cœur; elle commande simplement toutes ces choses avec cet argument unique et péremptoire : C'est Dieu qui l'a dit!

« Malheureusement, à la longue, continua le vieux médecin, la Religion n'a cessé de décroître, ou, si vous préférez, de se transformer. L'attachement au Roi, puis l'élan passionné vers l'idéal que l'on s'était choisi, puis le sentiment du point d'honneur, telles furent, à mon humble avis, les assises nouvelles du Devoir quand le rempart religieux eut été démantelé.

« J'incline vers la tombe, et il serait puéril d'épiloguer sur l'avenir de ce pays. Aucune nation n'est immortelle, et peut-être la nôtre, minée par les discordes, stérilisée par la dépopulation, est-elle appelée, dans un avenir plus ou moins proche, à rejoindre, dans la fosse où elles dorment côte à côte, les grandes civilisations égyptienne, persane, grecque et romaine. Mais on rendra à la nôtre cette justice que longtemps le Devoir y régna en maître, et cela en dépit de tous les orages dont elle était traversée.

« Voulez-vous des exemples? Ils abondent. Rappelez-vous Richelieu, l'homme de devoir qui a le plus aimé son Roi et la France. Les Anglais viennent de prendre l'île de Ré, la Rochelle se révolte; à ce moment, Louis XIII est malade, le Conseil est divisé et chacun se demande où est la vérité. Le ministre risque sa place, et pis peut-être; et cependant il n'hésite pas. Sans prendre avis de personne il engage sa fortune personnelle, toute sa fortune pour préparer le corps expéditionnaire. Le Roi étant rétabli, le siège de La Rochelle a lieu, mais là encore les ennemis du Ministre font rage. Ses plans sont sans cesse contrecarrés, l'issue de la campagne va être compromise. Où est le devoir pour Richelieu? c'est de tout sacrifier au but et de se retirer. Il sait qu'en quittant la place, il laisse le champ libre à toutes les intrigues. Livré à lui-même, le Prince ne va-t-il pas abandonner son ministre?.. Et qu'importe! Richelieu part. Le Roi heureusement a deviné la grandeur du sacrifice; en pompe il accompagne le Cardinal au delà des lignes et, au moment de le quitter, il se jette dans ses bras en pleurant. Spectacle magnifique d'un serviteur qui s'immole et d'un Roi qui comprend le prix de cette abnégation.

« Que dirai-je des hommes qui, durant la tourmente révolutionnaire, n'écoutent de même que la grande voix de leur idéal de justice et d'oubli de soi-même! Voyez Berthollet : Il est expert dans une affaire de fraude. D'après les racontars de gens mal intentionnés, Robespierre juge hâtivement que l'eau-de-vie fournie aux troupes est empoisonnée. Au contraire, Berthollet, chargé d'en faire l'analyse, la trouve pure et conclut en conséquence. Il est aussitôt mandé par l'homme qui domine le Comité de Salut public. Comme ce dernier se répandait en menaces, le chimiste apporte la liqueur, en avale un verre entier et il dit : « Je n'en ai jamais tant bu. » — « Il faut que tu aies bien du courage! » s'écrie Robespierre hors de lui. — « Il m'en a fallu bien davantage pour faire mon rapport », répond froidement Berthollet, qui ainsi, en risquant sa vie, sauve des innocents.

« Et plus près de nous, cette aventure inédite de Blanqui, qu'aime à raconter M. Gustave Geffroy. Le révolutionnaire s'est marié. Dans une petite maison des bords de l'Oise, il oublie un instant les orages de sa vie tourmentée. Mais de graves nouvelles sont arrivées de Paris, les Faubourgs s'agitent, le trône chancelle, le peuple n'attend plus qu'un chef. Blanqui est si heureux, le bonheur est pour lui chose si rare, si nouvelle, qu'il trouve de bonnes raisons pour demeurer au nid. Sa femme, elle, voit plus haut. Un soir, sans rien dire, elle se met au piano et joue *la Marseillaise*. Le lendemain à la pointe du jour, le révolutionnaire partait rejoindre ses amis et, pris les armes à la main, il était conduit dans les prisons d'Etat d'où il ne devait presque plus sortir.

« Ainsi, qu'il s'agisse de serviteurs du Roi ou de révolutionnaires, toujours en ce pays la noble voix du Devoir parle assez impérieusement et assez haut pour jeter des Français, au péril de leur liberté ou de leur vie, dans l'action et dans la lutte.

« En notre temps, je le crois du moins, continua mon vieux confrère, la vision du Devoir est encore assez nette, mais avec cette différence qu'elle ne nous pousse plus à l'action. Vous voyez périodiquement naître, grandir, puis s'éteindre des foyers de scandale qui alarment davantage l'opinion, certes, que tous les mouvements d'anarchie dont peuvent être le siège nos régions vinicoles. On n'en pourrait déduire que notre administration est irrémédiablement corrompue, car ces dilapidations restent le fait de coquins isolés. Mais ce qui est grave, c'est que nul de ceux qui ont mission de contrôler les actes des voleurs n'osent les signaler. Ils ont gémi, sans doute, ils ont pris leurs précautions pour n'être pas englobés dans la catastrophe; seulement ils n'eurent pas le courage de l'enrayer. Ils sont honnêtes, évidemment, mais d'une honnêteté médiocre, peureuse, inactive, et là est vraiment le danger.

« Théoriquement, nous savons tous où est le Devoir; pratiquement, qui compromettrait son avenir, celui des siens en obéissant au commandement intérieur? Tous nous savons que la France se meurt, que, faute d'enfants, demain elle sera morte. Combien cependant hésitent à quitter les douceurs égoïstes du célibat pour se colleter crânement avec la vie et fonder une

famille ! Nous avons des enfants et nous n'ignorons point que la lutte s'annonce âpre et rude pour eux. Et cependant, abouliques à notre foyer nous n'osons leur donner l'éducation qui fait les hommes vraiment forts : « Il ne faut faire aux enfants nulle peine, même légère... » Aussi quand ils ont vingt ans, ce sont de charmants jeunes gens, mais, pareils à leurs parents, ils n'ont, eux non plus, ni énergie ni volonté.

***

« J'entends bien l'objection que vous pourriez me faire, me dit encore mon ami; parler du Devoir n'est pas permis à tout le monde, il faut en avoir donné l'exemple soi-même. A cela, je répondrai que la Vérité est au-dessus et en dehors des individus; qu'importe celui qui la montre? Elle est, et il suffit que nous la voyions.

« En résumé, perte des croyances, d'abord, diminution de l'Idéal ensuite, sentiment hypertrophié de nos droits individuels au détriment de nos devoirs, crainte des responsabilités, peur de vivre, voilà les grandes causes qui font que nous sentons notre vieil appui social fléchir dans notre main comme le roseau fragile dont parle l'Ecriture.

« Il nous resterait encore le point d'honneur pour nous pousser aux sacrifices que le patriotisme et la religion ont perdu la puissance d'ordonner. Si le soldat fait son service, si le comptable respecte sa caisse, nous le devons, comme l'a écrit Prévost-Paradol, à la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse. « On voit souvent, dit-il, au bord de quel« que ruisseau, un arbre profondément atteint « par le temps; le tronc est largement ouvert, le « bois y est détruit, il ne contient guère plus « qu'un peu de pourriture; mais son écorce vit « encore, la sève y peut monter, et chaque année « il se couronne de verdure, comme au beau « temps de sa jeunesse; il reste donc fièrement « debout et peut même braver plus d'une tem« pête. Voilà l'image fidèle d'une nation que le « point d'honneur soutient encore après que la « religion et la vertu s'en sont retirées. »

« Malheureusement, le point d'honneur peut lui-même être affaibli par le spectacle de l'iniquité triomphante. Lorsque l'idée que le succès passe avant tout et que la fin justifie les moyens s'est emparée fortement des esprits, dit encore Prévost-Paradol, le point d'honneur qui consiste précisément à ne pas trouver bons tous les moyens de réussir et à respecter, en toutes choses, les règles du jeu, est en danger de disparaître...

« Mais j'en ai déjà trop dit sur un sujet dont tout le monde a vérifié, à chaque tournant de sa vie, la douloureuse actualité. Il faudrait maintenant rechercher les causes profondes et immédiates de cette indifférence à l'endroit de nos devoirs. Peut-être est-ce l'orgueil qui nous a conduits vers l'anarchie, peut-être aussi l'homme moderne a-t-il trop de désirs ! Ou bien encore les acquisitions de la Science étant devenues subitement trop nombreuses pour nos cerveaux toujours étroits, sommes-nous atteints de dyspepsie mentale ! Le physicien ne comprend plus le naturaliste, celui-ci a peine à suivre les découvertes du chimiste, chacun parle une langue que n'entend plus le voisin; c'est le mythe de la Tour de Babel renouvelé. Comment, dès lors, se comprendraient les hommes, comment resteraient-ils unis dans le Devoir, quand chacun d'eux sent et s'exprime d'une façon différente et que personne ou presque n'a assez d'autorité pour restaurer le verbe qui nous rassemblerait tous ? »

***

En devisant à petits pas, nous étions arrivés à la Place de la Concorde qui, si cela continue, devra reprendre son ancien nom de Place de la Révolution. Des manifestants, refoulés par les agents, s'engageaient dans une petite rue en chantant avec violence un hymne à la paix. Le drapeau rouge les précédait. — « Voilà des hommes à qui, moi et tant d'autres, avons prêché la conquête de leurs droits, murmura alors mon bon philosophe. Qui se lèvera maintenant pour leur parler de leurs devoirs?

« On raconte qu'au matin de Trafalgar, comme les navires de la flotte anglaise demandaient le mot d'ordre au Vaisseau-Amiral, Nelson répondit par ce simple commandement : « L'Angleterre compte qu'aujourd'hui chacun de ses enfants fera son devoir. »

« Qui donc, au mât du navire, ballotté, sans direction, osera accrocher le signal du grand Anglais? Qui donc aura, parmi nous, assez d'éloquence, de courage et de volonté, pour crier aux Français que la Patrie en alarme compte que tout le monde désormais va faire son devoir?...

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet les questions suivantes :

« Un médecin peut-il, sans déclaration à la préfecture et sans patente nouvelle, établir dans une commune autre que sa résidence à jours et heures fixes un cabinet de consultation? Quel recours contre lui ? »

I. — En ce qui concerne la déclaration, l'article 9 de la loi du 30 novembre 1892 oblige les médecins dans le mois qui suit leur établissement à faire enregistrer sans frais leur titre à la préfecture ou sous-préfecture et au greffe du tribunal civil de leur arrondissement.



Fac-Simile grandeur nature d'une Ampoule d'AZOTYL

Le fait de porter son domicile dans un autre département oblige à un nouvel enregistrement du titre dans le même délai.

On en a conclu que l'obligation de renouveler l'enregistrement du diplôme n'est pas imposée au praticien qui se crée une ou plusieurs résidences, même en vue d'y exercer son art (Lechopié et Floquet. La nouvelle législation médicale, p. 104). Cette solution est critiquée par le Répertoire Général Alphabétique du droit Français (v° Médecine et Chirurgie, n° 72). Ce répertoire fait remarquer que la loi pour désigner l'installation du médecin emploie tantôt les mots établissement et domicile (art. 9.), tantôt le mot résidence (art. 10).

Le législateur a voulu qu'il fût dressé des listes annuelles de tous les médecins de chaque département (article 10). Il en résulte que si le local nouveau dans lequel le médeciu exerce son art est situé dans un autre département que la résidence principale, il y aura lieu à un nouvel enregistrement; d'après le répertoire cité n° 71 cette obligation n'existe pas lorsque le praticien s'établit dans un autre arrondissement du même département.

L'article 22 de la loi du 30 novembre 1892 dispose que quiconque exerce la médecine, l'art dentaire ou l'art des accouchements sans avoir fait enregistrer son diplôme dans les délais et conditions fixées à l'article 9 est puni d'une amende de 25 à 100 fr.

Il résulte de ce qui précède que cette sanction s'appliquera au médecin qui établit un cabinet de consultation dans un autre département sans y avoir fait enregistrer son diplôme.

II. — La patente est due sur chaque établissement du patentable (voir en ce qui concerne le droit fixe l'article 8 de la loi du 15 juillet 1880 et en ce qui concerne le droit proportionnel l'article 14) du moment que le médecin reçoit dans le local dont il s'agit des clients et y donne des consultations. (Cons. d'Et., 23 mai 1884, Dragacci. Lebon, p. 412, 4e espèce.)

Cette patente nouvelle est due que le cabinet de consultation soit ou non situé dans le même département que l'établissement principal du médecin.

H. Montal.

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS ET DES CHIRURGIENS

Dans un article paru dans *La Presse Médicale* du 8 avril 1911, M. Ambroise Colin, expliquant la thèse du procureur général Dupin, l'estime conforme à la sienne, « c'est-à-dire contraire au paradoxe, insoutenable, de l'irresponsabilité du praticien pour ses fautes de traitement »; il estime aussi qu'on a dénaturé la pensée de l'illustce jurisconsulte en citant « une phrase qui ne peut être isolée du reste du discours ».

La délimitation précise de la responsabilité professionnelle doit être comprise, à mon avis, comme je l'ai déjà expliqué (*La Presse Médicale*, 25 mars 1911, p. 232). Mais comme je suis peut-être l'un de ces « médecins mal informés » qui se font des « illusions sur le sens véritable de la jurisprudence », je tiens à exposer aussi sommairement et aussi clairement que possible les idées que je défends.

Et d'abord, quelle est la thèse que nous prête l'éminent juriste? C'est celle de l'irresponsabilité absolue du médecin pour les fautes de traitement, quelles qu'elles soient! Or, tous ceux qui ont parlé des fautes de traitement ont bien spécifié que la responsabilité du praticien est engagée, comme le disent les arrêts cités par M. Colin lui-même, en cas de *faute lourde, impéritie, maladresse visible pour tout homme de bon sens*...

Mais ce que nous n'admettons pas, d'accord en cela avec toute la jurisprudence, c'est que les tribunaux soient juges des fautes de traitement, décident qu'un instrument doit être dirigé de telle ou telle façon, qu'une appendicite ou une pneumonie doivent être soumises à telle ou telle médication. Ce que nous n'admettons pas, c'est la théorie exposée dans cette phrase du conférencier : « Ce dont on demande compte ici au médecin ou au chirurgien, c'est de s'être trompé dans le diagnostic, ou d'avoir institué un traitement contre-indiqué, ou d'avoir mal réussi une opération. » Nous répondons que *l'accident opératoire n'est point faute de traitement*, de même que l'erreur de diagnostic.

Ce que nous ne pouvons admettre davantage, malgré l'autorité de l'auteur, c'est la définition de la faute de traitement telle qu'elle résulte du passage suivant : « Il n'y a pas faute seulement lorsqu'on agit sans droit. Il y a faute aussi quand on abuse de son droit... Un médecin avait prescrit à un malade une potion dans laquelle entraient quatre grammes de cyanure de potassium. Direz-vous qu'en se trompant ce médecin n'a fait qu'user de son droit et que la Cour a eu tort d'indemniser la famille?... »

Mais quand avons-nous soutenu que le médecin est irresponsable dans des cas semblables?

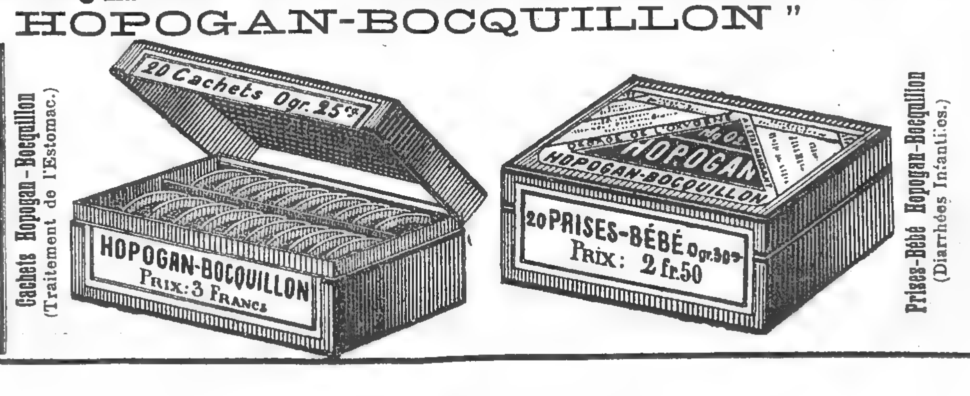
Nous disons qu'à notre humble avis, il n'y a point faute de traitement, mais négligence, faute d'attention, lorsqu'on écrit, par distraction, cyanure pour iodure, ou gramme pour centigramme. Le traitement est la direction volontaire et réfléchie des soins institués en vue d'obtenir la guérison; or, aucun médecin n'a jamais eu l'idée qu'en ordonnant une potion contenant quatre grammes de cyanure il instituait un traitement; le fait constitue une erreur évidente de transcription, une faute imputable à l'homme, faute de droit commun qui n'a rien à voir avec la thérapeutique.

P. Ducor.

VARIÉTÉS

Fièvre typhoïde transmise par certains poissons de mer.

Sir Shirley Murphy (*British med. Journal*, 18 Mars 1911) vient de présenter au Conseil d'hygiène du Conseil de la Cité de Londres un rapport sur la pro-



pagation de la fièvre typhoïde par l'intermédiaire de poissons de mer. L'enquête à laquelle il s'est livré est un modèle de cette méthode et de cette exactitude scientifique qui font tant d'honneur au chef des services hygiéniques de la capitale.

Trois cents cas de typhoïde furent déclarés entre la trente-troisième et la quarante-deuxième semaine de 1910, dans les districts est de Londres.

C'était 200 cas de plus qu'aux époques correspondantes des années précédentes. Ces cas se distribuaient parmi 31 centres secondaires, presque tous appartenant aux milieux les plus pauvres. On pouvait éliminer d'emblée la contagion par l'eau, le lait et les coquillages.

Comme les cas se déclaraient en séries, on pouvait préciser la date de l'infection primitive aux 10, 11 ou 12 Août. Parmi les 79 cas d'un seul groupement, 68 patients reconnaissaient avoir mangé du poisson frit dans les quatre semaines précédentes.

D'autre part, lorsque le poisson avait été consommé en famille, plusieurs membres du ménage étaient atteints, alors que, pour les cas isolés, le poisson avait été consommé en dehors de la maison. Or, il n'y avait pas moins de 27 friteries dans le quartier. Un calcul de probabilités montra que trois de ces boutiques avaient été spécialement fréquentées, et sur ces trois il y en avait une qui était dénoncée six fois plus que les deux autres. Il ne s'agissait plus que de chercher le port où les revendeurs s'approvisionnaient, qui se trouva être Billingsgate, et le poisson en question était le carrelet. C'est le poisson commun qui reste sur le marché après que le premier choix a été expédié, et c'est là que viennent s'approvisionner les petits revendeurs des quartiers pauvres. Or, ce poisson est le seul qui ne soit pas *vidé* au moment de la capture.

Ce poisson s'infecte probablement dans les eaux peu profondes à l'estuaire des rivières de la mer du Nord. On propose donc d'interdire la pêche dans ces zones limitées ou d'imposer un minimum de taille au-dessous duquel on ne pourrait vendre ce poisson.

GUSTAVE MONOD.

A travers le Monde

ANNAM

Eaux bicarbonatées sodiques. — Dans le bassin de Tuy-Phong, province de BinleThuân (Annam), sur le bord de la mer et près de la ligne du chemin de fer de Saïgon, à Phawrang, se trouvent plusieurs sources qui émergent de terrains sablonneux, à quelques kilomètres du pied de la montagne et loin de toute habitation, en donnant un dépôt assez abondant, que les indigènes emploient comme savon. La plupart de ces sources ne manifestent leur présence que par le dépôt qu'elles forment à la surface du sol. Une seule a un débit assez abondant : c'est celle qui est connue sous le nom de Vinh-Hoa. Elle jaillit en bouillonnant dans un petit bassin de 2 mètres environ de diamètre et de 50 centimètres de profondeur, à la température de 30°. Ce sont les seules eaux bicarbonatées sodiques qu'on ait encore trouvées en Indo-Chine et dans les pays voisins. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910, n° 4, page 768.)

ALLEMAGNE

D'après le recensement qui a été opéré le 1er Décembre 1910, voici les sept villes principales d'Allemagne : Berlin, 2.064.200 habitants; Hambourg, 936 000; Munich, 595.000; Leipzig, 585.700; Dresde, 546.800; Cologne, 511.000; Breslau, 510.900.

Deux de ces villes, Leipzig et Cologne, ont eu leurs périmètres augmentés depuis 1905, par l'annexion de communes suburbaines. (*La Géographie*, 1911, 15 Mars, n° 3, p. 204.)

CHINE

L'œuvre médicale française à Pékin. — L'hôpital français de Pékin a été fondé par la Mission catholique; le service médical est assuré par le médecin-major de 1re classe des troupes coloniales attaché à la Légation de France.

Cet établissement, édifié par Monseigneur Favier à la suite des événements de 1900, a été la première formation sanitaire importante fonctionnant à Pékin. Il recevait au début les malades de toutes nationalités et portait le nom d'Hôpital international. Plus tard, chaque garde militaire ayant été dotée d'un hôpital ou d'une grande infirmerie, l'œuvre française se borna à recevoir des particuliers qui venaient se faire traiter à leurs frais ou des militaires du détachement d'infanterie coloniale en garnison à Pékin; elle prit le nom d'hôpital Saint-Michel.

Ouvert à la population européenne et chinoise depuis 1903, cet hôpital se compose : d'un vaste bâtiment à deux ailes; d'un petit bâtiment réservé aux Chinois indigents ou ne pouvant payer qu'une faible rémunération; d'un dispensaire gratuit; d'un pavillon de maternité; d'annexes diverses.

Le nombre des malades admis à l'hôpital Saint-Michel au cours de l'année 1909 s'élève à 221, représentant 2.972 journées de traitement.

Ce sont des Français, Anglais, Américains, Autrichiens, Allemands, Belges, Danois, Grecs, Italiens, Indiens, Japonais, Norvégiens, Portugais, Russes, Suisses, Chinois. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1911, n° 1, p. 187.)

SUISSE

D'après les résultats du recensement de 1910, la population de la Suisse a augmenté de 12,7 p. 100 depuis 1900, date du dénombrement précédent.

Il est intéressant de remarquer que, pendant ces dix dernières années, tandis que dans les cantons italien et romanche du Tessin et des Grisons l'accroissement a été de 14,2 pour 100 et de 13 2 dans les cantons allemands, il n'a pas dépassé 10,8 dans la Suisse romande.

Les trois villes les plus peuplées de la Suisse sont toujours Zurich (188.930 habitants), Bâle (135.160 habitants) et Genève (125.520 habitants). (*La Géographie*, 1911, 15 Mars, n° 3, p. 204.)

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Beaujon. — *Traitement du cancer inopérable.* 1 brochure gr. in-8° de *l'Œuvre médico-chirurgicale* de 27 pages. Prix: 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Une des questions les plus embarrassantes de la pratique de clientèle est le traitement du cancer inopérable. Le médecin ne peut pas se désintéresser du sort de ces malheureux pour lesquels la chirurgie se déclare impuissante, il ne peut pas les abandonner; à chaque instant il est appelé pour pallier à des douleurs insupportables ou à quelques complications et il se trouve très souvent dans un pénible embarras. Aussi lira-t-il avec intérêt l'exellente brochure que vient de publier M. Tuffier dans l'*Œuvre médico-chirurgical.*

Dans ce travail, l'auteur expose les tentatives qu'il a poursuivies depuis 1890 pour venir en aide aux cancéreux inopérables. Il résulte de son expérience que la limite de l'opérabilité n'a pas été très élargie par les recherches modernes; la destruction des tissus au delà de la tumeur et des ganglions par un procédé quelconque est nécessaire à la cure du cancer et limite la possibilité des interventions. Les prétendus spécifiques contre cette terrible infection ont tous fait faillite; ni sérum, ni vaccin actuellement connu n'est efficace. Mais le traitement palliatif a trouvé, dans le radium et les rayons X, de puissants adjuvants; la recherche attentive des causes de la douleur amène aussi une thérapeutique efficace.

La cachexie que présentent les cancéreux est souvent due à des infections surajoutées; si on peut tarir ces infections, source de douleurs ou d'hémorragies, on détermine souvent une amélioration remarquable. Tel malade qui semblait appelé à une mort prochaine peut souvent, avec de bons soins, vivre de longs mois ou même des années en se considérant, sinon comme guéri, du moins comme notablement amélioré.

De cette thérapeutique bien conduite, on trouvera la description dans la brochure où on admire, à chaque page, l'esprit de méthode, de précision, de clarté qui donne une si haute valeur à l'enseignement du distingué chirurgien de Beaujon.

P. Desfosses.

L. Brocq et Cl. Simon (d'Uriage). — *Consultations dermatologiques.* Un vol. in-12 de VIII-402 pages. Cartonné toile. Prix : 6 fr. (O. Doin et fils, éditeurs.)

Voici un petit livre qui présente un très grand intérêt de pratique et qui rendra de nombreux services aux médecins, pour lesquels il a été exclusivement écrit. Il ne s'agit point en effet de théorie, mais bien de pratique courante et journalière de la dermatologie. En un mot on y trouvera exclusivement l'ordonnance à faire en face d'un cas donné. Et pour faciliter les recherches, l'ordre alphabétique, qui ne préjuge de rien au point de vue classification, a été adopté.

L'ouvrage débute par l'exposition rapide des lésions élémentaires, chose indispensable pour comprendre la langue de la dermatologie. Puis sans autre transition les auteurs passent en revue en suivant l'ordre alphabétique toutes les affections dermatologiques et formulent le traitement d'un cas de moyenne intensité. On trouvera pourtant en tête de chaque chapitre la définition et une description rapide de la dermatose dont il s'agit.

Ce petit livre très au courant de toutes les questions actuelles contient notamment une appréciation très consciencieuse de la méthode de Ehrlich-Hata pour le traitement de la syphilis. Autant du moins qu'on peut le formuler à l'heure présente.

On trouvera à la fin du volume, condensées en un bref chapitre, quelques notions relatives au traitement général des dermatoses : hygiène cutanée, hygiène locale, traitement interne, bains, douches, poudres, pommades et divers modes de traitement local. On y trouvera aussi les notions indispensables sur les médications thérapeutiques de tous ordres, y compris les agents physiques qui ont pris récemment une si grande importance. Enfin les modifications principales du traitement des dermatoses par les eaux minérales. Ce n'est certes pas dans un livre de ce genre qu'on peut apprendre la dermatologie, et les auteurs sont loin de le prétendre. Il s'agit d'un sommaire de clinique et de thérapeutique que le praticien consultera utilement et commodément au moment de faire une prescription.

Quant à la valeur du livre en soi, il suffit pour l'affirmer de dire qu'il est la substance de la pratique d'un maître de la dermatologie contemporaine, exposée par lui-même en collaboration avec un de ses meilleurs élèves.

P. Jourdanet.

H. Truc et P. Chavernac. — *Hygiène oculaire et inspection des écoles.* Préface du professeur Gariel, 3e édition, 1 vol. petit in-8°, de VIII-244 pages avec 33 figures dans le texte. Prix : 4 francs. (A. Maloine, éditeur.)

L'ouvrage comprend trois parties.

Dans la première, qui traite des notions générales sur l'hygiène oculaire des écoles, les auteurs rappellent d'abord la constitution anatomique du globe oculaire, de ses annexes, sinus, orbites, sourcils, paupières, muscles, glandes et voies lacrymales, et du système nerveux optique. Ils étudient ensuite successivement les diverses fonctions de l'appareil visuel, l'éducation des yeux et de la vision. Puis vient l'étude des vices de réfraction, des affections oculaires communes et de leur prophylaxie. L'organisation normale de l'école fait l'objet d'un chapitre dans lequel sont étudiés : la situation et l'orientation des bâtiments scolaires, l'éclairage, la photométrie, le mobilier scolaire, le matériel et les différentes méthodes de lecture et d'écriture. On y trouve également les différentes modifications qu'on a jugé utile d'apporter aux programmes pour éviter la fatigue oculaire et le surmenage visuel.

La deuxième partie a trait à l'hygiène oculaire en France et à l'étranger. La réfraction des écoliers est particulièrement étudiée au point de vue de ses anomalies (myopie, hypermétropie, astigmie), de leurs complications morbides et de leurs conséquences professionnelles. Les documents qui ont été publiés dans les divers pays, à l'étranger surtout, en particulier pour la myopie, sont rapprochés dans un tableau spécial. Les conditions matérielles de l'école, les méthodes d'écriture et les programmes scolaires sont ensuite comparés dans les différents pays.

Dans la troisième partie est étudiée l'inspection oculaire des écoles. Après un chapitre d'historique, on y trouve exposé le fonctionnement du service d'inspection qui comprend : l'examen de l'école, des méthodes et des programmes, l'examen des écoliers au point de vue oculaire, des conseils thérapeutiques ou professionnels, le budget correspondant et les rapports administratifs. L'organisation administrative comprend l'inspection communale et cantonale, l'inspection départementale et académique et celle des écoles privées.

L'ouvrage est complété par une importante bibliographie.

Destiné spécialement aux médecins et aux oculistes, ce livre rendra aussi le plus grand service aux architectes, aux professeurs et à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'hygiène oculaire des enfants.

A. CANTONNET.

A. Pappenheim et A. Ferrata. — ***Ueber die verschiedenen lymphoiden Zellformen des normalen u. pathol. Blutes.*** Les différentes formes cellulaires lymphoïdes du sang normal et pathologique. 1 vol. in-8° de 132 pages, avec 4 planches en couleurs. Prix : 6 marks. (WERNER KLINKHARDT, Leipzig.)

Ce volume est la reproduction des volumineux articles consacrés par Pappenheim et Ferrata dans les *Folia hæmatologica* à la question si obscure des cellules mononucléées du sang. On sait, en effet, que c'est sur la cellule mononucléée, et surtout sur la forme cellulaire dite cellule de transition, que portent les discussions les plus vives des théoriciens dualistes ou unicistes de l'hématologie; Pappenheim n'est ni tout à fait dualiste ni tout à fait uniciste; nous ne pouvons entrer dans le détail des idées qu'il défend dans ces articles, car elles nécessiteraient tout un article d'exposition de la question, étant donnés les termes spéciaux employés par les auteurs pour désigner les différents types cellulaires. Nous n'indiquerons que ce point fondamental que, pour Pappenheim et Ferrata, les grands mononucléaires et les formes de transition sont des formes vieillies du lymphocyte normal du sang. Ils admettent, d'autre part, que ces formes mononucléées peuvent se développer aux dépens des formes lymphocytaires du tissu myéloïde, et non pas seulement dans le tissu lymphadénoïde. Quant aux grands mononucléaires, peut-être est-ce la rate qui leur donne naissance. Quoi qu'il en soit, ce volume, d'ailleurs difficile à lire mais présentant des conclusions résumées assez développées, complète en partie l'Atlas des formes cellulaires sanguines de Pappenheim. Les planches sont faites d'après des préparations au May-Giemsa. C'est une importante contribution à une question particulièrement embrouillée de l hématologie actuelle.

S. I. DE JONG.

BIBLIOGRAPHIE

2374. — **G. E. Papillon.** — CONSULTATIONS ET FORMULAIRE DE THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE (*cœur, vaisseaux, reins*). 1 vol. in-18, de 408 pages, cartonné. Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2375. — **J. Fein.** — RHINO UND LARYNGOLOGISCHE WINKE, *für praktische Aerzte*. 2e édition. 1 vol. in-18, de VIII-200 pages, avec 42 figures et 7 planches, cartonné. Prix : 6 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin et Vienne.)

2376. — **H. Bouquet.** — LA PUÉRICULTURE SOCIALE. 1 vol. in-16 de 324 pages. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2377. — **Ed. Joltrain.** — NOUVELLES MÉTHODES DE SÉRO-DIAGNOSTIC. *Syphilis, Kyste hydatique, Lèpre, etc.* 3e édition revue et augmentée. 1 vol. pet. in-8°, de V-254 pages, avec 7 figures. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2378. — **E. Gérard.** — TECHNIQUE DE STÉRILISATION. 2e édition. 1 vol. in-16, de VIII-352 pages, avec 72 figures, cartonné. Prix : 6 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2379. — **R. Belbèze.** — LA NEURASTHÉNIE RURALE. 1 vol. in-16, de 222 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2380. — **G. Lemoine et E. Gérard.** — FORMULAIRE. CONSULTATIONS MÉDICALES ET CHIRURGICALES. 5e édition, avec la collaboration de E. DOUMER et J. VANVERTS. 1 vol. in-18, de VIII-1012 pages, relié peau. Prix : 7 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires :

Répin. — Les eaux goitrigènes.

Cathoire. — Nouveau modèle de crachoir hygiénique.

Revue générale :

Charles Nicolle. — Sur les leishmanioses.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire.

Informations.

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 7.

Mémoires originaux :

Souques et de Martel. — Mort rapide à la suite de craniectomie décompressive.

G.-B. Cassiafmoti. — Sur les mouvements associés du membre inférieur malade chez les hémiplégiques organiques.

Noïca. — A propos de l'article de M. Raïmiste, sur les mouvements associés du membre inférieur malade chez les hémiplégiques organiques.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique gynécologique de la Faculté de Médecine (hôpital Broca). — M. le professeur Pozzi reprendra ses cours de clinique lundi prochain 8 Mai, à 10 heures du matin.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricale par M. Couvelaire, agrégé. — Dimanche 7 Mai, à 10 h. : Causes et prophylaxie de la mort du fœtus pendant la grossesse.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — M. le professeur Pierre Marie a repris, mercredi 3 Mai, sa consultation externe, et la continuera tous les mercredis, à 9 h. 1/2, dans la salle des consultations à la porte de l'hospice.

Hôpital Beaujon. — M. Bazy. Mercredi et samedi, 9 h. 1/2 : Examen et interrogatoire des nouveaux malades par les élèves. Lundi et jeudi : Opérations de chirurgie générale. Mardi et vendredi : Opérations gynécologiques et voies urinaires.

Hôpital Saint-Louis. — M. Demelin, accoucheur de l'hôpital Saint-Louis, fera, tous les matins à 9 heures, une Conférence théorique et pratique à la Maternité de cet hôpital, pendant le semestre d'été 1911.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Dupuy-Dutemps fera, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Saint-Antoine, une série de Conférences, avec présentations de malades, sur la Neurologie de l'œil.

Tous les jeudis, à 11 heures, pendant les mois de Mai et de Juin.

Hôpital Necker. — Sous la direction de M. Edgard Hirtz, enseignement de propédeutique aux étudiants non stagiaires de 1re année. Tous les lundis matin, de 10 heures à 11 heures, examen méthodique et séméiotique des divers organes.

Tous les mercredis matin, de 10 heures à 11 heures, salle Delpech, examen de malades par les candidats aux hôpitaux, anciens internes du service. Discussion du diagnostic.

Tous les vendredis matin, à 10 heures, examen des malades entrants. Discussion du traitement.

NOUVELLES

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe*, MM. Garnier, Clavel, médecins principaux de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Salanoue-Ipin, Touin, médecins-majors de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Battarel, Renault, Mesny, Martin, Damian, Prouvost, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Gallier, Jarlaud, Garrot, Bernard, Bodiou, Challier, Pézet, Poncin, Millous, Vaillant, Collin, Carmouze, médecins aides-majors de 1re classe.

Prix de médecine navale. — Conformément à l'avis du Conseil supérieur de santé de la marine, le prix de médecine navale a été attribué pour l'année 1910, à M. le médecin de 1re classe Chabanne, du port de Cherbourg (Mémoire sur la péritonite typhoïdique dans la marine française de 1900 à 1910; ses variétés, son traitement).

D'autre part, il a été accordé à cette occasion un témoignage officiel de satisfaction, par ordre alphabétique, à :

M. Barbe, médecin de 1re classe (Rapport d'inspection générale de 1910. Croiseur *Jules-Ferry*).

M. Brochet, médecin principal (Rapport d'inspection générale de 1910. Croiseur cuirassé *Ernest-Renan*).

M. Brunet, médecin de 1re classe (Mémoire sur l'épidémie de fièvre typhoïde de Cherbourg en 1909).

M. Cazamian, médecin de 1re classe (Rapport d'inspection générale 1910. Croiseur cuirassé *Amiral-Aube*).

M. Fichet, médecin de 1re classe (Rapport sur la campagna du *Lavoisier* en 1910).

M. Guéguen, pharmacien principal (Mémoire sur la recherche et le dosage de l'huile d'arachide dans les huiles en général et en particulier dans les huiles d'olive).

M. Valence, médecin chef de 2e classe (rapport d'inspection générale de la 2e division légère en 1910).

M. Vignoli, pharmacien principal (Mémoire sur les huiles d'olive pour graissage extraites au moyen de sulfure de carbone).

Cours d'instruction du service de santé en 1911. — Le cours annuel d'instruction sur le service de santé en campagne, qui fonctionne également comme Ecole d'instruction, aura lieu, pour les médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service de santé de réserve et de territoriale, pendant le mois de Juin.

Il comprendra deux séries : 1re série : Pour les officiers du service de santé de réserve (médecins et officiers d'administration), du 6 au 25 Juin; 2e série : Pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (médecins, pharmaciens et officiers d'administration) et pharmaciens de réserve, du 16 au 25 Juin.

Dans chaque série il sera fait : *a*) Des conférences communes à tous les officiers; *b*) des conférences spéciales suivant l'affectation de l'officier à la mobilisation.

Ces conférences seront faites à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce. Elles seront accompagnées ou suivies de démonstrations et exercices d'application qui auront lieu suivant les cas, aux Docks du service de santé, à Vanves, ou quai de la Râpée (dépôt de la 22e section d'infirmiers militaires), et se termineront par des manœuvres de garnison, où entreront en fonction les différents éléments du service de santé.

En dehors des officiers du Corps de santé normalement convoqués pour suivre le « cours d'instruction », pourront également y prendre part, à titre bénévole, ceux qui en feront la demande, un mois avant l'ouverture, au directeur du service de santé de la région de corps d'armée à laquelle ils sont affectés.

Œuvre des Sanatoriums populaires de Paris. — L'Assemblée générale de l'Œuvre des Sanatoriums populaires de Paris (Sanatoriums de Bligny) se réunira sous la présidence de M. le prince Auguste d'Arenberg, membre de l'Institut, le lundi 15 Mai, à 4 h. 1/4, Salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France. — L'Assemblée générale ordinaire de l'Association générale s'est tenue le dimanche 30 Avril.

Après l'allocution de M. Lereboullet, président, qui annonce sa décision de prendre sa retraite, M. Lepage, secrétaire général, a donné lecture de son compte rendu sur les actes et la situation de l'Association pendant l'exercice 1910-1911, sur les questions soumises à l'examen des sociétés locales et sur les vœux présentés par elle.

L'Assemblée a procédé ensuite aux élections rendues nécessaires par la démission collective des membres du Bureau et du Conseil général.

Ont été nommés :

Vice-présidents : MM. Bellencontre, Gairal et Gassot, en remplacement de MM. Bucquoy, Gross et Léon Labbé;

Secrétaire général : M. Levassort, en remplacement de M. Lepage;

Secrétaires des séances : MM. Hiard et Watelet, en remplacement de MM. Laugier et de Massary;

Membres du Conseil général : MM. Ball, Bilhaut, Boudin, Bouland, Butte, Clauzel-Vialard, Dignat, Fiquet, Vi-

mont, Depasse (de Paris), Barbanneau (Vendée), Bauzon (Saône-et-Loire), Dengler (Jura), Saquet (Loire-Inférieure).

Le nouveau Conseil s'est réuni le lendemain et a décidé que l'élection présidentielle aurait lieu le 18 Juin dans les 93 sociétés locales.

Conseil d'arrondissement de Saint-Denis. — Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Que le Conseil général de la Seine décide la création d'un sanatorium pour les malades tuberculeux de la banlieue ;

Demande que le prix de journée soit fixé dans les mêmes proportions que celui demandé pour le traitement des malades dans les hôpitaux de Paris.

— Que le Conseil général vote l'achat et la remise à chacun des commissariats de police de banlieue d'une voiture automobile affectée au transport des blessés.

— Que le Parlement vote une loi donnant à l'Administration les pouvoirs nécessaires pour exercer une surveillance suffisante sur les hospices et autres établissements d'assistance nés de l'initiative privée.

— Que les médecins traitants soient astreints à déclarer cette maladie et à prescrire la désinfection, notamment après décès ou quand le malade aura changé de local.

— Que soient créés des bains-douches gratuits pour les élèves des écoles qui n'en ont pas encore.

— Que les sous-agents de la banlieue soient autorisés à bénéficier des soins médicaux gratuits et de la fourniture gratuite des médicaments au même titre et dans les mêmes conditions que leurs collègues de Paris.

— Qu'une subvention de 1.000 francs soit accordée au Dispensaire antituberculeux de Saint-Ouen.

— Que des consultations du soir aient lieu régulièrement dans les hôpitaux, les consultations du dimanche étant insuffisantes pour ce service.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 3 Mai.* — Ont obtenu : MM. Rivet, 18; Fiessinger, 15; Louste, 18 1/2.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 3 Mai.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 19; Grégoire, 19; Cauchoix, 14.

Accoucheur des hôpitaux. — Ont accepté de faire partie du jury du prochain concours : MM. Lucas-Championnière et Pinard; M. Claude est remplacé par M. Pierre Marie; les autres membres du jury n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Ministère de l'Intérieur. — Un concours pour l'admission à l'emploi d'inspecteur général adjoint des services administratifs, docteur en médecine ou technicien d'une compétence spéciale en matière d'hygiène publique ou de service sanitaire (exécution de l'article 6, § 3 du décret susvisé du 20 Décembre 1907), s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le 26 Mai 1911.

Les concurrents devront adresser leur demande de participation aux épreuves du concours au président du Conseil, ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée. Cette demande devra être accompagnée de toutes les pièces énumérées dans l'arrêté ministériel susvisé du 24 Janvier 1911, inséré au *Journal officiel* du 26 Janvier.

Les demandes seront inscrites au ministère de l'Intérieur, secrétariat de la direction du contrôle et de la comptabilité, 13, rue Cambacérès, du 25 Avril au 16 Mai inclus. Le nombre des places mises au concours est fixé à une.

Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — *Concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie.* Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie s'ouvrira le lundi 17 Juillet 1911, à 9 heures du matin, à la Faculté de médecine de Lille.

La durée des fonctions du prosecteur est fixée à trois ans. Une prorogation d'un an, dans ces fonctions, peut être accordée sur la proposition du professeur d'anatomie.

Le traitement attaché à cet emploi est de 1.200 francs par an.

Les candidats à ces fonctions devront faire parvenir au Secrétariat de la Faculté, avant le 7 Juillet 1911 :

1° Une expédition, dûment légalisée, de leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur en médecine; 3° un exemplaire de leur thèse et de chacun de leurs mémoires et travaux scientifiques.

Les épreuves du concours sont au nombre de quatre :

1° Une préparation durable d'anatomie, pour l'exécution de laquelle les candidats auront un délai de deux mois, à partir du 17 Juillet 1911; 2° une composition écrite dont le sujet porte sur l'anatomie, l'histologie, l'embryologie et la physiologie; 3° une leçon orale sur un sujet d'anatomie; 4° une opération sur le cadavre.

Enfin les candidats devront déposer, avant la dernière épreuve du concours, un mémoire manuscrit indiquant les particularités importantes qu'ils auront découvertes au cours de leur préparation.

Hospices civils d'Orléans. — *Concours pour quatre places de médecins adjoints à l'Hôtel-Dieu.* Un concours aura lieu aux Hospices de Tours, pour la nomination de deux médecins adjoints, d'un chirurgien ophtalmologiste adjoint et d'un chirurgien oto-rhino-laryngologiste adjoint, sous la présidence de l'un des membres de la Commission administrative des Hospices d'Orléans, assisté d'un jury médical, les 12, 13 et 14 Juin 1911, à 7 h. 1/2 du matin. Ce concours aura lieu dans l'ordre suivant : le 12, ophtalmologie; le 13, oto-rhino-laryngologie; et le 14, médecine générale.

Les épreuves se composent :

Pour les médecins adjoints :

1° De l'examen des titres et travaux des candidats; 2° d'une composition écrite sur un sujet de pathologie interne, pour laquelle il sera accordé trois heures. La question à traiter sera la même pour tous les concurrents; l'un d'eux, désigné par le sort, la tirera de l'urne dans laquelle auront été jetées les questions adoptées par le jury en séance secrète; 3° de l'examen de deux malades, dont l'un avec consultation écrite.

Pour les chirurgiens ophtalmologistes et d'oto-rhino-laryngologie :

1° De l'examen des titres et travaux des candidats; 2° d'une composition écrite sur un sujet de pathologie spéciale, pour laquelle il sera accordé trois heures. La question à traiter sera la même pour tous les concurrents; l'un d'eux, désigné par le sort, la tirera de l'urne dans laquelle auront été jetées les questions adoptées par le jury en séance secrète; 3° de l'examen de deux malades spéciaux, dont l'un avec consultation écrite.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'Administration des Hospices d'Orléans, y déposer leur diplôme de docteur en médecine délivré dans une des Facultés de France, ou, s'ils sont naturalisés, l'autorisation spéciale exigée par la loi.

Ils déposeront également leur acte de naissance et de naturalisation s'il y a lieu, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le maire de leur résidence.

Le registre d'inscription sera clos le 4 Juin 1911, à 5 heures. A partir de ce jour, l'entrée des Hospices de Tours est interdite aux candidats; passé ce délai aussi, aucune inscription ne sera admise.

Les médecins qui seront nommés à la suite du concours entreront en service aussitôt après leur nomination.

La durée des fonctions est de cinq années, mais le titulaire peut être maintenu par période de cinq années sans nouveau concours.

Il n'est accordé aux médecins adjoints aucun traitement, mais ils reçoivent chacun une indemnité de 100 fr. par an pour leurs déplacements.

Hôpital Saint-Joseph, de Lyon. — *Concours d'internat.* Un concours public pour la nomination de trois élèves internes aura lieu, le jeudi 29 Juin 1911, à l'Hôpital Saint-Joseph, de Lyon. Ils seront nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'hôpital jusqu'au 27 Juin inclus.

Concours d'externat. Un concours public pour la nomination d'élèves externes, dont le nombre pourra varier de cinq à sept, aura lieu le lundi 10 Juillet 1911. Les inscriptions seront reçues, 7, rue Parmentier, jusqu'au 8 Juillet inclus.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 17 *Mai*, à 1 heure. — M. Glénard : Sur les propriétés physico-chimiques des eaux de Vichy. Pouvoir catalytique; MM. Gautier, Pouchet, Richaud, Gougerot. — M. Garcin : Etude critique des applications de l'arséno-benzol « 606 » (Pharmacologie, techniques, indications et contre-indications); MM. Pouchet, Gauthier, Richaud, Gougerot. — M. Frèze : Traitement des tuberculoses urinaires par la tuberculine; MM. Reclus, Segond, Delbet, Pierre Duval. — M. Jardin : Contribution à l'étude du traitement de la sclérose de l'oreille moyenne; MM. Segond, Reclus, Delbet, Pierre Duval. — M. Jacq : Etude d'un cas de symphyse médiastino-péricardite traité chirurgicalement; MM. Delbet, Reclus, Segond, Pierre Duval. — M. Laisney : Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement chirurgical des craquements sous-scapulaires; MM. Delbet, Reclus, Segond, Pierre Duval.

Jeudi 18 *Mai*, à 1 heure. — M. Katz : Recherches sur les modifications de la trompe de Fallope au cours de divers états physiologiques; MM. Pozzi, De Lapersonne, Bar, Terrien. — M. Chaineaux : Etude sur la double hémianopsie corticale; MM. De Lapersonne, Pozzi, Bar, Terrien. — M. Lerat : La rétroversion de l'utérus gravide et son traitement, en particulier par la laparotomie, complétée par la ligamentopexie; MM. Bar, Pozzi, De Lapersonne, Terrien. — M. Lunck : Contribution à l'étude de l'opothérapie mammaire dans les hémorragies et dans le fibrome de l'utérus; MM. Gilbert, Alb. Robin, Richaud, Nicloux. — M. Desvernine : L'eau de Hammam-Selama; MM. Alb. Robin, Gilbert, Richaud, Nicloux. — M. Hervé : L'article 29 de la loi du 30 Juin 1838; MM. Gilb. Ballet, Chauffard, Claude, Balthazard. — M. Delabbousse : La cure libre de la tuberculose pulmonaire; principes, indications, technique, résultats; MM. Chauffard, Gilb. Ballet, Claude, Balthazard.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 15 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu. M. Dejerine, censeur; M. André Léri, suppléant.

Mardi 16 *Mai* 1911. — 4e (1re série). — 4e (2e série). — 4e (3e série). M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu. M. Achard, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 17 *Mai* 1911. — 4e (1re série),. — 4e (2e série). M. Gariel, censeur; M. André Léri, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. M. Sicard, suppléant.

Jeudi 18 *Mai* 1911. — 4e. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 19 *Mai* 1911. — 4e (1re série). — 4e (2e série). M. Gariel, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e (Chirurgie) (Première partie) (2e série), Necker. M. Kirmisson, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque. André Léri, suppléant.

Samedi 20 *Mai* 1911. — 4e (1re série). — 4e (2e série). — 4e (3e série). M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon. M. Quénu, censeur; M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

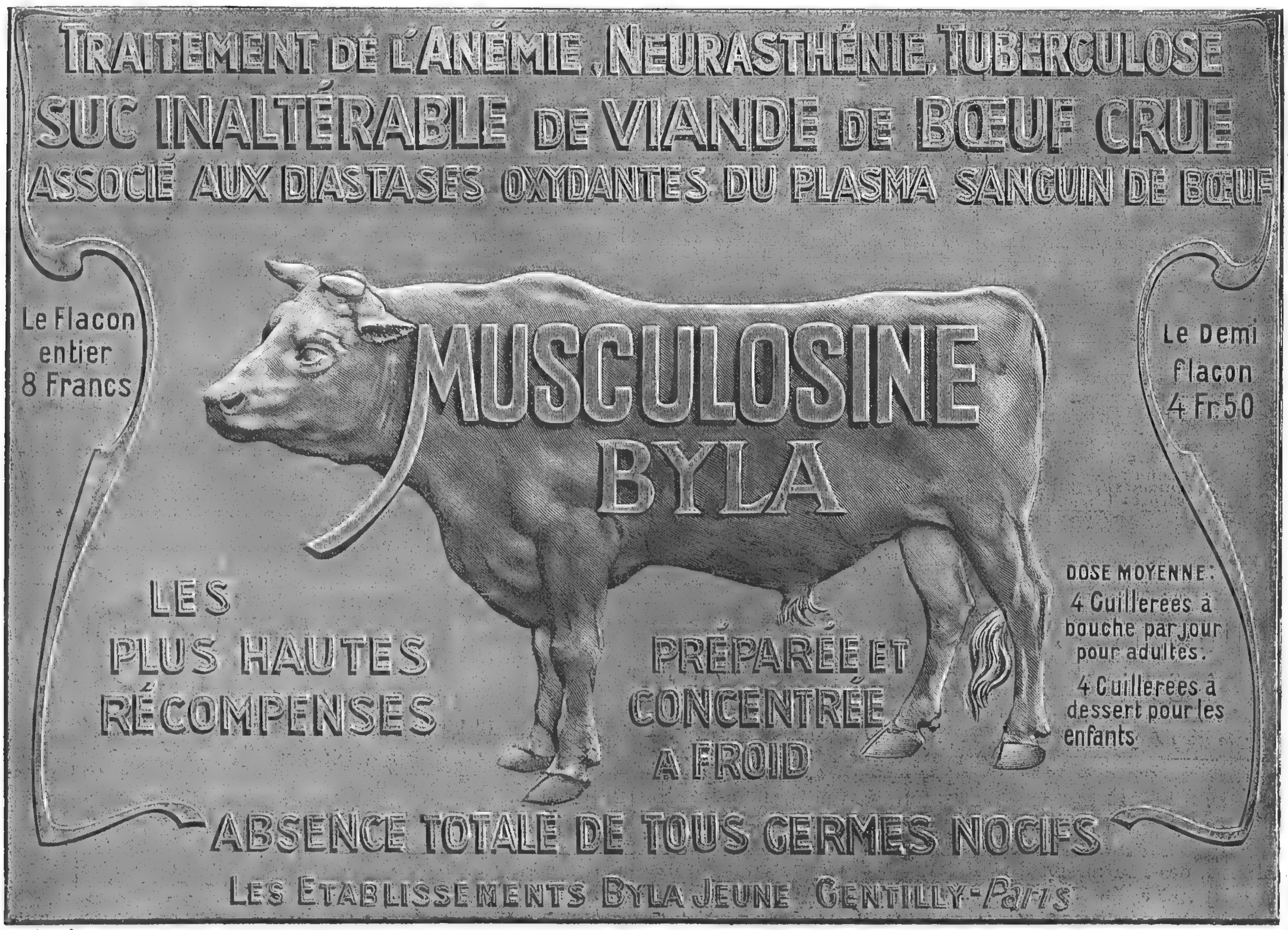
Docteur connaissant physiothérapie cherche situation dans *station thermale* ou *maison de santé*. Ecr. *P.M.* n° 454.

On demande médecin ou étudiant comme assistant de service physiothérapique dans *Etablissement de ville d'eau*, Mai à Octobre. Ecrire *P.M.*, n° 455.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)
ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UNE LETTRE ET UN ORDRE DU JOUR

Je ne cesse de signaler le mauvais vent qui souffle sur la vieille culture classique. Avec une alacrité vraiment déconcertante, quelques démagogues s'acharnent depuis plusieurs années à transformer en un vaste troupeau de primaires les Français naguère si fins, si différenciés, si aptes aux idées générales.

Spécialement visé par les sombres bûcherons ameutés contre la pensée française, notre art a plus particulièrement souffert de la cognée. Aussi, de toutes parts, un mouvement de protestation se dessine-t-il contre les décrets néfastes édictés trop à la légère depuis deux ou trois ans.

Pour ne pas encombrer davantage ce journal, où l'on me fait déjà une si généreuse place, je n'ai point coutume de répondre publiquement à mes correspondants. Souffrez toutefois que je fasse aujourd'hui exception à ma règle, en faveur de l'ordre du jour voté par la *Société médicale du XIVe arrondissement*, et qu'elle a bien voulu me communiquer officiellement par l'entremise de son distingué Secrétaire général, à qui j'adresse, ainsi qu'à tous nos confrères du XIVe, mes sincères remerciements.

Non, nous ne pouvons permettre que d'injurieux iconoclastes portent plus longtemps leurs grosses mains sacrilèges sur l'Idéal de Beauté dont l'âme française fut si longtemps ensoleillée. C'est tout un peuple de dieux, de déesses et de héros que menace le souffle dévastateur du Primarisme. Armons-nous et combattons pour les Divinités de notre foyer intellectuel.

Mais, ici comme ailleurs, le succès dépend de notre seule union. Or, la vieille culture classique constitue un terrain, j'allais dire une religion, qui peut nous réunir tous, petits et grands. Ne laissons pas échapper cette occasion de nous grouper, sans distinction de rangs ni d'opinions [1].

Donc, si ceux qui me font l'honneur de me lire ont des faits précis à citer, des avis à émettre, des directions à indiquer, qu'ils veuillent bien prendre la peine de le dire. Je ne sollicite pas un

1. S'il se cachait, comme on l'a prétendu, une question politique sous cette question d'enseignement, il est bien évident que nous n'aurions pas à en parler, puisque, en nos milieux, personne ne s'y intéresserait. La preuve, au surplus, que les opinions politiques n'ont rien à faire ici, c'est que parmi les hommes appelés jusqu'à présent à donner leur avis, les littérateurs et les philosophes à tendances très avancées ont été les plus passionnés partisans du classicisme. Lire à ce propos la belle enquête de la Revue *Les Marges*. Voir aussi « Le Temps » de jeudi 4 et dimanche 7 Mai.

referendum pour ou contre l'utilité en médecine de l'éducation classique. Néanmoins, à l'heure où ces graves questions vont être portées à la tribune du Parlement, il vous apparaîtra que les pouvoirs publics devront tenir compte du sentiment manifesté par l'ensemble du corps médical.

La *Société médicale du XIV*ᵉ n'a pas hésité à voter des conclusions en faveur de l'ancien ordre de choses. Puisse son exemple être suivi. Les Barbares sont à nos portes, hâtons-nous; demain il serait trop tard pour les expulser, et c'est la médecine elle-même qui aurait succombé sous leurs coups!

Ceci dit, voici la lettre du Secrétaire général de la *Société médicale du XIV*ᵉ et l'ordre du jour adopté à l'unanimité par nos confrères.

F. Helme.

Paris, le 4 Mai 1911.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DU XIVᵉ ARRᵗ
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Siège social : 15, rue d'Odessa

A M. le Docteur Helme.

Monsieur et cher Confrère,

L'attention de la Société médicale du XIVᵉ a été attirée par votre article paru dans *La Presse Médicale* du 22 Avril dernier.

Elle a été heureuse de voir que vous défendiez, dans cet article, les idées qu'elle défend elle-même avec énergie et qu'elle a exposées dans un ordre du jour précis et fortement motivé, présenté par le Dʳ Maringer. C'est cet ordre du jour, qui a réuni tous nos suffrages, que je suis chargé de vous communiquer, conformément au vote de la Société du XIVᵉ.

Nous ne doutons pas que votre effort mis au service de cette cause ne soit d'un grand poids pour créer un mouvement en faveur de ces idées et pour les faire triompher.

Veuillez recevoir, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de nos plus dévoués sentiments confraternels.

Pour la Société médicale du XIVᵉ :
Le Secrétaire général,
Dʳ G. Goldefy.

Ci-joint l'ordre du jour. Il a été envoyé également à notre confrère M. Laurent, député de la Loire.

ORDRE DU JOUR

Voté par la Société médicale du XIVᵉ arrondissement, dans sa séance d'Avril 1911.

La Société médicale du XIVᵉ arrondissement, considérant que le docteur en médecine a besoin plus encore que tout autre membre des professions libérales, en raison de son rôle à la fois sanitaire, moral et social, de la forte culture que donne l'enseignement classique;

Considérant, d'autre part, que le décret du 28 Avril 1910 tend à rendre inutile le stage des études secondaires classiques qui forme la préparation nécessaire aux études supérieures, et à établir définitivement l'équivalence entre les diplômes secondaires (baccalauréats) et primaires en vue de l'obtention du diplôme de docteur en médecine;

Estimant enfin qu'à égalité des droits doit correspondre l'égalité des charges et des devoirs;

Engage toutes les Sociétés médicales, tant professionnelles que scientifiques, à faire bloc pour *sauvegarder les traditions de culture classique qui sont la condition de la dignité et de l'autorité du médecin*, et adopte les propositions suivantes :

1° Que les équivalences dispensant des études secondaires ne soient accordées à des étudiants français qu'à titre absolument exceptionnel, ne puissent en aucun cas, par simple décret, prendre force de loi, et que, conséquemment, soit abrogé le décret du 28 Avril 1910;

2° Que l'attention du ministre de l'Instruction publique soit attirée sur la situation désavantageuse faite aux médecins français par la transformation des diplômes d'Université, délivrés aux étrangers, en diplômes d'Etat, alors que ces étrangers sont dispensés en tout ou en partie des charges militaires et que, par suite, il n'accorde l'homologation des diplômes pour l'exercice de la médecine en France, qu'aux naturalisés ayant accompli leur service actif.

Pour copie conforme :
Le secrétaire général de la Société du XIVᵉ.
Dʳ G. Goldefy.

CORRESPONDANCE

Wiesbaden, le 28 Avril 1911.

Monsieur le Rédacteur et cher confrère,

Dans le n° 33 de *La Presse Médicale*, il y a un article de feuilleton rapportant une publication récente de M. Nerzen sur « la Médecine au Maroc », article dans lequel je relève la remarque initiale d'après laquelle aucune des différentes races qui composent la population indigène ne présenterait d'immunité réelle envers les maladies contagieuses. Il me paraîtrait donc extrêmement intéressant de savoir si cette prétendue absence d'immunité s'étend aussi à la *fièvre typhoïde*. Ayant exercé, il y a quelques années, la médecine au *Sud-Ouest-Africain Allemand*, comme médecin du Gouvernement, pendant la sédition des Héréros et des Hottentots, j'ai été frappé du fait que, tandis que nos troupes coloniales et la population blanche de la colonie avaient fortement à souffrir du fléau qui sévissait alors à beaucoup d'endroits, pas un seul cas survenu dans la population colorée indigène n'ait été signalé, ni parmi les Héréros, ni les Damaras, les Kaffirs, les Hottentots, les Boschimans (Buschmänner), les Betchouans. Étant alors chargé de la direction du service de santé de la colonie, j'étais pourtant bien placé pour me renseigner sur une telle question, qui soulève un problème intéressant de la *pathologie comparée des races*. De même, parmi les nombreux confrères médecins militaires de nos troupes coloniales, aucun n'a jamais observé, que je sache, de cas de fièvre typhoïde survenu chez un indigène, autant qu'il m'a été possible d'établir un tel fait purement négatif. Parfois on a, il est vrai, entendu parler, de la part de personnes ne faisant pas partie du corps médical, de cas de décès d'indigènes supposés avoir contracté la dothiénentérie, — on sait que les indigènes de races primitives se décident difficilement à faire venir un médecin européen, — mais jamais un tel diagnostic n'a été confirmé par un médecin. Ainsi, il m'a été donné de contrôler moi-même un cas pareil de prétendue « fièvre typhoïde ». Il s'agissait d'un Héréro, employé depuis longtemps dans la troupe de police

indigène du « Bezirksamt » (Préfecture). Cet homme étant resté fidèle à ses nouveaux maîtres, pendant la sédition, avait presque complètement perdu ses attaches à sa tribu, qui le traitait en renégat; il s'était bien plus adapté au genre de vie des Européens qu'on ne l'observe ordinairement chez les Hêréros, — conditions qui pourraient, *a priori*, sembler favoriser une contamination possible; le cas étant survenu lors d'une épidémie de fièvre typhoïde, on conçoit que la maladie m'ait été signalée dès le début comme une dothiénentérie. Lors de ma première visite, je trouve un malade presque moribond, avec des signes cliniques, il faut en convenir, fort suggestifs du diagnostic précité; je le fais entrer à l'hôpital des indigènes, où il ne tarde pas à mourir, avant qu'il m'ait été possible de vérifier le diagnostic par l'examen du sang. Je fais l'autopsie et je constate une tuberculose miliaire typique consécutive à une péritonite tuberculeuse.

Ces observations, tout en étant de nature plutôt négative, semblent néanmoins permettre de supposer que les indigènes, au moins ceux de race Bantou (Hêréros, Ovambos, Kaffirs, Damaras) et de race Hottentote (Hottentots, Betchouans, Boschimans) jouissent de l'immunité naturelle envers la fièvre, typhoïde. C'est pourquoi il serait intéressant de savoir si, parmi les lecteurs de *La Presse Médicale* il n'y a pas de médecins qui, ayant pratiqué dans d'autres régions de l'Afrique où la fièvre typhoïde s'observe chez la population blanche, aient observé des cas de la maladie mentionnée survenus parmi la population indigène de race nègre et chez lesquels le diagnostic ait été vérifié soit par la réaction de Widal ou l'hémoculture, soit par la nécropsie.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes respects les plus distingués.

Dr H. Dunschmann.

A travers le Monde

YUNNAM

D'après un rapport de M. Jean Rodes sur sa mission en Chine, le Yunnam, en ce qui concerne la suppression de l'opium, est certainement la province où les autorités ont le plus énergiquement agi en vue d'assurer l'exécution des décrets. On a même fait du zèle. Le vice-roi Tsé-Liang, nommé depuis à Moukden, a pris, il y a deux ans, des arrêtés interdisant complètement la culture du pavot, contrairement aux édits de la cour qui accordaient un délai de dix ans. L'exécution de ces ordres a été assurée de la manière la plus rigoureuse. On a coupé des têtes. Ces mesures implacables ont été prises parce que le Yunnam était la province de l'empire où l'on s'adonnait le plus à l'opium. Tout le monde fumait. Actuellement, selon les autorités, il n'y a plus que 50 p. 100 des habitants qui continuent à fumer clandestinement. On espère ainsi arriver à la suppression complète dans les dix années réglementaires. (*La Géographie*, 1911, 15 Mars, n° 3, p. 232.)

TONKIN

Le goitre dans le Haut-Tonkin. — La présence du goitre a été signalée dans les régions montagneuses de l'Indochine, dès 1890, par Clavel.

Depuis ce moment, de nombreux observateurs constatent la fréquence de cette affection. En 1900, Delay en étudiait les diverses variétés au Yunnam, et Jeanselme, en 1905, estimait que le quart de la population des montagnes du Moyen et du Haut Laos et du cours supérieur de la rivière Noire était atteint de la maladie.

M. Jouveau-Dubreuil, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, pense pouvoir fixer à un pourcentage allant de 3 pour 100 à 12 pour 100 le nombre des goitreux suivant les régions et les altitudes. Dans le Delta, le goitre serait exceptionnel.

LIVRES NOUVEAUX

P.-F. Armand-Delille. — *Techniques du diagnostic par la méthode de déviation du complément.* 1 vol. in-8° de VI-200 pages avec 52 figures dans le texte et 1 planche en couleurs hors texte. Cartonné toile. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Particulièrement attaché à l'étude de la méthode de Bordet-Gengou depuis quelques années, Armand-Delille nous rend aujourd'hui le service de publier un petit volume très clair sur la technique et les applications de la méthode. Après avoir exposé les idées théoriques qui sont à la base de la méthode, il expose avec les détails nécessaires la technique à suivre. Cette technique, en effet, est délicate, et surtout la préparation des animaux, les titrages des tubes témoins doivent être l'objet de soins minutieux. Nous noterons les photographies et les figures du paragraphe relatif à la préparation des animaux. Aucun détail pratique n'est omis, point capital, car, faute d'un détail de technique rigoureusement observé, tout peut être à recommencer.

L'auteur étudie ensuite les applications de la méthode aux différentes maladies, et s'étend naturellement sur la méthode de Wassermann dans la syphilis. Dans un chapitre spécial, il passe en revue les modifications proposées à la méthode de Wassermann usuelle.

Une importante bibliographie complète ce volume, indispensable, à l'heure actuelle, dans tous les laboratoires.

De Jong.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 3.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — MM. Debeyre, Gérard et Looten ont été admis à prendre part au concours qui s'est ouvert le 25 Avril 1911, devant la Faculté de Lille, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques à ladite Faculté.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie, chargé d'un cours de chimie et toxicologie, est nommé, à partir du 1er Mai 1911, professeur de chimie et toxicologie.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Raymond, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, d'un cours d'histologie.

M. Eymeri, professeur de physiologie, est chargé, pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

Ecole de médecine de Marseille. — Un congé, jusqu'au 31 Octobre 1911, est accordé, à M. Heckel, professeur d'histoire naturelle.

Ecole de médecine de Reims. — M. Chevy, professeur de physique, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Avril 1911.

M. Chevy est nommé professeur honoraire.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Bonvalet, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

École principale du service de santé de la marine. — Le ministre a fixé comme suit le nombre d'élèves à admettre en 1911 à l'Ecole principale du service de santé de la marine; ligne médicale : 44 élèves dont 30 pour les troupes coloniales et 14 pour la marine.

Ligne pharmaceutique : 3 élèves pour les troupes coloniales.

École annexe de médecine navale de Rochefort. — M. le médecin principal Chastang est désigné pour être chargé, par intérim et jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, de l'enseignement de la séméiologie et de petite chirurgie à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Trousseau. — M. Savariaud fera tous les samedis, à 10 h. 1/2, à partir du 13 Mai, des Conférences cliniques avec présentations de malades et d'appareils sur les sujets suivants :

Appareils orthopédiques, plâtre, silicate, celluloïd, cuir. Techniques. Différentes sortes de pansements. Leur technique. Principales fractures chez l'enfant (coude, cuisse). Tumeurs malignes chez l'enfant. Occlusion intestinale. Appendicite. Imperforation de l'anus. Bec-de-lièvre et fente palatine. Pied bot. Luxation congénitale. Traitement des tuberculoses ostéo-articulaires. Mastoïdite.

— M. Triboulet commencera, à partir du samedi 3 Juin, à l'hôpital Trousseau, une série de six leçons pratiques sur l'Examen clinique des fonctions digestives chez l'enfant, et les continuera les samedis suivants, jusqu'au 8 Juillet 1911.

Conditions. — S'inscrire avant le 25 Mai, en raison du nombre limité des places, qui ne saurait dépasser dix inscriptions.

Hôpital Saint-Antoine. — MM. Albert Mathieu et Jean-Ch. Roux commenceront, le samedi 13 Mai, une série de leçons sur les maladies de l'appareil digestif.

13 Mai : Dilatation aiguë de l'estomac, M. A. Mathieu. — 20 Mai : Douleurs gastriques d'origine nerveuse, M. J.-Ch. Roux. — 27 Mai : Syphilis gastrique, M. A. Mathieu. — 3 Juin : Douleurs abdominales d'origine vasculaire, M. J.-Ch. Roux. — 10 Juin : La fausse biloculation de l'estomac, M. A. Mathieu. — 17 Juin : Les dyspepsies appendiculaires, M J.-Ch. Roux. — 24 Juin : Pancréatites chroniques douloureuses, M. A. Mathieu. — 1er Juillet : Les colites graves, M. J.-Ch. Roux.

Les Conférences auront lieu dans la salle de la consultation externe du service (20, rue de Citeaux), le samedi, à 10 h. 45.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) (1.100 lits). — *Cours de vacances.* — Douze leçons sur la tuberculose des os, des articulations et des ganglions, par M. Ménard, chirurgien en chef, M. Andrieu et M. Calvé, chirurgiens assistants.

Ces leçons auront lieu du 7 au 20 Août 1911. Elles seront accompagnées de présentations de malades, de démonstrations pratiques et d'examens de pièces.

Prix du cours, 50 francs. Se faire inscrire par lettre adressée à M. Calvé ou à M. Andrieu, Berck-Plage.

NOUVELLES

VIIIe Congrès international de Dermatologie (Rome, Septembre 1911). — A la demande d'un grand nombre de dermatologistes, la date primitivement fixée pour la réunion du VIIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie a été modifiée. Ce Congrès se tiendra à Rome, du 18 au 23 Septembre prochain, **sous la présidence du professeur T. de Amicis.**

Les adhésions sont reçues par M. Ciarrocchi, secrétaire général, 5, piazza Grazioli, à Rome, et par M. G. Thibierge, secrétaire pour la France, 64, rue des Mathurins, à Paris.

Le montant de la cotisation est de 25 francs.

Les titres des communications doivent être adressés avant le 15 Mai, à l'un des secrétaires.

Œuvre des sanatoriums populaires de Paris. — L'Œuvre des sanatoriums populaires de Paris, présidée par le prince Auguste d'Arenberg, membre de l'Institut, donnera le lundi 15 Mai, à 4 h. 1/2, à la Salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, une conférence sur le sujet suivant :

« Comment on peut arriver à la guérison de la tuberculose », par M. Louis Guinard, médecin-directeur des sanatoriums de Bligny (Seine-et-Oise).

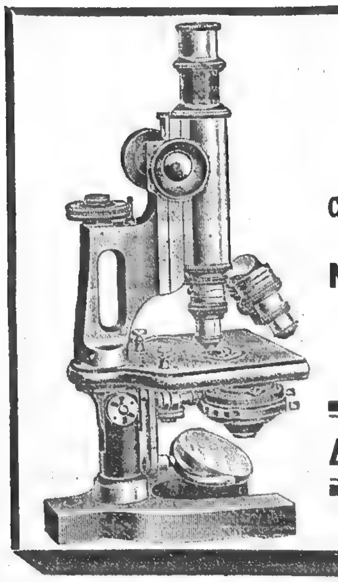
Cette conférence sera accompagnée de projections en couleurs sur plaques autochromes directes d'après nature, par M. Gervais Courtellemont, l'auteur bien connu des « Visions d'Orient ».

On peut se procurer des cartes d'invitation au secrétariat de l'Œuvre des sanatoriums populaires de Paris, 56, rue de la Victoire (téléphone, 324.20).

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le Laboratoire de bactériologie de la Ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi, et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés.

Le Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses, situé rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), est ouvert tous les jours



de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 4 heures.

NOTA. — Le dépôt d'une somme de 30 ou de 50 centimes donne droit à une réponse par voie télégraphique.

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — En exécution du vœu de M. Joseph Jamain, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et en mémoire de son père, feu M. A. Jamain, il a été versé, le 2 Mai 1911, par Mme Dugardin, 44, rue Cardinet, à Paris, une somme de 10.000 francs, dans la caisse de l'Assistance publique, pour un prix en faveur du candidat reçu au concours de l'Internat en médecine qui aura obtenu la meilleure note dans la composition écrite d'anatomie.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Paul Bitot (de Paris) et Joseph Cat (de Saint-Marcel).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 5 Mai.* — Ont obtenu : MM. Trémolières, 19; Moutier, 14.

ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 8 Mai.* — MM. Nattan-Larrier, 18; Paisseau, 17; Sézary, 16.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 12 Mai, à Necker.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 3 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 12; Martin, 15; Mercadé, 16.

Séance du 8 Mai. — ÉPREUVE CLINIQUE. — MM. Sauvé, 15; Mathieu, 14; Gernez, 18.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 10 Mai, à l'Hôtel-Dieu.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 5 Mai.* — Ont obtenu : MM. Magitot, 19; Coutela, 19; Cerise, 19.

Concours du prosectorat. — ÉPREUVE ÉCRITE. — Questions données :

Anatomie : Arrière-cavité des épiploons.

Histologie : Glandes de l'estomac.

Physiologie : Innervation motrice et sécrétoire de l'estomac.

Pathologie : Diagnostic et traitement du cancer du pylore.

La prochaine séance aura lieu mercredi 10 Mai, à 2 h. 3/4.

Concours de l'adjuvat. — Questions données à l'épreuve écrite :

1° Artères de la jambe depuis l'interligne articulaire jusqu'aux malléoles;

2° Asphyxie.

LECTURE DES COPIES. — Lorin, 20; Virenque, 19; Monod, 19; Métivet, 17; Luzoir, 26; Séjournet, 18; Mutel, 20; Brocq, 21; Wolfrom, 24.

Internes en pharmacie des hôpitaux et hospices (année 1910-1911). — Le concours annuel pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le mardi 6 Juin 1911, à midi précis, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le Service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices seront tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), de 11 heures à 3 heures, du lundi 8 Mai au samedi 20 du même mois, inclusivement.

Médecin et pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le 20 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et le 27 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du Service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de dix docteurs en médecine et de quatre pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées :

1° Etre nés ou naturalisés Français;

2° Avoir moins de 32 ans au 1er Janvier de l'année du concours;

3° Avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies.

Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins;

4° Souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le Corps de santé des troupes coloniales à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT HYDROLOGIQUE

Les travaux de la Société d'Hydrologie Médicale de Paris pendant l'année 1910-1911. — Le traitement hydrominéral de l'Artério-sclérose.

Le bilan des travaux de la Société d'Hydrologie Médicale de Paris est le meilleur critérium pour apprécier, chaque année, l'état de la thérapeutique hydrominérale, pour se rendre compte des questions qui font l'objet des préoccupations de ses représentants autorisés. Depuis 1854, il y a 57 ans, cette Société remplit vaillamment son rôle dans l'édification de la science hydrologique française; peut-être pourrait-on lui reprocher de le faire trop modestement, de ne pas donner à son labeur continu toute la publicité qu'il mérite à tous les égards. Les *Bulletins* de ses séances, réunis chaque année en volume, forment aujourd'hui cinquante-six volumes où l'on trouve les documents les plus vrais, parce que passés au crible de la discussion, sur tous les points intéressant aussi bien le médecin hydrologue que le praticien thérapeute : les propriétés physico-chimiques des Eaux, leurs indications cliniques, leur mode d'action, leur origine géologique, leur captage, la technique de cure, etc. Tous ces Mémoires constituent la base de nos connaissances hydrologiques scientifiques, perpétuellement remises au point, et il nous faut toujours y recourir chaque fois que l'on traite de ces sujets.

Si l'on jette un coup d'œil sur les *Bulletins* de cette année, on voit que l'activité de la Société est toujours très intense. Pendant les dix séances réparties de Novembre 1910 à Mai 1911, une vingtaine de travaux originaux ont fait l'objet des discussions les plus animées.

Les indications cliniques de la thérapeutique hydrominérale se précisent et se délimitent de plus en plus : BARADUC, *La Constipation motrice et la cure de Châtel-Guyon. Les Indications de Saint-Gervais* (CRAPONNE), *de Saint-Christau* (BÉNARD) *dans les dermatoses.* PIATOT et BERGOUIGNAN, *l'Artério-sclérose (cardiopathies artérielles) et son traitement hydrominéral.* DUBOIS, LAUSSEDAT, HEITZ, *Les Bains carbogazeux.* DÉDET, *Pyélonéphrite calculeuse.* Les découvertes de Curie, de Moureu, sur les émanations radio-actives et sur les gaz rares suscitent un nouveau champ d'études dont l'intérêt ne fait que croître. FRENKEL, *Débit liquide et débit gazeux des sources hydrominérales.* AUBEL, *Utilisation des dégagements gazeux des sources thermales.* Les modes d'emploi des Eaux,

la technique de chaque cure sont l'objet de perfectionnements constants. JEANNEL, *Les Salles d'inhalation du Mont-Dore*. PEYRÉ, *Massothérapie sous-marine à Bagnoles-de-l'Orne*. Le mode d'action des Eaux reste un problème qui tente toujours de sagaces observateurs. JOLY, *Mode d'action des Eaux de Bagnoles-de-l'Orne*. MERCIER, *Les Eaux de la Roche-Posay*. Les questions d'archéologie, de climatologie apportent une variante à celles d'hydrologie pure. CANY, *Gaz-eau d'Onimus*. TARDIEU, *Mont-Dore préhistorique*, etc.

« Un des procédés les plus féconds en résultats, dans la méthode de travail de la Société d'Hydrologie, est celui qui consiste à mettre à l'ordre du jour le traitement hydrominéral d'une maladie ou des maladies d'un appareil organique : les compétences variées de médecins exerçant à des stations diverses, l'expérience que chacun a pu acquérir en traitant une même maladie par des médications en apparence très éloignées les unes des autres, apportent au débat une foule de données véritablement scientifiques, dont la somme devient un guide précieux pour qui veut formuler les indications cliniques[1]. » La collaboration de PIATOT (de Bourbon-Lancy) et de BERGOUIGNAN (d'Evian) nous a ainsi procuré un Mémoire tout à fait remarquable, tant par la clarté de l'exposé clinique que par la netteté des indications du traitement hydrominéral; nous ne pouvons en donner ici qu'un court résumé.

L'ARTÉRIO-SCLÉROSE (CARDIOPATHIES ARTÉRIELLES) ET SON TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL[2].

Etant donné un malade menacé ou atteint de sclérose artérielle, quand peut-il retirer bénéfice de certains traitements thermaux, externes, internes, ou de leur association?

L'*intoxication* domine toute l'étiologie et la symptomatologie de l'artério-sclérose. Tout se passe comme si le sang charriait des substances toxiques dont l'action sur les vaisseaux et sur le système nerveux déterminerait l'hypertension, la sclérose, et les divers troubles fonctionnels de la maladie. Les succès de la thérapeutique antitoxique et éliminatrice sont le meilleur soutien de cette théorie.

En dehors de toutes les causes d'ordre toxi-infectieux, l'artério-sclérose est le plus souvent l'aboutissant de la diathèse arthritique, la suite presque obligée de la goutte, avec ses diverses manifestations. Les goutteux, les lithiasiques du foie et du rein, les diabétiques, les obèses même, fournissent, en effet, à la sclérose artérielle son plus gros contingent.

A la phase de présclérose, où il n'existe encore aucune lésion constituée, le traitement est tout puissant et peut empêcher l'éclosion de la maladie.

Plus tard, la sclérose artérielle constituée offre deux grands types cliniques principaux : le type artériel et le type rénal.

Le traitement des cardiopathies artérielles comporte deux indications primordiales : 1° l'indication antitoxique; 2° l'indication artérielle proprement dite.

1° Il faut donc modifier avant tout le régime alimentaire, combattre l'auto-intoxication, qu'elle vienne du tube digestif ou des perturbations nutritives (diathèse arthritique), enfin favoriser par tous les moyens connus le jeu des organes antitoxiques et des émonctoires, pour éviter la rétention des poisons ou pour la faire cesser si elle existe déjà. Il faudra tenter de réduire l'insuffisance du foie, encore plus celle du rein, et assurer l'excrétion cutanée. C'est là le triomphe des *cures de diurèse* (*Evian*, *Thonon*, *Vittel*, *Contrexéville*, *Martigny*, etc.).

2° Contre les troubles cardio-vasculaires de la présclérose ou même de la sclérose en évolution, on peut et l'on doit agir directement. Il s'agit de combattre et faire tomber l'artério-spasme qui tendrait à devenir une habitude des vaisseaux; — par ce moyen, diminuer et maintenir abaissée l'hypertension artérielle : — favoriser la circulation dans les tissus et dans les parois vasculaires elles-mêmes, pour prévenir, entraver, arrêter le processus scléreux.

Les multiples applications externes de la physiothérapie : le massage général, la gymnastique passive, le massage abdominal (puissant dépresseur de l'hypertension, en même temps que diurétique actif); l'hydrothérapie ordinaire (bains, douches tempérés); les *bains carbogazeux* et en particulier ceux de *Royat*, les bains et *douches sous-marines* de *Bourbon-Lancy* semblent avoir une action élective, pour combattre ces troubles fonctionnels.

Donc, deux genres de cures thermales conviennent au traitement des cardiopathies artérielles. La cure externe s'applique surtout à corriger les troubles fonctionnels, à améliorer la nutrition des tissus et des vaisseaux eux-mêmes. La cure interne a pour effet principal de désintoxiquer l'organisme et de rétablir le jeu des émonctoires. Toutes les eaux minérales diurétiques peuvent reservir au traitement interne, à condition de n'exciter ni de fatiguer le rein. *Vittel*, *Contrexéville*, *Martigny*, remplissent à peu près les mêmes indications qu'*Evian* ou *Thonon*, leurs eaux s'appliquant plus spécialement aux cas compliqués de goutte, de lithiase hépatique, et moins aux malades excitables.

A la période *présléreuse*, les malades peuvent être envoyés à *Bourbon*, ou *Royat*, ou à *Evian*, *Vittel*, etc.

Si les malades sont nettement rhumatisants

1. RAYMOND DURAND-FARDEL (Discours de). — Cinquantenaire de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, Masson, 1904.

2. Voir *Société d'Hydrologie*, 3 Avril 1911. (Communication de A. Piatot et P. Bergouignan.)

anciens avec douleurs musculaires, les bains de *Bourbon*, accompagnés ou non de la douche sous-marine, agiront bien par leur température un peu élevée au-dessus de la normale.

Si les malades, sans être très rhumatisants, présentent des troubles de la pression artérielle en plus ou en moins, avec arythmies même, les bains carbo-gazeux de *Royat*, par leur température indifférente à 34°, soulageront le cœur, en dérivant le sang à la périphérie, par l'intermédiaire de l'acide carbonique constamment renouvelé, sans influencer le système nerveux cardiaque par une température au-dessus de la normale.

Lorsqu'il existe surtout un mélange de troubles cardio-vasculaires fonctionnels et de troubles toxiques, mieux vaut s'adresser à la *cure de diurèse* : *Evian* ou *Vittel*, etc., désintoxiquent assez complètement pour faire cesser les perturbations circulatoires secondaires à l'intoxication. On comprend toutefois que l'association des deux cures externe et de boisson trouve ici sa principale indication : elles se complètent mutuellement et assurent ainsi un résultat maximum. Les prescléreux présentent fréquemment des manifestations morbides surajoutées (nerveuses, dyspeptiques, hépatiques, graveleuses, articulaires) : ils bénéficient à ces divers titres des avantages combinés des deux traitements.

Une prédominance marquée des palpitations, de l'angio-spasme, etc., indiquera Bourbon ou Royat ; si la fatigue, la céphalée, l'insomnie et surtout la dyspnée sont les phénomènes principaux, le malade sera tributaire d'Evian ou Vittel, etc.

La distinction précédente s'accuse à la période de *sclérose confirmée*. Les scléreux du type artériel, sans troubles rénaux nets, sont justiciables de la cure externe. Ces malades présentent des battements de cœur, des intermittences, des crises de tachyarythmie, des douleurs d'aortite et de la précordialgie simulant l'angine de poitrine. Ils ont du spasme vasculaire périphérique, symptôme contre lequel la cure externe de Bourbon-Lancy ou de Royat possède une action indiscutable.

Chez les artériels purs, l'association de la cure interne ou de diurèse agit à titre préventif, mais elle n'est pas indispensable. Elle le devient dès que se manifestent des signes d'insuffisance rénale, même légers, caractérisés surtout par la dyspnée d'effort *sine materia*, la polyurie nocturne, l'abaissement du taux des solides urinaires et l'albuminurie.

Les scléreux appartenant au type rénal sont en effet essentiellement tributaires de la cure interne. L'indication dominante et urgente consiste à lutter contre l'empoisonnement, contre la rétention toxique, qui précipitent l'évolution des lésions vasculaires et menacent directement l'existence. Les troubles cardio-vasculaires proprement dits passent au second plan. Tout au plus pourrait-on, après succès complet de la cure interne, essayer de les combattre à l'aide d'une cure externe prudemment menée.

Contre-indications du traitement thermal dans les Cardiopathies artérielles.

Les traitements thermaux externes ou internes sont inutiles, sinon dangereux chez :

1° Certains artério-scléreux pâles, maigres, profondément intoxiqués, présentant une très haute tension artérielle, que les traitements usuels ne peuvent réduire, pas plus qu'ils n'ont d'action sur la dyspnée et sur les autres signes toxiques. Il s'agit ici de sclérose rénale accentuée et irrémédiable, avec rétentions nombreuses sans œdèmes, altération profonde de tous les actes nutritifs et sécrétoires, menace constante d'hémorragie cérébrale ou d'urémie foudroyante. Rien n'a d'effet chez ces malades, le plus souvent frappés dans la force de l'âge et voués à une fin rapide ;

2° Les scléreux ayant déjà fait des crises d'œdème aigu du poumon, mais plutôt dû à l'aortite qu'à des troubles rénaux. Dans ce dernier cas, la cure interne peut encore être tentée avec succès ;

3° Les malades ayant présenté de l'asystolie par dilatation du cœur, parce que leur cœur sclérosé ne peut plus faire les frais d'une cure thermale ;

4° Les cas nets d'angine de poitrine coronarienne ;

5° Les anévrismes de l'aorte.

Toutefois, étant donné un scléreux justiciable d'une cure thermale, il est impossible d'affirmer *a priori* que cette cure lui sera favorable. Si certains de ces malades ne répondent pas au traitement, cela tient en général à ce que la part des lésions organiques est plus grande qu'on ne le pensait. On rencontre beaucoup de troubles fonctionnels et très peu de lésions aussi souvent que le contraire. Les réactions individuelles sont des plus variables et, pour une même somme de troubles fonctionnels, on trouve souvent une somme de lésions très différente suivant les sujets.

Carron de la Carrière.

NOUVELLE ENQUÊTE SUR LA GALE DU CIMENT

Le 8 Août 1908, je publiai dans *La Presse Médicale* n° 64 (page 507) une monographie de la gale du ciment. Cet article faisait suite à un rapport que le Syndicat des ouvriers cimentiers m'avait demandé sur cette dermatose qui semblait alors en voie de multiplication rapide ; il fut reproduit ou analysé dans divers journaux médicaux et dans une Revue d'architecture.

Le 2 Février 1911, le Directeur de la Société des ciments Vassy publiait dans le *Moniteur de*

l'Entreprise, une lettre dans laquelle : 1° il mettait en doute l'existence de la maladie; 2° essayait d'insinuer que je tenais les médecins de Saint-Louis pour inhabiles; 3° me faisait affirmer une proportionnalité de 1 malade sur 2 ou 3 ouvriers; 4° relevait une erreur imprimée sur une affiche des ouvriers accusant la maladie d'être contagieuse; 5° déclarait la maladie excessivement rare. Je ne donne pas le texte de la lettre pour ne pas allonger trop cet article, mais je le possède.

Nous allons reprendre point par point les allégations de notre contradicteur.

1° *La gale du ciment existe-t-elle?*

La même année 1908, parut, à Iéna, le livre de Théodore Weyl sur les maladies professionnelles. Dans ce livre qui résulte des observations faites par la voie des « assurances-maladies » [1], un dermatologiste éminent, M. le professeur Blaschko, d'une part, et de l'autre, MM. Ascher et H. Isaac, ce dernier également dermatologiste, ont signalé et décrit la gale du ciment. Mais, comme en Allemagne, les ouvriers qui manient le ciment sont assez souvent confondus avec les maçons, bien qu'il y ait un nom propre dans la langue pour désigner les cimentiers, ils parlent de la gale du ciment comme d'une maladie des maçons; chez nous, il y a aussi des maçons atteints de gale du ciment. D'autre part, il nous faut apprendre à notre contradicteur que dans l'École dermatologique allemande, le mot *eczéma* est appliqué assez généralement à un grand nombre de maladies cutanées, nettement différenciées, quant au nom, dans l'École française. Ceci afin qu'il ne puisse pas arguer que nous faisons une confusion... Je traduis et je cite :

Blaschko : « Une des formes les plus anciennement connues de l'eczéma professionnel, l'eczéma des maçons, connu sous le nom de *gale du ciment* (Zementkrätze), est causée par l'action irritative de la chaux et du ciment ainsi que par la macération constante des tissus épidermiques, parce que l'humidité n'est pas supprimée par l'assèchement, mais que celui-ci s'opère seulement à l'air, et que les mains exposées à toutes ces actions dangereuses sont, de plus, soumises à toutes les variations météorologiques, souffrant des écarts de température les plus extrêmes. A ceci s'ajoute encore le traumatisme mécanique, fréquent, par de petites esquilles de pierre, etc., de sorte qu'il en résulte une plaie, et que quelques maçons seulement souffrent d'eczéma vrai. Chez la plupart des sujets la susceptibilité de l'épiderme est extraordinaire [1]. »

1. Voir à ce sujet mon rapport sur les Maladies professionnelles dans le volume du IVe Congrès de l'Hygiène et la Sécurité des travailleurs. Paris, 1909. Imprimerie *l'Emancipatrice*.

Ascher et H. Isaac donnent une description de la gale du ciment, moins détaillée d'ailleurs que la mienne, et Ascher établit la statistique des ouvriers atteints de dermatose des maçons, pour Berlin O. K., en 1905. Voici ses chiffres :

AGE DU MALADE	NOMBRE TOTAL de malades et blessés	NOMBRE des cas de gale
De 16 à 20 ans. . . .	37	3
De 21 à 25 — . . .	43	2
De 26 à 30 — . . .	61	3
De 31 à 35 — . . .	35	1
De 36 à 40 — . . .	35	2
De 41 à 45 — . . .	39	5
De 46 à 50 — . . .	34	6
De 51 à 55 — . . .	31	5
De 56 à 60 — . . .	39	9
De 61 à 65 — . . .	30	9
De 66 à 70 — . . .	10	4
De 71 à 75 — . . .	6	8
Totaux. . . .	400	57
Apprentis	118	7
	518	64

1. *Handbuch der Arbeiterkrankheiten*, p. 770.

D'où il ressort que non seulement la gale du ciment existe dans cette partie de Berlin, mais encore qu'elle représente un pourcentage fort appréciable par rapport au chiffre total des malades et blessés de la corporation visée.

A Paris, la gale du ciment existe (je laisse de côté l'argument *ad hominem*). Mais, avant même que la lettre en question ait paru, le Syndicat ouvrier et moi avions résolu d'établir une statistique, non seulement pour Paris, mais encore pour la France. Bien que nous ne possédions pas, et de loin, les ressources du ministère du Travail en matière d'enquête, et que l'hostilité des fabricants et entrepreneurs nous soit acquise, nous avons entrepris ce difficile labeur avec nos maigres ressources et notre seule bonne volonté. Lorsque nous publierons les résultats de cette statistique, nous ferons ressortir tous les obstacles apportés, quelquefois par les ouvriers eux-mêmes, à notre tâche, et nous montrerons comment la méconnaissance des mœurs, us et coutumes professionnels, dans un métier donné, peut influer sur l'observateur superficiel et lui faire conclure à la négative, alors que c'est par l'affirmative qu'il aurait fallu terminer.

Quoi qu'il en soit, quelque défectueux et si imparfaits que soient nos moyens d'investigation, à un moment où les grands travaux du Métropolitain sont terminés, c'est-à-dire, où il y a beaucoup moins d'ouvriers cimentiers présents à Paris, qu'en 1908, 1905, 1900 et les années intercalaires; quoi qu'il en soit, dis-je, nous possédions à la date du 14 Mars 1911, les noms et adresses de 78 ouvriers du département de la Seine, atteints ou ayant subi une atteinte de gale du ciment.

Nous continuons notre enquête tant dans la Seine que dans les départements ; nous estimons qu'avec la méthode que nous avons été obligés d'adopter, elle durera un an environ. Nous savons,

d'autre part, dès à présent, que dans la région d'Avignon, 18 cas ont été relevés.

Nos 78 cas comprennent 57 cimentiers, 1 maçon-cimentier, 20 maçons d'art.

Ces documents seront complétés au moment voulu.

Donc la gale du ciment existe.

Du même coup, nous répondons au

5° *Qui disait que la maladie est excessivement rare*; nous pouvons affirmer que cette rareté n'est pas excessive, *et prévoir que c'est la fréquence qui sera probablement au contraire la réalité.*

2° L'auteur de la lettre dit : « Il est permis peut-être de rester sceptique, si l'on songe que cette maladie avait passé inaperçue jusqu'à présent aux yeux des médecins de l'hôpital Saint-Louis, inhabiles probablement à distinguer la présence du « sillon difficile à découvrir » qui distinguerait la gale parasitaire de la « gale du ciment ».

J'ai mon article de 1908 sous les yeux. Aucun mot, aucune phrase ne peut faire supposer dans ce texte que je mette en cause le savoir de mes confrères de Saint-Louis; l'article est écrit sous une forme absolument objective et dermatologique. Mon contradicteur fait preuve d'une ignorance absolue de la question au point de vue dermatologique. On ne saurait lui en vouloir, mais il ignore aussi qu'il a affaire à un médecin qui a étudié la dermatologie, et qui sait, comme ses confrères, que la gale parasitaire n'est pas toujours si aisée à diagnostiquer.

Donc, *je repousse cette insinuation.*

3° L'auteur me fait affirmer une *proportionnalité de 1 malade sur 2 ou 3 ouvriers.*

Voici ce que j'ai écrit :

« ... D'après les renseignements que j'ai recueillis dans la corporation, le nombre des ouvriers atteints de gale du ciment SERAIT de un sur deux ou trois ».

SERAIT est un conditionnel, la phrase a une allure *dubitative* et non pas affirmative. Si j'avais voulu affirmer j'aurais écrit : est.

Ce conditionnel ne sera applicable très probablement qu'à une certaine catégorie de cimentiers.

4° *La maladie n'est pas contagieuse.*

Jamais je n'ai dit qu'elle le fût. Les rédacteurs de l'affiche incriminée l'ont très loyalement reconnu. Sur 5.000 affiches, 3.000 avaient été posées quand j'ai vu l'erreur. Sur mes instances ils l'ont immédiatement rectifiée, et, sur les 2.000 affiches qui restaient à poser, on a collé une bande cachant la phrase inexacte. Notre contradicteur ne peut donc en tirer aucun argument et il doit reconnaître notre loyauté.

Nous bornerons là cette réponse, nous réservant de publier par la suite les précisions techniques qui compléteront l'étude dermatologique de 1908, précisions qui ne nous avaient pas semblé nécessaires alors. Nous nous étions bornés à serrer d'aussi près que possible la description clinique : mais il n'est jamais trop tard pour mieux faire.

RENÉ MARTIAL.

LES REPRÉSENTATIONS DE LA MORT DANS L'ART ANTIQUE

Les sculpteurs anciens ont rarement représenté l'agonie des héros. Ils ont donné au gladiateur, aux enfants de Niobé.... une pose noble, conventionnelle, ils ont toujours attribué au cadavre l'attitude gracieuse du sommeil. Les tombes de l'époque gréco-romaine ont été aussi décorées de statues qui perpétuaient les traits du défunt, mais elles le reproduisaient tel qu'il était durant sa vie.

Les artistes qui peignirent l'exposition du mort sur les lécythes blancs furent plus réalistes, M. Pottier, l'archéologue bien connu, les apprécie avec justesse : « Ce n'est pas simplement une scène de deuil, une scène de regret. C'est la peinture de la mort même; et le personnage qui fait le centre de la composition n'est autre que le cadavre étendu sur son lit de parade, les yeux clos, la bouche entr'ouverte, dans l'attitude rigide des trépassés que le pinceau de l'artiste n'a pas craint de reproduire dans sa réalité lugubre. »



Figure 1.
Mort aux orbites excavés et dont la bouche fait une moue caractéristique.

Bien que les archéologues ne leur donnent pas cette attribution, un grand nombre de terres cuites sont vraisemblablement des portraits de défunts: elles rappelaient le mort chéri, jouaient le rôle qu'ont à présent les photographies; ou encore, placées sur l'autel des dieux lares, elles servaient d'amulettes, de divinités protectrices. Il convient de regarder comme des portraits les figurines aux traits relâchés, aux yeux fermés, à l'air calme, grave ou pensif, qui, d'ailleurs, portent souvent la couronne funéraire caractéristique. On distinguera ce repos éternel du simple sommeil dans lequel les joues sont rebondies, les paupières vivantes, la bouche expressive (fig. 2). J'ai relevé dans Perrot et Chipiez « Histoire de l'Art dans l'antiquité », t. VI, p. 808), le dessin d'une terre cuite, provenant du musée de l'école évangélique

de Smyrne, dont l'attribution mortuaire n'est point douteuse, bien que les auteurs ne l'aient point signalée.

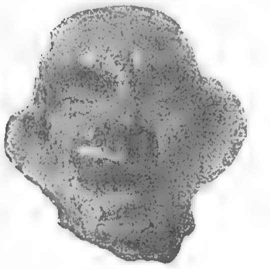


Figure 3.

Mort aux paupières closes, aux traits relâchés. La bouche est restée ouverte.

Pour être réalistes, ces représentations n'ont rien de repoussant. Aussi les critiques d'art ont-ils prétendu que les anciens « n'avaient jamais figuré les ravages que la mort laisse derrière elle ». Je m'inscris en faux contre cette affirmation.

La belle collection de terres cuites grecques smyrniotes (IIe siècle avant notre ère) réunie par mon ami M. Paul Gaudin, et dont une partie est au musée du Louvre, contient plusieurs figures cadavériques aux divers stades de la décomposition. Tel mort (fig. 1) montre des orbites creusées par la fonte des yeux derrière les paupières closes ; la bouche a une moue qu'on observe parfois sur les morts que commence à saisir la rigidité cadavérique ; celle-ci est encore soulignée par l'accentuation des plis frontaux. Détail particulier : le sujet n'a qu'une oreille, une mèche de cheveux cache la place de l'autre.



Figure 4.

Mort qui a conservé l'expression de la souffrance. (Mus. du Louvre.)

La figure 3 a aussi des traits relâchés, des paupières closes, des orbites caves. Mais elle diffère de la précédente, en ce que la bouche est restée grande ouverte.

J'imagine que le misérable (fig. 4) dont les lèvres enflées et la bouche largement ouverte semblent prêtes à exhaler un dernier cri, a dû avoir une agonie terrible.

Voici (fig. 5) un sinistré dont un formidable traumatisme a écrasé la face gauche, supprimant l'oreille, vidant l'œil, portant en haut l'aile du nez, déformant du même côté la commissure buccale et le menton. A droite, l'œil est fermé, les traits sont flasques. Ce mort est horrible.

Un état de putréfaction plus avancé nous est



Figure 2.

Faune dormant. (Collection particulière de M. Gaudin.)

fourni par la figure 7. Cette tête de mort, qui porte encore sa couronne funéraire, a perdu les ailes du nez qui montre sa cloison médiane, une partie des lèvres a disparu, ce qui découvre les dents. Les yeux et les paupières se sont fondus, les orbites sont vidées. Sur le front est marquée une dépression, c'est probablement la plaie pénétrante du crâne qui a causé la mort.

Il convient de comparer à la précédente une terre cuite de Cilicie, conservée au musée du Louvre. La tête, également à un stade ultime de décomposition, n'a plus que la peau sur les os. Mais l'artiste a été moins réaliste, il a interprété son modèle pour mettre en relief l'aspect sardonique du mort. Deux trous remplacent les orbites, les ailes du nez ont disparu et le rire rappelle celui des danseurs macabres du moyen âge (fig. 6).

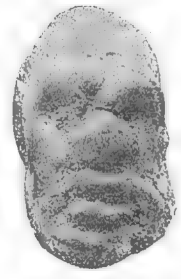


Figure 5.

Un sinistré. (Musée du Louvre.)

Les artistes païens, comme les chrétiens, représentèrent des squelettes vaquant à des occupations humaines. On les voit, sur un vase du trésor de Bosco Reale (au musée du Louvre), préparant la cuisine, mangeant, buvant, et, sur une coupe trouvée par M. Gaudin (musée du Louvre), on les voit dansant. Un autre débris provenant de Smyrne, montre un enfant aux joues pleines, au rire large, dont l'échine souple se tord. Mais le thorax est décharné, les côtes ressortent, le cou n'est formé que par les vertèbres : être fantaisiste, sorte de gnome, auquel l'artiste a donné la vie, et qui rappelle les originales créations des Japonais.

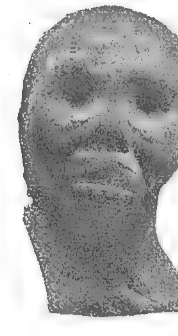


Figure 6.

Cadavre putréfié au rire macabre. Terre-cuite de Cilicie.

Nous sommes loin de l'ancienne conception des classiques. Si, en Grèce, le sculpteur, le statuaire pratiquaient un art noble, pur, aristocratique, le modeste coroplaste, qui vendait au peuple ses innombrables figurines, était réaliste, voire naturaliste. Déjà, il imaginait des têtes en putréfaction, ancêtres des

délicats ivoires de la Renaissance figurant des crânes de morts et sur lesquels les pieux chrétiens inscrivaient le *memento mori*. Déjà il imaginait les danses macabres, en dépit des négations du très savant Adrien de Longpérier, qui écrivit que les anciens ne reproduisirent pas les squelettes.



Figure 7.
Mort en putréfaction.
(Musée du Louvre.)

Car, de tout temps, les hommes ont pensé au grand mystère de l'au-delà, et il est naturel

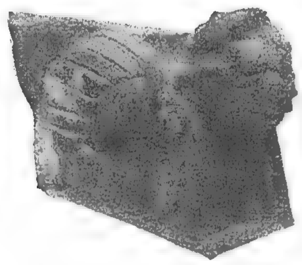


Figure 8.
Un gnome. (Musée du Louvre.)

que leur art ait exprimé leur obsession de la mort.

FÉLIX REGNAULT.

LIVRES NOUVEAUX

Kraus et Levaditi. — *Handbuch der Technik und Methodik der Immunitätsforschung*. 1er supplément, 1911, 1 vol. gr. in-8°, de 664 pages, avec 14 planches, 8 courbes et 17 figures en noir et en couleur. Prix : 24 marks. (G. FISCHER, Iéna.)

Kraus et Levaditi publient déjà un volume destiné à compléter leur important manuel des questions qui touchent à l'Immunité. Le « manuel » était un gros traité et ce supplément est un gros volume. Les questions qui y sont étudiées ont été l'objet de tant de travaux que cette publication rendra service à tous ceux qui s'occupent de questions relatives à l'Immunité et qui y trouveront des chapitres d'ensemble sur la plupart des problèmes à l'ordre du jour.

Nous citerons l'article de Levaditi sur Phagocytose et Opsonines, l'article de von Pirket sur les réactions locales à la tuberculine, de Besredka sur l'anaphylaxie, de Biedl et Kraus sur l'analyse expérimentale de l'empoisonnement anaphylactique. Un intéressant article de Römer montre l'état actuel des vaccinations tuberculeuses, notamment de la bovo-vaccination. Vallée étudie les réactions à la tuberculose des bovidés, A. Marie la vaccination antirabique, Landsteiner les recherches sur la poliomyélite aiguë épidémique et la technique de ces recherches. Les anticorps dans la tuberculose (Löwenstein), les réactions du sérum sanguin dans le cancer (Ranzi), la question de la variole-vaccine (Paschen), etc., sont également étudiés, et on notera que chaque collaborateur parle des sujets qu'il a spécialement étudiés. Nous répéterons à ce propos, comme au moment de l'analyse que nous fîmes du traité primitif, combien nous manquons d'une publication d'ensemble de cet ordre en langue française. Une traduction même de ce remarquable traité serait bien désirable.

Notons, en terminant, qu'une importante bibliographie accompagne chaque article.

S.-I. DE JONG.

BIBLIOGRAPHIE

2385. — **J. Mackensie.** — LES MALADIES DU CŒUR, traduit de l'anglais par A. FRANÇON. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-558 pages, avec 280 figures. Prix : 15 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2886. — **E. Kirmisson.** — PRÉCIS DE CHIRURGIE INFANTILE. *Deuxième édition revue*. 1 vol. in-8°, de XVIII-796 pages, (de la *Collection de Précis Médicaux*), avec 475 figures. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2387. — **B. Möllers.** — UEBER DEN TYPUS DER TUBERKELBAZILLEN IM AUSWURF DER PHTHISIKER. 1 broch. gr. in-8°, de 65 pages. Prix : 3 marks. (*Georg Thiema*, éditeur, à Leipzig.)

2388. — **Rothe.** — UNTERSUCHUNGEN UEBER TUBERKULOSE INFEKTION IN KINDESALTER. 1 broch. gr. in-8°, de 41 pages. Prix : 2 marks 20. (*Georg Thiema*, éditeurs, à Leipzig.)

2389. — **K. Ziegler.** — DIE HODGKINSCHE KRANKEIT, 1 vol. gr. in-8°, de IX-264 pages, avec 4 figures et 3 couches dans le texte et 5 planches hors texte. Prix : 9 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur, à Iéna.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

E.-C. Aviragnet et Léon Tixier. — Les formes curables de la tuberculose aiguë chez l'enfant.

W. Markuson et W. Agopoff. — De la valeur des injections préventives du sérum antidiphtérique.

Recueil de faits :

P. Hausalter. — Purpura subaigu et tuberculose.

André Trèves et G. Schreiber. — Tuberculose verruqueuse et rupiacée de tout un membre inférieur consécutive à une lésion osseuse du premier métatarsien.

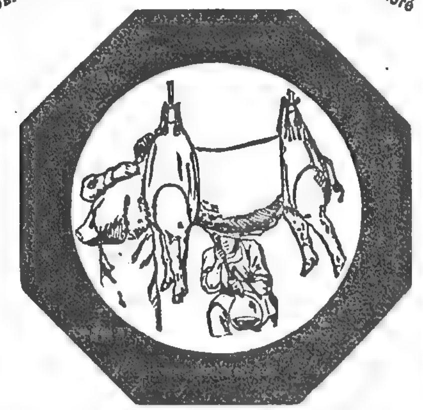
H.-J.-M. Boonacker et E. Gorter (de Leyde). — Méningite à bacilles paratyphiques et tétanie chez un enfant de huit mois.

Revue générale :

J. Comby. — Péricardite aiguë chez les enfants.

Analyses. — Livres.

Nouvelles. — Informations.



CONSULTATIONS EXTERNES DES HOPITAUX ET HOSPICES

1911 1911

I. — MÉDECINE ET CHIRURGIE GÉNÉRALES

Tous les jours (dimanches et fêtes compris), dans les Etablissements ci-après.
(Entrée du public : de 8 heures à 9 heures du matin.)

1° ADULTES

Établissement	Service	MM.
Hôtel-Dieu	Médecine	Lereboullet.
	Chirurgie	A. Schwartz.
Pitié	Médecine	Michel.
	Chirurgie	Alglave.
Charité	Médecine	Milian.
	Chirurgie	Gosset.
Saint-Antoine	Médecine	Ramond.
	Chirurgie	Wiart.
Necker	Médecine	Pissavy.
	Chirurgie	Chevassu.
Cochin	Médecine	Ribierre.
	Chirurgie	Duval.
Beaujon	Médecine	Jousset.
	Chirurgie	Guibé.
Lariboisière	Médecine	Gandy.
	Chirurgie	Chifoliau.
Tenon	Médecine	Rathery.
	Chirurgie	Lardennois.
Laënnec	Médecine	Laignel-Lavastine.
	Chirurgie	Chevrier.
Bichat	Médecine	Coyon.
	Chirurgie	Lecène.
Broussais	Médecine	Weil.
	Chirurgie	Descomps.
Boucicaut	Médecine	Loeper.
	Chirurgie	Dujarier.
Saint-Louis	Chirurgie seulement	Mouchet.
Andral	Médecine seulement	Clerc.

Aux jours et heures ci-après :

2° ENFANTS

Hôpital	Service	Jours	Heure	MM.
Enfants-Malades	Médecine	Lundi	9 h.	Hutinel.
		Mardi	9	Comby.
		Mercredi	9	Richardière.
		Jeudi	9	Marfan.
		Vendredi	10	Aviragnet.
		Samedi	9	Méry.
		Dimanche	9	A tour de rôle par les 6 médecins.
	Chirurgie	Lundi, Mercredi, Vendr.	10	Kirmisson.
		Mardi, Jeudi, Samedi	10	Broca.
		Dimanche	9	A tour de rôle par les 2 chirurg.
Bretonneau	Médecine	Mercredi	9	P. Boulloche.
		Jeudi	9	Louis Guinon.
		Dimanche	9	A tour de rôle par les 2 médecins.
		Lundi, Mardi, Vendr. Sam.	9	Sainton, méd. hôp.
	Chirurgie	Tous les jours	10	Ombrédanne.
Trousseau	Médecine	Mercredi	9	Netter.
		Jeudi	9	Triboulet.
		Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi, Dim.	9	Guillemot, M. hôp.
	Chirurgie	Tous les jours	9	Savariaud.
Hérold	Médecine	Lundi, Mercredi, Vendredi	9	H. Barbier.
		Mardi, Jeudi, Samedi	9	Lesage.
		Dimanche	9	A tour de rôle par les 2 médecins.
Enfants-Assistés	Médecine	Lundi, Mercredi, Vendredi	10	Variot.
	Chirurgie	Mardi, Jeudi, Samedi	10	Jalaguier.
Saint-Louis (Hôp. d'enfants)	Médecine	Lundi, Mercredi, Vendredi	9	J. Renault.
	Chirurgie	Tous les jours	9	Cunéo.

II. — MALADIES SPÉCIALES

Femmes enceintes.

Hôpital	Jours	Heure	Chef de service
Pitié	Tous les jours	10 h.	MM. Potocki.
Charité	Lundi, Vendredi	9	L. Tissier.
Saint-Antoine	Mardi, Vendredi	9	Doléris.
Beaujon	Tous les jours	9	Ribemont-Dessaignes.
Lariboisière	—	9 1/2	Boissard.
Tenon	—	9	Bouffe de Saint-Blaise.
Boucicaut	—	9	Lepage.
Saint-Louis	—	9	Demelin.
Maternité	Mardi, Samedi	9	Bonnaire.
	Tous les jours	1 h. s.	Sage-femme en chef.
	Lundi, Jeudi, Samedi (avec enf. 1er âge mal.)		Dufour.
Baudelocque	Tous les j. de 8 h. m. à 6 h. s.		Pinard.
Tarnier	Tous les j. de 8 h. m. à 6 h. s.		Bar.

Gynécologie (Maladies des Femmes).

Hôpital	Jours	Heure	Chef de service
Hôtel-Dieu	Lundi, Mercredi, Samedi	8 1/2	Reclus.
	Mercredi	9	P. Dalché.
Pitié	Lundi, Vendredi	10	Potocki.
Charité	Mercredi, Samedi	9	Mauclaire.
Saint-Antoine	Mercredi	9	Lejars.
	Lundi, Jeudi	9	Ricard.
	Mardi, Samedi	9	Siredey.
Necker	Lundi, Samedi	9	Pierre Delbet.
	Mercredi, Vendredi	9	Routier.
Cochin	Lundi, Mercredi, Vendredi	8 1/2	Faure.
Tenon	Lundi, Jeudi	9	Souligoux.
Bichat	Lundi, Vendredi	10	Hartmann.
Broussais	Vendredi	9 1/2	Potherat.
Boucicaut	Lundi, Jeudi	10	Nélaton.
	Mardi, Samedi	9 1/2	Lepage.
Saint-Louis	Lundi	9	Beurnier.
	Jeudi	9	Rochard.
Broca	Tous les jours	9	Pozzi.
Maternité	Lundi, Vendredi	9	Bonnaire.
Baudelocque	Mardi, Jeudi, Samedi	9	Pinard.
Tarnier	Jeudi	9	Bar.
Salpêtrière	Tous les jours	9 1/2	Segond.

Nourrissons.

Hôpital	Jours	Heure	Chef de service
Maternité	Mercredi	9	Bonnaire.
Tarnier	Lundi, Vendredi	9	Bar.
Pitié	Mercredi	10	Potocki.
Charité	Mardi	8 1/2	L. Tissier.
Saint-Antoine	Samedi	2	Doléris.
Lariboisière	Mardi, Mercredi	9 1/2	Boissard.
Boucicaut	Jeudi	9 1/2	Lepage.
Saint-Louis	Mardi, Mercredi	9	Demelin.
Enfants-Malades	Mardi	10	Marfan.
	Mercredi	10	Hutinel.
	Jeudi	10	Méry.
	Vendredi	10	Richardière.
Trousseau	Samedi	9	Triboulet.

Maladies cutanées et syphilitiques.

Hôpital	Jours		Heure	Chef de service
Saint-Louis	Lundi	Matin	9 h.	MM. Balzer.
		Soir	9	Gaucher.
	Mardi	Matin	9	Brocq.
		Soir	1	Brocq.
	Mercredi	Matin	9	de Beurmann.
		Soir	1	Darier.
	Jeudi	Matin	9	Darier.
		Soir	1	Thibierge.
	Vendredi	Matin	9	Thibierge.
		Soir	4	Balzer.
	Samedi	Matin	9	Gaucher.
		Soir	1	de Beurmann.
	Dimanche matin		9	A tour de rôle pr les 6 Médecins.
Cochin-Annexe	Lundi	Matin	9	Michon.
		Soir	8	Hudelo.
	Mardi	Matin	9	Louis Fournier.
		Soir	9	Queyrat.
	Mercredi	Matin	9	Queyrat.
		Soir	8	Griffon.
	Jeudi	Matin	9	Michon.
		Soir	8	Hudelo.
	Vendredi	Matin	9	Louis Fournier.
		Soir	9	Queyrat.
	Samedi	Matin	9	Queyrat.
		Soir	9	Griffon.
	Dimanche matin		9	A tour de rôle : L. Fournier, Queyrat, Michon.
Broca	Mardi, Jeudi, Samedi		9	Jeanselme.
	Lundi, Mercredi, Vendredi		9	Hudelo.
Saint-Antoine	Mardi, Samedi		9	Jacquet.

Maladies des Yeux.

Hôpital	Jours	Heure	Chef de service
Hôtel-Dieu	Tous les jours	9	de Lapersonne.
Saint-Antoine	Lundi, Mercr., Jeudi, Sam.	9	Dupuy-Dutemps.
Cochin-Annexe	Mardi, Mercr., Jeudi, Sam.	9	Monthus.
Beaujon	Tous les jours	9	Poulard.
Lariboisière	— s. les Dim. et Fêtes.	9	Morax.
Laënnec	—	9	Rochon-Duvigneaud.
Enf.-Malades (enf. seul.)	—	9	Terrien.
Boucicaut	Samedi	9	Letulle.
Enf.-Assistés (enf. seul.)	Mardi, Samedi	1	Jalaguier.

Maladies des Voies urinaires.

Hôpital	Jours	Heure	Chef de service
Necker	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi (Hommes)	9	Albarran.
	Mardi, Jeudi, Samedi (Fem.)	9	
Beaujon	Lundi, Jeudi (Hommes)	9	Bazy.
	Mercredi, Samedi (Femmes)	9	
Lariboisière	Tous les jours, sauf les Dimanches et Fêtes.	9	Marion.
Laënnec	Mardi, Samedi	9 1/2	Legueu.
Bichat	Mardi, Jeudi, Samedi	10	Hartmann.
Broussais	Jeudi	9 1/2	Potherat.

Orthopedie.

Saint-Louis (hôp. d'enf.)	Samedi	9 h.	MM. Cunéo.
Enfants-Malades	Jeudi	10	Kirmisson.
Trousseau	Jeudi	8 1/2	Savariaud.
Bretonneau (enf. seul.)	Lundi, Mercredi, Vendredi	10	Ombrédanne.

Maladies générales et nerveuses.

Necker	Jeudi	10	Achard.

Maladies mentales et nerveuses.

Salpêtrière	Lundi	8	Séglas.
	Mardi	8 1/2	Dejerine.
	Mercredi	9 1/4	P. Marie.
	Vendredi	10	Deny.
	Samedi	9 1/4	Chaslin.
	Dimanche	8	Séglas.
Pitié	Mercredi	10	Babinski.
Saint-Antoine	Mardi	9	Claude.
La Rochefoucauld	Vendredi	10	Dupré.

Maladies du larynx, du nez et des oreilles.

Saint-Antoine	Mardi, Jeudi, Samedi	8	Lermoyez.
Lariboisière	Lundi, Mercredi, Vendredi (Malades anciens)	9	P. Sebileau.
	Mardi, Jeudi, Samedi (Malades nouveaux)	9	
Hôtel-Dieu	Mardi, Samedi	4	Reclus.
Necker	Mercredi	5	Delbet.
Laënnec	Mardi, Jeudi, Samedi	8	Lombard.
Bichat	Lundi, Vendredi	9 1/2	Hartmann.
Boucicaut	Mardi, Vendredi	11	Letulle.
Enf.-Malades (enf. seul.)	Mardi, Jeudi, Samedi	10	Broca.
	Lundi, Jeudi	9	Hutinel.
Enf.-Assistés (enf. seul.)	Mercredi	10	Jalaguier.

Maladies des voies respiratoires.

Pitié	Mardi	10	Claisse.
Charité	Samedi	9	Sergent.
Saint-Antoine	Tous les jours sauf le Jeudi	9	Mosny.
Necker	Mercredi	9 1/2	Barth.

Maladies du cœur.

Hôtel-Dieu	Mardi	9	André Petit.
Pitié	Mardi	10	Claisse.
	Vendredi	10	Josué.
Charité	Jeudi	9 1/2	Belin.
Saint-Antoine	Jeudi	9	Vaquez.
Necker	Mardi	9	Louis Rénon.
Laënnec	Vendredi	10	Barié.
Broussais	Jeudi	9 1/2	Bergé.

Maladies du thorax et de l'abdomen.

Beaujon	Jeudi	10 1/2	Debove.
	Mercredi	10	Tuffier.
Laënnec	Lundi	10	Landouzy.
	Mercredi	10	Bourcy.
Saint-Louis	Dimanche	9	Rochard.
	Mercredi	10	Beurnier.

Maladies de l'estomac, du tube digestif et de la nutrition.

Hôtel-Dieu	Jeudi	9	MM. Gilbert.
	Mercredi, Samedi	9 1/2	Chantemesse.
Pitié	Lundi	9	Lion.
	Jeudi	9 1/2	Enriquez.
Charité	Mercredi	9	Labbé.
Saint-Antoine	Tous les jours	9	Mathieu.
	Mercredi	9	Le Noir.
	Vendredi	9	Hayem.
Tenon	Samedi	9 1/2	Parmentier.
	Mardi	9 1/2	Carnot.

Maladies de l'estomac et de l'intestin.

Hôtel-Dieu	Vendredi	9	Caussade.
Broussais	Mercredi	9 1/2	Œttinger.
Saint-Louis	Mardi, Samedi	9	Rieffel.

Maladies professionnelles (Intoxications provenant de certaines professions).

Saint-Antoine	Le 1er Dim. de chaque mois	9	Le Noir.
Lariboisière	Mercredi	9	Le Gendre.

Maladies du cœur et des veines.

Pitié	Vendredi	9 1/2	Josué.
Necker	Mardi, Jeudi, Samedi	10	Hirtz.

Maladies du foie et des reins.

Charité	Jeudi	9	Legry.
Tenon	Jeudi	10	Gouget.

Examen clinique des malades justiciables de la radiothérapie et de la radiumthérapie.

Saint-Antoine	Tous les jours	9	Béclère.

Examen radioscopique.

Saint-Antoine	Samedi	10	Béclère.

Maladies des dents.

Hôtel-Dieu	Lundi, Vendredi	9	Ferrier.
Pitié	Jeudi, Samedi	9 1/2	Roy.
Charité	Mardi, Samedi	9	Chompret.
Saint-Antoine	Mardi, Vendredi	9	Paul Richer.
Necker	Mardi, Samedi	9	N...
Beaujon	Mercredi, Samedi	9	Moiroud.
Lariboisière	Lundi, Vendredi	9	Rodier.
Tenon	Mardi, Vendredi	9	Didsbury.
Boucicaut	Jeudi	9	Goure.
Saint-Louis	Mardi, Samedi	9	Queudot.
Enf.-Malades (enf. seul.)	Mardi, Samedi	9	Pitsch.
Bretonneau	Lundi, Vendredi	9	Bouvet.
Trousseau	Lundi, Vendredi	10	Jarre.
Hérold	Mardi, Jeudi	9	Sauvez.
Enfants-Assistés	Lundi, Vendredi	9 1/2	Thomas.

Délivrance aux personnes munies d'un certificat émanant du Bureau de Bienfaisance de leur Arrondissement.

Appareils orthopédiques	Hôtel-Dieu : Mardi, Samedi	10 h.	Kirmisson.
Bandages	Hôtel-Dieu : Mercredi	10	Beurnier.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque (125, boulevard du Port-Royal). — Conférences de clinique et de thérapeutique obstétricale, par M. Couvelaire, agrégé.

— Dimanche 14 Mai, à 10 heures du matin : Traitement des infections puerpérales.

Hôpital de la Charité. — M. Marcel Labbé commencera, le vendredi 19 Mai, à 11 heures du matin, ses Leçons cliniques sur les maladies de la nutrition, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine d'Angers. — M. René Tesson, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est maintenu dans ses fonctions jusqu'au 31 Octobre 1912.

Ecole de médecine de Clermont-Ferrand. — M. Dionis du Séjour, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est maintenu dans ses fonctions pendant une nouvelle période de neuf ans.

NOUVELLES

IIe Congrès international d'Urologie. — Le IIe Congrès de l'Association internationale d'Urologie se tiendra à Londres, du 24 au 28 Juillet prochain, sous la présidence du professeur Hurry Fenwich.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° « Phosphaturie et oxaturie » ; rapporteurs : MM. Hogge (Liége) et Péchère (Bruxelles) ; Richter (Berlin) ; Teissier (Lyon) ;

2° « Résultats éloignés des prostatectomies » ; rapporteurs : MM. Proust (Paris) ; Regino Gonzalès (Mexico) ; Young (Baltimore) ; Zuckerkandl (Vienne) ;

3° « Des résections larges de la vessie » ; rapporteurs : MM. Hurry Fenwick (Londres) ; Giordano (Venise) ; Rovsing (Copenhague).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Desnos, secrétaire général, 59, rue La Boëtie, à Paris.

Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaires. — Par décision ministérielle du 10 Mai 1911, M. le médecin inspecteur Vallin, de la section de réserve, a été nommé vice-président de la Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaires, en remplacement de M. le médecin inspecteur Kelsch, décédé.

Association des journalistes médicaux français. — L'Assemblée générale a eu lieu le 6 Mai. Après lecture de la correspondance et du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Paul Claisse a fait une communication sur la question du « Droit de reproduction des cliniques ». Cette importante question fera l'objet d'une discussion à la prochaine réunion.

Après examen des candidatures et approbation des comptes du trésorier il a été procédé au renouvellement du bureau.

Ont été élus : président, M. Bardet ; vice-présidents ; Paris, M. Cabanès ; province, M. le professeur Poncet ; secrétaire général, M. Laumonier ; adjoint, M. Bouquet ; secrétaires des séances, MM. Gany et Salamo ; trésorier, M. Viel.

La prochaine réunion aura lieu le premier samedi de Novembre.

Corps de santé militaire. — Sont désignés pour le corps de débarquement de Casablanca :

A l'ambulance : M. Guilloteau, médecin-major de 1re classe ; M. Normet, médecin-major de 1re classe ; M. Mercier, médecin-major de 2e classe.

Au 1er régiment de marche : M. Logerais, médecin-major de 1re classe ; M. Boucher, médecin-major de 2e classe ; M. Patterson, médecin-major de 2e classe.

Au 2e régiment : M. Kérest, médecin-major de 1re classe ; M. Perret, médecin aide-major de 1re classe ; M. Giauffer, médecin aide-major de 1re classe ; M. Salonne, médecin aide-major de 1re classe.

Au groupe d'artillerie : M. Sibirie, médecin-major de 2e classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin-major de 1re classe*, M. Rossignot passe au 3e d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe, M. Mialaret passe au 147e rég. d'infanterie. M. Chrétien, passe au 22e dragons.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Ducos passe au 115e rég. d'infanterie. M. Lancelot passe au 117e rég. d'infanterie. M. Demerliac passe au 78e rég. d'infanterie. M. Gallès passe au 16e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Barral passe au 120e rég. d'infanterie. M. Scharenberger passe au 17e rég. d'artillerie de campagne.

Hôpital des accidents du travail (136, rue Championnet, 18e). — *Service de chirurgie infantile et d'orthopédie*, sous la direction de M. Redard.

Lundi, jeudi, à 9 heures : Consultations et opérations gratuites pour indigents.

Jeudi, à 10 heures : Conférence clinique.

Lundi, jeudi, de 9 à 10 heures : Traitement des déviations de la colonne vertébrale et gymnastique orthopédique.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 12 Mai.* — Ont obtenu : MM. Froin, 18 ; Gaultier, 18 ; Halbron, 17.

La prochaine séance aura lieu le lundi 15 Mai, à 8 heures, rue des Saints-Pères.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 10 Mai.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 17 ; Grégoire, 18 ; Cauchoix, 20 ; Marcille, 17.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 8 Mai.* — Ont obtenu : MM. Joseph, 18 ; Cantonnet, 19.

Épreuve opératoire. — *Séance du 11 Mai.* — Ont obtenu : MM. Coutela, 19 ; Cantonnet, 18 ; Joseph, 17 ; Cerise, 19 ; Magitot, 19.

La prochaine séance aura lieu le dimanche 14 Mai, à 8 h. 1/2 du matin, à Laënnec.

Accoucheur des hôpitaux. — Le jury du prochain concours est constitué définitivement comme il suit :

MM. Pinard, Champetier de Ribes, Potocki, Bouffe de Saint-Blaise, Lucas-Championnière, Marion et Marfan.

Concours de l'adjuvat. — Lecture des copies. — MM. Leveuf, 26 ; Mornard, 24 ; Desplas, 19.

Erratum. — La note de M. Métivet a été de 27 et non de 17, chiffre donné par erreur dans notre dernier numéro.

La prochaine séance aura lieu le mardi 23 Mai.

Concours du prosectorat. — Lecture des copies. — MM. Girode, 22 ; Cruet, 16 ; Berger, 26 ; Basset, 27.

Ecole de médecine et de pharmacie de Nantes. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 5 Mai 1911, un Concours s'ouvrira, le 27 Novembre 1911, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour la place de chef de clinique médicale des maladies des enfants sera ouvert, à la Faculté de médecine, le mercredi 14 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 8 Juin, à 4 heures.

Un concours pour la place de chef de clinique gynécologique sera ouvert le 22 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 15 Juin, à 4 heures.

Un concours pour la place de chef de clinique chirurgicale infantile sera ouvert, le lundi 26 Juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 22 Juin, à 4 heures.

Concours pour l'emploi de vétérinaire stagiaire. — Un concours pour l'admission, au fur et à mesure des vacances, à six emplois de vétérinaire sanitaire stagiaire à l'inspection vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine, aura lieu à la préfecture de police, le 19 Juin 1911.

Le registre d'inscription ouvert dès à présent, sera définitivement clos le 20 Mai 1911, à 5 heures du soir.

Traitement annuel, 3.500 francs. Après deux années d'exercice, et s'ils satisfont aux épreuves d'un nouvel examen, les vétérinaires stagiaires sont nommés vétérinaires sanitaires au traitement de 4.000 francs.

Tous renseignements concernant le programme et les conditions du concours seront fournis au secrétariat général (service du personnel).

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 24 *Mai*, à 1 heure. — Mlle KLEIN : De la tétanie dans l'état puerpéral; MM. Pinard, Segond, Pierre Duval, Couvelaire. — M. LEHÉRISSEY : De quelques complications tardives non sanglantes de la luxation congénitale de la hanche; MM. Segond, Pinard, Pierre Duval, Couvelaire. — M. BÉRA : Du syndrome commun à la rupture, à la luxation et à l'élongation du tendon du long biceps; MM. Segond, Pinard, Pierre Duval, Couvelaire. — M. FEUTRIE : Contribution à l'étude du traitement de l'exstrophie vésicale par l'implantation des uretères dans le rectum (voie extrapéritonéale); MM. Segond, Pinard, Pierre Duval, Couvelaire. — M. BOUBERMANN : Etudes sur les modifications que présente le sang au cours de la maladie de Stokes-Adam. Quelques essais sur l'étiologie de ce syndrome; MM. Gaucher, Widal, Léon Bernard, Gougerot. — M. LEBLANC : Recherches sur l'indice respiratoire; MM. Widal, Gaucher, Léon Bernard, Gougerot.

Jeudi 25 *Mai*, à 1 heure. — M. HÉNOUILLE : De l'emploi de l'acide chromique dans les affections inflammatoires et ulcéreuses des muqueuses et de la peau; MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Chauffard, André Broca. — Mlle VIGOR : Etude clinique de l'hypo-alimentation chez le nourrisson. (Variétés, Evolution, Diagnostic, Traitement); MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Chauffard, André Broca. — M. FOURCADE : La constitution émotive; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Chauffard, André Broca. — M. AUDOUY : Du traitement des épithéliomas cutanés par le radium. (Méthode du rayonnement composite); MM. Chauffard, Hutinel, Gilb. Ballet, André Broca.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 22 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mardi 23 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mercredi 24 *Mai* 1911. — 2e. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Vendredi 26 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 27 *Mai* 1911. — 4e. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Jeune docteur, libre l'après-midi et la soirée, cherche occupation médicale ou para-médicale sérieuse. Ecrire *P. M.*, n° 458.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'INCAPACITÉ ULTRA-TOTALE ET L'INDEMNITÉ D'EXTRÊME BESOIN

La loi française, comme la loi allemande, du reste, accorde à l'ouvrier rendu incapable de tout travail par le fait d'un accident une rente égale aux deux tiers de son salaire annuel. Mais tandis que, en aucun cas, l'ouvrier français ne peut toucher une indemnité supérieure, l'ouvrier allemand arrive, à la suite d'accidents particulièrement graves, à obtenir une rente supérieure et pouvant égaler la totalité du salaire annuel.

Cette disposition de la loi allemande n'est pas sans présenter quelque intérêt, car elle sera sûrement envisagée le jour où l'on entreprendra la revision de la loi de 1898.

Le législateur allemand a voulu distinguer de l'ouvrier incapable de tout travail, celui qui, en outre, a besoin du secours d'autrui pour les divers besoins de l'existence. Il est en état de *Hilflosigkeit*, de détresse, de dénûment, d'extrême besoin, et l'indemnité qui lui est nécessaire, si elle se limitait aux deux tiers du salaire, serait insuffisante. Il n'y a pas lieu de distinguer, du reste, si l'aide nécessaire lui est apportée par une personne de sa famille ou par une personne étrangère.

Rien ne fait mieux comprendre, à mon avis, la distinction entre les deux catégories de blessés que l'exemple de la cécité.

Un ouvrier peut être pratiquement aveugle, c'est-à-dire que l'acuité visuelle qu'il conserve ne peut lui rendre aucun service pour gagner sa vie; néanmoins, il distingue la lumière de l'obscurité, reconnaît les obstacles, en somme, se dirige parfaitement dans l'intérieur de son domicile, et même dans son quartier s'il le connaît bien. Rien ne l'empêche de monter, de descendre, de se nourrir, etc.; il est bien en état d'incapacité ouvrière complète, mais il n'a pas droit à l'indemnité que justifierait l'obligation d'un compagnon permanent, et que j'appellerai, pour plus de commodité, l'indemnité d'incapacité ultra-totale.

Un autre ouvrier, par contre, devenu aveugle, est frappé de cécité complète; la vision est entiè-

rement supprimée. Assurément, il sera, un jour ou l'autre, en état de se diriger dans sa maison, de manger et boire sans aide. Mais l'accident ayant été brusque, il n'a pu, comme d'autres aveugles, s'accoutumer immédiatement à son infirmité; pendant quelques semaines, il aura besoin d'aide pour les besoins courants de l'existence; cet ouvrier réalise bien l'état de détresse et d'extrême besoin pendant cette période; il bénéficiera donc, provisoirement tout au moins, d'une indemnité notablement supérieure aux deux tiers de son salaire.

Il semble bien qu'il y ait dans cette distinction une idée juste, dont les conséquences pratiques, du reste, ne chargeraient guère, vraisemblablement, le budget des compagnies, et qui mérite, en tout cas, d'être examinée par le législateur.

La jurisprudence allemande reconnaît d'ailleurs des degrés dans cet état de besoin profond et n'accorde pas nécessairement l'intégralité du salaire annuel. Voici quelques espèces qui serviront à fixer les idées et qui sont tirées des livres classiques de Kaufmann et de Becker :

1° *L'aliénation mentale* ne donne droit qu'aux deux tiers du salaire; mais les aliénés qui ont besoin d'une surveillance ou d'une aide constante peuvent avoir davantage; un homme atteint de troubles dépressifs avec hallucinations consécutifs à une plaie du crâne a obtenu une indemnité de 85 pour 100. (Dans ce cas, comme dans ceux qui vont suivre, le pourcentage indique, non le degré d'incapacité, comme cela a lieu d'habitude, mais la fraction du *salaire total* accordée comme rente.)

2° *La cécité complète* amène l'incapacité ultratotale, comme il vient d'être dit, jusqu'au jour où le blessé peut suffire à ses principaux besoins. Il a été accordé 80 pour 100 et davantage;

3° *La double amputation* des bras ou des jambes peut, dans certains cas, être rangée dans la même catégorie. On a accordé 80 pour 100 à un homme qui avait perdu la jambe droite et la jambe gauche au-dessous du genou, parce que, bien qu'il eût les mains libres, il ne pouvait accomplir sans aide, les mouvements courants de l'existence. Une infirmité de même ordre a été compensée dans un autre cas par une rente de 75 pour 100 accordée pendant trois mois;

5° *Certaines blessures graves et multiples*, dont il est impossible de prévoir les espèces, peuvent avoir des conséquences semblables. Il a été accordé 85 pour 100 à un blessé qui avait perdu l'œil gauche et la main gauche, qui présentait de nombreuses cicatrices de brûlures, et chez lequel, en outre, la vision de l'œil droit était diminuée. Une rente totale, représentant l'intégralité du salaire, fut allouée à un homme qui, à la suite d'une fracture du rachis, était atteint de paralysie complète sous-ombilicale, avec escarres sacrées. La jurisprudence française l'aurait placé vraisemblablement dans la catégorie des infirmités temporaires non consolidées.

⁂

Je voudrais signaler, en terminant, un autre détail de législation; il tire son importance de la comparaison fréquente qui est faite entre les incapacités et les indemnités reconnues par la législation et la jurisprudence françaises, et celles qui sont accordées par la législation et la jurisprudence allemandes.

L'évaluation de l'incapacité est affaire de jurisprudence pure et même, dans la plupart des cas, d'appréciation médicale; c'est une question d'espèces où le législateur n'est pas intervenu, et qui est susceptible de se modifier et de s'uniformiser chaque jour. Mais il n'en est pas de même de l'indemnité correspondante.

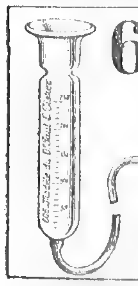
En France, on le sait, l'incapacité absolue est compensée par une rente égale aux deux tiers du salaire, tandis que l'incapacité partielle ne comporte qu'une rente égale à la moitié de la réduction de capacité.

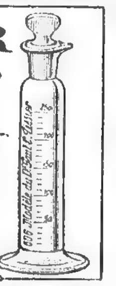
En Allemagne, l'incapacité absolue est compensée de la même façon, c'est-à-dire que l'ouvrier qui en est frappé touche 666 francs par an pour un salaire de 1.000 francs. Mais en cas d'incapacité partielle, il touche la fraction de cette rente d'incapacité absolue représentée par la réduction de capacité.

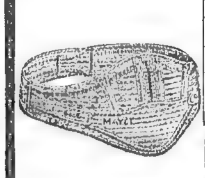
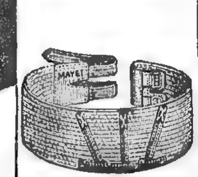
Supposons, pour fixer les idées, un ouvrier gagnant un salaire de 1.000 francs et frappé d'une incapacité partielle de 50 pour 100; en France, il touchera une rente représentant la moitié de l'incapacité, c'est-à-dire 250 francs; en Allemagne, il touchera 50 pour 100 de l'indemnité d'incapacité totale, soit la moitié de 666 fr., soit 333 francs. Pour une même invalidité, l'ouvrier français touchera, par conséquent, une somme inférieure à celle qui est allouée à l'ouvrier allemand. Le rapport des rentes est comme un demi est à deux tiers. En d'autres termes, la rente accordée à l'ouvrier allemand est supérieure d'un tiers à celle qui est accordée à l'ouvrier français.

Léon Imbert
(de Marseille).

Rectification. — Dans un article paru ici même le 4 Mars 1911 et relatif à la transformation des hôpitaux de Marseille, j'ai écrit la phrase suivante : « La jurisprudence administrative exclut les médecins des hôpitaux; ils ne peuvent faire partie de la Commission. » Cette affirmation s'appuyait sur le livre de MM. Derouin, Gory et Worms, qui fait autorité en la matière. Je suis très heureux de la rectifier, conformément aux indications qui m'ont été obligeamment données par M. Frère (du Quesnoy), chirurgien de l'hôpital et membre de la Commission administrative. Un décret du Conseil d'Etat de fin 1907 ou début 1908, m'écrit notre confrère, a réglé cette





question. Un médecin ou chirurgien d'un hôpital peut être membre de la Commission administrative dudit hôpital. Il n'est pas salarié par l'établissement et les honoraires qu'il reçoit ne sont qu'une indemnité. L. I.

A travers le Monde

JAPON

L'accroissement de la population au Japon. — La progression que suit l'augmentation de la population nippone, dit le Dr Kure, sans être aussi élevée que celle des nations européennes, ne laisse pas que de donner aux Japonais de grandes espérances pour l'avenir.

En s'appuyant sur les anciens recensements, l'augmentation annuelle était de 3 à 400.000 habitants aux premières années de *Meiji* (1868) et, bien que les vieilles méthodes du cens ne fussent point aptes à donner toute l'exactitude désirable, elles ne doivent pas être éloignées de la vérité, si l'on en juge par la population actuelle du Japon.

Le tableau de l'excédent des naissances sur les morts est aussi très éloquent par lui-même :

ANNÉES	EXCÉDENT
1899	450.000
1900	500.000
1901	570.000
1902	540.000
1903	550.000
1904	440.000
1905	400.000
1906	439.000
1907	590.000

Le déclin des deux années 1904-1905 doit être attribué à la guerre russo-japonaise ; quant à la baisse de 1906, elle est due, paraît-il, à ce que beaucoup d'enfants, nés cette année-là, n'ont pas été inscrits sur les registres civils, par suite d'une idée superstitieuse qui veut que la 39e année d'une ère (et c'était le cas en 1906) soit de mauvais augure. On peut donc dire que l'augmentation de la population japonaise atteint, d'une façon constante, environ 550.000 par an. Et, ici comme dans certains pays, l'Amérique par exemple, elle n'est point due à l'immigration; le contraire a plutôt lieu. C'est aux seules naissances qu'il faut attribuer un pareil développement.

Il n'est question là que du territoire purement japonais. Si l'on y ajoute ses nouvelles colonies : la Corée, Formose et Sagahlien, le nombre de la population approche de 66.000.000 d'habitants. Et il ne faut pas s'y tromper : à l'exception des habitants de Formose qui, semble-t-il, sont destinés à disparaître un jour ou l'autre, la population coréenne, ainsi que celle de Sagahlien, forment avec les Japonais un tout autrement homogène que les populations des colonies françaises avec les habitants de la Métropole. Japonais et Coréens diffèrent bien moins que Français et Arabes, Malgaches ou Annamites.

Si la progression se maintient telle que nous la voyons maintenant, vers la fin du siècle, le *petit Japon* compterait une population de plus de 100.000.000 d'habitants !

LIVRES NOUVEAUX

Bajenoff et Ossipoff. — ***La suggestion et ses limites.*** 1 vol. in-16 de 117 pages. Prix. 1 fr. 50 (BLOUD ET Cie, éditeurs.)

Condensation de quelques notions essentielles sur la suggestion en six chapitres dont les titres suivants disent le contenu :

Historique de l'hypnose et de la suggestion; L'automatisme psychologique ; Hypnotisme et suggestion; Les suggestions collectives; Les théories thérapeutiques contemporaines ; Le mécanisme psychologique de la suggestion.

Aux données anciennes, qui sont d'ailleurs fort incomplètes, les auteurs n'ont ajouté rien de nouveau ni de personnel. Je signale seulement à nos compatriotes les pages relatives à la méthode thérapeutique de la psycho-analyse de Freud, encore mal connue en France, et qui, malgré des subtilités fort discutables, doit retenir notre attention.

P. HARTENBERG.

BIBLIOGRAPHIE

2381. — **C. C. Pagès.** — MANUEL DE CULTURE PHYSIQUE. 1 vol. in-18, de x-240 pages, avec 86 figures, cartonné. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2382. — **E. Morin.** — GUIDE PRATIQUE DE L'INFIRMIÈRE-HOSPITALIÈRE ET DE L'INFIRMIER-BRANCARDIER (*Union des femmes de France*). 1 vol. pet. in-8°, de 206 pages, avec 200 figures. Prix : 2 fr. 25 (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

SOMMAIRE du n° 3.

Mémoires originaux :

E. Rochard. — Du pied plat valgus douloureux traumatique.

Maurice Guibé. — Les ruptures traumatiques des trois symphyses du bassin.

R. Le Clerc. — Luxations de l'index sur son métacarpien (avec figures dans le texte).

A. Grosse et A. Pasquier. — Hernie diaphragmatique congénitale chez un nouveau-né (avec figure dans le texte).

L. Heully et André Boeckel. — De la luxation tibio-tarsienne en arrière (avec figure dans le texte).

Carle Roederer. — Scoliose congénitale par hémivertèbre surnuméraire (avec figure dans le texte).

André Rendu et L. Gravier. — Sur un cas de pseudarthrose ostéomyélitique étendue de la jambe traité par la méthode de Reichel (avec figures dans le texte) (planche 1).

Teissier. — Absence congénitale des deux rotules (avec figure dans le texte).

Ch. Nélaton. — Procédé opératoire applicable au traitement de la hanche à ressort.

Recueil de faits :

Henri Jumon. — Un cas d'ectrodactylie (avec figures dans le texte).

Analyses. — Bibliographie.



Sirop Polybromuré
de J.-P. Laroze

1 cuillerée à potage contient :
- 1 gr. Bromure de Potassium,
- 1 gr. Bromure de Sodium,
- 1 gr. Bromure d'Ammonium.

Contre tous les accidents nerveux.

L. ROHAIS & Cie., 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS

CLICHÉ "ATLAS"

Le Plus Puissant Antiseptique
NON TOXIQUE

Aniodol

FERMENT INTESTINAL

Troubles gastro-intestinaux, Entérites
Diarrhée infantile, Fièvre typhoïde, etc.

1 à 6 cuillerées à café par jour dans liquide quelconque. ET TOUTES MALADIES INFECTIEUSES

32, Rue des Mathurins, Paris.

BROMONE ROBIN

Découvert pour la première fois en France par Maurice ROBIN en 1902, auteur des combinaisons métallo-peptoniques en 1881.

Thèse faite à la Salpêtrière, par le Dr Mathieu, en 1906, F. M. P.
Communication à l'Académie de Médecine de Paris (Séance du 26 Mars 1907).
ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS ET DE L'ÉTRANGER

Le ***Bromone***, combinaison de Brome et de Peptone entièrement assimilable, est un véritable Peptonate de Brome. Il remplace avec avantage les *Bromures*, sans craindre les conséquences du *Bromisme*.

COMPOSITION

0.10 centig. de Brome métallique par centimètre cube.
40 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de Bromure de Potassium.

DOSE { 5 à 20 gouttes pour Enfants, / 10 à 50 gouttes pour Adultes. } 2 fois par jour.

Se prend facilement dans du lait le matin à jeûn ou dans un peu de vin sucré additionné d'eau, avant, pendant ou après les principaux repas.

Le ***Bromone*** trouvera une indication formelle et précise :

1° Dans les **Affections convulsives** ;
2° Dans les **Phénomènes d'excitation cérébrale** ;
3° Dans **certains désordres nerveux** du **Cœur**;
4° Dans **certaines Affections idiopathiques ou essentielles** : **Asthme, Coqueluche**, etc.
5° Excitabilité nerveuse des états fébriles : **Céphalée** des **Surmenés** et des **Congestifs** ;
6° **Epilepsie, Hystérie** ;
7° **Insomnie** des **Vieillards.**

Vente en Gros : 13, Rue de Poissy, PARIS. — Détail : *PRINCIPALES PHARMACIES.*

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine et de pharmacie de Reims. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, les professeurs, les chargés de cours et suppléants de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims, pourvus du grade de docteur ou de pharmacien de 1re classe, sont convoqués le jeudi 18 Mai 1911, à l'effet d'élire un délégué au Conseil académique de Paris, en remplacement de M. Chevy, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de chirurgie opératoire de la tête et du cou (nez, oreilles, bouche, cou, larynx, etc.), par MM. P. Sébileau, Lombard, Lemaître Grivot, commencera le mercredi 7 Juin, à 2 heures, et continuera les lundis, mercredis, vendredis à la même heure.

Droit d'inscription : 50 francs pour les docteurs français et étrangers.

Hôtel-Dieu. — *Allocation d'une subvention à M. Chantemesse, chef de service de l'Hôtel-Dieu.* Une subvention de 10.000 francs est accordée à M. Chantemesse, chef de service à l'Hôtel-Dieu, pour l'achat d'appareils de laboratoire et l'installation d'une consultation externe des voies digestives.

Hôpital Broussais. — M. Bergé a repris le samedi 13 Mai, à 10 h. 1/2, ses leçons de clinique et thérapeutique médicales, et les continuera les samedis suivants.

NOUVELLES

Association des professeurs des Ecoles de médecine et de pharmacie de France. — L'Association des professeurs des Ecoles de médecine et de pharmacie de France a tenu sa première assemblée, dans l'amphithéâtre de la Faculté de Paris.

Elle a pris acte de l'importante manifestation de l'Académie de médecine à la suite de la communication de M. le professeur Motais, d'Angers, sur les *Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie; importance de leur rôle dans l'enseignement médical.*

MM. les professeurs Labbé, Guyon, Blanchard, Gariel, Pouchet, Bureau, s'appuyant eux-mêmes sur les opinions publiquement exprimées des professeurs Tillaux, Lancereaux, Troisier, Gautier et du doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur Landouzy, ont présenté les déclarations suivantes :

L'encombrement de la Faculté de médecine de Paris ne permet pas aux débutants un accès suffisant aux cliniques, aux laboratoires, à l'amphithéâtre; il en résulte que les notions élémentaires, base de tout enseignement médical sérieux, y sont imparfaitement acquises.

Les Ecoles de médecine et pharmacie sont, au contraire, parfaitement organisées pour cet enseignement élémentaire. Il est donc « d'un immense avantage pour nos fils (professeur Landouzy) de faire en Province leurs premières années d'études médicales ».

Dans l'intérêt de l'enseignement des sciences médicales, il est de la plus haute importance que ces faits si énergiquement affirmés par l'Académie de médecine soient portés à la connaissance des familles et des futurs étudiants.

L'Association a, en outre, discuté divers rapports concernant les études médicales et pharmaceutiques dans les Ecoles de médecine et pharmacie. Les conclusions votées ont été immédiatement présentées au ministre de l'Instruction publique par une délégation de l'Association.

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante et il y a lieu, en conséquence, pour le ministre de l'Intérieur, de pourvoir à la nomination d'un auditeur.

D'après le règlement intérieur du Conseil supérieur appelé à établir une liste double de présentation de candidats, la présentation pour la place déclarée vacante sera faite en faveur d'un docteur en médecine.

Exposition internationale d'hygiène (Dresde, 1911). — Une exposition internationale d'hygiène aura lieu à Dresde, de Mai à Octobre 1911. C'est une manifestation scientifique et sociale du plus haut intérêt, une démonstration de tous les moyens de lutte contre les causes de la déchéance physique.

Les procédés scientifiques, les applications industrielles ou sociales seront répartis en onze groupes : La cité et l'habitation, l'alimentation, le vêtement, les conditions de travail, les maladies infectieuses et sociales, les soins aux malades, la protection de l'enfance; l'hygiène des transports, de l'armée, de la marine et des colonies.

La France, qui a exercé une action si considérable sur l'évolution de l'hygiène par les découvertes de Pasteur et de ses élèves, ne pouvait pas manquer de se faire représenter à cette Exposition. Le Gouvernement français a donc accepté l'invitation qui lui était officiellement adressée, et a installé un pavillon de 1.200 mètres consacré à la participation scientifique, administrative et philanthropique de la France. L'exposition de Dresde comprend 75.000 mètres (le tiers de l'Exposition universelle de Bruxelles).

Le Comité français a à sa tête M. Paul Strauss, président; MM. Landouzy et Calmette, vice-présidents.

Les principaux stands du pavillon français seront occupés par : Service maritime, Vaccination, Lutte contre la tuberculose et sanatoriums. Consultations de nourrissons et stérilisation du lait.

Le commissaire général français est M. Fuster, que ses travaux et sa notoriété avaient, dès le début, désigné au choix de MM. les Ministres du Commerce et de l'Intérieur. Il ressort maintenant exclusivement de ce dernier ministère.

Le Corps médical ne voudra pas rester inactif en face d'une pareille manifestation, et nous sommes convaincus que les Français seront nombreux qui iront visiter cette Exposition et rappeler là-bas que la France a toujours été en tête de tous les Progrès, qu'elle a eu, dès l'abord, ses formules propres si souvent copiées par les institutions étrangères.

Société des médecins inspecteurs des écoles. — Le dîner annuel de la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et de la Seine, aura lieu le samedi 20 Mai prochain, à 7 h. 1/2 du soir, à l'hôtel Lutetia, 43, boulevard Raspail.

Envoyer les adhésions à M. Butte, secrétaire général, 40, rue Saint-Placide.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve orale. — *Séance du 15 Mai. — Arthropathie tabétique.* — Ont obtenu : MM. Ramond, 16; Boidin, 18; Lœderich, 16; Courcoux, 18; Dreyfus-Rose, 18.

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 12 Mai.* — Ont obtenu : MM. Capette, 12; Gasne, 14; Mathieu, 15; Desmarets, 19.

Séance du 15 Mai. — Ont obtenu : MM. Sauvé, 17; Picquand, 12; Gernez, 19.

Accoucheur des hôpitaux. — Liste des candidats. — MM. Chirié, Delestre, Devraigne, Dupont, Guéniot, Lacasse, Le Lorier, Lemeland, Mouchotte, Sauvage.

Composition écrite. — *Séance du 5 Mai. — Anatomie de l'uretère chez la femme. Physiologie du glomérule du rein.*

Demain, à 4 h. 3/4, à l'hôpital de la Charité, première séance de lecture.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 14 Mai.* — Ont obtenu : MM. Cantonnet, 29; Cerise, 28; Coutelas, 30; Magitot, 30.

Demain, à 4 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec, épreuve supplémentaire.

Dentiste des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de dentiste-adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 22 Mai 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration de l'Assistance publique, rue des Saints-Pères, 49.

Conditions du concours. — Les candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Les candidats qui désirent se présenter au concours pour les places de dentiste-adjoint des hôpitaux doivent justifier :

1° Qu'ils possèdent depuis trois ans révolus le titre de docteur en médecine, obtenu devant une Faculté de médecine française de l'Etat;

2° Qu'ils ont accompli un stage de deux ans dans un service dentaire hospitalier.

Néanmoins, le temps de doctorat et de stage est réduit à une année pour les candidats qui justifient de quatre années entières passées dans les hôpitaux et hospices civils de Paris en qualité d'élèves internes en médecine.

Epreuves d'admissibilité :

1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale, interne ou externe, pour laquelle il sera accordé deux heures;

2° Une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection médicale ou chirurgicale d'ordre général;

3° Une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection dentaire.

Epreuves définitives :

1° Une épreuve orale sur un sujet de pathologie ou de thérapeutique dentaires; il sera accordé au candidat dix minutes pour réfléchir et un temps égal pour sa leçon;

2° Une épreuve théorique orale de prothèse.

Pour cette épreuve, le jury pourra mettre à la disposition du candidat un moulage buccal sur lequel il lui demandera d'exposer théoriquement la construction et l'application d'un appareil. Dix minutes seront accordées au candidat pour faire sa leçon après dix minutes de réflexion;

3° Une consultation écrite sur un malade atteint d'une affection dentaire; il sera accordé au candidat quinze minutes pour l'examen du malade, et trois quarts d'heure pour rédiger sa consultation; cette consultation sera lue immédiatement.

COMPOSITION DU JURY. — MM. Chompret, Sauvez, Roy, Riche, Caussade.

LISTE DES CANDIDATS. — MM. Réal, Coustaing, Ducournau, Vaysse, Dauguet, Legrand, Lemerle, Goffard, de Nevrezé, Schaefer, Guilly, Pietkiewicz.

Prosectorat. — LECTURE DES COPIES. — Ont obtenu : MM. Hovelacque, 24; Olivier, 23.

Inspecteur général adjoint des services administratifs. — Le jury du concours pour un emploi d'inspecteur général adjoint des services administratifs qui doit s'ouvrir le 26 Mai 1911, est composé de MM. Ogier, conseiller d'Etat, président; le Dr Calmette, M. Mirman, M. Bluzet, M. Pujalet, le Dr Faivre et M. Winter.

Asiles publics d'aliénés — Le concours pour l'emploi de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés s'est terminé par la nomination de MM. Hannard (de Lille), Hamel (de Paris, Asile de Villejuif), Bourilhet (de Paris, Asile de Villejuif), Boidard (de Blois) et Brissot (de Paris, Asile de Villejuif), pour les asiles publics, et de M. Pagès (de Bordeaux), pour les asiles privés.

Hospices civils de Reims. — Un concours pour la nomination au poste de pharmacien en chef des hôpitaux et hospices de Reims, sera ouvert le jeudi 15 Juin 1911, à 8 heures du matin, à l'hôpital civil, rue Simon, 53.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat des hospices, place Museux, 1, où un registre d'inscription est ouvert à cet effet. Ce registre sera clos définitivement trois jours avant la date fixée pour le concours.

Les candidats ayant la qualité de Français, âgés de 25 ans au moins et de 40 ans au plus et pharmaciens de 1re classe, sont seuls admis à concourir.

Les épreuves du concours sont réglées comme suit :

1° *Epreuve de reconnaissance* : *a*) Reconnaissance des dix médicaments composés; *b*) Reconnaissance de trente plantes ou substances appartenant à l'histoire naturelle et à la chimie pharmaceutique;

2° *Epreuve pratique d'analyse chimique* : *a*) Analyse qualitative; *b*) Analyse quantitative;

3° *Epreuve écrite* : *a*) Composition de chimie; *b*) Composition de pharmacie;

4° *Epreuve orale* : *a*) Question de pharmacie chimique; *b*) Question de pharmacie galénique.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UNE DYNASTIE MÉDICALE : LES TROUSSEAU

(1801-1910)

Au maître anatomiste de Tours,
M. le Professeur Le Double.

Les promenades médicales à travers les jardins du passé ont tant de charme, on y fait de si heureuses rencontres, si exquises sont les relations qu'on y noue, qu'il faut être vraiment abandonné des dieux pour n'en point apprécier la douceur. Galien est mon ami, je vous assure, et aussi ce grand toqué de Paracelse, et encore Fernel, et mon bon Ambroise Paré; de même Gui Patin et le divin Bordeu.

Pauvres chers morts! C'est par la tournure de leur esprit et l'ingéniosité de leur œuvre qu'ils séduisent d'abord. Puis, refaisant avec eux les diverses étapes de leur chemin, on admire leur vaillance, on déplore leurs défaites, on s'exalte sur leurs triomphes, tant et si bien qu'un beau jour ils nous deviennent amis. Lentement, l'homme a surgi derrière l'œuvre pour se mêler à notre existence, et, familier, il a pris place au foyer de notre pensée. Il y demeure souriant et attentif, toujours prêt à nous conseiller, à nous instruire, à nous réconforter, aussi vivant, en un mot, que tel ou tel de nos contemporains : « L'histoire est une résurrection. »

I

Mais ici comme ailleurs le cœur a des préférences que la raison n'explique pas; et c'est ainsi que, parmi tous ces maîtres amis aucun ne m'est plus cher que Trousseau dont je veux vous parler aujourd'hui. Sans être le plus grand, il a néanmoins chez moi la meilleure place, parce que je connais mieux son âme que celle de tout autre, parce que j'ai davantage pénétré dans l'intimité de sa vie.

Il y a bien des années, quand j'étais jeune médecin, je donnais mes soins à une vieille, très vieille demoiselle noble, qui de tous points rappelait ces grandes Dames du XVIIIe siècle dont elle apparaissait comme la dernière survivante. Délicate, gracieuse, avec cette politesse française qu'a tuée le muflisme moderne, elle faisait comprendre le mot de Talleyrand : « Ceux qui n'ont pas vécu de notre temps n'auront jamais connu la vraie douceur de vivre... »

Souvent, à la tête de son lit, j'avais remarqué une miniature assez jolie représentant un jeune homme de 24 à 25 ans. Tournure élégante, chevelure romantique, visage charmant, grands yeux langoureux, rien ne manquait à ce portrait pour être celui d'un parfait séducteur; aussi sa présence au chevet de la vieille fille m'intriguait-elle fort. En vain, çà et là j'essayais quelque geste discret pour soulever le mystère enclos dans le petit cadre. J'avais fini par savoir qu'il ne s'agissait pas d'un parent, mais pour le reste on m'avait éconduit avec tant de grâce ironique que,

ne me sentant pas de force, je m'étais résigné à ne plus insister.

Lorsque ma veille cliente-amie fut morte, la famille me remit de sa part la miniature qui m'avait si longtemps intrigué; un paquet de lettres y était joint. Portrait et billets jaunis, tout venait de Trousseau, du grand Trousseau, un instant amoureux de la pauvre fille, et qui n'avait pu, je ne sais trop pourquoi, donner suite à ses projets de mariage.

Oh! les jolies lettres, oh! les belles chansons d'amour! Ah! comme il savait trouver, l'inconstant, les mélodies qui bercent et endorment la raison pour amener le cœur à merci! C'est à propos de cette liaison sans lendemain que je pénétrai pour la première fois dans l'intimité du Maître. Ces feuillets, où palpitaient, encore toutes chaudes et vibrantes, les ardeurs de la vingtième année, m'avaient révélé un Trousseau fougueux, emballé, inégal, prompt aux enthousiasmes excessifs aussi bien qu'aux désespoirs sans cause. Ah! il était bien, celui-là, « de la génération ardente, pâle, nerveuse, conçue entre deux batailles », et dont Musset a retracé la noble et tragique peinture.

Je dus de connaître le Trousseau de l'âge mûr à la générosité de son petit-fils. Cet ami très regretté m'avait fait remettre des notes manuscrites de son aïeul : canevas de leçons, fragments de discours, polémiques, projets d'articles, un peu de tout dans ces chères paperasses. Je reproduis ici l'exorde du discours prononcé lors de la discussion sur l'hémorragie cérébrale. Le ton en est grave, pompeux, magnifique, l'écriture elle-même a quelque chose de solennel et qui est du temps. Mais à côté des belles harangues de l'Académicien, il y a aussi les traits du journaliste, les croquis piquants de l'humoriste, et ces pages de l'homme arrivé témoignent d'une âme aussi jeune, aussi fougueuse, aussi passionnée que les lettres d'amour. Vous comprenez maintenant pourquoi il m'a si fort intéressé, pourquoi j'aime à parler de lui et des siens.

Au surplus, d'autres liens que ceux du cœur me rattachent à Trousseau. Il a vécu la période la plus brillante et la plus française de la médecine. Son



Figure 1.
Portrait de Trousseau à 25 ans.

œuvre est la source pure dont on entend encore le murmure sous les pas et où les générations, durant un siècle, se sont abreuvées. Tous ceux qui exercent ou simplement étudient notre art sont encore ses enfants. De même qu'il procède de Bretonneau, il engendra des maîtres en foule et qui furent les nôtres, les Lasègue, les Duchenne (de Boulogne), les Peter, les Guyon, les Dieulafoy, et combien d'autres! Ceux-ci, à leur tour, ont transmis le flambeau aux enseigneurs d'aujourd'hui, de sorte qu'au-dessus de nos chaires plane toujours sa grande image.

Il y a plus encore. Par je ne sais quel privilège singulier, tout le monde lui doit quelque chose, à cet homme. Depuis longtemps, les cliniciens le choisirent comme patron; n'est-il pas resté le plus éloquent, le plus vibrant, le plus célèbre, le plus parfait des cliniciens? Mais les bactériologistes lui doivent, eux aussi, une place sur leurs autels. Si Pasteur eut, de son vivant, cette extraordinaire fortune d'être fêté à l'égal d'un dieu, si, contre son habitude, la masse comprit d'emblée et adopta les théories pastoriennes, ce n'est pas seulement parce qu'elles flattaient ses instincts démocratiques, qu'elles vérifiaient expérimentalement la puissance du nombre et la force des faibles, mais surtout parce que Bretonneau et Trousseau avaient depuis longtemps assigné aux germes leur vrai rôle dans le drame des maladies. Grâce à eux, la moitié de la besogne des bactériologistes était faite : l'idée de la cause vivante était admise, il ne restait plus qu'à trouver le germe lui-même.

L'homme, dans Trousseau, n'est pas, croyez-le bien, moins intéressant que le savant. Sa vie est si pittoresque, elle a des facettes si multiples, que par quelque trait particulier elle peut renvoyer à chacun de nous sa propre image. Il est parti de rien et la bonne fée le hissa aux sommets, mais en même temps la mauvaise fée l'empêchait d'être heureux! Thérapeute hors pair, il est mort en héros de l'affection contre laquelle la thérapeutique ne peut rien. Il avait un domaine magnifique et des manies campagnardes, mais oncques ne put les satisfaire ; éloquent autant qu'on le fut jamais, il tenait, enchaîné à sa chaire, tout un peuple enthousiaste d'élèves, mais à son

foyer il n'eut aucune influence. Oh! l'étrange et incertaine destinée, et comme j'avais raison tout à l'heure de vous dire que ce maître incomparable restera le plus complexe, le plus séduisant, le plus noble et le plus français des modèles !

Avant de revivre la vie de Trousseau, jalonnons d'abord les grandes étapes de sa route : Né à Tours en 1801, il commence sa médecine à 20 ans, est docteur à 25, agrégé à 26, professeur de thérapeutique à 36, et meurt en 1867, à 66 ans. Et maintenant, pour le bien comprendre, pour expliquer sa formation, remontons un siècle et demi en arrière.

II

Récemment, je vous ai montré comment le XVIIe siècle médical fut presque tout entier rempli par la lutte entre les médecins chimistes partisans de l'antimoine et les diététistes-hygiénistes dont Gui Patin fut le plus illustre champion. A la fin, les chimiâtres l'avaient emporté, mais court fut leur triomphe, bientôt troublé par l'irruption soudaine des iatro-mécaniciens. De même que les médecins-chimistes s'étaient inspirés des progrès de la chimie, pour asseoir leur théorie, de même les nouveaux venus prirent-ils texte des grandes découvertes en physique pour ramener l'explication de la machine humaine à une simple affaire de mécanique. Après tout, pourquoi la médecine ne découvrirait-elle pas les lois dont dépendent les ressorts de l'organisme? Newton avait bien trouvé celles qui régissent l'univers!

Dans la secte nouvelle, trois grandes figures à retenir : Hoffmann, Cullen et Brown. Pour Hoffmann, tout le mystère de la maladie réside dans le spasme et l'atonie des parties : s'il y a spasme, calmons; s'il y a atonie, fortifions. Mais les organes étant malades, il y a bien des chances pour que les humeurs qu'ils contiennent le soient aussi; alors

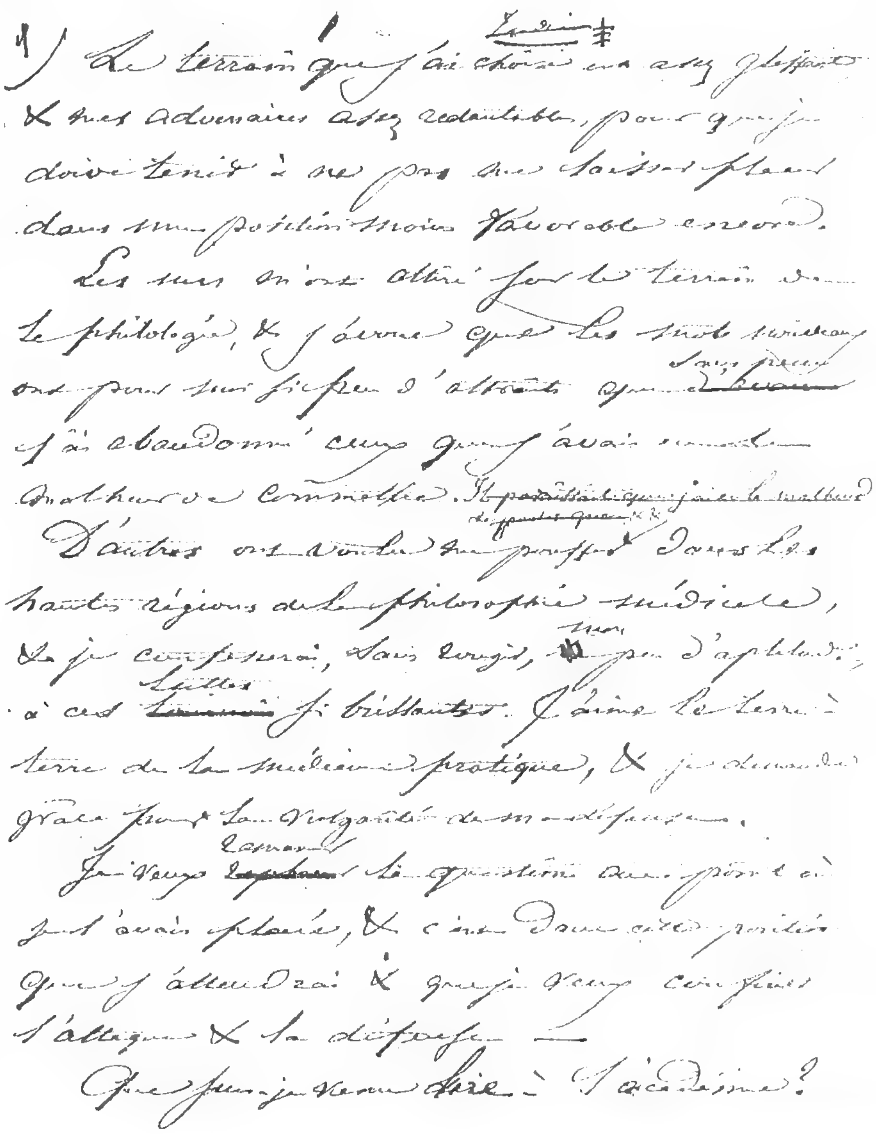


Figure 2.

Fig. 2. FAC-SIMILÉ D'UNE PAGE D'UN MANUSCRIT DE TROUSSEAU (réduite de 1/3).

1) *Le terrain que j'ai choisi est assez glissant, et mes adversaires assez redoutables, pour que je doive tenir à ne pas me laisser placer dans une position moins favorable encore.*

Les uns m'ont attiré sur le terrain de la philologie, et j'avoue que les mots nouveaux ont pour moi si peu d'attraits que sans peine j'ai abandonné ceux que j'avais eu le malheur de commettre.

D'autres ont voulu me pousser dans les hautes régions de la philosophie médicale, et je confesserai, sans rougir, mon peu d'aptitude à ces luttes si brillantes. J'aime le terre à terre de la médecine pratique, et je demande grâce pour la vulgarité de ma défense.

Je veux ramener la question au point où je l'avais placée, et c'est dans cette position que j'attendrai et que je veux confiner l'attaque et la défense.

Que suis-je venu lire à l'Académie?

évacuons ou ramenons ces liquides altérés à leur type naturel. Calmants, fortifiants, évacuants, altérants, voilà, pour Hoffmann, le commencement et la fin de toute science.

Vient ensuite Cullen qui, lui, localise sur les vaisseaux le spasme et l'atonie. Hoffmann était à la fois solidiste et humoriste, Cullen est surtout solidiste et il fait prévoir les anatomo-pathologistes, déjà sur les marches du temple.

Enfin voici Brown, qui a eu avant tout la chance d'habiller de vieilles idées, — le *strictum* et le *laxum* de Thémison, notamment, — avec des mots nouveaux. Le propre de la matière vivante est d'être douée d'irritabilité; celle-ci est-elle trop prononcée, il y a sthénie; est-elle insuffisante, il y a asthénie. Comme vous le voyez, c'est l'atonie et le spasme d'Hoffmann drapés à l'antique. — Ah! pour l'amour du grec!...

III

Peintre de détails, je ne peux vous montrer qu'un des côtés du champ de bataille, mais en marge des grands faiseurs de systèmes, il y avait toute une pléiade de gens simples qui, indifférents à la chimiâtrie comme au mécanicisme, se contentaient d'herboriser et d'étiqueter les maladies, vaille que vaille, par familles. C'est dans le jardin de la nosographie, soigneusement dessiné par Pinel, Sauvage, etc., que le terrible Broussais vint soudainement faire irruption avec son formidable appareil de logique, et la belle ordonnance des corbeilles et des plates-bandes ne tint pas longtemps sous les coups de botte du médecin-major de la Grande-Armée.

— « Comment! disait Broussais, vous croyez qu'il y a des fièvres essentielles sans lésions anatomiques constantes? Mais venez donc à mon amphithéâtre de la rue des Grés, et je vous en montrerai, sur le cadavre, des lésions et tant que vous voudrez. Vous baptisez les fièvres des noms les plus variés, adynamiques, nerveuses, convulsives, bilieuses! Mais tout cela ne rime à rien, mes pauvres enfants; la pathologie est bien autre chose!

« Il faut en revenir, continuait-il avec son éloquence farouche, aux systèmes d'Hoffmann, de Cullen et de Brown, qui, tous, ont entrevu la vérité, mais sans la pouvoir atteindre. En réalité, la vie s'entretient par un stimulant qui fait affluer le sang dans les vaisseaux. Si l'afflux est trop fort, on a l'inflammation, qui peut être aiguë ou chronique. Excès ou défaut d'irritation, c'est toute la pathologie; savoir entendre le cri des organes souffrants, toute la thérapeutique. Mais quel est le viscère le plus mobile physiologiquement, celui où le flux et le reflux de la vague sanguine se succèdent plus fréquemment? Le bon sens vous l'indique, c'est l'estomac. Il y a une gastrite aiguë ou chronique à la racine de tous les maux humains. Pour les combattre, saignez et mettez à la diète. »



Figure 3.
La statue de Broussais par Bra (Val-de-Grâce).

Il l'avait belle de prescrire la saignée, l'ancien soldat de la Grande-Armée, lui qui, sous le soleil brûlant de l'Afrique ou dans les déserts glacés du Nord, n'avait jamais eu qu'à traiter des brutes magnifiques, saoules de gloire, débordantes de vie! Mais vouloir appliquer cette médication héroïque — soit dit sans jeu de mots — à tous les malades indistinctement, cela semblait une gageure. Broussais, il faut le dire, la gagna haut la main.

Né à Saint-Malo, il était de la race des corsaires, et violent et hardi comme eux. Les autres, les petits, avaient échafaudé des systèmes, hasardé des théories; lui, créa une doctrine, la doctrine de Broussais! Et cela ne s'était pas vu depuis Hippocrate. Oh! ce n'était pas qu'on acceptât facilement son joug, mais le moyen de résister à celui qu'on appelait tour à tour le Mirabeau de la Médecine, l'Hercule du Val-de-Grâce, et que j'appellerais, moi, si j'osais, le Danton du solidisme! Contemplez, au surplus, sa carrure formidable, son visage puissant et volontaire, ses gros poings, ses pieds solides sous lesquels il écrase les vieux bouquins de l'ancienne Médecine. Oui, c'est bien Danton, ça!

Non seulement il tint notre art sous sa rude férule, durant presque toute sa vie, mais encore son influence lui survécut par delà le tombeau. Sa doctrine était si simple! Il la développait avec un tel luxe d'images et de couleurs, il l'exposait avec tant de violence, que tout le monde, en ce pays



de scolastique, était contraint de suivre le tyran et son attirail de logicien. La Médecine y eût sombré. Mais, heureusement, Laënnec, Andral et d'autres s'insurgeaient à Paris, pendant que tout là-bas, au fond de la province, un petit praticien de campagne, pas même docteur, simple officier de santé, Bretonneau, soustrait à la puissance néfaste du despote de la Médecine, préparait des matériaux tout neufs pour l'édifice si rudement ébranlé par Broussais.

IV

Ce Bretonneau descendait d'une lignée de chirurgiens et médecins qui avaient soigné, purgé, administré des sternutatoires durant des années et des années, depuis le premier du nom, établi dès 1522 aux Herbiers, en Poitou.

Dans son *Serment*, Hippocrate réserve des avantages spéciaux à ceux qui, fils de médecins, choisissent la carrière paternelle, et en cela il est plein de sagesse. Qui dira la force capitalisée dans les familles médicales et qui est le produit des siècles et des traditions! L'effort éducatif d'une race, lentement poursuivi à travers des générations, est d'autant plus profitable à notre art qu'au foyer du médecin tout est propre à initier inconsciemment l'enfant et le jeune homme aux choses de notre pratique. Bretonneau, qui brilla bien plus par son génie naturel que par l'instruction, démontre précisément l'influence que peut avoir l'hérédité sur les aptitudes naturelles[1].

Comme tous ceux à qui une belle vie intellectuelle est promise, notre jeune homme fut lent à se développer. Son père était le médecin de Chenonceaux, et c'est là qu'il fut éduqué par la châtelaine elle-même, l'incomparable Mme Dupin, une des plus attachantes figures du XVIIIe siècle, et qui fut deux fois reine, dans le bonheur et dans l'adversité. Après avoir régné sur la société de l'ancien régime, ne réussit-elle pas, grâce au pouvoir souverain de son charme, à arrêter du-

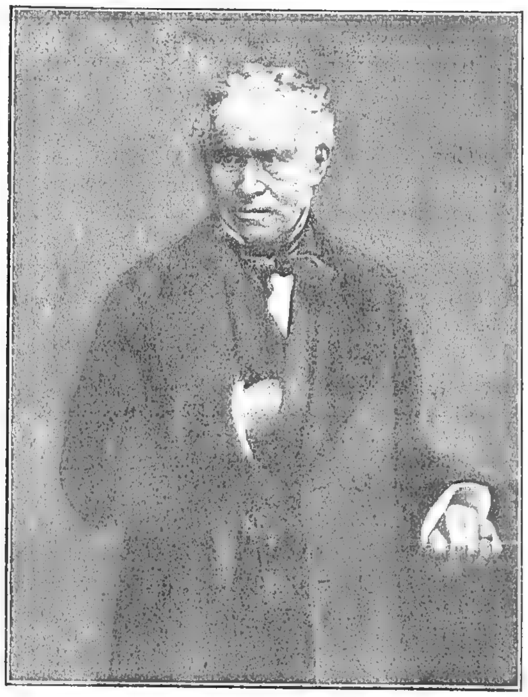


Figure 4.
Portrait de Bretonneau.

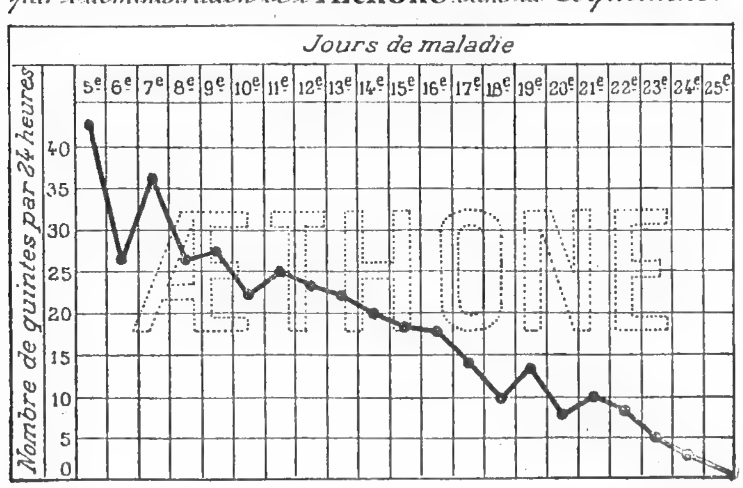
rant la Terreur le bras sanglant des révolutionnaires? Or, cette femme supérieure fut, je le répète, la grande éducatrice de Bretonneau; toute sa vie, il garda son empreinte. Elle y avait pris peine, aussi. Non seulement elle lui apprenait le beau langage, les belles manières, mais surtout elle trempait son âme, aiguisait son esprit.

Ce commerce entre la grande Dame vieillie et le jeune homme n'a rien pour surprendre, d'ailleurs. Vous savez comme elles sont toutes. Si leur vertu ou leur âge leur interdisent de jouer à l'amour, elle se font maternelles et se distraient en se faisant les protectrices et les inspiratrices de ceux qui montent vers la vie. Ainsi fut-il pour Bretonneau, et nul doute que Chérubin fût demeuré longtemps près de la vieille marraine, si la mort ne l'eût brusquement enlevée. Il quitta alors le beau château, et après avoir bien tergiversé, bien combattu, il finit par accepter la place de médecin en chef des hôpitaux de Tours.

Longtemps le petit officier de santé s'était ignoré, longtemps il avait fait de la médecine de brave homme, en utilisant les secrets transmis par les Bretonneau, ses ancêtres. Mais transplanté à Tours, le champ de sa conscience s'était élargi. Le soin des malades, le souci des élèves à instruire, le désir d'être à la hauteur de la tâche, tout cela l'avait révélé à lui-même. Son zèle fut si grand, que les étudiants vite se groupèrent autour de lui. Mais en même temps, ses succès retentissaient si bien au dehors que partout, à Tours, on cherchait à le connaître.

C'est dans une soirée donnée en son honneur, en 1821, qu'il rencontra Armand Trousseau, alors professeur de rhétorique à Châteauroux. Fils d'un chef d'institution sans fortune, le jeune maître avait débuté aux appointements de 100 fr. par an. Il était maintenant à 1.200 francs, et au point de vue matériel, son bonheur était complet. Malheureusement, l'Université tout entière vivait sous la férule des Jésuites, et Trousseau, très libéral, trouvait ce joug intolérable. Avec la confiance naïve de la jeunesse, il raconta ses ennuis au médecin, rappela ses origines nobles, — il descendait de Jacques Cœur, — et revécut ses années de misère. Il était éloquent, il portait

1. Voir la monographie : « Les ancêtres de Bretonneau », par M. le Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL. (Librairie Péricat, Tours, 1900.)



beau, il savait le grec et le latin. Bretonneau était petit, peu lettré, et encore avec des lacunes, — il écrivait « cené » pour « séné ». — La prestance du jeune universitaire et sa faconde enthousiaste l'émerveillèrent. Cédant à l'instinct d'apostolat qui fait les Français si bienfaisants ou si dangereux, il prononça les paroles sacrées qui décident d'une vie : « Allons, jeune homme, plantez-moi là cette engeance, dit-il, venez avec nous et faites votre médecine. » Emballé et suggestionnable comme le furent plus ou moins tous les Trousseau, le jeune homme aussitôt entrait à l'hôpital se ranger derrière Bretonneau.

Quel admirable commerce ce fut dès lors! Comme ces gens savaient s'aimer et se le dire ! Le maître n'a rien à offrir aux élèves, ni clients, ni honneurs, mais il a sa foi dans la médecine, il a surtout un cœur de père incomparable. A l'hôpital, tout le monde est sur le pont dès 6 heures; après la visite des malades, on se rend à l'amphithéâtre, où le scalpel de Trousseau fait si bien rage que ses camarades ne l'appellent bientôt plus que *Vultur-papa*. L'après-midi, on disserte dans le jardin sur la valeur curative des plantes.

— C'est en observant la fécondation à distance des végétaux que Bretonneau commença à comprendre le mystère de la contagion et que se révéla en lui la conception du germe causal. — L'hiver, on discute spontanéité morbide, spécificité, mais toujours on travaille; chaque heure, on l'emploie à élargir le champ de ses connaissances. Aussi, quand, en 1827, il expédie son disciple vers la capitale, le maître tourangeau peut-il se donner le bon témoignage qu'il l'a préparé admirablement pour la lutte.

C'est à Paris que nous allons retrouver Trousseau. De même que Minerve, la sage déesse, se tenait toujours, invisible mais présente, aux côtés d'Ulysse pendant le combat, de même le paternel Bretonneau veille sans cesse sur son fils bien-aimé. Pas un jour il ne manquera de l'assister et de le réconforter par ses lettres. Oh ! les belles âmes! Oh! la noble profession que celle où peuvent s'engendrer des amitiés pareilles !

F. Helme.

DERNIERS HOMMAGES AU DOCTEUR MESNY

La Commission de la fondation Carnegie s'est réunie mardi 17 Mai, sous la présidence de M. Emile Loubet, au ministère de l'Intérieur.

Elle a décerné la médaille d'or de la fondation et une allocation de 25.000 francs à Mme Mesny, veuve du médecin-major hors cadres Mesny qui, au cours de l'épidémie de Mandchourie, chercha, dans des conditions héroïques, à entraver la marche de la peste pulmonaire.

Les informations parvenues à la fondation ont établi qu'au moment où le Dr Mesny mourut dans les circonstances les plus tragiques, le 12 Janvier 1911, à Kharbine, il avait fait depuis longtemps déjà le sacrifice de sa vie, estimant qu'alors, ainsi qu'il le disait lui-même, il n'avait plus qu'à « mourir à son poste ».

***

D'autre part, notre excellent collaborateur, le Dr Lhomme, professeur à l'Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin, nous apprend que Dimanche 23 Avril tous les membres de la Conférence médicale de Moukden sur la Peste, au cours d'une excursion à Kharbine, ont tenu pieusement à se réunir sur la tombe du Dr Mesny, pour rendre à la mémoire de notre compatriote un touchant et suprême hommage. A cette occasion, le Dr Broquet, délégué du gouvernement de la République française à la Conférence, a prononcé les paroles suivantes, que nous sommes heureux de reproduire :

Messieurs,

Je remercie les hautes autorités, le professeur Zapolotny et les médecins russes, qui ont eu la généreuse pensée de conduire à Kharbine, près de la tombe du Dr Gérald Mesny, les délégués de la Conférence internationale de Moukden.

Aucun hommage, Messieurs, ne pouvait être plus élevé que celui que vous apportez aujourd'hui des différentes parties du monde à un médecin frappé l'un des premiers dans l'épidémie de Peste pulmonaire.

Je ne vous retracerai pas la mort chevaleresque et héroïque de Gérald Mesny, elle est encore présente à toutes les mémoires et restera écrite en lettres d'or dans le Grand Livre où sont inscrits les dévouements de notre noble profession.

Mesny, venu en Chine comme médecin de l'armée coloniale française, avait mis depuis plusieurs années ses qualités au service du Gouvernement chinois et d'un peuple qu'il aimait.

Professeur à l'Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin, il avait eu comme élèves plusieurs des jeunes médecins qui sont parmi nous, et qui n'eurent qu'à suivre les préceptes de leur maître pour donner, dans cette épidémie de Fuchiatien, les plus beaux exemples de l'accomplissement modeste de leur devoir professionnel.

C'eût été pour lui, Messieurs, la plus douce récompense, s'il avait vécu, que d'assister au succès de la Conférence internationale de la Peste dans la capitale des provinces qu'administre le vice-roi Hsi-Liang, de nous apporter le résultat de sa longue expérience et de voir réalisé le but désintéressé de sa vie : l'essor en Chine des œuvres médicales.

Mesny fut entouré à son lit de mort des soins les plus éclairés et les plus généreux; qu'il me soit permis de donner ici à nos collègues russes, qui furent si dévoués, aux autorités de cette grande cité qui rivalisèrent de bonté et d'attentions pour le médecin français, pour sa veuve, ses enfants et sa famille, le témoignage de notre profonde gratitude.

Je n'oublierai pas non plus, près de cette tombe, d'associer au nom de Mesny le nom de tous les autres médecins et étudiants qui furent comme lui victimes de leur dévouement.

Puisse désormais la connaissance que nous avons acquise au cours de cette Conférence du mode de transmission de la maladie, et puissent les mesures de défense

personnelle et de protection que chacun doit prendre, éviter à l'avenir de si grands sacrifices.

Puissent aussi nos hommages respectueux et notre admiration pour nos collègues morts, atténuer la douleur et augmenter la fierté de ceux qui les pleurent.

APPEL AU MONDE MÉDICAL

SOUSCRIPTION
DES AMIS DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE

Qui, dans le monde médical, ne connaît la réputation mondiale de l'Hôtel-Dieu de Beaune, magnifique spécimen de l'art du xve siècle, monument unique en France, digne d'une cité des Flandres!

Nombreux sont les médecins et les artistes auxquels il a été donné de visiter en détail ce merveilleux logis des pauvres où, dans l'éclatant décor des cours et des salles, les Dames hospitalières, au grand hennin carré, consacrent leur vie aux malades et aux déshérités de ce monde. Et tous ont emporté de leur visite à ce joyau artistique un impérissable souvenir et comme une pure vision du moyen âge.

Mais le temps fait son œuvre, et, malgré les restaurations exécutées ces dernières années par les soins de la Commission des Monuments historiques, de nouvelles et importantes réparations s'imposent à bref délai pour assurer la conservation du grand comble qui abrite la magnifique salle voûtée, où Nicolas Rolin installait, voici bientôt cinq siècles, les soixante premiers lits de l'hospice. La flèche élégante qui surmonte ce grand comble a perdu une partie de son revêtement, remplacé par des plaques de carton bitumé, bien insuffisante protection pour une charpente qui tombe en ruines.

La Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, après deux années d'effroyable déficit dû à l'anéantissement de la récolte en vins, ne saurait faire face à des travaux de cette importance (environ 100.000 francs). Aussi une souscription publique, destinée à couvrir la moitié de cette somme, a-t elle été ouverte sous le haut patronage de M. Roujon, de l'Académie française, directeur des Beaux-Arts, et sous la présidence effective de M. Sadi-Carnot.



Figure 1.
Cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu de Beaune (xve siècle).

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'appel du Comité d'initiative des « Amis de l'Hôtel-Dieu de Beaune ». Il s'adresse à tous, mais plus spécialement au monde des arts et au monde médical :

« Il est en France un asile du Bien, qui est aussi une précieuse relique du Passé et un admirable joyau d'Art, c'est l'*Hôtel-Dieu de Beaune*, que fondèrent ensemble, en 1443, Nicolas Rolin, chancelier

NOUVEL AGENT THÉRAPEUTIQUE

Traitement rationnel de la constipation d'après la pathogénie nouvelle de ce syndrome.

Tout médecin a présentes à la mémoire les discussions provoquées au sein de la Société de Thérapeutique de Paris sur la Purgation et ses dangers.

On est allé jusqu'à nier la nécessité d'une exonération artificielle en citant des cas où la constipation, d'une durée très prolongée, n'a eu aucune action fâcheuse sur l'état général.

Les faits cités étaient exacts; mais en conclure, de là en thèse générale, que la constipation prolongée est sans inconvénient, c'est certainement aller trop loin, et la note juste a été donnée par le Dr Bardet, qui a pris une part active dans la discussion.

En niant l'auto-intoxication par coprostase, on a argué que l'absorption des produits solubles contenus dans les résidus de la digestion n'a jamais pu être prouvée par le décelage de ces produits ni dans le sang, ni dans les tissus. Ceci nous paraît peu probant.

La quantité absorbée de ces produits peut être minime et nos moyens d'investigations sont assez imparfaits pour que nous puissions nier la présence de ces produits dans les tissus ou dans le sang. D'autre part, leur toxicité peut être assez grande pour produire des phénomènes *morbides* à la dose infinitésimale.

Enfin, si les phénomènes morbides sont dus, non pas à la résorption des matières toxiques, mais sont imputables aux réflexes partis de la muqueuse intestinale, il est indéniable que ces réflexes sont dus à la stagnation du bol fécal dans le gros intestin. Il n'existe pas un malade qui consentirait à subir les malaises qui coïncident avec l'état de constipation, malgré toutes les assurances du médecin que cela n'est pas grave. Le malade se souviendra toujours, qu'après l'exonération obtenue par un laxatif, lavement ou purgatif, il a éprouvé un soulagement, et le besoin de ce soulagement est tellement impérieux que, malgré toutes les exhortations de son médecin, il finira par avoir recours à la pilule salutaire. Comme il y aura recours contre l'avis de son médecin, le danger sera double : l'autorité de l'homme de l'art subira un préjudice grave et le malade, livré aux inspirations des prospectus alléchants, finira par détériorer complètement son intestin.

Bardet a conclu que si la purgation est un mal, c'est un mal nécessaire, et que le rôle du thérapeute est de trouver un moyen de réduire ce mal au minimum; c'est-à-dire de trouver un remède qui, tout en assurant l'exonération, n'irriterait pas l'intestin.

Tel était le problème qui s'était posé devant le thérapeute qui, soucieux de préserver le tractus intestinal contre l'abus des laxatifs et des purgatifs, cherchait à assurer l'évacuation normale du bol fécal.

De nombreuses recherches ont été faites ces temps derniers par les hommes faisant autorité dans la pathologie du tube digestif, et c'est en parfaite conformité d'idées émises sur la question, que nous avons présenté notre formule de solution qui, dès le début, a obtenu l'adhésion des hommes compétents en la matière.

Dans le chapitre sur la constipation de son remarquable travail intitulé : *Examen fonctionnal de l'intestin par le régime d'épreuve*, le Pr Adolphe Schmidt jette des clartés nouvelles sur la pathogénie de ce syndrome.

D'après lui, une triple cause peut être assignée à un grand nombre de cas de constipation chronique:

1° Les aliments, étant digérés et absorbés trop complètement, laissent un minimum de résidus, de telle sorte que l'intestin n'est pas distendu mécaniquement pour que les contractions péristaltiques aient leur plein effet.

2° Le contenu intestinal subit, du fait d'une absorption trop complète et trop prolongée, une déshydratation poussée assez loin ; il en résulte une sécheresse et une dureté des matières qui est le propre de la constipation et qui gêne beaucoup le processus d'expulsion.

3° L'absorption poussée trop loin et la déshydratation du contenu intestinal qui en résulte ont pour effet de rendre impossibles les fermentations normales de l'intestin, fermentations qui paraissent jouer un rôle pour exciter le péristaltisme et, par conséquent, l'évacuation.

Si les deux premières causes doivent être acceptées comme réelles, il est permis de faire quelques réserves sur la valeur de la troisième. D'après les recherches faites sur la flore intestinale par les savants de l'Institut Pasteur de Paris, les bactéries, même en cas de constipation, sont fort nombreuses dans l'intestin. On est beaucoup plus sûr de leur action nocive que de leur pouvoir de provoquer la péristalse.

D'ailleurs Schmidt lui-même, en parlant de cette action, dit prudemment : il paraît.

Les deux causes de la constipation établies par Schmidt admises, le remède idéal serait celui qui tout en augmentant le volume des fèces, les rendrait plus molles sans causer une irritation.

Il est à remarquer que nos devanciers avaient déjà recours à certaines plantes pour combattre la constipation, en mettant évidemment à profit leur propriété de faire volume et de lubréfier. Par exemple, les graines de moutarde blanche, les graines de lin, le psyllium. Ces plantes présentent certains inconvénients : aspect désagréable, présence de graisses et digestibilité médiocre.

Mais le règne végétal abonde de substances mucilagineuses et beaucoup d'entre elles entrent dans le régime de certains peuples orientaux, manifestement dans le but de tirer parti de leurs propriétés déconstipantes, entre autre l'agar-agar ou gélose.

Les plantes mucilagineuses sont dépourvues d'azote et contiennent, en quantité infime par rapport au volume, des hydrocarbones exempts d'albumine répondant à la constitution de la fucine, qui se transforme, par la fermentation, en un sucre : la phycite.

La propriété commune à toutes ces substances, c'est de s'hydratiser facilement en gonflant énormément pour former une masse onctueuse et lubréfiante.

Il est facile de prévoir comment se comporteront ces substances absorbées en même temps que les aliments. Elles passeront dans le tractus intestinal, diviseront le bol fécal, en augmenteront le volume et l'empêcheront de se dessécher. De cette façon, elles réaliseront ce remède idéal qui répond aux conditions posées et qui est absolument conforme à la pathogénie du syndrome.

Le Pr Schmidt a naturellement cherché, parmi les substances mucilagineuses, celle qui conviendrait le mieux pour instituer le traitement rationnel de la constipation.

Cette substance est l'agar-agar.

Constituée par des semi-celluloses, elle se déshydrate difficilement à l'état d'imbibition, même sous l'influence de la putréfaction.

Parvenue dans l'intestin, elle rend au bol fécal sa consistance normale, condition nécessaire pour son expulsion.

Néanmoins, dans la majorité des cas, il ne suffit pas de rendre le bol fécal plus volumineux et plus mou pour rétablir la péristalse.

Les muscles intestinaux épuisés se trouvent parésiés et l'irritation produite par le bol fécal, même avant les caractères physiques d'un bol normal, n'est pas suffisante pour provoquer la péristalse, car la sensibilité de la muqueuse est émoussée. C'est pour cela que le Schmidt a adjoint à la préparation d'agar-agar une assez forte dose (15 à 20 pour 100) de cascara.

Cette dose de cascara nous paraît vicier dans sa base le principe du traitement, car nous retombons peu ou prou dans un remède laxatif ordinaire qu'on cherchait justement à éviter.

Quelle est la raison de cette contradiction ?

La voici : pour Schmidt, le constipé ne fait pas de fermentations régulières dans son intestin et ce sont ces fermentations qui seraient nécessaires pour provoquer la péristalse ; d'où l'adjonction de cascara pour provoquer les mouvements péristaltiques en défaut, par absence d'action fermentative.

Quel que soit le rôle de certaines fermentations dans la production de la péristalse, le volume exigu du bol fécal et sa sécheresse sont des raisons suffisantes pour provoquer la diminution des mouvements péristaltiques par défaut d'irritation initiale de la muqueuse intestinale.

Cette paresse intestinale s'établit peu à peu, et sans parler de la sensibilité émoussée de la muqueuse intestinale, il se produit ici un phénomène de psychisme inférieur ; l'intestin se déshabitue de se contracter devant la constatation subconsciente de l'inutilité de l'effort; car, au début de l'état de constipation, il y a eu bien des efforts qui n'ont pas abouti ou qui n'ont abouti que partiellement.

Quoi d'étonnant que l'intestin, ayant perdu l'habitude de se contracter, ne se contracte plus, même en présence d'un bol fécal expulsable, c'est-à-dire transformé par l'agar-agar en une masse volumineuse molle ?

Cette interprétation est conforme avec les observations cliniques des esprits sagaces de tous temps, et le Pr Trousseau, en recommandant aux constipés de se présenter quotidiennement à la garde-robe, avait en vue la rééducation du mouvement péristaltique.

Cette rééducation de la péristalse devra se faire d'autant plus facilement que le bol fécal retrouvera son caractère physiologique, c'est-à-dire aura son volume et sa consistance normaux. Le rôle de l'agar-agar est de lui rendre ces caractères physiques.

Mais, comme dans la majorité des cas, on se trouve en présence d'une muqueuse intestinale dont la sensibilité est émoussée et qui ne réagirait pas à l'irritation purement mécanique du bol fécal, il est nécessaire d'adjoindre à l'agar-agar une substance, qui, sans être irritante dans le sens pathologique du mot, serait suffisante pour donner une impulsion au mouvement péristaltique. Au bout d'un certain laps de temps, variable selon les cas et les individus, l'intestin sera rééduqué et les fonctions normales rétablies.

Bien entendu, il importe que cette dose de substance adjuvante soit rigoureusement proportionnée au but recherché, car dépasser le but, c'est retomber dans l'erreur primitive avec toutes ses conséquences. C'est après bien des recherches et de nombreux essais que nous avons établi cette dose.

Portée directement dans l'intestin, grâce au revêtement kératinique, elle n'irritera donc nullement la muqueuse stomacale qui sera mise à l'abri de son action par la couche de kératine, insoluble dans l'estomac. Cette dose minime sera donc rigoureusement proportionnée au but. Elle produira, non pas l'action laxative, mais le *déclanchement* du mouvement péristaltique.

D'un autre côté, il est bon, il est très utile, il est même nécessaire d'ensemencer continuellement le gros intestin avec les bacilles bulgares.

Dans la pratique, on administre aux repas une certaine quantité de comprimés de bacilles lactiques mélangés avec la lactose dans la proportion d'environ 80 à 90 pour 100. Qu'y a-t-il de plus logique que de faire cette association dans la même proportion, avec la poudre d'agar-agar épurée et stérilisée ?

Cette association est même préférable au point de vue du traitement lactique, car (tous les observateurs ont pu le constater) l'usage de comprimés de ferment lactique provoque de la constipation, principalement au début, tandis qu'avec l'association de l'agar-agar, ce grave inconvénient est évité.

Après l'exposé qui précède, il est aisé de comprendre que notre préparation réalise ainsi une association médicamenteuse des plus logiques et les avis unanimes de nombreux praticiens qui l'utilisent confirment journellement la justesse des idées qui ont servi de base pour faire ce produit [1] si pratique et si rationnel à tous les points de vue.

Beaucoup de confrères trouvent en lui un précieux aide en thérapeutique.

C'est faire œuvre utile et humanitaire que de le recommander, et de le prescrire.

Dr P. Cap.

[1]. Cette préparation est connue du Corps médical sous le nom de comprimés d'*Agarase*, 113, rue du Temple, Paris.

de Bourgogne, et sa femme, Guigone de Salins.

« Touristes, artistes, praticiens y sont les bienvenus, et leur rappeler le souvenir d'une telle vision, c'est évoquer leur sympathie. Mais, parmi ceux qui ont le plus admiré cette belle maison, combien peuvent se douter qu'elle ait besoin de leur secours?

« Sa situation n'est pourtant que trop précaire, car la fortune de l'Hôtel-Dieu de Beaune, c'était surtout son beau domaine de vignes, accru depuis cinq siècles par de charitables donations. Lorsque le fléau du phylloxéra s'est abattu sur la Bourgogne, il a fallu reconstituer entièrement ce vignoble et dépenser au delà même des réserves amassées au cours des années prospères. Depuis lors, quelques belles ventes des Grands Vins des Hospices ont permis encore à une Commission administrative animée du zèle le plus éclairé, de contribuer aux réparations des constructions du xve siècle autour de la *cour d'honneur*, puis d'adjoindre aux salles d'hôpital une *salle d'opérations* qui est un modèle et qui rend d'immenses services dans la région. Mais voici que le tableau s'assombrit à nouveau, car deux années consécutives (1909 et 1910) de récolte déficitaire ou complètement nulle sont venues arrêter tout projet de dépense nouvelle.

« Dans ces circonstances, que vont devenir les anciennes parties du bâtiment, qui, de plus en plus, ont besoin de réparation? On ne peut l'envisager sans angoisse, car tout à la fois est en péril, l'art, l'histoire... et les malades eux-mêmes! La jolie flèche qui surmonte le grand comble de 1443, mal consolidée en 1702, à la suite du cyclone qui en avait arraché les pinacles et les ornements, a perdu une partie de son revêtement de plomb et d'ardoise : ses bois affaiblis sont à peine protégés par des plaques de carton bitumé. Tout le faîtage, toute la couverture du grand comble, qui abrite 60 lits, sont également menacés; et si quelque accident survenait de ce côté, la magnifique salle lambrissée en berceau, où Nicolas Rolin installa les premiers malades, devrait être aussitôt évacuée.

« Une intervention décisive s'impose donc à bref délai.

« Cette intervention, par sa nature, par son caractère d'urgence, par son importance en deniers, n'est pas du ressort des pouvoirs publics; elle ne peut être que le fait d'un mouvement de générosité collective, qui réunisse dans le même élan d'idéal artistique et charitable ceux que la culture du cœur et de l'esprit et les bienfaits de la fortune ont marqués pour être les premiers protecteurs d'une admirable *Maison des Pauvres*.

« C'est cette pensée qui a réuni un *Comité d'initiative*, indépendant des administrations de l'Etat, dans le but de parer, par le moyen d'une *souscription publique*, aux dangers qui menacent l'Hôtel-Dieu de Beaune.

« Le Comité fait appel à tous pour protéger du péril immédiat l'un des plus intéressants monuments de la vieille France.

« Les sommes reçues par son trésorier seront mises à la disposition de l'Administration des Beaux-Arts, jusqu'à concurrence de 50.000 francs; elles permettront à la Commission administrative des Hospices Civils de Beaune, d'accord avec le Comité, d'obtenir de l'Etat une part contributive au moins égale, avec la décision ferme de mise en chantier pour les travaux de sauvetage et de réfection de la *flèche* et du *grand comble* du xve siècle.

« L'intérêt exceptionnel que la Commission des Monuments historiques a bien voulu prendre à l'étude de ce projet est le plus sûr garant d'une *restitution parfaite* de l'édifice mutilé en 1702.

« Après cette œuvre de *sauvetage*, qui est la plus urgente — et qui ne saurait aboutir que par la voie d'une *souscription* rapide — le Comité d'initiative prévoit une œuvre de *conservation* confiée à une *Association* publique des *Amis de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. Bien qu'il soit prématuré d'en parler aujourd'hui, le Comité envisage la constitution de cette Société, conformément à la loi, dès que, son but immédiat étant atteint, l'excédent des souscriptions pourra recevoir une nouvelle affectation, également profitable aux besoins des bâtiments anciens et à ceux des services hospitaliers.

« Les souscripteurs actuels d'une part de 100 fr. seraient, de droit, appelés à faire partie de la Société future.

« Un *Livre d'Or* illustré, dont l'impression s'achèvera en même temps que les travaux de réfection de la flèche et du grand comble, sera édité spécialement pour chacun des souscripteurs d'une part de 100 francs au moins, et la forme de ce souvenir sera digne de la bonne action que nous venons leur demander. »

La souscription a déjà donné de beaux résultats dans la région bourguignonne. Mais l'effort est loin d'être terminé, et il doit s'étendre au delà des limites de la province, si fière de son joyau. C'est pour encourager à y prendre part les nombreux médecins qui s'intéressent aux choses d'art, que nous n'avons pas hésité à lancer dans le monde médical un appel en faveur de cet admirable hôpital de Beaune qui, au dire de Paradin, « n'a pas son égal au monde ».

— Les souscriptions doivent être adressées dans le plus bref délai possible, en raison de l'extrême urgence des travaux, à M. P. Rougé, trésorier du Comité d'initiative, rue Traversière, à Beaune (Côte-d'Or).

Dr MARION,
Professeur agrégé,
Chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

BIBLIOGRAPHIE

2383. — **G. Lemoine.** — LES INTERVENTIONS MÉDICALES D'URGENCE. 1 vol. in-8°, de VIII-369 pages, cartonné. Prix : 6 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2384. — ANNUAIRE GÉNÉRAL DES OFFICIERS DU SERVICE DE SANTÉ. Arrêté au 1er Avril 1911. 1 vol. in-8°, de VIII-418 pages, Prix : 3 fr. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur, à Paris.)

2390. — **E. Feer.** — LEHRBUCH DER KINDERHEILKUNDE. 1 vol. gr. in-8°, de VII-734 pages, avec 2 planches et 160 figures. Prix : 11 marks 50. (*Gustav Fischer*, éditeur, à Iéna.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal, — Conférences de clinique et de thérapeutique obstétricales.

Dimanche 21 Mai, à 10 heures : « Traitement des infections puerpérales. Thérapeutique intra-utérine. »

NOUVELLES

Musée d'hygiène de la Ville de Paris. — Le Musée d'hygiène établi dans les bâtiments de l'ancien presbytère de Saint-Leu, boulevard Sébastopol, 57, comprend une bibliothèque spéciale répartie en sept sections :

1re Section : *Hygiène urbaine.* — Cette section renferme tout ce qui concerne l'alimentation en eau des villes, l'évacuation des matières usées (vidanges, égouts, champs d'épandage, épuration des eaux usées, etc., etc.); l'établissement, l'entretien et le nettoiement de la voie publique; l'enlèvement et la destruction ou l'utilisation des ordures ménagères; les plans d'extension des villes; les parcs et squares; les cimetières; en un mot, tout ce qui contribue à assurer l'hygiène générale et est du ressort des Administrations municipales.

2e Section : *Hygiène de l'habitation.* — Comprend : matériaux de construction, alimentation en eau, évacuation des matières usées, chauffage, ventilation et éclairage, distribution intérieure, mobilier dans ses rapports avec l'hygiène.

3e Section : *Prophylaxie des maladies contagieuses.* — Cette section comporte tout ce qui concerne la désinfection publique ou privée; l'organisation et le matériel des laboratoires, la bactériologie, la surveillance et le contrôle des eaux d'alimentation, la vaccination, le transport des malades, les appareils à stériliser les objets ou les substances contaminées, etc.

4e Section : *Hygiène des collectivités.* — Application des appareils ou dispositions contenues dans les trois sections précédentes aux habitations collectives : hôpitaux, hospices, lycées, écoles, casernes, prisons, etc.

5e Section : *Hygiène alimentaire.* — Halles et marchés, entrepôts, abattoirs, conservation des denrées alimentaires, surveillance des denrées, répression des fraudes, etc.

6e Section : *Hygiène des transports.* — Chemins de fer, bateaux; voitures publiques ou privées au double point de vue de l'hygiène du voyageur et de la protection de la santé des localités parcourues (évacuation des matières usées notamment).

7e Section : *Hygiène sociale.* — Dans cette section sera placé tout ce qui concerne les habitations à bon marché, la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme; les dispensaires, sanatoriums, refuges; la protection des enfants, etc.

En même temps, une place y est réservée à tout ce qui touche l'hygiène individuelle, soins de propreté (bains, douches, etc.), exercices physiques, vêtements, etc.

Admission. — L'administration du Musée reçoit les dons d'appareils intéressants et dont la valeur hygiénique est bien établie.

Toute personne qui serait disposée à faire don au Musée d'un objet ou appareil, voudra bien en aviser le Conservateur qui soumettra l'objet proposé à l'examen de la Commission de surveillance et de perfectionnement des Services d'hygiène.

C'est seulement après l'avis favorable de cette Commission que les objets proposés pourront être admis dans le Musée.

Ils y seront placés par les soins du Conservateur, et les donateurs seront autorisés à les munir d'une plaque d'origine dont le modèle et les dimensions seront déterminés par l'administration.

Les appareils devront, au besoin, être accompagnés de dessins et coupes explicatifs dont les dimensions seront également fixées par l'administration.

Comme la place est mesurée, il est recommandé, surtout pour les appareils de grandes dimensions, d'en donner autant que possible des modèles réduits.

Enfin, la Commission d'admission déterminera les appareils qui pourront être installés dans des conditions de fonctionnement normal.

Tous les objets donnés au Musée deviennent, dès le jour de leur admission, la propriété de la Ville de Paris.

Celle-ci s'engage à les maintenir dans les galeries du Musée, pendant une période minimum de trois ans, à dater du jour où leur admission est notifiée au donateur.

Passé ce délai, l'Administration du Musée reste seule juge de décider, après avis de la Commission d'admission, du maintien dans les collections de l'objet donné, sans que le donateur puisse élever aucune réclamation, soit du fait du déplacement, soit du retrait des collections de cet objet.

Approuvé :
Le Sénateur, Préfet de la Seine,
Signé : J. de Selves.

Le conservateur du Musée se tiendra à la disposition des intéressés, tous les jeudis, de trois heures à six heures et tous les autres jours, sauf le vendredi, de midi à deux heures.

Société pour la propagation de l'Incinération. — L'Assemblée générale de la Société pour la propagation de l'incinération aura lieu sous la présidence de M. Barrier, membre de l'Académie de médecine, président de la Société, le dimanche 21 Mai 1911, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, en l'hôtel de la Société des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Dans un but de propagande, le public sera admis à la séance. Seuls, les membres de la Société seront invités à prendre part aux votes.

Congrès international de la tuberculose. — Le Comité français de ce Congrès, qui se tiendra à Rouen du 24 au 30 Septembre prochain, rappelle aux médecins désireux d'y prendre part qu'ils ont intérêt à adresser sans retard à M. Maurice de Fleury, secrétaire général, 139, boulevard Haussmann, à Paris, leur demande d'inscription et leur cotisation fixée à 25 francs pour chaque membre titulaire et à 10 francs pour chaque personne de la famille du congressiste l'accompagnant.

Une exposition sera annexée au Congrès. Pour cette exposition, sur la demande du Comité français, le Comité italien a décidé que des emplacements seraient délivrés gratuitement aux expositions de travaux scientifiques et d'œuvres philanthropiques.

Des réductions importantes de prix sur le voyage seront accordées aux congressistes, soit par la combinaison de livrets de chemins de fer, du prix de 10 fr. 50 par livret, qui donneront des avantages spéciaux pour la formation des itinéraires, soit par l'entremise d'une Société française de voyages pratiques.

Les demandes de livrets de voyage, les projets de communication concernant le Congrès doivent sans retard être adressés à M. Maurice de Fleury, ainsi que les demandes d'emplacement pour l'exposition, etc.

Le relèvement des études. — La Société de l'Internat des hôpitaux de Bordeaux, réunie en Assemblée générale, vient d'émettre le vœu suivant :

« Considérant :

« 1° Que l'enseignement classique contribue puissamment à donner au médecin l'élévation d'esprit, de sentiment et de caractère, aussi indispensable à sa mission morale et sociale que l'enseignement technique est indispensable à son rôle professionnel;

« 2° Considérant que le décret du 29 Avril 1910 sur les équivalences compromet la cause de cet enseignement classique;

« Emet le vœu que le décret du 29 Avril 1910 soit abrogé. »

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Corps de santé militaire. — L'édition de l'« Annuaire général des officiers du service de santé », arrêtée au 1er Avril 1911, vient de paraître à la librairie Lavauzelle.

— Sont désignés pour les hôpitaux de la division d'Oran : *Médecins-major de 2e classe*, MM. Folly, Gueytat, Bénard, Poirée, Michel.

Médecins aides-majors de 1re classe, MM. Bories, Meslin, Moner, Servent, De Brisson de Laroche.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin-major de 2e classe*, M. Gorisse passe au 9e rég. d'infanterie.

Médecin aide-major de 2e classe, M. Ferry passe au 8e bataillon de chasseurs à pied.

— Sont arrêtés les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe*, M. Debrie, est nommé directeur du service de santé du corps de débarquement de Casablanca. M. Hassler est nommés directeur du service de santé du 9e corps d'armée.

Médecin principal de 2e classe, M. Bernard passe au corps de débarquement de Casablanca.

Médecin-major de 1re classe, M. Lejonne passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins-majors de 2e classe, M. Renard passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Auguin passe au 150e rég. d'infanterie. M. Grall, passe au 3e escadron du train des équipages. M. Cochois passe 111e rég. d'infanterie. M. de Kermabon passe au 3e rég. de tirailleurs algériens.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Maratuech passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Dufils passe au 19e rég. d'infanterie. M. Marchal passe au 1er rég. d'infanterie.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : dans le personnel du cadre auxiliaire du service de santé : *Médecin de 1re classe de réserve*, M. Rigal passe à la 13e région.

Médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Silice passe à la 1re région.

Médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale, M. Breuil passe à la 20e région. M. Loppé passe à la 3e région. M. Thouzellier passe à la 14e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve, M. Achard passe à la 13e région. M. Blanchard passe à la 15e région. M. Driout passe à la 6e région. M. Vilmain passe à la 9e région. M. Yardin passe à la 1re région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, M. Cucherousset passe à la 5e région. M. Dide passe à la 17e région. M. Garcie passe à la 20e région. M. Jeantelet passe à la 14e région. M. de Saint-Cyr de Montlaur passe à la 18e région. M. Saurel passe à la 5e région. M. Serra passe à la 4e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve, M. Boichut passe au gouvernement militaire de Paris. M. Dufaure de Citres passe à la division d'occupation de Tunisie. M. Houchard passe à la 20e région. M. Maleplate passe à la 17e région. M. Mariel passe à la 6e région. M. Merle passe à la disposition des troupes coloniales. M. Michel passe à la 9e région. M. Mien passe à la 8e région. M. Nivollet passe à la 20e région. M. Parès passe à la 16e région. M. Rolland passe à la 8e région. M. Stouff passe à la 20e région. M. Weill passe à la 20e région.

— Les officiers de réserve du service de santé dont les noms suivent sont passés, avec leur grade, dans l'armée territoriale, savoir : *Médecin principal de 1re classe*, M. Rigal, de la 13e région.

Médecin-major de 2e classe, M. Versepuy, de la 4e région.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Brindel, de la 18e région. M. Carel, de la 7e région. M. Degez, du gouvernement militaire de Paris. M. Forquin, de la 20e région. M. Gauthier, de la 7e région. M. Gauthier, de la 7e région. M. Lippmann, du gouvernement militaire de Paris. M. Pernot, de la 7e région. M. Romand-Monnier, de la 7e région. M. Sipp, de la 20e région. M. Thomin, du gouvernement militaire de Paris.

Médecin aide-major de 2e classe, M. Grandchamp, de la 12e région.

Service de Santé de la marine. — M. le médecin principal L'Helgoualch, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Vergniaud*.

— M. le médecin de 2e classe Rouché, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Manche* (mission hydrographique en Indo-Chine).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 16 Mai.* — *Maladie d'Addison.* — Ont obtenu : MM. Lemierre, 18 1/2; Babonneix, 19 1/2; Chiray, 17; Baudouin, 18; Nattan-Larrier, 16.

Séance du 18 Mai. — *Des cholécystites aiguës.* — Ont obtenu : MM. Malloizel, 16; Aubertin, 18; Voisin, 17; Fiessinger, 19 1/2; Faure-Beaulieu, 16.

Séance du 19 Mai. — *Œdème aigu du poumon.* — Ont obtenu : MM. Harvier, 18; Rivet, 17 1/2: Géraudel, 16; Halbron, 19; Darré, 18.

Avis. — Le jury rappelle aux candidats que les hôpitaux, Hôtel-Dieu, Charité, Necker, Beaujon leur sont interdits dès maintenant, jusqu'à la fin du concours.

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 17 Mai.* — Ont obtenu : MM. Heitz-Boyer, 12; Mercadé, 17; Mocquot, 13.

Accoucheur des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 18 Mai.* — Ont obtenu : MM. Delestre, 17; Le Lorier, 18; Chirié, 15; Devraigne, 16; Lequeux, 15.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. — Ont obtenu : MM. Coutelas, 20; Cantonnet, 20; Magitot, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Cantonnet est nommé ophtalmologiste des hôpitaux.

Prosectorat. — ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 17 Mai.* — *Troisième ventricule.* — Ont obtenu : MM. Girod, 16; Berger, 16; Cadenat, 14.

Séance du 19 Mai, — Rocher. — Ont obtenu : MM. Houdard, 19; Basset, 17; Monsaingeon, 15; Hovelacque, 15.

Institut municipal d'électrothérapie. — Il est institué un concours pour l'emploi de directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie de la Salpêtrière.

Ce concours sera passé devant un jury spécial composé de neuf membres.

Il comprendra les épreuves suivantes : 1° Electrologie purement physique; 2° électrothérapie; 3° électrodiagnostic; 4° épreuve clinique thérapeutique avec consultation écrite et traitement.

Le jury élira son président parmi les membres dont il se compose.

Les opérations du jury seraient valables même si le nombre des jurés se trouvait réduit, pour quelque cause que ce soit, à cinq.

Les candidats ne pourront proposer la récusation de membres du jury, sauf dans le cas de parenté ou d'alliance entre un candidat et un membre du jury, auquel cas le préfet de la Seine appréciera s'il y a lieu ou non à récusation.

Les détails relatifs à l'organisation et au mode du concours, non réglés par le présent arrêté, seront réglés par le jury dans une séance préparatoire.

La date du concours est fixée au 19 Juin 1911.

Les candidats doivent être de nationalité française et justifier du diplôme de docteur en médecine obtenu devant une Faculté de médecine de France (diplôme d'Etat).

Ils joindront à leur demande un extrait de leur acte de naissance ainsi qu'une note résumant leurs titres et travaux scientifiques.

Les demandes seront reçues à la Préfecture de la Seine (direction du personnel) jusqu'au 10 Juin 1911 inclusivement.

Administration quarantenaire égyptienne. — L'administration quarantenaire met au concours, sur titres, une place de doctoresse auprès de l'office de Port-Saïd aux appointements mensuels de livres égyptiennes 36 à 43.

Les demandes des postulantes devront être transmises à la présidence du Conseil quarantenaire à Alexandrie. Elles devront contenir : 1° Copie du diplôme de doctoresse; 2° extrait de naissance; 3° certificat de bonne constitution; 4° certificat de bonnes vie et mœurs; 5° copie des titres et certificats possédés par les candidates; 6° engagement formel de prendre possession de son poste en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle.

Les postulantes doivent indiquer les langues qu'elles connaissent.

Elles sont prévenues que toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la présidence du Conseil quarantenaire trois mois à l'avance.

Elles sont également prévenues que l'Administration requiert la copie du diplôme et des autres titres, et certificats et non pas les originaux, car elle décline toute responsabilité au cas où ces derniers viendraient pour une cause quelconque à être égarés.

Le concours sera clos le 4 Juin 1911.

Les candidates qui auraient à demander des renseignements autres que ceux contenus dans l'avis ci-dessus, peuvent s'adresser directement au consul de France à Alexandrie.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 31 *Mai*, à 1 heure. — M. LAGARRIGUE : La lutte contre le rat; MM. Blanchard, Dejerine, Nicolas, Branca. — M. CLOSIER : De l'herpès zoster auriculaire et para-auriculaire; MM. Dejerine, Blanchard, Nicolas, Branca. — M. LAFAIX : Contribution à l'étude de la fécondation chez les mammifères; MM. Nicolas, Blanchard, Dejerine, Branca. — M. FRICKER : « L'Accident » dans les accidents du travail; MM. Reclus, Lejars, Proust, Ombrédanne.

Jeudi 1er *Juin*, à 1 heure. — M. GALUP : L'autothérapie ascitique; MM. Chantemesse, Chauffard, Balthazard, Rathery. — M. BAYE : Etude générale clinique de la syphilis de l'urètre; MM. Chauffard, Chantemesse, Balthazard, Rathery. — M. BERCHE : Contribution à l'étude de l'influence des insuffisances ovariennes sur le tractus uréal; MM. De Lapersonne, Bar, Demelin, André Broca. — Mme HUARD-COLLARD : De l'insuffisance ovarienne envisagée dans ses rapports avec l'insuffisance thyroïdienne; MM. Bar, De Lapersonne, Demelin, André Broca.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 29 *Mai* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 30 *Mai* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 31 *Mai* 1911. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie) (2e série).

Jeudi 1er *Juin* 1911. — 1er, Oral. — 4e.

Vendredi 2 *Juin* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Samedi 3 *Juin* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Demandé p. la campagne *jeune docteur*, très belle situation. Ecr. Rensts. *Chevreaux*, à Ecly (Ardennes).

Cours pratique sur les affections chirurgicales du nez, larynx, oreilles, sinus et broncho-œsophagoscopie. — Les Drs LUC et GUISEZ recommenceront à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles, le mardi 30 Mai, à 5 heures, leur *Cours* sur les Affections chirurgicales de leur spécialité sur la *Broncho-œsophagoscopie*, en particulier sur les *Maladies de l'œsophage*, avec examen de malades, maniement des appareils, instruments spéciaux. Le Cours durera un mois. Nombre de places limité. S'inscrire à l'avance auprès de la Directrice de la Clinique de 2 à 5 heures.

Docteur, 35 ans, instruit, habitude bonne clientèle, garanties sous tous rapports, cherche bonne clientèle, association, collaboration, direction. Sérieux. Offres A. C. *Presse Médicale*.

Etudiant en fin d'études, désirant se spécialiser dans la Dermatologie et la Syphiligraphie, *est demandé comme assistant* à l'Etablissement Dermatologique de Paris.

Ecrire au Dr Leredde, 31, rue de La Boétie, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'HERMAPHRODISME ET LE DROIT

Le Code civil français ne contient aucune disposition concernant les hermaphrodites. Il en est de même des codes allemand, autrichien, italien, russe. Le plus récent code d'Europe, celui de la Suisse, du 10 Décembre 1907, est également muet sur la question.

La loi ne parle que d'hommes et de femmes. Il existe pourtant un certain nombre d'êtres dont on ne peut dire avec certitude qu'ils appartiennent au sexe masculin ou au sexe féminin et dont les juristes ne peuvent se désintéresser.

D'après la conception médicale, le sexe est défini d'après la nature des glandes sexuelles; si l'individu possède des testicules, on le considère comme étant du sexe masculin; s'il a des ovaires, comme étant femme. Mais ce critérium, très simple en apparence, est loin d'être satisfaisant en pratique.

La détermination de la glande sexuelle présente souvent de grandes difficultés; elle est même dans la plupart des cas impossible *intra vitam*; et, ce qui est loin de simplifier la question, les hermaphrodites présentent souvent les plus grandes ressemblances avec les individus du sexe opposé à celui auquel ils appartiennent d'après leur glande sexuelle. D'autre part, on a trouvé chez un seul et même individu une glande sexuelle contenant, à côté d'un tissu de testicules, un tissu d'ovaires, c'est-à-dire les attributs des deux sexes. Enfin il existe des êtres humains chez lesquels n'existent ni testicules ni ovaires, ou du moins chez lesquels ces organes ont gardé un développement tellement rudimentaire que même le microscope n'arrive pas à déterminer leur nature.

L'hermaphrodisme doit avoir sa place dans l'étude du droit pénal : la malformation corporelle des hermaphrodites est souvent accompagnée de maladies psychiques qui peuvent être de nature à atténuer ou même à faire disparaître leur responsabilité. Il est donc à désirer que l'état mental des hermaphrodites ayant commis un crime soit examiné d'office.

Mais c'est particulièrement dans le droit public et dans le droit privé, où certains droits et certaines obligations sont liés à la condition d'un sexe déterminé, que l'attention du juriste sera appelée sur les hermaphrodites. Les hommes seuls possèdent le droit de vote et l'éligibilité à certaines fonctions; les hommes seuls doivent le service militaire; les femmes autres que la mère et les ascendantes sont exclues de la tutelle; le mariage suppose la diversité des sexes, etc., etc.

Dans l'état actuel de la législation, il existe une incertitude juridique au sujet de l'inscription des

hermaphrodites sur les registres de l'état civil, et les hermaphrodites sont dans l'impossibilité d'acquérir, soit d'après des dispositions légales, soit d'après leur propre choix, un droit à un sexe déterminé.

⁂

M. Eugène Wilhelm (« L'hermaphrodite et le droit », *Archives d'anthropologie criminelle*, 15 Avril 1911) propose un remède à cette situation. Voici en quoi il consiste :

Dans tous les cas de naissance d'enfants aux organes génitaux mal formés, la déclaration à l'officier de l'état civil devrait porter « sexe douteux » ou « hermaphrodite ». Afin d'éviter des désignations injustifiées, le médecin de l'arrondissement aurait, avant l'inscription, à examiner l'enfant et à faire part à l'officier de l'état civil si l'inscription de l'hermaphrodite est justifiée ou non. Chaque médecin ou chaque sage-femme qui aurait remarqué la malformation des organes génitaux du nouveau-né ou l'aurait découverte plus tard, devrait être obligé de faire la déclaration susmentionnée à l'officier de l'état civil, afin que les parents ne puissent cacher la malformation.

Après avoir atteint leur majorité, les hermaphrodites auraient à la fois le droit et l'obligation de choisir un sexe déterminé. Au moment de faire le choix de son sexe, l'hermaphrodite serait tenu d'apporter le certificat médical d'un spécialiste constatant que le choix de l'hermaphrodite n'est pas en contradiction avec toute sa constitution générale et ne paraît pas injustifié. Le médecin n'aurait à contredire le choix de l'hermaphrodite que s'il choisissait sans nul doute un sexe mal approprié et étranger à sa nature physique et psychique.

Ces dispositions, inspirées de l'ancien code bavarois (1re partie, 3, 2, n° 2), sont dans leur ensemble satisfaisantes et il y aurait sans doute intérêt à ce que leur principe fût inscrit dans la loi. Sur un point cependant, elles paraissent critiquables. Le choix laissé à l'hermaphrodite est trop large à notre avis. D'après M. Wilhelm, il suffit que l'individu présente certains caractères d'un sexe pour qu'il puisse choisir ce sexe, alors même qu'il ressemble beaucoup plus à une personne du sexe opposé. Il y a là, semble-t-il, une source d'abus qu'il serait facile de faire disparaître en s'inspirant plus que ne l'a fait M. Wilhelm des principes du droit romain : *Ulpianus, libro primo ad Sabinum, quæritur : hermaphroditum cui comparamus? et magis puto ejus sexus æstimandum, qui in eo pravalet* (Loi 10 au Digeste, livre I, titre V).

Deux applications de ce principe étaient faites au cas où il s'agissait pour un hermaphrodite d'être témoin dans un testament (loi 15, liv. XXII, titre V) ou d'instituer un héritier posthume (loi 6, § 2, liv. XXVIII, titre II).

H. MONTAL.

CORRESPONDANCE

Nous soumettons à nos lecteurs la question qui nous est posée par un de nos abonnés :

Monsieur le Directeur,

Je vous saurais gré de vouloir bien, par la voie de *La Presse Médicale*, me donner votre opinion sur les faits ci-contre :

Voudriez-vous être assez bon de me fournir les renseignements pour que je puisse faire, en temps utile, les démarches qu'il pourrait y avoir lieu de faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.,

Asile de Fains (Meuse).

AUG. PERRIN.

Les internes sont-ils justiciables de la loi sur les retraites ouvrières ?

Il est très probable qu'au moment de la mise en vigueur, le 3 Juillet prochain, les internes d'asiles, d'hôpitaux, seront inscrits d'office, tenus de verser la somme prévue et se verront prélever une somme égale par l'Etablissement.

Il semble cependant que :

1° Le fait d'être interne en médecine d'un asile ou d'un hôpital n'est pas une profession ;

2° La somme allouée n'est pas un salaire ou un traitement ;

3° Le caractère *temporaire* de la situation de l'interne, qui n'est pas appelé à être « salarié » à vie.

Y a-t-il lieu de continuer à opposer ces raisons à l'administration préfectorale ?

Serait-il possible de savoir dès maintenant si l'on se prêtera, pour les internes des hôpitaux de Paris et des asiles de la Seine, à une interprétation aussi étroite de l'article 1er de la loi du 5 Avril 1910, pour, dans la négative, invoquer cet exemple.

VARIÉTÉS

Les Antilopes et la maladie du sommeil.

On sait qu'on a attribué au gros gibier africain un rôle très important dans la propagation de la maladie du sommeil.

Dans le but d'extirper cette maladie des rives septentrionales et des îles du nord du lac Victoria Nyanza dans l'Ouganda, on fit évacuer dans toute cette région, sur une étendue de deux milles de large, tous les habitants et animaux domestiques, transformant ainsi cette zone en une sorte de réserve pour les animaux sauvages ; les antilopes de plusieurs espèces, les hippopotames, les sangliers entre autres y abondent.

On espérait, en éloignant les hommes et les animaux domestiques de cette région infestée par la *Glossina palpalis*, arriver à éteindre la maladie ; mais on s'aperçut bientôt qu'elle continuait à infester ces animaux.

On soupçonna les Antilopes, et des expériences entreprises à ce sujet il résulte que : trois espèces d'antilopes peuvent facilement être infestées par une injection de Trypanosomes de l'homme ; quelques-unes contractent la maladie par la piqûre de la mou-

che. Les antilopes ainsi infestées peuvent communiquer le virus à des mouches élevées dans un laboratoire et encore indemnes, et les mouches infestées par ce moyen peuvent transmettre la maladie à un animal sensible à l'infestation.

Un nombre appréciable de mouches peut s'infester en suçant le sang des antilopes inoculées. Les antilopes infestées peuvent vivre plusieurs mois sans montrer aucun signe visible extérieurement de la maladie. *On n'a pas encore trouvé à l'état de nature d'antilope infestée du trypanosome de la maladie du sommeil.* Toutefois, les constatations faites sur ce dernier point sont encore assez limitées.

En résumé, s'il est certain qu'un certain nombre d'antilopes vivant dans la zone de l'Ouganda infestée par la Tsétsé, peuvent servir de réceptacle au trypanosome de la maladie du sommeil, tant qu'il ne sera pas prouvé que ces antilopes peuvent être infestées à l'état de nature, on n'aura pas le droit de les accuser de servir à la transmission de la maladie à l'homme ou aux animaux domestiques. (*La Nature*, 15 Avril 1911, p. 154.)

LIVRES NOUVEAUX

N. Vaschide. — *Le sommeil et les rêves.* 1 vol. in-16, de 305 pages. Prix : 3 fr. 50. (Flammarion, éditeur.)

Le domaine mystérieux du sommeil et des rêves offre encore à notre psychologie trop d'énigmes déconcertantes pour qu'on ne lise point avec un intérêt passionné ces pages précises et bien documentées où le regretté N. Vaschide met au point la question et la complète de ses recherches personnelles.

De la première partie, consacrée au sommeil, il ressort que si nous soupçonnons quelque peu le « pourquoi » du sommeil, le « comment » nous échappe entièrement. Aucune des théories émises ne résiste à la critique, ni la théorie de l'intoxication, ni celle de l'anémie, ni celle de la l'amœboïsme des neurones. Il faut convenir humblement que le mécanisme intime du sommeil nous reste absolument inconnu.

Il est, en revanche, un fait très net, démontré par les recherches de Tschisch et de Vaschide : c'est que, chez le dormeur, l'attention peut continuer à veiller, et ainsi s'explique le réveil à une heure fixée d'avance.

Dans la seconde partie, l'auteur fait l'historique du rêve, passe en revue les recherches de Maury, d'Hervé de Saint-Denis, de Freud, de Mourly Vold, et l'analyse critique de ces travaux rendra de grands services aux chercheurs futurs.

Enfin, dans la troisième partie, Vaschide tente un essai analytique sur la psychologie du rêve, met en valeur notamment ses rapports avec la mémoire, l'association, l'émotivité.

En définitive, quelques grands faits sont à retenir de cette lecture; l'attention et la volonté subsistent pendant le sommeil et le rêve; les sensations cutanéo-musculaires jouent un rôle prédominant dans les représentations du rêve, comme dans les hallucinations oniriques et psychopatiques; le rêve n'est souvent que la réalisation d'un désir réel et subconscient; l'émotivité est un caractère essentiel de l'image onirique.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

2391. — **Bandelier et Rœpke.** — Diagnostic et traitement spécifique de la tuberculose. Edition française par L. De Reynier. 1 vol. gr. in-8°, de 272 pages, avec 1 planche en couleurs, 5 planches contenant 19 courbes de température et 4 figures. Prix : 6 fr. (*Payot et Cie*, éditeurs à Lausanne; *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.)

2392. — **Jean et Paul Fiolle.** — Les Patibulaires : *Mœurs médicales.* 1 vol. in-16, de 240 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Le Feu*, *Union française d'Edition*, Paris.)

2393. — **H. Legrand.** — Physiothérapie infantile : *Menus et recettes de cuisine diététique.* 1 vol. in-8°, de 374 pages. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 8.

Mémoires originaux :

A. Baudouin et H. Français. — Sur la mesure de la force musculaire dans les divers segments du corps. Description d'un nouvel appareil dynamométrique; chiffres chez le sujet normal (1 figure).

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

C. Rougé. — Manie simple et psychose périodique. Statistique.

Serge Soukanoff. — La démence précoce et la syphilis.

J. Tastevin. — L'asthénie post-douloureuse et les dysthénies périodiques (psychose périodique) (*suite*).

Hannard et Gayet. — De la paralysie générale et de la tabo-paralysie conjugale dans le département du Nord (1871-1909) (*suite*).

J. Ramadier. — L'assistance des épileptiques et des idiots en Loir-et-Cher. L'hospice Dessaignes annexe de l'hospice d'aliénés.

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie et Bulletin bibliographique.

Variétés.

CHANGEMENT D'ADRESSE

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). — M. Chevalier-Seyvet (Charles) : Des injections de dioxydiamido-arsénobenzol, manuel opératoire et accidents. — M. Jacquard (Henri) : Du cancer primitif de l'urètre chez la femme. — M. Marconnet (Marius) : Des perforations biliaires dans le péritoine libre au cours de la lithiase. — M. Bernay (André) : Les syphilides lupoïdes. — M. Taravellier (Félix) : De l'oblitération des vaisseaux mésentériques; infarctus hémorragiques de l'intestin. — M. Prinaris (Nicolas) : De l'avenir immédiat des prématurés jumeaux nés de mère saine et des prématurés nés de mère tuberculeuse.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — 24 Mai, salle Sainte-Monique, à 10 h. 1/2. M. A. Marie, Dégénérés à stigmates physiques et psychiques.

25 Mai, salle Saint-Augustin, 10 h. 1/2. M. Roubinovitch, De l'inondation péritonéale.

26 Mai, salle Sainte-Monique, 10 h. 1/2. M. A. Leven, La dilatation de l'estomac.

29 Mai, amphithéâtre des cliniques, 10 h. 1/2. M. le professeur Gilbert, Sur deux cas de cancer de l'estomac avec anémie extrême.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. F. Terrien, professeur agrégé à la Faculté, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants-Malades, fera tous les mardis à 11 heures du matin, dans son service, des présentations de malades, et tous les jeudis, à 11 heures, une série de Conférences sur les Relations des affections oculaires avec les maladies générales.

Hospice de la Salpêtrière. — M. Deny, médecin de la Salpêtrière, commencera le samedi 27 Mai, à 10 h. 1/2, une série de conférences cliniques sur les Maladies mentales et les continuera les samedis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Société de l'Internat. — Le 27 Mai, à la Société de l'internat des hôpitaux de Paris, à 4 h. 1/2, M. René Gaultier fera une conférence sur la valeur séméiologique de la coprologie clinique dans la pratique des affections des voies digestives.

Corps de santé de la marine. — Sont promus :

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. le médecin principal Rousseau.

Au grade de médecin principal, M. le médecin principal de 1re classe Taddei di Torella.

Au grade de médecin de 1re classe, M. le médecin de 2e classe Kagi.

— Ont été nommés dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. le médecin en chef de 2e classe de la marine en retraite Touchet.

Au grade de médecin principal, M. le médecin principal de la marine en retraite Aubry.

Voyage d'études en Scandinavie. — Le VIIIe voyage de perfectionnement scientifique et médical de l'A. P. M. aura lieu du 12 au 30 Août en Scandinavie (Danemark, Norvège, Suède). Il coïncidera avec la première session annuelle de l'Association.

L'itinéraire adopté par le Conseil d'administration, dans une récente séance, est le suivant : Hambourg, Altona, Kiel, Longeland, Korsör, Copenhague, Skodsborg, Klampendorg, Copenhague, Elseneur, Falkenberg, Gœteborg, les Chutes de Troloettan, Christiania, Myrdal, Flaam, le Sognefjord, Gudwangen, Stalheim, Voss, Bergen, le Hardangerfjord, Odde, les Cascades du Lautefos, Eide, Voss, Christiania, Holmenkollen, Christiania, Friksta, Kœping, Stockholm, Upsala, le Lac Maelar, Stockholm, Katrineholm, Mœjby, Vislanda, Lund, Trelleborg, Sassnitz, Stralsund, Berlin.

Pour faciliter le voyage, le départ se fera en groupe de Paris par voitures rapides directes; et le retour de Berlin pourra s'effectuer à volonté avec des billets individuels à durée facultative jusqu'au 15 Septembre.

On sera à Berlin au moment des grands Congrès internationaux d'oto-rhino-laryngologie et des Gouttes de Lait. Ce sera également l'époque où l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde battra son plein; on pourra en aller faire la visite en corps de Berlin, car son importance est considérable.

Le programme complet et les conditions détaillées du Voyage d'études en Scandinavie paraissent dans le numéro d'Avril du journal *L'Enseignement médico-mutuel international et de perfectionnement scientifique*, où l'on trouve aussi une très intéressante étude de M. Ghislain Houzel sur sa Mission d'études en Belgique et Hollande. Ce numéro, ainsi que celui de Mai, contenant, en outre d'un travail important de M. Ripert sur l'hémophilie, les statuts, le règlement général et l'annuaire du groupe central de l'A. P. M., sont adressés franco et recommandés à titre de propagande contre 1 fr. 20 en timbres-poste pour la France et 6 coupons-réponses internationaux pour l'étranger. En faire la demande au siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVIe (bureau ouvert le mercredi et le samedi, de 10 heures à midi).

Société proctologique américaine. — Cette Association qui a pour but, comme son nom l'indique, l'étude des affections du rectum, tiendra sa treizième réunion annuelle les 26 et 27 Juin à Los Angeles (Californie). Parmi les communications annoncées, signalons un ensemble de rapports sur la constipation considérée à tous ses points de vue, des observations sur l'anatomie chirurgicale et la physiologie du côlon, sur le cancer du rectum, sur les troubles réflexes d'origine rectale, etc. Le secrétaire de la Société est M. Lewis H. Adler, à Philadelphie.

Appel aux médecins inspecteurs d'écoles. — Quelques médecins inspecteurs des écoles de Bruxelles ont décidé la création d'une Société belge des médecins inspecteurs scolaires.

Cette Société aurait pour but : 1° De créer des relations amicales entre tous les médecins scolaires du pays; 2° d'établir un centre d'études pour le perfectionnement de l'inspection médicale et de l'hygiène scolaire; 3° de faciliter la défense des intérêts professionnels des membres de la Société; 4° de contribuer à la fondation d'une Association internationale des médecins inspecteurs d'écoles, décidée au dernier Congrès d'hygiène scolaire, à Paris; 5° de contribuer à la préparation des Congrès nationaux et internationaux d'hygiène scolaire et de tous les Congrès qui s'occupent de médecine et d'hygiène scolaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire provisoire, M. Querton, boulevard de Grande Ceinture, 77, Bruxelles.

Les eaux minérales importées en Espagne et en Turquie. — Malgré sa richesse personnelle en eaux minérales, l'Epagne reçoit de l'étranger pour plus d'un million de pesetas d'eaux minérales. En 1907 : 800.000; 1908 : 900.000; 1909 : 1.100.000 pesetas. La France est le fournisseur principal, avec Vichy au premier rang. L'Allemagne vient ensuite. L'Autriche-Hongrie a exporté en Espagne pour 52.239 pesetas d'eaux minérales. Un récent rapport des consuls étrangers fait savoir qu'il peut encore y avoir écoulement pour des eaux de table et pour des eaux purgatives.

En Turquie, de même que dans tous les états balkaniques, c'est l'Autriche-Hongrie qui accapare le marché.

Beyrouth est la cliente fidèle de la France et de l'Angleterre à cet égard.

Vichy, Giesshübler, Gerolstein, Janos, Vittel, Villacabras, sont les sources les plus demandées. Récemment, la Russie a essayé d'introduire en Turquie des produits de son industrie hydrominérale, mais leur prix élevé a fait échouer cette tentative. A Durazzo, Janina, Monastir, c'est Vichy qui tient la première place dans la consommation.

La taxe de séjour en Italie. — Voici les principaux articles de la loi qui vient d'être votée :

Art. 1er. — Les communes auxquelles confère une importance essentielle l'existence d'établissements hydrothérapiques ou le caractère de station climatique ou balnéaire, ont la faculté d'adresser avec la délibération de leurs Conseils, leur demande au ministère de l'Intérieur, à l'effet d'être autorisées à appliquer une taxe de séjour à la charge de ceux qui se rendent dans la commune pour y demeurer dans le but de se soigner.

Pareille faculté est accordée à une fraction de commune qui serait le siège d'établissements précités ou de stations, quand il n'y serait pas pourvu par le Conseil communal. La demande y relative pourra être prise en considération toutes les fois qu'elle aura été présentée par les deux tiers des électeurs appartenant à cette fraction.

Art. 2. — Le produit de la taxe de séjour sera dévolu exclusivement, soit dans le compte de compétence, soit dans ceux des résidus, aux dépenses jugées nécessaires au développement des stations climatiques ou balnéaires, soit pour des œuvres d'amélioration, soit même de simples embellissement.

A ces fins sera instituée une comptabilité spéciale séparée du budget communal, où sera inscrite annuellement la prévision du produit de la taxe et celle de ses allocations, sans qu'il soit permis aucun virement ou transport de fonds aux parties du budget général.

D'office ou sur demande des contribuables, quand le paiement de la taxe est justifié, la Junte provinciale administrative a la faculté de pourvoir, aux termes de l'article 214 du texte unique de la loi communale et provinciale, approuvé par décret royal du 21 Mai 1908, n° 269.

Art. 3. — Le montant de la taxe ne devra pas être supérieur à dix lires pour chaque personne et il sera réduit au moins de moitié pour les domestiques et les enfants au-dessous de douze ans. Elle ne pourra être mise si la résidence dans la commune est inférieure à cinq jours.

Le recouvrement de la taxe pourra être assumé directement par la commune ou confié aux propriétaires des établissement, à leurs directeurs ou aux hôteliers.

Nécrologie. — On annonce la mort, au Mans, de M. Boëteau, médecin des hôpitaux de cette ville.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve orale. — *Séance du 22 Mai — Paralysie alcoolique —*. Ont obtenu : MM. Froin, 16 1/2; Gaultier, 17 1/2 ; Gougerot, 17; Ribadeau-Dumas, 19 1/2 ; Armand-Delille, 18 1/2.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve opératoire. *Séance du 20 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 26; Cauchois, 26; Okinczyc, 24; Desmarets, 28; Gernez, 20; Grégoire, 29; Sauvé, 23; Marcille, 29.

Épreuve orale. — *Séance du 22 Mai. — Rétrécissements non cancéreux et non congénitaux du rectum.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 15; Grégoire, 18; Okinczyc, 19; Cauchoix, 18; Desmarets, 19.

Séance aujourd'hui, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Accoucheur des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 19 Mai.* — Ont obtenu : MM. Guéniot, 17; Mouchotte, 16; Sauvage, 18.

Épreuves cliniques. — *Séance du 20 Mai.* — Ont obtenu : MM. Guéniot, 14; Mouchotte, 16; Le Lorier, 15.

Ecole de médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 27 Novembre 1911, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique sur les affections chirurgicales du nez, larynx, oreilles, sinus et broncho-œsophagoscopie. — Les Drs Luc et Guisez recommenceront à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles, le mardi 30 Mai, à 5 heures, leur *Cours* sur les Affections chirurgicales de leur spécialité sur la *Broncho-œsophagoscopie*, en particulier sur les *Maladies de l'œsophage*, avec examen de malades, maniement des appareils, instruments spéciaux. Le Cours durera un mois. Nombre de places limité. S'inscrire à l'avance auprès de la Directrice de la Clinique de 2 à 5 heures.

Occasion rare : *Microscope Zeiss* : grand statif à chariot, nombreux objectifs. Etat parfait. Oculaire à immersion Leitz, avec dispositif mobile pour ultra-microscopie. Ecrire *P. M*, n° 463.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA PROTECTION LÉGALE DE LA SANTÉ DE L'ALIÉNÉ

DE LA RESPONSABILITÉ DU MÉDECIN DEVANT LA LOI DE 1838

La pratique de la chirurgie des aliénés soulève un passionnant problème.

Longtemps on a considéré l'aliéné comme un incurable, dont la vie sociale était terminée, et qui constituait un fardeau pour la famille et la société.

Le législateur de 1838, s'inspirant des idées de l'époque, ne voyait dans l'internement de l'aliéné qu'un moyen de protection pour la société, à laquelle celui-ci pouvait nuire.

Toute intervention chirurgicale était envisagée comme une œuvre stérile, et pour beaucoup un acte blâmable.

Or, ce sera l'honneur des psychiatres français de s'être appliqués à transformer les asiles-prisons du législateur de 1838 en véritables hôpitaux de traitement, où l'on tend de plus en plus à recevoir les malades dès le début des troubles mentaux pour traiter ceux-ci plus efficacement.

Aux aliénés incurables est venue ainsi s'ajouter une catégorie très nombreuse d'aliénés curables, qui trouvent désormais dans une hospitalisation régulière et méthodique le moyen, non seulement de guérir, mais de prévenir les rechutes.

L'aliéné, à notre époque, est devenu un malade qui a le droit de bénéficier de toutes les ressources de la thérapeutique.

La chirurgie y tient une place incontestable. La société a le devoir d'en faire bénéficier les malades qui, au cours d'un internement temporaire, sont atteints d'affections intercurrentes susceptibles d'entraîner rapidement la mort ou de les priver de l'usage d'un membre, si elles ne sont pas traitées à temps, et les mettre ainsi dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins ou à ceux de leurs familles une fois rentrés dans la vie commune.

D'autre part, les diverses écoles somatiques qui se sont succédé depuis plus d'un siècle en France, en Allemagne et en Amérique, et qui ont eu des représentants illustres, ont montré le rôle des affections périphériques dans l'étiologie de certaines formes du délire.

La chirurgie peut jouer, dès lors, non seulement un rôle humanitaire, mais encore exercer une influence heureuse sur l'évolution et la guérison de ces délires, et partant intervenir utilement dans le traitement de l'aliénation mentale.

Mais comment l'intervention peut-elle être pratiquée?

Le malade n'est pas *compos sui*; on ne peut ni lui expliquer les motifs d'une intervention, ni obtenir de lui l'autorisation nécessaire.

Et la loi de 1838 est muette à cet égard.

A défaut d'un texte légal, j'ai introduit depuis longtemps dans les asiles la demande d'autorisation aux familles, que beaucoup d'administrateurs considéraient comme inutile.

C'est là une formule nécessaire et commode qui simplifie beaucoup le rôle du chirurgien : elle supprime toute récrimination de la part des familles.

Une opération est jugée nécessaire, une demande d'autorisation est adressée à la famille; si elle refuse, le chirurgien s'abstient.

Malheureusement, ce *modus faciendi* est, dans un grand nombre de cas, contraire à l'intérêt des malades, et il entraîne parfois des abus révoltants.

Il faut rappeler d'abord que le droit exercé par la famille (ascendants, collatéraux et descendants) n'est qu'une délégation temporaire qui prend fin quand le malade quitte l'asile guéri; or, celle-ci n'est vraiment respectable que si elle est utilement exercée au mieux des intérêts de l'aliéné.

Il faut qu'elle soit à la fois intelligente et désintéressée. Elle n'est souvent ni l'une ni l'autre. Nous trouvons parfois chez les ascendants, de véritables aliénés, des sujets atteints de tares cérébrales ou simplement inintelligents, qui refusent systématiquement une intervention qui pourrait sauver l'existence de celui dont ils ont temporairement la charge morale.

Une mère, dont j'avais opéré avec succès le fils il y a quelques années, refusait une opération nécessaire, affirmant « qu'elle aimerait mieux tuer son fils que de le voir opérer de nouveau ». Certes, cette femme aurait mérité d'être internée, mais elle ne l'était pas et je dus m'incliner!!

Parfois il est des familles qui obéissent à des mobiles honteux. Pour ma part, j'ai plusieurs fois reçu l'aveu cynique de gens qui, s'appuyant sur la gravité attestée de la lésion qui motivait une intervention, s'opposaient à celle-ci, « espérant ainsi abréger par la mort la durée des frais de séjour dans l'établissement, ou recueillir plus rapidement un héritage ».

J'ai actuellement dans mon service l'exemple écœurant d'un aliéné dont l'état mental est manifestement lié à une affection grave du poignet.

Une amputation guérirait le malade et peut-être son délire, mais la femme, plusieurs fois sollicitée, répond que son mari l'a rendue très malheureuse et que sa mort lui est indifférente!

L'infection, qu'il ne m'est pas permis d'enrayer, fait chaque jour d'affreux progrès.

La mort ne tardera pas, d'ailleurs, à mettre fin au supplice de ce malheureux, en même temps qu'elle enlèvera de mes yeux cet horrible et répugnant spectacle auquel j'assiste impuissant!

Il y a environ quinze jours, un aliéné aisé entrait dans mon service pour une pleurésie interlobaire. Une opération paraissait s'imposer.

Sans motifs, la femme de ce malade retira l'autorisation qu'elle m'avait donnée et remit son mari dans le service d'asile d'où il m'avait été envoyé. Il est probable qu'elle tenait à hériter rapidement de lui.

Il est encore beaucoup de gens qui ne veulent pas prendre de responsabilité et prétendent laisser la détermination à la volonté du malade.

Le plus souvent, le malade refuse. Son acceptation, d'ailleurs, ne peut avoir aucune valeur légale.

Quoi qu'il en soit, la famille excipe de son refus pour s'opposer à une intervention que le malade, s'il était *compos sui*, serait le premier à solliciter.

Voilà, dans certains cas, beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit, la valeur intellectuelle ou morale de gens auxquels un usage traditionnel, mais nullement légal, confie l'intérêt de nos malades.

Dans un trop grand nombre de circonstances, nous sommes réduits à une impuissance bien funeste aux malades.

Et c'est ainsi qu'en l'absence d'un texte légal, la société, qui exerce ses droits de protection légale sur les biens de l'aliéné, est dépourvue d'action sur le maintien de sa santé (extrait de mon rapport 1903 à la Société de médecine légale).

J'ai indiqué plus haut l'importance de plus en plus grande que prenait la chirurgie dans la thérapeutique de l'aliénation mentale.

Or, le chirurgien, qui, dans l'état actuel de la législation, se trouve souvent dans l'impossibilité de guérir les malades qui lui sont confiés, se trouve également, et pour les mêmes raisons, empêché de les examiner.

Les familles peuvent lui interdire même d'examiner l'état des organes profonds et de fixer ainsi la part des lésions périphériques dans la genèse du délire. Pour les mêmes raisons, la pratique de la ponction lombaire si utile en psychiatrie pour le diagnostic de certaines affections peut devenir impossible [1].

Les chiffres suivants sont intéressants à citer : en 1897, au Congrès de Montréal, Hobbs trouvait que, sur 100 femmes internées, 93 présentaient des troubles génitaux.

Dans mes statistiques personnelles, je suis moi-même arrivé au chiffre de 89 pour 100. Or, dans mon rapport à la Société de médecine légale, le 12 Mai 1902, j'indiquais qu'en 1899, sur un service comprenant de 400 à 450 malades, 66 femmes seulement avaient pu être examinées par suite du refus des familles d'autoriser l'examen des malades. Or, les 66 femmes examinées ont fourni 96,72 pour 100 d'affections des organes génitaux. Combien ai-je entendu de parents répondre ainsi à ma demande d'examen, et trancher sans s'en douter une question de doctrine qui divise les psychiatres depuis Galien! : « Mais ma parente n'est pas à l'asile pour une maladie de matrice; nous l'avons envoyée pour qu'on la soigne de la tête : la tête seule est malade! »

1. Il y a deux jours, un malade entre dans mon service pour une pyurie abondante. La femme arrive : Il paraît que son mari a déjà été traité, j'ignore dans quelles conditions. Chaque cathétérisme amène, dit-elle, de la fièvre!! Elle s'oppose donc à ce que je pratique même un examen pour établir la cause de la pyurie.

D'ailleurs, elle connaît la médecine mentale; elle veut elle-même soigner son mari chez elle. Elle exige sa sortie.

Le médecin aura peut-être de la peine à lui refuser, si son mari est calme, et si elle-même justifie des ressources nécessaires. Et voilà un malheureux, victime de l'inintelligence de sa femme, et qui ne peut se défendre!!

M. Anglade, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, s'est appliqué, en 1906, dans les *Archives de Psychiatrie*, à déterminer la fréquence des maladies utérines chez les aliénées; ses chiffres confirment les miens.

Que faire alors pour remédier à une situation aussi navrante ?

En 1876, M. Billod, médecin en chef des asiles, déclarait devant la Société médico-psychologique où il avait porté la question, que le médecin aliéniste devait se placer uniquement en face de sa conscience et de l'intérêt du malade, et qu'il lui reconnaissait « le droit et le devoir d'opérer malgré les familles ». Quelques années plus tard, notre collègue Briand formulait la même opinion en ce qui concerne « les malades placés d'office ». Solution inacceptable déjà à l'époque, mais plus inacceptable encore en ce temps où les questions de responsabilité sont si singulièrement envisagées par certains magistrats.

Certes dans le cas où la vie de l'aliéné est compromise à brève échéance et où l'action du chirurgien ne saurait être différée, celui-ci n'a évidemment qu'à consulter sa conscience; mais en dehors de ceux-ci je ne saurai, pour ma part, accepter vis-à-vis d'un aliéné privé de sa liberté morale cette action sans contrôle qui, si au demeurant est parfaitement légitime, est toujours susceptible de prêter à la critique.

Et cependant la question se pose de la façon suivante : La société a interné un malade malgré sa volonté. Elle a par cela même contracté des devoirs vis-à-vis de lui. Parmi ces devoirs l'un des plus importants est de maintenir l'intégrité de sa santé physique pour qu'une fois guéri de son affection mentale il puisse reprendre sa place dans la société. Ce devoir lui crée donc le droit de le soigner. Or, l'administration à laquelle celle-ci délègue ses pouvoirs est le plus souvent désarmée. Le malade, s'il était *compos sui*, serait le premier à demander le traitement que réclame son état. Or, son entourage, ignorant ou cupide, refuse l'intervention nécessaire. Celui-ci attend souvent avec impatience la mort du malade pour hériter. Pourquoi autoriserait-il une opération qui peut le guérir? Monstrueuse logique qui, comme nous venons de le voir, sert malheureusement de guide à bien des familles [1].

Persuadé donc qu'il y aurait intérêt à soustraire les malades qui nous sont confiés au veto souvent intéressé des familles, je me suis appliqué depuis plus de dix ans à la solution de ce poignant problème.

J'ai fait à la Société de médecine légale une série de communications en 1898, en 1902, 1903 et 1905. Deux Commissions ont été nommées; M. Lefuel, conseiller à la Cour d'appel, a été rapporteur de la première. J'ai été moi-même rapporteur de la deuxième. Des discussions ont eu lieu qui ont abouti à des vœux importants.

J'ai inspiré à deux de mes élèves, Latapie et Vallet, leurs thèses de doctorat en droit : Sur la protection légale de la santé de l'aliéné. Mais les limites de cet article ne me permettent pas de passer en revue tous les éléments juridiques que j'ai eus à envisager. Le lecteur pourra d'ailleurs consulter mes volumes sur la chirurgie des aliénés, où toutes mes études sur ce sujet se trouvent réunies.

Je voudrais toutefois marquer en quelques mots dans quel esprit j'ai dirigé ces études, les conclusions auxquelles a abouti la Société de médecine légale et aussi les résultats que nous avons obtenus.

Dans un premier travail présenté à la Société de médecine légale, j'ai examiné si la législation actuelle pouvait nous fournir les moyens de protéger l'aliéné dans sa santé; si, en d'autres termes on pouvait interpréter le texte même de la loi dans un sens favorable à l'aliéné.

1. Picqué. — « Rapport Soc. de méd. légale, 1902 ».

Pouvait-on autoriser l'administrateur provisoire ou les Commissions administratives à intervenir dans les questions qui touchent au traitement des malades dans les établissements où ils sont internés, comme ils interviennent légalement dans les questions qui touchent à l'administration de leur bien [1]? La loi dès lors n'avait pas besoin d'être touchée : le but était atteint.

Mais dans le cas où l'interprétation du texte ne permettait pas d'attribuer actuellement ce droit ni à l'administrateur provisoire ni aux Commissions administratives, je réclamais alors l'addition dans la loi d'un paragraphe qui leur confère ce droit.

A l'article 31 de la loi, à l'alinéa suivant : « L'administrateur provisoire devra en outre s'occuper de tout ce qui peut accélérer la guérison de l'aliéné », je demandais d'ajouter : « Il pourra, en cas de conflit avec les familles, ordonner l'application du traitement reconnu indispensable. » Dans ma pensée, ce droit ne devait être en effet exercé qu'en cas de conflit.

Pour des raisons de convenance sociale, la famille doit toujours être appelée la première à donner son avis.

L'administrateur provisoire n'aurait eu le droit légal d'intervenir que dans le cas où celle-ci opposerait un refus non justifié à un traitement nécessaire aux intérêts actuels ou éloignés du malade.

Maxvell, avocat général à la Cour d'appel de Bordeaux, me fit l'honneur dans un discours de rentrée : « Sur quelques cas de conscience en médecine », de discuter publiquement les opinions dont je m'étais fait le défenseur devant la Société de médecine légale.

Il déclara que la loi actuelle, bien interprétée, lui semblait protéger suffisamment l'aliéné dans

1. Je suis heureux de rendre un public hommage à l'administration préfectorale et aux commissions administratives, qui n'ont jamais rien négligé pour faciliter l'assistance chirurgicale des aliénés.

sa santé; mais il ajouta en outre : « Je crois cependant, comme M. Picqué lui-même, qu'il y aurait avantage à assurer *par un texte précis* la protection de l'aliéné pour le cas que je viens d'examiner, et pour les cas semblables qui pourraient si aisément échapper à la vigilance des magistrats du Parquet. »

Après ma communication à la Société de médecine légale, une Commission composée de magistrats, de médecins et d'avocats fut nommée sur ma demande pour étudier cette importante question.

M. Lefuel, rapporteur, posa en principe que le législateur doit sauvegarder aussi bien la santé des malades que leur fortune. Il émit l'opinion que si le législateur de 1838 n'avait songé qu'à protéger l'aliéné contre les spoliations dont il peut être victime pendant son internement, celui de 1900 devait s'occuper de la protection de l'aliéné dans sa santé contre ceux qui peuvent avoir intérêt à le faire disparaître.

Il formula en résumé le vœu que le rapporteur de la loi nouvelle à la Chambre des députés introduisit un article donnant au tribunal des Référés, en cas de refus de la famille, le droit d'ordonner l'application de tout traitement utile à la santé de l'aliéné.

J'ajouterai que le Rapport fut, sur la demande de la Société, transmis à M. le Ministre de l'Intérieur.

Dans le deuxième rapport, dont je fus chargé et qui date de 1903, j'envisageai la question à un point de vue plus général.

Je rappelais, en m'appuyant sur les discussions nombreuses qui se sont produites dans le Parlement français depuis l'année 1869, que le droit d'assister l'aliéné était entré dans les vues du législateur; que, dans l'esprit de tous, la loi nouvelle devait être une loi d'assistance; mais je montrais aussi, que par une anomalie singulière, celle-ci est absolument muette en ce qui concerne le traitement des malades.

Je demandais qu'on veuille bien distinguer parmi ceux-ci une catégorie en faveur desquels la loi avait établi une présomption de capacité. Point n'est besoin alors pour eux d'aucune disposition nouvelle de la loi.

Si dans un intervalle lucide établi par un certificat médical, il leur est permis de tester sans que les actes signés par eux soient frappés de nullité, pourquoi ne pas les autoriser dans les mêmes conditions à donner leur avis sur un traitement sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'autorisation des parents?

Mais il reste la classe nombreuse des malades inconscients : vis-à-vis d'eux le médecin reste désarmé.

C'est pour eux que j'ai spécialement demandé que la loi nouvelle proclame nettement, ainsi que le réclamait dans son rapport Lefuel, le distingué conseiller à la Cour d'appel, le droit qu'elle a de protéger l'aliéné dans sa santé comme dans ses biens, et que, pour permettre l'application de ce droit, elle étende, comme je l'avais moi-même demandé dans mon premier rapport, les attributions de l'administrateur provisoire à tout ce qui intéresse la santé des malades.

Qu'est-il résulté de nos longs efforts ? Rien encore, il faut l'avouer avec tristesse. Depuis dix ans, la question n'a pas fait un pas!

La déplorable situation des aliénés persiste toujours! — J'en ai montré des cas navrants — et le Parlement parait n'avoir pas encore envisagé la grave responsabilité qui lui incombe. Il ne faudrait cependant pas trop l'accuser d'inertie dans la réalisation d'un projet si humanitaire et qui rentre d'ailleurs dans l'esprit de la loi nouvelle.

Il convient de rechercher ailleurs les causes d'une apparente indifférence à des intérêts si respectables. Que de choses je pourrais dire à ce sujet et que je dois taire!!

LUCIEN PICQUÉ.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un de nos abonnés nous soumet les questions suivantes :

Dans l'immeuble qu'il habite, les ordures ménagères sont descendues à partir de six heures du soir dans une boîte renfermée dans un cabinet noir. A dix heures du soir, cette boîte, sans couvercle, est placée dans le couloir derrière la porte cochère et exhale ses mauvaises odeurs toute la nuit, incommodant les personnes qui entrent dans la maison ou qui en sortent.

« Comment, demande notre abonné, pourrait-« on agir légalement pour empêcher ces abus ? « Existe-t-il un règlement de la préfecture de « police à ce sujet ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Il n'existe pas, à ma connaissance tout au moins, de règlement de la préfecture de police sur ce point. L'ordonnance du 1er juillet 1905 portant règlement sanitaire ne prescrit des mesures qu'en ce qui concerne la salubrité de la voie publique dans ses rapports avec la commodité et la sûreté de la circulation, la salubrité des logements loués en garni et la prophylaxie des maladies transmissibles.

Par contre, l'arrêté du Préfet de la Seine du 22 juin 1904 portant également règlement sanitaire contient, dans son article 5, des dispositions relatives à l'enlèvement des ordures ménagères. Aux termes de cet article, le propriétaire de tout immeuble habité est tenu de faire déposer chaque matin, soit extérieurement sur le trottoir, soit intérieurement, près de la porte d'entrée, un ou plusieurs récipients communs de capacité suffisante pour contenir les ordures ménagères de tous les locataires ou habitants. Le dépôt de ces récipients devra être effectué une heure au moins avant l'heure règlementaire de l'enlèvement, qui commence à 6 h. 1/2 du matin en été et à 7 heures en hiver.

On doit reconnaître que le concierge, qui place, à partir de dix heures du soir, le récipient contenant les ordures ménagères derrière la porte de l'immeuble, se conforme aux dispositions prescrites par le règlement susvisé. Mais le locataire qui, par les agissements du concierge, préposé du propriétaire, est privé partiellement des avantages de la chose louée peut, en vertu des principes généraux applicables en matière de bail, exiger du propriétaire la cessation des troubles apportés à sa jouissance. Dans le cas où le propriétaire opposerait une fin de non-recevoir aux réclamations du locataire, celui-ci serait fondé à demander des dommages-intérêts ou même la réalisation du bail (Agnel et Fortier : « Code des propriétaires et des locataires, n° 347, p. 169.)

H. Montal.

LA RADIOCINÉMATOGRAPHIE

PAR LA PHOTOGRAPHIE DE L'ÉCRAN RENFORCATEUR [1]

La pratique des rayons X s'est grandement perfectionnée ces dernières années; ce mode d'examen ne rend plus seulement des services pour le diagnostic des fractures et la recherche des corps étrangers, mais il devient indispensable pour l'étude de certains symptômes de plus en plus importants en pathologie interne. De nouveaux chapitres de la physiologie normale et pathologique sont en voie de formation : les études sur la forme et les mouvements des organes, que l'on peut faire chez le vivant, modifient un grand nombre de nos anciennes conceptions.

Les deux façons d'utiliser les rayons X pour l'observation à travers les corps opaques, la radiographie et la radioscopie, se complètent et ont chacune leur utilité.

La *radiographie*, surtout depuis que les temps de pose ont été si fortement réduits, permet d'avoir et de conserver des documents servant ensuite à l'étude des lésions ou à la constatation des positions réciproques des organes fixés, pour ainsi dire, à l'état où ils se trouvaient au moment de la prise du cliché.

La *radioscopie* nous montre directement sur l'écran fluorescent la silhouette de ces lésions ou de ces organes et les modifications qu'ils subissent par les mouvements naturels ou provoqués.

Il était intéressant d'essayer d'inscrire photographiquement chacune des phases de ces mouvements, non seulements les clichés ainsi obtenus seraient des documents précieux, mais encore leur projection cinématographique reproduirait les aspects variés, les mouvements complexes que nous montre l'écran radioscopique et dont la description est si difficile.

***

Avant d'exposer notre méthode, nous croyons utile de rappeler ici brièvement le *principe de la cinématographie*. Il repose sur ce qu'on a coutume d'appeler la persistance des impressions lumineuses sur nos organes de la vision. On admet que cette persistance est de 1/10 de seconde en moyenne.

Si nous voyons un objet éclairé, pendant un temps très court, par exemple par une étincelle électrique ou un éclair, c'est que la rétine est impressionnée instantanément lorsque la lumière est suffisante. (On a calculé que notre rétine est un million de fois plus sensible que les meilleures émulsions photographiques du commerce.)

Cette impression est transmise aux cellules cérébrales qui la classent dans la mémoire. Le point impressionné de la rétine et peut-être du cerveau demande un certain temps pour être apte à recevoir une nouvelle impression lumineuse. Supposons que les phases d'éclairement se succèdent très rapidement et que les objets éclairés changent peu ou se meuvent relativement lentement, de façon à ce que leur image se fasse à peu près aux mêmes points de la rétine; on a alors l'impression de la continuité de l'éclairement et du mouvement. C'est ce que nous constatons dans l'éclairage par le courant électrique alternatif [1].

Si donc nous projetons une suite de photographies presque semblables, l'intervalle entre chacune d'elles étant obscur et très court, nous aurons la sensation d'une image continue et les changements imperceptibles pris isolément, classés successivement dans notre mémoire, nous permettent de concevoir un ensemble dans le temps et dans l'espace qui est ce que nous considérons comme la vision du mouvement.

Les appareils cinématographiques ordinaires projettent 16 images à la seconde : l'intervalle obscur entre chaque image est de 1/32 de seconde.

Un ruban de celluloïd ou film sert de support à ces photographies qui défilent successivement au foyer de l'appareil de projection. Chaque image est immobile pendant tout le temps de sa projection sur l'écran, puis vient la phase obscure, l'obturation ou phase de descente du film pendant laquelle une image est substituée à la précédente.

L'appareil de prise de vues cinématographiques possède un mécanisme identique à l'appareil de projection; le temps d'obturation correspond encore au mouvement de descente du film; pendant le temps de pose, la pellicule est immobile.

Pour que les mouvements soient reproduits à leur vitesse réelle, il faut que les cinéphotographies aient été prises à la *même allure* qu'elles

1. Travail du laboratoire de physique de la Faculté de médecine.

1. On connait l'expérience consistant à déplacer rapidement un objet, tel qu'une canne, éclairé par des lampes à arc ou même à filament métallique sur courant alternatif à petit nombre de périodes : l'image de l'objet se faisant à des points très différents de la rétine à chaque demi-période, cet objet semble multiplié.

sont projetées sur l'écran, c'est-à-dire 16 par seconde. Si leur nombre avait été plus petit, le mouvement semblerait accéléré en projection ; en effet, le changement, le déplacement des objets serait plus grand dans l'unité de temps. La prise de vue s'étant faite à une allure de plus de 16 photographies par seconde, le mouvement semblerait ralenti. Des mouvements trop rapides pour que nous percevions normalement leurs différentes phases, comme le vol des insectes[1], peuvent ainsi être décomposés, analysés. Par le procédé inverse, on peut rendre perceptibles des mouvements très lents (comme la croissance des végétaux) dont les modifications *sensibles* qu'ils produisent se font à des intervalles de temps trop éloignés pour que notre œil ou plutôt notre mémoire ait retenu la phase précédente.

Pour que cet abrégé d'un mouvement lent soit *véridique*, il faut que ce qu'on peut appeler toutes les *phases perceptibles* successives de ce mouvement aient été photographiées. Si, par exemple, nous avions photographié un mobile, effectuant un mouvement circulaire, seulement lorsqu'il est à chacune des extrémités d'un même diamètre, en projection cinématographique, nous verrions un mouvement de va-et-vient du mobile, en ligne droite, selon ce diamètre.

***

Cette trop longue digression avait surtout pour but de montrer quelles conditions devait remplir la prise des vues cinématographiques pour que leur projection ait une valeur scientifique pour la reproduction et l'étude des mouvements. Revenons maintenant à la radio-cinématographie. Il y a plusieurs années que la solution de ce problème a tenté les expérimentateurs.

1. L. BULL. — « Travaux de l'Association de l'Institut Marey », t. II, p. 51 à 75, Masson, Paris, 1910.

Dès 1897, Roux et Balthazard[1] publiaient des travaux sur ce sujet.

En 1898, Guilleminot[2] inscrivait sur un même cliché les dimensions maxima et minima du cœur ou de la cage thoracique.

Carvallo[3], en 1900, reprenant les expériences de Roux et Balthazard, a obtenu des résultats très intéressants pour l'étude des mouvements du tube digestif, prenant un grand nombre de radiographies successives de petits animaux, grenouille, souris, poisson.

Grâce aux dimensions réduites des sujets, il obtenait ces clichés directement sur un film cinématographique.

Si l'on fait exception des résultats de Guilleminot, tous ces auteurs ont impressionné directement le film de l'appareil enregistreur par les rayons X. Ce faisant, ils se condamnaient à n'obtenir que des radiographies de la dimension d'une bande de projection cinématographique, c'est-à-dire si réduites qu'elles n'étaient applicables qu'à de très petits animaux. Ceci n'était que demi-mal avec les appareils producteurs de rayons X de l'époque, qui n'auraient pas permis des radiographies rapides de régions épaisses. Mais quand vint l'ère des radiographies intensives et que l'on put obtenir l'image d'un thorax en un dixième ou un vingtième de seconde, la cinéradiographie directe, qui semblait devenir possible pour l'homme, se heurta à une difficulté d'ordre mécanique insurmontable : la mobilisation très rapide de plaques de grandes dimensions. On constate ce fait paradoxal que le nombre des images obtenues par seconde diminue alors que les radiographies rapides s'obtiennent plus facilement. Carvallo obtenait des centaines d'images de son crapaud ou de son lézard à raison de 10 par seconde. Eykmann[1], puis Kæstle, Rieder et Rosenthal[2], n'obtiennent plus que quelques clichés à intervalles relativement éloignés.

1. ROUX et BALTHAZARD. — *Soc. de Biol.*, 1897; *Arch. de Physiol.*, 1898.
2. GUILLEMINOT. — *C. R. Acad. des Sciences*, 24 Janvier 1898, 8 Avril 1898, 12 Juin 1899.
3. CARVALLO. — « Travaux de l'Institut Marey », t. II, p. 44, Masson, 1910.

Ces derniers ne prennent, en effet, que 13 radiographies en vingt-deux secondes. Ils ne prennent que 13 clichés, parce que le disque circulaire qui les supporte et vient les présenter successivement derrière la région à radiographier ne peut en admettre davantage. Il leur faut vingt-deux secondes, parce que l'inertie d'un tel système s'oppose à un déplacement intermittent plus rapide.

Si l'on voulait prendre 16 images par seconde avec cet appareil, il faudrait, en réservant la moitié du temps à la pose, lancer puis arrêter 16 fois par seconde le support des plaques à la vitesse d'environ 350 mètres par minute, à supposer d'ailleurs qu'il puisse s'arrêter pendant la pause, puis repartir d'une façon instantanée.

Les radiographies prises par ces auteurs sont très instructives à examiner une à une au négativoscope, mais toutes les phases des mouvements du pylore par exemple, qu'ils ont choisi à cause de la lenteur de son fonctionnement, ne sont pas inscrites; aussi, si on projette cinématographiquement la suite de ces clichés, les mouvements sont, non seulement fortement accélérés, mais encore grandement altérés, et ne rappellent que de bien loin ce que l'on voit sur l'écran fluorescent.

Une idée se présente naturellement à l'esprit lorsqu'on veut obtenir des vues cinématogra-

1. EYKMANN. — *Arch. d'Electr. Méd.*, 23 Septembre 1908, p. 741; *Revue Lux*, de Hollande, Octobre 1908; *Journal de radiologie*, Novembre 1908.
2. KÆSTLE, RIEDER et ROSENTHAL. — *Münch. med. Woch.*, 1909, n° 6; *Zeits. f. Rontg. Radiumforschung*, Janvier 1910, Bd XII, Heft 1, p. 1; *Arch. méd. d'Elect.*, 1909, p. 700, et 1911, p. 85.

phiques des organes révélés par les rayons X : c'est de cinéphotographier les images données par l'écran fluorescent. Ces écrans transforment l'énergie des rayons de Röntgen en énergie *lumineuse*, en radiations pouvant être réfractées, qui forment une image sur le fond de notre œil ou sur la glace dépolie d'un appareil photographique.

La fluorescence des écrans au platinocyanure de baryum donne surtout des radiations verdâtres qui impressionnent suffisamment une rétine adaptée; par contre, elles sont très peu actiniques et n'agissent sur une plaque photographique que dans un temps de pose extrêmement long; on ne peut donc les utiliser pour les poses rapides qu'exige la cinématographie.

Depuis plusieurs années, on utilise en radiographie des écrans dits *renforçateurs*, à base de tungstate de calcium. Ceux-ci deviennent aussi fluorescents sous l'action des rayons X, ils présentent donc une image radioscopique, mais elle apparaît beaucoup moins lumineuse que dans le cas des écrans au platino-cyanure; aussi n'est-ce pas pour la radioscopie que l'on emploie ces écrans. Si l'on applique la partie active de cet écran contre la couche sensible d'une plaque photographique et que l'on fasse une radiographie, le gélatino-bromure d'argent se trouve impressionné en un temps environ dix fois moindre que sans la présence de cet écran : ce dernier a donc renforcé l'action des rayons X, d'où le nom de renforçateur ou intensificateur qu'on lui donne. Il serait plus juste de dire que l'énergie de la radiation X a été *transformée* plutôt que *renforcée* : elle a été transformée en énergie de radiations lumineuses *actiniques*, qui agit plus fortement sur la couche sensible que les rayons de Röntgen. On a donc ainsi une véritable *photographie* plutôt qu'une radiographie.

Nous n'avons pas à insister ici sur l'utilité de ces écrans dans la pratique de la radiographie, il nous suffit de répéter que leur usage permet de réduire dans une forte proportion les temps de pose.

Les rayons émis par ces écrans étant *lumineux*, comme ceux du platinocyanure, ils peuvent donc être réfractés par un objectif photographique; de plus ils sont *actiniques*. Il devait donc être possible d'obtenir des photographies de l'image radioscopique dans un temps de pose relativement court. C'est ce qu'a montré l'un de nous, et il a présenté, il y a plus d'un an, à la Société de radiologie [1], des épreuves qu'il avait ainsi réussies en se servant d'un objectif photographique ordinaire (fig. 3 et 4).

En réduisant suffisamment les temps de pose, il devenait possible de faire des cinéphotographies des images radioscopiques que nous livrait cet écran.

Comment réduire les temps de pose ?

Nous avions trois moyens :

1° Augmenter l'éclat de la source actinique, c'est-à-dire la fluorescence violette de l'écran;

2° Posséder un objectif nous transmettant la plus grande quantité possible de rayons actiniques;

3° Avoir une sensibilité très considérable de la pellicule photographique.

Nous dirons, en étudiant les diverses parties de notre installation, comment nous avons pu remplir ces conditions.

***

Cette installation se compose de :

1° *Du dispositif producteur de rayons X*;

a) Appareil nous donnant le courant électrique de haute tension;

b) L'ampoule de Crookes;

c) Un interrupteur spécial de haute tension;

2° De l'*écran fluorescent* ou transformateur de l'énergie des rayons X en énergie lumineuse;

3° De l'*appareil enregistreur* qui est l'appareil de prise de vues cinématographiques muni d'un objectif spécial.

1. Lomon. — *Bull. et Mém. de la Société de Radiologie*, 10 Mai 1910, p. 173; 14 Juin 1910, p. 199; 12 Juillet 1910, p. 222.

Appareils produisant le courant électrique de haute tension.

Malgré les très grands progrès réalisés dans la construction des bobines de Ruhmkorff, celles-ci sont de plus en plus supplantées par des appareils plus puissants du type dit à *contact tournant*. Ce sont des transformateurs industriels, à circuit magnétique fermé, qui transforment le courant fourni par un secteur, en un courant de très haute tension, de 60 à 100.000 volts. Ce courant secondaire de haute tension est naturellement alternatif comme le courant primaire qui lui a donné naissance. Il serait impropre à faire fonctionner un tube de Crookes qui demande impérieusement du courant de même sens, s'il n'était redressé à l'aide d'un commutateur spécial qui caractérise les *contacts tournants*. Nous nous servons, après avoir essayé les bobines intensives, du *contact tournant* de *Delon*, construit par la *Société française des câbles électriques*. Ce modèle permet de faire passer de 40 à 60 milliampères dans un tube émettant des rayons 9 à 6 Benoist, c'est-à-dire des rayons très pénétrants. La tension du courant est telle que nous avons fait fonctionner des tubes ayant une étincelle équivalente de 21 centimètres.

Le fait suivant permet de juger de la perfection du contact tournant de Delon. Cet appareil nous sert depuis un an à des intensités vraiment extraordinaires, sans qu'il ait jamais eu besoin d'aucune espèce de soin, de nettoyage ou de mise au point.

Nous l'avons toujours trouvé prêt à fonctionner, joignant à une puissance remarquable une robustesse telle qu'il nous est souvent arrivé de le laisser tourner des demi-journées entières sans inconvénient.

Nous tenons à exprimer ici à M. Broca notre bien vive reconnaissance. Il a bien voulu nous admettre dans son laboratoire, nous confier ce contact tournant dont nous avons pu apprécier les grandes qualités. Enfin ses précieux conseils ont été les meilleurs guides de toutes nos recherches.

Actuellement, ce qui limite la puissance d'une source radiogène, ce n'est pas l'appareil producteur du courant de haute tension, mais le tube.

Tube de Crookes.

Nous avons employé ces grosses ampoules telles que celles fabriquées par Gundleach ou par Bürger et dont l'usage s'est généralisé avec la radiographie dite intensive.

Malheureusement, jusqu'ici aucune ampoule ne peut débiter des rayons X sous un régime intensif d'une façon régulière et continue. Les causes en sont multiples.

Le choc des rayons cathodiques sur l'anticathode produit non seulement les rayons X, mais aussi une quantité de chaleur considérable aboutissant, en quelques secondes, à la fusion de cette anticathode de platine, puis à la métallisation des parois et à la mise hors d'usage du tube.

En effet, ces tubes à ce régime durcissent très rapidement et offrent bientôt une résistance insurmontable au passage du courant qui trop souvent alors crève le tube.

Ces tubes, on le sait, peuvent être assimilés à une résistance électrique. Celle-ci est plus forte lorsque le vide est poussé à un degré très considérable ; on dit : le tube est *dur*, il émet des rayons X plus pénétrants.

Si la quantité de gaz est relativement plus grande, le courant passe plus facilement, la résis-

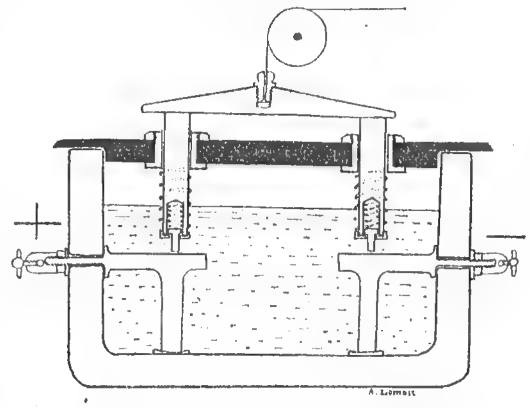


Figure 1. — Interrupteur de haute tension.

tance est moindre, le tube est *mou*, il émet des rayons X moins pénétrants.

L'entraînement des tubes à petit régime, l'usage judicieux des régulateurs dont ils sont munis,

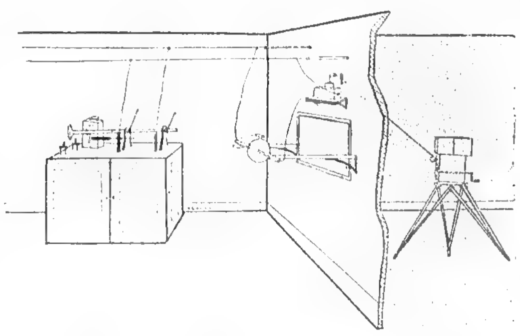


Figure 2. — Disposition générale.

permettent de leur donner l'état de mollesse ou de dureté que l'on désire.

Mais, sous l'intensité que nous leur imposons, leur état se modifie très rapidement pendant leur fonctionnement.

Nous leur avons parfois demandé 35 milliampères pendant quinze secondes ; leur durée est bien limitée à ce régime et ce sont des coups de bélier que l'on ne répète pas impunément. Aussi dans nos expériences, afin de ménager les tubes et de prolonger la durée de notre prise de vue cinématographique, nous nous sommes arrangés pour ne faire passer le courant dans l'ampoule que pendant les temps de pose, le courant étant interrompu et l'ampoule se reposant pendant les temps d'obturation. Nous sommes arrivés à ce résultat en interposant dans le circuit du tube un interrupteur de haute tension de notre construction.

Interrupteur du courant de haute tension (fig. 1).

Comme le montre sur une coupe la figure 1, l'interrupteur est formé d'une cuve en verre remplie de pétrole et fermée d'un couvercle en matière isolante. Les faces opposées de la cuve portent à l'extérieur deux bornes qui, par un joint hermétique, connectent deux consoles métalliques immergées dans le pétrole et distantes de 5 centimètres. Le courant passe de l'une à l'autre par l'intermédiaire d'un cavalier en forme d'U renversé dont les deux branches glissent dans deux orifices du couvercle et viennent s'appuyer sur les consoles. Si on vient à soulever le cavalier par un fil fixé en son milieu, le circuit se rompt ; pour une ascension d'un centimètre on a deux coupures d'un centimètre chacune.

Une ascension de 5 millimètres, soit une coupure d'un centimètre, est plus que suffisante pour rompre le circuit dans les conditions de nos expériences.

Le fil de soie qui élève et abaisse le cavalier

interrompant ou lançant le courant dans le tube est guidé par un système de poulies jusqu'à une petite bielle montée sur l'axe qui commande tout le mécanisme de l'appareil de prise de vues cinématographiques. Cette bielle est calée sur l'axe de telle façon que l'obturateur est ouvert tant qu'il y a contact de l'interrupteur; il est fermé quand le courant ne passe plus dans le tube.

Le contact doit rester établi tout le temps que l'obturateur est ouvert, c'est-à-dire pendant plus de la moitié d'une période d'oscillation du cava-



Figure 3.

lier. Ce résultat est obtenu par deux tiges munies de ressort à boudin qui rentrent dans les deux extrémités du cavalier quand celui-ci finit de descendre et s'appuie sur les consoles et qui sortent de quelques millimètres quand il commence à remonter.

Le fonctionnement de cet interrupteur ne demande que des mouvements d'une amplitude modérée, de pièces de masses peu considérables; aussi est-il très satisfaisant. Cependant, au delà de 5 ou 6 radiographies par seconde, nous faisons passer le courant dans le tube d'une façon continue. Grâce à cet interrupteur, nous avons pu faire fonctionner des tubes au régime de plus de 25 milliampères et pendant un temps relativement très long, cinquante-cinq secondes.

Ecran fluorescent.

Comme nous l'avons dit, ces écrans dits renforçateurs ou intensificateurs donnent, sous l'action des rayons X, une image fluorescente beaucoup moins lumineuse à l'œil que l'image radioscopique des écrans de platinocyanure. D'autre part, le rôle pour lequel ils ont été créés, et les premières expériences de l'un de nous[1], ont montré que la lumière transmise par ces écrans était riche en rayons actiniques. Leur teinte bleuâtre indiquait déjà une émission des radiations bleues et violettes; il était à penser qu'ils produisent aussi des rayons invisibles ultraviolets. En effet, cela nous a été prouvé par les essais que nous avons entrepris pour le choix d'un objectif.

Un objectif composé uniquement de quartz, substance très perméable aux rayons ultraviolets, et d'une ouverture de 1 : 4,6 permet des poses sensiblement plus courtes qu'un objectif Tessar-Zeiss 1 : 3,5. Par contre, par un objectif de projection Molteni 1 : 4,5, dans les mêmes conditions d'expérience, nous n'avons même pas pu impressionner la pellicule.

Il était aussi à se demander si la fluorescence qu'émettait cet écran croissait proportionnellement à l'intensité des rayons X qu'on lui fournissait, et si elle n'atteignait pas promptement un maximum que l'on ne pourrait dépasser, l'écran étant saturé. Les différents résultats que nous avons obtenus nous ont montré que la luminosité de l'écran croit bien parallèlement à l'énergie électrique qui traverse le tube, l'anticathode étant à une distance fixe de la couche fluorescente, et cela jusqu'aux intensités de 30 et 35 milliampères que nous avons utilisées.

1. LOMON. — *Loc. cit.*

Après son irradiation par les rayons X, l'écran garde une fluorescence résiduelle qui subsiste un temps assez long, mais son éclat est faible et n'agit pas sensiblement dans nos expériences.

Si cette fluorescence met un temps assez long à disparaître, elle apparaît, par contre, très rapidement, et c'est grâce à l'instantanéité de ce phénomène que l'on emploie ces écrans renfor-



Figure 4.

çateurs à la prise des clichés radiographiques instantanés.

Nous avons constaté un fait confirmant ces données : dans une vue cinématographique prise à l'allure de 14 images à la seconde, nous avons fait croître brusquement l'intensité passant dans le tube de 20 à 30 milliampères; la variation d'intensité lumineuse s'est traduite instantanément sur la pellicule et cette augmentation d'intensité est de l'ordre du tiers.

« L'Æthone rendra des services considérables au point de vue antispasmodique. »

. . . .

« J'ai pu me rendre compte des propriétés sédatives extrêmement puissantes de ce médicament qui, d'après les résultats que j'ai pu observer, est infiniment supérieur au bromoforme. »

Extrait des *Comptes rendus de la Société de Thérapeutique de Paris* (Séance du 23 avril 1907).

L'ÆTHONE

Est le plus puissant Sédatif de la

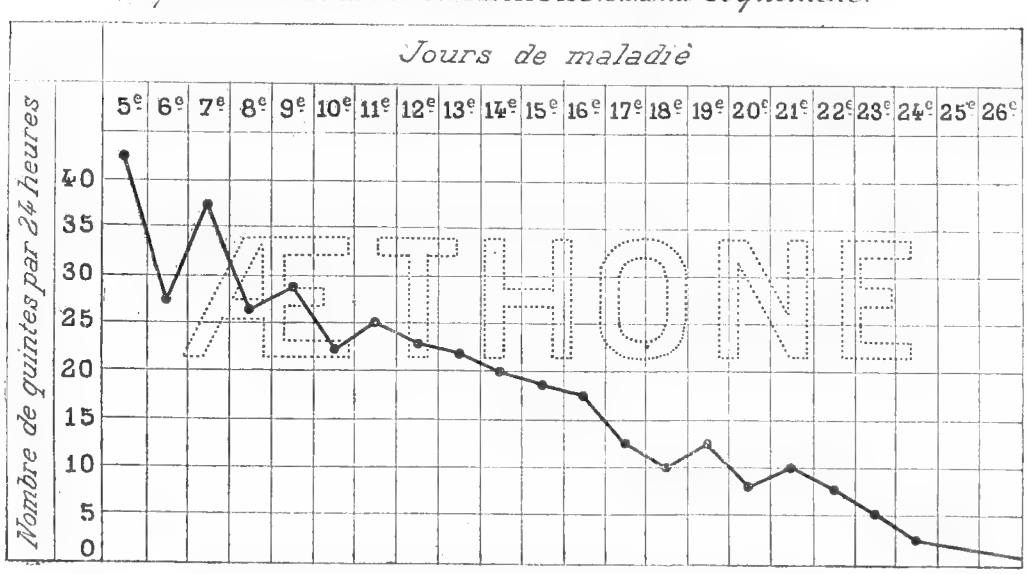
Toux spasmodique en général

Coqueluche

Toux émétisante des Tuberculeux

auxquels il permet le sommeil

Courbe moyenne de l'abaissement du nombre des quintes par l'administration de l'Æthone dans la Coqueluche.



Epidémie de Coqueluche (Mars, Avril, Mai 1909) 228 cas traités par l'Æthone dans les Hôpitaux.

PRINCIPALES

Indications Thérapeutiques de l'ÆTHONE

Toux spasmodique, Coqueluche, Toux grippale, Trachéite, Laryngites et Pharyngites, Bronchites, Asthme, Toux émétisante des Tuberculeux.

POSOLOGIE

ENFANTS : Administrer à chaque fois
6 mois à 1 an : 8 à 10 gouttes.
1 an à 2 ans : 10 à 15 gouttes.
Au-dessus de 2 ans : 15 à 30 gouttes et plus selon l'âge et le cas.
Répéter 5 à 6 fois les doses ci-dessus et plus, par 24 heures, selon les besoins.

ADULTES : 30 à 50 gouttes par dose
Administrer 5 à 6 doses et plus par 24 heures, une demi-heure avant ou 2 heures après le repas.

MODE D'ADMINISTRATION :

L'**Æthone**, très volatil, doit être mélangé au moment du besoin à un peu d'eau à la température de la chambre, soit sucrée, soit mieux édulcorée de sirop de tolu. Il ne doit pas être mis en potion.

Littérature et Échantillons : FALCOZ & Cie, 18, rue Vavin, Paris.

Appareil de prise de vues cinématographiques

C'est celui de la maison Pathé frères. Le *film* est également de la fabrication de cette maison; sa sensibilité est environ celle des plaques Sigma Lumière. Appareils et films nous ont été fournis avec une générosité et une abondance d'autant plus méritoires que nos essais furent longs et pas toujours encourageants, et nous tenons ici à remercier la maison Pathé de l'aide matérielle qu'elle a bien voulu nous donner.

L'objectif.

C'est peut-être la partie capitale de notre instrumentation, et nous pouvons affirmer que, sans l'objectif unique que nous possédons, nous n'aurions pu approcher que de loin les résultats obtenus. Celui-ci a été fabriqué par les établissements Lacour-Berthiot; nous le devons à la science, à l'habileté et à la persévérance de MM. Lacour et Florian qui, après avoir calculé et fait construire en quelques jours un premier objectif composé uniquement de quartz et d'une ouverture de 1 : 4,6, nous ont livré après des mois de calculs et d'essais laborieux un objectif d'une luminosité incomparable, travaillant à l'ouverture de 1 : 1,55 et transparent aux rayons ultra-violets.

Disposition générale (fig. 2).

Les différents appareils occupent deux pièces que sépare une cloison. Cette cloison est percée d'une ouverture fermée par un écran renforçateur de même dimension.

Dans une des pièces, le contact tournant envoie par deux trolleys le courant de haute tension au tube. Celui-ci est fixé à la hauteur de l'écran sur un chevalet en bois qui permet de l'approcher ou de l'éloigner de cet écran. Entre le tube et l'écran, un cadre fixe ou guide l'animal que l'on veut radio-cinématographier. Au-dessus de l'écran, une tablette fixée à la cloison supporte l'interrupteur de haute tension.

L'autre pièce, obscure, est occupée par l'appareil photographique braqué sur la plaque fluorescente de l'écran. Un fil de soie est fixé à la bielle de l'axe de l'appareil de prise de vues cinématographiques; il se réfléchit sur une poulie, passe au travers de la cloison par une fente et, après une deuxième réflexion sur une autre poulie, descend s'attacher au cavalier de l'interrupteur de haute tension.

Des feuilles de plomb protègent, des rayons qui franchissent l'écran, les boîtes de film et l'opérateur. L'objectif, absolument opaque aux rayons X, empêche le voile de la pellicule sensible au moment où l'obturateur est ouvert.

Les résultats.

Nos premiers résultats ont été projetés devant la Société de Radiologie le 11 Avril. Nous laissons de côté les petits animaux, grenouille, oiseau, rat; leur radiographie se fait à la vitesse de quatorze images à la seconde.

Avec douze images par seconde, nous obtenons la cinéradiographie d'un cobaye. On voit sur le squelette de l'animal qui se débat des détails aussi minimes que la rotule. La cage thoracique apparaît avec ses mouvements respiratoires précipités. Le cœur se détache dans le médiastin. Le foie, qui accompagne les mouvements respiratoires du diaphragme, apparaît plus clair audessus de l'intestin rempli de bismuth. On voit le rectum s'emplir de bismuth et évacuer une partie de son contenu.

Chez le singe, la vie intérieure, qui, sous les téguments imperméables à nos yeux, anime les différents organes, apparaît d'une façon vraiment saisissante. Ici, la respiration plus lente, ainsi que les mouvements du cœur, sont mieux suivis. Le diaphragme exécute un mouvement d'ascension et de descente semblable à celui d'un piston dans un corps de pompe. Le cœur, bien que suspendu au-dessus du diaphragme dont il est séparé par un espace clair, suit son ascension et sa descente et remonte dans le haut du médiastin pendant l'expiration.

Dans certaines bandes, l'estomac contient de l'air comme chez un vulgaire aérophage, et la rate devient visible.

Les mouvements d'extension et de flexion du genou, vu de profil, montrent le jeu des condyles fémoraux sur les plateaux du tibia. De face, à la fin de l'extension, l'interligne apparaît brusquement et semble bâiller. C'est que les cartilages transparents séparent les surfaces osseuses.

Dans les mouvements de pronation et de supination de l'avant-bras et les mouvements de flexion du poignet on voit, par suite des changements de dimension du squelette, un relief comparable au relief stéréoscopique et qui permet de reconnaître le côté antérieur du côté postérieur.

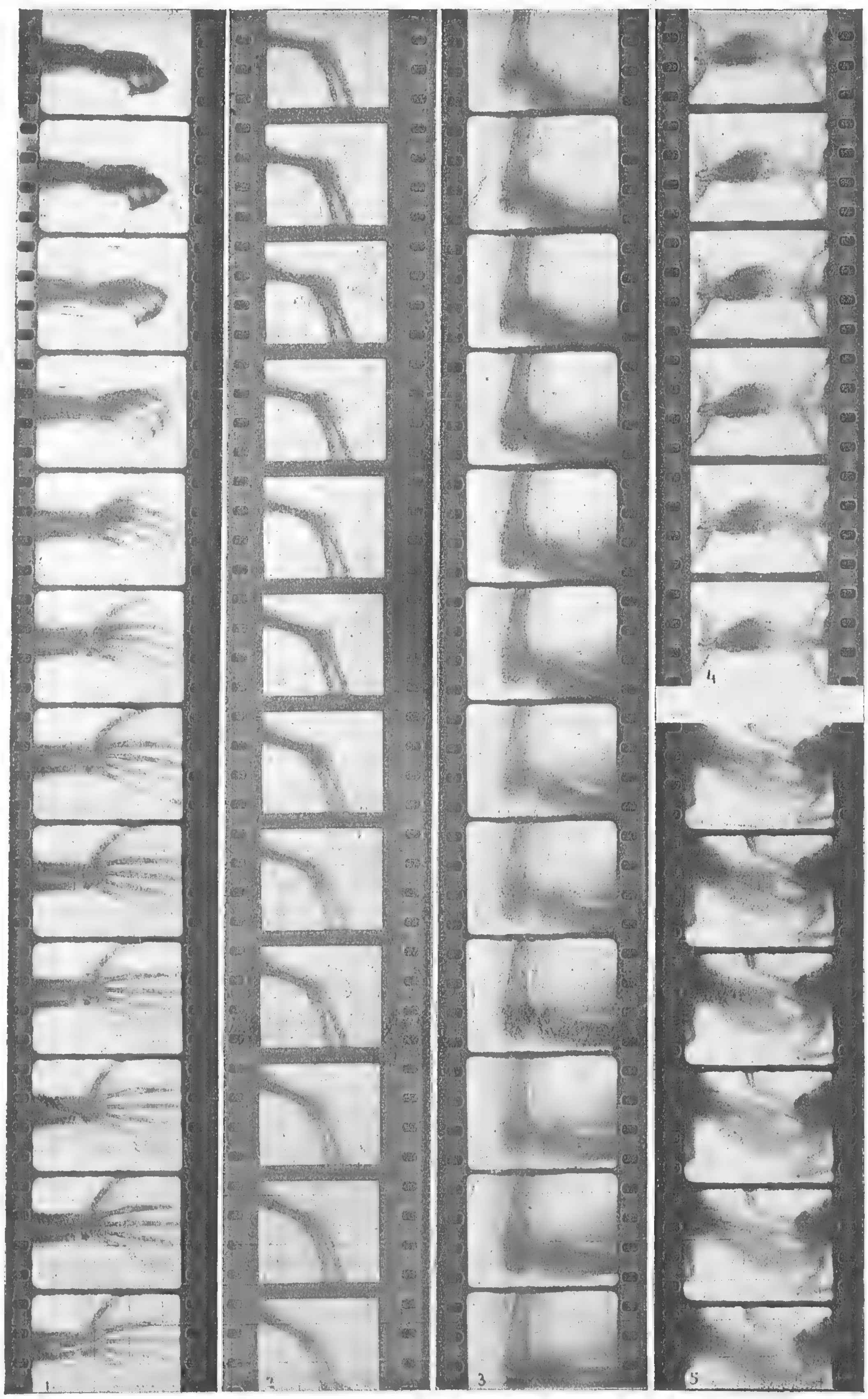


Figure 5.

Cliché Pathé frères.

***

Nous venons à peine de franchir la période des essais et de l'organisation matérielle. Le champ des recherches physiologiques et anatomo-pathologiques s'entr'ouvre; c'est là que réside l'intérêt de la cinéradiographie et que l'on doit porter ses efforts.

Il nous manque encore beaucoup d'intensité lumineuse pour enregistrer les phénomènes rapides. Il est permis d'espérer que des écrans d'un rendement meilleur, des ampoules plus résistantes, des émulsions plus sensibles permettront d'y arriver.

Espérons qu'un jour, l'éclat de l'écran et la sensibilité de l'appareil récepteur seront tels que l'on pourra faire derrière l'écran une luxation et une fracture expérimentale dont on suivra ensuite toutes les phases et que l'instant exceptionnel enregistré, sa projection lumineuse, aussi répétée que l'on voudra, se prêtera à une analyse attentive et fructueuse.

Comandon et Lomon.

COMMISSION PERMANENTE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

La première réunion de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine vient d'avoir lieu à Londres, au Royal College of Physicians, sous la présidence de M. F. W. Pavy.

D'abord plusieurs requêtes ont été traitées. Sur des requêtes réclamant pour le Canada et pour les Polonais le droit de désigner des délégués à la Commission permanente, on était d'accord que le Comité exécutif témoignerait tous les honneurs aux Comités de ces deux pays, mais qu'on ne pouvait s'écarter du principe de la représentation exclusive des Etats dans la Commission.

La demande d'admettre la langue espagnole et l'esperanto parmi les langues officielles du Congrès a dû être refusée. Tout en reconnaissant l'importance de l'espagnol, on a jugé moins désirable d'ajouter encore une langue aux langues officielles, déjà adoptées. La même raison a prévalu pour l'esperanto, qui d'ailleurs est une langue encore trop peu répandue pour être prise en considération.

Quant à la requête de la Fédération dentaire Internationale en faveur de l'admissibilité au Congrès des dentistes ne possédant pas le diplôme de docteur en médecine, on a cru devoir maintenir le principe général que seulement les médecins diplômés pourraient être membres du Congrès ; mais on fixe l'attention sur l'article 4*b* du Congrès de Budapest, lequel est accepté dans le règlement général des Congrès internationaux de médecine et qui contient que les savants présentés par les Comités nationaux ou par le Comité exécutif pourraient être également membres du Congrès.

La requête de l'Association professionnelle des médecins de la Basse-Autriche demandant la création d'une Section pour les intérêts professionnels des médecins, a dû être rejetée, vu le caractère purement scientifique de tous les Congrès tenus, caractère qu'on désirait maintenir.

Le règlement général des Congrès internationaux de médecine, composé par le secrétaire général, a été fixé avec quelques modifications.

Les points principaux en sont : 1° La composition uniforme des Comités nationaux dans les pays divers d'après le principe de la représentation des organisations médicales du pays. Les Comités nationaux auront le droit de faire des propositions à la Commission permanente et de donner des avis au Comité d'organisation et aux bureaux des Sections en tout ce qui concerne le travail du Congrès;

2° Les attributions de la Commission permanente, d'une part et celles du Comité d'organisation, d'autre part, ont été précisées exactement;

3° A la Commission permanente incombera, à part la préparation directe du Congrès, aussi la tâche : *a*) de s'entendre avec les Bureaux des Sociétés et Congrès internationaux médicaux afin d'éviter les coïncidences de temps, de lieu et de sujet dans les assemblées; *b*) de favoriser l'étude de questions médicales exigeant une collaboration internationale et d'instituer des commissions chargées de les préparer ou de les élaborer;

4° On a conclu un arrangement afin que les Congrès internationaux de médecine spéciale puissent établir leurs bureaux permanents au siège du Bureau de la Commission permanente;

5° Les présidents d'honneur des Sections — s'ils sont nommés — prendront place au bureau, mais ne présideront pas effectivement.

Quant à la répartition des Sections, on a inséré dans la liste des Sections du Congrès de Budapest les modifications suivantes :

Le titre de la IIIe Section sera : *Pathologie générale et anatomie pathologique*. A cette Section est ajoutée une Sous-section de *Pathologie chimique*.

Le titre de la IVe Section sera : *Bactériologie et Immunité*.

A la Section de *Chirurgie* (VIIe) sont ajoutées deux Sous-sections, une d'*Orthopédie* et une d'*Anesthésie générale et locale*.

Le titre de la XVIIIe Section sera : *Hygiène et Médecine préventive*.

Le titre de la XXe Section sera : *Médecine et hygiène militaires et maritimes*.

Le titre de la XXIe Section sera : *Pathologie tropicale*.

On a créé une nouvelle Section de *Radiologie médicale* (XXII).

La proposition du Comité exécutif de fixer la date du Congrès de Londres au 6-12 Août 1913 a été acceptée.

Sera président du Congrès : Sir Thomas Barlow K. C. V. O.; secrétaire général : Dr W. P. Herringham, 40, Wimpole street, London W. ; trésoriers : Sir Dyce Duckworth ; G. H. Makins Esq. F. R. C. S.

Tous les vœux et propositions concernant l'organisation du Congrès pourront être adressés au secrétaire général de la Commission permanente, M. le professeur H. Burger, Vondelstraat, 1, Amsterdam ; ou au Bureau de cette Commission, Hugo de Grootstraat, 10, La Haye.

Les Comités nationaux pourront s'adresser directement au Comité exécutif à Londres.

Règlement général des Congrès internationaux de Médecine. — Article 1er. — Le Congrès international de médecine s'assemble tous les quatre ans.

Art. 2. — Le but du Congrès est exclusivement scientifique.

Art. 3. — Sont membres du Congrès : *a*) Les membres diplômés du corps médical qui en ont fait la demande et qui ont payé la cotisation à fixer dans le Règlement spécial de chaque Congrès; *b*) Les savants présentés par les Comités nationaux ou par le Comité exécutif et qui ont payé la même cotisation.

Art. 4. — Les membres du Congrès recevront le volume des Comptes rendus et celui de la section qu'ils auront choisie.

Art. 5. — Il existe dans chaque Etat un Comité national pour les Congrès internationaux de médecine. Ce Comité est composé d'après le principe de la représentation des organisations médicales scientifiques du pays. Le Comité, du reste, aura le droit de coaptation.

Art. 6. — Après chaque Congrès, à un moment convenable, le secrétaire général de la Commission permanente adressera à tous les membres représentants d'un Etat dans cette Commission, la prière de procéder au renouvellement périodique du Comité national.

Seront spécialement invités à se faire représenter dans ce Comité : les principaux organismes officiels s'occupant d'affaires médicales, les Académies et Facultés de médecine, y compris les Sociétés de spécialistes et l'Association internationale de la Presse médicale.

Art. 7. — Les Comités nationaux ont le droit de faire des propositions à la Commission permanente et de

VARICURE MARCK

Décocté : 3 tasses par jour.
POMMADE : 1 application par jour sur Varices ou Phlébites.

Le traitement interne et le traitement externe ont des actions qui se complètent et se renforcent, il est le plus souvent indispensable de les associer.

A base de Kramyzarine, Purpuro, Erythrate alcalin associé aux Tannoïdes naturels (Acide Kramérique.)

CICATRISE TOUTES LES PLAIES — RÉGULARISE LA CIRCULATION DU SANG
RAFFERMIT LES PAROIS DES VEINES - PRÉVIENT LES PHLÉBITES ET LES EMBOLIES

G. MONNIER, Pharmacien, 10, rue de la Pépinière, PARIS — Échantillon et Littérature sur demande.

BROSÉYL

(BROMO-COLLOÏDE associé aux Éthers du BORNÉOL)

SÉDATIF PUISSANT ET NON TOXIQUE DU SYSTÈME NERVEUX

PAS DE BROMISME — PAS DE DÉPRESSION NERVEUSE — PAS D'ODEUR

Toutes les indications des Bromures et de la Valériane :
Neurasthénie — Insomnie nerveuse — Épilepsie
Névroses du cœur et des vaisseaux, Céphalées, etc.

DOSE : De 2 à 6 dragées par jour, avant les repas. Pour les Enfants : de 1 à 3 dragées.

Échantillons et Littérature LABORATOIRES DU BROSÉYL 15, Rue de Paris PUTEAUX (Seine).

SIROP ROCHE au THIOCOL

administration du GAÏACOL à hautes Doses
sans aucun inconvénient.

AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE

Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
7, Rue Saint Claude PARIS



donner leur avis au Comité d'organisation et aux bureaux des sections en tout ce qui concerne le travail du Congrès.

Art. 8. — Il existe une Commission permanente, dont les attributions sont les suivantes : 1° Prendre des décisions d'ordre général relatives à l'organisation du Congrès, et de servir d'arbitre en cas de difficultés ; 2° Désigner le siège du prochain Congrès, en fixer la date et en approuver le règlement spécial.

Seront spécialement soumis à son approbation : *a)* L'admissibilité au Congrès ; *b)* Les langues du Congrès ; *c)* Le nombre des séances générales et le maximum des discours scientifiques qui y seront prononcés ; *d)* Le mode de répartition des sections ; *e)* Le nombre des rapports à discuter dans les sections. 3° Examiner les vœux émis par les sections ; 4° S'entendre avec les bureaux des Sociétés et Congrès internationaux médicaux afin d'éviter les coïncidences de temps, de lieu et de sujet dans les assemblées ; 5° Favoriser l'étude des questions médicales exigeant une collaboration internationale et instituer des commissions chargées de les préparer ou de les élaborer.

Art. 9. — La Commission permanente se compose : 1° D'un délégué de chaque Comité national d'État, élu par ses collègues ; 2° Des présidents et secrétaires généraux du dernier Congrès tenu et du prochain Congrès à tenir, qui sont membres de droit ; 3° D'un secrétaire général et d'un secrétaire adjoint ; 4° Du président de l'Association internationale de la Presse médicale qui est membre de droit.

La durée des pouvoirs des membres de la Commission est déterminée par l'intervalle de deux Congrès successifs.

Art. 10. — Au moins six semaines avant le Congrès, les Comités nationaux feront connaître au secrétaire général le nom de leur nouveau représentant et de son suppléant dans la Commission permanente.

Ceux des Comités nationaux qui ne l'auront pas fait pourront encore se réunir et désigner leur représentant durant le Congrès.

Le président et le secrétaire général du Congrès précédent resteront membres de la Commission permanente jusqu'à la fin du Congrès.

Art. 11. — Vers la fin du Congrès, la nouvelle Commission se réunit et procède à l'élection du nouveau Bureau. Les membres sortants peuvent être réélus.

Le secrétaire général et le secrétaire adjoint sortants conserveront leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs.

Art. 12. — La Commission permanente se réunit toutes les fois et à l'endroit que le président juge nécessaire et au moins durant chaque Congrès.

Les décisions de la Commission devront être prises à la majorité absolue des membres présents, et ceux-ci devront être au nombre de six, au moins. En cas d'égalité de votes, la voix du président est prépondérante. Cependant, il est admis aussi que la consultation et le vote par correspondance peuvent remplacer les réunions.

Art. 13. — Lorsqu'un délégué et son suppléant seront empêchés d'assister à une réunion de la Commission, le Comité national de son pays pourra s'y faire représenter par un autre de ses membres.

Cet article est applicable à la représentation de l'Association internationale de la Presse médicale.

Art. 14. — La Commission permanente désigne son Bureau, qui se compose d'un président, de deux vice-présidents, du secrétaire général, du secrétaire adjoint et du président de l'Association internationale de la Presse médicale.

Le Bureau siège à poste fixe à La Haye ; toutefois, il pourra se réunir dans d'autres villes encore au gré de son président ou de la majorité de ses membres.

Art. 15. — Le secrétaire général de la Commission permanente, entre autres attributions, doit : 1° s'occuper de la correspondance de la Commission et de celle du Bureau ; 2° avoir soin de la publicité de la Commission ; 3° exécuter les instructions qui lui sont transmises par la Commission ou par le Bureau ; 4° préparer avant chaque Congrès un projet des changements à proposer dans l'organisation de ceux-ci, projet qui sera soumis aux délibérations de la Commission permanente et du Comité exécutif ; 5° assister le secrétaire général du Congrès et lui fournir le meilleur concours possible.

Art. 16. — Le secrétaire adjoint de la Commission permanente est placé sous la direction du secrétaire général.

Art. 17. — Le secrétaire général et le secrétaire adjoint de la Commission permanente pourront se mettre à la disposition de Congrès internationaux de spécialistes médicaux, qui désireraient établir leur Bureaux permanents au siège du Bureau de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine.

Un règlement, adopté par cette Commission, fixera les rapports entre son Bureau et les Congrès sus-mentionnés.

Art. 18. — Le français est la langue officielle de la Commission permanente et de son Bureau. Dans les réunions, on pourra faire usage également de l'allemand, de l'anglais et de l'italien.

Art. 19. — Chaque Congrès est préparé par un Comité d'organisation et par un Comité exécutif, avec le concours de la Commission permanente. Le Comité d'organisation réglera la division des pouvoirs de ces deux Comités.

Art. 20. — Le Comité d'organisation et le Comité exécutif ont les attributions suivantes : 1° éveiller dans le pays même l'intérêt des autorités et des collègues pour le Congrès ; 2° composer le règlement spécial du Congrès qui fonctionnera après l'approbation de la Commission permanente ; 3° recueillir les fonds nécessaires ; 4° préparer les locaux et l'assistance convenables et disposer tout pour recevoir les Assemblées générales et celles des Sections ; 5° prendre soin des logements, des facilités de voyage, des réceptions et des fêtes ; 6° désigner et inviter les orateurs pour les séances générales et proposer éventuellement au Congrès — après avoir consulté les Comités nationaux — la nomination des présidents d'honneur ; 7° nommer les présidents, les secrétaires et les autres membres des Bureaux des Sections ; 8° composer le programme du Congrès et veiller à son exécution ; 9° régler, en collaboration avec les Bureaux des Sections, les séances combinées de deux ou de plusieurs Sections, s'il y a lieu ; 10° présider aux séances générales et solennelles et représenter le Congrès auprès des autorités ; 11° assurer la publicité du Congrès et les relations avec la presse médicale ; 12° assurer la publication des comptes rendus.

Art. 21. — Le programme de chaque Section, composé par son Bureau, devra être approuvé par le Comité d'organisation.

Art. 22. — Dans la première séance de la Section, le Bureau pourra proposer des présidents d'honneur de la Section.

A tour de rôle et à l'invitation du président de la Section, les collègues ainsi désignés prendront place au Bureau.

Ils ne présideront pas effectivement.

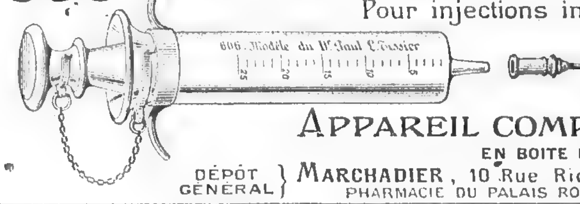
Art. 23. — Le Bureau de la Section a le droit de fixer l'ordre dans lequel les communications annoncées seront faites.

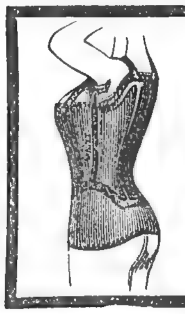
Arrêté par la Commission permanente, le 21 Avril 1911.

F. W. Pavy, *Président.*
H. Burger, *Secrétaire général.*

Règlement des relations entre la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine et les Congrès internationaux de spécialistes. — Article premier. — Les présidents ou les secrétaires généraux des Bureaux permanents des Congrès internationaux de spécialistes médicaux peuvent être invités à prendre part aux réunions de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine, lorsqu'il sera traité d'une question se rapportant à des intérêts communs.

Art. 2. — En pareilles circonstances, le secrétaire général de la Commission permanente des Congrès inter-







nationaux de médecine peut être invité à prendre part aux réunions des Bureaux permanents des Congrès internationaux de spécialistes médicaux.

Art. 3. — Les Congrès internationaux de spécialistes médicaux peuvent choisir comme siège de leurs Bureaux permanents le Bureau de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine.

Les démarches, présentées par les Comités de ces Congrès, doivent être agréées par le Bureau.

Art. 4. — Dans le cas mentionné à l'article 3, le secrétaire général et le secrétaire adjoint de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine seront membres de droit non-votants des Bureaux permanents de ces Congrès internationaux de spécialistes.

Art. 5. — Les secrétaires généraux des Bureaux permanents des Congrès internationaux de spécialistes, mentionnés à l'article 3, s'entendront avec le secrétaire adjoint de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine sur les affaires à traiter.

Art. 6. — Le secrétaire général de la Commission permanente des Congrès internationaux de médecine, étant responsable des finances de Bureau, s'entendra avec les secrétaires généraux des Bureaux des Congrès internationaux de spécialistes, mentionnés à l'article 3, si le travail demandé par ceux-ci exige des dépenses trop fortes.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque, 126, boulevard de Port-Royal. — Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricale par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 28 Mai, à 10 heures. Traitement des infections puerpérales. Le curage et le curettage de l'utérus.

NOUVELLES

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Jean, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Borda*.

Congrès international des pathologistes à Turin. — La cotisation de MM. les membres du Congrès a été fixée à 25 francs. Cette cotisation doit être adressée au trésorier, M. F. Vanzetti (Via Esposizione, 15, Turin), qui donnera quittance de la somme reçue et enverra la carte de membre du Congrès.

Chaque membre recevra un exemplaire des actes, lesquels contiendront le texte des communications et des discussions dans la langue dans laquelle elles auront été faites. On pourra lire ou exposer les communications et les observations concernant la discussion indifféremment en allemand, anglais, français et italien.

Pour les dames, on délivrera aussi des cartes à 10 francs. Ces cartes donneront droit à assister aux séances, et à prendre part aux fêtes données en honneur du Congrès, mais elles ne donneront pas droit aux actes du Congrès.

On recommande d'envoyer le plus tôt possible et en tout cas, avant le 31 Août, au secrétaire du Congrès, M. G. Satta (Corso Raffaello, 30, Turin), le titre des communications annoncées.

On prie aussi d'indiquer, en même temps, d'une manière détaillée, les moyens de démonstration nécessaires (microscopes, projections, etc.).

Dans la salle des assemblées, il y a un appareil à projections complet, qui sera mis à la disposition des orateurs.

Le matériel pour les démonstrations doit être envoyé à l'adresse de l'Institut d'anatomie pathologique (Via Esposizione, 15, Turin).

Programme provisoire. — 1er Octobre, à 21 heures : Réunion des membres du Congrès dans la grande salle de l'Université.

2 Octobre, à 9 heures : Inauguration du Congrès dans l'amphithéâtre de l'Institut d'anatomie normale; de 10 à 12 h. : Séance du Congrès dans l'amphithéâtre de l'Institut d'anatomie normale; de 14 h. 30 à 18 : Séance du Congrès dans l'amphithéâtre de l'Institut d'anatomie pathologique; à 21 h. 30 : Réception de la municipalité de Turin dans les salons du « Circolo degli Artisti ».

3 Octobre, de 9 h. à 12 : Séance du Congrès à l'Institut d'anatomie pathologique; de 14 h. 30 à 18 : Séance du Congrès à l'Institut d'anatomie pathologique.

4 Octobre, de 9 h. à 12 : Séance du Congrès à l'Institut d'anatomie pathologique; de 14 h. 30 à 16 h. 30 : Séance du Congrès à l'Institut d'anatomie pathologique; à 17 heures : Concert de musique classique dans le salon des concerts de l'Exposition.

5 Octobre, dans la matinée : Excursion à Superga.

La municipalité de Turin accorde l'entrée libre aux musées civiques à tous les membres du Congrès.

Le Comité rappelle à MM. les membres du Congrès que les chemins de fer de l'Etat italien, à l'occasion des Expositions internationales de Turin et de Rome, émettent des livrets, composés de huit coupons de voyages à prix réduits de 40 à 60 pour 100, à la condition de se servir du premier coupon pour un voyage à Turin ou à Rome.

Les livrets, de la validité de 45 jours, seront délivrés par les agences italiennes et étrangères autorisées, ou par les gares italiennes, aux acquéreurs d'une carte spéciale (Tessera) du prix de 10 fr. 50. Les porteurs de cette carte jouiront, en outre, de nombreuses réductions sur les billets de bateaux à vapeur, et sur les cartes d'entrée aux musées, spectacles, fêtes, expositions, etc.

En vue de la grande affluence d'étrangers à Turin, pendant l'Exposition internationale, le Comité organisateur du Congrès a traité avec la Société anonyme Lubin (S. A. L. V. E.) pour loger MM. les membres du Congrès pendant les jours 1-5 Octobre à prix fixés dès maintenant, à la condition que les demandes de logement soient faites avant le 15 Septembre par l'entremise du Comité du Congrès (Corso Raffaello, 30, Turin).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve orale. — *Séance du 23 Mai.* — *Cancer de la tête du pancréas.* — Ont obtenu : MM. Louste, 17 1/2; Weill, 18; Paisseau, 19; Trémolières, 18; Salomon, 16 1/2.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : MM. Lemierre, Ribadeau-Dumas, Weill, Chiray, Boidin, Trémolières, Babonneix, Courcoux, Paisseau, Gougerot, Harvier, Armand-Delille, Dreyfus-Rose, Halbron, Ramond, Aubertin, Louste, Fiessinger, Nattan-Larrier, Gaultier, Rivet, Baudouin, Géraudel, Voisin.

Candidats antérieurement admissibles : MM. Balthazar, Camus, Comte, Crouzon, Grenet, Laubry, Léri, Lortat-Jacob, Merklen, Pagniez.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 24 Mai.* — Ont obtenu : MM. Grégoire, 20; Desmarets, 20; Cauchoix, 18; Ockinczyc, 18.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu : MM. Grégoire et Desmarets sont nommés chirurgiens des hôpitaux de Paris.

Accoucheur des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 23 Mai.* — Ont obtenu : MM. Sauvage, 18; Delestre, 18.

MM. Guéniot, Lequeux, Devraigne et Chirié se sont retirés du concours.

Oral. — *Séance du 24 Mai.* — Indications de l'opération césarienne en dehors des rétrécissements du bassin. — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 18; Delestre, 19; Le Lorier, 19; Sauvage, 20.

Dentiste des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 22 Mai.* — Porforations acquises de la voûte palatine et du voile du palais.

Lecture des copies. — *Séance du 22 Mai.* — Ont ob-

tenu : MM. Coustaing, 23 ; Schæfer, 25 ; Legrand, 15 ; Guilly, 20 ; Coffart, 18 ; Lenévrezé, 18 ; Ducourneau, 16.

Séance du 24 Mai. — Ont obtenu : MM. Vaysse, 27 ; Lemerle, 27 ; Réal, 29.

ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 26 Mai.* — Ont obtenu : MM. Guilly, 16 ; Coustaing, 14 ; Schæfer, 12.

Prosectorat. — ÉPREUVE ORALE DE PHYSIOLOGIE. — *Sens de l'équilibre.* — Ont obtenu : MM. Houdard, 18 ; Berger, 17 ; Basset, 16 ; Cadenat, 16 ; Monsaingeon, 15.

ÉPREUVE ORALE DE CHIRURGIE. — *Diagnostic et traitement des luxations récentes du coude.* — Ont obtenu : MM. Cadenat, 16 ; Basset, 18 ; Berger, 18 ; Monsaingeon, 16 ; Houdard, 18.

Adjuvat. — ÉPREUVE ORALE. — *Ostéologie de la paroi externe des fosses nasales.* — Ont obtenu : MM. Métinet, 16 ; Wolfrom, 19 ; Luzoir, 16 ; Morhard, 17 ; Leveuf, 19 ; Lorin, 17 ; Séjournet, 13 ; Mutel, 12 ; Brocq, 14.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours, MM. Grimbert, Richaud, Couroux, Berthoud, Desmoulière.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 8 Juin, à 1 heure. — M. RAILLET : Les vers intestinaux dans la pathologie infantile ; MM. Hutinel, De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Terrien. — M. CLOS : Des séquelles psychiques de la méningite cérébro-spinale ; MM. Hutinel, De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Terrien. — M. FIMBEL : De l'extraction de la cataracte après iridectomie préparatoire (extraction en deux temps) ; MM. De Lapersonne, Hutinel, Ribemont-Dessaignes, Terrien. — M. ALFAND : Contribution à l'étude du pronostic dans l'accouchement des gros enfants ; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, De Lapersonne, Terrien.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 6 *Juin* 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec.

Mercredi 7 *Juin* 1911. — Dissection, Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie) (2e série). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Jeudi 8 *Juin* 1911. — Dissection. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral. — 2e. — 3e, Oral (Deuxième partie).

Vendredi 9 *Juin* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie) (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Samedi 10 *Juin* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Demandé p. la campagne *jeune docteur*, très belle situation. Ecr. Rensts. *Chevreaux*, à Ecly (Ardennes).

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

On demande un médecin en chef et un adjoint pour Octobre prochain, connaissant bien la clinique interne, le laboratoire, parlant très bien allemand et si possible russe. Préfér. non marié. Diplôme franç. d'Etat exigé. Prière env. offres avec photo, à l'administrateur. M. Appenzeller, sanatorium Gorbio, Menton.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 43 Mercredi, 31 Mai 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

STOICISME ET INSENSIBILITÉ DU SOLDAT IMPÉRIAL BLESSÉ

Sur un champ de bataille, le soldat est un *nerveux*, secoué par la peur, par l'impérieux instinct de la conservation, qui le met aux prises avec son cerveau et sa moelle congestionnés, avec ses réflexes exaltés : aussi rien n'est plus variable que la douleur éprouvée par les blessés.

Les uns sont mornes, taciturnes, muets; les autres pleurent comme des enfants, ou poussent des cris lugubres qu'arrache à la chair vaincue une douleur surhumaine; d'autres enfin paraissent joyeux, exaltés, d'une hilarité maladive qui les force à rire de leur état pitoyable.

« *Allons, docteur, dépêchons, débarrassez-moi de cela* ! » criait, le soir de Palestro, au seuil d'une ambulance, un vieux zouave au front rasé, à la barbe de patriarche, aux yeux d'un bleu clair s'ouvrant sur une face bronzée. *Cela*, c'était son bras brisé, déformé, inerte et ne tenant plus à son corps que par quelques lambeaux ensanglantés (P. de Molènes).

Selon la juste remarque de Velpeau, les blessés, suivant leur constitution, leur mentalité, sont des *exagérateurs* ou des *atténuateurs* de la douleur.

Phénomène essentiellement psychique, la douleur varie avec le stoïcisme, l'aguerrissement, l'âge, les habitudes de sobriété ou d'intempérance et surtout avec les succès remportés.

L'âme des vaincus est sujette aux terreurs, aux paniques, à l'affolement, à la trahison, à l'exaltation de tous les phénomènes subjectifs. Ils pâlissent volontiers devant la douleur et résistent mal aux processus morbides.

L'âme des vainqueurs au contraire est *grisée* par le succès. Rien ne résiste, pas même le microbe, à une troupe qui se croit invincible. Chez elle, la douleur est émoussée, oubliée : c'est le meilleur des anesthésiques, le plus puissant des réconforts.

Les grognards de la Vieille Garde, dans leur exaltation pour le *Petit Tondu*, mouraient en criant : « Vive l'Empereur ! ». C'est en poussant le même cri qu'ils sacrifiaient leurs membres perdus à son service et, le soir d'une bataille, s'il apparaissait au seuil d'une ambulance, les amputés se dressaient sur leurs moignons, pour saluer ce Dieu qui avait fasciné leur âme, exalté leur courage jusqu'au mépris de la mort.

Enfin, ces soldats avaient une confiance aveugle dans le savoir, le dévouement et l'habileté opératoire de ces incomparables chirurgiens, les *Percy*, les *Larrey*, les *Desgenettes*, les *Ribes*, les *Paulet*, les *Yvan*, les *Lannefranque*, sublimes guérisseurs,

qui berçaient leurs souffrances et atténuaient les maux de la guerre.

A Austerlitz, un vieux brave était amputé en plein air. « Enchanté de penser que lui aussi et au prix de son sang il avait contribué à donner à l'Empereur le bouquet que l'armée lui avait promis la veille, *il lui était impossible de contenir sa joie. Insensible à la douleur de l'opération*, ne pensant ni à sa blessure, ni à la gravité de sa position, il ne cessait de répéter aux chirurgiens qui achevaient l'amputation de sa cuisse : « *Voyez donc comme ils avancent!* » (Mémoires du général Thiébault.)

A Eylau, des flots de blessés arrivaient sans répit à l'ambulance de la Garde. L'infatigable Larrey avait opéré pendant trente-six heures, sans prendre de repos. « *C'est à mon tour!* » criaient-ils de toutes parts. A ces réclamations succédaient chez ces intrépides soldats, au moment de l'opération, *un calme qui tenait du prodige et une sorte de satisfaction intérieure*. Ils ne paraissaient plus occupés de leurs maux personnels, ils faisaient des vœux pour la conservation de notre Empereur. Celui qui venait de souffrir l'amputation d'une jambe offrait le secours de ses bras pour soutenir son camarade, et ils s'encourageaient mutuellement à supporter les diverses opérations que nécessitaient leurs blessures. » (Mémoires du baron Larrey.)

Le soir d'Essling, de nombreux blessés étaient couchés sur la terre nue, dans l'île Lobau. Tous les chirurgiens, sous l'œil scrutateur de Larrey, pansaient, taillaient les chairs meurtries. « Or, les blessés ne pouvaient être opérés que les uns après les autres; ils voyaient approcher les chirurgiens comme des bienfaiteurs. Lorsqu'on paraissait en négliger un, il les appelait : « *C'est à moi*, disait-il, *c'est mon tour! Messieurs, venez me couper la jambe, mon voisin peut attendre...* » (Mémoires de Cadet de Gassicourt. *Voyage en Autriche.*)

A la Moskowa, Larrey désarticula l'épaule d'un chef de bataillon qui, aussitôt après l'opération, monta sur son cheval et se mit en route. Bientôt le cheval mourut, mais *le cavalier continua sa marche à pied jusqu'en France*, où il arriva sain et sauf après un voyage de trois mois et demi.

Après le passage de la Bérésina, le général Zayonchek, âgé de soixante-quinze ans, reçut une balle à bout portant, qui lui brisa le genou droit. L'amputation fut jugée indispensable, Larrey la proposa, le vieux général l'accepta sans hésitation. Mais on était sous le feu de l'ennemi, le froid était encore vif, la neige tombait, on n'avait point d'abri, qu'importe! Larrey fit étendre par deux officiers le manteau du général au-dessus de son blessé à cheveux blancs *et procéda, en trois minutes, à l'amputation du membre brisé*. Pansé, le vieux général fut placé sur un traîneau, qui l'emporta à Wilna, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans.

⁂

Avec de pareils hommes, on comprend que Napoléon, ce grand professeur d'énergie, ait pu accomplir ses hauts faits d'armes, qui étonnent encore le monde, et inscrire dans la pourpre de notre histoire les noms glorieux d'Aboukir, des Pyramides, de Marengo, d'Arcole, de Lodi, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, de Montereau et de Champaubert.

Enfin, nous sommes heureux de signaler la légendaire impassibilité du Soldat Impérial, devant la morsure du couteau chirurgical, à nos jeunes conscrits actuels, la plupart si douillets, si sensibles même à la piqûre d'un vaccinostyle, *car le triomphe de l'homme sur la souffrance sera toujours un des plus beaux spectacles de ce monde.*

Dr Bonnette,
Lauréat de l'Institut,
Chef de service au 39e d'artillerie.

VARIÉTÉS

DERNIER ÉCHO DE LA COURSE D'AÉROPLANES PARIS-MADRID

Si l'on regarde les choses de près, on voit qu'il n'est pas d'événement, même tragique, qui n'ait son petit côté pittoresque ou amusant : C'est toujours le sourire près des larmes. Sans manquer au respect dû au malheur, sans trahir non plus le secret professionnel, je peux vous raconter, comme preuve de ce que j'avance, le petit incident qui suivit la catastrophe dont le ministre de la Guerre et M. le Président du Conseil furent victimes au départ de la course d'aéroplanes Paris-Madrid.

Donc, sitôt après l'affreux événement, les médecins s'élancèrent au secours des blessés qui, sanglants, gisaient sous l'aéroplane meurtrier. Tous les journaux ont raconté les choses par le détail, inutile d'y revenir.

Mais il y avait une troisième victime dont on a peu parlé. Il s'agit d'un très puissant industriel du monde automobile, M. D. de la M..., qui, aux côtés de M. Monis, fut comme lui renversé par l'épouvantable rafale.

Son médecin, un confrère parfait, jovial, très allant, et que nous aimons tous, se trouvait non loin de là. Il se précipite, et, voyant son ami et client un peu oublié dans le tumulte, parce que moins atteint que les autres, il le relève et l'emmène à toute vitesse en auto à l'hôpital B...

Le blessé est en pleine syncope, son état paraît grave. Aussitôt, dans le service où on l'a transporté, tout le monde, avec le zèle habituel, s'empresse. Ayant appris qu'un moribond est là, l'aumônier accourt, — car il faut vous dire que dans cet hôpital il y a encore un aumônier, *rara avis*, et même des sœurs! Il est venu, naturelle-

ment, offrir les secours de son ministère. Son arrivée provoque bien un peu de gêne, mais, tout à son devoir, il n'a garde d'y prêter attention. Grâce aux soins énergiques, dévoués, des médecins et du personnel, enfin le pauvre blessé revient à lui. A l'aumônier qui l'exhorte doucement, il répond par un sourire : — Je vous remercie bien, M. l'Abbé, mais vous savez, moi, je suis Israélite. — Qu'à cela ne tienne, dit l'autre, il y de braves gens partout, et nous sommes tous bien heureux de vous savoir sain et sauf...

Profondément touché des soins dont le petit personnel hospitalier l'a entouré, le millionnaire demande au médecin ce qu'il pourrait bien faire pour exprimer sa gratitude. — Tout à fait simple, dit celui-ci, offrez à ces braves gens quelque gratification enrubannée d'une bonne parole. — 500 francs, cela suffit-il? — Mais oui. — Alors, prêtez-les-moi, j'ai juste 10 francs sur moi.

Le jeune confrère sourit. A son âge, on n'a point coutume de se trimballer avec des billets de Banque; si le financier n'en porte pas sur lui, à plus forte raison un brave homme de jeune médecin peut-il en manquer. — Cela est sans importance, dit le financier, tout à l'heure mon secrétaire apportera lui-même la somme. De ce côté donc, tout est bien, mais il y a aussi les sœurs et l'abbé, comment les remercier? Donnez-moi un conseil, vous qui avez plus que moi l'habitude de ces choses.

Le médecin est un pince-sans-rire pétillant d'esprit. Il réfléchit un instant : — Ecoutez, fait-il, c'est en ce moment-ci le mois de Marie, et les bonnes sœurs et l'aumônier n'ont pas de joie plus grande que d'orner l'autel de la Vierge. Malheureusement, les fonds manquent et, vous le savez, les fleurs sont chères à Paris. Envoyez-en quelques-unes, on en sera très touché, je vous assure.

Ayant estimé le geste élégant, le financier acquiesça. Et voilà comment, le lendemain de l'affreuse catastrophe d'Issy, la Sainte-Vierge était toute parée de fleurs magnifiques et rares, qui lui avaient été offertes par un infidèle.

C'est parce que j'ai trouvé l'incident gentil, très parisien, et même très français, que, l'ayant appris par hasard, j'ai tenu à vous le raconter.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

P. Spillmann, P. Haushalter, L. Spillmann. — ***Précis de diagnostic médical et d'exploration clinique.*** 2e édition, revue et augmentée, 1 vol, in-8° (de la collection de *Précis médicaux*) de XIV-570 pages, avec 181 figures dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 8 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Cette deuxième édition du *Manuel de diagnostic* est en réalité un livre nouveau à bien des points de vue. Certains chapitres importants, tels ceux sur le diabète, sur la syphilis, ont été entièrement remaniés, et la liste est longue des additions faites au volume précédent. Citons la cuti et l'ophtalmo-réaction dans la tuberculose, le séro-diagnostic de la syphilis; la recherche clinique du sang dans le suc gastrique, les exsudats, les urines, les selles par le procédé de Meyer; la description de quelques protozoaires, celle du *sporotrichum Beurmani*, etc. Les auteurs ont remanié très complètement les chapitres concernant l'examen radioscopique de l'estomac, la cholémimétrie, les ictères hémolytiques, la fièvre de Malte, la maladie du sommeil, la méningite cérébro-spinale, les syndromes surrénaliens, etc.

Mais toutes ces parties nouvelles ont été rédigées avec le même souci d'être suffisamment complet, tout en restant clair et précis. Maint chapitre est un modèle de ce que doit être un manuel pour étudiants, et les praticiens y trouveront plus d'un précieux renseignement, sans détails superflus, sans commentaires oiseux.

Un tel livre ne saurait par sa nature même avoir la prétention d'être absolument complet, et l'on serait mal venu à chercher chicane aux auteurs sur telle ou telle petite lacune, sans grande importance d'ailleurs. Il nous semble cependant qu'au chapitre consacré à la sphygmomanométrie les auteurs auraient pu mentionner les instruments modernes (Amblard, Pachon) basés sur la méthode oscillométrique : leur précision, la valeur clinique de la connaissance qu'ils donnent des pressions maxima et minima, enfin et surtout la simplicité de leur maniement, tout cela leur donne le droit de figurer dans un traité de diagnostic même élémentaire.

Au demeurant, cet excellent livre est une véritable mine d'informations, et les 181 figures qui l'ornent ajoutent encore à sa valeur. On ne saurait trop conseiller aux étudiants d'avoir ce *Précis* en mains quand ils sont à l'hôpital, et les praticiens le consulteront avec fruit dans leur cabinet.

C. J.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux :

L.-M. Pautrier et J. Gouin. — Contribution à l'étude de l'anatomie pathologique et de la pathogénie de l'acné chéloïdienne de la nuque.

Recueil de faits :

J. Darier. — Sarcome fasciculé du nez simulant un rhinosclérome.

J. Darier. — Lymphosarcome ulcéré de la lèvre (ou sarcome atypique à cellules polymorphes) ressemblant à un cancer des fumeurs.

G. Thibierge et R.-J. Weissenbach. — Epithéliome plan cicatriciel du front.

Mme Eyraud. — Psoriasis traité par l'arsenic, mélanodermie et kératose précancéreuse arsenicale.

Ch. Audry. — Sur la desquamation endoveineuse déterminée par l'injection d'arsénobenzol.

Revue de syphiligraphie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — Un congé, jusqu'au 31 Octobre 1911 est accordé sur sa demande et pour raison de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. Dalous, agrégé, est chargé, pour la durée du congé accordé à M. Caubet, d'un cours de clinique médicale.

École de médecine de Nantes. — M. Henri Lerat est nommé chef de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Nantes, en remplacement de M. Favreul.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de médecine opératoire par MM. Pierre Sebileau et Roux-Berger, commencera le 12 Juin, à 2 heures, et continuera tous les jours à la même heure. Droit d'inscription : 50 francs. Gratuit pour les internes et externes.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille de bronze.* — M. Geny, à Paris.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Blondin, Bourreau, à Paris; Dauzats, à Sceaux (Seine); Luden, à Marchiennes (Nord); Laissus, à Moutiers (Savoie); Rioux, à Beauvoir-sur-Mer (Vendée); Roux, à Avignon.

Officier d'Académie. — MM. Schwanhard, Wulfing, à Paris; Alzieu, Bernard-Lapommeraye, à Bordeaux; Brunschwig, à Avignon; Cairo, à Lille; Frappier, à Saint-Flaive-des-Loups (Vendée); Liénard, à Pont-de-Beauvoisin (Savoie); Vincent, à Challes-les-Eaux (Savoie).

Muséum d'histoire naturelle. — M. Lapicque vient d'être nommé professeur titulaire de la chaire de physiologie générale, qui était devenue vacante par suite du décès de M. N. Gréhant.

La lutte contre l'absinthisme. — La suivante proposition de loi tendant à l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe vient d'être présentée par M. Henri Schmidt, député :

Article premier. — La fabrication, l'importation, la circulation et la vente de toute liqueur du type « absinthe » sont interdites.

Art. 2. — Sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus, et d'une amende de 500 francs au moins et 10.000 francs au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque se sera livré à la fabrication de la liqueur interdite.

Sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et un an au plus, et d'une amende de 100 francs au moins et de 5.000 francs au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura contrevenu à l'interdiction de l'importation, de la circulation et de la vente.

En cas de récidive de la part d'un débitant, l'interdiction d'exercer le commerce des boissons pourra être prononcée par le tribunal.

Les produits qui feront l'objet de contraventions à l'article 1er seront saisis et confisqués.

Art. 3. — La présente loi sera applicable dès sa promulgation en ce qui concerne l'importation, un an après en ce qui concerne la fabrication, et deux ans après en ce qui concerne la circulation et la vente.

Art. 4. — La présente loi est applicable à l'Algérie et à toutes les colonies françaises.

Cette proposition a été renvoyée pour examen à la Commission de l'hygiène publique.

Banquet de la Société des médecins-inspecteurs des Écoles. — Le 20 Mai a eu lieu, à l'Hôtel Lutétia, un banquet particulièrement brillant organisé par la Société des médecins-inspecteurs des Écoles de la Seine.

Cet important groupement, qui est à la tête des associations des médecins scolaires, fêtait la nomination des 90 nouveaux collègues reçus au concours institué récemment et qu'il réclamait depuis longues années.

M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, délégué par le ministre, M. Steeg, empêché, présidait, assisté de MM. Cayla, président de la Société; Butte, secrétaire général, et Dufestel, trésorier.

Dans l'assistance, MM. Bédorez, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine; Leune, sous-directeur; Pédebidou, sénateur; Dussault, vice-président du Conseil général; Guibert, rapporteur de la réorganisation de l'Inspection médicale au Conseil municipal et ses collègues MM. Deville et Ambroise Rendu; Vigier; Friedel; MM. Mathieu et Méry; R.-M. Petit, avocat de la Société.

A la fin du dîner, M. Edouard Petit a clôturé la série des discours en rendant hommage aux médecins-inspecteurs scolaires qui sont appelés à rendre de précieux services en assurant la défense de la santé des enfants et la bonne hygiène des Écoles.

Il a exprimé, en terminant, le vœu que soit bientôt voté le projet de loi organisant l'Inspection médicale scolaire dans toute la France.

L'instruction classique et les médecins. — La Société médicale du XIVe arrondissement vient de voter, dans sa séance d'Avril, l'ordre du jour suivant : « Engage toutes les Sociétés médicales, tant professionnelles que scientifiques, à faire bloc pour sauvegarder les traditions de culture classique qui sont la condition de la dignité et de l'autorité du médecin... »

La représentation médicale à la Commission de revision du tarif Dubief. — La Commission de revision du tarif Dubief ne comprenant que *trois* représentants des médecins sur *dix-sept* membres, le groupe médical parlementaire a demandé au ministre d'augmenter le nombre des médecins.

Voici la réponse de M. Boncour, ministre du Travail, à une question écrite de M. Monprofit, député.

M. Monprofit, député, demande à M. le Ministre du travail :

1° S'il donnera satisfaction aux demandes du corps médical qui désire être plus largement représenté dans la Commission de revision du tarif Dubief;

2° S'il introduira dans cette Commission un représentant des médecins praticiens de province;

3° S'il y nommera un représentant des médecins radiologistes, afin d'établir un tarif qui n'existe pas encore pour la radiographie.

Réponse. — La Commission visée à l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898 est actuellement composée d'un sénateur, d'un député, du chef de service du contrôle des assurances privées, de 7 représentants de syndicats de médecins (3 membres), de pharmaciens (2 membres), et d'ouvriers (2 membres), et de 7 représentants de syndicats d'assureurs (5 membres), et de patrons (2 membres).

A condition de ne point rompre l'équilibre d'intérêts opposés que s'est efforcé d'établir l'arrêté du 20 Mai 1905 en composant la Commission, il ne paraît pas impossible de donner, dans une large mesure, satisfaction aux vœux exprimés par le corps médical.

Un projet d'arrêté modificatif de l'arrêté du 20 Mai 1905 vient, à cet effet, d'être mis à l'étude.

Ce projet envisage que le nombre des représentants des syndicats de médecins et celui des représentants des syndicats de pharmaciens au sein de la Commission sera porté à cinq pour chacune de ces catégories, en appelant à siéger les représentants des médecins lorsque la Commission s'occupera de l'élaboration du tarif de remboursement des frais médicaux ou des modifications à apporter à ce tarif, et les représentants des pharmaciens,

lorsque la Commission aurait à se prononcer sur le tarif de remboursement des frais pharmaceutiques.

Un médecin praticien de province et un médecin radiologiste pourraient être désignés pour compléter à cinq le nombre actuel des représentants du corps médical à la Commission.

La Maison de Pasteur à Dôle. — La ville de Dôle a pris l'initiative d'une souscription en vue d'acquérir la maison natale de Pasteur. Préserver cette maison contre toute destruction, la garder comme la plus précieuse leçon de choses, comme un magnifique enseignement, dans la rue ouvrière des Tanneurs où elle est si bien placée, tel est le but que la ville se propose. La municipalité demande à tous les admirateurs de Pasteur de la seconder personnellement et de provoquer autour de son initiative des souscriptions même les plus modestes.

Ve Congrès international de Thalassothérapie. — Ce Congrès s'ouvrira le 6 Juin prochain à Kolberg, sous la présidence du grand-duc de Mecklenburg-Schwerin. Dans la première séance, le conseiller secret Zuntz lira un rapport sur l' « action physiologique et hygiénique des croisières maritimes ».

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 26 Mai.* — Ont obtenu : MM. Baudoin, 17 1/2; Lortat-Jacob, 18 1/2; Lemierre, 18 1/2; Gougerot, 18 1/2.

Accoucheur des hôpitaux. — Epreuve opératoire. — *Séance du 27 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 18; Sauvage, 17; Le Lorier, 15; Delestre, 18.

Admissibilité. — MM. Sauvage, 73 points; Delestre, 72; Mouchotte, 68; Le Lorier, 67.

Dentiste des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 27 Mai.* — Ont obtenu : MM. Vaysse, 17; Coffart, 7; Réal, 19.

Séance du 30 Mai. — A obtenu : M. Lemerle, 18.

Prosectorat. — Médecine opératoire. — 1° *Désarticulation sous-astragalienne*; 2° *Ligature de l'artère cubitale à l'union du tiers supérieur avec le tiers moyen de l'avant-bras* (*côté gauche*). — Ont obtenu : MM. Berger, 29; Basset, 28; Monsaingeon, 27; Cadenat, 25; Houdard, 22.

Dissection. — *Creux poplité.* — MM. Berger, 29; Basset, 29; Monsaingeon, 27; Cadenat, 27; Houdard, 29.

A la suite du concours sont nommés prosecteurs : MM. Berger et Basset.

Adjuvat. — Dissection. — *Nerf grandhypoglosse depuis sa sortie du trou condylien antérieur.* — Ont obtenu : MM. Lorin, 26; Métivet, 25; Luzoir, 25; Brocq, 25; Wolfrom, 27; Leveuf, 26; Mornard, 26.

Hôpitaux de Lille. — Le jeudi 29 Juin prochain, un concours public sera ouvert pour la nomination de vingt externes appelés à faire le service de médecine et de chirurgie de la Faculté de l'Etat dans les hôpitaux de Lille.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux du Secrétariat de l'Administration des hospices, 41, rue de la Barre, jusqu'au vendredi 23 Juin 1911, à 5 heures du soir, dernier délai.

RENSEIGNEMENTS

L'INTERMÉDIAIRE MÉDICAL
Docteur Cleitre et Patin. — Tél. 830-43. — 7, pl. St-Michel, Paris.
Cession de Clientèles, Maisons de Santé, etc. — Remplacements gratuits

Egypte : Clientèle ancienne d'*oculiste* à céder, rapport, 25.000 fr. S'adr. Breitel et Goret, 1, rue Dante (5e).

Cabinet dentaire à céder, centre Paris; vieille fondation, conviendrait à jeune docteur. Ecrire M. Bègue, 1, rue Guichard, Paris.

On demande un médecin en chef et un adjoint pour Octobre prochain, connaissant bien la clinique interne, le laboratoire, parlant très bien allemand et si possible russe. Préfér. non marié. Diplôme franç. d'Etat exigé. Prière env. offres avec photo, à l'administrateur. M. Appenzeller, sanatorium Gorbio, Menton.

Un interne des hôpitaux commencera incessamment une série de huit démonstrations pratiques sur les *Applications cliniques du laboratoire.* Les élèves s'exerceront individuellement. Ecrire *P. M.*, n° 467.

Bon emplacement pour pharmacien à 1/2 heure de Paris, face Mairie et arrêt du tramway. Boutique et logement au gré du preneur. Ecrire *P.M.* n° 468.

Maison Chabanon, fondée en 1889. Gardes et transports de malades. Désinfections. Massage. Ventouses, etc. 66, boulevard Sébastopol. Télép. 1023-68.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 44 — Samedi, 3 Juin 1911

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UNE DYNASTIE MÉDICALE : LES TROUSSEAU (1801-1910)

A mon ami le Docteur Millée.

Je m'abuse peut-être, mais il me semble que l'histoire des idées en médecine devrait grouper plus de zélateurs. La politique et la religion, c'est tout l'homme, a dit quelque part M. Lavisse, et il a peut-être raison. Mais notre religion, à nous, notre politique, qu'est-ce autre chose que nos doctrines? Ne sont-ce pas elles qui nous attachent aux maîtres du passé, elles qui nous rendent meilleurs en nous enseignant la traditionnelle grandeur de notre art?...

Le moyen et le temps de revenir en arrière? me dira-t-on. La vie est si précipitée, le temps libre si restreint, qu'il ne reste plus de place aux études de luxe. A peine arrive-t-on à savoir l'heure qu'il est, à connaître le milieu actuel, qui ne peut pas nous être indifférent. Alors, que voulez-vous que nous fassions de votre vieille médecine?

Hélas! une fois de plus se retrouve ici l'erreur utilitaire, si commune en ce temps. Comment, en effet, ferez-vous pour connaître le milieu, ô modernes à courte vue, si vous n'avez pas étudié sa formation, si vous ignorez, par exemple, de qui relève un Laënnec, comment fut modelé l'esprit d'un Velpeau, de quoi était faite l'âme d'un Lasègue?

En parcourant aujourd'hui les grandes étapes suivies par Trousseau sur la route où l'avait engagé Bretonneau, c'est l'histoire de toute notre médecine contemporaine que nous allons revivre. C'est aussi un beau conte, où heur et malheur s'entremêlent. Parti de rien, le héros épouse d'abord la fille du Roi; mais la mauvaise fée l'emporte à la fin, et l'histoire, commencée joyeusement, finit, comme dans la vie, par des larmes.

***

Lorsque le bon Bretonneau, à l'hôpital de Tours, eut enseigné ce qu'il savait à Trousseau, son grand élève préféré, il l'expédia à Paris. A l'instruction étendue de son disciple, il avait ajouté une forte éducation morale. Entre ces deux êtres si dissemblables, l'un tout en raison, l'autre tout d'imagination, s'était opérée une sorte de phagocytose intellectuelle réciproque. Trousseau avait acquis de Bretonneau la technique de son art et

des idées générales en foule; mais, par contre-coup, le talent du maître avait été comme renforcé par l'enthousiasme des élèves, et la portée de son verbe en fut centuplée.

Il me semble assister à la séparation de ces deux êtres qu'une flamme intérieure réchauffe, qu'un même idéal unit. — Adieu! dit l'élève, la gorge serrée, les yeux pleins de larmes. — *Vale, mi fili!* dit l'autre en faisant sa grosse voix, et surtout, n'oubliez pas de m'écrire, négligent!

Recommandation superflue. Presque chaque jour l'étudiant laisse sa pensée voler vers son père intellectuel; c'est à lui qu'il chante ses espoirs, qu'il confie ses découragements.

Dans le beau livre où il a reproduit les lettres de Bretonneau et de Trousseau, avec leurs pages roses ou noires, gaies ou tristes, M. Paul Triaire nous a fourni les éléments du vrai Roman d'un jeune homme pauvre.

Au moment où notre Tourangeau débarque à la Faculté de Paris, celle-ci est ravagée par l'esprit des Jésuites. L'Université dans les fers se débat sous la férule de M. de Frayssinous, et quand on a fréquenté un peu les hommes de cette époque, on comprend mieux, je vous assure, la longue réaction anticléricale qui suivit et qui dure encore. Tout de suite, Trousseau voit la situation, et comme ses impressions sont fortes, comme sa pensée est prompte, le voilà découragé!...

« Pauvre jeune homme, écrit-il à Bretonneau, pauvre jeune homme qui voit devant lui d'insurmontables barrières parce qu'il n'est pas dévot et que l'Ecole est dévote! parce qu'il n'a jamais fait le singe et qu'il faut faire le singe! parce qu'il faut être Jésuite et qu'il est libéral! parce qu'enfin il est pauvre, qu'il n'a pas un sou vaillant dans toute la rigueur du mot! Et le bonheur, mon cher Maître?... Vous riez! Je n'en entends pas moins le bonheur à ma façon, et vous qui vous moquez, vous l'avez entendu, vous l'entendez comme moi. »

Oh! ce Paris! comme il a du mal à s'y faire! « Paris me pue au nez », dit-il quelque part. Et ailleurs cette plainte significative : « Je ne suis qu'un sot qui ne saura jamais que manger de l'argent et jamais en gagner. » Il ne mène pas toutefois la vie d'anachorète : « Il faut s'amuser, écrit-il, parce que *vitæ summa brevis*. Il faut paperasser, parce qu'il faut vivre. »

C'est à ce moment sans doute que se place le joli roman d'amour dont je devais être le confident. La jeune fille était filleule d'un psychiatre qui eut une certaine notoriété au début du XIXe siècle. C'est dans sa maison que, parfois, venaient se réfugier les malheureux promis à la guillotine et qu'on oubliait là, volontairement ou non. Ce médecin avait eu Esquirol comme élève, et Trousseau lui-même, pour gagner quelques sous, était devenu l'assistant d'Esquirol. Tout au charme de sa passion, le jeune homme eut à cette époque l'idée d'aiguiller vers la psychiatrie en devenant médecin en chef de Maison de santé. Mais là-bas, à Tours, le père vigilant qui savait jusqu'où pouvait monter son pupille, le releva vite du péché de mollesse. Une bonne mercuriale vint lui faire comprendre qu'il fallait philosopher avant de bien vivre. Notre jeune homme, suggestionnable peut-être à l'excès, planta donc là ses jolis rêves pour courir à d'autres ambitions.

Il resta bien chez Esquirol, qui d'ailleurs ne fut pas sans influence sur lui. Mais c'est vers la médecine expérimentale qu'il dirigea désormais son effort. Le roman fut oublié et aussi les projets d'établissement. Toutes les lettres au maître deviennent des Bulletins de travail. Le jeune homme raconte comment il étudie la morve, par quel lien ses expériences le ramènent à la pathologie; il est question aussi de l'agrégation, qu'il prépare avec ardeur. Cette époque est toutefois traversée par deux crises morales.

Dans le premier cas, dégoûté de Paris, il ne parlait de rien moins que de se réfugier à la campagne, ensuite il veut revenir à Tours travailler aux côtés du mentor admirable. Heureusement, Bretonneau, toujours aux aguets, sait à merveille jouer de cette âme inquiète. Après l'avoir bien prêché, morigéné, il le dirige vers Gibraltar, où une mission est envoyée par le gouvernement pour étudier la fièvre jaune. C'est le drapeau de la contagiosité et de l'École de Tours qu'il s'agit d'aller défendre là-bas. Comme en France jamais cheval de trompette ne broncha devant l'obstacle, voilà notre Trousseau parti. Ce que fut cette mission, tout le monde le sait. Le jeune docteur y gagna d'abord la fièvre dont il pensa mourir, mais au retour il eut la croix.

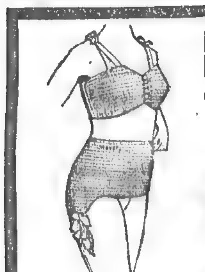
***

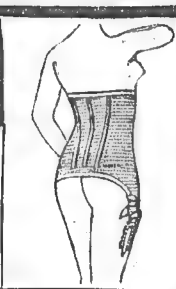
A peine débarqué, notre jeune agrégé — car il a été reçu au concours, et à 26 ans — songe à organiser un peu mieux sa vie. Evidemment, sa bourse est toujours traversée de larges courants d'air, mais qu'importe la médiocrité quand on a 25 ans, qu'on est bien fait, spirituel, quand le vin joyeux de la jeunesse réchauffe le cœur!

Dans une lettre charmante d'élan et de candeur, le jeune homme établit son bilan pour son père adoptif. Oh! les prétentions du pauvre enfant ne sont pas excessives et son maigre budget n'aura pas de peine à tenir en équilibre. Ecoutez plutôt :

Mon journal (*La Gazette* que Trousseau vient de fonder). .	1.500 fr.
Indemnité d'agrégation.	900
Clientèle.	400
Total.	2.800 fr.

Ces prévisions budgétaires datent de 1829, elles ont 82 ans. Que de chemin depuis l'époque de Trousseau! et quel agrégé moderne s'accommoderait de cette misère?





Lui, trouve tout parfait et ne dissimule pas sa joie : « Enfin, je crois pouvoir compter désormais sur 1.000 écus de revenus (3.000 fr.). C'est beaucoup, puisque je pourrai vivre ; c'est beaucoup, puisque je n'aurai plus besoin d'emprunter. Enfin, c'est bien plus que je n'espérais. J'ai voulu vous donner l'état de ma caisse, parce que je sais quel intérêt de père vous prenez à tout ce qui me touche[1]. » Et notez qu'avec cela il était élégant, qu'il était assez répandu dans le monde et qu'il y plaisait. O simplicité des mœurs de nos pères !

Cependant sa soif de parvenir est toujours là qui l'aiguillonne ; il y met d'autant plus d'ardeur qu'avec son esprit changeant, inquiet, avec la conscience qu'il a de sa valeur, il se demande à tout instant s'il va pouvoir accomplir le cycle pour lequel il se croit marqué. Sur le conseil du père, il enseigne, et cela est très sage, car ainsi sa machine cérébrale ne travaille plus à vide. La préparation assidue des cours est en outre une excellente discipline, de même qu'est exceptionnellement tonique et salutaire le succès du début.

1. *Bretonneau et ses correspondants*, par le Dr Paul Triaire (Alcan, éditeur, Paris).



Figure 1. — Trousseau et ses élèves. (Photographie de M. Dieulafoy.)

Il a d'ailleurs, pour plaire aux élèves, de l'éloquence et de la grâce. Artiste devenu savant, il possède sur toutes choses des vues originales ; sa prestance est belle, son physique charmant, et les foules sont femmes. Bientôt, les étudiants l'adorent ; aussi, quand il se présente au concours du Professorat, chaire de physiologie, est-il nettement le candidat de l'opinion publique.

Un bon confrère m'ayant légué sa vieille bibliothèque, j'y ai retrouvé reliés tous les mémoires de ce concours, et il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour me faire dire que le travail de Trousseau ne valait pas le diable ; avouons même que, littérature à part, il ne valait rien du tout. Ce n'est pas que notre homme fût étranger à la physiologie de son temps, Dieu, certes ! mais le sujet ne l'avait pas porté[1].

En 1830, à 29 ans, toujours après concours, il est nommé titulaire de la chaire de thérapeutique, et c'est là qu'il va conquérir ses premiers lauriers en attendant l'heure des grandes envolées à la chaire de l'Hôtel-Dieu.

1. Voici le titre de ce recueil et de la question proposée à ce concours au Professorat : *Dissertation sur les généralités de la Physiologie.* Le mémoire de notre homme est signé : A. Trousseau, D.-M., ex-élève interne de l'hôpital de Tours. Il fut édité à l'imprimerie Fournier, Paris, 1831. Enfin, l'opuscule est dédicacé ainsi : A mon beau-père, M. G Caillot.

Les concurrents étaient : Bérard, Bouillaud, Bouvier, Gerdy, Guérin (de Mamers) ; Le Pelletier (du Mans) ; Piorry, Requin, Saudras, Velpeau, West.

***

Au moment où l'agrégé était élevé à la maîtrise de son art, la situation médicale, hier encore troublée profondément, s'était beaucoup améliorée. Broussais, le tyran du Val-de-Grâce, assuré de sa victoire, s'était-il relâché de sa vigilance, ou bien, comme naguère pour Napoléon vieillissant, son activité impérieuse s'était-elle émoussée? Quoi qu'il en soit, au moment où, nommé professeur de pathologie générale, Broussais monte dans sa chaire, il prêche dans le désert, tout le monde l'a abandonné. Désormais ce sera l'injuste et lourd silence où s'écroule soudain une idole trop encensée, et autour de lui on va enfin se partager l'empire opprimé par un seul. Andral, avec ses intoxications par l'oxyde de carbone, porta les plus rudes coups à la doctrine du tyran. Velpeau avait de son côté rompu des lances dans la carrière, tandis que durant ce temps Laënnec attisait le feu. Mais c'est en suivant l'étendard de Bretonneau, sur lequel on voyait inscrits les mots de diphtérie et de diothénentérie, que les troupes nouvelles allaient réellement saper le rude édifice de Broussais.

Si j'osais, je comparerais Trousseau à ces pionniers hardis qui, après avoir pioché le sol au pays de l'or, sont revenus les poches pleines de pépites. Il a fait à Tours sa provision de matériaux; mais il va les mettre en valeur avec une telle supériorité que vraiment on peut estimer sa part aussi large que celle de son maître.

Broussais était suivi en rechignant. Il donnait des coups si violents qu'il laissait l'auditoire étourdi; la Logique enchaînait surtout à son char, et un peu aussi la crainte. Trousseau, qui fut et restera le premier et le plus grand des cliniciens romantiques, changea tout cela. Avec lui les observations passent en bouillonnant à travers un cœur qui frémit, qui sent et qui souffre, et on peut dire qu'il fut le Chateaubriand de la Médecine. Toutes les générations du XIXe siècle ne lui durent-elles pas leurs façons de sentir?

Donc, c'était la première fois que la jeunesse médicale était bercée de sensibilité. Qui de nous n'a tressailli douloureusement à la description de la diphtérie détestée des mères? Pour moi, je me souviens toujours des conférences faites en 1881 par l'agrégé Dieulafoy dans notre petit amphithéâtre. Nous étions bruyants, sceptiques, gouailleurs, tous plus ou moins de grands fous. Eh bien, quand le professeur ouvrait les *Cliniques* de son maître, quand, avec sa belle voix chaude d'homme du Midi, il nous lisait la description de l'épidémie diphtérique en Sologne, aussitôt le silence se faisait. Le grand souffle de la Mort, dominatrice des hommes, courbait nos jeunes têtes, et à des années de distance, l'éloquence de Trousseau triomphait encore. Mais alors, que durent éprouver ceux qui entendirent « le monstre lui-même rugir » ? pour parler comme les anciens.

***

Avec Pinel, on avait classé les maladies; chercher leur siège, telle avait été la préoccupation des solidistes, influencés par Bichat. Bretonneau et Trousseau, eux, s'efforcèrent de remonter jusqu'à la nature du mal. A la spontanéité morbide, qui laisse l'Humanité désarmée et, comme la Niobé antique, en proie à la colère des dieux, ils opposent l'idée de contagion. Médecins philosophes, ils savent que toutes les sciences se donnent la main, qu'il n'en est pas d'accessoires. Au cours de leurs études botaniques, ils ont vu le pollen d'une plante, véhiculé par l'air, aller à distance féconder une plante voisine. Par une association d'idées qui confine au génie, ils en déduisent que le mécanisme de la contagion est pareil à celui de la fécondation dans le règne végétal. Bretonneau conçoit et écrit alors la fameuse formule déjà citée la première fois, mais qu'on ne saurait trop répéter : « Un germe spécial propre à chaque contagion donne naissance à chaque maladie contagieuse. Les fléaux épidémiques ne sont engendrés, disséminés que par leur germe reproducteur. »

Cette prédominance absolue du germe répond-elle à tous les faits? Non, certes, et le procès de la contagion est à reviser, puisque M. le professeur Roger, dont on apprécie la rare sagacité, l'a si rarement dépistée[1] (21 pour 100, rougeole; 16 pour 100, scarlatine; 28 pour 100, variole et varicelle).

Il n'en est pas moins vrai que l'effort de Trousseau pour vulgariser l'idée de contagiosité eut une portée incalculable, et c'est là surtout qu'il est vraiment un maître. Evidemment, il a restauré l'arsenic. De même il a mis à la mode le fer, « dont pas un apothicaire, dit-il lui-même, ne vendait une once par année, et qui est devenu depuis quatre ans une pilule, une pastille, un bonbon, un sirop, une eau gazeuse, un chocolat, une praline. Ils en feront une hostie. C'est trop ! c'est trop !

« *Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum !* »

Le trait n'est-il pas charmant? Est-il plus délicieuse façon de raconter comment on a restauré une médication ? S'il l'avait fait, d'ailleurs, c'est moins par réaction contre Broussais que par conviction de physiologiste averti. On doit, en effet, rendre cette justice à Trousseau que, même lorsqu'il se trompait, par exemple en combattant les chimiatres ou en prêchant un vitalisme peut-être trop exclusif, il ne cessa pas une minute d'être de bonne foi : « Si je ne croyais plus à ce que je fais, écrivait-il un jour, je jetterais aux orties ma robe de professeur, car je n'oserais plus parler à des jeunes gens qui viennent pour croire en moi. »

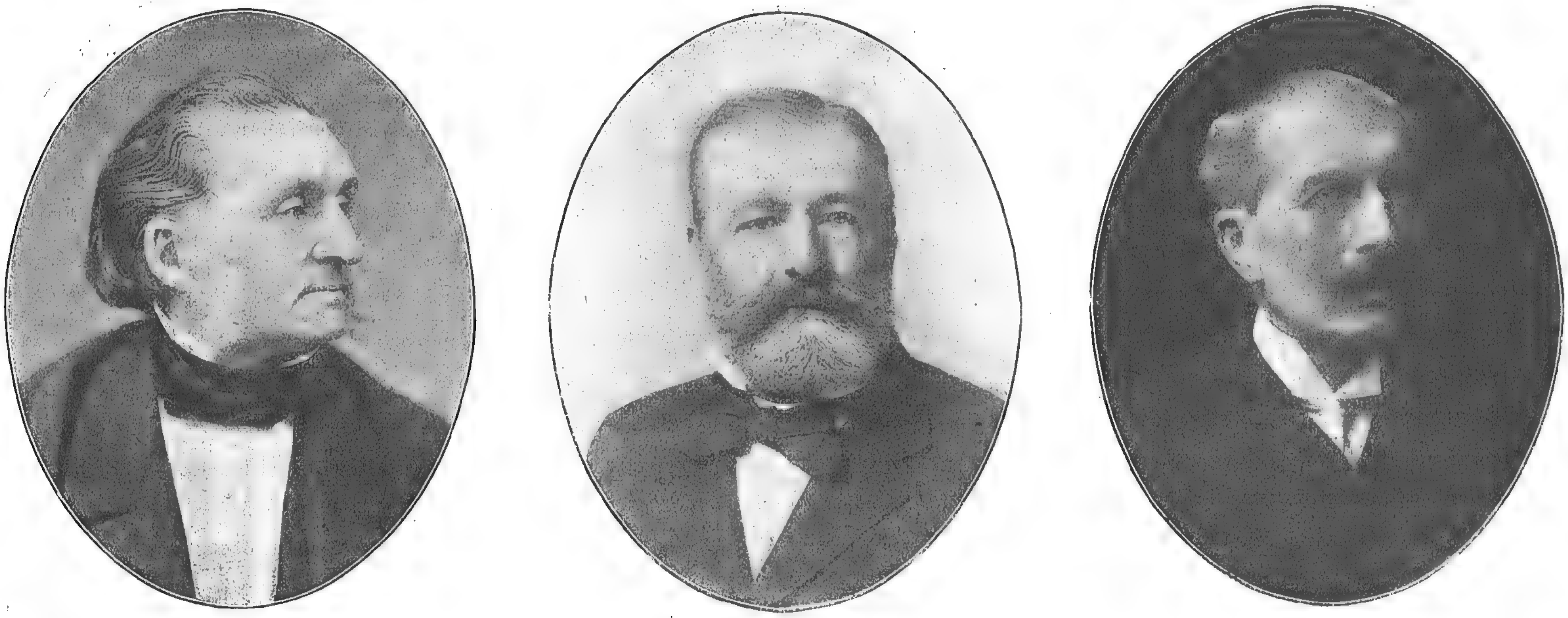
1. « Introduction à l'étude de la médecine », par M. le professeur Roger. Masson, éditeur.

***

Mais ayant salué le grand porte-parole de Bretonneau, l'auteur magnifiquement éloquent des *Cliniques,* j'ai hâte de revenir tout simplement à l'homme dont le cœur saignait sous la simarre de pourpre! Comme les autres humains, il eut son calvaire; seulement, avec son âme fière, sauvage et neuve, jamais il ne dénoua son armure devant l'ennemi.

Père de deux enfants, c'est dans son fils, Georges Trousseau, qu'il avait mis toutes ses complaisances. Mais qui dira comment se forment dans nos enfants des manières d'antigène dont le rôle est de détruire tous les germes que nous y déposons ? Ce grand garçon, très affiné, portant beau, entreprenant, aimé des femmes, concentrait en lui toutes les qualités des Trousseau, mais exaspérées. Si le père était toujours resté, en dépit des sautes de vents dans sa ligne, c'est qu'il avait eu, je l'ai dit, Bretonneau pour pilote, comme Gœthe eut Schiller.

Malheureusement, cet exalté de Georges ne voulait rien entendre. Aussitôt docteur en médecine, il obliqua vers l'agriculture, et il y réussit d'ailleurs admirablement. En un temps où la Légion d'honneur ne se gaspillait pas, il l'obtint à 26 ans pour ses découvertes agricoles. Il avait son exploitation au Plessis, près de Tours. Mon regretté ami Armand Trousseau a souvent évoqué devant moi l'époque de son enfance où, recru de fatigue après avoir couru dans les guérets, il s'endormait, les coudes sur la table de la ferme,



LE PROFESSEUR TROUSSEAU — GEORGES TROUSSEAU — ARMAND TROUSSEAU

Figure 2. — *Le Grand-père. — Le Fils. — Le Petit-fils.*

en écoutant le chant des rouliers. Quand le gentilhomme fermier eut mis son domaine en bonne exploitation, je ne sais quelle turlutaine le prit; toujours est-il qu'il planta tout là et revint à Paris.

C'était le moment où la fête impériale battait son plein. J'ai connu jadis un chambellan de la Maison de l'Empereur qui, ayant versé sur le tard dans la philosophie, terminait doucement sa vie dans mes montagnes. Il avait beaucoup fréquenté Georges Trousseau au Cercle impérial, et il fallait l'entendre raconter ses histoires sur « de Galles », — Le Prince de Galles, — sur Morny, Grammont, Khalil bey. Ce dernier était le plus terrible des joueurs; c'est contre lui qu'un soir le pauvre Georges perdit son dernier louis. Cette fois, la mesure était comble. Le père envoya au fils prodigue un billet de mille francs et lui signifia d'aller chercher sa vie ailleurs. Quelques Français de la haute société ayant fondé des Comptoirs en Australie, le naufragé vint y aborder. Il se fixa d'abord à Sidney. On le trouve ensuite mineur dans la Nouvelle-Zélande. Enfin, le voilà à Honolulu, capitale des îles Hawaï, gouvernées nominalement par Lunalilo, un roitelet aussi fantaisiste que son nom.

Les débuts avaient été rudes, mais l'homme était de race, il possédait assez bien sa technique médicale; enfin, pour tout dire, il était de la catégorie des maîtres. Un jour, on lui amène un indigène; il l'examine, l'interroge, et, grâce à la rachialgie, signe mis en évidence par son père, il fait le diagnostic de variole : protestations des confrères américains, qui ne s'inclinent qu'au moment où l'éruption lève tous les doutes. Mais comme on n'avait point isolé le malade, ainsi que l'avait prescrit Georges Trousseau, il s'ensuivit une épidémie de variole assez inquiétante. Ce qu'ayant appris le Roi, pour parler comme les contes de fées, il fit venir le docteur français, le nomma colonel, lui paya un superbe costume. Désormais favori du Prince et de la Reine, notre confrère eut une situation considérable à Honolulu, où il gagna ce qu'il voulut.

Ainsi que me l'écrivait naguère le regretté Dr Lemaire, du Tréport, qui visita Trousseau aux îles Hawaï, l'exilé se souvint toujours qu'il portait sur la poitrine le signe de l'honneur. La lèpre ravageant l'Archipel, il créa des lazarets, améliora l'hygiène de la capitale, usa de son influence sur la Reine pour relever le sort des habitants; enfin, chaque fois qu'il en eut l'occasion, il prêta la main au Gouvernement français et servit de son mieux sa lointaine patrie.



Figure 3. — Trousseau sur son lit de mort. (Croquis de M. le Professeur Dieulafoy.)

***

Cependant à Paris, le père de l'enfant prodigue, succombant aux coups du Destin plus qu'au labeur qu'il avait fourni, se mourait doucement. D'abord, la fatigue l'avait contraint d'échanger sa chaire de Clinique, trop absorbante, pour faire retour à la Thérapeutique; puis, malgré tout son attachement au devoir, — on savait encore ce que c'était en ce temps-là, — il avait dû laisser à d'autres le soin de ses leçons. On n'avait pas porté de diagnostic : Trousseau se mourait, voilà tout ce qu'on pouvait dire. Or, dans la nuit du 31 Décembre 1866, des douleurs violentes sur le trajet des veines de la jambe et de la cuisse vinrent fixer sa religion, à lui qui avait si justement fait ressortir les rapports de la thrombose de la jambe avec le cancer de l'estomac. Le lendemain, 1er Janvier 1867, son élève Peter étant venu lui présenter ses vœux, le maître, en souriant tristement, rejeta ses couvertures et montra le cordon douloureux survenu durant la nuit. Nul, toutefois, en dehors des disciples, ne put s'apercevoir que Trousseau était arrivé aux portes de la mort. C'est le 23 Juin 1867 que Dieu reçut sa pauvre âme souffrante[1]. Mais avant de mourir, faisant un retour sur lui-même, il s'était demandé si l'exilé, tout là-bas, à l'autre pôle de la terre, ne méritait pas un salut et une bénédiction pour avoir refait sa vie. Il supplia sa fille de vouloir bien transmettre son adieu au fils prodigue, qui n'était jamais revenu au foyer paternel. Et c'est pourquoi un jour, cette sœur, devenue veuve, vint inopinément surprendre Georges Trousseau au milieu de sa fortune, dans le palais des Mille et Une Nuits. Souffrante, elle avait longtemps redouté le pénible voyage, mais tout cela n'était rien pour cette âme généreuse. Bravement, elle apporta au grand fou le baiser de paix qu'elle avait reçu pour lui du père mourant.

1. Je dois la photographie de Trousseau et ses élèves, ainsi que le croquis de Trousseau sur son lit de mort et tracé par le jeune interne Dieulafoy, à l'obligeance de M. le Professeur Dieulafoy, que je ne saurais trop remercier ici.

J'ajoute, pour finir, que le souvenir laissé à Honolulu par cet homme étrange est tel que les indigènes, dans leurs chansons, célèbrent encore aujourd'hui le blanc prestigieux qui les soulageait, les apaisait ou les guérissait.....

⁂

Son fils, notre regretté camarade le Dr Armand Trousseau, était le médecin de grande allure et l'ami très sûr que nous pleurons tous. Je crois qu'il m'aimait un peu. Moi, j'avais pour lui un attachement sincère et ma joie était de deviser avec lui lorsqu'il se rendait, avec sa ponctualité coutumière, aux Quinze-Vingts. Souvent, je lui reprochais ses excès de vitesse en automobile, mais, emballé comme tous les Trousseau, il me réfutait ironiquement. — Les autos ne sont pas des Observatoires, disait-il, il faut que ça change de place. Et puis, et puis, la Mort sans phrase, voilà le rêve!...

En dehors du sport, notre ami regretté était cependant plein de bon sens. Estimant que le nom de Trousseau lui serait rude à porter en médecine générale, il se limita à l'oculistique, et là encore il voulut avoir pour marque la vulgarisation des choses simples. On lui versait dans la cervelle une idée trouble, un procédé opératoire compliqué ou lent, il le passait à travers son filtre cérébral, et tout ressortait aisé, clair, alerte, bien français. Citerai-je ses tableautins sur le glaucome, la cataracte, les conjonctives? Rappellerai-je son beau travail sur la cécité en France, et tant d'autres Rapports à la Société française d'Ophtalmologie qui resteront?

De sa jeunesse un peu sauvage, il avait gardé comme un hérissement de cœur, qui en défendait l'entrée. Toujours distant un tantinet, il ne s'ouvrait que dans l'intimité; mais alors, quel charme, quelle âme tendre sous le masque du scepticisme! Pauvre cher ami!...

Avec lui s'éteignit, la veille même du Jour des Morts, par une noire matinée de Novembre 1910, la brillante dynastie médicale des Trousseau. Chacun de ses représentants se distingua par un caractère particulier, mais tous eurent un trait commun : l'enthousiasme. Le premier et le dernier seuls laisseront peut-être quelques traces; cependant, je ne crois pas que ni l'un l'autre aient fait grand crédit à la postérité. Ils ont satisfait par le travail à l'ardeur de leurs âmes, et pour le reste, qu'importe!

« Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes,
Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port! »

F. Helme.

Ier CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE DE FRANCE ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

(*29-30 Mai 1911*).

Le lundi, 29 Mai 1911, à 9 heures du matin, s'est ouvert, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris, que la bienveillante sollicitude de M. le doyen Landouzy avait mis à la disposition des congressistes, le premier Congrès de médecine légale de France et des pays de langue française.

L'organisation de ce Congrès était l'œuvre de M. le professeur Thoinot, président du Comité, et de M. Etienne Martin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, lequel avait assumé les fonctions toujours pénibles et délicates de secrétaire général et les a remplies avec une activité et une habileté auxquelles tous les congressistes se sont plu à rendre un juste hommage.

Cent vingt adhérents avaient répondu à l'appel des organisateurs et près d'une centaine ont assisté aux séances du Congrès. Parmi les personnalités présentes, nous citerons : MM. les professeurs Lacassagne (de Lyon), Gilbert Ballet et Reclus (de Paris), Parisot (de Nancy), Patoir (de Lille), Régis (de Bordeaux), Simonin (du Val-de-Grâce), De Boeck (de Bruxelles), Corin (de Liége), Dewez (de Mons), Mégevand (de Genève); MM. les professeurs agrégés Monod, Dupré, Balthazard, Chassevant et Sicard (de Paris), Raviart (de Lille), De Craëne, R. Sand et Heger-Gilbert (de Bruxelles), Stockis (de Liége); MM. G. Brouardel, Courtois-Suffit, Œttinger, Ribierre, Thibierge, médecins des hôpitaux de Paris; Tissier, accoucheur des hôpitaux; Vallon, médecin de l'asile Sainte-Anne et président de la Société de médecine légale de France; Vibert, chef des travaux à la Faculté de Paris; Legludic, professeur à l'école d'Angers; Ollive, professeur à l'école de Nantes; plusieurs jurisconsultes notoires, en particulier: MM. Constant, secrétaire général de la Société de médecine légale, et Rocher, ancien président de cette Société, etc., etc.

Nous ne saurions mieux faire, pour affirmer la nécessité et souligner l'importance de cette réunion, que d'emprunter à la remarquable allocution prononcée par M. le professeur Thoinot, au début de la séance d'ouverture, les passages dans lesquels il énonce les considérations qui ont guidé les initiateurs de ce Congrès :

« Pour nous réunir et pour nous connaître, nous n'avons eu jusqu'ici, en dehors de la Société de médecine légale fréquentée surtout par les Parisiens, que l'occasion des congrès internationaux, que la petite section de médecine légale de ces congrès perdue dans le flot des sections, plus nombreuses et plus en vue, des diverses autres branches de la médecine. Il ne faut pas médire des congrès internationaux, mais, à se rencontrer entre compatriotes tous les trois ou cinq ans à Berlin, à Vienne, à Budapest, à Rome,

(*Voir la suite, page 526.*)

à Londres, etc., on n'arrive guère à se rapprocher, à former le faisceau compact où doivent s'unir tous les esprits, toutes les volontés des médecins cultivant dans notre pays une même spécialité et ayant les mêmes soucis professionnels. Et, d'ailleurs, les congrès internationaux semblent avoir quelque peu perdu de leur vogue; je me rappelle avec quelque amertume un de ces congrès récents où, dans la section de médecine légale, il y avait en tout cinq Français. C'est ce qu'ont bien compris les chirurgiens, les neurologistes et les aliénistes français qui, chaque année, maintenant, se réunissent en France pour y traiter les questions qui les intéressent, ce qu'ont compris aussi — et l'allusion nous touche de plus près — les médecins légistes Allemands qui, récemment, ont fondé un congrès annuel. Tous en agissant ainsi ont fait œuvre utile, et nous vous convions à suivre un exemple si profitable et à instituer à notre tour un congrès spécial de médecine légale; il tiendra ses assises chaque année si vous en décidez ainsi; il sera de courte durée pour ne pas nécessiter des absences prolongées incompatibles avec les occupations de la plupart d'entre nous. Nos réunions seront avant tout consacrées à l'étude des questions médico-légales : c'est là leur but principal et leur raison d'être primordiale; on y traitera de questions arrêtées d'avance et prenant pour sujet quelque point de notre spécialité d'intérêt actuel, de telle façon que chacun de nous soit mis au courant de toutes les controverses marquantes et de l'évolution progressive de la médecine légale. Mais le congrès sera ouvert aussi pour toutes les questions laissées au libre choix de chacun.

« On y parlera, d'autre part, de nos intérêts professionnels; on y étudiera les réformes de toutes sortes dont nous sentons tous la nécessité, et ce n'est plus une voix isolée qui s'élèvera pour dire qu'il y a plus d'une chose à changer dans l'exercice officiel de la médecine légale, au plus grand profit, non seulement des experts, mais de la justice elle-même; ce sera la voix de toute la corporation exprimée par vos vœux et par vos votes; les pouvoirs publics nous entendront sans doute, et, s'il est nécessaire, nous reviendrons à la charge d'année en année, nous faisant plus pressants jusqu'à ce que nous ayons gain de cause, là où nous méritons en toute équité de l'avoir. »

Après avoir montré le prix que l'on doit attacher à la participation des médecins des pays de langue française à ce Congrès et avoir salué ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel de leurs amis de France, le professeur Thoinot a invité l'assemblée à constituer son bureau définitif.

Ont été nommés par acclamation :

Président : M. le professeur Thoinot. *Vice-présidents* : MM. les professeurs Lacassagne (de Lyon), Dewez (de Mons), Mégevand (de Genève), Legludic (d'Angers); *secrétaire général* : M. le professeur agrégé Etienne Martin (de Lyon); *secrétaire* : M. le Dr Dervieux (de Paris), *secrétaire adjoint* : M. le Dr Leclerq (de Lille); *trésorier* : M. le Dr Paul (de Paris).

L'assemblée devait tout d'abord se préoccuper de l'organisation des congrès futurs; après une discussion à laquelle ont pris part un certain nombre de membres, le règlement qui suit a été voté à l'unanimité :

Art. 1er. — Il est institué un Congrès annuel de médecine légale de langue française.

Ce Congrès admettra comme membres titulaires :

a) Les docteurs en médecine français ou de pays de langue française s'occupant à un titre quelconque de médecine légale.

Les docteurs en médecine de pays étrangers de langues non françaises, étant bien entendu qu'ils ne se serviront au Congrès que de la langue française, seule langue officielle.

Le Comité permanent ci-dessous défini pourra, sur leur demande et exceptionnellement, admettre comme membres titulaires des savants non docteurs en médecine, dont les recherches ont application à la médecine légale;

b) Les jurisconsultes (magistrats, avocats, etc.) français ou de pays de langue française et les jurisconsultes de pays étrangers de langues non françaises dans les conditions définies ci-dessus.

Dans les questions d'intérêt professionnel exclusivement nationales ne pourront prendre part aux votes que les membres titulaires du Congrès qui sont docteurs en médecine du pays qu'intéresse la question débattue.

Comme membres associés :

a) Les personnes de la famille des membres titulaires qui accompagneraient ceux-ci au Congrès;

b) Les étudiants en médecine (internes, préparateurs, etc.).

En aucun cas les membres associés ne pourront prendre part aux discussions et aux votes.

Art. 2. — Le Congrès tiendra sa séance annuelle à la fin du mois de Mai, dans une ville française ou d'un pays de langue française. La ville où devra se tenir le Congrès sera désignée en séance un an à l'avance.

Art. 3. — Il est institué un Comité permanent chargé de préparer l'organisation des Congrès annuels.

Ce Comité comprend : le président du Congrès actuel, celui du Congrès suivant, le secrétaire général et trois membres élus à chaque Congrès.

Art. 4. — Les Congrès siègent pendant deux jours. Ils pourront être prolongés d'un jour, qui sera utilisé pour des visites, des démonstrations, etc.

Leur ordre du jour comporte une ou plusieurs questions médico-légales, arrêtées en séance au Congrès précédent, avec rapporteurs désignés, et au moins une question d'intérêt professionnel choisie dans les mêmes conditions.

Les rapports imprimés seront envoyés quelques semaines à l'avance aux membres inscrits pour le Congrès.

Le Comité permanent pourra limiter l'étendue des rapports et jugera de la nécessité de publier cartes, graphiques, etc.

Les membres du Congrès peuvent traiter en séance toutes questions choisies librement, à la condition de fournir au Comité permanent le titre de leur communication au moins un mois d'avance.

Art. 5. — La cotisation est de dix francs pour les membres titulaires, de cinq francs pour les membres associés.

Il sera constitué avec l'argent non employé un fonds de roulement géré par le Comité permanent.

Il a été décidé ensuite que le prochain Congrès se tiendrait encore à Paris, le dernier lundi du mois de Mai 1912.

Ont été désignés par acclamation comme président : M. le professeur Lacassagne; comme vice-présidents : MM. les professeurs Ballet, Lande et Corin et le Dr Vibert.

Enfin, au cours de cette première séance, a été arrêté le sujet de la question scientifique qui fera l'objet d'un rapport au prochain Congrès. Ce rapport aura trait aux *Hémorragies cérébrales traumatiques*, et la rédaction en a été confiée à MM. Etienne Martin, professeur agrégé à la Faculté de Lyon, et Paul Ribierre, médecin des hôpitaux de Paris.

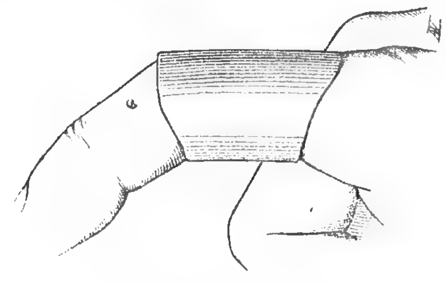
P. Ribierre.

LIVRES NOUVEAUX

E. Kirmisson, professeur de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades, membre de l'Académie de Médecine. — ***Précis de Chirurgie infantile.*** Deuxième édition, revue. 1 vol. in-8° de XVIII-796 pages de la *Collection de Précis médicaux*, avec 475 figures dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Au temps, hélas! trop lointain, de mes études médicales, le meilleur livre pour initier l'étudiant à la connaissance de la chirurgie était le livre dit des *quatre agrégés*, qui, sous un volume réduit, contenait toutes les notions chirurgicales indispensables à connaître.

M. E. Kirmisson était un de ces quatre professeurs agrégés qui avait su condenser la chirurgie dans un



SPÉCIMEN DES FIGURES

Doigtier métallique permettant la flexion de la deuxième phalange sur la première (modèle de M. Kirmisson).

livre à la fois complet, court et clair. Le temps a marché, l'agrégé est devenu professeur de chirurgie infantile; mais, toujours soucieux d'instruire la jeunesse médicale, M. Kirmisson n'a cessé d'écrire des livres excellents, parmi lesquels l'étudiant apprécie surtout le petit Précis qui en est déjà à sa deuxième édition.

Dans ce livre, le professeur Kirmisson a laissé de côté tout ce qui est de théorie pure, historique, anatomie pathologique, pathogénie, pour insister surtout sur les connaissances indispensables en clinique, c'est-à-dire sur la séméiologie, le diagnostic et le traitement. De la prompte détermination que le praticien prendra dans les divers cas de la chirurgie infantile d urgence dépendra bien souvent le sort des malades. Pour agir, pas n'est besoin d'une habileté opératoire exceptionnelle, ni d aides spéciaux, ni d'une installation perfectionnée; il suffit d'une instruction solide. La lecture de ce précis très clair, très richement illustré, permettra à tout étudiant ou praticien d'en acquérir les données, car ils trouveront là une mise au point parfaite de la chirurgie infantile moderne.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

2394. — **V. Gardette.** — Annuaire des Eaux minérales pour 1911 : *Stations thermales et climatiques. Sanatoriums de la France et de l'étranger.* 1 vol. in-16, de 347 pages, avec figures. Prix : 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

2395. — **A. Gilbert et P. Carnot.** — Bibliothèque de thérapeutique : Médications générales. 1 vol. in-8°, de 700 pages, avec 42 figures, cartonné. Prix : 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2396. — **O Schellong.** — Die Neuralgien der tæglichen Praxis. 1 broch. in-8°. de 83 pages, Prix : 1 mark 80. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin).

2397. — **L. Delattre.** — Les Carnets d'un médecin de village. 1 vol. in-16 de 309 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie générale des Sciences, Arts et Lettres*, 5, rue Dante, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

L ANTHROPOLOGIE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Boule (M.) **et Anthony** (R.). — L'encéphale de l'homme fossile de La Chapelle-aux-Saints.

Vlasemsky. — Contribution à l'étude de l'anthropologie des juifs.

Mouvement scientifique.

Nouvelles et correspondance.

Bulletin bibliographique, avec notes analytiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale. — Par décret du président de la République en date du 29 Mai 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Chauffard, professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à partir du 26 Novembre 1911, professeur de clinique médicale à ladite Faculté.

Pathologie interne. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 30 Mai 1911, une chaire de pathologie interne de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Physique médicale. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 30 Mai 1911, la chaire de physique médicale de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses soutenues au cours de l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). — M. C. Vallée : « Recherches sur les matières extractives de l'urine ». — M. Lamoureux : « Le traitement des rétentions placentaires post-abortives, étude historique. — M. Evrard : « Contribution à l'étude de l'intoxication des nourrissons par les têtes de pavot; causes, symptômes, moyens d'y remédier ».

NOUVELLES

La nomination des professeurs des Universités. — M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser aux recteurs une circulaire relative à la nomination des professeurs titulaires des Universités. En voici le principal passage :

On s'est demandé si on ne pourrait pas assurer aux candidats une garantie nouvelle en appelant, dans chaque cas, les savants les plus compétents à se prononcer sur leurs titres. Une consultation de ce genre ne serait pas en contradiction avec la législation en vigueur, à la condition qu'elle gardât le caractère d'une consultation, et qu'une présentation nouvelle ne s'ajoutât pas à celles que prévoit l'article 4 de la loi du 27 Février 1880.

Les Facultés sont-elles favorables à une mesure de ce genre? A quel moment, sous quelle forme serait-il procédé à cette consultation? Je vous invite à saisir de cette question les conseils des Facultés et le conseil de l'Université.

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris publie l'avis suivant :

Le laboratoire de bactériologie de la Ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au laboratoire des nécessaires utilisés.

Le laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses, situé rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 4 heures.

Nota. — Le dépôt d'une somme de 30 ou de 50 centimes donne droit à une réponse par voie télégraphique.

Les maladies professionnelles. — La fédération des industriels et des commerçants français vient d'émettre des vœux hostiles à la proposition de loi Breton-Laurent sur les maladies professionnelles. Elle montre tout d'abord les difficultés d'application considérables que soulève l'extension aux maladies professionnelles de la notion du risque professionnel. Puis elle insiste sur les dangers de laisser à un simple décret, pris après avis d'une commission spéciale, le soin de fixer chaque année la liste des affections considérées comme professionnelles : il faudrait, tout au moins, un décret rendu sous forme d'un règlement d'administration publique. Et enfin, elle signale l'arbitraire de diverses solutions, très importantes, bien que de détail, et la menace résultant du fait que la commission spéciale pourrait ne comprendre que trois patrons.

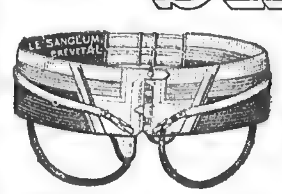
D'une enquête faite en Angleterre par la fédération, il résulte que les industriels anglais de l'industrie du plomb ont à payer, pour se couvrir du risque du saturnisme, une prime douze fois plus élevée que celle qui est relative aux accidents proprement dits et que, pour se couvrir du risque des anthrax (industrie de la laine), risque en apparence minime, ils ont à payer une prime égale à la moitié de la prime-accident.

L'orchestre médical. — Le troisième concert donné par « L'orchestre médical » aura lieu le mardi 13 Juin prochain, à la salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle, à 9 heures très précises.

Corps de santé militaire. — La liste des membres externes de la section technique du service de santé a été arrêtée comme suit pour 1911 : M. Arnould, médecin-major de 1re classe, rég. de sapeurs-pompiers de Paris. M. Bratin, médecin-major de 1re classe, hôpital militaire Saint-Martin, détaché au ministère de la Guerre, 7e direction. M. Thooris, médecin-major de 1re classe, 104e rég. d'infanterie. M. Schneider, médecin-major de 1re classe, ministère de la Guerre, 7e direction. M. Sacquépée, médecin-major de 2e classe, professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire. M. Lafforgue, médecin-major de 2e classe, professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire. M. Fischer, médecin-major de 2e classe, Ecole militaire de l'artillerie et du génie, à Versailles. M. Meilliès, médecin-major de 2e classe, Ecole polytechnique, à Paris. M. Dupuy, médecin-major de 2e classe, légion de la garde républicaine. M. Rouvillois, médecin-major de 2e classe, professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire. M. Uzac, médecin-major de 2e classe, direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris. M. Hochwelker, médecin-major de 2e classe, rég. de sapeurs-pompiers de Paris. M. Picqué, médecin-major de 2e classe, professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire. M. Guilhaumon, médecin-major de 2e classe, légion de la garde républicaine. M. Dreyfuss, médecin-major de 2e classe, 20e escadron du train des équipages militaires à Versailles. M. Esquieu, officier d'administration de 1re classe, ministère de la Guerre, 7e direction. M. Raphal, officier d'administration de 2e classe, adjoint au commandant de la 22e section d'infirmiers militaires.

Cours d'instruction du service de santé militaire à Paris en 1911. — Rappelons que ce cours d'instruction aura lieu du 6 au 25 Juin. D'une façon générale, on peut dire qu'il comprend des conférences, des exercices pratiques et une manœuvre de garnison.





I. *Conférences.* — En voici la liste avec l'indication de leur date. A moins d'indications spéciales, elles ont lieu au Val-de-Grâce.

Un officier supérieur d'état-major traitera : le 6, à 3 heures, de la « Constitution générale d'une armée »; le 7, à 8 heures, des « Notions sur le combat »; le 12, à 3 heures, de « L'état-major et les services. Les ordres ».

Le Directeur technique exposera : le 6, à 4 heures, « L'organisation générale du service de santé en campagne »; le 8, à 8 heures, « Les organes du service de santé dans la zone de l'avant et dans la zone des étapes »; le 9, à 8 heures, « Le service de santé considéré dans le corps d'armée, en station, en marche, au combat »; le 10, à 8 heures, « Le service de santé des étapes, avant et après la bataille. Les inhumations et l'assainissement du champ de bataille ». Le 15, à 3 heures, « L'hospitalisation et les évacuations des malades et blessés ».

Le médecin divisionnaire donnera le 16, à 8 h. 30, les « Notions sur la mobilisation ». Le même jour, à 4 heures, quai de la Rapée, le médecin-chef de l'hôpital de campagne parlera sur la « Libération de l'hôpital de campagne; l'hôpital de campagne aux mains de l'ennemi. Ravitaillement de l'hôpital de campagne ».

Des officiers d'administration sont chargés de développer : l'un, le 9, à 3 heures, « L'alimentation en campagne : les organes de ravitaillement. Les réquisitions »; un autre le 14, à 8 heures, « Les actes des états civils aux armées ».

Un pharmacien-major exposera le 17, à 8 heures, « Les expertises chimiques des aliments en campagne ».

II. Les *exercices pratiques* comprennent : la démonstration détaillée du matériel, la lecture de la carte sur le terrain, l'exécution sur le terrain du service de santé régimentaire, la reconnaissance hygiénique de la zone de stationnement d'une division, la préparation et l'installation du cantonnement d'une ambulance, le bivouac d'une ambulance, les rapports.

III. *Manœuvre de garnison.* — Elle aura lieu les 22, 23 et 24. Le 22, service régimentaire. Fonctionnement de l'ambulance divisionnaire. Installation de l'hôpital de campagne. Le 23, libération d'une section d'ambulance par l'hôpital de campagne. Fonctionnement de l'hôpital de campagne. Le 24, devant la redoute de Gravelle, au sud du bois de Vincennes, à 8 h. 30, Recherche de blessés par les chiens sanitaires. A 10 heures, Arrivée d'un convoi automobile d'évacuation. Installation et fonctionnement d'une infirmerie de gîte d'étapes.

V° Congrès national d'assistance publique et privée. — Ce Congrès aura lieu à Nantes, du 3 au 8 Juillet prochain. Questions mises à l'ordre du jour : 1re Question : « L'assistance et la loi sur les retraites ouvrières et paysannes ». — Rapporteur général : MM. HÉBRARD DE VILLENEUVE, conseiller d'Etat, président de la Commission centrale d'assistance, membre des Conseils supérieurs de l'Assistance publique et de la Mutualité.

IIe Question : « Application des lois sur les enfants en danger moral et préservation de l'adolescence ». — Rapporteurs généraux : MM. DE CASABIANCA, substitut du procureur général à Paris, et ALCINDOR, inspecteur général adjoint des services administratifs du Ministère de l'Intérieur, secrétaire général adjoint de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance.

IIIe Question : « L'infirmière dans l'assistance à domicile ». — Rapporteur général : M. G. DROUINEAU, de la Rochelle, inspecteur général honoraire des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

IVe Question : « L'organisation de secours en cas de calamités publiques ». — Rapporteur général : M. BASTIT, juge au tribunal civil, président de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels de la Loire-Inférieure, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, secrétaire général de la Commission d'organisation du Ve Congrès.

Les adhésions au Congrès sont reçues : à Paris, au Comité national, 49, rue Miromesnil (ouvert les mercredis); à Nantes, au secrétariat général, place de l'Hôtel-de-Ville (Bureau de bienfaisance).

Le montant de la cotisation est fixé à 20 francs, sauf pour les Sociétés ouvrières et Sociétés de secours mutuels, pour lesquelles la cotisation est réduite à 10 francs (donnant droit aux rapports imprimés et au compte rendu *in extenso* des travaux du Congrès qui forment plusieurs volumes in-8°.

Congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (XXIe Session d'Amiens, Août 1911). — *Programme des travaux et excursions.* — Mardi 1er Août, à 9 h. 1/2 du matin, séance solennelle d'ouverture à l'Hôtel de Ville; à 10 h. 1/2, visite du musée de Picardie; à 2 heures du soir, séance à l'Hôtel de Ville. Rapport et discussion sur la 1re question : « Des différentes espèces de douleurs psychopathiques (leur signification, leur rôle) ». Rapporteur : M. MAILLARD, médecin-adjoint de la Salpêtrière; à 5 heures, visite du vieil Amiens.

Mercredi 2 Août, à 9 h. 1/2 du matin, séance à l'Hôtel de Ville : suite de la discussion sur la 1re question. Communications diverses; à 2 heures du soir, séance à l'Hôtel de Ville. Rapport et discussion sur la 2e question : « Des tumeurs du corps pituitaire ». Rapporteur : M. COURTELLEMONT, professeur suppléant à l'Ecole de médecine d'Amiens; à 5 heures, visite de la cathédrale d'Amiens.

Jeudi 3 Août, excursion à Coucy-le-Château, Prémontré et Saint-Gobain. Départ d'Amiens par chemin de fer, à 6 h. 41 du matin. Visite des ruines de Coucy. Déjeuner à Coucy; après-midi, visite de l'asile de Prémontré, séance de communications. Traversée en tramway électrique de la forêt de Saint Gobain. Visite des Glaceries. Retour à Amiens, à 8 h. 1/2.

Vendredi 4 Août, à 9 h. 1/2 du matin, séance à l'Hôtel de Ville. Rapport et discussion sur la 3e question : « De la valeur du témoignage des aliénés en justice ». Rapporteur : M. LALANNE, médecin en chef de l'asile Maréville (Nancy); à 11 heures, assemblée générale du Congrès; à 2 heures du soir, visite de l'asile de Dury. Séance de communications.

Du samedi 5 au jeudi 10 Août, excursion à Paris-Plage, Wimereux, Boulogne, Folkestone, Londres et retour à Amiens.

1re Partie de l'excursion : Départ d'Amiens, samedi 5, à 9 h. 20 du matin. Visite de Paris-Plage, Etaples et les environs. Dîner, soirée et coucher à Boulogne. — Dimanche, déjeuner à Wimereux. Coucher à Boulogne. (Les congressistes qui n'auront souscrit que pour cette première partie de l'excursion pourront revenir à Amiens le dimanche soir ou le lundi matin.)

2e Partie de l'excursion : Départ de Boulogne pour Folkestone, lundi, par le bateau de midi (traversée 1 h. 45). Arrivée à Londres, à 3 h. 30. Promenade d'orientation dans Londres, en voiture. — Mardi, dans la matinée et dans l'après-midi, continuation de la visite de la ville, en voiture. — Mercredi, visite de l'asile et des laboratoires de Claybury. Traversée de la forêt d'Epping. Promenade à Hyde-Parck et Regent's-Parck. — Jeudi, départ de Londres, à 10 heures du matin. Retour à Amiens, vers 4 heures.

Prière d'adresser les adhésions, cotisations et toutes communications ou demandes de renseignements, à M. R. CHARON, à Amiens.

Médecin de l'état civil. — M. Naïs, médecin inspecteur des écoles du Xe arrondissement, est nommé médecin de l'état civil du Xe arrondissement (1re circonscription).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Paisseau, 17 1/2; Halbron, 17 1/2; Dreyfus-Rose, 18; Harvier, 17.

Séance du 31 Mai. — Ont obtenu : MM. Babonneix, 18 1/2; Camus, 18 1/2; Gaultier, 17; Crouzon, 18 1/2.



Accoucheur des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 20 ; Delestre, 17 ; Le Lorier, 20 ; Sauvage, 20.

ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM. Le Lorier, 28 ; Sauvage, 30.

Le concours s'est terminé par la nomination de M. Sauvage.

Internat de Nanterre. — Sont nommés, après concours :

Internes titulaires. — MM. Breuillet, Lecoq, Kuhn, Lamy, Mareau, Colanéri, Salmont.

Internes provisoires. — MM. Lévy, Joubrel, Roussel.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 14 Juin, à 1 heure. — M. DESMOULIÈRE : La Cystinurie ; MM. Gaucher, Marcel Labbé, Tiffeneau, Guillain. — M. FLURIN : Pathogénie des bronchites chroniques ; MM. Gaucher, Marcel Labbé, Tiffeneau, Guillain.

Jeudi 15 Juin, à 1 heure. — M. PASQUIER : Contribution à l'étude de la cardiographie systématique en décubitus latéral gauche (méthode de Pachon) ; MM. Ch. Richet, Chauffard, Achard, André Broca. — M. MEYER : La radiothérapie des fibromes utérins ; MM. Chauffard Ch. Richet, Achard, André Broca. — M. DAULNOY : Essai sur l'histoire des angines au cours du XIXe siècle ; MM. Chauffard, Ch. Richet, Achard, André Broca. — M. MINORET : Corps thyroïde et intestin. Traitement thyroïdien de la constipation ; MM. Achard, Ch. Richet, Chauffard, André Broca. — M. GRANVAL : La régurgitation du chyme dans les voies aériennes comme cause de mort subite ; MM. Thoinot : Gilb. Ballet, Claude, Balthazard. — M. MERLE : Étude sur la tuberculose pulmonaire traumatique ; MM. Toinot, Gilb. Ballet, Claude, Balthazard. — M. CRUTEL : Les états mélancoliques dans la paralysie générale ; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Claude, Balthazard. — — M. DELAGRANGE : De l'aprosexie d'origine nasale ; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Claude, Balthazard.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 12 Juin 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Mardi 13 Juin 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

Mercredi 14 Juin 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (3e série), Laënnec. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Vendredi 16 Juin 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

Samedi 17 Juin 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, marié, ancien interne des hôpitaux de Paris, excellent praticien, cherche situation sérieuse dans clinique, maison de santé, établissement thermal, etc., l'occupant de préférence durant le semestre d'hiver. Ecrire *P. M.*, n° 471.

On achèterait d'occasion un *microscope* grand modèle, Zeiss, Leitz ou Stiassnie, récent et en bon état. Ecrire *P.M.*, n° 472.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

MÉDECIN ET INSTITUTEUR.

Un de nos abonnés nous soumet les questions suivantes :

1° Un fonctionnaire reçu docteur-médecin, en l'espèce un instituteur public, a-t-il le droit d'exercer la médecine tout en continuant à faire son école et en touchant les émoluments afférents à son poste d'instituteur ?

2° Ce même instituteur, directeur d'école et habitant dans une maison contiguë à l'immeuble scolaire, et qu'on ne peut atteindre qu'en traversant cet immeuble, a-t-il le droit de donner des consultations et de recevoir des clients dans cette maison où il est, du reste, logé aux frais de l'Administration ? Cet instituteur, étant en contact journalier avec ses élèves, est dans les meilleures conditions pour transmettre à ces derniers les germes contagieux apportés par ses clients. N'y a-t-il pas là une violation flagrante de tous les règlements sur l'hygiène scolaire et de la loi sur la santé publique, et ne pensez-vous pas qu'on puisse, par suite, mettre en demeure légalement cet instituteur d'opter entre la profession de directeur d'école et celle de médecin ?

3° Ce même instituteur a été nommé dernièrement par la Commission administrative de l'hôpital-hospice de la ville où il exerce, et où il fait en même temps l'école, médecin-adjoint de cet hospice. N'y a-t-il pas là une violation de l'article 25 de la loi du 30 Octobre 1886, interdisant aux instituteurs publics les fonctions administratives de tous ordres, et ne pensez-vous pas que cette décision soit susceptible d'être annulée par le Conseil d'Etat ?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. — Il n'y a, à mon avis, aucune incompatibilité entre l'exercice de la médecine et l'exercice des fonctions d'instituteur public.

La loi du 30 Novembre 1892 qui, dans ses articles 1, 5 et 16, fixe les conditions dans lesquelles peut être exercée la médecine en France, n'édicte aucune incompatibilité.

D'autre part, l'article 25 de la loi du 30 Octobre 1886, en interdisant aux instituteurs les professions commerciales et industrielles, ne me paraît pas leur interdire la profession médicale. Le médecin n'est ni un commerçant ni un industriel. Sous l'empire de la loi du 15 Mars 1850, dont l'article 32, § 1, était identique à l'article 25 de la loi du 30 Octobre 1886, il a été décidé que les fonctions de notaire ne rentraient pas dans celles auxquelles s'appliquait le texte précité. (Rép.

Dalloz, v° Organ. de l'instruct. publ., n° 214.) Il doit en être de même des fonctions de médecin.

II. — Le médecin-instituteur est, en fait, logé aux frais de la commune. Par un arrêt du 29 Mars 1901 (Casanova Leb., p. 332), le Conseil d'Etat a décidé qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les municipalités ne pouvaient intervenir pour procurer des soins médicaux aux habitants. Mais, en l'espèce, si le logement gratuit du médecin constitue, dans une certaine mesure, une inégalité dont ce médecin bénéficie vis-à-vis de ses confrères, on doit convenir qu'en lui accordant ce logement gratuit, la commune n'a fait que se conformer aux dispositions des lois sur l'instruction publique, auxquelles elle ne pouvait se soustraire.

D'autre part, l'instituteur qui reçoit son logement de la commune a, sans aucun doute, le droit d'user de ce logement comme tout autre particulier peut user du sien. Il arrive, dans certaines communes, que le logement en nature est remplacé par une indemnité représentative : s'il en était de même en l'espèce, on ne comprendrait pas que l'entrée de la maison habitée par l'instituteur pût être interdite aux personnes qu'il plairait à cet instituteur de recevoir. Il n'est pas davantage admissible de lui défendre de recevoir des visiteurs pour ce motif que, pour arriver chez lui, il est nécessaire de traverser l'immeuble scolaire. C'est à la commune qu'il appartiendrait, si elle voit à cette pratique des inconvénients, d'attribuer à l'instituteur un logement indépendant des locaux scolaires.

Au point de vue de l'hygiène, il peut, en effet, sembler regrettable que des malades soient amenés à passer fréquemment dans les locaux scolaires et que l'instituteur leur donne ses soins; il y a là de quoi alarmer les parents soucieux de la santé de leurs enfants. Il est du devoir de l'Administration de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître ce danger, mais on ne saurait, à mon avis, l'y obliger par une procédure contentieuse.

III. — Les fonctions de médecin-adjoint d'un hôpital-hospice rentrent-elles dans les fonctions administratives dont l'exercice est interdit aux instituteurs publics? Je ne le crois pas. La jurisprudence est, à ma connaissance tout au moins, inexistante sur ce point, mais on peut raisonner par analogie. Il a été jugé notamment que les médecins d'hospice ou de bureaux de bienfaisance rétribués par ces établissements, qu'ils soient ou non subventionnés par la commune, ne rentrent pas dans la catégorie des agents communaux salariés. (Cons. d'Etat, 25 Octobre 1878, él. de Lexun Leb., p. 843.) D'autre part, il ne semble même pas qu'on puisse les considérer comme des citoyens chargés d'un mandat ou d'un service public. C'est ce que décide la Cour de cassation pour les membres des Commissions administratives. (Crim. Cass., 27 Février 1885, 1.85. 1.285; Rép. gén. alph. du dr. proc.; v° Assistance publique, n° 494.) C'est ce qu'on doit, *a fortiori*, décider pour les médecins nommés par ces Commissions.

H. MONTAL.

POUR LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET L'HOPITAL FRANÇAIS DE BEYROUTH

Le Syndicat de la Presse parisienne vient d'ouvrir en faveur de la Faculté de médecine et de l'Hôpital français de Beyrouth une souscription nationale, en vue de recueillir les fonds nécessaires au fonctionnement et au développement des services, aujourd'hui devenus insuffisants, de ces deux institutions.

Cinq cent mille francs pour le moins sont nécessaires pour permettre à ces œuvres d'expansion française de répondre à tous les besoins actuels.

Lors de la création de la Faculté de médecine de Beyrouth, l'on avait prévu une soixantaine d'élèves. Ceux-ci sont présentement au nombre de plusieurs centaines et ils seraient davantage encore si nos établissements n'étaient concurrencés par la Faculté américaine, — dont le personnel enseignant est surtout allemand, — qui dispose de ressources considérables.

Grâce à l'initiative généreuse du Syndicat de la Presse parisienne, qui en quelques jours vient de recueillir plus de cent mille francs, la Faculté française de médecine et l'Hôpital français de Beyrouth vont recevoir les dotations qui leur sont nécessaires.

C'est là une œuvre excellente et dont on ne saurait trop féliciter les promoteurs.

Grâce à elle, en effet, l'influence de notre pays qui n'a jamais cessé d'être prépondérante dans toute cette région d'Orient ne se laissera point supplanter et pourra garder son merveilleux rayonnement.

Tous ceux donc qui s'intéressent à la prospérité de l'enseignement français ne pourront que s'associer à l'œuvre entreprise.

VARIÉTÉS

Les médecins et les voyages.

Parmi tous ceux qui appartiennent aux professions libérales, les médecins sont peut-être les personnes qui voyagent le plus. Dès qu'ils peuvent se soustraire aux exigences de la clientèle, ils s'empressent d'aller visiter des contrées étrangères pour compléter leur instruction professionnelle et générale. Eduqués par leur science toute d'observation, ayant appris à

voir, à analyser, à interpréter, ils retirent généralement grand profit de voyages forcément toujours un peu rapides et suppléent au temps par l'acuité de la vision. Aussi n'est-il pas rare de voir les médecins publier leurs impressions de voyage et extraire de ces impressions des aperçus intéressants et utiles.

Dernièrement *La Presse Médicale* rendait compte du voyage du professeur Lannelongue autour du monde et de la promenade du professeur Le Dentu, le long des rives du Nil.

Un de nos jeunes confrères a publié également des notes sur un voyage autour de la terre et joint au texte une collection extrêmement remarquable de vues photographiques [1]. Il nous promène successivement en Grèce, en Turquie, en Egypte, aux Indes, à Ceylan; nous montre nos colons réalisant d'excellentes choses, en Cochinchine, au Cambodge, au Tonkin; il nous fait voir l'activité et le mouvement colossal qui se manifestent dans le monde jaune en Chine et au Japon, pour nous ramener par l'Amérique et le Canada aux rives fleuries qu'arrose la Seine. Chemin faisant, notre confrère regarde, et tâche d'interpréter ce qu'il voit avec des yeux de médecin, aussi il nous fournit des impressions très intéressantes. Voici par exemple une note prise sur une question concernant l'hygiène dans l'Inde :

LES « TOURS DU SILENCE »

Scrupuleux observateurs de la vraie religion de Zoroastre, les Parsis en suivent les lois et les commandements, adorant les éléments, l'eau, le feu, la terre et l'air qu'ils s'engagent à ne jamais souiller. Ainsi, par exemple, ils ne fument pas, et, après la mort, ils se conforment à des rites spéciaux dont l'accomplissement se passe aux fameux *dockmas* ou Tours du Silence.

Muni d'une autorisation spéciale du président du Panchayet ou tribunal parsi, je me rendis aux Tours du Silence, à Malabar Hill. Là, dans un site charmant, dominant la mer, au milieu des bois remplis de vautours, se trouve, dans une enceinte fermée, ce célèbre cimetière, si toutefois on peut appeler ainsi les trois vastes cylindres blancs où les Parsis exposent leur corps à la rapacité des oiseaux de proie; en effet, les disciples de Zoroastre n'enterrent pas leurs morts, ils ne les brûlent pas comme les Indous, mais les livrent en pâture aux vautours et aux corbeaux.

Lorsque j'arrivai au bas de l'escalier qui mène au jardin où s'élèvent les tours, je dus attendre, car on venait de placer un fidèle dans sa dernière demeure; sa famille sortait à ce moment, ayant assisté de loin à la cérémonie.

Pendant l'accomplissement de celle-ci, on enferme parents et amis dans un pavillon voisin, car, seul, un prêtre parsi surveille la triste besogne.

Voici comment les choses se passent : lorsqu'un Parsi meurt, on fait brûler autour de lui des bois de senteur pour que l'air ne soit pas souillé; puis, le lendemain, on le transporte aux Tours sur un brancard porté par quatre hommes; derrière, suivent deux prêtres qui se reconnaissent à ce que, seuls, ils ont le droit et le devoir de porter toute la barbe. Ils précèdent les gens en deuil, habillés de blanc, marchant en procession, deux par deux. Arrivés à la porte du dockma, les brancardiers s'en vont; seuls, les prêtres gravissent l'escalier et exposent alors le cadavre sur une des tables de pierre, tandis que la famille attend dans un lieu de prière que le funèbre travail soit achevé. A peine le cadavre est-il exposé que des centaines de vautours se précipitent sur lui.

Au bout d'une heure, il ne reste plus que le squelette admirablement nettoyé; les ossements sont abandonnés pendant quelque temps à la chaleur du soleil pour être desséchés. On les jette ensuite dans le puits intérieur, maçonné à la chaux, qui se trouve au centre de la tour, et, au-dessus, on sème encore de la chaux vive ainsi que sur les rigoles des dalles où les liquides s'écoulent avant de passer sur un filtre de charbon, puis sur une nouvelle couche de chaux. Par ce procédé, l'air, la terre, le feu ne sont pas souillés : la loi de Zoroastre est satisfaite !

Il est dit aussi dans les œuvres de Zoroastre que le riche et le pauvre doivent être unis dans la mort : cette prescription est suivie à la lettre, car, dans les puits de la Tour, les cendres des riches comme celles des pauvres sont intimement mélangées.

Les alentours de ce lieu étonnant respirent le calme le plus profond et sont bien faits pour la méditation. L'air est embaumé des parfums qu'exhalent les fleurs de toutes sortes, ornant à profusion les massifs séparés par de petites allées bien entretenues; un délicieux jardin, en effet, avoisine les tours, à l'ombre de grands arbres où vautours et corbeaux font entendre leurs cris rauques et sauvages.

En ce lieu plus élevé dominant les environs, la brise légère qui souffle de la haute mer entretient une température particulièrement agréable; la vue est enchanteresse : à l'Ouest et au Sud, on domine la baie avec ses nombreux navires; à l'Est et au Nord, au delà de la ville, on aperçoit le port et les îles; au loin, une chaîne de collines escarpées limite l'horizon. On ne peut approcher des tours; on les voit de loin dans la verdure, à une cinquantaine de mètres environ.

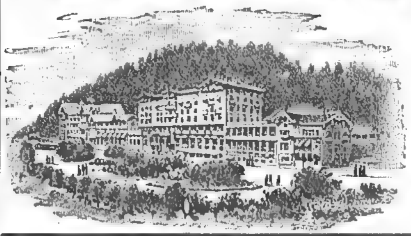
Il y en a trois à Bombay, dissimulées derrière une double enceinte. Le prêtre parsi qui m'accompagnait me montra la maquette, faite il y a quelques années, lors de la visite du prince de Galles, aujourd'hui roi d'Angleterre. Ce sont de vastes rotondes, comme des gazomètres, toutes blanchies à la chaux et ouvertes en haut; elles ont 8 à 10 mètres de hauteur sur un diamètre de 20 mètres environ.

A l'intérieur, se trouvent trois rangées de 72 dalles, disposées en zones concentriques, de dimensions décroissantes de la périphérie au centre; de petites rigoles, rayonnant du centre à la périphérie et aboutissant au puits central, leur sont annexées. Les dalles les plus externes sont réservées aux hommes; celles du milieu reçoivent les cadavres de femmes; les plus internes sont pour les enfants.

Au centre du dockma est le puits où l'on jette les os et où ils se réduisent en cendres, si bien que, depuis des siècles, les pluies, le soleil et la chaux aidant, celles-ci ne présentent qu'une très faible épaisseur, quelques centimètres à peine.

P. D.

1. ALBERT LE PLAY. — « Notes et croquis d'Orient et d'extrême-Orient ». Paris, Moreau frères, éditeurs.



FACULTÉ DE PARIS

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 3 Juin 1911, la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Stage dentaire (*Extrait du décret du* **11** *Janvier* 1909). — Art. 1er. — Les études en vue du diplôme de chirurgien-dentiste durent cinq années, savoir :

Deux années de stage;

Trois années de scolarité.

Le stage et la scolarité sont accomplis, soit dans les Facultés et Ecoles de médecine où l'enseignement dentaire est organisé, soit dans les établissements libres d'enseignement supérieur dentaire constitués conformément aux prescriptions du décret du 31 Décembre 1894.

Les docteurs en médecine et les chirurgiens-dentistes, diplômés d'une Faculté de médecine française, qui dirigent un laboratoire de prothèse dentaire, situé au chef-lieu académique, pourront, sur leur demande et après avis de la Faculté ou Ecole, être autorisés par le recteur à recevoir des stagiaires.

En aucun cas ils ne seront autorisés à recevoir chacun plus de trois stagiaires.

Art. 2. — Le stage est constaté au moyen d'inscriptions.

Nul ne peut se faire inscrire comme stagiaire s'il n'a seize ans accomplis et s'il ne produit, soit le diplôme de bachelier, soit le brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit le certificat d'études primaires supérieures.

Le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles est admis pour l'inscription au stage.

Art. 3. — Les inscriptions de stage sont reçues au Secrétariat de la Faculté ou de l'Ecole de médecine.

Il est remis à chaque stagiaire une expédition de son inscription mentionnant ses nom, prénoms, date et lieu de naissance.

Art. 4. — L'inscription doit être renouvelée pour la deuxième année au mois de Juillet.

Elle n'est renouvelée que sur la production d'un certificat de présence délivré par le doyen de la Faculté ou par le directeur de l'Ecole, ou par le directeur du laboratoire auquel le stagiaire est attaché.

Si le stagiaire, sans sortir du chef-lieu académique où il a pris son inscription, passe d'un laboratoire de prothèse dentaire dans un autre, il est tenu de produire pour le renouvellement de son inscription, outre un nouveau certificat de présence, des certificats délivrés par les directeurs de laboratoire chez lesquels il a travaillé depuis la précédente inscription.

Il est fait mention de ces pièces sur le registre et sur l'extrait d'inscription.

Quand un stagiaire change de chef-lieu académique, il est tenu de se faire inscrire de nouveau, dans le délai de quinzaine, dans sa nouvelle Académie, en produisant un extrait de ses précédentes inscriptions, constatant les périodes de stage qu'il a régulièrement accomplies jusqu'au jour de son départ.

Toute période de stage qui n'a pas été constatée, conformément aux dispositions qui précèdent, est considérée comme nulle.

Le registre des inscriptions sera ouvert au secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, tous les jours, de midi à 3 heures, du 1er au 31 Octobre, pour l'inscription en première année; du 1er au 31 Juillet, pour l'inscription en deuxième année.

Les élèves auront à produire, selon les cas, les pièces mentionnées aux articles 2 et 4 du décret du 11 Janvier 1909. En cas de minorité, ils devront produire, en outre, avec leur acte de naissance, un consentement de leur père ou tuteur. Cette pièce devra être libellée sur papier timbré et la signature légalisée.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de physiologie de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Montpellier. — La chaire de thérapeutique et matière médicale de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

NOUVELLES

Congrès dentaire national de Rouen. — Un Congrès dentaire national organisé sous le patronage de la section de la Haute-Normandie du Syndicat des chirurgiens-dentistes de France et du groupement fédéral des Syndicats dentaires de France aura lieu à Rouen, du 26 au 30 Juillet 1911.

Tous les chirurgiens-dentistes, dentistes, étudiants en chirurgie dentaire, médecins, pharmaciens, fournisseurs pour dentistes, pourront en faire partie.

Le Bureau pourra refuser l'adhésion de tout dentiste ou médecin qui se recommande au public par voie d'affiches, prospectus ou par tout autre moyen de publicité contraire à la dignité professionnelle.

Le Congrès comprendra des membres titulaires et des membres participants.

Peuvent être seuls membres titulaires : 1° les chirurgiens-dentistes; 2° les dentistes patentés; 3° les médecins exerçant l'art dentaire.

Peuvent être membres participants : 1° les étudiants en chirurgie dentaire; 2° les médecins n'exerçant pas l'art dentaire; 3° les pharmaciens; 4° les mécaniciens pour dentistes; 5° les fournisseurs pour dentistes; 6° les femmes des congressistes.

La cotisation est fixée à 20 francs pour les membres titulaires et à 15 francs pour les membres participants. Les étudiants sont dispensés de la cotisation de membre participant.

Les membres titulaires auront seuls droit au volume des comptes rendus.

Le Congrès sera divisé en plusieurs sections dont les présidents et secrétaires seront proposés par le Bureau et nommés en séance d'ouverture par le Congrès tout entier.

Ces sections seront : 1° anatomie et pathologie spéciales. Bactériologie; 2° anesthésie générale et locale; 3° prothèse dentaire et orthodontie; 4° dentisterie opératoire et thérapeutique spéciale; 5° démonstrations pratiques de dentisterie opératoire et de prothèse; 6° intérêts professionnels; 7° présentations diverses, instruments, appareils électriques, installations de cabinets. Collections personnelles ou de musées.

Les questions traitées seront de trois sortes : 1° celles mises à l'ordre du jour par le Congrès précédent; 2° celles proposées par le bureau du Congrès; 3° celles librement choisies.

Le titre, un résumé des communications ou un exposé des démonstrations doivent être communiqués, par leur auteur, au secrétaire général, avant le 15 Juin 1911.

Toute communication ou démonstration qui ne sera pas produite réglementairement ou sera jugée sans intérêt scientifique ou professionnel, peut être refusée.

Pourront seuls faire des démonstrations d'anesthésie et de dentisterie opératoire les congressistes ayant le droit d'exercice légal.

Un banquet réunira les congressistes après la clôture des travaux; le prix du couvert est fixé à 12 francs.

Les adhésions sont reçues par MM. MOREL, secrétaire général, 20, place Dogureau, Dreux (Eure-et-Loir); P. DÉFORGES, secrétaire adjoint, 80, rue de la République, Rouen; ROCQUES, trésorier, 62, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

L'orchestre médical. — Rappelons que l'orchestre médical, composé de 90 exécutants, sous la direction de M. Henri Busser, chef d'orchestre à l'Opéra, donnera son 3e concert le mardi 13 Juin, à 9 heures du soir, salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

Au programme, des plus intéressants, figureront : l'ouverture de *Prométhée*, de Beethoven, la Symphonie en *si* mineur de Schubert, une Suite de César-Franck, un air d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck, et enfin l'œuvre exquise de Mozart, *Cosi Fan Tutte*, interprétée à l'italienne par des artistes émérites du monde médical : Mme Bleuzé, de l'Opéra-Comique; Mme Bonamy, Mlle Trelli, Dr Brot, Dr David, M. Corhumel.

Les récitatifs seront accompagnés au clavecin par Mlle M. Delcourt.

On trouve des entrées à 2 francs et à 1 franc, chez MM. Durand, Grus, et à l'Agence médicale E. Demets, 2, rue de Louvois.

Les droits perçus seront versés à la Caisse de secours de l'O. M. destinée à aider les œuvres d'assistance professionnelles.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe*, M. Ferry passe à l'hôpital de Versailles.

Médecin principal de 2e classe, M. Lapasset passe à l'hôpital du Dey, Alger.

Médecins-majors de 1re classe, M. Pitois est nommé médecin-chef de l'hospice mixte de Besançon. M. Ecot passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon. M. Pierron passe à l'hôpital de Givet. M. Castaing passe au 28e rég. d'artillerie. M. Lanusse-Croussé passe au 53e rég. d'artillerie. M. Bailly est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Vannes.

Médecins-majors de 2e classe, M. Conte passe au 118e rég. d'infanterie. M. Gauthier passe au 73e rég. d'infanterie. M. Jullien passe aux troupes débarquées à Casablanca. M. Roques passe à la direction du service de santé du 12e corps d'armée. M. Do passe au 13e bataillon de chasseurs à pied.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Vielle passe au 24e rég. d'artillerie. M. Noirclaude passe au 41e rég. d'infanterie.

Médecin aide-major de 2e classe, M. Rossi passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Borius, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Vergniaud*, en armement à Bordeaux.

M. le médecin de 2e classe Rouiller, du port de Brest, est désigné pour aller servir à la direction des mouvements du port de Méhédiya.

M. le médecin de 2e classe Boutin, du port de Lorient, est désigné pour aller servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

M. le médecin de 2e classe Lescan du Plessix, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Duguay-Trouin*, bâtiment-école d'application des aspirants.

M. le médecin de 2e classe Huber, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Danton*.

M. le médecin de 1re classe Béguin, du port de Brest, autorisé à servir provisoirement à Toulon, est dirigé sur Brest, son port d'attache, pour y continuer ses services.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Maroc*, M. le médecin aide-major de 1re classe Roton.

En France, MM. Bardin, médecin-major de 1re classe; Jacob, Ducasse, Poncin, médecins-majors de 2e classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Ceillier est désigné pour servir au Tonkin.

Excursion. — M. HENRI LECOMTE, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche 11 Juin 1911, à Esbly. Départ de Paris, gare de l'Est, à 12 h. 42.

Au Conseil de revision à l'île de la Réunion. — Le médecin-major Broquet, des troupes coloniales, a étudié la valeur physique du contingent créole, en se basant sur les mensurations et sur l'application du procédé Pignet. Il a constaté que les conscrits, descendants de la race blanche établie à l'île de la Réunion, ne présentent plus les mêmes qualités de robusticité que leurs frères de la métropole. Les principaux facteurs de cette déchéance paraissent être le climat et la malaria. Toutefois, la race blanche, à Bourbon, maintient sa supériorité physique sur les autres races de l'île et sur les métis.

RENSEIGNEMENTS

A vendre : *Cabinet Électricité complet* (*Pressé*) comprenant Rayons X. Prix : 8.000 fr., laissé à 2.000 fr. net. S'adresser au Dr KARO, 58 *bis*, chaussée d'Antin, Paris.

Maison Chabanon, fondée en 1889. Gardes et transports de malades. Désinfections. Massage. Ventouses, etc. 69, boulevard Sébastopol, Paris. Télép. 1023-68.

Le Sérum Névrosthénique Fraisse, qui réunit la triple association du phosphore, de l'arsenic et de la strychnine, est le médicament de choix dans tous les cas d'**Adynamie**. En facilitant les rapports d'échange, il augmente la phagocytose et met l'organisme dans un état de résistance réellement meilleur.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PESTE

Tenue à Moukden en Avril 1911

En Février 1911, la Mandchourie et le nord de la Chine étaient ravagés par la plus terrible épidémie de peste qu'on ait vue depuis l'ère scientifique. C'était une peste pulmonaire.

Partie du nord-ouest de la Mandchourie, l'épidémie, avec une grande rapidité, s'était répandue dans le Sud, avait gagné Tien-Tsin, Pékin et la province du Chan-toung. Il était à craindre que, si des mesures énergiques n'étaient prises, la maladie ne devînt un fléau dévastateur, faisant, comme au XIVe siècle, des millions de victimes.

Des mesures furent prises. Et en même temps la Chine demandait aux différentes nations aide et conseil, elle convoquait à Moukden une conférence pour étudier la peste et indiquer les meilleurs moyens de la combattre.

Les mesures prises par les services sanitaires chinois furent effectives, puisque l'épidémie fut arrêtée dans sa marche vers le Sud et que, dans les villes infectées, pendant le mois de Mars, le nombre des décès par la peste diminua progressivement. Les derniers cas furent observés dans la première quinzaine d'Avril.

C'est donc pendant les derniers jours de l'épidémie que s'ouvrit la conférence. Du 3 au 28 Avril, elle a tenu 23 séances.

Alfred Sze, le très distingué diplomate chinois, qui a dirigé le bureau de la peste à Pékin et qui a été chargé, comme commissaire impérial, d'ouvrir la conférence de Moukden, a fait dans son discours l'historique de cette épidémie de peste pulmonaire, et il a posé aux députés étrangers quelques judicieuses questions que je ne peux mieux faire que vous traduire.

« Je vous demanderai, a-t-il dit, de vouloir discuter spécialement les points suivants :

« 1° L'origine et la propagation de l'épidémie,

« 2° Est-elle en rapport avec un foyer endémique en Mandchourie et, si oui, quels sont les moyens propres à éteindre ce foyer?

« 3° Le bacille de la peste pulmonaire est-il plus toxique que celui qui cause la peste bubonique?

« 4° Comment se fait-il que l'épidémie de peste pulmonaire eût été purement humaine, sans épizootie sur le rat, comme d'habitude pour la peste bubonique?

« 5° Pourquoi y a-t-il ici développement de peste pulmonaire, et là de peste bubonique?

« 6° La contagion par l'air est-elle possible? Se fait-elle seulement par hasard?

« 7° Le bacille peut-il exister pendant des mois en dehors du corps humain, et dans quelles conditions?

« 8° Quelles méthodes adopter pour éviter une nouvelle épidémie?

« 9° Doit-on, pendant une telle épidémie, continuer le commerce si important des haricots de Mandchourie, et l'exportation des peaux et des fourrures?

« 10° Etes-vous d'avis de faire, dans les villes

et les villages, systématiquement, des inoculations préventives à tous les habitants?

« 11° Est-il nécessaire de brûler les meubles et maisons infectés, ou bien un système de désinfection est-il suffisant?

« 12° Peut-on se fier sur les vaccins et les sérums comme moyens préventifs et curatifs?

« Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien toujours avoir en vue le côté pratique de ces questions. La Science vient souvent en conflit avec la vie de tous les jours, et souvent aussi vient lui apporter son aide. Ce qui peut être désirable à un point de vue scientifique et théorique peut, au moment de le mettre en pratique, être trouvé inapplicable. Nous sommes cependant décidés à rencontrer notre ennemi armés des meilleures armes que nous puissions trouver. Le temps n'est plus où un gouvernement peut permettre à une épidémie de se développer, et cela non seulement pour des raisons économiques, mais encore pour des raisons humanitaires. »

Dix nations avaient répondu à l'appel de la Chine et avaient envoyé quelques-uns de leurs plus qualifiés hommes de science. Signalons les professeurs Zabolotny (Russie), Kitasato (Japon), Galeotti (Italie), MM. Martini (Allemagne), Broquet, de l'Institut Pasteur de Paris, Petrie (Angleterre), Strong (Amérique), Worrell (Autriche-Hongrie), Gonzalès (Mexique), Hehewerth (Pays-Bas).

La députation chinoise comprenait M. Wu Lien Teh, qui a dirigé la lutte contre la peste à Harbin, la ville qui fut le plus sérieusement infectée; le docteur russe Haffkine, directeur de l'hôpital des pesteux à Harbin; le docteur français Chabaneix, qui a pris, comme conseiller du « Sanitary Department » de Tien-Tsin, une part si importante dans la défense de la province du Petchili; MM. Chung, Wang, Fang, Tchuen, Wu-Wai-U, tous élèves de l'Ecole de médecine de Tien-Tsin.

Les plus importantes communications ont été faites :

1° Par les députations russe et japonaise, qui ont apporté de sérieux travaux statistiques, de défense sanitaire, de bactériologie et d'anatomie pathologique;

2° Par M. Strong, qui, venu de Manille à Moukden un mois avant l'ouverture de la Conférence, a pu pratiquer 25 autopsies de pesteux et étudier l'anatomie pathologique de la peste pulmonaire;

3° Par M. Broquet, dont le travail sur la préservation dans la solution de glycérine à 20 pour 100 des organes pesteux a été trouvé fort utile pour le diagnostic bactériologique à distance;

4° Par les communications du professeur Galeotti sur les toxines et le vaccin par les toxines;

5° Enfin par les constatations cliniques et épidémiologiques apportées par le docteur Wu Lien Teh, par M. Chabaneix et ses élèves de l'Ecole de Tien-Tsin.

Je vous enverrai prochainement un compte rendu plus détaillé sur certains points d'anatomie pathologique et de clinique. Aujourd'hui, je vous résume les conclusions de la Conférence.

1° *Origine et propagation de la peste pulmonaire.* — La maladie se répand directement d'homme à homme, et quelle qu'ait été son origine, rien ne prouve qu'une épizootie sur les rongeurs, sévissant au même moment, ait joué un rôle quelconque dans la propagation du fléau. Les médecins russes ont parlé d'une épizootie existant chez les Tarabagans, et il est presque certain que cette maladie est la peste. Mais, comme le diagnostic n'a été fait que par le microscope, que ni cultures, ni inoculations n'ont été faites, on ne peut considérer la question comme réglée au point de vue bactériologique; elle demande des études plus complètes.

2° *Causes de la décroissance et disparition de l'épidémie.* — Ce sont les mesures préventives qui ont été probablement le plus important facteur de la décroissance et disparition de l'épidémie, que ces mesures aient été appliquées par les autorités sanitaires suivant les méthodes scientifiques ou par le peuple s'efforçant de se protéger lui-même. Les derniers cas de peste pulmonaire ont été aussi virulents que les premiers.

3° *Mode de propagation.* — L'infection a été portée dans les villes et les villages par des personnes malades de peste pulmonaire ou par celles en période d'incubation. On n'a pas trouvé de preuve épidémiologique montrant que la maladie a été transportée par les vêtements, les marchandises ou autres objets inanimés.

4° *Variétés cliniques, symptômes et diagnostic.* — L'épidémie a été presque sans exception une épidémie de peste pulmonaire. La période d'incubation varie de deux à cinq jours. Une élévation de température et une accélération du pouls sont d'habitude les premiers symptômes observés, mais le diagnostic ne peut être fait que lorsque, dans un crachat sanglant, l'on trouve des bacilles pesteux. Un diagnostic bactériologique fait d'après l'examen du crachat doit exclure l'infection par le pneumocoque et autres microbes causes de pneumonie (nécessité du Gram). Puisqu'il a été prouvé que tous les cas deviennent septicémiques, un examen du sang par les cultures peut être de valeur pour le diagnostic. Les signes physiques de la pneumonie pesteuse ne sont pas assez définis et apparaissent trop tard dans le cours de la maladie pour avoir une valeur diagnostique. Même quand l'état du malade est très sérieux, ils peuvent être légers.

5° *Mortalité. Action du sérum.* — La mortalité a été très forte, puisque presque aucun cas certain de guérison n'a été rapporté. L'expérience a prouvé que, si aucun traitement n'a été curatif, le traitement par le sérum a du moins prolongé dans quelques cas la durée de la maladie.

6° *Bactériologie. Mode d'infection.* — L'espèce de bacille isolée dans cette épidémie de peste pulmonaire ne diffère en rien des autres espèces de Bacillus pestis qui ont été isolées dans les épidémies antérieures de peste bubonique. Autant qu'on peut l'assurer, le seul agent infectieux dans cette épidémie a été le crachat de malade pesteux. Dans la majorité des cas, la maladie a été contractée par l'inhalation de bacilles de la peste dans des gouttelettes de crachats, si petites qu'on ne peut les voir qu'au microscope, ces gouttelettes causant l'infection des bronches ou de la partie inférieure de la trachée. Dans le cas d'inhalation, le danger d'infection de la personne exposée est en relation directe avec la distance qui la sépare du malade et la durée de son séjour auprès de lui.

7° *Moyens de protection.* — Etant donné le manifeste danger d'infection par inhalation, le port de masques et de lunettes est nécessaire pour tous ceux qui s'approchent des malades ou de personnes suspectes. Le meilleur masque consiste en une bande de gaze à trois chefs garnie de coton qui peut être aisément détruite ou désinfectée.

8° *Valeur des inoculations préventives.* — Les statistiques recueillies pendant cette épidémie ne permettent pas de conclure sur la valeur des inoculations préventives, bien qu'il soit soutenu que dans la peste bubonique, elles confèrent un certain degré d'immunité. D'autres expériences sont à faire sur les animaux pour étudier cette question.

9° *Quarantaines. Règlements sanitaires.* — Sur ce chapitre, les conclusions de la Conférence peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1° Nécessité d'un conseil sanitaire, ayant pour but la réglementation sanitaire des chemins de fer et lignes de navigation et la surveillance du trafic en temps d'épidémie;

2° Nécessité de la réglementation du transport des coolies;

3° Les marchandises et objets inanimés n'étant pas incriminés dans la propagation de la peste pulmonaire, inutilité des restrictions apportées au transport des marchandises et des courriers.

***

Comme vous le voyez, la Conférence de Moukden n'a pas eu de résultats scientifiques bien nets. Aucune réponse n'est donnée au point de vue d'un vaccin efficace, au point de vue d'un sérum curatif. La Conférence a seulement élucidé certains points de bactériologie et tiré l'essentiel des documents présentés par la députation chinoise. Elle a indiqué les grandes lignes d'une organisation sanitaire sans entrer dans le détail de l'application à la Chine.

Elle ne pouvait faire rien de plus. Une question aussi complexe que celle des vaccins et des sérums ne se traite pas dans une conférence, mais s'étudie dans de longs travaux de laboratoire. Quant aux mesures sanitaires pratiques que la Chine devra appliquer, comment ces hommes de science venus de l'étranger pouvaient-ils codifier cette alliance si difficile des règlements sanitaires avec les coutumes d'un pays qu'ils ne connaissaient pas? Ils ont conclu que les médecins étrangers au service de la Chine et leurs élèves chinois, malheureusement trop peu nombreux, avaient fait tout ce qu'il y avait à faire; ils ont émis le vœu que de nouveaux collèges médicaux soient créés, et que des services sanitaires, comme celui qui fonctionne à Tien-Tsin depuis dix ans, soient installés dans tous les centres importants; ils ont apporté leurs pieux hommages aux confrères tombés victimes de leur devoir, ils sont repartis confiants dans l'avenir médical de la Chine.

La convocation de cette Conférence, plus que la création d'un cabinet responsable, plus que la formation de nouveaux soldats, prouve que la Chine comprend la valeur de notre civilisation. Ceux qui l'ont éduquée, et principalement les Français qui sont ses maîtres médicaux, doivent être fiers du chemin parcouru par leur élève. Honneur donc à Depasse, à Laville, à Mesny et à ceux qui ont succédé à ces braves!

R. Lhomme,
Professeur à l'Ecole impériale de Médecine de Tien-Tsin.

EMPOISONNEMENT D'UNE FAMILLE PAR LA PETITE CIGUE
(ŒTHUSA CYNAPIUM)

J'ai hésité longuement à publier l'observation rudimentaire que voici, à cause des lacunes très grandes qu'elle présente. Il s'agit d'un empoisonnement par la petite ciguë, dont j'ai été victime avec ma famille il y a tantôt neuf ans. Ayant dû, à ce moment, garder le lit pendant une dizaine de jours, je n'ai pu observer le début de l'intoxication. Comme les faits de ce genre sont, je crois, très rares dans la littérature médicale, comme, bien plus, la toxicité de la petite ciguë est mise en doute par nombre d'auteurs, je me résous à rapporter cette observation en m'excusant de son imperfection.

L'intoxication porta sur 9 personnes, dont 3 enfants. J'ajoute que fort heureusement il n'y eut aucun décès, et qu'après un séjour au lit qui varia de dix jours à trois semaines, et une convalescence de durée également variable, chacun de nous guérit de façon complète.

Dans chaque cas on rencontre un certain nombre de symptômes communs; j'insisterai surtout sur quelques particularités que je n'ai pas trouvées signalées dans les classiques.

L'intoxication doit être rapportée à une sauce

mayonnaise avec *fines herbes*, que nous mangeâmes à Uriage, avec de la tête de veau, mets peu distingué, mais fort en honneur dans la région lyonnaise, le 9 Septembre 1902, à midi. On trouvera plus loin les raisons de cette affirmation.

L'après-midi de ce même jour personne ne se plaignit de rien.

Dans la nuit du 9 au 10, dix heures environ après l'absorption incriminée, je ressentis moi-même les premiers signes de l'intoxication : une diarrhée légère qui m'obligea à me lever deux fois pendant la nuit.

Dès le lendemain matin, 10 Septembre, l'intoxication était générale : état nauséeux, coliques, diarrhée, etc., et nous dûmes tous nous aliter au cours de cette journée. Je signale dès maintenant un état de prostration très accusé chez chacun de nous.

OBSERVATIONS

Suzanne P..., 6 ans, vomissements abondants précoces qui se font très facilement, un peu de diarrhée surtout le premier jour. Dès le troisième jour il n'y a plus de troubles digestifs d'aucune sorte. A mangé peu de mayonnaise.

Jeanne P..., 10 ans, a été très fortement touchée par l'intoxication. Dès le premier jour, malgré les tentatives provoquées, les vomissements sont très difficiles, peu abondants, diarrhée profuse, langue très sale. Le pouls est rapide. Il y a du délire la nuit, le sommeil est très agité. Pendant quinze jours il y eut une intolérance gastrique absolue; le lait, le champagne même glacés sont aussitôt rejetés. Il y a du refroidissement très net des extrémités, on doit appliquer en permanence une boule d'eau chaude. Il y a un amaigrissement considérable (6 à 7 kilogrammes en quinze jours). La convalescence est longue. L'enfant au bout de quatre semaines ne peut se tenir debout. Enfin au bout de six semaines tout est à peu près rentré dans l'ordre.

Joseph C..., 12 ans. Diarrhée et vomissements survenus de bonne heure et abondants, a été en somme peu atteint. La convalescence a été rapide. Complètement guéri au bout d'une semaine.

Jules V..., 18 ans. A mangé beaucoup de mayonnaise, a pendant trois ou quatre jours une diarrhée et des vomissements très abondants. Prostration profonde. Garde le lit douze jours. Au début de la convalescence on note une paralysie du moteur oculaire commun gauche caractérisée surtout par la chute de la paupière, l'œil est presque complètement fermé. Elle disparaît au bout de quatre mois seulement. Un oculiste a ordonné un peu de strychnine. La guérison a été complète.

Berthe G..., 20 ans. Vomissements et diarrhée violente pendant trois ou quatre jours. Prostration très profonde, la malade peut à peine soulever les jambes dans le lit. Sensations objectives de paralysie du bras, répondant à cet état de prostration. Céphalalgie frontale violente. Refroidissement très marqué des extrémités. Garde le lit dix jours, complètement guérie au bout de trois semaines.

Joseph P..., 38 ans, a mangé beaucoup de mayonnaise (la valeur d'une grosse noix). Coliques très violentes, diarrhée intense avec ténesme très douloureux, vomissements pendant cinq ou six jours. Sensation de froid aux pieds. Quitte le lit au bout de quinze jours.

Sœur M..., 50 ans, douleurs abdominales violentes, vomissements, diarrhée pendant cinq jours.

Joseph M..., 68 ans, a mangé très peu de mayonnaise, a été en somme peu touché; quelques coliques vagues, un peu de diarrhée pendant vingt-quatre heures, n'a pas gardé le lit.

P. J... (observation personnelle), un peu de diarrhée le soir même. Dès le lendemain matin, vertiges, état nauséeux, rachialgie, céphalée, prostration. Diarrhée profuse (20 à 30 selles par jour) pendant cinq à six jours. Quelques troubles de la vue passagers et peu importants. Soif très vive. Séjour au lit d'une semaine avec perte de poids de 8 kilogrammes.

Le traitement commun a été le repos au lit, absorption de lait, de champagne frappé, pris abondamment en raison de la soif très vive. Aucun remède n'a été je crois administré, sauf de l'émétique et de l'eau de Janos le premier jour de l'intoxication.

A aucun moment et chez aucun de nous, il n'y eut de phénomènes graves respiratoires ou circulatoires. Je ne puis rien dire des réflexes à aucun moment, pas plus que des urines.

Dès le 10 Septembre au matin, devant la généralité des symptômes l'idée d'un empoisonnement alimentaire s'imposait. Je songeai immédiatement aux fines herbes ingérées la veille. Je dois dire que rien autre dans notre alimentation ne pouvait (apparemment du moins) être suspecté, gratin de pommes de terre, potage aux pommes de terre, omelette, café au lait, chocolat, tous aliments de provenance habituelle.

Soupçonnant donc les fines herbes, je demandai à la cuisinière de cueillir au jardin une poignée pareille à celle cueillie pour la mayonnaise. Or, parmi ces herbes rapportées, il y avait du persil, du cerfeuil et de la petite ciguë, dans une proportion difficile à établir.

Je sais néanmoins que la quantité totale d'herbes introduites était de 2 grammes à 2 gr. 50 environ. Elles avaient été incorporées *fraîches* et hachées à de l'huile qui constitue, on le sait un excellent véhicule des alcaloïdes.

Un échantillon de cette ciguë cueilli au même endroit et adressé sur sa demande à M. le professeur agrégé Heim, de la Faculté de Paris, fut qualifié par lui « Œthusa cynapium, variété campestris ».

D'autre part, il résulte de la lecture des observations que la gravité des symptômes paraît bien en rapport avec la quantité de mayonnaise absorbée. Mais de plus, fait très important, un petit garçon de 6 ans qui, malgré nos remontrances, mangea la tête de veau *sans mayonnaise*, fut *absolument indemne*. Je ne saurais trop insister sur cette particularité clinique d'ordre véritablement expérimental.

Je crois donc, quant à moi, que la petite ciguë

est en cause, que cette plante, dans certaines conditions au moins, est toxique. Et sur ce point je suis loin d'être d'accord avec la majorité des auteurs.

Je note en effet dans la Thérapeutique de Manquat, tome II, p. 486, au sujet de l'Œthusa cynapium, que sa toxicité est « contestée par Harley et Tanret ».

Dans un mémoire publié dans les *Archives médicales de Toulouse* de Juin 1907, sous la rubrique « Les plantes calomniées », M. Lamic affirme également que la petite ciguë (Œthusa cynapium) est une plante calomniée, qu'elle ne contient aucun alcaloïde ni aucun principe chimique capable de produire des symptômes d'empoisonnement. Qu'il a pu en faire absorber 125 grammes à des chiens sans inconvénient pour eux. Que d'ailleurs botaniquement ce n'est pas une « ciguë ».

J'ai raconté récemment mon histoire à M. Lamic, qui m'a répondu que si le présent cas d'empoisonnement était authentique, c'était le premier publié. Il me demanda d'autre part d'expérimenter sur le chien avec la plante en question pour étudier sa toxicité, ce que je n'ai point fait encore.

On pourrait, dans l'espèce, incriminer les œufs ou l'huile de la mayonnaise; mais outre que l'intoxication a été bien intense, je dois dire que huile et œufs, toujours de même provenance, étaient couramment, presque à chaque repas, absorbés depuis longtemps sans inconvénient.

Or, pour les raisons que j'ai données plus haut, la mayonnaise doit être incriminée, les soupçons vont donc logiquement aux fines herbes parmi lesquelles se trouvait l'Œthusa cynapium.

Quant à l'identification de la plante, je m'abrite sur ce point derrière la haute autorité de M. le professeur Heim, que personne, je pense, ne récusera.

Que le mode d'absorption de la plante (état frais, émulsion dans l'huile) que la région, le terrain où elle pousse soient des facteurs de sa toxicité, je n'y contredis point. Ce sont là des questions qui relèvent de la botanique et de la toxicologie.

Pratiquement et comme conclusion du douloureux épisode que je viens de raconter, j'invite mes confrères à ne pas oublier que parfois les cuisinières, à propos de fines herbes, cueillent de la *petite ciguë* au lieu de persil simple et surtout de cerfeuil, à quoi elle ressemble beaucoup.

P. Jourdanet.

CORRESPONDANCE

Voici une réponse à la question posée l'autre jour par notre abonné : *Les internes des hôpitaux sont-ils compris dans la loi sur les retraites ouvrières ?*

« Il apparaît certain que cette question doit être tranchée par la négative : l'indemnité annuelle, que, pendant un laps de temps qui ne peut dépasser quatre ans, les internes des hôpitaux reçoivent de l'Assistance publique, ne peut en aucune façon être considérée comme un traitement et à plus forte raison comme un salaire.

Elle ne peut être un salaire parce qu'il y aurait une disproportion par trop flagrante entre le service rendu, le travail fourni et la rémunération, qui ne représenterait même pas le minimum nécessaire à l'existence de l'interne. Il n'est pas permis de supposer qu'après trois ou quatre années au moins d'apprentissage dans une profession quelconque justifiant ce laps de travail préparatoire, un ouvrier ou employé quelconque arrive à gagner de nos jours un salaire quotidien de 3 fr. environ, alors qu'une femme de ménage gagne davantage presque sans apprentissage préalable.

Elle ne peut non plus être un traitement tant parce que ce serait un traitement dérisoire et que le traitement doit nourrir son homme, que parce que l'appellation de traitement s'applique, en ce qui concerne les fonctionnaires de l'Etat ou des grandes administrations, au cas où, après avoir touché un traitement pendant un certain nombre d'années, le fonctionnaire ou l'employé a droit à une retraite.

Le terme d'indemnité est réservé à ceux qui reçoivent des mensualités ou annuités ne constituant pas le point de départ du droit à une retraite. Les administrations ne contractent pas envers ceux auxquels elles donnent des indemnités les mêmes obligations qu'envers les fonctionnaires et employés à traitement, et le caractère de ces fonctions est d'être temporaires, à durée limitée, susceptibles d'être terminées sans compensation après une ou plusieurs années, sans qu'on puisse prévoir si elles devront ou non se prolonger.

L'indemnité que reçoivent les internes des hôpitaux n'est donc ni un traitement ni un salaire, le fait de recevoir pendant quatre années une indemnité légère ne donne pas le caractère de salariés et ne peut le donner à ceux qui quatre ans plus tard, une fois médecins, n'auront plus à aucun titre le droit de profiter — même s'ils le voulaient — des avantages de la loi sur les retraites ouvrières.

Tous ceux qui peuvent être susceptibles de profiter d'une telle loi peuvent être appelés à en subir les charges; ce n'est pas le cas des internes des hôpitaux. »

Paul Manceau,
Docteur en droit.

VARIÉTÉS

Distinction décernée à l'expédition antarctique française.

La Société de Géographie de Londres a décerné une des deux grandes médailles d'or qu'elle tient de la libéralité du roi d'Angleterre, la *Patron's medal*, au Dr Jean Charcot, commandant l'expédition antarctique française. Le conseil de la Société de Londres a justifié son choix par les considérants ci-après particulièrement honorables pour notre confrère : « Le Dr J. Charcot a accompli deux importantes expéditions dans l'Antarctique en 1903-1905 et en 1909-1910, au cours desquelles il a apporté de précieuses additions à notre connaissance de la partie de l'An-

tarctique située au sud de l'Amérique; il a notamment donné une précision beaucoup plus grande aux contours de la terre de Graham et à son extension vers le Sud et le Sud-Ouest, en même temps qu'à l'archipel côtier qui la borde. Avec le concours de collaborateurs entraînés, il a poursuivi des études de haute valeur scientifique intéressant la géographie, la géologie, la météorologie, le magnétisme terrestre et la biologie dans les régions explorées. »

Depuis la fondation de la Société de géographie de Londres (1830), cinq explorateurs français seulement ont reçu une des deux grandes médailles d'or décernées annuellement par cette association avec l'approbation du roi : Francis Garnier, en 1870, pour son lever du Mékong; Elisée Reclus, en 1894, pour son œuvre géographique; Binger, en 1899, pour son exploration dans la boucle du Niger; Foureau, également en 1899, pour ses explorations poursuivies pendant douze ans dans le Sahara; Alfred Grandidier, en 1906, pour ses longues explorations à Madagascar et pour les publications qui en sont résultées.

Pour nos confrères de l'armée.

Un journal du matin affirmait dernièrement qu'à Fontainebleau un réserviste, non reconnu malade, avait dû cependant entrer le lendemain à l'hôpital, où il était mort d'une maladie de cœur deux jours plus tard.

Le *Bulletin Médical* a fait justice de cette affirmation :

« Le soldat en question faisait partie d'un régiment de réservistes campé à Fontainebleau. Dès leur arrivée, les hommes de ce régiment furent prévenus — la mesure est du reste réglementaire — que tous ceux qui avaient à parler au médecin de l'état de leur santé n'avaient qu'à se présenter à la visite. *L'homme en question n'y vint pas.* Le vendredi, il prit part à une marche militaire, à la suite de laquelle il éprouva de la fatigue. Mais comme il y avait repos le lendemain samedi, et qu'il tenait à aller en permission le dimanche, il ne se fit point porter malade. *Il vint pour la première fois à la visite le lundi matin, et fut immédiatement envoyé à l'hôpital avec le diagnostic : maladie de cœur.* Il y mourut subitement deux jours après.

« Voilà la vérité.

« Le médecin-major du régiment a donc non seulement reconnu malade le réserviste *la première fois qu'il s'est adressé à lui*, mais il a trouvé son cas si grave qu'il l'a hospitalisé *immédiatement.* »

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris. ***L'anaphylaxie***, 1 vol. in-16 de 286 pages. Prix : 3 fr. 50. (Félix Alcan, éditeur.)

En dégageant en 1902 la notion de l'anaphylaxie, M. Richet a introduit dans la biologie la donnée la plus importante dont elle se soit enrichie depuis les premiers travaux sur l'immunité et sur les sécrétions internes. Cette voie proposée à la curiosité des chercheurs était si neuve et si attrayante, qu'en ce court espace de moins de dix ans une énorme quantité de travaux ont eu les problèmes de l'anaphylaxie pour objet. M. Richet, qui n'a cessé de lui consacrer lui-même le meilleur de son activité, a jugé le moment venu de fixer l'aspect actuel de la question.

Rien n'est plus attachant que d'en suivre les étapes d'abord dans le résumé qui ouvre le volume, puis au cours de ses différents chapitres. On y voit la notion d'anaphylaxie, au début limitée à certaines substances toxiques, s'étendre à toutes les substances albuminoïdes, se compliquer de la connaissance de l'anti-anaphylaxie, se compléter avec la donnée de l'anaphylaxie passive, s'élargir progressivement au point de s'annexer presque complètement l'ancien domaine des idiosyncrasies. Actuellement enfin l'anaphylaxie est devenue une donnée fondamentale à laquelle la pathologie, l'hygiène, la thérapeutique, la médecine légale, la biologie générale doivent déjà beaucoup, de laquelle elles sont en droit d'attendre plus encore.

Largement écrit, le volume de M. Richet donne au lecteur une excellente vue d'ensemble du problème, marquant de façon précise ce qui est acquis, indiquant de façon suffisante, mais sans détail trop spécial ce qui reste complexe ou indécis. On se plaira à y retrouver en maint passage traitant de points inédits la marque de l'esprit original et puissant de l'auteur.

Ph. Pagniez.

Prof. E. Feer (de Heidelberg). — ***Lehrbuch der Kinderheilkunde.*** 1 vol. in-8°, de 734 pages avec 2 tableaux et 160 figures. Prix : 11 marks 50 (Gustav Fischer, éditeur.)

De nombreux traités de médecine infantile ont été publiés ces dernières années tant en France qu'à l'étranger. Ce dernier venu obtiendra néanmoins un succès légitime en raison des collaborateurs que le professeur Feer s'est adjoints.

Les *généralités* sont rédigées par le professeur Martin Thiemich (de Magdebourg), qui insiste particulièrement sur la séméiologie, la pathologie générale et la thérapeutique de l'enfance. Les *maladies du nouveau-né* sont traitées par le professeur Finkelstein et son élève L. V. Meyer (de Berlin). Le professeur Pfaundler (de Münich) étudie *les altérations du sang et des organes hématopoiétiques, les maladies constitutionnelles et de la nutrition.*

Le chapitre *des troubles digestifs du nourrisson*, écrit par Finkelstein et Meyer, est un des plus importants de l'ouvrage. Abandonnant la nomenclature classique, les auteurs adoptent la terminologie qu'ils ont créée d'après leur nouvelle conception, exposée ici même en différentes analyses[1] (troubles du bilan, dyspepsie, décomposition, intoxication)

Le professeur von Pirquet (de Breslau) étudie *les maladies respiratoires*; le professeur Feer, *les maladies du cœur*; Tobler (de Heidelberg), *les maladies des organes génito-urinaires.*

Le chapitre des *maladies du système nerveux* est de Ibrahim (de Münich). Il consacre de nombreuses pages à la paralysie cérébrale infantile, à la maladie de Heine-Medin, aux maladies spasmodiques (laryngo-spasme, tétanie et éclampsie).

Les *maladies infectieuses* sont traitées par Feer, *la tuberculose*, par von Pirquet; *la syphilis*, et *les*

1. *La Presse Médicale*, 20 Février 1909, p. 135 et 28 Décembre 1910, p. 979.

maladies de la peau enfin par le professeur Moro (de Münich).

De nombreuses figures, dont plusieurs en couleur, illustrent ce travail intéressant.

G. SCHREIBER.

Ludwig Merk, professeur de dermatologie à l'Université d'Innsbruck. — ***Les manifestations cutanées de la pellagre.*** Edition française, par M. LUCIEN. 1 vol. in-4°, de 105 pages, avec 7 figures dans le texte, et 21 planches. (WAGNER, éditeur, à Innsbruck, 1911.)

Dans cet ouvrage, luxueusement édité, l'auteur fait une revision de nos connaissances sur les manifestations cutanées de la pellagre, qui sévit avec tant d'intensité dans le Tyrol et l'Italie. Après avoir décrit l'aspect clinique de l'érythème pellagreux, ses localisations habituelles au dos des mains et des pieds, au visage, le collier de Casal et son prolongement présternal, Merck envisage le diagnostic différentiel de l'affection. Il montre les rapports de l'érythème pellegreux et de l'érythème solaire, du vitiligo, de l'eczéma, de l'érythème polymorphe.

21 magnifiques planches en noir et en couleur terminent l'ouvrage.

R. B.

V. Gardette. — ***Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1911.*** Préface par M. A. MANQUAT. 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

La nouvelle édition de ce formulaire est divisée en trois parties.

Dans la *première partie*, les spécialités sont indiquées par ordre alphabétique. C'est dans cette première partie qu'on devra en chercher la composition et la dose.

La *deuxième partie* donne par ordre alphabétique le nom de chaque fabricant avec son adresse et l'indication de toutes les spécialités qui lui appartiennent.

La *troisième partie* reprend les spécialités dans leur ordre alphabétique et donne l'indication de leur fabricant dans une parenthèse qui figure après le titre de la spécialité, si le nom du fabricant n'est pas compris dans le libellé de ce titre.

A. M.

R. Belbèze. — ***La neurasthénie rurale.*** 1 vol. in-16 de 222 pages. Prix : 3 fr. 50. (VIGOT FRÈRES, éditeurs.)

L'auteur a étudié pendant huit années les paysans de la région garonnaise située entre Montauban et Agen, et il a constaté chez eux, dans une proportion de 30 pour 100, l'existence d'un syndrome psychique caractérisé par deux grands signes : l'aboulie et la peur. Comme cause prédisposante, il lui attribue l'exagération de l'inadaptation humaine chez des ruraux qui souffrent depuis quarante ans de malaise économique et social, et comme causes provocatrices, les intoxications exogènes et endogènes, syphilis, grippe, infection biliaire, rénale, gastrique, goutte, déviation utérine, ptose abdominale, surmenage, et surtout insuffisance alimentaire.

En qualifiant ce syndrome psychique de neurasthénie, l'auteur s'écarte quelque peu de la conception classique de la névrose de fatigue et d'épuisement, et l'on peut se demander dans quelle mesure cette appellation est légitime. Il semble qu'il s'agisse chez ces malades, beaucoup plus que de neurasthénie pure et simple, d'un état mental particulier, engendré par le milieu et les conditions d'existence.

L'analyse de cet état mental et de ses facteurs étiologiques est d'ailleurs extrêmement intéressante. Ce livre nous offre sur le caractère de ces campagnards des aperçus nouveaux, et il réalise en fait, autant qu'une contribution médicale, un fragment de psychologie sociale.

P. H.

G.-E. Papillon. — ***Consultations et formulaire de thérapeutique médicale*** (Cœur, Vaisseaux, Reins). 1 vol. in-18 relié de 408 pages. Prix : 5 francs (MALOINE, éditeur.)

Faciliter au praticien pressé le libellé d'une ordonnance parfois longue, surtout quand elle doit comporter à la fois : formules médicamenteuses, régime alimentaire, préceptes d'hygiène spéciale (hydrothérapie, exercices physiques, etc.) — lui faciliter aussi la variété dans les prescriptions successives dans une même famille ou à un même malade soumis à un traitement prolongé : tel est le but de ce livre, où, à chaque pas, dans les chapitres consacrés aux cardiopathies, se retrouve l'empreinte de l'Ecole de Potain.

ALFRED MARTINET.

E. Gérard. — ***Technique de stérilisation.*** 2e édition augmentée. 1 vol. in-16 cartonné, de VIII-352 pages, avec 72 figures. Prix : 6 francs (VIGOT FRÈRES, éditeurs.)

Dans cette seconde édition, une description complète a été donnée des modifications heureuses qui ont été apportées dans la préparation des pansements stérilisés et dans leur conservation aseptique.

Quelques considérations sur l'aseptisation des gants de caoutchouc ont été données. On a ajouté, en outre, un chapitre nouveau relatif à la « *Désinfection des locaux contaminés* », opération devenue obligatoire dans tous les cas de maladies contagieuses. Il était utile, en effet, de donner toutes les indications pratiques sur les moyens de faire la désinfection, non seulement des locaux, mais aussi des vêtements et linges qu'ils peuvent renfermer et surtout d'en effectuer le contrôle.

M. le professeur Gérard a également attiré l'attention des médecins et des pharmaciens sur la désinfection des livres, toujours réalisable pour le grand profit de l'hygiène.

Enfin, pour être complet, mention a été faite des derniers travaux sur la « *Stérilisation des eaux potables par les rayons ultra-violets* ».

ALFRED MARTINET.

Professeurs Lemoine, Gérard, Doumer, Vanverts. — ***Formulaire, consultations médicales et chirurgicales.*** 5e édition. 1 vol. in-18, de 1020 pages, reliure peau souple. Prix : 7 francs (VIGOT FRÈRES, éditeurs.)

Cette nouvelle édition renferme comme nouveaux médicaments : l'Antodyne, la Guipsine, l'Hectargyre, l'Hectine, l'Oxyol, le Rhomnal, etc. Les chapitres Opothérapie et Sérothérapie ont été complètement refondus. Enfin sous le titre Electrothérapie du praticien, M. le professeur Doumer a résumé les éléments essentiels de cette branche de la thérapeutique.

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

2398. — **A. Robin.** — Thérapeutique usuelle du praticien. *Deuxième série.* 1 vol. in-8° de 531 pages. Prix : 8 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2399. — **R. J. A. Berry.** — A Clinical Atlas of sectional and topographical Anatomy. 1 atlas in-4° contenant 60 planches en couleurs, avec texte explicatif. Relié toile. Prix : £ 2 : 2. (*W. Green and sons*, éditeurs, 2, St Giles Street, Edinburgh.)

2400. — **P. Carton.** — La tuberculose par arthritisme. *Etude clinique; traitement rationnel et pratique.* 1 vol. in-8, de 628 pages, avec 26 figures. Prix : 10 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2401. — **R. de Seigneux.** — Précis d'obstétrique opératoire. 3 volumes petit in-8°, d'ensemble 740 pages, avec 422 figures. Prix : 15 fr. (*Kunding*, éditeur, à Genève; *A. Maloine*, éditeur, à Paris.)

2402. — IIIe Congrès International d'Hygiène Scolaire, Paris 2-7 Août 1910. *Rapports*; *Résumé des Rapports et des Communications*; *Comptes rendus*; *Communications*; *Catalogue de l'Exposition.* 4 vol. gr. in-8° de 1.000 pages. Prix : 12 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2403. — **Gaillard et Nogué.** — Traité de Stomatologie : V. *Maladies paradentaires*; *Hygiène et prophylaxie de la bouche et des dents.* 1 vol, gr. in-8° de 430 pages, avec 94 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2404. — **Ch. Souligoux.** — Affections chirurgicales de la Poitrine. 1 vol. gr. in-8° de 282 pages, avec 48 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2405. — **G. Bonnet.** — Précis d'auto-suggestion volontaire : *éducation pratique de la volonté*, 2e édition. 1 vol. in-18 de 302 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

2406. — **E. Hureau.** — Le secret de l'Univers devant la science officielle. 1 vol. in-18 de 204 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 2.

Eldaroff (Nicolas). — La spondylose rhizomélique est une entité morbide spéciale (d'après 16 observations personnelles et 4 autopsies) (5 planches).

Caryophyllis (G.). — Arthropathie avec fracture spontanée du col du fémur chez un cancéreux portant des tumeurs secondaires métastatiques multiples (3 planches).

Marchand (L.) et Nouet (H.). — Etude anatomopathologique d'un cas de maladie de Dercum chez une imbécile épileptique (1 phot.).

Weber (R.). — De quelques altérations du tissu cérébral dues à la présence de tumeurs (2 planches et 2 figures).

Charon (René) et Courbon (Paul). — Injections mercurielles et hémiplégie (1 phot.).

Trénel (M.). — Le « Triumphe de très haulte et puissante dame Vérolle avec le pourpoint fermant à boutons et la fête des fous » du musée de Blois (2 planches et 4 dessins).

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 209 (15 Mai 1911).

Mémoires originaux :

M. Lannois. — L'oreille et les accidents du travail.

Notes et observations médico-légales.

Etienne Martin, Rousset et Lafforgue. — Fugues et impulsions dans la période prodromique de la démence précoce (avec deux autographes).

Beaussart. — Note sur le « Cafard ».

Revue critique :

Henri Léale. — Les qualités du juge au criminel.

Bibliographie.

Revue des Journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 169.

Articles originaux.

Maurice de la Sizeranne. — La question des aveugles en 1910.

Louis Rivière. — Le docteur de Dompierre de Chaufepié.

Georges Rondel. — Relations de la Mutualité avec l'Assistance.

André Mesureur. — Muensterberg (1855-1911).

Alapetite. — L'Assistance en Tunisie.

Adolphe Augé. — Enfants assistés.

Léon Lefébure. — L'organisation méthodique de la Bienfaisance privée au moyen des offices centraux.

Paul Viollet. — La lutte antituberculeuse.

Ida R. Sée. — Que faire des tuberculeux ?

Alberto Meyer Arana. — IVe Congrès pour l'amélioration du sort des aveugles.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 26 Avril 1911. — Visites de la Société internationale : La Cité ouvrière de Noisiel (Seine-et-Marne), 25 Avril 1911.

Variétés. — Chronique étrangère. — Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Sommaire du n° 34.

Articles originaux :

A. Mathieu. — Optimisme ou pessimisme.

Labouré et Ch. Boulanger. — Hygiène de l'ouïe dans les écoles.

Mlle Blanche Chauveau. — Hygiène des maîtres : Etude sur les Sociétés coopératives d'habitations à bon marché.

Actes de la Ligue. — Bibliographie. — Varia.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Les méthodes de laboratoire applicables au diagnostic clinique.* — Un Cours de vacances, commençant le 29 Juin 1911, aura lieu à l'amphithéâtre Bichat et au laboratoire de la Clinique médicale de l Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur A. Gilbert, le matin, à 10 h. 1/2, et le soir, à 4 heures. Ce cours comprendra 20 leçons et sera complet en deux semaines Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire et pourront emporter les préparations exécutées par eux.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par M. Maurice Villaret, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, et M. Deval, chef du laboratoire de chimie, avec l'aide de M. Paul Descomps et de MM. E. Chabrol, Brin et H. Bénard.

Programme du Cours. — Jeudi 29 Juin, à 10 h. 1/2 du matin. Ouverture du Cours par M. le professeur A. Gilbert.

1re Leçon, jeudi 29 Juin, à 4 heures du soir, M. Paul Descomps. — *Notions générales de bactériologie pratique.* Instrumentation. Frottis. Colorations des microbes (colorations simples et méthode de Gram). Cultures. Inoculations aux animaux. — *Staphylocoque. Streptocoque*, etc.

2e Leçon, vendredi 30 Juin, à 10 h. 1/2 du matin, M. Maurice Villaret. — *Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire.* Recherche du bacille de Koch dans les crachats. Méthodes de Ziehl, de Bezançon, de Spengler, de Jacobson. Albumino-diagnostic. Cyto-diagnostic. Recherche du bacille de Koch dans les urines et les liquides pathologiques (inoscopie). Diagnostic avec les bacilles acido-résistants. Cultures. Inoculations (méthodes de Nattan-Larrier, de Nobécourt). Autopsie d'un cobaye tuberculeux. Tuberculino-diagnostic.

3e Leçon, vendredi 30 Juin, à 4 heures du soir, M. Deval. — *Chimisme stomacal.* Repas d'épreuve. Examen qualitatif (acides chlorhydrique et organiques, matières protéiques, amylacées, pepsine, ferment lab). Analyse quantitative (acidité, combinaisons chlorées, pepsine, maltose, motricité). Examen microscopique. — *Applications au diagnostic des gastrites et du cancer de l'estomac.*

4e Leçon, samedi 1er Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Deval. — *Chimisme intestinal.* Repas d'épreuve. Examen qualitatif (matières protéiques, sucrées, sang, pigments, éléments organisés, organiques, minéraux). Analyse quantitative (acides gras, libres, graisses neutres, savons). — *Applications au diagnostic de l'insuffisance pancréatique et biliaire et à l'étude des entérites.*

5e Leçon, samedi 1er Juillet, à 4 heures du soir, M. H. Bénard. — *Pneumococcie. Gonococcie. Méningite cérébro-spinale.* Principales méthodes biologiques qui permettent le diagnostic de ces affections. — *Etude de la dysenterie.* — Recherche et coloration des amibes. Sérodiagnostic de la dysenterie bacillaire. Bacilles de Chantemesse et Widal, de Shiga, de Flexner.

6e Leçon, lundi 3 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Paul Descomps. — *Diagnostic de l'angine diphtérique et des angines à fausses membranes.* Le bacille de Löffler. Frottis. Cultures. Inoculations. Les angines pseudo-diphtériques. L'angine de Vincent.

7e Leçon, lundi 3 Juillet, à 4 heures du soir, M. Deval. — *Examen des urines. Dosage des éléments normaux.* Acidité. Azote. Urée. Purines. Chlorures. Phosphates. Sulfates. — *Applications à l'étude des rétentions chlorurées et azotées. Diabètes chlorurique, phosphatique. Cryoscopie.*

8e Leçon, mardi 4 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Paul Descomps. — *Diagnostic de la fièvre typhoïde, des paratyphoïdes, de la mélitococcie. Le bacille d'Eberth.* Sa recherche et son isolement : 1° Dans le sang (technique du prélèvement du sang et de son ensemencement, hémoculture); 2° dans les matières fécales (méthodes d'Elsner, de von Drigalski et Conradi). — *Le sérodiagnostic* microscopique et macroscopique. Diazo-réaction. Réaction de fixation. Fibrine-diagnostic. Examen leucocytaire. — *Les paratyphoïdes. Le micrococcus melitensis.*

9e Leçon, mardi 4 Juillet, à 4 heures du soir, M. Deval. — *Examen des urines. Dosage des éléments anormaux.* Matières protéiques (albumines [sérine, globuline], albumoses, peptones, etc.). Matières sucrées. Pigments divers. Examen du sédiment. — *Applications à l'étude des néphrites et du diabète.*

10e Leçon, mercredi 5 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin M. Paul Descomps. — *Diagnostic du paludisme et de la maladie du sommeil.* Les hématozoaires du paludisme : procédés de coloration, Plasmodium malariæ. Plasmodium vivax. Laveriana malariæ. Schizogonie. Sporogonie. Les anophèles. Les trypanosomes de la maladie du sommeil. Trypanosoma gambiense et son principal agent de transmission, la Glossina palpalis.

11e Leçon, mercredi 5 Juillet, à 4 heures du soir, M. Deval. — *Examen chimique du sang et du lait. Sang.* Dosage des éléments normaux (alcalinité, fibrine, matières protéiques, azote total, éléments minéraux et organiques, pigments, cryoscopie, hémoglobine). Applications cliniques : *cholemie, azotémie, urémie, glycémie.* — *Lait.* Examen chimique (beurre, caséine, lactose, éléments minéraux, oxydases et catalase). Eléments figurés. — *Applications cliniques.*

12e Leçon, jeudi 6 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Maurice Villaret. — *Examen du sang par les procédés de laboratoire.* (*Globules rouges.*) Notions générales sur le sang et l'hématopoièse. Prélèvement; coloration vitale; numération. (Hématimétrie.) Colorations diverses. Caractères normaux des globules rouges. — *Modifications pathologiques des globules rouges. Polyglobulies. Anémies.* Les notions récentes sur les hématies granuleuses et les globulins.

13e Leçon, jeudi 6 Juillet, à 4 heures du soir, M. Maurice Villaret. — *Examen du sang par les procédés de laboratoire.* (*Globules blancs.*) Evolution et fonctions des leucocytes. Les organes hématopoiétiques. Numération, coloration et caractères normaux des leucocytes. — *Modifications pathologiques des leucocytes. Leucocytoses. Leucémies* myélogène et lymphogène aiguës ou chroniques. Anémie pseudo-leucémique.

14e Leçon, vendredi 7 juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Maurice Villaret. — *Examen du sang par les procédés de laboratoire.* (*Caillot. Sérum.*) Coagulation. Mesure de la coagulabilité. Rétractilité du caillot. Modifications pathologiques de la coagulation, en particulier dans le *purpura* et l'*hémophilie.* Dosage de l'hémoglobine (méthodes de Henocque, de Tallquist, de Malassez). Valeur globulaire. Ses variations physiologiques et pathologiques. (*Chlorose. Chloro-anemies.*)

15e Leçon, vendredi 7 Juillet, à 4 heures du soir, M. Henri Bénard. — *Recherche de la résistance globulaire.* Application à l'étude des ictères. — *Les hémolysines* dans le sérum et les liquides pathologiques. Epreuve de Donath et Landsteiner. — *Les opsonines de Wright. L'activité et la résistance leucocytaires.*

16e Leçon, samedi 8 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin. M. Chabrol. — *Les réactions de fixation.* Recherche de la déviation du complément par la *Méthode de Bordet et Gengou.* Principes de la méthode. Les anticorps. Choix et titrage de l'antigène. Préparation d'un sérum hémolytique. Première application de la méthode : *La reaction de Wassermann* dans le diagnostic de la syphilis.

17e Leçon, samedi 8 Juillet, à 4 heures du soir, M. Chabrol. — *Les réactions de fixation* (suite). *La réaction de Weinberg* dans le kyste hydatique. Diagnostic de l'*Echinococcose.* La déviation du complément dans la tuberculose, la fièvre typhoïde. Son application à l'étude de l'actinomycose et de la sporotrichose.

18e Leçon, lundi 10 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Paul Descomps. — *Examen du liquide céphalo-rachidien par les procédés de laboratoire.* Etude chimique. (Recherche du sucre et de l'albumine.) Etude cytologique. (Technique.) La cellule de Nageotte. *Cytologie des ménin-*

gites. Cytologie des affections nerveuses.) Etude bactériologique. *Applications diagnostiques.*

19e Leçon, lundi 10 Juillet, à 4 heures du soir, M. Brin. — *Diagnostic bactériologique de la syphilis et du chancre mou.* Recherche du tréponème pâle à l'ultra-microscope. Sa coloration (procédés de Giemsa, de Levaditi). Réaction de Wassermann. Caractères morphologiques et coloration du bacille de Ducrey.

20e Leçon, mardi 11 Juillet, à 10 h. 1/2 du matin, M. Maurice Villaret. — *Examen des épanchements par les procédés de laboratoire. Epanchements pleuraux.* Recherches chimiques (fibrine, densité, résidu sec. Réaction de Rivalta). Recherches cytologiques. (Technique et résultats. Eosinophilie locale). Recherches bactériologiques. — *Epanchements peritonéaux.* Recherches chimiques. Recherches cytologiques. (Ascites cancéreuse, tuberculeuse, inflammatoire. Ascite mécanique. Notions sur le *Syndrome d'hypertension portale.*) Recherches bactériologiques.

Le droit à verser est de 100 francs.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Lequeux, professeur agrégé; Devraigne, chef de clinique; Chirié, chef de clinique adjoint; Lemeland, chef de clinique adjoint; assistés de MM. Roullier, Marioton, Brothier, Laffont et Pénard, moniteurs, réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le Cours commencera le 19 Juin 1911. Il comprendra 14 leçons, qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du Cours. — Lundi 19 Juin, M. Devraigne, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper.

Mardi 20 Juin, à 3 heures. Exercices du palper au lit des malades; M. Lemeland, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique.

Mercredi 21 Juin, à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades; M. Chirié, à 5 heures. Le toucher en obstétrique.

Jeudi 22 Juin, à 3 heures. Exercices de toucher; M. Lemeland, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes).

Vendredi 23 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Lemeland, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures).

Samedi 24 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Lemeland, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures).

Lundi 26 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Brindeau, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front.

Mardi 27 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. Lequeux, à 5 heures. Le forceps sur les positions élevées.

Mercredi 28 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée).

Jeudi 29 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de version; M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction).

Vendredi 30 Juin, à 3 heures. Exercices pratiques de version; M. Chirié, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction).

Samedi 1er Juillet, à 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. Devraigne, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie).

Lundi 3 Juillet, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. Devraigne, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie).

Mardi 4 Juillet, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. Devraigne, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement relatifs au Cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 50 francs. Pour tous renseignements s'adresser à M. le chef de Clinique à la Clinique Tarnier.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricales par M. Couvelaire agégé. Dimanche 11 Juin, à 10 heures. *Traitement des infections puerperales.*

Anatomie pathologique. — *Enseignement élémentaire de technique et diagnostic histologiques et hématologiques appliqués à la pratique médico-chirurgicale.*

Sous la direction de M. G. Roussy, agrégé, chef des travaux, MM. Aubertin et Ameuille, préparateurs, feront une série de 22 démonstrations d'Histologie pathologique et d'Hématologie au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage), à partir du 12 Juin 1911 : 1o Les démonstrations auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Des coupes ayant trait au sujet de la démonstration seront remises à chaque auditeur qui les colorera et les conservera; leur diagnostic sera ensuite discuté; 2o le laboratoire restera ouvert tous les jours pendant la durée du Cours.

Programme des démonstrations — Technique histologique, 4 leçons. Inflammation, tuberculose et syphilis, 4 leçons. Tumeurs, 6 leçons. Sang et cytologie, 3 leçons. Lésions des organes en particulier, 5 leçons.

Les microscopes et les réactifs sont fournis par le laboratoire, à l'exception des lames, lamelles et de l'alcool absolu.

Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série des Conferences.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice des Enfants-Assistés. — Sous la présidence de M. Galli, president du Conseil général de la Seine, l'inauguration de l'Institut de puériculture que le Conseil général de la Seine vient de réaliser à l'hospice des Enfants-Assistés a eu lieu avant-hier matin 8 Juin. Une nombreuse assistance a pris part à cette fête.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de vermeil.* — M. Barbary, à Vintimille.

Medaille d'argent. — MM. Castelli, à Nice; Giovanni, à Vintimille.

Médaille de bronze. — MM. Grenier, médecin aide-major de 1re classe; Rolland, interne des hôpitaux de Paris; Aveline, Le Rochais, externes des hôpitaux de Paris.

V.-E. M 1911. — Le XIe Voyage d'Etudes Médicales aura lieu du 28 Août au 11 Septembre 1911, sous la présidence effective du professeur Landouzy.

Il comprendra les stations du sud-est de la France, visitées dans l'ordre suivant : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Presle, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence, au point de concentration Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée,

au point de dislocation : Toulouse, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Toulouse, prix à forfait : 350 francs, pour tous les frais : chemins de fer (1re classe), voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, ou à M. JOUAUST, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — *Bourse de voyage pour le V. E. M. de 1911.* — La Société de l'Internat dispose d'une bourse de voyage de 350 francs pour le V. E. M. de 1911. Cette bourse est offerte par le grand établissement thermal de Vernet-les-Bains dirigé par le Dr Pagès. Elle est réservée à un interne des hôpitaux de Paris.

MM. les Internes qui désirent s'inscrire pour l'obtention de cette bourse, sont priés d'adresser leur demande au Dr Jayle, 238, boulevard Saint-Germain, avant le 28 Juin; l'attribution de la bourse sera faite par le tirage au sort.

XXIVe Congrès français de chirurgie (2-7 Octobre 1911). — Le XXIVe Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 2 Octobre 1911, sous la présidence de M. PAUL SEGOND, membre de l'Académie de médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hospice de la Salpêtrière.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *Diagnostic et traitement de l'appendicite chronique.* Rapporteurs : MM. SILHOL (de Marseille) et WALTHER (de Paris); 2° *Traitement des péritonites aiguës.* Rapporteurs : MM. HARTMANN (de Paris) et TÉMOIN (de Bourges); 3° *Traitement sanglant des fractures fermées.* Rapporteurs : MM. ALGLAVE (de Paris) et BÉRARD (de Lyon).

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 Juillet, le titre et les conclusions de leurs communications à M. WALTHER, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris (VIIe).

Des salles particulières seront mises à la disposition de MM. les membres de l'Association pour l'exposition des documents divers, pièces anatomiques, photographies, radiographies, dessins, etc., relatifs à leurs communications ou à la discussion des questions mises à l'ordre du jour.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansements, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au secrétaire général.

Ecole de psychologie. — M. BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, médecin en chef du dispensaire pédagogique, fera le jeudi 15 Juin, à 5 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, une Conférence sur « Le problème social de l'épilepsie. L'éducation des épileptiques ».

Orchestre médical. — Le concert que l'*Orchestre médical* devait donner le 13 Juin, au profit de l'Œuvre de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale, est remis à une date qui sera ultérieurement indiquée.

Faculté de médecine et de pharmacie de Bahia. M. Egas Barreto de Aragão vient d'être nommé professeur extraordinaire d'histoire naturelle médicale et de parasitologie.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 7 Juin.* — Ont obtenu : MM. Chiray, 19; Aubertin, 17 1/2; Voisin, 18; Courcoux, 17.

Séance du 7 Juin. — Ont obtenu : MM. Louste, 19; Pagniez, 19 1/2; Géraudel, 18 1/2; Armand-Delille, 19.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE DENTAIRE. — *Séance du 8 Juin.* — Ont obtenu : MM. Schœfer, 16; Réal, 19; Coustaing, 15.

Séance prochaine 13 Juin, à 8 h. 1/2 du matin, à l'hôpital Saint-Louis.

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 10 Juillet 1911, à 9 heures du matin.

Sont mises au concours les places suivantes : *Clinicat médical*, 3 places de chef de clinique titulaire et 5 places de chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical, 2 places de chef de clinique titulaire et 2 places de chef de clinique adjoint.

Clinique des maladies mentales, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies cutanées et syphilitiques, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies nerveuses, 1 place de chef de clinique titulaire et 2 places de chef de clinique adjoint.

Clinicat ophtalmologique, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies des voies urinaires, 1 place de chef de clinique titulaire.

Clinicat médical infantile, 1 place de chef de clinique titulaire et 2 places de chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical infantile, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Clinicat gynécologique, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Clinicat thérapeutique, 1 place de chef de clinique titulaire et 1 place de chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'au vendredi 30 Juin inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.)

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Adjuvat. — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. Wolfrom, Leveuf, Métivet, Luzoir et Mornard.

Internat en Pharmacie. — Sont, après concours, nommés internes en pharmacie : MM. Nepveux, Bouillot, Benoist, Deroux, Martel, Thomas, Couffin, Verpy, Bourneuf, Hazard, Bourillot, Bauxis-Lagrave, Garret, Cuisine, Charles, Leboime, Voillequin, Villuis, Varney, Violette, Guilbaud, Pomaret, Vaslin, Bertrand (L.), Barjon, Bertrand (R.), Minoux, Binet, Lesage.

Gayet, Capitrel, Monnet, Moutier, Colombet, Girard, Lamy, Le Blond, Leseille, Petitjean, Delépine, Duhardel, Malbec, Boulay, Peltier, Rocheraux, Compin, Belgule, Bouin, Abgrall, Gauthier, Neuville, Bouillat, Filleul, Vallet, Drouet, Picat, Clogne.

Faculté de médecine de Toulouse. — Un concours pour une place de chef de clinique infantile aura lieu à la Faculté de médecine le lundi 26 Juin 1911.

Seront admis à concourir les candidats de nationalité française pourvus du diplôme de docteur en médecine et n'étant pas plus âgés de 35 ans non révolus le jour de l'ouverture du concours.

En s'inscrivant, les candidats déposeront au secrétariat de la Faculté leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine, ainsi que l'indication de leurs titres et travaux.

Le registre des inscriptions sera clos quinze jours avant l'ouverture du concours.

Le chef de clinique sera nommé pour un an; toutefois, il pourra être prorogé pour deux périodes d'un an chacune, sur la proposition du professeur et après avis favorable de la Faculté.

Le traitement annuel est de 1.000 francs.

Le chef de clinique assiste le professeur.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 *Juin*, à 1 heure. — M. VILLETTE : Les hernies juxta-funiculaires. Hernies directe et oblique interne; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Zimmern. — M. FERRAN : Traitement des cavités d'ostéomyélite chronique par les greffes graisseuses; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Zimmern.

Jeudi 22 *Juin*, à 1 heure. — M. PÉRINEAU : Le cathétérisme urétéral et le lavage du bassinet dans les pyélonéphrites suppurées. Valeur et indications; MM. Quénu, Gilb. Ballet, Claude, Chevassu — M. LE QUÉRÉ : Les fugues chez les paralytiques généraux; MM. Gilb. Ballet, Quénu, Claude, Chevassu. — M. ROUBY : De la presbyophrénie; MM. Gilb. Ballet, Quénu, Claude, Chevassu.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 *Juin* 1911. — 1er, Sages-femmes. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Mardi 20 *Juin* 1911. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

Mercredi 21 *Juin* 1911. — 1er, Sages-femmes. — 1er. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e. Oral (Deuxième partie) (2e série). — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (3e série), Laënnec. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Jeudi 22 *Juin* 1911. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 3e. Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie).

Vendredi 23 *Juin* 1911. — 1er, Sages-femmes. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Samedi 24 *Juin* 1911. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Première partie). — 3e Oral (Deuxième partie). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 2e, Sages-femmes, Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Internat des asiles. — Une *Conférence privée* est ouverte pour la préparation au Concours de l'Internat des Asiles d'aliénés de la Seine (Anatomie et physiologie du système nerveux, Pathologie interne et externe, Questions de garde). Ecrire à M. G. GENIL-PERRIN, interne à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis, Paris.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand*.

Docteur, marié, ancien interne des hôpitaux de Paris, excellent praticien, cherche une situation sérieuse dans clinique, maison de santé, établissement thermal, etc., l'occupant de préférence durant le semestre d'hiver. Ecrire *P. M.*, n° 471.

Importante clientèle à céder dans l'une des plus agréables et des plus riches stations du *midi de la France*. On vendrait en même temps la maison d'habitation. Ecrire *P.M.*, n° 474.

Paris. A céder cabinet Para-Médical, *Massage*, etc., 22e année. Bénéfice net : 12.000 fr., à doubler par *Docteur-Masseur*, 2 h. présence. Prix : 22.000 fr., payables à volonté sur garanties. Concours du cédant. On peut faire gérer. Ecrire *P. M.*, n° 476.

On demande un chimiste expérimenté pour laboratoire de produits pharmaceutiques. Ecrire *P. M.*, n° 477.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 47 — Mercredi, 14 Juin 1911

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DES LABORATOIRES MÉDICAUX DES HOPITAUX DE PARIS

Il faut louer l'Assistance publique d'avoir annexé, dans l'hôpital de la Nouvelle-Pitié, un laboratoire de recherches cliniques à chaque service hospitalier médical. L'Assistance publique reconnaît ainsi qu'une telle dotation est, à l'heure actuelle, d'une absolue nécessité pour le chef de service responsable de ses malades. Malheureusement, un très petit nombre de médecins des hôpitaux seront appelés à bénéficier de ces installations. Et c'est dans le but de généraliser pareille mesure et de l'appliquer à tous les services de médecine, que la Société médicale des hôpitaux vient d'étudier cette question.

La discussion s'est engagée à propos d'une lettre que M. J.-A. Sicard avait adressée au secrétaire général de la Société, lettre que nous reproduisons ci-dessous :

Monsieur le Secrétaire et honoré Maître,

Je serais très heureux si notre Société pouvait s'intéresser collectivement à la question des laboratoires rattachés à nos différents services hospitaliers.

Les sciences médicales ont évolué et, à l'heure actuelle, il n'est plus possible à un médecin responsable de ses malades, de négliger le contrôle si efficace apporté par le laboratoire à la clinique. C'est pour cette raison que chacun d'entre nous devrait être mis à même de tirer parti de ces méthodes *indispensables* d'investigation clinique. Il faudrait que chaque chef de service médical soit doté, à proximité de ses salles de malades, d'un local suffisant pour mener à bien ses examens biopsiques, bactériologiques, cytologiques, etc..., et surtout, *qu'à toute salle de laboratoire soit affectée une unité de personnel, fille ou garçon de laboratoire.*

Aucun de nous n'ignore que ces « desiderata » n'ont pu être obtenus par le plus grand nombre de nos collègues.

Alors qu'on ne recule devant aucune dépense pour assurer par ailleurs des salles d'opérations modèles, on nous refuse, à nous médecins, l'outil reconnu *actuellement* indispensable à l'accomplissement consciencieux de notre tâche : le laboratoire *de recherches cliniques* annexé au service.

Ou bien, fait paradoxal, s'il existe à la vérité une salle de laboratoire, on ne nous accorde pas l'aide indispensable à son fonctionnement et nous en sommes réduits à recruter, pour assurer cette besogne, un de nos malades, la plupart du temps infirme chronique, bien mal préparé et adapté à ces soins délicats d'ensemencement des tubes, de préparation des colorants, d'inclusion, etc.

Ainsi, on ne prive pas seulement les malades d'un moyen puissant de diagnostic et même de thérapeutique, on atteint encore l'étudiant en entravant l'enseignement médical sur ses bases normales, scientifiques et pratiques, enseignement pourtant réclamé aujourd'hui de tous côtés.

Pour la réalisation efficace de ce double programme, *il me paraît vain de centraliser* dans un même hôpital, entre les mains d'un unique chef de laboratoire, les recherches multiples des différents services.

En effet, ici tel examen biologique nécessitera un résultat immédiat; là, telle autre investigation devra être contrôlée attentivement et soumise à des techniques spéciales, effectuées par le chef de service lui-même. Je n'insiste pas. Mais, même en ce qui concerne le chargé de ce laboratoire *central*, à sa bonne volonté forcément éparpillée entre tous les services respectifs, n'imprimera-t-on pas des directions scientifiques par trop nombreuses et différentes, puisqu'elles seront conditionnées au hasard des cas cliniques de *tout* un hôpital? Je ne parle pas non plus du personnel de ce laboratoire central, mal rompu aux habitudes de travail de tel ou tel chef, de l'encombrement de la salle de recherches, à certaines heures de la matinée, sous la poussée collective des externes et des stagiaires, etc.

On peut faire œuvre plus utile et, pour cela, il suffirait de confier à chacun de nous un local (local de fortune, s'il n'est pas possible d'obtenir mieux), *mais surtout, il faut nous accorder le droit d'avoir une unité de laboratoire, fille ou garçon.* Sans cette unité restant attachée au gré du chef de service *et le suivant au cours de ses mutations hospitalières*, il ne peut exister, à mon avis, de solution efficace. C'est là le pivot indispensable de toute réforme sérieuse et durable.

Dans un but d'entente et de souci économique matériel, bien légitime dans ces questions d'assistance publique, peut-être serait-il possible, tout au moins pour certains services à mouvement hospitalier moins actif, *d'utiliser l'aide de laboratoire à une double fin. On distrairait de son travail quelques heures qui, en retour, pourraient être consacrées directement aux soins des malades.*

Ainsi, le principe resterait sauf et cette nouvelle réglementation pourrait s'accomplir plus discrètement, sans heurts.

Le recrutement d'un tel personnel, qui doit être, à mon avis, de préférence féminin, serait facilement assuré par la pépinière des jeunes élèves de l'école de la Salpêtrière, que dirige si utilement M. André Mesureur.

Voilà, Monsieur le Secrétaire et honoré Maître, les quelques considérations que j'aurais désiré émettre devant la Société. Pensez-vous qu'elles soient dignes de retenir notre attention et de susciter une réunion en fin d'une de nos séances?

Veuillez agréer..., etc.

J.-A. SICARD.

Avril 1911.

A cette lettre était joint un questionnaire, invitant chacun des membres à se prononcer entre le laboratoire central par hôpital, ou le laboratoire individuel par service.

***

D'autre part, M. Marcel Labbé, tout récemment (Juin 1911), dans un journal de la grande presse, expose les desiderata des médecins des hôpitaux :

« L'organisation de certains services, dit-il, est vraiment lamentable; nous en rougissons lorsqu'un médecin étranger vient nous rendre visite; nous en souffrons quand nous sentons qu'il nous est impossible de donner à nos malades les soins éclairés que nous leur devons; aux étudiants qui viennent nous demander l'instruction, nous sommes à chaque instant obligés d'avouer que telle recherche, nécessaire pour le diagnostic, ne peut être pratiquée dans notre service, faute de laboratoire. Avec une telle pénurie de moyens, l'enseignement médical parisien est loin de pouvoir réaliser l'idéal des praticiens qui réclamaient avec raison que l'hôpital devînt le centre des études médicales.

« Les médecins des hôpitaux viennent de protester contre cet état de choses et de demander à M. Mesureur d'y remédier le plus rapidement possible. Deux solutions peuvent être proposées : créer dans chaque hôpital un grand laboratoire central, où chacun trouverait sa place pour le travail, ou bien doter chaque service d'un petit laboratoire, suffisant pour répondre aux besoins de la clinique. Le laboratoire central, qui semble à première vue le plus avantageux, est, en réalité, impraticable, et les essais que l'on a tentés de ce système n'ont pas été heureux.

« Pour qu'il fonctionnât régulièrement, il faudrait qu'il fût dirigé par un homme à la fois bactériologiste, histologiste et chimiste, qui passât tout son temps à faire les recherches nécessaires à l'hôpital et à diriger les travaux des autres; or, je ne vois pas où pourrait se rencontrer ce chef de laboratoire savant en toutes choses, ni surtout comment l'Assistance publique pourrait le rémunérer; les recherches biologiques ne nourrissent point leur homme.

« Le laboratoire individuel est le système le plus pratique. C'est celui que l'Assistance a adopté dans ses nouveaux hôpitaux, à Cochin et à la Pitié. Il permet d'utiliser les embryons de laboratoire existant déjà dans quelques services pour les compléter et les rendre adéquats aux besoins de la médecine moderne : il est donc, pécuniairement, le plus avantageux.

« Mais il ne suffit pas de créer un laboratoire, il faut encore assurer son fonctionnement par un crédit qui permette l'achat des réactifs dont on use chaque jour et par l'attribution d'un garçon

ou d'une fille qui nettoie la pièce et les instruments et aide le chef de service dans ces petites besognes que l'on peut appeler la cuisine du laboratoire.

« Jusqu'ici, sauf quelques faveurs exceptionnelles, aucun laboratoire n'est pourvu d'un garçon, et les chefs de service doivent entretenir à leurs frais le fonctionnement du laboratoire, en instruisant quelque ancien malade et en le payant pour sa peine. Ne pourrait-on utiliser pour cette fonction les jeunes filles diplômées de l'Ecole d'infirmières organisée avec tant de sollicitude et de succès par M. André Mesureur? Ce serait là une manière de compléter leur éducation scientifique.

« Quel que soit le moyen employé, il est temps que l'Assistance remédie aux lacunes que je viens de signaler. Dans les dernières années, beaucoup d'argent a été dépensé, à juste titre, pour doter les services de chirurgie de salles d'opération convenables. C'est maintenant au tour de la médecine de réclamer des « salles d'opération médicales » où se parfait le diagnostic. Il est juste que les malades bénéficient des progrès de la médecine, autant qu'ils ont bénéficié des progrès de la chirurgie. » (Marcel Labbé.)

***

Par ces temps où l'on voit la responsabilité des titulaires des hôpitaux devenir de plus en plus lourde et le malade s'ériger en justicier, n'est-il vraiment pas du devoir de l'Assistance publique de donner au médecin les moyens efficaces de contrôle diagnostique et de précision thérapeutique?

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR M. GUINARD

Lundi, à midi et demi, au moment où il quittait son service, M. A. Guinard, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, a été l'objet d'une tentative d'assassinat de la part d'un certain Herrero, auquel, il y a quelques mois, il avait prodigué ses soins.

Herrero, que l'on déclare être un déséquilibré, a donné pour toute excuse au commissaire de police qui l'interrogeait, l'explication suivante de son acte :

— « Sans raison, le docteur Guinard m'a coupé le rectum, et je n'ai pu lui pardonner cette mutilation. J'avais juré de me venger. J'ai tenu parole, je suis content. »

Ce misérable a, en effet, tout lieu d'être satisfait. Sur cinq balles tirées par lui, quatre ont porté et, au cours de la laparotomie pratiquée par MM. Rochard et Pierre Duval, il a été reconnu six perforations de l'intestin.

Au temps actuel, on en conviendra volontiers, les meilleurs chirurgiens n'ont guère à se louer des malades qu'ils soignent gratuitement et auxquels ils prodiguent tout leur dévouement.

Hier, c'était M. Bazy que des juges condamnaient pour une prétendue faute non établie, à une grosse amende en faveur d'une malade dont la vie avait été préservée, de l'aveu de tous, grâce aux soins du chirurgien. Aujourd'hui, c'est un homme, bon entre tous qu'un autre malade, guéri, et qui devait être d'autant plus reconnaissant au savant français qu'il est lui-même étranger à notre pays — Herrero est, en effet, d'origine espagnole — qui attente à la vie de son chirurgien.

Dans ce dernier drame, une réflexion s'impose. Comment a-t-on pu laisser pénétrer à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu un individu armé et qui déjà, il y a quelques jours, avait exercé dans la rue une première tentative heureusement avortée contre la vie de M. Guinard?

Il est certain que l'accès des hôpitaux doit être largement ouvert. Mais il est certain aussi que toute personne non malade ne doit pouvoir librement y entrer. Si cette surveillance qui existe partout, sauf à Paris, avait existé, il est vraisemblable que l'existence de M. Guinard ne serait pas actuellement en danger. G. V.

BIBLIOGRAPHIE

2407. — **F. Parkes Weber.** — Aspects of Death and their effects on the Living, as illustrated by Minor Works of Art, especially medals, engraved gems, jewels, etc. 1 vol. in-8°, de VIII-160 pages, avec 58 figures. Prix : 5 shillings. (*T. Fischer Unwin*, éditeur à Londres.)

2408. — **F. Le Dantec.** — Le chaos et l'harmonie universelle. 1 vol. in-16, de 195 pages. Prix : 2 fr. 50 (*Félix Alcan*, éditeur).

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 5.

Mémoires :

Répin. — Les eaux goitrigènes (*suite et fin*).

Ed. Imbeaux. — La deuxième adduction des sources de montagne pour l'alimentation de Vienne.

Bonnette. — Préparation du café en campagne, filtre « en rognon » adapté à une marmite de campement.

René Martial. — Sur l'emploi du nitrate acide de mercure dans l'industrie de la couperie des poils.

Revue générale :

E. Bodin. — La question de la nocivité des huîtres et de la prophylaxie des accidents qu'elles peuvent causer (*suite et fin*).

Bibliographie.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. - Informations.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Emploi rationnel de l'Ibogaïne.

Au début, l'ibogaïne n'a pas toujours obtenu auprès du corps médical le succès qu'on était en droit d'attendre de son emploi méthodique. Mais, il est à remarquer que, depuis deux ans, un revirement complet s'est manifesté en sa faveur.

Nous avons recherché les causes de ce discrédit momentané. Le chlorhydrate d'ibogaïne est d'un prix relativement élevé; pour cette raison, les doses nécessaires pour obtenir des résultats thérapeutiques étaient trop rarement employées. D'autre part, la difficulté que l'on éprouve à se procurer des racines d'iboga, par suite de la rareté de cette plante, ont encouragé certaines maisons étrangères à extraire de végétaux voisins du *Tabernanthe Iboga* des alcaloïdes ayant bien quelques vagues rapports avec l'ibogaïne, mais dont la toxicité beaucoup plus élevée était assez comparable à celle de la strychnine. On comprend alors les hésitations bien légitimes et la circonspection qu'ont montrées certains praticiens vis-à-vis de ces produits.

Il nous paraît nécessaire de rappeler que le plus sûr moyen d'obtenir une action prompte et d'éviter tout accident est de prescrire les dragées Nyrdahl dosées à 5 milligrammes de chlorhydrate d'ibogaïne. Leur action physiologique s'exerce sur le système nerveux, sur la circulation et sur la nutrition.

A doses faibles, l'ibogaïne augmente l'excitabilité nerveuse psychique et médullaire; c'est un névrosthénique remarquable. C'est également un médicament cardiaque très efficace, dont l'action est un peu comparable à celle de la digitaline. C'est enfin un accélérateur des échanges nutritifs et respiratoires, favorisant le processus d'assimilation et de désassimilation.

La dose moyenne chez l'adulte est de 4 à 6 dragées par jour. Mais on peut sans inconvénient la dépasser. On obtient alors des résultats utiles dans les asthénies nerveuses et musculaires, dans le surmenage, dans les psychasthénies, les dépressions générales, les convalescences et même dans certaines affections du cœur, telles que la dilatation, la myocardite et la faiblesse de cet organe.



Sirop Roche
Sirop Roche
COMPRIMÉS DE THIOCOL ROCHE

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier.* — M. Comte, à Tunis.

Service des épidémies. — *Lettre de félicitation.* — MM. Garcin, médecin-major de 2e classe; Dargoin, médecin aide-major de 1re classe.

Les mesures préventives contre le choléra. — La Commission d'hygiène de la Chambre a entendu M. Mirman, directeur de l'hygiène publique, qui a indiqué en détail les mesures prises par ses services en vue de préserver le territoire français contre une invasion de choléra. Ces mesures sont de deux sortes : surveillance aux frontières exercée notamment sur les émigrants, instructions détaillées envoyées aux préfets et aux autorités locales pour que tout foyer naissant soit immédiatement signalé et éteint. Des mesures de défense du même genre sont prises également contre toute invasion éventuelle de la peste; des instructions très rigoureuses sont envoyées dans les ports pour qu'il soit procédé à la dératisation des navires en provenance des régions où des cas de peste sont signalés.

A la suite de cette audition, la Commission a décidé d'envoyer une délégation de sept de ses membres, d'abord au Havre, où elle se rendra le 17 Juin, ensuite à Marseille le 20 Juin, pour visiter diverses installations sanitaires. Dans sa visite à Marseille, la délégation sera accompagnée par M. Mirman.

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie. — La vingtième séance annuelle de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 20 Juin 1911, à 4 heures précises, au Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton, sous la présidence de M. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Ordre du jour : 1° Compte rendu de la situation morale et financière de la Société; 2° Allocution de M. Jules Voisin, président de la Société; 3° Eloge de M. Huchard, membre honoraire; 4° Eloge du professeur Raymond, membre titulaire de la Société; 5° Communications et lectures; — Présentations de malades.

Question générale mise à l'ordre du jour : 1° La fonction du sommeil chez l'homme et chez les animaux; 2° Le rôle du sommeil et de l'hypnotisme dans la psychothérapie. — MM. Grollet, méd.-vétérinaire : Rapports du sommeil avec l'activité vitale. — Bérillon : 1° L'hypnotisme chez les animaux (avec projections). 2° Le centre du réveil, son développement et son éducation chez l'enfant. — Moret, méd.-vétérinaire : Quelques expériences d'hypnotisme chez les oiseaux. — Professeur Beauvisage (de Lyon) : Les analogies entre le sommeil des plantes et celui des animaux. — Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort : La théorie histologique du sommeil : l'amœboïsme des neurones. — Farez : La conscience dans les sommeils léthargiques. — V. Bridou : L'alternance du sommeil et de la veille type de l'oscillation mentale. — Paul Joire (de Lille) : L'emploi du sommeil hypnotique en psychothérapie. — Professeur Raphael Dubois (de Lyon) : Le sommeil des animaux hibernants et l'auto-narcose carbonique.

MM. Salmon (de Florence) : L'hypersomnie. — Gagey : Le sommeil et la respiration spécialement en juvéniculture. — Rabier : Le sommeil dans les temples d'Esculape. — Quinque, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil : Le sommeil chez les enfants anormaux. — Cimino (de Naples) : Les troubles du sommeil d'origine urinaire. — Bonjour (de Lausanne) : Le rôle de l'hypnotisme dans la psychothérapie. — Lemesle (de Loches) : Les effets curatifs du sommeil prolongé. — Le Menant des Chesnais : Les localisations cérébrales. — Jennings (du Vésinet) : A propos d'une cure radicale de la morphinomanie. — Witry (de Metz) : L'érotomanie des mystiques. — Jules Voisin : Hémiplégie avec contracture guérie par la suggestion. — Iribarne : Laryngopathies nerveuses. — Le traitement psychothérapique de l'aphonie. — Lépinay, médecin-vétérinaire : L'éducation de l'intelligence chez le cheval. — Demonchy : De l'action sédative et thérapeutique de la musique. — Viazemsky (de Saratow) : Les troubles vaso-moteurs dans leurs rapports avec la fonction sexuelle. — Gosset : La rééducation motrice chez les sujets dépourvus d'attention. — Mac Donald (de New-York) : Inhibition hypnotique par choc traumatique, etc., etc.

Après la séance, le banquet annuel de la Société aura lieu à 7 heures 1/2, au restaurant du Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton. Prix : 8 fr. ; tenue de ville.

Avis très important. — Les membres de la Société sont invités à adresser, dès à présent, les titres de leurs communications et leur adhésion au banquet à M. Bérillon, secrétaire général, 4, rue Castellane.

Hôpital d'Evreux. — Le poste d'interne à l'hôpital d'Evreux sera vacant à partir du 3 Juillet prochain. Les étudiants qui désireraient le postuler sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au directeur de cet établissement.

Unions professionnelles médicales en Belgique. — Un vaste mouvement syndical s'opère actuellement chez les praticiens belges. Leurs cercles régionaux se sont, dans les dernières années, transformés peu à peu en unions professionnelles reconnues par le gouvernement. La Fédération de ces sociétés va également solliciter la reconnaissance légale et de nouvelles armes seront ainsi aux mains des médecins belges pour réussir dans leur mouvement de revendications. Parmi les questions à l'étude, nous voyons figurer le relèvement des honoraires, l'amélioration de l'organisation des services médicaux des sociétés mutuelles, des assurances-accidents, service de la bienfaisance, de l'armée, des chemins de fer, à propos desquels les confrères belges ont proposé des projets intéressants.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 10 Juin.* — Ont obtenu : MM. Balthazard, 16; Trémolières, 19; Grenet, 19; Weill, 19.

Ecole du Val-de-Grâce. — Le général Goiran vient d'apporter les modifications suivantes au concours pour l'emploi de professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce.

Le nombre des membres du jury est porté de quatre à six. Ne pourront siéger dans un même concours deux parents ou alliés jusqu'au degré de cousin germain inclusivement. Devra se récuser tout parent ou allié au même degré d'un des candidats.

Le jury ne délibérera plus sur les questions à poser aux candidats, non plus que sur les mérites de ceux-ci, chaque juge se contentant de donner sa note, qui sera immédiatement communiquée aux assistants.

Les malades pouvant être proposés pour les examens cliniques seront examinés avant l'épreuve par tous les membres du jury. Le ou les diagnostics des membres du jury seront consignés sous pli cacheté et enregistrés ultérieurement dans le procès-verbal des séances.

La leçon de médecine sera faite après six heures de préparation au lieu de vingt-quatre et le candidat ne pourra plus, avant d'avoir terminé l'épreuve, quitter les locaux qui lui auront été assignés.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé de la marine se recrutent par voie de concours.

Le concours comprend des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Brest, Rochefort et Toulon les 17 et 18 Juillet 1911.

Les épreuves d'admission auront lieu à Brest, Rochefort et Toulon, à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Sont admis à prendre part à ce concours : 1° Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des écoles annexes de médecine navale; 2° les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Facultés de médecine, des Ecoles de médecine de plein exercice ou des Ecoles préparatoires de médecine.

Les candidats doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes : 1° Etre Français ou naturalisé Français : 2° avoir eu, au 1er Janvier 1911, 23 ans au plus; la limite d'âge est reculée d'un an pour les candidats ayant accompli une année de service militaire; 3° avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole; 4° être robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire; 5° avoir accompli une année d'études médicales dans l'une des Ecoles annexes de médecine de Brest, Rochefort ou Toulon, ou, pour les candidats ne provenant pas de ces Ecoles annexes, être pourvu, au jour de l'ouverture du concours, du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles institué par le décret du 31 Juillet 1898 et de quatre inscriptions valables pour le doctorat.

Les jeunes gens qui se destinent à la carrière pharmaceutique doivent justifier soit de deux années d'études dans une Ecole annexe, soit d'une année de stage officinal et d'une année d'études dans une école annexe, soit de deux années de stage régulier pour le grade de pharmacien de 1re classe.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les pièces à produire à l'appui de la demande pour être admis au concours sont les suivantes : 1° L'acte de naissance du candidat dûment légalisé; 2° un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français ; 3° un certificat du commandant du dépôt des équipages de la flotte ou du commandant de recrutement de la subdivision territoriale, établi l'année du concours et constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, que le candidat est apte au service militaire et a été vacciné avec succès ou a eu la petite vérole; 4° une déclaration écrite indiquant la résidence du candidat, le lieu où devra lui être adressée, le cas échéant, sa lettre de nomination et les centres d'examen (admissibilité et admission) choisis par l'intéressé parmi les villes désignées ci-dessus. Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre; 5° un certificat du commandant du recrutement établissant la situation du candidat au point de vue de ses obligations du service militaire; 6° a) *Etudiants en médecine.* — Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles et un certificat d'inscription constatant que le candidat a pris régulièrement quatre inscriptions dans une Faculté de médecine; b) *Etudiants en pharmacie.* — Un certificat du juge de paix ou du directeur de l'Ecole de pharmacie constatant les inscriptions de stage officinal; 7° une déclaration sur papier timbré, du père, de la mère, du tuteur ou du candidat lui-même s'il est majeur ou jouit de ses biens, reconnaissant qu'il s'engage : 1° à payer la pension, le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études; cet engagement devient nul en partie en cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, d'un trousseau ou demi-trousseau; 2° à rembourser au Trésor les frais de scolarité et d'examen dans le cas où l'ayant cause serait exclu de l'Ecole ou n'obtiendrait pas le grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe ou le grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe, ou ne réaliserait pas l'engagement sexennal (modèle n° 1, annexé à la présente instruction).

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au ministre (service central de santé) entre le 15 Juin et le 1er Juillet; les dossiers des élèves des Ecoles annexes sont transmis en un seul envoi par les préfets maritimes. Le ministre avise les candidats autorisés à concourir.

Les candidats qui seraient pourvus d'un ou de plusieurs certificats d'études supérieurs délivrés par une Faculté de sciences en sus des diplômes et certificats obligatoires devront les joindre à leur dossier. Chacun de ces certificats donne droit à une majoration de 20 points.

RENSEIGNEMENTS

On demande un Docteur en médecine, d'origine grecque, pour les colonies. S'adresser à The Sena Sugar Factory. Ltd, Norfolk House, Laurence Pountney Bill, Cannon Street, Londres, E. C.

Sténo-dactyl., inst., hab., connaiss. médecine, demande trav. à sténo et à copier. Ecr. *P.M.*, n° 478.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

VARENNES-VALMY

A PROPOS D'UNE EXCURSION EN ARGONNE

Tandis qu'autour de nous monte le flot du mal, tandis qu'étrangers à tout ce qui n'est pas leur intérêt, nos politiciens laissent grandir les germes de mécontentement et d'anarchie, ceux-ci corollaires de ceux-là, voici que depuis quelque temps, profonde, lente, salutaire, semble s'accentuer la poussée vers le bien, vers le Devoir. Cet effort, on le voit mal; autant le vice s'étale bruyamment, autant est discrète la vertu. Il ne faut pas cependant que le fracas des brownings, qui frappent les meilleurs d'entre nous, empêche d'entendre les bonnes paroles d'espoir et les sollicitations répétées en faveur du retour à nos grandes traditions françaises.

⁂

Avec ses journaux illustrés abominables, ses photographies obscènes et ses racoleuses, le spectacle de la rue est bien ce qu'il y a de plus malsain et de plus dangereux pour la Jeunesse. Afin de la soustraire à la promiscuité du Boulevard et à l'oisiveté, détestable conseillère, des hommes généreux se sont groupés sous le drapeau du *Club-Alpin français*, et ce sont eux et leur œuvre d'hygiène morale que je veux premièrement louer ici.

— Comment pourrions-nous, se dirent ces braves gens, rassembler autour de nous, non seulement les jours de congé, mais encore dans la semaine, les élèves de nos Ecoles et Lycées?

Ah! voilà un problème peu commode! D'abord il fallait, pour la tranquillité des parents, que ces réunions d'enfants fussent de tout repos. Mais les jeunes gens, eux, devaient y être attirés par l'appât du plaisir et retenus par la variété. Il était indispensable aussi que la participation à l'œuvre n'entraînât pas à de grands frais. Enfin, une surveillance discrète et en même temps efficace était nécessaire pour empêcher l'ivraie de se mêler au bon grain.

Ajoutez à cela que, misonéiste par tradition et un peu aussi par nécessité, l'Université n'accepte jamais sans méfiance la nouveauté, et vous comprendrez que les vaillants et admirables organisateurs des *Caravanes Scolaires du Club-Alpin français* aient eu au début de leur entreprise plus d'une heure de doute et d'angoisse.

⁂

La fondation remonte à une quarantaine d'an-

nées; on la doit à l'initiative de M. Thalberg, le regretté Directeur du Collège Rollin, de M. Charles Cayla, Directeur des études au même Collège, de MM. Cézanne et de Jarnac. Notre bon confrère Cayla, si modeste, si plein de talent, si dévoué, si apprécié enfin de tous ceux qui le connaissent, fut, lui aussi, avec M. le professeur Richard, de Charlemagne, et M. Brouchot, Substitut du Procureur à la Cour de Paris, un grand patron des Caravanes, qu'il suit assidûment.

Je vous disais que le problème était d'amuser sainement et à peu de frais la Jeunesse. A cet effet, plusieurs fois la semaine, des maîtres, des membres du Club, conduisent, les classes terminées, nos potaches hors de Paris. Tantôt c'est quelque monument historique qu'ils visitent, tantôt un paysage curieux. Toutes les courses se font à pied, en utilisant simplement le chemin de fer pour se rendre au point initial des promenades, dont le coût varie entre 1 franc et 1 fr. 50. Jamais on ne fait plus de 20 kilomètres, encore ce chiffre est-il exceptionnellement atteint; 12 est plutôt la moyenne.

D'Octobre 1909 au 30 Juin 1910, le nombre des participants a été de 2.792 pour 99 excursions. On ne se borne pas, d'ailleurs, aux environs de Paris; il y a deux ans, notre confrère Cayla conduisait une petite caravane au concours de skis, à Morez-du-Jura. Sac au dos, canne en main, nos lycéens ont de même visité le Tyrol, la Franconie. Les artisans faisaient autrefois leur tour de France; nos petits, grâce aux *Caravanes Scolaires*, peuvent faire, à frais invraisemblablement réduits, leur tour d'Europe.

***

Désireux de reprendre un peu contact avec la bonne nature, j'étais allé, pour Pentecôte, en Argonne, et c'est là qu'ayant rencontré la jeune Caravane, je résolus et de vous en parler et de retracer aussi, en notes brèves, les deux grandes étapes de mon voyage.

Souvent je vous ai dit combien avaient raison ceux qui croient à l'ironie des dieux méchants. Voyez comme éclate ici la fantaisie du destin : au delà de l'Argonne, c'est Varennes, c'est le crépuscule sanglant d'une Monarchie vieille de dix-huit siècles. En deçà, c'est Valmy, et l'aurore glorieuse de la jeune République. Quelques kilomètres séparent les deux villages, mais quel abîme entre eux au point de vue historique !



Cliché Dannequin, à Varennes.

Figure 1.

Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould.

Sur Varennes, je crois bien que le dernier mot a été dit, grâce à M. G. Lenôtre. Essayons toutefois de glaner çà et là quelques menus détails de psychologie.

***

Depuis longtemps déjà, la fuite avait été décidée dans l'esprit du Roi. Mirabeau l'avait conseillée, il se faisait fort de conduire Louis XVI et sa famille à Rouen. Mais cette grosse masse apathique n'était pas facile à mobiliser. Il fallut le douloureux incident des fêtes de Pâques de 1791 pour ébranler enfin la lourde Majesté.

On avait décidé d'aller faire les devoirs religieux à Saint-Cloud. On monte donc en carosse ; mais les gardes nationaux, la foule, prévenus, ont forcé les portes des guichets. La voiture est entourée, les chevaux saisis à la bride, le Roi insulté, et cela durant sept heures d'horloge. Quand La Fayette arrive, il a beau ergoter, s'expliquer, excuser la populace bon enfant, mais un peu violente, le Roi a compris, et chez cet être faible, entêté, s'ancre l'idée de fuite immédiate.

C'est la Reine qui porte les culottes, comme on dit, et elle semble bien avoir organisé l'affaire en partie. Ceci expliquerait le mélange de ruse et de sottise qui devait aboutir à faire prendre les fuyards comme poissons dans la nasse. D'abord, pour se déplacer, une Reine de France a besoin de costumes de voyage ; il lui faut également un nécessaire. Tout cela est commandé et fait jaser : première faute. Auprès d'elle, elle a son tendre Fersen, le bon Chevalier qui l'aima tant et fut aimé peut-être. Fersen s'est chargé de pourvoir aux moyens de transport. Il s'acquitte de sa tâche en amoureux parfait, mais aussi en Suédois, ignorant tout du Français. Pour sa Dame rien n'est trop beau. On construit donc une berline spéciale avec magasin à vivres, arsenal pour les armes ; rien ne manquait, pas même les commodités, ainsi qu'on disait jadis.

Cette roulotte est trop pesante et pas assez

discrète; de plus elle aura le gros inconvénient de nécessiter un attelage de six chevaux. Comme le Roi de France ou les personnages autorisés par lui peuvent seuls atteler à six en poste, vous comprenez que vraiment c'était trop s'afficher. Je passe sur la livrée chamois, également réservée aux grands, sur les gardes du corps, qui, avec leur déguisement de courriers, conservaient trop leur allure élégante de courtisans. Je n'insiste pas davantage sur le refus d'emmener M. d'Agoult, un homme de main, au lieu d'une vieille personne, Madame de Tourzel, la gouvernante des enfants de France.

Je sais bien, tout cela était protocolaire, mais ce n'était pas de protocole qu'il s'agissait! Monsieur, frère du Roi, — le futur Louis XVIII — s'était sauvé, lui, en carrosse de louage; personne ne lui avait rien demandé; de même la Princesse de Lamballe. Ah! que ne les avait-on imités!

Le départ était fixé au 21 Juin, à 11 heures du soir, durant la nuit la plus courte de l'année : faute encore. On raconte qu'au moment où l'on réveilla les enfants, le Dauphin, habillé en fillette, et sa sœur, ravis de leurs travestissements, sautaient de joie en criant : « Nous allons jouer la comédie! » Hélas! pauvres petits! Ce n'était pas la comédie, mais le drame!

Afin de ne pas attirer l'attention, la sortie du palais se fit à pied. Par petits groupes on devait rejoindre une « citadine » qui stationnait rue Saint-Honoré. Fersen, déguisé en cocher, allait conduire ce locatis jusqu'à la berline royale qui attendait au relais du Bourget. Le Roi, les enfants et Madame Élisabeth arrivèrent sans encombre au rendez-vous. Mais la Reine connaissait si mal sa capitale, son guide, le garde du corps, était si emprunté, qu'au lieu d'aller rue de l'Echelle, à deux pas des Tuileries, les deux fugitifs perdirent une heure à errer rue du Bac.



Phot. Matherbe. Edit. Vve Jacques.

Figure 2.

L'Hôtel du Grand-Monarque où se trouvait le relais et où le jeune Bouillé s'était si malencontreusement endormi avec les hussards. (A droite, on entrevoit l'entrée du pont sur l'Aire.)

Enfin, tout le monde est réuni et la voiture s'ébranle. Il est minuit et demi. Le voyage jusqu'à Bondy s'effectua sans encombre. Là, Fersen, dans un humble et silencieux salut d'adieu, s'incline, tandis que des mains royales, en passant par les lèvres, lui envoient, sans un seul mot, une inexprimable réponse...

On s'installe donc dans la berline; mais ici nouvelle faute : Fersen est en cocher, et les postillons le voient filer dans son carrosse à quatre chevaux. Quelles réflexions ne durent-ils pas faire? Jusqu'à Bondy, aucun être humain sur la route, tout au plus un maraîcher à moitié endormi dans sa carriole. On n'y prit point garde; c'est lui cependant qui devait mettre Romeuf, le jeune aide-de-camp de La Fayette, sur la piste des fugitifs.

A Paris, aussitôt l'événement connu, l'émoi fut à son comble. En venant visiter le Dauphin, ainsi qu'il avait accoutumé, le médecin ne trouvant personne, donna l'alarme. Alors, de toutes parts on s'assemble, les murs se couvrent de placards où l'on réclame la proclamation de la République.

es gardes nationaux « de l'activité », c'est-à-dire ceux qui pouvaient payer la somme nécessaire à leur équipement, voient se joindre à eux une foule de patriotes. — « C'était le privilège de la fortune que de servir dans les rangs de la milice, crient-ils, mais est-il besoin d'être riche pour sauver la Nation? Le cœur d'un homme ne se mesure pas à la nature d'un vêtement, on peut défendre ses idées, même sans culotte. » — Sans culotte! Le mot était créé. Vous savez la sanglante fortune qu'il eut.

Revenons à la berline. Un peu avant 6 heures du matin, elle était à Meaux, à 8 heures à La Ferté-sous-Jouarre. Tout allait bien. Malheureusement, à Montmirail on eut une panne; la soupente de la voiture se brisa et il fallut une heure pour la réparer[1].

Le Roi cependant est heureux, il consulte ses cartes, s'entretient avec les gens qu'il rencontre, parle des moissons, du temps, comme un bon bourgeois dont il veut jouer le rôle. Un peu avant Châlons, à Chaintrix, nouvelle panne; on n'arrive à Châlons qu'à quatre heures pour en repartir au plus vite. Là encore, autre retard : les chevaux se prennent dans les traits et s'abattent.

A partir de ce moment, le Roi est reconnu et signalé partout. Comment, d'ailleurs, en eût-il été autrement avec le tralala — excusez le mot — dont on s'était entouré, et aussi avec les escortes de cavaliers placées depuis Châlons tout le long de la route? C'est le Roi lui-même qui avait eu l'idée saugrenue de ces mouvements de troupes. Pour une fois qu'il ordonnait quelque chose, le pauvre! il n'y avait guère la main!

Les paysans, en retard pour leurs impôts, s'étaient en effet imaginé que ces soldats devaient appuyer des réquisitions. Les esprits s'étaient montés, le tocsin avait sonné un peu partout et les chefs de détachement avaient dû fournir des explications. Elles furent aussi maladroites que possible; on parla d'un trésor à escorter. Aussi quand la berline arrive, les gens



Cliché Dannequin à Varennes.

Figure 3.
L'épicier Sauce, procureur de la commune de Varennes.

intelligents voient-ils sans peine de quelle nature est le trésor. A Châlons, Sa Majesté avait déjà été signalée par un patriote; heureusement, le maire était royaliste, le dénonciateur en fut pour ses frais.

***

A Sainte-Menehould, la tragédie commence. Il y avait là un détachement de hussards commandé par des officiers bien imprudents. L'un d'eux, du nom de Goguelat, après avoir longuement marchandé un cheval de cabriolet au maître de poste Drouet, en loue un autre dans la ville, d'où fureur du maître de poste, lésé dans son privilège. Quand le Roi arrive, ce violent est frappé de la déférence des officiers envers les voyageurs de la berline. A un moment, un de ces derniers s'étant penché, Drouet croit reconnaître le Roi. Pour s'en assurer, vous le savez tous, il n'eut qu'à jeter les yeux sur un assignat où était gravé le portrait de Louis XVI.

Sûr de son fait, il va aussitôt demander des pouvoirs à la mairie, prend en passant son ami, le clerc Guillaume, comme lui ancien soldat des dragons de Condé, et tandis que la berline file par Dommartin-la-Blanchette et Clermont, lui et son compagnon coupent au court à travers les défilés de l'Argonne et, ventre à terre, arrivent à Varennes.

A Clermont, le Roi eût dû trouver une escorte, mais le cornette Rémy qui la commandait, au lieu de suivre la bonne route, avait pris celle de Verdun. Cette fois, c'était la fatalité qui commençait à faire sentir sa main de fer. En haut de Varennes il était convenu qu'on trouverait un relais; mais pour mieux le dissimuler, au lieu de le laisser à l'endroit convenu, caché par une petite maison qui existe encore, on le mit à l'écurie. On perdit une heure pour le trouver. Le jeune Bouillé, fils du marquis de Bouillé, qui commandait toutes les troupes d'escorte et qui fut l'organisateur de tout le service militaire du voyage, Bouillé s'était endormi à l'Hôtel du Grand-Monarque, en bas, sur la grande place.

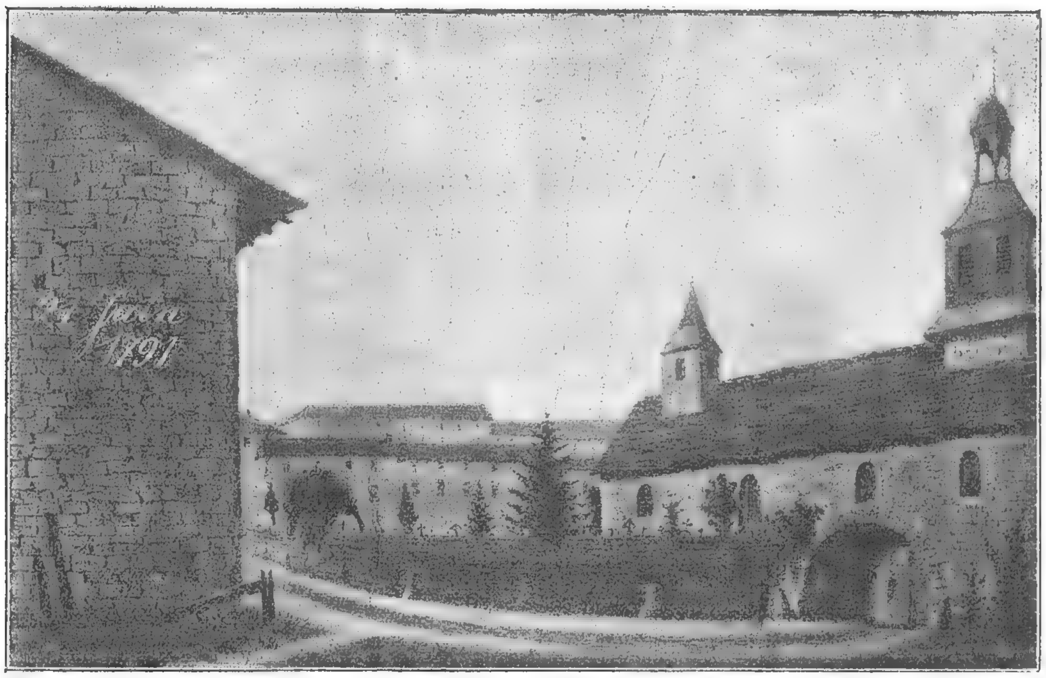
Louis XVI, jusqu'à ce moment, s'était montré

1. André Schelcher. — « La route de Louis XVI, ou de Paris à Varennes ». (Société des Imprimeries Gérardin, Versailles, 1904.)

très gai, même il avait dédaigné les avis jetés deux fois à la portière par des inconnus. Mais dans la nuit, à la porte de ce Varennes où allait s'effondrer son trône, il eut comme la vision de ce qui l'attendait. Il supplia les postillons de continuer la route et de crever les chevaux s'il le fallait; ceux-ci ne voulurent rien entendre et donnèrent l'avoine, d'où le fatal retard.

Entre temps, Drouet et le clerc Guillaume étaient arrivés. Vite ils vont à l'auberge du Bras d'Or, tenue par Boniface Leblanc, un patriote comme eux; ils se concertent sur ce qu'ils doivent faire. Puis tous trois vont au pont jeté sur la petite rivière, l'Aire. Il y a là tout près — la Fatalité toujours! — une voiture de déménagement pleine de meubles. Ils la renversent pour barrer le chemin et attendent la berline.

Aussitôt qu'elle est en vue, le Procureur de la Commune, Sauce, réquisitionné par l'énergique Drouet, se précipite pour demander leurs passeports aux voyageurs. Ils sont en règle, Drouet insiste cependant. — On soupçonne que vous êtes le Roi, descendez! — Les malheureux refusent. — Les mendiants ont le droit de circuler dans le Royaume et un Roi ne l'aurait pas!



Cliché Dannequin, à Varennes.

Figure 4.
L'Eglise de Saint-Gengoult et la voûte près de laquelle fut arrêté Louis XVI.

Vous connaissez le dernier acte du drame : la famille royale conduite au son du tocsin dans l'arrière-boutique de Sauce, qui va lui donner pour la nuit l'hospitalité, puis les tergiversations du pauvre Louis XVI, et enfin l'aveu qu'il est bien le Roi.

Assez habilement, Drouet avait partout dans Varennes répandu le bruit que la vie des habitants était en jeu. — « Le Royal-Dragons est à vos portes! criait-il; si vous laissez échapper votre prisonnier, demain il revient avec ses troupes et vous êtes tous perdus! » Au Roi il avait fait insinuer qu'évidemment on lui rendrait la liberté, mais qu'il fallait attendre.

Il n'attendit que trop. Le Destin, pour offrir au prisonnier une dernière carte, se présenta à lui sous les traits d'un simple capitaine, Deslons, je crois. Ce brave, dont le détachement stationnait sur la rive droite de l'Aire, aux portes de Varennes, ne put supporter que son maître restât prisonner sans qu'on eût rien fait pour le délivrer.

Il pousse avec quelques cavaliers au milieu d'un groupe d'habitants, s'empare de celui qui gesticule le plus, le place entre ses dragons et déclare qu'il ne rendra cet otage que lorsqu'il sera revenu de parler au Roi. Force est de le laisser passer. Il arrive donc auprès de Louis XVI et s'offre à l'enlever. Il croit l'affaire possible, mais il ajoute qu'elle sera chaude. Le Roi n'est pas pour les violences, il remercie, et le capitaine regagne son détachement. A partir de ce moment Louis XVI, définitivement prisonnier, ne songe plus qu'à s'organiser au mieux pour la nuit,

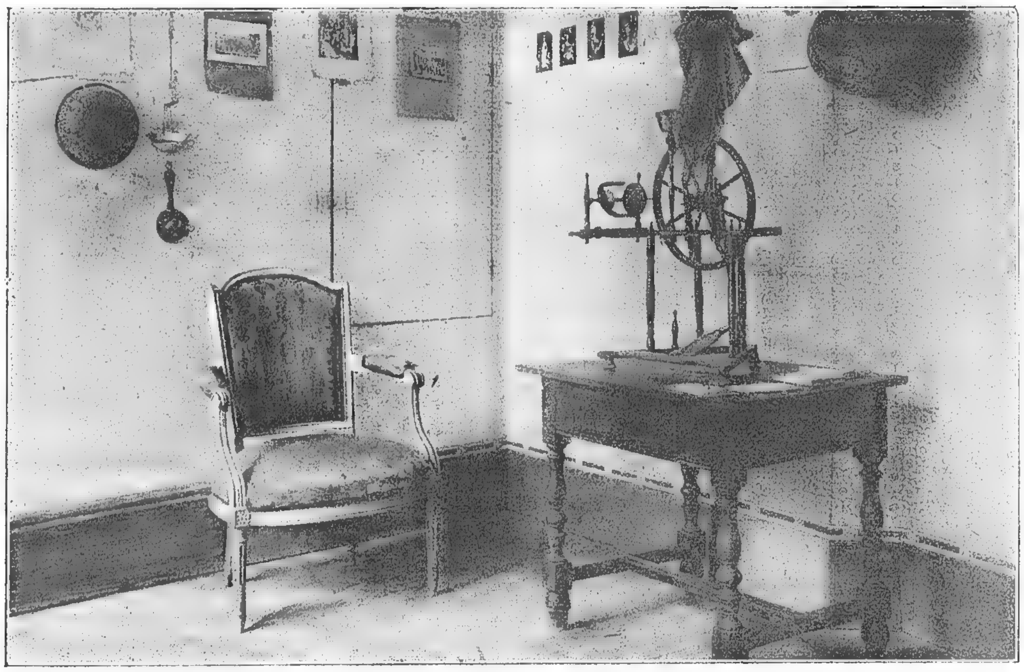
⁂

De Paris à Varennes, il y a 228 kilomètres. Le

roi mit à les faire vingt-quatre heures, soit 9 kil. 500 à l'heure. Ce chiffre, bien que faible en apparence, indique une vitesse extraordinaire si l'on songe aux pannes, à la lourdeur du véhicule, à l'installation au départ du Bourget. En réalité, c'est du 15 à l'heure au moins qu'on a dû faire. Quand on sait l'état des routes à l'époque, on est vraiment surpris du tour de force. Songez donc! la diligence mettait de six à sept jours pour faire le trajet!

J'ai refait en partie le chemin de la berline, j'ai vu Clermont-en-Argonne, et sa rue en escaliers, et sa Chapelle de Sainte-Anne d'où la vue est si belle. A l'auberge, un portrait de commandant d'artillerie de la Grande-Armée; dans les maisons, des images de guerre; on voit que la frontière est proche et que la race, énergique, n'a pas encore perdu les vieilles traditions. De Louis XVI, peu de souvenirs.

Il n'en est pas de même à Varennes, où tout semble parler de lui. Au moment où j'arrive, la chaleur bat son plein, le flot de la rivière chante doucement, comme pour bercer le village endormi. Voici la rue en pente, bordée de maisons *qui ont vu* le drame. Là, est la demeure de ce fonctionnaire, Préfontaine, qui reconnut le Roi, mais, trop lâche, eut peur de lui indiquer l'emplacement du relais et la route de Stenay. Sur les deux marches de ce seuil inhospitalier, la reine a posé le pied. Cette lourde porte de bois, la reine l'a heurtée de sa petite main gantée.



Cliché Dannequin, à Varennes.

Figure 5.
Chambre de la maison Sauce où, suivant la tradition locale, la famille royale aurait passé la nuit.

Un peu plus loin est le beffroi avec sa cloche ornée de cette devise : « Je ne sonne que pour la liberté ».

Mais en bas, nous arrivons à l'épicerie de Sauce, dernier décor du drame douloureux. Nous visitons la maison. Les jeunes femmes qui m'accompagnent, babillardes tout à l'heure, se sont tues : *Res sacra miser*, l'émotion scelle leurs lèvres. Dans le pays, l'arrestation est toujours la grande affaire. On m'en parle comme si elle datait d'hier. Tous les vieux me racontent que leurs parents participèrent à l'aventure. Dans leur esprit simpliste, une arrestation, c'est une victoire sur des malfaiteurs. Aussi leur parler un peu traînard se presse-t-il quand ils ruminent ce passé. On sent qu'ils sont fiers d'avoir aussi bien réussi. Et dire cependant qu'il eût suffi d'un homme décidé, capable de mettre la main au collet de Drouet pour que le voyage royal continuât! A noter en passant que ce Drouet finit bon fonctionnaire et sous-préfet de Napoléon.

Je m'informe du nombre des touristes. Ils abondent, depuis quelques années surtout. A l'hôtel du Grand-Monarque, où dormit le jeune Bouillé, on montre la copie du procès-verbal d'arrestation, et aussi la vieille enseigne de l'auberge, avec l'image du monarque qu'on changeait à chaque nouveau règne.

Après les grandes personnes, j'ai voulu interroger les enfants, mais ceux-là ne m'ont point paru fixés. Comme leurs parents, on les sent heureux de voir leur bourg attirer tant de visi-

teurs, mais la capture de Louis XVI ne les intéresse en rien. Heureux âge !...

Après Varennes, c'est l'Argonne et ses défilés, c'est Valmy aussi, et la fumée de son artillerie, et les mémorables paroles de Gœthe. Si je ne vous ai pas trop ennuyés aujourd'hui avec ces notes hâtives de voyage, nous pourrons y revenir une autre fois.

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Enregistrement du diplôme préalablement à l'exercice de la profession.

Un abonné à *La Presse Médicale*, M. Levassort, a l'obligeance de me signaler une omission qu'il a relevée dans mon article paru le 6 Mai 1911, et que je m'empresse de rectifier.

Le texte qui régit les formalités préalables à l'exercice de la profession médicale, l'article 9, § 1er, de la loi du 30 Novembre 1892, a été modifié par une loi du 14 Avril 1910.

En vertu de l'ancien texte, les docteurs en médecine étaient simplement tenus de faire enregistrer leur titre dans le mois qui suivait leur établissement. Désormais, ils devront remplir cette formalité dès leur établissement et avant d'accomplir aucun acte de leur profession ; ils devront, en outre, faire viser leur diplôme à la mairie de leur domicile.

Les motifs qui ont inspiré le législateur sont ainsi exposés dans le rapport de M. Viseur, rapporteur devant le Sénat (annexe n° 269, Doc. parl., S. E., 1909, p. 34) : « Par suite du délai que la loi accorde pour l'accomplissement d'une formalité extrêmement simple, c'est-à-dire pour faire enregistrer les titres de docteurs, de chirurgien-dentiste, d'accoucheuse, ce qui demande à peine un jour, il arrive trop communément, — des scandales récents et répétés en ont fourni la preuve, — il arrive que des industriels n'ayant aucun des titres en question, s'en affublent effrontément et, sous ce couvert, s'installent dans les localités que l'indifférence des uns, la passivité crédule des autres ont marquées pour une exploitation lucrative, presque de tout repos. C'est pour eux, par imprévision de la loi, un mois au moins de libre pratique ; et s'ils n'ont pas la malchance, très exceptionnelle, de se heurter à un maire avisé, soucieux des devoirs de sa fonction, qui découvre la fraude et démasque les fraudeurs, ce qui ne les obligerait, du reste, qu'à porter leur tente et leur industrie sur un autre point du territoire pour y trouver les mêmes ressources toujours renaissantes ; si aucune plainte n'est faite par quelques-unes de leurs victimes, trop heureuses de n'être pas sorties plus malades de leurs mains et se taisant pour ne pas divulguer leur rôle de dupes, cette libre pratique peut se continuer durant des années. »

Le législateur a entendu mettre un terme à ces abus.

H. Montal.

UN NON-COMBATTANT TUÉ AU MAROC

Dans la poursuite des tribus rebelles sur Méquinez, un non-combattant, le médecin aide-major *Auvert*, vient d'être tué pendant qu'il pansait un tirailleur blessé. Cette mort glorieuse au champ d'honneur mérite d'être signalée.

Les balles ne respectent rien, pas même le brassard de la Convention de Genève, ce « *palladium* » bien illusoire devant les moukalas des fanatiques, palladium qui nous vaut le triste honneur d'être traités de *non-combattants*.

Pourtant ne devine-t-on pas quelle joie a dû éprouver ce fils du Croissant en mettant en joue *ce chien de Roumi*, ce mécréant porteur d'une croix rouge sur fond blanc ?

Sous le premier Empire, c'était aux musiciens embusqués derrière les troupes engagées, que les vieux grognards lançaient cette méprisante raillerie : *Jamais aux balles !* tandis qu'ils saluaient de leurs hourrahs frénétiques la présence des ambulances volantes et entre eux ils se disaient : *Ça va chauffer, Larrey est là.* Oui, *Percy*, *Larrey*, *Desgenettes* accouraient tous sur les champs de bataille, dès qu'une action allait s'engager, et leur présence donnait à ces *moustaches grises*, pourtant habituées au feu, cet élan, cet enthousiasme qui font mépriser la mort.

Au siège de Metz, quand Ambroise Paré eût pénétré dans la ville, les soldats, rassurés et saisis de joie, s'écrièrent en le portant au triomphe : *Maintenant nous pouvons nous battre, Paré est là.*

Cet enthousiasme des soldats pour leurs généreux guérisseurs prouve combien la présence des chirurgiens-majors est indispensable sur le front des troupes engagées.

Aucun de nous n'ignore cette influence morale si salutaire, et le brave *Auvert*, dont nous saluons ici le généreux sacrifice, a su obéir aux nobles traditions du corps de santé français, qui sera fier d'inscrire son nom sur les plaques de marbre du cloître du Val-de-Grâce et de l'ajouter au long martyrologe des médecins militaires tués au champ d'honneur sous le premier Empire, en Algérie, en Crimée, au Mexique, en Italie, en 1870 et au Maroc.

Ces morts glorieuses ne sont-elles pas la meilleure réplique que nous puissions faire au qualificatif si injurieux de « non-combattants » ?

Dr Bonnette.

Auvert (Lucien-Louis), né en 1881, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoire (Isère), était entré en 1902 à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon, et, après avoir été reçu docteur de la Faculté de Lyon en 1905, était venu faire son stage à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce ; il en sortit à la fin de 1906 avec le n° 26 de sa promotion qui comptait 76 aides-majors. Il avait choisi d'être nommé aux hôpitaux de la division de Constantine, où il resta pendant plus de trois ans ; se trouvant en dernier lieu à l'hôpital de Philippeville comme aide-major de 1re classe, il obtint d'être affecté au corps expéditionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

2409. — **J. Bosviel.** — LES PRÉJUGÉS EN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE. 1 vol. in-16, de 146 pages. Prix : 3 fr. 50 (*A. Maloine*, éditeur.)

2410. — **Siotis.** — CAUSERIES HYDROLOGIQUES : COURY-YALOVA EN 1910. 1 vol. in-8°, de 128 pages, avec figures et cartes. (*Imprimerie Christidis*, à Constantinople.)

2411. — **E. Ciaramelli.** — SULL'EMATOPOIESI DAL PUNTO DI VISTA DELLE PIU RECENTI OSSERVAZIONI. 1 vol. gr. in 8°, de x-352 pages, avec 4 planches hors texte, en couleurs. (*Stab. Poligraphico Napoletano*, à Naples.)

2412. — **F. Widal, F. Bezançon, M. Labbé.** — MALADIES DES VEINES ET DES LYMPHATIQUES. 1 vol. gr. in-8°, de 169 pages, avec 32 figures. Prix : 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2413. — **H. Boucher.** — LA PESTE EN EUROPE ET EN ASIE. 1 vol. in-16, de 60 pages. Prix : 2 fr. (*Librairie générale et zoophile*, Paris.)

2414. — **R. Krause.** — KURSUS DER NORMALEN HISTOLOGIE. 1 vol. gr. in-8° de x-441 pages, avec 30 figures dans le texte et 208 figures en couleurs formant 98 planches hors texte. Prix : 20 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs, à Berlin.)

2415. — **J. Roubinovitch et E. Bocquillon.** — COURS NORMAL D'ANTIALCOOLISME. 1 vol. in-16, de 168 pages, 100 figures dans le texte, cartonné. Prix : 2 fr. 50. (*Belin frères*, éditeurs.)

2416. — **Monteuuis.** — L'USAGE CHEZ SOI DES BAINS D'AIR, DE LUMIÈRE ET DE SOLEIL. 1 vol. in-16, de 334 pages. Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2417. — **Saint-Luke's Hospital.** — MEDICAL AND SURGICAL REPORTS. Vol. II, 1910. 1 vol. in-8°, de 253 pages, avec figures et planches hors texte, en noir et en couleurs. (*Frank B. Howard, Pough Keepsie*, New-York.)

2418. — **A. Soulié.** — PRÉCIS D'ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE. 1 vol. petit in-8°, de xv-729 pages, avec 246 figures, cartonné. Prix : 16 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 5.

Travaux originaux :

V. Rochet et Cl. Ronot. — Comment meurent les cancéreux prostatiques.

J. Fiolle. P. Fiolle et D. Zwirn. — La voie d'accès coccy-périnéale. (Indications. Technique. Observations.) (8 fig.).

J. Curtillet et G. Pélissier. — L'opération de Brauer dans un cas de médiastino-péricardite tuberculeuse (2 fig.).

L. Arnaud. — Des positions du malade dans le traitement des péritonites diffuses aiguës (*suite et fin*).

F. Leclerc et G. Cotte. — Oblitération des vaisseaux mésentériques avec infarctus et gangrène anémiques de l'intestin.

Fait clinique :

F. Gentil. — Section du cubital. Suture immédiate. Bons résultats fonctionnels constatés cinq ans après atrophie de la main (1 fig.).

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires originaux :

R. Benon. — Les dysthénies périodiques. La psychose périodique ou maniaque dépressive.

Actualités neurologiques :

Karl Pétréa (de Lund). — Les voies de conduction de la sensibilité dans la moelle épinière.

Analyses.

Neurologie. — Thérapeutique.

Fiches bibliographiques.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 5.

Travaux originaux :

J. Katz. — Recherches sur les modifications de la trompe de Fallope au cours de divers états physiologiques (avec 3 figures).

Mme Abadie-Feyguine et M. Abadie. — De l'importance de l'échinococcose dans le diagnostic des affections gynécologiques (avec 3 figures).

L. Bordier. — Traitement radiothérapique des fibromes utérins. Conditions de son efficacité. Ses indications. Ses résultats.

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

Guisez. — Réflexions à propos de nos derniers cas de corps étrangers œsophagiens et trachéo-bronchiques et, en particulier, de la thérapeutique endoscopique de leurs complications.

Notes de technique :

Marc André. — Nouveau pharyngoscope.

Sociétés savantes.

Bibliographie.

Analyses.

Nouvelles.

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

SOMMAIRE du fascicule 1 (tome XIII).

A. Guieysse-Pellissier. — Caryoanabiose et greffe nucléaire (planche I).

Ch. Champy. — Recherches sur l'absorption intestinale et le rôle des mitochondries dans l'absorption et la sécrétion (avec figures dans le texte) (planches II à IV).

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Caen. — M. Vigot, chef des travaux de physiologie, est prorogé pour trois ans, à dater du 1er Août 1911, dans les fonctions de chef des travaux de physiologie.

Écoles annexes du service de santé de la marine. — Les jeunes gens désireux de suivre le cours des écoles annexes doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français ;

2° Avoir au 1er Janvier 1911 : *a*) pour la ligne médicale, 22 ans au plus ; *b*) pour la ligne pharmaceutique, 21 ans au plus, à moins que l'étudiant ne justifie déjà d'une année de stage officiel.

Les limites d'âge ci-dessus sont reculées d'un an pour les candidats ayant accompli leur service militaire. Les postulants devront en outre n'être pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux au mois d'Octobre 1911 ;

3° Avoir été vaccinés avec succès ou avoir eu la petite vérole ;

4° Etre robustes, bien constitués et n'être atteints d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire;

5° *a*) Pour la ligne médicale : être pourvus du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre baccalauréat ou certificat permettant, aux termes des règlements universitaires en vigueur, de faire les études médicales, et du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ; *b*) Pour la ligne pharmaceutique : être en possession du diplôme de bachelier.

Les pièces à produire à l'appui de la demande (qui doit indiquer le lieu de résidence du candidat) pour être admis à suivre les cours des écoles annexes sont les suivantes : 1° L'acte de naissance du candidat dûment légalisé; 2° un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français; 3° un certificat d'un médecin de la marine ou de l'armée de terre, constatant que le candidat est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire; 4° les diplômes ou certificats mentionnés ci-dessus. Les candidats doivent produire leurs diplômes ou, s'ils n'ont pas été délivrés, les certificats provisoires; les copies, même certifiées, de ces pièces ne sont pas admises à en tenir lieu. Exceptionnellement, les candidats peuvent être inscrits provisoirement dans une école annexe sans produire l'un des diplômes, s'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires, mais leur admission définitive ne peut être prononcée que s'ils justifient avant le 30 Novembre de la possession du diplôme manquant; 5° un certificat de bonnes vie et mœurs; 6° le consentement des parents si le candidat est mineur.

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au préfet maritime du port où se trouve l'école annexe choisie par le candidat, entre le 1er et le 15 Octobre.

Le préfet maritime statue sur les demandes après avis du directeur du service de santé et arrête la liste des candidats admis à suivre les cours. Il avise les intéressés de leur admission et de la date à laquelle ils devront rejoindre le port.

Les élèves des écoles annexes s'entretiennent à leurs frais; ils logent et prennent leurs repas en ville et ne portent pas d'uniforme.

Ces élèves acquittent les frais des quatre premières inscriptions.

Les élèves ayant subi un premier concours d'admission à l'école de Bordeaux sans succès pourront être autorisés par le préfet maritime, sur la proposition du directeur de leur école, à redoubler une année d'études, tant qu'ils réuniront les conditions d'âge et d'aptitude requises.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Lovy, à Tunis.

ORDRE DU BUSTE DU LIBÉRATEUR DE VENEZUELA. — *Officier.* — M. Langeron.

Chevalier. — M. G. Blanc.

ORDRE DE DANILO Ier. — *Officier.* — M. Langeron.

L'assassinat de M. Guinard. — Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la déplorable tentative d'assassinat dont fut victime lundi dernier, à l'Hôtel-Dieu, M. le Dr Guinard, au moment où il quittait son service.

La gravité des blessures reçues par M. Guinard donnait, malheureusement, les plus graves inquiétudes. L'amélioration momentanée qui fut signalée jeudi dans l'état de l'éminent chirurgien n'a, en effet, pas persisté et, au moment où nous mettons sous presse, les dernières nouvelles ne laissent que peu d'espoir.

La lutte contre l'absinthe. — Le Sénat vient d'être saisi du rapport de M. Poulle au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de M. de Lamarzelle tendant à interdire la fabrication et la vente de l'absinthe. La Commission a approuvé la proposition qui prohibe, sous peine d'amende de 100 à 2.000 francs, la fabrication, la vente, le transport, la détention pour la vente et l'importation de tous apéritifs ou liqueurs alcoolisés contenant de la thuyone (essence d'absinthe). La loi serait exécutoire deux ans après la promulgation, sauf en ce qui concerne l'importation qui serait immédiatement interdite.

D'après un travail officiel communiqué à la Commission, la quantité (en alcool pur) imposée en France à l'état d'absinthe, c'est-à-dire la consommation connue, était en 1873 de 6.713 hectolitres, de 10.150 hectolitres en 1878, de 18.000 hectolitres en 1880. La consommation de l'absinthe croît prodigieusement et régulièrement à partir de cette date : 49.335 hectolitres en 1884, 90.498 en 1889, 105.258 en 1890, 125.079 en 1893, 194.708 en 1897, 238.467 en 1900.

A partir de cette date, la consommation fléchit quelque peu et varie entre 160.000 et 207.000; elle était de 172.116 hectolitres en 1910.

La protection de la maternité. — MM. Engerand, Laniel, Bonnevay, etc., ont déposé une proposition de loi dont l'objet est de permettre à toutes les mères de famille employées dans les établissements industriels de disposer, pendant une année à compter du jour de la naissance, d'une heure par jour durant les heures de travail pour allaiter leur enfant.

Cette heure pourra être divisée en deux périodes de trente minutes, qui pourront être prises par les mères aux heures fixées d'accord entre elles et les employeurs. L'heure destinée à l'allaitement ne devra, en aucune façon, être décomptée du montant du salaire journalier.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition insistent sur la nécessité de lutter contre la mortalité infantile, qui est égale à celle résultant de la tuberculose.

Dans des statistiques indiscutées et terrifiantes, portant sur 681 villes de France et sur une population totale de 13.190.721 habitants, MM. Balestre et Giletta de Saint-Joseph ont établi que, sur 1.000 décès, 167 — soit un sixième environ — sont d'enfants de moins d'un an, et ces décès-là sont fournis dans la proportion de 80 p. 100 par le monde ouvrier. On voit ce terrible coefficient s'élever à Lille à 274 pour mille, à Carmaux à 316, à Liévin à 374, à Dunkerque à 342, à Nancy à 414, pour atteindre à Saint-Pol-sur-Mer jusqu'à 509 pour mille ; c'est-à-dire que dans cette dernière ville la mortalité d'enfants de moins d'un an entre pour plus de moitié dans le chiffre de la mortalité générale.

En recherchant les causes de cette mortalité, il a été

reconnu que sur 1.000 décès d'enfants, âgés de moins d'un an, 766 au moins auraient pu être évités, car 385, occasionnés par la gastro-entérite ou la diarrhée, tenaient à la mauvaise alimentation donnée et avant tout à la privation du sein maternel; 171, provenant de débilité congénitale, avaient pour cause le surmenage de la mère au cours de sa grossesse et la méconnaissance des précautions hygiéniques nécessaires.

En six ans, 220.000 enfants sont morts qu'on aurait pu sauver.

C'est pour permettre aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants que M. Engerand et ses collègues ont pris l'initiative de leur proposition dont l'exposé des motifs se termine par les observations suivantes :

« L'heure ainsi destinée à l'allaitement sera payée à l'ouvrière. C'est une charge que nous donnons aux patrons. Sans doute, elle devrait plutôt être imposée à l'Etat, puisqu'il s'agit de faciliter l'accomplissement d'un devoir social. Mais comme, pour se récupérer, l'Etat ne manquerait pas d'en repasser indirectement la charge au patronat, il nous a paru que le poids en serait peut-être moins lourd en l'imposant directement.

« Nous sommes assurés que le patronat français acceptera cette légère imposition sans récrimination et même avec plaisir; nous le croyons d'autant mieux que déjà beaucoup de chefs d'établissements ont spontanément accompli le devoir que la proposition actuelle leur impose, et que, pour le plus grand nombre, sinon pour la quasi-unanimité, la loi que nous vous demandons d'établir ne fera que confirmer un état de fait. »

Fondation d'un cours de physiologie de la parole. — Depuis huit ans, M. Marage, docteur en médecine et docteur ès sciences, fait à la Sorbonne un cours libre de Physique biologique sur la phonation et l'audition. Ce cours est suivi chaque année par plus de trois cents auditeurs : professeurs et élèves de chant et de diction, médecins, professeurs de l'enseignement secondaire, étudiants en médecine, etc.

La Société internationale de musique a pensé qu'il serait utile de donner à cet enseignement la consécration officielle : elle a donc offert à l'Université de Paris de fournir la somme nécessaire pour la fondation de cet enseignement. Dans sa dernière séance, le Conseil de l'Université a accepté cette offre généreuse et a chargé M. Marage de faire ce nouveau cours de « Physiologie de la parole ».

Les fraudes alimentaires. — Depuis que le laboratoire d'État est seul chargé de la répression des fraudes en matières alimentaires, le rôle du laboratoire municipal est devenu essentiellement préventif. Il n'en est pas moins intéressant de souligner les résultats des nombreuses analyses auxquelles il continue de procéder.

Ces analyses ont atteint pendant le mois de Mai le total de 2.345. Il y a eu 1.904 échantillons reconnus « bons » et 441, soit 23,15 pour 100, déclarés « falsifiés ou de mauvaise qualité ». Dans le nombre figurent 980 échantillons de lait, dont 232, soit 23,67 pour 100, étaient falsifiés, et 582 échantillons de vin, dont 113, soit 19,24 p. 100, étaient falsifiés.

L'expansion française par les étudiants. — Jeudi prochain 22 Juin, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés, M. P.-N. Chilot, professeur de lettres et civilisation françaises, fera à la Sorbonne une conférence sur le sujet suivant : « L'expansion française par les étudiants; la jeunesse universitaire française et étrangère et la France civilisatrice ».

Des cartes seront dans les Facultés à la disposition des étudiants.

Association française pour l'avancement des sciences. — Le XLe Congrès se réunira à Dijon, du 31 Juillet au 5 Août, sous la présidence de M. Charles Lallemand, membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes, inspecteur général des Mines.

Les présidents des sections afférentes aux Sciences médicales sont : MM. Bataillon, doyen de la Faculté des Sciences de Dijon (zoologie, anatomie, physiologie); Henri Martin, ancien président de la Société préhistorique de France (anthropologie); Paul Courmont, professeur de pathologie générale à la Faculté de médecine de Lyon (sciences médicales); Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris (électricité médicale); Grimaud, professeur à l'École odontotechnique (odontologie); Beauvisage, sénateur, professeur à la Faculté de médecine de Lyon (pédagogie et enseignement); Jules Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon (hygiène et médecine publique); Simon, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur (archéologie).

Les personnes désireuses de faire des communications sont priées d'en envoyer les titres avec un résumé (quinze lignes environ) le plus tôt possible à M. Desgrez, secrétaire du Conseil de l'Association française pour l'avancement des Sciences, 28, rue Serpente, à Paris.

Le Comité local organise d'intéressantes excursions à Alésia, Semur, Chalon-sur-Saône, le Creusot, Beaune, Nuits et le Jura méridional (Morez, Saint-Claude, le col de la Faucille et Bellegarde).

Association des médecins des stations climatiques. — La réunion annuelle de « l'Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France (Section Occidentale) », se tiendra à la mairie des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées), le 18 Juin, à 2 heures de l'après-midi.

Tous les médecins de ces stations, adhérents ou non, sont invités à y assister.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Casanova, du port de Brest, et M. le médecin de 1re classe Preboist, du port de Cherbourg, sont rattachés au port de Toulon.

Une maison des médecins à Lyon. — Sous la dénomination de « Bibliothèque des médecins de Lyon », il est question d'organiser dans cette ville une bibliothèque des médecins. Une Commission dont font partie entre autres MM. Bériel, Caillon, Diot, Lesieur, Plauchu, P. Savy, Vignard, Vigne, étudie les voies et moyens, et prépare un projet dont le plan général est de :

1° Créer une bibliothèque des médecins qui sera un centre de réunion;

2° Organiser des salles de conférences et des laboratoires;

3° Installer une salle de restaurant, une salle de billard, etc.

On paiera un droit de 50 francs et une cotisation annuelle de 20 francs.

Même avec plusieurs centaines d'adhésions, le budget de cette organisation mi-cercle, mi-centre de perfectionnement scientifique ne pourrait s'équilibrer. Aussi la Commission d'organisation espère l'appui financier des grandes maisons de produits pharmaceutiques qui auraient des vitrines à échantillons et des panneaux de publicité dans les locaux de la « Bibliothèque des médecins ».

Une expérience sur un criminel. — *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* publiait récemment une pièce manuscrite de la Bibliothèque Nationale (Ms fr. 17186, n° 321), qui a trait à une *laparotomie exploratrice*, faite en 1475, sur un prisonnier destiné à être pendu et étranglé au gibet de Montfaucon.

Les médecins du roi demandèrent à lui ouvrir le ventre pour voir *quelles lésions* il présentait, parce qu'il avait jadis eu « malladie de costé, pierre, colique, passion, etc. ». — On fit la laparotomie.

« Laquelle ouverture et *incision fut faicte* et dedans icelluy pris et regardé... Et après qu'ils eurent été vues, *fut recousu* et ses *entrailles remices dedans*. Et fut par l'ordonnance du Roy, faict très bien panser et tellement que, dedans xv jours après, *il fut bien guéry* et eult rémission de ses cas, sans despens, et cy lui fut donné avecque argent. »

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 14 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ribadeau-Dumas, 19 1/2; Nattan-Larrier, 18; Ramond, 18 1/2; Merklen, 18. *Séance du 15 Juin.* — Ont obtenu : MM. Fiessinger, 18; Rivet, 18 1/2; Laubry, 19 1/2.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE DENTAIRE. — *Séance du 13 Juin.* — Ont obtenu : MM. Waysse, 19; Lemerle, 17; Guilly, 13.

Hôpitaux d'Amiens. — Le concours de chirurgien des hôpitaux, qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, s'est terminé par la nomination de M. Sourdat, ancien interne des hôpitaux de Paris.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 28 Juin, à 1 heure. — Mme VON BERGMANN-ROSOFF : Les réactions cutanées diathésiques chez le nourrisson; MM. Pinard, Segond, Delbet, Couvelaire. — M. LE GOLVAN : Contribution à l'étude des hémorragies rétro-placentaires. Statistique de la Clinique Baudelocque de 1898 à 1910; MM. Pinard, Segond, Delbet, Couvelaire. — M. DESCHAMPS : Dépopulation de la France. Mortalité infantile, ignorance et misère; MM. Pinard, Segond, Delbet, Couvelaire. — M. LÉVÊQUE : Kystes sanguins mésentériques et radio-péritonéaux; MM. Segond, Pinard, Delbet, Couvelaire. — M. MÉLAMET : Des survies prolongées après la gastro-entérostomie pour sténose cancéreuse du pylore; MM. Delbet, Pinard, Second, Couvelaire. — M. DE GUEMPER DE LANASCOL : Contribution à l'étude des modifications du lait dans l'engorgement lacté chez la nourrice; MM. Pouchet, Marfan, Richaud, Marcel Labbé. — M. LEDERMANN : Contribution à l'étude de la néphrite rhumatismale; MM. Marfan, Pouchet, Richaud, Marcel Labbé.

Jeudi 29 Juin, à 1 heure. — M. BIROTHEAU : Etude clinique et graphique du pouls lent par dissociation auriculo-ventriculaire; MM. Debove, Chauffard, Widal, Rathery. — M. LAROCHE : Fixation des poisons avec le système nerveux; MM. Chauffard, Debove, Widal, Rathery. — M. RONCERAY : Néphrites et viscosité urinaire; MM. Widal, Debove, Chauffard, Rathery. — M. HANRAS : La rupture des pyosalpinx; MM. Pozzi, Bar, Demelin, Okinczyc. — M. DESNOUES : Doit-on conserver l'accouchement provoqué dans le traitement de la dystocie par bassin rétréci; MM. Bar, Pozzi, Demelin, Okinczyc. — M. METZGER : Les métastases ovariques des cancers digestifs; MM. Bar, Pozzi, Demelin, Okinczyc. — M. CHENET : De l'ophtalmie métastatique; MM. de Lapersonne, Prenant, Retterer, Terrien. — M. CHAMPY : Recherches sur l'absorption intestinale; MM. Prenant, de Lapersonne, Retterer, Terrien.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 26 Juin 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Mardi 27 Juin 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

Jeudi 29 Juin 1911. — 4e.

Vendredi 30 Juin 1911. — 3e.

Samedi 1er Juillet 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — (Deuxième partie) (3e série), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

On demande un Docteur en médecine, d'origine grecque, pour les colonies. S'adresser à The Sena Sugar Factory, Ltd, Norfolk House, Laurence Pountney Bill, Cannon Street, Londres, E. C.

Etudiante, 14 inscriptions, externe des hôp., demande accompagner une malade. Ecr. *P. M.*, n° 480.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

AIMÉ GUINARD
(1856-1911)

Ce qui devait arriver est arrivé et le drame lamentable de l'Hôtel-Dieu est l'aboutissant inévitable et comme le terme naturel des événements auxquels nous assistons chaque jour. Dans ce temps d'anarchie politique et morale, où chacun n'a plus foi que dans sa propre justice, où l'on assiste impuissant à la scandaleuse indulgence des jurés pour les crimes dits passionnels, et où l'on voit tomber du haut du tribunal, qui devrait être comme l'autel serein de la justice et de la vérité, des sentences qui ne sont pas droites et des arrêts qui ne sont pas justes, comment s'étonner que des exaltés fassent à leur manière, dans un moment d'excitation, ce que certains magistrats ont pu faire à la leur, en plein sang-froid et en toute liberté d'esprit.



AIMÉ GUINARD

Et lorsqu'un jugement public vient déclarer à tous qu'un chirurgien qui a sauvé la vie d'une

malade doit être rendu responsable vis-à-vis d'elle d'un accident provoqué soit peut-être par l'incurie de la malade elle-même, soit même, acceptons-le, par un malheur opératoire, — comment s'étonner qu'un homme qui se croit lésé, qu'un opéré mécontent suive un exemple qui lui vient de si haut! Le magistrat, par des considérants réfléchis, blesse moralement et à coup sûr. Le meurtrier, par un geste brutal, frappe en aveugle et tue.

Le douloureux événement auquel nous venons d'assister est dans la logique des choses.

Mais qui donc eût pu prévoir que celui qui paierait le premier de sa vie cette fureur des temps nouveaux serait cet homme de bonté parfaite, de dévoûment absolu qu'était Guinard! Qui donc eût pu prévoir qu'il tomberait un jour frappé par un de ces malades auxquels il donnait sans cesse le meilleur de lui-même. Et cette noble victime du devoir professionnel, morte dans son service et à son poste de combat, vient à point pour montrer à tous que ces hommes, sur lesquels s'acharne aujourd'hui la calomnie de certains écrivains, comme aussi l'hostilité de certains magistrats, sont de ceux qui, non seulement savent faire leur devoir, mais aussi qui savent mourir.

Guinard nous a donné un magnifique exemple de tranquille courage. Il nous a montré que l'âme la plus calme et la plus paisible pouvait être en même temps la plus ferme et la plus stoïque.

Se sachant gravement et peut-être mortellement atteint, il a discuté avec ceux de ses collègues auxquels sa confiance avait donné la lourde tâche de l'opérer, comme s'il se fût agi d'un autre. Il a affirmé lui-même la nécessité d'une opération immédiate et s'est abandonné à ses collègues avec un esprit aussi ferme et un cœur peut-être moins anxieux que celui des amis qui assistaient à cette scène pleine d'une véritable grandeur.

Après l'opération, dans les heures douloureuses qui suivent ces grandes secousses, il analysait lui-même les signes alarmants qui, pendant quelques jours, ont donné à ceux qui le soignaient tant de cruelles inquiétudes, et, au milieu des angoisses de tous, lui seul est resté calme et a trouvé l'énergie, lorsqu'il n'espérait plus lui-même, de prodiguer aux siens des paroles d'espoir.

Guinard nous a donné aussi un exemple plus haut. Il a montré à tous qu'il était prêt à suivre les conseils qu'il donnait aux autres et il nous a fait voir que, s'il était de ceux qui dans cette profession redoutable savent prendre chaque jour pour leurs malades des responsabilités décisives, ils le font en toute conscience et n'hésitent pas, lorsque l'heure vient à sonner, à les prendre pour eux-mêmes et à retourner le précepte évangélique, en demandant qu'il leur soit fait ce qu'ils auraient voulu faire aux autres.

***

Voilà plus de vingt ans que je connaissais Guinard. Il était chef de clinique de Verneuil quand j'en étais l'interne et j'avais conservé pour lui, depuis cette heure lointaine, une véritable affection que ne pouvaient pas ne pas ressentir tous ceux auxquels il avait été donné de l'approcher.

Dès cette époque il avait embrassé cette dure vie des concours qui apporte avec elle, à côté de quelques joies, tant d'heures pénibles et décevantes. Il n'en avait gardé aucune amertume et le jour où il prit possession du service de l'Hôtel-Dieu fut pour lui comme un jour de triomphe. Il était fier de ce titre de chirurgien de l'Hôtel-Dieu, tant de fois illustré par des hommes qui portèrent parfois très haut la gloire de notre art.

La façon dont il remplit sa tache attira immédiatement autour de lui des élèves nombreux. Car Guinard était un bon chirurgien, et qui, sous les apparences de la plus grande simplicité et d'une bonhomie souriante, cachait un jugement droit et un rare bon sens. Dans ses leçons familières, dans ses causeries au lit des malades, il savait se mettre à la portée de tous. Ses communications à la Société de Chirurgie, dont il était un des membres les plus écoutés, parce que nous savions tous qu'il ne lui arrivait jamais de prendre la parole pour ne rien dire, étaient toujours, dans leur forme parfois un peu naïve, pleines de sincérité, d'observation scrupuleuse et d'un parfait bon sens clinique. Ses publications enfin, qui furent nombreuses et dont la plupart, surtout dans ces dernières années, se rapportaient aux affections de l'abdomen, suffisent à montrer quel chirurgien sincère et laborieux il a toujours été, et à donner la mesure de ce que la Chirurgie Française a perdu en perdant cet homme de sincérité, de loyauté, de courage — et pour tout dire en un mot — cet homme de bien.

Le drame dans lequel il a disparu et d'où sa mémoire sort grandie et environnée du respect universel, qui va toujours à ceux qui meurent noblement, a fait couler bien des larmes qui seront longues à tarir. Mais il a montré que, dans les temps douloureux où nous vivons et sur cette route incertaine et confuse où s'engage l'humanité, il y a toujours des hommes de courage et de dévouement, des cœurs nobles et désintéressés, dont l'exemple demeurera plus efficace et le souvenir plus durable que la tache sanglante d'une rosette rouge au drap funèbre d'un cercueil.

J. L. Faure.

VARIÉTÉS

Un moyen d'éviter les puces dans les épidémies de peste.

D'après les observations faites par M. Zupitza[1] durant deux épidémies de peste dans l'Afrique occidentale allemande, l'iodoforme constitue un moyen remarquable de prophylaxie contre la puce : il suffit d'une parcelle de ce composé, à dose même inappréciable pour l'odorat humain; le parasite y est très sensible.

Cependant, quand on circule et que, par conséquent, on risque moins d'être incommodé par l'odeur de l'iodoforme, il est bon, pour se préserver des puces, de saupoudrer légèrement les ouvertures du vêtement : col; ouverture inférieure des manches de la veste, du pantalon; ouvertures des chaussures — ainsi que le linge du corps. — On peut encore employer des sachets renfermant un mélange d'iodoforme et de désodorisant quelconque. Enfin, si réellement on ne peut supporter l'odeur iodoformée, il est bon de se parfumer avec un composé phéniqué.

G. Fischer.

LIVRES NOUVEAUX

H. Vaquez. — *Les arythmies.* Leçons recueillies par M. Ch. Esmein. 1 vol. gr. in-8° cartonné, de 437 pages et 48 fig. Prix : 15 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Tout médecin sait l'importance prise depuis quelques années par certaines questions de cardiologie, par celle du pouls lent en particulier, et chacun a la notion plus ou moins précise de l'étendue du labeur accompli dans l'étude de la rythmicité, de ses causes et de ses troubles. Rien cependant n'en pouvait donner la mesure avec autant d'objectivité qu'un ouvrage complet, aussi considérable que celui que publie M. Vaquez sur les arythmies. Si on voulait le figurer de façon numérique, on pourrait indiquer qu'il y a moins de dix ans, un Traité de médecine consacrait aux mêmes arythmies 20 pages des 450 de son chapitre des maladies du cœur.

Dans ce livre, d'abord rédigé sous forme de leçons, M. Vaquez, suivant l'ordre logique qui, cette fois, se trouve être aussi l'ordre historique, étudie d'abord le rythme normal du cœur, ses conditions anatomiques et physiologiques, en insistant surtout sur ce qui a trait au faisceau primitif, à ses propriétés, à son rôle.

Il montre ensuite toute l'importance de la méthode graphique dans l'étude des troubles du rythme et discute la valeur respective des renseignements fournis par les procédés modernes, en particulier par l'électrocardiographie.

Pour ce qui a trait aux arythmies à proprement parler, M. Vaquez adopte la formule proposée par Mackenzie et Hering et les classe en un certain nombre de groupes, dont chacun va devenir l'objet d'un ou plusieurs des chapitres qui suivent.

L'un est consacré aux modifications physiologiques du rythme du pouls (arythmie respiratoire; arythmie de station), un autre à l'extra-systole. Viennent ensuite les tachycardies, les bradycardies, le pouls alternant, enfin, dernière modalité, l'arythmie perpétuelle.

A chacune de ces modalités l'auteur a appliqué la méthode qui consiste dans l'emploi, pour l'examen des cas cliniques, des procédés d'inscription graphique utilisés par les physiologistes.

On ne peut entrer ici dans le détail analytique de ces diverses parties dont la lecture donne l'impression très forte qu'on est vraiment en présence d'un livre nouveau, traitant d'une matière encore inédite. Les travaux suscités par les divers problèmes des troubles du rythme cardiaque, ceux de Mackenzie, de Wenckebach, de Hering, ceux de M. Vaquez lui-même, et de ses élèves, constituent, à l'heure actuelle, une copieuse littérature. Mais ces publications, par leur dispersion, par le particularisme de leur terminologie, risquaient de demeurer inconnues, ou incomprises, du plus grand nombre; en donnant à l'ensemble de ces études la personnalité livresque, si l'on peut dire, M. Vaquez en a mis la connaissance à la portée de tous les médecins. Il les a assurés, par l'autorité de son nom, de trouver ici le document authentique, mais il leur a, par là même, créé une obligation, celle de ne pas ignorer une orientation nouvelle de la pathologie cardiaque, dont l'étude, déjà grosse d'intérêt spéculatif et pratique, s'affirme comme d'un avenir considérable.

Ph. Pagniez.

1. Zupitza. — *Archiv f. Schiffs u. Tropen-Hygiene*, Bd XV, 1911, H. 6, p. 186-1891.

BIBLIOGRAPHIE

2418. — **I. J. Lévy.** — La tuberculose a Alexandrie et en Egypte. 1 broch. in-8°, de 54 pages. (*Société de Publications Egyptiennes*, Alexandrie.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Ad. d'Espine et Mallet. — L'hépatisation lobaire dans la première enfance.

E.-C. Aviragnet et Léon Tixier. — Les formes curables de la tuberculose aiguë chez l'enfant.

Lesage et Collin. — Résistance à la fatigue chez l'enfant au-dessous de 2 ans 1/2.

Recueil de faits :

A. Mezbourian. — Cirrhose hypertrophique paludéenne avec ascite sans ictère chez un enfant de 8 ans.

G. Baldini. — Quelques cas anormaux de rougeole (un cas de rougeole hémorragique).

Revue générale :

J. Comby. — Pyélocystites infantiles.

Analyses. — Livres. — Société de pédiatrie. — Nouvelles. — Informations.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. Dominici fera dans le service de M. Tuffier, à l'hôpital Beaujon, le jeudi 22 Juin, à 9 h. 1/2, une Conférence sur : « Le processus histologique de développement du cancer du sein ».

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, chargé de Cours de clinique annexe, fera à partir du mardi 4 Juillet, à 9 h. 1/2, une série de 10 leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale, et les jeudis et samedis suivants à la même heure.

Consultation pour les maladies des os et des articulations, le lundi et vendredi. Consultation de gynécologie, le mercredi et le samedi. Opérations tous les jours, à 10 h. 1/2.

Hôpital de la Pitié. — M. Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, fera, avec l'assistance de son interne et de ses anciens internes, deux séries de leçons :

1° Une série de 12 leçons, du 15 au 30 Janvier 1912, sur la Séméiologie et la thérapeutique pratiques des affections du cœur et des vaisseaux avec exercices et démonstrations. Le nombre des auditeurs sera limité. Le programme détaillé sera publié ultérieurement. S'inscrire auprès de l'interne du service ou par correspondance. (Le prix de la série de leçons sera de 30 francs.)

2° Des leçons hebdomadaires, à partir de la deuxième quinzaine de Novembre 1911, sur les Affections cardio-vasculaires, en insistant sur les acquisitions récentes. Le programme sera publié au commencement de chaque mois.

Internat en pharmacie. — MM. les élèves Internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du dernier Concours, sont prévenus qu'il sera procédé aux jour et heure fixés ci-après, dans la salle des Concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49, à leur répartition dans les divers établissements hospitaliers, pour l'année 1911-1912, le lundi 26 Juin, à 2 heures.

MM. les élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au Concours.

NOUVELLES

Hommage à M. Guinard. — Sur la proposition de M. Massard, le Conseil municipal de Paris vient de voter la proposition suivante :

« Ému par le crime abominable qui prive l'Assistance publique d'un de ses meilleurs chirurgiens,

« Adresse ses félicitations et ses remerciements au personnel médical des hôpitaux en général (chef de service, médecins, chirurgiens, internes et anciens internes) pour le dévouement dont ils font preuve en risquant chaque jour leur vie auprès des malades contagieux ; et en particulier au personnel de l'Hôtel-Dieu pour les soins dévoués dont il a entouré le regretté docteur Guinard.

« *Signé* : Emile Massard, Félix Roussel, Charles Guillard, Lemarchand, Merlin, Joseph Denais, Adrien Mithouard, Georges Girou, Louis Peuch, Louis Dausset, César Caire, Adolphe Chérioux, Duval-Arnould. »

Société de l'Internat. — Le Bureau de la Société de l'Internat a décidé de consacrer sa prochaine séance, qui aura lieu dans la Salle de la Société de Chirurgie, 12, rue de Seine le jeudi, 22 Juin, à 9 heures du soir, à l'étude de différents projets qui lui ont été soumis pour honorer la Mémoire de notre regretté Collègue et Maître, Guinard, mort le 17 Juin 1911, victime du devoir.

Cette séance n'est pas réservée aux membres de la Société et tous les confrères peuvent y assister et prendre part à la discussion.

La vaccination à bras. — La Société médicale des praticiens a adopté, à l'unanimité, un vœu demandant la suppression de la vaccination directe de génisse à bras, à Paris, en temps d'épidémie.

L'expansion française par les étudiants. — Jeudi prochain 22 Juin, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés, M. P.-N. Chilot, professeur de lettres et civilisation françaises, fera à la Sorbonne une conférence sur le sujet suivant : « L'expansion française par les étudiants ; la jeunesse universitaire française et étrangère et la France civilisatrice ».

Des cartes seront dans les Facultés à la disposition des étudiants.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe.* M. Cahier est nommé directeur du service de santé du 16e corps d'armée. M. Wissemans est nommé directeur du service de santé de la division d'occupation de Tunisie. M. Jarry est nommé médecin chef de l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Médecin principal de 2e classe. M. Simon passe à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé.

Médecin-major de 1re classe. M. Oberlé passe au 39e rég. d'infanterie.

Médecin-major de 2e classe. M. Cassan passe au 38e rég. d'infanterie. M. Neumann passe au 12e bataillon de chasseurs à pied. M. Ménard passe au 152e rég. d'infanterie. M. Bablon passe au 8e rég. de cuirassiers. M. Joly passe au 6e rég. de hussards.

Médecin aide-major de 1re classe. M. Lutrot passe à l'orphelinat Hériot à la Boissière. M. Legrand passe au 22e bataillon de chasseurs à pied. M. Moy passe au 128e rég. d'infanterie. M. Prat passe au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Médecin aide-major de 2e classe. M. Bureau passe au 9e bataillon de chasseurs à pied. M. Rougeux passe au 14e bataillon de chasseurs à pied. M. Bret passe au 3e bataillon de chasseurs à pied.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Auguste, du port de Toulon, est désigné pour servir à la direction des mouvements du port à Méhédya.

M. le docteur de 2e classe Rouiller, du port de Brest, est appelé à servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

M. le médecin de 2e classe Boutin, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Duguay-Trouin*.

— Le port de Toulon est invité à désigner un médecin de 2e classe, en corvée, qui sera dirigé sur Tanger à destination du *Vinh-Long*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En France*, MM. Mille, médecin-major de 1re classe; Augé, Fargier, Gousset, Jacob, médecins-majors de 2e classe; Gouin, Dupuis, Allary, Fauré, médecins aides-majors de 1re classe.

Le IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge. — Ce Congrès, qui se tiendra à Berlin du 11 au 15 Septembre prochain, fait suite au Congrès de Bruxelles (Septembre 1907) et à celui de Paris (Octobre 1905). Celui-ci fut le premier Congrès qui, sous le titre de « Congrès des Gouttes de lait », réunit un nombre considérable de puériculteurs et de protecteurs des nourrissons. Ce titre fut modifié au cours du Congrès de Bruxelles, afin de permettre aux Congrès subséquents d'élargir le cadre de leurs travaux et de comprendre dans leurs discussions toutes les questions quelconques se rapportant à l'enfance du premier âge.

La loi d'assurance et les médecins. — Le projet d'assurance contre la maladie de M. Lloyd George rencontre la plus vive hostilité parmi les médecins anglais.

D'après le nouveau projet, les médecins chargés du service de l'assistance médicale recevraient 6 schillings par an et par assuré. Bien que cette somme soit à peu près double de ce que payaient jusqu'ici les Sociétés de

secours mutuels, les médecins protestent énergiquement en faisant remarquer :

1° Qu'on ne saurait invoquer l'arrangement avec les Sociétés de secours mutuels; cet arrangement mécontente tout le monde : les malades qui se disent mal soignés (ce qui est inévitable, étant donné le nombre d'assurés confiés à chaque médecin), les médecins qui se déclarent exploités;

2° Que le projet risque de leur enlever une grosse partie de leur clientèle; sur 13 millions d'assurés qui, d'après le projet de loi auront droit à l'assistance médicale, 6 millions au plus faisaient déjà partie d'une Société de secours mutuels ou d'un club médical; c'est donc 6 à 7 millions de clients perdus. Comme, en outre, le projet de loi établit que d'ici à quelques années non seulement les assurés, mais toute leur famille auront droit à l'assistance médicale, le client payant aura complètement disparu.

Les médecins protestent contre le salaire fixe et demandent à être payés suivant l'importance des soins donnés.

Il y a peu de chances qu'on fasse droit sur ce point à leurs réclamations : un tel système aurait en effet l'inconvénient de multiplier les faux malades dont le nombre ne sera déjà que trop considérable. Mais il est cependant certain que d'une façon ou d'une autre le projet de loi devra être modifié.

Nécrologie. — On annonce la mort : de M. le médecin général Claudot; de Sir Rubert Boyer, professeur à l'Université de Liverpool.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 16 Juin* — Ont obtenu : MM. Boidin, 19; Comte, 19 1/2; Léri, 18.

ADMISSIBILITÉ. — Sont admis à subir l'épreuve clinique : MM. Comte, Laubry, Pagniez, Ribadeau-Dumas, Grenet, Boidin, Armand-Delille, Weill, Louste, Trémolières, Chiray, Géraudel, Camus, Lortat-Jacob, Babonneix, Crouzon, Lemierre, Ramond.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 16 Juin. — Modes d'anesthésie locale pour l'extraction des dents.* — Ont obtenu : MM. Coustaing, 15; Schaefer, 16; Lemerle, 19; Réal, 18; Vaysse, 17; Guilly, 15.

Hôpitaux de Bordeaux. — Concours de la médaille d'or. Les juges titulaires désignés par le tirage au sort sont : MM. Mongour, Moussous, Venot, Verdelet, Rivière, Lagrange, Charrier.

Leurs suppléants sont : MM. Arnozan, Pitres, Pousson, Courtin, Lefour, Cabannes, Duvergey.

— Concours de médecin adjoint des hôpitaux. Les juges titulaires désignés par voie de tirage au sort sont les suivants : MM. Arnozan, Verger, Sabrazès, Pitres, Cassaët, Princeteau, Demons.

Voici les noms des suppléants : MM. Lamacq, Dumur, Moussous, Courtin, Lefour.

— Un concours pour neuf places d'internes titulaires s'ouvrira le lundi 2 Octobre prochain. Les candidats doivent se faire inscrire dans les bureaux du contrôleur général de l'hôpital Saint-André, cinq jours au moins avant l'ouverture du concours.

Le concours de l'Externat pour l'année scolaire 1911-1912 s'ouvrira le mardi 3 Octobre, à 4 heures du soir. Sont admis à ce concours tous les élèves en médecine ayant au moins quatre inscriptions validées prises dans une Faculté ou Ecole française.

Service de santé militaire. — Des concours seront ouverts, le 1er Décembre 1911, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, pour l'admission à 13 emplois de médecin aide-major de 2e classe, élèves à ladite Ecole.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe ayant eu moins de 28 ans au 1er Janvier 1911, et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de 1re classe avant le 15 Janvier 1912. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la Guerre (7e direction, 1er bureau) avant le 15 Novembre 1911.

Les programmes arrêtés le 31 Mai 1911, donnant les conditions de ces concours, sont insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (P. S.).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE MAL DES AVIATEURS

Le vol nécessite un effort physique et intellectuel constant, effectué dans des conditions auxquelles l'organisme n'est pas primitivement adapté. En général, les vols aux hautes altitudes, tels que les aviateurs les pratiquent actuellement, ont une durée de 45 minutes au maximum. L'altitude de 2.000, 2.500, 3.000 mètres est atteinte en 30 à 40 minutes et de cette altitude l'appareil se précipite sur le sol en 5 à 7 minutes. Chavez pendant la traversée tragique du Simplon s'élève de 880 mètres (Brieg) à 2.010 (Kulm) en 19 minutes. Morane, au Havre, atteint 2.600 mètres en 24 minutes et redescend en 6; à Bordeaux, il atteignit en 22 minutes 1.500 mètres et redescendait en 5. Legagneux, à Pau, s'élevait à 3.200 mètres dans les mêmes conditions de temps[1].

Chavez, Legagneux, Morane, que nous citons, pilotaient des monoplans. Sur appareils biplans, les hautes altitudes sont atteintes plus lentement et nécessitent un travail plus prolongé de l'aviateur. La descente dans l'un et l'autre cas se fait aussi rapidement : la vitesse de descente étant commandée par le procédé employé par l'atterrissage[1], procédé connu sous le nom de *vol plané* et auquel les aviateurs ont recours : car il ne leur semble pas pratique, avec les appareils qui ne possèdent pas « d'embrayage donnant la latitude de descendre en ralenti » (Morane), d'effectuer un atterrissage avec moteur à plein gaz ou avec moteur affaibli. D'ailleurs, s'ils utilisaient ces deux derniers procédés, les aviateurs verraient leur vitesse de descente s'accélérer par le fait qu'à l'action de la pesanteur s'ajouterait l'action propulsive de l'hélice.

Vitesse d'ascension rapide, de descente vertigineuse, telle est la condition mécanique spéciale des vols aux hautes altitudes.

Cette condition donne un caractère tout particulier à l'action biologique de ces ascensions. C'est un facteur nouveau et important qui s'ajoute à l'action des variations de pressions (760 mm. Hg. à 0, 591 à 2.000 mètres, 521 à 3.000), aux modifications de la composition chimique de l'air, aux oscillations de température (20, 25 degrés

1. Les hauteurs « officielles » données par les baromètres anéroïdes enregistreurs emportés par les aviateurs ne traduisent d'ailleurs qu'une hauteur inférieure à la réalité. La membrane métallique du baromètre n'a pas le temps de s'équilibrer à la pression minima atteinte et, d'autre part, aucune correction n'est faite relativement à la température.

1. Et quelquefois par l'arrêt involontaire du moteur survenu « là-haut ».

sur le sol, 8 degrés à 3.000 mètres), etc..., facteurs ordinaires qui contiennent les variations physiologiques auxquelles est exposé un organisme vivant travaillant à une altitude élevée; et c'est probablement ce facteur nouveau qui donne ses caractères spéciaux au « mal des aviateurs » que nous avons cherché à étudier au cours de la *Grande semaine de Bordeaux* qui a eu lieu du 11 au 18 Septembre 1910, dans les landes de Mérignac; à cet effet, durant cette période, nous avons pu suivre chaque jour les évolutions des principaux aviateurs : en particulier, le lieutenant de vaisseau Byasson, les lieutenants Cammermann et Rémy (biplans), MM. Morane, Legagneux, Tyck (monoplans) Bielovucic, Brégi et Juillerot (biplans) ont bien voulu répondre à nos questions et se prêter à nos expériences. Ce sont les résultats de cette enquête que nous désirons faire connaître.

Dans la *montée*, la respiration devient plus courte aux environs de 1.500 mètres, par conséquent à une hauteur moindre qu'avec les sphériques : le cœur bat plus vite, mais habituellement il n'a pas de palpitations; il n'existe pas à proprement parler de nausées ou de sensations de gonflement du ventre, comme dans certaines ascensions en montagne, mais un léger malaise que Morane attribue à « l'angoisse et à la grande solitude que l'on ressent ». Vers 1.200 mètres, l'hypoacousie apparaît : le crépitement du moteur diminue, et ce phénomène, très net par temps sec, augmente par temps nuageux ou brumeux. Les bourdonnements d'oreilles, d'ailleurs légers, ne se montrent qu'à une altitude plus élevée, exactement vers 1.800 mètres (Morane); toutefois, Legagneux accusa des « claquements d'oreilles » à une altitude plus basse (il est vrai que c'était la première fois qu'il s'élevait à pareille hauteur); et un passager qui, lui aussi, montait pour la première fois sur un biplan qui s'éleva à 300 ou 400 mètres, éprouva le même phénomène : il y a évidemment une question d'accoutumance; mais, même à 1.800 mètres, ce phénomène se produit plus bas que dans les ascensions ordinaires en montagne. Les vertiges ne sont accusés par aucun aviateur.

« La vue est toujours très nette, nous écrit Morane. Ce qui laisserait croire le contraire, c'est la rapidité avec laquelle les objets et les choses diminuent et s'éloignent. » De plus, par temps clair et légère brume, le soleil, en se reflétant sur la brume comme sur une glace, rend comme aveugle et gêne considérablement, surtout dans les remous, la direction du monoplan (Morane[1]). Un autre aviateur a présenté de véritables hallucinations visuelles pendant la durée du circuit de l'Est : il voyait à chaque instant se dresser à sa gauche deux flèches de cathédrale, alors qu'il n'y en avait point.

Une légère céphalée encerclant les tempes se montre à partir de 1.500 mètres chez les aviateurs entraînés; chez les novices, elle apparait au-dessous de cette altitude.

Le froid devient vite pénible à partir de 2.000 mètres; il le fut particulièrement à Bordeaux. « A Bordeaux, en Septembre, nous écrit Morane, je n'avais pas froid jusqu'à 1.500 mètres; passé cette hauteur, la température descendait très rapidement, et à 2.000 mètres elle était certainement vers — 15°[2]. A la baie de la Seine, le phénomène de l'abaissement de la température fut considérablement moindre. Et je ne saurais l'expliquer que par la saison : nous étions alors en plein été, et peut-être la chaleur était plus pénétrante et traversait plus avant les couches de l'atmosphère. »

1. La grosse difficulté dans le monoplan est de ne pas donner d'angle trop accentué, aussi bien dans la position de montée que dans celle de descente (Morane).

2. Il est regrettable que les aviateurs n'emportent pas avec eux un thermomètre enregistreur.

Quand on dépasse 1.500 mètres, on est pris d'une envie violente d'uriner.

Au-dessus de 1.000 mètres, surtout au delà de 1.500 mètres, les mouvements volontaires sont plus nerveux et saccadés, les mouvements réflexes ont plus d'amplitude (Morane) : le froid, l'essoufflement léger qui se produit à ce moment, les contractions plus rapides du cœur, la réverbération du soleil et les troubles de l'ouïe, auxquels il faut adjoindre la tension nerveuse et la fatigue, suffisent à expliquer ces modifications motrices.

Dans la *descente*, le cœur bat beaucoup plus fort sans s'accélérer, mais les palpitations, qui ne tardent pas à être ressenties, augmentent à mesure que la descente se précipite. Il est difficile de se rendre compte de ce qui se passe du côté de la respiration à cause de la rapidité de la chute en vol plané, qui fait parcourir 300 à 400 mètres à la minute et provoque une sorte d'angoisse comparable à la sensation de vide qu'on éprouve quand on se trouve dans un ascenseur qui descend très vite. Les bourdonnements et sifflements d'oreilles tendent à s'accroître vers la fin de la descente, et il en est de même de l'envie d'uriner, qui devient de plus en plus impérieuse; mais les phénomènes particulièrement intenses qui dominent et augmentent nettement à mesure qu'on se rapproche du sol sont :

1° La *sensation de cuisson* à la figure, de rougeur et de très forte chaleur de la face : les yeux piquent, sont injectés, les narines sont humides sans épistaxis à proprement parler;

2° La *céphalée*;

3° Une très grande tendance au *sommeil*, si invincible que les yeux se ferment par instants, malgré la volonté la plus ferme pour les tenir ouverts[1]. On signalait encore tout récemment un

1. On peut rapprocher ce fait de celui qui se passe dans les descentes du funiculaire en montagne. Dans la descente de la Jungfrau, par exemple, c'est un fait bien connu que tous les voyageurs qui descendent de 3.200 à

jeune aviateur parti en excursion et qui fut trouvé endormi en pleine campagne dans son aéroplane; réveillé, il ne se souvenait pas comment il avait atterri.

Ajoutons, pour être complets, cette remarque qui nous a été confiée par un aviateur éprouvé dont la mâle énergie et le grand sang-froid ont toujours fait l'admiration de tous. Dans cette descente vertigineuse, l'angoisse étreint l'homme le plus fort; la peur elle-même le surprend à certaines secondes, elle est heureusement presque toujours de très courte durée; mais la pensée et l'image de la mort sont constamment présentes à l'esprit[1].

Les mouvements volontaires sont lents, paresseux, d'une maladresse qui fait opposition à la vivacité physique et intellectuelle du sujet. Certains aviateurs ont conscience de cet engourdissement psychique et de cette nonchalance, qui ne leur permet pas d'exécuter aussi rapidement qu'ils le voudraient les actes mécaniques nécessaires. D'autres, au contraire, n'en ont pas conscience.

A l'*atterrissage*, l'aviateur, malgré toute son énergie, saute de son aéroplane avec une lourdeur évidente; il se rend néanmoins d'un pas ferme, quoique un peu lent, à son hangar, situé à quelques mètres de là; mais, à ce moment, les bourdonnements et les sifflements d'oreilles prennent une intensité qu'ils n'avaient pas eue jusque-là : le héros est comme sourd, il entend vaguement ceux qui lui parlent ou les acclamations dont il est l'objet; parfois, il est pris de vertiges et la tête lui tourne, ainsi qu'il arriva à un aviateur qui tomba presque dans nos bras en rentrant sous sa tente.

La céphalée persiste non seulement à l'atterrissage, mais encore plusieurs heures après; il en est de même de la somnolence. Un commissaire du meeting de Bordeaux, attaché à la personne d'un jeune aviateur qui, pour la première fois, faisait de la hauteur, nous confia que son sujet continuait à sommeiller cinq ou six heures après les raids qu'il avait effectués : il ne répondait pas aux personnes qui lui adressaient la parole, avait l'air engourdi, ahuri, et à table ne mangeait pas, ne songeant qu'à dormir. Ces faits nous ont encore été confirmés par Védrines.

Les mouvements respiratoires tendent, dès qu'on a atterri, à reprendre leur rythme normal; mais il n'en est pas de même de l'appareil circulatoire sur l'examen duquel nous insisterons plus particulièrement.

On observe de la cyanose des extrémités : les doigts sont violacés. Wyemalen, qui atteint 2.780 mètres, dit « sentir le sang couler de ses ongles dans ses gants fourrés et des perles rouges venaient mouiller ses lèvres »[1]. Morane n'a jamais constaté pareil phénomène qui, d'ailleurs peut être en relation avec la température basse des hautes régions atmosphériques que rend encore plus accusée la vitesse de l'aéroplane; cette réfrigération est très pénible et tous les aviateurs s'en plaignent. Nous n'avons pas constaté d'épistaxis mais presque toujours de l'hyperémie des conjonctives. Les yeux sont cependant bien protégés par des lunettes appropriées.

Le pouls est légèrement accéléré, le dicrotisme à l'artère radiale est peu marqué. Les mouvements de l'aiguille de l'oscillomètre de Pachon ont une faible amplitude. Pas de palpitations. La valeur de la tension artérielle est constamment augmentée au moment de l'atterrissage après un vol à des altitudes variant entre mille et deux mille mètres.

Parmi les données que nous avons recueillies au cours de nos recherches, nous signalerons les chiffres suivants (recherches faites à l'artère radiale à l'aide de l'oscillomètre de Pachon) :

Aviateur Y. — Avant le vol (5 h. 30, soir).

Tension minima. . . .	9 cm Hg
Tension maxima. . . .	18 cm Hg
Pulsations.	70 à la minute.

A six heures du soir, après un vol de vingt-cinq minutes durant lesquelles, à la vingtième minute, l'altitude de 1.100 mètres a été enregistrée par le baromètre emporté par l'aviateur :

Tension minima. . . .	12 cm Hg
Tension maxima. . . .	19 cm Hg
Pulsations.	80 à la minute.

Après un vol de vingt-sept minutes, altitude maxima 1.500 mètres :

Tension minima. . . .	12 cm Hg
Tension maxima. . . .	19 cm Hg
Pulsations.	75 à la minute.

Chez un autre aviateur, après un premier envol à 1.100 mètres :

Tension minima. . . .	9 1/2 cm Hg
Tension maxima. . . .	16 cm Hg
Pulsations.	80 à la minute.

Après un autre envol à 1.380 mètres :

Tension minima. . . .	10 1/2 cm Hg
Tension maxima. . . .	16 1/2 cm Hg
Pulsations.	84 à la minute.

Cette hypertension que nous avons maintes

2.000 mètres (petite Scheidegg) s'endorment dans les compartiments les uns après les autres, bien que le trajet ne dure que quinze à vingt minutes. Presque tous éprouvent dans cette descente des bourdonnements d'oreilles.

1. L'aviateur Renaux, tout récemment, le 7 Mars, au moment d'atterrir au Puy-de-Dôme, se voyait assailli de pensées analogues. « La silhouette rébarbative des montagnes se dressait devant moi, disait-il, et malgré moi, je ne pouvais m'empêcher de songer à l'infortuné Chavez qui paya de sa vie sa gigantesque victoire. »

1. P. Basset-Rivet. — « A tire d'aile ». *Revue des Deux Mondes*, 1er Février 1911, p. 659.

fois constatée est d'autant plus remarquable que nous observions des athlètes merveilleusement entraînés, condition essentielle pour obtenir des renseignements utiles[1], et que, d'autre part, les recherches expérimentales de Langlois indiquent que la ventilation provoque une baisse de pression sanguine[2].

Cette hypertension est moins apparente chez les sujets très fatigués qui présentent alors des palpitations cardiaques et une accélération du pouls très accusée (108 pulsations). Cette tachycardie fâcheuse, symptomatique alors d'une insuffisance cardiaque, a été constatée par nous une fois chez un jeune aviateur ayant à l'instant même atteint 1.000 mètres après un vol ascensionnel d'une durée d'une heure.

Cette augmentation de la pression artérielle est propre aux aviateurs qui descendent des altitudes élevées. Nous ne l'avons pas constatée chez les aviateurs qui se maintiennent aux altitudes de 100 à 150 mètres.

C'est ainsi que le lieutenant Z se présente au départ :

Tension minima	9 cm Hg
Tension maxima	19 cm Hg
Pulsations	80 à la minute.

A l'atterrissage, après un vol de cinquante-cinq minutes, à une altitude moyenne de cent mètres :

Tension minima	9 1/2 cm Hg
Tension maxima	18 1/2 cm Hg
Pulsations	100 à la minute.

Si nous devions formuler une hypothèse sur les causes de la modification de la valeur de la pression sanguine, qui peut avoir pour conséquence des troubles graves chez des sujets astreints à un travail cérébral très actif, à une attention soutenue, nous admettrions volontiers que l'organisme qui tombe sur le sol en quatre ou cinq minutes, après avoir atteint 1.000 et 2.000 mètres en vingt ou vingt-cinq minutes, n'a pas le temps d'adapter son système circulatoire aux pressions variables (591 mm. Hg. à 2.000 mètres, 760 mm. à 0) que franchit l'aéroplane en un temps trop rapide. Cette hypertension constatée à l'atterrissage est une réaction vaso-motrice de même ordre que la baisse de pression générale passagère et les troubles de circulation encéphaliques observés par L. Lapicque[1] au cours d'une ascension rapide (hauteur de 2.700 mètres atteinte en quarante minutes).

Les troubles que nous signalons se présentent suivant des modalités variables avec les sujets. Il en est du « mal des aviateurs » comme du « mal des montagnes ». D'aucuns en seront peut-être toujours exempts, tel Janssen ; d'autres y seront sensibles à des altitudes relativement basses, comme Martin de Moussy, qui eut la Puma à 1.970 mètres. « Beaucoup de gens m'ont fait savoir, et je l'ai éprouvé moi-même, qu'ils étaient malades à des altitudes qui n'atteignent pas 2.000 mètres[2]. » Les symptômes enfin pourront être plus ou moins accusés suivant les dispositions individuelles, mais d'une façon générale on peut conclure qu'ils apparaissent à des hauteurs généralement *plus basses* que dans les ascensions à pied et même en ballon sphérique.

Quelle est la pathogénie des accidents que nous signalons ?

Les controverses nombreuses[1] que font naître les recherches en cours sur le mal des montagnes et sur le mal des altitudes ne nous permettent pas de conclure sur la genèse des troubles que nous avons observés et qui par certains points se rapprochent de ces désordres. Mais nous sommes frappés par la constance et l'importance des variations de la pression artérielle que nos mensurations mettent en évidence, qui sont particulièrement accusées après des ascensions et des descentes rapides des hautes altitudes, alors que les vols à des altitudes moyennes, chez des sujets entraînés, ne s'accompagnent pas de réactions nettes.

Réactions vaso-motrices avec hypertension, vertiges, céphalée, somnolence consécutive aux ascensions et s'accusant surtout sur le sol et quelque temps après l'atterrissage, tels sont les phénomènes qui distinguent le « mal des aviateurs » du « mal des montagnes » et donnent un aspect très particulier à ces troubles dont la cause essentielle est très vraisemblablement la rapidité avec laquelle l'aviateur se transporte dans l'espace. Et nous croyons que c'est ce facteur qui intervient pour rendre pénibles et même dangereuses des variations de pression atmosphérique dont la valeur est relativement faible, quand on la compare aux variations de pression auxquelles sont soumis les scaphandriers, par exemple, chez qui, d'autre part, ce facteur — rapidité de décompression — intervient aussi dans la genèse des troubles qu'ils présentent.

René Cruchet et René Moulinier.

1. V. Pachon. — « Education physique et critères fonctionnels. Les variations de la pression artérielle, critère d'entraînement ». *Soc. de Biol.*, 21 et 28 Mai 1910, p. 809 et 927.

2. Routhier et Marcou, Routhier et Boussaguet. — *Soc. de Biol.*, 18 Juin 1910, p. 1036-1037.

1. L. Lapicque. — « Phénomènes vaso-moteurs étudiés par le manomètre au cours d'une ascension en ballon ». *Soc. de Biol.*, 23 Juillet 1904, p. 194-196.

2. H. Kronecker. — *Revue scientifique*, 26 Janvier 1895, p. 98.

1. Voir les très récentes « Remarques » de Zuntz et Lœwy, et la « Réponse à ces remarques » de J. Tissot, in *Journal de Physiologie et de Pathologie générales*, 15 Janvier 1911, p. 1 et 75.

LES OBSÈQUES DU DOCTEUR GUINARD

C'est avec tristesse et recueillement que le corps médical de Paris a assisté, mercredi 21 Juin, aux obsèques de notre regretté confrère M. Aimé Guinard.

Le cercueil avait été placé sur un catafalque, au sommet du grand escalier de la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, dans laquelle se pressaient, outre les représentants du gouvernement, de nombreux membres de la Chambre des Députés et du Sénat, les professeurs et agrégés de la Faculté, les membres de l'Académie de Médecine et de la Société de Chirurgie, de très nombreux praticiens et tous les élèves du maître disparu. Aux galeries supérieures, tendues de draperies noires, on apercevait les têtes curieuses d'une foule de malades. C'est dans cette cour drapée de deuil, devant une assistance profondément émue, que furent prononcés les discours, avant que le cercueil fût transporté à Notre-Dame, où fut célébré un service solennel.

DISCOURS DE M. FÉLIX ROUSSEL

PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Messieurs,

Celui dont nous accompagnons, le cœur serré, la dépouille mortelle et à qui je rends, aujourd'hui, au nom de la Ville de Paris, un suprême hommage, fut assurément la plus haute personnification de la conscience médicale et du devoir professionnel. D'autres, mieux qualifiés, diront ses titres, ses travaux, ses services. Pour moi, je vais me borner, en évoquant son beau caractère, à rappeler le bien que Guinard a fait à la clientèle indigente des hôpitaux de Paris.

Il n'était pas de ceux qui ne voient, dans un malade, qu'un sujet d'observation, et dans une opération qu'une prouesse de virtuosité chirurgicale. Il aimait son art, parce qu'il aimait ses malades. Et dans ses malades, il aimait surtout l'être souffrant qu'il faut guérir, soigner ou consoler. Rappelant un jour ses débuts dans le service de son maître Tillaux, il a dit : « C'est dans la fréquentation assidue de ce maître, que je m'enthousiasmai pour la chirurgie et les malades. »

Le mot peint l'homme et résume sa vie tout entière.

C'est le saint enthousiasme de son art qui emplissait ce cœur débordant de compassion pour toutes les misères physiques ou morales. Il disait à ses élèves : « Le blessé et le malade sont, du fait de leur mal, redevenus de grands enfants... Il faut les traiter comme tels, c'est-à-dire être avec eux d'une douceur et d'une patience de mère. Le chirurgien bourru et brutal ne doit plus exister. Vous serez donc doux et patients avec les malades. » Il leur recommandait aussi, comme le premier des devoirs, de s'abstenir de toute curiosité inutile et de ces questions indiscrètes, maladroites ou inquiétantes, qui peuvent frapper le moral du patient. Et il concluait en disant : « Je ne vous ferai pas l'injure de parler de dévouement, de bienveillance, de charité, de bonté. Mais j'ajouterai que vous devez aimer les malades, vous intéresser à leur mal, les suivre avec soin. »

Ces sentiments d'exquise sollicitude, il ne se contentait pas de les professer, il les mettait lui-même en pratique, avec une rare perfection. J'en appelle à tous ceux qui m'entourent et qui l'ont vu à l'œuvre. Il y joignait un égal amour de la vérité. Ici encore, que puis-je faire de mieux que de le citer : « Il est, disait-il encore à ses élèves, un devoir imprescriptible que vous avez envers vos chefs. Vous leur devez en tout et toujours la vérité. Je vous rappelle la belle devise de notre vieille Société de Chirurgie : *Vérité dans la science, moralité dans l'art.* De tous les défauts, de tous les vices que vous pouvez imaginer, il en est un qui, en médecine, prend, selon moi, les proportions d'un véritable crime, *c'est le mensonge scientifique.* Observations tronquées, truquées, maquillées, falsifiées, remises au chef pour étayer les théories qui lui sont chères, accidents opératoires, incidents de pansement cachés au chef, et tous ceux que vous pouvez trouver dans cet ordre d'idées; voilà ce que je ne veux jamais voir dans mon service. »

Voilà l'homme que le revolver d'un forcené a couché dans la tombe, ici même, à l'heure où il exerçait sa fonction bienfaisante, en pleine vie, en plein dévouement!

Certes, je connais, depuis longtemps, les mérites scientifiques et les vertus professionnelles de notre incomparable corps des médecins et des chirurgiens des hôpitaux. Je sais tout ce que nous leur devons et, devant ce cercueil, c'est à eux, autant qu'au mort, que j'apporte l'expression émue de notre reconnaissance. Mais, je n'offenserai personne si j'affirme que, parmi tant d'hommes éminents et tant de talents divers, Guinard se faisait remarquer par les délicatesses d'une conscience admirable, et que nul, moins que lui, ne paraissait destiné à cette fin tragique.

Hélas! Messieurs, la liste sanglante des victimes du devoir s'allonge lamentablement chaque jour. Il semble qu'à mesure que les caractères s'amollissent dans je ne sais quel humanitarisme maladif, un vent de brutalité féroce souffle sur notre société débilitée et fait tourner un nombre croissant de têtes perverses. Il est temps de nous arrêter et de réagir, et, à ce débordement de violences et d'attentats individuels ou collectifs, il faut résolument opposer la saine et juste rigueur de la loi, qui protège les honnêtes gens et châtie les autres.

Mais pour nous consoler de cette barbarie nouvelle qui menace de nous envahir, n'avons-nous pas, Messieurs, l'exemple réconfortant et la pure image de celui que nous pleurons aujourd'hui, qui fut doux envers la mort, comme il avait été bon pendant la vie, et qui la regarda venir, sans illusion et sans faiblesse, dans la résignation de sa foi, avec le calme du sage et la sérénité du savant?

M. de Selves, en quelques mots sympathiquement émus, glorifia ce beau caractère d'un homme de science et d'action :

Sa mort elle-même est une grande leçon pour l'opinion publique. Elle arrête son attention sur le corps médical de nos hôpitaux, dont elle souligne le mérite et le dévouement.

Au nom de l'Assistance publique, M. Mesureur vint rendre hommage à la victime.

DISCOURS DE M. MESUREUR

Messieurs,

Après les paroles éloquentes et émues de M. le Président du Conseil municipal et de M. le Préfet de la Seine, qui ont salué, au nom de la Ville de Paris, la mémoire de celui qui est mort martyr de son devoir professionnel, je vous demande la permission d'exprimer, au nom de l'Assistance publique, au nom des Hôpitaux de Paris, la profonde douleur que nous avons tous ressentie, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé d'entre nous, et aussi l'horreur que nous inspire le crime dont il est la victime et dont nous garderons le souvenir ineffaçable.

La mort nous escorte dans le chemin de la vie; à chacun de nos pas elle frappe autour de nous ceux que nous aimons, ceux que nous admirons, ceux qui font notre fierté. Mais, même ici, à l'hôpital, où nous luttons chaque jour avec elle, face à face, pour lui arracher sa proie, elle ne nous a jamais paru plus cruelle, plus aveugle, plus révoltante, dirai-je, qu'en frappant le Dr Guinard dans tout l'éclat de sa maîtrise chirurgicale, dans la maturité de son esprit charmant, dans l'épanouissement de

sa beauté morale, faite de science vraie, de goût très pur et de bonté exquise.

C'est sa bonté, en effet, qui nous attire le plus, qui nous retient et nous séduit en lui; on la lisait dans ses yeux, dans son sourire, elle dictait ses paroles; on la sentait naturelle, invincible; elle enveloppait tous ses actes d'un rayonnement généreux qui commandait la sympathie et le respect. D'autres diront quelle perte vient de faire la chirurgie française, ce que la science médicale attendait encore de lui, et je pourrais ajouter à ces éloges l'hommage de reconnaissance d'une Administration qu'il a toujours fidèlement servie. Mais aucune parole ne sera plus éloquente que les larmes de ses élèves, que les larmes plus douces de ses infirmières, qui le servaient avec foi dans son œuvre libératrice des douleurs et des infirmités; mais ces larmes, c'est l'homme qu'elles pleurent, c'est sa simplicité souriante dans l'effort, c'est son dévouement quotidien pour ceux qui souffraient, sa douceur constante au lit des malades, c'est, en un mot, sa bonté que tous pleurent ici; elle était comme le moteur infatigable de ce cœur qui ne bat plus.

Est-il besoin d'en apporter des preuves à ceux qui ont vécu chaque jour avec lui? Ils savent que sa première pensée, en arrivant dans son service, était pour ses grands malades; il n'hésitait jamais pour eux à revenir plusieurs fois dans la même journée; lorsqu'un malheureux se présentait à sa consultation, il lui disait d'une voix douce : « Voulez-vous rester avec nous? On vous guérira. »

La veille de l'attentat, le dimanche, comme s'il avait eu le pressentiment de n'y plus revenir, il fit le tour de ses deux salles, s'arrêtant à chaque lit, adressant à tous des paroles d'espérance et aux malades qu'il devait opérer des paroles d'encouragement, leur disant : « Prenez patience, nous allons nous occuper de vous cette semaine et tout ira bien »; et nul ne savait que c'étaient là des paroles d'adieu et qu'il ne reverrait plus le maître aimé!

Nous avons tous relu depuis sa mort cette leçon d'ouverture dédiée à ses élèves dont il traçait le devoir dans les hôpitaux et qu'il prononçait ici, en 1906, en prenant possession de son service à l'Hôtel-Dieu; en lisant cette page de clarté, d'esprit, de bon sens, de droiture professionnelle et de probité scientifique, nous avons pénétré dans l'intimité de l'homme, dans sa conscience et dans son cœur, et nul ne me contredira quand je dirai que cette inoubliable leçon fut surtout et avant tout une leçon de bonté. Encore une fois, c'était la bonté qui dominait le professeur, cette bonté pour les pauvres qui lui fit trouver tout aisé et honorable.

Par quelle fatalité décevante, par quelle antithèse déconcertante est-ce celui que nous pleurons, l'un des meilleurs d'entre nous, qu'un esprit étroit et criminel a choisi pour exercer une vengeance odieuse, poussé à des représailles sanglantes contre je ne sais quelles responsabilités chimériques? Cette responsabilité du praticien, elle est tout entière dans sa probité professionnelle, dans le sentiment élevé de son devoir, dans sa conscience, en un mot; elle ne peut relever ni des hommes, ni des lois, et celui qui a frappé Guinard n'est pas un justicier, c'est bien un criminel.

Mais, Messieurs, ne nous y trompons pas, il y a dans l'esprit populaire des préjugés que l'éducation n'a pas encore déracinés; il y a sur les hôpitaux des légendes lointaines et absurdes qui ne sont pas encore éteintes; l'ignorance ramène quelquefois l'homme au rang de cet animal qui mord la main qui le panse, et l'ignorance des humbles est génératrice d'injustice et de violence. Ces sentiments de défiance et de haine qui naissent chez les pauvres, et quel qu'en soit l'objet, trouvent toujours des excitateurs et des exploiteurs. Il s'en est trouvé qui ont voulu faire de la responsabilité médicale une entreprise malhonnête, mais fructueuse; des brochures, des livres, des affiches ont servi à cette propagande criminelle; des propositions bruyantes de contrôle médical ont été faites, des procès retentissants ont été engagés et, parfois, des jugements inattendus sont venus fortifier la campagne de ceux qui disent au public : « Défends ta peau contre ton médecin. »

L'ignorance des uns, la malhonnêteté des autres ne mériteraient que votre mépris; mais, un jour, tout cela synthétise inconsciemment dans le cerveau d'une brute, et nous assistons à un crime. Il ne nous reste plus, impuissants et désarmés devant le cadavre de l'homme le plus droit, le plus doux, le plus attaché à son devoir, qu'à pleurer.

Si notre devoir a quelque prix, nous l'offrons comme hommage de reconnaissance et de profonde admiration à la femme courageuse qui vient de gravir un calvaire terrible en suivant minute par minute la lente agonie de son mari. Cette ascension douloureuse vers la mort aura été aussi, Madame, l'ascension vers la gloire de celui que vous avez aimé. Au nom de ses amis, de ses élèves, de ses admirateurs et des pauvres de Paris, je puis vous promettre qu'un monument s'élèvera à la place où il est tombé, lâchement assassiné, et son souvenir, fixé dans le marbre et le bronze, restera inséparable de l'Histoire de notre vieil Hôtel-Dieu.

Puis M. Paul Strauss, au nom du Conseil supérieur de l'Assistance publique de Paris, apporta un témoignage de gratitude ému à celui qui réalisait le portrait même de l'honnêteté scientifique, de la probité professionnelle, de l'amour des malades et de ses élèves.

DISCOURS DE M. PAUL STRAUSS

SÉNATEUR, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le meurtre du Dr Guinard, frappé dans l'exercice de ses fonctions, a éveillé dans toutes les couches de la population parisienne et française, et dans tout le monde civilisé, un sentiment unanime d'horreur et d'affliction. Nulle part l'émotion commune n'a été ressentie avec plus de force qu'au Conseil de Surveillance de l'Assistance publique.

Tous ceux qui ont, à côté de l'Administration et avec elle, la garde du patrimoine des pauvres et des malades, ont éprouvé l'odieuse injustice d'un lâche attentat, dirigé contre un praticien qui honorait le plus sa profession et avait de son rôle l'idée la plus haute, la conception la plus généreuse.

Le vaillant chirurgien de l'Hôtel-Dieu était réputé entre tous par ses qualités et ses vertus; il s'efforçait de réaliser pour son propre compte le portrait qu'il avait fait de ses deux maîtres, Tillaux et Verneuil. « Un seul point leur était commun, a-t-il dit, l'honnêteté scientifique, la probité professionnelle, l'amour des malades et des élèves ». C'est le programme traditionnel dont les médecins, les chirurgiens, les accoucheurs des hôpitaux de Paris lèguent l'exemple aux jeunes générations qui se pressent autour d'eux; c'est la tradition hospitalière, jamais interrompue, dont l'Assistance publique a le précieux dépôt.

Nul n'a mieux que le Dr Guinard, dans sa leçon inaugurale de l'Hôtel-Dieu, d'une si impressionnante actualité, enseigné à ses élèves, le respect de la souffrance, le dévouement aux malades, la patience discrète, le tact affable, la bonté compatissante. Nul n'a tracé avec plus de délicatesse, d'esprit et de générosité de cœur, les devoirs des élèves dans les hôpitaux, rassemblant dans une égale bienveillance, ses clients et ses stagiaires, tout imprégné des conseils de Michelet, et faisant à proprement parler une amitié de l'enseignement.

Le nom de Guinard sera inscrit en lettres d'or sur le tableau d'honneur des chefs de service et des internes morts victimes de leur devoir professionnel; il sera entouré d'une auréole glorieuse.

Au nom du Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris, au nom du Conseil de l'Assistance publique de France, j'apporte un hommage attristé à la

famille éplorée du Dr Guinard, à tout le corps médical des hôpitaux, un témoignage ému de sympathie et de gratitude, et à celui qui disparaît avant l'heure, victime du devoir, martyr de l'altruisme, l'expression de nos regrets inaltérables.

M. le Professeur Segond prononça ensuite le discours suivant au nom de la Société des Chirurgiens des hôpitaux de Paris.

DISCOURS DE M. PAUL SEGOND

Mesdames, Messieurs,

C'est au nom de la Société des Chirurgiens des hôpitaux de Paris que je viens dire à Guinard l'adieu suprême, et, de toute mon âme, je voudrais savoir honorer sa mémoire comme il faut qu'elle le soit. Mais, en vérité, les sentiments que j'ai la douloureuse mission d'exprimer sont nés en des circonstances tellement tragiques, tellement exceptionnelles, que j'ai grand'peur de ne pas être à la hauteur de ma tâche.

Ceux qui ont vécu toutes les phases du drame horrible qui s'est ici même déroulé, comprendront mes doutances. Ils savent, en effet, que depuis la minute odieuse où notre pauvre ami s'est affaissé sous les coups répétés de son meurtrier, jusqu'à celle de son dernier soupir, le calvaire qu'il a dû gravir est vraiment de ceux dont il est difficile de retracer, à la fois, les horreurs et les beautés.

Et d'abord, comment traduire en langue humaine le stoïcisme étonnant de notre ami, lorsque nous l'avons vu vaincre à la fois les plus horribles souffrances physiques et la dépression que ses réactions nerveuses venaient de subir, pour analyser lui-même la gravité de ses blessures, prévoir le trajet des balles qui lui avaient traversé le corps et discuter, avec une admirable tranquillité, la mesure chirurgicale à prendre séance tenante.

Puis vint aussitôt l'acte opératoire auquel tant d'entre nous ont eu l'indicible émotion d'assister. Ce fut notre collègue Rochard, l'ami le plus intime de Guinard, qui eut le courage d'en prendre l'initiative et, ce qui est mieux encore, de le mener à bien sans que les palpitations de son cœur aient un seul instant troublé la sûreté de sa main et la lucidité de ses décisions.

Et après? Après, ce furent quatre longs jours de vaines espérances et de craintes poignantes. Enfin, le destin s'est accompli. Ce qui devait arriver est arrivé à l'heure dite, à l'heure même que Guinard avait lui-même prédite, et, malgré tous les efforts de ceux qui lui prodiguaient leurs soins et leurs tendresses, ses yeux se sont pour jamais fermés.

Comment imaginer drame plus impressionnant et mieux fait pour dérouter toute description? N'est-il pas évident que si nos larmes peuvent donner la mesure des émotions qu'il nous a fait vivre, nos paroles sont impuissantes à les bien traduire?

L'odieux attentat dont notre collègue vient d'être la victime constitue cependant un document dont nous avons tous le devoir d'étudier la portée. Comment donc se fait-il qu'un honnête homme, bon entre les bons, généreux, affable, dévoué pour tous, par ce fait seul qu'il était chirurgien de son état, ait pu être assassiné par un ancien opéré mécontent, à la porte même de son service d'hôpital, là même où, depuis tant d'années et chaque matin, il n'a jamais cessé de se donner tout entier à ses malades?

Dans l'histoire, maintenant si actuelle, de la responsabilité médico-chirurgicale, c'est là, n'est-il pas vrai, un fait, non point tout à fait nouveau, mais tout de même quelque peu impressionnant? Il n'est donc pas sans intérêt de se demander où sont les causes génératrices de tels forfaits, d'autant que, dans le cas particulier, il ne viendrait sûrement à l'esprit de personne de croire qu'il y ait eu, pour entraîner pareille conséquence, faute individuelle initiale lourde ou légère.

C'est même là ce qu'il y a de plus grave dans le troublant problème ici posé; car s'il n'est pas possible d'attribuer la faute initiale à l'un des deux acteurs du drame dont nous recherchons la signification, pas plus à la victime qu'au meurtrier, il nous faut bien chercher ailleurs une cause d'ordre plus général.

Dans son émouvant discours, M. Mesureur vient précisément de parler dans le même sens. Comme toujours il a su dire ce qu'il faut dire et le très bien dire, en incriminant les stupides légendes que la malveillance ou d'inavouables intérêts entretiennent et répandent dans le public, surtout dans le public des miséreux. Mais qu'on le sache bien, c'est ailleurs, c'est en des milieux moins humbles et singulièrement plus dangereux qu'il faut aussi porter nos investigations.

En fait, un crime épouvantable comme celui qui nous met en si cruel deuil n'a pas seulement sa cause génératrice dans les vilenies qui se racontent en bas lieu sur le corps médical des hôpitaux. Cette cause première et délétère se développe avant tout et surtout dans l'ambiance méphytique et néfaste que certains cerveaux, d'autant plus malfaisants qu'ils sont plus cultivés, se plaisent à créer de nos jours autour de tout ce qui est grand, beau et supérieur.

De même qu'il est des esprits assez méprisables pour s'attaquer par la parole ou la plume à l'amour de la patrie comme au respect du drapeau, de même, il en est d'autres qui, donnant à leur frénésie de sabotage des localisations plus étroites, se complaisent, par exemple, à déverser leur venin sur les sentiments de dignité qui ont, de tout temps, fait l'honneur de notre profession. Si triste que soit la chose, elle n'est pas moins certaine, et c'est aux fauteurs de ces doctrines odieuses qu'il faut, avant tout, s'en prendre; ce sont eux qu'il faut dénoncer, combattre et paralyser.

Mais laissons là ces vilenies et ces tristesses; ce n'est certes pas à l'heure où les exploits étonnants des Roumens, des Princeteau et de tant d'autres héros provoquent l'admiration du monde entier, qu'il est permis de désespérer. Notre belle France est toujours là, vivante, fière plus que jamais de fournir à chaque génération sa moisson héroïque.

Vous aussi, mon cher Guinard, vous avez bien mérité de la patrie; vous êtes mort en brave, mort au champ d'honneur, et rien au monde n'est plus admirable que le tranquille courage dont vous avez fait preuve.

Sans doute, vos convictions religieuses vous invitaient aux plus sereines vaillances et, jusqu'au bout, la certitude des justices prochaines vous a soutenu; mais, par contre, vous n'avez pas eu pour actionner vos énergies dernières les forces surhumaines que donnent l'entraînement des batailles ou la glorieuse ivresse de mourir pour son pays. Et, cependant, victime d'un attentat stupide autant qu'odieux, vous n'avez pas eu l'ombre d'une révolte et, sans une défaillance, vous avez su mourir comme vous avez toujours vécu : en homme de cœur et en brave homme.

N'est-ce point là leçon sublime entre toutes? C'est elle que vous nous avez superbement donnée, mon cher Guinard. Nous ne l'oublierons jamais.

M. Jalaguier prit la parole au nom de la Société de Chirurgie. En disant adieu à son collègue et ami, il insista sur ses travaux scientifiques.

. . . .

« Guinard, chirurgien érudit et sagace, observateur clairvoyant, était aussi un opérateur habile, consciencieux et prudent. Tous, nous aimions cet homme excellent et doux. Aujourd'hui, nous restons frappés d'admiration par le stoïcisme dont il a fait preuve après sa blessure et par la sublime et sereine résignation avec laquelle il a vu venir la mort.

Guinard avait été élu membre titulaire de la Société

de Chirurgie le 16 Février 1898. Il s'y était déjà fait connaître par plusieurs communications très intéressantes sur l'appendicite, sur les perforations du duodénum et sur les lésions traumatiques de l'intestin et du foie.

Il fut l'un des membres les plus assidus et les plus actifs de notre Société.

Pour ses débuts, en 1898, il nous donna deux mémoires remarquables, l'un, sur la pancréatite suppurée, qu'il compléta par la suite ; l'autre, sur le traitement chirurgical de la névralgie faciale. Ce dernier, basé sur douze observations, marque une date dans l'histoire de cette affection.

Depuis cette époque, le champ de son activité scientifique s'est élargi de jour en jour. Il a multiplié ses communications et pris une part effective à toutes les discussions de quelque importance. Il ne m'est pas possible de passer en revue les travaux de notre regretté collègue. Je me bornerai à signaler ses mémoires sur l'appendicalgie, sur les appendicites vermineuses et sur les appendicites traumatiques; ses contributions, toujours originales, à l'étude thérapeutique des cancers de l'estomac et de l'intestin, des tuberculoses intestinales et iléo-cæcales, des kystes hydatiques du foie, les plaies de poitrine, et tant d'autres que je ne puis citer ici.

Je ne dois pas, cependant, passer sous silence son intéressante communication du 11 Mai 1904 sur l'intoxication par le naphtol camphré, communication d'un intérêt capital et d'une portée clinique considérable.

J'en dirai autant de ses recherches sur le traitement des anévrismes des carotides et des gros vaisseaux de la base du cou.

Guinard intervenait souvent dans nos discussions, son jugement était sûr et son érudition était de bon aloi; son argumentation, toujours courtoise, était exempte d'acrimonie et de malveillance, car l'urbanité, la bonne humeur et la modestie formaient les traits dominants de son caractère.

Il comptait aussi parmi les rapporteurs les plus exacts et les plus consciencieux. Ses rapports, empreints de l'esprit critique le plus judicieux, se recommandaient par la simplicité et la clarté autant que par leur documentation sobre et précise.

. . . .

Après le discours de M. Bellencontre, président du Syndicat des Médecins de la Seine, M. Pecharmant, ancien interne de Guinard, vint, au nom des élèves du maître et au nom du personnel hospitalier, retracer la profonde douleur de tous ceux qui collaboraient à l'œuvre de Guinard.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Les Médecins et les Retraites ouvrières.

La loi du 5 Avril 1911, qui institue les retraites ouvrières et paysannes, n'intéresse pas directement le corps médical.

Seul, l'article 21, aux termes duquel « les retraites et allocations acquises en vertu de la présente loi sont incessibles et insaisissables » en principe, peut, à ce point de vue, être mentionné. Ce n'est d'ailleurs que l'extension du principe consacré par l'article 267 du décret du 31 Mai 1862 en vertu duquel « les pensions sont incessibles ; aucune saisie ou retenue ne peut être opérée du vivant du pensionnaire ». Les médecins ne peuvent donc opérer une saisie sur les retraites ouvrières pas plus qu'ils ne pouvaient en opérer une sur les pensions civiles et militaires pour le paiement de leurs honoraires. Toutefois, on doit remarquer que l'article 267 du décret du 31 Mai 1862 précité prévoit un certain nombre d'exceptions dont une est intéressante pour les médecins. Aux termes de cet article modifié par la loi du 30 Novembre 1892, article 12, les frais quelconques de la dernière maladie constituent une de ces créances privilégiées pour lesquelles, d'après l'article 267 du décret du 31 Mai 1862, les pensions civiles sont saisissables jusqu'à concurrence d'un cinquième. La loi du 5 Avril 1911 est muette sur ce point ; il semble cependant qu'on doive appliquer aux retraites qu'elle prévoit le texte ci-dessus rappelé et décider que les médecins pourront opérer une saisie, pour obtenir le paiement de leurs honoraires relatifs à la dernière maladie de leur client, jusqu'à concurrence d'un cinquième de cette pension, en cas de décès ou de déconfiture de ce client. On doit également décider à mon avis que, dès la mort du pensionnaire, les arrérages échus peuvent être pour le tout saisis par le médecin comme ils peuvent l'être par tous les créanciers.

***

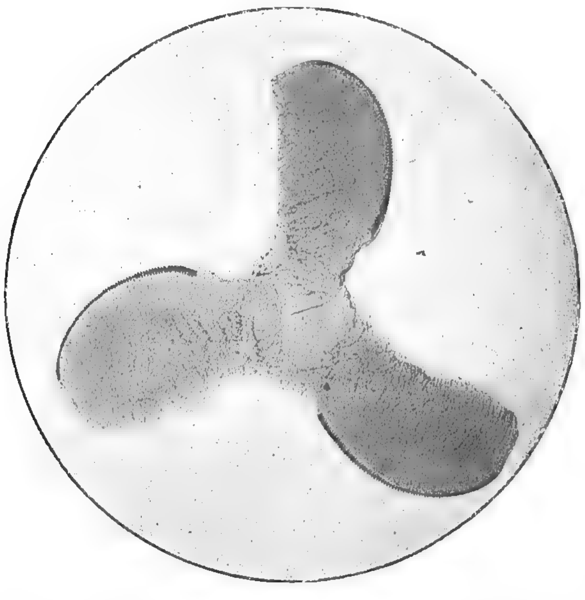
En dehors de ce texte, la loi du 5 Avril 1911 n'intéresse les médecins que dans la mesure où elle intéresse les particuliers. Le médecin est, dans la grande majorité des cas, pour ne pas dire toujours, un employeur. Il a à son service un personnel plus ou moins nombreux et à ce titre la loi lui crée une obligation, c'est celle de payer. Il devra verser annuellement (art. 2 de la loi) 9 fr. pour les hommes, 6 fr. pour les femmes et 4 fr. 50 pour les mineurs au-dessous de dix-huit ans, soit par journée de travail : 3 centimes, 2 centimes et 1 centime 5. Ces versements seront effectués par l'apposition de timbres sur la carte annuelle du salarié (art. 3 de la loi, art. 12 du décret du 25 Mars 1911). Le médecin qui n'aura pas pu coller les timbres prescrits sur la carte annuelle de son employé pourra se libérer de la somme à sa charge en la versant à la fin de chaque mois directement ou par la poste, au greffier de la justice de paix ou à la caisse à laquelle l'assuré est affilié (art. 23 de la loi).

Ce sont là les seules obligations imposées à l'employeur et par conséquent au médecin. L'employeur n'a aucune obligation relativement à l'inscription des assujettis à la loi ; les listes des assujettis sont dressées, dans chaque commune, soit d'office, soit sur la demande des intéressés, suivant qu'il s'agit des assurés obligatoires ou des assurés facultatifs (art. 1er du décret du 25 Mars 1911).

H. Montal.

UN MOT SUR L'ANATOMIE DES SANGSUES

Les Sangsues intéressent le Médecin au double point de vue thérapeutique et parasitologique.



H. Benoit-Bazille, prépar — *F. Monpillard, phot.*

Figure 1.

Aspect des trois mâchoires de *Hirudo medicinalis* (Grossissement : 15 fois).

Certes, comme moyen de traitement, la Sangsue, dont on a beaucoup abusé autrefois, est de moins en moins employée; la saignée ou les ventouses scarifiées, tout en remplissant le même but, agissent plus vite, mieux et surtout plus aseptiquement. Mais dans le domaine de la Parasitologie humaine ou animale, les Hirudinées occupent une place qui s'élargit peu à peu. En dehors, en effet, des troubles parfois graves causés par la pénétration dans l'organisme de certaines espèces de Sangsues, ces annélides doivent retenir l'attention du Médecin en raison du rôle possible qu'elles peuvent jouer dans la transmission de divers parasites de l'Homme et des animaux.

C'est ainsi que M. Brumpt a établi le rôle que diverses Hirudinées jouent dans la transmission des Trypanosomes et des Trypanoplasmes de Poissons et de Batraciens[1].

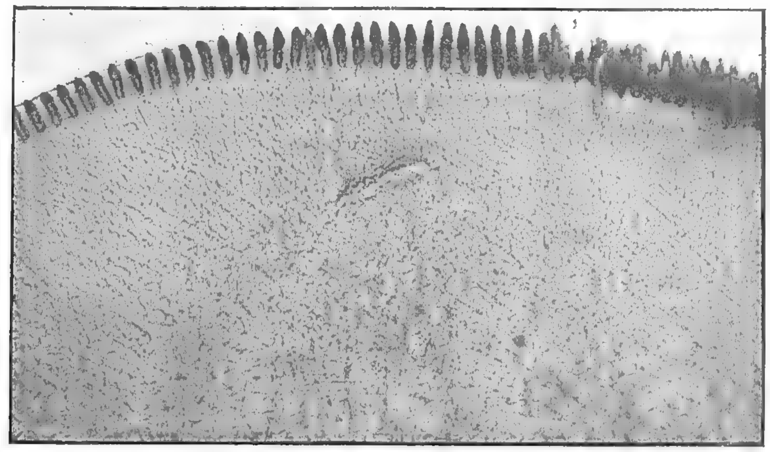
Il est très possible que certaines espèces infestent également l'Homme en lui inoculant des parasites du même ordre : corps de Leishman, Spirochètes, etc...

Les Sangsues se divisent en trois ordres[2], dont deux seulement intéressent le Médecin.

1° Les *Arhynchobdelles* dont la bouche, dépourvue de trompe, est munie de trois mâchoires dentées ou de trois plis longitudinaux.

C'est dans cet ordre qu'on classe la Sangsue médicinale (*Hirudo medicinalis*) dont la marque de la morsure, semblable à une étoile à trois branches, est bien connue. Ce qui l'est peut-être moins, c'est l'aspect exact de ces mêmes mâchoires. Aussi nous avons pensé intéresser les lecteurs de *La Presse Médicale* en mettant sous leurs yeux quelques microphotographies des mâchoires d'*Hirudo medicinalis* exécutées *sans aucune retouche* par M. F. Monpillard d'après nos préparations personnelles.

Voici (fig. 1) les trois mâchoires de cette espèce et, plus fortement grossie, une partie d'une mâchoire (fig. 2). La figure 3 montre enfin l'aspect des denticules lorsque la mâchoire a été étalée et aplatie à la façon d'un livre qu'on ouvre complètement; dans cette figure, les denticules sont vus de face.



H. Benoit-Bazille, prépar. — *F. Monpillard, phot.*

Figure 2.

Une partie d'une des mâchoires de la même sangsue (Grossissement : 100 fois).

2° Les *Rhynchobdelles*, dont la bouche, dépourvue de mâchoires ou de plis, est munie d'une trompe protractile qui au moment de la succion fait saillie hors de la bouche et est assez puis-

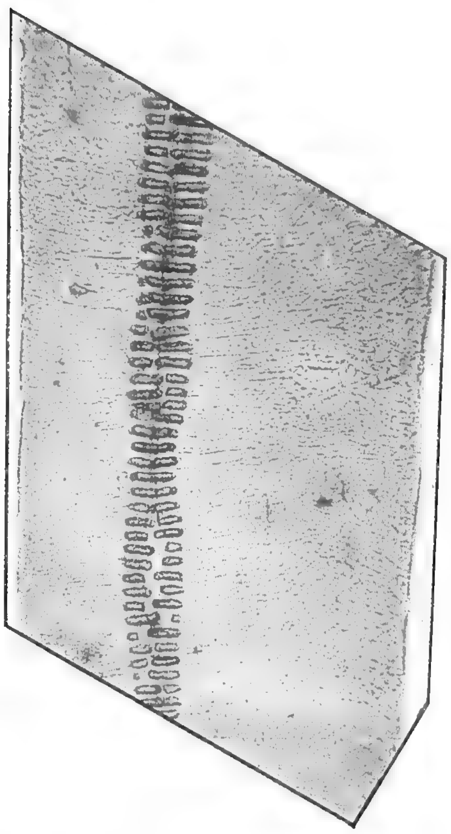
(*Voir la suite, page 600.*)

1. E. Brumpt. — « Précis de Parasitologie ». Paris, 1910, p. 120.
2. Pour la classification voir les nombreux ouvrages du professeur Raphaël Blanchard et notamment l'article « Hirudinées » du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*.

sante pour perforer des tissus très résistants (peau, carapace, etc.).

La piqûre des Sangsues de cet ordre laisse un petit trou.

C'est dans cet ordre qu'on range la famille des



H. Benoit-Bazille, prépar. *F. Monpillard, phot.*

Figure 3.

Une portion d'une mâchoire de la même préparée pour montrer les denticules de face. (Grossissement : 60 fois).

Glossosiphonides dont les représentants offrent un curieux caractère biologique : en effet, ces sang-



H. Benoit-Bazille, prépar. *F. Monpillard, phot.*

Figure 4.

Glossosiphonia bioculata. Adulte (× 10) et jeune (× 25) montrant l'organisation interne.

sues couvent leurs œufs ou leurs cocons et portent leurs petits sous la face ventrale. Certaines espèces parasitent les oiseaux aquatiques sauvages ou domestiques.

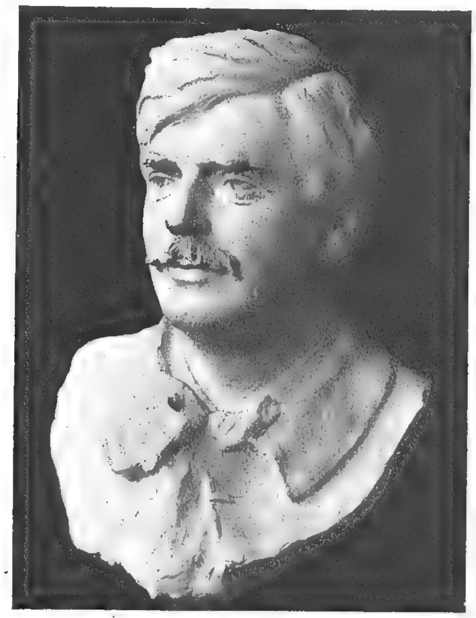
Nous reproduisons ici, obtenues comme les précédentes, les microphotographies d'une glossosiphonie (*Glossosiphonia bioculata*) adulte et d'un jeune que nous avons récoltés dans l'eau douce, l'un portant l'autre, et préparés de manière à faire apparaître par transparence leur organisation interne.

H. Benoit-Bazille.

UN BUSTE DE BRISSAUD A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les collections de la Faculté de médecine de Paris viennent de s'enrichir d'une nouvelle œuvre d'art : un buste en bronze du professeur Brissaud.

C'est un portrait sincère, qui a du charme et de la grandeur. C'est bien Brissaud : son cou massif, sa tête puissante, ses cheveux léonins, son œil profond, ombragé de sourcils broussailleux. Dans les plis de la bouche et des paupières, une vivacité tempérée de



BRISSAUD

douceur évoque l'ardeur de son intelligence, tout son esprit, toute sa bonté.

Ceux qui n'auront pas connu Brissaud s'arrête-

ront quand même devant son buste, séduits par l'impression de jeunesse, de force et de franchise qui s'en dégage. S'ils ne connaissent rien de sa vie, ils devineront, à sa mise, qu'il fut modeste et laborieux, et, qu'artiste autant que médecin, il sut mettre la fantaisie au service de son enseignement. Si ses traits ne peuvent donner la mesure de son savoir prodigieux, du moins reflètent-ils, à travers ce fin sourire qui lui était familier, la noblesse de son cœur, la hauteur de sa pensée. C'est bien Brissaud.

⁂

Son buste a un autre intérêt. Il est dû au talent d'un confrère, le Dr Paulin, qui — chose à peine croyable — l'a exécuté de souvenir.

Brissaud avait toujours esquivé les séances de pose devant un statuaire; il était cependant sur le point de céder aux sollicitations de son ami Paulin, quand la mort vint le terrasser. L'artiste eut la pieuse audace d'entreprendre le buste de Brissaud, sans modèle. Il y a réussi au delà de toutes les prévisions, car il a fait une œuvre vraie et une belle œuvre.

Un petit groupe d'intimes s'est uni pour offrir à la Faculté de médecine de Paris un exemplaire en bronze de ce buste. La Faculté a accueilli avec reconnaissance cette œuvre d'un confrère artiste, discret hommage rendu à un maître qui inspirait à tous autant d'affection que d'admiration.

Ceux qui ont contribué à cet hommage possèdent une réplique réduite du buste de Brissaud, en bronze ou en grès, fine et précieuse figurine, qui perpétuera le souvenir d'une des plus belles figures médicales contemporaines, prématurément disparue, universellement regrettée.

LIVRES NOUVEAUX

Médications générales. (*Bibliothèque Gilbert-Carnot*). 1 vol. in-8°, de 700 pages avec figures. Prix : 14 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Etant donné un symptôme clinique, le premier problème thérapeutique qui se pose est de savoir si l'on doit agir sur lui, le favoriser ou le combattre; or, ce n'est pas toujours une question facile à résoudre. Si certains symptômes sont, dans tel cas déterminé, manifestement défavorables et doivent être combattus, d'autres, par contre, indiquent un effort réactionnel de l'organisme, que l'on doit respecter et même favoriser. Mais, si tel symptôme doit être combattu et tel autre favorisé, beaucoup ont une signification variable. Aussi, bien souvent, le difficile est-il non pas d'agir, mais de savoir s'il faut agir et dans quel sens.

Enfin, pour ou contre un symptôme donné, on peut utiliser plusieurs méthodes. Chacune a ses indications et ses contre-indications.

On voit, par là, toute l'importance que présente l'étude des médications symptomatiques. Ce sont, d'ailleurs, celles dont on doit, le plus souvent, se contenter, lorsqu'on ne peut atteindre la cause du mal.

Voici un aperçu des matières traitées :

Médications générales et médications locales, par le professeur Bouchard. — *Médications générales des infections*, par le professeur Roger : Thérapeutique antiseptique; Bactériothérapie ; Sérothérapie; Thérapeutique de la fièvre; Vaccinations. — *Médications des maladies parasitaires externes*, par M. Sabouraud. — *Médications des maladies parasitaires internes*, par M. J. Sabrazès. — *Médications des empoisonnements*, par le professeur G. Pouchet. — *Médications des auto-intoxications*, par M. Balthazard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — *Médications générales des accidents physiques* : Maladie des caissons; des scaphandriers; Mal des montagnes et des aéronautes. — *Médications des accidents thermiques*, par M. J.-P. Langlois. — *Médications des accidents électriques, des accidents dus aux rayons X et au radium*, par le professeur J. Bergonié (de Bordeaux). — *Médications cellulaires générales* : Médications histo-poiétiques et médications histolytiques, par M. P. Carnot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — Médications relatives à la fécondation, à la croissance, aux réparations et régénérations de la peau, des muqueuses, des os, du sang, aux greffes et transplantations. — *Action des rayons X sur les cellules cancéreuses*, par le professeur Pierre Marie et M. Clunet. — *Médications générales du développement* : Médications générales en puériculture, par le professeur Pinard. — *Médications de la croissance*, par M. E. Apert, médecin des hôpitaux de Paris. — Médications de l'involution sénile, par le professeur Rauzier (de Montpellier). — *Médications symptomatiques générales* : Médications des troubles nutritifs, par le professeur R. Lépine (de Lyon). — *Médications de la fièvre*, par le professeur Albert Robin et M. Coyon. — *Médications de l'inflammation*, par le professeur A. Chauffard. — *Médications des œdèmes*, par le professeur F. Widal et M. Lemierre.

Cette simple énumération des matières traitées, la qualité éminente des collaborateurs est pour le lecteur une suffisante recommandation qu'aucun éloge ne pourrait rendre plus efficace.

Alfred Martinet.

F. Parkes Weber. — *Aspects of Death in Art*. (Les aspects de la mort dans l'art.) 1 vol. in-8° de VIII-160 pages, avec 58 figures. Prix : 5 shillings. (Fisher Unwin, éditeur, London.)

La Rochefoucauld disait que « le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement ».

Néanmoins, la pensée de la mort a toujours fait partie des préoccupations de l'humanité. Parkes Weber, dans son livre, s'est donné pour tâche de reproduire les idées que la mort a inspirées aux artistes et aux littérateurs.

Il a pu réunir une très belle collection de médailles, de monnaies anciennes, de gemmes gravées, de bagues, de bijoux, sur lesquels sont représentées des idées ou des scènes ayant trait à la mort et aux pensées qui s'y rapportent. C'est un livre très curieux et très intéressant.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

2419. — **J. Batty Tuke et J. Ritchie.** — Reports from The Laboratory of the Royal College of Physicians, Edinburgh. Volumes X et XI. 2 vol. in-8°, avec figures et planches reliés toile. (*Oliver and Boyd*, éditeurs, à Edinburgh.)

2420. — **M. von Gruber et E. Rüdin.** — Fortpflanzung Vererbung Rassenhygiene. 1 vol. in-8°, de 178 pages, avec 230 figures. Prix : 3 marks. (*J. F. Lehman*, éditeur, à Munich.)

2421. — **M. E. Pozzi-Escot.** — La Sérothérapie. 1 vol in-18, de 92 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

2422. — **J. Ferrand.** — Les Localisations cérébrales : *esquisse médicale et psychologique*. 1 vol. in-8°, de 88 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

2422 *bis*. — **G. Schreiber.** — La Poliomyélite épidémique (*Maladie de Heine-Medin*). Étude d'ensemble suivie d'une contribution à l'étude des méningomyélites et des méningites à médullovirus de Landsteiner et Popper. 1 vol. gr. in-8°, de 360 pages, avec 2 planches en couleurs et 21 figures. Prix : 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2423. — **A. Netter et R. Debré.** — La méningite cérébro-spinale. 1 vol. in-8 de xii-284 pages avec 54 figures dans le texte et 3 planches hors texte en couleurs. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2424. — **Troussaint.** — La Direction du service de santé en campagne. 1 vol. in-16, de 367 pages, avec figures. Cartonné toile. Prix : 5 fr. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur.)

2425. — **Ed. Hirtz, Rist et Ridadeau-Dumas, Tuffier et J. Martin, Kuss.** — Thérapeutique des maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire. 1 vol. petit in-8°, de 713 pages, avec 85 figures, cartonné. Prix : 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2426. — **E. De Cyon.** — L'oreille : *Organe d'orientation dans le temps et dans l'espace*. 1 vol. in-8°, de xiv-298 pages, avec 45 figures, 3 planches hors texte, et un portrait de *P. Flourens*. Cartonné. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

Georges Weiss. — Appareil pour la mesure des échanges gazeux chez les petits animaux.

S. Lalou. — Sur le mode d'action de la sécrétine.

R. Lépine et Boulud. — La glycolyse apparente et la glycolyse réelle comparées.

Pierre Girard. — L'osmose aux points de vue physique et biologique.

M. Belin. — Mécanisme de production de l'anaphylaxie sérique.

René Cruchet et René Moulinier. — Le mal des aviateurs.

L. Camus. — De l'utilisation des basses températures dans les instituts vaccinogènes. Réalisation d'une installation frigorifique pratique pour les laboratoires.

Henri Claude et H. Schaeffer. — Adiposité et lésions hypophysaires dans un cas de tumeur du corps calleux sans apraxie. Amélioration notable, mais temporaire, par la trépanation décompressive.

P. Rochaix. — Le dosage des graisses dans les matières fécales. Quelques résultats expérimentaux et cliniques.

P.-J. Teissier, M. Duvoir et H. Stévenin. — Expériences de variolisation du singe. (Planche VII.)

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

Collin et Barbé. — Gliome de l'angle ponto-cérébelleux (2 figures).

P. Hartenberg. — Crampe des écrivains par hypotonie musculaire.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie (4 Mai 1911).

Société de Psychiatrie de Paris (28 Avril 1911).

Fiches bibliographiques.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

Sommaire du n° 210 (15 Juin 1911).

Mémoires originaux :

A. Morel et G. Mouriquand. — L'intoxication oxycarbonée lente à forme fruste (sémiologie, toxicologie, hygiène).

D. Quiros. — Les jeux de hasard dans la prison de San José de Costa-Rica.

Notes et observations médico-légales :

Beaussart. — Dégénérés débiles moraux et délirants difficiles.

Circulaire du ministre de Grâce et Justice d'Italie à MM. les Procureurs généraux relative à la constatation des crimes.

Revue critique :

Lacaze. — De la criminalité féminine en France (étude statistique et médico-légale).

R. Mourgue. — Psychométrie et pathologie mentale (à propos d'un livre récent).

M. A. R. — L'amour allemand.

Bibliographie. — Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Un cours de vacances de technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles, aura lieu du mardi 18 au samedi 29 Juillet 1911, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur HAYEM. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. G. ROSENTHAL, PATER et AGASSE-LAFONT, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours. — I. *Affections de l'estomac.* — Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. L'insufflation gastrique, etc. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; traitement. Les sténoses pyloriques.

II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. Les dispensaires antituberculeux.

III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de l'examen du sang. Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, sur les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur.* — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement.

Ce cours sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2. Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des élèves est limité.

Cliniques médicale et chirurgicale infantiles. — Cours de vacances par MM. NOBÉCOURT et OMBRÉDANNE, agrégés.

Clinique médicale. — M. NOBÉCOURT, agrégé, fera un enseignement clinique tous les matins à 9 heures, à partir du 1er Août.

M. NOBÉCOURT, avec le concours de MM. BABONNEIX, DARRÉ, JULES LEMAIRE, PAISSEAU, ROGER VOISIN, LÉON TIXIER, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 22 Août 1911, à 10 h. 1/2, un cours de perfectionnement. Ce cours comprendra 34 conférences cliniques et pratiques de médecine infantile. Il finira le 9 Septembre.

Clinique chirurgicale. — M. OMBRÉDANNE, agrégé, commencera le mardi 22 Août 1911, à 3 heures, avec le concours de MM. GASNE et PERRIN, chefs de clinique, un cours de perfectionnement. Ce cours comprendra 17 conférences cliniques et pratiques de chirurgie infantile. Il finira le 9 Septembre.

Des programmes seront distribués aux auditeurs. Les horaires permettront de suivre parallèlement les deux cours.

Seront admis : les docteurs et étudiants français et étrangers, sur la présentation de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement sont délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Le droit à verser pour chaque cours est de 50 francs. On s'inscrit séparément pour chaque cours.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de physiologie est déclarée vacante.

— M. Dupérié est nommé chef de clinique médicale infantile.

Faculté de médecine de Lille. — Thèses soutenues au cours de l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). — M. Druesne : « Les émissions sanguines dans le traitement curatif et préventif des accès éclamptiques ». — M. Pollet : « Des néphrites impétigineuses ».

Faculté de médecine de Montpellier. — La chaire de thérapeutique et matière médicale est déclarée vacante.

NOUVELLES

Service médical de la Préfecture de police. — Sur la demande de M. Lemarchand, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'Administration et de la Commission du personnel la proposition suivante :

Les traitements du médecin en chef, du médecin adjoint, du médecin suppléant et des médecins visiteurs de la ville de Paris et du département de la Seine seront ainsi fixés : Médecins en chef : classe exceptionnelle, 12.000 francs; 1re classe, 11.000 francs; 2e classe, 10.000 francs; 3e classe, 9.000 francs.

Médecins en chef adjoints : 1re classe, 8.000 francs; 2e classe, 7.200 francs; 3e classe, 6.600 francs.

Médecins principaux : 1re classe, 6.000 francs; 2e classe, 5.000 francs.

Médecins : 1re classe, 4.000 francs; 2e classe, 3.500 fr.; 3e classe, 3,100 francs; 4e classe, 2.700 francs.

L'hygiène de l'éclairage. — Il est constitué, auprès du ministre de l'Intérieur, un comité technique de l'éclairage naturel et artificiel chargé notamment :

1° D'étudier, en se plaçant au point de vue de l'hygiène oculaire et de l'hygiène générale, les divers modes d'éclairage artificiel actuellement en usage;

2° De déterminer la composition et la qualité hygiénique des différentes lumières artificielles et, pour les lumières par combustion, les gaz nuisibles et la chaleur développée;

3° De fixer la quantité minima de lumière artificielle compatible avec le fonctionnement normal de l'organe de la vision;

4° De rechercher les moyens les plus pratiques de mesurer l'intensité lumineuse;

5° D'établir les règles d'application les meilleures, pour chaque catégorie des principaux milieux de travail, des modes d'éclairage artificiel actuellement usités;

6° De présenter au ministre un rapport sur les rapports de la myopie et de la cécité et sur les moyens les plus propres à prévenir les causes de la myopie.

Ce comité est composé de MM. Gariel, vice-président du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Académie de médecine, professeur de physique à la Faculté de médecine, président; Broca, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine; Chevallereau, médecin en chef des Quinze-Vingts; Cosse, oculiste en chef des hôpitaux de Tours, secrétaire général du Syndicat des oculistes français; Delage, chef de laboratoire de la Société française d'Incandescence par le gaz; Lamiraud, inspecteur de l'Académie de Paris; Morax, médecin ophtalmologiste des hôpitaux de Paris; Motais, professeur de clinique ophtalmologique, membre correspondant de l'Académie de médecine, président du Syndicat général des oculistes français; Seguin, ingénieur des Arts et Manufactures, inspecteur départemental du travail; de Tavernier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie électrique du secteur de la rive gauche.

Le comité doit présenter au ministre de l'Intérieur, tous les trois mois, un exposé succinct de ses travaux et, à la fin de l'année, son rapport définitif et ses conclusions.

Association générale des médecins de France. — Par suite de l'élection de son président, qui a eu lieu le 18 Juin 1910, le bureau de l'Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des médecins de France se trouve ainsi composé : MM. le professeur Lande, de Bordeaux, président: Bellencontre, de Paris; Gaval, de Carignan (Ardennes); Grassot père, de Chevilly (Loiret), vice-présidents; M. Ch. Levassort, de Paris, secrétaire général; M. Hiard, de Neuilly-sur-Seine; Abel Watelet, de Paris, secrétaires; Ch. Darras, de Paris, trésorier général; Depasse, de Paris, archiviste.

Membres du Conseil. — Parisiens : MM. Amodru, B. Ball, Bilhaut, Boudin, Bouland, Butte, Clauzel-Vialard, Dignat, Fiquet, Jeanne, Noir, Smester, Vimont (Maurice).

Provinciaux : MM. Barbanneau, de Pouzanges (Vendée), Bauzon (Jules), de Chalon-sur-Saône); Dengler, de Sellières (Jura); Maurat, de Chantilly; Richard-Lesay, de Lille; Saquet, de Nantes; Zipfel, de Dijon.

Monument à M. Guinard. — M. le Directeur de l'Assistance publique ayant pris l'initiative de faire ériger à l'Hôtel-Dieu un monument à la mémoire de M. Guinard, ses collègues des hôpitaux et de la Société de Chirurgie ont versé leur souscription entre les mains de M. Mesureur.

A la Société de l'Internat. — *Le monument et le Prix Guinard.* — La Société de l'Internat a tenu une séance sous la présidence de M. Coudray, le jeudi 22 Juin, à l'occasion de la mort de M. Guinard.

Au cours de la séance, M. Pécharmant a informé la Société qu'un *Comité provisoire d'organisation* s'était formé le lendemain de la mort de notre regretté Maître, en vue d'honorer sa mémoire, et il proposait d'élever, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, un *Monument* qui ferait le pendant à celui consacré aux internes morts victimes de leur dévoûment.

Ce Comité comprend : M. Guinard, frère du docteur; M. Demoulin, artiste graveur et ami intime de la famille; MM. Diel, Hautefort et Pécharmant, anciens internes du Maître, et MM. Miginiac et Seguinot, ses internes actuels. A ce Comité, dirigé suivant la volonté de la famille, doivent s'adresser les Sociétés scientifiques, les Syndicats et les Associations professionnelles qui désirent ouvrir des souscriptions pour perpétuer le nom de M. Guinard.

La Société de l'Internat a décidé d'ouvrir une souscription parmi tous les anciens internes et externes des hôpitaux. Cette souscription est ouverte aujourd'hui et on peut, dès ce jour, adresser les cotisations à M. Jayle, secrétaire général, 238, boulevard Saint-Germain.

Sur la proposition de M. Péraire, la Société a émis le vœu que, si les fonds sont suffisants, il soit institué un *Prix Guinard*.

Monument au professeur Arloing. — Un Comité vient de se constituer en vue de réaliser l'érection d'un monument à la mémoire du professeur S. Arloing.

Ce Comité adresse l'appel suivant :

M. Cheveau, membre de l'Institut, inspecteur général, MM. les Membres du corps enseignant de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon unis dans une même pensée à leurs collègues de Toulouse et d'Alfort, M. le Recteur de l'Académie de Lyon, MM. les Doyens, MM. les Professeurs des Facultés de l'Université de Lyon et ses compatriotes, se sont trouvés unanimes pour honorer la mémoire du professeur S. Arloing et ont résolu d'élever à Lyon et à Cusset, sa ville natale, un monument au savant, au maître, au collègue et à l'ami.

Les représentants des pouvoirs publics, les Académies, Sociétés et Associations diverses auxquelles S. Arloing appartenait ont tenu à accorder leur patronage à une souscription publique ouverte pour perpétuer le souvenir de cet homme utile.

Ainsi s'est trouvé constitué un grand Comité qui fait un appel chaleureux à tous ceux qui, connaissant l'œuvre de S. Arloing, veulent s'associer à un acte d'admiration et de justice.

Arloing, comme savant, comme professeur, a rendu d'inoubliables services à la Science et à l'Enseignement vétérinaire et médical. Par ses recherches, il a contribué pour une grande part au progrès de la médecine générale et comparée.

Homme de devoir, Arloing a, par son active propagande, répandu dans tous les milieux les applications des découvertes modernes à l'hygiène de l'homme et des animaux, particulièrement en ce qui concerne la tuberculose.

A tous ces titres, Arloing mérite la reconnaissance de tous.

Les souscriptions ou bulletins de souscription peuvent être adressés dès à présent aux adresses suivantes :

MM. Maignon, chef de travaux à l'Ecole vétérinaire de Lyon; Nicolas, professeur à la Faculté de Médecine, 19, place Morand, à Lyon; Francis Bernard, négociant à Cusset (Allier).

Les souscripteurs d'une somme d'au moins 25 francs auront droit à une plaquette artistique en bronze représentant le professeur S. Arloing.

Congrès des accidents du travail. — Un Comité d'initiative vient de se créer, à Marseille, pour l'organisation d'un congrès des accidents du travail. Ce congrès fonctionnera d'après un plan entièrement nouveau : il s'efforcera de réunir, en des assises purement nationales, les représentants des ouvriers et ceux des compagnies d'assurances ou patrons s'assurant eux-mêmes. Des magistrats et des médecins les assisteront. Ainsi, les diverses questions concernant les intérêts corporatifs des patrons et des ouvriers pourront être examinées et discutées devant un public qui réunira toutes les compétences. Le comité d'initiative, qui a déjà tenu des réunions intéressantes, a fait appel aux organisations patronales et ouvrières. Il se compose actuellement de MM. Giraud, premier président à Aix; Chanson, président du Tribunal civil de Marseille; Brousse, procureur de la République à Marseille; Camatte et Rabaud, vice-présidents au tribunal; Marcy, juge; Brunet, juge de paix; les docteurs Léon Dubert, Oddo, Dufour, Chavernac, Vial; de MM. Buoc, avocat; Vidal-Naquet, avoué; Berry et Degage, assureurs, et MM. Pons, Gay et Rouzoul, délégués de l'Union des syndidats ouvriers (Bourse du Travail).

Herborisation. — M. Henri Lecomte, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le dimanche 25 Juin 1911 à Sevran-Livry. Départ de Paris, gare du Nord, à 12 h. 25.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Julien Weill-Mantou, secrétaire général de la Société de préservation contre la tuberculose.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 21 Juin.* — Ont obtenu : MM. Comte, 20; Pagniez, 20.

Dentiste des hôpitaux. — Epreuve orale théorique de prothèse. — *Séance du 19 Juin.* — Ont obtenu : MM. Réal, 18; Lemerle, 18; Vaysse, 18.

Consultation écrite. — *Séance du 20 Juin* — Ont obtenu : MM. Réal, 28; Lemerle, 28; Vaysse, 28.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Réal et Lemerle.

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique, un Concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Le montant de chacun de ces prix est fixé à la fin du Concours.

Pour l'année 1911, le Concours sera ouvert le jeudi 7 Décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (Service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 9 au 16 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé avant le lundi 16 Octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 5 *Juillet*, à 1 heure. — M. KAMENZER : Essai sur la puériculture dans l'antiquité gréco-romaine; MM. Pinard, Segond, Delbet, Couvelaire. — M. JAMYOT DE LA HAYE : Contribution à l'étude des ptoses viscérales. Etiologie et traitement chirurgical; MM. Segond, Pinard, Delbet, Couvelaire. — M. BAILLIET : Contribution à l'étude des hématomes traumatiques de l'artère axillaire. (Pathogénie des troubles paralytiques. Traitement); MM. Segond, Pinard, Delbet, Couvelaire. — M. NICOLLON DES ABBAYES : Exploration de la colonne vertébrale. Tuberculose chez l'enfant; MM. Delbet, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. PIOT : L'oblitération cancéreuse du canal thoracique; MM. Pierre Marie, Marfan, Léon Bernard, André Léri. — M. GENDRON : Tuberculoses pulmonaires aiguës et curables chez l'enfant; MM. Marfan, Pierre Marie, Léon Bernard, André Léri.

Jeudi 6 *Juillet*, à 1 heure. — M. ATTAL : L'occlusion à l'étude congénitale de Choanes; MM. de Lapersonne, Quénu, Terrien, Okinczyc. — M. DUFAU : Du rôle des différentes formes de traumatisme dans la genèse de la kératite interstitielle; MM. de Lapersonne, Quénu, Terrien, Okinczyc. — M. AUDIBERT : Rétroflexion aiguë, primitive, de l'utérus gravide; MM. Quénu, de Lapersonne, Terrien, Okinczyc. — M. CAMBOULIVES : La roséole remontée, consécutive aux chancres infectants de l'extrémité céphalique; MM. Gilbert, Gilb. Ballet, Carnot, Balthazard. — M. THOUART : La tuberculose chez les maçons de la Creuse, à Paris; MM. Gilb. Ballet, Gilbert, Carnot, Balthazard.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mardi 4 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série).

Mercredi 5 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série).

Jeudi 6 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série).

Vendredi 7 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série).

Samedi 8 *Juillet* 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

On demande un Docteur en médecine, d'origine grecque, pour les colonies. S'adresser à The Sena Sugar Factory, Ltd, Norfolk House, Laurence Pountney Bill, Cannon Street, Londres, E. C.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-**CICATRISANT** *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES

Guérit **Angines**

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.

ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)

Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 51 Mercredi, 28 Juin 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA FACULTÉ DE MÉDECINE FRANÇAISE DE BEYROUTH

La Faculté de Médecine Française de Beyrouth ne suffit plus à donner l'enseignement à tous ceux qui viennent le lui demander, et une souscription est ouverte pour lui permettre de s'agrandir et d'élever les moyens d'études qu'elle doit pouvoir mettre à la disposition de ses élèves, à la hauteur de son autorité morale.

Celle-ci est considérable, et elle tient vraiment une grande place cette Ecole Française de Beyrouth, qui, née pauvre, a su, avec des ressources restreintes et presque dérisoires, grâce à l'intelligence et à l'énergie de ceux qui la dirigent et de ceux qui y enseignent, conquérir peu à peu la première place parmi les établissements scientifiques de l'Orient. C'est que les 350 médecins qui en sont sortis, et se sont fixés un peu partout en Orient, quelques-uns à Constantinople, beaucoup en Turquie d'Asie, en Syrie, en Palestine, à Damas et jusqu'à Bagdad, en Egypte surtout, sur cette terre si longtemps française et qui devrait l'être encore, ont porté avec eux et répandu autour d'eux, avec l'amour de la France lointaine qui leur a été inspiré par leurs maîtres, l'esprit de l'enseignement français, — et, plus simplement encore, — l'esprit français.

Un homme éminent par son esprit d'entreprise et d'organisation, par sa patiente et inlassable énergie, par sa ténacité dans l'action et par la continuité de son effort, le père Cattin, est l'âme de cette Ecole qu'il dirige depuis 1895 et qu'il a développée peu à peu au point d'en avoir fait ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais comme tous les hommes d'action et de dévouement, il estime que ce qui a été fait n'est rien auprès de ce qui reste à faire, et il a fait en sens inverse le chemin des Croisés du moyen âge, pour venir rappeler aux Français, qui s'intéressent encore à autre chose qu'aux stériles débats de la politique, qu'il y a toujours, dans cet Orient lumineux, des peuples qui pensent par nous, qui croient en nous, et auxquels nous nous devons de prouver que la France existe toujours.

Mais les « Francs » ne sont plus seuls dans cet Orient légendaire où s'accomplirent autrefois, par

la force de leurs bras et par les flots de leur sang, les « gestes de Dieu ». L'Allemagne, tenace, persévérante et forte, s'y est glissée sur les pas de son Empereur et y gagne de jour en jour du terrain avec un esprit de suite et une intelligence qui devraient nous servir de modèle.

L'Amérique lointaine et que semble n'attirer sur ce sol historique aucun intérêt direct, a fondé à Beyrouth même une Ecole de médecine qui, si elle n'a ni la valeur ni la renommée de la nôtre, a certainement plus d'argent et de moyens d'action.

Et, malgré tout, le nombre des élèves qui viennent à l'Ecole française ne fait que s'accroître. Ils étaient 11 lors de sa fondation; elle n'était guère organisée que pour une cinquantaine, et maintenant ils sont plus de 200. Les murs sont devenus trop étroits, les locaux sont insuffisants, les laboratoires manquent de place et de moyens d'enseignement pour des élèves de plus en plus nombreux. Le petit Hôpital Français de Beyrouth n'a ni assez de lits ni assez de malades, et il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent, pour s'agrandir et faire face au surcroît de dépenses annuelles qu'entraîne nécessairement l'augmentation du nombre des malades.

Un Etat vraiment conscient de son devoir et tout simplement soucieux de ses intérêts devrait donner à pleines mains l'argent nécessaire à la transformation de cette Ecole, à la prospérité de laquelle est lié d'une façon immédiate et directe le développement de l'action et de l'influence françaises, dans ces pays au sein desquels elle menace de décroître, en attendant qu'elle s'éteigne. Et cependant cent ans à peine se sont écoulés depuis cette expédition d'Egypte, qui frappa si profondément l'imagination des peuples de l'Orient et réveilla dans leur esprit si prompt à l'enthousiasme l'idée de la grandeur de la France, qui y demeurait fixée de génération en génération depuis l'époque des croisades.

Mais tous ces Orientaux ne sont pas électeurs, et nos maîtres du moment ont d'autres préoccupations à satisfaire et d'autres appétits à nourrir!

Tous les ans trois examinateurs des Facultés françaises se rendent à Beyrouth, et là, avec trois professeurs de la Faculté de Constantinople, font passer aux élèves de l'Ecole leurs examens de fin d'année. Et ce pèlerinage annuel est une fête véritable, et pour ceux qui viennent de France vers ces pays d'histoire et de légende, et pour ceux qui attendent là-bas, pendant toute l'année, les amis lointains qui apportent avec eux quelque chose de la Patrie.

Ils sont vraiment dignes de toute notre estime et de tout notre respect, ces Pères français pour lesquels l'idéal religieux se confond avec l'idéal patriotique. Car, dans cet Orient mystique, dans ce coin de terre surtout qui fut le berceau des religions monothéistes, c'est avant tout la forme de la tradition religieuse qui fait la nationalité. La tolérance, cette vertu si rare autour de nous, est là-bas large et généreuse, et chrétiens des diverses églises, israélites ou musulmans trouvent le même accueil près de ces hommes auxquels les difficultés d'une vie presque toujours accidentée ont fait l'esprit large comme le cœur.

Aussi les Pères de l'Ecole vivent-ils entourés de l'affection et du respect de tous leurs élèves. Ils dirigent, ils administrent, ils enseignent, et le directeur de l'Ecole, le chancelier, car tel est son titre, doit, en outre, faire preuve d'admirables qualités de diplomate. La vie n'était pas toujours facile sous le règne d'Abdul-Hamid, et peut-être sous le régime de la Jeune Turquie, que sa libération morale a rendue jalouse de son indépendance, les difficultés ne sont-elles pas moins ardues.

Mais les Pères ne sont pas seuls. Des professeurs français, d'anciens internes de Paris, des hommes de courage et d'initiative, comme de Brun, comme Hache, comme Rouvier, comme Nègre, pour ne citer que ceux qui y ont passé le plus grand nombre d'années, se sont expatriés et se sont consacrés à cette œuvre pleine de grandeur; et sous ce ciel assez beau pour atténuer quelque peu leurs regrets de ne voir que de temps en temps celui de la « douce France », ils ont cette satisfaction de travailler à la fois pour le bien de l'humanité et pour la grandeur de leur Patrie.

Car ils travaillent bien et leur œuvre est belle. L'admirable discipline imposée par les Pères, le zèle et la science des professeurs portent leurs fruits. Tous ceux qui ont été là-bas, et auxquels il a été donné, au cours d'examens multiples, d'interroger les élèves, ont été frappés de la solidité de leurs connaissances. Le niveau moyen des examens est certainement supérieur à ce qu'il est à Paris. Les bons élèves sont la règle, et les mauvais sont l'exception.

Et cependant, ils n'ont pas les moyens d'apprendre qu'ont les étudiants parisiens, plus disposés à se plaindre qu'à profiter des facilités de travail qui leur sont offertes de toutes parts. L'étude de l'anatomie est surtout beaucoup plus difficile. Les cadavres sont rares et les dissections suivies sont presque impossibles. Ils y suppléent par l'étude attentive des cours du professeur, par l'examen répété de pièces anatomiques conservées dans un musée assez riche et où je n'ai pas retrouvé sans quelque émotion des pièces que j'avais exécutées moi-même il y a longtemps dans un concours pour le prosectorat.

***

En résumé, l'Ecole de Beyrouth fait d'excellents élèves, et les médecins qui en sortent et qui se fixent dans tous les pays que baigne la Méditerranée orientale, et, en particulier, en Egypte, y rendent les plus grands services et répandent dans les populations, au milieu des-

quelles leur destinée les appelle à vivre, un peu des idées de la France et beaucoup de l'affection qu'ont pour elle tous ceux que les maîtres de l'Ecole Française de Beyrouth ont imprégnés de leur esprit.

Et maintenant l'heure est grave, cette maison française devient trop étroite. Elle a besoin de s'agrandir. Il faut qu'elle puisse recevoir plus d'élèves, puisque ceux qui viennent lui demander asile sont de plus en plus nombreux.

Les pouvoirs publics, qui ne sont pas libres, font peut-être ce qu'ils peuvent, mais ils ne font pas ce qu'ils devraient faire. C'est à nous tous, à tous ceux qui ont le sentiment de ce que peut un foyer vivant comme l'Ecole de Beyrouth pour le rayonnement de la science française, c'est à nous tous de l'appuyer de notre influence et de notre bourse, et d'aider de toutes nos forces les bons Français, religieux ou laïques, qui travaillent là-bas pour la France.

J.-L. Faure.

CORRESPONDANCE

Honoré confrère,

La Presse Médicale, n° 47, consacre dans ses Nouvelles un entrefilet aux Unions professionnelles médicales en Belgique.

Ainsi que vous le faites remarquer, le mouvement, tendant à grouper les praticiens en Unions professionnelles reconnues, est intense, et, pour l'heure, très rares sont les associations médicales n'ayant pas encore sollicité la reconnaissance légale.

La loi sur les Unions professionnelles accorde de sérieux avantages aux associations sollicitant l'intérinement de leurs statuts : Personnification civile, droit de posséder, etc.

Dans votre article, vous annoncez que la Fédération médicale Belge va également solliciter la reconnaissance légale.

Permettez-moi de vous apprendre que la Fédération a sollicité et obtenu la reconnaissance légale. Par arrêté du 25 Mars 1911, les statuts de la Fédération médicale ont été homologués et notre organisme central porte le titre de Fédération nationale des Unions médicales professionnelles. Pour obtenir l'affiliation à la nouvelle Fédération, les Sociétés régionales doivent elles-mêmes être constituées en Unions professionnelles.

De plus, je suis heureux de vous signaler un mouvement professionnel identique au sein des Sociétés savantes belges, ayant un grand intérêt à solliciter la reconnaissance légale.

La première Société savante ayant obtenu la reconnaissance légale, est la Société belge d'oto-rhino-laryngologie, présidée par le distingué Dr Brockaert, de Gand. Ses statuts ont été approuvés par arrêté royal, paru au *Moniteur*, le 2 Juin 1911.

Veuillez, honoré confrère, agréer l'expression de mon plus cordial souvenir.

L. de Jace.

LIVRES NOUVEAUX

P. Rudaux. — ***Précis élémentaire d'anatomie, de physiologie et de pathologie.*** *Deuxième édition*, revue et augmentée, 1 vol. petit in-8° de XXIV-783 pages, avec 538 figures, cartonné, toile souple. Prix : 9 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

La première édition de cet ouvrage destiné surtout aux élèves sages-femmes a été présentée au public par M. le Professeur Ribemont-Dessaignes en 1902. Le plan suivi par l'auteur explique le succès croissant de ce précis. M. Rudaux, au lieu de diviser son livre en trois parties distinctes : anatomie, physiologie, pathologie, a préféré à propos de chaque organe décrire, étudier de suite son fonctionnement physiologique et les affections pathologiques d'ordre médical ou chirurgical qui lui sont propres. Cette méthode, étant donné le public auquel s'adressait ce livre, a fait son succès.

La nouvelle édition qui vient de paraître a subi de nombreuses modifications; tous les chapitres ont été revus avec soin, corrigés et mis au courant des progrès scientifiques accomplis depuis 1902. M. Rudaux a ajouté un chapitre de pathologie générale et de microbiologie; enfin, le nombre des figures a été considérablement augmenté.

J. L. Chirié.

Compte rendu du IIIe Congrès international d'hygiène scolaire. Paris, 2-7 Août 1910 (IIIe volume). Les 3 volumes de 1.000 pages in-8°. Prix : 12 fr. (Maloine, éditeur.)

Le troisième volume contenant les comptes rendus des travaux du Congrès et les communications, vient de paraître à la librairie Maloine. Ce volume forme, avec les deux premiers déjà publiés, un véritable compendium d'hygiène scolaire.

Les comptes rendus, rédigés par les secrétaires de section, et rassemblés et classés par le M. L. Dufestel, secrétaire général, comprennent les travaux des onze sections du Congrès.

Nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'organisation de l'inspection médicale à l'étranger, sur le développement des Ecoles de plein air en Angleterre et en Amérique, et sur les établissements destinés à l'enseignement des enfants anormaux. Les lecteurs y trouveront des documents aussi nombreux que précieux.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

L. Guinard. — Les notations graphiques pour la représentation des signes fournis par l'examen des poumons (avec figures).

Revue générale :

Marcel Faure Beaulieu. — Eléments figurés du sang et tuberculose.

Revue analytique. — Livres reçus.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — Conférences pratiques d'Oto-Rhino Laryngologie et de Technique broncho-œsophagoscopique (*Cours de vacances*).

Avec l'autorisation de M. Pierre Sebileau, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, M. Lemaitre, oto-laryngologiste des hôpitaux, assisté de MM. Halphen et Juin, assistants, et de MM. Rouget et Miégeville, internes du service, commencera le lundi 17 Juillet 1911, une série de douze conférences cliniques avec examen et présentations de malades.

Ces conférences auront lieu chaque matin à 8 h. 1/2. Le droit d'inscription est de 60 francs. Se faire inscrire auprès des internes du service.

Programme des Conférences. — 1re Leçon : Généralités (Eclairage. Anesthésies locales. Rhinoscopie antérieure et postérieure). Maladies de la cloison (Epistaxis. Abcès. Hématomes et affections chroniques).

2e Leçon : Maladies des cornets (Coryzas. Rhinites. Ozène. Syphilis et Tuberculose. Polypes muqueux. Corps étrangers du nez. Prothèse à la paraffine).

3e Leçon : Maladies des cavités annexes (Sinusites maxillaires, frontale et ethmoïdales. Kystes dentaires).

4e Leçon : Examen du conduit auditif et du tympan. Maladies de l'oreille externe (Eczéma. Bouchon de cérumen. Corps étrangers. Furoncles).

5e Leçon : Maladies de l'oreille moyenne (Otite catarrhale. Otites purulentes. Otite sèche. Paracentèse. Cathétérisme).

6e Leçon : Complications des otites moyennes (Mastoïdites aiguës et chroniques. Leur traitement. Pansements des trépanations et évidements).

7e Leçon : Maladies de l'oreille interne (Epreuves auditives et épreuves vestibulaires. Labyrinthites. Surdité nerveuse. Simulation).

8e Leçon : Examen du larynx (Laryngites aiguës. Laryngites chroniques. Paralysies laryngées).

9e Leçon : Tuberculose. Syphilis. Cancer. Polypes du arynx. Trachéotomies.

10e Leçon : Examen du pharynx buccal (Pharyngites aiguës et chroniques. Abcès rétro et latéro-pharyngiens. Cancer de la langue. Hypertrophie des amygdales).

11e Leçon : Examen du naso-pharynx (Rhinoscopie postérieure. Releveurs du voile. Végétations adénoïdes. Tumeurs du naso-pharynx. Malformations).

12e Leçon : Œsophagoscopie. Trachéoscopie (Corps étrangers et cancer de l'œsophage). Corps étrangers des bronches.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Tuffier, à Paris.

La lutte contre le choléra. — Le ministre de l'Intérieur vient d'envoyer aux préfets la circulaire suivante :

« Quand des voyageurs provenant de pays contaminés de choléra passent à Vintimille ou à Modane, sans y être retenus comme suspects, le poste frontière doit envoyer au maire et au chef de gare de la ville française de destination un télégramme faisant connaitre que dans le train portant tel numéro, sont passés, à destination de ladite ville, tant de voyageurs de diverses classes.

« Pour faciliter le triage, les billets de ces voyageurs seront marqués désormais à la frontière d'un signe spécial à partir du samedi 24 courant.

« Le maire, recevant l'avis dont il est question précédemment, devra prendre toutes mesures utiles pour que les voyageurs ainsi désignés soient interrogés à leur arrivée à la gare et fassent connaitre exactement le lieu où ils se rendent. Il sera ainsi à même d'exercer sur ces voyageurs, durant leur séjour dans la ville, une surveillance sanitaire destinée à faire découvrir sans retard le premier cas suspect.

« Vous veillerez à ce que ces mesures soient prises d'urgence dans les gares des villes recevant couramment un nombre notable de voyageurs venant d'Italie. »

Ces mesures sont une simple formalité précautionnelle, à la suite des bruits qui ont couru dans la presse européenne, et notamment dans la presse autrichienne, touchant des cas suspects dans la Méditerranée.

De pareilles précautions sont prises tous les étés, d'un commun accord entre les gouvernements, chaque fois que des cas suspects sont signalés.

XXIe Congrès des aliénistes et neurologistes (Amiens, 1er-6 Août 1911). — MM. les médecins qui désirent prendre part à ce Congrès sont instamment priés d'adresser, au plus tard pour le 5 Juillet, leur adhésion et le montant de leur cotisation au secrétaire général, M. Charon, à Amiens.

Passé ce délai, il ne sera plus possible d'obtenir le tarif réduit sur les chemins de fer, ni la participation aux excursions.

Les revendications des étudiants en médecine. — L'Assemblée générale de l'Association corporative des étudiants a, par un ordre du jour, donné mandat à son Comité : 1° De repousser le décret de 1909, portant réorganisation des études médicales, décret théoriquement incomplet et pratiquement inapplicable, et de demander sa revision par le Conseil médical supérieur, déjà réclamée par le Congrès des praticiens; 2° de s'opposer à la création d'un doctorat en chirurgie dentaire et de poursuivre la suppression du diplôme provisoire de chirurgien dentiste, ces deux titres étant en contradiction avec le principe de l'unité du doctorat en médecine; 3° de s'assurer de l'application stricte du décret exigeant un baccalauréat et le P. C. N. à l'entrée des études médicales, et de s'efforcer de faire compléter ce décret de telle sorte que l'étude du latin, rempart contre l'invasion primaire, soit exigée des futurs étudiants en médecine; 4° de presser l'organisation de la fédération des étudiants en médecine, à laquelle seront affiliées les corporations de province et la section de médecine de l'Association des étudiantes.

Association française d'hygiène dentaire. — L'Association française d'hygiène dentaire, récemment fondée, a élu son bureau de la façon suivante :

Président : M. Jean (Francis), président de la Fédération dentaire nationale, professeur de l'Ecole dentaire de Paris.

Vice-présidents : M. Siffre, directeur de l'Ecole odontotechnique de Paris; M. Grimaud, professeur à l'Ecole odontotechnique; Mme Perseil, directrice de l'Ecole normale de Melun; M. Richard.

Secrétaire général technique : M. Pailliotin, professeur suppléant à l'Ecole dentaire de Paris.

Secrétaire général administratif : M. A. Harrent.

Trésorier : M. Richaume, chef des travaux pratiques à l'Ecole odontotechnique.

Secrétaire des séances : M. R. Kern, chef de clinique à l'Ecole odontotechnique.

Membres du Conseil d'administration :

Professionnels : MM. André (Georges), Bonin (de Dijon), Coeylas, Fabret (de Nice), Jordanis, Robine; non professionnels : M. Antoine, Mme Claudon, MM. Dufour, Gonin, Leclabant, Le Page, Lévy (Lucien), Périlhon, Quillet.

Les adhésions doivent être adressées à M. A. Harrent, secrétaire général administratif, 3, rue Cavalotti, Paris.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 21 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ribadeau-Dumas, 20; Crouzon, 20; Lemierre, 20.

Séance du 24 Juin — Ont obtenu : MM. Grenet, 20; Armand-Delille, 19 1/2; Louste, 19.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un chef de laboratoire à la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts.

Ce chef de laboratoire est nommé pour une durée de trois années : il reçoit une indemnité annuelle de 3.000 fr. sans avantages en nature.

Les candidats doivent justifier : 1° Qu'ils sont Français; 2° qu'ils ont satisfait aux obligations de la loi militaire; qu'ils sont docteurs en médecine; qu'ils auront moins de 40 ans à la date du 1er Juillet 1911.

En s'inscrivant pour prendre part au concours les candidats déposeront, avec les pièces destinées à produire les justifications prévues une notice exposant leurs titres et un exemplaire des divers travaux scientifiques qu'ils ont publiés.

Le concours comprend quatre épreuves : 1° Une épreuve sur titres; 2° une épreuve pratique d'histologie (coupe, coloration et montage); 3° une épreuve de bactériologie (comportant l'examen d'une sécrétion pathologique); 4° une épreuve clinique.

Le maximum de points à attribuer pour chacune des épreuves sera de vingt.

Pour chacune des épreuves d'histologie et de bactériologie, trois heures seront accordées pour les préparations; les candidats auront vingt minutes pour exposer et commenter chaque préparation.

L'épreuve clinique portera sur deux malades; trente minutes seront accordées pour l'examen, quinze minutes pour la discussion orale.

Le jury est présidé par un membre de la Commission consultative des Quinze-Vingts nommé par le Ministre; il comprend, en outre, les quatre médecins de la clinique et un bactériologue nommé par le Ministre sur une liste de trois noms à lui présentée par le Président du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Tout degré de parenté ou d'alliance jusques et y compris le sixième degré entre un concurrent et l'un des membres du jury donnera lieu à récusation d'office de la part de l'Administration.

Le concours s'ouvrira le jeudi 20 Juillet 1911 ; les inscriptions de candidatures seront reçues au secrétariat de l'hospice national des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton.

La liste des candidats admis à prendre part au concours sera close quinze jours avant l'ouverture du concours, c'est-à-dire le jeudi 6 Juillet à midi, et arrêtée par le ministre de l'Intérieur après avis du Directeur de l'hospice national des Quinze-Vingts.

Externat. — Un concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er Mars 1912, aura lieu le lundi 18 Septembre 1911 à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du mardi 1er Août au jeudi 31 Août 1911 inclusivement.

Pour les places d'élève, les Français et les Etrangers, de l'un et l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées.

Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins, prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'Etat, peut se présenter au Concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire : 1° Un certificat de ses inscriptions ; 2° son acte de naissance; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente : 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par les médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique infantile s'ouvrira, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille, le lundi 3 Juillet 1911.

RENSEIGNEMENTS

Appareils « Zander ». — A vendre Collection orthopédique complète, en excellent état. Ecrire n° 3103, Office de publicité Max R. Nunes, Amsterdam.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 52 Samedi, 1er Juillet 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

UNE EXCURSION EN ARGONNE

VALMY

(20 Septembre 1792)

NOTES DE PSYCHOLOGIE ET D'HISTOIRE

Dans ce tragique cul-de-sac de Varennes où vint s'effondrer la monarchie française vieille de dix-huit siècles, ce qui frappe le plus, c'est l'aboulie du Roi, des royalistes, et la phobie du devoir qui semble les avoir frappés tous. Seules, les femmes font tête à la meute, seules elles jouent leur rôle avec dignité. Plus instinctives que les hommes, plus lentes à subir l'impression des idées nouvelles, en revanche elles s'abandonnent moins aux coups du Destin. Chez l'épicier Sauce, les patriotes qui ont reconnu le Roi insultent à sa misère : — « Tu as beau vouloir te cacher, nous savons bien qui tu es. » — « Si vous savez qu'il est le Roi, tâchez du moins de le traiter en Roi ! » dit Marie-Antoinette. C'est elle encore qui accueille le capitaine Deslons dont le dévouement pourrait les sauver, elle aussi qui discute, se cramponne aux meubles de la chambre de Sauce, feint de s'évanouir, fait l'impossible enfin pour gagner du temps..

Mais hélas! les hommes, eux, se contentent de gémir. Louis XVI mange, le jeune Bouillé dort, les officiers d'escorte s'en laissent imposer par des canons non chargés, bref, ce sont eux qui portent les jupons. Et, en voyant leur désarroi, leur sottise, leur fatalisme, on ne s'étonne plus de leur défaite : Quand on est vaincu dans la vie, trop souvent on l'a mérité.

Chez les patriotes, au contraire, les hommes sont tout à leur tâche de mâles ; les uns, comme Drouet, crèvent des chevaux, jouent leur peau et se lancent dans la nuit contre des régiments ; les autres, comme Romeuf, l'aide-de-camp de La Fayette, ou comme l'aubergiste Leblanc, exécutent leurs projets aussitôt que conçus. D'un côté, cristallisation des efforts, volontés agissantes, sacrifice instinctif de la vie à l'idée patriotique ; de l'autre, conceptions molles, poussières d'énergie, prudence excessive. Pourquoi cette différence? Ah! voilà! c'est que le pouvoir royal, obéissant inconsciemment à la mode, avait trop laissé se détendre les ressorts de son autorité.

Sans doute, il est nécessaire, sans doute il est bon que les philosophes indiquent aux peuples les grandes cimes que l'Humanité, les genoux ensanglantés, gravit depuis des siècles; sans doute il faut que les penseurs prêchent la religion d'amour, montrent le but suprême, qui est la paix entre les hommes. Mais le devoir du Gouvernement, enchaîné au réalisme de l'heure, est de ne pas trop glisser aux rêveries.

Or les Princes, la Reine et ce gros Allemand de Louis XVI, sous prétexte qu'on était en paix depuis trente ans, avaient fini par s'imaginer qu'on ne se battrait plus jamais. De là à négliger l'organisation des troupes, à ne point s'inquiéter

du haut commandement, il n'y avait qu'un pas, et vite on l'avait franchi. M. Frédéric Masson démontrait l'autre semaine que la Cour avait donné dans l'antimilitarisme. C'est peut-être beaucoup dire; en tout cas, le métier des armes n'étant plus en grand honneur, les chefs s'étaient découragés, les officiers ne veillaient plus à leur tâche, et les hommes, naturellement, avaient glissé à l'indiscipline.

Dans tout le pays que je traverse en venant de Varennes, des postes avaient été placés pour protéger le Roi et tous furent abandonnés. A Clermont-en-Argonne, aussi bien qu'à Sainte-Menehould ou à Neuvilly, tous les cavaliers sont ivres, se mêlent au peuple et méconnaissent la voix de leurs chefs. Si le Roi a été arrêté à Varennes, il le doit évidemment à la mauvaise organisation du voyage, mais bien plus encore à l'indiscipline et à la désaffection où son indifférence a laissé tomber l'armée : Tout se paye.

***

Après Varennes, la route de Sainte-Menehould traverse la forêt de l'Argonne dans toute sa longueur. En abordant ces défilés fameux, où nos pères ont combattu et sont morts pour la Patrie, l'âme est comme transportée au-dessus d'elle-même. Je ne veux pas faire de littérature, il n'en est pas besoin. Il semble néanmoins qu'on entre dans un temple et l'on s'étonne presque de n'y point trouver d'autels. Voici le défilé du Chêne populeux, voici la Croix-au-Bois, que notre chef garda mal et qui faillit servir de porte à l'envahisseur. Voici encore Grand-Pré, clairière immense où les nôtres campèrent. Au moment où nous passons, les paysans célèbrent la fête de l'été. Aux arbres, aux maisons, des drapeaux; sur les chemins tout blancs, allongés dans la verdure des prairies, artilleurs, fantassins, chasseurs circulent en chantant : Les patriotes sont-ils revenus pour chasser l'étranger?...

A la suite de Grand-Pré, clé des positions françaises, on trouve le défilé de la Chalade, puis celui des Islettes, par où Dumouriez redoutait tant d'être tourné, alors qu'il le fut par le nord. Tout ce pays, merveilleux de fraîcheur et de grâce, est presque inconnu. « Les étrangers y viennent bien un peu, m'a-t-on dit à Sainte-Menehould, mais les Parisiens préfèrent les montagnes de Suisse et d'Outre-Rhin. On passe chez nous, on n'y séjourne point. »



Figure 1.
Le village de Valmy. (La Grande Rue.)

Des Islettes la route débouche, après une longue montée, sur Sainte-Menehould, et tout droit ensuite, c'est la route de Châlons par Dommartin-la-Planchette; à droite s'étend le plateau de Valmy. Toutes ces étapes, je les ai parcourues par une belle journée d'été, avec une alacrité si grande, une telle reconnaissance pour l'effort des nôtres, une telle foi dans l'avenir, que je n'ai pas su résister au plaisir de vous en parler. Oh! je sais bien, tout cela n'a pas grand rapport avec la médecine, et peut-être une bonne dissertation sur la déviation du complément serait-elle ici mieux à sa place s'il n'y avait temps pour tout. Mais, de même que dans nos livres nous aimons une belle observation bien complète, avec l'état du malade, la gravité de l'affection, le traitement adopté, le mode opératoire imaginé et ses effets, de même j'ai pensé que vous frémiriez comme moi aux souffrances de notre grande blessée, la France.

C'est à Valmy qu'elle fut guérie de l'invasion, c'est à Valmy que ses enfants, devenus libres, communièrent en elle pour la première fois. Jusqu'alors, c'était pour le Roi qu'on mourait, et cela était tout simple. D'abord, n'était-il pas le maître de tout, du sol et des hommes qui l'habitent? N'était-il pas l'oint du Seigneur, son lieutenant sur la terre, celui qui pour son compte blâme ou encourage, récompense ou punit? A cette heure, tout était changé : C'était pour une abstraction que le peuple allait combattre, pour une idée vague de Liberté qu'il allait mourir. Oh! l'admirable nation, et combien digne de son triomphe! Voyons comment elle l'obtint.

***

Après la journée de Varennes, celle du 10 Août, l'une appelait l'autre. A Varennes, le Roi cherche à s'échapper; le 10 Août, la Monarchie tente sa délivrance les armes à la main. Mais décidément le Prince et ses fidèles sont au-dessous de leur tâche; chaque fois, les mâchoires de l'étau se resserrent davantage sur Louis XVI et sa famille. Alors troisième tentative : La ruée des Princes étrangers pour mettre à la raison « ces savetiers et ces tailleurs de Français » et les punir d'avoir, à la face de l'Europe, manqué à la Majesté des Rois.

Jusqu'au 10 Août, les habiles avaient pu biaiser. Nominalement, Louis XVI était encore sur le trône et l'on pouvait toujours se flatter de lui être fidèle en défendant les idées du jour. Mais

après le 10 Août, la Royauté étant prisonnière, il fallut choisir. La Fayette et la plupart des généraux postés aux frontières n'hésitèrent pas une minute : « Nous sommes pour la Constitution, dirent-ils, et nous ne pouvons pactiser avec ceux qui l'ont violée. »

C'est toujours l'éternelle histoire dans ce pays ; quand un courant d'idées prend naissance, tous les arrivistes s'y jettent parce que, forts de leur intelligence, tous plus ou moins espèrent le canaliser à leur profit. Mais comme il devient bientôt plus profond et plus rapide, nos malins perdent pied, sont emportés, ou tout trempés, il leur faut regagner la rive. Ainsi en fut-il pour une foule d'Orléanistes égarés dans le mouvement révolutionnaire, et particulièrement pour La Fayette, pour les Dillon et le vieux Luckner.

A ceux-ci on ne saurait faire un crime de leur attitude. Partis du royalisme, ces vieux soldats, qui s'étaient, les premiers, jetés dans ce mouvement moderne, avaient été formés par une société, par une éducation qui n'avaient rien de révolutionnaire. Dans les actes les plus violents, les plus avancés de ces hommes, qu'il s'agisse des La Fayette, des Lameth ou des Barnave, quelque chose du passé survivait forcément; d'où une discordance inévitable entre leurs sentiments et leurs actes, entre le point de départ et d'arrivée. Leurs impressions, leurs souvenirs, leurs habitudes appartenaient à un autre temps. Et c'est pourquoi les révolutions sont toujours faites au début par des gens qui n'ont rien de révolutionnaire. Du moment donc qu'on allait trop loin, toutes les vieilles têtes abandonnèrent la partie.

A l'intérieur, le détail est insignifiant; jamais politicien ne fut indispensable, mais aux frontières, quel désarroi! Quand La Fayette a fait défection, l'armée se trouve sans chef. Heureusement notre sol est tel qu'il suffit de le frapper pour en faire surgir les hommes nécessaires. Cette fois, c'est Dumouriez qui fut l'élu : figure étrange.

C'était un Picard, de cette race qui, de tout temps, passa pour fournir à la France sa meilleure chair à canon. Par sa mère, il se reliait à la Provence. Ceux qui croient à l'influence du sol

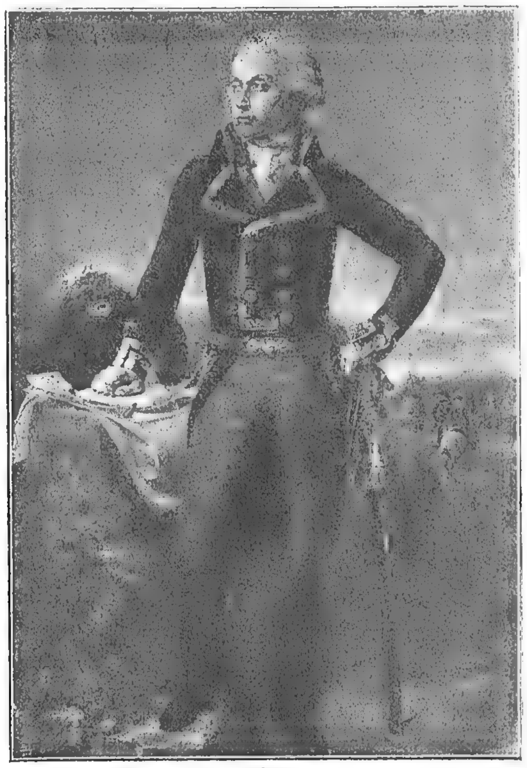


Figure 2.
Le Général Dumouriez.
D'après un tableau de Rouillard, Musée de Versailles.
(Photographie Giraudon.)

sur l'homme pourront tirer de ce mélange la caractéristique de sa nature ondoyante et diverse, alliant la fougue du midi à la prudence du nord.

Né en 1739, Dumouriez avait fait la guerre d Sept ans. A Klosterkamp, étant cornette, sous le Duc de Castries, il fut chargé par tout un parti de hussards, mais il se fit hacher en morceaux plutôt que de se rendre. Un exemplaire des *Provinciales* de Pascal, qu'il portait sur la poitrine, avait heureusement amorti le coup de grâce que ses vainqueurs lui avaient par pitié décoché. Ramassé pantelant, il intéressa tout de suite ses ennemis, tant par le courage extraordinaire qu'il venait de montrer que par sa faconde et son entrain endiablé. En quelques semaines il était sur pieds et plaisait si bien au Duc Charles-Ferdinand de Brunswick que ce Prince ne voulut pas le renvoyer à son chef sans une lettre des plus chaudes. O ironie de la Destinée! C'est ce même Brunswick, devenu généralissime, lui aussi, que Dumouriez devait rencontrer en face de lui dans les défilés de l'Argonne.

Le Duc de Castrie l'ayant distingué, grâce à la recommandation même de l'ennemi, il double vite les étapes et arrive Mestre de camp, — général de brigade. Mais à cette heure, l'Europe était en paix et notre homme était bien trop remuant pour se laisser ligoter par la monotonie de la caserne. On le voit bientôt courant l'Europe, faisant partie de cette diplomatie occulte appelée « le secret du Roi ». Ici, il cherche à soulever les Suédois contre les Russes, ailleurs il négocie, on murmure même qu'il espionne. Il apprend l'Europe, comme il dit, mais en même temps il perd le sens moral et personne ne s'étonne de le voir jeté à la Bastille. Il en sort à l'avènement de Louis XVI, toujours frais comme l'œil, toujours alerte et toujours intrigant.

Dès le début du mouvement révolutionnaire, il sert le Duc d'Orléans, Philippe-Egalité. La Reine, que son bagou a séduite, l'appelle au ministère des Affaires étrangères, mais quand le trône vacille, le voilà Girondin avec Vergniaud et les Roland, — Madame Roland surtout. —

Puis il s'oriente vers les Montagnards; et une fois de plus, remarquons ici la crédulité des partis extrêmes à l'endroit des militaires intrigants. Au moment de la guerre, déclarée en 91, il commande le fameux camp de Maulde. Couthon, l'ami de Robespierre, et qui soigne ses rhumatismes aux boues de Saint-Amand, s'emballe à fond sur ce général ultra-démocratique, fin, avisé, beau parleur, adoré de ses soldats. Il fait si bien auprès de Danton et de Robespierre qu'après le 10 Août et la défection de La Fayette, notre homme mué en Jacobin est en fait, sinon en titre, nommé général en chef des troupes qui, au nord-est, couvrent notre frontière.

***

A la vérité, étant donné l'heure sinistre qui sonnait pour la France, jamais on n'eût pu rencontrer meilleur généralissime que celui-là. D'abord, il connaît à merveille le métier. Il a dépassé la cinquantaine, c'est vrai, mais il a une âme et un corps de 20 ans. Rien pour le rebuter, rien pour l'attrister, aucune fatigue non plus pour l'abattre. Il traverse des minutes où la partie semble perdue irrémédiablement, où tout le monde dans son entourage est anéanti. Lui, il est toujours jovial, allant, optimiste; c'est toujours le petit cornette de Klosterkamp prompt aux houzardailles. Ah! disons le mot, c'est le Français brillant, avec toutes ses qualités et tous ses défauts aussi.

En arrivant à Sedan prendre le commandement des troupes de La Fayette, il commence par passer une grande Revue au cours de laquelle ses troupes l'insultent copieusement. Tout autre eût été démonté; lui, avec vigueur, fait tête aux rebelles. Le soir, Conseil de Guerre. Il a autour de lui des généraux qui ne sont guère plus vieux que lui par l'âge, mais qui, physiquement, sont de beaucoup ses aînés. C'est le vieux Kellermann, un brave de la Guerre de Sept ans, et que nous allons tout à l'heure retrouver sur le plateau de Valmy; c'est Lauzun, le délicieux Lauzun des *Mémoires*, et un instant favori de la Reine; c'est le bel Arthur Dillon, un « flirt » aussi de Marie-Antoinette; c'est le vieux Luckner enfin, qui se tiendra dans la coulisse.

Tout ce monde est pour la retraite vers Châlons, derrière la Marne. Longwy s'est rendu, Verdun est occupé; l'armée des alliés, — environ 100.000 hommes, disciplinés et aguerris, — ne fera qu'une bouchée des Volontaires et des troupes françaises sans cohésion. Dumouriez écoute avec déférence ce qu'on lui suggère, mais, le Conseil terminé, prenant à part Thouvenot, un jeune colonel dont il a deviné l'ardeur, il lui montre sur la carte les défilés de l'Argonne : « C'est là que sont les Thermopyles de la France, dit-il, c'est là que nous allons combattre. Puissions-nous être plus heureux que Léonidas! »

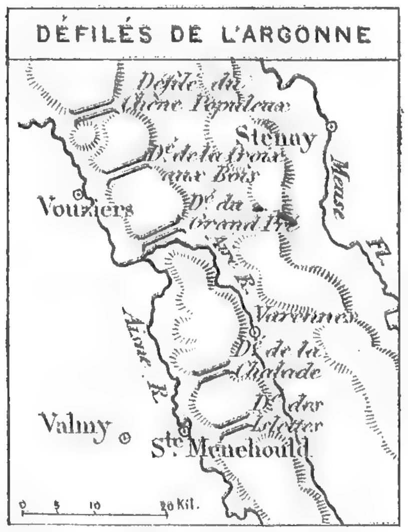


Figure 3.
Carte des défilés de l'Argonne.

Tous les jeunes parmi les chefs de l'armée comprennent ce plan. Sans doute, les Alliés sont puissants et forts, mais les Français, qui ont la défensive en horreur, le sont aussi; alors, pourquoi la retraite? Les légions de l'envahisseur sont innombrables, mais précisément, dans les Défilés de l'Argonne, le nombre sera plutôt un désavantage. De cette manœuvre extraordinaire imaginée par Dumouriez, Bonaparte, quatre ans plus tard, ne se souvenait-il pas lorsqu'il portait ses troupes réduites sur les digues d'Arcole où devait s'empêtrer Alvinzi?

Le plan décidé, l'action. Suivez la carte ci-dessus : Deux chemins s'offrent au chef français pour occuper la position, l'un par Vouziers, très sûr, très commode, en arrière des défilés, et l'autre face à l'ennemi, entre la Meuse et l'Argonne, du côté de Stenay. Sur cette dernière route, où l'on marche de flanc, on a l'ennemi tout près de soi.

Oui, mais justement, jamais Brunswick, la prudence même, ne pourra se douter qu'un chef est assez fou pour venir parader sous son feu alors qu'il a derrière l'Argonne une voie de tout repos. Donc, pas une minute il n'imagine que c'est vers les Défilés que tend Dumouriez, et tandis que les Prussiens, massés entre Stenay et Verdun, s'apprêtent à la lutte, Dumouriez fait occuper le défilé du Chêne-populeux, de la Croix-au-Bois et de la Chalade. De sa personne, il se porte à Grand-Pré, au centre, où il installe son camp; Dillon garde, en bas, au sud, les Islettes contre Clairfayt et ses Autrichiens.

Ces mouvements, admirablement conçus, très sagement exécutés par les lieutenants du chef, sont accomplis les 5 et 6 Septembre. Tout serait dès lors pour le mieux, si ce pauvre Dumouriez n'avait eu le vice de tout ce pimpant XVIIIe siècle : Il était étourdi comme personne. Certes il s'oc-

cupe de tout, pourvoit à tout, anime tout; malheureusement il n'oublie qu'une chose, le petit Défilé de la Croix-au-Bois, en face de Stenay. Il a installé là une vieille baderne et quelques dragons et ne va pas reconnaître la position qu'on lui a dit inattaquable. Elle l'est si peu que le 13, Brunswick s'en empare. Le 14, on la lui reprend dans un combat où fut tué le Prince de Ligne,



Figure 4.
Portrait de Kellermann.

mais le 15, les Prussiens reviennent en masse, et malgré les efforts de Chazot envoyé en hâte, le défilé de la Croix-au-Bois est franchi par l'ennemi.

Dumouriez, tourné par sa gauche, au-dessus de Grand-Pré, et pris comme dans une souricière, n'a plus, semble-t-il, qu'à mettre bas les armes. Minute terrible où les dés de fer du Destin roulent sur le tapis. Heureusement l'homme en a vu d'autres; pas un instant sa gaîté n'est entamée. Tout le jour on le voit dans le camp rire avec le troupier, mais le soir venu, sur un mot d'ordre passé à voix basse, chacun fait son paquet en silence; on passe l'Aisne et, à l'aurore, Brunswick s'aperçoit que son ennemi qu'il croyait dans le filet s'est échappé à travers les mailles.

Oh! tout cela n'a pas marché sans encombre. Les corps ont été un instant confondus, il y a eu des paniques, celle de Montcheutin entre autres[1]; mais tout s'est bien terminé. Il est vrai que les lieutenants de Dumouriez sont admirables : tel chef, tels soldats.

La monarchie avait négligé l'armée. Danton, qui fut vraiment le prophète de la Révolution, le grand Danton avait vite compris le parti à tirer de la situation difficile où se trouvaient les troupes par suite de la désertion des émigrés. Tous les sous-officiers instruits, mais que leur roture avait empêchés d'avancer, furent promus officiers, et tous les soldats rompus au métier vinrent prendre leur place. Il en résulta ceci, que jamais peut-être, jusqu'à notre époque, l'armée de la France n'eut des chefs de moralité plus haute, plus imbus des vertus antiques, et puisées aux sources mêmes, dans les vieux auteurs latins.

Nous avons vu qu'à Klosterkamp, Dumouriez avait eu la vie sauve, grâce à un ouvrage de Pascal qui avait amorti la mousquetade. Mais de même tous les soldats de la Révolution avaient sur eux quelque auteur classique qu'ils lisaient comme un bréviaire. Voulez-vous un exemple? Je l'emprunte à la *Vie du Général Foy*, et il se rapporte au siège de Huningue, en 1796.

« Le soir, étaient réunis dans la tente d'Abattucci, dit l'auteur, quelques officiers qu'il affectionnait particulièrement. Le capitaine Foy se trouvait du nombre; Abattucci leur lisait à haute voix le dixième livre de l'Enéide. A onze heures, un coup de canon résonne, Foy se lève en s'écriant : « C'est l'attaque. » Au second

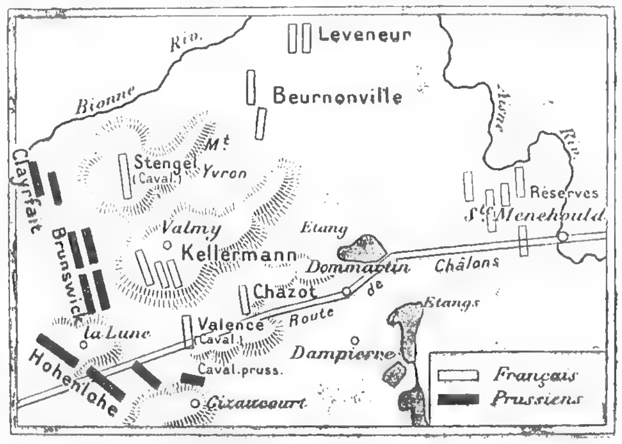


Figure 5.
Plan de la bataille de Valmy.

coup, que le général avait voulu attendre, tout le monde est debout, et Abattucci, qui tenait encore en main son Virgile, achève sa lecture par ce trait du poète, qu'il semblait adresser à chacun de ses compagnons comme un avis et un dernier adieu :

« *Ultor eris mecum, aut, aperit si nulla viam vis,*
« *Occumbes pariter...*

« Tu seras mon vengeur, et si ton courage ne peut
« t'ouvrir aucune voie, tu succomberas avec moi... »

« Il sortent tous de la tente. Le troisième coup retentit dans les airs, et au même instant les cris effroyables de nos soldats, surpris et égorgés par la

1. A noter que c'est grâce à la panique de Montcheutin que Dumouriez imagina le déploiement des tirailleurs en masse, tactique alors pleinement nouvelle. A noter aussi que les Allemands se sont toujours battus avec des tactiques imaginées par nous, soit par Turenne, soit par Dumouriez, soit par Napoléon. C'est toujours nous qui avons forgé les armes qui ont servi plus tard à nous battre. En est-il de plus saisissant exemple que celui de la guerre de 1870? Nos ennemis s'y montrèrent les fidèles élèves de Napoléon Ier, alors que nous avions nous-mêmes oublié ses préceptes.

baïonnette, sèment l'alarme et la terreur. Tout entre dans une confusion épouvantable; fantassins, artillerie, tout le monde tirait à l'aventure et sans direction. Le capitaine Foy court à la demi-lune, fait cesser le feu, rassure ses canonniers, rétablit l'ordre, prépare la défense pour le moment décisif, et se met à examiner l'attaque des ennemis avec sang-froid... »

Vous le voyez, chaque officier, chaque patriote se doublait d'un humaniste. Les troupes de Dumouriez ne le cédaient en rien aux autres, et en particulier celles qu'il avait formées au camp de Maulde et qui, à proprement parler, constituaient sa garde.

***

Les défilés de l'Argonne ayant été abandonnés sans encombre, il groupe son armée à Sainte-Menehould où il établit son quartier général. De là, il envoie à Kellermann message sur message, prière sur prière, le suppliant de venir le joindre. Mais le vieux soldat ne voit pas la gloire qui lui fait signe et il hésite. A la fin, il se décide, remonte vers le Nord, s'installe derrière l'Auve et la route de Châlons, puis, se trouvant trop loin de Sainte-Menehould et de Dumouriez, il se rapproche et se fixe à Valmy, petit village au nord de la route de Châlons et légèrement au sud-ouest de Sainte-Menehould, à 12 kilomètres.

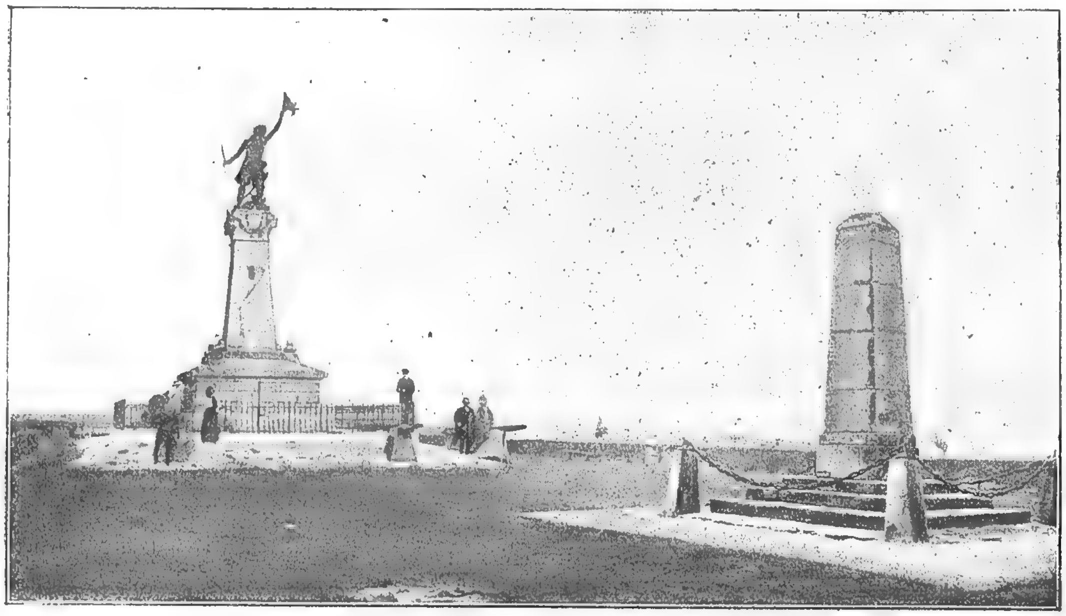


Figure 5.
Le plateau de Valmy. (Monument de Kellermann.)

Pendant ce temps, Brunswick et son roi de Prusse Frédéric-Guillaume, craignant que Dumouriez ne leur échappe encore, débouchent par Grand-Pré et viennent, en faisant un détour, se camper à cheval sur la route de Châlons, en tournant le dos à Paris.

On est au 20 Septembre 1792. L'automne, d'ordinaire pluvieux en ces régions, l'a été plus encore que d'habitude. Brunswick, depuis le début de la campagne, n'a pas évité une faute. Tout ce qui peut vexer inutilement le vaincu, il l'a fait. Mais sa grosse imprudence fut de promettre solennellement aux émigrés l'annulation de la vente des biens nationaux. Comme chaque paysan s'en est offert une parcelle, il les a tous contre lui; tous font le vide sous ses pas, soustraient les denrées, flambent les récoltes; aussi, les Prussiens embourbés dans la crotte, comme ils disent, mal nourris, décimés par la maladie, arrivent-ils à l'heure suprême de la lutte en médiocre forme.

Les nôtres, au contraire, se sont refaits à Sainte-Menehould. Dumouriez, toujours gai, toujours fantaisiste, mais sachant parler aux soldats, a fini par dompter les volontaires venus de Paris, et quand il opère sa jonction avec Kellermann, c'est plein de confiance qu'il envisage l'issue de la lutte imminente. Les troupes sont à peu près égales des deux côtés, mais ce qui fait notre supériorité, c'est l'artillerie, récemment réorganisée et commandée par un incomparable technicien, d'Aboville.

Comprenant que Kellermann ne s'en tirera pas tout seul, Dumouriez le flanque, à droite, de la cavalerie de Stengel; à gauche, c'est Valence et Chazot qui l'empêchent d'être tourné. Quant à Kellermann, il s'est installé sur le plateau de Valmy, en avant du moulin fameux, face à la colline de la Lune et aux colonnes de Brunswick et de Hohenlohe.

J'ai parcouru ce plateau où, tout un jour, de 9 heures à 7 heures, se joua notre destinée. Rien de plus noble que la vue qui s'y déroule jusqu'aux lointains sommets de l'Argonne. L'espace est étroit et l'on se demande comment Kellermann put y installer ses 40.000 hommes. Un des

chers petits compagnons qui moucheronne autour de moi, et nous accable de questions, s'étonne lui-même de ce manque d'espace : Il lui en faut tant pour ses soldats de plomb, qu'un champ de bataille doit être pour lui quelque chose d'immense, d'infini ! — Quoi ! tant de milliers d'hommes ont combattu là ? Oui, et ils y ont vécu les heures les plus sublimes qu'il ait été donné à des êtres humains de vivre !

Jusqu'à 11 heures, canonnade de cent bouches à feu qui se répondent; vers 1 heure, formation des Prussiens en colonne. A ce moment, Kellermann descend de cheval, se met au centre des troupes, et levant son chapeau au bout de son épée : « Vive la Nation ! » crie-t-il; et les 40.000 hommes répètent le cri.

Ils hurlent à la mort avec tant de force et si longtemps, que l'ennemi s'arrête. Non, décidément, l'assaut est insuffisamment préparé, ces savetiers de Patriotes sont encore trop solides à leur poste. De nouveau, la canonnade repart. A 2 heures, nos caissons prennent feu, Kellermann est jeté à bas de son cheval, c'est l'instant décisif. Heureusement le vieil Alsacien, lent à faire avancer, est également dur à la reculade. En une minute il est en selle et une fois encore le grondement terrible : « Vive la Nation ! » roule à travers la plaine.

Les Prussiens, en bas du plateau, ont refermé leur colonne, mais leur élan, brisé en route, vient encore mourir au pied du coteau. Cette dernière attaque, c'est Frédéric-Guillaume qui l'a ordonnée ; son échec décide de la retraite et la France est sauvée !...

Plus heureux que Dumouriez, le véritable organisateur de Valmy, Kellermann mourut Duc et Pair, comblé d'honneurs et de richesses. Et cependant il jugea que dans sa vie il n'y avait eu qu'une journée, dans cette journée qu'une minute, celle où, grâce à son geste, la Révolution força, pour la première fois, l'Europe à reculer, celle où son cœur frémissant avait incarné l'âme de la Patrie. Et c'est pourquoi il demanda que ce cœur demeurât éternellement sur le plateau libérateur d'où s'envola, porté sur les ailes de la Victoire, un monde nouveau.

Ce monde qui naissait, Gœthe seul peut-être, avec son âme de poète et de prophète, *vates*, en pressentit l'aurore. Le soir de Valmy, les officiers prussiens, harassés, faisaient cercle autour d'un feu, près de l'auberge de la Lune, sur la route de Châlons, lorsque Gœthe y arriva : — Quelles nouvelles ? demanda-t-on. — Le Soldat-Poëte d'un geste large montra l'horizon et dit : Une aube nouvelle s'est levée ; « De ce lieu, de ce jour, date une nouvelle époque de l'histoire du monde, et vous pourrez dire : J'y étais !... »

F. HELME.

SOUSCRIPTION

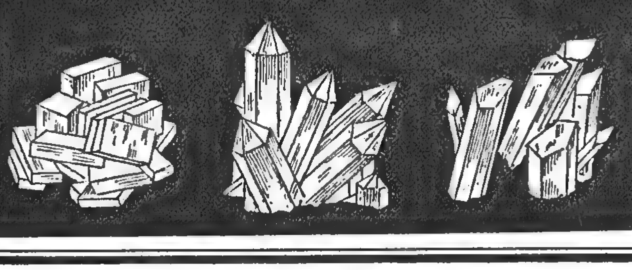
EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

Nos lecteurs ont appris, par le récent article de notre collaborateur M. J.-L. Faure, la nécessité de venir en aide à la Faculté française de Médecine de Beyrouth, pour lui permettre d'accomplir plus largement sa mission scientifique et éducatrice en Orient,

Quelques-uns des Maîtres de la Médecine française et de nombreux amis de *La Presse Médicale* nous ont demandé d'ouvrir une souscription dans les colonnes de notre Journal. Nous le faisons bien volontiers, heureux de pouvoir contribuer à une œuvre éminemment patriotique.

Professeur L. Landouzy	200 fr.
— De Lapersonne	100 »
— Letulle	100 »
— Roger	100 »
Lermoyez, médecin de l'hôpital St-Antoine	50 »
Bonnaire, professeur agrégé	50 »
Faure, professeur agrégé	100 »
Jayle	20 »
Desfosses	20 »
Les éditeurs de *La Presse Médicale*	100 »
Professeur Bouchard	500 »
— Hartmann	200 »
— Pinard	100 »
— Chauffard	100 »
— Gaucher	100 »
— Segond	100 »
— Ch. Richet	100 »
— Ribemont-Dessaignes	100 »
— A. Chantemesse	100 »
— Gilbert Ballet	100 »
— L. Thoinot	100 »
— Pierre Delbet	100 »
— Paul Reclus	100 »
— J. Dejerine	100 »
— Albert Robin	100 »
— Achard	100 »
— Prenant	50 »
— Gilbert	100 »
— Lannelongue	100 »
— Hutinel	100 »
— Quénu	100 »
— Pozzi (2e versement)	50 »
— Pierre Marie	100 »
— M. Debove	100 »
— Widal	100 »
— Pouchet	100 »
— Marfan	100 »
Lecène, professeur agrégé	50 »
Okinczyc, professeur agrégé	50 »
Küss, prosecteur	30 »
MM. Legrand, Métivet et Monod, internes à l'hôpital Bichat, chacun 10 fr.	30 »
MM. Bechmann, Chailley, Hartglass, Rabut, Roussel, Tasserie, Thibierge, Vincentelli, externes à l'hôpital Bichat, chacun 2 fr.	16 »
MM. Deschamp, Fougeron, Lermoyez, Harel, Renard, Taitz, Tamopolsky, étudiants à l'hôpital Bichat, chacun 1 fr.	7 »
Mme Alphen Salvador	20 »
M. Adler	200 »
M. da Silva Rio Branco, ancien interne	10 »



LIVRES NOUVEAUX

Marcellin Boule, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle. — ***Guides du Touriste, du Naturaliste et de l'Archéologue.*** Chaque volume in-16, avec plus de 100 photographies ou dessins et plusieurs cartes en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50 (Masson et Cie, éditeurs).

Le médecin est toujours curieux des choses de la



SPÉCIMEN DES FIGURES

Ruines du château de Polignac. (Phot. Tillion.)

Nature; quand il voyage, non seulement il désire voir les musées et les monuments, mais il tient à se rendre compte, au moins *grosso modo*, des questions de géologie, d'hydrologie, d'anthropologie, d'histoire, voire même de commerce et d'industrie.

Les guides qui ont la faveur du grand public sont peu aptes à satisfaire le médecin ; leurs descriptions, souvent élégantes, très complètes parfois au point de vue de l'art et de la littérature, sont tout à fait superficielles et sommaires en ce qui concerne les questions scientifiques. Aussi je suis certain de rendre service à nos confrères en leur signalant d'une façon toute particulière les guides publiés sous la direction de M. Marcellin Boule, du Muséum. Sept volumes ont déjà été publiés et la préparation du huitième est fort avancée. Chaque volume, écrit par des auteurs pourvus de titres scientifiques éprouvés, est à la fois une monographie et un guide ; le livre comprend, après le tableau d'ensemble destiné à donner une idée générale du pays, les indications indispensables pour connaître et apprécier sur place les détails ; on y trouve tous les renseignements pratiquement utiles pour les excursions ou les séjours.

L'accueil flatteur qu'ont reçu du public éclairé les précédents volumes de la collection[1], a engagé M. Boule à présenter cette année le département de *La Haute-Loire* au public qui voyage.

Aux simples touristes, la Haute-Loire et le Haut-Vivarais offrent une riche collection d'impressions visuelles. Aux naturalistes, surtout aux géologues, ils fournissent la matière de très intéressantes études. Ils ont conservé, pour la joie des archéologues, toutes sortes de vestiges du passé. Le Puy, où la Nature et l'Art semblent avoir rivalisé pour produire des merveilles, est vraiment la Perle du Massif Central. Mais il y a aussi : La Chaise-Dieu, Brioude, Lavaudieu, Polignac, Le Monastier, La Roche-Lambert, Chamalières, Mazan, etc., non moins remarquables par leurs sites que par leurs archaïques monuments.

On trouvera, dans la partie *Monographie*, le résumé de nos connaissances actuelles sur la Haute-Loire (géologie, orographie, hydrologie, climat, flore et faune, anthropologie, archéologie, histoire, caractères, mœurs et coutumes, agriculture, commerce et industrie). Dans la partie *Itinéraires*, l'auteur a fait entrer le Haut-Vivarais, cette partie de l'Ardèche et la partie de la Haute-Loire qui l'avoisine ne pouvant être séparées au point de vue touristique.

Tiré avec luxe sur beau papier, très richement illustré de photographies et dessins, revêtu d'une



SPÉCIMEN DES FIGURES

Les « Momies » de Saint-Bonnet-le-Château. (Phot. Prades-Freydier.)

couverture en toile souple très artistique, le guide de M. Boule est celui qui permettra de tirer le plus

1. Volumes actuellement publiés : « Le Puy-de-Dôme et Vichy ». 1 volume avec 109 figures et 3 cartes en couleurs. — « La Lozère : causses et gorges du Tarn ». 1 volume avec 87 figures et 4 cartes en couleurs. — « Le Lot : Padirac, Rocamadour, Lacave ». 1 volume avec 87 figures, 3 cartes et 3 plans en couleurs. — « Le Cantal ». 1 volume avec 87 figures et 2 cartes en couleurs (*épuisé*). — « La Haute-Loire et le Haut-Vivarais ». 1 volume avec 109 figures et une carte en couleurs. — « La Savoie et Aix-les-Bains ». 1 volume avec 107 figures et 3 cartes en couleurs. — « La Haute-Savoie ». 1 volume avec 105 figures et 3 cartes en couleurs. — « Les Alpes de Provence ». (*En préparation.*)

grand profit de leur voyage aux médecins qui consacreront les vacances à visiter cette partie si intéressante de la France.

P. Desfosses.

Ch. Souligoux, chirurgien des hôpitaux de Paris. — ***Affections chirurgicales de la poitrine.*** 1 vol. gr. in-8 de 280 pages avec 48 figures. Prix : Broché, 6 francs; cartonné, 7 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

La chirurgie thoracique et pulmonaire s'est profondément modifiée depuis quelques années. M. Souligoux, chirurgien des hôpitaux de Paris en fait un exposé très complet dans le nouveau fascicule du *Traité de chirurgie* Le Dentu-Delbet, qui vient de paraître.

Après une étude de malformations congénitales du thorax, il passe en revue les *traumatismes du thorax*, contusions simples et contusions profondes, puis les *fractures et les luxations des côtes et du sternum*.

Un long chapitre est consacré aux *plaies de poitrine*, plaies de la plèvre et du poumon, du cœur et du péricarde, du médiastin et du diaphragme : la technique opératoire et le traitement sont tout particulièrement développés.

Dans le chapitre des *phlegmons et abcès de la poitrine*, le traitement des *pleurésies purulentes* infectieuses, pleurésies à pneumocoques, à strepcoques, et des pleurésies purulentes aiguës est longuement étudié.

Viennent ensuite les *tumeurs des parois thoraciques et du médiastin*, puis la hernie du poumon.

La *chirurgie pulmonaire* termine le volume. A signaler spécialement les chapitres sur le traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire, de l'emphysème pulmonaire, des abcès du poumon, de la gangrène pulmonaire et des suppurations pulmonaires chroniques.

L'ouvrage est illustré d'intéressantes radiographies et de bonnes figures de technique opératoire.

J. D.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 6.

Mémoires :

Cathoire, Cadiot et Henry. — Bacilles diphtériques vrais et faux dans la prophylaxie des épidémies par la recherche des porteurs sains.

Remlinger. — La « pierre d'alun » des coiffeurs au point de vue de l'hygiène.

Revue générale :

A. Conor. — Sur les bilharzioses.

Bibliographie. — Revue des journaux.

Hygiène alimentaire. — Désinfection.

Hygiène urbaine et assainissement.

Société de médecine publique et de génie sanitaire (Séance du 24 mai).

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 5.

Travaux originaux :

R. Sabouraud et Vernes. — De la réaction de Wassermann appliquée aux peladiques.

Ch. Audry. — Utilité de la théobromine contre l'intoxication mercurielle.

R. Gaudicheau. — Quelques notes de technique sur le traitement par l'ion zinc des folliculites non trichophytiques de la barbe.

Boisseau et Carrus. — Examen histologique d'une ulcération due au « 606 ».

Pellier. — Sur la résorption du calomel injecté dans les muscles de l'homme.

Revue de dermatologie.

Nouvelles.

VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 170.

Millès-Lacroix. — Le budget national d'assistance publique.

Emile Roy. — Ville d'Arles. Alliance des œuvres de la mutualité avec celles de l'assistance et les services de l'hygiène générale.

Clément Le Roy. — L'inspecteur de l'Assistance publique et les employés de préfecture.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du mercredi 24 Mai 1911. — Visites de la Société internationale : A l'atelier du préapprentissage fondé par M. Ch. Kula, 57, rue des Epinettes (A. de Gourlet). Annexe de la séance du 26 Mai.

Variétés :

Rapport sur le fonctionnement de la Commission centrale d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables pendant l'année 1910. — Fondation Pierre Budin. — Société protectrice de l'enfance. — Œuvre des nourrissons de Marseille.

Chronique étrangère.

Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Sieur et Rouvillois. — Traitement chirurgical des antrites frontales. Etude critique des accidents consécutifs.

Grossard et Hauffmann. — Des complications de l'adénoïdectomie.

Nécrologie.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Les chaires vacantes à la Faculté. — Dans sa séance du jeudi 29 Juin, le Conseil de la Faculté de médecine a procédé à la désignation de deux candidats à présenter au choix du ministre de l'Instruction publique pour les chaires actuellement vacantes de Pathologie interne, d'Histoire de la médecine et de Physique médicale.

Pour la première de ces chaires, M. Teissier a été désigné par 20 voix, contre 17 à M. Menetrier, pour la présentation en première ligne.

M. Vaquez a ensuite été désigné pour la présentation en seconde ligne par 22 suffrages, contre 12 à M. Menetrier et 1 bulletin blanc.

Pour la chaire d'Histoire de la médecine, M. Letulle est présenté en première ligne par 32 voix, et M. Dupré en seconde ligne par 26 suffrages.

Pour la chaire de Physique médicale, M. Weiss a été désigné en première ligne à l'unanimité des 34 votants; M. Guilleminot a ensuite été présenté en seconde ligne par 29 suffrages.

Histologie — Les travaux pratiques d'Histologie, accomplis dans les première et deuxième années de scolarité médicale, ont surtout le caractère de démonstrations et d'exercices d'observation, parce qu'ils doivent principalement permettre à l'étudiant de constater sous le microscope les faits qu'il a appris au cours ou dans les livres. Mais cette instruction histologique générale ne saurait suffire à ceux qui s'intéressent spécialement à l'Histologie et à ceux qui auront plus tard à faire œuvre d'histologistes dans les laboratoires de la Faculté ou des Hôpitaux ou ailleurs. Il faut, à cette minorité, un complément d'instruction histologique, une éducation histologique technique et critique. Il appartient au service d'Histologie de la Faculté de donner cet enseignement.

A cet effet, un cours pratique d'Histologie aura lieu du 5 Octobre au 5 Novembre, tous les jours, de 2 à 5 heures, dans les locaux des travaux pratiques d'Histologie, sous la direction du professeur et d'un ou plusieurs préparateurs. On suivra le programme général indiqué ci-dessous. En outre, sur la demande des élèves, on pourra insister sur quelques techniques spéciales. Les préparations exécutées par les élèves resteront leur propriété.

Programme du cours pratique d'histologie. — I. *Programme général.* — Technique générale (en 4 séances) : 1° fixation, réactifs fixateurs; 2° inclusion à la paraffine; 3° coupes, microtomes; 4° coloration, réactifs colorants et montage.

Cette technique générale sera répétée trois fois avec des réactifs fixateurs et colorants différents et sur des organes variés.

Dans l'intervalle de ces manipulations seront exécutées des méthodes de dissociation, d'imprégnation au nitrate d'argent, de coloration vitale.

Une ou deux séances seront ensuite consacrées à la critique des résultats obtenus et au dessin histologique.

Dans les autres séances : Méthodes des coupes par congélation et après inclusion au collodion. Recherche microchimique des graisses, du glycogène, du fer. Coloration des fibres conjonctives et élastiques. Technique du sang et des frottis. Technique du système nerveux : méthodes de Nissl, de Weigert. Techniques cytologiques, méthodes mitochondriales.

II. *Techniques spéciales.* — 1° Technique du sang et des frottis. Prélèvement et fixation du sang par divers procédés, colorations variées. Numération des globules rouges et blancs. Etude des plaquettes et de la fibrine. Cytodiagnostic.

2° Technique de la peau. Coloration de la peau par les méthodes générales. Coloration des fibrilles épidermiques.

3° Technique du système nerveux. Méthode de Nissl. Méthode à l'argent réduit de Cajal. Méthode de Golgi. Méthode vitale au bleu de méthylène d'Ehrlich. Méthode de Weigert. Etude des nerfs dégénérés. Méthodes névrogliques.

Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

La transformation de l'Hôtel-Dieu. — L'Assistance publique se propose de consacrer à des travaux de transformation de l'Hôtel-Dieu une partie des fonds qui lui ont été alloués sur le produit de l'emprunt municipal de 900 millions.

L'innovation essentielle du projet consiste dans l'installation d'une maternité dont l'Hôtel-Dieu se trouve dépourvu depuis la démolition de l'annexe de la rue de la Bûcherie. La nouvelle maternité serait aménagée dans la partie Est des bâtiments donnant sur le quai aux Fleurs.

Le projet comporte en outre le groupement des services d'ophtalmologie actuellement disséminés dans les diverses parties de l'hôpital et la construction d'une lingerie nouvelle et de deux salles d'opération munies de l'outillage moderne et aménagées suivant les desiderata exprimés par les chirurgiens des hôpitaux.

La plupart des autres services seront réinstallés dans des conditions meilleures et un service de radiographie sera créé qui permettra d'examiner les malades à l'Hôtel-Dieu même, au lieu de les envoyer à cet effet au service central de radiographie de la Salpêtrière.

Enfin, l'Hôtel-Dieu sera doté dans toutes ses parties de l'éclairage électrique et du chauffage à vapeur.

La dépense prévue serait de 1.810.000 francs.

Le projet préparé par l'administration de l'Assistance publique sera, selon toutes probabilités, examiné par le Conseil municipal au cours de la session actuelle.

NOUVELLES

Les taxes spéciales des stations climatiques. — La loi du 13 Avril 1911 a autorisé l'établissement de taxes spéciales dans les stations climatiques et hydrominérales, pour favoriser le développement de ces stations. Un décret portant règlement d'administration publique vient de déterminer les mesures propres à assurer l'exécution de la loi. En voici les dispositions essentielles.

Toute demande de création d'une station hydro-minérale ou climatique est adressée au préfet, qui en donne récépissé. Cette création est ensuite l'objet d'une enquête.

La délibération du Conseil municipal demandant l'établissement, dans la commune, de la « taxe spéciale », doit mentionner le mode d'assiette de la taxe, le tarif et la durée de celle-ci, ainsi que les dépenses au payement desquelles elle sera affectée.

Pour la perception de la taxe, il n'est pas fait état du jour d'arrivée ni du jour de départ des assujettis.

Lorsque la taxe est basée sur le prix de location, ce prix de location, dégagé de tous autres frais, doit être affiché dans les locaux occupés.

La taxe spéciale est établie pour une période de cinq ans au plus. Exceptionnellement, lorsqu'elle a été instituée pour servir de gage à un emprunt, elle peut être autorisée pour une durée égale à celle qui a été fixée pour l'amortissement de l'emprunt.

Le tarif de la taxe spéciale est en permanence affiché à la porte de la mairie; il est tenu, au secrétariat de la mairie, à la disposition de toute personne désirant en prendre connaissance; il est affiché dans tous les hôtels et dans toutes les maisons meublées où sont reçues en logement les personnes étrangères à la commune.

Dans les stations hydrominérales ou climatiques où a été instituée la taxe spéciale, les hôteliers, logeurs ou propriétaires doivent posséder, en vue de la perception

de la taxe, un registre spécial qui leur est fourni gratuitement par la mairie. Sur ce registre, coté et paraphé par le maire, ils inscrivent les nom, domicile, dates d'arrivée et de départ de toutes personnes logeant chez eux.

Les propriétaires et toutes personnes qui auraient l'intention de louer, pendant la saison thermale ou climatique, tout ou partie de leur habitation personnelle à des étrangers à la station, doivent en faire la déclaration à la mairie et sont tenus, en vue de la perception de la taxe spéciale, de posséder le même registre que les hôteliers et logeurs.

Lorsque ces personnes reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus, elles perçoivent la taxe sur les assujettis et leur en donnent quittance. Elles inscrivent le montant des taxes encaissées, à la date et dans l'ordre des perceptions effectuées, sur un registre spécial délivré gratuitement par le maire.

La taxe doit être perçue avant le départ des assujettis, alors même que du consentement du logeur, de l'hôtelier ou du propriétaire le payement du loyer serait différé.

Les infractions aux dispositions concernant les formalités établies pour le recouvrement de la taxe donnent lieu à des pénalités qui sont au minimum égales au montant des taxes dont la commune a été privée; elles peuvent s'élever au triple de ces taxes en cas de fraude, et au double dans tous les autres cas.

Monument de M. Guinard. — M. Mesureur a accepté la présidence effective du Comité d'organisation dont nous avons déjà donné les membres.

Le Comité se propose de déposer les fonds recueillis par les diverses souscriptions à la Caisse de l'administration de l'Assistance publique.

Le siège du Comité reste provisoirement chez M. Hautefort, 12, rue Cambon.

Les services d'assistance. — M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, a présenté au Conseil supérieur de l'assistance un rapport d'ensemble sur ses services.

Les œuvres de puériculture, assistance maternelle et protection des enfants du premier âge ont eu pour conséquence d'abaisser la mortalité infantile dans d'importantes proportions. Pour 1.000 enfants de 0 à 1 an, il en mourait en moyenne chaque année, dans l'ensemble des agglomérations comportant une population de plus de 5.000 habitants, 258 de 1892 à 1895, 229 de 1896 à 1900, 164 de 1901 à 1905. Il en est mort 145 en 1906, 129 en 1907, 129 en 1908, 117 en 1909.

En ce qui concerne l'assistance médicale gratuite, le nombre des bénéficiaires augmente constamment. L'ensemble des assistés — soit à domicile soit à l'hôpital — qui était de 615.871 en 1895, s'est élevé en 1909 à 996.539, soit un accroissement continu et à peu près régulier de 27.000 par an.

Le montant des dépenses suit une progression plus forte encore; parti de 3.696.000 francs en 1895, il atteignait en 1909 le chiffre de 18.416.000 francs, dont pour les communes 11.490.372 francs, pour les départements 4.357.587 francs, pour l'Etat 2.568.481 francs.

En ce qui concerne la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes, incurables, dit M. Mirman, le nombre des bénéficiaires ne cesse pas de croître, mais l'ascension se ralentit, comme le prouvent les chiffres suivants :

31 Décembre 1908	515.430
31 Mars 1909	541.336
30 Juin 1909	548.477
30 Septembre 1909	557.412
31 Décembre 1909	561.642
31 Mars 1910	565.575
30 Juin 1910	569.456
30 Septembre 1910	576.088
31 Décembre 1910	577.733
31 Mars 1911	577.816

Les dépenses annuelles d'application de la loi de 1905 sont d'environ 100.000 francs.

Service de santé de la marine. — Les officiers du corps de santé dont les noms suivent sont désignés pour embarquer le 1er Juillet 1911 :

Magellan. — M. le médecin de 1re classe Béguin du port de Brest.

Calédonien. — M. le médecin de 1re classe Legal, du port de Brest.

Torpilleurs de Corse. — M. le médecin de 1re classe Bartet, du port de Rochefort.

Cécille. — M. le médecin de 1re classe Lemaitre, du port de Rochefort.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. A. Barbanara di Gravellona.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 27 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 20; Géraudel, 20; Weill, 20.

Séance du 29 Juin — Ont obtenu : MM. Laubry 20; Babonneix, 20.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux : MM. Comte, Pagniez, Laubry, Ribadeau-Dumas, Grenet, Weill.

Direction de l'Institut municipal d'électrothérapie. — Epreuve écrite d'électrophysique. — *Séance du 19 Juin — Sources de courant continu. Appareils de mesure. Moyens de graduations.* — Ont obtenu : MM. Desmoulins, 20; Lehmann, 13; Durand, 24; Zimmern, 28.

Epreuve d'électrothérapie pratique. — *Séance du 23 Juin. — Réactions électriques et traitement de la poliomyélite antérieure aiguë.* — Ont obtenu : MM. Desmoulins, 16; Durand, 13; Zimmern, 18.

Epreuves de titres. — *Séance du 27 Juin.* — Ont obtenu : MM. Desmoulin, 3; Durand, 8; Zimmern, 8.

Epreuve d'électro-diagnostic. — Ont obtenu : MM. Zimmern, 18; Desmoulins, 16.

Epreuve clinique. — Ont obtenu : MM. Zimmern, 19; Desmoulins, 16.

A la suite de ce concours, M. Zimmern est présenté en première ligne.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Composition du jury du concours pour l'admission à l'Ecole principale du service de santé de la marine.

Ligne médicale. — M. le médecin général de 2e classe Chevalier, président. M. le médecin principal Auregan, membre. M. le médecin principal Autric, membre.

Ligne pharmaceutique. — M. le médecin général de 2e classe Chevalier, président. M. le pharmacien principal Henry, membre. M. le pharmacien principal Le Naour, membre.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours de l'Internat s'est terminé par la nomination de MM. Brette, Bouget, Pernot, Bocca, Montibert, Gillet, Lacassagne, Sigaut, Maurizot, Michel, Eparvier, Durand, Verrier, Rigaud, Perret, Aigrot, comme internes titulaires, et de MM. Bovier, Cobrat, Conrozier, Gaillard, Albert Badolle, Girard, Champel, Juvin, Raymond Badolle, Montaz, Vernay, G. Couturier, Garnier, Fribourg, Salle, Chenu, Archimbaud, Forraz, Mugniéry, de Mourgues, Philippon, comme internes suppléants.

La trousse d'honneur est décernée à M. Brette.

Sur la demande du Comité médico-chirurgical des hospices, MM. Dupasquier et Laurent Fouilloux ont de plus été désignés pour assurer le service à l'hôpital René-Sabran.

Hôpitaux de Toulouse. — Le concours de l'Externat des hôpitaux de Toulouse s'est terminé par les nominations suivantes : Mlle Fache; MM. Abadie (François), Carrosse, Riser, Viguier, Piquemal, Marty, Baudet, Mage, Chatellier, Belfort, Malespine, Parant, Reygasse, Villemur, Parahy, Delga, Bouniol, Cousinet, Vaquier, Gay, Almaric, Tisseyre, Stillmunkès, Abadie (Maurice), Ducung, Massié, Rachmann, Latour de Brie, Fittère.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 *Juillet*, à 1 heure. — M. DUMONT : Contribution à l'étude du plombage des os par le mélange de von Mosetig-Moorhof; MM. Lannelongue, Pinard, Kirmisson, Aug. Broca. — M. GOLDENBERG : Etude clinique sur l'involution utérine ; MM. Pinard, Lannelongue, Kirmisson, Aug. Broca. — M. DEBÈGUE : Des dents à la naissance; MM. Pinard, Lannelongue, Kirmisson, Aug. Broca. — M. TRÈVES : Etude sur les fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus chez l'enfant ; MM. Kirmisson, Lannelongue, Pinard, Aug. Broca. — M. VOSGIEN : Le cysticercus cellulosæ chez l'homme et chez les animaux ; MM. Blanchard, Roger, Marfan, Branca. — M. MAUBLANT : Immunité naturelle de certains animaux contre les morsures des serpents venimeux, vipère, cobra et essai d'immunisation préventive; MM. Roger, Blanchard, Marfan, Branca. — Mlle LÉVY : Exploration de la fonction digestive chez les enfants à l'état normal, à l'état pathologique; nouvelles méthodes de coprologie pratique; MM. Marfan, Blanchard, Roger, Branca. — M. SEIFFERT : De la fracture de l'apophyse coronoïde du cubitus ; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. REHM : La fracture indirecte juxta-épiphysaire de la base du cinquième métatarsien et son traitement par un appareil de marche; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. LOUBIER : Action de quelques agents physiques (Electricité et Lumière) sur l'obstruction intestinale; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. DASCALOFF : De l'actinomycose cutanée; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. SCHWAB : De l'herpès récidivant de la langue; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. CLOGNE : Des localisations périostiques et osseuses de la syphilis secondaire; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. CLÉRET : Etude sur la pathogénie du goitre exophtalmique; MM. Pierre Marie, Gaucher, Loeper, André Léri. — M. DUVAL : Etude critique des appareils acoustiques ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus. — M. ALBERT : Du traitement chirurgical des ulcères variqueux rebelles des membres inférieurs ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus. — M. EYBAR : Les canaux éjaculateurs dans l'hypertrophie de la prostate. Fonctions sexuelles après l'opération de Freyer ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus.

Jeudi 13 *Juillet*, à 1 heure. — M. ROTHUREAU : La syphilis déclassée. Syphilis secondaire tardive; MM. Debove, Gilb. Ballet, Achard, Rathery. — M. MORAT : Etude sur les idées et les faits relatifs au virus variolique au XVIIIe siècle; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. VINCHON : Délires des enfants. Contribution à l'étude clinique et pronostique; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. LE BLAYE : Recherches expérimentales sur la stomatite mercurielle; MM. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Rathery. — M. PERRIN : L'influence des vapeurs de mercure sur la sécrétion lactée; MM. Pouchet, Alb. Robin, Widal, Balthazard. — Mlle LENORMAND : L'épreuve du collargol dans le diagnostic de la bronchopneumonie tuberculeuse infantile; MM. Alb. Robin, Pouchet, Widal, Balthazard. — M. BANQUE : Réaction du liquide céphalo-rachidien au cours de la pachyméningite pottique; MM. Widal, Pouchet, Alb. Robin, Balthazard. — Mlle SCHMARINE : Néphrite pneumococcique chez l'enfant; MM. Hutinel, Chantemesse, Bar, Jeannin. — M. BLANCHET : Contribution à l'étude de l'urémie gastro-intestinale, l'urémie occlusive; MM. Chantemesse, Hutinel, Bar, Jeannin. — M. CHARRIER : Contribution à l'étude de l'emploi de l'iode et de l'essence de térébenthine en obstétrique; MM. Bar, Hutinel, Chantemesse, Jeannin. — Mlle LEVIGNE : Herpès gestationis ; MM. Bar, Hutinel, Chantemesse, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 *Juillet* 1911. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mardi 11 *Juillet* 1911. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec.

Mercredi 12 *Juillet* 1911. — 2e, Chirurgien-dentiste. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Laënnec.

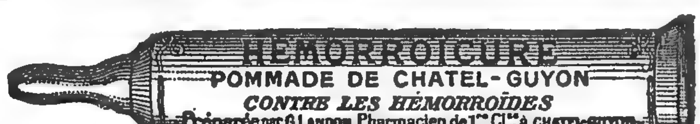
Jeudi 13 *Juillet* 1911. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série).

Samedi 15 *Juillet* 1911. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série). — 2e, Chirurgien-dentiste (5e série). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DU DERNIER CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX

Le concours de médecin des hôpitaux de Paris a pris fin le 29 Juin dernier. Il eut lieu selon un mode nouveau, où la nouveauté capitale fut l'anonymat de l'épreuve écrite, et c'est sur ce point spécial qu'il est peut-être utile d'attirer l'attention du public médical. Aussi excusera-t-on le chirurgien du jury s'il prend la plume à ce propos.

Que ce concours ne donne lieu à aucune récrimination, il serait ridicule de le prétendre, et j'ajouterai même en toute franchise que certaines critiques seraient justifiées. Mais il était impossible qu'il en fût autrement.

Il y avait, en effet, dans le fonctionnement actuel un élément incompatible avec la vraie équité : l'entrée en jeu des anciens « biadmissibles » dans la deuxième série d'épreuves.

Sous le régime ancien, — particulièrement vicieux de l'avis unanime, — les épreuves d'admissibilité et celles d'admission étaient jugées par deux jury différents ; les épreuves théoriques étaient réservées au concours d'admissibilité ; le concours d'admission ne comportait que deux épreuves cliniques. Tout candidat déclaré admissible deux fois était dispensé pour cinq ans des épreuves de la première série.

Mais ces biadmissibles avaient, avec certitude, des droits acquis, le jour où on est revenu au concours unique et sans admissibilité définitive. Force fut de les dispenser des trois premières épreuves, de ne les faire participer qu'aux deux dernières ; et de cela la conclusion obligatoire fut que, pendant les cinq ans à venir (si les anciens admissibles ne sont pas nommés auparavant), les points de l'admissibilité seraient annulés. Les deux séries d'épreuves, sans doute, se passent devant les mêmes juges, qui gardent jusqu'à un certain point souvenir de la première et peuvent en tenir compte dans le jugement final : n'empêche que cette annulation défavorise avec certitude les premiers de la liste.

D'autant que pour les « biadmissibles » le jugement devient particulièrement épineux.

Voici un candidat qui a fait tout le concours et arrive à la deuxième série d'épreuves avec 5 ou 6 points d'avance : que sur un des deux malades il commette une erreur de diagnostic, à supposer qu'on lui donne le point qu'il mérite, il perd trois ou quatre rangs, mais il reste nommé. S'il s'agit au contraire d'un biadmissible, comme il n'a pas de points antérieurs, une erreur de diagnostic cotée à sa juste valeur le coulerait définitivement. Le jury se trouve donc obligé, en pareille occurrence, de se laisser impressionner par le passé du candidat : mais quand une faute de ce genre a été pardonnée, on conçoit qu'il devienne

bien difficile de maintenir pour les autres candidats une règle stricte.

Les discussions auxquelles on peut se livrer à propos du dernier concours n'ont à mon sens pas d'autre origine, et le résultat des épreuves d'admissibilité fut au contraire d'une équité à peu près parfaite. Sur la liste des trente admissibles, je crois pouvoir affirmer que la composition du jury n'a eu d'influence que sur deux ou trois noms, en queue de liste. Aucun candidat ayant bien concouru n'a été éliminé, aucun mauvais n'a été conservé.

Ce résultat est dû, avant tout, à l'anonymat de la composition écrite. On avait prédit que l'on s'arrangerait bien, soit pour dévoiler l'anonymat, soit pour rendre l'épreuve sans valeur : en fait, l'anonymat a été scrupuleusement observé, la lecture par les juges a eu lieu dans d'excellentes conditions, les points ont été votés en toute impartialité, et on a pris ainsi comme point de départ un classement à grands écarts.

Les éliminations ainsi faites — portant sur la moitié des candidats — ont causé quelques pleurs et grincements de dents. Mais les évincés n'ont protesté qu'en sourdine, car ils se sentent dans leur tort, et s'ils ne le sentent pas, il serait facile, notes en main, de rectifier leurs appréciations. Quant aux maîtres qui se déclaraient adversaires de l'anonymat, la plupart, au vu de la liste, ont changé d'opinion. Il est facile de comprendre pourquoi.

Tout le monde accorde que les concours de chirurgie sont à peu près satisfaisants : le candidat vraiment supérieur est toujours nommé vite ; le candidat réellement inférieur n'est jamais nommé ; l'influence de la « cote d'amour » ne s'exerce que sur les candidats de valeur moyenne, évidemment les plus nombreux. Dans ces limites, l'action personnelle du maître est inévitable, et au fond justifiée.

Cette différence d'équité tient avant tout à ce fait que les candidats en chirurgie arrivent devant le jury déjà criblés par des concours antérieurs où ils ont fait leurs preuves. En médecine, rien de pareil, puisqu'en fait le concours de clinicat n'est pas sérieux. N'importe quel ancien interne s'inscrit, comptant sur le hasard d'un jury favorable : et dans ce groupe de cent, que les dieux reconnaissent les leurs !

Que peut alors faire un chef? Prendre ses élèves à peu près par rang d'ancienneté et s'occuper d'eux chacun à son tour. Il est difficile de lâcher brutalement un jeune homme qu'on a fait travailler pendant quelques années, auquel on s'est lié par une collaboration plus ou moins intime.

L'épreuve anonyme, en réalité, a donné ce coup de crible salutaire. Les chefs ont à peu près tous reconnu qu'elle leur avait fourni les éléments d'un classement judicieux entre leurs élèves ; et pour l'avenir ils en feront leur profit, s'occupant des meilleurs au lieu de brûler parfois leur poudre aux moineaux. Les jeunes gens qui se sont fait échauder cette année vont travailler d'arrache-pied, et l'an prochain les bons d'entre eux seront prêts.

D'autant qu'un garçon instruit est sûr, avec ce système, d'être admissible à peu près tous les ans. Et il est évident qu'un jury, quelle que soit sa partialité, est influencé par un dossier où il voit s'accumuler les admissibilités. En chirurgie, il en a toujours été ainsi ; en médecine, il en sera de même.

Il serait absurde d'espérer un changement radical dans les mœurs du jour au lendemain. Mais que le concours d'admissibilité continue à être ce qu'il a été cette année, et l'on peut prédire aux concours de médecine une ère de justice relative semblable à celle du concours de chirurgie, à partir du moment où n'existeront plus les anciens biadmissibles.

A. Broca.

CORRESPONDANCE

Les retraites ouvrières sont-elles applicables aux internes des hôpitaux ?

A propos de la question posée par un de nos abonnés, nous recevons du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez communiqué une demande de renseignements qui est adressée par M. Aug. Perrier, sur le point de savoir si la loi du 5 Avril 1910, sur les retraites ouvrières et paysannes, est applicable aux internes des hôpitaux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les internes des hôpitaux ne me semblent pas pouvoir être considérés comme des salariés, mais comme des étudiants que le règlement général sur le service de santé désigne en effet sous l'appellation d' « élèves internes et externes », et qui doivent démissionner quand ils acquièrent le titre de docteur.

En ce qui concerne les allocations accordées aux élèves internes et exceptionnellement aux élèves externes, elles doivent être considérées comme de simples indemnités, et non comme un salaire proportionné aux services rendus.

Pour ces motifs, j'estime que les élèves internes et externes des hôpitaux, n'étant pas des salariés au sens de la loi du 5 Avril 1910, ne sauraient rentrer au nombre des assurés obligatoires.

J'ajoute que ce renseignement vous est fourni à titre purement indicatif et sous réserve de la jurisprudence à intervenir. C'est, en effet, aux tribunaux qu'il appartient de donner l'interprétation définitive de la loi.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des retraites ouvrières et paysannes

F. Brice.

VARIÉTÉS

La lèpre en Indo-Chine.

Notre confrère M. G. Barbezieux a publié dernièrement dans le *Bulletin de la Société médico chirurgicale de l'Indo-Chine* des notes très intéressantes sur la peste.

Alors qu'il était médecin du consulat de France à Yunnan-fou (Chine), il eut l'occasion de voir deux poules présentant des lésions ressemblant aux lésions de la lèpre humaine (chute spontanée des phalanges); ces poules avaient été achetées au marché par son domestique et provenaient d'un village assez éloigné, en pleine montagne, où, lui dit-on, beaucoup de ces animaux présentaient les mêmes lésions.

Les Chinois admettent, d'ailleurs, que la lèpre peut être transmise à l'homme par l'intermédiaire des œufs de poule.

Ces animaux, très voraces, avalent, disent-ils, les crachats provenant des lépreux, et leurs œufs, ainsi contaminés, servent de véhicule à la maladie.

A cette époque (1905), notre confrère avait consigné le fait dans un rapport adressé à la direction du service de santé, mais il ne put vérifier le dire des Chinois, ni se rendre au village, trop vaguement désigné, et il ne retrouva plus de poules lépreuses.

D'après ce qui lui fut raconté par divers mandarins, les poules lépreuses doivent être consacrées à quelque génie et ne sont jamais utilisées pour l'alimentation.

En ce qui concerne la lèpre humaine, sur 51 malades atteints de léprose, M. Barbezieux a rencontré 9 fois la lèpre chez un des ascendants directs, soit 19,6 pour 100 des cas observés. Sept fois, cet ascendant a été le père; deux fois, cet ascendant a été la mère.

Sur 41 lépreux ayant des frères et des sœurs, la lèpre s'est rencontrée 5 fois chez l'un des consanguins, 2 fois chez un des frères, 3 fois chez l'une des sœurs. — Soit 12,2 pour 100 de cas de léprose, observés chez les consanguins.

Sur 27 lépreux, hommes ou femmes, mariés, la lèpre a été rencontrée 7 fois chez l'autre conjoint, soit 26 pour 100 environ des cas.

Sur 20 lépreux ayant des enfants, la lèpre a été rencontrée 2 fois chez ces derniers, soit 10 pour 100. La mère, dans ces deux cas, était indemne de léprose.

Sur 51 lépreux, un seul a avoué avoir, dans sa famille, d'autres parents lépreux en ligne collatérale, soit 2 pour 100.

Sur 51 lépreux, 13 ont eu des relations, plus ou moins suivies, ou intimes avec d'autres lépreux, soit 25,5 pour 100. Dix ont déclaré n'avoir jamais fréquenté de lépreux et 18 n'ont pu répondre aux questions de notre confrère.

Sur 51 lépreux, la lèpre s'est rencontrée 43 fois chez des hommes et 8 fois seulement chez des femmes.

Sur 46 lépreux, la lèpre s'est déclarée :

Entre 0 et 10 ans	4 fois.
— 10 et 20 —	19 —
— 20 et 30 —	11 —
— 30 et 40 —	9 —
— 40 et 50 —	2 —
— 50 et 60 —	1 —

C'est donc entre 10 et 30 ans que la lèpre débute, le plus souvent (67 pour 100 environ, des cas observés).

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Albert Robin, de l'Académie de Médecine. — ***Thérapeutique usuelle du praticien.*** *Deuxième série.* Un volume in-8° de 530 pages. Prix : 8 fr. (Vigot frères, éditeurs.)

Ce volume comprend les 26 dernières leçons de clinique thérapeutique professées à l'hôpital Beaujon par le professeur Robin.

Fidèle à la méthode qui présida à la rédaction de la première série de sa thérapeutique usuelle, le professeur Robin s'attache pour chaque maladie étudiée à établir ce qu'il appelle la *thérapeutique fonctionnelle*, c'est-à-dire à bien mettre en évidence les troubles des diverses fonctions et les meilleurs procédés qui permettent actuellement de modifier favorablement l'organisme.

Le présent volume est consacré aux *maladies infectieuses* (fièvre typhoïde, érysipèle, rhumatisme articulaire aigu, rhumatisme blennorragique), *aux maladies de la nutrition* (polyarthrite déformante, goutte articulaire aiguë et chronique, diabète sucré, albuminurie diabétique), *aux maladies de l'appareil respiratoire* (pneumonie, œdème aigu du poumon, bronchite diffuse, bronchite et broncho-pneumonie), *aux maladies du système nerveux* (ramollissement cérébral, ictus apoplectique de la syphilis, paralysie agitante) et à une *maladie de peau*, le prurigo.

Appuyée à la fois sur l'observation et sur les dernières acquisitions de la science, cette série, comme la précédente, mérite complètement son titre de thérapeutique usuelle du praticien.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2427. — **L. Ravel.** — La Corse : *Ressources de son sol et de son climat.* 1 vol. in-12, de 442 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Ch. Amat*, éditeur.)

2428. — **B. Vinaver.** — Analyse quantitative volumétrique à l'usage des candidats au P. C. N. et aux certificats de Chimie. 2e édition. 1 vol. in-12 de 110 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Béranger*, éditeur.)

2429. — **E. Rutherford.** — Radiumnormalmasse und deren Verwendung bei radioaktiven Messungen. 1 brochure petit in-8°, de 45 pages. Prix : 1 mark 50. (*Akademische Verlagsgesellschaft m. b. H.*, à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule 2 (tome XIII).

A.-Ch. Hollande. — L'autohémorrhée ou le rejet du sang chez les insectes (toxicologie du sang (avec 41 figures dans le texte) (planches V à VII).

Anna Drzewina. — Contribution à l'étude des leucocytes granuleux du sang des poissons (planche VIII).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. Hirtz fera le lundi 10 Juillet, à 10 h. du matin, à l'amphithéâtre Laënnec, une Conférence sur le *Syndrome angiospasmodique*.

Le nouvel hôpital de la Pitié. — L'hôpital nouveau construit boulevard de l'Hôpital pour remplacer la vieille maison de la Pitié a reçu, ces jours derniers, ses premiers malades. Lorsque deux mois auront passé, ses 988 lits seront en service.

La nouvelle Pitié a coûté 11 millions, et elle comporte 32 bâtiments de médecine et de chirurgie. Les travaux, commencés en 1905, interrompus par les intempéries, les inondations, les grèves, ont été conduits malgré tout avec rapidité par l'architecte M. Rochet, et par l'ingénieur M. Desbrogers des Loges. L'ouverture de cet établissement, qui est une sorte d'hôpital modèle en raison des perfectionnements réalisés, marque une étape dans l'œuvre intéressante qu'ont entreprise, sur les fonds de l'emprunt d'assistance de 45 millions, M. Mesureur et le Conseil municipal.

Hôpital Maritime de Berck-sur-Mer. — Cours de vacances, 12 leçons sur la *Tuberculose des os et des articulations*, du 7 au 19 Août 1911, par M. Ménard, chirurgien en chef; MM. Andrieu et Calvé, chirurgiens assistants.

Programme des Cours : 7 Août. M. Ménard, Généralités sur la tuberculose osseuse et articulaire; Evolution et traitement. — 8 Août. M. Calvé, Traitement des abcès froids; Technique des appareils plâtrés. — 9 Août. M. Ménard, Mal de Pott; Anatomie pathologique; Examen de pièces et de radiographies. — 10 Août. M. Andrieu, Mal de Pott; Diagnostic et traitement. — 11 Août. M. Ménard, Coxalgie; Anatomie pathologique; Examen de pièces et de radiographies. — 12 Août. M. Calvé, Coxalgie; Diagnostic et traitement. — 14 Août. M. Ménard, Tuberculose du genou. — 15 Août. M. Andrieu, Adénites tuberculeuses. — 16 Août. M. Ménard, Tuberculose du tarse. — 17 Août. M. Calvé, Tuberculose du poignet et des os longs de la main et du pied (spina ventosa). — 18 Août. M. Andrieu, Tuberculose du coude et de l'épaule. — 19 Août. M. Ménard, Ostéite tuberculeuse et ostéite syphilitique.

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques : Appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de malades.

Le Cours aura lieu le matin, à 10 h. 1/2, à l'Hôpital Maritime. Il sera ouvert aux étudiants en médecine et aux docteurs français et étrangers.

Droit d'inscription : 50 francs. Les internes des hôpitaux de Paris sont dispensés de ce droit. Se faire inscrire par lettre adressée à M. Calvé ou à M. Andrieu, chirurgiens assistants de l'Hôpital Maritime, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille de bronze.* M. Perrion, à Nantes.

Association française pour l'avancement des sciences. — La XIII° Section, ou section d'électricité médicale du Congrès, qui aura lieu du 31 Juillet au 5 Août prochain, est placée sous la présidence de M. Delherm (de Paris).

L'ordre du jour de cette section est dès à présent arrêté comme suit :

Lundi, 31 Juillet, à 2 heures : *La diathermie médicale*, MM. le professeur Bergonié et Rechau, rapporteurs. Discussion. Communications sur *Les applications diverses de la haute fréquence*.

Mardi, 1er Août, à 8 heures : *Le vertige voltaïque; son importance au point de vue du diagnostic et du traitement des maladies de l'audition*, MM. Weill, Vincent et Barret, assistants de M. Babinski, rapporteurs. Discussion. Communications sur *Les applications des courants galvanique et faradique*. Le soir, visite à l'Exposition; présentation d'appareils.

Mercredi, 2 Août, à 8 heures du matin : *Les idiosyncrasies en radiothérapie*, M. Arcelin, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Saint-Joseph, Lyon, rapporteur. Discussion. Communications sur *La radiotherapie*.

Vendredi, 4 Août, à 8 heures du matin : *La radiographie de l'intestin*, M. Aubourg, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Boucicaut, Paris, rapporteur. Discussion. Communications sur *Le radio-diagnostic*. Après-midi, visite à l'Exposition, présentation d'appareils.

Samedi, 5 Août, à 8 heures du matin : *Traitement des tumeurs malignes par le radium*, M. Dominici. Discussion. Communications sur *La radiumthérapie* et *La thermoluminothérapie*. Communications diverses.

Samedi, à 2 heures : *Etude sur l'action de quelques modalites électriques, sur la circulation génerale*, MM. Laquerrière, vice-président de la Société française d'électrothérapie, et Nuytten, assistant à la Clinique Apostoli. Discussion. Suite des communications.

Un appareil à projections sera mis à la disposition de MM. les Congressistes (s'inscrire à l'avance).

Une exposition d'appareils intéressant les médecins électriciens et radiologistes sera annexée au Congrès.

Les confrères, désireux de faire des communications, sont priés d'en envoyer les titres, avec, autant que possible, un résumé de 15 lignes d'impression, le plus tôt possible, à M. Delherm, 2, rue de la Bienfaisance, Paris (VIII°).

Le Comité local organise de superbes excursions à Alésia, à Semur, au Creusot, à Chalon-sur-Saône, à Beaune, à Nuits et à la Route de la Faucille; au Jura, à Bellegarde, à Nantua, à Bourg, etc.

Pour tous les renseignements concernant ces excursions, ou d'autres pouvant être faites par les moyens de locomotion ordinaires, ou en automobile, s'adresser à M. Michaut, secrétaire du Comité local, 65, rue des Godrans, Dijon.

Les confrères qui désireraient exposer des clichés radiographiques, photographiques, etc., sont priés de s'entendre avec M. Michaut.

MM. les auteurs sont instamment priés d'adresser un court résumé (15 à 20 lignes) de leurs communications au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, Paris (VI°).

L'A. P. M. en Scandinavie. — Le programme scientifique de la session d'études de l'A. P. M. en Scandinavie (12-30 Août 1911) est maintenant arrêté et présente un grand intérêt, grâce à la haute compréhension que se sont faite du but de cette association ses correspondants scandinaves les professeurs Ehlers (Copenhague), Johannessen (Cristiania), Wawrinski (Stockholm).

Le dernier délai de demande d'inscription à cette session est définitivement fixé au 15 Juillet pour nos confrères non sociétaires de l'A. P. M., soumis, par conséquent, à la candidature statutaire, et au 22 Juillet pour les sociétaires.

Parmi les nombreuses visites qui sont organisées, nous citerons : à Copenhague, Rigs-Hospital, Hôpital moderne du Mont l'Evêque (1 300 lits), Institut Finsen, Institut sérothérapique, Etablissements communaux d'hygiène, Ecoles, Egouts, Laiterie modèle municipale (visitée à 11 heures du soir en pleine activité), Séance de gymnastique danoise (femmes), Conférence sur l'Enseignement médical en Danemark; à Christiania, Hôpital de l'Etat, Hôpital communal moderne, Asile d'aliénés de Dikemark, Ecole municipale, Institutions sanitaires de la ville, Sanatoires climatiques; à Stockholm, Hôpital spécial des contagieux, Hôpital suédois des Enfants-Assistés, Ecole primaire, Nouvel abattoir, Bureau d'hygiène, Bains publics, Distribution de l'eau potable, Nouveau sanatorium pour tuberculeux. Il y aura quantité d'autres études intéressantes, notamment en ce qui concerne l'hygiène ap-

pliquée, les écoles d'estropiés (accidentés du travail), les agents physiques, l'alcoolisme, la lèpre (Bergen). A Hambourg, on verra fonctionner l'Usine d'incinération et de destruction des ordures ménagères, l'Hôpital des maladies tropicales ; à Berlin, l'Institut et le Musée d'hygiène. Enfin, la visite en corps de l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde, organisée à l'issue de la session, s'impose à tout esprit ouvert au progrès scientifique.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour réponse au siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVI° (bureau ouvert le mercredi et le samedi, de 10 heures à midi).

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Colnenne, directeur du service de santé du 16° corps d'armée, à Montpellier, est placé dans la 2° section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

— M. le médecin inspecteur Hussenet, nouvellement promu, a été maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 10° corps d'armée.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de* 1re *classe*, M. Ferry est nommé médecin chef de l'hôpital de Versailles.

Médecins-majors de 1re *classe*, M. Verdier est nommé médecin chef de l'hôpital militaire du Belvédère à Tunis. M. Bergasse passe à l'hôpital de Versailles. M. Gilles passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes. M. Thooris passe à l'état-major du gouvernement militaire de Paris. M. Lehmann passe au 104° rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2° *classe*. M. Ragnaud passe au 137° rég. d'infanterie. M. Fohanno passe au 19° rég. d'infanterie. M. Lamendé passe au 24° rég. de dragons. M. Dautheville passe au 35° rég. d'infanterie. M. Egmann, passe au 6° rég. de chasseurs à cheval.

Médecins aides-majors de 1re *classe*, M. Rolin passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Meslin passe à la compagnie saharienne du Touat à Adrar. M. de Brisson de Laroche passe à la compagnie saharienne du Touat à Timmimoun.

Service de santé de la marine. — Un décret inséré au *Journal officiel* détermine comme suit le fonctionnement du service de santé de la marine en Indo-Chine.

I. La direction du service de santé a dans ses attributions :

a) Le service médical de l'arsenal et des bâtiments en service au port non pourvus d'un médecin-major;

b) L'inspection du travail dans les limites prévues par le décret organisant cette inspection dans la marine;

c) Le service général de l'hygiène de la marine en Indo-Chine;

d) L'administration du matériel médical destiné aux infirmiers de terre ou de bord.

II. La direction du service ainsi que la gestion et l'exécution administrative et comptable sont confiées aux mêmes personnels que dans la métropole.

III. Près la direction du service de santé sont établis un conseil de santé et un bureau de l'hygiène navale dont la composition et le fonctionnement sont réglés par arrêtés.

— M. le médecin de 2° classe Plazy, du port de Lorient, est désigné pour aller servir à la flottille des sous-marins de la Pallice.

— MM. les médecins de 1re classe Giraud, Candiotti, Barthe, du port de Toulon, sont désignés pour continuer leurs services au port de Brest.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de* 2° *classe*, MM. Rigollet, Lasnet, médecins-majors de 1re classe; *Au grade de médecin-major de* 1re *classe*, MM. Reboul, Asconnet, Nouaille-Degorce, Lamort, médecins-majors de 2° classe; *Au grade de médecin-major de* 2° *classe*, MM. Vielle, Foll, Passa, Leynia de la Jarrigue, Lailheugue, Duvard, Guégan, Perret, médecins aides-majors de 1re classe.

Société de médecine de Cracovie. — Cette Société célébrera, le 17 Juillet prochain, le 50° anniversaire de son organe *Przeglad Lekarski* (*Revue de Médecine*).

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Vivier.

— On nous annonce aussi le décès de M. Adrian, à l'âge de 79 ans. Il avait créé l'importante maison de droguerie qui porte son nom et a particulièrement contribué à l'évolution de la pharmacie française.

RENSEIGNEMENTS

Jeune médecin, ex-interne provisoire, ferait *remplacement* Paris, Juillet et Août. Ecrire *P.M.*, n° 484.

Jeune médecin, quittant la Marine pour raison de santé, *cherche situation médicale ou para-médicale* peu fatigante. Ecrire *P.M.*, n° 485.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Les vérificateurs des poids et mesures dans les hôpitaux.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« Le contrôle des poids et mesures a-t-il le droit d'interdire à l'hôpital, pour peser les bébés, l'emploi d'un pèse-bébés non conforme au type accepté par ledit contrôle?

« Il s'agit dans mon cas d'un pèse-bébés à cadran. L'aiguille indicatrice indique immédiatement le poids sur le cadran. Le contrôleur des poids et mesures a adjoint à l'administration de faire disparaître le plus tôt possible cette balance. Cependant nous n'exerçons aucun commerce. Cette intervention me paraît tout à fait abusive ».

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. — Aux termes du décret du 26 Février 1873 relatif à la vérification des poids et mesures, « sont assujettis à la vérification les commerces, industries et professions désignés au tableau A joint au présent décret. » Or, les professions commerciales ou industrielles sont les seules qui figurent au tableau A (« Rép. gén. alph. du Dr. franç. », v° *Poids et mesures*, n° 41). Ce sont par suite les seules auxquelles paraissent devoir s'appliquer, d'après ce texte, les dispositions législatives relatives à l'assortiment et à la vérification des poids et mesures légaux (Crim. cass., 22 Août 1856, S. 56. 1. 926; V. dans le même sens, Cons. d'Etat, 11 Février 1876; Arbey Leb., p. 151, S. 78. 2. 123; Cons. d'Etat, 18 Mai 1904; Couston Leb., p. 390; Crim. cass., 2 Juin 1905, S. 1908. 1. 151, 4 arrêts, etc.).

II. — Cependant l'ordonnance du 17 Avril 1839, non abrogée, dispose, dans son article 24, que « les poids et mesures des bureaux d'octroi, bureaux de poids publics, ponts à bascule, *hospices et hôpitaux*, prisons et établissements de bienfaisance, et tous les autres établissements publics, sont soumis à la vérification périodique ». On doit donc admettre qu'en droit, les hôpitaux sont assujettis à la vérification alors même qu'ils n'exercent ni commerce, ni industrie. Sans doute, les établissements publics visés par l'article 24 de l'ordonnance du 17 Avril 1839

ne paient aucune taxe pour la vérification des poids et mesures; mais cela résulte de l'article 48 de la même ordonnance, aux termes duquel la vérification périodique des poids, mesures et instruments de précision appartenant aux établissements publics désignés par l'article 24, est faite gratuitement.

Dans un arrêt du 24 Février 1902, l'Œuvre des fourneaux économiques (Leb., p. 138, 3e espèce) a fait application de ces dispositions qu'on doit par suite considérer comme étant toujours en vigueur.

Il en résulte qu'il paraît difficile, en l'état de la législation, de résister à la prétention émise par le contrôle, si excessive qu'elle paraisse.

H. Montal.

VARIÉTÉS

La vie aux Indes et la vie en Algérie.

Notre confrère Menard[1] trace dans *Le Caducée* un parallèle entre la vie des officiers et particulièrement des médecins militaires aux Indes et la vie des mêmes personnalités dans la grande colonie française, l'Algérie.

Le nom de cantonnement revient à chaque instant dans la description des villes anglo-indiennes : c'est que les Anglais ont pris comme principe de s'établir toujours en dehors des agglomérations indigènes, quelquefois à plusieurs milles de distance, autant par mesure d'hygiène que pour laisser, pour ainsi dire, un écart social entre eux et le peuple soumis, car l'Anglo-Saxon n'admet pas comme le Français l'égalité entre l'Hindou et lui.

Ces cantonnements n'ont pas, comme on pourrait le croire, l'aspect d'une cité avec des rues; ils sont formés d'une agglomération de propriétés, chacune d'elles étant constituée par une villa avec ses dépendances et un parc. Ces villas sont les *bungalows*, les résidences des fonctionnaires, officiers, commerçants, pasteurs, etc.

Ce sont de vastes habitations comprenant de larges pièces bien ventilées; une galerie ouverte court tout autour au rez-de-chaussée, abritée elle-même des rayons du soleil par des paillassons mobiles. Un mobilier confortable et adapté au climat garnit les pièces : lits en fer avec moustiquaires, sièges en rotin, pankas au plafond, etc.

Vivant là, comme s'ils étaient installés dans un cottage de la campagne anglaise; gardant fidèlement leurs traditions et leurs habitudes, mais menant de plus une vie coloniale des plus larges et des plus confortables, entourés de leurs serviteurs, recevant leurs amis, allant à leur cercle; telle est l'existence des Anglais aux Indes, existence bien faite pour compenser les fatigues du climat et les inconvénients de l'éloignement de la mère patrie.

C'est dans ce cadre que les officiers de l'armée des Indes tiennent garnison, menant de front leurs occupations militaires et leurs occupations familiales et mondaines; ne se croyant pas moins hommes de devoir parce qu'ils savent profiter de l'existence.

Leur grand plaisir est d'ailleurs, en dehors des réunions amicales ou au club ou « at home », de se livrer aux sports : luttant contre l'amollissement que produirait la chaleur du climat, ils s'entretiennent physiquement par un exercice quotidien, montant à cheval, jouant au polo, au golf, au tennis; l'officier anglais aux colonies, reste l'athlète svelte, robuste et souple, entraîné, apte à faire campagne.

* * *

Si maintenant on reporte les yeux sur la vie des officiers en Algérie, nécessairement une comparaison s'impose.

Lequel d'entre eux n'a pas gardé le souvenir des petites garnisons isolées, bien loin dans le Tell ou les Hauts-Plateaux, ou plus au sud encore, localités où l'on n'accède qu'avec difficultés, obligé pour y parvenir de s'entasser dans des diligences pêle-mêle avec des Arabes, des trimardeurs; et c'est là-dedans qu'il faut rouler parfois des journées entières!

Une fois arrivé, c'est la lutte pour le logement. C'est à qui tâchera d'obtenir quelques pièces dans un bâtiment militaire : les moins heureux seront forcés d'aller loger en ville, dans des maisons déjà en partie occupées par des Juifs, des Maltais, et là seront contraints de vivre, dans la promiscuité la plus fâcheuse, au milieu de voisins peu recommandables pour leur propreté.

Quant aux distractions de la garnison, elles sont fort restreintes; les relations sont ou très réduites ou très difficiles; les sports n'existent pour ainsi dire pas. Seul celui qui possède un cheval, de par le règlement, peut faire un peu d'entraînement, les autres en sont réduits à se promener à pied; tout le monde, avec les soldes actuelles, ne peut posséder cheval et voiture!

Reste encore le cercle, mais celui-ci, médiocrement entretenu, interdit aux femmes, quel plaisir offre-il!

Alors, c'est l'apéritif et les cartes qui constituent les seuls moyens pour resserrer les liens sociaux!

Les médecins militaires, comme leurs camarades, partagent ces difficultés.

Alors que la solde d'un capitaine médecin est d'environ 15.000 francs aux Indes, un médecin-major ne touchera guère que 3.500 à 4.000 francs en Algérie.

Or, c'est avec cette somme minime, qui représente à notre époque le salaire d'un ouvrier de la ville, que le médecin devra vivre, tenir son rang social, faire face à toutes les exigences de la vie moderne.

1. Menard. — « Impressions des Indes ». *Le Caducée*, 1911, 6 Mai, n° 9.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

Dr Amodru, ancien député	1.000 fr.
Professeur Bar	100 »
Dr Walther, professeur agrégé	100 »
Dr Dupré, professeur agrégé	50 »
Dr Marion, professeur agrégé	100 »
Dr Hugenschmidt	100 »
Dr J. Comandon	10 »
Dr Mouls	10 »

Dr Desforges	10 fr.
Dr F. C.	20 »
Dr André Castex	50 »
Dr Langlois, directeur de la *Revue des Sciences*	50 »
Dr Ch. Maurice Raynaud (de Salies-de-Béarn)	10 »
Professeur Grasset (de Montpellier)	200 »

LIVRES NOUVEAUX

J. Lefèvre, agrégé de l'Université, lauréat de l'Institut et de la Société de Biologie. — ***Chaleur animale et bioénergétique.*** Préface de M. Dastre, de l'Institut. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-1107 pages, avec 211 figures dans le texte. Prix : 25 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Toutes les manifestations qui se produisent autour de nous se ramènent à des mutations de la matière et de l'énergie. Encore est-il que la matière ne nous est connue que par l'énergie qu'elle détient ou qu'elle dégage.

L'étude de l'énergétique doit donc être inscrite en tête des préoccupations du savant, de l'ingénieur comme du physiologiste ou du médecin. Elle nous fait saisir le lien qui réunit tous les phénomènes se passant sur notre globe; elle nous permet de ramener à une unité permanente les apparences variées dont nous sommes les témoins.

Ce fut un grand progrès réalisé par la physiologie contemporaine, d'avoir réussi à introduire la notion d'énergétique dans les sciences de la vie. A cette œuvre capitale sont attachés les noms de Chauveau, Laulanié, Weiss, Dastre, Lefèvre.

Par les nombreux travaux qu'il a publiés sur la question, M. Lefèvre était plus que personne désigné pour coordonner les faits épars et les présenter sous une forme didactique. La tâche était lourde et difficile. On peut dire que l'auteur a pleinement réussi dans son entreprise. Il nous offre un ouvrage d'un style clair et précis, qu'on ne saurait trop lire et méditer.

Après une revue des principaux travaux publiés depuis Lavoisier sur la chaleur animale, M. Lefèvre nous indique les méthodes qu'on utilise actuellement et les descriptions détaillées qu'il nous donne seront justement appréciées par tous les expérimentateurs. Il aborde ensuite l'étude des applications. Il montre, insistant longuement sur les travaux d'Atwater, comment la calorimétrie permet d'apprécier le métabolisme nutritif et le bilan énergétique. Puis il arrive à la question si importante de la thermogénèse et de la thermorégulation.

Un chapitre intéressant est consacré à l'action exercée par la chaleur sur les cellules et sur les tissus, et aux troubles dont l'organisme peut être le siège. Les médecins liront avec profit les pages sur la mort par refroidissement, sur les coups de chaleur, les brûlures. Ils trouveront aussi d'intéressants renseignements dans le chapitre consacré à la thermométrie, à la distribution de la chaleur dans l'organisme, aux variations quotidiennes de la température organique dans les conditions normales, aux oscillations dans les états pathologiques. On est ainsi tout naturellement conduit à étudier la déperdition de la chaleur et, consécutivement, le mécanisme de la résistance au froid et au chaud. L'auteur envisage le problème sous ses différents aspects, il étudie la thermogénèse dans l'inanition, montre l'influence des mouvements musculaires, décrit enfin ce qui se passe chez les fébricitants.

Après quelques considérations générales sur la thermochimie, M. Lefèvre fait une étude fort longue et fort bien documentée de l'énergétique et de la chaleur musculaire. Il expose les faits, critique les théories, et développe quelques lois générales. Puis, il envisage la réparation du moteur animé, décrit la fatigue et termine par des indications sur le travail exécuté dans les principaux mouvements.

Après le travail musculaire, vient l'étude de l'énergie détenue par les aliments. On y trouve des indications précises sur les rations et les substitutions adéquates aux besoins, sur la ration d'entretien, sur la valeur alimentaire de l'alcool, sur les réserves organiques.

L'ouvrage se termine par des considérations sur les réactions énergétiques de la cellule (cyto-énergétique) et par une étude du rôle dévolu aux organes et au système nerveux dans le maintien et la régulation de la température.

Si j'ai analysé avec quelques détails le livre de M. Lefèvre, c'est que cet ouvrage peut compter parmi les plus belles productions physiologiques parues dans ces derniers temps. Loin d'être une compilation, c'est une œuvre personnelle. A chaque instant l'auteur expose ses méthodes, indique ses travaux, fait connaître ses résultats. S'il parle des recherches publiées par les autres, il le fait avec une autorité indéniable.

Je pense que ce livre rendra les plus grands services aux physiologistes et aux expérimentateurs, aussi bien qu'aux hygiénistes et aux médecins, aux maîtres aussi bien qu'aux élèves. Il nous faut donc remercier M. Lefèvre du travail qu'il a accompli et souhaiter à son livre le succès qu'il mérite.

H. Roger.

BIBLIOGRAPHIE

2430. — **L. Porcheron.** — Les Villes d'eaux; les Stations climatiques françaises. 1 vol. in-8°, de VIII-379 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

2431. — **H. Claude et S. Chauvet.** — Sémiologie réelle des sections totales des nerfs mixtes périphériques. 1. vol. in-8°, de 100 pages, avec 14 planches hors texte. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 11.

Mémoires originaux :

H. Wallon et Cl. Gautier. — Psychose infectieuse et confusion mentale, perte des notions de temps.

R. Horand. — Lésions du sympathique cervical dans le goitre exophtalmique (5 fig.).

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.



OPOTHÉRAPIE
BILIAIRE
PILULES DU Dr DEBOUZY
ANTI-HÉPATIQUES
Extrait complet de Bile sélectionnée stérilisée.
0 gr. 30 par pilule. – Dose moyenne : 6 Pilules par jour.
Toutes Affections Hépatiques
Lithiase biliaire
Insuffisance Hépatique
Maladies des Pays chauds
Constipation
Entéro-Colite
Tuberculose
P. LONGUET
PARIS_50, Rue des Lombards

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Brau-Tapie est nommé chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants. M. Plaziat est nommé chef de clinique adjoint.

— M. A. Peyre est nommé chef de clinique gynécologique.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 17 *Juillet*, à une heure. — M. Sadoun : Influence du traitement mercuriel et arsenical sur les modifications du séro-diagnostic dans la syphilis; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. Beix : La neige carbonique. Son emploi dans le traitement des dermatoses; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. Lemée : Contribution à l'étude du problème étiologique de la pelade; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. Allard : Etude sur les fractures du col du radius; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. Gendron : Du sort des toxines et des antitoxines introduites dans le tube digestif; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. Butel : Contribution à l'étude du traitement chirurgical des phlébites variqueuses du membre inférieur; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. Lelongt : Contribution à l'étude des suppurations de la région palpébro-lacrymale d'origine dentaire; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. Cottin : Etude sur les hémokonies ou granulations libres du sang observées à l'ultra-microscope; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. Rocher : De l'urobilinurie au cours des ictères par rétention; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. Ridet : Les oospora. Les oosporoses; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. Tizon : Greffe cutanée totale; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. Allo : Contribution à l'étude historique des paralysies radiculaires du plexus brachial; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. Brisset : Contribution à l'étude du traitement de la tuberculose rénale bilatérale; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern.

Mardi 18 *Juillet*, à 1 heure. — M. Rellier : Etudes sur les troubles de la sensibilité objective dans le zona; MM. Debove, Gilbert Ballet, Achard, Balthazard. — M. Basthard-Bogain : Essai historique sur la peste en France au XIVe siècle; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. Couchoud : L'asthénie primitive; MM. Gilbert Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. Fille : Etude sur le rôle de l'ozone en hygiène et en thérapeutique; MM. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Balthazard. — M. Haguet : Les hémorragies sous-dure-mériennes spontanées chez l'enfant; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. Robert : Contribution à la séméiologie et au diagnostic différentiel des cavernes pulmonaires tuberculeuses; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. Peigne : Les petits thorax; MM. Alb. Robin, Hutinel, Chauffard, Langlois. — M. Gheorghiu : Recherches critiques sur la mort apparente; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Langlois. — M. Fisher : L'anesthésie rachidienne; MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. Govy : Des injections intra-utérines dans le post-partum; MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca. — M. Deguillaume : Symptômes d'obstruction biliaire dans les affections chirurgicales du rein droit. (Rein mobile et hydronéphrose); MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. Bourdier : Méninges optiques et méningites optiques primitives; MM. De Lapersonne, Pozzi, André Broca, Chevassu. — M. Stépanoff : Faut-il suturer les incisions du bassinet et de l'uretère! MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire. — M. Toupet : Chirurgie de l'hypophyse; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire. — M. Tézé : De la duodénotomie; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire.

Mercredi 19 *Juillet*, à 1 heure. — M. Labbé : Le métabolisme d'un chien partiellement dépancréatisé; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. Solovieff : Contribution à l'étude de l'élimination azotée urinaire chez les phtisiques; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. Yuzbachian : Des voies de conduction de la sensibilité dans la moelle épinière; MM. Pierre Marie, Landouzy, Widal, Desgrez. — M. Braun : Formes cliniques et pathogénie des foyers pneumoniques tuberculeux; MM. Widal, Landouzy, Pierre Marie, Desgrez. — M. Jacquemin : Avortement et secret médical; MM. Pinard, Segond, Lejars, Couvelaire. — M. Gourdier : Contribution à l'étude des luxations radio-cubitales inférieures, plus spécialement de la luxation de l'extrémité inférieure du cubitus en avant; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. Pelletier : Traitement sanglant précoce des fractures sus-condyliennes du coude chez l'enfant; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. Castang : La grossesse extra-utérine dans la pratique journalière. (Etude clinique et thérapeutique); MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. Blanc : Les spirochètes. Contribution à l'étude de leur évolution MM. Blanchard, Gaucher, Zimmern, Gougerot. — M. Ehrmann : La filtration en radiologie. Etude physique et clinique; MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. Hadengue : Traitement radiothérapique des sycosis simples et parasitaires; MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. Mireur : Plaques muqueuses buccales tardives; MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. Hamaoua : Des mucocèles du sinus frontal; MM. Kirmisson, Reclus, Hartmann, Ombrédanne. — M. Girard : De l'ectopie simple congénitale du rein : MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. Maucis : La hanche à ressort; MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. Lutikoff : De la cellulite, abdomino-pelvienne et de son traitement kinésique par la méthode Thure Brandt-Stapfer; MM. Hartmann, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne.

Jeudi 20 *Juillet*, à 1 heure. — M. Roussel : La néphrite mercurielle; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. Pasquet : Contribution à l'étude du traitement des affections des voies urinaires par les balsamiques et les antiseptiques internes; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. Morat : Le sang et les sécrétions au cours de la morphinomanie et de la désintoxication; MM. Chauffard, Debove, Achard, Rathery. — M. Dumas : Contribution à l'étude de l'anévrisme sacciforme de l'aorte abdominale; MM. Achard, Debove, Chauffard, Rathery. — M. Stevenin : Le pouvoir antitryptique du sérum sanguin; MM. Hutinel, Gilbert, Alb. Robin, Carnot. — M. Gardey : Sur le phénoxyparapanédiol (Anbodyne); MM. Gilbert, Hutinel, Alb. Robin, Carnot. — Mme Gouralska : Les éruptions sériques et le chlorure de calcium; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. Routhier : Sur la névrite lombaire puerpérale légère; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. Briault : Recherches expérimentales sur les conditions psychologiques du travail chez les ouvriers sableurs; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. De Grissac : Contribution à l'étude de l'organisation sanitaire en France; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. Bénézech : Une page d'histoire sanitaire locale au commencement du XXe siècle (Le bureau d'hygiène de Bagnères-de-Bigorre); MM. Widal, Chantemesse, Langlois, Balthazard. — M. Brisset : Les procédés opératoires dans l'appendicite à froid; MM. Pozzi, De Lapersonne, Quénu, Terrien. — M. Brothier : De l'exploration interne des voies urinaires chez la femme enceinte et récemment accouchée; MM. De Lapersonne, Pozzi, Quénu, Terrien. — M. Woimant : Les péritonites sans perforation intestinale au cours de la fièvre typhoïde; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien. — M. Lafon : Traitement de la péritonite aiguë généralisée par la mé-

thode de Murphy; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien.

Vendredi 21 Juillet, à 1 heure. — M. Le Giemble : Assainissement général de la ville du Havre. (Travaux exécutés. Travaux en cours); MM. Gariel, Blanchard, Thoinot, Macaigne. — M. Crié : Les altérations mycéotiques des planchers et des boiseries dans leurs rapports avec l'hygiène et la sécurité de l'habitation; MM. Blanchard, Gariel, Thoinot, Macaigne. — M. Noailles : Contribution à l'étude médico-légale des plaies par armes à feu (fusil de chasse et armes à feu courtes); MM. Thoinot, Gautier, Blanchard, Macaigne. — M. Lorreyte : Contribution à l'étude du traitement de l'hérédo-syphilis par l'injection d'arséno-benzol au cours de la grossesse; MM. Pinard, Segond, Aug. Broca, Couvelaire. — M. Lecoutour : Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement de l'urétrite chronique; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. Boulard : Les plaies traumatiques du canal thoracique; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. Cousson : L'ignipuncture profonde dans le traitement des phlegmons diffus et des lymphangites septiques graves; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. Gallet : Contribution à l'étude de l'acide carbonique solide en thérapeutique dermatologique; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Zeiliger : Les fractures spontanées dans la sporotrichose; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Hollande : De la pelade généralisée; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Bidault : Trichophytie cutanée déterminée par le vaccin de génisse; MM. Roger, Gaucher, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Gouraz : Contribution à l'étude des néphrectomies secondaires; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — Mme Anna Eisenberg : Contribution à l'étude des ovaires surnuméraires; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — M. Henry : Résultats cliniques de la prostatectomie périnéale avec incision latérale; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval, Zimmern. — M. Combier : Contribution à l'étude des collections purulentes de la fosse cérébelleuse d'origine otitique; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval, Zimmern.

Samedi 22 Juillet, à 1 heure. — M. Rol : Contribution à l'étude des syndromes pluriglandulaires; MM. Debove, Gilb. Ballet, Achard, Rathery. — M. Kuenemann : E. T. W. Hofmann. Etude médico-psychologique; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. Tastevin : L'asthéno-manie-post-épileptique; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. Bénasson : De quelques traitements récents du rhumatisme blennorragique; MM. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Rathery. — M. Lambour : Etude sur la médiastinite chronique chez l'enfant; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. Lefranc : Les phases aiguës de la dilatation bronchique chez les enfants; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. Saada : Section de la branche externe du spinal; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. Morize : Les ictères du nouveau-né; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. Prieur : La stase papillaire, des indications de son traitement par les opérations décompressives; MM. De Lapersonne, Quénu, Terrien, Anselme Schwartz. — M. Leroy : Contribution à l'étude du diagnostic précoce de la tuberculose rénale; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. Duval : Le traitement chirurgical des perforations intestinales typhiques par l'entérostomie systématique; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. Coutisson : Contribution à l'étude des abcès de la cloison recto-vaginale; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz.

RENSEIGNEMENTS

Les Confrères désireux de s'absenter peuvent s'adresser au Dr Cloitre, 7, place Saint-Michel, qui leur enverra immédiatement un remplaçant docteur ou ayant au moins 16 inscriptions.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

DÉPÉRISSEMENT RAPIDE DES ANIMAUX A L'ABATTOIR

Pendant notre séjour à Dreux (trois ans), nous étions chargé de l'expertise de la viande militaire avant et après l'abat. Or, au cours de nos visites journalières à l'abattoir municipal, nous avons constaté une cause de dépérissement rapide sur laquelle les *Traités d'inspection sanitaire des viandes de boucherie* ne semblent pas avoir suffisamment insisté : nous voulons parler de *l'ennui*, de *l'inquiétude* et *même de la peur de la mort*, manifestée par certains animaux, dès leur entrée dans ces établissements.

Dépaysés, moins bien soignés, souvent fatigués par un long voyage à pied ou en chemin de fer, les bovins éprouvent une véritable tristesse [1], quand ils se trouvent transplantés dans ces bouveries, loin des personnes et des étables familières, avec les allées et venues des garçons bouchers aux tabliers ensanglantés, aux habits imprégnés de cette odeur fade de sang coagulé.

En général, les animaux « fins gras » paraissent assez apathiques, indifférents, mais leur appétit diminue. Par contre, certains adultes, bien musclés mais sans engraissement notable, manifestent de vives inquiétudes : ils prêtent une oreille attentive à tous les bruits, à tous les pas ; on dirait que l'odeur du sang impressionne leurs nasaux, excite leur névraxe, exalte leurs réflexes et leur fait, pour ainsi dire, soupçonner le sort qui les attend.

D'ailleurs les premiers entrent dans les halles d'abatage presque sans effort, tandis que les seconds se débattent, mugissent, défèquent, se font traîner dans les échaudoirs et défendent *leur peau*, jusqu'au coup de merlin fatal.

Parmi ces derniers, quelques-uns, plus impressionnables encore, manifestent *une réelle peur de mourir* ; ils vivent leurs dernières heures dans des transes continuelles. A Dreux, nous gardons le souvenir d'une vache bretonne qui, dès son arrivée à la bouverie, fut prise d'une véritable crise de terreur. Elle se jetait à gauche et à droite de son étable, avec des yeux hagards, injectés de sang, et se cassa les deux cornes en se précipitant contre sa mangeoire. Cette bête était

1. Aux grandes manœuvres, nous avons souvent constaté que les chevaux d'officiers, habitués à vivre en commun dans les écuries de la troupe ou de l'état-major, éprouvent de réelles inquiétudes, quand ils sont logés seuls chez l'habitant, dans des écuries pourtant confortables. Cet isolement leur est souvent pénible et leur *coupe* l'appétit. (Dr Bonnette.)

réellement affolée, terrifiée par l'odeur du sang, qui lui arrivait des échaudoirs voisins.

Sacrifiée le troisième jour, elle avait maigri de 10 kilos en ce court laps de temps. Sa viande était rouge, avec des suffusions sanguines dans le tissu cellulaire : On aurait dit d'une viande *fiévreuse*, comme celle présentée par les bêtes fatiguées après un long voyage ou quand elles tombent et sont piétinées dans un wagon. Au grand désappointement de l'adjudicataire, nous avons refusé, pour la troupe, cette viande saine en apparence, mais nuisible par l'état fiévreux, dû à la surexcitation morbide manifestée par cette vache, pendant son séjour à l'abattoir. Interrogé, son propriétaire nous avoua qu'elle s'était toujours montrée d'un caractère très doux, pendant les six années passées dans sa ferme.

A côté de cet exemple typique, nous pourrions citer bien d'autres faits, qui montrent que certains bovidés éprouvent, à l'abattoir, *une réelle peur de la mort*.

Pourtant un court séjour dans les bouveries s'impose au point de vue de l'hygiène alimentaire. Les vétérinaires sanitaires sont, en effet, unanimes à réclamer un repos, un jeûne minimum de vingt-quatre heures. « Il est inadmissible, voire même dangereux, de *laisser abattre des animaux fatigués par plusieurs jours de route, qui fournissent à la consommation une chair fade, indigeste, à caractères fébriles, facilement décomposable.* » (Baillet.)

« Un séjour minimum de vingt-quatre heures devrait même être exigé, comme dans beaucoup d'abattoirs étrangers et dans quelques abattoirs français, pour les animaux qui ont voyagé à pied ou par voie ferrée et pour ceux qui proviennent directement du marché aux bestiaux. » (M. Moreau, vétérinaire sanitaire.)

« Avant d'être abattu, l'animal doit jeûner pendant vingt-quatre heures; cela dans le but d'éviter la stase veineuse qui accompagne la digestion et pour permettre au sang de se purifier par la mise en réserve ou la destruction des principes absorbés. » (M. Pagès, in *Hygiène pour tous*.)

« Les bouchers disent que pendant le jeûne, l'animal se repose, se purge, se purifie, s'assainit. » (M. Raynal, vétérinaire militaire.)

Mais, puisque ce jeûne, ce séjour dans les bouveries est reconnu indispensable à la sapidité de la viande, pourquoi ne cherche-t-on pas à le rendre moins pénible à ces animaux, qui dépérissent là, à vue d'œil ?

Pour ce faire, il serait utile d'éloigner les étables des halles d'abatage, desquelles s'échappent toujours, malgré leur propreté relative, des émanations sanguines, qui impressionnent désagréablement l'odorat des animaux « *en expectative* ».

Pourquoi ces bouveries ne seraient-elles pas en communication, comme le demande Zundell, avec une vaste cour plantée d'arbres, *où l'on pourrait abreuver les animaux, les promener et en faire l'inspection sur le vif?* Ces sorties, ces promenades hygiéniques combattraient l'ennui et le dépérissement rapide, bien connu des bouchers, qui motive actuellement l'abatage trop hâtif de ces animaux.

Comme à l'abattoir de Vaugirard, « les étables, écrit Moreau, devraient avoir une situation excentrique par rapport à l'ensemble de l'établissement, de telle sorte qu'elles soient toutes face au mur d'enceinte et qu'elles délimitent avec celui-ci une sorte de chemin de ronde pour le service de ces locaux et pour l'amenée des animaux. »

De plus, pour parer à l'éloignement des bouveries, pourquoi n'utiliserait-on pas, comme dans certains abattoirs allemands (Schwartz), des wagonnets plats, bas, roulant sur rails, avec panneaux mobiles, plans inclinés fixes ou mobiles (déchargeoirs), qui faciliteraient le transport et le déchargement des animaux en pleine halle d'abatage ?

Les bovidés pourraient ainsi être conduits au lieu du sacrifice avec le masque Bruneau déjà fixé sur la tête et prêts à recevoir le coup de masse. L'assommement, ainsi exécuté, serait rapide, indolore, élégant et *surtout humain*.

Pour tous ces motifs, nous souhaitons :

1° Que, dans les abattoirs modernes, civils ou militaires, les bouveries soient suffisamment éloignées des halles d'abatage, qu'elles soient placées à la périphérie de ces établissements, avec un chemin de ronde et une vaste cour pour sortir et abreuver les animaux;

2° Que des wagonnets spéciaux sur rails transportent, dans les halles d'abatage, les bovidés tout prêts à recevoir sans retard le coup de masse fatal;

3° Que la Société protectrice des animaux, adoptant ces vœux, réclame l'éloignement des bouveries et leur installation au milieu de vastes cours plantées d'arbres, afin que les bovidés ne soient pas *hantés par la peur de la mort* et qu'ils ne dépérissent pas en reposant « *en paix* », jusqu'au moment du sacrifice.

En améliorant ainsi l'abattoir moderne, l'hygiène et l'humanité se prêteront un mutuel appui.

BONNETTE,
Lauréat de l'Institut,
Chef de service au 39e d'artillerie.

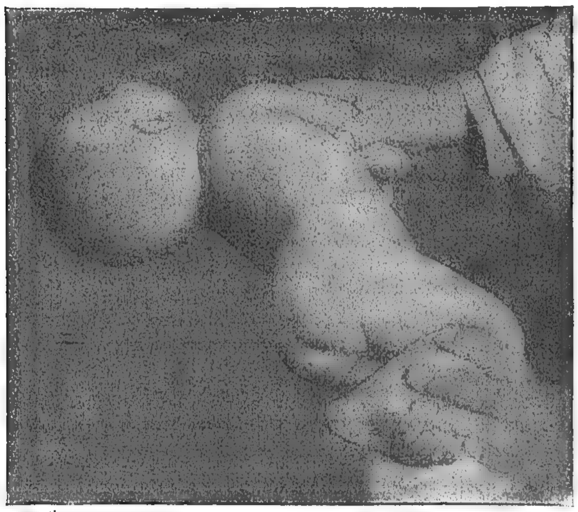
LIVRES NOUVEAUX

A. Netter et R. Debré. — *La méningite cérébro-spinale*. 1 vol. in-8° de XII-284 pages, avec 54 figures et 3 planches hors texte en couleurs. Paris, 1911. Prix : 8 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Au milieu de tant de travaux hâtifs ou de compilations superficielles, c'est un plaisir de saluer l'apparition d'un livre, qui présente d'une manière à la fois claire, substantielle et originale la description

d'une maladie exposée par des hommes qui, plus que tous autres, ont contribué à parfaire son étude.

Tout le monde sait la longue suite de recherches que M. Netter a, depuis plus de vingt ans, conduites sur la méningite cérébro-spinale, et la part qu'il a prise aux progrès de nos connaissances sur ce sujet. C'est en collaboration avec un de ses plus distingués élèves qu'il les a poursuivies dans ces dernières années, et cette collaboration aboutit aujourd'hui à la monographie que nous analysons.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Nourrisson de 4 mois, atteint de méningite cérébro-spinale, présentant une attitude caractéristique.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. La première traite de l'étiologie; elle contient une étude très pénétrante des conditions épidémiologiques si particulières de cette maladie, qui lui donnent dans l'histoire des grandes infections collectives une physionomie bien spéciale; les notions acquises récemment sur le rôle des porteurs de germes y sont fidèlement reproduites; mais nous devons signaler ce fait intéressant, bien mis en lumière, que ce facteur n'explique pas tout, et que le réveil simultané des épidémies en des parties nombreuses et éloignées du globe laisse présumer l'influence de conditions cosmiques complètement inconnues encore.

La seconde partie, « Bactériologie », est remplie par l'étude du méningocoque, envisagée d'un point de vue pratique; elle comprend une excellente mise au point de la question, naguère si confuse, des microbes voisins du méningocoque.

La troisième partie est consacrée à l'étude clinique; elle est naturellement la plus longue, embrassant la description des symptômes, des différentes formes cliniques, des procédés de diagnostic, des complications, du pronostic. Tout ce que le médecin a besoin de savoir pour reconnaître une méningite cérébro-spinale, pour asseoir son diagnostic, pour démêler les éléments d'un pronostic, pour poser les indications d'un traitement, se trouve là rassemblé en des chapitres pleins, alertes et comme passés au crible, dépouillés de toute phraséologie inutile et de toute bibliographie pesante. Tout au plus reprocherons-nous aux auteurs de n'avoir peut-être pas donné une ampleur suffisante à la question, toute d'actualité et encore assez obscure, des rapports de la méningite cérébro-spinale et de la poliomyélite épidémique, question qu'ils étaient mieux que quiconque placés pour éclairer. Par contre, signalons les faits nouveaux et intéressants rapportés dans l'étude du liquide céphalo-rachidien, et qui montrent bien la souplesse et la prudence qui doivent régler l'interprétation du cytodiagnostic.

La quatrième partie renferme l'anatomie et la physiologie pathologiques et contient quelques belles planches fort démonstratives.

Enfin la dernière partie concerne la thérapeutique et la prophylaxie. On sait les résultats remarquables donnés par les sérums antiméningococciques; mais leur application est subordonnée à des règles particulières et exige la connaissance de faits très spéciaux, touchant entre autres les accidents de cette sérothérapie, que le médecin n'a plus le droit d'ignorer; il trouvera là un guide exact et concret pour sa pratique.

Telle est la substance de ce livre. Mais ce que nous voudrions mettre en lumière, c'est sa conception si neuve et si heureuse. S'évadant des cadres ordinaires des descriptions nosographiques, les auteurs se sont également affranchis des règles habituelles de composition et de rédaction de nos ouvrages. Ici, dans le texte, pas de noms d'auteurs, pas de discussions d'opinions, pas d'interventions de faits particuliers ou contradictoires, pas de théories ni d'hypothèses; le texte offre un tableau fidèle du sujet, traité pour ainsi dire impersonnellement; et à la fin du chapitre sont relégués les pièces justificatives, les documents personnels, l'exposé d'idées ou de faits particuliers. C'est, en quelque sorte, la méthode historique appliquée à la description médicale, réalisant dans celle-ci une impartialité et une objectivité auxquelles, dans ses livres, notre science aurait, pensons-nous, grand avantage à se plier, contrairement à la tradition actuelle.

A coup sûr, ce n'est pas pour MM. Netter et Debré un mince mérite que de s'être imposé cette discipline et d'avoir donné cet exemple à l'occasion d'un sujet qu'ils eussent eu le droit de considérer un peu comme leur chose.

Léon Bernard.

BIBLIOGRAPHIE

2432. — **Bernheim.** — De la suggestion. 1 vol. in-16, de 267 pages. Prix : 3 fr. (*Albin Michel*, éditeur.)

2433. — **P. Desfosses.** — La gymnastique respiratoire chez les enfants. 1 broch. gr. in-8°, de 32 pages, avec 56 figures (monographie de l'*Œuvre médico-chirurgical*). Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2434. — **P. Delbet et P. Mocquot.** — Affections chirurgicales des artères. 1 vol. in-8° de 348 pages, avec 41 figures. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2535. — **A. Binet.** — L'année psychologique : *Dix-septième année*, 1 vol. in-8°, de 500 pages, Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2436. — **Ch. Grall et A. Clarac.** — Traité pratique de pathologie exotique. Tome V. *Intoxications et empoisonnements*; *béribéri*. 1 vol. gr. in-8°, de 450 pages, avec 134 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait, sans doute, la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique? Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire! A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération; ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

Eaux Minérales, Stations Maritimes, Climatiques et Sanatoriums de France.

ONZIÈME V. E. M.

VOYAGE DE 1911 : 28 Août-11 Septembre.

Stations du Sud-Est de la France (Ardèche, Vaucluse, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne) : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Le voyage d'études médicales de 1911 est placé sous la direction scientifique du professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera, sur place, des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

I. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration de tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à Lyon, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix aux médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins par toutes les Compagnies de chemins de fer.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, dans la journée du 27 Août ou le matin du 27 Août.

II. — De Lyon à Toulouse, les voyageurs visiteront, en groupe, les stations suivantes : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Les parcours en chemins de fer se feront en 1re classe et par train spécial.

Prix à forfait : 350 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais du voyage, depuis le départ de Lyon le 28 au matin jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Toulouse (le mardi 11 Septembre dans la soirée) : trajets en chemin de fer, voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour retourner de Toulouse à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent la même réduction aux femmes des médecins.

En raison de la courte durée du voyage et des longs trajets de voiture (270 kilomètres) et en montagne, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire et de n'emporter qu'une valise d'un maniement facile. Ils devront veiller sur leurs bagages et en demeurent responsables pendant toute la durée du voyage.

Les Compagnies de chemins de fer en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, le point de concentration : Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant le point de dislocation : Toulouse.

En plus de l'intérêt que présentent les nombreuses sources étudiées, les richesse archéologiques et les merveilleux sites visités, font de ce voyage un des plus intéressants du V. E. M.

La ville de Lyon est prise comme point de concentration, le 28 Août matin ; mais on pourra, si on le préfère, se rendre directement à Vals dans la journée du 27 Août ; les billets individuels de chemins de fer, à demi-tarif, seront valables indistinctement pour Lyon ou pour Vals.

28 Août : à 5 h. 1/2 matin, rendez-vous à la gare de Lyon-Perrache. Départ pour Vals. Déjeuner. Visite de la station. A 4 h. 25, départ pour Orange. Coucher.

29 Août : Le matin, départ pour Montmirail. Visite de la station. Retour à Orange. Déjeuner. Après-midi, départ pour Balaruc. Visite. Dîner. En train spécial pour Lamalou. Coucher.

30 Août : Journée à Lamalou.

31 Août : Le matin départ en train spécial pour Carcassonne. Visite de la ville et de la cité. Coucher à Carcassonne.

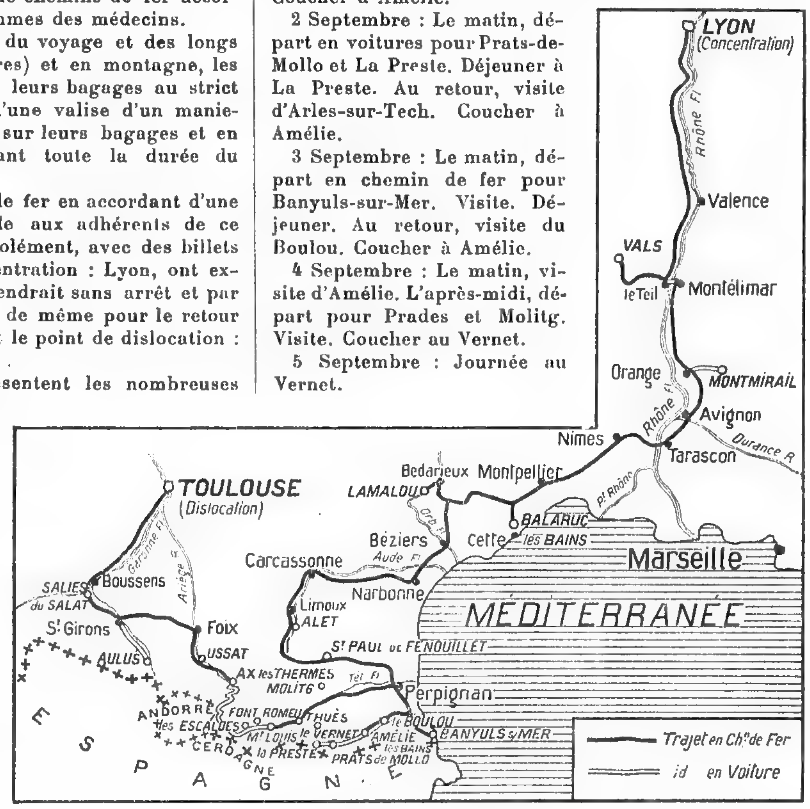
1er Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Alet. Visite de la station. Départ pour La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet (les Gorges de Galamus). Déjeuner à La Fou. Visite. Départ pour Amélie. Arrivée pour dîner. Coucher à Amélie.

2 Septembre : Le matin, départ en voitures pour Prats-de-Mollo et La Preste. Déjeuner à La Preste. Au retour, visite d'Arles-sur-Tech. Coucher à Amélie.

3 Septembre : Le matin, départ en chemin de fer pour Banyuls-sur-Mer. Visite. Déjeuner. Au retour, visite du Boulou. Coucher à Amélie.

4 Septembre : Le matin, visite d'Amélie. L'après-midi, départ pour Prades et Molitg. Visite. Coucher au Vernet.

5 Septembre : Journée au Vernet.



6 Septembre : Le matin, départ paur Thuès et Canaveilles. Visite des stations. Déjeuner. En chemin de fer pour Odeillo. En voiture pour Font-Romeu et les Escaldes. Coucher aux Escaldes.

7 Septembre : Le matin, visite de la station. Après-midi, visite de Puigcerda, capitale de la Cerdagne espagnole. Retour. Coucher aux Escaldes.

8 Septembre : Le matin, départ en voiture pour Ax,

par Porté, Porta, le col de Puy-Morens et l'Hospitalet. Dîner et coucher à Ax.

9 Septembre : Le matin, visite d'Ax-les-Thermes. Déjeuner. Après-midi, visite d'Ussat. Retour à Ax. Dîner. Coucher.

10 Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Aulus, par Foix et Saint-Girons. Déjeuner à Saint-Girons. En voiture pour Aulus. Visite. Dîner. Coucher.

11 Septembre : Le matin, départ pour Saint-Girons et Salies-du-Salat. Visite de la station. En train spécial pour Toulouse. Dîner. Dislocation.

Après la dislocation à Toulouse, une excursion facultative à la station de Miers sera organisée avec visite du Gouffre de Padirac et de Rocamadour.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes et filles des médecins accompagnant leur mari et leur père.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira; ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 350 francs, au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, à Paris.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 Août 1911, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Travaux pratiques de chimie pathologique. — Dans sa séance du 29 Juin 1911, le Conseil de la Faculté a décidé que désormais les travaux pratiques de chimie pathologique seront reportés au semestre d'hiver, concurremment avec les travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Cette disposition entrera en vigueur à dater du 1er Novembre 1911.

En conséquence, MM. les élèves de 3e année, en cours irrégulier d'études, qui, à la date de ce jour, n'auraient pas accompli les travaux pratiques de chimie pathologique, devront demander leur mise en série pour lesdits travaux du 1er au 15 Septembre 1911.

CONCOURS

Internat. — Le Concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1911-1912), et la nomination aux places d'élèves internes en médecine, vacantes le 15 Février 1912, sera ouvert le lundi 16 Octobre 1911, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, Bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à trois heures, depuis le vendredi 1er Septembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les Candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur sixième année d'Externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions ; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'Externat ne pourront figurer sur la liste des Internes provisoires, que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme Externe; il en est de même des Externes de 3e, 4e et 5e année.

RENSEIGNEMENTS

Dans clinique d'oto-rhino-laryngologie, *on demande étudiant* ayant moins de 8 inscriptions. S'adresser mardi, jeudi, samedi, de 4 à 6 heures, 52 rue Lafayette.

Jeune bactériologiste, Dr ès-Sc. bien au courant de la préparation et application du 606, de la réaction de Wassermann et tous les autres examens bactériologiques peut disposer de quelques heures par jour. Ecrire *P. M.*, n° 488.

Jeune médecin, ex-interne provisoire, ferait *remplacement* Paris, Juillet et Août. Ecrire *P. M.*, n° 484.

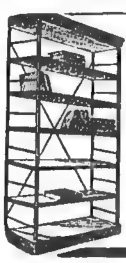
Information : Le Dr Ch. Poullain, de Ouistreham-Riva-Bella (plage familles Calvados), prie ses confr. de bien vouloir se rapp. que, lic. ès lettres et ex-prof. d'ens. sec., il reçoit en pens. *pour soins phys. et intellectuels*, garçons de 6 à 18 ans. Hautes références médicales et universitaires. Lui écrire au Château de Ouistreham.

Docteur-Dentiste ayant riche, mais peu nombreuse clientèle demande deux pièces à sous-louer chez Docteur, ou location à deux d'un grand appartement dans quartier central. S'adres. 27 *ter*, boulevard Diderot (Clinique).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

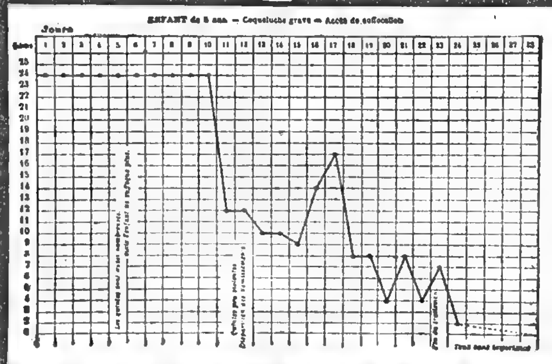




DIGITALINE cristᵗ de PETIT-MIALHE

Analyses Médicales

COQUELUCHE



Antiémétisant
Evite la Broncho-pneum.
Antiquinteux
Administration facile
Non toxique
Goût agréable

Recherches Bactériologiques

AQUINTOL PETIT-MIALHE

Hydrocarbure halogéné

Pharmacie du Dʳ MIALHE
8, rue Favart — PARIS

De 6 mois à 1 an : 3-6 cuillerées à café par 24 h.
De 1 an à 2 ans : 5-8 — — par 24 h.
De 2 ans à 5 ans : 3-6 — dessert par 24 h.
De 5 ans à 10 ans : 2-6 — soupe par 24 h.

DYSPEPSIES. ELIXIR DU Dʀ MIALHE

5 TYPES
Globules Fumouze Iodurés
FLACON : 3ᶠ50

IODURE de POTASSIUM . (0 gr 25)
IODURE de POTASSIUM . (0 gr 10)
IODURE de SODIUM. (0 gr 25)
IODURE de SODIUM. (0 gr 10)
ANTIASTHMATIQUES (KI=0 gr 20)



Tolérance Parfaite
MAXIMUM D'EFFICACITÉ

IODURES FUMOUZE

en GLOBULES FUMOUZE à enrobage Duplex (glutino-résineux)
Insolubles dans l'Estomac. — Graduellement solubles dans l'Intestin grêle.

PRESCRIRE : **GLOBULES FUMOUZE** *(et ajouter le nom du médicament)*
(Demander la Nomenclature complète des 120 sortes de Globules Fumouze, avec doses et indications.)
ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, Paris.

4 TYPES
Globules Fumouze Iodure Hg.
FLACON : 3ᶠ50

PROTOIODURE Hg. (0 gr. 05)
PROTOIODURE Hg. Thébaïque. (0.05-0 005)
BIIODURE Hg (0 01)
BIIODURE-IODURÉ { Biiodure Hg. (0 005) / Iodure KI. (0.25) }



Neurasthénie, Hystérie, Chorée, Anémie, Chlorose, etc. Dermatoses opiniâtres

ARSÉNO-FERRATOSE
BÉESSE

Combinaison organique
Arséno-Ferro-Albuminique

Solution agréable, efficace
et inoffensive

Flacons de 250 grs

Échantillons et Littérature : Pharmacie **A. DELQUÉ**, *46, rue Pierre-Charron, 46, PARIS*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SI ON PARLAIT UN PEU DES ÉCOLES DE PROVINCE

Le Barbare qui, le 3 Juillet dernier, aurait envahi le Sénat, eût été certainement subjugué aussi bien par la majesté oratoire qui planait sur l'assemblée que par la noblesse des causes qu'on y défendait. Comme le Brenn, notre ancêtre, il eût peut-être cédé au geste irrespectueux, il n'aurait pu, néanmoins, s'empêcher d'applaudir à l'élévation de pensée des Pères conscrits.

D'abord, M. Léon Labbé avait parlé en faveur des Lettres latines. On l'avait vu orner de bandelettes la victime sacrée que les Béotiens traînent à l'autel pour l'offrir en sacrifice à Démos. C'est ensuite M. Reymond qui, en bon Latin enchaîné à la logique, nous avait une fois de plus prêché l'utilité de la pratique au détriment de la théorie, comme si les deux choses pouvaient être disjointes.

Ah! oui, ce fut une belle séance, très littéraire, très médicale aussi, et comme on en a, hélas! trop rarement pour notre argent. Oh! elle n'a pas fait gros bruit; des discussions sérieuses et qui roulent sur l'avenir du pays et la direction des âmes, voilà choses de plus en plus *undesirable* pour le pauvre public intoxiqué. Il n'en reste pas moins que nos plaintes, éloquemment transmises, sont parvenues enfin dans l'Olympe parlementaire.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette séance et sur le discours du maître Labbé, en particulier. Avec la sagesse de Nestor jointe à la fougue d'Achille, il soutint maintes idées fréquemment développées ici même. Je ne m'y arrêterai point aujourd'hui, me contentant d'insister, au contraire, sur les vœux émis, dans sa dernière séance de Mars, par l'*Association des Professeurs des Ecoles de Médecine et de Pharmacie de France*, et dont vraiment certains orateurs à la tribune du Sénat ont fait trop bon marché.

Etant donné le courant d'idées actuel et le culte triomphant de l'incompétence, les professeurs de Faculté, pour beaucoup d'entre nous, n'apparaissent pas comme très qualifiés dans les questions d'enseignement médical. Je m'excuse donc de faire état de leur opinion; elle fut, d'après la *Gazette des Hôpitaux*, exprimée dans les termes suivants :

« L'encombrement de la Faculté de Médecine de Paris ne permet pas aux débutants un accès suffisant aux cliniques, aux laboratoires, à l'amphithéâtre; il en résulte que les notions élémentaires, base de tout enseignement médical sérieux, y sont imparfaitement acquises.

« Les écoles de médecine et de pharmacie sont,

au contraire, parfaitement organisées pour cet enseignement élémentaire. Il est donc d'un immense avantage pour nos fils de faire en province leurs premières années d'études médicales.

« Dans l'intérêt de l'enseignement des sciences médicales, il est de la plus haute importance que ces faits, si énergiquement affirmés par l'Académie de Médecine, soient portés à la connaissance des familles et des futurs étudiants. »

Ainsi, de l'aveu même de nos maîtres, à la base de notre enseignement médical parisien, il y a un vice, et c'est l'encombrement. Il est facile d'y remédier; pour cela, il suffirait d'utiliser les matériaux admirables de nos Ecoles provinciales de Médecine et de Pharmacie. Les professeurs qui, au point de vue administratif tout au moins, paraissent être revenus de bien des choses, s'en rapportent, pour faire cesser cet encombrement, au bon sens des familles et au zèle des étudiants. Ah! comme j'aime mieux l'opinion que me transmet un bon et fidèle ami, le Dr Millon, qui, si longtemps, prodigua son dévouement à nos Associations professionnelles et fit même partie de la grande *Commission de réforme des Etudes*! Souffrez que je lui cède la parole :

« Ce soir, en dépliant mon journal, m'écrivait-il récemment, je n'ai pu m'empêcher de songer à l'amicale dissertation dont le vœu de nos maîtres, au *Congrès de l'Association des Professeurs*, nous eût fourni l'ample matière. Il y est question du rôle des écoles préparatoires dans l'enseignement médical.

« Certes, oui, il y a là une belle œuvre de décentralisation à accomplir; certes, oui, les jeunes étudiants qui viennent encombrer la Faculté de Paris dès leurs premières années scolaires ne se doutent pas combien plus aisément et d'une façon plus profitable ils auraient employé ces années s'ils étaient restés dans leur province. Ah! que ne sont-ils demeurés à Caen, Amiens, Angers, Tours, Reims, et tant d'autres écoles moins florissantes peut-être à l'heure présente qu'autrefois, mais qui ne demanderaient pas mieux que de mettre à la disposition de nos jeunes confrères des ressources en hommes et en matériaux bien injustement négligées jusqu'à présent.

« Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de penser que les idées, comme les livres, ont leur destin. En effet, cette conception de l'incorporation forcée des jeunes étudiants dans les écoles préparatoires, j'avais essayé de la défendre dès la première séance de la fameuse *Commission de réforme des Etudes médicales*. Mais, hélas! mon discours tomba dans le puits sans fond de la plus lourde indifférence.

« Je me souviens même qu'ayant essayé de développer mon idée au cours d'un colloque particulier avec le bon maître Bouchard, je vis celui-ci plisser ses yeux derrière ses lunettes. Sans me répondre un mot, il me considéra longuement, comme il eût fait d'un malade intéressant, mais profondément comique, et nous ne causâmes pas plus avant ce jour-là.

« Mon ami, vous savez si je suis tenace. J'écrivis donc aux Directeurs des Ecoles de médecine, pour les prier de vouloir bien m'indiquer les moyens, qu'ils n'étaient pas sans avoir préconisés en leurs rapports officiels, comme propres à retenir les jeunes futurs médecins dans leurs centres scolaires. Hélas! Harpocrate, dieu du silence, scella leurs lèvres, enchaîna leurs mains, car je ne reçus d'eux aucune réponse. Aussi bien, étais-je singulièrement téméraire, imprudent, voire même outrecuidant, de prétendre me mêler de ces choses....

« Maintenant, bien que, retiré dans mon ermitage, je me sois désintéressé de toute dispute scolastique, je ne puis m'empêcher de savourer la pensée du philosophe qui a proclamé cette grande vérité, qu'une idée n'est le propre de personne. C'est un phénomène errant parmi les hommes et engendré par des causes multiples. Invisible d'abord, elle trouve tôt ou tard le mortel qui, après plusieurs autres humains moins heureux, la parera de la robe éclatante qui la rendra visible à tous les yeux.

« Cette notion du désencombrement nécessaire de la Faculté de Paris est tellement une notion errante, que depuis longtemps elle a préoccupé nombre de ces praticiens obscurs, mais bien intentionnés, dont la seule ambition, à eux aussi, est de voir la Science française toujours plus belle et plus glorieuse.

« Or, mon ami, puisque je vous parle librement, laissez-moi vous exposer le projet que, timidement, j'essayais de développer, il y a bientôt cinq ans, à la *Commission de réforme des Etudes*. Vous verrez comme il est simple.

« Je suppose qu'à la Faculté de médecine de Paris on puisse normalement donner un enseignement convenable à 500 élèves. J'établis donc qu'il y aura, chaque année, 500 places disponibles à notre sérénissime Faculté, pas une de plus. Ces places, je les distribue de la façon suivante. D'abord, viennent au partage les Parisiens et les habitants de la banlieue, mais avec cette condition expresse que les bénéficiaires doivent être établis à Paris ou dans les environs depuis plus de trois ans. Ce laps de temps est celui qui a été fixé pour déterminer le domicile de secours en matière d'assistance publique. Si je mets en première ligne les habitants de la capitale, c'est parce qu'il m'apparaît profondément injuste de les forcer à s'éloigner, eux qui sont « du pays », et qui ont des droits certains à l'enseignement de leur Université.

« Ensuite, j'admets aux places vacantes les élèves des autres régions sur leur demande et d'après leurs notes au P. C. N. et au baccalauréat classique. Si, sur ces 500 places disponibles, 100 ont été prises par les Parisiens, les 400 autres

sont partagées entre les provinciaux, d'après le classement suivant :

« Viennent d'abord ceux qui ont obtenu la mention « Bien » au P. C. N., puis ceux de la mention « Assez bien », enfin ceux du « Passable ». Suis-je embarrassé pour clore la liste? alors jouent les notes du baccalauréat. Le « Passable du P. C. N. ayant obtenu un « Bien » au bachot, l'emportera sur celui qui n'a eu qu'« Assez bien », et ainsi de suite.

« Quant aux autres, ceux qui ne trouveront, à Paris, point de place, je les invite à s'inscrire là où il y en a, et elles ne manquent pas. C'est peut-être un peu loin d'aller à Toulouse, j'en conviens, mais l'air y est bon et les professeurs excellents. Je fais en outre remarquer à mes évincés que, Paris leur étant fermé, il leur serait aussi simple, s'ils redoutent l'éloignement d'une Faculté, d'opter pour une Ecole préparatoire, une de ces bonnes écoles préparatoires dont on se met à présent à découvrir l'utilité, — tout arrive. Mon ami, je serais étonné si les familles de ces jeunes gens ne partageaient pas mon opinion.

« Résultats : Désencombrement de Paris, peuplement des Facultés et surtout des Ecoles de province, meilleures études, jeunesse moins turbulente et plus attachée à la petite patrie, sélection en faveur de la grande Université parisienne, etc.

« Cette réglementation, je m'empresse de le dire, ne pourrait s'appliquer qu'aux quatre dernières années d'études. Tout étudiant, et cela, il n'est personne qui ne l'admette, doit, après le rudiment, être libre de s'instruire et de se perfectionner où il veut, au gré de ses études, de ses moyens et de ses illusions.

« Oui, mon ami, voilà le moyen que j'avais proposé pour résoudre un des gros problèmes de la vie médicale actuelle. Paris attire trop de jeunes gens, et surtout de trop jeunes gens; ils y travaillent mal et empêchent les autres de travailler. Que nos maîtres cessent de se frapper la poitrine; si tant est que leur enseignement soit insuffisant, ce que leurs élèves devraient se garder de démontrer, ladite insuffisance tient pour beaucoup aux conditions défectueuses dans lesquelles on les place pour enseigner. L'encombrement des cours, des travaux pratiques, des cliniques, des Laboratoires, est au premier rang de ces conditions.

« Cette organisation, que je ne suis ni le seul, ni probablement le premier à préconiser, a l'avantage de ne rien coûter, de ne pas créer de concours nouveaux et de modifier seulement d'une façon très minime les us et coutumes de nos contemporains. Hélas! mon ami, que voilà-t-il pas de trop bonnes raisons pour que mon système, mon simple et naïf système, soit jamais pris en considération!

« Enfin, tant pis! Si çà et là vous pouvez parler quelquefois de l'enfant de mes rêves, ce sera bien. Ou si, l'ayant trouvé raisonnable, vous pouvez le faire vôtre, allez-y! Nous n'avons jamais marché, nous autres, qu'en désintéressés, en artistes, et, comme disait Cyrano, « pour le plaisir ».

« Donc, mon vieux, cette idée errante, je vous la livre. Puissiez-vous être le verbe qui la fera magnifique et resplendissante. Ça me ferait tant de joie d'en voir et d'en juger les conséquences!... »

Ne vous semble-t-il pas que mon cher ami n'a nul besoin de mon verbe? Il habille trop bien ses idées pour qu'il soit nécessaire de les parer davantage, leur ossature est trop solide pour qu'elles ne se tiennent pas debout toutes seules. Et c'est pourquoi, en le remerciant, je me contente de leur donner l'élégant et solide abri où deux fois chaque mois je loge mes propres rêves pour mon plus vif plaisir, et grâce à l'inépuisable indulgence de mes amis, les lecteurs.

F. Helme.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

TROISIÈME LISTE

Dr Albert Mathieu, médecin des hôpitaux. .	100 fr.
Dr Marcel Labbé, professeur agrégé	100 »
Dr Maurice Chevassu, professeur agrégé . .	50 »
MM. Lévi-Alvarès, de Léobardy, Mlles Mille, Thivolet, externes de M. J.-L. Faure .	20 »
M. Thomas	20 »
Mme Isoard	20 »
M. Perlès.	20 »
M. Regimbeau	40 »
Mlle de Joannis	10 »
Dr Zédé.	2 »
Vicomte de Contades	100 »
Mlle Romme, externe des hôpitaux	2 »
Dr Guéniot	20 »
Dr René Bonamy.	20 »
Dr Monnier	40 »
Professeur Truc (de Montpellier)	100 »

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 1 (1er Juillet 1911).

Mémoires originaux :

Mouisset et X. Delore. — Tumeur post-opératoire inflammatoire de l'estomac.

A. Chalier. — Le traitement de la maladie de Basedow, par les opérations dirigées sur le sympathique cervical (22 fig.).

H. Alamartine et E. Perrin. — Les résultats éloignés des interventions thyroïdiennes dans la maladie de Basedow.

R. Leriche. — Sur un cas de neuro-fibromatose gastrique et intestinale.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque (125, Boulevard Port-Royal). — *Cours pratique d'Accouchements* par MM. WALLICH et COUVELAIRE, agrégés. Ce cours, avec l'assistance de MM. LACASSE et POTTET, chefs de clinique, commencera le lundi 18 Septembre. Il aura lieu tous les jours pendant deux semaines, et se terminera le 30 Septembre.

Programme du cours : Le matin, de 10 heures à midi, Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-nés, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi, de 2 heures à 4 heures, manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique ophtalmologique. — M. F. TERRIEN, agrégé d'Ophtalmologie, fera, pendant les vacances, une série de leçons cliniques avec présentation de malades.

La première leçon aura lieu le vendredi 28 Juillet 1911, à 10 heures (Amphithéâtre Dupuytren).

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses soutenues au cours de l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). M. Leroy : « Contribution à l'étude de l'action des extraits entérique et pancréatique sur des composés organiques définis appartenant à diverses fonctions de la chimie. » — M. Guéri : « Contribution à l'étude de l'opium et des préparations opiacées du Codex. »

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). M. Rebaudet : « La réglementation du lait à New-York ». — M. Bac (Louis) : « De la paralysie radiale dans les fractures de l'humérus ». — M. Bonnet (Paul) : « La mélanose et les tumeurs mélaniques. Etat actuel de la question, recherches personnelles ». — M. Vallérix (André) : « Du régime des corps gras dans le traitement du diabète sucré ».

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Hautefeuille, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans, à dater du 10 Novembre 1911.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Bordeaux. — M. Pierre Mauriac est nommé médecin des hôpitaux.

Hôpitaux de Lyon. — On vient d'inaugurer à Lyon le nouvel hospice édifié sur la colline de Sainte-Foy, grâce au don de 8 millions fait, il y a quelques années, par Mme Debrousse.

Des discours ont été prononcés par MM. Mesureur, Roussel, Herriot et Rault.

Hôpitaux de Valenciennes. — La place de médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes étant vacante, l'Administration des Hospices invite les candidats à faire parvenir leurs demandes, avec titres à l'appui, au Secrétariat de la Commission, rue des Hospices, 5, avant le 23 Juillet prochain.

Sont aptes à se présenter comme candidats, les Français munis du diplôme de docteur et exerçant la médecine depuis quatre ans au moins.

S'adresser, pour renseignements, au Secrétariat des hospices.

NOUVELLES

Au Conseil supérieur de l'Instruction publique. — M. le professeur Roger vient de présenter au Conseil un projet de décret déterminant les règles applicables au recrutement, à l'avancement et à la discipline du personnel auxiliaire des Facultés de médecine et de pharmacie.

Le personnel dont s'occupe le projet comprend les chefs de travaux pratiques et les chefs de laboratoire de recherches, les chefs de laboratoire de clinique, les chefs de travaux anatomiques, les préparateurs, les chefs de clinique, les prosecteurs, les aides d'anatomie.

La réforme divise les chefs de travaux et les chefs de laboratoire en deux classes distinctes. Les uns, qui porteront le titre de chefs de travaux, auront pour fonction soit de diriger les travaux pratiques destinés aux élèves, soit de diriger les travaux poursuivis dans les laboratoires de recherches. Les autres seront chargés de diriger les laboratoires annexés aux services de clinique.

Cette division a été étendue aux préparateurs, qui seront également classés en deux catégories : les préparateurs de travaux (travaux pratiques et laboratoires de recherches), les préparateurs de laboratoire de clinique. A ces derniers seront assimilés les préparateurs des cours.

Le projet ne touche pas à l'organisation actuelle des chefs de clinique et de l'enseignement de l'anatomie.

Toujours en ce qui concerne l'enseignement supérieur, le Conseil supérieur a à se prononcer sur la limite extrême de délivrance du diplôme de pharmacien de 2e classe, supprimé par la loi du 19 Avril 1908 et par le décret du 26 Juillet 1909. Un projet propose la date du 1er Novembre 1917.

La vaccination antityphique. — L'avis suivant vient d'être placardé dans la Cour d'honneur de la Faculté de médecine de Paris :

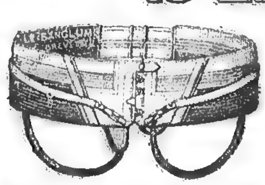
« MM. les étudiants qui désirent se faire vacciner préventivement contre la fièvre typhoïde peuvent s'adresser à l'Hôtel-Dieu (service de M. le professeur Chantemesse).

« Les internes, externes, stagiaires, bénévoles et infirmières du service ont déjà demandé et subi cette vaccination ».

La caisse des recherches scientifiques. — Le Conseil d'administration de la caisse des recherches scientifiques a, dans sa dernière séance, arrêté la répartition des subventions attribuées par les sections de la Commission technique de cette caisse à un certain nombre de savants.

Voici les noms de quelques-uns des bénéficiaires, avec l'indication des recherches qu'ils se proposent d'entreprendre :

MM. Fernand Arloing, de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon. Recherches sur la vaccination antituberculeuse; Cluzet, de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. Recherches sur la radiographie instantanée; Dupaigne, à Cannes. Recherches sur les déchets des corps organisés; E. Gaucher, de la Faculté de médecine de Paris. Recherches sur le cancer cutané et son traitement; Guéguen, de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. Etude des agents de mycoses européennes ou exotiques; Hutinel, de la Faculté de médecine de Paris. Recherches sur la physiologie et la pathologie du cœur, des vaisseaux et des reins chez l'enfant; Jousset, de la Faculté de médecine de Paris. Recherches sur la vaccination et le traitement de la tuberculose; Lemierre et Abrami, anciens internes des hôpitaux de Paris. Recherches sur le traitement des infections biliaires de l'homme; Lemoine, médecin en chef du Val-de-Grâce. Etudes des albuminuries et de l'action sur le rein des aliments albumineux; Marchal, professeur à l'Institut agronomique. Recherches pour combattre les insectes nuisibles; Rénon, de la Faculté de médecine de



CHAIX & Cie, 310, rue de l'Orne, PARIS.

Paris. Recherches sur le traitement chimique de la tuberculose; Weill, de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. Recherches sur la lactation et l'alimentation des nouveau-nés. Jules Courmont, de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. Etude relative à l'unification des méthodes d'analyse bactériologique des eaux; Müntz, membre de l'Institut. Recherches sur l'épuration biologique des eaux résiduaires des grandes industries; Trouard-Riolle, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grignon. Recherches sur l'épuration biologique des eaux des petites agglomérations.

La surveillance des émigrants. — Le bureau de la Commission d'hygiène de la Chambre des députés a été reçu au ministère de l'Intérieur. Il a insisté sur le caractère d'urgence que présente le vote de la proposition déposée par M. Lachaud, député de la Corrèze, au sujet de la surveillance des émigrants débarquant et transitant en France.

Le temps manquant pour aboutir au vote de cette loi avant les vacances parlementaires, le Gouvernement prendra par décret les mesures les plus urgentes préconisées par Commission, complétant ainsi les prescriptions édictées par la récente circulaire ministérielle.

En prévision du choléra. — Sur la proposition de M. Grébauval, le Conseil municipal de Paris vient de voter les crédits demandés par le préfet de police pour mesures sanitaires à prendre dans les gares pour empêcher l'introduction du choléra.

Manifestation internationale en l'honneur de Sir Patrick Manson, F. R. S. — Les magnifiques progrès réalisés, depuis moins de vingt ans, dans la connaissance des maladies des pays chauds, sont dus, pour une très grande part, à Sir Patrick Manson ou à son initiative. La création des Ecoles ou Instituts de Médecine tropicale, ces foyers si actifs et si utiles d'enseignement et de recherches, est due encore à son action bienfaisante. En ces questions, il a été un initiateur de génie.

De nouveaux savants de tous pays, persuadés que Sir Patrick Manson a rendu à la science et à l'humanité les plus éminents services, ont pensé que l'heure était venue de témoigner à l'illustre savant anglais leur vive admiration pour son œuvre, en même temps que leur respectueuse affection pour sa personne. Ils ont voulu provoquer en son honneur une manifestation internationale, à laquelle pussent prendre part tous ceux qui connaissent ou admirent Sir Patrick : tous ceux qui ont passé par l'Ecole de Médecine tropicale de Londres ou par les Ecoles et Instituts similaires; tous ceux qui, sans avoir été en relations plus ou moins directes avec lui, savent cependant l'immense portée de son œuvre et désirent lui témoigner leur estime et leur reconnaissance.

Dans ce but, il est ouvert une souscription internationale, à l'effet d'offrir à Sir Patrick une médaille à son effigie. Cette médaille aura la forme d'une plaquette, mesurant environ 7 centimètres de haut sur 5 de large. Elle sera l'œuvre de M. Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts. Tous ceux qui connaissent le fin talent et l'élégante exécution de ce savant médecin, doublé d'un très grand artiste, peuvent être certains que son œuvre nouvelle sera digne, en tous points, de ses devancières et de Sir Patrick.

Les souscriptions sont reçues : 1° Chez M. James Cantlie, 140, Harley street, à Londres, W.; 2° Chez MM. Asselin et Houzeau, éditeurs des *Archives de Parasitologie*, place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris.

On peut adresser les souscriptions par bon de poste, mandat postal ou chèque. Aucune limite n'est fixée. Tout souscripteur de 25 francs (1 livre) recevra un exemplaire en bronze de la plaquette. Tout souscripteur de 50 francs (2 livres) recevra un exemplaire en argent patiné.

En vue de ces envois, dont un grand nombre devront être dirigés vers les pays étrangers, les souscripteurs sont instamment priés d'écrire très lisiblement leur nom, leurs prénoms ou initiales, leur adresse, ainsi que toutes les indications postales nécessaires.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de santé navale et coloniale de Bordeaux. — Un groupe important d'anciens élèves de l'Ecole de santé navale et coloniale, comprenant des coloniaux et des marins, en activité ou démissionnaires, vient de fonder une Association amicale d'anciens élèves.

S'adresser pour les adhésions ou pour tous renseignements, à MM. Petit de la Villéon, 13, place Pey-Berland, et Pénaud, 13, rue Voltaire, à Bordeaux.

Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin. — M. le médecin de 1re classe Segalen, du port de Brest, est mis à la disposition du ministère des Affaires étrangères pour occuper un emploi de professeur à l'Ecole impériale de médecine de Tien-Tsin.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort à Paris de M. Marfaing.

M. Marfaing a institué pour sa légataire universelle l'Association générale des médecins de France.

— On annonce également la mort à Zégerscappel, de M. G. van Hersecke.

— Enfin, on annonce la mort à Port-Vendres, de M. Antonin Imbert, médecin-major du corps de santé des colonies, qui a succombé aux suites d'une piqûre anatomique.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SUR UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Lettre à M. le Dr X. (province d'Oran), en réponse à une demande de consultation.

Monsieur et honoré confrère,

A propos d'un « fait divers » que j'ai relaté dans *La Presse Médicale* et qui concernait un père qui refusa à sa fille mineure, âgée de 20 ans 1/2, une opération qui pouvait la guérir d'un mal inexorable, vous avez bien voulu soumettre à mon appréciation un cas exactement inverse que vous avez récemment observé. Il s'agit d'un vieillard atteint d'une hernie étranglée et chez lequel vous avez jugé une intervention indispensable. Ce sont alors les enfants qui l'ont refusée, et le pauvre homme a succombé. Vous vous indignez justement de la responsabilité que ceux-ci ont assumée et vous vous demandez « pour quels motifs la loi ne viendrait pas consacrer la conduite que dicte la simple morale ».

Le cas que vous signalez n'est pas rare; il n'est pas de médecin, surtout au début de sa carrière, qui ne puisse en citer de semblables.

Il n'en est pas moins intéressant à envisager; mais comparons, si vous le voulez, les deux situations que précisent mon observation et la vôtre.

Dans mon cas, il s'agissait d'un droit légal, mais dont un père a abusé d'une façon révoltante. Que faire en pareil cas?

Le droit du chef de famille me paraît indispensable; il contribue, avec beaucoup d'autres qu'on veut trop restreindre de nos jours, à donner à la famille, base indispensable de toute société, la force qui lui est nécessaire.

A notre époque où un particularisme outrancier et qui cadre d'ailleurs mal avec les conceptions sociologiques de l'heure actuelle s'unit à une sensiblerie quasi pathologique, les mobiles sociaux semblent s'effacer devant les mobiles individuels : l'on oublie volontiers que les lois sont faites surtout pour sauvegarder les intérêts collectifs, et qu'à vouloir les modifier comme on a tendance à le faire pour donner satisfaction à des intérêts particuliers souvent intéressants, on risque de léser les premiers, bien autrement graves.

En ce qui concerne le droit du père de famille, le législateur a prévu d'ailleurs les cas où il convient de le limiter. Il l'a fait avec prudence, et j'estime pour ma part qu'on ne peut songer à le restreindre encore.

La solution du problème doit être cherchée ailleurs. Nous y reviendrons dans un instant.

La question que vous m'avez soumise paraît plus simple *a priori*. Les enfants n'ont pas, en effet, de droit légal à invoquer; mais celui qu'ils

peuvent exercer n'en est pas moins respectable : il découle des liens de solidarité qui doivent unir les membres d'une même famille.

D'une façon générale il convient d'encourager ceux-ci et non pas de les restreindre.

Mais cet appui nécessaire au bon fonctionnement et à la conservation de la famille n'est pas, il faut bien le reconnaître, toujours désintéressé ou compris avec intelligence en toute circonstance.

Pour remédier à cet état de choses, souvent fâcheux, vous demandez l'intervention de l'Etat.

Pour ma part, je m'élève de toutes mes forces contre cette solution.

Nous voyons chaque jour les inconvénients d'une conception trop étroite des rapports de l'Etat avec les individus. Sous le régime démocratique, le désir de protéger tout le monde crée un « Etatisme » encombrant et parfois dangereux.

L'Etat s'occupe vraiment de trop de choses pour que nous lui demandions encore de pénétrer dans nos familles. Ne souhaitons pas une pareille ingérence dont il pourrait abuser.

C'est au médecin, et à lui seul, qu'il appartient de trancher les conflits qui peuvent se produire entre l'intérêt d'un malade — j'en excepte naturellement les aliénés, pour lesquels une disposition légale me paraît nécessaire — et l'exercice des droits légaux (1er cas) ou simplement traditionnels et moraux de l'entourage (2e cas).

En ce qui concerne les opérations, le médecin tout d'abord peut-il revendiquer des droits ? Quelques-uns le pensent.

A propos d'une controverse célèbre soulevée il y a peu d'années par un maître éminent de la Faculté de médecine et à laquelle j'ai pris une part active, j'ai réfuté la thèse qui avait été soutenue à la conférence des avocats sur les droits du médecin.

Le jeune et ardent avocat qui s'était fait le défenseur de cette opinion déclarait que le médecin est seul compétent pour juger de l'opportunité d'une intervention, qu'il a le droit et le devoir d'agir, et que toute atteinte portée au libre exercice du médecin se retournait contre l'intérêt du malade.

Thèse généreuse en vérité, mais inacceptable et qui montrait de la part de son auteur une véritable ignorance des divers éléments du problème.

Dans le rapport dont j'avais été chargé par la Société de médecine légale et que j'ai lu dans sa séance du 12 Mai 1902, je déclarais sans hésiter que le médecin n'avait aucun droit à invoquer.

« Appelé près d'un malade, son premier et unique devoir est de lui indiquer ainsi qu'à son entourage ce qu'il considère comme la vérité.

« Or aucune loi, aucun principe général ne saurait prévaloir, quoi qu'en pense le distingué avocat, contre les décisions plus ou moins justifiées des familles et souvent contraires à l'intérêt des malades. Parfois même, dans l'ordre le plus concret, les talents les plus éprouvés, les réputations les plus incontestées ne peuvent rien contre elles. Seule la confiance, faite d'éléments si divers, suffit à résoudre tous les problèmes, à solutionner bien ou mal toutes les situations. Elle est plus puissante que toutes les lois et parfois audessus de toutes les compétences. Le médecin n'a qu'à s'incliner. »

C'est en effet par l'autorité morale, dont la confiance est l'expression concrète, que le médecin peut arriver à solutionner les poignants problèmes qui se posent souvent à lui dans la pratique et dont vous me soumettez un exemple.

Le médecin d'autrefois jouissait d'une très grande autorité morale. Celle-ci a certainement diminué à notre époque, mais beaucoup la possèdent encore, heureusement pour l'honneur et la sauvegarde de notre profession.

Cette autorité ne tient pas tant à la situation officielle que le médecin occupe qu'à sa qualité morale, à sa culture générale et philosophique.

Pour établir un fait, l'élever à la hauteur d'une vérité et en tirer des conclusions pratiques, il faut d'abord une conviction profonde que le médecin doit puiser dans une sérieuse instruction professionnelle.

Mais affirmer n'est pas convaincre.

Pour faire partager la conviction qu'il possède, il convient de recourir, non pas à de misérables moyens trop souvent utilisés, mais à ceux que nous enseignait jadis la saine philosophie classique aujourd'hui si dédaignée, et c'est dans les solides études classiques qui nous étaient autrefois imposées que nous devons trouver l'argument qui va droit à la raison et au cœur.

Aussi devons-nous désirer pour les médecins le maintien de ces études aujourd'hui battues en brèche.

***

Sans vouloir, en cette fin de lettre, discuter les tendances actuelles de l'enseignement autour desquelles on a fait dans les derniers temps un si grand bruit dans la presse, je n'hésite cependant pas à affirmer avec beaucoup de bons esprits que dans toutes les sciences pratiques, et dans la médecine, plus peut-être qu'aucune autre, une culture générale est nécessaire pour utiliser avec profit les connaissances techniques que l'on y acquiert, et encore pour posséder cet horizon mental étendu qui est indispensable dans l'exercice d'une profession comme la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Lucien Picqué.

LIVRES NOUVEAUX

L. Rénon. — ***Le traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire*** (*Conférences faites à l'hôpital Necker*). 1 vol. in-8°, de VIII-335 pages. Prix : 4 francs. (Masson et Cie, éditeurs).

Il y a quelque dix ans, régler le traitement d'une tuberculose était encore chose toute simple. La formule générale : aération, repos, suralimentation, pouvait, avec une judicieuse combinaison de ces trois termes, s'appliquer à tous les cas. Mais les idées ont rapidement évolué; la suralimentation avec ses variantes, telle la zomothérapie, n'a pas été loin un moment de passer pour fort dangereuse; la cure de repos n'est plus la base immuable de toute thérapeutique et on a parlé, presque à haute voix, de la faillite du sanatorium. Et le médecin dont on a sapé les vieilles croyances se demande, pour peu qu'il soit instruit, s'il doit les remplacer par de nouvelles, accepter la recalcification, devenir un adepte de la physiothérapie, ou suivre le courant qui, peu à peu, mais nettement, nous ramène aux médications spécifiques par les tuberculines ou les sérums.

Pour avoir connu ces hésitations, M. Rénon a été tenté de les épargner aux autres et, après avoir fait bénéficier ses auditeurs de Necker du fruit de son expérience, il réunit en volume, pour le plus grand profit du public médical, les leçons qu'il a consacrées aux modernes méthodes de phtisiothérapie ayant un caractère scientifique.

Après avoir rappelé les principes du traitement rationnel par le repos, ceux de l'hygiène prophylactique et de la diététique, M. Rénon étudie le traitement biologique spécifique par les sérums, la médication biologique spécifique par les tuberculines, puis la chimiothérapie, la physiothérapie, l'opothérapie, enfin les méthodes chirurgicales.

A la lecture de ces chapitres, on se rend mieux compte de l'effort accompli, de l'ingéniosité déployée par les phtisiothérapeutes, mais aussi du danger auquel tous sont exposés : celui d'attribuer trop facilement à la méthode qu'ils préconisent les résultats heureux obtenus, en ne tenant pas compte de cette amélioration banale qu'éprouve tout tuberculeux à qui on applique une thérapeutique nouvelle. M. Rénon insiste avec grande raison sur ce fait, et cette donnée est restée toujours présente à son esprit au cours des nombreux essais par lesquels il a cherché à se faire une opinion personnelle sur les méthodes scientifiques de phtisiothérapie. Nous lui devons un exposé clair, méthodique, marqué au coin de l'esprit critique le plus averti et le plus prudent.

La partie du volume qui traite des médications spécifiques par les sérums et les tuberculines attirera surtout l'attention du lecteur ayant quelque curiosité de se faire une opinion sur ces méthodes pour lesquelles nous sommes, en France, restés très à l'écart du mouvement qui, à l'étranger, s'est manifesté en leur faveur. De l'ensemble de ses expériences, M. Rénon conclut, en critique impartial et indépendant, que ces procédés thérapeutiques ont une valeur restreinte, mais indiscutable.

Il en a personnellement étudié la plupart et donne pour chacun d'eux les règles de la technique à adopter et les remarques qu'il a pu faire sur son efficacité, son indication particulière.

Je signalerai aussi comme fort attachantes les pages consacrées aux procédés de la physiothérapie, en particulier à l'hélio et à la climatothérapie et celles qui traitent de la reminéralisation et de la recalcification.

Malgré tant d'efforts, il n'existe pas encore de médication spécifique réelle de la tuberculose, mais de la lecture du livre de M. Rénon ressort nettement l'impression d'un progrès d'ensemble accompli. On lutte mieux contre la tuberculose en 1911 qu'il y a seulement quelques années, mais à la condition, semble-t-il, d'être éclectique et de savoir combiner les diverses médications. Pour documenter cet éclectisme, le médecin trouvera tous les éléments dans le livre de M. Rénon ; les méthodes scientifiques n'y ont pas seulement été exposées avec la compétence la plus autorisée, mais aussi avec ce caractère hautement pratique dont l'auteur conserve toujours le légitime souci et qui a assuré le succès le plus vif aux ouvrages déjà sortis de sa plume.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

2437. — **Th. Brugsch et A. Schittenhelm.** — Lehrbuch klinischer Untersuchungsmethoden. *Zweite erweiterte Auflage.* 1 vol. gr. in-8°, de XVI-712 pages, avec 341 figures et 11 planches hors texte en noir et en couleurs. Prix : 15 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs, à Berlin.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

Mme Nageotte-Wilbouchewitch. — Elévation congénitale de l'omoplate chez un enfant atteint de malformations multiples, hydrocéphalie avec vestiges d'hémiplégie.

H. Dauchez. — Essai médico-psychologique sur les causes et les remèdes de la criminalité infantile.

Recueil de faits :

Lesage et Collin. — Un cas de délire infectieux sans confusion mentale et sans amnésie de fixation avec tétanie et polynévrite au cours d'une dothiénentérie peu pyrétique chez un enfant de treize ans ; guérison rapide.

J. Comby. — Ténia chez un nourrisson.

J. Comby. — Aérophagie chez un nourrisson.

A. Galliot. — Péritonite tuberculeuse et syndrome appendiculaire.

Revue générale :

J. Comby. — Dextrocardie congénitale.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures.

Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Chirurgien-dentiste. — La dernière session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste s'ouvrira, en 1911, au chef-lieu de chaque Académie, le 11 Octobre.

Les dates d'épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :
Epreuves écrites : mercredi 11 Octobre.
Epreuves orales : jeudi 12 Octobre.

Les registres d'inscriptions seront ouverts du samedi 16 au samedi 30 Septembre inclus.

MM. les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Roubier vient d'être nommé chef de clinique médicale, et M. Rebattu, chef de clinique adjoint.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux du Mans. — M. H. Hamel est nommé médecin suppléant des hôpitaux du Mans.

Institut orthopédique de Berck. — Cours de vacances de M. Calot, du 31 Juillet au 6 Août 1911, à l'Institut orthopédique de Berck (5e année).

En sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, luxation congénitale de la hanche, déviations, maladies des os et des articulations, etc. Neuf conférences avec leçons, présentation de malades, démonstrations et exercices pratiques individuels.

Pour le programme et les renseignements, écrire à M. Fouchet, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur.* — MM. Maréchal, Colnenne, Clavel, médecins inspecteurs de l'armée; Burot, médecin général de 2e classe de la marine.

Officier. — MM. Mignon, Pauzat, médecins-inspecteurs de l'armée; Bischoff, Grivet, Simond, médecins principaux de 1re classe; Chevalier, Jette, médecins-majors de 1re classe; Barois, médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale; Emmérique, Destrem, Martin, médecins-majors de 1re classe de réserve et de l'armée territoriale; Foucaud, médecin en chef de 1re classe de la marine.

Chevaliers. — MM. Bonnette, Chavigny, Dellac, Malaval, Marchet, Merlat, Morigny, Parant, Roquepla, Schneider, Verse, Bussière, Rousseau, Tédeschi, Pelofi, médecins majors de 1re classe; Bar, Dumas, Grall, Jenny, Lafforgue, Lemarchand, Remlinger, Séguinaud, Cartron, médecins-majors de 2e classe; Amiel, Bataille, Cusset, Delfosse, Ducloux, Hiard, Morisson, Saintin, Trouillet, médecins majors de 1re classe de réserve ou de l'armée territoriale; Guende, Meyer, Rey, médecins majors de 2e classe de l'armée territoriale; Ballet, Moulinier, Bessière, médecins de 1re classe de la marine: Grenier, Touchard, à Paris; Reverchon, à Chaumont.

Congrès de la tuberculose. — Le Congrès de la tuberculose qui devait s'ouvrir à Rome le 21 Septembre prochain est reporté au mois d'Avril 1912.

L'assistance aux tuberculeux. — Sur la proposition de M. H. Galli, le Conseil général de la Seine vient d'adopter une délibération invitant la 3e Commission à étudier et à présenter à la prochaine session, soit un projet de création de sanatorium départemental pour tuberculeux, soit l'augmentation du nombre des lits actuellement entretenus par le Département au sanatorium de Chevilly-Larue et l'entretien de lits nouveaux au sanatorium de Bligny.

Les crédits nécessaires au fonctionnement de ces œuvres de solidarité seront assurés au moyen d'une subvention départementale et de fonds prélevés sur l'octroi de banlieue et sur la caisse du pari mutuel.

Mutuelle médicale française de retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvé par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 731, l'avoir social à 206.852 fr. 39.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1911 ; un sociétaire infirme à 450, et une autre veuve à 600.

S'adresser au secrétaire, M. Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecin principal de 1re classe, M. Sieur, médecin principal de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Dommartin, Pouillaude, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Bory, Monéger, Oui, Camichel, Coullaud, Lair, Lamoureux, d'Arlhac, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Enjalbert, Jouffreau, Goursolas, Morisson, Malard, Maisonave, Martinet, Grémadells, Madrangas, Valette, Démonet, Dupont, Carpanetti, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 2e classe*, M. Rabuson passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Brionval, passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Contant passe aux hôpitaux de la division d'Alger, M. Lheureux passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Salinier passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 2e classe, M. Lombardy passe aux hôpitaux de la division de Constantine, M. Brunhammer, passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

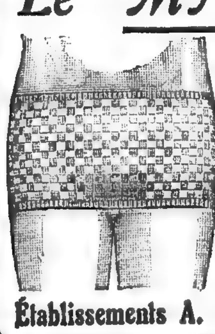
— M. Leniez, médecin-major de 1re classe, est affecté à l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris.

Service de santé de la marine. — Est nommé dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin principal et est affecté au port de Toulon, M. Berriat, médecin principal de la marine en retraite.

Nomination. — M. Zimmern est nommé directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie de la Salpêtrière.

Le VIIe Congrès international contre la tuberculose. — Le VIIe Congrès international contre la tuberculose, qui se tiendra à Rome du 24 au 30 Septembre 1911, sous l'auguste patronage du Roi et de la Reine d'Italie, et sous la présidence du professeur G. Baccelli, comprendra trois sections : I. Défense sociale. — II. Pathologie et thérapeutique avec deux sous-sections, médicale et chirurgicale. — III. Etiologie et épidémiologie.

Les rapports officiels sont au nombre de dix pour la première section; de treize pour la seconde section, dont huit pour la sous-section médicale et cinq pour la sous-



CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

section chirurgicale, et enfin de sept pour la troisième section.

Voici, à ce jour, les sujets des rapports et les noms des rapporteurs de la première section :

1° **Les alliances entre les institutions sanitaires de bienfaisance et sociales dans la lutte contre la tuberculose au point de vue surtout du développement des enfants et des adolescents** : MM. **Tamburini** (Rome); de Fleury (Paris);

2° **La dénonciation de la tuberculose, son objet et ses limitations** : MM. Gualdi (Rome); Glasenapp (Arolsen); Hope (Liverpool); Küss (Angicourt);

3° **La politique sanitaire des habitations dans la prophylaxie de la tuberculose** : MM. **Bordoni-Uffreduzzi** (Milan); Juillerat (Paris); Rossi-Doria (Rome);

4° **Le travail à domicile dans les villes manufacturières et la tuberculose** : MM. Carozzi (Milan); Dewez (Mons); **Robertson** (Birmingham);

5° **La tuberculose et l'école**, MM. **Méry** (Paris); **Buhre** (Stockholm); d'Espine (Genève); Maggiora (Modène);

6° **Les institutions prophylactiques et curatives de la tuberculose comme éléments de défense sociale** : MM. Gatti (Milan); **Soley y Gely** (Barcelone); Jacob (Berlin); Putzey (Liége);

7° **Le rôle de la femme dans la prophylaxie antituberculeuse de la famille** : Mlle **Chaptal** (Paris); Mme Rabinowitsch (Berlin); M. Friedheim (Berlin);

8° **Alcoolisme et tuberculose** : MM. Tiberti (Ferrare); **Triboulet** (Paris); Woodhead (Cambridge);

9° **Tuberculose et émigration** : M. Rosati (Rome);

10° **Tuberculose et Croix Rouge** : M. Panwitz (Berlin).

Nécrologie. — On annonce la mort à Louviers de M. **Poussin**, vice-président de l'Association des médecins de l'Eure.

CONCOURS

Prix Zambaco-Pacha. — M. Zambaco-Pacha, dont on connait la générosité et la délicate sollicitude pour ses jeunes collègues de l'Internat, vient de fonder en faveur des internes en exercice un nouveau prix annuel. Suivant le programme tracé par lui, ce prix sera décerné « à l'Interne en médecine ou en chirurgie des hôpitaux de Paris qui, pendant l'année, aura donné des preuves de courage, le cas échéant, ou de compassion et de douceur envers les pauvres malades qu'il aura eu à soigner ».

Le prix, consistant en une médaille d'or, sera attribué par la note de tous les internes en exercice, sur le rapport d'une commission de dix membres tirés au sort parmi les internes de 4e année.

Il sera remis au cours de l'assemblée générale de l'Association amicale des Internes et anciens Internes des hôpitaux.

Le prix Zambaco-Pacha sera décerné pour la première fois en 1912.

Société d'hygiène de l'enfance. — La Société met au concours la question suivante pour 1911 : « Les cantines scolaires, leur utilité, que doivent-elles être ? »

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 Décembre 1911. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis.

Ils devront être inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol.

Ils ne seront pas signés, mais porteront en tête une devise ou épitaphe reproduite sur enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Tout auteur qui se fera connaître sera exclu du concours.

Les mémoires **ne sont pas rendus** : même non primés, ils deviennent la propriété de la Société et **ne peuvent être publiés par leurs auteurs**. La Société se réserve de tirer des meilleurs travaux la matière d'une brochure de propagande et d'enseignement.

Les prix seront décernés en 1912, dans la séance publique annuelle. Ils consistent **en médailles d'or**, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables.

Adresser les mémoires avant **le 31 Décembre 1911**, au président de la Société d'hygiène de l'enfance, 10, rue Saint-Antoine, Paris, IVe.

RENSEIGNEMENTS

Externe des hôpitaux de Paris, fin d'études (16 inscriptions), ferait *remplacement de médecin*, Août et Septembre, Paris ou Départements. Écrire *P. M.*, n° 491.

Information : Le Dr Ch. Poullain, de Ouistreham-Riva-Bella (plage familles Calvados), prie ses confr. de bien vouloir se rapp. que, lic. ès lettres et ex-prof. d'ens. sec., il reçoit en pens. *pour soins phys. et intellectuels*, garçons de 6 à 18 ans. **Hautes références médicales et universitaires.** Lui écrire au Château de Ouistreham.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 58 Samedi, 22 Juillet 1911

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

L'exercice de la médecine en France par des médecins étrangers.

Un de nos abonnés nous écrit la lettre suivante :

« Il existerait, paraît-il, un règlement aux termes duquel les médecins étrangers seraient autorisés à exercer leur profession dans les villes d'eaux de la France, à la condition de ne soigner que les étrangers. Vous seriez bien aimable de me renseigner à ce sujet. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Aux termes de l'article 5 de la loi du 30 Novembre 1892, « les médecins... diplômés à « l'étranger, quelle que soit leur nationalité, ne « pourront exercer leur profession *en France* « *qu'à la condition d'y avoir obtenu le diplôme de* « *docteur en médecine*,... et en se conformant, etc. »

Ce texte, il convient de le remarquer, vise le lieu d'exercice de la profession (la France) et ne fait aucune distinction entre les malades (français ou étrangers) à soigner.

On admet que cette disposition cesse d'être applicable dans le cas particulier où un médecin étranger est appelé chez nous, soit pour une consultation, soit pour une opération chirurgicale. C'est là une tolérance réciproque qui est passée dans les mœurs et que le législateur de 1892 n'a pas entendu faire cesser (Rapport de M. Chevandier, 11 Juin 1885, *J. off.* du 12, p. 1076; Roland : Les médecins et la loi du 30 Novembre 1892, n° 150; Rép. gén. alph. du dr. franç., v° *Médecine et chirurgie*, n° 57).

Mais c'est là la seule exception au principe. On peut donc répondre sans hésitation par la négative à la question posée.

MM. David et Chevandier, députés, avaient, antérieurement au vote de la loi du 30 Novembre 1892, présenté chacun une proposition accordant l'autorisation temporaire d'exercice de la médecine aux médecins étrangers qui viendraient en France accompagner leurs clients dans nos stations thermales ou hivernales. Ces amendements ont été rejetés par ce motif qu'il serait bien difficile de contrôler l'action médicale de ces praticiens et de la limiter rigoureusement. Il aurait pu même advenir que des médecins étrangers auraient payé un client, qu'ils seraient réputés

accompagner, pour avoir le droit d'exercer dans les conditions spécifiées (Rapport de M. Chevandier, annexe au procès-verbal de la séance du 27 Octobre 1890, *J. off.* du 28, p. 42; rapport de M. Cornil au Sénat; *J. off.*, 1892, p. 39).

L'article final de la loi du 30 Novembre 1892 précitée a abrogé la loi du 19 Ventôse an XI et notamment l'article 4 de cette loi, qui donnait au gouvernement la faculté d'accorder à un médecin étranger et gradué dans des universités étrangères, le droit d'exercer sur le territoire de la République.

Dès lors, la seule règle est celle contenue dans l'article 5 de la loi du 30 Novembre 1892, cité plus haut et qu'aucune disposition postérieure n'est venue, à ma connaissance tout au moins, modifier.

H. Montal.

VARIÉTÉS

L'anthropométrie en Indo-Chine.

M. T. Jeanselme vient de publier à la Société française d'histoire de la médecine des notes très intéressantes sur quelques procédés anthropométriques en usage de temps immémorial parmi les indigènes de la presqu'île indo-chinoise.

Lorsque deux Annamites passent un contrat, le texte de l'accord est rédigé et lu à haute voix par un tiers, puis chacune des deux parties contractantes appose sa signature, en caractères, en bas de l'acte. Si l'une d'elles ne sait pas signer, ce qui est rare chez l'homme, mais constant chez la femme dont l'instruction est nulle, voici comment on procède :

Le bas d'une feuille de papier est glissé entre l'index et le médius jusqu'à la membrane interdigitale, le premier de ces doigts couvrant l'espace réservé à la signature. Cela fait, à l'aide d'un pinceau imbibé d'encre de Chine, on trace, à droite de l'index, des traits à la hauteur des deux jointures inter-phalangiennes; à gauche du même doigt, on indique de même sur le papier la naissance de l'ongle et l'extrémité du doigt. On obtient ainsi quatre points de repère situés de part et d'autre de l'index. Entre ces traits, le père, le fils ou le mari de la personne qui s'engage, appose sa propre signature. Ainsi est constitué un document irréfutable.

D'autre part, on sait que l'identification par l'empreinte du pouce est aujourd'hui classique dans l'anthropologie judiciaire. Le dessin des crêtes papillaires qui couvrent les pulpes digitales fournit en effet un excellent procédé d'identification, car il n'y a pas deux individus chez lesquels leur disposition soit rigoureusement la même. Les Laotiens le savent depuis longtemps, et les témoins signent leur déclaration en justice en apposant leur pouce enduit d'une substance rouge. Quand un juge laotien réunit par une anse de fil les diverses pièces qu'il aura l'occasion de consulter au cours d'une instruction — ce qu'en justice on appelle un scellé ouvert — il imprime son pouce en guise de cachet, sur le nœud empâté de terre glaise.

On le voit, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

A travers le Monde

ESPAGNE

La bienfaisance publique et privée en Espagne. — L'administration de l'assistance publique est confiée aux autorités municipales et provinciales, elle est soumise à la direction et au contrôle du directeur général de l'Assistance publique, qui est assisté par un conseil supérieur créé par un décret du 24 Octobre 1908.

Le rapport du directeur constate, avec tristesse, qu'à quelques exceptions près, les organisations d'assistance provinciales et municipales laissent beaucoup à désirer : « A Madrid, Valence, Burgos, Séville et dans quelques autres villes, ce sont des modèles d'exactitude, de diligence et d'intérêt dans la cause de la charité; mais en général on peut dire qu'elles ne font pas grand'chose. »

Chaque province doit posséder au moins quatre établissements dans sa capitale : un hôpital, une maternité, un hospice de vieillards et d'infirmes, et un hospice d'enfants assistés. Mais la loi n'est pas toujours obéie, et le nombre des hôpitaux est généralement insuffisant; d'autre part, « certains de ces établissements hospitaliers sont très anciens, insuffisants et laissent à désirer au point de vue de l'hygiène et du confortable ».

Parmi les différents services de l'Assistance publique, le mieux organisé paraît être celui de l'assistance médicale aux indigents : sur 18.600.000 habitants que compte l'Espagne, 3.000.000 environ reçoivent gratuitement les soins de 7.769 médecins.

La bienfaisance privée compte 9.107 institutions, sur lesquelles 4.476 seulement fonctionnent réellement; les autres ont cessé d'exister ou n'ont jamais fonctionné, par suite de la négligence ou de la mauvaise gestion des administrateurs. Le directeur de l'Assistance publique cite des exemples typiques dont nous relaterons les principaux : en 1814, le Dr Juan Martinez Medana fonda l'hôpital Notre-Dame-de-Grâce à Cuenca, et le dota d'un grand nombre de propriétés immobilières : maisons, vignes, jardins, terrains à bâtir; en 1907 cet établissement n'était pas encore ouvert; la dotation avait diminué progressivement, sans que le conseil d'administration pût savoir exactement les raisons de cette fonte des deniers charitables. Bien que cet hôpital soit resté longtemps sans avoir pu fonctionner, on rétribua très longtemps un médecin, un pharmacien et un secrétaire; les derniers titulaires de ces postes étaient morts en fonctions en 1907.

L'hôpital Saint-Jean-Baptiste, fondé en 1619 à Almenara par l'évêque Juan de Cuencia, eut le même sort; en 1906, le conseil d'administration fut dissous pour éviter la ruine complète de l'établissement, auquel on avait enlevé les portes, les fenêtres, les matériaux de bois et de fer, et même les tuiles. (*La Revue philanthropique*, 15 Mai 1911, page 106, d'après Antonio Marisi de la Barcena, directeur de l'Assistance publique espagnole.)

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

QUATRIÈME LISTE

Dr Rafin	100 fr.
Dr André Boquel (d'Angers)	50 »
Dr Jeanbreau (de Montpellier), professeur agrégé	50 »
Dr Jean Heitz (de Royat)	10 »
Dr Henri Hallopeau, membre de l'Académie de médecine	100 »
Dr Guéniot	100 »
Dr X	100 »
Dr J. Chaillous	20 »
Dr Laignel-Lavastine, professeur agrégé	20 »
Mlle Madeleine Pommay, externe des hôpitaux, et Mlles M. A. et S. Pommay	20 »
Dr Guinon, médecin des hôpitaux de Paris	50 »
Dr Bonnus (Divonne-les-Bains)	20 »

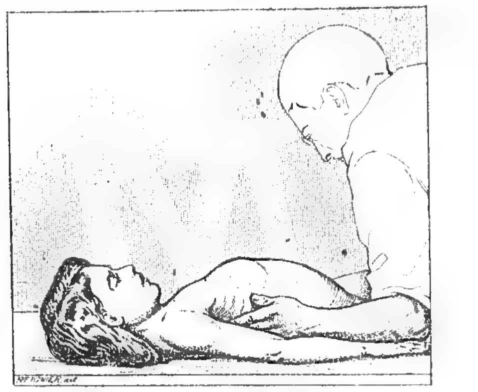
LIVRES NOUVEAUX

Paul Desfosses, chirurgien du dispensaire de la Cité du Midi, chirurgien adjoint de Hertford British Hospital; avec la collaboration de Mme Burman Oberg, gymnaste diplômée de l'Institut Royal de Stockholm. ***La gymnastique respiratoire chez les enfants***, 1 brochure gr. in-8°, de 32 pages (Monographie n° 64, de l'*Œuvre médico-chirurgical*), avec 56 figures dans le texte. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

On sait qu'on désigne sous le nom de gymnastique respiratoire une série d'exercices méthodiques ayant pour but de rétablir le jeu physiologique de la respiration chez des sujets qui, pour une raison quelconque, ne possèdent pas ou ont perdu l'habitude de respirer normalement.

Mais à la vérité, et comme le montrent nettement les auteurs, la gymnastique respiratoire chez l'enfant ne peut être envisagée à l'état séparé; elle ne se conçoit pas sans la gymnastique des muscles de l'abdomen et sans la gymnastique du maintien. Dans le corps humain tout se tient, les grandes fonctions de l'organisme sont solidaires. On ne peut améliorer la respiration sans améliorer la digestion, sans avoir une influence favorable sur l'organisme tout entier. C'est, en somme, le problème général de la gymnastique viscérale que les auteurs sont ainsi amenés à aborder.

Ils étudient ainsi successivement : les indications de la gymnastique respiratoire, ses bases physiologiques, la technique, éducation des centres nerveux respiratoires, entraînement des muscles qui, directement ou indirectement, servent à la respiration.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Pour compléter l'expiration, le médecin a placé une main de chaque côté du thorax de l'enfant et presse sur les côtes inférieures.

Dans un bref résumé pratique, ils rappellent quelle doit être la conduite du traitement et en schématisent le *modus faciendi*.

Ayant en vue surtout la pratique usuelle, courante, de la gymnastique respiratoire, telle que peut l'ordonner ou la pratiquer tout médecin ou tout père de famille, les auteurs n'ont décrit que les exercices simples, d'exécution facile, ne nécessitant aucune installation spéciale.

C'est faire œuvre véritablement utile que de mettre à la portée de tous ce moyen thérapeutique et éducatif si puissant, si peu et si mal pratiqué jusqu'ici.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2438. — **J. Laumonier**. — Hygiène de l'alimentation dans l'état de santé et de maladie. 4e édition entièrement refondue. 1 vol. in-16, de 348 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

J. Abadie et G. Pélissier. — De la résection modelante dans les fractures supra-condyliennes de l'humérus vicieusement consolidées (avec figures dans le texte).

A. Rendu et L. Gravier. — Arrêt de développement congénital de l'extrémité inférieure du tibia (avec figures dans le texte).

M. Mutel. — Genu recurvatum.

G. Gross et A. Bœckel. — Contribution à l'étude des fractures spontanées de l'extrémité inférieure du tibia au cours de l'ostéomyélite.

Ugo Trinci. — Deux tumeurs de la région sacrococcygienne, l'une des deux avec développement d'une néoplasie de forme rare (avec figures dans le texte).

Recueil de faits :

M. Tuffier. — Exostoses ostéogéniques très multipliées, héréditaires et familiales (avec figure dans le texte).

J. Abadie. — Fracture de la tête de l'astragale et du cuboïde par tassement (avec figure dans le texte).

Revue des Congrès.

M. Frœlich (de Nancy). — Xe Congrès allemand de chirurgie orthopédique.

Bibliographie. — Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Pathologie interne. — Par décret du Président de la République en date du 16 Juillet 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Teissier (Pierre), agrégé libre de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de pathologie interne à ladite Faculté.

Physique médicale. — Par décret du Président de la République en date du 16 Juillet 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Weiss, agrégé libre, chef des travaux de physique à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de physique médicale à ladite Faculté.

Histoire de la médecine. — Par décret du Président de la République en date du 16 Juillet 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Letulle, agrégé libre de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, à partir du 26 Novembre 1911, professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie à ladite Faculté.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; Guéniot, professeur agrégé; Lequeux, professeur agrégé; Devraigne, chef de clinique; Chirié, chef de clinique adjoint; Lemeland, chef de clinique adjoint; assistés de MM. Roullier, Marioton, Brothier, Laffont et Pénard, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le Cours commencera le 31 Juillet 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours, à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Lundi 31 Juillet : M. Devraigne, à 5 heures, Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Mardi 1er Août : A 3 heures, Exercices du palper au lit des malades; M. Lemeland, à 5 heures, L'auscultation en obstétrique. — Mercredi 2 Août : A 3 heures, Exercices d'auscultation au lit des malades; M. Chirié, à 5 heures, Le toucher en obstétrique. — Jeudi 3 Août : A 3 heures, Exercices de toucher; M. Lemeland, à 5 heures, Forceps sur le sommet (positions directes). — Vendredi 4 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de forceps; M. Lemeland, à 5 heures, Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Samedi 5 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de forceps; M. Lemeland, à 5 heures, Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Lundi 7 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de forceps; M. Brindeau, à 5 heures, Le forceps sur la face et le front. — Mardi 8 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de forceps; M. Lequeux, à 5 heures, Le forceps sur les positions élevées. — Mercredi 9 Août : A 3 heures, Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. Chirié, à 5 heures, La version par manœuvres internes (version séparée). — Jeudi 10 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de version; M. Chirié, à 5 heures, La version par manœuvres internes (extraction). — Vendredi 11 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de version; M. Guéniot, à 5 heures, La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Samedi 12 Août : A 3 heures, Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. Devraigne, à 5 heures, L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Mercredi 16 Août : A 3 heures, Exercices pratiques d'embryotomie; M. Devraigne, à 5 heures, L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Jeudi 17 Août : A 3 heures, Exercices pratiques d'embryotomie; M. Devraigne, à 5 heures, Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 50 francs. Pour tous renseignements s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — Par décret du Président de la République en date du 16 Juillet 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Vires, agrégé libre, chargé d'un cours complémentaire de clinique des maladies des vieillards, à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de thérapeutique et matière médicale à ladite Faculté.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Limpéropoul, Quentin, Duval, Carnot, Mulon, Proust, à Paris; Archambaud, Villière, à Saint-Denis (Seine); Jeaugey, à Dieppe; Moinet, à Tours; Bergis, à Montauban; Desoil, Patoir, à Lille; Dor, Morel, Tixier, à Lyon; Fournial, Buys, à Clermont-Ferrand; Frenkel, à Toulouse; Coulongeat, à Poitiers; Gautrelet, Mongour, Sellier, Verger, à Bordeaux; Michel, à Nancy; Millardet, à Rennes; Papin, à Angers; Piton, à Brest; Rosset, à Rouen; Soularne, à Tulle; Tabouriech, à Montpellier.

Officier d'Académie. — MM. Demonterot, Millet, Mont-Refet, L. Bernard, Branca, Brindeau, Camus, Grégoire, A. Schwartz, à Paris; Audignon, à Monségur (Gironde); Boitel, à Marmande (Lot-et-Garonne); Bouchot, au Perreux (Seine); Daydé, à Sorèze (Tarn); Gallet, à Annecy; Jocet, à Quimper; Lienhard, à Wasquehal (Nord); Loquin, à Vassy; Merger, à Chaumont; Pluvinage, à Marcoing (Nord); Rolle, à Villeneuve-la-Grande (Aube); Sebilleau, à Nantes; Solmon, à Cambrai; Vialle, Lapeyre, à Tours; Natelli, à Lille (Nord); Bernardin, Bourguet, à Toulouse; Buès, à Sisteron; Chevrel, à Rennes; Descazals, à Limoges; Espinouze, à Perpignan, Faivre, Thévenot, à Lyon; Herbier, Perrin, à Nancy; Hyenne, à Bezançon; Jullien, à Amiens; Lafolie, à Brest; Leclerc, à Dijon; Marquès, à Rennes; Merlet, à Bordeaux; Parisot, à Tours; Silhol, à Marseille; Tesson, à Angers; Vouzelle, à Limoges.

Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille d'argent* — M. Brault, à Paris.

Mérite agricole. — *Officier.* — MM. Broudic, Gilbert, Guillaumet, Socquet, à Paris; Denoziers, à Lucenay-les-Aix (Nièvre); Patay, à Rennes; Picou, à Montsalvy (Cantal).

Chevalier. — MM. Chouquet, Lemierre, Leniez, Pagès, à Paris; Gautrelet, à Bordeaux; Lehmann, à Nevers; Marty, à l'Isle (Dordogne).

Association amicale de Médecine et de Chirurgie. — Une nouvelle Association vient de se fonder ayant pour présidents d'honneur, MM. les professeurs F. Guyon et A. Pinard, et MM. Bucquoy, Charles Monod et Moutard-Martin. Son but est défini par l'article 1er de ses statuts :

« L'Association amicale de Médecine et de Chirurgie se propose de grouper des médecins ayant les mêmes idées déontologiques, et de resserrer entre eux les liens d'une bonne confraternité, en leur fournissant des occasions de se réunir et les moyens de s'entr'aider professionnellement.

« Elle entend rester étrangère aux questions politiques et religieuses; elle s'efforcera d'éviter toute polémique, de quelque nature qu'elle soit. »

Le Comité directeur est composé de MM. le professeur

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Chauffard, président; Pissavy, secrétaire; S. Banzet, trésorier; Moutard-Martin, Queyrat, Morax, Le Masson, Marcel Pinard, H. Rendu, membres du Comité.

Le IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de lait) se tiendra au Palais du Reichstag, à Berlin, du 11 au 15 Septembre prochain. Ce Congrès fait suite au Congrès de Bruxelles (Septembre 1907) et à celui de Paris (Octobre 1905). Le 15 Septembre, les membres du Congrès se rendront à Dresde, où ils visiteront l'Exposition Internationale d'Hygiène, sous la direction de M. Füster, commissaire général français de cette exposition.

Pour tous les renseignements et les adhésions, s'adresser à M. P. Grasset, secrétaire du Comité français, 27, rue de Clocheville, à Tours.

CONCOURS

Clinicat. — Sont nommés : *Clinicat gynécologique* : M. Deverre, chef de clinique titulaire; M. Rouhier, chef de clinique adjoint.

Clinicat ophtalmologique : M. Cerise, chef de clinique titulaire; M. Chenet, chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical : MM. Mathieu, Sauvé, chefs de clinique titulaires; Poupardin, chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical infantile : M. Perrin, chef de clinique titulaire.

Clinicat des maladies des voies urinaires : M. Picot, chef de clinique titulaire.

Clinicat thérapeutique : M. Gy, chef de clinique titulaire; M. Cavadias, chef de clinique adjoint.

Clinicat médical : MM. Lippmann, Chiray, Pinard, chefs de clinique titulaires; Villaret, Lian, Sezary, chefs de clinique adjoints.

Clinicat des maladies mentales : MM. Boudon, chef de clinique titulaire; Lévy-Valensi, chef de clinique adjoint.

Clinicat médical infantile : MM. Lemoine, chef de clinique titulaire; Harvier, Ferrand, chefs de clinique adjoints.

Clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : MM. Lévy-Frenkel, chef de clinique titulaire; Bory, chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies nerveuses : MM. Tinel, chef de clinique titulaire; Jumentié, Mme Long, chefs de clinique adjoints.

Service médical de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de dix médecins de colonisation sera ouvert le 13 Novembre 1911, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (Office de l'Algérie) et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Écoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en sept classes, qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 francs.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'Intérieur, 2e bureau, du Gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au Gouvernement général avant le 13 Octobre 1911.

Hôpitaux de Lyon. — Sont, après concours, nommés externes des hôpitaux de Lyon : MM. Pélissier, Wertheimer, Delaye, Michon, Gérandie, Porte, Bertoin, Rochet, Vialleton, Cuillieron, Haour, Branche, Paliard, Fourteau, Platet, Malègue, Capman, Morel, Marius, Mlle Champy, Boyer, Lamounette, Barbier (Léon), Authelain, Rosnoblet, Saugues, Belmont, Berliat, Grimaud, Perrier, Viret, Roliet, Mlle Bernard, Borrey, Emery, Haond, Blazer, Guillot, Longy, Philip, Bougras, Madinier, Bassargette, Julien, Carré, Barre, Guérin, Mlle Henken, Jean, Poujol, Daloz.

Suppléants : MM. Charvériat, Vergnory, Schwebel, Maledrine, Gelas, Deluermoz, Proby, Barret, Romain, Pitre, Ferrand, Coront-Ducluzeau, Lavabre, Sassier, Barbier (Gaston), Anrès, Roshem, Contessouze, Picot, Moyne, Bois, Doz, Fraissard, Pouchin, Faure, Lauguin, Vallandru, Bonnaud, Desbos.

RENSEIGNEMENTS

Externe des hôpitaux *demande remplaçant* pour Août. 30 francs par mois. S'adresser *P.M.*, n° 492.

Externe des hôpitaux de Paris, fin d'études (16 inscriptions), ferait *remplacement de médecin*, Août et Septembre, Paris ou Départements. Écrire *P. M.*, n° 491.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Docteur, banlieue immédiate, désirerait pour le remplacer un mois un *Interne des hôpitaux*, 500 francs, logé et nourri. Écrire *P.M.*, n° 493.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

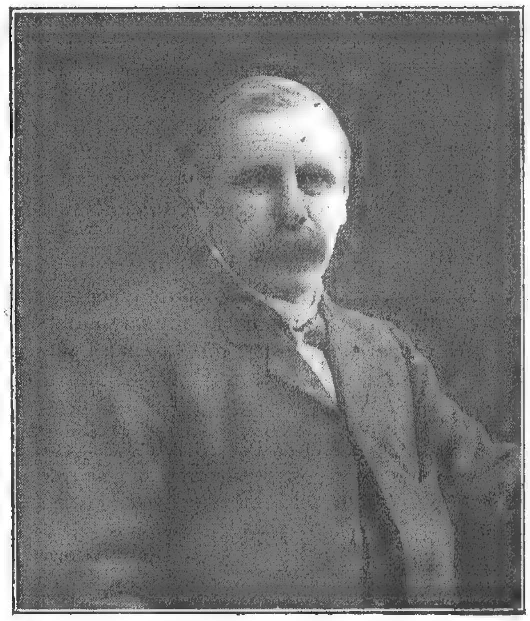
CHARLES NÉLATON

(1851-1911)

Encore un chirurgien qui disparaît dans toute la force de l'âge et la plénitude de son talent. Et mercredi dernier, lorsque Nélaton vint à la Société de Chirurgie, qui donc eût pu penser, en voyant cet homme plein de vie, de santé, d'entrain et de gaîté, qu'il en franchissait le seuil pour la dernière fois !

Nélaton occupait une place à part au milieu de nous. Il portait un des plus grands noms de la Chirurgie française, car son père fut sinon le plus grand chirurgien français de son époque par les services rendus à la science, au moins celui dont la notoriété fut la plus éclatante et peut-être la plus méritée.

Nélaton avait le droit d'être fier de cette illustre origine et nul n'eût pu le blâmer de ressentir un orgueil légitime à porter ce grand nom. Et cependant il était d'une modestie absolue et parfois même excessive. Il se défiait de lui et s'attachait même à diminuer dans l'esprit de ses auditeurs la portée de ses actes et l'importance de ses succès. Il semblait qu'il se sentît mal à l'aise à l'ombre de la gloire paternelle, et que dans chacun de ses actes il craignît qu'on ne vît le reflet



CHARLES NÉLATON

des travaux de celui que ses yeux d'enfant avaient contemplé dans toute sa grandeur et que son

cœur de jeune homme avait aimé dans tout l'éclat de son universelle renommée.

C'est pourquoi, nous tous qui connaissions sa valeur, et qui savions qu'il portait dignement un nom qui eût écrasé des épaules moins solides, nous avions pour lui un attachement sincère et qui permet de comprendre l'affection profonde que lui avaient vouée ses élèves et ceux de ses amis qui avaient vécu à ses côtés leurs premières années d'études et parfois s'étaient loyalement mesurés avec lui dans la dure vie des concours.

C'était un chirurgien prudent et consciencieux. Comme tous ceux de son époque, il s'intéressait aux opérations abdominales, mais il avait une prédilection marquée pour les affections osseuses et articulaires. Il se passionnait même pour certaines opérations. Il aimait à surmonter les difficultés de la chirurgie autoplastique et nous avons tous vu les beaux succès qu'il savait obtenir par ses procédés de rhinoplastie.

Son grand sens clinique, son expérience certaine, et aussi cette modestie parfaite qui donnait à tous l'assurance qu'il n'avançait quelque chose que lorsqu'il en était sûr, en faisaient un des membres les plus écoutés de la Société de Chirurgie, un de ceux qui ont le pouvoir d'imposer le silence dans un milieu où on l'observe trop rarement.

Aussi ses collègues de la Société de Chirurgie l'avaient-ils un jour, presque spontanément, désigné comme leur secrétaire général. De même la confiance des Chirurgiens des Hôpitaux l'avait investi de la tâche lourde et délicate de les représenter au Conseil de surveillance de l'Assistance publique. Il s'acquittait de ses fonctions avec un sens des réalités, une énergie, une constance et un tact peu communs.

Sa parole un peu lente, mais pittoresque et souvent imprévue, retenait l'attention, et nous aimions à voir à la tribune cette physionomie à la fois souriante et énergique, où des yeux vifs et pétillants s'associaient si harmonieusement à un nez puissant et dominateur.

Et puis, nous l'aimions plus encore peut-être pour son esprit d'indépendance, sa fidélité à ses convictions, son désintéressement, sa générosité, sa bonté.

Comme Guinard, qu'il suit de bien près, il meurt avant l'heure. Mais, de même que ni l'envie, ni la jalousie n'ont jamais effleuré son âme, de même il n'a soulevé sur ses pas ni la jalousie, ni l'envie. Et cet homme, que la fortune avait, dès son berceau, comblé de ses dons magnifiques, a connu ce bonheur de pouvoir vivre entouré de l'affection de tous ceux qui l'ont connu et de pouvoir mourir en ne laissant que des regrets.

J.-L. Faure.

LA FRANCE
A L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'HYGIÈNE DE DRESDE

Un grand nombre de médecins et d'administrateurs français se dirigeront cette année vers Dresde, moins, sans doute, pour visiter les fameux musées de la « Florence du Nord » que pour étudier l'Exposition internationale d'Hygiène, ouverte là-bas de Mai à Octobre.

Il faut reconnaître que cette Exposition (nous voulons dire la partie scientifique de l'Exposition, négligeant tout ce qui est industrie et réclame) est d'un intérêt puissant et très nouveau. En soi, l'entreprise était risquée. Comment, *par l'hygiène* et *pour l'hygiène*, avec le minimum de villages nègres et de mannequins ou autres attractions, attirer le grand public ? Le conseiller du commerce Lingner, l'un des plus hardis capitaines d'industrie de la moderne Allemagne, a mis tout son talent au service de cette idée : présenter au monde, d'une manière systématique, instructive et « éducative », en vue de provoquer de nouveaux progrès, les résultats de la lutte que l'Allemagne (avec un esprit d'ordre auquel il faut rendre hommage et des ressources pécuniaires que nos hygiénistes envient à leurs confrères d'outre-Rhin) a engagée contre toutes les causes de déchéance physique.

Lingner l'a voulu, et il a réussi. A son appel, les laboratoires, les savants, les administrations, les œuvres ont répondu.

Microbiologie, génie sanitaire, hygiène spéciale à tous les milieux collectifs, à tous les âges, à tous les climats, à toutes les professions, prophylaxie de toutes les maladies, tout y est. Dans cette Exposition d'hygiène, qui a pris figure d'Exposition universelle, le visiteur ne s'étonne même plus de passer des microscopes perfectionnés aux statistiques de l'assurance ouvrière : un lien visible relie Science et applications, défense scientifique et défense publique, progrès individuel et progrès national.

D'ailleurs, d'ingénieux efforts sont faits pour rendre évidente, aux moins expérimentés des visiteurs, cette solidarité entre la science et la santé individuelle, pour familiariser chacun avec le Pourquoi et le Comment de la santé. M. Lingner s'est personnellement (pécuniairement même) attaché à l'organisation d'une section populaire, *Der Mensch*, où, répétant sous des formes d'une simplicité, d'un pittoresque remarquables, les données par trop scientifiques des autres sections, il a mis sous les yeux du peuple tout ce que chacun doit savoir sur l'Homme pour bien gérer son capital de santé.

Bref, démonstrative et pédagogique au premier chef, l'Exposition *allemande* d'hygiène de Dresde, prise dans son ensemble, apparaîtra comme l'une des plus typiques manifestations du progrès à la fois de l'esprit public et du bien-être individuel chez nos voisins.

Les expositions étrangères sont naturellement

beaucoup plus modestes. Il ne s'agit plus de palais, mais de pavillons; il ne s'agit plus d'ensembles, mais de simples échantillonnages. Pour aucun Etat, il ne put être, un seul instant, question de tenter, sur le terrain scientifique, administratif ou philanthropique, une « concurrence » avec l'exposition allemande; le temps, l'argent, l'espace même, tout faisait défaut. Chaque Etat s'est borné à déposer une carte de visite, à choisir, dans le programme si vaste, quelques chapitres particulièrement intéressants pour ses nationaux et à montrer, par quelques documents choisis, les préoccupations maîtresses de ses hygiénistes, les plus récents progrès accomplis, voire même les principaux maux à combattre : c'est ainsi que la Chine elle-même a pu prendre utilement part à l'Exposition.

***

La France — qui, pour la première fois, depuis la guerre de 1870, exposait officiellement en Allemagne — a été très bien traitée, on le reconnaîtra. Elle occupe, au bout de l'Allée des Nations, dans ce superbe parc, une place privilégiée.

Elle a répondu à cette politesse en élevant, entre les vieux arbres de ce véritable coin de Versailles, un pavillon de style très pur, qui a, tout de suite, conquis les habitants d'une ville où l'art français a laissé tant de traces.

L'intérieur, aussi artistique que le comporte une Exposition d'un genre un peu sévère, satisfait à notre besoin de clarté et de netteté; les organisateurs n'ont, visiblement, pas cherché à entasser, à faire masse, mais à ramener leur démonstration à quelques idées simples, leur documentation à quelques types bien choisis. Sans doute, selon la mauvaise habitude prise chez nous, il a fallu improviser cette Exposition en quatre mois à peine; mais, tel quel, le programme établi et le résultat obtenu font grand honneur au commissaire général choisi par le Gouvernement, M. Edouard Fuster, professeur chargé de cours au Collège de France et vice-président de l'Alliance d'hygiène sociale, qu'aidèrent constamment de leurs conseils M. Mirman et les membres d'un Comité présidé par MM. Paul Strauss, Landouzy et Calmette.

Le vaste vestibule et les deux salons qui le prolongent, à droite et à gauche, font aussitôt apparaître aux yeux du visiteur étranger, par leur décoration murale (fresques, frises, photographies), les plus beaux aspects de notre pays, sa « défense naturelle » par le sol, les mers et les climats, par ses richesses hydro-minérales, par les progrès de la vie au grand air et des sports (de ces sports qu'illustrent avec le plus grand succès les beaux bronzes de M. Paul Richer), enfin par l'amélioration de l'habitation urbaine et rurale. Là, comme dans le reste du pavillon, des maquettes très soignées et surtout des photographies autochromes éclairées donnent de la vie à la documentation scientifique.

Ces pièces une fois parcourues comme une préface indispensable, le visiteur passe à la « Défense scientifique ». Accueilli, dès le vestibule, par un buste monumental de Pasteur, ainsi que par des maquettes des Instituts Pasteur et des inscriptions rappelant quelques belles paroles du Maître français, il entre dans le salon Pasteur, qui est comme le centre, le foyer de tout le pavillon français; il y trouve, reconstituée par les instruments mêmes du créateur des méthodes modernes (sans lesquelles — selon un mot de Behring — l'Exposition de Dresde n'aurait même pas pu se produire), l'histoire des premières et décisives découvertes pastoriennes. Quelques documents rappellent les travaux les plus récents, et plus spécialement français, de nos laboratoires (peste, malaria, venin, phagocytose, etc...); quelques bibliothèques présentent les publications les plus nouvelles[1]. Puis, commence l'exposition des applications des découvertes pastoriennes.

D'abord à droite, notre arsenal législatif et réglementaire, notre organisation sanitaire (décrite dans une série de notices et illustrée par des diagrammes et statistiques), nos procédés de lutte administrative (spécialement municipale) contre les maladies infectieuses et de protection de la cité : — quarantaines (Le Frioul, Alger, etc.), vaccination (Instituts publics et privés), isolement hospitalier, désinfection (départementale ou municipale, avec tous les appareils); — l'outillage (avec des instruments qui font vraiment honneur à la construction française) et les résultats des Bureaux d'hygiène et des laboratoires des fraudes; la démonstration des procédés les plus français d'épuration des eaux résiduaires et de stérilisation des eaux potables, etc...

Comme pendant à ces applications plutôt administratives et techniques, se développe, dans la partie gauche du pavillon, l'ensemble des institutions plus couramment et plus ou moins justement dites « d'Hygiène sociale »; des documents très variés renseignent sur les moyens adoptés en France pour améliorer l'hygiène à l'usine et autour de l'usine, pour maintenir en santé l'enfance scolaire, pour combattre la tuberculose de l'enfant et de l'adulte.

Le salon de la tuberculose et de la première enfance, orné de belles maquettes de diverses œuvres-types et de très vivantes photographies en couleurs, offre à cet égard un intérêt tout particulier : il montre aux visiteurs allemands — M. Lingner le rappelait spontanément à ses compatriotes, le jour de l'inauguration — l'application de formules *françaises*, reprises depuis lors (avec quelle puissance!) par l'Allemagne, mais

1. Librairies Masson, Doin, Baillière.

(Voir la suite, page 686.)

qui doivent rester notre sujet d'orgueil : le « dispensaire antituberculeux », la « consultation des nourrissons », d'autres encore.

Enfin, un pavillon annexe, relié au pavillon principal par un portique, groupe en un bel ensemble les envois, tableaux, appareils, etc..., de la Ville de Paris. Ce sont là tant d'efforts, tant de moyens et tant de résultats qui, pour la première fois, se trouvent ainsi groupés côte à côte.

Il est bon de les avoir ainsi réunis pour défendre, à l'étranger, notre bon renom national. Les hygiénistes français sauront gré au Gouvernement d'avoir pris cette initiative. Mais une aussi riche documentation mérite d'être conservée; il serait dangereux de la laisser se disperser, au lendemain de cette Exposition étrangère, sans chercher à la mettre sous les yeux du public populaire français; on devrait même la conserver comme le premier fonds d'une *Exposition française, périodique et circulante.*

Il n'aura pas été inutile, même pour les hygiénistes français, de tenter ce timide et hâtif essai de mobilisation : il rappellera l'ingéniosité de nos initiatives, la richesse des bonnes volontés qui, dans ce pays, *voudraient* agir pour le bien commun; il signalera aussi les « lacunes ». Ainsi prendra toute sa valeur la « leçon de choses » donnée par l'Exposition allemande, dans sa *puissance ordonnée.* Nous avons beaucoup appris aux Allemands : il est nécessaire d'aller les étudier, à notre tour. C'est ce que vont faire les hygiénistes français, pendant nos semaines de vacances.

MAURICE LETULLE.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale infantile (149, rue de Sèvres). — *Programme du cours de perfectionnement* (22 Août-9 Septembre 1911). — 22 Août, à 10 heures, M. TIXIER. Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx; à 4 h. 1/2, M. NOBÉCOURT. Rhumatisme articulaire aigu. Endocardites aiguës. — 23 Août, à 10 heures, M. TIXIER. Colites; à 4 h. 1/2, M. VOISIN. Diagnostic clinique des méningites. — 24 Août, à 10 heures, M. TIXIER. Tuberculose du nourrisson; à 4 h. 1/2, M. NOBÉCOURT. Endocardites chroniques. — 25 Août, à 10 heures, M. TIXIER. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde; à 4 h. 1/2, M. LEMAIRE. Les laits utilisés chez les nourrissons. — 26 Août, 10 heures, M. LEMAIRE. Technique de l'allaitement; à 4 h. 1/2, M. MERKLEN. Coqueluche. — 28 Août, 10 heures, M. DARRÉ. Diagnostic des angines aiguës; à 4 h. 1/2, M. MERKLEN. Coqueluche. — 29 Août, 10 heures, M. DARRÉ. Diagnostic des laryngites aiguës. Traitement de la diphtérie; à 4 h. 1/2, M. NOBÉCOURT. Péricardites. — 30 Août, 10 heures, M. DARRÉ. Scarlatine. Varicelle; à 4 h 1/2, M. VOISIN. Ponction lombaire et traitement des méningites. — 31 Août, à 10 heures, M. DARRÉ. Rougeole. Rubéole; à 4 h. 1/2, M. NOBÉCOURT. Cardiopathies congénitales. Traitement des cardiopathies.

1er Septembre, à 10 heures, M. FERRAND. Erythèmes, impétigo, eczéma des nourrissons; à 4 h. 1/2, M. MERKLEN. Diagnostic et traitement des pleurésies. — 2 Septembre, à 10 heures, M. FERRAND. Diagnostic et traitement de la syphilis héréditaire; à 4 h. 1/2, M. MERKLEN. Diagnostic et traitement de la pneumonie et des broncho-pneumonies. — 4 Septembre, à 10 heures, M. PAISSEAU. Rachitisme; à 4 h. 1/2, M. VOISIN. Paralysie infantile. — 5 Septembre, à 10 heures, M. LEMAIRE. Troubles digestifs des nourrissons : étude clinique; à 4 h. 1/2, M. BABONNEIX. Encéphalopathies infantiles. — 6 Septembre, à 10 heures, M. PAISSEAU. Purpuras. Maladie de Barlow; à 4 h. 1/2, M. BABONNEIX. Chorée. Tétanie. — 7 Septembre, à 10 heures, M. PAISSEAU. Hypertrophie du thymus. Myxœdème; à 4 h. 1/2, M. BABONNEIX. Epilepsie. — 8 Septembre, à 10 heures, M. PAISSEAU. Anémies et leucémies; à 4 h. 1/2, M. VOISIN. Tumeurs cérébrales. — 9 Septembre, à 10 heures, M. LEMAIRE. Traitement des troubles digestifs des nourrissons; à 4 h. 1/2, M. BABONNEIX. Albuminuries.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Par décret, en date du 21 Juillet 1911, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Pachon, agrégé des Facultés de médecine, chef du laboratoire de physiologie à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, directeur d'un laboratoire de biologie expérimentale à l'Ecole pratique des hautes études, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de physiologie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Pierret, professeur de clinique des maladies mentales, est admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Novembre 1911.

M. Pierret est nommé professeur honoraire à partir du 1er Novembre 1911.

École annexe de médecine navale. — M. le médecin de 1re classe Barthe, du port de Toulon, est nommé à l'emploi de professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort, pour une période de cinq années, à compter du 1er Août 1911.

NOUVELLES

IIe Congrès français de stomatologie. — Voici le programme provisoire de ce congrès qui aura lieu à Paris du 30 Juillet au 4 Août 1911.

Dimanche 30 Juillet, à 8 h. 1/2 du soir, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente : Réception amicale de tous les Congressistes et de leur famille par le Comité d'organisation (tenue de ville).

Lundi 31 Juillet, à 10 heures du matin, Faculté de Médecine, Grand Amphithéâtre : Séance d'ouverture. Nomination du Bureau. Nomination des Présidents d'honneur. Discours de M. Ferrier, président du Comité d'organisation. Lecture et discussion du premier rapport : Dr J. Tellier : La pyorrhée alvéolaire étudiée dans ses origines, dans ses effets locaux, dans ses effets sur l'organisme. A l'issue de la séance : Photographie dans la cour de la

Faculté de Médecine. — 2 heures après-midi, Faculté de Médecine : Mise en discussion de la première question proposée par le Comité : « A quel âge doit-on faire les redressements ? ». Communications diverses. — 9 heures soir. Réception offerte par les Présidents d'honneur et le Vice-Président.

Mardi 1er Août, à 9 heures du matin. Démonstrations pratiques et présentations de malades dans les amphithéâtres de la Faculté de Médecine, à l'École Française de Stomatologie et à l'hôpital Saint-Louis. — 2 heures après-midi, Faculté de Médecine, Grand Amphithéâtre. Lecture et discussion du 2e rapport, Dr Bozo : Étude critique des classifications en orthodontie. Communications diverses. — 4 h. 1/2, Garden-Party.

Mercredi 2 Août, Matinée libre pour les réunions de l'A. S. I. et du Syndicat des Médecins-Dentistes français. — 2 heures après-midi. Mise en discussion de la 2e question proposée par le Comité : « De l'unité des accidents de dentition ». Communications dans les deux sections. — 9 h. 1/2 soir. Réception chez le Président.

Jeudi 3 Août, à 9 heures du matin. Présentations et démonstration. Faculté de Médecine et à l'École Française de Stomatologie. — 2 heures après-midi, Communications. — 7 h. 1/2 soir. Banquet.

Vendredi 4 Août, à 9 heures du matin, Séance de clôture. Conférence avec projections. Autres communications. Vœux. Discours de clôture par le Président du Congrès.

Augmentation du nombre des médecins militaires. — *Loi portant augmentation du nombre des médecins militaires arrêté par la loi du 15 Avril 1904.*

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le tableau arrêté par la loi du 15 Avril 1904 et portant fixation du cadre des médecins militaires est remplacé par le suivant :

Médecins inspecteurs généraux	5
Médecins inspecteurs	20
Médecins principaux :	
De 1re classe	50
De 2e classe	95
Médecins-majors :	
De 1re classe	370
De 2e classe	580
Médecins aides-majors de 1re et de 2e classe (y compris les élèves de l'École du service de santé militaire)	590
Total	1.710

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Nécrologie. — On annonce la mort à Toulouse de M. le professeur Charpy.

CONCOURS

Hôpitaux de Lille. — Le concours de l'Externat s'est terminé par la nomination de MM. Delaunoy, Bertin, Mlle Cautrainne, MM. Leclercq, Averlant, Mouy, Demars, Vielle, Crampon, Procureur, Ringard, Picquet, Bresdin et Lozengues.

Hôpitaux de Lyon. — Le 30 Octobre prochain s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Lyon, un cours public pour la nomination de pharmaciens adjoints et de pharmaciens adjoints suppléants appelés à faire le service des pharmacies dans les établissements hospitaliers de la ville de Lyon.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56; le registre d'inscription sera clos le samedi, 30 Septembre 1911, à 11 heures du matin; 2° déposer leur acte de naissance et un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré récemment par le maire de leur résidence; 3° justifier de quatre inscriptions de scolarité; 4° justifier de trois ans de stage effectif et du certificat de l'examen de validation; 5° déposer la liste, signée par eux, de toutes les pharmacies dans lesquelles ils ont travaillé, — avant, pendant ou après leur stage, l'administration se réservant de recueillir des informations, avant de dresser la liste définitive des candidats admis au concours; 6° déposer un certificat médical, constatant qu'ils ont été récemment vaccinés ou qu'ils ont eu la variole. Les candidats seront avisés de leur admission au concours, directement, par l'administration, le samedi, 21 Octobre, au plus tard.

RENSEIGNEMENTS

Externe des hôpitaux de Paris, fin d'études (16 inscriptions), ferait *remplacement de médecin*, Août et Septembre, Paris ou Départements. Écrire *P. M.*, n° 491.

On demande Monsieur versé dans la Science médicale, de préférence sachant correspondre en anglais, pour collaborer à une publication anglaise. Rémunération équitable. Indiquer expérience. Adresser réponse à Médical Co, Mather et Crowther, Ltd., 10, New Bridge Street, Londres, Angleterre.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

SIROP ROCHE au THIOCOL

administration du GAÏACOL à hautes Doses
sans aucun inconvénient

AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE

Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
7, Rue Saint Claude PARIS



SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ÉTABLISSts FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, Paris

CONTRE LA CONSTIPATION

Adultes 3Fr — 4 Sortes Laxatives: Simples, Ricin, Ricin bile, Bile — Enfants 2Fr

OVULES CHAUMEL
ÉTABLISSts FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS

Le plus PUISSANT DÉCONGESTIF
.. Employé en Gynécologie ..

ICHTHYOL

Maladies du Cerveau
ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — NÉVROSES
Traitées depuis 40 ANS avec succès par les

SIROPS HENRY MURE

1° Au *Bromure de Potassium*. 3° *Polybromuré* (potassium, sodium, ammonium).
2° Au *Bromure de Sodium*. 4° Au *Bromure de Strontium* (exempt de baryte).

Rigoureusement dosées, 2 grammes de sel chimiquement pur par cuillerée à potage et 50 centig. par cuillerée à café de sirop d'écorces d'oranges amères irréprochable.

Etablies avec des soins et des éléments susceptibles de satisfaire le praticien le plus difficile, ces préparations permettent de comparer expérimentalement dans des conditions identiques, la valeur thérapeutique des divers bromures seuls ou associés. — FLACON : 5 fr.
Maison HENRY MURE. A. GAZAGNE, Phen de 1re classe, gendre et succr, Pont-Saint-Esprit (Gard).

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf **assimilable.** **Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent** pas ou qu'on veut **suralimenter**: *5 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait*; ou **nourrir par Lavement nutritif**: *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités.
Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions.
Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants, convalescents, etc.

OBÉSITE, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE
Tablettes de Catillon
à 0gr.25 de corps
THYROÏDE
— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES ATTENTATS CONTRE LES MÉDECINS

On a raconté qu'après la dispersion forcée des Congrégations, un moine qui présidait l'assemblée plénière des religieux ouvrit la réunion par les paroles que prononcent les fidèles en s'agenouillant devant le représentant de Dieu investi du pouvoir d'absoudre : « Mon père, bénissez-moi parce que j'ai péché !... »

Coïncidence ou réminiscence? Je ne sais, toujours est-il que ce mot, je le surpris sur les lèvres d'un ami au moment où nous apprenions l'attentat dont notre pauvre confrère de l'Hôtel-Dieu venait d'être l'innocente victime. Il est évident, en effet, qu'un souffle mauvais passe sur nous en ce moment. Jadis, on nous attaquait, on nous raillait, mais c'était la revanche innocente de gens que nous troublions dans leur tranquillité dangereuse ou dans leurs plaisirs. Aujourd'hui, les choses se gâtent. Procès, chantage, — souvent les deux vont de pair, — coups de couteau ou de revolver, rien ne nous est épargné.

Or pourquoi cette prise d'armes contre nous? Est-ce réellement parce que nous avons péché que l'on nous frappe? Non, direz-vous, puisque les victimes sont toujours des modèles de dévouement, de désintéressement, d'honneur professionnel. Il y a cependant un peu de notre faute à tous, répondrai-je : Si quelques-uns d'entre nous sont assassinés, alors que jadis on n'eût pensé qu'à baiser la trace de leurs pas, c'est parce que la médecine, depuis quelques années, a dans son ensemble fléchi légèrement.

Peut-être avons-nous trop oublié qu'à côté de l'honnêteté générale il y a, comme le disait le vieux Chomel, l'honnêteté médicale. Les malades veulent bien se défendre dans la vie, lutter avec âpreté, renverser qui leur barre la route, mais que voulez-vous, ils n'ont pu encore se faire à l'idée que notre profession est de celles où l'intérêt peut quelquefois jouer son rôle et pousser à l'action.

Nos malades se croient tout permis, alors qu'à nous tout est défendu. De mauvais médecins, il y en eut toujours, et l'antiquité ne nous a rien laissé à glaner sur les terres pourtant si fertiles du Mal et du Déshonneur, pour parler comme nos pères. Si les médecins de son temps eussent été parfaits, croyez-vous qu'Hippocrate se fût si longuement étendu sur nos devoirs, en ses chapitres : *De la Bienséance* et *Des Préceptes* ?

Donc il y eut toujours des défaillances, moins chez nous qu'ailleurs, sans doute, mais elles sont comme la rançon de tout effort humain. Si autrefois on était moins sévère, moins impulsif à notre endroit, c'est, il me semble, que notre existence se passait moins sur l'Agora : Le vrai sage cache sa vie, ont dit les Anciens. Les débinages, les petites histoires qui courent sous le manteau de

chaque Confrérie ne s'envolaient point par la Ville; pas de bruit, pas de confidences aux gazettes, qui nous ignoraient. Notre médecine était tout individuelle, elle est surtout sociale et collective maintenant et lèse maints intérêts. C'est un peu pour tout cela que les médecins d'hier sont devenus les morticoles d'aujourd'hui.

⁂

Morticoles! Cette injure dont on a voulu nous marquer, moi je la revendique comme un titre d'honneur. Oui, nous la cultivons, la mort, et sans cesse, au péril de notre vie. Elle emportera d'abord le pauvre petit diable d'étudiant qui l'a vue trop souvent et de trop près à l'hôpital. Sur les cent camarades familiers qui allègrement s'élançaient avec vous vers l'avenir, combien, dites-le moi, ont défilé la parade avant leur tour? Le petit Un Tel? Ah! pas de veine, il est mort tuberculeux. C'est par le larynx qu'est parti cet autre, étranglé par la phtisie. Et ce grand diable de Lorrain, si vaillant, si drôle dans les chahuts, vous souvenez-vous comme la diphtérie l'a enlevé prestement, le lendemain d'un réveillon? Ah! pauvres chers compagnons de notre jeunesse, imprudents jardiniers du jardin aux fleurs empoisonnées, vous étiez bien de vrais morticoles comme nous sommes tous!...

Mais les survivants se sont établis. Ne croyez pas qu'ils ont pour cela cessé de frayer avec la grande ennemie. Tenaillés par les angoisses du lendemain, affaiblis par le travail, plus qu'en toute autre profession ils vont en outre être exposés aux pires contagions, aux accidents les plus redoutables. Et là peut-être trouverait-on la cause des maladies singulières dont les médecins paraissent avoir le monopole; car, ne vous semble-t-il pas que pour nous la maladie cherche ses traits les plus rares, ses tortures les plus raffinées? Pensez-vous quelquefois aux victimes du cancer, à ceux que débite en détail la gangrène des Rayons X? Et que dire des piqûres? Ne pleurons-nous pas tous quelque ami emporté par une septicémie foudroyante à la suite d'un examen en milieu septique? Et encore ne parlé-je pas du surmenage, qui lentement intoxique et tue. C'est nous cependant que les collectivités supportent avec aigreur, c'est nous que les individus accablent de papier timbré, c'est sur nous qu'ils tirent, si nos méthodes de traitement leur ont déplu. Doux métier!...

⁂

L'autre jour, à l'Hôtel-Dieu même, encore tout attristé par le sang de la victime, M. le Dr Auguste Marie, de Villejuif, a, dans le service de M. Caussade, fait une conférence vraiment intéressante sur les attentats contre les médecins depuis 1850, c'est-à-dire une soixantaine d'années environ. Voici comment ils se décomposent:

Armes blanches	31 attaques.	16 morts.
Armes à feu	29 —	19 —
Moyens divers (submersion, strangulation, coups, etc.) . .	25 —	12 —
	85 attaques.	47 morts.

Comme on le voit, 47 des nôtres ont succombé, et le plus grand nombre des victimes est dû au revolver : 19 morts sur 29 attentats.

Ici, comme l'a justement fait remarquer le Dr Auguste Marie, de Villejuif, se pose la question de l'application plus stricte des Lois pour remplacer l'anarchie humanitaire qui nous ravage depuis 1900. Quand se décidera-t-on à combattre l'apachisme et à enrayer ce retour à la barbarie, qui fait qu'au premier geste, chaussettes à clous, machines à bosseler, revolver, entrent en danse? Qui n'a pas son petit browning?

Oui, qui ne l'a pas? Hier encore, l'armurier devait enregistrer le nom de tout acheteur, il était responsable de l'arme vendue; aujourd'hui, on l'a assez dit, il est aussi facile d'acquérir un revolver qu'un bol de vitriol. Il y a bien un projet de Loi pour remédier à ce sanglant abus, mais comme il est d'intérêt général, il sommeille dans les cartons, côte à côte avec la réforme de la Loi de 1838 sur les aliénés, en chantier depuis quinze ans au moins.

Les aliénés! Ce sont eux qui fournissent le plus de meurtriers, et ce sont nos confrères les psychiatres qui, neuf fois sur dix, sont victimes d'attentats.

Grâce à la floraison philosophique du XVIIIe siècle, lorsqu'on connut mieux le cerveau humain, on comprit que les déments ne pouvaient, une minute de plus, succomber sous le poids des fers, — je parle le langage du temps. — Ce fut comme l'éclair qui traverse la nue. En France Pinel, en Savoie Daquin, en Ecosse Tuckes, édictent que les aliénés, étant des malades, seront désormais traités comme tels.

Ce mouvement en faveur des malheureux inconscients était d'autant plus admirable que ceux qui l'ordonnaient savaient à quoi ils s'exposaient : Les mains désormais libres, le fou n'allait-il pas frapper tout d'abord le médecin qu'il rend responsable de ses maux? Nul n'hésita cependant. Au cours de son étude, M. Auguste Marie a énuméré les diagnostics de chacun des meurtriers qui font l'objet de sa funèbre statistique : Délirants paralogiques d'autant plus dangereux qu'on les croit sains, déments, épileptiques, alcooliques, absinthiques qui foncent sur le médecin du Dépôt où leurs rêves sanglants les ont conduits, dégénérés à bouffées délirantes, mélancoliques, paralytiques généraux, débiles, hystériques, imbéciles, sadiques, intoxiqués morphinomanes ou éthéromanes qui tuent leur médecin dans un rêve vécu, il y a de tout dans cette liste lamentable.

Pourquoi faut-il que s'y ajoutent maintenant les accidentés du travail, les opérés mécontents mais guéris? Et vraiment est-il une profession qui expose à tant de risques pour si peu d'honneur, pour de si minces profits? C'est cependant cette profession que l'on accable parce que la servitude en masque la grandeur. Je n'ai pas publié le détail des nôtres tombés au champ du Devoir, ils sont trop! D'ailleurs mon but était autre : J'ai voulu simplement, puisque j'en avais l'occasion, saluer nos morts. Mais je tenais aussi à les montrer à ceux qui nous dénigrent systématiquement comme à ceux qui désespèrent.

F. Helme.

CORRESPONDANCE

L'injection intra-péritonéale d'huile camphrée dans le traitement des péritonites.

Monsieur le Secrétaire,

Me serait-il permis de donner un mot d'explication au sujet de l'article : « L'injection intra-péritonéale d'huile camphrée dans le traitement des péritonites », paru dans le n° 42 de *La Presse Médicale*, samedi 27 Mai 1911?

L'article dit, page 441, 2e colonne, que, sur les conseils de Glimm, Hirschel fut le premier à mettre en pratique l'injection d'huile dans 3 cas de péritonite par perforation du duodénum ou par appendicite gangreneuse (1907).

L'injection d'huile dans la cavité péritonéale date, au Canada, de bien avant 1907.

Malheureusement, l'auteur de cette méthode est mort. Je veux parler du regretté et savant professeur de Gynécologie de l'Université Laval, de Montréal, Michel-Thomas Brennan.

Donnons la parole à mon regretté maître [1] :

« Il y a au delà d'une douzaine d'années, j'ai employé pour la première fois l'huile d'olive dans les opérations abdominales. C'était, pour ainsi dire, encore à la période préantiseptique, si l'on compare avec aujourd'hui. C'était à la suite de la lecture d'un cas rapporté par un médecin de l'ouest des Etats-Unis, — son nom m'échappe, — qui s'était imaginé, en employant de l'huile d'olive, prévenir les adhérences entre les organes pelviens et abdominaux.

« Depuis ce temps, à maintes reprises, j'ai employé cet agent, dans des laparotomies surtout. Depuis une couple d'années, je m'en suis servi davantage et je crois en avoir retiré de grands bénéfices.

« Je l'emploie dans les cas où une opération laisse des surfaces avivées, où il y a de la lymphe épanchée, où les intestins sont déjà irrités, enflammés, *où il y a de la péritonite*.

« Mon but principal en m'en servant est *de calmer l'inflammation existante et de prévenir de nouvelles poussées*; en sus, *je crois que cette huile prévient le développement des germes* et finalement est absorbée et sert à la nutrition du patient.

« Son emploi facilite certainement l'enlèvement des gazes de drainage, qui aussi sortent encore plus aisément avec l'aide du peroxyde d'hydrogène.

« Cette huile est stérilisée à l'autoclave, chez moi, sous une pression de 15 livres, à une température de 250 degrés Fahrenheit.

« La quantité à employer varie beaucoup ; j'en ai déjà laissé *jusqu'à 600 centimètres cubes dans le ventre*. Toutes les mèches à drainage en sont toujours fortement imbibées ; même quand je ne draine pas, je verse l'huile dans le ventre ou je l'applique avec une petite compresse, puis, avec la main ou les doigts, je porte au contact de tous les organes pelviens (surtout les intestins), ayant soin de bien en enduire toutes les surfaces dénudées ou recouvertes d'exsudats.

« Pour moi, actuellement, cette méthode est d'un usage journalier, et je crois banal de rapporter des observations où son emploi m'a semblé jouer un rôle prépondérant dans la guérison des cas les plus graves, et où je crois que j'aurais eu des complications les plus fâcheuses — peut-être mortelles — si je ne l'eusse pas employée.

« Dans les annexites graves adhérentes, purulentes, *dans les péritonites*, dans les appendicites adhésives et suppurées, et dans plus d'une autre circonstance, j'en ai retiré des effets les plus encourageants. »

Comme vous le voyez, M. le Secrétaire, l'article du professeur Brennan a plus d'un point de ressemblance avec les conclusions de Glimm, Hœbne, etc.

Hœbne a pu constater que les microbes, même les plus virulents, déposés dans le péritoine préparé par une injection préalable d'huile, y sont rapidement détruits (en quatre jours environ).

Brennan emploie l'huile pour calmer l'inflammation existante et, en sus, il croit que cette huile *prévient le développement des germes*.

Brennan a employé des quantités considérables d'huile, jusqu'à 600 centimètres cubes, sans accident. Il ne faut pas craindre l'embolie graisseuse au point de ne pas employer l'huile dans tous les cas où il y a inflammation, soit de l'intestin, soit du péritoine, etc.

La technique de mon regretté maître est à peu près la même que celle employée par les auteurs ci-dessus mentionnés.

Mon seul but, M. le Secrétaire, est de rendre justice à la douce mémoire du professeur Brennan, car, comme vous pouvez le constater vous-même, il y a plus de vingt ans que mon Maître se servait d'huile pour prévenir et guérir les inflammations péritonéales.

Croyez-moi, Monsieur le Secrétaire, votre tout dévoué,

Dr L. F. Dubé,
Notre-Dame du Lac, Co. Fémisconata, Prov. Qué.

1. Brennan. — « De l'emploi de l'huile d'olive stérilisée dans les opérations abdominales ». *La Presse Médicale du Canada*, Montréal, 26 Février 1902, vol. V, n° 35, p. 441.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

Le montant des sommes que nous avons reçues se monte à 7.467 francs.

La liste des nouveaux souscripteurs sera publiée ultérieurement.

VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

Eaux Minérales, Stations Maritimes, Climatiques et Sanatoriums de France.

ONZIÈME V. E. M.

VOYAGE DE 1911 : 28 Août-11 Septembre.

Stations du Sud-Est de la France (Ardèche, Vaucluse, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne) : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Le voyage d'études médicales de 1911 est placé sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera, sur place, des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

I. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration de tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à Lyon, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix aux médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins par toutes les Compagnies de chemins de fer.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, dans la journée du 27 Août ou le matin du 27 Août.

II. — De Lyon à Toulouse, les voyageurs visiteront, en groupe, les stations suivantes : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe et par train spécial.

Prix à forfait : 350 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais du voyage, depuis le départ de Lyon le 28 au matin jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Toulouse (le mardi 11 Septembre dans la soirée) : trajets en chemin de fer, voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour retourner de Toulouse à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent la même réduction aux femmes des médecins.

En raison de la courte durée du voyage et des longs trajets de voiture (270 kilomètres) et en montagne, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire et de n'emporter qu'une valise d'un maniement facile. Ils devront veiller sur leurs bagages et en demeurent responsables pendant toute la durée du voyage.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, le point de concentration : Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant le point de dislocation : Toulouse.

En plus de l'intérêt que présentent les nombreuses sources étudiées, les richesse archéologiques et les merveilleux sites visités font de ce voyage un des plus intéressants du V. E. M.

La ville de Lyon est prise comme point de concentration, le 28 Août matin ; mais on pourra, si on le préfère, se rendre directement à Vals dans la journée du 27 Août ; les billets individuels de chemins de fer, à demi-tarif, seront valables indistinctement pour Lyon ou pour Vals.

28 Août : A 5 h. 1/2 matin, rendez-vous à la gare de Lyon-Perrache. Départ pour Vals. Déjeuner. Visite de la station. A 4 h. 25, départ pour Orange. Coucher.

29 Août : Le matin, départ pour Montmirail. Visite de la station. Retour à Orange. Déjeuner. Après-midi, départ pour Balaruc. Visite. Diner. En train spécial pour Lamalou. Coucher.

30 Août : Journée à Lamalou.

31 Août : Le matin, départ en train spécial pour Carcassonne. Visite de la ville et de la cité. Coucher à Carcassonne.

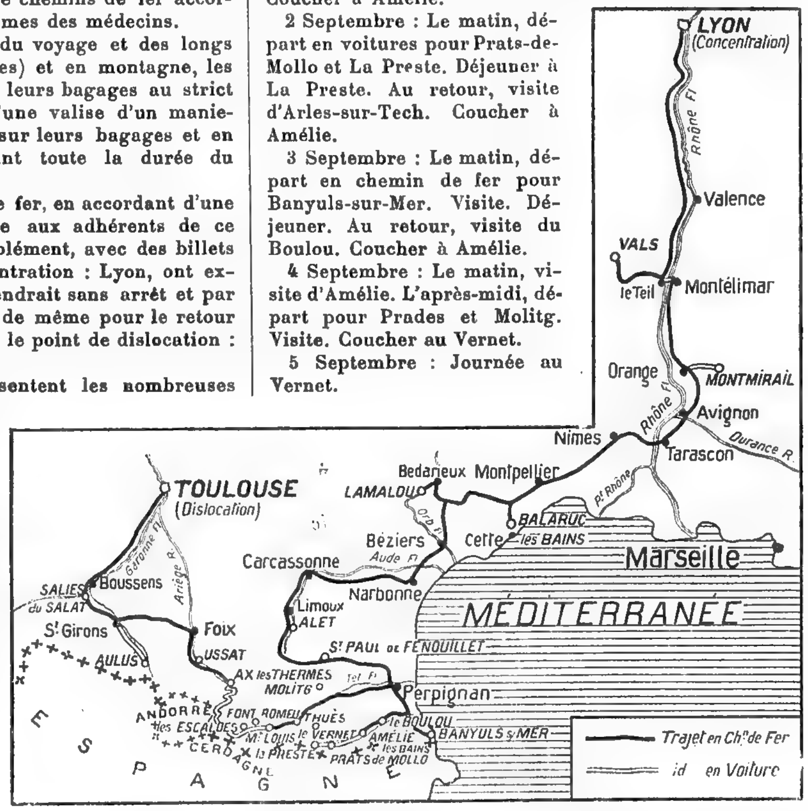
1er Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Alet. Visite de la station. Départ pour La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet (les Gorges de Galamus). Déjeuner à La Fou. Visite. Départ pour Amélie. Arrivée pour diner. Coucher à Amélie.

2 Septembre : Le matin, départ en voitures pour Prats-de-Mollo et La Preste. Déjeuner à La Preste. Au retour, visite d'Arles-sur-Tech. Coucher à Amélie.

3 Septembre : Le matin, départ en chemin de fer pour Banyuls-sur-Mer. Visite. Déjeuner. Au retour, visite du Boulou. Coucher à Amélie.

4 Septembre : Le matin, visite d'Amélie. L'après-midi, départ pour Prades et Molitg. Visite. Coucher au Vernet.

5 Septembre : Journée au Vernet.



6 Septembre : Le matin, départ pour Thuès et Canaveilles. Visite des stations. Déjeuner. En chemin de fer pour Odeillo. En voiture pour Font-Romeu et les Escaldes. Coucher aux Escaldes.

7 Septembre : Le matin, visite de la station. Après-midi, visite de Puigcerda, capitale de la Cerdagne espagnole. Retour. Coucher aux Escaldes.

8 Septembre : Le matin, départ en voiture pour Ax,

par Porté, Porta, le col de Puy-Morens et l'Hospitalet. Dîner et coucher à Ax.

9 Septembre : Le matin, visite d'Ax-les-Thermes. Déjeuner. Après-midi, visite d'Ussat. Retour à Ax. Dîner. Coucher.

10 Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Aulus, par Foix et Saint-Girons. Déjeuner à Saint-Girons. En voiture pour Aulus. Visite. Dîner. Coucher.

11 Septembre : Le matin, départ pour Saint-Girons et Salies-du-Salat. Visite de la station. En train spécial pour Toulouse. Dîner. Dislocation.

Après la dislocation à Toulouse, une excursion facultative à la station de Miers sera organisée avec visite du Gouffre de Padirac et de Rocamadour.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes et filles des médecins accompagnant leur mari et leur père.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira; ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 350 francs, au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, à Paris.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 Août 1911, terme de rigueur.

LIVRES NOUVEAUX

E. Agasse-Lafont, ancien chef de clinique de la Faculté de Paris, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Antoine. — ***Les applications pratiques du laboratoire à la clinique. Principes techniques. Interprétation des résultats***, préface de M. le professeur G. Hayem. Un volume in-8 écu, cartonné, avec 254 figures dont 109 en couleur et 4 planches en lithographie. Prix : 10 francs. (Vigot frères, éditeurs.)

La vulgarisation chaque jour plus grande des recherches microscopiques, et la simplification des techniques, mettent actuellement tout clinicien, spécialisé ou non, dans la nécessité de faire constamment appel aux procédés de laboratoire, pour vérifier et compléter les renseignements que l'examen clinique peut donner.

Il est bien certain qu'il serait par exemple impossible de se priver des données fournies par le microscope, en présence d'un cas douteux de tuberculose, de syphilis, de diphtérie, de leucémie.

Mais pour ceux qui débutent dans ces travaux, ou qui ne peuvent consacrer à cette étude tout leur effort, la multiplicité des procédés crée souvent dans la pratique une insurmontable difficulté. D'autant plus que souvent les renseignements utiles sont disséminés dans des monographies ou des traités spéciaux, et perdus au milieu de notions d'un intérêt purement scientifique, sans utilité immédiate pour le clinicien.

M. E. Agasse-Lafont s'est précisément donné pour but de sélectionner dans ce champ très vaste, et de choisir ce qui est d'une application fréquente à la clinique, d'une technique simple, d'une certitude éprouvée.

Il étudie successivement : l'*organisation d'un laboratoire; les notions de bactériologie et de parasitologie applicables à la clinique* ; *l'examen du sang*, *les épanchements des séreuses et le liquide céphalo-rachidien*; *le pus*; *les crachats*; *le contenu gastrique et le suc gastrique*; *les matières fécales*; *les urines*; *enfin les premières manipulations pour le diagnostic histologique des tumeurs*.

Pour chaque procédé, l'auteur indique les *principes* sur lesquels il est basé, la *technique* qui lui a paru la meilleure, enfin sa *valeur clinique* et l'*interprétation des résultats*.

Un tel ouvrage ne saurait être un guide fidèle et sûr sans une riche documentation figurée. Le texte est accompagné de très nombreuses figures, la plupart en couleurs, assez schématiques pour se rapporter à la majorité des cas, mais qui, d'autre part, serrent la réalité d'assez près pour qu'il soit aisé de reconnaître en elles l'image que le microscope mettra sous les yeux.

F. Jayle.

E. Dupré et M. Nathan. — ***Le langage musical***. *Etude médico-psychologique*. Préface de Ch. Malherbe. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, de VII-197 pages. Prix : 3 fr. 75. (Félix Alcan, éditeur.)

Dans l'étude des aphasies, les livres classiques consacrent un chapitre aux troubles du langage musical, et on sait combien il est fréquent de les voir dissociés d'avec les autres perturbations du langage commun, d'expression ou de réception. C'est à la notion de ces quelques données que se bornent, très généralement, nos connaissances sur le langage musical.

A lire le livre de MM. Dupré et Nathan, on mesure l'insuffisance de ces éléments de culture, et tout l'intérêt qui s'attache à une étude d'ensemble, originale et documentée comme la leur, de la psychologie normale et pathologique du langage musical.

Dans une première partie, après avoir montré les origines du langage en général, et du langage musical en particulier, MM. Dupré et Nathan nous donnent une pénétrante analyse des processus du langage musical intérieur, de l'idéation musicale, appuyée de nombreux exemples empruntés à l'œuvre des maîtres de la musique. Ils étudient ensuite les amusies et leurs diverses variétés ; de la lecture des pages qu'ils leur consacrent ressort le caractère habituellement complexe de ces désordres du langage musical, qui demandent, pour être exactement décrits et précisés, l'ingéniosité d'observation de cliniciens doublés de musiciens instruits.

La seconde partie est consacrée aux troubles psychonévropathiques du langage musical, notamment aux obsessions, aux phobies, à quelques associations morbides des plus intéressantes, telle l'audition colorée. Après un chapitre attribué aux altérations du langage musical dans les vésanies, les auteurs, dans une troisième partie, discutent la fréquence et la nature des pychoses chez les musiciens.

On sait que les grands compositeurs, comme beaucoup de géniaux, ont été taxés facilement d'aliénation, de folie ou de demi-folie. Il est piquant de voir MM. Dupré et Nathan conclure, avec l'autorité que l'on sait, pour beaucoup de ces diagnostics rétrospectifs, à une interprétation absolument erronée ; s'ils acceptent que, d'une façon générale, nombre de grands compositeurs offrent des types variés de déséquilibration, surtout dans le domaine de la sensibilité morale, de l'émotivité et de l'imagination, ils ajoutent que la proportion des aliénés chez les grands musiciens ne semble pas dépasser la moyenne ordinaire

C'est là une conclusion dont leur sauront gré nombre de lecteurs, admirateurs passionnés de ces maîtres de la musique, et qu'indispose l'association qu'on nous a tant répétée fréquente de la folie et du génie.

Le livre de MM. Dupré et Nathan ne se recommande pas seulement à l'attention du médecin soucieux de culture, mais surtout à celles des musiciens et des mélomanes, chaque jour plus nombreux, et qui demeurent curieux du mécanisme de leur jouissance. L'association féconde d'un psychiatre éminent et d'un musicien très averti leur assure l'ouvrage le plus documenté et le plus captivant sur le langage musical.

Ph. Pagniez.

Géraud Bonnet. — *Précis d'auto-suggestion volontaire.* 1 vol. in-16 de 302 pages, 2e édition, revue et augmentée. Prix : 3 fr. 50. (Paris, Rousset, éditeur.)

Les ouvrages sur l'entraînement de la volonté sont fort en vogue. Il semble que notre génération, affectée de neurasthénie, éprouve de plus en plus le besoin d'acquérir cette « maîtrise de soi » qui confère le succès dans la concurrence sociale. De là l'empressement des lecteurs vers tous les livres qui promettent une volonté plus forte.

Le volume de M. Géraud Bonnet est de ceux-ci. Il nous affirme qu'au moyen de l'auto-suggestion volontaire, au moyen d'exercices respiratoires, d'épreuves imposées à soi-même, de concentration de la pensée, etc., il est possible de faire de soi un homme énergique. Ces méthodes, d'ailleurs, ne sont pas neuves; on les trouve déjà dans les vieux grimoires de magie, et les sectes américaines du faith-healing, de la christian science en ont tiré un large profit. Il était bon que ces pratiques soient exposées sous une forme médicale, et l'auteur y a réussi, en écrivant un livre intéressant pour tous.

Mais j'avoue que je suis un peu sceptique, et pour cause! sur les résultats définitifs de ces procédés. J'ai moi-même prescrit des exercices de ce genre à nombre d'abouliques et, s'ils leur ont rendu quelques services, je n'ai jamais constaté cette révélation d'énergie qu'ils espéraient.

C'est qu'en vérité, la volonté est une fonction extrêmement complexe et qui plonge ses racines jusque dans les profondeurs de la vie organique même. Le réflexe volontaire cérébral n'est que le bref moment de conscience des impulsions instinctives et affectives qui fermentent en nous. Quand ces impulsions sont viciées, il n'y a pas d'exercice intellectuel, sensoriel ou moteur qui puisse y pallier.

Et puis, toutes ces méthodes d'entraînement volontaire tournent un peu dans un cercle vicieux. On dit au malade : « Répétez ces exercices avec persévérance et conviction. » Mais la persévérance et la conviction sont précisément déjà des attributs de la volonté, en sorte qu'on demande déjà au sujet les qualités qui lui manquent pour qu'il sache les obtenir. Et, en effet, il arrive que, pratiquement, ces exercices commencés avec un espoir momentané, il les abandonne bientôt par lassitude.

Je ne crois donc pas qu'il soit possible, par une méthode quelconque, de créer une volonté forte chez un individu qui n'en a pas. Ceux qui sont devenus de grands énergiques avaient en eux déjà le potentiel de cette énergie : les nécessités de la vie l'ont fait passer en acte. Là, il est vrai, des exercices judicieux auraient pu leur venir en aide; mais, pratiquement, la plupart s'en passent.

En revanche, je crois que si les méthodes d'entraînement échouent lorsqu'il s'agit de reconstituer la fonction totale de la volonté, elles fournissent de remarquables résultats contre les inhibitions partielles, celles des phobies, par exemple. Avec un effort et une ténacité bien guidés, les obsédés courageux parviennent à triompher de leurs obsessions. Et c'est là, je crois, le champ le plus fertile de la psychothérapie volontaire.

P. Hartenberg.

G. Lemoine. — *Les interventions médicales d'urgence.* 1 vol. in-8 cartonné, de VIII-369 pages. Prix : 6 francs. (Vigot frères, éditeurs.)

Si les deux termes de médecine et de chirurgie ne s'excluaient pas l'un l'autre, ce volume aurait dû avoir pour titre : *Manuel de petite chirurgie médicale.* C'est qu'en effet, il est consacré, pour sa plus grande partie, à l'exposé des interventions manuelles que la pratique courante impose actuellement à tous les médecins.

On y trouvera exposés en conséquence la technique et les indications des divers procédés de révulsion, des divers procédés de dérivation (saignée, ventouses, bains, lavements), des ponctions, du lavage de l'organisme (lavage de l'estomac, de l'intestin), de la médication hypodermique.

Il n'est évidemment question que de méthodes thérapeutiques très simples et parfois presque banales; si elles sont telles pour de vieux praticiens, elles sont loin d'être aussi connues des débutants et, pour tous, il y a intérêt majeur à ne les employer qu'à bon escient.

Alfred Martinet.

J. Bosviel. — *Les Préjugés en Oto-Rhino-Laryngologie.* Un volume in-12. Prix : 3 francs. (A. Maloine, éditeur.)

La question des préjugés en médecine n'avait jamais été abordée jusqu'ici; et c'était grand dommage, car le mal qu'ils ont fait à notre profession est incalculable.

N'entend-on pas répéter les erreurs les plus grossières par les gens du monde qui se piquent de savoir plus de médecine qu'un professeur de Faculté? Ils ont lu dans un quotidien à la mode la description d'une maladie et cela leur suffit pour parler science et discuter de la pathologie tout entière avec une arrogance qui n'a d'égale que leur profonde nullité.

Aussi est-ce avec une vraie satisfaction que nous voyons l'un des nôtres fustiger, d'une plume alerte et railleuse, les préjugés relatifs aux affections du nez, de la gorge et des oreilles. Ils sont tous pris séparément, exposés de main de maître et réfutés avec une logique qui ne laisse prise à aucune objection.

Bien que l'auteur de cet ouvrage soit un spécialiste, il a trouvé le moyen d'intéresser tout le monde des praticiens. — Il serait à souhaiter que tous lussent son livre; après une journée de labeur, rien ne leur serait plus agréable que la lecture de ces pages écrites avec humour, dans une langue élégante et souple, bien faite pour captiver ceux qui pensent que la médecine peut revêtir des formes attrayantes jusque dans ses plus ingrates démonstrations.

Durand.

BIBLIOGRAPHIE

2439. — **P. Delbet et R. Ledoux-Lebard.** — Travaux de la deuxième conférence internationale pour l'étude du cancer, tenue à Paris du 1er au 5 Octobre 1910. 1 vol. gr. in-8°, de 803 pages. Prix : 20 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2440. — **P. H. Römer.** — Die epidemische Kinderlaehmung (*Heine-Medinsche Krankheit*). 1 vol. gr. in-8°, de viii-256 pages, avec 57 figures. Prix : 10 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

2441. — **A. Manquat.** — Traité élémentaire de thérapeutique. 6e édition. Tome I. 1 vol. gr. in-8°, de viii-616 pages. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2442. — **A. Broca, Frœlich, Mouchet, Guisez, Terrien.** — La pratique des maladies des enfants. *Tome VII* : *Chirurgie*. 1 vol. gr. in-8°, de 540 pages, avec 216 figures. Prix : 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2443. — **Th. Chalybaus.** — Die staatliche Lymphanstalt und die Gewinnung tierischer Schutzpockenlymphe in Dresden. 1 vol. in-4, de 100 pages, avec 19 figures. Prix : 3 marks. (*Gerhard Kühtmann*, éditeur, à Dresde.)

2444. — **D. Vladoff.** — L'Homicide en pathologie mentale. *Etude clinique et médico-légale*. 1. vol. in-8°, de xx-379 pages. Prix : 10 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2445. — **G. Patry.** — Traitement chirurgical des affections non cancéreuses de l'estomac. 1 vol. in-8°, de 256 pages. (*Georg et Cie*, éditeurs, à Genève.)

2446. — **A. H. Roffo.** — El Cancer : *Contribucion a su estudio*. 1 vol. gr. in-8°, de xviii-435 pages, avec 53 planches hors texte. (*A. Guidi Buffarini*, éditeur, Cordoba 2080, Buenos-Aires.)

2447. — **R. Gouget.** — Leçons de clinique médicale (*Saint-Antoine, 1909-1910*). 1 vol. in-8°, de viii-374 pages, avec 20 figures. Prix : 8 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 1 (Juillet-Août).

Travaux originaux :

Mairet. — Le vagabondage constitutionnel des dégénérés (1er article).

J. Tastevin. — L'asthénie post-douloureuse et les dysthénies périodiques (psychose périodique) (*suite et fin*).

Hannard et Gayet. — De la paralysie générale et de la tabo-paralysie conjugales dans le département du Nord (1871-1909) (*suite et fin*).

Régis. — Déséquilibration mentale et divorce. Affaire Par... Rapport médico-légal. Jugement.

Edmond Cornu. — Documents d'outre-mer : Des infirmières dans les quartiers d'hommes aliénés. Traitement des phases aiguës de l'aliénation mentale par l'alitement en plein air.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine. — Bibliographie.

Variétés.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

A. Gallais. — Surrénalite chronique avec tumeur pigmentaire de l'iris droit et myosis unilatéral droit. Accès périodique d'asthénie aiguë avec hallucination, et d'agitation intellectuelle et kinétique (2 fig.).

O. Ascenzi. — Sur le tic dit de Salaam.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie de Paris.

Fiches bibliographiques.

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

M. Loeper et Ch. Esmonet. — Action vasotonique du suc gastrique et des macérations muqueuses de l'estomac (avec figures).

P. Ferreyrolles. — Etude comparative de la survie du muscle dans quelques milieux (avec figures).

Mosny et François Moutier. — Paralysie ascendante aiguë (syndrome de Landry) avec encéphalo-myélo-névrite chez une tuberculeuse (avec figures) (planche VI).

Joltrain et Guy Laroche. — Névrite subaiguë tuberculeuse non folliculaire à forme hydropigène. Constatation des bacilles de Koch dans le parenchyme rénal (avec figures).

Hector Greggio. — Les cellules granuleuses (Mastzellen) dans les tissus normaux et dans certaines maladies chirurgicales (planche VII).

Tadasu Saiki. — Etude sur la chimie du cancer. Acide lactique et glycogène.

Analyses et Bibliographie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Ricardo Botey. — Un cas de myxome pur malin naso-maxillaire avec propagation fronto-orbitaire et méningée. Résection atypique du maxillaire supérieur et de l'ethmoïde.

Sieur et Rouvillois. — Traitement chirurgical des antrites frontales. Etude critique des accidents consécutifs (*suite*).

Sociétés savantes.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Promotions. — Sont promus de la seconde à la première classe : MM. les professeurs titulaires dont les noms suivent : MM. Prenant, professeur d'histologie; Widal, professeur de pathologie interne; Thoinot, professeur de médecine légale.

FACULTÉS DE PROVINCE

Promotions. — Sont promus : *De la 2e à la 1re classe* : MM. Weiss, Spillmann, professeurs à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy; Lacassagne, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon; Imbert, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier.

De la 3e à la 2e classe : MM. Demons, Ferré, Blarez, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux; Teissier, Poncet, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon; Vuillemin, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy; Vialleton, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier; Combemale, Lambling, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

De la 4e à la 3e classe : MM. Lefour, Denucé, Pousson, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux; Bézy, Audry, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse; Pollosson, Jaboulay, professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon; M. Bouin, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy; Fockeu, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille; Bosc, Vallois, professeurs à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier.

Faculté de médecine de Nancy. — La chaire de matière médicale de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Nancy est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — Pendant les mois d'Août et Septembre, M. MILIAN, médecin des hôpitaux, fera, dans la salle des conférences du musée de l'hôpital Saint-Louis, tous les vendredis à 3 h. 1/2, des leçons cliniques pour le diagnostic des maladies vénériennes et de la peau, avec présentation de malades et de moulages.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de bronze.* — MM. Lemmet, à Boghari; Massonet, à Gouraya; Triollet, à Corneille; Casanova, à Hammam-bou-Hadjar; Faucerotte, interne en médecine à l'hôpital d'Oran; L. Bloch-Michel, à Paris; Duraux, Wallermann, internes de Saint-Lazare; Deffins, Rollot, externes des hôpitaux de Paris; Hardouin, étudiant en médecine; Boisnet, externe des hôpitaux de Nancy.

Médaille d'argent. — MM. Badin, Ermenge, à Paris.

Mention honorable. — MM. Savin-Vaillant; Castelli, à Alger; Capot de Guissac, à Paris.

SERVICES RENDUS A LA MUTUALITÉ. — *Médaille d'argent.* — M. Clada, à Souk-Ahras.

Médaille de bronze. — M. Espérandieu, à Souk-Ahras.

Mention honorable. — MM. Vidal, Hugues, à Alger; Ruel, à Oran; Mesguiche, à Souk-Ahras.

La lutte contre le choléra. — La Commission permanente du Conseil supérieur d'Hygiène vient de se réunir au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, a mis la Commission au courant de la situation sanitaire au point de vue du choléra dans les divers pays d'Europe et spécialement en Italie. Il a rappelé les instructions antérieurement approuvées par la Commission et selon lesquelles tout cas plus ou moins suspect doit être sérieusement examiné.

M. Mirman a ensuite fait devant la Commission l'historique détaillé des cas constatés à Marseille; il a déclaré qu'aucun cas nouveau n'avait été signalé depuis le 20 Juillet; il a fait connaître la promptitude et l'énergie avec lesquelles les mesures prescrites par les instructions ministérielles avaient été exécutées, et il a demandé à la Commission d'examiner si des mesures complémentaires devaient être prises.

La Commission a indiqué les points sur lesquels l'attention des autorités locales devait être à nouveau attirée de façon plus spéciale; elle a été unanime à considérer que c'était sur place, dans chaque ville où des cas se produiraient éventuellement, étincelle projetée par un foyer épidémique du Nord, que les moyens de défense locale devaient être appliqués avec le plus de vigilance, et qu'il n'y avait, d'ailleurs, aucune prescription substantielle à formuler en dehors de la stricte observation par tous du décret du 1er Août 1910 et de la circulaire du 16 Juin 1911.

Elle a émis le vœu que M. Jules Renault, conseiller technique sanitaire du ministère de l'Intérieur, soit envoyé dans les départements du Midi pour examiner l'organisation de la surveillance locale.

La vaccination contre la fièvre typhoïde. — M. Messimy, ministre de la Guerre, a confié au professeur Chantemesse et au médecin principal Vincent la mission d'aller installer parmi les troupes de la frontière algéro-marocaine la méthode de la vaccination antityphoïdique.

Cette vaccination préventive a rendu, en ces derniers temps, de grands services dans les armées étrangères, anglaise, allemande, américaine, et le principe a été établi, comme on sait, par les expériences de MM. Chantemesse et Widal faites au laboratoire du professeur Cornil, en 1888.

Cette décision du Ministre a été prise pour répondre à un vœu du Service de santé de la province d'Oran, vœu soumis par le médecin-inspecteur Février, directeur du Service de santé de l'armée à la Commission facultative d'hygiène et d'épidémiologie militaires qui a donné un vote très approbatif.

Comme dans les armées étrangères, cette vaccination sera entièrement facultative.

Voici que, pour la première fois en France la défense contre la fièvre typhoïde, qui intéresse à un si haut degré la santé publique, vient d'entrer dans une phase nouvelle qui laisse prévoir un bénéfice de vies humaines inattendu et même inespéré dans notre pays.

La mission ministérielle va partir incessamment.

Institut Pasteur (Laboratoire d'enseignement pratique de chimie biologique). — L'enseignement donné dans ce laboratoire a pour but de fournir aux travailleurs, déjà initiés aux méthodes générales de la chimie, un ensemble de connaissances pratiques leur permettant d'aborder les recherches de chimie biologique.

Les méthodes enseignées, après avoir été décrites dans tous leurs détails, seront exécutées au laboratoire; elles comprendront des applications aux cas les plus intéressants, le nombre et la difficulté des exercices étant gradués suivant la plus ou moins grande habileté des travailleurs.

Les manipulations auront principalement pour objet :

La recherche et le dosage des éléments les plus intéressants qui entrent dans la composition des êtres



TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
Le Demi Flacon 4 Fr. 50
MUSCULOSINE
BYLA
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE:
4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes.
4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris

vivants, animaux et végétaux; la détermination qualitative et quantitative des principes immédiats les plus importants, sucres, acides organiques, matières grasses, essences, alcaloïdes, substances protéiques, etc.; l'étude des principales diastases; celle des fermentations les plus typiques, etc.

Le laboratoire sera ouvert pendant une période d'environ trois mois à partir du lundi 13 Novembre 1911, avec interruption de quelques jours pour les vacances du 1er Janvier.

Il sera ouvert tous les jours (sauf les dimanches et jours de fête), de 1 h. 1/2 à 6 heures.

Les personnes désirant travailler au laboratoire devront en faire la demande par lettre avant le 6 Novembre. Cette demande devra être accompagnée de renseignements sur les études antérieures, les titres ou diplômes obtenus, etc.

Le nombre des travailleurs admis est limité.

Le montant des frais, pour la durée totale de l'enseignement, s'élève à 250 francs. Les personnes qui auront été avisées par lettre de leur admission devront payer d'avance à M. l'Économe de l'Institut Pasteur la moitié de ces frais, soit 125 francs. La seconde moitié devra être payée au début de Janvier. Il sera fourni aux travailleurs tout le matériel de laboratoire nécessaire, à l'exception de la boîte de poids. Chacun sera personnellement responsable du matériel qui lui est confié et devra le restituer en bon état à la fin des cours.

L'Institut Pasteur ne délivre ni diplôme ni certificat de capacité relatifs à l'enseignement pratique du laboratoire. Des certificats de présence pourront seuls être accordés aux élèves qui en auront justifié la nécessité.

Adresser les demandes à M. le professeur Gabriel Bertrand, à l'Institut Pasteur, 26, rue Dutot, à Paris.

Physiothérapie (cours de vacances). — La septième session des cours de vacances de Physiothérapie organisée par MM. Albert Weil, Dausset, Degrais, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald aura lieu du 9 au 31 Octobre 1911, à l'École des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne et dans divers hôpitaux et cliniques.

Le cours est divisé en deux séries de vingt leçons.

La première série comprend : l'électro, la radio, la photo, la radiumthérapie et l'hydrothérapie;

La deuxième comprend : le massage, la gymnastique, la rééducation des fonctions et la méthode de Bier.

Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 50 francs. On peut s'inscrire pour une ou les deux séries, ou avoir tous les renseignements complémentaires chez MM. Vigot frères, 23, place de l'École du Médecine.

A. P. M. — Visite à l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde, du 31 Août au 5 Septembre, à l'issue de la Session d'études de 1911 en Scandinavie.

31 Août (jeudi) : Le matin, programme même de la Session d'études. Séance de clôture de la VIIIe session d'études de l'A. P. M., et visite de la Kaiserin Friedrich Haus (institution d'État pour le perfectionnement de la médecine et de l'hygiène), à Berlin. Déjeuner de clôture.

L'après-midi, visite du Bureau et du Musée d'hygiène. Promenade. Départ à 7 heures. Dîner W. R. Arrivée à 10 h. 1/2, à Dresde.

1er Septembre (vendredi) : Le matin, visite au point de vue hygiéno-administratif du grand hôpital Iohaunstadt Krankenhaus (prof. Crédé). Puis réception et visite à l'Exposition internationale d'hygiène sous la conduite du commissaire général français (M. Fuster).

L'après-midi, visite de la Ville et de ses célèbres Musées de peinture et de porcelaines.

2 Septembre (samedi) : Le matin, visite de la Goutte de lait municipale (Dr Salge). Continuation de la visite à l'Exposition d'hygiène.

L'après-midi, excursion à l'établissement sanitaire des Dresdois (bains d'air, héliothérapie, hydrothérapie en plein air) dans la forêt de Klotzsche-Königswald.

3 Septembre (dimanche) : Le matin, visite du Dispensaire-Clinique des femmes (prof. Léopold). Continuation de la visite à l'Exposition d'hygiène.

L'après-midi, libre.

4 Septembre (lundi) : Le matin, visite du Bureau d'hygiène municipal et de ses annexes. Continuation de la visite à l'Exposition d'hygiène.

L'après-midi, excursion à la célèbre usine Heyden.

5 Septembre (mardi) : Le matin, visite des institutions sanitaires : eaux potables, égouts, station de désinfection, etc. Fin de la visite à l'Exposition d'hygiène, avec Conférence.

L'après-midi, libre. Départ à 5 h. 10 du soir. Dîner W. R. Arrivée à 8 heures à Berlin. (Un excellent rapide quitte Berlin à 9 h. 25 du soir et arrive à Paris le lendemain, à 4 heures de l'après-midi.)

Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour réponse, au Siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris, XVIe.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-inspecteur Martin est placé dans la 2e section du cadre des médecins-inspecteurs.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe.* M. Lafille est nommé directeur du Service de santé du 5e corps d'armée. M. Vignol est nommé directeur du Service de santé du 3e corps d'armée. M. Loup est nommé adjoint au directeur du Service de santé du ministère de la Guerre.

Médecins-majors de 1re classe. M. Lebon passe à l'hôpital militaire du Dey, à Alger. M. Bassères est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tarbes. M. Coste passe à l'hôpital militaire de Perpignan. M. Merlat passe au 53e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Gerbaux passe au 141e rég. d'infanterie. M. Bathias passe au 28e rég. de dragons.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Jacquinot passe au 6e rég. d'artillerie à pied. M. Villard passe au 68e rég. d'infanterie. M. Clerc passe au 125e rég. d'infanterie. M. Collignon passe au 5e rég. d'infanterie.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le Corps de santé de la marine :

Au grade de médecin principal, M. Glerant, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, MM. Cristau, Alquier, médecins de 2e classe.

— M. le médecin de 1re classe Chabanne, du port de Cherbourg, est autorisé à servir temporairement au port de Brest.

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de médecin principal, M. Condé, médecin principal de la marine en retraite.

Au grade de médecin de 1re classe, M. Le Moignic, médecin de 1re classe de la marine démissionnaire.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 1re classe Vaysse, directeur du Service de santé du groupe de l'Afrique orientale, est promu au grade de médecin-inspecteur dans le cadre du Corps de santé des troupes coloniales.

— M. le médecin-major de 2e classe des troupes coloniales Pinet est rappelé à l'activité et est affecté au 6e régiment d'infanterie coloniale à Brest.

Religieuses dans les cliniques privées. — Tout médecin qui installe dans sa clinique privée une ou plusieurs religieuses, même appartenant à une congrégation autorisée, sans avoir obtenu l'autorisation du Gouvernement, tombe sous le coup de la loi. Les religieuses seraient également poursuivies. Ainsi en ont décidé plusieurs tribunaux d'après l'unique article de la loi du 4 Décembre 1902, complétant l'article 16 de la loi du 1er Juillet 1901 :

« Seront passibles des peines portées à l'article 852, tous les individus qui, sans être munis de l'autorisation exigée par l'article 13, § 2, auront ouvert ou dirigé un établissement congréganiste, de quelque nature qu'il soit, que cet établissement appartienne à la congrégation ou

à des tiers, qu'il comprenne un ou plusieurs congréganistes; tous ceux qui auront continué à faire partie d'un établissement dont la fermeture aurait été ordonnée conformément à l'article 13, § 3; tous ceux qui auront favorisé l'organisation ou le fonctionnement d'un établissement visé par le présent article, en consentant l'usage d'un local dont ils disposent. »

Réunion sanitaire provinciale de 1911. — La Société de Médecine publique et de Génie sanitaire a décidé d'organiser cette année, comme l'an dernier, une Réunion sanitaire provinciale.

Cette Réunion sanitaire provinciale se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 Novembre 1911.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes : 1° Rapports du Directeur du Bureau d'hygiène avec le Conseil départemental et avec les Commissions sanitaires d'arrondissement. (Rapporteur : M. Zipfel, directeur du Bureau d'hygiène de Dijon); 2° Choix, captage, protection et surveillance des eaux destinées à l'alimentation. (Rapporteur : M. Dienert, chef du service de surveillance des eaux de la Ville de Paris); 3° La fièvre typhoïde. Conférence avec travaux pratiques, par M. Marchoux, de l'Institut Pasteur; 4° L'hygiène de la viande. (Rapporteur : M. Martel, chef du service vétérinaire du département de la Seine); 5° L'hygiène du lait. (Rapporteur : M. Porcher, professeur à l'École vétérinaire de Lyon); 6° Visite des abattoirs, du frigorifique, de la Bourse du Commerce et des laboratoires du Service sanitaire aux Halles centrales.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire accueillera les communications relatives à l'organisation et au fonctionnement des Bureaux municipaux d'hygiène, et en général, de tous les services d'hygiène humaine et d'hygiène vétérinaire.

Les rapports, discussions et communications, seront conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*, son organe officiel.

I. Les adhésions à la Réunion sanitaire provinciale ainsi que les demandes de communication seront reçues jusqu'au 1er Août, dernier délai : elles doivent être adressées à M. Le Couppey de la Forest, secrétaire général adjoint, 12, rue Pérignon, Paris (7e).

L'inscription est gratuite.

II. Le compte rendu des séances de la Réunion sanitaire provinciale sera imprimé et publié dans la *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*. Les auteurs des rapports et des communications en recevront, s'ils en expriment le désir, cinquante tirages à part, à titre gratuit, s'ils sont membres de la Société, et moyennant le prix établi d'après le tarif fixé par l'éditeur, s'ils n'en font pas partie. La demande de tirage à part doit être faite lors de la remise du manuscrit.

III. Les démarches nécessaires seront faites en temps utile pour faire accorder à tous les adhérents de la Réunion sanitaire provinciale la réduction à demi-tarif du transport par chemin de fer, du lieu de leur résidence à Paris.

IV. Une circulaire ultérieure fera connaître l'ordre du jour des séances, ainsi que le programme des visites aux Institutions sanitaires.

IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de lait). — Ce congrès se tiendra à Berlin, du 11 au 15 Septembre prochain.

En voici le programme détaillé :

Séance plénière d'ouverture, le 11 *Septembre* 1911. — L'enseignement de la physiologie et de la pathologie des nourrissons à l'Université.

Section I. *Enseignement et instruction.* — 1° L'enseignement médical dans le domaine de l'hygiène et des maladies des nourrissons; 2° l'enseignement de l'hygiène et de la protection de l'enfance du premier âge aux sages-femmes; 3° l'enseignement de la puériculture pour l'éducation des assistantes maternelles devant se rendre dans les familles, attachées aux communes et aux divers établissements; 4° la vulgarisation de la puériculture et de l'alimentation des nourrissons dans le grand public.

Section II. *Œuvres et protection de l'enfance du premier âge.* — 1° La protection des femmes enceintes et accouchées; 2° rôle éducatif des consultations des nourrissons et propagande en faveur de l'allaitement au sein; 3° résultats obtenus par les Gouttes de lait; 4° crèches; 5° protection des nourrissons dans les hôpitaux, asiles, pouponnières; 6° protection des nourrissons à la campagne; 7° rapport annoncé : Protection des nourrissons au village.

Section III. *Dispositions législatives et autres dispositions officielles concernant la protection du premier âge.* — 1° Protection de l'enfance dans la législation; 2° mutualités maternelles; 3° de l'influence des consultations de nourrissons sur le développement des mutualités maternelles en France; 4° protection des enfants mis en nourrice et des enfants illégitimes; 5° les enfants trouvés; 6° le contrôle de la production et de la vente du lait destiné aux nourrissons; 7° l'élevage des enfants syphilitiques mis en nourrice.

Section III *a. Tutelle.* — 1° Les relations internationales pour ce qui concerne la tutelle et la convention de La Haye; 2° la reconnaissance légale des droits des enfants illégitimes en pays étranger; 3° les droits des enfants illégitimes dans les principaux pays européens.

Section IV. *Statistique.* — 1° L'uniformisation internationale de la statistique de la mortalité infantile; 2° statistique de la morbidité, de la mortalité et de la natalité dans les différents pays; 3° les résultats constatés par les statistiques municipales à la suite de l'organisation des œuvres du premier âge.

Séance plénière de clôture, le 15 *Septembre* 1911. — 1° Vœux et conclusions du Congrès; 2° rapport sur la situation de l'Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge depuis sa fondation par M. Eugène Lust, secrétaire de l'Union; 3° désignation de la ville où se tiendra le IVe Congrès pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de lait).

Programme des visites, réunions, fêtes, réceptions, etc. — Dimanche 10 Septembre 1911, à 8 heures du soir, réunion intime des congressistes.

Lundi 11 Septembre, à 10 heures du matin, séance d'ouverture au Palais du Reichstag. Ensuite, constitution des sections.

Mardi 12 Septembre, à 9 heures du matin, séance plénière. Ensuite, séance des sections : le soir, banquet.

Mercredi 13 Septembre, à 9 heures du matin, visites d'établissements. Ensuite, déjeuner offert par la municipalité de Charlottenbourg à l'Hôtel de Ville; le soir, réception par la municipalité de Berlin à l'Hôtel de Ville.

Jeudi 14 Septembre, à 9 heures du matin, séances des sections; à 4 heures après-midi, séance du bureau permanent de l'union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge; le soir, représentations de gala aux théâtres royaux.

Vendredi 15 Septembre, à 9 heures du matin, clôture des séances de sections. Ensuite, séance de clôture du Congrès; après-midi, départ pour Dresde.

Samedi 16 Septembre, visite de l'Exposition internationale d'hygiène à Dresde.

Adresser directement les adhésions au secrétaire général du IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge, M. le professeur A. Keller, Mollwitzstrasse, à Charlottenbourg (Allemagne), en lui faisant parvenir un mandat international de 25 francs.

IIe Congrès de l'alimentation. — Du 1er au 4 Octobre prochain doit se tenir à Liége, sous le haut patronage du chef de l'État belge, le IIe Congrès de l'alimentation.

Les adhésions de membre effectif du Congrès doivent être adressées au secrétariat général du Congrès, 27, rue de Guillemins, à Liége, accompagnées du montant de la cotisation qui a été fixée à 10 francs.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Seront dites membres associés les personnes de la famille d'un membre effectif ayant versé une cotisation de 5 francs. Les membres associés seront invités aux fêtes et réceptions officielles, et pourront assister aux séances, mais sans prendre part aux discussions. Elles ne recevront pas les publications du Congrès.

Dentistes pour matelots. — L'amirauté anglaise est si satisfaite des résultats donnés par la nomination d'un dentiste civil, pour le service naval, qu'elle a décidé de porter de 1 à 3 le nombre de ces praticiens dans le port de Portsmouth.

CONCOURS

Ecole de médecine de Rennes. — Un concours pour un emploi de chef de clinique médicale sera ouvert devant l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, le 9 Octobre 1911. Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans; ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine français et les étudiants en médecine ayant soutenu leurs cinq examens de doctorat, avec condition d'être docteur dans les six mois.

Les candidats ne doivent pas avoir plus de 35 ans au moment de l'ouverture du concours.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles de suppléant, de chef de travaux, de médecin ou chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 19 Octobre 1911, pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ce concours se distribue à Paris au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Académie Royale de médecine de Belgique. — *Programme des concours* 1910-1912. — Etablir par des recherches expérimentales les modifications que les injections d'alcool faites dans les troncs des nerfs déterminent dans la partie périphérique et dans la partie centrale. — Prix : 800 francs.

1910-1011. — Etudier les lésions de l'empoisonnement par l'hydrogène phosphoré. — Prix : 800 francs. — Clôture du concours : 15 Juillet 1912.

1910-1912. — *Prix fondé par un anonyme.* — Elucider par des faits cliniques, et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie — Prix : 15.000 fr. — Clôture du concours : 15 Octobre 1912.

Des encouragements, de 300 à 3.000 francs, pourront être décernés à des auteurs qui n'auraient pas mérité le prix, mais dont les travaux seraient jugés dignes de récompense.

Une somme de 5.000 francs et une de 25.000 francs pourront être données, en outre du prix de 15.000 francs, à l'auteur qui aurait réalisé un progrès capital dans la thérapeutique des maladies des centres nerveux, tel que serait, par exemple, la découverte d'un remède curatif de l'épilepsie.

1911-1912. — *Prix fondé par le Dr da Costa Alvarenga.* — Aux termes du testament de M. Alvarenga, « l'intérêt du capital constituera un prix annuel qui sera appelé : *Prix d'Alvarenga, de Piauhy* (Brésil). Ce prix sera décerné, à l'anniversaire du décès (21 Juillet 1883) du fondateur, à l'auteur du meilleur mémoire ou ouvrage *inédit* (dont le sujet sera au choix de l'auteur) sur n'importe quelle branche de la médecine, lequel ouvrage sera jugé digne de récompense après que l'on aura institué un concours annuel, et procédé à l'examen des travaux envoyés selon les règles académiques ».

« Si aucun des ouvrages n'était digne d'être récompensé, la valeur du prix serait ajoutée au capital. » — Prix : 800 francs. — Clôture du concours : 15 Janvier 1912.

1909-1913. — *Prix Melsens.* — Par une clause de son testament, Mme Melsens, veuve de M. le professeur Louis Melsens, lègue « une somme de 10.000 francs dont les intérêts accumulés seraient consacrés à la fondation d'un « Prix Melsens » à décerner tous les quatre ans à l'auteur belge qui aurait soumis au jugement de l'Académie un ouvrage remarquable sur l'hygiène professionnelle ». — Prix : 1.400 fr. — Clôture du concours : 20 Janvier 1913.

RENSEIGNEMENTS

Externe des hôpitaux de Paris, fin d'études (16 inscriptions), ferait *remplacement de médecin*, Août et Septembre, Paris ou Départements. Ecrire *P. M.*, n° 491.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CONGRÈS DE STOMATOLOGIE

Le IIe Congrès français de Stomatologie s'est ouvert lundi matin, à 10 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, devant une assistance nombreuse de docteurs en médecine étrangers et français. Les travaux se poursuivront jusqu'à vendredi soir.

Le Comité d'organisation est ainsi composé : présidents d'honneur, MM. Cruet et G. Gaillard; président, M. Jules Ferrier; vice-présidents, MM. Chompret et Jullien Tellier; secrétaire général, M. Gires; secrétaires, MM. Nespoulous et Vayse.

Le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, délégué du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a ouvert la première séance par le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui me fait l'honneur de me désigner pour le représenter parmi vous, je déclare ouvert le IIe Congrès français de Stomatologie.

D'impérieux devoirs tiennent M. le Ministre éloigné de vous, aussi me charge-t-il de vous dire, avec son salut cordial, l'intérêt qu'il porte à vos travaux, comme aux progrès de la stomatologie qui — notre illustre compatriote Magitot en soit loué — s'épanouit, superbe ramure parmi les frondaisons de l'arbre des sciences médicales.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris est heureuse, aujourd'hui encore, de vous offrir l'hospitalité : son Doyen revendique, parmi les doux privilèges de sa charge, l'honneur de souhaiter la bienvenue, dans les murs de notre vieille Ecole, à vous tous, Messieurs, qui des quatre points cardinaux; qui, du vieux comme du nouveau monde, venez vous joindre à nous, afin, qu'en des labeurs communs, soient satisfaites de communes aspirations, pour le plus grand bien de la Science et le plus grand profit de la Pratique stomatologique.

Avec quel contentement, avec quelle juste fierté, Monsieur le Président, et vous Messieurs Galippe, Cruet, Chompret, Gires, n'avez-vous pas le droit de regarder en arrière ? Il y a quatre ans, à pareil jour, à pareille heure, en cette même enceinte, n'inauguriez-vous pas le Ier Congrès français de Stomatologie ?

Si ce Congrès fut un succès; s'il a laissé, suivant la parole prophétique du président d'honneur d'alors, un souvenir ineffaçable; s'il a vraiment marqué une date dans l'histoire de la Stomatologie, qu'augurer du présent Congrès, auquel si nombreux se sont inscrits nos compatriotes; auquel tant de confrères amis de la France apportent le concours de leur expérience faite du génie propre à leur nationalité !

Il suffit de lire le programme des travaux apportés, avec la liste des membres inscrits à ce Congrès; il suffit de savoir la place que, au point de vue scienti-

fique et professionnel, vous avez, Messieurs, conquise en chacune de vos provinces, pour affirmer que la Stomatologie, en tant que spécialisation légitime, a, partout, cause gagnée. N'avez-vous pas, vous aussi, en marchant, prouvé le mouvement!

La Stomatologie, à son tour, « *crescit eundo* » : en pouvait-il être autrement? Alors que toutes les branches de la Médecine, alors que tous nos organes et nos appareils, dans leurs statisme et leur dynamisme, suivant la loi de division du travail, accaparaient l'activité particulière de chercheurs; était-il possible que la cavité buccale ne réclamât pas aussi et pour elle-même l'attention des médecins?

Abordant la spécialité, après avoir acquis les notions fondamentales de toute éducation médicale forte, nos confrères n'étaient-ils pas plus aptes à faire progresser le diagnostic, l'étiologie, la pathogénie, la prophylaxie, comme le traitement des affections buccales?

Penser que, par ce temps d'humorisme et de vitalisme scientifique, organes et fonctions de l'antre buccal ne retiendraient point l'esprit et la main de médecins avertis; penser cela eût été aussi illogique qu'invraisemblable. C'était trop préjuger de médecins adonnés à l'Art dentaire, que d'imaginer qu'ils n'allaient pas mettre leur mentalité encyclopédique au service de leur spécialité.

Alors que, successivement, par l'évolution forcée des choses, nous avions vu les meilleurs des nôtres, les Rayer, les Bazin, les Hardy, les Charcot, les Panas, les Guyon, les Fournier, les Tarnier, les Terrier, aborder aux rives escarpées des spécialités; et, seulement après avoir conquis grande maîtrise de Clinique et de pathologie générales, s'adonner à la science et à la pratique des affections rénales, cutanées, nerveuses, oculaires, génito-urinaires, syphilitiques, gynécologiques...

Pareille évolution dans l'étude et la pratique des choses de la médecine ne pouvait pas ne pas aboutir à la spécialisation de la Stomatologie! N'étiez-vous pas, Messieurs, assez nourris du pain des forts; n'étiez-vous pas assez nourris de Pathologie générale pour ne pas trouver dans « les maux de dents », dans les altérations gingivales, comme dans les malformations palatines, autant de LOCALISATIONS des Maladies générales, des Toxémies et des Infections?

Combien, à ce point de vue, d'études faites sur les stomatites, sur les gingivites, sur les caries, n'ont-elles pas jeté de clarté sur la Clinique générale? Que de belles pages n'écriviez-vous pas, Messieurs les Stomatologistes, sur le diagnostic de viciations générales, héréditaires ou acquises, méconnues jusqu'au jour où vous appreniez à les dépister par les torts que lesdites viciations apportaient dans le développement des mâchoires, aussi bien que dans telle autre partie du squelette?

Vous m'en voudriez, Messieurs, si je me laissais aller à rappeler tout ce que la Clinique dentaire, tout ce que la Pathologie générale vous doivent en ces questions primordiales.

N'ai-je pas, du reste, par ailleurs rappelé combien l'étude d'un fait, mince en apparence, l'hérédité d'un type familial, l'hérédité des stigmates de Habsbourg, avaient amené plusieurs d'entre vous, notre confrère Galippe d'abord, notre confrère de Bruges, le Dr Osw. Rubbrecht ensuite, à s'attaquer aux problèmes les plus ardus, tel celui de la dégénérescence?

Dans un tout autre ordre d'idées, n'avons-nous pas vu le Dr Paul Ferrier, s'inspirant des travaux de l'un de mes confrères de l'Académie de médecine, et joignant ses remarques ingénieuses aux constatations faites de la dyscrasie acide de nos phtisiques; n'avons-nous pas vu le Dr Ferrier, après le Dr Galippe, inspirer l'Hygiène thérapeutique antituberculeuse par la reminéralisation?

Je m'arrête, où plutôt je m'excuse, Messieurs, de retarder le moment où, vous réunissant dans vos diverses Sections, vous allez remplir votre programme, la Science et la Pratique stomatologiques y faisant chacune quelque conquête.

Ces murs, Messieurs, ont des oreilles, la preuve en est que, par eux, nous avons connu vos travaux de 1907; de même, ces murs nous rediront, demain, avec vos labeurs, les résultats des discussions que soulèveront des Rapports patiemment élaborés.

Aucun de nous, quel que soit le champ d'études dans lequel finit par le cantonner sa destinée; aucun de nous n'a le droit de demeurer étranger à votre Science et à votre Art. Il ne le doit pas, d'abord, comme individu. Tous, Messieurs, et toutes, Mesdames, selon le commandement de l'Ecclésiastique, n'avons-nous pas à honorer les stomatologistes, *propter necessitatem*?

En dehors même de ce point de vue particulier et personnel, nul parmi nous, les médecins, ne saurait rester étranger aux progrès de la Stomatologie. Si quelqu'un de nous vivait indifférent à ce qui se fait chez vous, par vous, ne ressemblerait-il pas, par ma foi, à quelque borgne perdant un œil de gaieté de cœur? Ce quelqu'un ayant, pourtant, par métier de biologiste et de praticien, le devoir d'embrasser du regard l'horizon tout entier, n'ouvrant qu'un œil, verrait « la route qui poudroie », mais n'apercevrait rien de « la prairie qui verdoie ».

Ce quelqu'un — être de pure fiction — n'habite pas les murs de cette Maison. Je n'ai pas à vous apprendre, avec quelle unanimité, la Faculté de médecine de Paris, ouverte, quoi qu'on dise, aux idées de progrès, a réclamé et obtenu, que, dans son enseignement didactique, clinique, pratique et technique, large place fût faite à la Stomatologie. D'aucuns parmi vous, Messieurs, n'ignorent peut-être pas, que si dès avant-hier, la Stomatologie n'est pas en marche chez nous, la raison ne s'en trouve, ni dans nos désirs, ni dans nos vœux, ni dans nos votes, mais dans des lenteurs inhérentes à toute réforme qui, pour aboutir, doit recevoir le baptême parlementaire.

Si, Messieurs, je finis par ces derniers mots, paroles de certitude et non plus paroles d'espérance, c'est que je sais réjouir vos cœurs de stomatologistes. Apprenez donc que la Science et l'Art à qui vous donnez le meilleur de vous-mêmes, dès demain, entrera de plain-pied à la Faculté de médecine de l'Université de Paris dont le souci n'a jamais été — autant qu'aujourd'hui, — autre que de faire de ses étudiants des hommes d'esprit averti, d'œil ouvert, de main habile sur tous les champs d'observation et de pratique médicales; des hommes capables de justifier la confiance que le public garde au médecin qui, chaque jour, davantage, par plus de savoir, et avec plus de conscience, se fera guérisseur de malades, autant qu'empêcheur de maladies.

CORRESPONDANCE

MM. Gaucher et Guggenheim nous prient d'ajouter à leur article du 17 Juin 1911, sur les *Accidents auriculaires au cours du traitement de la syphilis par les produits arsenicaux organiques*, que M. Duhot (de Bruxelles) a publié, en Août 1910, trois cas de surdité labyrinthique après emploi de l'hectine. (*Annales de la Policlinique centrale de Bruxelles.*)

VARIÉTÉS

Hospitalité de nuit.

Dans un rapport très documenté M. d'Hendecourt, président de l'œuvre de l'Hospitalité de nuit, vient de rendre compte des services que cette œuvre a rendus cette année encore. 53.890 hommes, femmes et enfants ont passé 178.980 nuits dans ses dortoirs. Depuis 1878 l'Hospitalité de nuit a reçu 2.233.906 personnes sans asile.

Au point de vue des professions, ces hospitalisés se répartissent comme suit : 24.570 ouvriers du sol, 19.089 ouvriers du bâtiment, du bois, des métaux, etc., 1.327 gens de service, 770 ouvriers d'art, 2.108 employés, 137 artistes, 23 professeurs, 31 étudiants, 1 homme de lettre, 2 journalistes, 39 clercs de notaire et d'avoué, 3 architectes, 25 pharmaciens, etc., etc.

Le rapport mentionne particulièrement la création d'une maison d'accueil, 113, rue Cardinet, contenant 35 lits offerts à des femmes, institutrices, gouvernantes, comptables, ouvrières, domestiques momentanément sans place et sans domicile. (*La Revue philanthropique*, n° 168, 15 Avril 1911, p. 743.)

LIVRES NOUVEAUX

P. Krause. — ***Kursus der normalen Histologie.*** 1 vol. gr. in-8° de X-441 pages, avec 30 figures dans le texte et 98 planches hors texte. Prix : 20 marks. (URBAN ET SCHWARTZENBERG, éditeurs, Berlin.)

Ce volume n'est pas seulement un manuel fort complet de technique et d'histologie normale descriptive, c'est encore, et surtout, un superbe atlas de 98 planches, hors texte, en couleur, donnant en 208 dessins, on peut dire tous les aspects des tissus normaux, traités par les techniques modernes. C'est avant tout cette très belle iconographie, base essentielle de l'enseignement tel qu'on le comprend aujourd'hui, qui fait la valeur du livre de Krause; les descriptions des planches coloriées sont très suffisantes, sans longueurs ni bibliographie inutile dans un livre d'enseignement. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces planches pour être séduit, si l'on s'intéresse à l'histologie, et je crois pouvoir dire, sans exagération, que c'est le meilleur traité élémentaire d'histologie actuellement publié.

P. LECÈNE.

H. Legrand. — ***Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique.*** Préface du professeur Landouzy. 1 vol. in-8 de 374 pages. Prix : 6 fr. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

S'inspirant de sa pratique journalière, l'auteur s'est efforcé de réunir dans cet ouvrage les règles d'une bonne hygiène alimentaire chez les enfants malades.

Il passe successivement en revue les régimes des enfants tuberculeux, arthritiques, diabétiques, obèses, anémiques, rachitiques, dyspeptiques. Il donne les régimes dans les entérites acquises et chroniques, les gastro-entérites des nourrissons et les diverses affections du tube digestif, dans les affections du foie, les albuminuries, les affections du cœur et de l'appareil respiratoire de la peau, dans les maladies nerveuses.

Il termine par le régime des fiévreux et des opérés.

Pour chaque catégorie de maladies on trouve des menus hebdomadaires et des recettes précises de cuisine pour potages, œufs, viandes, volaille, poissons, sauces, légumes, entremets, boissons, etc.

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

2448. — **P. Krause et C. Garré.** — LEHRBUCH DER THERAPIE INNERER KRANKHEITEN. Tome I. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-758 pages, avec 345 figures et 3 planches. Prix : 11 mark 50. (*Gustav Fischer*, éditeur, à Iéna.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE du n° 4.

Travaux originaux :

Henri Laugier et Henri Bénard. — Contribution à l'étude des propriétés osmotiques des muscles.

A. Javal. — Contribution numérique à l'étude de la composition chimique des sérosités physiologiques et pathologiques de l'organisme chez l'homme.

R. Legendre et H. Piéron. — Effets de la fatigue musculaire sur les cellules du système nerveux central.

André Mayer et Georges Schaeffer. — Recherches sur les hémolysines (Premier mémoire). I. Sur la spécificité des hémolysines naturelles.

Louis Morel. — L'acidose parathyroprive.

André Mayer et Georges Schaeffer. — Recherches sur les hémolysines (Deuxième mémoire). II. Sur la spécificité des hémolysines acquises.

F. Sarvonat et Ch. Roubier. — Les troubles neuromusculaires dans l'intoxication par l'acide oxalique. Étude clinique et expérimentale.

M. Mouisset et J. Delachenal. — Septicémie staphylococcique avec pseudo-rhumatisme et méningite cérébro-spinale.

F. Sarvonat et R. Crémieu. — La fixation du brome et de l'iode par les organismes déchlorurés. Recherches expérimentales.

A. Gilbert et A. Baudouin. — Recherche et dosage des hydrates de carbone de l'urine normale. La glycosurie physiologique.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale infantile (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres). — *Programme du cours de perfectionnement* (22 Août-9 Septembre 1911). Les leçons auront lieu tous les jours de 3 à 4 heures.

22 Août. M. OMBRÉDANNE : Ectopie testiculaire. — 23 Août. M. OMBRÉDANNE : Traitement des becs-de-lièvre. — 24 Août. M. GASNE : Les fractures en général chez l'enfant et les décollements épiphysaires. — 25 Août. M. OMBRÉDANNE : Les pieds bots congénitaux. — 26 Août. M. GASNE : Hernies ombilicales et inguinales congénitales. — 28 Août. M. OMBRÉDANNE : Les pieds bots paralytiques. — 29 Août. M. GASNE : Formes cliniques et traitement de l'ostéomyélite des adolescents. — 30 Août. M. OMBRÉDANNE : Hypospadias. — 31 Août. M. GASNE : Invagination intestinale.

1er Septembre. M. OMBRÉDANNE : Les fractures du coude. — 2 Septembre. M. GASNE : Les malformations ano-rectales. — 4 Septembre. M. GASNE : Genu valgum. — 5 Septembre. M. PERRIN : Traitement de la coxalgie. — 6 Septembre. M. PERRIN : Traitement du mal de Pott dorso-lombaire. — 7 Septembre. M. PERRIN : Mal de Pott cervical et sous-occipital; abcès froids. — 8 Septembre. M. PERRIN : Symptômes et traitement de la luxation congénitale de la hanche. — 9 Septembre. M. PERRIN : Les scolioses.

On s'inscrit à la Faculté de médecine.

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1911-1912 :

1° *Enseignement clinique.* — L'enseignement clinique, par M. le professeur DE LAPERSONNE, aura lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1911.

Horaire des cours. — Lundi : Polyclinique et examen des malades; mardi : opérations et visites dans les salles; mercredi : polyclinique et ophtalmoscopie; jeudi : opérations et visites dans les salles; vendredi : polyclinique : à 10 heures, leçons cliniques à l'Amphithéâtre Dupuytren; samedi : laboratoire;

2° *Cours pratique d'ophtalmologie.* — Ce cours, fait par le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA et PLEY, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 24 Octobre 1911 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique. Le droit à verser est de 50 francs;

3° *Conférences sur les maladies des yeux* (1re série). — Ces conférences seront faites par M. CANTONNET, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 27 Novembre 1911 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite;

4° *Leçons pour l'Institut colonial.* — M. le professeur DE LAPERSONNE fera, les lundis 20 et 27 Novembre, 4 et 11 Décembre 1911, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons;

5° *Conférences sur les maladies des yeux* (2e série). — Ces conférences seront faites par M. MONTHUS, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1912 (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite;

6° *Cours de perfectionnement.* — M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de M. TERRIEN, professeur agrégé, et de MM. BOURDIER, GELLÉ et CHENET, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours après les vacances de Pâques (3 heures, Amphithéâtre Dupuytren). Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'examen ophtalmoscopique; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs;

7° *Cours de vacances.* — M. TERRIEN, professeur agrégé d'ophtalmologie, fera un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et Septembre 1912.

Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire de chaque cours.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* MM. Pousson, à Bordeaux; Deniau, Bonain, médecins de 1re classe de réserve de la marine; Savignac, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; Béclère, Broca, Legueu, à Paris; Boyer, à Lyon; Breteau, à Bouloire (Sarthe); Fabre, à Astaffort (Lot-et-Garonne); Grinda, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale; Fleyssac, à Lavinadière (Corrèze); Dieude-Fauvel, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne); Chabaneix, médecin-major de 1re classe; Dupuy, médecin-major de 2e classe; Wibratte, médecin aide-major de 1re classe.

Médecin, malade et sérum. — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt de principe qui va très certainement causer quelque émotion dans le monde médical. Voici le fait :

La loi du 25 Avril 1895 sur la préparation, la vente et la distribution des sérums thérapeutiques et autres produits analogues dit, dans son article premier : « Les virus atténués, sérums thérapeutiques, toxines modifiées et produits analogues pouvant servir à la prophylaxie et à la thérapeutique des maladies contagieuses et les substances injectables d'origine organique, non définies chimiquement, appliquées au traitement des affections aiguës ou chroniques, ne pourront être « débitées », à titre gratuit ou onéreux, qu'autant qu'ils auront été, au point de vue soit de la fabrication, soit de la provenance, l'objet d'une autorisation du gouvernement, rendue après avis du Comité consultatif d'hygiène publique de France et de l'Académie de médecine ».

Or, en vertu de cette loi, un médecin, le docteur Lorot, était poursuivi l'an dernier devant le tribunal correctionnel et tout de suite la question se posa de savoir si son article premier était applicable à un médecin qui, inventeur d'un sérum, — sérum antituberculeux dans l'espèce, — injecte lui-même ce sérum, non autorisé, à ses propres malades. Le tribunal acquitta, estimant qu'il n'y avait pas eu *débit* de sérum. Sur appel du parquet, l'affaire fut portée devant la Cour, mais la chambre des appels correctionnels confirma la décision des premiers juges.

Cependant le procureur général ne se tint pas pour battu et porta la question devant la Cour de cassation.

Après rapport du conseiller Roullier, qui concluait à la cassation de l'arrêt de la chambre des appels correctionnels, conclusions conformes de l'avocat-général Justin Seligman et plaidoirie de Me Balliman, la chambre criminelle de la Cour suprême a cassé l'arrêt qui avait acquitté le docteur Lorot. Conséquence : un médecin ne peut, sans tomber sous l'application de la loi du 25 Avril 1895, injecter à ses malades un sérum non autorisé, de sa fabrication.

Le docteur Lorot est donc renvoyé devant une autre cour dont la désignation sera faite ultérieurement.

Association française de Pédiatrie. — La deuxième réunion de l'Association aura lieu à Paris, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine, les vendredi 6 et samedi 7 Octobre 1911, sous la présidence de M. Comby.

Ordre du jour : Vendredi 6 Octobre, matin, 9 heures, séance administrative. — 1° Admission des Candidats : MM. Deleardre; 2° désignation du lieu et de la date de la prochaine réunion en 1913; 3° organisation et date du Congrès de l'Association internationale en 1912. A 9 h. 1/2. Lecture et discussion du premier rapport sur le Syndrome de Little. A) Etiologie et pathogénie, M. Hutinel.

Soir, à 3 heures, 2e séance administrative. — 1° Désignation des rapports et des rapporteurs pour la troisième réunion de l'Association française en 1913; 2° élection du Bureau pour la 3e réunion en 1913. — A 4 heures, suite de la discussion des rapports sur le Syndrome de Little; B) Symptômes et diagnostic, M. Haushalter; C) Traitement, M. Broca.

Samedi 7 Octobre, matin, 9 heures, lecture et discussion du 2e rapport sur les nouvelles méthodes de diagnostic de la tuberculose chez l'enfant : A) Réactions à la tuberculine, M. Péhu; B) Recherches des bacilles dans les humeurs et sécrétions, M. Nobécourt.

Soir, 3 heures : 1° Suite de la discussion des rapports; C) Radioscopie et radiographie, MM. Menard et Rist; 2° communications diverses.

Les membres de l'Association qui désirent faire des communications sont priés d'en faire parvenir avant le 1er Septembre, le titre et un résumé au secrétaire, 5, rue de Monceau.

MM. les Membres de l'Association sont priés de se rendre au dîner qui aura lieu le samedi 7 Octobre, à 7 h. 1/2, au restaurant Ledoyen, Champs-Elysées. Prix du dîner, 20 francs. Prière de se faire inscrire dès le début de la première séance de vendredi 6 Octobre.

Association française d'Urologie. — La quinzième session de l'Association française d'Urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 5 au 7 Octobre 1911, sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante : *Kystes non hydatiques du rein.* Rapporteurs : MM. Letulle (de Paris) et Brin (d'Angers).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général : M. E. Desnos, 59, rue La Boétie, Paris (VIIIe).

Une expérience intéressante. — Au Danemark, où l'assistance sociale a atteint un haut degré de perfectionnement, la Société de l'assistance aux imbéciles pathologiques va procéder à une curieuse expérience. Elle a acheté l'île de Livœ, située dans le fjord de Lim, et va y construire un asile pour les hommes faibles d'esprit, animés de penchants nuisibles à la société ou atteints de la manie du vagabondage et en général pour les malades de l'esprit qu'on doit aujourd'hui enfermer pour des raisons de sécurité publique et qui devraient en réalité bénéficier d'une grande liberté de mouvement.

Dans l'île de Livœ les malades jouiront d'une existence plus libre et plus naturelle et ceux atteints de la manie du vagabondage pourront s'y adonner librement, car ils disposeront des trois cent cinquante hectares de superficie de l'île et ils ne pourront pas en sortir. Bien entendu, on fournira aux internés l'occasion de travailler et ils pourront se livrer à des occupations aux champs ou dans la forêt, dans une tuilerie ou une tourbière.

On attend d'heureux résultats de cette curieuse expérience.

Académie royale de médecine de Belgique. — M. Motais, professeur de clinique ophtalmologique à l'Ecole de médecine d'Angers, a été élu membre correspondant.

CONCOURS

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 1er Février 1912, devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 1er Février 1912, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le concours de la médaille d'or vient de se terminer par la nomination de M. Lacoste.

MM. Drouin, Bardon, Augistrou et Coiquaud, à la suite de ce concours, sont autorisés à faire une quatrième année d'internat.

RENSEIGNEMENTS

Externe des hôpitaux de Paris, fin d'études (16 inscriptions), ferait *remplacement de médecin*, Août et Septembre, Paris ou Départements. Ecrire *P. M.*, n° 491.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES DÉGÉNÉRÉS AU RÉGIMENT [1]

Le rôle si délicat déjà du médecin expert se complique encore chaque jour; les progrès de la psychiatrie exigent l'adjonction d'un élément nouveau : l'évaluation des facultés mentales; dans le milieu militaire cet examen est de première importance.

Au conseil de révision, cette expertise est malaisée; la rapidité des opérations, la pénurie de renseignements sur les antécédents héréditaires et personnels de l'intéressé rendent impossible une élimination précoce; sans doute des affections nerveuses caractérisées imposent un diagnostic d'emblée; mais s'il est du devoir du médecin d'éliminer les prétuberculeux, s'il doit se rappeler qu'une affection organique au début peut être aggravée par les fatigues du métier militaire, il ne doit pas ignorer non plus la fréquence relative des affections mentales graves chez le jeune soldat et l'influence néfaste exercée par le service sur les prédisposés. Des mesures de prophylaxie s'imposent, indispensables à l'individu et à la collectivité. Au congrès de Nantes en 1909 ce vœu a été émis : un rapport devrait être fourni par les maires, par les directeurs d'asiles ou de pénitenciers, donnant tous renseignements capables d'attirer l'attention du médecin expert sur les sujets à passé mental. Les engagés — qui sont pour la plupart un vilain cadeau fait par la société à la collectivité militaire — devraient être pourvus de deux certificats : l'un émanant du maire et révélant le passé du jeune homme, sa manière de vivre, ses commémoratifs familiaux, etc.; l'autre signé du médecin qui lui a donné ses soins.

En Suisse chaque conscrit présente ses « notes pédagogiques » qui résument son passé scolaire. En Allemagne tout élève des « classes d'arriérés » est pourvu d'un dossier spécial qui est fourni aux autorités militaires lors des opérations de recrutement.

En France, c'est à l'arrivée du jeune soldat au régiment que commence le rôle du psychiatre. Dès la visite d'incorporation on doit se proposer de découvrir les suspects; l'attention se porte tout spécialement sur les bons absents, sur les illettrés; elle est attirée parfois par le facies du sujet (hérédité syphilitique et alcoolique, malformations, etc.); sans attacher aux signes classiques de dégénérescence plus de valeur qu'ils n'en méritent, on doit reconnaître qu'ils servent parfois d'indices et permettent d'orienter l'interrogatoire. Le tatouage est un parchemin qui renseigne sur le psychisme et le passé de son por-

1. Voir à ce sujet : C. Lanteaume. — « Contribution à l'étude de la démence précoce chez les militaires ». *Arch. de Méd. et de Pharm. milit.*, 1911, n° 3.

teur. En posant au jeune soldat quelques questions sur son existence antérieure, sur son séjour à l'école, sur ses qualités affectives, sur la façon dont il gagnait sa vie, on se fait une opinion sur son état mental, on estime sa valeur intellectuelle et morale. Sans doute on ne peut espérer dans les quelques minutes consacrées à l'incorporation arriver à une conviction absolue, mais rien n'empêche de noter le nom du sujet douteux qui peut ultérieurement être examiné à loisir; il faut user largement de la mise en observation à l'infirmerie qui permet des examens réitérés; si la conclusion est négative, le dommage est piètre; l'homme a été simplement soustrait pendant quelques jours aux obligations militaires; en revanche, on peut obtenir des succès appréciables.

Au cours de cette mise en observation on fouille dans les antécédents héréditaires et personnels de l'intéressé; on examine complètement son système nerveux; on poursuit un interrogatoire précis. Il est bon de dresser le personnel infirmier à servir d'auxiliaire dans ces recherches; l'attitude, les distractions, les conversations du jeune soldat avec ses camarades méritent d'être soigneusement notées; devant le médecin il se tient sur la défensive, il se méfie, craint de se livrer; ensuite se produit une détente, il reprend son caractère naturel, et souvent un simple mot saisi par un infirmier intelligent donne plus d'éclaircissement qu'un long interrogatoire.

Enfin l'observation est complétée par une enquête au pays de l'intéressé; mais cette enquête n'a de valeur qu'à une condition : il faut rédiger un questionnaire précis ne laissant pas place aux élucubrations intempestives.

On ne saurait trop mettre à profit les occasions qui se présentent d'être en contact avec le troupier : au cours d'une marche, pendant une manœuvre ou une visite sanitaire, un détail peut frapper qui attire l'attention. Les conversations avec les officiers ont un double avantage : d'aucuns vous signalent des signes d'extravagance qu'ils considèrent comme blâmables ou risibles, alors qu'ils sont simplement du ressort de la pathologie; en outre, on peut en échange enseigner à ces officiers les données fondamentales de la psychiatrie; leurs efforts viennent alors s'associer aux nôtres, ils signalent à l'examen mental les hommes dont les facultés intellectuelles leur semblent anormales, ils exercent une surveillance plus rigoureuse sur les suspects et nous fournissent des renseignements précieux. Les conférences constituent encore un adjuvant qu'il ne faut pas mépriser, et il y a beaucoup à faire, car même dans un milieu cultivé les idées psychiatriques sont bien peu connues.

Il ne faut pas non plus négliger l'instruction des sous-officiers, car ils peuvent devenir nos meilleurs auxiliaires; vivant constamment avec leurs hommes, ils arrivent à connaître les moindres détails de leur caractère.

Une armée ne peut être forte que si sa discipline est stricte et énergique; mais pour que cette discipline soit respectable, elle ne doit s'adresser qu'à des individus sains; il ne suffit pas de déclarer irresponsable au conseil de guerre l'anormal qui a agi inconsciemment; il faut se proposer de *prévenir* sa faute, de le défendre contre lui-même et de le soustraire aux influences néfastes.

Que peut-on faire des dégénérés dans l'armée?

Tout d'abord ne pas les accepter comme engagés, et pour cela il serait nécessaire que tout candidat : 1° fût visité par un médecin spécialisé dans l'étude de la psychiatrie ;

2° qu'il fût porteur de certificats renseignant sur son passé scolaire et social.

En ce qui concerne les appelés, ne pas oublier qu'un mauvais soldat est non seulement inutile, mais dangereux pour la collectivité et pour lui-même : « Songez, dit M. Jude[1], aux actes de négationisme et aux impulsions subites du dément précoce au début, aux accès de violence suivis d'amnésie, aux fugues irrésistibles et inconscientes de l'épileptique; pensez aux fugues plus intelligentes mais aussi irrésistibles, aux accès de sommeil de l'hystérique, aux fugues de l'alcoolique affolé par les dangers imaginaires qu'il perçoit autour de lui. Songez que de tels malades, s'ils sont méconnus, peuvent être chargés de missions de confiance, de transmissions d'ordres, de la garde d'un camp, que le salut d'une armée tout entière peut être compromis par le sommeil d'une sentinelle. » M. Naville[2] s'exprime de même dans sa remarquable étude sur l'aliénation mentale dans l'armée : « Une armée ne gagne rien, dit cet auteur, à voir augmenter son effectif de quelques unités gênantes comme le sont ces débiles et ces déséquilibrés. En temps de guerre on ne pourrait compter sur eux comme on doit pouvoir compter sur chaque soldat, et au cas où ils présenteraient des troubles mentaux, ce qui est à prévoir, ils seraient directement gênants et dangereux.

En temps de paix ils sont de déplorables soldats, donnant mille ennuis à leurs instructeurs, ils sont d'un mauvais exemple pour la troupe et entrent souvent en conflit avec la discipline; les peines disciplinaires qu'ils subissent occasionnent alors parfois chez eux des troubles mentaux graves, et l'influence moralisatrice qu'on espère pour eux de la vie militaire est illusoire dans la majorité des cas ». Ces individus sont dangereux pour eux-mêmes car ils s'accommodent mal des fatigues et des obligations du métier militaire ; ils sont dangereux pour leurs camarades, car la

1. M. JUDE. — « Les expertises mentales dans l'armée ». *Arch. de Méd. et de Pharm. milit.*, 1910, n° 5, p. 373.

2. F. NAVILLE. — « Contribution à l'étude de l'aliénation mentale dans l'armée suisse et dans les armées étrangères », p. 35.

vie en commun crée des contacts trop rapprochés et fournit des occasions tentantes ; en outre, ce sont des agents de démoralisation, et nous savons de reste que le mauvais exemple est toujours contagieux.

***

Faut-il donc exclure de l'armée non seulement tous les nerveux à affections caractérisées, mais également les prédisposés? on a actuellement une tendance à cette exagération. Nous réformons, il est vrai, encore moins largement que nos voisins pour « affections mentales », mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas chez nous pléthore d'hommes et que tous nos efforts doivent tendre à obtenir le maximum de rendement de la nation armée; c'est dans ce but que la loi de deux ans prescrit l'incorporation de tous les « demi-bons » et leur utilisation, sinon comme combattants, du moins comme auxiliaires. Pourquoi ne pas verser également dans le service auxiliaire les demi-bons mentaux? Il ne manque pas d'emplois qui puissent leur être confiés; nous connaissons des exemples typiques : de mauvais soldats, constamment punis, tout proches du conseil de guerre, ont été versés dans le service auxiliaire, — et maintenant ils ne font plus parler d'eux ; ils servent dans la mesure de leurs capacités, — résultat qui permet une économie d'autant d'unités dans les rangs des combattants. La société n'entretient pas ces individus à ne rien faire, pourquoi l'armée ne chercherait-elle pas également à les employer? s'il est impossible d'utiliser leur cerveau, tout au moins peut-on utiliser leurs muscles.

On pourrait grouper tous ces hommes dans une unité spéciale ; ils seraient surveillés par un gradé intelligent et prévenu, sous le contrôle du médecin qui interviendrait à l'apparition du premier symptôme; ce serait une sorte de peloton de malingres mentaux. Le médecin du corps tiendrait pour ces hommes un carnet secret semblable à celui des vénériens.

L'adoption de cette mesure aurait l'avantage de supprimer la réforme à outrance qui prive l'armée d'éléments utilisables et constitue toujours une prime offerte à la simulation. Des auteurs allemands (Cosparie et Temp, Maus, Plat) ont déjà demandé que les hommes qui ne peuvent faire de bons soldats soient « placés dans un établissement de travail pour la durée qu'ils devraient passer au service »; ces hommes seraient soumis à une surveillance spéciale, à une discipline appropriée ; — c'est peut-être là le moyen terme nécessaire entre la réforme et le conseil de guerre. Que ce soit par son travail dans un atelier ou par son activité sur le terrain de manœuvres, tout citoyen doit dans la mesure de ses moyens payer son tribut à la nation.

M. Chailly,
Aide-major au 72e d'infanterie (Amiens).

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE

LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE BEYROUTH

CINQUIÈME LISTE

Dr Jeanselme, professeur agrégé	50 fr.
Professeur Mossé (de Toulouse)	50 »
Dr Lesné, médecin des hôpitaux	20 »
A. Perrin, interne à l'asile de Fains (Meuse).	3 »
Dr Jacques, professeur agrégé (Nancy)	20 »
Dr Georges Etienne, professeur agrégé (de Nancy)	50 »
Carrion	20 »
Professeur Delanglade (de Marseille)	100 »

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 171.

Articles originaux :

Hébrard de Villeneuve. — L'assistance et les retraites ouvrières.

Louis Huré. — Une consultation de nourrissons dans un collège de jeunes filles.

Louis Rivière. — Œuvres de la bienfaisance privée.

R. Marois. — Les consultations de nourrissons dans l'Yonne en 1910.

H. Damaye. — L'hospitalisation des aliénés aigus et curables.

Achille Lévy. — De la mortalité des enfants illégitimes.

Ida R. Sée. — Les petits aveugles et l'obligation scolaire.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 28 Juin 1911.

Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Revue des Congrès.

Variétés :

Société d'assistance pour les aveugles. — La mère devant l'adolescence.

Chronique étrangère.

Revue des publications étrangères.

Bibliographie.

Informations. — Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉ DE PARIS

Laryngologie, rhinologie et otologie. — MM. Collinet, Rabé et Blanluet, assistants de M. Castex, commenceront, le mardi 19 Septembre 1911, à l'Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique de la Faculté, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), une série de 18 leçons, avec présentation de malades.

Ces leçons auront lieu tous les jours (excepté le dimanche), à 3 heures.

Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme du cours. — 1° Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie; 2° affections et chirurgie des amygdales; 3° tuberculose du larynx; 4° tumeurs bénignes et malignes; 5° corps étrangers du larynx et de la trachée; 6° névroses du larynx; 7° rhinites hypertrophique et atrophique (ozène); 8° malformations de la cloison; 9° épistaxis; 10° syphilis du nez; 11° tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales; 12° végétations adénoïdes; 13° sinusites et ethmoïdites; 14° affections de l'oreille externe; corps étrangers; 15° maladies de la trompe d'Eustache; cathétérisme; 16° infections de l'oreille moyenne; complications; 17° sclérose tympano-labyrinthique; 18° vertiges optiques; maladie de Ménière; infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs.

Seront admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Un congé, pour l'année scolaire 1911-1912, est accordé, sur sa demande, à M. Calmette, professeur d'hygiène et de bactériologie à la Faculté de médecine de Lille.

M. Breton, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé accordé à M. Calmette), d'un cours d'hygiène et de bactériologie.

M. Raviart, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de médecine mentale (théorique et pratique).

M. Le Fort, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de médecine opératoire.

M. Desoil est nommé, pour l'année scolaire 1911-1912, chef des travaux de micrographie et de parasitologie.

M. Paucot, ancien chef de clinique obstétricale, est chargé de l'intérim du clinicat obstétrical pendant le quatrième trimestre de l'année 1911.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* MM. Caboche, à Paris; Perrin, médecin-major de 2e classe; Bailly, médecin aide-major de 1re classe.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances), 10e année. — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 18 Septembre au samedi 30 Septembre 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr Perruchet. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr Caboche. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr Pasteau. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr Rousseau-Decelle. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le lundi 18 Septembre, de 10 à 11 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 18 Septembre, aux heures indiquées et seront terminés le samedi 30 Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Monument au professeur Arloing. — La première liste de souscription pour l'érection d'un monument au professeur S Arloing vient d'être publiée. Elle s'élève à la somme de 8.757 fr. 25.

École des infirmières. — Le 5 Octobre, va s'ouvrir, à la Salpêtrière, un examen pour l'admission de cent élèves à l'Ecole des infirmières de l'Assistance publique.

Cette école, destinée à former des infirmières pour les hôpitaux de Paris, reçoit les élèves gratuitement, exception faite du trousseau évalué à 60 francs, sous la condition d'un engagement de servir trois ans dans les hôpitaux, et, ce qui est plus intéressant, assure de droit après les deux années d'études un poste d'infirmière de 2e classe à ses élèves brevetées; cette situation comporte, outre les avantages habituels des services administratifs : retraites, congés, etc., un traitement en argent de 700 francs par an en plus de la nourriture, du blanchissage, de l'habillement et du logement en chambre. Les brevetées choisissent leur affectation aux places vacantes dans les nombreux établissements de l'Assistance publique, soit à Paris, soit aux environs de Paris, soit en province (Berck, Hendaye, etc.).

Aucun diplôme n'est exigé à l'entrée; âge de 19 à 26 ans. L'examen médical est très sévère; une très bonne santé est indispensable. Pendant l'examen, les candidates venues de province sont logées et nourries gratuitement à l'Ecole. Se faire inscrire, 3, avenue Victoria (administration générale de l'Assistance publique, service de la direction).

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins principaux de 1re classe* : M. Jarry est nommé directeur du service de santé de la division d'Alger. M. Godet est nommé médecin chef de l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Médecins principaux de 2e classe, M. Fribourg est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Lille. M. Salebert est nommé médecin chef dudit hôpital.

Médecin major de 1re classe : M. Lejeune passe à l'hôpital militaire de Rennes.

Médecins-majors de 2e classe : M. Paloque passe au 18e rég. d'artillerie de campagne. M. Donier passe au 28e d'artillerie de campagne. M. Clerc passe au 2e dragons. M. Tellier passe au 1er bataillon de chasseurs à

pied. M. Forget passe au 25e rég. d'infanterie, M. Etienne passe au 4e escadron du train des équipages militaires. M. Macaire est affecté à l'hôpital militaire de Bordeaux. M. Flach passe au 8e escadron du train des équipages. M. Baget passe au 2e rég. de hussards. M. Assailly passe au 88e rég. de même arme.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Cot passe au 61e rég. d'infanterie. M. Bonnet passe au 6e bataillon du 3e rég. du génie. M. Coulon passe au 53e rég. d'artillerie de campagne. M. Nicard passe au 95e rég. d'infanterie. M. Fulcrand passe au 18e rég. d'infanterie. M. Trèves passe au 56e rég. d'infanterie. M. Mazot passe au 126e rég. d'infanterie. M. Bovier-Lapierre passe au 140e rég. d'infanterie. M. Levêque passe au 103e rég. d'infanterie. M. Courboules passe au 8e rég. de cuirassiers, M. Legendre passe au 7e rég. de dragons. M. Chabardes passe au 10e rég. de hussards. M. Fonvieille passe au 10e rég. de cuirassiers. M. Lubet passe au 16e bataillon de chasseurs à pied. M. Laurens passe au 2e rég. de hussards. M. Biau passe au 9e rég. d'artillerie de campagne, M. Dumas passe au 16e rég. de dragons. M. Mouchard passe au 5e rég. de dragons. M. Maisonnet passe au 23e rég. de dragons. M. Jullian passe au 7e bataillon de chasseurs à pied. M. Malgat passe au 27e bataillon de chasseurs à pied. M. Larnaudie passe au 49e d'artillerie de campagne.

— Sont arrêtées les mutations suivantes dans le cadre auxiliaire du Service de santé :

Médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, M. Boulland passe à la 5e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Lesage passe au gouvernement militaire de Paris. M. Raynaud passe à la 14e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Angers passe à la 4e région. M. Castan passe à la 13e région. M. Coittier passe à la 7e région. M. Contal passe à la 2e région. M. François passe à la 15e région. M. Gibert passe à la 20e région. M. Laparra passe à la 18e région. M. Lelong passe à la 5e région. M. Martz passe à la 6e région. M. Minot passe à la 8e région. M. Pastour passe à la 19e région. M. Soulier passe à la 19e région. M. Tacheron passe à la 4e région, M. Thiriet passe à la 14e région. M. Villejean passe à la 3e région. M. Viteman passe au gouvernement militaire de Paris.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Cristol, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Waldeck-Rousseau*.

— M. le médecin en chef de 2e classe Arène, du port de Toulon, est désigné pour prendre les fonctions de médecin-major de l'ambulance de l'arsenal de Toulon.

M. le médecin principal de Gouyon de Pontouraude, du port de Rochefort, est désigné pour aller servir à l'établissement de Guérigny.

M. le médecin principal Seguin, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 1er dépôt des équipages de la flotte à Cherbourg.

M. le médecin de 1re classe Pernet, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 4e dépôt des équipages de la flotte à Rochefort.

MM. les médecins de 1re classe Castaing et Ruban, du port de Toulon, sont désignés pour aller servir en sous-ordre au 3e dépôt des équipages de la flotte à Lorient.

M. le médecin de 1re classe Cassien, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la flottille des sous-marins de Cherbourg.

M. le médecin de 1re classe Lesson, du port de Lorient, est désigné pour prendre les fonctions de médecin résident à l'hôpital maritime de Lorient.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, MM. les médecins-majors de 1re classe Henric, Tamel et Delassus.

En Cochinchine, M. le médecin aide-major de 1re classe, Le Camus.

En Indo-Chine, M. le médecin-major de 2e classe Ledoux; MM. les médecins-majors de 2e classe Martin, Pic, et le médecin aide-major de 1re classe Georgelin.

En Afrique occidentale, M. le médecin principal de 2e classe Touin; MM. les médecins-majors de 2e classe Revault, Bec, Cadet, Boudriot, et M. le médecin aide-major de 1re classe Blandin.

A la Côte-d'Ivoire, M. le médecin-major de 2e classe Bourragué.

En Afrique équatoriale, M. le médecin-major de 2e classe Ouzilleau; M. le médecin aide-major de 1re classe Benjamin.

A la Martinique, M. le médecin-major de 2e classe Cognet.

En France, MM. Fortoul, médecin principal de 2e classe; Burdin, Coulagner, Marotte, Martel, médecins-majors de 1re classe; Vallet, Germain, Pujol, Doreau, Esserteau, Feraud, Guitard, Peloff, Gaillard, Savignac, médecins-majors de 2e classe; Dauvergne, Bouissière, Euvrard, Blain, médecins aides-majors de 1re classe.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 63 Mercredi, 9 Août 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

PROFESSEUR CHARPY

(1848-1911)

La nouvelle de la mort du professeur Charpy (de Toulouse) est venue atteindre très douloureusement ses élèves et ses amis, et créer un grand vide dans le rang des anatomistes. C'est un esprit vraiment supérieur, une des gloires de la science anatomique française, que nous venons de perdre en lui.

Né en 1848 à Caluire (Rhône), il fit ses études de médecine à l'Ecole et à la Faculté de Lyon, fut interne des Hôpitaux de cette ville; la guerre de 1870 le surprit dans ces fonctions et il fit campagne comme aide-major, fut mêlé à l'épisode glorieux du fort de Bitche. En 1876, il était nommé chef des travaux anatomiques à la Faculté de Lyon, et il y remplit ces fonctions jusqu'en 1886, époque où il fut nommé professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine de Toulouse; en 1891, lors de la création de la Faculté mixte, il



PROFESSEUR CHARPY

fut nommé titulaire de la chaire d'anatomie. Il était promu officier de l'Instruction publique en

1893, et chevalier de la Légion d'honneur en 1903. Il avait soutenu en 1873 sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Lyon sur les Encéphalites aiguës. Puis, ses travaux furent orientés vers l'anatomie pratique; dans ses publications le fond scientifique se laisse toujours guider vers la nécessité d'une application clinique. C'est ainsi qu'il publie de 1884 à 1888 toute une série de travaux d'anatomie chirurgicale : « Variétés du tissu osseux, Résistance des os, Col du fémur, Courbure lombaire, Architecture du pied, Structure des ligaments larges, Gaine des muscles droits et cavité prévésicale, etc... »

En 1889 et 1890, il publie les cours qu'il a professés à l'Ecole de Toulouse; la caractéristique de son enseignement est d'être simple, clair, lumineux, illustré de nombreuses figures précises et schématiques. Pas de surcharge, rien que ce qu'il faut savoir, tout ce qu'il faut savoir pour devenir un bon praticien. Le succès de son enseignement oral a été très vif à toutes les époques de sa carrière. La publication de ses deux volumes de cours, rédigés par son élève et ami Suis, « Anatomie des centres nerveux et Anatomie des organes génito-urinaires », fut la révélation au monde médical de ses brillantes qualités de professeur et de savant. Ces deux petits ouvrages furent enlevés et très vivement appréciés dans le milieu des élèves, des praticiens et même des professeurs.

De 1900 à 1904, il publiait avec son ami Poirier et avec l'aide de nombreux collaborateurs « le Traité d'Anatomie humaine »; en 1908 paraissait le résumé de cet ouvrage sous le nom d' « Abrégé d'Anatomie » et sous la signature Poirier, Charpy, Cunéo.

Les études artistiques attiraient particulièrement le professeur Charpy, et dans ces dernières années il s'est surtout adonné à des travaux de morphologie extérieure : Morphologie de la région lombaire, Plis de la peau, Thorax supérieur, Plis et sillons des paupières, Plis du bas-ventre, Pli inguinal.

La mort est venue le saisir au moment où il travaillait à la publication de la troisième édition du Traité d'Anatomie avec le professeur Nicolas comme co-directeur.

Entre temps il a inspiré de nombreuses thèses sur des sujets d'anatomie, tant à Lyon qu'à Toulouse.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Obligation pour le médecin de donner ses soins au malade qui les réclame.

Un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante :

« 1° Un médecin de campagne, seul, est appelé d'urgence pour une famille qui se fait habituellement soigner par un confrère d'une ville voisine. Est-il obligé légalement de donner ses soins ?

« 2° S'il ne répond pas à l'appel, de quelle peine est-il passible ?

« 3° Y a-t-il des cas analogues dans la jurisprudence ? »

I. — Pendant très longtemps on a admis que, hormis le cas où il était requis par justice, le ministère des médecins était complètement libre. Sans doute, disait-on, l'humanité et les règles professionnelles font un devoir au médecin de ne refuser à personne ses conseils et son assistance; mais cette obligation n'a aucune sanction légale (Rép. gén. alph. du dr. franç., v° *Médecine et chirurgie*, n° 276).

Il a été jugé notamment que le refus fait par un officier de santé de recevoir dans sa maison un homme blessé qu'on lui amène pendant la nuit « pouvait être plus ou moins blâmable, plus « ou moins excusable, selon les circonstances, « mais n'était pas un délit » (Crim. cass. 29 fructidor an X, S. Chr. à sa date); que le refus d'une sage-femme d'accoucher une personne indigente, « tout inhumain et blâmable qu'il soit », n'est punissable par aucune de nos lois pénales (Crim. rej. 4 Juin 1830, S. Chr. à sa date).

II. — Plus tard, on a admis que le refus par un médecin de donner ses soins à un malade pouvait cependant, dans certains cas, engager la responsabilité du médecin et constituer une faute de nature à entraîner une condamnation à des dommages-intérêts.

Il en était ainsi notamment quand le médecin, après avoir commencé le traitement d'un malade l'abandonnait sans lui donner les soins nécessaires. Un médecin a été condamné à payer une indemnité de 1.000 francs et une rente viagère de 300 francs à un client à qui il avait fait une saignée, et qu'il avait ensuite refusé de visiter et qui, par suite de ce manque de soins, avait dû subir l'amputation du bras (Req. 18 Juin 1835, S. 35, 1.401 avec les conclusions de M. le procureur général Dupin). Un médecin a été privé de son droit à des honoraires par ce motif que, donnant des soins à un malade, il s'est absenté de son domicile sans laisser son adresse et sans assurer son remplacement (trib. de paix de Marseille, 15 Décembre 1909, S. Rec. des somm. 1910, 2e partie, p. 10; *Journ. des juges de paix*, 1910, p. 507).

Naturellement, la responsabilité du médecin ne serait pas engagée s'il cessait ses soins pour un motif légitime ou dans un moment où sa retraite ne serait pas de nature à compromettre la vie ou la santé du malade. Il a été jugé que le médecin accoucheur, qui se retire en présence de la prétention manifestée par sa cliente d'imposer une garde dont les précédents contacts sont ignorés de lui, et alors que, de son côté, il en a choisi une autre présentant toutes garanties,

ne commet aucune faute et est fondé, au contraire, à réclamer réparation du préjudice causé par une action en dommages-intérêts introduite contre lui, en termes de nature à nuire à son honneur professionnel et à sa réputation (Trib. de la Seine, 7e chambre; 19 décembre 1910, S. rec. des somm. 1910; 2e partie, p. 18; *Gaz. Pal.*, 25 Janvier 1911).

III. — Une décision récente est allée plus loin. Elle a admis qu'un médecin pouvait être condamné à des dommages-intérêts pour avoir refusé de soigner et pour avoir incité ses confrères à ne pas soigner un malade qui réclamait le secours d'un médecin.

« Si, dit l'arrêt (Bourges, 3 août 1909, S. Rec. des somm. 1909, 2e partie, p. 55; *Gaz. Pal.* 14 Décembre 1909), un médecin, à la suite de démêlés avec un client au sujet du règlement de ses honoraires, a le droit de rompre toutes relations avec ce client et de refuser de lui donner des soins, *alors d'ailleurs que la localité possède d'autres médecins*, il ne peut cependant, sans commettre un abus, signaler ces difficultés à ses confrères, et les inviter en des termes suffisamment clairs à se concerter avec lui pour qu'ils suivent son exemple.

« *Il n'appartient pas, en effet, à un médecin de priver une personne de l'assistance médicale, et d'assurer la sauvegarde de ses intérêts au mépris des devoirs d'humanité les plus élémentaires.*

« Et si, par suite, un préjudice matériel et moral a été causé au client, dont la famille a été privée de soins médicaux en plusieurs circonstances, ou qui a été obligé de s'adresser à un médecin éloigné de son domicile, la responsabilité de l'auteur de ces agissements se trouve engagée et il peut être condamné à des dommages-intérêts. »

IV. — Ainsi et en résumé, le médecin qui refuse ses soins à un malade qui les réclame n'est passible d'aucune condamnation pénale. Par contre, il peut être condamné à des dommages-intérêts si son refus n'a pas de cause légitime et a occasionné un préjudice au malade. Il pourra en être ainsi, à mon avis, dans le cas où le médecin qui refuse ses soins est le seul médecin de la localité, et si le retard causé par l'obligation dans laquelle se trouve le malade de s'adresser à un médecin éloigné cause un préjudice à ce malade.

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

A. Richaud, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, docteur ès sciences. — ***Précis de thérapeutique et de pharmacologie***, 2e édition, revue et mise au courant. 1 vol. in-8°, de la collection de *Précis Médicaux*, de xxxiv-984 pages, avec figures. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Que ce classique de thérapeutique et de pharmacologie réponde à un besoin réel, c'est ce que démontrent suffisamment l'épuisement rapide de la première édition et l'existence d'une édition espagnole. Aussi, fort judicieusement, l'auteur s'est-il efforcé de conserver à cette nouvelle édition son caractère, son format primitifs qui en font vraiment un précis, un manuel, un *vade mecum* pratique.

Mais il a mis avec soin et rigueur son œuvre au courant de l'état actuel de la pharmacologie et de la thérapeutique. C'est ainsi qu'on y trouvera tous développements utiles relatifs aux médicaments arsenicaux récemment introduits en thérapeutique (hectine, arsénobenzol, etc.). Un chapitre, entièrement nouveau a été consacré à l'étude des métaux colloïdaux, ou plus exactement à l'histoire générale des colloïdes, histoire qui n'avait encore été présentée dans aucun ouvrage classique. La description des procédés généraux d'antisepsie a été complétée par une étude très détaillée des propriétés antiseptiques de la teinture d'iode et par l'exposé des applications de ces propriétés à la désinfection des mains du chirurgien et du champ opératoire (Méthode de Grössich) et au traitement primitif de certaines plaies traumatiques, d'autre part.

Il n'est pas douteux que cette nouvelle édition aura le légitime succès de la précédente.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2449. — **H. Coupin.** — Album général des cryptogames. 1er fascicule, 16 pages de texte et 16 planches. Prix : 2 fr. 50. (*Librairie générale de l'Enseignement*, Paris.)

2450. — **J. Arnavielhe.** — Guide administratif a l'usage des médecins des corps de troupe. 1 vol. in-16, de 320 pages, cartonné toile. Prix : 6 francs. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur.)

2451. — **A. Lorenz et A. Saxe.** — Die Orthopaedie in der inneren Medizin. 1 vol. in-8°, de viii-166 pages, avec 38 figures. Prix : 4 marks 80. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 6.

Travaux originaux :

G. Brissy. — Des injections d'huile grise.

Boisseau et Prat. — Syphilis héréditaire dystrophique (osseuse et oculaire) de seconde génération. Réaction de Wassermann positive.

W. Dubreuilh. — Sarcomatose cutanée infantile.

R. Sabouraud. — Fréquence de la pelade aux différents âges.

E. Bitot. — Du prurit tabétique.

Revue de Dermatologie.

Revue des livres.

Fiches bibliographiques.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

A propos de l'ibogaïne.

Le propre des médicaments de réelle et heureuse efficacité est de susciter, sans retard, des imitations et des contrefaçons qui escomptent, pour réussir à se faufiler dans les officines, une confusion d'origine et une similitude de terminologie. L'ibogaïne n'a pas échappé à la loi de la concurrence douteuse. Dès que ses propriétés éminemment réparatrices, stimulantes, tonifiantes ont été bien connues et affirmées par des succès nombreux et réitérés, il s'est trouvé des préparateurs peu consciencieux qui n'ont pas craint d'essayer de substituer d'autres produits ayant sensiblement le même aspect, extraits quelquefois même de plantes d'Afrique comme l'ouaba, l'yohimbiu, par exemple, mais en différant totalement au point de vue physiologique. On a même tenté d'introduire aux lieu et place de l'ibogaïne, des alcaloïdes mal connus, qui ont produit certains accidents toxiques un peu comparables à ceux de la strychnine, et qui, par suite, sont d'un maniement redoutable. Et cela à cause de la difficulté qu'on a à se procurer de l'iboga dont le prix est élevé.

Afin d'éviter de telles erreurs, il est nécessaire de prescrire du chlorhydrate d'ibogaïne, sous la forme de dragées Nyrdahl, dont la formule constante et l'heureuse composition sont dues au Dr Landrin, et qui sont les seuls produits authentiques ayant fait l'objet d'expériences à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Ces dragées, qui sont utiles dans tous les états d'asthénie et particulièrement dans la neurasthénie post-grippale, se prescrivent à la dose de 2 à 6 par jour.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — M. Sauvan est nommé chef de clinique médicale.

M. Poesy est nommé chef de clinique de médecine infantile.

M. Bonnal est nommé aide d'anatomie et de physiologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — Depuis quelques jours, le vieil hôpital de la Pitié est complètement abandonné. Sur la porte, maintenant fermée, on a collé une affiche manuscrite ainsi conçue : « L'hôpital est définitivement évacué. S'adresser désormais au n° 83 du boulevard de l'Hôpital. »

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier.* — M. Lepage-Viger, à Orléans (Loiret).

Chevalier. — MM. Boix, Journiac, à Paris; Lebœuf, à Chasnay (Nièvre); Rivière, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

L'hygiène des travailleurs. — Une délégation de l'Association ouvrière de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ayant à sa tête MM. Chevallier, secrétaire de l'Association; Montelimard, délégué de la Fédération des teinturiers-dégraisseurs; et Frois, inspecteur du travail, a été reçue par M. Mirman, directeur des services d'hygiène au ministère de l'Intérieur, auquel elle a soumis divers vœux adoptés par un récent Congrès.

Ces vœux concernent notamment : la suppression de l'emploi du bichlorure de mercure dans les services de désinfection de la Ville de Paris et autres villes de province, la désinfection des locaux de travail reconnus contaminés, la représentation ouvrière dans les Comités d'hygiène, etc.

Intoxication professionnelle dans les usines où est fabriqué l aluminium. — M. Hollande, de Chambéry, vient d'appeler l'attention du Conseil supérieur d'hygiène sur le nombre croissant des usines d'aluminium qui s'installent à Saint-Jean-de-Maurienne. Par des expériences qu'il a faites personnellement, il a pu s'assurer que les émanations des usines sont nuisibles aux végétaux; d'autre part, les ouvriers de ces usines seraient atteints d'un diabète spécial, dû exclusivement aux émanations d'acide fluorhydrique.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Laffitte est nommé médecin-inspecteur et affecté provisoirement aux écoles de la 1re circonscription du Xe arrondissement.

M. Grosset est nommé médecin-inspecteur et affecté provisoirement aux écoles de la 3e circonscription du XVe arrondissement.

M. Bourdier est nommé médecin-inspecteur et affecté provisoirement à la 3e circonscription du XIIIe arrondissement.

Corps de santé militaire. — Sont promus : *Au grade de médecin-major de 1re classe,* MM. Ponsot, Garret, Renard, médecins-majors de 2e classe;

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Dumoulin, Viellé, Hornus, médecins aides-majors de 1re classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Indo-Chine,* M. le médecin aide-major Grésulli.

En France, MM. Monzie, Eberlé, Lescure, Lucas, Foll, médecins-majors de 2e classe; Giudice, médecin aide-major de 1re classe.

— M. le médecin principal de 2e classe Raynaud, en résidence à Marseille, est rayé des cadres par application des dispositions de l'article du décret du 31 Août 1878.

IIIe Congrès international d'hygiène de l'habitation. — Ce Congrès se tiendra à Dresde, du 2 au 7 Octobre prochain. Le Congrès comprendra neuf sections, réparties comme suit :

Groupe A : *Questions générales.* — Ire Section : Répartition des constructions sur le sol (disposition et plans de villes, divers types d'agglomérations rurales, villes à jardins, largeur des rues, hauteur des constructions). — IIe Section : Construction (plan, dimensions des pièces, matériaux, fondations, caves, cuisines, water-closets, plafonds, escaliers, ascenseurs, toit). — IIIe Section : Dispositions intérieures (éclairage, chauffage, aération, ameublement). — IVe Section : Entretien (propreté, enlèvement des ordures ménagères, désinfection).

Groupe B : *L'Habitation.* — Ve Section : Habitations urbaines. — VIe Section : Habitations rurales.

Groupe C : *Types particuliers d'habitations.* — VIIe Section : Ecoles, internats, pensionnats, prisons, hôtels, auberges, hôpitaux, maisons pour convalescents, établissements de bains, églises, théâtres, autres édifices publics. — VIIIe Section : Locaux destinés à l'exercice d'une industrie ou d'un commerce, moyens de transport (chemins de fer, bateaux, voitures, etc.).

Groupe D. IXe Section : Législation, administration, statistique, divers.

La cotisation des membres est fixée à 25 marks. Les personnes de la famille d'un membre seront admises aux séances et aux fêtes du Congrès moyennant une cotisation de 10 marks, mais ne seront pas autorisées à prendre part aux débats ni aux scrutins et n'auront pas droit à recevoir le rapport imprimé sur les opérations du Congrès (§ 5).

Les adhésions et cotisations doivent être adressées au secrétariat du Congrès, à Dresde, au nouvel Hôtel de Ville, bureau 156.

Les auteurs de communications et de démonstrations peuvent dès à présent adresser au secrétaire général du Congrès, M. Hopf, Stadtrat, 4, Redihs Strasse, à Dresde.

Voleur de radium. — Un tube de radium, volé à l'hôpital central de Birmingham, a été retrouvé chez un malade qui était venu à la consultation et qui l'avait dérobé pour se soigner tout seul.

Le résultat de ce larcin sera la perte du nez du malade imprudent et malhonnête.

CONCOURS

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 2 Octobre 1911, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour 7 places d'élèves internes.

Nul ne pourra concourir pour l'Internat en médecine s'il n'est externe titulaire des hôpitaux de Marseille.

Les internes et les externes des hôpitaux annexés à une faculté de médecine continueront à pouvoir se présenter directement à l'internat sans passer par l'externat des hôpitaux de Marseille.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu et produire un certificat de moralité récemment délivré par le Maire du lieu de leur résidence et un certificat de revaccination récente. Ils auront, de plus, à justifier du nombre de huit inscriptions de médecine (nouveau régime). La liste sera close le lundi précédant le jour du concours (terme de rigueur).

Epreuves du concours. — L'ordre des épreuves pourra être interverti. 1° (Epreuve écrite) : pathologie médicale et chirurgicale. Cette épreuve est éliminatoire pour les candidats qui n'auraient pas obtenu le tiers plus un du maximum des points.

2° (Epreuve orale) : question d'anatomie et de physiologie. Dix minutes d'exposition après un temps égal de réflexion à huis clos et sans livres.

3° Dissection. Au cours de cette épreuve, les candidats rendront compte de leur dissection sans interruption et sans sortir de l'amphithéâtre.

4° Rédaction de deux observations, l'une de médecine, l'autre de chirurgie. Dix minutes au maximum seront accordées pour l'examen de chaque malade. La rédaction de ces deux observations ne devra pas dépasser une heure.

5° Trois questions dites de garde : chirurgie, médecine, pathologie spéciale, accouchements et syphilis. Ces questions seront traitées de vive voix. Il est accordé cinq minutes au maximum pour traiter les trois questions sans préparation.

Il est accordé, pour chacune des épreuves ci-dessus, un maximum de trente points pour la première, vingt pour la seconde, vingt pour la troisième, trente pour la quatrième et trente pour la cinquième.

6° *Epreuves de notes.* — Des notes obtenues par les candidats durant leurs fonctions d'externes ou d'internes provisoires et concernant leur zèle et leur assiduité seront communiquées aux membres du Jury et viendront s'ajouter à celles qu'ils auront obtenues pendant les épreuves du concours d'internat. Ces notes, de 0 à 10, seront demandées avant l'ouverture du concours aux différents chefs de service sous les ordres desquels les candidats auront eu à remplir leurs fonctions pendant le semestre où aura lieu le concours et le semestre précédent. Il y aura deux notes, une de zèle et une d'assiduité, qui se totaliseront pour l'établissement de la moyenne, 0 signifiant nul, 1 et 2 mal, 3 et 4 passable, 5 et 6 assez bien, 7 et 8 bien, 9 et 10 très bien. Cette moyenne sera seule communiquée aux membres du Jury pour qu'il en soit tenu compte.

Il sera attribué d'office aux candidats étrangers aux hôpitaux de Marseille, pour cette épreuve de notes, un chiffre de points égal à la moyenne de ceux obtenus par les autres candidats.

Hôpitaux de Saint-Étienne. — Un Concours public pour la nomination d'un médecin suppléant des hospices sera ouvert le lundi 20 Novembre 1911.

Conditions d'admission au Concours : 1° Au jour fixé pour le Concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur. Toutefois, cette condition n'est pas obligatoire pour ceux qui auraient fait, après une nomination au Concours, pendant quatre ans et à la satisfaction de l'Administration, le service d'élève interne dans les hôpitaux de Paris, Lyon et de toute autre ville où siège une Faculté de l'Etat. Les candidats internes des hôpitaux de Saint-Etienne et autres villes dans lesquelles l'internat n'est que de trois ans, devront justifier en outre de leurs années d'internat, d'une année de pratique comme docteur ; 2° Les candidats devront être Français ou naturalisés Français ; 3° Ils seront tenus de se faire inscrire quinze jours au moins avant l'ouverture du Concours, au Secrétariat de l'Administration des hospices civils de Saint-Etienne, rue Badouillère, et d'y déposer leur diplôme de docteur, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le Maire de leur résidence. Le registre d'inscription sera clos le samedi 4 Novembre, à 6 heures du soir ; à partir de la clôture du registre, l'entrée de tous les établissements dépendant de l'Administration des hospices de Lyon sera interdite aux candidats. Tout candidat qui se présentera en invoquant le titre d'interne sorti de l'un des hôpitaux civils ci-dessus désignés, devra justifier, en outre, par pièces émanées de l'Administration de cet hôpital, qu'il a été nommé interne au concours et qu'il en a fait le service à la satisfaction de ladite Administration ; 4° Avant de concourir, chaque candidat prendra connaissance des règlements relatifs au service médical dans les hospices civils de Saint-Etienne et sera réputé de plein droit s'être engagé, en cas de nomination, à se conformer à tous ces règlements et à tous autres que l'Administration jugerait convenable d'adopter pour le bien du service. Les candidats pourront déposer, au Secrétariat, leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés, concernant la médecine, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront communiqués au Jury.

Le médecin nommé remplira, dans les établissements hospitaliers, suivant les ordres de service qui lui seront donnés par la Commission, pendant les absences pour congés ou autres causes des titulaires, les fonctions de médecin suppléant. Il recevra un traitement proportionnel à la durée de ses suppléances, traitement calculé sur la base annuelle de 2.000 francs. Le médecin sera titularisé à la première vacance.

Société d'hygiène de l'enfance. — La Société d'hygiène de l'enfance met au concours la question suivante pour 1911 : « Les Cantines scolaires, leur utilité ; que doivent-elles être ? »

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 Décembre 1911. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis. Ils devront être inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol. Ils ne seront pas signés, mais porteront en tête une devise ou épigraphe reproduite sur enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Tout auteur qui se fera connaître sera exclu du concours.

Les mémoires ne sont pas rendus : même non primés, ils deviennent la propriété de la Société et ne peuvent être publiés par leurs auteurs. La Société se réserve de tirer des meilleurs travaux la matière d'une brochure de propagande et d'enseignement.

Les prix seront décernés, en 1912, dans la séance publique annuelle. Ils consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et en mentions honorables.

Adresser les mémoires, avant le 31 Décembre 1911, au président de la Société d'hygiène de l'enfance, 10, rue Saint-Antoine, Paris (4e).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AMBROISE PARÉ AU SIÈGE DE METZ

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE

Depuis quelques semaines, les convoitises germaniques sont encore venues troubler nos rêves pacifiques, douloureusement. Il y eut, paraît-il, des heures tragiques où nos pauvres gouvernants se demandèrent quel numéro allaient amener les dés de fer du Destin jetés sur le tapis. On parla du secret de l'Empereur; qu'exigerait-il ? Pourrions-nous lui céder sans en être trop humiliés ? Ou bien faudrait-il s'engager dans l'impasse sanglante ?...

Les optimistes soutenaient *de plano* que toutes ces manœuvres comminatoires ne pourraient avoir la moindre sanction effective. Les pessimistes, eux, rappelaient combien l'Espagne est fatale à la France: François Ier et ses Dauphins furent retenus prisonniers à Madrid. C'est dans la Péninsule que notre César moderne laisse le meilleur de ses légions, c'est là que se brise le plus formidable et le plus souple instrument guerrier qui jamais ait été forgé par la main du Génie. En 1870, c'est encore l'Espagne qui nous vaut la guerre; la date fatidique de Juillet était également invoquée par ces mêmes pessimistes.

Par contre, ceux qui ont vu et raisonnent sur des faits songent à l'armée de Metz et à ces journées des 16, 17 et 18 août, dont l'anniversaire tombe presque à cette heure. Ils savent que, durant ces minutes décisives, la France tint la monarchie prussienne dans sa main. Toutefois, la vision des catastrophes qui suivirent leur fait se demander si demain nous aurions plus de ressort, de rigueur et d'ordre, si cette fois nous pourrions justifier l'adage ancien: *Gesta Dei per Francos ?*... Et ils se demandent encore si le pire défaut de notre race française, admirable par ailleurs, n'est pas d'oublier ses malheurs, car jamais elle n'en tira aucun enseignement.

Or, lorsqu'on interroge le passé, non plus durant une période limitée, mais à travers les étapes successives des siècles, invariablement il répond qu'au moment même où notre pays semble perdu par la faute du plus grand nombre, il est toujours reporté aux sommets de l'Histoire par le génie de l'un de ses enfants. Ici, c'est Villars qui nous sauve à Denain; là, Dumouriez qui repousse l'envahisseur à Valmy et Jemmapes. Vieille France, France nouvelle, elle n'a, semble-t-il, qu'à frapper le sol pour en faire surgir l'être marqué par le Destin et qui la sauvera; et comme

Antée, elle recouvre ses forces dès que ses deux épaules touchent la terre.

Ainsi en fut-il lors du siège de Metz en 1552. Et pour l'anniversaire des journées d'Août 1870, permettez-moi de vous rappeler le récit d'Ambroise Paré sur le siège fameux qui vit fléchir la toute-puissance de Charles-Quint et consacra le triomphe de nos armes.

⁂

En revendiquant à coups de canon un hypothétique héritage dans le Milanais, les Valois avaient eu une politique étrangère pitoyable. Heureusement, Henri II s'empressa de la répudier. Plantant là la succession sanglante qui avait coûté tant de braves gens et tant de millions, il s'était rejeté vers notre frontière naturelle de l'Est. C'est pourquoi Charles-Quint, vite éclairé sur les conséquences de ce changement de front, fondit avec 120.000 hommes sur Metz afin de nous en déloger; il verrait après pour Toul et Verdun. En France, chacun comprit la gravité du geste impérial et tous, petits et grands, se ruèrent au secours de la monarchie en péril : « Il n'y eut bonne ville où le tambour ne battît pour la levée des gens de pied. Toute la jeunesse se dérobait de père et mère pour se faire enrôler... »

Notre armée possédait alors le premier général de l'Europe, et en tout cas un des meilleurs soldats qui fût jamais, je veux dire le Duc de Lorraine, François de Guise. C'est lui qui dirigea la défense « de la Pucelle », assisté de tout ce que la noblesse française comptait de grand.

Comme on était en hiver, le service de la place était particulièrement rude, et les blessés succombaient en si grand nombre que les soldats s'imaginèrent que les drogues utilisées pour leurs pansements étaient empoisonnées. Mandé au Louvre par Henri II, le brave Ambroise Paré, avec son gros bon sens habituel, eût tôt fait de mettre sur le compte du froid les accidents signalés. Tout naturellement, le Roi le chargea alors d'aller rassurer les assiégés en leur portant d'autres remèdes. Grâce à la sagacité et à l'audace d'un capitaine italien polyglotte, il put forcer les lignes d'investissement, mais ce ne fut point sans péril. Laissez-moi, au surplus, céder la parole à notre chirurgien. Vous me direz si parfois sa langue ne vaut pas celle de nos classiques. Et d'abord, son arrivée :

« A vrai dire, j'eusse bien volontiers désiré être à Paris, à cause du danger imminent que je prévoyais. Dieu conduisit si bien notre affaire que nous entrâmes dans la ville à minuit, au moyen d'un signal que le capitaine italien avait avec un autre capitaine de la compagnie de M. de Guise. J'allai trouver ce seigneur dans son lit, il me reçut de bonne grâce et fut bien joyeux de mon arrivée. Je lui fis part de tout ce que le roi m'avait commandé de lui dire. Je lui dis que j'avais une petite lettre à lui donner, et que je ne ferais faute le lendemain de la lui remettre. Après cela, il commanda qu'on me donnât un logement et que je fusse bien traité. Il me recommanda de ne pas manquer de me trouver le lendemain sur la brèche, où je rencontrerais tous les princes et seigneurs et plusieurs capitaines. Ils me reçurent avec une grande joie, me firent l'honneur de m'embrasser, et me dirent que j'étais le bienvenu. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient plus peur de mourir, s'il arrivait qu'ils fussent blessés. »

« M. le prince de La Roche-sur-Yon fut le premier qui me festoya. Il me demanda ce que l'on disait à la Cour de la ville de Metz. Je lui dis tout ce que je voulus. Puis aussitôt, il me pria d'aller voir un de ses gentilshommes, nommé M. de Magnane, à présent chevalier de l'ordre du roi et lieutenant des gardes de Sa Majesté. Il avait eu la jambe brisée par un éclat de canon. Je le trouvai au lit, sa jambe ployée et courbée, sans aucun appareil dessus, car un gentilhomme lui avait promis sa guérison s'il portait son nom et sa ceinture avec certaines paroles. Le pauvre gentilhomme pleurait et criait de douleur; depuis quatre jours, il ne dormait ni jour ni nuit. Je me moquai de cette imposture et de cette fausse promesse et aussitôt je rajustai et habillai sa jambe si adroitement qu'il ne ressentit aucune douleur et dormit toute la nuit. Depuis, grâce à Dieu, il fut guéri, et il est encore vivant et au service du roi. M. de La Roche-sur-Yon m'envoya un tonneau de vin plus gros qu'une pipe d'Anjou, et il me fit dire que quand il serait bu il m'en enverrait un autre. C'était à qui me traiterait et me ferait faire bonne chère. »

« Voici encore M. de Pienne qui avait été blessé, sur la brèche, d'un éclat de pierre à la tempe, avec fracture et enfoncement de l'os. On me dit qu'aussitôt qu'il eut reçu le coup, il tomba à terre comme mort, jetta le sang par la bouche, le nez, les oreilles avec de grands vomissements. Il fut quatorze jours sans pouvoir parler ni raisonner. Aussi il lui survint des tressaillements approchant du spasme, et il eut le visage fort livide. Il fut trépané à côté du muscle temporal sur l'os coronal. Je le pansai avec les autres chirurgiens, et Dieu le guérit. »

Mais l'attaque fait rage : 40 doubles canons font batterie et la poudre n'est épargnée ni jour, ni nuit. L'Empereur, je l'ai dit, a derrière lui une armée de 120.000 hommes. Guise est obligé de parer à tout avec ses 6.000 combattants. Heureusement il a tant de génie, de prudence et d'audace, ses soldats sont si disciplinés, la population si vaillante, que Charles-Quint a beau faire brèche, il n'avance pas d'une semelle.

« Les Princes et seigneurs, les capitaines, les lieutenants, les enseignes portaient tous la hotte pour donner l'exemple aux soldats et aux citoyens. Ceux-ci travaillaient et même jusqu'aux dames et demoiselles; ceux qui n'avaient point de hottes s'aidaient de chaudrons, de paniers, de sacs, de linceuls et de tout ce qui pouvait porter la terre, en sorte que l'ennemi n'avait pas plutôt abattu la muraille qu'il trouvait derrière un rempart plus fort. La muraille étant tombée, nos soldats criaient à ceux du dehors : Au renard! et ils se disaient mille injures les uns aux autres.

« M. de Guise défendit, sous peine de mort, de parler à ceux du dehors, de peur qu'il n'y eût quel-

que traître qui les avertit de ce que l'on faisait dans la ville. Après cette défense, nos soldats mettaient des chats vivants au bout de leurs piques, les mettaient sur la muraille et criaient avec eux : Miaut, Miaut ! Les Impériaux concevaient un grand dépit d'avoir été si longtemps et avec une si grande dépense, pour faire une brèche de quatre-vingts pas, pouvant donner passage à cinquante hommes, et ensuite de trouver un rempart plus fort que la muraille. Ils se jettaient sur les pauvres chats et les tiraient à coups d'harquebuses, comme l'on fait au papegault.

« Nos gens faisaient souvent des sorties par ordre de M. de Guise. La veille, il y avait toujours foule à se faire inscrire, principalement parmi la jeune noblesse. Ces sorties étaient conduites par des capitaines expérimentés, et c'était faire un grand honneur que de permettre d'en faire partie et de courir sus à l'ennemi. Ceux qui sortaient étaient toujours au nombre de 100 ou 120, bien armés, avec rondaches, coutelas, harquebuses, pistoles, piques, pertuisanes, hallebardes ; ils allaient jusqu'aux tranchées pour réveiller les ennemis en sursaut. Aussitôt l'alarme se donnait dans leur camp et les tambourins sonnaient plan, plan, ta, ti ta.

« Pareillement, leurs clairons et trompettes ronflaient et sonnaient, boute-selle, monte à cheval. Tous les soldats criaient à l'arme, aux armes, comme l'on fait la huée après les loups, et en diverses langues, selon les nations. On les voyait sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmillons lorsqu'on découvre leurs fourmillières, pour secourir leurs compagnons qu'on égorgait comme des moutons. La cavalerie venait également de toutes parts au grand galop, patati, patata, et il leur tardait d'être dans la mêlée où les coups se distribuaient pour en donner et en recevoir. Quand les nôtres se voyaient forcés, ils revenaient dans la ville toujours en combattant, et ceux qui couraient après étaient repoussés à coups d'artillerie qu'on avait chargée de cailloux ou de gros morceaux de fer de figure carrée ou triangulaire. Nos soldats qui étaient sur la muraille faisaient pleuvoir des balles dru comme grêle pour les renvoyer coucher, et plusieurs demeuraient sur le lieu du combat. Nos gens non plus ne revenaient pas tous avec la peau entière ; ceux-ci étaient bien contents de mourir au champ d'honneur. Là où il y avait un cheval blessé, il était écorché et mangé par les soldats, et il tenait lieu de bœuf et de lard. Pour panser les blessés, c'était à moi de courir. Quelques jours après, on faisait d'autres sorties qui fâchaient fort les ennemis parce qu'on ne les laissait pas dormir en sûreté. »

Ce Charles-Quint était bien de son temps et de sa race. Ecoutez plutôt :

« Le duc d'Albe lui ayant fait remarquer que les Impériaux mouraient en grand nombre et qu'on avait peu d'espoir de forcer la ville, l'empereur demanda quels étaient les gens qui mouraient, si c'étaient des gentilshommes et des hommes de marque; on lui répondit que c'étaient tous de pauvres soldats. Alors il dit qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce qu'ils mourussent, et il les compara aux chenilles, aux sauterelles et aux hannetons qui mangent les bourgeons et autres biens de la terre ; s'ils étaient des gens de bien, ils ne seraient point dans son camp pour six livres par mois. Bien plus, il dit qu'il ne partirait jamais de devant la ville qu'il ne la prit par la force ou par la famine, quand il devrait perdre toute son armée. Le grand nombre de princes qui y étaient enfermés avec la plus grande partie de la noblesse de France, lui faisait espérer de rentrer dans ses dépenses, et encore une fois il irait à Paris visiter les Parisiens et se faire roi de tout le royaume de France. »

Heureusement, on n'est jamais sûr de rien avec les Français. Guise redoubla de zèle et de ruse ingénieuse, et de plus on rationna la garnison et les habitants.

« Sur le conseil des médecins on défendit le gibier, la marée, de peur qu'ils eussent acquis quelque air pestilentiel qui eût pu donner une contagion. On se contenta de biscuits, de bœuf et de vache salée, de pois, de riz, d'oignons, ail, fromage, beurre, huile, sel, poivre et autres épiceries pour mettre dans nos pâtés, spécialement de cheval, qui sans cela avaient un très mauvais goût. »

« On se levait toujours de table avec appétit pour ne point être obligé de prendre médecine », ajoute le bon Ambroise avec humour. Voyant que rien ne l'avançait, Charles-Quint crut habile de menacer les Messins et la garnison assiégée. Il fit déclarer que jamais il ne lèverait le camp, et que si la ville était prise d'assaut, nul n'en sortirait vivant. Cette menace, loin de paralyser le zèle des défenseurs, ne fit que l'affermir. Chacun jura de s'ensevelir sous les ruines de la ville démantelée. Ce que voyant, « l'Empereur mit de l'eau dans son vin et réfréna sa grande colère ».

Le lendemain de Noël il leva le siège, au grand honneur des Princes, des Seigneurs, des Capitaines et des soldats, qui avaient enduré les travaux de ce siège pendant deux mois. Vingt mille Impériaux restaient sur le carreau.

« Notre gendarmerie voulait à toutes forces sortir de la ville pour attaquer les fuyards sur leurs derrières; mais M. de Guise ne voulut jamais le permettre. Au contraire, il leur dit qu'on devait plutôt leur aplanir les chemins et leur faire des ponts d'or et d'argent pour les laisser aller, comme le bon pasteur et le berger qui ne veulent perdre une seule de leurs ouailles. »

***

Quant à Charles-Quint, il prit assez philosophiquement son échec : « La Fortune est femme, aurait-il dit après un assaut malheureux, elle n'aime pas les vieux ! » Non seulement il abandonna armes et bagages, mais encore tous les blessés furent laissés dans la grande ambulance de Saint-Arnoul :

« M. de Guise leur envoya des vins en suffisance et me commanda, ainsi qu'aux autres chirurgiens, de les aller panser et médicamenter, ce que nous faisions volontiers. Je crois qu'ils n'eussent pas rendu le même service aux nôtres...

« Je veux revenir ici sur la cause de leur mortalité,

qui provenait surtout de la famine, de la peste et du froid. Il y avait deux pieds de neige sur terre et tous les soldats étaient logés dans des casernes souterraines recouvertes d'un peu de chaume seulement. Néanmoins, chaque soldat avait son lit de camp et une couverture toute semée d'étoiles luisantes et brillantes plus claires que fin or. Tous les jours, ils avaient des draps blancs et logeaient à l'enseigne de la Lune; ils faisaient bonne chère quand ils avaient de quoi et payaient si bien leur hôte dès le soir que, le lendemain matin, ils s'en allaient quittes, secouant leurs oreilles. Ils n'avaient nul besoin de peigne pour détacher le duvet de leur barbe et de leurs cheveux; ils trouvaient toujours nappe blanche et perdaient de bons repas faute de viande. Aussi la plus grande partie n'avait ni botte, ni bottine, ni pantoufle, ni chausses, ni souliers; et plusieurs aimaient mieux n'en pas avoir, parce qu'ils étaient toujours dans la fange jusqu'à mi-jambes. Et parce qu'ils allaient les pieds nus, nous les appellions les Apôtres de l'Empereur.

« Quand le camp fut entièrement rompu, je remis mes malades entre les mains des chirurgiens de la ville; je pris congé de M. de Guise et je m'en revins vers le Roi. Celui-ci me reçut avec un bon visage et me demanda comment j'avais pu entrer dans la ville de Metz. Je lui racontai entièrement tout ce que j'avais fait. Il me fit donner deux cents écus en plus des cent autres que j'avais eus auparavant; et il me dit qu'il ne me laisserait jamais pauvre. Alors je le remerciai très humblement du bien et de l'honneur qu'il lui plaisait de me faire. »

Que dites-vous de ce dernier passage? Ne pensez-vous pas, comme moi, que c'est du Rabelais, et du meilleur? Nos pères avaient un humour, une finesse que nous connaissons mal et dont peut-être nous avons perdu le secret; notre verve est toujours gouailleuse et gaie, mais elle semble plus aiguë, plus tourmentée.

En tout cas, ce récit du siège de Metz par Ambroise Paré est un tableau de maître; c'est l'œuvre d'un grand écrivain, mais surtout d'un bon et vaillant chirurgien. En ces derniers temps, on a voulu ravaler son mérite. Songez donc! il n'est ni Allemand, ni Anglais, ni Turc, il n'est que Français. On l'a donc belle pour dauber sur ce rebouteur qui se mêla d'écrire. Sans doute, ses livres eurent dans les 18 éditions, sans doute furent-ils traduits dans toutes les langues de l'Europe, mais qu'est-ce que cela prouve, sinon l'ineptie des gens du XVIe siècle? Heureusement que quelques Français, modernes de toutes façons, sont là pour remettre les choses au point et Paré à sa vraie place.

Mon Dieu, quand quitterons-nous cette manie qui nous tenaille, de débiner les vivants et de rabaisser nos morts? Quant à moi, je saisis avec empressement l'occasion que m'offre l'anniversaire des journées d'Août sous Metz, pour rappeler notre cher Paré à votre souvenir.

Evidemment, il n'entendit rien à la médecine et à la chirurgie telles que nous les comprenons, mais il fut bon, humain, compatissant; il servit bien sa Patrie et son Roi! Ses contemporains l'adoraient et la Postérité n'a pu encore l'oublier. Si jamais nous pensions que ce ne sont point là titres suffisants pour mériter notre hommage ému, c'est que décidément nous aurions oublié les plus pures qualités de l'âme française.

F. Helme.

VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

Eaux Minérales, Stations Maritimes, Climatiques et Sanatoriums de France.

ONZIÈME V. E. M.

VOYAGE DE 1911 : 28 Août-11 Septembre.

Stations du Sud-Est de la France (Ardèche, Vaucluse, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne) : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Le voyage d'études médicales de 1911 est placé sous la direction scientifique du professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera, sur place, des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

I. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration de tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à Lyon, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix aux médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins par toutes les Compagnies de chemins de fer.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, dans la journée du 27 Août ou le matin du 27 Août.

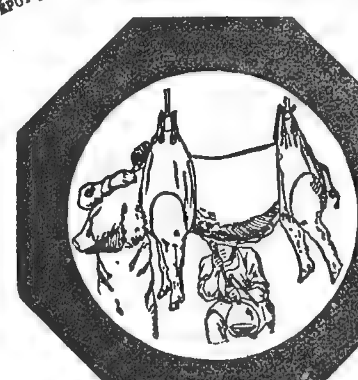
II. — De Lyon à Toulouse, les voyageurs visiteront, en groupe, les stations suivantes : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe et par train spécial.

Prix à forfait : 350 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais du voyage, depuis le départ de Lyon le 28 au matin jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Toulouse (le mardi 11 Septembre dans la soirée) : trajets en chemin de fer, voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour retourner de Toulouse à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent la même réduction aux femmes des médecins.

En raison de la courte durée du voyage et des longs trajets de voiture (270 kilomètres) et en montagne, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire et de n'emporter qu'une valise d'un maniement facile. Ils devront veiller sur leurs bagages et en demeurent responsables pendant toute la durée du voyage.



Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, le point de concentration : Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant le point de dislocation : Toulouse.

En plus de l'intérêt que présentent les nombreuses sources étudiées, les richesse archéologiques et les merveilleux sites visités font de ce voyage un des plus intéressants du V. E. M.

La ville de Lyon est prise comme point de concentration, le 28 Août matin; mais on pourra, si on le préfère, se rendre directement à Vals dans la journée du 27 Août; les billets individuels de chemins de fer, à demi-tarif, seront valables indistinctement pour Lyon ou pour Vals.

28 Août : A 5 h. 1/2 matin, rendez-vous à la gare de Lyon-Perrache. Départ pour Vals. Déjeuner. Visite de la station. A 4 h. 25, départ pour Orange. Coucher.

29 Août : Le matin, départ pour Montmirail. Visite de la station. Retour à Orange. Déjeuner. Après-midi, départ pour Balaruc. Visite. Diner. En train spécial pour Lamalou. Coucher.

30 Août : Journée à Lamalou.

31 Août : Le matin, départ en train spécial pour Carcassonne. Visite de la ville et de la cité. Coucher à Carcassonne.

1er Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Alet. Visite de la station. Départ pour La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet (les Gorges de Galamus). Déjeuner à La Fou. Visite. Départ pour Amélie. Arrivée pour diner. Coucher à Amélie.

2 Septembre : Le matin, départ en voitures pour Prats-de-Mollo et La Preste. Déjeuner à La Preste. Au retour, visite d'Arles-sur-Tech. Coucher à Amélie.

3 Septembre : Le matin, départ en chemin de fer pour Banyuls-sur-Mer. Visite. Déjeuner. Au retour, visite du Boulou. Coucher à Amélie.

4 Septembre : Le matin, visite d'Amélie. L'après-midi, départ pour Prades et Molitg. Visite. Coucher au Vernet.

5 Septembre : Journée au Vernet.

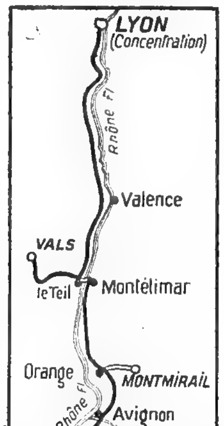
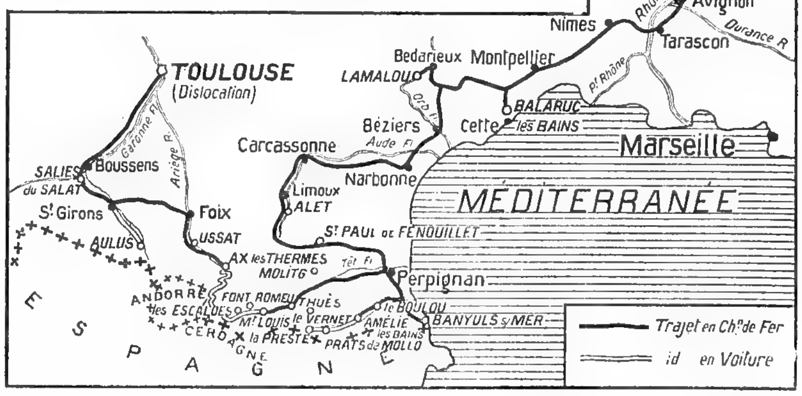
6 Septembre : Le matin, départ pour Thuès et Canaveilles. Visite des stations. Déjeuner. En chemin de fer pour Odeillo. En voiture pour Font-Romeu et les Escaldes. Coucher aux Escaldes.

7 Septembre : Le matin, visite de la station. Après-midi, visite de Puigcerda, capitale de la Cerdagne espagnole. Retour. Coucher aux Escaldes.

8 Septembre : Le matin, départ en voiture pour Ax, par Porté, Porta, le col de Puy-Morens et l'Hospitalet. Diner et coucher à Ax.

9 Septembre : Le matin, visite d'Ax-les-Thermes. Déjeuner. Après-midi, visite d'Ussat. Retour à Ax. Diner. Coucher.

10 Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Aulus, par Foix et Saint-Girons. Déjeuner à Saint-Girons. En voiture pour Aulus. Visite. Diner. Coucher.

11 Septembre : Le matin, départ pour Saint-Girons et Salies-du-Salat. Visite de la station. En train spécial pour Toulouse. Diner. Dislocation.

Après la dislocation à Toulouse, une excursion facultative à la station de Miers sera organisée avec visite du Gouffre de Padirac et de Rocamadour.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes et filles des médecins accompagnant leur mari et leur père.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira; ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 350 francs, au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, à Paris.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 Août 1911, terme de rigueur.

LIVRES NOUVEAUX

A. Soulié. — *Précis d'anatomie topographique.* 1 vol. in-8° de xv-729 pages avec 246 figures en couleurs et en noir, cartonné. Prix : 16 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Le précis d'anatomie topographique de M. Soulié constitue un excellent exposé de cette branche de l'anatomie dont la connaissance importe tant au médecin. Bien que le format de la collection à laquelle appartient ce volume ait imposé à l'auteur une certaine concision, il a su cependant éviter la sécheresse et l'obscurité, défaut fréquent des manuels de ce genre. Il a tenu, en outre, à se garer de cette schématisation outrancière, si goûtée des cerveaux paresseux, mais qui ne fournit à l'esprit qu'un bagage, peut-être léger, mais à coup sûr inutile. Les figures sont simples mais sincères. Elles s'efforcent, avant tout, de rappeler la réalité. Si, par l'emploi de couleurs variées, l'auteur a cherché à faciliter la lecture des plus complexes d'entre elles, il a su, du moins, éviter de leur donner cet aspect de figures de « puzzles » dans lesquelles une région anatomique semble constituée de toutes pièces par l'assemblage des matériaux les plus divers.

L'auteur a consacré quelques pages à la description de l'ensemble du corps humain et de ses grandes divisions. Il n'a fait ainsi que revenir, il est vrai, à une tradition ancienne, abandonnée bien à tort par les auteurs des traités d anatomie topographique parus dans ces dernières années. Ce mode d'exposition a facilité à M. Soulié la description des formes

extérieures, à laquelle il a donné très justement une notable importance. M. Soulié dit lui-même dans sa préface qu'il n'a pas seulement voulu faire un manuel pour l'examen, mais un livre que le praticien pourra consulter avec fruit. Nous ne croyons pas pouvoir faire un meilleur éloge de son manuel, en disant qu'il a atteint le but qu'il s'était proposé.

BERNARD CUNÉO.

Johann Fein. — ***Précis de rhinologie et de laryngologie à l'usage des médecins praticiens*** (Rhino- und Laryngologische Winke für praktische Aerzte). 2e édition, 1 vol. cart., 200 pages, 42 figures et 7 planches. Prix : 6 marks. (URBAN et SCHWARZENBERG, éditeurs, Vienne).

C'est un précis destiné aux praticiens qui n'ont pu, au cours de leurs études, se familiariser avec la technique rhino- et laryngoscopique. L'auteur s'est efforcé d'indiquer à ces praticiens des moyens diagnostiques et thérapeutiques leur permettant d'être utiles à leurs malades sans faire usage des nombreux procédés d'exploration dont disposent les spécialistes (transillumination de la face, bronchoscopie, etc.).

Il divise, par exemple, les affections du nez en deux grandes classes : *a*) celles dont le diagnostic et le traitement sont possibles par des moyens externes, et *b*) celles dont le diagnostic et le traitement exigent l'emploi de procédés spéciaux. Les premières elles-mêmes comprennent deux variétés : celles qui peuvent être reconnues et soignées sans le secours d'instruments (maladies des narines, abcès de la cloison, luxation du cartilage de la cloison, coryza aigu, etc.), et celles dont le diagnostic et le traitement exigent l'usage du speculum (polypes muqueux, etc.).

Cette classification indique l'esprit dans lequel le livre est conçu. Ce n'est pas un ouvrage scientifique à compulser, c'est un simple précis à parcourir pour prendre une idée des affections des voies respiratoires supérieures.

La rapidité avec laquelle la première édition de cet ouvrage a été épuisée, un an après son apparition, est la preuve du succès qu'il a obtenu auprès des praticiens.

M. BOULAY.

Constanza Pascal. — ***La Démence précoce, étude psychologique, médicale et médico-légale.*** 1 vol. in-16, 302 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (FÉLIX ALCAN, éditeur.)

Ce petit volume est une excellente monographie, claire et faite avec esprit critique, sans étalage inutile d'érudition, d'une affection sur laquelle les opinions sont loin d'être encore unanimes.

« La définition idéale, disait Taine, serait l'étiquette collée sur un ensemble de faits propres à les faire reconnaître entre tous. »

Il faut bien avouer que pareille définition n'existe pas encore pour la démence précoce. Mlle Pascal la remplace par l'énumération de ses caractères essentiels : affection de la jeunesse, processus toxique, affaiblissement démentiel, dont l'élément spécifique réside dans la précocité des lésions affectives. Ces altérations sont constantes et prédominantes; la démence précoce est donc surtout une démence émotionnelle, un affaiblissement affectif. L'être sentant y disparaît avant l'être pensant.

Après ces considérations générales, sont exposés en détail les caractères de l'affaiblissement démentiel, les signes physiques, les formes cliniques, l'évosolution, le diagnostic, l'anatomie pathologique et la pathogénie de la démence précoce. Le volume se termine par des considérations médico-légales, où est souligné le nombre des déments précoces méconnus dans les prisons et dans l'armée.

LAIGNEL-LAVASTINE.

Arthur Leclercq. — ***L'artériosclérose*** (évolution clinique et traitement), 1 vol. in-8° écu, de 335 pages. Prix : 6 fr. (OCTAVE DOIN ET FILS, éditeurs.)

L'auteur, dans ce livre, défend ses idées personnelles sur l'artériosclérose *de la Cinquantaine*. Pour l'auteur, on a confondu jusqu'à ce jour l'artériosclérose avec ce qui ne l'est pas. Ce qui ne l'est pas, ce sont les artérites qui sont monnaie d'infections (syphilis, paludisme, etc.), c'est l'athérome artériel qui est le résultat des intoxications lentes (sénilité, alcool, plomb, etc.), ou expérimentales (adrénaline).

L'artériosclérose, dit Leclercq, si l'on peut appeler de ce nom un procédé défensif de la nature, est une maladie *endogène*, se rangeant sous la bannière de l'arthritisme que l'on peut appeler de préférence, pour mieux en rappeler l'origine intime, « *hépatisme* acquis », ou « *hépatéisme* héréditaire ».

C'est le foie qui est, en effet, le théâtre principal de la maladie.

Par suite d'une perturbation dans le métabolisme des aliments, cet organe, après une période d'hyperhépatie, arrive à la dyshyperhépatie et prépare l'avènement des maladies dites arthritiques, la goutte, l'obésité, le diabète, affections qui ne sont elles-mêmes que des procédés défensifs employés par la nature pour empêcher la jetée dans le torrent circulatoire de déchets qui ne peuvent que vicier le milieu humoral. Par suite d'une continuité anatomique ou d'adaptation fonctionnelle, la sclérose qui commence par les viscères (*viscérosclérose*) s'étend aux capillaires, aux artères, au cœur considéré comme la plus grosse artère de l'économie. A son tour, le rein, organe d'élimination, se sclérose et l'imperméabilité rénale s'ajoute à ce processus scléreux général pour constituer le trépied symptomatique de l'artériosclérose, c'est-à-dire imperméabilité rénale, galop cardiaque, tachycardie.

Troussaint, Directeur du Service de Santé du 12e Corps d'armée. — ***La Direction du Service de Santé en campagne.*** 1 vol. in-16, de 368 pages, avec figures, cartonné. Prix : 5 fr. (H. CHARLES-LAVAUZELLE, éditeur.)

Dans ce petit volume, M. le médecin principal Troussaint a condensé de la manière la plus heureuse, les connaissances essentielles à tous les éléments qui doivent exercer en campagne une action directrice sur le service de santé. A tous les échelons, ce service ne peut remplir son rôle sans une étroite union avec l'état-major. Il est essentiel que les médecins soient familiarisés avec certaines notions d'état-major et de tactique, voire même avec une terminologie qu'ils ignorent souvent.

Mieux que personne, M. Troussaint, ancien professeur à l'Ecole supérieure de guerre, était qualifié pour combler cette lacune. Il l'a fait de main de maître. Ce travail est en quelque sorte la quintes-

sence d'un enseignement donné à un public restreint, mais qui n'en a pas moins porté déjà ses fruits.

L. R.

Monteuuis (de Nice). — *L'usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil; leur valeur pratique dans les maladies chroniques et l'hygiène journalière.* 1 in-vol. in-16 de 334 pages. Prix : 3 fr. (Maloine, éditeur).

Les notions générales relatives aux bains d'air, de lumière et de soleil forment sous le titre de Médication atmosphérique en général la première partie de ce travail. Les deux autres parties, exclusivement techniques, s'attachent, en expliquant le comment et le pourquoi, à montrer les ressources et la valeur desdits bains et à indiquer à chacun le moyen de les organiser et d'en tirer chez soi le parti le meilleur. L'ouvrage se termine par l'exposé des indications de ces pratiques balnéaires dans les maladies chroniques.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2452. — **A. Richaud.** — Précis de Thérapeutique et de Pharmacologie. Deuxième édition, revue et mise au courant. 1 vol. in-8°, de la *Collection de Précis Médicaux*, de xxxiv-984 pages, avec figures. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2453. — **C. Spengler.** — Tuberculose-und Syphilis Arbeiten (1890-1911). 1 vol. in-8°, de xvi-505 pages. (*H. Erfurt*, éditeur, à Davos.)

2453 *bis*. — **Ch. Monod.** — Le Cancer : *Enseignement professionnel Complémentaire et Education du public.* Rapport présenté à la 2e conférence internationale pour l'Etude du cancer, tenue à Paris du 1er au 5 Octobre 1910. 2e tirage revu et corrigé, 1 brochure in-8°, de 16 pages. Prix : 0 fr. 50. (*Société générale d'impression*, 21, rue Ganneron, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

REVUE NEUROLOGIQUE

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 18 Septembre 1911, aura lieu à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur A. Gilbert, le matin à 10 heures et l'après-midi à 2 heures. Ce cours comprendra 28 leçons et sera terminé en quatorze jours. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, à la rédaction d'ordonnances, au maniement des appareils, aux travaux de laboratoire et pourront emporter les préparations exécutées par eux. Un certificat leur sera délivré à l'issue du cours.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. Herscher, Lippmann, Jomier, chefs de clinique, M. Maurice Villaret, chef du laboratoire d'anatomie pathologique et M. Deval, chef du laboratoire de chimie, avec l'aide de M. P. Descomps; et, pour les spécialités, par MM. Guilleminot, Durey, Dausset, assistants de la Clinique.

Programme du cours. — Lundi 18 Septembre, à 9 h. 1/2 du matin : Ouverture du cours par M. le professeur A. Gilbert.

1re leçon, lundi 18 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Herscher : Diagnostic de la tuberculose. — Procédés biologiques applicables à ce diagnostic (tuberculine, cutiréaction, ophtalmo-réaction, intradermo-réaction).

2e leçon, lundi 18 Septembre, à 2 heures du soir. — M. Deval : Analyse des urines (éléments normaux). — Acidité. Azote total (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Urée (Méthode de Folin, de Saint-Martin). Purines (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Chlorures (méthodes de Charpentier-Volhardt). Phosphates. Sulfate. Cryoscopie. — Application à l'étude des rétentions chlorurées et azotées. Diabète chlorurique, phosphatique.

3e leçon, mardi 19 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Lippmann : Examen clinique du cœur et des vaisseaux. — Procédés d'exploration. Cardiographie. Phlébographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie (oscillomètre de Pachon). Electrocardiographie.

4e leçon, mardi 19 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire. — Recherche du bacille de Koch dans les crachats. Méthode de Ziehl, de Bezançon, de Spengler, de Jacobson. Albumino-diagnostic. Cytodiagnostic. — Recherche du bacille de Koch dans les urines et les liquides pathologiques. Inoscopie. — Diagnostic avec les bacilles acido-résistants. Cultures. Inoculations. Autopsie d'un cobaye tuberculeux.

5e leçon, mercredi 20 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Herscher : Traitement de la tuberculose. (Tuberculines. Sérums antituberculeux. Corps immunisants de Spengler.

6e leçon, mercredi 20 Septembre, à 2 heures du soir. M. P. Descomps : Notions générales de bactériologie pratique. — Staphylocoques, streptocoques. — Diagnostic de l'angine diphtérique et des autres angines à fausses membranes. — Paludisme. Maladie du sommeil.

7e leçon, jeudi 21 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Lippmann : Les principales affections cardiaques. — Insuffisance mitrale. Rétrécissement mitral. Insuffisance aortique. Symphyse cardiaque. Péricardite.

8e leçon, jeudi 21 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules rouges). Notions générales sur le sang et l'hématopoièse. — Prélèvement; coloration vitale; numération (Hématimètre). Colorations diverses. Caractères normaux des globules rouges. Modifications pathologiques des globules rouges. Polyglobulies. Anémies. Les notions récentes sur les hématies granuleuses et les globulins.

9e leçon, vendredi 22 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Herscher : Diagnostic et traitement des pleurésies sérofibrineuses (Ponctions exploratrice et évacuatrice. Autosérothérapie. Injections gazeuses).

10e leçon, vendredi 22 Septembre, à 2 heures du soir. — M. Deval : Analyse des urines (Eléments normaux). — Matières protéiques (albumines [sérine, globuline], albumoses, peptones). Matières sucrées (glucose, lévulose, lactose, pentoses). Acide glycuronique, acétone, acide oxybutyrique, acétylacétique. Pigments (bilirubine, biliverdine, urobiline et son chromogène, indoxyle). — Acides biliaires. Sédiment. — Application à l'étude des néphrites et du diabète.

11e leçon, samedi 23 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Lippmann : Les arythmies cardiaques (tachycardies, bradycardies). Angines de poitrine.

12e leçon, samedi 23 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules blancs, caillot, sérum). — Modifications pathologiques des leucocytes. Leucocytose. Leucémies myélogène et lymphogène aiguës ou chroniques. Anémie pseudoleucémique. Modifications pathologiques de la coagulation, en particulier dans le purpura et l'hémophilie. — Dosage de l'hémoglobine (méthodes de Hénocque, de Tallqvist, de Malassez). Valeur globulaire; ses variations physiologiques et pathologiques (chlorose, chloro-anémies). Cholémimétrie.

13e leçon, lundi 25 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Herscher : Procédés d'exploration des reins. — Exploration physique; radiographie; cryoscopie; étude des éliminations provoquées (épreuve du bleu de méthylène; épreuve de la phloridzine : polyurie expérimentale; épreuve de l'ovalbumine).

14e leçon, lundi 25 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Recherche de la résistance globulaire (méthodes de Vaquez, de Widal, etc.). — Application à l'étude des ictères. Les hémolysines dans le sérum et les liquides pathologiques. Epreuve de Donath et Landsteiner. — Les opsonines de Wright. L'activité et la résistance leucocytaires.

15e leçon, mardi 26 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Lippmann : L'asystolie. Les agents thérapeutiques dans les cardiopathies.

16e leçon, mardi 26 Septembre, à 2 heures du soir. — M. P. Descomps : Diagnostic de la fièvre typhoïde, des paratyphoïdes, de la mélitococcie. — Le bacille d'Eberth ; sa recherche dans le sang, dans les matières fécales (méthodes de Elsner, de von Drigalski et Conradi). — Le sérodiagnostic. Diazoréaction. Réaction de fixation. Fibrine-diagnostic. Examen leucocytaire. — Les paratyphoïdes. Le micrococcus melitensis.

17e leçon, mercredi 27 Septembre, à 10 heures du matin. — M. N... : Technique de l'examen de l'oreille, du larynx, des cavités faciales.

18e leçon, mercredi 27 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Les réactions de fixation. — Méthode de Bordet et Gengou. Réaction de Wassermann. Réaction de Weinberg dans le kyste hydatique. Déviation du complément dans la tuberculose, la fièvre typhoïde, l'actinomycose, la sporotrichose.

19e leçon, jeudi 28 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Dausset : Les procédés nouveaux de thermothérapie (air chaud ; diathermie, bains de lumière à incandescence avec lampes de Cooper-Hatwey).

20e leçon, jeudi 28 Septembre, à 2 heures du soir. — M. M. Villaret : Diagnostic bactériologique de la syphilis et du chancre mou. — Recherche du tréponème pâle à l'ultramicroscope. Sa coloration (procédés de Giemsa, de Levaditi). — Caractères morphologiques et coloration du bacille de Ducrey.

21e leçon, vendredi 29 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Jomier : Examen d'une paralysie (hémiplégie, paraplégie, paralysie partielle).

22e leçon, vendredi 29 Septembre, à 2 heures du soir. — M. Guilleminot : technique de l'électro-diagnostic. Son utilité en clinique.

23e leçon, samedi 30 Septembre, à 10 heures du matin. — M. Jomier : Examen d'un tabétique, d'un paralytique général. Technique de la ponction lombaire.

24e leçon, Samedi 30 Septembre, à 2 heures du soir.

— M. P. Descomps : Examen du liquide céphalo-rachidien et des épanchements par les procédés de laboratoire. Liquide céphalo-rachidien : étude chimique ; étude cytologique (la cellule de Nageotte, cytologie des méningites : cytologie des autres affections nerveuses) ; étude bactériologique. — Epanchements pleuraux ; étude chimique (réaction de Rivalta) ; étude cytologique (éosinophilie locale) ; étude bactériologique. — Epanchements péritonéaux ; étude chimique, cytologique, bactériologique.

25e leçon, lundi 2 Octobre, à 10 heures du matin. — M. Jomier : Examen d'un malade atteint d'une affection du tube digestif.

26e leçon, lundi 2 Octobre, à 2 heures du soir. — M. Guilleminot : Application des rayons X et du radium au diagnostic et au traitement.

27e leçon, mardi 3 Octobre, à 10 heures du matin. — M. Jomier : Examen d'un malade atteint d'une affection hépatique.

28e leçon, mardi 3 Octobre, à 2 heures du soir. — M. Deval : Chimisme stomacal, chimisme intestinal. — Chimisme stomacal : Repas d'Ewald. Analyse qualitative (acide chlorhydrique et acides organiques ; matières protéiques ; hydrates de carbone ; pepsine ; ferment lab). Analyse quantitative (acidité, combinaisons chlorées ; pepsine ; maltose). Motricité. Examen microscopique. — Chimisme intestinal : Repas de Schmidt et de Rousselet. Analyse qualitative (matières protéiques et hydrates de carbone, sang, pigments). Analyse quantitative ; méthode de Rousselet (acides libres, graisses neutres, savons). Examen microscopique. Application au diagnostic des insuffisances pancréatite et biliaire et à l'étude des entérites.

Le droit à verser est de 100 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger au cours de l'année scolaire 1910-1911. MM. Viguier : « Contribution à l'étude des corrélations histologiques entre la thyroïde, les parathyroïdes et l'hypophyse » ; Phéline : « Contribution à l'étude des habitations salubres et à bon marché. La question à Alger » ; Fournié (Raoul) : « Contribution à l'étude du sang et des glandes surrénales dans le typhus exanthématique » ; Masselot (Louis) : « Rapports de la pneumonie et du paludisme (Essai de classification) » ; Soucy : « Contribution à l'étude des tumeurs malignes primitives du naso-pharynx ». Livet : « Les aliénés algériens et leur hospitalisation ».

Faculté de médecine de Bordeaux. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine de Bordeaux au cours de l'année scolaire 1910-1911. MM. Rolland : « Contribution à l'étude des pleurésies du rhumatisme articulaire aigu » ; Thiédu : « Du corset plâtré et de ses moyens de renforcement » ; Jouin : « Etude de l'étranglement des hernies de la trompe de Fallope » ; Guiard : « Des amputations congénitales et des sillons congénitaux » ; Duport : « Hémorragies intestinales au cours de l'appendicite » ; Freymond : « Etude sur l'ossification des os du pied faite d'après la radiographie » ; Daudon : « Du décollement symphysaire dans les traumatismes du bassin chez l'enfant » ; Lavielle : « La sciatique et son traitement thermal à Dax » ; Cudennec : « Contribution à l'étude du sérum marin comme agent thérapeutique dans certaines affections de l'enfance » ; Chapel : « De la valeur de l'intra dermo-réation et de l'albumino-réaction comparées et associées ».

MM. Commenge : « De la myocardite chronique arythmique » ; De Bourayne : « De la scoliose dans les luxations congénitales unilatérales de la hanche » ; Pasturaud : « Des tics de la face et des attitudes vicieuses d'origine amétropique » ; Favre : « Hygiène des populations des campagnes vendéennes ».

MM. Yver : « La gangrène hystérique existe-t-elle? » ; Vourc'h : « Le pneumothorax artificiel thérapeutique » ; Leger : « Les distomatoses hépatiques chez les indigènes du Tonkin et de l'Annam » ; Curet : « Du traitement de l'incontinence d'urine infantile dite essentielle par les injections épidurales de sérum artificiel » ; Dissez : « Des rapports entre l'apparence radiographique du cal et sa solidité mécanique » ; Cahuzac : « Des mouvements pathologiques des orteils » ; Henry : « Diagnostic différentiel des tumeurs congénitales de la région occipitale et leur traitement » ; Périer : « La cure marine pour enfants scrofuleux et rachitiques au sanatorium de Capbreton » ; Franck : « La nouvelle trypanosomiase humaine ou trypanosomiase américaine » ; Noël : « De la greffe cutanée par transplantation totale » ; Decomis : « Des pachyvaginalites multiloculaires et, en particulier, de leur anatomie » ; De Gaye : « Du traitement des luxations récidivantes de l'épaule » ; Agostini : « Des symptômes vésicaux de la tuberculose rénale » ; Hervier : « De l'influence des tumeurs de la vessie sur le rein et, en particulier, de l'anurie au cours des néoplasmes vésicaux ».

MM. Calvi : « De la paralysie générale post-traumatique » ; Le Jeune : « Les capsules surrénales » ; Saporte : « Assistance et maternité » ; Babin : « Etude séméiologique de la luxation congénitale de la hanche » ; Adrien : « De l'échinococcose dans la région landaise » ; Guy : « De la mort subite ou rapide au cours du travail. Ses rapports avec le traumatisme accidentel » ; Gentilhe : « Du traitement des arthrites blennorragiques par la ponction et le lavage à l'eau chaude » ; Gaudiche : « Des paralysies consécutives à la réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche » ; Blazy : « Des fractures du carpe (pathogénie) » ; Hamet : « Les écrasements des membres. Leur traitement » ; Solcard : « Etude clinique et thérapeutique du cancer de l'anse sigmoïde » ; Bablet : « Le sphacèle des fibromes utérins au cours de la grossesse » ; Ledentu : « Les tumeurs secondaires des capsules surrénales » ; Héderer : « De la tuberculinothérapie » ; Artur : « De la possession démoniaque. Etude clinique » ; Ferron : « Du fonctionnement du rein restant après la néphrectomie. Etude expérimentale et clinique ».

MM. Seguy : « Résection du genou chez l'adulte pour tumeur blanche » ; Guay : « De l'élévation congénitale de l'omoplate » ; Scoarnec : « De l'organisation des bains salés dans les hôpitaux d'enfants » ; Pichon : « Sur quelques signes et symptômes nouveaux de l'hémiplégie organique » ; Fabri : « Contribution à l'étude clinique et au traitement des kystes paradentaires » ; Granié : « L'appendicite traumatique et la loi sur les accidents du travail » ; Huot : « Des psychoses puerpérales » ; Robert : « La pseudo-paralysie générale cérébro-scléreuse » ; Flèche : « Recherches anatomiques sur l'artère linguale et ses branches » ; Sicé : « De la région vatérienne du duodénum » ; Thomas : « Essai sur la coloration des pièces anatomiques fraîches » ; Bauvallet : « Alcoolisme chronique et paralysie générale progressive. Etude clinique » ; Bizard : « Le lymphome de la conjonctive » ; Montel : « La ville de Saïgon. Etude de démographie et d'hygiène coloniales » ; Alexandre : « Des pyosalpinx spontanément ouverts dans le rectum ».

MM. Gaussein : « La mélancolie présénile » ; Melchior : « Mastoïdite condensante et algies mastoïdiennes » ; Ducasse : « De l'ophtalmo-réaction chez les vieillards » ; Crauste : « Sur un signe à distance du cancer de l'estomac » ; Bernard : « Quelques considérations sur l'étiologie de la fièvre typhoïde » ; Rivière : « De la migraine tardivement aggravée » ; Menaud : « De l'arthrite hémophilique » ; Duclerq : « De la suppuration des kystes hydatiques » ; Piganeau : « Contribution à l'étude de la menstruation et des affections oculaires dues à sa suppression » ; Cambon : « Etude sur les fractures du 5e métacarpien » ; Brau-Tapie : « Le traitement de la phlébite par les pointes de feu » ; Chavoix : « L'éclampsie à la Maternité de Bordeaux » ; Noguiès : « Etude clinique du rôle de la ponction lombaire dans les convulsions » ; Bijon : « Etude sur l'ictère post-chloroformique » ; Guiot : « Désarticulation de la hanche par la circulaire haute avec fente externe secondaire sans hémostase préventive » ;

Lamothe : « Des sinusites maxillaires aiguës grippales, nécrosantes »; Dupérié : « Contribution à l'étude de l'évolution de la formule hémoleucocytaire de la tuberculose humaine »; Verger : « Radioscopie clinique dans la dilatation et le cancer de l'estomac »; Frimaudeau : « Etude et diagnostic des rétrécissements de l'œsophage par la radioscopie ».

MM. Molinié : « Le kyste hydatique du poumon chez l'enfant »; Savin : « Prurit tabétique »; Thuau : « De la désinsertion du mésentère dans la hernie étranglée »; Laborde : « Contribution à l'étude du cancer de la verge, en particulier de la forme érectante; diagnostic; traitement »; Paché : « La médication chlorurée sodique à Dax »; Cluzeau : « La hanche à ressort »; Daure : « De l'existence de la diphtérie spasmogène. Etude clinique et expérimentale »; Duval : « Méthodes de culture physique. Principes suédois et critique systématisée de l'Ecole française »; Hervoche : « Etude physiologique de quelques sports nouveaux. Nécessité de leur surveillance par le médecin »; Niort : « Contribution à l'étude des fistules gastro-cutanées spontanées consécutives à l'ulcère de l'estomac ».

MM. de Teyssieu : « La manie présénile. Etude clinique »; Authier : « Des prédominances symptomatiques et anatomo-pathologiques dans la paralysie générale et dans la sénilité cérébrale »; Couraud : « Contribution à l'étude de la gastroscopie; sa valeur clinique »; Plaziat : « La coxa valga »; Guyot : « Contribution à l'étude des bourses séreuses du creux poplité »; Luscan : « Le spasme du pylore »; Mougneau : « Des divers modes de traitement et, en particulier de l'aérothermothérapie dans le syndrome des extrémités de Maurice Raynaud »; Manec : « Contribution à l'étude de la laryngo-trachéo-bronchite pseudo-membraneuse aiguë »; Cazaux : « De l'hypotension artérielle chez les cancéreux »; Boin : « De l'ulcéro-cancer de l'estomac. Réfutation de l'idée de cancer d'emblée »; Perromat : « Les vins blancs du pays de Sauternes. Essai médical sur leur valeur alimentaire et hygiénique »; Groc : « Contribution à l'étude de l'apoplexie traumatique tardive »; Dabadie : « Contribution à l'étude de l'amaurose puerpérale ».

MM. Mairet : « Contribution à l'étude iconographique des maladies mentales »; Dumas : « La manie, la mélancolie et la manie-mélancolie à l'asile d'aliénés d'Agen »; Julien : « Contribution à l'étude de la spartéine »; Capdeville : « Contribution à l'étude de la mélanose conjonctivale; Duffieux : « De l'état actuel du traitement des pseudarthroses diaphysaires »; Huet : « Pancréas annulaire »; Garnaud : « Rapports de l'ulcère de l'estomac avec la grossesse »; Goëau : « Des avantages de l'incision transversale pour l'opération de l'appendicite »; Bosc : « De la gymnastique respiratoire. Son application dans le traitement des tics, du bégaiement et autres spasmes fonctionnels »; Montalier : « De l'auscultation dorsale du cœur »; Chaumat : « Contribution à l'étude de la phobie et obsession de la rougeur (éreuthophobie) »; Lecam : « De la natation au point de vue médical »; Heugas : « Contribution à l'étude des plaies et contusions du poumon »; Castera : « Des rapports anatomo-cliniques des annexites gauches avec l'anse et le méso-sigmoïde »; Vitrac : « Contribution à l'étude de la hernie propéritonéale »; Toché : « Du pseudo-mal de Pott hydatique. Les kystes hydatiques para-vertébraux »; Mandosse : « Traitement sérothérapique des paralysies diphtériques de l'accommodation »; Tarrade : « Une épidémie de méningite cérébro-spinale à Limoges en 1809 ».

NOUVELLES

L'assistance aux tuberculeux. — Sur la proposition de M. Henri Galli, le Conseil général de la Seine vient de prendre la délibération suivante :

« La 3e Commission est invitée à étudier et à présenter à la prochaine session soit un projet de création de sanatorium départemental pour tuberculeux, soit l'augmentation du nombre des lits actuellement entretenus par le Département au sanatorium de Chevilly-Larue et l'entretien de lits nouveaux au sanatorium de Bligny.

« Les crédits nécessaires au fonctionnement de ces œuvres de solidarité seront assurés au moyen d'une subvention départementale et de fonds prélevés sur l'octroi de banlieue et sur la caisse du Pari mutuel. »

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Dans sa dernière réunion, le Conseil d'arrondissement de Sceaux a émis les vœux suivants :

— Que les services de l'assistance et de l'hygiène publique du ministère de l'Intérieur soient rattachés au ministère du Travail qui deviendra le ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale.

— Qu'une loi interdise le lotissement et la mise en vente de propriétés avant que la viabilité des voies à créer soit faite et que l'assainissement du quartier, qui fait l'objet du lotissement, soit assuré.

CONCOURS

Médecin et pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales. — Conformement à l'article 3, paragraphe 2, du décret du 21 Juin 1906, portant règlement d'administration publique sur l'organisation du corps de santé des troupes coloniales, un concours s'ouvrira le 20 Novembre 1911, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et le 27 Novembre 1911, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de dix docteurs en médecine et de quatre pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées :

1° Etre nés ou naturalisés Français;

2° Avoir moins de 32 ans au 1er Janvier de l'année du concours;

3° Avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies.

Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins;

4° Souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Une majoration de 100 points est accordée :

1° Aux anciens internes reçus au concours dans les hôpitaux des villes ayant une faculté de médecine ou sièges d'une école de plein exercice de médecine et de pharmacie;

2° Aux candidats pourvus du diplôme supérieur de pharmacien de 1re classe;

3° Aux licenciés ès sciences dont le diplôme mentionne l'obtention du certificat d'études supérieures de sciences physiques, chimiques ou naturelles.

Et une majoration de 50 points aux lauréats des facultés de médecine ou écoles supérieures de pharmacie, c'est-à-dire aux candidats qui ont obtenu un premier prix au concours établi annuellement pour chacune des années d'études dans ces établissements.

Les majorations ne peuvent être cumulées.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 5 Novembre 1911.

Ces pièces sont :

I. — *Avant le concours.* 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi;

2° Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2). La pro-

duction de cette pièce est demandée au commandant du bureau de recrutement;

3° Diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce pourra n'être produite que le 15 Janvier 1912). Le candidat indiquera dans sa demande s'il est déjà en possession du grade de docteur en médecine. Dans le cas contraire, son admission serait annulée s'il n'était pas reçu docteur en médecine avant le 15 Janvier 1912);

4° S'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points;

5° Certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire l'aptitude réelle au service militaire;

6° Certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services;

7° Offre de démission conditionnelle du grade d'officier dont le candidat serait titulaire dans la réserve;

8° Indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service;

9° Indication du lieu (Paris ou Marseille) où le candidat désire subir les épreuves du concours.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 8 visée ci-dessus.

II. — *Après l'admission.* Engagement de servir pendant six ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 15 Janvier de l'année suivante et vont suivre à Marseille, pendant neuf mois et demi, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50; il leur est en outre alloué une première mise d'équipement de 575 francs réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités. Aux colonies, la solde et les indemnités diverses sont fixées par le décret du 29 Décembre 1903 modifié par le décret du 31 Août 1910 (indemnité de départ colonial, solde double, etc.).

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des écoles militaires du service de santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminé par le règlement intérieur de l'école, il sera fait application de l'article 26 du décret du 7 Mai 1908.

Hôpitaux d'Oran. — Un concours pour l'emploi de chef du service de radiologie et d'électrologie de l'hôpital civil d'Oran sera ouvert le 4 Décembre 1911 à la Faculté de médecine et de pharmacie d'Alger.

Les candidats devront justifier : 1° qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française; 3° qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes, savoir : *a*) Qu'ils possèdent leur diplôme de docteur en médecine depuis deux ans au moins; *b*) qu'ils sont anciens internes nommés au concours et qu'ils ont rempli ces fonctions pendant quatre ans: *c*) qu'ils sont anciens internes nommés au concours, qu'ils ont rempli ces fonctions pendant trois ans et qu'ils possèdent le diplôme de docteur en médecine depuis un an au moins; *d*) qu'ils sont chefs de clinique ou anciens chefs de clinique d'une Faculté de médecine française.

Ils devront adresser au Gouverneur Général, un mois avant l'ouverture du concours, en même temps que leur demande : 1° leur acte de naissance dûment légalisé; 2° leur diplôme de docteur en médecine; 3° un certificat de bonne vie et mœurs ayant moins d'un an de date; 4° les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus. Toute demande d'inscription faite après l'expiration du délai d'un mois ci-dessus ne peut être accueillie.

Infirmières laïques militaires. — Un concours pour l'emploi d'infirmières laïques des hôpitaux militaires s'ouvrira le 9 Octobre 1911.

Les candidats devront être de nationalité française et âgées de vingt ans au moins, et de trente-cinq ans au plus au 1er Janvier de l'année du concours.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Augé.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA THÉRAPEUTIQUE OPHTALMOLOGIQUE DES MÉDECINS INDIGÈNES DU SUD-TUNISIEN

La fréquence des lésions oculaires est telle chez les indigènes du Sud-Tunisien, comme d'ailleurs chez tous les indigènes de l'Afrique septentrionale, qu'on peut, sans exagérer, évaluer la part respective de ces affections à 80 pour 100 du nombre total des maladies observées aux consultations des dispensaires, infirmeries ou hôpitaux. L'Arabe, l'Israélite et les Maltais de basse classe, très nombreux en Tunisie et que leur façon de vivre permet de considérer bien plus comme des indigènes que comme Européens, souffrent surtout des yeux, à l'exclusion, ou à peu près, d'autres maladies chirurgicales. Le fait est bien connu, de même que ses causes qu'il n'y a pas lieu de discuter ici.

Cette fréquence extrême des maladies de l'œil et de ses annexes devait logiquement accaparer l'attention des médecins indigènes et faire d'eux surtout et avant tout des ophtalmologistes. A vrai dire, en effet, l'ophtalmologie résume à peu près toute la pathologie externe des Arabes, les lésions chirurgicales des autres organes et appareils, d'ailleurs beaucoup plus rares, ayant un intérêt bien moindre pour les praticiens du pays.

Leurs connaissances en la matière sont d'ailleurs assez étendues, tout au moins au point de vue de la thérapeutique chirurgicale proprement dite. Les procédés opératoires employés par les chirurgiens indigènes sont, nous le verrons plus loin, vieillis et surannés. Les Arabes opèrent comme nous opérions il y a un siècle, avec nos procédés de l'époque, qui nous paraissent maintenant insuffisants, mais qui n'en ont pas moins une réelle valeur. Quoi qu'il en soit, si les chirurgiens arabes sont des retardataires, il faut cependant leur reconnaître une adresse remarquable et une dextérité souvent enviable.

Leurs traitements médicaux des affections oculaires, très variés, sont par contre d'une bizarrerie telle et si peu explicable scientifiquement, qu'on rechercherait vainement le fait expérimental ou tout au moins empirique qui a pu présider à leur établissement. Leur thérapeutique médicale, non contente d'être fantaisiste, est non seulement souvent douloureuse mais encore pas toujours exempte de dangers.

Les maladies des yeux les plus fréquemment observées dans le Sud-Tunisien sont la conjonctivite sous toutes ses formes, simple, granuleuse surtout, et purulente; les kératites et taies de la cornée, le trichiasis et la cataracte. A chacune de ces maladies correspondent des traitements appropriés, médicaux ou chirurgicaux, que nous essayerons de décrire ici.

Pour le traitement des *conjonctivites* les méthodes sont nombreuses et variées. Une d'elles consiste en des scarifications de la paupière supérieure, scarifications dont les succès peuvent être expliqués, en partie, par la décongestion qu'elles produisent. Toutefois on comprend moins facilement la réussite des collyres à l'huile de girofle ou au tamar indien mélangé au safran et à l'eau de rose.

Très renommée sinon indolore est la poudre de l'Egyptien Mohammed es-Saïdi dont la formule est la suivante : Pulvériser et mélanger :

safran, demi-dose; poivre, deux doses; piment, trois doses. On a peine cependant à admettre non seulement l'efficacité mais encore l'innocuité d'une telle médication.

Très réputées aussi sont les pommades aux formules suivantes : alun mélangé au blanc d'œuf, fiel de chacal, ou à défaut, fiel de coq blanc, incorporé au miel.

Si nous entrons dans le domaine de la haute fantaisie, nous trouverons un remède des plus curieux et dont les effets tiennent presque du surnaturel. Pour le préparer on prend l'œil *droit* d'un hérisson (se garder surtout de prendre l'œil gauche dont les vertus sont insuffisantes), et on le fait cuire dans l'huile, dans un récipient *de cuivre* (condition nécessaire). L'instillation dans l'œil malade de quelques gouttes de cette mixture n'aura pas seulement pour effet une guérison radicale; bien mieux, le malade traité gagnera encore la précieuse faculté de voir la nuit aussi clairement que le jour (!!). Voilà bien le remède opothérapique par excellence, il va plus loin que le but demandé. Encore un pas et nous tomberons en pleine légende des *Mille et une Nuits*, où le conteur nous présente un derviche, possesseur d'une pommade magique dont l'application sur les yeux donnait à ceux qui l'employaient la faculté de voir tous les trésors enfouis sous la terre.

Le « bluff » enfin existe en ophtalmologie comme en toute médecine arabe, et nous retrouvons ici comme pour le traitement de la sciatique et sans nul doute pour les mêmes raisons [1], l'intervention bienfaisante des guérisseurs non médecins mais détenteurs prétendus des pouvoirs d'un marabout local, dont les remèdes secrets ne peuvent avoir d'effet qu'au jour de la semaine fixé par le saint lui-même, et si le patient a versé, avant toute intervention, le prix du traitement que le marabout a eu soin de fixer aussi. Un de ces guérisseurs contemporains les plus connus habite Monastir, petite cité de la côte tunisienne Est. Outre ses prières, il passe sur les paupières de ses malades, à la façon d'un crayon de sulfate de cuivre, un simple clou de girofle, *mais celui-ci vient du marabout*. Il est inutile d'ajouter que ces sorciers jouissent d'une notoriété bien supérieure à celle des médecins, même indigènes.

Les *kératites* ont aussi leurs pommades et leurs collyres. Une préparation très employée est un mélange de poudre d'os de seiche, d'alun et de miel blanc à parties égales, auquel on ajoute deux fois son poids de sucre candi. Mais bien plus efficace, au dire des indigènes, est la recette suivante : Piler du sulfate de cuivre et faire bouillir sept fois dans du jus de citron; ajouter ensuite une partie de sel blanc de cuisine, quatre parties de poivre et le fiel d'un corbeau. Les médecins arabes avouent que ce remède est douloureux. Nous les croyons sans peine. Aussi conseillent-ils de le suspendre pendant deux ou trois jours, quand les douleurs sont trop vives. On reprend ensuite le traitement et on agit de même façon, jusqu'à ce que l'œil soit définitivement guéri..... ou perdu, car si la préparation contient du sulfate de cuivre, dont la valeur en thérapeutique oculaire est incontestable, elle comporte aussi du poivre en forte quantité dont l'action irritante ne peut être que dangereuse.

Il est à noter enfin qu'en thérapeutique oculaire, la bile des animaux, et du corbeau en particulier, jouit dans le Sud-Tunisien, comme dans beaucoup de contrées orientales d'ailleurs, d'une réputation très particulière, sinon très justifiée. Les indigènes lui attribuent le pouvoir de faire rétrocéder les lésions cornéennes même très anciennes. La bile est un antiseptique sans doute, mais peut-on compter outre mesure sur son pouvoir bactéricide, surtout en thérapeutique oculaire? Il nous paraît difficile de répondre. Quoi qu'il en soit, le remède est très employé, mais il est bon d'ajouter que les kératites n'en sont pas pour cela moins fréquentes, chez les indigènes du sud de la Régence.

La *taie de la cornée*, résultat inévitable de la kératite, que les Arabes appellent *Karnita*, poulpe, pieuvre, en raison de la ressemblance de la tache cornéenne avec la chair blanche et laiteuse du mollusque céphalopode connu sous ce nom, se traite soit par des remèdes, soit par une intervention chirurgicale.

Les traitements médicaux sont baroques et ne nous retiendront pas. La pommade la plus employée est un mélange de miel et de crottes de souris pilées. L'œil enduit de cette pommade guérit, paraît-il, infailliblement. La rouille du fer donne, assure-t-on, d'aussi bons résultats. Toutefois, malgré l'infaillibilité de ces remèdes, les chirurgiens indigènes préfèrent de beaucoup l'intervention opératrice.

L'opération de la taie est très simple. Comme instrumentation, un crochet de cuivre de forme analogue à celle des crochets à boutons, mais avec une pointe acérée recourbée un peu en dehors. Muni de cet instrument qu'il tient de la main droite, l'opérateur se place en face du malade s'il s'agit de l'œil droit, et derrière lui s'il s'agit de l'œil gauche, de façon à pouvoir attirer commodément le globe oculaire vers la région temporale correspondante. A l'aide du crochet il saisit l'œil au niveau de la taie, l'attire vers la commissure palpébrale externe, puis à l'aide de ciseaux ampute la taie et laisse aller son malade sans lui faire le moindre pansement.

Cette opération, qui rappelle en partie le vieux procédé de Critchett pour le staphylome, donne souvent des résultats malgré toute son imperfection.

1. « Les traitements arabes de la sciatique en Tunisie ». *La Presse Médicale*, 18 Mars 1911, n° 22.

Le trichiasis est une affection fréquente dans le Sud-Tunisien où la conjonctivite granuleuse, sa cause la plus habituelle, est elle-même si fréquente. Les médecins indigènes emploient plusieurs procédés de traitement pour le combattre.

Après arrachement des cils, ils appliquent sur le bord libre des paupières une des deux mixtures suivantes : mélange de bile de vache noire et de cervelle de poule également noire ou de poudre très fine de racine de rue (en arabe : *figel*) et de sang de punaise. Ces remèdes, réputés infaillibles, empêchent, dit-on, les cils de repousser. Le second, très employé, sert également de pâte épilatoire pour les femmes que dépare un duvet disgracieux de la lèvre supérieure.

Toutefois, le moyen le plus généralement employé des ophtalmologistes indigènes est la petite opération classique que nous employons nous-mêmes et qui consiste à exciser un ovale de peau près du bord libre de la paupière de façon à obtenir, par rétraction cicatricielle, le redressement des cils déviés.

La seule faute opératoire que commettent souvent les chirurgiens arabes, est de faire l'ovale trop grand d'où, après cicatrisation, impossibilité pour l'opéré de fermer complètement les yeux.

Nous arrivons enfin à la cataracte. Ici pas de remèdes plus ou moins réputés infaillibles. Les ophtalmologistes indigènes ont bien compris qu'en l'espèce l'intervention chirurgicale seule peut donner un résultat.

L'opération se pratique partout en Tunisie de la même manière. C'est la plus importante de celles que les chirurgiens du pays aient à pratiquer.

L'instrumentation est simple : un seul instrument, mince tige cylindrique de 5 millimètres de diamètre et d'environ 10 centimètres de longueur. L'une des extrémités est effilée en une pointe fine et acérée d'un demi-centimètre de longueur, l'autre est également effilée, mais mousse et mesure 2 centimètres 1/2.

Cet instrument est toujours en cuivre, métal qui paraît peu propre à la fabrication d'instruments de chirurgie. Nous avons cherché les raisons de ce choix. Certains chirurgiens indigènes prétendent que les Arabes croient que les yeux ne peuvent être touchés impunément que par l'or. L'or étant cher, le chirurgien le remplace par du cuivre bien astiqué. D'autres, plus sincères, et nous préférons leur explication, admettent qu'un instrument de cuivre se distingue plus aisément dans le globe de l'œil qu'un instrument en métal blanc, tel que l'acier. L'opérateur a ainsi la main plus sûre.

Armé de cet instrument, le chirurgien ponctionne à l'aide de la petite pointe aérée, la cornée du côté temporal suivant l'axe horizontal de l'œil, à quelques millimètres de la limite scléro-cornéenne. Une petite ouverture étant ainsi pratiquée, il retire l'instrument, applique sur l'œil un morceau de laine cardée et souffle quelques minutes au travers *pour réchauffer l'organe*?

Ceci fait, reprenant son instrument, il enfonce au même point l'extrémité mousse et la conduit devant le cristallin qu'il fait basculer en arrière et en bas, dans l'humeur vitrée, puis il retire l'instrument, après avoir au préalable fermé l'œil du malade. Quelquefois le cristallin résiste et le chirurgien est obligé de recommencer plusieurs fois sa manœuvre. Mais le plus souvent, entre des mains expertes, l'opération réussit du premier coup.

L'opération terminée, l'opérateur applique sur l'œil un pansement de laine cardée imbibée de blanc d'œuf qu'il maintient à l'aide de bandes. Sur le tout enfin, il place un petit sac de toile contenant 200 grammes de sel ordinaire qu'il a fait chauffer et dont le rôle, d'après les praticiens arabes, *est de maintenir l'organe dans une atmosphère chaude*.

Ce souci constant chez les chirurgiens arabes de maintenir l'organe dans une atmosphère de chaleur nous a paru peu explicable. Les chirurgiens eux-mêmes que nous avons interrogés n'ont pu nous donner d'explications plausibles. Ceci est sans doute une tradition sans fondements.

Le malade est couché ensuite, doit rester immobile et n'avaler que du bouillon. Au cinquième jour le pansement est renouvelé et au dixième jour, si aucune complication n'est survenue, le chirurgien rend la liberté à son malade.

En somme, ce procédé n'est que notre vieille méthode dite « de l'abaissement de la cataracte ». L'instrumentation seule et quelques points de technique opératoire diffèrent, mais le principe est le même. Toute insuffisante qu'elle est comparativement à nos procédés actuels d'extraction, cette intervention est cependant capable de bons résultats quand elle est faite avec habileté. Or, les chirurgiens indigènes sont particulièrement habiles et obtiennent des succès incontestables.

***

Telles sont, succinctement rapportées, les connaissances des médecins arabes en ophtalmologie. A côté de médications bizarres, souvent plus dangereuses qu'utiles, et à l'institution desquelles la fantaisie paraît avoir eu plus de part que l'expérimentation ou même l'empirisme, on trouve des méthodes chirurgicales de traitement rappelant nos anciens procédés opératoires, méthodes sans doute vieilles et surannées pour nous, mais à qui il faut reconnaître cependant une valeur réelle. Nous avons cru intéressant de rapporter ici les unes et les autres.

Mohammed Moussa,
Sergent-infirmier-major à la 25e sect. d'Infirm. milit. en Tunisie.

Dr Gustave Bertrand,
Médecin-major de 2e classe en Tunisie.

FACULTÉ DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*).

MM. C.-L.-M.-J. Fontan : « Le canal d'Arantius, étude anatomique, développement, situation, transformations »; F.-M. Bellée : « La cure de Guelpa (diète hydrique et purgations associées) »; F.-L. Cappon : « Recherches sur les conditions qui favorisent la précipitation ou la dissolution de l'acide urique dans l'urine »; P.-A. Cazes : « Les rayons ultra violets et leurs applications à la thérapeutique et à l'hygiène »; P. Leblanc : « Contribution à l'étude de la puériculture intra-utérine »; J.-B. Larcy : « La lutte contre la tuberculose à Lille, de 1900 à 1910 »; A.-J. Théret : « La spléno-pneumonie dans la fièvre typhoïde »; M.-E.-M.-L. Desruelles : « Contribution à l'étude clinique des troubles mentaux chez les tabétiques »; G.-M.-P. Malbranche : « Coudures du cæcum et du côlon ascendant simulant l'appendicite »; A.-A.-E. Courouble : « Diagnostic bactériologique du choléra, son importance, état actuel de la question »; H.-L.-D. Couturier : « Contribution à l'étude du pouvoir antitryptique du sérum sanguin et à l'interprétation de ses variations dans le cas de cancer du tube digestif »; E.-C. Speraber : » Considérations générales sur les fractures spontanées au cours de l'ostéomyélite »; G.-C.-L.-A. Durand : « Etude d'un procédé nouveau de palatoplastie, méthode d'A. Lane, procédé à lambeaux ».

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*).

MM. Israël (Lucien) : « Des localisations gastrique et intestinale de la neurofibromatose »; Pillet (Maurice) : « Le mal de Maupassant »; Bonnefoy (Paul) : « Sur l'orthodiagraphie; dispositif simple d'orthodiagraphe »; Buisson (Charles) : « Des blessures du foie dans les plaies pénétrantes de l'abdomen »; Levot (Paul) : « Déchloruration et bromuration dans le traitement de l'épilepsie »; Jourdan (Albert) : « Des hernies étranglées, crurales et inguinales à signes locaux frustes, risquant d'être méconnues et prises pour des occlusions intestinales »; Jacquard (Henri) : « Traitement du cancer primitif de l'urètre chez la femme (du cancer total et de son traitement) »; M. Debon (Albert) : « Traitement chirurgical de l'ascite par l'opération de Ruotte et le drainage sous-cutané »; M. Bastien (Auguste) : « De l'ablation de la clavicule et de la poignée du sternum, comme temps préliminaire à certaines opérations de la région »; M. Courjon (Armantaire) : « Diagnostic différentiel entre l'abcès cérébelleux et la pyolabyrinthite »; M. Espenel (Albert) : « Diagnostic de l'hémiplégie hystérique »; M. Thuriot (Gustave) : « Sur les causes de la mort brusque dans la scarlatine. Rôle et importance de la myocardite »; M. Rebaudet (Jacques) : « La réglementation du lait à New-York »; M. Bac (Louis) : « De la paralysie radiale dans les fractures de l'humérus »; M. Bonnet (Paul) : « La mélanose et les tumeurs mélaniques. Etat actuel de la question, recherches personnelles »; M. Vallérix (André) : « Du régime des corps gras dans le traitement du diabète sucré ».

HOPITAUX ET HOSPICES

Asiles d'Aliénés. — M. Viollet est nommé médecin-adjoint à l'asile d'aliénés de Limoux (Aude).

M. Pasturel, médecin-adjoint à Montdevergues, est nommé à Bracqueville.

M. Froissard, médecin-adjoint à Pierrefeu (Var), est élevé à la deuxième classe.

M. Hamel est nommé médecin-adjoint de l'asile de Saint-Ylie.

M. Charpenel, médecin-adjoint à Saint-Ylie, est nommé à l'asile de Montdevergues.

CONCOURS

Hôpitaux de Montpellier. — Le lundi 13 Novembre 1911 il sera ouvert, à l'Hospice Général, un concours pour trois places d'Interne titulaire et onze places d'Interne provisoire dans les hospices de Montpellier.

Les Internes titulaires sont nommés pour quatre ans, les internes provisoires le sont pour une année seulement; ils auront le droit de concourir, en 1912, pour les places d'Interne titulaire.

Sont seuls admis à prendre part à ce concours : 1° les externes des hospices de Montpellier, mariés ou non, ayant rempli, à la satisfaction de l'Administration, pendant un an au moins, les fonctions d'externe; 2° les internes d'autres villes, nommés au concours.

En s'inscrivant, les candidats sont tenus de produire : 1° leur acte de naissance; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Maire de la commune; 3° un bordereau de huit inscriptions au moins. Ces pièces devront être déposées au Secrétariat général des Hospices, où les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au samedi 4 Novembre, 5 heures du soir.

L'examen sera fait en public par un Jury médical de cinq membres, sous la présidence d'un membre de la Commission administrative désigné par elle.

Matières du concours : 1° Pathologie médicale et pathologie chirurgicale (épreuve écrite); 2° anatomie et physiologie (épreuve orale); 3° pathologie interne (épreuve orale); 4° pathologie externe ou obstétrique (épreuve orale); 5° épreuve clinique (cette épreuve consiste dans l'examen d'un malade et la rédaction détaillée de l'observation avec simple énoncé du diagnostic, du pronostic et du traitement).

— Le lundi 27 Novembre, à 8 heures du matin, il sera ouvert, à l'Hospice Général, un concours pour douze places d'Externe titulaire et huit places d'Externe provisoire dans les hospices de Montpellier.

Tout candidat devra justifier d'au moins quatre inscriptions de doctorat en médecine. L'examen sera fait en public par un Jury médical de trois membres, sous la présidence d'un membre de la Commission administrative désigné par elle. Le concours comprendra une épreuve écrite sur l'anatomie (ostéologie, syndesmologie, miologie), une épreuve orale de petite chirurgie et une épreuve de séméiologie médicale élémentaire.

Les Externes titulaires sont nommés pour deux ans à partir du 15 Janvier 1912. Les Externes provisoires le sont pour une année seulement; ils auront le droit de concourir aux concours suivants pour les places d'Externes titulaires. Les Externes en fonctions recevront une indemnité annuelle de 200 francs; ils ne pourront jamais s'absenter sans, au préalable, en avoir obtenu l'autorisation de la Commission adminitrative et après avoir assuré le service par un remplaçant agréé par le Médecin en chef de la Commission administrative. Il en sera de même pendant les vacances.

Les pièces à produire et la demande d'inscription seront reçues au bureau du Secrétariat général des Hospices (Hospice Général), jusqu'au samedi 25 Novembre, 5 heures du soir.

Hôpital civil de Mustapha. — Un concours pour cinq places d'élève interne en médecine et en chirurgie sera ouvert le lundi 16 Octobre 1911.

Le concours pour le prix Poisson et l'internat de 1re classe aura lieu le 23 Octobre 1911, à 9 heures du matin.

Conditions d'admission à l'internat titulaire de 2e classe. — Nul ne peut être admis à concourir s'il ne justifie de sa qualité de citoyen ou de sujet français. Néanmoins, les étrangers qui, au moment du concours, n'auront pas atteint l'âge de 21 ans, seront admis à concourir, mais ils sont prévenus que leur nomination ne sera que condition-

nelle et qu'ils seront éliminés de toute place et de tout concours ultérieur s'ils n'optent pas, dès que l'âge le leur permettra, pour la nationalité française.

Pour se présenter au concours, les candidats devront posséder au moins huit inscriptions de médecine et avoir été nommés externes au concours (à Alger ou ailleurs).

Les candidats devront se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'hôpital, au plus tard la veille du jour fixé pour le concours, jusqu'à 10 heures du matin et fournir en même temps les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance; 2° un certificat de moralité ayant moins d'un mois de date; 3° un certificat de vaccination ou de revaccination; 4° un certificat constatant la possession de huit inscriptions au moins prises dans une Faculté ou dans une Ecole de médecine françaises; un certificat de nomination aux fonctions d'externe au concours.

Nature des épreuves pour l'internat de 2° classe. — 1° Une question écrite d'anatomie et de physiologie, pour la rédaction de laquelle trois heures seront accordées; 2° une question écrite de pathologie externe et une question écrite de pathologie interne. Quatre heures seront accordées pour cette deuxième épreuve. L'une de ces deux épreuves, au choix du jury, est éliminatoire; 3° trois questions de garde : l'une de chirurgie, l'autre de médecine, la troisième d'accouchements, à développer oralement après une durée de préparation et pendant un laps de temps fixé par le jury, mais ne dépassant pas cinq minutes pour chacune de ces questions.

Internat de 1re classe. — Le concours de l'internat de 1re classe comprend la présentation d'un mémoire et d'une épreuve clinique. Le mémoire se composera d'observations prises par les candidats dans les services de l'hôpital; il ne devra pas excéder 25 pages manuscrites au maximum.

Prix Poisson. — Ne peuvent se présenter au concours du prix Poisson que les internes de dernière année. Ce prix sera accordé à l'élève qui aura rédigé le meilleur mémoire sur les maladies, observées par lui à l'hôpital, et qui, en outre, aura préparé pendant la durée de ses fonctions la plus belle collection d'anatomie pathologique.

Les candidats reconnus admissibles par le jury sont nommés par le préfet internes titulaires en médecine pour une durée de trois ans, et entrent en fonctions le 1er Décembre de l'année du concours.

En conformité de la décision préfectorale du 27 Janvier 1887, les internes titulaires de 2e année sont tenus de se présenter au concours pour l'avancement de classe. Ceux qui ne se présenteront pas à ce concours perdront leur droit au grade d'interne titulaire et cesseront leur service le 1er Décembre, époque du renouvellement de l'internat en médecine.

Les internes lauréats du prix Poisson sont promus à la 1re classe de leur grade et ont seuls droit à une quatrième année d'internat.

Le traitement est de 1.000 francs par an pour les internes de 2e classe et 1.200 francs pour ceux de 1re classe.

Nul ne peut être élevé à la 1re classe s'il n'a un an au moins d'exercice et s'il n'a été reconnu admissible au concours annuel établi entre les internes titulaires, au mois d'Octobre de chaque année.

Les internes en médecine ne doivent être pourvus d'aucun diplôme qui leur donne le droit d'exercer la médecine. Cette clause est obligatoire pour toute la durée des fonctions.

Les fonctions d'interne consistent à assister les médecins traitants pendant la visite, faire les pansements, tenir les cahiers d'observations, etc., etc.

Ils sont astreints, en outre, à monter une garde de vingt-quatre heures à tour de rôle.

Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points exigé pour être reçus titulaires, mais qui auront cependant atteint le minimum arrêté préalablement par le jury, seront nommés internes provisoires pour un an et appelés, en cette qualité et par rang de mérite, à suppléer les titulaires absents.

Une indemnité de 800 francs est accordée aux internes provisoires faisant le service.

— Un concours pour dix places d'élève externe en médecine et en chirurgie sera ouvert le lundi 23 Octobre 1911.

Nul ne peut être admis à concourir s'il ne justifie de sa qualité de citoyen ou de sujet français. Néanmoins, les étrangers qui, au moment du concours, n'auront pas atteint l'âge de 21 ans, seront admis à concourir, mais ils sont prévenus que leur nomination ne sera que conditionnelle et qu'ils seront éliminés de toute place et de tout concours ultérieur s'ils n'optent pas, dès que l'âge le leur permettra, pour la nationalité française.

Les candidats devront se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'hôpital, au plus tard la veille du jour fixé pour le concours, jusqu'à 10 heures du matin, et fournir en même temps les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance; 2° un certificat de moralité ayant moins d'un mois de date; 3° un certificat de vaccination ou de revaccination; 4° un certificat constatant la possession de quatre inscriptions au moins prises dans une Faculté ou dans une Ecole de médecine de France ou d'Algérie.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE PROFESSEUR GEORGES DIEULAFOY

(1839-1911)

La mort du professeur G. Dieulafoy fut, hier, pour tous, collègues, disciples, amis et clients, une angoissante surprise, une foudroyante nouvelle.

Avec Dieulafoy disparaît une noble figure, une haute personnalité dont nos contemporains, peut-être, n'auront pas connu toute la vraie valeur.

Ce n'est ni l'heure, ni la place, retraçant la biographie de Dieulafoy, de rappeler les succès rapides, ininterrompus, qui, de l'Ecole de Médecine de Toulouse, portaient le jeune étudiant à la Faculté de Paris, où, dans la chaire de l'Hôtel-Dieu, l'attendait la renommée qu'avait connue son maître affectionné Trousseau.

Ce n'est pas le moment d'analyser par quelles qualités solides et brillantes, par quel inlassable labeur, par quelle continuité d'énergie, par quelle ponctualité professorale Dieulafoy, parmi les grands médecins de l'heure présente, fut un de nos meilleurs éducateurs.

Maître, il le fut dans toute la force du terme et de toutes manières : par la foi qu'il nourrissait



GEORGES DIEULAFOY

pour la Science médicale; par l'amour qu'il portait à son art; par la conscience qu'il avait de la

puissance de la Médecine; par le scrupule qu'il avait des devoirs du médecin et de la probité professionnelle; par le respect qu'il avait des malades; par le culte qu'il gardait à nos gloires médicales; par l'affection dévouée qu'il portait à ses élèves, dont l'accueil enthousiaste entretint chez le Maître cette ardeur et cette élégance émanant de toute sa personne, qu'admiraient les jeunes, qu'enviaient les anciens.

Si l'enseignement de Dieulafoy marque une des belles pages de l'histoire de notre Faculté, c'est qu'on sentait le Maître passionné pour la tâche, qu'à l'Ecole ou à la Clinique il remplissait chaque jour.

Par la précision dans les idées, par la netteté et le coloris du verbe, par la clarté dans l'exposition, il fut un merveilleux professeur : à l'écouter, il n'y avait plus de sujets obscurs; à le suivre, il n'y avait plus de questions ardues, il n'y avait que des questions attrayantes; avec lui, par lui, tout devenait accessible à tous.

Ses qualités se retrouvent vivantes — telles sont rayonnantes encore les Leçons de Trousseau — dans les six volumes de Clinique Médicale de l'Hôtel-Dieu, autant que dans le fameux Manuel de Pathologie Interne, qui, depuis sa première apparition, durant cinq lustres, sema sur son chemin seize éditions! Celles-ci fécondaient, chez nous, cinq générations médicales; par d'innombrables traductions, en tous pays, elles portaient la renommée de la Clinique française.

Admirateur fervent de l'évolution qui, avec l'ère pastorienne, transformait tant de choses en Médecine, Dieulafoy, en chacune de ses Leçons, reliait le passé au présent.

Convaincu que la Médecine et la Chirurgie doivent se prêter mutuelles clartés et mutuel secours, il traita, avec prédilection heureuse et soin particulier, maintes questions médico-chirurgicales.

Nul n'ignore avec quelle ardeur, avec quel talent, avec quelle autorité il élucida les points les plus délicats de pathogénie, de diagnostic, de pronostic et de thérapeutique de l'appendicite.

Nul n'ignore avec quel sens clinique il rallia plus d'un chirurgien aux interventions précoces en matière de gastrites ulcéreuses, en matière d'affections pancréatiques, hépatiques ou rénales.

Nul plus que Dieulafoy n'aura aidé au courant qui tend à entraîner dans le domaine de la Chirurgie audacieusement bienfaisante ce qui, naguère, constituait le patrimoine de la Médecine.

Dieulafoy ne laisse pas seulement dans ses livres l'écho d'un enseignement qui, continuant celui de Trousseau, glorifie l'Ecole de Paris, il laisse une pléiade de disciples dont plus d'un a conquis maîtrise et renommée.

Ses disciples, Dieulafoy les chérissait et s'en montrait fier; il s'en fiait à eux, comme à ses œuvres, pour assurer sa survivance. Il pensait justement que ses élèves, pleins de reconnaissance, feraient pour lui comme lui-même avait fait vis-à-vis de Trousseau, dont il passa sa vie à exalter le génie d'observation.

De quelle splendide piété filiale Dieulafoy n'entoura-t-il pas la mémoire de Trousseau dans la chaire de l'Hôtel-Dieu, où, par le disciple, continua à rayonner d'un si vif éclat la Médecine française; où, par le disciple encore, fut entretenu le culte de la Vérité dans la Science, de la Probité dans l'Art, de la Moralité dans la Profession, de l'Amitié dans l'Enseignement.

⁂

Dieulafoy n'était pas seulement le praticien émérite, le consultant recherché, le maître écouté, le professeur merveilleux, l'académicien éloquent dont l'Œuvre, pour être justement appréciée, aura besoin d'un analyste profond et averti.

Dieulafoy était un esprit des plus cultivés, un Toulousain de bonne race, épris de toutes les belles choses presque à l'égal de la Médecine dont il était passionné.

Amoureux de Littérature, de Théâtre et de Musique, amateur d'Art fort éclairé, fin dessinateur, il se reposait du labeur de la journée sur les visions de Beauté que lui procuraient les toiles des Corot, des Diaz, des Delacroix, des Detaille, des Ziem, des Dupré..., pour citer seulement les joyaux de l'hôtel de l'avenue Montaigne, où de fervents amis goûtaient le charme de la causerie, l'aménité de l'esprit du Maître.

Pour essayer de tout dire en quelques phrases brèves, j'ajouterais que ce n'était point seulement aux belles choses que la maison se montrait hospitalière. Elle l'était aux Œuvres de bonté et de bienfaisance. Combien d'infortunes, de souffrances et de misères — nul ne les coudoie et ne les connaît plus que le Médecin — chaque jour consolées et soulagées par Mme G. Dieulafoy, femme de grand cœur et de vaillante intelligence, ne vivant que pour le Maître, écho de ses pensées, interprète de ses sentiments charitables.

L. Landouzy.

Obsèques du Professeur G. Dieulafoy.

La famille ayant décidé de ne pas envoyer de lettres de faire-part, *La Presse Médicale* informe ses lecteurs que le service aura lieu samedi 19 Août, à 9 heures, à Saint-Pierre-de-Chaillot, l'enterrement au cimetière Montmartre. Réunion directement à Saint-Pierre-de-Chaillot.

LIVRES NOUVEAUX

A. Gouget. — *Leçons de clinique médicale* (*Saint-Antoine*, 1909-1910). 1 vol. in-8° de VIII-374 pages, avec 20 figures dans le texte. Prix : 8 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Tous nos lecteurs connaissent la vaste érudition de M. Gouget. Tous ont pu apprécier, en parcourant notre « Mouvement médical », l'étendue de ses connaissances, la pénétration de sa critique, la clarté de son exposition. Ces qualités, nous les retrouvons dans le recueil des leçons cliniques qui vient de paraître. Chargé pendant un an de suppléer le professeur Hayem, M. Gouget a réuni en un volume quelques-uns des sujets qu'il avait été conduit à traiter devant ses auditeurs. Le choix qu'il a fait me paraît fort judicieux. Il s'est surtout attaché à exposer, à propos des malades qu'il observait, des questions neuves, actuellement controversées ou encore à l'étude. Sans doute l'enseignement clinique est dirigé par le hasard. Mais le hasard a toujours été le meilleur ami des travailleurs et a toujours montré, à ceux qui savent les voir, des faits curieux et intéressants.

Certains sujets paraîtront, au premier abord, complètement épuisés. Telle est, par exemple, l'histoire du rétrécissement mitral pur ; mais qu'on lise le chapitre consacré à la question et on verra qu'il est encore possible de soulever, à propos de cette affection bien connue, divers problèmes fort intéressants.

Plusieurs chapitres sont consacrés aux affections du foie. M. Gouget a traité des diverses hémorragies qui peuvent traverser le cours des cirrhoses. Il a montré leur valeur sémiologique et a discuté avec soin leur mécanisme. On trouvera encore des études intéressantes sur les cirrhoses graisseuses et la cirrhose bronzée, sur la cholécystite calculeuse et sur les indications opératoires qu'elle comporte.

Parmi les affections du rein je signalerai un chapitre sur la syphilis rénale, un autre sur les néphrites saturnine et goutteuse. Il me faut mentionner encore des leçons, toutes d'actualité, sur la fièvre de Malte, d'autres sur la méningite tuberculeuse de l'adulte et sur les paralysies alternes. Je mettrai à part des études très intéressantes sur les pleurésies, notamment sur les pleurésies du sommet, sujet qui n'a guère été traité par les classiques et qui mérite cependant de fixer l'attention des cliniciens. Je recommande encore une leçon fort bien documentée sur la sarcomatose sous-cutanée multiple.

Par la diversité des sujets traités, ce livre intéressera tout le public médical et servira à mettre au point une série de questions actuellement à l'ordre du jour. Les observations fort bien prises, qui servent de point de départ et de prétexte aux études didactiques, fournissent comme des exemples qui éclairent les descriptions et contribuent à les rendre plus vivantes.

Je ne saurais donc trop recommander la lecture d'un ouvrage qui, sous une forme attrayante, dans un style à la fois clair et précis, renferme une série d'indications utiles et de conseils précieux.

H. Roger.

Fiolle (Jean et Paul). — *Les Patibulaires, Mœurs sociales.* 1 vol. in-16 de 240 pages. Prix : 3 fr. 50. (Le Feu, *Union française d'édition.*)

Ce livre ne devrait être lu que par les médecins, car, en voulant donner un aperçu de notre profession, il étale, sans beaucoup gazer, plus de vilenies et de misères que de grandeurs. Il voit surtout le mal.

Qu'on ne cherche pas dans ce livre d'études méthodiques ; ce ne sont que des notes prises sur des médecins, des tableautins en général un peu « rosses », comme on dit à Montmartre.

Ecoutez en passant un échantillon des conseils du Dr Ratagne à un jeune confrère frais émoulu de l'école, sur la conduite à tenir avec les clients : « Ne te mets pas pour eux non plus en frais d'amabilité, cela te serait plutôt nuisible. Il ne faut pas être trop doux avec les clients, ça les dégoûte ; ils prennent la sensibilité pour de la couardise. Un médecin qu'émeut leur affection leur paraît lâche, pusillanime, incapable. Ils exigent que le langage du chirurgien surtout soit tranchant comme l'acier ; à l'entendre parler de façon trop mielleuse, il leur semblerait que son bistouri doit aussi être poisseux.

« Sois donc sec, un peu brutal, et manifeste de la mauvaise humeur ; cela fera croire que tu as de la décision, de l'énergie du caractère. Et l'on appréciera d'autant plus ta familiarité charmante lorsque tu daigneras la manifester. »

P. D.

H. Dufour. — ***Manuel de Pathologie à l'usage des sages-femmes et des mères.*** 1 vol. in-16 de 444 pages, avec 53 figures et 14 planches en couleur, cartonné. Prix : 6 fr. (Félix Alcan, éditeur.)

Le titre de ce livre indique le but qu'a poursuivi l'auteur en l'écrivant.

On y trouve des notions générales sur les microbes, les maladies, des notions sur la ration alimentaire du nourrisson, des notions sur les principales maladies de l'enfant et de la femme pendant la période puerpérale.

Tous les développements n'ont qu'un but, instruire les personnes qui liront ce livre et les mettre à même d'éviter des fautes d'hygiène ou de thérapeutique toujours grosses de conséquences. A l'occasion de chaque maladie, l'auteur a développé la manière dont doivent être appliqués les traitements sur ordonnance du médecin.

J. L. Chirié.

Richard J. A. Berry, professeur d'anatomie à l'université de Melbourne. — ***A clinical Atlas of sectional and topographical anatomy.*** 1 atlas in-4° de 60 planches en couleurs, avec texte explicatif. Relié toile. Prix : £ 2 : 2 (William Green a. Sons, éditeurs, Edinburg, London, 1911).

L'atlas d'anatomie topographique du professeur Richard J. A. Berry intéresse à la fois l'anatomiste et le chirurgien. Le premier ne pourra manquer d'être séduit par l'habileté qui a présidé à l'exécution des dissections et des coupes représentées sur les figures. Le deuxième remarquera avec plaisir avec quel soin les rapports ont été respectés. L'un et l'autre se féliciteront de ce que la photographie ait pu reproduire les préparations originales avec une exactitude qui n'exclut pas la clarté et reconnaîtront volontiers que ce magnifique ouvrage fait le plus grand honneur au directeur de l'Institut anatomique de Melbourne.

B. C.

FACULTÉ DE PARIS

Professeurs de clinique. — Les chirurgiens et médecins des hôpitaux dont les noms suivent sont délégués pour l'année 1911-1912 dans les fonctions de chargés de cours de clinique : MM. Petit, à l'Hôtel-Dieu ; Mauclaire, à la Charité ; Vaquez, Lejars, Ricard, Doléris, à Saint-Antoine ; Rochard, à Saint-Louis ; Rénon, Routier, à Necker ; Schwartz, à Cochin ; Bazy, Tuffier, à Beaujon ; Brault, Launois, Legendre, Sébileau, Picqué, à Lariboisière ; Barré, Bourcy, Legueu, à Laënnec ; Méry, Broca, aux Enfants-Malades ; Walther, Potocki, à la Pitié ; Lepage, à Boucicaut ; Thiéry, Demelin, à Tenon ; Aviragnet, aux Enfants-Malades ; Boissard, à Lariboisière.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier d'Académie. — M. Doin, à Paris.

Contre le choléra. — La Commission permanente du Conseil supérieur d'Hygiène vient de tenir, au ministère de l'Intérieur, une nouvelle réunion sous la présidence de M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

Au cours de cette réunion, M. Mirman a mis la Commission au courant de la situation sanitaire en ce qui concerne le choléra en France et à l'étranger. Il a indiqué les quelques cas isolés qui se sont produits dans les départements des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, et les mesures très énergiques de désinfection et d'isolement qui avaient été prises, mesures destinées et qui ont réussi à empêcher la constitution d'un foyer épidémique, exception faite de l'asile d'aliénés de Marseille. Dans cet établissement, un foyer existe, mais dans des conditions les plus propres heureusement à prévenir la dissémination du mal, puisque l'isolement se trouve réalisé de lui-même dans des conditions qu'il est particulièrement aisé de rendre absolues.

MM. Salimbeni, de l'Institut Pasteur, et Dopter, médecins militaires, mis par le président du Conseil à la disposition du préfet des Bouches du-Rhône, ont reçu une délégation spéciale en vue de préciser toutes mesures complémentaires qui leur paraîtraient utiles pour empêcher le mal de se répandre à l'extérieur de l'asile et pour l'y éteindre dans le plus bref délai.

M. Mirman a insisté nettement sur ce fait que, en dehors des quelques cas isolés qui se sont produits dans les Bouches-du-Rhône et l'Hérault, aucun cas de choléra ne s'est produit en France, contrairement aux informations qui ont été récemment publiées par divers journaux. Ceux-ci, sous la rubrique « Le choléra en France », ont signalé de divers côtés des cas suspects qui tous, sans aucune exception, ont été reconnus bactériologiquement pour des cas n'ayant aucun rapport avec le choléra.

Il ne faut pas oublier que M. le président du Conseil a donné dans tous les départements des instructions précises pour que tout cas de diarrhée dite cholériforme soit examiné, analysé et traité comme cas suspect. Cette mesure nécessaire pour discerner le premier cas de choléra qui peut se manifester dans une région et peut permettre d'éteindre cette étincelle, a pour conséquence de mettre en mouvement les autorités sanitaires dans un grand nombre de circonstances, car de tels cas dits cholériformes sont nombreux tous les ans à cette époque, mais il serait extrêmement fâcheux que de cette vigilance salutaire on conclut à l'existence du choléra en France, en dehors de cas très rares et isolés qui se sont produits exclusivement dans les deux départements susvisés.

MM. J. Renault et Faivre ont lu à la Commission le rapport présenté par eux à M. le président du Conseil au sujet de l'inspection sanitaire qu'ils ont faite il y a quelques jours à Marseille et dans l'Hérault. A la suite de cette communication et de l'avis émis par la Commission, des instructions ont été arrêtées par M. Malvy, sous-secrétaire d'Etat, pour préciser et fortifier encore sur des points de détail les mesures prévues par les autorités locales.

La Commission a, en outre, unanimement approuvé les décisions arrêtées prises avant sa réunion par le ministre de l'Intérieur ; elle a émis le vœu que par tous les moyens possibles de publicité soit rappelé au public, l'utilité, dans toute ville où ces cholérines estivales font des victimes, de faire bouillir l'eau d'alimentation, de ne manger des légumes que cuits et de prendre toutes précautions d'hygiène individuelle.

École d'application du Service de santé militaire. — Sont nommés professeurs agrégés à l'Ecole d'application du Service de santé militaire, pour les chaires ci-après :

Anatomie chirurgicale (opérations et appareils). — M. le médecin-major de 2e classe Duguet, de l'Ecole supérieure de guerre de Paris.

Diagnostic chirurgical spécial. — M. le médecin-major de 2e classe Reverchon, du 37e régiment d'infanterie à Nancy.

Chirurgie d'armée (blessures de guerre). — M. le médecin-major de 2e classe Vennin, répétiteur à l'Ecole du Service de santé militaire.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de : *Médecin-major de 1re classe*, MM les médecins-majors de 2e classe : Crussard, Ligouzat, Ragnaud, Dopter, Genod, Delmas, Ray, Masure, Fournié, Léon, Dumas, Douzans, Auclert, Pignet, Labaste, Miramond de Laroquette, Sabatier.

Au grade de : *Médecin-major de 2e classe*, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Pierrot, Moureaux, Charpentier, Rapp, Maratuech, Monéry, Loygue, Chaduc, Sergeant, Jeannin, Deniau, Schneider, Kliszowski, Frizac, Péchiné, Colin, Morizot.

Pour l'éducation physique. — Un Congrès de l'éducation physique sera tenu à Paris en 1913 Ce congrès est placé sous le haut patronage de MM. Fallières et Loubet. Les présidents d'honneur sont :

MM. Bourgeois, sénateur, ancien président du Conseil ; le docteur Chantemesse, professeur à la Faculté de médecine, inspecteur général de l'hygiène, membre de l'Académie de médecine ; le docteur Dieulafoy, professeur honoraire à la Faculté de médecine, ancien président de l'Académie de médecine ; Hébrard de Villeneuve, conseiller d'Etat, président de l'Académie des sports ; le docteur Lachaud, député ; le docteur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine ; Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris membre de l'Institut ; Mérillon, avocat général à la Cour de cassation, président de l'Union des sociétés de tir ; Ribot, sénateur, ancien président du Conseil, membre de l'Institut ; le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut ; Siegfried, député, ancien ministre.

Le Congrès de l'éducation physique comprendra six sections :

1° Physiologie des exercices physiques. — Président : le docteur Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

2° Cinésithérapie. — Président : le docteur Lucas-Championnière, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine.

3° Education physique scolaire. — Président : le docteur Mathieu, médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

4° Préparation militaire et gymnastique militaire. — Président : le docteur Chapuis, sénateur de Meurthe-et-Moselle.

5° Jeux et sports. — Président : le président du Comité national des sports pour 1913.

6° Tourisme et alpinisme. — Président : M. Ballif, président du Touring-Club de France.

La date exacte de ce congrès n'est pas encore fixée. Il sera très probablement tenu en octobre.

Congrès ajournés. — De même que le Congrès de la Tuberculose, le VII[e] Congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie qui devait se tenir à Rome en Septembre prochain, est renvoyé à la seconde quinzaine d'Avril 1912.

Bureaux d'hygiène. — Aux termes du décret du 4 avril 1910, article 2, portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène en Algérie, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le Conseil supérieur d'Hygiène publique de France et par le gouverneur général de l'Algérie.

Conformément à cette disposition, la vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte à Constantine (Algérie), dans les conditions déterminées par l'arrêté municipal du 30 Janvier 1911.

Traitement fixe : 3.600 francs par an, sans indemnités d'aucune sorte.

Les candidats ont un délai expirant le 29 Août 1911 pour adresser au gouverneur général de l'Algérie leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures.

Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande, doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés.

Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Société de l'Internat. Souscription Guinard. — Le montant de la première liste de souscription pour le monument Guinard s'élève à 4.000 francs.

Les souscripteurs qui n'ont pas encore envoyé leur cotisation sont priés de l'adresser au D[r] Jayle, 238, boulevard Saint-Germain.

Un grand défi médical. — L'Association « ostéopathique » américaine vient de lancer un curieux défi à l'Association médicale américaine, à l'Institut d'homéopathie et à l'Association américaine de médecine électrique, à l'effet de savoir laquelle des quatre écoles sauvera le plus d'existences sur 800 malades qu'elles se partageront dans les hôpitaux de New-York.

Ces 800 patients, choisis de préférence parmi des malades atteints de typhoïde ou de pneumonie, seront répartis également entre les quatre instituts concurrents. Les « ostéopathes », qui traitent par les phosphates, prétendent guérir les maladies aiguës comme les deux plus haut citées, tout aussi bien que les autres écoles qui traitent par les produits médicinaux.

Les autorités des hôpitaux établiront la statistique des patients qui vivront, de ceux qui mourront, et le nombre de jours qu'aura duré le traitement des malades guéris.

Les sujets ne seront pas consultés. Comme ce sont des malades soignés par la charité publique, on ne croit pas devoir demander leur avis sur cette expérience. L'école qui aura sauvé le plus d'existences sera proclamée victorieuse.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances), 10[e] année. — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 18 Septembre au samedi 30 Septembre 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. D[r] PERRUCHET. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. D[r] D'HERBÉCOURT. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. D[r] AUDISTÈRE. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. D[r] CABOCHE. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. D[r] PASTEAU. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. D[r] ROUSSEAU-DECELLE. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. D[r] DELHERM. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. D[r] JUDET. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. D[r] DUBRISAY. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. D[r] DE FONT-RÉAULX. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. D[r] E. AGASSE-LAFONT. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. D[r] MENIER. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

S'inscrire 1° Par correspondance auprès de M. MOULY, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le lundi 18 Septembre, de 10 à 11 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 18 Septembre, aux heures indiquées et seront terminés le samedi 30 Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MOULY, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

CHAIX & C[ie], 310, rue de l'Orne, PARIS.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 67 Mercredi, 23 Août 1911

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT
POUR LES ENFANTS ANORMAUX

Une circonstance particulière donne à la création d'une école de perfectionnement pour enfants anormaux, la *première* en France, un intérêt spécial. Le Conseil général de la Charente-Inférieure, dans sa session d'Août 1910, sur le rapport de M. Fleury, conseiller général, a voté la création d'une école départementale de perfectionnement pour les enfants anormaux, et dans la session récente d'Avril 1911, il a demandé d'urgence à l'administration départementale une étude complète, relativement au choix du terrain et les plans et devis de l'école. Le Conseil général a pris cette décision parce que le département a été mis en possession d'un capital approximatif de 530.000 francs provenant de l'ancienne mense épiscopale et de l'ancien bureau des séminaires, à la condition que cette somme serait affectée à une œuvre d'assistance sociale non dotée par les lois en vigueur.

La création d'une école de perfectionnement, telle que la suggérait la loi récente de 1909 pour les enfants arriérés scolaires, a paru réunir ces conditions et elle a rallié les suffrages unanimes de l'assemblée départemenlale.

Le fait est intéressant, parce que, ainsi que je le disais, cette école sera la première en France et qu'elle aura le mérite, si elle est bien conçue, de servir de modèle à celles qui pourraient se créer plus tard.

Il ne faut pas dissimuler que le Conseil général de la Charente-Inférieure assume là une lourde tâche et qu'il va avoir à vaincre de grosses difficultés. La question est neuve en notre pays et l'on peut dire avec quelque justesse que la période d'incubation en a été un peu longue, et qu'on entre à peine dans l'ère des résolutions et des réalisations.

C'est au Congrès d'assistance de Bordeaux en 1903 que l'idée des classes spéciales et des écoles pour anormaux scolaires fut posée par

M. Paul Strauss. En 1904, une Commission nommée par le ministre de l'Instruction publique et présidée par M. Léon Bourgeois fit une étude sérieuse, réunit les résultats d'une enquête générale pour toute la France; la question prit corps. Des classes spéciales annexées aux écoles primaires se créèrent à Paris, à Lyon; en province, le mouvement était plus indécis; cependant Bordeaux prenait l'initiative d'une enquête scientifiquement conduite par le Dr Régis, ses collègues et élèves, et des classes spéciales de garçons y furent organisées.

D'école, il n'en est encore nullement question. La loi du 15 Avril 1909 est facultative; c'est dire qu'elle peut n'être pas appliquée, et comme elle est onéreuse pour les communes ou les départements qui auraient envie de s'y soumettre, il va de soi qu'on ne met pas d'empressement à en rechercher les bienfaits. Il faut dire que la prudence, en cette matière, est absolument indiquée. Est-on bien d'accord sur ce qu'est l'arriéré scolaire, l'enfant anormal, psychique, remédiable et pour lequel la classe spéciale ou l'école est nécessaire? Les enquêtes qui pourraient en faire connaître le nombre sont-elles faites avec la rigueur, la compétence indispensables? Sur ce dernier point, le doute est permis. Une enquête, préalable en quelque sorte, faite dans les écoles de la Charente-Inférieure, donnait sur une population de 52.661 enfants 150 anormaux, soit 0,284 pour 100; à Bordeaux, l'enquête très sérieusement pratiquée sous la direction du Dr Régis a donné 5,7 pour 100 d'anormaux chez les garçons et 5,79 pour 100 chez les filles. La première de ces enquêtes était faite par les instituteurs, la seconde était confiée à des médecins et des psychiâtres, cela explique la différence des résultats. L'enquête de la Commission présidée par M. Léon Bourgeois donnait 25.584 anormaux psychiques pour 5.015.416 enfants de deux à treize ans, soit 5 pour 100. Bourneville était arrivé à une constatation numérique semblable. Dans ces résultats, il faut encore faire une sélection; car parmi ces arriérés scolaires ou anormaux, il en est qui sont profonds, voisinant l'idiotie, l'imbécillité, ayant en un mot une tare psychique profonde, organique parfois, les rendant dès lors justiciables de l'hospice ou de l'asile plutôt que l'école de perfectionnement.

Il faudra évidemment les mettre de côté. La plus grosse part appartient aux arriérés légers et moyens. Sur 402 garçons anormaux, dit le Dr Perrens, à Bordeaux, cette catégorie représentait 309 enfants, pouvant encore se diviser en groupes particuliers suivant l'état d'instabilité, d'agitation ou de dépression. Il faut donc de toute évidence, ainsi que le prouvent les enquêtes déjà faites et les écarts qu'elles peuvent amener selon la façon dont elles sont conduites, que cette première étape soit franchie avec quelque sécurité. Avec moins de rigueur, on peut organiser sans trop d'inconvénients des classes spéciales annexes, comme à Paris, Lyon, Bordeaux, mais il serait plus hasardeux de créer une école avec internat ou demi-internat.

L'enquête préjudicielle et utile vient d'être demandée dans le département de la Charente-Inférieure et il faut espérer qu'elle sera, cette fois, scientifiquement conduite.

La loi de 1909 n'a pas fait entrevoir ses préférences entre les classes annexes et l'école avec internat. Ce n'était peut-être pas inutile. L'enfant arriéré, anormal, porte des tares psychiques, physiques; il a aussi des antécédents héréditaires, il subit l'influence constante d'un milieu familial qui n'est pas sans gravité au point de vue moral et social. Aussi, quelques personnes pensent que la classe spéciale ne peut convenir qu'à un nombre limité d'enfants, arriérés légers, et appartenant à un milieu familial à peu près convenable. On me citait un exemple authentique à l'appui de cette opinion.

Un enfant d'une classe spéciale avait trouvé sur la voie publique un objet d'une certaine valeur, et il le remettait très librement à son professeur qui le félicitait publiquement de cet acte de probité; c'était l'occasion d'une excellente leçon de choses. L'enfant racontait le soir la scène à ses parents et le père, alcoolique endurci, rudoyait l'enfant en lui disant : « Ton professeur est un c... et toi avec; ce qu'on trouve n'appartient à personne, on le garde; rappelle-toi cela. » L'argument et l'exemple ont leur valeur, bien qu'il puisse n'y avoir là qu'un fait d'exception. Toutefois, l'école de perfectionnement, en soustrayant l'enfant à un milieu démoralisateur, peut avoir plus que la classe un effet utile; cela semble indiscutable.

Il reste encore à déterminer comment doit être comprise et édifiée cette école. Les établissements similaires ou analogues affectés aux enfants vicieux, dégénérés, criminels parfois, qui existent en France et surtout à l'étranger, et sur lesquels le Dr Thulié donne dans son Traité d'orthophrénopédie d'intéressants renseignements, nous permettent de penser qu'il sera bien difficile de ne pas s'orienter vers un des systèmes de *casernement*, de *famille*, d'*isolement*, actuellement en vigueur.

Le système du casernement, avec grands dortoirs, grands réfectoires, grands préaux pour la vie en commun, est pratiqué dans la plupart des établissements scolaires; c'est en quelque sorte, avec des variantes, la règle ordinaire.

Cette vie commune, entre enfants psychiquement sains, a donné d'assez mauvais résultats et suscité de violentes campagnes contre l'internat; il serait assez étrange de la conseiller pour des enfants anormaux, bien près d'être vicieux.

L'isolement complet avec box, petits réfectoires, surveillance constante dans les préaux et les jeux, est applicable à l'enfance foncièrement vicieuse ou coupable; c'est un système dépri-

mant, trop rigoureux en vérité pour convenir à des petits êtres, seulement arriérés, instables et sans mauvais instincts.

La forme familiale, dont nous avons un exemple en France, à Mettray, et qui a de nombreux partisans à l'étranger, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, en Amérique, semble réunir le plus grand nombre d'avantages. La famille peut se concevoir avec dix ou vingt enfants; elle comprend tout : le dortoir, le réfectoire, la salle de classe, les lieux de récréation; à la tête de la famille est le professeur, qui, de préférence, doit être marié; car le rôle de la femme dans cet intérieur d'une espèce toute particulière est immense et éminemment salutaire. Seuls, les ateliers — car l'école, d'après la loi, comporte jusqu'à 16 ans un enseignement professionnel — peuvent être établis en dehors de la famille, mais encore avec des installations particulières afin que le travail ne réunisse que les enfants de même degré d'arriération et d'âge à peu près égal.

Le type d'école qu'il faut considérer, croyons-nous, comme l'idéal, a l'inconvénient d'être onéreux; il nécessite de multiples constructions, un domaine étendu, un personnel nombreux et à demeure. Cette perspective peut arrêter certaines initiatives, cela se comprend aisément. Mais, si les villes les plus généreuses entre toutes dans notre pays, Paris, Lyon, Bordeaux, n'ont pas osé entreprendre de semblable création, tant l'effort financier était considérable, tant était grand le nombre d'enfants à recueillir et à éduquer, il se peut que, dans une sphère plus limitée, avec des besoins moindres, un plus petit nombre d'enfants à recevoir, la création d'une école n'excède pas les forces et les possibilités financières.

Il est donc naturel que la province tente un essai; mais il importe que l'essai soit consciencieusement pratiqué, que l'école soit bien conçue et faite non en vue d'un besoin d'assistance, mais dans le but de redresser, d'éduquer sérieusement des enfants qui, sans cela, peuvent être exposés aux pires aventures.

C'est là ce que voudra faire certainement le département de la Charente-Inférieure, et si nous avons pris la liberté de dévoiler des projets, à peine conçus, c'est avec la pensée que, sur cette question encore neuve, des avis utiles peuvent être donnés, pour rendre plus facile et plus féconde la tâche qu'on se propose d'accomplir dans un petit coin de notre pays,

GUSTAVE DROUINEAU.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

L'inspection médicale scolaire à Berlin. — Les élèves des écoles publiques de Berlin étaient, en 1909, au nombre de 228.344; 44 médecins étaient chargés de surveiller leur état de santé; soit un médecin pour 5.192 enfants; 35.865 nouveaux élèves furent examinés dans le cours de cette année; parmi eux, 3.290, soit 9,45 pour 100, furent reconnus incapables de suivre avec fruit les cours des écoles, par suite de leur état physique ou mental; l'année précédente, la proportion n'avait été que de 8,89 pour 100. Les causes du refus d'admission à l'école furent : l'insuffisance de forces dans 1.345 cas, le rachitisme dans 410, la faiblesse d'esprit dans 403, la scrofule dans 159, la tuberculose pulmonaire dans 135, une affection nerveuse dans 124 cas; 42.531 écoliers, contre 39.666 l'année précédente, furent soumis à la surveillance permanente du médecin. Parmi ces derniers, 7.692 souffraient de la vue, 6.805 d'une faiblesse générale, 3.594 des oreilles, 3.071 de déviations de la colonne vertébrale, 2.930 d'affections cardiaques, 2.013 de scrofule et 2.090 de tuberculose pulmonaire ou osseuse.

D'après une statistique qui a été établie, les prescriptions du médecin sont suivies dans 84 cas sur 100 pour les maladies d'yeux, 76 pour les maux d'oreilles, 88 pour les maladies de peau, 53 pour les affections nasales ou de la gorge, 52 pour les déviations de la colonne vertébrale et 46 pour les maladies nerveuses. (*La Revue philanthropique*, 15 Juin 1911, p. 235.)

AMÉRIQUE

Buenos-Aires. Une société féminine d'assistance publique. — La société de bienfaisance de Buenos-Aires a été fondée en 1823, par un décret signé de Bernardino Rivadavia, ministre de l'Intérieur, dans le but d'améliorer la condition de la femme argentine, en proposant de nouvelles tâches à son activité. A l'institution furent confiées la direction et l'inspection des écoles de filles, de l'asile des enfants trouvés, de l'hôpital des femmes, du collège des orphelines, d'une sorte de maternité, et de « tous autres établissements publics ayant pour objet le bien de ce sexe ».

Après de longues années de prospérité, la Société connut des vicissitudes, répercussions des crises politiques. De 1838 à 1852, sa vie fut comme suspendue, mais elle lutta et continua son œuvre jusqu'en 1875, époque où l'enseignement lui fut retiré. Elle se consacra uniquement alors à l'assistance. Elle hospitalise actuellement plus de huit mille personnes, qui se répartissent en douze établissements hospitaliers comprenant : maison des enfants trouvés, asile d'orphelins, hôpital pour enfants et pour femmes, hôpital pour les maladies des yeux, hôpital et asile maritime.

La société a le caractère d'institution publique, dotée de la personnalité civile. Ses revenus sont de deux sortes : crédits budgétaires et subventions privées; elle dispose d'un budget annuel de près de neuf millions de francs. Son administration est soumise aux règles de la comptabilité publique, ses pièces ne sont valables que signées par les dames du bureau, l'exposé des motifs qui précède l'approbation ministérielle des statuts spécifiant que « les sommes importantes sont confiées à la délicatesse, à l'honorabilité et au désintéressement des dames qui forment la Société de bienfaisance de Buenos-Aires.

LIVRES NOUVEAUX

R. de Seigneux. — *Précis d'obstétrique opératoire.* 3 vol. petit in-8°, d'ensemble 740 pages, avec 422 figures. Prix : 15 fr. (KUNDIG, éditeur, à Genève; A. MALOINE, éditeur, à Paris.)

Le but de l'auteur en écrivant ce manuel de médecine opératoire purement obstétricale, débarrassé des interventions chirurgicales actuellement employées dans les cliniques d'accouchement, a été avant tout de rendre service à l'étudiant, au praticien. Ce livre est destiné à préciser non seulement ce qu'il faut faire dans les divers cas de la pratique journalière, mais encore à indiquer comment il faut, comment on doit faire l'intervention qu'on a décidée. L'illustration très riche (412 figures) permet de comprendre les différents temps de ces opérations qui sont d'ailleurs très clairement exposées. Enfin l'auteur a voulu un format réduit afin que cet ouvrage pût trouver facilement sa place dans la trousse du praticien ou dans la poche de l'étudiant. Après une étude (1er volume) du canal pelvi-génital, du fœtus, des présentations et positions, l'auteur étudie ensuite (2e volume) la conduite à tenir pendant la période d'expulsion, pendant la délivrance normale et pathologique avec un chapitre sur les interventions sur le périnée, sur le col; les applications de forceps sont longuement décrites : à noter un chapitre à part sur la position transversale de la tête au détroit inférieur. Dans le troisième volume se trouvent les interventions dans les présentations du siège, puis la version, les embryotomies. Dans des chapitres à part, l'auteur étudie surtout, au point de vue de la conduite à tenir, la présentation du pariétal postérieur, la procidence du cordon et des membres, la présentation du front et de la face en mento-postérieure, le placenta prævia, la rupture de l'utérus, la mort apparente du nouveau-né. Un long chapitre est consacré à la conduite à tenir dans le cas de viciation pelvienne.

Tel qu'il est conçu et exécuté, ce petit livre est certainement destiné à rendre service au médecin praticien et à l'étudiant.

J.-L. CHIRIÉ.

Jean Ferrand. — *Les localisations cérébrales. Esquisse médicale et psychologique.* 1 vol. in-18 de 88 pages. Prix : 1 fr. 50. (ROUSSET, éditeur, 1911.)

Jean Ferrand est le fils de M. Ferrand qui, vers 1885, dans son édition de la *Théologie morale en face des sciences médicales*, terminait ainsi le chapitre relatif aux localisations cérébrales : « De telles localisations ne prouvent donc rien contre l'existence et contre l'immatérialité du principe d'action, qui met en jeu les éléments du système nerveux. Ni par les faits sur lesquels elle repose (la phrénologie), ni par les hypothèses qu'elles justifient, ces données (les localisations cérébrales) n'impliquent nullement une conséquence matérialiste. Que les centres nerveux soient indispensables à la manifestation de l'activité intellectuelle, cela n'entraîne pas du tout comme conséquence que cette activité soit essentiellement nerveuse de sa nature et dans son principe. » Aucun savant ne peut scientifiquement critiquer ce langage. Ferrand, dans ses divers ouvrages de neurologie, admettait, à la suite de Charcot, des localisations cérébrales, c'est-à-dire l'attribution à certains départements du cerveau d'aptitudes spéciales aux perceptions sensibles et aux déterminations motrices, et il n'en éprouvait aucune gêne dans sa foi spiritualiste.

Son fils a voulu parfaire son œuvre. Ancien interne de M. Pierre Marie, dont on connaît les retentissants travaux sur l'aphasie, il part de ces recherches maintes fois citées dans ce journal pour atteindre avec fougue cette double conclusion scientifique et philosophique : effondrement récent de la doctrine des localisations cérébrales et victoire « de la vieille philosophie spiritualiste, toujours battue en brèche depuis Aristote, mais qui survit à toutes les attaques ».

On voit l'intérêt de ce petit livre. Il est en marge de la médecine.

Néanmoins, si l'on veut discuter autour, et on le peut sans difficulté, il faut d'abord reconnaître qu'il est un acte de foi et de bonne foi. A ce titre seul ne méritait-il pas déjà d'être signalé?

LAIGNEL-LAVASTINE.

E. de Cyon. — *L'oreille, organe d'orientation dans le temps et dans l'espace*, 1 vol. in-8 de XIV-300 pages, avec 45 figures, 3 planches hors texte et un portrait de P. Flourens. cartonné. Prix : 6 francs (*Bibliothèque scientifique internationale*). (FÉLIX ALCAN, éditeur.)

Ce nouvel ouvrage de de Cyon contient un exposé complet de ses recherches expérimentales s'étendant sur plus de quarante années, destinées à l'étude du mécanisme de l'orientation chez l'homme et chez les animaux vertébrés et invertébrés, dans l'espace et le temps. Ces recherches ont abouti à la démonstration définitive que cette orientation s'accomplit à l'aide d'organes *ad hoc* situés dans le labyrinthe de l'oreille.

Les expériences de Flourens sur le rôle des canaux semi-circulaires, fournirent à de Cyon le point de départ de ses propres recherches établissant l'existence du sens géométrique et du sens arithmétique auxquels nous devons, d'une part la faculté de nous orienter dans l'espace, et d'autre part l'origine de nos conceptions de l'espace, du temps et du nombre.

Ces découvertes sont d'une importance fondamentale aussi bien pour la physiologie que pour la philosophie et les mathématiques.

En résumant les principales expériences qui l'ont conduit à ces résultats, l'auteur fait l'historique des polémiques retentissantes dans lesquelles il a toujours su répondre victorieusement aux objections qui lui étaient opposées par ses adversaires, expérimentateurs ou philosophes.

De Cyon reprend encore dans ce livre une partie des théories développées dans son récent ouvrage *Dieu et Science*, où il établit les bases nouvelles d'une psychologie physiologique appuyée sur sa solution définitive des problèmes de l'espace et du temps, et prouvant que l'ouïe est le plus intellectuel et le plus puissant de tous les sens.

ROBERT-LEROUX.

FACULTÉ DE PARIS

Service des examens. — M. Debove, professeur de clinique médicale, est dispensé du service des examens pendant l'année scolaire 1911-1912.

Pathologie externe. — M. Okinczyc, agrégé, est chargé pour l'année scolaire 1911-1912 d'un cours de pathologie externe (chaire de M. Lannelongue, sénateur).

Cours complémentaires. — Sont chargés pour l'année scolaire 1911-1912, des cours complémentaires ci-après désignés :

Pathologie externe : M. Lenormant, agrégé.
Accouchements : M. Couvelaire, agrégé.
Enseignement théorique des sages-femmes : M. Brindeau, agrégé.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Cabanes, chargé des fonctions d'agrégé, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours théorique d'accouchement.

Ecole de médecine de Marseille. — M. Olmer, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur d'hygiène et médecine légale.

M. Reynès, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé pour trois ans dans ses fonctions, à partir du 21 Janvier 1912.

Ecole de Médecine de Reims. — M. Bouvier est institué pour une période de neuf ans, à partir du 1er Novembre 1911, chef des travaux de physiologie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — MM. Robin, médecin de 2e classe du service de santé de la marine; Goett, du port de Brest.

École d'application du Service de santé militaire. — Sont nommés professeurs agrégés à l'Ecole d'application du service de santé militaire (service) :

Chaire de législation, administration, médecine légale et service de santé militaire : M. le médecin-major de 2e classe Raymond, répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire.

Chaire d'hygiène militaire : M. le médecin-major de 2e classe Rieux, répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Renault, du port de Brest, est autorisé à rejoindre son port d'attache, à ses frais, à son débarquement du *Mirabeau*.

— M. le médecin de 1re classe Pernet, du port de Toulon, est désigné pour servir en sous-ordre à l'arsenal de Toulon.

— M. le médecin en chef de 1re classe Aubert est désigné pour faire partie de l'état-major du vice-amiral de Lapeyrère, sur le *Voltaire*, à Toulon.

— M. le médecin en chef de 1re classe Aubert, du port de Toulon, est désigné au choix du ministre, pour remplir les fonctions de médecin, chef de l'hôpital de Sidi-Abdallah, en Tunisie.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Indo-Chine*, M. le médecin aide-major de 1re classe Florence.

En Afrique occidentale, M. le médecin aide-major de 1re classe Regnault.

En Afrique équatoriale, M. le médecin aide-major de 1re classe Nicod.

En France, MM. L'Herminier, Patriarche, médecins-majors de 1re classe; Guillon, Nédelec, Jojot, Lions, médecins-majors de 2e classe; Ricau, Guiselin, Gouin, médecins aides-major de 1re classe.

IVe Congrès international de la mutualité. — Ce Congrès se tiendra à Roubaix les 18, 19 et 20 Octobre prochain.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° La réassurance contre les longues maladies et contre l'invalidité prématurée; 2° La lutte contre la tuberculose.

La cotisation est fixée à cinq francs pour tous les congressistes. Les rapports et documents concernant le Congrès doivent être adressés avant le 15 Septembre à M. Ed. Duquenne, secrétaire général, 59, Grande Rue, à Roubaix.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Clermont-Ferrand, de M. Paul Girod, professeur à la Faculté des Sciences et directeur honoraire de l'Ecole de médecine; à Granville, de M. Letourneur; à Paris, de M. Marcel Reulos; à Londres, de M. Rogers Guinness.

RENSEIGNEMENTS

Les médecins sollicités de s'installer à *Saint-Omer* (Pas-de-Calais), sont priés dans leur intérêt de s'informer auprès du Président du Syndicat ou des médecins de la localité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SUR UN ALBUM DU PEINTRE BOILLY

Un aimable hasard m'ayant fait rencontrer, il y a quelque temps, M. le Dr Tuffier, le distingué chirurgien, qui se double d'un amateur d'art éclairé, voulut bien me demander si je connaissais les portraits-charges de Boilly. Ce peintre ne fut jamais de ceux que les foules acclament. A peine connut-il un instant la popularité, lorsque, durant la Terreur, pour sauver sa peau de suspect, il brossa *Le triomphe de Marat au Tribunal révolutionnaire*. Ce n'est pas cette grande machine, toutefois, qui l'eût conduit à la Postérité; il y a heureusement mieux dans son œuvre, et il ne faut pas s'étonner si les vrais amateurs se disputent ses tableaux, ses aquarelles, ses dessins et ses gravures — car il fit de la lithographie sur la fin de sa vie.

Né à La Bassée, dans le Nord, Boilly mourut à Paris en 1845. Fils d'un sculpteur sur bois, c'est en gagnant son pain qu'il apprit son métier. En dehors des grandes compositions, il a peint des scènes de genre fort intéressantes. A-t-il appartenu à l'Institut ? Je n'ai pu le vérifier, mais je le crois. Toujours est-il qu'il assista à maintes séances de cette assemblée. Comme il ne comprenait pas grand'chose aux discussions, la folle du logis s'emparait de lui, guidait sa main. De cette sorte d'automatisme professionnel est sorti le délicieux album que M. Tuffier a bien voulu mettre à la disposition de *La Presse* pour nous permettre d'en reproduire les portraits-charges de personnages appartenant ou touchant à notre art.

Tout d'abord, mon intention était de publier sans commentaires les dessins ; ils sont si vifs, si éloquents, que vraiment je me demandais si je n'allais pas les gâter avec mes bavardages. Et puis, que voulez-vous ! le pli mental est là; en y réfléchissant, il m'a semblé qu'en marge de ces aquarelles charmantes et fortes, il y avait place pour des arabesques légères. Où Boilly accentue une attitude, un geste, un costume, pour en tirer un effet caricatural, je tâcherai, moi, de redresser l'image, car les hommes croqués par l'artiste ont presque toujours, en dehors de leur valeur propre, quelque beau trait moral à opposer au petit geste du portrait-charge. Si celui-ci, par son réalisme, risque de faire sourire, l'anecdote, le commentaire qui l'accompagneront serviront, je l'espère, à édifier, telles les prières écrites en marge des belles enluminures par des moines appliqués.

***

Je ne crois pas que les aquarelles de Boilly aient été composées dans le subconscient; le goût en est trop affiné, elles sont trop sûres de main pour n'être pas filles du cerveau pensant. Néanmoins, il me semble que la fantaisie inconsciente d'abord guida la main du peintre.

De même que Hamlet, prince de Danemark, en ses conceptions subdélirantes, animait les nuages pour en faire sortir un âne, un tigre ou un chameau, de même que dans le jeu à la mode, la signature repliée fraîchement donne naissance, ici

à un papillon, là à un scarabée et à mille autres fantaisies gaies, ironiques, méchantes à peine, et dont notre petit monde s'est réjoui tout un hiver; de même un simple pâté d'encre, un assemblage insolite de lettres d'imprimerie fourniront à un peintre les éléments de scènes les plus diverses.

Ces dessins, conçus et exécutés sans le contrôle des centres rectificateurs, ont une originalité, une puissance où atteignent mal les œuvres entreprises dans le conscient et sous l'empire de la volonté. Qui de nous ne s'est promis une belle étude, et, la plume à la main, n'a pu accoucher que d'une œuvre difforme? Ce que nous imaginons n'est-il pas toujours plus beau que ce que nous réalisons? Pendant les concours, Charcot, à ce qu'on raconte, traçait des portraits charmants; le ronronnement du candidat lisant sa copie inhibait et anesthésiait ses centres; son imagination se déchaînait, dirigeait ses petits muscles, et sous sa plume naissaient tantôt un animal, tantôt une forêt, tantôt la caricature du collègue dont l'influence contrebalançait la sienne. Les dessins de Victor Hugo rentrent dans cet ordre, et l'on a publié ceux d'une foule d'autres personnages, hommes d'Etat, savants ou artistes. Les portraits de Boilly touchent à ce genre; seulement, comme l'artiste était de ces grands consciencieux qui savent exploiter la veine d'inspiration jusqu'au bout, il a dû retoucher son premier jet pour en faire les pages de l'album admirable où M. Tuffier, collectionneur altruiste, confrère obligeant, a bien voulu me permettre de puiser, ce pourquoi je ne saurais jamais trop le remercier ici.



Figure 1. — Portrait de Portal.

***

Je vous présenterai d'abord Portal, le Professeur Portal, curieuse personnalité, à cheval, pour ainsi dire, sur deux époques, et qui, malgré tout le bruit mené durant sa vie, malgré tant de succès, tant de places occupées, n'a presque rien laissé pour la Postérité.

Né dans le Tarn, en 1742, il mourut, chargé d'ans et d'honneurs, en 1832. Un habile homme. Il avait été élevé à Montpellier. En 1764, appelé par je ne sais quel camarade de son Midi, déjà en place, il vint conquérir Paris, et ce ne fut pas long. Deux ans après, il était titularisé comme Professeur d'Anatomie auprès du Dauphin. Mais que cette charge ne vous fasse point sourire, on pourrait en citer d'aussi vaines en notre temps. Si Sa Majesté faisait apprendre la structure de l'organisme à son auguste rejeton, c'était moins pour l'assurer dans la connaissance des hommes que pour rabattre le caquet à ces Professeurs de la Capitale qui, volontiers, sur ceux de province se fussent fait un chimérique empire. Grâce à quelques sinécures, à des postes à noms ronflants, Montpellier arrivait à contrebalancer Paris, et Poitiers à équilibrer Montpellier.

Cette tradition de chercher la variété d'origine chez les médecins de Cour n'était pas sans habileté. D'abord, c'était un moyen de ménager chèvres parisiennes et choux provinciaux et de se préserver de l'envie médicale — *invidia pessima* — ; ensuite, toutes les Ecoles thérapeutiques étant représentées auprès du Roi, si l'une défaillait, on avait l'autre toute prête sous la main : *Uno avulso non deficit alter...*

Quoi qu'il en soit, mon Portal, à peine professeur du Dauphin, se fit nommer au Collège de France. Huit ans après, grâce à Buffon, il passait au Jardin des Plantes. A la création de l'Institut, il était appelé à en faire partie; on le trouve médecin de Louis XVIII, et en 1820 il fonde l'Académie de médecine. Je crois bien que c'est là son plus beau titre de gloire. Pour le reste, si tout le monde le connaît, nul n'a trop mis le nez dans ses livres d'Anatomie et ses *Cliniques*, alors que les œuvres de ses contemporains enchantent encore nombre d'entre nous.

Traditionnaliste par excellence, ce Portal semble avoir fait la joie de maint contemporain, entre autres Corvisart. A dater du premier Empire, on avait peu à peu relégué poudres, perruques et anciens habits de Cour. Portal, fidèle quand même au vieux costume, n'en voulut jamais démordre. C'était, paraît-il, une vraie joie que de le voir passer dans son carrosse, la perruque de travers; c'est ainsi que Boilly l'a représenté, avec la mort comme valet de pied.

Voici maintenant le portrait de Fourier, mathématicien connu seulement d'un petit nombre de ses collègues. Il n'a rien de commun avec Charles Fourier, le célèbre sociologue. Si j'ai reproduit cette tête, c'est que par son modelé, sa couleur et sa puissance d'expression, elle m'a semblé une des plus intéressantes de l'album. En outre, elle indique le procédé que je prête, trop aisément peut-être, à Boilly. Le mathématicien est à la tribune et inscrit des cercles dans le carré. Le peintre répète la figure géométrique, puis, comme cela ne saurait l'intéresser, il passe au portrait du géomètre.

***

Tout autre pour nous sera le groupe où l'on voit réunis Hallé et Cassini. Sur Hallé, je ne veux pas m'étendre. Ce maître, pour qui le bon et regretté Brissaud avait une prédilection particulière, mérite un chapitre à part. Brissaud nous l'avait promis, ce chapitre. La mort l'ayant empêché de le faire, j'essayerai quelque jour, pour rendre hommage à ses mânes, comme on eût dit jadis, de réaliser son projet. Je me contenterai de noter aujourd'hui que Hallé, médecin de Madame, fut un excellent homme et un parfait confrère. Son image ne m'est pas encore bien nette, et cependant il m'apparaît déjà de la famille de nos saints, les Hamon, les Potain et tant d'autres.



Figure 2.
Portrait de Fourier, le mathématicien.

Un trait seulement. Quand Laënnec malade revint au bout de deux ans de son cher Kerlouarnec de Bretagne, il apprit, et avec quelle surprise, que le Roi venait de le nommer médecin de Madame. C'était Hallé, titulaire de la charge enviée, qui avait eu la délicate pensée de l'offrir à son ancien élève, comme réconfort : pour les vrais maîtres, les disciples absents n'ont pas toujours tort. Donc, il était allé trouver Madame, et après l'avoir assurée de son dévouement, il lui avait exposé que, vieilli, surmené, il craignait de n'être plus à la hauteur de sa tâche. Parmi les médecins récemment venus à la célébrité, nul ne remplirait aussi bien l'office que Laënnec, et certainement il ne pouvait mieux faire que de lui confier la santé de l'auguste Princesse. Si jamais dans votre vie vous avez vu un homme vieilli sous le harnais agir comme Hallé, je l'irai dire à Rome. Le comble, c'est que le pauvre Laënnec, tout farci de scrupules, refusa d'abord énergiquement le présent de son maître. Il fallut que Madame se joignît à ce dernier, promit de n'être jamais malade, pour décider Laënnec à devenir médecin de Cour.

***

La dynastie des Cassini ne se relie à la médecine que par le dernier de ses membres, qui, rompant avec la tradition de sa lignée, fut simplement naturaliste. Si j'ai tenu à vous parler de cette

famille, qui, cinq générations durant, de 1625 à 1832, s'adonna sans interruption à l'étude de l'univers, c'est parce qu'en dehors de l'intérêt qui s'attache à ce tenace et robuste rameau greffé sur le tronc français, son développement montre bien la sollicitude des ministres de l'ancien régime pour les hommes et les choses de la science.

Le chef de la dynastie est Italien, c'est Jean-Dominique Cassini, né à Perinaldo. Après de bonnes Humanités, qui lui valurent, dans son collège, le titre de Prince des Poètes, il rencontra quelque jour un Jésuite qui l'enflamma pour les mathématiques. Il fut ensuite secrétaire du Duc de Gênes.

C'est à sa Cour qu'il fit la connaissance d'un astrologue qui, indirectement, décida de sa vie. Il voulut, en effet, connaître la vérité dissimulée sous les oripeaux trompeurs de la science à la mode. « L'Astrologie est une fille folle qui nourrit une mère sage, l'Astronomie, disait Képler, car sans astrologie aucun livre d'astronomie n'aurait de débit. » Cassini n'eut aucune peine à voir que « la fille folle » était sans tête, et c'est pourquoi, la plantant là, il se lança à fond dans la vraie science des astres.

Bientôt il eut l'occasion de montrer toute sa valeur en étudiant la comète de 1652. Il brilla ensuite à Bologne, où il détermina les hauteurs du soleil durant toute l'année. Ces travaux et d'autres firent courir à travers l'Italie entière comme un frisson : « Quelqu'un était né enfin pour dévoiler la prodigieuse magnificence de ce monde presque uniquement habité par des aveugles. » Le Pape Alexandre VII le voulut voir auprès de lui. C'est à Ferrare qu'il commença à établir la carte du ciel. De plus, il étudia à Rome même, avec la Reine Christine de Suède, une nouvelle comète, et cela, naturellement, ne fut pas sans ajouter encore à l'éclat de son nom. « Cette Princesse, dit-il lui-même à propos de la Reine, m'envoyait chercher ordinairement après le dîner, avec son carrosse et un page, pour me conduire à la Lungara, où elle demeurait, dans le Palais du marquis Riari. Je passais là plusieurs heures avec elle dans divers entretiens sur les sciences, en attendant le soir, où la comète commençait à paraître, et où nous l'observions. Comme en présence de Sa Majesté j'avais la tête découverte, elle avait la bonté de m'envelopper elle-même d'un mouchoir, de peur que la nuit ne m'incommodât.... »

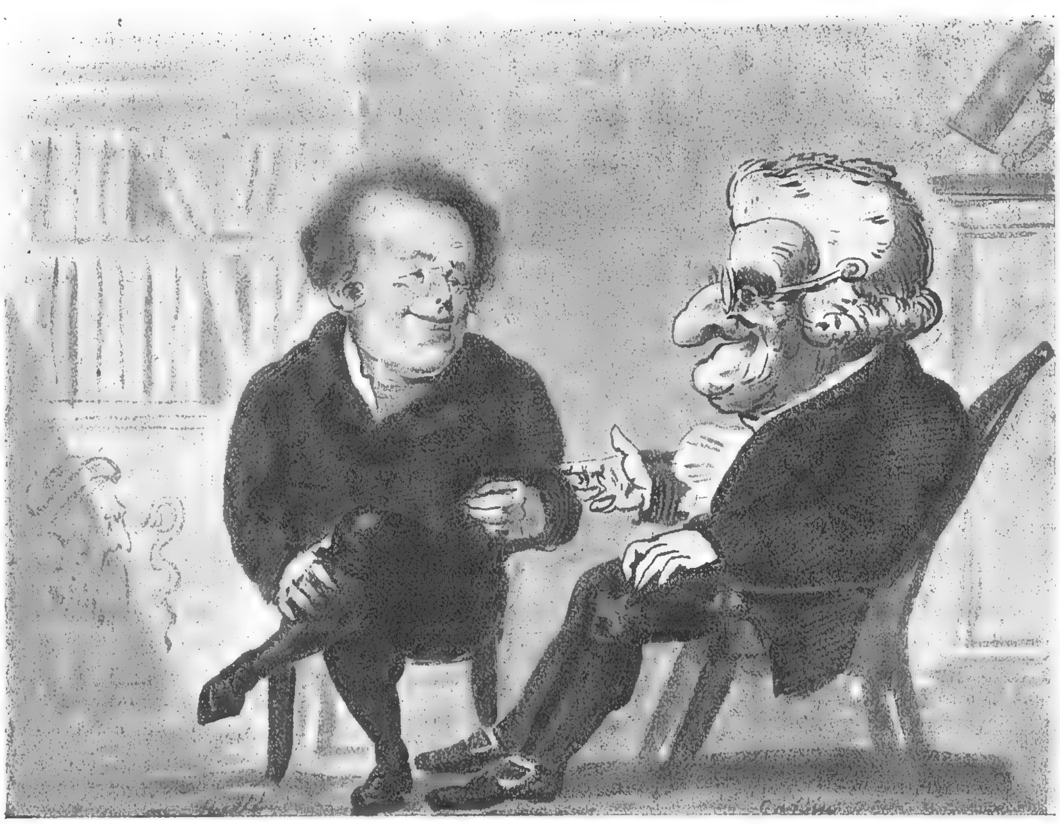


Figure 3. — A gauche, Hallé; à droite, Cassini.

Ce sont ensuite les satellites de Jupiter (astres médicéens) qu'il découvre et décrit si bien que sa renommée est à son comble. Colbert, notre Colbert, venait de fonder à Paris l'Académie des Sciences (1666). Déjà il avait appelé Huygens en France. Il tenta de s'attacher de même Cassini. Un pont d'or lui fut fait, et le Pape ayant consenti, notre astronome se rendit à Paris au commencement de 1669.

« Le roi, dit Fontenelle, le reçut et comme un homme rare, et comme un étranger qui quittait sa patrie pour lui. Son dessein n'était pas de demeurer en France; et, au bout de quelques années, le pape et Bologne, qui lui avaient toujours conservé les émoluments de ses emplois, le redemandèrent avec chaleur; mais M. Colbert n'en persista pas moins à le leur disputer; et enfin il eut le plaisir de vaincre, et de lui faire expédier des lettres de naturalité en 1673. La même année, il épousa Geneviève Delaître, fille de M. Delaître, lieutenant général de Clermont en Beauvoisis. Le roi, en agréant son mariage, eut la bonté de lui dire qu'il était bien aise de le voir devenu Français pour toujours. C'est ainsi que la France faisait des conquêtes jusque dans l'empire des lettres. »

Vous voyez, par ce qui précède, où était mon but, à savoir d'opposer le lointain passé au présent.

En ce pays où Colbert, au milieu du XVIIe siècle, attirait à prix d'or les savants, on ne trouve plus un sou pour nos Maîtres! Et c'est ainsi qu'au XXe siècle, professeurs et agrégés de médecine durent se grouper pour fonder une Ligue dont la création même indique l'affreux dénûment où l'on nous abandonne. Composée d'hommes pondérés, éminents, cette association a cherché vainement à intéresser les pouvoirs publics aux choses de notre Science. Le budget est bien de 4 milliards passés, mais tout y est compté si juste qu'on n'en saurait rien distraire, non, pas même quelques centaines de mille francs pour l'enseignement de la Médecine! Ah! c'est un grand malheur pour un pays que de tomber sous la coupe des Béotiens de la Politique et des féodaux de l'Administration! Les premiers ignorent, les seconds sont malfaisants, et c'est pire!

Je reviens à mon Cassini. Aussitôt arrivé à Paris, il organise l'Observatoire, puis il découvre quatre nouveaux satellites de Saturne. A cette occasion, on frappa une médaille avec cette légende : *Saturni satellites primum cogniti*. Que nos modernes n'en ont-ils fait autant lors de la découverte du Radium!

Comme Tirésias, qui devint aveugle pour avoir trop longtemps surpris les secrets des dieux, le pauvre Cassini fut atteint, sur la fin de ses jours, de cécité. Il mourut, paisible et résigné, en 1712, à 87 ans.

Jacques Cassini lui succéda. Celui-là (1667-1756) fut, comme son père, astronome, directeur de l'Observatoire et membre de l'Académie des Sciences. Il commença à tourner vers l'étude de la Terre et sa mensuration. Son fils, César-François Cassini de Thury, qui, tout à fait francisé, avait ajouté à son nom celui d'une terre qui lui venait de sa mère, naquit en 1714 et mourut en 1784. Ce fut lui qui commença la carte de la France, achevée par son fils, Jacques-Dominique, de Cassini.

Le Roi fit ce dernier comte et jamais titre ne fut plus mérité. Les cartes de France par Cassini devinrent célèbres dans le monde entier. C'est une carte de Cassini que Louis XVI avait sur ses genoux durant la fuite à Varennes. C'est la carte de Cassini qui servit de base au travail ordonné par la Constituante, en 1790, pour diviser la France en départements. Lui-même joua un rôle important dans le morcellement administratif des vieilles provinces françaises. Cela ne l'empêcha point, hélas! de devenir suspect, et c'est tout juste si, arrêté en 1793 comme royaliste et traduit devant le Tribunal révolutionnaire, il put sauver sa tête. « Mais il perdit ses cuivres, qui n'avaient pas moins de 11 mètres de haut sur 11 m. 33 de larges, dit un de ses biographes; ils se composaient de 180 feuilles à l'échelle de 1/86.400 et n'avaient pas coûté moins d'un million. » C'est lui que Boilly a représenté à droite de Hallé. Je ne parle que pour mémoire de son fils, né en 1784 et mort du choléra en 1832. Ce dernier, qui clôt la lignée féconde, fut magistrat et accessoirement botaniste. Il semble cependant que ses opuscules ont été prisés par les contemporains, puisque leur auteur mourut membre de l'Académie des Sciences. Peut-être la noble assemblée était-elle si bien habituée à ce nom de Cassini que ceux qui le portaient étaient académiciens de naissance. Le mérite hors pair des aïeux astronomes avait plaidé pour le Cassini qui n'était que magistrat et un peu botaniste.

F. Helme.

LE SERVICE DE SANTÉ EN CAMPAGNE

D'APRÈS LE RÈGLEMENT DU 26 AVRIL 1910[1]

Les modifications qui ont été apportées dans la tactique, l'augmentation des effectifs et le perfectionnement des engins de guerre, les expériences des dernières batailles ont amené le service de santé à reviser les règlements de 1884 et du 31 Octobre 1892, afin de mettre son fonctionnement « en harmonie avec les exigences de la guerre moderne ».

Les nouveaux principes formulés dans le règlement de 1910 concernent soit les « formations sanitaires », groupements de personnel et de matériel, chargées de secourir les blessés, soit les attributions des « directeurs sanitaires, organes moteurs », chargés de diriger et de mettre en mouvement ces formations.

Service dans la zone de l'avant.

I. *Refuges pour blessés. Secours sur la ligne de feu.* — 1° Les troupes se maintiennent sur une

1. Ce règlement, qui vient seulement de paraître en librairie, a été élaboré par deux Commissions, présidées par M. le général de Lacroix, les médecins inspecteurs généraux Delorme et Vaillard, et composées d'officiers et de médecins de l'armée active.

position de combat : le feu est intense de part et d'autre; le champ de bataille est véritablement inondé de projectiles; les blessés deviennent de plus en plus nombreux.

Les brancardiers régimentaires vont éprouver les plus grandes difficultés à traverser le champ de bataille pour aller relever les blessés et les transporter auprès des médecins. Cependant le blessé ne peut attendre, il faut aller vers lui, il faut le secourir sur place et sans le transporter vers l'arrière.

Le médecin chef du service régimentaire (art. 52), désigne sur l'ensemble des éléments dont il dispose (8 médecins, 16 infirmiers, 64 brancardiers par régiment à 4 bataillons) : « 1° le personnel qui marchera avec les unités de première ligne [1]; 2° le personnel qui restera auprès de lui avec tout le matériel roulant, à hauteur des éléments de manœuvre ».

Médecins, infirmiers, brancardiers de première ligne suivent la troupe, manœuvrant comme elle, pour se dérober le mieux possible aux coups de l'ennemi, et prodiguent leurs secours dans ces abris vers lesquels, guidés par l'instinct de conservation, la crainte d'une nouvelle blessure, les blessés se sont traînés et réfugiés.

L'assistance médico-chirurgicale sur la ligne de feu se résume à donner les premiers secours d'urgence : calmer la soif et la douleur; ranimer les évanouis; arrêter une hémorragie; panser (le plus souvent au moyen du pansement individuel) [2]; immobiliser un membre fracturé. Il est évident que cette assistance n'est possible que si médecins, infirmiers, brancardiers parviennent sains et saufs jusqu'au blessé; aussi doivent-ils, pour échapper aux projectiles, faire preuve d'adresse, de sang-froid, et acquérir l'expérience d'une utilisation intelligente du terrain.

C'est surtout, en effet, au début des guerres que furent plus nombreuses les pertes du service de santé : au Transvaal, les Anglais comptent 9 médecins tués et 17 blessés; en Mandchourie, le personnel sanitaire, soit par altruisme, soit par amour-propre, s'expose, au point de subir des pertes considérables; les Japonais ont 19 médecins tués, dont 15 aides-majors; les Russes perdent 2 médecins et 29 feldsherrs [1].

« La présence du personnel sanitaire sur la ligne de feu (art. 53) constitue un facteur moral qui est de nature à favoriser la cohésion et la valeur des troupes. »

« Seuls, les médecins, infirmiers, brancardiers (art. 56) relèvent les blessés sur le champ de bataille »; pendant la guerre de Mandchourie, des ordres très sévères étaient donnés dans les deux armées, pour empêcher les combattants de quitter la ligne de feu, sous prétexte d'accompagner le camarade blessé. « Le soldat japonais ne pouvait quitter la ligne de feu sans l'autorisation du médecin [2]. »

2° Lorsque la troupe se déplace, marche en avant sous le feu de l'ennemi, et égrène, derrière elle, de nombreux blessés, le médecin, chef de service régimentaire, désigne le personnel qui doit rester auprès d'eux; il constitue ainsi des petits postes de pansement provisoires, susceptibles d'être relevés par les formations sanitaires, venant en arrière.

II. *Postes de secours régimentaires* [3]. — « Le personnel resté auprès du médecin chef de service avec le matériel roulant » organise un poste de secours, autrement dit une place de pansement régimentaire, qui pourra commencer à fonctionner, soit lorsque les refuges évacueront leurs blessés (pendant les accalmies de feu, à la tombée de la nuit), soit lorsqu'en arrière de ces postes de pansement avancés, se seront formés des groupements importants de blessés.

D'après l'article 54, le médecin chef de service régimentaire, « après avoir pris les instructions du chef de corps, doit se tenir constamment en liaison avec le personnel de première ligne »; installer le poste de secours, ni trop tôt, ni trop tard; choisir un emplacement judicieux (défilé des feux; à distance convenable des troupes; à proximité des chemins et de l'eau), ne fractionner le poste que si l'exigent l'étendue du front de combat et la dispersion des blessés. La voiture régimentaire se conformera aux mouvements des voitures à munitions [1] du régiment (art. 52); il importe que tous les éléments du poste de secours soient invisibles : car le moindre fanion, la moindre voiture, la moindre lanterne servent de cible à l'ennemi.

Le poste de secours est destiné à prodiguer les secours d'urgence et à effectuer un premier triage rapide et méthodique des blessés; mais l'action chirurgicale y est des plus limitées. En Mandchourie, le Dr Wreden [2], chirurgien en chef de l'armée russe, avait adressé aux médecins des corps de troupe des instructions formelles dans ce sens; d'après Œttinger [3], le médecin doit se

1. Aerzte am Feuer Linie. Vorderer Verbandplatz. *Collecting-stations* des règlements étrangers.

2. Dans l'armée allemande, chaque soldat est porteur de deux pansements individuels.

1. Ces feldsherrs sont des sous-officiers, infirmiers de carrière, rengagés; attachés aux compagnies de première ligne, ils ont rendu en Mandchourie des services très appréciés. Les Autrichiens ont dans les Sanitäts-Gehulfen une institution analogue.

2. MATIGNON. — « Les Enseignements de la guerre russo-japonaise ». Maloine, 1907.

3. Verband-platz. Poste di medicazione.

1. A Maggers-fontein, les hommes chargés de se réapprovisionner en cartouches, aux voitures de munitions, ne purent rejoindre la ligne de combat, tellement violent était le feu. NIEBERGALL. « Enseignements de la guerre anglo-boër ». *Giornale medico Esercito*, 1903, p. 777.

2. FOLLENFANT. — « Impressions chirurgicales de la guerre russo-japonaise ». *Arch. Méd. militaires*, 1906, vol. XLVIII.

3. ŒTTINGER. — *Centralblatt für Chirurgie*, 1907, n° 15

contenter d'une trousse ordinaire; le travail quotidien du poste de secours n'exige qu'une pince et des ciseaux, ces derniers étant d'ailleurs réservés à la section des bandes et des vêtements.

Le lavage des plaies, le savonnage de leurs abords sont opération trop longue et inutile; mais la teinture d'iode, des gants en caoutchouc sont chose de nécessité première.

Le poste de secours fonctionnera souvent en plein air et en plein champ; ne serait-il pas nécessaire, suivant la remarque du médecin inspecteur Benech[1], de le doter d'une tente Tortoise, pour abriter les blessés graves?

III. *Points de rassemblement des blessés légers.* — Tous les blessés légers pouvant marcher, doivent être rassemblés en des points spéciaux, fixés par le commandement, sur la proposition (art. 17) du directeur du service de santé du corps d'armée. Ces points de rassemblement sont portés à la connaissance des médecins des régiments et des ambulances par le médecin divisionnaire, directeur du service de santé de la division d'infanterie (art. 19).

Cette catégorie de blessés forme une masse importante, soit, d'après Follenfant[2], 50 à 55 pour 100 des atteintes par le feu; la concentration de ces hommes, qui se disperseraient un peu partout, ou bien s'attarderaient volontiers dans les formations sanitaires, a pour but de prévenir le coulage des effectifs et l'encombrement de ces formations.

IV. *Les ambulances*[3]. — Le nouveau règlement supprime l'ambulance n° 1 des divisions d'infanterie et du quartier général, et n'admet qu'un seul type d'ambulance, comprenant des éléments médico-chirurgicaux, et non pas, comme l'ancien modèle, deux éléments distincts, l'élément transport (voitures d'ambulance, brancardiers), et l'élément technique (médecins, infirmiers) accolés l'un à l'autre, fonctionnant sous une direction unique.

Il est prévu 2 ambulances par division, soit 1 par brigade; 2 ambulances au train de combat du corps d'armée et 2 autres au groupe des Parcs; soit, en tout, 8 ambulances par corps d'armée, et 32 en réserve d'ARMÉE. Chaque ambulance se compose de 5 médecins, 2 officiers d'administration, 1 pharmacien, 38 infirmiers, 5 fourgons (de médicaments, pansements, instruments, vivres, matériel), dont 2 fourgons avec tente Tortoise[1].

Le moment de l'installation et le choix de l'emplacement (distance de la ligne de feu, etc., etc.) sont susceptibles de varier suivant la répartition, l'importance des pertes, suivant la physionomie du combat, les vallonnements du terrain, les ressources du pays.

Tantôt éloignées des combattants[2], tantôt rapprochées des postes de secours, les ambulances doivent pouvoir fonctionner, soit comme un petit hôpital, soit comme un centre de pansement[3] et d'évacuation (atelier d'emballage et d'expédition, suivant le mot de Rapp). Dans un grand nombre de cas, elles « compléteront l'action du service régimentaire » (art. 3); « service régimentaire et ambulances fonctionneront simultanément, en se prêtant un mutuel concours » (art. 56).

Ce rapprochement des ambulances a pour conséquence heureuse d'alléger la lourde tâche des brancardiers, lorsque, par exemple, les troupes sont dispersées sur un grand front, ou bien, lorsque, par suite de l'état des routes ou des terrains, les voitures hippo ou automobiles sont inutilisables.

RELÈVEMENT ET TRANSPORT DES BLESSÉS.

Les *brancardiers régimentaires* transportent les blessés des refuges de première ligne jusqu'au poste de secours (art. 56).

Les *groupes de brancardiers divisionnaires et de corps d'armée* (anciens brancardiers d'ambulance) doivent — en principe — assurer l'évacuation des postes de secours sur les ambulances, et venir en aide aux brancardiers régimentaires, si ces derniers n'ont pas terminé leur tâche.

La recherche nocturne des blessés sera facilitée par l'emploi de lampes spéciales[1], par l'utilisation de chiens sanitaires (Bichelonne, Granjux).

Ces groupes de brancardiers[2] auxquels sont adjointes des voitures d'ambulance, de transport pour blessés, représentent de véritables colonnes de transport, formations sanitaires autonomes commandées par 1 médecin-major, accompagné de 2 officiers d'administration, chefs de section. Il est indispensable que ces groupes reçoivent des

1. BENECH. — « Le service de santé en campagne », 2 vol., Rueff, éditeur, 1901 et 1902.
2. FOLLENFANT. — « Etudes sur le service de santé en campagne ». Chapelot, éditeurs, 1910. — « Pour favoriser cet exode, et réduire au minimum les transports en voitures, les Japonais avaient doté d'un grand nombre de cannes et de béquilles, les approvisionnements sanitaires des corps de troupes. » (MATIGNON. *Loc. cit.*)
3. Sezione di Sanita. Lazarets divisionnaires russes.

1. SIMONIN. — « Le médecin divisionnaire ». Conférence faite à l'Union fédérative des médecins de réserve et de territoriale, du 8 Février 1911.
2. A 6 ou 7 kilomètres comme en Mandchourie. Voir FOLLENFANT. « Les formations sanitaires en Mandchourie ». *Revue militaire des armées étrangères*, Février 1907.
3. Dans les armées étrangères, ces places de pansement « Hauptverbandplatz-Dressing Station » sont installées par les Compagnies de santé allemandes, les Bearer-Company, commandées par des officiers de troupe; à ces compagnies sont attachés du personnel avec matériel médical qui organise la place de pansements. Il en est de même dans l'armée japonaise.

1. *Bulletin Soc. méd. milit. française*, Mai-Juin 1911.
2. On compte 152 par groupe divisionnaire; 234 par groupe de corps, soit : 438 par corps d'armée. COUSERGUE. « Le nouveau règlement sur le service de santé en campagne ». *Arch. Méd. militaires*, Décembre 1910.

(Voir la suite page 778.)



médecins une instruction technique complète, qui les prépare à ce rôle si important en temps de guerre, de transporter à bras les blessés et de les installer confortablement dans les voitures. Ne sait-on pas, en effet, que « des fractures[1] immobilisées d'une façon parfaite, peuvent après une évacuation défectueuse subir une fâcheuse évolution, tandis que des fractures mal réduites ou mal immobilisées sont parfois justiciables d'un meilleur pronostic après un transport effectué dans d'excellentes conditions? » Nous en dirons tout autant des plaies vasculaires, des blessures du crâne, de l'abdomen, des typhoïdiques en imminence de perforation, etc., etc. Le transport au moyen de véhicules de fortune est souvent si pénible, que certains blessés aiment mieux marcher à pied.

Le médecin général Imbriaco[2] cite le cas d'un médecin anglais « lequel, blessé au ventre, à la bataille de Spionkop, refusa de se laisser véhiculer, resta immobile et ne prit aucune nourriture pendant trois jours » : il eut la chance de guérir.

En Mandchourie, l'armée japonaise moins richement dotée que l'armée russe en moyens de transport sur roues, obtint un excellent rendement des transports à bras ; un grand nombre de blessés furent évacués, sur brancards, des postes de secours jusqu'aux hôpitaux de campagne et de là jusque dans les trains sanitaires; certains prétendent que, grâce à ces précautions prises dans les transports, la mortalité ultérieure des blessés hospitalisés fut moins élevée que dans les dernières guerres[3].

1. Fischer. — « Les enseignements de la guerre en Mandchourie ». *Loc. cit.*

2. Imbriaco. — « L'action chirurgicale dans les formations sanitaires de l'avant ». *Giornale medico Esercito*, 1903, p. 801.

3. 8.304 morts pour 146.183 blessés, soit : 5 pour 100, au lieu de 8 à 10 pour 100 (guerre russo-turque ; guerre franco-allemande, 1870).

Traitement des blessés intransportables.

Certaines lésions graves (fractures de cuisse, du bassin, du crâne, du rachis ; plaies pénétrantes du thorax et de l'abdomen), les cas d'anémie aiguë, de shock, les états infectieux graves contre-indiquent formellement le transport et l'évacuation : ces grands blessés doivent être soignés sur place.

Avec l'ancien règlement de 1894, nous voyons l'*hôpital de campagne* venir relever l'*ambulance divisionnaire* qui avait recueilli ces blessés au cours du combat : cette relève ayant pour but de permettre à l'ambulance de rejoindre sa division.

M. le médecin principal Duval[1] a tracé une description vivante des nombreuses difficultés résultant de cette relève d'ambulance par hôpital, tant au point de vue de la passation des malades à d'autres médecins, que de la transmission des services administratifs à d'autres comptables. Combien il eût été préférable de laisser l'ambulance immobilisée avec ses blessés graves, et d'envoyer l'hôpital au train de combat de la division! Malheureusement, ce remplacement était impossible, car l'hôpital de campagne constitué en vue de traiter sur place dans des locaux, ne possédant ni brancards ni voitures pour blessés, ni tentes Tortoises, n'ayant ni la mobilité ni la légèreté suffisantes pour suivre les colonnes de combat, était absolument inapte au service du champ de bataille.

Il était donc nécessaire de remplacer l'ambulance, immobilisée et manquant à sa division, par une formation semblable.

Le règlement de 1910 vient de résoudre d'une façon élégante et pratique ce problème de l'interchangeabilité.

1. Duval. — « L'interchangeabilité des formations sanitaires ». *Le Caducée*, 1904, n°s 19, 20 et 21, et 1906, n° 23.

1° L'ambulance qui a recueilli des blessés graves, peut s'immobiliser et continuer à les soigner, grâce à l'adjonction d'un organe nouveau, la *section d'hospitalisation*, constituée uniquement par du matériel sanitaire d'hospitalisation contenu dans trois fourgons, accompagnés par 4 infirmiers dont 1 caporal.

« Le directeur du service de santé du corps d'armée (art. 17) fait approcher, sur l'avis du médecin divisionnaire, les sections d'hospitalisation nécessaires aux ambulances désignées pour rester immobilisées. » Ces sections sont au nombre de 6 par corps d'armée et de 24 en réserve d'armée.

2° Les ambulances immobilisées sont remplacées immédiatement au train de combat de la division par des formations semblables prélevées sur la réserve du corps d'armée ou d'armée.

Action médico-chirurgicale des ambulances. — Dans les ambulances immobilisées et fonctionnant comme hôpitaux du champ de bataille[1], l'action chirurgicale doit s'exercer avec modération : les tendances actuelles sont nettement conservatrices.

Les amputations ont été très rares en Mandchourie : « 5 pour 1.000 des blessés reçus à l'hôpital de Kharbine; dans son ordre de départ, le général Liniévitch dit que, pendant toute la durée de la campagne, la proportion des amputés ne dépasse pas 10 pour 1.000 du chiffre total des blessés ». (Follenfant : Impressions chirurgicales. *Arch. Méd. milit.*, volume XLVIII.)

Les chirurgiens anglais et russes, partisans, au début des guerres du Transvaal et russo-japonaise, des interventions systématiques sur les blessés du crâne, de l'abdomen, du bassin,

1. Feldlazarets allemands. Kriegslazarets autrichiens. Fieldspitals. Ospedaletti et ospedali di campo. Hôpitaux de campagne japonais.

du rachis[1], se rallièrent peu à peu à la pratique abstentionniste sur le champ de bataille.

ÉVACUATIONS.

Lorsqu'une évacuation très *courte et très confortable* était possible, les grands blessés étaient transportés jusqu'aux hôpitaux stables de l'arrière, pour y être opérés dans de bonnes conditions.

Dans les ambulances installées sur le champ de bataille, à proximité des postes de secours, c'est-à-dire dans la zone dangereuse, débordées « par le flux incessant des blessés », il importe avant tout d'assurer l'ordre, d'établir un triage très judicieux des blessés, en vue d'une évacuation rapide sur l'arrière. C'est dire, qu'en règle générale, la fonction transport et évacuation doit, suivant l'expression de M. Simonin[2], prédominer sur la fonction technique chirurgicale.

Les blessés transportables assis ou couchés ne doivent pas s'attarder dans les formations sanitaires.

Au poste de secours, le médecin chef régimentaire n'attend pas l'entrée en action des groupes de brancardiers (art. 54), si les ressources dont il dispose lui permettent de commencer les évacuations.

Dans les ambulances (art. 66), les blessés sont évacués par convois et la destination à donner à ces convois (gares de ravitaillement, hôpitaux d'évacuation) est indiquée au médecin chef de l'ambulance par les médecins divisionnaires.

1. Blessés « cavitaires » de Tommasi. Cet auteur, ainsi que Hippel (Laparotomie im Krieg. *Arch. f. klin. Chir.*, 1902), demande la création d'équipes et d'hôpitaux spéciaux pour laparotomies.

2. SIMONIN. — Conférence à l'union fédérative des médecins de réserve et de territoriale. « Le service de santé pendant la guerre franco-allemande ». *Bulletin*, Juillet, 1910.

TABLEAU I.

Moyenne des pertes par le feu. — Répartition des blessés.

Pour un corps d'armée de 35 à 40.000 hommes : Pertes totales. . . . . 20 °/o

Pour une division d'infanterie de 15.000 hommes. Chiffre maximum. . . . . 30 °/o

En calculant d'après ce chiffre de 30 °/o, on prévoit : POUR UNE DIVISION D'INFANTERIE.

Pertes totales : 4.500 (dont 15 °/o tués, soit : 5 à 600).

85 °/o par projectiles d'infanterie.
8 °/o par projectiles d'artillerie.
7 °/o par armes blanches.

Pour 4.000 blessés reçus au poste de secours et à l'ambulance.

1° Pouvant rejoindre la troupe après un premier pansement.	5 °/o	200
2° Pouvant marcher à pied.	20 °/o	800
3° Pouvant être transportés assis. . .	30 °/o	1.200
4° Pouvant être transportés couchés. .	20 °/o	800
5° Intransportables. Inévacuables ; à hospitaliser sur place.	25 °/o	1.000

Ces moyennes ne sont qu'approximatives ; dans telle bataille, certaines brigades sont décimées, d'autres sont relativement épargnées.

D'après les observations de la guerre de Mandchourie, la catégorie 2 serait plus élevée, 40 à 45 °/o et la catégorie 5 beaucoup moins forte, soit : 10 à 15 °/o.

Blessures par régions du corps (pour 100 blessés) :

	CRANE Face Cou	TRONC Thorax	TRONC Abd.	MEMBRES Supér.	MEMBRES Infér.
Guerre hisp.-amér. Stat. offic. des Etats-Unis. .	16,3	23		69	
Statistiques de certains hôpitaux russes[1] . . .	12	14	8	29	36
Statistique relevée après la bataille du Yalou[2].	6	19	9	17	37

Moyens de transport.

A. — Voitures d'ambulance[3]	2 groupes divisionnaires de brancardiers	1 groupe de brancard. de corps
A 2 roues et à 1 cheval.	6	8
A 4 roues et à 2 chevaux.	5	6
	22	14

Total par corps d'armée : 36.

Voitures de réquisition. Voitures des Convois : auxiliaire et éventuel organisés par armée.

Le temps d'organisation et de chargement d'un convoi composé, en général, de 40 voitures, est de deux heures ; même durée pour le déchargement et la dislocation.

Un convoi d'évacuation peut faire 3 à 4 kilomètres à l'heure et pendant cinq heures par jour, soit : 20 kilomètres. *Ce qui montre l'interêt majeur et l'urgence de la création de convois sanitaires automobiles.*

B. — Trains quotidiens de ravitaillement et d'évacuation.

Un hôpital d'évacuation peut, au moyen de ses appareils à suspension pour brancards, organiser quatre trains sanitaires improvisés avec des wagons de marchandise : 400 blessés couchés par train.

Un train de voyageurs ordinaire peut transporter 1.200 blessés assis.

Un train mixte[4] peut être composé de 10 wagons avec 120 blessés couchés et d'un certain nombre de voitures avec 400 blessés assis.

Les trains sanitaires permanents, hôpitaux sur voies ferrées, transportent 150 malades à raison de 8 à 10 malades pour 16 wagons.

1. FOLLENFANT. — « Impressions chirurgicales ». *Loc. cit.*

2. HAVARD. — « Malades et blessés de la guerre russo-japonaise ». *Journal of the Association American militar Surgeons*, Décembre 1905.

3. COUSERGUE. — *Arch. Medecine militaire*, Décembre 1910.

4. DONION. — « Le service de santé de l'arrière. Croix-Rouge de Bordeaux », 1904.

Enfin, dans les ambulances temporairement immobilisées et passées dans le service des étapes (art. 86 et 87), ambulances qui doivent être relevées le plus rapidement possible par des *hôpitaux auxiliaires* des sociétés de secours, ou par les hôpitaux créés avec des ressources locales, *hôpitaux* dits *temporaires*, les blessés évacués sont dirigés vers des points de destination notifiés au médecin chef de l'ambulance par le commandant d'étapes.

Les convois aboutissent à l'*hôpital d'évacuation* [1], installé soit en des points importants de route, soit dans les gares (de ravitaillement, régulatrices) et qui a pour mission de recueillir, de soigner les blessés et de procéder à un nouveau triage, avant leur transport soit sur un nouveau convoi sur routes, soit dans les trains sanitaires.

Le tableau de la page 779 donne la proportion moyenne des blessés qui peuvent être évacués, et pour lesquels il est nécessaire d'organiser le tranport sur routes ou sur voies ferrées.

CH. DAUSSAT,
Médecin-major.

1. Stations de triage russes. Commissions de transport allemands. Stationnary-Spitals. Hôpitaux stationnaires japonais.

VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

Eaux Minérales, Stations Maritimes, Climatiques et Sanatoriums de France.

ONZIÈME V. E. M.

VOYAGE DE 1911 : 28 Août-11 Septembre.

Stations du sud-est de la France (Ardèche, Vaucluse, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne) : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Le voyage d'études médicales de 1911 est placé sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera, sur place, des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

I. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration de tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à Lyon, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix aux médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins par toutes les Compagnies de chemins de fer.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, dans la journée du 27 Août ou le matin du 27 Août.

II. — De Lyon à Toulouse, les voyageurs visiteront, en groupe, les stations suivantes : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe et par train spécial.

Prix à forfait : 350 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais du voyage, depuis le départ de Lyon le 28 au matin jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Toulouse (le mardi 11 Septembre dans la soirée) : trajets en chemin de fer, voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour retourner de Toulouse à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent la même réduction aux femmes des médecins.

En raison de la courte durée du voyage et des longs trajets de voiture (270 kilomètres) et en montagne, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire et de n'emporter qu'une valise d'un maniement facile. Ils devront veiller sur leurs bagages et en demeurent responsables pendant toute la durée du voyage.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, le point de concentration : Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant le point de dislocation : Toulouse.

En plus de l'intérêt que présentent les nombreuses sources étudiées, les richesse archéologiques et les merveilleux sites visités font de ce voyage un des plus intéressants du V. E. M.

La ville de Lyon est prise comme point de concentration, le 28 Août matin; mais on pourra, si on le préfère, se rendre directement à Vals dans la journée du 27 Août; les billets individuels de chemins de fer, à demi-tarif, seront valables indistinctement pour Lyon ou pour Vals.

28 Août : A 5 h. 1/2 matin, rendez-vous à la gare de Lyon-Perrache. Départ pour Vals. Déjeuner. Visite de la station. A 4 h. 25, départ pour Orange. Coucher.

29 Août : Le matin, départ pour Montmirail. Visite de la station. Retour à Orange. Déjeuner. Après-midi, départ pour Balaruc. Visite. Dîner. En train spécial pour Lamalou. Coucher.

30 Août : Journée à Lamalou.

31 Août : Le matin, départ en train spécial pour Carcassonne. Visite de la ville et de la cité. Coucher à Carcassonne.

1er Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Alet. Visite de la station. Départ pour La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet (les Gorges de Galamus). Déjeuner à La Fou. Visite. Départ pour Amélie. Arrivée pour dîner. Coucher à Amélie.

2 Septembre : Le matin, départ en voitures pour Prats-de-Mollo et La Preste. Déjeuner à La Preste. Au retour, visite d'Arles-sur-Tech. Coucher à Amélie.

3 Septembre : Le matin, départ en chemin de fer pour Banyuls-sur-Mer. Visite. Déjeuner. Au retour, visite du Boulou. Coucher à Amélie.

4 Septembre : Le matin, visite d'Amélie. L'après-midi, départ pour Prades et Molitg. Visite. Coucher au Vernet.

5 Septembre : Journée au Vernet.

6 Septembre : Le matin, départ pour Thuès et Canaveilles. Visite des stations. Déjeuner. En chemin de fer pour Odeillo. En voiture pour Font-Romeu et les Escaldes. Coucher aux Escaldes.

7 Septembre : Le matin, visite de la station. Après-midi, visite de Puigcerda, capitale de la Cerdagne espagnole. Retour. Coucher aux Escaldes.

8 Septembre : Le matin, départ en voiture pour Ax,

par Porté, Porta, le col de Puy-Morens et l'Hospitalet. Dîner et coucher à Ax.

9 Septembre : Le matin, visite d'Ax-les-Thermes. Déjeuner. Après-midi, visite d'Ussat. Retour à Ax. Dîner. Coucher.

10 Septembre : Le matin, départ en train spécial pour Aulus, par Foix et Saint-Girons. Déjeuner à Saint-Girons. En voiture pour Aulus. Visite. Dîner. Coucher.

11 Septembre : Le matin, départ pour Saint-Girons et Salies-du-Salat. Visite de la station. En train spécial pour Toulouse. Dîner. Dislocation.

Après la dislocation à Toulouse, une excursion facultative à la station de Miers sera organisée avec visite du Gouffre de Padirac et de Rocamadour.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes et filles des médecins accompagnant leur mari et leur père.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira; ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 350 francs, au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, à Paris.

A travers le Monde

AMÉRIQUE

On vient de créer, à New-York, une « Société américaine de sociologie médicale ». Cette association a pour objet l'étude de l'influence des conditions sociales et économiques pour la santé publique; elle se propose de porter d'abord ses investigations sur les questions suivantes : nécessité de la création d'un office général d'hygiène, la tuberculose résultant des conditions sociales et économiques actuelles, l'accroissement de l'aliénation due à la suractivité de la vie moderne, l'augmentation du cancer et ses causes, la prophylaxie des maladies vénériennes et les moyens à employer pour diminuer la prostitution. Elle étudiera également l'avortement au point de vue médical et moral, l'alcool et ses effets physiologiques médicaux, sociaux et économiques, les causes principales et la prophylaxie des maladies infantiles, les maladies professionnelles, la falsification des denrées alimentaires et ses conséquences physiologiques. (*La Revue philanthropique*, n° 169, 15 Mai, 1911, page 109.)

LIVRES NOUVEAUX

O. Schellong. — ***Les névralgies de la pratique journalière.*** 1 vol in-8° de 83 pages. Prix : 1 mark 80. (J. Springer, éditeur, Berlin.)

L'auteur, dans sa pratique journalière, a observé 458 malades atteints de névralgies diverses, mais ayant fourni 596 cas de névralgies. D'après sa statistique, ce sont par ordre de fréquence décroissante des névralgies intercostales (36,5 pour 100), lombo-sacrées (18 pour 100), brachiales (15 pour 100), cervicales (10 pour 100). La névralgie du trijumeau n'existait que dans 7,5 pour 100 des cas.

Après des généralités sur les névralgies et leur traitement, où l'auteur reste classique sans rien de nouveau ou d'original, Schellong étudie les diverses espèces de névralgies. Il consacre entre autres un chapitre au lombago, aux névralgies du pied, aux névralgies achilléennes et coccygiennes.

A la fin se trouve un index bibliographique incomplet où la littérature allemande est à peu près exclusivement citée : Bernhardt et Salomonson sont à juste titre signalés, mais les Français qui s'appellent Valleix, Trousseau, Lasègue, Pitres et Verger et dont la contribution à l'étude des névralgies est assez importante, sont complètement omis.

Fernand Lévy.

E. Hirtz, Rist, Ribadeau-Dumas, Tuffier, J. Martin, Kuss. — ***Thérapeutique des maladies respiratoires et de la tuberculose pulmonaire.*** 1 volume de la *Bibliothèque de thérapeutique* Gilbert-Carnot de 713 pages, avec fig., cart. Prix : 14 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Le nouveau volume de la bibliothèque de thérapeutique s'ouvre par une consciencieuse étude du Dr Hirtz, dans laquelle il expose avec détails ce que doit être le traitement des maladies aiguës et chroniques des bronches et des poumons.

Le chapitre consacré par MM. Rist et Ribadeau-Dumas aux maladies des plèvres se fait remarquer par sa netteté et sa précision; la technique et les indications des injections pleurales de gaz stérilisé y sont fort clairement exposés.

A l'aide d'une abondante illustration, MM. Tuffier et Martin décrivent toutes les opérations sur les voies respiratoires, depuis le tubage et la trachéotomie jusqu'à la pneumotomie et la pneumectomie.

Enfin, M. Kuss consacre 400 pages à l'exposé du traitement de la tuberculose pulmonaire. Il fixe tous les détails de ce traitement, précisant toutes les indications de la cure d'air et de la cure de repos. Il insiste sur la tuberculinothérapie et sa technique. Une large place est faite également aux médicaments pharmaceutiques anti-tuberculeux dont il fixe les indications. Enfin, la méthode du pneumo-thorax artificiel récemment entrée dans la thérapeutique anti-tuberculeuse est exposée avec détail.

Alfred Martinet.

E. Joltrain. — ***Nouvelles méthodes de séro-diagnostic (syphilis, mycose, kyste hydatique, lèpre)***, 3e édition, 1911, 1 vol. de 250 pages, avec figures. (Maloine, éditeur. Prix : 4 francs.)

L'excellent livre de notre collègue Joltrain est arrivé rapidement à sa 3e édition, l'auteur voulant le tenir au courant de la façon la plus exacte des dernières recherches sur cette question à l'ordre du jour. Tout en restant aussi clair et bien écrit que les éditions antérieures, ce volume est beaucoup plus complet. On y trouvera tous les renseignements théoriques et pratiques nécessaires et une importante bibliographie pour les auteurs qui s'occupent spécialement de la question. Tout ce qui touche aux séro-diagnostics est étudié; la syphilis y occupe la première place avec toutes les modifications du Wassermann. On y trouvera également la meiostagmine réaction. C'est donc un volume indispensable dans un laboratoire.

S. I. De Jong.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Caen. — Un congé, du 1er Novembre au 31 Décembre 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Louïse, professeur de chimie et toxicologie.

M. Chrétien, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, en outre, du 1er Novembre au 31 Décembre (durée du congé accordé à M. Louïse), d'un cours de chimie et de toxicologie.

Ecole de Médecine de Clermont. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux :

Anatomie : M. Buy, professeur. — Physiologie : M. Billard, professeur. — Histoire naturelle : M. Bruyant, suppléant. — Médecine opératoire : M. Dionis du Séjour.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. Vaillant, maître de conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble, est chargé, en outre, pour l'année scolaire de 1911-1912, d'un cours de physique.

M. Corneloup, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des physiologie.

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*).

M. Verne (Marcel) : « Sur le signe du purpura provoqué ». — M. Bouilloux (André) : « Des fistules ombilicales consécutives aux cholécystes calculeuses ». — M. L'huillier (Henri) : « Etude des antipyrinides bulbeuses de la cavité buccale ». — M. Collard (Léon) : « Le traitement radiothérapique des polyadénites inflammatoires simples et principalement des adénopathies tuberculeuses ». — M. Chevreau (André) : « Des fistules urinaires vaginales consécutives à l'hystérectomie abdominale avec évidement pelvien pour cancer utérin et de leur traitement par le colpocleisis élevé ». — M. Falque (Alfred) : « La coprologie dans la pratique journalière ». — M. Perrin (Emile) : « Greffes vasculaires et transplantation du rein ».

NOUVELLES

Société de l'Internat. Bourse de voyage au V. E. M. — Sur l'initiative de M. le Dr Carron de la Carrière, la Société de Vernet-les-Bains a eu la gracieuseté d'offrir à la Société de l'Internat une bourse au V. E. M. à attribuer à un interne en exercice.

Le tirage au sort parmi les candidats inscrits a désigné M. P. Lévy, interne au Bastion 29.

Cours de physiothérapie (cours de vacances). — Le cours de physiothérapie organisé par MM. Albert-Weil, Dausset, Degrais, Durey, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald à l'Ecole des hautes études sociales et dans divers hôpitaux et cliniques aura lieu du 9 au 31 Octobre 1911.

S'adresser pour les inscriptions ou pour l'envoi du programme détaillé à MM. Vigot, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

Corps de santé militaire. — Les médecins aides-majors de 2e classe élèves sortis de l'Ecole d'application du service de santé militaire dans l'ordre ci-dessous, qui détermine leur rang d'ancienneté dans le grade de médecin aide-major de 2e classe (art. 24 du décret du 29 Octobre 1898), ont reçu les affectations suivantes : MM. Accolas, hôpital du Val-de-Grâce (bactériologie); Gabrielle, hôpital du Val-de-Grâce (diagnostic chirurgical spécial); Guibert, 13e bataillon de chasseurs à pied; Saulnier, salles militaires de l'hospice mixte de Besançon; Coïc, 118e rég. d'infanterie; Roshem, 41e rég. d'artillerie; Ollé, hôpital Saint-Martin, Paris; Marc, 30e bataillon de chasseurs à pied; Guilmain, hôpital de Versailles; Schneider, hôpital Bégin, Saint-Mandé; Camo-Seine, hôpital de Rennes; Lacaze, 37e rég. d'artillerie; Delpy, 74e rég. d'infanterie; Longuet, hôpital de Nancy; Gosswiller, 44e rég. d'infanterie; Raymondaud, hôpital de Bourges; Nain, hôpital de Chambéry; Brusset, 60e rég. d'artillerie; Tronyo, hôpital de Nancy; Buisson, hôpitaux de la division d'Alger; Vermelin, hôpital de Belfort; Sarrazin, 21e bataillon de chasseurs à pied; Ballet, 15e rég. de chasseurs à cheval; Vignoi, 25e rég. d'artillerie; Bernard, 73e rég. d'infanterie; Russo, 13e rég. de hussards; Maire, 42e rég. d'artillerie; Jourdan, 77e rég. d'infanterie; Violet, 46e rég. d'artillerie; Blondel, salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal; Le Landais, hôpitaux de la division d'Oran; Guillaume, hôpital de Briançon; Bonjean, 21e rég. d'infanterie; Birat, 3e rég. de hussards; Mathiot, hospice mixte de Langres; Naudet, 47e rég. d'artillerie; Chappet, hospice mixte de Verdun; Mireaux, hôpitaux de la division de Constantine; Séry, 6e rég. de cuirassiers; Rottier, 8e rég. de hussards; Maix, hôpital d'Ajaccio; Remy, hospice mixte de Verdun; Dubois, 48e rég. d'infanterie; Risser, 14e rég. de dragons; Drouet, 114e rég. d'infanterie; Muller, hospice mixte de Toul; Chenelot, hôpitaux de la division d'Alger; Galey, 142e rég. d'infanterie; Chapuis, 61e rég. d'artillerie; Mulot, 3e rég. de chasseurs à cheval; Talpain, 12e rég. de chasseurs à cheval; Du Laurens de la Barre, 130e rég. d'infanterie; Touranjon, hôpital de Bastia; Landret, hospice mixte de Saint-Mihiel; Gourdon, hôpitaux de la division de Tunisie; Georges, hôpitaux de la division d'Oran; Mouzels, hôpitaux de la division de Constantine; Marty, hôpital de Maubeuge; Razou, hôpital de la division de Tunisie; Frilet, hôpital de Toul; Abécassis, hôpital du camp de Châlons; Maniel, hôpitaux de la division de Tunisie; Maux, 115e rég. d'infanterie; Achard, hospice mixte de Saint-Mihiel; Albaret, hôpital de Toul; Collilieux, hôpitaux de la division de Tunisie; Laffont, hôpitaux de la division de Constantine; Fauqué, hôpitaux de la division de Constantine; Chauvin, hôpitaux de la division de Constantine; Robert, 25e bataillon de chasseurs à pied; Odinot, 150e rég. d'infanterie; Barboni, fort de Manonvilliers (place de Lunéville).

Service de santé de la marine. — MM. les médecins de 1re classe Cauvin et Lestage, du port de Toulon, sont désignés pour embarquer pendant la durée des manœuvres navales, le premier sur le *Jules-Michelet*, le deuxième sur la *Foudre*.

M. le médecin de 2e classe Ratel, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Casabianca* pour la durée des manœuvres navales.

M. le médecin de 2e classe Pelissier, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Carnot* dans la 3e escadre.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Husnot est désigné pour servir en Afrique Occidentale.

— Sont désignés pour servir au corps de débarquement de Casablanca : MM. Geytat, médecin-major de 2e classe; M. Yvert, M. Dumas, médecins aides-majors de 1re classe.

Appel aux jeunes confrères. — « Le Devoir médical », œuvre de solidarité confraternelle et mutuelle, reçoit après examen médical, sans distinction de sexe ou de nationalité, tout médecin âgé de moins de soixante ans révolus et résidant en France, en Algérie ou en Tunisie, qu'il fasse ou non partie d'associations similaires.

Par son organisation quasi inédite, cette Société exclusivement médicale offre des conditions que ne peuvent présenter les Compagnies d'assurances.

L'égalité des avantages et la relativité des charges étant aussi absolues que possible entre tous les membres, il est évident qu'il n'y a aucun inconvénient et qu'il y a, au contraire, un gros intérêt à entrer jeune au « Devoir médical », car la mort frappe indistinctement jeunes et vieux.

Les femmes et veuves de médecins sont admises au même titre que les autres membres.

Les avantages concédés sont les suivants :

Capital de 10 000 francs payable au sociétaire lui-même s'il atteint l'âge de 70 ans, après vingt-cinq années de cotisation ; le même capital est payable à ses ayants droit, en cas de décès prématuré.

Ces avantages sont obtenus par le versement d'une cotisation moyenne annuelle de 125 francs, si l'assuré entrant n'a pas plus de 26 ans au jour de son entrée, 215 frans s'il a 40 ans, 485 francs s il a 60 ans révolus, le tout payable par versements morcelés à chaque décès, soit 5 francs, 10 francs et 22 francs pour les trois exemples types ci-dessus.

Nous ne saurions trop engager nos confrères, surtout les jeunes et leurs femmes, à entrer au « Devoir médical » qui, fondé en 1904, a fait depuis longtemps ses preuves et a payé jusqu'ici de nombreux décès.

Pour tous renseignements et demande de statuts, s'adresser au docteur Peytoureau, secrétaire général, 14, cours de Tourny, à Bordeaux.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Chapareillan (Isère), de M. Bedoin, médecin-major de 2e classe en retraite.

CONCOURS

Internat. — Rappelons que l'ouverture du concours pour les prix de l'Externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 16 Octobre 1911, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à 3 heures, depuis le vendredi 1er Septembre, jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur sixième année d'Externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions ; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'Externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externe ; il en est de même des externes de troisième, quatrième et cinquième année.

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'école vétérinaire de Lyon, le 19 Octobre 1911, à midi précis, pour le nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ce concours se distribue à Paris au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances), 10e année. — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 18 Septembre au samedi 30 Septembre 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr PERRUCHET. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr D'HERBÉCOURT. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr AUDISTÈRE. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr CABOCHE. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr PASTEAU. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr ROUSSEAU-DECELLE. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr DELHERM. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr JUDET. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr DUBRISAY. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr DE FONT-RÉAULX. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. AGASSE-LAFONT. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr MENIER. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès de M. MOULY, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes) ; 2° le lundi 18 Septembre, de 10 à 11 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 18 Septembre, aux heures indiquées et seront terminés le samedi 30 Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MOULY, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Les médecins sollicités de s'installer à *Saint-Omer* (Pas-de-Calais) sont priés dans leur intérêt de s'informer auprès du Président du Syndicat ou des médecins de la localité.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ORGANISATION SANITAIRE EN CAMPAGNE [1]

Système des évacuations.

Le mécanisme des évacuations diffère en tant que *répartition des moyens de transport sur routes*, suivant la situation de l'armée sur le champ de bataille.

1° *Si l'armée se maintient sur ses positions*, les moyens de transport (voitures des groupes de brancardiers, voitures de réquisition) sont répartis entre les ambulances par le médecin divisionnaire et le directeur du service de santé du corps d'armée [2]; lorsque ces voitures sont en nombre insuffisant, ces autorités font une demande au chef supérieur du service de santé de l'armée, CSSA, lequel s'adresse au général directeur des étapes et des services de l'armée, DES. Ce dernier prélève sur les *convois auxiliaire et éventuel*, organisés par voie de réquisition pour tous les services de l'armée, un certain nombre de voitures hippo ou automobiles pour les besoins du service de santé [1].

2° *Si l'armée poursuit sa marche en avant*, le lotissement du champ de bataille en secteurs est établi par le médecin chef du service de santé des étapes, MCSSE, de concert avec le commandant d'étapes. Dans chaque secteur (voir croquis), c'est-à-dire dans chaque commandement secondaire d'étapes [2], existe un médecin chef (le plus ancien des formations sanitaires du secteur) de ressort sanitaire (Benech, *loc. cit.*), délégué direct

1. Voir *La Presse Médicale* du 26 Août 1911, n° 68, p. 773.

2. Lesquels divisent le champ de bataille en un certain nombre de secteurs. Voir Benech. « Le lotissement du champ de bataille ». *Loc. cit.*

1. On peut également penser, pour le transport des blessés, aux voitures des trains régimentaires, des convois administratifs (intendance), des sections de munition (artillerie), voitures revenant à vide vers les gares ; malheureusement, ces véhicules, indispensables à d'autres services, ne seront pas toujours disponibles au moment où le service de santé en aura besoin. (Choux. Cours du service de santé de l'Ecole supérieure de Guerre, 1904.)

2. Instruction du 25 Avril 1900 sur le service des étapes.

du MCSSE pour tout ce qui concerne le service du champ de bataille, c'est-à-dire les inhumations[1], l'assainissement, la recherche des blessés et leur transport.

Les voitures nécessaires sont demandées au MCSSE, puis au CSSA et enfin au général DES.

En ce qui concerne les évacuations par trains sanitaires (wagons de marchandises aménagés au moyen d'appareils de suspension pour brancards, par les soins des hôpitaux d'évacuation), les « mesures d'exécution sont concertées pour chaque armée, d'après les indications du CSSA, entre le général DES et la Commission de la gare régulatrice, affectée à l'armée[2] ». Tous les jours part de cette gare un train allant vers les troupes pour les ravitailler, et en revenant avec les blessés à évacuer.

Le principe stratégique moderne qui commande « de multiplier le rail et de pousser la voie ferrée au voisinage des combattants » a pour conséquence, non seulement de ravitailler rapidement, mais aussi, d'activer les évacuations, de diminuer la longueur des transports sur véhicules de fortune, d'alléger la lourde tâche des brancardiers. A Sandepou, dit Follenfant (*Etudes sur le service de santé en campagne*, 1910), la voie ferrée était à 10, 15 kilomètres de la ligne de feu : un grand nombre de wagons arrivaient près du champ de bataille, les uns servant de salles de pansement, les autres revenant vers l'arrière emportant les blessés; ainsi, en 4 jours, les Russes évacuent 11.000 blessés et 4.000 malades.

A Moukden, ils ne laissèrent qu'un millier d'hommes entre les mains de l'ennemi, après en avoir évacué 80.000 environ.

Est-il nécessaire de développer les nombreux avantages que comporte une organisation méthodique des évacuations ? un système confortable et rapide de transports vers l'arrière ?

Evolution meilleure des blessures; diminution de leur mortalité ultérieure : car, les soins donnés dans les hôpitaux de l'arrière et du territoire sont plus confortables, plus calmes, plus minutieux que dans les formations de l'avant; la fatigue du transport est moins pénible, la joie du retour au foyer est d'autant plus grande que le voyage est plus rapide. Diminution du nombre des blessés abandonnés à l'ennemi en cas de retraite. Libération rapide des ambulances immobilisées et qui peuvent être nécessaires sur le champ de bataille. Diminution du danger *de l'encombrement* des ambulances, et des formations hospitalières (infections médicales et chirurgicales; maladies contagieuses). Enfin, dégagement des routes et par suite plus grande liberté de marche et de manœuvres pour les colonnes de combat venant de l'arrière.

Le triage minutieux et scientifique des blessés, la répartition judicieuse des voitures de transport, entre les différents secteurs de relèvement et d'hospitalisation; une précision parfaite dans les ordres d'évacuation, dans les destinations à donner aux convois; une sage prévision de la quantité de transports nécessaires sur routes et sur voies ferrées, des jours et des heures auxquels les voitures vides doivent rallier les formations sanitaires, auxquels les convois chargés de blessés doivent quitter ces formations; et enfin la prévision du temps nécessaire pour arriver à l'hôpital d'évacuation, etc., etc., toutes ces conditions peuvent avoir une grande influence sur le sort des blessés. Ainsi peut s'expliquer cette remarque du médecin allemand Lœffler : « Sachez, disait-il, à un général, qu'avec un ordre d'évacuation non donné ou mal donné, on tue 10.000 hommes plus sûrement qu'avec le canon[1]. »

On ne peut prétendre que la rapidité et la multiplicité des moyens d'évacuation utilisés par le service de santé et la Croix-Rouge[2] russes en Mandchourie, doivent revendiquer pour elles seules la faible mortalité ultérieure des blessures : il faut tenir compte également de la rareté des infections chirurgicales par suite de la résistance physique individuelle du soldat, de son endurance et de son entraînement, par suite de la bénignité relative des projectiles de petit calibre, de la précocité des premiers pansements appliqués sur la blessure, et enfin de la salubrité du climat mandchourien.

Sans doute, la physionomie de cette guerre russo-japonaise est bien spéciale : opérations stratégiques lentes et prudentes, retraites en bon ordre... toutes conditions favorables au jeu du service de santé; cependant, nous devons « confondre[3] dans un même sentiment d'admiration les hommes qui ont organisé ces évacuations et les blessés qui les ont courageusement supportées ».

Le service de santé est capable de se plier aux exigences de la guerre, de fonctionner aussi bien dans les mouvements de retraite que dans l'offensive; ce serait singulièrement rabaisser son rôle que d'admettre, sans réserves, cette remarque

1. Il faut 5 à 6 heures à un travailleur pour l'inhumation d'un cadavre. Pour une armée à trois corps d'armée, il faut 3.500 à 4.000 hommes, soit : 1.500 hommes pour inhumer les morts (tués, morts suite de blessure, ennemis) d'un corps d'armée.

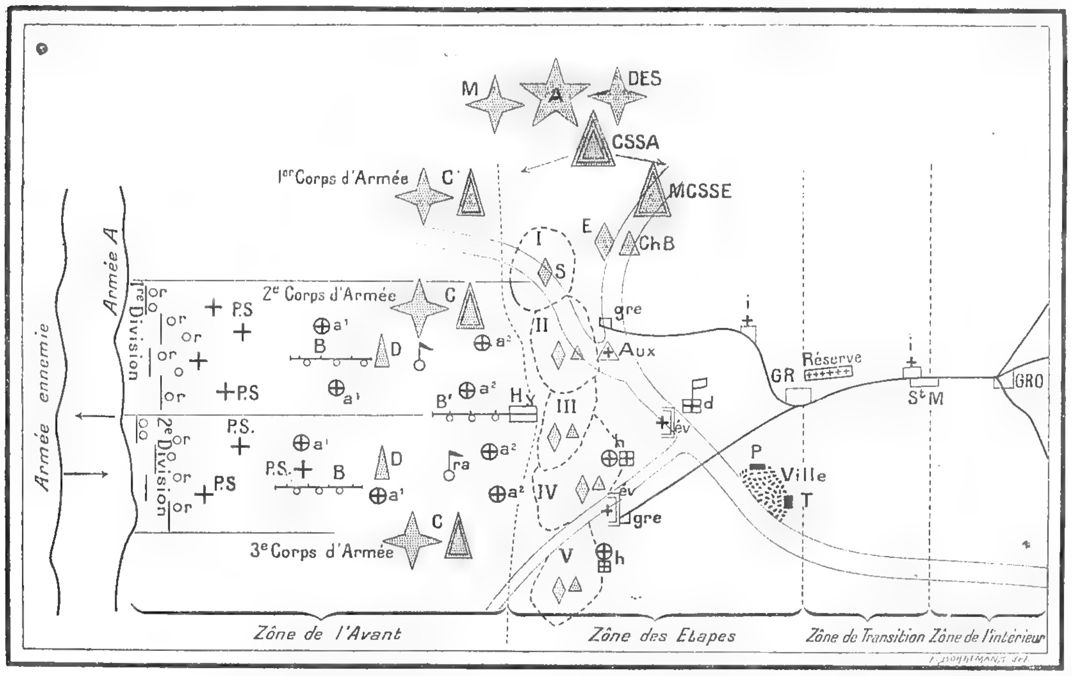
2. Cette gare régulatrice située, en général, à 80 ou 100 kilomètres de la ligne du feu, est un centre de ravitaillement et de réapprovisionnement important où se trouve notamment la réserve en matériel et en personnel sanitaire d'armée (voir Règlements du 21 Février 1900 et du 25 Mars 1908 sur les transports stratégiques).

1. Zuber. — « Le service de santé prussien pendant la guerre de 1870 ». *Arch. Méd. militaires*, 1884, p. 369.

2. La Croix-Rouge avait organisé des colonnes de transport sur route des trains sanitaires, et de nombreuses stations d'alimentation et de rafraîchissement. « Jamais, dit Follenfant, *loc. cit.*, armée ne fut plus libéralement dotée comme moyens de transport. »

3. Troussaint. — Cours du service de santé de l'Ecole supérieure de guerre, 1907.

Schéma du Service de santé en campagne.



Personnel . . . .
A, général commandant l'armée et chef d'état-major M; DES, général directeur des étapes et des services de l'armée, avec CSSA. Chef supérieur du service de santé de l'armée.
C, général commandant le corps d'armée avec son directeur du service de santé; D, médecin divisionnaire; CSSE, médecin chef du service de santé des étapes.
I, II, III, IV, V. Lotissement du champ de bataille en secteurs S sous l'autorité du commandant d'étapes E et du médecin chef du champ de bataille ChB; Δ, médecins-chefs de secteurs et commandements secondaires d'étapes.

Formations sanitaires . . . .
r, refuges; PS, postes de secours; A[1], ambulances de division; A[2], ambulances pour le corps d'armée; B, groupes divisionnaires de brancardiers; B′, groupe de brancardiers de corps; Hy, section d'hygiène et de prophylaxie; ra, points de rassemblement des blessés légers; h, ambulances immobilisées avec leurs sections d'hospitalisations; d, dépôts d'éclopés et de convalescents. Hôpitaux auxiliaires de la Société de secours aux blessés év. : Hôpitaux d'évacuation sectionnés; i, infirmerie de gare; P et T, hôpitaux permanents et temporaires des villes du territoire.
GR, gare régulatrice avec réserve du personnel et du matériel sanitaires d'armée; Gre, gares avancées de ravitaillement et d'évacuation; SM, station-magasin.
GRo, gare de répartition vers les corps d'armée de l'intérieur.

Le détail de l'organisation des formations sanitaires de l'avant, n'est donné que pour le deuxième corps d'armée.

de Schæffer[1] : « Ce qu'une armée peut faire de mieux pour ses blessés, c'est de remporter la victoire ! »

⁂

Dans cette analyse rapide du nouveau règlement, nous avons essayé de montrer dans quelles conditions de solidarité étroite devaient fonctionner toutes les formations sanitaires installées dans la zone de l'avant, et comment, grâce à l'intervention constante des directeurs sanitaires dont les attributions ont été précisées, se trouvaient réalisées la liaison harmonique, l'unité de fonctionnement des différents services.

Des modifications très importantes ont été apportées aux dispositions prévues par les règlements antérieurs, à savoir : la suppression des ambulances n° 1, celle des hôpitaux de campagne et leur remplacement par des formations, d'un type unique : *l'Ambulance*, exclusivement réservée au traitement des malades et des blessés. Tous les éléments de transport ont été séparés de l'ambulance, pour constituer des formations autonomes, les groupes de brancardiers. Les ambulances, nouveau modèle, représentent des éléments souples, légers, maniables, pouvant venir en aide aux postes de secours régimentaires, et, pouvant être utilisées comme hôpital, lorsqu'on leur adjoint une section d'hospitalisation.

Formations régimentaires et divisionnaires ne fonctionnent plus dans un cadre rigide, ou bien sous un échelonnement donné et théoriquement prévu (2.200 mètres de la ligne de feu ennemie pour les postes de secours, 3.000 mètres en arrière de l'artillerie ennemie pour les ambulances) (Règlement de 1892).

La situation de ces formations sur le champ de

1. Schæffer. — « Armement moderne et service de santé en campagne ». *Arch. Méd. militaires*, 1907, n° 50, traduit par M. Buy, médecin-principal.

(Voir la suite, page 790.)

bataille, leurs distances respectives, dépendent de l'allure du combat (offensif ou défensif), de l'importance des pertes[1], de leur brusquerie ou de leur progressivité, de leur dispersion (étendue du front du combat), de l'état des routes et des terrains traversés, etc., etc.

Le médecin qui voudrait, d'après des données théoriques, fixer l'emplacement d'un poste de secours, d'une ambulance « risquerait souvent, d'après l'expression de Schæffer, de rester un roi sans royaume[2] » : les blessés se réfugient et se réunissent, là où ils peuvent; les secours doivent se porter vers eux.

Il est nécessaire que postes de secours, ambulances, groupes de brancardiers, fonctionnent sous une direction unique, pour remplir un même but; « les formations isolées sous des commandements divers, absorbés par d'autres soucis, les détachements sanitaires seuls, sont absolument impuissants. Une organisation rapide, régulière, efficace[3] des secours n'est possible qu'à la condition de placer sous les ordres directs du médecin chef de la division, *dès l'ouverture du feu*, tous les éléments sanitaires disponibles sans distinction de corps ».

Enfin, les médecins divisionnaires, les directeurs de S. S. corps d'armée, renseignés sur l'importance des pertes en tel ou tel point du champ de bataille, portent les éléments sanitaires inoccupés, les formations tenues en réserve, là où elles sont le plus nécessaires.

La voie ferrée avance ses tentacules jusque sur les terrains mêmes du combat : « le rail doit aller au combattant »; aussi les formations sanitaires de l'arrière, les hôpitaux d'évacuation[1], seront-ils prêts à fonctionner dès le premier jour d'une bataille, au même titre que les rouages sanitaires de première ligne.

1. Dans les batailles, du Shaho, de Sandepou, certaines brigades ont été décimees (70 % de pertes), d'autres relativement épargnées.

2. Cité par FOLLENFANT. — « Etudes sur le service de santé en campagne ». *Loc. cit.*

3. HEUYER. — « Le service de santé de première ligne ». *Arch. Méd. militaires*, 1892.

***

Il serait trop long d'insister sur les nouvelles prescriptions concernant l'hygiène[2], la protection de la santé du soldat en route ou en cantonnement; sur la création d'un corps spécial de médecins et chirurgiens civils consultants, pris parmi les notabilités scientifiques et chargés de missions scientifiques de leur compétence par le CSSA; sur la mise en subordination effective du personnel du train des équipages; sur la collaboration des sociétés civiles de secours aux blessés; sur la simplification des procédés de réapprovisionnement des corps de troupe en pansements; et enfin sur la transformation, si difficile, si longue de tout le matériel, pour l'adapter au nouveau fonctionnement tactique (modernisation de l'arsenal chirurgical; adoption de paquets de pansement tout préparés, de comprimés médicamenteux, etc., etc.).

Toutes ces réformes qui ont été entreprises, au ministère de la Guerre, sous la direction de M. le médecin inspecteur Février, vont permettre au service de santé, plus riche en personnel, plus moderne en matériel, d'apporter aux combattants un secours rapide, efficace, vont lui permettre, en un mot, de marcher de l'avant.

CH. DAUSSAT,
Médecin-major.

1. BENECH. — *Loc. cit.*

2. Bactériologues et désinfecteurs adjoints au groupe de brancardiers de corps. Commissions de salubrité des cantonnements, etc., etc.

VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES

Dimanche soir 27 Août sont partis les adhérents du V. E. M. qui, le lundi 28, feront leur première visite d'établissements thermaux à Vals, et entendront la première conférence du professeur Landouzy.

LISTE DES ADHÉRENTS AU XI[e] VOYAGE.

1. Dr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, 15, rue de l'Université, Paris; 2. Dr Carron de la Carrière, président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, vice-président de la Société de médecine de Paris, 2, rue Lincoln, Paris; 3. Dr Jouaust, membre de la Société de médecine de Paris et de la Société d'hydrologie médicale de Paris, secrétaire général des V. E. M., 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris; 4. Dr Heuzé, secrétaire des V. E. M., 110, rue de Paris, Vincennes; 5-6. Dr Amann, expert chimiste bactériologiste, et Mme Amann, La Soldanelle, Chemin de Longeraie, Lausanne (Suisse); 7. Dr Asselbergs, 14, rue du Luxembourg, Bruxelles (Belgique); 8. Dr Bardiaux, Trivières (Belgique); 9. Dr Bastos-Lopes, rua da Palma, 116, Lisbonne (Portugal); 10. Dr Bonneau, Poullignac, par Deviat (Charente).

11. Dr Bories, villa Régina, Cannet de Cannes (Alpes-Maritimes); 12. Dr Cachau, 107, avenue de la Mairie, Caudéran (Gironde); 13. Dr Cailleret, 183, rue de Courcelles, Paris; 14. Dr Camuset, 5, cité du Cardinal-Lemoine, Paris; 15. Dr Capart, Montbrehain (Aisne); 16. M. G. Carron de la Carrière, étudiant, 2, rue Lincoln, Paris; 17. Dr Cayla, président de la Société de médecine de Paris, 31, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine); 18. Dr Chartier, ancien interne des hôpitaux de Paris, 197, faubourg Saint-Honoré, Paris; 19. Dr Chassevant, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, 122, rue de la Boétie, Paris (bourse offerte par la Compagnie de l'établissement thermal de Vichy à la Société de médecine de Paris); 20. M. Clavé, étudiant, Caudéran (Gironde).

21. Dr Cottin, Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine); 22. Dr Creutz, médecin de colonisation, Aïn-Temouchent (Algérie); 23. Dr Dejace, rédacteur en chef du *Scalpel*, Flemalle-Grande (Belgique) (bourse offerte par la Société de Vittel-Grande-Source); 24. Dr Derome, 4, rue Truffaut, Pontoise; 25-26. Dr Descamps, chirurgien adjoint à l'Institut chirurgical de Bruxelles (bourse offerte par la Compagnie Fermière du Mont-Dore au *Journal médical de Bruxelles*, et Mme Descamps, 6, avenue Michel-Ange, Bruxelles (Belgique); 27-28 Desès, médecin des hôpitaux,

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS

et Mme Desès, 14, place du Samedi, Bruxelles (Belgique); 29-30. Professeur Ehlers, directeur de la Policlinique dermatologique de l'hôpital Royal Frédéric, Copenhague, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et Mme Ehlers, 6, Laxegade, Copenhague; 31. Dr Flandrois, 90, rue Carnot, Lorient (Morbihan); 32. Dr Fleuriot, Précy-sous-Thil (Côte-d'Or) (bourse offerte par la Société des eaux de Vals-Saint-Jean, à la *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie*); 33. Dr Gaster, 68, Greencroft Gardens, West Hampstead, N. W., Londres (Angleterre); 34. Dr Genevrier, Senozan (Saône-et-Loire) (bourse offerte par la Société des eaux minérales d'Evian-Cachat, à la *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie*); 35-36. Dr Gilson, interne à l'hôpital Saint-Jean (bourse offerte par la Compagnie des eaux minérales de Pougues à un interne en médecine des hôpitaux de Bruxelles), et Mme Gilson, Haine Saint-Pierre, Hainaut (Belgique); 37-38. Mme le Dr Guénot Fouchet, et Mlle Fouchet, 22, rue Soufflot, Paris; 39. Dr Guilloire, 17, route de Flandre, Aubervilliers (Seine); 40. Dr Hamel, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin adjoint des hôpitaux du Mans, 8, rue Robert-Garnier, Le Mans (Sarthe).

41. Dr Ledoux, 9, rue de la Révolution, Bruxelles (Belgique); 42. Dr Lefèvre, Louhans (Saône-et-Loire); 43-44. Dr Lefèvre et M. Lefèvre, étudiant, Livry (Seine-et Oise); 45-46. Dr Lematte et Mme Lematte, 83, rue de Rome, Paris; 47. M. Lévy, interne des hôpitaux de Paris, bastion 29, Paris; 48. Dr Londe, médecin inspecteur des enfants du premier âge, 15, rue d'Athènes, Paris; 49-50. Dr Marquis, professeur suppléant à l'Ecole de médecine de Rennes, chirurgien suppléant de l'Hôtel-Dieu, et Mme Marquis, 25, rue d'Antrain, Rennes (Ille-et-Vilaine).

51. Dr Maurice, Richelieu (Indre-et-Loire); 52. M. Milcamps, interne à l'Hôtel-Dieu de Reims (Marne), bourse offerte par le professeur Henrot à un interne des hôpitaux de Reims); 53. Dr Moller, 11, Fredericksplein, Amsterdam (Hollande); 54. Dr Monsarrat, 49, rue de Courcelles, Paris; 55. M. Morance, interne des hôpitaux de Paris, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris; 56. Dr Péchin, 168, boulevard Saint-Germain, Paris; 57-58. Dr Peignon et Mme Peignon, 83, boulevard Sébastopol, Paris; 59-60. Dr Poirier, médecin en chef des hôpitaux civils, et Mme Poirier, 22, Longue Rue d'Argile, Anvers (Belgique).

61. Dr Rabier-Labiche, rédacteur à l'*Æsculape* et à la *Médecine moderne*, 3, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris; 62-63. Dr Raffin et Mme Raffin, à Sauveterre de Guyenne (Gironde); 64. Dr Raoult-Deslongchamps, 7, rue de La Bruyère, Paris; 65. Dr Rasmussen, 137, Amagerbrogade, Copenhague (Danemark); 66-67. Dr Thiercelin et Mme Thiercelin, 82, rue Lauriston, Paris; 68. Dr Tison, docteur ès sciences naturelles, ancien médecin à l'hôpital Saint-Joseph, 72, boulevard Raspail, Paris; 69-70. Dr Tixier, chef de laboratoire de la clinique des maladies des enfants, Faculté de médecine de Paris, et Mme Tixier, rue Edmond-Valentin, Paris.

71-72. Dr Trouette et Mme Trouette, 18, avenue Niel, Paris; 73. Dr Vires, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, rue Jacques-Cœur, Montpellier (Hérault).

NOUVELLES

IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Goutte de lait). — Nous rappelons à nos lecteurs que ce Congrès se tiendra à Berlin, du 11 au 15 Septembre prochain, et que les adhésions doivent être adressées directement au secrétaire du Comité national français, M. P. Grasset, 27, rue de Clocheville, à Tours, en y joignant un mandat de 25 francs.

IIe Congrès national de la Mutualité maternelle. — Le *IIe Congrès national de la Mutualité maternelle*, se tiendra à Roubaix les 20, 21 et 22 Octobre 1911, sous la présidence effective de M. le sénateur Paul Strauss, président de la *Ligue contre la mortalité infantile*.

Le Congrès coïncidera avec le IVe Congrès international de la Mutualité et précédera immédiatement le VIIIe Congrès national de l'Alliance d'Hygiène sociale.

Les cinq questions suivantes seront mise à l'ordre du jour du Congrès : 1° Rôle des unions dans la création et le développement des Mutualités maternelles; 2° Surveillance médicale, avant et après l'accouchement des femmes et des nouveau-nés; 3° Aide et assistance au moment de la grossesse et après l'accouchement; 4° Contrôle de l'élevage des nourrissons; 5° Les Mutualités maternelles militaires.

Envoyer les adhésions au secrétaire général du Congrès, M. Felhoen, 4, boulevard de Cambrai, à Roubaix.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Théodore Exchaquet, médecin directeur de la station climatique de Leysin, ancien interne des hôpitaux et lauréat de la Faculté de Paris.

RENSEIGNEMENTS

A céder de suite pour raison de santé *très bon poste médico-chirurgical* de 12 à 15.000 fr. par an. S'adresser au Dr Gulat, à Avallon (Yonne).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . **10** fr.
Union postale. . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE PROBLÈME DE LA NATALITÉ EN GASCOGNE [1].

La natalité décroît chez tous les peuples civilisés : elle a baissé en France beaucoup plus que partout ailleurs et elle est plus basse en Gascogne que dans tout le reste de la France. Pour mille habitants, il y a chaque année 36 naissances en Hongrie, 35 en Espagne, 34 en Autriche, 33 en Allemagne, 31 en Italie, 26 en Angleterre ; il n'y en a que 20 en France et 13 seulement sur les bords de la Garonne. La Normandie, la Bourgogne, la Vallée du Rhône, très éprouvées aussi, viennent avant avec des chiffres légèrement supérieurs. Aucun groupe ethnique dans le monde n'est descendu aussi bas que le groupe gascon (départements du Gers, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot). Est-il besoin de rappeler à quel point cette question de l'*hyponatalité* devient angoissante pour la France ? Pendant que notre population reste stationnaire, l'Italie gagne tous les ans 350.000 habitants, la Grande-Bretagne 400.000, l'Autriche 550.000, l'Allemagne près de 900.000. Nous maintenons difficilement nos contingents en face de l'armée allemande qui chaque année peut se renforcer de deux divisions.

M. le Dr Emmanuel Labat, qui avait déjà étudié précédemment la question de la dépopulation en Gascogne, vient de faire paraître dans la *Revue des Deux Mondes*, un article extrêmement intéressant sur l'hyponatalité. Il s'est demandé si les causes générales, étudiées partout, n'étaient pas plus agissantes dans cette région, ou plutôt s'il ne s'y ajoutait pas de causes locales et particulières, qui seraient peut-être plus modifiables. « On peut penser sans témérité que les études d'ensemble sur la natalité de la France aboutiraient à des conclusions moins découragées, si elles étaient précédées d'études régionales, où la réalité, plus circonscrite, serait serrée de très près. Des particularités qui tiennent à la race, à son passé, aux cultures, aux méthodes de travail, aux habitudes, aux tendances morales, à l'éducation, on dégagerait sans doute quelques indications utiles. »

« Cette hyponatalité pèse d'un poids accablant sur la vie économique, sociale, familiale, individuelle, et, en cherchant bien, on trouverait que la politique n'échappe pas à sa répercussion. Elle étend sur ce pays, jadis si prospère, une ombre discrète de tristesse, la tristesse des hameaux dont tous les toits n'ont plus leurs petites fumées aux approches du soir, la mélancolie des choses finissantes. »

1. Dr Emmanuel Labat. — « En Gascogne ». *Revue des Deux Mondes*, 1er Juillet 1911, p. 62.

M. Labat s'excuse modestement de n'apporter que la simple déposition d'un témoin attentif à suivre depuis longtemps le progrès du mal sur une population gravement atteinte. C'est en tout cas un témoin remarquablement documenté et qu'on sent profondément sincère. Ses contemporains se souviennent du brillant interne qu'il fut vers 1880. Son avenir paraissait assuré dans la carrière des concours, mais, au sortir de l'internat, il renonçait à toutes ses séduisantes promesses et s'en allait exercer la médecine dans un village de son pays natal. Pendant 30 ans, dans une région où son bon sens clinique, sa grande érudition, sa haute conscience lui ont acquis une très légitime autorité, il a patiemment accumulé les documents qu'il nous présente sous une forme très littéraire et singulièrement attachante.

Parmi les conséquences funestes de l'hyponatalité, il en est une qu'il a signalée peut-être le premier [1] : c'est qu'elle peut devenir une cause précise et directe de la dégénérescence de la race. Ce facteur qui n'est pas forcément vrai partout et toujours, est rigoureusement exact pour les populations rurales de Gascogne. Certes, bien d'autres causes contribuent à cet appauvrissement, mais lorsqu'il n'y a qu'un enfant par famille, on ne néglige rien pour le conserver : on parvient à sauver les plus malingres et à les conduire à l'âge d'homme. Il est certain que dans les générations nouvelles, qui arrivent à la nubilité, la proportion des insuffisants de santé, des dystrophiques est beaucoup plus considérable qu'autrefois.

« Quand on veut assurer l'avenir d'une espèce végétale ou animale, il faut, selon le conseil de Pasteur, sauver la graine. La nature n'a pas d'autre souci et, pour y parvenir, elle se multiplie à l'infini. Afin que quelques glands puissent germer dans l'humidité des sous-bois, le vieux chêne se couvre de fleurs tous les printemps, et bien que la reine des abeilles ne doive avoir qu'un seul époux, la ruche lui prépare et lui offre des milliers de candidats. Un peuple qui veut vivre doit maintenir la qualité de sa graine, c'est-à-dire la santé et la vigueur des jeunes. Il ne le peut pas avec une natalité réduite. La qualité implique le choix et celui-ci suppose ce nombre. La quantité, au lieu d'exclure la qualité, comme il arrive ailleurs, en est ici la condition première et souveraine. »

Si la natalité a commencé à décroître en France dès le règne de François Ier, elle a pris des proportions effrayantes depuis ces dernières années par suite de la restriction volontaire des naissances. Ici, comme ailleurs, l'avortement criminel est une plaie qui désole les campagnes et qui est favorisée par la vulgarisation des pratiques antiseptiques, rendant moins dangereuses les manœuvres abortives. La suppression de l'avortement criminel en Gascogne relèverait la natalité d'un cinquième, peut-être même d'un quart.

Pendant la première moitié du siècle dernier, les bourgeois et les paysans ont réduit leurs naissances en vue de l'enrichissement et de l'ascension sociale, par un sentiment d'ambition pour la famille. Mais aujourd'hui l'hyponatalité se maintient et s'aggrave et on chercherait vainement l'ambition dans les sentiments qui l'inspirent : chacun tient à vivre sa vie pour soi et à utiliser à son profit le temps et les ressources dont il dispose, avec le minimum d'efforts.

Chez les bourgeois, la crise de main-d'œuvre, commencée après la guerre et dont on ne prévoit pas la fin, a entraîné la ruine et un désarmement général des volontés. Les familles bourgeoises de Gascogne disparaissent de plus en plus.

Chez le paysan, les causes de l'affaiblissement moral, qui tend à détruire l'esprit de la famille, sont multiples. Les progrès de l'hygiène sociale, la diffusion du bien-être, les perfectionnements dans les modes de culture rendent moins rude la vie du paysan. Autrefois son métier, comme tous les autres, exigeait un apprentissage long et minutieux, qui remplissait toute la jeunesse du paysan, qui disciplinait l'homme et le préparait à la maîtrise.

La moralité même a beaucoup baissé, chez les paysans. La précocité de la débauche, les facilités qu'elle trouve, son caractère vénal, le progrès des maladies vénériennes, la fréquence de l'avortement criminel en sont des signes révélateurs. Et cette diminution de la moralité se manifeste de plus en plus dans les rapports de la vie pratique, même dans la bonne foi des transactions.

L'affaiblissement du sentiment religieux entre pour une certaine part dans cette diminution de la moralité. Il n'a pas encore été suffisamment compensé par la vertu éducatrice des nouvelles lois sociales qui s'inspirent des idées de justice, de solidarité, telles que les lois sur les mutualités, sur l'assistance médicale gratuite, etc. Elles ont plutôt diminué la tendance à l'effort du sacrifice personnel, elles n'ont pas encore donné la mesure de leur efficacité pour le perfectionnement moral des individus.

Un petit foyer de rayonnement moral, qui était apporté par le médecin, tend également à disparaître dans les campagnes. « Il n'y a pas longtemps, avant la loi sur l'Assistance médicale gratuite, beaucoup de villages n'ayant pas de bureaux de bienfaisance, les pauvres, comme on disait vulgairement, y étaient soignés pour rien. Ils étaient moins bien secourus en médicaments, moins facilement hospitalisés qu'aujourd'hui, mais ils recevaient des médecins des soins tout aussi dévoués. Par les chemins boueux et glacés, par les nuits noires de pluie et de tempête, on allait aussi allégrement chez le pauvre que chez le riche, chacun soutenu par son idéal professionnel, plus religieux chez les uns, plus philosophique chez les autres, très haut pour tous ; et quand, au sortir d'une nuit passée auprès d'une indigente en couches, on quittait la petite place du village sous

1. *Congrès d'Hygiène sociale*. Agen, Juin 1909.

la capote déformée de la vieille voiture, salué bas par les gens qui partaient au travail, on laissait derrière soi quelque chose de plus que le soulagement de la douleur physique. Maintenant, nous sommes payés, mal payés d'ailleurs, car les différentes formes de la solidarité sociale pèsent sur nos épaules d'un poids injuste et lourd — mais enfin nous touchons un salaire et cela suffit. Nous ne lisons plus dans les yeux, nous ne sentons plus dans les cœurs ce que nous y lisions et y sentions autrefois; un charme très ancien s'est évanoui et quelque chose est mort qui était bienfaisant; nous continuons à guérir les misères du corps, nous ne répandons sans doute plus le léger et précieux parfum dans les âmes. »

Chez les enfants, l'inculture morale est troublante. Certes, l'effort scolaire a été considérable depuis quarante ans et il a donné des résultats précieux au point de vue de la diffusion de l'enseignement. Mais ce qui est précisément inattendu et pénible, c'est le contraste entre le progrès intellectuel et le recul moral. La Gascogne se meurt parce que toutes les vieilles sources d'énergie morale y semblent épuisées. L'école doit être une des sources nouvelles à laquelle on peut demander beaucoup. Si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous attendions d'elle, c'est qu'elle a manqué de souplesse et d'adaptation, trop rationnelle et pas assez empirique. Pour refaire l'âme du paysan, il faut avant tout mettre dans les cœurs des jeunes l'amour de la terre et de la famille. Il faut, dans l'écolier du village, voir un apprenti et un disciple; il faut le soumettre à une culture morale intensive. « Si l'École relevait les deux cultes compromis, — la terre et la famille, — les choses ne tarderaient pas à changer. Avec la puissance du travail, décuplée par la machine et l'engrais, avec la terre qui appelle l'homme, s'offre à lui presque pour rien, sur laquelle il peut s'étendre à volonté, la famille agricole reconstituée, la famille normale de trois à cinq enfants, fortement groupés autour des parents, serait un merveilleux instrument d'aisance et même de richesse. Elever des enfants deviendrait une affaire avantageuse, et le paysan ne recule pas longtemps devant une bonne affaire. »

Certes, la question de la natalité offre bien d'autres côtés économiques, juridiques, fiscaux, politiques, mais elle comprend également un problème moral de la plus haute importance, dont la solution devra être cherchée dans une modification profonde de l'éducation de l'enfant.

F. L.

CORRESPONDANCE

Mon cher confrère,

Je vous serais obligé d'insérer l'erratum suivant, relatif à mon article sur *Le service de santé en campagne*, paru dans le numéro 68, du 26 Août 1911 :

« Le règlement du service de santé en campagne du 26 Avril 1910 est l'œuvre de deux Commissions présidées, l'une par M. le général Lacroix, l'autre par M. le médecin inspecteur général Claudot, et composées de MM. les médecins inspecteurs Delorme, Chavasse, Heuyer, ainsi que d'officiers et de médecins de l'armée active... Après avoir omis, bien involontairement, dans notre premier article, le nom de M. Claudot, nous nous faisons un devoir de rappeler qu'il a été un des artisans les plus dévoués, les plus éclairés de la réforme actuelle du service de santé en campagne. »

Veuillez agréer, etc.

Ch. Daussat,
Médecin-major.

Rennes, 28 Août 1911.

LIVRES NOUVEAUX

Ravel L., ingénieur agricole. — **La Corse. Ressources de son sol et de son climat.** 1 volume in-18, illustré, de 422 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie des Sciences agricoles.*)

Ce livre a pour but de mettre en évidence les ressources de toute nature de l'île que les poètes ont nommé l'île de Beauté. Dans ce livre, deux chapitres surtout intéresseront le médecin : C'est le chapitre consacré au climat et le chapitre 3 où se trouve étudiée la question du paludisme.

La diversité des climats de la Corse, qui comprend à la fois celui de l'oranger et des neiges éternelles, avec toutes les nuances entre ces deux extrêmes, offre de grandes ressources au point de vue thérapeutique et attirera de plus en plus les habitants des régions du nord de l'Europe, qui recherchent en hiver la douceur de la température et la pureté de l'atmosphère. De même ceux des régions chaudes y trouveront, en été, d'admirables stations estivales en montagne.

A l'influence curative du climat, les personnes fatiguées pourront ajouter l'utilisation des eaux minérales; car la Corse est un des départements les mieux partagés par l'abondance, la variété et la richesse des eaux minérales. Ces eaux ferrugineuses, sulfureuses ou sodiques sont décrites avec soin par M. Ravel dans son livre. On y trouve également la mise au point complète de la question du paludisme en Corse. L'auteur décrit en détail toutes les mesures prises pour lutter contre ce fléau, qui tend du reste à diminuer d'année en année.

D.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 4.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — Professeur M. PAUL BAR. — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; GUÉNIOT, professeur agrégé; LEQUEUX, professeur agrégé; DEVRAIGNE, chef de clinique; CHIRIÉ, chef de clinique adjoint; LEMELAND, chef de clinique adjoint; assistés de MM. ROULLIER, MARIOTON, BROTHIER, LAFFONT et PÉNARD, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique. Ce Cours commencera le 15 Septembre 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Vendredi 15 Septembre. M. DEVRAIGNE, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Samedi 16 Septembre, à 3 heures. Exercices du palper au lit des malades; M. LEMELAND, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Lundi 18 Septembre, à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Mardi 19 septembre, à 3 heures. Exercices de toucher; M. LEMELAND, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes). — Mercredi 20 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. LEMELAND, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Jeudi 21 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. LEMELAND, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Vendredi 22 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. BRINDEAU, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Samedi 23 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. LEQUEUX, à 5 heures. Le forceps sur les présentations élevées. — Lundi 25 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. CHIRIÉ, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Mardi 26 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version; M. CHIRIÉ, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Mercredi 27 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version; M. GUÉNIOT, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Jeudi 28 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Vendredi 29 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Samedi 30 Septembre, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Chef de Clinique, à la Clinique Tarnier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. Berlan, chef des travaux d'anatomie et histologie, est prorogé pour un an dans ses fonctions, à dater du 20 Octobre 1911.

NOUVELLES

IIIe Congrès de la Société internationale de Chirurgie. — (Bruxelles, 26-30 Septembre 1911). — (*Secrétariat* : avenue Louise, 75, Bruxelles).

Programme du Congrès. — Lundi 25 Septembre, à 2 h. 1/2, Réunion du Comité international; à 8 heures du soir, Réception des membres du Congrès chez M. le Dr Lorthiois, président de la Société belge de chirurgie.

Mardi 26 Septembre, à 9 h. 1/2, Ouverture solennelle du Congrès. Ouverture de l'Exposition de fractures et de l'Exposition d'appareils et d'instruments de chirurgie; de 10 h. 1/2 à midi. Discussion du rapport de M. Michel : Diagnostic de la pancréatite; de 2 à 5 heures, Discussion des rapports de MM. Körte et Giordano : Traitement de la pancréatite ; à 9 heures du soir, Réception offerte aux membres du Congrès par M. le prof. Lucas-Championnière, président de la Société internationale de Chirurgie.

Mercredi 27 Septembre, de 9 heures à midi, Discussion des rapports de MM. Garré : Pneumothorax : voies et modes d'accès, emphysème; Gaudier : Pleurésie purulente aiguë; Girard : Fistules pleurales; de 2 à 6 heures, Discussion des rapports de MM. Lenormand : Plaies pleuro-pulmonaires; Ferguson : Tumeurs et parasites pleuro-pulmonaires.

Jeudi 28 Septembre, de 9 heures à midi, Démonstrations relatives au traitement des fractures dans les locaux de l'Exposition; de 2 à 3 heures, Assemblée générale; de 3 à 5 heures, Discussion des rapports de MM. Van Stockum : Abcès et gangrène pleuro-pulmonaires; Sauerbruch : Bronchiectasie; à 7 h. 1/2 du soir, Banquet par souscription.

Vendredi 29 Septembre, de 8 à 10 heures, Discussion du rapport de M. Friedrich : Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire; de 10 heures à midi, Discussion du rapport de M. Sonnenburg : Côlite aiguë; de 3 à 6 heures, Discussion des rapports de MM. Segond, Gibson, d'Arcy Power : Côlite chronique; à 8 heures du soir, Représentation de gala au Théâtre royal de la Monnaie.

Conférence sanitaire internationale en 1911. — La Conférence sanitaire internationale en vue de reviser la Convention de 1903, pour prévenir l'invasion et la propagation de la peste et du choléra, se tiendra à Paris, à partir du 10 Octobre prochain.

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le laboratoire de bactériologie de la ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi, et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés.

Le Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses, situé rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 4 heures.

NOTA. — Le dépôt d'une somme de 30 ou 50 centimes donne droit à une réponse par voie télégraphique.

La Maison du Médecin. — La Maison du Médecin vient d'éprouver une perte cruelle en la personne de son président, le Dr Courtault, qui a péri en mer au naufrage de l'*Emir*. Cette mort tragique prive la Maison du Médecin du plus dévoué de ses collaborateurs, de l'administrateur le plus habile et le plus diligent. Le corps médical gardera un souvenir ému de cet homme de bien qui avait su, par son énergie et sa ténacité, mettre sur pied l'œuvre d'assistance médicale la plus difficile.

La Maison du Médecin lui survivra. Rien ne peut désormais en arrêter la marche progressive. Le secrétaire général et le trésorier assureront le service de l'œuvre jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Toutes les communications (adhésions, demandes de pensions, renseignements, etc.) doivent être adressées soit au Dr Lucien Nass, secrétaire général, soit au Dr Schmitt, trésorier, au siège social, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Assistance médicale civile en Indo-Chine. — En 1907, le gouverneur général Beau, voulant doter l'Indo-Chine d'un corps de médecins civils attachés au pays, connaissant ses institutions et sa langue, créa par arrêté du 30 Juin 1905 le corps de l'assistance médicale de l'Indo-Chine.

De nombreux praticiens répondirent à cet appel, le nombre des demandes fut considérable, mais il fallait compter avec les disponibilités budgétaires, et l'on dut faire une sélection dans laquelle il y eut peu d'élus. Néanmoins, le corps d'assistance médicale civile de l'Indo-Chine s'organisait. Partout, les avantages de cette nouvelle institution se montraient. Très vite, les médecins d'assistance se firent remarquer par leur dévouement, ils inspirèrent confiance aux populations, ils apprirent la langue du pays, si bien que ce fut dans le corps de l'assistance, le dernier né de l'administration indo-chinoise, que l'on put compter le plus grand nombre de fonctionnaires français parlant la langue du pays.

M. le gouverneur général Klobukowski pensa que de pareils résultats justifiaient un effort plus grand de la part de l'administration, et par décret présidentiel du 25 Octobre 1909 rendu sur sa proposition, le corps d'assistance médicale recevait une organisation définitive et voyait son existence officiellement reconnue.

Actuellement, il y a en Indo-Chine 50 médecins d'assistance civile. C'est encore bien peu si l'on considère l'œuvre à accomplir, mais comme nous l'avons dit plus haut, les considérations budgétaires ne permettent pas d'aller plus vite pour le moment et de compléter les cadres d'une organisation qui rend déjà tant de services à la cause française en Extrême Orient.

Nous avons pensé être utile à nos confrères de France en leur faisant connaître les avantages qu'ils pourraient trouver dans le corps d'assistance de l'Indo-Chine.

La solde de début (médecin stagiaire) est de 7.000 fr., la durée du stage est de deux ans. Le diplôme d'un « Institut de médecine coloniale » dispense d'une année de stage.

Au bout de deux ans de stage, le médecin devient titulaire de 4e classe à la solde de 9.000 francs; à partir de ce grade, il a droit tous les trois ans à un avancement et les soldes sont :

Titulaire de 3e classe. . . .	11.000 francs.
— de 2e classe. . . .	13.000 —
— de 1re classe. . . .	15.000 —

Avec droit à un congé de six mois en France tous les trois ans, à la retraite proportionnelle à partir de quinze ans de service, et à la retraite pour ancienneté de service à vingt-cinq ans de service.

Aux appointements s'ajoutent les sommes suivantes : comme frais fixes de tournées, stagiaires, 1.200 francs; titulaires, 1.800 à 2.400, et vaccinateurs, 3.000. Tous les médecins sont logés et meublés.

En dehors de sa solde, le médecin d'assistance peut faire de la clientèle civile et améliorer ainsi sa situation d'une façon appréciable.

Tous les ans, au ministère des Colonies, dans le cours du mois de Décembre, une session d'examen est ouverte pour le recrutement des médecins d'assistance. Le nombre des candidats à admettre est fixé à l'avance.

Nous espérons que la question financière n'arrêtera pas plus longtemps les pouvoirs publics, et qu'à l'aide du récent emprunt de 200 millions dans lequel une large part doit être faite au développement de l'assistance médicale, ils pourront compléter et mener à bonne fin cette œuvre si utile.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. L. Bruandet, professeur à l'Ecole de médecine de Reims; — P. Girod, professeur à l'Ecole de médecine de Clermont; — T. Place, ancien professeur à la Faculté de médecine d'Amsterdam; — Felici Filippo, privat-docent à la Faculté de médecine de Rome; — J. Baron, privat-docent à la Faculté de médecine de Budapest; — F. P. Foster, rédacteur en chef du *New-York Medical Journal*.

CONCOURS

Ecole de médecine et de pharmacie d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 5 Mars 1912, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Les médecins des Compagnies de chemins de fer et les retraites ouvrières.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« Je voudrais savoir si les médecins d'une Compagnie de chemins de fer, salariés des professions libérales, touchant moins de 3.000 fr. d'honoraires, doivent se faire inscrire ou non. Les employés des Compagnies des chemins de fer sont exemptés de l'obligation de retraites nouvelles parce que les Compagnies leur donnent déjà une retraite. Mais les médecins des Compagnies, ne touchant point cette retraite ancienne, me semblent être tout à fait dans les conditions de la loi nouvelle. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Il est exact que si les agents, employés et ouvriers des Compagnies de chemins de fer sont exclus, par l'article 10 de la loi du 5 Avril 1910, du domaine d'application de cette loi, c'est parce qu'ils ont droit, en vertu de lois et règlements particuliers, à des retraites supérieures à celles que cette loi prévoit. Cela résulte non seulement des travaux préparatoires, mais encore du texte final du paragraphe second de l'article 10 précité, d'après lequel, si les dispositions établies en faveur des agents, employés et ouvriers ne doivent pas leur assurer une retraite au moins égale à celle résultant de la loi du 5 Avril 1910, celle-ci leur serait applicable.

Suit-il de là que les médecins des Compagnies de chemins de fer aient droit au bénéfice de la loi du 5 Avril 1910? La question paraît délicate.

La loi admet au bénéfice de ses dispositions « les salariés des professions libérales ». Il n'est pas vraisemblable qu'elle ait entendu faire entrer dans cette définition les médecins. Ces mots qui ont été introduits dans la loi par la Commission sénatoriale paraissent seulement s'appliquer, dans l'esprit du législateur, « aux clercs de notaire, aux clercs d'avoués, aux agents des Compagnies d'assurances. » (Sénat, séance du 9 Décembre 1909; *J. offi.*, du 10, déb. parl., p. 1042). Mais l'interprétation qu'il convient de donner à la loi ne saurait, en présence d'un texte formel, être limitée par les termes d'une discussion parlementaire, et l'on doit admettre que tous les salariés des professions libérales, quelles que soient ces professions, peuvent revendiquer le bénéfice de la loi sur les retraites.

Il devrait en être ainsi, en principe tout au moins, des médecins des Compagnies de chemins de fer qui sont liés aux Compagnies par « le con-

trat de travail » qui est obligatoire pour l'admission à la retraite, d'après les travaux préparatoires et qui, au surplus, font, sans aucun doute, partie des agents dont parle l'article 10.

D'autre part, la rémunération que touchent les médecins des Compagnies de chemins de fer en cette qualité est très généralement inférieure à 3.000 francs.

Toutes ces raisons inclineraient à penser que les médecins des Compagnies de chemins de fer peuvent se prévaloir des dispositions de la loi du 5 Avril 1911. Il en est certainement ainsi à mon avis des médecins qui n'ont d'autres clients que ceux que leur envoient les Compagnies auxquelles ils sont attachés.

Mais la solution de la question telle qu'elle est posée par notre correspondant n'est pas aussi simple qu'elle le paraît. Les médecins des Compagnies de chemins de fer sont, dans presque tous les cas, avant tout, des médecins. Ils ont une clientèle privée à laquelle ils donnent leurs soins, qui les rémunère de ces soins et vis-à-vis de laquelle ils ne sont nullement des employés. Ce n'est qu'accessoirement, par conséquent, qu'ils mettent leurs services à la disposition des Compagnies de chemins de fer et qu'ils en touchent une rémunération.

La loi prévoit, à la vérité, parmi les assujettis les salariés qui travaillent à façon, aux pièces ou à la tâche. Mais personne ne pourrait sérieusement soutenir que le particulier qui appelle le médecin et qui lui verse des honoraires soit considéré, même momentanément, comme le patron de ce médecin et doive effectuer pour lui les versements prévus par la loi. Par suite, on doit admettre que si les médecins des Compagnies de chemins de fer sont des salariés, ils ne le sont qu'accidentellement; que si leur rémunération annuelle est inférieure à 3.000 francs, c'est qu'on n'y fait entrer que le salaire qu'ils reçoivent de la Compagnie, et non pas (du moins il faut l'espérer) les honoraires qu'ils reçoivent du reste de leur clientèle.

Doit-on juger qu'un individu qui tire presque uniquement ses moyens d'existence, de ressources autres que celles que vise la loi du 5 Avril 1911, puisse être admis au bénéfice de cette loi par le motif que, à un certain point de vue, accessoirement, accidentellement il est salarié?

La question ne me paraît pas avoir été tranchée, et je ne puis pour cette raison lui apporter une réponse nette. J'inclinerais plutôt à la solutionner par la négative, estimant qu'en faisant une loi sur « les retraites ouvrières et paysannes » le Parlement n'a pas entendu légiférer au profit des médecins, ces médecins fussent-ils accessoirement au service des Compagnies de chemins de fer.

H. MONTAL.

CORRESPONDANCE

A propos du séro-diagnostic de la mélitococcie.

Monsieur le rédacteur en chef,

Etant donnée l'importance de l'article de MM. L. Nègre et M. Raynaud (d'Alger), paru dans le numéro de *La Presse Médicale* du 23 Août 1911, article dont les conclusions jettent un doute sur l'authenticité de la plupart des observations de mélitococcie publiées jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur de vous demander l'insertion de la rectification suivante :

La recherche de l'agglutination *microscopique* au 1/60 et au-dessus, effectuée par MM. Nègre et Raynaud, ne représente certainement pas « la réaction de Wright telle qu'elle est pratiquée actuellement ».

Le plus grand nombre des observateurs s'en rapportent à l'épreuve *macroscopique* qui comporte, dans un temps déterminé, non seulement l'agglutination microbienne, mais encore la clarification totale de l'émulsion, par une sorte de précipitation massive des microcoques dans le fond du tube à expérience.

J'ai pour ma part, à plusieurs reprises (*Comptes rendus de la Société de Biologie*, 17 Mars 1911, p. 398. Comité médical des Bouches-du-Rhône, in *Marseille médical*, 1911, p. 393), signalé les erreurs qui pouvaient résulter de l'appréciation microscopique de l'agglutination. Cette façon de procéder, excellente pour un bacille mobile comme le bacille d'Eberth ou le vibrion cholérique, — dont l'immobilisation, puis la réunion en amas, ne laissent, sur le champ du microscope, aucun doute à l'observateur, — devient défectueuse vis-à-vis de l'émulsion d'un fin coccus qui présente une tendance manifeste à la formation de faux amas, sous une influence chimiotactique des plus légères.

Une agglutination *macroscopique* complète à 1/50 et en cinq heures me paraît comporter en revanche une très grande valeur au point de vue du diagnostic de la mélitococcie; il est facile de vérifier, d'ailleurs, lorsque cette épreuve est nettement positive, que le pouvoir agglutinant du sérum est en réalité très élevé et s'observe aux dilutions 1/300, 1/400, quelquefois même au-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Dr ROUSLACROIX,
Médecin des hôpitaux de Marseille,
Chef du laboratoire des Cliniques.

A travers le Monde

ANGLETERRE

Il y avait, en 1909, sur 6 millions d'élèves des écoles primaires de l'Angleterre et du pays de Galles, 2.400.000 enfants ayant des poux (40 pour 100), 1.800.000 (20 pour 100) une mauvaise dentition, 600.000 (10 pour 100) une vue défectueuse, 480.000 (8 pour 100) des adénoïdes, 240.000 (4 pour 100) une ouïe défectueuse, 75.000 (1 pour 100) une maladie de cœur, et 60.000 (1 pour 100) atteints de tuberculose. Dans un très grand nombre de cas, ces affections

étaient dues au manque de soins et d'hygiène et à la malpropreté; la diffusion des « écoles des mères » et des ligues contre la mortalité infantile améliorerait beaucoup l'état sanitaire. (*La Revue philanthropique*, 15 Juin 1911, p. 239.)

GRŒNLAND

Au 31 Décembre 1909, la population indigène des établissements danois de la côte occidentale du Grönland s'élevait à 12.414 unités, en augmentation de 95 sur 1908, dont 6.619 dans le Grönland méridional (districts de Julianehaab, Frederekshaab, Godthaab, Sukkertoppen, Holstensborg). Cet accroissement n'est pas accidentel; chaque année, le recensement accuse une légère augmentation du nombre des Eskimos. Pour 100 habitants, on a compté en 1909 4,4 naissances et 3,4 décès.

Au Grönland, la proportion des femmes par rapport aux hommes est très élevée.

Pour l'ensemble du pays, elle atteint 1,14 (6.614 femmes contre 5.800 hommes) en s'élevant à 1,15 dans le Grönland méridional (3.548 femmes contre 3.071 hommes).

En 1909, la population dépendant de la station d'Angmagsalik (côte orientale) était de 554 unités, en augmentation de 9 sur l'année précédente.

LIVRES NOUVEAUX

Bernheim. — *De la suggestion.* 1 vol. in-16 de 267 pages. Prix : 3 francs. (ALBIN MICHEL, éditeur.)

Dans ce petit livre, l'éminent professeur de Nancy se propose de condenser, sous une forme claire et simple, ses opinions définitives sur la suggestion, telles qu'elles s'imposent à lui aujourd'hui, après trente années d'observation et d'expérience.

Deux grandes idées dominent la conception de l'auteur : c'est d'abord que les phénomènes de suggestion, d'hypnotisme, de somnambulisme, etc., ne contiennent rien de mystérieux ni d'extraordinaire, mais découlent de simples propriétés normales du cerveau humain; c'est ensuite que l'hypnotisme provoqué ne représente aucun état particulier, créant des aptitudes exceptionnelles, et que tous les faits obtenus à sa faveur peuvent être obtenus également par la suggestion à l'état de veille. La suggestibilité normale de l'esprit, voilà donc la clé de tous les phénomènes; et à travers tout le livre, M. Bernheim a comme constant souci d'y ramener toutes les explications.

En effet, après avoir analysé le mécanisme de la suggestion, il nous montre, par de nombreux exemples à l'appui, que les phénomènes expérimentaux de la suggestion, contractures, paralysies, catalepsie, anesthésies, hallucinations, etc., qu'il passe en revue, se produisent aussi aisément à l'état de veille qu'à la faveur de l'hypnose provoquée. Il en est également de même pour la suggestion thérapeutique. L'hypnose, qui n'est elle-même qu'un produit de la suggestion, n'ajoute donc aucune aptitude spéciale à l'individu : endormi ou éveillé, celui-ci demeure le même, avec sa mentalité, ses tendances, ses instincts, ses sentiments moraux.

Brièvement, trop brièvement peut-être, M. Bernheim précise ensuite le domaine de la suggestion thérapeutique. Celle-ci convient à tous les troubles engendrés et entretenus par un simple dynamisme cérébral défectueux, sans altération toxique ou anatomique de la cellules nerveuse. Ces troubles constituent un vaste ensemble que l'auteur nomme psycho-névroses, dont les formes cliniques sont innombrables : troubles sensitifs, moteurs, organiques, etc., y compris les crises de nerfs. Par contre, les états mentaux et nerveux à base organique, psychoses, neurasthénie, angoisses, etc., ne sont pas justiciables de la psychothérapie.

Enfin, chemin faisant, M. Bernheim s'applique à diverses reprises à revendiquer ses droits de priorité et à redresser des erreurs au sujet de ses idées. En effet, des articles récents sur la suggestion ne citent même pas le nom de Bernheim, pour attribuer la méthode à d'autres auteurs venus vingt ans plus tard, ou bien dénaturent ses idées pour les mieux combattre. Ce n'est pas sans quelque amertume qu'on voit un créateur comme le professeur de Nancy dont l'œuvre semblerait indiscutable, obligé de défendre son patrimoine scientifique contre des imitateurs sans scrupules ou des critiques sans loyauté. Mais l'œuvre demeure debout, malgré toutes les perfides attaques ; et c'est sur elle que les gens de bonne foi et la postérité jugeront.

P. HARTENBERG.

Delattre (Louis). — *Les Carnets d'un Médecin de village.* 1 vol. in-8 de 307 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie générale des Arts.*)

Les Carnets d'un Médecin de village contiennent le récit, sous une forme littéraire simple et naturelle, des incidents les plus extraordinaires où se soit trouvé mêlé un vieux médecin de campagne au cours d'une longue pratique.

Ces Carnets intéresseront vivement tous les confrères en leur montrant, aux prises avec les plus dures, les plus terribles réalités de la profession médicale, un doux et simple héros, un médecin.

P. D.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 8.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

A propos de l'ibogaïne.

Le propre des médicaments de réelle et heureuse efficacité est de susciter, sans retard, des imitations et des contrefaçons qui escomptent, pour réussir à se faufiler dans les officines, une confusion d'origine et une similitude de terminologie. L'ibogaïne n'a pas échappé à la loi de la concurrence douteuse. Dès que ses propriétés éminemment réparatrices, stimulantes, tonifiantes ont été bien connues et affirmées par des succès nombreux et réitérés, il s'est trouvé des préparateurs peu consciencieux qui n'ont pas craint d'essayer de substituer d'autres produits ayant sensiblement le même aspect, extraits quelquefois même de plantes d'Afrique comme l'ouaba, l'yohimbin, par exemple, mais en différant totalement au point de vue physiologique. On a même tenté d'introduire aux lieu et place de l'ibogaïne, des alcaloïdes mal connus, qui ont produit certains accidents toxiques un peu comparables à ceux de la strychnine, et qui, par suite, sont d'un maniement redoutable. Et cela à cause de la difficulté qu'on a à se procurer de l'iboga dont le prix est élevé.

Afin d'éviter de telles erreurs, il est nécessaire de prescrire du chlorhydrate d'ibogaïne, sous la forme de dragées Nyrdahl, dont la formule constante et l'heureuse composition sont dues au Dr Landrin, et qui sont les seuls produits authentiques ayant fait l'objet d'expériences à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Ces dragées, qui sont utiles dans tous les états d'asthénie et particulièrement dans la neurasthénie post-grippale, se prescrivent à la dose de 2 à 6 par jour.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier.* — M. Feuvrier-Laforêt, à Maisonnais (Haute-Vienne).

Chevalier. — MM. Brodier, Got, Keller, Labroy, Lesage, Trouette, Zadoc-Kahn, à Paris; Amat, à Courbevoie (Seine); David, à Dieppe; Martin, médecin-major de 1re classe; Pernet, médecin de la marine, à Toulon (Var); Saric, à Targon (Gironde).

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Gobert, à Redeyef (Tunisie); Coignerai, à Philippe Thomas (Tunisie).

Médaille de bronze. — MM. Decher, à Wallers (Nord); Roubeau, externe des hôpitaux de Paris.

ORDRE DU DRAGON DE L'ANNAM. — *Officier.* — M. Lacarrière, médecin principal de la marine.

Chevalier. — M. Roux.

ORDRE DE L'ETOILE D'ANJOUAN. — *Officier.* — M. Lions, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Chevalier. — MM. Bas, Villard.

ORDRE DU CAMBODGE. — *Chevalier.* — M. Binet.

ORDRE DE L'ETOILE D'OR. — *Officier.* — M. Dion.

ORDRE DU NICHAN-EL-ANOUAR. — *Chevalier.* — M. Passa, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

La lutte contre le choléra. — La Commission permanente du Conseil supérieur d'hygiène vient de se réunir au ministère de l'Intérieur.

M. Mirman a mis la Commission au courant de la situation sanitaire en Europe et en France, telle qu'elle résulte des informations reçues depuis la dernière séance du 11 Août dernier; il a fait connaître les mesures prises dans certains départements du Midi, soit pour empêcher en France l'entrée du choléra provenant des régions contaminées, soit pour circonscrire les cas isolés. Il n'y a que deux petits foyers qui aient été constatés en France, l'un dans une très petite commune des Pyrénées-Orientales et qui a été éteint en quelques jours, l'autre à l'asile d'aliénés de Marseille, dont on s'est rapidement rendu maître grâce aux mesures de prophylaxie, pour la direction desquelles le Dr Salembeni, de l'Institut Pasteur, avait reçu une mission spéciale.

La Commission a approuvé les mesures prises pour la défense sanitaire de la Corse à l'égard des navires provenant de Livourne.

M. Calmette a donné ensuite lecture de son rapport — dont les conclusions ont été adoptées — sur la situation sanitaire de la ville de Marseille.

Il n'y a pas d'épidémie à Marseille, a déclaré le directeur de l'Institut Pasteur de Lille, il n'y a que des cas isolés, des cas sporadiques. Et très rares ont été les malades atteints de choléra asiatique. Quelles en ont été les causes?

Marseille est approvisionnée d'eau par une dérivation de la Durance. Il n'est pas possible, *a priori*, que cette eau de la Durance soit infestée et qu'elle ait contaminé la ville. S'il en était ainsi, ce n'est pas quelques cas isolés qu'on aurait eu à signaler, mais une épidémie massive qui aurait frappé par milliers tous les habitants de tous les quartiers.

Est-ce le lait qui est le véhicule du vibrion cholérique? Pas davantage. Si le choléra était transmis par un lait souillé, on assisterait à l'expansion d'une épidémie de quartier, d'une épidémie de clientèle. Tous ceux qui achètent à un même marchand seraient malades. Tel n'est pas le cas.

Par des éliminations successives, on en arrive à une cause de contamination qui apparaît comme la seule possible : les coquillages, soit qu'ils aient été importés de pays voisins, eux-mêmes contaminés, soit qu'ils aient été ramassés aux embouchures des fleuves, des rivières et aussi des égouts. Ces coquillages, que l'on mange crus, sont souvent bourrés de vibrions. Ainsi s'expliquent ces attaques de choléra isolées, qui ont frappé un seul individu, une seule famille dans un quartier.

A l'hospice d'aliénés, il y a eu, en quelques jours 80 cas de choléra asiatique. Il est vraisemblable que la contamination s'est faite par le réservoir à eau de l'asile, qu'un défaut de maçonnerie a dû mettre en communication avec une fissure d'un des égouts de la ville. Cet égout était lui-même contaminé par un des cas isolés. Le mal est maintenant arrêté. On désinfecte chaque jour le réservoir, on surveille chaque malade et le personnel scrupuleusement.

Comme conclusion, M. Calmette a demandé la prohibition, à Marseille et sur tout le littoral méditerranéen, de la récolte, de la vente et de l'importation des coquillages. Il a réclamé encore l'établissement d'une canalisation fermée de l'eau potable, la canalisation de la Durance, qui alimente toute la ville en eaux de consommation, étant faite à ciel ouvert et traversant toute la banlieue.

La Commission ne sera plus convoquée avant le mois d'Octobre, à moins que, contrairement à ce qu'il y a tout lieu d'espérer, des faits nouveaux ne se produisent.

Le commerce de l'absinthe en Algérie. — Le Président de la République vient de rendre le décret suivant :

Art. 1er. — A partir du 1er Janvier 1912, sont interdites en Algérie la détention et la mise en vente :

1° Des absinthes ou boissons similaires autres que l'anisette d'une teneur alcoolique inférieure à 55 degrés;

2° Des anisettes similaires d'absinthe dont la teneur alcoolique sera inférieure à 45 degrés;

3° Des bitters, amers et autres boissons apéritives à base d'alcool d'une teneur alcoolique inférieure à 50 degrés.

Toutefois, les absinthes ou similaires, les anisettes similaires d'absinthe, les amers et autres boissons apéritives à base d'alcool d'un degré alcoolique inférieur à ceux spécifiés ci-dessus pourront être fabriqués et détenus par les marchands en gros, fabricants, à charge d'exportation.

Art. 2. — Tout récipient contenant de l'absinthe ou boisson similaire y compris l'anisette, des bitters, amers et autres apéritifs à base d'alcool, doit être revêtu d'une étiquette indiquant, en caractères très apparents d'au moins 6 millimètres de hauteur, le degré alcoolique du liquide.

Art. 3. — Toute infraction aux dispositions qui précèdent est punie des peines édictées par l'article 10, premier alinéa, de la loi du 26 Mars 1872.

La lutte contre la tuberculose dans la marine. — Le ministre de la Marine vient de nommer une Commission qui, sous la présidence de l'amiral Le Pord, doit chercher les moyens d'arrêter les progrès de la tuberculose, aussi bien dans le corps des équipages de la flotte que dans le personnel ouvrier des arsenaux.

Les bâtiments modernes, avec leur excès de chaleur dans les compartiments, sont des foyers de congestions pulmonaires et par suite de tuberculose. Il en est de même des arsenaux, dont les constructions sont pour la plupart très anciennes et établies sans aucune préoccupation hygiénique.

L'accès de la marine sera rigoureusement interdit aux tuberculeux; les malades seront ou renvoyés dans leurs foyers ou isolés.

Le sanatorium, qui existe déjà à Trébéron, près Brest, sera réservé aux malades provenant des ports du Nord, et la construction d'un établissement similaire est projetée dans le Midi pour les originaires de Toulon ou de Rochefort.

Pour les incurables, le département de la marine demandera au Parlement la faculté de leur concéder, dans une large mesure, des pensions proportionnelles ou des secours.

La lutte contre la tuberculose, qui fait annuellement un grand nombre de victimes dans le personnel de la marine, est une mesure qui s'impose, non seulement dans l'intérêt des malades, mais encore dans celui de la partie saine des équipages.

CHAIX & Cie, 10 rue de l'Orne, PARIS

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — La chaire de médecine légale et d'administration à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales sera vacante à la date du 31 Décembre 1911.

Il sera procédé à la nomination du nouveau titulaire de cette chaire dans les conditions prévues par l'instruction du 15 Juin 1909 (B. O. P. R., p. 1076).

Les médecins-majors de 1re classe en service en France et aux colonies sont autorisés à poser leur candidature.

Les demandes des candidats, revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques, devront parvenir au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 1er Décembre 1911.

Nota. — Le professeur de médecine légale et d'administration est, en même temps, chargé des fonctions de major de l'Ecole.

Les secours publics de Paris. — Le professeur Thoinot, membre de l'Académie de Médecine, vient de publier son rapport, pour l'année 1910, sur les services rendus par les secours publics de Paris, dont il est le directeur. Ces secours publics sont organisés dans les mairies, dans les postes provisoires et dans les ambulances volantes, à l'occasion des fêtes publiques, dans les pavillons de secours établis sur les bords de la Seine et des canaux; ils s'occupent des indispositions, accouchements sur la voie publique, accidents, morts naturelles, morts violentes et aussi submersions.

Le rapport du professeur Thoinot informe qu'au cours de 1910 le service des secours publics a assisté 1.670 personnes, dont 321 submergées, contre 1.526 personnes, dont 352 submergées, en 1909. Relevons en passant ce fait que, malgré l'augmentation du nombre des sinistrés, l'année des inondations a vu diminuer celui des submergés.

Sur les 321 submergés (242 hommes et 79 femmes), 132 se sont jetés à l'eau volontairement (contre 154 en 1909). Sur ce nombre, 232 sont restés sous l'eau moins d'une minute; 22, plus d'une minute; 33, deux minutes; 27, de trois à cinq minutes; 4, de six à dix minutes; enfin 3, plus de dix minutes. Ces trois derniers n'ont pu être rappelés à la vie.

C'est au pont au Change (50 submergés), à la Rapée (37) et quai de Valmy (35) que l'on se jette le plus à l'eau; c'est au canal de l'Ourcq (8 submergés), quai d'Orsay (7) et devant le Louvre (4) que l'on s'y jette le moins.

Dans les postes de secours des vingt mairies, 268 blessés et 12 malades ont reçu des soins. Le poste du 15e arrondissement tient le record de la quantité, avec 114 blessés; il est suivi de loin par ceux du 12e avec 56, et du 19e avec 27 blessés. Les postes des 2e, 4e, 6e et 20e arrondissements n'ont accueilli aucun blessé.

Les brancards des différents postes ont été utilisés 661 fois pour le transport à la Morgue, dans les hôpitaux ou à domicile, d' « accidentés » de la voie publique.

Le professeur Thoinot signale 50 malades et 12 blessés le jour de la mi-carême, 50 blessés et 70 malades à la fête nationale. Au 1er Mai, il n'y a eu qu'un malade et 5 blessés contre 3 blessés seulement en 1909. Notons encore : 1 blessé à la réception des souverains bulgares, 3 malades et 2 blessés à l'arrivée du roi et de la reine des Belges, 8 malades et 7 blessés pour les fêtes nautiques, 14 malades et 15 blessés au Grand-Prix et au Grand-Steeple, et enfin 11 malades et 25 blessés pour les fêtes de quartier. Dans ce dernier chiffre, la fête au Lion de Belfort intervient pour 5 malades et 5 blessés, celle des Invalides pour 2 malades et 5 blessés.

La conférence sanitaire internationale. — La conférence sanitaire internationale dont nous avons annoncé la prochaine réunion, s'ouvrira le 10 Octobre à Paris, au ministère des Affaires étrangères. Elle comprendra les représentants de quarante Etats environ, au lieu de vingt-trois gouvernements qui participaient à la conférence tenue également à Paris, en 1903, et d'où était sortie la convention sanitaire signée le 3 Décembre de la même année. Les dispositions de cet acte international vont être revisées dans la réunion à la fois scientifique et diplomatique du mois d'Octobre; cette assemblée s'efforcera de les mettre en complète harmonie avec les résultats techniques dus à l'expérience acquise au cours des plus récentes épidémies que l'on a eu à déplorer.

Mesures contre la fièvre jaune. — D'après des nouvelles de Dakar, la fièvre jaune aurait fait une nouvelle apparition dans la colonie de la Gambie anglaise, dont la capitale, Bathurst, a été évacuée pour la seconde fois. Les premiers cas dataient de la fin de Juin, et l'épidémie avait pu être enrayée immédiatement grâce aux mesures prises par les autorités anglaises. On espère que la seconde alerte qui est signalée sera rapidement réduite.

Le gouverneur de l'Afrique occidentale française et le gouverneur du Sénégal, colonie frontière de la Gambie, ont pris les mesures les plus énergiques pour garantir notre colonie du terrible fléau qui l'a si cruellement atteinte en 1900; et dès le début de l'épidémie, une brigade sanitaire, composée d'un administrateur des colonies et de médecins, a établi sur toute notre frontière un cordon sanitaire renforcé par des centres d'isolement. A l'intérieur et dans tous les centres, les mesures d'hygiène les plus rigoureuses sont prises et tous les moyens d'action modernes sont mis en œuvre pour barrer la route au fléau s'il tendait à se généraliser.

CONCOURS

Externat. — Le jury du prochain concours est provisoirement composé de MM. Alglave, Grégoire, Desmarest, Sauvage, Monthus, Pagniez, Comte et Ribadeau-Dumas.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 40 fr.
Union postale . . . . 45 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SUR UN ALBUM DU PEINTRE BOILLY

Les incursions dans le passé, si elles ont du charme, ne sont pas sans danger. Le voyageur est guetté à deux tournants. Il y a d'abord les passionnés, tout prêts à lui reprocher de n'avoir point exalté leurs idées; mais ceux-là, je les aime, et si, d'aventure, je les peinais sans le vouloir, je n'aurais aucune difficulté à leur en exprimer tous mes regrets.

Avec les indifférents, le cas est plus grave : Pourquoi retourner dans le passé? Nous sommes les gens d'aujourd'hui, comme dit le personnage de Molière. Vous aurez beau les entourer de bandelettes brodées, vos momies ne seront jamais que des momies, et à la jument de Roland qui était morte, nous préférerons toujours un mauvais cheval vivant.

Pour ceux-là, je veux reproduire un court passage de Cuvier, dont le portrait-charge, dans l'album de Boilly, est si saisissant. Il l'a représenté un os à la main, reconstituant, au cours d'une communication à l'Institut, quelque monstre antédiluvien, dont on aperçoit la silhouette derrière son fauteuil. La tête enfoncée dans son faux-col, les yeux mi-clos, il semble, avec son grand menton, sa vaste bouche, devoir être rangé dans la catégorie des digestifs, pour parler comme nos confrères Chaillous et Mac Auliffe. Mais ce n'est là qu'une apparence. Cuvier fut vraiment, nous allons le voir tout à l'heure, un beau type d'intellectuel; voici, pour commencer, le passage qui s'adresse à ceux dont le penchant serait de croire que la terre ne tournait pas avant eux :

« Un demi-siècle, dit-il, a suffi pour tout métamorphoser, et il est fort probable que, dans le même espace de temps, nous serons devenus aussi des anciens pour la génération qui s'élève; motifs de ne jamais oublier la respectueuse reconnaissance que nous devons à nos prédécesseurs et de ne point repousser sans examen les idées nouvelles, qu'une jeunesse ardente conçoit, et qui, si elles sont justes, prévaudront, malgré tous les efforts que l'âge pourrait faire. »

Reconnaissance envers le passé, encouragement pour l'avenir, tout est condensé avec un rare bonheur d'expressions dans ce passage où le savant a uni sa rectitude de jugement à son impartialité philosophique. Non, le Passé n'est pas inutile à connaître; en parler n'est pas chose vaine, car c'est lui qui prépare l'Avenir.

***

Cuvier était né en 1769, dans le Jura, à Montbéliard. Cette ville appartenait alors au duc de Wurtemberg. En même temps qu'il faisait ses humanités, le jeune homme apprit l'allemand avec la plus grande facilité. Polyglotte ou presque, à une époque où si peu de savants connaissaient les langues étrangères, il eut immédiatement de ce fait une grande supériorité. Dès son enfance, on le voit organiser une manière d'Institut, qu'il préside, naturellement, et où

chacun communique le résultat de ses lectures. C'est Buffon qui l'enthousiasme. Comme tant de montagnards jurassiens, il appartient à la religion réformée et toute son éducation aiguise son goût, accentue son penchant pour l'œuvre divine du Créateur. Or, nul mieux que Buffon, avec la magie de son style, n'en révéla la sublime ordonnance. Ce fut notre grand naturaliste qui éveilla la vocation de Cuvier.

Toutefois, les préférences de notre apprenti n'eussent rien produit d'utile sans l'intervention du Prince Charmant que l'on voyait si souvent apparaître jadis pour orienter la vie de nos savants. Il se révéla ici sous les traits du duc Charles de Wurtemberg qui, émerveillé de sa valeur naissante, le fit aussitôt admettre à l'Académie Caroline, de Stuttgart.

Dans cette sorte d'Ecole polytechnique, Cuvier apprit tout ce qu'on devait savoir à l'époque, et même quelque chose de plus : *De omnire scibili et quibusdam aliis.* Parmi ces autres choses en plus, je relève un cours d'administration dont il sut si bien profiter, que plus tard aucune réforme ne put être menée à bien sans son concours. L'administration, ce fut le violon d'Ingres de Cuvier. Il ne semble pas, au surplus, en avoir joué trop mal. Sans aller jusqu'à dire, comme Fontenelle de Leibnitz, « qu'on doit être fort obligé à un homme quand il veut bien, pour l'utilité publique, faire quelque chose qui ne soit pas de génie », il faut bien reconnaître que son organisation des études médicales avait quelque vitalité puisqu'on n'a jamais pu y toucher depuis sans rapetisser l'œuvre primitive, sans muer l'aïeule en avorton.



Figure 1. — Portrait de Cuvier.

Au sortir de l'Académie Caroline, il entre dans une famille protestante de Normandie pour faire l'éducation des enfants. C'est là, loin du monde et des orages politiques, qu'il traverse les heures sombres de la Terreur. Un M. Tessier, membre de l'Académie des Sciences, réfugié dans la même retraite pour échapper à la sanglante main des révolutionnaires, fut tout surpris d'y rencontrer le jeune Cuvier, qui, ayant bien appris à apprendre, montrait un tel enthousiasme pour l'Histoire naturelle, que l'Académicien le prit comme collaborateur.

Ensemble ils ébauchèrent quelques recherches sur la biologie marine. Ces travaux les mirent en relations avec de Jussieu, Geoffroy, Lacépède, et, en 1795, le jeune homme, appelé à Paris par ses correspondants, eut tout de suite une place au soleil. Nommé suppléant à la Chaire d'Anatomie comparée au Muséum, il devait y rester près de quarante ans de sa vie.

Je ne parlerai point de sa production scientifique. Qui ne la connaît? L'intéressant, c'est qu'il y eut trois hommes en lui : le savant, l'organisa-

teur de l'instruction publique en France et l'administrateur. Ce dernier ne dut qu'à un hasard de pouvoir se révéler. En 1800, lorsque Bonaparte, revenu d'Egypte, s'apprêtait à son grand essor, il comprit vite qu'on n'est jamais rien dans un pays si l'on n'a pas les savants derrière soi. Il s'arrangea donc pour être nommé président de l'Institut de France. Cuvier, secrétaire de la grande assemblée, eut alors, de par sa charge, des rapports presque quotidiens avec le Consul. Celui-ci l'apprécia tant, qu'il lui fit donner la succession de Daubenton jeune, dont il était le suppléant au Muséum; mais de plus, en 1802, il le nommait inspecteur général de l'Instruction publique. Peu après, Cuvier entrait au Conseil d'Etat.

A partir de ce moment, rien ne se fera en France, dans le domaine de l'Instruction publique, sans son impulsion. Son règlement sur le régime des Facultés de Médecine apparut dès l'abord si parfait que les étrangers s'empressèrent de l'adopter. Il créa notamment l'agrégation. « Destinée à fournir des suppléants aux professeurs malades ou âgés, cette institution offrait en même temps, disent les contemporains, une pépinière où les Facultés allaient chercher les candidats qu'elles devaient présenter au Gouvernement pour les différentes chaires. » On a dit beaucoup de mal de l'agrégation; moi-même je ne sais pas si, tout le premier, je n'eusse pas voulu voir son recrutement modifié, élargi. Il n'en reste pas moins que, vieille de plus d'un siècle, la création de Cuvier formait un ensemble si spécial qu'on n'a pu y porter la main sans indisposer du même coup gens en place et candidats, et sans faire hurler notre belle jeunesse toujours prête à exercer ses poumons.

Ce fut Cuvier aussi qui créa l'instruction primaire en France. Si l'on songe que cette partie de son œuvre, il la réalisa en 1821, au plus fort de la réaction, on comprendra toute l'autorité et toute la conviction qu'il lui fallut pour la mener à bien. C'est lui aussi qui eut l'idée des délégués cantonaux, dont nos politiciens modernes surent si bien utiliser l'agglomération pour servir de base à leur bloc. Cuvier, le grand évocateur de la vie fossile, créateur en même temps du délégué cantonal! Ne trouvez-vous pas la rencontre imprévue et piquante?

Ses contemporains, qui goûtaient assez le trait caché sous des fleurs, n'ont point manqué de noter que « M. Cuvier, dans sa carrière politique, ne s'est jamais montré, depuis le moment où il y est entré, que comme prêtant appui aux Gouvernements sous lesquels il a vécu... » A cela, ses amis, et aussi la Postérité, pourraient répondre que, ces Gouvernements, il les a autant servis qu'ils lui ont servi à lui-même. Retiré dans la maison de Buffon, au Jardin des Plantes, il y mena la vie du sage et mourut en 1831, à 62 ans.

⁂

Laplace, que Boilly a portraicturé aux côtés du bon gros Berthollet, est un normand de Beaumont-en-Auge, près de Pont-l'Evêque; il est né en 1749. Fils de cultivateurs, lui aussi connut l'intervention du Prince Charmant dont je parlais plus haut à propos de Cuvier. C'est le Président Saron « qui, voulant encourager un mérite naissant dépourvu des avantages de la fortune, fit les frais du premier ouvrage de Laplace. »

L'illustre mathématicien a la chance de réunir en lui des qualités si diverses qu'il peut plaire à une foule d'esprits de directions différentes. Sans parler des savants, unanimes à le ranger parmi les plus grands, les habiles aiment à saluer en lui le parfait courtisan, qui acclame l'étoile de Bonaparte, puis vote la déchéance de Napoléon, ce qui incite le Roi à le faire pair de France. Les libres-penseurs, de leur côté, revendiquent l'homme qui, interrogé par l'Empereur à propos d'un mémoire où le mot Dieu n'avait pas été prononcé, répondit qu'il n'avait pas eu besoin de cette hypothèse. Quant à nous, médecins, nous ne saurions oublier que l'auteur de l'*Exposition du système du monde* et de *La mécanique céleste* fut aussi le collaborateur de Lavoisier, lorsque celui-ci créa la calorimétrie et inaugura cette série de recherches géniales qui devait ouvrir les portes de la physiologie générale.

Berthollet, qui lui fait face, était aussi doux et aussi bon que l'autre était rude et brutal. Déplorable courtisan, malhabile à faire sa fortune, il fût mort pauvre, n'eussent été la modestie de ses goûts et son peu de besoins. Ce chimiste, qui est né en 1740, près d'Annecy, est notre confrère. Je m'étonne même un peu de ne pas le voir plus souvent cité parmi les grands médecins, non qu'il ait exercé longtemps la médecine, mais parce que toute sa vie il s'est intéressé aux hommes et aux choses de notre art. Contrairement à Laplace, élégant, racé, hautain un peu, notre Berthollet était un père tranquille sans aucune allure.

Docteur de Turin, il était venu, aux environs de 1770, chercher fortune à Paris. Tronchin, le célèbre Tronchin, parti de Genève à la conquête de la capitale, était alors au plein de sa renommée. Berthollet, qui sous sa grosse enveloppe ne manquait pas de finesse, eut l'heureuse idée d'aller frapper à la porte du médecin à la mode, en se recommandant de sa qualité de quasi-compatriote : Annecy et Genève ont toujours voisiné. Tronchin, que le succès faisait bon diable, trouva sans doute original de s'intéresser à ce praticien venu de la Savoie ainsi qu'un petit ramoneur. Il fit tant et si bien que le duc d'Orléans le choisit comme un de ses médecins ordinaires.

A cette époque, il était de bon ton, parmi les grands et les intellectuels, de s'occuper de chimie. Berthollet au Palais-Royal entendant sans cesse parler de la science à la mode, finit par y

mordre. Bientôt, théoricien et manipulateur habile, il vit ses services recherchés par les grands seigneurs richissimes qui donnaient dans la manie nouvelle. Et c'est ainsi qu'avec Lavoisier et Fourcroy, il forma l'incomparable trio qui renversa l'empire du phlogistique pour lui substituer la chimie moderne : Trio incomparable, où Lavoisier représentait l'aristocratie de l'esprit et de l'argent, Fourcroy la haute éloquence, et Berthollet la sagacité lente et tenace.

Ce sont ces trois hommes, il est bon de temps en temps de nous le rappeler, qui, s'étant adjoint Guyton de Morveau, ont créé la langue chimique avec ses terminaisons qui valent des phrases, ses mots qui sont des définitions, et où les degrés de proportion sont marqués par des désinences diverses, — acide sulfureux, acide sulfurique, — à la manière des degrés de comparaison dans les langues grecque et latine.

Mais ce qui vaut mieux que tout cela, c'est que Berthollet fut le prototype, j'allais dire le père de tous ces anciens savants français un peu « poires », — pardonnez-moi le mot, je vous en supplie, — qui savaient se ruiner afin d'enrichir les industries de leur pays. Les procédés de blanchiment pour les substances végétales ont été donnés par Berthollet au public et adoptés dans toute l'Europe. Longtemps, pour lui rendre hommage, les manufacturiers ont employé les mots de *bertholler*, *bertholleur*, *berthollimètre*, *berthollerie*, etc. Il s'est occupé de la conservation de l'eau douce en mer, il a porté au summum l'industrie des teintures. Je dis plus : pendant que la Convention levait ses quatorze armées, c'est lui qui, avec Monge, trouvait le moyen de les pourvoir en munitions. « Chacun se rappelle, a écrit un de ses contemporains, cette prodigieuse et subite activité qui étonna l'Europe et arracha des éloges même aux ennemis qu'elle arrêta. Berthollet et son ami Monge en furent l'âme ; c'était d'après leurs instructions que cet immense mouvement était dirigé. »



Figure 2. — A gauche, l'astronome Laplace; à droite, le chimiste Berthollet.

Il connut Bonaparte au moment de Campo-Formio. Le Directoire l'avait envoyé pour voir les tableaux et sculptures que nous étions en droit d'exiger comme rançon de la paix. Le général en chef de l'armée d'Italie, qui à cette époque était encore farouche et timide, s'éprit vite du chimiste, qu'il devinait sans ambition et d'âme parfaitement droite. Berthollet fut le seul confident de Bonaparte au moment où il organisait l'expédition d'Egypte. Ce fut lui qui recruta les savants dont la cohorte magnifique allait bientôt camper au seuil des hypogées. Ce fut encore Berthollet que Bonaparte embarqua avec lui lorsqu'il lâcha son armée de héros en perdition sur la terre des Pharaons, pour courir vers Paris à la conquête du pouvoir.

Nul n'aurait eu sur l'Empereur autant d'influence, s'il l'eût voulu, et nul n'en profita si peu. Il se contenta de la Direction de la monnaie et des titres de sénateur et de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Quant au maître, il ne faisait rien, n'adoptait aucune idée touchant la Science, sans prendre l'avis de notre confrère : — Je le demanderai à Berthollet, disait-il.

Savoyard malgré tout, notre chimiste n'avait rien perdu de sa rude simplicité montagnarde ; et c'est pourquoi, se déplaisant à la Cour, il choisit l'heure où Napoléon était à son apogée pour s'exiler près d'Arcueil, à la campagne, loin du Soleil, loin des honneurs, loin de l'argent. C'est là qu'il mourut en Novembre 1822.

⁂

Biot, le physicien Biot, que je vous présente pour finir, est un Parisien né en 1774. C'est l'enfant prodige, car il professa au Collège de France en 1800, à 26 ans. Il se signale aux médecins par ses travaux sur la recherche du sucre au moyen de la polarimétrie. Ce fut lui aussi qui, à l'Institut, eut le courage d'être le parangon de Raspail. Tout ce que la Science comptait de grand s'inscrivait en faux contre les expériences et les doctrines du bruyant thérapeute. Seul, Biot se porta garant de leur exactitude.

J'ajouterai que plus tard, le même Biot, vieilli, courbé par l'âge, mais dont l'âme était toujours jeune, fut aussi ardent pour la cause de Pasteur, alors à ses vingt ans.

Le jeune chimiste, inaugurant ses travaux sur la dissymétrie moléculaire, venait de découvrir qu'il y a un acide tartrique droit et un acide tartrique gauche. Le fait nous paraît simple aujourd'hui, et la stéréochimie nous a initiés à bien d'autres merveilles. Mais à l'époque, tout cela était si anormal et si nouveau que Biot, d'abord sceptique, voulut préparer lui-même les sels en expérience. Ceux-ci obtenus, Pasteur fit sa solution, disposa son polarimètre, sous l'œil méfiant



Figure 3. — Le physicien Biot.

du physicien. Mais lorsque Biot eut vérifié par lui-même les assertions de Pasteur, son émotion fut si grande qu'il dut s'asseoir, les jambes cassées. « Voyez-vous, mon enfant, dit-il au jeune homme en lui serrant fortement le bras, quand on a aimé, comme moi, la Science toute sa vie, cela vous fait battre le cœur !... » Oh ! les belles paroles idéalistes ! Oh ! comme on est heureux de les cueillir sur les lèvres d'un savant français !

F. Helme.

VARIÉTÉS

Calvitie et incendie.

Après avoir travaillé à l'extinction d'un incendie qui avait enflammé un tank de benzine à Rummelsburg, faubourg à l'est de Berlin, quatre pompiers de la capitale, tous quatre sains et vigoureux, perdirent subitement tous leurs cheveux. Les médecins de Berlin s'efforcèrent vainement pendant des semaines de regarnir les têtes dénudées. Il a fallu quatre mois pour que les cheveux se décidassent à repousser. Mais ils sont blancs comme neige. Il ne saurait être question, pour expliquer le cas, d'une infection commune, les quatre pompiers appartiennent à des postes différents. Il faut également exclure comme cause de cette calvitie subite, une frayeur extraordinaire ; les sujets ayant tous plus de 20 ans de service sont habitués dès longtemps à des alarmes analogues. Il reste peut-être que les vapeurs dégagées par la benzine enflammée agissant sur la coiffure des pompiers aient produit un composé chimique funeste au bulbe capillaire.

L'Hygiène en Tunisie.

La lutte contre le paludisme a été entreprise avec succès dans toute la Tunisie. La quinine est vendue à un prix modique par les débitants de tabac, et des distributions gratuites en sont faites aux indigents.

Les *vaccinations* sont de plus en plus nombreuses ; elles se sont élevées, en 1909, au chiffre de plus de 90.000.

Pour atteindre le but qu'il poursuit, le Gouverne-

ment du protectorat n'a pas hésité à doter les services nouveaux des crédits nécessaires. Le budget de l'Assistance publique proprement dite, qui était, en 1909, de 317.315 francs, a été porté, en 1910, à 439.545 francs, en augmentation de 107.230 francs. Il faut ajouter à ce chiffre 600.000 francs environ représentant les subventions de l'Etat ou des Habous pour l'assistance médicale de la ville de Tunis. (*La Revue philanthropique*, 15 Mai 1906, page 36.)

L'hôpital Bariquand-Alphand.

Certains hôpitaux sont cités pour leur grandeur et le nombre de leurs lits, d'autres, à plus juste titre, pour la perfection de leur matériel. Il est un hôpital construit tout près de la frontière italienne, à Menton-Garavan, qu'il me semble juste de louer pour un tout autre motif.

Cet hôpital ressemble absolument, intus et extra, à une confortable villa ; il ne paraît pas destiné le moins du monde à recevoir des malades pauvres.

Or, dire d'un hôpital qu'il offre l'apparence d'une habitation de plaisance me semble être le plus beau compliment qu'il soit possible de lui adresser.

Je reconnais que ni l'Assistance publique, ni même une municipalité, si riche soit-elle, ne pourraient se permettre libéralité semblable. Un particulier seul devait avoir la volonté et les moyens de mener à bien la réalisation d'une œuvre de ce genre ; on peut même ajouter que vraisemblablement une femme concevrait, seule, pour les hôtes futurs d'un asile de ce genre, les délicatesses qui se décèlent ici jusque dans les moindres détails de la construction. Et, en effet, l'hôpital Bariquand-Alphand fut édifié par les soins de Mme Tezenas, née Alphand, qui assure également la charge de son entretien.

L'hôpital, destiné aux enfants de la région de Menton, compte quarante lits ; une vaste terrasse fleurie, peuplée de cactus et de palmiers, l'entoure ; une très grande olivette lui sert de parc. Le massif montagneux qui abrite Garavan, forme écran derrière lui, et de sa façade principale se découvre le magnifique panorama de la baie de Menton.

Le cadre est donc admirable, l'hôpital ne le dépare pas. Son style est florentin. Abondamment pourvu d'eau, doté du tout à l'égout, chauffé par la vapeur à basse pression, éclairé à l'électricité, il se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Une partie du rez-de-chaussée forme le service d'isolement, pourvu de tout le nécessaire et, notamment, d'une salle de désinfection ; il est autonome et combiné de façon à réduire au minimum le chiffre du personnel indispensable tout en assurant la plus parfaite sécurité aux petits malades.

Le premier étage abrite le service de médecine, dont chacune des deux salles, qui comptent 10 lits en temps ordinaire, cube 525 mètres.

Le service de chirurgie est placé au deuxième étage. Il comprend également deux salles contenant chacune cinq lits, une salle d'opération irréprochable, une autre pour les pansements, une troisième pour la stérilisation. Une vaste terrasse de 452 mètres carrés, que complètent heureusement, pour les jours de pluie, deux pergolas couvertes de plantes grimpantes, entoure sur la façade et les ailes toutes les salles de cet étage.

On peut se figurer tout cela facilement, à la simple lecture. Au surplus, la plupart des hôpitaux modernes comprennent comme celui-ci des murs la-



Figure 1. — Vue de l'hôpital Bariquand-Alphand.

qués ou couverts de faïences claires et dont les angles rentrants sont arrondis ; tous ou presque possèdent également des meubles laqués et ouvragés, de façon que la poussière, cette grande ennemie de l'hygiène de l'habitation, ne puisse pas se retrancher derrière eux. Mais ce que l'on ne voit jamais ou peu s'en faut dans un hôpital, ce sont les magnificences des escaliers de marbre, les clartés gaies des vastes pièces, l'art des fresques fleuries qui ornent chaque salle de malades, les réfectoires, les salles de repos ; c'est cette ornementation sobre et jolie, à laquelle l'hygiène n'est jamais sacrifiée le moins du monde, et qui, cependant, je le répète, fait toujours songer à une villa peuplée de gens heureux ; c'est l'ensemble et les détails, les plus minimes comme les autres, du décor intérieur de cet hôpital qui charment les yeux et font honneur au cœur de la fondatrice ainsi qu'au goût de ses collaborateurs.



Figure 2. — Vue d'une salle de malades.

Les médecins les plus distingués de la région sont attachés à l'établissement ou bien y sont appelés en cas de besoin. 225 à 250 malades sont soignés chaque année dans cette maison, qui fut inaugurée il y a un peu plus de six ans, et dont la population mentonnaise apprécie de plus en plus les précieux services.

Fait qui d'abord pourrait surprendre, nombre des petits hospitalisés sont atteints d'affections tuberculeuses osseuses. Ainsi, dans ce paradis terrestre perpétuellement ensoleillé, la maladie des gens privés d'air et de lumière sévit comme dans les régions moins favorisées du ciel. Une meilleure hygiène de l'habitation tarirait donc, selon toute vraisemblance, une des sources les plus abondantes du recrutement de l'hôpital Bariquand-Alphand comme de beaucoup d'autres en France. On pardonnera à un hygiéniste convaincu cette réflexion, hélas ! trop justifiée, par laquelle se termine la description d'un établissement qui mérite, à juste titre, d'être cité comme un modèle du genre.

L. d'Anfreville.

Le médecin américain.

Il existe en Amérique les meilleures et les pires écoles de médecine qu'on puisse rêver. Cette opposition, qui semble paradoxale, s'explique facilement quand on connaît le fonctionnement de ces écoles.

Il n'y a pas en Amérique d'écoles de médecine d'Etat, les unes sont des entreprises privées, d'autres peuvent appartenir à la ville.

Il ne faudrait pas croire qu'une *Medical School* est forcément attachée à une Université. C'est le cas de quelques-unes seulement d'entre elles, comme celles de Johns Hopkins, de Maryland, Cornell, Harward, Yale.

Les autres ne sont que des institutions où, pour de l'*argent*, on vient acheter des cours de médecine, comme ailleurs on achète des marchandises : ce sont, en un mot, de pures entreprises commerciales.

Ce sont ces sortes d'écoles qui ont jeté le discrédit sur la médecine américaine; il faut d'ailleurs convenir que les Yankees eux-mêmes s'efforcent d'extirper ce « chancre », en demandant au gouvernement des mesures prohibitives.

L'imagination, même la plus audacieuse, ne peut soupçonner ce que sont ces écoles de médecine commerciales.

La plupart se composent de deux chambres où quelques cornues représentent tout le matériel d'instruction. Jamais un cadavre n'y pénètre pour être disséqué ou autopsié par les étudiants; jamais un malade n'y vient consulter. On se contente de soutirer de la poche des aspirants au diplôme, l'argent en échange duquel on leur fournira le papier qui leur

(*Voir la suite, page 818.*)

donnera le droit d'exercer la médecine dans l'Etat où siège l'école. On sait, en effet, qu'en Amérique, on ne peut exercer que dans l'Etat où l'on a passé l'examen : il existe donc une désagréable entrave à la liberté dans les 45 Etats de l'Union.

Certaines de ces écoles ont aussi des cours du soir. On voit alors des commis, des ouvriers, des chauffeurs, des garçons de café, travaillant le jour, qui gravissent la nuit les échelons des dignités académiques, et peu à peu, au bout de six mois à deux ans, obtiennent les papiers nécessaires à l'exercice de la médecine.

Ces institutions honteuses causent plus de tort qu'on ne se l'imagine. Récemment, un professeur éminent de Johns Hopkins réclamait l'extermination de tous ces instituts et déclarait que sur les 160 Medical Schools existant en Amérique, 10 à 12 seulement avaient le droit de vivre.

Par contre, les Facultés de médecine de Johns Hopkins (Baltimore), Cornell (Ithaque), Harward, de Philadelphie, de Boston, de Chicago, soutiennent la comparaison avec les meilleures Universités européennes, au point de vue du travail et du niveau intellectuel des étudiants et de la qualité de l'enseignement.

Tandis que la plupart des 160 Schools n'exigent aucune préparation antérieure (si bien qu'un élève sorti de l'école primaire peut également étudier la médecine), les écoles sérieuses n'acceptent que des jeunes gens sortis d'une bonne école, et qui ont acquis à la High School, de 17 à 21 ans, le grade de B. A. (*Bachelor of Arts*). Ce n'est qu'après que l'étudiant peut entrer à la Medical School, où il reste encore quatre ans avant de pouvoir exercer.

Les études de clinique et de laboratoire sont poussées au plus haut degré. Chez tout malade qui entre à Johns Hopkins, quelle que soit son affection, on recherche le nombre des globules rouges et des globules blancs, la teneur en hémoglobine, on colore une lame de sang, on examine à fond les urines, les crachats, et même les matières fécales; toutes les méthodes d'examen sont passées en revue. On conçoit que lorsqu'il s'agit d'un malade tant soit peu difficile, ces examens multiples demandent aux étudiants une demi-journée ou même une journée de travail.

Dans les policliniques des maladies cutanées, les étudiants sont exercés à la technique de l'ultra microscope, de toutes les méthodes de coloration; en chirurgie, aux méthodes de stérilisation et d'asepsie qui atteignent, en Amérique, un haut degré de perfection.

Grâce à des maîtres, comme Howard Kelley, Cushing, Young, les frères Mayo, l'étudiant américain sera bien armé pour la lutte pour la vie.

Les relations entre professeurs et étudiants sont d'ailleurs toujours cordiales; elles n'ont rien de guindé ni de solennel, comme en Allemagne; l'étudiant américain ne connaît pas les courbettes devant ses professeurs; il n'attend pas qu'on l'ait interrogé pour prendre la parole; il se place nettement sur un terrain d'égalité. Cependant on n'observe jamais de familiarité déplacée, car toujours le jeune yankee est doué d'un tact inné qui le préserve de toute grossièreté.

Il estime ses professeurs pour leurs qualités personnelles, et son respect pour leurs succès scientifiques ou pratiques est celui d'un homme libre et non d'un esclave.

Il est vrai qu'en Amérique les professeurs ne sont pas des dieux inaccessibles au reste des mortels : jamais les Américains ne font usage de leur titre de Professeurs et se font toujours appeler docteurs. C'est la signature du milieu démocratique! (Spier. *Mediz. Klinik*, 6 Août 1911.) R. B.

LIVRES NOUVEAUX

Gaillard et Nogué. — *Traité de Stomatologie*, 5e fascicule : *Maladies paradentaires, hygiène et prophylaxie de la bouche et des dents*, par MM. Nogué, Dauguet, Fargin-Fayolle, Kœnig, Lébedinsky, Mahé, Terson, Gaumerais et Guibaud. 1 vol. de 430 pages, 94 figures. Prix : 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Ce présent volume est peut-être le plus caractéristique de tout le *Traité de Stomatologie*, celui qui en souligne le mieux et la signification et l'utilité, celui qui est en même temps le meilleur témoignage de la place qu'occupent la stomatologie et l'odontologie dans la médecine actuelle.

Je rendais compte ici même, il n'y a pas encore très longtemps, d'un Traité américain d'art dentaire dont une traduction, d'ailleurs excellente, venait de nous être donnée, et je laissais entendre que quelque précieuse que soit cette condensation complète de la technique et des procédés opératoires, elle ne nous apportait, en somme, aucune acquisition réelle.

Il suffit de parcourir, même superficiellement, l'ouvrage d'aujourd'hui pour être, au contraire, frappé de l'évolution caractéristique et du progrès brusque que fait le même art dentaire dès qu'il se met en rapports avec la médecine générale. Il se place de lui-même au niveau de toutes les sciences biologiques et s'ouvre par là la porte à tous les progrès que l'avenir leur réserve.

Et ceci démontre une fois de plus que s'il est indispensable qu'il existe des techniciens de l'art dentaire, il est au même titre indispensable qu'il existe aussi des médecins qui soient dentistes et des dentistes qui soient médecins. Cette vérité élémentaire, si méconnue sous chacune de ses deux faces, et si chère au signataire de ces lignes, est trop bien éclairée par le présent volume pour qu'on lui pardonne de l'exposer sans restriction.

Ce volume consacré aux *Maladies paradentaires* et à l'*Hygiène buccale* comprend des chapitres qui peuvent se répartir en trois groupes.

Dans le premier s'inscrivent les sujets suivants, qui sont du domaine strict de la spécialité : l'*Hypertrophie des gencives*, par M. Nogué; la *Pyorrhée alvéolaire*, par MM. Nogué et Dauguet; les *Fistules dentaires*; les *Kystes radiculo-dentaires*, par M. Fargin-Fayolle.

Dans un second groupe, nous trouvons des sujets qui sortent déjà de ce champ limité et qui montrent les rapports nécessaires qui relient notre région à l'organisme général. Ce sont : Le *Sinus maxillaire*, auquel M. Kœnig a consacré un substantiel chapitre, qui renferme l'anatomie et la pathologie de l'antre, les symptômes et les traitements de ses affections; Les *Adénites cervico-faciales*, par M. Lébedinsky : on y trouvera un exposé complet des *Adénites géniennes*, ignorées hier, trop peu connues encore et

dont l'étude appartient toute aux stomatologistes; La *Névralgie faciale*, par l'auteur de cette note; et l'*Hygiène de la bouche et des dents*, chapitre copieux dans lequel M. Guibaud n'a rien oublié des nombreux aperçus du sujet.

Puis vient le troisième groupe, celui qui donne au volume toute sa physionomie. Les titres des chapitres et les noms des auteurs suffisent à témoigner de son importance réelle.

M. Terson a exposé les *Rapports entre les affections bucco-dentaires et les maladies de l'œil*; M. Kœnig, les *Rapports entre les affections bucco-dentaires et l'oreille*; M. Gaumerais, la *Répercussion cutanée et muqueuse des irritations gingivo-dentaires*. Puis en deux chapitres qui sont le complément l'un de l'autre sont étudiées d'une part, l'*Influence de l'état général sur le système bucco-dentaire*, par M. Guibaud, et d'autre part, l'*Influence du système dentaire sur l'état général*, par M. Lébedinsky.

Cette simple énumération, à laquelle on ne saurait, je l'espère, reprocher d'être surchargée d'épithètes louangeuses, me paraît montrer suffisamment quel ensemble heureux et complet forme cet ouvrage. On n'en saurait à l'heure présente trouver l'équivalent nulle part ailleurs.

G. Mahé.

Th. Chalybäus — ***Die staatliche Lymphanstalt und die Gewinnung tierischer Schutzpocken-lymphe in Dresden.*** 1 vol. (30 × 23) de 100 pages, avec 19 figures. Prix : 3 marks. (Gerh. Kühtmann, éditeur, Dresde.)

Ce livre, luxueusement édité, est une excellente étude des procédés nouveaux employés à l'Institut vaccinal de Dresde. A l'occasion de l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde, en 1911, et sur l'instigation du ministre de l'Intérieur, l'auteur s'est proposé de passer en revue les méthodes vaccinales animales employées autrefois à Dresde, de 1838 à 1886, et les perfectionnements apportés à ces méthodes depuis l'ouverture du nouvel et vaste Institut vaccinal.

Cet ouvrage s'adresse particulièrement aux médecins chargés d'un service vaccinal. Ils y trouveront une étude complète sur la récolte de la lymphe vaccinale, sa conservation, sur la technique de la vaccination et les causes des insuccès, etc.

La lecture de ce livre, orné de plusieurs planches photographiques, est très intéressante au point de vue médical et industriel.

R. B.

Paul H. Römer (de Marbourg). — ***Die epidemische Kinderlähmung. Heine Medinsche Krankheit*** (*La paralysie infantile épidémique. — Maladie de Heine-Medin*). 1 vol. in-8°, de 256 pages, avec 57 figures. Prix : 10 marks. (Julius Springer, éditeur, Berlin.)

De très nombreux travaux ont paru en Allemagne ces dernières années sur la paralysie infantile; nous signalerons en particulier le beau livre du Suédois Wickmann, édité en 1907, et celui d'Eduard Müller, imprimé en 1910. Le nouvel ouvrage de Römer constitue une étude d'ensemble très documentée de la poliomyélite épidémique. L'auteur était d'ailleurs très indiqué pour faire une mise au point de cette question d'actualité, car il a étudié avec grand soin l'épidémie qui sévit à Marbourg (Hesse-Nassau) en automne 1909. Il put, en particulier, pratiquer de très intéressantes recherches étiologiques et expérimentales déjà publiées en différents périodiques ou Congrès, et reproduites tout au long dans le présent volume. L'auteur s'étend aussi sur la pathogénie de la poliomyélite et sur les procédés d'immunisation et de sérothérapie essayés sur le singe.

G. Schreiber.

Rothe. — ***Recherches sur l'infection tuberculeuse dans l'enfance*** (*Publication de la Fondation Robert Koch pour la lutte contre la tuberculose*), fasc. 2, 1911. Prix : 2 marks 10. (G. Thieme, éditeur, Leipzig).

Recherches sur 400 cadavres d'enfants, et inoculation avec les précautions voulues des ganglions bronchiques et mésentériques dans le but surtout de déceler par le lapin, si les bacilles de ceux qui étaient tuberculeux étaient du type bovin ou humain. Il conclut que 20 pour 100 des enfants morts dans les hôpitaux de Berlin ont des ganglions tuberculeux, mais que les voies respiratoires semblent une porte d'entrée plus importante que la voie intestinale.

D'où il admet, avec Koch, que le danger pour les enfants vient surtout du bacille humain.

S. I. de Jong.

Kurt Ziegler (de Breslau). — ***La maladie de Hodgkin.*** 1 vol. de 262 pages, avec 4 figures et 9 courbes dans le texte et 5 planches hors texte. Prix : 9 marks. (Fischer, Iéna, 1911.)

Etude très complète et très documentée sur la maladie de Hodgkin, qu'il considère comme une maladie spécifique, inflammation du système lymphatique. Après avoir étudié soigneusement la symptomatologie, il étudie comme types cliniques : une forme aiguë, une forme localisée, une forme généralisée, une forme de tumeur médiastinale, une forme larvée, une splénomégalique, une ostéo-périostique, et des types plus rares.

Un très important chapitre d'anatomie pathologique de 50 pages, une étude étiologique, diagnostique et thérapeutique, une très importante bibliographie complètent ce travail très remarquable.

S. I. de Jong.

Carl Spengler. — ***Tuberculose und Syphilisarbeiten.*** 1 vol. in-8° de 505 pages. (Erfurt, éditeur, Davos).

A l'occasion du cinquantième anniversaire de Spengler, ses élèves et ses amis ont résolu de réunir tous ses travaux sur la tuberculose et la syphilis. Plusieurs de ses travaux sont en effet épuisés, d'autres parurent à une époque où, vu l'indifférence sur ces questions, ils passèrent inaperçus.

On retrouvera donc rassemblés les articles de Spengler, dont quelques-uns datent de 1890-91, et étudient déjà le traitement de la tuberculose pulmonaire par la tuberculine. Les derniers, ceux de 1911, traitent de l'immunisation contre la tuberculose avec l'I. K. Ce volume renferme également les recherches de Spengler sur la syphilis et les relations étroites de la syphilis et de la tuberculose.

R. B.

Möller. — *Du type des bacilles tuberculeux contenus dans les crachats des phtisiques* (*Publication de l'Institut Robert Koch pour la lutte contre la tuberculose*), fasc. 1, 1911. Prix : 3 marks (THIEME, éditeur, Leipzig).

Important travail avec pièces justificatives complètes et bibliographie sur la nature humaine et bovine des bacilles trouvés dans les crachats de malades phtisiques. On y trouvera également un plan d'expériences à entreprendre sur ce sujet, plan qui se prête peu à l'analyse, mais qui semble bien compris. Il faut noter pourtant que ce qu'il appelle culture pure de bacilles provenant des crachats, culture qu'il inocule au lapin, ne sont pas des cultures provenant directement des crachats, mais des cultures provenant des organes de cobayes inoculés avec les crachats et devenus tuberculeux.

Quoi qu'il en soit, il n'a jamais pu tuer directement le lapin avec ses cultures provenant de crachats de phtisique, ou avec les produits caséeux de cobayes tuberculisés avec ceux-ci. Il conclut donc que ses expériences, et toutes les expériences des auteurs antérieurs, qu'il rappelle sommairement, justifient l'opinion de Koch, que l'on ne trouve jamais de bacilles à type bovin dans les crachats des phtisiques.

S. I. DE JONG.

Paul Krause et Carl Garrè. — *Lehrbuch der Therapie innerer Krankheiten.* Premier volume, 3 tableaux et 345 figures, 758 pages. Prix : broché, 11 marks 50; relié, 12 marks 50. (G. FISCHER, éditeur, Iéna.)

Le premier volume du *Traité de thérapeutique des maladies internes* publié sous la direction de Krause et Garrè est consacré à la thérapeutique générale. Le deuxième volume s'occupera au contraire du traitement spécial des maladies internes. Chacun des chapitres est écrit par un homme particulièrement compétent. C'est ainsi que Matthes a traité de la diététique; Magnus, de la pharmacothérapie; Strasburger, de la thermo et de l'hydrothérapie; Frankenhäuser, de la climato-thalasso et balnéothérapie. Rieder a écrit les chapitres de la photo et pneumatothérapie, Machol décrit les règles du massage, de la gymnastique et de l'orthopédie. Mann s'occupe de l'électrothérapie; Krause, de la radio et radiumthérapie; Jochmann, de la séro et bactériothérapie. Stich étudie particulièrement la thérapeutique de petite chirurgie (anesthésie, antisepsie et asepsie, ponctions, transfusions, saignée, etc.). Enfin, Veraguth a écrit le chapitre de la psychothérapie.

Ce livre, présenté d'une façon claire, illustré de nombreuses figures, rendra les plus grands services aux étudiants et aux praticiens.

R. B.

G. Lemoine. — *Du rôle de la cholestérine dans le développement de l'artério-sclérose et de l'athérome.* Une brochure in-8°. Prix : 1 fr. 50 (VIGOT FRÈRES, éditeurs).

Pour le professeur Lemoine « l'artério-sclérose et son aboutissant l'athérome sont la conséquence d'une véritable cholestérinhémie, liée elle-même à une suractivité de la fonction antitoxique du foie. L'arthritique cholestérinhémique se défend mieux que les autres sujets contre les infections et, en particulier, contre la tuberculose, mais il est parfois la victime du développement excessif de cette puissance défensive, et il succombe souvent à l'artério-sclérose que provoque le dépôt sur les artères de son excédent de composés antitoxiques ».

Telle est la thèse qui fait l'objet du présent fascicule.

ALFRED MARTINET.

A. Manquat, membre correspondant de l'Académie de médecine, ancien professeur agrégé au Val-de-Grâce. — *Traité de Thérapeutique.* 1 vol. in-8°, de 612 pages. Prix : broché, 10 fr.; relié maroquin souple, 12 fr. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Cette nouvelle édition du *Traité de Thérapeutique* de Manquat comprendra 3 volumes. C'est le premier volume qui vient de paraître.

Il renferme les *médicaments curateurs* ou *spécifiques* (quinine, mercuriaux, médicaments salicylés, arsenicaux spécifiques), les *anti-infectieux indifférents* (métaux colloïdaux, agents de leucothérapie, révulsifs), les *antiseptiques*, les *antiparasitaires*, les *antidotes*, les *anti-infectieux biologiques* (vaccins, sérums), la *radiothérapie* et la *fulguration*.

Comme les précédentes, cette édition manifeste le souci de l'auteur de tenir son œuvre au courant des agents thérapeutiques nouveaux et des médications nouvelles et de fournir — sans craindre d'entrer dans les détails — les notions applicables à la pratique médicale.

Deux préoccupations ont présidé à la disposition des matériaux de ce nouveau travail : celle de classer les agents thérapeutiques d'après leur but principal, et celle de la fusion de tous les agents, quelle que soit leur nature, dans le même groupe d'applications.

Cet ouvrage, extrêmement consciencieux et vécu, continuera à rendre les plus grands services.

ALFRED MARTINET.

P. Carton. — *La tuberculose par arthritisme.* 1 vol. de 628 pages, avec 26 figures. Prix : 10 francs. (MALOINE, éditeur.)

Nous avons connu la tuberculose antagoniste de l'arthritisme, puis la tuberculose chez les arthritiques, voici maintenant la tuberculose par arthritisme. L'auteur exagère certes, quand il écrit : « La façon la plus habituelle de verser dans la tuberculose, c'est de se livrer à des voies de fait sur son foie et son estomac, par une alimentation vicieuse ou surabondante ; en un mot, c'est en se rendant arthritique que l'on devient tuberculeux. »

Nous ne savons rien ou fort peu de chose sur les raisons pour lesquelles l'individu devient tuberculeux, et le rôle du bacille, peut-être sa virulence, n'est peut-être pas tellement méprisable.

Quant à l'arthritisme, il y a encore bien des points obscurs dans sa symptomatologie et sa conception. Ces réserves faites sur une certaine exagération, probablement voulue, et destinée à frapper le lecteur, dans les conceptions pathogéniques, on ne peut qu'approuver la guerre qu'il fait à la thérapeutique univoque, par la suralimentation, appliquée à tous les tuberculeux. D'ailleurs, cette dernière méthode strictement appliquée a perdu beaucoup de terrain dans ces dernières années.

On lira avec intérêt les conseils pratiques très

développés que l'auteur donne au point de vue du régime des tuberculeux, notamment le chapitre du régime végétalien.

Le traitement médicamenteux et hygiénique est également bien étudié.

S. I. DE JONG.

Baudelier et Rœpke (traduction de L. de Reyier). — ***Diagnostic et traitement spécifique de la tuberculose***, 1 vol. in-8°, de 272 pages, avec 1 planche. Prix : 6 francs. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Ce livre présente quelques qualités et de nombreux défauts. C'est un livre utile à consulter parce que sa documentation est excellente, avec indication de toutes les différentes tuberculines, les classiques et les dernières venues, sans compter les combinaisons de tuberculine et d'autres produits. Il y a de plus une importante bibliographie ; mais il ne faut pas vouloir chercher dans ces 272 pages, assez confuses, le moindre essai de critique raisonnée, essai que l'on aurait pu espérer de la part de médecins de sanatorium bien placés pour étudier cette question. Les auteurs débordent d'un lyrique enthousiasme en ce qui concerne l'emploi de la tuberculine. « Elle doit être l'alpha et l'oméga du diagnostic, de la prophylaxie et du traitement de la tuberculose. » Ailleurs, ne vont-ils pas jusqu'à dire : « Nous devons donc considérer comme coupables les efforts que l'on fait uniquement à cause de l'anaphylaxie, pour jeter le discrédit sur la méthode en question ? »

On voit le ton de l'œuvre qui n'apporte guère d'observations solides et discutées, mais des documents mis bout à bout.

S. I. DE JONG.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 14.

Mémoires originaux :

Jumentié et E. Valensi. — Dilatations variqueuses des veines spinales postérieures (2 fig.).

A. Lambrior et Mme Hélène Pusçariu. — Un cas de sclérose en plaques avec ophtalmoplégie externe bilatérale et atrophie incomplète des nerfs optiques.

G. Soderbergh. — Encore un cas de myxœdème avec symptômes cérébelleux (3 fig.).

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie. (Séance du 6 Juillet.)

Fiches bibliographiques.

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 2 (1er Août 1911).

Travaux originaux :

M. Patel. — Sigmoïdites perforantes (diverticulites sigmoïdiennes perforantes) avec péritonite généralisée.

E. Villard, L. Tavernier et E. Perrin. — Recherches expérimentales sur les greffes vasculaires (11 fig.).

A. Chalier. — Le traitement de la maladie de Basedow par les opérations dirigées sur le sympathique cervical (*suite*) (3 fig.).

G. Tisserand. — Deux observations de traitement conservateur d'ostéosarcome (dont un cas avec greffe homoplastique) (5 fig.).

Bulletin :

R. Leriche. — A propos de quelques anesthésiques nouveaux.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

Ed. Retterer et Aug. Lelièvre. — Structure et histogénèse des végétations adénoïdes (avec figures).

Giuseppe d'Agata. — Sur la guérison des blessures de la vésicule biliaire (avec figures).

André Roccavilla. — Contribution à l'étude des épithéliomes malins et primitifs du rein et des glandes surrénales (avec figures).

Analyses et Bibliographie.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

SOMMAIRE du n° 172.

Hébrard de Villeneuve. — Modification de la loi du 5 Août 1879.

Ferdinand-Dreyfus. — Assistance publique et charité privée.

A. Cambillard. — Echange d'enfants.

Paul de Bellegarde. — Les retraites ouvrières et paysannes.

Revue d'assistance :

Visites de la Société internationale, la soixante-quatorzième : Hospice Ferrari ; Frères de l'institut des écoles chrétiennes ; Orphelinat Saint-Philippe (**Marie Santé de Neuville**).

Revue des Congrès.

Ve Congrès national d'assistance publique et privée.

Variétés :

Rapport sur les services d'assistance. — Obsèques du Dr Guinard.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier* : MM. Cavalié, à Bordeaux; Marty, à Aix-les-Bains (Savoie).

L'emploi de la lainette. — Le Bulletin du conseil d'hygiène et de salubrité publie, comme application immédiate, une lettre du préfet de police, adressée à M. Vaillard, membre du Conseil d'hygiène et de l'Académie de médecine. Voici de quoi il s'agit. Le ministre de l'Intérieur a appelé l'attention du préfet sur les dangers que présentent, pour la santé publique, les pratiques de certains fabricants qui vendent des objets de « literie de réclame » fabriqués avec de la « lainette ».

« Lainette » est gracieux, cela fait songer aux nids des petits oiseaux. Mais dans la réalité, cela consiste en matelas fabriqués avec des vieux tapis ramassés dans les tas d'ordures, et en oreillers faits avec des vieilles plumes de chapeaux ou de plumeaux hors d'usage. Par un surcroît d'économie, les spécialistes en « lainette » ne font même pas désinfecter leurs horribles déchets : ils considèrent cette opération comme somptuaire et inutile. Le service d'inspection des établissements classés consulté, a estimé qu'il était utile de prescrire des mesures générales de désinfection dans tous les ateliers du département de la Seine susceptibles d'utiliser des produits de cette provenance.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Fatôme, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à la flottille de torpilleurs de Bizerte.

— M. le médecin de 1re classe Dufour, du port de Toulon, est appelé à servir en mission à l'inspection générale du service de santé, à Paris.

— M. le médecin principal Chastang, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 5e dépôt des équipages de la flotte à Toulon.

— M. le médecin de 1re classe Giraud, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la flottille de torpilleurs de Saïgon.

— M. le médecin en chef de 2e classe Plagneux, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de la 2e division légère.

— M. le médecin principal Lecœur, du port de Cherbourg, est autorisé à rejoindre son port d'attache à ses frais, à sa rentrée de congé de convalescence.

— M. le médecin de 2e classe Ratel, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Décidée*, dans la division de l'Extrême-Orient.

— M. le médecin de 1re classe Chauvin, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Vérité*, dans la 1re escadre.

— MM. les médecins de 1re classe Lossouarn et Corolleur, du port de Brest, sont désignés pour embarquer, le premier sur le *Casabianca*, le deuxième sur le *Jules-Michelet*.

— M. le médecin en chef de 2e classe de Bonadona, du port de Toulon, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. le médecin principal Courtier, du port de Lorient, est autorisé à rejoindre à ses frais le port de Brest.

Liste des membres souscripteurs au projet de fondation de l'Association des médecins de langue française. — MM. Aboulker, à Alger; Achard, à Paris; Arbaud, à Port-Saïd (Egypte); Ardin-Delteil, à Alger; F. Arloing, à Lyon; S. Arloing, à Lyon; Arnozan, à Bordeaux; Audry, à Lyon.

Balzer, à Paris; Bard, à Genève; Barjon, à Lyon; Bauer, à Neuchâtel (Suisse); Baumel, à Montpellier; Baylac, à Toulouse; Beco, à Liége; Bérard, à Lyon; Bergonié, à Bordeaux; Bernard, à Paris; Bernheim, à Nancy; Berthier, à Belfort; Bezançon, à Paris; Blum, à Strasbourg; Bonnet, à Lyon; Bosc, à Montpellier; Bouchard, à Paris; Boulloche, à Paris; Bet, à Lyon; Brossard Bey, au Caire; Broussolle, à Dijon; Burnand, à Leysin.

Cade, à Lyon; Calmette, à Lille; Carrière, à Lille; Castaigne, à Paris; Chanoz, à Lyon; Chapotot, à Lyon; Chatin, à Lyon; Chauffard, à Paris; Chauvet, à Royat; Chavanis, à Saint-Etienne; Claude, à Paris; Cluzet, à Lyon; Collomb, à Paris; Comanos Pacha, au Caire; Combemale, à Lille; Cordes, à Genève; Cordier, à Lyon; J. Courmont, à Lyon; P. Courmont, à Lyon; Courtellemont, à Amiens; Crespin, à Alger; Crouzon, à Paris; Cruchet, à Bordeaux.

Debove, à Paris; Deroye, à Dijon; Dieulafoy, à Paris; Doumer, à Lille; Drouineau, à Constantine; Dufou, à Vichy; Dumarest, à Hauteville; Dumollard, à Alger; Duquaire, à Lyon.

Enriquez, à Paris; Esmonet, à Paris; D'Espine, à Genève; Etienne, à Nancy.

Faber, à Copenhague; Favre, à Lyon; Ferré, à Bordeaux; Fiessinger, à Paris; Fleury, à Paris; R. Flocken, à Strasbourg; L. Flocken, à Strasbourg; Françon, à Aix-les-Bains; Francotte, à Liége; Frenkel, à Toulouse.

Gallavardin, à Lyon; Galliard, à Paris; Garel, à Lyon; Gauthier, à Lyon; Gellé, à Lille; Géraud, à Clermont-Ferrand; Gilbert, à Paris; Gilbert-Ballet, à Paris; Gilbert-Laurent, à Roanne; Gimbert, à Cannes; Gougerot, à Paris; Granjux, à Paris; Grasset, à Montpellier; Guiart, à Lyon; Guillain, à Paris.

Hallion, à Paris; Haushalter, à Nancy; Henrijean, à Liége; Henrot, à Reims; Hervieux, à Laval (Canada); His, à Berlin; Hiteff, à Sofia (Bulgarie); Holmgrem, à Stockholm; Hugounenq, à Lyon; Hutinel, à Paris.

Jacquerod, à Leysin (Suisse); Jacquinet, à Reims; Jaquet, à Bâle.

Laache, Sören Bloch, à Christiania (Norvège); M. Labbé, à Paris; Laget, à Marseille; Laignel-Lavastine, à Paris; Landouzy, à Paris; Lannois, à Lyon; Le Gendre, à Paris; Legrand, à Alexandrie (Egypte); Lemoine, à Lille; J. Lépine, à Lyon; R. Lépine, à Lyon; Lereboullet, à Paris; Léri, à Paris; Lesieur, à Lyon; Leuret, à Bordeaux; Linossier, à Lyon; Livon, à Marseille; Lœper, à Paris; Longin, à Dijon; Looten, à Lille; Lucatello, à Padoue (Italie); Lyonnet, à Lyon.

Mallet, à Genève; Maragliano, à Gênes; Marfan, à Paris; Mariani, à Gênes; Marie, à Paris; Marotte, à Tours; Martin, à Paris; Mathieu, à Paris; Maurel, à Toulouse; Mayet, à Toulon; Mayor, à Genève; Meyer, à Laon; Milian, à Paris; Minet, à Lille; Mirallié, à Nantes; Mollard, à Lyon; Mongour, à Bordeaux; Montagnon, à Saint-Etienne; Morel, à Lyon; Morin, à Leysin (Suisse); Mosny, à Paris; Mossé, à Toulouse; Mouisset, à Lyon; Moussous, à Bordeaux; Moure, à Bordeaux; Mouriquand, à Lyon.

Netter, à Paris; Niclot, à Bordeaux; Nicolas, à Lyon; Nobécourt, à Paris.

Ollive, à Nantes.

Pallasse, à Lyon; Pamard, à Avignon; Parisot, à Nancy; Patella, à Sienne (Italie); Paviot, à Lyon; Perrin, à Nancy; Persillier-Lachapelle, à Laval (Montréal); Petges, à Bordeaux; Petren, à Lund (Suède); Pic, à Lyon; Pigache, à Marseille; Pitres, à Bordeaux; Polin, à Lyon; Porge, à Saint-Nectaire; Porte, à Grenoble.

Rappin, à Nantes; Rathery, à Paris; Rauzier, à Montpellier; Renaut, à Lyon; Rénon, à Paris; Revilliod, à Genève; Roch, à Genève; Rodet, à Montpellier; Roger, à Paris; Romieu, à Albertville; Roque, à Lyon; Rouget, au Val-de-Grâce; Roussy, à Paris; Roux, à l'Institut Pasteur.

Saint-Ange, à Toulouse; Salomonsen, à Copenhague; Savy, à Lyon; Schmitt, à Nancy; Sersiron, à la Bourboule; Sicard, à Paris; Solmon, à Cambrai; Soulié, à Alger; P. Spillmann, à Nancy; H. Spillmann, à Nancy; Surmont, à Lille.

Taillens, à Lausanne; Tecon, à Leysin (Suisse); J. Teissier, à Lyon; P. Teissier, à Paris; Thévenot, à Lyon; Thibierge, à Paris; Tolot, à Lyon; Triboulet, à Paris; E. Troisier, à Paris; J. Troisier, à Paris.

Vaillard, à Paris; Vallette, à Genève; Van Bogaert, à

Anvers; Vaquez, à Paris; Vauthey, à Vichy; Vedel, à Montpellier; Verhoogen, à Bruxelles; Vidal, à Vichy; Villaret, à Paris.

Weill, à Lyon; Widal, à Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Marseille, de M. Nicolas.

CONCOURS

Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille. — Un concours s'ouvrira, le 12 Mars 1912, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les jurys des concours pour les emplois de professeur et de prosecteur d'anatomie dans les Ecoles annexes de médecine navale qui doivent s'ouvrir à Brest et Rochefort.

Concours de Brest. — 16 et 17 Octobre 1911. — 1° *Anatomie*; 2° *Histologie et physiologie.* Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. Membres : M. le médecin en chef de 2e classe Girard et M. le médecin principal Barrat.

3° *Physique biologique.* Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau et M. le pharmacien principal Le Naour.

18 Octobre 1911. — 4° *Prosecteur d'anatomie.* Président : M. le médecin général de 2e classe Hyades. Membres : MM. les médecins de 1re classe Averous et Lucas.

Concours de Rochefort. — 18 Octobre 1911. — 1° *Prosecteur d'anatomie.* Président : M. le médecin général de 2e classe Burot. Membres : MM. les médecins de 1re classe Rolland et Béraud.

23 Octobre 1911. — 2° *Chimie, biologie*; 3° *Physique biologique.* Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau et M. le pharmacien principal Gautret.

24 Octobre 1911. — *Physique biologique.* Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau et M. le pharmacien principal Gautret.

Un télégramme indiquant, soit le nom des candidats, soit l'absence d'inscriptions, sera adressé au ministère cinq jours au moins avant l'ouverture des épreuves.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances), 10e année. — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 18 Septembre au samedi 30 Septembre 1911, avec le programme suivant :

A 8 h. Dr Perruchet. — Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

A 9 h. 1/2. Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2. Dr Caboche. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 h. Dr Pasteau. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

A 11 h. Dr Rousseau-Decelle. — Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

A 4 h. Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 h. Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

A 5 h. Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

A 5 h. Dr E. Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

A 6 h. Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le lundi 18 Septembre, de 10 à 11 heures, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 18 Septembre, aux heures indiquées et seront terminés le samedi 30 Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 40 fr.
Union postale. . . . . 45 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'AIR D'UN CUIRASSÉ MODERNE AU POINT DE VUE BACTÉRIOLOGIQUE

(*Avril 1910-Janvier 1911.*)

L'étude de l'air à bord des navires, étude qui semblait s'imposer depuis que le « marais nautique » avait disparu des cales de nos bâtiments, n'a guère attiré l'attention des chercheurs. Une raison suffit à expliquer la rareté des recherches sur un sujet dont la bibliographie peut se résumer en quelques lignes : la difficulté d'avoir à bord d'un navire le matériel nécessaire pour effectuer de pareils travaux.

Placé dans des conditions tout à fait exceptionnelles, possesseur de nombreux appareils de laboratoire (étuve électrique, autoclave à pétrole, verrerie abondante) qu'au désarmement du navire de l'Expédition arctique, dont je faisais partie, le commandant me légua, j'ai voulu apporter ma contribution à l'étude de ce chapitre d'Hygiène navale en voie d'édification.

Embarqué sur la *Démocratie*, un cuirassé moderne, j'ai pu, durant cet embarquement, mettre à profit les longs loisirs du bord, pour prélever des échantillons d'air et en faire une analyse quantitative et qualitative au point de vue bactériologique. Grâce à l'autorisation donnée par le capitaine de vaisseau, aujourd'hui contre-amiral Moreau, qui montra pour les études entreprises un intérêt toujours bienveillant, je pus transformer en laboratoire un réduit isolé de mon infirmerie et avoir, à bord, des cobayes destinés aux inoculations.

Et tout d'abord je résumerai, en quelques lignes, les travaux parus jusqu'à ce jour, et dont la bibliographie précise et détaillée a été donnée par le médecin en chef Girard dans un article paru il y a plusieurs années.

Dans leur traité d'Hygiène, en 1896, Rochard et Bodet signalaient l'absence complète de toute étude bactériologique de l'air du navire de guerre et engageaient les médecins de la marine à se livrer à cette étude.

Les premiers, deux médecins de la marine française, MM. Piton et Onimus, à bord du *Gaulois*, en 1898, se livraient à quelques expériences pour rechercher le bacille de Koch :

« N'ayant pas les moyens de rechercher le bacille de la tuberculose, disent-ils, par les cultures et les inoculations, nous avons dû faire de nombreuses préparations avec les poussières recueillies sur les filtres du ventilateur électrique N qui prend l'air sous le pont cuirassé pour le refouler dans les parties profondes. Nous n'avons pu rencontrer le bacille de Koch, ce qui n'implique, pas du reste, son absence. Nous

avons, en revanche, rencontré plusieurs fois des microcoques, des staphylocoques et même des diplocoques encapsulés, morphologiquement semblables au diplocoque de la pneumonie. »

En 1901, Belli, de la marine italienne, fait paraître un travail sur la ventilation à bord des cuirassés *Lombardi*, *Moroni et Varese*. Les analyses quantitatives des échantillons d'air, prélevés au moyen de l'appareil de Hesse dans les divers compartiments de ces cuirassés, lui fournissent les premiers chiffres précis qu'il soit donné de rencontrer. Et, comme conclusion de son travail, nous relevons que : bactéries et moisissures réunies oscillent entre 2.000 (minima constaté sous le pont cuirassé), partie du navire où le séjour est de courte durée, et 12.000 maxima fourni par la cambuse.

En 1902, sur le croiseur-cuirassé *Marseillaise*, Valence analyse les poussières recueillies dans les citernes à eau douce avant usage :

« Semis sur plaque de Petri, cultures variées (bouillon, gélatine, gélose inclinée, lait, préparations diverses, nous ont montré que ces poussières contenaient des colibacilles mélangés à de fins staphylocoques blancs fréquemment rencontrés, à des colonies de proteus vulgaris... Le bacille de Koch est resté introuvable. Les inoculations nous manquent pour pouvoir assurer quels sont ceux de ces microorganismes qui sont pathogènes. »

En 1907, le médecin en chef Girard, au Congrès de Reims, publie dans les « Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences », une « note sur la Bactériologie de l'air du navire de guerre », note dans laquelle il trace le plan qu'il serait désirable de suivre pour cette étude.

Les recherches quantitatives, effectuées par la méthode de Hesse, ne donnèrent que des résultats à peu près négatifs. Girard dut se borner à exposer à l'air libre des boîtes de Petri, de 10 heures du soir à 4 heures du matin, durant la période de calme relatif de l'air du bord. La numération des colonies ainsi faite donne le résultat suivant :

« D'une façon générale, on constate que la teneur en microbes et en moisissures est incomparablement supérieure dans toute la portion placée immédiatement au-dessus du pont cuirassé, ce qui, d'ailleurs, n'est point fait pour nous surprendre, étant donnée qu'elle est affectée, en majeure partie, à l'habitat de l'équipage. »

Et dans l'énumération des germes, on constate la prédominance des diverses variétés de staphylocoques, de quelques sarcines, la présence de colibacille et de moisissures « ni trop variées ni trop abondantes ». Mais les inoculations aux cobayes pour la recherche du bacille de Koch sont restées négatives. Telle est, très succinctement résumée, la bibliographie de la question.

J'ai voulu, suivant le plan indiqué par le médecin en chef Girard, reprendre cette étude. Je l'ai prolongée durant près d'un an.

Les prélèvements d'air ont été effectués par la méthode de Laveran, le tube étant mis en communication avec un aspirateur à eau. L'appareil est peu encombrant et le procédé est à recommander pour les recherches de ce genre à bord des bâtiments. Les ensemencements ont été faits sur plaques de gélatine et sur plaques de gélose, en boîtes de Petri, et les numérations ont été poussées aussi loin que possible.

De cette étude quantitative ressort très nettement l'impression que les résultats sont conformes à ceux que MM. Belli et Girard avaient donnés dans des études antérieures.

Pour ce qui concerne les étages supérieurs, placés au-dessus du pont cuirassé, étages qui sont les seuls habités durant la nuit, nous obtenons une moyenne de 4.987 germes aérobies par mètre cube avec 425 moisissures.

Dans cette numération, nous tenons compte du chiffre (12.700 germes, compartiment 7) vraiment en disproportion avec ses voisins, trouvé au niveau du premier entrepont dans le voisinage immédiat d'une caisse à saletés, ainsi que du chiffre relativement élevé (8.100, compartiment 5) rencontré au niveau de la cambuse annexe, autre foyer d'infection. Si l'on éliminait ces deux sources, on trouverait que l'air du navire est essentiellement pur, et que sa teneur en microorganismes est inférieure à celle que Miquel, dans son échelle, donne pour une chambre neuve à Paris : 4.580 germes aérobies par mètre cube. Nous nous rapprochons, à quelques germes près, du nombre indiqué, mais combien sommes-nous loin des 41.000 et 220.000 germes que signalent Wiener et Aldibert pour les casernes !

Une première déduction s'impose : la suppression du fourbissage, des vêtements malpropres abandonnés par les hommes, des mille chiffons infects qui trouvent leur place dans les coins les plus obscurs, dans les cachettes les plus dissimulées ; nettoyage fréquent du linoléum, suppression des détritus alimentaires et des débris végétaux par des lavages antiseptiques fréquents dont le meilleur, à notre avis, consisterait en une solution concentrée de permanganate de potasse.

Pour ce qui est des compartiments situés sous le pont cuirassé, même si l'on tient compte du local où s'abrite la T. S. F. et de la cambuse, qui sont cependant absolument isolés et dont l'accès n'est permis qu'à un petit nombre d'individus, la moyenne par mètre cube atteint le chiffre très inférieur de 1.950 germes aérobies avec le chiffre élevé de 1.957 moisissures que fournit, en majeure partie, la cambuse.

Quels sont les microorganismes les plus fréquemment rencontrés et quels sont ceux que j'ai pu déterminer ? Je n'ai pas la prétention d'en

donner, dans ce travail, une énumération complète. Mais j'ai pu identifier le plus grand nombre d'entre eux et j'essaierai de montrer la concordance parfaite qui existe entre leur présence et les cas cliniques observés à l'hôpital du bord.

L'étude qualitative a permis de constater la présence constante, au niveau des différents étages du bâtiment et dans tous les compartiments, des diverses variétés de staphylocoques. Aucune spécialité du bord n'est à l'abri des furoncles. Aussi bien parmi les mécaniciens que parmi les cambusiers, parmi les torpilleurs comme parmi les fusiliers et les infirmiers, nous avons eu à en traiter. La furonculose ne revêt pas, à bord, l'allure épidémique. Elle existe de tout temps et c'est à peine si, en été, nous avons eu à constater une légère recrudescence.

Fréquents également les abcès et les furoncles du conduit auditif externe. Il nous a même été donné de constater un cas d'angine pseudo-membraneuse à staphylocoques blancs que l'ensemencement et le microscope seuls nous ont permis de diagnostiquer.

Et, sans doute, grâce à l'abondance de coccus pyogènes, les plaies par écrasement, anfractueuses et souillées, les plus fréquemment rencontrées dans la vie du bord, suppurent abondamment.

Le bacille pyocyanique est assez rare. Nos recherches nous ont permis de l'identifier une seule fois sur nos plaques et, sur le registre de l'hôpital du bord, deux cas seulement sont mentionnés : un abcès du conduit externe laissant sourdre un pus bleu, cas se rapportant à un chauffeur, et une plaie de l'avant-bras donnant un pus de même nature chez un homme employé à la cambuse.

Un autre germe pathogène retiendra notre attention : le colibacille. Il a été rencontré au niveau de la cambuse annexe et dans la cambuse elle-même. Faut-il lui rattacher les cas de diarrhée si fréquents durant l'été ? Sa présence a été signalée par le laboratoire de Toulon dans deux de nos charniers. Par contre, l'examen de nos caisses à eau, hermétiquement closes et à l'abri de toute souillure, a donné, à plusieurs reprises, des résultats négatifs. La présence du colibacille témoigne donc d'une infection momentanée, très limitée, et fort probablement due au matelot chargé de la propreté des charniers.

Je n'ai pas rencontré de bacille d'Eberth. L'eau du bord n'en a jamais présenté. Il faut donc rattacher les quelques cas de typhoïde que longues observations et des examens microscopiques fréquents. Mais je pense qu'il y aurait lieu de rechercher leur action dans les nombreux cas d'otite que l'on constate sur les navires.

Citerai-je, en passant, une petite épidémie de pelade qui affecta vingt hommes du bord ? La cause m'échappe entièrement, et je dois simplement constater la disparition de l'affection avec l'envoi des hommes à l'hôpital et une désinfection rigoureuse des instruments du coiffeur.

Il est une maladie qui, entre toutes, nous occupe au plus haut point et dont, malheureuse-

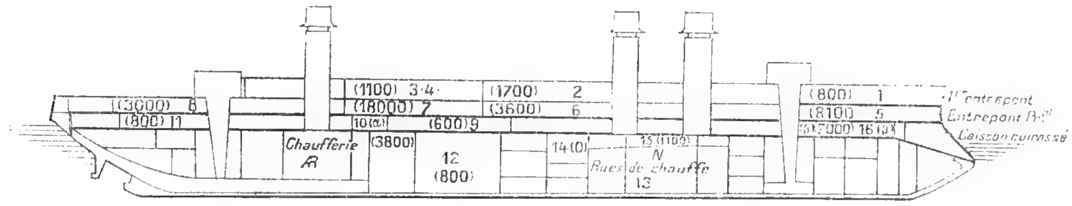


Figure 1.

Cuirassé *Démocratie*. — Schéma du compartimentage donnant la répartition des germes aérobies. — 1er *Entrepont* : 1, hôpital; 2, 1re partie milieu; 3, 2e partie milieu; 4, salle d'armes. — *Entrepont principal* : 5, cambuse annexe et poste des 2e maîtres; 6, 1re partie milieu; 7, 2e partie milieu; 8, avant-carré. — *Caisson cuirassé* : 9, atelier; 10, poste de T. S. F.; 11, poste des blessés. — *Sous le pont cuirassé* : 12, machines; 13, chaufferies (rue 2); 14, dynamos; 15, bouilleurs; 16, cambuse.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des germes aérobies. Pour les compartiments 10 et 16, les chiffres sont indiqués dans les compartiments voisins; 10 (α) en dessous (3.800) et 16 (β) (7.000).

l'on peut constater à bord de nos bâtiments à une infection du dehors. La *Démocratie* en a présenté, dans le cours de cette année, deux cas, dont un mortel, chez des matelots descendant fréquemment à terre. Elle ne frappe pas ceux qui font exclusivement usage de l'eau du bord. Combien donc était sage cette mesure qui, durant la dernière épidémie, retint l'escadre loin de Toulon !

Quelle est la part que l'on doit réserver aux moisissures et aux aspergillus dans la pathogénie des affections du bord ? Cette étude demande de

ment, le bord présente de très nombreux exemples : la tuberculose pulmonaire. De Janvier 1909 à Janvier 1910, quarante sous-officiers et marins, c'est-à-dire 18 pour 100 de l'équipage, ont été hospitalisés pour cette affection. Des recherches s'imposaient qui auraient permis de répondre à la question suivante si souvent posée : « L'affection a-t-elle son origine à bord ? » Des prélèvements d'air ont été faits et le produit a été injecté sous la peau et dans le péritoine des cobayes. J'ai poussé plus loin l'expérience en injectant

(Voir la suite, page 830.)

directement sous la peau des poussières dont j'avais fait une dilution placée durant vingt-quatre heures à l'étuve à 37°. Les résultats sont restés négatifs.

Les inoculations faites nous ont donc seulement permis de retrouver le staphylocoque, d'ajouter à notre courte liste de germes identifiés le pneumobacille de Friedländer et de constater la présence de vibrions septiques dans les poussières de l'hôpital. Les résultats, au point de vue du bacille de Koch, sont négatifs.

Est-ce à dire que la contagion soit impossible à bord ?

L'attention des médecins de la marine est, chaque jour, attirée vers la recherche de la tuberculose. On s'efforce, dans les hôpitaux du bord, de la dépister dès le début. D'autre part, les précautions hygiéniques unanimement conseillées sont appliquées, sur les navires, dans la mesure du possible : crachoirs multipliés dans tous les coins du bâtiment, emploi du Jaubert pour le nettoyage du linoléum, le balayage et l'époussetage étant interdits, etc., je ne pense pas que l'on puisse parler de contagion. Il faut remonter à une cause plus lointaine, et surtout se souvenir qu'un grand nombre des hommes réformés pour la tuberculose pulmonaire appartiennent à la région bretonne et sont déjà des tuberculeux latents au moment de leur incorporation.

***

Parvenu à la fin de ce court travail, je ne puis invoquer comme raison de la minime quantité de germes rencontrés dans l'air du bord, que la grande pureté de l'atmosphère marine, que le constant appel d'air qui se fait par de nombreux sabords, milieu essentiellement sain si on le compare aux autres agglomérations d'individus, mines, usines, etc. Et les recherches de Fischer, qui a rencontré de 5 à 45 germes au mètre cube dans l'atmosphère marine suivant que le vent souffle du large ou de la terre, confirment cette conclusion.

M. Candiotti,
Médecin principal de la marine.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Hérail, professeur de matière médicale, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de thérapeutique.

Faculté de médecine de Lille. — M. Leclercq, docteur en médecine, est nommé, pour l'année scolaire 1911-1912, chef des travaux de médecine légale.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Durand, docteur en médecine, licencié ès sciences, est nommé, pour l'année scolaire 1911-1912, chef des travaux de physique clinique, en remplacement de M. Sorel, démissionnaire.

Ecole de médecine de Besançon. — M. Chapoy, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, à dater du 1er Novembre 1911, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Ecole de médecine de Poitiers. — M. Ravarit, docteur en médecine, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux d'anatomie pathologique.

— M. le Dr Morichau-Beauchant est nommé professeur de pathologie interne.

Ecole de médecine de Reims. — M. Bottu, professeur de chimie et toxicologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

M. Henry, agrégé des sciences physiques, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de suppléant de la chaire de chimie.

M. Lardennois, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions pour l'année scolaire 1911-1912.

M. Tecnoueyres, professeur d'histologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de parasitologie et bactériologie.

NOUVELLES

Physiothérapie (Cours de vacances). — Le cours de physiothérapie organisé par MM. Albert Weil, Dausset, Degrais, Dominici, Durey, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald à l'Ecole des hautes études sociales et dans divers hôpitaux et cliniques du 9 au 31 Octobre 1911, est divisé en deux séries de 20 leçons.

La première comprend : l'électro, la radio, la photo, la radiumthérapie et l'hydrothérapie;

La deuxième comprend : le massage, la gymnastique, la rééducation des fonctions et la méthode de Bier.

Le cours, essentiellement pratique, est accompagné d'exercices des élèves et de démonstrations cliniques.

Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 50 fr. On peut s'inscrire pour une ou les deux séries chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, qui donnent tous les renseignements nécessaires.

Réunion pour l'étude de l'Enfance anormale (Lyon, 2?-25 Octobre 1911). — A l'occasion du XIIe Congrès français de médecine, une réunion spéciale, indépendante du Congrès, mais placée sous son haut patronage, aura lieu à la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Beauvisage, professeur à la Faculté, sénateur du Rhône, président de l'Œuvre de l'Enfance anormale, en vue de l'étude des questions relatives aux enfants anormaux.

Inscription. — Pourront prendre part à ses travaux toutes les personnes qui s'intéressent à ces questions : professeurs, médecins, psychologues, instituteurs.

Il n'est demandé aucune cotisation, la réunion recevant l'hospitalité du Congrès de médecine.

Les personnes qui en feront la demande avant le 20 Septembre (dernier délai) pourront bénéficier de la réduction de 50 pour 100 qui sera demandée aux Compagnies de chemins de fer français.

Seuls auront droit aux réceptions du Congrès français de médecine, les médecins membres adhérents à ce Congrès (cotisation : 20 francs) ou les membres associés non médecins (cotisation : 10 francs). Les membres adhérents au Congrès recevront, en outre, le volume des rapports imprimés et celui des comptes rendus dudit Congrès.

Communications. — Afin de permettre une organisation méthodique de la réunion, les membres qui voudraient s'inscrire pour une communication sont priés :

D'en informer le plus tôt possible le secrétaire général;

D'envoyer, avant le 10 Octobre, un résumé de leur note ou de leurs conclusions.

Publications. — Les communications faites à la réunion seront publiées, suivant les sujets sur lesquels elles por-

CHAIX & Cie, 20, rue Bergère, PARIS

teront, dans des journaux de médecine, de psychologie ou de pédagogie.

Visites de classes d'enfants anormaux. — Le Comité d'organisation ménagera, à l'issue des travaux de la réunion, une visite aux classes de perfectionnement ouvertes par la ville de Lyon, au laboratoire de psycho-pédagogie de l'Œuvre de l'Enfance anormale et aux établissements médico-pédagogiques de Villeurbanne et de Meyzieu.

Adresser les adhésions et communications à M. Audemard, secrétaire général, 243, avenue de Saxe, Lyon.

La poussière des voies ferrées. — Le confort de nos trains est encore rudimentaire. Néanmoins, certains efforts ont été faits pour satisfaire à tous les besoins des voyageurs. Parmi ces besoins, il en est de si naturels et de si impérieux, qu'ils ne se caractérisent par aucune épithète. C'est pour qu'on les puisse satisfaire, qu'aujourd'hui tous les wagons de grandes lignes sont pourvus de water-closets.

Avez-vous réfléchi que ces water-closets se résument en un simple tube qui conduit sur la voie les superfluités de la nourriture et de la boisson? Au cours d'un voyage d'une douzaine d'heures, toutes les personnes occupant un wagon ont l'occasion d'avoir recours à cette installation. Un calcul des plus élémentaires nous démontre que chaque wagon abandonne ainsi 10 kilogrammes environ de... marchandise, ce qui donne 100 kilogrammes par train. Or, sur les grandes lignes, il circule par jour une vingtaine de trains dans l'un et l'autre sens. Voilà donc que c'est par tonnes que les matières fécales sont répandues sur les voies des chemins de fer! Rapidement, tout cela est desséché et réduit en poudrette, pour être soulevé abondamment à chaque passage de train. Aussi, quand à l'arrivée d'un long voyage, vous vous sentez la figure terreuse, les narines pulvérulentes et les dents crissantes, ne mettez pas uniquement en cause la poussière de charbon et le ballast effrité!

Les grandes Compagnies ne pourraient-elles nous épargner une telle disgrâce?

Nécrologie. — On annonce la mort, à Saint-Valérien (Yonne), de M. Boulle. M. Boulle était âgé de 102 ans.

— On annonce aussi la mort de MM. Ed Touchet, à Paris; Thorel, à Tesse-la-Madeleine (Orne), et du professeur Gerolamomo, à Turin.

CONCOURS

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par le Dr Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Le montant de chacun de ces prix est fixé à la fin du concours.

Pour l'année 1911, le concours sera ouvert le jeudi 7 Décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 9 au 16 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le lundi 16 Octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Conditions du concours. — I. Programme du concours : 1° Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats, qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique.

2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de :

Pour le mémoire, 30 points.

Pour l'épreuve clinique, 20 points.

II Jury du concours : Le jury du concours est composé de cinq membres tirés au sort, savoir :

Trois parmi les chefs des services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants ;

Un médecin et un chirurgien parmi les médecins et les chirurgiens chefs de service des hôpitaux, en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux comptant huit années d'exercice à partir du 1er janvier qui a suivi leur nomination.

RENSEIGNEMENTS

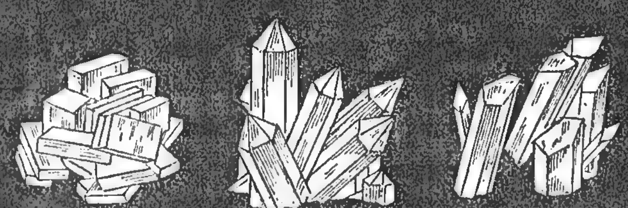
Etudiant, 16 inscriptions, cherche remplac. externe, service dermatologie syphiligr., jusqu'au début Octobre. Ecrire *P.M.*, n° 600.

M. le Dr **Delherm**, empêché, ne pourra faire en Septembre le Cours d'*Electrothérapie*, *Radiothérapie*, etc. Il reprendra ce Cours à la session de Pâques 1912.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

A propos d'une note d'honoraires concernant un accident du travail, une Compagnie d'assurances m'écrit :

« Nous proposons la suppression des pansements antiseptiques des 3 et 6 Juin. On ne peut considérer comme pansement antiseptique un pansement qui n'est renouvelé qu'au bout de deux ou trois jours. »

Je vous serais obligé de dire dans un numéro de *La Presse Médicale* ce que peut valoir une semblable déclaration.

Voici la réponse de notre colloborateur juridique :

En matière d'accidents du travail, le principe est que les frais médicaux et pharmaceutiques comprennent toutes les dépenses nécessitées par le traitement curatif nécessaire à la guérison ou à l'amélioration de la lésion traumatique. (Sachet : « Traité théor. et prat. de la législat. sur les accidents du travail », 3e éd., t. I, n° 608; Dalloz : « Code des accidents du travail », n° 867.)

L'article 3 de l'arrêté ministériel du 30 Septembre 1905 (Dalloz : « Code des accidents du travail », p. 55) dispose en ces termes, article 3 :

« Le prix de la visite ou de la consultation « comprend un pansement aseptique simple ou « petit pansement. »

« Néanmoins, pour le pansement aseptique « fait au cours de la première visite ou consul- « tation, il est alloué un honoraire égal à celui « de la visite ou de la consultation. »

L'article 10 porte que « les soins médicaux « ou de petite chirurgie donnent droit en sus du « prix de la consultation ou de la visite aux allo- « cations spécifiées ci-après :

« B. Allocation correspondant au prix de deux « visites ou consultations. »

« 7. Pansement antiseptique complet, panse- « ment hémostatique ou grands bandages com- « pressifs. »

Il ne nous appartient pas d'apprécier au point de vue technique, si un pansement est ou non un pansement antiseptique.

Cependant, au point de vue juridique, la prétention de la Compagnie d'assurances doit être écartée.

Le médecin traitant, dont on ne peut contester la compétence à cet égard, a qualifié le traite-

ment d'antiseptique : pour faire échec à cette qualification et au tarif qu'elle entraîne, la Compagnie ne fait aucune objection tirée de la nature intrinsèque du pansement.

Elle prétend qu'on ne peut considérer comme pansement antiseptique un pansement qui n'est renouvelé qu'au bout de deux ou trois jours.

Le caractère d'un pansement est déterminé par la manière dont il est fait et non par le temps plus ou moins long après lequel il est renouvelé. Ceci regarde le médecin traitant : et le temps plus ou moins long après lequel il renouvelle le pansement n'en change pas la nature.

La prétention de la Compagnie d'assurances paraît donc de tout point inadmissible.

H. Montal.

LES MÉDECINS

DANS LES POSTES CONSULAIRES FRANÇAIS EN CHINE

En Chine, le gouvernement français utilise d'une façon très heureuse les médecins comme agents de pénétration pacifique. A un certain nombre de postes consulaires on a annexé, avec grand profit, un dispensaire, un hôpital, voire même une école de médecine. Ces différents établissements n'ont pas tardé à être appréciés avantageusement par le peuple chinois. Tout le monde se convainct progressivement que la bienfaisance française est désintéressée, la méfiance disparaît et la tâche des médecins devient de plus en plus facile.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, nous dit notre confrère Pelofi, que l'esprit de la population chinoise a beaucoup changé depuis quelques années ; l'influence des Japonais y a beaucoup contribué. Les jeunes gens des écoles font tailler leurs cheveux et s'habillent à l'européenne ; ils affectent d'être au courant de nos coutumes, de nos méthodes scientifiques et de mépriser les vieilles traditions de la Chine. Les étudiants qui sont de retour des divers pays d'Europe répandent à profusion les mêmes idées avec un certain esprit frondeur ; comme ils deviennent les conseillers, les secrétaires ou les interprètes des mandarins, ils ne manquent pas d'exercer sur eux une certaine influence, et font une propagande active pour nos méthodes thérapeutiques, qui sont acceptées avec confiance.

Nos distingués confrères du cadre colonial, MM. Dupuy (Canton), Mouillac (Tchen-Tou), Pelofi (Long-Tchéou), Feray (Yun-Nan-Fou), Talbot (Mong-Tseu), Magunna (Hoï-Hao), Pouthiou Lavielle (Pak-Hoï), nous donnent dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales* (1911, n° 2, p. 382-409), des détails très intéressants sur le fonctionnement de l'assistance médicale française dans divers postes consulaires de Chine.

CANTON

Il existe, à Canton, deux établissements hospitaliers français : l'ambulance destinée à recevoir les malades des équipages des canonnières, et l'hôpital franco-chinois Paul-Doumer, auquel est annexée l'Ecole de médecine.

L'ambulance, située dans la concession française, a reçu, pendant l'année 1909, 105 malades ayant fourni 1.876 journées de traitement.

L'hôpital franco-chinois a traité, pendant l'année 1909, 892 malades (660 hommes, 140 femmes et 92 enfants) ayant fourni 26.816 journées de traitement. La confiance qu'inspire cet établissement est de plus en plus grande ; à différentes reprises, des mandarins et leurs familles sont venus demander leur admission. Il a été pratiqué 11 accouchements.

Une grande partie de la clientèle est constituée par des soldats chinois (297 en 1900); leur nombre a, cependant, très notablement diminué depuis que le Gouvernement chinois a créé des hôpitaux pour ses troupes.

Il a été pratiqué 318 interventions chirurgicales.

L'hôpital Paul-Doumer compte, actuellement, 93 lits, dont 21 réservés aux femmes ; le prix de l'hospitalisation dans les salles communes est fixé, par mois, à 3 dollars 50 pour les militaires et à 4 dollars pour les civils, les chambres particulières sont payées 10, 15 ou 30 dollars par mois.

Des consultations gratuites sont données, trois fois par semaine, au dispensaire de l'hôpital ; elles sont fréquentées par des malades appartenant à toutes les classes de la société ; on y voit des négociants et même des mandarins ; mais la clientèle la plus habituelle se compose d'ouvriers et de petits marchands ; les mendiants, tenus à l'écart par la population, sont en très petit nombre. Pendant l'année 1909, le nombre des consultations s'est élevé à 13.559 pour 6.256 malades.

L'Ecole de médecine, annexée à l'hôpital Paul-Doumer, s'est développée peu à peu depuis le mois d'Août 1905, date à laquelle fut professé le premier cours.

Le personnel enseignant se compose de deux médecins français, d'un médecin indigène (annamite) de l'Ecole de Hanoï, et d'un Chinois chargé des cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

Le service hospitalier permet, dans la matinée, de faire l'instruction clinique des élèves ; l'après-midi est consacré aux cours théoriques. Le programme des études comporte cinq années de scolarité ; il vise surtout le côté pratique de la médecine. La dissection n'est pas encore acceptée par les Chinois.

D'une façon générale, les Chinois s'assimilent assez difficilement les sciences étrangères, surtout celles qui reposent sur l'observation et le raisonnement. Leur enseignement étant basé, le plus souvent, sur le jeu de la mémoire, il est difficile de les faire renoncer brusquement à leurs habitudes séculaires. Aussi l'étude de la médecine est-elle très ardue pour la plupart d'entre eux ; pourtant ils montrent, en général, de la bonne volonté et quelques-uns donnent des résultats encourageants.

L'Ecole compte actuellement 32 étudiants, dont 7 femmes. Six des étudiants ont été désignés par le vice-roi après un concours spécial et reçoivent une indemnité mensuelle du Gouvernement chinois ; à la fin de leurs études, ils seront nommés médecins de la police.

Les étudiants payent une rétribution annuelle de 40 dollars ; d'autre part, l'Ecole a reçu du ministère des Affaires étrangères une subvention de 5.000 fr., et le Gouvernement général de l'Indo-Chine lui a accordé 1.000 piastres.

Il existe à Canton d'autres Ecoles de médecine, dont les plus importantes, au nombre de cinq, sont :

1° Une Ecole de médecine militaire, créée en 1905, dont les professeurs sont des Japonais ; à côté existe un hôpital militaire ; malgré l'existence de cet établissement, l'hôpital français reçoit journellement des soldats chinois de tous grades ;

2° Une Ecole pour l'enseignement de la médecine chinoise ; elle ne jouit pas d'une grande estime dans le milieu de la *Jeune Chine* ; non loin d'elle se trouve un hôpital où les malades sont traités d'après les méthodes indigènes ; on y envoie surtout les miséreux ramassés dans la rue ;

3° Une Ecole dont les professeurs sont des Chinois ayant fait leurs études à l'étranger, ou à Hong-Kong, ou même à Canton, dans les Ecoles américaines. Cette institution a été créée, il y a deux ans, par un groupe de Chinois très impatients d'évoluer d'après leurs idées nouvelles, et dont l'amour-propre supportait difficilement que les Cantonais fussent tributaires, pour la médecine, des professeurs étrangers. A cette Ecole est annexé un petit hôpital. L'initiative des médecins, surtout au point de vue chirurgical, est très limitée ;

4° Les deux autres Ecoles appartiennent aux missions américaines. L'une, la plus importante, est dirigée par des femmes et ne reçoit que des élèves du sexe féminin ; l'autre est réservée aux hommes seulement. A côté de ces Ecoles se trouvent deux hôpitaux affectés respectivement aux femmes et aux hommes (Dupuy).

TCHEN-TOU (SE-TCHOAN)

Pendant l'année 1909, l'hôpital français de Tchen-Tou a marqué un nouveau pas en avant, continuant ainsi la marche ascendante qui ne s'est pas un seul instant interrompue depuis 1903, date de son ouverture. En 1904, il avait reçu seulement 40 malades ayant fourni 807 journées de traitement ; en 1909, il a été enregistré 1.653 entrées ayant fourni 23.925 journées de traitement. La seule comparaison de ces chiffres montrera mieux que tout ce que l'on pourrait dire l'importance du chemin parcouru.

Depuis longtemps déjà la mission catholique, qui a la charge de cet hôpital, a entrepris la construction de nouveaux bâtiments qui seront mieux appropriés que les anciens aux services qu'on en attend ; mais, commencés à une époque où l'on ne pouvait prévoir la progression si rapide de cette œuvre, ils semblent déjà devoir être insuffisants. Heureusement, le plan suivi dans la construction permettra de parer à toute éventualité par l'élévation de pavillons nouveaux parallèles aux anciens.

Le nouvel hôpital, qui entrera en fonctions dès le mois de Mai 1910, se compose de deux beaux pavillons à étage, construits en briques, entourés de larges vérandas sur les quatre faces et pouvant contenir un total de 96 lits réservés aux hommes. Un petit pavillon en retrait de 20 lits sera affecté aux femmes.

Près de la porte d'entrée de l'établissement, mais sans communication avec lui, se trouve un dispensaire divisé en deux parties symétriques : une réservée aux femmes et aux enfants, qui sont soignés par les sœurs ; l'autre aux hommes, qui sont visités par le médecin.

Ecole de médecine militaire de Tchen-Tou. — Cette Ecole est entièrement chinoise ; la direction et l'administration en sont assurées par un mandarin qui tient ses pouvoirs du vice-roi et qui, pour l'exécution du service, est placé sous les ordres et le contrôle de l'Etat-major. Depuis sa création, en 1903, jusqu'à la fin de 1908, l'enseignement technique y a été donné exclusivement par des médecins français liés, vis-à-vis du Gouvernement chinois, par un contrat renouvelable tous les ans ; ce personnel comprenait deux médecins-majors des troupes coloniales et un pharmacien de 1re classe de la marine. Depuis 1909, ce dernier est rentré en France, et le personnel enseignant a été complété par un médecin japonais, qui a été chargé d'une division nouvellement recrutée dont les études dureront quatre ans.

Pendant l'année 1909, les élèves confiés aux médecins français ont été au nombre de 50, formant deux divisions ; la plus ancienne, accomplissant sa quatrième année d'études, se préparait aux examens définitifs. Les étudiants ont travaillé avec l'assiduité la plus louable ; malheureusement les résultats obtenus ne sont pas en rapport avec un effort si considérable. L'instruction première de ces jeunes gens, surtout au point de vue scientifique, n'est pas assez solide pour leur permettre d'assimiler intégralement les données de la médecine moderne.

Il serait prématuré d'apprécier quelle sera leur valeur technique et pratique ; il faut attendre que le temps ait montré le profit qu'ils peuvent tirer de connaissances si nouvelles. En tout cas, le Gouvernement chinois leur a montré qu'il estimait à un haut prix leur valeur professionnelle ; pour la première fois, en effet, depuis le début de l'Ecole, chaque élève a reçu à la sortie un grade dans le mandarinat civil avec bouton de 5e classe équivalant à celui de sous-préfet ; on leur a accordé, en outre, le titre de licencié en médecine. (Mouillac.)

LONG-TCHÉOU

Le dispensaire est installé dans l'ancien bâtiment de la chancellerie du Consulat, dont le rez-de-chaussée a été divisé en trois salles : pour la visite, les consultations et les pansements. Il n'existe aucun local pour l'hospitalisation des malades. La clientèle du dispensaire est fournie en grande partie par la colonie européenne, par les fonctionnaires chinois et par les élèves de l'Ecole militaire et de l'Ecole de droit, au nombre de 300 environ.

YUN-NAN-FOU

Le poste consulaire de Yun-Nan-Fou possède un dispensaire et un petit hôpital. En 1909, le nombre des malades traités au dispensaire s'est élevé à 9.347, ayant donné lieu à 35.435 consultations ; à l'hôpital, le total des admissions a été de 230 et celui des journées de traitement de 6.383 ; pour chacun de ces deux services, les chiffres obtenus sont notablement plus élevés que ceux de l'année précédente.

A l'hôpital est annexée une petite Ecole de médecine, fréquentée par un petit nombre de jeunes Chinois.

MONG-TSEU

Le nombre des malades qui sont venus aux consultations du dispensaire a été, en 1909, de 4.245, ayant donné lieu à 14.611 consultations.

Le nombre des malades hospitalisés a été de 502. Le nombre des interventions chirurgicales a été de 353.

(*Voir la suite, page 838.*)

HOÏ-HAO

Le chiffre des malades chinois qui sont venus demander des secours s'est élevé à 4.456 (2.630 hommes, 1.063 femmes et 763 enfants); ils ont donné lieu à 12.959 consultations, tant à la clinique de Hoï-Hao qu'à celle de Kiong-Tchéou.

PAK-HOÏ

Le service des consultations indigènes a fonctionné normalement pendant l'année 1910; le nombre des malades qui s'y sont présentés s'est élevé à 6.083 (3.202 hommes, 1.258 femmes et 1.623 enfants); il a été donné 15.185 consultations. Cette clientèle provient non seulement de Pak-Hoï et des villages environnants, mais encore des localités situées à une assez grande distance : Lien-Tchéou, Kien-Tchéou, Pac-Sa, etc. L'hôpital français a reçu 196 malades indigènes.

***

On le voit, nos confrères des postes consulaires font œuvre excellente et n'épargnent ni leur temps ni leur peine pour le plus grand bénéfice moral de notre pays.

FACULTÉ DE PARIS

Anatomie pathologique. — Enseignement élémentaire de *Technique et diagnostic histologiques et hématologiques appliqués à la pratique médico-chirurgicale.*

Sous la direction de M. G. Roussy, agrégé, chef des travaux, MM. Aubertin et Ameuille, préparateurs, feront une série de 20 démonstrations d'histologie pathologique et d'hématologie, au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage), à partir du 16 Octobre 1911 : 1° Les démonstrations auront lieu tous les jours, sauf le dimanche, de 2 1/2 à 3 h. 1/2. Des coupes ayant trait au sujet de la démonstration seront remises à chaque auditeur, qui les colorera et les conservera; leur diagnostic sera ensuite discuté ; 2° le laboratoire restera ouvert tout l'après-midi, pendant la durée du cours.

Programme des démonstrations. — I, II et III. Technique : fixation, inclusion, à la paraffine, colorations usuelles. Coupes à congélation. — IV. Inflammation aiguë et chronique en général. — V. Tuberculose et syphilis. — VI. Tumeurs épithéliales pavimenteuses. VII. Tumeurs épithéliales cylindriques et glandulaires. — VIII. Tumeurs conjonctives bénignes. — IX. Tumeurs conjonctives malignes. Tumeurs mixtes. — X. Sang : Numération. — XI. Sang : Coloration. — XII. Sang : Anémies et leucémies. — XIII. Cytologie des pleurésies et des méningites. — XIV. Tube digestif. — XV. Foie. — XVI. Reins. — XVII. Organes génito-urinaires. — XVIII. Appareil circulatoire et glandes closes. — XIX. Appareil respiratoire. — XX. Système nerveux.

Les microscopes et les réactifs sont fournis par le laboratoire, à l'exception des lames, lamelles et de l'alcool absolu.

Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série des conférences.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

NOUVELLES

Congrès international de gynécologie. — Le Congrès international de gynécologie de Saint-Pétersbourg en 1910 a désigné Berlin comme lieu de sa prochaine réunion en 1912 et M. E. Bumm comme son président. Un Comité d'organisation composé de MM. Doderlin, Mangiagalli, A. Martin et V. Ott est adjoint à M. Bumm. Le secrétaire général est le docteur E. Martin, 18, Artilleriestrasse, à Berlin. La Société allemande de gynécologie, dans sa dernière réunion à Munich, a accepté l'invitation à participer à ce Congrès et a promis son concours. Le Comité d'organisation a fixé la durée du Congrès du 29 au 31 Mai à Berlin. On a choisi comme question à l'ordre du jour la péritonisation. D'autres travaux sont en préparation. Toutes les Sociétés gynécologiques nationales ont déjà adhéré. La Société espère que les confrères spécialistes de tous les pays voudront bien répondre à son appel.

CONCOURS

Externat. Composition du jury. — Le jury est actuellement composé de MM. Alglave, Sauvage, Monthus, Pagniez, Comte, Ribadeau-Dumas, Desmarest, Chevrier.

Liste des candidats. — *Candidats militaires* (52). — 1. MM. Aureille, Binet (Pierre), Bourgoin, Canoz, Cantegril, Charpentier (Jean), Collette, Couraud, Debray, Dujardin,

11. Engelbach, Fombeure, Fresney, Gay, Ginesty, Gustin, Huas, Jarraud, Korzenne, Langagne,

21. Laporte, Leblanc, Lignac, Linard, Luneau, Magnac, Marchand, Martin, Merlin, Michon (Charles),

31. Nicolas, Paturet, Pecker, Pinel, Plantin, Prunier, de Rymon, Seguin (Auguste), Souplet, Vercier,

41. Vincent, Wallet, Woirin, Boussin, Cornudet, Dupretz, Durand (René), Frelezeau, de Gennes, Jousselin,

51. Petetin, Veil-Picard.

Première moitié. — *Première série* (100). — 1. MM. Abrial, Ackermann, Adam, Adler, Agnel, Alardo, Allamagny, Alliot, Alterman, Anasiewicz,

11. Andréoli, Apchin, Arcé, Arion, Mlle Aronson, MM. Auger, Aulagnier, Aysaguer, Mlles Badilquès, Bagot,

21. MM. Barbé, Bardy, Barny de Romanet, Barreau, Barrière, Barrieu, Barry, Basset, Bavachi, Baye,

31. Bazert, Beaudequin, Beaussillon, Mlle Beauvais, MM. Béhague, Bellon, Belz, Benoit, Mlle Ber, MM. Bergeret,

41. Bernard (P.), Bernard (R.), Bernardin, Béroul, Berthon, Mlle Bertin, MM. Bertrand, Besson, Bethoux, Beugnot,

51. Bigot, Binet (Alfred), Blamoutier, Blankstein, Mlle Blechmann, MM. Bléteau, Blondet, Blot, Mlle Blumenfeld,

60. MM. Bocage, Boisnier, Boissier, Bœda, Bœgner, Boiteux, Bonnamour, de Bony de Lavergne, Bordier, Borrien,

70. Botelho, Bouchard, Bouchez, Bouchut, Boudot, Boulay, Boulot, Boulva, Boutarel,

79. Boutelier, Boyer, Bozonet, Mlle Braïlovsky, MM. Brawarsky, Breitmann, Breton, Briand, Brocheré, Brousse,

89. Bruant, de Brun du Bois-Noir, Bucquet, Buffet, Bureau, Burnand, Cabantous, Cabouat, Cadet, Caillet (André), Caillet (Louis), Calas.

Deuxième série (100). — 1. MM. Calvet, Capoulade, Cappelle, Caracache, Caracostea, Cardot, Caroly, Castéra,

9. Cavaillès, Cerf, Chabanier, Chamboissier, Chamorro, Chapotel, Charbonnier, Charpentier (René), Chataignon, Châtellier,

19. Chaumereuil, Mlle Chauveau, MM. Chauvel, Chazallet, Chirol, Chopinet, Chrétien, Clément, Coffin, Colombet,

29. Combourieu, Conan, Coste, Coudy, Couinaud, Coulaud, Crantin, Creuzot, Crocquefer,

38. Cruchand, Cyrot, Daban, Dalsace, Dariau, Dartiguenave, Daspres, Dautheuil, Davigo, Davila,

48. Dayras, Deboutière, Defiol, Deguiry, Deguy, Delage, Dell'Amore, Mlle Demadières, MM. Demarne, Demouy,

58. Mlle Deuniel, MM. Dinoël, Derricy, Deschamps (J.-L.), Deschamps (P. P. N.), Deschildre, Desfarges, Designole, Dessert, Devauchelle,

68. Djismedjian, Doubrère, Doumer (A.-A.), Doumer (E. E. J.), Dramez, Dubois, Dubourg, Dubuisson, Dubs, Ducas,

78. Duchon, Duclos, Ducomet, Duhamel, Dupret, Duriau, Eisenstein, El-Chafei,

86. Eloy, Enriquez, Ernst, Esseca, Eudes, Eusèbe, Exintaris, Faiveley, Fanton d'Andon, Farrugia, Fauchay, Faure, Favreau, Favrel, Fernagut.

Troisième série (67). — 1. MM. Féron, Ferreri, Ferriot, Feuillié, Feyler,

6. Filleuil, Flammarion, Flick, Flot, Foch, Folley, Forest, Forgeron, Forget, Fornairon,

16. Foubert, Fouchard, Fourneau, Mlle Fremte, M. Frickher, Mlle Gaïtz, MM. de Galard, Gally, Ganachaud,

25. Gand, Gardès, Garnier, de Gaudard d'Allaines, Mlle Gayon, MM. Gellé, Gérard, Gerschenovitsch, Ghica,

34. Gibout, Mlle Gillot, MM. Ginestet, Girard, Giraud, Girardin, Gisclard, Godard, Mlle Gœrtz, MM. Goubert,

44. Gourdin, Granet, Grasset, Grellety-Boisviel, Grille, Grimaldi, Gromier, Gruas, Mlle Guerchoune, MM. Guérin,

54. Guillaume (A. M.), Guillaume (A. C.), Guillot, Guilloux, Gur, Mlles Harel, Hartmann, M. Heitz, Mlle Herment, MM. Hervouët,

64. Hezard, Hinault, Hocquard, Mlle Hourvitz.

DEUXIÈME MOITIÉ. — *Première série* (100). — 1. MM. Hysvernaud, Ill, Isch-Wall, Iscovesco, Jacob (E. F. E.), Jacob (M. L.), Jacquelin, Jacquemin-Guillaume,

9. Jacques, Jacquet, Jalbaud, Jaouen, Jeanjean, Joffroy, Jorand, Jouet, Jouisse, Journeault,

19. Mlle Kahn, MM. Kahn, Kaminer, Klébansky, Kleinmann, Kœrner, Kotsovos, Mlle Kouriansky, MM. Kouteschveller,

28. Labarraque, Mlle Labeaume, MM. Labro, Lacroix, Ladroitte, Laffaille, Laffin, Lafond, Lafont-Rapnouil, Lagrange,

38. Lamarche, Lange, Lapidus, Latombe, Laurent (L. E. J.), Laurent (M. J. L.), Laurent (P. F. L.), Laurent (P. T.), Lauret, Mlle Lauriol,

48. MM. Lautmann, Lavaux, Lavier, Lebègue, Mlle Le Bouëdec, Le Chaux, Leclerc, Le Cocq, Ledrain, Lefèvre,

58. Lehmann, Lehnche, Léonet, Lepelletier, Lermoyez, Leroux, Leroy, Mlle Le Soudier, M. Lévesque, Mlle Lévy,

68. MM. Lewinsohn, Liautard, Lombard, Lozès, Luca, Magnillat, Maisonnave, Majnoni d'Intignano, Malespine, Maliniack,

78. Malon, Manceau, Manteau, Marceron, Mlle Margoulis, MM. Marquandd, Marquézy, Martinez, Maupoix, Maurice,

88. Medvédeff, Mekler, Ménétrier, Merlier, Michon (L. M. J. F. D.), Migot, Mineur, Modiano, Montlaur, Moore, Moraud de la Perrelle, Mordagne, Moreau.

Deuxième série (100). — 1. MM. Morel, Morice (A. M. G. E. E.), Morice (R. H.), Morlot, Mornard, Moutard, de Moüy,

8. Mouzon, Nantet, Nast, Nazim, Nelze, Neyret, Nougaret, Oddo, Odinet, Oudinot,

18. Panas, Para, Pariot, Paris, Parisot, Pasquier, Patel, Pautré, Payen, Pelbois,

28. Pelletier, de Peretti della Rocca, Périer, Périllaud, Perrier, Perrin, Perrussel, Picard, Pidoux,

37. Piédelièvre, Pierre, Pierson, Pigney, Pignol, Pinalie, Pineau, Plait, Plotkine, Poisson,

47. Pollet, de Pontich, Pouget, Pourcher, Poy, Pradeilles, Pradignac, Prévot, Prieur, Proust,

57. Puchois, Quénum, Raoul, Mlle Raousouk, M. Raout, Mlle Rappoport, MM. Ravina, Raynier, Réal, Rémouit,

67. Renard (J. P. V.), Renard (L. P. E.), Mlle Riskin, MM. Rival, Rivalier, Roberti, Roch, de Rohan-Chabot, Rollin, Mlle Romanet,

77. MM. Roubakine, Rouffiat, Roullaud, Roullé, Roullet, Rousseau (C. M. E.), Rousseau (J. H.), Royer, Mlle Rozanoff, MM. Ruelle,

87. Ruppe, Sabadini, Sagot, Saint-Martin, Sakka, Salanier, Salase, Salinière, Samoyeau, Sarazin, Mme Schechter née Revoutzky, MM. Schlatter, Schlesser, Schwarzfeld.

Troisième série (66). — 1. Sédillot, Séguin (P. L.), Selter, Semelaigne, de Siéramski, Simeray,

7. Simon, Soret, Soubaigné, Souchay, Soupault, Mlle Soupraskaïa, Stakevitch, MM. Sthème de Jubécourt, Suarez de Mendoza, Surun,

17. Suyeux, Taberlet, Mme de Tannenberg née Corot, MM. Taphanel, Tchaouch Oglou, Tesseyré, Testevuide, Tétard, Thébaut, Théodoresco,

27. Thévenot, Thiellé, Thinh, Thomas (J. A. O.), Thomas (F. M. M.), Thouvenot, Thoyer, Thuau, Tissot, Touchard,

37. Tounissont, Tournay, Traill, Mlle Troszynski, MM. Tzancoff, Uzan (Emile), Uzan (Michel), Vachet, Valiadis, Vallée,

47. Vallot, Vanneufville, Vasilescu, Veaux, Verger, Mme Vérillotte, Mlle Verrier, MM. Viateau, Vidal, Vignard, Vigneron, Vignon, Mlle Vinokour, MM. Viollet, Voisin, Voyer, Waisberg, Winter, Mlle Wischniak, Mlle Zvigoul.

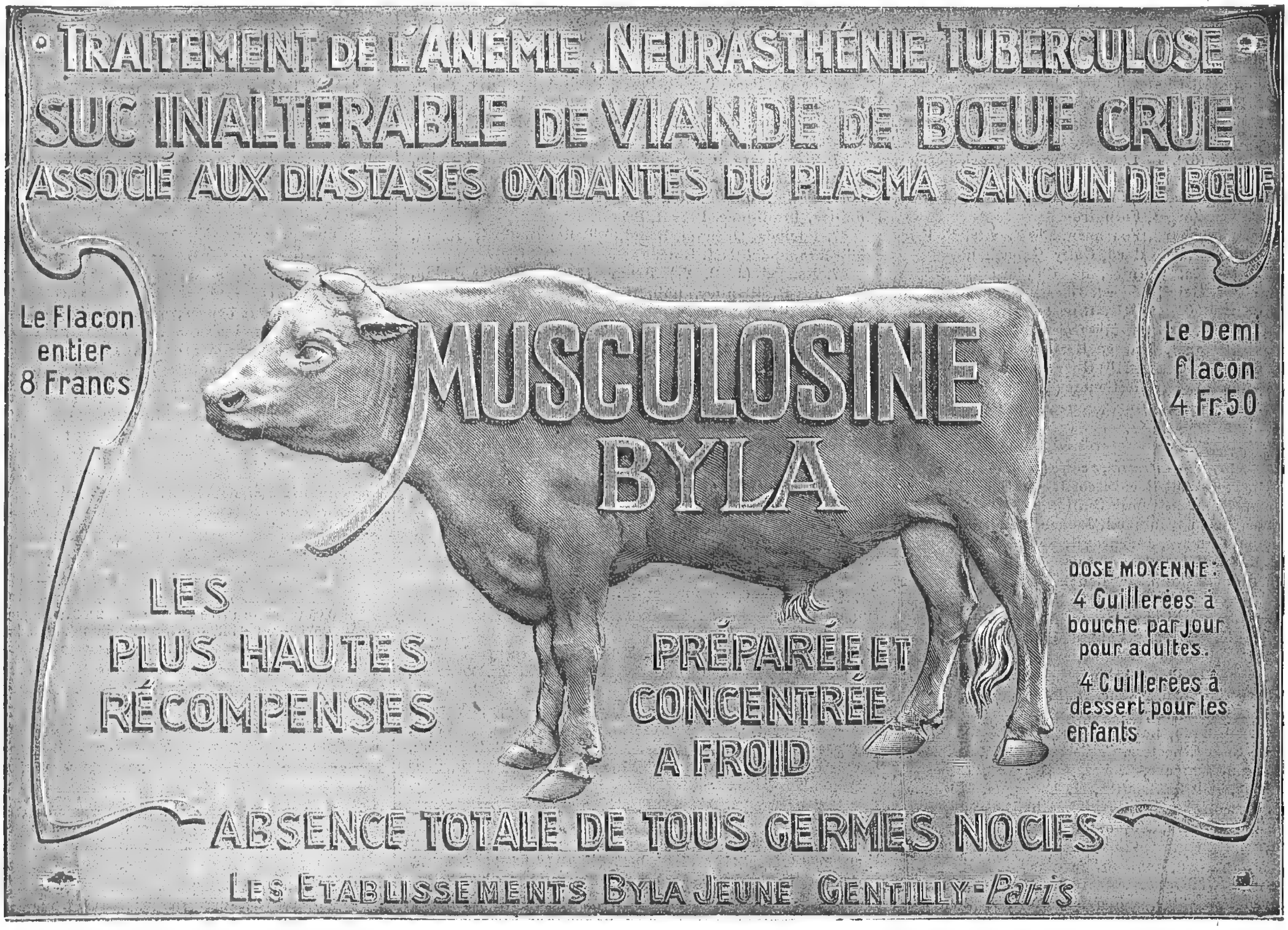
RENSEIGNEMENTS

M. le Dr Delherm, empêché, ne pourra faire en Septembre le Cours d'*Electrothérapie*, *Radiothérapie*, etc.

Il reprendra ce Cours à la session de Pâques 1912.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris


CITROSODINE
CITRATE TRISODIQUE
GRÉMY
Calme immédiatement et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne le font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête brusquement les vomissements qui terminent les crises de douleurs tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'hypersécrétion, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
La CITROSODINE se décompose dans l'estomac pour former du chlorure de sodium et de l'acide citrique. Ce dernier assure l'activité des ferments digestifs qui n'agissent qu'en milieu acide.
FORMES PHARMACEUTIQUES & DOSES :
COMPRIMÉS solubles de CITROSODINE correspondant à 0gr25 citrate trisodique pur.
CITROSODINE GRANULÉE correspondant à 1 gr. citrate trisodique pur par cuillerée à café.
Dissous dans un 1/2 verre d'eau, 2 ou 3 fois par jour, au moment des repas ou des crises douloureuses.
ADULTES 4 à 8 comprimés. 1 cuillère à café de granulé.
ENFANTS 3 à 4 comprimés. 1/2 cuillère à café de granulé.
NOURRISSONS 1 comprimé avant chaque tétée. Faire dissoudre le comprimé dans une cuillerée à soupe d'eau et la faire absorber à l'enfant, s'il est au sein; ou l'ajouter au biberon dans le cas contraire.
Echantillons et Littérature : P. LONGUET, 50, rue des Lombards, PARIS

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LE DÉBIT DES SÉRUMS PAR LES MÉDECINS.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu, le 28 Juillet 1911, un arrêt qui présente un grand intérêt pour le corps médical.

C'est la première application faite par la jurisprudence de la loi du 25 Avril 1895 (art. 1er), aux termes de laquelle les sérums ne peuvent être débités qu'après avoir été l'objet d'une autorisation du gouvernement.

M. Lorot, docteur en médecine, a été poursuivi pour avoir injecté à ses malades un sérum de sa fabrication, et pour lequel il n'avait pas obtenu l'autorisation du gouvernement. La Cour d'appel de Paris, par arrêt du 16 Février 1911, l'avait relaxé. La Cour de cassation (Chambre criminelle) a cassé cet arrêt. Voici sa décision :

La Cour,

Ouï M. Roulier, conseiller, en son rapport, Me Balliman, avocat, en ses observations, et M. Seligman, avocat général, en ses conclusions;

Statuant sur le pourvoi du procureur général près la Cour d'appel de Paris contre l'arrêt de cette Cour, en date du 16 Février 1911, qui a relaxé Lorot;

Sur le moyen pris de la violation des articles 1, 2, 3 et 4 de la loi du 25 Avril 1895;

Après en avoir délibéré en la Chambre du conseil;

Vu l'article 1er de la loi du 25 Avril 1895;

Attendu que la loi du 25 Avril 1895, relative à la préparation, à la vente et à la distribution de sérums thérapeutiques et autres produits analogues, soumet à la nécessité d'une autorisation du gouvernement, au point de vue, soit de leur fabrication, soit de leur provenance, le débit, à titre gratuit ou onéreux, des substances mentionnées dans son article 1er; que cette autorisation est temporaire et révocable;

Attendu qu'il résulte de cette disposition que la loi de 1895 a interdit, dans l'intérêt de la santé publique, toute pratique professionnelle d'un sérum non autorisé, alors même qu'il s'agirait d'injections faites par un médecin à ses malades et en vue d'un prétendu traitement de leurs maladies; que l'exploitation professionnelle ainsi faite d'un sérum non autorisé en constitue le

débit, au sens de la loi de 1895, et rentre dans les prévisions de ladite loi;

Que s'il en était autrement, les prohibitions de la loi de 1895 seraient dépourvues de toute efficacité, et que notamment la surveillance instituée par le dernier paragraphe de l'article 1er ne pourrait être utilement exercée;

Attendu que, s'agissant de produits nouveaux entièrement différents, par leur nature, des substances pharmaceutiques ordinaires, le législateur a entendu limiter, relativement à l'emploi de ces produits, lorsqu'ils ne seraient pas autorisés, l'étendue du droit qu'ont en général les médecins ou chirurgiens de prescrire ou d'exécuter les traitements, les opérations qu'ils jugent convenables en vue d'assurer la guérison des malades qui viennent les consulter;

Attendu qu'il résulte des constatations de l'arrêt attaqué que Lorot, docteur en médecine, injecte à des malades un sérum de sa fabrication et pour lequel il n'a pas obtenu l'autorisation du gouvernement;

Qu'il suit de là qu'en le relaxant, l'arrêt attaqué a violé les dispositions de la loi de 1895;

Par ces motifs,

Casse et annule l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 16 Février 1911, et, pour être statué conformément à la loi, renvoie la cause et les parties en l'état devant la Cour d'appel de Rouen à ce désignée par délibération spéciale en la Chambre du conseil...

Il peut sembler quelque peu étrange d'interdire à un docteur d'appliquer à ses malades le traitement qu'il juge le plus favorable, dans le cas où ce traitement consiste en injections de sérum et si l'emploi de ce sérum n'a pas été autorisé par le gouvernement. « Ce projet de loi fait trancher par le cabinet d'un ministre, disait dans la discussion à la Chambre des députés M. Cunéo d'Ornano (Ch. des dép., séance du 6 Avril 1895; *J. Off.* du 7, déb. parl., p. 1228), les compétitions des inventeurs qu'il préférerait en appeler librement à l'opinion, au jugement de toutes les compétences, et faire jaillir, du choc de ces systèmes, plutôt que des établissements officiels, la vérité que le savant cherche et trouve dans le silence du laboratoire plutôt que sous l'œil des inspecteurs, et la férule du gouvernement. »

Cependant et quoi qu'il en soit, on doit reconnaître que la décision précitée de la Cour de cassation applique très exactement l'esprit de la loi du 25 Avril 1895. Le législateur a eu pour but de réprimer les actes non pas « de ceux qui mettent en circulation de l'eau légèrement saline, cela peut constituer une fraude fâcheuse, et non point un danger pour la santé publique », mais des « préparateurs, chimistes, pharmaciens ou physiologistes » qui s'occupent de la fabrication industrielle des sérums sans quelquefois « se préoccuper de l'état de l'animal et sans prendre aucune précaution antiseptique ».

(Rapport de M. Bourrillon à la Chambre des députés, rapporté au Sirey, *Lois, ann.*, 1895, p. 1102, notes, 1re colonne.)

Le législateur a sans aucun doute entendu comprendre les médecins, quoiqu'il ne les ait pas nommés dans les préparateurs, chimistes, pharmaciens ou physiologistes qu'il soumettait à la surveillance du gouvernement.

H. MONTAL.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

A deux reprises — une fois dans le n° 24, 1910, la seconde fois dans le n° 14, 1911 — j'ai eu l'occasion de lire des articles publiés par *La Presse Médicale* sur la question de la stérilisation des aliénés et des criminels, et je suis resté profondément impressionné par la nouvelle conception préventive de la folie et de la criminalité. Permettez-moi donc de vous communiquer aussi [1], Monsieur le Rédacteur, mon humble avis relatif à ce palpitant problème social, dont la susdite solution par stérilisation me semble erronée.

En effet, pour la plupart des dégénérés de toutes catégories, la castration est une mesure antisociale que rien ne justifie. Cette méthode ne peut donner de bons résultats qu'en ce qui concerne les idiots et les imbéciles engendrés par d'autres idiots, par d'autres imbéciles, car aucun autre moyen ne nous permet de compléter le substratum anatomique nerveux cérébral qui leur manque de naissance.

Quant aux fous et aux criminels dont l'intelligence est d'une vivacité éclatante ou normale, dans les moments lucides ou après guérison chez les uns, tandis que d'autres font preuve d'une fonction intellectuelle assez développée pendant l'accomplissement même des crimes, nous ne pouvons admettre à aucun prix la castration comme le seul et unique remède prophylactique.

Cette conception de la castration des criminels est contradictoire avec les nouvelles données de la science anthropologique. En effet, il est universellement établi maintenant que le criminel-né de Lombroso est une ancienne théorie, qu'ont combattue toutes les sommités criminalogiques du monde. Nous savons aujourd'hui que personne ne naît criminel, ayant une quatrième circonvolution par le dédoublement de la première ou de la seconde frontale, comme le croyaient jadis Bénédict, Bouchard et autres.

Les enfants ont bien, à peu près tous, il est vrai, des instincts qui les prédisposent aux crimes, mais l'éducation peut faire disparaître ces inclinations néfastes chez l'adulte. Nous savons aussi que même les adultes criminels peuvent être complètement remis dans le droit chemin, par une éducation convenable, et je n'ai pour le prouver qu'à citer l'exemple de ce philanthrope anglais, Robert Owen, qui put arriver, avec les paresseux, les ivrognes et les voleurs, à fonder une colonie et des associations coo-

1. En qualité de vieil abonné de *La Presse Médicale*.

pératives d'hommes pacifiques et de travailleurs corrects.

Tous les grands penseurs reconnaissent que le criminel est un produit du milieu social et non de l'hérédité. D'où vient, dès lors, la crainte que, en procréant, les criminels puissent donner naissance à d'autres criminels? Est-ce la théorie de Lombroso qui reparaît? Ceux qui ont proposé la méthode croient-ils en la théorie du criminel-né ou non? Voilà une demande à laquelle il s'impose de donner une réponse définitive avant de procéder à la stérilisation des criminels.

⁂

Parlons maintenant de la stérilisation des fous. Sommes-nous ou non en droit d'arrêter la descendance des aliénés?

Pour plusieurs motifs, dont deux sont principaux, la science a, à leur égard, le droit de *veto* :

1° Parce que l'hérédité mentale donne une proportion de 22 °/₀ de descendants (parfois davantage, parfois moins) qui n'hérite pas de la folie, pour une cause ou pour une autre (santé parfaite d'un des deux facteurs générateurs, etc...);

2° Parce qu'il y a des cas où l'hérédité est *hétérotypique* ou *hétéromorphe*.

Si le premier motif est à lui seul assez puissant pour nous interdire la castration des fous, le second mérite cependant une attention toute spéciale. Ainsi, il est scientifiquement admis que la folie, comme tant d'autres maladies, ne se transmet pas, en beaucoup de cas, aux descendants sous la même forme de maladie, c'est-à-dire par l'hérédité homéotypique. De même qu'un père goutteux peut avoir plusieurs enfants, dont l'un peut devenir nerveux, et dont un autre peut devenir diabétique, asthmatique, graveleux, obèse, emphysémateux, etc., maladies qui précèdent de l'hérédité goutteuse, mais qui ne sont pas de la goutte, de même il peut arriver la même chose avec la folie. N'avons-nous pas des exemples d'enfants de fous, qui sont devenus des talents remarquables, des génies créateurs même, ou des soldats d'un incomparable héroïsme, — tel le fils du marquis de Sade, qui mourut en héros dans l'embuscade du bourg Mercugliano, pendant la guerre d'Italie en 1808, — c'est-à-dire des éléments très utiles à l'humanité?

Ces descendants sont des progénitures de fous, mais eux-mêmes ne sont pas fous [1]!

Personne n'est en droit de mettre en pratique le procédé de la stérilisation, parce que ce serait commettre le plus inexcusable attentat contre le germe évolutif des sociétés civilisées.

Assez souvent nous pouvons trouver, dans la généalogie des grands hommes, l'hérédité psychopathique, épileptique, etc...; l'histoire peut nous fournir de nombreux exemples.

Si les peuples antiques, ou le peuple de la Renaissance, s'étaient laissé guider par le principe de la stérilisation, en interdisant la procréation aux psychopathes, aux visionnaires, il est hors de doute que cette sélection nous aurait fait tourner aujourd'hui dans le tourbillon pâle, sans enthousiasme et sans idéal, d'un monde plein de médiocrité, de nullités sociales désespérantes.

La médiocrité ou l'intelligence banale est prudente, pondérée si l'on veut, mais ne sera jamais créatrice : les larges conceptions, l'abnégation, le sacrifice, sont des éléments psychiques qui manquent à la plupart et que l'on ne trouve que chez les idéalistes, les visionnaires, tous individus qui ont pour la plupart, dans le cerveau ou par l'hérédité, un germe de folie.

Je le dis franchement : il est préférable de vivre au milieu des fous, malgré tous les dangers auxquels ils nous exposent, que de laisser à nos enfants un moyen de nivellement qui leur donne le chaos stupide d'un monde sans défaut, mais aussi sans aucune de ces qualités qui grandissent les hommes.

ERACLIE STERIAN,
Médecin des hôpitaux de Bucarest.

1. Ainsi jusqu'au moment où l'hérédité pourrait montrer ses symptômes désastreux, l'individu peut être en état de servir admirablement les grandes causes sociales.

A travers le Monde

CHINE

En 1907, l'exportation de cheveux humains de Hong-Kong aux Etats-Unis atteignit 42.000 dollars. Depuis, ce chiffre n'a cessé de s'accroître pour s'élever à 92.000 dollars en 1908 et 327.000 en 1909. L'exportation totale dépasse actuellement 600.000 kilogrammes.

Les cheveux chinois ne proviennent jamais des cadavres; profanation inconnue en Chine où le respect des ancêtres est un véritable culte.

Ces cheveux sont d'abord peignés et importés ensuite vers Paris, Londres et l'Amérique. Ils subissent avant emploi, soit dans une grande usine, à Hong-Kong, soit dans les centres de consommation, une préparation destinée à les amincir, les adoucir et les blanchir.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires originaux :

P. Nobécourt et Prosper Merklen. — Les fonctions rénales au cours des néphrites de l'enfance.

W. Chenguelidzé. — Les crèches en Russie.

Recueil de faits :

J. Michel. — Diphtérie et porteurs de germes.

Revue générale :

J. Comby. — Institut dentaire pour enfants.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures.

Livres.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Maladies cutanées et syphilitiques. — *Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie* aura lieu du 16 Octobre au 18 Décembre 1911, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de : MM. BAR, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; BALZER, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté; CASTEX, chargé du Cours d'oto-rhino laryngologie à la Faculté; ANDRÉ BROCA et ZIMMERN, agrégés de la Faculté; HUDELO, médecin des hôpitaux, ancien chef de la clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MORESTIN, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux; GASTOU, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; EMERY, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MILIAN, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; TERRIEN, agrégé de la Faculté, Ophtalmologiste des hôpitaux; LACAPÈRE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; CATHELIN, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker (clinique des maladies des voies urinaires); PARIS, ancien chef de clinique de la Faculté, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; ROSTAINE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; LOUSTE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; FOUQUET, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint Louis; TOUCHARD, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hospice de la Salpêtrière; DESMOULIÈRE, chef de laboratoire de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; DRUELLE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; CLAUDE, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le cours aura lieu, du lundi 16 Octobre au lundi 18 Décembre 1911, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, soit le matin, soit l'après-midi, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre de la clinique.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, radiothérapie, photothérapie, etc.) sera faite devant les élèves.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du Cours.

Programme et répartition des cours. — MM. GAUCHER : Lésions élémentaires de la peau. Médication hydro-minérale. — BAR : Syphilis et grossesse. — BALZER : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — CASTEX : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — ANDRÉ BROCA et ZIMMERN : Radiothérapie. Traitement par les courants de haute fréquence. Electrothérapie et électrolyse. — HUDELO : Gale. Prurit et prurigo. Lichens. Pityriasis. — MORESTIN : Opérations esthétiques en thérapeutique cutanée. — GASTOU : *Maladies parasitaires du cuir chevelu* : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Carathés. Syphilis tertiaire de la langue. Ulcères de jambe et des pays chauds. Eléphantiasis. Morve: Farcin. Actinomycose. Purpura. — EMERY : Chancre mou. Traitement de la syphilis. — MILIAN : Histologie de la peau normale. *Syphilis tertiaire* : Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes Syphilis du testicule et des os Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Hérédo-syphilis. *Parasyphilis* ; Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. *Laboratoire* : Bacilles de la lèpre, de la tuberculose; bacille du chancre mou; treponema pallidum, examen ultra-microscopique. — TERRIEN : Syphilis oculaire. — LACAPÈRE : Chancre syphilitique. Pelade. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvœ. Urticaire. — CATHELIN : Blennorragie aiguë et chronique. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme. Prostatites. Cystites. Abcès urineux Néphrites suppurées. Traitement de la blennorragie. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS : Zona. *Laboratoire* : Sang, pus, cultures, inoculations. Examen microscopique des teignes et des parasites végétaux. Sporotrichose et actinomycose. Bacille de la morve. Anatomie pathologiq e générale des maladies de la peau. Sérodiagnostic de la syphilis, de la lèpre et du mycosis fongoïde. — ROSTAINE : Herpès. Végétations. Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermies. Lèpre. Bouton d'Orient. Lupus tuberculeux et tuberculoses cutanées typiques et atypiques. Pemphigus. Erythèmes. — LOUSTE : Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. Complications médicales de la blennorragie. Balanopo-thites et phimosis. Lupus érythémateux. Traitement du lupus. — FOUQUET : Syphilis expérimentale. Syphilis secondaire. Syphilis du voile du palais. Sporotrichoses. — TOUCHARD : Scléro lermie. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshidrose. — DESMOULIÈRE : Matière médicale dermatologique. — DRUELLE : Démonstrations pratiques de diagnostic. Petite chirurgie dermatologique. — CLAUDE : Radiumthérapie. Photothérapie.

Deux cours semblables ont lieu chaque année, le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). M. Durif (Michel) : Etude des végétations adénoïdes chez les nourrissons. — M. Magdinier (Jean) : L'infantilisme prolongé, troubles de croissance dans un cas de puberté retardée. — M. Cleu (Hubert) : Des hématocèles pelviennes infectées.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — M. Roussille, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille d'argent. — M. Cristiani, médecin-major de 2e classe.

Lettre de félicitation. — MM. Marie, Vieille, médecins-majors de 1re classe; Trille, médecin-major de 2e classe; Durban, Audet, Vuillemot, Torresse, médecins aides-majors de 1re classe.

La lutte contre le choléra. — Sur l'avis de la section permanente du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, un décret prohibe l'entrée en France, par les frontières de terre et de mer, des mollusques (huîtres, moules, praires, etc.) en provenance des régions contaminées de choléra.

Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux prescriptions de l'article 14 de la loi du 3 Mars 1822.

VIe Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie. — Ce Congrès aura lieu à Bruges, le 30 Septembre et le 1er Octobre 1911.

Questions mises à l'ordre du jour : I. Anatomie : Professeur Brachet (de Bruxelles). La signification morphologique des grands organes des sens de la tête.

II. Psychiatrie : MM. Geerts (de Bruxelles). Les états anxieux.

III. Psychologie : MM. Ley et Menzerath (de Bruxelles). L'étude expérimentale des associations d'idées dans les maladies mentales.

Indépendamment des questions mises à l'ordre du jour, les adhérents peuvent faire des communications diverses sur un sujet quelconque de neurologie ou de psychiatrie.

Les aliénistes et neurologistes de toutes nationalités sont admis comme membre du Congrès.

Les personnes de toutes nationalités s'intéressant aux sciences neurologiques ou psychiatriques peuvent se faire inscrire comme membres adhérents et faire des communications; la seule condition est l'emploi d'une des deux langues en usage en Belgique : le français ou le flamand.

Pour s'inscrire, envoyer son adhésion et un mandat de 10 francs à M. d'Hollander, médecin à l'asile des aliénés de Mons.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. le médecin-major Poullot.

M. Poullot fut assassiné par les indigènes, à quelques kilomètres d'Abécher, où il se rendait pour y combattre une épidémie de variole à son début.

CONCOURS

Bourses de doctorat. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie le vendredi 27 Octobre 1911.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 14 Octobre, à 4 heures.

En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 Décembre 1891, les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Sont admis à concourir : 1° Les candidats pourvus de 4 inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études P. C. N. et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie).

2° Les candidats pourvus de 8 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire.

Les épreuves sont :

a) Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie ;

b) Une composition de physiologie.

3° Les candidats pourvus de 12 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont :

a) Une composition de médecine ;

b) Une composition de chirurgie.

4° Les candidats pourvus de 16 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont :

a) Une composition de médecine ;

b) Une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements.

Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Peuvent obtenir une bourse de doctorat en médecine de première année les candidats qui justifient :

Soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études P. C. N., soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat;

Soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire, et de la mention « assez bien » au certificat d'études supérieures de sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, soit la mention « assez bien » au baccalauréat, et de la mention « bien » audit certificat.

Externat. — Répartition des jurys. — **Anatomie.** — MM. Alglave, Desmarest, Pagniez, Ribadeau-Dumas.

Pathologie. — MM. Monthus, Sauvage, Chevrier, Comte.

Ordre de passage des candidats. — *Candidats militaires.*

Candidats non militaires. — **Anatomie.** — 2e *moitié*, 2e série, 3e série, et 1re série. 1re *moitié*, 2e série, 1re série, 3e série.

Pathologie. — 1re *moitié*, 2e série, 1re série, 3e série. 2e *moitié*, 2e série 3e série, 1re série.

Ordre des séances. — **Anatomie.** — Les séances ont lieu les lundis et mardis à 4 h. 1/2 et les mercredis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir.

Pathologie. — Les séances ont lieu les lundis et mardis à 8 h. 1/2 du soir et les mercredis et vendredis à 4 h. 1/2.

Avis. — Il ne sera pas répondu par lettres individuelles aux demandes d'excuses présentées par les candidats.

Les décisions du jury en ce qui les concerne seront mentionnées au procès-verbal de la plus prochaine séance et affichées à la porte de la salle des concours.

Anatomie. — *Séance du 18 Septembre* — *Crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : MM. Vincent, 8; Linard, 11; Huas, 16 1/2; Luneau, 14; Collette, 10; Charpentier (Jean), 8; Pinel, 16 1/2; Binet (Pierre), 9; Cantegril, 12 1/2; Paturel, 10; Petitin, 8 1/2; Merlin, 16; Couraud; Cornudet, 17; Vail-Picard, 8 1/2.

Pathologie. — *Séance du 18 Septembre.* — *Indications et technique de la thoracentèse.* — Ont obtenu : MM. Wallet, 15; Cantegril, 16; Cornudet, 15; Fombeurre; Plantin, 10; Paturel, 12; Huas, 14; Luneau, 15 1/2; Lignac, 15 Linard, 9; Vercier, 8; Michon (Ch.), 7; Pecker, 14; Jarraud, 9; Binet (P.), 11; Prunier, 12; Boussin, 13; Fresney, 11; Charpentier (J.), 15; Kurzenne, 16.

RENSEIGNEMENTS

M. le Dr **Delherm**, empêché, ne pourra faire en Septembre le Cours d'*Electrothérapie, Radiothérapie*, etc.

Il reprendra ce Cours à la session de Pâques 1912.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SUR UN ALBUM DU PEINTRE BOILLY

Le bon Labiche aimait à raconter qu'à force de faire commerce avec les gens du passé, Renan arrivait à perdre la notion du présent. Lorsqu'on l'abordait dans la rue, un instant il semblait chercher à qui il avait affaire. Le chapeau à la main, les yeux un peu lointains, il répondait à son interlocuteur avec sa politesse coutumière, mais c'était à Marc-Aurèle ou aux messieurs de Port-Royal qu'il continuait à penser.

Je ne voudrais pas, dieux immortels! me rapprocher du doux philosophe; il est bien trop loin de moi, je suis trop chétif pour que ses procédés aient rien de commun avec les miens. Et cependant, depuis que je fréquente chez les personnages portraicturés par Boilly, moi aussi j'ai peine, tant leur compagnie est agréable, à me détacher d'eux. Ils me sont devenus amis, je connais leurs habitudes, leurs petites manies; je sais aussi, ce que j'ignorais un peu trop hier, combien tous ont aimé la France. Ai-je besoin de dire que cela encore me les rend plus chers?

⁂

Oh! ils n'avaient pas tous bon caractère, témoin ce baron Thénard, le grand chimiste, qui traversa la vie, tenant courbés sous la crainte tous ses préparateurs.

D'une façon générale, vous noterez que quand les panégyristes appuient trop fortement sur telle qualité d'un personnage illustre, c'est que cette qualité lui faisait défaut totalement. Il y a là comme un besoin de plaider non coupable et qui est tout à fait curieux. Ainsi en fut-il pour Thénard. Tout le monde a insisté sur son aménité et son indulgence. Or, il était plus rude encore que la plupart des savants de son époque, hommes admirables, certes, mais qui, peut-être, manquaient d'éducation première ; or, — à moins qu'une femme exceptionnelle intervienne, — cela ne se compense jamais.

Notre Thénard était Champenois. Né dans l'Aube, à Louptière, en 1777, il avait été élevé à la campagne et pour la campagne. Mais lui aussi, aux alentours de la douzième année, connut le Prince Charmant et généreux qui change les destinées. Ici, ce fut un brave curé de campagne. Trouvant l'enfant intelligent, il le mit au collège de Sens.

Ses études finies, Thénard vient à Paris. On est alors au plus fort de la Terreur; Berthollet, Fourcroy, Guyton de Morveau, réquisitionnés par le Comité de Salut public, surveillent la confection de la poudre. Vicq d'Azyr, l'élégant Vicq d'Azyr, pour faire oublier son titre de médecin de la Reine, a accepté avec reconnaissance les fonctions de « citoyen dégustateur ». D'un bout de la journée à l'autre, il passe son temps dans les caves à chercher du salpêtre.

Singulier moment, semble-t-il, pour tenter fortune. Mais, je l'ai dit, la Chimie appliquée aux industries de la Guerre bat son plein. Vauquelin et Fourcroy accueillent donc aisément le

jeune Champenois dans leur laboratoire. Il mit cinq ans à se faire remarquer, mais au bout de ce temps, sa bonne volonté, son zèle et son talent avaient conquis ses maîtres. Loin d'empiéter en rien sur les travaux du débutant, comme cela s'est fait parfois plus tard, ses chefs tiennent eux-mêmes à communiquer à l'Institut les travaux que, dans sa modestie, l'élève jugeait indignes de voir le jour. Suivons-le maintenant dans sa route vers la maîtrise.

La Chimie, déjà fécondée par le patriarche Stahl, venait de renaître au souffle de Lavoisier. Après avoir établi sa lumineuse théorie des *corps simples* et des *corps composés*, le grand chimiste avait montré que pour faire de la bonne besogne il fallait arriver, par l'analyse, aux *indécomposables*. Tout le monde à sa suite partit donc à la recherche de l'absolu. Comme l'a dit Dubois, d'Amiens, « l'indécomposable était devenu la pierre philosophale des modernes savants, pierre d'autant plus précieuse pour eux que c'était sur elle qu'ils allaient élever l'édifice de la chimie ».

Dans cette voie, on trouva d'abord les corps qu'un lien très faible relie entre eux, ceux dont les atomes sont toujours prêts au divorce; mais quand on en vint à la soude, la baryte, la chaux, la magnésie, la silice, et à tous ces métaux qui font excellent ménage avec l'oxygène, la science nouvelle avait dû s'avouer vaincue. Le grand gaz, aussi bien que le métal, était resté réfractaire à toute tentative de dissociation. Ce fut alors que Davy imagina l'emploi de la pile voltaïque. On sait comment, grâce à l'électricité, cette force nouvelle, il parvint en 1807 à séparer l'oxygène de son radical métallique le potassium. La découverte était immense. Le pauvre Thénard, qui s'escrimait dans la même voie, en fut violemment ému. « Lorsque la première nouvelle lui en fut donnée, il ne put se contenir », dit Dubois, d'Amiens. « — Heureux Davy! s'écriait-il en « marchant à grands pas à travers son laboratoire, ton nom ne périra plus! Quel honneur « pour ton pays! Ah! que ne donnerais-je pas « pour avoir fait une pareille découverte! » Et, comme un de ses amis se récriait : « Taisez-vous, « lui dit-il, âme froide et indifférente; vous ne « sentirez jamais le feu sacré de la science! »

Décidément, ces gens-là ne connaissaient pas l'envie : D'abord, Thénard et ses collègues obtinrent de l'Empereur une pile semblable à celle de Davy, et qui fut installée à l'Ecole polytechnique. Ensuite, ils firent décerner au savant anglais, bien qu'on fût en pleine guerre avec son pays, le grand prix fondé pour les progrès du galvanisme; et enfin, loin de suivre la voie triomphante de Davy, Thénard et Gay-Lussac en collaboration cherchèrent à obtenir, par les simples moyens de la chimie, ce que leur rival d'outre-Manche avait obtenu grâce à un coûteux instrument de physique.

Oh! les recherches furent laborieuses, et nombreux les échecs du début. On m'a raconté que les deux travailleurs avaient peint au noir de fumée, sur les murs blanchis à la chaux de leur Laboratoire, la formule suivante : SKO, notation chimique du soufre et de la potasse, et qui réalise un affreux jeu de mots mais en même temps une belle devise : *Souffre et potasse!* c'est-à-dire peine et travaille sans trêve, jusqu'au but et jusqu'à la mort.

Enfin, le succès leur sourit, à eux aussi. Tout d'abord, ils décomposent par les moyens chimiques la potasse et la soude. Mais ils vont plus loin encore. Un jour, en 1811, ils arrivent à tirer de la silice, jusqu'alors rebelle à toute dissociation, le chlorure d'aluminium, d'où Wöhler, en 1826, devait isoler l'aluminium; je n'insiste pas.

Il y a quelque chose pour moi qui égale presque les découvertes de ces hommes, c'est leur penchant aux idées générales et leur vision magnifique des vastes horizons. On lit peu Lavoisier et plus du tout Berzélius; cependant, quels aperçus et quelle saveur dans leurs écrits! Toute cette pléiade de chimistes, qui va du XVIII° siècle à Berthelot, — le dernier de la lignée, — fut vraiment romantique. Tous ceux qui la composent, en effet, eussent été emportés loin, très loin sur les ailes de l'imagination si leur jugement, muni de freins solides, ne les eût rivés à la terre. Çà et là, toutefois, la pensée les entraîne, comme si le freinage se faisait mal, et l'on a des vues sur le système de l'Univers, des théories sur la matière qui, réellement, surprennent et enchantent. Chasseurs merveilleux, ils étaient partis à la recherche des atomes et des molécules, et c'est l'infini des mondes qu'ils trouvent.

A vrai dire, Thénard ne fut jamais un grand faiseur de théories, mais c'était miracle, paraît-il, que de lui voir propager celles des autres. Comme professeur, il fut incomparable. Ce n'était plus de l'enseignement, c'était de la grande mise en scène. Par exemple, il ne fallait pas que l'expérience échouât. Publiquement, le maître savonnait les oreilles du maladroit avec une âpreté telle que parfois l'autre se cabrait sous l'affront, d'où une vraie scène de ménage qui, vous le pensez bien, mettait l'auditoire en joie. Ainsi, un jour, le professeur, écumant de rage, prend l'éprouvette des mains de son élève et, à bout d'arguments : « Allons! laissez cela, dit-il, on ne fera jamais rien de vous! » Mais l'autre de répondre : « Je me moque de votre prophétie, Fourcroy vous en avait dit tout autant! » Et Thénard, collé, de bougonner entre ses dents : « Pas mal! Pas mal! »

Je n'aurais rien dit si je ne rappelais pas sa découverte qui nous touche le plus, nous médecins : je veux parler de l'eau oxygénée. Il avait fait plus d'une incursion dans notre art, ainsi il étudia en collaboration avec Chaussier et Dupuytren l'action du gaz sulfhydrique sur les animaux; de même, il avait fait quelques recherches

sur les composés mercuriels avec Fourcroy. Mais tout cela n'est rien à côté de l'eau oxygénée qu'il trouva par hasard.

Il avait jeté un peu de bioxyde de baryum dans de l'eau aiguisée d'acide azotique, pour avoir de l'azotate de baryte. Le bioxyde aurait dû céder à l'air un peu de l'oxygène dégagé et resté inemployé. Or, Thénard remarqua qu'il n'y avait eu aucun dégagement. Comme l'oxygène se dissout dans l'eau normalement, un autre se fût dit : Tiens : cette fois-ci la solution s'est mieux faite. Et, il eût passé outre. Mais le maître possédait cette faculté d'attention qui fait le génie. Il chercha et rechercha le pourquoi de cette absence de dégagement, et à force d'y penser il trouva qu'il existe une eau distincte de l'eau ordinaire et qui est le peroxyde d'hydrogène ou eau oxygénée.

Les contemporains ne laissèrent pas que d'être surpris par ce corps nouveau.

C'est, Messieurs, dit Dubois, d'Amiens, un bien singulier produit que cette eau oxygénée découverte par M. Thénard. Figurez-vous un composé qui non-seulement tend toujours à se décomposer lui-même, mais encore à détruire tous les corps qui s'en approchent de trop près ! Et ce n'est point tout : par une propriété non moins singulière, ce corps mystérieux va jusqu'à détruire certains corps, comme pour le plaisir de les détruire, c'est-à-dire sans rien leur prendre et sans rien leur donner !

Si vous vouliez bien me permettre ici une comparaison, je dirais que cet étrange composé est comme le génie de la destruction dans le monde chimique, et cependant, chose non moins surprenante, ce même corps, si réfractaire, si antipathique à toute espèce de combinaisons, manié par un chimiste habile, peut rendre les plus grands services; de sorte qu'on pourrait dire de lui qu'il est comme ce principe de désordre avec lequel, en d'autres temps, de grands politiques prétendaient qu'on pouvait faire de l'ordre.

Si j'ai cité ce fragment de l'éloge de Thénard par Dubois, c'est moins pour montrer l'opinion des contemporains que pour faire ressortir le peu d'aptitude que nous avons à profiter des



Figure 1. — Le baron Thénard.

choses nouvelles. Voilà un corps que tout le monde s'accorde à proclamer singulier, extraordinaire; on note ses effets sur la matière vivante, et nul n'a l'idée d'aller voir l'effet qu'il aurait sur nos tissus! O pesante lenteur de l'esprit humain!

Thénard mourut en 1857, baron, académicien, riche, et, ce qui vaut mieux, honoré. Il avait 80 ans : la Science conserve !

***

Lacépède, que Boilly nous présente maintenant sous les traits d'une sirène un peu défraîchie, le thorax barré du Grand Cordon de la Légion d'Honneur, Monsieur de Lacépède est resté pour la postérité le pompier solennel par excellence. Or, voyez comme on écrit l'histoire, je pense, moi, qu'on le pourrait ranger parmi les premiers fantaisistes du temps.

Il est né à Agen, en 1756, d'une très noble famille. Durant son enfance, on le voit former une Académie où l'on discourt sur la physique. Cette manière de jouer adoptée par les enfants indique à quoi s'occupaient les parents. Une fois cette mode passée, c'est la musique qui enchante le jeune homme. Il vient à Paris, attiré par ses deux étoiles, Buffon et Gluck. Buffon, un peu rosse, feint de douter qu'un homme si jeune puisse s'intéresser aux choses de la Science. Puis tout s'arrange, et Lacépède vole chez Gluck, qui l'embrasse et lui donne incontinent un billet pour la première d'*Armide*.

Brûlant de marcher sur d'aussi nobles traces, notre héros commet aussitôt un opéra, *Omphale*, que je signale à l'attention de notre *Orchestre médical* : OUVERTURE D'OMPHALE, par M. DE LACÉPÈDE, que vous en semble ? Cela serait piquant et peut-être l'œuvre aurait-elle du succès. A l'époque, elle n'en eut aucun. La chanteuse lâcha pied, le Directeur demanda à réfléchir, et c'est pourquoi M. de Lacépède revint à la Science. Buffon le nomma démonstrateur d'Histoire naturelle au

Jardin du Roi. Dans ce temps-là, les attachés aux Musée et Muséum servaient eux-mêmes de cicerones au public. Ne vous étonnez pas; c'était double profit, pour les visiteurs d'abord, qui comprenaient mieux ce qu'on mettait sous



Figure 2. — Lacépède.

leurs yeux, et pour l'Etat, qui risquait moins de se voir dérober ses pièces rares et précieuses. En tout cas, Lacépède débutant comme cicerone, cela a pour moi une allure énorme.

En 1788, il publie le commencement de son œuvre sur les espèces ovipares et sur les poissons, œuvre qu'il n'acheva que vingt-cinq ans plus tard, en 1813.

Un instant fixée par Buffon, sa vie redevint fantaisiste au moment de la Révolution. Enflammé pour les idées nouvelles, il vire, vire à gauche tant qu'il peut. On le voit d'abord président à la Constituante, puis proscrit avec les Girondins. En 1801, nouvel avatar; le Consul, qui, je crois bien, devait s'en laisser imposer par ce pince-sans-rire solennel, le nomme Président du Sénat. Il fut ensuite Grand-Maître de la Légion d'Honneur, mais cela ne put l'empêcher d'être ministre d'Etat en 1815, et pair de France. Le mimétisme politique a été de mode chez les naturalistes avant d'être étudié par eux chez les animaux.

Lacépède mourut de la petite vérole en 1825.

***

Je n'eusse point parlé du littérateur Villemain, qui clôt la série de ces Boilly, s'il n'avait été mêlé à la vie du meilleur et du plus grand des nôtres, je veux dire Laënnec, dont je vous entretiendrai, j'espère, quelque jour.

Villemain fut l'enfant prodige de sa génération. En 1814, les intellectuels, qui se trompent quelquefois, crurent bon de donner carrière à leurs rêves pacifiques en recevant solennellement à l'Institut l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse qui, escortés de leurs soudards, venaient d'entrer à Paris. On profita de l'occasion d'une distribution de prix pour les fêter sur le mode du temps : « Des pleurs coulaient de tous les yeux, écrivait le jour même le *Journal des Débats* du 22 Avril 1814, les cris de : Vive Alexandre ! Vive le roi de Prusse ! sortaient de tous les cœurs, et les vieillards de l'Académie, les Nestors de notre littérature, semblaient s'applaudir d'avoir assez vécu pour être témoins d'un spectacle qui surpasse tous leurs souvenirs. »

On sait qu'après les Cent-Jours, en 1815, il fallut déchanter : Alexandre et le Roi de Prusse firent bien « couler des pleurs de tous les yeux », mais d'une autre façon. Quoi qu'il en soit, c'est à Villemain qu'échut, en sa qualité de lauréat, la



Figure 3. — Villemain.

tâche de remércier les illustres invités par quelques allusions bien senties : « Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur. » Le jeune homme s'en tira à miracle. En d'autres pays, cela eût pu lui nuire, mais chez nous tout s'oublie, et après 1830, nous voyons le

lauréat d'hier, devenu Académicien, se faire cette fois le porte-parole des peuples contre la Sainte Alliance des Rois. Cela lui vaut le portefeuille de l'Instruction publique, où il se révèle homme de sens autant que politique habile. Je vous recommande à ce propos un discours sur les spécialités pharmaceutiques qui, si mes souvenirs sont exacts, est un exposé impartial et très complet de cette vaste question.

A ce moment, Villemain n'avait plus l'allure alerte et bohème du jeune professeur crayonné par Boilly. Pour accentuer et rendre tangible à vos yeux cette différence, je reproduis le portrait de Villemain, non pas malheureusement celui d'Ary Scheffer, si fin, si vivant, mais un autre qui fut assez prisé cependant par les contemporains. On verra mieux ainsi la différence énorme qui sépare de la charge le portrait réel; je dois ajouter que celui-ci est bien postérieur. L'Album de Boilly a été fait aux environs de 1825, notre portrait est de 1845, vingt ans après.

Ceci dit, j'arrive au commerce de Villemain avec Laënnec.

Villemain faisait partie de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, et souvent, pour se délasser, il venait assister aux séances de cette Académie provinciale, où on lui faisait toujours grande fête. Or, un jour, il reçut une lettre anonyme, écrite en grec, signée ὀρεστης, et qui l'intrigua fort : ὀρεστης, l'*homme de la montagne* ! Qui cela pouvait-il bien être ? On trouva vite le coupable, qui n'était autre que M. le Dr Dumont (Du Mont : de la montagne), professeur à l'Ecole de médecine d'Angers. Villemain voulut le voir, et, après l'avoir félicité pour l'atticisme de son style, il lui rappela que c'était la seconde fois que le grec le mettait en relations avec des médecins.

Ici je cède un instant la parole à un membre de la Commission de l'Académie d'Angers, chargé de présenter le Dr Dumont à Villemain, et qui a raconté l'entrevue et les paroles prononcées :

« Au moment où je venais de terminer mes études, raconte-t-il, je fus mis en relations avec le célèbre Laënnec, plus âgé que moi d'environ dix ans. On sait que sa première éducation avait été fort négligée et qu'il eut le courage de la refaire lui-même. Quand il sentit le besoin, pour son instruction médicale, de remonter aux sources de la science, il étudia le grec avec ardeur. Ce fut alors que je le connus. Nous lûmes ensemble tout ce qui reste d'Hippocrate et de Galien. Voici comment nous procédions. Je lisais à haute voix l'auteur grec, Laënnec suivait sur un autre exemplaire du texte, en jetant les yeux sur une traduction latine, mais en se servant surtout de moi comme dictionnaire et comme traduction. Je pris un grand goût à notre exercice, et ces auteurs, dont je n'ai jamais relu depuis les ouvrages, firent sur moi une telle impression qu'elle ne s'est jamais effacée. ».



Figure 4. — Portrait de Villemain.

Et là-dessus il se mit à analyser quelques longs passages de Galien. Il le fit avec tant de précision et de clarté que M. Dubourg et moi, étrangers à ces matières, comprenions comme si elles nous eussent été familières, et que le Dr Dumont, qui, lui, les connaissait bien d'après les textes mêmes, nous dit en sortant qu'il était émerveillé de cette puissance de mémoire, capable, à cinquante ans d'intervalle, de reproduire pareils détails, comme si l'ancien collaborateur de Laënnec avait encore Galien sous les yeux.

Hein ! que vous semble de ce médecin qui parle grec à étonner Villemain, et de Laënnec qui réapprend le grec ? Ah ! comme nous sommes loin de tous ces gens-là !...

Si ces notes trop modestes, tracées en marge de l'Album de Boilly, pouvaient jamais, aux uns et aux autres, nous rendre la curiosité du passé et le goût des Belles-Lettres, avouez qu'en dessinant ses grandes marionnettes de l'Institut, Boilly n'aurait tout de même pas perdu sa journée.

F. Helme.

V. GRIFFON

(1872-1911)

La grande famille médicale française compte, depuis deux jours, une nouvelle victime du devoir professionnel. M. Griffon, médecin des hôpitaux de Paris, médecin en chef de la prison de la Santé, succombe à une lésion infectieuse contractée au chevet d'un de ses administrés, à Etel (Morbihan) dont il était maire, et où il était venu comme chaque année prendre quelques semaines d'un repos bien mérité.

Le hasard aveugle fauche, avant quarante ans, une vie jusque-là pleine de joies, de bonheur et de succès. Elève de Cornil, de Dieulafoy, de

Landouzy, de Chantemesse et de Widal, Griffon avait eu la rare fortune de ne connaître, au cours de sa carrière, que les triomphes exempts d'amertumes et de rancœurs.

Ardent lutteur, travailleur tenace, élevé à la bonne école, il joignait l'amour de la clinique au culte du laboratoire, et ces deux qualités maîtresses avaient fait de lui, très vite et très bien, un redoutable concurrent. Aussi les hôpitaux de Paris le comptèrent-ils bientôt, tout jeune encore, parmi nos chefs de service.

Doué d'un caractère vif, enjoué, primesautier, plein d'entrain, possédant un esprit naturel dont il savait ne jamais abuser, Griffon ne comptait que des amis parmi ses collègues, et ce Breton s'était fait par lui-même et sans efforts le plus Parisien des « déracinés » de la carrière médicale.

Notre collègue laisse un bagage scientifique déjà respectable, composé surtout de travaux de clinique, d'anatomie pathologique et de microbiologie. Avec son fidèle ami Bezançon, dont il fut le plus dévoué collaborateur, il fut à son tour chargé du laboratoire de bactériologie qu'avaient créé à la Faculté de médecine de Paris Chantemesse et Widal, sous l'impulsion de leur maître Cornil. Il y rendit, à de nombreuses générations d'étudiants, le grand service de les initier à la connaissance des microbes dans la mesure nécessaire à la pratique de la médecine.

Par ses efforts persévérants, il se trouva ainsi être un des propagateurs les plus zélés et des mieux écoutés de la science médicale nouvelle. Son enseignement précis, simple, essentiellement pratique, toujours adapté aux desiderata de la clinique, lui assura une réelle popularité parmi les élèves et fit de lui un des pionniers de la révolution scientifique à laquelle assiste notre profession.

Convaincu de la nécessité urgente de réformes indispensables à l'enseignement de la médecine, Griffon s'était, naguère, jeté, avec sa fougue coutumière, dans le combat, sans crainte des coups à recevoir et, aussi, peut-être, à donner. Malgré les affections profondes qui l'attachaient à cette vieille Faculté de médecine de Paris qui lui avait donné le poste envié de chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, sa fougue l'avait entraîné plus loin, sans doute, qu'il n'aurait voulu. Aujourd'hui, vaincu par l'inexorable fatalité d'un drame imprévu, Griffon succombe, à la veille de triomphes nouveaux. Et c'est, pour tous ceux qui l'ont connu, un contraste d'autant plus douloureux, de voir cette énergique personnalité, si heureusement prédestinée, et favorisée jusque-là par le destin, brisée brutalement en quelques heures par un minime accident professionnel.

La rédaction de *La Presse Médicale* à laquelle le Dr Griffon appartenait dès l'origine du journal, et qu'il avait quittée depuis quelques mois à peine, adresse à la famille de son collaborateur dévoué l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

MAURICE LETULLE.

LE MASSAGE CHINOIS

L'amour du massage est inné chez les Chinois; le barbier chinois exploite ce penchant, et il est de notoriété générale que tout Chinois qui se fait raser doit se faire masser ensuite.

D'autre part un visage bien massé, coloré et poudré et une coiffe bien arrangée font honneur à la jeune fille chinoise et la rendent plus facile à marier. C'est ainsi qu'on observe, dans les grandes cités chinoises, des femmes à la figure fraîche et colorée, d'autres ayant les joues rouges cramoisies fréquemment poudrées, enfin d'autres à la face poupine et au teint velouté de pêche.

On croit généralement que c'est dû à un maquillage banal; c'est mieux que cela, du moins pour les riches Chinoises, c'est dû à un massage spécial.

Pour me rendre compte de la pratique du massage chinois je me suis rendu chez un barbier chinois et voici ce que j'ai pu observer :

Le client, après avoir été rasé, est assis sur un tabouret en appuyant ses deux bras sur une banquette; le barbier se tient debout et placé derrière le client; il commence par un effleurage sur le dos; cela consiste à faire quelques pressions d'abord avec les pouces, puis avec les quatre doigts joints de la main, en ayant soin d'augmenter graduellement la force pendant la manœuvre, variant suivant les régions : la pression est douce aux épaules, moyenne au dos, et assez forte au niveau de la région lombaire qu'il pince quelquefois assez fortement, quand le client l'exige. Les deux mains de l'opérateur travaillent simultanément et le massage se fait de la sorte absolument symétrique.

Après l'effleurage, l'opérateur se place devant son client, empoigne ses bras, saisit les épaules, et imprime à chaque membre des mouvements passifs assez bien ordonnés. Il commence par le cou, auquel il imprime des mouvements de flexion, puis à l'épaule, en saisissant fermement le bras pour le fléchir, afin d'exciter d'une façon manifeste l'activité musculaire.

Ce massage est suivi d'un curettage d'oreilles et d'un attouchement des yeux avec des baguettes ou des tiges en bois ou en métal à bout émoussé ou crochu; ces pointes sales blessent souvent la conjonctive ou le conduit auditif externe, et, sans entrer dans les détails des méfaits provenant de cet attouchement, je puis dire qu'il existe en Chine un grand nombre de malheureux atteints de conjonctivite et d'otite dues à ce procédé de curettage.

Quant au massage féminin, autrement dit le

massage esthétique de la face, il demande plus de soins et une application spéciale qui n'est pas sans intérêt pratique.

J'ai pénétré chez une masseuse de la cité chinoise de Shanghaï et voici ce que j'ai observé :

La masseuse se tient debout devant sa cliente, ou s'accroupit parfois quand elle est fatiguée : à coups très serrés, elle presse en tous sens entre la pulpe de ses doigts, sur les joues, le menton, le nez, les oreilles, le cou, et cela pendant plusieurs minutes et même un quart d'heure. On dirait qu'il s'agit d'un procédé d'hypnotisme, et l'observateur non averti croirait que cet effleurage et ce tapotage des joues ne sont que des manœuvres destinées à faire croire à quelque fluide magnétique. Enfin dix minutes de cette opération suffisent à amener le sang aux joues massées. Alors la masseuse prend un tampon de coton hydrophile imbibé d'une lotion spéciale, le fait passer sur le visage de la cliente, puis enduit ses doigts d'une pommade blanche et se met à pétrir les joues à coups très légers et très délicatement, en procédant méthodiquement toujours, partant du nez, de la commissure des lèvres vers les oreilles et le cou.

Souvent la cliente fait acte d'impatience, vérifie les manœuvres avec une glace à main, et les fait répéter, si l'exécution ne lui paraît pas à son goût.

Cela fait, la masseuse applique une poudre rose en évitant les lèvres et les ailes du nez, et l'opération est terminée.

Cette méthode de massage jouit de propriétés curatives extraordinaires contre certaines dermatoses de la face, ainsi que j'ai eu l'occasion d'observer; elle permet de conserver à la peau et au teint une certaine fraîcheur juvénile et rend le visage très gracieux aux femmes chinoises qui se prêtent à ces soins.

J. Jérusalémy,
Médecin des chemins de fer chinois.

VARIÉTÉS

L'académie impériale japonaise de médecine militaire.

Le recrutement des médecins militaires japonais a des sources multiples. Il n'existe pas d'école préparatoire de médecine militaire; les médecins sont choisis parmi les docteurs des Facultés et les diplômés des Ecoles supérieures de médecine; après six mois de service, en qualité d'aspirant, ils passent un examen et sont promus au grade d'aide-major de 2e classe. Les médecins volontaires d'un an peuvent également entrer dans l'armée, en suivant la même voie. Le recrutement des pharmaciens se fait d'une façon analogue.

La nécessité d'une école d'application analogue au Val-de-Grâce se faisait donc sentir au Japon.

C'est à cette nécessité que répond l'Académie impériale japonaise de médecine militaire à Tokyo.

De création toute nouvelle, elle a pour but : l'éducation médicale militaire des médecins et des pharmaciens de l'armée; l'étude spéciale approfondie des différentes branches de la médecine militaire.

L'Académie de médecine militaire n'est pas, comme le Val-de-Grâce, une filière nécessaire par où passent tous les médecins. C'est plutôt une école de perfectionnement; elle est, pour les médecins, ce que l'Ecole de guerre est pour les officiers.

Deux fois par an, en Février et en Août, le ministre de la Guerre décide du nombre de médecins et de pharmaciens qui seront détachés à l'Académie. Ce nombre, pour une seule période, n'est jamais de plus de quatre-vingt-dix-sept. Les médecins divisionnaires présentent les candidats, choisis parmi les médecins qui se sont déjà fait remarquer dans la pratique médicale militaire et paraissent le plus capables de pousser plus loin leur éducation scientifique.

A la fin des cours, médecins et pharmaciens retournent à leur poste.

Un examen est passé à la fin des cours, et son résultat, pour chaque candidat, est adressé au Directeur du Service de santé au ministère de la Guerre, au général commandant la division, au médecin divisionnaire.

Sur la proposition du Directeur, un nouveau séjour à l'Académie peut être accordé pour perfectionner l'éducation scientifique.

Les officiers détachés à l'Académie sont divisés en trois groupes :

a) Etudiants ordinaires : médecins-majors de 2e classe, aides-majors et pharmaciens, qui prennent part à l'ensemble des cours;

b) Etudiants spéciaux : ce sont les médecins qui veulent se perfectionner dans une spécialité;

c) Etudiants ayant le grade de médecin-major de 1re classe.

Le programme des cours, fixé par le directeur du Service de santé au ministère de la Guerre, peut être modifié, avec son assentiment, par le directeur de l'Académie.

Il comprend en temps ordinaire :

Pour les médecins : l'hygiène militaire et la bactériologie, la chirurgie de guerre, la radiologie, l'art dentaire, la pathologie interne, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie, la syphiligraphie et l'urologie, la tactique, la topographie, le service de santé en campagne, la législation internationale.

Pour les pharmaciens : la pharmacologie, la chimie appliquée à l'hygiène de l'armée, la pharmacopée japonaise comparée aux pharmacopées étrangères, la législation internationale.

Pour les étudiants ordinaires, le séjour à l'Académie dure six mois, pendant lesquels sont enseignées toutes les matières énumérées ci-dessus.

Les spécialistes séjournent un an à l'Ecole, pendant lequel ils n'étudient que les sciences auxquelles ils se sont consacrés.

Les médecins-majors de 1re classe sont détachés à l'Académie pour quatre mois; ils peuvent étudier tout ou partie du programme donné, ou se limiter à l'étude d'une question spéciale. (*Le Caducée*, 1911, n° 17, p. 283.)

CORRESPONDANCE

Dans son numéro du 22 Juillet dernier, sous la signature de M. F. Legueu, professeur agrégé, *La Presse Médicale* a publié un article *Sur un nouvel urétrotome*, qui appelle quelques réflexions.

Evidemment, il s'agit là d'une nouvelle et ingénieuse combinaison mécanique, ajoutée à tant d'autres combinaisons du même genre. Mais cette conception est-elle vraiment moderne et adéquate au but proposé? Voilà ce que je ne puis admettre.

Il en est ainsi toutes les fois qu'on veut appliquer les données de la mécanique pure au traitement de la matière vivante. En urologie précisément, nous avons vu l'insuccès de nombre d'inventions en apparence très rationnelles : telle la sonde à double courant, qui répondait à une vue théorique de l'esprit et qui n'a jamais bien fonctionné. C'est qu'on avait tenu compte de tout, excepté des réactions de la vessie vivante.

En fait de rétrécissements de l'urètre, ce qui domine, c'est la manière d'être, la topographie de la lésion à traiter.

Entre les deux types extrêmes (stricture en virole, enveloppant tout le canal, et stricture en fuseau, développée le long d'une des parois), il y a toute une série de formes intermédiaires.

Je puis en parler *de visu*, ayant urétroscopé plus de cent rétrécissements.

Ce qui frappe, dans cet examen, c'est que, même pour les rétrécissements circulaires arrivés au bout de leur évolution, le callus n'est jamais également et régulièrement réparti autour du canal; en d'autres termes, l'entonnoir régulier, géométrique, n'existe pas.

Et cela se comprend, puisque la lésion initiale, qui, plus tard, dégénère en rétrécissement, naît, pour un même niveau, sur un point unique de la circonférence du canal; et, sur ce point, l'induration est toujours plus développée qu'ailleurs.

C'est pourquoi, à l'urétroscope, l'orifice de l'entonnoir apparaît presque toujours très excentrique, déjeté soit en haut vers le plafond de l'urètre, soit obliquement, suivant un angle quelconque, vers l'un des côtés, soit même vers le bas.

Voilà aussi qui explique, en pareille occurrence, les difficultés du cathétérisme en faisceau, méthode surannée et, pour beaucoup, désuète. Tandis qu'avec l'urétroscope, la pénétration exacte d'une filiforme dans l'orifice rétréci s'obtient en général sans peine et du premier coup.

Passons maintenant au traitement et supposons qu'il s'agisse d'une stricture à inciser. Evidemment, des incisions radiaires et multiples, intéressant le massif cicatriciel, sont recommandables, et c'est aujourd'hui la meilleure pratique. Mais encore faut-il que ces incisions portent de préférence aux endroits où la saillie proémine le plus dans le canal.

C'est dire combien l'orientation de ces incisions est variable. En d'autres termes, on doit les pratiquer méthodiquement, donc sous le contrôle de la vue.

On y parvient sans peine à l'aide de l'urétroscope. Tout le reste est de la chirurgie aveugle et n'a plus qu'un intérêt rétrospectif. Telle est, en médecine comme ailleurs, la loi du progrès.

Ce n'est pas tout. Rarement une stricture est unique; il y en a d'ordinaire une série, souvent un chapelet. Or, que montre en pareil cas l'urétroscope? Que les masses à inciser ne sont pas échelonnées suivant un même axe longitudinal. Leurs sièges sont disséminés au hasard sur tout le pourtour de l'urètre. L'inciseur devra donc être manié *successivement* dans une foule de sens *différents*, que seul l'œil permet de découvrir. Et c'est là où tous les appareils mécaniques, maniés aveuglément et uniformément, se montrent irrationnels et inadéquats au but. En ce qui me concerne, je n'ai jamais rencontré de stricture qu'il eût fallu inciser régulièrement, suivant les quatre coins cardinaux.

Maisonneuve, avec son intuition géniale, avait deviné que l'incision devait surtout porter vers le haut. Il en connaissait la raison anatomique, à savoir qu'au plafond de l'urètre les hémorragies sont moins à craindre que sur les autres parois. Il y a surtout une raison pathologique qu'il ignorait sans doute; c'est que sur cette paroi dorsale sont accumulées les glandes et lacunes où s'installe le processus initial, qui, plus tard, dégénère en rétrécissement. L'urétrotome de Maisonneuve est donc suffisant en tant qu'instrument aveugle, primitif, et toutes les modifications qu'on lui impose ne répondent à rien.

Conclusion : tout rétrécissement doit être urétroscopé, d'abord pour savoir quel traitement lui convient. Si l'indication d'une urétrotomie s'annonce, on aura recours aux incisions radiaires et méthodiques, exactement appliquées aux points qui doivent être ouverts. Puis, le tube endoscopique passe outre, fait tampon sur la plaie, qu'il maintient béante, et découvre de proche en proche les autres rétrécissements.

Voilà ce qui s'enseigne et se pratique couramment à l'étranger. C'est plus qu'il n'en faut pour enlever tout intérêt à l'invention de nouveaux urétrotomes.

Ces notions sont déjà anciennes. Elles ont été magistralement développées par M. Perrin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lausanne, qui a bien voulu écrire, à ce sujet, un chapitre pour mon ouvrage sur la *Gonorrhée chronique de l'homme*, p. 310 [1]. Il est difficile de décrire plus clairement le traitement actuel des rétrécissements de l'urètre.

***

Telle est, à mon sens, la saine doctrine. Nos efforts doivent tendre, non à perfectionner une instrumentation ancienne et radicalement défectueuse dans son principe, mais à élargir le champ d'action de l'Endoscopie, méthode rationnelle et qui donne à l'heure actuelle le plus de satisfactions.

G. Fraisse.

1. G. Fraisse. — « Gonorrhée chronique de l'homme. Notions et traitements modernes. » Maloine, éditeur.

A travers le Monde

CANTON

La lèpre est très répandue aux environs de la ville de Canton; un village est réservé aux lépreux; il ne compte que 600 habitants environ (400 hommes et 200 femmes); l'Administration provinciale alloue une somme de 5 cents par jour à chaque malade. Un autre village, situé non loin du premier, est réservé aux descendants des lépreux qui, en principe, doivent l'habiter pendant deux générations; il compte à peine 400 habitants.

Ces chiffres indiquent clairement que tous les lépreux ne sont pas relégués dans ces villages; ceux qui y demeurent ont d'ailleurs toute liberté pour en sortir et circuler dans les rues de Canton, malgré la répulsion qu'ils inspirent aux habitants.

Un missionnaire catholique américain, qui a récolté de larges souscriptions aux Etats-Unis, a acquis un îlot situé dans la rivière et distant de Canton de 60 milles environ. Il y a construit des baraques et tente d'y attirer les lépreux en leur offrant logement, nourriture et vêtements.

Ceux d'entre eux qui sont encore valides doivent se livrer à des travaux de culture. Un certain nombre de malades se sont présentés dans cet asile, mais la plupart d'entre eux en sont repartis, aimant mieux vivre de mendicité, profession particulièrement profitable pour quelques-uns d'entre eux qui recueillent jusqu'à un dollar par jour. Il est regrettable que le Gouvernement chinois n'ait pas encouragé cette œuvre en obligeant les lépreux à résider dans cette île. (DUPUY. *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1911, n° 2, p. 388.)

BULGARIE

D'après le recensement opéré le 31 Décembre 1910, la Bulgarie compte 4.329 108 habitants. La superficie du royaume étant de 96.345 kilomètres carrés, la densité de la population est par suite de 45 habitants au kilomètre carré.

Durant la période quinquennale 1905-1910, le taux d'accroissement de la population a été de 7,25 pour 100 au lieu de 7,78 pendant la période précédente.

MANILLE

Manille, foyer classique du choléra, de la dysenterie, de la peste et de la variole, est en train de devenir une grande et belle capitale où les risques de maladies ne sont guère plus sérieux qu'à New-York ou Chicago. Elle avait, sous le régime espagnol, 200 000 habitants, les plans américains en prévoient 2.000.000. La « Luneta » passait pour une des plus remarquables promenades du monde et des plus vastes; on lui ajoutera 285.000 mètres carrés pris sur la mer. L'eau pure, que ne connaissait pas Manille, lui est maintenant fournie en abondance par la captation de la rivière Mariquina à 30 kilomètres en amont. C'est un travail qui a coûté plusieurs millions de piastres. Il y a, de plus, un grand nombre de puits artésiens. Pour l'archipel on en compte maintenant 900.

Manille a un nouveau système d'égouts très perfectionné. Les règlements d'hygiène ont été réunis et condensés en un code qui pourrait servir de modèle aux grandes villes d'Extrême-Orient. Il a été mis en vigueur le 1er Janvier 1907. Il contient 258 articles divisés en 27 titres différents, formant 60 pages de texte in-8°. Bien que la plupart des prescriptions légales soient nouvelles et originales, on s'est inspiré pour sa rédaction des ordonnances militaires des premières années d'occupation, des règlements municipaux de l'ancien régime espagnol, du code sanitaire de la ville de New-York et des lois d'hygiène européennes et japonaises.

On applique aux Philippines le règlement sanitaire sur les produits de consommation et les médicaments appelé : *The pure food and drug act*. Toutes les matières alimentaires et médicamenteuses sont analysées avant d'être lancées dans le commerce. Celles qui, après examen, sont reconnues dangereuses ou seulement différentes des formules déposées sont rejetées. Des amendes fort onéreuses peuvent atteindre les négociants peu scrupuleux. Il faut, pour l'application de ce règlement, des laboratoires bien outillés et un grand nombre de chimistes experts.

Manille possède de nombreux établissements scientifiques, une Faculté de médecine et aussi un « Service de la science » qui mérite une mention toute spéciale. C'est une création bien américaine où sont groupés sous une direction unique et dans les mêmes bâtiments tous les savants de la colonie, 300 biologistes, botanistes, médecins, vétérinaires, minéralogistes. On obtient ainsi une coordination très heureuse des divers efforts et un rendement maximum : mises en commun les diverses bibliothèques comptant, en 1898, plus de 25 000 volumes et recevaient 586 périodiques. Les mémoires et travaux paraissent dans le *Philippine Journal of Science* qui témoigne d'une activité remarquable.

On compte à Manille dix hôpitaux civils importants plus un grand hôpital militaire. (VASSAL : « Souvenir des Philippines ». *Le Caducée*, 1911, n° 18, p. 243.)

MAURITANIE

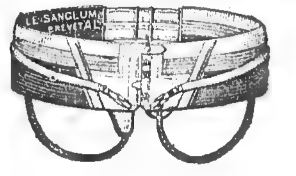
Les Maures de l'Adrar sont fréquemment atteints d'une maladie qu'ils désignent sous le nom d'*Iguindi*.

La caractéristique de cette affection est un œdème dur des membres inférieurs, accompagné de troubles gastro-intestinaux peu graves.

L'*Iguindi* aurait pour unique cause étiologique l'absorption d'eau salée ou tout au moins saumâtre.

Les puits et les sources d'eau salée sont très nombreux en Adrar; dans les grandes palmeraies d'Atar, de Ouadan et d'Oujeft, les trois quarts des puits donnent une eau chargée de sel, en proportions très variables d'ailleurs; l'eau de certains puits est presque aussi salée et aussi amère que l'eau de la mer, et par conséquent imbuvable.

Ces puits d'eau salée sont souvent la seule ressource des caravanes traversant le désert et ce serait la consommation exclusive de cette eau qui, d'après les indigènes, produirait dans l'organisme, après une période variant de quinze à trente jours, les troubles qu'ils désignent sous le nom d'*Iguindi*. (COMMÉLÉRAN : *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1911, n° 2, p. 324.)



LIVRES NOUVEAUX

Alfred Binet. — *L'année psychologique.* 1 vol. in-8° de 498 pages. Prix : 15 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Depuis dix-sept ans, M. Alfred Binet publie régulièrement sous ce titre un recueil de travaux originaux et d'analyses critiques intéressant toutes les branches de la psychologie.

Le volume actuel, pour lequel il s'est assuré la collaboration de MM. Larguier des Bancels, Simon, Beaunis, Bourdon, Bovet, Capgras, Cruchet, Heymans, Lapie, Leclère, Genil-Perrin, Giraud, Maigre, Mignard, Sérieux, contient, outre les comptes rendus de nombreux travaux français et étrangers, plusieurs mémoires originaux du plus vif intérêt. Mentionnons spécialement les articles suivants : Qu'est-ce qu'une émotion, par M. Binet; Evolution de l'Enfant, par M. Cruchet; Des méthodes dans la psychologie spéciale, par M. Heymans; La psychophysiologie des Etats Mystiques, par M. Leclère; Le Délire d'interprétation, par MM. Sérieux et Capgras; Confusion mentale et Définition de l'Aliénation, par MM. Binet et Simon, etc.

Comme les précédents, ce livre offre donc une mine d'importants matériaux à tous ceux que la psychologie intéresse et il a sa place marquée à la suite des autres dans la bibliothèque du psychiatre, du pédagogue et du philosophe.

P. HARTENBERG.

Broca, Frœlich, Mouchet, Guisez, Terrien. — *Chirurgie des Enfants*, 1 vol. gr. in-8 de 540 pages, avec 216 fig. Prix : 14 fr. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Ce volume, le cinquième de la Pratique des maladies des enfants, s'ouvre par un chapitre très personnel dû à M. Broca et consacré à l'exposé des principes actuels de l'orthopédie et de la chirurgie infantiles. M. Frœlich, de Nancy, étudie ensuite les maladies chirurgicales des appareils digestif, respiratoire et circulatoire. Les maladies de la vessie, de l'urètre et des organes génitaux sont exposées en détail par MM. Broca et Mouchet. Viennent enfin les spécialités, maladies chirurgicales des oreilles, du nez et du larynx par M. Guisez, maladie de l'œil et de ses annexes par M. Terrien qui, à propos de chaque cas, décrit très minutieusement la technique à suivre pour l'examen de l'œil.

M. R.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 1 (Tome XVII).

Travaux originaux :

M.-L. Jacobson (de Saint-Pétersbourg). — Des résultats des opérations conservatrices pratiquées sur les trompes et les ovaires.

Ducuing et Florence (de Toulouse). — Des ruptures vasculaires dans les contusions abdominales (Deuxième mémoire), avec 3 figures.

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 3 (1er Septembre).

Travaux originaux :

V. Rochet. — Contribution à l'étude des néphrites chroniques douloureuses et de leur traitement chirurgical.

L. Imbert. — Les suites normales des fractures du membre inférieur.

A. Chalier. — Le traitement de la maladie de Basedow par les opérations dirigées sur le sympathique cervical (*suite*).

E. Callasse, Ch. Roubier et A. Goyet. — Tumeurs primitives multiples des os (1 fig.).

Fait clinique :

Pagès. — Pyélite suppurée ancienne, guérie par une seule séance de cathétérisme urétral.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 16.

XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Amiens, 1er-8 Août 1911). — Discours d'ouverture. — Rapports. — Communications diverses.

Fiches bibliographiques.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

SOMMAIRE du n° 2 (Septembre-Octobre).

Travaux originaux :

Roger Dupouy. — Le XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Amiens, Août 1911).

Mairet. — Le vagabondage constitutionnel des dégénérés (*suite*).

Henri Damaye. — La confusion mentale et ses associations.

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Bibliographie.

Bulletin bibliographique.

Variétés.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires :

P. Beulin. — Les milieux chauds et humides dans l'industrie textile.

Ed. Imbeaux. — Les progrès de l'hygiène urbaine dans la République Argentine.

Revue critique :

E. Arnould. — L'entretien de la propreté des sols des locaux et la lutte contre les poussières.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Liste des médecins auxquels le ministre de la Guerre a conféré des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles :

Lettres d'éloges officiels (délivrées après dix années de soins gratuits). — Gouvernement militaire de Paris : MM. Blotin (de Dourdan), Maison (du Vésinet), Sabannat (de Boissy-Saint-Léger), Larger (de Maisons-Laffitte).

1re région : MM. Favier (de Quesnoy-sur-Deule), Pluvinage (de Marcoing), Pontier (de Lumbres), Bruneau (d'Houdain).

2e région : MM. Collard (de la Ferté-Milon), Gérard (de Montcornet), Andrieu (de Neuilly-en-Thelle), Néviasky (de Breteuil), Cruard (d'Attichy), Kaplan (de Vailly), Roustan (de Creil).

3e région : MM. James (de Fauville), Gombault (de Buchy), Lesueur (de Sotteville-lès-Rouen), Fleury (d'Harfleur), Lefilâtre (de Troarn), Wagner (de Lieurey), Bréhier (de la Rivière-Saint-Sauveur).

4e région : MM. Lelandais (de Flers), Simonet de Laborie (de Foulletourte), Chapireau (du Mesle-sur-Sarthe), Jardin (de Bouëre).

6e région : MM. Steinberg (de Château-Porcien), Frélier (de Machault).

7e région : MM. Vatin (de Val-d'Ajol), Vichard (de Granges), Voizot (de Varennes-sur-Amance), Picard (de Morteau), Guichard (de Chateauvillain), Jeanpierre (de Marnay), Maillefert (de Chalindrey), Brugirard (de Monbozon), Durand (de Miribel).

8e région : MM. Grépin (d'Is-sur-Tille), Julien (de Fontaine-Française), Horay (de Moulins-Engilbert), Bricage (de l'Etang-Vergy), Bony (de Nuits-Saint-Georges), Henry (de Bois-Sainte-Marie), Chanay (de Tournus), Rokéak (de Neuvy-sur-Baragon), Osty (de Jouet-sur-l'Aubois), Lacomme (de Lucenay-l'Evêque), Laroche (de Montceau-les-Mines), Thibaudet (de Verdun-sur-le-Doubs).

9e région : MM. Métayer (de Moncoutant), Moreau (de Lusignan), Houpert (d'Angles), Jousselin (de Bourgueil), Reliquet (d'Amboise), Good (de la Motte-Sainte-Héraye), Rozier (des Ponts-de-Cé), Andureau (de Jallais).

10e Région : MM. Bonnelière et Vallée (de la Guerche-de-Bretagne), Dorion (de Moncontour), Trégot (de Callac).

11e région : MM. Boudet (de Sainte-Pazanne), Jaëgler (de Carhaix), Grognot (de Nantes), Lancien (de Carhaix), Péthiot (du Conquet), Queneudec (de Plomodiern).

12e région : MM. Miltas (de la Souterraine), Pasquet (d'Uzerche), Chabrol (de Châlus), Massard (de Saint-Sulpice-les-Feuilles), Monthioux (de Felletin).

13e région : MM. Legrand (du Donjon), Mage (de Marcenat), Solélis (de Neussarges), Forge (de Renaison), Brémont (de Chaudesaigues), Rayrolles (de Pierrefort), Escande (de Saint-Héand), Bollach (de Belmont), Malterre (de Vic-le-Comte), Muzard (de Viverols), Gardel (de Cunlhat), Borderie (de Saint-Cernin).

14e région : MM. Staïcoff (de Grenoble), Gondrand (de Tullins), Chassande-Barroz (de Moirans), Jurie-Descarmiers et Aribaud (de Condrieu), Arsac (de Chabeuil), Quenda (de Lanslebourg), Jacques et Davin (de Saint-Bonnet), Collomb (de Douvaine), Lochon (de Thonon), Blain (de la Motte-Servolex).

15e région : MM. Jouve (d'Aramon), Ducerf (de Saint-Hippolyte-du-Fort), Roche (de Saint-Pierreville), Rovéry (d'Istres), Montagnier (de Cavaillon), Déjean (de la Levade), Rochette (du Cheylard), Gauzy (de Solliès-Pont).

16e région : MM. Boussaguet (de Najac), Pastré (de Saint-Pons), Jean (de Saint-Chinian), Bessière (de Mende), Caillol (de Sauveterre), Furbury (de Firmy), Gayraud (de Murat), Combes (de Belvèze), Durban (de Gaillac), Dalbès de Capendu), Charles (de Fiton).

17e région : MM. Doméjean (de Saint-Lys), Vivès (de Cierp), Crémazy (de Saint-Ybars), Daraignez (de Monsempron-Libos), Périneau (de Duras), Mézard (de Vayrac), Bridiers de Villemor (de Clairac), Pélissié (de Luzerch).

18e région : MM. Bernès-Lasserre (de Peyrehorade), Fauché (de Créon), Couillard-Labonnotte (de Saint-Macaire), Lescarret (de Belin), Antoine (de Branne), Dufour (de Guzan-Mestras), Bourrust (de Portets), Forcade (de Monein), Guichamans (d'Arzacq), Lacoste (de Pau), Dupouy (d'Arzacq), Métreau (de Monthieu).

19e région : MM. Naudin (de Saint-Lucien), Bellot (de Relizane), Chaussat (d'El-Mahder), Merle (de Mercier-Lacombe), Graziani (d'Herbillon), Génova (de Bône), Nicolaï (de Châteaudun-du-Rhumel), Dunis (de Saint-Denis-du-Sig), Poujols (d'Aïn-Bessem).

Division d'occupation de Tunisie : M. Lainé (de Mateur).

Médailles de bronze (délivrées après quinze années de soins gratuits). — 1re région : MM. Dubiquet (d'Auby), Fourmeaux (de Saint-Amand-les-Eaux), Vaille (de Caudry), Quiret (d'Iwuy), Wemaere (de Wormhoudt), Bombart (de Solesmes).

2e région : M. Brasseur (de Villiers-Bretonneux).

3e région : MM. Léonard (de Lisbonne), Dimey (des Andelys).

4e région : MM. Poulain (de la Ferté-Macé), Gigon (de Ballée), Loridant (de Brou), Cigon (de Saint-Calais).

5e région : MM. Dupont (de Villiers-Saint-Georges), Bazor (de Gouaix).

7e région : M. Lamy (de Montreux-Château).

8e région : MM. Favelier (de Luzy), Dézautière (de la Machine), Champenier (du Châtelet), Robert (de Saint-Pierre-le-Moutier).

9e région : MM. Flu (de Lion-d'Angers), Delaunay (de Montbazon), Gros (de Saint-Chartier).

10e région : MM. Macé (de Pleurtuit), Vidal (de Percy), de Caze (de Plélan-le-Grand), Chambrin (de Plancoët).

11e région : MM. Odeyé (de Lesneven), Bréchoteau (de Coëx).

12e région : MM. Gaillardon (d'Aubeterre), Lafon (de Saint-Germain-de-Larche), Fays (de Ruffec), de la Chapelle (de Laforce), Fournier (de Sigoulès), Mage (de Beaulieu).

13e région : MM. Corny (de Lezoux), Roche (de Boën), Gallice (de Langeac), Boichon (de Panissières), Brunon et Legros (de Firminy), Maugue (des Martres-de-Veyres), Darteyre (de Saint-Amand-Tallende).

14e région : MM. Roux (d'Heyrieux), Achard (de Saint-Laurent-du-Pont).

14e région *bis* : M. Fodéré (de Saint-Jean-de-Maurienne).

15e région : MM. Robert (du Teil), Sicard (de Gordes), Bruguerolle (d'Alais), Sérieux (de Martigues), Tasso (d'Endoume), Bichon (de Châteaurenard), Mourier (de Vézénobres).

15e région *bis* : MM. Mattéo (de Roquebillière), Larcher (de Fayence).

16e région : MM. Fabre (d'Olonzac), Boudon (de la Canourgue, Vazelle (de Mur-de-Barrez), Fabre (de Saint-Rome-du-Tarn), Sinègre (de Saint-Geniez-d'Olt), Tichet (de Fournels).

16e région *bis* : M. Guiraud (de Lavaur).

18e région : MM. Chollet (de Burie), Lassègue (de Pouillon), Phelippot (de Bordeaux-Bastide).

19e région : MM. Daniel (de Mila), Grucker (de Sétrata), Lubac (de Carnot), Poli (de Fondouk), Massonet (de Gouraya), Cabannes (de Mustapha-Inférieur).

20e région : MM. Lasne (d'Aix-en-Othe), Carcy (de Vignory), Delarue (de Bar-sur-Seine).

Médailles d'argent (délivrées après vingt années de soins gratuits). — Gouvernement militaire de Paris : M. Boury (d'Issy-les-Moulineaux).

1re région : MM. Alexandre (d'Arques), Pruvost (de Carnières), Daubresse (de Carvin), Lamiot (de Boulogne-sur-Mer), Jacquet (d'Habourdin), Dourlens (de Bruay).

2e région : M. Caron (de Nouvion).

3e région : MM. Perriguet (de Pacy-sur-Eure), Dietz (de Bayeux), Allard (de Duclair).

4e région : MM. Cronier (de Gacé), Butel (de Rémalard), Legendre (de Pontvallain), Jouis (d'Andouillé).

7e région : MM. Herrmann (de Pierrefontaine), Goudot (de Fresne-Saint-Mamès).

8e région : MM. Digoy (de Saint-Léger-sur-Beuvray), Bertrand (de Lignières), Martin (de la Chapelle-de-Guinchay), Ducrot (de Saint-Gengoux-le-National).

9e région : MM. Thuau (de Baugé), Mosnay (de Saint-Varent), Peyssonnier (de Saint-Mathurin).

10e région : M. Danet (de Rennes).

12e région : MM. Lapervenche (de Ribérac), Pascal (de Villefranche-du-Périgord), Goudère (d'Ahum), Janicot (de Saint-Marc-en-Loubaud).

13e région : MM. Barbat (de Charlieu), Rolland (de Saugues), Four (de Laroquebrou), Giraud (de Cusset), Laborie (de Maurs), Delteil (de Riom-ès-Montagne), Dauphant (de Celles).

14e région : MM. Thévene (de Voreppe), Bertrand (de Domene).

14e région *bis* : M. Humbert (de Taninges).

15e région *ter* : M. Dragacci (de Cargèse).

16 région : MM. les Drs Séguret (de Laissac), Mauzac (de Florenzac), Viguié (de Rieupeyoux), Bonnet (de Saint-Chély-d'Apcher).

17e région *bis* : M. Baldy (de Catus).

18e région : MM. Bugeau (de Surgères), Samanos (de Sauhusse), Compens (de Podensac), Peyneaud (d'Arès), Pouchet (de Grignols).

19e région : Cauquil (d'Azazga).

Tunisie : M. Menatti (de Mahdia).

Médaille de vermeil (accordées après vingt-cinq années de soins gratuits). — Gouvernement militaire de Paris : MM. Caire (de Nanterre), Woehling (de Clamart), Barthès (d'Ivry-sur-Seine), Garès (de Marly-le Roi), Ludroitte (de Brunoy), Camescasse (de Saint-Arnoult).

1re région : M. Leroy (de Marquise).

3e région : MM. Gosselin (de Montivilliers), Porquet (de Vire), Jean (de Bayeux), Mordagne (de Tourny).

4e région : M. Georget (d'Ahuile).

8e région : MM. Combaud (de Sancerre), Patey (de Saint-Seine-sur-Vingeanne, Jobard (d'Is-sur-Tille), Laffage (d'Arnay-le-Duc).

10e région : MM. Lejamptel (de Dol-de-Bretagne), Gringoire (de Redon), Prieur (de Cancale), Breillot (de Sourdeval).

12e région : MM. Durieux (de Ribérac), Florentin (de Thenon).

13e région : MM. Bénassy (d'Arfeuille), Sauvat (d'Issoire), Hyvernat (de Rives-de-Gier), Marset (de Lavoûte-Chilhac), Degoul (de Vic-sur-Cère).

14e région : MM. Michel (de l'Arbresle), Couturier (de Beaurepaire).

14e région *bis* : M. Bonnet (de Château-Queyras).

15e région : MM. Dubourd (de Roquemaure), Jullian (de Beaucaire).

15e région *ter* : M. Filippini (d'Olmi-Cappella).

16e région : M. Laux (de Murviel-les-Béziers).

17e région *bis* : MM. Berguin (de Castelmoron), Roudoully (de Caussade), Delcassé (de Lafrançaise).

18e région : MM. Abadie (de Bourg), Callen (de Sore), Larquier (d'Archiac).

19e région : MM. Babilée (de Douéra), Nourry (de Perrégaux).

20e région : M. Plique (de Poissons).

Les odeurs de Paris. — Dans sa dernière réunion, le Conseil d'hygiène de la Seine s'est occupé de la question des odeurs de Paris.

Dans une précédente réunion, il avait chargé une commission composée de MM. Schloesing, Armand Gautier, Jungfleisch, Haller, Hanriot, Léon Lindet et Paul Adam, de lui présenter un rapport sur cet objet.

Au nom de cette commission, M. Hanriot a donné lecture d'un travail dans lequel il rappelle que la cause des odeurs qui se sont fait sentir à Paris pendant les grandes chaleurs que nous venons de traverser n'est pas unique et qu'elle ne saurait être attribuée aux seuls établissements industriels de la banlieue. Les odeurs de Paris tiennent à des causes générales, que M. Hanriot a énumérées.

Après lui, M. Léon Lindet a lu une étude très documentée sur les usines (fabriques de superphosphates, de phospho-guanos, d'engrais au moyen de matières de vidanges, de sulfate d'ammoniaque, clos d'équarrissage, etc..) qui contribuent pour une part, à la production des odeurs que les vents d'est et du nord-est rabattent sur Paris.

Le rapporteur a indiqué les nouvelles prescriptions qu'il y aurait lieu d'imposer pour atténuer dans la mesure du possible, les émanations malodorantes de ces émanations.

Le Conseil d'hygiène a adopté à l'unanimité les conclusions du rapport de M. Hanriot, mais en raison de son importance, il a renvoyé à sa prochaine séance l'examen de celui de M. Léon Lindet.

XIIe Congrès français de médecine (Lyon, 22-25 Octobre 1911). — Rappelons que les adhésions au XIIe Congrès français de Médecine sont à envoyer le plus tôt possible au Secrétaire général : M. Paul Courmont, 33, rue Sainte-Hélène, Lyon, ou au Trésorier-adjoint : M. A. Rey, éditeur, 5, rue Gentil, Lyon; et, avant le 20 septembre, pour les membres désirant bénéficier de la réduction de 50 pour 100 sur les chemins de fer et des réductions importantes consenties en faveur des Congressistes par les Compagnies transatlantiques et des Messagerie maritimes.

On sait que le programme scientifique du Congrès comprend les questions suivantes :

1re question : *Du coma diabétique.* — Rapporteurs : M. le professeur R. Lépine (Lyon) : Introduction à l'histoire du coma diabétique; MM. les professeurs Hugounenq et Morel (Lyon) : Chimie du coma diabétique; M. le professeur agrégé Marcel Labbé (Paris), M. L. Blum, privat-docent à la Faculté de médecine de Strasboug : Histoire clinique et thérapeutique du coma diabétique.

2e Question : *Du rôle des hémolysines en pathologie.* — Rapporteurs : MM. le professeur agrégé Guillain et Jean Troisier (Paris) : Exposé général du sujet; M. le professeur Nolf (Liége) : les Hémolysines au point de vue expérimental; MM le professeur Fernand Widal et le Dr Pierre Abrami : Les ictères hémolytiques acquis. — Rapport de l'hémolyse avec la biligénie extra-hépatique; M. le professeur Bar (Paris) : Communication sur les hémolysines de la femme enceinte.

3e Question : *Des diurétiques.* — Rapporteurs : M. le professeur Henrijean (Liége), M. le professeur Mayor (Genève) : la Diurèse et les agents diurétiques; M. le professeur Pic (Lyon) : les Médicaments diurétiques; M. le professeur Arnozan (Bordeaux) : les Régimes diurétiques.

4e Question, ajoutée par le Bureau après entente avec le Département de la guerre : *Epidemiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique.* — Rapporteur : M. le médecin-principal Rouget, professeur au Val-de-Grâce, délégué de M. le ministre de la Guerre.

Le programme des fêtes et réceptions est provisoirement réglé ainsi : Dimanche, 22 Octobre, à 4 heures soir : séance d'inauguration du Congrès, à l'Hôtel de ville de Lyon; lundi soir, 23 Octobre : réception des Congressistes par la Municipalité; mardi, 24 Octobre : soirée offerte par le Président du Congrès; mercredi soir, 25 Octobre : banquet général de clôture.

La cotisation de membre adhérent est de 20 francs; elle donne droit au volume des rapports imprimés, au volume des comptes rendus, aux réductions de chemin de fer, aux réceptions du Congrès.

Peuvent faire partie du Congrès, comme membres associés, les membres de la famille des titulaires, les internes des hôpitaux, les étudiants en médecine, et toute personne s'intéressant aux travaux du Congrès. La cotisation de membre associé est de 10 francs; elle donne droit à tous les avantages du Congrès (chemin de fer, réceptions, etc.), sauf les publications; le volume des rapports pourra cependant être remis aux membres associés, d'ordre scientifique, qui en feront la demande.

Enfin, à l'occasion du Congrès, une réunion spéciale se



tiendra, sous la présidence de M. le professeur Beauvisage, pour s'occuper des questions relatives aux *Enfants anormaux*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 1re classe Vassal; MM. les médecins-majors de 2e classe Brachet, Revault.

En Cochinchine, MM. les médecins-majors de 1re classe Legendre, Burdin.

En Chine, M. le médecin-major de 2e classe Plomb.

Aux établissements français dans l'Inde, M. le médecin aide-major de 1re classe Gravellat.

En Afrique occidentale, MM. les médecins-majors de 2e classe Pinet, Lescure, Vallet, Brouillard; MM. les médecins aides-majors de 1re classe Legrand, Bouissière.

En Afrique équatoriale, M. le médecin aide-major de 1re classe Richard.

A la mission d'abornement de la frontière Togo-Dahomey, M. le médecin-major de 2e classe Augé.

Au Maroc, MM. les médecins-majors de 2e classe May, Lions.

A la Guyane, M. le médecin-major de 1re classe Houillon.

A bord du vapeur *Loire*, M. le médecin-major de 2e classe Vielle; M. le médecin aide-major de 1re classe Cerné.

En France, MM. Delrieu, Vergoz, Bourdan, Mas, Hotchkiss, médecins-majors de 1re classe; Doreau, Munier, Couvy, Sibiril, Léger, Navarre, Siffrem-Esserteau, Thézé, de Goyon, Guégan, Creignou, Savignac, Briand, Gaillard, médecins-majors de 2e classe; Bellonne, Guyomarch, Kernéis, Richer, médecins aides-majors de 1re classe.

IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de lait). — Ce Congrès a obtenu un grand succès. Il s'est tenu à Berlin, du 11 au 15 septembre, sous la présidence du prince de Hohenlohe. La séance d'ouverture eut lieu dans la grande salle des séances du Reichstag, en présence de l'impératrice et du ministre de l'Intérieur de Prusse.

La salle était complètement remplie : 850 personnes avaient envoyé leur adhésion au Congrès et, parmi eux, une centaine de Français. Nous sommes heureux d'avoir vu un si grand nombre de nos compatriotes représenter notre pays à l'étranger et nous devons en féliciter le secrétaire général du Comité national français, M. Grasset, de Tours.

Le gouvernement était officiellement représenté par M. le professeur Marfan, les docteurs Aviragnet, Lesage, Sergent et M. Turquan, directeur honoraire du ministère de l'Intérieur. De toutes les régions de la France, de nombreux médecins se sont rendus à Berlin, pour le Congrès, et plusieurs dames accompagnaient leurs maris. Un grand nombre d'œuvres, Gouttes de lait, Mutualités maternelles, Sociétés protectrices de l'enfance, Crèches, etc. avaient envoyé des délégués : citons Toulon, Angers, Nice, Roubaix, Tourcoing, Lille, Vienne, Paris, Tours, Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Rochefort, etc. Parmi ces délégués se trouvaient M. Poussineau, président de la Mutualité maternelle de Paris; M. Mille, député de l'Alliers; M. Ambroise Rendu, président de l'œuvre sociale du « Bon lait ».

De brillantes réceptions furent données à Berlin, Charlottenburg et Dresde. Dans cette dernière ville, les congessistes sous la très aimable direction de M. Füster, commissaire général du gouvernement français et de Mme Füster, visitèrent en détail l'exposition internationale d'hygiène, remarquable à tous points de vue et que nous ne saurions assez vivement recommander de voir. Partout, l'accueil le plus chaleureux fut réservé aux Français. Notons encore que Mme Weil-Picard, M. le professeur Hutinel et M. Strauss, sénateur, furent nommés membres d'honneur du Congrès.

Le IVe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge se tiendra en 1915 à La Haye, et le cinquième en 1919, à Londres.

CONCOURS

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 20 Septembre — Articulation de l'épaule.* — Ont obtenu : MM. Kurzenne, 12; Plantin, 10; Canoz, 14; Debray, 18; Lagrange, 14; Engelbach, 15; Pecker, 13; Frelizeau, 12; Durand, 10; Gay, 16; Boussin, 14; de Gennes, 14; Wallet, 16; Woirin, 13; Breitmann, 12; Lignac, 13; Dujardin, 10; Michon, 11; Martin, 12; Jarraud, 10.

Pathologie. — *Séance du 19 Septembre. — Symptômes et diagnostic de l'érysipèle de la face.* — Ont obtenu : MM. Leblanc, 11; Aureille, 14; Langagne, 12. Veil-Picard, 8; Frélezeau, 16 1/2; Martin, 15; Gay, 9; de Gennes, 16; Bléteau, 12 1/2; Vincent, 9; Dujardin, 14; Debray, 16 1/2; Engelbach, 12 1/2; Woirin, 17 1/2; Petetin, 15; Canoz, 15.

Séance du 20 Septembre. — Examen clinique et diagnostic d'une articulation de l'épaule traumatisée. — Ont obtenu : MM. Breitmann, 17 1/2; Martin, 11; Nicolas; Collette, 14 1/2; Lagrange, 17; Durand, 8; Pinel, 16; Desforges, 15 1/2; Eloy, 15 1/2; Cardot, 16; Castera, 9; Faure, 10; Chirol 11; Cavaillès, 11; Farrugia, 9; Dubois, 11; Dariau, 16 1/2; Chauvel, 8; Duprety, 10; Draniez, 11,

RENSEIGNEMENTS

M. le Dr **Delherm**, empêché, ne pourra faire en Septembre le Cours d'*Electrotherapie*, *Radiothérapie*, etc. Il reprendra ce Cours à la session de Pâques 1912.

Paris. A céder, 3.000 fr., *cabinet-clinique*, gorge, nez, oreilles, face grande gare. Bonne clientèle. Ecr. *P.M.* n° 500.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

RÔLE DU MÉDECIN OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL AUX COLONIES. OUVERTURE D'UNE CLINIQUE AUX COLONIES.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés de Madagascar la lettre suivante :

Monsieur,

Voici quelques questions auxquelles je vous demande d'avoir l'obligeance de répondre :

1° Un médecin colonial à trois galons, médecin de l'état civil, nommé expert dans une ville d'une colonie (Madagascar) :

a) A-t-il le droit d'exiger une autopsie sans réquisition préalable de l'autorité compétente : l'Administrateur chef de province ou son délégué, le Procureur de la République ou son délégué?

b) A-t-il le droit de mener *seul* l'expertise, alors qu'on exige deux ou trois experts d'après le droit français promulgué en 1906 dans la colonie?

c) A-t-il le droit de conclure par un rapport médico-légal, lorsque le ou les médecins incriminés (il s'agit de moi en ce cas) n'étaient pas présents à l'autopsie?

d) Quel est le recours que le médecin incriminé peut avoir contre cet expert dans le cas où il aurait agi illégalement, et quels sont les délais de ce recours?

2° Quelles déclarations faut-il faire pour l'établissement d'une clinique?

A qui faut-il les faire?

Quelles sont les formalités légales de cette déclaration?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. — Je dois d'abord faire, au sujet de ces questions, une observation générale : notre correspondant ne précise pas les circonstances qui ont motivé l'incident. Il y eut un décès et une autopsie; mais nous ignorons comment ce décès est survenu, et quel rôle exact a joué le « médecin colonial à trois galons, médecin de l'état civil, nommé expert dans une ville de la colonie ».

Quoi qu'il en soit, et bien que plus de précision eût été désirable, je vais répondre successivement aux questions posées.

II. — 1° Le médecin dont il s'agit avait-il le droit d'exiger une autopsie sans réquisition préalable de l'autorité compétente, l'Administrateur chef de province ou son délégué, le Procureur de la République ou son délégué?

Je suppose, d'après les termes de la question, que le médecin, chargé, comme médecin de l'état civil, de la vérification des décès, a estimé, pour une cause quelconque, la mort suspecte, déclaré de son chef l'autopsie nécessaire, et, si j'ai bien compris la question n° 2, qu'il y a procédé lui-même.

Si les choses se sont ainsi passées, je n'hésite pas à dire qu'il y a là un grave abus de pouvoir, jusqu'à un certain point même une usurpation de fonctions.

En effet, la fonction du médecin de l'état civil consiste uniquement à vérifier les décès, en vue notamment d'éviter les inhumations précipitées (V. Rép. gén. alphab. du Droit français, v° *Inhumations et sépulture*, n°s 158 et suivants).

Lorsqu'il y a des signes ou indices de mort violente ou d'autres indices que permettra de soupçonner le décès, « on ne pourra faire l'inhumation, porte l'article 81 du Code civil, qu'après qu'un officier de police, assisté d'un docteur en médecine ou en chirurgie, aura dressé procès-verbal de l'état du cadavre et les circonstances y relatives ».

Ainsi, en présence d'une mort suspecte, le médecin de l'état civil ne peut que prévenir la police judiciaire, et il ne peut rien faire d'autre que sur sa réquisition.

III. — Peu importe que le médecin dont s'agit soit un médecin-expert. La qualité de médecin-expert est un titre et non une fonction (V. le Décret du 21 Novembre 1893 rendu en exécution des §§ 2 et 3 de l'article 14 de la loi du 30 Novembre 1892, rendue applicable à Madagascar, par le décret du 17 Août 1897). Le médecin-expert n'exerce une fonction que lorsqu'une mission lui a été spécialement confiée par un magistrat instructeur (ou bien par la justice civile).

La qualité de médecin-expert, figurant sur la liste arrêtée par la Cour de Tananarive, ne saurait donc effacer, en rien, l'illégalité ou l'usurpation de fonctions qui aurait été commise.

IV. — 2° *Avait-il le droit de mener seul l'expertise, alors qu'on exige deux ou trois experts d'après le droit français promulgué en 1906 dans la colonie par M. Augagneur?*

Aucun texte de loi n'exige que les expertises en matière criminelle, particulièrement celles auxquelles la police judiciaire fait procéder en cas de mort suspecte, soient faites par trois ou même par deux experts.

Il est dit, dans l'article 43 du Code d'Instruction criminelle, que le Procureur « se fera accompagner, au besoin, d'*une ou deux personnes* présumées, par leur profession ou leur art, capables d'apprécier la nature et les circonstances du crime ou délit », et dans l'article 44, que « s'il s'agit d'une mort violente ou d'une mort dont la cause soit inconnue ou suspecte, « il » se fera assister d'*un ou deux officiers* de santé, qui feront leur rapport sur les causes de la mort et l'état du cadavre ».

Du reste, dans la pratique criminelle, et à moins de circonstances exceptionnelles, les expertises à Paris sont confiées à un seul médecin.

V. — 3° *Avait-il le droit de conclure par un rapport médico-légal, lorsque le ou les médecins incriminés n'étaient pas présents à l'autopsie?*

Aucun texte de loi ne prescrit, en matière d'autopsie à la suite d'une mort violente ou suspecte, de ne procéder à cette opération qu'en présence des inculpés possibles qu'elle intéresse, d'autant qu'ils ne sont pas encore inculpés.

Néanmoins, il est tout indiqué de contester les résultats d'une autopsie dirigée contre un médecin en ce que le médecin n'y a pas été appelé. Il y a là un argument *moral* à faire valoir contre l'autorité que la poursuite prétendrait attacher à cette autopsie, surtout si le médecin-expert se trouve, avec celui que son rapport incrimine, dans des rapports de rivalité professionnelle.

VI. — 4° *Quel est le recours que le médecin incriminé peut avoir contre cet expert dans le cas où celui-ci aurait agi illégalement, et quels sont les délais de ce recours?*

Si, sans avoir reçu aucune mission de la police judiciaire, un simple médecin de l'état civil a procédé à une autopsie dans le but d'incriminer un confrère, en faisant contre lui un rapport médico-légal, j'inclinerais à voir qu'il y a là, ainsi que je l'ai dit plus haut, une véritable usurpation de fonctions et, par conséquent, une *faute personnelle*, distincte des fonctions de médecin de l'état civil. En effet, ce médecin n'avait pas qualité pour procéder de son chef à une autopsie; il n'a pu le faire qu'en sortant des limites de ses fonctions; ce n'est donc pas une faute commise dans l'exercice de ses fonctions et ne pouvant être appréciée que par l'autorité administrative. (V. sur la distinction d'ailleurs toujours très délicate entre la faute *personnelle* commise par un agent de l'autorité, susceptible de donner lieu à une action en dommages-intérêts devant les tribunaux civils, et la faute purement *administrative* commise par un tel agent, qu'il n'appartient qu'à l'autorité administrative d'apprécier, les conclusions de M. le commissaire du gouvernement Georges Teissier, sur lesquelles a été rendu l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 Février 1908. Feutry contre préfet de l'Oise, Dalloz 1908 3.49.)

L'action en réparation du préjudice ainsi causé pourrait, je le crois, jusqu'à plus ample informé sur les faits et circonstances de l'affaire, être portée devant les tribunaux judiciaires.

J'ajoute qu'en tant que médecin-expert, mais non investi d'une mission spéciale de la police judiciaire, le médecin dont s'agit ne remplissait aucune fonction ni mandat public : à ce point de vue encore, les tribunaux de l'ordre judiciaire seraient compétents pour connaître de l'action en dommages-intérêts.

Quant au délai pour intenter cette action, il est en principe de trente ans (art. 2262 C. civ.). Mais s'il y a un délit d'usurpation de fonctions (crim. 258 C. pén.), il n'est que de trois ans, l'action civile née d'un crime ou délit se prescrivant par les mêmes délais que l'action publique.

VII. — 5° *Quelles déclarations faut-il faire pour l'établissement d'une clinique? A qui faut-il les faire? Quelles sont les formalités légales de cette déclaration?*

A Paris même (où les cliniques sont très nombreuses), il n'y a pas (d'après les renseignements que j'ai fait prendre à la préfecture de police) de règlement à cet égard, mais bien entendu tant qu'il ne s'agit que d'une clinique.

Lorsqu'une clinique devient une sorte d'hôpital privé, de maison de santé, qu'elle reçoit des pensionnaires, etc., elle est assimilable à une maison de santé et soumise à la réglementation de ces maisons.

Dans votre cas, s'agit-il d'une simple clinique? Il ne paraît pas que son ouverture soit astreinte à des formalités particulières.

S'agit il, au contraire, d'une maison de santé? En ce cas, les formalités à remplir sont celles que doit prescrire l'arrêté du 25 Août 1904 (*Etablissements de bienfaisance privée*, hôpitaux, maisons de santé). Cet arrêt se trouve au Code annoté de la législation et de la réglementation des lois de Madagascar, publié par M. Gamon, page 498.

H. MONTAL.

LIVRES NOUVEAUX

G. Marañon. — *Recherches anatomiques sur l'appareil parathyroïdien de l'homme.* (*Investigaciones anatomicas sobre el aparato paratiroïdeo del hombre*). 1 vol. in-8°, de 170 pages, avec 5 planches et 14 figures, Tip. DE LOS HIJOS DE TELLO, Madrid, 1911.)

Cette monographie s'appuie sur l'examen anatomique et histologique des parathyroïdes et de la région parathyroïdienne de 180 cadavres; la contribution personnelle est donc très importante.

Dans une première partie, d'ordre anatomique, l'auteur étudie la forme, le volume, le poids, la couleur, le siège et les rapports de l'appareil parathyroïdien. L'histologie reçoit un développement beaucoup plus considérable; cette partie principale, la seconde de l'ouvrage, comporte une douzaine de chapitres dans lesquels sont étudiés la structure générale des parathyroïdes, les cellules parathyroïdiennes, les tissus accessoires et les capsules des glandes, les substances sécrétées, etc.

D'après l'auteur, les éléments de la glande adulte se groupent sous trois types de structure: compacte ou fœtale, funiculaire et glomérulaire. Les parathyroïdes évoluées se distinguent donc des parathyroïdes fœtales, exclusivement formées de tissu compact, et des parathyroïdes séniles qui possèdent bien encore les trois types structuraux, mais dont le parenchyme se trouve dissocié par la transformation adipeuse des tissus de soutien. Les principaux éléments constitutifs du tissu parathyroïdien adulte sont les cellules fondamentales, qui forment la plus grande partie du parenchyme, et les cellules chromophiles, qui semblent résulter d'une modification des premières; les autres formes cellulaires sont moins importantes. Les follicules remplis de substance colloïde sont tapissés, soit de cellules fondamentales, soit de cellules chromophiles, soit des unes et des autres à la fois. Les cellules de Pepere, en relation avec une sécrétion hyaline, sont inconstantes. Quant au tissu fibreux de la capsule et des cloisons, il devient plus abondant à mesure que les sujets avancent en âge.

L'auteur interprète ensuite ce que l'on appelle le conduit parathyroïdien; il envisage la circulation sanguine dans la glande et ses altérations; il étudie l'élimination de la substance colloïde; il discute la signification de la formation de la graisse, de la choline, du glycogène dans les parathyroïdes. L'histologie, dit-il, précise, en somme, le rôle physiologique des glandules et montre que leur fonction, s'exerçant activement à tous les âges de la vie, correspond à des états anatomiques distincts chez le fœtus, chez l'adulte et chez le vieillard.

Dans une troisième partie de l'ouvrage sont prises en considération les autres formations de la région thyroïdienne : nodules thymiques, thyroïdes accessoires, glande carotidienne. Enfin, un appendice résume, d'une part, l'évolution embryologique des parathyroïdes et trace, d'autre part, les grandes lignes de l'anatomie comparée de ces glandes dans la série animale.

On se rend compte, à la lecture de cette énumération rapide, que le travail de G. Marañon, à la fois très complet et très personnel, apporte à l'étude des glandes à sécrétion interne une contribution anatomo-histologique méritant d'être appréciée.

E. FEINDEL.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE du n° 5.

Travaux originaux :

E. Laguesse. — Résultats éloignés de la résection du canal pancréatique chez le lapin (planche VIII).

Kianizin. — Influence de la stérilisation des milieux habités, de l'air respiré et des aliments ingérés sur la digestion et le métabolisme des organismes animaux (avec figure).

Emile-F. Terroine. — Digestion et absorption des graisses. (Remarques au sujet d'un récent travail de M. Rochaix.)

H. Bierry, V. Henri et A. Ranc. — Recherches sur l'hydrolyse du saccharose par les rayons ultra-violets.

E. Couvreur et F. Sarvonat. — Action de l'oxalate de sodium sur le système neuro-musculaire.

P.-J. Teissier, M. Duvoir et H Schaeffer. — Eosinophilie locale méningée sans éosinophilie sanguine au cours d'une méningo-myélite aiguë diffuse (avec figures).

J. Chalier et L. Charlet. — Etat de la résistance globulaire chez l'animal normal et splénectomisé.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité (Service de M. EMILE SERGENT). — *Cours de technique clinique médicale élémentaire* à l'usage des debutants, avec la collaboration de MM. RIBADEAU-DUMAS, médecin des hôpitaux; LIAN, ancien interne des hôpitaux; D'HEUCQUEVILLE, ancien interne des hôpitaux; ST. CHAUVET, interne des hôpitaux; PRUVOST, interne des hôpitaux.

Ce cours sera exclusivement consacré à l'étude des méthodes usuelles d'examen des principaux appareils et d'exploration des principales fonctions.

Il est destiné, non pas à décrire les symptômes des maladies, mais à enseigner la manière de les rechercher et de les constater.

Il a pour but de préparer les élèves, qui seront exercés individuellement, à tirer un profit convenable de l'enseignement clinique quotidien qu'ils recevront ensuite dans les services hospitaliers auxquels ils seront attachés par la Faculté.

Le cours commencera le 1er Novembre et comprendra environ 30 démonstrations, qui seront faites l'après-midi.

Le nombre des élèves étant limité, se faire inscrire dans le service, à la Charité.

NOUVELLES

XXIVe Congrès français de Chirurgie (2-7 Octobre 1911). — Le XXIVe Congrès de l'Association française de Chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi 2 Octobre 1911, à 2 heures, sous la présidence de M. PAUL SEGOND, membre de l'Académie de Médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hospice de la Salpêtrière.

Cours de microbiologie. — Les demandes d'inscription sont reçues à l'Economat de l'Institut Pasteur, 30, rue Dutot, Paris (15e arrondt).

Le cours commence dans la deuxième quinzaine de Novembre; il a lieu chaque jour à 1 h. 45. Les travaux pratiques suivent immédiatement après; des lettres de convocation sont adressées 15 jours avant l'ouverture du cours aux inscrits qui y sont admis.

Le prix du cours est de 100 francs, plus quelques frais facultatifs de laboratoire, le tout payable à la fin du cours.

Sommaire des leçons. — MM. Roux : Introduction à l'étude des microbes. — Borrel : Cultures pures. Préparation des milieux de culture. Pommes de terre. — Legroux : Bouillon. — Legroux : Gélatine. — Legroux : Gélose. — Metchnikoff : Morphologie des bactéries. — Borrel : Autres milieux de culture. Milieux non chauffés. — Borrel : Stérilisation par filtration. — Borrel : Technique de la fixation histologique. — Borrel : Technique de la coloration des microbes. — Borrel : Technique de la coloration des cils, des spores, des capsules. — Legroux : Séparation et numération des microbes. — Nicolle : Analyse microbienne de l'air. — Roux : Analyse microbienne du sol. — Roux : Actions chimiques dues aux microbes du sol. — Roux : Analyse microbienne de l'eau. — Roux : Eaux d'alimentation. — Roux : Eaux d'égoût. Épuration. — Borrel : Inoculations expérimentales. — Borrel : Inoculations expérimentales.

MM. Roux : Charbon bactéridien. — Roux : Etiologie du charbon. — Roux : Prophylaxie du charbon et vaccination charbonneuse. — Nicolle : Choléra des poules. — Nicolle : Rouget du porc. — Metchnikoff : Microbes pyogènes et suppuration (Staphylocoque). — Besredka : Streptocoque. — Nicolle : Pneumocoque et microbes encapsulés. — Morax : Gonocoque. — Dopter : Méningocoque. — Metchnikoff : Choléra asiatique. — Metchnikoff : Choléra asiatique. — Metchnikoff : Choléra asiatique et vibrions cholériques. — Besredka : Fièvre typhoïde. — Besredka : Fièvre typhoïde. — Besredka : Bacterium coli. — Dopter : Dysenterie. — Sergent : Fièvre de Malte. — Nicolle : Bacille pyocyanique. — Dujardin-Beaumetz : Peste bubonique. — Dujardin-Beaumetz : Peste bubonique. — Roux : Morve. — Roux : Morve.

MM. Borrel : Bacille tuberculeux. — Borrel : Tuberculose. — Borrel : Tuberculose. — Marchoux : Lèpre. — Pinoy : Champignons pathogènes. Techniques. — Pinoy : Actinomycoses. — Pinoy : Sporotrichoses. — Sabouraud : Teignes. — Roux : Diphtérie (bacille diphtérique). — Roux : Diphtérie (toxine diphtérique). — Roux : Diphtérie (sérothérapie). — Borrel : Technique des cultures anaérobies. — Nicolle : Vibrion septique. — Nicolle : Charbon symptomatique. — Veillon : Microbes anaérobies des suppurations. — Borrel : Tétanos. Bacille tétanique. Etiologie du tétanos. — Borrel : Tétanos (toxine tétanique). — Borrel : Tétanos (sérothérapie). — Metchnikoff : Maladies à spirilles. — Metchnikoff : Syphilis. — Metchnikoff : Syphilis.

MM. Mesnil : Trypanosomes. — Mesnil : Trypanosomiases animales. — Mesnil : Trypanosomiases animales. — Laveran : Trypanosomiase humaine. — Mesnil : Maladies à filaires. — Dujardin-Beaumetz : Péripneumonie. — Burnet : « Pestes » animales. — Marchoux : Fièvre jaune. — Marie : Rage. — Marie : Rage. — Levaditi : Paralysie infantile. — Burnet : Maladies éruptives. — Borrel : Cancer. — Nicolle : Désinfection par moyens physiques. — Nicolle : Désinfection par les antiseptiques. — Delezenne : Hémolysines naturelles et artificielles. — Delezenne : Mode de formation et mode d'action des hémolysines artificielles. — Delezenne : Hémo-agglutinines et précipitines. — Delezenne : Aperçu général sur les cytotoxines. — Delezenne : Venins. Toxines végétales. — Levaditi : Séro-diagnostic de la syphilis.

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans la 1re section du cadre du corps de santé militaire : *Au grade de médecin inspecteur général*, M. le médecin inspecteur Février, directeur du service de santé au ministère de la Guerre.

Au grade de médecin inspecteur, MM. les médecins principaux de 1re classe : Dziewonski, directeur du service de santé du 8e corps d'armée; Cahier, directeur du service de santé du 16e corps d'armée; Béchard, directeur du service de santé de la division d'Oran.

— M. Feldmuller, médecin-major de 2e classe, passe aux troupes débarquées au Maroc.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de medecin en chef de 2e classe*, M. Damany, médecin principal.

Au grade de médecin principal, MM. Pervès, l'Eost, médecins de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re *classe*, MM. Le Berre, Robin, médecins de 2e classe.

— M. le médecin principal Vincent, du port de Brest, est désigné pour être chargé du laboratoire de bactériologie à l'hôpital maritime de Lorient.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Les étudiants en médecine et en pharmacie dont les noms suivent ont été admis à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

Ligne medicale. — 1, Moulinas; 2, Brugeas; 3, Clavier; 4, Souchard; 5, Bars; 6, Vaucel; 7, Cousyn; 8, Silvestre; 9, Fournier; 10, Carpentier; 11, Monnier; 12, Chabaud; 13, Bizien; 14, Dréan; 15, Calandreau; 16, Guillemard; 17, Petiteau; 18, Tacheron; 19, Miguet; 20, Pierre; 21, Rabasté; 22, Gauthier; 23, Agard-Laroche; 24, Pandellé; 25, Augé; 26, Manon; 27, Olive; 28, Lhuerre; 29, Lacaze; 30, Colin; 31, Leissen; 32, Colibœuf; 33, Paoletti; 34, Chatrieux; 35, Bourdila; 36, Pascal; 37, Triaud; 38, Roux; 39, Thirion; 40, Tardy; 41, Tramini; 42, Fabre; 43, Cumin; 44, Kervella; 45, Lapauze.

Ligne pharmaceutique. — 1, Merlin; 2, Ferré; 3, Kéruzoré.

Par la même décision, ont été nommés élèves du service de santé de la marine et devront être rendus à Bordeaux le 20 Octobre 1911 :

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

A. — Les jeunes gens admis à la suite du concours de 1910 et qui doivent terminer le 1er Octobre 1911 leur année de service militaire, savoir :

Ligne médicale. — Baixe, Le Vilain, Marquand, Bernardin, Morin (A.), Delfini, Masselin, Puel, Eschenbrenner, Lachaume, Planteau, Simon, Arrighi, Viéron, Blanchot, Arnoult, Capéran, Vogel, Hardy, de Fajole, Labeyliès, Le Coty, Fabry, Mercier, Adelus, Maudet, Bertrou, Gascougnoiles, Alinat, Godillon, Laffon, Paris, Roussel, Rouquet, Gouriou, Morin (P.), Mury, Naudin, Tassy, Le Goffic, Clouet, Peyronnet de la Fourelle, Ponsan, Chastang, Bouver, Jeandeau, Loyer.

Ligne pharmaceutique. — Boucher, Bouffard, Cordier, Rey.

B. — Les étudiants en médecine du concours de 1911 désignés ci-après qui ont déjà satisfait à leurs obligations militaires : Souchard, Augé.

Les étudiants en médecine et en pharmacie qui n'ont pas encore satisfait à leurs obligations militaires devront, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées, contracter dans le port où ils ont subi les épreuves d'admission, l'engagement prévu par le décret du 6 Avril 1906.

Tout élève qui renoncerait au bénéfice de son admission devra envoyer au ministre de la marine, dans le plus bref délai, sa démission accompagnée, s'il est mineur, du consentement de ses parents ou tuteurs.

Nécrologie. — On annonce la mort : à Interlaken (Suisse), de M. Louis Grandeau, ancien doyen de la Faculté des sciences de Nancy et professeur d'agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers ; à Châtel-Guyon, de M. Aubœuf, et à Avignon, de M. Durbesson.

CONCOURS

Clinicat obstétrical. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique obstétricale s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 23 Octobre 1911, à 9 heures du matin, foyer des professeurs.

Il sera pourvu à la nomination de trois chefs de clinique titulaires et de trois chefs de clinique adjoints.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté jusqu'au samedi 14 Octobre inclusivement. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur.

Sont admis à concourir tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 22 Septembre — Anatomie du muscle diaphragme.* — Ont obtenu : MM. Langagne, 13 ; Aureille, 6 ; Prunier, 10 ; Vercier, 7 ; Leblanc, 12 ; Bléteau, 7 ; Fresney, 12 ; Plait, 12 1/2 ; Pineau, 5 ; Schwarzfeld, 11 ; Panas, 9 ; Oudinot, 6 ; Nast, 12 1/2 ; Raoul, 9 ; Pasquier, 11 1/2 ; Raout, 14 ; Plotkine, 12 ; Mouzon, 14. Mlle Raousouk, 8 1/2.

Séance du 25 Septembre. — Tiers supérieur du fémur. — Ont obtenu : MM. Pouget, 8 ; Rivatier, 17 ; Pierre, 16 ; Poisson, 12 ; Proust, 14 ; Nelzi, 5 ; Pierson, 12 1/2 ; Paris, 19 ; de Pontich, 13 ; Roberti, 15 ; Perchois, 7 ; Para, 10 ; Morlot, 14 ; Salanier, 13 ; Salinière, 5 ; Nazim, 7 ; Samoyeau, 13 1/2 ; Pourcher, 4 ; Poy, 10 ; Sagot, 9.

Pathologie. — *Séance du 22 Septembre. — Conduite à tenir avant, pendant et après l'anesthésie générale.* — Ont obtenu : MM. Disnoël 10 1/2 ; Caracache, 10 1/2 ; Chamboissier, 12 1/2 ; Deschamps (J.-L.), 18 ; Deschamp (Pierre), 15 1/2 ; Chamorro, 9 1/2 ; Favrel, 10 1/2 ; Duclos, 14 1/2 ; Coffin, 12 ; Ernst, 11 ; Crocquefer, 15 1/2 ; Deschildre, 11 1/2 ; Dayras, 16 1/2 ; Davila, 9 ; Davigo, 9 ; Dartiguenave, 11 1/2 ; Creuzot, 9 ; Dubs, 9. Mlle Deuniel, 12.

Séance du 25 Septembre. — Symptômes et complications du rétrécissement mitral. — Ont obtenu : MM. Crantin, 10 ; Exintaris, 15 ; Clément, 16 ; Cappelle, 16 ; Doumer (Ed.) 14 ; Deboutière, 8 ; Chopinet, 10 ; Dautheuil, 11 1/2 ; Eusèbe, 11 ; Dupret, 13 1/2 ; Eisenstein, 13 ; Dospres, 17 ; Duchon, 13 ; Deguiry, 11 ; Djismedjian, 9 ; Daban, 7 ; Duchamel, 14 ; Coulaud, 17 1/2 ; Cournaud, 17 1/2 ; Chrétien, 7.

Faculté de Médecine de Lille. — Un concours pour un emploi d'aide de clinique médicale infantile s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Lille, le lundi 30 Octobre 1911, à 8 h. 1/2 du matin.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, du 16 au 23 Octobre, et déposer, en s'inscrivant, une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine.

Ecole vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'Ecole vétérinaire de Lyon, le 19 Octobre 1911, pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale

Le programme de ce concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

A céder moitié prix : Voiture de malade, modèle Bruland, dossier et support-jambes articulés, *n'ayant jamais servi.* Ecrire : Huet, 26, rue Jouffroy, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

I. — Programme de l'enseignement de l'Anatomie, de la Parasitologie, de la Médecine coloniale.

Paris offre au point de vue de l'enseignement de la Médecine des ressources inépuisables trop peu connues des médecins étrangers et parfois même ignorées de nos compatriotes.

Nombreux sont ceux de nos confrères qui, à la terminaison de leurs études universitaires ou même au cours de leur carrière, entreprennent un voyage d'étude pour compléter leur bagage scientifique et se perfectionner dans la pratique. Arrivant dans une ville nouvelle, ils sont souvent embarrassés, et ne savent comment utiliser leur temps de la façon la plus profitable. Aussi, aux bureaux de *La Presse Médicale*, recevons-nous très fréquemment des lettres de nos abonnés, se renseignant avant d'entreprendre le voyage de Paris et demandant les dates et les conditions de tels ou tels cours, la façon de se perfectionner dans telle ou telle branche de la Médecine.

Pour répondre à ce besoin légitime qu'ont les médecins étrangers de connaître les ressources scientifiques et intellectuelles que leur offre Paris, nous nous proposons de passer en revue dans une série d'articles publiés dès le début de l'année scolaire tout ce que les médecins étrangers peuvent apprendre à Paris, aussi bien dans les cours officiels que dans les leçons dues à l'initiative privée, aussi bien dans les hôpitaux que dans les cliniques particulières. Nous indiquerons tous les renseignements que nous avons pu réunir à l'usage des *médecins* en ce qui concerne les dates, les heures, les conditions des cours et leçons.

***

Tout d'abord, quelques généralités. La France du xxe siècle n'est en aucune façon déchue de sa gloire intellectuelle qui, au moyen âge, faisait accourir les étudiants du monde civilisé au foyer d'enseignement qu'était, dès cette époque, l'Université de Paris. En se plaçant plus particulièrement au point de vue médical, l'enseignement français peut soutenir la comparaison avec n'importe quel autre enseignement.

Une de ses supériorités incontestables, c'est la clinique.

L'enseignement clinique, illustré par les grands noms des Laënnec, des Bretonneau, des Trousseau, des Charcot, des Dieulafoy, des Verneuil, des Trélat, des Terrier, des Tarnier, des Budin, etc., etc., est peut-être l'enseignement le meilleur que le médecin étranger puisse trouver à Paris. Ce qui fait la haute valeur de cet enseignement, c'est qu'il est donné avec une maîtrise oratoire, une clarté, supérieures, qu'il est complété de l'observation et de l'examen quotidien des malades dans les salles. *L'hôpital est la véritable école pour former un véritable médecin*, tel est l'axiome que les maîtres français cherchent à mettre en pratique. *Tout hôpital parisien est un centre d'enseignement.* Tout visiteur est le bienvenu aux cliniques et aux salles de malades. L'accès des hôpitaux est remarquablement facile; un médecin étranger sur simple présentation de sa carte sera accueilli par le chef de service et pourra assister à l'examen des malades.

Indépendamment de la médecine et de la chirurgie courantes, quelques branches de l'art médico-chirurgical sont particulièrement étudiées à Paris.

Nommons tout d'abord la *dermatologie*. Ici, Paris tient incontestablement la première place. La dermatologie est surtout enseignée à l'hôpital Saint-Louis.

Pour ce qui est de la *neurologie*, l'école de la Salpêtrière est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'insister.

En *chirurgie*, Paris ne le cède à aucune rivale. Le chirurgien français opère avec une adresse manuelle, une élégance tout à fait remarquables. Nous savons tous qu'une connaissance parfaite de l'anatomie est la base de toute bonne chirurgie; pour ce qui est de la « dissection », les facilités d'apprendre sont nombreuses à Paris.

En cette partie de la chirurgie qui traite les affections *génito-urinaires*, les noms de Guyon, Albarran, etc., de toute la pléiade des brillants élèves de Necker, suffisent à illustrer l'enseignement de cette branche de la chirurgie.

Si nous envisageons maintenant la *bactériologie*, nous voyons que Paris offre, à ce point de vue, des ressources incomparables pour les médecins étrangers. L'*Institut Pasteur* donne chaque année un cours complet ouvert à tous les médecins et où les manipulations pratiques suivent le cours théorique professé par les Directeurs de l'Institut et leurs adjoints.

Dernièrement, le professeur Marfan insistait sur la nécessité de l'enseignement de la *Puériculture*. Or, cet enseignement a été créé par Budin, à Paris, et on peut trouver dans notre ville des éléments précieux pour cet enseignement.

La *radiumthérapie*, cette branche si nouvelle et si pleine de promesses de la « physicothérapie », n'est nulle part mieux étudiée qu'en France, et c'est à Paris que l'on vient s'approvisionner de radium.

Rappelons que l'enseignement médical est généreusement donné, tout enseignement officiel est « gratuit ». Tout visiteur est accepté aisément et gratuitement aux cours et aux cliniques.

Les cours spéciaux seuls sont payants et leurs prix sont tout à fait abordables.

***

Anatomie.

L'anatomie humaine est enseignée à Paris, soit à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, soit à l'amphithéâtre des hôpitaux de Clamart. A l'Ecole pratique qui a été organisée par le professeur Farabeuf, on enseigne l'anatomie pratique dans huit immenses pavillons où l'on peut facilement placer à l'aise cent étudiants par pavillon. Deux fois l'an, au printemps et à l'automne, la Faculté fait donner des séries d'exercices pratiques de chirurgie sur le cadavre. Chaque opération d'abord décrite à l'aide d'excellentes planches en couleurs, dont est célèbre à bon droit la Faculté de Paris, est faite par le professeur sous les yeux des élèves, qui sont en nombre limité et qui peuvent chacun à leur tour répéter l'opération sur le cadavre.

Enseignement universitaire.

Les études d'anatomie, à la Faculté de médecine, sont de deux sortes, théoriques et pratiques.

Les études théoriques sont représentées par des cours et des conférences didactiques par le professeur titulaire M. Nicolas et par les professeurs agrégés MM. Grégoire et Rouvière.

Le cours du professeur Nicolas aura lieu durant le semestre d'hiver. Il sera professé cette année dans le grand amphithéâtre de la Faculté les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 5 heures.

Ce cours, qui commencera en Novembre prochain, sera consacré à l'étude de l'appareil circulatoire, à celle du tube digestif et des glandes annexes.

Durant le semestre d'hiver, en dehors du cours du professeur Nicolas, M. Rouvière, agrégé, fera les lundis, mercredis et vendredis des conférences d'*anatomie descriptive*. Celles-ci auront lieu de 5 à 6 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. Elles commenceront également en Novembre et auront pour objet l'étude des centres nerveux et du système nerveux périphérique.

Enfin, durant le second semestre de l'année, M. le professeur agrégé Grégoire fera les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, des conférences d'*anatomie topographique* consacrées à l'étude du membre supérieur et du membre inférieur.

Les études pratiques d'anatomie sont faites dans les pavillons de dissection de la Faculté et dans les

laboratoires particuliers du professeur et des agrégés d'anatomie.

Les pavillons de dissection, qui ouvrent en Novembre, sont spécialement réservés aux élèves de première et de seconde année inscrits à la Faculté.

Dans les laboratoires particuliers, au contraire, sont plus communément admis des médecins ou étudiants poursuivant des études spéciales.

L'accès à ces laboratoires qui ont leur siège à l'Ecole pratique s'obtient de la façon suivante : Une entente avec le professeur M. Nicolas est la première formalité à remplir; quand cette entente est faite, une demande officielle d'autorisation de travail dans les laboratoires de la Faculté doit être adressée à M. le doyen, qui accorde alors ladite autorisation.

Celle-ci une fois obtenue, le candidat est tenu de s'immatriculer sur les registres de la Faculté (coût 30 francs) et d'acquitter un droit de laboratoire qui se monte à 50 francs par trimestre.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

En dehors de la Faculté, un enseignement de l'anatomie est encore donné à l'amphithéâtre des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Cet enseignement, en principe réservé aux internes et externes des hôpitaux, est essentiellement pratique.

Le semestre d'hiver est uniquement consacré aux études de dissection qui ont lieu dans les pavillons de l'amphithéâtre.

Ces pavillons, qui ouvrent en Octobre, n'admettent pas seulement les internes et externes des hôpitaux; ils s'ouvrent encore pour les docteurs désireux de poursuivre quelques recherches anatomiques et pour les étudiants. Il suffit que les docteurs se fassent inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux et acquittent en même temps un droit de 50 francs.

En dehors de la possibilité de venir ainsi disséquer à l'intérieur des pavillons, sous la direction des prosecteurs, il est encore possible d'être admis à venir travailler dans le laboratoire particulier du directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, M. le professeur agrégé Sebileau. Pour obtenir cette autorisation, il est nécessaire de s'adresser directement à M. le professeur Sebileau, le mercredi, de 1 heure 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin. Un droit spécial est réclamé aux personnes admises dans le laboratoire particulier du directeur de l'amphithéâtre d'anatomie.

Au cours de ses études, le médecin qui s'occupe d'anatomie pourra visiter les musées anatomiques, tout d'abord le musée Orfila.

MUSÉE ORFILA, à la Faculté de médecine, rue de l'Ecole-de-Médecine, 12; est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et fêtes de 10 à 4 heures; il est accessible aux docteurs en médecine. Ce musée renferme de nombreuses collections de pièces d'anatomie normale.

Il trouvera également des éléments d'instruction au MUSÉUM.

M. Edmond Perrier professe le cours d'anatomie comparée qui a lieu les mardis, jeudis, samedis, à 2 heures, dans l'*Amphithéâtre des nouvelles galeries*, rue de Buffon, n° 2.

Les personnes désireuses de travailler dans un des laboratoires du Muséum doivent s'adresser directement au professeur dont dépend ce laboratoire. La visite des collections et des galeries se fait sur autorisation délivrée par l'administration sur simple demande.

***

Parasitologie.

L'enseignement de la Faculté pour la parasitologie comprend un cours magistral et des conférences pratiques.

Le cours magistral de M. le professeur Blanchard aura lieu durant le semestre d'hiver, à partir de Novembre, les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine, de 4 à 5 heures, dans le Petit amphithéâtre de la Faculté. Cette année, le programme suivi par le professeur sera : Parasitisme et infection. Animaux venimeux. Récents progrès de la parasitologie.

Quant aux conférences, elles auront également lieu au cours du semestre d'hiver.

Ces conférences seront faites les mardis, jeudis et samedis, de 5 à 6 heures, par M. le professeur agrégé Brumpt, à l'amphithéâtre de parasitologie. Elles auront pour objet l'étude des animaux parasites.

Enfin, au cours de l'année, quelques séances de travaux pratiques, placées sous la direction du professeur agrégé, sont réservées aux étudiants préparant le troisième examen.

***

Médecine coloniale.

A peu près suffisant pour donner à la majorité des médecins exerçant dans la métropole les quelques notions d'histoire naturelle médicale dont ils ont besoin dans leur pratique courante, l'enseignement de la parasitologie quelque peu rudimentaire ne saurait suffire aux médecins appelés à pratiquer leur art dans les pays coloniaux, dans les régions tropicales ou à bord des navires.

Pour ces médecins, spécialement, depuis 1902, grâce à l'initiative persévérante de M. le professeur Raphaël Blanchard, un enseignement spécial très complet, enseignement placé sous la dépendance de la Faculté de médecine, a été organisé.

Cet enseignement est donné par l'INSTITUT DE MÉDECINE COLONIALE, créé à Paris à l'exemple des institutions similaires de Londres et de Liverpool.

L'Institut, présentement, emprunte les locaux de la Faculté de médecine, et c'est à la Faculté de médecine, dans les laboratoires de médecine expérimentale et comparée, de parasitologie et d'hygiène, qu'ont lieu ses cours et travaux pratiques.

Quant à l'enseignement clinique, il est donné, pendant la durée des sessions, à l'hôpital de l'Association des Dames françaises, 93, rue Michel-Ange.

Conditions d'accès. — L'Institut de médecine coloniale reçoit comme élèves :

1° Les docteurs en médecine français;

2° Les étrangers pourvus d'un diplôme de doctorat universitaire français, mention *médecine*;

3° Les docteurs étrangers pourvus d'un diplôme médical étranger, admis par la Faculté de Médecine de Paris;

4° Les étudiants en médecine des Facultés françaises, pourvus de 16 inscriptions, sans distinction de nationalité;

5° Les internes en médecine des hôpitaux, à quelque degré qu'ils soient de leur scolarité.

Les dames sont admises si elles se trouvent dans l'une ou l'autre des conditions ci-dessus.

En s'inscrivant, les candidats doivent déposer leur acte de naissance. S'ils sont docteurs, ils déposent, en outre, leur diplôme ou un certificat légalisé; s'ils sont étudiants dans une Faculté française autre que celle de Paris, un certificat universitaire constatant qu'ils ont achevé leur scolarité. Les étrangers doivent aussi présenter un certificat visé par leur ministre ou leur consul à Paris, établissant leur nationalité.

Les sommes à verser au moment de l'inscription sont les suivantes :

Droit d'immatriculation	20 fr.
Droit de bibliothèque	10 fr.
Droit de laboratoire	150 fr.
Total.	180 fr.

Les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions, en cours d'études, sont dispensés du droit d'immatriculation et du droit de bibliothèque en vue du titre universitaire de médecin colonial.

Des dispenses, soit du droit d'immatriculation, soit du droit de bibliothèque, soit de l'un et l'autre de ces deux droits, peuvent être concédées par la Faculté aux candidats au titre susvisé (article 9 additionnel, incorporé au règlement général des dispenses, par arrêté ministériel du 17 Janvier 1903).

Enseignement. — A l'Institut de médecine coloniale de la Faculté de Médecine de Paris, l'enseignement est donné dans des cours professés par divers professeurs habituels, et pour la partie pratique par des chefs de travaux secondés par des préparateurs.

De plus, éventuellement, des personnes d'une compétence déterminée et ne figurant pas sur la liste ordinaire des professeurs, pouvant ne pas appartenir à la Faculté de Médecine, ou même de nationalité étrangère, peuvent être appelées à venir traiter devant les élèves de questions particulières à l'ordre du jour.

Les cours réguliers qui seront professés cette année, entre le 13 Octobre et les fêtes de la Noël, sont les suivants :

1° M. le professeur R. Blanchard. Parasitologie avec exercices pratiques. Ce cours commencera le 13 Octobre. Il comprendra 21 leçons;

2° M. le professeur Chantemesse. Hygiène. Ce second cours comporte 6 leçons;

3° M. le professeur Gaucher et M. Jeanselme, agrégé. Dermatologie. Ce cours comprendra 8 leçons;

4° M. le professeur de Lapersonne. Ophtalmologie. Ce cours comportera 4 leçons, qui auront lieu les 20 et 27 Novembre et les 4 et 11 Décembre;

5° M. le professeur Roger. Technique bactériologique et hématologique, suivie d'exercices pratiques. Ce cours comprendra 15 leçons;

6° M. R. Wurtz, agrégé, chargé de cours. Pathologie exotique, 17 leçons; Hygiène tropicale et climatologie, 10 leçons; Exercices de bactériologie pratique appliquée aux maladies tropicales, 20 séances;

7° M. Morestin, agrégé. Chirurgie, 4 leçons.

Comme sanction de cet enseignement, l'Institut de médecine coloniale délivre un diplôme de médecin colonial de l'Université de Paris à ceux de ses élèves qui ont subi avec succès deux examens gratuits, dont le premier comporte quatre épreuves, de bactériologie et de parasitologie pratiques, et de bactériologie et de parasitologie théoriques, et le second une épreuve d'hygiène et épidémiologie exotiques, une épreuve concernant les règlements sanitaires, une épreuve touchant les maladies exotiques cutanées, une autre épreuve concernant les maladies exotiques chirurgicales, et enfin une dernière épreuve sur les maladies exotiques ophtalmiques.

Carrières offertes aux médecins coloniaux. — La possession du diplôme de médecin colonial de l'Université de Paris comporte certains avantages. Ce diplôme, en effet, donne accès aux carrières suivantes : médecin sanitaire maritime; médecin de l'Assistance médicale indigène en Indo-Chine ou en Afrique occidentale française, et enfin diverses positions non officielles auprès des Compagnies de colonisation, d'exploitation agricole ou minière, etc., fonctionnant aux colonies ou dans les pays tropicaux.

Les médecins qui suivent ces cours de médecine coloniale prendront grand intérêt à assister aux séances de la Société de pathologie exotique. Cette Société, dont les comptes rendus paraissent dans *La Presse Médicale*, a une réunion tous les mois, le 2e mercredi, salle des cours de l'Institut Pasteur, rue Dutot.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

ANTHROPOPHAGIE ET ALIMENTATION

Au maître diététiste Marcel Labbé.

L'anthropophagie est une pratique alimentaire qui se définit d'elle-même. On l'identifie à tort, depuis la découverte de l'Amérique, avec le cannibalisme, expression plus générale, plus compréhensive, et non uniquement applicable, comme la première, à l'espèce humaine.

L'Europe n'a guère prêté attention à l'anthropophagie qu'à partir de l'époque des Conquistadores. Les historiographes de Cortez, Pizarre, etc..., ont levé les premiers voiles qui recouvraient les mystères sanglants des sacrifices humains au Nouveau Monde. Puis, vinrent les grands navigateurs des mers du Sud, les explorateurs de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, les missionnaires chrétiens, les voyageurs épris de nouveautés : chacun d'eux apporta sa contribution au sujet qui nous occupe.

La question n'excita, au début, qu'une curiosité

distraite; il arriva même que les faits rapportés furent systématiquement niés comme étant contraires à la nature humaine. Cependant, sous l'accumulation des observations, les sceptiques furent obligés de se rendre, et, peu à peu, savants et philosophes dissertèrent sur l'anthropophagie. On s'avisa bientôt qu'il ne s'agissait point d'une coutume extraordinaire et spéciale aux sauvages du Nouveau Monde et que l'histoire du vieux monde en renfermait de nombreux exemples. On sait pertinemment aujourd'hui que nos ancêtres étaient plus ou moins anthropophages; l'étude des mythologies anciennes montre à chaque pas que les premiers hommes s'entre-dévoraient.

Sans remonter aux Cyclopes ou aux Lestrigons, on a assisté, en France et en Hollande, à des faits d'anthropophagie collective : on a vu le peuple de Paris dévorer les restes sanglants du maréchal d'Ancre, et le peuple de La Haye manger le cœur du grand pensionnaire de Witt. Nous ne devons pas être surpris, dit Voltaire, qu'une horreur, chez nous passagère, ait duré chez les sauvages.

Juvénal fut témoin d'un acte semblable en Égypte; dans une de ses satires, il reproche aux Espagnols et aux Gascons leur anthropophagie coutumière.

Dans la plupart des sièges, fameux par leur durée, des parents ont mangé leurs enfants. Au siège de Jérusalem, à celui de Rome par Alaric, à ceux de Paris, de Sancerre, etc..., on cite des cas d'anthropophagie qu'on pourrait appeler obsidionale. Au siège d'Alésia par César, l'un des chefs, Critognat, proposa de manger tous les enfants pour soutenir les forces des Gaulois, invoquant à l'appui de sa thèse le propre exemple de leurs ancêtres dans la guerre qu'ils soutinrent contre les Cimbres et les Teutons.

Saint Jérôme prétend avoir vu, en Gaule, dans sa jeunesse, une horde bretonne, les Scots, se repaître de chair humaine. « Au lieu, dit-il, de se nourrir de porcs et autres animaux dans les forêts, ils préféraient couper les fesses des bergers et les seins des jeunes filles, dont ils faisaient leur régal[1]. »



Figure 1.
L'anthropophage de Gargas roué vif à Toulouse, le 13 Septembre 1783.
(Gravure rarissime du XVIIIe siècle communiquée par M. Cartailhac).

La loi Salique et les Capitulaires de Charlemagne ont cru devoir édicter la peine de mort contre les anthropophages, ce qui fait supposer qu'il en existait en Gaule au IXe siècle.

L'histoire de l'anthropophagie comporte donc une période héroïque et une période historique. Le *folk lore* des peuples en reflète l'ancienneté et la persistance. Les histoires d'*ogres*, par exemple, qui courent le monde, se retrouvent intactes dans les vieux récits tahitiens. Ce mot lui-même semble provenir du nom d'une des tribus d'Attila appelée les *Ougres*, d'origine finnoise[1].

Oui, certes, l'anthropophagie a laissé en nous de profondes racines. Tel geste, que nous qualifions d'horrible, n'est souvent qu'une réapparition atavique des instincts cannibales de nos premiers parents. Le malandrin qui, d'un coup de dent, coupe le nez de son ennemi et l'avale, celui qui menace un autre de lui manger le foie, ces êtres ne diffèrent pas beaucoup, à mes yeux, du sauvage du Congo qui crie à son adversaire : « Toi, tu seras bientôt dans mon estomac! »

Lors d'une famine qui, en 1772, désola toute l'Allemagne, on prit, sur les terres du baron de Boineburg, en Hesse, un berger que la faim avait obligé de tuer et de dévorer un petit garçon, et qui mangea de la chair humaine pendant plusieurs mois. Il avoua qu'il trouvait délicieuse la chair des petits enfants[2].

En 1783, on emprisonna un paysan pyrénéen accusé d'anthropophagie. Il opérait aux environs de la grotte de Gargas, et on évaluait à plus de trente le nombre de ses victimes. Il fut roué vif à Toulouse[3].

Ces anthropophages, qu'on le remarque, sont presque nos contemporains.

Que dis-je? l'anthropophagie se passe même sous nos yeux, si nous en croyons les journaux du mois de Mai 1911. En effet, à la date du

1. « ..... pastorum nates et feminarum papillas solere abscindere et has solas ciborum delicias arbitrari ».

1. Herodote appelle *androphages* une population appartenant à la race finnoise.
2. FORSTER. — *In* « Mém. de Cook », 1775.
3. E. CARTAILHAC. — Communication écrite.

26 Mai, en Tunisie, entre Tozeur et Metlaoui, à 25 kilomètres des mines de Gafsa, on signale le fait suivant : La famille d'un tuberculeux consulte un vieux marabout, qui est aussi le guérisseur de l'endroit; celui-ci ordonne à la famille du malade de lui faire manger de la chair humaine. Les parents s'empressent de voler deux enfants dans une tribu voisine, les tuent et en donnent la viande au malade. Tout ce monde est, paraît-il, sous les verrous.

Il n'est pas scientifique de prétendre que l'anthropophagie est d'ordre antinaturel. Nous avons nos idées préconçues à ce sujet, mais les intéressés ont aussi leur point de vue qui, certes, n'est pas négligeable. J'espère pouvoir le démontrer, en me basant sur ce que j'ai vu moi-même et sur les récits des voyageurs les plus dignes de créance. Je tâcherai de dégager le caractère et les causes, connues ou inconnues, de cette coutume.

Je laisse maintenant la parole aux faits.

Comment les hommes se mangent.

L'anthropophagie s'est pratiquée dans le monde entier, partout où les hommes sont réunis en société. « Comment des peuples, toujours séparés les uns des autres, ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume ? Faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît ? » (Voltaire.)

De très nombreux voyageurs ont décrit, en témoins oculaires, des actes d'anthropophagie collective ou individuelle. Voici quelques récits :

En 1809, un navire anglais, *la Favorite*, aborde aux îles Fidji pour faire de l'eau. Les indigènes capturent deux officiers et les entraînent, sous peine de mort, dans une expédition contre une île voisine. Les ennemis furent défaits, les femmes, les vieillards, les enfants, jusqu'aux nourrissons, furent massacrés, et leurs cadavres emportés sur les pirogues de guerre. De retour au pays, on dépeça les corps, on les suspendit aux arbres du rivage pendant deux jours, puis on les fit rôtir au four canaque, c'est-à-dire à l'étuvée, entourés de feuilles vertes de bananier, dans un trou pratiqué en terre, chauffé avec des cailloux. Le festin comprenait deux cents convives. Pour les remercier de leurs services, on invita au repas les officiers anglais, mais ceux-ci se dérobèrent, à la stupéfaction des sauvages.

En 1827, Dillon fut témoin, dans des îles voisines et au péril de sa vie, d'une scène analogue. On croirait, en en lisant le récit, assister à une leçon de médecine opératoire. Le prosecteur commence par séparer les pieds des jambes, puis les jambes des cuisses, et après cela il ampute les parties sexuelles. Il pratique ensuite successivement les désarticulations des hanches, des poignets, des coudes et des épaules. Il procède, en dernier lieu, à la décollation de la tête et du cou. Le manuel opératoire est toujours le même. Toutes les pièces de viande sont soigneusement enveloppées dans des feuilles de bananier et mises au four pour y être rôties avec la racine de *taro*.

Les compagnons de Dumont d'Urville ont confirmé l'exactitude de pareils détails. Un chef des îles Salomon disait à l'un d'eux : « Rien n'est délicieux comme le corps d'un ennemi tué dans le combat. Lorsque cet heureux événement arrive, la nation de Pertahi chante toute la nuit de plaisir. On apporte le cadavre et on procède ainsi qu'il suit : le corps est ouvert, et les chefs, ceux dont le palais est le plus délicat, plongent des bananes dans la cervelle et la mangent crue; ce n'est que lorsqu'il n'en reste plus que l'on commence à manger les cuisses; ensuite, c'est le tour des mains, et enfin, les reins viennent en dernier. Un couplet consacré est chanté par les chefs à chaque membre qui tombe. Enfin, le reste est abandonné au peuple après, toutefois, que l'on a enlevé les parties naturelles; celles-ci sont ployées dans des feuilles de bananier et cuites au four; elles sont offertes aux chefs suprêmes. » Cette dernière particularité, partout reproduite, serait-elle une survivance du culte du lingam[1] ?

Le *modus faciendi* ne variait guère en Polynésie, d'une terre à l'autre. Dans un voyage en Calédonie, en 1864, Jules Garnier a assisté à un festin en règle qu'il a dépeint. Parmi les cannibales, rangés en cercle autour d'un feu, un vieux chef se faisait remarquer par son avidité pour une tête rôtie. Après avoir dévoré les parties molles, il exposa la tête au feu pour mieux en détacher la cervelle et l'avaler, gardant le crâne comme trophée. De ses conversations avec les cannibales et de ce qu'il avait vu, Garnier concluait que l'anthropophagie était tellement dans les mœurs des Canaques qu'on ne les empêchera de manger de l'homme que si l'on en fait une question religieuse analogue à celle qui empêche un catholique de manger de la viande un jour maigre. Quand les Canaques parvenaient à comprendre notre dégoût pour la viande humaine, ils l'expliquaient par cette raison que les blancs nagent dans l'abondance.

Dans le centre de l'Afrique, de nombreux voyageurs ont assisté — et peuvent encore assister — à des cérémonies pareilles. Dans un livre récent, fort intéressant[2], R. Ward, un compagnon de Stanley, atteste la réalité et l'universalité de ces agapes cannibales.

On dévorait, en Océanie, et l'on dévore encore aujourd'hui, en Afrique, les enfants mal conformés. Pour ces sauvages, leur estomac remplace avantageusement le *barathron* et l'Eurotas des Spartiates.

Les vieillards et les malades connaissent leur sort d'avance, et ils l'acceptent avec beaucoup d'insouciance. Les « bouches inutiles » dispa-

1. Il en restait des vestiges en Nouvelle-Zélande au commencement du XIXe siècle.
2. R. Ward. — « Chez les cannibales d'Afrique », 1910.

raissent dans les « bouches utiles » sans que personne s'en formalise. Cependant, tous les anthropophages ne mangent pas des malades, et les plus enragés d'entre eux reculent devant ceux qui sont atteints d'affections cutanées.

Le bas âge de la victime ne les arrête pas. Le sexe non plus, quoique la chair de la femme soit moins estimée que celle du mâle. Ce qui fait surtout la sauvegarde des femmes, c'est que les chefs se réservent les plus jolies et que les autres sont chargées des soins du ménage et de la culture.

Au Congo, un chef disait à Ward que le temps nécessaire pour dévorer un corps humain variait suivant les circonstances : il se devait à lui-même de manger seul le cadavre d'un ennemi vaincu ; s'il ne s'agissait que d'un esclave, il le partageait avec ses compagnons.

Rien n'est perdu avec ces gaillards : les reliefs d'un repas servent pour les jours qui suivent. Dans le Haut-Oubanghi, Ward a vu des femmes suivre des caravanes organisées pour la traite emportant des paniers contenant des quartiers de chair humaine pour s'alimenter en route. Généralement alors la chair est rôtie pour la préserver de la putréfaction. H. Jouan m'a raconté avoir vu souvent les Marquisiens s'envoyer d'une île à l'autre des « gigots » d'homme en guise de cadeaux; mais comme l'anthropophagie officiellement abolie était très surveillée, ces échanges de politesse se faisaient discrètement.

Cook, Dillon et beaucoup d'autres ont vu des conserves de chair humaine fumée, salée ou boucanée.

Elle est un objet d'échange, elle peut servir même de gages pour rémunérer des services, ainsi qu'on le voit chez les Niam-Niam, les Bangalas et beaucoup d'autres peuplades où il existe de véritables boucheries de viande d'homme[1]. H. Girard, Emily, Schweinfurth, Ward Faffirment. Ce dernier voyageur raconte comment était organisé le système de vente et d'achat de ce bétail humain qu'on pouvait se procurer abattu ou sur pied. « Dans certains districts il n'était pas rare de voir capturer, pour être mangés plus tard, des villages entiers de naturels affaiblis et tombant d'inanition. J'ai vu défiler sous mes yeux des convois d'esclaves qu'on amenait à des tribus qui, en échange d'ivoire, les achetaient pour s'en nourrir. » Parfois on retardait leur mort afin de les engraisser et de les manger à point.

L'anthropophagie peut se pratiquer en bloc ou en parcelles. « Si incroyable que cela paraisse, dit Ward, dans l'Oubanghi, les captifs étaient menés de place en place pour que les acheteurs pussent indiquer par des marques extérieures sur le corps les parties qu'ils désiraient acquérir. Ces marques étaient ordinairement faites avec de la craie de couleur... » Bref, la victime pouvait être débitée vivante!...

Aux îles Wallis, les premiers missionnaires avaient vu servir dans les festins des prisonniers vivants dont on découpait les membres crus et pantelants, la tête étant tranchée en dernier lieu[1].

Les Marquisiens n'étaient guère moins cruels. Parfois ils précipitaient leur victime vivante dans le feu et la torturaient jusqu'à la mort; ensuite ils la dévoraient. Mais ce raffinement dans la cruauté semble avoir été lié à une satisfaction d'une vengeance raffinée et particulière, à moins que ce ne fût l'accomplissement d'un rite sacré.

L'Australien poussé par la faim dévorait, comme Saturne, ses propres enfants. Aux Fidji, les parents avaient au moins la délicatesse d'échanger leurs enfants avec ceux des autres familles avant de les manger. L'endo-cannibalisme s'observe en Afrique, chez les Bondjas (Emily) et quelques autres tribus; on peut dire cependant, à la décharge des anthropophages, que cette pratique est vraiment exceptionnelle.

Le gibier humain se mange tantôt frais, tantôt rassis, parfois faisandé, voire même pourri! Vers 1835, les gens de Nouka-Hiva assommèrent un déserteur américain coupable d'avoir volé les patates d'un chef puissant. Sur le moment, les cannibales se contentèrent de manger l'œil droit de leur victime et ils l'enterrèrent; deux jours après, pris de remords ou de fringale, ils le déterrèrent et le dévorèrent en entier.

Les sauvages américains chargeaient leurs femmes de laver les cadavres destinés à leur table.

Chez les Louloungou, en Afrique, on faisait baigner la victime avant de la tuer. La crainte de la contagion des maladies de la peau a sans doute été la cause de cette propreté inattendue.

Ward a vu dans l'Afrique centrale des corps mis à macérer dans l'eau courante avant d'être livrés à la consommation. En Amérique, chez les Mesayas, Marcoy prétend qu'on faisait bouillir la victime dans une marmite avec addition d'eau et de piment. Les recettes culinaires variaient selon les pays. Snelgrave (Deuxième voyage en Guinée, 1729) relate ainsi le massacre d'un gouverneur portugais : « On l'attacha par les pieds et par les mains, le ventre à terre entre deux pieux. On lui fit aux bras, au dos, aux cuisses et aux jambes quantité d'incisions où l'on mit du jus de limon, ensuite on lui coupa la tête, et le corps, divisé en pièces, fut rôti sur les charbons et mangé. » Les indigènes satisfaisaient ainsi un besoin de vengeance et de gourmandise. La vengeance est un plat qui doit se manger froid, a dit quelqu'un qui s'y entendait. Comme on le voit, il n'en est pas toujours ainsi.

(Voir la suite, page 882.)

1. « Dans un voyage au Monomotapa, Faria écrivait en 1569 : « Les Mumbos mangent de la chair humaine et l'achètent dans une boucherie publique ». Bory de Saint-Vincent a signalé des étals de chair humain chez les Jagas.

1. Viala. — *Ann. d'Hyg. et de Méd. colon.*, 1909.

Quand on a su capter leur confiance, les cannibales sont très francs dans leurs déclarations. Un Fidjien disait à Montravel, compagnon de d'Urville, que rien n'était délicat comme la cervelle, le gras des cuisses et les mollets d'un homme et d'une femme de couleur. Il faisait une grande différence entre ces mêmes parties chez le blanc et le noir, le blanc ayant un insupportable goût de sel. V. Dumoulin, qui vécut longtemps avec les anthropophages des Marquises, pensait que leur prédilection pour tel ou tel morceau n'est pas dictée uniquement par la gastronomie. En mangeant leurs ennemis, en se les *incorporant*, ils croient aussi acquérir leurs qualités. Ces qualités sont réparties dans les diverses parties du corps : de là le choix des morceaux auquel préside une grande équité. La tête échoit aux grands chefs parce qu'elle est le siège de l'intelligence et des sens ; chacun d'eux veut avoir sa part des yeux, — privilège ancestral des Pomaré, — du nez, de la langue, des oreilles, et surtout de la cervelle. Et si le sort des armes a fait tomber en leur possession un ennemi connu pour son habileté manuelle ou sa légèreté à la course, les mêmes convives réclament leur part de ses mains ou de ses pieds.

Chez les Niam-Niam la graisse d'homme est une friandise très appréciée. Prise en trop grande quantité elle passe pour enivrer. Schweinfurth, qui rapporte cette opinion, ne s'en porte pas garant! La graisse humaine dans ce pays est d'un usage tellement répandu qu'on prétend même qu'elle sert à l'éclairage[1].

Le dépeçage des victimes était parfois soumis à certaines règles. Généralement c'était un prêtre qui était investi de la fonction de sacrificateur en Océanie; chez certains peuples il y avait, dit-on, une vaisselle réglementaire. En Nouvelle-Zélande on ouvrait le corps à l'aide d'une hache en jade, tandis qu'aux Sandwich on opérait avec une scie faite de dents de requins. Il est possible que le rite changeât d'un endroit à l'autre, mais sans doute faut-il distinguer le sacrifice rituel de la coutume anthropophagique proprement dite.

Les femmes étaient généralement exclues de ces repas. C'est probablement la même raison égoïste qui, aux Sandwich et à Taïti, du temps de Cook, faisait écarter les femmes et le peuple des plantureux festins de porc rôti.

Quand les Australiens n'avaient personne à se mettre sous la dent, quand ils avaient mangé leur progéniture, ils se saignaient pour faire cuire leur sang et l'avaler. Ces coutumes féroces étaient le résultat d'une diète prolongée, et c'est là la seule excuse que l'on puisse trouver pour « des actes d'une si grande barbarie[1]. » En tout cas, c'est une forme peu connue de l'égoïsme; on pourrait l'appeler de l'autophagie.

Une des plus anciennes et des plus curieuses relations qui nous soient parvenues est celle de Jean de Léry, voyageur du xve siècle aussi véridique qu'intéressant.

Il nous montre les premiers Brésiliens nourrissant de leurs meilleures viandes les prisonniers faits à la guerre, « tant il y a, néanmoins, qu'après les avoir engraissez comme pourceaux en l'auge ils sont finalement assomez et mangez ». Chose singulière, on les choyait si bien ces prisonniers que, chez les Toupinambas au moins, on procurait des femmes aux prisonniers mâles, et, au jour du sacrifice, cette épouse temporaire « après avoir fait ses tels quels regrets et ietté quelques feintes larmes sur son mari mort, si elle peut, ce sera la première qui la mangera. Cela fait, les autres femmes et principalement les vieilles (lesquelles plus convoiteuses de manger de la chair humaine que les ieunes, solicitent incessamment tous ceux qui ont des prisonniers de les faire ainsi vistement depescher) se présentans avec de l'eau chaude qu'elles ont toute preste, frottant et eschaudant de telle façon le corps mort, qu'en ayant levé la première peau, elles le font aussi blanc que les cuisiniers par deça sçauroyent faire vn cochon de laict prest à rostir. » Le corps était ainsi dépecé par quartiers, et « ces barbares à fin de tant plus inciter et acharner leurs enfans l'vn après l'autre, ils leur frottent le corps, les bras, cuisses et iambes du sang de leurs ennemis. »

Ils dévoraient le corps entier, intestins compris. « l'excepte toutefois la cervelle, dit de Léry, à laquelle ils ne touchent point. »

Ces Américains ne pensaient pas, sur ce point, comme les Polynésiens et les Africains. Tant il est vrai que des goûts et des couleurs... !

Les Toupinambas ne s'en tenaient pas là. Voici le farouche épilogue que conte J. de Léry : « Si les femmes qu'on avait baillées aux prisonniers devenaient grosses d'eux, les sauvages qui ont tué les pères, allégans que tels enfans sont provenans de la semence de leurs ennemis (chose horrible à ouïr et encore plus à voir) mangeront les vns incontinent après qu'ils seront naiz; ou, selon que bon leur semblera, avant que d'en venir là, ils les laisseront devenir un peu grandets. » P. Marcoy confirme tout ce qui précède à propos des Mesayas. Eux aussi ils gardaient le prisonnier à l'engrais et lui donnaient une femme pendant trois mois; puis, la veille de l'exécution, les guerriers marquaient sur son corps les parties délicates dont ils devaient se régaler le lendemain. Une fois tué, on le faisait cuire assaisonné aux piments. Les intestins et les viscères, préalablement bien lavés, étaient rôtis sur des braises

1. Ceci rappelle une plaisanterie du xviiie siècle. Une marchande de chandelles de Dublin vendait d'excellentes chandelles faites avec de la graisse d'Anglais. Un jour, un client se plaignait de la mauvaise qualité de la chandelle. « Monsieur, lui dit-elle, c'est que les Anglais nous ont manqué! » Voltaire disait à ce sujet qu'un honnête homme n'est pas fâché d'être utile après sa mort.

1. Dupetit-Thouars. — « Voyage de la *Vénus* ».

et mangés à part. L'auteur dit que souvent, au sortir de ces agapes, les convives se faisaient vomir et il assure que leur estomac n'était pas à la hauteur de leur vengeance.

Le Dr Sauffray, dans un voyage à la Nouvelle-Grenade, reproduit la description de ces mêmes scènes d'horreur. Presque partout, en Amérique, les anciens cannibales unissaient leurs prisonniers aux femmes de leur tribu, soit afin de poursuivre leur vengeance plus longtemps sur les enfants issus de ces unions, soit afin de satisfaire encore mieux leur étrange gourmandise.

On peut dire que ces indiens avaient résolu un difficile problème : étant donné un gibier humain, tâcher d'en obtenir le maximum de rendement !

Dans le Haut-Oubanghi, dit H. Girard, les enfants qui naissent d'un père esclave sont la propriété du maître qui les vend à son profit; ils sont en général achetés par les Boubous contre des chèvres et revendus aux Bondjos, qui, eux, les engraissent pour les manger.

Cette coutume n'était donc pas localisée en tel ou tel point du globe; il semble bien qu'elle a été universelle et, quelque inhumaine qu'elle nous paraisse, qu'elle était très naturelle aux yeux des populations primitives dont la marche vers la civilisation a subi un arrêt de développement.

Enfin le dernier degré de l'horrible est atteint, je crois, par les cannibales nécrophages. Qu'un mort soit mangé lorsqu'il commence à se faisander, cela nous révolte, certes, cependant on peut le comprendre. Mais dévorer des corps en putréfaction et enterrés depuis quelque temps, cela dépasse les bornes de la gourmandise. C'est abuser du mot fameux : le corps d'un ennemi sent toujours bon. Les sauvages en général aiment la viande en décomposition; ainsi, par exemple, les Fuégiens se délectent des baleines pourries depuis longtemps échouées sur le rivage. Encore est-ce là une perversion du goût, quelque chose comme la géophagie qui relève de la *pica* et de la *malaccia*. H. Girard confirme ces faits à propos des populations du Haut-Oubanghi : « Qu'un homme se noie dans la rivière... qu'un Blanc soit enterré au voisinage d'une station, aussitôt les pires désirs s'éveillent, toutes les manœuvres, toutes les ruses sont mises en jeu jusqu'à ce que le corps, même entré en décomposition avancée, puisse être mis sous la dent.. » Il en est de même chez les Niam-Niam, les Monbouttous, les Manyemas, etc... Rien de semblable n'a été relevé à l'encontre des cannibales américains ou océaniens, qui ne font pas, comme les africains, concurrence aux corbeaux et aux vautours.

***

Pour que l'anthropophagie ait été une coutume aussi répandue depuis l'origine des civilisations, il faut vraiment qu'elle ait eu des racines profondes dans l'esprit des hommes. Et la preuve en est que çà et là, même chez des peuples policés, on en retrouve les vestiges. La manducation de l'homme n'est plus alors totale, elle est simplement régionnaire. Nous en dégagerons la cause plus loin, mais le fait existe encore maintenant. En 1885, l'explorateur Haïtce fut capturé et massacré aux confins de la Chine et du Tonkin, son corps fut dépecé, le foie mangé, et le fiel, mélangé à de l'alcool de riz, fut absorbé par les indigènes, qui s'imaginèrent s'approprier par ce moyen le courage et la valeur du brave tombé entre leurs mains (Néïs). Nous avons relevé, au début, des faits semblables survenus en France et aux Pays-Bas. Ce sont les dernières convulsions de l'anthropophagie.

VIATOR.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 2 (Tome XVII).

***

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 17.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Bretonneau. — M. OMBRÉDANNE, agrégé, reprendra ses leçons cliniques le jeudi 5 Octobre, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Envois aux laboratoires. — Les prélèvements destinés aux examens bactériologiques, en cas de maladies transmissibles, doivent être, en principe, portés directement aux laboratoires qualifiés pour procéder à ces examens.

Lorsque leur transport ne peut être assuré que par la poste, le récipient les contenant ne saurait être accepté sans danger que s'il est renfermé lui-même dans une boite ou tube métallique soudé, muni d'une étiquette ou enveloppe qui ne puisse en être séparée.

La protection de la santé publique en Nouvelle-Caledonie. — La loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique vient d'être appliquée par décret à la Nouvelle-Calédonie.

Les dispositions de cet acte fournissent aux gouverneurs les armes légales nécessaires pour organiser la défense du pays qu'ils administrent et pour imposer aux habitants les mesures de protection contre les épidémies. Aussi la loi de 1902 a-t-elle déjà été mise en vigueur dans la plupart de nos colonies. Elle sera d'autant plus utile en Nouvelle-Calédonie que la lèpre y a fait recemment d'alarmants progrès.

Les analyses du laboratoire municipal. — Le laboratoire municipal dont, il faut le rappeler, le rôle est essentiellement préventif, puisque c'est le laboratoire d'Etat qui est seul chargé de la répression des fraudes, a effectué pendant le mois d'Août 1.692 analyses, dont 309 demandées par le public.

Sur les 1.692 échantillons examinés, 381, soit 23,10 pour 100, étaient falsifiés ou de mauvaise qualité. Les observations portent surtout sur les laits, dont 26 pour 100 étaient mauvais, sur les vins, où la proportion est de 18 pour 100, sur les eaux et glaces, où elle atteint 34 pour 100.

Exemple à suivre. — Le préfet du Finistère vient de faire placarder dans toutes les communes de son département l'affiche suivante, rédigée en français et en breton :

« Il meurt trop de petits enfants, et par notre faute.

« Sur cent enfants qui meurent dans leur première année, il y en a quarante qui sont tués par une alimentation mal comprise, parce qu'on leur a donné à manger bien trop tôt.

« Jusqu'à six mois au moins, on ne doit nourrir l'enfant qu'avec du lait et, de préférence, avec le lait de sa mère; il n'y a pas d'inconvénient à prolonger l'allaitement plus longtemps.

« Les animaux sont plus raisonnables que nous : ils allaitent leurs petits et ne les font pas manger avant que les dents leur soient poussées.

« Il faut soigner l'enfant dès la première apparition d'un dérangement de corps; on ne sait jamais ce que celui-ci peut devenir; en attendant le médecin, mettre l'enfant à la diète absolue.

« *Le Préfet*, J. CHALEIL. »

Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — En 1913, le Congrès se tiendra au Puy. Président, M. Arnaud; secrétaire général, M. Suttel.

Les questions mises à l'ordre du jour sont : Les troubles du mouvement dans la démence précoce; M. Lagriffe, rapporteur. De l'anesthésie dans l'hémiplégie cérébrale; M. Monnier-Vinard, rapporteur. Les conditions de l'intervention chirurgicale chez les aliénés au point de vue thérapeutique et médico-légal; M. Pic, rapporteur.

IVe Congrès international d'hygiène scolaire. — Le Comité américain chargé de s'occuper de l'organisation du IVe Congrès international d'hygiène scolaire qui doit avoir lieu en 1913 à Buffalo, vient de se constituer. M. le Dr Eliot, président émérite of Harvard University, en a accepté la présidence.

IVe Congrès de physiothérapie. — Le Comité d'organisation a été avisé que le Congrès de la tuberculose, qui devait se tenir à Rome en Septembre 1911, a été reporté au mois d'Avril 1912.

Pour éviter la réunion à une même époque de ces deux importants Congrès, il a été décidé, après avis conforme du président du précédent Congrès de physiothérapie et du secrétaire général du Comité international permanent, que le IVe Congrès de physiothérapie, qui devait se tenir primitivement à Berlin en Avril 1912, aurait lieu seulement à Pâques 1913.

VIIe Congrès d'anthropologie criminelle. — Le VIIe Congrès d'anthropologie criminelle, qui se tiendra à Cologne du 9 au 13 Octobre 1911, aura pour objet, suivant la tradition des précédents Congrès (Rome, 1885; Paris, 1889; Bruxelles, 1892; Genève, 1896; Amsterdam, 1901; Turin, 1906), l'étude scientifique de la criminalité chez l'homme dans ses rapports avec la biologie et avec la sociologie.

Corps de santé militaire. — Sont désignés pour servir au corps de débarquement de Casablanca : M. Rit, médecin-major de 2e classe; M. Tartavez, médecin-aide-major de 1re classe.

Ecole du service de santé militaire. — Liste, par ordre de mérite, des candidats admis à l'Ecole du service de santé militaire et des élèves déjà admis qui passent dans une division supérieure à la suite du concours de 1911, avec indication des corps de troupes où ceux qui n'ont pas encore accompli un an de service militaire devront être incorporés.

A. *Nouveaux élèves.* — Pour entrer en 2e division : MM. 1, Legler, au 31e rég. de dragons; 2, Ducluzeaux; 3, Berge, au 28e rég. d'artillerie; 4, Grosjean, au 45e rég. d'artillerie; 5, Tardy, au 19e rég. d'artillerie; 6, Boissezon.

Pour entrer en 3e division : MM. 1, Lafont, au 1er rég. de chasseurs à cheval; 2, Grandclaude, au 8e rég. de hussards; 3, Audinot, au 21e rég. d'artillerie; 4, Bonnet, au 23e rég. d'artillerie; 5, Jehl, au 9e rég. de cuirassiers; 6, Cros, au 23e rég. d'artillerie; 7, Vicherat, au 17e rég. de dragons; 8, Bretton (René-Pierre-Jean-Baptiste), au 58e rég. d'artillerie; 9, Causse, au 56e rég. d'artillerie; 10, Houssin, au 30e rég. d'artillerie; 11, Dalidet, au 43e rég d'artillerie (Rouen); 12, Hôte-Bridon, au 4e rég. d'artillerie de campagne; 13, Aubertin, au 5e rég. d'artillerie de campagne; 14, Giraud (Jean-Robert-Ferréol), au 16e rég. de chasseurs à cheval; 15, Denjean, au 16e rég. de chasseurs à cheval; 16, Heuraux, au 4e rég. de chasseurs à cheval; 17, Radais, au 31e rég. de dragons; 18, Fournier, au 56e rég. d'artillerie; 19, Tournier-Lasserve, au 56e rég. d'artillerie; 20, Georgel, au 1er rég. de chasseurs à cheval; 21, Laveine, au 4e rég. de chasseurs à cheval; 22, Georges, au 12e rég. de dragons; 23, Fromant, au 8e rég. de chasseurs à cheval; 24, Arlabosse; 25, Audroing-Houssais, au 30e rég. d'artillerie; 26, Fabre (Camille-Joseph), au 57e rég. d'artillerie; 27, Baudet, au 18e rég. d'artillerie; 28, Dumas, au 56e rég. d'artillerie; 29, Romey; 30, Picard, au 14e rég. de chasseurs à cheval; 31, Poulin, au 26e rég. d'artillerie; 32, Slenka, au 43e rég. d'artillerie (Rouen); 33, Attané; 34, Beghin, au 6e rég. d'artillerie de campagne; 35, Fricker, au 30e rég. d'artillerie; 36, Broquin, au 16e rég. d'artillerie; 37, Lauzerain, au 4e rég. de chasseurs à cheval; 38, Billant, au 48e rég. d'artillerie; 39, Bretton (Robert-Jean), au 58e rég. d'artillerie; 40, Jacob (Jean-Edmond), au 29e rég. d'artillerie; 41, Mougeot, au 8e rég. de chasseurs à cheval;

42, Cabana, au 57e rég. d'artillerie; 43, Pommadère; 44, Goetz, au 6e rég. de cuirassiers; 45, Roux (Vincent-André-Pierre), au 16e rég. d'artillerie; 46, Siuroles, au 14e rég. d'artillerie; 47, Denis, au 37e rég. d'artillerie; 48, Hébrard; 49, Paoli.

Pour entrer en 4e division : MM. 1, Simonin, au 12e rég. de dragons; 2, Pouget, au 12e rég. de dragons; 3, Goudet; 4, Genieys, au 56e rég. d'artillerie; 5, Jame, au 26e rég. d'artillerie; 6, Jean; 7, Millet, au 1er rég. de dragons; 8, Texier, au 60e rég. d'artillerie (Troyes); 9, Fontaine, au 23e rég. d'artillerie; 10, Dano, au 7e rég. d'artillerie; 11, Messein, au 53e rég. d'artillerie; 12, Ricbourg; 13, Jobelin, au 6e rég. d'artillerie de campagne; 14, Wurmser, au 31e rég. de dragons; 15, Ségala, au 18e rég. d'artillerie; 16, Pascal, au 58e rég. d'artillerie; 17, Heitz, au 1er rég. de chasseurs à cheval; 18, Lenoir, au 38e rég. d'artillerie; 19, Lauzeral, au 23e rég. d'artillerie; 20, Roux (Georges-Adolphe-Henri), au 17e rég. de dragons; 21, Michel, au 21e rég. de chasseurs à cheval; 22, Floquet, au 2e rég. d'artillerie de campagne; 23, Maupin, au 11e rég. de chasseurs à cheval; 24 (*ex æquo*), De Saint-Rap. Richard, au 54e rég. d'artillerie; 26, Terrisse, au 48e rég. d'artillerie; 27, Thouverez, au 14e rég. d'artillerie; 28, Chabaud, au 12e rég. de hussards; 29, Ratié, au 18e rég. d'artillerie; 30, Luc, au 8e rég. d'artillerie de campagne; 31, Ravoux, au 58e rég. d'artillerie; 32, Ray, au 17e rég. de dragons; 33, Raynaud, au 30e rég. d'artillerie; 34, Brunet, au 54e rég. d'artillerie; 35, Gaillard (Pierre-Jacques-René), au 14e rég. d'artillerie; 36 (*ex æquo*), Vandenbossche, Jennesseaux, au 8e rég. de dragons; 38, Sabrié, au 57e rég. d'artillerie; 39, Pierron, au 60e rég. d'artillerie (Troyes); 40, Poirot, au 8e rég. de dragons; 41, Lapierre, au 54e rég. d'artillerie; 42, Tacheron, au 6e rég. de hussards; 43, Marotte, au 54e rég. d'artillerie; 44, Brousse, au 48e rég. d'artillerie; 45, Bourdila, au 57e rég. d'artillerie; 46, Paoletti, au 38e rég. d'artillerie; 47, Noël, au 14e rég. d'artillerie; 48, Niel, au 55e rég. d'artillerie; 49, Lapauze, au 15e rég. de chasseurs à cheval; 50, Augé; 51, Goux, au 5e rég. d'artillerie de campagne; 52, Gazalis, au 38e rég. d'artillerie; 53, Lassave, au 18e rég. d'artillerie; 54, Krouch; 55, Chabardès, au 19e régiment d'artillerie; 56, Bardon, au 26e rég. de dragons (possède le brevet d'aptitude militaire); 57, Lapeyre, au 24e rég. d'artillerie; 58, Jouvet, au 14e rég. de chasseurs à cheval; 59, Thirion, au 11e rég. de chasseurs à cheval; 60, Musso, au 24e rég. d'artillerie; 61, Jonquères, au 24e rég. d'artillerie; 62, Carret; 63, Morand, au 55e rég. d'artillerie; 64, Pintard, au 29e rég. de dragons; 65, Chabanier, au 5e rég. de chasseurs à cheval.

B. *Aspirant en cours d'études.* — M. Fauré passe en 2e div.

Elèves admis en 1910 et accomplissant leur service militaire. — Entreront d'emblée en 3e division : MM. Collet, Pontoizeau, Avinier, Boutin, Bergis, Haton.

Les élèves ayant déjà accompli une année de service militaire devront se présenter au médecin inspecteur directeur de l'Ecole du service de santé miltaire, le jeudi 12 Octobre 1911, à huit heures du matin.

Les autres recevront un certificat d'admission à l'Ecole du service de santé militaire mentionnant le corps dans lequel ils devront accomplir un an de service.

Munis de ce certificat, les élèves qui ne sont pas encore inscrits sur les tableaux de recensement se présenteront du 1er au 5 Octobre au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent pour être visités; puis ils contracteront le double engagement (engagement militaire et engagement sexennal) dont le modèle n° 4 est annexé au décret du 27 Juin 1905 (*Bulletin officiel* du ministère de la Guerre, partie réglementaire, n° 35 de 1905, imprimerie Chapelot et Cie, 2, rue Christine, à Paris, et *Bulletin des lois*, partie principale, n° 2638, p. 730, Imprimerie nationale, à Paris).

Quant aux élèves inscrits sur lesdits tableaux, ils rejoindront leurs corps d'affectation dans les mêmes conditions que les appels de la classe. L'engagement sexennal (mod. n° 4 simple) ne sera contracté par eux que lors de leur entrée à l'Ecole du service de santé militaire.

Les élèves qui renonceraient au bénéfice de leur admission devront adresser d'urgence leur démission au ministère de la Guerre, en y joignant, s'ils sont mineurs, l'autorisation de leur père, mère ou tuteur.

La date susmentionnée du 12 Octobre 1911 est également celle à laquelle entreront à l'Ecole les élèves nommés en 1910 qui ont accompli depuis l'année de service militaire exigée par la loi.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Thamin, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major à l'établissement de Ruelle.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin principal de 1re classe Galay est promu au grade de médecin inspecteur dans la 1re section du cadre du corps de santé des troupes coloniales.

— Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe*, M. Capus, médecin principal de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Bellard, Allain, Emily, Devaux, médecins-majors de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Binard, Rancurel, Erdinger, Gallas, Bec, Guitard, Parazols, Chagnolleau, de la Barrière, Guillon, Dubruel, Chartres, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Garnier, Jauréguiber, Javilly, Bellonne, Bonduel, Guérard, Combe, Cariès, Bridier, Bongrand, Fournier, Maupetit, Destelle, Trividié, Colat, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin principal de 1re classe Simond est mis à la disposition du département des Affaires étrangères pour remplir les fonctions de directeur de l'Institut Pasteur à Constantinople.

— Sont désignés pour servir : *En Afrique occidentale*, M. le médecin-major de 1re classe Lamort.

Au Sénégal, M. le médecin-major de 2e classe Fraissinet.

En France, MM. Léger, Lamoureux, médecins-majors de 2e classe; MM. Daniel, Plomb, médecins aides-majors de 2e classe.

Nécrologie. — On annonce la mort à Toulouse de M. Tranier, et à Paris, de M. Lutz, qui fut reçu à l'agrégation de chimie en 1860.

CONCOURS

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 27 Septembre — Configuration et rapports de la trachée.* — Ont obtenu : MM. Roullaud, 12; Piédelièvre, 10; Roullet, 11; Ravina, 16; Roulle, 13; Perrin, 12 1/2; Parisot, 11 1/2; Royer, 12; Rousseau (Ch.), 7 1/2; Rouffiat, 11; Pigney, 4; Roubakine, 13; Saint-Martin; Pradignac, 12; Raynier, 6. Mme Schichter, 11.

Pathologie. — *Séance du 27 Septembre.* — *Symptômes diagnostic et traitement de la hernie inguinale étranglée.* — Ont obtenu : MM. Deguy, 10; Costi; Enriquez, 10 1/2; Ducornet, 8 1/2; Dell'Amore, 9; Designole, 13; Chabanier, 17; Cerf, 14; Chapotel, 12 1/2; Charbonnier, 10 1/2; Combourieu; Dourne (Armand), 7; Caracosteu, 10 1/2; Colombet, 17; Dubuisson; Essica, 13 1/2; Charpentier (R.); Demarne, 14 1/2; Chataignon, 8 1/2; Doubière, 15 1/2.

Séance du 28 Septembre. — *Examen d'une malade au point de vue gynécologique.* — Ont obtenu : MM. Devauchelle, 10; Calvet, 13 1/2; Arcé; Bernard (R.) 14 1/2; Berthon, 14; Boeda; Bouchard, 15; Boyer; Bozonet, 13; Boutelier, 13 1/3; Bucquet, 11; Adam, 16 1/2; de Brun du Bois Noir, 16; Bruant, 16; Adler, 11; Calas, 10; Mlles Demandières, 13; Chauveau, 11; Aronson; Bagot, 17.

Faculté de médecine de Montpellier. — Un concours sera ouvert le lundi 23 Octobre 1911, pour une

place de chef de clinique chirurgicale infantile et orthopédie.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté jusqu'au vendredi 20 Octobre, à 4 heures du soir.

En se faisant inscrire, les candidats déposeront : 1° Leur diplôme de docteur; 2° leur acte de naissance ; 3° la notice de leurs titres et leurs travaux scientifiques.

La durée des fonctions de chef de clinique chirurgicale est de trois ans. Le titulaire entrera en fonctions le 1er Novembre 1911 et recevra un traitement annuel de 1.200 francs.

Société de médecine de Toulouse. — *Programme des prix pour* 1912 : Prix Gaussail (600 francs). — « Etudier l'influence respective de l'organisme et du type bacillaire sur la forme et l'évolution des lésions tuberculeuses chez l'homme et les animaux. »

Programme des prix pour 1913 : Prix Gaussail (600 fr.). — « De l'intervention chirurgicale dans les traumatismes de la plèvre et du poumon. » Prix Naudin (400 francs). — « Etude bactériologique du sang dans la tuberculose. »

Médailles d'encouragement. — Indépendamment des prix ci-dessus, la Société peut décerner chaque année quatre médailles d'encouragement : vermeil, argent ou bronze, aux auteurs des meilleurs mémoires manuscrits et inédits qui lui sont adressés dans le courant de l'année.

Conditions générales des concours. — Les mémoires écrits en français sont seuls admis à concourir pour les prix décernés par la Société; ils devront être adressés franco à M. le Secrétaire général, au siège de la Société (Hôtel d'Assézat-Clémence-Isaure, à Toulouse), avant le 1er Janvier de l'année dans laquelle le prix doit être décerné, terme de rigueur. Ils seront accompagnés d'une épigraphe ou devise qui sera répétée sur une enveloppe cachetée contenant le nom de l'auteur.

Les mémoires dont les auteurs se seraient fait connaitre directement ou indirectement, ceux qui auraient été déjà publiés ou présentés à une Compagnie savante ne seront pas admis à concourir.

Les mémoires manuscrits sur sujets divers, destinés au concours des médailles d'encouragement, devront parvenir franco à M. le Secrétaire général avant le 1er Mars de chaque année.

Les membres titulaires de la Société ne peuvent pas prendre part aux divers concours.

Les étudiants en médecine y sont admis.

Les manuscrits des mémoires jugés par la Société deviennent sa propriété; toutefois, leurs auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais, sans déplacement, en s'adressant pour cela au Secrétaire général.

La séance publique annuelle, dans laquelle sont proclamés les résultats des divers concours, a lieu du 1er au 25 Mai.

Service médical de colonisation. — Rappelons qu'un concours pour le recrutement de dix médecins de colonisation sera ouvert le 13 Novembre 1911, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en sept classes qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 francs.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs, à défaut du logement en nature et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'intérieur, 2e bureau, du Gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au Gouvernement général avant le 13 Octobre 1911.

Ecoles vétérinaires. — Des concours seront ouverts :

A. A l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le jeudi 2 Novembre 1911, pour la nomination de deux chefs de travaux stagiaires attachés aux chaires suivantes :

1° Embryologie, histologie normale, anatomie pathologique;

2° Hygiène et zootechnie.

B. A l'Ecole vétérinaire de Lyon, le mardi 10 Novembre 1911, pour la nomination de deux chefs de travaux stagiaires attachés aux chaires suivantes :

1° Pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, inspection des viandes de boucherie, médecine légale et législation commerciale en matière de vente et échange des animaux domestiques;

2° Pathologie bovine, ovine, caprine et porcine, et obstétrique, médecine opératoire et clinique.

Le programme de ces concours se distribue au ministère de l'Agriculture (Bureau des Ecoles et services vétérinaires) et dans chacune des trois Ecoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Appareils « Zander ». — A vendre Collection orthopédique complète, en excellent état. Ecrire n° 3103, Office de publicité Max R. Nunes, Amsterdam.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

SERVICE DE SANTÉ EN CAMPAGNE

PRÉPARATIFS POUR LA MOBILISATION.

Avant d'utiliser une armée organisée, il faut la *mobiliser*, puis la *concentrer* sur un point de la frontière.

La *mobilisation* consiste à faire passer sur place tous les corps d'armée du pied de paix au pied de guerre, et la *concentration*, à diriger ces armées sur les points fixés d'avance par les plans de campagne.

A la mobilisation, les médecins civils, comme tous les autres officiers *de complément* et tous les citoyens aptes au service et soumis aux obligations militaires, doivent quitter leur foyer, leurs affaires, leur famille pour répondre à l'ordre de mobilisation et se rendre par les voies les plus rapides, souvent dans un délai très court, à l'endroit qui leur a été indiqué ; ils devront en même temps emporter tous les objets nécessaires pour entrer en campagne.

Dans cette troublante période de la mobilisation, nous envisagerons les deux principales phases du début (la *mobilisation individuelle* et la *mobilisation collective*) et nous donnerons succinctement quelques conseils pratiques :

Pour se mobiliser rapidement, que faut-il faire ?

1° Placer en *lieu sûr et connu* son ordre individuel de mobilisation qui indique :

a) Le *lieu* où l'officier doit se rendre ;

b) Le *régiment* ou la *formation* auquel il est affecté ;

c) Le *jour* de la mobilisation où il doit se mettre en route.

A ce sujet, supposons qu'un officier a reçu l'ordre de *rejoindre sans délai* : cela veut dire qu'il faut quitter, *en pleine nuit*, sa résidence et prendre le premier train en partance vers la ville indiquée.

Si, au contraire, il est envoyé pour le deuxième ou troisième jour, il suffit de prendre le train le jour indiqué, mais seulement *avant* 8 *heures du matin*.

Pour rejoindre, *il faut monter dans un compartiment quelconque*, à défaut de wagons de 1re classe.

Le premier jour de la mobilisation commence à minuit 1 minute et finit à 11 heures 59 du soir.

2° Avoir toujours prête une tenue de campagne en bon état pour résister « aux fatigues » d'une longue guerre. N'hésitez pas à partir avec

des effets neufs, car il ne faut pas trop compter sur les cantines à bagages transportées dans les fourgons des trains régimentaires, que nous verrons bien rarement, à cause de l'encombrement des routes par les convois administratifs.

Composition de la tenue : *un képi* et un *bonnet de police* facultatif. Ce dernier est utile, car il ne tient pas de place, permet de faire sécher le képi mouillé et sert de bonnet de nuit en rabattant les bords sur les oreilles, si on est forcé de coucher sur la paille, ce qui arrivera fréquemment.

Une tunique, ou vareuse ou dolman (facultatifs jusqu'à usure), pourvu que le tissu soit assez résistant.

Une culotte en drap, garnie de basanes rouges pour les officiers montés, avec des *brodequins*, des *houzeaux* et des *bandes molletières*. Eviter d'emporter des bottes, qu'on ne peut plus mettre quand elles sont mouillées. *Eperons*, dits à la chevalière pour les officiers montés. Gants de couleur *ad libitum*. En hiver, prendre *un manteau* et *une pèlerine* de drap dans laquelle on peut s'enrouler pendant la nuit.

Equipement : *Un sabre* ou *épée*, un *revolver* et son étui avec 12 cartouches — arme de défense personnelle — se porte la courroie passée sur l'épaule gauche. Est touché au corps contre-remboursement direct. La *jumelle* est facultative pour les médecins. La *giberne* avec son étui rouge a été remplacée par un *nécessaire médico-chirurgical* contenu dans une sacoche à soufflet, dite d'état-major, et renfermant les instruments suivants : *a*) Un nécessaire de Michel avec 50 agrafes ; *b*) des comprimés d'antipyrine, de quinine, des ampoules de chlorure d'éthyle, de caféine, et de morphine ; *c*) 2 bistouris, 2 pinces hémostatiques de Doyen, 1 paire de ciseaux, une seringue à injections hypodermiques, 1 sonde cannelée, 1 sonde vésicale, 1 pince à disséquer, 1 thermomètre, 1 bande hémostatique de Denain, 2 pansements individuels, dans une boîte métallique.

Un brassard de neutralité estampillé et numéroté par la Direction du service de santé, est fourni par le médecin chef de service, ainsi que le paquet de pansement individuel.

Enfin *une plaque d'identité* portant le nom et prénom de l'officier *au recto*, le lieu de naissance et la date *au verso*. Cette médaille de forme ovalaire se porte au cou comme un scapulaire. Elle peut être faite par un armurier quelconque d'un corps de troupe moyennant 50 centimes. Cette dépense est utile : en cas de décès, la plaque d'identité est envoyée au bureau de la comptabilité et des renseignements au ministère de la Guerre.

Harnachement : Pour les médecins montés, il y a lieu de se pourvoir d'un harnachement ou de l'acheter, à la mobilisation, contre remboursement direct. Il se compose d'une bride avec licol et longe de poitrail, d'une selle avec sa paire de sacoches et de bissacs, d'un tapis de selle avec une couverture, d'une sangle, d'une paire d'étrivières avec étriers, d'un porte-sabre, d'une musette-mangeoire et d'un étui porte-avoine.

Cantine ou caisse à bagages. Peut être achetée au corps contre remboursement. Dimensions réglementaires : 0,65, 0,38, 0,22. Le poids maximum est de 15 kilogrammes, mais on est très tolérant pour le poids. Une seule caisse pour les aides-majors et les majors de 2e classe, 2 pour les médecins-majors de 1re et 3 pour les principaux.

Voici la composition du contenu généralement adoptée : 1 pantalon, 1 tunique, 1 paire de chaussures, 3 paires de chaussettes, 3 chemises, 3 serviettes, 15 mouchoirs, 3 gilets de flanelle, 12 faux cols, des boutons, des objets de toilette et de couture et une couverture de voyage pliée sur le couvercle et maintenue par les courroies.

Ainsi équipé, le médecin de réserve se rend à la gare très confiant, très sûr de n'avoir rien oublié d'essentiel et débarque soit dans un corps de troupe, soit dans une formation sanitaire. Là, il trouvera des confrères de l'active, des conseillers techniques, qui lui communiqueront les ordres bien prévus heure par heure de leur *carnet de mobilisation*.

A la page 342, t. V de la N. P. M. C. (Masson, 1911), nous avons résumé les diverses besognes qui attendent les médecins au moment de la mobilisation (triage des malingres, des malades chroniques, chargement du matériel, distribution des brassards, des paquets individuels, précautions hygiéniques pour le stationnement urbain, le voyage, familiariser le personnel avec le matériel, toucher l'indemnité d'entrée en campagne, etc...) : Consultez ces pages.

***

En résumé, pour se mobiliser rapidement, il faut être toujours prêt, être doté d'une bonne tenue complète, d'un solide harnachement, d'effets pratiques et solides qui feront toute la campagne. Et surtout n'attendez pas l'agitation fébrile de la mobilisation pour compléter votre uniforme. A la guerre, il faut tout prévoir et être comme le coq vigilant, *Semper paratus*.

Dr Bonnette,
Lauréat de l'Institut,
chef du service au 39e d'artillerie.

J. ROCHET

L'administration de l'Assistance publique vient de perdre, en la personne de M. J. Rochet, un de ses architectes les plus distingués. Gendre de M. Diet, l'architecte qui a érigé l'Hôtel-Dieu actuel et mourut membre de l'Institut et comblé d'honneurs, M. Rochet ne connut pas les mêmes faveurs, bien que son œuvre hospitalière soit considérable.

D'une bonté exquise et d'une timidité grande, M. Rochet ne connaissait que le travail, l'esprit de discipline, le dévouement à ses supérieurs hiérarchiques.

Il a construit la nouvelle Académie de médecine qui ne lui rapporta que des critiques qui paraissent, aujourd'hui, bien exagérées, et qui le touchèrent profondément. Il n'accepta pas moins l'entreprise de la construction du grand hôpital de la Pitié, tout en gardant, d'ailleurs, son service régulier d'entretien de certains hôpitaux, en particulier de Broca et de la Maternité.

Il donna à la Pitié tout le reste de ses forces, et ceux qui ont pu le suivre dans cette rude tâche, par ce torride été, ne savaient ce qu'il fallait le plus admirer : son intrépidité au travail ou son alerte vieillesse. Un coup de froid a jeté bas en vingt-quatre heures l'homme généreux, doux et modeste que fut J. Rochet, à la veille du jour, que ses amis espéraient heureux pour lui, de l'inauguration officielle de la Pitié. Le corps médical, où il ne comptait que des sympathies, se fait un devoir, par l'organe de *La Presse Médicale*, de saluer sa mémoire et de présenter à sa famille, si cruellement éprouvée, ses biens vives condoléances.

F. Jayle.

VARIÉTÉS

Conditions d'aptitude au service de l'aviation militaire en Italie.

Les lecteurs de *La Presse Médicale* n'ont pas oublié le remarquable article paru le 24 Juin 1911, consacré par MM. Cruchet et Moulinier au mal des aviateurs et exposant les troubles physiologiques produits au cours des vols.

Une section d'aviation vient d'être créée en Italie : elle est constituée par un bataillon du génie spécialement affecté à ce nouveau service. Cette section est dotée actuellement de six monoplans Blériot, dont trois avec moteur Gnôme et trois avec moteur Anzani, et de six biplans Farman. D'autres appareils sont en construction.

En présence de ce développement de l'aviation, M. Falchi, médecin-professeur à l'Ecole d'aviation militaire, étudie dans le *Giorn. di Med. militare* (31 Mai) les conditions que l'on doit exiger des militaires désirant s'adonner à cette spécialité.

Age. — L'âge le plus favorable est compris pour les officiers entre 25 et 35 ans (naturellement il n'en est pas question pour les hommes de troupe de 21 à 24 ans). Avant 25 ans, l'auteur estime que les gens sont susceptibles d'être téméraires et de faire des entreprises insensées. Après 35 ans, il pense que des troubles de la circulation et de la respiration peuvent compromettre le bon fonctionnement de l'organisme dans les conditions où il se trouve en aéroplane.

Le *poids* doit être aussi réduit que possible. Pour un homme de 25 à 35 ans de taille moyenne, le poids doit être environ de 75 kilogrammes.

Constitution physique. — La vitesse, les courants d'air, l'état de tension nerveuse, le genre de vie et l'entretien de l'appareil exigent de la part de l'aviateur une certaine robustesse. Il est superflu de remarquer que les descendants d'épileptiques et d'alcooliques et, d'une façon générale, tous ceux qui sont victimes d'une diathèse accusée, d'origine héréditaire, portant sur le système nerveux, doivent être écartés de la spécialité en question.

La vue doit être excellente, l'ouïe fine, les organes respiratoires et la circulation irréprochables.

Le *caractère* sera équilibré, éloigné de l'émotivité facile et de l'indécision aussi bien que de la folle témérité, docile et résolu, prompt au commandement comme à l'obéissance.

L'*intelligence* devra, de son côté, être bien développée, car c'est elle qui est la base de toute activité.

Une bonne préparation consistera dans l'habitude des ascensions en ballon libre qui accoutumera le sujet à l'observation d'un lieu élevé, à l'appréciation du terrain, à l'estimation de la distance, aux troubles plus ou moins accusés produits par l'altitude, à la connaissance des vents.

De même, les ascensions dans les montagnes élevées devront l'avoir préparé aux climats durs et aux brusques changements de température. L'automobile l'aura habitué à la manœuvre d'une machine commandée par un moteur, et à la discipline et la coordination des mouvements.

Enfin, la pratique du bateau à voiles peut contribuer à lui faire connaître les conditions aérologiques, développer en lui l'habitude de se sentir seul et lui faire acquérir la conscience en ses propres forces. (*Le Caducée*, 1911, n° 17, p. 234.)

BIBLIOGRAPHIE

2454. — **Cabanès.** — Marat inconnu : *l'Homme privé, le médecin, le savant*, d'après des documents nouveaux et inédits. Deuxième édition, refondue et très notablement augmentée. 1 vol. in-8°, de 560 pages, avec 5 planches et 60 illustrations. Prix : 5 fr. (*Albin Michel*, éditeur, à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

E. Mosny et François Moutier. — Recherches sur la syphilis secondaire du rein (avec figures) (planche VIII).

Ernest de Craene. — Ostéomes siégeant au niveau d'une cicatrice ancienne de laparotomie avec envahissement de ces tumeurs par une métastase cancéreuse (avec figures).

René Sand et Léopold Mayer. — Transformation de la vésicule biliaire tout entière en un kyste papillière.

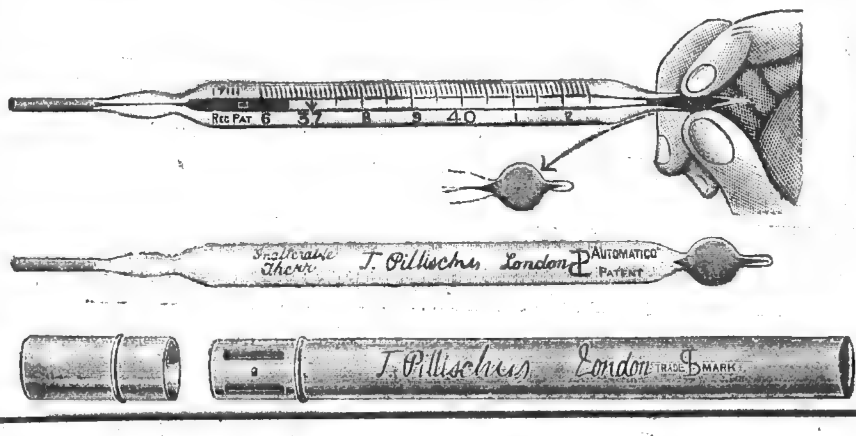
Ch. Achard et E. Feuillié. — Contribution à l'étude de l'hémoglobinurie expérimentale.

A. Sartory. — De la valeur du réactif de Meyer.

E. Sarvonat et Ch. Roubier. — Calcium et acide oxalique (étude critique).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne en thérapeutique.



HOPITAUX ET HOSPICES

Asile clinique (1, rue Cabanis). — Consultation pour les maladies nerveuses. M. le professeur GILBERT BALLET, tous les lundis, à 9 heures du matin.

NOUVELLES

Conférence sanitaire internationale. — Une conférence sanitaire internationale se réunira le 10 Octobre, à Paris, au ministère des Affaires étrangères. Elle comprendra les représentants de quarante Etats environ, au lieu de vingt-trois gouvernements qui participaient à la conférence de Paris de 1903.

École des Hautes Ecoles. — M. le professeur agrégé Gautrelet est nommé maître de conférences à l'École des Hautes-Etudes en remplacement de M. Pachon, récemment nommé professeur à Bordeaux.

Médecins d'assistance en Indo Chine. — Un décret abaisse de 35 à 30 ans la limite d'âge imposée aux médecins qui désirent poser leur candidature à l'emploi de médecin stagiaire dans les services d'assistance d'Indo-Chine. Cette réforme a pour objet d'abaisser par contre-coup l'âge où les médecins de l'Assistance publique indochinoise sont admis à bénéficier de la retraite.

Les religieuses des hôpitaux et la loi des retraites. — Le tribunal correctionnel du Mans vient de statuer sur l'appel formé devant lui par deux sœurs de la congrégation d'Evron, Mmes Armandine Lebert et Rosalie Durand, surveillantes à l'hospice de Ballon (Sarthe), qui avaient été inscrites d'office comme assujetties obligatoires à la loi des retraites ouvrières, et avaient vu, malgré leurs protestations, le juge de paix de Ballon maintenir leur inscription, attendu qu'une somme de 150 francs était versée annuellement, au nom de chacune d'elles, par l'administration de l'hospice de Ballon.

Les deux religieuses faisaient observer que cette somme de 150 francs constituait, non pas un salaire annuel, mais une indemnité de vestiaire qu'elles ne touchent d'ailleurs pas elles-mêmes, car elle est versée à leur supérieure sur le simple acquit de celle-ci et remise ensuite à la congrégation d'Evron. C'est la congrégation et non les religieuses, qui a passé contrat avec l'hospice; donc les sœurs ne peuvent être considérées comme des salariées.

Le tribunal a approuvé la thèse des religieuses. Son jugement décide que la loi des retraites ouvrières n'est pas applicable aux sœurs de l'hôpital de Ballon, qui ne sauraient être considérées comme des salariées. Il a prononcé en conséquence leur radiation de la liste des assujetties obligatoires.

Ecole française de stomatologie. — L'ouverture de l'Ecole française de stomatologie (2e année) aura lieu le lundi 16 Octobre prochain.

Nous rappelons que l'Ecole donne son enseignement aux étudiants en médecine ou aux médecins désireux de se spécialiser dans la pratique de la stomatologie (maladies de la bouche et des dents, prothèse, etc...).

Pour l'inscription et tous renseignements, s'adresser au docteur Beltrami, directeur-adjoint, au siège de l'Ecole, 20, passage Dauphine, Paris.

Institut des bègues — M. CHERVIN, directeur de l'Institut des bègues de Paris (82, avenue Victor-Hugo), reprendra ses cours le 16 Octobre.

S'inscrire à l'avance tous les jours de 1 à 2 heures.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivante : *Médecins principaux de 2e classe* MM. Buy passe à l'hôpital de Nancy; Toubert passe à l'hôpital Desgenettes à Lyon.

Médecins-majors de 1re classe. MM. Alvernhe passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Toul; Ecot passe à l'École d'application de cavalerie; Campos-Huguenεy passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême; Cavalier-Benezet passe à l'hospice mixte de Rouen; Manceaux passe au service de la place et du laboratoire de bactériologie de Châlons-sur-Marne; Marotte est nommé major à l'École du service de santé; Payerne passe au 75e rég. d'infanterie; Beaujean passe à l'hôpital de Versailles; Capillery passe au 4e rég. de zouaves; Barisien passe au 1er rég. étranger; Roquelaure passe au 35e rég. d'infanterie; Sallet est maintenu au 1er rég. du génie; Léniez passe au 101e rég. d'infanterie; Bory passe aux hôpitaux de la division d'Oran; Douzans passe au 55e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe. MM. Lefebvre passe au 31e rég. d'artillerie; Rouyer passe au 133e rég. d'infanterie; Daireaux passe au 124e rég. d'infanterie; Baumelon passe au 16e rég. d'artillerie; Fayollat passe aux hôpitaux de la division de Constantine; Josse passe à l'École militaire préparatoire d'infanterie des Andelys; Billon est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens; Coste passe au 5e rég. de chasseurs d'Afrique; Legendre passe au 129e rég. d'infanterie; M. Schnaebelé passe au 17e rég. de chasseurs à cheval; Dugrais passe aux hôpitaux de Tunisie; Pons passe au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; Bertrand passe au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; Guiot passe au 12e rég. de chasseurs à cheval; Plisson passe à l'Ecole supérieure de guerre; Heuls passe aux hôpitaux de Tunisie; Dornier passe au 4e rég. de hussards.

Médecins aides-majors de 1re classe. MM. Bloch passe au 28e bataillon de chasseurs à pied; Malmonte passe au 24e rég. d'infanterie; Charrier passe au 108e rég. d'infanterie; Jammes passe au 78e rég. d'infanterie; Querleux passe au 1er régiment d'artillerie de montagne; Delatér passe à l'Ecole d'application de cavalerie; Pineau passe aux hôpitaux de la division d'Oran; Briend est réintégré dans les cadres et affecté aux hôpitaux de la divison d'Oran; Laforge passe au 10e rég. d'artillerie; Blanc passe aux hôpitaux de Tunis; Colleye passe au 7e rég. de chasseurs à cheval; Graindorge passe au 2e rég. de chasseurs d'Afrique.

Médecin aide-major de 2e classe. MM. Rolland passe au 135e rég. d'infanterie.

— Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe.* MM. les médecins principaux de 2e classe : Brausse, Sunglé-Ferrières, Boppe, Hublé, Billet, Ferraton, Dupard, Delamare.

Au grade de médecin principal de 2e classe. MM. les médecins-majors de 1re classe : Pitois, Prost-Maréchal, Munschina, Bassères, Verdier, Hugard, Frilet, Bernardy, Landouzy, Delorme, Trilhe, Odile, Braun, Jacob, Labanowski, Adriot, Dupeyron, Martin, d'Audibert, Caille du Bourguet, Nicolas, Vallois.

Au grade de médecin-major de 1re classe. MM. les médecins-majors de 2e classe : Gerbaux, Mathieu, Lascoutx, du Roselle, Rambaud, Duhaut, Geysen, Guichard, Rieux, Pesch, Conor, Jolly, Foley, Augier, Velten, Daussat, Ronsary Viguier, Gorse, Vigerie, Cadiot, Pinot, Sacquépée, Lesterlin, Job, Védrines, Vandenborsche, Colomb, Langlois, Guichemerre, Laffargue, Polet, Cousorgue, Jaffary.

Au grade de médecin-major de 2e classe. MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Robert, Ségui, Touzet, Revel, Winkler, Lutrot, Andrieu, Jacquinot, Cellerier, Paître, Muller, Clarion, Mahaut, Chaufour, Jeanty, Turcan, Fournier, Grenier, Mandoul, Barberousse, Liberge, Chauliac, Vignon, Bailly, Louis, Giraud, Cot, Guionie, Pinat, Fontan, Hornus, Lévy, Peyre, Causeret, Rabaïoye, Castres, Rigal, Mairesse, Bonnet, Peutot, Dabat, Joseph dit Orme, Chatain, Bergès, Trollat, Maillard, Montet, Hahn, Troché, Arnould, Masson, Terdrizet, Hugel, Drouhet, Rayot.

Service de santé de la marine. — M. le médecin en chef de 2e classe Damany, du port de Lorient, est appelé à continuer ses services au port de Cherbourg.

— M. le médecin de 2e classe Althabégoïty, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Borda* (Ecole navale).

Médecin aviateur. — Un exploit peu commun pour un médecin vient d'être réalisé par M. Reymond, sénateur de la Loire.

M. Reymond s'est rendu sur son aéroplane Blériot, d'Etampes dans la Loire, en deux étapes. Cette nouvelle manière de visiter leurs électeurs ne sera certainement pas imitée de sitôt par nos pères conscrits.

Etat sanitaire des écoliers anglais. — Il y avait, en 1909 sur 6 millions d'élèves des écoles primaires de l'Angleterre et du Pays de Galles, 2.400.000 enfants ayant des poux (40 pour 100); 1.800.000 (20 pour 100), une mauvaise dentition; 600.000 (10 pour 100), une vue défectueuse; 480.000 (8 pour 100), des végétations adénoïdes; 240.000 (4 pour 100), une ouïe défectueuse; 75.000 (1 pour 100), une maladie de cœur, et 60.000 (1 pour 100) atteints de tuberculose. Dans un très grand nombre de cas, ces affections étaient dues au manque de soins et d'hygiène et à la malpropreté; la diffusion des « écoles des mères » et des ligues contre la mortalité infantile améliorerait beaucoup l'état sanitaire.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Avignon, de M. Durbesson.

CONCOURS

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat, MM. Roussy, Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Humbert, Tuffier, Potherat, Rochon-Duvignaud, Brindeau.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 29 Septembre Muscles pectoraux.* — Ont obtenu : MM. Prieur, 11 1/2; Rousseau (Jean), 10; Prévot, 7; Odinet, 15; Morice (André), 14; Oddo, 13; Perrier, 12; Schlesser, 11 1/2; Pignol, 7; Pinalie, 10; Périer, 15; Pelbois, 10; Renard (Léon), 6; de Rohan-Chabot, 7; Payen, 9; Rémouit, 13; Sarazin, 8; de Peretti della Rocca, 13. Mlles Rappoport, 12 1/2; Romanet, 18.

Séance du 2 Octobre — Veines superficielles du membre inferieur. — Ont obtenu : MM. Pidoux, 14; Picard, 15; Ruppe, 19 1/2; Ruelle, 12; Sabadini, 13 1/2; Moutard, 5; Sakko, 5; Renaud (J.), 18; Vasilescu; Vanneufville, 9; Tesseyre, 13; Vallot, 14; Surun, 10 1/2; Veaux, 9; Taberlet, 14 1/2; Vallée, 14; Voisin, 8; Séguin (O.-L.), 6. Mmes de Tannenberg, 11; Zvigoul, 12 1/2.

Pathologie. — *Séance du 29 Septembre.* — *Indications et technique de la saignée.* — Ont obtenu : MM. Borrien, 12 1/2; Aulagnier, 12; Caillet (André), 8; Bordier, 14; Abrial, 15; Beaudequin, 12; Barbé, 8; Bonnamour, 10; de Bony de Lavergne, 9; Bardy, 13; Barny de Romanet, 7; Barreau, 16; Brocherè, 12 1/2; Beaussillon, 13 1/2; Bertrand, 14; Caillet (Louis), 11 1/2; Bessan, 16; Bavachi, 14; Bazert, 9; Baye, 10.

Séance du 2 Octobre. — *Symptômes et diagnostic des péritonites aiguës généralisées.* — Ont obtenu : MM. Cabouat, 14; Barrieu, 11 1/2; Agnel; Alardo, 9; Barry, 12; Brousse, 12; Alliot, 12 1/2; Boulva, 12; Cabantous; Amasievicz, 12 1/2; Blondet, 14; Boiteux, 14; Andréoli, 15; Boutarel; Apelin, 12 1/2; Aysagner, 9; Blankstein, 10; Boreau, 12. Mlles Beauvais, 9; Blechmann, 17 1/2.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de l'Internat.* — Sont nommés : *Juges titulaires.* MM. Moussous, Verger, Pousson, Villar, J. Carles, Duvergey, Lagrange.

Juges suppléants. MM. Pitres, Dubreuilh, Begouin, Chavannaz, Cruchet, Lacouture, Lefour.

Concours de l'Externat. — Sont nommés : *Juges titulaires.* MM Rivière, Leuret, Rocaz, de Boucaud, Charrier.

Juges suppléants : MM. Princeteau, Bousquet, Mauriac, Rocher, Rabère.

RENSEIGNEMENTS

Physiothérapie (Cours de vacances) (Ecole des Hautes-Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne).

SÉRIE A. — *Electrothérapie* (10 leçons, du 9 au 19 Octobre inclus). Dr ALBERT-WEIL, chef du laboratoire de Radiologie de l'hôpital Trousseau.

Radiumthérapie (3 leçons, le 20, 21 et 23 Octobre). Dr DOMINICI, ancien interne des hôpitaux.

Photothérapie (1 leçon, le 24 Octobre). Dr DEGRAIS, ex-chef de laboratoire à l'hôpital Saint Louis.

Hydrotherapie (3 leçons, 25, 26 et 27 Octobre). Dr SANDOZ, directeur de l'Institut Zander.

Radiothérapie (3 leçons, 28, 30 et 31 Octobre). Dr ALBERT-WEIL.

SÉRIE B. — *Massage en général, massage des membres et des viscères.* Dr DUREY, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Massage de la face (1 leçon, le 20 Octobre). Dr RAOUL LEROY.

Kinesithërapie gynécologique (2 leçons, le 21 et 23 Octobre). Dr WETTERVALD, secrétaire général de la Société de Kinésithérapie.

Gymnastique (2 leçons, le 24 et 25 Octobre). Dr DUREY,

RÉÉDUCATION (2 leçons, le 26 et 27 Octobre). Dr KOUINDJY, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière.

Mecanotherapie (2 leçons, le 28 et 30 Octobre). Dr SANDOZ.

MÉTHODE DE BIER (1 leçon le 31 Octobre). Dr DAUSSET, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

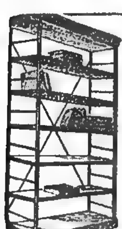
Le droit d'inscription à chacune des séries est de 50 fr. On peut s'inscrire pour une des deux séries ou pour les deux chez MM. Vigot, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

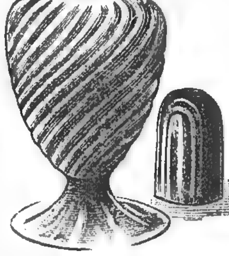
Assistant compétent, docteur ou en fin de scolarité, est demandé à la *Clinique ophtalmologique*, 42, rue Rochechouart. S'adresser le matin de 10 à 11 heures.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.






LE VIN
GIRARD
IODOTANNIQUE PHOSPHATÉ
DE LA CROIX DE GENÈVE
HUILE
DE FOIE
DE MORUE
VIN GIRARD
A. GIRARD
SUCCÉDANÉ
DE L'HUILE
DE FOIE DE MORUE
CAUCHEMAR DE
NOTRE ENFANCE
LYMPHATISME
TUBERCULOSE
UN VERRE A MADÈRE
AVANT CHAQUE REPAS.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AUTOUR DU JUBILÉ D'UN MÉDECIN DE CAMPAGNE

En Juillet dernier, au cours d'un voyage à travers l'Allemagne, je fus visiter un vieux médecin de la campagne. Depuis plus d'un demi-siècle, il exerce dans l'ancien Duché de Nassau et, malgré l'inimitié de nos deux pays, il veut bien avoir pour moi quelque sympathie. Longtemps le brave homme me parla des maîtres de notre art et de son dur métier; longuement il feuilleta devant moi les pages intéressantes de sa vie; mais quand il en vint à sa retraite, soudain sa voix se fit solennelle. Dans un meuble rococo il prit un lourd parchemin, le déroula pieusement et me montra, flambant neuf, un diplôme expédié par *Sa Majesté Wilhelm II, Imperator et Rex*. — « Quand nous avons la chance d'atteindre notre cinquantenaire d'exercice médical, me dit-il, le Gouvernement nous décerne plusieurs titres honorifiques, mais, de plus, l'Empereur nous fait remettre le « diplôme jubilaire » que je vous présente ici, et qui est signé de sa main même. On m'a dit qu'en France on vous décorait, c'est bien, car en tous pays le métier est rude; oui, en tous pays le médecin qui durant cinquante années a pratiqué son art doit être honoré comme un bon serviteur de l'Etat. »

L'heure n'est point de louer ce qui se passe au delà du Rhin; je ne pus cependant m'empêcher de faire la comparaison entre la sollicitude des pouvoirs publics là-bas et leur insouciance ici.

En notre temps, la profession de médecin est si précaire qu'un praticien dénué de fortune et chargé de famille doit abandonner tout espoir de faire suivre à ses enfants la même carrière que lui. La « Loi d'airain » pèse aussi lourdement sur le prolétariat intellectuel que sur le prolétariat manuel. A titre de compensation, le Gouvernement devrait donc s'intéresser particulièrement au dur labeur de ceux qui soignent et consolent les malades. Ainsi qu'en Allemagne, ne pourrait-il pas, après un demi-siècle d'exercice, accorder un second diplôme de docteur honoraire, gagné, celui-là, à force de zèle, de dévouement et d'oubli de soi-même? Hélas! oncques il n'y pensa. Sans être un fanatique du régime, si un vieux confrère a pu s'attirer la sympathie de tel ou tel politicien arrivé, il obtiendra bien sur le tard les palmes, la rosette de l'Instruction publique, voire même le poireau; seulement c'est l'électeur qu'on récompense en lui plutôt que le médecin.

Je le répète, ce que je voudrais voir créer chez nous, c'est le titre de Docteur honoraire, avec la remise d'un diplôme et d'une médaille d'honneur. Il ne s'agirait plus d'une faveur soumise aux aléas de la politique ou au bon vouloir du satrape de la Préfecture, mais d'un droit. La justification de cinquante années d'exercice et l'assentiment des confrères suffiraient. Enfin, le témoignage devrait être d'autant plus éclatant qu'il n'est point de tâche poursuivie avec plus de

discrétion, de modestie et de noblesse, que la tâche du vrai médecin.

***

Tel était mon état d'âme à l'endroit de nos vieux confrères de campagne si délaissés ici et si honorés ailleurs, lorsque je reçus l'invitation d'assister au jubilé d'un praticien, le Dr Chompret, qui, depuis 1861, exerce à Eclaron, dans la Haute-Marne.

Evitant avec soin toute candidature à quoi que ce soit, je n'ai à flatter personne; ce n'est donc point pour me les attirer que je loue les médecins vieillis sous le harnois. Je les aime parce que je les connais bien, parce que je suis heureux des confidences qu'ils me font, parce que je suis reconnaissant de leur indulgence à me lire. Qu'on me traite de romantique si l'on veut, je n'en affirmerai pas moins qu'en maintes vies obscures de nos confrères, il y a autant de sainteté que dans telle existence de bienheureux officiellement consacrés par l'Eglise. Dans nos bois, au-dessous des cimes haut dressées vers le ciel, qui seules chantent au souffle du vent et que seules on voit de loin, il y a toute la futaie verdoyante et silencieuse dont les arbres surtout font la forêt. Chez les humains de même. La flamme de la race n'est-elle pas entretenue par la lente poussée de mille vies courageuses, disciplinées et muettes, dont l'ensemble réalise cette forêt du silence célébrée par Carlyle?

Dans cette forêt, nous avons, nous, ce qu'il y a de meilleur et de plus utile. N'est-ce pas le praticien qui, grâce à son influence moralisatrice, grâce à ses encouragements ici, à ses objurgations là, maintient son petit peuple de clients dans le devoir? Et si jamais le prêtre disparaissait du village, qui, je vous le demande, en dehors du médecin, ce curé laïque, serait capable d'assurer le service de l'idéal?

J'acceptai donc avec reconnaissance l'occasion qui s'offrait de mettre mes actes en rapport avec mes opinions, et c'est ainsi que, le 10 Septembre dernier, entouré de confrères de la région, et notamment de Saint-Dizier, nous célébrâmes, verre en main, à la française, le jubilé du Dr Chompret.

***

Eclaron est un gros bourg qui a poussé en bordure de la forêt du Der, chère aux Druides et toute pleine encore de leurs autels. Ville de moines au Moyen-Age, ce fut à la Renaissance le grand rendez-vous de chasse des Guises. Les modernes poursuivent le gibier par délassement, snobisme, ou même pour faire étalage d'opulence; ceux de l'ancienne France trouvaient dans la chasse l'exercice le plus propre à les tenir en haleine; on forçait le cerf pour mieux forcer ensuite l'ennemi. Les Guises, grands lutteurs, furent grands chasseurs aussi, et Eclaron, avec ses maisons en pierre de taille, sa large place où piaffaient les chevaux avant l'entrée en forêt, sa longue rue toute blanche sous le soleil, ressemble à quelque logis princier vide de ses maîtres.

Tout près de la Lorraine, encastrés dans la Champagne, les habitants du bourg tiennent à la fois de ces deux provinces; s'ils ont un peu de la rudesse lorraine, ils ont aussi la verve narquoise et désinvolte des gens de Champagne. La forêt est bonne mère, malgré tout, et les bûcherons y trouvèrent toujours le couvert et le gîte; aussi auraient-ils tendance à l'individualisme si le besoin d'indépendance et je ne sais quelle fierté agressive ne les poussaient au groupement. C'est à Vassy, à quelques kilomètres d'Eclaron, qu'eut lieu la fameuse rixe connue dans l'histoire sous le nom de massacre de Vassy, et dont les suites furent si graves.

Aujourd'hui, le Champenois demeure un peu fier et un peu méfiant; bien que l'esprit critique se soit étrangement hypertrophié en France, il a trop de bon sens pour donner dans les utopies modernes. Oh! il est bien le descendant de ces serfs qui, en plein Moyen-Age, sur la place publique le dimanche, prêchaient l'égalité dans leurs chansons :

> « Quand Adam bêchait,
> Quand Eve filait,
> Où donc était le gentilhomme? »

Toutefois sa verve est moins âpre. A quoi bon se fâcher? N'a-t-il pas obtenu plus que n'eussent jamais rêvé ses misérables aïeux? Il y a bien le percepteur, les prestations, l'impôt du sang, et toute la cohorte des fonctionnaires, mais si on ne les a pas supprimés, c'est qu'apparemment cela était impossible, et le mieux n'est-il pas de s'en gausser? On n'y manque pas, témoin l'histoire de Jean Vesin, c'est-à-dire Jean le Voisin, celui qui est du pays, qu'on trouve partout.

Donc Jean Vesin, qui est électeur influent, n'oublie jamais, quand il va à la ville, de présenter ses respects à Monsieur le Sous-Préfet. C'est l'heure de midi qu'il choisit pour ce tribut d'hommages. Au début, le Sous-Préfet, bon diable et célibataire, retenait mon Jean Vesin à dîner; mais comme celui-ci abusait malicieusement, le fonctionnaire a décidé de lui donner une leçon.

Le visiteur étant arrivé, on l'introduit dans la salle à manger, et, la bouche pleine, sans se déranger, M. le Sous-Préfet s'informe des nouvelles. — « Oh! il n'y a rien! » fit piteusement Jean Vesin. — « Comment, rien? » — « Non, rien. » — « Diable! diable! c'est peu! »

Après un long silence, le rusé voyant qu'on ne l'invite ni à s'asseoir, ni à dîner, imagine un tour de sa façon. — « Quand je dis qu'il n'y a rien, Monsieur le Sous-Préfet, ça veut dire du côté des hommes, mais du côté des bêtes, c'est une autre affaire. Ainsi, tenez, il y a proche de chez

nous une vache qui a fait cinq veaux d'un coup. » — « Cinq veaux, Jean Vesin? Voilà bien une bonne nouvelle. » — « Non, Monsieur le Sous-Préfet, pas bonne, pas bonne du tout, parce que la pauvre bête n'a pour ses cinq veaux que quatre pis. » — « Tiens! c'est vrai, dit le Sous-Préfet sans méfiance. Comment donc fait le cinquième? » — « Eh ben, il fait comme moi, il regarde les autres manger!... »

Désarmé, le Sous-Préfet ordonne qu'on apporte un couvert. Et Jean Vesin de s'empiffrer jusqu'aux oreilles. On lui verse du vin ordinaire, tandis que le maître de la maison réchauffe son estomac paresseux avec un bon bourgogne. Le paysan n'a aucunement l'air de s'apercevoir que les grands crus ne sont point pour lui. Il déguste le vin ordinaire avec amour, il élève son verre au-dessus de sa tête; comme les Allemands quand ils font *prosit*, il retourne la main pour faire miroiter le liquide; bref, par mille simagrées, il étale son enthousiasme : — « Ah! le bon vin! Monsieur le Sous-Préfet, le rude bon vin! » — « Goûtez-moi celui-là », dit le maître de la maison, en versant au convive une rasade de sa fine bouteille. Jean Vesin l'avale par petites gorgées, le mêle à l'air dans sa bouche pour le bien savourer, puis, silencieux, il se remet à manger. — « Eh bien, vous ne dites rien maintenant? » — « Ah! non, Monsieur le Sous-Préfet, ce vin-là n'a pas besoin, comme l'autre, d'être loué, il se prise bien tout seul... »

Taine goûtait fort ces petites anecdotes qui soulignent le caractère d'une race. C'est en m'autorisant de lui que je me suis permis d'évoquer ici Jean Vesin, cet arrière-cousin de Jacques Bonhomme, et narquois comme lui. En Champagne, ils tiennent tous plus ou moins du héros dont ils aiment à raconter les bons tours. Aussi, leur en fait-on difficilement accroire, et pour nous, médecins, la tâche doit-elle être là-bas particulièrement dure.

***

Arrivé dans l'hospitalière maison du médecin de campagne, je lui demande si ses clients étaient difficiles à conduire. — « Non; la confiance est longue à conquérir, mais, une fois donnée, elle ne se retire plus ».

Dis-moi ce que tu lis, je te dirai ce que tu es. Je ne manque point de chercher quels sont les livres préférés de mon amphitryon. Du côté profane, je trouve Dickens, Shakespeare, La Fontaine, Thiers, Rousseau, Don Quichotte en espagnol, Werther en allemand, etc., etc. Au point de vue professionnel, il y a d'abord toute la phalange des ancêtres, le Dechambre et le Fabre en tête, mais, en plus, les principaux livres modernes publiés ces dernières années : Clinique, Laboratoire, notre confrère lit tout, connaît tout; il a appris l'allemand tout seul, et aussi l'espagnol; il peut vous parler aussi bien des antigènes et des anticorps que du traitement de la pneumonie par Grisolle.

— « Comment avez-vous fait, dis-je étonné, pour vous maintenir ainsi en haleine, et quelle peine n'avez-vous pas eue? » — « De la peine? Si quelqu'un en a eu, c'est mon pauvre cheval. Figurez-vous que j'avais contracté la funeste habitude d'étudier en route, laissant les rênes flotter sur le cou de ma bête. Quand je me fiais à son instinct, cela allait encore, mais si, distrait, je tirais tout à coup à gauche ou à droite, jamais ça ne ratait : j'allais dans le fossé! Ah! ce que notre forgeron d'ici en a remis, des ressorts, à ma pauvre guimbarde!... Mais que voulez-vous! ajoute mon Champenois en souriant, on n'apprend pas les langues sans se donner un peu de mal. »

Un praticien de campagne qui lit Gœthe ou Cervantès dans leur texte, cela n'est pas banal, avouez-le; mais vous verrez tout à l'heure que le Dr Chompret ne s'en est pas tenu là. En attendant le déjeuner, je l'interroge sur ses études.

— « Je suis arrivé à Paris, me dit-il, en 1854; c'était l'année de la guerre de Crimée, l'opposition contre l'Empereur élu d'hier montrait encore la tête, et l'on n'était pas heureux. Je m'étais logé rue des Postes, et, sans argent, sans relations, j'errais, solitaire, de service en service afin de me perfectionner dans mon métier et terminer le plus rapidement possible mes études. Il y avait les grandes Cliniques, celle de Malgaigne où l'on venait entendre de beaux discours, et celle de Maisonneuve qui se recommandait par l'ingéniosité et l'instrumentation un peu bizarre du maître. Moi, sans guide, sans soutien, je m'étais cantonné chez Langlebert et surtout chez Gendrin. Ce dernier, quoique clinicien parfait et professeur excellent, avait vu les étudiants déserter ses salles après les journées de Juin 1848. Ne l'avait-on pas accusé, injustement d'ailleurs, d'avoir laissé les policiers pénétrer dans son service?

« Les jeunes gens d'aujourd'hui, d'après ce que je vois, se plaignent un peu bruyamment d'être délaissés par leurs maîtres. Qu'eussent-ils dit de notre temps où personne, vous entendez, personne ne s'intéressait à l'étudiant? On venait, on ne venait pas, on auscultait ou l'on gardait les mains dans ses poches, tout cela laissait les chefs indifférents; à la longue seulement, ils vous reconnaissaient, s'intéressaient à vous, se faisaient vos amis, mais administrativement parlant, la Faculté ignorait ses ouailles, autant que l'Empereur de Chine ses sujets. Ainsi, tenez! je fus, dans mon humble logis de la rue des Postes, atteint de petite vérole; eh bien, je serais mort sans que nul s'occupât de moi si, fort heureusement, je n'avais eu comme voisin un Méridional près d'achever ses études, et qui me soigna, non pas seulement comme un médecin, mais comme la plus dévouée des gardes-malades. Sans son exubérance, ses chansons et son

réconfort, je crois bien que le pauvre Champenois n'eût jamais célébré aucun jubilé...

« Je dois vous dire, en effet, que j'étais plutôt chétif : ayant voulu, à 30 ans, m'assurer sur la vie, je fus refusé par le médecin de la Compagnie. Mon air malingre me rendit toutefois service lors du grand chahut de Nisard. Ce professeur de littérature avait osé soutenir en pleine Sorbonne qu'il y a deux morales, celle des maîtres et celle des sujets. Ce qui est permis à un Prince, pour le bien de ses peuples, peut être parfaitement défendu à un simple citoyen. Deux morales! mais alors, que devient l'égalité? Le Quartier-Latin se considéra comme provoqué; des manifestations monstres furent organisées, et je crois bien qu'à ce moment j'eusse fait connaissance avec la paille humide des cachots, comme nous disions, si l'exiguïté de mon ossature ne m'avait protégé « contre les sbires du pouvoir », peu soucieux de s'encombrer d'une proie aussi débile.

« Je passai rapidement ma thèse, et, en 1861, — il y a cinquante ans, — je vins saigner, purger et clystériser en ce petit coin de la Champagne. J'y serais mort d'ennui sans l'intervention d'un ébéniste allemand, qui finissait doucement sa vie dans le village en réparant des meubles pour les châtelains et les marchands des environs. Il m'apprit ce qu'il savait de son métier. Mes visites finies, je courais à mon atelier de sculpteur; maladroit au début, je me perfectionnai, et aujourd'hui encore, après avoir meublé ma maison, je travaille pour mes enfants et petits-enfants. »

Le Dr Chompret sculpte, en effet, sur bois, mais ce qu'il ne m'avait pas dit, c'est qu'il a acquis dans cet art un talent incomparable. Il y a chez lui des bahuts, des crédences, des boiseries qui témoignent d'un goût et d'une maîtrise qu'eussent enviés les artisans de la Renaissance, dont l'imagination fut cependant si riche et la technique si parfaite.

Voyez-vous notre confrère se délassant des soucis de la profession en ciselant une porte d'armoire ou en tournant les colonnes d'un lit? Habitués que nous sommes aux aventures de romans, aux grands gestes de théâtre, nous ne savons pas regarder ce que Mæterlinck appelle le tragique quotidien, c'est-à-dire les aventures courantes des existences qui se déroulent toutes droites; il nous faut encore, barbares que nous sommes, l'échelle de soie des romantiques ou l'adultère banal des psychologues modernes. Et cependant, combien plus émouvante, plus variée, plus noble aussi, est la vie d'un vieux médecin qui épelle l'allemand, cisèle le bois, défend ses malades contre la mort, et, sous la pâle clarté de sa lampe, étudie chaque soir sa leçon pour se tenir au courant des nouveautés médicales!...

⁂

Mais l'heure de la fête ayant sonné, le bon confrère nous invite à prendre place à ses côtés. Il a ouvert pour moi l'écluse des souvenirs, et tandis que nous l'interrogeons sur les paysans de la vieille France, sur la guerre, je vois soudain son œil briller, sa taille se redresser. La guerre, il l'a vue, mais il ne la craint pas; peut-on craindre de défendre sa mère?...

Lorsque le doyen des confrères présents et quelques amis eurent bu, comme il convenait, au jubilé et à la verte vieillesse de notre cher amphitryon, il se leva, tendit son verre, et simplement dit : « Je bois à mes confrères et je bois à la France qui se relève et qui veut vivre!... » Peut-être eût-il continué, mais l'émotion lui serra la gorge.

Le soir, comme je rentrais vers le plateau de Langres, je compris tout ce qu'il y avait de grave et de fort dans les courtes paroles du vieux médecin. Sur toute la route je rencontrai des soldats, cavaliers, artilleurs, fantassins, venus des garnisons de l'Ouest, qui en chantant s'acheminaient vers la frontière. Le souhait de notre confrère se matérialisait sous mes yeux, la France relevée montrait qu'elle voulait vivre...

C'est pourquoi je résolus de marquer d'une pierre blanche cette journée où il me fut donné de voir ma profession plus noble et mon pays plus fort.

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Ouverture d'une maison de santé. Droits des propriétaires voisins et de l'autorité publique.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

Possesseur d'un bois de plusieurs hectares, très proche d'une ville, et susceptible d'être converti à bref délai en propriété bâtie, j'apprends qu'un confrère ayant déjà acquis un terrain contigu, songerait à agrandir son domaine, en vue d'y établir une maison de santé, ou même, dit-on, un sanatorium pour tuberculeux.

Si l'importance et la valeur réelle de la contagion par l'air et les poussières ont fait l'objet de nombreuses controverses, elle n'en reste pas moins fortement ancrée dans l'esprit du public. Je serais donc heureux de savoir s'il est loisible à quiconque d'ouvrir un établissement à l'usage de contagieux, ou qui même, par sa seule destination, pourrait inquiéter les voisins, sans qu'une enquête préalable ait eu lieu, et sans que les intéressés, dont je fais partie dans ce cas particulier, en soient informés.

En vous remerciant d'avance de ce que vous voudrez bien m'indiquer, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations très distinguées.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique.

I. — Il est certainement loisible à quiconque, sous les restrictions que nous formulerons plus loin, d'ouvrir, sans qu'une enquête préalable ait eu lieu, et sans que les intéressés en soient informés, un établissement à l'usage de contagieux.

Le Gouvernement tout d'abord est désarmé, en l'absence d'un texte spécial dont nous n'avons pu relever l'existence.

Cela résulte très nettement d'un avis du Conseil d'Etat du 14 Janvier 1892 (M. de Villeneuve, rapporteur, reproduit au Recueil de Lebon, 1898, p. 235). Cet avis, intervenu à propos des établissements de bienfaisance, porte que « le Gouvernement ne possède des droits de police et de contrôle que sur les établissements de bienfaisance privés, fondés par des associations de plus de vingt personnes (article 291 du Code pénal, abrogé par la loi du 1er Juillet 1901 sur les associations), qui présentent *parfois* un caractère de bienfaisance ». Mais la solution donnée par l'avis à la question soumise au Conseil d'Etat, serait la même pour des établissements n'ayant pas ou n'ayant que pour partie ce caractère de bienfaisance. C'est ainsi que parmi les textes cités par l'avis se trouve l'article 5 de la loi du 30 Juin 1838, relatif aux établissements privés d'aliénés.

Les dispositions prises par le législateur pour ces établissements, indiquent bien que pour les maisons de santé ordinaires, aucune autorisation gouvernementale n'est nécessaire.

L'article 5 précité porte que « nul ne pourra diriger ni former un établissement privé consacré aux aliénés sans l'autorisation du Gouvernement. Les établissements privés consacrés au traitement d'autres maladies ne pourront recevoir les personnes atteintes d'aliénation mentale, à moins qu'elles ne soient placées dans un local absolument séparé. Ces établissements devront être, *à cet effet*, spécialement autorisés par le Gouvernement et seront soumis, *en ce qui concerne les aliénés*, à toutes les obligations prescrites par la présente loi ».

Le « Répertoire général alphabétique du droit français », vis Aliéné, Aliénation mentale, n° 26, fait observer que la tenue d'un établissement privé « consacré aux aliénés, comme celle d'une maison de santé ordinaire, est une industrie à laquelle, en principe, il est loisible à tout citoyen de se livrer; sans doute, à raison des circonstances dans lesquelles se présente cette industrie et *de la situation spéciale de ceux auxquels elle s'adresse*, le législateur a dû en entourer l'exercice de garanties particulières ». Il résulte bien de tout cela qu'une maison de santé non destinée aux aliénés n'est pas susceptible d'être soumise à l'autorisation et au contrôle de l'Etat.

Dans l'affaire Noualhier, dont nous parlerons tout à l'heure, le ministre de l'Intérieur a lui-même soutenu devant le Conseil d'Etat que l'Administration ne peut exercer aucune surveillance spéciale sur un immeuble privé où sont reçus des malades (Cons. d'Et., 18 Mars 1898, Leb., p. 236).

Les maisons de santé ne sont pas, d'autre part, au nombre des établissements soumis à des règles spéciales, au point de vue de la sécurité et de la commodité publiques. (Décret du 15 Octobre 1910.)

II. — Mais les maisons de santé sont l'objet d'une surveillance légitime de l'autorité municipale.

Une demoiselle Noualhier avait installé chez elle, à Limoges, un certain nombre de tuberculeux qu'elle soignait gratuitement. Le maire de Limoges le lui interdit par arrêté du 25 Août 1897. Par l'arrêt précité du 18 Mars 1898 (Leb., p. 226), le Conseil d'Etat annula l'arrêté municipal, mais en reconnaissant au maire le droit d'user des pouvoirs qu'il tient de la loi du 5 Avril 1884, dans le cas où la requérante aurait négligé de prendre les mesures de précaution rendues nécessaires par la présence de malades soignés à l'intérieur des habitations. Mais, dit l'arrêt, la prescription de l'arrêté porte atteinte au droit de propriété de Mlle Noualhier.

M. Hauriou, le savant professeur de droit administratif de la Faculté de Toulouse, commentant cet arrêt au Sirey 1899. 3. 1, dit que cette injonction aurait pour effet de rendre légitimes les recours des voisins, fondés sur les inconvénients du voisinage, au cas où les précautions convenables n'auraient pas été prises.

Le maire de Limoges ne se tint pas pour battu, et prit, le 13 Août 1900, un arrêté interdisant de créer ou de maintenir dans les limites de l'octroi de la ville aucun asile, maison de santé ou sanatorium privé, destiné à recevoir des tuberculeux, cancéreux ou toutes autres personnes atteintes de maladies épidémiques ou contagieuses. Par un second arrêté du 16 Août 1900, le maire ordonna la fermeture de l'asile et lui interdit de recevoir chez elle, après la signification de l'arrêté, aucune personne atteinte de tuberculose, cancer ou autre maladie contagieuse.

Le Conseil d'Etat, par arrêt du 15 Février 1901 (Leb., p. 176), décide « qu'aucun texte de loi en vigueur ne permet au maire d'interdire la création ou le maintien d'asiles, maisons de santé et autres établissements privés de bienfaisance ou d'en subordonner l'ouverture à des conditions d'autorisation et de contrôle ».

Une solution identique est intervenue pour une maison de santé ouverte par un docteur en médecine, et destinée à recevoir les lépreux (Cons. d'Et., 19 Décembre 1902, Leb., p. 764). Le Conseil d'Etat rappelle que s'il appartenait au maire, en vertu des pouvoirs à lui conférés par la loi du 5 Avril 1884, de prescrire, « dans l'intérêt de la santé publique, les précautions convenables, à l'effet de prévenir les dangers de contagion que l'établissement projeté par le re-

quérant pourrait présenter, il n'a pu, sans porter atteinte au droit de propriété de ce dernier, lui interdire de recevoir et de soigner chez lui les personnes atteintes de la lèpre ».

Cette situation n'a pas été modifiée par la loi du 15 Février 1902 sur la santé publique, puisque M. Cornil disait dans son rapport au Sénat, que les pouvoirs conférés aux maires en matière d'hygiène sont limités par l'obligation de respecter les principes du droit public, c'est-à-dire la liberté individuelle, la liberté du commerce, de l'industrie et de la propriété.

Le Conseil d'État, par arrêt du 5 Mai 1908 (Leb., p. 624), dit que les seules restrictions apportées à l'exercice des pouvoirs de réglementation donnés au pouvoir municipal par la loi du 15 Février 1902, sont celles qui résultent de la nécessité de concilier les intérêts primordiaux de la santé publique avec le respect dû au droit de propriété et à la liberté de l'industrie.

Il résulte de ce qui précède, que l'autorité administrative ne peut ordonner la fermeture de l'établissement, mais simplement mettre ceux qui le dirigent en demeure de se conformer aux prescriptions de l'hygiène.

Les voisins, en cas de préjudice, peuvent demander, en se fondant sur l'article 1382 du Code civil, une indemnité au propriétaire ou au directeur de la maison de santé. Les injonctions faites à ce dernier par l'autorité municipale peuvent, nous l'avons vu, fournir une base à ces recours. Sous cette réserve, il est certain que, comme nous l'avons déjà dit, les questions posées doivent être résolues dans le sens indiqué au début de cet article.

H. Montal.

ANTHROPOPHAGIE ET ALIMENTATION[1]

Sacrifices humains.

Les sacrifices humains, si étroitement reliés à l'antropophagie, ne comportaient pas tous cette pratique. Cependant, la manducation de l'homme par l'homme figure à l'origine de ces cérémonies qui s'accomplissaient souvent en grande pompe, comme au Mexique. L'idée qui a présidé à l'origine de ces sacrifices a été d'être agréable à la divinité — conçue à l'usage de l'homme — en lui donnant à manger ce qui plaisait le plus à l'homme primitif, la chair de son semblable. Au temps de d'Urville, il existait aux Marquises une classe sociale venant immédiatement après celle des chefs : c'étaient les *Moa*, les sacrificateurs, protégés par le *tabou*. Aux Viti, des prêtres immolaient la victime et l'accommodaient selon des rites culinaires spéciaux, tandis que la nourriture habituelle des habitants était laissée aux soins des femmes et des esclaves.

Le sacrifice humain accompli sous le couvert de la religion était à la fois une satisfaction accordée au vague mysticisme du peuple et l'instrument de la vengeance des grands. La victime était mangée par les chefs qui admettaient les prêtres à leur table, car partout et en tout temps le pontife a vécu de l'Autel.

Mais, quelque sanguinaires qu'elles nous paraissent, combien pâles étaient ces exécutions en regard des solennités qui, à Mexico, se soldaient parfois par l'égorgement et la consommation de 20.000 corps en une seule journée! Il faut lire dans Herrera la description de ce temple immense consacré au Baal mexicain. «.... Les degrés par lesquels on y montait étaient de pierres entremêlées de têtes d'hommes dont les dents s'offraient au dehors. Aux côtés du théâtre il y avait des tours qui n'étaient fabriquées que de têtes et de chaux. Les murailles étaient revêtues de cordons de têtes... et de quelque côté qu'on y jetât les yeux, on ne voyait que des images de mort ». Les poutres et les solives étaient décorées de crânes que les Espagnols évaluèrent à 130.000, « sans y comprendre les têtes dont les tours étaient composées ». La ville avait à ses gages des serviteurs dont la fonction se bornait à « replacer les têtes qui tombaient, en remettre de nouvelles et conserver l'ordre établi dans cet abominable lieu. »

Quand les corps des captifs avaient été ouverts et dépecés selon les rites, on en distribuait les parties aux prêtres, qui les mangeaient solennellement en l'honneur de Vitzilipuzli, la principale idole du Mexique. « Si l'on mettait trop d'intervalle entre les guerres, le Topilzin représentait à l'empereur que les dieux[1] mouraient de faim et se plaignaient. »

A la fête des marchands, à Mexico, on célébrait un sacrifice à minuit. La victime tuée, on offrait son cœur à la lune, on portait le corps chez le principal marchand où, après l'avoir rôti et convenablement assaisonné, on le mangeait au milieu des danses.

Dans le pays des Bassoutos, un missionnaire explora en 1848 une caverne de cannibales près de Cana et des monts Maloutis. Elle était bâtie en rocs de pierres de grès et pouvait abriter 50 ou 60 maisons. Plusieurs portes de ces maisons étaient construites avec des ossements humains: on y découvrit une vaisselle culinaire pour chair humaine, cruches, écuelles, plats... tous faits avec des crânes. Sur le côté de la caverne on voyait un large banc de pierre et une énorme tache de sang : c'est là que les sauvages égorgeaient leurs victimes[2].

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, p. 876.

1. Herrera. — « Description des Indes Occidentales ».
2. *Journal des miss. évangél.*, 1848.

Aux îles Gambier, on choisissait souvent les enfants pour les sacrifier. Certains préparatifs étaient de règle : les enfants ne s'y trompaient pas. Aussi quand ils voyaient un naturel creuser dans le sol une petite fosse plus longue que large, la garnir de cailloux plats juxtaposés, ils se demandaient entre eux quelle serait la victime, et dans cette incertitude cruelle ils s'empressaient de fuir et de se cacher. D'après le récit des enfants, on avait soin d'envelopper le cadavre de feuilles de bananier avant de le placer sur les cailloux disposés pour le faire cuire et on attendait qu'il eût atteint le degré de cuisson convenable pour le dévorer [1].

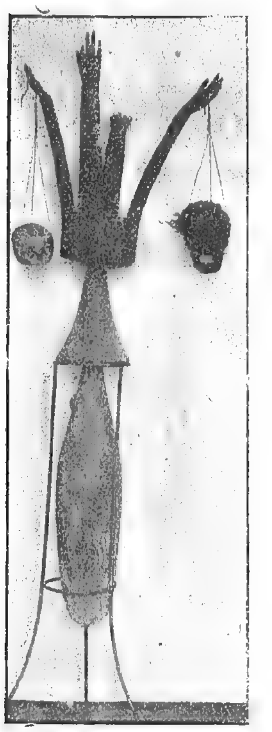


Figure 1.
Autel-dressoir de chair humaine des îles Gambier.

J'ai rapporté de ces îles un support en bois sculpté que j'ai appelé autel-dressoir de chair humaine (fig. 1). La victime débitée en morceaux emplissait des paniers suspendus aux bras de cette sorte d'idole sans tête [2]; une disposition infundibuliforme protégeait contre la dent des rats les viandes propitiatoires.

1. MARESCOT. — « Voyage de Dumont d'Urville ».
2. Pour plus amples détails, voir le 9 du tome VI de la « Vulgarisation scientifique », 15 Mai 1909.

Le dernier sacrifice humain aux îles Gambier eut lieu vers 1830, peu de temps avant l'arrivée de Dumont d'Urville.

En 1777, Cook assista avec sa suite à un sacrifice humain à Taïti : mais déjà on n'y mangeait plus la victime et on se bornait au simulacre de la manducation de l'œil, que le grand prêtre servait au roi sur une feuille. En général, on immolait des individus de la dernière classe du peuple, secrètement désignés et tués à l'improviste.

Taïti et les îles Gambier sont des terres voisines qui étaient sous la domination des Pomaré. On voit, cependant, que la coutume s'était humanisée à Taïti, tandis qu'elle conservait son caractère de cruauté primitive aux Gambier, d'où elle ne fut extirpée qu'une cinquantaine d'années après le dernier voyage de Cook.

VIATOR.

VARIÉTÉS

La circoncision chez les Arabes.

Cette petite opération si mal placée que nul n'en peut parler sans sourire et que certaines religions ont imposée aux nouveau-nés est de pratique courante parmi les populations arabes. De doctes personnes ont très sérieusement écrit qu'elle est inspirée par le souci de l'hygiène et vont jusqu'à se fâcher si l'on paraît douter de son utilité.

Je n'hésite pas à affirmer cependant que la circoncision des Arabes n'a rien à voir avec l'hygiène, ni avec l'opération dont elle usurpe le nom. Les marabouts n'ont jamais su faire, ni fait une circoncision. Ils ouvrent dans le prépuce de la petite victime une brèche plus ou moins profonde, souvent très superficielle, qui guérit comme elle peut. Si parfois ils pratiquent vraiment une ablation totale du surplus de peau que tous les petits-fils de Mahomet ont de ce côté, cette suppression est accomplie dans de telles conditions de malpropreté chirurgicale qu'elle constitue un réel danger pour ceux auxquels elle est faite.

Dans certaines tribus, la circoncision a lieu un, deux ou trois jours après la naissance. L'opération se fait sans pompe. Un matin, le tebib (médecin) arabe convoqué par la famille se présente armé d'un petit couteau et d'une cheville de bois. Les femmes ont préparé du henné pilé et de l'huile. L'opérateur entoure la cheville avec la partie libre du prépuce légèrement attiré à lui et la sectionne d'un coup circulaire. La plaie est soupoudrée de henné mélangé à l'huile. La cheville introduite dans l'ouverture du prépuce a repoussé le gland en arrière et elle a servi de plan résistant pour pratiquer la section de la peau.

Telle est la circoncision des pauvres, celle qui se fait sous la tente des nomades. Dans les oasis, les choses se passent plus solennellement.

Pendant mon séjour dans le Sahara, le service du bureau arabe m'appelait dans les villages indigènes et mon titre de médecin me donnait accès dans toutes les maisons. Un cheikh (maire) des Zibans chez qui j'étais allé plusieurs fois, m'avisa un jour qu'on devait circoncire le lendemain un certain nombre d'enfants de son village et qu'il m'invitait aux fêtes données à cette occasion. J'acceptai et je partis le jour même pour l'oasis dont il avait la direction.

Les fêtes de la circoncision durent huit jours. Nous en étions au septième. Avant mon arrivée les hommes, surtout les jeunes gens, avaient fait très copieusement parler la poudre. Je les vis sur la place du village se séparer en deux camps et simuler devant moi un combat en se précipitant les uns sur les autres et en déchargeant leurs armes. De temps en temps, un Arabe, porteur d'un étendard vert — le drapeau sacré qui a le don de rendre invulnérable — se plaçait au milieu des combattants ; tous, après l'avoir entouré, tiraient sur lui. Il tournoyait, faisant mine de tomber, et se redressait aussitôt en agitant son drapeau qui l'avait préservé de la mort.

Puis vinrent les danses.

Les familles des futurs opérés s'étaient concertées pour faire venir de Biskra deux Ouled-Naïls qui dansèrent d'abord séparément puis ensemble au son du

(*Voir la suite, page 906.*)



tamtam et de la flûte, avec accompagnement du perçant you-you des femmes que l'on ne voyait pas, mais que l'on devinait derrière les lucarnes et les fentes des portes. De temps en temps, un galant Arabe s'approchait de l'une des danseuses, lui parlait à l'oreille et lui mettait dans la main ou lui collait sur la joue une pièce de monnaie, après quoi, il tirait un coup de fusil en son honneur. L'émulation, l'amour-propre et la vanité excitaient les jeunes gens et des sommes notables furent données aux deux hétaïres.

Le soir, les femmes du village réunies sur les terrasses, chantèrent fort avant la nuit, pendant que les hommes écoutaient silencieusement, assis en groupes au milieu de la rue. Le ciel était pur, l'air immobile; pas un souffle n'agitait les têtes des palmiers, et ces mélopées monotones rythmées par ces voix un peu sauvages s'harmonisaient avec le milieu.

Le lendemain, toutes les femmes revêtues de leurs plus beaux vêtements, parées de leurs bijoux et le visage découvert, se rendirent à l'extrémité de l'oasis et remplirent de sable des grands plats en bois qui servent à préparer le couscouss. Elles étaient accompagnées des hommes toujours armés de fusils et toujours bruyants. Les plats contenant le sable furent apportés dans la maison où l'on devait circoncire.

Le moment solennel était arrivé; les parents se placèrent sur la terrasse de ladite maison qui communiquait avec le rez-de-chaussée par une vaste ouverture pratiquée au centre du plafond.

Des hommes se tenaient dans la pièce inférieure. L'opérateur et ses aides parurent bientôt, suivis des enfants revêtus de gandouras jaunes. Un plat de sable fut apporté et placé au milieu de la salle.

Un à un, les enfants prirent place sur le sable, les jambes fortement écartées, et les mains appliquées sur les cuisses. Un aide assis à terre les maintenait appuyés contre sa poitrine, en ayant soin de saisir en même temps leurs bras et leurs cuisses qu'il immobilisait. Le tahar — l'opérateur — faisait passer le prépuce dans une ouverture circulaire ménagée au centre d'une petite rondelle de cuir de 4 à 5 centimètres de diamètre, en laissant le gland en arrière de la rondelle, après quoi il tendait légèrement la peau ainsi isolée et la sectionnait rapidement et d'un seul coup de couteau porté en avant de la rondelle.

La plaie était soupoudrée d'arar ou poudre de feuilles de genévrier et recouverte d'un morceau de cotonnade.

Pendant l'opération, les mères placées sur la terrasse faisaient un tapage infernal pour masquer les cris des petits opérés. Les unes jouaient du tam-tam, les autres de la derbouka, certaines frappaient sur des plats et des casseroles; l'une d'elles, non la moins jolie, était assise dans un coin et, avec une gravité comique, heurtait une énorme marmite à l'aide d'un couvercle transformé en cymbale. Tout ce tintamarre était entremêlé de chants dans lesquels elles suppliaient l'opérateur de ne pas faire souffrir leurs fils et d'en faire des hommes comme les autres, lui promettant, en cas de réussite, toutes les joies et toutes les prospérités possibles.

L'opération terminée, les débris de prépuce furent enfouis dans le sable des grands plats de bois et reportés par les femmes à l'extrémité de l'oasis avec le même cérémonial que le matin.

J.-M. Boigey,
Médecin-major.

Une tournée de vaccine dans le Chari-Logone.

Notre confrère E. Marque, du cadre colonial, résume dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniale*, 1911, n° 2, p. 353, les résultats d'une tournée de vaccine dans le *Chari-Logone*.

Les instructions que notre confrère avait reçues comportaient la vaccination, sur la nouvelle route du ravitaillement du Tchad, des populations riveraines de Toubouri, Leré, Binder, Pallu, Lame, etc..., et la créations de centres vaccinogènes.

Trois centres vaccinogènes ont été créés à *Leré*, à *Laï*, à *Damraou*.

Détails techniques. — Le transport du vaccin a été effectué selon le procédé employé au Tchad : pulpe dans un tube fermé à la paraffine; tube dans un flacon, flacon dans du sable constamment humide. Pour mieux assurer l'évaporation et par suite l'abaissement de la température, notre confrère avait renfermé le tout dans une musette de troupier, et cette dernière était placée au milieu d'une caisse en bois, portant de larges ouvertures sur chacune de ses faces latérales. Le sable était largement arrosé d'eau plusieurs fois par jour. Par surcroît de précaution, lorsqu'on voyageait aux heures très chaudes, on recouvrait la musette d'herbes ou de branchages mouillés. Notre confrère a pris à plusieurs reprises, à l'arrivée aux étapes, la température du milieu ainsi créé; il n'a jamais constaté plus de 22 degrés. La conservation de la pulpe a été parfaite.

Les diverses opérations de la tournée de vaccine dans le Chari-Logone peuvent se résumer ainsi :

1° Vaccination de 17.315 indigènes, avec un pourcentage de 77,17, pourcentage établi d'après le contrôle de 3.115 résultats;

2° Ensemencement de 25 génisses ayant produit de grandes quantités de pulpe vaccinale;

3° Création des trois centres vaccinogènes mentionnés ci-dessus;

4° Ravitaillement en vaccin du poste médical de N'Délé;

5° Création du parc vaccinogène de Fort-Sibut, qui pourra prochainement approvisionner en vaccin les trois autres postes médicaux de l'Oubangui : Bangui, Mobaye et Bangassou.

A travers le Monde

AFRIQUE

La maladie du sommeil ne cesse de faire des ravages dans la Haute-Sangha. Non seulement le fléau continue de sévir dans le centre de la région (Bania, Mokelo, Guachobo, Bicondo), dans sa partie méridionale (pays de Lalo et de Nola), et dans sa partie orientale (pays de Koumbé et de la Lobaye), mais depuis 1907 il s'est propagé aux plateaux du nord, envahissant la contrée de Carnot, encore indemne en 1906.

Arrivée ainsi au carrefour d'où partent les voies de plus en plus suivies qui donnent accès au pays du Logone et de Laï et à l'Adamaoua, il est à craindre que la maladie, continuant sa marche vers le nord, par les routes qu'on ouvre chaque jour, envahisse les pays encore intacts du haut et moyen Logone. (Duzilleau : *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1911, n° 2, p. 330.)

NOUVELLE-CALÉDONIE

Un arrêté du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie vient de rétablir pour l'année courante la prime à la natalité accordée aux indigènes.

Cette prime de 10 francs, allouée à chaque déclaration d'enfant, constitue pour les femmes canaques un secours nullement négligeable.

Aussi, l'année dernière, en a-t-on constaté les bons résultats. L'an passé, en effet, pour la première fois, l'on a pu relever un excédent des naissances sur les décès.

Pour l'attrait de cette faible somme, quantité de femmes ont renoncé aux pratiques abortives qui sont courantes dans ces régions.

La nouvelle mesure réalisée est donc de celles que l'on ne saurait trop encourager.

Combinée à l'assistance médicale aux indigènes qui vient d'être organisée et qui fonctionne dès à présent, elle ne saurait manquer d'exercer la plus heureuse influence. G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Georg Sticker (de Bonn). — ***Der Keuchhüsten*** (la Coqueluche). *Deuxième édition, revue.* 1 vol. in-8°, de 231 pages. Prix : 6 Marks. (ALFRED HÖLDER, éditeur, à Vienne.)

La première édition de cet ouvrage a été publiée en 1896. Depuis quinze ans, et particulièrement dans ces dernières années, des notions nouvelles ont été acquises sur la coqueluche; cette publication entièrement remaniée et très documentée, constitue une monographie très complète de la question. Dans une *première partie*, l'auteur étudie en détail l'épidémiologie de la maladie, sa répartition géographique, son étiologie et sa prophylaxie. Il fait un long exposé bactériologique et mentionne tous les travaux parus depuis ceux d'Afanasieff, jusqu'à ceux de Bordet et Gengou. Ces derniers ont été vérifiés et leur exactitude confirmée par Klimenko, Arnheim, Menschikoff, Wollstein, Seiffert, Sleeswijk, et Mazzi. Bien que quelques autres auteurs n'aient pas obtenu les mêmes résultats, Sticker admet que le bacille de Bordet joue un rôle indéniable dans la production de la coqueluche.

Dans une *seconde partie*, clinique, l'auteur étudie le tableau morbide créé par la maladie et son évolution. Il insiste plus spécialement sur les symptômes graves ou rares. Les chapitres suivants sont réservés à l'anatomie pathologique, à la pathogénie, au diagnostic, au pronostic.

Trente pages sont consacrées à le thérapeutique de la coqueluche. Elles se terminent par cette affirmation que le petit patient trouvera aide et protection, surtout auprès d'une mère dévouée, tant au cours de la maladie que pendant la convalescence.

Suit une importante *bibliographie* d'une vingtaine de pages. G. SCHREIBER.

BIBLIOGRAPHIE

2455. — **Kermorgant**. — HYGIÈNE COLONIALE. 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des Aide-mémoires*, de 188 pages, avec figures. Broché 2 fr. 50. Cartonné toile, 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs, à Paris.)

2456. — **G. Sticker**. — DER KEUCHHUSTEN. 2e édition, 1 vol. in-8°, de 231 pages. Prix : 6 marks. (*A. Hölder*, éditeur à Vienne.)

2457. — **F. Phily, H. Petel et F. Izouard**. — JURISPRUDENCE GÉNÉRALE ET LÉGISLATION DE LA MÉDECINE-PHARMACIE. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-959 pages. Prix : 20 fr. (*Librairie Larose et Tenin*, éditeurs, à Paris.)

2458. — **Boileux**. — LA MÉTHODE RESPIRATOIRE. 1 vol. petit in-8°, de 95 pages avec 43 figures. Prix : 4 fr. (*Chez l'auteur*, 11, rue de Malte, à Paris.)

2459. — **D. Courtade**. — DE L'INCONTINENCE D'URINE CHEZ LES ENFANTS ET EN PARTICULIER DE L'INCONTINENCE NOCTURNE DITE ESSENTIELLE. 1 broch. gr. in-8°, de 40 pages (de l'*OEuvre médico-chirurgical*). Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs, à Paris.)

2460. — **P. Poirier et A. Charpy**. — TRAITÉ D'ANATOMIE HUMAINE. *Nouvelle édition entièrement refondue*, par A. CHARPY et A. NICOLAS. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 10.

Mémoires originaux :

Jules Comby. — L'asthme chez les enfants.

Victor Veau. — Les incurvations rachitiques de la jambe et leur traitement chirurgical (avec figures).

Revue générale :

J. Comby. — Pneumokystes hydatiques du foie.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures.

Livres.

Nouvelles. — Informations.

***

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 8.

Mémoires originaux :

Citelli. — Sur une méthode personnelle relativement simple d'hypophysectomie par les voies naturelles.

Mermod. — Comment remédier à l'écartement du pavillon de l'oreille.

Gault. — De la voie buccale comme voie d'accès sur la région périamygdalienne et l'espace maxillo-pharyngien.

Sociétés savantes.

Analyses.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

Nouvelles.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Un cours de médecine opératoire en 12 leçons (série exceptionnelle), par M. P. Sebileau, directeur, assisté de ses prosecteurs et aides d'anatomie, commencera le lundi 16 Octobre, à 2 heures, et continuera les jours suivants à la même heure. Nombre d'élèves : 40 au maximum. Droit d'inscription : 50 francs. Gratuit pour MM. les Internes et Externes. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Laënnec. — Sous la direction de M. Legueu, chef de service, M. Papin, assistant d'urologie, fera, dans le courant de l'année 1911-1912, une série de cours en 10 leçons de cystoscopie et de cathétérisme des uretères.

L'enseignement sera exclusivement technique et pratique. Un certificat sera délivré aux élèves à la fin du cours.

La première série commencera le mardi 7 Novembre, à 4 h. 1/2 du soir et continuera à la même heure les jeudi et samedi de chaque semaine.

Le nombre des élèves étant limité, on est prié de se faire inscrire d'avance dans le service.

NOUVELLES

La lèpre en Nouvelle-Calédonie. — Le ministre des Colonies vient de prescrire l'application de mesures sanitaires en Nouvelle-Calédonie. Voici quelques détails sur les dangers que la lèpre fait courir aux indigènes, d'après le rapport annuel pour l'année 1910.

Au 31 Décembre 1910, le nombre des lépreux blancs internés à l'île aux Chèvres était de 51, dont 26 hommes libres, 17 libérés de 2e section et 8 femmes ou enfants.

Aux îles Belep, il existait à la même date 70 lépreux d'origine pénale et à la léproserie de la pointe nord (île Nou) 13 lépreux attendant leur transfert aux Bélep. En additionnant ces chiffres de lépreux blancs libres ou blancs d'origine pénale, on arrive à un total de 134 blancs isolés.

Malheureusement, le nombre vrai des malades existant en Nouvelle-Calédonie est beaucoup plus grand. Non seulement ces malades sont mêlés à la population saine, vont et viennent, stationnent dans les endroits publics, mais encore un certain nombre d'entre eux exercent les professions les plus susceptibles d'être une cause de contagion. On peut, sans exagération, affirmer que le nombre total des Européens blancs lépreux dépasse 300.

Le nombre des lépreux indigènes est encore moins connu. Plus de 400 sont, en principe, internés dans les léproseries indigènes. Mais leur nombre total est certainement bien plus élevé.

VIIe Congrès international contre la tuberculose (Rome, 14-20 Avril 1912). — Le VIIe Congrès international contre la tuberculose, qui devait avoir lieu à Rome, en Septembre 1911, aura lieu ainsi que nous l'avons déjà annoncé en Avril 1912, sous le haut patronage de LL. MM. le roi et la reine d'Italie.

On peut s'inscrire au Congrès moyennant la cotisation de 25 lires, et envoyer au secrétariat, via in Lucina, 36, à Rome, avant le 31 Décembre 1911, un résumé des communications.

MM. les Congressistes qui ne pourront aller à Rome auront droit aux actes du Congrès, et leur communication sera lue par un de leurs collègues congressistes.

Indication des rapports qui seront présentés aux diverses sections :

Ire Section : *Défense sociale.* — 1° Les alliances entre les institutions sanitaires de bienfaisance et sociales dans la lutte contre la tuberculose au point de vue surtout du développement des enfants et des adolescents : MM. Tamburini (Rome), De Fleury (Paris), Lowmann (Claveland);

2° La dénonciation de la tuberculose, son objet et ses limitations : MM. Gualdi (Rome), Glasenapp (Arolsen), Hope (Liverpool), Küss (Angicourt), Rossi-Doria (Rome), Bordoni-Uffreduzzi (Milan);

3° La politique sanitaire des habitations dans la prophylaxie de la tuberculose : MM. Juillerat (Paris), Niven (Manchester);

4° Le travail à domicile dans les villes manufacturières en rapport à la tuberculose : MM. Carozzi (Milan), Dewez (Mons), Robertson (Birmingham);

5° La tuberculose et l'Ecole : MM. Maggiora (Modène), Méry (Paris), Buhre (Stockolm), D'Espine (Genève), Homer Folks (New-York);

6° Les institutions prophylactiques et curatives de la tuberculose comme éléments de défense sociale : MM. Gatti (Milan), Soley y Gely (Barcelone), Jacob (Berlin), Putzey (Liège), Otis (Boston);

7° Le rôle de la femme dans la prophylaxie antituberculeuse de la famille : Mlle Chaptal (Paris), Mme Robinowitsch (Berlin), M. Friedheim (Berlin);

8° Alcoolisme et tuberculose : MM. Tiberti (Ferrare), Triboulet (Paris), Woodhead (Cambridge);

9° Tuberculose et émigration : M. Rosati (Rome).

10° Tuberculose et Croix-Rouge : M. Pannwitz (Berlin);

IIe Section : (*a*) *Pathologie et thérapeutique médicales.* — 1° Influence de la localisation dans le cours des maladies tuberculeuses : M. Riva (Parme);

2° Signification des altérations physiques en rapport avec les modifications anatomo-pathologiques des poumons dans les maladies tuberculeuses des voies aériennes : leurs signes internationaux : MM. Queirolo (Pise), Williams (Londres), Flick (Philadelphie), Bezançon (Paris);

3° La tuberculose latente et son diagnostic : MM. Giuffrè (Palerme), Hutinel (Paris), Kraus (Berlin);

4° Le diagnostic précoce de la tuberculose en rapport à sa prophylaxie dans l'armée : M. Testi (Rome);

5° La radiographie dans le diagnostic des maladies tuberculeuses : MM. V. Maragliano (Gênes), Schönberg (Hamburg), Bergonié (Bordeaux);

6° Applications des conquêtes sur l'immunité à la clinique de la tuberculose. — *a*) L'élévation de la résistance de l'organisme humain contre la tuberculose : MM. Bertarelli (Parme), Citron (Berlin), Courmont P. (Lyon); *b*) La thérapeutique spécifique active des maladies tuberculeuses : MM. v. Neumann (Vienne), Römer (Marburg), Calmette (Lille); *c*) La thérapeutique des maladies tuberculeuses au moyen des sérums spécifiques : MM. Lucatello (Padoue), Teissier (Lyon);

7° Le pneumo-thorax artificiel dans le traitement des maladies tuberculeuses : MM. Forlanini (Pavie), Dumarest (Hauteville), Brauer (Hamburg);

8° La radiation solaire dans la cure des maladies tuberculeuses : MM. Morin (Colombier-Suisse), Zuntz (Berlin), v. Schrötter (Vienne);

9° De l'opportunité d'interrompre la grossesse dans le cours de la tuberculose pulmonaire : MM. Bossi (Gênes) Martin (Berlin), Bar (Paris);

IIe Section : (*b*) *Pathologie et thérapeutique chirurgicales.* — 1° De l'importance des hospices marins dans la cure de la tuberculose chirurgicale : MM. Hajech (Milan), Lalesque (Arcachon), Valiaminoff (Saint-Pétersbourg); Calvé (Berck-sur-Mer). Importance des hospices de montagne dans la cure de la tuberculose chirurgicale : Joachimstal (Berlin);

2° De l'importance et des limitations, et du moment de l'intervention, soit ou non sanglante dans la tuberculose chirurgicale : MM. Ceccherelli (Parme), Alessandri (Rome), Picqué (Paris), Gauvain (Alton);

3° Cure chirurgicale de la tuberculose de l'abdomen et particulièrement gastro-intestinale : MM. d'Antona (Naples), Alexinski (Moscou), Corner (Londres), Mauclaire (Paris);

4° Traitement chirurgical de la tuberculose de l'appareil génital. *a*) De l'homme : MM. Tusini (Pise), Lapeyre (Tours), Posner (Berlin), Lenk (Vienne); *b*) de la femme : MM. Pestalozza (Rome), Bardeleben (Berlin), Wagner (Vienne);

5° Traitement de la tuberculose de l'appareil urinaire : MM. Carle (Turin) Zuckerkandl (Vienne).

IIIe SECTION. : *Etiologie et épidémiologie.* — 1° La tuberculose humaine en rapport avec la tuberculose bovine et celle des animaux domestiques : MM. Gosio (Rome), Griffith (Cambridge), Kossel (Eidelberg), Vallée (Alfort);

2° La tuberculose et le lait : MM. Jatte (Rome), Heymans (Gand), Panisset (Lyon);

3° Les voies de pénétration et de diffusion du bacille tuberculeux dans l'organisme : MM. Calmette (Lille), Weleminsky (Prague);

4° Les modifications des propriétés biologiques du bacille tuberculeux dans le milieu et dans l'organisme : MM. Di Mattei (Catane), Flügge (Berlin); Gourmont J. (Lyon);

5° Importance étiologique des facteurs sociaux dans la tuberculose; MM. Angelini (Rome), Bujwid (Cracovie);

6° La tuberculose dans les communautés (scolastiques, industrielles, militaires, etc.) : MM. Manfredi (Palerme), Heron (Londres), Hanssen (Bergen), Kirchner (Berlin). *a*) La tuberculose et l'armée : M. Lemoine (Paris); *b*) la tuberculose en rapport avec le recrutement et la réforme des soldats : M. Mangianti (Rome);

7° La marche épidémiologique de la tuberculose en rapport avec les moyens de défense sociale : MM. Landouzy et Rénon (Paris), Scurfield (Sheffield).

La loi italienne concernant l'exercice de la médecine par des praticiens étrangers. — Le Sénat italien vient d'adopter une loi n'autorisant la libre pratique de leur art qu'aux seuls ressortissants de pays accordant ce droit aux médecins italiens. En l'espèce, l'Angleterre seule se trouve dans ce cas. Les ressortissants de tous les autres pays doivent passer dans une Université italienne un nouvel examen, qui ne leur confère du reste que le droit de donner des soins aux seuls non-Italiens.

On a établi toutefois des exceptions en faveur des médecins des ambassades étrangères et des consulats, qui jouissent du bénéfice de l'exterritorialité. Sont admis, en outre, aux mêmes avantages, les spécialistes appelés par un malade, les médecins intervenant en cas d'accidents, etc., enfin, tous les praticiens étrangers payant depuis trois ans au moins l'impôt principal sur la *ricchezza mobile.*

Un procès curieux. — La Cour de cassation autrichienne, confirmant un jugement de la Cour de Klagenfurt, a exprimé dans une série de considérants l'opinion que celui qui déconseille une opération chirurgicale, alors que le médecin traitant a déclaré celle-ci absolument nécessaire, commet un délit tendant à compromettre l'existence d'un tiers.

Il s'agissait, dans le cas particulier, d'un malade soigné à domicile pour une blessure du pied. La gangrène étant survenue, le médecin traitant déclara que le seul moyen pour le malade d'échapper à la mort, était de subir l'amputation du pied. Le patient consentit, mais revint ensuite sur sa décision, un ami lui ayant conseillé l'abstention. Les prévisions du médecin s'accomplirent et le malade mourut : le procureur général accusa alors l'ami qui avait donné le funeste conseil de s'abstenir d'avoir compromis l'existence d'un tiers.

L'inculpé, condamné en première instance, intenta une action en cassation.

La Cour, considérant que l'appelant avait exercé une pression sur la volonté du blessé à un moment où ce dernier pouvait être sauvé, confirma l'arrêt des premiers juges.

La Cour a reconnu comme circonstance particulièrement aggravante, le fait que l'appelant savait très bien que le médecin traitant avait déclaré l'amputation comme le seul moyen de sauver le malade.

La taille chez les divers peuples d'Europe. — Le Comité anthropométrique de la *British Association* vient de terminer une curieuse enquête sur la taille moyenne chez les différents peuples. En voici les résultats :

C'est la race anglo-saxonne qui tient la tête. La plus haute taille est celle de l'ouvrier anglais, avec 1 m. 74. Abstraction faite des catégories sociales, l'Anglais, en général, atteint 1 m. 70. C'est aussi la taille du Norvégien. Le Danois, le Hollandais et le Hongrois ont 1 m. 67; le Suisse, le Russe et le Belge, 5 millimètres de moins.

Le Français a 1 m. 66, et l'Allemand, si étonnant que cela paraisse, n'a pas davantage, car si le Poméranien reste colossal, le Bavarois est plutôt petit. Les plus petits de tous sont les Espagnols et les Italiens avec 1 m. 57. Constatation étrange : alors que chez les Français les membres de la classe bourgeoise sont plus grands que ceux de la classe ouvrière, il en va tout différemment en Angleterre, où l'on constate 2 centimètres d'écart.

Biberons préhistoriques. — Si les mœurs étaient, peut-être, plus pures à l'époque néolithique qu'aujourd'hui, il est malheureusement incontestable qu'il y avait déjà... des mères indignes. Dès que l'homme a su domestiquer les animaux et fabriquer un vase d'argile, il s'est rencontré une femme qui en a profité pour écarter son enfant de son sein ? L'allaitement artificiel, en effet, remonte à l'âge de la pierre polie. Un petit biberon intact a été ramassé par Nicaise dans un des puits funéraires néolithiques de Tours-sur-Marne. On en a découvert d'autres dans les sépultures gauloises de Jonchery et les arènes gallo-romaines de la rue Monge, à Paris.

Ils tiennent, près des squelettes de nouveau-nés, la place qu'occupent, près des squelettes d'adultes et des vieillards, les poulets, les côtelettes de mouton et les râbles de lièvre, dont on voit les débris osseux sur des plats ou dans des patères d'or, d'argent ou d'électron.

CONCOURS

Internat. — Le jury du prochain concours est composé comme suit : MM. Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Veau, qui ont accepté. MM. Bourcy, Wiart, Tuffier, Potherat et Brindeau n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 3 Octobre. — Os maxillaire inférieur.* — Ont obtenu : MM. Vachet, 9; Semelaigne, 16; Soret, 16; Soubnigné, 14; Souchay, 7; Uzan (Emile), 13; Thomas (Maxime), 18; Suyeux, 12 1/2; Winter, 16 1/2; de Sieramski, 16; Tournay, 17; Vignard, 14 1/2; Touchard, 14 1/2; Traill, 10; Selter, 16; Sédillot, 16. Mlles Verrier, 16; Stakevitch, 16.

Pathologie. — *Séance du 3 Octobre. — Symptômes et diagnostic du cancer de l'utérus.* — Ont obtenu : MM. Blot, 18; Burnand, 15; Bethoux, 14; Brawarsky, 8; Alterman, 12; Bernardin, 11 1/2; Boisnier, 13 1/2; Barrière, 13; Bocage, 16; Bigot, 13 1/2; Binet (Alfred), 13; Boulay, 17; Benoit, 10. Mlles Braïlowsky, 11; Ber, 13 1/2.

Séance du 5 Octobre. — Technique et résultats pratiques de la désinfection des mains. — Ont obtenu : MM. Behague 13; Belz, 10; Bernard (P.) 14; Fenillié, 16; Gerard, 12; Hezard, 11, Fournean, 11; Heitz, 12; Ferriot, 13; Hocquard, 15; Féron, 14; Guillaume (A.), 15 1/2; Fouchard, 12; Guérin, 13 1/2; Guillaume (Al.), 15 1/2; Feyler, 8; Grelly-Boisvieil, 12; Grasset, 8. Mlles Goertz, 8; Fremte, 9.

Hopitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un médecin suppléant des hôpitaux de Saint-Etienne, sera ouvert à l'Hôtel-Dieu, de Lyon, le lundi 20 Novembre 1911.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira le 1er Février 1912, devant la Faculté de médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français

ou naturalisé Français, âgé de 25 ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en médecine.

Les concurrents devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours. Les candidats auront à produire : 1° Une copie légalisée de leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur en médecine; à ces pièces, ils devront joindre l'indication de leurs services et de leurs travaux. Ils déposeront un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils auront publiés.

Hôpitaux de Philippeville. — Un concours sera ouvert à Alger le 19 Février 1912, pour une place de chirurgien-adjoint, à l'hôpital civil de Philippeville.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française; 3° qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes, savoir : *a*) qu'ils possèdent leur diplôme de docteur en médecine depuis deux ans au moins; *b*) qu'ils sont anciens internes nommés au concours et qu'ils ont rempli ces fonctions pendant quatre ans; *c*) qu'ils sont anciens internes nommés au concours, qu'ils ont rempli ces fonctions pendant trois ans et qu'ils possèdent le diplôme de docteur en médecine depuis un an au moins; *d*) qu'ils sont chefs de cliniques ou anciens chefs de cliniques d'une Faculté de médecine française.

Ils devront déposer à la préfecture de Constantine, avant le 19 Janvier 1912, en même temps que leur demande : 1° Leur acte de naissance dûment légalisé; 2° leur diplôme de docteur en médecine; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs, ayant moins de trois mois de date; 4° les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

Toute demande d'inscription faite après l'expiration du délai d'un mois, ci-dessus prévue, ne peut être accueillie.

Les dossiers ainsi établis seront, dès l'expiration du délai, transmis par le préfet au gouvernement général, qui arrêtera définitivement la liste des candidats.

Les candidats agréés seront informés de l'heure et du lieu où ils devront subir les épreuves du concours.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour la nomination à une place d'élève interne en pharmacie des hospices civils de Marseille sera ouverte le lundi 20 Novembre 1911, à 3 heures de l'après-midi, dans l'Amphithéâtre des concours à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

Les élèves qui voudront concourir se feront inscrire au secrétariat de l'Administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu, de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures du soir, jusqu'au 13 Novembre inclusivement.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 *Octobre*, à 1 heure. — M. PARENT : Thérapeutique antisyphilitique et réaction de Wassermann; MM. Gaucher, Hartmann, Proust, Gougerot. — M. FRENKEL : Etude sur les calculs aberrants de l'uretère; MM. Hartmann, Gaucher, Proust, Gougerot.

Jeudi 19 *Octobre*, à 1 heure. — M. LÉVY : Contribution à l'étude du traitement chirurgical de l'hémorragie rétro-placentaire; MM. Pinard, Bar, Couvelaire, Jeannin. — M. MARIOTON : De l'avenir obstétrical des femmes ayant subi l'opération césarienne classique conservatrice; MM. Bar, Pinard, Couvelaire, Jeannin. — Mlle TESSIER : Etablissement de la ménopause; MM. Pozzi, Gilb. Ballet, Claude, Okinczyc. — M. REVAULT : L'affaiblissement intellectuel chez les déments; MM. Gilb. Ballet, Pozzi, Claude, Okinczyc.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 16 *Octobre* 1911. — 5e (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu — 5e (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Mardi 17 *Octobre* 1911. — 5e (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Première partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Première partie), Clinique Tarnier, à 9 heures du matin.

Mercredi 18 *Octobre* 1911. — 1er. — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e. — 5e (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Jeudi 19 *Octobre* 1911. — 4e. — 1er (Sages-femmes).

Vendredi 20 *Octobre* 1911. — 5e (Première partie) (1re série), Necker. — 5e (Première partie) (2e série), Necker.

Samedi 21 *Octobre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 2e (Sages-femmes), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Paris. A céder, 3.000 fr., *cabinet-clinique*, gorge, nez, oreilles, face grande gare. Bonne clientèle. Ecr. *P.M.* n° 500.

Paris-Centre. *Cabinet para-médical*, 23e année, loyer 30.000 fr., *offre gratuitement à Docteur-Masseur*, salon, téléphone et cabinet pour consultations. Ecr. *P.M.* n° 504.

On demande un médecin-adjoint pour fin Octobre, connaissant bien la clinique interne, le laboratoire, parlant bien allemand, non marié. Diplôme français d'Etat exigé. Envoyer offres, avec photogr., à l'administrateur, M. Appenzeller, au Sanatorium de Gorbio, près Menton.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA RÉFORME
DU
CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX

Monsieur le Directeur de *La Presse Médicale*.

Le concours des Hôpitaux (nouveau style) étant terminé depuis longtemps et les passions éteintes, si tant est qu'elles se soient jamais allumées, voulez-vous permettre à l'un des juges de ce concours de présenter quelques réflexions sur son fonctionnement?

M. A. Broca a déjà chanté les louanges de l'Anonymat, je n'y reviens pas. Je ne signalerai que les défectuosités du nouveau règlement, immédiatement effaçables si on le veut bien.

Pour l'épreuve écrite, le règlement oblige le jury à donner : *a*) une question de pathologie interne; *b*) une question d'anatomie pathologique et de bactériologie. Le libellé de la deuxième partie est mauvais, et il devrait être ainsi modifié : *b*) une question d'anatomie pathologique AVEC OU SANS bactériologie, faute de quoi on limite vraiment trop l'anatomie pathologique, à moins que dans leurs travaux ultérieurs les candidats aux hôpitaux ne se hâtent de peupler de microbes toutes les parties de la médecine qui en manquent encore.

Les intoxications attendront leur tour peut-être trop longtemps et on ne pourra jamais que les accrocher à autre chose. Cela est gênant pour tout le monde.

J'en arrive maintenant à la notation des épreuves. Pendant encore quatre ans, période de jouissance légale des biadmissibles, le règlement spécifie que les notes obtenues par les nouveaux à la fin des épreuves d'admissibilité sont supprimées. De cette façon, admissibles de droit et admissibles après concours se présentent *sans note* aux épreuves terminales d'admission.

Ce procédé, très équitable si l'on considère que les droits de ceux entrant à ce moment dans le concours doivent être semblables aux droits de ceux ayant déjà subi trois épreuves, est parfaitement injuste, si l'on considère les droits des nouveaux entre eux, nouveaux amenés ainsi à perdre le bénéfice des points acquis pendant leurs épreuves d'admissibilité.

Voici la preuve de ce que j'avance. En additionnant les points obtenus par deux candidats (épreuves d'admissibilité et d'admission), on trouve pour M. X... un total de 101 points et pour M. Y... un total de 99 points. Or, M. X... n'est pas nommé et M. Y... l'est.

Jamais on n'a imaginé de méthode supérieure à celle-ci pour démontrer qu'en médecine 2 et 2 peuvent faire 5. Il eût été très simple cependant de laisser aux chiffres leur valeur exacte.

J'ai présenté à mes collègues du jury un procédé, qui remédierait à pareille défectuosité; et ce procédé leur ayant paru rationnel, je le soumets à vos lecteurs et aux personnes chargées d'établir le règlement du concours.

Je me hâte de dire qu'il ne s'agit pas de remanier un concours heureusement transformé, mais simplement de garder aux candidats ayant subi les épreuves d'admissibilité, le bénéfice de leurs points sans nuire aux biadmissibles.

Voici comment l'on procéderait.

Les nouveaux admissibles, 20 par exemple, sont appelés avec les biadmissibles, 10 par exemple, à subir la première épreuve d'admission. Après cette épreuve ne doivent être conservés que 15 candidats par exemple.

Les candidats se classent de la façon indiquée ci-dessous d'après les points obtenus sur la seule épreuve qu'ils ont subie en commun. Dans ce classement la note vingt est le maximun; B indique que le candidat n'a pas subi les épreuves d'admissibilité; N indique que le candidat les a subies.

Classement.

CANDIDATS	POINTS obtenus	CANDIDATS	POINTS obtenus
B — 1	20	N — 16	18
B — 2	20	N — 17	18
B — 3	20	N — 18	18
B — 5	20	N — 19	18
N — 5	20	N — 20	18
N — 6	20	B — 21	17
N — 7	20	B 22	17
B — 8	19	B — 23	17
N — 9	19	N — 24	17
N — 10	19	N — 25	17
N — 11	19	N — 26	17
N — 12	19	N — 27	17
N — 13	19	N — 28	17
B — 14	18	N — 29	17
B — 15	18	N — 30	17

D'après ce tableau après la première épreuve d'admission, on voit que 7 biadmissibles seulement sont appelés à faire l'épreuve finale, avec 8 nouveaux. C'est ici qu'intervient le nouveau procédé que je préconise. Pour les 8 places réservées aux nouveaux, on totalisera les points des épreuves d'admissibilité et ceux de la première épreuve d'admission.

Si après avoir fait ce total on s'aperçoit que les nouveaux classés 16e et 18e par exemple ont un total supérieur à ceux classés 12e et 13e, ce seront les 16e et 18e qui prendront la place des 12e et 13e et continueront le concours, alors qu'avec le système actuel ils sont injustement éliminés.

Pour la deuxième et dernière épreuve d'admission on procédera de la même manière, c'est-à-dire que biadmissibles et nouveaux n'apporteront les uns vis-à-vis des autres que la note obtenue à la première épreuve d'admission, et seront classés sur les points de ces deux épreuves. Mais ce classement une fois fait, les places gagnées par les nouveaux seront attribuées à ceux d'entre eux ayant obtenu le maximum de points par la totalisation des cinq épreuves. Il n'y a, que je sache, aucune objection à faire à cette proposition, elle ne modifie en rien la situation des biadmissibles, elle est simple à appliquer, si l'on veut y réfléchir deux minutes et elle permet de nommer les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur de *La Presse Médicale*, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

H. Dufour.

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DE L'OPIUMMANIE

Comment le sergent R... mérita la médaille coloniale.

Le récit qui va suivre me fut conté par un vieil inspecteur de la garde indigène, alors que nous remontions le fleuve Rouge sur le *Faï-tsi-Long*, la chaloupe des Messageries fluviales qui fait le trajet d'Haïphong à Quang-Yen.

Ce récit, tous les vieux Tonkinois le connaissent : il fait partie d'une série glorieuse qu'un soldat sachant manier la plume recueillera peut-être un jour et à laquelle, en attendant, notre armée coloniale ajoute, on peut dire journellement, quelque beau trait, à l'insu de la mère Patrie. Œuvre obscure en apparence, qui a pour théâtre des régions inconnues du public français, œuvre d'un tranquille courage où ceux qui se sacrifient et meurent savent d'avance leur sacrifice ignoré, mais qu'ils marquent justement ainsi du caractère de tout ce qui est vraiment grand : la simplicité dans le don de soi-même.

— Eh bien, Docteur, commença l'inspecteur R..., c'était en 1886, au moment de la grande piraterie et lors de la colonne B... dans le Caï-Kinh.

Vous connaissez cette curieuse région, formée d'une succession de cirques de montagues calcaires, véritables falaises, déchiquetées, hérissées d'aiguilles, qu'il fallait aborder en escalades au milieu des lianes de la forêt, pour redescendre et recommencer plus loin, de cirque en cirque, sans répit; véritable pays d'enfer où nous poursuivions un ennemi invisible qui nous tuait beaucoup de monde et contre qui nos attaques restaient sans résultats.

Aucun convoi, semblait-il, ne pénétrait dans ce massif dont nous gardions, depuis le début, toutes les communications et néanmoins la bande chinoise qui nous tenait en haleine ne manquait de rien; délogée journellement par nos attaques, elle se ravitaillait comme à plaisir et faisait une consommation invraisemblable de cartouches. Le feu de ces bandits accusait un luxe insolent de munitions.

Il fallait éclaircir cela. Que les Chinois eussent dans la montagne une réserve, des approvisionne-

ments importants, ce point ne laissait plus de doute dans l'esprit de personne et l'essentiel devenait donc, pour le colonel B..., de découvrir cette réserve et de s'en emparer.

J'étais alors sergent et, je ne sais pour quelle cause, pénurie d'effectif sans doute, le colonel B... me désigna pour rechercher la cachette en question par tels moyens qui me conviendraient, en me guidant suivant les circonstances et en prenant un nombre d'hommes dont il me laissait le choix.

Je m'adjoignis simplement deux tirailleurs indigènes dont j'étais sûr pour les avoir vus au feu bien des fois, et je partis.

Mon embarras sans doute n'était pas médiocre, mais cependant l'important, je le comprenais, devait être d'observer très soigneusement toutes les grottes que je trouverais dans ma reconnaissance, et il me vint à l'idée que celles dont l'ouverture était au raz des fonds de vallées n'offriraient probablement aucun intérêt, et qu'il valait mieux, au contraire, cheminer le nez en l'air en quête de celles qui s'ouvraient dans les parties hautes des falaises. Vous connaissez le pays et vous savez qu'elles abondent.

Cette abondance, par malheur, compliquait ma tâche, mais, à la guerre, il faut compter sur l'imprévu : ce fut lui cette fois qui me servit.

Nous cheminions, vous l'imaginez bien, en nous cachant le plus possible.

Au second jour de notre expédition, j'avisai une piste assez mal dissimulée qui contournait une masse rocheuse et brusquement s'arrêtait au pied de sa paroi verticale. L'un de mes tirailleurs, tout à coup, me fit des gestes de prudence : nous reculâmes dans le fourré, et mon Annamite continuant sa mimique me désigna, à vingt mètres environ du sol, l'ouverture d'une grotte dans le calcaire.

Ma foi, Monsieur, nous avions rencontré un nombre assez considérable d'excavations se présentant ainsi, mais, je ne sais pourquoi, une sorte d'instinct me fit dire : c'est là!

La nuit venait. Je ne pouvais me résoudre à m'éloigner et, je dois le dire, mes deux tirailleurs, comme deux limiers de race, n'auraient, je crois, voulu pour rien au monde perdre de vue cette ouverture béante au-dessus de nos têtes. Je ne vous décris pas notre nuit aux aguets dans cette brousse où nous fûmes — vous connaissez cela — la proie des sangsues et des moustiques, mais notre patience fut, au petit jour, bien récompensée.

Nous vîmes arriver, par un sentier différent du nôtre, un Chinois en armes qui, sans doute, n'avait point dû passer la nuit fort loin de nous; notre homme se campa au-dessous de la grotte et, mettant ses mains en cornet autour de sa bouche, fit entendre un sifflement qu'il répéta deux fois.

A ce signal, et comme il arrive dans les mélodrames charpentés suivant la formule, une échelle de rotin se déroula lentement le long de la muraille du rocher et le nouveau venu, escaladant lestement les vingt mètres d'échelle, disparut dans la grotte.

Il y resta fort peu de temps, redescendit, se hâta vers le sentier qui l'avait amené, pendant qu'avec une lenteur, une mollesse qui me surprirent, l'échelle remontait sur la muraille. Puis tout de cette petite scène sembla aboli, effacé.

Que faire? La pensée ne me vint même pas d'envoyer prévenir le colonel pour qu'un détachement me fût expédié. La grotte pouvait avoir plusieurs issues : l'arrivée du détachement donnerait l'éveil, d'où fuite de mes bandits emportant leurs provisions. Il fallait tenter une surprise et opérer seul. Attendre la nuit? Non. Que se passerait-il d'ici là? Et il y avait nécessité d'agir sans hésitation et sans délai.

Je fis donc avancer un de mes deux tirailleurs en lui disant d'aller se placer comme l'avait fait notre Chinois et de répéter aussi exactement que possible le signal que nous avions surpris. Mon homme devrait ensuite garder le bas de l'échelle si tant est qu'on voulût bien nous la jeter et borner là son rôle. J'expliquais que j'allais monter là-haut, seul, et qu'au cas où ils ne me verraient plus apparaître dans un temps raisonnable, mes hommes auraient à rejoindre rapidement la colonne et à renseigner nos officiers.

Ce fut miracle! Les choses se passèrent comme je vous le dis. L'invraisemblable brute qui maniait l'échelle de rotin reprit sa manœuvre au signal de mon tirailleur avec la même lenteur et la même insouciance causées certainement par l'absorption de nombreuses pipes d'opium.

Je sortis rapidement du fourré et, mon revolver d'ordonnance dans la main droite, je grimpai avec un entrain du diable.

Vous dire, Monsieur, l'ahurissement du Céleste qui m'avait jeté l'échelle quand il vit surgir en face de lui, au lieu d'un congénère, un « démon de l'Ouest », est tout à fait impossible. Sa gorge ne put articuler un son, et à toute volée je le frappai à la tempe de la crosse de mon revolver et l'envoyai s'abîmer, sans un cri, au bas du rocher..., puis je fonçai dans la grotte.

Ici, je vous l'assure, et je l'ai souvent pensé, si j'avais les dons d'un bon peintre, je pourrais faire un tableau bien curieux avec ce qui m'est resté dans l'œil de la scène où j'entrai comme l'incarnation même de la mort.

Huit Chinois étaient, couchés dans des poses diverses autour d'un lumignon fumeux, de lueur rouge, insuffisant pour éclairer les parois de la grotte, mais qui faisait reluire dans un relief extraordinaire ces crânes rasés de Fils du ciel. Les pipes à opium étaient là, abandonnées par ces hommes allongés et que je surprenais, par bonheur, dans l'ivresse de la drogue.

Ah! Monsieur, jamais, jamais, je n'arriverai à effacer de mon souvenir l'expression d'épouvante que trahit le visage de ceux de ces bandits qui, faisant face à l'ouverture de la caverne, me voyaient arriver, fondre sur eux et restaient figés dans l'immobilité. Pas un geste, ils ne firent pas un geste! la drogue les anéantissait et je pus, avec une vraie rage de possédé, faire le tour de ce cercle de pirates et briser à coups de crosse de mon revolver ces huit crânes luisants. Besogne de boucher! mais je tenais à ne donner aucun éveil.

Ce carnage accompli avec la hâte que vous supposez, je constatai qu'il y avait dans ce repaire vingt-cinq caisses de cartouches.

J'envoyai aussitôt mes deux tirailleurs rejoindre la colonne pour rendre compte de ce qui s'était passé et, remontant l'échelle de rotin, j'attendis dans mon charnier l'arrivée de nos gens.

Je ne tardai pas à être rejoint. Le colonel fut particulièrement heureux de cette affaire et voilà, Monsieur, ce qui me valut ma médaille.

M. D.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Un cours de technique clinique et thérapeutique avec applications des méthodes spéciales et nouvelles aura lieu du mardi 24 Octobre au samedi 4 Novembre 1911, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. Bensaude, médecin des hôpitaux, G. Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Ce cours sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïna, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Les inscriptions seront reçues, dès à présent, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — M. Maire, à Saffi (Maroc).

Médaille de bronze. — M. Perrin, interne en chirurgie à l'hôpital de Saint-Denis (Seine).

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 2e classe,* MM. les médecins de 3e classe : Hamet, Curet, Hédérer, Le Jeune, Thomas, Yver, Calvi, Guay, Cahazac, Adrien, Séguy, Babin, Arthur, Solard, Flèche, Gaussen, Scoarnec, Bizard, De Bourayne, Jouin.

— M. le médecin de 1re classe Tribondeau, du port de Rochefort, est désigné pour être chargé du laboratoire de bactériologie à l'hôpital maritime à Lorient.

— M. le médecin principal Vincent, du port de Brest, est désigné pour être chargé du service spécial d'électrothérapie et de neuro-psychiatrie à l'hôpital maritime de Lorient.

Ecoles vétérinaires. — Liste, par ordre alphabétique, des élèves qui ont obtenu le diplôme de vétérinaire à la suite des examens généraux de l'année scolaire 1910-1911 :

Ecole vétérinaire d'Alfort. — MM. Amiot, Baqué, Barbézieux, Bernard, Blondel, Bolnat, Bonnétat, Carray, Cazaillet, Chalain, Chaumat, Courtois, Defois, Derouet, Descampeaux, Duvernoy, Festal, Fichet, Gautheron, Genet, Godard, Houdoux, Jauson, Lamand, Lamy, Lancelot, Lanher, Laugier, Launoi:, Lebrun, La Moan, Lepelley, Lepointe, Lissot, Lominet, Marquet, Nédynski, Mégnin, Mercier, Monvoisin, Morisot, Moussu, Nicolle, Paquot, Pataut, Petit, Pompey, Poulain, Régnier, Robin, Rocher, Savary, Thévenet, Tillier, Vignardou, Vincent, Xémar.

Ecole nationale vétérinaire de Lyon. — MM. Baissey, Baillière, Bertrand, Busquet, Bussinger, Campan, Chambonnet, Cuénot, Dailly, Dlain, Denizot, Diard, Dumazet, Fossé, George, Giey, Gueudin, Guiguet-Doron, Juniet, Lagier, Laperrousaz, Le Couls, Malfroy, Menetrey, Meslin, Morillon, Pansier, Piveux, Richon, Rigaudières, Robert, Rouveyre, Serre, Tiers, Tresson.

Ecole nationale vétérinaire de Toulouse. — MM. Achache, Bellec, Bladier, Boutines, Bucher-de-Chauvigné, Cabayé, Capdebicille, Caziot, Clément, Couderc, Darasse, Darracq, Delobel, Dutour, Fabre, Gadiou, Garipuy, Gourrin, Jougla, Laporte, Lavergne, Lavialle, Lecomte, Le Quellec, Maris, Normand, Poculet, Pintado, Puel, Réveille, Robin, Saint-Blancat, Saunier, Verdier, Villars.

Société des médecins anglo-américains. — Samedi dernier a eu le dîner annuel de la Société des médecins anglo-américains exerçant sur le continent européen et dans le nord de l'Afrique. La réunion était présidée par M. Owen, chirurgien de l'hôpital français de Londres, ancien président du Conseil de l'Association médicale britannique. Parmi les invités français se trouvaient MM. Segond, Hartmann, Tuffier, Broca, J.-L. Faure, Castex, qui avaient tenu à donner à leurs confrères étrangers cette preuve d'estime et de sympathie.

La Société, qui est actuellement dans sa vingt-troisième année d'existence, compte plus de cent membres éparpillés entre Bruxelles et Louxor, Berlin et Alger. A Paris même elle compte une vingtaine de membres.

Il est à remarquer que le secrétaire sortant, M. Jarvis, médecin de l'hôpital anglais et le nouveau secrétaire, M. Turner, médecin de l'hôpital américain, sont tous deux anciens internes des hôpitaux de Paris.

CONCOURS

Internat. — La composition écrite du concours de l'internat aura lieu à la date fixée, le lundi 16 Octobre, à midi, à la Faculté de médecine.

Les candidats inscrits du n° 1 au n° 450 concourront dans la bibliothèque des élèves (entrée par l'escalier conduisant à cette bibliothèque).

Les candidats inscrits du n° 451 à la fin concourront dans la salle Landouzy (1er étage) [entrée par l'escalier conduisant au musée Orfila].

Seront seul admis dans les salles les candidats porteurs du billet spécial qui leur aura été délivré par l'administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats, devant à leur entrée dans les salles recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

COMPOSITION DU JURY. — Le jury du prochain concours de l'Internat est présentement composé comme suit : MM. Bourcy, Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Potherat, Veau, Brindeau ont accepté.

MM. Grégoire et Tuffier n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 6 Octobre.* — *Configuration extérieure et rapports de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Souplet, 16; Tzancoff, 14; Thébaut, 10; Tétard, 6; Simeray, 8; Vigneron, 14; Viollet, 15; Waisberg, 12; Théodoresco, 14 1/2; Thinh, 14; Soupault, 12 1/2; Thoyer, 15 1/2; Verger, 8; Thouvenot, 6. Mmes Wischnick, 8; Verillotte, 14; Vinokour, 12 1/2; Troszynski, 9; Soupraskaïa, 9.

Séance du 9 Octobre. — *Surfaces articulaires et ligaments de l'articulation du genou.* — Ont obtenu : MM. Labarraque, 11; Lebègue, 12 1/2; Moreau, 14; Kouteschveller, 14; Jacob (E.), 7; Lucas, 11 1/2; Mordagne, 11; Maliniak, 11; Ill, 15; Hyvernaud, 13; Lange, 9; Lavier, 5; Majnoni d'Intignano, 12; Lamarche, 12; Lapidus, 12 1/2; Moore, 17; Malon, 10; Jaouen. Mlles Labeaume, 18; Le Bouëdec, 12.

Pathologie. — *Séance du 9 Octobre.* — *Examen clinique d'un tuberculeux à la période cavitaire.* — Ont obtenu : MM. Hervouët, 8; Forget, 14; Forgeron, 9; Folley, 8; Flammarion, 16; Grille, 11; Guilloux, 11; Gellé, 9; Flot, 16 1/2; Gerschenovitsch, 16; de Gaudart d'Allaines, 19; Garnier, 12; Fornairon, 16. Mlles Herment, 15 1/2; Hartmann, 16; Hourvitz, 12 1/2; Harel, 17; Gillot, 14.

Séance du 9 Octobre. — *Symptômes et diagnostic de la cirrhose de Laënnec* — Ont obtenu: MM. Gromier; Godard; Ginestet; Foubert, 14 1/2; Girard; Gardès, 11; Ganachaud, 12; Granet, 15; Gourdin 14 1/2; Girardin, 7; Gand, 13; de Galard, 14; Gruas, 10; Gally, 10; Proust, 13; Schlesser; Rivalier, 10; Royer. Mlles Guerchoune, 9; Gaïtz, 9,

Inspecteur et sous-inspecteur de l'Assistance publique. — Le concours pour les emplois d'inspecteur et le concours pour les emplois de sous-inspecteur de l'Assistance publique auront lieu le 8 Décembre 1911.

Les épreuves écrites et les épreuves orales seront passées à Paris, au ministère de l'Intérieur, ainsi que l'examen médical prévu par l'article 1er de l'arrêté ministériel du 2 Octobre 1911.

Sont seules admises à concourir les personnes ci-après qui rempliront au 1er Janvier 1912, ou dans les douze mois suivants, les conditions d'âge, de services, d'emploi ou d'ancienneté de grade exigées par les articles 3 et 7 du décret des 28 Juillet 1906, 21 Août 1909 et par l'article 2 de l'arrêté du 12 Novembre 1902, pour être nommé soit inspecteur, soit sous-inspecteur de l'Assistance publique.

A. — Pour l'emploi d'inspecteur :

1° Les sous-préfets, secrétaires généraux de préfecture, conseillers de préfecture comptant au moins six ans de fonctions;

2° Les personnes ayant exercé pendant six ans au moins les fonctions de maire dans une ville de plus de 10.000 habitants.

3° Les employés du ministère de l'intérieur compris dans le cadre des rédacteurs et comptant au minimum six années de services en cette qualité et les chefs de division de préfecture ayant plus de six années de services.

Les candidats doivent être âgés de trente ans au moins et de quarante ans au plus, et justifier d'un nombre d'années de services publics admis à compter pour la retraite de l'Etat qui, ajoutées aux années restant à accomplir, puissent parfaire, à l'âge de cinquante-cinq ans les vingt-cinq années ouvrant droit à pension, conformément aux dispositions de l'article 86 de la loi de finances du 8 Avril 1910.

B. — Pour l'emploi de sous-inspecteur :

1° Les commis d'inspection ayant au moins trois ans d'exercice, les agents de placement et de surveillance du service des enfants assistés, les directeurs d'écoles professionnelles départementales d'enfants assistés comprenant au moins cent élèves, les employés du ministère de l'Intérieur, les chefs et les sous-chefs de bureau des préfectures, les secrétaires de sous-préfecture, les personnes ayant exercé pendant six ans au moins les fonctions de maire dans une ville de plus de 5 000 habitants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement exerçant leur mandat depuis trois ans au moins, les candidats réunissant les conditions prévues par les dispositions relatives au concours des inspecteurs;

2° Les docteurs en médecine et en pharmacie, les titulaires du diplôme de pharmacien de 1re classe, les licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres, et les personnes visées par l'article 2 de l'arrêté du 12 Novembre 1909, qui sont : les candidats pourvus du diplôme de l'Ecole des chartes, de l'Ecole des hautes études commerciales, de l'Institut national agronomique, de l'Ecole forestière, ou produisant le certificat attestant qu'ils ont satisfait aux examens de sortie de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale des mines, de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, de l'Ecole centrale des arts et manufactures, de l'Ecole spéciale militaire, de l'Ecole navale, soit un brevet d'officier des armées de terre et de mer;

3° Les personnes ayant exercé pendant six ans au moins les fonctions de membre de Commission administrative d'hospice dans une ville d'au moins 50.000 habitants.

Les candidats doivent être Français, avoir satisfait à la loi sur le recrutement en ce qui concerne le service actif et être âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus. Cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs, civils ou militaires ouvrant des droits à la retraite de l'Etat, sans pouvoir toutefois dépasser 40 ans au 1er Janvier de l'année du concours. Ils doivent, en outre, justifier d'un nombre d'années de services publics admis à compter pour la retraite de l'Etat, qui, ajoutées aux années restant à accomplir, puissent parfaire, à l'âge de 55 ans, les vingt-cinq années ouvrant droit à pension, conformément aux prescriptions de la loi de finances du 8 Avril 1910.

Les candidats aux emplois d'inspecteur et de sous-inspecteur doivent adresser au ministre de l'Intérieur :

1° Une expédition authentique de leur acte de naissance;

2° Un extrait de leur casier judiciaire;

3° Des états de services, diplômes, certificats qui auraient pu leur être délivrés ou des copies de ces documents dûment certifiées;

4° Un certificat médical dûment légalisé établissant que le candidat est de constitution robuste et apte à remplir un service actif.

Ces pièces doivent être parvenues au Bureau des services de l'enfance un mois au moins avant l'ouverture des épreuves des concours.

La liste des candidats est arrêtée par le ministre de l'Intérieur.

RENSEIGNEMENTS

Vosges. *Clientèle campagne*, sérieuse, rapp. 22.000 fr. S'adresser à M. Breitel, 1, rue Dante, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

BACTÉRIOLOGIE, DERMATOLOGIE, SYPHILIGRAPHIE

Dans notre précédent article, nous avons mentionné sommairement les établissements d'enseignement : Faculté de médecine, Hôpitaux, Institut Pasteur, Muséum, où le médecin peut compléter son bagage scientifique à divers points de vue. Nous signalerons aujourd'hui l'Ecole supérieure de pharmacie.

L'Ecole supérieure de pharmacie de Paris peut offrir au médecin qui désirerait parfaire certains côtés de ses études un certain nombre de ressources scientifiques de grand intérêt.

Il existe, en effet, dans cette Ecole toute une série de cours d'application, d'ailleurs fréquentés déjà par quelques étudiants en médecine.

C'est d'abord le cours magistral de *pharmacie galénique*, dans lequel sont passés en revue tous les médicaments composés, avec leur histoire, leur mode de préparation actuel. Les médicaments opothérapiques occupent une bonne partie de ce cours professé par M. Em. Bourquelot, membre de l'Académie de médecine.

Les auditeurs, attirés par la *chimie appliquée à la thérapeutique*, trouveront dans le cours de M. Moureu, connu surtout dans les milieux médicaux par ses recherches sur les gaz rares des eaux minérales, des renseignements sur les médicaments chimiques qu'on ne saurait rencontrer ailleurs.

Egalement, l'Ecole de pharmacie de Paris est pourvue d'un cours de *Chimie biologique* (professeur M. Grimbert), et d'un autre de *Bactériologie* (professeur M. Radais), qui tous deux sont orientés dans le sens de la pratique courante du laboratoire. L'enseignement des connaissances acquises sur les champignons alimentaires ou toxiques, sur les saprophytes ou les parasites, est également confié à M. Radais.

Mais l'un des cours qui serait certainement goûté par bon nombre de nos confrères médecins est celui de *matières médicales*, de *pharmacognosie végétale* comme on dit aujourd'hui.

Il n'existe guère d'ouvrage récent, dans lequel les drogues végétales simples, soient étudiées

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre.

avec la rigoureuse méthode scientifique qu'on est en mesure d'exiger de nos jours. Une seule publication du professeur Pschirch, de Berne, doit être signalée, mais le nombre élevé des fascicules déjà parus et leur rédaction en langue allemande, ne les mettent guère à la portée du médecin. Aidé des matériaux de la plus complète des collections de matières premières du règne végétal, qu'il augmente chaque jour avec un soin jaloux, le professeur Perrot fait une série de leçons dont la plupart seraient du plus haut intérêt aussi bien pour le médecin que pour l'étudiant. Le musée auquel nous venons de faire allusion, comme aussi les serres et le remarquable jardin botanique de l'Ecole de pharmacie méritent à tous égards la réputation qu'ils ont acquise. Signalons également à l'attention des chercheurs, la collection de reproduction de champignons en grandeur naturelle, don de M. Barla, celle de zoologie, et enfin la Bibliothèque, dont la réputation n'est plus à faire, car elle est l'une des plus riches en documents anciens et nouveaux sur tout ce qui concerne les sciences appliquées à l'art de guérir.

⁂

Ceci dit, revenons aux diverses branches de la médecine et à leur enseignement. Signalons aussi quels sont les livres les plus nécessaires à consulter pour compléter les leçons des maîtres.

Bactériologie.

Enseignement universitaire.

A la Faculté de Médecine, on envisage la bactériologie surtout au point de vue de ses applications à la clinique, et chaque année ont lieu des cours consacrés aux *Méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique*. Les démonstrations et exercices pratiques de technique bactériologique ont lieu sous la direction de MM. H. Gougerot, agrégé, et Pierre Abrami, ancien interne des hôpitaux.

Le but de ces démonstrations est que le médecin ou le chirurgien, arrivant dans un service dépourvu de laboratoire, sache organiser une installation rudimentaire, mais suffisante aux besoins de la Clinique; — que, privé d'un bon garçon de laboratoire, il puisse faire lui-même toutes les préparations et qu'il connaisse tous les artifices des techniques; — enfin, qu'au lit du malade, il ait la pratique des méthodes de diagnostic bactériologique. Ces démonstrations ne prétendent donc pas résumer un cours complet de bactériologie, elles sont uniquement des *Démonstrations pratiques des méthodes de diagnostic bactériologique en clinique*. Le nombre des élèves est limité. Le matériel et un microscope avec immersion, par groupe de trois, sont fournis par le laboratoire.

Une série d'exercices pratiques commencera le mercredi 6 Novembre 1911, à 3 h. 1/2, au Laboratoire d'Anatomie Pathologique et Bactériologique de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche). Les démonstrations et exercices pratiques se continueront les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme des démonstrations. — 1° Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique. — Procédés de stérilisation. — Préparation des milieux liquides : bouillon, eau peptonée. — Ensemencements du sang et des produits pathologiques en milieux liquides. Technique des hémocultures et Diagnostic des septicémies.

2° Préparation des milieux solides : Gélose simple, gélose glycérinée. — Gélatine. — Pomme de terre. — Carotte. — Ensemencement sur milieux solides des produits pathologiques. Repiquage. Réglage de l'étuve.

3° Méthodes d'isolement et de séparation des microbes. — Principes d'identification des microbes : aspect macroscopique et microscopique des cultures, coloration au gram, bleu, ziehl; milieux spéciaux fermentatifs et inoculations.

4° Prise des produits sur le malade; pus, crachats, sérosité, urines, matières, fragments de tissus, par *ponctions* et *biopsies*. — Prises à l'autopsie. — Rétrocultures, inoculations aux animaux. — Coupes histobactériologiques : Coloration des microbes dans les tissus.

5° Sérodiagnostics et fixations sériques : Sérodiagnostic de Widal. — Réaction de Wassermann. Sporo-agglutination. Précipitines.

6° Préparation des milieux au sérum et au sang, des bouillons et gélose ascite. Entretien et conservation des cultures : les milieux de réserve. — Diagnostic des infections cocciennes : Streptococcies, staphylococcies. Cocci divers : tétragènes, entérocoques, etc.

7° et 8° Diagnostic des diplococcies : pneumocoques (les microbes de la flore pulmonaire pneumobacille). Méningocoques, gonocoques, micrococcus catarrhalis; les pseudo-méningocoques : *ponction lombaire*. Examens directs, cultures, précipito-diagnostic, agglutination...

9° Diagnostic de la diphtérie et des angines. Les microbes de la flore buccopharyngienne : l'association fuso-spirillaire de Vincent (les balanoposthites, l'ulcère tropical). — Diagnostic du charbon.

10° et 11° Diagnostic des affections du groupe : Eberth-Coli. Pratique du séro-diagnostic de Widal. — Diagnostic des dysenteries. Ensemencement des matières fécales.

12° Technique des anaérobies : ensemencements, milieux spéciaux, cultures, séparations. Les principaux anaérobies : le bacille tétanique, le bacille perfringens. — Etudes des causes d'erreur en bactériologie : les germes d'infection accidentelle.

13° Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses : le Pian. — Ultramicroscope. Réaction de Wassermann (technique ancienne et méthodes simplifiées). Coloration dans les coupes par la méthode à l'argent de Levaditi. Inoculation.

14° Exercices pratiques de la réaction de Wassermann. — Diagnostic des protozooses : paludisme, trypanosomiases, leishmannioses, filarioses.

15° Diagnostic du chancre mou et des ulcérations

cutanées. — Diagnostic de la morve, de la lèpre. — Diagnostic de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte. — Diagnostic de la rage.

16° Techniques générales de la tuberculose : milieux spéciaux. Diagnostic de la tuberculose et des pseudo-tuberculoses.

17° et 18° Diagnostic des mycoses. Techniques générales des mycoses : milieux de Sabouraud, etc. Sporotrichoses, blastomycoses, actinomycoses, oosporoses, hémisporose, aspergilloses; les teignes : trichophyties, favus, etc.

Le droit à verser pour cette série de démonstrations et exercices est de 60 francs.

Sont admis tous les docteurs, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Des certificats seront délivrés à la fin des exercices.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardi, jeudi, samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Deux séries de démonstrations et d'exercices de techniques bactériologiques appliquées à la Clinique sont faites chaque année : l'une en Novembre-Décembre, l'autre en Mai-Juin.

Au laboratoire d'hygiène, sous la direction du professeur Chantemesse, commencera, en fin Janvier 1912, une série de 20 leçons de bactériologie et de travaux pratiques de bactériologie appliquée à l'hygiène.

Ces leçons seront faites par M. Macaigne, professeur agrégé.

Le programme des leçons sera publié ultérieurement. Les leçons auront lieu tous les jours, à 2 heures. Droit d'inscription : 50 francs. S'inscrire au Secrétariat de la Faculté.

Enseignement de l'Institut Pasteur.

L'enseignement de l'Institut Pasteur comprend toute la bactériologie.

Le cours commence dans la deuxième quinzaine de Novembre; il a lieu chaque jour à 1 h. 45. Les travaux pratiques suivent immédiatement après; des lettres de convocation sont adressées quinze jours avant l'ouverture du cours aux inscrits qui y sont admis.

Le prix du cours est de 100 francs, plus quelques frais facultatifs de laboratoire, le tout payable à la fin du mois.

Sommaire des leçons. — M. Roux : Introduction à l'étude des microbes. — M. Borrel : Culture pure. Préparation des milieux de culture. Pommes de terre. — M. Legroux : Bouillon. — M. Legroux : Gélatine. — M. Legroux : Gélose. — M. Metchnikoff : Morphologie des bactéries. — M. Borrel : Autres milieux de culture. Milieux non chauffés. — M. Borrel : Stérilisation par filtration. — M. Borrel : Technique de la fixation histologique. — M. Borrel : Technique de la coloration des microbes. — M. Borrel : Technique de la coloration des cils, des spores, des capsules. — M. Legroux : Séparation et numération des microbes. — M. Nicolle : Analyse microbienne de l'air. — M. Roux : Analyse microbienne du sol. — M. Roux : Actions chimiques dues aux microbes du sol. — M. Roux : Analyse microbienne de l'eau. — M. Roux : Eaux d'alimentation. — M. Roux : Eaux d'égout. Epuration. — M. Borrel : Inoculations expérimentales (2 leçons).

M. Roux : Charbon bactéridien. — M. Roux : Etiologie de charbon. — M. Roux : Prophylaxie du charbon et vaccination charbonneuse. — M. Nicolle : Choléra des poules. — M. Nicolle : Rouget du porc. — M. Metchnikoff : Microbes pyogènes et suppuration (Staphylocoque). — M. Besredka : Streptocoque. — M. Nicolle : Pneumocoque et microbes encapsulés. — M. Morax : Gonocoque. — M. Dopter : Méningocoque. — M. Metchnikoff : Choléra asiatique (2 leçons). — M. Metchnikoff : Choléra asiatique et vibrions cholériques. — M. Besredka : Fièvre typhoïde (2 leçons). — M. Besredka : Bacterium coli. — M. Dopter : Dysenterie. — M. Sergent : Fièvre de Malte. — M. Nicolle : Bacille pyocyanique. — M. Dujardin-Beaumetz : Peste bubonique (2 leçons). — M. Roux : Morve (2 leçons).

M. Borrel : Bacille tuberculeux (2 leçons). — M. Borrel : Tuberculose (2 leçons), — M. Marchoux : Lèpre. — M. Pinoy : Champignons pathogènes. Techniques. — M. Pinoy : Actinomycoses. — M. Pinoy : Sporotrichoses. — M. Sabouraud : Teignes. — M. Roux : Diphtérie (bacille diphtérique). — M. Roux ; Diphtérie (toxine diphtérique). — M. Roux : Diphtérie (sérothérapie). — M. Borrel : Technique des cultures anaérobies. — M. Nicolle : Vibrion septique. — M. Nicolle : Charbon symptomatique. M. Veillon : Microbes anaérobies des suppurations. — M. Borrel : Tétanos. Bacille tétanique. Etiologie du tétanos. — M. Borrel : Tétanos (toxine tétanique). — M. Borrel : Tétanos (sérothérapie). — M. Metchnikoff : Maladies à spirolles. — M. Metchnikoff : Syphilis (2 leçons).

M. Mesnil : Trypanosomes. — M. Mesnil : Trypanosomiases animales (2 leçons). — M. Laveran : Trypanosomiase humaine. — M. Mesnil : Maladies à filaires. — M. Dujardin-Beaumetz : Péripneumonie. — M. Burnet : « Pestes » animales. — M. Marchoux : Fièvre jaune. — M. Marie : Rage (2 leçons). — M. Levaditi : Paralysie infantile. — M. Burnet : Maladies éruptives. — M. Borrel : Cancer. — M. Nicolle : Désinfection par moyens physiques. — M. Nicolle : Désinfection par les antiseptiques. — M. Delezenne : Hémolysines naturelles et artificielles. — M. Delezenne : Mode de formation et mode d'action des hémolyses artificielles. — M. Delezenne : Hémoagglutinines et précipitines. — M. Delezenne : Aperçu général sur les cytotoxines. — M. Delezenne : Venins. Toxines végétales. — M. Levaditi : Séro-diagnostic de la syphilis, etc., etc.

Les demandes d'inscription sont reçues à l'Economat de l'Institut Pasteur, 30, rue Dutot, Paris (15° arrondissement).

Les médecins désireux de faire des travaux personnels peuvent obtenir des places dans les différents laboratoires de l'Institut sur demande adressée à l'un des professeurs.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la bactériologie.

Armand-Delille. — Technique du diagnostic par la méthode de déviation du complément. 1 vol. in-8°, avec 25 figures et 1 planche, cartonné toile . . 5 fr.

F. Besançon. — Précis de Microbiologie clinique, 2° *édition*. 1 vol. in-8°, avec 148 figures, cartonné toile. 9 fr

Bodin. — **Biologie générale des bactéries.** 1 vol. petit in-8° 2 50

— **Les Bactéries de l'eau, de l'air et du sol.** 1 vol. petit in-8° 2 50

— **Les Conditions de l'infection microbienne et l'immunité.** 1 vol. petit in-8° 2 50

— **Les Champignons parasites de l'homme.** 1 vol. petit in-8° 2 50

Deguy et Guillaumin. — **Traité de Microscopie clinique.** 1 fort vol. tr. gr. in-8°, avec figures et 93 planches hors texte en couleurs. Relié toile. . . . . . . 50 fr.

Jungano et Distaso. — **Les Anaérobies.** 1 vol. in-8°, avec 58 figures. . . . . 5 fr.

Institut Pasteur de Paris. — **Collection de Planches murales destinées à l'enseignement de la bactériologie;** 65 planches murales tirées sur papier toile avec œillets, avec texte explicatif rédigé en français, anglais et allemand. En un carton. . . . . 250 fr.

Miquel et Cambier. — **Traité de Bactériologie pure et appliquée à la médecine et à l'hygiène.** 1 fort vol. gr. in-8°, avec 224 figures en noir et en couleurs. . 25 fr.

Thoinot et Masselin. — **Précis de microbie :** *technique et microbes pathogènes.* 4e *édition.* 1 vol. in-16, avec 210 figures en noir et en couleurs, cart. toile. . 8 fr.

Wurtz (R.). — **Technique bactériologique.** 2e *édition.* 1 vol. petit in-8°, avec 77 figures. 2 50

— **Précis de Bactériologie clinique.** 2e *édition,* avec tableaux systématiques et figures, cart. toile. . 6 fr.

Dermatologie, Syphiligraphie.

Tout médecin qui s'intéresse à la Dermatologie connaît, au moins de nom, l'hôpital Saint-Louis.

Cet hôpital, fondé sous le règne de Henri IV pour les pestiférés, devint dès le XVIIIe siècle le refuge des maladies cutanées, ulcères, gales, teignes, et c'est du début du XIXe siècle que date la renommée aujourd'hui universelle de son Ecole de dermatologie et de syphiligraphie. L'hôpital comprend actuellement 1.357 lits; tous les matins défilent aux consultations des nombres considérables de patients; il offre donc des avantages cliniques considérables. En outre, l'hôpital Saint-Louis possède un musée unique au monde et qui contient plus de 3.000 moulages coloriés représentant des affections cutanées et syphilitiques. Ces moulages sont l'œuvre de Baretta, un véritable artiste; ils donnent l'impression absolument exacte de la nature et constituent pour les dermatologistes une ressource précieuse pour le diagnostic des affections cutanées et syphilitiques. Au Musée est annexée une *bibliothèque.* Cette bibliothèque contient 20.525 volumes et de nombreux périodiques français et étrangers.

Elle est ouverte, le matin, de 8 heures à midi, et le soir, de 1 heure à 5 heures, la semaine; de 8 heures à midi, le dimanche. Tout médecin français ou étranger peut venir y travailler, après autorisation du Directeur de l'hôpital.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

L'enseignement de la Faculté est représenté par les cours de clinique de M. le professeur Gaucher.

Ces cours ont lieu les mercredis et les dimanches à 10 heures, à l'amphithéâtre des cliniques de l'hôpital Saint-Louis.

Le dimanche est réservé aux cours didactiques du professeur. Durant le semestre d'hiver les leçons porteront sur la dermatologie; et durant le semestre d'été, elles auront pour objet la syphiligraphie.

Les leçons du mercredi sont des leçons purement cliniques avec présentation de malades.

En surcroît des cours du professeur, M. Gougerot, professeur agrégé, est chargé d'un enseignement complémentaire.

Celui-ci comprend : 1° Des conférences élémentaires sur les maladies cutanées et syphilitiques qui ont lieu les vendredis à 10 heures à l'amphithéâtre.

2° Des conférences pratiques de démonstrations cliniques dans la salle Saint-Louis le lundi à 9 h. 30 (hommes), dans la salle Henri IV (femmes) le mardi à 9 h. 30.

3° Des exercices de diagnostics dermatologiques et traitement à la consultation externe le samedi matin à 9 heures et le lundi soir à 2 heures.

L'ordre des travaux de la semaine à la clinique des maladies cutanées et syphilitiques est donc réglé comme suit :

Lundi : Polyclinique des maladies des femmes. Polyclinique des maladies nerveuses. Examen des malades entrants dans les salles Henri IV et Saint-Louis.

Lundi soir à 2 heures : Consultation externe.

Mardi : Polyclinique de la syphilis. Diagnostic et traitement des affections oculaires. Examen des malades entrants dans les salles Henri IV et Saint-Louis.

Mercredi : Leçon clinique du professeur à l'amphithéâtre.

Jeudi : Petite chirurgie dermatologique. Polyclinique des tumeurs et ulcères de la peau.

Vendredi : Conférence de l'agrégé à l'amphithéâtre. Diagnostic et traitement des affections du larynx, des oreilles et du nez. Polyclinique des maladies cutanées et du cuir chevelu.

Samedi : Consultation externe.

Dimanche : Leçon didactique du professeur à l'amphithéâtre.

Lundi, mercredi, vendredi : Radiothérapie et radiumthérapie.

Mardi, jeudi, samedi : Traitement par les courants de haute fréquence.

Mardi, jeudi, samedi : Polyclinique de la blennorragie.

Tous les jours (dimanches et fêtes compris), consultation pour les maladies cutanées et vénériennes.

Remarque. — En période de vacances : Juillet, Août, Septembre, Octobre, l'ordre des travaux est le même, les démonstrations cliniques ont lieu dans les salles et à la consultation externe. Seules les leçons du professeur et les conférences de l'agrégé sont suspendues.

En dehors de cet enseignement plus particulièrement réservé aux étudiants de la Faculté, il est encore fait chaque année à la Clinique des maladies cutanées et syphilitiques deux cours

pratiques et complets de dermatologie et de vénérologie.

Le premier de ces cours, du 16 Octobre au 18 Décembre 1911, aura lieu sous la direction de M. le professeur Gaucher et avec le concours et la collaboration de MM. Bar, Balzer, Castex, André Broca, Zimmern, Hudelo, Morestin, Gastou, Emery, Milian, Terrien, Lacapère, Cathelin, Paris, Rostaine, Louste, Fouquet, Touchard, Desmoulière, Druelle, Claude.

Le cours aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, soit le matin, soit à deux heures et à trois heures et demie de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique.

Ce cours, essentiellement pratique, portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, radiothérapie, photothérapie, etc.) sera faite devant les élèves.

Un horaire détaillé est distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction peuvent être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours. — M. Gaucher : Lésions élémentaires de la peau. Médication hydrominérale.

M. Bar : Syphilis et grossesse.

M. Balzer : Eczéma. Impétigo. Ecthyma.

M. Castex : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille.

MM. André Broca et Zimmern : Electrothérapie. Traitement par les courants de haute fréquence. Electrothérapie et électrolyse.

M. Hudelo : Gale. Prurits et prurigo. Lichens. Pityriasis.

M. Morestin : Opérations esthétiques en thérapeutique cutanée.

M. Gastou : *Maladies parasitaires du cuir chevelu*: Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Carathés. Syphilis tertiaire de la langue. Ulcères de jambe et des pays chauds. Eléphantiasis. Morve; farcin. Actinomycose. Purpura.

M. Emery : Chancre mou. Traitement de la syphilis.

M. Milian : Histologie de la peau normale. *Syphilis tertiaire* : Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes. Syphilis du testicule et des os. Syphilis médullaire. Hérédo-syphilis. *Parasyphilis* : Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. *Laboratoire* : Bacilles de la lèpre, de la tuberculose ; bacille du chancre mou ; treponema pallidum, examen ultra-microscopique.

M. Terrien : Syphilis oculaire.

M. Lacapère : Chancre syphilitique. Pelade. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. Urticaire.

M. Cathelin : Blennorragie aiguë et chronique. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement de la blennorragie. Traitement des rétrécissements de l'urètre.

M. Paris : Zona. *Laboratoire* : Sang, pus, cultures, inoculations. Examen microscopique des teignes et parasites végétaux. Sporotrichose et actinomycose. Bacille de la morve. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Séro-diagnostic de la syphilis, de la lèpre et du mycosis fongoïde.

M. Rostaine : Herpès. Végétations. Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermies. Lèpre. Bouton d'Orient. Lupus tuberculeux et tuberculoses cutanées typiques et atypiques. Pemphigus. Erythèmes.

M. Louste : Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. Complications médicales de la blennorragie. Balanoposthites et phimosis. Lupus érythémateux. Traitement du lupus.

M. Fouquet : Syphilis expérimentale. Syphilis secondaire. Syphilis du voile du palais. Sporotrichoses.

M. Touchard : Sclérodermie. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshidrose.

M. Desmoulière : Matière médicale dermatologique.

M. Druelle : Démonstrations pratiques de diagnostic. Petite chirurgie dermatologique.

M. Claude : Radiumthérapie. Photothérapie.

Deux cours semblables ont lieu chaque année ; le premier en Mai, Juin et Juillet ; le second, en Octobre, Novembre et Décembre.

Le droit à verser est de 150 francs.

Seront admis, les docteurs et étudiants français et étrangers, pourvus de seize inscriptions, sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement, relatifs à ce cours, sont délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures. Pour renseignements complémentaires, s'adresser, le matin, à la clinique (hôpital Saint-Louis).

Il convient encore de noter ici que dans le courant d'Octobre de chaque année, M. le professeur Gaucher fait à l'Institut de médecine coloniale, ainsi que nous l'avons mentionné dans un précédent article, plusieurs leçons consacrées à la dermatologie exotique.

Enseignement dans les services de l'hopital Saint-Louis.

En dehors du service de la clinique des maladies cutanées et syphiligraphiques, l'hôpital Saint-Louis comporte encore plusieurs services dans lesquels il est donné chaque jour un enseignement pratique et varié.

En voici l'indication.

M. Balzer : Polyclinique le mardi matin, à 9 h. 1/2, salle Bazin. Injections de 606 les jeudis et samedis matin. Visite des malades tous les jours, salles Bazin et Lugol.

Radiumthérapie (M. Barcat), M. J. S. à 10 h., salle Lugol.

M. de Beurmann : Visite des malades tous les matins, salles Cazenave et Gibert. Polyclinique Cazenave le jeudi matin. Injections de 606.

Photothérapie (méthode de Finsen), tous les matins, M. Gougerot (service spécial près de la chapelle).

M. Thibierge : Examen des malades et polyclinique, salles Alibert et Devergie, tous les matins, 9 heures. Le mercredi, à 9 h. 1/2, salle Alibert, traitement chirurgical des dermatoses.

M. Darier : Examen des malades et polyclinique, salles Biett et Bichat, tous les matins, 9 heures.

Leçons d'histologie de la peau et d'anatomie pathologique des affections cutanées, par M. Darier (avec projections), le mercredi matin, à 10 h. 1/2 (annexe du Musée).

Service complet d'électrothérapie, salle Hillairet, tous les matins (M. Chicotot).

M. Brocq : Chaque matin, à 8 h. 1/4, visite des malades hospitalisés. Le mercredi, examen détaillé des entrants.

Après la visite des salles, consultation des malades externes dans le service. La plus importante consultation a lieu le mercredi : on y voit : 1° les malades recueillis à la consultation générale du mardi (à 9 heures et à 1 heure) qui a lieu au local des consultations externes de l'hôpital, 38, rue Bichat ; 2° les malades soignés au service des pansements non hospitalisés.

Après la consultation, application des traitements divers : le jeudi et le samedi plus particulièrement, petites opérations dermatologiques ; le vendredi, traitement des lupus ; les lundis, mercredis, vendredis, injections de 606, injections mercurielles.

A côté du service fonctionnent : 1° une annexe destinée au traitement des malades non hospitalisés ; 2° un pavillon d'électrothérapie sous la direction de M. Belot. Ce service possède tous les perfectionnements modernes ; il utilise l'électricité sous toutes ses formes, le radium, l'air chaud. 50 malades y sont traités chaque jour ; 3° un laboratoire de bactériologie et histologie, un laboratoire de chimie et biologie ; 4° des consultations pour les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, un service de massage pour le traitement de l'acné, de la couperose, etc. (lundi, mercredi, à 9 heures).

Outre la clinique journalière, M. Brocq fait, chaque lundi, à 9 heures, une conférence sur un ou plusieurs malades présentés avec observation détaillée par un élève. Critique de l'observation, discussion du traitement, rédaction d'une ordonnance. Une fois par an, de Janvier à Mars, M. Brocq, ses assistants et ses élèves font un cours complet de dermatologie.

Le lundi, à 9 heures, M. Brocq résume ce qui a été vu dans la semaine, présente des malades se rapportant aux sujets traités. Chaque jour, à 2 heures, cours d'une heure sur une affection cutanée : examen des malades.

Concurremment fonctionnent trois séries de travaux pratiques : de laboratoire appliqué à la dermatologie, de thérapeutique, d'électrothérapie. Les travaux pratiques sont payants.

Le service possède une riche collection photographique, une importante collection d'anatomie pathologique cutanée, la bibliothèque dermatologique de M. Brocq.

Cours d'histologie et bactériologie des affections cutanées par M. Pautrier. Prix : 60 fr.

Cours de radiothérapie des affections cutanées par M. Belot. Prix : 50 fr.

Cours de thérapeutique appliquée des affections cutanées, par M. Pautrier. Prix : 50 fr.

M. Sabouraud (42, rue Bichat) : Service des teigneux. Etude clinique, bactériologique et thérapeutique des teignes par la radiothérapie avec l'appareil de Sabouraud-Noiré. Lundi matin, à 9 h. 1/2, examen et réception des enfants malades (M. Pignot).

M. J. S. à 9 h. 1/2, examen des enfants de l'école en traitement (80 malades environ) (M. Sabouraud).

Tous les matins, traitement des teignes (M. Noiré).

Consultation des maladies du cuir chevelu, les mercredis matin, à 9 h. 1/2 (M. Sabouraud).

Les médecins désireux d'utiliser tout leur temps pourront suivre avec avantage les consultations externes de l'hôpital (250 à 300 malades chaque matin).

Lundi, 9 h.	: M. Balzer ;	2 h. : M. Gaucher.
Mardi, —	: M. Brocq ;	1 h. : M. Brocq.
Mercr., —	: M. de Beurmann ;	— : M. Darier.
Jeudi, —	: M. Darier ;	— : M. Thibierge.
Vendr., —	: M. Thibierge ;	— : M. Balzer.
Sam., —	: M. Gaucher ;	— : M. de Beurmann.

Le dimanche matin, à tour de rôle par le chef de service ou les assistants.

La balnéothérapie (bains-douches) et la frotte contre la gale ont lieu tous les jours à 8 heures du matin et à 2 heures du soir.

***

Enseignement par les Sociétés.

Les médecins trouveront des éléments précieux d'instruction en assistant aux discussions des diverses Sociétés de dermatologie.

Société de dermatologie et syphiligraphie. — Le 1er jeudi de chaque mois, à 10 heures du matin (sauf Août, Septembre et Octobre), salle du musée (Président M. Balzer).

Réunion du samedi. — Présentation de malades et discussion par MM. Brocq, Thibierge et Darier, les samedis à 10 heures, à partir de Novembre (annexe du musée).

Enseignement dans les laboratoires de l'hopital Saint-Louis.

Laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis. — L'origine de ce laboratoire remonte à 1895. Installé une première fois dans un vieux bâtiment, il a été complètement réorganisé et réinstallé dans un bâtiment construit dans ce but et terminé en 1909.

Le Laboratoire central a pour but d'aider le diagnostic clinique par tous les moyens que les sciences physico-chimiques et biologiques donnent à la médecine.

Le local qui lui est affecté comporte :

1° Le cabinet du chef de laboratoire, renfermant les collections, clichés, photographies, etc., tous les documents servant à l'enseignement ou relatifs au traitement des malades;

2° Une bibliothèque, salle de travail;

3° Salle de radioscopie;

4° Salle de radiographie avec atelier;

5° Laboratoire de photographie avec atelier;

6° Salle de bactériologie et histologie pouvant contenir plus de vingt travailleurs;

7° Salles des étuves, de la verrerie stérilisée;

8° Laboratoire de pathologie expérimentale pour les expériences et injections aux animaux;

9° Laboratoire de projections et photographie microscopique;

10° Laboratoire de chimie biologique et médicale;

11° Laboratoire de physique médicale à balances et ultra-microscope;

12° Salle de stérilisation et de prélèvement aseptique pour les examens cliniques (ensemencements, biopsie);

13° Atelier de réparation;

14° Cabinet de la surveillance où sont tous les milieux et bouillons de cultures fournis à l'hôpital, ainsi que les livres de comptabilité administrative.

15° Un hôpital pour animaux divisé en animaux sains, en expérience et contagieux, muni de chauffage, est annexé au laboratoire.

Ce laboratoire est muni de tous les instruments nécessaires, non seulement aux recherches cliniques modernes, mais également aux recherches scientifiques. Tous les médecins ont droit d'y travailler moyennant un droit de 20 francs par mois versé à l'Assistance publique.

Les appareils, microscopes, matières colorantes et accessoires sont mis à la disposition des travailleurs qui n'ont à payer que les animaux, les plaques photographiques ou objets coûteux nécessaires à des expériences ou recherches spéciales.

M. Gastou, ses préparateurs et aides sont tous les matins, de 9 heures à 11 heures, à la disposition des médecins pour les renseignements ou recherches.

Des démonstrations sont faites tous les jours sur la parasitologie et l'histologie de la peau, l'emploi de l'ultra-microscope en clinique, les méthodes de séro-diagnostic.

Des leçons et cours payants seront donnés sur les matières ci-dessus, en particulier sur le diagnostic de la syphilis, ultra-microscope et séro-diagnostic.

Suivant l'usage, les leçons individuelles sont de 20 à 25 francs, suivant le temps consacré.

Les leçons prises en commun permettent, si le groupement des élèves est de cinq à dix, de réduire le prix d'une série de six à dix leçons à 40 et même 30 francs par élève.

Enfin, des cours d'ensemble faits par M. Gastou et comprenant une trentaine de leçons, auront lieu au début du trimestre 1912 avec droit d'inscription de 120 francs par élève.

Tous les cours, leçons et démonstrations sont essentiellement pratiques, s'accompagnent de visites au musée et à la consultation et ont pour but essentiel l'application du laboratoire à la clinique et au traitement.

Le laboratoire municipal de la ville de Paris (42, rue Bichat) pour le traitement des teignes : chef, M. Sabouraud. Les médecins français et étrangers sont admis à travailler dans le laboratoire, après autorisation de M. Sabouraud.

Enseignement dans les autres hopitaux.

Hôpital Cochin-Annexe. — Pour les cours de l'Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris, des conférences cliniques de syphiligraphie auront lieu durant le semestre d'hiver 1911-1912.

Ces conférences seront faites par M. Hudelo, médecin de l'hôpital Broca (Lourcine) et de la polyclinique de l'hôpital Cochin-Annexe (Ricord) et avec le concours et la collaboration de :

MM. Fernand Lévy, ancien interne des hôpitaux et de la Salpêtrière, du Castel, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à l'hôpital Broca, André, chef de laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière.

Ces conférences commenceront le 7 Novembre 1911; elles dureront jusqu'au 1er Mars et auront lieu tous les lundis, à 9 heures du soir, à l'hôpital Cochin-Annexe.

Programme de l'enseignement. — I. *Hôpital Cochin-Annexe* (salle de la consultation), les lundis à 9 heures du soir. Examen de malades syphilitiques; discussion du diagnostic et du traitement.

II. *Hôpital Cochin-Annexe* (salle du musée), les lundis à 10 heures du soir. Conférences théoriques et cliniques sur la syphiligraphie (avec présentation de malades et de moulages).

Ordre des conférences. — 1° Généralités sur la

(Voir la suite, page 930.)

syphilis. La syphilis expérimentale. Le tréponème pâle. Le sérodiagnostic de la syphilis (méthode de Wassermann.

2° *Accidents de la période primaire*. Les chancres génitaux :

3° Les chancres extra-génitaux;

4° *Accidents de la période secondaire*. Les éruptions cutanées :

5° Les éruptions muqueuses secondaires;

6° *Eruptions de la période tertiaire*. Les syphilides cutanées tertiaires;

7° Les syphilides tertiaires des muqueuses;

8° Syphilis tertiaire de la langue. Leucoplasie bucco-linguale;

9° M. André : Syphilis de l'oreille;

10° M. André : Syphilis du nez et du pharynx;

11° Syphilis tertiaire de l'appareil génital. Sarcocèle syphilitique;

12° M. Fernand Lévy : Syphilis de la moelle :

13° M. Fernand Lévy : Syphilis cérébrale;

14° *Traitement général de la syphilis* : Médication mercurielle et iodurée;

15° Médication arsenicale (hectine, arsénobenzol).

III. *Hôpital Broca* (laboratoire de M. Hudelo). — M. du Castel, chef de laboratoire, fera à des dates et heures qui seront indiquées ultérieurement, des conférences *pratiques* sur la recherche du tréponème, les manipulations de la séro-réaction (méthodes de Wassermann, de Porges, etc.), l'anatomie pathologique générale de la syphilis.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Lucien Jacquet exposera à la Policlinique dermato-syphiligraphique de l'Hôpital Saint-Antoine chaque mardi et samedi, à 10 heures, la théorie et la pratique du traitement des dermatoses faciales par la *méthode Bio-kinésique*.

Hôpital de la Charité. — M. Milian, médecin des hôpitaux, fera en Décembre 1911, Janvier et Février 1912, tous les mercredis, à 3 heures de l'après-midi, à l'hôpital de la Charité, un cours gratuit sur le *Traitement de la syphilis*.

On traitera particulièrement des points suivants : Traitement abortif. Traitement des accidents. Traitement des syphilis récidivantes. Traitement de la leucoplasie. Traitement du tabes. Traitement de la paralysie générale.

Chaque leçon théorique sera précédée d'une leçon clinique d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, avec présentation de malade.

Enseignement libre.

Etablissement dermatologique, 31, rue de la Boëtie (M. Leredde). — Le dimanche à 10 h. 1/2. « Décembre et Janvier. » Démonstrations relatives à la réaction de Wassermann, et à la technique des injections d'arsénobenzol à l'usage des médecins.

« Du 15 Décembre au 20 Janvier » : Quinze leçons sur le traitement de la syphilis, les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures de l'après-midi.

1re leçon : Etiologie. Syphilis expérimentale. Lésions de la syphilis.

2e leçon : Symptômes. Syphilis acquise et héréditaire.

3e leçon : Les erreurs de diagnostic chez les syphilitiques. Séro-diagnostic (Wassermann). Pronostic de la syphilis. Sa gravité. Sa fréquence.

4e leçon : Moyens de traitement. Le mercure. Action sur le parasite, les lésions, la réaction de Wassermann.

5e leçon : Technique du traitement mercuriel.

6e leçon : Les « accidents » du mercure.

7e leçon : Iodure de potassium. Médication arsenicale. Historique. Composés inorganiques. Organiques. Hectine.

8e leçon : L'arsénobenzol (Ehrlich). Action sur le parasite, les lésions, la réaction de Wassermann.

9e leçon : Technique du traitement.

10e leçon : Les « accidents » du « 606 ».

11e et 12e leçons : Le traitement de l'infection syphilitique.

13e et 14e leçons : Syphilis nerveuse. Syphilis viscérale,

15e leçon : Syphilis du nouveau-né, de la femme enceinte. Syphilis héréditaire.

Dispensaire Toussaint-Barthélemy de Saint-Lazare, 107 *bis*, Faubourg Saint-Denis (Service de M. Lacapère). — M. Bizard fait tous les vendredis soirs de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, des leçons cliniques sur le diagnostic et le traitement des maladies vénériennes.

En outre, il fera les trois premiers dimanches de Février 1912, à la Clinique, 373, rue des Pyrénées (XXe arrondissement), le matin de 10 h. 1/2 à midi, un cours pratique sur le traitement de la syphilis. (On est prié de s'inscrire à l'avance.)

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la dermatologie et de la syphiligraphie.

I. Dermatologie.

Besnier, Brocq et Jacquet. — **La Pratique Dermatologique.** *Traité de Dermatologie appliquée*. 4 vol. tr. gr. in-8°, forment ensemble 3.870 pages, illustrés de 823 figures et de 89 planches hors texte en couleurs. Reliés toile . . . . . 156 fr.

Brocq et Jacquet. — **Précis élémentaire de Dermatologie.** 5 vol. petit in-8°, 2e édition, chaque volume. 2 50

Darier. — **Précis de Dermatologie.** 1 vol. in-8°, avec 122 figures, cartonné toile. . . . . 12 fr.

Jeanselme. — **Cours de Dermatologie exotique.** 1 vol. in-8°, avec 5 cartes et 108 figures en noir et en couleurs. . . . . 10 fr.

Leredde. — **Thérapeutique des maladies de la peau.** 1 vol. in-8°, avec figures . . . . . 10 fr.

Sabouraud. — **Les maladies du cuir chevelu.** 3 vol. gr. in-8° :

I. *Les maladies séborrhéiques, séborrhée, acnés, calvitie*. 1 vol. avec 91 figures en noir et en couleurs. . . . . 10 fr.

II. *Les maladies desquamatives : Pityriasis et alopécies pelliculaires*. 1 vol. avec 122 figures en noir et en couleurs . . . . . 22 fr.

III. *Les maladies cryptogamiques : Les Teignes*. 1 vol. avec 433 figures et 28 planches hors texte. . 30 fr.

II. Syphiligraphie.

Bourges. — **L'Hygiène du syphilitique.** 2e *édition*. 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 4 fr.

Emery et Chatin. — **Thérapeutique clinique de la syphilis.** 1 vol. gr. in-8° . . . . . 10 fr.

Gaucher. — **Traitement de la syphilis.** 2e *édition*. 1 broch. gr. in-8° 1 25

Jacquet et Ferrand. — **Traitement de la syphilis.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Labit et Polin. — **Le Péril vénérien.** 1 vol. petit in-8° 2 50

Lesser. — **Traité des affections vénériennes.** 2e *édition française.* 1 vol. in-8°, avec figures, cart. toile. 10 fr.
Lévy-Bing. — **Les injections mercurielles intramusculaires dans le traitement de la syphilis.** 1 brochure gr. in-8° 1 25
Sergent (Emile). — **Syphilis et tuberculose.** 1 vol. in-8° . . . . 5 fr.
Thibierge. — **Syphilis et Déontologie.** 1 vol. in-8°. 5 fr.
Vouzelle. — **La Syphilis.** 2 vol. petit in-8° :
I. *Chancre et syphilis secondaire* 1 vol. . . 2 50
II. *Syphilis tertiaire et hérédo-syphilis.* 1 vol. 2 50

III. ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE A LA DERMATOLOGIE.

Bordier. — **Technique radiothérapique.** 1 vol. petit in-8° 2 50
Chatin et Carle. — **Photothérapie.** 1 vol. petit in-8°, avec figures. 2 50
Leredde et Pautrier. — **Photothérapie et Photobiologie.** 1 vol. in-8°, avec figures . . . . . . 4 fr.
Martinet, Mougeot, Desfosses, Durey, Ducroquet, Delherm, Dominici. — **Les agents physiques usuels.** 1 vol. in-8°, avec 170 figures et 3 planches . . 8 fr.
Zimmern. — **Eléments d'électrothérapie clinique.** 1 vol. gr. in-8°, avec 131 figures et 8 planches . . . . 8 fr.

(*A suivre.*) P. DESFOSSES et G. VITOUX.

LIVRES NOUVEAUX

Oskar Scheuer. — ***Taschenbuch für die Behandlung der Hautkrankheiten***, 1 vol. in-8°, de 151 pages. Prix relié, 4 m. 50. (URBAN et SCHWARZENBERG, éditeurs, Berlin-Vienne.)

Ce petit manuel de thérapeutique des affections cutanées, présenté d'une façon claire, s'adresse aux étudiants et aux médecins praticiens qui y trouveront de nombreuses formules de thérapeutique dermatologique.

Ce livre est divisé en deux parties : dans une première partie, l'auteur étudie le traitement, en général, des affections cutanées, les différents moyens médicamenteux et physiques généralement utilisés en dermatologie; la deuxième partie traite de la thérapeutique spéciale à chaque affection énumérée par ordre alphabétique. R. B.

BIBLIOGRAPHIE

2460. — **P. Poirier et A. Charpy.** — TRAITÉ D'ANATOMIE HUMAINE. *Nouvelle édition entièrement refondue*, par A. CHARPY et A. NICOLAS. (*Masson et Cie, éditeurs.*)

Tome III, fasc. 1. *Myologie*, par P. Poirier, revue par H. Rouvière. *Embryologie*, par A. Prenant. *Histologie*, par A. Nicolas, revue par A. Branca. *Peauciers et aponévroses*, par A. Charpy, 1 vol. gr. in-8°, de 612 pages, avec 351 figures en noir et en couleurs. Prix : 14 francs.

Tome V, fasc. 2. LES ORGANES DES SENS : *Le tégument externe et ses dérivés*, par A. Branca. *Appareil de la vision*, par A. Druault. *Muscles et capsules de Tenon*, par A. Charpy. *Sourcils, paupières, conjonctive, appareil lacrymal*, par R. Picou. *Oreille externe et moyenne*, par M. Guibé. *Oreille interne*, par R. Collin. *Embryologie du nez*, par Dieulafé. *Fosses nasales*, par P. Jacques. *Organes chromaffines*, par G. Delamare. 1 vol. gr. in-8°, de 1008 pages avec 671 figures en noir et en couleurs. Prix : 25 francs.

2461. — **M. Springer.** — L'HYGIÈNE DES ALBUMINURIQUES. Deuxième édition, entièrement revue. 1 vol. in-16 (de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*), de XVI-362 pages, cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs, à Paris.)

2462. — **H. Gutzmann.** — DIE DYSARTHRISCHEN SPRACHSTÖRUNGEN. 1 vol. gr. in-8°, de VI-284 pages, avec 86 figures. Prix : Marks 6,60. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

2463. — **F. Hamburger.** — RÖTELN, VARIZELLEN. 1 vol. gr. in 8°, de 42 pages avec 3 graphiques. Prix : Mark 1,20. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

2464. — **O. Scheuer.** — TASCHENBUCH FÜR DIE BEHANDLUNG DER HAUT KRANKHEITEN FÜR PRAKTISCHE AERZTE. 1 vol. petit in-8°, de VIII-151 pages, cartonné toile. Prix : marks 4,50. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2465. — **P. Ehrlich.** — AUS THEORIE UND PRAXIS DER CHEMOTHERAPIE. 1 broch. in-8°, de II-28 pages. Prix : mark 1,20. (*Werner Klinkhart*, éditeur à Leipzig.)

2466. — **E. Pagenstecher.** — DIE KLINISCHE DIAGNOSE DER BAUCHGESCHWÜLSTE. 1 vol. gr. in-8°, de XX-623 pages, avec 305 figures et 3 planches. Prix : marks 22,65, (*J. F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

2467. — **W. Guttmann.** — SPEZIELLE DIAGNOSTIK UND THERAPIE. 1 vol. in-8°, de 660 pages. Cartonné toile. Prix : marks 10,65. (*J. F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

2468. — **A. Thost.** — DIE VERENGERUNGEN DER OBERLEN LUFTWEGE NACH DEM LUFTRŒHRENSCHNITT UND DEREN BEHANDLUNG. 1 vol. gr. in-8°, de XX-557 pages, avec 42 figures, 1 planche et 1 portrait. Prix : marks 12. (*J. F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

2469. — **E. Rabaud.** — LE TRANSFORMISME ET L'EXPÉRIENCE. 1 vol. in-16, de VII-315 pages, avec 12 figures. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2470. — **T. V. Jürgensen.** — MASERN, 2e édition par G. FREIHERN V. PIRQUET. 1 vol. in-8°, de IV-196 p., avec 32 figures. Prix : marks 5,50. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2471. — **E. Dessart.** — MONOGRAPHIE DES ÉCRITURES COMPTABLES D'UN SANATORIUM, *pouvant s'appliquer aux maisons de santé, cliniques, etc.* 1 vol. in-8°, de 72 p. Prix : 3 francs. (*Dunod et Pinat*, éditeurs à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 3 (Tome XVII).

Travaux originaux :

Xavier Bender. — Sur un cas de tuberculose du col de l'utérus (avec 1 planche hors texte).

Ducuing et J. Florence (de Toulouse). — Des ruptures vasculaires dans les contusions abdominales (Troisième mémoire).

Analyses :

Gynécologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — Sous la direction de M. Hirtz, MM. Salomon, Louste, Lemaire, Genévrier, Debré, Beaufumé, anciens internes des hôpitaux, feront des présentations de malades tous les mercredis, à 10 h. 1/2. Chaque présentation sera suivie d'une critique par le chef de service.

M. Lesage fera tous les samedis, à 10 h. 1/2, à partir de Novembre, des Conférences pratiques de *Thérapeutique physique*.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Les médecins de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts commenceront le mardi 7 Novembre des leçons cliniques d'ophtalmologie qui se poursuivront pendant la période scolaire.

Les leçons seront faites tous les mardis à 1 h. 1/2 successivement par MM. Chevallereau, Valude, Kalt et Chaillous.

NOUVELLES

Comité de l'office international d'hygiène publique. — Le Comité de l'office international d'hygiène publique, qui compte actuellement vingt-trois pays adhérents, vient de tenir à Paris sa session réglementaire annuelle.

Dans cette session, le Comité a examiné notamment les enseignements qui peuvent être tirés, en ce qui concerne la lutte contre le choléra, des organisations mises en œuvre dans les divers pays d'Europe où sévit actuellement cette maladie, pour empêcher l'exportation des germes cholérigènes, pour combattre la maladie et en arrêter la diffusion. Il a pris connaissance, en outre, du rapport de la Commission qu'il a nommée pour étudier les données de technique bactériologique pouvant, dans l'état actuel de la science, servir de base à la recherche et à la spécification du vibrion cholérique dans le diagnostic du choléra.

Il a étudié également une proposition dont il a été saisi et tendant à déterminer, si cela est possible, les conditions spéciales auxquelles devraient satisfaire les navires pouvant bénéficier des accords particuliers visés à l'article 29 de la convention sanitaire internationale de Paris.

L'assassin de M. Guinard. — Herrero, l'assassin du regretté M. Guinard, s'est suicidé ces jours derniers dans la cellule de la prison de Fresnes où il avait été transféré à la suite de deux précédentes tentatives avortées de suicide.

La méningite cérébro-spinale chez les chevaux. — Sur les confins de Saône-et-Loire qui touchent la Côte-d'Or, une maladie grave sévit en ce moment sur les chevaux. De l'étude bactériologique qui a été faite, il résulte qu'on se trouve en présence du microbe de la méningite cérébro-spinale.

Cette terrible maladie, jusqu'ici inconnue, ou méconnue en France, a été signalée en Angleterre, en Amérique et en Allemagne où, dans le seul royaume de Saxe, elle a fait périr, en 1906, près de 2,000 chevaux.

En Côte-d'Or, un certain nombre de cas mortels auraient déjà été signalés.

Le teint des individus et leur résistance aux maladies. — La médecine reconnaît déjà un rapport étroit entre les maladies et la couleur de teint des individus : les cobayes présentent à ce sujet d'intéressantes particularités. Les cobayes gris et rouges résistent mieux aux maladies que les blancs. Des expériences commencées à l'Institut Pasteur de Garches ont eu pour objet de préparer des lignées pures de cobayes agoutis (roux), gris, blancs et noirs. On a constaté que les blancs sont très prolifiques et donnent plus de femelles que les roux ; mais ils sont aussi beaucoup plus susceptibles de maladies que les roux, lesquels sont plus résistants aux maladies infectieuses. Les cobayes sauvages importés du Brésil sont gris et presque tout à fait stériles ; cette stérilité partielle se maintient dans les croisements. Ces exemples sont assez intéressants au point de vue de la résistance des tempéraments.

Fonctionnaire peu connu. — Saviez-vous qu'il existât à la Préfecture de police un médecin inspecteur du marché aux plantes médicinales !

Ce fonctionnaire, dont l'existence vient de nous être révélée à propos de la publication d'un annuaire officiel, doit aujourd'hui avoir quelque loisir.

Renseignement pris, en effet, le marché aux plantes médicinales n'existe plus depuis vingt ans.

Qu'inspecte donc notre confrère ?

Nécrologie. — On annonce la mort, à l'âge de 81 ans, de M. Paul Marchand, de Soissons, où il exerçait depuis 1857. Le défunt était membre de la Commission administrative des hospices et ancien conseiller municipal de Soissons. Son caractère, ses grandes qualités de cœur lui avaient acquis une estime et une sympathie universelles. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

CONCOURS

Internat. — *Liste des candidats inscrits.* — 1. MM. Ach, Achard, Adler, Alajouanine, Alary, Mlle Albessard, MM. Alexandre, Alibert, Allot, Andral, André, Anglès-Dauriac, Angot, Antoine, Antony, Arbassier, Mlles Armand, Athanassiu, MM. Aubin, Auclair,

21. Audain, Audebert, Aujay de la Dure, Autier, Auvigne, Avezou, Baille, Balteau, Barat, Barbary, Barbier, Bardet (Daniel), Bardet (Georges), Bardon (Clément), Bardon (Jean), Barois, Barraud, Bartement, Barthélemy, Baude,

41. Baudet, Baudin, Baudouin, Beaud, Bechmann, Beck, Bel, Belloir, Beloux, Benit, Benoist, Bertaux, Berthelot, Berthod, Berthomieu-Lamer, Bertin-Mourot, Bertrand, Besnard (Charles), Besnard (Jean), Mlle Besson (Hélène),

61. Mlle Besson (Marianne), MM. Bigot, Binet, Bisson, Mlle Blanchier, MM. Blindmann, Bloch, Blum, Boirac, Boissier, Boncompain, Bonnard, Bonnet, Bordet, Borel (Adrien), Borel (P.), Boucher, Boucheron, Bouchet, Mlle Bouderlique,

81. MM. Boulanger, Bourdeaux, Bourdier, Bourgeois (Francis), Bourgeois (Maurice), Boussi, Bouthillier, Boutier, Boyau, Boyer, Brabander, Brachat, Braine, Mlle Bredel, MM. Breger, Bretégnier, Bricaire, Brizard, Brouet, Broussin (André),

101. Broussin (Pierre), Brun, Bruneau, Brunot, Mlle Bruyère, MM. Buquet, Busson, Butin, Butler d'Ormond (de), Mlle Caesar, MM. Calderon, Callot, Cambessédès, Caron, Carpanetti, Carrière, Cassan, Castex, Cathala, Caux,

121. Cavaillès, Cavaillon, Ceillier, Cerné, Chaisemartin, Chalut, Champs de Saint-Léger (de), Chanut, Chapelain, Chaperon, Charbonnier, Charlet-Reyjal, Charrier, Chasseray, Chatellier, Chatenoud, Mlle Chauvet, MM. Chavasse, Chenet, Chevalley,

141. Chicandard, Chichmanian, Clap, Claude, Claverie, Cleisz, Clémenceau, Cléret, Coader, Cochez, Codet, Cojan, Collet, Collette, Colleville, Collin, Constantin, Cornet (André), Cornet (Pierre), Cornil,

161. Mlle Cosmovici, MM. Costantini, Coty, Coudray, Courtois, Cousin, Crétin, Dagnan-Bouveret, Dantrelle, Dardanne, Daudet, Dauphin, Dauptain, David, Dax, Debray, Decléty, Dedet, Deffaux, Deffins,

181. Deguignand, Mlle Delage, MM. Delamarre, Delavierre, Delestre, Dellac, Delotte, Mlle Denis, MM. Deron, Desaux, Destremont, Devaux, Deville, Dietz, Dognon, Dohen, Mlle Dons-Kaufmann, MM. Doulcet, Dragatzis, Drouet,

201. Dubois, Duclos, Dufilhol, Dugué, Dujarric de la Rivière, Dumet, Duneau, Dupêchez, Duponchel, Dupuy, Durand (Albert), Durand (Jacques), Durand (René), Durœux, Duroselle, Duter, Duval, Duvelleroy, Ecot (F.), Ecot (P.),

221. Eissen, Eltrich, Errard, Escallier, Eschalier, Escudié, Eudel, Evrard, Falliès, Farah, Farhat, Faveret, Favory, Feldstein, Ferrand, Fey, Figowski, Fischer, Fitte, Flandrin,

241. Forestier, Fouquet, Fournier (Jacques), Fournier (Joseph), Frédault, Frette, Fris-Larrouy, Fritz, Fumet, Funck, Furet, Galland, Gallas, Gallerand, Gallois, Galop, Gambier, Garcin, Gardères, Gardin,

261. Garnier, Gasiglia, Gastaud, Gauchon, Gaujard, Gaume, Gaumet, Gauthier, Gaymard, Gehard, Gerber, Gheorghiu, Gibert, Mlle Giboulot, MM. Gillard, Gilson, Gineste, Giraud, Giroux, Goret,

281. Goudet, Gouriou, Goy, Grandjean, Gras, Gresset, Greyfié de Bellecombe, Grimbert, Guelfucci, Guennou, Guilhamon, Guillard, Guillaume, Guillemet (M.), Guillemet (P.), Guillouet, Guinet, Guiollot, Haguenau, Mlle Halperson,

301. MM. Hamonic, Hanriot, Hartemann, Hartglass, Hemmerdinger, Herdner, Hérisson-Laparre, Hertz, Hissard, Mlle Hochberg, MM. Houlbert, Houssiaux, Mme Hovelacque, MM. Huc (Edouard), Huc (Georges), Hudelo, Hufnagel, Huguet, Humbert, Hutinel,

321. Ignard, Imbert (Georges), Imbert (Jean), Imbert (Maurice), Jacob, Jacquemin, Jamin, Janet, Jolivot, Jourdan-Corneille, Jousseaume, Kahn (Georges), Kahn (Henry), Kermorgant, Krebs, Kudelski, Küss, Laburthe-Tolra, Lacau Saint-Guily, Lacaze,

341. Laffineur, Laget, Laloux, Lamare, Lambert, Mlles Landesmann, Lang, MM. Langle, Lannes, Lanos, Lantier, Lantuéjoul, Larroque, Larrousse, Lascaux, Lascombe, Latour, Lautier, Lavalée, Lavat,

361. Lavedan, Le Basser, Lebée, Lebossé, Lebrun, Lecerf, Léchelle, Mlles Lecoq, Le Conte, MM. Ledoux, Lefèvre (Gaston), Lefèvre (Louis), Lefort (Alix), Lefort (Robert), Lefranc, Le Gac, Léger, Legras, Le Hello, Lehmann,

381. Lelong, Lemoine, Lempérière, Léobardy (de), Lépine, Lepoittevin, Leray, Le Rochais, Leroux, Leroy (Maxime), Leroy (René), Lesage, Mlle Leven, MM. Levent, Lévi-Alvarès, Lévi-Franckel, Lévy, Liacre, Liberge, Libert,

401. Lipschitz, Logeais, Loiseau, Longevialle, Lorain, Loré, Lory, Loubrieu, Loyauté, Lucas-Championnière, Luquet, Magniel, Malet (Louis), Maleyx, Malgat, Malherbe, Mallet (Lucien), Malleterre, Mandras, Manne,

421. Marais, Marcassus, Marchak, Marcorelles, Maréchal, Marie, Marié, Marmier, Marqueste, Martin de Laulerie, Marx, Masmonteil, Massart, Masselot, Mathelin, Mathieu, Maufrais, Maurel, Mazzoléni, Mégret,

441. Mélik-Parsadaniantz, Mercier (Jacques), Mercier (Fernand), Mérigot de Treigny, Mersey, Meugé, Meurisse, Meyer, Michalowski, Michaux, Michel, Mickanievski, Millet, Minvielle, Mitton, Moing, Mlle Moiroud, M. Mollet, Mlle Monbiot, MM. Monestier,

461. Monnier, Monnot (Paul), Monod (André), Monod (Loren...), Monpin, Monprofit, Mora, Mordret, Moreau, Moricand, Moriez, Morigny, Morin (Alexandre), Morin (Pierre), Morisson-Lacombe, Morlot, Mlle Moulard, MM. Moulonguet, Mouquin, Moutier,

481. Mozer, Mugel, Muller, Murga, Nabias (de), Neau, Netter (Fernand), Netter (René), Nidergang, Noël, Nora, Oberlin, Ohanianz, Ohier, Olivieri, Ollier, Orphanidès, Oulié, Panciulesco, Papillon,

501. Paraf, Parat, Parcheminey, Parent, Parin, Parlitch, Parturier, Pataud-Devalloncienne, Patrikios, Pautet, Pauvert, Peignaux, Peltier, Mlle Peltier, Peña, Penet, Penot, Penoyée, Pépin, Percepied,

521. Périn, Pernet, Peroni, Perrier, Mme Pertat, MM. Petit (Antoine), Petit (Charles), Petit (Louis), Philardeau, Philip, Phocas, Photiadis, Picard (René), Picard (Pierre), Pichon, Piémont, Pierquin, Pierrot, Pigney, Pilatte,

541. Pimpaneau, Pinard, Pinault (André), Pineau (Alfred), Plaisant, Plichet, Poissonnier, Poisvert, Pollet, Polonovski, Polony, Mlle Pommay, MM. Popoff, Portret, Pottecher, Pouey, Mlle Pouzin, MM. Powilewicz, Proust, Prunier,

561. Pruvost, Psaume, Quercy, Quesnel, Queyroi, Quiquandon, Rabeau, Rabreau, Rabut, Radenac, Raison, Ramadier (Fernand), Ramadier (Henri), Ramijean, Réau, Réchad, Réglade, Regnauld de la Soudière, Reilly, Remilly,

581. Renard, Renardier, Renaud (Jean), Renault (André), Resmond, Reynaud, Riberolles, Ribo, Richard (André), Richard (Georges), Richon, Richoux, Riffaud, Rivet, Robert, Robin, Robinson, Romain, Mlle Romme, MM. Rongier,

601. Rosset, Roubeau, Rouché, Rouffiac, Rouffignac, Rougeulle, Rougier, Rousse, Rousseau, Roussillon, Roustan, Ruelle, Saint-Yves Ménard, Salès, Salles, Mlle Samet, MM. Sanjurjo, Sartre, Sasportès, Savidan,

621. Saxe, Mlle Schapiro, MM. Scheikevitch, Schlemmer, Schmutz, Schoofs, Schoux, Schulmann, Sébald, Sébillotte, Sécheret, Sénèque, Mlle Sériot, MM. Sibot, Silvestre, Simard, Mlle Simon, MM. Socquet, Solente, Sorel,

641. Stavropoulo, Steibel, Stiassnie, Stréhaïano, Tarrius, Tartois, Teisset, Texier, Thibierge, Thibon de Courtry, Thierry (Henry), Thierry (Jacques), Mlle Thivolet, MM. Tiphine, Tisné, Touchard, Touflet, Toupance, Toupet, Tourneix,

661. Toutey, Mlle Trélat, MM. Tribout, Trifaud, Trousset, Truffert, Turnesco, Ulmann, Mlle Urion, MM. Valiadis, Vallerant, Vallery-Radot, Vayssières, Vazeux, Verdenal, Vérut, Vesselle, Viala, Vicente, Vidal,

681. Vignal, Vignot, Viguerie, Vinay, Vincent, Vincentelli, Vinçotte, Vinit, Vives, Vivier, Wallon (Albert), Wallon (Emile), Walther, Weill, Weiss, Wiart, Wilmoth, Woilley, Wroczlinski, Wurtz,

701. Xoudis, Younès, Yoyotte, Ziélinski, Zivy.

Composition du Jury. — Le Jury du prochain concours de l'internat est définitivement composé de MM. Bourcy, Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Souligoux, Tuffier, Potherat, Veau, Brindeau.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 10 Octobre. — Artère sous-clavière.* — Ont obtenu : MM. Montlaur, 7; Isch-Wall, 12; Lautmann, 13 1/2; Lafond, 5; Jouisse, 8; Maupoix, 15 1/2; Journeault, 3; Joffroy, 11 1/2; Mineur, 14; Lauret, 14 1/2; Jorand, 12; Jeanjean, 15; Kleinmann, 17; Lermoyez, 19; Iscovesco, 10.

Pathologie. — *Séance du 10 Octobre. — Causes et traitement de la rétention d'urine.* — Ont obtenu : MM. Renard (Léon), 11; Roullé, 11 1/2; Morice (André), 12; Ravina, 15; Oddo, 16; Payen, 13; Roullaud, 12; Roullet, 6; Piédelièvre, 15; Raout, 12; Perrin, 13; Parisot, 5; Pinalie, 12; Schwarzfeld, 10 1/2; Périer, 16; Pradignac, 14. Mme Schaechter, 11.

Séance du 11 Octobre. — Examen clinique et diagnostic d'une articulation du genou distendu. — Ont obtenu : MM. Paris, 19; Pontich, 15; Rousseau (J.), 12; Rémoint, 8 1/2; Prieur 11; Nazim, 10; Puchois, 11; Para, 11 1/2; Sakka, 10; Salanier, 13; Sarazin, 7; Oudinet; Roubakine, 14; Pelbois, 10; Pierson, 11; Mouzon, 17; Sagot, 6; Pierre, 17; Renard (J.), 20. Mlle Rappoport, 12.

Séance du 12 Octobre. — Complications de la blennorrhagie chez la femme. — MM. Pignol, 11; Roberti, 16; Raoul, 10; Ruelle, 7; Plait, 10; Plokine, 9; de Peretti della Rocca, 12; Morlot, 14; Panas, 7; Picard, 15; Nast, 16; Pasquier, 11 1/2; Samoyeau, 12 1/2; Odinet, 9; Prévot, 10; Pouget; Sabadini, 16; Rupper, 18 1/2. Mlle Raououk, 7; Romanet, 11 1/2.

Médecin de la Santé. — Le poste de médecin de la prison de la Santé se trouve vacant par suite du décès du Dr Griffon, médecin des hôpitaux. Le garde des sceaux a décidé que la nomination du prochain titulaire se ferait par voie de concours. Les candidats pourront, à partir du 15 Octobre, se faire inscrire au bureau du personnel, à la direction de l'Administration pénitentiaire et y prendre connaissance des conditions du concours.

Ecole de médecine de Poitiers. — Un concours pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers s'ouvrira le 1er Février 1912, devant la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans accomplis et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine pris dans une Faculté française.

Les candidats devront se faire incrire au secrétariat de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux et déposer, entre les mains du secrétaire, une copie légalisée de leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Hôpitaux de Montpellier. — Le lundi 20 Novembre 1911, il sera ouvert, à l'Hospice général, un concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie dans les hospices de Montpellier. Les internes titulaires sont nommés pour trois ans ; les internes provisoires le sont pour une année seulement.

Seront admis à ce concours les candidats âgés de 20 ans au moins, célibataires et pouvant justifier de quatre inscriptions de pharmacien de 1re classe, et, s'ils sont de 2e, d'un certificat constatant qu'ils ont obtenu la mention *bien* au précédent examen de fin d'année, ou qu'ils sont lauréats de l'Ecole de pharmacie.

Les pièces à fournir sont : 1° l'acte de naissance ; 2° un certificat de bonne moralité délivré par le maire de la commune; et 3° un certificat constatant le nombre et la nature de leurs inscriptions.

Ces diverses pièces devront être déposées au secrétariat général des hospices, où les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au samedi 18 Novembre, 5 h. du soir.

Hôpitaux de Caen. — Un concours pour 5 places d'interne en médecine aura lieu le vendredi 20 Octobre 1911, à l'hôpital de Caen.

Pour pouvoir prendre part au concours, les élèves devront justifier de 7 inscriptions prises dans une Faculté ou dans une Ecole de médecine, et produire les pièces suivantes : extrait de naissance, notes de scolarité, certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire de leur résidence. Ces pièces devront parvenir au secrétariat des hospices, rue de Ouistreham, à Caen, avant le 15 Octobre prochain. Passé ce délai, toute inscription sera rigoureusement refusée.

Les internes sont logés et nourris par l'administration. Ils reçoivent un traitement de 400 francs la première année.

Ce traitement peut être élevé à 600 francs la seconde année pour ceux ayant donné satisfaction entière sous tous les rapports.

Hôpital de Mustapha. — Un concours sera ouvert à Alger le lundi 12 Février 1912, pour un emploi de médecin adjoint des hôpitaux d'Alger.

Les candidats devront déposer ou transmettre par lettre recommandée à la direction de l'hôpital de Mustapha, un mois au moins avant la date d'ouverture du concours, les pièces dont la production est prescrite par l'article 3 de l'arrêté du 22 Juin 1911.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 *Octobre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 3e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 24 *Octobre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec.

Mercredi 25 *Octobre* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — 1er, Oral. — 4e.

Jeudi 26 *Octobre* 1911. — 3e, Oral (Première partie).

Vendredi 27 *Octobre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin.

Samedi 28 *Octobre* 1911. — 5e (Deuxième partie), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

MM. J. Dumont et Lechevallier commenceront prochainement une *Conférence d'Externat et d'Internat.* S'inscrire tous les matins à l'hôp. St-Antoine (salle Louis).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES

Guérit **Angines**

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.

ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA MÉDECINE AUX COLONIES

(*Un projet de M. PONTY, gouverneur général de l'Afrique occidentale française.*)

Les immenses territoires de l'Afrique Occidentale française ne possèdent qu'une population fort peu dense. Leurs richesses naturelles, très nombreuses, demeurent pour ce motif et par manque de main-d'œuvre, en grande partie inexploitées, parfois même méconnues.

L'ancien Gouverneur général, M. Roume, comprit qu'on ne pourrait rien faire de grand dans ce pays si l'on n'y suppléait par tous les moyens possibles au manque d'hommes, et il multiplia les chemins de fer; si l'on ne s'occupait tout de suite d'assurer la croissance rapide des populations, décimées, malgré leur puissante natalité, par de longues guerres, et par une séculaire ignorance des lois de l'hygiène; il créa dans ce but un service d'Assistance médicale indigène dont les médecins, vivant dans la brousse, donnent indistinctement leurs soins à tous ceux qui les appellent. Les Européens eux aussi couraient de grands dangers dans ces régions malsaines : le paludisme, la dysenterie toujours, la fièvre jaune fréquemment faisaient des coupes sombres parmi eux. La perpétuité d'un tel état de choses devenait préjudiciable à l'essor économique de la côte, dont la réputation méritée d'insalubrité éloignait les initiatives nouvelles. Des services d'Hygiène urbains furent institués pour préserver nos colonies de ces épidémies meurtrières. Et comme les médecins militaires, seuls appelés sur le bord de la Côte, devenaient trop peu nombreux pour la besogne croissante, on attira des médecins civils par l'appât d'une solde relativement élevée et on les lia par des contrats individuels.

Mais il devint bientôt impossible de maintenir le *statu quo*, car les premiers médecins accourus à l'appel de l'Administration se plaignirent justement, au bout de quelques années, d'être les seuls fonctionnaires, eux qui pouvaient compter parmi les plus utiles, à n'obtenir jamais, quoi qu'ils pussent faire, aucun avantage, soit pécuniaire, soit même d'amour-propre.

L'éloignement de la colonie des médecins civils un peu anciens dans leurs fonctions, juste au moment où ils étaient les plus aptes à rendre les meilleurs services, aurait été la conséquence inévitable du maintien d'un tel état de choses.

M. Ponty, le gouverneur général actuel de l'Afrique Occidentale française, s'est ému de cette

situation, et, par ses ordres, un projet d'arrêté est en préparation qui réunit les médecins civils de l'Assistance médicale indigène et de l'Hygiène en un corps unique, analogue, par son organisation, à celui des administrateurs.

Six grades sont prévus dans ce corps; on passe de l'un à l'autre aux choix après deux ans, et après quatre à l'ancienneté. Les médecins qui désirent embrasser cette carrière doivent ne pas dépasser un certain âge, être reconnus aptes au service colonial, avoir obtenu le diplôme d'études de médecine exotique que délivrent les Facultés de Paris, de Bordeaux et de Marseille.

Leur solde progresse de 7 à 15.000 francs; les trois dernières classes sont assimilées aux officiers supérieurs, ce qui leur donne certains avantages matériels, surtout au point de vue des transports. Les médecins du corps auront droit aux mêmes congés administratifs que tous les autres fonctionnaires, et, comme ces derniers, ils toucheront, durant leur séjour en France, la moitié de leur solde coloniale. Enfin, une retraite est prévue à leur profit pour l'avenir.

Il paraît donc probable que, devenus fonctionnaires, les médecins tireront certains avantages réels de leur situation. Rechercher si tous les desiderata justifiés obtiendront satisfaction dans le projet d'arrêté en cause présenterait cependant beaucoup d'intérêt. On pourrait en tirer des pronostics exacts sur l'avenir du nouveau corps, sur les facilités de recrutement qu'il présentera, sur le nombre des candidats comme sur la valeur des élus et par conséquent sur l'importance des services qu'ils rendront.

Mais il me semble plus utile encore d'étudier ici une extension possible et fort désirable du projet de M. le Gouverneur général Ponty. Pourquoi ne pas chercher dès maintenant à fournir de médecins instruits et nombreux, non seulement l'Afrique Occidentale, mais encore le Congo, Madagascar, nos îles du Pacifique?

L'Indo-Chine constitua récemment, elle aussi, un corps de médecins civils, mais toutes nos colonies ont un besoin égal et toujours croissant de praticiens expérimentés. L'Afrique Equatoriale est décimée par la maladie du Sommeil, qui s'attaque même aux Européens; le paludisme y sévit avec une intensité sans pareille; les indigènes, presque partout clairsemés, fourniront, durant combien de siècles encore? une main-d'œuvre insuffisante pour la mise en valeur rationelle de ces superbes contrées. Madagascar, malgré son école de médecine indigène, sur laquelle il conviendrait peut-être de ne pas trop compter, manque aussi de médecins. Nos îles du Pacifique se dépeuplent toutes, sauf l'archipel de Wallis, moderne et minuscule « Territoire des Missions » perdu dans l'Océan.

Il y a même plus et nos anciennes colonies pourraient, elles aussi, tirer profit de la nouvelle organisation. Elles possèdent, dira-t-on, une population médicale très suffisante pour les besoins de la clientèle, mais leurs médecins sont presque tous gens du pays, ils en partagent les passions politiques si souvent, pour ne pas dire toujours, très violentes. Or, la Réunion est rongée par le paludisme qui abâtardit sa population, la Calédonie par la lèpre. La fièvre jaune menace sans cesse les Antilles et la Guyane.

Des services d'Hygiène puissamment organisés rendraient à ces colonies les plus signalés services. Or, il semble bien difficile de confier à des médecins du pays, malgré la valeur professionnelle qu'ils peuvent avoir, des fonctions de ce genre. Ce serait stériliser d'avance ces administrations dont l'impartialité devrait non seulement être absolue, mais même insoupçonnable.

***

Voilà quelques-unes des raisons, celles qui sont d'ordre général, pour lesquelles un ministre d'initiative, nous en avons eu rue Oudinot et surtout dans ces derniers temps, devrait être amené à créer, pour l'ensemble de notre empire colonial, un vaste corps de médecins civils. Ce corps devrait être absolument autonome vis-à-vis du corps de santé militaire qui, présentement, tient sous son autorité tous les médecins civils de l'administration coloniale. Y seraient versés tous les médecins de l'Assistance médicale indigène auxquels M. Ponty veut si justement donner une charte, et les médecins de l'Indo-Chine créés naguère par M. Beau.

Comme les administrateurs des colonies sont divisés en deux grands groupes tout à fait distincts l'un de l'autre, les médecins de l'Administration coloniale pourraient être répartis en trois divisions : ceux de l'Afrique Occidentale et Equatoriale ensemble, ceux de l'Indo-Chine et ceux de Madagascar; peut-être aurait-on intérêt à prévoir un quatrième groupe, celui des médecins hygiénistes et bactériologistes. Les médecins des troupes coloniales seraient ainsi rendus à leurs fonctions naturelles, c'est-à-dire à leurs régiments, mais il conviendrait cependant de compter aussi et largement sur eux pour peupler les nouveaux cadres.

Il est inutile de dire que les médecins civils des vieilles et des nouvelles colonies qui font librement de la clientèle comme leurs confrères de la métropole, conserveraient toute leur indépendance et ne seraient pas englobés dans ce corps où leur place n'est pas marquée.

Grâce à cette réforme qui s'imposera bien quelque jour, *volens, nolens*, la France procurerait à son vaste empire colonial déjà doté de corps de fonctionnaires déjà spécialisés, une phalange de nouveaux travailleurs instruits et dévoués. Et tout le monde y trouverait son profit.

L. D'ANFREVILLE.

VARIÉTÉS

La culture physique dans l'armée et dans les établissements d'enseignement.

Frappé de l'insuffisance des notes obtenues en gymnastique par les candidats qui viennent d'être reçus aux écoles militaires, et particulièrement à l'École de Saint-Cyr, M. Messimy, ministre de la Guerre, a décidé de relever notablement le coefficient attribué aux épreuves physiques dans les examens d'admission à ces Écoles.

« J'estime, écrit-il dans une note adressée au général inspecteur permanent des Écoles, que la culture physique des futurs officiers doit être portée au même niveau que leur culture générale. Le chef ne peut être réellement le supérieur de ses hommes que s'il leur est supérieur en vigueur, agilité et audace, qualités militaires primordiales qui ne s'acquièrent que par la pratique continuelle des exercices physiques. »

Une étude est entreprise actuellement par l'Inspection des Écoles pour déterminer les nouveaux coefficients à attribuer à la gymnastique aux examens d'entrée et de sortie des Écoles militaires.

Le ministre se préoccupe d'ailleurs de développer davantage la culture physique dans l'armée et plus particulièrement dans les corps d'officiers. Nous croyons devoir citer *in extenso* la lettre-circulaire qu'il vient d'adresser dans ce but aux commandants de corps d'armée :

« Aux termes du règlement d'éducation physique du 11 Janvier 1910, *les lieutenants et gradés subalternes doivent s'entretenir dans la pratique des exercices physiques afin de joindre l'exemple au précepte, et de faire preuve, en toute circonstance, de vigueur et d'endurance. Leurs aptitudes sont constatées par une mention spéciale au dossier du personnel des officiers et au carnet de notes des gradés.*

« J'attache une importance toute particulière à la stricte observation de ces prescriptions.

« En effet, l'exemple de la vigueur physique des officiers de tout grade, de leur résistance à la marche, même aux allures vives, de l'aisance avec laquelle ils franchissent les obstacles du sol, fortifie puissamment l'ascendant personnel des chefs sur la troupe et stimule l'énergie, l'élan et l'audace des soldats.

« Vous voudrez bien inviter les chefs de corps placés sous vos ordres à exercer une surveillance très attentive sur l'entraînement physique de leurs lieutenants, et à encourager les commandants de compagnie et de bataillon à donner souvent à leurs hommes l'impression qu'ils sont en état de les précéder partout, à pied, au moment suprême de l'assaut, dans les terrains les plus difficiles. »

Pour aérer les appartements.

Sait-on que le procédé le plus pratique pour rafraîchir un appartement en été c'est d'y allumer du feu? Le général Morin procédait ainsi, en 1872. Il plaçait dans sa cheminée trois becs de gaz allumés : la combustion du gaz produisait un appel d'air continu dans la pièce, et celle-ci se trouvait ainsi rafraîchie très sensiblement.

M. Herrgott, de Valdoie, utilise cette méthode avec succès depuis nombre d'années. Il l'a même modernisé, en employant au lieu de becs de gaz, d'abord des lampes électriques à incandescence, puis des tapis électriques chauffants. Sans doute, avec l'emploi de l'électricité, il n'y a plus combustion, et l'aspiration d'air frais doit être un peu moins forte que dans le cas des becs de gaz; mais la température développée à la base de la cheminée est néanmoins très suffisante pour provoquer un vif mouvement d'air ascendant; et l'effet cherché est obtenu (*La Nature*).

LIVRES NOUVEAUX

Maurice Springer, ancien chef de laboratoire de la Faculté de Médecine à la clinique médicale de l'hôpital de la Charité. — ***L'hygiène des albuminuriques.*** Deuxième édition entièrement revue, 1 vol. in-16, de la *Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique*, de XVI-362 pages, cart. toile, Prix : 4 fr. (Masson et Cie, édit.)

La première partie de cet ouvrage est consacrée à une étude succincte mais très méthodique et fort bien ordonnée de la pathogénie, de l'étiologie générale, du diagnostic, de la valeur séméiologique, du pronostic de l'albuminurie.

La deuxième partie traite de l'hygiène générale de l'albuminurie conçue dans son sens le plus large, c'est-à-dire comprenant l'étude non seulement de l'hygiène proprement dite (diététique, habillement, habitation, exercices, climats, cures thermales, hygiène cérébrale et morale), mais encore de l'hygiène médicamenteuse physiothérapique et organothérapique. A signaler un chapitre relatif aux opérations chirurgicales, à l'anesthésie chez les albuminuriques et au traitement chirurgical des albuminuries.

La troisième partie enfin est relative à l'hygiène thérapeutique spéciale de l'albuminurie dans les maladies en particulier.

Concis, vécu, pratique — ce petit volume servira, suivant l'expression même de l'auteur, de « fil conducteur pour se diriger dans le dédale pathologique du traitement de l'albuminurie ».

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 18.

Mémoires originaux :

A. Prince. — Traumatisme remontant à huit ans suivi de méningite. Troubles mentaux. Deux crâniectomies. Guérison.

Lucas Lefas. — Sur un cas de syndrome de Brown-Séquard.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon pendant l'année scolaire 1910-1911 (*suite*). M. Tordo (Louis) : De la dyspnée hystérique. Tachypnée ou polypnée. — M. Deyrieux (André) : L'incision tardive des abcès glandulaires post-puerpéraux du sein. — M. Caplan (Myriam) : Les complications cutanées dans la varicelle avant et après l'emploi du linge stérilisé.

NOUVELLES

La réforme des études médicales à la Commission du budget — La Commission du budget qui vient de se réunir a entendu le rapport de M. Viviani sur le budget de l'instruction publique. Elle a examiné les chapitres de l'enseignement supérieur et secondaire. A l'occasion du chapitre des Universités (matériel), M. Thomson a appelé l'attention de la Commission sur l'urgence de la réforme des études médicales. Il a insisté sur l'état précaire de notre outillage comparé à l'outillage étranger. Nos cliniques, nos laboratoires, dit-il, meurent d'anémie. Or, les décrets réformant les études médicales ont paru le 11 Janvier 1909, mais ils ne sont pas appliqués.

M. Viviani a appuyé ces observations et a insisté sur la nécessité d'aboutir à une solution rapide.

IIe Congrès national de la Mutualité maternelle. — Le IIe Congrès national de la Mutualité maternelle se tiendra à Roubaix, au cours de l'Exposition internationale du Nord de la France, les 20 et 21 Octobre prochains.

Ce Congrès est soudé au IVe Congrès international de la Mutualité et au VIIIe Congrès national de l'Alliance d'hygiène sociale. Voici l'horaire du Congrès :

Vendredi 20 Octobre, à 9 h. 1/2 du matin (Hôtel-de-Ville, salle Pierre-de-Roubaix) : Séance d'ouverture du IIe Congrès national de la Mutualité maternelle. — Nomination du bureau définitif, lecture des rapports.

A 2 heures de l'après-midi (Hôtel-de-Ville, salle des adjudications, salle de lecture) : réunion de commissions.

A 4 heures de l'après-midi (Hôtel-de-Ville, salle Pierre-de-Roubaix), sous la présidence de M. Ribot, ancien président du Conseil, sénateur, membre de l'Académie française : conférences de MM. Léopold Mabilleau et Georges Risler, qui traiteront de « la Mutualité et de l'Habitation populaire ».

A 9 heures du soir (Hôtel-de-Ville, salle Pierre-de-Roubaix), sous la présidence de M. Paul Strauss, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique, président de la Ligue contre la mortalité infantile : conférence de Me Victor Dubron, président du Comité du Nord de l'Alliance d'hygiène sociale et de l'Union régionale des Sociétés de secours mutuels du Nord, sur la « Protection de la mère et de l'enfant ».

Samedi 21 Octobre, à 9 h. 1/2 du matin (Hôtel-de-Ville, salle des adjudications) : séance plénière.

A 3 heures de l'après-midi (Hôtel-de-Ville, salle Pierre-de-Roubaix) : séance solennelle de clôture des trois Congrès, sous la présidence de M. René Renoult, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale ; rapports généraux ; discours de M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, sénateur, président de l'Alliance d'hygiène sociale et de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage.

Dimanche 22 Octobre, à 11 h. 1/2 du matin : Défilé des Sociétés belges et françaises ; exécution sur la Grande-Place de la Cantate mutualiste d'Eugène Roche et Petit, par l'« Union fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français » et le « Choral Nadaud ».

A midi 1/2 (Hôtel-de-Ville, salle Pierre-de-Roubaix) : grand banquet sous la présidence de M. Mascle, directeur de la Mutualité, délégué de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

Fête populaire à l'Exposition internationale du Nord de la France.

Lundi 23 Octobre : excursion aux mines de Lens. Prière de s'inscrire aussitôt que possible. Prix : en 3e, 8 fr. ; en 2e, 10 fr. (un repas compris). Cette excursion n'aura lieu qu'autant que le nombre d'adhérents sera suffisant.

Hommage au professeur R. Lépine. — Dimanche, 22 Octobre, à 10 h. 1/2 du matin, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale (professeur Roque), les élèves et les amis du professeur R. Lépine (de Lyon) se réuniront pour lui remettre le livre jubilaire rédigé en son honneur.

Monument Claude Martin. — Le Comité du monument à élever à la mémoire de M. Claude Martin (de Lyon) a décidé de clore la souscription à la date du 1er Décembre 1911. Le total des sommes souscrites à ce jour atteint 9.000 francs. Le Comité adresse un pressant appel aux retardataires et les prie de vouloir bien envoyer leur souscription le plus tôt possible à M. Caillon, 1, rue Victor-Hugo, Lyon.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 1re classe.* M. Marion passe au 157e rég. d'infanterie. M. Lenoir est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Nevers. M. Marty passe au 122e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Viallet passe au 13e rég. d'infanterie. M. Long passe au 55e rég. d'artillerie de campagne. M. Pelegrin passe au 14e rég. de hussards. M. Fontagné passe au 1er rég. de chasseurs d'Afrique.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Grondone est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de 2e classe au 112e rég. d'infanterie. M. Pouchet passe au 18e rég. d'artillerie de campagne. M. Odinot passe au 13e rég. d'infanterie.

Médecin aide-major de 2e classe. M. Guillaume passe au 28e bataillon de chasseurs à pied.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Abeille de la Colle, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 4e dépôt des équipages de la flotte à Rochefort.

M. le médecin de 2e classe Hederer, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Suffren* (2e escadre).

M. le médecin de 2e classe Le Jeune, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur l'*Amiral-Aube* (3e escadre).

M. le médecin de 2e classe Thomas, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*.

M. le médecin de 2e classe Yver, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Chamois* (école de pilotage).

M. le médecin de 2e classe Calvi, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur l'*Ernest-Renan* (1re escadre).

— MM. les médecins en chef de 1re classe Drago et Mercier, sont admis à la retraite.

— M. le médecin de 2e classe Curet est désigné pour embarquer immédiatement sur le *La Hire*, entré en armement pour essais en vue de son affectation à la division des écoles de canonnage.

— M. l'étudiant en médecine Genevray, classé 56e à la suite du concours de 1911, est admis à l'école principale du service de santé de la marine.

— MM. les étudiants en médecine Loustau et Lehur, classés respectivement 57e et 58e à la suite du concours de 1911, ont été admis à l'Ecole principale du service de santé de la marine.

— Les médecins de 2e classe promus dont les noms suivent sont rattachés aux ports ci-après : *A Cherbourg*, MM. les médecins de 2e classe Gaussen, Scoarnec, Bizard, de Bourayne et Jouin.

A Brest, MM. les médecins de 2e classe Le Jeune, Adrien, Artur et Solcard.

A Lorient, MM. les médecins de 2e classe Yver, Seguy, Babin, Flèche.

A Rochefort, MM. les médecins de 2e classe Hamet, Thomas et Cahuzac.

A Toulon, MM. les médecins de 2e classe Curet, Hederer, Calvi, Guay.

Le « palais du radium ». — Mme Curie vient de demander à M. Nénot, architecte de la Sorbonne, qui construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Visitandines, rue Saint-Jacques, le « palais du radium », d'annexer à cet édifice un laboratoire d'enseignement.

Le « palais du radium » ne comportait primitivement qu'un laboratoire d'études. L'Institut Pasteur devait contribuer aux frais de sa construction pour 400.000 francs, et l'Université de Paris pour 280.000 francs. Le nouveau laboratoire que Mme Curie demande aujourd'hui ne nécessitera pas une dépense supérieure à une quarantaine de mille francs. Il doit pouvoir recevoir quarante étudiants. C'est à l'Université de Paris que va être demandée cette nouvelle subvention.

Médecins sanitaires maritimes. — La Société générale de transports maritimes à vapeur, 70, rue de la République, à Marseille, demande des médecins sanitaires maritimes.

Le traitement est de 250 francs par mois en Méditerranée, ligne de Marseille à Oran; sur la ligne du Brésil : 300 francs la première année, 325 francs la deuxième année, 350 francs la troisième année, 400 francs les autres années; plus une gratification annuelle égale à un mois de solde.

S'adresser à M. Nicolas, chef du service médical de la Société générale des transports maritimes à vapeur, à Marseille.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Antoine Blatin, professeur honoraire à l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand.

CONCOURS

Internat. — Composition écrite. — *Séance du 16 Octobre. — Ligaments et rapports de l'articulation tibio-tarsienne (Anatomie descriptive). — Signes et diagnostic du tétanos.* — 558 copies ont été remises.

Composition des jurys. — **Anatomie.** — MM. Wurtz, de Massary, Tuffier, Potherat et Brindeau.

Pathologie. — MM. Bourcy, Lyon, Le Gendre, Souligoux et Veau.

Répartition des séances. — **Anatomie.** — Les séances de lecture auront lieu, à l'hôpital Beaujon, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 h. 1/2. Première séance, mercredis à 5 h. 1/2.

Pathologie. — Les séances auront lieu, à la Charité, les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures. Première séance, mercredi, à 5 h. 1/2.

Ordre de passage des candidats. — **Anatomie.** — MM. 1, Durand (R.); 2, Penet; 3, Vincentelli; 4, Monnot (P.); 5, Renard; 6, Cornet (P.); 7, Beck; 8, Deguignand; 9, Rabriau; 10, Dauptam; 11, Colleville; 12, Lebrun; 13, Lebée; 14, Perrier; 15, Loiseau; 16, Eudel; 17, Berthomieu-Lamer; 18, Petit (A.); 19, Sebillote; 20, Alary.

Pathologie. — MM. 280, Loré: 281, Cassan; 282, Huc (F.); 283, Tisné; 284, Dragatzis; 285, Mlle Pommay; 286, MM. Kudelski; 287, Bigot; 288, Mlle Romme; 289, MM. Portret; 290, Buquet; 291, Mme Pertat; MM. 292, Lascombe; 293, Pinard; 294, Tartois; 295, Bloch; 296, Bechmann; 297, Mlle Lang; 298, MM. Ullmann; 299, Levi-Franckel.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 13 Octobre. — Anatomie du nerf sous-iliaque.* — Ont obtenu : MM. Michon (Louis), 17 1/2; Migot, 12 1/2; Kahn (Maurice), 18; Léonet, 13 1/2; Ledrain, 11; Jacquet, 14; Jouet, 14; Lepelletier, 11; Leroy, 13; Laurent (Louis), 11; Lavaux, 13; Lozès, 10 1/2; Medvédeff, 11 1/2; Le Chaux, 9; Kœrner, 13; Marquand, 9; Jacquelin, 15. Mlles Kahn, 13 1/2; Lévy, 13.

Séance du 14 Octobre. — Anatomie du nerf radial. — Ont obtenu : MM. Kotsovos, 14; Leroux, 15; Marceron, 14; Klebansky, 11; Manteaux, 11; Maisonnenve, 8; Laurent (Marcel), 11 1/2; Marquezy, 19; Latombe, 10 1/2; Laurent (F.), 11; Le Coq, 14; Leclerc, 13; Jacques, 14; Leuroque, 18; Lacroix, 8; Laurent (P.), 16 1/2; Lehuche, 13; Ladroitte. 11 1/2; Lefèvre, 10; Magnillat, 17. Mlles Le Soudier, 11; Kouriansky, 9.

Séance du 16 Octobre. — Anatomie des muscles péroniers latéraux. — Ont obtenu : MM. Ducornet, 11 1/2: Dell'Amore, 12; Creuzot; Cardot, 17; Enriquez, 14; Dules; Coffin, 15; Doumer (A.), 15; Chamorro; Cavaillès, 16; Colombet, 13; Chauvel, 13 1/2; Deboutière; Deschildre, 12; Charbonnier, 10; Dupretz, 4; Chirol, 15; Deguiry; Dayras, 15. Mlle Chauveau.

Pathologie. — *Séance du 16 Octobre. — Symptômes, diagnostic et causes des hématémèses.* — Ont obtenu : MM. Vigneron, 8; Seguin (L.) 14; Waisberg, 15; de Sicraniski, 15; Vallée, 7 1/2; Voisin, 12 1/2; Soubaigné, 12; Sédillot, 16 : Viollet, 15; Thouvenot, 12; Tournay, 15; Jugeux, 9; Veaux, 12 1/2; Teysseyre, 15; Thomas, (M.), 18. Mlles Verillotte, 16; Zvigoul, 17; Troszynski, 12/12; Vinokour, 9.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, libre matinées, désire aider ou remplacer confrère dans *Clinique médecine générale*. Ecr. *P. M.*, n° 509.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

DIGITALINE crist. de **PETIT-MIALHE**

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

EN MARGE D'UN BEAU LIVRE

LES COLLECTIONS ARTISTIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

M. le professeur Landouzy et son collaborateur, M. Noé Legrand, ont su mener à bien une œuvre dont j'ai réclamé l'honneur de vous entretenir. Il s'agit d'un volume magnifique[1] où vous retrouverez toutes les richesses qui parent la Faculté de Paris très salutaire, *saluberrima*. Tapisseries des Gobelins, peintures de maîtres, sculptures, motifs de décoration, rien n'est oublié dans cet « inventaire raisonné » de nos trésors artistiques. Chaque planche est accompagnée d'un texte élégant, savoureux, précis ; des notes abondantes viennent encore compléter ici un détail, souligner là une époque. Oh ! le beau livre !

Je le louerais bien davantage encore si nous n'étions pas gens de mesure : Les éditeurs, MM. Masson et Cie, qui ont présidé à la confection de cette merveille, sont aussi les éditeurs de *La Presse Médicale* ; l'auteur est, en même temps que notre doyen, un des directeurs de ce journal. A vouloir célébrer le livre comme il conviendrait, j'encourrais peut-être un ironique sourire. Et cependant, vous le savez, il me serait impossible de dire qu'une chose est bien si, à tort ou à raison, je ne la jugeais telle. Or, j'estime que depuis bien longtemps nous n'avons pas vu une œuvre aussi complète et aussi harmonieuse, où le texte soit de tout point digne des figures ; alors, pourquoi ne le dirais-je pas? Mon indépendance me coûte assez cher pour que j'en use à ma guise, aussi bien à l'égard des maîtres que des praticiens, encore que par réaction contre la scholastique il semble mieux porté d'exalter les humbles que de louer les hommes parés de titres. Par contre, je reconnais qu'il ne suffit pas d'affirmer, il faut des preuves. Donc, les voici.

***

Vous rappelez-vous le temps de notre jeunesse, lorsque, frémissants et troublés, nous sortions aux examens nos plus belles bourdes des di-

1. *Les Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris*, inventaire raisonné par NOÉ LEGRAND, bibliothécaire à l'Université de Paris, publié par les soins de L. LANDOUZY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. 1 volume in-4° de XVI-338 pages, avec très nombreuses figures dans le texte et 100 planches hors texte en héliogravure et en photocollographie. Relié toile, tête dorée. Prix : 100 francs. (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1911.)

manches ? Le cœur battant, la sueur au front, les yeux perdus, les oreilles en vain tendues vers les camarades groupés sur les banquettes et qui « soufflaient » toujours ou trop haut ou trop bas, nous paraissions chercher sur les murailles la réponse demandée. Hélas ! nos regards éperdus ne rencontraient que le sourire narquois ou bonhomme des vieux maîtres qui, ma parole ! nous jugeaient, eux aussi, du haut de leurs cadres. — « Voyez-moi ces babouins, semblaient-ils dire, ils ne savent rien de rien. Aussi paresseux que ceux de notre temps, ils ont préféré la chimie des cabarets et l'anatomie des gotons à la chimie et à l'anatomie de leurs professeurs. Ils vont être collés, et ce sera justice. » Oui, je vous assure, tous ces reproches, les portraits avaient l'air de nous les adresser. En réalité, c'était peut-être notre conscience qui, à cette heure troublée, nous remontait à la cervelle comme une lame de fond ; mais nous avions si peu l'habitude de l'entendre, que nous ne reconnaissions point sa voix.

Toutes ces images du passé qui nous avaient surpris si souvent en méchante posture, j'avoue que je m'étais accoutumé à les chérir. C'est pourquoi, en feuilletant le livre de MM. Landouzy et Legrand, c'est ma jeunesse que j'ai feuilletée ; et nul doute qu'il en soit de même

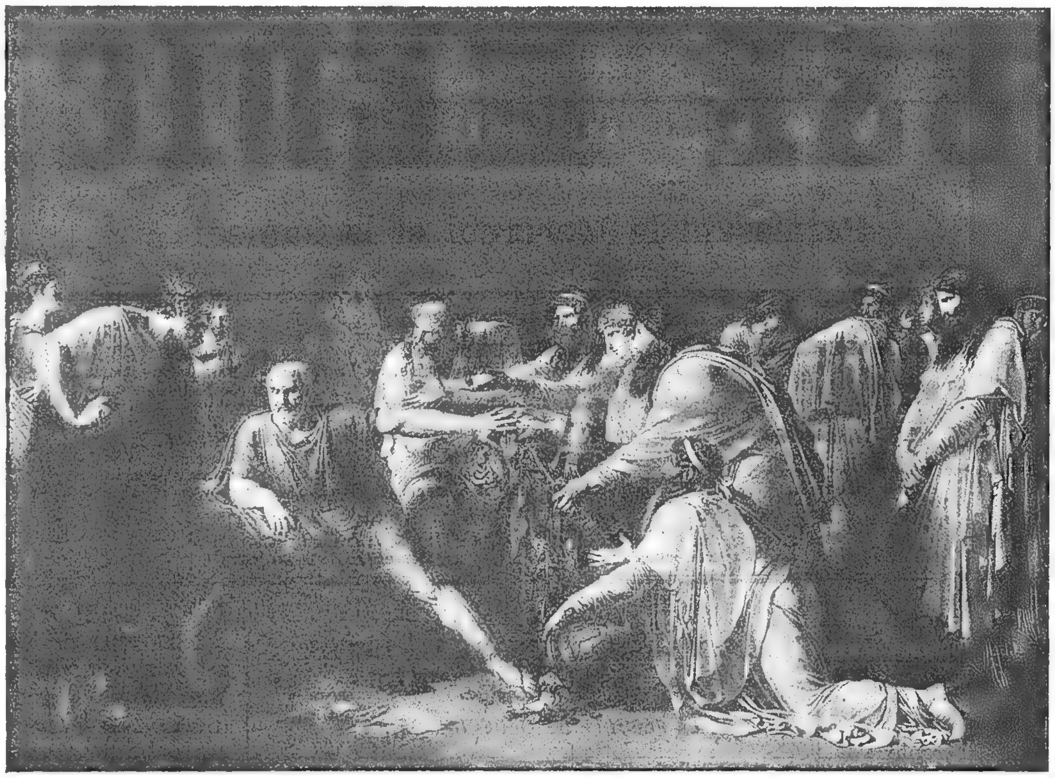


Figure 1.
Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, par Girodet-Trioson

pour beaucoup d'entre vous. Voici Jean-Louis Petit, avec ses bonnes grosses lèvres, ses grands yeux un peu écartés ; voici encore Baron, et Bourdelin, et Boyer, et Sylva, et le fin Baudelocque, qui, malgré moi, avec sa tête menue, ses yeux perçants, son grand front et ses cheveux poudrés, me fait penser à Robespierre.

Tous ces amis de jadis, j'ai voulu les revoir ce matin, avant d'écrire ces lignes. Sous la conduite du brave M. Villard, le chef des huissiers, qui m'a fourni la preuve que les Collections artistiques étaient autrement gardées à la Faculté que dans nos grands musées nationaux, j'ai parcouru les salles désertes où pendent des lambeaux de notre passé.

Dans le cabinet du Doyen, j'ai revu le célèbre *Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès*, par Girodet-Trioson, et que je reproduis ici. Les Perses, habillés de blanc en signe de deuil, entourent le divin vieillard, tandis que, des vases précieux, coulent les flots d'or qui doivent le corrompre et lui faire oublier son serment. Mais lui, repoussant du pied les pièces éparpillées, écartant de la main les armes richement damasquinées, tient ses paupières closes ; cela sans doute pour ne pas voir son disciple préféré qui, à sa droite, les yeux hors des orbites, le cou tendu, regarde, cupide, les trésors qu'il ne refuserait probablement pas, lui, — parce qu'il est de la nouvelle Ecole.

Toujours chez le Doyen, respectueusement je

me suis incliné devant Hamon, le docteur Hamon, médecin des Messieurs de Port-Royal. Si jamais

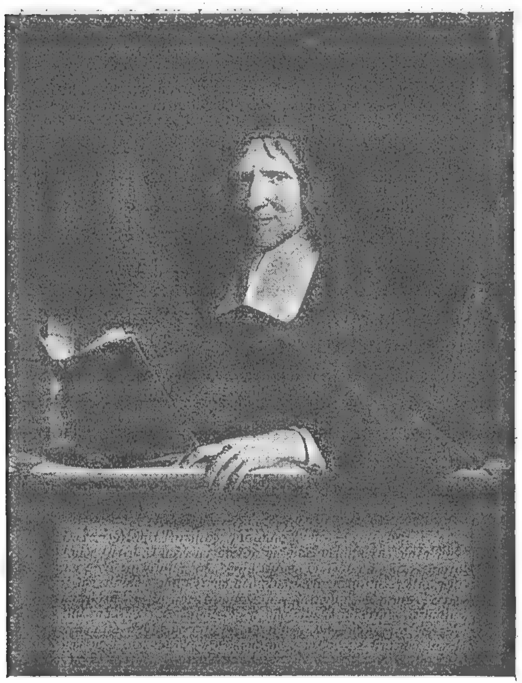


Figure 2.
Le Dr Hamon, médecin des Messieurs de Port-Royal, par Philippe de Champaigne.

le peintre fut digne du modèle, c'est bien ici, car Philippe de Champaigne s'est surpassé vraiment. Une de ses filles était religieuse de la célèbre Abbaye, peut-être avait-elle été soignée par Hamon; en tout cas, Champaigne semble l'avoir peint avec tout son cœur. Les yeux sont bridés, le nez est gros, la moustache et la barbiche courtes, les joues légèrement saillantes et la face un peu allongée; mais de cet ensemble se dégage tant de bonté, tant de douceur, que ces traits, ou trop forts ou trop longs, arrivent à faire de la beauté. Oui, c'est bien mon docteur Hamon, souriant et doux, que je retrouve toujours avec tant de joie.

Dans la profession, je ne crois pas que personne l'ait dépassé en noblesse. Né en 1608, à Cherbourg, mort à Port-Royal en 1687, Hamon fut d'abord un médecin à la mode et des plus élégants. Puis un jour, au contact de ce petit foyer d'épidémie morale si curieux et qui, parti de Port-Royal, s'étendit sur tant de nobles et grands esprits du XVIIe siècle, il plante là Paris, sa clientèle, ses riches habits, et va se réfugier auprès des Messieurs de la célèbre Abbaye.

A notre époque, où l'on se déplace si facilement pour un méchant spectacle, on ne pourrait consacrer une demi-journée au pèlerinage de Port-Royal, et c'est bien fâcheux. Sur ce vallon planent de grandes ombres. Le drame qui s'y est joué est bien plus émouvant, bien plus douloureux aussi, que tous ceux du théâtre. Des ruines, il ne reste rien ou presque. L'orgueilleux Louis XIV, qui jugeait les autres à sa mesure, a voulu que la maison fût rasée, et les tombes violées, comme la sienne le fut plus tard.

Mais tant de noblesse, tant d'efforts ont été dépensés là, tant de vies s'y sont consumées, qu'on foule ces vestiges le chapeau à la main et qu'on y parle bas comme dans un temple. J'y vais souvent; les gardiens, courtois, ont fini par me connaître. Si jamais, quelque dimanche, vous désiriez faire le voyage, je trouverais le conférencier et je vous assure que de cette visite attendrie vous reviendriez l'âme apaisée.

Il n'y eut pas, en effet, d'humanité plus belle et de meilleure qualité que celle des Messieurs et des religieuses de Port-Royal. Or, notre confrère Hamon les surpasse tous. Racine a réclamé l'honneur d'être enterré à ses pieds. Les exempts du Roi, après l'expulsion, — on expulsait déjà! — fermèrent les yeux sur ses agissements et n'osèrent point l'arrêter, encore qu'ils connussent sa présence dans la contrée. Assis sur son âne, il allait chez ses malades en reprisant de vieux vêtements, afin de ne jamais perdre un seul des instants que lui avait départis la Providence.

Quelquefois, comme à travers une porte soudain ouverte, les bruits du monde lui arrivaient dans sa solitude; c'était quelque ancien client désireux d'avoir son avis, ou un confrère qui le

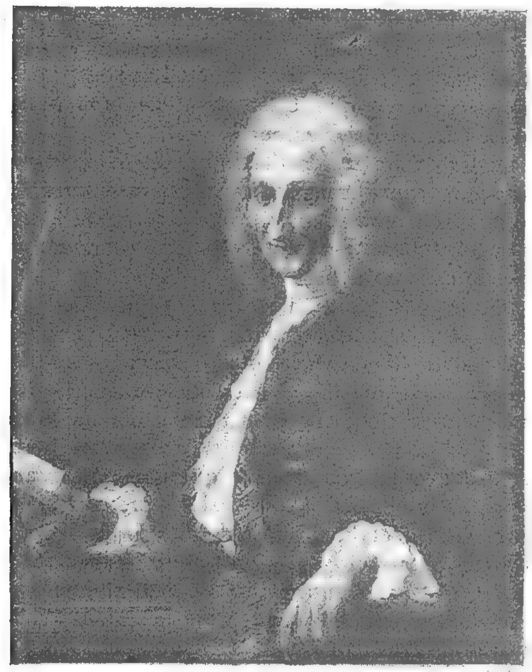
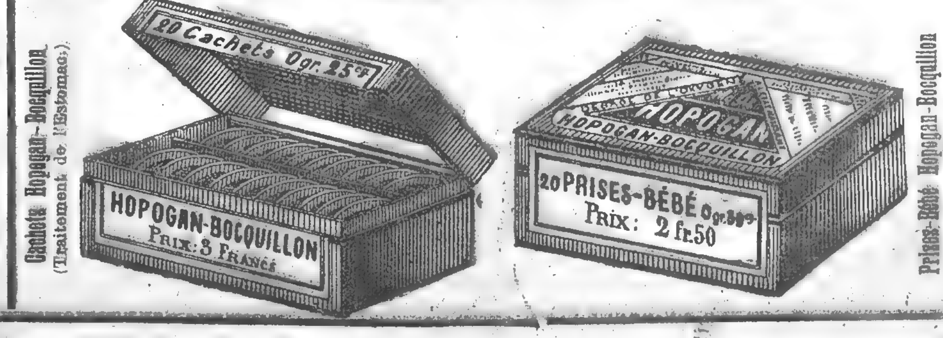


Figure 3.
Pourfour du Petit, par Restout.

sollicitait de présider la thèse de son fils. Été, hiver, Monsieur Hamon déférait à l'appel; il



endossait sa robe de docteur, car pour le reste du temps il allait toujours en habits de paysan, et d'un bon pied il marchait vers Paris en disant des prières. Port-Royal-des-Champs est à 8 kilomètres de Versailles, cela fait donc 26 kilomètres pour atteindre le quartier Latin. Dans sa journée, il abattait ainsi ses 13 lieues. C'était trop, et il en mourut. Un soir, en revenant de présider une thèse, il fut saisi d'un grand frisson, s'alita, et Dieu le reprit.

***

Avec Pourfour du Petit, né en 1664, nous abordons une figure plus effacée. J'ai tenu à vous la présenter, d'après le livre de M. Landouzy, précisément parce que c'est une des plus belles œuvres du peintre Restout.

Ce Pourfour du Petit s'appelait simplement François Pourfour, mais ayant épousé une Demoiselle Marguerite Petit, il avait ajouté à son nom celui de sa femme, ce qui faisait très bien pour le bel air.

Docteur de Montpellier, il étudia, disent ses biographes, l'anatomie sous Duverney, la botanique sous Tournefort, et la chimie sous Lemery : on savait déjà, chez nos aïeux, choisir parfaitement ses maîtres. A peine docteur, notre Pourfour partit pour l'armée, qui opérait dans les Flandres; il en revint quelque vingt ans après, pourvu de belles relations, sinon de gloire, et il s'établit à Paris, où il se fit spécialiste en ophtalmologie; — oculistes, saluez votre ancêtre! — Il inventa même un ophtalmomètre, décrivit un petit procédé pour la cataracte, et mourut en 1741, à l'âge de 77 ans.

Quand vous vous serez procuré *Les Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris*, je vous conseille d'y lire l'histoire de ce portrait, racontée, et avec quelle saveur, par M. Noé Legrand. Offert par le fils Pourtour à la Faculté, il y resta jusqu'à la Révolution. Là, chapardage et disparition. En 1843, le bon Louis-Philippe rachète le tableau on ne sait trop à qui, le dépouille



Figure 4. — Ferrein, par Pigalle.

de son cadre superbe et le colle à Versailles. Vers 1903, M. Noé Legrand qui, à la science de bibliothécaire, joint le goût si passionné de l'artiste, retrouve, en identifiant une gravure, la piste du portrait. Il le fait réclamer officiellement par M. Debove, le doyen d'alors; M. de Nolhac, le conservateur de Versailles, s'empresse de rendre à la Médecine ce qui lui appartient, mais la Direction des Musées nationaux, qui a parfois une sollicitude étrange pour ses tableaux, intervient et met son *veto* : Le portrait a été acheté par Louis-Philippe, il appartient donc à l'Etat, pas à l'Ecole. Finalement, l'Administration consentit à nous le laisser en dépôt, et en cela elle fit bien : Il sera plus en sûreté à la Faculté qu'au Louvre.

Je voudrais bien vous parler de Ferrein, encore un ancêtre pas ordinaire, celui-là. Il fut docteur de Montpellier et, sa vie durant, il y eût enseigné, sans une injustice flagrante en faveur d'un collègue mieux en cour; — cela se produit en tous les temps, et aussi bien à Montpellier qu'à Bordeaux. Dépité de voir que les Montpelliérains ne voulaient pas de lui, il fit sa vie à Paris, où il conquit, après un assez long passage dans l'armée, tous les titres possibles.

Mais n'eût-il eu aucun mérite, n'eût-il pas découvert, en grand anatomiste qu'il était, les tubes qui portent son nom, qu'il n'aurait pas échappé pour cela à l'immortalité. Son buste, par Pigalle, que je vous donne ici, toujours d'après le livre de MM. Landouzy et Legrand, est une œuvre impérissable. Morceau vigoureux autant qu'élégant, c'est, je crois bien, une des plus belles choses du XVIIIe siècle. Et quelle patine! Le marbre a pris une teinte chaude qui rehausse encore la finesse des traits, qui souligne le sourire narquois des yeux, des lèvres. Ah! la jolie tête de médecin intelligent! Je voudrais être doyen, rien que pour l'avoir sur ma cheminée!

***

J'arrive maintenant à Laënnec, le grand Laën-

nec. Le livre de M. Landouzy contient deux portraits de lui. L'un, reproduit ici, est celui qui orne les murs de l'Ecole ; c'est une bonne copie de l'original resté dans la famille Laënnec ; l'autre est une miniature romantique, colorée à souhait



Figure 5. — Laënnec.

et délicieuse, qui appartient au doyen et qui est léguée à la Faculté. Je la reproduirai une autre fois.

Je m'étais, en effet, promis de vous parler de l'inventeur de l'auscultation. J'ai récemment visité son manoir de Kerlouarnec, près Douarnenez, j'ai suivi le Pardon de Sainte-Anne-La Pallue où il aima prier, je connais un peu son époque; l'occasion était donc favorable pour vous en entretenir. Mais le sujet est trop vaste, il eût débordé de mon cadre. Si je ne vous ennuie pas, j'y reviendrai spécialement quelque jour. Je me contente simplement aujourd'hui d'envoyer un hommage ému au médecin généreux et bon, dont l'image devrait faire pendant à celle de Hamon.

Le portrait de Prosper Ménière, n'était le syndrome qui porte son nom, ne vous dirait pas grand'chose. Il me fait revivre de longues et bonnes heures de vacances, il y a bientôt dix ans. Le regretté Ménière fils, qui avait pour moi de l'affection, m'avait chargé de dépouiller les papiers de son père. Chaque soir, celui-ci écrivait à une correspondante l'emploi de sa journée. N'y voyez, je vous prie, aucun mal; il s'agit simplement d'un commerce épistolaire qui peut s'expliquer par la survivance d'un genre où les Français excellèrent toujours. Donc notre confrère, dès sa journée finie, racontait à son amie ce qu'il avait fait, ce qu'il avait vu, entendu. Comme il avait pour clients tous les sourds illustres de l'époque, on lui faisait partout grande fête, et comme il savait conter, qu'il avait de l'esprit, ses lettres apportent une jolie contribution à l'histoire des salons sous Louis-Philippe et le second Empire. Je les ai arrangées en forme de Mémoires après avoir élagué l'intime et l'inutile, et quand elles parurent elles ne laissèrent pas que d'intéresser.

On sait que Ménière fut le médecin de la Duchesse de Berry, internée à Blaye par Louis-Philippe. La tâche était délicate, la captive était auguste, malheureuse, violente, fantasque. Notre confrère, aussi fort en diplomatie qu'en médecine, fit merveille. Il eût pu, dans le donjon de la forteresse, voir sombrer tout son avenir; il en sortit au contraire avec une réputation de chevalerie qu'il garda toute sa vie.

Il méritait d'ailleurs son succès. Ses études médicales sur les poètes latins et ses nombreuses monographies témoignent de son goût et de son érudition. Si l'on y ajoute ses lettres quotidiennes et les réunions mondaines où il en puisait les éléments, on reste stupéfait de l'activité



Figure 6.
Le Dr Prosper Ménière, par Bodinier, d'Angers.

de ce médecin charmant. Ne vous étonnez pas si j'ai emprunté sa physionomie élégante aux *Collections artistiques de la Faculté*; je ne pouvais vraiment passer tout près de ce galant homme sans lui présenter de quelque manière mon compliment. C'est fait.

Ce matin, en me conduisant à travers l'Ecole, mon excellent cicerone tint à me montrer une salle qui va s'ouvrir dans quelques jours et que le doyen, dont elle portera le nom, eut l'idée d'installer à l'intention des Maîtres et des chercheurs attelés à un travail de longue haleine. C'est l'ancienne salle de la Bibliothèque aménagée pour servir d'annexe à la nouvelle. Très bien éclairée, sobrement ornée, elle sera, je crois, fort appréciée. J'y avais admiré un assez joli panneau en tapisserie des Gobelins; il est de Nicolas Brenet et représente la mort de Du Guesclin, à Châteauneuf-de-Randon, près de Mende, le 13 Juillet 1380. La composition est intéressante. « — Cette pièce a été tirée de la Salle du Conseil, où les tapisseries y sont bien plus belles », me fut-il confié. Je les allai voir. Quelle salle magnifique! Comme tout y est discret, mystérieux, de grande allure! Les tapis assourdissent les pas, les tentures atténuent la lumière; que voilà un beau logis pour faire de beaux rêves!..

Pour sortir, nous passâmes par le cabinet du doyen. Sur une console, mon guide me montra du doigt un diplôme. Je lus : « ... Nicolas-Joseph Landouzy, âgé de 28 ans, né à Guise (Aisne)... Le sieur Landouzy ayant fait preuve d'un savoir aussi solide qu'étendu, nous le déclarons pourvu des connaissances exigibles pour l'exercice de l'art de guérir. Et, à cet effet, lui délivrons le présent diplôme de Docteur en Médecine, muni du sceau de l'Ecole. — *Paris, 12 Fructidor, An XIII.* » Signé Pinel, Sue, et un autre nom illisible. C'était le diplôme de Docteur en médecine du grand-père de notre Doyen.

En terminant ces quelques arabesques dessinées en marge des *Collections artistiques de la Faculté de médecine*, il m'a paru piquant de rapprocher l'aïeul du petit-fils, l'humble diplôme du livre magnifique.

F. Helme.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Ophtalmologie.

Les ressources offertes à Paris aux médecins désireux de se perfectionner dans l'étude de l'ophtalmologie, en vue de la spécialisation, ou à ceux qui veulent simplement acquérir les connaissances élémentaires nécessaires pour tout docteur appelé à pratiquer l'exercice de la médecine, sont considérables.

Enseignement universitaire.

L'enseignement universitaire se donne à la Clinique ophtalmologique de la Faculté à l'Hôtel-Dieu.

Placé sous la direction de M. le professeur De Lapersonne, cet enseignement comporte des leçons cliniques, des conférences et cours annexes, des travaux de laboratoire.

Voici, pour l'année scolaire 1911-1912, comment cet enseignement sera distribué.

1° *Enseignement clinique.* — Cet enseignement donné par le professeur De Lapersonne aura lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre.

Il sera réparti comme suit :

Le lundi : Polyclinique et examen des malades.
Le mardi : Opérations et visite dans les salles.
Le mercredi : Polyclinique et ophtalmoscopie.
Le jeudi : Opérations et visites dans les salles.
Le vendredi : Polyclinique. A 10 heures, leçon clinique à l'amphithéâtre Dupuytren.
Le samedi : Travaux de laboratoire.

2° En dehors de son enseignement de chaque matin, M. le professeur De Lapersonne, avec l'assistance de MM. les Drs Cerise, Coutela et Pley, chefs de clinique et de laboratoire, fera à l'amphithéâtre Dupuytren, à partir du mardi 24 Octobre, à 3 heures, un *Cours pratique d'ophtalmologie* destiné à servir de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants désireux de suivre la clinique durant la prochaine année scolaire.

A ce cours, les élèves seront individuellement exercés au maniement de l'ophtalmoscope et des divers appareils communément utilisés en oculistique. Pour pouvoir assister à ce cours, il est nécessaire d'acquitter un droit de 50 francs. Les bulletins de versement relatifs à ce cours sont délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

3° Comme complément à l'enseignement magistral que nous venons d'indiquer, deux séries de *Conférences sur les maladies des yeux* seront faites, la première, par M. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 27 Novembre 1911, à 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren; la seconde, par M. Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1912, à 3 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren également.

Ces conférences, obligatoires pour les élèves stagiaires inscrits à la clinique, sont ouvertes aux étudiants pourvus de douze inscriptions et naturellement aux médecins désireux de les fréquenter. Il suffit pour y avoir accès de se faire inscrire à la Faculté. Cette inscription est gratuite.

L'objet de ces deux séries de conférences, qui ont lieu avec présentation de malades, est l'étude des affections oculaires et des traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens.

4° En dehors de son enseignement clinique, M. le professeur De Lapersonne donnera encore, les lundis 20 et 27 Novembre, 4 et 11 Décembre 1911, pour les élèves de l'Institut colonial, quatre leçons *sur les maladies des yeux dans les pays chauds.* Ces leçons auront lieu à 10 heures et tous les auditeurs de la clinique sont conviés à y assister.

5° *Le cours de perfectionnement*, qui est fait régulièrement à la Clinique ophtalmologique depuis dix

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre.

ans et dont le succès s'affirme d'année en année plus considérable, aura lieu après les vacances de Pâques. M. le professeur De Lapersonne, assisté de M. Terrien, professeur agrégé, et de MM. Bourdier, Gellé et Chenet, chefs de clinique et de laboratoire, ouvrira à 3 heures de l'après-midi, amphithéâtre Dupuytren, ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et aux étudiants qui désirent se spécialiser dans l'ophtalmologie.

Ce cours comprendra : 1° La médecine opératoire; 2° L'examen ophtalmoscopique ; 3° L'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° L'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie.

Les élèves répètent les opérations, prennent part à toutes les manipulations du laboratoire et sont appelés le matin à tour de rôle à examiner les malades de la Clinique.

Pour assister à ce cours, il est nécessaire de verser un droit de 100 francs. Les bulletins de versement sont délivrés à la Faculté de médecine aux jours et heures déjà indiqués.

6° Enfin, pendant les mois d'Août et Septembre 1912, un *cours de vacances* sera fait par M. Terrien, professeur agrégé d'ophtalmologie. Ce cours de revision sera fait avec présentation de malades.

La date précise et le programme détaillé en seront donnés ultérieurement.

Voilà pour l'enseignement officiel de la Faculté.

Enseignement hospitalier.

A côté de celui-ci, les médecins ou étudiants désireux de se perfectionner dans la pratique de l'ophtalmologie, pourront encore fréquenter un certain nombre de services hospitaliers où ils trouveront matière à études intéressantes.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Dupuy-Dutemps donne un enseignement clinique d'ophtalmologie. Tous les jeudis, à 11 heures, il fait une leçon clinique avec présentation de malades et, les lundis. mercredis et samedis, à 10 h. 1/2, il dirige la consultation et procède à l'examen des malades ;

Hôpital Lariboisière. — Enseignement de l'ophtalmologie (1er et 2e degré).

Enseignement clinique. — M. Morax, ophtalmologiste de Lariboisière, fera pendant les mois de Janvier, Février et Mars 1912 un enseignement clinique de 1er degré. Le élèves seront initiés individuellement à la technique d'examen ophtalmologique, à l'emploi des instruments ou appareils, à la détermination de la réfraction, etc.

Lundi et vendredi, à 9 heures : examen des malades atteints d'affections superficielles.

Mardi et jeudi, à 9 heures : examen des malades atteints de troubles de la réfection.

Mercredi et samedi, à 9 heures : opérations oculaires.

Droit d'inscription : 45 francs.

Conférences d'ophtalmologie. — M. Morax fera le dimanche matin à 10 heures, dans l'amphithéâtre et cours de Lariboisière, une série de conférences cliniques sur les infections de la conjonctive et de l'œil (avec présentation de malades et projections).

Première conférence le dimanche 14 Janvier.

Cours pratique d'ophtalmoscopie. — MM. Magitot et Landner feront en Janvier 1912, un cours pratique d'*ophtalmoscopie* qui aura lieu l'après-midi, dans le service d'ophtalmologie de Lariboisière.

Hôpital Beaujon. — Chaque matin, à 9 heures, sous la direction de M. Poulard, examen des malades et enseignement de l'ophtalmologie pratique aux médecins et aux étudiants.

De plus, avec la collaboration de M. Canque, assistant, M. Poulard fera ses conférences annuelles d'ophtalmologie pratique en deux séries semblables de douze conférences : 1re série en Janvier; 2e série en Juin. Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître (projections et examen des malades).

Elles auront lieu dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès de M. Canque, assistant d'ophtalmologie, à l'hôpital Beaujon.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. le Dr Terrien fait régulièrement des *conférences d'ophtalmologie*. Celles-ci ont lieu les lundis et jeudis, à 11 heures, à la salle de consultation des maladies des yeux. La leçon du lundi est réservée aux présentations de malades et celle du jeudi à des leçons cliniques sur des sujets d'ophtalmologie en rapport avec la médecine générale.

Hôpital Cochin, 111, boulevard du Port-Royal, M. Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le jeudi 9 Novembre, à 11 heures, ses conférences d'ophtalmologie élémentaire avec présentation de malades, et les continuera les jeudis suivants, à la même heure, dans la salle de consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin.

Hôpital de la Pitié. — Conférence-présentation de malades portant exclusivement sur les quelques affections oculaires que ne doit pas ignorer le praticien, dans la matinée, deux fois par semaine, dans le service hospitalier de consultation ophtalmologique dont M. Cantonnet sera incessamment pourvu.

Admission libre à tous docteurs et étudiants. Gratuité.

Hospice national des Quinze-Vingts. — A partir du mois de Novembre, chaque mardi, à 1 h. 1/2, il est fait une leçon clinique avec présentation de malades par les médecins de l'établissement, MM. Chevallereau, Valude, Kalt et Chaillous.

Ces leçons sont poursuivies durant tout le semestre d'hiver.

De plus, tous les jours, à 1 heure, a lieu la consultation externe où fréquentent de nombreux malades. Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, également à 1 heure, sont pratiquées les opérations.

Enseignement libre.

Clinique ophtalmologique de M. Landolt (27, rue Saint-André-des-Arts). — Le mercredi et le samedi à midi 1/2, séances opératoires, suivies d'une conférence clinique ou théorique et de présentations de malades (MM. Edmond Landolt, Marc Landolt).

(Voir la suite, page 954.)

Cours, en leçons suivies (opérations, réfraction, méthodes d'explorations, anatomie normale et pathologique, etc...). Les jours et heures sont fixés après entente directe avec les élèves.

Les leçons sont, quand l'occasion s'en présente, accompagnées de projections.

Fondation ophtalmologique Adolphe de Rothschild, 20, rue Manin : il n'y a pas d'enseignement proprement dit organisé. Mais, sur leur simple demande, les médecins désireux de fréquenter les services sont autorisés à suivre les consultations et à assister aux opérations.

COURS COMPLÉMENTAIRE D'OPHTALMOLOGIE POUR LES SPÉCIALISTES.

MM. Dupuy-Dutemps, Morax, Poulard et Rochon-Duvigneaud feront dans leurs services hospitaliers une série de conférences cliniques, de démonstrations techniques avec exercices pratiques, sur les questions détaillées au programme ci-dessous. Chacun des collaborateurs exposera d'une manière indépendante les résultats de son expérience personnelle; certains sujets feront donc l'objet de plusieurs démonstrations. Cet enseignement s'adresse aux confrères spécialisés français ou étrangers qui désirent se tenir au courant de questions ou techniques de connaissance récente.

Le cours aura lieu avant la réunion de la Société française d'ophtalmologie du lundi 29 Avril au dimanche 5 Mai 1912.

Le prix du cours est de 50 francs. Les inscriptions seront reçues par M. Dupuy-Dutemps, 14, rue Marignan.

Programme et horaire du cours. — Lundi 29 Avril. — *Nouvelle Pitié*, à 9 h., M. Rochon-Duvigneaud : Indications thérapeutiques dans le glaucome; à 10 h., Sclérecto-iridectomie. Opérations sur le malade. — *Lariboisière*, à 2 h., M. Morax : Technique de la sclérecto-iridectomie. Exercices pratiques; à 4 h., Tonométrie. Technique de l'emploi du tonomètre de Schiøtz; à 5 h., M. Poulard : Indications thérapeutiques dans le glaucome.

Mardi 30 Avril. — *Beaujon*, à 9 h., M. Poulard : Traitement des affections lacrymales par les sondes de fort calibre. Traitement des épithéliomas palpébraux par le radium et la radiothérapie.

Mercredi 1er Mai. — *Lariboisière*, à 3 h., M. Magitot : Technique de la kératoplastie. Exercices pratiques; à 9 h., M. Morax : Indications thérapeutiques dans le glaucome; à 10 h., Sclérecto-iridectomie. Opérations sur le malade; à 3 h., M. Morax : Technique de l'injection intraveineuse de Salvarsan; à 4 h., Indications et résultats du traitement par le Salvarsan; à 5 h., M. Poulard : Indications et résultats du traitement par le Salvarsan.

Jeudi 2 Mai. — *Saint-Antoine*, à 9 h., M. Dupuy-Dutemps : Indications thérapeutiques dans le glaucome; à 10 h., Diagnostic et traitement des tumeurs intra-oculaires; à 11 h., Extirpation du sac lacrymal. *Nouvelle Pitié*, à 3 h., Examen neurologique de malades atteints d'affections oculaires.

Vendredi 3 Mai. — *Nouvelle Pitié*, à 9 h., M. Rochon-Duvigneaud : Diagnostic des tumeurs intra-oculaires. Diaphanoscopie. Eclairage de contact; à 10 h., Traitement et pronostic des tumeurs intra-oculaires; à 2 h., La cyclodyalyse. — *Lariboisière*, à 4 h., M. Dupuy-Dutemps : Ponction lombaire et trépanation dans la névrite œdémateuse; à 5 h., Autoplasties palpébrales.

Samedi 4 Mai. — *Nouvelle Pitié*, à 9 h., M. Rochon-Duvigneaud : Corps étrangers intra-oculaires. Diagnostic et extraction. — *Lariboisière*, à 2 h., M. Poulard : Traitement des plaies cornéo-sclérales.

Dimanche 5 Mai. — *Lariboisière*, à 9 h., M. Morax : Autoplastie palpébrale. Indications et opérations.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'Ophtalmologie.

De Lapersonne. — **Maladies des paupières et des membranes externes de l'œil.** 1 vol. petit in-8°. . . 2 50

De Lapersonne et Cantonnet. — **Manuel de Neurologie oculaire.** 1 vol. in-8°, avec 106 figures . . . . . 6 fr.

Landolt. — **Diagnostic des troubles de la motilité oculaire.** 1 vol. in-8°, avec 27 figures . . . . 3 fr.

Landolt et Gygax. — **Précis de Thérapeutique ophtalmologique.** 1 vol. in-8°, relié . . . . 3 fr.

Monthus. — **Iconographie stéréoscopique oculaire** (*Anatomie, clinique, technique opératoire*), 25 planches stéréoscopiques, accompagnées d'un texte explicatif, dans un étui en carton . . . . 5 fr.

Morax. — **Précis d'Ophtalmologie.** 1 vol. in-8°, avec 339 figures en noir et en couleurs, et 3 planches hors texte en couleurs, cart. toile. . . . . 12 fr.

Panas. — **Traité des maladies des yeux.** 2 vol. gr. in-8°, avec 453 figures et 7 planches en couleurs. Reliés toile . . . . 40 fr.

Panas et Rochon-Duvigneaud. — **Recherches anatomiques et cliniques sur le glaucome et les néoplasmes intra-oculaires.** 1 vol. in-8°, avec 41 figures. . . 7 fr.

Rollet. — **Traité d'Ophtalmoscopie.** 1 vol. in-8°, avec 50 photographies en couleurs et 75 figures, cart. toile . . . . 9 fr.

Spindler. — **Les Amétropies et leurs corrections par les lunettes.** 1 vol. petit in-8°, avec 58 figures. 2 50

Trousseau. — **Hygiène de l'œil.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Weiss. — **Leçons d'Ophtalmométrie.** 1 vol. in-8°, avec 149 figures. . . . . 5 fr.

(*A suivre.*) P. DESFOSSES et G. VITOUX.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 4 (1er Octobre).

Travaux originaux :

A. Latarjet. — Anatomie de la veine infra-pylorique (pyloric-vein) (11 fig.).

J. Chalier et L. Nové-Josserand. — Tumeur inflammatoire sténosante du pylore d'origine tuberculeuse. (Rapports de l'inflammation avec l'hypertrophie et les tumeurs du tissu musculaire lisse) (4 fig.).

R. Leriche et E. Bressot. — L'exclusion du duodénum et l'exclusion du pylore.

Revue critique :

A. Policard. — La coagulation du sang d'après les acquisitions récentes de la physiologie.

Analyses.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.





Sirop Roche

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur Gaucher commencera son cours le 5 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre des cliniques, et le continuera les mercredis et dimanches suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Le dimanche : leçon didactique; dermatoses diathésiques; le mercredi : leçon clinique; première leçon, dimanche 5 Novembre : le 606 et les médecins.

— M. Gougerot, agrégé, commencera le vendredi 10 Novembre 1911, à 10 heures 1/2, à l'amphithéâtre des cliniques, des conférences élémentaires sur la syphilis, et les continuera les vendredis suivants.

Il fera les lundis à la salle Saint-Louis, à 9 h. 30, les mardis à la salle Henri-IV, à 9 h. 30, les samedis matin, à 9 heures, et les lundis soir, à 2 heures, à la salle de consultation externe, des conférences cliniques à l'usage des élèves stagiaires et des médecins et étudiants en médecine.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur de Lapersonne, assisté de MM. Cerise, Coutela et Pley, chefs de clinique et de laboratoire, commencera un cours pratique d'ophtalmologie le mardi 24 Octobre 1911, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren). Ce cours sera continué tous les jours à la même heure.

Chaque leçon est accompagnée de présentation de malades et de préparations. Les élèves seront exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des divers instruments d'ophtalmologie.

MM. les Docteurs et Etudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, seront admis à s'inscrire en vue de ce cours. Le droit à verser est de 50 francs.

Anatomie. — M. le professeur A. Nicolas commencera le cours d'anatomie le samedi 11 Novembre 1911, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : appareil circulatoire. Tube digestif.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. Brumpt, agrégé, commencera ses conférences le jeudi 9 Novembre 1911, à 5 heures (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : protozoaires, vers, arthropodes, champignons parasites de l'homme.

FACULTÉ DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Lyon. — M. André Chalier est nommé moniteur de clinique chirurgicale (service de M. le professeur Jaboulay).

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique commenceront le vendredi 3 Novembre sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer dans les pavillons : 1° MM. les Internes et Externes des hôpitaux, à titre gratuit; 2° MM. les Docteurs et Etudiants en medecine, français et étrangers, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les Docteurs et de 30 francs pour les étudiants. Comporte également le versement d'un droit, l'admission dans le laboratoire du Directeur.

M. le Directeur reçoit le mercredi, de 1 h. 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris.

Technique clinique élémentaire. — M. P. Le Noir, assisté de MM. Camus, Courcoux et Ambard, commencera le lundi 6 Novembre une série de conférences à l'usage des étudiants de première année.

La première conférence aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, salle Axenfeld, à 9 heures.

Le nombre des places étant limité, se faire inscrire dans le service de M. Le Noir (hôpital Saint-Antoine).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Sévère, médecin-major de 1re classe: Jan, médecin en chef de 1re classe.

Anatomie générale. — M. Ranvier, professeur d'anatomie générale au Collège de France, est admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à partir du 1er Novembre 1911.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — M. B. Cunéo, chirurgien des hôpitaux, vient d'être désigné par la Société des chirurgiens des hôpitaux comme son représentant au Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris, en remplacement de M. Nélaton, décédé.

Une chaire de médecine à Téhéran. — Le gouvernement persan demande l'envoi en mission à Téhéran d'un agrégé qui sera chargé de la chaire de médecine à l'institut polytechnique de cette capitale. Le ministre des Affaires étrangères, par l'intermédiaire du ministre de la Marine, fait appel aux médecins de la marine. Le traitement est de 15.000 francs, plus le voyage payé. Le départ aurait lieu au plus tard le 10 Novembre.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour servir : *En Cochinchine*, M. le médecin principal de 1re classe Capus.

En Afrique équatoriale, M. le médecin major de 1re classe Lafaurie.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Bourragué.

Au Dahomey, M. le médecin-major de 2e classe Wagon.

A la brigade mixte coloniale des troupes de debarquement de Casablanca, M. le médecin-major de 2e classe Le Roy.

En France M. Basgue, médecin aide-major de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe Savignac, est placé en activité, hors cadres, pour remplir les fonctions de résident de France aux îles Wallis.

L'origine des épidémies récentes de peste au Golfe persique. — Cette question a été l'objet d'une discussion documentée au Conseil sanitaire de l'Empire de Perse, à la suite de laquelle cette assemblée a été d'avis :

1° Que la question de l'origine des diverses épidémies de peste qui ont éclaté aux ports persans du Golfe persique n'est pas décidée;

2° Que la supposition que l'infection a été importée en Perse par les pêcheurs de perles n'est pas du tout bien fondée;

3° Que la théorie que l'infection a été importée en Perse du côté arabe manque aussi de confirmation;

4° Que, vue l'importance de la question sur tous ses rapports, humanitaires et scientifiques, il est à désirer que le médecin chef du service sanitaire du Golfe persique fournisse prochainement ses observations sur l'origine desdites épidémies.

CONCOURS

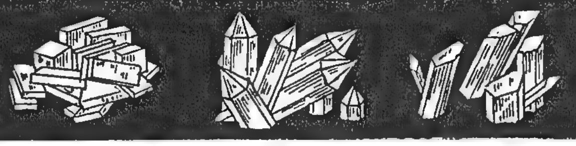
Internat. — Ordre de lecture des copies. — **Anatomie.** — MM. 1, Durand (René); 2, Penet; 3, Vincentelli;

TRICALCINE

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

RECALCIFICATION DE L'ORGANISME

TUBERCULOSE
(Pulmonaire — Osseuse — Rénale)
Rachitisme, Scrofulose, Diabète, Carie dentaire, Troubles de Dentition.



COMPRIMÉS ET POUDRE
4 fr 50 la boîte pour 30 jours de traitement.
Prescrire un comprimé ou une cuiller-mesure poudre à chacun des repas. Enfants, moitié de ces doses.
Echantillons gratuits sur demande.
Laboratoire PRODUITS SCIENTIA, 42, rue Blanche, PARIS.

CAFÉ SANS CAFEINE CAFÉ DU DOCTEUR (MARQUE DÉPOSÉE)
Véritable Café torréfié en grains, ayant la saveur et l'arôme du café normal, pour **NERVEUX** et **CARDIAQUES.** — *Echantillon sur demande*
G. ANFRAY, 3, Rue Dubocage de Bléville, LE HAVRE.

Dans les **BRONCHITES** AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORME
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.

MÉDICATION PHOSPHORÉE

PHYTINE

22 % DE PHOSPHORE

Adultes : 1 — 2 gr. par jour.
Enfants : 0,25 — 1 gr. p. jour.

Cachets, Granulé, Comprimés, Gélules.

FORTOSSAN — Phytine pour nourrissons.

PHYTINATE DE QUININE

Echantillons et Littérature
SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE
Département pharmaceutique St-Fons (Rh.).

PNEUS AUTO

Remises spéciales à Messieurs les Docteurs.

TARIF FRANCO SUR DEMANDE

H. MATHIEU
6, Rue d'Armaillé, 6 — PARIS
FOURNISSEUR DU CORPS MÉDICAL

SAVON DENTIFRICE VIGIER

ASPHALÈNE
ANTISEPTIQUE ANALGÉSIQUE HÉMOSTATIQUE DÉSODORISANT CYTOPLASTIQUE GÉNÉRAL KÉRATOPLASTIQUE — *INNOCUITÉ ABSOLUE*
PLAIES BRULURES SUPPURATIONS ETC
LABORATOIRES *EDOUARD VIALLET* GRENOBLE ET TTES PHIES

HYPÉRÉMIE DU FOIE

ET SES SYMPTOMES

Langue chargée, Maux de tête, Nausées, Diarrée bilieuse, Douleurs dans l'abdomen, Figure émaciée, Irritabilité, Sensation générale de dépression et de malaise, sont combattus avec le plus grand succès par un traitement régulier à la

POUDRE KUTNOW

(Kutnow's Powder)

Le principal mérite de la **Poudre Kutnow**, c'est le pouvoir remarquable qu'elle a de nettoyer les intestins efficacement, de stimuler le foie et d'éliminer tous poisons ou dépôts putréfiants qui pourraient s'être accumulés dans l'organisme et ce, sans causer la moindre douleur, ni le moindre mal à aucun des organes sur lesquels elle agit. Elle ne contient pas de sucre.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

La **Poudre Kutnow**, d'un goût très agréable, est acceptée par les estomacs les plus délicats.

Dose laxative : Une cuillerée à dessert;
Dose purgative : Une cuillerée à soupe.
De préférence AVANT le premier repas ou à l'heure du coucher.



Le *Practitionner*, de Londres, en mars 1904, écrivait :

« Cette préparation (la **Poudre Kutnow**) est d'un goût agréable..... Elle constitue, sous une forme agréable, un médicament laxatif, qui, pris dans un peu d'eau chaude, à jeun, avant le petit déjeuner, agit dans l'espace d'environ une heure. En ces temps de constipation, due, dit-on, au surmenage moderne et au raffinement de la nourriture, il est bon de savoir qu'il existe un *remède apéritif*, qui peut être pris sans donner lieu à des nausées.

« Les personnes atteintes d'hémorroïdes trouveront la **Poudre Kutnow** des plus utiles, parce que, douce dans ses effets, elle soulage par son action hydragogue l'appareil porte obstrué par les déchets de l'organisme. Les avantages d'une cure par un *remède apéritif* salin se manifestent souvent par une sensation de bien-être qui suit le lavage des voies excrétoires et l'élimination des déchets nocifs. »

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS GRATIS AUX MÉDECINS

FORMULE DE DEMANDE
à S. KUTNOW & Co, Ltd, 41, Farringdon Road, Londres, E. C.
Veuillez m'envoyer un ÉCHANTILLON GRATUIT de POUDRE KUTNOW
(Nom) ....
(Adresse) ....
" P. M. "

La POUDRE KUTNOW se trouve à PARIS dans toutes les bonnes pharmacies, et chez MM. S. KUTNOW & Co, Ltd, 41, Farringdon Road, LONDRES, E. C.

4, Monnot (Paul); 5, Renard; 6, Cornet (Pierre); 7, Beck; 8, Deguignand; 9, Rabreau; 10, Dauptain; 11, Colleville; 12, Lebrun; 13, Lebée; 14, Perrier; 15, Loiseau; 16, Eudel; 17, Berthomieu-Lamer; 18, Petit (Antoine); 19, Sébillotte; 20, Alary; 21, Lecerf; 22, Delotte; 23, Baudin; 24, Fumet; 25, Vignal; 26, Mlle Trélat; 27, Bertaux; 28, Duvelleroy; 29, Drouet; 30, Mlle Le Conte; 31, Netter (René); 32, Rabut; 33, Lantier; 34, Olivieri; 35, Mlle Denis; 36, Picard (Pierre); 37, Vigot; 38, Arbassier; 39, Dubois; 40, Noël; 41, Gaume; 42, Mérigot de Treigny; 43, Phocas; 44, Richard (André); 45, Cambessédès; 46, Trousset; 47, Roubeau; 48, Malet (Louis); 49, Mlle Hochberg; 50, Gastaud.

MM. 51, de Champs de Saint-Léger; 52, Mercier (Fern.); 53, Maréchal; 54, Wiart; 55, Chatenoud; 56, Michel; 57, Mandras; 50, Powilewicz; 59, Malgat; 60, Haguenau; 61, Mlle Blanchier; 62, Cavaillès; 63, Thibierge; 64, Grimbert; 65, Maleyx; 66, Hutinel; 67, Gauthier; 68, Renault (André); 69, Baudouin; 70, Kahn (Georges); 71, Philardeau; 72, Vinit; 73, Boulanger; 74, Guinet; 75, Laburthe-Tolra; 76, Larroque; 77, Rougier; 78, Plichet; 79, Evrard; 80, Proust; 81. Liacre; 82, Roussillon; 83, Longevialle; 84, Wallon (Emile); 85, Pilatte; 86, Mlle Lecocq; 87, Boucher; 88, Parat; 89, Duval; 90, Lepoittevin; 91, Ohier; 92, Mlle Moiroud; 93. Hamonic; 94, Oberlin; 95, Mlle Besson (Hélène) 96, Teisset; 97, Boirac; 98, Richon; 99, Mlle Albessard 00, Ceillier.

MM. 101, Plaisant; 102, Mlle Bredrel; MM. 103, Escudié; 104, Peignaux; 105, Dagnan-Bouveret; 106, Carpanetti; 107, Devaux; 108, Marchak; 109, Durand (Alb.); 110, Greyfié de Bellecombe; 111, Pauciulesco; 112, Tourneix; 113, Marmier; 114, Ledoux; 115, Hartemann; 116, Vinçotte; 117, Daudet; 118, Salès; 119, Küss; 120, Baudet; 121, Robinson; 122, Durand (Jacques); 123, Dardanne; 124, Sibot; 125, Mlle Monbiot; 126, Bardet (Daniel); 127, Flandrin; 128, Lévy; 129, Alibert; 130, Touflet; 131, Butin; 132, Garcin; 133, Hufnagel; 134, Escallier; 135, Mlle Landesmann; MM. 136, Léger; 137, Imbert (Georges); 138, Mlles Peltier; 139, Dons-Kaufmann; MM. 140, Guillaume; 141, Bouthillier; 142. Gibert; 143, Penot; 144, Pierquin; 145, Ferrand; 146, Guillard; 147, Sénèque; 148, Fournier (Joseph); 149, Rouché; 150, Barat.

MM. 151, Krebs; Mlle 152, Samet; MM. 153, Debray; 154, Péroni; 155, Schulmann; 156. Guennou; 157, Claude; 158, Lambert; 159, Morin (Alexandre); 160, Millet; 161, Giroux; 162, Fischer; 163, Trifaud; 164, Calderon; 165, Ziélinski; 166, Coudray; 167, Piémont; 168, Dantrelle; 169, Dedet; 170, Bordet; 171, Manne; 172, Leroy (René); 173, Jacquemin; 174, Desaux; 175, Lanos; 176, Oulié; 177, Chichmanian; 178, Bourdeaux; 179, Touchard; 180, Dauphin; 181, Gaumet; 182, Woillez; 183, Prunier; 184, Leroy (Maxime); 185, Mlle Delaye; MM. 186, Fris-Larrouy; 187, Crétin; 188, Walther; 189, Cojan; 190, Solente; 191, Romadier (Henri); 192, Adler; 193, Lépine; 194, Mlle Sériot; MM. 195, Gardin; 196, Besnard (Jean); 197, Gras; 198, Lesage; 199, Réglade; 200, Ohanians.

MM. 201, Marcassus; 202, Audain; 203, Aubin; 204, Lannes; 205, Fitte; 206, Mickanievski; 207, Costantini; 208, Toupet; 209, Libert; 210, Lévi-Alvarès; 211, Chenet; 212, Breger; 213, Bisson; 214, Levent; 215, Mathieu; 216, Mitton; 217, Lefort (Alix); 218, Ecot (Fern.); 219, Jamin; 220, Rousse; 221, Chasseray; 222, Kahn (Henry); 223, Baltéau; 224, Guillemet (Marcel); 225, Vesselle; 226, Lantuéjoul; 227, Boncompain; 228. Mordret; 229, Ollier; 230, Clap; 231, Guillemet (Paul); 232, Resmond; 233, Bonnet; 234, Magniel; 235, Aujay de la Dure; 236, Vincent; 237, Boucheron; 238, Paraf; 239, Achard; 240, Riberolles; 241, Percepied; 242, Marcorelles; 243, Duponchel; 244, Lorain; 245, Parent; 246, Saint-Yves Ménard; 247, Codet; 248, Goy; 249, Orphanidès; 250, Falliès.

MM. 251, Auvigné; 252, Berthod; 253, Cleisz; 254, Mlle Pouzin; MM. 255, Lefèvre (Louis); 256, Brachat; 257, Bartement; 258, Angot; 259, Martin de Laulerie; 260, Cathala; 261, Bel; 262, Meugé; 263, Peltier; 264, Laget; 265, Funck; 266, Braine; 267, Parcheminey; 268, Reynaud; 269, Charrier; 270, Avezou; 271, Jacob; 272, Barraud; 273, Deffins; 274, Faveret; 275, Gambier; 276, Lavat; 277, Monod (Lorenz); 278, Claverie; 279, Gallois.

Pathologie. — MM. 280, Loré; 281, Cassan; 282, Huc (Edouard); 283, Tisné; 284, Dragatzis; 285, Mlle Pommay; MM. 286, Kudelski; 287, Bigot; 288, Mlle Romme; MM. 289, Portret; 290, Buquet; 291, Mme Pertat; MM. 292, Lascombe; 293, Pinard; 294, Tartois; 295, Bloch; 296, Bechmann; 297, Mlle Lang; MM. 298, Ulmann; 299, Lévi-Frankel; 300, Pigney.

MM. 301. Galop; 302, Truffert; 303, Caron; 304, Hissard; 305, Renaud (Jean); 306, Peña; 307, Gresset: 308, Delestre; 309, Massart; 310, de Nabias; 311, Mlle Bouderlique; 312, Robert; 313, Dumet; 314, Moricand; 315, Gauchon; 316, Cousin; 317, Audebert; 318, Guillouet; 319, Gasiglia; 320, Mélik-Parsadaniantz; 321, Netter (Fern.); 322, Mme Hovelacque; MM. 323, Goret; 324, Brouet; 325, Mlle Besson (Marianne); MM. 326, Zivy; 327, Mazzoléni; 328, Parin; 329, Alexandre; 330, Berthélot; 331, Lory; 332, Constantin; 333, Bouchet; 334, Ganjard; 335, Houssiaux; 336, Muller; 337, Humbert; 338, Mallet; 339, Bourgeois (Mce); 340, Quercy; 341, Barbary; 342, Reilly; 343, Cornet (André; 344, Viguerie; 345, Garnier; 346, Neau; 347, Rosset; 348, Poissonnier; 349 Charbonnier; 350, Moulonguet.

MM. 351, de Butler d'Ormond; 352, Lebossé; 353, Houlbert; 354, Wallon (Alb.); 355, Morisson-Lacombe; 356, Gerber; 357, Monod (And.); 358, Collette; 359, Lemoine; 360, Silasanie; 361, Lempérière; 362, Mlle Schapiro; MM. 363, Dugué; 364, Wurtz; 365, Raison; 366, Broussin (And.); 367, Quiquandon; 368, Mlle Chauvet; MM. 369, Mercier (Jacques); 370, Queyrol; 371, Weiss; 372, Périn; 373, Mlle Giboulot; MM. 374, Duclos; 375, Petit (Louis); 376, Janet; 377. Guelfucci; 378, Maurel; 379, Sécheret; 380, Ecot (Pierre); 381, Moutier; 382, Romain; 383, Borel (Adrien); 384, Borel (Paul); 385, Vallerant; 386, Giraud; 387, Herdner; 388, Bouttier; 389, Parturier; 390, Goudet; 391, Saxe; 392, Delavierre; 393, Caux; 394, Saspor-tès; 395, Yoyotte; 396, Langle; 397, Lipschitz; 398, Fouquet; 399, Philip; 400, Remilly.

MM. 401, Schoofs; 402, Bricaire; 403, Toutey; 404, Marais; 405, Chanut; 406, Salles; 407, Tarrius; 408, Gheorghiu; 409, Cléret; 410, Cavaillon; 411, Jousseaume; 412, Brun; 413, Savidan; 414, Lacau Saint-Guily; 415, Duneau; 416, Vazeux; 417, Barthélemy; 418, Mlle Leven; MM. 419, Errard; 420, Poisvert; 421, Feldstein; 422, Moriez; 423, Luquet; 424, Stréhaïano; 425, Leray; 426, Réau; 427, Baude; 428, Antoine; 429, Vicente; 430, Bourdier; 431, Chaperon; 432, Gineste; 433, Moreau; 434, Bonnard; 435, Bardon (Clément); 436, Léchelle; 437, André; 438, Dognon; 439, Forestier; 440, Richard (Georges); 441, Boyau; 442, Vidal; 443, Marie; 444, Michaux; 445, Papillon; 446, Pichon; 447, Hemmerdinger; 448, Legras; 449, Rousseau; 450, Andral.

MM. 451, Boussi; 452, Ignard; 453, Dax; 454, Beloux, 455, Ramadier (Fern.); 456, Jourdan-Corneille; 457, Scheikevitch; 458, Schmutz; 459, Masmonteil; 460 Frette; 461, Boissier; 462, Morlot; 463, Mlle Athanassiu; MM. 464, Gallas; 465, Lascaux; 466, Marx; 467, Benit; 468, de Léobardy; 469, Duroselle; 470, Dupuy; 471, Wilmoth; 472, Larrousse; 473, Castex; 474, Mlle Moulard; MM. 475, Lavalée; 476, Lucas-Championnière; 477, Rabeau; 478, Murga; 479, Pataud-Devalencienne; 480, Mugel; 481, Courtois; 482, Marqueste; 483, Hudelo; 484, Rouffignac; 485, Binet; 486, Royer; 487, Bardet (Georges); 488, Renardier; 489, Toupance; 490, Brizard; 491, Socquet; 492, Chavasse; 493, Hanriot; 494, Monprofit; 495, Robin; 496, Nora; 497, Thibon de Courtry; 498, Blum; 499, Bretégnier; 500, Lefort (Robert).

MM. 501, Alajouanine; 502, Weill; 503, Chatellier; 504, Mouquin; 505, Furet; 506, Fey; 507, Malleterre; 508, Regnauld de la Sourdière; 509, Sébald; 510, Pimpaneau; 511, Verdenal; 512, Bertrand; 513, Vinay; 514, Lacaze; 515. Mlle Caesar; 516, MM. Masselot; 517, Huc (Georges); 518, Lefranc; 519, Busson; 520, Morigny; 521, Meyer; 522, Bourgeois (Francis); 523, Benoist;

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

524, Hertz; 525, Rongier; 526, Morin (Pierre); 527, Kermorgant; 528, Ruelle; 529, Lamare; 530, Grandjean; 531, Frédault; 532, Marié; 533, Huguet; 534, Photiadès; 535, Vivier; 536, Gilson; 537, Richoux; 538, Logeais; 539, Galland; 540, Turnesco; 541, Rougeulle; 542, Chaisemartin; 543, Rouffiac; 544, Valiadis; 545, Monnier; 546, Deron; 547, Mlle Urion; 548, MM. Pollet; 549, Mozer; 550, Leroux; 551, Lefèvre (Gaston); 552, Vallery-Radot; 553, Farhat; 554, Dujarric de la Rivière; 555, Polony; 556, Mlle Thivolet; 557, MM. Latour; 558, Belloir.

Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du* 18 *Octobre.* — Ont obtenu : MM. Vincentelli, 5; Renard, 3; Deguignand, 8; Rabreau; Colleville, 7; Lebrun, 6; Lebée, 5; Perrier, 7; Eudel, 11.

Pathologie. — *Séance du* 18 *Octobre.* — Ont obtenu : MM. Huc (Ed.), 10; Tisné, 7; Kudelski, 11; Bigot, 7; Portret, 5; Briquet, 11; Mlle Romme, 7.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du* 17 *Octobre.* — *Configuration extérieure et rapports des reins.* — Ont obtenu : MM. Coulaud, 14 1/2; Davigo, 10; Dariau, 16; Deschamps (Jean), 20; Doubrère, 16 1/2; Clément, 17; Castéra, 14; Desfarges, 11; Dubois, 12; Demarne, 10; Caracostea, 8; Chrétien, 10 1/2; Dramez, 9; Deschamps (Pierre), 15; Dapres, 13; Esseca, 10; Chataignon, 9; Favrel, 10; Eloy, 13. Mlle Demadières, 17.

Séance du 18 *Octobre.* — *Les veines jugulaires.* — Ont obtenu : MM. Chapotal, 12; Farrugia, 13; Daban, 14; Chamboissier, 7; Faure, 5; Cerf, 9; Chopinel, 11 1/2; Dautheuil, 14; Caracache, 12; Chabanier, 13; Davila; Couinaud, 18; Eusèbe, 11 1/2; Dartiguenave, 9; Duhamel; Dupret, 7; Eisenstein, 8; Doumer (Ed.), 16; Croquefer, 9. Mlle Denniel, 15.

Séance du 19 *Octobre.* — *Veine porte.* — Ont obtenu : MM. Duclos, 11; Djismedjian, 8; Duchou, 14; Cappelle, 16; Ernst, 17 1/2; Exintaris, 13; Designole, 10; Dénoël, 11; Deguy, 10; Crantin, 14 1/2; Faiveley, 8; Bonnamour; de Bony de Lavergne, 5; Burnand, 5; Bozonet, 13 1/2; Beausillon, 4; Barhé; de Brun de Bois Noir, 6 1/2; Béhague, 10; Bernard (R.), 6.

Pathologie. — 1re *Séance du* 17 *Octobre.* — *Signes, complications et diagnostic de la phlegmatia alba dolens.* — Ont obtenu : MM. Souplet, 5 1/2; Souchay, 9; Selter, 15; Taberlet, 11; Winter, 12; Vachet, 11; Soret, 10; Thinh, 17; Verger, 12; Touchard, 10; Surun, 13; Tétard, 10; Traill, 5; Vignard, 14. Mlles Wischniak, 5; Stakevitch, 6; de Tannenberg, 15; Verrier, 15 1/2; Soupraskaïa, 5.

2e *Séance du* 17 *Octobre.* — *Des appareils plâtrés dans les fractures de jambe fermées.* — Ont obtenu : MM. Uzan (E.), 8 1/2; Semelaigne, 17; Thibaut, 12; Soupault, 13; Laurent (M.), 13; Moore, 18; Majnoni d'Intiguano, 9; Medvédeff, 9; Levesque, 13; Jacques, 7 1/2; Lehuche, 8; Latombe, 9; Malon, 10; Marquezy, 15; Laurent (P.-T.), 17; Lamarche, 10; Magnillat, 12; Manteau, Klébansky, 10 1/2; Mordagne, 11.

Séance du 12 *octobre.* — *Technique, indications et résultats de la ponction lombaire.* — Ont obtenu : MM. Hyvernaud, 6; Laurent (F.); Jorand, 10; Leclerc, 10; Lecoq, 8; Maupoix, 14; Jacquelin, 16; Kotsovos, 10; Moreau, 7 1/2; Iscoveno, 11 1/2; Lauret, 7; Michon, 18; Mineur, 11; Le Chaux, 8; Labarraque, 13; Montlaur, 13; Lepelletier, 10. Mlles Le Bouëdic, 9 1/2; Le Soudier, 16; Kahn, 14.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Vendredi 3 *Novembre*, à 1 heure. — M. Patourel : Les frictions de haute fréquence ou frictions Hertziennes; MM. Pouchet, Pierre Marie, Marfan, Richaud. — M. Arnaudon : L'Actinomycose cérébrale; MM. Pierre Marie, Pouchet, Marfan, Richaud. — M. Robert : Les érythèmes scarlatiniformes observés à la suite des injections de sérum antidiphtérique; MM. Marfan, Pouchet, Pierre Marie, Richaud. — M. Bruslé : Du traitement chirurgical de l'emphysème généralisé d'origine pulmonaire; MM. Kirmisson, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Lebret : Contribution à l'étude des chorio-épithéliomes; MM. Segond, Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne.

Samedi 4 *Novembre*, à 1 heure. — M. Roux : Contribution à l'étude des néphrites au cours du purpura; MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Lenormant. — M. Derancourt : Contribution à l'étude de la rachicocaïnisation; MM. Pozzi, Hutinel, Gilb. Ballet, Lenormant. — M. Galliot : Notes sur le traitement des albuminuries de l'enfance; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Pozzi, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 *Octobre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 31 *Octobre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec.

Vendredi 3 *Novembre* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Première partie).

Samedi 4 *Novembre* 1911. — 2e. — 4e. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Parmi les chevaliers de la Légion d'honneur qui viennent d'être nommés, nous relevons le nom de M. Paul Bouchez, un des associés de la maison Masson et Cie, éditeurs de ce journal. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus chaleureuses félicitations.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Pharmacien médecin exerçant les deux professions. Assistance d'un élève non diplomé. Nécessité d'une surveillance suffisante de l'officine.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir, à titre de vieil abonné de *La Presse Médicale*, soumettre le cas suivant à votre avocat-conseil :

Un pharmacien (en même temps professeur à l'Ecole de pharmacie de Tours et médecin), exerçant les deux professions, ayant officine ouverte, doit-il se contenter, comme aide, d'un stagiaire, ou bien doit-il avoir un pharmacien reçu pour délivrer les médicaments aux clients qui lui en demandent, pendant ses courses à la campagne?

Dans l'affirmative, comment l'obliger à se conformer à la loi? (Un autre pharmacien existe dans la localité.)

Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments très distingués.

I. Pour résoudre la question posée ci-dessus, il faut faire abstraction de la qualité de médecin que possède le pharmacien dont il s'agit, ou plutôt il ne faut la retenir que comme étant pour lui un motif de fréquentes absences.

Comme le fait observer le Répertoire général alphabétique du droit français, vº *Pharmacie*, nº 69, il a été jugé que les élèves en pharmacie peuvent préparer eux-mêmes et vendre des médicaments dans les pharmacies où ils sont agréés, tant qu'ils agissent sous la surveillance de leurs chefs; mais, ajoute le Répertoire, cette facilité cesse dans le cas où ceux-ci s'absentent de telle manière qu'ils ne peuvent exercer une surveillance suffisante sur leurs élèves : en un tel cas, l'autorité municipale a le droit de faire fermer la pharmacie où les élèves restent seuls; ceux-ci sont sans qualité pour s'y opposer (Nîmes, 13 Août 1829, Sirey chronologique, à sa date).

Nous ferons des réserves sur le droit ainsi reconnu à l'autorité municipale. C'est à l'autorité judiciaire seule qu'il appartient de prendre une telle mesure comme conséquence du délit d'exercice illégal de la pharmacie.

L'opinion contraire permet à l'autorité municipale de se faire juge de l'existence ou de la non-existence d'un délit, ce qui est une atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. Quoi qu'il en soit, la question est controversée (voir sur ce point Pandectes françaises, vº *Art de guérir*, nº 1104).

II. Il est certain que la question de savoir si un pharmacien exerce une surveillance suffisante est une question de fait à résoudre dans chaque cas par les tribunaux. Dans l'espèce sou-

à la Cour de Nimes en 1829, il paraît avoir ait une application rigoureuse de la loi du erminal an XI, qui, à l'heure actuelle, régit re la pharmacie.

: titulaire de l'officine avait fait un voyage à ève, et c'était seulement jusqu'à son retour avait confié la pharmacie aux soins de son :.

ıns l'espèce actuelle, la circonstance que le macien médecin est, dans l'exercice de sa ession médicale, appelé à faire des visites à ımpagne, alors que sa résidence en ville pas contestée, ne paraît pas à elle seule ıante pour affirmer que la surveillance du macien diplômé n'est pas effective. Un arrêt nt comme circonstance du délit d'exercice il de la pharmacie, la circonstance que le ire apparent ne réside pas effectivement et nuellement dans la localité. (Amiens, 26 Oc- 1895, *Journal* Aud. d'Amiens, 1895, p. 251.) re part, vous dites vous-même que le sta- e est *l'aide* du pharmacien diplômé. Or, ce vent la loi, c'est que « le pharmacien soit e chez lui » et l'intervention d'un cogérant liplômé est contraire à la loi. (Req., 21 Juin S. 99.1.71 et la note). Du moment que e se tient dans son rôle d'aide, il n'y a pas ion de la loi. En l'état des mœurs actuelles, ait bien difficile d'exiger du pharmacien présence personnelle de tous les instants. re une fois, il y a là un large pouvoir d'ap- ation pour le juge.

. Si le défaut de surveillance était suffisant motiver une condamnation pour exercice l de la pharmacie, la fermeture de la phar- pourrait être prononcée par l'autorité aire, et ce à titre de réparation, soit à la te du ministère public, soit à la requête pharmacien à qui l'exploitation illégale de officine causerait préjudice. (Crim. rej., 20 Juillet 1872. S. 72.1.395. Nancy, 5 Mai 1868. S. 68.2.213.)

H. MONTAL.

CORRESPONDANCE

Messieurs les Rédacteurs,

Etant un lecteur de *La Presse Médicale* et ayant vécu trente ans aux Etats-Unis, où j'ai acquis mon éducation générale et médicale, et ayant été membre de la Faculté de Médecine de l'Université Harvard à Boston, je désirerais, si vous me le permettiez, présenter quelques petites rectifications à l'article intitulé « Le médecin américain » qui a paru le samedi 9 Septembre 1911, page 815.

Il est exact qu'il y a beaucoup d'écoles particulières commerciales aux Etats-Unis, que l'on est d'ailleurs en train rapidement d'éliminer, mais il existe des écoles appartenant, non aux villes, mais aux différents Etats formant l'Union américaine, telles les écoles de médecine des Universités de Michigan, Wisconsin, Texas, Utah, etc., et la tendance actuelle est d'établir des Universités d'Etats partout où il n'y a pas déjà établies depuis longue date d'excellentes Universités particulières, comme Harvard à Boston, Columbia à New-York et John Hopkins à Baltimore. Les Universités d'Etats ici ont la même signification que celles des différents Etats allemands, car les Etats américains ont politiquement autant d'indépendance que la Saxe, le Würtemberg ou la Bavière. Néanmoins, nous avons deux écoles fédérales de médecine à Washington, une pour la marine et l'autre pour l'armée.

Il n'est pas exact de dire que les meilleures écoles médicales sont satisfaites pour préparation antérieure d'une éducation de « High School », car ces écoles ne sont qu'intermédiaires entre une école primaire française ou allemande et le lycée en France ou « Gymnasium » en Allemagne et n'ont le droit de donner aucun grade et certainement pas celui de B. A. (Bachelor of Arts), qui est un titre seulement donné par les Universités ou Collèges reconnus par l'Etat et qui correspond au baccalauréat français.

Agréez, messieurs, mes salutations respectueuses.

M. VEJUX TYRODE.

VARIÉTÉS

Le monument à Michel Servet.

On vient d'inaugurer à Vienne le monument élevé à la mémoire de Michel Servet, l'illustre auteur de la découverte de la petite circulation.

En raison de la récente catastrophe de la *Liberté*, la cérémonie n'a point revêtu de caractère officiel. Cette circonstance n'a point arrêté l'affluence des visiteurs venus de tous pays pour assister à l'inauguration du monument dû au ciseau du sculpteur dauphinois Joseph Bernard.

Parmi les nombreux discours qui furent prononcés au pied de la statue, nous devons en particulier mentionner la fort belle allocution de M. le professeur Charles Richet, qui représentait l'Université de Paris à la cérémonie.

De ce discours employé à l'examen du caractère scientifique de l'œuvre de Servet, à qui l'on doit « la plus grande découverte de la physiologie », nous détachons le passage suivant :

« Par quel miracle, a-t-il dit, Servet, qui n'avait pas, comme Harvey, fait de vivisection, qui n'avait pas, comme Vésale, disséqué, qui n'avait pas, comme R. Colombo, enseigné l'anatomie, qui n'avait pas, comme Estienne, dessiné une iconographie du corps humain, par quel miracle a-t-il pu renverser les théories de Galien et des maîtres, concevoir, expliquer, deviner que le sang part du ventricule droit pour revenir au ventricule gauche par un long détour, en traversant les poumons, afin de s'y mélanger avec l'air, changer de couleur, devenir rutilant, perdre ses fuliginosités et apporter au ventricule gauche, qui doit le distribuer aux tissus, l'esprit — c'est-à-dire l air — qui l'a vivifié?

« Dans l'histoire des sciences, il n'est rien de

comparable à cet événement extraordinaire, à cette création imprévue; *prolem sine matre creatam*; et nous sommes réduits à admirer sans comprendre.

« Les contemporains de Servet ne l'ont pas compris davantage : aussi sa doctrine resta-t-elle inconnue, ou à peu près. Il a fallu soixante-quinze ans pour que le grand Harvey la fît admettre, après en avoir donné la démonstration rigoureuse. »

Le nouveau monument représente Servet sur le bûcher.

Sur le piédestal de la statue, que n'accompagne aucune inscription, des bas-reliefs rappellent les principaux épisodes de l'existence de Michel Servet.

G. V.

Le sens des obstacles.

Giraldès affirmait que, chez la plupart des aveugles, les sens, comme l'audition, le toucher, deviennent infiniment supérieurs à ceux du commun des mortels; ils sentent les obstacles par les moindres modifications de l'air ambiant. Kunz, de Mulhouse, est de cet avis et montre, par une étude attentive d'un grand nombre de cas de cécité, qu'il n'existe pas, comme on l'a cru, de sixième sens des aveugles qui leur permet de s'orienter facilement et de se garer au milieu des obstacles. Ce prétendu sixième sens n'est que le résultat de la coordination parfaite et le perfectionnement de tous les autres sens restés intacts et du tact à distance.

Ce tact à distance est une sensibilité spéciale, qui avertit l'aveugle de la proximité et presque de la grandeur des obstacles. Elle varie beaucoup suivant les sujets et n'est pas un sens qui vient se surajouter par suite de l'infirmité acquise ou congénitale. La meilleure preuve, c'est que beaucoup d'aveugles ne la possèdent pas et, qu'au contraire, un certain nombre de personnes, ayant une vue excellente, des yeux en parfait état, sont pourvues de cette faculté. M. Kunz en connaît pour sa part une quinzaine de cas. Cette faculté semble donc indépendante de la cécité : on la voit sur des non aveugles, on ne la rencontre presque jamais dans les cas de cécité traumatique.

On l'observe sur les animaux, même alors que la cécité est traumatique; l'expérience de Spallanzani est, à ce point de vue, des plus démonstratives. Une chauve-souris aveuglée est lâché dans un couloir fermé d'un rideau; la pauvre bête voltige dans l'air, sans heurter les murs ni toucher le rideau et tout d'un coup, brusquement elle file au dehors par une déchirure qui ne dépassait pas la largeur de son corps et qu'on avait ménagée dans le rideau.

De quelle nature est cette sensibilité tactile : elle n'est pas de nature sonore, car des aveugles sourds peuvent en être doués. Le bruit peut aider, comme dans les conditions ordinaires pour un voyant, à rendre plus fine cette sensibilité spéciale, mais elle est absolument de nature tactile. C'est l'impression des résistances de l'air, de son déplacement, des courants des plus minimes que nous ne sentons pas et que la peau du visage de l'aveugle vient percevoir. La meilleure preuve, c'est qu'un badigeonnage du tégument, avec solution de cocaïne à 5 pour 100, réduit d'un tiers ou de moitié la portée de ce sens. Le front est la région de la face où les sujets localisent leurs impressions (A. C. *La Nature*, 30 sept. 1911).

BIBLIOGRAPHIE

2472. — **E. Kuhn.** — Die Lungensaugmaske in Theorie und Praxis. 1 broch. gr. in-8°, de 36 pages, avec 24 figures. Prix : 1 mark. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2473. — **A. Pappenheim.** — Technik der klinischen Blutuntersuchung fur Studierende und Aerzte. 1 broch. in-8° de 55 pages. Prix : 2 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2474. — **J. Rochebonne.** — Les Ailes du Caducée : *Nouvelles*. 1 vol. in-16, de 263 pages. Prix : 3 fr. 50. *Bernard Grasset*, éditeur.)

2475. — **E. Joseph.** — Lehrbuch der Hyperæmiebehandlung akuter chirurgischer Infektionen. 1 vol. in-8°, de 283 pages, avec 16 planches hors texte et 14 figures. Prix : 7 marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2476. — **E. Boudin.** — La Surdité : *Moyens d'y remédier; la lecture sur les lèvres.* 1 vol. petit in-8°, de 145 pages, avec 28 figures. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2477. — **F. Terrien et Hubert.** — Traitement adjuvant du strabisme. 1 vol. in-8° de IV-292 pages. Prix : 4 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2478. — **L. Tranchant et P. Lasvignes.** — Les condamnés militaires pour délits militaires du Pénitencier de Bossuet. 1 vol. de 193 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2479. — **M. Dentz.** — Le traitement manuel suédois dans les maladies internes, d'après les principes de Henrik Kellgren. 1 vol. in-8°, de 442 pages, avec 463 figures. Prix : 12 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2480. — **J. Loeb.** — La fécondation chimique. (*Parthogénèse artificielle*), traduit de l'allemand, par Anna Drzewina. 1 vol. in-8°, de x-366 pages, Prix : 5 fr. (*Mercure de France*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire des nos 8-9.

Travaux originaux :

Lucien Jacquet et Debat. — Essai sur l'action trophique du mercure et du Salvarsan chez les syphilitiques.

W. Terebinsky. — Qu'est-ce que les bacilles « jaunes » (Unna) de la lèpre?

P.-G. Unna. — Réponse du professeur Unna à M. Terebinsky sur les bacilles jaunes de la lèpre.

Recueil de faits :

L. Ducuing et A. Nanta. — Myélite syphilitique précoce à début rapide, autopsie.

G. Rouvière. — Pachydermie occipitale verticillée et acné chéloïdienne.

A. Nanta. — Amyotrophie spinale syphilitique et lésions tertiaires de la peau.

Revue des livres.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le professeur Landouzy, reprenant son service le jeudi 2 Novembre 1911, commencera ses leçons de clinique le vendredi 17 du même mois, à 10 heures du matin (à l'amphithéâtre de la Clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades, tous les matins à 9 heures. Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes), Rostan et Quesnay (femmes.

Lundi, après la visite à 10 heures : Consultation, diagnostics et ordonnances commentés; mardi : Leçon dans les salles ; mercredi et samedi, après la visite, à 10 h. 1/4 : Exercices de séméiotique par les élèves; vendredi, après la visite, à 10 heures : Leçon clinique à l'amphithéâtre.

Les cliniques des vendredis du premier semestre se rapporteront particulièrement aux malades atteints de bacillo-tuberculose.

Clinique d'accouchements. — M. le professeur Paul Bar reprendra le Cours de clinique d'accouchements le samedi 11 Novembre 1911, à 10 heures du matin (Clinique Tarnier, rue d'Assas, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies des voies urinaires (hôpital Necker). — M. Maurice Chevassu, agrégé, chargé du cours, reprendra ses leçons le mercredi 8 Novembre 1911, à l'Amphithéâtre des cours et le vendredi 10, à la Salle de la Terrasse, à 10 heures.

Opérations les mardis, jeudis, samedis, à 9 h. 1/2.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur F. de Lapersonne commencera son Cours de clinique ophtalmologique le vendredi 3 Novembre 1911.

Il fera sa première leçon clinique à l'Amphithéâtre Dupuytren, le vendredi 10 Novembre, à 10 heures.

Ordre du service. — Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle des consultations). Mardi, à 9 heures : Opérations. Visites dans les salles. Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques. Jeudi, à 9 heures : Opérations. Visite dans les salles. Vendredi, à 10 heures : Leçons cliniques (amphithéâtre Dupuytren). Samedi, à 9 heures : Laboratoire. Tous les matins, à 9 heures : Consultation externe.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le professeur Achard commencera le Cours de pathologie et thérapeutique générales le 14 Novembre 1911, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Immunités et prédispositions morbides. Applications thérapeutiques.

Anatomie pathologique. — M. le professeur Pierre Marie commencera le Cours d'Anatomie pathologique le lundi 6 Novembre 1911, à 5 heures de l'après-midi (salle des travaux pratiques d'Anatomie Pathologique, 2e étage de l'Ecole pratique, escalier B), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure (dans la même salle).

La séance du mercredi sera consacrée aux démonstrations pratiques, macroscopiques et microscopiques.

Objet du Cours : Anatomie pathologique générale et des différents organes.

Hygiène. — M. le professeur Chantemesse commencera le Cours d'Hygiène le jeudi 11 Novembre 1911, à 3 heures (Laboratoire d'Hygiène), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du Cours : Prophylaxie des maladies transmissibles. — Hygiène industrielle.

Histologie. — M. Mulon, agrégé, commencera le Cours d'Histologie le lundi 6 Novembre 1911, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure. Il traitera de la Cytologie générale.

M. Prenant, professeur, reprendra la suite de ce Cours le lundi 4 Décembre et le continuera aux mêmes jours et aux mêmes heures.

Sujet du Cours : Cytologie spéciale, tissus. — Système nerveux et organes des sens. — Organes génitaux.

M. Prenant fera en outre au début du semestre d'été, un cours spécial sur les appareils ciliés et leurs dérivés.

Obstétrique. — M. Paul Guéniot, agrégé, commencera ces Conférences le mardi 7 Novembre 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique) et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Soulié, agrégé libre, chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique (fondation de l'Université), est chargé, à partir du 1er Novembre 1911, d'un cours d'anatomie (cours d'Etat).

M. Jammes, docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles, maître de conférences de zoologie à la Faculté des sciences, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de zoologie médicale et micrographie.

Ecole de médecine de Rennes. — Un congé, jusqu'au 31 Mars 1912, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Millardet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, jusqu'au 31 Mars 1912 (durée du congé accordé à M. Bertheux), d'un cours de clinique médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon. — M. Gouget. Examen des malades entrants, le mercredi (salle Roger) et le samedi (salle Gérando), à 9 h. 1/2.

Le jeudi, à 10 heures, consultation pour les maladies du foie et du rein (laboratoire Gérando).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Bélières, Carron de la Carrière, Faure, à Paris.

Chevalier. — MM. Billon, Bouchez, Calot, Cathelin, Girard, Grunberg, Leval, A. Mathieu, Radais, Saqui, Le Filliatre, à Paris; Dubois, à Saujon (Charente-Inférieure); Guilloz, à Nancy; Lalesque, à Arcachon; Laure, à Buenos-Ayre; Gousse, médecin-major de 2e classe.

Exemple à suivre. — Une consultation de nourrissons dans un collège de jeunes filles à Abbeville.

Cette œuvre, qui fonctionne depuis trois ans, apparaît très nettement comme une œuvre originale parmi ses similaires et susceptible d'intéresser quiconque suit les progrès de la puériculture en France.

C'est plutôt une œuvre d'assistance qu'une consultation médicale. Chaque semaine, l'enfant est amené, pesé. Le médecin donne aux mères une direction rationnelle pour l'élevage, relève les fautes commises dans le règlement alimentaire et indique une ligne de conduite à suivre pour l'avenir.

Il y a fréquemment des distributions d'objets de layette, d'habillement ou de literie, dont les matériaux sont acquis avec le produit des cotisations de l'association et dont la confection est assurée par les élèves.

Depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes, toutes

dans la mesure de leurs moyens agissent par elles-mêmes et se préparent, sans s'en douter, à leur rôle futur dans la famille.

Environ 38,44 pour 100 des enfants qui naissent à Abbeville fréquentent la consultation.

Il a été distribué, en 1909, 2.744 objets de layette et en 1910, 2.102. Il a été fait un nombre égal de pesées. La moitié environ des enfants viennent dès le premier mois.

Hommage au professeur Hayem. — Les amis, les collègues et les élèves de M. le Professeur Georges Hayem ont pris l'initiative de lui offrir une médaille à l'occasion de son départ de la Faculté et des Hôpitaux.

Prière d'envoyer les cotisations à M. Bensaude, 2, rue de Penthièvre.

Les souscripteurs de 25 francs recevront un exemplaire de la plaquette en bronze; les souscripteurs de 50 francs, un exemplaire en bronze argenté, et les souscripteurs de 100 francs, un exemplaire en argent.

Annuaire de l'Internat. — Le Bureau de l'Association amicale des anciens internes des hôpitaux de Paris a décidé la publication, en 1912, d'une nouvelle édition de l'Annuaire.

La Société d'Evian-Cachat a bien voulu prendre à sa charge les dépenses nécessitées par cette édition, qu'elle offrira gracieusement à tous les internes et anciens internes, sous la forme élégante qu'elle avait donnée à l'édition de 1907.

Pour arriver à une correction plus parfaite, le bureau de l'Association prie les collègues (de France et de l'Etranger), pour lesquels les mentions portées sur l'Annuaire de 1907 sont incorrectes, incomplètes ou absentes, de vouloir bien adresser le plus tôt possible leur carte de visite, avec mention du prénom usuel, de la promotion d'internat et de l'adresse exacte, à M. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, qui concentre tous les éléments du volume.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Foungous, du port de Toulon, est désigné pour faire partie de l'état-major de M. le contre-amiral Bouxier, comme médecin-major du *Masséna*.

— M. le médecin principal Ardeber, du port de Rochefort, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. le médecin de 1re classe Preboist, du port de Toulon, est désigné pour occuper les fonctions de médecin résident à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier.

— M. le médecin en chef de 1re classe Michel, du port de Lorient, est désigné pour occuper les fonctions de médecin chef de l'hôpital de Cherbourg.

— M. le médecin de 2e classe Pénaud, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Borda* (école navale).

— M. le médecin principal Renault, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur l'*Edgar-Quinet* (1re escadre).

— M. le médecin principal Seguy, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 5e dépôt des équipages de la flotte.

Nécrologie. — On annonce la mort à Vincennes, de M. Piettre, directeur de l'asile de Ville-Evrard.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 20 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Berthomieu-Lamer, 7; Petit (A.), 5; Sébillotte, 7; Alary, 8; Lecerf, 11; Delotte, 7; Baudin, 9; Fumet, 8; Baudouin, 5; Netter (R.), 6.

Séance du 23 Octobre. — Ont obtenu : MM. Bertaux, 3; Duvelleroy, 3; Robert, 4; Olivieri, 6; Picard (P.), 7; Vigot, 8; Arbassier, 4; Dubois, 9; Noël, 7; Richard (A.), 5. Mlle Le Conte, 3.

Pathologie. — *Séance du 20 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Dragatzis, 3; Lascombe, 13; Tartois, 14; Bloch, 9; Lévi-Frankel, 11; Pigney, 9; Galop, 11; Truffert, 8; Caron, 3. Mlle Lang.

Séance du 23 Octobre. — Ont obtenu : MM. Hissard, 6; Renaud (J.), 9; Peña, 5; Gresset, 4; Massart, 10; de Nabias, 2; Robert, 10; Moricaud, 5; Cousin, 7; Audebert, 7.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 20 Octobre. — Muscles grands droits et pyramidaux de l'abdomen.* — Ont obtenu : MM. Berthon, 12; Binet (A.), 10 1/2; Brawarsky, 12; Bardy, 7; Baudequin, 10; Anasiewicz, 10; Andréoli, 11; Borrien, 12 1/2; Adam, 10; Brousse, 10; Aulagnier, 9 1/2; Blondet, 12; Adler, 12; Bavachi, 7; Alterman, 11 1/2; Alliot, 7; Bouchard, 7. Mlles Ber, 10; Blechmann, 12 1/2.

Séance du 23 Octobre. — Occipital. — Ont obtenu : MM. Barreau, 15; Baye, 11 1/2; Barrière, 7; Blot, 14; Boulay, 15; Bigot; 11; Bucquet, 8; Belz; Boutelier, 15 1/2; Boulva, 9 1/2; Belhoud, 11; Bureau, 8; Boiteux, 9; Caillet (A.), 8; Bertrand, 11; Bazert, 8; Barny de Romanet; Alardo; Bernard (T.), 9. Mlle Bagot, 18.

Pathologie. — *Séance du 23 Octobre. — Symptômes de la fièvre typhoïde au second septénaire.* — Ont obtenu : MM. Jacquet, 18; Ledrain, 12; Leroux, 10; Lange, 5; Lozès, 12; Ladroitte, 10; Jouet, 7; Joffroy, 10; Leroy, 8; Léonet, 14; Kleimann, 16; Lebègue, 8; Marcerou, 15; Lefèvre, 16; Kouteschweller, 12; Isch-Wall, 13; Lautmann, 8; Jouisse; Lermoyez, 19. Mlles Labeaume, 16; Lévy, 9.

Assistance médicale gratuite. — Un concours s'ouvrira au Bureau de bienfaisance de Bordeaux, le 15 Novembre prochain, pour l'admission à trois places de médecins adjoints du service de l'Assistance médicale gratuite.

Les demandes d'admission devront être déposées avant le 7 Novembre, au siège de l'administration, rue du Loup, 63, où tous les renseignements seront fournis aux candidats.

RENSEIGNEMENTS

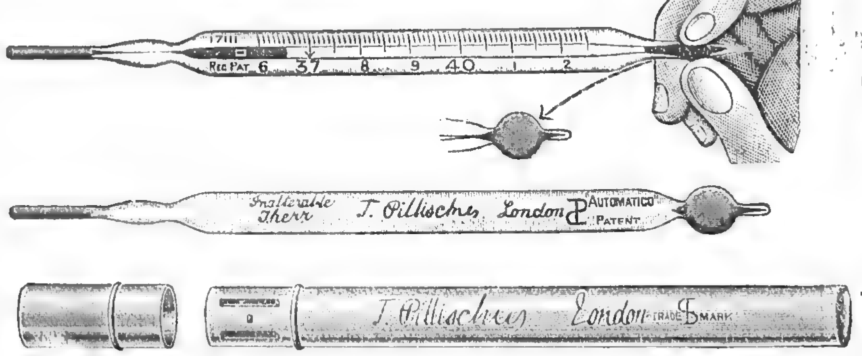
Médecin, libre l'été, cherche poste dans Ville d'Eau ou Station d'Altitude. Ecrire à l'*Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, à Paris, qui transmettra.

Jeune oto-laryngologiste, disposant de capitaux, désire prendre *suite d'un spécialiste* ayant cabinet installé dans le Centre de Paris. Ecrire *P. M.*, n° 510.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Anatomie pathologique.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE. — *Cours magistral.* — Le cours magistral est fait complètement en deux ans et comprend le cours de M. Pierre Marie, professeur, qui a lieu trois fois par semaine pendant le semestre d'hiver (1er Novembre-1er Mars), et les conférences de M. Gustave Roussy, agrégé, qui ont lieu trois fois par semaine pendant le semestre d'été (1er Mars-1er Juillet).

OBJET du cours d'anatomie pathologique qui commencera le 7 Novembre prochain :

Les généralités : l'inflammation et les tumeurs;
Anatomie pathologique du tube digestif;
Anatomie pathologique des séreuses.

OBJET des conférences d'anatomie pathologique qui commenceront au début du mois de Mars :

Anatomie pathologique du système nerveux central et périphérique;
Anatomie pathologique du système osseux articulaire et musculaire;
Anatomie pathologique du système circulatoire.

Les leçons sont faites dans l'amphithéâtre des Travaux pratiques, ce qui permet de rendre les démonstrations objectives au moyen des pièces anatomiques de la collection d'anatomie pathologique et des préparations microscopiques. Celles-ci sont projetées, à la fin de chaque séance, soit directement, soit sous forme de microphotographies en couleur.

Le mercredi, la séance est surtout consacrée aux démonstrations de pièces macroscopiques et de préparations microscopiques.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE. — Il comprend : 1° des conférences et démonstrations pratiques d'anatomie et d'histologie pathologique faites sous la direction de M. Roussy, agrégé, chef des travaux, avec l'aide des préparateurs et moniteurs d'anatomie pathologique. Ces démonstrations ont lieu tous les jours de 1 h. 1/2 à 3 heures, pendant le semestre d'hiver à partir du 15 Novembre ;

2° Des conférences pratiques de microbiologie et d'hématologie faites par MM. Gougerot, agrégé, Aubertin, préparateur, et Abrami.

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre.

Elles ont lieu aux mois de Mai et Juin, tous les jours, de 2 à 3 heures.

Ces deux séries de conférences sont exclusivement réservées aux étudiants de 3e année, immatriculés à la Faculté.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE COMPLÉMENTAIRE. — Pendant l'année scolaire, auront lieu des séries de cours et de démonstrations pratiques complémentaires destinés aux médecins français ou étrangers, ainsi qu'aux étudiants pourvus d'un certain nombre d'inscriptions.

COURS PRATIQUE D'AUTOPSIE.

MM. Roussy et Ameuille commenceront aux environs du 15 Novembre prochain, des séries d'*Exercices pratiques d'autopsie avec démonstrations de pièces anatomiques sur le cadavre*. Ce cours aura lieu trois fois par semaine, le matin, à 10 heures, à l'amphithéâtre d'autopsie de la Nouvelle Pitié, et durera pour chaque série d'élèves pendant un mois. Une affiche ultérieure en indiquera la date de début et le programme détaillé.

On peut s'inscrire dès maintenant au Laboratoire d'anatomie pathologique, auprès de M. Roussy.

COURS PRATIQUE D'HISTOLOGIE PATHOLOGIQUE ET D'HÉMATOLOGIE.

Laboratoire d'anatomie pathologique, professeur : M. Pierre Marie. — Enseignement élémentaire de technique et diagnostic histologiques et hématologiques appliqués à la pratique médico chirurgicale, sous la direction de M. G. Roussy, agrégé, chef des travaux. MM. Aubertin et Ameuille, préparateurs, feront une série de vingt démonstrations d'histologie pathologique et d'hématologie au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage), à partir du 16 Octobre 1911 :

1° Les démonstrations auront lieu tous les jours, sauf le dimanche, de 1 heure 1/2 à 3 heures 1/2. Des coupes ayant trait au sujet de la démonstration seront remises à chaque auditeur, qui les colorera et les conservera ; leur diagnostic sera ensuite discuté ;

2° Le laboratoire restera ouvert tout l'après-midi, pendant la durée du cours.

Programme. — I. II et III. Technique : fixation, inclusion à la paraffine, colorations usuelles. Coupes à congélation. — IV. Inflammation aiguë et chronique en général — V. Tuberculose et syphilis. — VI. Tumeurs épithéliales pavimenteuses. — VII. Tumeurs épithéliales cylindriquee et glandulaires. — VIII. Tumeurs conjonctives bénignes. — IX. Tumeurs conjonctives malignes. Tumeurs mixtes. — X. Sang : Numération. — XI. Sang : Coloration. — XII. Sang : Anémies et leucémies. — XIII. Cytologie des pleurésies et des méningites. — XIV. Tube digestif. — XV. Foie. — XVI. Reins. — XVII. Organes génito-urinaires. — XVIII. Appareil circulatoire et glandes closes. — XIX. Appareil respiratoire. — XX. Système nerveux.

Les microscopes et les réactifs sont fournis par le laboratoire, à l'exception des lames, lamelles et de l'alcool absolu.

Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série des conférences.

Seront admis, les docteurs français et étrangers et les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

Un second cours semblable à celui-ci aura lieu au mois de Mars 1912.

En outre, M. Clunet, préparateur, fera pendant le mois de Juin un cours pratique d'histologie et de diagnostic de pièces chirurgicales à l'usage des internes et des médecins praticiens.

COURS PRATIQUE DE BACTÉRIOLOGIE.

L'enseignement et les travaux pratiques de bactériologie au laboratoire de M. le professeur Pierre Marie comprennent : *Les méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique*[1].

Ces démonstrations sont une sorte de continuation du cours professé jadis par Chantemesse et Widal, Bezançon et Griffon.

LES MÉTHODES DE DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE APPLIQUÉES A LA CLINIQUE.

M. Gougerot, agrégé, et Pierre Abrami, ancien interne, commenceront une série de quinze démonstrations et exercices pratiques, le lundi 9 Octobre 1911, ou à une date ultérieure, à 3 heures 30, au laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche) et les continueront aux mêmes heures, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis suivants.

Programme : Les sérodiagnostics : agglutination de Widal. Les réactions de fixation : Réaction de Wassermann. Diagnostic biologique des pleurésies et des ascites, des méningites (cytodiagnostic). Ictères hémolytiques. Insuffisance hépatique. Examen des crachats. Examen du suc gastrique. Vaccins de Wright et opsonines. Fonctions rénales : Urémie, chlorurémie, cryoscopie, perméabilité rénale, albumines peptones. Azotémie.

Le droit à verser pour cette série est de 60 francs.

Sont admis tous les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés. Des certificats seront délivrés à la fin des exercices.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures.

Deux séries de démonstrations sont faites chaque année : l'une en Octobre-Novembre, l'autre en Mai-Juin, soit avant, soit après les démonstrations de diagnostic bactériologique.

Ces démonstrations ont été instituées à la de-

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 82, p. 922.



mande des élèves des démonstrations de bactériologie. Elles complètent ce premier cours, et l'ensemble des deux séries comprend l'ensemble de toutes les techniques courantes des laboratoires de clinique (à l'exception de l'histologie pathologique). Elles ont lieu deux fois par an, avant, après, ou simultanément avec des démonstrations de bactériologie.

Le total des frais pour les deux services est donc de 120 francs.

Laboratoire de recherches.

Une salle du laboratoire du professeur Pierre Marie est spécialement réservée aux docteurs français ou étrangers qui désirent y poursuivre des recherches personnelles.

Le droit à verser est de 80 francs par trimestre. On s'inscrit au secrétariat de la Faculté après entente avec le professeur.

Musée d'anatomie pathologique.

Le Musée d'anatomie pathologique (amphithéâtre des travaux pratiques) comprend actuellement plus de 900 pièces conservées suivant la méthode de Kayserling. Il est ouvert aux médecins français ou étrangers comme aux étudiants, les lundis, mercredis et vendredis, à partir de 3 heures.

A partir du 7 Novembre prochain, des séries d'exercices de reconnaissance de pièces macroscopiques et de coupes histologiques en vue de la préparation aux examens seront faites, à des heures déterminées, par des moniteurs spécialement désignés à cet effet.

On peut dès maintenant s'inscrire au laboratoire, auprès du Chef des Travaux.

Enseignement hospitalier.

Hôpital Boucicaut. — Professeur Maurice Letulle. Le vendredi matin, à 10 heures, démonstrations d'anatomie pathologique au Laboratoire central de l'hôpital.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — M. Ch. Pautrier, chef de laboratoire, fait deux fois par an, au laboratoire de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin, deux séries de douze conférences d'anatomie pathologique générale.

Voici le programme de ces conférences :

I. — Recueil des pièces. Biopsie. Technique de la fixation et de l'inclusion.
II. — Méthodes de coloration.
III. — Etude du sang à l'état normal. Les différents types de leucocytes. Numération des globules. Recherche de l'équilibre leucocytaire.
IV. — Le sang à l'état pathologique. Les leucémies.
V. — Les types cellulaires du tissu conjonctif. Anatomie pathologique générale de l'inflammation.
VI. — Anatomie pathologique générale de la tuberculose. Le follicule tuberculeux. Les tuberculoses typiques.
VII. — Anatomie pathologique générale de la syphilis.
VIII. — Anatomie pathologique générale des mycoses.
IX. — Les tumeurs. Tumeurs épithéliales.
X. — Tumeurs épithéliales (*suite*).
XI. — Les tumeurs conjonctives.
XII. — Autres types de tumeurs.

La première de ces séries a lieu en Novembre (elle commencera cette année le 6 Novembre). La deuxième série a lieu en Mai.

Les conférences ont lieu les lundis, mercredis, et vendredis à 2 heures. Les réactifs et colorants sont fournis aux assistants, ainsi que les microscopes. Néanmoins, ceux des élèves qui ont un microscope personnel feront mieux de s'en munir. Les élèves sont exercés individuellement aux manifestations techniques et à la lecture des coupes. Ils conservent pour leur collection personnelle les coupes qui leur sont distribuées.

Le nombre d'inscriptions est limité à 12. Le droit d'inscription est gratuit pour les internes des hôpitaux, il est de 50 francs pour tous les autres assistants.

On se fait inscrire à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Saint-Louis. — M. C.-M. Pautrier, chef du laboratoire de M. Brocq, à l'hôpital Saint-Louis, fait deux fois par an une *série de dix conférences* sur l'*anatomie pathologique et la bactériologie dermatologique pratiques*, portant principalement sur l'*application des méthodes de laboratoire au diagnostic des dermatoses*.

Les élèves sont exercés individuellement aux différentes manipulations : pratique de l'ultramicroscope, réaction de Wassermann, recherche et coloration des principaux microbes ou parasites cutanés, etc.

Le nombre d'inscriptions est limité à 8. Le droit d'inscription est de 60 francs. Les conférences ont lieu les mardis, jeudis et vendredis matin, à 10 h. 1/2. On se fait inscrire le matin au laboratoire du service de M. Brocq, hôpital Saint-Louis, 41, rue Bichat. La date des cours peut varier : les conférences commencent dès que huit inscriptions sont réunies.

Enseignement libre.

Hôpital Saint-Joseph. — M. Lorrain commencera, le mardi 3 Janvier 1912, une série de 25 leçons élémentaires d'*anatomie pathologique*. Mardi, jeudi, samedi, à 2 heures. Pour l'admission, 50 francs.

M. Lorrain fera, de plus, en Novembre et en Mai, une série de 12 leçons sur les *méthodes de laboratoire* (diagnostics bactériologiques et examens du sang).

Laboratoire de biologie appliquée, 54, faubourg Saint-Honoré. — M. Hallion, professeur remplaçant au Collège de France, et M. Bauer, préparateur à la Faculté, feront tous les jeudis, de 5 à 6 heures, des

démonstrations de la méthode de Wassermann à l'usage des médecins et des étudiants.

Principaux ouvrages français relatifs à ces divers enseignements.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Achard et Læper. — Précis d'anatomie pathologique. 1 vol. in-8°, avec 525 figures et 2 planches . . 12 fr.
Bériel. — Eléments d'anatomie pathologique. 1 vol. in-8°, avec 232 figures. . . . . 10 fr.
Blocq et Londe. — Anatomie pathologique de la moelle épinière. 45 planches en héliogravure avec texte explicatif. 1 vol. in-4°, relié . . . . 48 fr.
Letulle. — Anatomie pathologique : *Cœur, vaisseaux, poumons.* 1 vol. gr. in-8°, avec 102 figures en noir et en couleurs . . . . 22 fr.
— La Pratique des autopsies. 1 vol. in-8°, avec 136 figures. . . . . 10 fr.
Poulain. — Précis élémentaire d'anatomie pathologique. 1 vol. in-8°, avec 68 figures, cart . . . . 5 fr.
Tripier. — Traité d'anatomie pathologique générale. 1 vol. gr. in-8°, avec 239 figures en noir et en couleurs. . . . . 25 fr.
Ziegler. — Traité d'anatomie pathologique. 2e *édition.* 2 vol. in-8°, avec 971 figures . . . . 40 fr.

HISTOLOGIE

Launois. — Manuel d'anatomie microscopique et d'histologie. 2e *édition.* 1 vol. in-16, avec 261 figures, cart. toile . . . . 8 fr.
Prenant, Bouin et Maillard. — Traité d'histologie. 2 forts vol. gr. in-8° :
I. *Cytologie générale et spéciale.* 1 vol. avec 791 fig. en noir et en couleurs . . . . 50 fr.
II. *Histologie et Anatomie microscopique.* 1 vol. avec 572 figures en noir et en couleurs. . . . . . 50 fr.
Rabaud et Monpillard — Atlas d'histologie normale : *Principaux tissus et organes.* 1 vol. in-8°, avec 50 planches en couleurs, cart. toile . . . . 24 fr.
Ranvier. — Traité technique d'histologie. 2e *édition.* 1 vol. gr. in-8°, avec 414 figures et 1 planche . 12 fr.

BACTÉRIOLOGIE

Armand-Delille. — Technique du diagnostic par la méthode de déviation du complément. 1 vol. in-8°, avec 25 figures et 1 planche, cartonné toile . . 5 fr.
Bard. — Précis des examens de laboratoire employés en clinique. 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 162 figures en noir et en couleurs, cart. toile.
F. Besançon. — Précis de Microbiologie clinique. 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 148 figures, cart. toile. 9 fr.
Bodin. — Biologie générale des bactéries. 1 vol. petit in-8°. 2 50
— Les Bactéries de l'eau, de l'air et du sol. 1 vol. petit in-8°. 2 50
— Les Conditions de l'infection microbienne et l'immunité. 1 vol. petit in-8°. 2 50
— Les Champignons parasites de l'homme. 1 vol. petit in-8°. 2 50
Deguy et Guillaumin. — Traité de Microscopie clinique. 1 fort vol. tr. gr. in-8°, avec figures et 93 planches hors texte en couleurs. Relié toile. . . . . . . 50 fr.
Jungano et Distaso. —Les Anaérobies. 1 vol. in-8°, avec 58 figures. . . . . 5 fr.
Institut Pasteur de Paris. — Collection de Planches murales destinées à l'enseignement de la bactériologie; 65 planches murales tirées sur papier toile avec œillets, avec texte explicatif rédigé en français, anglais et allemand. En un carton. . . . . 250 fr.
Miquel et Cambier. — Traité de Bactériologie pure et appliquée à la médecine et à l'hygiène. 1 fort vol. gr. in-8°, avec 224 figures en noir et en couleurs. . 25 fr.
Thoinot et Masselin. — Précis de microbie : *technique et microbes pathogènes. 4e édition.* 1 vol. in-16, avec 210 figures en noir et en couleurs, cart. toile. . 8 fr.
Wurtz (R.). — Technique bactériologique. 2e *édition.* 1 vol. petit in-8°, avec 77 figures. 2 50
— Précis de Bactériologie clinique. 2e *édition,* avec tableaux systématiques et figures, cart. toile. . 6 fr.

Chirurgie et médecine opératoire.

Enseignement universitaire.

L'enseignement de la chirurgie et de la médecine opératoire, que l'on ne saurait séparer, donné par la Faculté de médecine, comprend des cours de clinique, des cours magistraux, des conférences, et enfin des exercices pratiques à l'amphithéâtre.

Les chaires de clinique chirurgicale sont au nombre de quatre. L'enseignement y est donné durant les deux semestres de l'année scolaire.

A l'Hôtel-Dieu, l'enseignement de M. le professeur Reclus est organisé de la façon suivante :

Tous les jours, à 9h. 1/2, clinique au lit du malade. Tous les lundis, dans l'amphithéâtre, étude des opérations qui *doivent* être pratiquées sous le couvert de l'anesthésie locale et qui embrassent plus des deux tiers de la chirurgie courante : chaque opération est précédée d'une conférence sur la méthode en général et sur le cas actuel en particulier. Ceux que la méthode intéresse sont informés des opérations qui seront pratiquées au cours de la semaine sous le couvert de la même anesthésie locale.

De très nombreux malades ou blessés sont traités par l'emploi systématique de la teinture d'iode, et des conférences sont faites par le chef de service et par MM. les chefs de clinique et les internes sur le mode d'application de cet antiseptique, sur sa préparation, sur les cas où elle est applicable. De même une étude très sérieuse est faite sur les injections bismuthées des frères Beck.

La question des accidents du travail, peu étudiée encore dans les chaires officielles, est l'objet des préoccupations du professeur. De nombreuses conférences seront faites cette année sur ce sujet qui intéresse, à l'heure actuelle, un si grand nombre de médecins. A la Clinique du Professeur Reclus on se propose de traiter spécialement des problèmes encore discutés : l'*accident* dans la loi sur les accidents du travail, des *hernies traumatiques* et des *hernies professionnelles*, la réalité de l'*orchite traumatique*, etc., tandis que les chefs de clinique vulgariseront dans leurs conférences les autres points sur lesquels l'accord paraît être fait.

A l'hôpital Cochin, M. le professeur Quénu fait, chaque semaine, deux leçons, le mercredi et le samedi, à 10 heures également.

A l'hôpital Necker, M. le professeur Delbet fait son cours les mardis, jeudis et samedis, à 9 h. 1/2.

A l'hospice de la Salpêtrière, M. le professeur

Segond prend la parole les mercredis et les samedis, à 10 h. 1/2.

Tous ces cours sont naturellement ouverts à tous, sans qu'il soit besoin de solliciter aucune autorisation.

En dehors de ces cours de clinique fort suivis des étudiants, il est encore professé, durant le semestre d'hiver, un cours de pathologie chirurgicale qui sera confié cette année à M. Okinczyc, agrégé, chargé de cours et suppléant de M. le professeur Lannelongue. Ce cours, qui aura lieu les lundis, mardis et vendredis, de 3 à 4 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, sera consacré à l'étude des maladies chirurgicales des tissus en général; il comprendra 40 leçons.

Son programme comporte deux parties inégales. Trente leçons comprennent les *généralités*, c'est-à-dire la pathologie chirurgicale générale, mécanisme et rôle de l'infection, défense de l'organisme, évolution des plaies; puis les infections en particulier, septicémie, pyohémie, érysipèle, tétanos, gangrènes, mycoses chirurgicales; les généralités sur les tumeurs, les affections chirurgicales des tissus, téguments, vaisseaux, nerfs, tendons, os, muscles et articulations.

Les 10 dernières leçons seront consacrées aux principales affections gynécologiques.

Pendant le semestre d'hiver également, M. Anselme Schwartz, professeur agrégé, fera, à partir du 7 Novembre, les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, des conférences de pathologie externe consacrées à l'examen des maladies chirurgicales de la tête, cou et rachis.

Pendant le semestre d'été, ont lieu, organisés par la Faculté, un cours d'opération et appareils, un cours annexe de pathologie externe, des conférences de médecine opératoire, de pathologie externe et des travaux pratiques de médecine opératoire.

Le cours d'opérations et appareils sera professé par M. Hartmann, les lundis, mercredis et vendredis, de 4 à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. Il portera cette année sur les opérations de chirurgie journalière.

Le cours complémentaire de pathologie externe sera fait par M. Lenormant, professeur agrégé. Il aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 6 à 7 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, et portera sur les maladies chirurgicales du cou, du rachis et de la poitrine.

Les conférences de médecine opératoire seront faites par M. Lecène, professeur agrégé, les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 4 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. Elles auront pour objet les opérations sur les os et les articulations.

Enfin, les conférences de pathologie externe seront faites par M. Chevassu, professeur agrégé, les mardis, jeudis et samedis, de 6 à 7 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. Elles porteront sur l'étude des maladies chirurgicales de l'abdomen et du rectum.

Pour compléter l'ensemble de cet enseignement théorique ouvert librement à tous, la Faculté organise encore, à l'usage des étudiants régulièrement immatriculés sur ses registres, durant le semestre d'été, des séries de médecine opératoire. Celles-ci ont lieu dans les pavillons de l'Ecole pratique, sous la direction de M. Lecène, professeur agrégé, et chef des travaux de médecine opératoire. Ces exercices, qui ont lieu tous les jours à 1 h. 1/2, portent sur les ligatures, les amputations et les désarticulations.

Indépendamment de ces séries de travaux pratiques qui sont obligatoires pour tous les étudiants en médecine, sous la direction du professeur Hartmann, assisté du chef des travaux pratiques, M. Lecène, professeur agrégé, sont échelonnés durant les mois de Mars, Avril et Mai, le temps des vacances de Pâques excepté, divers cours facultatifs de technique chirurgicale avec opérations sur le cadavre. Ces cours sont réservés plus spécialement aux docteurs désireux de se perfectionner dans la pratique chirurgicale. Chacun d'eux est fait par un des prosecteurs de la Faculté et dure dix jours. Les élèves inscrits à ces cours, qui porteront cette année sur les opérations de pratique journalière, sur les opérations sur le tube digestif, le foie, la rate, sur la chirurgie des os et des articulations, sur celle de l'appareil génito-urinaire de l'homme, sur la chirurgie de la tête et du cou, sur la chirurgie abdominale, etc., répètent eux-mêmes sur le cadavre les opérations auxquelles ils viennent d'assister. L'accès à chacun de ces cours pratiques, dont l'annonce précise sera indiquée dans une affiche générale qui sera publiée par les soins de la Faculté de médecine au cours de la première quinzaine de Mars prochain, est soumis à l'acquittement d'un droit de 50 francs.

Ajoutons enfin que le laboratoire de médecine opératoire est ouvert aux travailleurs poursuivant des recherches spéciales, et que les conditions de son accès sont les mêmes que celles demandées pour le laboratoire d'anatomie et que nous avons indiquées dans notre précédent article.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Dans les hôpitaux, en dehors des cours cliniques de la Faculté, les médecins et étudiants jaloux de perfectionner leurs connaissances chirurgicales ont toute facilité pour fréquenter les nombreux services de chirurgie. Sous la condition d'être agréés par le chef de service, ils ont toute commodité pour suivre la visite dans les salles, assister aux opérations et aux conférences et leçons cliniques, que beaucoup de chefs de service font à jour régulier à leurs élèves.

Voici les indications concernant ces cours particuliers :

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, chargé d'un cours de clinique annexe, fera sa première leçon le mardi 21 Novembre 1911, à 9 h. 1/2, et les leçons suivantes tous les mardis à la même heure.

Dans les premières leçons, il terminera l'étude des principales tuberculoses chirurgicales.

Visites dans les salles tous les jours, à 9 h. 1/2.

Consultations pour les maladies des os et des articulations, les lundis et vendredis.

Consultations de gynécologie, les mercredis et samedis.

Opérations tous les jours, à 10 h. 1/2.

Hôpital Necker, 151, rue de Sèvres. — Service de M. Routier : salle Le Fort, hommes; salle Foucher, femmes.

Pavillon Nélaton : salle d'opérations, salle d'isolement.

Visites au lit des malades, interrogation des stagiaires : les lundis, mercredis, vendredis, à 9 h. 1/2.

Opérations au pavillon Nélaton : les mardis, jeudis, samedis, à 9 heures.

Consultation de gynécologie : salle Foucher, les mercredis, vendredis, à 10 heures.

Hôpital Tenon et *hôpital de la Nouvelle Pitié.* — Dès que le nouveau service de chirurgie sera ouvert dans cet hôpital :

M. Thiéry, à partir du mois de Novembre et jusqu'au mois de Juillet, fait tous les lundis et jeudis, à 10 heures, une leçon clinique à l'amphithéâtre, avec colloques de polyclinique chirurgicale.

Tous les jours, visites dans les salles et opérations à 9 h. 1/2; examen des entrants, les mardis, jeudis, samedis, et interrogation des élèves.

Hôpital de la Pitié. — M. Arrou : jeudi, opérations de 9 heures à midi; tous les vendredis, à 10 h. 1/2, leçon clinique.

Hôpital Beaujon. — Service de M. Tuffier : lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. 1/2, leçons cliniques au lit du malade; mardi, jeudi, samedi, démonstrations opératoires; jeudi, 9 h. 1/2, clinique magistrale; mercredi, consultation : maladies du thorax et de l'abdomen.

Hôpital Beaujon. — Service de M. Bazy : mercredi et samedi : Examen des nouveaux par les stagiaires du service.

Lundi, jeudi, samedi : Consultation des voies urinaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : Opérations.

Hôpital Lariboisière. — Service de M. Chaput : salle Nélaton, M. Lapointe. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades, à l'application des pansements et des appareils.

Hôpital Lariboisière (Amphithéâtre de la Salle Ambroise-Paré). — M. Paul Reynier.

Vendredi, à 10 h. 1/2 : Clinique chirurgicale et pathologie générale; leçons au lit du malade tous les jours.

Hospice d'Ivry. — Service de M. Robineau : les lundis, mardis, samedis, à 10 heures : Visite des salles, opérations.

Hôpital Cochin. — M. J.-L. Faure, mardi, samedi, démonstrations et opérations abdominales.

Lundi, mercredi, vendredi, consultations.

Hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat. — Consultations de chirurgie. M. Mouchet, chef du service de la consultation : Consultation tous les jours, de 9 heures à midi. Mardi, jeudi, samedi, de 9 heures à 11 heures, enseignement clinique élémentaire et examen des malades par les élèves.

A cela ne se borne pas l'enseignement que l'on peut trouver dans les établissements de l'Assistance publique. Celle-ci, en effet, de même que la Faculté, organise chaque année à l'Amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin, au cours du semestre d'été, des séries de travaux pratiques de médecine opératoire exceptionnels que peuvent suivre gratuitement les internes et externes des hôpitaux et où sont admis également les médecins moyennant l'acquittement d'un droit de 50 francs pour chaque cours.

Ces cours, dits de perfectionnement, sont faits par les prosecteurs de l'Amphithéâtre des hôpitaux, sous la haute direction de M. Sébileau, professeur agrégé et directeur de l'amphithéâtre des hôpitaux.

Le premier de ces cours, consacré à la médecine opératoire, commencera le 16 Octobre. Il sera dirigé par M. Sébileau, directeur de l'Amphithéâtre des hôpitaux, assisté des prosecteurs et des aides d'anatomie.

Ce cours aura lieu tous les jours, à 2 heures; il comprendra douze leçons. Les élèves admis seront au nombre maximum de quarante. Le droit d'admission est de 50 francs.

Le cours est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux.

Il faut dès à présent s'inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Maison départementale de Nanterre. — Service de M. Reymond; assistant, M. Sénéchal. — Tous les jours, à 10 heures : Opérations, visites des malades.

Mercredi : Leçon clinique au lit des malades.

Mercredi et samedi, à 8 h. 1/2 : Ophtalmologie (M. Chailloux).

Lundi et jeudi, à 10 heures : Voies urinaires (M. Pelletier).

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la Chirurgie et de la Médecine opératoire.

Bégouin, Bourgeois, P. Duval, Gosset, Jeanbrau, Lecène, Lenormant, Tixier. — Précis de pathologie chirurgicale. 4 vol. in-8°, cartonnés toile :

I. *Pathologie chirurgicale générale, maladies générales des tissus, crâne et rachis*, par Lecène, Proust et Tixier. 1 vol. avec 349 figures . . . . . . 10 fr.

II. *Tête, cou, thorax*, par Bourgeois et Lenormant, 1 vol. avec 311 figures . . . . 10 fr.

III. *Glandes mammaires, abdomen*, par P. Duval, Gosset, Lecène et Lenormant. 1 vol. avec 352 figures. . . . . 10 fr.

IV. *Organes génito-urinaires, membres*, par Bégouin, Jeanbrau, Proust et Tixier. 1 vol. (sous presse).

Brissaud, Pinard et Reclus. — La Nouvelle pratique médico-chirurgicale illustrée. 8 vol. gr. in-8°, avec 2.200 figures et 75 planches hors texte, reliés maroquin rouge. . . . . 176 fr.

Delbet et Bigeard. — **L'Asepsie en chirurgie.** 1 broch. gr. in 8° 1 25
Duplay et Reclus. — **Traité de Chirurgie.** 2e *édition.* 8 forts volumes avec nombreuses figures. . . 150 fr.
Farabeuf. — **Précis de manuel opératoire :** *Ligatures, amputations, résections, appendice. Nouvelle édition.* 1 vol. avec 862 figures . . . . 16 fr.
Lejars. — **Traité de Chirurgie d'urgence.** *Sixième édition.* 1 fort vol. gr. in-8°, avec 994 figures et 20 planches. Relié toile. . . . 30 fr.
Mercadé. — **La Période post-opératoire :** *Soins, suites, accidents.* 1 vol. in-8°, avec 82 figures, relié toile. 12 fr.
Monod et Vanverts. — **Traité de Technique opératoire.** 2e *édition.* 2 forts vol. gr. in-8°, avec 2.337 fig. 40 fr.
Reclus. — **L'Anesthésie localisée par la cocaïne.** 1 vol. in-12, avec 59 figures . . . . 4 fr.
— **La Cocaïne en chirurgie.** 1 vol. petit in-8°. . 2 50
Prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris. — **Précis de Technique opératoire.** 7 vol. petit in-8°, cartonnés toile :
I. *Tête et cou,* par LENORMANT. 3e édit., avec 247 figures. . . . 4 50
II. *Thorax et membre supérieur,* par A. SCHWARTZ. 2e édit., avec 199 figures 4 50
III. *Membre inférieur,* par LABEY. 2e édit., avec 241 figures 4 50
IV. *Abdomen,* par GUIBÉ. 2e édit., avec 229 figures 4 50
V. *Appareil urinaire et appareil génital de l'homme,* par P. DUVAL. 3e édit., avec 234 figures. . . . 4 50
VI. *Appareil génital de la femme,* par R. PROUST. 2e édit., avec 269 figures. . . . 4 50
VII. *Pratique courante et chirurgie d'urgence,* par V. VEAU. 3e édit, avec 333 figures 4 50
Tuffier et Desfosses. — **Petite chirurgie pratique.** — 3e *édition.* 1 vol. gr. in-8°, avec 325 figures, cart. toile . . . . 10 fr.

Chirurgie infantile.

L'enseignement de la chirurgie infantile donné par la Faculté comprend essentiellement le cours de clinique chirurgicale infantile de M. le professeur Kirmisson. Ce cours a lieu chaque mardi et chaque vendredi, à 10 heures, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Au cours de l'année scolaire 1911-1912, avec l'assistance du chef de clinique adjoint, M. Perrin, chef de clinique chirurgicale à la Faculté, fera deux séries de cours de chirurgie infantile et d'orthopédie dans le service de clinique chirurgicale infantile, à l'hôpital des Enfants-Assistés.

Une première série aura lieu en Décembre et une seconde série en Mars. Le cours aura lieu tous les jours, à 4 h. 1/2, et sera complet en un mois. Il comprendra les questions les plus importantes de chirurgie infantile et d'orthopédie et sera accompagné de démonstrations pratiques, confection des appareils plâtrés, présentation de malades, de radiographies, etc. Les inscriptions pour ces deux cours se font à la Faculté de médecine. Le droit d'inscription est de 50 francs.

M. Aug. Broca, professeur agrégé, doit également faire cet hiver, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, les lundis, mercredis et vendredis, de 6 heures à 7 heures du soir, un cours sur la tuberculose articulaire, l'exploration, et la radiographie des articulations.

Ce cours, qui est ouvert à tous, sera accompagné de projections.

En dehors de ce cours didactique, M. Aug. Broca fait encore chaque samedi matin, à 10 h. 1/2, un cours clinique, avec présentation de malades, à la Clinique Baudelocque (Boulevard de Port-Royal). Ce cours, qui est ouvert à tous et est entièrement gratuit, commencera le 8 Novembre.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Broca, agrégé, fait tous les mercredis, à 10 1/2, une leçon clinique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures, opérations.

Les mardis, jeudis et samedis, consultation, où les élèves sont interrogés et exercés à l'examen clinique.

Hôpital Bretonneau. — M. Ombrédanne, agrégé, reprendra ses leçons cliniques le jeudi 5 Octobre, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Hôpital Trousseau. — Service de M. Savariaud. Tous les jours, à 9 h. 1/2, consultation. Le jeudi, à 10 heures, consultation d'orthopédie. A 10 heures, visites des salles.

Opérations, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, à 10 h. 1/2.

Leçon clinique le samedi, à 11 heures, à partir du samedi 21 Octobre.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la Chirurgie Infantile.

Broca. — **Traitement des tumeurs blanches :** *ostéo-arthrites tuberculeuses des membres chez l'enfant.* 1 vol. petit in-8°, avec 39 figures 2 50
Calot. — **Traité pratique de technique orthopédique** 3 vol. gr. in-8° :
I. *Traitement de la coxalgie,* avec 178 figures. 7 fr.
II. *Traitement de la luxation congénitale de la hanche,* avec 206 figures et 5 planches . . . . 7 fr.
III. *Traitement des tumeurs blanches,* avec 192 figures . . . . 7 fr.
Ducroquet. — **Traité de thérapeutique orthopédique.** 1 vol. in-8°, avec 345 figures . . . . 15 fr.
Grancher et Comby. — **Traité des Maladies de l'Enfance.** 2e *édition,* 5 forts vol. gr. in-8°, avec figures . . . . 112 fr.
Kirmisson. — **Précis de Chirurgie infantile.** 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 475 figures, cart. toile . . . . 12 fr.
— **Traité des maladies chirurgicales d'origine congénitale.** 1 vol. in-8°, avec 311 figures et 2 pl. . 15 fr.
— **Les difformités acquises de l'appareil locomoteur pendant l'enfance et l'adolescence.** 1 vol. in-8°, avec 430 figures. . . . 15 fr.
Le Gendre et Broca. — **Traité pratique de thérapeutique infantile médico-chirurgicale.** 1 vol. in-8°. 2e *édition.* . . . . 15 fr.
Redard et Laran. — **Atlas de radiographie : chirurgie infantile et orthopédique.** 1 vol. in-4°, contenant 48 planches, avec leur explication, relié toile. 25 fr.

(*A suivre.*) P. DESFOSSES et G. VITOUX.

XII[e] CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

LYON, 22-25 Octobre 1911

Séance d'ouverture : Dimanche 22 Octobre, à 4 heures de l'après-midi.

Le Congrès français de médecine vient de se tenir à Lyon pour la seconde fois. C'est à Lyon déjà, en 1894, que furent fondés ces Congrès, sous l'impulsion du professeur Mayet. Celui de cette année revêt une importance toute spéciale par le nombre des congressistes, par la haute tenue scientifique des rapports, et surtout par la fondation d'une association des médecins de langue française.

Le nombre des congressistes à l'ouverture atteint le chiffre jusque-là inconnu de 510 adhérents et de 110 membres associés. Dans ce nombre figurent les notabilités scientifiques, non seulement de Paris et de la province, mais de l'étranger, soit des pays de langue française (Belgique, Suisse, Canada), soit des autres nations (Allemagne, Italie, Autriche, Hollande, Danemark, Espagne, Portugal, Etats-Unis, Grèce, Egypte, etc.).

Ce Congrès est placé sous le patronage et la présidence d'honneur de M. Edouard Herriot, maire de Lyon; MM. les professeurs Chauveau, Ch. Bouchard, membres de l'Académie des Sciences, et R. Lépine, correspondant de l'Académie des Sciences.

Le bureau est composé de la façon suivante : *Président* : M. le professeur Teissier, associé national de l'Académie de médecine; *vice-présidents* : M. le médecin inspecteur Polin, directeur de l'École du service de santé militaire; M. le professeur Weill, ex-président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon; M. Audry, médecin honoraire des hôpitaux, président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon. *Secrétaire général* : M. Paul Courmont, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux; *secrétaire général adjoint* : M. Fernand Arloing, agrégé à la Faculté de médecine; *trésorier* : M. A. Cade, agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux; *trésorier adjoint* : M. A. Rey, imprimeur-éditeur.

Adjoints au bureau : Professeurs Bard et d'Espine, de l'Université de Genève; professeur Henrijean, de l'Université de Liége, ancien secrétaire général du Congrès français de médecine; professeur Crispin, de la Faculté de médecine d'Alger; M. Brossard, médecin chef de l'hôpital français, au Caire; M. Hervieux, de l'Université Laval (Canada), président de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Les sujets des rapports, au nombre de quatre, ont été confiés à des savants spécialisés à chaque question. En voici la liste :

Première question : Du COMA DIABÉTIQUE. Rapporteurs : M. le professeur R. Lépine (Lyon), *Introduction à l'histoire du coma diabétique*; MM. les professeurs Hugounenq et Morel (Lyon), *Chimie du coma diabétique* ; M. le professeur agrégé Marcel Labbé (Paris) et M. L. Brun, assistant à la clinique médicale de M. le professeur Moritz (Strasbourg), *Histoire clinique et thérapeutique du coma diabétique*.

Deuxième question : Du ROLE DES HÉMOLYSINES EN PATHOLOGIE. Rapporteurs : MM. le professeur agrégé Georges Guillain et M. Jean Troisier (Paris), *Exposé général du sujet*. M. le professeur Nolf (Liége), *les Hémolysines au point de vue expérimental* ; MM. les professeurs Fernand Widal et M. Pierre Abrami, *les Ictères hémolytiques acquis. Rapport de l'hémolyse avec la biligénie extrahépatique* ; M. le professeur Bar (Paris), *les Hémolysines de la femme enceinte*.

Troisième question : DES DIURÉTIQUES. Rapporteurs : M. le professeur Henrijean (Liége) et M. le professeur Mayor (Genève), *La Diurèse — et les agents diurétiques*; M. le professeur Pic (Lyon), *les Médicaments diurétiques*; M. le professeur Arnozan (Bordeaux), *les Régimes diurétiques*.

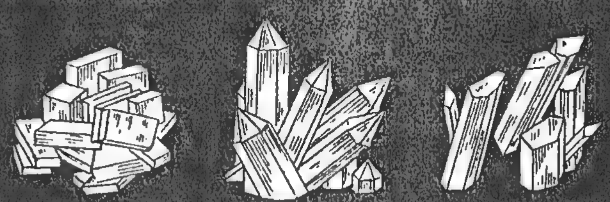
Quatrième question, ajoutée par le Bureau après entente avec le département de la Guerre : ÉPIDÉMIOLOGIE ET PROPHYLAXIE DE LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE ÉPIDÉMIQUE. Rapporteur : M. le médecin principal Rouget, professeur au Val-de-Grâce, délégué de M. le Ministre de la Guerre.

Mais l'importance toute spéciale de cette réunion sera d'avoir fondé l'association des médecins de langue française.

L'idée de cette association avait déjà été émise au dernier Congrès de Genève (1908) et de Paris (1910). Le bureau du Congrès de Lyon, et spécialement son président M. Teissier, et son secrétaire général, M. Paul Courmont, avaient été chargés de mener à bien cette entreprise. Après un an de travail, l'association est non seulement fondée, mais déjà très prospère. Les adhérents étaient à l'ouverture du Congrès au nombre de 157. C'est là le premier noyau d'un groupement nouveau destiné, comme l'indique le premier article des statuts, à unir et grouper dans un travail commun les médecins français et des pays de langue française.

La séance d'inauguration a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Les discours ont été prononcés par les orateurs suivants : M. Joubin, recteur de l'Académie de Lyon, M. le professeur Landouzy, délégué de l'Académie de médecine, M. le professeur Henrijean (de Liége) au nom des délégués étrangers, M. le professeur Teissier, président du Congrès, M. le professeur Paul Courmont, secrétaire du Congrès, et M. Herriot, maire de Lyon.



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur GILBERT commencera son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu, le 6 Novembre, à 9 heures du matin.

Sa première leçon à l'amphithéâtre Trousseau aura lieu le 11 Novembre, à 10 h. 1/2, et les leçons ultérieures auront lieu dans le même amphithéâtre, à la même heure, les mercredis (présentation de malades; consultation thérapeutique) et les samedis (leçon magistrale).

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures (salle Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Consultation externe pour les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du pancréas, le jeudi, à 9 heures (salle Saint-Christophe).

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : *Propédeutique et séméiologie.* — Séméiologie clinique proprement dite, tous les matins, à 9 heures, avec l'aide de MM. HERSCHER, ancien chef de clinique, LIPPMANN, chef de clinique, JOMIER et MAURICE VILLARET, chefs de clinique adjoints. Les élèves seront individuellement exercés à l'examen des malades.

Technique des procédés de laboratoire applicables à la clinique, le vendredi, à 11 heures, avec l'aide du chef du laboratoire d'anatomie pathologique, M. PAUL DESCOMPS.

Séméiologie urinaire, une fois par quinzaine, à 9 heures, avec l'aide de M. DEVAL, pharmacien, chef du laboratoire de chimie.

Séméiologie laryngée, un jeudi sur deux, à 11 heures, avec l'aide de M. GRIVOT, laryngologiste des hôpitaux.

Anatomie pathologique et bactériologie. — Présentation des pièces d'autopsie, des coupes histologiques et des cultures microbiennes afférentes à la précédente semaine, le lundi, à 11 heures et exercices pratiques de vérification anatomique, une fois par semaine, dans la matinée, avec l'aide du chef de laboratoire d'anatomie pathologique, M. PAUL DESCOMPS.

Thérapeutique. — Rédaction d'ordonnances, le mercredi, à 11 h. 1/2. Correction des ordonnances, le mercredi suivant, à 10 h. 1/2, avec l'aide de M. DEVAL. Technique de petite chirurgie médicale, un jeudi sur deux, à 11 heures.

Physiothérapie pratique, le mardi, à 11 heures, avec l'aide des préparateurs; électrothérapie et radiothérapie, par M. GUILLEMINOT; massothérapie et kinésithérapie, par M. DUREY; hydrothérapie et thermothérapie, par M. DAUSSET.

Clinique des maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL commencera son enseignement clinique sur les maladies infantiles, le jeudi 2 Novembre 1911, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres).

Les leçons à l'amphithéâtre auront lieu les mercredis et samedis, à 10 heures.

La première leçon sera faite le samedi 11 Novembre.

Programme de l'enseignement : Tous les matins, à 9 heures. Visite des malades et interrogation des élèves dans les salles. — Lundi, à 10 h. 1/2. Conférence sur l'alimentation des nourrissons, par M. NOBÉCOURT, professeur agrégé. — Mardi, à 10 h. 1/2. Conférence sur les maladies nerveuses chez les enfants, par M. BABONNEIX, ancien chef de clinique. — Mercredi, à 10 heures. Leçon clinique, par M. le professeur HUTINEL. A 11 heures. Consultation des nourrissons. — Jeudi, à 10 h. 1/2. Leçon pratique d'oto-rhino-laryngologie et examen des malades. — Vendredi, à 10 h. 1/2. Conférence de dermatologie, par M. MARCEL FERRAND, chef de clinique adjoint. — Samedi, à 10 heures. Leçon clinique par M. le professeur HUTINEL.

Des Cours de perfectionnement seront faits, dans les deux semestres, sous la direction de M. NOBÉCOURT.

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera son Cours de *Clinique thérapeutique*, le jeudi 16 Novembre 1911, à 10 heures du matin et le continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Les leçons du premier semestre seront consacrées au traitement de la tuberculose. Tous les jours, à 9 heures du matin. Leçon de clinique thérapeutique au lit du malade.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur DEJERINE commencera son *Enseignement clinique des maladies du système nerveux*, le mardi 7 Novembre 1911, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière) et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son Cours le jeudi 9 Novembre 1911, à 5 heures de l'après-midi (Petit amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure:

Objet du Cours : Maladies communes à l'homme et aux animaux : Charbon, morve, rage, fièvre aphteuse, tuberculose, cancer, etc.

Thérapeutique. — M. le professeur MARFAN commencera le Cours de thérapeutique le jeudi 9 Novembre 1911, à 5 heures de l'après-midi (Grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Programme du Cours : Médications applicables aux affections des voies digestives et aux maladies de la nutrition. Opothérapie.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET commencera le Cours de Pharmacologie le jeudi 9 Novembre 1911, à 4 heures de l'après-midi (Amphithéâtre de pharmacologie) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Anatomie. — M. H. ROUVIÈRE, agrégé, commencera ses Conférences le lundi 13 Novembre 1911, à 6 heures (Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des Conférences : Centres nerveux et système nerveux périphérique.

Pathologie médicale. — M. LÉON BERNARD, agrégé, commencera ses Conférences le jeudi 9 Novembre 1911, à 6 heures (Petit amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure.

Sujet des Conférences : Les maladies infectieuses.

Thérapeutique. — M. PAUL CARNOT, agrégé, commencera ses conférences le lundi 6 Novembre 1911, à 4 heures (petit amphithéâtre) et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants à la même heure.

Programme des conférences : 1° L'art de formuler; 2° médicaments non étudiés dans le cours du professeur; 3° crénothérapie (eaux minérales) et climatothérapie; 4° récapitulation générale sous forme de rédactions d'ordonnances et de régimes. Les conférences de thérapeutique complètent le cours de M. le professeur MARFAN, en sorte que l'enseignement de la thérapeutique sera terminé en quatre mois.

Le laboratoire d'enseignement est ouvert aux étudiants les lundis et vendredis, de 2 h. 3/4 à 4. h. 3/4.

Le laboratoire de thérapeutique est ouvert aux étudiants qui veulent approfondir, pour leur thèse, un sujet de thérapeutique.

Clinique médicale Laënnec. — MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, médecin des hôpitaux, et HENRI LABBÉ, docteur ès sciences, chef de laboratoire à la Faculté, commenceront le vendredi 2 Février 1912, à 4 heures, à la clinique médicale Laënnec, un cours pratique sur la nutrition normale et pathologique.

Le cours aura lieu les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, à 4 heures, et comportera 25 leçons.

Les élèves seront exercés individuellement, dans les salles et dans le laboratoire, aux diverses méthodes d'examen.

Programme du cours : I. Nutrition; alimentation, digestion, assimilation, excrétion. — II. Les gastrodyspeptiques; examen clinique des fonctions sécrétoires et motrices de l'estomac. — III. Analyse du suc gastrique; repas d'épreuve. Acidité, activité fermentative, pepsine, lab-ferment, etc. — IV. Les entérodyspeptiques; examen clinique des fonctions intestinales et pancréatiques. — V. Matières fécales : examen macroscopique et microscopique. — VI. Matières fécales : examen chimique; réaction, extrait, azote total. — VII. Matières fécales : examen chimique; graisses, hydrates de carbone; pigments biliaires; stercobiline; sang. — VIII. Analyse des urines : azote total, coefficient d'absorption intestinale. — IX. Dosage de l'urée. Rapport azoturique. — X. Composés ammoniacaux urinaires; polypeptides acides aminés. Phénols. Indican. Dosage et valeur séméiologique. — XI. Soufre urinaire; sulfates; sulfo-éthers. Dosage et séméiologie. — XII. Les goutteux lithiasiques et migraineux : pathogénie et diététique de l'uricémie. — XIII. Dosage des purines et de l'acide urique. Oxalurie. — XIV. Les albuminuriques. Œdèmes. Echanges chlorurés. — XV. Recherche et dosage des albumines urinaires : sérine, globuline, nucléo-albumines. — XVI. Recherche et dosage des albumines urinaires : albumines acéto-solubles, albumoses, fibrine; albumines d'origine alimentaire. — XVII. Echanges minéraux. Chlorures. Phosphates. Chaux et magnésie urinaire. — XVIII. Les diabétiques. Pathogénie, évolution et thérapeutique du syndrome d'hyperglycémie. — XIX. Diagnose et dosage des sucres urinaires : glucose, lévulose, lactose, pentoses. — XX. Coma diabétique; vomissements acétoniques. Pathogénie et traitement de l'acidose sanguine. — XXI. Facteurs de l'acidose; diagnose et dosage; acides oxybutyrique, diacétique, mesure de l'acidose; acétone; alcaptone. Les excrétions indosées des diabétiques. — XXII. Les obèses. Pathogénie, formes et traitement de l'obésité. — XXXIII. Les syndromes hépatiques. Ictères. Insuffisance hépatique. — XXIV. Pigments de l'urine : bilirubine, urobiline, pigment rouge brun, etc. — XXV. Interprétation clinique des analyses d'urines; régime d'épreuve.

Le montant du droit à verser est de 100 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants pourvus de 16 inscriptions, immatriculés à la Faculté, sur présentation de la quittance du versement dû.

Les bulletins de versement relatifs au cours sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 2 Février 1912, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Histologie. — Un laboratoire de technique histologique est ouvert salle Ranvier, à partir du 16 Novembre 1911, sous la direction de M. MULON, agrégé et préparateur.

Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et de 2e années.

Le but de ce laboratoire est surtout d'offrir aux travailleurs un moyen de se familiariser avec les méthodes de recherches générales et spéciales et de se perfectionner dans la pratique d'une technique particulière dont ils peuvent juger la connaissance utile à leurs recherches personnelles (technique de cytologie fine; mitochondries; coupes par congélation et méthodes histo-chimiques; technique du système nerveux, etc.).

Ce laboratoire est ouvert tous les jours.

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité.

Diphtérie. — M. AVIRAGNET, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le mardi 7 Novembre 1911, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite; examen des malades. Avant et après la visite : leçon théorique et travaux pratiques.

Programme des leçons. — 1re et 2e Leçons : Généralités sur la diphtérie. Tubage. — 3e Leçon : Trachéotomie. — 4e Leçon : Diagnostic bactériologique. — 5e et 6e Leçons : Etude clinique de l'angine diphtérique. — 7e Leçon : Etude clinique du croup. — 8e Leçon : Paralysie diphtérique. — 9e Leçon : Sérothérapie. — 10e Leçon : Traitements adjuvants. Prophylaxie de la diphtérie.

M. BLOCH-MICHEL, chef du laboratoire, et M. HUBER, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broussais — M. ANDRÉ BERGÉ commencera le samedi 4 Novembre 1911, à 10 heures du matin, à l'hôpital Broussais, 96, rue Didot, salle Lasègue, ses *Conférences de Technique clinique et de Séméiologie médicales élémentaires*, avec présentation de malades et examen par les élèves, et les continuera les mardi et samedi de chaque semaine et à la même heure.

Tous les étudiants sont admis sans inscription préalable, sur simple présentation de leur carte.

Hôpital Laënnec. — M. E. RIST fera, dans son service de l'hôpital Laënnec, à partir du 4 Novembre, une série de conférences pour les étudiants de première année, ayant pour objet :

1° Les méthodes stéthacoustiques et stéthoscopiques d'exploration des organes respiratoires (percussion, auscultation, radiologie);

2° L'interrogatoire des malades et la rédaction des observations cliniques.

Les conférences auront lieu les mardis, jeudis, samedis, à 11 heures.

Au cours de la visite précédant chaque conférence, les élèves seront exercés individuellement à percuter et à ausculter.

S'inscrire dans le service auprès de M. ROLLAND, interne.

— A partir du samedi 9 Décembre (11 heures), M. E. RIST fera dans son service de l'hôpital Laënnec, avec la collaboration de MM. Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux et Maingot, radiologiste de l'hôpital Laënnec, une série de conférences et de démonstrations sur la tuberculose et les affections des organes thoraciques.

M. Rist et ses collaborateurs étudieront plus particulièrement certaines questions se rapportant à la tuberculose expérimentale, à l'allergie tuberculeuse, à l'anatomie et à la physiologie pathologique des organes thoraciques, aux méthodes modernes de diagnostic et de traitement de la tuberculose, à l'interprétation des images radiologiques, etc.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier.* — M. Joubin, à Paris,

Nominations. — Sont nommés membres de la Commission supérieure des Sociétés d'assistance aux malades et blessés des armées de terre et de mer, MM. Loup, médecin de 1re classe, et Beaussenat, médecin-major de 1re classe.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Abeille de la Colle, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire adjoint de la direction du service de santé dans ce port.

— M. le médecin de 1re classe Cazeneuve, du port de Toulon, est réintégré au service général à Toulon, où il sera adjoint provisoirement au professeur de bactériologie de l'école d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe.

— M. l'étudiant en médecine Mallein, classé 60e à la suite du concours de 1911, a été admis à l'École principale

du service de santé de la marine en remplacement de M. Romey, démissionnaire.

CONCOURS

Prix Filloux. — **Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Sebileau, Lemaître, Le Noir, qui ont accepté, et MM. Lombard et Campenon qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.**

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — 1re *Séance du 25 Octobre.* — **Ont obtenu : MM. Lambessède,** 7; Roubeau, 6; **Trousset, 4; de Champ-de-Saint-Léger,** 5; Maréchal, 9; **Wiart, 8; Chatenoud, 4; Michel, 8; Malet** (L.), 2; **Mercier, 8.**

2e *Séance du 25 Octobre.* — **Ont obtenu : MM. Powilewicz,** 6; **Haguenau, 8; Cavaillès, 2; Thibierge, 9; Maleyx,** 4; Renault (R.), **5. Mlle Blanchier, 7.**

Pathologie. — *Séance du 25 Octobre.* — **Ont obtenu :** MM. Gout, 10; **Brouet, 9;** Zivy, 9. **Mmes Hovelacque,** 11; Besson (Marianne). 5;

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 24 Octobre. — Artère fémorale.* — **Ont obtenu : MM. Bordier, 13;** Bruaut, 14; **Boisnier, 13; Abrial, 14; Caillet (Louis),** 14; Benoît, 9; **Apchin, 11; Aysaguer, 7; Bessan, 13 1/2; Bocage, 16 1/2; Cabouat, 12 1/2; Barry, 14; Grellety-Boisviel, 12 1/2; Féron, 12 1/2; Flammarion, 4; Guérin, 17;** Hezard, 4; **Foubert, 11. Mlles Braïlovsky, 9; Fremte, 12.**

Pathologie. — *Séance du 24 Octobre. — Technique d'une autopsie.* — **Ont obtenu : MM. Labro, 8; Marquand,** 7; Kahn, **16; Forest, 8; Defiol, 14; Morice (René),** 10; **de Rohan-Chabot, 14 1/2; Lewinsohn, 10;** Perrier, 12; Pidoux, 11; **Perrussel, 10; Lucas, 9; Ill, 16; Tzancoff,** 13; **El-Chafei, 8; Thoyer, 13; Valiadis, 10. Mlle Kouriansky,** 12 1/2.

Séance du 25 Octobre. — Symptômes, complications et traitement du pancréas. — **Ont obtenu : MM. Jalbaud, 9;** Suarez de Mendoza, **8; Modiano, 15; Gur, 19;** Théodoresco, 15; Ducas, 8; **Goubert, 12; Poisson, 9 1/2; Tissot,** 7; Vidal 8; **Breton, 15; Salax, 13 1/2; Laurent (L.), 14; Lavaux, 8 1/2; Chazallat, 9; Pollet, 14; Dubourg, 9;** Jeanjean, 15; **Derriey, 11, Nelze, 11.**

Erratum. — **M. Joffroy a obtenu 13 et non 10.**

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 *Novembre* **1911, à 1 heure. — M. Patenostre : Examen fonctionnel du labyrinthe chez le vieillard; MM.** Pinard, Kirmisson, Second, Ombrédanne. — Mme Darbe-Oberlin : Contribution à l'étude des adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses au début, chez l'enfant; MM. Kirmisson, Pinard, Segond, Ombrédanne. — M. Nainsbrecq : Contribution à l'étude des hydronéphroses d'origine traumatique; MM. Second, Pinard, Kirmisson, Ombrédanne — M. Martinez : De l'étiologie de la pellagre; MM. Blanchard, Roger, Desgrez, Gougerot. — M. Larue : Contribution à l'étude de la digestion des graisses animales et végétales; MM. Roger, Blanchard, Desgrez, Gougerot.

Jeudi, 9 Novembre 1911, à 1 heure. — M. Desvaux de Lyf : Les fistules pancréatiques et leur traitement; MM. Quénu, Gilb. Ballet, Claude, Lecène. — M. Bonvalet : Contribution à l'étude de l'asthénomanie post-apoplectique; MM. Gilb. Ballet, Quénu, Claude, Lecène.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Novembre 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste. — (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série). — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 7 Novembre 1911. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série). — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série). — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 8 Novembre 1911. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 2e. — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e.

Jeudi 9 Novembre 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral. — 4e. — 1er, Chirurgien-dentiste.

Vendredi 10 Novembre 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 11 Novembre 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

RENSEIGNEMENTS

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Étudiante en médecine, de 5e année, demande place chez docteur ou particuliers, qui lui permettrait de finir ses études. Ecrire *P. M.*, no 512.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE
NÉOL
Épidermise Brûlures
Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES
Guérit Angines
Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.
ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE ROLE DES MÉDECINS DANS LA PÉNÉTRATION FRANÇAISE DU MAROC

Ce n'est aujourd'hui un fait ignoré de personne que la pacification de l'Algérie, à la suite de la conquête, fut pour une bonne part l'œuvre des médecins militaires.

Rien de plus naturel ! Les médecins, une fois en contact avec les indigènes, leur ont de suite rendu des services précieux, en même temps qu'ils leur montraient sans réplique possible combien la science des Européens était supérieure à celle des guérisseurs de leurs tribus.

Au Maroc, il ne saurait manquer d'en être de même. Aussi bien, du reste, depuis longtemps déjà, l'influence médicale française s'exerce-t-elle en ce pays pour le plus grand bénéfice de notre influence et de notre pénétration.

Sans parler, en effet, du médecin français de la mission militaire installé auprès du Sultan et qui doit à cette situation spéciale d'exercer une influence personnelle sur le chef de l'Etat marocain et sur son entourage, à notre plus grand bénéfice, les consulats français des ports de la côte se sont tous adjoint des médecins chargés du service des dispensaires réservés aux indigènes.

Pour ces postes, nécessairement, sont choisis des praticiens connaissant la langue du pays et ayant, par surcroît, la connaissance des mœurs et des coutumes des populations musulmanes, ce qui leur permet d'entrer aisément en communication intime avec elles. C'est dans le corps de santé militaire de l'Algérie, naturellement, que ces médecins sont à peu près exclusivement recrutés.

Aujourd'hui, où l'occupation du Maroc par nos soldats permet d'étendre l'action médicale au sein même du pays, au lieu de la limiter seulement à quelques rares points de la région côtière, le rôle de ces médecins va, sans aucun doute, prendre une importance de plus en plus considérable.

Cela est du reste tout simple ! C'est que l'influence du médecin, et il ne saurait en être au Maroc autrement qu'ailleurs, est nécessairement double, s'exerçant à la fois et sur l'individu isolé et aussi sur la collectivité.

A cet égard, au Maroc, le médecin peut se trouver en contact avec trois catégories d'habitants : le musulman de la montagne, le musulman de la plaine et enfin l'israélite.

De ces trois hommes, le premier, très défiant

par nature, devient en général très confiant une fois qu'il a constaté par expérience combien grands sont les avantages que lui garantissent nos médecins et chirurgiens.

Pour le second, qui depuis longtemps déjà se trouve en rapport avec les Européens, il vient sans hésiter aux infirmeries indigènes et aux dispensaires. Quant aux israélites, enfin, qui dans le pays servent le plus souvent d'intermédiaires entre les musulmans et les Européens, ils accourent au dispensaire à la moindre occasion.

Ces succès remportés par nos médecins auprès de la population indigène, riche ou pauvre, sont aisés à expliquer. Au Maroc, où l'exercice de la médecine et de la pharmacie est parfaitement libre, les guérisseurs locaux sont en général d'une complète ignorance.

En dehors des applications de ventouses sèches ou scarifiées et aussi de la pratique de l'ignipuncture, qui est l'apanage des barbiers, l'art de guérir, entièrement placé entre les mains des empiriques et surtout des marabouts, comporte uniquement la prescription de quelques simples, celle de minéraux variés et surtout l'application, en guise de topique, sur la région malade, de formules arabes mystérieuses inscrites sur des papiers maintenus soigneusement à l'intérieur de petits sachets consacrés.

Naturellement, les remèdes prescrits par nos médecins, surtout les opérations chirurgicales qu'ils exécutent, n'ont point de peine à se montrer supérieurs à ces pratiques et valent rapidement à nos docteurs la confiance des malades, qui ne sont souvent pas loin de regarder leur guérison comme tenant du miracle.

Aussi, partout où apparaissent les médecins français, les malades accourent-ils en nombre. On en a pu faire l'expérience décisive dans la Châouia, dès le lendemain même de l'installation de nos postes. Aux ambulances, bien vite arrivèrent les Marocains, dont un bon nombre venaient faire panser les blessures qu'ils avaient reçues en nous combattant.

Sous l'influence du général d'Amade, des infirmeries indigènes furent créées, en particulier à Settat, à Kasbah-ben-Ahmed, au camp du Boucheron, au camp Boulhaud.

Toutes eurent sans tarder une importante clientèle, recrutée non seulement dans le voisinage, mais même au delà des limites du pays occupé.

Les indigènes apprécient du reste si bien la valeur de nos médecins, que, plusieurs mois après la visite du général d'Amade à Azemmour, ville où jamais ne s'installèrent nos troupes, il fut possible d'installer dans cette localité une infirmerie indigène qui n'a point tardé à être des plus fréquentées.

De même, dans le pays de Tadla, l'an passé, l'on a pu improviser, à la grande satisfaction de nos ennemis de la veille, l'assistance indigène au poste d'arrière-garde tactique de Dar-Chafaï; de même aussi va-t-il bientôt en être à Mechra-ben-Abbou, sur la grande route de Settat à Marakech.

En somme, partout où ont passé nos troupes, les habitants n'ont point tardé à faire appel à nos médecins et à nos ambulances, si bien que dès à présent les infirmeries indigènes vont pouvoir être poursuivies jusqu'à Fez et que l'influence médicale française s'étend présentement bien au delà de la zone parcourue par nos soldats.

Mais, ce n'est pas seulement sur l'individu que s'exerce l'action du médecin. Les collectivités n'échappent pas non plus à son influence. Cette dernière, dont l'importance sociale est considérable et qui ne peut manquer d'aider puissamment l'action civilisatrice de la France au Maroc, s'est du reste établie tout naturellement et comme une conséquence nécessaire de l'action exercée sur les individus.

Ce ne sont point seulement les gens du peuple, comme on l'aurait pu supposer, qui dès les premiers jours réclamèrent les soins de nos médecins. Les notables aussi, bourgeois, commerçants, fonctionnaires, caïds, pachas, oumans, etc., eurent de bonne heure occasion de recourir aux médecins militaires et se rendirent bien vite compte, par leur expérience personnelle, de l'importance des services qu'ils devaient à leur science et à leur dévouement.

Le résultat logique de ces remarques fut qu'en de multiples circonstances ils n'hésitèrent point à se faire les collaborateurs dévoués des médecins du corps expéditionnaire, lorsque ceux-ci voulurent prendre des mesures nécessaires d'hygiène collective, de médecine locale, etc.

Ainsi, aujourd'hui, sur le simple appel des caïds, les Marocains accourent en nombre aux séances de vaccination, dont ils ont compris la grande importance. Ainsi encore, il a été possible, avec le concours des autorités locales, d'obtenir la création d'un lazaret d'isolement qui a permis d'enrayer la propagation du typhus exanthématique.

Ainsi, enfin, voici quelques mois, tout le long de la frontière sud du pays, l'on a pu organiser une sévère surveillance sanitaire qui a suffi à protéger la Châouia contre le danger menaçant de la peste.

On le voit par ce court exposé, l'œuvre toute pacifique de pénétration accomplie au Maroc par les médecins français est de la plus haute importance.

Essentiellement due à nos médecins militaires, à ceux des affaires indigènes, dont plusieurs — tel le médecin aide-major Auvert tué d'une balle en pleine poitrine, alors que sur le champ de bataille il pansait un blessé — ont payé de leur vie leur entier dévouement à la cause de la civilisation, cette œuvre ne saurait donc être trop louée.

G. V.

A travers le Monde

La maladie du sommeil.

HAUT-OUBANGHI

La trypanosomiase est très répandue dans tous les villages de la rive de l'Oubanghi.

A Banghi, sur 189 indigènes examinés pendant le mois d'Août, 42 sujets ont été trouvés trypanosomés, soit environ un trypanosomé sur 4 ou 5 indigènes pris au hasard.

Sur 195 indigènes examinés en Septembre, l'examen microscopique du suc ganglionnaire a permis de déceler 37 porteurs de trypanosomes, soit environ 1 sur 5.

La principale préoccupation du médecin de Banghi est de préserver la population européenne. Déjà de très nombreux boys d'Européens ont été reconnus trypanosomés. Mis au lazaret, ils se sont évadés et ont guitté Banghi soit pour le Haut-Oubanghi, soit pour le moyen Congo. Ils iront probablement louer leurs services à d'autres Européens dans les postes dépourvus de médecins. Les boys vivant en général dans la maison de leur maître constituent pour celui-ci un danger sérieux, quand ils sont trypanosomés.

Peut-être pourrait-on signaler aux Européens l'utilité de n'accepter, comme boys, que des indigènes porteurs d'un certificat médical (*Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1911, n° 3).

GABON

La maladie du sommeil est signalée comme sévissant avec une grande sévérité dans la circonscription de la Nyanga (Gabon).

Dans la région des Bacougnis, entre la M'Poulou et la Joshango, 22 villages ont été abandonnés par la population décimée par cette maladie. Dans cette même région, près de Schibango, la mortalité augmente sans cesse pour le même motif. (*Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1911, n° 3.)

LIVRES NOUVEAUX

D. Courtade. — *De l'incontinence d'urine chez les enfants et en particulier de l'incontinence d'urine dite essentielle.* 1 broch. in-8°, de 40 pages. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Dans cette monographie, brochure de l'*OEuvre médico-chirurgical*, l'auteur résume l'état de nos connaissances actuelles sur les incontinences d'urine, si fréquentes chez les enfants.

Il étudie dans un premier chapitre les diverses causes susceptibles de produire l'incontinence d'urine dans le jeune âge : maladies du système nerveux, vices de conformation de l'uretère, de la vessie et de l'urètre, affections des voies urinaires. Mais à côté de ces incontinences survenues sous l'influence d'une cause nettement établie, il en est d'autres, dites *essentielles*, se manifestant surtout la nuit, sans qu'aucune lésion anatomique ou nerveuse ait pu jusqu'ici être constatée.

C'est à l'étude de cette incontinence essentielle qu'est consacré le second chapitre. Courtade décrit minutieusement les symptômes divers et les formes qu'on peut rencontrer, puis s'étend longuement sur l'étiologie et la pathogénie de l'affection. Le plus souvent, il n'y a pas incontinence vraie, mais simplement miction anormale provenant d'un trouble dans le fonctionnement du sphincter de la région membraneuse. Ce trouble consiste d'abord dans une atonie musculaire, à laquelle vient bientôt se joindre une altération du réflexe qui fait contracter le sphincter externe.

Après avoir étudié le diagnostic et le pronostic, l'auteur insiste tout particulièrement sur le traitement de la maladie, et passe en revue tous les moyens que la thérapeutique offre au médecin pour combattre l'incontinence : moyens psychiques, éducation de la fonction, médication interne. Il montre qu'il convient de supprimer toutes les causes de réflexe (vulvite, balano-posthite, phimosis, etc.), et décrit tous les moyens d'action que nous possédons pour agir directement sur le système nerveux génito-urinaire (injection épidurale, injection rétrorectale, ponction lombaire) ou sur les sphincters et la vessie, par le massage local, les cathétérismes répétés, les cautérisations de l'urètre postérieur et enfin l'électricité. M. Courtade, chargé depuis plus de vingt ans du service d'électrothérapie de la clinique des voies urinaires de l'hôpital Necker, estime que, parmi les nombreux traitements employés pour combattre l'incontinence d'urine essentielle, le traitement par l'électricité est un des plus rationnels.

G. Schreiber.

BIBLIOGRAPHIE

2481. — **W. B. Cannon.** — The mechanical factors of digestion. 1 vol. in-8°, de XII-227 pages, avec 37 figures. Prix : 10/6. (*Edward Arnold*, éditeur à Londres, 41, Maddox Street.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 4.

K. Krabbe. — Sur la glande pinéale chez l'homme (1 planche).

V. Jonnesco. — Recherches cytopathologiques sur les ganglions rachidiens dans deux cas de paralysie spinale infantile de date ancienne (4 planches).

C. Foix. — Hémisyndrome bulbaire par lésion périphérique intra-cranienne des nerfs bulbaires (2 planches et 1 figure).

S. Mossé. — Déformations acromégaloïdes (4 planches).

Mikulski. — Démence précoce, acromégalie atypique (1 planche).

Fumarola. — Contribution à l'étude des difformités congénitales associées des mains (électro-poly-macro-syndactilie et micro-thoraco-mélie-unilatérale (2 planches).

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Salpêtrière. — M. le professeur Paul Segond commencera ses leçons de clinique chirurgicale le samedi 11 Novembre 1911, à la Salpêtrière, à 10 h. 1/2, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Enseignement complémentaire. — Lundi et vendredi : Examen des malades et leçons cliniques, par M. Sauvé, chef de clinique, ancien prosecteur à la Faculté, et M. Deniker, prosecteur. — Mardi : Conférence d'anatomie pathologique avec présentation de pièces, par M. M. Renaud, chef de laboratoire. — Mercredi : Opérations par le professeur avant la leçon clinique. — Jeudi : Leçons sur les accidents du travail, par M. Olivier Lenoir, ancien préparateur à la Faculté. — Samedi : Opérations par le professeur avant la leçon clinique.

Tous les jours, à 9 h. 1/2, les élèves seront exercés à l'examen des malades par le chef de clinique et les internes du service, sous la direction du professeur.

Une série de conférences de chimie pathologique appliquée au diagnostic chirurgical seront faites par M. Desgrez, agrégé de la Faculté, et auront lieu à la clinique à une date qui sera fixée ultérieurement.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur E. Quénu commencera, à l'hôpital Cochin, son cours de clinique chirurgicale le mercredi 8 Novembre 1911; il fera sa première leçon ce jour-là, à 10 heures du matin et les continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur Kirmisson commencera, à l'hôpital des Enfants-Malades, son cours de clinique chirurgicale infantile, le mardi 7 Novembre 1911, à 10 heures du matin et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Mardi et vendredi, à 10 heures : Leçons du professeur. — Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (conférence clinique et examen des malades). M. Perrin, chef de clinique, fera des conférences complémentaires sur la chirurgie infantile (la date de ces conférences sera fixée ultérieurement).

Clinique d'accouchement et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — Cours de perfectionnement (le jeudi soir), par M. Brindeau, professeur agrégé.

Ce cours gratuit, spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants, portera sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour. Il commencera le jeudi 16 Novembre 1911, à l'amphithéâtre de la clinique Tarnier, à 8 h. 3/4 du soir, et sera continué les jeudis suivants, à la même heure.

Sujet de la première leçon. — Traitement actuel des hémorragies dues au placenta prævia.

A la fin de chaque leçon, on fixera le sujet de la leçon suivante dont le titre sera affiché à la clinique Tarnier.

Pathologie chirurgicale. — M. Okinczyc, agrégé, chargé du cours, commencera le cours de pathologie chirurgicale le lundi 6 Novembre 1911, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours. — Maladies chirurgicales les plus communes des principaux tissus, des vaisseaux sanguins et lymphatiques, des os et des articulations. — Maladies de l'appareil génital de la femme.

Physiologie. — M. Charles Richet, professeur, commencera le cours de physiologie le samedi 11 Novembre 1911, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du cours. — Respiration, Circulation, Digestion.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. le profeseur R. Blanchard, actuellement en mission à la Faculté française de médecine de Beyrouth, commencera le cours de parasitologie et histoire naturelle médicale à une date qui sera ultérieurement indiquée. Il le continuera pendant le deuxième semestre, jusqu'à complet achèvement de son programme.

Programme du cours. — Parasitisme et infection. Animaux venimeux. Les récents progrès de la parasitologie.

Pathologie externe. — M. Anselme Schwartz, agrégé, commencera ses conférences le mardi 7 Novembre 1911, à 4 heures (grand amphithéâtre, Ecole pratique), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme. — Maladies chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.

Tuberculose ostéo-articulaire. — M. Aug. Broca, agrégé, commencera une série de conférences avec projections sur la tuberculose ostéo-articulaire le lundi 13 Novembre 1911, à 6 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté, et la continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Clinicat obstétrical. — Sont nommés : chefs de clinique titulaires, MM. Chirié, Pottet, Willette; chefs de clinique adjoints, MM. Lévy, Marioton.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Mme Lore-Marquet, décédée à Bordeaux le 16 Juin 1910, a légué à l'Université de Bordeaux une somme de 100.000 francs pour l'achat d'un titre de rente 3 pour 100 sur l'Etat, dont les arrérages seront distribués chaque année aux jeunes gens qui auront obtenu, avant l'âge de 25 ans, le diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Bordeaux avec la mention *très bien*.

En conséquence, les jeunes docteurs appelés, à partir du mois de Novembre 1911, par leur âge et la note obtenue à l'examen de thèse, à bénéficier du legs, sont invités à faire constater au Secrétariat de la Faculté, dans le plus bref délai après la soutenance, leurs droits au partage des arrérages de l'année.

Ces arrérages seront distribués à la fin de l'année scolaire dès que le Conseil de la Faculté ou la Commission scolaire déléguée à cet effet aura constaté, par l'examen des dates de naissance et des procès-verbaux des soutenances de thèses de l'année scolaire, que les jeunes docteurs bénéficiaires des avantages de la fondation remplissent exactement les conditions stipulées par la testatrice.

Les intéressés devront retirer au Secrétariat de la Faculté de Médecine, ou faire retirer par une personne munie de leur autorisation écrite, à partir du 5 Août de chaque année, les mandats de paiement établis en leur nom.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — MM. Perrin de la Touche, à Rennes; Gorisse, Laurent, médecins-majors de 2e classe.

Bourses de doctorat et de pharmacien de 1re classe. — L'ouverture de concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine et des bourses de pharmaciens de 1re classe, qui devait avoir lieu le 27 Octobre 1911, est reportée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Réforme des études médicales. — Nous sommes heureux d'apprendre que la Commission du Budget a été unanime à reconnaître la nécessité urgente des crédits réclamés pour la *Réforme des études médicales*. Les ministres de l'Instruction publique et des Finances se sont, de leur côté, mis d'accord et l'on peut espérer que ladite réforme sera un fait accompli, dès 1912.

Ajoutons que la création du *Conseil supérieur des études*

médicales a été également reconnue nécessaire. M. le professeur J. Courmont (de Lyon), président de l'Association des professeurs et agrégés des Facultés de médecine de l'Etat, a été autorisé à annoncer à ses collègues les deux nouvelles ci-dessus. Notre distingué collaborateur, M. A. Broca, reviendra la semaine prochaine sur la question, qu'il a déjà, d'ailleurs, traitée ici-même l'an dernier.

Le prix Nobel. — On annonce de Stockholm que le prix Nobel pour la médecine est décerné cette année à un ophtalmologiste, le docteur Gullstrand, professeur à l'Université d'Upsal, pour ses travaux sur la dioptrique de l'œil.

Le professeur Allvar Gullstrand est né en 1862 et est depuis 1894 professeur à la grande université suédoise.

Ophtalmologie. — Clinique de M. Galezowski. — Tous les jours de 1 h. 1/2 à 2 h. 1/2, examen et présentation de malades.

Mardi et samedi, réfraction; jeudi, ophtalmoscopie; lundi, mercredi, vendredi, opérations.

Le Dr Galezowski fera, pendant l'année 1911-1912, deux séries de conférences sur la réfraction et l'examen ophtalmoscopique avec exercices pratiques.

A propos de sérums. — Un docteur en médecine, M. Régnier, vient d'être poursuivi devant la 10e chambre correctionnelle, pour contravention à la loi de 1895 sur les sérums thérapeutiques.

Dans l'espèce, il s'agissait d'un sérum antisyphilitique, tiré du sang de singes immunisés, que le docteur disait, pour sa défense, n'être fourni qu'aux médecins qui lui en faisaient la demande.

Seulement la loi de 1895 exige expressément, pour l'emploi et la mise en vente de tout sérum, qu'il soit autorisé par le gouvernement, après rapports de l'Académie de médecine et de l'Institut Pasteur. Et le tribunal, confirmant la nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation, a condamné M. Régnier, pour lequel Me Joseph Hild avait plaidé, à 100 francs d'amende.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Auffret, inspecteur général de 1re classe de réserve de la marine.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 27 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Kahn (G.), 5; Philardeau, 7; Larroque, 10; Rougier, 7; Plichet, 4; Liacre, 3; Longevialle, 2; Wallon (E.), 3; Pilatti, 8. Mlle Lecocq, 7.

Séance du 28 Octobre. — Ont obtenu : MM. Parat, 3; Duval, 11; Boirac, 7; Richon, 5; Ceillier, 4; Plaisant, 10; Escudié, 6; Peignaux, 3. Mlle Besson (H.), 4.

1re *séance du 30 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Carpanetti, 7; Marchak, 4; Durand (A), 10; Hartemann, 6; Vincotte, 3; Daudet, 3; Saléo, 6; Küss, 7; Baudet, 3.

2e *séance du 30 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Flandrin, 7; Lévy, 7; Alibert, 4; Butin, 7; Garcin, 6; Escallier, 9; Nubert (G.), 3. Mlles Monbiot, 7; Landesmann, 7; Peltier, 8.

Pathologie. — *Séance du 27 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Mazzoléni, 9; Parin, 7; Alexandre, 9; Berthelot, 8; Lory, 6; Constantin, 6; Bouchet, 3; Humbert, 6; Mallet, 6; Bourgeois (M.), 11.

Séance du 30 Octobre. — Ont obtenu : MM. Guéry, 11 1/2; Barbary, 10; Reilly, 12; Viguerie, 11; Charbonnier, 5; Moulonguet, 11; de Butler d'Ormond, 6; Houlbert, 6; Moisson-Lacombe, 10I; Gerber, 6.

Externat. — **Pathologie.** — *Séance du 27 Octobre.* — *Symptômes et complications du rhumatisme articulaire aigu grave* — Ont obtenu : MM. Fauchay, 13; Kœrner, 15; Giraud, 14; Boissier, 7; Dalsace, 13 1/2; Malinjak, 16; Chatellier, 13; Cruchand, 9 1/2; Lapidus, 12 1/2; Buffet, 10; Coudy, 12; Favreau, 12 1/2; Capoulade, 9; Mignot, 12 1/2. Mlle Badilquès, 12.

Hôpitaux de Toulon. — Un concours pour six places d'interne en médecine et en chirurgie sera ouvert le 18 Décembre prochain.

Pour être admis à concourir, les candidats devront se faire inscrire au moins huit jours avant la date fixée pour le concours, au Secrétariat des Hospices, et fournir en même temps les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance; 2° une pièce justificative de leur qualité de Français; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° le bordereau constatant qu'ils sont pourvus de huit inscriptions en médecine dans une Faculté française; 5° un certificat de régularité d'études et de bonne conduite, émanant du doyen d'une Faculté et, au cas où ils auraient déjà rempli les fonctions d'interne ou d'externe dans un hôpital, un certificat de l'administration de cet établissement; 6° l'engagement écrit de se conformer au règlement général des Hospices civils de Toulon, ainsi qu'aux décisions et délibérations pouvant être prises ultérieurement par la Commission administrative. Toutes ces pièces devront être légalisées. Tout dossier incomplet ou irrégulier sera refusé.

— *Avis à MM. les Etudiants.* — Des étudiants en médecine pourvus de huit inscriptions de doctorat sont demandés aux Hospices civils de Toulon pour y occuper les fonctions d'internes provisoires pendant deux mois.

Se faire inscrire au Secrétariat desdits Hospices avant le 5 Novembre prochain, en produisant : le bordereau des inscriptions, un certificat de bonnes vie et mœurs et une pièce justificative de leur qualité de Français.

Les internes provisoires reçoivent un traitement annuel de 300 francs. Ils sont logés et nourris dans les hospices.

RENSEIGNEMENTS

Maison de Spécialités pharmaceutiques très connue désire connaître chimiste ayant spécialité sérieuse à lancer ou à vendre. S'adresser M. V., *Presse Médicale*.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. Dép. et Étr. . **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE JUBILÉ
DE
M. LE PROFESSEUR LÉPINE, DE LYON

En prenant la plume aujourd'hui, mon angoisse coutumière est encore avivée par la nature spéciale de ma tâche. Il s'agit d'un éloge, genre autrement difficile que la critique. Celle-ci, tout le monde la trouve à son goût, et à combien l'éloge le plus sincère ne paraît-il pas fade!

Mais ce qui, par surcroît, me fait hésiter, c'est que j'ai à louanger le meilleur, le plus savant, le plus modeste des hommes, après que les plus illustres d'entre les nôtres ont, de leurs voix retentissantes, exalté ses vertus. Au cours de la fête magnifique qui groupa, l'autre dimanche, les délégués de toute l'Europe autour du vieux maître lyonnais prêt à descendre de sa chaire, notre doyen, M. Landouzy, a parlé, et aussi les professeurs Roque, Collet, Cazeneuve, collègues du jubilaire. Notre confrère M. Henrijean, de Liége, au nom des médecins de langue française, le recteur de l'Université de Lyon, enfin, délégué par le ministre, tous ont dit ce qu'il y avait à dire. Le portrait vient d'être fait de mains de maîtres, quels traits pourrais-je bien y ajouter?...

Malgré tout, je suis tranquille. Dans les champs aux vastes horizons, lorsqu'aux semailles fécondes ont succédé les récoltes opulentes, il reste toujours aux humbles chemineaux des glanes suffisantes pour leurs petites gerbes. Je suis le chemineau qui passe, moi; et après la grande moisson des discours, en me penchant au ras du sol, tout près de cette belle vie de savant, je trouverai bien quelques épis à vous offrir d'un cœur sincère.

***

Le professeur Raphaël Lépine est né en 1840, rue de l'Annonciade, dans ce vieux Lyon à l'âme ardente, au cerveau mystique, que Michelet opposait au Lyon industriel tout rempli du sifflement des navettes et du bourdonnement des métiers. Si l'on veut bien comprendre et la vie de ce maître et le rôle de l'Ecole médicale de Lyon qu'il illustra, il faut reporter sa pensée vers son antique cité qui fut la première, en Gaule, à imposer sa supériorité au Romain vainqueur; celle qui, par l'ingéniosité et le goût de ses artisans, replaça d'Orient en Occident, pour plusieurs siècles, l'axe de l'Empire des Césars. Mal connue, la belle ouvrière, qui a son front dans le ciel, est symbolisée vraiment par les deux cours d'eau

dont ses pieds sont baignés. Le Rhône « altier », et qui se rue en chantant vers la mer, lui a donné la fougue, l'emportement subit. Regardez-le, du haut du vieux pont de la Guillotière, le vilain monstre : sournois, de bonne mine, il glisse entre les bancs de gravier comme un honnête fleuve qui ne saurait penser à mal. Oui, mais le lendemain, si sous l'haleine brûlante du Sud les glaciers ont fondu, l'innocent d'hier est devenu féroce, débordant. N'essayez pas de l'arrêter, il casserait tout! La Saône, au contraire, est la rivière calme, utile, moins fougueuse, mais plus sûre et plus tenace.

Eh bien, le Lyonnais est à la fois impétueux comme son fleuve et raisonnable, si j'ose dire, comme sa rivière. Toute son histoire est faite de ces deux contrastes : tantôt violent et mystique, tantôt réfléchi et pondéré, il est aussi propre à s'armer et à combattre pour son idéal qu'à fonder au dehors, à force de patience et d'assiduité, les Comptoirs qui font sa fortune.

Si cela était dans mon sujet, je serais heureux d'analyser avec vous cette âme que je crois bien connaître. On la dit un peu étroite et particulariste. Hé! oui, certes, parce que, chez elle plus qu'ailleurs, fermente le levain de la vieille France provinciale, parce que davantage ici revit l'amour du Français d'autrefois pour le clocher de sa petite patrie : « J'aime ma ville plus que ta ville, j'aime ma province plus que ta province, j'aime mon pays plus que tout!... »

Mais ils ont beau trouver un cachet exceptionnel à tout ce qui est de chez eux, cela n'empêche point nos compatriotes de chérir par-dessus tout la grande Mère. On l'a bien vu en 70. Leurs mobiles à Belfort furent particulièrement héroïques. Notre préfet de police, M. Lépine, s'y battit; c'est même là que ce brave homme commença à mériter le titre d homme brave qui lui fut décerné certain jour à la tribune française. Si cette défense héroïque de Belfort fut comme traversée par un courant de bonne humeur gauloise, on le doit pour une forte part aux petits canuts devenus moblots. J'en sais un de riche famille qui, frappé d'une balle à l'abdomen, se retourna vers son compagnon et lui dit, avec cet accent inimitable du Guignol lyonnais, ce descendant jovial du Manduccus antique : « C'est la première fois de la journée que j'aurai eu quelque chose dans le ventre ! » Mais que dire aussi de ces légions du Rhône dont la bravoure, durant les batailles de Nuits, arracha aux ennemis mêmes des cris d'admiration ! Un vieil ami m'a raconté autrefois que le soir de la lutte, près du village de Meuilley, comme un sous-officier allemand rudoyait des mobilisés blessés et noirs de poudre : « Respectez-les! cria son commandant, respectez-les! Si tous ceux que nous avons combattus avaient été comme ceux-là, nous ne serions pas ici ».

M. le professeur Lépine, calme d'ordinaire jusqu'à la froideur, fut enthousiaste aussi jusqu'au sacrifice de sa vie, lorsque sous les balles il conduisait un train de blessés et de vieillards hors de Belfort investi. Ainsi il se relie à tous ceux de sa ville. Mais ce qui le fait Lyonnais surtout, c'est sa curiosité et son ardeur à s'instruire. Il est le fils d'un comptable; aux qualités de la race, son père va ajouter celles de sa profession : l'ordre et la méthode. Il lui donnera surtout ce besoin de savoir et de s'élever, qui est la caractéristique de ceux de là-bas. Écoles pour les apprentis, pour les petits employés, instituts professionnels, tout avait été organisé à Lyon, en vue de l'instruction des humbles, bien avant l'intervention de l'Etat républicain. Au lieu de laisser, comme ailleurs, le bien des pauvres devenir la proie du fonctionnarisme électoral, ses bourgeois comprirent si parfaitement leur rôle que ce bien, administré gratuitement par eux, ne cessa jusqu'à ces derniers temps de s'accroître. Car ils ont aussi la probité, et c'est encore une des qualités du maître que je veux vous offrir en exemple.

***

En se saignant aux quatre veines, comme ils disent, le comptable envoya ses enfants au lycée; M. Lépine en sortit en 1858 pour entrer à l'École de Médecine. Deux ans après, il était interne des Hôpitaux, et quatre ans plus tard, en 1864, il partait pour Paris. L'année suivante, il se présentait à notre internat, et il y eût été certainement reçu le premier s'il n'avait eu pour concurrent Dieulafoy. Élève de Paris, ce dernier était éloquent comme Démosthène, fort comme Achille et beau comme un dieu; Trousseau en raffolait. Lépine était un inconnu; il était chétif, renfermé; tout cela faisait bien une différence d'un ou deux points, et Dieulafoy l'emporta.

Interne de Lorain, de Jules-Simon et de Charcot, notre jeune Lyonnais garda surtout l'empreinte de ce dernier. C'est Charcot qui le pousse, en 1867, vers l'Allemagne. Il y reste trois ans, d'abord à Berlin, chez Conheim et Virchow, ensuite chez Ludwig, à Leipzig. C'est là que le surprend la déclaration de guerre en 1870.

Médecin-major à Belfort, puis à Besançon, il se signale partout. Aussi, lorsque le Gouvernement de la Défense nationale a besoin d'un homme sûr et actif pour lutter contre l'épidémie qui décimait les troupes rassemblées au camp de Sathonay, près Lyon, M. Lépine est le premier choisi. Je note ce détail parce qu'il marque le début de la carrière administrative du maître; pour la première fois, en effet, l'Etat faisait appel aux lumières et au dévouement de cet homme qui, toute sa vie, — cela semble être une qualité de famille, — a bien servi la chose publique.

Aussitôt après la guerre, il concourt pour les Hôpitaux et l'agrégation, où il arrive en 1875. Parisien désormais, il allait comme le maître Bouchard, un ancien élève de Lyon, lui aussi,

accomplir l'étape qui va de l'externat à l'Institut, et qu'un si petit nombre a pu franchir; mais la Destinée en décida autrement. Lorsque Jules Simon, alors ministre, eut fondé la Faculté de Lyon, il lui fallut de jeunes hommes pour occuper certaines des chaires nouvellement créées. L'État fit de nouveau appel au concours de Lépine. Comme le devoir s'alliait ici à la joie de retrouver sa chère ville, il planta là sans hésitation Paris, ses Hôpitaux, sa Faculté, et peut-être aussi quelques-uns de ses rêves d'avenir.

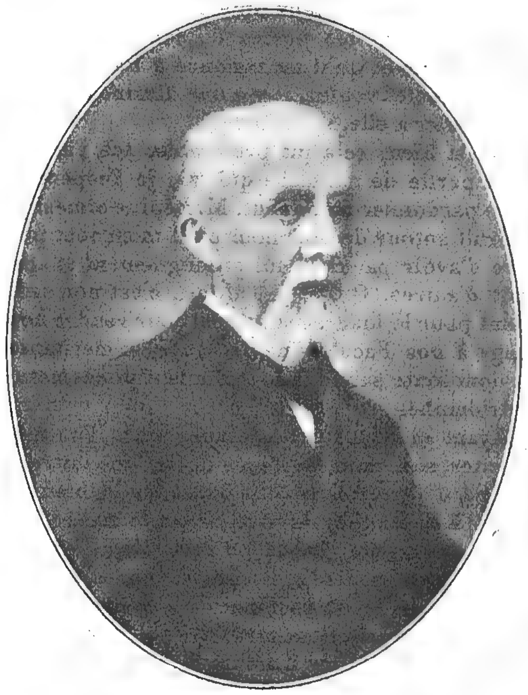
***

En je ne sais quelle Vie de Saint, il est raconté qu'une grande Reine, pour obtenir une grâce, alla voir son frère qui s'était fait ermite dans une vallée déserte. L'ayant trouvé si différent de ce qu'elle l'avait connu, elle se prit à gémir. Mais le saint la consola et la raffermit dans sa foi en lui disant : « J'ai choisi la meilleure part! » Je crois bien que M. Lépine, qui tient à la fois de l'ermite et du bénédictin, a fait de même.

Suivant que les progrès de la médecine ou de la chirurgie rendent plus intéressante l'une ou l'autre de ces parties, on y voit aussitôt accourir l'élite de la jeunesse. De ces oscillations du choix je pourrais vous fournir maints exemples; regardez ce qui se passa après les premières découvertes de Pasteur : presque tous les sujets de valeur allèrent à la médecine; mais leurs cadets, avec le même entrain, se portèrent vers la chirurgie quelques années plus tard, quand l'antisepsie eut ouvert de ce côté des horizons insoupçonnés.

A l'heure où M. Lépine atteignait la maîtrise, la médecine terminait une crise qui durait depuis près d'un quart de siècle. Après avoir tenu longtemps entre nos mains le gouvernail, nous nous étions, comme de coutume, laissé convaincre par les affirmations allemandes, toujours bien accueillies parce que pesantes et parce qu'étrangères.

Donc, il y a un demi-siècle environ, notre art, prisonnier chez les Barbares, s'étiolait dans la fétide atmosphère des amphithéâtres. La lésion



Portrait de M. le Professeur Raphaël Lépine, de Lyon.

était tout, et aussi l'analyse. Lasègue, avec son esprit synthétique, sa langue incomparable, commençait à réagir. Non, l'anatomie pathologique n'est pas tout; non, la clinique ne saurait tromper. Bouchard vint, et du coup son œuvre monta si haut, porta si loin, qu'on vit bien que les fleurs françaises allaient refleurir. Aussi, quantité de jeunes hommes le suivirent, entre lesquels Lépine.

Il était, lui, tout imprégné de la science allemande et représentait à Lyon ces maîtres de Strasbourg qui, si longtemps jadis, servirent de trait d'union entre la culture latine et la germanique.

Aussi, comme il était élève de Ludwig, et que, d'autre part, il était plein de sens, tout naturellement il aiguilla notre art vers la physiologie. Certes, le précepte de Bouchard est à suivre, et l'on doit, quand on le peut, penser pathogéniquement. Mais pour y arriver, il faut faire appel à la physiologie; c'est donc par elle que l'on commencera : « *Il faut penser physiologiquement* » : grande et féconde parole si souvent répétée à Lyon en ces récents jours de fête, et que le maître Bouchard a voulu inscrire en tête du beau livre jubilaire offert à M. Lépine par ses élèves, ses amis, ses collègues et ses collaborateurs de la *Revue de médecine* qui l'a édité.

En passant, notez le contraste pittoresque dont le hasard çà et là nous offre le régal. Son prédécesseur dans la voie de la médecine physiologique n'est autre que Broussais, le terrible Broussais, aussi brutal, aussi intransigeant que M. Lépine est pondéré et tolérant. Avec sa violence, le premier précipita la médecine dans l'erreur, et le second, doucement, l'en retira.

N'est-ce pas en pensant physiologiquement qu'on pourra voir ce qui se passe derrière le mur cellulaire? en pensant physiologiquement qu'on pourra remonter aux causes? M. Lépine eût-il seulement cette phrase à son actif, qu'il serait sûr de compter parmi les premiers de son temps : *Non omnis moriar!*... Mais combien de travaux apportés à l'appui de cet aphorisme! J'ai dit que le maître était un bénédictin, — un bénédictin laïque, s'entend. Comme un moine, en effet, il avait sa vie réglée. Le matin, à 6 heures, quand la Cité laborieuse, les yeux encore gros de sommeil, s'étirait à peine, on le vit, trente-cinq années durant, franchir la vieille porte de

l'Hôtel-Dieu. A la lueur de sa lampe, — « petite clarté, grande lumière », il travaillait, dosait, méditait jusqu'à 9 heures. Alors, le clinicien reparaissait, et l'enseigneur, et cela allait ainsi jusqu'à midi. A 1 heure ou 1 h. 1/2, après le déjeuner, retour au laboratoire jusqu'à 7 heures ; enfin, travail de cabinet de 8 à 10 heures du soir. Jamais de délassements, jamais de distractions mondaines. Toute la part de joie de ce savant a tenu entre les murs d'un vieil hôpital ; ses joies d'homme, il les a trouvées dans l'accomplissement de ses devoirs familiaux, entre sa femme malade et le petit lit de son fils.

***

Dans *L'Amour médecin*, au cours d'une consultation, un docteur-régent fait remarquer à ses collègues que « Paris est étrangement grand ». Au lit d'un malade, la phrase est ridicule et fait naturellement sourire ; elle est cependant d'un vrai travailleur. Que d'heures perdues ici à courir la ville ! Ceux qui ont la tête pleine de rêves n'ont pas à s'en plaindre, mais les autres, que presse la soif d'expérimenter !... On comprend qu'un homme qui, dans sa vie provinciale, a apporté l'activité d'un Parisien, ait pu accumuler un travail formidable. Et c'est bien le cas du maître. Dans les maladies de la nutrition, il n'est pas de chapitre où il n'intervienne. Il en a refait quelques-uns tout entiers, celui du diabète, par exemple.

Avec la centième partie de son œuvre, un habile eût gravé son nom sur l'airain. Songez donc ! C'est M. Lépine qui a trouvé les propriétés analgésiques de l'antipyrine ! Et cela n'est-il pas suffisant pour rendre un nom populaire ! Mais ce sage a précisément le dédain du monde et de la foule, non par orgueil, certes, mais plutôt par tempérament. Frugal en toutes choses, il est fluet d'aspect, il est lent, il est timide ; rien ne saurait rider son calme visage, tant fonctionnent bien les freins qui bloquent son émotivité profonde. Piètres qualités, n'est-il pas vrai, pour se faire entendre au milieu du bruit actuel. Si je dis encore que son parler est lent, que sa langue hésite un peu, ce qui ajoute à la grâce de ses discours, on comprendra mieux que la popularité n'ait jamais franchi les portes du laboratoire où il abrita sa vie et qu'il ait renoncé à Paris lorsque notre Faculté voulut, il y a une dizaine d'années, le rappeler à elle.

Aussi bien, cela fut préférable. Ici, j'arrive à cette partie de ma tâche qui va, je l'espère, me faire pardonner mon début. M. Lépine aime si peu le bruit autour de son nom qu'il m'en veut peut-être d'avoir parlé de lui si longuement et après tant d'autres. Or, si je l'ai fait, c'est non seulement pour le louer, mais aussi pour rendre hommage à nos Facultés de province, si méritantes, et dont toute sa vie il souhaita le rayonnement et le triomphe.

Ayant eu déjà, il y a quelques jours, l'occasion de citer son nom, je reçus de lui une lettre qui m'a paru devoir clore cette petite étude, bien inférieure à ce que j'avais rêvé. Donc le maître, avec bonne grâce, me gronda « d'avoir singulièrement embelli mon modèle », et, dans sa modestie coutumière, il crut devoir se plaindre doucement d'avoir été cité à côté de Bouchard, dont il ne veut être que le disciple. Puis il ajouta :

« Je vous remercie infiniment d'avoir attiré l'attention sur la province, car elle est une force intellectuelle de notre pays, non peut-être en littérature ou en art, mais au moins en science... En 1877, lors de la création de la Faculté de Lyon, on semblait décidé à créer des foyers scientifiques en province, puis tout doucement on est devenu moins empressé, et, la routine aidant, l'excès de centralisation dont souffre actuellement l'Allemagne, car les Universités provinciales y sont en déclin, risque de dominer. Je répète que pour la science c'est probablement un mal... C'est à Grenoble que Raoult a créé la cryoscopie ; c'est à Rennes, je crois, ou dans une ville analogue, que Raulin, avec un baquet de terre, dans une espèce de cave, a poursuivi pendant des mois, je n'ose dire des années, mais cela a duré plus d'un an, ses belles expériences sur la culture de l'*aspergillus niger* ; il me l'a souvent raconté... Encouragez donc les modestes savants ; l'Allemagne a dû en partie son succès à ses Universités provinciales : il ne faut pas que tout le sang reflue au cœur... »

C'est sur cette parole que je veux m'arrêter, parce qu'elle justifie tout ce qui précède. En un temps où les rêves pacifistes de certaines âmes trop généreuses sont balayés au souffle de la barbarie renaissante, il faut que les bonnes volontés françaises s'unissent ; il faut que chacun de nous, faisant taire ses préférences, se rallie autour du drapeau ; il faut surtout qu'aux maîtres rivaux nous sachions opposer nos propres maîtres. Il en est, certes, d'autres encore que M. Lépine à exalter, il n'en est point qui, à un plus haut degré, aient réuni en eux ces qualités de mesure, d'ingéniosité et de douceur dont tout entière est faite l'âme française.

F. Helme.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Chirurgie des voies urinaires.

Hôpital Necker. — Clinique des maladies des voies urinaires (professeur : M. Albarran) : M. Maurice Chevassu, agrégé, chargé du cours.

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre ; n° 82, 14 Octobre ; n° 84, 21 Octobre ; n° 86, 28 Octobre.

Programme de l'enseignement. — A. Mercredi, à 10 heures : Leçons cliniques à l'amphithéâtre, par M. Maurice Chevassu.

B. Vendredi, à 10 heures : Polyclinique à la salle de la Terrasse. Examen de malades. Discussion d'explorations fonctionnelles des reins. Présentation d'opérés et de pièces, par M. Maurice Chevassu.

C. Mardi, jeudi, samedi, à 9 1/2 : Opérations à la salle Laugier, par M. Maurice Chevassu.

D. Samedi, à 5 heures, salle de la Terrasse : Leçons complémentaires du soir, avec présentation de malades (réservées aux docteurs et aux étudiants ayant terminé leur scolarité), par MM. Picot, chef de clinique, et Marsan, chef de clinique adjoint.

E. Lundi, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, salle de la Terrasse : Conférences élémentaires sur la pathologie des voies urinaires, suivies de la consultation et du traitement des malades externes, par M. Marsan.

F. Mardi, à 11 heures, au Laboratoire (7 Leçons) : Conférences pratiques sur l'examen chimique des urines, par M. Ambard, chef du laboratoire de chimie.

G. Samedi, à 11 heures, au Laboratoire : Conférences pratiques de bactériologie et d'anatomie pathologique appliquées à l'étude des voies urinaires, par M. Braun, chef de laboratoire d'histo-bactériologie.

H. Jeudi, à 11 heures, salle de Cystoscopie : Principes généraux de la Cystoscopie. Les procédés cystoscopiques d'exploration et de traitement, par M. Pasteau, ancien chef de clinique.

I. Cours pratique de perfectionnement sur la cystoscopie et le cathétérisme des uretères, par MM. Picot et Marsan.

Ces cours ont lieu à intervalles variables; ils sont annoncés par des affiches spéciales. Chaque élève est exercé personnellement au maniement du cystoscope et reçoit à la fin du cours un certificat. Le nombre des élèves est limité à huit. Le cours comprend dix leçons. Le droit à verser est de 150 francs.

Le premier cours commencera le jeudi 16 Novembre; il aura lieu les lundis, jeudis et vendredis de 4 à 6 heures, salle de cystoscopie.

Répartition de l'enseignement. — Lundi, à 9 heures : E. A la Terrasse, M. Marsan.

Mardi, à 9 heures : E. A la Terrasse, M. Marsan; à 9 h. 1/2 : C. Salle d'opérations, M. Chevassu; à 11 heures : F. Au Laboratoire, M. Ambard.

Mercredi, à 10 heures : A. A l'amphithéâtre, M. Chevassu.

Jeudi, à 9 heures : E. A la Terrasse, M. Marsan; à 9 h. 1/2 : C. Salle d'opérations, M. Chevassu; à 11 heures : H. Cystoscopie, M. Pasteau.

Vendredi, à 10 heures : B. A la Terrasse, M. Chevassu.

Samedi, à 9 heures : E. A la Terrasse, M. Marsan; à 9 1/2 : C. Salle d'opérations, M. Chevassu; à 11 heures, G. Au laboratoire, M. Braun; à 5 heures D. A la Terrasse, MM. Picot et Marsan.

M. Maurice Chevassu fera en outre, à la Faculté de Médecine, pendant le semestre d'été, des conférences sur la pathologie des voies urinaires et de l'appareil génital de l'homme. Elles auront lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique les mardis, jeudis et samedis, de 6 à 7 heures.

Hôpital Laënnec. — Service de M. Legueu.

Consultations urinaires (polycliniques) le mardi et le samedi, à 10 heures.

Opérations les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures.

Cours de clinique urologique le jeudi, à 10 h. 3/4 (à partir de Janvier).

Cours complémentaire pratique de cystoscopie et de cathétérisme des uretères par M. Papin, assistant, les mardis, jeudis et samedis, à 4 h. 1/2.

Hôpital Lariboisière (service Civiale). — M. Marion. A partir du 6 Novembre, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, visites avec examen des entrants et leçons au lit du malade.

Mardi, jeudi, samedi à 10 h. 1/2, opérations. Avant les opérations, à 9 h. 1/2 :

Mardi. Leçons de pathologie urinaire;

Jeudi. Cystoscopie;

Samedi. Leçon de technique opératoire.

Tous les matins à 9 heures, à la salle de consultation, examen et traitement des malades externes sous la direction de M. Germain, assistant du service.

Leçons et exercices d'histobactériologie et de chimie urinaire, par MM. Guillaume et Ameuille.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

Clinique de MM. Desnos et Minet, 15, rue Malebranche (5e). — L'enseignement comprend deux périodes de *stage* : 1° Octobre à Janvier; 2° Mars à Juin. Les élèves, en nombre limité, sont exercés à l'examen et au traitement des malades les lundis, mercredis, vendredis, de 3 heures à 4 heures; ces exercices cliniques sont suivis de conférences les lundis et vendredis à 4 heures.

Les élèves sont exercés aux méthodes modernes de l'urologie (cystoscopie, urétroscopie, électrothérapie, radiographie, examen fonctionnel des reins, etc.).

A la fin du trimestre, les élèves étrangers reçoivent un *certificat de stage*.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement des maladies des voies urinaires.

Achard et Castaigne. — **Examen clinique des fonctions rénales par l'élimination provoquée.** 1 broch. gr. in-8° 1 25

Albarran. — **Exploration des fonctions rénales :** *Etude médico-chirurgicale.* 1 vol. gr. in-8°, avec 143 fig. 12 fr.

— **Médecine opératoire des voies urinaires :** *Anatomie normale et Anatomie pathologique chirurgicales.* 1 fort vol. gr. in-8°, avec 561 figures en noir et en couleurs, relié toile . . . . . 35 fr.

Albarran et Imbert. — **Les tumeurs du rein.** 1 vol. in-8°, avec 106 figures en noir et en couleurs . . . . 20 fr.

Bazy. — **Maladies des voies urinaires :** *Urèthre, vessie.* 4 vol. petit in-8°, avec figures; chaque vol. . . . 2 50

Bernard (Léon). — **Les méthodes d'exploration de la perméabilité rénale.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Courtade. — **De l'incontinence d'urine chez les enfants.** 1 broch. gr. in-8°. 1 25

Debove, Achard et Castaigne. — **Manuel des maladies du rein et des capsules surrénales.** 1 vol. gr. in-8°, avec figures . . . . . 14 fr.

Desnos. — **Traitements modernes de l'hypertrophie de la prostate.** 1 broch. gr. in-8°. 1 25

Duval (Pierre). — **Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme.** 3e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 234 figures, cart. toile 4 25

Fauvel. — **Physiologie de l'acide urique.** 1 broch. gr. in-8° 1 25

Hoche. — **Les lésions du rein et des capsules surrénales.** 1 vol. in-8°, avec 84 planches et 87 figures microphotographiques . . . . 12 fr.

Lavrand. — **La néphrite des saturnins.** 1 broch. gr. in-8° 1 25

Létienne et Masselin. — **Précis d'urologie clinique.** 1 vol. in-8°, avec 58 figures et 1 planche. . . 12 fr.

Luys. — **Exploration de l'appareil urinaire.** 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 226 figures et 6 planches en couleurs, relié toile. . . . . 20 fr.

— **La séparation de l'urine des deux reins.** 1 vol. in-8°, avec 53 figures. . . . . 6 fr.

Poncet et Delore. — **Traité de la cystostomie sus-pubienne chez les prostatiques.** 1 vol. in-8°, avec 42 figures . . . . 8 fr.

— **Traité de l'uréthrostomie périnéale dans les rétrécissements incurables de l'urèthre.** 1 vol. in-8°, avec 11 figures . . . . 4 fr.

Sergent et Bernard. — **L'insuffisance surrénale.** 1 vol. petit in-8° 2 50

Tuffier. — **Tuberculose rénale :** *Diagnostic, pathologie, traitement.* 1 broch. gr. in-8°. avec figures . . . 1 25

***

Oto-rhino-laryngologie.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

L'enseignement de l'oto-rhino-laryngologie donné par la Faculté comprend : un cours professé par M. Castex, chargé des cours; des conférences faites par ses assistants et des travaux pratiques qui ont lieu toute l'année, conformément au programme suivant :

I. COURS. — M. Castex, chargé de cours, fait un cours public et gratuit pendant les semestres d'hiver et d'été. Chacun de ces cours a une durée de trois mois. Ils consistent surtout en présentations de malades avec étude du diagnostic, du pronostic et des traitements.

Les leçons ont lieu à l'Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique de la Faculté), les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures.

Les lundis, mercredis et vendredis, des conférences sont faites par les assistants.

II. TRAVAUX PRATIQUES. — Sous la direction de M. Castex et de ses assistants MM. Collinet, Rabé, Blanluet.

Les exercices pratiques ont lieu toute l'année sans interruption.

Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 heures à 5 heures.

A la suite du cours d'hiver ont lieu des démonstrations de chirurgie spéciale pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx.

Un cours spécial est fait au mois de Septembre par les assistants.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois d'exercices est de 50 francs.

Sont admis tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

M. Castex reprendra son cours le samedi 7 Novembre, à 3 heures (Amphithéâtre Cruveilhier, Ecole pratique).

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hôpital Lariboisière (clinique annexe d'oto-rhino-laryngologie). — Conférences et exercices pratiques du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière pendant le semestre d'hiver de l'année scolaire 1911-1912.

Un enseignement analogue sera donné pendant le semestre d'été.

1° *Enseignement clinique permanent.* — L'enseignement clinique par M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière, a lieu tous les matins à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1911.

Horaire des cours. — Lundi, à 9 heures : visite dans les salles; à 10 heures, policlinique (salle des conférences).

Mardi, à 9 heures : visite dans les salles; à 10 h., opérations.

Mercredi, à 9 heures : ablation des végétations adénoïdes et des amygdales (salle des pansements); à 10 heures, examens broncho-œsophagoscopiques et petite chirurgie spéciale (salle des opérations, 2e étage).

Jeudi, à 9 heures : visite dans les salles; à 10 h., opérations.

Vendredi, à 9 heures : visite dans les salles; à 10 heures, polyclinique (salle des conférences).

Samedi, à 9 heures : visite dans les salles; à 10 h., opérations.

2° *Cours pratique et élémentaire de technique oto-rhino-laryngologique.* — Ce cours sera fait par M. Sebileau, assisté de M. Lemaître, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et de M. Halphen, ancien interne, assistant de service. Il commencera le 16 Novembre 1911, à 9 heures, à l'hôpital Lariboisière, salle des conférences, et se continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure; il comprendra 12 conférences et se terminera le mardi 12 Décembre 1911.

Ce cours essentiellement pratique est destiné aux docteurs et étudiants qui désirent suivre le service pendant l'année scolaire ou qui veulent avoir des notions générales de spécialité.

Les élèves sont exercés individuellement au maniement du laryngoscope et des divers instruments employés en oto-rhino-laryngologie.

Ce cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires de la Faculté inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs, le droit à verser est de 50 francs. Se faire inscrire dans le service.

3° *Cours pratique et élémentaire de clinique oto-rhino-laryngologique.* — Ce cours, avec présentation de malades, commencera le jeudi 14 Décembre 1911, à 9 heures (hôpital Lariboisière, salle des conférences). Il se continuera les samedis, mardis, jeudis suivants, à la même heure et se terminera le samedi 19 Février 1912. Il sera fait les mardis par M. Grivot, oto-laryngologiste des hôpitaux, les jeudis par M. Juin, assistant adjoint de service, les samedis par MM. Rouget et Miégeville, internes de service.

Ce cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires de la Faculté inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs le droit à verser est de 50 francs.

Se faire inscrire dans le service.

Les élèves qui auront suivi régulièrement les cours de technique et les cours de clinique oto-rhino-

laryngologiques pourront être autorisés à examiner des malades dans la salle de consultation externe.

4° *Cours complémentaire de perfectionnement*. — Cet enseignement sera fait sous la direction de M. Sebileau. Il comprendra :

a) *Des conférences d'anatomie chirurgicale spéciale* par M. Grivot. Ces conférences auront lieu les lundi 22, mercredi 24 et vendredi 26 Janvier 1912, à 2 h. 1/2, à l'Amphithéâtre des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

b) *Un cours d'opérations spéciales*, par MM. Sebileau et Lombard. Ce cours commencera à 2 h. 1/2, le lundi 29 Janvier 1912, à l'Amphithéâtre des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin. Il se continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, jusqu'au 16 Février inclus.

c) *Des conférences sur l'acoumétrie et l'exploration fonctionnelle de l'appareil vestibulaire*, par M. Halphen. Ces conférences auront lieu à l'hôpital Lariboisière, du 12 au 19 Février 1912.

d) *Des conférences théoriques et pratiques de broncho-œsophagoscopie*, par M. Lemaître.

Ces conférences auront lieu le matin à 9 heures à l'hôpital Lariboisière, les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 Février 1912, et l'après-midi à 2 heures le vendredi 18 Février 1912.

e) *Des conférences d'anatomie pathologique et de bactériologie à l'usage des spécialistes* par MM. Lemaître et André, chef de Laboratoire.

Ces conférences auront lieu du 21 Février au 1er Mars les lundis, mercredis et vendredis à 2 heures.

Le droit à verser pour l'enseignement complémentaire de perfectionnement est de 150 francs. On peut s'inscrire pour un seul cours. Le droit à payer est de 60 francs. Se faire inscrire dans le service.

Hôpital Saint-Antoine. — En Janvier et Février 1912, sous la direction de M. Lermoyez, auront lieu dans le service nouvellement réouvert d'oto-rhino-laryngologie, des cours en série de technique et de thérapeutique élémentaires.

Hôpital Laënnec (entrée : 67, rue Vaneau). — Service d'oto-rhino-laryngologie. M. Et. Lombard, chef de service.

Clinique des malades externes : tous les jours, à 9 h. 1/4. Les docteurs en médecine français et étrangers et les étudiants ayant terminé leur scolarité sont admis à suivre la clinique des malades externes (application des procédés de diagnostic par l'endoscopie, acoumétrie clinique, chirurgie des affections spéciales).

Une série de conférences sur les affections spéciales les plus couramment observées commencera au mois d'Avril. Ces conférences, essentiellement cliniques, seront suivies de cours de perfectionnement. (Pour les conditions d'admission, des renseignements complémentaires seront donnés aux docteurs français et étrangers et aux étudiants qui en feront la demande écrite au chef de service ou à son assistant.)

Enseignement libre.

Clinique de M. Lubet-Barbon. — Un cours d'oto-rhino-laryngologie a lieu, à la Clinique, 19, rue des Grands-Augustins, du 15 Octobre au 15 Décembre, un autre du 15 Janvier au 15 Mars.

Chaque série dure deux mois; le cours est complet; il a lieu trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Il se compose d'une leçon théorique suivie d'exercices pratiques. Le nombre des élèves est limité à huit; le prix d'inscription est de 100 francs.

Clinique oto-rhino-laryngologique de la Trinité, 14, rue Nouvelle (rue de Clichy). — M. Georges Laurens. A partir de Janvier 1912 : Consultations avec leçons cliniques, les lundis, mercredis, vendredis matin, de 9 heures à 10 h. 1/2; opérations à 11 heures.

Un enseignement élémentaire des maladies du nez, de l'oreille et du larynx, à l'usage des médecins praticiens, comprenant un cours théorique, avec exercices pratiques, examen de malades, aura lieu en Janvier. Le nombre des élèves sera limité. (Le programme du cours et les conditions seront donnés à la clinique en Décembre.)

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'oto-rhino-laryngologie.

Bonnier (Pierre). — **L'Oreille.** 5 vol. petit in-8° : I. *Anatomie*, avec 76 fig.; II. *Pathogénie et mécanisme*, avec 79 fig.; III. *Physiologie; les Fonctions*; IV. *Symptomatologie*; V. *Pathologie*. Chaque vol 2 50

Broca (A.). — **Anatomie chirurgicale et médecine opératoire de l'oreille moyenne.** 1 broch. gr. in-8, avec 56 figures. 1 25

Castex. — **Hygiène de la voix parlée et chantée.** 1 vol. petit in-8°, avec figures 2 50

— **Maladies de la voix.** 1 vol. in-8°, avec 46 figures et 1 planche. . . . . 7 fr.

Collet. — **Notions de laryngoscopie utiles au médecin.** 1 vol. petit in-8°, avec 54 figures 2 50

— **Les troubles auditifs dans les maladies nerveuses.** 1 vol. petit in-8° 2 50

Escat. — **Traité médico-chirurgical des maladies du pharynx, naso-pharynx, oro-pharynx, laryngo-pharynx.** 1 vol. in-8°, avec 150 figures . . . . . . 16 fr.

Gouguenheim et Glover. — **Atlas de laryngologie et de rhinologie.** 1 vol. in-4°, avec 37 planches en couleurs et 47 figures. Relié toile . . . . 50 fr.

Lermoyez et Boulay. — **Thérapeutique des maladies de l'oreille.** 2 vol. in-18, avec 45 figures. Reliés. 8 fr.

Lubet-Barbon et Sarremone. — **Hygiène thérapeutique des fosses nasales.** 1 vol. in-16, cart. toile. . 4 fr.

Urbantschitsch. — **Traité des maladies de l'oreille,** traduit par le Dr Calmettes. 1 vol. gr. in-8°, avec 75 fig. et 8 planches . . . . 15 fr.

Zukerkandl. — **Anatomie normale et pathologique des fosses nasales et de leurs annexes pneumatiques,** traduit par les Drs Lichwitz et Garnault. 1 vol. gr. in-8°, avec 1 atlas de 58 planches doubles. . . 40 fr.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

V. Courtellemont. — Des abcès tuberculeux du foie (avec figures).

P. Lereboullet et M. Faure Beaulieu. — Splénomégalie tuberculeuse et gastrorragies (avec figures).

Revue générale :

E. Chabrol. — La tuberculose du pancréas.

Revue analytique.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement clinique complémentaire, par M. HERSCHER, ancien chef de clinique, et MM. LIPPMANN, JOMIER et MAURICE VILLARET, chefs de clinique.

I. *Sémiologie.* — Tous les matins, à 9 heures, au lit du malade. M. HERSCHER. Appareil respiratoire. — M. LIPPMANN. Appareil circulatoire. — M. JOMIER. Tube digestif. Foie. Pancréas. Reins. — M. M. VILLARET. Système nerveux. Peau.

II. *Consultation externe et rédaction d'ordonnances.* — Le jeudi, à 9 heures du matin.

III. *Technique de petite chirurgie médicale.* — Un jeudi sur deux, de 11 heures à 11 h. 3/4. M. LIPPMANN. Injections sous-cutanées, intra-musculaires et veineuses. Injections épidurales et intra-rachidiennes. Paracentèse de l'abdomen. — M. JOMIER. Lavages. Emissions sanguines. Hémostase. Vaccination. Respiration artificielle. — M. M. VILLARET. Révulsion, réfrigération, bains. Thoracentèse. Paracentèse du péricarde.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Physiothérapie pratique, par MM. GUILLEMINOT, DUREY et DAUSSET, préparateurs. 7 Novembre 1911, M. DUREY. Généralités sur la kinésithérapie. Effleurages. Pression. Frictions. — 14 Novembre, M. GUILLEMINOT. Généralités. Courant galvanique. Electrolyse. Ionisation. — 21 Novembre, M. DUREY. Pétrissage, percussion, vibration. Technique suivant les régions et les systèmes. — 28 Novembre, M. GUILLEMINOT. Courants d'état variable. Courant faradique. Courant alternatif. Haute et basse fréquence. Courants de Morton.

5 Décembre 1911, M. DUREY. Gymnastique. Mécanothérapie. Cure de mouvements. Sports thérapeutiques. — 12 Décembre, M. GUILLEMINOT. Radiations. Rayons X. Radium. Photothérapie. — 19 Décembre, M. DUREY. Kinésithérapie dans les affections du système locomoteur.

2 Janvier 1912, M. DAUSSET. Thermothérapie. — 9 Janvier, M. GUILLEMINOT. Electricité et radiologie dans les affections du système neuro-musculaire. — 16 Janvier, M. DUREY. Kinésithérapie dans les affections du système cardio-vasculaire. — 23 Janvier, M. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections du système cardio-vasculaire et respiratoire. — 30 Janvier, M. DUREY. Kinésithérapie dans les affections des voies digestives et respiratoires.

6 Février 1912, M. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections des voies digestives. — 13 Février, M. DAUSSET. Hydrothérapie. — 20 Février, M. GUILLEMINOT. Electricité dans les affections de la peau. Tumeurs. Corps étrangers.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement complémentaire de laboratoire, par M. PAUL DESCOMPS, chef de laboratoire.

I. *Technique de laboratoire applicable à la clinique.* — Tous les vendredis, de 11 heures à 11 h. 3/4, à l'amphithéâtre Bichat (laboratoire de la Clinique médicale) : 1° Examen des crachats; 2° Diagnostic de la diphtérie; 3° Diagnostic de la tuberculose; 4° Examen du sang (globules rouges); 5° Examen du sang (globules blancs); 6° Examen du sang (caillot, sérum, etc.); 7° Diagnostic de la blennorragie et du chancre mou; 8° Diagnostic de la syphilis; 9° Diagnostic de la syphilis (*suite*); 10° Examen des liquides pleuraux et ascitiques; 11° Examen du liquide céphalo-rachidien; 12° Diagnostic du paludisme; 13° Examen bactériologique des divers liquides et exsudats; 14° Diagnostic de la fièvre typhoïde. Les élèves seront exercés individuellement.

II. *Démonstrations d'anatomie pathologique.* — Tous les lundis, de 11 heures à 11 h. 3/4, à l'amphithéâtre Bichat (laboratoire de la Clinique médicale). Présentation des pièces et coupes des vérifications anatomiques de la semaine précédente.

III. *Exercices pratiques de vérifications anatomiques.* — Une fois par semaine, dans la matinée, à l'amphithéâtre Bichat (laboratoire de la Clinique médicale). La date exacte et l'heure de chaque exercice seront annoncées la veille dans le service : 1° Généralités. Matériel. Dispositif instrumental. Règlements; 2° Technique générale; 3° Cœur, péricarde, vaisseaux; 4° Appareil respiratoire; 5° Appareils urinaire et génital; 6° Tube digestif. Glandes vasculaires sanguines; 7° Cerveau. Mésocéphale. Méninges craniennes; 8° Moelle et ses enveloppes. Nerfs périphériques. Muscles; 9° Foie. Voies biliaires. Pancréas. Veine porte; 10° Applications médico-légales. Revision générale. Les élèves seront exercés individuellement.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal). — M. COUVELAIRE, agrégé de la Faculté, accoucheur des hôpitaux, reprendra le dimanche 12 Novembre, à 10 h. du matin, ses leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales. Ces leçons auront lieu tous les dimanches, à 10 heures du matin, à la clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal.

Sont admis à suivre ces conférences les docteurs français et étrangers, les étudiants titulaires de 12 inscriptions immatriculés à la Faculté.

Pathologie interne. — M. le professeur FERNAND WIDAL commencera le cours de pathologie interne le lundi 13 Novembre 1911, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Maladies du foie, des voies biliaires et du pancréas.

Physique biologique. — M. le professeur WEISS commencera le cours de physique biologique le vendredi 17 Novembre 1911, à 4 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Physique médicale générale. — Principales applications de la mécanique, de la physique moléculaire, de la chaleur, de l'optique, des radiations et de l'électricité aux sciences médicales.

Ce cours est destiné aux élèves de 1re et de 2e année.

Hydrologie. — M. ALLYRE CHASSEVANT, agrégé, commencera une série de conférences d'hydrologie le lundi 20 Novembre 1911, à 3 heures, au petit amphithéâtre et la continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Nota. — Ces conférences seront complétées par des conférences de crénothérapie faites par M. CARNOT, agrégé.

Sujet des conférences : Notions élémentaires de géologie, répartition géologique des sources. — Origine, synthèse et diagnose des eaux minérales. — Captage et aménagement des sources. — Propriétés physiques et chimiques des eaux minérales : pression osmotique, ionisation, cryoscopie, conductibilité électrique, gaz rares, radioactivité. — Analyse chimique. — Classification. — Propriétés pharmacologiques.

Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

Diagnostic bactériologique appliqué à la clinique. — Démonstrations et exercices pratiques de technique bactériologique par M. H. GOUGEROT, agrégé.

Une série d'exercices pratiques commencera le lundi 6 Novembre 1911, à 3 h. 1/2, au Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche). Les démonstrations et exercices pratiques se continueront les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Programme des démonstrations. — 1° Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique. Procédés de stérilisation. Préparation des milieux liquides : bouillon, eau peptonée. — Ensemencements du sang et des produits pathologiques en milieux liquides. Technique des hémocultures et diagnostic des septicémies;

2° Préparation des milieux solides : Gélose simple, gélose glycérinée. Gélatine. Pomme de terre. Carotte. —

Ensemencements sur milieux solides des produits pathologiques. Repiquage. Réglage de l'étuve;

3° Méthodes d'isolement et de séparation des microbes. — Principes d'identification des microbes : aspect macroscopique et microscopique des cultures, coloration au gram, bleu, ziehl; milieux spéciaux fermentatifs et inoculations;

4° Prise des produits sur le malade; pus, crachats, sérosité, urines, matières, fragments de tissus, par ponctions et biopsies. — Prises à l'autopsie. — Rétrocultures, inoculations aux animaux. — Coupes histobactériologiques : Coloration des microbes dans les tissus;

5° Sérodiagnostics et fixations sériques : Sérodiagnostic de Widal. Réaction de Wassermann. Sporo-agglutination. Précipitines;

6° Préparation des milieux au sérum et au sang, des bouillons et gélose ascite. Entretien et conservation des cultures : les milieux de réserve. — Diagnostic des infections cocciennes : Streptococcies, staphylococcies. Cocci divers : tétragènes, entérocoques, etc.;

7° et 8° Diagnostic des diplococcies : pneumocoques (les microbes de la flore pulmonaire : pneumobacille). Méningocoques, gonocoques, micrococcus catarrhalis; les pseudo-méningocoques : ponction lombaire. Examens directs, cultures, précipito-diagnostic, agglutination;

9° Diagnostic de la diphtérie et des angines. Les microbes de la flore buccopharyngienne : l'association fuso-spirillaire de Vincent (les balanoposthites, l'ulcère tropical). — Diagnostic du charbon;

10° et 11° Diagnostic des affections du groupe : Eberth-coli. Pratique du sérodiagnostic de Widal. Diagnostic des dysenteries. Ensemencement des matières fécales;

12° Technique des anaérobies : ensemencements, milieux spéciaux, cultures, séparations. Les principaux anaérobies : le bacille perfringens. — Etudes des causes d'erreur en bactériologie : les germes d'infection accidentelle;

13° Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses : le Pian. — Ultramicroscope. Réaction de Wassermann (technique ancienne et méthodes simplifiées). Coloration dans les coupes par la méthode à l'argent de Levaditi. Inoculation;

14° Exercices pratiques de la réaction de Wassermann. — Diagnostic des protozooses : paludisme, trypanosomiases, leishmanioses, filarioses;

15° Diagnostic du chancre mou et des ulcérations cutanées. — Diagnostic de la morve, de la lèpre. — Diagnostic de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte. — Diagnostic de la rage;

16° Techniques générales de la tuberculose : milieux spéciaux. — Diagnostic de la tuberculose et des pseudo-tuberculoses;

17° et 18° Diagnostic des mycoses. Techniques générales des mycoses : milieux de Sabouraud, etc. Sporotrichoses, blastomycoses, actinomycoses, oosporoses, hémisporose, aspergilloses; les teignes : trichophyties, favus, etc.

Le but de ces démonstrations est que le médecin ou le chirurgien, arrivant dans un service dépourvu de laboratoire, sache organiser une installation rudimentaire mais suffisante aux besoins de la clinique — que, privé d'un bon garçon de laboratoire, il puisse faire lui-même toutes les préparations et qu'il connaisse tous les artifices des techniques — enfin, qu'au lit du malade, il ait la pratique des méthodes de diagnostic bactériologique. Ces démonstrations ne prétendent donc pas résumer un cours complet de bactériologie, elles sont uniquement des démonstrations pratiques des méthodes de diagnostic bactériologique en clinique. Le nombre des élèves est limité. Le matériel et un microscope avec immersion, par groupe de trois, seront fournis par le laboratoire.

Le droit à verser pour cette série de démonstrations et exercices est de 60 francs.

Deux séries de démonstrations et d'exercices de techniques bactériologiques appliquées à la clinique, sont faites chaque année : l'une en Novembre-Décembre, l'autre en Mai-Juin.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Lacoste est nommé prosecteur titulaire, et M. Kervrann prosecteur adjoint.

— MM. Poncet, Villar, Nafréchou sont nommés aides d'anatomie titulaires. MM. Doré, Colles, Cavallier, Goéré sont nommés aides d'anatomie suppléants.

— La deuxième série d'enseignement colonial commencera dans les premiers jours de Novembre et se terminera le 14 Janvier 1912, pour permettre aux médecins de la marine et des colonies de rejoindre les Ecoles d'application à la date fixée par les règlements.

Le registre d'inscription est ouvert, dès à présent, au Secrétariat de la Faculté de Médecine, de 2 heures à 4 heures.

Rappelons à ce sujet que les postes de l'Assistance indigène en Indo-Chine ne sont plus attribués qu'au concours, et qu'il est accordé un avantage de 50 points aux candidats pourvus du diplôme de médecin colonial.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les officiers du corps de santé dont les noms suivent sont nommés à l'emploi de professeur à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest, pour une période de cinq ans, à compter du 1er Novembre 1911 :

1° A la chaire d'anatomie, M. le médecin de 1re classe Chabanne, du port de Cherbourg, actuellement médecin résidant à l'hôpital maritime de Brest;

2° A la chaire d'histologie et de physiologie, M. le médecin de 1re classe Brunet, du port de Cherbourg, actuellement embarqué sur le *Requin*;

3° A la chaire de physique biologique, M. le pharmacien de 1re classe Foerster, du port de Brest.

— Sont nommés à l'emploi de prosecteur d'anatomie, pour une durée de deux ans, à compter du 1er Novembre 1911 :

1° A l'Ecole annexe de Brest, M. le médecin de 2e classe Pellé, du port de Lorient, embarqué sur le *Magellan*;

2° A l'Ecole annexe de Rochefort, M. le médecin de 2e classe Chabé, du port de Rochefort, embarqué sur la *Vérité*.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Bichat. — M. Am. Goyon, fera chaque jour à l'hôpital Bichat (Service de la consultation) avec la collaboration de l'interne de service, un *Cours de Clinique élémentaire et de Technique séméiologique*.

Tous les matins, à 9 heures 1/2, examen des malades.

Tous les vendredis à 11 heures, courtes leçons de thérapeutique élémentaire.

Cet enseignement, destiné aux étudiants de première année, ne comprend qu'un nombre limité d'élèves.

Hôpitaux Cochin-Annexe et Broca. — M. Hudelo, médecin de l'hôpital Broca (Lourcine) et de la policlinique de l'hôpital Cochin-Annexe (Ricord) avec le concours et la collaboration de MM. Fernand Lévy, ancien interne des hôpitaux et de la Salpêtrière; Coutela, assistant de la clinique d'ophtalmologie de la Faculté; Du Castel, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à l'hôpital Broca; André, chef de laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière, fera des conférences pendant tout le semestre d'hiver, du 6 Novembre 1911 au 1er Mars 1912, tous les lundis, à neuf heures du soir, à l'hôpital Cochin-Annexe.

Programme de l'enseignement : I. Hôpital Cochin-Annexe (salle de la consultation), les lundis, à 9 heures du soir. Examen de malades syphilitiques ; discussion du diagnostic et du traitement.

II. Hôpital Cochin-Annexe (salle du musée), les lundis

à 10 heures du soir. Conférences théoriques et cliniques sur la syphiligraphie (avec présentation de malades ou de moulages).

1re conférence (M. Hudelo) : Généralités sur la syphilis. La syphilis expérimentale. Le tréponème pâle. Le séro-diagnostic de la syphilis (Méthodes de Wassermann, Porgès). 2e (M. Hudelo) : Accidents de la période primaire. Les chancres génitaux. 3e (M. Hudelo) : Les chancres extra-génitaux. 4e (M. Hudelo) : Accidents de la période secondaire. Les éruptions cutanées secondaires. 5e (M. Hudelo) : Les éruptions muqueuses secondaires. 6e (M. Hudelo) : Eruptions de la période tertiaire. Les syphilis cutanées tertiaires. 7e (M. Hudelo) : Les syphilis tertiaires des muqueuses. 8e (M. Fernand Lévy) : Syphilis de la moelle. 9e (M. Fernand Lévy) : Syphilis cérébrale. 10e (M. Hudelo) : Syphilis tertiaire de la langue. Leucoplasie bucco-linguale. 11e (M. Coutela) : Syphilis de l'œil. 12e (M. André) : Syphilis de l'oreille. 13e (M. André) ; Syphilis du nez, du pharynx et du larynx. 14e (M. Hudelo) : Traitement général de la syphilis : médication mercurielle et iodurée, 15e (M. Hudelo) : Médication arsenicale (Hectine, 606).

III. Hôpital Broca (laboratoire de M. Hudelo.)

M. Du Castel, chef de laboratoire, fera, à des dates et heures qui seront indiquées ultérieurement, des conférences pratiques sur la recherche du tréponème, les manipulations de la séro-réaction (méthodes de Wassermann, de Porgès, etc.), l'anatomie pathologique générale de la syphilis.

Hôpital des Enfants-Assistés (74, rue Denfert-Rochereau). — M. Variot reprendra ses conférences d'hygiène et de clinique infantile le lundi 13 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, pavillon Pasteur, salle de cours de l'Institut de puériculture, et les continuera chaque lundi à la même heure.

Hôpital des Enfants-Malades. — *Conférences sur l'alimentation des nourrissons* par M. P. Nobécourt, agrégé (les lundis matin, à 10 h. 1/2). — 6 Novembre 1911 : Le nourrisson. Sa croissance. Ses besoins alimentaires. — 13 Novembre : Allaitement naturel. Le lait de femme. — 20 Novembre : Technique de l'allaitement naturel. — 27 Novembre : Allaitement maternel et mercenaire. Examen et hygiène des nourrices. — 4 Décembre : Troubles provoqués par un allaitement naturel défectueux. — 11 Décembre : Allaitement artificiel. Le lait de vache. — 18 Décembre : Production et conservation du lait pour nourrissons; hygiène de la vache laitière; lait cru; laits stérilisés.

8 Janvier 1912 : Modifications de la composition du lait de vache. — 15 Janvier : Technique de l'allaitement artificiel. Allaitement mixte. — 22 Janvier : Troubles provoqués par un allaitement artificiel défectueux. — 29 Janvier : Laits de chèvre et d'ânesse. Comparaison des allaitements naturel et artificiel. — 5 Février : Ablactation et sevrage. Aliments utilisés. — 12 Février : Technique de l'ablactation. Troubles provoqués par une ablactation mal dirigée. — 19 Février : Protection de la mère nourrice et des nourrices mercenaires. — 26 Février : Protection des nourrissons.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Terrien, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, ophtalmologiste de l'Hôpital des Enfants-Malades, fera tous les lundis, à 10 heures du matin, dans son service, des présentations de malades.

Les jeudis, à 10 heures : Consultations et opérations.

Hôpital Necker. — Consultation de Médecine. M. A. Pissavy. A partir du 6 Novembre 1911, tous les matins à 10 heures, examen de malades par les élèves du service. Le mercredi, à 11 heures, présentation de malades. Le samedi, à 11 heures, leçons de thérapeutique usuelle.

Cet enseignement est spécialement réservé aux élèves de première année. Leur nombre sera limité à 10.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Henri Claude, agrégé, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera son enseignement clinique le samedi 4 Novembre, à 10 h. 1/2, Salle de consultation Axenfeld.

Programme : Le mercredi, à 10 heures, consultation externe; le samedi, à 10 h. 1/2, conférence-clinique; les autres jours, visite dans les salles à 10 heures.

Hôpital Saint-Louis. — MM. Brocq, Thibierge et Darier reprendront le samedi 11 Novembre, à 10 heures, à la salle des conférences du Musée de l'hôpital Saint-Louis, leurs conférences hebdomadaires et les continueront les samedis suivants.

Asile de Ville-Evrard. — M. Paul Brousse, ancien député de Paris, est nommé directeur de l'asile de Ville-Evrard.

Hôpital Péan. — M. A. Guépin, chirurgien en chef du service des maladies des voies urinaires à l'hôpital Péan, rue de la Santé, 11, reprendra son cours pratique le mardi 7 Novembre, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les jeudis et mardis suivants à la même heure. Objet du cours : maladies de la vessie, de la prostate et des reins; traitement médical et opérations. Se faire inscrire d'avance à l'hôpital.

Hôpitaux de Marseille. — MM. Gamel, Badetti, Longe, de Vernejoul, Daniel, Tabet, Roux, sont nommés internes titulaires.

MM. Aynault, Gérin, Cambon, sont nommés internes provisoires.

Hôpitaux de Nantes. — Sont nommés : *Internes en médecine* : MM, Dagorn, Denès, Gaudin, Gaborit, Pinel, Mlle Glotain.

Internes provisoires : MM. Le Pendu, Blanchard.

Externes : MM. Luneau, Allanic, Saquet, Rambaud, Rio, Coubard, Lesire, Duverger, Hervy, Monnier, Kerbrat, Marchand, Le Bourhis, Voyer, Guégan, Prévost, Barbanneau, Martin.

NOUVELLES

Ministère de l'Intérieur. — Une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante.

Le ministre nomme les auditeurs sur une liste double de présentation dressée par le Conseil supérieur. Le règlement intérieur de cette assemblée prescrit que les places d'auditeur sont réparties entre diverses catégories de savants, savoir : 1o les médecins; 2o les bactériologistes; 3o les chimistes, physiciens et pharmaciens; 4o les fonctionnaires sanitaires; 5o les hydrologues et géologues; 6o les ingénieurs et architectes.

La vacance actuelle s'est produite, par la mort de M. Griffon, parmi les places d'auditeurs réservées aux médecins; c'est donc parmi les médecins que les candidats à présenter au ministre seront choisis par le Conseil supérieur.

Les candidats sont invités à produire leur demande accompagnée de leurs titres d'ici le 12 Novembre 1911, au ministère de l'Intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques) (4e bureau).

Physiologie de la parole. — M. Marage, chargé de cours à la Sorbonne, commencera le Cours de Physiologie de la parole et du chant le samedi 4 Novembre, à 5 h. 1/2, dans l'Amphithéâtre de chimie de la Faculté des Sciences. Il le continuera tous les samedis à la même heure.

Enseignement de l'hygiène industrielle. — L'enseignement spécial de l'hygiène industrielle, créé par le ministère du Travail, à l'usage des fonctionnaires de l'inspection du travail et des candidats à ces fonctions, commencera le 4 Novembre, à 8 heures du soir, au Conservatoire des arts et métiers.

Cet enseignement, confié au docteur F. Heim, comprend

cette année, une série de vingt conférences et démonstrations pratiques sur « les poisons industriels » qui auront lieu le soir jusqu'au 15 Décembre, et seront aussi rapprochées que possible, afin de permettre aux auditeurs de province de ne séjourner à Paris qu'un minimum de temps.

Les personnes, candidates ou non à l'inspection du travail, désireuses de suivre les conférences doivent faire connaître leurs nom et adresse au professeur ; elles recevront à l'issue de la leçon d'ouverture une carte pour les leçons ultérieures.

Maladies des voies urinaires (Clinique de MM. Desnos et Minet, 15, rue Malebranche). — MM. Desnos et Minet commenceront le lundi 13 Novembre, une série de Conférences formant un Cours complet d'urologie, avec applications des méthodes modernes de diagnostic et de traitement : urétroscopie, cystoscopie, examen fonctionnel des reins, radiographie (avec la collaboration de M. Lomon), etc.

Les Conférences ont lieu les lundis et vendredis à 4 h.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Bertaud du Chazaud, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du bâtiment portant le pavillon du contre-amiral commandant la division des écoles de torpilleurs.

— M. le médecin de 2e classe Féret, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Vérité*.

— M. le médecin de 2e classe Guay, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Magellan*.

— M. le médecin de 1re classe Bouteiller, du port de Cherbourg, est désigné pour servir en sous-ordre à l'ambulance de l'arsenal de Cherbourg.

— M. le médecin de 1re classe Foucheraud, du port de Rochefort, est désigné pour servir en sous-ordre à l'ambulance de l'arsenal de Rochefort.

— M. le médecin de 1re classe Dupuy, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Bouvet*.

— M. le médecin en chef de 1re classe Foucaud est désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de l'hôpital de Rochefort.

— M. le médecin en chef de 1re classe Michel est maintenu à Lorient comme médecin chef de l'hôpital.

Une chaire de médecine à Téhéran. — Le gouvernement persan demande l'envoi en mission à Téhéran d'un agrégé qui sera chargé de la chaire de médecine à l'institut polytechnique de cette capitale. Le ministre des Affaires étrangères, par l'intermédiaire du ministre de la Marine, fait appel aux médecins de marine. Le traitement est de 15.000 francs, plus le voyage payé. Le départ aurait lieu au plus tard le 10 Novembre.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 31 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Ferrand, 4; Senèque, 5; Rouché, 2; Burat, 9; Krebs, 8; Debray, 5; Schulmann, 6; Claude, 6.

1re *séance du 3 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Lambert, 6; Trifaud, 4; Ziélinski, 3; Coudray, 5; Dantrelle, 7; Dedet, 6; Leroy (R.), 7; Jacquemin, 7; Deseux, 9.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 15 *Novembre* 1911, à 1 heure. — M. AUSSILLOUX : Quelques considérations sur l'anesthésie lombaire ; MM. Gautier, Reclus, Second, Tiffeneau. — M. MASSON : Etude expérimentale sur le mécanisme des fractures du maxillaire inférieur ; MM. Reclus, Gautier, Second, Tiffeneau. — M. DI CHIARA : De l'exclusion vésicale dans la tuberculose de la vessie ; MM. Segond, Gautier, Reclus, Tiffeneau. — M. STRAUSS : Les besoins alimentaires des diabétiques. Leur ration azotée ; MM. Roger, Desgrez, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. SILVE : Contribution à l'étude du craniotabes ; MM. Roger, Desgrez, Marcel Labbé, Léon Bernard.

Jeudi, 16 *Novembre* 1911, à 1 heure. — M. BAILLEUL : La valvulite uricémique : MM. Debove, Gilbert, Achard, Carnot. — M. LEHMANN : Les hématémèses et les crises gastriques du tabes ; MM. Gilbert, Debove, Achard, Carnot. — M. ANDRIEUX : Considérations sur les boues thermales ; MM. Gilbert, Debove, Achard, Carnot. — M. GOUGELET : Des épisodes méningés tuberculeux curables chez l'enfant ; MM. Achard, Debove, Gilbert, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *Novembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 14 *Novembre* 1911. — 5e. Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie). Hôtel-Dieu.

Mercredi 15 *Novembre* 1911. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 4e (1re série). — 4e (2e série).

Jeudi 16 *Novembre* 1911. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e.

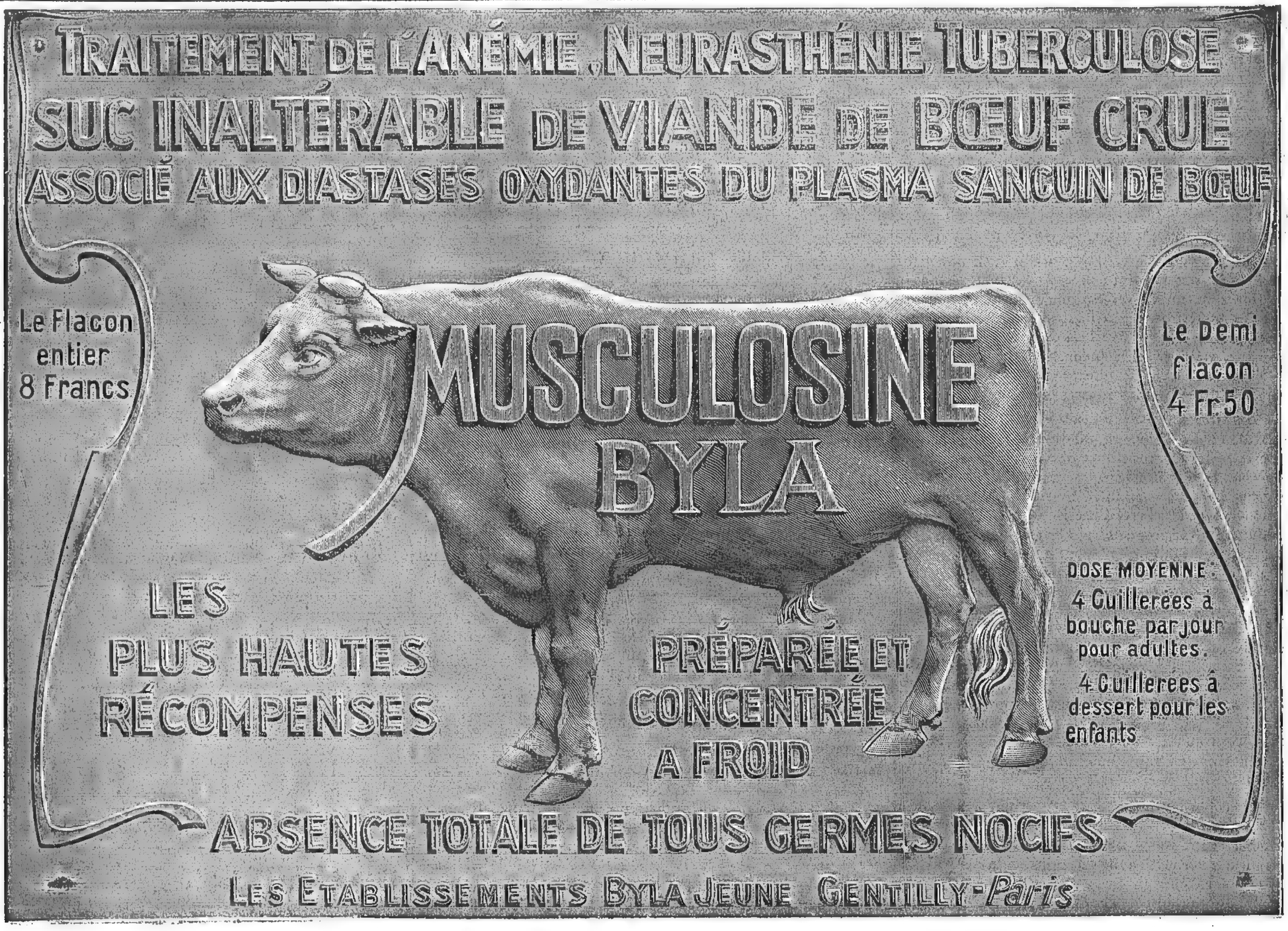
Vendredi 17 *Novembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 18 *Novembre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LA PROTECTION DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS A BERLIN

— CE QUE NOUS AVONS VU —

C'est la France, ainsi que le rappelait, dans un discours, le professeur Dietrich, de Berlin, qui, à la fin du siècle dernier, organisa la première une lutte méthodique contre la mortalité infantile. Les mesures prises par notre pays, les institutions créées par nos accoucheurs, nos pédiatres et nos philanthropes (*Consultations de nourrissons*, *Gouttes de lait*, *Mutualités maternelles*, etc.) ont servi de modèles à la plupart des nations civilisées. C'est à Paris qu'en 1902 fut instituée la première grande œuvre nationale pour la protection du nourrisson : *La Ligue française contre la mortalité infantile*, par trois hommes qui ont acquis dans le monde entier une légitime célébrité pour la propagande efficace menée par eux en faveur de l'enfance : Théophile Roussel, Pierre Budin et Paul Strauss.

Fière à juste titre de son initiative et de son influence, la France se devait de contribuer dans une large mesure au succès du IIIe Congrès international de protection de la première enfance, qui vient d'avoir lieu à Berlin. A l'occasion de ce Congrès, nous nous trouvâmes réunis au nombre de 75 environ, et toutes nos grandes villes étaient représentées : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Angers, Roubaix, Tourcoing, Nice, Saint-Etienne, etc.

Nous sommes retournés tous dans les centres où nous exerçons, profondément impressionnés par les institutions remarquables qu'il nous a été donné de visiter. Nous avons été frappés par la *propreté*, par l'*ordre*, par la *méthode*, par la *discipline* qui règnent en tout lieu et de tous les instants.

Rapporter de notre voyage cette simple affirmation sur laquelle tout le monde tombe d'accord eût été insuffisant, et nous avons cru pouvoir faire davantage en apportant ici des documents susceptibles de stimuler les groupements publics et privés dont dépendent la bonne tenue et la bonne gestion de nos institutions en faveur de l'enfance.

Nous n'avons pas admiré sans réserves tout ce qu'on a bien voulu nous montrer (et on nous a évidemment montré ce qu'il y avait de mieux); parfois même nous avons, entre nous, formulé des critiques. Mais pour tirer d'un voyage en terre étrangère les nombreux enseignements qu'il comporte, mieux vaut, n'est-il pas vrai, laisser de côté ce qui est défectueux et retenir ce qui est instructif et à imiter. C'est ce que nous nous sommes proposé de faire.

La plupart des œuvres berlinoises de protection de l'enfance ont été créées à l'imitation de celles qui existent chez nous, de même que Pots-

dam fut élevé sur le modèle de Versailles. Seulement cette fois, il faut le reconnaître, la copie est plus imposante que l'original. Parmi les multiples œuvres que nous avons vues, nous laisserons de côté celles qui ont leur analogue chez nous, pour n'insister que sur celles qui présentent un cachet particulier. Leur description fera l'objet de la première partie de notre rapport. Dans une seconde, nous analyserons quelques faits qui méritent d'attirer toute notre attention.

Avant d'entrer dans notre sujet, qu'il nous soit permis de faire remarquer que, pendant notre séjour en Allemagne, nous avons à tout moment eu l'impression très nette que le concours le plus large, le plus effectif est assuré aux protecteurs de l'enfance, de la part du gouvernement. Pour n'en donner qu'un exemple, nous rappellerons que le palais du Reichstag, un des plus beaux monuments de Berlin et assurément un des mieux aménagés, fut mis à l'entière disposition des congressistes, et que la séance d'inauguration, présidée par le prince de Hohenlohe, eut lieu dans la grande salle des débats du Palais, en présence de l'impératrice et du ministre prussien de l'Intérieur.

De quelques hôpitaux [1] et institutions destinés aux enfants et aux nourrissons, en particulier.

I. La clinique infantile de l'hôpital de la Charité (professeur Heubner). — L'hôpital de la Charité, fondé en 1710, a été tout récemment reconstruit. Il renferme près de 1.600 places et est surtout réservé aux indigents [1].

Nous ne nous occuperons que de la partie de cet établissement réservée à la clinique infantile. Le professeur Heubner, qui dirige cette clinique, dispose de 101 lits, au moyen desquels il doit assurer l'enseignement complet de la pédiatrie. Chaque service, en particulier, est en conséquence très réduit.

La section des maladies infectieuses comprend, répartis dans différents pavillons :

8 lits pour les douteux;
12 lits pour la diphtérie;
14 lits pour la scarlatine;
10 lits pour la rougeole;
8 lits pour la coqueluche;
5 lits pour les infections associées.

Ces différents services de maladies infectieuses, on le conçoit aisément, renferment beaucoup moins de cas intéressants que les nôtres, et le pavillon de la diphtérie [2], en particulier, nous a paru bien petit, bien mesquin à côté de celui des Enfants-Malades. Toutefois, pour l'enseignement, il est incontestable que seul le principe allemand permet de montrer aux élèves toutes les maladies contagieuses qu'ils seront appelés à rencontrer dans la pratique courante.

La section des maladies non infectieuses comprend 40 lits [3]. 13 d'entre eux avec 6 couveuses forment une *sous-section de nourrissons*. 10 réservés pour les enfants de 2 à 3 ans et, le cas échéant, pour les nourrissons, sont installés dans une salle où a été adopté *le système des boxes*. Il est à souhaiter que, dans un délai aussi bref que le permettra l'état de nos finances, ce système depuis longtemps employé chez nous soit généralisé. L'expérience apprend, en effet, que dans les salles d'hôpital, non seulement les maladies éruptives, mais encore les infections des organes de la respiration et de la digestion, peuvent être transmises par simple contact d'un lit au lit voisin, menaçant d'infections secondaires, souvent mortelles, les enfants débiles. Seul un boxage complet de toutes les salles permettra de soigner les petits malades de l'hôpital dans des conditions analogues à celles de la ville. La dépense est énorme, mais elle sera, je pense, largement remboursée par les nombreuses existences qu'elle permettra d'épargner.

II. L'hôpital de nourrissons de Weissensee (directeur, M. Julius Ritter). — Cet hôpital, de 65 lits, tout récemment construit, inauguré cette année même, est exclusivement réservé aux nourrissons (fig. 1). On n'y admet que des enfants âgés de moins de 1 an 1/2, et exceptionnellement ceux qui ont 2 ans, *quelle que soit la maladie dont ils sont atteints*. L'hôpital renferme, en effet, des sections spéciales pour les maladies de la peau, des yeux, des oreilles et même pour les opérations chirurgicales, ainsi que des pavillons pour les maladies infectieuses. Les hérédo-spécifiques sont hospitalisés à part.

Un plan de nouvelles constructions est déjà établi, car l'hôpital, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte lors de notre visite, est encombré. D'ailleurs, abstraction faite de cet encombrement passager, toutes les salles nous ont paru étroites. Mais nous avons admiré la propreté irréprochable des locaux, la coquetterie de la décoration, l'ordre parfait qui règne partout et la bonne tenue des infirmières.

Au deuxième étage, toujours d'après les prin-

1. Nous avons visité à Berlin l'*Hôpital Rudolf Virchow*, qui est certainement à l'heure actuelle un des plus beaux hôpitaux du monde entier. Sa description sort du cadre de notre étude; elle a d'ailleurs été faite ici même par M. J. Dumont, et nos lecteurs trouveront, dans le n° 83 de *La Presse Médicale* de 1907, tous les détails concernant cette véritable ville composée de 62 pavillons coquets, entourés de gracieux jardins et dont le prix de revient a atteint 19 millions.

1. La plupart des hôpitaux allemands disposent d'un certain nombre de lits payants, dont le prix varie suivant la classe.

2. Dans ce pavillon, nous avons eu le plaisir de trouver l'appareil à tubage imaginé par M. Avirагnet.

3. Deux pièces sont, en outre, réservées aux malades payants. Le tarif est de 3 marks par jour, en 3e classe; 6 marks 50 en 2e; 12 marks 50 en 1re.

cipes adoptés en Allemagne, des chambres particulières sont réservées pour les nourrissons de famille aisée. Le prix du séjour, très élevé, est de 20 marks par jour. Les personnes susceptibles de faire cette dépense préfèrent en général appeler le médecin chez elles, et l'on s'explique aisément que jusqu'ici une seule des chambres ait été occupée par un seul nourrisson.

Des mesures « très rigoureuses » sont adoptées à Weissensee pour éviter les infections et, à plusieurs reprises, on a attiré notre attention sur « la seule porte » par où les petits malades et les membres de leur famille ont accès aux salles d'admission et de visite. Toutefois, ces mesures « très rigoureuses » nous ont paru insuffisantes. Les nourrissons suspects sont, en effet, reçus dans une baraque d'isolement, mais cet isolement est de durée beaucoup trop courte, puisqu'il ne dépasse jamais huit jours. A la Pouponnière de Porchefontaine, près Versailles, tous les enfants admis, suspects ou non, restent au pavillon d'isolement durant vingt-cinq jours. Il faut, en effet, compter au moins quinze jours pour se garantir contre la rougeole.

III. Fondation Impératrice Augusta-Victoria, contre la mortalité infantile dans l'Empire allemand (directeur général, professeur Langstein). — Cette institution remarquable mérite de nous arrêter quelques instants. Elle montre à l'évidence les efforts considérables réalisés par l'Empire allemand dans ces dernières années, pour protéger les enfants en bas âge.

La fondation est située à la lisière du parc du château royal de Charlottenbourg. Son aspect extérieur est des plus séduisants. Le style de la plupart des hôpitaux de Berlin et des environs nous a paru beaucoup plus élégant que celui d'un grand nombre d'autres édifices ou immeubles de la capitale.

L'architecture ici n'a rien de « colossal » et s'inspire bien du but poursuivi, ce qui n'est pas toujours le cas, car, par ailleurs, nous avons vu des restaurants ressembler à des églises, et des magasins de nouveauté à des châteaux forts. Tout au plus pourrait-on lui faire le reproche, pour la Fondation Impératrice Augusta-Victoria comme pour l'hôpital Virchow, d'être un peu prétentieuse et de vouloir faire trop luxueux.



Figure 1.
L'hôpital général de nourrissons de Weissensee.

Nous fûmes en effet reçus dans une grande salle de réunions, contenant 200 places, où, à la vue de colonnes ioniennes et de lustres somptueux, nous eûmes plutôt l'impression de nous trouver dans un magnifique hall de palace-hôtel « dernier cri » que dans une salle de cours d'hôpital.

On nous fit là une conférence préliminaire pour nous exposer les idées auxquelles répondait la création de la Fondation de l'Impératrice. Les débats auxquels ont donné lieu les questions de protection et d'alimentation du nourrisson, ayant provoqué des divergences, on résolut de créer un Institut chargé de centraliser tout ce qui peut être utile au nourrisson. Dans cet Institut, les chimistes étudient et comparent le lait de femme et le lait des animaux ; le vétérinaire, de concert avec l'agriculteur, recherche le meilleur mode d'entretien des bêtes laitières ; l'hygiéniste et le bactériologue s'efforcent de trouver les procédés de stérilisation du lait les plus satisfaisants. Dans cet Institut, enfin, les médecins ont pour mission d'étudier et de perfectionner les soins à donner aux nourrissons, aux femmes enceintes, aux femmes nourrices.

M. Biedert, de Strasbourg, eut le premier l'idée de créer un semblable Institut de Puériculture, mais cette idée ne put être mise à exécution que le jour où elle obtint l'appui de l'Impératrice.

Cet Institut, élevé sur un terrain offert gratuitement par la ville de Charlottenbourg, et dont le prix de revient fut de trois millions de francs, réunis uniquement à l'aide de souscriptions volontaires, a été inauguré le 4 Juin 1909. Il est devenu le siège de *la Ligue allemande de protection du nourrisson* et est appelé de la sorte à organiser à la fois le travail scientifique et pratique de la protection de l'enfance du premier âge en Allemagne.

Cet exposé terminé, on nous montra l'établissement qui en son genre est aussi admirable que l'hôpital Virchow. Nous fournissons plus loin des détails sur certaines parties qui peuvent servir de modèles : laiteries, cuisines, buanderies, étables, etc. Mais dès maintenant nous pouvons dire que nous avons emporté de notre visite l'impression que là *tout est parfaitement organisé* et *tout*

(Voir la suite, page 1014.)

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

parfaitement outillé. L'outillage est peut-être même trop luxueux, et nous voulons bien reconnaître que, pour certains détails matériels, les Allemands deviennent raffinés plus qu'il ne convient. Pour ce qui est de l'organisation toutefois, nul ne pourra, je crois, lui reprocher d'être trop parfaite; et nous ne cesserons de le répéter, parce qu'à ce point de vue nous avons été obligés, en cours de route, d'établir souvent des comparaisons qui ne furent point à notre avantage, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il en soit toujours ainsi.

Le bâtiment principal de la Fondation comprend trois parties reliées par des galeries en arcades. Le corps principal abrite les locaux de l'administration, la grande salle de réunions et les communs (laiteries, cuisines, etc.).

L'aile droite renferme tout d'abord *les sections d'accouchements, des femmes enceintes, des femmes relevant de couches* et *des enfants prématurés.* L'annexion d'une Maternité à l'Institut de puériculture constitue une des caractéristiques de la Fondation; elle permet de suivre les enfants dès la naissance. Cette section d'accouchement peut recevoir 15 femmes enceintes et 9 accouchées; les mères n'y séjournent que quatorze jours, mais, au moment de leur admission, elles prennent toutes (à l'exception des femmes mariées qui sont libres) l'engagement de rester au moins six semaines dans l'établissement et de donner leur lait à leur enfant. Pendant ces six semaines, les mères s'occupent naturellement de leurs nourrissons, mais en outre elles sont utilisées à diverses besognes : travaux de ménage, de couture, etc. A la sortie, on s'occupe des mères, auxquelles on fournit du travail, et des nourrissons, auxquels on procure un asile.

Et, si la mère est domiciliée à Charlottenbourg même, l'enfant ne sera pas seulement surveillé jusqu'à la première année, mais bien jusqu'à la sixième.

L'aile droite renferme encore *les logements des sœurs et des élèves.* La Fondation a sa propre communauté de sœurs infirmières (actuellement au nombre de 23), sœurs laïques, sous la direction d'une supérieure. N'y sont admises que les sœurs ayant passé leur examen d'infirmières, après un apprentissage de deux ans dans l'établissement ou une institution similaire. Sur le désir de l'Impératrice, en effet, une *école d'infirmières* a été annexée à l'établissement et cette école forme deux classes d'infirmières spécialisées pour les soins du nourrisson : dames et professionnelles.

L'aile gauche, enfin, abrite un *dispensaire-asile* pour mères et nourrissons allaités au sein, une section pour les enfants normaux, élevés artificiellement, une autre pour la même catégorie d'enfants malades [1] et *les laboratoires,* extrêmement bien aménagés et entretenus.

Un pareil établissement, on le conçoit, coûte cher à entretenir. Les frais sont couverts par des subventions de l'Empire, des Etats confédérés, de communes, de diverses organisations, et enfin de la Société de patronage de la Fondation. Toutefois je me suis laissé dire que la situation financière n'est pas brillante. L'œuvre est tellement luxueuse que je n'en suis pas autrement étonné; les indigents n'ont certes pas besoin de venir au monde dans des palais.

(*A suivre.*) G. SCHREIBER.

1. Tous les enfants admis subissent à l'entrée à la fois la cuti-réaction et la réaction de Wassermann.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. le professeur PIERRE DELBET commencera, à l'hôpital Necker, son cours de clinique chirurgicale le jeudi 9 Novembre 1911, à 9 heures 1/2 du matin, et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Clinique médicale. — M. GEORGES HAYEM commencera le cours de clinique médicale le jeudi 9 Novembre 1911, à 10 heures, au Pavillon Moïana, hôpital Saint-Antoine, et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Tous les jours, visite à 9 heures. M. le professeur GEORGES HAYEM fera sa dernière leçon le jeudi 23 Novembre.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Baudelocque : 125, boulevard de Port-Royal). — M. le professeur PINARD a commencé ses cliniques journalières le vendredi 3 Novembre 1911, à 10 heures du matin (Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal), et inaugurera ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis), le vendredi 10 Novembre 1911.

Ordre du cours. — Lundi et vendredi : Leçon de clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le professeur — Mardi : Conférences cliniques, par M. LACASSE, ex-chef de clinique. — Mercredi : Leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. FAURE, agrégé. — Jeudi : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. WALLICH, agrégé. — Samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. BROCA (Auguste), agrégé. — Mardi, Jeudi, Samedi, à 9 heures du matin : Examen des femmes récemment accouchées et des nouveau-nés, par M. WALLICH, agrégé. — Tous les jours : Démonstrations d'anatomie, d'embryologie et d'anatomie pathologique par M. LELIÈVRE, chef de laboratoire. Leçons de diagnostic obstétrical, par M. POTTET, chef de clinique, et M. LÉVY (Edmond), chef de clinique adjoint.

Répétiteurs de stage : MM. BRUSLON, CHABRUN, CHAMPEAUX, MARCHAL, PIN, SELLET, THIERRY.

Mardi, jeudi, samedi : Leçons de diagnostic gynécologique par M. MOUCHOTTE, ex-chef de clinique, salle Levret, et M. LE MASSON. chef de clinique adjoint, à la Consultation.

Répétiteur de gynécologie : M. EUDES.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — I. *Cours.* — M. CASTEX, chargé de Cours, assisté de MM. COLLINET, RABÉ et BLANLUET, a repris le cours public et gratuit à

l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le mardi 7 Novembre 1911, à 3 heures.

Programme du cours : 1° Mardis, jeudis, samedis, M. CASTEX, présentation de malades ; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. COLLINET, RABÉ et BLANLUET, conférences d'oto-rhino-laryngologie.

II. *Travaux pratiques.* — Les exercices pratiques ont lieu, toute l'année, sans interruption. Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours de trois à cinq heures. Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs. Sont admis : les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à trois heures. Un certificat d'études est délivré aux élèves.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Hérold. — M. H. BARBIER commencera le vendredi 10 Novembre à 10 h. 1/2, au pavillon Grancher, des conférences de pathologie infantile et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Hôpital Lariboisière. — M. J. ROUBINOVITCH, médecin de l'hospice de Bicêtre, a commencé, dans le service de M. LE GENDRE, à Lariboisière, le mardi 7 Novembre 1911, à 11 heures du matin, et continuera les mardis suivants à la même heure, des conférences cliniques de psychiatrie élémentaire, à l'usage des étudiants et des praticiens.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Gigon, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

Muséum d'histoire naturelle. — Le Cours de Physique du Muséum professé par M. Becquerel a été ouvert le lundi 6 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, dans le grand amphithéâtre. Il sera continué les mercredis, vendredis et lundis suivants, à 10 h. 1/2.

Objet du cours : Expériences et théories nouvelles se rattachant au problème de la constitution de la matière.

Conférences préparatoires à l'Ecole de Lyon. — MM. GARRELON, chef-adjoint des travaux physiologiques, et VILLANDRE, ancien aide d'anatomie à la Faculté, commenceront en Novembre leurs conférences préparatoires à l'Ecole de Lyon. Pour s'incrire, s'adresser au laboratoire des travaux physiologiques de la Faculté de médecine les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 5 heures.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Henri Monod, directeur honoraire de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine.

CONCOURS

Bourses de doctorat en médecine et de pharmacien de 1re classe. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 10 Novembre 1911.

L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe aura lieu au siège des écoles supérieures de pharmacie et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 10 Novembre 1911.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — 2e *Séance du 3 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Lanos, 5 ; Oulié, 5 ; Chichmanian, 6 ; Bourdeau, 6 ; Touchard, 6 ; Dauphin, 2 ; Prunier, 5 ; Leroy (Maxime), 8 ; Crétin, 1 ; Ramadier, 5 ; Lépine, 7. Mlle Delage, 2.

Séance du 4 Novembre. — Ont obtenu : MM. Gardin, 6 ; Besnard (Jean), 7 ; Lesage, 3 ; Réglade, 2 ; Ohanianz, 3 ; Marcassus, 4 ; Audain, 6 ; Aubin, 6 ; Fitte, 5.

Séance du 6 Novembre. — Ont obtenu : MM. Costantini, 6 ; Libert, 8 ; Chenet, 4 ; Bisson, 7 ; Levant, 5 ; Ecot (F.), 7 ; Jamin, 4 ; Chasseray, 7 ; Lentuéjoul, 7.

Pathologie. — *Séance du 3 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Monod (André), 11 ; Stiasnie, 7 ; Lempérière, 5 ; Dugué, 7 ; Quinquandon, 7 ; Mercier (Jacques), 4 ; Queyroy, 11 ; Weiss, 9 ; Périn, 5. Mlle Giboulot, 10.

Séance du 6 Novembre. — Ont obtenu : MM. Janet, 9 ; Guelfucci, 11 ; Maurel, 10 ; Sécheret, 5 ; Ecot (P.), 10 ; Romain, 4 ; Borel (A.) 11 ; Borel (P.), 10 ; Valleraut, 10.

Externat. — **Pathologie.** — *Séance du 3 Novembre.* — *Anatomie du nerf cubital.* — Ont obtenu : MM. Fourneau, 7 ; Garnier, 12 1/2 ; Folley, 10 ; Guillaume (Alexandre), 10 ; Grille, 12 ; Feuillié, 6 1/2 ; Grasset, 5 ; Forget, 9 ; Guilloux, 8 ; Flot, 16 1/2 ; Fornairon, 14 1/2 ; Forgeron, 13 ; Gérard, 5. Mlles Herment, 9 ; Harel, 9 ; Hartmann, 13 1/2 ; Gaïtz, 11 ; Gillot, 15.

Séance du 6 Novembre. — *Anatomie des muscles masticateurs.* — Ont obtenu : MM. Granet, 11 ; Gourdin, 12 ; Ferriot, 12 ; de Galard, 7 1/2 ; Gerschenovitsch, 15 ; Guillaume (A.), 17 1/2 ; Girardin, 12 ; Heitz, 12 ; Gand, 12 ; Gally, 9 ; Gruas ; Gellé ; de Gaudart d'Allaines, 19 ; Ganachaud, 16 ; Fouchard, 15 ; Perrussel ; El-Chapi, 7. Mlle Hourvitz, 16.

RENSEIGNEMENTS

On demande un docteur de la Faculté de Paris, de 35 à 40 ans, ancien interne si possible, pour diriger Institut biologique en province ; 600 fr. par mois, pour débuter ; augmentation dans l'avenir. S'adresser de 1 à 2 heures, à M. Sallien, 2, rue Félix-Ziem.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements... 10 fr.
Union postale........ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ASSOCIATION DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT DES FACULTÉS DE MÉDECINE

(Session du 30 Octobre 1911).

Le nouveau régime d'études.
Projet d'un comité d'enseignement médical.

La séance du 30 Octobre, matin, a débuté par un discours où notre président, Jules Courmont, a mis l'assemblée au courant des démarches faites depuis un an au Ministère par les membres du Comité relativement à la réforme des Etudes médicales. Il semble bien qu'enfin celle-ci sera appliquée à la rentrée de 1912, et que nous n'assisterons plus à ce spectacle ridicule d'un régime scolaire condamné par tout le monde et toujours appliqué, faute d'argent, malgré un décret qui précise ce que sera son successeur.

Sur ce point, les renseignements fournis par Courmont sont intéressants : on pourrait presque dire amusants.

Le nouveau régime, sans doute, prête par certains côtés le flanc à la critique, et notre assemblée n'a pas hésité à le proclamer. Mais il nous a semblé que l'ensemble des principes directeurs y était bon, qu'à l'usage certaines difficultés s'aplaniraient, qu'en particulier on arrangerait sans grande peine certains abus d'examens. Aussi avons-nous tous fait de notre mieux pour qu'enfin la réforme aboutisse, quitte, je le répète, à perfectionner peu à peu des détails.

Nous nous sommes heurtés à l'impossibilité d'avoir l'argent nécessaire, et voici pourquoi. Le ministre de l'Instruction publique avait publié un décret; mais il ne l'avait pas fait contresigner par le ministre des Finances, et celui-ci se refusait à considérer comme existant un acte par lequel on augmentait les charges budgétaires sans lui avoir demandé son avis.

Au fond, il n'avait pas tort.

A force de démarches, et surtout parce qu'un jour nous nous sommes trouvés en présence d'un grand maître de l'Université soucieux de l'enseignement supérieur, la difficulté a été levée. Une commission, où prirent place quelques fonctionnaires des finances, a étudié la question, et enfin nous pouvons donner l'assurance que, le budget de 1911 étant déjà imprimé, donc non modifiable, l'Administration fera diligence pour inscrire, à dater de Novembre 1912, les fonds nécessaires.

Voici où l'histoire devient amusante et caractéristique.

Quand fut publié le décret, on demanda aux diverses Facultés quels seraient, pour le mettre en vigueur, leurs besoins d'argent : et la note envoyée s'éleva aux environs de 3 millions 1/2, je crois.

Cris d'orfraie! Y pensez-vous! Tant d'argent, c'est impossible! Et les recteurs « comprimèrent »; et M. Bayet « comprima », sans que que d'ailleurs les Facultés fussent consultées sur ces « compressions ». Et on arriva ainsi à un million annuel, plus 500.000 francs, une fois payés, pour installations matérielles; pour les locaux, rien. Puis, sur le million s'engagea la lutte de principes entre les deux ministères.

Quand nos demandes furent exposées à la commission dont je viens de parler, elles furent

adoptées à l'unanimité. Mais les inspecteurs des finances ne dissimulèrent pas qu'ils ne voyaient guère comment ils feraient comprendre à leur ministre la modicité de nos revendications. Se disputer pendant trois ans pour chercher un million dans un budget de 5 milliards, c'est vraiment se moquer un peu du monde! A leur sens, les « compressions » furent plus nuisibles qu'utiles: car s'il suffit d'une somme aussi infime, cela prouve que le mal n'était pas si grand que cela! *Much adow about nothing*! Mais ce qui est fait est fait, la demande est formulée; on ne peut pas l'accroître, et sans doute sera-t-il difficile, d'ici quelques années, d'obtenir une augmentation de crédit.

Cette petite histoire n'est-elle pas typique pour prouver la manière déplorable dont on s'occupe des Facultés de médecine au ministère de l'Instruction publique? Qui s'intéresse à elles, en effet?

Il y a, nous le savons, le Conseil supérieur de l'Instruction publique : assemblée où se réunissent une fois l'an des représentants de tous les enseignements et où les Facultés de médecine ont trois membres, deux nommés par leurs pairs et un désigné directement par le ministre. Donc, pour nos intérêts spéciaux, techniques, les membres compétents sont noyés parmi plus de 50 membres incompétents. Ce Conseil a une section permanente de 15 membres, dont deux médecins : donc, ici encore, majorité écrasante d'incompétents.

On a prétendu que le Comité consultatif de l'enseignement supérieur (section de médecine et de pharmacie) répond à cette objection, car il est formé en majorité de gens compétents. Mais dans ce Conseil, où sont avec la Faculté de Paris représentées les Facultés de province (pas toutes, ce qui est une erreur), il n'y a rien pour les médecins enseignants non professeurs, rien pour les médecins praticiens. Or, les praticiens ont des désirs que les maîtres doivent connaître; et dans presque toutes les villes à Faculté, il est indispensable de faire appel aux médecins et aux chirurgiens des hôpitaux pour l'éducation clinique des stagiaires.

Ce n'est pas tout. Ce comité est composé exclusivement de membres choisis directement par le ministre.

Enfin et surtout, Comité consultatif et Conseil supérieur n'ont pas le droit d'initiative.

Aussi avons-nous tous pensé que le besoin se fait sentir d'un organisme autrement conçu. Il faut que les questions techniques soient jugées par des hommes de métier; il faut créer un « comité » essentiellement médical, où entrent en large proportion des hommes *élus par leurs pairs* et représentant les Facultés de médecine, les Ecoles secondaires, les médecins et chirurgiens des hôpitaux, les médecins praticiens.

Dans le rapport qu'il a lu sur ce sujet, Grasset (de Montpellier) a proposé la composition suivante, qui, d'ailleurs, n'est pas intangible et sur laquelle plusieurs membres de l'assemblée ont présenté quelques observations :

3 membres de droit : le ministre, le vice-recteur de Paris, le directeur de l'enseignement supérieur;

29 membres nommés par le ministre sur présentation de leurs pairs : 2 sénateurs médecins, 2 députés médecins, 14 représentants des Facultés, 2 représentants des Ecoles, dont un pour les Ecoles militaires, 5 membres des corps médicaux des hôpitaux, 4 praticiens.

Ce comité aurait pour rôle d'étudier toutes les questions relatives à l'enseignement de la médecine, et *il aurait le droit d'initiative*.

L'assemblée a été unanime pour approuver le rapport de Grasset. Mais voici où les choses se gâtent : notre Président croit savoir qu'au ministère, la création dudit Conseil est décidée, et que le ministre (lisez les Bureaux) s'y réserverait le droit de nomination directe.

Alors, dit fort bien Grasset, ce sera une troisième chambre d'entérinement, ou plutôt d'enterrement.

Sur le principe de l'élection, obtiendrons-nous gain de cause? Quand on connaît un peu l'âme des plumitifs de ministère, on se prend à en douter, mais il est utile de faire connaître à tous nos confrères, enseigneurs ou non, que les membres des Facultés sont *unanimes* à réclamer :

1° L'élection;

2° Le droit d'initiative.

Ils admettent d'ailleurs fort bien qu'aux membres élus, le ministre puisse en adjoindre d'autres, pourvu que cela ne soit pas combiné de façon à annihiler l'action, *qui doit être prépondérante*, des représentants élus par leurs pairs. Nous avons voté un principe, et les détails d'application nous semblent de médiocre importance.

A. BROCA.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Médecine.

CLINIQUE MÉDICALE LAENNEC (professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris). — L'enseignement de la Clinique médicale Laënnec comprend un enseignement magistral et un enseignement complémentaire. — Service tous les jours, de 9 heures à 11 heures. — Médecine générale : salle Grisolle (hommes);

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre.

salle Rostan (femmes). — Quartier des tuberculeuses : salle Quesnay (femmes); salle Guersant (crèches.)

Lundi : *Consultation*, 10 heures. Diagnostics et traitements, commentés.

Mardi : *clinique*, dans les salles.

Mercredi : 10 heures : *Démonstrations*, par le chef de laboratoire, D. Laederich; *exercices pratiques, par les élèves*; se rapportant aux *méthodes de laboratoire appliquées à la Clinique* : sérodiagnostics; cytodiagnostics; examens hématologiques; examen des crachats, des urines, etc.

Pratique d'autopsies : histologie pathologique.

Les élèves seront, individuellement, exercés aux manipulations.

Les préparations microscopiques faites par les élèves deviendront leur propriété.

Jeudi : 10 heures : *examen radioscopique de malades.*

Vendredi : 10 heures : *Leçon clinique de l'amphithéâtre.* Les leçons du premier semestre seront particulièrement consacrées aux malades atteints de bacillo-tuberculose.

Samedi : 10 heures : dans les salles. *Démonstrations de séméiotique*, par les docteurs Pinard et Sézary, chefs de clinique; *exercices de séméiotique* et *lecture des observations*, par les élèves.

Les dimanches matin de Janvier, Février, Mars, à partir du dimanche 14 Janvier, à 10 heures, à l'Amphithéâtre de la Clinique : conférence par M. Hallion, ancien chef de laboratoire de la Faculté : *Analyse expérimentale de troubles fonctionnels des glandes à sécrétions internes* (un programme ultérieur donnera l'indication détaillée de chacune des conférences).

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu :

Enseignement magistral. — Tous les matins, à 9 h. 1/2, le professeur Gilbert passe la visite salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne, et exerce individuellement les élèves à l'examen des malades. Le jeudi, à 9 heures, salle Saint-Christophe, il fait sa consultation externe pour les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du pancréas. Ses leçons ont lieu amphithéâtre Trousseau à 10 h. 1/2, les samedis (leçon magistrale), et les mercredis (présentation de malades; rédaction d'ordonnances).

Enseignement complémentaire. — L'enseignement complémentaire de propédeutique et sémiologie comporte : 1° des leçons de sémiologie clinique proprement dite, tous les matins, à 9 heures, au lit du malade avec l'aide de M. Herscher, ancien chef de clinique, pour la sémiologie de l'appareil respiratoire, de M. Lippmann, chef de clinique, pour celle de l'appareil circulatoire, de M. Jomier, chef de clinique adjoint, pour celle du tube digestif, du foie, du pancréas et des reins, de M. Maurice Villaret, chef de clinique adjoint, pour celle du système nerveux et de la peau; 2° des démonstrations de technique des procédés de laboratoire applicables à la clinique, le vendredi à 11 heures, avec l'aide de M. Paul Descomps, chef de laboratoire, et M. E. Chabrol; 3° une leçon par quinzaine, à 9 heures, de séméiologie urinaire, avec l'aide de M. Deval, pharmacien, chef du laboratoire des travaux chimiques; 4° une leçon par quinzaine, le jeudi à 11 heures, de sémiologie laryngée, avec l'aide de M. Grivot, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux.

L'enseignement complémentaire d'anatomie pathologique et bactériologie consiste en la présentation, le lundi à 11 heures, des pièces et coupes afférentes aux autopsies de la semaine précédente et en des exercices pratiques de vérifications anatomiques, une fois par semaine, dans la matinée, à l'amphithéâtre Bichat, avec l'aide de M. Paul Descomps et E. Chabrol.

L'enseignement complémentaire de thérapeutique comporte : 1° la rédaction d'ordonnances par les élèves le mercredi à 11 h. 1/2, à l'issue de la leçon du professeur; ces ordonnances sont corrigées le mercredi suivant à 10 h. 1/2, avec l'aide de M. Deval; 2° une leçon par quinzaine, le jeudi à 11 heures, de petite chirurgie médicale; 3° des leçons de physiothérapie pratique, le mardi à 11 heures, avec l'aide de M. Guilleminot, pour l'électrothérapie et le massage, de M. Dausset, pour la thermothérapie et l'hydrothérapie.

***

Faculté de Médecine. — M. le Professeur Pierre Tissier fera son cours sur les affections du cœur à la Faculté. Semestre d'été, lundi, mercredi, vendredi.

A l'hôpital des maladies contagieuses Claude-Bernard (hôpital *fermé*), M. Tissier fait aux stagiaires, soit au lit du malade, soit au laboratoire, ce que cliniquement, pratiquement, épidémiologiquement, etc., etc., concerne l'enseignement des maladies contagieuses traitées à l'hôpital.

M. Léon Bernard : Conférences et pathologie médicale du semestre d'hiver. Sujet du cours : *Maladies infectieuses.*

M. André Leri, professeur agrégé, fera à la Faculté (Petit amphithéâtre) des conférences de Mars à Juillet 1912, sur les *maladies générales diathésiques* :

Les maladies de la nutrition : diathèses et dystrophies. Généralités. Evolution des doctrines. Arthritisme, scrofule, cancer, etc.

Les *maladies de la série « arthritique »* ou par ralentissement de la nutrition : Affections rhumatismales et pseudo-rhumatismales; Goutte; Rachitisme, maladie de Barlow, scorbut; Ostéomalacie; Diabètes, phosphaturie, etc.; Obésité; Lithiases, migraines, asthme, eczéma, urticaire, etc.

Le *cancer*.

Les *dystrophies* : Dystrophies osseuses, ostéoporoses, maladie osseuse de Paget, achondroplasie, etc. Trophœdèmes, etc., etc.; Gigantisme, nanisme, infantilisme.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hôtel-Dieu. — Service de M. Roger. — A partir du 6 Novembre 1911, M. P.-Emile Weil, médecin des hôpitaux, fera tous les lundis, à 10 h. 1/2 du matin, une leçon clinique à propos d'un des malades du service.

Hôpital de la Charité. — M. Emile Sergent. Tous les matins à 10 heures : *Exercices de médecine pratiques* et *causeries cliniques* au lit des malades.

Le vendredi matin : *Examen des malades nouveaux.*

Le samedi matin : Consultation spéciale sur la *tuberculose* et les *maladies des voies respiratoires* (interrogatoire des malades, discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques; manière de formuler et de rédiger une ordonnance).

Le mardi matin : Par série de six à huit conférences annoncées à l'avance, *leçons cliniques*, avec présentation des malades, portant particulièrement sur la *tuberculose* et les *maladies des voies respiratoires*, ou sur la *Pathologie des capsules surrénales*.

Hôpital Laënnec, service des tuberculeux : M. Léon Bernard. Enseignement élémentaire des méthodes d'examen de la poitrine (auscultation, etc.), tous les matins, à 10 heures, au lit des malades. Le vendredi, examens radioscopiques. Le samedi, consultation externe pour les différentes affections tuberculeuses.

Hôpital Andral, boulevard Macdonald (métropolitain : Opéra-Villette). — M. E. de Massary. Visite des malades tous les jours à 10 heures. Examen des entrants les mardis et les samedis. Discussion du diagnostic.

Hôpital Broussais. — I. *Semestre d'hiver* : M. André Bergé, médecin de l'hôpital Broussais, fera à partir du samedi 4 Novembre 1911 à 10 heures du matin, salle Lasègue, à l'hôpital Broussais, une série de conférences de *Clinique médicale élémentaire* avec présentation de malades et examen par les élèves. Ces conférences auront lieu le mardi et le samedi de chaque semaine, à la même heure.

II. *Semestre d'été* : M. André Bergé, médecin de l'hôpital Broussais, fera à partir d'Avril 1912 à l'hôpital Broussais, chaque samedi à 10 heures, une leçon de *Clinique et thérapeutique médicales*.

Hôpital de la Pitié. — M. Claisse, à partir du mois de Novembre fera tous les mercredis une conférence clinique à 10 h. 1/2 dans son service de la Pitié (salle de réunion) (Médecine générale et, en particulier, Appareil respiratoire).

Hôpital Broca (111, rue Broca). — M. Jeanselme, les mercredis et samedis, salle Fracastor, à 10 heures : Traitement de la syphilis. Indications et contre-indications du « 606 ». Technique des injections intraveineuses. Etude comparée des résultats obtenus par le mercure et le Salvarsan.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Mosny, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Visite tous les matins salles Louis et Nélaton : Clinique des maladies des méninges, des poumons et des plèvres; Intoxications professionnelles.

Hôpital Saint-Antoine. — M. P. Le Noir.

1° Du 6 Novembre au 23 Décembre, enseignement élémentaire. Ce cours, destiné aux débutants, a pour but de les initier à la pratique des procédés les plus usuels d'investigation clinique, et de leur permettre de suivre ultérieurement avec profit les services hospitaliers;

2° A partir de Janvier, conférences cliniques tous les vendredis, à 10 heures;

3° En Mai et Juin, une série de conférences sur le diagnostic et le traitement des maladies du tube digestif (spécialement destinée aux étudiants en fin de scolarité et aux docteurs en médecine);

4° *Toute l'année.* Le mercredi, à 9 h. 1/2, consultations pour les maladies du tube digestif et de la nutrition;

5° Le samedi et le lundi, à 9 h. 1/2, examen des malades entrants.

La consultation et les conférences ont lieu salle Axenfeld.

Hôpital Laënnec. — M. E. Rist fera, avec la collaboration de MM. Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux, et Maingot, radiologiste de l'hôpital Laënnec, une série de conférences et de démonstrations sur la tuberculose et les affections des organes thoraciques.

M. Rist et ses collaborateurs étudieront plus particulièrement certaines questions se rapportant à la tuberculose expérimentale, à l'allergie tuberculeuse, à l'anatomie et à la physiologie pathologiques des organes thoraciques, aux méthodes modernes de diagnostic et de traitement de la tuberculose, à l'interprétation des images radiologiques, etc. La première conférence aura lieu le samedi 9 Décembre, à 11 heures du matin.

Hôpital Lariboisière. — Service de consultation : M. Gandy, tous les matins à 9 h. 1/2, examen des malades et prescriptions.

Hôpital Bichat. — M. Am. Coyon (Service de la consultation). Tous les matins à 9 h. 1/2, examen des malades.

Il sera fait chaque jour, avec la collaboration de l'interne du service, un cours de clinique élémentaire et de technique séméiologique.

Tous les vendredis à 10 h. 1/2, courte leçon de thérapeutique élémentaire.

Cet enseignement, destiné aux débutants, ne comprend qu'un nombre limité d'élèves.

Hôpital Necker. — A partir du 6 Novembre, la consultation de médecine (M. Pissavy) sera, comme chaque année, ouverte aux étudiants conformément à la décision prise par l'Association de l'enseignement médical dans les hôpitaux. M. Pissavy limite à 12 le nombre des bénévoles inscrits, de manière que chacun d'eux puisse être exercé individuellement à l'examen des malades. Tous les matins, à tour de rôle, les élèves inscrits examinent les malades qui se présentent. Chaque semaine, le mercredi, à 11 heures, a lieu une présentation de malade et, le samedi, à la même heure, une courte leçon théorique sur les médicaments usuels qui sont montrés aux élèves. Sous la réserve que les seuls élèves inscrits sont appelés à examiner régulièrement les malades, la consultation est ouverte à tous les étudiants et à tous les médecins qui s'y présentent. L'enseignement donné à la consultation de médecine de Necker est absolument gratuit.

Cours de technique clinique médicale élémentaire, à l'usage des débutants, avec la collaboration de MM. Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux; Lian,

ancien interne des hôpitaux; d'Heucqueville, ancien interne des hôpitaux; St. Chauvet, interne des hôpitaux; Pruvost, interne des hôpitaux.

Ce cours sera exclusivement consacré à l'étude des méthodes usuelles d'examen des principaux appareils et d'explorations des principales fonctions.

Il est destiné, non pas à décrire les symptômes des maladies, mais à enseigner la manière de les rechercher et de les constater.

Il a pour but de préparer les élèves, qui seront exercés individuellement, à tirer un profit convenable de l'enseignement clinique quotidien qu'ils recevront ensuite dans les services hospitaliers auxquels ils seront attachés par la Faculté.

Le cours commencera le 1er *Novembre* et comprendra trente démonstrations, qui seront faites l'après-midi.

Le nombre des élèves étant limité, se faire inscrire dans le Service, à la Charité.

MALADIES DU CŒUR ET DES VAISSEAUX.

Hôpital Necker. — M. L. Rénon fera pendant le prochain semestre des conférences sur les *Nouvelles méthodes d'exploration cardiaque* et la *Clinique du cœur*. Ces conférences seront *gratuites* et auront lieu à l'*hôpital Necker* le *mardi matin à 9 h.* 1/2, à l'amphithéâtre de l'hôpital.

Dans le semestre d'été : auront lieu des conférences sur les *Nouvelles médications cardiaques*.

Dans son service, M. Renon s'occupe beaucoup *des nouveaux traitements de la tuberculose*.

Hôpital de la Pitié (Pavillon Larochefoucault-Liancourt, salles Rabelais, Corvisart, Bouillaud, Potain). — M. Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, donnera dans son service un enseignement surtout pratique des madies du cœur et des vaisseaux.

1° Tous les matins, à 9 h. 1/2, visite des malades et application des techniques spéciales à l'examen de l'appareil cardio-vasculaire;

2° Le vendredi, à 9 h. 1/2, consultation spéciale pour les maladies du cœur et des vaisseaux. Examen des malades, ordonnances, régimes;

3° Leçons hebdomadaires sur les affections cardio-vasculaires;

4° M. Josué, assisté de son interne et de ses anciens internes, fera, du 15 au 30 Janvier 1912, une série de douze leçons sur la séméiologie et la thérapeutique pratiques des affections du cœur et des vaisseaux, *avec exercices et démonstrations*. Le nombre des auditeurs sera limité. Le programme détaillé sera publié ultérieurement. S'inscrire auprès de l'interne de service ou par correspondance. (Le prix de la série de leçons sera de 30 francs.)

Hôpital Broussais. — M. Œttinger, le mardi et samedi, examen des nouveaux malades avec discussion de diagnostic et de thérapeutique, au lit du malade, à 10 heures.

Le mercredi à 9 h. 1/2, consultation spéciale pour les maladies du tube digestif, de l'estomac en particulier, interrogatoire par les élèves du service.

A partir du mois d'Avril, leçons cliniques une fois par semaine; le jour en sera fixé ultérieurement.

Hôpital Laënnec. — M. E. Barié : 1° Leçons de clinique et de thérapeutique sur les maladies du cœur et des vaisseaux, les mercredis, 10 heures, à l'amphithéâtre des cours de l'hôpital Laënnec (à partir de Décembre);

2° Consultations spéciales pour les maladies du cœur et des vaisseaux, tous les vendredis, 10 heures (salle des consultations spéciales de l'hôpital Laënnec). (Examen des malades, discussion du diagnostic, indications thérapeutiques, posologie, art de formuler).

Hôpital Saint-Antoine. — M. Vaquez. A partir du 1er Novembre, tous les jeudis, à 10 heures du matin, pavillon Lorain, examen des malades à la consultation externe : Affections du cœur, des vaisseaux et du sang.

A partir du premier samedi de Mai, série de 10 leçons sur les modes d'exploration et le diagnostic des affections de l'appareil cardio-vasculaire (percussion, auscultation, méthodes graphiques, radiologie, électro-cardiographie, etc.).

Hôtel-Dieu — M. André Petit fera des consultations-leçons pour les maladies du cœur, le mardi matin, à 9 heures, salle Sainte-Madeleine, à l'Hôtel-Dieu.

Hôpital de la Charité. — M. Joseph Belin. Tous les matins, sauf le dimanche, à 9 heures, leçons cliniques au lit des malades, salles Louis et Andral. Le lundi et le mercredi, visite des nouveaux. Mardi à 10 heures, radioscopie. Jeudi à 9 h. 1/2, consultation spéciale pour les maladies du cœur et des vaisseaux, et conférence au laboratoire de la salle Andral. Cet enseignement aura lieu régulièrement du 1er Novembre au 1er Juillet.

Hôpital Cochin. — Consultation de médecine sous la direction de M. Paul Ribierre, médecin des hôpitaux.

Tous les jours, à 10 heures du matin, examen et présentation de malades : discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques. Rédaction d'ordonnances.

Le samedi à 11 heures (à partir du 2 Décembre 1911). *Conférences* sur la séméiologie, le diagnostic et la thérapeutique des *affections cardio-vasculaires*.

Pendant l'année scolaire 1911-1912, les conférences auront particulièrement trait aux nouvelles méthodes d'exploration clinique, à l'hygiène et à la thérapeutique des cardiaques.

Cet enseignement s'adresse surtout aux étudiants en fin d'études, aux jeunes médecins sur le point de s'installer, car, plus que les services hospitaliers, la consultation externe d'un hôpital est l'image fidèle de la clientèle urbaine.

MALADIES DE L'ESTOMAC ET DU TUBE DIGESTIF.

Hôpital Saint-Antoine. — (Consultation de médecine). — M. Félix Raimond. Tous les lundis, à partir du 15 Novembre, leçon à 10 h. 1/2 sur les dyspepsies (étude clinique et thérapeutique).

Hôpital Boucicaut, rue de la Convention. — M. Lœper fera des présentations de malades les lundis, mercredis, vendredis à la consultation de Boucicaut, et une leçon le vendredi, à 10 h. 1/2, à partir de Novembre.

Hôpital Trousseau. — M. H. Triboulet. Du 1er Juin au 10 Juillet 1912 : Six conférences de *coprologie pratique* : Jours et heures ultérieurement fixés (après Pâques).

Droits : 25 francs.

DIABÈTE ET ALBUMINURIE.

Hôpital Tenon. — M. Rathery fait toutes les semaines, à la consultation de médecine de l'hôpital Tenon, le mercredi matin, entre 10 heures et 11 heures, une consultation-leçon spéciale pour les diabétiques, et le mardi, même heure, une consultation-leçon, pour les albuminuriques.

MALADIES DE LA NUTRITION.

Hôpital de la Charité. — Service de M. Marcel Labbé. — Visites dans les salles tous les jours, à dix heures.

Consultation pour les maladies de la nutrition et les maladie du tube digestif, le mercredi à 10 heures (salle Briquet).

Leçons cliniques sur les maladies de la nutrition, le vendredi à 11 heures (salle des concours de l'Assistance).

M. Marcel Labbé commencera ses *leçons cliniques sur les maladies de la nutrition*, le vendredi, 24 Novembre, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Hôpital Beaujon. — M. Rathery fait dans le service de clinique du professeur Debove, le vendredi, tous les quinze jours, des leçons sur les maladies de la nutrition.

Hôpital Laënnec (dans le service de M. le professeur Landouzy). — M. Marcel Pinard. Tous les matins à 9 heures, clinique journalière au lit des malades, diagnostics et ordonnances commentés. Interventions médicales usuelles.

Tuberculose et bacillose. Moyens de diagnostic par les différentes tuberculines. Sérothérapie.

Syphilis cutanée, viscérale et nerveuse. Injections intramusculaires et intraveineuses d'arsénobenzol.

Pathologie médicale et expérimentale.

ENSEIGNEMENT DE LA FACULTÉ.

L'enseignement de la pathologie donné par la Faculté comprend quatre cours magistraux : le cours de pathologie expérimentale et comparée, de M. le professeur Roger; le cours de pathologie médicale de M. le professeur Widal; le cours de pathologie et thérapeutique générales de M. le professeur Achard; le cours de pathologie interne de MM. Léon Bernard et Léri.

De plus, tant dans le premier que dans le second semestre, des conférences de pathologie interne sont faites par les professeurs agrégés, MM. Léon Bernard et Léri.

Semestre d'hiver. — Le cours de M. le professeur Roger aura lieu les mardis, jeudis et samedis, de 5 à 6 heures, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Il portera cette année sur les maladies communes à l'homme et aux animaux (charbon, morve, rage, fièvre aphteuse, tuberculose, cancer, etc.).

En dehors de son cours, M. le professeur Roger accueille dans son laboratoire les médecins désireux de faire des recherches personnelles. Ceux-ci doivent donc adresser leur demande au professeur.

Le cours de M. Widal est professé les lundis, mercredis et vendredis, de 4 à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté. Le cours, cette année, aura pour objet l'étude des maladies du foie, du pancréas et du médiastin.

Le cours de M. Achard aura lieu les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 5 heures, dans le petit amphithéâtre de la Faculté.

Principaux ouvrages français relatifs à ces divers enseignements :

CLINIQUE MÉDICALE. DIAGNOSTIC.

Bergé. — **Guide de l'étudiant à l'hôpital :** *Règles et procédés de la clinique; technique des autopsies.* 2e *édition.* 1 vol. petit in-8° . . . 2 50

Brissaud, Pinard et Reclus. — **Nouvelle pratique médico-chirurgicale illustrée.** 8 vol. gr. in-8°, avec 2.200 figures et 75 planches, reliés maroquin. 176 fr.

Charcot, Bouchard, Brissaud. — **Traité de Médecine.** 2e *édition.* 10 forts volumes gr. in-8°, avec nombreuses figures . . . 160 fr.

Debove et Sallard. — **Traité élémentaire de clinique médicale.** 1 fort vol. gr. in-8°, avec 275 figures, relié toile . . . 25 fr.

Dieulafoy. — **Manuel de Pathologie interne.** 16e *édition.* 4 vol. in-16, avec figures en noir et en couleurs, cartonnés toile . . . 32 fr.

Spillmann (L. et P.) et Haushalter. — **Précis de diagnostic médical et d'exploration clinique.** 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 181 figures, cart. toile . . . 8 fr.

MALADIES DU CŒUR ET DES VAISSEAUX.

Brault. — **Les artérites.** 2 vol. petit in-8° . . . 5 fr.

Janowski. — **Le diagnostic fonctionnel du cœur.** 1 broch. gr. in-8° . . . 1 25

Merklen et Heitz. — **Examen et séméiotique du cœur.** 2 vol. petit in-8°, avec figures . . . 5 fr.

Moussous. — **Maladies congénitales du cœur.** 1 vol. petit in-8° . . . 2 50

Potain. — **La pression artérielle chez l'homme à l'état normal et pathologique.** 1 vol. in-8°, avec figures et tracés . . . 5 fr.

Teissier. — **Artériosclérose et Athéromasie.** 1 broch. gr. in-8° . . . 1 25

Vires et Pagès. — **Précis d'auscultation et de percussion du poumon et du cœur.** 2e *édition.* 1 vol. in-16, avec figures, cart. toile . . . 3 50

Vaquez. — **Hygiène des maladies du cœur.** 1 vol. in-16, cart. toile . . . 4 fr.

MALADIES DE L'ESTOMAC, DU TUBE DIGESTIF ET DE LA NUTRITION.

Debove, Achard et Castaigne. — **Manuel des Maladies du tube digestif :**

I. *Bouche, pharynx, œsophage, estomac,* par PAISSEAU, RATHERY et CH. ROUX. 1 vol. gr. in-8°, avec figures . . . 14 fr.

II. *Intestin, péritoine, glandes salivaires, pancréas,* par LŒPER, ESMONET, GOURAUD, SIMON, BOIDIN et RATHERY. 1 vol. gr. in-8°, avec 116 figures . . 14 fr.

— **Maladies du foie et des voies biliaires,** par CASTAIGNE et CHIRAY. 1 vol. gr. in-8°, avec 300 fig. 20 fr.

Einhorn. — **Maladies de l'estomac.** 1 vol. in-8°, avec 60 figures . . . 8 fr.

Gilbert et Carnot. — **Les fonctions hépatiques.** 1 vol. in-8°, avec 31 figures . . . 5 fr.

Hayem. — **Les Evolutions pathologiques de la digestion stomacale.** 1 vol. in-12, cart. toile . . . 5 fr.

Linossier. — **L'Hygiène du dyspeptique.** 2e *édition.* 1 vol. in-16. cart. toile . . . 4 fr.

Lyon. — **Diagnostic et traitement des maladies de l'estomac.** 1 vol. in-8°, avec fig., cart. toile . . 12 fr.

Mathieu. — **L'Hygiène du goutteux.** 1 vol. in-16, cart. toile . . . . 4 fr.
— **L'Hygiène de l'obèse.** 1 vol. in-16, cart. toile. . 4 fr.
Roger. — **Alimentation et digestion.** 1 vol. in-8°. 10 fr.
— **Digestion et nutrition.** 1 vol. in-8° . . . . . 10 fr.
Springer. — **L'Hygiène des albuminuriques.** 1 vol. in-16, cartonné toile . . . . 4 fr.
Vires. — **Les maladies de l'estomac.** 1 vol. petit in-8°, cartonné toile . . . . 4 fr.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES; TUBERCULOSE.

Bouillet. — **Traité pratique de la tuberculose pulmonaire.** 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.
Chuquet. — **L'Hygiène des tuberculeux.** 2e *édition.* 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 4 fr.
Desfosses. — **La gymnastique respiratoire chez les enfants.** 1 broch. gr. in-8°, avec 56 figures. . . 1 25
Daremberg. — **Les différentes formes cliniques et sociales de la tuberculose pulmonaire** : *pronostic, diagnostic, traitement.* 1 vol. in-8°. . . . . . . 6 fr.
Dehau et Ledoux-Lebard. — **La lutte antituberculeuse en France.** 1 vol. petit in-8°. 3 50
Faisans. — **Maladies des organes respiratoires** : *Méthodes d'exploration, signes physiques. 4e édition.* 1 vol. petit in-8°. 2 50
Martinet. — **Thérapeutique usuelle des maladies de l'appareil respiratoire.** 1 vol. petit in-8°. . . . 3 50
Nattan-Larrier. — **Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire.** 1 broch. gr. in-8°. 1 25
Rénon. — **Le traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire.** 1 vol. in-8°. . . . . 4 fr.
Romme. — **La lutte sociale contre la tuberculose.** 1 vol. petit-in-8°. 2 50
Sabourin. — **Traitement rationnel de la phtisie.** 3e *édition.* 1 vol. in-16, cartonné. . . . . 4 fr.
Sergent (Emile). — **Syphilis et tuberculose.** 1 vol. in-8° . . . . 5 fr.
Commission de la tuberculose. — **La propagation de la tuberculose;** *Moyens pratiques de la combattre.* 1 vol. in-8° . . . . 5 fr.

Thérapeutique

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

M. le Pr Marfan étudie, dans le cours magistral, les grandes médications et les traitements des principales maladies. Cette année, il consacrera son cours aux *médications applicables aux traitements des affections du tube digestif* et des *maladies de la nutrition*; il traitera aussi de l'*opothérapie*.

Toutes les médications, qui ne sont pas étudiées par le professeur dans le cours magistral, le sont par M. Carnot, agrégé, chargé du cours complémentaire de thérapeutique. M. Carnot étudie, en outre l'art de formuler, la *crénothérapie* et la *climatothérapie*.

Le cours de M. Marfan et celui de M. Carnot ayant lieu tous les deux pendant le semestre d'hiver, il en résulte que, durant cet espace d'un semestre, les étudiants parcourent l'ensemble de la thérapeutique.

A la fin du semestre d'hiver, ont lieu des exercices pratiques de thérapeutique (rédaction d'ordonnances, exercices de physiothérapie, visites à divers établissements sous la conduite du professeur ou de l'agrégé).

Enfin le laboratoire de thérapeutique est ouvert aux élèves qui désirent y faire des recherches personnelles pour leur thèse.

Hôpital Beaujon. — Professeur Robin. Pendant tout ce semestre, les leçons du jeudi à 10 heures seront consacrées à exposer un traitement complet de la tuberculose.

Tous les matins à 9 heures, courte leçon de clinique thérapeutique au lit du malade.

Les chefs de clinique : MM. Gy, Noël Fiessinger, Cawadias; les chefs de laboratoire : MM. Bournigault, Claret et l'assistant de thérapeutique, F. Bardet, aidés par quelques-uns des anciens élèves de la clinique, feront une série de leçons sur le traitement des maladies des principaux organes.

Une fois par semaine, au laboratoire de l'hôpital Beaujon, démonstrations et travaux pratiques de chimie appliquée à la thérapeutique par M. Bournigault.

Hôpital Lariboisière. — M. P. Le Gendre, chargé de cours de clinique annexe. Visite à 9 heures. Leçons de *clinique thérapeutique* et examen des malades par les stagiaires. Salle Bernutz (femmes), mardi, jeudi, samedi. Salle Grisolle (hommes), lundi, mercredi, vendredi.

Le mercredi à 10 heures, *policlinique* : maladies de la nutrition, du tube digestif et maladies professionnelles.

Le jeudi, salle Langle (femmes tuberculeuses), examen stéthoscopique et position des indications thérapeutiques.

Le samedi à 10 h. 1/2 : conférence à l'amphithéâtre sur la pratique médicale (le premier samedi du mois, *technique professionnelle et déontologie*; les autres samedis, *Thérapeutique pratique*).

NOTA. Les conférences du samedi seront suspendues cet hiver pendant le concours de l'Internat.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la thérapeutique.

Landouzy. — **Les sérothérapies** : *thérapeutique et matière médicale*, 1 vol. in-8°, avec 27 figures et 1 planche. cart. toile. . . . . 20 fr.
Debove, Pouchet et Sallard. — **Aide-Mémoire de thérapeutique.** 2e *édition*, 1 vol. in-8° relié toile . 18 fr.
Bibliothèque de Thérapeutique clinique. Volumes publiés :
Martinet. — **Les Aliments usuels.** 2e *édition.* 1 vol. in-8° . . . . 4 fr.
— **Les Médicaments usuels.** 3e *édition.* 1 vol. in-8°. . . . . 5 fr.
Martinet, Mougeot, Desfosses, Durey, Ducroquet, Delherm, Dominici. — **Les Agents physiques usuels,** avec 170 figures et 3 planches . . . . 8 fr.
Le Gendre et Martinet. — **Les Régimes usuels.** 1 vol. in-8°. . . . . 5 fr.
Martinet. — **Thérapeutique usuelle des maladies de l'appareil respiratoire.** 1 vol. in-8°. . 3 50
Baraduc, Bernard, Binet, Cottet, Furet, Piatot, Sersiron, Simon, Tardif. — **Clinique hydrologique.** 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr.
Brunton. — **Action des médicaments.** 1 vol. in-8°, avec 146 figures. . . . . 18 fr.
Grasset. — **L'art de prescrire.** 3e *édition.* 1 vol. in-18. . . . . 3 fr.
Hallion. — **La pratique de l'opothérapie** : *principes, indications, posologie.* 1 vol. in-12. . . . . . . 2 fr.
Lyon (Gaston). — **Traité élémentaire de Clinique thérapeutique.** 8e *édition.* 1 fort vol. gr. in-8°, relié toile. . . . . 25 fr.

(Voir la suite, page 1026.)

Lyon et Loiseau. — **Formulaire thérapeutique.** 8e *édition.* 1 vol. in-18, sur papier mince, relié maroquin souple . . . . 7 fr.
Mac-Auliffe. — **La Thérapeutique physique d'autrefois.** 1 vol. in-8 avec 52 figures. . . . . 6 fr.
Richaud. — **Précis de thérapeutique et de pharmacologie.** 2e *édition.* 1 vol. in-8°, cart. toile. . . . 12 fr.

Médecine infantile.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Hôpital des Enfants-Malades (149, rue de Sèvres). — Clinique du professeur Hutinel. Tous les matins, à 9 heures : Visite dans les salles, par le professeur Hutinel.

Lundi, à 9 heures : M. Cuvilhier, Consultation d'oto-rhino-laryngologie ; à 10 h. 1/2 : M. Nobécourt, agrégé, Conférence d'hygiène infantile (alimentation des nourrissons): un programme sera publié.

Mardi, à 10 h. 1/2 : M. Babonneix, Consultation des maladies du système nerveux.

Mercredi, à 10 heures : Cours du professeur Hutinel; à 11 heures : M. Merklen, Consultation de nourrissons.

Jeudi, à 9 heures : M. Cuvilhier, Consultation d'oto-rhino-laryngologie.

Vendredi, à 10 h. 1/2 : M. Marcel Ferrand, Consultation des maladies de la peau.

Samedi, à 10 heures : Cours du professeur Hutinel.

En outre, pendant les vacances de Pâques, Cours de perfectionnement sous la direction de M. Nobécourt, d'une durée de trois semaines; les affiches seront apposées en temps utile.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. le professeur Marfan fait un enseignement clinique au lit du malade à la salle Blache, le matin, à 9 heures; il fournit cet enseignement le jeudi à la consultation externe et le mardi à la consultation des nourrissons; les consultations ont lieu à 10 heures.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. J. Comby. Tous les jours, visite des malades à 9 heures, salles de Chaumont et Henri-Roger (service des douteux). Mardi, à 9 heures, policlinique externe, consultation pratique avec examen des malades et rédaction des ordonnances. Mercredi, à 9 heures, examen des malades nouveaux avec leçons cliniques au lit des malades. Jeudi, à 9 heures, policlinique interne, examen des malades venus du dehors (salle de Chaumont).

Hôpital Bretonneau. — M. Louis Guinon, le samedi à 10 heures, fera des leçons pratiques sur les questions suivantes :

Tuberculose infantile;
Alimentation dans les maladies;
Médications et médicaments;
Applications cliniques.

Hôpital Saint-Louis (annexe Grancher), 14, rue de la Grange-aux-Belles. — *Maladies des enfants.* 1° Tous les matins à 10 heures, examen clinique des malades; 2° le vendredi à 10 heures : conférences sur l'hygiène et la thérapeutique infantiles.

Hôpital Andral. — M. Apert. Visite des salles tous les jours à 9 h. 1/2. Les lundis, mercredis et vendredis, examen des malades entrants. Le samedi à 10 heures, consultation spéciale sur les *maladies familiales*, les *maladies héréditaires* et les *maladies congénitales* (adultes et enfants).

Hôpital Hérold. — M. Barbier commencera, dans son service de l'hôpital Hérold, au pavillon Grancher, une série de conférences cliniques hebdomadaires, avec ou sans présentation de malades ou de pièces. Ces conférences commenceront le vendredi 10 Novembre, à 10 h. 1/2, et se poursuivront tous les vendredis à la même heure, au pavillon Grancher.

Hôpital des Enfants-Malades. — Service de M. E.-C. Aviragnet.

I. *Leçons sur la diphtérie* (cours de clinique annexe). — Ce cours a lieu quatre fois par an, durant les mois de Novembre, Janvier, Mars et Mai.

Chaque cours a une durée de trois semaines et comprend des leçons théoriques, des conférences au lit du malade et des travaux pratiques (trachéotomie et tubage sur le mannequin et à l'amphithéâtre, examens bactériologiques).

Tous les matins, visite et examen des malades; avant et après la visite, leçons théoriques et travaux pratiques.

Chaque série de cours est annoncée par une affiche.

Sont admis à suivre cet enseignement : MM. les Etudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les Docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 2) tous les jours, de midi à 3 heures.

II. *Leçons sur l'alimentation des nourrissons et des enfants du premier âge à l'état normal et à l'état pathologique.* — Ces conférences auront lieu pendant les mois de Juin et Juillet.

Elles comprendront :

L'étude de l'alimentation et de la digestion de l'enfant normal.

L'étude clinique, anatomique, étiologique, bactériologique et chimique des troubles digestifs des nourrissons et des enfants du premier âge, ainsi que leurs diététiques spéciales et leur thérapeutique.

Elles seront complétées au Laboratoire par des démonstrations sur la préparation des différents aliments et par l'examen chimique et bactériologique des selles.

Une affiche ultérieure indiquera la date et le programme détaillé des conférences et des travaux pratiques.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la Médecine infantile.

Bosc. — **Précis d'alimentation du nourrisson :** *allaitement et sevrage*, suivi d'*une étude sur les consultations des nourrissons.* 1 vol. in-16 cart 3 50
Comby. — **Cent cinquante consultations médicales pour les maladies des enfants.** 1 vol. in-16, cart. toile. 3 50
Desfosses. — **La gymnastique respiratoire chez les enfants** 1 broch. gr. in-8° avec 56 figures. . . . 1 25
Grancher et Comby. — **Traité des maladies de l'enfance.** 2e *édition.* 5 forts vol. gr. in-8°, avec fig. 112 fr.
Lesage. — **Traité des maladies du nourrisson.** 1 vol. in-8°, avec 68 figures. . . . . 10 fr.

Lesage. — **Les gastro-entérites des nourrissons** : *Étude clinique*. 1 broch. gr. in-8° 1 25
— **Le traitement des gastro-entérites des nourrissons et du choléra infantile.** 1 vol. gr. in-8°. . . . 1 25
Nobécourt. — **Précis de médecine infantile.** 2e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 136 figures et 2 planches hors texte, cart. toile . . . . 14 fr.
Vallois. — **Le nouveau-né** : *Guide pratique pour les soins à lui donner*. 1 vol. in-16, avec 17 figures. . . . 2 50

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus a commencé son Cours de clinique chirurgicale au lit des malades, le lundi 6 Novembre 1911, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu, et fera sa première leçon théorique (Amphithéâtre Chomel), le vendredi 17 Novembre, à 10 h. 1/4. Il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Lundi : Technique des opérations qui doivent être pratiquées sous l'Anesthésie locale et exécution de ces opérations sous les yeux des élèves. — Mercredi : Examen clinique et présentation de malades à l'Amphithéâtre. — Vendredi : Leçons théoriques (une série de leçons seront consacrées aux accidents du travail). — Les autres jours, à 9 heures : Examen clinique au lit des malades; à 10 heures : Opérations de l'amphithéâtre Chomel.

Les conférences complémentaires seront faites par MM. Piquand, Kendirdjy et Pourpardin, chefs de clinique, Lesné, médecin des hôpitaux, et Dreyfus, chef de laboratoire.

Clinique chirurgicale. — (Hôpital Necker). Professeur : M. Pierre Delbet. — Enseignement complémentaire par MM. Cauchoix, chef de clinique, Mocquot, Bréchot, Basset, prosecteurs; Herrenschmidt, Beauvy, chefs de laboratoire.

Programme de l'enseignement. — Lundi, à 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. — Exercices cliniques dirigés par MM. Cauchoix et Mocquot.

Mardi, à 9 h. 1/2 : Leçon clinique, à l'amphithéâtre, par le professeur.

Mercredi, à 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. — Explorations cliniques. Examen du tube digestif et de l'appareil génital. MM. Mocquot et Bréchot.

Jeudi, à 9 h. 1/2 : Leçon de séméiologie. — Les leçons de séméiologie seront faites alternativement par MM. Cauchoix, Mocquot, Bréchot, Basset. — A 10 h. 1/2 : Leçon clinique, par le professeur.

Vendredi, à 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. — Exercices de laboratoire, dirigés par MM. Herrenschmidt et Beauvy. — Exercices cliniques, dirigés par MM. Cauchoix et Bréchot.

Samedi, à 9 h. 1/2 : Leçon clinique, à l'amphithéâtre, par le professeur.

Clinique gynécologique. — M. le professeur S. Pozzi commencera ses leçons de clinique le lundi 13 Novembre 1911, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi, à 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des cours), par le professeur; à 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi, à 9 heures : Séméiologie de l'appareil digestif, par M. R. Gaultier; à 10 heures : Opérations par le professeur. — Mercredi, à 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Dimier; à 10 heures : Examen clinique des malades du services par les élèves, sous la direction de M. G. Deverre, chef de clinique (amphithéâtre des cours). — Jeudi, à 9 heures : Démonstrations de technique gynécologique, par M. G. Rouhier, chef de clinique adjoint; à 10 heures : Opérations par le professeur. — Vendredi, à 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscospie, uroscopie, par M. Luys (salle de pansements); à 10 heures : Leçon clinique, par le professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi, à 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire; à 10 heures : Opérations par le professeur.

Consultation tous les matins, de 9 heures à 10 heures, sous la direction de M. Jayle.

Clinique Baudelocque, 125, boulevard du Port-Royal. — M. Couvelaire, agrégé, reprendra ses leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales, le dimanche 12 Novembre, à 10 heures.

Sujet de la 1re leçon : Indication de l'application du forceps.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale. — M. le professeur Gilbert Ballet reprendra à l'Asile clinique Sainte-Anne son cours de clinique des maladies mentales et de l'encéphale le dimanche 12 Novembre, à 10 heures, et le continuera les mercredis et dimanches suivants, à la même heure.

Le mercredi, à 9 h. 1/2, avant la leçon, visite dans le service.

Visite des malades dans les salles et examen clinique ; les mardis et vendredis, sous la direction de M. Laignel-Lavastine, agrégé, médecin des hôpitaux, à partir du mardi 14 Novembre, à 9 heures.

Pour assister à ces visites, les élèves devront se faire inscrire à la clinique. L'inscription est gratuite.

Cours théorique de psychiatrie : MM. Barbé et Bourdon, chefs de clinique, commenceront ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, le lundi 13 Novembre 1911, à 9 heures, et le continueront les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations et de rapports : MM. Barbé et Bourdon, chefs de clinique, dirigeront ces exercices pratiques, qui se feront à la clinique des maladies mentales les lundis et jeudis, à 10 heures et commenceront le jeudi 16 Novembre 1911, à la même heure.

Exercices pratiques de psychologie : M. Dumas, professeur adjoint à la Faculté des lettres, chef du laboratoire de psychologie expérimentale, dirigera les exercices pratiques de psychologie les samedis, à 9 h. 1/2 (laboratoire de psychologie).

Cours technique de psychologie appliquée à la clinique mentale, par M. Dumas, le samedi, à 11 heures. La date d'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.

Clinique des maladies nerveuses. — Programme de l'enseignement. — Lundi à 10 h. 1/2, au Laboratoire de la clinique (Hospice de la Salpêtrière). — Conférences sur l'anatomie et l'histologie pathologiques du système nerveux, par M. André-Thomas, chef du Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi, à 10 heures, à l'amphithéâtre Charcot : Policlinique. Discussion des diagnostics, indications thérapeutiques par M. le professeur Dejerine.

Mercredi, à 9 h. 1/2, à la salle de Consultation de la clinique : Examen des malades externes, sous la direction de M. le professeur Dejerine.

Jeudi, à 9 heures, à la salle de Consultation de la clinique : Conférence sur la sémiotique nerveuse, par M. Tinel, chef de clinique.

Même jour, à 11 heures, au Laboratoire d'électricité de la clinique : Conférence sur l'Electro-diagnostic en pathologie nerveuse et sur l'électrothérapie, par M. Huet, chef du laboratoire d'électrothérapie.

Vendredi, à 10 heures, à l'amphithéâtre Charcot : Leçon clinique, par le professeur Dejerine.

Samedi, à 9 heures, à la salle de consultation de la Clinique. Conférence sur la pathologie nerveuse, par M. Jumentié, chef de clinique adjoint.

A partir du mois de Décembre, il sera fait une série de conférences sur les affections oculaires et auriculaires dans leurs rapports avec les maladies du système nerveux et un Cours de Psychothérapie.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. A. CANTONNET, ancien chef de clinique de la Faculté, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le mardi 28 Novembre 1911, à 3 heures (amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences pratiques sur les maladies des yeux, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Elles auront pour objet les affections et les traumatismes oculaires que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins (présentations de malades).

Ces conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 16 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences.

L'inscription est gratuite.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale* : Par MM. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; GUÉNIOT, professeur agrégé; LEQUEUX, professeur agrégé; DEVRAIGNE, ancien chef de clinique; CHIRIÉ, chef de clinique adjoint; LEMELAND, chef de clinique adjoint; assistés de MM. MARIOTON, ROULLIER, PÉNARD, PELISSIER, BRISSON, GAUJOUX, SIGURET, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le Cours commencera le 13 Novembre 1911. Il comprendra 14 leçons, qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales.

Programme du Cours : Lundi 13 Novembre : M. DEVRAIGNE, à 5 heures, diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Mardi 14 Novembre, à 3 heures : Exercices de palper au lit des malades; M. LEMELAND, à 5 heures : L'auscultation en obstétrique. — Mercredi 15 Novembre, de neuf heures du matin à onze heures et demie : Examen des femmes enceintes, par M. le professeur BAR; à 3 heures : Exercices d'auscultation au lit des malades; M. CHIRIÉ, à 5 heures : Le toucher en obstétrique. — Jeudi 16 Novembre, à 3 heures : Exercices de toucher; M. DEVRAIGNE, à 5 heures : Le forceps sur le sommet (positions directes). — Vendredi 17 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de forceps; M. DEVRAIGNE, à 5 heures : Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Samedi 18 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de forceps; M. DEVRAIGNE, à 5 heures : le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Lundi 20 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de forceps; M. BRINDEAU, à 5 heures : Le forceps sur la face et le front. — Mardi 21 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de forceps; M. LEQUEUX, à 5 heures : Le forceps sur les présentations élevées. — Mercredi 22 Novembre : De neuf heures du matin à onze heures et demie : Examen des femmes enceintes, par M. le professeur BAR; à 3 heures : Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. CHIRIÉ, à 5 heures : La version par manœuvres internes (version séparée). — Jeudi 23 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de version; M. CHIRIÉ, à 5 heures : La version par manœuvres internes (extraction). — Vendredi 24 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de version; M. GUÉNIOT, à 5 heures : La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Samedi 25 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. LEMELAND, à 5 heures : L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Lundi 27 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques d'embryotomie; M. LEMELAND, à 5 heures : L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Lundi 28 Novembre, à 3 heures : Exercices pratiques d'embryotomie; M. LEMELAND, à 5 heures : L'embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versements relatifs au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures. Le droit à verser est de 50 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Chef de clinique, à la clinique Tarnier.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Service de M. le professeur ROGER. M. P. EMILE-WEIL, médecin des hôpitaux, fera tous les lundis matins à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre Trousseau, une leçon clinique.

La première leçon aura lieu le 13 Novembre 1911.

Hôpital des Enfants-Assistés. — M. VARIOT reprendra ses Conférences d hygiène et de clinique infantile, le lundi 13 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, pavillon Pasteur, salle de cours de l'Institut de puériculture, et les continuera chaque lundi à la même heure.

Hospice des Quinze-Vingts. — M. A. CHEVALLEREAU fera à la clinique des Quinze-Vingts les leçons suivantes :

Mardi 14 Novembre, à 1 h. 1/2, leçon sur l'hypermétropie et l'accommodation.

Mardi 21 Novembre, leçon sur la myopie.

Mardi 28 Novembre, leçon sur l'astigmatisme et sur le choix des verres correcteurs.

NOUVELLES

Hommage au professeur Hayem. — La médaille offerte à M. le professeur GEORGES HAYEM, à l'occasion de son départ de la Faculté et des Hôpitaux, lui sera remise le dimanche 19 Novembre 1911, à 10 heures précises du matin, à l'amphithéâtre Moïana, hôpital Saint-Antoine (entrée, n° 53, boulevard Diderot).

Souscription pour l'érection d'un monument au professeur S. Arloing. — Etat de la souscription ouverte pour l'érection du monument au professeur S. ARLOING : Montant de la 2e liste, 6.592 fr. 61; total à ce jour, 15.349 fr. 86.

Argan au XXe siècle. — Avec beaucoup d'humour « Dioscoride », dans le *Journal*, étudie le cas, au xxe siècle, d'Argan, l'immortel malade imaginaire de Molière et son étude le mène à cette conclusion fort juste qu'il est déplorable pour le malade de s'abstraire dans son mal, de ne pas savoir suivre une direction médicale régulière et sérieuse et de se prendre, en somme, lui-même comme un sujet d'expérience.

« On l'a dit souvent déjà. Personne ne s'aventurerait à passer sur un pont qui n'a pas été fait par un ingénieur, à habiter une maison que n'a pas construite un architecte, à engager un procès sans avoir consulté un avocat. Par contre, chacun croit pouvoir jouer impunément avec sa santé, tout en la proclamant à juste titre le premier des biens.

« J'appelle ici jouer avec sa santé, l'exposer à toutes les conséquences d'une direction maladroite, désorganisée par le sujet lui-même, qui va de médecin en médecin, de méthode en méthode et se prive volontairement de cet élément essentiel de toute reprise de l'équilibre, qui s'appelle la confiance, facteur d'une valeur telle qu'elle suffit à faire des miracles, donc des guérisons, qu'elle en faisait déjà aux sanctuaires de l'antiquité et qu'elle en fait encore dans de beaucoup plus modernes.

« Confiance dans son médecin, une fois celui-ci éprouvé, — un peu moins de culte du moi physique et moral, — de la volonté, — de la bonne humeur, — et, si le snobisme s'en mêle, dérivez-le vers les sports. Voilà la bonne ordonnance à donner à Argan.

« Toinon a eu tort de l'arrêter quand il tournait si gaillardement, s'escrimant de la canne, autour de sa table. Il allait guérir. »

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — 1re *Séance du* 8 *Novembre*. — Ont obtenu : MM. Boncompain, 5 ; Mordret, 4 ; Ollier, 3 ; Breger, 5 ; Clap, 11 ; Guillemet (P.), 4 ; Bonnet, 9 ; Magniel, 2 ; Aufoy de la Dure, 3 ; Boucheron, 3.

2e *Séance du* 8 *Novembre*. — Ont obtenu : MM. Paraf, 5 ; Achard, 6 ; Percepied, 3 ; Marcorelles, 7 ; Paaen, 6 ; Duponchel, 4 ; Orphanidès, 2 ; Auvigne, 6.

1re *Séance du* 10 *Novembre*. — Ont obtenu : MM. Berthod, 6 ; Cleisz, 7 ; Bartement, 3 ; Angot, 7 ; Bel, 6 ; Meugé, 4 ; Peltier, 7 ; Braine, 7. Mlle Pouzin, 6 ;

Pathologie. — *Séance du* 7 *Novembre*. — Ont obtenu : MM. Bouttier, 9 ; Saxe, 6 ; Delavierre, 9 ; Caux, 10 ; Sasportès, 5 ; Philip, 8.

Séance du 8 *Novembre*. — Ont obtenu : MM. Schwoofs, 13 ; Bricaire, 7 ; Toutey, 8 ; Chanut, 2 ; Salles, 6 ; Gheorghiu, 10 1/2 ; Cléret, 7 ; Cavaillon, 5 ; Jousseaume, 4 ; Brun, 7.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du* 7 *Novembre*. — *Rapports de l'œsophage*. — Ont obtenu : MM. Coudy, 13 ; Valiadis, 12 ; Chazallet, 5 ; Morice (René), 11 1/2 ; Jalbaud, 11 ; Fauchay, 7 ; Boissier, 14. Barrieu, 10 1/2 ; Brocheré, 9 ; Gur, 18 ; Vidal, 5 ; Salase, 14. Mlle Badilqués, 5.

Séance du 8 *Novembre*. — *Os iliaque*. — Ont obtenu : MM. Defiol, 7 ; Lewinsohn, 12 1/2 ; Calvet, 13 1/2 ; Capoulade, 13 ; Buffet, 14 ; Favreau, 7 ; Pollet, 12 1/2 ; Chatellier, 14 ; Blankstein, 8 ; Breton, 10 ; Modiano, 16 ; Goubert, 13 ; Giraud, 15 ; Hervouët, 9 ; Dalsace, 12 1/2 ; Suarez de Mendoza, 8.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 *Novembre* 1911, à 1 heure. — M. Olivier : Anatomie topographique et chirurgie du thymus ; MM. Kirmisson, Segond, Hartmann, Rouvière. — M. Zaepffel : Lymphangite, adénite et adéno-phlegmon de la région mastoïdienne ; MM. Segond, Kirmisson, Hartmann, Rouvière. — M. Delagenière : Des indications de luxation du pylore dans les affections bénignes de l'estomac et du duodénum ; MM. Hartmann, Kirmisson, Segond, Rouvière. — M. Richard : Contribution à l'étude des phlegmons ligneux de Reclus ; MM. Hartmann, Kirmisson, Segond, Rouvière. — M. Lataillade : Blépharospasme, hémispasme facial et leur traitement ; MM. Dejerine, Pierre Marie, Laignel-Lavastine, André Léri. — M. Garban : Les déviations morbides du sentiment religieux à l'origine et au cours de la psychasthénie ; MM. Dejerine, Pierre Marie, Laignel-Lavastine, André Léri. — M. Ribo : Les troubles mentaux dans la chorée de Huntington ; MM. Pierre Marie, Dejerine, Laignel-Lavastine, André Léri. — M. Teisset : De l'ictère hémolytique hypholitique ; MM. Gaucher, Roger, Marfan, Gougerot. — M. Fau : Contribution à l'étiologie de la rétinite albuminurique ; MM. Roger, Gaucher, Marfan, Gougerot. — M. Blacque : Contribution à l'étude de la méningite cérébro-spinale suppurée à bacille de Pfeiffer ; MM. Marfan, Gaucher, Roger et Gougerot.

Jeudi 23 *Novembre* 1911, à 1 heure. — M. Guénet : Contribution à l'étude clinique et thérapeutique de la phlébite tuberculeuse primitive ; MM. Debove, Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — M. Perrier : Méningite tuberculeuse chez l'enfant. Contribution à l'étude des symptômes gastro-intestinaux au début ; MM. Hutinel, Debove, Castaigne, Nobécourt. — M. Collignon : Contribution à l'étude de la dothiénentérie abortive chez l'enfant ; MM. Hutinel, Debove, Couvelaire, Nobécourt. — M. Testard : De la tache bleue congénitale à pigment dermique, dite mongolique ; MM. Hutinel, Debove, Castaigne, Nobécourt. — M. Desvignes : Etude critique du traitement de la rupture traumatique de l'urètre périnéo-bulbaire ; MM. Quénu, Gilb. Ballet, Widal, Chevassu. — M. Jaisson : Les perforations du cancer de l'estomac ; MM. Quénu, Gilb. Ballet, Widal, Chevassu. — M. Boutet : Contribution clinique à l'étude des troubles mentaux d'origine puerpérale ; MM. Gilb. Ballet, Quénu, Widal, Chevassu. — M. Benazet : Syphilis héréditaire tardive des os longs ; MM. Widal, Quénu, Gilb. Ballet, Chevassu.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Novembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 21 *Novembre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 22 *Novembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série). — 1er, Oral (2e série). — 4e.

Jeudi 23 *Novembre* 1911. — 3e, Oral (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie (2e série) — 3e Oral (2e série). — 4e.

Vendredi 24 *Novembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker.

Samedi 25 *Novembre* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

*Antiseptique-*CICATRISANT *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE

NÉOL

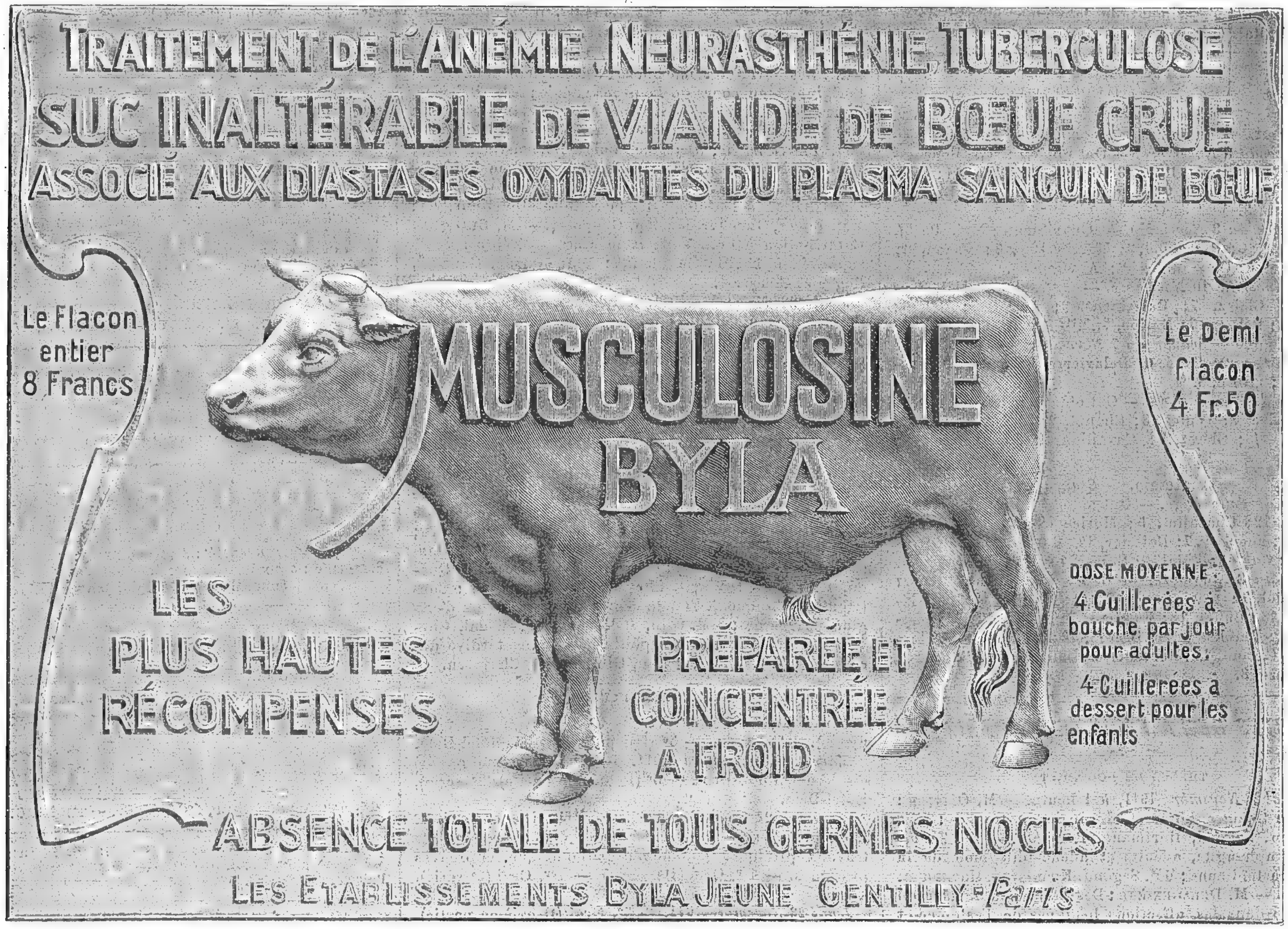
Épidermise Brûlures

Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES

Guérit Angines

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.

ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

SOCIÉTÉS DE PARIS

CHRONIQUE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Accidents du travail. Tarif de la visite dans une ville de moins de 5.000 habitants.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

Je vous serais obligé de vouloir bien me donner votre avis sur la question suivante :

J'ai à régler un sinistre avec une compagnie d'assurances. Mon mémoire a été établi sur le tarif de base de 2 francs la visite. La ville que j'habite ne compte pas 5.000 habitants. Et c'est sur ce fait que la Compagnie d'assurances se base pour réduire mon mémoire en prenant pour base le tarif de 1 fr. 50 la visite, tel qu'il est fixé par le tarif Dubief de 1905.

Ma prétention d'être rémunéré à 2 francs la visite ne peut-elle pas s'appuyer sur l'arrêté ministériel du 26 Juillet 1906? Ce dernier arrêté donne trois listes de localités où la visite doit être respectivement à 2 fr. 50, 2 francs et 1 fr. 50. X... ne figure sur aucune de ces listes.

Je croyais pouvoir m'appuyer sur le considérant de l'arrêté que je vous signale et qui dit : « Il serait désirable d'élever à 2 francs le prix de la visite dans les localités de moins de 5.000 habitants pour lesquelles il a été reconnu que le prix courant de la visite était supérieur à 1 fr. 50 antérieurement à 1901. »

Or, ici, le prix de la visite a toujours été 2 francs.

En outre, j'ai eu d'autres sinistres à régler avec d'autres compagnies, la Providence notamment, qui n'ont rien objecté au prix de 2 francs la visite.

La Compagnie avec laquelle je suis en discussion m'a accepté dernièrement un mémoire ne comprenant que des consultations et que j'avais établi d'après la base de 1 fr. 50 la consultation, c'est-à-dire 0 fr. 50 de moins que la visite, comme le prescrit le tarif Dubief.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma parfaite considération.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

L'arrêté ministériel du 30 Septembre 1905, article 1er, § 3 (voir cet arrêté au Code des accidents du travail de Dalloz, p. 55), dispose formellement que le prix de la visite est réduit à 1 fr. 50 dans les localités comptant moins de 5.000 habitants. Or, tel est le cas de l'espèce d'après notre correspondant lui même.

L'arrêté du 30 Septembre 1905, après avoir fixé en principe le prix de la visite à 2 francs, élève à 2 fr. 50 le prix de la visite à Paris et dans les localités où il serait reconnu, après enquête, qu'antérieurement à 1901, le prix de la visite pour les ouvriers traités dans lesdites localités était égal ou supérieur à 2 fr. 50. La désignation de ces localités sera faite par arrêté ministériel après avis de la Commission spéciale, même par l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898, modifié par la loi du 31 Mars 1905 sur la demande qui en

serait adressée au ministre du Commerce, au plus tard dans les trois mois de la publication du présent arrêté, par les syndicats médicaux ou par les associations locales de l'Association générale des médecins de France, par les groupements professionnels patronaux intéressés.

L'arrêté de 1905 prévoyait, dans les mêmes conditions, la réduction du prix de la visite à 1 fr. 50 même dans les localités de plus de 5.000 habitants; mais il ne prévoyait pas expressément au moins l'élévation à 2 francs du prix de la visite dans les localités de moins de 5.000 habitants.

Cependant, comme le fait remarquer notre correspondant, un des visas de l'arrêté rappelle les avis de la Commission instituée par arrêté du 20 Mai 1905 et spécialement celui par lequel, à l'unanimité, elle estime que dans l'esprit qui a dicté les dispositions transitoires susénoncées, il serait désirable d'élever à 2 francs le prix de la visite dans les localités de moins de 5.000 habitants visées au § 1° du troisième alinéa de l'article 1er, pour lesquelles il a été reconnu que le prix courant de la visite était supérieur antérieurement à 1901 (voir ce visa au *Journal officiel* du 28 Juillet 1906 et au « Recueil spécial des accidents du travail », de Villetard de Prunières, de 1906-1907, p. 180).

Malgré ce considérant, du moment que la ville en question ne figure pas à la nomenclature de l'arrêté du 18 Juillet 1906, c'est, ou bien qu'aucune demande n'a été faite pour cette ville dans les conditions prévues à l'arrêté ministériel du 30 Septembre 1905 (et l'arrêté vise expressément les demandes faites), ou qu'il n'a pas été reconnu que le prix courant de la visite était supérieur antérieurement à 1901. En tous cas, l'arrêté restant muet pour la ville en question, elle est régie par le § 1° du troisième alinéa de l'article 1er.

L'article 4, § 2, de la loi du 9 Avril 1898, modifié par la loi du 31 Mars 1905, est, en effet, très formel. « Le chef d'entreprise, dit-il, *ne peut être tenu* des frais médicaux et pharmaceutiques que jusqu'à concurrence de la somme fixée par le juge de paix du canton où est survenu l'accident, *conformément à un tarif qui sera établi par un arrêté du ministre du Commerce.* »

Or, la thèse de notre correspondant est condamnée par le texte même des arrêtés intervenus.

H. Montal.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Hydrologie. Crénothérapie.

Pour utiliser avec discernement les très abondantes ressources thermo-minérales que nous offrent, avec leur gamme si variée dans la thermalité et la minéralisation, les eaux minérales françaises, il faut enseigner au futur médecin les éléments de sciences rébarbatives : géologie, minéralogie, physique, physio-chimie appliquées à l'étude de l'évolution et des progressions de l'eau dans la nature, puis lui faire connaître les propriétés pharmacologiques des eaux minéralisées.

Cet enseignement constitue l'hydrologie.

Ainsi armé, connaissant la pharmaceutique des eaux minérales, il est apte à comprendre l'enseignement de la thérapeutique des eaux minérales : *la crénothérapie*, comme l'a baptisé le professeur Landouzy.

Bien préparé par les connaissances enseignées à la conférence d'hydrologie, il suffit de quelques leçons pour acquérir des notions précises de crénothérapie.

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre.

MM. Chassevant et Carnot ont organisé un double enseignement parallèle de l'*hydrologie* et de la *crénothérapie*, combinant les leçons pour que l'élève ait un enseignement hydrominéral complet pendant le semestre d'hiver.

L'hydrologie comporte :

1° Des notions élémentaires de géologie et de minéralogie;

2° L'évolution de l'eau dans la nature;

3° Origine et diagnose des eaux minérales : eaux plutoniennes, eaux neptuniennes, mécanisme de la minéralisation;

4° Répartition géologique et géographique des eaux minérales françaises;

5° Captage et aménagement des sources thermales et hydrominérales;

6° Propriétés physiques des eaux minérales fluorescentes, pression osmotique, ionisation, gaz rares, radioactivité, etc., etc.

7° Composition chimique, classification;

8° Propriétés physiologiques et pharmacologiques des eaux minérales françaises;

9° Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

M. Allyre Chassevant, agrégé, commencera une série de conférences d'hydrologie, le lundi 20 Novembre 1911, à 3 heures, au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine, et la continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Ces conférences seront complétées par des conférences de crénothérapie faites par M. le Dr Carnot, agrégé. *Sujet des conférences* : Notions de géologie, répartition géologique des sources. — Origine, synthèse et diagnose des eaux minérales. — Captage et aménagement des sources. — Propriétés physiques et chimiques des eaux minérales : pression osmotique, ionisation, cryoscopie, conductibilité électrique, gaz rares, radioactivité. — Analyse chimique. — Classification. — Propriétés phar-

macologiques. Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

***

Voyages d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France (V. E. M.) — Les Voyages d'Etudes Médicales sont organisés, depuis 1899, par le professeur Landouzy et M. Caron de la Carrière, dans le but de faciliter aux médecins étrangers et Français la visite et la connaissance pratique des Stations Thermales et Climatiques de France et de réaliser l'enseignement pratique des indications et de la technique des cures hydrominérales.

Ces stations, très nombreuses et très variées, ont été divisées en cinq groupes, d'après leur situation géographique :

1. *Stations du Centre et de l'Auvergne.* — Lamotte-Beuvron, Néris, Evraux, La Bourboule, Le Mont-Dore, Saint-Nectaire, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Royat, Durtol, Châtel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues.

2. *Stations du Sud-Ouest de la France.* — Luchon, Capvern, Barbazan, Siradan, Baguères-de-Bigorre, Castéra-Verduzan, Argelès, Barèges, Saint-Sauveur, Cauterets, Pau, Saint-Christau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Salies-de-Béarn, Biarritz, Cambo, Hendaye, Dax, Arcachon.

3. *Stations de la Savoie et du Dauphiné.* — Hauteville, Evian, Thonon, Saint-Gervais, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Challes, Aix, Marlioz, Le Revard, Allevard, La Motte, Uriage.

4. *Stations de l'Est et du Jura.* — Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne, Luxeuil, Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Ballon d'Alsace, Besançon-Moullières, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.

5. *Stations du Sud-Est de la France.* — Salies-du-Salat, Aulus, Ussat, Ax, Les Escaldes, Mont-Louis, Pont-Romeu, Alet, Molitg, Thuès, Le Vernet, Amélie, Prats-de-Mollo, La Preste, Le Boulou, Banyuls, Lamalou, Balaruc, Montmirail, Vals.

Chaque année, dans la première quinzaine de Septembre, un voyage comprend toutes les Stations situées dans la même région.

L'emploi du temps suivant chaque voyage, est réglé de façon à étudier chaque Station, à tous les points de vue, dans un minimum de temps : 1° *Visite détaillée des Sources et des Etablissements*, sous la direction des Médecins de la Station, *leçon de choses* capitale. — 2° *Conférence* résumant tout ce que le médecin praticien a besoin de savoir sur la Station : composition et applications thérapeutiques des eaux aussi bien que les avantages des adjuvances qu'on y rencontre dans la localité, climat, altitude, cures accessoires, etc. — 3° Excursions permettant d'apprécier la configuration générale du pays.

Le V. E. M. de Septembre 1912 comprendra les *Stations du Centre et de l'Auvergne.*

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'Hydrologie et de la Crénothérapie.

Baraduc, F. Bernard, M.-E. Binet, Cottet, Furet, Piatot, Sersiron, Simon et Tardif. — Clinique hydrologique. 1 vol. in-8° . . . . . . 7 fr.

Delfau. — Hygiène et thérapeutique thermales. 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . . 4 fr.

— Les cures thermales. 1 vol. in-16, cart. toile . . 4 fr.

Landouzy, Gautier, Moureu, De Launay, Heitz, Lamarque, Lalesque, Carnot. — Crénothérapie, Climatothérapie, Thalassothérapie. 1 vol. in-8°, avec 166 figures et 8 cartes, cart. . . . . . . 14 fr.

Martinet, Mougeot, Desfosses, Durey, Ducroquet, Delherm, Dominici. — Les agents physiques usuels. 1 vol. in-8°, avec 170 figures et 3 planches . . . 8 fr.

Miron. — Les eaux souterraines : *Eaux potables, eaux thermo-minérales, recherches, captage.* 1 vol. petit in-8° 2 50

Société d'Hydrologie médicale de Paris. — Stations hydrominérales, climatériques et maritimes de France. 1 vol. in-8°, avec nombr. figures et 1 carte, cart. toile . . . . . . 5 fr.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Theodor v. Jürgensen (de Tübingen). — ***Masern***, 2e édition revue par le prof. C. Freiherrn v. Pirquet (de Vienne). 1 vol. in-8°, de 196 pages, avec 32 figures. Prix : 5,50 marks (Alfred Hölder, éditeur, à Vienne).

La première édition de cet ouvrage, due à Jürgensen, date d'une vingtaine d'années. Plusieurs chapitres ont été supprimés ou écourtés par von Pirquet ; entre autres celui qui traitait des exanthèmes aigus en général. Un certain nombre d'observations, jugées superflues, n'ont pas étéré imprimées.

Par contre, plusieurs chapitres sont inédits ; on trouvera dans le nouveau volume des données intéressantes sur l'immunité au cours de la première année ; sur l'inoculation de la rougeole ; sur les taches de Koplik ; sur la « période anergique » (période qui débute avec l'apparition de l'éruption et pendant laquelle l'organisme en état de « moindre réaction » semble désarmé contre la plupart des infections) ; sur la manière dont se comportent les réactions à la tuberculine ; enfin sur l'état du sang et des urines (leucopénie, diazo-réaction, urobilinurie).

G. Schreiber.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 4 (Tome XVII).

Travaux originaux :

Pol Coryllos. — L'incision transversale suspubienne en gynécologie ; quelques modifications de la technique opératoire ; étude des indications et statistiques (avec 11 figures).

Paul Segond. — Le traitement chirurgical des colites chroniques.

Analyses :

Chirurgie abdominale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale Laënnec. — Vendredi prochain, 10 heures, à l'Amphithéâtre de la clinique, le Professeur LANDOUZY commencera ses leçons spécialement consacrées aux malades du service affectés de bacillo-tuberculose.

Objet de la leçon du 17 Novembre : Aperçu historique de phtisiologie. Concept moderne de la bacillo-tuberculose.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Comité de direction. Le doyen, le professeur de médecine légale, le professeur de clinique des maladies mentales. La présence des élèves est obligatoire à tous les Cours et Conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

Médecine légale. — Cours théorique de médecine légale : Ce Cours sera professé les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à la Faculté, à 6 heures. 1° En Novembre et Décembre 1911, par M. le professeur THOINOT; 2° en Janvier et Février 1912, par M. BALTHAZARD, agrégé. Le premier cours aura lieu le lundi 9 Novembre 1911.

Cours pratique de médecine légale : Ce Cours a commencé à la Morgue le mercredi 8 Novembre 1911, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. M. VIBERT, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, en Novembre et Décembre 1911. M. le professeur THOINOT, en Janvier et Février 1912.

Conférences de médecine légale pratique : M. le professeur THOINOT dirigera les mardis et vendredis, de 9 heures à midi, des exercices pratiques, portant sur toutes les questions médico-légales : autopsies, expertises au criminel, au civil et en matières d'accidents du travail.

Suivant les sujets, le lieu des réunions sera indiqué au fur et à mesure pour chaque conférence.

MM. OGIER, VIBERT et DESCOUTS feront chaque semaine, au laboratoire de toxicologie, des conférences et des exercices pratiques de chimie et de microscopie appliqués à la toxicologie et aux recherches médico-légales.

Psychiatrie. — Cours clinique de psychiatrie : M. le professeur G. BALLET a commencé ce Cours à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le dimanche 12 Novembre 1911, à 10 heures, et le continuera les mercredis et dimanches, à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie : MM. BARBÉ et BOUDON, chefs de clinique des maladies mentales, ont commencé ce Cours, à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le lundi 13 Novembre 1911, à 9 heures, et le continueront les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie médico-légale : M. LAIGNEL-LAVASTINE, agrégé, commencera ce Cours le lundi 12 Février 1912, à 10 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les jeudis et lundis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports : MM. BARBÉ et BOUDON, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront ces exercices pratiques, qui se feront à la Clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis, à 10 heures, et commenceront le jeudi 16 Novembre 1911, à la même heure.

Conditions d'admission aux Cours et Conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie : Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de 16 inscriptions) et étrangers, sont admis à suivre les Cours et Conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie, après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes, et de plus pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 francs; 1 droit de bibliothèque, 10 francs; 4 droits trimestriels de laboratoire à 75 francs, soit : 300 francs; 1 droit d'examen, 100 francs.

Cours libre. — A partir du jeudi 16 Novembre, M. DUPUY DE FRENELLE fera tous les jeudis, à 5 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique), un cours libre sur le traitement des fractures.

NOUVELLES

Psychiatrie médico-légale. — Le Dr DUPRÉ, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, commencera ses leçons de polyclinique mentale et médico-légale à l'infirmerie spéciale de la préfecture de police, 3, quai de l'Horloge, le samedi 18 Novembre, à 3 heures, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Cours de Psychothérapie. — MM. BÉRILLON et PAUL FAREZ commenceront, le jeudi 16 Novembre, de 10 h. 1/2 à midi et continueront chaque jeudi, aux mêmes heures, à l'Ecole de Psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, une série de leçons sur la Psychothérapie et sur la Psychopathologie des enfants anormaux, avec présentation de malades.

Conférences préparatoires à l'Ecole de Lyon. — MM. GARRELON, chef-adjoint des travaux physiologiques, et VILLANDRE, ancien aide d'anatomie à la Faculté, commenceront en Novembre leurs conférences préparatoires à l'Ecole de Lyon. Pour s'inscrire, s'adresser au laboratoire des travaux physiologiques de la Faculté de médecine les mardis jeudis et samedis de 2 à 5 heures.

Société de l'Internat. — La souscription du monument GUINARD est actuellement de 5.026 francs. Les médecins qui n'ont pas encore envoyé leur cotisation sont priés de l'adresser à M. JAYLE, 238, boulevard Saint-Germain.

A la dernière séance, on a enregistré l'adhésion de 23 membres nouveaux, preuve de la vitalité de la Société.

La Maison du Médecin. — Le Conseil d'administration de la *Maison du Médecin* vient d'élire président, en remplacement de M. Courtault, si tragiquement disparu, M. PAUL REYNIER, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, membre de l'Académie de Médecine.

Monument élevé à la mémoire de M. Gérald Mesny. — Le Comité, à la suite de la mort de M. GRIFFON, dont le dévouement a tant contribué au succès de son œuvre, a désigné pour lui succéder un des vice-présidents, M. GUÉPIN.

Adresser les souscriptions à M. ARMAND GUILLON, trésorier, 9, rue de Poissy, à Paris (5e arr.).

Ecole polytechnique de Téhéran. — M. SACQUÉPÉE, professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire, a été envoyé en mission officielle en Perse au titre du département de la Guerre, comme professeur de médecine à l'Ecole polytechnique de Téhéran.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Louis Ménard.

— On annonce également la mort de M. Albert Louis, médecin-major au corps expéditionnaire du Maroc, décédé le 8 Octobre dernier, à l'hôpital de campagne de Casablanca.

Nouvelle victime du devoir professionnel, notre jeune confrère succombe aux suites d'une fièvre typhoïde contractée au chevet des nombreux typhoïdiques auxquels il prodiguait ses soins, à l'Hôpital de campagne de Meknès, avec le dévouement sublime qui faisait l'admiration de tous ses camarades.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — 2e *Séance du* 10 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Parcheminey, 3; Charrier, 6; Avezou, 6; Jacob, 4; Barraud, 5; Faveret, 6; Monod (L.), 5; Huc (Ed.), 4; Tisné, 4; Drogatzis, 7.

Séance du 11 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Kudelski, 10; Bigot, 6; Buquet, 5; Lascombe, 3; Tartois, 5; Bloch, 4; Levi-Frankel, 5. Mlle Lang, 5.

Séance du 13 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Pigney, 3; Galop, 6; Truffert, 8; Renaud (J.), 4; Peña, 4; Gresset, 4.

Pathologie. — *Séance du* 10 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Savidan, 8; Lacau-Saint-Guily, 8; Duneau, 5; Vazeux, 11; Barthélemy, 10; Errard, 5; Poisvert, 8; Feldstein, 9; Moriez, 9. Mlle Leven, 11.

Séance du 11 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Luquet, 11; Strehaïano, 9; Baude, 11; Antoine, 8; Gineste, 9; Moreau, 11; Bardon, 7; Lechelle, 11.

Externat. — *Séance supplémentaire du* 10 *Novembre.* — *Symptômes et diagnostic des ictères chroniques par rétention.* — Ont obtenu : MM. Ruppe, 18; Paris, 19; Lermoyez, 17; Renard (Jacques), 20; Deschamps (Louis), 15; de Gaudart d'Allaines, 16.

Classement des candidats admis : 1. MM. Renard (Jacques), Paris, Ruppe, Lermoyez, de Gaudart d'Allaines, Deschamps (J.-L.), Gur, Thomas (Maxime), Couinaud, Michon (Louis), Mlles Bagot, Demadières, MM. Moore, Debray, Marquézy, Hahn, Mlle Labeaume, MM. Laurent (Pierre), Flot, Guillaume (André).

21. Cardot, Clément, Kleimann, Pierre, Semelaigne, Bocage, Pinel, Dariau, Sédillot, Cornudet, Tournay, Doubrère, Boulay, Coulaud, Blot, Jacquet, Mlle Verrier, MM. Dayras, Levesque, Modiano.

41. Ravina, Selter, de Sieramski, Wallet, Barreau, Gerschenowitsch, III, Jacquelin, Perier, Roberti, Lagrange, Mouzon, Thinh, Guérin, Huaas, Deschamps (Pierre), Fornaison, Woirin, Jeanjean, Picard.

61. Viollet, Doumer (Edouard), de Gennes, Mme Vve Verillotte née Maixandeau, MM. Chabanier, Colombet, Daspres, Mlles Blechmann, Romanet, MM. Maupoix, Théodoresco, Luneau, Besson, Mlle Hartmann, M. Sabadini, Mlle Zvigoul, MM. Breitman, Magnillat, Cappelle Boutelier.

81. Mlle Gillot, MM. Giraud, Abrial, Canoz, Exintaris, Marceron, Oddo, Ernst, Winter, Mlle Hourvitz, MM. Thoyer, Vignard, Eloy, Cantegril, Nast, Frélezeau, Morlot, Vallot, Ganachaud, Koerner.

101. Lignac, de Pontich, Tesseyre, Kurzenne, Engelbach, Salasc, Mlle Hahn, MM. Léonet, Calvet, Rivalier, Cavaillés, Merlin, Coffin, Mlle Deuniel, MM. Fouchard, Boussin, Bruant, Chatellier, Proust, Tzancoff.

121. Bordier, Pecker, Roubakine, Martin, Waisberg, Mlle Le Soudier, MM. Maliniak, Bozonet, Boisnier, Cabouat, Féron, Pollet, Gourdin, Desfarges, Adam, Salanier, Soret, Chirol, Barry, Duchon.

141. Kouteschveller, Morice (André), Raout, Soubaigné, Samoyeau, Dalsace, Berthon, Blondet, Pradignac, Andréoli, Granet, Mme de Tannenberg, M. Lefèvre, Mlle Harel, MM. Taberlet, Dautheuil, Perrin, Soupault, Duclos, Foubert.

161. Guillaume (Alexandre), Borrien, Grellety-Bosvier, Lapidus, Migot, Gay, Leroux, Mineur, Pidoux, Coudy, Goubert, Langagne, Ferriot, Gand, Isch-Wall, Bertrand, Bithoux, Laurent (Louis), Breton, Piédelièvre.

181. Crantin, Enriquez, Roullé, Garnier, Mlle Rappoport, MM. Chapotel, Joffroy, Laurent (Marcel), Bigot, Collette, Demarne, Crocquefer, Mlle Herment, MM. Heitz, de Peretti della Rocca, Perrier, Roullaud, Odinet, Buffet, Kotsovos.

201. Labarraque, Dujardin, Pierson, Deschildre, Alterman, Apchin, Binet (Alfred), Surun, Mlle Ber, MM. Esseca, Petetin, Pasquier, Castéra, Leclerc, Adler, Dubois, Fresney, Grille, Leblanc, Ledrain.

221. Béhague, Designole, Bernard (Pierre), Boiteux, Cerf, Forget, Charpentier (Jean), Lewinsohn, Plait, Caracache, Eusèbe, Prieur, Lozès, Anasiewicz, de Brun du Bois-Noir, Feuillié, Mordagne, Mme Schechter née Revoutzky, Mlle Stakevitch, MM. Doumer (Armand).

241. Le Cocq, Vigneron, Capoulade, Farrugia, Forgeron, Mlle Lévy, MM. Jorand, Lamarche, Valiadis, Barrieu, Beaudequin, Brousse, Paturet, Pinalie, Prunier, Rousseau (Jean), Thibaut, Payen, Bouchard, Souplet.

261. Laurent, Jacques, Moreau, Vallée, Chauvel, Mlle Gœrtz, MM. Lautmann, Lavaux, Rémouit, Uzan (Emile), Suyeux, Mlles Vinokour, Le Bouëdec, MM. Poisson, Baye, Chopinet, Ladroitte, Morice (René), Denoël, Klébansky.

281. Schwarzfeld, Caillet (Louis), Iscovesco, Para, Aulagnier, Boulva, Brocheré, Mlles Kouriansky, Troszinski, MM. Veaux, de Galard, de Rohan-Chabot, Boissier, Daban, Jouet, Lehuche, Leroy, Dell'Amore, Mlle Freinte, MM. Majnoni d'Intignano.

301. Plotkine, Lepelletier, Eisenstein, Bavachi, Defiol.

Prison de la Santé. — Un concours pour le poste de médecin à la prison de la Santé est fixé au 1er Décembre 1911, à 9 heures du matin, à la Faculté de médecine.

Le registre d'inscription est ouvert au ministère de la Justice (administration pénitentiaire, 11, rue Cambacérès), jusqu'au 20 Novembre 1911.

Les candidats qui désirent être admis à concourir doivent être Français, titulaires du diplôme de doctorat en médecine d'Etat, âgés de 25 ans au moins lors de l'ouverture du concours.

Ils doivent fournir leur acte de naissance, leur diplôme, et un exposé de leurs titres et services, manuscrit, dactylographié ou imprimé.

RENSEIGNEMENTS

Cours spéciaux préparatoires à l'École du Service de santé militaire de Lyon. — Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la *P. M.*, n° 514.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 92 — Samedi, 18 Novembre 1911.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

POUR TOUS CEUX QUI DANS LE MONDE AIMENT LA FRANCE

L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE

L'incident marocain est à peu près clos. A ceux qu'engourdissaient des rêves dangereux il a montré, j'espère, la fragilité de notre civilisation encore barbare malgré les apparences; au monde étonné, il a prouvé que nous étions toujours « l'insolente nation » jamais domptée dont jadis parlait le roi de Suède.

Quant à Lohengrin, Prince du Rhin, il pensait impunément réveiller la belle endormie. Il ne savait pas que dans ses rêves, les batailles glorieuses dont son histoire est remplie se levaient en s'étirant les ailes; il ne pouvait pas comprendre qu'en murmurant à ses oreilles des paroles malsonnantes, il ferait bondir son cœur dans sa chaude poitrine. C'est pourquoi, à peine debout, elle réclama ses armes et voulut qu'on lui reparlât de gloire et de combats. Ce fut comme le chant d'un soir très ancien. Les instruments exotiques qui berçaient hier encore la mélancolie de son âme furent abandonnés soudain ; les clairons aux joyeuses fanfares résonnèrent, et cette musique lui fut si douce qu'on vit bien qu'elle n'en avait jamais aimé d'autre...

De quoi demain sera-t-il fait ? Revenus de leur surprise, nos rivaux voudront-ils encore de leurs mains brutales jeter sur le tapis les dés de fer du Destin ? *Di quod omen avertant!* Mais en attendant, notre devoir à tous, à l'heure présente, est de nous grouper plus étroitement autour de la mère menacée. Dans chacune de nos actions, il faut que chacun de nous se fasse le serment de réserver une place aux préoccupations d'ordre général. Oui, nous devons élever notre vie au-dessus de l'intérêt immédiat, afin que chaque jour un de nos actes au moins soit comme une victoire remportée sur nous-mêmes en faveur de notre France.

Ainsi ont pensé les médecins qui, lors des grandes assises médicales lyonnaises, ont jeté les bases de l'*Association des médecins de langue française*[1]. Cette Association aura pour but de rassembler tous les confrères, *quelle que soit leur*

1. Je dois une mention spéciale ici à M. le professeur Bar, de Genève, le bon Français qui sert la Patrie à l'étranger, et à M. Henrijean, de Liége. Ma pensée va également au Dr Mayet, le maître lyonnais qui fut le protagoniste du mouvement actuel, et dont le professeur Teissier, de Lyon, a célébré l'effort avec une éloquence et une force admirables.

nationalité, dans des réunions où *notre langue seule* sera employée :

« Elle organise, dit l'article 2 des Statuts, des Congrès périodiques de médecine interne, tenus dans les divers centres scientifiques des pays de langue française, destinés à rapprocher personnellement et à réunir dans des Assises scientifiques communes, les membres permanents de l'Association et les membres adhérents de chaque Congrès...

« L'Association, continue l'article 13, est composée de tous les médecins, quelle que soit leur nationalité, qui sont acceptés par son Conseil d'administration après en avoir fait la demande écrite comportant l'engagement de payer une cotisation annuelle de 20 francs.

« Le Congrès se réunit, pendant une période de vacances, dans un centre scientifique désigné par le Congrès précédent. Chaque Congrès fixe le lieu et la date du Congrès suivant. »

La Presse Médicale publiera prochainement les statuts complets de l'*Association des médecins de langue française*. En attendant, fidèle à ses traditions, elle se fera un devoir de répondre à tous les renseignements ou demandes d'admission. C'est donc au Directeur de *La Presse Médicale*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, qu'on devra dès aujourd'hui s'adresser. J'ai tenu à vous fournir, au début de mes lignes, ces renseignements un peu secs, de même que je tiens à remercier nos confrères, MM. les professeurs Teissier et Paul Courmont, qui, avec tant de zèle et tant d'aménité, ont été, au dernier Congrès de médecine interne de Lyon, les bons ouvriers de l'œuvre qui s'ébauche, l'un comme président, l'autre comme secrétaire général. J'aurais enfin à signaler et féliciter tous les confrères étrangers : Belges, Brésiliens, Canadiens, Chiliens, Danois, Italiens, Suédois, Suisses, etc., qui ont répondu « Présent ! » à l'appel de la France. Braves amis, doublement chers puisque, dans leur cœur, l'amour de la médecine ne va pas sans l'attachement à ce pays, dont ils suivent les idées, dont ils partagent les espérances !

Pour faire saisir à ceux du dehors qui me liront l'importance de l'Association dont on vient de jeter les bases, il me faudrait une éloquence et une force qui me sont, hélas ! bien défendues. Comparez à ma faiblesse et à mon humilité la grandeur de la cause, les ombres puissantes et douces à évoquer ! C'est toute notre Histoire, tout notre génie souriant qui pourraient seuls témoigner dignement en faveur de l'illustration de la langue française ! Et quelle clarté, quel ordre, quelle émotion ne faudrait-il pas aussi ! A défaut, j'apporte comme toujours ma sincérité. Mais ce qui, par-dessus tout, me réconforte, c'est que je parle de l'entité la plus noble, la plus brillante qui soit au monde. Comme la grande Déesse aux yeux clairs qui, chez les Grecs, se tenait, silencieuse, aux côtés du guerrier, l'image de la Patrie sera près de moi pour me guider et me rassurer. J'aurai enfin notre même passion pour la langue divine ; c'est en elle que nous allons communier ; tous les autels, si modestes soient-ils, ne sont-ils pas bons pourvu qu'on ait la foi !

***

Le 14 Février 842, les rues et les ruelles de Strasbourg étaient encombrées d'une foule de soldats en armes. D'un côté, de grands Germains roux, aux lourdes épées ; de l'autre, des guerriers moins imposants, blonds, châtains, bruns, avec des traits divers laissant apparaître les races gallo-romaine et franque dont ils étaient issus.

Vers le milieu du jour, tous se groupèrent sur la place et l'on entendit Charles le Chauve, le Caillaux d'alors, et Louis le Germanique échanger leur serment d'amitié. Mais comme le cœur des guerriers était rempli de méfiance, chacun des Princes jura dans la langue de l'autre pour être compris de l'armée adverse : méfiance vénérable et bénie puisque nous lui devons *les serments de Strasbourg*, premier monument, et combien mémorable, de notre langue !

Charles le Chauve s'exprimait en *roman*. Avant lui, bien avant lui, les habitants de la Gaule avaient usé de divers idiomes celtiques, entre autres l'*ibérien*, ancêtre du basque, et le *breton*, père du bas-breton actuel. Ensuite, César était venu avec ses légions. Au début de l'invasion, silencieux et farouches, les vaincus eussent considéré comme infamant de parler la langue du vainqueur. Puis, à la longue, il avait bien fallu faire commerce avec les intrus et, insensiblement, on en était venu à parler le *latin vulgaire*, celui des soldats, des marchands, des hommes d'affaires.

Mais nouveau changement. Comme l'a fait remarquer M. Lintilhac, le latin, cet outil étranger, n'avait pas tardé à être transformé, adapté au génie gallo-romain. Ainsi naquit le roman, parlé à Strasbourg par Charles le Chauve, et qui engendra lui-même la langue d'oc et la langue d'oïl.

La première était sonore, ailée, brillante comme l'ardent soleil du Midi, bruissante comme le chant des cigales. Elle n'est pas morte, toute la littérature provençale prouve au contraire sa vitalité ; mais, telle une belle fille qui musarde le long de la route joyeuse, elle s'est un peu attardée. Aussi, la langue d'oïl, parlée dans l'Ile-de-France, monta, monta avec ses comtes ambitieux pour devenir l'*ancien français* d'abord, puis *le français moyen* que l'on parla du XIVe au XVIe siècle, et enfin *le français moderne*, qui prit son vol avec Malherbe et voltige encore aujourd'hui sur plus de 175 millions d'être humains [1].

1. Voir à ce sujet l'excellent livre de l'économiste russe.

Justice du sort plutôt que chance, car, il faut bien le reconnaître, les Français jusqu'ici n'avaient pas fait grand'chose pour le succès de leur langue.

On doit dire, en outre, que cette langue même, avec les difficultés de sa syntaxe, les minuties de son orthographe, n'est point faite pour tenter au premier abord l'étranger. Il faut vraiment l'aimer pour continuer commerce avec elle. Son abord est si épineux, si laborieuses ses premières approches! Mais quelle récompense savoureuse lorsqu'une fois on a cassé l'os pour en tirer la substancifique moelle!

Les langues sont de grandes dames; elles ont leurs robes d'étoffe légère ou de velours riche et pesant. Ainsi, l'allemande m'apparaît avec une longue traîne; l'anglaise, plus alerte, a une bonne étoffe de voyage, solide, commode à porter; nos langues latines, faites de tissus rares, sont au contraire scintillantes et de tons clairs. Chacune d'elles sert d'enseigne aux races qui la parlent : ici, elles témoignent d'une vie intérieure, sourde et profonde; là, au contraire, elles traduisent à merveille les sentiments enjôleurs, vifs et joyeux des peuples latins et où palpite comme un rayon de leur chaud soleil.

⁂

Faire l'éloge de notre langue, ce serait nous louer nous-mêmes et pécher par orgueil. Au temps de Chauvin, le patriote un peu niais, mais sincère, et au temps du vieux Boulevard, nous avons peut-être commis de ce côté plus d'une peccadille; mais depuis nos malheurs, depuis la mort de notre pauvre Chauvin, les autres peuples ont si lourdement et si naïvement chanté leurs mérites, exalté leurs vertus, crié la supériorité de leur race, que leur superbe, insupportable, a fini par faire regretter les traits de notre ironie légère.

Il n'importe. Ce que je veux montrer seulement, c'est que la langue française a comme une vertu secrète et qui est telle que lorsqu'on l'a goûtée on ne peut plus s'en détacher. Tout cela, elle le doit à ceux qui l'ont forgée, depuis ce Brenn fougueux et plein de sens qui, dans les temples romains, s'étonnait que l'on eût pu supposer aux dieux des formes humaines, jusqu'au soldat qui, à l'heure présente, meurt doucement sur la terre d'Afrique pour la plus grande France.

Sur 27.000 mots, nous en avons 6.000 qui viennent directement du latin; un millier ou deux sont empruntés aux autres idiomes de l'Europe et le reste a été créé de toutes pièces par le peuple. Pourquoi donc ce contingent si fort fourni par la plèbe? Ah! c'est que le trait le plus caractéristique de notre race est l'esprit d'égalité. Parts égales comme également longues les épées! disaient jadis les guerriers francs. Cette devise est encore la nôtre, elle ne l'est même que trop, car d'elle découle notre réputation d'indiscipline et de fronde. Au point de vue de la langue, cet esprit égalitaire a ce bon côté que l'outil forgé par les simples devait être simple lui-même, et clair, et imagé. Or, ne sont-ce pas là les qualités fondamentales du français?

Entre le cerveau sensitif et le cerveau pensant, il y a chez nous cloison si parfaitement étanche qu'à lire l'œuvre scientifique d'un Pasteur, d'un Claude Bernard, à peine devinerez-vous les sentiments qui s'agitent au tréfonds de leurs âmes. A cette division du travail cérébral nous devons notre esprit critique, qui trop souvent s'exerce à nos dépens, mais qui du moins a l'avantage de nous rendre amis de la mesure, hostiles au mauvais goût et aux tons criards; c'est encore l'indépendance du *sensorium commune* par rapport aux centres sensitivo-sensoriels qui fait que notre français plane au-dessus de toutes nos émotions. Comme l'a dit admirablement M. Fouillée[1], les sensations ont beau nous bouleverser, la syntaxe française est incorruptible. Ici, la raison impose sa loi, proscrit les inversions, rejette même les mots composés, et les néologismes qui permettent à l'écrivain de se faire une langue pour lui. C'est un instrument de précision; le sentiment n'y peut pénétrer que par l'intermédiaire de l'Idée, et il est obligé de s'y réduire à des nuances, pour la plupart intellectuelles. Ceci ne vous fait-il pas comprendre pourquoi notre œuvre scientifique a une place à part? pourquoi le monde entier a intérêt à ce que les savants de tous les pays aient comme outil auxiliaire le français, la langue filtre, que dis-je! la langue de Voltaire?

Au surplus, dans son discours magnifique au Congrès de Lyon, M. le Professeur Paul Courmont, parlant avec une bien autre éloquence de l'œuvre qui m'occupe ici, s'exprimait à peu près en ces termes : Pour premier résultat, *l'Association des médecins de langue française* réalisera ce paradoxe apparent de faire, à l'aide de notre langue nationale, du meilleur internationalisme scientifique; il y aura désormais des Congrès internationaux ayant l'unité de langage.

« Cette unité, continuait le maître lyonnais, — et ici je cite intégralement, — cette unité de langue réalise précisément le plus grand et peut-être le seul véritable avantage des Congrès, qui est de rapprocher les hommes et les intelligences par un commerce scientifique que permet seule une langue commune. Sans cela, les Congrès internationaux deviennent de véritables tours de Babel où la diversité des langues empêche trop souvent l'unité de pensée et la communauté d'efforts. Ceci nous a frappé, comme tous ceux qui ont assisté à ces grands tournois

J. Novicow : *L'expansion de la nationalité française, coup d'œil sur l'avenir* (Paris, 1903). Un peu partiale, parce que son auteur est un des grands amis de la France, cette œuvre n'en est pas moins des plus utiles à consulter.

1. Alfred Fouillée. — « Psychologie du peuple français ». Alcan, éditeur, Paris.

scientifiques : Nous avons eu souvent la sensation fort nette d'une arène où les combattants scientifiques s'escrimaient chacun de leur côté dans des parades héroïques, mais sans se rencontrer jamais, je veux dire sans se comprendre.

« Un autre résultat, dépendant du premier, sera la propagation de la *science* et de la *langue française*.

« Mais, dira-t-on, il n'y a qu'une science et celle-ci n'a pas d'étiquette nationale. Sans doute, il n'y a qu'une science, mais il y a bien des modes d'expression de la vérité scientifique. C'est précisément parce que la science est une qu'il faut lui trouver le mode d'expression qui réalisera pour l'ensemble la plus grande vérité. On a dit qu'une langue est une science bien faite. Plus la langue sera claire, plus précise et plus proche de la vérité sera l'expression scientifique. N'oublions pas, Messieurs, les vertus de la langue de Voltaire.

« On ne peut séparer l'homme de son langage, le savant de son parler scientifique, ignorer que le second influe sur le premier, plus peut-être qu'on ne le croit communément, et nous pensons fermement que cela a quelque signification de parler en science la langue de Cuvier, de Claude Bernard et de Pasteur.

« En médecine, comme ailleurs, le français est synthétique, uniciste : il y aurait une belle page d'histoire de la médecine à écrire sur l'*unicisme français en pathologie*. Là où d'autres divisent, dissèquent et accumulent les distinctions, le français unit, rassemble et généralise.

« Ne croyez-vous pas, Messieurs, que cette clarté du génie français soit indissolublement liée à son langage, et qu'en propageant, en répandant ce dernier par notre Association et nos Congrès, nous soyons en même temps les propagateurs de la science et du génie français dans ce qu'ils ont de plus universel ? »

On ne saurait mieux parler, n'est-ce pas, et vous êtes à cette heure, ô amis latins qui me lisez par delà les mers, convaincus du grand rôle que peut jouer l'*Association des médecins de langue française*, et entraînés à nous apporter votre concours fraternel. Mais pourquoi sentez-vous votre cœur réchauffé, à cet appel, comme vous le seriez par le vin de notre France ? Ah ! c'est que cette langue française est la vraie langue des apôtres ! Vous n'ignorez pas que si le christianisme a Rome pour berceau, c'est des Gaules qu'il s'élança sur le monde. C'est nous qui avons toujours été les soldats de l'Idée, et l'on a si peu oublié les devises qui flottaient au vent dans les plis de notre drapeau, que depuis nos malheurs l'Europe refroidie, toute à la force et à l'intérêt, sent à nouveau le besoin de se réchauffer au bon soleil de la France. On peut venir à lui, d'ailleurs, il est aimable, il est accueillant, et je regrette, en finissant, de n'avoir pas su faire mieux goûter ses qualités.

Pour achever mon plaidoyer, j'avais envie de vous citer quelques traits, qui sont du terroir et expriment bien nos vertus légères. Mais il ne faut pas trop parler de soi, et quelque jour nous reprendrons cette esquisse de l'âme française. Pour aujourd'hui, je veux seulement remercier ceux qui ont eu l'idée généreuse de nous grouper[1]. Ils savent, ceux-là, la grandeur de l'œuvre désintéressée que nous poursuivons. Ils ont pensé qu'à côté des races étroitement groupées, orgueilleuses de leur masse, jalouses de leur hégémonie intellectuelle, il y avait place pour d'autres aux sources jaillissantes où l'Humanité assoiffée vient s'abreuver. Tous ceux qui ont souffert de voir dédaigné ou tenu dans l'ombre l'effort latin s'en réjouiront et voudront acclamer l'*Association des médecins de langue française*. Ils iront à elle, non comme au combat, mais comme à la lumière.

Vous rappelez-vous la scène exquise de Shakespeare où le vieux Lear demande à chacune de ses filles comment elles l'aiment ? Toutes, sauf une, se répandent en protestations et en discours prolixes. Cordélia seule répond d'un mot : « Je vous aime autant que je dois. » Il nous faut, nous qui attachons quelque prix à la civilisation latine, l'aimer aussi autant que nous le devons. Et c'est pourquoi, l'an prochain, aux grandes assises de l'*Association des médecins de langue française*, qui se tiendront à Paris, nous comptons voir accourir non seulement les amis de la vieille Europe, mais encore tous ceux du Nouveau-Monde. Ils nous sont si chers, ceux-là, qu'en parlant d'eux il nous semble parler de frères qui vivent loin du foyer, mais dont le cœur bat toujours à l'unisson du nôtre.

F. Helme.

1. Je tiens à mentionner ici MM. Bauër, de Neuchâtel; Béco, de Liége; Blum, de Strasbourg; Brossard, du Caire; Burnand, de Leysin; Comanos Pacha, du Caire; Cordes, de Genève; d'Espine, de Genève; Hervieux, du Canada; His, de Berlin; Hiteff, de Sofia; Holmgren, de Stockholm; Jacquerod, de Leysin; Laache Soren Bloch, de Christiania; Legrand, d'Alexandrie; Lucatello, de Padoue; Mallet, de Genève; Maragliano, de Gênes; Mariani, de Gênes; Mayor, de Genève; Morin, de Leysin; Persillier-Lachapelle, de Montréal; Petren, de Suède; Revillod, de Genève; Roch, de Genève; Salomonsen, de Copenhague; Tecon, de Leysin; Vallette, de Genève; Van Bogaert, d'Anvers; Verhoogen, de Bruxelles, et tant d'autres encore, qui avec tant d'enthousiasme acceptèrent l'idée de l'association.

ASSOCIATION DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT DES FACULTÉS DE MÉDECINE

(Session du 30 Octobre 1911).

L'avancement des professeurs. Les concours d'agrégation. L'élection des professeurs.

I. — Les professeurs titulaires sont distribués en plusieurs classes :

Deux à Paris, avec 12.000 et 15.000 francs d'appointements;

Quatre en province, avec 6.000, 8.000, 10.000 et 12.000 francs d'appointements.

C'est donc à peu près exclusivement en province que le problème de l'avancement offre un intérêt réel.

Dans le système actuel, l'avancement a lieu moitié à l'ancienneté, moitié au choix. Le choix est exercé par la Commission compétente du Comité consultatif de l'enseignement, sur des listes de propositions dressées par les doyens et les recteurs; il est établi ainsi une liste de classement commune à toutes les Facultés de province.

Dans le rapport qu'il a consacré à cette question, Charmeil s'est d'abord demandé si ce n'était pas trop que de faire au choix la moitié des promotions. C'est excellent dans les administrations où il faut rajeunir les cadres supérieurs, dans l'armée par exemple. Les professeurs appartiennent tous au cadre supérieur, avec limite d'âge commune à 70 ans, et la différence pécuniaire marque seule entre eux une hiérarchie. Alors, qu'on reconnaisse ainsi quelques mérites et services exceptionnels, fort bien; mais si cela porte sur la moitié du corps, il n'est plus question d'exception, et c'est une mesure péjorative contre ceux qui passent à l'ancienneté. Il conviendrait, en tout cas, que le choix ne pût pas procurer, comme on l'a vu, des bénéfices de 12 et 13 ans.

L'assemblée a maintenu le *statu quo*, à grosse majorité, malgré l'argument de Charmeil, montrant que dans presque toutes les Universités étrangères seule entre en jeu l'ancienneté, malgré Delbet, qui, par contre, s'est déclaré ennemi juré de l'ancienneté. Peut-être a-t-elle eu tort de maintenir de même le système actuel de présentation; de ne pas faire établir, au lieu d'une liste unique, une liste par Faculté; de ne pas faire attention au système par lequel Charmeil proposait d'éviter les faveurs excessives que je viens de signaler. Il aurait voulu que le rôle de la Commission consistât à déterminer tous les cinq ans, en tenant compte des services d'enseignement, de la valeur scientifique, de la nature de l'enseignement (cliniciens et hommes de laboratoire), une sorte de majoration d'ancienneté; cela permettrait de dresser une liste unique, par ancienneté absolue ou relative par majoration, avec avancement périodique et régulier. L'idée sûrement est intéressante et méritera d'être reprise pour être soumise aux pouvoirs publics.

***

II. — Quelques questions relatives à l'agrégation ont été discutées.

L'an dernier, après les désordres que l'on sait, des concours ont eu lieu à peu près selon le mode ancien. Le seul point vraiment important fut, après un rapport d'Hugounencq, une discussion sur la fusion possible entre diverses sections. Nous avons, en effet, assisté à un revirement fort intéressant.

Hugounencq, professeur de chimie à la Faculté de Lyon, désirerait que nos agrégés de physique, de chimie et de physiologie fussent choisis par un jury commun, de 9 membres, appartenant par tiers à chacune des spécialités sus-nommées. Weiss, professeur de physique à la Faculté de Paris, a soutenu énergiquement cette opinion. Ces deux maîtres prétendent, en effet, que physique et chimie médicales doivent être des branches de la physiologie, qu'il faut donner aux candidats physiciens et chimistes une direction de plus en plus biologique et physiologique, comme cela a lieu à l'étranger.

Les professeurs de physiologie, à l'unanimité, ont protesté contre cette opinion qui, en principe, nous séduisait presque tous, et ils ont envoyé une lettre en ce sens. « Je ne sais pas, a dit notre Président, quel effet cette lecture a produit sur nos collègues, mais quant à moi, elle ne m'a pas convaincu. » On a encore entendu et Grasset et Delbet se déclarer fort embarrassés pour aller, malgré leurs préférences personnelles, contre l'unanimité de leurs collègues physiologistes; on a entendu Hugounencq, pour le même motif, retirer sa proposition. Etait-elle mauvaise? Il est permis d'en douter, quoiqu'une très forte majorité se soit prononcée contre elle : mais espérons qu'un jour elle sera reprise avec succès, car il est évident que son échec est dû exclusivement à l'action directe des professeurs de physiologie. Ils ont cru bon de jeter leur épée dans la balance et ont ainsi enlevé le vote. Que l'un d'eux se fût séparé du bloc, et les « non compétents » eussent retrouvé leur liberté, certes fort difficile à exercer dans de pareilles conditions.

Après cela, en effet, l'assemblée a voté, à une grosse majorité, la fusion de l'anatomie et de l'histologie. Regaud a dit, sans doute, que les arguments des physiologistes étaient valables pour les histologistes; mais Coyne, non moins histologiste, a répondu qu'un anatomiste ne pouvait pas l'être sans être histologiste, et *vice versa*. Qu'un jour une dissidence semblable se manifeste parmi les physiologistes, et le système Hugounencq-Weiss sera sérieusement préconisé. Ce sera un pas de plus dans une voie où l'on a déjà réalisé de grands progrès depuis quelques années : rendre de plus en plus physiologistes nos maîtres de sciences dites « accessoires ».

Je ne crois pas devoir insister sur les débats relatifs à la constitution des listes où sont tirés au sort les membres des jurys d'agrégation; à l'inscription, sur ces listes, des professeurs adjoints et des chargés de cours. Ces questions d'ordre intérieur, sont sans grand intérêt général. Mais il est utile de signaler le vœu, adopté à l'unanimité, que les épreuves de concours commencent par l'épreuve sur titres, chaque candidat étant obligé de déposer à l'avance son exposé de titres.

A ce propos, Linossier a formulé une motion qui, n'étant pas à l'ordre du jour, a été renvoyée

à une commission spéciale. Notre collègue désirerait que cette épreuve fût contradictoire, argumentée, comme autrefois la thèse. C'est à étudier de près; car beaucoup pensent que, s'il y a un exposé imprimé, le discours en chaire par le candidat est superflu; à moins que cet exposé ne soit soumis à une discussion publique.

***

III. — Je dirai deux mots sur une circulaire adressée par le ministre aux Facultés, pour leur demander si, sans modifier le mode de présentation aux chaires par la Faculté intéressée et par la section permanente du Conseil supérieur, « on ne pourrait pas assurer aux candidats une garantie nouvelle, en appelant, dans chaque cas, les savants les plus compétents à se prononcer sur leurs titres ». Ce ne serait qu'une « consultation », et non une présentation nouvelle.

Les Facultés, consultées, ne sont pas favorables à cette innovation; notre assemblée ne le fut pas davantage. Mais elle a pensé qu'un système, adopté en principe tout récemment par le Conseil de l'Université de Paris, pourrait être admis; les Facultés dresseraient comme par le passé leur liste de présentation; mais dans certains cas spéciaux, où seraient possibles quelques réclamations de la part des intéressés, le ministre pourrait faire connaître à la section permanente son hésitation.

Cette section consulterait alors les personnes qu'elle jugerait compétentes dans les Universités de France et dans les établissements d'enseignement supérieur appartenant à l'Instruction publique.

A. Broca.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(Suite)[1].

Neurologie. Psychiatrie.

Clinique des maladies nerveuses (professeur M. Dejerine). — Programme de l'enseignement : Lundi, à 10 h. 1/2, au Laboratoire de la clinique (Hospice de la Salpêtrière) : Conférences sur l'anatomie et l'histologie pathologiques du système nerveux, par M. André-Thomas, chef du Laboratoire d'anatomie pathologique.

Mardi, à 10 heures, à l'amphithéâtre Charcot : Policlinique. Discussion des diagnostics, indications thérapeutiques par M. le professeur Dejerine.

Mercredi, à 9 h. 1/2, à la salle de Consultation de la clinique : Examen des malades externes, sous la direction de M. le professeur Dejerine.

Jeudi, à 9 heures, à la salle de Consultation de la clinique : Conférence sur la sémiotique nerveuse, par M. Tinel, chef de clinique.

Même jour, à 11 heures, au Laboratoire d'électricité de la clinique : Conférence sur l'Electrodiagnostic en pathologie nerveuse et sur l'électrothérapie, par M. Huet, chef du laboratoire d'électrothérapie.

Vendredi, à 10 heures, à l'amphithéâtre Charcot : Leçon clinique, par le professeur Dejerine.

Samedi, à 9 heures, à la salle de Consultation de la clinique : Conférence sur la pathologie nerveuse, par M. Jumentié, chef de clinique adjoint.

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre; n° 91, 15 Novembre.

Enseignement universitaire de la Psychiatrie clinique et médico-légale.

1° *Cours de M. le professeur Gilbert Ballet.* — M. le professeur Gilbert Ballet commencera son cours le dimanche 12 Novembre et le continuera pendant les semestres d'hiver et d'été. Ce cours a lieu le mercredi et le dimanche à 10 heures, Asile clinique, rue Cabanis.

Le dimanche, leçon magistrale avec présentation de malades.

Le mercredi, examen extemporané de malades, discussion du diagnostic, du pronostic, des indications thérapeutiques et médico-légales. Les élèves sont appelés à pratiquer des examens cliniques sous la direction du professeur. Visite dans les salles à 9 h. 1/2, avant la leçon;

2° *Cours de M. Laignel-Lavastine*, professeur agrégé, médecin des hôpitaux. — M. Laignel-Lavastine fera, à partir du mois de Novembre, la visite dans les salles de la clinique deux fois par semaine. Ces visites auront lieu alternativement dans le service des hommes et dans celui des femmes, et permettront aux auditeurs de suivre les malades et d'assister à l'évolution de leur affection.

De plus, M. Laignel-Lavastine commencera, au mois d'Avril 1912, une série de conférences sur la psychiatrie médico-légale avec présentation de malades, et discussion des réactions médico-légales de ces malades. Ces conférences se feront le lundi et le jeudi, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2;

3° *Cours de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie.* — MM. Barbé et Bondou, chefs de clinique, commenceront, au mois de Novembre, une série de conférences sur la séméiologie des maladies mentales. Ce cours comprendra environ dix leçons et aura lieu les lundis et jeudis, à 9 h. 1/2. A partir du mois de Janvier, commencera un cours de nosologie qui se poursuivra également les lundis et jeudis à la même heure,

pour se terminer au mois d'Avril. Enfin, pendant toute la durée de l'année, ils feront le lundi et le jeudi, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, des présentations de malades avec examen, interrogatoire par les élèves, rédaction de consultations et de rapports, discussion du diagnostic et du traitement;

4° *Cours de psychologie pathologique.* — M. Dumas, professeur à la Sorbonne, chef de laboratoire, commencera son cours dans le mois de Novembre et l'accompagnera de présentations de malades, exercices pratiques et rédaction d'observations au point de vue psychologique. Il sera assisté par M. Revault d'Allonnes, chef de laboratoire adjoint;

5° *Electricité. Ophtalmologie.* — Le lundi et le jeudi, M. Courtade, chef de laboratoire, fera des examens électriques avec discussion des méthodes de traitement par l'électricité.

Le lundi, M. Schrameck, chef de laboratoire, fera des examens ophtalmologiques avec considérations sur les lésions observées et leur valeur symptomatique;

6° *Cours complémentaire de psychiatrie*, sous la direction de M. Laignel-Lavastine. — Ce cours consistera en conférences élémentaires qui précéderont immédiatement des exercices pratiques. Ce cours, fait avec la collaboration des chefs de clinique et de laboratoire de la clinique, comprendra treize séances qui auront lieu l'après-midi à l'Asile clinique, 1, rue Cabanis, de 2 à 4 heures. Ce cours aura lieu en Février 1912, le prix en est fixé à 50 francs et le programme sera publié ultérieurement. Les personnes qui désireraient s'y inscrire doivent s'adresser le matin, au service de la clinique, à M. Laignel-Lavastine.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hospice de la Salpêtrière. — *Enseignement de neurologie clinique.* — Service de M. le professeur Pierre Marie.

I. — Enseignement du professeur : le mercredi matin, à 9 h. 1/2, à la porte de l'hospice, consultation externe; discussion des diagnostics et des traitements; choix des malades à admettre et à réexaminer.

Le vendredi matin, examen détaillé des nouveaux malades retenus à la consultation du mercredi; visite à l'Infirmerie générale.

Le dimanche matin, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole des infirmières, leçon clinique avec présentation des malades et projections.

Une affiche ultérieure indiquera la date d'ouverture du cours.

II. — Enseignement complémentaire portant sur la séméiologie et la thérapeutique du système nerveux.

A. *Séméiologie.* — Le samedi, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole des infirmières, MM. Crouzon, Foix, Laroche, Léri, Roussy et les internes du service, font des conférences sur la séméiologie et les principaux types cliniques des maladies du système nerveux avec présentation des malades.

Le vendredi : Diagnostic par les procédés de laboratoire, réaction de Wassermann, cytodiagnostic, par M. Laroche, chargé des travaux biologiques du service.

Le vendredi : Electrodiagnostic, par M. Legros.

Le vendredi : Oto-rhino-laryngologie, par M. Hautant.

Le samedi : ophtalmologie, par M. Coutela.

B. *Thérapeutique.* — Electrothérapie, par MM. Delherm et Legros, les mardis et samedis après-midi à l'Ecole des infirmières.

Massage et mécanothérapie, l'après-midi, à 1 h. 1/2, à l'Ecole des infirmières tous les jours.

Aérothermothérapie, tous les matins, à l'Ecole des infirmières, par M. Grunspan.

Traitement des maladies syphilitiques du système nerveux (606, mercure, hectine); traitement des névralgies par les injections locales neurolytiques le lundi et le vendredi matin à l'Ecole des infirmières, par MM. Crouzon et Laroche et par M. Chatelain.

Hôpital de la Pitié. Service de M. Babinski. — Les leçons cliniques sur les maladies du système nerveux n'auront lieu que pendant les mois de Mai, Juin et Juillet; les consultations auront dorénavant lieu pendant toute l'année, sauf pendant les vacances, à la nouvelle Pitié, tous les lundis, à 10 heures du matin.

Hôpital Saint-Antoine. — Enseignement clinique des maladies nerveuses et mentales : M. Henri Claude, agrégé, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera son enseignement clinique le samedi 4 Novembre, à 10 h. 1/2, salle de consultation Axenfeld.

Programme. — Le mercredi, à 10 heures : consultation externe; le samedi, à 10 h. 1/2 : conférence clinique; les autres jours, visite dans les salles à 10 heures.

Hospice d'Ivry. — M. J.-A. Sicard fera des consultations avec présentation de sujets atteints de maladies du système nerveux, tous les mardis à 9 h. 1/2.

Hospice de Bicêtre. M. A. Souques. — A partir du mois de Novembre, tous les lundis, à 10 heures, présentations de malades avec discussion du diagnostic et du traitement.

Hospice de Bicêtre. — M. J. Roubinovitch dirigera dans son service, tous les jeudis, à partir du jeudi 5 Octobre 1911, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, des exercices pratiques individuels de psychiatrie, à l'usage des étudiants et des docteurs désireux d'acquérir les notions indispensables de pathologie mentale.

Programme des exercices : 1° Interrogatoire et examen des sujets (adultes et enfants) atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses; 2° discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, médico-pédagogiques et médico-légales; 3° rédaction de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux.

Pour suivre ces exercices, on est prié de s'inscrire à Bicêtre, dans le cabinet du chef de service, visible tous les jours de 9 à 11 heures du matin.

Asile clinique (*Sainte-Anne*). Bureau d'admission, service de M. Magnan. — Tous les matins, et plus particulièrement les mardis et jeudis, à 9 h. 1/2, exercices cliniques sur le traitement des maladies

(*Voir la suite, page 1050.*)

mentales et applications thérapeutiques sur les formes aiguës de la folie.

Ces travaux cliniques sont dirigés par M. Magnan, ou en son absence par M. Juquelier, son suppléant.

Infirmerie spéciale des aliénés (Dépôt près la Préfecture de police), 3, quai de l'Horloge. — Médecins : MM. Legras, Dupré, agrégés; de Clérambault, experts aliénistes près les tribunaux.

M. Legras: Visite et leçons cliniques tous les jours, de 1 heure à 3 heures, sauf le dimanche.

M. Dupré : Conférences de polyclinique psychiatrique et médico-légales, tous les samedis, à 3 heures. Ouvertes aux étudiants en médecine français et étrangers; retirer les cartes au Secrétariat de la Faculté de médecine de Paris.

M. G.-G. de Clérambault : Visite les dimanches et fêtes, à 9 heures du matin: en semaine, à 1 heure ou 3 heures, suivant les jours. Interrogatoire des aliénés.

Parle allemand et anglais.

Hôpital de Lariboisière. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'Hospice de Bicêtre, commencera, dans le service de M. Le Gendre, à l'hôpital Lariboisière, le mardi, 7 Novembre 1911, à 11 heures du matin, et continuera les mardis suivants, à la même heure, des conférences cliniques de psychiatrie séméiologique à l'usage des étudiants et des praticiens.

Société Clinique de médecine mentale. — Séances le 3e Lundi de chaque mois, à 3 heures. Les séances ont lieu à l'amphithéâtre de l'admission, Asile clinique, 1, rue Cabanis (14e).

Examen de malades présentés par les chefs de service des Asiles de la Seine (Asile clinique, Villejuif, Vaucluse, Ville-Evrard, Maison-Blanche, Moisselles).

Discussion des cas difficiles.

Présentation de pièces, de préparations, de documents, d'instruments nouveaux.

Asile de Villejuif (3e section : aliénés difficiles, criminels et dangereux). — Service de M. Henri Colin.

Examen des malades (applications médico-légales), le mardi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Maison de La Rochefoucauld, 15, avenue d'Orléans. — M. Dupré. Consultations pour maladies mentales avec présentations de malades, le vendredi matin, à 10 h. 1/2.

Psychologie expérimentale.

Cours au Collège de France. — M. Pierre Janet. Les cours publics de « psychologie expérimentale et pathologique » auront lieu les lundis et jeudis, à 1 h. 45, et porteront cette année sur « les fonctions sociales et le langage », et commenceront le lundi 4 Décembre.

Asile de Villejuif. — Pendant le deuxième semestre, M. Piéron, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, fera une série de conférences suivies de travaux pratiques, une fois par semaine, au laboratoire. (Consulter les affiches pour les jours et heures).

Le nombre des places étant strictement limité, il est nécessaire de s'inscrire avant le 1er Mars. Il n'est exigé aucune condition de scolarité; la participation est gratuite.

Le laboratoire est ouvert toute l'année pour la recherche. Adresser les demandes d'admission au directeur, M. E. Toulouse.

Psychothérapie. — Psychologie médicale.

Enseignement de l'Ecole de psychologie.

L'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, est destinée à fournir aux médecins et aux étudiants un enseignement pratique sur les questions qui relèvent de la psychothérapie, de l'hypnotisme, de la pédagogie des anormaux et de la psychologie appliquée.

L'enseignement comprend les cours et conférences de l'Ecole de psychologie et les conférences pratiques du dispensaire neurologique et du dispensaire médico-pédagogique.

Les cours commencent le deuxième lundi de Janvier, à 5 heures, et ont lieu tous les jours de 5 à 7 heures du soir. Les cours et les conférences sont publics; les médecins et les étudiants y sont admis sur la présentation de leur carte.

Les cours de 1912 porteront sur les sujets suivants :

Psychothérapie. Hypnotisme et thérapeutique. — M. Bérillon : Les maladies de l'instinct. La psychothérapie des états anxieux. La pédagogie des arriérés et des anormaux, les jeudis à 5 heures.

Psychothérapie générale. — M. Paul Magnier : Le traitement des psychonévroses, les jeudis à 6 heures.

Psychologie pathologique. — M. Paul Farez : La psycho-pathologie de la soif, les samedis à 5 heures.

Psychologie musicale. — M. Demouchy : Les troubles de la mémoire musicale, les vendredis à 5 h. 1/2.

Psychiatrie. — M. Bonnet : Les causes sociales de la folie, les vendredis à 6 heures.

Psychologie animale. — M. Lepinay, médecin vétérinaire : Les sociétés animales, les mercredis à 5 h. 1/2.

Anatomie et psychologie comparées. — M. Grollet, médecin vétérinaire : Le cerveau, organe de la pensée chez les animaux supérieurs, les mercredis à 5 heures.

Psychologie du criminel. — M. Guilhemet : Les causes psychologiques et sociales des crimes, les vendredis à 5 heures.

L'enseignement sera complété par des conférences hebdomadaires sur les questions de psychologie appliquée, les lundis à 5 heures.

Les conférences pratiques ont lieu les jeudis à 10 h. 1/2.

Des travaux spéciaux ont lieu au laboratoire de psychologie expérimentale et psychologie comparée (on s'inscrit à l'Ecole).

Les médecins et les étudiants sont admis à assister les jeudis à 10 h. 1/2 aux consultations du dispensaire neurologique et du dispensaire médico-pédagogique.

Principaux ouvrages français relatifs à ces divers enseignements.

(*Neurologie, Psychiatrie, Psychothérapie, Psychologie.*)

Ballet (Gilbert). — **L'hygiène du neurasthénique.** 3e *édition*, 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 4 fr.

Béni-Barde. — **La neurasthénie :** *Les vrais et les faux neurasthéniques*, 1 vol. gr. in-8°. . . . . 8 fr.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
Le Demi Flacon 4 Fr.50
MUSCULOSINE BYLA
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE
4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes.
4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris

Binet. — **L'année psychologique.** *Dix-septième année.* 1 vol. in-8° . . . . . 15 fr.
Brissaud. — **Anatomie du cerveau de l'homme :** *Morphologie des hémisphères cérébraux ou cerveau proprement dit.* 1 atlas gr. in-4°, de 43 planches, et 1 vol. in-8°, avec 200 figures, reliés toile . . . . . 80 fr.
Dejerine et Gauckler. — **Les manifestations fonctionnelles des psychonévroses :** *Leur traitement par la psychothérapie.* 1 vol. in-8° . . . . . 8 fr.
Dubois (Paul). — **Les psychonévroses et leur traitement moral.** *4e édition*, 1 vol. in-8° . . . . . 8 fr.
— **L'éducation de soi-même.** *4e édition*, 1 vol. in-8° . . . . . 4 fr.
Grasset. — **Traité de physiopathologie clinique.** 3 vol. gr. in-8°, tome I, 12 fr. Tome II, 15 fr. Tome III (sous presse).
— **Traité pratique des maladies du système nerveux.** *4e édition.* 2 vol. gr. in-8°, avec 33 planches et 122 figures . . . . . 45 fr.
Lamy. — **La syphilis des centres nerveux.** 1 vol. petit in-8° 2 50
De Lapersonne et Cantonnet. — **Manuel de neurologie oculaire.** 1 vol. in-8°, avec 106 figures . . . . . 6 fr.
Magnan. — **Recherches sur les centres nerveux :** *Alcoolisme, folie des héréditaires dégénérés ; paralysie générale ; médecine légale.* 1 vol. in-8°, avec figures et 6 planches . . . . . 12 fr.
Magnan et Sérieux. — **Le délire chronique à évolution systématique.** 1 vol. petit in-8° 2 50
— **La paralysie générale.** 1 vol. petit in-8° 2 50
Marie (Aug.-Ar.) — **La psychologie collective.** 1 vol. in-8° 2 50
Marie (Pierre). — **La pratique neurologique.** 1 fort vol. gr. in-8° avec 302 figures, relié toile . . . . . 30 fr.
— **Les maladies de la moelle.** 1 vol. in-8° avec 244 figures . . . . . 15 fr.
Netter et Debré. — **La méningite cérébro-spinale.** 1 vol. in-8°, avec 54 figures . . . . . 8 fr.
Pactet et Colin. — **Les aliénés devant la justice.** 1 vol. petit in-8° 2 50
— **Les aliénés dans les prisons.** 1 vol. petit in-8°. 2 50
Picqué. — **Chirurgie des aliénés.** 7 vol. gr. in-8°. 64 fr.
Rogues de Fursac. — **Lse écrits et les dessins dans les maladies nerveuses et mentales.** 1 vol. gr. in-8° avec 232 figures . . . . . 12 fr.
Sollier. — **Guide pratique des maladies mentales.** *Séméiologie, pronostic, indications.* 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 5 fr.
Vaschide et Vurpas. — **Psychologie du délire dans les troubles psychopathiques.** 1 vol. petit in-8° . . 2 50
Vires. — **Maladies nerveuses :** *Diagnostic, traitement.* 1 vol. in-8° avec 11 figures . . . . . 8 fr.
Zbinden. — **Les affections du système digestif en neuropathologie.** 1 vol. in-8° . . . . . 3 fr.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

H. Gutzmann. — ***Die dysarthrischen Sprachstörungen*** (Les troubles dysarthriques du langage). 1 vol. in-8° de 284 pages, avec 86 figures dans le texte. Prix : 6 *M.* 60 (A. Hölder, édit. Vienne et Leipzig).

Ouvrage très complet et clairement construit, rédigé par un auteur qui a approfondi son sujet, tant au point de vue théorique que pratique.

Cette étude repose sur les notions les plus récentes d'anatomie et de physiologie nerveuses des fonctions du langage, que l'auteur expose avec précision.

Sous le nom de « troubles dysarthriques du langage », M. Gutzmann réunit tous les troubles de l'articulation, quels que soient leur mécanisme et leur nature.

C'est ainsi qu'il étudie successivement les dysarthries ataxique, arythmique, bulbaire, spasmodique, asthénique, etc., en analysant leurs divers facteurs (respiration, phonation, articulation), au moyen d'appareils enregistreurs.

Les dysarthries symptomatiques, celles de l'aphasie, de la paralysie pseudo-bulbaire, de la sclérose multiple, des méningites, de la paralysie générale, du tabes, du myxœdème, des névroses, sont ensuite passées en revue.

Enfin, l'auteur décrit les traitements des dysarthries.

En raison de ses qualités, cet ouvrage mériterait d'être traduit en français, rendant ainsi service à ceux qui ne peuvent le lire dans la langue originale.

P. Hartenberg.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

Sommaire des nos 214-215 (Octobre-Novembre).

Mémoires originaux :

A. Arène. — Essai sur la philosophie de Xavier Bichat (avec une illustration).

Notes et observations médico-légales :

Granjux. — A propos du Cafard. (Notes sur les troubles mentaux dans l'armée d'Afrique.)

Revue critique :

P.-L. Ladame. — Un prophète cévenol à Genève. (Procès criminel de Jean-Jacques Doladille, mystique érotomane.)

Bibliographie. — Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

***

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 10.

Mémoires :

E. Conseil. — Le typhus expérimental en Tunisie en 1910.

Cruveilhier. — Nécessité de l'uniformisation des statistiques concernant la mentalité de la première enfance.

Revue générale :

E. Rolants. — Rôle de la fosse septique (septic tank) dans l'épuration biologique des eaux d'égout.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique thérapeutique. — Pour compléter l'enseignement de la clinique thérapeutique, des conférences pratiques seront faites à l'hôpital Beaujon du 20 Novembre 1911 au 26 Février 1912, les lundis, mercredis, vendredis, à 10 heures du matin, salles Barth et Gubler, sous la direction de M. le professeur ALBERT ROBIN, par : MM. BARDET, secrétaire général de la Société de thérapeutique : Des régimes alimentaires; BAUDOUIN, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections cutanées; BOURNIGAULT, chef de laboratoire de la Faculté : Etude du chimisme gastrique et du chimisme respiratoire; CATHELIN, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies des voies urinaires; CAWADIAS, chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies des reins et des capsules surrénales; CLARET, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'estomac : COYON, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies de la nutrition; DELHERM, ancien interne des hôpitaux : Electrothérapie; DUREY : Principes de massage; FIESSINGER (Noël), chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du foie; GAULTIER, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'intestin; GY, chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies nerveuses; LYON-CAEN, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies des vaisseaux; MICHEL, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des affections cardiaques; SAINTON, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies mentales; SAUVINEAU, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies des yeux; WEIL, ex-interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies du sang et des glandes vasculaires sanguines.

Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal. — Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales, par M. COUVELAIRE, agrégé. Dimanche, 19 novembre, à 10 heures : Indications de l'application du forceps.

Clinique d'accouchements Tarnier. — Le prochain cours du jeudi soir 23 Novembre, fait à la Clinique Tarnier par M. BRINDEAU, portera sur les difficultés du diagnostic de la grossesse pendant les trois premiers mois.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Vendredi 10 Novembre, a eu lieu la désignation du titulaire pour la succession de S. Arloing à la chaire de Pathologie expérimentale et comparée. M. Paul Courmont, professeur de Pathologie générale, a été élu.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. MAUCLAIRE, agrégé, chargé de Cours de clinique annexe, fera sa première leçon le mardi 21 Novembre, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Boyer, et les suivantes tous les mardis à la même heure.

Les premières leçons concerneront les principales tuberculoses chirurgicales.

Visite dans les salles le matin à 9 h. 1/4. Opérations tous les jours à 10 h. 1/2.

Consultations pour les maladies des os et des articulations, les lundis et vendredis.

Consultation de gynécologie, les mercredis et samedis.

NOUVELLES

Enseignement et vulgarisation de l'hygiène scolaire. — Programme des conférences qui seront faites pendant l'année 1911-1912 sous la présidence de M. MATHIEU, médecin des hôpitaux, président de la Ligue française pour l'hygiène scolaire, les jeudis à 5 h. 1/2 très précises.

23 Novembre. — Quelles sont les aptitudes physiques nécessaires aux candidats à l'enseignement : M. MÉRY, médecin des hôpitaux.

30 Novembre. — L'hygiène du maître. Influence de l'école sur la santé du maître et réciproquement : M. GÉNEVRIER, médecin inspecteur des écoles.

7 Décembre. — Collaboration et rôles respectifs du maître et du médecin dans l'enseignement de l'hygiène à l'école : M. VIEL.

14 Décembre. — Influence de l'état physique de l'écolier et de ses maladies sur son état intellectuel et sur son travail : M. LE GENDRE, médecin des hôpitaux.

21 Décembre. — Les bases scientifiques de l'éducation physique : M. DUFESTEL, médecin inspecteur des écoles.

11 Janvier 1912. — Les conceptions modernes concernant l'architecture scolaire : M. DINET, médecin inspecteur des écoles.

18 Janvier. — Le dossier sanitaire des bâtiments scolaires. But, organisation, fonctionnement : M. DE PRADEL, médecin inspecteur des écoles.

25 Janvier. — Entretien hygiénique des locaux et du matériel scolaires. — Désinfection : M. MEYER, médecin inspecteur des écoles.

1er Février. — L'hygiène dentaire à l'école et dans les internats : M. BOZO, dentiste des hôpitaux.

8 Février. — L'hygiène oculaire à l'école : M. CAUDRON, médecin inspecteur des écoles.

15 Février. — Hygiène auditive à l'école : M. GRIVOT, médecin inspecteur des écoles.

22 Février. — Prophylaxie scolaire des maladies contagieuses de la peau et du cuir chevelu : M. BUTTE, médecin inspecteur des écoles.

29 Février. — Rôle de l'école dans la lutte antituberculeuse : M. BOULLOCHE, médecin des hôpitaux.

7 Mars. — Les œuvres complémentaires de l'école dans l'hygiène de l'adolescent. Nécessité de leur organisation méthodique : M. DEMEST, directeur d'école.

21 Mars. — La législation nouvelle concernant les anormaux. Son application pratique : M. PAUL BONCOUR.

28 Mars. — Les vacances et les congés; leur répartition rationnelle. Hygiène de l'enfant pendant les vacances : M. GUINON, médecin des hôpitaux.

Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine. — Sont nommés membres de ce conseil : MM. Stanislas Meunier, professeur au Muséum, et Guignard, membre de l'Institut.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — L'ouverture du concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (année 1911-1912, concours de médecine), aura lieu le lundi 11 Mars 1912, à 4 heures, dans la salle de concours de l'hôpital de la Charité.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 8 Janvier 1912 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le lundi 8 Janvier 1912, à 3 heures, dernier délai.

A l'ouverture du concours, le 11 Mars 1912, à 4 heures, le Président du Jury tirera immédiatement au sort le nom des candidats qui seront appelés à subir une épreuve théorique orale dans cette séance.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du* 15 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Massart, 8; Robert, 7; Cousin, 6; Audebert, 5; Goret; 6; Brouet, 6. Mmes Hovelacque, 12; Besson, 4.

Pathologie. — *Séance du* 15 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Dognon, 9; Richard (G.), 6; Michaux, 11; Papillon, 9; Pichon, 7; Hemmerdinger, 5; Rousseau, 5; Andral, 5; Boussi, 6; Ignard, 9.

Séance du 16 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Beloux, 10; Scheikevitch, 8; Schmutz, 7; Marmonteil, 10; Frette, 10; Morlot, 8; Marx, 3; Benit, 4; de Leobardy, 4. Mlle Athanassiu, 6.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 *Novembre* **1911**, à 1 heure. — M. Netter : L'insertion du placenta dans les utérus fibromateux; MM. Pinard, Segond, Pierre Duval, Couvelaire. — M. Le Besque : De la délivrance dans les malformations utérines; MM. Pinard, Segond, Pierre Duval, Couvelaire. — M. Fesq : Grossesse extra-utérine et appendicite. (Diagnostic différentiel et coexistence.); MM. Segond, Pinard, Pierre Duval, Couvelaire. — M. Vernié : Contribution à l'étude de la torsion de l'hydrosalpinx; MM. Segond, Pinard, Pierre Duval, Couvelaire. — M. Moisan : Etude clinique des crises entéralgiques du tabes; MM. Dejerine, Gaucher, Zimmern, Gougerot. — M. Baud : La diathermie. Applications thérapeutiques de l'effet Joule; MM. Gaucher, Dejerine, Zimmern, Gougerot. — M. Dogny : Histoire de l'hôpital Saint-Louis depuis sa fondation jusqu'au xixe siècle; MM. Gaucher, Dejerine, Zimmern, Gougerot. — M. Tribes : Contribution à l'étude du traitement des tuberculoses externes par les injections modificatrices. Les injections d'huile gommenolée; MM. Reclus, Delbet, Weiss, Ombrédanne. — M. Blutel : Contribution à l'étude de l'extension continue. Nouveaux appareils; MM. Delbet, Reclus, Weiss, Ombrédanne. — M. Lapeyre : Considérations cliniques sur l'évolution de la diphtérie survenant pendant ou au décours de la rougeole; MM. Marfan, Teissier, Letulle, Guillain. — M. Rigoulet : Nécessité et excellence des humanités en vue des études médicales; MM. Teissier, Marfan, Letulle, Guillain. — M. Rouèche : Neuf cas d'éruptions scarlatiniformes secondaires tardives chez des enfants convalescents de scarlatine; MM. Letulle, Marfan, Teissier, Guillain.

Jeudi 30 *Novembre* 1911, à 1 heure. — M. Detape : Les pommes de terre dans l'alimentation des diabétiques; MM. Debove, Hutinel, Langlois, Castaigne. — M. Terai : Des injections intrapéritonéales de strophantine dans le traitement des ascites d'origine hépatique et cardiaque; MM. Debove, Hutinel, Langlois, Castaigne. — M. Guignard : Les insuccès de la sérothérapie antiméningococcique. Leurs causes et les moyens de les éviter; MM. Hutinel, Debove, Langlois, Castaigne. — M. Rousseau : De quelques formes et cas rares du cancer de l'estomac; MM. Gilbert, Widal, Retterer, Balthazard. — M. Guinaud : Sur les pancréatites chroniques avec ictère; MM. Gilbert, Widal, Retterer, Balthazard. — M. Fataccioli : L'organothérapie humaine en thérapeutique; MM. Gilbert, Widal, Retterer, Balthazard. — M. Frenkel : La position génu-pectorale, signe pathognomonique de la forme dyspnéique des péricardites à gros épanchement; MM. Widal, Gilbert, Retterer, Balthazard. — M. Vidal : Le méléna du nouveau-né; MM. Bar, Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Grasset : Etude clinique sur la rétention placentaire dans les utérus fibromateux; MM. Bar, Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Montet : Contribution à l'étude des hémorragies méningées chez le nouveau-né; MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Brindeau, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 *Novembre* 1911. — 5e (Deuxième partie), (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mardi 28 *Novembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mercredi 29 *Novembre* 1911. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 1er, Oral. — 2e, Chirurg.-dentiste (1re série). — 2e, Chirurg.-Dentiste (2e série). — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec.

Jeudi 30 *Novembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 3e, Oral (2e série). — 4e. — 2e, Chirurgien-Dentiste (1re série). — 2e, Chirurgien-Dentiste (2e série). — 2e, Chirurgien-Dentiste (3e série). — 2e, Chirurgien-Dentiste (4e série). — 2e, Chirurgien-Dentiste (5e série).

Vendredi 1er *Décembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 2 *Décembre* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

RENSEIGNEMENTS

Cours spéciaux préparatoires à l'Ecole du Service de santé militaire de Lyon. — Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la *P. M.*, n° 514.

Doct. 32 a. anc. int. gr. ville univ. ayant gr. prat. chir. gén. acc. trav. opht. dem. *place assist. ds Clin.* Ecr. *P. M.*, 515.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LA PROTECTION DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS A BERLIN

— CE QUE NOUS AVONS VU —

(SUITE)[1].

IV. ORPHELINAT MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERLIN (professeur Finkelstein). — Le fonctionnement de cet Orphelinat est analogue à celui de notre hospice des Enfants-Assistés.

Le *mode d'hospitalisation* est le même que chez nous et aussi le mode de recrutement; mais l'hôpital est de construction toute récente; le nouvel Orphelinat a été inauguré à la fin de 1910, et a coûté 2 millions 1/2, non compris le prix du terrain. Situé au centre de la ville, au voisinage du parc Waldeck, cet asile est composé d'un bâtiment qui peut loger 120 nourrissons, de plusieurs salles pour le séjour provisoire de 150 orphelins plus âgés, et enfin d'un certain nombre de chambres d'isolement pour enfants malades.

Le *système de placement chez les particuliers* est le même que chez nous. Il est à noter, toutefois, que les nourrissons, convalescents ou débiles, qui doivent rester sous la surveillance médicale, sont confiés à des familles de Berlin. Les nourrices qui les soignent sont tenues de les présenter toutes les semaines au médecin de l'Orphelinat, et pour ces visites elles touchent une indemnité de déplacement de 9 marks.

En dehors de Berlin, la surveillance des orphelins de la ville placés dans les familles est exercée par un *père des orphelins*. Ce dernier est un fonctionnaire, choisi avec beaucoup de soin, qui jouit de la confiance de l'administration.

Enfin, comme chez nous encore, on a été obligé de prendre des *dispositions particulières à l'égard des nourrissons abandonnés syphilitiques*. Ces derniers passent leur première année à l'*Orphelinat de Rümmelsburg* et restent en traitement dans un asile spécial pendant trois ans.

Le traitement comprend : trois cures mercurielles pendant la première année, deux cures pendant la seconde et une pendant la troisième. L'efficacité de la cure est contrôlée par des prélèvements réguliers de sang en vue de la recherche du Wassermann. S'il est nécessaire, on procède à une septième et à une huitième cures mercurielles. On se sert également beaucoup du 606.

Au cours de notre visite à l'Orphelinat de Berlin, nous avons surtout eu l'occasion d'étudier la fabrication du *lait albumineux*, imaginé par le professeur Finkelstein, et d'en juger quelques résultats. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

V. LE FOYER INFANTILE ET MATERNEL DE CHARLOTTENBOURG-WESTEND (M. W. Lissauer). — Cet établissement, construit en 1908 (fig. 1), répond à une idée extrêmement intéressante, que nous exposerons en détail. La femme peut y être *admise au cours de la grossesse, y faire ses couches, y allaiter son enfant au sein pendant trois mois, puis rester encore un an au Foyer maternel,*

1. Voir *La Presse Médicale*, n° 89, 8 Novembre 1911.

tout en travaillant au dehors. Le cycle de l'assistance maternelle est ainsi complété[1].

Les mères enceintes, admises gratuitement, n'ont qu'à vaquer à des travaux domestiques jusqu'à l'accouchement qui a lieu à la Maternité de Charlottenbourg. Elles retournent ensuite au *Foyer des nourrissons*, et pendant trois mois elles n'ont qu'à s'occuper de leur enfant, auquel elles sont tenues de donner le sein.

Mais pendant ce temps, elles ont aussi la possibilité de se préparer à un métier qui les aidera à gagner leur vie. Une institutrice municipale leur enseigne en effet la couture et la coupe; et elles peuvent apprendre la dactylographie et la sténographie.

Au bout des trois premiers mois, les enfants sont moins exposés aux dangers qui les menacent; les mères ont repris entièrement leurs forces. Dès lors, elles pourront habiter le *Foyer maternel*, avec la faculté de vaquer au dehors à leurs occupations, pendant que les nourrissons restent sous la surveillance des sœurs.

Sur le gain des mères, on prélève chaque mois 20 marks pour l'entretien de leurs enfants, y compris l'habillement. Elles doivent en outre verser 5 marks pour leur propre logement dans les salles communes, leur chauffage, leur éclairage et leur blanchissage. Leur habillement et leur nourriture restent à leur charge. Mais on met encore à leur disposition un local spécial, pourvu d'un fourneau à gaz, pour la préparation de leurs aliments.

Le Foyer infantile abrite annuellement 40 mères avec leurs nourrissons, le Foyer maternel 46 mères avec leurs nourrissons; l'un et l'autre sont extrêmement bien installés. L'établissement donne asile, en outre, à 10 femmes enceintes, 20 pensionnaires et 10 enfants orphelins de la ville de Charlottenbourg.

Ces chiffres assurément ne sont pas très élevés, mais le fonctionnement de l'œuvre est très intéressant. Le système adopté par le Foyer de Westend n'est pas toutefois exempt d'inconvénients, car les mères employées au dehors sont susceptibles d'y rapporter des maladies contagieuses. Jusqu'ici cependant les résultats obtenus semblent très satisfaisants, et, fait à souligner, les dépenses ont été modérées. Le déficit annuel, nous a dit M. Lissauer, est seulement de 6.000 marks, et cette somme est facilement obtenue par une fête de charité. La dépense journalière par enfant est à peine de 1 mark 50.

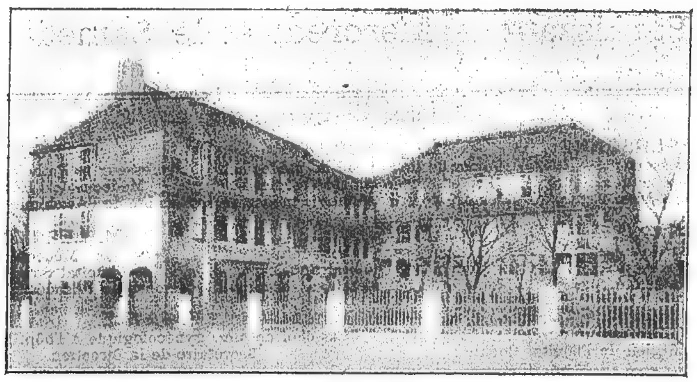


Figure 1.
Foyer infantile et maternel de Westend.

A propos de cette œuvre, nous devons encore signaler deux institutions spéciales, se rapportant la première à la tutelle des enfants, la seconde au travail des mères. La ville de Charlottenbourg, ayant institué *la tutelle générale* dans la commune, tout enfant qui n'a pas encore de tuteur en trouve immédiatement un en la personne de l'inspecteur municipal des orphelins. Une représentante du tuteur général donne toutes les semaines, au siège même du Foyer maternel, des consultations en vue de défendre les intérêts des mères abandonnées. Enfin, il existe un *Comité de travail*, composé de dames, qui a pour tâche de s'occuper des mères, de les conseiller, de leur venir en aide. A son entrée dans l'établissement, chaque mère trouve dans une des dames du Comité une protectrice.

VI. Dispensaires créés par la ville de Charlottenbourg. — Charlottenbourg, le plus important faubourg de Berlin, est une ville dont les œuvres d'assistance ont atteint un degré de perfectionnement remarquable. Fait à noter : les frais occasionnés par la protection du nourrisson sont couverts presque exclusivement par la municipalité; la charité privée n'intervient que dans une faible mesure.

Charlottenbourg possède 6 dispensaires, dont l'un est en relation étroite avec la fondation Impératrice Augusta-Victoria. Les dispensaires ont à leur disposition des sœurs infirmières qui sont chargées de la *surveillance des nourrissons à domicile*. Dès qu'une naissance est déclarée, le bureau des statistiques de l'état civil en avise le dispensaire. Celui-ci délègue immédiatement auprès de l'accouchée encore affaiblie une sœur disposée à l'assister, surtout lorsqu'elle hésite à allaiter elle-même son enfant. La sœur-infirmière a en effet, comme principale mission, d'amener toute femme à allaiter son enfant et de lui faire comprendre les avantages qu'elle aura plus tard à fréquenter

1. Dès maintenant, il est question d'agrandir le Foyer maternel pour permettre aux mères d'y rester avec leurs enfants jusqu'à l'accomplissement de leur sixième année.

la consultation du dispensaire dont elle recevra, dans toutes les situations critiques, des conseils autorisés.

VII. Le home de la jeunesse (Jugendheim) de Charlottenbourg. — Voici une institution qui n'a nulle part, je crois, sa pareille; le but qu'elle poursuit est des plus nobles, et ses moyens de réalisation donnent une idée touchante de l'amour que les Allemands ont pour le confort du foyer familial.

Le Jugendheim fut créé en 1883 par Mme Hedwig Heyl. Le but de la fondatrice était de veiller à l'éducation des enfants de la classe populaire, éducation si fréquemment défectueuse dans nos grandes cités modernes. Elle voulait donner aux petits déshérités de la fortune cette vie de famille qu'ils ne connaissent pas, leur assurer une jeunesse heureuse tout en les préparant à un avenir meilleur.

Et la maison donne bien l'impression d'être la maison du bonheur et du travail. De grand matin, les mères qui se rendent à l'atelier y conduisent ceux de leurs enfants qui ne vont pas encore en classe; les tout petits sont admis à la *crèche*, ceux qui ont plus de 3 ans sont conduits dans le *jardin d'enfants*.

A partir de midi, arrivent les élèves qui sortent de classe [1], et qui trouveront là jusqu'au soir un foyer où tout est ordonné et propre. Ils déjeuneront d'abord par petites tables, puis s'amuseront en plein air; après quoi ils se reposeront un peu avant de faire leurs devoirs.

A partir de 3 heures, chacun dans la maison contribue au ménage. Garçons et filles tricotent, cousent, raccommodent les effets déchirés. Les uns confectionnent des sacs et des tabliers pour l'asile, d'autres fabriquent des paniers d'osier, d'autres des boîtes à ouvrages. Chaque jour l'éducation ménagère des petits pensionnaires est soigneusement surveillée : il leur faut nettoyer les chambres, épousseter les meubles, soigner les fleurs, laver les gobelets qui servent au goûter [1]. On leur apprend encore à astiquer les boutons de porte, à récurer les cuillers, à éplucher les pommes de terre [2]. On procède à ces diverses occupations dans de petites chambres gentiment décorées et meublées, par groupe de dix enfants, garçons et filles, d'âge différent, qui constituent ensemble une « famille ». Chaque famille est sous la surveillance d'une jeune fille. Ainsi les enfants apprennent à connaître leurs droits et leurs devoirs dans la maison, et chacun d'eux comprend qu'il contribue au bien-être général.

A 5 heures, le goûter est servi dans les chambres, puis on joue encore une heure et on termine la journée par des leçons de chant. Les enfants vont alors chercher leurs frères et sœurs, moins âgés, soit à la crèche, soit à l'asile maternel, et rentrent avec eux à la maison pour le dîner.

Lorsque le dernier enfant a quitté le seuil du Jugendheim, une tout autre vie commence et la maison se transforme en *Abendheim*, home du soir.

L'Abendheim est un club fondé en 1908 et composé de jeunes filles, anciens membres du Jugendheim. Au sortir de l'école, les jeunes filles des milieux ouvriers, devenues employées de commerce, servantes ou ouvrières aussi, ont souvent besoin d'un soutien moral et de distractions saines. Elles trouveront tout cela à l'Abendheim, et, reconnaissantes, si la fortune ne leur sourit pas, à leur tour, elles enverront avec confiance leurs enfants au Jugendheim.

Le home de la jeunesse est donc un asile de jour pour les enfants de tout âge, une école ménagère pour les grands et un cercle du soir et du dimanche pour les jeunes filles. Ce n'est pas tout encore, car les créateurs du Jugendheim, avec une ingéniosité dont il faut les louer, ont su tirer parti des nombreux éléments qu'ils avaient à leur disposition (crèche, asile maternel, chambres d'enfants, etc.), pour créer une sorte d'*école normale de gouvernantes* qu'ils intitulent d'une façon un peu pompeuse : *Séminaire social pédagogique*.

Les cours durent un ou deux ans et comprennent *un enseignement théorique* (pédagogie, enseignement populaire, littérature, histoire naturelle, etc.), *un enseignement technique* (manière d'occuper les enfants, travaux manuels, exercices simples de reliure et de menuiserie, fabrication de divers objets en osier, de petits jouets; cuisine, travaux d'intérieur, blanchissage, repassage); *un enseignement pratique*, enfin, dans les différentes parties de l'établissement mentionnées précédemment. Les élèves du séminaire versent une somme de 180 marks pour suivre les cours, de 900 à 1.200 marks pour la pension. Elles peuvent ensuite devenir soignantes dans les écoles (*Schulpflegerinnen*), ou directrices d'asiles.

On nous pardonnera d'avoir si longuement décrit le Jugendheim de Charlottenbourg; mais la visite de cet établissement permet de bien comprendre un des côtés du caractère allemand. Peut-être l'enseignement donné aux enfants est-il par trop matériel et simpliste; en tout cas, il faut reconnaître qu'on sait leur inculquer l'art d'être propre et soigneux.

1. En Allemagne, les enfants ne vont pas en classe l'après-midi.

1. Pour boire de l'eau pure les enfants n'ont pas besoin de gobelet. Dans l'un des couloirs se trouvent quatre petites fontaines; il suffit d'appuyer sur un bouton pour provoquer l'issue d'un jet d'eau vertical sur lequel l'enfant qui a soif se penche, la bouche ouverte. Ce petit système nous a paru bien amusant..... et bien pratique.

2. En été, les enfants se livrent sur le toit de la maison à des travaux de jardinage.

***

Il nous est difficile d'avoir une opinion nette sur les résultats obtenus par les différentes institutions berlinoises de protection de l'enfance du premier âge, et en particulier par celles que nous avons plus spécialement étudiées. Un fait cependant semble indéniable, c'est que les dépenses énormes réalisées sont hors de proportion avec le nombre d'enfants protégés. La plupart des établissements visités n'abritent en effet qu'un chiffre relativement restreint d'enfants, surtout si on les compare aux nôtres.

En second lieu, la mortalité infantile de l'empire allemand reste plus élevée que celle de la France. Seules la Russie, la Roumanie et l'Autriche viennent encore après l'Allemagne à ce point de vue. En Prusse, la mortalité des nourrissons s'est accrue en quatre-vingt-dix ans de 17 pour 100[1]. Il est possible, la natalité étant plus élevée que chez nous, que la mortalité des nourrissons s'en ressente, mais il semble qu'il faille également incriminer un autre facteur : la trop grande faveur accordée pendant trente ans en Allemagne à l'allaitement artificiel perfectionné, grâce à des procédés ingénieux de stérilisation. Aujourd'hui, tous les médecins allemands s'accordent à reconnaître que la bienveillance témoignée par la Faculté et les pouvoirs publics à l'égard de l'allaitement artificiel fut une erreur. C'est contre cette erreur qu'on s'efforce de réagir à l'heure actuelle, et, dans ce but, on a créé toute une série d'institutions nouvelles. Pour en juger les résultats, il faut encore attendre un certain nombre d'années, mais dès maintenant nous pouvons tirer grand profit à étudier de près quelques-uns des moyens dont elles disposent et qui méritent d'être imités, car jamais la propreté et l'organisation n'ont pu nuire à une œuvre, quel que soit le but qu'elle poursuive.

(*A suivre.*) G. Schreiber.

1. Rapport de M. le professeur Dietrich, sur le développement et l'organisation de la protection du nourrisson.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*[1].)

Obstétrique.

Enseignement universitaire.

L'enseignement de l'obstétrique est donné par la Faculté par trois professeurs de clinique : M. Bar, à la clinique Tarnier; M. Pinard, à la clinique Baudelocque; M. Ribemont-Dessaigne, à l'hôpital Beaujon. Cette dernière chaire est réservée à l'instruction des élèves sages-femmes.

En dehors de ces cours de clinique, la Faculté assure encore aux étudiants un cours complémentaire, des conférences et des travaux pratiques de manœuvres obstétricales.

Voici comment, au cours de l'année scolaire, sera réparti le travail dans les divers centres d'enseignement.

Clinique Tarnier.

La clinique Tarnier a été édifiée en 1881. Elle reçoit des femmes enceintes en travail et accouchées et des femmes atteintes d'affection gynécologiques.

Elle comprend : Un service d'accouchées de 64 lits; un service de femmes enceintes de 50 lits; un service de femmes atteintes d'infection puerpérale de 12 lits; un service de gynécologie de 12 lits. Une consultation permanente réservée aux femmes enceintes; elle a été fréquentée en 1910 par 7.035 femmes; du 1er Janvier à fin Septembre 1911, par 6.819 femmes. De plus, une fois par semaine, le mercredi matin, de 9 heures à midi, une consultation est faite par les élèves, sous la direction de M. le Professeur Bar; au cours de chacune de ces consultations, 40 femmes environ sont examinées.

Il existe également, deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, une consultation de nourrissons qui reçoit environ 30 enfants chaque fois. Enfin, le jeudi matin a lieu une consultation spéciale réservée aux femmes atteintes d'affections gynécologiques.

La clinique Tarnier reçoit régulièrement les principales publications françaises et étrangères, concernant l'obstétrique et la gynécologie : ces publications sont à la disposition des élèves, qui peuvent à loisir les consulter.

Un musée comportant un nombre important de pièces anatomiques (bassins, pièces obstétricales et gynécologiques, moulages, etc.), est également à la disposition des élèves, qui peuvent étudier, au cours des gardes qu'ils font à la clinique l'anatomie pathologique obstétricale et gynécologique. Une riche bibliothèque (collection des grands périodiques français et étrangers, ouvrages classiques de tous pays, etc.) se trouve annexée au musée. Tous les livres peuvent être consultés à tout moment par les élèves inscrits aux cours de la clinique.

Depuis le 1er Novembre 1910, un laboratoire est ouvert aux travailleurs, il est muni des appareils modernes permettant des recherches d'ordre chimique, biologique, histologique. Les étudiants, docteurs en médecine français et étran-

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre; n° 91, 15 Novembre; n° 92, 18 Novembre.

gers peuvent être admis à y travailler, sous la direction de M. Daunay, chef de laboratoire.

Enseignement. — L'enseignement est dirigé par le Professeur, assisté de MM. les Professeurs agrégés Brindeau, Lequeux, Guéniot, de M. Cathala, accoucheur des hôpitaux; de M. Devraigne, chef de clinique; de MM. Chirié et Lemeland, chef de clinique adjoint; de MM. Marioton, Roullier, Pénard, Pélissier, Gaujoux, Brisson, Siguret, moniteurs.

Pendant la période des vacances, le service est dirigé par MM. les Professeurs agrégés Brindeau, Lequeux et Guéniot.

Pendant la période scolaire, l'enseignement comporte :

1° Les leçons du Professeur;

2° Une série de cours annexes.

1° Enseignement du Professeur. — Tous les élèves régulièrement inscrits à la clinique prennent part à tour de rôle au service de garde.

2° Enseignement annexe. A cet enseignement par le Professeur, est adjoint un enseignement annexe qui s'adresse plus spécialement aux étudiants en médecine, aux docteurs en médecine français et étrangers.

Cet enseignement, qui n'a cessé de se développer dans ces dernières années, a été suivi par cent élèves, en 1911.

Pour l'année scolaire 1911-1912, neuf cours auront lieu aux dates suivantes. Ces cours porteront sur la thérapeutique obstétricale :

Du lundi 13 Novembre au mardi 28 Novembre 1911.
Du lundi 4 Décembre au mardi 19 Décembre 1911.
Du lundi 15 Janvier au mardi 30 Janvier 1912.
Du lundi 4 Mars au mardi 19 Mars 1912.
Du lundi 6 Mai au mardi 22 Mai 1912.
Du lundi 10 Juin au mardi 25 Juin 1912.
Du lundi 8 Juillet au mardi 23 Juillet 1912.
Du lundi 19 Août au mardi 3 Septembre 1912.
Du lundi 23 Septembre au mardi 23 Octobre 1912.

Chacun de ces cours comprend quatorze séances, leçons, ou démonstrations, ou examen des malades, pendant lesquelles les élèves sont individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales tous les jours de 3 heures à 6 heures.

Les élèves inscrits feront personnellement, sous la direction de M. le professeur Bar, deux fois pendant la durée du cours, la consultation du mercredi réservée aux femmes enceintes.

Il y a en outre un cours spécial sur l'alimentation du nouveau-né, fait par MM. Terrien, Devraigne et Daunay, du lundi 12 Février au samedi 17 Février.

Les élèves y seront individuellement exercés à l'examen du nouveau-né (consultation de nourrissons), à l'examen chimique et bactériologique des selles du nourrisson, et aux analyses du lait.

Enfin, un cours de perfectionnement gratuit spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants sera fait tous les jeudis soirs à 8 h. 3/4, à partir du 16 Novembre 1911, par M. le professeur agrégé Brindeau. Il portera exclusivement sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour.

Clinique Baudelocque.

De même qu'à la clinique Tarnier, les élèves fréquentant la clinique Baudelocque doivent, à tour de rôle, prendre le service de garde, où ils sont chargés de procéder aux accouchements naturels et où ils ont obligation d'assister aux opérations survenant au cours de leur présence dans le service.

Chaque matin, les observations des femmes accouchées au cours de la journée précédente sont lues publiquement dans l'amphithéâtre de la clinique et discutées.

M. le professeur Pinard commencera ses cliniques journalières le vendredi 3 Novembre 1911, à 10 heures du matin (clinique Baudeloque, 125, boulevard de Port-Royal), et ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis), le vendredi 10 Novembre 1911.

Ordre du cours : *Lundi et vendredi* : Leçon de clinique obstétricale à l'amphithéâtre, par le professeur.

Mardi : Conférences cliniques, par M. Lacasse, ex-chef de clinique.

Mercredi : Leçons et opérations de Gynécologie, par M. J.-L. Faure, agrégé.

Jeudi : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. Wallich, agrégé.

Samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. Broca (Auguste), agrégé.

Mardi, Jeudi, Samedi, à 9 heures du matin : Examen des femmes récemment accouchées et des nouveau-nés, par M. Wallich, agrégé.

Tous les jours : Démonstrations d'anatomie, d'embryologie et d'anatomie pathologique par M. Lelièvre, chef de laboratoire.

Leçons de diagnostic obstétrical, par M. Pottet, chef de clinique, et M. Lévy (Edmond), chef de clinique adjoint.

Tous les dimanches, à partir du 12 Novembre, à 10 heures du matin, M. Couvelaire, professeur agrégé, fait un cours de clinique et de thérapeutique obstétricales destiné aux praticiens.

Les questions traitées dans ces cours sont déterminées à l'avance chaque semaine.

Cours annexes donnés pendant l'année scolaire 1910-1911. — I. *Cours de pratique obstétricale.* (Séméiologie et manœuvres obstétricales). — Ces cours seront faits par M. Lacasse, ancien chef de clinique, et M. Pottet, chef de clinique. Ils auront lieu tous les jours pendant quatre semaines. Le droit d'inscription est de 50 francs.

1re série : Pendant le mois de Décembre 1911.
2e série : Pendant le mois de Mars 1912.

II. *Cours de perfectionnement* : 1° Cours de perfectionnement permanent : le dimanche matin à 10 heures, par M. Couvelaire, agrégé. Les sujets de leçons portant sur la clinique et la thérapeutique obstétricales, sont affichés chaque semaine à la clinique Baudelocque. Ce cours gratuit s'adresse aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant terminé leur scolarité.

2° Cours spéciaux : *a*) Pendant le mois de Janvier 1912. Cours de technique opératoire. Chirurgie obstétricale par M. Couvelaire, agrégé. Ce cours aura une durée de deux semaines. Droit d'inscription : 50 francs.

b) Pendant le mois de Février 1912. Démonstrations d'embryologie et d'histologie obstétricale par M. Lelièvre, chef de laboratoire.

Ces démonstrations, avec présentations de pièces anatomiques et de coupes histologiques, auront une durée de deux semaines. Droit d'inscription : 50 fr.

c) Pendant le mois de Mai 1912. Cours de pathologie de la grossesse (Clinique et thérapeutique), par M. Wallich, agrégé. Ce cours aura une durée de deux semaines. Droit d'inscription : 50 francs.

d) Pendant le mois de Mars 1912. Cours de gynécologie par M. Mouchotte, ancien chef de clinique, et M. Lemasson, chef de clinique adjoint. Ce cours aura une durée de deux semaines. Le nombre des élèves est limité à douze. Droit d'inscription : 50 fr.

III. *Cours de vacances*. — Pendant les *vacances de Pâques*, et au mois de *Septembre*, cours de clinique et de manœuvres obstétricales, par MM. Wallich et Couvelaire, agrégés. Ce cours, d'une durée de deux semaines, a lieu le matin et l'après-midi. Droit d'inscription : 80 francs.

Signalons, en outre, à la clinique Beaudelocque l'existence d'une consultation pour femmes enceintes, permanente de 8 heures du matin à 6 heures du soir : plus de 12.000 consultations sont données là chaque année ;

Et la publication annuelle d'un « Fonctionnement de la clinique » par MM. Lepage et Mouchotte dans laquelle la statistique intégrale du service est exposée en détail avec relations de tous les faits intéressants observés au cours de l'année.

En dehors des cours de clinique, la Faculté organise encore, durant le semestre d'été, un cours complémentaire réservé à l'étude des accouchements.

Ce cours sera fait par M. le professeur agrégé Couvelaire. Il aura lieu les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, et portera sur les dystocies et les opérations obstétricales.

Durant le semestre d'hiver, M. le professeur agrégé Guéniot fera dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 4 heures, des conférences qui porteront cette année sur la grossesse normale et pathologique, sur l'accouchement normal et sur les suites normales de l'accouchement et enfin sur la puériculture.

Enfin, durant le semestre d'été, M. le professeur agrégé Demelin dirigera les mardis, jeudis et samedis, à 1 h. 1/2, dans un des pavillons de l'Ecole pratique, des travaux pratiques de manœuvres obstétricales.

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER.

Hôpital Saint-Louis. — M. Demelin reprendra ses conférences de clinique obstétricale dans la première semaine de Novembre à la Maternité de l'hôpital Saint-Louis, tous les matins à 9 heures.

Hôpital Boucicaut (service de la maternité). — Tous les matins, à 9 h. 1/2, consultation pour les femmes enceintes.

Le mercredi, à 10 heures, conférence de clinique obstétricale, par M. G. Lepage.

Le mardi, à 10 heures, conférence sur l'accouchement normal et dystocique, par M. Rudaux, assistant du service.

Le jeudi, à 10 heures, conférence sur la pathologie de la grossesse et l'allaitement, par M. V. Le Lorier, chef de clinique.

Hôpital de la Pitié (service de la maternité). — Enseignement fait par M. Potocki, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux, chef de service et par M. Sauvage, accoucheur des hôpitaux, assistant du service.

1° Leçons cliniques, lundi matin à 11 heures, jeudi matin à 11 heures ;

2° Examen des femmes enceintes et soins des femmes accouchées, tous les matins à 9 h. 1/2 ;

3° Consultations de gynécologie, lundi matin à 9 h. 1/2, samedi soir à 2 heures ;

4° Consultation des nouveau-nés, par M. Thibaut, mercredi matin à 9 h. 1/2, vendredi soir à 2 heures.

Hôpital Saint-Antoine (Service de la maternité). — Tous les matins, à 9 heures 1/2, visite dans les salles et enseignement clinique au lit des malades, par M. Doléris et par son assistant, M. Cathala.

Les mardis et samedis matin, à 10 heures, consultation pour les femmes enceintes.

Les samedis après-midi, à 2 heures, consultation de nourrissons.

Les élèves fréquentant le service sont tenus de prendre le service de garde à tour de rôle. Ils sont alors chargés de faire les accouchements normaux.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'obstétrique.

Demelin. — **Anatomie obstétricale.** 1 volume petit in-8° 2 50

Lenoir, Marc Sée et Tarnier. — **Atlas de l'art des accouchements.** 1 fort vol. gr. in-8° de 105 planches dessinées d'après nature avec texte explicatif en regard, relié demi-maroquin. Avec planches noires . 60 fr. Avec planches coloriées . . . . . 110 fr.

Olivier. — **La pratique de l'accouchement normal.** 1 vol. petit-in-8° 2 50

Puech. — **Guide de thérapeutique obstétricale.** 1 vol. in-12, cartonne toile 3 50

— **Mémoires et leçons d'obstétrique.** 1 volume gr. in-8° . . . . . 8 fr.

Ribemont-Dessaignes. — **Iconographie obstétricale.** 4 fasc. gr. in-8°, contenant chacun 12 planches en couleurs, avec texte explicatif. Chaque fascicule séparément . . . . . 12 fr.

Ribemont-Dessaignes et Lepage. — **Précis d'obstétrique.** 7e *édition*. 1 fort vol. gr. in-8°, avec 568 figures, relié toile . . . . . 30 fr.

Rudaux. — **Précis élémentaire d'anatomie, de physiologie et de pathologie**, à l'usage des élèves sages-femmes et des étudiants. Avec préface de M. RIBEMONT-DESSAIGNES. 2e *édition*. 1 vol. petit in-8°. avec 358 figures cart. toile . . . . . 9 fr.

Hygiène infantile. Puériculture.

La puériculture est essentiellement l'étude de l'hygiène de l'enfant jusqu'au sevrage inclusivement.

L'enseignement de la puériculture est donné

dans les services d'accouchement, les services d'enfants et, en dehors de l'Assistance, dans divers dispensaires.

Les consultations de nourrissons, instituées dans les hôpitaux par les accoucheurs, Budin en tête, sont de véritables « écoles de mère ». Elles sont ouvertes non seulement aux médecins, élèves et docteurs, mais à toutes personnes entièrement dévouées à la lutte contre la mortalité infantile. Ces consultations sont exclusivement alimentées par les enfants amenés du dehors.

Instituts de Puériculture.

Institut de puériculture de Porchefontaine (Ecole d'enseignement supérieur et pratique de la puériculture après la naissance, autorisée par l'Université de Paris).

Outre un enseignement à l'usage des stagiaires femmes, un *Enseignement supérieur* est réservé aux docteurs en médecine et étudiants en fin de scolarité.

Cet enseignement sera effectué sous la direction du professeur Pinard avec le concours de MM. Méry, Aviragnet, Couvelaire, Georges Baudoin, Marcel Labbé, etc. M. Raimondi, directeur de l'Institut de puériculture est chargé du cours général.

Le programme comporte :

Au Pavillon d'enseignement : l'étude du nourrisson normal et des différentes méthodes d'allaitement;

A la Pouponnière : l'étude des différents types de nourrissons ;

A l'Infirmerie temporaire réservée aux enfants revenus de nourrice : l'étude des affections gastro-intestinales ;

Dans les Nids et à la Consultation de nourrissons : l'étude de l'élevage mercenaire et de l'allaitement artificiel ;

A la vacherie : étude du lait;

Au laboratoire : recherches chimiques;

A la cuisine spéciale : étude et préparation des laits modifiés.

Après un stage de huit jours : il est confié aux élèves un groupe de nourrissons, dont ils conservent la direction médicale pendant les six semaines de la durée du stage. Chaque jour ils doivent remplir la feuille d'observations, et, sous le contrôle du médecin en chef, directeur des services, modifier, chaque fois que cela est nécessaire, la ration alimentaire ou le régime primitivement institués.

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au secrétaire de l'Œuvre, 4, rue Boissière, Paris.

Fondation Pierre-Budin (reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 27 Juin 1911), 91 *bis*, rue Falguière. — L'enseignement de cette école de puériculture, pour l'année scolaire 1911-1912 comporte un enseignement clinique et un enseignement théorique.

Enseignement clinique. — L'enseignement clinique est fait à la consultation des nourrissons le lundi à 2 h. 1/2, par M. Binet, ancien moniteur à la Clinique Tarnier.

Le mercredi à 9 h. 1/2, par M. Planchon, ancien moniteur à la Clinique Tarnier.

Le vendredi à 9 h. 1/2, par M. Macé, accoucheur des hôpitaux.

Enseignement théorique. — Leçons de puériculture du premier âge : ces leçons seront faites par MM. Devraigne, chef de Clinique de la Faculté de médecine; Aviragnet, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades.

Elles commenceront le mercredi 8 Novembre, à 5 heures, pour continuer les mercredis suivants à la même heure, avec interruption du 21 Décembre au 23 Janvier inclus. Il y aura également des conférences de puériculture pour lesquelles on enverra des cartes d'invitation.

Institut de puériculture (fondation de la ville de Paris et du département de la Seine, à l hospice des Enfants-Assistés), 74, rue Denfert-Rochereau, directeur M. G. Variot. A partir du 15 Novembre 1911 :

1° Conférences techniques d'hygiène et de clinique infantiles, par M. G. Variot, le lundi à 10 h. 1/2 (Amphithéâtre du pavillon Pasteur). Présentation de malades. Etude générale de la ration du nourrisson;

2° Le mercredi et le samedi à 11 heures : Inspection radiologique des nourrissons (Laboratoire de radiologie, M. Barret);

3° Le jeudi à 9 h. 1/2 : Inspection des nourrissons qui fréquentent la Goutte de lait des Enfants-Assistés (M. Marc Lecomte);

4° Le jeudi à 10 h. 1/2 : *Cours public de puériculture* (Pavillon Pasteur, par M. Variot). Les dames et les jeunes filles sont admises.

Le cours de puériculture alternera avec des exercices pratiques à la nourricerie Parrot et à la crèche Pasteur.

Hôpital Hérold (place du Danube, métro Opéra-place du Danube). — M. Lesage. Tous les mercredis, à 9 heures, leçons cliniques et examen des nourrissons sains et malades à partir du 1er Novembre 1911.

Hôpital des Enfants-Malades (année scolaire 1911-1912). — M. Méry. Le vendredi à 10 heures (salle des conférences de M. Broca), conférences de clinique et d'hygiène infantiles, ces dernières concernant plus spécialement le nourrisson. M. Méry commencera le vendredi 17 Novembre. Le jeudi, à 10 h. 1/2, il y a une consultation de nourrissons faite dans le service par M. Terrien.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'Hygiène infantile et de la Puériculture.

Bosc. — **Précis d'alimentation du nourrisson** : *allaitement et sevrage*, suivi d'*une étude sur les consultations des nourrissons*. 1 vol. in-16 cart 3 50

Comby. — **Cent cinquante consultations médicales pour les maladies des enfants.** 1 vol. in-16, cart. toile. 3 50

Grancher et Comby. — **Traité des maladies de l'enfance.** 2e *édition*. 5 forts vol. gr. in-8°, avec fig. 112 fr.

Lesage. — **Traité des maladies du nourrisson.** 1 vol. in-8°, avec 68 figures. . . . . 10 fr.

— **Les gastro-entérites des nourrissons** : *Etude clinique*. 1 broch. gr. in-8° 1 25

— **Le traitement des gastro-entérites des nourrissons et du choléra infantile.** 1 vol gr. in-8° 1 25

Nobécourt. — **Précis de médecine infantile** 2e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 80 figures et 1 planche hors texte, cart. toile . . . . 9 fr.

Vallois. — **Le nouveau-né** : *Guide pratique pour les soins à lui donner*. 1 vol. in-16, avec 17 figures 2 50

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

F. Terrien et Hubert. — ***Traitement adjuvant du strabisme.*** 1 vol. de 292 pages, avec 137 figures. Prix : 4 francs (G. Steinheil, éditeur).

On a longtemps pensé que l'opération résumait le traitement du strabisme. Mais les progrès considérables réalisés dans le traitement optique et orthoptique ont complètement rénové cette thérapeutique et fait perdre beaucoup de terrain à l'acte chirurgical. Un grand nombre de strabismes guérissent par ces simples moyens « médicaux » ; les autres guérissent par la chirurgie ; mais celle-ci, insuffisante, doit être aidée, avant et après, par ces moyens optiques et orthoptiques. Les auteurs étudient donc ce traitement « adjuvant », dont l'importance est telle qu'il passe au premier plan, si bien qu'en réalité c'est à l'acte opératoire qu'on devrait appliquer le qualificatif d' « adjuvant ».

Cette étude est une mise au point parfaite ; les indications d'emploi des stéréoscopes, du synoscope de Terrien et surtout du diploscope de Rémy sont nettement posées. L'impression qui s'en dégage est celle de grandes qualités didactiques : la simplicité et la clarté.

Ce livre est un livre utile ; de sa lecture bénéficieront les oculistes... et les strabiques. A. Cantonnet.

Franz Hambürger (de Vienne). — ***Röteln, Varizellen.*** 1 broch. in-8°, de 42 pages. Prix : 1 mark 20. (Alfred Hölder, éditeur à Vienne.)

Cette brochure paraît dans la collection de *pathologie et de thérapeutique spéciales de Nothnagel* éditée sous la direction du professeur von Frankl-Hochwart. L'auteur l'a consacrée à l'étude très détaillée de la rubéole et de la varicelle. Nous n'y trouvons aucun fait nouveau. Signalons cependant les constatations relevées par Hambürger sur l'évolution de la température dans la varicelle. La courbe thermique, dans cette maladie, serait toujours sensiblement la même. Température normale ou peu élevée au début de l'éruption ; la fièvre atteint son maximum seulement le second jour, lorsque l'exanthème est le plus marqué. G. Schreiber.

BIBLIOGRAPHIE

2482. — **A. Pappenheim.** — Grundriss der haematologischen Diagnostik und praktischen Blutuntersuchung. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-264 pages, avec figures et 8 planches hors texte. Prix : 12 Marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2483. — **A. Ronchèse.** — Guide pratique pour l'analyse des urines. 1 vol. in-18, de 404 pages, avec 91 figures et 5 planches noires et coloriées. Cartonné toile. Prix : 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2484. — **E. Olivier et R. Sigismund.** — Französisch für Mediziner. 1 vol. in-8°, de VIII-208 pages, cart. toile. Prix : 4 marks. (*J. Amb. Barth*, éditeur à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 174.

Articles originaux :

Mangenot. — A l'occasion d'une enquête sur les familles nombreuses du XIIIe arrondissement.

Gustave Drouineau. — L'infirmière dans l'assistance à domicile.

Henri Morgand. — Les accidents du travail dans les établissements publics d'assistance.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Relevé des vœux émis par la Société depuis Septembre 1904 jusqu'à ce jour.

Variétés :

Rapport de l'inspection générale (*fin*). — Inauguration de l'hospice Debrousse à Lyon.

Revue des publications étrangères.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. Maurice Chevassu, agrégé, chargé du Cours.

Programme de l'enseignement : A. Leçons cliniques à l'Amphithéâtre, par M. Maurice Chevassu (mercredi à 10 heures). — B. Polycliniques à la salle de la Terrasse. Examen de malades. Discussion d'explorations fonctionnelles des reins. Présentation d'opérés et de pièces, par M. Maurice Chevassu (vendredi à 10 heures). — C. Opérations à la salle Laugier, par M. Maurice Chevassu (mardi, jeudi et samedi à 9 h. 1/2). — D. Leçons complémentaires du soir, avec présentation de malades (réservées aux docteurs et aux étudiants ayant terminé leur scolarité), par MM. Picot, chef de Clinique, et Marsan, chef de Clinique adjoint (samedi à 5 heures, salle de la Terrasse). — E. Conférences élémentaires sur la pathologie des voies urinaires suivies de la consultation et du traitement des malades externes, par M. Marsan (lundi, mardi, jeudi et samedi à 9 heures, salle de la Terrasse). — F. Conférences pratiques sur l'examen chimique des urines, par M. Ambard, chef du Laboratoire de chimie (Mardi à 11 heures, au Laboratoire). — G. Conférences pratiques de bactériologie et d'anatomie pathologique appliquées à l'étude des voies urinaires, par M. Braun, chef du Laboratoire d'histo-bactériologie (samedi à 11 heures, au Laboratoire). — H. Principes généraux de la cystoscopie. Les procédés cystoscopiques d'exploration et de traitement, par M. Pasteau, ancien chef de Clinique (jeudi à 11 heures, salle de Cystoscopie). — I. Cours de perfectionnement sur la cystoscopie et le cathétérisme des uretères, par MM. Picot et Marsan (une affiche spéciale en fera connaître ultérieurement la date).

Démonstrations pratiques préparatoires aux examens. — Sous la direction de M. Roussy, agrégé, chef des travaux, avec l'aide de deux moniteurs, des séries de démonstrations pratiques seront organisées au Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique pour les élèves désirant préparer leur examen d'anatomie pathologique.

Ces démonstrations comprendront :

1° La description et la discussion du diagnostic des principales pièces de la collection du musée d'anatomie pathologique ;

2° La lecture et la discussion d'un certain nombre de préparations histologiques prises comme type.

Pour permettre à ces séances de revêtir un caractère essentiellement pratique, le nombre des élèves sera strictement limité à vingt par série. Chaque série compren-

dra douze séances d'une heure qui auront lieu les lundis, mercredis, vendredis, de 3 heures à 4 heures.

La première série a commencé le lundi 13 Novembre. D'autres séries auront lieu par la suite, suivant les besoins.

S'inscrire auprès du chef des travaux; l'inscription est gratuite et uniquement réservée aux élèves immatriculés à la Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera, à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, service du professeur De Lapersonne, le mardi 28 Novembre 1911 (à 3 heures, Amphithéâtre Dupuytren), une série de 10 conférences, avec présentation de malades, sur les Maladies des yeux (affections courantes et traumatismes), que tout médecin praticien doit connaître et savoir traiter. Il les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants. Ces conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la Clinique pour le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent les suivre; s'inscrire à la Faculté.

Ces conférences sont gratuites.

Hôpital Saint-Antoine. — *Leçons sur les méthodes d'exploration de l'appareil digestif.*

Sous la direction de M. Albert Mathieu, une série de leçons sur la valeur séméiologique des méthodes d'exploration et sur les indications thérapeutiques qu'elles fournissent commencera le 27 Novembre.

Chaque leçon comportera des exercices pratiques.

Les leçons théoriques auront lieu dans la salle de consultation de onze heures à midi, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis.

Les exercices pratiques auront lieu tous les jours, de deux heures et demie à quatre heures et demie, au Laboratoire.

S'inscrire au service de la consultation tous les matins, de huit heures à midi, 22, rue de Citeaux.

— M. Albert Mathieu, médecin des hôpitaux, et M. Jean-Charles Roux commenceront, le 25 Novembre, une série de 20 conférences, dans lesquelles ils étudieront les grandes médications gastro-intestinales.

Ces conférences auront lieu le samedi à 10 h. 3/4, à la salle de la consultation, 20, rue de Citeaux.

Hôpital Lariboisière (clinique annexe d'oto-rhino-laryngologie). — Tableau général des cliniques, conférences et exercices pratiques qui seront donnés dans le service oto-laryngologique de l'hôpital Lariboisière pendant le semestre de l'année scolaire 1911-1912 :

1° *Enseignement clinique permanent.* — L'enseignement clinique, par M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, chargé de cours d'oto-rhino-laryngologie à l'hôpital Lariboisière, a lieu tous les matins à 9 heures depuis le 2 Novembre 1911.

Horaire des cours : lundi, à 9 heures, visite dans les salles; à 10 heures, poli linique (salle des conférences). Mardi, à 9 heures, visite; à 10 heures, opérations. Mercredi, à 9 heures, ablation des végétations adénoïdes et amygdales; à 10 heures, examens broncho-œsophagoscopiques et petite chirurgie spéciale (salle d'opérations, 2e étage). Jeudi, à 9 heures, visite; à 10 heures, opérations, Vendredi, à 9 heures, visite; à 10 heures, policlinique. Samedi, à 9 heures, visite; à 10 heures, opérations;

2° *Cours pratique et élémentaire de technique oto-rhino-laryngologique.* — Ce cours sera fait par M. Sebileau, assisté de M. Lemaitre, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et de M. Halphen, ancien interne des hôpitaux, assistant du service. Commencé le mardi 14 Novembre 1911, à 9 heures, à Lariboisière, salle des conférences, ce cours sera continué les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure; il comprendra douze conférences. Ce cours, essentiellement pratique, est destiné aux docteurs et étudiants qui désirent suivre le service pendant l'année scolaire ou qui veulent avoir des notions générales de spécialité. Les élèves seront exercés individuellement au maniement du laryngoscope et des divers instruments employés en oto-rhino-laryngologie. Ce cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires de la Faculté inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs, le droit à verser est de 50 francs. Se faire inscrire dans le service.

3° *Cours pratique et élémentaire de clinique oto-rhino-laryngologique.* — Ce cours (avec présentation de malades) a commencé le mardi 12 Décembre 1911, à 9 heures (hôpital Lariboisière), salle des conférences; il se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure et se terminera en Février 1912. Il sera fait par M. Juin, assistant adjoint du service, et MM. Rouget et Miégeville, internes du service.

Ce cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs, le droit à verser est de 50 francs. Se faire inscrire dans le service.

Les élèves qui auront suivi régulièrement le cours de technique et les cours de clinique pourront être autorisés à examiner les malades dans la salle de Consultation externe.

Hôpital de la Pitié. — A l'amphithéâtre des morts de l'hôpital de la Pitié (23, rue Bruant), sous la direction de M. le professeur Pierre Marie, médecin de la Salpêtrière, MM. G. Roussy, agrégé, chef des travaux d'anatomie pathologique, et P. Ameuille, préparateur, commenceront le 4 Décembre prochain, un cours pratique d'autopsie qui aura lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 9 heures à 11 h. 1/2 du matin à l'amphithéâtre d'autopsie de l'hôpital de la Pitié.

Les élèves seront exercés individuellement à la pratique des autopsies conformément à une technique réglée et méthodique; ils auront à apprécier l'état anatomique des pièces prélevées et à dresser le protocole de l'autopsie qu'ils auront faite.

Après chaque autopsie, il sera fait dans la salle des cours attenant à la salle d'autopsie une démonstration macroscopique des pièces prélevées avec discussion du diagnostic anatomique, éclairé s'il y a lieu de la présentation de préparations microscopiques faites extemporanément à la congélation.

Chaque séance sera divisée en deux parties :

Une première partie, essentiellement pratique, ne comprendra que l'acte opératoire même de l'autopsie. Les élèves seront pour cela divisés en trois ou quatre groupes, et n'auront besoin d'être présents que si c'est leur tour de faire une partie de l'autopsie.

Une seconde partie, s'adressant à tous les élèves inscrits, commencera à 10 heures 1/2 et comprendra la démonstration des pièces recueillies dans la matinée.

La durée de ce cours sera de six semaines. Un certificat pourra être délivré aux élèves ayant fait preuve d'assiduité. Le droit d'inscription est fixé à 20 francs, le nombre des élèves est limité.

S'inscrire au Laboratoire des Travaux Pratiques d'anatomie pathologique à la Faculté (Escalier B. 2e étage).

Hôpital Necker. — Service de M. Hirtz. Enseignement clinique pour les étudiants avant et après l'accomplissement de leur stage; pour les médecins français et étrangers. Tous les matins : leçon clinique au lit des malades, à 9 h. 1/2. Lundi, de 10 à 11 heures : Séméiologie clinique. Mercredi, de 10 à 11 heures : Présentation de malades par des candidats aux hôpitaux, anciens internes du service. Vendredis, de 10 à 11 heures : Examen des entrants par le chef de service. Discussion du diagnostic; Thérapeutique appliquée.

Hôpital Trousseau. — M. Savariaud fait tous les samedis à 11 heures, depuis le 11 Novembre, une série de leçons sur les sujets suivants : Luxation congénitale de la hanche; coxalgie; pied-bot congénital; paralysie infantile; principales fractures chez les enfants; Rachi-

CHAIX & Cie, [illegible], PARIS.

tisme; ostéomyélite; spina-bifida; bec-de-lièvre et fentes palatines; hernies.

Moyens de communication. — Tramway : Louvre-Vincennes; Métropolitain : Station de Vincennes.

Hospice de Bicêtre. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'hospice de Bicêtre, dirige dans son service tous les jeudis, de 9 à 11 h. 1/2 du matin, des exercices pratiques individuels de psychiatrie, à l'usage des étudiants et des docteurs désireux d'acquérir les notions élémentaires de pathologie mentale.

Programme des exercices : 1° Interrogatoire et examen des malades (adultes et enfants) atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses; 2° Discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, médico-pédagogiques et médico-légales: 3° Rédaction de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux.

Nota. — Pour suivre ces exercices, prière de s'inscrire à Bicêtre, dans le cabinet de consultation du chef de service.

Hopital de la Nouvelle Pitié. — MM. Cl. Vincent et A. Barre, anciens internes des hôpitaux, feront dans le service de M. Babinski, à l'hôpital de la Nouvelle Pitié, une série de conférences sur le système nerveux.

Ils n'ont pas l'intention de passer en revue toutes les maladies nerveuses. Ils insisteront surtout sur les acquisitions qui ont été faites en ces dernières années dans le domaine de la neurologie.

Programme. — Les réflexes. La sensibilité. Tumeurs cérébrales. Syphilis nerveuse. Méningites. Tumeurs médullaires. Mal de Pott. Paraplégie. Tuberculose du système nerveux. Maladie de Parkinson. Troubles trophiques du tabes. Le syndrome cérébelleux. Le syndrome labyrinthique, etc.

Les cours commenceront le mardi 12 Décembre à 2 heures et continueront les vendredis et les mardis suivants à la même heure.

Le prix du cours est de 60 francs.

On peut se faire inscrire auprès de M. C. Vincent, à l'hôpital de la Pitié.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire. (156 *bis*, avenue de Suffren, XVe arrondissement) (Metro-Sèvres). — *Enseignement complet de la chirurgie urinaire et des techniques urologiques courantes*, par M. F. Cathelin. Semestre d'hiver à partir du lundi 13 Novembre 1911.

Programme. — Consultations : Les mardis, jeudis et samedis de 9 heures à 11 heures ; Opérations et Lithotritie : Les vendredis à 9 heures au Pavillon-Annexe; Cystoscopie et exploration réno-vésicale : Les mardis et samedis à à 9 h. 1/2 ; Leçon avec présentation de malades : Les jeudis à 10 h. 1/4; Injections épidurales et électricité : Les mercredis à 9 h. 1/2 ; Urétrites et examen des gouttes : Les lundis à 10 heures; Traitements : Tous les jours, le matin, de 8 heures à midi.

Le Musée, la Bibliothèque et les Laboratoires sont ouverts tous les jours aux élèves. Les Cours particuliers sont annoncés par des affiches spéciales.

Sont seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers et les étudiants immatriculés. — S'inscrire tous les matins chez le concierge, 156 *bis*, avenue de Suffren.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — MM. les médecins militaires dont les noms suivent sont affectés aux troupes débarquées au Maroc.

Médecin principal de 1re classe. M. Wissemans est nommé directeur du service de santé des troupes débarquées au Maroc.

Médecins-majors de 2e classe, MM. Fohanno, Mayrac, Beau, Maisonnave.

Médecin aide-major de 2e classe, M. Bernard.

CONCOURS

Clinicat médical. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 4 Décembre 1911, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu à la nomination d'un chef de clinique titulaire, et d'un chef de clinique adjoint.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, jusqu'au samedi 25 Novembre, inclusivement. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur.

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. — Il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 17 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Zivy, 2; Mazzolini, 5; Parin, 6; Alexandre, 5; Berthelot, 6; Lory, 7; Constantin, 6; Mallet, 3; Bourgeois (M.), 7; Quercy, 7; Barbary, 6.

Pathologie. — *Séance du 17 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Wilmoth, 10; Castex, 9; Lavallée, 8; Championnière, 9; Murga, 5; Pataud-Devalencienne, 3; Marqueste, 7; Hudelo, 4; Routfignac, 12; Courtois, 1.

Séance du 18 Novembre. — Ont obtenu : MM. Binet, 10 Boyer, 8; Bardet (G.), 8; Brizard, 10; Socquet, 5; Chavasse, 5; Hanriot, 2; Thibou de Courtry, 3; Blum, 8; Bretegnier, 8.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Physiologie.

Enseignement de la Faculté.

L'enseignement de la physiologie donné par la Faculté comporte le cours magistral de M. le professeur Charles Richet, des conférences de M. Camus, professeur agrégé, et des travaux pratiques exécutés sous la direction de M. le professeur agrégé Langlois.

De plus, les travailleurs, sur entente avec le professeur, peuvent être admis dans son laboratoire en vue d'y poursuivre des recherches et des travaux personnels.

En général, les personnes admises en ces conditions sont tenues d'acquitter certains droits représentant les frais que leurs recherches occasionnent (animaux, etc.).

Le cours de physiologie de M. le professeur Charles Richet a lieu les mardis, jeudis et samedis, de 5 à 6 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, à partir du samedi 11 Novembre.

Il portera cette année sur la respiration, la circulation et la digestion.

Les conférences de physiologie de M. Camus seront faites les lundis, mercredis et vendredis, durant le semestre d'été, de 5 à 6 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. Leur objet portera cette année sur les fonctions de relations, les muscles, le système nerveux.

Quant aux travaux pratiques de physiologie, ils auront lieu durant le semestre d'été, à l'Ecole pratique, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 h. 1/2 et à 4 heures.

Enseignement du Collège de France.

A partir du 9 Décembre, M. le professeur d'Arsonval, membre de l'Institut, fera tous les samedis, à 5 heures, un cours qui portera cette année sur les effets physiques et physiologiques des différentes vibrations.

Collège de France. — Cours de M. François-Franck. Ouverture du cours le 3 Janvier. Le sujet du cours est le suivant :

Application de la physiologie à la pathologie de l'appareil circulatoire. La théorie moderne des mouvements du cœur et leur arythmie.

Leçon orale le mercredi, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Le Laboratoire de recherches comprend plusieurs services : Physiologie expérimentale normale et pathologique. Chimie biologique. Microphotographie et cinématographie.

Démonstrations le vendredi à 11 heures.

Collège de France. — Cours de M. Gley. Le cours public portera sur les *Conditions physico-chimi-*

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre; n° 91, 15 Novembre; n° 92, 18 Novembre; n° 93, 22 Novembre.

ques dont dépendent les phénomènes de sécrétion.

Ce cours aura lieu, à partir du 8 Décembre, tous les vendredis à 5 heures. Il fera en outre, à son laboratoire, une série de démonstrations afférentes aux questions traitées dans ce cours, le lundi à 10 h. 3/4 du matin; ces démonstrations sont réservées aux travailleurs du laboratoire.

Ce laboratoire, comme ceux du Collège de France en général, est ouvert aux travailleurs déjà exercés aux recherches biologiques. Les étrangers y sont admis, comme les Français, sous autorisation du professeur.

Muséum. — Cours de M. Lapicque. Ce cours aura lieu durant le second semestre de l'année scolaire, les lundis, mercredis et vendredis à 4 heures, dans l'amphithéâtre des anciennes galeries d'anatomie. Il portera cette année sur les rapports entre le poids du cerveau et l'intelligence, en se basant principalement sur l'anatomie comparée.

Dans son laboratoire, après entente avec lui, M. Lapicque accueille à l'occasion des travailleurs désireux de poursuivre des recherches personnelles.

A cet égard, il est bon de signaler que l'organisation générale des recherches dans le laboratoire a pour objet l'excitabilité nerveuse.

SORBONNE. — *Enseignement de la physiologie générale à la Sorbonne. Laboratoire d'enseignement et laboratoire de recherches* (Professeur directeur : M. Dastre, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine).

L'*enseignement théorique et expérimental* est donné par le professeur Dastre, dans un cours semestriel, qui commence en Novembre et finit en Mars.

Cet enseignement est complété par le maître de conférences, M. Paul Portier.

L'*enseignement pratique* comprend des travaux faits par les élèves, chaque semaine, de Mars à Juillet (*Laboratoire d'enseignement*).

Le *laboratoire de recherches*, où s'exécutent des travaux originaux, est fréquenté en moyenne par une vingtaine de travailleurs, savants étrangers, professeurs, licenciés ès sciences, docteurs en médecine.

Fondation de la Société internationale de musique : Cours de physiologie de la voix parlée et chantée (M. Marage, chargé de cours).

Ce cours a pour but d'enseigner aux médecins, aux professeurs de chant et de diction et aux professeurs de lettres, les principes biologiques sur lesquels repose la voix parlée et chantée.

Le cours a lieu pendant le semestre d'hiver, le samedi soir à 5 h. 1/2, dans l'amphithéâtre de chimie à la Sorbonne; il est public et gratuit.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la physiologie.

D'Arsonval, Chauveau Gariel, Marey et Weiss. — **Traité de physique biologique.** 2 forts vol. gr. in-8°, avec nombreuses figures . . . . 50 fr.

Arthus. — **Précis de physiologie.** 3e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 286 figures en noir ou en couleurs, cartonné toile. . . . . 10 fr.

— **Précis de chimie physiologique.** 6e *édition*. 1 vol. in-8° avec 118 figures et 2 planches en couleurs, cart. toile. . . . . 6 fr.

Bergonié. — **Physique du physiologiste et de l'étudiant en médecine.** 1 vol. petit in 8° 2 50

Fredericq et Nuel. — **Eléments de physiologie humaine.** 6e *édition*. 1 vol. gr. in-8°, avec 284 fig. 12 50

Morat et Doyon. — **Traité de physiologie.** 5 volumes gr. in-8° :

I. *Fonctions élémentaires : prolégomènes, contraction, sécrétion, milieu intérieur, sang, lymphe, liquide céphalo-rachidien.* 1 vol. gr. in 8°, avec 194 fig. en noir et en couleurs. . . . . 15 fr.

II. *Fonctions d'innervation.* 1 vol. gr. in-8°, avec 263 fig. en noir et en couleurs. . . . . 15 fr.

III. *Fonctions de nutrition : circulation, calorification.* 1 vol. gr. in-8° avec 173 fig. en noir et en coul. 12 fr.

IV. *Fonctions de nutrition : respiration, excrétion, digestion, absorption.* 1 vol. in-8°, avec 167 fig. en noir et en couleurs . . . . 12 fr.

V. *Fonctions de relation. Fonctions de reproduction.* 1 vol. gr. in 8° (en préparation).

Waller. — **Eléments de physiologie humaine.** Traduit sur la 3e édition anglaise, par A. HERZEN. 1 vol. in-8° avec 351 figures. . . . . 14 fr.

Weiss. — **Technique d'électrophysiologie.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Chimie médicale.

Chimie médicale. Enseignement. — L'enseignement de la chimie médicale est donné pendant le semestre d'hiver par le professeur agrégé Maillard, dont les conférences ont lieu tous les mardis, jeudis, samedis, à 6 heures, à l'Amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté, à partir du mardi 7 Novembre. Cet enseignement est consacré à l'étude des *principes chimiques constitutifs de l'économie humaine*, groupés par familles, et de la *composition chimique des divers tissus*. Il comprend donc toute l'étude chimique du corps humain considéré à l'*état statique*, et constitue une introduction complète à l'étude dynamique des diverses fonctions de l'organisme (au point de vue chimique) qui fait le sujet du cours magistral de M. le professeur Armand Gautier, pendant le semestre d'été.

Classées parmi les enseignements théoriques, les conférences du professeur agrégé Maillard comportent une part de documentation expérimentale et visuelle aussi large que possible : les procédés d'exploration des tissus et d'isolement des divers constituants, les réactions qui traduisent les propriétés fondamentales de ces constituants ou qui permettent leur caractérisation, les manipulations nécessaires à leur dosage, sont exécutés pratiquement sous les yeux des assistants.

Sont admis à suivre ces conférences : 1° les étudiants régulièrement inscrits; 2° les docteurs, étudiants ou auditeurs bénévoles spécialement autorisés. Cette autorisation est accordée dans une très large mesure. S'adresser à M. Maillard, à la Faculté.

Chimie médicale. Laboratoire de recherches. — En sa qualité de chef des travaux du Laboratoire de recherches et d'enseignement de chimie médicale, le professeur agrégé Maillard prend

part, sous la haute autorité de M. le professeur Armand Gautier, titulaire de la chaire et directeur du laboratoire, à l'organisation des recherches des travailleurs admis à fréquenter le laboratoire. Le laboratoire n'est pas destiné à la première initiation des débutants : il reçoit les savants français ou étrangers, les docteurs, les étudiants avancés déjà dans leurs études, désireux de se livrer à des recherches originales ou de se perfectionner dans l'exécution des techniques délicates. Pour y être admis, il faut : 1° se présenter à M. le professeur Armand Gautier, directeur du laboratoire, et être agréé par lui; 2° s'entendre avec le professeur agrégé Maillard, chef des travaux, pour régler l'organisation pratique des travaux projetés; 3° se rendre au secrétariat de la Faculté pour y prendre, si on ne la possède déjà, l'immatriculation universitaire (30 francs) et acquitter un droit de laboratoire (50 francs par trimestre). Dans certaines circonstances particulières, l'exemption du droit de laboratoire peut être accordée, sur la proposition du professeur. Le laboratoire de chimie est ouvert tous les jours non fériés, de dix heures à cinq heures.

Institut Pasteur (*laboratoire d'enseignement pratique de chimie biologique*). — L'enseignement donné dans ce laboratoire a pour but de fournir aux travailleurs, déjà initiés aux méthodes générales de la chimie, un ensemble de connaissances pratiques leur permettant d'aborder les recherches de chimie biologique.

Le montant des frais, pour la durée totale de l'enseignement, s'élève à 250 francs. Les personnes qui auront été avisées par lettre de leur admission devront payer d'avance, à M. l'économe de l'Institut Pasteur, la moitié de ces frais, soit 125 francs. La seconde moitié devra être payée au début de Janvier. Il sera fourni aux travailleurs tout le matériel de laboratoire nécessaire, à l'exception de la boîte de poids. Chacun sera personnellement responsable du matériel qui lui est confié et devra le restituer en bon état à la fin des cours.

L'institut Pasteur ne délivre ni diplôme ni certificat de capacité relatifs à l'enseignement pratique du laboratoire. Des certificats de présence pourront seuls être accordés aux élèves qui en auront justifié la nécessité.

Adresser les demandes à M. le professeur Gabriel Bertrand, à l'Institut Pasteur, 26, rue Dutot, à Paris.

Rappelons également qu'un enseignement de la Chimie biologique est donné à l'Ecole de Pharmacie de Paris par le professeur Grimbert.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la chimie médicale.

Arthus. — **Précis de chimie physiologique.** 6e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 118 figures et 2 planches en couleurs, cart. toile . . . . . . 6 fr.
Gautier (A.). — **Cours de chimie minérale et organique.** 2 vol. gr. in-8°, avec figures :
I. *Chimie minérale*. 2e *édition*, avec 244 fig. 16 fr.
II. *Chimie organique*. 3e *édition*, avec fig. 18 fr.
— **La chimie de la cellule vivante.** 2e *édition*. 1 vol. petit in-8° 2 50
Gautier (A.) et Albahary. — **Cent vingt exercices de chimie pratique,** *décrits d'après les textes originaux et les notes de laboratoire, et choisis pour former des chimistes*. 1 vol. in-16, avec figures, cart. toile. . 3 fr.
Lambling. — **Précis de biochimie.** 1 vol. petit in-8°, cart. toile. . . . . . 8 fr.
Œchsner de Coninck. — **Eléments de chimie organique et de chimie biologique.** 2e *édition*. 1 vol. in-16. 2 fr.
— **Eléments de chimie des métaux.** 1 vol. in-16. 2 fr.
— **Premières notions de chimie des métalloïdes.** 1 vol. in-16 . . . . . . 1 50
— **Cours de chimie organique.** 2e *édition*. 2 vol. in-8°. . . . . . 20 fr.

Physique médicale.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Semestre d'hiver (1911-1912). — M. Weiss commencera son cours le vendredi 17 Novembre, à 4 heures, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis à la même heure, dans l'amphithéâtre de physique.

Ce cours portera sur l'ensemble de la physique médicale. Il enseignera les notions générales que tout étudiant doit posséder, c'est-à-dire les principales applications de la mécanique, de la chaleur, de l'optique, des radiations, de l'électricité et de la physique moléculaire aux sciences médicales.

Ce cours sera accompagné de démonstrations et de travaux pratiques. Les travaux pratiques auront lieu en été.

Semestre d'été (1911-1912). — L'enseignement sera fait par les agrégés, à l'usage des étudiants ou médecins qui doivent approfondir quelque partie de la physique dans le but de se spécialiser. Il comprendra des conférences d'optique physiologique, d'électricité médicale et de radiologie.

Principaux ouvrages français relatifs à cet enseignement.

D'Arsonval, Chauveau, Gariel, Marey et Weiss. — **Traité de physique biologique.** 2 forts vol. gr. in-8°, avec très nombreuses figures dans le texte. . 50 fr.
Bergonié. — **Physique du physiologiste et de l'étudiant en médecine** : *actions moléculaires, acoustique, electricité*. 1 vol. petit in-8°. 2 50
Gariel. — **Cours de physique médicale.** 3e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 505 figures . . . . . . 12 fr.
Hébert. — **La technique des rayons X.** 1 vol. in-8°, avec 25 figures et 10 planches, cart. toile. . . . . . 5 fr.
Tscherning. — **Optique physiologique.** 1 vol. gr. in-8°, avec 201 figures . . . . . . 12 fr.
Weiss. — **Précis de physique biologique.** 2e *édition*. 1 vol. in-8°, avec 570 figures, cart. toile . . . 7 fr.
— **Physiologie générale du travail musculaire et de la chaleur animale.** 1 vol. in-8°. . . . . . 6 fr.
— **Leçons d'ophtalmométrie.** 1 vol. in-8°, avec 149 figures. . . . . . 5 fr.
Zimmern. — **Eléments d'électrothérapie clinique.** 1 vol. gr. in-8°, avec 8 planches et 131 figures . . . . 8 fr.

Électricité médicale. — Radiologie. Radiothérapie. — Radiumthérapie.

Hôpital Saint-Antoine. — *Radiologie médicale* : M. A Béclère. — I. L'enseignement des notions théoriques et techniques, indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiograpie, de la radiothérapie et de la radiumthérapie, est donné annuellement en deux cours de vacances, d'une durée de huit jours, l'un immédiatement avant Pâques, l'autre dans la seconde quinzaine d'Octobre.

Ces cours, librement ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine, sont complétés par des exercices pratiques de radioscopie et de radiographie auxquels donne accès un droit d'inscription de 100 francs.

II. En dehors des cours de vacances, les applications de la radiologie au diagnostic et à la thérapeutique sont l'objet de conférences annoncées par des affiches spéciales.

III. L'enseignement clinique de la radiologie médicale est donné journellement comme il suit :

Tous les jours, le dimanche excepté, à 9 heures du matin : Examen clinique des malades justiciables de la radiothérapie ou de la radiumthérapie (dermatoses, tuberculides, néoplasmes, adénopathies, splénomégalies, leucémies, fibromes utérins, ménorragies de la ménopause, goitre exophtalmique, etc.), et traitement de ces malades avec l'aide des assistants du laboratoire, M. Jaugeas, M. Haret et M. Henri Béclère.

Lundi matin, à 10 heures : Examen radioscopique des malades de M. Mathieu, médecin de l'hôpital Saint-Antoine (maladies de l'œsophage, de l'estomac et de l'intestin).

Vendredi matin, à 10 heures : Examen radioscopique des malades du service.

Samedi matin, à 10 heures : Examen radioscopique des malades externes (exploration des poumons, des plèvres, des ganglions bronchiques, du cœur, de l'aorte, de l'œsophage, du foie, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de l'appareil urinaire, etc.).

Le laboratoire de M. Béclère comprend une bibliothèque de radiologie médicale et un musée de radiothérapie, ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine.

Institut municipal d'électrothérapie (Salpêtrière). — M. Zimmern, professeur agrégé. Lundi, mercredi, vendredi, de 1 heure à 5 heures : Examen et traitement des maladies justiciables de l'électricité médicale (électricité proprement dite, radiologie). A partir de Janvier, il sera fait régulièrement des conférences démonstratives sur des sujets d'électricité médicale d'actualité, ou se rapportant aux malades en traitement.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. J. Larat. Tous les mardis à 10 heures, M. Larat fait un enseignement *clinique* d'électrothérapie appliquée aux maladies infantiles, à l'hôpital des Enfants-Malades (polyclinique du professeur Hutinel).

Hôpital Tenon. — M. Legros, tous les matins à 10 heures, démonstrations de pratique radiologique courante. Le samedi à 10 heures, interprétations de séries de radiographies provenant du service.

Hopital Boucicaut, rue de la Convention, 62 (XVe). — M. Aubourg, chef du laboratoire des rayons X. Tous les matins : à 9 h. 1/2, examen radiologique des membres; à 11 heures, *radioscopie et radiologie des viscères* (poumon, cœur, foie, estomac, intestin, rein, etc.).

Hôpital des Enfants-Assistés. — Laboratoire de Radiologie : M. G. Barret.

Mercredi et samedi, à 10 heures : examen radioscopique et radiographie des malades des services;

Mardi, à 10 heures : exploration radiologique du tube digestif (adultes, malades du service de M. Caussade).

***

Cours libre d'électrologie et radiologie médicales à l'Ecole pratique de la Faculté. M. Foveau de Courmelles, à partir du mercredi de Quasimodo (10 jours après Pâques, à 6 heures, et les mercredis ensuite à la même heure.

On y traitera des radiations nouvelles, radium — sans préjudice des données classiques d'Electrologie, Radiologie, Photothérapie.

Laboratoire biologique du radium (41, rue d'Artois). — Service de M. Wickham. Des démonstrations pratiques de l'emploi du radium en thérapeutique (présentation de malades) seront faites toute l'année, du 1er Novembre 1911 au 1er Juillet 1912, les mercredis et vendredis à 5 heures, sous la direction de MM. Wickham et Degrais.

Ces démonstrations seront gratuites.

Hôpital Cochin. — M. Maxime Ménard. Les mardis, jeudis et samedis matin, application des rayons X au diagnostic et au traitement.

Les auditeurs n'ont aucun droit à verser et n'ont qu'à s'inscrire au laboratoire.

Principaux ouvrages français relatifs à ces divers enseignements.

Bordier. — **Technique radiothérapique.** 1 vol. petit in-8° . . . 2 50
Chatin et Carle. — **Photothérapie.** 1 vol. petit in-8°, avec figures . . . 2 50
Destot. — **Traumatismes du pied et rayons X** : *Malléoles, astragale, calcaneum, avant-pied.* 1 vol. gr. in-8°, avec 152 figures . . . 8 fr.
Hébert. — **La technique des rayons X** : *Manuel opératoire de la radiographie et de la fluoroscopie à l'usage des médecins et chirurgiens.* 1 vol. in-8°, avec 25 figures et 10 planches, cartonné toile . . . 5 fr.
Leredde et Pautrier. — **Photothérapie et Photobiologie.** 1 vol. in 8°, avec figures . . . 4 fr.
Martinet, Mougeot, Desfosses, Durey, Ducroquet, Delherm, Dominici. — **Les agents physiques usuels.** 1 vol. in-8°, avec 170 figures et 3 planches . . . 8 fr.
Redard et Laran. — **Atlas de radiographie** : *Chirurgie infantile et orthopédique.* 1 vol. in-4°, avec 48 planches hors texte, relié toile . . . 25 fr.
Weiss. — **Technique d'électrophysiologie.** 1 vol. petit in-8° . . . 2 50
Zimmern. — **Eléments d'électrothérapie clinique.** 1 vol. gr. in-8°, avec 131 figures et 8 planches . . . 8 fr.

Pharmacologie.

COURS MAGISTRAL (SEMESTRE D'HIVER)
Professeur : M. Pouchet.

Introduction. — Généralités. Objet, étude et division de la pharmacologie. Pharmacographie et pharmacognosie (ou matière médicale). Pharmacodynamie (parfois improprement appelée pharmacothérapie), c'est-à-dire étude des actions médicamenteuses et toxiques.

Posologie et art de formuler. — But de la thérapeutique. Hygiène. Diététique. Agents physiques. Médicaments.

Pénétration des médicaments dans l'économie. Passage dans le sang. Action élective.

Rapidité différente de l'absorption. Elimination. Métamorphoses.

Choix des substances médicamenteuses. Choix du véhicule.

Doses des médicaments. Opposition des effets déterminés par les doses toxiques et les doses médicamenteuses.

Causes qui influencent l'action médicamenteuse. Association des médicaments. Incompatibilité. Antagonisme et antidotisme.

Rédaction de l'ordonnance.

Classification des substances médicamenteuses.

L'enseignement est complété par des travaux pratiques (facultatifs), au cours desquels les élèves sont exercés individuellement à la reconnaissance des drogues, simples et composées, et des substances toxiques les plus communes, ainsi qu'à la rédaction d'ordonnances et de régime. Ces conférences ont lieu à 1 h. 1/2 quatre fois par semaine, au laboratoire des travaux pratiques. Elles sont complétées par des interrogations. Le droit à verser est de 50 francs.

Les conférences de pharmacologie du semestre d'été sont faites par le professeur agrégé : M. Tiffeneau.

Voir, en ce qui concerne la Pharmacologie, l'enseignement de l'Ecole de Pharmacie de Paris. (*La Presse Médicale*, 14 octobre 1911, n° 82).

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la pharmacologie.

Astruc. — Précis des opérations pharmaceutiques. 1 vol. in-8° avec 197 figures, cartonné toile. . 5 fr.

Brunton. — Action des médicaments. 1 vol. in-8°, avec 146 figures . . . . 18 fr.

Debove, Pouchet et Sallard. — Aide-Mémoire de thérapeutique. 2e *édition.* 1 vol. in-8° relié toile . 18 fr.

Lyon et Loiseau. — Formulaire thérapeutique. 7e *édition.* 1 vol. in-18, tiré sur papier indien, relié maroquin souple . . . . 7 fr.

Martinet. — Les Médicaments usuels. 3e *édition.* 1 vol. in-8° . . . . 5 fr.

— Les Aliments usuels, *composition, préparation.* 2e *édition.* 1 vol. in-8° . . . . 4 fr.

Martinet, Mougeot, Desfosses, Durey, Ducrocquet, Delherm, Dominici. — Les Agents physiques usuels. 1 vol. in-8°, avec 170 figures et 3 planches. . . 8 fr.

Prunier. — Les Médicaments chimiques. 2 vol. gr. in-8°.
I. *Composés minéraux.* 1 vol. avec 137 fig. 15 fr.
II. *Composés organiques.* 1 vol. avec 47 fig. 15 fr.

Richaud. — Précis de Thérapeutique et de Pharmacologie. 2e *édition.* 1 vol. in-8°, cartonné toile. 12 fr.

Soubeiran. Traité de pharmacie théorique et pratique. 9e *edition.* 2 vol. in-8° avec figures . . . . . . 24 fr.

Hygiène.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

L'enseignement de la Faculté comporte un cours magistral professé durant le semestre d'hiver, et des conférences qui ont lieu au cours du semestre d'été.

De plus, moyennant l'acquittement d'un droit de 50 francs, et avec l'autorisation du professeur Chantemesse, l'accès du laboratoire d'hygiène est permis aux travailleurs désireux de faire des recherches et des travaux personnels.

Le cours magistral de M. le professeur Chantemesse a commencé le Jeudi 11 Novembre; il a lieu trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, à trois heures, au laboratoire d'hygiène. Il portera cette année sur l'hygiène prophylactique des maladies transmissibles et pestilentielles, sur l'hygiène industrielle et l'hygiène urbaine.

Quant aux conférences d'hygiène, elles seront faites au cours du semestre d'été, par M. le professeur agrégé Macaigne. Ces conférences auront lieu dans le petit amphithéâtre de la Faculté, les lundis, mercredis et vendredis, de trois à quatre heures. Elles auront pour objet l'hygiène générale (sol, atmosphère, climat, eau, habitation, l'alimentation, l'hygiène scolaire).

Rappelons aussi que, vers la fin de Janvier prochain, il sera fait au laboratoire d'hygiène de la Faculté une série de vingt leçons de bactériologie appliquée à l'hygiène. Ces leçons, essentiellement pratiques et dans lesquelles les élèves seront initiés aux techniques spéciales par les soins de M. Macaigne, agrégé, auront lieu tous les jours à deux heures. Elles donneront lieu à un droit d'inscription de 50 francs. Les auditeurs devront s'inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'hygiène.

Bibliothèque d'hygiène thérapeutique. — Volumes parus : *L'Hygiène du neurasthénique.* 3e édit. (BALLET); *L'Hygiène des asthmatiques.* (BRISSAUD); *L'Hygiène du syphilitique.* 2e édit. (BOURGES); *L'Hygiène du tuberculeux.* 2e édit. (CHUQUET); *Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche.* 2e édit. (CRUET); *Hygiène et thérapeutique thermales* (DELFAU); *Les Cures thermales* (DELFAU); *Hygiène du dyspeptique.* 2e édit (LINOSSIER); *Hygiène et thérapeutique des fosses nasales* (LUBET-BARBON ET SARREMONE); *L'Hygiène du goutteux.* 2e édit. (MATHIEU); *L'Hygiène de l obèse.* 2e édit. (MATHIEU); *Hygiène*

des maladies de la femme (SIREDEY); *Hygiène des albuminuriques*. 2e édit. (SPRINGER); *Hygiène des maladies du cœur* (VAQUEZ). — Chaque volume in-16, cartonné toile . . . . 4 fr.

Delobel. — **L'Hygiène scolaire.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Grillet. — **L'Hygiène du travail dans les établissements industriels et commerciaux.** 1 vol. petit in-8° avec figures 2 50

Guinard. — **Causeries familières sur l'hygiène et la tuberculose.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Kermorgant. — **Hygiène coloniale.** 1 vol. petit in-8°, avec figures 2 50

Labit et Polin. — **L'Hygiène scolaire.** 2 vol. in-8°, cart. toile :
- I. *Le milieu scolaire*, avec 40 figures . . . 5 fr.
- II. *Les maladies scolaires*, avec 7 figures. . 5 fr.

Lacassagne. — **Précis d'hygiène privée et sociale.** 4e *édition*. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . . 7 fr.

Lemoine. — **Traité d'hygiène militaire.** 1 vol. gr. in-8°, avec 89 figures. . . . . 12 fr.

Le Play et Mesureur. — **Précis d'hygiène.** 1 broch. petit in-8° . . . . 1 fr.

Pagès. — **L'Hygiène pour tous.** 3e *édition*. 1 vol. in-8°, avec figures, cart. toile . . . . 5 fr.

Platon et Sepet. — **L'Hygiène de la femme.** 1 vol. in-8°. . . . . 4 fr.

Treille. — **Principes d'hygiène coloniale.** 1 vol. in-8°, cart. toile . . . . 5 fr.

Wurtz et Bourges. — **Ce qu'il faut savoir d'hygiène.** 1 vol. in-16, avec figures . . . . 4 fr.

Pour les ouvrages de *Bactériologie*, voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 82, page 923.

Histologie.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

L'enseignement de l'histologie donné par la Faculté comprend un cours magistral par le professeur M. Prenant; des conférences par M. Mulon, professeur agrégé; des travaux pratiques exécutés sous la direction de M. Retterer, professeur agrégé, chef des travaux.

De plus, en supplément de cet enseignement régulier destiné aux étudiants inscrits, des séries spéciales de travaux de laboratoire sont organisées suivant les nécessités.

Cette année, le cours magistral d'histologie a été commencé le lundi 6 Novembre, par M. Mulon. Ce cours a lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

M. Mulon, dans les leçons faites par lui durant le mois de Novembre, doit traiter de la cytologie générale.

A partir du 4 Décembre, le cours sera repris par le professeur titulaire, M. Prenant, qui traitera de la cytologie spéciale des tissus, du système nerveux et des organes des sens, et enfin des organes génitaux.

Enfin, au début du semestre d'été, M. Prenant doit faire un cours spécial sur les appareils ciliés et leurs dérivés.

Les conférences d'histologie de M. le professeur agrégé Mulon sont réservées au semestre d'été. Elles auront lieu les mardis, jeudis et samedis, de trois à quatre heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

Cette année, M. Mulon traitera dans ses leçons de l'appareil vasculaire, des appareils digestif et respiratoire et des glandes.

Quant aux travaux pratiques d'histologie, ils auront lieu sous la direction de M. Retterer, tous les jours à 1 h. 1/2, à l'Ecole pratique, durant le semestre d'été.

De plus, pour les travailleurs désirant se perfectionner dans la technique de l'histologie, un laboratoire sera ouvert salle Ranvier, à partir du 16 Novembre, sous la direction de M. Mulon, professeur agrégé et préparateur. Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et de 2e années. Ce laboratoire est ouvert tous les jours. Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité.

ENSEIGNEMENT DE LA SORBONNE.

M. J. Chatin, membre de l'Institut, professeur, traitera de la *Cytologie et de l'Histologie* comparée des organes de relation.

Le cours aura lieu pendant le 2e semestre, les mercredis et vendredis à 10 heures 1/2. Il sera accompagné de projections de préparations microscopiques et de microphotographies en noir ou en couleurs.

Des conférences préparatoires au certificat d'études supérieures d'histologie, portant sur la partie du programme qui ne sera pas traitée dans le cours du professeur, seront faites par M. P. Vigier, préparateur chargé des conférences, au laboratoire d'histologie de la Sorbonne, les jeudis à 1 heure pendant le 1er semestre, les lundis à 1 heure et les jeudis à 9 heures pendant le 2e semestre.

Travaux pratiques, au laboratoire, les jeudis de 2 à 5 heures pendant le 1er semestre, les lundis de 2 à 5 heures et les jeudis de 10 heures à midi pendant le 2e semestre.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de l'Histologie.

Frey. — **Précis d'Histologie.** 2e *édition française* traduite sur la 3e édition allemande. 1 vol. in-18, avec 227 figures 3.50

Gautier (Armand). — **La chimie de la cellule vivante.** 2e *édition*. 1 vol. petit in-8° 2 50

Henneguy. — **Leçons sur la cellule** : *morphologie et reproduction*. 1 vol. in-8°, avec 362 figures noires et en couleurs. Relié. . . . . 25 fr.

Hertwig. — **Éléments d'anatomie et de physiologie générales.** 2 vol. gr. in-8° :
- I. *La cellule*. 1 vol. avec 168 figures . . . 12 fr.
- II. *Les tissus*. 1 vol. avec 89 figures . . . . 12 fr.

Labbé. — **La cytologie expérimentale** : *essai de cytomécanique*. 1 vol. in-8°, avec 59 figures, cartonné. 5 fr.

Landouzy et Marcel Labbé. — **Planches murales destinées à l'enseignement de l'hématologie et de la cytologie.** 15 planches en plusieurs couleurs du format 80 × 62 centimètres, tirées sur papier toile, et munies d'œillets, en un carton, avec texte explicatif en français, allemand et anglais . . . . 60 fr.

Launois. — **Manuel d'anatomie microscopique et d'histologie.** 2e *édition.* 1 vol. in-16, avec 261 figures, cart. toile . . . . 8 fr.
Lukjanow. — **Eléments de pathologie cellulaire générale.** 1 vol. in-8°. . . . . 8 fr.
Prenant, Bouin et Maillard. — **Traité d'histologie.** 2 forts vol. gr. in-8° :
I. *Cytologie générale et spéciale.* 1 fort vol. avec 791 figures en noir et en couleurs . . . . . . 50 fr.
II. *Histologie et anatomie microscopique.* 1 fort vol. avec 572 figures en noir et en couleurs . . . . 50 fr.
Rabaud et Monpillard — **Atlas d'histologie normale :** *principaux tissus et organes.* 1 vol. in-8°, avec 50 planches en couleurs, cart. toile . . . . 24 fr.
Ranvier. — **Traité technique d'histologie.** 2e *édition.* 1 vol. gr. in-8°, avec 414 figures et 1 planche en couleurs . . . . 12 fr.
— **Leçons sur l'histologie du système nerveux.** 2 vol. gr. in-8°, avec figures et 12 planches en couleurs 10 fr.
— **Travaux du laboratoire d'histologie du Collège de France,** chaque année 1 vol. in-8, avec figures et planches en couleurs . . . . 20 fr.
Renaut et Regaud. — **Revue générale d'histologie,** publiant chaque année plusieurs fascicules monographiques, vendus séparément et à des prix divers.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

HYGIÈNE SOCIALE

LA PROTECTION DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS A BERLIN

— CE QUE NOUS AVONS VU —

(Suite [1].)

De quelques moyens de réalisation.

La plupart des faits dont nous parlerons dans ce chapitre méritent, à notre avis, d'être très sérieusement pris en considération. Quelques-uns, toutefois, ne seront notés ici qu'à titre documentaire ou parce qu'ils sont d'actualité.

I. De la propreté générale. — Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de la propreté, qui frappe immédiatement les visiteurs, qu'ils se trouvent dans la rue, dans un musée ou dans un hôpital. Mais nous donnerons des détails sur la manière dont on obtient cette propreté, dans l'un des établissements hospitaliers de Berlin, *l'Hôpital municipal d'Enfants, Empereur et Impératrice Frédéric.* Nous nous servirons pour cela des notes de M. Baginski :

« Le mot d'ordre est : propreté la plus absolue des locaux, des objets employés et, par-dessus tout, du personnel infirmier; puis, cela va sans dire, des enfants à soigner.

« La propreté des locaux est obtenue dans toutes les sections, par le lavage, répété au moins deux fois par jour, du plancher de chaque salle de malades; le matin, entre 6 et 7 heures, avec une solution de lysol; entre midi et 1 heure, après la visite du médecin, à l'eau de savon. La sœur supérieure veille, en outre, à ce que les poussières soient soigneusement enlevées à l'aide de linges humides. De temps en temps, tous les quinze jours à peu près, les surfaces murales sont lavées à l'eau de savon.

« Les vêtements, les grands tabliers des infirmières doivent être toujours d'une propreté éblouissante à l'œil le plus sévère; leur coiffure irréprochablement bien tenue. *Sœurs et infirmières doivent être le vivant symbole de la propreté la plus méticuleuse.*

« Le lavage des mains se fait à l'eau chaude, brosse et savon, solution au lysol ou sublimé. Il est strictement prescrit de se laver les mains après avoir changé l'enfant, comme avant de lui faire prendre sa nourriture et après. L'enfant ne doit être abordé que les mains propres, qu'il s'agisse de le peser, de prendre sa température, de lui laver la bouche ou de lui donner tout autre soin, et l'on ne passe d'un enfant à un autre qu'après de nouveaux lavages. Les maillots souillés ne sont touchés dans la mesure du possible qu'à l'aide de longues pincettes. »

Ainsi qu'on le voit par ces lignes, la propreté ne s'acquiert pas sans un effort soutenu. Or, celui-ci n'est obtenu que si tous les membres du personnel, depuis le plus élevé en grade jusqu'au plus humble, sont disciplinés et conscients de leurs devoirs. Vérité au delà du Rhin, vérité aussi en deçà !

II. Du mode d'accès a l'hôpital, du triage et de la consultation. — Avant que les enfants [1] et leurs parents aient pénétré dans la salle d'attente, ils sont soumis à un examen préalable que leur fait subir un médecin auxiliaire de la polyclinique, de garde au bureau de contrôle, pour dépister les maladies infectieuses. Si l'enfant en présente les symptômes, il est dirigé, suivant la maladie suspectée, sur telle ou telle des *petites salles d'isolement provisoire*, annexées à la consultation. En face de ces petites salles se trouve la *salle d'examen spécialement réservée aux maladies contagieuses.*

Il nous a semblé que, en général, la clientèle des polycliniques était moins nombreuse que celle qui honore de sa confiance nos consultations d'hôpitaux d'enfants. Les chiffres élevés d'indigents venant consulter chez nous devraient nous déterminer à prendre des mesures d'autant plus rigoureuses; or, ce n'est précisément pas le cas, et je ne puis m'empêcher de quitter un moment l'Allemagne pour dire ce que tous les pédiatres parisiens savent, mais qu'il est bon de répéter et

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 89, 8 Novembre n° 93, 22 Novembre.

1. Les malades en bas âge sont souvent conduits à l'hôpital dans des voitures d'enfants et un garage spécial est réservé pour ces dernières.

d'imprimer : *la manière dont s'opère le triage dans nos hôpitaux d'enfants et plus particulièrement à l'hôpital des Enfants-Malades.*

Les portes s'ouvrent à 8 h. 1/2, et le public s'entasse dans un couloir exigu qui mène au cabinet du triage, attendant sans se plaindre que l'étudiant en médecine, auquel est confiée cette importante mission, daigne apparaître, ce qui souvent ne se produit pas avant 9 h. 1/2, surtout pendant la période des vacances. Le triage s'opère très consciencieusement, mais pendant plus d'une heure, les petits malades ont fait queue les uns derrière les autres; ils n'ont pas eu le droit d'échanger des paroles, car le silence est obligatoire, mais ils ont échangé tous les microbes, connus ou inconnus, qu'ils portaient sur eux, microbes de la rougeole, de la scarlatine, de la coqueluche, de la diphtérie, etc. Notre façon d'opérer le triage est une honte, tout le monde est d'accord là-dessus. On pourrait en déduire qu'il y a nécessité à le changer, pas du tout; les choses restent en état, et cependant quelques mesures assez simples permettraient d'améliorer le fonctionnement défectueux de l'admission aux consultations.

On pourrait, en premier lieu, *exiger* que l'interne provisoire chargé du triage soit à son poste, au plus tard, à 8 h. 1/2, et, pour obtenir cela, lui verser une indemnité plus élevée. Il verrait les enfants presque au fur et à mesure de leur arrivée à l'hôpital, ce qui éviterait l'encombrement dans « le corridor des associations microbiennes ». On pourrait, en outre, créer comme en Allemagne *plusieurs chambres de consultations*, analogues, par exemple, à celles qui existent au dispensaire antituberculeux de l'hôpital Laënnec, de manière à permettre à plusieurs médecins à la fois d'examiner les malades; procédé qui réduit plus rapidement le nombre de personnes assises dans la salle d'attente et permet d'examiner chacune avec plus de soin. Plusieurs chefs de services ont adopté ce système, dans l'unique salle mise à leur disposition, mais ils assistent alors à un spectacle qui semble démontrer le peu de cas qu'on doit faire de l'examen stéthoscopique : au milieu du bruit général, un ou deux médecins auscultent pendant que les autres interrogent ou dictent une prescription aux élèves.

III. Lits de nourrissons et accessoires divers. — Nous avons, au cours de nos visites, vu trois modèles de lits qui ont attiré plus particulièrement notre attention :

1° *Les corbeilles d'été.* — On y place les enfants en été, et on transporte les corbeilles dans le jardin en protégeant les bébés contre l'ardeur du soleil (fig. 3). A l'hospice des Enfants-Assistés, nous avons vu le professeur Hutinel, dont nous étions l'externe, employer un système analogue qui lui donnait les meilleurs résultats;

2° *Les lits-voitures d'enfants.* — Ils nous ont paru très pratiques. La figure 4 rend superflue toute description. Ils offrent deux avantages : d'une part, on peut commodément sortir les enfants; d'autre part, dans la salle même où ils se trouvent, ils permettent de déplacer les petits, de leur donner un peu de mouvement, ce qui pour eux équivaut presque à une promenade, dit le professeur Marfan;

3° *Le lit Baginski*[1]. — Ce lit, imaginé en 1890 par M. Adolf Baginski, semble très pratique également (fig. 5). Il a d'ailleurs été adopté dans de nombreuses cliniques infantiles. Il présente ceci de particulier que le fond en est mobile et peut, grâce à des crampons adaptés à la tête et au pied, être levé ou baissé, ce qui permet de placer l'enfant à trois hauteurs différentes ou de l'incliner dans un but thérapeutique.

1. Pour la description détaillée de ce lit, voir *Archiv f. Kinderheilkunde*, t. XIII, p. 268.

Si le fond est accroché aux barreaux supérieurs, on a une table d'opérations improvisée et on peut effectuer très aisément les petites opérations de chirurgie.

Dans le service de M. Baginski, chaque enfant a en propre les objets dont il peut avoir besoin. Chacune des parties de la literie porte le numéro du lit pour éviter toute confusion. En outre, à chacun des lits est annexée une armoire en verre qui renferme une série d'ustensiles également numérotés : cuvette, cuiller, verre, spatule, pot de pommades, hochet en nickel, thermomètre baignant dans le sublimé (fig. 6), etc.

Au-dessous de chaque lit se trouve attachée une petite baignoire individuelle; enfin chaque lit possède un vase de nuit en fer émaillé avec couvercle, marqué du numéro du lit, pour recevoir et au besoin conserver les langes souillés, jusqu'au moment de la visite médicale.

Pour éviter toute contagion par les objets, l'arsenal de chaque lit comprend encore deux bouillotes numérotées ou une bouillote électro-thermique, récemment inventée par M. Baginski.

Dans les autres hôpitaux les enfants ne possèdent pas autant d'objets, mais presque partout nous avons vu à la tête de chaque lit un certain nombre d'accessoires individuels : tels que deux boîtes en métal, renfermant l'une la tétine, l'autre de la poudre d'amidon et un récipient spécial pour le thermomètre. Ces accessoires sont fixés à une tige par un dispositif très pratique. Les Allemands ont un sens du détail et du confort qui se manifeste en toute chose.

IV. Couveuses. — On voit un peu partout en Allemagne des modèles de couveuses analogues à celles employées chez nous, mais on se sert plus souvent d'une *salle-couveuse* où peuvent être placés simultanément deux ou trois prématurés.

Cette salle-couveuse offre par rapport à la couveuse ordinaire, à la fois des avantages et des inconvénients (fig. 7).

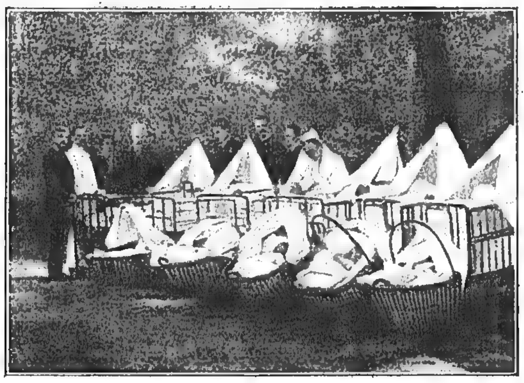


Figure 3. — Corbeilles d'été.

Les avantages sont les suivants : la température et l'état hygrométrique sont réglés automatiquement comme pour les étuves bactériologiques;

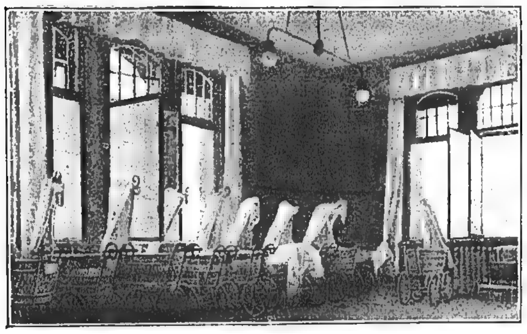


Figure 4. — Lits-voitures d'enfants.

l'air qui y pénètre ne provient pas de la salle commune, mais du jardin, et il est amené par des conduites après avoir subi une filtration; mais surtout l'espace y est assez vaste pour per-

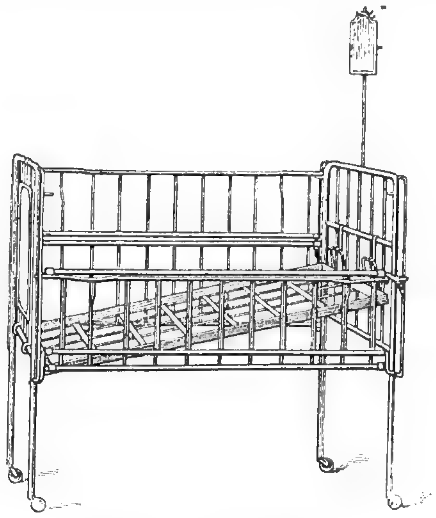


Figure 5. — Lit Baginski.

mettre d'y soumettre les enfants à l'examen médical et aux diverses manipulations qu'exigent

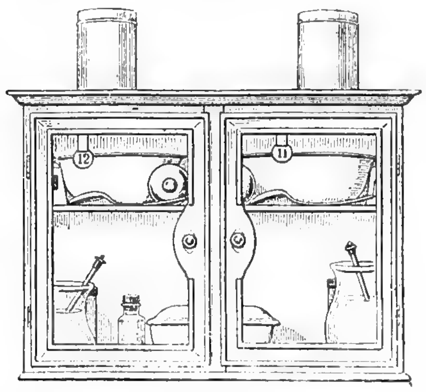


Figure 6. — Armoire Baginski.

les soins, sans les exposer au refroidissement.

Les désavantages, d'autre part, sont assez sérieux : il est très pénible pour le personnel d'évoluer dans l'atmosphère surchauffée de la

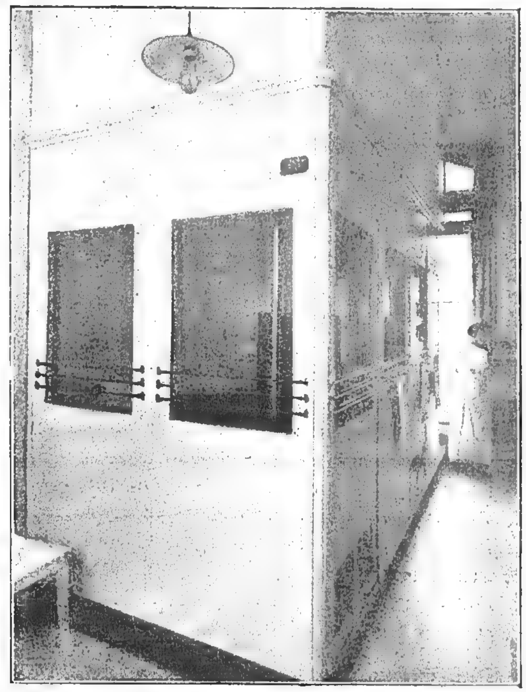


Figure 7. — Salle-couveuse.

couveuse, et les enfants, n'étant pas isolés les uns des autres, sont davantage exposés à la contagion.

(*A suivre.*) G. Schreiber.

BERNHARD FRAENKEL

(1836-1911)

Bernhard Fraenkel, l'un des plus infatigables pionniers de la lutte antituberculose, qui, depuis de longues années, consacrait à cette grande œuvre ses forces physiques et morales, vient de mourir.

Né à Elberfeld, le 17 Novembre 1836, et fils de médecin, il étudia la médecine à Würzbourg, puis à Berlin. Docteur en médecine en 1860, il se consacra bientôt plus spécialement à la rhino-laryngologie; en 1871, il conquit le titre de privat-docent; en 1884, celui de professeur; en 1887, il fut nommé professeur extraordinaire; fondateur de la Policlinique de Berlin pour les maladies du nez et du larynx, il devint, en 1893, directeur de la clinique laryngologique de la Charité.

Conseiller intime de l'Empereur en 1895, professeur honoraire en 1897, puis professeur à la Kaiser Wilhelm Akademie, président du Comité d'administration de l'Association internationale contre la tuberculose, il continua avec ardeur ses travaux et collabora activement au *Zeitschrift für Tuberculose*, à *Tuberculosis*, ainsi qu'aux *Archives de Rhino-Laryngologie*, dont il fut le fondateur. C'est en pleine activité, malgré son âge avancé déjà, que la mort vient de le surprendre.

Les travaux de Fraenkel sont importants et nombreux; ils ne sauraient être tous rappelés ici. En laryngologie, on lui doit des publications de valeur sur l'ozène, les relations de l'asthme et des affections rhinologiques, la thérapeutique des angines, l'anatomie et la chirurgie du larynx, la tuberculose laryngée.

Mais c'est surtout par ses travaux sur la tuberculose que Fraenkel a acquis une juste célébrité; les uns ont trait à des recherches expérimentales et cliniques, les autres ont une portée véritablement sociale et humanitaire, car ils se rapportent directement à la question de la lutte antituberculeuse.

Parmi les premiers, il faut citer les essais



BERNHARD FRAENKEL

d'infection expérimentale effectués en 1868 et 1869, avec Conheim, des publications sur la tuberculose de la choroïde (1872), sur la coloration du bacille tuberculeux à la suite de la découverte de R. Koch, sur la thérapeutique par la tuberculine et par la cantharidine. Alors que la méthode de Koch était attaquée de tous côtés, Fraenkel s'est efforcé de montrer les exagérations de ses détracteurs : il a su prévoir le temps où la tuberculinothérapie, mieux fixée dans ses indications, rendrait à la thérapeutique antituberculeuse de réels services. Il a, en outre, été l'un des promoteurs de l'injection de tuberculine employée à titre de moyen de diagnostic.

Dans le groupe de celles de ses œuvres qui sont d'une portée plus générale, il faut rappeler toute une série de travaux et de rapports sur la transmission de la tuberculose humaine et sur sa prophylaxie. L'un des premiers, Fraenkel a attiré l'attention des hygiénistes sur le rôle des gouttelettes rejetées par les phtisiques au moment de la toux; il a insisté également sur l'importance des poussières dans la dissémination de l'infection tuberculeuse, sans préjudice de la contamination par la voie digestive.

Fraenkel s'est montré vivement partisan de l'isolement des tuberculeux, isolement qu'il considérait comme le moyen le plus puissant dont dispose la lutte antituberculeuse. A maintes reprises, dans les Congrès scientifiques, il a montré la nécessité de multiplier les dispensaires pour tuberculeux, du type de notre dispensaire Emile-Roux, qu'il était venu visiter à Lille, et il a insisté sur la grande nécessité des sanatoria.

C'est sous son instigation que furent créés le Sanatorium de Belzig et un grand nombre de cliniques et d'asiles pour tuberculeux. Il a mis en évidence le rôle bienfaisant de l'Assurance-invalidité dans la lutte antituberculeuse, et, l'an dernier encore, dans une conférence remarquable, faite à Berlin, il exposait le bilan véritablement émouvant des résultats de cette institution : diminution de la mortalité par tuberculose en Prusse tombée de 31,14 en 1886 à 17,16 sur 10.000 vivants; soins donnés en 1908 à plus de 35.000 ma-

lades, chiffres éloquents qui montrent les services que peut rendre au point de vue social le système des assurances allemandes et font souhaiter ardemment que cet exemple soit suivi dans notre pays.

L'influence de Fraenkel dans la lutte antituberculeuse a été prépondérante en Allemagne, où ses enseignements ont amené l'éclosion de nombreuses institutions charitables. Elle fut très grande aussi au sein de l'Association internationale contre la tuberculose, à laquelle, pendant les dernières années de sa vie, il a consacré le meilleur de son activité et de son cœur et où il avait su se créer de nombreuses et fidèles amitiés. Tous ceux que passionnent les grands problèmes de l'hygiène sociale saluent respectueusement sa mémoire.

A. Calmette.

LIVRES NOUVEAUX

***Jurisprudence générale et Législation de la Médecine-Pharmacie**, à l'usage des médecins, chirurgiens, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, vétérinaires, herboristes.* Décisions de toutes les juridictions intéressant chacune de ces professions publiées depuis quinze ans (1895 1910) dans toutes les revues judiciaires de la France, suivies de la législation, réunies, classées et présentées par MM. Phily aîné, directeur-fondateur du Recueil des Sommaires de la Jurisprudence française; Henri Petel, avocat, docteur en droit; F. Izouard, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit; avec le concours de MM. A. Crinon, Marcel Petit et P. Bogelot, avocats à la Cour d'appel de Paris. 1 volume gr. in-8° de xvi-959 pages. Prix : 20 fr. (Larose et Tenin, éditeurs.)

L'ouvrage dont nous rendons compte vient combler une véritable lacune en présentant, groupés jusqu'à l'année 1910, tous les documents de jurisprudence concernant des questions ayant trait à la médecine et à la pharmacie, et en y ajoutant dans une seconde partie les documents législatifs et administratifs concernant cette branche du droit.

Cet ouvrage sera aussi utile aux médecins et à tous ceux qui exercent des professions se rattachant à l'art de guérir, qu'aux jurisconsultes eux-mêmes.

La première partie, consacrée à la jurisprudence, présente, dans un ordre méthodique mais sans émettre d'opinion personnelle aux auteurs de l'ouvrage, les diverses décisions intervenues sur les questions qui intéressent la médecine et la pharmacie. Une rapide revue de ces décisions en fera comprendre tout l'intérêt.

Le titre premier est consacré à la médecine et à la chirurgie; le chapitre premier de ce titre traite de l'exercice régulier de la médecine : il envisage le caractère de la profession et les questions de compétence qui s'y rattachent; les questions de patente, de cession de clientèle, d'honoraires; la nature et les effets du contrat passé par les médecins appointés; l'incapacité pour les médecins de recevoir des libéralités des malades pendant leur dernière maladie; l'exercice de la pharmacie, les questions relatives aux sérums thérapeutiques, à la responsabilité médicale, au secret professionnel, à l'assistance médicale gratuite, au fonctionnement des hospices et hôpitaux, aux syndicats, aux expertises médicales, au témoignage en justice, aux maisons de santé, cliniques privées, instituts médicaux.

Le chapitre II est consacré à l'exercice illégal de la médecine tant par des médecins que par des pharmaciens, des sages-femmes, des dentistes ou des personnes dépourvues de tout diplôme, et examine les questions d'usurpation de titre.

Le titre deuxième, consacré à la pharmacie, est conçu sur le même plan et passe en revue les mêmes questions et, en outre, celles relatives à la vente d'une officine, à la concurrence déloyale, aux enseignes, aux marques de fabriques, aux brevets d'invention, aux remèdes secrets, aux questions concernant les élèves apprentis et employés, et à l'assujettissement à la loi sur les accidents du travail.

Le chapitre deuxième traite de l'exercice illégal de la pharmacie; un appendice est consacré à des questions diverses, et notamment aux rapports entre médecins et pharmaciens.

Le titre troisième traite des autres professions concernant l'art de guérir; ses quatre chapitres concernent respectivement les dentistes, sages-femmes, vétérinaires et herboristes.

Ce plan, rigoureusement logique, exposé dans une table simple et claire, permet au lecteur de trouver facilement le chapitre où est traitée la question qui l'intéresse.

La seconde partie comprend d'abord chacun des articles des différents codes qui se rapportent aux professions intéressées; ensuite, depuis 1748 jusqu'à 1910 inclus, les lois, les décrets, les arrêtés et circulaires ministériels, les ordonnances de police, sont réunis dans cette partie de l'ouvrage par ordre chronologique.

Nous nous permettrons d'indiquer aux auteurs, en vue d'une seconde édition, que, tant pour la partie consacrée à la jurisprudence que pour celle consacrée à la législation, il y aurait avantage à ajouter à l'ouvrage une table sommaire alphabétique par ordre de matières. Il nous semble que cette table faciliterait encore les recherches.

En tout cas, l'ouvrage dont il s'agit sera un guide des plus précieux pour les médecins et autres intéressés auxquels il s'adresse, et nous nous faisons un devoir et un plaisir de le signaler à nos lecteurs.

H. Montal.

BIBLIOGRAPHIE

2485. — **E Kaufmann.** — Lehrbuch der Speziellen Pathologische Anatomie. *Sechste neu bearbeitete und Vermehrte Auflage.* 2 volumes gr. in-8°, de 655-1.470 pages, avec 703 figures et 2 planches hors texte. Prix : 25 marks. (*Georg Reimer*, éditeur à Berlin.)

2486. — **L. Billon.** — La grossesse et l'accouchement hors de l'hôpital. 1 vol. in-18, de 320 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2487. — **P. De Regla.** — El Ktab, *ou la vie des choses connues et cachées.* 1 vol. in-8°, de xxxviii-450 pages. Prix : 15 fr. (*G. A. Mann*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 19.

Mémoire original :

J.-A. Sicard. — Extension continue du gros orteil. Signe de réaction pyramidale (6 fig.).

Actualités neurologiques :

J. Lhermitte. — Les petits signes de l'hémiplégie organique et leur valeur séméiologique.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Psychiatrie de Paris.

Fiches bibliographiques.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

SOMMAIRE du n° 3 (Novembre-Décembre).

Travaux originaux :

Mairet. — Le vagabondage constitutionnel des dégénérés (*suite*).

Franco da Rocha. — Contribution à l'étude de la folie dans la race noire.

Soutzo fils. — Sur une forme d'épilepsie convulsive permanente, en fonction directe de l'alcoolisme chronique. L'épilepsie alcoolique constitutionnelle.

Chatelain. — Note sur la sidération par la douleur.

Revue critique :

Paul Guiraud. — Les invalides moraux.

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Bulletin bibliographique.

Variétés.

FACULTÉ DE PARIS

Avis. — A la suite des dernières manifestations de la Faculté de médecine, le vice-recteur de l'Académie de Paris a décidé que le Cours d'anatomie, professé par M. Nicolas, serait suspendu jusqu'au 5 Décembre.

Clinique d'accouchement et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — Tableau général de l'enseignement clinique et des cours annexes donnés à la clinique Tarnier pendant l'année scolaire 1911-1912.

Tous les matins, à 9 heures, enseignement clinique par le professeur. Lundi : Examen des femmes accouchées. — Mardi : Leçon clinique à l'amphithéâtre. — Mercredi : Examen des femmes enceintes. — Jeudi : Examen des femmes atteintes d'affections gynécologiques. — Vendredi : Consultation des nourrissons. — Samedi : Leçon clinique à l'amphithéâtre.

Enseignement annexe réservé aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions, par MM. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; GUÉNIOT, professeur agrégé; LEQUEUX, professeur agrégé; CATHALA, accoucheur des hôpitaux, ancien chef de clinique; TERRIEN, ancien chef de clinique à la Faculté; DAUNAY, chef de laboratoire à la clinique Tarnier; DEVRAIGNE, ancien chef de clinique à la Faculté; CHIRIÉ, chef de clinique à la Faculté; LEMELAND, chef de clinique adjoint, à la Faculté, assisté de MM. MARIOTON, ROULLIER, PÉNARD, PELLISSIER, BRISSON, GAUJOUX, SIGURET, moniteurs.

Premier semestre. — 1° Du lundi 4 Décembre au mardi 19 Décembre, tous les jours, de 3 heures à 6 heures, cours de thérapeutique obstétricale : ce cours comprendra 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales;

2° Du lundi 15 Janvier au mardi 30 Janvier 1912, cours de thérapeutique obstétricale : ce cours comprendra 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales;

3° Du lundi 12 Février au samedi 17 Février 1912, tous les jours, de 3 heures à 6 heures, cours sur l'alimentation du nouveau-né : ce cours comprendra 6 séances. Les élèves seront individuellement exercés à l'examen du nouveau-né (consultations de nourrissons) à l'examen chimique et bactériologique des selles du nourrisson et aux analyses du lait.

Deuxième semestre. — 1° Lundi 4 Mars au mardi 19 Mars, tous les jours, de 3 heures à 6 heures, cours de thérapeutique obstétricale : ce cours comprendra 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales;

2° Du lundi 6 Mai au mardi 22 Mai, tous les jours, de 3 heures à 6 heures, cours de thérapeutique obstétricale : ce cours comprendra 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales;

3° Du lundi 10 Juin au mardi 25 Juin, tous les jours, de 3 heures à 6 heures, cours de thérapeutique obstétricale : ce cours comprendra 14 séances (leçons ou démonstrations). Les élèves seront individuellement exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales.

Cours de perfectionnement (le jeudi soir). — Ce cours gratuit, spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants, portera sur les questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour. Il a commencé le jeudi 16 Novembre 1911, à 8 h. 3/4. A la fin de chaque leçon, on fixe le sujet de la leçon suivante dont le titre est affiché à la clinique Tarnier.

Cours de vacances : Cours de thérapeutique obstétricale, du lundi 8 Juillet au mardi 23 Juillet, tous les jours de 3 heures à 6 heures.

Cours de thérapeutique obstétricale, du lundi 19 Août au mardi 3 Septembre, tous les jours, de 3 heures à 6 heures.

Cours de thérapeutique obstétricale, du lundi 23 Septembre au mardi 8 Octobre.

Des affiches spéciales indiqueront le programme des leçons et démonstrations. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; GUÉNIOT, professeur agrégé; LEQUEUX, professeur agrégé; DEVRAIGNE, ancien chef de clinique; CHIRIÉ, chef de clinique; LEMELAND, chef de clinique adjoint; MARIOTON, chef de clinique adjoint; assistés de MM. ROULLIER, PELLISSIER, BRISSON, GAUJOUX, SIGURET, ROUX, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique.

Le cours commencera le 4 Décembre 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Lundi 4 Décembre : M. GUÉNIOT, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des

positions par le palper. — Mardi 5 Décembre : A 3 heures. Exercices de palper au lit des malades; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Mercredi 6 Décembre : De 9 heures du matin à 11 h. 1/2. Examen des femmes enceintes, par M. le professeur BAR; à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Jeudi 7 Décembre : A 3 heures. Exercices de toucher; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions directes). — Vendredi 8 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Samedi 9 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Lundi 11 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. BRINDEAU, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Mardi 12 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de forceps; M. LEQUEUX, à 5 heures. Le forceps sur les positions élevées. — Mercredi 13 Décembre : De 9 heures du matin à 11 h. 1/2. Examen des femmes enceintes, par M. le professeur BAR; à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps; M. LEMELAND, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Vendredi 15 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de version; M. LEMELAND, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Samedi 16 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de version; M. LEQUEUX, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Lundi 18 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision); M. GUÉNIOT, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Mardi 19 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. LEMELAND, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Mercredi 20 Décembre : A 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Le droit à verser est de 50 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de Clinique, à la clinique Tarnier.

Cours gratuit de perfectionnement de la clinique Tarnier. — M. Brindeau traitera le jeudi 30 Novembre, à 8 h. 3/4 du soir, le sujet suivant : « De l'extraction dans l'accouchement par le siège ».

Clinique Baudelocque — Cours pratique d'accouchements, par MM. LACASSE, ex-chef de clinique, et POTTET, chef de clinique.

Ce Cours commencera le lundi 4 Décembre. Il aura lieu tous les jours, de trois à cinq heures, pendant quatre semaines, et se terminera le 30 Décembre.

Programme du Cours. — M. LACASSE : Manœuvres obstétricales. Extraction du siège. Version par manœuvres internes. Indications de l'application des ballons de Champetier de Ribes et manuel opératoire. Forceps. Basiotripsie. Embryotomie, etc.

M. POTTET : Conférences cliniques sur les femmes enceintes du service ou récemment accouchées. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique Baudelocque (125, boulevard de Port-Royal). — Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales par M COUVELAIRE, agrégé. — Dimanche 26 Novembre : « Indications de l'application du forceps. »

Clinique gynécologique. — MM. G. DEVERRE, chef de clinique, et G ROUHIER, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la Clinique gynécologique (hôpital Broca), à partir du lundi 27 Novembre 1911. Les leçons auront lieu tous les jours, sauf le dimanche, à 5 heures du soir.

Programme du Cours. — M. DEVERRE : 1re leçon : Séméiologie générale et exploration gynécologique. — 3e leçon : Tumeurs de la vulve. — 5e leçon : Tumeurs du vagin. Kystes de l'utérus. — 7e leçon : Tumeurs fibreuses de l'utérus. — 9e leçon : Tumeurs malignes de l'utérus (Sarcomes et cancer de l'utérus). — 11e leçon : Tumeurs d'origine placentaire. Tumeurs des trompes, du ligament rond, des ligaments larges. — 13e leçon : Tumeurs de l'ovaire. — 15e leçon : grossesse extra-utérine. — 17e leçon : Fistules urinaires en gynécologie. — 18e leçon : Relations physiologiques et pathologiques entre l'appareil génital de la femme et l'appareil urinaire.

M. ROUHIER : 2e leçon : Les infections en général. — 4e leçon : Infections de la vulve et du vagin. — 6e leçon : Les métrites. — 8e leçon : Les salpingo-ovarites. — 10e leçon : Périmétrite; pelvi-péritonite; phlegmons du ligament large. — 12e leçon : Tuberculose génitale de la femme. — 14e leçon : Déviations de l'utérus. — 16e leçon : Déchirures du périnée et prolapsus génitaux. — 18e leçon : Malformations congénitales. — 20e leçon : Complications immédiates et éloignées des opérations gynécologiques.

Le droit à verser est de 60 francs.

Laboratoire d'hygiène. — Enseignement de la technique bactériologique appliquée à l'hygiène. Sous la direction de M. MACAIGNE, agrégé, chef du Laboratoire de bactériologie (fondation Lemonnier).

Une série de 20 séances de travaux pratiques sera faite au Laboratoire d'hygiène, à partir du lundi 29 Janvier 1912, à 3 heures. Les travaux pratiques auront lieu tous les jours, sauf le dimanche, de deux à cinq heures.

Programme des travaux. — 1° Technique générale. Stérilisation; Milieux de culture; Coloration; Isolement, etc. — 2° Analyses bactériologiques de l'air et des poussières, de l'eau, du sol et des produits pathologiques (matières fécales, crachats, sang, etc.). — 3° Diagnostic des principales espèces pathogènes : Tuberculose. Diphtérie. Coli-Bacille. Dysenterie. Fièvre typhoïde. Choléra. Charbon. Tétanos. Peste. Champignons. Intoxications alimentaires. — Les auditeurs qui auront fait preuve d'assiduité pourront, s'ils le désirent, recevoir un certificat à la fin de la série des conférences.

Seront admis, les Docteurs français et étrangers et les étudiants titulaires de 16 inscriptions, sur la présentation de la quittance du versement de droit.

Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au Laboratoire d'hygiène.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité.

Hydrologie. — Conférences de M. A. CHASSEVENT. — Lundi 27 Novembre, à 3 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté : Origine et diagnose des eaux minérales.

Mercredi 29 Novembre : Répartition géographique et géologique des eaux minérales françaises.

Vendredi 1er Décembre : Captage et aménagement des sources minérales.

Lundi 4 Décembre : Propriétés physiques des eaux minérales. La réfractométrie comme moyen de contrôle.

Mercredi 6 Décembre : Pression osmotique. Cryoscopie. Conductibilité électrique. Ionisation.

Vendredi 8 Décembre : Gaz rares. Radioactivité des eaux minérales.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de clinique des maladies mentales de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Clermont. — M. Perrin, docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles, est nommé professeur d'Histoire naturelle.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. FERNAND BEZANÇON, agrégé; a commencé le jeudi 23 Novembre, à 11 heures à l'amphithéâtre des Concours, une série de 21 leçons cliniques sur la tuberculose pulmonaire chronique et continue ces leçons les jeudis suivants à la même heure.

Programme des leçons : 1° Caractères généraux de la tuberculose pulmonaire ; 2° Tuberculose pulmonaire latente; 3° Les poussées évolutives de la tuberculose pulmonaire chronique; 4° Le début de la tuberculose pulmonaire chronique; 5° Classification de la tuberculose pulmonaire chronique en forme et en degrés; 6° Notation graphique des signes d'auscultation et de percussion; 7° Le thorax des tuberculeux; 8° Valeur séméiologique de la diminution du murmure vésiculaire dans la tuberculose; 9° Les hémoptysies des tuberculeux; 10° La température normale. L'hyperthermie des tuberculeux; 11° La fièvre des tuberculeux; 12° Le poids des tuberculeux; 13° L'expectoration des tuberculeux; 14° Le sang des tuberculeux; 15° La période menstruelle chez les tuberculeux; 16° Le doigt hippocratique; 17° La tuberculose fibreuse; 18° Les tuberculeux gras; 19° Emphysème et tuberculose; 20° La pneumonie caséeuse et les foyers pneumoniques localisés; 21° Splénopneumonie aiguë et chronique.

Examen des malades à 10 1/2, mercredi et vendredi : salle Laënnec; mardi et samedi : Salle Frère Côme.

Hôpital de la Charité. — M. MARCEL LABBÉ a commencé le vendredi 24 Novembre, à 11 heures du matin, dans l'amphithéâtre des concours, ses leçons cliniques sur les maladies de la nutrition, et les continuera les vendredis suivants, à la même heure.

Hôpital Saint-Louis. — M. J. DARIER reprendra le mercredi 6 Décembre, à 10 h. 1/2, au musée de l'hôpital Saint-Louis, ses conférences d'anatomie pathologique de la peau (avec projections microscopiques et présentations de malades), et les continuera les mercredis suivants, à la même heure.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un cours complet d'électricité médicale aura lieu à l'hôpital Saint-André, dans le service du professeur BERGONIÉ et sous sa direction, du lundi 4 Décembre au samedi 16 Décembre inclus.

Le cours comprendra des leçons théoriques et cliniques faites par le professeur et ses assistants, MM. ROQUES, SPÉDER, RÉCHOU, LABEAU. Ces leçons seront suivies d'exercices pratiques et d'applications cliniques portant sur toute l'électricité médicale.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier.* — M. Hauer, médecin principal de deuxième classe; Carrière, médecin-major de première classe.

Chevalier. — MM. Brau, Damiens, Delassus, Duligny, Gaide, Hotchkiss, Jourdran, Lairac, Mesny, Pelletier, Sarrat, Talbot, Vassal, médecins-majors de 1re classe; Binard, Erdinger et Rousseau, médecins-majors de 2e classe.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Boutron, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Nantes; Cazalas, à Bagnères-de-Bigorre; Corez, à Saint-Amand-les-Eaux; Cottigny, à Haubourdin; Foucher, à Argentan; Lebret, à Paris; Pelvet-Norbert, à Vire; Pont, à Lyon; Prax, à Limoux; Simeray, à Melun; Sonquière, à Brinon; Springer, à Alençon; Vaussy, à Vire; Vidal, à Hyères.

OFFICIERS D'ACADÉMIE — MM. Darin, Fège, Houzel, Lesage, Sée, à Paris; Badin, à Dinard; Barrau de Muratel, à Sorèze; Boismoreau, à Saint-Mesmin; Breton, à Saint-Amand-les-Eaux; Cabanié, à Pamiers; Chabert, à Divonne-les-Bains; de Clomesnil, au Raincy; Dancourt, à Cambrai; Danet, à Maure; Dubosq, à Francescas; Dubourg, à Roquemaure; Dulion, à Tolosanne; Dupont, à Mantes; Durand, à Neuilly-sur-Seine; Escarras, à Castellane; Galaine, à Liffré; Gillerton-Dubreuil, à Jouy-en-Josas; Jacquemarcq, à Loos-lez-Lille; Kœnig, à Sanchéville; Le Roux, à Caen; Levillain, à Nogent-le-Rotrou; Nau, à Champigny; Nicod, à Toulon; Olivier, à Walers; Pascal, à Levallois-Perret; Pédeprade, à Bagnères-de-Bigorre; Philip, à Bordeaux; Plisson, à Alençon, Poirault, à Mouilleron-en-Pareds; Robineau, à Ivry; Rochon, à Saint Ouen; Termet, au Havre; Thuilliez, à Béthune; Tricart, à Lille; Truchon, à Ambérieu.

La retraite du professeur Hayem. — La carrière officielle du professeur Georges Hayem vient de finir. Frappé par l'inexorable limite d'âge, mais encore en pleine activité, en pleine verdeur, en pleine « jeunesse », il doit abandonner l'enseignement et sa clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine, où s'est élaborée son œuvre considérable, où plusieurs générations de cliniciens se sont formées à son solide enseignement.

Le dimanche 19 Novembre, ses collègues, ses admirateurs, ses amis et ses élèves se sont réunis pour lui offrir, avec le tribut de leur admiration, une superbe médaille, due au talent de M. Bloche. Le jeudi 23, ils se pressaient de nouveau en foule autour de lui, dans l'amphithéâtre du pavillon Moïana trop petit pour les contenir, et venaient assister à sa dernière leçon.

Pour donner une idée complète de l'œuvre et du maître, il faudrait reproduire ici les allocutions prononcées dans l'émouvante cérémonie de dimanche dernier.

Ce fut d'abord l'éloquente parole du Doyen de la Faculté, le professeur Landouzy qui, tour à tour grave et enjoué, vint dire l'importance de ses travaux, la reconnaissance de la Faculté pour son enseignement précieux, et raconta spirituellement comment un ancêtre du professeur Hayem fut à Strasbourg le médecin habile et heureux du roi Louis XV, que plusieurs de ses confrères abandonnaient.

Le vénérable Dr Milliard, dont M. Hayem fut l'élève, célébra l'ardeur au travail qu'il montra dès le début de sa carrière.

M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique vint le remercier au nom de ses malades, au nom de toute la population parisienne, qui le connaît et le vénère comme un homme de courage et de bien, par qui le choléra fut attaqué et vaincu.

M. Magnan, médecin en chef de Sainte-Anne, parla au nom de ceux qui lui sont unis par une vieille et profonde amitié.

Le professeur Dastre, de la Faculté des sciences, le professeur Letulle, M. Barrier, directeur honoraire de l'Ecole d'Alfort, montrèrent toute l'étendue de ses connaissances, en physiologie, en anatomie pathologique, en pathologie comparée.

M. Siredey a rappelé que, par une exceptionnelle fidélité, M. Hayem est resté attaché au même service de l'hôpital Saint-Antoine, pendant plus de 30 années.

Enfin, il a été remercié au nom de ses élèves, par le professeur Gilbert, en une allocution d'une charmante simplicité; par M. Gaillard, qui a rappelé tout ce que ses élèves doivent à son puissant appui; enfin, par M. Agasse-Lafont, son chef de clinique actuel, qui a dit la reconnaissance et l'émotion de ses derniers élèves qui vont être forcés de se séparer de lui.

Parmi les très nombreux disciples du professeur Hayem, disséminés dans le monde entier, plusieurs ont profité de cette occasion pour lui rappeler l'attachement qu'ils ont pour lui. Ces manifestations de sympathie l'ont profondément touché et, en particulier, le télégramme lu à

la fin de cette émouvante réunion et qu'avaient envoyé ses élèves de Bucarest.

Nous n'avons pas à analyser ici l'œuvre du professeur Hayem; nous n'avons pas à rappeler l'importance de ses recherches sur la Physiologie et la Pathologie gastrique, et ses travaux sur le sang qui sont la base de toutes les recherches hématologiques actuelles, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ce qu'il nous faut dire, c'est que dans sa dernière leçon et dans son allocution de dimanche dernier, il a une fois de plus, tenu tous les auditeurs sous le charme, par la noblesse de la pensée, par la finesse de l'expression, par l'esprit et l'ironie de certains traits, enfin par sa péroraison d'une émouvante modestie.

Association générale des étudiantes. — Aujourd'hui 25 Novembre, l'Association générale des étudiantes de Paris organise, 55, rue Saint-Jacques, à 8 h. 1/2, une conférence qui sera faite par M. Paul Painlevé, député.

CONCOURS

Internat. — Pathologie. — *Séance du 20 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Alajouanine, 8; Weill, 6; Chatellier, 10; Fey, 10 1/2; Sébald, 2; Pimpaneau, 6; Verdenal, 7; Vinay, 11; Masselot, 9; Huc (Georges), 9.

Séance du 21 Novembre. — Ont obtenu : MM. Lefranc, 10; Busson, 7; Bourgeois (Francis), 11; Hertz, 8; Rongier, 5; Lamare, 11; Grandjean, 8; Frédault, 9.

Séance du 22 Novembre. — Ont obtenu : MM. Huguet, 8; Photiadès, 9; Vivier, 7; Galland, 10; Turnesco, 8; Rouguelle, 5; Roufinc, 6; Deron, 10; Pollet, 11.

Séance du 23 Novembre. — Ont obtenu : MM. Mozer, 6; Dujarrie de la Rivière, 4; Poloxy, 3; Latour, 5; Belloir, 9; Logeais, 1; Vincentelli, 6; Deguignand, 3; Colleville, 8; Lebrun, 9.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours pour la nomination à 4 places de chefs de clinique, à la clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts, sera ouvert le lundi 4 Décembre 1911, à 9 heures du matin, dans la salle des opérations de la clinique, rue de Charenton, 28.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Décembre 1911, à 1 heure. — M. Fabre : De la hernie épigastrique étranglée; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Gain : De la greffe libre d'un segment de péroné dans la continuité d'un os long; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Poulain : Essai sur le mécanisme et la classification des fractures de la base du crâne irradiées à plusieurs étages

Jeudi 7 Décembre 1911, à 1 heure. — M. Faure-Beaulieu : Les lésions traumatiques directes du nerf optique; MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Jeannin, Terrien. — Mlle Zadvine : De l'essence de térébenthine dans le traitement de l'infection puerpérale généralisée; MM. Ribemont-Dessaignes, De Lapersonne, Jeannin, Terrien. M. Béliard : Contribution à l'étude des obstructions chroniques du gros intestin; MM. Gilbert, Alb. Robin, Richaud, Carnot. — M. Pujade : Contribution à l'étude du traitement hydro-minéral de la tuberculose pulmonaire; MM. Alb. Robin, Gilbert, Richaud, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Décembre 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 5 Décembre 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 6 Décembre 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 2e. — 3e, Oral (Première partie) (1re série). — 3e, Oral (Première partie) (2e série). — 4e.

Jeudi 7 Décembre 1911. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 2e. — 3e, Oral Deuxième partie) (1re série). — 3e Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e (Deuxième partie) (3e série). — 4e.

Vendredi 8 Décembre 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 9 Décembre 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

RENSEIGNEMENTS

Cours spéciaux préparatoires à l'Ecole du Service de santé militaire de Lyon. — Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la *P. M.*, n° 514.

Doct. 32 a. anc. int. gr. ville univ. ayant gr. prat. chir. gén. acc. trav. opht. dem. *place assist. ds Clin.* Ecr. *P. M.*, 515.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE
NÉOL
Épidermise Brûlures
Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES
Guérit Angines
Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.
ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 95 Mercredi, 29 Novembre 1911

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE JUBILÉ DU PROFESSEUR ARMAND GAUTIER

C'est une belle et noble action que de fêter dignement une longue carrière consacrée à l'enseignement. Aussi dimanche dernier, les amis et les élèves du professeur Armand Gautier se pressaient en foule dans la salle du conseil de la Faculté de médecine de Paris, pour fêter le cinquantième anniversaire de la vie universitaire de l'éminent professeur.

Le ministre de l'Instruction publique s'était fait représenter par *M. Bayet*, directeur de l'enseignement supérieur.

M. Haller, président du Comité de préparation de cette fête jubilaire, retrace la carrière si bien remplie du Maître, et remet à son collègue, aux applaudissements de tout l'auditoire, une médaille et un buste, œuvres de MM. Vernon et Theunyssen.

M. Landouzy prend la parole au nom de la Faculté de médecine; il montre quelle fut la part du Maître dans l'évolution scientifique de la Médecine. Voici quelques-uns des principaux passages de ce discours très applaudi :

Illustre Maître,

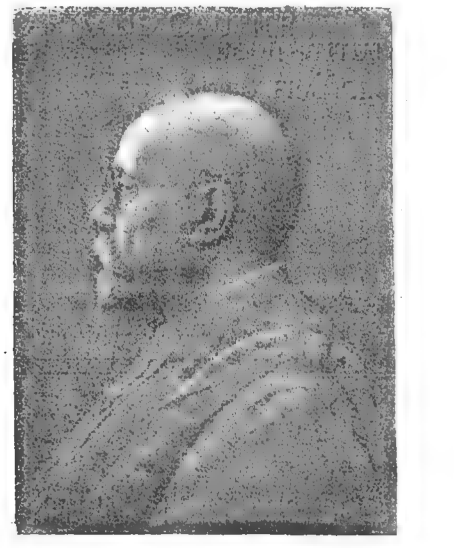
Aujourd'hui, moins que jamais, nul ne s'étonnera, si, de ma place accoutumée, je vous donne du Maître et non point du collègue.

Le premier vocable, dans la bouche de votre Doyen, n'est point vaine formule.

Depuis longtemps, vous êtes salué Maître, en cette maison, où chacun fut et demeure votre disciple.

Combien je ressens l'honneur qui m'échoit, au nom de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, de vous remercier :

Pour la plus grande renommée que lui apportent vos découvertes;



Reproduction de la médaille.

Pour l'éclat que votre Présidence de l'Académie des sciences fait rejaillir sur l'École de Paris !

Combien je rêve de jours calmes et réconfortants, telle

cette paisible matinée, où, reconnaissante, notre Faculté glorifie l'Œuvre d hommes, comme vous, dont la Science, rayonnant par delà leur chaire, sèment et moissonnent dans l'immense domaine de la Biologie, dont la Médecine n'est qu'une branche differenciée.

N'allez pas croire que votre Doyen vienne ici en panégyriste. Tel n'est point mon rôle. Ce sera celui de l'Historiographe de l'Université, qui, dans cinq ou six lustres, écrira sur vous.

Pourquoi, l'homme aux allures jeunes, à la démarche assurée, l'homme aux robustes épaules sur lesquelles repose droit la tête puissante, au front large, à l'œil grand ouvert sur l'avenir, au masque meditatif et volontaire, dont la physionomie nous est si merveilleusement rendue par les virtuoses du ciseau et du burin; pourquoi, le Maitre, qui a vécu et publie « L'alimentation et les Régimes chez l'homme sain ou malade », ne deviendrait-il pas centenaire, comme son grand-père, dont, raconte-t-on, les jours furent abrégés par une médication intempestive?

. . . .

... Au lendemain de votre professorat, vous renversez le dogme de l'hétérogenèse de l'arsenic.

Vos recherches sur l'arsenic normal du corps humain et sur les applications thérapeutiques qui découlent de cette découverte inattendue sont une suite de conquêtes progressives d'un esprit analytique et philosophique.

On y voit le developpement graduel de la recherche, qui debute par l'étude de la technique et le perfectionnement des appareils, ébauché dès 1874-1875, repris dans les conditions les plus strictes, quelques années plus tard.

Personne, à cette époque, ne doutait que l'arsenic ne fut toujours, dans l'organisme, un élement étranger, introduit par le hasard, par la thérapeutique ou par le crime.

Et pourtant, des vues biologiques supérieures vous avaient déjà conduit à soupçonner que le métalloïde si actif, ce parent riche du phosphore, pourrait bien assumer le meilleur des fonctions de celui-ci.

Vous soupçonniez qu'il existait dans l'économie animale, non comme un intrus, mais qu'il tenait là le rôle d'une grande « utilité ».

Bien plus, votre intuition de savant dépiste le métalloïde dans sa retraite de predilection, dans les tissus ectodermiques, avant de le demontrer également dans nos organes et appareils, dans le corps thyroïde, dans le cerveau, etc.

Après la découverte, vient l'histoire philosophique du metalloïde.

Plus elles sont minimes en apparence par la quantité dans notre organisme, plus, pensez-vous, les traces d'arsenic doivent être douées d'un rôle éminent au double point de vue constitutionnel et dynamique.

Vous voyez dans l'arsenic une arme défensive pour l'organisme animal : par lui, l'économie doit pourvoir à sa propre régénération, ou à sa protection contre les invasions parasitaires.

Malheureusement l'arsenic libre, ses composés minéraux aussi, sont affectés d'une toxicité restreignant singulièrement l'usage qu'on en pourrait faire.

Conclusion : il faudrait créer des arsenicaux non toxiques ou faiblement toxiques. Vous voici, Maître, ressuscitant les vieux dérives organiques de Liebig et de Bunsen; appelant à l activité thérapeutique les cacodylates sans emploi, avec lesquels vous combattez victorieusement les infections plasmodiales et spirillaires. Puis, apparait la forme la plus perfectionnee, mieux adaptée et plus puissante, l'arrhénal, dont vous dotez la pratique médicale.

Des applications de votre invention surgissent en une série indéfinie. C'est alors, qu'interviennent des continuateurs : soudant à la molécule arsenicale, noyau et chaînons, tous marchent dans le sillon que vous avez ouvert : ils créent l'atoxyl, l hectine, le 606..., moissonnant là où vous avez semé; quêtant les faveurs des legions d' « accidentés » de Venus, les malchanceux de l'amour.

Cependant, l'ancien élève de l'Ecole des Mines que vous êtes se trouvait tourmenté par la hantise d'expliquer la formation de certains minéraux, comme le mécanisme des phénomènes volcaniques.

Vous expérimentez les actions des gaz et de l'eau entre eux, et sur les roches, sur les argiles, sur la silice à haute température; pour ainsi parler, vous distillez les laves épandues du Vésuve. Et voilà comme, non content d'enrichir, par maintes analyses d Eaux minérales, l'incomparable empire thermal de la douce France, vous dévoilez les mystères de nos Fontaines.

Votre découverte est pour les géologues autant une révélation qu'une révolution Expériences faites, enquêtes menees en tous pays, pour expliquer la genèse et la composition minerale des Eaux thermales, vous opposez la théorie *plutonienne* ou volcanique, à la théorie ancienne, à la theorie neptunienne.

C'est du royaume de Pluton, du noyau terrestre igné, que vous nous dites surgir, au griffon des Fontaines, les forces métalliques, thermiques, électriques, radio-actives captées dans nos stations, au compte de la Matière médicale minérale organisee vivante, dont les agents, tant au point de vue statique que dynamique, si fort, se différencient des agents empruntés à la Matière médicale minerale morte des vieilles Pharmacopees.

Combien vivante, en effet, l'eau *native* qui, prise au griffon toute pleine de potentiel, toute chaude, toute vibrante et active, s absorbe, véritable *lymphe minérale*, aux buvettes, ou bien s'épand dans nos piscines, pour s'y bientôt refroidir, s'alanguir et mourir...

Une fois de plus, en celà comme en tant d'autres choses, Maitre, les poètes, qui furent des devins, n'avaient-ils pas pressenti les merveilleuses inventions de votre Science?

N'ont-ils pas été les *Primitifs* de la Physiothérapie et de la Crénothérapie, tous ceux dont la lyre ou le pinceau — tel, sous le grand roi, le peintre prestigieux des QUATRE ÉLÉMENTS — ont chanté la Nature féconde et regénératrice; tous ceux qui, d'un corps et d'une âme, ont doté les puissances présidant aux Mystères des sources par vous dévoilés?...

. . . .

Votre Œuvre de Biologiste a embrassé bien d'autres horizons encore; hier, ne cherchiez-vous pas la solution des plus hauts problèmes de la Vie?

Votre philosophie scientifique ne s'attaquait-elle pas aux MÉCANISMES DE LA VARIATION DES RACES ET AUX TRANSFORMATIONS MOLÉCULAIRES QUI ACCOMPAGNENT CES VARIATIONS?

De cette façon, illustre et généreux Maître, vous goûtiez les plus grandes joies qui aient jamais remué l'esprit et le cœur des savants.

..... Des cimes où vous ont porté les spéculations les plus pures de la chimie, vous aurez vu vos découvertes, en une manne bienfaisante, tomber sur la vaste plaine, où, trop souvent encore, nous connaissons la souffrance.

Infatigable chercheur, jamais vous ne vous serez arrêté à l'idée que l'unique destination de la Science soit le Vrai, pour le Vrai; l'utile ne venant qu'ensuite...

Professant ici, pour de futurs medecins, utilisant la Vérité scientifique au réconfort de la nature humaine, l'honneur de votre enseignement cinquantenaire restera, de n'avoir pas craint mériter, de Littré, le reproche, de « changer, en humble servante, une Divinité radieuse ».

M. G. Lippmann, vice-président de l'Académie des sciences, vient au nom de cette Académie féliciter son éminent président. Il expose dans son discours la belle unité de l'œuvre d'Armand Gautier, qui a su franchir les limites arbitraires que l'on trace entre les diverses sciences.

L'Académie de medecine avait pris pour porte parole le *Dr Hanriot*, qui a rappele les communications faites par le savant professeur à l'Académie de médecine. Il cite notamment celle qui

remonte à 1881, et dans laquelle se trouvait formulée pour la première fois « la notion que la cause première des désordres pathologiques était une intoxication autonome due à des agents chimiques, produits anormalement par nos propres cellules, mais dont l'élimination est devenue insuffisante ». Ces travaux sont l'origine des idées médicales actuelles.

M. André Lefèvre, député, parle au nom des anciens élèves, et expose l'œuvre d'Hygiéniste du professeur Gautier qui a rendu les plus grands services à l'Etat et à la Ville.

M. Armand Gautier prend alors la parole pour remercier ses amis et ses maîtres; il retrace sa vie:

« C'est en 1858 que j'eus la joie d'être admis dans ce grand corps de l'Université de France avec le modeste titre de préparateur des cours de chimie de la Faculté de médecine de Montpellier. J'y entrais déjà frotté d'un peu de biologie, car, fils de médecin, au cours de mes conversations avec un père qui s'occupait beaucoup de mon éducation et de mes lectures, dans sa bibliothèque, qu'il m'ouvrait libéralement, j'étais passé du *Génie du Christianisme* à l'*Emile* et au *Contrat social*; puis un jour, tombant sur le Dictionnaire de médecine en cent volumes, j'avais fait ma joie des articles de Littré sur les contagions et les épidémies, d'Andral et de Ghomel sur la pathologie générale, et mon esprit s'en était aiguisé et nourri. Mais, nommé préparateur de chimie, la bibliothèque fut remplacée par le laboratoire. Je restai cinq ans à Montpellier, cinq ans d'ardente activité, travaillant le jour, dormant mal la nuit, car, essayant de doubler le temps, j'avais eu la singulière ambition de me déshabituer du sommeil, de sorte que je ne dormais plus qu'aux cours!

Ma belle santé résista à ces essais malhabiles et au travail que m'imposaient mon ambition d'apprendre et les exigences de mon métier de préparateur. A la Faculté de médecine, je servais deux remarquables maîtres: l'un, le bien cher et respecté doyen Jacques-Etienne Berard, l'ancien préparateur particulier de Berthollet à la célèbre société d'Armeil; l'autre, Antoine Béchamp, plus rude et plus exigeant, qui avait recueilli la tradition des Thénard et des Gay-Lussac. C'est par eux que je fus initié à la genèse des idées des illustres fondateurs de notre chimie française et que j'acquis cette technique délicate qui permet d'interroger la matière et l'oblige à nous parler. Mais ni Bérard ni Béchamp ne purent faire de moi un vrai disciple. Ils appartenaient l'un et l'autre à l'école équivalentiste, et la lecture des œuvres de Charles Gerhard, aussi bien que les cours de Chancel, son successeur à la Faculté des sciences de Montpellier, m'entraînaient irrésistiblement vers l'école atomistique qui me paraissait seule rationnelle et maîtresse de l'avenir. Aussi, dès que je le pus, je vins à Paris travailler librement à l'Ecole des mines et à la Sorbonne, puis en 1864 j'entrai au laboratoire de Wurtz.

La pratique de Montpellier m'avait déjà formé: la sévère critique expérimentale du laboratoire de la Faculté de médecine de Paris me perfectionna grandement, mon heureuse fortune fit le reste.

M. Armand Gautier termine, en remerciant les orateurs et tous ceux qui avaient contribué à l'organisation de cette fête universitaire. « Puisse l'honneur que vous me faites aujourd'hui, a-t-il dit, devenir demain le lot de chacun de vous. Puissions nous tous, chacun dans notre voie et d'une même âme, contribuer à augmenter encore le lustre, la science et la force de notre cher pays. »

LIVRES NOUVEAUX

Walter Cannon. — ***The mechanical factors of digestion.*** 1 vol. in-16 de 227 pages, avec 37 figures. Prix : 10/6. (Edward Arnold, éditeur à Londres.)

Les recherches poursuivies par l'auteur et ses collaborateurs au Laboratoire de physiologie de l'Université de Harvard, pendant ces dix dernières années, forment la base de ce volume, qui représente un exposé méthodique de l'état actuel de nos connaissances relatives à l'activité mécanique du canal alimentaire. Les auteurs ont tenu compte de l'ensemble des travaux actuellement publiés sur ce sujet. Mais la majeure partie des documents sont originaux. Ils sont surtout constitués par des protocoles expérimentaux recueillis dans des conditions fort diverses et contrôlés systématiquement par la radiographie et la radioscopie.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2488. — **L. Mohr et R. Staehelin.** — Handbuch der inneren Medizin. Tome I : *Infektionskrankheiten*. 1 vol. gr. in-8°, de xvi-1.077 pages, avec 288 figures et 3 planches hors texte. Prix : 26 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2489. — **E. Barié.** — Traité pratique des maladies du cœur et de l'aorte. 3e *édition*. 1 vol. gr. in-8°, de xi-1125 pages, avec 82 figures. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2490. — **G. Phocas et J. Barozzi.** — Thérapeutique chirurgicale et thérapeutique journalière. 2e *édition*. 1 vol. gr. in-8°, de 1.176 pages, avec 630 figures. Prix : 16 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2491. — **A. Raffray.** — Le péril alimentaire. 1 vol. in-8°, de xii-527 pages. (*Asselin et Houzeau*, éditeurs à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

Escat. — Pneumo-tympan et pneumo-sinus frontal, complications bénignes du coryza grippal.

Lautmann. — L'électrolyse en rhinologie.

Louis van den Wildenberg. — Les sinusites frontales et leurs complications chez les enfants.

F. Chavanne. — Détermination de la limite supérieure de l'audition par conduction aérienne et osseuse au moyen du monocorde du Struycken.

Sociétés savantes.

Congrès international de laryngo-rhinologie.

Nécrologie.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque (125, boulevard Port-Royal). — Service de M. le professeur Pinard. Cours pratique d'accouchements, par MM. Lacasse, ex-chef de clinique, et Pottet, chef de clinique.

Ce Cours commencera le lundi 4 Décembre. Il aura lieu tous les jours de 3 à 5 heures, pendant quatre semaines, et se terminera le 30 Décembre.

Programme du Cours : M. Lacasse. Manœuvres obstétricales. Extraction du siège. Version par manœuvres internes. Indications de l'application des ballons de Champetier de Ribes et Manuel opératoire. Forceps. Basiotripsie. Embryotomie, etc.

M. Pottet. Conférences cliniques sur les femmes enceintes du service ou récemment accouchées.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés, et à la pratique des accouchements.

Le droit à verser est de 50 francs.

MM. les Etudiants devront produire la carte d'immatriculation.

Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie. — *Les Méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique.* — M. Gougerot, agrégé, et P. Abrami commenceront une série de 15 démonstrations et exercices pratiques le mercredi 20 Décembre 1911, à 3 h. 30, au Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche).

Programme. — Les sérodiagnostics : agglutination de Widal. — Les réactions de fixation : réaction de Wassermann. — Diagnostic biologique des anémies, leucémies et purpuras, des pleurésies et des ascites, des méningites (cytodiagnostic). — Ictères hémolytiques et hémolysiniques, hémoglobinuries. — Insuffisance hépatique. — Examen des crachats. — Examen du suc gastrique. — Vaccins de Wright et opsonines. — Fonctions rénales, examen des urines : urémie, chlorurémie, cryoscopie, perméabilité rénale, albumines, peptones. — Azotémie. — Acidose et coma diabétique.

Le droit à verser pour cette série est de 60 francs. Sont admis tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Des certificats seront délivrés à la fin des exercices. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures. Deux séries de démonstrations sont faites chaque année : l'une en Octobre-Novembre, l'autre en Mai-Juin, soit avant, soit après les démonstrations de diagnostic bactériologique.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Dans sa dernière séance, le Conseil de la Faculté a demandé que M. Delaunay fût délégué aux fonctions d'agrégé de physiologie jusqu'au prochain concours et a émis le vœu que l'Université maintienne le cours complémentaire de physiologie.

D'autre part, M. Sellier a été de nouveau appelé par le Conseil à faire le cours d'anatomie aux étudiants dentistes et aux élèves sages-femmes.

Faculté de médecine de Bordeaux. — *Prix de la Faculté.* — *Première année.* — Prix : Médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Piéchaud; mention très honorable, M. Lasserre; mention honorable, M. Putnam.

Deuxième année. — Prix : Médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Boisserie-Lacroix; mention très honorable, M. Portmann.

Troisième année. — Prix : Médaille d'argent et 185 fr. de livres, M. Labuchelle; mention honorable, M. Bitot.

Quatrième année. — Prix : Médaille d'argent et 185 fr. de livres, M. Robin; mention honorable, M. Chauvel; mention honorable, M. Collin; mention honorable, M. Kervrann.

Prix de la ville de Bordeaux. — Section de chirurgie. — Prix : 150 francs (médaille de vermeil et livres), M. Balard; mention très honorable, M. Juhel; mention honorable, M. Michaud; mention honorable, M. Coureaud; mention honorable, M. Rondet.

Section de médecine. — Prix : 150 francs (médaille de vermeil et livres) M. Fromaget; mention très honorable, M. Dantin; mention très honorable, M. Augistrou.

Prix Godard. — Prix de 2.000 francs, M. Parcelier.

Prix des thèses de l'année : 1er prix (médaille d'or et 350 francs en espèces) : M. Dupérié; 2e prix (médaille de vermeil et 125 francs en espèces) M. Hamet, 3e prix (médaille d'argent et 125 francs en espèces) : MM. Ferron, Montalier, Thomas; 4e prix (médaille de bronze): Drs Castera, Daure, Dissez, Flèche, Gaussen, Laborde, Molin de Teyssieu, Saporte.

Prix de médecine coloniale : Médaille de vermeil : M. de Goyon.

Prix de la Société des Amis de l'Université. — Prix : Médaille d'argent, M. Juhel, déjà nommé; mention honorable, M. Celles.

Ecoles annexes de médecine navale. — MM. les pharmaciens de 1re classe dont les noms suivent sont nommés à l'emploi de professeur aux écoles annexes de médecine navale de Rochefort et de Toulon.

Ecole de Rochefort. Chaire de chimie biologique, M. Lasalle. Chaire de physique biologique, M. Perdrigeat.

Ecole de Toulon. Chaire de physique biologique, M. Chaix.

COLLÈGE DE FRANCE

Assemblée des professeurs. — M. d'Arsonval, membre de l'Institut, professeur de médecine au Collège de France, est nommé vice-président de l'Assemblée des professeurs de cet établissement pour une nouvelle période de trois ans.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — *Consultation de Médecine.* M. Ribierre, médecin des hôpitaux, reprendra ses Conférences hebdomadaires sur la pathologie cardio-vasculaire le samedi 2 Décembre, à 11 heures du matin, et les continuera les samedis suivants. Ces conférences seront particulièrement consacrées aux *nouvelles méthodes d'exploration clinique, à la diététique et à la thérapeutique des cardiaques.*

Tous les jours, à 10 heures : Examen et présentation de malades.

Hôtel Dieu. — M. Paul Dalché commencera ses leçons cliniques sur les maladies des femmes, le jeudi 14 Décembre, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants (salle Sainte-Marie).

Hôpital Saint Antoine. — Enseignement clinique élémentaire à l'usage des débutants en médecine, par MM. Béclère et Decloux.

Les étudiants en médecine désireux d'être initiés et exercés individuellement à l'examen des malades, aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques, à l'aide de l'auscultation, de la percussion et de la radioscopie, ainsi qu'à la notation journalière des faits d'observation clinique, sont invités à se faire inscrire dans le service de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Hôpital Saint Louis, service de M. J. Darier. Lundi, 9 h. 1/4, salle Biett : Policlinique et opérations dermatologiques.

Mercredi, 10 h. 1/2, au musée de l'hôpital Saint-Louis. Conférence d'anatomie pathologique de la peau (avec projections microscopiques et présentations de malades), à partir du 6 Décembre.

Samedi, 10 heures, au musée de l'hôpital Saint-Louis. Conférence clinique, avec MM. BROCQ et THIBIERGE.

NOUVELLES

La réorganisation des études médicales. — Dans une récente séance, la Chambre a enfin voté les crédits destinés à la réorganisation des études médicales, réclamés avec tant d'insistance par l'association des membres du corps enseignant.

Seulement, au lieu de 4.500.000 francs, somme reconnue indispensable après enquête, les crédits inscrits au budget et votés par la Chambre se montent à la somme de 75.000 francs!!!

Hommage à Charles Nélaton. — Des collègues, des élèves et des amis de Charles Nélaton désirent honorer sa mémoire en faisant exécuter une plaquette qui sera placée à l'hôpital Boucicaut, et dont l'exécution a été confiée au statuaire ALFRED LENOIR.

Ils font appel à tous les membres du corps médical qui désirent se joindre à eux pour contribuer à cet hommage.

Le chiffre de la cotisation n'est pas limité.

Toute souscription de 25 francs donnera droit à une réduction en bronze de la plaquette.

Les cotisations sont reçues par M. Pierre Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Société de l'Internat. — M. Laignel-Lavastine fera, le jeudi 30 Novembre, à 5 heures très précises, au siège de la Société de l'Internat, 12, rue de Seine, une conférence sur l'*Utilité des études classiques pour la carrière médicale*.

Hospice d'Evreux. — Un deuxième poste d'interne vient d'être créé à l'hôpital d'Evreux; les étudiants qui désireraient postuler pour cet emploi sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au Directeur de cet établissement.

CONCOURS

Médaille d'or (Chirurgie et Accouchements). — Le concours de chirurgie et accouchement pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de 4e année aura lieu le jeudi 14 Mars 1912, à 4 heures, dans la salle de concours de l'hôpital de la Charité.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 8 Janvier inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le lundi 8 Janvier 1912, à 3 heures, dernier délai.

A l'ouverture du concours, le 14 Mars 1912, à 4 heures, le président du jury tirera immédiatement au sort le nom des candidats qui seront appelés à subir une épreuve théorique orale dans cette séance.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Pathologie.** — *Séance du 24 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Perrier, 7; Endel, 6; Berthomieu-Lamer, 2; Petit (A.), 3; Sebillotte, 7; Alary, 13; Lecerf, 6.

Hôpital Emile-Loubet. — Un concours pour une place d'interne provisoire sera ouvert le 14 Décembre prochain 1911, à 10 heures du matin.

Programme. — Trois épreuves orales de cinq minutes chacune : 1° Pathologie externe; 2° pathologie interne portant spécialement sur la partie pratique. Symptômes, diagnostic, traitement; 3° une question de petite chirurgie. Tous les candidats passeront chaque épreuve sur la même question.

Conditions d'admission au concours : Pour être admis à prendre part au concours, les candidats devront produire un certificat de huit inscriptions au moins.

L'interne provisoire sera nommé pour un an et aura les avantages suivants : logé, nourri, blanchi, avec des appointements de 60 francs par mois.

Pour plus de renseignements, s'adresser : à M. le président Emile Collin, 35 et 37, rue des Petits-Champs, de 8 à 9 heures du soir; à l'hôpital Emile Loubet, 182, rue du Château-des-Rentiers, les lundis et vendredis, à 9 heures du matin.

Ecoles annexes de médecine navale. — Un concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Toulon sera ouvert dans ce port le 3 Janvier 1912.

— Un concours pour l'emploi de professeur de chimie biologique à la même Ecole aura lieu également dans ce port à la date du 10 Janvier 1912.

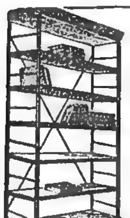
Un concours pour l'emploi de professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest aura lieu au port de Toulon le 11 Janvier 1912.

RENSEIGNEMENTS

Cours spéciaux préparatoires à l'Ecole du Service de santé militaire de Lyon. — Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la *P. M.*, n° 514.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1912, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

RÊVERIES
SUR L'IMPATIENCE DE LA JEUNESSE

Hier, dans la paix mélancolique de la nuit, je pensais à nos jeunes gens. Après avoir manifesté violemment leur enthousiasme pour l'anatomie, ils venaient — cet âge est plein de contradictions — de proclamer à travers les rues le mécontentement que leur cause la prolongation du régime des études médicales.

Je n'oserais pour ma part blâmer nos cadets d'entrer chaque année si bruyamment dans la carrière scolaire. Ces façons ne furent que trop les miennes, hélas! et je ne veux pas ressembler à ce Président du Sénat qui, après s'être élevé aux sommets par le moyen des barricades et des révolutions, hurlait à la garde aussitôt qu'un monôme tapageur défilait sous ses fenêtres.

Il m'apparaissait néanmoins que nos camarades sont peut-être injustes pour une réforme dont le but principal est de leur assurer plus de savoir, plus de dignité et peut-être aussi davantage de bien-être dans l'exercice de notre art. Avec le nouveau règlement, la durée des études atteindra tout près de neuf années. Comptez : une pour le P. C. N., cinq pour les études médicales proprement dites, une encore pour les examens et la thèse, plus deux de service militaire cela fait ; bien au total neuf ans. *Grande ævi spatium*, n'est-il pas vrai ?

***

Pendant que je songeais à ces choses, mon chien sommeillait à mes pieds; ses soupirs profonds et ses gémissements attestaient les angoisses de sa petite âme. J'ai toujours pensé que pour les hommes seuls les rêves sont plus beaux que la réalité, car eux seuls ont à leur service l'imagination, la divine créatrice de fantômes. La mienne, dans la mystérieuse sérénité de cette nuit de Décembre, avait si bien pris la barre et dirigé mon être, que tout mon passé joyeux et imprudent me remontait au cœur. Je revivais les grands chahuts aux bons Maîtres que nous devions tant aimer par la suite, et, l'avouerai-je, je me prenais à regretter les jours où le soleil de la jeunesse réchauffait nos âmes et nous jetait hors de la raison.

Céder à son imagination, c'est faire reposer son cerveau pensant, c'est — qu'on me passe le mot — se mettre un instant au régime lacté intellectuel. Cela, de plus, a l'avantage de nous rendre très in-

dulgents pour nos successeurs en nous montrant ce que nous avons été nous-mêmes. Ne vous étonnez donc pas que mes rêves m'aient conduit à me demander si nos étudiants n'avaient pas quelque raison de réclamer contre les règles instaurées par des hommes graves et qui font trop bon marché de la Jeunesse et de ses impatiences.

On a, dit-on, trouvé dans le sable du Sahara, stérile depuis des millénaires, des graines d'*helianthenum* à fleurs jaunes qui, transportées en bonne terre, ne manquent pas de prospérer. En 1840, quand on construisit les fortifications de Paris, les bouleversements du sol amenèrent à la surface des plantes inconnues et qu'on vit bien appartenir à la flore méditerranéenne préhistorique. Comme les graines ensevelies dès les temps quaternaires dans le sable infécond du désert, les semences parisiennes avaient conservé leur vie latente depuis la préhistoire; il avait suffi d'un peu d'eau et d'humus pour réveiller en elles le désir de se parer et de se reproduire. Et c'est pourquoi, renouant les chaînes ancestrales, elles avaient fait apparaître aux yeux émerveillés et leurs fleurs et leurs fruits.

Les voyageurs racontent que, dans l'île de Cos, le platane planté par Hippocrate, le père de toute médecine, abrite encore sous son ombre les petits enfants qui jouent à la marelle phénicienne. La carpe vivrait trois cents ans, et de même le crocodile. Le faucon, dit notre confrère M. A. Legrand, atteint cent cinquante ans; le perroquet ne compte que jusqu'à cent, et le rhinocéros soixante. Moins bien partagé que les grains du désert ou que les animaux, l'homme voit mélancoliquement osciller l'espace de sa vie entre l'âge du perroquet et celui du rhinocéros. On comprend que dans ces conditions il entende ne pas rester trop longtemps en apprentissage et qu'il réclame de voir avancer l'heure où il sera maître à son tour. *Ars longa* ! lui crie-t-on. *Vita brevis* ! répond-il... A-t-il si tort?

Mais il y aurait une autre raison à l'appui de la thèse soutenue par nos étudiants avec des arguments trop bruyants. Ils me semblent, en effet, s'inspirer innocemment de la tradition et de l'anthropologie. Autrefois, l'existence de l'homme était si courte que vers quarante ans il confinait à la vieillesse.

Toujours d'après notre très distingué confrère M. A. Legrand, au milieu du XVIIIe siècle on trouvait 246 individus seulement sur 1.000, ayant plus de 50 ans. Au milieu du XIXe siècle, on en compta presque le double, soit 422. En 1904, ce chiffre, déjà élevé, monte à 617. Ainsi, les cinquantenaires, qui étaient plutôt rares dans la société vers 1750, ont maintenant la majorité, 61,7 pour 100.

On conçoit dès lors que nos pères aient été pressés de saisir la barre puisqu'ils devaient la tenir moins longtemps. Et de fait, au début du XIXe siècle, on était mûr beaucoup plus tôt et l'on arrivait plus rapidement; à 30 ans, on pouvait avoir donné sa mesure. Aujourd'hui, un intellectuel est un « jeune » jusqu'à 45 et même 50 ans, et cela dans toutes les branches de l'activité humaine. Il n'est pas jusqu'au théâtre, ce miroir des mœurs, où l'on ne voie se refléter la mentalité actuelle. Ce ne sont partout que barbons arrivés qui enflamment des bergères adolescentes : *Mademoiselle Josette ma femme*, *La Vierge folle*, *La Massière*, *La Gamine*, et combien d'autres!

Que nous gardions trop longtemps les postes où l'honneur s'allie au profit, c'est déjà beaucoup; mais que par surcroît nous prenions encore à nos cadets l'amour, voilà, qui, dans une certaine mesure, justifierait le « Place aux jeunes ! » Même, on comprend d'autant mieux que nos étudiants, irrités contre des aînés trop enclins à perpétuer leur joug, se répandent par les rues, que l'hymne national les y incite :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y serons plus...

Le sentimental que je suis serait donc tout près de leur être indulgent; mais il y a plus; si j'écoute l'expérience, j'arrive à imaginer qu'ils ont raison.

Dans un livre paru il y quelque temps sur *L'Energie*, le Professeur W. Ostwald, de l'Université de Leipzig, remarque que *toutes les grandes découvertes ont été faites par des hommes qui n'avaient pas* 30 *ans* : Julius Robert Mayer *avait* 25 *ans* lorsqu'il publia son mémoire sur la transformation du mouvement en chaleur et qui sert de base à l'énergétique [1].

Le second principe de l'énergétique est dû au fils de Lazare Carnot, le lieutenant d'artillerie Sadi-Carnot, mort en 1832, peu après avoir publié son mémoire intitulé : *Réflexions sur la puissance motrice du feu*, travail qui place ce *jeune homme de* 28 *ans* parmi les plus puissants génies de l'Humanité.

James Prescott Joule corrobore, en 1843, le principe découvert par Mayer. Ce savant amateur *avait 26 ans*, et, propriétaire d'une grande brasserie, il utilisait ses revenus aux recherches scientifiques.

En 1847, Helmholtz, au moment de la publication de son premier travail sur la conservation de l'énergie, *avait 25 ans*.

Citerai-je, de mon côté, Alexandre le Grand, César, Napoléon, les généraux et les hommes d'Etat de la Révolution française? Rappellerai-je Bichat et Pasteur, le Pasteur de la jeunesse, celui de la racémie des cristaux d'acide tartrique? Nommerai-je notre grand Laënnec? Que dire, enfin, des fondateurs de religions, Moïse, Jésus, Mahomet? Place aux jeunes! Place aux jeunes! vous dis-je. C'est l'heure du berger et des folies de l'amour, mais c'est l'heure aussi où le vin que nous verse la nature nous rend si forts et si audacieux, que la Vérité, la divine fugitive,

1. « Remarques sur les forces de la Nature inanimée », *Annalen der Pharmacie und Chemie*, de Liebig et Wöhler.

violentée par nous, est contrainte de relever le pan de sa tunique et de découvrir un peu de son beau corps!...

Au surplus, je cède la parole à Ostwald[1], dont l'autorité est aussi grande que la mienne inexistante.

« On est frappé, dit-il[2], que de telles découvertes aient pu être faites par des hommes aussi jeunes..... Aucun de ces grands novateurs n'avait atteint 30 ans quand il se révéla... »

Il est évident que ces travaux durent être mûris longuement.

« Nous éprouvons, continue Ostwald, un véritable effroi en songeant combien ces maîtres de la science étaient jeunes au moment de leurs grandes découvertes. Nous sommes tellement habitués à considérer la science et la sagesse comme les privilèges d'un âge plus avancé, que tous ces jeunes gens nous semblent presque avoir manqué de respect envers leurs aînés en se permettant de frayer à la science des voies nouvelles.

« Il est donc bien prouvé que les progrès scientifiques les plus considérables peuvent être accomplis par de tout jeunes gens. On pourrait être tenté de penser que c'est par un hasard singulier et exceptionnel que le grand problème dont il est question ici, l'*Energie*, doit sa solution aux travaux d'hommes encore tout jeunes; mais il est facile de se convaincre que, dans tous les domaines de la science, il en est de même : la grande majorité des travaux qui ont orienté la science dans de nouvelles directions ont été accomplis par des jeunes gens qui venaient de dépasser l'âge de 20 ans.

« Il serait important que les personnes qui s'occupent d'instruire et de diriger la jeunesse connussent cela, afin de pouvoir agir en conséquence...; il est essentiel que le mode d'organisation de l'instruction publique ne soit pas un obstacle à la production de ces travaux..... »

Conséquent avec lui-même, le professeur Ostwald, tout comme nos étudiants, demande qu'on abrège les études. Ecoutons-le encore :

« Il y aurait peut-être avantage à raccourcir de quelques années le temps consacré aux études secondaires... On permettrait ainsi aux jeunes gens de commencer de bonne heure à se développer librement à l'Université ou à une école supérieure, au lieu d'étouffer, comme on le fait maintenant, un nombre considérable, peut-être, de talents scientifiques... »

A la vérité, nos jeunes gens demandent autre chose, mais inconsciemment ils traduisent par leurs plaintes un état tout de même anormal, si l'on songe que les Pascal, les Descartes, sans parler de tous ceux que j'ai nommés, donnèrent leur mesure dans la première partie de la vie...

Ici, je vous entends. Vous trouvez sans doute que pour un barbon je fais bien bon marché de l'âge mûr. Hé! qui vous parle de le dénigrer? Je dis seulement que les jeunes arrivent trop tard, qu'ils se plaignent et que peut-être ils ont raison; du moins, avec Ostwald, apporté-je quelques preuves à l'appui de leur thèse. Quant à vouloir tirer sur mes propres pigeons et décrier la cinquantaine, je n'y songeai jamais. Je suis même tout prêt à vous dire la caractéristique de l'automne de la vie, à vanter ses qualités propres, mais c'est un chapitre préliminaire au *De senectute*. Souffrez que je le laisse pour une autre fois.

F. HELME.

1. *L'Energie*, par W. Ostwald, professeur à l'Université de Leipzig, traduction française. (Alcan, éditeur, Paris.).
2. *Loc. cit.*, p. 89 et suivantes.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

« Dans la nuit du 11 au 12 Septembre dernier, un ouvrier de garde à l'usine électrique se foule le pied; appelé aussitôt, j'indique le traitement à suivre et le directeur de l'usine me fait signer, trois jours après, un certificat d'accident que j'adresse moi-même à la Compagnie d'assurances de la Société; je soigne le blessé pendant 15 jours et signe, le 25 septembre, un certificat de guérison que j'envoie au Directeur de la Société avec la liste des médicaments ordonnés par moi, sur sa demande; au début d'Octobre, j'envoie ma note à la Compagnie d'assurances, qui me répond qu'elle ne considère pas l'accident comme accident de travail et ne peut me payer mes honoraires.

« L'ouvrier en question ne voulant pas poursuivre la Société d'électricité de peur de perdre sa place, et préférant abandonner le demi-salaire qui lui est dû, n'ai-je pas le droit de poursuivre le recouvrement de mes honoraires auprès de la Société d'électricité, en me basant sur le fait que, m'ayant fait signer un certificat d'accident du travail, elle reconnaissait par là la véritable nature de l'accident? La Compagnie d'assurances n'aurait-elle pas dû m'avertir aussi, dès l'envoi de mon certificat, qu'elle ne considérait pas l'accident comme accident du travail?

« Je vous serais très obligé si vous pouviez me renseigner exactement sur mes droits dans cette affaire et me dire auprès de qui je dois poursuivre le recouvrement de mes honoraires, si c'est auprès de la Compagnie d'assurances, de la Société d'électricité, ou de l'ouvrier? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Le fait capital à considérer est que, trois jours

après l'accident, le directeur de l'usine a fait signer au médecin un certificat d'accident. Il résulte de là, à mon avis, que le patron a fait choix de ce médecin pour soigner l'ouvrier blessé. Or, il a été jugé que le chef d'industrie qui charge un médecin de donner des soins à son ouvrier, alors qu'il se croit responsable d'un accident en vertu de la loi de 1898, doit supporter les conséquences de l'erreur commise et acquitter les honoraires de ce médecin, alors même qu'en réalité cette loi lui serait inapplicable. (Trib. civ. Douai, 10 Mars 1909 ; *Rec. acc. trav.*, 1909, 36).

Il en serait autrement si le patron ne s'était pas adressé au médecin ; dans ce cas, le médecin devrait, pour pouvoir mettre en cause la responsabilité du patron, prouver l'accident du travail (Cass. Req., 15 Mars 1910 ; *Gaz. Pal.*, 26 Avril 1910 ; *la Loi*, 24 Octobre 1910). Mais dans les circonstances de l'affaire, c'est à la Société d'électricité que le médecin devra s'adresser pour obtenir le paiement de ses honoraires.

Sans doute, la Compagnie d'assurances a fait preuve de négligence en n'avertissant pas le médecin qu'elle ne considérait pas l'accident comme un accident du travail.

Un jugement du tribunal de paix du XXe arrondissement de Paris du 20 Octobre 1908 (*Jurisprudence générale et législation de la médecine-pharmacie* de Phily, n° 157) porte que, lorsqu'un médecin a informé une Compagnie d'assurances qu'il donnait ses soins à un blessé, et que cette Compagnie n'a exercé son contrôle que deux mois après, ladite Compagnie est mal venue à contester la matérialité de l'accident et les honoraires du médecin ; elle est responsable de ces honoraires. Mais il ne me paraît pas certain que la négligence reprochée à la Compagnie d'assurances suffise, en l'espèce, pour engager la responsabilité.

Aussi et en résumé, je persiste à penser que le moyen le plus sûr qui s'offre au médecin pour recouvrer ses honoraires est de s'adresser au chef d'entreprise, en laissant à celui-ci le soin, s'il le juge bon, de recourir contre la Compagnie d'assurances.

H. MONTAL.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Suite*)[1].

Gynécologie.

L'enseignement de la gynécologie, fait à la clinique de M. le professeur Pozzi, s'adresse à trois catégories d'élèves : 1° aux élèves attachés au service et aux stagiaires; 2° aux étudiants ayant fini leur scolarité et désirant se perfectionner dans l'étude de la gynécologie; 3° aux docteurs français et étrangers, chaque année plus nombreux, venus dans le but d'apprendre spécialement la gynécologie à Paris.

L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Il comprend : 1° les leçons faites par M. le professeur Pozzi tous les lundis à l'amphithéâtre; 2° les opérations pratiquées également par le professeur ou ses assistants, M. Proust, professeur agrégé, M. Deverre, chef de clinique, et M. Rouhier, chef de clinique adjoint, les mardis, jeudis et samedis, accompagnées de la lecture des observations et de toutes les explications nécessaires pour leur parfaite compréhension; 3° une leçon faite chaque vendredi au service de la consultation par M. Pozzi sur les malades externes.

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre; n° 91, 15 Novembre; n° 92, 18 Novembre; n° 93, 22 Novembre; n° 94, 25 Novembre.

Un enseignement exclusivement propédeutique et consistant dans la manière d'examiner les malades, l'établissement du diagnostic, les indications thérapeutiques et la pratique des pansements, de l'aérothermothérapie, de la sismothérapie, de l'électrothérapie, etc., est donné chaque matin par M. Jayle au service de la consultation. Tout élève inscrit examine lui-même les malades qui lui sont confiées et apprend l'exercice de la thérapeutique médicale.

En outre, tous les mercredis, M. Deverre fait examiner des malades du service par les élèves.

L'anatomie pathologique gynécologique est l'objet d'un enseignement spécial sous la direction de M. Latteux, chef de laboratoire. Les principales pièces du service sont étudiées, tant au point de vue macroscopique que microscopique. Tous les samedis, en particulier, un cours est fait avec présentations de coupes au microscope et en projections.

D'autres cours accessoires ont lieu régulièrement chaque semaine et ont trait aux sujets suivants : les voies urinaires de la femme, par M. Luys; la séméiologie de l'appareil digestif, par M. Gaultier; la technique gynécologique opératoire, par M. Rouhier; l'électrothérapie gynécologique, par M. Dimier.

Des cours de perfectionnements sont institués quatre fois par an, à l'usage des étudiants et des docteurs français et étrangers. Ces cours sont payants, et le droit d'inscription est de 50 francs. Ils sont organisés de manière à traiter, au point de vue pratique, l'ensemble de la gynécologie. Ils ont lieu l'après-midi et leur durée est limitée à trois semaines.

Pour l'année courante 1911-1912, quatre séries sont prévues. Chaque série est divisée en deux groupes de 10 leçons chacun, faites tour à tour par le chef de clinique et le chef de clinique adjoint. Les cours ont lieu tous les jours, à 5 heures du soir, sauf le dimanche. La première



série de cours a commencé le lundi 27 Novembre 1911; la deuxième série commencera au début de Mars 1912; la troisième série aura lieu en Juin; la quatrième série se fera pendant les vacances d'Août et Septembre et sera dédoublée si le nombre des élèves l'exige.

Le tableau ci-dessous résume, par jour, le programme de l'enseignement :

CLINIQUE GYNÉCOLOGIQUE. — M. le professeur S. POZZI a commencé ses leçons de clinique le lundi 13 Novembre 1911, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi, à 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des cours), par le professeur; à 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi, à 9 heures : Séméiologie de l'appareil digestif, par M. R. GAULTIER; à 10 heures : Opérations par le professeur. — Mercredi, à 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. DIMIER; à 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves, sous la direction de M. G. DEVERRE, chef de clinique (amphithéâtre des cours). — Jeudi, à 9 heures : Démonstrations de technique gynécologique, par M. G. ROUHIER, chef de clinique adjoint; à 10 heures : Opérations par le professeur. — Vendredi, à 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, urétéroscopie, par M. LUYS (salle de pansements); à 10 heures : Leçon clinique, par le professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi, à 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. LATTEUX, chef du laboratoire; à 10 heures : Opérations par le professeur.

Consultation tous les matins. de 9 heures à 10 heures, sous la direction de M. JAYLE.

HOPITAL DE L'HOTEL-DIEU. — *Gynécologie médicale.* M. Paul Dalché : lundi, à 9 heures, Examen des malades de la salle Sainte-Marie; mercredi, à 9 heures, consultation externe; jeudi, à 10 heures, leçon clinique.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la gynécologie.

Pozzi. — **Traité de gynécologie clinique et opératoire.** 4e *édition*, avec la collaboration de F. JAYLE. 2 vol. gr. in-8° avec 894 figures, reliés toile . . . . . . 40 fr.
Petit (P.). — **Eléments d'anatomie gynécologique, clinique et opératoire.** 1 vol. in-8°, avec 32 planches, cart. . . . . . . 16 fr.
Platon. — **Leçons cliniques de gynécologie.** 1 vol. in-8° . . . . . . 3 fr. 50
Platon et Sépet. — **L'Hygiène de la femme** : *Hygiène de l'enfant, de la jeune fille, de la femme, de la mère et de l'aïeule.* 1 vol. in-8° . . . . . . 4 fr.
Proust (R.). — **Chirurgie de l'appareil génital de la femme.** 2e *édition*. 1 vol. in-8, avec 269 figures cart. toile. . . . . . . 4 fr. 50
Siredey. — **L'Hygiène des maladies de la femme.** 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . . . 4 fr.
Stapfer. — **La kinésithérapie gynécologique** : *Traitement des maladies des femmes par le massage et la gymnastique* (*Méthode de Brandt*). 1 broch. gr. in-8°, avec figures. . . . . . . 1 fr. 25
Voir aussi le **Traité de Chirurgie** de DUPLAY ET RECLUS (tome VIII), et le **Traité d'anatomie humaine** de POIRIER-CHARPY-NICOLAS (tome V, fascicule I).

Médecine légale.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Un enseignement très complet de la médecine légale est donné par l'« Institut de médecine légale et de psychiatrie », Institut dont le comité de direction comprend le doyen de la Faculté, le professeur de médecine légale et celui de clinique des maladies mentales.

En ce qui concerne la médecine légale, l'enseignement comporte un cours théorique, un cours pratique et des conférences de médecine légale pratique.

Le cours théorique a lieu tous les jours, le mercredi excepté. Durant les mois de Novembre et Décembre, ce cours est professé à la Faculté, amphithéâtre de pharmacologie, de 6 à 7 heures du soir, par M. le professeur Thoinot. En Janvier et Février, le cours sera continué aux mêmes jours, lieu et heures, par M. Balthazard, professeur agrégé.

Le cours pratique de médecine légale a lieu à la Morgue. En Novembre et Décembre, il est professé les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures de l'après-midi, par M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

En Janvier et Février 1912, ce cours pratique sera fait aux mêmes jours, lieu et heures, par M. le professeur Thoinot.

En dehors de ces cours, tous les mardis et vendredis, de 9 heures à midi, M. le professeur Thoinot dirige des exercices pratiques portant sur toutes les questions médico-légales : autopsies; expertises au criminel; expertises au civil; expertises en matière d'accidents du travail.

Pour ces exercices pratiques, suivant les sujets, le lieu des réunions est indiqué au fur et à mesure pour chaque conférence.

Enfin, pour compléter cet enseignement, chaque semaine, MM. Ogier, Vibert et Descouts font, au laboratoire de toxicologie, des conférences et des exercices pratiques de chimie et de microscopie appliquées à la toxicologie et aux recherches médico-légales.

La partie de l'enseignement plus spécialement réservée à la psychiatrie comporte : 1° un cours clinique de psychiatrie professé à l'Asile Sainte-Anne, les mercredis et dimanches matin, à 10 heures, par M. le professeur Gilbert Ballet; 2° un cours théorique de psychiatrie, professé également à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis matin, à 9 heures, par MM. Barbé et Boudon, chefs de clinique des maladies mentales; 3° un cours théorique de psychiatrie médico-légale qui sera fait par M. Laignel-Lavastine

professeur agrégé, les lundis et jeudis matin, à 10 heures, à l'Asile Sainte-Anne, à partir du 12 Février 1912; enfin, des exercices pratiques d'examens de malades et de rédactions d'observations ou de rapports, dirigés par MM. Barbé et Boudon, chefs de clinique des maladies mentales.

Ces derniers exercices ont encore lieu à l'Asile Sainte-Anne et se font les lundis et jeudis, à 10 heures.

Sont admis aux cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie, les docteurs en médecine français ou étrangers et les étudiants en médecine français titulaires de 16 inscriptions et les étudiants étrangers, après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Les titres et diplômes et, de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

L'enseignement donné par l'Institut de médecine légale et de psychiatrie a pour sanction un diplôme spécial, dit de médecin légiste.

Les étudiants de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie doivent acquitter les droits suivants :

1 droit d'immatriculation, 20 francs;

1 droit de bibliothèque, 10 francs;

4 droits trimestriels de laboratoire à 75 francs, soit 300 francs;

1 droit d'examen, 100 francs;

soit, au total, 430 francs.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la Médecine légale.

Amoëdo. — **L'art dentaire en Médecine légale.** 1 vol. in-8° avec 70 figures, relié peau souple. . . . 12 fr.

Barillot. — **Traité de chimie légale :** *analyses toxicologiques, recherches spéciales.* 1 vol. in-8°. 6 50

Dragendorff. — **Manuel de toxicologie.** 2e *édition française.* 1 vol. in-18 avec figures. 7 50

Du Cazal et Catrin. — **Médecine légale militaire.** 1 vol. petit in-8°. 2 50

Guerrier et Rotureau. — **Manuel pratique de jurisprudence médicale.** 1 vol. in-18. . . . . 5 fr.

Krafft-Ebing (Von). — **Psychopathia sexualis :** *étude médico-légale avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle.* Edition française traduite sur la 8e édition allemande. 1 fort vol. in-8°. . . . . 15 fr.

Lacassagne. — **Précis de médecine légale.** 2e *édition.* 1 vol. in-8°, avec 112 figures et 2 planches en couleurs. Cartonné toile . . . . 10 fr.

Lacassagne et Thoinot. — **Le Vade-mecum du médecin-expert :** *guide médical ou aide-mémoire de l'expert, du juge d'instruction, de l'avocat, des officiers de police judiciaire.* 3e *édition.* 1 vol. in-12, relié peau . . 6 fr.

Legludic. — **Notes et observations de médecine légale.** 2 vol.

I. *Attentats aux Mœurs.* 1 vol. in-8°, avec 26 figures. . . . . 5 fr.

II. *Les Blessures.* 1 vol. in-8°, avec figures . . 8 fr.

Legrain. — **Des anomalies de l'instinct sexuel** *et en particulier des inversions du sens génital.* 1 brochure in-8°. . . . . 2 fr.

Lesser. — **Atlas de médecine légale**, traduit par L. Hahn.

I. *Les Empoisonnements.* 1 vol. in-folio avec 18 planches en couleurs . . . . 120 fr.

II. *Les Lésions traumatiques.* 2 vol. in-folio, avec 18 planches en couleurs . . . . 120 fr.

Letulle. — **La pratique des autopsies.** 1 vol. in-8°, avec 136 figures . . . . 10 fr.

Magnan. — **Recherches sur les centres nerveux :** *Alcoolisme, folies des héréditaires dégénérés, paralysie générale, médecine légale.* 1 vol. in-8°, avec figures et 6 planches. . . . . 12 fr.

Moll. — **Les perversions de l'instinct génital :** *Etude sur l'inversion sexuelle basée sur des documents officiels,* 6e *édition française.* 1 vol. in-8°. . . . . . . 5 fr.

Rohmer. — **Les accidents du travail :** *Evaluation, à l'usage des médecins-experts, des incapacités professionnelles*, 1 vol. gr. in-8° 3 50

Pour les ouvrages de Psychiatrie, voir *La Presse Médicale*, n° 92, pages 1050 et 1052.

(*A suivre.*) P. Desfosses et G. Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

A. Lesage, médecin de l'hôpital Hérold. — *La scarlatine* 1 vol. in-8° de 158 pages avec 10 figures. (*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire.*) Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

La scarlatine a été dans ces dernières années l'objet de nombreuses recherches épidémiologiques, cliniques, expérimentales qui tendent à modifier les conceptions anciennes sur cette maladie. La scarlatine devient de plus en plus une affection bucco-pharyngée et même digestive, si bien que l'éruption et la desquamation tendent à devenir accessoires.

M. Lesage fait une mise au point précise de toutes ces notions nouvelles. Après avoir tracé l'*historique* de la maladie, il passe longuement en revue *les conditions de contagion.* Il montre, en particulier, que les squames sont de moins en moins considérées comme des agents de propagation de la maladie.

L'*étude clinique* se divise en deux parties bien distinctes : la scarlatine *pure*, isolée de toutes les complications qui en modifient souvent l'aspect, et la scarlatine *compliquée*.

Dans le chapitre qui traite de la scarlatine pure, l'auteur fait d'abord une étude clinique générale complète, puis il consacre quelques pages à la scarlatine toxique et à certaines formes un peu spéciales (scarlatine sans manifestations bucco-pharyngées, scarlatine prolongée, rechutes, récidives, etc.).

Dans le chapitre intitulé scarlatine compliquée, il passe en revue les *complications précoces* qui apparaissent en même temps que la maladie primitive (accidents siégeant dans les fosses nasales et la gorge, surrénalite), puis les *complications tardives* (seconde zone dangereuse), en insistant surtout sur l'albuminurie.

M. Lesage expose ensuite le *diagnostic* et le *traitement.* Il montre particulièrement combien l'isolement individuel purifie la scarlatine de toutes ces complications qui deviennent de plus en plus rares, si bien qu'avec ce système on observe seulement la forme *pure* de la maladie.

Ce petit livre, rédigé d'après des observations hospitalières, est documenté et intéressant.

G. Schreiber.

A. Raffray, ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Academie de médecine. — ***Le péril alimentaire.*** 1 volume in-8° de XII-527 pages. Préface de M. Paul Le Gendre. (Asselin et Houzeau, éditeurs.)

M. Raffray qui avait publié, en 1904, *les Déséquilibrés du système nerveux*, étude clinique et thérapeutique remarquable qui lui valut le prix Godard de l'Académie, nous donne aujourd'hui sous le titre le *Péril alimentaire*, un ouvrage digne en tous points de son devancier.

La première partie de son œuvre est consacrée à l'exposé analytico-synthétique des troubles de la nutrition conçue dans son sens le plus général, et aboutit à la constitution de quatre types nutritifs synthétiques : « Les normaux, les sous-normaux, les normaux-anormaux, les sus-normaux (obèses, glycosuriques, uricémiques, lithiasiques) ». L'étude clinique et pathogénique de ces types est basée sur une analyse très pénétrante de la nutrition.

Dans la deuxième partie sont étudiés les symptômes révélateurs de ces différents états : la fatigue, la douleur, les crises vasculaires, l'hypotension et l'hypertension, l'artério-sclérose, la densité de l'urine au réveil. Chacun de ces chapitres est manifestement le résultat de nombreuses observations, de longues méditations et d'un remarquable effort de coordination. Le dernier chapitre, consacré à l'étude de la densité de l'urine au réveil, montrera tout le parti qu'un clinicien attentif et averti peut tirer de l'emploi méthodique d'un simple densimètre.

Le péril alimentaire est double : trop peu ou trop, mais beaucoup plus souvent trop que trop peu ; telle est la conclusion de l'auteur, et ce péril va de pair, s'il ne l'emporte parce que plus général, avec les périls alcoolique, syphilitique et tuberculeux. Le devoir le plus pressant du médecin est de le dépister, de le dénoncer, de le combattre.

L'auteur, après l'avoir plus particulièrement étudié au cours de la grossesse, chez l'enfant et au cours des maladies aiguës, en aborde le traitement. Il insiste longuement — et avec infiniment de bon sens et de raison — sur ce fait que le régime alimentaire doit être adapté à chaque cas particulier, et que tout régime systématique est une erreur certaine ; il l'étudie, en conséquence, chez les sus-normaux, les normaux-anormaux, les sus-normaux, le bébé et l'enfant.

Comme le dit le maître préfacier, M. Paul Le Gendre : « Pourrons-nous nier que vous obteniez des succès par l'institution des régimes convenables, après avoir lu la biographie détaillée d'un malade transformé par vos soins en homme, désormais, bien portant... et qui n'est autre que vous-même ? *Expecto crede* ». L'auto-observation de l'auteur qui termine l'ouvrage est, en effet, tout à fait démonstrative.

Mais ce dont ne saurait donner aucune idée la sécheresse quasi-inévitable d'une analyse bibliographique, — c'est la manière vivante dont ce sujet est traité. M. Raffray est un clinicien pénétrant, un observateur attentif, doublé d'un apôtre passionné. Il ne parle que de choses qu'il a vues, sur lesquelles il a longement médité, et qui l'ont certainement ému. Et il en parle, en conséquence, non pas avec la sobriété didactique, décolorée et froide d'un savant purement objectif, mais au contraire avec le langage abondant, fourmillant d'exemples et d'images de l'orateur qui veut non seulement prouver, mais émouvoir.

Il y réussit souvent et l'on peut affirmer que son œuvre est une bonne œuvre, à laquelle nous souhaitons le succès qu'elle mérite.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2492. — **G. Froin.** — La vie et les maladies du sang. 1 vol. in-8°, de VIII-240 pages. Prix : 5 francs. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2493. — **F. Frankenhaüser.** — Physikalische Heilkunde. 1 vol. gr. in-8° de VIII-323 pages, avec 77 figures. Prix : marks 7, 50. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur, à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de Saint-Antoine. — M. le professeur Chauffard a quitté son service de Cochin pour prendre la direction de la Clinique médicale de Saint-Antoine, au pavillon Moïana. La date de sa première leçon sera ultérieurement annoncée.

Clinique Baudelocque (125, boulevard du Port-Royal). — Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricale (cours de perfectionnement permanent) par M. Couvelaire, agrégé. — Dimanche 3 Décembre, à 10 h. : Indications thérapeutiques dans l'avortement.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Dans sa dernière séance, le conseil de la Faculté a demandé que M. Delaunay fût délégué aux fonctions d'agrégé de physiologie jusqu'au prochain concours et a émis le vœu que l'Université maintienne le cours complémentaire de physiologie.

D'autre part, M. Sellier a été de nouveau appelé par le conseil à faire le cours d'anatomie aux étudiants dentistes et aux élèves sages-femmes.

Faculté de médecine de Lille. — Le Conseil de la Faculté vient de décerner les *prix de thèses* pour l'année 1910-1911. La *médaille d'or* (*ex æquo*) a été attribuée à MM. Fontan et Hannard, pour leurs travaux : « Le canal d'Arantius, étude anatomique » et « Le délire d'interprétation de Sérieux et Capgras »; la *médaille d'argent* à M. Lescœur, pour son travail sur « Les relations qui existent entre certains coefficients urinaires et les divers modes de l'activité intellectuelle »; la *médaille de bronze* à M. Bruyant pour son travail intitulé : « Contribution à l'étude clinique et expérimentale des réactions cutanées dans les maladies infectieuses. »

— Dans la même séance, le Conseil de la Faculté a décerné le *Prix Philippart*, d'une valeur de mille francs, à M. Pellissier.

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de clinique des maladies mentales de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Faculté de médecine de Toulouse. — Un congé, pour l'année scolaire 1911-1912, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. R. Cestan, agrégé, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un Cours de clinique médicale.

M. Cestan (Etienne), professeur de clinique chirurgicale, et M. Desforges-Mériel, chargé d'un Cours de médecine opératoire, sont autorisés à faire échange d'enseignements pendant l'année scolaire 1911-1912.

Un congé, pour l'année scolaire 1911-1912, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Cestan (Etienne), professeur autorisé à faire un Cours de médecine opératoire.

Ecole de médecine de Marseille. — Sont chargés pour l'année scolaire 1911-1912 des cours complémentaires ci-après désignés :

Chimie biologique : M. Moitessier, professeur.

Histoire naturelle coloniale : M. Jacob de Cordemoy, docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles.

Hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales : M. Reynaud, docteur en médecine.

Clinique annexe des maladies des voies urinaires : M. Escat, docteur en médecine.

Accouchements : M. Lop, docteur en médecine.

Pathologie et bactériologie des maladies exotiques : M. Gauthier, docteur en médecine.

Ecole de médecine de Nantes. — Sont chargés, pendant l'année scolaire 1911-1912, des cours complémentaires ci-après désignés :

M. Biaute : maladies mentales ; M. Texier : oto-rhino-laryngologie.

Ecole de médecine de Rennes. — M. Perrin de la Touche, professeur d'histologie, est nommé directeur, pour trois ans, à dater du 1er Novembre 1911.

Ecole de médecine de Caen. — M. Chrétien, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de chimie analytique et minéralogie.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Misset, professeur de pathologie interne, est admis sur sa demande, et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Novembre 1911.

M. Misset est nommé professeur honoraire à partir du 1er Novembre 1911.

M. Petitjean, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de pathologie interne.

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Bosquette, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obtétricale, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux anatomiques.

Ecole de médecine de Reims. — M. Henry, agrégé des sciences physiques, chargé des fonctions de suppléant de la chaire de chimie pour l'année scolaire 1911-1912, est chargé, pour la même année scolaire, des fonctions de suppléant de la chaire de physique, en remplacement de M. Bagnéris, appelé à d'autres fonctions.

M. Henry, agrégé des sciences physiques, chargé pour l'année 1911-1912, des fonctions de suppléant de la chaire de physique, est chargé, en outre et pendant la même année scolaire, des fonctions de chef des travaux de physique (P. C. N.), en remplacement de M. Bagnéris, appelé à d'autres fonctions.

M. Grau, agrégé des sciences physiques, chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux chimiques (pharmacie), est chargé, pour la même année scolaire, des fonctions de chef des travaux de chimie (P. C. N.), en remplacement de M. Henry, appelé à d'autres fonctions.

M. le docteur Harman, ancien professeur d'anatomie, est remis en activité, à partir du 1er Novembre 1911 et pour l'aneée scolaire 1911-1912, par application de l'article 28 de la loi du 9 Juin 1853.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. Legry, agrégé, médecin des hôpitaux, a commencé ses leçons sur les Maladies du foie, le samedi 25 Novembre, et les continuera tous les samedis, à 11 heures.

Hôpital de la Charité. — *Programme horaire des visites et leçons.* — Lundi, à 9 h. 3/4. M. Mauclaire : Consultation pour les maladies des os et des articulations (amphithéâtre Boyer). — A 10 h. M. Labbé : Examen des malades nouveaux (salle Rayer).

Mardi, à 9 h. 1/2. Mauclaire : Leçon clinique (amphithéâtre Boyer). — A 10 h. 1/2. Bezançon : Examen des malades (salle Frère Côme).

Mercredi, à 9 h. 3/4. M. Mauclaire : Consultation de gynécologie (salle Petit). — A 10 h. M. Labbé : Consultation pour les maladies de la nutrition (salle Briquet). — A 10 h. 1/2. M. Bezançon : Examen des malades (salle Laënnec).

Jeudi, à 10 h. M. Legry : Consultation pour les maladies du foie et des reins (amphithéâtre des concours). — A 11 h. M. Bezançon : Leçon clinique (amphithéâtre des concours).

Vendredi, à 9 h. 3/4. M. Mauclaire : Consultation des os et des articulations (amphithéâtre Boyer). — A 10 h. 1/2. M. Bezançon : Examen des malades (salle Laënnec). — A 11 h. M. Labbé : Leçon sur les maladies de la nutrition (amphithéâtre des concours).

Samedi, à 10 h. M. Labbé : Examen des malades nouveaux (salle Briquet). — A 10 h. 1/2. M. Bezançon : Examen des malades (salle Frère Côme). — A 11 h. M. Legry : Leçon clinique (amphithéâtre des concours).

Hospice de Bicêtre. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'hospice de Bicêtre, dirige dans son service tous les jeudis, de 9 heures à 11 h. 1/2 du matin, des exercices pratiques et individuels de psychiatrie, à l'usage des étudiants et des docteurs désireux d'acquérir les notions élémentaires de pathologie mentale.

Programme des exercices : 1° Interrogatoire et examen des malades (adultes et enfants), atteints d'affections ou d'anomalies mentales et nerveuses ; 2° discussion du diagnostic, des indications thérapeutiques, médico-pédagogiques et médico-légales ; 3° rédaction de consultations, de certificats et de rapports médico-légaux.

Nota. Pour suivre ces exercices, prière de s'inscrire à Bicêtre, dans le cabinet de consultation du chef de service.

Hôpital Necker. — Service de M. Hirtz. Enseignement clinique pour les étudiants avant et après l'accomplissement de leur stage pour les médecins français et étrangers.

Tous les matins. Leçon clinique au lit des malades, à 9 h. 1/2. — Lundi. De 10 à 11 heures : Séméiologie clinique. — Mercredi. De 10 à 11 heures : Présentation de malades, par des candidats aux hôpitaux, anciens internes du service. — Vendredi. De 10 à 11 heures : Examen des entrants par le chef de service. Discussion du diagnostic. Thérapeutique appliquée.

Hôpital Trousseau. — M. Savariaud fait tous les samedis, à 11 heures, depuis le 11 Novembre, une série de leçons sur les sujets suivants : Luxation congénitale de la hanche. Coxalgie. Pied bot congénital. Paralysie infantile. Principales fractures chez les enfants. Rachitisme. Ostéomyélite. Spina bifida. Bec-de-lièvre et fentes palatines. Hernies.

Moyens de communication. — Tramways : Louvre-Vincennes ; Métropolitain : Station de Vincennes.

Les malades de la banlieue dans les hôpitaux parisiens. — Le prix moyen de la journée pour les malades indigents de la banlieue hospitalisés dans les hôpitaux de Paris est fixé pour l'année 1912 à 5 fr. 1165.

Ce prix est réparti de la manière suivante : département, 2 fr. 55825 ; commune, 2 fr. 0465 ; Assistance publique, 0 fr. 51165.

Hôpital d'Alger-Mustapha. — *Prix Poisson.* — Le prix est décerné à M. Coudray Max.

Internat de 1re classe. — Est nommé M. Masselot.

Internat de 2e classe. — Ont été nommés titulaires : MM. Sénevet, Wittas, Aguilon, Bardy et Lemoine.

Provisoires : MM. Lavillat, Cohen Adad, Rançon, Biscos et Bernard.

Externat. — Ont été nommés titulaires : Mme Delfau, MM. Duboucher, Azoulay, Piéri, Carnet, Fenouillet, Lévy-Valensin, Legroux, Delas et Gruny.

Provisoires : MM. Collignon, Morali, Ceccaldi, Peyre, Baudin, Funel, Couput et Fourrier.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont nommés : *Internes titulaires.* MM. Lousteau, Pierre Laffargue, Bouzom, Daudin-Clavaud, Canuyt, Bouquet, Chenut, Fouquet, Mme Mercier-Bellevue.

Internes provisoires. MM. Boursier, Bitot, Doré, André Lacroix, Lartigaut, Lafforgue, Nard, Duthil, Boisserie-Lacroix, Romefort.

Externes. MM. Viéron, Mathieu, Chamaillard, Paris, Michelet, Lasserre, Arnould, Lagrave, Pierre Aubac, Boé, Piéchaud, Puel, Durieux, Léger, Levrier, Gascougnolle, Labrousse, Fiderlay, Portmann, Merlet, Pauzat, Godet, Hertzoq, Fabier, Despin, Labeylies, Boudet, Capéran, Putnam, Nafréchou, Mlle Duval, Dumas, Soulié, Bernard, Le Magourou, Massias, Julien, Grellier, Salignac, Naudin, Le Bloch, Lachaume, Coffinières, Philipp, Giffo, Burucoa, De Fajolle, Jacquemet, Alinat, Lamothe, Jean Aubac, Goizet, Dufourg.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'or du ministère de l'Intérieur. — M. Emeric, inspecteur départemental de la Loire pour les services de désinfection.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or* : M. Foubert, à Oudjda.

Médaille d'argent : MM. Orjuben, à Saint-Nazaire ; Gobinot, Debombourg, Charrier, médecins du corps de santé militaire.

Médaille de bronze : MM. Sénéchal, à Nanterre ; Boury, à Bordeaux ; Fourteau, externe des hôpitaux de Lyon.

La réforme des études médicales. — Le nouveau décret sur les études médicales vient d'être envoyé par le ministre de l'Instruction publique à la signature du président de la République.

Ce décret a été élaboré par une grande commission, dans laquelle siégeaient, à côté des professeurs de médecine, des médecins des hôpitaux, des savants s'occupant de questions médicales, des praticiens, des membres du Parlement ; elle a travaillé pendant près d'une année. Le décret sur les études médicales, ainsi que le décret relatif au stage hospitalier, qui est le complément du premier, sont la mise en forme fidèle de ses conclusions.

La réforme a pour objet d'accentuer le caractère expérimental, pratique et professionnel de l'enseignement médical et de fortifier l'éducation scientifique et clinique du futur médecin. En voici les dispositions essentielles :

1° La durée des études médicales est portée de quatre ans à cinq ans. Cette prolongation était indispensable pour permettre la fréquentation nécessaire de l'hopital et du laboratoire, et empêcher qu'on puisse devenir médecin avec un savoir purement livresque ;

2° Les travaux pratiques (physiologie, physique et chimie médicales, bactériologie, etc.) seront réellement obligatoires. Ils seront coordonnés avec l'enseignement de façon à en présenter le commentaire expérimental ;

3° Le stage hospitalier s'étendra à toute la durée des études médicales. Il commencera par les notions indispensables de propédeutique clinique et se continuera par des stages dans les divers services. Il importe, en effet, que, pendant son séjour à la Faculté, le futur docteur en médecine soit amené à observer et à voir soigner toutes les affections graves que, dès sa sortie de la Faculté, il peut rencontrer dans la pratique ;

4° Enfin, pour diminuer la part de chance dans les examens, les étudiants auront un livret scolaire où seront indiquées les notes qu'ils ont obtenues aux travaux pratiques, aux exercices cliniques et aux examens antérieurs.

Telle est la réforme. Au surplus, le ministre se réserve, afin d'en mieux assurer le succès, de constituer une Commission permanente de l'enseignement médical qui sera composée, comme la Commission précédente, de la façon la plus libérale et où seront représentés tous ceux qui par leur profession ou par leurs travaux ont à s'occuper de ces questions. Il n'est pas de carrière plus utile et plus honorable que la carrière médicale, mais il n'en est pas de plus grave. L'Etat, qui délivre le diplôme de docteur en médecine, assume de ce fait une lourde responsabilité ; il doit au pays de ne rien négliger pour former des médecins qui, par la pratique du laboratoire

et de l'hôpital, soient en mesure d'accomplir leur tâche pour le plus grand bien de tous.

— A propos de l'application prochaine de ce décret, l'Association corporative des étudiants a organisé un meeting de protestation au cours duquel a été adoptée la résolution suivante :

Les étudiants réunis à l'A. C. approuvent l'attitude de la corporation dans les questions d'enseignement :

Repoussent le décret, qui est : 1° inapplicable dans la pratique ; 2° néfaste, parce qu'en multipliant les travaux pratiques et les stages spéciaux, il détruit l'enseignement clinique et enlève à l'étudiant toute facilité pour ses études personnelles ; 3° incomplet, parce qu'il ne prévoit pas l'extension du stage à tous les services hospitaliers et surcharge au contraire les services déjà encombrés ;

Demande l'abrogation du décret et la mise à l'étude par le Conseil médical supérieur préconisé par le Congrès des praticiens d'une réforme basée sur l'extension du stage.

Il a décidé également qu'une démarche sera faite prochainement auprès du ministre de l'Instruction publique.

Pharmaciens de 2e classe. — Un décret présidentiel inséré au *Journal officiel* porte qu'à partir du 1er Novembre 1917, il ne sera plus délivré de diplôme de pharmacien de seconde classe.

Stations hydrominérales et climatiques. — La composition de la commission permanente des stations hydrominérales et climatiques est complétée par la désignation :

1° Des membres de droit ci-après :

Le président de la section de l'intérieur au conseil d'Etat, président, M. Hébrard de Villeneuve.

Le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur, M. Mirman.

Le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, M. Maringer.

Le directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, M. Hennion.

Le directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances, M. Privat-Deschanel.

Le directeur des mines au ministère des travaux publics, M. Weiss.

Le directeur du service de santé au ministère de la guerre, M. le médecin inspecteur général Février.

Le chef du service central de santé au ministère de la marine, M. le docteur Bellot.

Le président du conseil supérieur du service de santé des colonies, M. le médecin inspecteur général Grall.

Le doyen de la Faculté de médecine de Paris, M. le professeur Landouzy.

Le directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris, M. H. Gautier.

2° Des membres suivants désignés par leurs pairs :

M. Rabier, conseiller d'Etat, désigné par le Conseil d'Etat.

M. Gauwain, conseiller maître à la cour des comptes, désigné par la cour des comptes.

M. le professeur Armand Gautier désigné par l'Académie des sciences.

M. le professeur Gariel, désigné par l'Académie de médecine.

M. Kuss, désigné par le conseil général des mines.

M. le professeur Pouchet, désigné par le conseil supérieur d'hygiène publique de France.

M. le professeur Chantemesse, désigné par la Faculté de médecine de Paris.

Union des syndicats médicaux de France. — Le Conseil d'administration de l'Union des syndicats médicaux de France, réuni récemment à la salle de la Société de Géographie, a élu son bureau, qui est ainsi composé pour 1912 : MM. Gairal, président; Dubuisson, député du Finistère, Barbanneau, Charier et Decourt, vice-présidents ; Delpeut, trésorier; Lepaitre, secrétaire général; Tourtourat, secrétaire général adjoint.

Assemblée générale du syndicat des médecins de la Seine. — L'Assemblée générale a eu à s'occuper de deux importantes questions : les causes du ralentissement dans la répression de l'exercice illégal de la médecine et l'interprétation abusive de la loi de 1895 sur les sérums par le parquet de la Seine.

Dans un excellent rapport, M. Levassort, directeur du Service de répression de l'exercice illégal du syndicat, a développé les diverses raisons qui rendent sa tâche toujours plus difficile.

1° L habileté procédurière croissante des illégaux qui s'appliquent à entraîner le syndicat dans le maquis judiciaire;

2° La lenteur des instructions, dont l'une, visant une entreprise considérable, dure depuis trois ans sans que l'affaire soit sortie du rôle;

3° La tendance de l'instruction à multiplier des expertises coûteuses dont les frais, parfois très élevés, ne sont pas toujours remboursés au syndicat.

Quant à la question des sérums, M. Levassort a rappelé les poursuites dont a été l'objet M. L..., membre du syndicat, pour avoir employé, dans le traitement de la tuberculose, un mélange de trois sérums *autorisés*.

Acquitté, grâce au concours du syndicat de la Seine, en première instance, en appel, le Parquet a déféré l'arrêt à la Cour de cassation, qui l'a cassé et renvoyé M. L... devant la Cour d'appel de Rouen.

L'Assemblée générale a décidé que le syndicat soutiendrait à Rouen la cause de M. L... qui devient la cause du corps médical tout entier, dont la Cour de cassation, dans son arrêt du 28 Juillet dernier, a restreint le droit de prescrire, de traiter et d'expérimenter.

Le bureau du syndicat, pour 1912, est ainsi constitué :

Président, M. Bellencontre; vice-présidents, MM. Vimont et Levassort; secrétaire général, M. Tourtourat; secrétaire général adjoint, M. Lamare; secrétaires des sections, MM. Pamart, Bongrand et Toledano; trésorier, M. Saltas; directeur des accidents du travail, M. de Lauradour; directeur des recouvrements et contentieux, M. Quidet; directeurs de l'exercice illégal, MM. Armand Lévy et Patry.

Administrateurs : 1er arr., M. Schmitt; 2e, M. Facdouel; 3e, M. Lemoine; 4e, M. Lecœur; 5e, M. Peyremaure-Duverdier; 6e, M. 7e, Saltas; M. Toledano; 8e, M. Pamart; 9e, M. A. Lévy; 10e, M. Fiquet; 11e, M. Gascuel; 12e, M. Bonhomme; 13e, M. Desmons; 14e, M. Coldefy; 15e, M. Jacob; 16e, M. Tourtourat; 17e, M. Bongrand; 18e, M. Mayoux; 19e, M. Bachmann; 20e, M. Aurenche.

Sections de banlieue : 1re, M. Fournier; 2e, M. Baron; 3e, M. Huleux; 4e, M. P. Camus; 5e, M. Coquereau.

Association professionnelle des médecins légistes de l Université de Paris. — Les membres de l'Association des médecins légistes de l'Université de Paris, réunis le 25 Novembre en assemblée générale à la Faculté de médecine, ont constitué le bureau de l'Association pour l'année 1911-1912. Ont été élus : Président, M. Grosset; vice-président, M. Rousselier (de Marseille) ; secrétaire général : M. Henry Besnier; trésorier : M. H. Morisson; secrétaire des séances : M. Chevillotte. — Membres du conseil d'administration, MM. Dervieux, Hamaïde, Paul et Pierreson.

Commissaire du Gouvernement. — M. le médecin inspecteur général Février, directeur du Service de santé au ministère de la Guerre, est désigné en qualité de commissaire du Gouvernement pour assister le ministre de la Guerre devant la Chambre des députés dans la discussion du projet de loi portant fixation du budget de 1912.

Société de Neurologie. — La *Société de Neurologie* tiendra une séance supplémentaire le jeudi 14 Décembre 1911, à 9 heures du matin, 12, rue de Seine.

Cette séance sera exclusivement consacrée à la discussion de la question : Délimitation clinique du tabes.



Un rapport sommaire rédigé par M. DE MASSARY servira de programme de discussion.

Legs Henri Huchard. — On lit dans le numéro 38 de son *Bulletin* que l'Académie de Médecine a été autorisée à accepter le legs fait à son profit par M. Frédéric-Eugène Virgile, dit Henri Huchard (séance du 21 Novembre 1911).

Conférences de syphiligraphie. — M. LEREDDE fera, pendant le mois de Décembre, une série de conférences sur la syphiligraphie.

Ces conférences auront lieu le dimanche matin, à 10 h. 1/2, à sa maison de santé, 31, rue de la Boëtie, Paris.

Programme : Dimanche 3 Décembre : Technique des injections du « 606 ». — 10 Décembre : Les accidents du « 606 ». — 17 Décembre : La réaction de Wassermann. — 24 Décembre : La stérilisation de la syphilis.

Ces conférences sont gratuites; mais on est prié de se faire inscrire à l'avance, en écrivant : 31, rue de la Boëtie. Paris.

Un cours régulier commencera en Janvier 1912.

Union fédérative des médecins de réserve et de l'armée territoriale. — L'assemblée générale annuelle de l'U. F. M. R. T. aura lieu le mercredi 6 Décembre, à 5 heures, dans les salons du cercle militaire.

Le IIe Congrès de l'U. F. M. R. T. suivra immédiatement l'assemblée générale.

Le banquet annuel aura lieu le jeudi 7 Décembre, à 7 h. 1/2, dans les salons de l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. le ministre de la guerre, président du comité d'honneur de la Société.

CONCOURS

Médecin de la Santé. — Sont nommés membres du jury du concours ouvert pour un poste de médecin titulaire à la prison de la Santé.

MM. Troisier, médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'académie de médecine, président; Thoinot, professeur de médecine légale, médecin des hôpitaux, membre de l'académie de médecine; Gilbert-Ballet, professeur de clinique psychiatrique, médecin des hôpitaux; Dupré, professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux, médecin de l'infirmerie du dépôt; Mosny, médecin des hôpitaux, membre de l'académie de médecine.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Pathologie.** — *Séance du 28 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Delotte, 9; Baudin, 9; Fumet, 6; Rabut, 9; Picard (Pierre) 10; Vigot, 8; Dubois, 11; Noël, 10 1/2. Mlle Le Conte, 7.

Séance du 29 Novembre. — Ont obtenu : MM. Richard (A.), 9; Cambessédès, 10; Trousset, 8; Roubeau, 5; de Champ de Saint Léger, 6; Mercier (F.), 10 1/2; Maréchal, 14; Wiart, 7; Michel, 12; Powilewicz, 9.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 *Décembre* 1911, à 1 heure. — M. DEVIMEUX : Du traitement des formes graves de l'atrophie et de l'hypotrophie infantile par l'emploi méthodique des laits surchauffés et des laits homogénéisés; MM. Gautier, Gaucher, Richaud, Gougerot. — M. BRIN : Des formes cliniques de la perforation intestinale de la fièvre typhoïde; MM. Gaucher, Gautier, Richaud, Gougerot. — M. LAMBRON : La vasæpididymectomie bilatérale; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. HOUART : Etudes cliniques sur les fractures de l'extrémité inférieure du radius; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 14 *Décembre* 1911, à 1 heure. — M. AUBRY : Contribution à l'étude des infections paratyphoïdes; MM. Debove, Gilbert, Castaigne, Rathery. — M. MAIGNIEN : Contribution à l'étude de la tuberculine dans le diagnostic et le traitement en particulier de la tuberculose pulmonaire; MM. Gilbert, Debove, Castaigne, Rathery. — M. JAIS : Contribution à l'étude de l'hydramnios aiguë dans la grossesse gémellaire. Diagnostic et traitement; MM. Bar, Widal, Jeannin, Roussy. — M. DELSOUILLER : De la syphilis dans ses rapports avec les anévrismes de l'aorte et de l'intérêt que présente la recherche de la réaction de Wassermann au cours de ces anévrismes; MM. Widal, Bar, Jeannin, Roussy.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 *Décembre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mardi 12 *Décembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 13 *Décembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 4e.

Jeudi 14 *Décembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e.

Vendredi 15 *Décembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 16 *Décembre* 1911. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE
NÉOL
Épidermise Brûlures
Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES
Guérit Angines
Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris.
ÉCHANTILLONS GRATUITS
Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, PARIS (6e)

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1912, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

LA DÉPOPULATION ET LE BONHEUR INDIVIDUEL

Partisans et adversaires des doctrines malthusiennes ne peuvent s'entendre, leurs sentiments sont opposés : les uns voient la patrie affaiblie et menacée, les autres ne se soucient que du bonheur de l'humanité et croient résoudre la question sociale, très simplement, au moyen d'injections et de préservatifs. Etudions le problème de la natalité sans y introduire nos passions, comme il convient à un sujet scientifique, et demandons-nous ce que devient, au double point de vue physique et moral, une population à faible natalité.

La misère, disent les malthusiens, est le lot des familles trop nombreuses; les enfants, mal soignés, mal nourris, mal portants, font des hommes débiles et chétifs. Mais ils prennent leurs exemples dans la classe ouvrière ; il s'agit surtout d'alcooliques et de tuberculeux, et il est curieux de constater que ces intoxiqués, ces malades, ne suivent point les doctrines malthusiennes, qui pourtant leur conviendraient spécialement. Leur imprévoyance procrée des enfants chétifs, et leur détresse les empêche de leur donner les soins nécessaires.

Admettons avec Malthus que des parents sains doivent proportionner le nombre de leurs enfants à leurs moyens d'existence; en fait, nous les voyons presque toujours en limiter le nombre dès qu'ils craignent de diminuer le bien-être de la famille : ils appellent lutte pour l'existence ce qui n'est qu'une lutte pour le superflu. Cette recherche du bien-être est surtout marquée dans certains cantons ruraux de la France : le paysan s'arrête après le troisième, le second, ou même le premier enfant. On a souvent montré que les fils uniques, « élevés dans du coton », font des hommes sans énergie physique et morale. A diverses reprises, des études sur ce sujet ont été publiées dans *La Presse Médicale*, notamment par notre ami Jayle. Nous n'y reviendrons pas. Nous désirons nous placer à un autre point de vue et montrer que ces populations à « moral restreint » ne sont pas plus heureuses, du fait qu'elles n'ont plus le souci matériel d'élever une nombreuse progéniture. On savait déjà que les familles qui ont peu d'enfants sont moins gaies que celles qui en ont un grand nombre. Le fils unique s'ennuie faute d'avoir des frères et sœurs avec qui jouer et converser; il prend le caractère sérieux de ses parents. Ceux-ci ignorent le charme que dégage la vie intense d'une nichée d'enfants. Ce qui est vrai des familles peu nombreuses, l'est des sociétés qu'elles composent, comme l'ont montré les travaux d'Arsène Dumont.

Le canton de Beaumont-Hague, à l'extrémité nord-ouest du département de la Manche, avait, il y a soixante ans, 82, et, en 1886, 53 habitants seulement par kilomètre carré. Le Hagar réduit au

minimum ses charges de famille pour obtenir le bien-être. Il a amélioré sa vie matérielle, mais la dépopulation a dévasté le pays à l'égal d'une invasion. Dans plusieurs communes, des hameaux sont déserts, les maisons sont en ruines. Dans la commune de Vauville, le poisson, faute de pêcheurs, meurt de vieillesse, suivant l'expression du pays. Partout de vastes étendues de terres labourables sont transformées en landes. Les rares habitants de ces contrées désertes ont perdu la gaieté. Autrefois, pendant la belle saison, le chant des moissonneurs résonnait tout le jour. Aujourd'hui on ne chante plus, on ne danse plus; on ne joue plus aux jeux de boules et de crapaud. On s'enferme dans les cabarets et les femmes mêmes s'adonnent à la boisson [1].

Semblables constatations à l'île de Bréhat, en Bretagne, où la natalité a considérablement diminué. L'idéal des Bréhatins est d'être fonctionnaires; ils font leur carrière dans la marine de l'Etat, de manière à obtenir une retraite. Ils vivent dans l'aisance et sont devenus des petits bourgeois qui méprisent la culture et la pêche. Ils sont aujourd'hui peu travailleurs, peu actifs, peu entreprenants. Les jeunes gens sont absents la plus grande partie de l'année; il ne reste que des retraités, des veufs, des vieilles filles, et l'existence est terne et monotone [2].

La restriction volontaire, quand elle est poussée au point d'amener l'hyponatalité et la dépopulation, non seulement affaiblit la race mais encore engendre l'ennui.

N'existe-t-il point de remèdes à la dépopulation? Tous ceux qu'on a préconisés, et ils sont nombreux, ont cet inconvénient d'être théoriques. J'en présenterai un qui a été essayé avec succès.

Les Harmel sont, de père en fils, directeurs-propriétaires de la filature du Val-des-Bois, dans la commune de Warineriville (Marne).

Estimant que le bonheur de l'ouvrier doit se faire par lui et non par le patron, ils ont créé en 1885 un conseil d'usine, composé d'ouvriers délégués par leurs pairs, afin de défendre leurs intérêts [1].

Parmi ses nombreuses attributions, ce conseil est chargé de gérer la caisse de famille, créée en 1891 pour suppléer à l'insuffisance des salaires et permettre aux familles de recevoir le minimum nécessaire à l'existence. Les patrons se bornent à alimenter cette caisse et ne s'en occupent pas autrement. Voici comment elle fonctionne.

Le conseil d'usine, en consultant le livre de paie, constate ce que chaque famille reçoit chaque semaine; il calcule, délibère et fixe le supplément que recevront les familles chargées d'enfants. Ainsi chaque bébé apporte en naissant 5 francs de plus chaque semaine à sa famille. Le père meurt-il, il ne laisse point sa femme et ses enfants dans la gêne.

Il en résulte qu'au Val-des-Bois, les familles ayant beaucoup d'enfants sont plus nombreuses que dans la population ouvrière des manufactures voisines. Sur 174 familles, et ce chiffre comprend celles qui ont perdu le père ou la mère, 52 ont de 4 à 6 enfants; 7, de 7 à 8 enfants; 2, de 10 à 13 enfants.

L'usage veut que le directeur ou un membre de sa famille soit parrain du dixième enfant.

Cette population est vigoureuse et saine. Grâce aux précautions hygiéniques exactement suivies au Val-des-Bois, la mortalité infantile n'est que de 10 pour 100; la proportion des conscrits réformés de 7 pour 100, alors qu'elle est de 20 p. 100 pour l'ensemble de la France. Les ouvriers parviennent à un âge avancé : sur 295 hommes de l'usine, 80 y travaillent depuis vingt-cinq ans au moins, quelques-uns ont cinquante-sept ans de service. Quatre retraités ont de 80 à 84 ans; 13 ouvriers, dont 9 travaillent, ont de 71 à 80 ans; 12 qui ont de 63 à 69 ans supportent, sans réclamer, le labeur quotidien.

Comparez la vie des ouvriers du Val-des-Bois à celle des habitants de Beaumont-Hague et de Bréhat, et vous reconnaîtrez que la population la plus travailleuse, la plus saine, la plus heureuse est aussi la plus prolifique.

FÉLIX REGNAULT.

1. ARSÈNE DUMONT. — « Essai sur la natalité dans le canton de Beaumont-Hague ». *Mémoires de la Société d'Anthropologie*, 3e série, t. I, fasc. 1.

2. ARSÈNE DUMONT. — « La natalité dans l'île de Bréhat. » *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, 1888, p. 728.

1. Voir pour plus de détails : JOUBERT. « La protection des travailleurs par l'initiative privée. L'organisation actuelle du Val-des-Bois ». Blois.

CORRESPONDANCE

Une grossesse quadruple : les quatre enfants vivants.

Nous publions ici, en respectant le style de terroir, une observation très intéressante qui nous est adressée par un de nos abonnés de Russie.

« Au mois de Mai de cette année, j'étais appelé dans le village Douvandgil pour assister à l'accouchement d'une paysanne qui, me disait-on, souffrait depuis deux jours. Chemin faisant, la personne qui était venue me chercher me racontait que la sage-femme pensait à une position transversale, qu'un enfant est déjà né, et que c'est le second, avec cette position vicieuse, qui ne veut pas sortir.

Lorsque je suis arrivé, j'ai trouvé la parturiente vraiment dans un état très languissant : elle émettait des cris désespérés à chaque douleur qui se répétait approximativement toutes les deux minutes. Je me suis vite désinfecté pour faire le plus vite possible l'examen du cas qui paraissait encore, de premier coup d'œil, pas banal. Le ventre était phénoménalement grand et dur comme la pierre, il s'ondulait à chaque dou-

leur, il n'y avait pas d'hémorragie, chose naturellement qui me donna du courage à ne pas me dépêcher trop; la femme était bien misérable d'aspect, le pouls faible et très mou. On n'entendait pas le bruit du cœur fœtal, dû moins je n'ai pas pu l'entendre pour le peu de temps que j'ai mis. Au toucher, j'ai découvert un tas de choses : le col était complètement effacé, et j'ai senti dans le détroit inférieur une tête, un pied, une main et une fesse; naturellement il était difficile de se rendre un compte exact de toutes ces parties que j'ai touchées, mais quand même j'ai pensé immédiatement que ça devait être ou un monstre quelconque ou une grossesse multiple.

Cela m'a bien intrigué, et j'ai vite développé l'autre enfant qui était déjà né, afin de voir si lui aussi n'était pas porteur d'un vice de conformation. Il n'en était rien. Or, je ne savais point à quoi attribuer cette anomalie de présentation. Cependant, il fallait vite travailler et je refis le toucher qui, cette fois, m'a démontré que la poche des eaux n'est pas encore rompue. J'ai perforé la poche avec le bistouri, le liquide s'est écoulé et un enfant a immédiatement suivi le courant du liquide, un peu cyanosé, mais bientôt a crié. Pourtant le ventre de la parturiente ne s'effaçait point. Il se passa une demi-heure d'intervalle, mais le placenta n'arrivait pas. Sapristi, j'étais bien inquiet, — je fais le toucher et que vois-je? encore de petites parties que je touche. J'annonce à la mère qu'il y a encore un enfant qui vient; elle croyait que je plaisantais... Ici aussi, la poche n'était pas rompue; j'ai perforé, et immédiatement le troisième enfant a suivi le liquide; cette fois, il est venu par les pieds. Enfin, je croyais toute l'histoire finie; cependant encore des petites parties furent découvertes par le toucher que je refis de nouveau. Naturellement l'étonnement était très grand.

Vingt minutes après la dernière naissance, le placenta est sorti tout seul, et enfin nos esprits bien agités par le phénomène inouï se sont un peu calmés.

Je tiens surtout à dire quelques mots à propos du placenta. Il était seul, avec quatre loges séparées, pesant 1.750 grammes. L'unique chose qui nous explique la difficulté de l'accouchement, c'est l'épaisseur pas ordinaire de la membrane amniotique des trois dernières loges; la première était mince et elle s'était rompue toute seule; en conséquence, le premier enfant est sorti spontanément.

En résumé, c'est un des rares accouchements qu'on peut rencontrer dans l'espèce humaine. Quatre enfants bien évolués, sans vice de conformation, chacun pesant 2 kilogr. 1/4, avec un placenta commun, pesant 1 kilogr. 750. Trois filles et un garçon. Enfin, je tiens à dire que les trois (2 filles et le garçon) jusqu'à ce moment sont bien portants; l'une (une des filles) est morte, et il faut attribuer cela aux mauvais soins que la mère lui a donnés.

La mère est aussi saine et vivante et ne présente rien de spécial comme taille. Il est à remarquer qu'à présent elle est devenue mère de 14 enfants, dont deux paires de jumeaux et les derniers quatre quadrijumeaux.

D. B. Stéfanoff,
de Rasgrad.

LIVRES NOUVEAUX

Olivier et Sigismund. — *Französisch für Mediziner.* 2e édition. 1 volume in-8°, de 208 pages. Prix : 4 marks. Amb. Barth, éditeur, Leipzig.

Ce petit volume fait partie d'une collection destinée à perfectionner les médecins allemands dans la connaissance des langues étrangères (des volumes identiques en anglais, espagnol, italien existent à la même librairie).

Les auteurs ont cherché à faire connaître aux médecins allemands les mots, les expressions, la tournure de phrases indispensables pour pouvoir lire un ouvrage médical français ou converser avec un médecin français sur les choses de la médecine.

Après un lexique de 24 pages contenant les principaux mots techniques français et allemands, ce livre contient une série de conversations (en français et en allemand) entre le médecin et le patient sous forme de consultations dans le cabinet du médecin ou au lit du malade, a propos des diverses affections (tuberculose pulmonaire, diabète, rougeole, blennorragie, etc.).

Viennent ensuite quelques notions sur l'anatomie humaine, l'art de formuler (en français) et un tableau indiquant les principales échelles thermométriques.

L'ouvrage se termine par une trentaine de pages (en allemand) sur la vie en France et à Paris en particulier, et où l'on trouve des critiques sur notre société, notre administration, etc., qui ne manquent pas d'une certaine justesse.

Tel qu'il est, cet ouvrage peut rendre des services au médecin français en le familiarisant avec les expressions médicales allemandes.

R. Burnier.

BIBLIOGRAPHIE

2494. — **P. Docq.** — Les interventions chirurgicales dans les maladies du pancréas. 1 vol. in-8°, de 162 pages avec 24 figures. (*Hayez*, imprimeur à Bruxelles.)

2495. — **L. Mathé.** — La responsabilité atténuée. 1 vol. in-8° de xx-128 pages. Prix : 2 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2496. — **F. Salzer.** — Diagnose und Fehldiagnose von Gehirnerkrankungen aus der Papilla nervi optici. 1 broch. in-8° de 18 pages, avec 29 figures et 2 planches en couleurs. Prix : Mark 1,50. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 20.

Mémoires originaux :

J. Tinel et Gastinel. — Un cas de sciatique radiculaire tuberculeuse, avec autopsie.

R. Horand et Puillet. — Aspect mie de pain ou état vermoulu et foyers lacunaires du cerveau.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉ DE PARIS

Vacances du nouvel an. — Les vacances du nouvel an commenceront le Jeudi 28 Décembre au soir pour prendre fin le jeudi 4 Janvier au soir.

Clinique Tarnier. — Cours gratuit de perfectionnement, jeudi 7 Décembre, à 8 h. 3/4 du soir.

M. BRINDEAU traitera le sujet suivant : « Traitement de l'éclampsie puerpérale ».

Jeudi 14 Décembre, à 8 h. 3/4 du soir, M. Brindeau traitera le sujet suivant : « Des complications de l'avortement ».

Conférences d'hydrologie 1911-1912. — Mercredi 6 Décembre : Pression osmotique. Ionisation. Cryoscopie. Ebullioscopie.

Vendredi 8 Décembre : Conductibilité et résistivité électrique. Analyse des eaux minérales par les méthodes électriques (procédés Dutoit).

Lundi 11 Décembre : Gaz des eaux minérales. Gaz rares. Hélium. Radium. Radioactivité.

Mercredi 13 Décembre : Analyse chimique des eaux minérales. Interprétation, classification.

Vendredi 15 Décembre : Classification des eaux minérales. Propriétés pharmacologiques.

Lundi 20 Décembre : Eaux chlorurées sodiques fortes. Biarritz, Briscous, Salies-de-Béarn, etc.

Mercredi 22 Décembre : Eaux chlorurées sodiques thermales. Balarue, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault.

Vendredi 24 Décembre : Eaux chlorurées sulfatées, Salins-Moutiers, Brives, Bourbonne, Luxeuil, etc.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Casenave, préparateur de bactériologie, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux de pathologie générale, microbiologie et parasitologie.

— M. Flottes est nommé chef de clinique de dermatologie, de vénéréologie et des maladies des pays chauds.

Faculté de médecine de Lille. — M. Gaëhlinger est nommé chef de clinique médicale pour l'année scolaire 1911-1912.

— M. AUSSET, agrégé des Facultés de médecine, est chargé, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1911-1912, d'une conférence de climatothérapie et crénothérapie à la Faculté de médecine de Lille.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Courmont (Paul), professeur de pathologie et thérapeutiques générales à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de médecine expérimentale et comparée à ladite Faculté.

— M. Murard est nommé prosecteur.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Martin, agrégé, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé accordé à M. Cestan), d'un cours de médecine opératoire.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Col, professeur de matière médicale, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

Ecole de médecine de Marseille. — Un congé d'inactivité pour l'année scolaire 1911-1912 est accordé, sur sa demande, à M. Simond, chargé d'un cours complémentaire de bactériologie.

M. Brun, chef des travaux de bactériologie, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé accordé à M. Simond), d'un cours complémentaire de bactériologie.

Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. — M. Bruntz, pharmacien de 1re classe, docteur ès sciences, chargé d'un cours complémentaire d'histoire naturelle à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Nancy, est nommé, à partir du 1er Décembre 1911, professeur de matière médicale à ladite Ecole.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — Service de M. EMILE SERGENT (salles Corvisart et Cruveilhier). Tous les matins, à 10 heures : Exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit des malades.

Le vendredi matin : Examen des malades nouveaux.

Le samedi matin : Consultation spéciale sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires. (Interrogatoire des malades, discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques, manière de formuler et de rédiger une ordonnance.)

Le mardi matin : à partir du mois de Février, conférences cliniques sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires; ces conférences, dont le programme sera annoncé ultérieurement, porteront principalement, cette année, sur l'étude du terrain dans la tuberculose pulmonaire.

Hôpital Cochin. — Consultation de médecine sous la direction de M. PAUL RIBIERRE, médecin des hôpitaux. *Policlinique et Thérapeutique médicales.* Tous les jours, à 10 heures. Examen et présentation de malades. Discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques. Rédactions d'ordonnances.

Le samedi, à 11 heures. Conférences sur la pathologie cardio-vasculaire.

Pendant l'année 1911-1912, ces Conférences auront trait particulièrement aux nouveaux procédés d'exploration clinique, à l'Hygiène, à la Diététique et à la Thérapeutique des cardiaques.

Cet enseignement s'adresse particulièrement aux étudiants en fin d'études.

Hôpital Laënnec. — M. ET. LOMBARD, chef de service; M. LE MÉE, assistant du service; M. MÉNARD, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Cochin, commenceront, le jeudi 14 Décembre, une première série de démonstrations et d'exercices pratiques portant sur les méthodes usuelles d'endoscopie aéro-digestive (pharyngoscopie, salpingoscopie, laryngoscopie, trachéo-bronchoscopie, œsophagoscopie, gastroscopie), l'application des procédés de diaphanoscopie, la radiographie des sinus de la face et la radioscopie des organes thoraciques.

Cette série comprendra quatre séances : jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 Décembre, à 9 h. 1/2.

Ces exercices sont réservés aux docteurs français et étrangers. Frais de travaux pratiques : 25 francs. Se faire inscrire d'avance dans le service.

Hôpitaux d'Angers. — MM. Tapon, Blanc, Siraudeau et Laulaigne sont nommés internes titulaires, et MM. Boumard, Faligant, Le Dormeux et Anis, internes provisoires.

MM. Raby, Estève, Cotillon, Troché, Maupetit, Gascoin et Le Bourhis sont nommés externes.

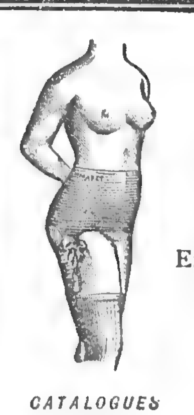
Hôpitaux de Bordeaux. — Liste des récompenses pour l'année scolaire 1910-1911 :

Prix Delord (440 fr.) : M. Lacoste, interne de 3e année.

Prix de l'Administration (150 fr. de livres) : M. Brau-Tapie, interne de 4e année.

Prix du docteur Levieux (une trousse) : M. Bardon, interne de 3e année.

Médaille de vermeil (rappel) : M. Dupérié, interne de 4e année.



Médailles d'argent : MM. Augistrou, interne de 3e année ; Dantin, Fromaget, Dubourg, internes de 2e année ; Secousse, Lataste, Villar, Bonnin, internes de 1re année.

Médailles de bronze : MM. Souchet, Guénard, Lacour, Leuret, internes de 1re année.

Médailles d'argent : MM. Fouquet, Soulard, Boursier, internes provisoires.

Médailles de bronze : MM Lousteau, Daudin-Clavaud, Sidaine, Mme Mercier-Bellevue ; MM. Juhel, Harmand, internes provisoires.

Médailles d'argent : MM. Chenut, Bordes, Agard, Darleguy, externes titulaires.

Médailles de bronze : MM. Romefort, Lafforgue, Canuyt, Fouassier, Bouzom, Pierre Lafargue, Dassy, Papin, Duthil, Bitot, Carrère, Nard, Lartigaud, Feneuille, Lamy-Lapeyrière, Morin, Mangé, Pontal, Monod, Damade, Fournier, Chambon, Joulia, Proux, Robert Duranthon, Monterol, Goéré, Pons, Bazin, Klingebiel, Cheyrouze, Bousquet, externes titulaires.

Médaille d'argent : M. Issaly, interne en pharmacie.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — M. Magdinier est nommé médecin des hôpitaux de Saint-Etienne.

NOUVELLES

Diplômes de docteur délivrés en France pendant l'année scolaire 1910 1911. — Au cours de la dernière année scolaire, il a été délivré en France 1.055 diplômes de docteur en médecine, dont 1.021 diplômes d'état et 64 diplômes d'université.

Ces diplômes se répartissent comme suit : Université de Paris, 446 diplômes d'état et 37 diplômes d'université ; Université d'Alger, 16 diplômes d'état ; Université de Bordeaux, 125 diplômes d'état ; Université de Lille, 37 diplômes d'état ; Université de Lyon, 139 diplômes d'état et 3 diplômes d'université ; Université de Montpellier, 130 diplômes d'état et 17 diplômes d'université ; Université de Nancy, 31 diplômes d'état et 5 diplômes d'université ; Université de Toulouse, 67 diplômes d'état et 2 diplômes d'université ; Faculté française de médecine de Beyrouth, 30 diplômes d'état.

Conseil d hygiène. — Appelé à désigner deux membres titulaires en remplacement de MM. Michel Lévy et Troost, décédés, le conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine a présenté au choix du ministre de l'Intérieur, pour le siège de M. Michel Lévy : en première ligne M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum, en deuxième ligne M. Haug, professeur à la Sorbonne ; pour le siège de M. Troost : en première ligne M. Guignard ; en seconde ligne M. Bourquelot, tous deux professeurs à l'Ecole de Pharmacie de Paris ; en troisième ligne M. Trillat, de l'Institut Pasteur.

Prophylaxie et hygiène antituberculeuse. — Mme Nicole Grand-Mangin commencera le jeudi 14 Décembre à 10 h. 1/2, à l'amphithâtre Edgar-Quinet, à la Sorbonne, un cours sur la Prophylaxie et l'Hygiène antituberculeuse. Ce cours sera continué les jours suivants :

Sujet du cours : Les maladies contagieuses ; la tuberculose en particulier. Histoire. Etiologie. — L'Hygiène au Foyer, à l'Ecole, à l'Atelier. — Œuvres de Préservation et d'Assistance en France et à l'étranger. Rôle des Educateurs et des Administrateurs ; ses conséquences sociales.

Des visites d'établissements modèles seront instituées pour les Elèves réguliers du Cours.

Société de pathologie comparée. — La séance solennelle annuelle aura lieu le mardi 12 Décembre à 4 heures au Palais des fêtes de Paris, 199, rue Saint-Martin, sous la présidence d'honneur : de M. le ministre de l'Instruction publique, de M. le ministre de l'Agriculture, et sous la présidence effective de M. le professeur Vaillard, directeur du Val-de-Grâce.

Ordre du jour. — Communication de : MM. Nattan-Larrier, professeur Porroncito (de Turin), professeur G. Petit (d'Alfort), Calmette et Guérin (de l'Institut Pasteur de Lille), Schrader, Rosenthal, Brocquet (de l'Institut Pasteur), Fayet, Audin et Lépinay, Bonneau, J. Monod.

Groupement des écoles dentaires de Paris. — La fête annuelle de réouverture des cours et de distribution des récompenses aura lieu sous la présidence de M. Ch. Couyba, ministre du Commerce et de l'Industrie, le jeudi 7 Décembre 1911, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Pathologie.** — *Séance du 4 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Reilly, 6 ; Viguerie, 4 ; Moulonguet, 5 ; de Butler d'Ormond, 5 ; Houlbert, 4 ; Morisson-Lacombe, 9 ; Gerber, 4 ; Monod (A.), (7) ; Quiquandon, 2 ; Mercier (J.), 4 ; Queyroi, 4.

Pathologie. — *Séance du 1er Décembre.* — Ont obtenu : MM. Haguenau, 9 ; Thibierge, 7 ; Maleyx, 4 : Renault (A.), 10 ; Baudouin, 10 ; Kahn (G.), 7 ; Philardeau, 8 ; Larroque, 10 ; Rougier, 12. Mlle Blanchier, 12.

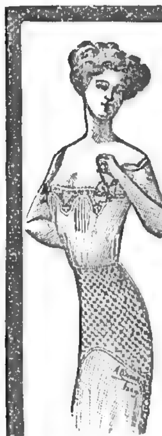
Séance du 2 Décembre. — Ont obtenu : MM. Plichet, 6 ; Wallon (E.), 5 ; Pilatte, 9 ; Duval, 10 ; Boirac, 3 ; Ceillier, 10 ; Plaisant, 13 ; Escudié, 11. Mlles Lecoq ; Besson (H.).

Séance du 3 Décembre. — Ont obtenu : MM. Peignaux, 4 ; Carpanetti, 10 ; Devaux, 4 ; Marchak, 12 ; Durand (A.), 8 ; Pauciulesco, 7 ; Hartmann, 10 ; Daudet, 8 ; Salès, 10 1/2 ; Küss, 10.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.




LE VIN
GIRARD
IODOTANNIQUE PHOSPHATÉ
DE LA CROIX DE GENÈVE
HUILE
DE FOIE
DE MORUE
SUCCÉDANÉ
DE L'HUILE
DE FOIE DE MORUE
CAUCHEMAR DE
NOTRE ENFANCE
LYMPHATISME
TUBERCULOSE
UN VERRE A MADÈRE
AVANT CHAQUE REPAS.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1912, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LA PROTECTION DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS A BERLIN

— *CE QUE NOUS AVONS VU* —

(FIN[1].)

V. SUR L'ALIMENTATION DES NOURRISSONS. — 1° *Cuisines-laiteries.* Oh! les belles cuisines, spacieuses, éblouissantes, reluisantes et appétissantes que nous avons vues partout : à Weissensee, à Charlottenbourg et à Berlin! Pauvres petites cuisines des deux crèches des Enfants-Malades, comme vous nous parûtes « atrophiques et rachitiques » par rapport à elles!

Les figures que nous reproduisons montrent trois des cuisines de la Fondation Impératrice Augusta-Victoria : la *Milchküche*, la *Kochküche* et la *Waschküche*, mais il en est encore deux autres, la *Spülküche* et la *kalte Küche*, et toutes ces « *Küchen* » sont de pures merveilles, du moins pour l'œil du visiteur qui n'a guère été gâté à ce point de vue[1].

Voici d'abord la cuisine-laiterie proprement dite (*Milchküche*) (fig. 1) Un simple coup d'œil sur notre gravure nous dispense de toute description. Il nous suffit d'ajouter que la porte ouverte dans le coin de gauche est celle de l'*ascenseur électrique* qui sert au transport de bouteilles conservées dans la *salle frigorifique* située au-dessous. A la crèche Husson des Enfants-Malades, la salle frigorifique est représentée par une vilaine caisse en bois qui est toute petite, ce qui oblige à placer autour d'elle, en plein été, les récipients trop nombreux qu'on désire refroidir. On n'en a d'ailleurs pas demandé de plus grande, parce qu'alors il serait difficile d'évoluer dans la cuisine.

Voici ensuite la cuisine « de cuisson » (*Kochküche*) (fig. 2), la cuisine de lavage (*Waschküche*) (fig. 3), la cuisine froide (*kalte Küche*) pour la préparation des aliments froids, toutes trois d'une propreté irréprochable. Les parquets sont facilement lavables à l'eau courante; les plafonds et les murs sont enduits d'une couche d'émail blanc.

L'outillage est ultra-moderne; la vapeur,

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 89, 8 Novembre; n° 93, 22 Novembre; n° 94, 25 Novembre.

1. Les nombreuses *buanderies* que nous avons visitées nous ont paru tout aussi remarquables et bien outillées que les cuisines.



Figure 1. — Cuisine-laiterie (*Milchküche*).

l'électricité et l'eau ont été mises à contribution pour tout; les mains des infirmières ne servent plus qu'à faire fonctionner les appareils et à déplacer les objets. Les biberons sont nettoyés par l'électricité, la vaisselle est lavée par l'électricité, les couteaux sont astiqués par l'électricité, le pain, la viande, le jambon sont débités par l'électricité. C'est la « cuisine électrique ».

La « cuisine froide » enfin, est reliée par un monte-charge à la salle d'épluchage des légumes située au-dessous.

Etant admis que la façon de préparer les aliments constitue une partie essentielle de la thérapeutique des troubles digestifs du nourrisson, et étant donné que les aliments sont préparés précisément dans des locaux spéciaux, appelés cuisines, on comprendra que nos voisins d'outre-Rhin tiennent tant à ne rien négliger pour qu'elles soient parfaites, et l'on s'étonnera davantage de la négligence qu'on témoigne chez nous à leur égard.

Des cuisines-laiteries sont également annexées aux diverses *consultations de nourrissons*, mais on n'y fournit du lait qu'à un nombre aussi restreint que possible de mères. On préfère, en général, leur apprendre à préparer elles-mêmes l'alimentation de l'enfant d'après les prescriptions qu'on leur remet. Aux Enfants-Malades, nous avons été plus d'une fois empêchés de prescrire aux enfants dyspeptiques, conduits à la consultation, certaines préparations alimentaires un peu compliquées (soupe de malt, par exemple), parce que nous savions que les mères ne sauraient pas les faire. A Berlin, on obvie de la manière suivante à cette difficulté : on envoie des sœurs au domicile des mères, et là, elles leur enseignent le mode de préparation du produit recommandé. Ce système nous paraît très judicieux et digne d'être pris en considération.

2° *Du mode d'administration des biberons*. — La plupart des médecins allemands ne donnent que *cinq biberons* dans les vingt-quatre heures; quelques-uns parfois en permettent six aux tout petits. La durée du séjour du lait de vache dans l'estomac exigerait, à leur avis, un intervalle de quatre heures entre les repas.

A l'*Exposition internationale d'hygiène de Dresde*, si curieuse et si intéressante à tous points de vue[1], et que nous avons visitée sous la très aimable et très instructive direction de M. Baginski, nous avons vu représenter, à la section des nourrissons, le mode d'administration des biberons de la manière suivante :

	LAIT	EAU	QUANTITÉ
1er mois.	1/3	2/3	600 grammes.
2e —	1/2	1/2	800 —
3e —	1/2	1/2	850 —
4e —	2/3	1/3	900 —
5e —	2/3	1/3	950 —
6e —	3/3	0	1 litre.

En somme, en Allemagne, le nombre des repas est plus réduit et l'eau est ajoutée en quantité beaucoup plus notable.

3° *Lait de femme « en bouteilles »*. — Dans la plupart des établissement que nous avons visités, il est admis, à l'heure actuelle, qu'*aucun enfant ne doit prendre un sein autre que celui de sa mère*. Cette règle a surtout pour but d'éviter la conta-

1. Voir l'article du prof. LETULLE dans *La Presse Médicale*, du 26 Juillet 1911, p. 682.

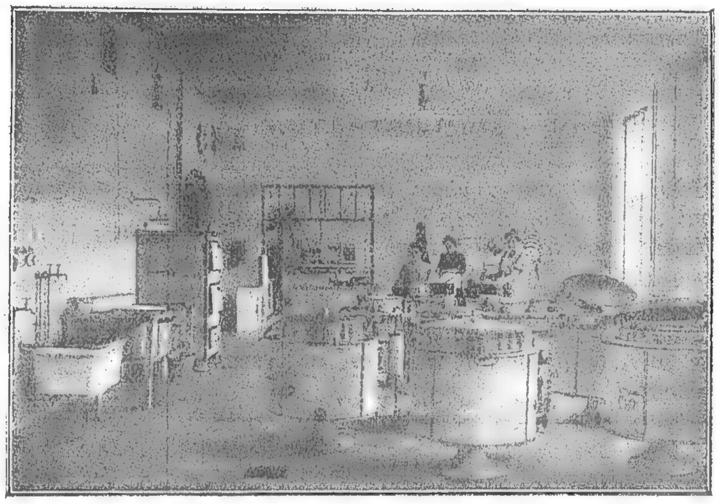


Figure 2. — Cuisine « de cuisson » (*Kochküche*).

gion syphilitique. Et de fait, aux Enfants-Assistés, à Paris, où des nourrices donnent leur sein à des enfants étrangers, presque chaque année, malgré les précautions dont on s'entoure, une ou plusieurs d'entres elles sont contaminées. De pareils accidents sont profondément regrettables et, d'autre part, coûtent fort cher à l'État, obligé d'indemniser les victimes. On conçoit en conséquence qu'on ait cherché à les éviter.

Le lait de femme, mis en bouteille, est donné extemporanément ou conservé. Deux médecins viennois se sont servis, dans ce but, d'eau oxygénée. A la Fondation Impératrice Augusta-Victoria, nous avons vu une mère en état de fournir chaque jour 3 litres de lait. Ces 3 litres servaient à allaiter son enfant au sein et deux autres à la bouteille.

Il arrive de temps à autre que des parents aisés cherchent à se procurer du lait de femme dans les pouponnières. Le prix de vente varie entre 10 marks et 20 marks le litre.

4° *Le lait albumineux.* — Le lait albumineux, création du professeur Finkelstein, est très à la mode en Allemagne. Dans un article que nous avons publié l'an dernier[1], on trouvera tous les renseignements concernant son mode de fabrication et ses indications. Ayant obtenu, au cours de l'été, en collaboration avec M. Nobécourt, des résultats peu encourageants avec ce lait, nous avons profité de notre séjour à Berlin pour examiner de plus près certains détails de sa fabrication et de son emploi.

Le lait albumineux est généralement fabriqué par un industriel des environs de Francfort, qui le livre stérilisé, soit pur, soit condensé, auquel cas on doit l'étendre de moitié d'eau. Nous avons soumis deux de ces bouteilles à M. Carrion, qui a bien voulu se charger de nous fournir régulièrement le lait albumineux nécessaire pour nos essais. Nous avons également assisté à la fabrication du lait albumineux, que M. Meyer, collaborateur du professeur Finkelstein, a bien voulu nous montrer dans son service du Nouvel Orphelinat de Berlin. Ce lait nous a paru incontestablement moins acide et de goût plus agréable que celui que nous utilisions primitivement à Paris.

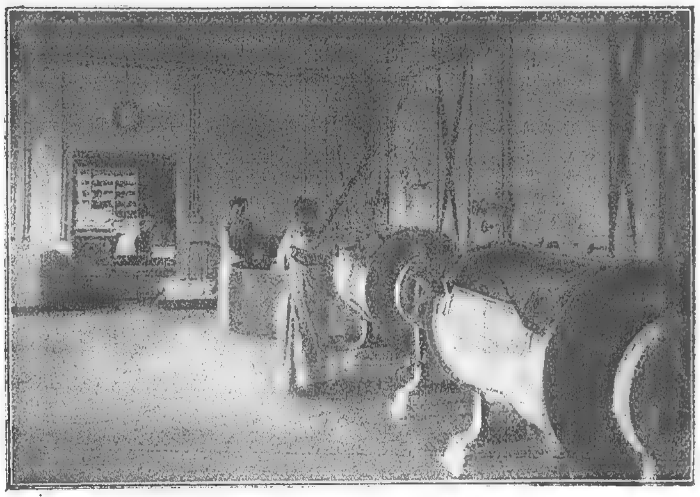


Figure 3. — Cuisine « de lavage » (*Waschküche*).

Le lait albumineux renferme toute l'albumine du lait ordinaire, un peu moins de graisse et beaucoup moins de sucre. Finkelstein admet en effet que les hydrates de carbone sont les principaux agents des troubles digestifs de l'enfant. Dès que l'état de l'enfant est amélioré, l'addition prudente de sucre est permise et même indispensable pour obtenir une augmentation de poids.

Les résultats que M. Meyer nous a soumis ne nous ont pas paru extrêmement probants. Il nous a montré des courbes très satisfaisantes dans le traitement du choléra infantile et des dyspepsies aiguës, mais d'autres produits, le babeurre en particulier, donnent généralement satisfaction dans ces cas. Nous n'avons pu voir d'athrepsiques traités par le lait albumineux, et deux atrophiques simples soumis à ce mode d'alimentation ne présentaient que des augmentations très récentes, datant de quelques jours, après avoir eu précédemment plusieurs chutes de poids.

Il est à noter qu'à présent, dans le service du professeur Finkelstein, on ajoute du sucre[1] au lait albumineux dès les premiers jours. Ce fait est évidemment en contradiction avec les idées théoriques sur lesquelles est basée l'administration du lait albumineux.

Quoi qu'il en soit, le lait albumineux jouit d'une grande vogue dans un grand nombre de milieux médicaux allemands. Il est donc juste qu'en France on cherche à se faire une opinion précise à son sujet.

5° *Les étables.* — Les étables sont en leur genre aussi belles que les cuisines et les buanderies, et les vaches passent leurs jours dans un décor luxueux. A la Fondation Impératrice Augusta-Victoria, les vaches sont l'objet de soins touchants : elles ont à leur disposition un véritable boudoir où elles sont lavées ou prennent des douches avant la traite. Un appareil à nettoyer par le vide permet même d'enlever toute la poussière retenue par leurs poils. La salle de traite est parfaitement installée; au plafond, on voit une rangée d'appareils à douche d'où l'eau bouillie coule à

1. G. Schreiber. — « Le lait albumineux ». *La Presse Médicale*, 28 Décembre 1910, p. 979.

1. Comme sucre, les auteurs allemands pour la plupart rejettent le lactose et très peu emploient le saccharose. On se sert de préférence de mélanges de dextrine et de maltose et, en particulier, du sucre nutritif de Soxhlet.

flots quelques instants avant l'arrivée des pensionnaires à traire, pour entraîner toutes les poussières.

6° *Production et transport du lait.* — Malgré la campagne très active menée en faveur de l'allaitement maternel, l'allaitement artificiel est encore employé à Berlin pour la majorité des nourrissons. Aussi s'est-on efforcé de diminuer autant que possible les dangers auxquels expose ce mode d'allaitement. Dans ce but, on exerce la surveillance la plus sévère sur les fermes et sur le transport du lait. Mais, en outre, certaines communes ont pris à leur charge la production du lait et ont fourni la preuve, par l'installation d'étables modèles, qu'on peut donner aux enfants un lait irréprochable.

La Ville de Berlin, notamment, a installé dans un de ses domaines, à Albertshof, près Bernau, une *vacherie municipale*, sur laquelle il nous semble intéressant de fournir quelques renseignements.

Le principe sur lequel est basée cette vacherie est le suivant : produire le lait dans des conditions hygiéniques telles, que la pasteurisation et la stérilisation deviennent inutiles et qu'on puisse le consommer *à l'état naturel.*

Voilà le but; passons aux moyens : la construction de l'étable ne laisse, naturellement, en rien à désirer. La nourriture des vaches est excellente, le personnel strictement surveillé et la traite des vaches s'opère d'une façon irréprochable. Voyons les différentes manipulations auxquelles est soumis le lait.

Au sortir de l'étable, le lait est transporté immédiatement dans un local spécial, où s'opèrent mécaniquement son refroidissement, sa mise en bouteilles stérilisées et la fermeture de ces dernières, à l'aide d'un disque en carton paraffiné pour éviter toute fraude en cours de route. Le lait est ensuite chargé par paniers de 25 bouteilles sur un *wagon frigorifique* et expédié à Berlin. Là, des *voitures-glacières* le répartissent entre les 80 dépôts de la ville, où il est conservé dans des *caisses frigorifiques* en attendant la distribution. Cette distribution est faite aux femmes indigentes, munies d'un bon remis par les dispensaires, par l'intermédiaire des employés de la ville, en général par des concierges d'écoles. Environ 1.200 litres sont ainsi distribués journellement.

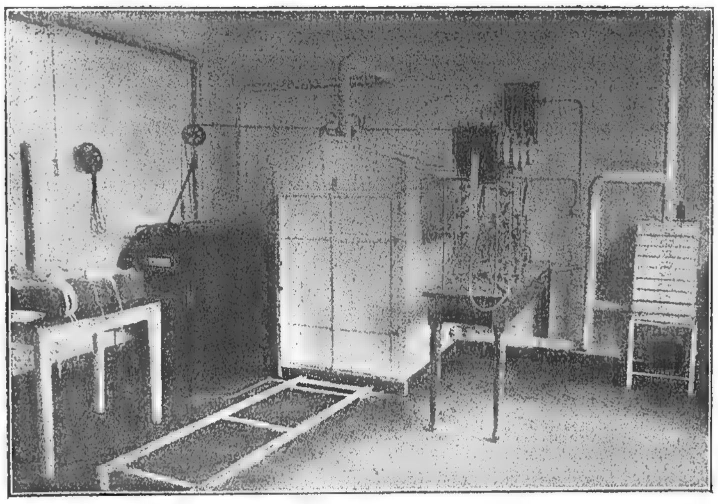


Figure 4. — Appareil pour l'étude des échanges respiratoires.

L'alimentation des nourrissons est, on le voit, par les exemples que nous avons donnés, une des plus grandes préoccupations des autorités et des médecins berlinois. Il n'est pas douteux qu'à Paris on fait également beaucoup pour eux; mais, dans l'ensemble, les locaux dont on dispose ne paient pas de mine et c'est surtout de ce côté qu'il y a lieu de faire des réformes.

VI. Laboratoires. — L'organisation des laboratoires dans les hôpitaux divers de nourrissons n'a rien de spécial. Nous n'y insisterons donc pas. La plupart des établissements que nous avons vus possèdent des laboratoires distincts pour l'anatomie pathologique, pour la chimie, pour la bactériologie; les uns comme les autres sont bien tenus et bien outillés. Ils donnent évidemment l'impression de disposer de budgets élevés.

Je signalerai seulement un appareil assez compliqué que nous avons rencontré dans plusieurs services et qui sert à l'*étude des échanges respiratoires* (fig. 4). Celui employé dans la clinique du professeur Heubner est du système Voit-Pettenkofer. On en fait, paraît-il, un usage très fréquent.

VII. Logement des assistants et du personnel. — Cette fois, nous nous éloignons encore davantage du nourrisson. Mais je ne veux pas terminer cet article sans dire un mot à ce sujet. J'ai toujours estimé qu'il était profondément regrettable que la plupart des internes acceptent sans trop protester de passer quatre années de leur vie dans les logements d'indigents que sont la plupart de nos salles de garde.

A Berlin, les chambres occupées par les médecins, par les sœurs et par les infirmiers sont partout extrêmement confortables et souvent coquettes (fig. 5). A l'hôpital des nourrissons de Weissensee, pour n'en donner qu'un exemple, toute l'installation dans ses moindres détails (chaises, tables, meubles divers) a été exécutée d'après les dessins mêmes de l'architecte. Dans tous les nouveaux hôpitaux, le personnel médical et infirmier est largement pourvu de salles de bains. A la Fondation Impératrice Augusta-Vic-

toria, chaque sœur dispose, dans sa chambre même, d'un lavabo à eau chaude et à eau froide.

***

Au cours de notre court séjour à Berlin, nous avons vu une quantité d'institutions intéressantes et nous avons été séduit par le soin et la méthode



Figure 5.
Salle de séjour des sœurs (Saüglingsheim de Westend).

apportés en tout dans l'exécution. Sans doute, nous avons vainement cherché ce charme indéfinissable qui se dégage des choses et des êtres de notre beau pays et qui font qu'il est partout aimé. Ce charme, qui a plus de prix que tout ce que nous avons vu en voyage, exclut-il d'autres qualités importantes? Nous ne le croyons pas, et c'est dans cette pensée que nous avons rédigé cette série articles.

G. Schreiber.

EN L'HONNEUR DE MICHEL SERVET

Discours de M. le Professeur Charles Richet à l'inauguration de la statue de Michel Servet.

« Nous sommes ici non seulement pour honorer un illustre physiologiste des temps passés, mais encore pour réparer, par ce solennel hommage, un grand crime. Certes, la Faculté de médecine de Paris n'eût aucune part au martyre de Michel Servet ; mais, pendant près d'un siècle, elle s'est refusée à admettre sa découverte, opposant à la vérité des objections ridicules. Elle devait donc être représentée ici, ne fût-ce qu'à titre de tardive expiation.

Tout est étrange dans l'œuvre physiologique de Michel Servet. Médecin, il l'était à peine. Anatomiste, il l'était si peu que nous ignorons presque tout de ses études. Physiologiste, il ne l'était pas du tout, car, en ce temps-là, il n'y avait pas de physiologie. Jamais il n'a écrit un livre ou un mémoire scientifique — car son traité sur les sirops est de bien faible importance. — Théologien, imprimeur, érudit, polyglotte, géographe, voyageur, il a tout fait, sauf de la science.

Il publie, en 1553, un gros livre sur la Restitution du Christianisme, qui commence par un énorme chapitre sur la Trinité. Raisonnements baroques, billevesées enfantines, sottes citations, verbiage oiseux, c'est tout ce que rencontrerait, dans ces pages ineptes, le héros qui aurait le courage de les lire. Et voilà que soudain, au milieu de ce fatras, brusquement, sans transition, à propos de l'Esprit Saint qui est en tout homme depuis Adam, apparaît un passage admirable où la plus grande découverte de la physiologie est révélée en termes merveilleux d'éloquence et de précision.

La circulation du sang! Elle est décrite en termes si exacts qu'aujourd'hui encore, après quatre siècles et demi, après Harvey et Haller, après Ludwig et Marey, on ne saurait dire mieux.

Par quel miracle Servet, qui n'avait pas, comme Harvey, fait de vivisection, qui n'avait pas, comme Vésale, largement et méthodiquement disséqué, qui n'avait pas enseigné l'anatomie comme R. Colombo, qui n'avait pas dessiné une iconographie du corps humain comme Estienne, par quel miracle a-t-il pu deviner, concevoir, expliquer que le sang part du ventricule droit pour revenir au ventricule gauche par un long détour, en traversant les poumons, afin de s'y mélanger avec l'air, changer de couleur, devenir rutilant, perdre ses fuliginosités, et apporter au ventricule gauche, qui doit le distribuer aux tissus, l'esprit — c'est-à-dire l'air — qui l'a vivifié!

Dans l'histoire des sciences, il n'y a rien de comparable à cet événement extraordinaire, à cette création imprévue; *prolem sine matre createm*, et nous sommes réduits à admirer sans comprendre.

Les contemporains de Servet ne l'ont pas compris davantage; et sa doctrine resta inconnue ou à peu près. Il a fallu soixante-quinze ans pour que le grand Harvey en donnât la démonstration rigoureuse.

Et, même après que Harvey eût démontré, sur des preuves multiples, toutes irréfutables, les mouvements circulaires du sang, pensez-vous que la routine ait désarmé? Non, certes! Rien n'est plus robuste, rien n'a la vie plus dure qu'une vieille erreur. Trente-cinq ans après Harvey, la Faculté de Paris, cette même Faculté au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler aujourd'hui, n'admet pas que le sang circule, et l'immortel Thomas Diafoirus est là pour écrire sa thèse contre les circulateurs, et ne rien vouloir admettre des prétendues découvertes modernes.

Laissons cela, puisque aussi bien ce n'est pas la physiologie de Michel Servet qui l'a fait monter au bûcher; c'est son opinion sur la Trinité. Elle nous laisse bien froids aujourd'hui! Mais, en ces temps-là, quand on doutait de la Trinité (un seul Dieu en trois personnes distinctes) on était brûlé simplement, sans phrases. Pour échapper à l'inquisition catholique, qui ne l'aurait certainement pas laissé vivre, Servet a cru qu'il pouvait trouver asile auprès des calvinistes. Mais l'intolérance était la même. Il y avait des bûchers partout. Etienne Dolet avait été brûlé par les catholiques, Michel Servet, son ami, fut brûlé par les protestants.

Messieurs, disons-le bien haut, le martyre a été et sera peut-être encore la récompense des grands réformateurs. Tous ceux qui ont osé penser autrement que le vulgaire ont payé leur audace par la persécution,

l'exil, la prison, la torture ou la mort. C'est un des privilèges du génie.

Socrate a bu la ciguë. Le Christ a été crucifié. Jeanne d'Arc a été brûlée. Jean Huss a été brûlé. Savonarole a été brûlé. Christophe Colomb a, pendant dix ans, agonisé dans de sinistres cachots. Palissy est mort de faim. Galilée a été chargé de chaînes. Lavoisier a péri sur l'échafaud. Ce sont les plus grands auxquels l'humanité, dans son ignorance et son ingratitude, a réservé les plus grands supplices.

Certes aujourd hui on n'allume plus la flamme des bûchers. Mais la persécution est toujours là... sous d'autres formes. L'esprit d'intolérance n'a pas abdiqué. Il suffit de ne pas accepter docilement ce que l'opinion publique a décrété pour être traité de fou ou de traître, et presque mis hors la loi. Non, on ne fait pas monter sur l'échafaud les dissidents; mais on amasse contre eux les calomnies, les sarcasmes, les injures. Allez donc dire que la paix vaut mieux que la guerre, que la fraternité est meilleure que la haine, que la justice est plus noble que la bataille, et on vous appellera renégat. Allez soutenir des nouveautés scientifiques contraires aux vieilles doctrines que nos universités enseignent, et on vous traitera de visionnaire. Allez prétendre que l'état social actuel ne répond pas à l'idéal d'équité qui est dans nos consciences, et on vous accusera d'être un anarchiste. Contre chaque idée nouvelle, contre chaque progrès, les immenses forces conservatrices qui constituent les sociétés humaines s'élèvent avec furie, d'autant plus acharnées qu'elles sont plus ignorantes, d'autant plus féroces dans leur foi que leur foi est appuyée sur des preuves plus fragiles.

Tout de même, c'est beaucoup déjà que d'avoir supprimé les bûchers. Voltaire a bien mérité des hommes en prêchant la tolérance. Mais nous ne craindrons pas d'être plus tolérants encore que Voltaire. Les juges qui ont martyrisé les grands hommes d'autrefois n'étaient pas aussi infâmes que Voltaire l'a dit. Ils ont commis des monstruosités: ils n'étaient pas des monstres. L'aberration de tous pesait sur eux. Ni Torquemada, ni Calvin, ni les bourreaux de Jeanne d'Arc, ni les conventionnels ne sont en dehors de l'humanité. Et peut-être les crimes que ces juges ont commis contre la justice seraient-ils, devant un tribunal suprême, excusables à leur tour.

Alors, nous tous ici, devant cette noble victime, faisons une déclaration formelle. Sachons respecter sous toutes ses formes l'opinion de nos frères humains et soyons pleins de pitié, même pour ceux qui ont été sans pitié.

Et nous emporterons, de cette belle réunion, un autre enseignement, très fécond aussi: c'est que la science est la maîtresse souveraine. Toutes les stupides théologies entassées par Servet dans de gros livres sont tombées dans le plus légitime oubli, il n'est resté de toute son œuvre qu'une page, une seule, qui est immortelle, parce qu'elle consacre une vérité scientifique.

Soyons donc tous persuadés que, si la justice, et la justice seule, doit diriger nos actes, c'est la science, et la science seule qui dirigera les destinées du monde. »

⁂

A propos de ce discours déjà mentionné dans *La Presse Médicale*, (25 Octobre 1911), un de nos abonnés nous écrit :

J'ai lu avec surprise dans *La Presse Médicale* les paroles suivantes, prononcées à Vienne à l'inauguration du monument de mon célèbre compatriote Michel Servet par le représentant de l'Université de Paris, M. le professeur Charles Richet :

« Par quel miracle Servet, qui n'avait pas, comme Harvey, fait de vivisection, *qui n'avait pas comme Vésale, disséqué*... a-t-il pu renverser les théories de Galien et des maîtres, concevoir, expliquer, deviner que le sang part du ventricule droit pour revenir au ventricule gauche par un long détour, et, traversant les poumons, etc.? ».

Nous avions appris, au contraire, que Servet avait fait des études médicales, en grande partie à Paris même, dont M. Richet était l'illustre représentant, et qu'il avait été là reçu docteur en médecine, ayant eu pour maître Jacques Silvio (Dubois), Jean Fernel et surtout le grand anatomicien Jean Gunther d'Andernach. Servet lui-même les nomme dans sa déclaration au procès de Genève.

A-t-il fait des vivisections? Au professeur Daremberg (*Hist. des Sc. médic.*, t. II, p. 595) « cela ne paraît guère douteux ». Mais c'est bien sûr que Servet a disséqué des cadavres, et des cadavres humains, *étant avec Vésale le préparateur de Gunther*. C'est Gunther qui l'atteste dans ses *Institut. médical.* (Basilee, 1539, lib. IV).

Je serais donc très obligé au savant professeur M. Richet s'il voulait bien nous renseigner sur les fondements qu'il a sûrement, pour rectifier de cette manière un si intéressant point de l'histoire du malheureux *martyr espagnol*, « dans le sang duquel, dit le protestant Tollin, la Réforme tout entière a trempé ses mains ».

Léon Corral.

Valladolid, 28 Octobre 1911.

Le Professeur Richet, à qui nous avons communiqué la lettre précédente, nous répond ce qui suit :

Les dissections de Michel Servet.

En disant que Michel Servet n'avait pas disséqué, j'ai exagéré; mais j'ai exagéré à peine, car les dissections de l'illustre théologien ont dû être bien restreintes. Il est parfaitement avéré qu'il a étudié l'anatomie, comme élève de Gunther (Gonthier) d'Andernach.

Mais combien peu de temps!

Il arrive à Paris en 1533 (à ce moment il a 24 ans); il ne connaît rien de la médecine; et en 1538, c'est-à-dire cinq ans après, il va s'établir définitivement à Charlieu, près de Lyon.

Il a donc eu cinq ans pour disséquer, ce qui serait assez pour avoir quelque connaissance anatomique. Mais en ces cinq années il a fait tout autre chose que de l'anatomie :

1° En 1534, il se rend à Lyon pour être correcteur d'imprimerie, et il publie une *Géographie de Ptolémée* (1535), une *Bible* et une *Somme théologique*;

2° En 1537, il publie à Paris un livre de médecine : *Syruporum universa ratio*, où il n'est pas question d'anatomie, mais des erreurs que Galien aurait commises sur les médicaments ;

3° En 1536, il donne à la Faculté de médecine des cours d'astrologie, ce qui lui vaut un procès dressé contre lui par le doyen de ladite Faculté (Janvier 1537)

(*Quidam scolaticus medicinæ, Michæl Villanovanus, professus fuerat judiciariam seu divinatricem astrologiam Parisiis*). Or, à ce moment, 1537, il a déjà disséqué, car il est dit dans le procès : *post dissectum corpus humanum quod illemet Villanovanus cum aliquo chirurgo dissecuerat.*

D'autre part, Vesale a quitté Paris en 1537, et c'est avec Servet qu'il était l'aide de Gunther.

Par conséquent, si Servet a fait des dissections, ce ne peut être ni avant 1534, ni après 1537; et comme il a publié sa *Géographie de Ptolémée* en 1535 il n'a pu étudier les cadavres que dans la seconde moitié de 1535 et dans la première moitié de 1536 (peut être l'année 1536 tout entière). On avouera que c'est peu pour renverser la doctrine des maîtres, et établir ce que Vésale lui-même, malgré ses longues études, n'a pas pu voir, la non-perforation de la cloison interventriculaire.

Mais, au lieu d'en tirer argument contre Servet, c'est un argument en sa faveur. Partout où il passait ce grand homme laissait la marque de son génie; il voyait en un coup d'œil ce que d'autres au bout d'un long travail ne pouvaient pas discerner.

Donc Servet a pendant l'an 1536, tout en donnant des leçons d'astrologie et en soutenant un procès retentissant contre la Faculté, fait quelques dissections anatomiques. Et voilà tout.

Et d'ailleurs il ne parle jamais ni de ses dissections, ni à plus forte raison de ses vivisections (car on n'en faisait pas alors) : il indique la circulation pulmonaire, sans s'en référer à des études personnelles, et il se contente d'affirmer sans preuves. « *Tous ceux qui savent l'anatomie* ont vu... », et il ne dit pas, comme il eût pu sans doute le dire : « ... *Moi qui ai disséqué...* »

Voilà le miracle! Et j'insiste. C'est que ce jeune homme, secrétaire de Charles-Quint, théologien, hébraïsant, imprimeur, géographe, astrologue, arrive à Paris, et, en moins d'un an, après quelques dissections probablement sommaires, à l'âge de 27 ans, fait une des plus grandes découvertes de la physiologie.

Au lieu de diminuer sa gloire, c'est pour en rehausser l'éclat. Mais c'est un miracle.

Charles Richet.

LIVRES NOUVEAUX

La Pratique Neurologique, publiée sous la direction de Pierre Marie, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin de la Salpêtrière, par O. Crouzon, G. Delamare, Desnos, Georges Guillain, Huet, Lannois, André Léri, François Moutier, Poulard, G. Roussy. Secrétaire de la rédaction O. Crouzon. 1 volume gr. in-8°, de 1400 pages, avec 302 figures dans le texte, relié toile. Prix : 30 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

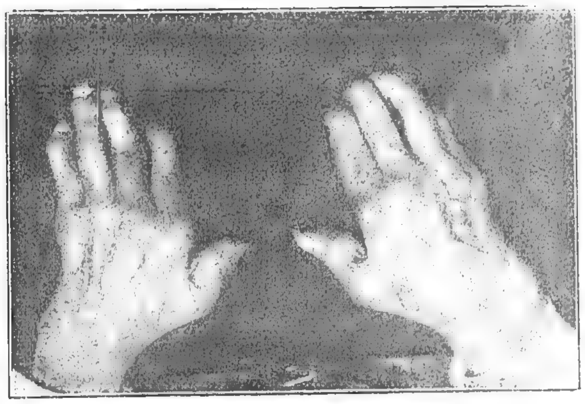
« Quelque excellentes que soient les descriptions des traités didactiques de neurologie, elles ne reproduisent réellement pas la clinique elle-même, avec toutes ses surprises, avec l'infinie variété des aspects et des symptômes, et la diversité d'interprétation dont chacun de ceux-ci est susceptible. Donnez à un étudiant ou à un médecin non rompu aux mille détails d'un examen neurologique le meilleur traité didactique qui se puisse rêver, et vous verrez combien grand sera son embarras en face du premier cas un peu complexe qui se présentera à lui. »

C'est pour remédier à l'insuffisance de cet enseignement didactique, déploré par tous les cliniciens, que la *Pratique Neurologique* a été conçue et exécutée sous la direction du Professeur Pierre Marie. Les auteurs de cet ouvrage se sont efforcés d'atteindre un but éminemment désirable : « Faire en sorte qu'un médecin, nullement spécialisé, en quelque sens que ce soit, puisse se trouver en état de pratiquer un examen complet de tous les appareils au point vue de la pathologie nerveuse, et de tirer de cet examen toutes les conséquences qui en découlent ». On peut affirmer que ce but est atteint. Ainsi se trouve désormais comblée une lacune fâcheuse pour la diffusion des notions de neurologie indispensables à tous les praticiens.

La Pratique Neurologique est une sorte de traité de Sémiologie nerveuse où l'on trouve tout ce qui se rattache à cette partie de la séméiotique; mais son caractère essentiel réside dans l'application facile des données de la clinique à la pratique courante. A cet égard, elle représente une véritable innovation en neurologie. Un bref aperçu des principaux chapitres qui la composent permettra d'entrevoir toute sa portée.

D'abord, les troubles des organes des sens. L'examen clinique, tous les modes d'exploration de l'*œil*, de la rétine, des muscles du globe oculaire, de la vision, des troubles pupillaires, etc., sont présentés avec clarté par M. Poulard, et, grâce à de nombreux schémas, deviennent facilement compréhensibles et applicables.

Les affections du *nez*, de l'*oreille* et du *larynx*, forment un chapitre de sémiologie et de diagnostic presque entièrement nouveau dans un ouvrage de neurologie. On connaît cependant leur importance en clinique. Le praticien ne savait où trouver ces renseignements nécessaires. Cette lacune a été très heureusement comblée par M. Lannois.

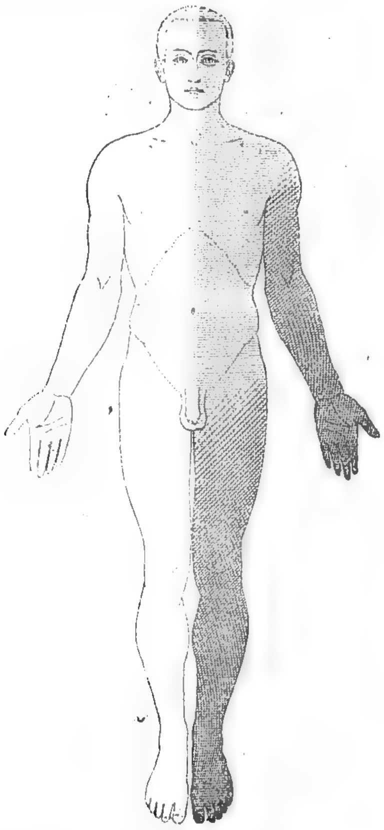


SPÉCIMEN DES FIGURES

Rhumatisme chronique. — Type de flexion: les phalanges et les phalangettes sont fléchies, les phalangines sont hyperétendues.

Les grands syndromes neuropathologiques viennent ensuite. M. A. Léri a donné une excellente sémiologie des *vertiges*, M. Moutier, de l'*apoplexie*, du *coma*, du *sommeil morbide* et de l'*insomnie*. Le même auteur s'est réservé la sémiologie des *troubles de la parole*, de l'*écriture*, les importants chapitres

de l'*aphasie*, de l'*apraxie*, de l'*agnosie*, pour l'exposé desquels il se trouvait particulièrement qualifié par ses études antérieures.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Hémianesthésie superficielle et profonde plus marquée au niveau de l'extrémité que de la racine des membres. Perte complète de la notion de position des membres et du sens stéréognostique. Douleurs très vives à la face du même côté. Lésions de la couche optique. (Roussy.)

Parmi les notions les plus couramment usitées en clinique nerveuse, figurent de longue date celles que fournit l'examen de la *sensibilité*, de la *motilité*, de la *réflectivité*. Dans ces dernières années, de nombreux travaux ont fait connaître de nouvelles données, dont l'utilisation pratique est désormais prouvée. Notions anciennes et notions récentes ont été groupées et coordonnées dans les chapitres consacrés à l'examen de la sensibilité (M. Gustave Roussy), de la réflectivité (M. Crouzon), de la motilité (MM. Crouzon, Georges Guillain, A. Léri).

Il faut noter tout spécialement la *sémiologie des paralysies* isolées de chaque muscle et la sémiologie des paralysies suivant leur origine cérébrale, médullaire, radiculaire, périphérique, deux chapitres d'excellente clinique par M. G. Guillain.

Les *affections musculaires* (atrophies, hypertrophies, incoordination, tics, crampes professionnelles et fonctionnelles) sont clairement classifiées dans une série d'études de M. A. Léri. Il en est de même pour les convulsions (M. Roussy), les tremblements, chorées, myoclonies, et l'hypotonie (M. Crouzon).

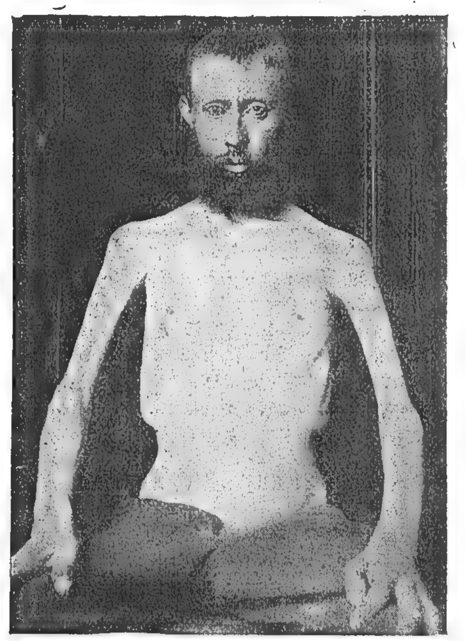
Dans tout examen d'un sujet atteint d'une maladie nerveuse, il est essentiel de passer en revue l'état des différents appareils. Nombre de troubles circulatoires ou viscéraux sont sous la dépendance de l'affection nerveuse ou en corrélation intime avec elle, et nécessitent la connaissance d'une séméiotique particulière des *appareils circulatoire* et *respiratoire* (M. Crouzon), de l'*appareil digestif* (M. Moutier). Mêmes remarques pour l'*appareil urinaire* et l'*appareil génital*, dont les désordres d'origine nerveuse font l'objet de deux chapitres spéciaux, confiés à M. Desnos, et qui seront justement appréciés.

Le rôle primordial que joue le système nerveux dans le développement et la nutrition de tous les tissus explique la fréquence de tous les *désordres trophiques* qu'on observe en neuropathologie. A juste titre, une série d'études ont été consacrées à ces différentes dystrophies : *sémiologie de la main et du pied* (M. A. Léri); *gigantisme*, *infantilisme*, *nanisme*, *signes anthropométriques*, *stigmates dégénératifs*, par M. Moutier; *stigmates syphilitiques*, par M. Crouzon, qui s'est chargé aussi d'exposer la technique et les résultats de la *réaction de Wassermann*, ainsi que les nouveaux procédés de diagnostic qui, dans ces dernières années, sont venus en aide à la clinique : l'un des plus importants est l'examen du *liquide céphalo-rachidien*, inséparable de la *ponction lombaire*, du *cyto-diagnostic*, et *des injections épidurales*.

La *radiologie* rend aussi maintenant de fréquents services. Ses applications en neuropathologie ont été condensées par M. A. Léri.

Enfin, nul n'ignore l'importance des *examens électriques*. Les travaux et la longue pratique de M. Huet l'ont tout naturellement désigné pour traiter cette question, qu'il a présentée avec autant de clarté que de compétence.

Certains diagnostics ne pouvant être justifiés que par un examen *post-mortem*, ce n'est pas sortir du domaine de la clinique que de donner quelques notions sur la *technique des examens anatomo-pathologiques* (M. Guillain), et sur certaines lésions des



SPÉCIMEN DES FIGURES

Myopathique avec « thorax en taille de guêpe ». (Pierre Marie.)

centres nerveux, notamment les *syndromes ventriculaires*, les épendymites (M. Delamare).

On ne saurait faire un examen neurologique com-



SPÉCIMEN DES FIGURES

Tabétique présentant le genu recurvatum bilatéral.

plet sans certaines incursions dans le domaine de la *sémiologie psychiatrique*. Les troubles psychiques sont si fréquemment unis aux troubles somatiques, qu'il est indispensable de savoir faire le départ entre les uns et les autres, et de connaître la répercussion des uns sur les autres. Dans ce but, un abrégé des notions psychiatriques les plus usuelles a été écrit par M. Guillain (un chapitre spécial consacré aux idioties, par M. Crouzon).

Ce n'est pas tout. Le but ultime des investigations du clinicien en neuropathologie reste toujours la guérison ou le soulagement des accidents nerveux. Aussi chaque chapitre est-il accompagné de conseils thérapeutiques appropriés. Cette thérapeutique symptomatique est la seule qui soit rationnelle et efficace. C'est celle que le praticien doit connaître et appliquer, les traitements dirigés systématiquement contre des entités nosographiques étant forcément artificiels et trop souvent infructueux.

Il existe cependant des agents thérapeutiques généraux, dont l'application peut être exposée dans des études d'ensemble, et dont les bienfaits dans les maladies nerveuses sont notoires, témoins l'électrothérapie (M. Huet), l'hydrothérapie (M. Guillain). Le praticien doit savoir utiliser à propos l'une ou l'autre.

La Pratique Neurologique n'aurait pas répondu entièrement à son but si toutes les notions et tous les renseignements qu'elle renferme n'avaient pas été éclairés par une illustration abondante. Pour comprendre certains symptômes, il est nécessaire de faire appel à des souvenirs anatomiques : des figures schématiques simplifient et éclairent les descriptions. Pour saisir et retenir les types cliniques, rien ne vaut les images photographiques, cette iconographie ne laisse rien à désirer.

Une table méthodique des matières et un index alphabétique très détaillé, en facilitant le maniement de l'ouvrage, économisent le temps du lecteur. M. Crouzon, qui eut la tâche difficile de secrétaire de la rédaction, a droit à de justes éloges.

La Pratique Neurologique mérite donc bien son nom. Il faut féliciter directeurs et auteurs de l'orientation nouvelle qu'ils viennent de donner à l'enseignement en le rapprochant de la vérité clinique. Ce livre démontre que la méthode française n'a rien perdu de ce qui fit et fera toujours sa valeur. Il contribuera utilement aux progrès de la neuropathologie, et rendra les plus grands services à toute une génération médicale.

Henry Meige.

BIBLIOGRAPHIE

2497. — **J. Benario.** — Ueber Neurorezidive nach Salvarsan und nach Quecksilberbehandlung. 1 vol. in-8°, de 195 pages, avec 5 figures et 1 planche. Prix : 6 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur, à Munich.)

2498. — **P. Duplessis de Pouzilhac.** — Les vierges qui tuent : *roman à thèse médicale*. 1 vol. in-18, de IX-288 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 11.

Mémoires :

H. Labit et Laffargue. — Les espèces microbiennes contenues dans la poussière d'une avenue le lendemain d'une fête foraine.

Louis Moret. — La défense sanitaire du Canal de Panama.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. (Séance du 25 Octobre 1911.)

Troisième réunion sanitaire provinciale du 2 au 4 Novembre 1911.

Chronique du génie sanitaire.

Informations.

***

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 6.

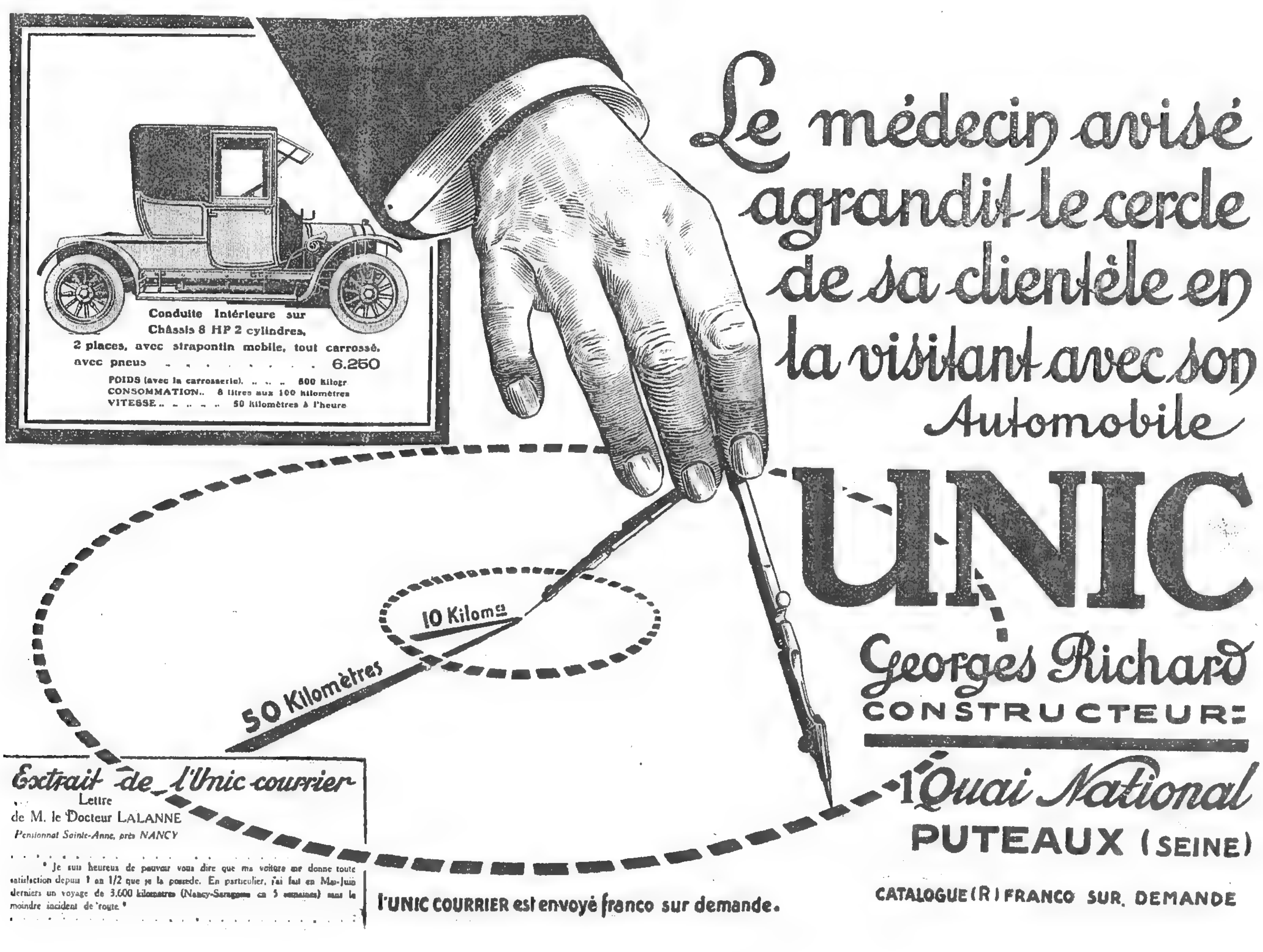
E. Kirmisson. — Pathologie et traitement du pied plat vulgus douloureux.

E. Gasne. — La maladie de Madelung (*fin*).

L. C. Bailleul. — Étude anatomo-pathologique et radiographique de la tuberculose des petits os longs de la main et du pied chez l'enfant (*fin*) (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — Compte rendu du service orthopédique au sanatorium de Hendaye pour l'année 1910.

J. Amaudrut. — Un cas de sarcome périostique à l'extrémité supérieure de l'humérus.


Conduite Intérieure sur
Châssis 8 HP 2 cylindres,
2 places, avec strapontin mobile, tout carrossé,
avec pneus 6.250
POIDS (avec la carrosserie). . . . . 800 kilogr.
CONSOMMATION.. 8 litres aux 100 kilomètres
VITESSE. . . . . . 50 kilomètres à l'heure
Le médecin avisé
agrandit le cercle
de sa clientèle en
la visitant avec son
Automobile
UNIC
10 Kilom.
50 Kilomètres
Georges Richard
CONSTRUCTEUR
1 Quai National
PUTEAUX (SEINE)
CATALOGUE (R) FRANCO SUR DEMANDE
Extrait de l'Unic-courrier
Lettre
de M. le Docteur LALANNE
Pensionnat Sainte-Anne, près NANCY
« Je suis heureux de pouvoir vous dire que ma voiture me donne toute satisfaction depuis 1 an 1/2 que je la possède. En particulier, j'ai fait en Mai-Juin derniers un voyage de 3.600 kilomètres (Nancy-Saragosse en 5 semaines) sans le moindre incident de route. »
l'UNIC COURRIER est envoyé franco sur demande.

DÉCRET
RELATIF A
LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Le Président de la République française,
Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts;
Vu les décrets du 31 Juillet 1893 et du 24 Juillet 1899, relatifs au doctorat en médecine;
Vu les décrets et arrêtés des 31 Mai et 22 Juillet 1902, relatifs au baccalauréat de l'enseignement secondaire;
Vu les décrets et arrêtés des 31 Juillet et 31 Décembre 1893 et l'arrêté du 20 Février 1907, relatifs au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles;
Vu les lois des 30 Novembre 1892, 27 Février 1880, 18 Mars 1880 et 10 Juillet 1896;
Vu les décrets du 21 Juillet 1897;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Décrète :

TITRE Ier. — DURÉE DES ÉTUDES. — CONDITIONS DE GRADES. INSCRIPTIONS. — LIVRET SCOLAIRE.

Art. 1er. — Les études en vue du doctorat en médecine durent cinq années, non compris l'année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Elles peuvent être faites :

Pendant les trois premières années, dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie; pendant les cinq années, dans une faculté de médecine, dans une faculté mixte de médecine et de pharmacie, ou dans une école de plein exercice de médecine et de pharmacie.

Art. 2. — Les aspirants au doctorat en médecine prennent vingt inscriptions. Ils doivent produire, pour prendre la première inscription, le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Art. 3. — Il n'est accordé d'inscriptions rétroactives ou cumulatives que dans les conditions fixées par l'article 15 du décret du 21 Juillet 1897 et sur justification du stage et des travaux pratiques.

Art. 4. — Il est établi un livret scolaire au nom de chaque étudiant.

Sont inscrites au livret scolaire les notes d'assiduité et d'interrogations obtenues aux travaux pratiques et aux stages.

Le livret, tenu à jour, est obligatoirement communiqué aux juges à tous les examens, sous peine de nullité de l'examen.

Une fois la scolarité terminée, il est remis à l'étudiant avec le diplôme.

TITRE II. — ENSEIGNEMENT.

Programme d'enseignement. — Enseignement théorique. — Enseignement technique (travaux pratiques). — Enseignement clinique.

Art. 5. — L'enseignement en vue du grade de docteur en médecine comprend :

1° Un enseignement théorique présentant l'ensemble des connaissances nécessaires au futur docteur en médecine;

2° Un enseignement technique donné dans les laboratoires (travaux pratiques) et coordonné à l'enseignement théorique;

3° L'enseignement clinique donné dans les hôpitaux.

Programmes d'enseignement.

Art. 6. — Des programmes détaillés sont établis à la fin de chaque année scolaire, pour les diverses branches de l'enseignement théorique et pour les travaux pratiques.

Chaque programme est préparé par le professeur titulaire, ou, à défaut, par l'agrégé chargé du cours, délibéré en assemblée de la Faculté et soumis au ministre de l'Instruction publique.

Après approbation du ministre, les programmes sont publiés au début de l'année scolaire.

L'assemblée de la Faculté fixe également le nombre des leçons, conférences et séances de travaux pratiques que comporte l'exécution de chaque programme.

Art. 7. — Le doyen est chargé d'assurer l'application des programmes. Il peut s'y faire aider par une Commission composée, sous sa présidence, d'un professeur titulaire désigné par les professeurs titulaires, d'un autre professeur titulaire désigné par les agrégés en exercice.

Enseignement théorique.

Art. 8. — Dans chaque Faculté ou Ecole, il est fait au début de l'année scolaire, aux élèves de première année, un exposé de l'organisation générale des études médicales.

Art. 9. — L'enseignement théorique comprend : 1° Les sciences biologiques. Anatomie. Histologie. Notions d'embryologie. Physiologie. Notions de physique et de chimie médicales.

2° Les enseignements annexés à la médecine, à la chirurgie et à l'obstétrique. Physique et chimie appliquées à la médecine. Anatomie pathologique. Anatomie topographique. Médecine opératoire. Pathologie expérimentale. Bactériologie. Parasitologie Pharmacologie. Hygiène. Thérapeutique. Médecine légale.

3° Pathologie générale : Pathologie interne. Pathologie externe. Obstétrique. Stomatologie. Notions de législation et de déontologie médicales.

Tous ces enseignements sont complétés, suivant leur nature, par des démonstrations et travaux pratiques.

Enseignement technique (travaux pratiques).

Art. 10. — Les travaux pratiques sont obligatoires et sont répartis entre les cinq années de scolarité.

Le travail de l'étudiant aux travaux pratiques est constaté par des interrogations ou des manipulations donnant lieu à des notes inscrites au livret scolaire.

Enseignement clinique.

Art. 11. — L'enseignement clinique comprend, avec les exercices pratiques qui y sont afférents :

1° L'enseignement élémentaire et pratique de la sémiologie et de la technique sémiotique pour les élèves de première année;

2° La clinique médicale, la clinique chirurgicale, la clinique obstétricale;

3° L'enseignement élémentaire des cliniques spéciales ci-après : Dermatologie et maladies vénériennes. Voies urinaires. Maladies nerveuses. Maladies mentales. Médecine infantile. Chirurgie infantile. Ophtalmologie Oto-rhino-laryngologie. Gynécologie. Maladies contagieuses.

TITRE III. — DU STAGE.

Art. 12. — Le stage est obligatoire pendant les cinq années d'études.

Il doit être accompli au siège de la Faculté ou Ecole pendant les quatre premières années.

Pendant la cinquième année, il peut, avec l'autorisation de la Faculté, être fait dans les établissements choisis par l'étudiant en France ou à l'étranger. L'étudiant devra fournir la preuve que ce stage a été régulièrement accompli.

Art. 13. — Chaque année le stage a une durée de neuf mois.

En cas d'empêchement légitime au cours de l'année scolaire, une partie du stage peut être faite pendant les vacances sur la demande de l'étudiant, après autorisation du doyen.

Art. 14. — Le service de l'Internat et de l'Externat des hôpitaux recruté par la voie du concours et dépendant

des administrations hospitalières dans les départements ou, à Paris, de l'administration générale de l'Assistance publique, est tenu pour équivalent du stage de médecine et de chirurgie dans les conditions qui seront déterminées pour chaque Faculté ou Ecole.

Des facilités seront accordées aux internes des hôpitaux pour l'accomplissement des stages spéciaux.

Art. 15. — Les stagiaires de première année sont groupés dans des services qui leur sont réservés.

Sous réserve d'une entente entre la Faculté ou Ecole, et l'administration de l'Assistance publique à Paris ou l'administration hospitalière dans les départements, tous les stagiaires sont associés, à partir de la troisième année, aux consultations et aux gardes d'hôpital.

Art. 16 — Au cours et à la fin de chaque stage, l'étudiant est interrogé par le chef du service auquel il est attaché.

Il lui est délivré un certificat comprenant deux notes, l'une d'assiduité, l'autre d'interrogations. L'insuffisance d'assiduité peut entraîner la suspension de l'inscription suivante. Il est tenu compte de la note d'interrogations dans le résultat des examens.

TITRE IV. — RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS, DES TRAVAUX PRATIQUES ET DU STAGE.

Art. 17. — Les enseignements, les travaux pratiques et le stage sont répartis ainsi qu'il suit entre les différentes années d'études :

Première année. — Semestre d'hiver. — Ostéologie. — Anatomie descriptive (y compris le système nerveux périphérique). — Notions élémentaires de pathologie générale comme introduction à l'étude de la médecine (enseignement facultatif pour les étudiants).

Semestre d'été. — Histologie. — Physiologie.

Travaux pratiques.

Stage le matin dans les services généraux de médecine et de chirurgie.

Deuxième année. — Semestre d'hiver. — Achèvement de l'anatomie, y compris le système nerveux central, et anatomie topographique.

Semestre d'été. — Achèvement de l'histologie et notions d'embryologie. — Physiologie avec notions de physique et de chimie médicales.

Travaux pratiques.

Stage, le matin, dans les services généraux de médecine et de chirurgie.

Troisième année. — Enseignement de la pathologie interne et de la pathologie externe. Quelques leçons de tératologie sont annexées à la pathologie externe.

Cours d'accouchements avec manœuvres obstétricales. Quelques leçons de tératologie sont annexées à ce cours.

Enseignement de la médecine opératoire.

Enseignement de la bactériologie.

Enseignement élémentaire, en quelques leçons, de la pathologie expérimentale.

Enseignement de la parasitologie.

Travaux pratiques de médecine opératoire, de bactériologie, de pathologie expérimentale et de parasitologie.

Stage dans les services généraux de médecine et de chirurgie.

Quatrième année. — Enseignement de la pathologie interne et de la pathologie externe.

Enseignement de la pathologie générale.

Enseignement de l'anatomie pathologique.

Notions élémentaires de matière médicale (médicaments simples et composés).

Eléments de pharmacologie (action physiologique des substances toxiques et médicamenteuses).

Travaux pratiques d'anatomie pathologique, de matière médicale et de pharmacologie.

Stage dans les services généraux de médecine et de chirurgie.

Suivant ses convenances et ses moyens propres, chaque faculté ou école organise, en troisième et en quatrième année, les stages des cliniques spéciales.

Les stages des cliniques spéciales, sauf pour la gynécologie, sont obligatoires.

Cinquième année. — Enseignement de la thérapeutique.

Enseignement de l'hygiène.

Enseignement de la médecine légale.

Enseignement de la stomatologie.

Notions de législation et de déontologie.

Travaux pratiques d'hygiène. — Démonstrations et travaux pratiques de médecine légale.

Stage dans les services généraux de médecine et de chirurgie.

TITRE V. — DES EXAMENS.

Art. 18. — Les examens sont de deux sortes :

1° Les examens de travaux pratiques;

2° Les examens de fin d'année.

a) *Examen de travaux pratiques.*

Art. 19. — Chaque enseignement, donnant lieu à des travaux pratiques, a pour sanction un examen placé à la fin des travaux pratiques.

Cet examen comprend :

L'épreuve pratique;

Des interrogatoires.

Art. 20. — Sont l'objet d'examens de travaux pratiques les matières suivantes :

L'anatomie, l'histologie, la physiologie, la physique et la chimie appliquées à la médecine, la médecine opératoire, la parasitologie, la bactériologie, l'anatomie pathologique, la matière médicale, la pharmacologie, l'hygiène et la médecine légale.

Art. 21. — En cas d'échec à l'examen de travaux pratiques, l'étudiant est tenu de faire une nouvelle série d'exercices avant de prendre l'inscription du trimestre suivant.

En cas de succès ultérieur, l'inscription lui est accordée rétroactivement.

Art. 22. — Pour les travaux pratiques dont la durée ne dépasse pas trois mois, la faculté ou école devra organiser des séries complémentaires d'épreuves.

Il y aura, avant le début de l'année scolaire, une nouvelle session d'examens de travaux pratiques pour les candidats ajournés à la session précédente, quel que soit l'endroit où, pendant les vacances, ils auront fait leurs travaux pratiques.

L'étudiant de nouveau ajourné à cette session complémentaire sera tenu de recommencer son année d'études.

Art. 23. — Pourront être admis par la commission scolaire à subir les examens de travaux pratiques, les élèves qui justifieront devant la commission avoir suivi des travaux pratiques dans les établissements dépendant de l'Université ou agréés par la Faculté.

b) *Examens de fin d'année.*

Art. 24. — Indépendamment des examens de travaux pratiques, chaque année d'études se termine par un examen de fin d'année.

Art. 25. — Sont l'objet d'examens de fin d'année les matières suivantes : anatomie et histologie; physiologie avec notions de physique et de chimie médicales; obstétrique; pathologie interne; pathologie externe; pathologie générale; thérapeutique; hygiène; médecine légale avec notions de législation et de déontologie et les cliniques visées à l'article 27.

Art. 26. — Les examens de fin d'année sont répartis ainsi qu'il suit :

Première année — Anatomie et histologie.

Deuxième année. — 1° Anatomie et histologie; 2° physiologie avec notions de physique et de chimie médicales.

Ces examens sont subis dans l'ordre choisi par le candidat.

Troisième année. — Obstétrique.

Quatrième année. — 1° Pathologie interne; 2° pathologie externe; 3° pathologie générale.

Cinquième année. — 1° Thérapeutique; 2° hygiène; 3° médecine légale avec notions de législation et de déontologie.

Ces examens sont subis dans l'ordre choisi par le candidat.

Examens de cliniques.

Art. 27. — Les examens de cliniques ont lieu après validation de tous les stages obligatoires.

Ils comprennent : 1° Examen de clinique chirurgicale et de thérapeutique chirurgicale avec revision générale de la pathologie externe;

2° Examen de clinique obstétricale et de thérapeutique obstétricale avec revision générale de l'obstétrique;

3° Examen de clinique médicale et de thérapeutique médicale avec revision générale de la pathologie interne.

Ces examens sont subis dans l'ordre choisi par le candidat.

TITRE VI. — DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX DIFFÉRENTS EXAMENS.
EXAMENS DE TRAVAUX PRATIQUES. — JURYS.

Art. 28. — Aux examens de travaux pratiques pour les matières qui ne font pas en outre l'objet d'un examen de fin d'année, l'interrogation peut porter sur l'ensemble du programme; pour les matières qui font en outre l'objet d'un examen de fin d'année, l'interrogation est limitée au programme des travaux pratiques.

Art. 29. — Les examens de travaux pratiques sont subis devant des commissions spéciales de trois membres.

Peuvent faire partie de ces commissions :

Les professeurs titulaires, les professeurs adjoints, les agrégés, les chefs de travaux et assimilés pourvus soit du grade de docteur en médecine, soit du grade de docteur ès sciences, soit du titre de pharmacien de 1re classe.

Sauf le cas de force majeure, chaque commission d'examens de travaux pratiques comprendra le chef des travaux pratiques correspondants.

Examens de fin d'année.

Art. 30. — Chacun des examens de fin d'année est subi devant un jury de trois membres.

Art. 31. — Les questions posées aux examens de fin d'année sont prises dans les programmes des enseignements correspondants.

Ces questions sont tirées au sort.

Le candidat tire un bulletin de l'urne; ce bulletin contient trois questions différentes; le candidat est interrogé sur une, sur deux ou sur les trois questions, au choix du jury.

L'examen est public; il est subi devant le jury complet.

L'admission et l'ajournement sont prononcés après délibération du jury complet.

Examens de cliniques.

Art. 32. — Le jury de chacun des examens de clinique est composé de trois juges.

Art. 33. — Pour la clinique chirurgicale, chaque série d'examens comprend au maximum : trois candidats.

Pour la clinique médicale : quatre candidats.

Pour la clinique obstétricale : six candidats.

Art. 34. — L'épreuve consiste dans l'examen d'un ou de deux malades.

Les candidats aux épreuves de clinique médicale et de clinique chirurgicale disposent de quinze minutes au maximum pour l'examen de chaque malade.

Pour l'épreuve de clinique obstétricale, le temps attribué à l'examen du malade est de vingt minutes au maximum.

L'examen des malades a lieu sous la surveillance du jury.

Les juges siégeant ensemble interrogent successivement les candidats au sujet des malades examinés, et s'assurent, en outre, qu'ils possèdent les connaissances nécessaires à la pratique médicale.

Le candidat ne doit pas connaître à l'avance le service où il aura à subir l'épreuve clinique.

Examens de fin d'année. — Examens de cliniques. Sessions. — Notation.

Art. 35. — Les examens de fin d'année ont lieu en deux sessions : l'une en Juillet, l'autre en Octobre.

Les dates en sont fixées par le doyen ou directeur.

Sauf pour les examens de cliniques, aucun examen individuel ou collectif ne peut avoir lieu en dehors des deux sessions réglementaires.

Art 36. — Tout étudiant doit, à moins d'une autorisation du doyen qui n'est accordée que pour motif grave, subir l'examen correspondant à son année d'études à la session de Juillet. Sont seuls admis à se présenter à la session d'Octobre les candidats ajournés à la session de Juillet ou autorisés à ne pas s'y présenter.

Art. 37. — L'étudiant qui n'a pas subi avec succès l'examen correspondant à son année d'études au plus tard à la session d'Octobre est ajourné à la session de Juillet de l'année scolaire suivante et ne peut prendre aucune inscription pendant le cours de cette année.

L'étudiant ajourné en Juillet et en Octobre peut obtenir le transfert de son dossier dans les formes prescrites par le décret du 21 Juillet 1897.

Art. 38. — Le jugement du jury d'examen s'exprime par les notes suivantes : extrêmement satisfait; très satisfait; bien satisfait; satisfait; mal; nul.

Les notes *mal* et *nul* sont éliminatoires.

Dans les examens de cliniques, la note *mal* entraîne l'ajournement à trois mois; après deux échecs successifs, l'ajournement est fixé à six mois.

La note *nul* entraîne l'ajournement à six mois.

Les notes sont attribuées par délibération du jury

Thèse.

Art. 39. — La thèse ne peut être soutenue qu'après réception aux examens de cliniques et dans les conditions fixées par les articles 20 et 21 du décret du 30 Juillet 1883.

Art. 40. — Pour chaque thèse de doctorat, le jury est composé de trois juges.

Art. 41. — Les examens de cliniques et la thèse doivent être subis devant la même faculté.

Art. 42. — Les étudiants inscrits dans les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie subissent devant ces écoles les examens correspondant à la première, à la deuxième, à la troisième et à la quatrième année d'études.

Les étudiants inscrits dans les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie subissent devant ces écoles les examens correspondant à la première et à la deuxième année d'études.

Art. 43. — Dans les écoles de plein exercice et dans les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les jurys d'examen sont présidés par un professeur de faculté délégué par le ministre.

Après les épreuves, le président du jury adresse au ministre un rapport sur les résultats des examens.

TITRE VII. — DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Art. 44. — Un arrêté ministériel déterminera la date d'application du présent décret.

Les étudiants qui auront pris inscription avant cette date subiront les examens d'après le régime prevu par le décret du 24 Juillet 1899.

Art. 45. — Seront abrogées, à partir de l'entrée en vigueur du régime établi par le présent décret, les dispositions contraires des décrets des 31 Juillet 1893, 31 Décembre 1894 et 24 Juillet 1899, ainsi que les dispositions du décret du 11 Janvier 1909.

Art. 46. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret,

qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 29 Novembre 1911.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

T. STEEG.

Le Ministre des Finances,

L.-L. KLOTZ.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Vu le décret du 29 Novembre 1911, portant réorganisation des études médicales, et notamment le § 1er de l'article 44 ainsi conçu :

« Un arrêté ministériel déterminera la date d'application du présent décret »,

Arrête :

Art. 1er. — Les dispositions du décret du 29 Novembre 1911, portant réorganisation des études médicales, seront appliquées à partir du 1er Novembre 1913.

Art. 2. — Les aspirants au doctorat en médecine qui s'inscriront à partir de l'année scolaire 1912-1913, en vue du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), seront astreints au régime d'études médicales prévu par le décret du 29 Novembre 1911.

Fait à Paris, le 30 Novembre 1911.

T. STEEG.

FACULTÉ DE PARIS

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur MAURICE LETULLE commencera le Cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie le samedi 16 Décembre 1911, à 6 heures, et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure, au grand Amphithéâtre.

Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal. — Leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales, par M. COUVELAIRE, agrégé. Dimanche, 10 Décembre, à 10 heures. « Indications opératoires et technique des interventions dans l'avortement ».

Clinicat médical. — Sont nommés : chef de clinique titulaire, M. Rendu; chef de clinique adjoint, M. Laroche.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Delassus est nommé professeur de clinique chirurgicale en remplacement de M. le professeur Duret, en congé.

M. Voituriez est nommé professeur de clinique obstétricale et de gynécologie.

M. Camelot est nommé assistant de clinique chirurgicale et M. D. Augier chef des travaux anatomiques.

Faculté de médecine de Lyon. — La Faculté de médecine inaugure cette année un enseignement nouveau : la création d'un cours de chirurgie expérimentale. M. VILLARD, agrégé a été chargé de ce cours complémentaire.

Ecole de médecine de Caen. — M. Danjou, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

M. Rosset, préparateur de chimie à la Faculté des sciences de l'Université de Caen, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie, pendant la durée de la délégation de M. Chrétien dans la chaire de chimie et toxicologie (du 1er Novembre au 31 Décembre 1911).

Ecole de médecine de Besançon. — M. Maldiney, chef des travaux pratiques à la Faculté des sciences, est chargé d'un cours de physique. M. Secrétant, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est prorogé dans ses fonctions pour une période de trois ans.

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Jacquemet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de pathologie interne.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Guerbet, suppléant d'un cours de pharmacie et matière médicale, est nommé, à partir du 1er Novembre 1911, professeur de pharmacie et matière médicale.

Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe, à Toulon. — Sont nommés à l'emploi de professeur à l'école d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe à Toulon, pour une période de cinq ans, à compter du 1er Janvier 1912 : à la chaire de chirurgie d'armée, M. le médecin en chef de 2e classe Valence, du port de Brest;

A la chaire de pathologie exotique, M. le médecin en chef de 2e classe Labadens, du port de Toulon.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. MILIAN, médecin des hôpitaux, commencera le mercredi 20 Décembre 1911, à 3 h. 1/2, à la salle des concours de l'hôpital de la Charité, un cours sur le Traitement de la syphilis, et le continuera les mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Les accidents du 606 et les moyens de les éviter. Accidents locaux. Accidents généraux. Les doses de 606. Indications du 606. Traitement du chancre et de la syphilis à ses diverses périodes. Traitement de la leucoplasie, du tabes et de la paralysie générale.

Chaque leçon sera précédée d'une présentation de malades avec exposé du diagnostic et du traitement. Ce cours est absolument gratuit.

Hospice national des Quinze-Vingts. — M. KALT, médecin des Quinze-Vingts, fera chaque mardi, à 1 h. 1/2, à la clinique des Quinze-Vingts, une conférence sur les sujets : 12 Décembre. Maladies de la rétine : 19 Décembre. Maladies de la choroïde; 26 Décembre. Maladies du nerf optique, avec projections de préparations.

Hôpital de Meknès (*Hôpital Louis*). — Extrait de la décision du 2 Novembre 1911 : « Le général commandant les troupes débarquées au Maroc décide que l'hôpital de campagne de Meknès n° 2 portera désormais le nom d'Hôpital Louis, en mémoire de M. le médecin-major Albert Louis, mort des suites de la fièvre typhoïde qu'il a contractée au chevet de ses malades. »

NOUVELLES

Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. — M. Henri Dubief, médecin inspecteur principal des Epidémies à la Préfecture de police, est nommé membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine.

Inspection des services sanitaires. — M. Leclainche, membre correspondant de l'Institut, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, a été nommé inspecteur général, chef du service de l'inspection des services sanitaires vétérinaires.

Association générale des Etudiants (section de médecine). — Un groupe d'internes des hôpitaux commencera, au début de Décembre, une série de conférences d'Internat et d'Externat.

Nombre limité d'élèves pour chaque conférence. Pour tous renseignements, s'adresser au Président de la Section de Médecine — maison des Etudiants — 13 et 15 rue de la Bûcherie.

Ecole du service de santé militaire. — Sont nommés répétiteurs à l'Ecole du service de santé militaire de :

Anatomie descriptive et topographique, M. le médecin-major de 2e classe Billet, de l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé.

Médecine opératoire et accouchements, M. le médecin-major de 2e classe de Gauléjac, surveillant à l'Ecole du service de santé militaire.

Physiologie, histologie et anatomie pathologique, M. le médecin-major de 2e classe Tournade, du 38e régiment d'infanterie.

Microbiologie, parasitologie, chimie et physique biologiques (laboratoire d'expertises bactériologiques), M. le médecin-major de 2e classe Baur, de l'hôpital militaire de Bourges.

La question des médecins assermentés. — Dans l'application de la loi sur les retraites ouvrières, il est dit (article 145, chapitre III) que l'ouvrier désireux de toucher avant soixante-cinq ans sa retraite à cause de ses infirmités, sera visité par un médecin assermenté désigné par le préfet; les membres du syndicat des Andelys, sauf MM. Mordagne et Mazoux, protestent contre la nomination de médecins assermentés en général, mesure qui, en désignant les uns, jette la suspicion sur les autres, et demandent que tout au moins le médecin assermenté ne puisse exercer ses fonctions dans la circonscription de sa clientèle.

L'évacuation des blessés militaires. — L'impératrice douairière Maria-Feodorovna a constitué un fonds inaliénable de 100 000 roubles (266.000 francs) dont le revenu est destiné à récompenser les inventeurs des meilleurs procédés d'évacuation des blessés du champ de bataille sur les hôpitaux de l'arrière des armées. Un concours est ouvert à cet effet pour le 1er Mai 1912, à Washington, où se tiendra la prochaine coférence international de la Croix-Rouge.

Les accidents du travail chez les prisonniers. — A la dernière réunion du Conseil supérieur des prisons, il a été procédé à la nomination d'une commission pour étudier la possibilité d'accorder une indemnité aux prisonniers victimes d'un accident du travail.

Service de santé de la marine. — Est maintenu sur sa demande, dans la réserve de l'armée de mer, M. le médecin de 2e classe d'Adhémar de Lantagnac, du port de Toulon.

Les jumelles réglementaires pour les médecins militaires. — On sait que le port de la jumelle est obligatoire en campagne pour tous les officiers de troupe, y compris les médecins.

Une récente décision ministérielle dispose que les officiers de tous grades de l'armée métropolitaine et coloniale, appartenant aux armes de l'infanterie, de la cavalerie et du génie, devront, dans un délai de trois ans, à partir du 1er janvier 1912, être en possession d'une jumelle à prismes.

Les élèves des écoles militaires et les adjudants promus sous-lieutenants dans l'une des armes désignées ci-dessus devront justifier, dans un délai de trois mois partant du jour de leur promotion, de la possession d'une jumelle remplissant les conditions déterminées pour l'arme à laquelle ils appartiennent.

Les officiers de réserve devront être pourvus d'une bonne jumelle, de préférence du type réglementaire dans leur arme.

Les officiers déjà pourvus de jumelles à prismes pourront continuer d'en faire usage, même si elles ne remplissent pas toutes les conditions requises.

CONCOURS

Médecin de la prison de la Santé — LECTURE DES COPIES. — Ont obtenu : MM. Dreyfus-Rose, 17; R. Voisin, 15; Lévy-Valensi, 17; Nathan, 16; Beauvy, 14; Pinard, 17; Merklen, 18; Fiessinger, 16; Chiray, 18; Bénard, 15; Ramond, 16; Gaultier, 15.

Internat — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 5 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Weiss, 4; Janet, 15; Guelfucci, 5; Maurel, 7; Sécheret, 6; Ecot (Pierre), 4; Borel (Paul), 15; Vallerant, 5; Boutier, 9; Mlle Giboulot, 11.

Séance du 7 Décembre. — Ont obtenu : MM. Delavierre, 4; Caux, 4; Philip, 5; Schoop, 9; Bricaire, 5; Salles, 7; Gheorghiu, 4; Cléret, 5; Cavaillon, 6; Brun, 9; Savidan, 5.

Pathologie — *Séance du 6 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Ledoux, 7; Flandrin, 10; Lewy, 10; Alibert, 10; Butin, 9; Garcin, 12; Escallier, 8; Léger, 9. Mlles Monbiot, 9; Landesmann, 10.

Séance du 7 Décembre. — Ont obtenu : MM. Pierquin, 6; Ferrand, 10; Sénèque, 6; Rouché, 2; Barat, 11; Krebs, 10; Debray, 5; Schulmann, 14. Mlle Peltier, 9.

Médecin stagiaire de l'assistance en Indo-Chine. — Les candidats dont les noms suivent sont admis à prendre part à l'examen pour l'emploi de médecin stagiaire de l'assistance en Indo-Chine, qui aura lieu le 11 décembre 1911 : MM. Abeille, Achard, Alphand, Boyer, Colat, Constantin, Delsaux, Dubarry, Dufossé, Fourcade, Lafaix, Lecompte, Levot.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi d'aide de clinique médicale infantile s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Lille, le jeudi 21 Décembre 1911, à 8 h. 1/2 du matin.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, du 7 au 14 Décembre, et déposer, en s'inscrivant, une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en Médecine.

Est admis à concourir tout docteur en Médecine, de nationalité française, n'ayant pas plus de 35 ans au moment de l'ouverture du Concours (Art. 2 du règlement adopté par l'Assemblée de la Faculté, le 31 Janvier 1901).

La durée des fonctions d'aide de clinique est fixée à un an; la nomination pourra être prorogée trois fois, et pour une année chaque fois, sur la demande du professeur. — Le traitement annuel est de 600 francs.

Les fonctions d'aide de clinique médicale infantile sont incompatibles avec toute autre fonction d'enseignement rétribuée.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour la nomination à une place d'interne en pharmacie dans les Hôpitaux de Rouen aura lieu le jeudi 21 Décembre 1911.

Les candidats doivent se faire inscrire à la Direction, quinze jours avant la date fixée par le concours

Ils devront déposer : 1° Un certificat de moralité; 2° un certificat de validation de stage; 3° leur acte de naissance. Aucun candidat ne sera admis au concours, s'il est âgé de moins de 20 ans.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Décembre 1911, à 1 heure. — M. BERTHON : Contribution à l'étude du syndrome de Mickulicz; MM. Gautier, Gaucher, Marfan, Gougerot. — M MODOT : Essai sur le traitement du charbon ; MM. Gaucher, Gautier, Marfan, Gougerot. — M. JALLET : Contribution à l'étude des troubles psychiques au cours des périodes secondaire et secondo-tertiaire de la syphilis ; MM. Gau-

cher, Gautier, Marfan, Gougerot — M. EDELMANN : Contribution à l'étude du diagnostic de l'hypertrophie du sinus et de l'adénopathie trachéo-bronchique; MM. Marfan, Gautier, Gaucher, Gougerot. — M. TEPER : Contribution à l'étude de l'appendicite chronique; MM Reclus, Letulle, Pierre Marie, Proust. — M. BRISSAUD : La coagulabilité du sang mesurée dans le plasma salé; MM. Pierre Marie, Reclus, Letulle, Proust. — M. PAILLARD : Le muscle diaphragme. (Etudes physiologiques et pathologiques.) La toux émétisante des tuberculeux; MM. Letulle, Reclus, Pierre Marie, Proust. — M. LAGANE : Les artérites intestinales. Etude clinique, anatomo-pathologique et expérimentale; MM. Letulle, Reclus, Pierre Marie, Proust. — M. LIEGAULT : Du diagnostic de l'appendicite chronique simulant la tuberculose pulmonaire; MM. Letulle, Reclus, Pierre Marie, Proust. — M. DEWAILLY : Traitement sanglant des fractures fermées. Contributions cliniques; MM. Segond, Lejars, Zimmern, Rouvière. — M. WALLIMANN : Contribution à l'étude des kystes spermatiques (Revue générale); MM. Segond, Lejars, Zimmern, Rouvière. — M. CORBIN : Contribution à l'étude de l'œsophagoscopie. Description d'un nouvel œsophagoscope; MM. Segond, Lejars, Zimmern, Rouvière. — M. DÉSURMONT : Etude anatomo-clinique des tumeurs solides bilatérales des ovaires; MM. Segond, Lejars, Zimmern, Rouvière.

Jeudi 21 *Décembre* 1911, à 1 heure. — M. BÉRAUD : Les injections hypodermiques d'oxygène dans le traitement des dyspnées et de l'asphyxie. Faits cliniques. Recherches expérimentales; MM Ch. Richet, Hutinel, De Lapersonne, Terrien. — M. BACH : La tension artérielle au cours de l'érysipèle et sa valeur pronostique; MM. Hutinel, Ch. Richet, De Lapersonne, Terrien. — M. MOURADIAN : De la valeur pratique du séro-diagnostic de Wassermann en pathologie oculaire; MM. De Lapersonne, Ch. Richet, Hutinel, Terrien. — Mlle TSCHOUMAKOWA : De quelques formes atténuées de la tuberculose du segment antérieur de l'aorte; MM. De Lapersonne, Ch. Richet, Hutinel, Terrien. — M. DELOR : Traitement opothérapique des néphrites; MM. Debove, Alb. Robin, Bar, Castaigne. — M. WERTZ : Considérations sur l'étiologie de l'asthme; MM. Alb. Robin, Debove, Bar, Castaigne. — M. MORANDINI : De l'évolution dans la thérapeutique des dystocies pelviennes aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles; MM. Bar, Debove, Alb Robin, Castaigne. — M. CLETIEZ : Nouvelles formes d'assistance maternelle. Restaurants gratuits pour mères nourrices et cantines maternelles; MM. Bar, Debove, Alb. Robin, Castaigne. — M. MARQUET : La contagion par le linge sale; MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Widal, Claude. — M. SAMOUÉLIAN : Le rôle du système nerveux en pathogénie et psychothérapie; MM. Gilb. Ballet, Chantemesse, Widal, Claude. — M. VAUCHER : L'hydrémie chez les brightiques et les cardiaques œdémateux. Son étude à l'aide de la méthode réfractométique. Comparaison de ses variations à celle du poids; MM. Widal, Chantemesse, Gilb. Ballet, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 *Décembre* 1911. — 2e (1re série). — 2e (2e série). — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu.

Mardi 19 *Décembre* 1911. — 2e. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) — 3e. Oral (Première partie) (2e série). — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 20 *Décembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e. — 5e Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec.

Jeudi 21 *Décembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e.

Vendredi 22 *Décembre* 1911. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e. Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker. — 5e. Obstétrique (Première partie). — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Samedi 23 *Décembre* 1911. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie (2e série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

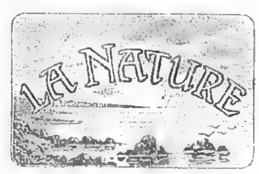
RENSEIGNEMENTS

Hôpital et Dispensaire Français, *172, Shaftesbury avenue, W. C. London*, demande un *médecin* âgé de 30 ans au plus, ayant son diplôme et devant demeurer à l'Hôpital. Durée un an. Salaire 150 fr. par mois, logé, blanchi et nourri. Les demandes doivent être adressées au Secrétaire de l'Hôpital.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1. rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1912, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LE IIe CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ MATERNELLE DE ROUBAIX

Le IIe Congrès de la Mutualité maternelle s'est réuni à Roubaix, le 19 Octobre 1911, sous la présidence de M. le sénateur P. Strauss.

Depuis 1866, date de la fondation de l'« Association des femmes en couches de Mulhouse », première ébauche de mutualité maternelle, depuis 1891, époque de la création de la Mutualité maternelle de Paris, œuvre véritablement originale par ses statuts bien particuliers, l'idée de mutualité maternelle a fait de sensibles progrès, et M. Bonnier pouvait nous dire, au Congrès, qu'à sa connaissance, 122 villes de France possèdent une Mutualité maternelle.

En l'absence de loi imposant le repos de quatre semaines aux accouchées, en l'absence surtout d'un budget suffisant pour leur allouer une indemnité compensatrice, on a cherché dans la Mutualité le moyen de réaliser ces desiderata. A une époque où la puériculture prend rang parmi les nécessités sociales, il n'y a pas lieu de s'étonner du chemin parcouru par la Mutualité maternelle; ce qui pourrait étonner, c'est qu'il n'y en ait pas encore davantage, car, en définitive, si la Mutualité maternelle se propose de venir en aide à la femme en couches, par répercussion elle secourt l'enfant. Et les statistiques démontrent d'une façon péremptoire qu'il y a là une arme des plus sérieuses contre la mortalité infantile, puisqu'on arrive à en abaisser le taux, au cours de la première année, à 6, 5, 4, et même 3 pour 100.

Et pourquoi ce résultat ? Parce que la Mutualité maternelle encourage l'allaitement maternel, favorise la surveillance directe et les soins personnels de la mère pendant les quatre ou six premières semaines qui suivent la naissance; plus tard, elle confie cette surveillance aux consultations de nourrissons.

Comment arriver à éduquer les jeunes mères dans leur rôle d'éleveuses d'enfants, quand elles sont affiliées à la Société ? Par l'intermédiaire des dames patronesses, des inspectrices, qui sont véritablement la cheville ouvrière de la Mutualité. Dès la déclaration de naissance, elles vont elles-mêmes à domicile, visitant les accouchées, les enfants, prodiguant des soins, des conseils, apportant le secours que seul peut fournir le cœur de la femme, les paroles de réconfort qui font supporter le présent et espérer dans l'avenir. A côté de l'aide pécuniaire officielle qu'elles apportent chaque semaine, il y a l'assistance officieuse morale qui contribue largement au succès de l'œuvre.

Dès le Ier Congrès des mutualités maternelles, M. P. Strauss avait déjà bien montré l'impor-

tance considérable des dames patronesses dans le mécanisme de la Mutualité maternelle : « Celle-ci est touchante encore, disait-il, parce qu'elle met des dames patronesses, des femmes du monde en contact, avec les femmes du peuple, et qu'elle permet ainsi de faire du bien, non seulement au point de vue matériel, mais encore au point de vue moral. »

Au Congrès de Roubaix, la plupart des orateurs ont à nouveau insisté sur ce rôle prépondérant de la dame patronesse. M. Poussineau a rappelé, en termes touchants, les services rendus par elle à l'Association, et l'éminent avocat de Douai, M. V. Dubron, a consacré la plus grande partie de sa remarquable conférence à développer le rôle de la femme dans la Protection de la mère et de l'enfant. Pendant une heure, il tint son nombreux auditoire sous le charme de sa parole, et chaque auditeur fut empoigné et emporté tout à la fois, et par l'éloquence de l'orateur et par les hauts sentiments de solidarité sociale développés dans son apologie de la femme française et de son cœur mis au service des humbles. « Pour sauver l'enfant, il n'y a que la mère ; pour sauver la mère, il n'y a que la femme. »

« Sans dames patronesses, la Mutualité maternelle n'est pas possible ; elles sont la clé de voûte de l'édifice, et c'est sur la générosité de leur cœur qu'est basée l'assurance du succès » (Commandeur).

Ceci prouve que la première chose à faire pour créer une Mutualité maternelle est de trouver quelques femmes de cœur qui veulent bien s'occuper de la propagande et assister aux consultations de nourrissons en y prenant une part active. Puis un comité, un conseil d'administration est nommé, des statuts sont élaborés, soumis à l'approbation, et la Société se trouve constituée.

Il va falloir trouver des membres honoraires, bienfaiteurs qui apporteront à l'œuvre des ressources principales, car il faut savoir que les cotisations des membres participantes ne représentent guère que le cinquième du budget nécessaire.

Et les participantes vraies, c'est-à-dire des femmes entrant dans la Société n'étant pas enceintes, comment les recruter ? Tel est le problème étudié par M. Commandeur au Congrès.

« Nous avons essayé, dit-il, bien des procédés pour attirer à nous les adhérentes, et il faut reconnaître que presque tous, sauf deux, ont donné des résultats médiocres. Parmi ceux qui ont complètement échoué, signalons premièrement les pancartes dans les usines, les ateliers, les services hospitaliers, les endroits publics affectés aux services municipaux, etc. ; les circulaires adressées aux présidentes de Sociétés de secours mutuels. Malgré les avantages consentis à ces Sociétés, consistant en tarif réduit pour celles affiliant tous leurs membres à la Mutualité maternelle, nous n'avons pas reçu une seule demande d'adhésion collective ni même une simple demande de renseignements, comme si les mutualistes se désintéressaient complètement de l'assurance de la Maternité.

Un deuxième moyen de propagande qui a donné des résultats médiocres est l'adjonction, au livret de famille qui est délivré aux époux le jour du mariage, d'un bulletin d'adhésion à la Mutualité maternelle. Sans doute quelques-uns de ces bulletins nous sont parvenus avec une adhésion, mais le pourcentage est infime par rapport à ceux distribués. Nous estimons cependant que ce moyen de propagande doit être conservé.

Les seuls moyens qui aient été pour nous vraiment efficaces sont les articles de presse ainsi que les entrefilets périodiques dans les grands quotidiens, et l'admission des membres extra-statutaires.

Deux ou trois fois l'an, nos excellents amis, philanthropes, hommes politiques, dont les articles font autorité dans la grande presse lyonnaise, veulent bien consacrer à notre Société, à son fonctionnement et à ses résultats, quelques lignes intéressantes.

En outre, à la fin de chaque mois, paraît dans les journaux une note rappelant que le versement des cotisations a lieu le premier dimanche de chaque mois au siège de la Société et donnant les conditions exigées pour faire partie de la Société. Ce mode de propagande est de beaucoup celui qui a donné les meilleurs résultats. Chaque premier dimanche, les femmes venant demander des renseignements viennent affluer au siège social, et nous avons pu ainsi, au début de 1911, faire jusqu'à 25 ou 30 adhésions par mois.

Un moyen aussi efficace, sinon plus, mais infiniment plus onéreux pour les finances de la Société, est l'admission des extra-statutaires, c'est-à-dire des femmes en état de grossesse. Ce mode de recrutement ne peut être aisément supporté que par les Sociétés riches, disposant de ressources exceptionnelles.

Cette partie de la communication de M. Commandeur méritait d'être signalée dans son intégralité ; elle forme, en quelque sorte, le préambule de celle de M. E. Duquenne : « Quel rôle peuvent jouer les unions de Sociétés de secours mutuels dans la création et le développement des Mutualités maternelles ? »

Il juge indispensable l'autonomie des Mutualités maternelles, en raison de leur nature spéciale, de leur caractère exceptionnel et des appuis financiers dont elles ne peuvent se passer et qu'elles ne pourront obtenir que par cette autonomie. Mais c'est par les Sociétés de secours mutuels que doit être entrepris le recrutement. Après un exposé de trois modes d'affiliation, il émet le vœu « que, dans chaque union de secours mutuels soit, le plus tôt possible, instituée une

commission spéciale ayant pour mission de promouvoir la création de Mutualités maternelles, de provoquer l'affiliation des Sociétés aux Mutualités maternelles fondées ou à fonder, et de collaborer au développement de ces dernières ».

Depuis la création d'une commission médicomutualiste devant préparer l'organisation du Ier Congrès des Mutualités maternelles, le champ d'action de celles-ci s'est trouvé élargi. Il ne s'agissait plus seulement de secourir la femme en couches, il fallait encore la surveiller pendant sa grossesse au point de vue médical, la faire reposer pendant un ou deux mois avant l'accouchement, de façon à permettre à la grossesse d'aller plus sûrement à terme, de dépister, de traiter et de guérir toute affection pouvant troubler l'évolution normale de la grossesse, d'éviter une dystocie tenant à une présentation défectueuse, de parer à toute éventualité fâcheuse provenant d'un rétrécissement pelvien.

Ces mêmes considérations ont été reprises à Roubaix dans le rapport de MM. Oui et Felboen.

Les consultations de grossesse sont extrêmement utiles; non seulement on engage les sociétaires à s'y rendre, mais encore on les y attire par des primes. « En ceci, dit M. Bonnaire, la Mutualité fait œuvre de prévoyance dans le sens médical du mot; elle défend les futures mères et leur enfant contre leur propre insouciance; elle les paie pour qu'elles veuillent bien s'assurer contre les risques de dystocie qui peuvent être prévus et prévenus. » Malheureusement, elles sont très peu suivies, les femmes du peuple montrant à leur égard une hostilité marquée. Or, ce n'est pas tant sur la prime qu'il faut compter que sur l'éducation spéciale des femmes, éducation qui est longue à se faire, mais qui se fait quand même. A ce propos, MM. Pinard et Bar faisaient remarquer combien était infime le nombre des consultantes dans les maternités parisiennes il y a vingt ans environ, combien, au contraire, il est considérable aujourd'hui, avec une progression constante.

A Lyon, M. Commandeur a donné, la première année, 81 consultations, bien qu'aucune prime ne soit affectée à ce service.

A quelle période de grossesse les conseiller de préférence? Sur les observations présentées par le professeur Bar, le premier examen devrait être pratiqué vers le cinquième mois de la grossesse, car déjà, à ce moment, il est possible de voir si la gestation reste physiologique ou a une tendance à devenir pathologique; un second examen serait fait dans les dernières semaines.

Devant la difficulté d'amener les intéressés, on a pensé qu'il est plus sage de ne demander que deux examens; mais c'est là un minimum que les Mutualités maternelles feraient bien d'exiger de leurs sociétaires.

A la rigueur, les consultations de grossesse, avec ou sans prime, pourront être réalisées un jour; en est-il de même du repos pendant un ou deux mois avant la délivrance? Malgré toute l'importance de ce facteur de puériculture intra-utérine, il est probable que le temps est encore éloigné où il pourra être mis en jeu, en raison de la pénurie des ressources budgétaires, car le repos doit être allié à une indemnité compensatrice.

Enfin l'œuvre de la Mutualité maternelle doit être complétée par la surveillance médicale des nourrissons jusqu'à l'âge de deux ans; ce fait est amplement démontré, et des communications intéressantes de MM. Decherf, Lagache, Aviragnet sont venues nous apporter une nouvelle confirmation.

Un dernier rapport mérite toute l'attention, celui de M. le lieutenant L. Lambezat sur « la création et l'organisation de la Mutualité maternelle du 51e régiment d'infanterie et sur le rôle que sont appelées à jouer les Mutualités maternelles dans l'armée ».

Ce rôle est considérable au point de vue de la propagation de l'idée mutualiste en dehors de l'armée; de plus, la Mutualité maternelle crée l'union entre les familles des hommes de troupe et des officiers; elle secourt les femmes des hommes de troupe lors de la naissance d'un enfant et assure leur repos pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement; elle encourage par une prime l'allaitement maternel; elle peut prêter une aide précieuse à la discipline, en évitant aux soldats mariés des absences illégales et des désertions.

La nécessité de ces Mutualités maternelles dans l'armée découle de cette considération mise en relief par M. Poussineau, à savoir qu'il y a 15.000 femmes de soldats mariés qui sont actuellement sans ressources et auxquelles il faut absolument venir en aide. En présence de cette situation, le Congrès a envoyé un télégramme au ministre de la Guerre pour le « supplier de faire le nécessaire pour que les mères et leurs enfants ne souffrent ni du froid ni de la faim ».

***

Voilà ce qui a été fait au Congrès de Roubaix dans le domaine de la Mutualité maternelle. De plus, ce Congrès aura au moins eu un résultat pratique, dont la réalisation semble bien proche: la fondation d'un Asile pour femmes enceintes, promis par M. Motte, maire de Roubaix, à la suite de la conférence de M. Dubron.

A quand la même création à Lille!

V. Bué,
Chargé du cours d'accouchement et d'hygiène de la première enfance à la Faculté de médecine de Lille.

FACULTÉ DE PARIS

Suspension du cours d'anatomie. — A la suite des incidents qui ont empêché le professeur Nicolas de faire son cours d'anatomie, le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, a adressé un rapport à M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Le vice-recteur a pris l'arrêté suivant :

« Le vice-recteur de l'Académie,

« Vu l'article 40 du décret du 21 Juillet 1897 relatif au régime scolaire et disciplinaire des Universités,

« Vu l'avis de M. le doyen de la Faculté de Médecine, en date du 9 Décembre 1911,

« Arrête :

« Article premier. — Le cours d'anatomie de la Faculté de Médecine et les travaux pratiques annexes sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

« Art. 2. — M. le doyen de la Faculté de Médecine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« LOUIS LIARD. »

Nous croyons savoir, d'autre part, que le Conseil de l'Université de Paris sera convoqué cette semaine pour juger les cinq étudiants arrêtés jeudi dernier, au moment des manifestations contre M. Nicolas, et qui lui ont été déférés disciplinairement.

Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie. — *Les Méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique.* — M. GOUGEROT, agrégé, et P. ABRAMI commenceront une série de 15 démonstrations et exercices pratiques le mercredi 20 Décembre 1911, à 3 h. 30, au Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche).

Programme. — Les sérodiagnostics : agglutination de Widal. — Les réactions de fixation : réaction de Wassermann. — Diagnostic biologique des anémies, leucémies et purpuras, des pleurésies et des ascites, des méningites (cytodiagnostics). — Ictères hémolytiques et hémolysiniques, hémoglobinuries. — Insuffisance hépatique. — Examen des crachats. — Examen du suc gastrique. — Vaccins de Wright et opsonines. — Fonctions rénales, examen des urines : urémie, chlorurémie, cryoscopie, perméabilité rénale, albumines, peptones. — Azotémie. — Acidose et coma diabétique.

Le droit à verser pour cette série est de 60 francs. Sont admis tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Des certificats seront délivrés à la fin des exercices. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures. Deux séries de démonstrations sont faites chaque année : l'une en Octobre-Novembre, l'autre en Mai-Juin, soit avant, soit après les démonstrations de diagnostic bactériologique.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — Lauréats de l'Ecole pour l'année scolaire 1910-1911. — 1re année : 1er prix *ex æquo*, MM. Maurice Périot et Henry Sedan-Miègemolle; 2e année : 1er prix *ex æquo*, MM. Edmond Aubert, Gaston Daniel et Jean Sedan-Miègemolle ; — 3e année : 1er prix, M. Jean de Vernejoul ; 2e prix, M. Joseph Louge ; — 4e année : mention honorable, M. Jules Perrin.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. MORAX, ophtalmologiste de Lariboisière, fera pendant les mois de Janvier, Février et Mars 1912, un enseignement clinique de premier degré. Les élèves seront initiés individuellement à la technique d'examen ophtalmologique, à l'emploi des instruments ou appareils, à la détermination de la réfraction, etc.

Lundi et vendredi, à 9 heures : Examen des malades atteints d'affections superficielles.

Mardi et jeudi, à 9 heures : Examen des malades atteints de troubles de la réfraction.

Mercredi et samedi, à 9 heures : Opérations oculaires.

Droit d inscription : 45 francs.

— M. MORAX fera le dimanche matin à 10 heures, dans l'amphithéâtre des Cours de Lariboisière, une série de Conférences cliniques sur les infections de la conjonctive et de l'œil (avec présentation de malades et projections). Première conférence le dimanche 14 Janvier.

— M. POULARD, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera, le 15 Janvier, une série de 12 Conférences d'ophtalmologie pratique (avec présentation de malades et projections). Ces Conférences sont destinées aux médecins praticiens, aux étudiants et aux débutants en ophtalmologie. Elles auront lieu les lundis, mercredis et vendredis à 3 heures, dans l'amphithéâtre des Cours de Lariboisière.

Ces Conférences sont gratuites.

— MM. MAGITOT et LANDRIEU feront un Cours pratique d'ophtalmoscopie qui aura lieu l'après-midi en Février et Mars.

— MM. DUPUY-DUTEMPS, MORAX, POULARD, ROCHON-DUVIGNEAUD feront dans leurs services hospitaliers, du lundi 29 Avril au dimanche 5 Mai 1912, une série de Conférences cliniques, de démonstrations techniques suivies d'exercices pratiques sur un certain nombre de questions ou techniques de connaissance récente. Indications thérapeutiques dans le glaucome. Technique et indications de la sclérecto-iridectomie de Lagrange avec exercices pratiques. Cyclodialyse. Utilisation du tonomètre de Schioetz. Kératoplastie : technique et exercices pratiques. Traitement des épithéliomas palpébraux par le radium. Le Salvarsan dans les affections oculaires. Diagnostic et traitement des tumeurs intra-oculaires. Diaphanoscopie, éclairage de contact. Ponction lombaire et trépanation dans la névrite œdémateuse. Autoplasties palpébrales. Corps étrangers intra-oculaires, etc.

Droit d'inscription : 50 francs.

Hôpitaux de Montpellier. — Sont nommés : Internes titulaires pour quatre ans : MM. Œconomos, Mlle Giraud et M. Giraud. — Internes provisoires pour un an : MM. Aimes, Rouvière, Arrivat, Baumel et Cathala.

Externes titulaires pour deux ans : MM. Bentkowski, Bonnet, Gautrand, Cazejust, Cambiès, Ducos, Tarrou, Carrière, Boyer, Verne, Bardou et Scemama. — Externe provisoire : M. Clarou.

NOUVELLES

L'assainissement de la Corse. — Le Sénat vient d'adopter le projet de loi voté par la Chambre des députés, relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse.

La médaille de 1870-1871 aux médecins, infirmiers et aumôniers. — M. Driant a déposé et développé à la Chambre des députés une proposition de loi tendant à faire obtenir la médaille de 1870-1871 aux médecins, infirmiers et aumôniers qui ont pris part à cette campagne.

Voici l'article unique de cette proposition :

« ARTICLE UNIQUE. — Les médecins, les infirmiers, infirmières et les aumôniers qui ont prêté un concours effectif aux opérations de la guerre de 1870 et qui ont soigné les blessés dans les ambulances recevront la médaille commémorative de la campagne de 1870-1871. »

Sur la demande du ministre de la Guerre, cette proposition a été renvoyée à la commission de l'armée, après que la Chambre eut déclaré l'urgence.

Envoi aux stations balnéaires des ouvriers de la Ville de Paris et du département de la Seine. — Sur la demande de M. Basset, le Conseil général de la Seine vient de renvoyer à l'examen de sa IVe Commission un vœu tendant à ce que l'Administration s'entende avec les autorités des stations où sont soignés les malades atteints d'asthme et d'emphysème pulmonaire, et qui ont des hôpitaux où elles admettent à prix très réduits les personnes venant des autres départements, en vue de pouvoir y envoyer les ouvriers de la Ville de Paris et du département de la Seine.

Société scientifique d'Hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme. — La Société d'Hygiène alimentaire vient de donner, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sa première conférence scientifique publique, sous la présidence de M. Armand Gautier.

M. Lapicque, professeur de physiologie générale au Muséum, a traité de la suppléance mutuelle des principes alimentaires et discuté la conception de l'isodynamie.

— Vendredi 15 Décembre 1911, à 9 heures du soir : « Le Végétarisme et les idées actuelles sur le rôle de la digestion », par M. E. Gley, professeur au Collège de France.

Fondation Pierre-Budin : Ecole de puériculture (consultation de nourrissons, 91 *bis*, rue Falguière). — Année scolaire 1911-1912, leçons de puériculture du premier âge.

Les leçons sont faites par les docteurs : Devraigne, chef de clinique à la Faculté de médecine; Aviragnet, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. Elles ont lieu tous les mercredis à 5 heures, sauf une interruption du 21 Décembre au 23 Janvier. Il est fait également des Conférences de puériculture pour lesquelles sont envoyées des cartes d'invitation.

La consultation gratuite de nourrissons est faite : le lundi, à 2 h. 1/2, par M. Binet, ancien moniteur à la clinique Tarnier; le mercredi, à 9 h. 1/2, par M. Planchon, ancien moniteur à la clinique Tarnier; le vendredi, à 9 h. 1/2, par M. Macé, accoucheur des hôpitaux.

Observation. — Les personnes qui auront suivi régulièrement les leçons de puériculture, ainsi que la consultation de nourrissons, pourront se faire inscrire pour l'obtention d'un certificat du puériculture délivré par la fondation Pierre-Budin, à la suite d'un examen qui aura lieu dans le courant du mois de Juin 1913.

Commission de classement. — Sont désignés comme membres titulaires de la commission de classement pour l'établissement du tableau d'avancement du personnel administratif des services du commissariat et de santé de l'armée de mer : MM. le médecin général de 1re classe Bertrand, inspecteur général du service de santé; le médecin en chef de 1re classe Bellot, chef du service de santé.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — 1re *Séance du 9 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Lacau Saint-Guily, 4; Vazeux, 7; Barthélemy, 8; Errard, 3; Poisvert, 4; Feldstein, 6; Moricz, 6; Luquet, 5. Mlle Leven, 6.

2e *Séance du 9 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Stréhaïano, 3; Baude, 6; Antoine, 8; Gineste, 5; Moreau, 10; Bardon (C.), 9; Léchelle, 12; Dognon, 5; Michaux, 7.

1re *séance du 11 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Papillon, 4; Pichon, 6; Hemmerdinger, 5; Rousseau, 6; Beloux, 6; Scheikevitch, 5; Masmonteil, 4; Freite, 6; Morlot, 7.

2e *Séance du 11 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Lascaux, 6; Benit, 7; Wilmoth, 4; Castex, 5; Lavalée, 3; Lucas-Championnière, 11; Murga, 5; Marqueste, 5; Rouffignac, 4; Binet, 7; Boyer, 6; Brizard, 5; Blum, 4.

Pathologie. — *Séance du 8 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Claude, 9; Lambert, 7; Trifaud, 6; Dautrelle, 12; Dedet, 10; Bordet, 9; Le Roy (R.), 6; Jacquemin, 6.

Séance du 9 Décembre. — Ont obtenu : MM. Desaux, 13; Lanos, 7; Oulié, 8; Chichmanian, 10; Bourdeaux, 7; Touchard, 8; Prunier, 5; Leroy (M.), 10; Ramadier, (H.), 11. Mlle Delage, 10.

Séance du 11 Décembre. — Ont obtenu : MM. Lépine, 10; Gardin, 10; Besnard (J.), 12; Lesage, 8; Marcassus, 11; Audain, 9; Aubin, 8; Fitte, 11; Mickaniewski, 4; Constantini, 8.

Internat en pharmacie des Asiles de la Seine. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie dans les Asiles publics d'aliénés du département de la Seine : Asile clinique, Asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif et Maison-Blanche, sera ouvert le lundi 8 Janvier 1912, à 1 heure précise, à l'Asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours doivent se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, Service des Aliénés, 1er Bureau, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au jeudi 21 Décembre 1911 inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

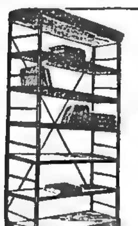
On demande jeune médecin actif pour poste montagne pénible. S'adresser Dr Coutard, 20, rue de Madrid.

Hôpital et Dispensaire Français, 172, *Shaftesbury avenue, W. C. London*, demande *médecin* âgé de 30 ans au plus, ayant son diplôme et devant demeurer à l'Hôpital un an. Salaire 150 fr. par mois, logé, blanchi et nourri. Les demandes doivent être adressées au Secrétaire de l'Hôpital.

Paris. — Clientèle médicale à céder. S'adresser au Dr Bourilhet, 66, boulevard de la Gare, de 5 à 6 heures.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous avons mis en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1912.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

OU L'ON ENTEND UN HOMME D'ÉGLISE PRÊCHER SUR L'AGE MUR

« Une découverte importante n'est jamais instantanée que pour un observateur superficiel ; elle ne doit pas sa naissance à une sorte de génération spontanée ; elle n'est généralement que la conséquence d'une longue série de travaux dus à de nombreux collaborateurs et, souvent, à l'effort de plusieurs générations. »

Professeur Weiss.
(Leçon d'ouverture du cours de physique médicale à la Faculté de Paris, 17 Novembre 1911.)

J'étais allé, l'autre dimanche, visiter un confrère qui a transporté ses dieux lares au sommet des hauteurs de Buzenval. Cet ami est un sage. De façon élégante, il a solutionné le problème de vivre en partie double et de s'évader à son gré de soi-même : à Paris, il est médecin, et exerce de son mieux notre art, mais sur les plateaux de Saint-Cloud, il est philosophe et cultive simplement l'amitié.

Je rencontrai chez lui un prélat qui naguère eut son heure de célébrité en résistant doucement à la tyrannie romaine. Adversaire de tous les excès, aussi bien dans le moral que dans le monde physique, il lutte avec énergie contre l'embonpoint de la soixantaine. C'est pourquoi, aussitôt après le café, il m'invita à le suivre sur la route, qui, à travers bois, mène vers le Mont-Valérien.

Instinctivement, et sans nous être entendus, nous fîmes halte d'abord vers la porte du parc où les nôtres, en 71, combattirent avec tant de vaillance; puis, un instant, nous demeurâmes à prier, chacun à notre manière, devant l'humble monument de la bataille de Buzenval.

Comme, le cœur serré, nous revenions chez notre hôte, mon compagnon, soudain, m'interpella à propos de mon dernier petit article de *La Presse*, qu'il avait bien voulu lire.

— Vous avez exalté les jeunes gens, me dit-il, et je serais mal venu, avec mes cheveux blancs, de vous en blâmer. Vous avez dit aussi qu'eux seuls étaient bons pour la guerre. Eh bien, dans ces bois où errent encore les âmes suppliantes de nos héros vaincus, en face de ces inscriptions gravées sur ces arbres, où Wilhelm, Fritz et d'autres envahisseurs ont évoqué leur Germanie absente, laissez-moi vous dire que vous avez fait, au détriment de l'âge mûr, la part vraiment trop belle à la jeunesse. Il ne sert à rien d'être jeune, et tout le prouve ici, si l'on n'est pas embrasé par la flamme de l'enthousiasme, si l'on n'a pas le dieu en soi! Or, le grand mal, voyez-vous, c'est que ceux qui sont morts là, les vieux comme les jeunes, ne croyaient pas à la victoire. Ils consentaient bien à se faire tuer, mais ils n'étaient plus jetés hors d'eux-mêmes par ce vent d'héroïque folie qui, à Valmy, Jemmapes, Honds-

choote et Wattignies, enivrait les Kellermann, les Carnot et les Dumouriez.

Non, croyez-moi, en dehors du monde physique, il n'est aucun privilège pour la Jeunesse. L'âge mûr, au contraire, s'il n'est déjà plus aussi troublé par le parfum des fleurs, est si près de cueillir les fruits, que sûrement on peut dire que c'est la période féconde de la vie. Oh! je vous concède que pour les mathémathiques et certaines combinaisons de la guerre, pour tout ce qui est intuitif, en un mot, les jeunes cerveaux tout neufs, moins encombrés, sont plus facilement touchés par l'étincelle divine. Oui, un Pascal redécouvrira à 16 ans la 32e proposition d'Euclide, et à 24 ans, ce Corsicot de Bonaparte subjuguera en quelques mois l'Italie, alors que les derniers Valois s'étaient en vain usés à sa conquête. Mais n'allez pas nous dire que, dans le domaine des sciences, les jeunes seuls ont tracé un sillage fécond.

Notez que je ne vous fais aucune critique. L'âge mûr doute de lui-même parce que la raison supérieure est momentanément privée de son autorité sur les parties inférieures de l'Humanité. Je ne suis point candidat à la papauté, mais le serais-je que je préférerais l'appui des syndicalistes à n'importe quel effort de partisans éclairés et sages. Il est donc bien naturel que la Jeunesse, qui est ardente, qui s'entend à faire le bruit, attire vers elle l'attention; mais de là à la placer au-dessus de tout, il y a loin.

Pour ma part, depuis que je fais partie du haut enseignement, j'ai regretté souvent de ne pas voir les jeunes gens apporter dans leurs travaux la patience nécessaire à la production d'œuvres vraiment solides. Votre article risquerait de les inciter à croire qu'en un temps très court un homme jeune peut créer une grande œuvre, et vos exemples semblent confirmer cette opinion. Mais si on la vérifie de près, vous allez voir ce qu'il en reste.

Sadi-Carnot a, effectivement, eu très jeune l'idée de faire un rapprochement entre le moteur thermique et le moteur hydraulique, entre la chute de chaleur et la chute d'eau. Son mérite immense fut d'établir le second principe de la thermodynamique en y conservant toutefois une erreur, celle de l'indestructibilité du calorique.

Donc, jusqu'ici, Ostwald a parfaitement raison, mais où il se trompe, c'est quand il oublie que pendant huit ans Sadi-Carnot a creusé son problème, l'a tourné et retourné, et a préparé un plan de recherches qui, mises à exécution, lui eussent révélé le principe fondamental de la thermodynamique, je veux dire celui de l'équivalence entre le travail mécanique et la chaleur. Cela, remarquez-le, n'est pas une hypothèse, mais bien le résultat des notes écrites par Carnot lui-même, trouvées dans ses papiers, et que M. Ostwald ne semble pas avoir connues. Il aurait fallu à notre grand savant vingt années de recherches dans un laboratoire pour arriver à la vérité.

Quant à Mayer, — un médecin, soit dit en passant, — il a bien vu le principe de l'équivalence, mais il ne l'a pas établi sur des bases solides. Celles-ci ont été fournies par Joule, non pas à 26 ans, mais à 56.

Loin de moi, vous le pensez bien, l'idée de vouloir diminuer Carnot ou Mayer, cela serait trop sot, et j'ai pour eux une admiration sans bornes. Mais gardons-nous d'induire la jeunesse en erreur, ne la laissons pas s'hypnotiser au mirage des découvertes rapides.

N'oubliez pas non plus qu'autrefois la Science était incomparablement plus restreinte qu'aujourd'hui. A 25 ans, un homme ayant appris l'essentiel de ce qu'on savait à son époque, se trouvait tout prêt pour les découvertes ultérieures. Les idées justes ne naissent que dans l'étude du passé. C'est en se heurtant aux contradictions, en tâtonnant à travers les obscurités et les lacunes, qu'on cherche à y porter remède, et cela ne vient pas de nuit en entendant chanter le rossignol. Nos idées découlent des connaissances antérieures, et dans l'histoire d'une découverte, il ne faut pas omettre les précurseurs. Je ne sais ce qui a inspiré Sadi-Carnot, mais prenons Leverrier. S'il partit à la recherche de Neptune, c'est parce que dans le cours de l'Ecole polytechnique, auquel il assistait, Arago avait signalé une perturbation dans la marche des planètes, qui restait inexplicable sans l'hypothèse d'une planète nouvelle. Certes, on doit commencer à travailler de bonne heure, mais il faut mettre en garde les jeunes gens contre la publication hâtive, et ne pas leur donner la fièvre parce qu'à 28 ans ils n'ont pas encore produit leur chef-d'œuvre!

Au surplus, continua mon interlocuteur, vous trouverez toutes ces idées admirablement développées dans la très belle leçon d'ouverture d'un physicien français, l'éminent et trop modeste M. Weiss, professeur à la Faculté de Médecine. Il n'a point manqué de s'opposer aux affirmations trop audacieuses d'Ostwald et il a eu cent fois raison.

***

Pour ce qui est des exemples en faveur de l'âge mûr, ils abondent dans une enquête menée par *The Strand*, l'excellent hebdomadaire londonien qui, le premier, s'est élevé contre l'opinion du physicien allemand. *The Strand* note que le professeur de Leipzig choisit ses exemples parmi les physiciens et les chimistes seulement. On pourrait d'emblée lui opposer Archimède, qui découvre ses miroirs ardents à 75 ans, et Chevreul, et Berthelot, et Faye, et Marc Seguin, et Pasteur, le Pasteur de la bactériologie appliquée et qui fit office de créateur, encore qu'il n'eût à sa disposition que la moitié de son cerveau!

En politique, les hommes mûrs triomphent : Richelieu, Cavour, Louvois, Mirabeau, Parnell, Gambetta ont tous accompli leur orbe entre 40 et

59 ans. Allons plus loin : Emmanuel Arago, Franklin, Lakanal, Gœthe, Palmerston, Talleyrand, Villèle, Dufaure, Raspail, Jules Favre, Thiers, Gladstone, ont dirigé les affaires publiques jusqu'à plus de 80 ans; de même Albéroni, Hippolyte Carnot, Guizot, de Broglie. Et que dire de Wallon, Barthélemy Saint-Hilaire et Étienne Arago, morts plus que nonagénaires!

Je ne parle, bien entendu, que des hommes, car les femmes sont tellement privilégiées au point de vue de la longévité, qu'en vérité l'après-midi ne suffirait pas à énumérer toutes celles qui, à l'âge le plus avancé, avaient conservé la grâce de leur jeunesse. Rappelez-vous, entre cent autres, la Duchesse de Richelieu qui, en 1862, faisant dans un bal de cour, à Napoléon III, l'éloge de la Monarchie, commençait ses « rosseries » en ces termes : « Sa Majesté Louis XIV disait un jour à mon mari... » L'empereur ne manqua pas d'être estomaqué par ce début, et cependant rien n'était plus exact. La Duchesse avait alors 92 ans, étant née en 1770. A 16 ans, en 1786, elle avait épousé le Duc de Richelieu, né en 1694, et qui avait 92 ans au moment de son mariage.

Pour rester du côté des hommes, invoquerai-je le rôle joué par S. S. le Pape Léon XIII, l'Empereur Guillaume Ier, Bismark, de Moltke, la Reine Victoria, et tous ces grands vieillards qui, nés avec le XIXe siècle, ont presque fini avec lui?

Avant M. Lloyd George, le seul ministre jeune de l'Angleterre, ce pays des grands hommes d'Etat, a été Pitt, le redoutable ennemi de la Révolution. Wellington prit le pouvoir à 67 ans. Parmi les treize successeurs du vainqueur de Waterloo, trois seulement n'avaient pas atteint la soixantaine; deux, par contre, approchaient de 80 ans. Gladstone disait : « Si j'étais mort à 70 ans, je n'aurais pas accompli la moitié de ma tâche. » Chamberlain avait 70 ans lorsqu'il entreprit sa grande croisade contre les tarifs douaniers, si grosse de conséquences pour l'avenir de l'Europe.

A cela, vous objecterez que le gouvernement des hommes étant surtout affaire d'organisation, il n'est point étonnant que l'âge mûr et la vieillesse y excellent. On sait mieux organiser que créer à cet âge. Mais je vous répondrai que le dieu de la Guerre lui-même sourit aux cheveux blancs. Voyez Biron, Contades, Jomini, de Moltke, Kellermann, Février, Moncey, Oudinot, Rampon, Soult, Lesdiguières, Wellington, l'amiral Courbet, et enfin Lord Roberts, qui guerroya contre les Boers à l'âge de 70 ans. S'il me fallait citer tous les noms de guerriers relevés par le très distingué docteur M. A. Legrand, nous n'en finirions pas.

Mais que dire des artistes et des littérateurs, de Michel-Ange qui accomplit toute son œuvre entre 30 et 60 ans, de Gœthe qui, à 70 ans, compose des poèmes lyriques au moins égaux dans la forme et supérieurs certainement quant au fond, à ceux de sa jeunesse. Cicéron écrivit son *De Senectute* à 62 ans; Ibsen en avait plus de 60 lorsqu'il acheva ses œuvres maîtresses. Il n'est pas jusqu'aux grands hommes d'affaires qui ne s'affirment dans l'âge mûr seulement : Pierpont Morgan avait 65 ans lorsqu'il commença la première de ses combinaisons financières.

Les jeunes sont glorieux de leur force physique et, comme les Anciens, ils s'enthousiasment pour un torse bien musclé. Il faut les en féliciter; mais, pour Dieu! qu'ils n'aillent point croire que la culture physique doit être bannie des champs du vieillard. Le bon et grand chimiste Wurtz fut toute sa vie leste, fort, adroit comme un athlète; de même Legouvé, de même encore Gladstone et Tolstoï. Le père Corot lui-même n'écrivait-il pas à un ami : « Je cours comme à 70 ans »? Il en avait alors 80!

Ainsi que l'a parfaitement dit M. le D^r Rœser dans son très beau livre sur *La vieillesse*, que j'ai eu tant de plaisir à lire, si l'homme âgé présente une activité cérébrale moindre que celle de l'adulte, c'est affaire de quantité et non de qualité. « Il ne saurait y avoir pour l'homme, dit de son côté M. M.-A. Legrand, de règles étroites et arbitraires lui interdisant d'avoir, au delà d'un âge fixé à l'avance, de l'endurance physique et de la force d'âme, de l'esprit et du cœur, de la volonté et de la puissance, du travail, du talent, voire même du génie... »

***

Mais nous étions arrivés près de la maison où nous attendaient le bon confrère et sa famille. Mon interlocuteur, qui est d'Eglise, comme je vous l'ai dit, et comme tel un peu enclin aux sermons, voulut s'excuser de sa trop longue démonstration. Je protestai, bien entendu, et aussitôt il s'en autorisa pour continuer avec plus de vigueur encore son argumentation. Tous ceux, poursuivit-il, qui ont disserté sur la persistance de l'activité cérébrale, ont fourni des exemples à foison pour appuyer leur thèse; j'aurais pu moi-même introduire bien d'autres noms dans ce débat, où je n'ai cité ni Voltaire, ni Victor Hugo, ni même M. de Freycinet.

Je ferai simplement aux apologistes de l'âge mûr un reproche, c'est que leurs revendications ne sont ni assez violentes, ni assez complètes.

Un seul trait, à mon sens, caractérise la jeunesse, et c'est la faculté de s'envoler vers l'au-delà sur les ailes de l'enthousiasme. Qui sent brûler en lui la grande flamme de l'Idéal est jeune, quel que soit son âge; qui l'a étouffée sous les cendres de la critique, n'aurait-il que 20 ans, est un vieillard! Oh! sachons être dupes, criait le grand Trousseau; sachons être enthousiastes, dirai-je à mon tour : l'enthousiasme, voilà la vraie fontaine de Jouvence! Tenez! je me rappelle un vieux de la Grande-Armée. Il achevait son siècle, et je

n'étais, moi, qu'un enfant. Mis à la retraite comme sous-officier après La Fère-Champenoise, où une balle lui brisa les os du pied dès le commencement de l'action, cet homme, qui avait tant marché, tant agi, tant combattu, finissait sa vie sur un banc de pierre de notre petite ville. Comme ces amoureux qui, au soir de leur vie, se plaisent à évoquer les heures folles de leur jeunesse, il semblait, avec ses grandes prunelles bleues cerclées de blanc, regarder loin, très loin dans le passé. Et de fait, quand nous l'interrogions sur ses campagnes, jamais il ne montrait ni hésitation, ni impatience; toujours il répondait comme s'il continuait un récit commencé tout bas.

Il nous questionnait de son côté, et à l'envi nous lui exposions nos modernes merveilles, et le télégraphe qui fait le tour de la terre en une seconde, tac tac-tac, et la vapeur, plus forte que tous les chevaux et qui jamais ne se fatigue. Un jour que l'un de nous, plus enthousiaste et plus éloquent que les autres, avait raconté comment, à l'aide d'une lumière puissante et de verres grossissants, il avait vu des monstres grouiller dans une goutte d'eau, le centenaire, impatienté, lui saisit le bras, puis plantant deux doigts sous ses pauvres yeux près de s'éteindre : « Vous voyez des belles choses, cria-t-il, et bien d'autres encore vous sont promises, mais regardez ces yeux-là, ils L'ont vu descendre du Kremlin en feu ! » Maréchal des logis aux lanciers de la Garde, il commandait, en effet, un petit poste au Kremlin quand se déclara l'incendie. La vision de César descendant l'escalier du palais embrasé était demeurée pour lui spectacle si prodigieux que rien au monde ne devait l'égaler jamais. De même, son fanatisme pour le dieu était resté si ardent et si absolu, que malgré les années il eût été prêt encore à tous les dévouements et à tous les sacrifices. L'enthousiasme faisait de ce centenaire un jeune homme, comme demain il ferait de notre France, qu'on supposait hier vieillie à jamais, la plus vaillante et la plus belliqueuse des nations.

L'enthousiasme! n'est-ce pas la qualité première de la race? N'est-ce pas grâce à lui que notre pays se relève le mieux au moment où on le croit à terre! N'est-ce pas lui qui, en sourdine, accompagne tous nos récits de gloire : Par lui, tous nos emballements, par lui toutes nos grandeurs, par lui tout ce qui fait ressembler notre Histoire à un conte magnifique et un peu fou... Mais en voilà assez sur l'apologie des vieilles gens et de l'enthousiasme. Mon discours a, je le crains, trop facilement tourné à l'hymne; n'oubliez pas toutefois que je parlais de la France. Il a été un peu long aussi, je le confesse; mais depuis le sage Nestor, nous savons tous que parler trop abondamment est un des graves défauts de l'âge mûr.

F. Helme.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Don manuel de 100 000 francs. — Dans sa séance du 9 Novembre dernier, le Conseil de la Faculté a voté à l'unanimité, reconnaissante, le don manuel anonyme de cent mille francs, fait à son doyen.

Le donateur est un confrère qui veut garder l'anonymat absolu.

Le bienfaiteur s'en remet au Doyen pour les détails d'exécution de ses désirs. Les arrérages des cent mille francs, placés en rente sur l'Etat 3 pour 100, seront répartis au mieux des intérêts des étudiants de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

La répartition se fera chaque année, totale ou divisée, suivant les candidatures :

D'étudiants distingués par leur dévouement aux malades (accidents professionnels, épidémies, missions, etc.), ou à la médecine (invention d'appareils, découvertes, invention de méthodes de clinique ou de laboratoire) ; d'étudiants sans fortune et méritants, à qui seraient allouées des *bourses* en vue d'acquitter les frais d'inscriptions, d'examens ou de thèses ; d'impression de mémoires ; d'instruments, d'appareils, d'ouvrages, d'animaux pour expériences à entreprendre ou à continuer ; de voyages d'éducation scientifique en France et à l'étranger.

Ordre du jour du Conseil de la Faculté. — Dans sa dernière séance, du jeudi 8 Décembre 1911, le Conseil de la Faculté a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Le Conseil de la Faculté, douloureusement impressionné par les actes déplorables qui se sont produits à l'occasion du cours de M. le professeur Nicolas, se solidarisant avec son Doyen et son collègue, approuve la conduite de M. le Doyen, et s'associe à toutes les mesures qu'il prendra pour le nécessaire rétablissement de l'ordre.

CONGRÈS DES VILLES D'EAUX BAINS DE MER ET STATIONS CLIMATIQUES

(*11 au 14 Décembre 1911*).

En 1905 et 1909, ce Congrès s'était réuni à Paris pour étudier et faire aboutir un projet de taxe de séjour à appliquer dans les stations thermales, balnéaires et climatiques de France. Grâce à ses efforts, cette loi a été votée par le Parlement et va entrer en vigueur.

Le Congrès actuel vient de se réunir à « Excelsior », pour y étudier le mode de fonctionnement de cette taxe. Il comprenait tous les intérêts en cause (groupe interparlementaire, propriétaires d'Etablissements thermaux, médecins, maires, hôteliers, syndicats d'initiative, de tourisme, fédérations régionales, etc.).

Cette taxe, prélevée sur les Etrangers, est destinée à améliorer nos stations thermales, balnéaires et climatiques, à leur permettre de rivaliser avec les stations voisines. Elle doit être affectée aux travaux pour assainissement, embel-

lissement, et au traitement des indigents. Il est désirable que, dans une même région, les stations s'entendent pour unifier leur taxe, qui doit être suffisamment modérée pour ne pas provoquer les justes réclamations des assujettis.

Le Congrès, considérant que l'éducation du médecin au point de vue hydrologique, balnéaire et climatologique, est aussi nécessaire en France qu'à l'Etranger, appelle l'attention des membres du groupe parlementaire et celle des Pouvoirs publics sur la nécessité de l'urgence de la création de l'*enseignement de l'hydrologie*, des *cures marines* et de la *climatologie* dans les Facultés de médecine et, en premier lieu, à Paris, et demande que la création d'un *Institut central d'hydrologie, bactériologie* et *climatologie* destiné à devenir le milieu thermal et nécessaire à tous les intéressés, soit possible à bref délai, et appelle, sur ce point, l'attention de tous les groupements qui ont intérêt à collaborer à cette initiative.

Les Etablissements thermaux, qui sont les premiers intéressés, ont promis leur concours financier pour faire aboutir ces vœux.

La question hygiénique dans les villes d'Eaux, dans les hôtels, a été l'objet d'études sérieuses. De grands progrès ont été accomplis dans ces dernières années; avec les ressources nouvelles que vont avoir les stations, par suite de la taxe de séjour, nul doute que nos villes d'Eaux deviendront de véritables centres, avec l'hygiène et le confort désirables.

Le régime diététique commence à être appliqué dans beaucoup de villes d'Eaux françaises et, grâce à l'entente conclue entre médecins et hôteliers, se généralisera dans toutes les stations.

La propagation à l'étranger de la valeur de nos stations françaises se fera par l'intermédiaire d'un *Office central* des villes d'Eaux, dont le principe a été voté par le Congrès, et qui sera, grâce à la bonne volonté de tous les intéressés, promptement réalisé.

Le Congrès s'est aussi occupé de toutes les questions pouvant faciliter l'accès dans toutes les villes d'Eaux.

Ce Congrès a réuni en un bloc toutes les personnes compétentes ayant pour objectifs la santé des malades, la prospérité des villes d'Eaux françaises, thermales, balnéaires et climatiques et la richesse de la France. Il s'est constitué des groupements régionaux qui, en s'unissant, formeront une grande Fédération.

Le Congrès s'est terminé par la constitution d'une commission qui sera chargée de veiller à l'exécution des vœux émis.

A. Boursier.

LIVRES NOUVEAUX

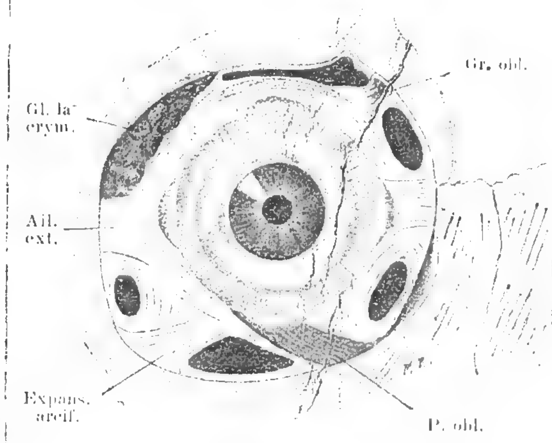
P. Poirier et A. Charpy. — ***Traité d'anatomie humaine.*** *Nouvelle édition entièrement refondue* par A. Charpy, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Toulouse, et A. Nicolas, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris. (Masson et Cie, éditeurs).

Tome II, fasc. 1. *Myologie*, par P. Poirier, revue par H. Rouvière. *Embryologie*, par A. Prenant. *Histologie*, par A. Nicolas, revue par A. Branca. *Panciers et aponévroses*, par A. Charpy, 1 vol. gr. in-8°, de 620 pages, avec 351 figures en noir et en couleurs. Prix : 14 francs.

Tome V, fasc. 2. Les organes des sens : *Le tégument externe et ses dérivés*, par A. Branca. *Appareil de la vision*, par A. Druault. *Muscles et capsules de Tenon*, par A. Charpy. *Sourcils paupières, conjonctive, appareil lacrymal*, par R. Picou. *Oreille externe et moyenne*, par M. Guibé. *Oreille interne*, par R. Collin. *Embryologie du nez*, par Dieulafé. *Fosses nasales*, par P. Jacques. *Organes chromaffines*, par G. Delamare. 1 vol. gr. in-8°, de 1.008 pages avec 671 figures en noir et couleurs. Prix : 25 francs.

Pour un grand nombre d'ouvrages, l'annonce d'une réimpression n'est souvent qu'un fait qui intéresse uniquement la librairie et non la science, tant les modifications apportées à un premier travail sont dénuées d'importance. Il en est tout autrement du traité que nous annonçons aujourd'hui.

Quoi qu'on puisse penser, l'anatomie humaine n'est pas une science morte, chaque année voit paraître des travaux très intéressants, élucidant quelque point peu connu de la structure du corps humain. Aussi est-il aisé, si on compare une ancienne édition



SPÉCIMEN DES FIGURES

Orifices adipeux de la base de l'orbite.

Côté droit. — La paupière a été enlevée avec son ligament large et on a réséqué les prolongements adipeux. Les orifices apparaissent en noir. Les vaisseaux et les nerfs ne sont pas figurés.

de ce traité d'anatomie avec une nouvelle, de reconnaître les traces de travail accompli et du progrès qui a été fait. Les directeurs de la publication ont eu soin de s'entourer d'une brillante pléiade de jeunes anatomistes qui ont su extraire de toutes les publications récentes le suc anatomique substantiel indispensable à la nourriture scientifique des jeunes générations.

J'ai sous les yeux deux volumes de la nouvelle édi-

tion du traité d'anatomie. Dans les deux on retrouve le soin attentif de ne laisser passer aucune découverte.

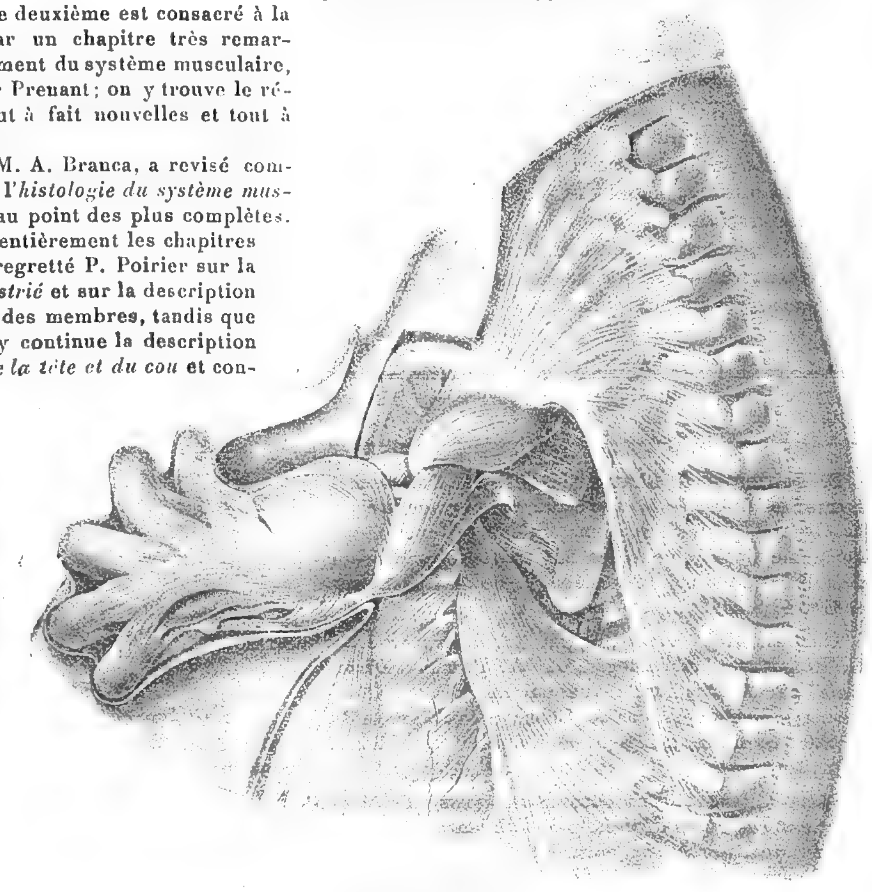
Le fascicule 1 du tome deuxième est consacré à la MYOLOGIE. Il s'ouvre par un chapitre très remarquable sur le développement du système musculaire, article dû au professeur Prenant; on y trouve le résultat de recherches tout à fait nouvelles et tout à fait importantes.

M. Nicolas, aidé par M. A. Branca, a revisé complètement la question de l'*histologie du système musculaire*; c'est une mise au point des plus complètes.

M. Rouvière a repris entièrement les chapitres écrits autrefois par le regretté P. Poirier sur la *morphologie du muscle strié* et sur la description des muscles du tronc et des membres, tandis que M. le professeur Charpy continue la description des *muscles peauciers de la tête et du cou* et consacre un chapitre très complet et très clair aux divers feuillets de l'*aponévrose du cou*, cette espèce de protée anatomique, comme disait Malgaigne, qui se présente avec une forme nouvelle sous la plume de chacun de ceux qui ont tenté de la décrire.

Le tome cinquième, fascicule 2, est consacré aux ORGANES DES SENS. A. Branca étudie le *tégument externe et ses dérivés*; dans son travail, il accorde des pages excellentes à la morphologie de la peau, à la description des crêtes papillaires, question négligée dans les anciens traités, et qui a cependant une si grande importance au point de vue anthropologique et médico-légal.

Citons les excellents chapitres consacrés à l'*appareil de la vision*, par A. Druault; aux *muscles et capsule de Tenon*, par A. Charpy; aux *sourcils, paupières, conjonctive, appareil lacrymal* par R. Picou.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Muscles de la face postérieure du membre supérieur chez un embryon de 16 millimètres. (D'après Lewis.)

M. Guibé, à la fin de la partie consacrée à l'*oreille externe et moyenne*, a écrit sur les *annexes pneumatiques de l'oreille moyenne* des pages d'une limpidité, d'une illustration parfaites, qui rendront aux chirurgiens et aux otologistes les plus grands services. Le même souci de clarté se retrouve dans les chapitres consacrés à l'*oreille interne* par M. R. Collin, à l'*embryologie du nez* par M. Dieulafé, aux *fosses nasales* par P. Jacques.

Le dernier chapitre du livre dû à M. Gabriel Delamare est extrêmement intéressant; il est consacré à ces *organes chromaffines* (glandes surrénales, carotidiennes, paraganglion cardiaque de Wiesel, organes de Zuckerkandl, glande coccygienne de Luschka), organes dont la physiologie s'annonce à la fois si délicate et si importante à connaître.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur le *Traité d'anatomie humaine*; le succès qu'il obtient parle plus éloquemment que moi et ne permet pas de douter qu'il ne soit une des productions les plus importantes de la littérature médicale contemporaine.

P. DESFOSSES.

Kaufmann. — *Lehrbuch der speziellen pathologischen Anatomie.* 2 volumes gr. in-8° de 655-1.470 pages avec 703 figures dans le texte et 2 planches hors texte. Prix, 25 marks. (G. REIMER, Berlin).

Le professeur Kaufmann, de Göttingen, vient de publier la sixième édition de son traité d'anatomie pathologique, ouvrage déjà classique et justement réputé. Ce sont deux forts volumes de 700 pages chacun environ, illustrés de 703 figures, pour la plupart dessinées par l'auteur lui-même : si ces figures n'ont pas toujours un aspect très artistique, elles ont du moins l'avantage de bien montrer ce qu'il faut montrer, l'auteur ayant su élaguer les détails inutiles. Un appendice bibliographique, suffisamment étendu et reporté à la fin de l'ouvrage, permet, sans surcharger le texte même, de retrouver rapidement les principaux mémoires récents sur les différentes questions. Enfin, une table alphabétique très complète rend faciles les recherches rapides dans ces deux gros volumes. On peut donc dire que l'ouvrage de Kaufmann est un très bon livre d'enseignement, de maniement aisé et très suffisamment documenté pour les recherches courantes.

P. LECÈNE.

BIBLIOGRAPHIE

2499. — **J. Bœckel et A. Bœckel.** — Des fractures du rachis cervical sans symptomes médullaires. 1 vol. in-8°, de 208 pages avec 20 planches radiographiques. Prix : 8 fr. (*Félix Alcan*, éditeur).

2500. — **F. Lagrange.** — La fatigue et le repos : *la fatigue, la conservation des forces, la médication par le repos.* 1 vol. in-8° de VII-360 pages. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2501. — **G. Revault-d'Allonnes.** — L'affaiblissement intellectuel chez les déments. 1 vol. in-8° de 288 pages. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur).

2502. — **L. Bard.** — Précis des examens de laboratoire employés en clinique. *Deuxième édition, revue et augmentée*, 1 vol. in-8° (de la *Collection de Précis Médicaux*), de XXVI-766 pages, avec 162 figures en noir et couleurs, cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2503. — **P. Nobécourt.** — Précis de médecine infantile. *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8° (de la *Collection de Précis Médicaux*), de XIV-932 pages, avec 136 figures et 2 planches hors texte en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 14 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2504. — **A. Lesage.** — La scarlatine. 1 vol. petit in-8° (de l'*Encyclopédie des Aide-mémoire*), de 158 pages, avec 10 figures. Prix, broché : 2 fr. 50; cartonné toile, 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2505. — **E. Ravon.** — Guide du médecin examinateur *de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables et du médecin inspecteur des enfants protégés et assistés et des écoles.* 1 vol. in-12, de 446 pages. Prix : 5 fr. (*Berger-Levrault*, éditeurs, à Paris.)

2506. — **Americo Pires de Lima.** — O Valor hygienico do Leite do Porto. 1 vol. in-8°, de 153 pages. (*Typographia Encyclopedia Portuguesa Illustrada*, 47, rua Candido do Reis, Porto.)

2507. — **A. Kollmann et S. Jacoby.** — Urologischer Jahresbericht, *Literatur 1910.* 1 vol. gr. in-8°, de VII-485 pages, Prix : 20 marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur, à Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

Charles Leroux et Raoul Labbé. — Le séro-diagnostic dans l'hérédo-syphilis infantile et la syphilis.

Mlle H. Rozenblat. — Contribution à l'étude des réactions locales à la tuberculine.

Revue générale :

J. Comby. — Sarcomatose cutanée infantile.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures.

Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles.

Informations.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

Sieur et Rouvillois. — Cinq cas de laryngostomie.

Jacques. — Periœsophagite suppurée après extraction de corps étrangers.

H. Aboulker. — A propos d'une méningite consécutive à un évidement. Faut-il ouvrir la fosse cérébelleuse dans les labyrinthites suppurées?

R. Foy. — Contribution au traitement de l'ozène par la rééducation respiratoire nasale.

Recueil de faits :

J. Labouré. — Un cas d'abcès du cervelet, opération, guérison.

Gault et Lucien. — Sur un cas de médiastinite syphilitique.

Sociétés savantes.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 21.

Mémoires originaux :

Al.-A. Lambrior. — Un cas de maladie de Friedreich avec autopsie (3 fig.).

Campos (du Caire). — Remarques sur le phénomène de Piltz-Westphal et le signe de Ch. Bell.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Informations.

Fiches bibliographiques.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 175.

Articles originaux :

Paul Strauss. — Henri Monod.

L. Cruveilhier. — La mortalité infantile à la campagne.

Drouineau. — Assistance à domicile.

Un inspecteur. — Tournées d'inspection.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 25 Octobre 1911. — Visites de la Société internationale : Sanatorium de Rueil (Germaine Delasalle).

Nécrologie :

Obsèques de M. Henri Monod.

Variétés :

Œuvre de l'Allaitement maternel et des Refuges-Ouvroirs pour les femmes enceintes (allocution de M. Emile Loubet).

Informations.

Echos.

Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

UN APPEL AU CORPS MÉDICAL

Sous ce titre, « Une nouvelle atteinte à notre liberté professionnelle », MM. Chaume, de Laurière, Gadaud et Delbès, médecins à Périgueux, adressent à tous leurs confrères, par l'entremise du *Journal de médecine de Bordeaux*, l'appel suivant auquel *La Presse Médicale* estime de son devoir de s'associer:

Un groupe de médecins de Périgueux et du département de la Dordogne ont fondé à Périgueux, en 1910, une maison de santé avec le concours d'un personnel laïque et de religieuses de Sainte-Marthe, congrégation autorisée comme hospitalière.

Des démarches ont été faites pour savoir si certaines formalités devaient être remplies concernant l'ouverture de notre maison. Renseignements pris à la Direction des Cultes, il a été répondu que *toutes les demandes d'autorisation, même émanant de congrégations autorisées, étaient systématiquement refusées et que, dans un bref délai, toutes les maisons de santé de France fonctionnant avec une main-d'œuvre religieuse allaient être mises en demeure de laïciser leur personnel.*

Ces menaces, le Gouvernement les a déjà réalisées dans certains départements. Aujourd'hui, c'est notre tour d'être frappés. Nous avons, en effet, reçu de la Préfecture de la Dordogne, le 4 Novembre écoulé, la lettre suivante :

Monsieur,

Le 20 Décembre 1910, j'ai eu l'honneur de vous fournir, sur votre demande [1], divers renseignements concernant les formalités à accomplir pour obtenir l'autorisation d'employer des religieuses dans votre clinique de la place Francheville, à Périgueux. Ces formalités n'ont point été remplies, et cependant quatre religieuses de Sainte-Marthe sont occupées à ladite clinique, constituant ainsi un établissement congréganiste irrégulier.

Or, le 20 Octobre écoulé, M. le Président du Conseil m'a réclamé la liste des établissements de cette nature existant en Dordogne, dont les membres devront être invités à se disperser dans un bref délai, au terme duquel le Parquet sera saisi s'il n'a pas été obéi à l'injonction administrative.

Je vous serai obligé de me faire connaître le plus tôt possible le délai qui vous est nécessaire pour substituer des employées laïques au personnel congréganiste que vous occupez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet :
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

A la lecture de ce document, on se demande vraiment s'il ne souffle pas d'en haut un vent de folie, car les mesures dont on nous menace ne sont pas seulement iniques, comme tout ce qu'inspire le sectarisme, de quelque côté qu'il vienne, elles sont ridicules. Elles auraient, en effet, ce résultat d'obliger la plupart des maisons de santé de France à fermer leurs portes. Est-ce là le but poursuivi par l'Administration!

Il ne suffit pas de décréter la laïcisation des maisons de santé pour que cette laïcisation soit possible. Le personnel laïque nécessaire pour remplacer en quantité et en qualité les religieuses aujourd'hui employées n'existe pas.

Existerait-il, du reste, ce personnel laïque serait inutilisable dans la plupart de nos maisons de santé. C'est qu'il y a la question du coût de la main-d'œuvre, dont ne s'embarrasse pas, en cette affaire, l'imprévoyance gouvernementale et dont nous sommes bien obligés, nous, de tenir compte.

Tout le monde sait que la main-d'œuvre laïque est beaucoup plus chère que la main-d'œuvre religieuse, si bien que les Commissions administratives et les Municipalités mêmes partisans en principe des laïcisations, reculent devant le désastre financier qu'entraînerait le remplacement d'une main-d'œuvre par l'autre. Pour beaucoup de nos maisons de santé, qui reçoivent des malades souvent peu fortunés, il n'est pas douteux que la laïcisation serait la ruine.

Mais ce qui nous fait surtout nous révolter contre la décision de l'Administration, c'est que, si nous laissions commettre l'abus de pouvoir dont nous sommes menacés et dont sont menacés encore plus que nous nos malades, nous n'aurions plus le droit, nous médecins, de nous faire aider dans nos maisons de santé par des infirmières librement choisies par nous; nous n'aurions plus le droit, ayant la responsabilité morale et financière d'une entreprise purement privée, du libre choix de notre main-d'œuvre.

Nous protestons de toutes nos forces contre cet attentat à la liberté, non seulement parce qu'il nous atteint aujourd'hui, mais parce qu'il atteindra demain les médecins qui se trouvent dans le même cas que nous; nous protestons, comme citoyens, contre l'ingérance du Gouvernement dans une affaire d'ordre privé, et nous sommes décidés à user de tous les moyens légaux pour empêcher cette atteinte à notre liberté de citoyens et de médecins.

Il ne faut pas que quelques-uns d'entre nous se croient à l'abri du danger parce qu'ils entretiennent chez eux des relations cordiales avec les représentants du pouvoir; *il ne sera fait aucune exception, et, dans un bref délai, toutes les maisons de santé de France devront employer un personnel laïque.*

Contre le danger pressant qui nous menace tous, nous faisons appel à l'appui de l'Association générale des médecins de France, des Syndicats médicaux, de la Presse professionnelle et du Groupe médical interparlementaire. Nous faisons appel à nos maîtres qui, en raison de leur haute situation personnelle, ont le droit et le devoir de défendre notre liberté menacée.

Si la volonté du Gouvernement se réalisait, ce serait une diminution pour notre pays, un coup fatal porté au bel élan de décentralisation de la chirurgie.

Il semble qu'à l'époque troublée où nous vivons, alors que le désordre qui règne dans les ministères se manifeste au grand jour, alors que de tous les côtés éclatent les scandales et se généralisent les sabotages, le Gouvernement ait devant lui des champs d'activité plus féconds pour la grandeur de la France que la menace et le sentiment de l'insécurité jeté dans l'œuvre que nous accomplissons.

Unissons nos efforts pour la défense de notre liberté professionnelle, nous travaillerons en même

1. Il y a là une erreur.

temps pour le respect de la liberté de tous les citoyens et pour le bien du pays.

Le Président de l'Association médicale de la Dordogne,
Dr Chaume.

Le Président du Syndicat médical de Périgueux,
Dr P. de Laurière.

Le Secrétaire du Syndicat médical de Périgueux,
Dr Gadaud.

Le Secrétaire général du Syndicat médical de la Dordogne, administrateur de la Maison de santé médico-chirurgicale,
Dr Delbès.

Les médecins plus particulièrement intéressés à la question parce qu'ils possèdent des cliniques libres, sont instamment priés de faire connaître leur nom à la Clinique chirurgicale de Périgueux. C'est à eux qu'il appartient, dans chaque département, de faire appel aux groupements professionnels et d'agir auprès des parlementaires avec l'appui des syndicats médicaux.

Une interpellation pour faire préciser l'esprit de la loi de 1902 et l'action du groupe médical interparlementaire auront d'autant plus de chances de succès que le terrain aura été mieux préparé à la Chambre et au Sénat.

Il serait bon également de créer un mouvement d'opinion par des articles dans la presse parisienne et les journaux de province. Pierre Loti, protestant, et le grand rabbin de France ont écrit des articles de protestation éloquente contre le projet d'expulsion des sœurs de l'Assomption, et le Gouvernement n'ose pas agir. Devant le nouvel accès d'intolérance dont le Corps médical est aujourd'hui la victime, quelques-uns de nos maîtres, non suspects de cléricalisme, ne feront-ils pas, eux aussi, entendre leur voix?

Dr Delbès.

Périgueux, le 14 Novembre 1911.

FACULTÉ DE PARIS

Les troubles de la Faculté de Médecine. — Le Conseil de l'Université de Paris a statué mercredi matin sur les poursuites disciplinaires ouvertes contre cinq étudiants à la suite des désordres récents du cours d'anatomie de la Faculté de Médecine. Un de ces étudiants a été acquitté. Les quatre autres ont été exclus de toutes les Facultés, un pour six mois, trois pour trois mois.

A la suite des désordres qui se sont produits récemment au cours d'anatomie à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine, le ministre de l'Instruction publique a pris les décisions suivantes, sur l'avis du Conseil de l'Université de Paris :

La Faculté de Médecine est fermée pour les étudiants de première et de deuxième années jusqu'au vendredi 5 Janvier 1912.

L'ouverture du registre pour la deuxième et la sixième inscriptions est reportée du 3 Janvier au 1er Mars 1912.

Si, après la réouverture de la Faculté, l'ordre est de nouveau troublé, soit dans un cours, soit à l'Ecole pratique, soit dans tout autre service de la Faculté, immédiatement la fermeture sera de nouveau prononcée jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire, et en aucun cas l'inscription perdue par les étudiants ne leur sera rendue rétroactivement ou cumulativement avec les inscriptions suivantes.

Histoire de la médecine. — M. le professeur Maurice Letulle, indisposé, ne pourra faire le samedi 16 Décembre sa première leçon au grand amphithéâtre.

Une affiche ultérieure annoncera l'ouverture de son cours.

Clinique Tarnier. — Cours gratuit de perfectionnement : Jeudi 21 Décembre à 8 h. 3/4 du soir, M. Brindeau traitera le sujet suivant : « Des vomissements incoercibles de la grossesse et des indications thérapeutiques qu'ils comportent ».

Clinique Baudelocque. — Leçons de clinique obstétricale, par M. Couvelaire, agrégé. Dimanche 17 Décembre, à 10 heures. « Indications thérapeutiques dans les complications de l'avortement. »

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. G. Gérard, agrégé des facultés de médecine, chef des travaux anatomiques, est chargé de faire, pendant l'année scolaire 1911-1912, deux leçons d'anatomie par semaine (partie de la chaire de M. Debierre, sénateur).

M. Looten est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912 (durée de la délégation de M. Gérard dans la chaire de M. Debierre), des fonctions de chef des travaux anatomiques.

Faculté de médecine de Montpellier.—M. Leenhardt, agrégé, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1911-1912, du cours complémentaire de clinique des maladies des vieillards.

Faculté de médecine de Toulouse. — Par décret du Président de la République, l'enseignement de la bactériologie est ajouté aux enseignements institués à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse par le décret du 4 Avril 1903.

— Une place de professeur titulaire est déclarée vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Reims. — M. Larue a été nommé prosecteur et M. Gibout aide d'anatomie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — *Maladies du cœur et des vaisseaux.* — M. Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, fera du 15 Avril au 2 Mai 1912 un *Cours de revision et de perfectionnement* en 16 leçons, avec le concours et l'assistance de MM. Delherm, chef du service de radiologie et d'électrothérapie, Demanche et Paillard, anciens internes des hôpitaux, de MM. Chevallier et Godlewski, internes des hôpitaux, Clogne, interne en pharmacie.

Programme du cours. — 1re leçon : lundi 15 Avril à 2 heures 1/2, généralités ; examen du cœur : percussion, phonendoscopie ; les foyers d'auscultation. — 2e Leçon : mardi 16 Avril à 10 heures 1/2, examen de l'aorte, radioscopie du cœur et de l'aorte. — 3e Leçon : mercredi 17 Avril à 2 heures 1/2, examen du pouls ; pouls artériel, pouls veineux ; méthode graphique ; électrocardiographie. — 4e Leçon : Jeudi 18 Avril à 10 heures 1/2 ; 5e Leçon : vendredi 19 Avril à 2 heures 1/2, arythmies, extrasystoles, bradycardies, tachycardies. — 6e Leçon : samedi 20 Avril à 10 heures 1/2, l'insuffisance aortique. — 7e Leçon : lundi 22 Avril à 2 heures 1/2, les maladies de la valvule mitrale ; les rétrécissements mitraux latents. —

8e Leçon : mardi 23 Avril à 10 heures 1/2, les insuffisances cardiaques. — 9e Leçon : Mercredi 24 Avril à 2 heures 1/2, hygiène des cardiaques. — 10e Leçon : Jeudi 25 Avril à 10 1/2, Tonicardiaque ; digitale ; démonstrations pharmacologiques. — 11e Leçon : vendredi 26 Avril à 2 heures 1/2, cœur rénal; les gros cœurs. — 12e Leçon : Samedi 27 Avril à 10 heures 1/2, la syphilis du cœur et de l'aorte. — 13e Leçon : Lundi 29 Avril à 2 heures 1/2, la pression artérielle. — 14 Leçon : mardi 30 Avril à 10 heures 1/2, artériosclérose. — 15e Leçon : mercredi 1er Mai à 2 heures 1/2, angine de poitrine; claudication intermittente et gangrène sénile. — 16e Leçon : Jeudi 2 Mai à 10 heures 1/2, traitement de l'artériosclérose.

S'inscrire auprès de l'interne de service ou par correspondance.

Le prix de la série de leçons est de 30 francs.

Hôpitaux de Reims. — Sont nommés : Internes titulaires en médecine : MM. Hermann, Hervé, Collignon, Larue, Dresch et Villetard de Laguérie.

Externes : MM. Royer, Colaneri, Brodiez, Gibout, Godart et Humbert. — Externe provisoire : M. Seuvre.

Internes en pharmacie : MM. Berlin, Malhomme et Le Brazidec.

NOUVELLES

Les habitations à bon marché. — Le projet de loi, destiné à favoriser la création d'habitations à bon marché pour remédier au renchérissement des loyers, vient d'être distribué à la Chambre.

Les avantages concédés aux sociétés qui créent des habitations à bon marché s'appliqueront aux maisons destinées au logement collectif, lorsque la valeur locative réelle de chaque habitation ne dépasse pas certains maxima, qui seront à Paris : 600 francs pour des logements de trois chambres, une cuisine et des water-closets ; 500 francs pour des logements de deux pièces, cuisine et water-closets; 350 francs pour logement d'une pièce et une cuisine; 200 francs pour logement d'une chambre.

Les communes pourront, par décrets en Conseil d'État, être autorisées à créer des immeubles destinés à des logements hygiéniques à bon marché, notamment « quand des opérations de voirie feront disparaître un nombre important de logements d'un loyer inférieur au maximum prévu pour les logements à bon marché, ou quand il sera reconnu que l'élévation des loyers amène un surpeuplement des habitations préjudiciable à la santé publique ».

La discussion du budget à la Chambre et les questions médicales. — M. Théveny a attiré l'attention du Gouvernement sur le danger que présentent les *nomades* au point de vue de la propagation des maladies épidémiques. « Tous les roulottiers, dit-il, sont des porteurs de germes, et ils les propagent en les portant dans les maisons où ils mendient et où ils vendent du gibier braconné ou des objets de vannerie.

Le président du Conseil lui a répondu que le projet de loi sur le vagabondage voté par la Chambre à la fin de la dernière législature et qui a été transmis au Sénat répond à toutes ces préoccupations.

Sur une question de M. Chanot (de Marseille) au sujet des lazarets, M. Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, a déclaré que « toutes les conférences sanitaires internationales qui se sont réunies depuis vingt ans ont toutes tendu vers le même but, à savoir la disparition progressive de toute quarantaine terrestre. Et la conférence internationale, qui siège actuellement au ministère des Affaires étrangères sur l'invitation du Gouvernement français, est à peu près unanime à reconnaître que ce serait une politique de réaction sanitaire grave et injustifiée que d'élever de tels lazarets sur les frontières de terre.

Tous les pays soucieux de leur hygiène publique ont considéré qu'en ce qui concerne le choléra, la défense locale, la défense sur place, dans chaque commune, est la seule défense véritablement essentielle.

Le plus mauvais service à rendre à notre pays serait de faire croire à la population que le Gouvernement dispose du moyen d'arrêter à la frontière le microbe du choléra.

La médaille de 1870. — M. Magniaudé développera, au moment de la discussion de la loi de finances, une disposition additionnelle disant que « la médaille commémorative en faveur des anciens combattants de la campagne de 1870-1871 sera délivrée gratuitement aux ayants droit ».

D'autre part, M. Driant, au nom de la Commission de l'armée, invitera la Chambre à compléter la liste des ayants droits à la médaille de 1870 en y ajoutant :

Les médecins, les infirmiers militaires et civils, les aumôniers qui justifieront de leur présence sur les champs de bataille, dans les ambulances ou les hôpitaux;

Les infirmières titulaires de la croix de bronze et du diplôme délivré par l'Œuvre internationale de la Croix-Rouge;

Les pompiers qui, sous le feu de l'ennemi ou dans les villes assiégées, ont combattu en corps organisés;

Les aérostiers qui ont quitté Paris en ballon;

Les citoyens qui ont été retenus par l'ennemi comme otages ou prisonniers;

Ceux qui ont été spécialement récompensés de la croix de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire pour un acte de courage accompli en 1870 devant l'ennemi.

La mise en vente ou en loterie de comestibles dans les fêtes foraines. — Le préfet de police vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à la mise en vente ou en loterie de comestibles dans les fêtes foraines :

Considérant que la mise en vente ou en loterie dans les fêtes foraines de comestibles susceptibles de s'altérer ou de se corrompre présente un danger pour la santé publique, ordonne ce qui suit :

Article premier. — Il est interdit de mettre en vente ou en loterie dans les fêtes foraines du ressort de la préfecture de police, des viandes, des volailles, des poissons, des coquillages, des conserves ou tous autres comestibles, à l'exception des articles de confiserie et de pâtisserie.

Art. 2. — Les contraventions à la présente ordonnance seront constatées par des procès-verbaux et déférées au tribunal de simple police.

Les étudiants au régiment. — Le Comité de l'Union générale des étudiants de l'Université de Montpellier, réuni en séance, a déclaré se joindre aux autres Facultés pour demander aux ministres de la Guerre et de l'Instruction publique de vouloir bien accorder aux étudiants le droit de prendre des inscriptions et de subir des examens pendant la deuxième année de leur service militaire.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août 1910). — Le Comité d'organisation du IIIe Congrès international d'hygiène scolaire vient de se réunir à la Sorbonne pour en vérifier les comptes.

Il a été heureux de constater le succès éclatant de cette belle manifestation et de voir avec quel empressement un grand nombre de personnes qui comptent parmi les hygiénistes les plus qualifiés et les pédagogues les plus distingués de tous les pays civilisés ont répondu à son appel. Ce qui démontre d'une façon éclatante l'intérêt des questions traitées, c'est que sur un budget de recettes de 53.365 francs une somme de 34.700 francs, soit les deux tiers, a été fournie par les cotisations des membres adhérents, et que le Comité a pu clore ses comptes avec un léger excédent de recettes, malgré les dépenses considérables résultant de l'impression des trois forts volumes des rapports et des comptes rendus, et des frais d'aménagement du Grand Palais.

L'Exposition d'hygiène scolaire organisée par le Comité a eu aussi un légitime succès, et avec son budget de

17.837 francs de recettes elle a pu faire face à toutes ses dépenses.

Société obstétricale de France (XV° session). — Cette session aura lieu en Octobre 1912.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° De la stérilité chez la femme et de son traitement; 2° des phlébites puerpérales et leurs traitements; 3° du Salvarsan dans le traitement de la syphilis de la femme enceinte et du nouveau-né.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Jules Delbet.

CONCOURS

Adjuvat des asiles. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 26 Février 1912, tant pour l'admission aux emplois de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin-adjoint des asiles publics mis au concours est fixé à sept.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de service, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligat ons militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 7 rue Cambacérès) du 25 Janvier au samedi 10 Février 1912 inclus.

Chaque postulant sera informé, par lettre individuelle, de la suite donnée à sa demande.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — 1re *Séance du* 12 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Bretégnier, 5; Weill, 3; Chatellier, 7; Fey, 7; Pimpaneau, 6; Verdenal, 9; Vinay, 7; Masselot, 6; Huc (Georges), 5.

2e *Séance du* 12 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Lefranc, 6; Busson, 5; Bourgeois (Francis), 4; Hertz, 9; Ruelle, 5; Lamare, 7; Grandjean, 5; Fredault, 6; Huguet, 4; Photiadès, 6.

3e *Séance du* 12 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Galland, 6; Turnesco, 6; Deron, 5; Pollet, 11; Belloir, 8; Léger, 6; Bordet, 7; Ledoux, 3.

Première séance d'oral, le lundi 18 Décembre, à 4 h. 1/2, 49, rue des Saints-Pères.

Pathologie. — *Séance du* 12 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Libert, 5; Chenet, 3; Breger, 3; Bisson, 8; Levent, 6; Ecot (F.), 6: Jamin, 2; Chasseray, 4, Lantuéjoul, 3; Boncompain, 3.

Séance du 13 *Décembre.* — Ont obtenu : MM. Clap, 10; Guillemet (P.), 5; Bonnet, 8; Aujay de la Dure, 5; Boucheron, 6; Paraf, 11; Achard, 10; Percepied, 10; Marcorelles, 12.

Faculté libre de médecine de Lille. — Le concours d'adjuvat s'est terminé par la nomination de M. Vallois pour deux ans, et de M. Lescot pour un an.

Le concours de prosectorat s'ouvrira à la Faculté libre le 12 Janvier 1912. Dernier délai d'inscription : 10 Janvier 1912.

Le concours d'internat s'est terminé par la nomination de MM. Cornette et Mercier, internes titulaires, et de MM. Guilbert et Paul Dekester, internes provisoires.

Le concours d'externat s'est terminé par la nomination de MM. Desauvages, Ch. Bernard, Lemaire, Disbecque, Delattre, Martin, Lahaye, Lefebvre, Louf, Lesage, Deramecourt, Williot, Ducateaux, Keller, Ambier, Rougeon, Cuvillier, Froger, Gueranger.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Thèses de doctorat

Mercredi 27 *Décembre* 1911, à 1 heure. — M. Greyhié de Bellecombe : Contribution à l'étude de la grossesse tubaire interstitielle. MM. Segond, Delbet, Proust, Couvelaire. — M. Pauliac : Contribution à l'étude des sarcomes du naso-pharynx. MM. Segond, Delbet, Proust, Couvelaire. — M. Dore : De l'intervention des tumeurs dans la vessie. MM. Delbet, Segond, Proust, Couvelaire.

Jeudi 28 *Décembre* 1911, à 1 heure. — M. Sayed-Maru : Des moyens pratiques de désinfection et d'épuration dans les pays chauds. MM. Chantemesse, Achard, Richaud, Rathery. — M. Dicorato : Sur un cas clinique de syndrome pluriglandulaire. MM. Achard, Chantemesse, Richaud, Rathery. — M. Balavoine : Recherches sur la tension artérielle maxima et la tension minima dans quelques affections oculaires. M. De Lapersonne, Quénu, Nicloux, Terrien. — M. Fourquier : Contribution à l'étude de la fixation et de l'élimination du chloroforme par les tissus. MM. Quénu, De Lapersonne, Nicloux, Terrien.

Examens de doctorat

Mardi 26 *Décembre* 1911. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu.

Mercredi 27 *Décembre* 1911. — 3e (2e série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 2e. — 3e, Oral (Première partie). — 4e. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Laënnec. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque.

Jeudi 28 *Décembre* 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie). — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

CHAIX & Cie, 20, Rue de l'Orme, PARIS.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

SECRET PROFESSIONNEL ET SYPHILIS.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

Je vous soumets le cas de conscience suivant : Mon client M. X..., marié depuis plusieurs années, vient me consulter, porteur d'un chancre syphilitique : il s'est blessé en donnant un coup de canif dans le contrat. Désespoir bien facile à comprendre, d'autant plus qu'il a bientôt la certitude d'avoir contaminé sa femme. Pendant plusieurs mois j'ai soigné Mme X..., sans qu'elle se doute de la nature de son affection. Puis, un jour, Mme X... a des soupçons qui se transforment en assurance formelle. Elle veut divorcer : elle articule comme principal grief l'adultère de son mari et la contamination conjugale. M. X... se défend, il formule, à son tour, des griefs, mais il n'incrimine pas l'infidélité de sa femme qui a toujours été, à ce point de vue, une épouse parfaite.

Or, Mme X..., me relevant du secret en ce qui la concerne, me demande un certificat, déclarant, tout simplement, qu'en telle année je l'ai soignée pour des accidents syphilitiques.

Que dois-je faire? Jusqu'à présent j'ai refusé de délivrer le certificat demandé, malgré les désirs réitérés de Mme X... et de son avocat. Je fais le raisonnement suivant : si je déclare avoir soigné pour la syphilis Mme X..., dont la conduite, de l'aveu même du mari, a toujours été exemplaire, n'est-ce pas laisser entendre que Mme X... n'a pu être contaminée que par son mari, et n'est-ce pas trahir le secret que je dois formellement à M. X...? Dans cette affaire, n'existe-t-il pas une sorte de solidarité des secrets médicaux?

Voici la deuxième fois que semblable problème se pose à moi dans l'exercice de ma profession.

Je serais bien satisfait d'être éclairé de vos lumières.

Et veuillez agréer, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La question de savoir si l'intéressé peut ou non relever du secret professionnel la personne qui y est tenue est vivement discutée, tant en doctrine qu'en jurisprudence.

I. — Suivant un premier système, le consentement de l'intéressé ne peut relever de l'obligation du secret celui qui y est tenu (Trib. de Grenoble, 24 Mai 1882, S. 84. 2. 48; Trib. de Besançon, 17 Février 1887, S. 87. 2. 94; Aix, 19 Mars 1902, S. 1904. 2. 266). C'est l'avis de M. Brouardel, qui dit formellement (« Cours de médecine légale ». La responsabilité médicale, Paris, 1898) : « Si vous

soignez les deux parties et qu'il survienne une action en divorce, l'une des parties peut vous délier du secret, espérant que vous déposerez en sa faveur ; si vous déposez en faveur de l'une, vous violez le secret que vous devez à l'autre... Donc, il est entendu que vous ne devez rien dire. Vous ne devez pas non plus délivrer de certificat constatant une maladie. » C'est également l'avis de M. le Dr Georges Thibierge (« Syphilis et Déontologie », p. 167 et suiv.), qui estime qu'un certificat donné dans ces conditions n'aurait aucune valeur et devrait être écarté des débats. On peut encore citer dans le même sens l'opinion de nombreux jurisconsultes : Garraud (« Tr. du dr. pén. franç. », 2e édit., t. V, n° 56); Chauveau et Faustin-Hélie (« Théor. du C. pén. », 6e édit., t. V, n° 1879); Hallays (« Le Secret professionnel », p. 28); E.-H. Perreau (« Elém. de jurisprud. médicale », p. 335); Le Poittevin (note sous Cass., 9 Avril 1895, S. 96. 1. 81).

II. — Mais la tendance actuelle de la jurisprudence paraît bien être de reconnaître à l'intéressé le droit de relever du secret la personne qui y est tenue. On admet que l'obligation du secret imposée au médecin n'étant pas fondée sur un principe d'ordre public auquel il ne serait pas permis de déroger, un malade peut autoriser son médecin à divulguer la nature de la maladie dont il est atteint (Trib. de Fougères, 29 Juin 1898, sous Rennes, 22 Avril 1899, S. 1901. 2. 108; Besançon, 7 Juin 1899, S. 1901. 2. 108; Crim. rej., 28 Octobre 1899, S. 1902. 1. 302 ; Lyon, 16 Juin 1909, S. 1911. 2. 73 ; Simon-Auteroche. « Man. prat. de dr. médical », p. 76).

III. — Il convient d'observer que si, d'après les tendances actuelles de la jurisprudence, le médecin peut être autorisé par son client à parler, cette autorisation confère simplement au médecin une faculté et non une obligation, en sorte que le médecin reste toujours libre de se retrancher derrière l'article 378 du Code pénal s'il le juge préférable. Par suite de l'autorisation du client, il n'y a plus ni délit ni responsabilité civile, mais cette autorisation ne peut créer l'obligation de révéler: la révélation autorisée ou sollicitée sortirait du domaine de la loi pour rentrer uniquement dans le domaine de la conscience. La Cour de cassation a décidé en ce sens qu'un avoué, cité en justice pour révéler un propos de nature à faire aboutir la plainte de son client et autorisé par celui-ci à dire ce qu'il sait, n'a pour sa déposition d'autre règle à suivre que sa conscience (Crim. cass., 28 Octobre 1899 précité; Cf. Crim. cass., 11 Mai 1844. S. 44. 1. 527).

IV. — Faisant application de ces principes à l'espèce envisagée, j'estime que, malgré la tendance qui se fait jour dans la jurisprudence la plus récente, la délivrance par le médecin d'un certificat demandé par la femme constituerait une violation du secret professionnel. En effet, la femme n'est pas seule intéressée à ce secret; le mari l'est également et a lui aussi droit à ce secret ; or, il n'a pas autorisé le médecin à le divulguer.

En tous cas, et même si l'on admet que la délivrance du certificat ne constitue pas une violation du secret professionnel, il paraît certain que le médecin a le droit absolu de ne pas délivrer ce certificat.

H. Montal.

L'HISTOLOGIE ET LA PHYSIOLOGIE

Dans l'importante leçon qu'il vient de faire au Collège de France, M. J. Jolly a insisté, comme c'était son droit et peut-être son devoir, sur le rôle fondamental de l'histologie et de la morphologie dans la physiologie.

Mais il m'a attribué, fort courtoisement d'ailleurs, des opinions qui ne sont pas miennes. Aussi désiré-je lui répondre, pour qu'une fâcheuse légende ne s'établisse pas.

Jamais je n'ai pensé à médire de l'histologie, de la morphologie, de l'anatomie. Ce serait un sacrilège, et je serais bien à plaindre, si j'avais voulu *discréditer* les sciences morphologiques. Non vraiment ! ce sont des études admirables et vénérables. Elles ont leurs méthodes, elles ont leur but, tout comme l'astronomie, la géographie et la mécanique.

Elles sont des sciences, de vraies sciences, et cela suffit; car nous savons, sous peine d'être arrivés au dernier degré de l'ineptie, que toutes sciences qui ont pour objet la connaissance des choses sont nobles, belles et utiles. Quoi de plus grandiose que la contemplation des infiniment petits ! Le savant ou le professeur qui oserait déclarer vaines ou méprisables de telles recherches, ne serait ni un savant ni un professeur, et on aurait le droit de lui répondre par un dédaigneux silence.

Mais, si mon admiration est sans limites pour cette belle science de la morphologie, en tant que science autonome, je lui refuse toute prépondérance dans les choses de la physiologie.

Autrement dit, je ne crois pas que la connaissance de la *forme* nous révèle la *fonction*.

La forme et la fonction sont deux faces de l'être : on en aborde l'étude par des méthodes absolument différentes, de sorte que ces deux notions (celle de la fonction et celle de la forme) ne se confondent pas.

Et qu'on ne me prête pas ici des opinions ridicules. Il faut, pour connaître la fonction du pancréas, savoir que le canal pancréatique débouche dans le duodénum. Le physiologiste ne peut pas ignorer qu'il y a des globules rouges, des globules blancs (pourvus de mouvements amiboïdes), des cellules nerveuses, et des cils vibratiles. Il doit savoir bien d'autres choses encore ; car une anatomie et une histologie un peu plus qu'élémentaires sont rigoureusement indispensables.

Et ce ne sont pas seulement l'histologie et l'anatomie, mais assurément la zoologie, la botanique, la physique, la mécanique, la chimie et même les ma-

thématiques. Toutes les connaissances se prêtent un mutuel appui. Nul ne peut aborder la physiologie et la médecine sans en posséder au moins les éléments. Mais les éléments suffisent, sauf dans quelques cas spéciaux, de sorte que l'investigation physiologique est tout à fait diverse de l'investigation anatomique.

Et j'en prendrai un exemple que M. Jolly lui-même me fournit. Les merveilleuses découvertes relatives à la structure des cellules nerveuses, de Kölliker à Golgi et Ramon y Cajal, n'ont guère fait avancer la physiologie nerveuse. L'action réflexe, la fonction motrice du cerveau, l'action trophique même, la vibration nerveuse et sa période, la conduction dans la moelle, l'électrophysiologie, toutes ces données essentielles n'ont pas été le fruit des travaux histologiques. Est-ce l'histologie qui nous a appris la vitesse de l'action nerveuse, ou le rôle du cervelet dans l'équilibration ?

Et que dirions-nous alors des autres parties de la physiologie où la morphologie joue un rôle plus effacé encore? Aujourd'hui, la prééminence de la chimie en physiologie est telle, que les phénomènes chimiques constituent les deux tiers de la physiologie même.

Même pour les phénomènes qui semblent le plus étroitement liés à l'histologie, c'est par des expériences de physiologie qu'on a appris le rôle des leucocytes dans la coagulation du sang. Et je prends ici justement l'exemple qu'on pourrait invoquer avec le plus d'apparente vraisemblance pour justifier l'usage du microscope dans les recherches de physiologie.

La physiologie — comme toutes les sciences, d'ailleurs — prend son bien où elle le trouve, autant dans les recherches des botanistes que dans celles des histologistes. Aussi tout ce que lui apprendra le microscope lui sera-t-il de quelque avantage; le physiologiste serait bien sot de ne pas en tenir compte. Mais il s'agit de connaître la *fonction* des êtres; or, dans l'état actuel de la science tout au moins, la fonction des êtres ne nous est nullement enseignée par leur forme. La structure histologique d'une cellule ne nous apprend que peu de chose sur les processus vitaux, dynamiques, chimiques de cette cellule. A supposer que nous ayons une connaissance des formes beaucoup plus complète que notre connaissance actuelle, je ne crois pas que ce serait de bien grand profit pour pénétrer la mécanique chimique des êtres vivants, ce qui est, en définitive, le but suprême de la physiologie.

Charles Richet.

VARIÉTÉS

Cure radicale d'une hernie ombilicale par un tétrodon.

Le tétrodon est un poisson qui a la dent féroce et qui ne craint point de s'attaquer aux baigneurs; il a la spécialité de sectionner tout ce qui dépasse; les amputations de la verge de baigneurs par morsure de tétrodon ne sont pas rares. Notre confrère Doucet a observé un cas plus curieux.

Le 11 Mars 1911, est apporté à l'hôpital de Pnom-Penh un enfant annamite d'une douzaine d'années qui, en se baignant dans le fleuve, avait éprouvé brusquement une vive douleur au niveau de l'ombilic. Il était sorti précipitamment de l'eau et avait constaté dans cette région la présence d'un bourgeon charnu dont il ne s'expliquait pas la nature.

Au moment de l'arrivée du blessé à l'hôpital, l'accident datait à peine d'une demi-heure.

L'examen du malade fait découvrir la présence d'une frange épiploïque, longue de 6 centimètres environ, grosse au pédicule comme l'extrémité du petit doigt : elle masque en s'étalant les bords de l'ombilic et paraît provenir du fond du nombril. Ces lésions avaient été produites par morsure de tétrodon s'attaquant à une pointe de hernie ombilicale.

Le pédicule est lié, coupé et réduit. La guérison est obtenue sans complications après une réunion de la paroi par trois fils métalliques. (Doucet, *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1911, n° 3; p. 636.)

LIVRES NOUVEAUX

L. Hallion, Professeur remplaçant au Collège de France. — ***La pratique de l'opothérapie.*** *Principes, indications, posologie.* 1 volume in-18 de 148 pages. Prix : 2 fr. (Masson et Cie, **éditeurs**.)

Depuis que M. Landouzy a baptisé l'opothérapie, les travaux se sont accumulés dans cette province de la thérapeutique, mais bien des contradictions mettent souvent le praticien dans l'embarras, quand il s'agit de discuter les indications d'un traitement par les glandes vasculaires sanguines et d'en déterminer les doses.

Aussi, ce petit livre, simple et clair, sera-t-il le bienvenu, car après l'exposé des principes généraux de l'opothérapie, qu'elle soit substitutive, homostimulatrice, symptomatique ou régulatrice, M. Hallion décrit les propriétés des divers extraits glandulaires, précise leur posologie et résume leurs indications dans la pratique journalière.

Laignel-Lavastine.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 11.

Travaux originaux :

De Beurmann, Verdun et Bith. — Tumeur de la face et du cuir chevelu à type de cylindrome (avec 5 figures dans le texte).

J. Brault et Lucien Masselot. — Etude sur une nouvelle mycose (avec 7 figures dans le texte).

J. Nicolas et H. Moutot. — Les antipyridines bulleuses de la cavité buccale.

P. Noel. — Nævus vasculaire plan systématisé (avec figure dans le texte).

Revue de dermatologie.

Revue de syphiligraphie.

Revue des livres.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — Cours annexes donnés pendant l'année scolaire 1911-1912 :

I. *Cours de pratique obstétricale* (séméiologie et manœuvres obstétricales). Ces cours seront faits par M. LACASSE, ancien chef de clinique, et M. POTTET, chef de clinique.

Ils auront lieu tous les jours pendant quatre semaines, entre 3 et 5 heures.

Le droit d'inscription est de 50 francs. Une série aura lieu pendant le mois de Mars 1912.

II. *Cours de perfectionnement* : 1° Cours de perfectionnement permanent, le dimanche à 10 heures du matin, par M. COUVELAIRE, agrégé. Les sujets de leçons portant sur la clinique et la thérapeutique obstétricales sont affichés chaque semaine à la Clinique Baudelocque. Ce cours gratuit s'adresse aux médecins français et étrangers et aux étudiants ayant terminé leur scolarité. 2° Cours spéciaux : *a*) Pendant le mois de Janvier 1912, cours de technique opératoire (chirurgie obstétricale) par M. COUVELAIRE, agrégé. Ce cours aura une durée de deux semaines. Droit d'inscription, 50 francs.

b) Cours (dont la date sera fixée ultérieurement) de démonstration d'histologie obstétricale et d'embryologie, par M. LELIÈVRE, chef de laboratoire. Ces démonstrations, avec présentations de pièces anatomiques et de coupes histologiques, auront une durée de deux semaines. Droit d'inscription, 50 francs ;

c) Pendant le mois de Mai 1912, cours de pathologie de la grossesse (clinique et thérapeutique), par M. WALLICH, agrégé. Ce cours aura une durée de deux semaines. Droit d'inscription, 50 francs ;

d) Pendant le mois de Mars 1912, cours de gynécologie par M. MOUCHOTTE, ancien chef de clinique et M. LE MASSON, chef de clinique adjoint. Ce cours aura une durée de deux semaines (le nombre des élèves est limité à 12). Droit d'inscription, 50 francs.

III. *Cours de vacances.* — Pendant les vacances de Pâques et au mois de Septembre, cours de clinique et de manœuvres obstétricales, par MM. WALLICH et COUVELAIRE, agrégés. Ce cours, d'une durée de deux semaines, a lieu le matin et l'après-midi. Droit d'inscription, 50 francs.

(Des affiches spéciales donneront, en temps utile, le programme des cours et la date d'ouverture.)

Clinique chirurgicale infantile. — MM. PERRIN et BAILLEUL, chefs de clinique, commenceront le lundi 8 Janvier 1912, à 4 h. 1/2, un cours de clinique annexe sur la chirurgie infantile et orthopédique.

Le cours aura lieu tous les jours, à 4 h. 1/2, et sera complet en un mois.

Le droit à verser est fixé à 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions sur la présentation de la quittance du versement du droit. Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Joseph. — M. LORAIN, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 9 Janvier 1912, à 2 heures, au laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph, une série de 25 leçons pratiques d'histologie normale et pathologique. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis à la même heure. S'adresser au laboratoire, 7, rue Pierre-Larousse (XIV[e]).

NOUVELLES

Académie des sciences. — LISTE DES PRIX DÉCERNÉS. — *Prix Montyon* (Médecine et Chirurgie). Trois prix de 2.500 francs chacun, sont décernés à MM. L. Testut et O. Jacob, pour leur ouvrage intitulé : « Traité d'anatomie topographique » ; M. Alexandre Besredka, pour l'ensemble de ses travaux sur l' « Anaphylaxie » ; M. E. Cassaet, pour son mémoire intitulé : « Du diagnostic de la péricardite postérieure ». — Trois mentions de 1.500 francs chacune sont accordées à M. Pierre Nolf, pour ses études sur la « Coagulation du sang » ; M. Emile Feuillié, pour son ouvrage intitulé : « Leucopathies. Métastases » ; M. E. Sacquépée, pour ses recherches sur les « Infections paratyphoïdes. — Des citations sont accordées à MM. Léopold-Lévi et H. de Rothschild, pour leur ouvrage intitulé : « Etudes sur la physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines (1[re] et 2[e] séries) ; M. S. Mercadé, pour son ouvrage intitulé : « La période post-opératoire : soins, suites, accidents » ; M. G. Faroy, pour son ouvrage intitulé : « Le pancréas et la parotide dans l'hérédo-syphilis du fœtus et du nouveau-né » ; M. L. Panisset, pour l'ensemble de ses recherches sur la « Vaginalite du cobaye mâle provoquée par le bacille de la morve et par divers microbes ».

Prix Barbier (2.000 francs). — Le prix est décerné à M. H. Guilleminot, pour son ouvrage intitulé : « Radiométrie fluoroscopique ».

Prix Bréant (100.000 francs). — Ce prix, destiné à récompenser celui qui aura trouvé le moyen de guérir le « Choléra asiatique », n'est pas décerné. — L'Académie décerne, sur les arrérages de la fondation : Un prix de 2.000 francs à MM. Auclair et Louis Paris, pour leurs recherches sur la « Constitution chimique du bacille de Koch et les poisons du bacille tuberculeux humain ». Un prix de 2.000 francs est décerné à M. Dopter, pour ses « Etudes sur la méningite cérébro-spinale et sérothérapie antiméningococcique ». Un prix de 1.000 francs à M. M. Duvoir, pour un ouvrage intitulé : « Etude sur la vario-vaccine ».

Prix Godard (1.000 francs). — Le prix est décerné à M. J.-L. Chirié, pour ses recherches sur l' « Evolution de la graisse dans le rein de la chienne gravide et nourrice », et pour son travail sur les « Capsules surrénales dans l'éclampsie et la néphrite gravidique ».

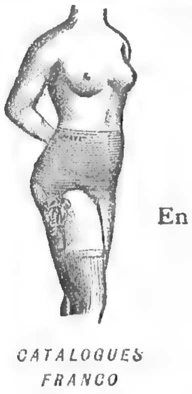
Prix du baron Larrey (750 francs). — Le prix est décerné à MM. Henri Coullaud et Etienne Ginestous, pour leurs mémoires, faits en collaboration, intitulés : « La Vision des tireurs et Recherches nouvelles sur la physiologie du tir ». — Une mention très honorable est accordée à M. Maurice Boigey, pour son ouvrage intitulé : « Ateliers de travaux publics et détenus militaires ».

Prix Bellion (1.400 francs). — Le prix est partagé entre M. et M[me] Henri, pour leurs recherches sur l' « Action stérilisante des rayons ultra-violets », d'une part, et MM. Courmont et Nogier, d'autre part, pour leurs recherches sur la « Stérilisation de l'eau potable par les rayons ultra-violets ».

Prix Mège (10.000 francs). — Le prix n'est pas décerné. Le prix annuel (300 francs), représenté par les arrérages de la fondation, est décerné à MM. P. Nobécourt et Prosper Mercklen, pour leurs recherches sur les « Bilans nutritifs de la rougeole et de la scarlatine chez l'enfant et les régimes alimentaires au cours de ces deux maladies ».

Prix Chaussier (10.000 francs). — Le prix est décerné à M. A. Imbert, pour ses études relatives au « Travail professionnel », poursuivies dans des industries très variées.

Prix Montyon (Physiologie expérimentale). — Le prix, d'une valeur de 750 francs, a été porté pour cette année à 1.000 francs. Le prix est partagé entre M. Marage, pour son ouvrage intitulé : « Petit manuel de physiologie de la voix, à l'usage des chanteurs et orateurs ». M. Raoul Combes, pour ses recherches relatives à : 1° « La détermination des intensités lumineuses optima pour les végé-



taux aux divers états de leur développement; 2° la formation des pigments anthocyaniques ».

Prix Philipeaux (900 francs). — Le prix est partagé entre Mlle Z. Gruzewska, pour l'ensemble de ses travaux de Physiologie; M. Maurice Piettre, pour son ouvrage intitulé : « Recherches sur la bile ».

Prix Lallemand (1.800 francs). — Le prix est décerné à M. Henri Piéron pour son « Etude expérimentale de la mémoire ». — Une mention très honorable est accordée à M. Maurice Brissot, pour son ouvrage intitulé : « L'aphasie dans ses rapports avec la démence et la vésanie ». — Une mention honorable est accordée à M. J. Lévy-Valensi, pour son ouvrage intitulé : « Le corps calleux : étude anatomique, physiologique et clinique ».

Prix Fanny Emden (3.000 francs). — Ce nouveau prix biennal, fondé par Mlle Juliette de Reinach, est destiné à récompenser le meilleur travail traitant de l'hypnotisme, de la suggestion et, en général, des actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal. — Treize candidats se sont fait inscrire pour prendre part à ce concours. — Le prix n'est pas décerné. — Un encouragement, avec allocation de 2.000 fr. est accordé à M. Emile Boirac, correspondant de l'Institut, pour son ouvrage intitulé : « La Psychologie inconnue, introduction et contribution à l'étude expérimentale des Sciences psychiques ». — Un encouragement, avec allocation de 1.000 francs, est accordé à M. J. Ochorowicz pour ses ouvrages intitulés : « Hypnotisme et Mesmérisme « et « Suggestion mentale ».

Prix Serres (7.500 francs). — Le prix est décerné à M. L. Vialleton, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, pour ses travaux relatifs à l'Embryologie et pour son ouvrage intitulé : « Eléments de morphologie des vertébrés ».

CONCOURS

Prix Fillioux. — *Mémoire.* — Ont obtenu : MM. Rouget, 30; Cuvillier, 18.

Examen clinique. — Ont obtenu : MM. Rouget, 18; Cuvillier, 17.

Internat. — Lecture des copies. — **Pathologie.** — *Séance du 15 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Duponchel, 10; Parent, 10; Auvigne, 7; Berthod, 6; Gleisz, 11; Angot, 9; Bel, 10; Meuge, 10; Peltier, 9. Mlle Pouzin, 12.

Séance du 16 Décembre. — Ont obtenu : MM. Braine, 11; Charrier, 10; Avezou, 11; Jacob, 10; Barraud, 10; Faveret, 6; Monod (L.), 6; Ruelle, 9; Lascaux, 10.

Candidats admissibles. — Mme Hovelacque. MM. Léchelle, Maréchal, Plaisant, 23 points.

MM. Desaux, Pollet, Schoofs, 22 points.

MM. Alary, Clap, Duval, Kudelski, Moreau, 21 points.

MM. Barat, Dubois, Larroque, Lucas-Championnière, Michel, Schulmann, Tartois, 20 points.

MM. Besnard (Jean), Mlle Blanchier, Dantrelle, Marcorelles, Morisson-Lacombe, Rougier, 19 points.

MM. Mercier (Fernand), Quercy, 18 1/2 points.

MM. Barthélémy, Baudin, Bourgeois (M.), Bouttier, Braine, Gleisz, Durand (Alb.), Garcin, Krebs, Lamare, Leroy (Maxime), Massart, Michaux, Monod (André), Percepied, Mlle Pouzin, Reilly, Vazeux, Vinay, 18 points.

MM. Fey, Noël, 17 1/2 points.

MM. Avezou, Baude, Belloir, Binet, Brunet, Cambessédès, Carpanetti, Chatellier, Escallier, Escudié, Eudel, Flandrin, Fumet, Galop, Haguenau Hertz, Küss, Mlle Landesmann, Lecerf, Lépine, Mlle Leven, Lévy, Maurel, Mlle Peltier, Picard (Pierre), Pilatte, Robert, 17 points.

M. Salès, 16 1/2 points.

MM. Achard, Angot, Antoine, Barbary, Bardon (Clément), Bel, Beloux, Bordet, Brun, Buquet, Butin, Charrier, Chichmanian, Dedet, Delotte, Fitte, Frette, Galland, Gardin, Goret, Guelfucci, Hartemann, Lascaux, Lascombe, Lefranc, Lévi-Franckel, Luquet, Marchak, Mlle Monbiot, Moulonguet, Paraf, Parent, Peltier, Ramadier (Henri), Rouffignac, Thibierge, Truffert, Verdenal, Vigot, 16 points.

MM. Audain, Barraud, Baudoin, Bisson, Boirac, Borel (Paul), Bourgeois (Francis), Brizard, Brouet, Claude, Colleville, Deron, Feldstein, Frédault, Lebrun, Léger, Marcassus, Masselot, Moriez, Morlot, Philardeau, Photiadis, Powilewicz, Queyroi, Renault (André), Richard (André), Vallerant, Viguerie, Wiart, 15 point.

M. Gheorghiu, 14 1/2 points.

MM. Alexandre, Alibert, Aubin, Berthelot, Boyer, Castex, Caux, Ceillier, Costantini, Dognon, Duponchel, Ecot (Pierre), Ferrand, Gineste, Huc (Edouard), Huc (Georges), Jacob, Janet, Masmonteil, Mazzoléni, Meugé, Perrier, Ruelle, Sebillotte, Touchard, Turnesco, Wilmoth, 14 points.

MM. Auvigne, Bigot, Bloch, Bourdeaux, Bretégnier, Cousin, Delavierre, Ecot (Fernand), Grandjean, Jacquemin, Lambert, Mlle Lang, Leroy (René), Libert, Lory, Oulié, Papillon, Parin, Philip, Pichon, Rabut, Renaud (Jean), Salles, Savidan, Scheikevitch, Weiss, 13 points.

MM. Berthod, Mlle Delage, Pimpaneau, 12 points.

Oral. — *Séance du 18 Décembre.* — *Anatomie descriptive du plancher du 4e ventricule.* — *Diagnostic des sténoses du pylore.* — Ont obtenu : MM. Vazeux, 12; Percepied, 12; Monod (A.), 11; Philardeau, 9; Pollet, 15; Léger, 10; Baude, 8; Peltier, 10; Maugé, 7; Ceillier, 15.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

LE TRANSPORT DES ALIMENTS CHAUDS DANS LES HOPITAUX

C'est une banalité de dire qu'une condition essentielle de la sapidité des mets destinés à être mangés chauds est qu'ils soient effectivement servis à la température convenable pour flatter le goût du consommateur : quelle que puisse être, par ailleurs, leur valeur nutritive, on ne saurait douter que ces aliments profiteront d'autant plus à la nutrition qu'ils offriront un degré de chaleur plus voisin de celui qui plaît, sinon celui-là même. Il importe donc particulièrement de tenir compte de ce fait quand il s'agit de l'alimentation des malades, vis-à-vis de beaucoup desquels il ne faut rien négliger de ce qui peut exciter l'appétit et favoriser l'utilisation des aliments.

Or, dans les hôpitaux d'une certaine importance et, en particulier, dans les hôpitaux modernes à pavillons séparés, on rencontre souvent de grandes difficultés à faire parvenir les aliments bien chauds de la cuisine centrale jusque dans les salles de malades. En vain la cuisine est-elle placée de manière à rendre aussi courtes que possible les distances qui la séparent des divers pavillons; ces distances comportent néanmoins bien souvent, soit en plein air, soit sous des galeries, des durées de trajet au cours desquelles, surtout en hiver, les aliments transportés se refroidissent trop.

On a conseillé, et nous avons vu mettre en œuvre dans divers hôpitaux français ou allemands, toute une série de mesures destinées à atténuer ce gros inconvénient. On évite de fractionner à l'avance tous les aliments par portions; on fait à la cuisine les distributions sur des tables chauffantes; on place les aliments dans des récipients au préalable portés à une température assez élevée; en Allemagne, on enferme souvent lesdits récipients dans les compartiments d'un grand coffre à doubles parois (avec matière isolante entre les deux parois), monté sur roues, que deux hommes emmènent au plus vite jusqu'aux trois ou quatre pavillons à desservir successivement ; ailleurs, on a essayé des wagonnets (sur rails), à l'intérieur desquels des bouillottes d'eau chaude devaient prévenir un refroidissement trop considérable; partout on a fait chauffer dans les offices des pavillons les assiettes, voire les couverts des malades. Mais rien de tout cela n'a donné de résultats bien satisfaisants, comme nous avons eu souvent l'occasion soit de le cons-

tater, soit de l'entendre déclarer par des médecins, des administrateurs ou des malades; et d'ailleurs on n'arrive jamais à avoir assez de personnel pour rendre les distributions aussi rapides qu'on le souhaiterait dans le but de restreindre au minimum les inévitables déperditions de chaleur subies par les aliments dès la cuisine elle-même.

Le système qui consiste à réchauffer les aliments dans les offices des divers pavillons n'est pas recommandable; sans parler de sa complication, il faut reconnaître qu'il n'est pas précisément fait pour améliorer les préparations culinaires : « un diner réchauffé ne valut jamais rien ».

Cherchant une solution à ce petit problème d'hygiène hospitalière, l'administration de l'Assistance publique de Paris est arrivée, après divers tâtonnements, à faire établir par un constructeur ingénieux (E. Quiniou, rue des Lyonnais, 26, à Paris) une série de types de chariots à vivres chauds qui nous paraissent mériter de retenir l'attention en raison des grands avantages qu'ils présentent sur tous les dispositifs antérieurement essayés. Aussi croyons-nous bon de signaler ce matériel aux médecins et aux administrateurs d'hôpitaux.

(Nous ne nous dissimulons pas qu'en écrivant ces lignes nous nous exposons peut-être à quelque suspicion. Mais l'hygiène devant, comme l'a dit Esmarch, remporter ses victoires sur le terrain des applications, il faut bien, le cas échéant, indiquer aux intéressés quels appareils leur permettront de réaliser tel ou tel progrès, et dire sans ambages où se trouvent ces appareils. C'est ce que nous faisons ici dans la seule intention de fournir à nos lecteurs un renseignement précis et utile : le profit qu'ils en tireront sans doute nous causera une satisfaction dont on voudra bien nous faire l'honneur de croire qu'elle sera toute notre récompense; nous ne saurions en envisager une autre.)

***

Le chariot à vivres de E. Quiniou est essentiellement constitué par un coffre en tôle galvanisée assez mince, à double paroi; au-dessous du coffre on place un petit réchaud mobile rempli de braise dont la combustion est préalablement bien mise en train; le réchaud correspond à un orifice de la paroi extérieure du coffre, par où la chaleur de la braise se répand dans l'intervalle des deux parois entre lesquelles la température atteint de ce fait, et peut se maintenir pendant plus d'une heure, à environ 100°; du reste, l'activité de la combustion de la braise et, par suite, sa durée ainsi que la température produite, dépendent dans une notable mesure du nombre ou de la dimension de petits trous pratiqués dans la partie supérieure de la paroi extérieure du coffre, et qui règlent la circulation de l'air et des gaz chauds entre la double paroi. Le coffre s'ouvre latéralement pour recevoir dans son intérieur, où règne une température d'environ 80°, les aliments répartis dans des espèces de plats spéciaux en métal que l'on range sur un ou deux étages; notons que divers aliments peuvent être cuits dans ces plats mêmes à la cuisine. Les soupes, potages, bouillons, qui en raison de la masse liquide qu'ils représentent ne se refroidissent pas vite, sont enfermés dans des marmites de forme cubique simplement posées sur le coffre, en s'emboîtant un peu dans des orifices que sa paroi extérieure offre à cet effet. Enfin le coffre est porté par un cadre en tubes métalliques (assemblés à la soudure autogène) muni de quatre petites roues caoutchoutées, dont deux pivotantes, ce qui permet à une personne de manœuvrer et de guider partout le chariot avec une seule main de la manière la plus aisée.

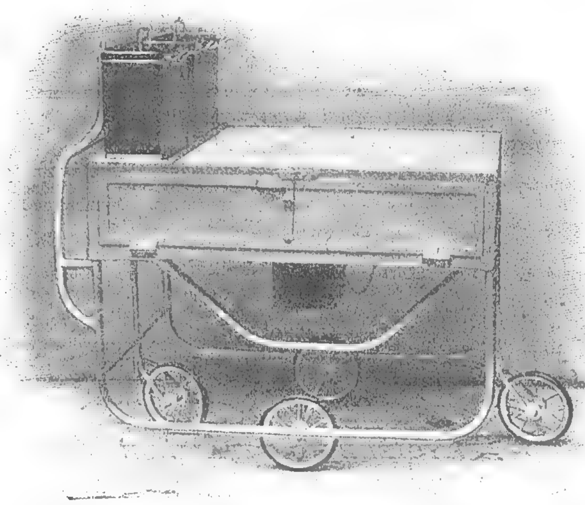


Figure 1.

La figure 1 montre un type de chariot employé à l'hôpital *Tenon*; il porte deux marmites contenant respectivement 20 litres et 13 litres, et renferme sur un seul étage 2 grands plats et 4 petits plats (ces ustensiles sont en tôle d'acier); il paraît suffisant pour plus de 40 malades. Tout chargé, aliments compris, il pèse environ 150 kilogrammes.

La figure 2 représente un type de chariot mis récemment en service à l'hôpital de la *Nouvelle Pitié*, qui porte un nombre double de marmites et renferme, sur deux étages, un nombre double de plats. Il paraît suffisant pour 80 malades. Tout chargé, aliments compris, il pèse 180 kilogrammes.

Le premier type n'est guère destiné qu'à circuler dans des galeries et dans les salles; le second, de construction un peu plus robuste, circule en plein air sur des allées cimentées.



Figure 2.

L'un et l'autre sont amenés aux étages par des ascenseurs.

Dans les hôpitaux où on ne disposerait pas d'ascenseurs, ou bien si on était embarrassé pour introduire les chariots dans des pavillons dont les entrées présenteraient des perrons de quelques marches, il conviendrait d'adopter un type de coffre à brancards et à chariot indépendant, dont les figures 3 et 4 montrent le dispositif et qui est employé à l'hôpital *Saint-Antoine* ; le coffre arrivant de la cuisine à un pavillon sur un chariot serait enlevé de celui-ci à bras, soit pour franchir le perron, soit pour monter un étage ; après quoi, on pourrait le replacer sur un chariot afin de lui faire parcourir les corridors ou salles du pavillon.

Il convient de ne pas laisser de marmites sur le coffre lorsqu'on monte un escalier, tant pour diminuer le poids à soulever que pour ne pas compromettre l'équilibre du fardeau ; encore se trouverait-on bien d'utiliser des hampes de brancards coudées, tournantes à volonté, avec lesquelles le coffre peut rester horizontal pendant qu'on le porte dans un escalier.

La faculté d'introduire dans les salles mêmes le chariot à vivres chauds constitue un précieux avantage de cet appareil; la simplicité et la rapidité des diverses manutentions nécessaires lors de la distribution des repas s'en trouvent singulièrement facilitées, et cela avec un minimum de personnel, car, à la rigueur, un infirmier par salle suffit pour faire la distribution; cependant le dernier servi des malades, voire dans de très grandes salles, reçoit ses aliments aussi chauds que s'ils venaient de sortir à l'instant de la cuisine; le dessus du coffre se prête, d'ailleurs, à servir durant toute la distribution de table chauffante pour les assiettes qui recevront les portions distribuées ; il peut même être utilisé pour le découpage au fur et à mesure de la viande arrivée en gros morceau dans un plat, ce qui est extrêmement avantageux.

⁂

Toutefois, il est possible qu'on formule une objection à cette manière de procéder : c'est la présence dans les salles de malades du petit réchaud à braise, dont la combustion maintient les aliments toujours à la même température, mais aussi paraît susceptible de projeter dans l'atmosphère des gaz suspects.

Il y a lieu de remarquer que, pour la commodité du service et le bon fonctionnement du chauffage des coffres, les réchauds doivent être allumés hors de la cuisine, sous un auvent, et ne sont placés sous les coffres qu'au moment même où ceux-ci vont être chargés; la combustion étant alors en pleine activité dans la totalité

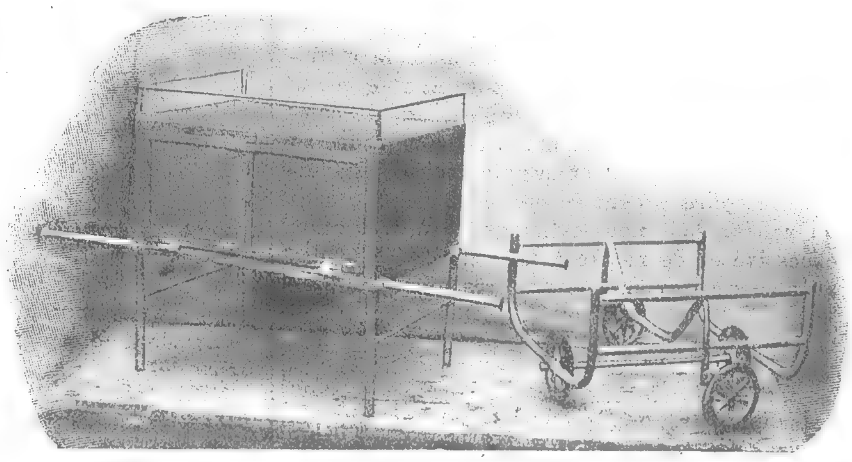


Figure 3.

de la braise, celle-ci ne dégage plus désormais que de l'acide carbonique, ainsi que M. Guerbet,

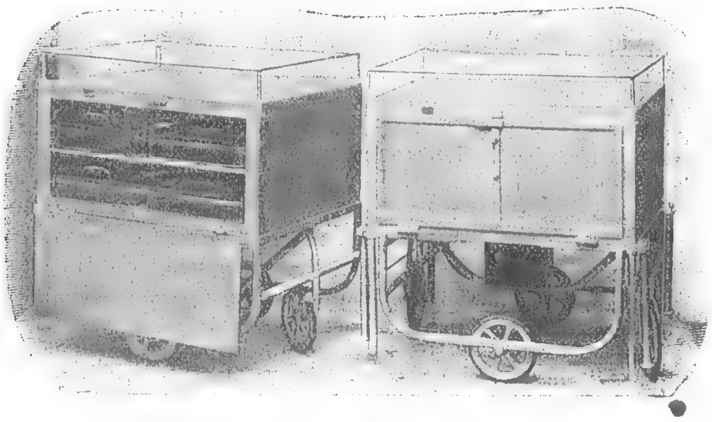


Figure 4.

agrégé de l'Ecole de pharmacie, l'a constaté à l'hôpital Tenon[1].

Dans ces conditions, nous ne croyons pas qu'il y ait un notable inconvénient au passage du réchaud dans une salle durant les quinze ou vingt minutes que dure au maximum la distribution : la moindre ventilation suffit à ce que la chose n'influe pour ainsi dire pas sur la composition de l'air de la salle. A la rigueur, au surplus, on pourrait enlever le réchaud de dessous le coffre à l'entrée même de celui-ci dans les salles; mais nous estimons cette précaution excessive et de nature à faire perdre bien des avantages sans compensation très appréciable.

***

L'administration de l'Assistance publique de Paris a fait à l'*Hôtel-Dieu* les premiers essais des chariots à vivres chauds de E. Quiniou; elle les emploie depuis deux ou trois ans à *Saint-Antoine* et à *Tenon;* elle vient de les introduire à la *Nouvelle Pitié* et commence à les mettre également en service à la *Salpêtrière*, à *Lariboisière*, à la *Maternité*, à la *Clinique Tarnier*.

L hôpital des Dames Diaconesses et le Nouvel Hôpital de la Croix-Rouge (à Paris) en sont aussi pourvus.

C'est dire que ces appareils ont subi l'épreuve de la pratique, et qu'à l'usage on s'en est trouvé fort satisfait. Nous sommes persuadé, pour notre part, qu'ils rendront de précieux services dans tous les établissements hospitaliers où on les adoptera.

E. Arnould,
Médecin-major de 1re classe de l'armée.

1. Communication particulière de M. Guerbet.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Responsabilité des experts.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« ... Il s'agit d'un accidenté du travail qui, muni d'un rapport de son médecin, le Dr X..., attaqua la Compagnie d'assurances devant le Tribunal de...

« Les juges nomment comme expert le Dr Y..., avec mission de déposer un rapport sur l'affaire. Le Dr Y... accepte, fait son rapport, le dépose et fournit des conclusions diamétralement opposées à celles du Dr X...

« Seulement, pour arriver à ses fins, il dit en propres termes que le rapport du Dr X... contient des erreurs, et, pour le prouver, il cite une phrase du susdit rapport du Dr X..., mais en ayant soin d'en changer les termes. Il en résulte que le sens de la phrase du Dr X... est diamétralement changé. Cette phrase qui disait une chose juste scientifiquement est transformée en une hérésie médicale. En un mot, il y a eu dénaturation, falsification de texte, falsification dont M. Y..., expert assermenté, tire argument pour arriver à ses conclusions.

« En agissant ainsi, M. Y... s'est évidemment mis dans son tort : 1° comme homme; 2° comme médecin ; 3° comme expert.

« Dans ces conditions, quelle est sa culpabilité à l'endroit du Dr X... ? Le Dr X..., auteur du premier rapport ainsi dénaturé, est-il en droit de lui intenter une action et de lui demander des dommages et intérêts ? Ou bien le Dr X... doit-il subir en silence l'atteinte grave portée à sa réputation ? Dans cette affaire, l'accidenté, le plaignant disparaît; tout doit se régler entre le Dr X... et le Dr Y. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Aux termes de l'article 41 de la loi du 29 Juillet 1881 sur la liberté de la presse, « ne donne« ront lieu à aucune action en diffamation, injure « ou outrage ni... ni... les écrits produits devant « les tribunaux. » Mais il n'en est pas moins vrai que les experts peuvent engager leur responsabilité civile lorsqu'ils commettent des fautes dans l'accomplissement de leur mission.

Sans doute les experts commis par justice ne peuvent être rendus responsables que de la faute lourde équivalente au dol ou d'une erreur grossière; et la jurisprudence se montre d'autant plus sévère pour reconnaître l'existence d'une faute qu'il s'agit de médecins qui, aux termes de l'article 23 de la loi du 30 Novembre 1892 sur l'exer-

cice de la médecine, sont tenus, sous peine d'amende, de déférer aux réquisitions de la justice (v. notamment Trib. corr., Montpellier, 5 Mai 1909; Fr. jud., 1909.2.260); mais dans de nombreux cas les tribunaux ont retenu la responsabilité d'experts, et en particulier d'experts médecins.

Il a été jugé notamment que les experts sont passibles de dommages-intérêts lorsqu'ils ont ou commis des fautes grossières ou manqué d'une manière essentielle aux devoirs de la prudence ou de la délicatesse dans l'accomplissement de leur mission (Dijon, 25 Juillet 1854, S. 54.2.774). Et au point de vue des expertises médicales il a été jugé que, dans le cas où un médecin légiste a été sommé par un magistrat instructeur de s'expliquer sur le point de savoir si une femme accusée d'infanticide porte les traces d'un accouchement récent et où, sur sa réponse affirmative, un mandat de dépôt a été décerné contre l'accusée, il est responsable de son erreur de diagnostic (Saint-Nazaire, 26 Février 1897; *La Loi*, 24 Mars 1897; *Le Droit*, 18 Mars 1897).

Dans ces différents cas, l'expert a été reconnu responsable vis à vis d'une partie; il pourrait également l'être, à mon sens, vis-à-vis d'un tiers.

Il ne m'est pas possible, vu l'état des documents communiqués, de me prononcer sur les chances de réussite que peut présenter l'action du Dr X... Je me borne à indiquer, au point de vue de la procédure, que cette action doit être intentée devant le tribunal saisi du fond du procès (Rép. gén. alph. du dr. franç., v° *Expertise*, n° 562).

H. Montal.

L'Enseignement Médical à Paris

A L'USAGE DES MÉDECINS

(*Fin*)[1].

Stomatologie et art dentaire.

École française de stomatologie. — De création toute récente et destinée à suppléer à l'absence d'enseignement spécial donné par la Faculté de médecine, l'Ecole française de Stomatologie est actuellement installée 20 et 22, passage Dauphine, depuis plus d'une année.

Ouverte uniquement aux étudiants en médecine et aux docteurs en médecine français et étrangers, l'Ecole française de Stomatologie occupe actuellement de vastes locaux dont l'aménagement et l'installation professionnels ne laissent rien à désirer.

L'Ecole française de Stomatologie reçoit des élèves réguliers, des élèves auditeurs et des élèves temporaires, étudiants en médecine ou médecins français ou étrangers, qui peuvent être admis à suivre les services divers et les cours, mais ne prennent pas de part directe aux travaux pratiques et auxquels, en aucun cas, il n'est délivré de certificat.

Des travaux pratiques de perfectionnement sont en outre organisés sur leur demande, pour les confrères spécialisés qui désireraient approfondir plus particulièrement telle ou telle branche de la Stomatologie et perfectionner leur technique.

Les élèves de toute catégorie sont payants.

Pour la scolarité complète, les droits d'admission sont fixés à 1.000 francs par année. Les élèves qui, conformément à des dispositions adoptées pour les trois premières années de fonctionnement de l'Ecole, sont autorisés à ne faire qu'une année, paieront la somme de 1.200 francs. L'élève en entrant souscrit pour l'année entière. Pour les élèves auditeurs, les droits d'inscription sont ainsi déterminés : 1 mois, 150 francs; 3 mois, 300 francs; 6 mois, 500 francs; 1 an, 800 francs. Pour les cours de perfectionnement, les droits sont variables et toujours payables en s'inscrivant.

Toute personne désirant s'inscrire à l'Ecole française de Stomatologie devra joindre à sa demande d'admission adressée au directeur-adjoint de l'Ecole : 1° L'extrait de l'acte de naissance; 2° Le diplôme de docteur en médecine ou le certificat d'inscription à la Faculté de Médecine; 3° Une justification du domicile légal, deux quittances de loyer, ou un bail, ou une patente, etc.; 4° S'il y a lieu, un certificat de stage antérieur dans un service dentaire des hôpitaux ou dans une Ecole dentaire; 5° Un extrait du casier judiciaire.

Les inscriptions seront reçues par M. Beltrami, directeur-adjoint, au siège de l'Ecole, 22, passage Dauphine.

Programme de l'Enseignement. — L'Ecole française de Stomatologie met les élèves à même de prendre part aux travaux de technique opératoire, de prothèse et d'atelier durant toute la journée, matinées et après-midi.

L'enseignement basé sur deux années de scolarité comprend un enseignement clinique et un enseignement technique divisé en cours théoriques, conférences, démonstrations et travaux pratiques.

Enseignement clinique. — Les élèves de 1re et de 2e année assistent aux cliniques de stomatologie, de prothèse, d'orthodontie et de technique opératoire.

Les élèves de 2e année seuls prennent part aux cliniques de prothèse spéciale, de radiographie et de prothèse restauratrice.

Clinique de Stomatologie : MM. Cruet, Ferrier,

1. Voir *La Presse Médicale*, 1911, n° 78, 30 Septembre; n° 82, 14 Octobre; n° 84, 21 Octobre; n° 86, 28 Octobre; n° 88, 4 Novembre; n° 90, 11 Novembre; n° 91, 15 Novembre; n° 92, 18 Novembre; n° 93, 22 Novembre; n° 94, 25 Novembre; n° 96, 2 Décembre.

Rodier, professeurs; MM. Coustaing, Leduc, Pietkiewicz, assistants.

Clinique de Technique opératoire : MM. Gires, Nogué, professeurs; M. Nespoulous, professeur-adjoint; MM. Cavaroz, Coffard, Collard, Dauguet, Dauphin, Giully, Schaeffer, Waysse, assistants.

Clinique de Prothèse : M. Gaillard, professeur; M. Chateau, professeur-adjoint; MM. Béliard, Réal, assistants.

Clinique d'Orthodontie (élèves de deuxième année) : M. Robin, professeur; M. Bozo, professeur-adjoint; M. Lassudrie, assistant.

Clinique de Prothèse spéciale (élèves de deuxième année) : M. Kritchewsky, professeur-adjoint; M. Béliard, assistant.

Cours de Prothèse restauratrice (élèves de deuxième année) : M. Jean Monod et P. Michaels, chefs des travaux.

Clinique de Radiographie et Photographie (élèves de deuxième année) : M. Belot, professeur; M. Ronneaux, assistant.

Enseignement technique de 1re année (Cours théoriques, conférences et travaux pratiques). — Anatomie descriptive et topographique de la bouche, des maxillaires et des dents : M. Beltrami, professeur.

Histologie. Embryologie (développement normal et pathologique du système dentaire) : M. Capdepont, professeur.

Instrumentation et hygiène spéciale; technique de l'extraction : M. Pitsch, professeur.

Conférences de Technique opératoire : MM. Gires, Nogué, professeurs; M. Nespoulous, professeur-adjoint.

Anesthésie générale et locale appliquées : M. Nogué, professeur.

Cours de pathologie buccale : M. Chompret, professeur; M. Rousseau-Decelle, professeur-adjoint.

Cours de thérapeutique et matière médicale appliquées : M. Faré, professeur.

Pathologie et thérapeutique dentaires : M. P. Fargin-Fayolle, professeur suppléant chargé de cours.

Travaux pratiques d'anatomie dentaire : M. Beltrami, professeur.

Travaux pratiques préparatoires de technique opératoire : M. Nespoulous, professeur-adjoint.

Conférences et travaux pratiques de prothèse dentaire : M. Beltrami, professeur.

Enseignement technique de 2e année (Cours théoriques, conférences et travaux pratiques). — Pathologie et Thérapeutique dentaires (Cours bisannuel) : conférences de Technique opératoire. MM. Gires, Nogué, professeur; M. Nespoulous, professeur-adjoint.

Cours d'Orthodontie : M. Robin, professeur titulaire; M. Bozo, professeur-adjoint.

Cours de Radiologie : M. Belot, professeur.

Conférence et travaux pratiques de Porcelaine : M. Kritchewsky, professeur-adjoint.

Conférences et travaux pratiques sur l'emploi des métaux coulés en Prothèse bucco-dentaire : M. Réal, assistant de prothèse.

Travaux pratiques d'orthodontie : M. Robin, professeur; M. Bozo, professeur-adjoint.

En dehors des cours, conférences et séances de travaux pratiques, les élèves peuvent consulter à la bibliothèque de l'école les thèses, livres, mémoires, publications et revues françaises et étrangères ayant trait à la stomatologie.

Enseignement hospitalier.

Les services dentaires des hôpitaux sont fréquentés par un très grand nombre de malades. Ils présentent un champ d'observation presque unique en ce qui concerne les affections dentaires, et tout spécialement les complications buccales et péribuccales de ces affections.

Il faut cependant signaler que certains de ces services, étant installés d'une façon sommaire, n'ont qu'une activité trop réduite et ne peuvent répondre aux besoins de la clientèle fort nombreuse qui ressortit à certains hôpitaux.

Ces services peuvent être suivis utilement, non seulement par les médecins spécialisés ou désirant se spécialiser dans la stomatologie, mais aussi par les étudiants ou médecins désirant seulement connaître, au point de vue de la pratique générale, le diagnostic des affections dentaires et de leurs complications ainsi que les indications thérapeutiques qu'elles comportent.

Tout médecin ou étudiant en médecine obtient sans difficulté du chef de service l'autorisation de suivre la consultation. Dans un certain nombre de services, ceux d'entre eux dont les connaissances spéciales le permettent sont autorisés à participer directement au traitement des malades.

Les consultations ont lieu aux jours indiqués ci-après, et pour la plupart des hôpitaux à 9 heures du matin.

Hôtel-Dieu. — M. Ferrier; assistant, M. Nespoulous : Enseignement clinique pratique de stomatologie fait au fauteuil du malade, du 1er Novembre au 1er Juillet, les lundis et vendredis, à 9 heures.

Lariboisière. — M. Rodier; assistant, M. Fargin-Fayolle : Conférences cliniques, examen des malades et opérations spéciales, les lundis et vendredis à 9 heures.

Saint-Antoine. — M. Richer; assistant, M. Rousseau-Decelle : mardi, vendredi.

Saint-Louis. — M. Queudot; assistant, M. Lebédinsky : mardi, samedi.

Charité. — M. Chompret; assistant, M. Bozo : mardi, samedi.

Enfants-Assistés. — M. Thomas : lundi, vendredi.

Trousseau. — M. Jarre : mardi, vendredi.

Beaujon. — M. Moiroud : mardi, samedi.

Bretonneau. — M. Bouvet : lundi, vendredi.

Pitié. — M. Roy : Consultations avec leçons sur l'examen clinique des malades et l'extraction des dents, les jeudis et samedis à 10 heures.

Les étudiants en médecine et les étudiants dentistes sont admis sur simple demande adressée au chef de service.

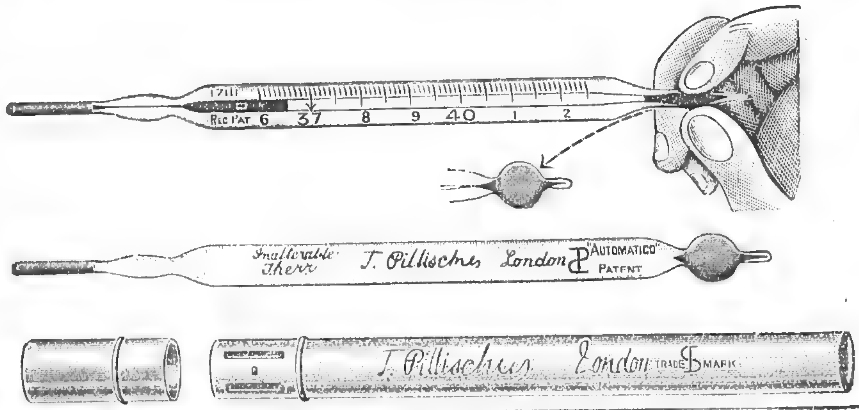
Hérold. — M. Sauvez : mardi, jeudi.

Bicêtre. — M. Frey : mercredi.

Tenon. — M. Didsbury : mardi et vendredi.

Enfants-Malades. — M. Pitsch : mardi, samedi.

Cochin annexe et Broca. — M. Bruneau : samedi.



Broussais et Ivry. — M. Capdepont : mercredi, samedi.

Salpêtrière. — M. Nogué : mardi.

Cochin, Maternité, Baudelocque. Tarnier. — M. Robin : vendredi.

Laënnec, Bichat, Andral. — M. Mahé : mardi, samedi.

Necker. — M. Brochard : mardi, samedi.

École dentaire de Paris, 45, rue de la Tour-d'Auvergne. — Dirigée par M. Ch. Godon, cette institution est la première école professionnelle fondée en France (1880). Elle délivre un diplôme après trois années d'études et est reconnue comme école préparatoire au diplôme d'État de chirurgien-dentiste, pour lequel elle délivre les inscriptions réglementaires.

L'enseignement comprend une partie théorique et une partie pratique; il est médical et technique. Les cours théoriques ont lieu le soir, de 5 à 7 heures; les cours pratiques sont faits le matin de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 2 à 5 heures.

Pour suivre les cours, il faut être âgé de 16 ans au moins. Les étrangers et les dames sont admis. Droits annuels, 500 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à l'administration, 45, rue de La Tour-d'Auvergne.

Association de l'École odontechnique, 5, rue Garancière. — Cette institution, dirigée par M. Queudot, donne un enseignement théorique et pratique, représenté par une École dentaire avec dispensaire gratuit pour les maladies des dents. Elle est officiellement assimilée aux dispensaires gratuits de l'Assistance publique à Paris.

L'École reçoit des élèves stagiaires, des élèves bénévoles et des docteurs en médecine qui désirent apprendre ou se perfectionner dans la prothèse dentaire.

École dentaire française, 4, boulevard Saint-Martin et 36, rue Meslay. Cette École, dont le directeur général est M. Louis-Jules Rousseau, dentiste des hôpitaux, relève de la Faculté de médecine et est autorisée à délivrer les inscriptions obligatoires en vue des examens de la Faculté de médecine pour l'obtention du diplôme de chirurgien-dentiste.

Le programme officiel de l'École comprend deux années de stage et trois années de scolarité.

L'École possède une clinique quotidienne permanente et une école de prothèse ou mécanique dentaire.

Les docteurs en médecine qui veulent se spécialiser en médecine dentaire y peuvent trouver tous les éléments nécessaires d'études pratiques.

École pratique d'odontologie, 206, boulevard Raspail et 2, rue Huyghens. — Dirigée par M. Siffre, professeur à l'École dentaire, cette École est spécialement affectée à l'enseignement de la chirurgie dentaire aux docteurs en médecine.

La durée du stage accomplie par les élèves est variable et dépend de leur volonté et de leurs aptitudes. Aux cours de ce stage, ils exécutent les multiples opérations de dentisterie et de prothèse dont les éléments sont fournis par les malades reçus à la clinique et traités gratuitement, ainsi que des travaux et exercices pratiques de prothèse au laboratoire.

La clinique est ouverte aux malades tous les jours de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Le jeudi matin est consacré à la clinique infantile.

Les mardis et samedis, à 10 heures, ont lieu les prises d'empreintes, essayages et poses d'appareils. Les travaux pratiques ont lieu tous les jours, de 2 à 6 heures, le samedi excepté.

Le deuxième et quatrième jeudi, à 4 heures, cours clinique de M. Siffre, avec présentation de malades.

Les élèves doivent acquitter un droit de 100 francs par mois payables d'avance pour la clinique et le laboratoire de prothèse. L'engagement mutuel n'est contracté que pour le mois acquitté.

Principaux ouvrages français relatifs à l'enseignement de la stomatologie et de l'art dentaire.

Amoëdo. — **L'Art dentaire en médecine légale.** 1 vol. in-8°, avec 70 figures relié peau souple. . . . 12 fr.

Cruet. — **Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche.** 2e *édition.* 1 vol. in-16 cart. toile. . 4 fr.

Debove, Achard et Castaigne. — **Manuel des Maladies du tube digestif.** Tome I : *Bouche, Pharynx, Œsophage, Estomac.* 1 vol. gr. in-8°, avec figures . . . . 14 fr.

Escat. — **Traité médico-chirurgical des Maladies du pharynx, naso-pharynx, oro-pharynx, laryngo-pharynx.** 1 vol. in-8°, avec 150 figures. . . . . . 16 fr.

Galippe. — **Les débris épithéliaux paradentaires :** *Origine, variétés, rôle physiologique et tumeurs qui en dérivent,* d'après les travaux de L. Malassez. 1 vol. in-8°, avec 60 figures et 1 planche. . . . . . 12 fr.

Kirk. — **Manuel de dentisterie opératoire.** 3e *édition* : adaptation française par R. Lemière. 1 fort vol. gr. in-8°, avec 875 figures. Relié toile. . . . . . 30 fr.

Magitot. — **Traité des anomalies du système dentaire chez l'homme et chez les mammifères** 1 vol. in-4°, avec un atlas de 20 planches lithographiées. . 40 fr.

Voir également : **Traité d'anatomie humaine,** de Poirier et Charpy (tome IV, fascicule 3); **Traité de Chirurgie,** de Duplay et Reclus (tomes IV et V); **Traité de Médecine,** de Bouchard et Brissaud (tome IV); **Traité des Maladies de l'Enfance,** de Grancher et Comby (tomes II et V).

***

Dans la série d'articles que nous venons de publier sur l'enseignement médical à Paris, quelques oublis ont été faits que nous tenons à réparer.

Gynécologie. — *Hôpital Cochin* (Pavillon Bouilly). — M. J.-L. Faure. Ce service, qui vient d'être complètement transformé et réorganisé, est exclusivement consacré à la gynécologie. Ce service étant spécialisé, reste en dehors de l'organisation des circonscriptions et peut recevoir des malades de tous les quartiers de Paris.

Les consultations ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 9 h. 1/2.

Les mardis et samedis, à 9 h. 1/2, opérations par M. J.-L. Faure. Ces séances opératoires comportent en général deux ou trois laparotomies, au cours desquelles le chirurgien s'occupe tout particulièrement de la technique des opérations pelviennes.

Convaincu de l'utilité capitale d'une technique précise et bien réglée, il s'attache à démontrer par l'exemple quelle est l'importance de l'outillage, du choix des procédés et de l'esprit de méthode pour l'exécution correcte des opérations les plus simples comme les plus compliquées de la chirurgie interne.

Psychiatrie infantile et démonstrations médico-pédagogiques. — M. G. Paul-Boncour, le mercredi, à 2 heures, à l'Institut médico-pédagogique (à Vitry, 22, rue Saint-Aubin) : Présentation de malades.

Endocrinologie. — Les mardis, jeudis, samedis, M. Léopold Lévi fait à la Policlinique H. de Rothschild, 199, rue de Marcadet, une consultation spécialisée avec causerie sur les états morbides en rapport avec les troubles des glandes à sécrétion interne, lire à ce sujet :

Léopold Lévi et H. de Rothschild. — Etudes sur la physiopathologie du corps thyroïde et de l'hypophyse. — 1 vol. in-8° LXIX-366 p.; 4 fig. et 9 pl. 8 fr.
— Nouvelles études sur la physiopathologie du corps thyroïde et autres glandes endocrines. 1 vol. in-8°, LXIV-558 p., 26 fig. et 18 pl. . . . . 12 fr.

Chirurgie urinaire. — *Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire*, 156 *bis*, avenue de Suffren, 15e arr. (métro-Sèvres). — M. F. Cathelin. Enseignement complet de la chirurgie urinaire, et des techniques urologiques courantes. (Semestre d'hiver à partir du lundi 13 Novembre 1911.)

Sont seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, et les étudiants immatriculés. — S'inscrire tous les matins chez le concierge, 156 *bis*, avenue de Suffren.

***

Nous sommes heureux également de signaler des enseignements très intéressants dus à l'initiative privée :

Cours pratiques complémentaires d'enseignement médical organisé, sous le patronage de l'Institut catholique de Paris, par un groupe de médecins et chirurgiens des hôpitaux libres, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes.

Les *Cours théoriques* ont lieu au Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg

L'enseignement pratique est donné dans les Policliniques de l'Ecole d'Enseignement Médical, à l'hôpital Saint-Joseph, rue Pierre-Larousse; dans divers hôpitaux ou cliniques : hôpital Saint-François, 36, boulevard Saint-Marcel; clinique Saint-Luc, 47, rue des Marquettes, Paris 12e ; clinique Sainte-Geneviève, 66, rue Vaneau, Paris 7e.

Deux séries par an : *série d'hiver*, Novembre et Décembre; *série d'été*, Mai et Juin. (La série d'hiver, a commencé le 1er Novembre 1911).

Un programme détaillé de chaque cours se trouve au siège de l'Association, 18, rue du Luxembourg.

L'enseignement pratique a lieu à la Policlinique de l'Enseignement médical complémentaire, 9, rue des Plantes, et dans divers hôpitaux et cliniques.

Droits d'inscription : 20 francs pour 1 cours; 40 francs pour 2 cours; 50 francs pour l'ensemble des cours.

Pour tous renseignements, s'adresser au 18, rue du Luxembourg, tous les jours, le dimanche excepté, de 2 heures à 6 heures.

Cours de vacances. Physiothérapie. — École des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne. — Le cours de physiothérapie est divisé en deux séries de vingt leçons. Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 50 francs.

On peut s'inscrire pour une série ou pour les deux chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez M. Albert-Weil, 21, rue d'Edimbourg.

Division des cours. — *Série A* (6 heures). — M. Albert-Weil, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Trousseau : Electrothérapie (10 leçons). — M. Dominici, ancien interne des hôpitaux ; Radiumthérapie (3 leçons). — M. D grais, ex-chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis : Photothérapie (1 leçon). — M. Sandoz, directeur de l'institut Zander de Paris : Hydrothérapie (3 leçons). — M. Albert-Weil : Radiothérapie (3 leçons).

Série B (5 heures). — M. Durey, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu : Massage en général, massage des membres et massage viscéral (10 leçons). — M. Raoul Leroy : Massage de la face (1 leçon). — M. Wetterwald, secrétaire général de la Société de Kinésithérapie : Kinésithérapie gynécologique (2 leçons). — M. Durey : Gymnastique (2 leçons). — M. Kouindjy, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière : Rééducation (2 leçons). — M. Sandoz, directeur de l'Institut Zander de Paris : Mécanothérapie (2 leçons). — M. Dausset, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l Hôtel-Dieu : Méthode de Bier (1 leçon).

Les cours de la série A ont lieu à six heures, ceux de la série B à cinq heures. Les jours où les cours ont lieu dans des hôpitaux ou des instituts, leur horaire est avancé ou reculé d'une demi-heure au moins pour que les élèves d'une série puissent néanmoins suivre les cours des autres séries.

Les Dimanches du praticien. — C'est une nécessité pour tous les praticiens de se tenir au courant des progrès scientifiques dans toutes les branches de la médecine, malheureusement les nécessités de la clientèle empêchent le médecin d'assister aux cours qui pourraient l'intéresser. C'est pour essayer de répondre à ce desiderata que des confrères ont organisé sous le titre « Dimanches du praticien » une série de causeries et promenades qui ont lieu le dimanche. Ces

CHANGEMENT D'ADRESSE

conférences sont gratuites. Déjà vieux de deux ans, les « dimanches du praticien » ont eu le plus grand succès; ils recommenceront en Janvier 1912. *La Presse Médicale* en publiera ultérieurement le programme. S'adresser à M. Desfosses, 17, rue de Tocqueville.

***

En terminant cette série de chroniques consacrées à l'enseignement médical à Paris, nous tenons à remercier tous ceux de nos confrères qui nous ont encouragé ou qui ont bien voulu faciliter notre tache en nous fournissant des renseignements. Puissent ces modestes articles servir la grande cause de l'enseignement médical français.

P. Desfosses et G. Vitoux.

VARIÉTÉS

La cloche frigorifique mortuaire.

M. Charles Jacquin vient de créer un appareil permettant de conserver les morts chez eux et les garder toujours visibles pendant plusieurs jours dans d'excellentes conditions hygiéniques.

Cet appareil consiste en une boîte renversée, en bois doublé de liège, contenant un coffret en tôle perforée dans lequel on introduit, par un couvercle supérieur, environ 20 kilogrammes de glace. Le buste reste visible par un châssis vitré supérieur pouvant s'ouvrir et par deux vitres latérales.

Suivant que la température de la cloche est plus ou moins élevée, la glace fond plus ou moins vite et l'on doit en remettre plus ou moins souvent : l'eau provenant de la fusion de la glace tombe sur une tôle pleine et est évacuée par une tubulure.

Le froid concentré dans la cloche maintient le corps à une température de 5 degrés seulement qui arrête sa décomposition et les odeurs désagréables en résultant ainsi que l'ont démontré des essais faits dans un hôpital parisien, pendant les chaleurs torrides du mois d'Août.

L'appareil pourra rendre des services également dans les chambres mortuaires des maisons de santé, et l'été dans les hôpitaux qui ne possèdent pas d'installations frigorifiques. Quelques cloches donneront le même résultat qu'une chambre à réfrigération frigorifique d'établissement forcément très coûteux.

Des cloches frigorifiques sont dès maintenant à la disposition des familles (il suffit de s'adresser aux

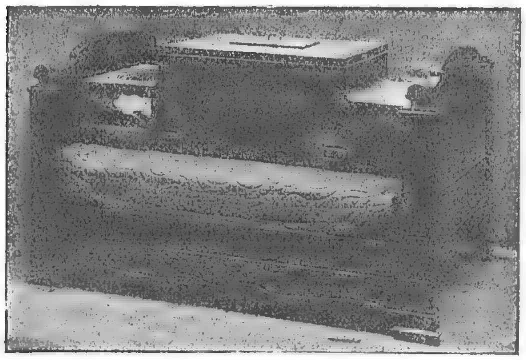


Figure 8.

agences funéraires pour les obtenir en location) pour Paris et la banlieue; les grandes villes ne tarderont pas, il est probable, à en être pourvues également.

P. D.

Le mariage dans les tribus musulmanes de l'Afrique.

Beaucoup de chrétiens trouvent fort immorales les idées islamiques sur le mariage. Les filles sont pour leurs parents un objet de trafic et de lucre; ceux-ci les marient hâtivement afin de n'avoir plus à pourvoir à leur entretien et de percevoir le prix de leur personne. Les autorités musulmanes n'ont pas fixé la limite inférieure de l'âge auquel doivent s'accomplir les unions conjugales parmi les Croyants.

Le Koran qui tient lieu de loi civile et de code de morale permet le mariage à tout âge. C'est à tel point que les unions entre enfants ne sont pas rares et que les cas où un adulte épouse une petite fille sont fréquents. En dehors du point de vue moral qui varie avec les latitudes, c'est là une coutume pleine de dangers pour la race et pour les particuliers. J'ai, à ma connaissance, plusieurs drames conjugaux qui n'eurent d'autre origine que la coutume de marier des filles impubères.

L'un d'eux se déroula au sud de Sidi-Okba, dans un campement de nomades. La jeune Fatma ben Sebti, âgée d'une douzaine d'années environ, et mariée depuis dix jours à Belkacem ben Ali, adolescent de 18 ans, mourait subitement dans des circonstances mystérieuses. La rumeur publique accusait son mari de l'avoir tuée au cours de rapprochements conjugaux prématurés et forcés. Le cheikh crut de son devoir d'aviser l'autorité française et je fus requis pour faire les constatations médico-légales. Le corps qu'on me présenta était celui d'une jeune fille de 11 à 12 ans, de taille relativement élevée. Les membres étaient grêles ; les seins ne faisaient aucune saillie sur la poitrine. La conformation sexuelle était celle d'un enfant. Le coude et le poignet droits portaient la trace de plusieurs ecchymoses. Des excoriations nombreuses étaient visibles aux épaules, sur les reins et sur les hanches. Ces lésions offraient les caractères de celles faites peu de temps avant la mort. Elles témoignaient de la lutte qui l'avait précédée.

Il était indiscutable que Fatma ben Sebti était physiquement inapte au mariage. Les lésions considérables qu'elle présentait me firent désirer voir l'époux de la victime.

Il me fut aussitôt présenté. C'était un garçon qui m'apparut de taille moyenne, bien constitué et maigre. Imberbe et pourvu d'un système pileux peu abondant, il présentait cependant un développement sexuel supérieur à celui d'un sujet de son âge. Son corps n'offrait en aucun point des traces de lutte ou de violences. La disproportion organique des deux conjoints était considérable.

Ses déclarations furent simples, exemptes de détours. Le mariage remontait à quinze jours. Les

(Voir la suite, page 1188.)

premiers rapprochements conjugaux furent si douloureux que la jeune fille supplia sa mère de la reprendre chez elle. Le mari s'y opposa et promit à sa belle-mère de modérer ses ardeurs et d'attendre la nubilité de sa femme. Mais il ne tint pas sa promesse. Il redoubla au contraire d'énergie dans ses tentatives et rompit tous les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de l'acte conjugal.

La victime, prise de douleurs atroces, poussait des cris déchirants. Impatienté et honteux du bruit qu'elle faisait sous sa tente, il lui enjoignit de se taire. Comme elle n'en faisait rien, il la saisit au bras, puis à la gorge. La malheureuse résista de plus en plus mollement, puis cessa de crier : elle était morte. En voulant étouffer ses cris, son mari l'avait étranglée. Je suis convaincu que cet adolescent n'eût à aucun moment l'intention d'assassiner Fatma. Il avait, pour excuser sa brutalité, son inexpérience, l'ignorance du danger qu'il faisait courir à sa femme et la coutume du pays qui autorise le mariage des filles impubères.

Je ne peux m'empêcher de rapprocher de ce fait la relation que fit jadis M. Vedrenne d'un drame qui n'eut d'autre cause qu'une union conjugale accomplie dans des conditions analogues.

Il s'agissait d'un tout jeune couple dont les liens comptaient à peine sept jours de date. La jeune Smina ben Chabane avait été mariée une première fois, à peine âgée de 10 ans, à un pauvre fellah (laboureur) de sa tribu auprès duquel elle vécut vierge. Il avait respecté l'âge de cet enfant. La tranquillité de son ménage paraissait complète. Mais ce bonheur importait peu aux parents, qui parvinrent à la faire divorcer pour la vendre à un jeune homme plus riche de la même tribu.

Celui-ci, moins réservé que son prédécesseur, fit sur elle des efforts brutaux pour jouir de sa personne. Ces fréquentes tentatives occasionnèrent à la jeune épouse de vives souffrances. Elle s'en plaignit à ses parents, et se réfugia même chez eux pour se soustraire à ces exigences importunes.

Ces derniers, craignant un divorce qui, dans ce cas, les eût obligés de restituer au mari le montant de la dot, accueillirent très mal les lamentations de leur fille, la gourmandèrent même sur son indocilité d'épouse et la ramenèrent sous le toit conjugal.

Smina résolut alors d'employer la violence pour échapper à son martyre, et, dans sa faiblesse, elle usa de perfidie. Voici l'expédient qu'elle imagina : on lui avait, dit-elle à son mari, en feignant de compatir à ses ennuis, enseigné le moyen de devenir promptement femme par la vertu d'un sortilège. Elle lui proposa, en conséquence, d'aller ensemble dans un fourré de roseaux, voisin de la maison, pour en faire l'essai.

Le crédule adolescent accepta avec joie cette proposition. Arrivés à l'endroit convenu, Smina dit à son mari de la déshabiller, de lui lier les pieds et les mains après l'avoir étendue sur le sol, et de rouler sur son ventre des œufs qu'elle lui avait recommandé de porter dans le capuchon de son burnous.

Cela fait, ce fut au tour de la femme d'exécuter pareille manœuvre sur son mari. Mais à peine celui-ci est-il étendu, pieds et poings liés, qu'au lieu de rouler les œufs, Smina s'arme rapidement d'un rasoir kabyle caché sous ses vêtements, et sectionne le pénis de son mari.

Son forfait accompli, Smina s'enfuit chez ses parents. Livrée à l'autorité française par le caïd de la tribu, elle fut jetée en prison. M. Védrenne rédigea un rapport dont les conclusions suivantes déterminèrent la mise en liberté de la jeune fille :

« ... Ce n'était ni la passion, ni la jalousie, ni le désir de la vengeance qui avaient armé la main de Smina, mais seulement l'instinct de la défense personnelle. »

On comprendra, jusqu'à un certain point, la légitimité de ce motif si l'on considère la condition précaire de la femme dans la société musulmane, et le caractère du mariage qui, dépouillé de tout prestige, est réduit aux proportions d'une simple transaction commerciale. Aussi la femme, devenue marchandise, est-elle achetée, vendue, revendue comme matière inerte, sans égard pour les considérations d'âge, de sympathie et de volonté de la part de la jeune fille lorsque le trafic est favorable à la cupidité des parents ; ce sont eux qui perçoivent le prix de la dot consentie par l'époux. De là résulte que des enfants en bas âge ou des jeunes filles encore impubères sont vendues en mariage à des adultes, impatients quelquefois d'user de leurs droits conjugaux ou, plus exactement, du droit de possession.

La jeune Smina ben Chabane a été une des victimes de cette coutume déplorable.

J.-M. Boigey,
Médecin-major.

A travers le Monde

SUISSE

L'accroissement de la taille en Suisse. — En ces vingt dernières années, la taille moyenne des Suisses s'est accrue de 2 centimètres.

Les statistiques officielles recueillies par les conseils de revision nous apprennent, en effet, qu'en Suisse, durant la période s'étendant de 1884 à 1891, la taille moyenne des conscrits était de 163,5 centimètres.

Or, en 1908, la taille moyenne des jeunes hommes soumis à l'examen des conseils de révision s'est élevée exactement à 165,5 centimètres.

Cet accroissement très notable de la taille moyenne est attribué à une meilleure alimentation de l'enfance et aussi au développement donné à l'enseignement de la gymnastique dans toutes les écoles du pays. G. V.

LA POPULATION JUIVE DU MONDE

La population juive du monde serait de 11.817.783 âmes dont 9.942.266 en Europe, 1.894.409 en Amérique, 522.635 en Asie, 341.867 en Afrique et 17.106 en Océanie ; 5.110.548 en Russie, 1.224.899 en Autriche, 851.378 en Hongrie, 607.862 en Allemagne, 282.277 en Turquie d'Europe, 266 652 en Roumanie, 238.275 en Angleterre, 105.988 en Hollande, 100.000 en France dont 70 000 à Paris, 52.115 en Italie, 33.663 en Burgarie, 15.000 en Belgique, 12.264 en Suisse. Newyork est la ville où se trouve le plus d'israélites : 1.062 000. Ensuite : Varsovie, 204.712 ; Budapest, 184 047 ; Vienne, 146 926 ; Londres, 144 300 ; Odessa, 138.935 ; Brooklyn, 100 000 ; Berlin, 98.893 ; Lodz, 98.671 ; Chicago, 80.000 ; Salonique, 75 000 ; Philadelphie, 75.000 ; Paris 70.000 ; Constantinople, 65 000 ; Vilna, 63.841 ; Amsterdam, 50.065 ; Jérusalem, 53.000 ; Kischinef, 50.237 ; Minsk, 45.000 ; Lemberg, 44 258 ; Bucarest, 40.533.

LIVRES NOUVEAUX

P. Nobécourt, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des Hôpitaux. — ***Précis de médecine infantile.*** *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8° de la collection des Précis médicaux, de XIV-932 pages, avec 136 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 14 francs. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Le livre de M. Nobécourt, écrit pour les étudiants et les médecins praticiens, possède toutes les qualités qui rendent recommandable la lecture d'un ouvrage



SPÉCIMEN DES FIGURES
Enfant rachitique de 2 ans 1/2 (face).

de ce genre. On y trouvera décrites soigneusement les maladies de l'enfant, les plus communes et les plus intéressantes à connaître pour la pratique journalière. Je signalerai les pages consacrées à l'hypertrophie et à l'infection chronique du tissu lymphoïde du pharynx, à la diphtérie, aux dyspepsies et toxi-infections digestives des nourrissons, aux colites, à l'appendicite. Les maladies de l'appareil respiratoire, entre autres les broncho-pneumonies et les pleurésies, sont très bien étudiées. Les chapitres consacrés aux maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil urinaire sont particulièrement intéressants; les notions utiles sur les péricardites, les symphyses du péricarde, les endocardites et les myocardites sont enseignées d'une façon très claire. Les maladies de la nutrition sont étudiées à part : débilité congénitale, hypotrophie, rachitisme, achondroplasie, diabète chez l'enfant.

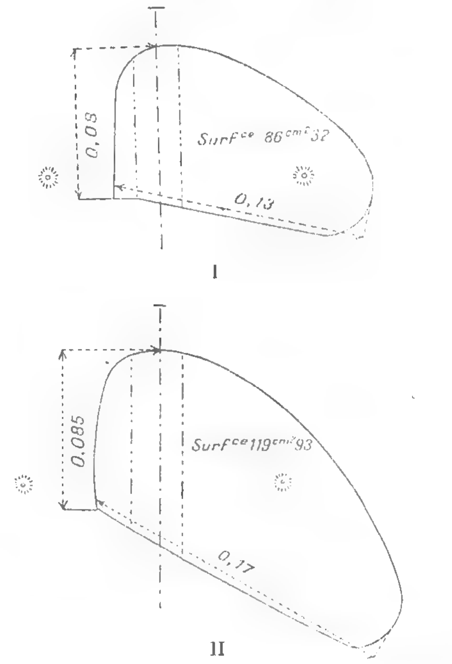
Dans la rédaction, l'auteur insiste sur *l'étude clinique* et, toutes les fois qu'il est nécessaire, sur *l'étiologie et la pathogénie*, sur *la prophylaxie* et le *traitement*. Il n'expose en détail *l'anatomie pathologique et la bactériologie* que dans les cas où elles présentent une importance spéciale.

Un des principaux mérites de la seconde édition de ce précis est d'être au courant des dernières acquisitions de la science. Le lecteur, désireux de s'instruire, y trouvera, mises au point, toutes les questions de pédiatrie, et entre autres les suivantes qui ont été l'objet de travaux récents : *La dilatation congénitale du côlon, les médiastinites, les néphrites, les maladies du thymus, la méningite cérébro-spinale, la tétanie, la chorée, la paralysie infantile banale et la paralysie infantile épidémique ou maladie de Heine-Médin*, que l'auteur croit ne pas devoir identifier, jusqu'à nouvel ordre, avec la précédente.

Dans le dernier chapitre, M. Nobécourt étudie les maladies infectieuses générales et particulièrement les fièvres éruptives, qui sont constamment l'objet de nouvelles recherches, mentionnées dans ce précis.

Les pages terminales sont consacrées au *mémento thérapeutique*, qui sera très apprécié des praticiens.

Cette seconde édition a été augmentée de 200 pages, parce que M. Nobécourt a tenu à mettre le lecteur au courant des progrès de la médecine et parce



SPÉCIMEN DES FIGURES
Matité précordiale. — Endo-péricardite chez un garçon de 10 ans : première atteinte de rhumatisme articulaire aigu.
I. — 6e jour du rhumatisme : souffle d'insuffisance mitrale paraissant ancien; assourdissement du 2e bruit aortique (quelques jours après souffle d'insuffisance aortique).
II. — Quarante jours après : poussée aiguë d'endocardite mitrale et aortique; frottements péricardites. (P. Nobécourt et R. Voisin.)

qu'il a donné plus d'ampleur à certains chapitres. Il s'est efforcé, cependant, de ne pas trop étendre les dimensions de son précis, pour lui conserver son caractère simple et pratique.

Ainsi compris, ce livre sera très bien accueilli et sera lu avec grand profit. G. SCHREIBER.

BIBLIOGRAPHIE

2508. — **S. Jacoby.** — Lehrbuch der Kystoskopie und Stereokystophotographischer Atlas. 1 vol. in-4, de viii-248 pages avec 121 figures dans le texte et 48 planches stéréoscopiques. Relié toile, 25 marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur, à Leipzig.)

2509. — **Medicus.** — Guide-annuaire des Étudiants et des Praticiens. 1 vol. gr. in-8°, de 1700 pages, relié toile. Prix : 5 fr. (*Aimé Rouzaud*, éditeur, à Paris.)

2510. — **M. Gangolphe.** — Maladies de l'œsophage. 1 vol. gr. in-8°, de 115 pages avec 39 figures. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2511. — **Marfan, Apert, Avivagnet, Léon Bernard, M. Garnier, J. Hallé, Milian.** — Maladies des os. 1. vol. gr. in-8°, de 755 pages, avec 164 figures. Prix : 15 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2512. — **L. Hallion.** — La pratique de l'opothérapie. *Principes. Indications. Posologie.* 1 vol. petit in-8°, de 148 pages. Prix : 2 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2513. — **M. Baudouin.** — Les affections des os a l'époque néolithique, *d'après les découvertes de la Sépulture de Vendrest* (S.-et-M.). 1 broch. in-8° de 73 pages, avec 9 figures. (*Société préhistorique de France*, 21, rue Linné, Paris.)

2514. — **G.-L. Sacconaghi.** — Diagnostic des tumeurs abdominales ; *considérations cliniques sur la palpation de l'abdomen.* Traduction française par L. Mayer et J. Pinchart. 1 vol. in-8° de xvi-575 pages, avec 89 figures. Cartonné toile. Prix : 12 fr. (*H. Lamertin*, éditeur, à Bruxelles.)

2515. — **Th. Escherich et B. Schick.** — Scharlach. 1 vol. in-8° de vi-257 pages, avec 59 tracés et 3 planches hors texte. Prix : Mark 7,60. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

2516. — **J. Grasset.** — Traité élémentaire de Physiopathologie clinique. *Tome III et dernier.* 1 vol. gr. in-8° de 1176 pages, avec 34 tableaux et 37 figures. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs, à Paris ; *Coulet et fils*, éditeurs, à Montpellier.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 6

Travaux originaux :

Osv. Polimanti. — Influence des agents physiques, concentration, température sur l'activité du cœur embryonnaire des poissons (premier mémoire).

L.-C. Maillard. — Introduction du soufre colloïdal dans les échanges sulfurés de l'organisme. Contribution à l'étude de la sulfoconjugaison.

Osv. Polimanti. — Action de divers poisons sur l'activité du cœur embryonnaire des poissons (deuxième mémoire).

Victor Henri et J. Larguier des Bancels. — Photochimie de la rétine (planche IX).

Emile-F. Terroine. — Le sucre pancréatique contient-il un ou plusieurs ferments saponifiants?

Mme V. Henri-Cernovodeanu et Victor Henri. — Actions des rayons ultra-violets sur les microorganismes (planche X).

Hallion et Nepper. — Sur la technique d'exploration des pressions intra-cardiaques, particulièrement chez le lapin (premier mémoire).

P. Rochaix. — Le dosage des graisses dans les matières fécales, à propos des remarques de M. Terroine.

Hallion et Nepper. — Recherches expérimentales sur les effets circulatoires et sur les accidents d'œdème aigu produits dans le poumon par l'adrénaline (deuxième mémoire).

S. Bonnamour et Ch. Roubier. — Diurèse et résistance globulaire (étude expérimentale).

J. Chalier. — De la résistance globulaire dans le diabète.

J. Courmont et A. Rochaix. — Etude expérimentale de l'infection éberthienne chez la chèvre.

A. Théohari. — L'alimentation carnée dans certaines néphrites expérimentales.

E. Gley et M. Cléret. — Recherches sur la pathogénie du goitre exophtalmique.

J. Courmont et A. Rochaix. — Immunisation contre l'infection éberthienne expérimentale par voie intestinale, chez le lapin.

E. Gley. — Recherches sur la pathogénie du goitre exophtalmique.

A. Rodet et H. Fabre. — Contribution à la connaissance de l'hémolyse par les sérums spécifiques et des actions antihémolytiques.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 5 (Tome XVII).

Travaux originaux :

H. Treub (d'Amsterdam). — Mécanisme et traitement du prolapsus génital (avec 17 figures).

M. Chevassu et O. Moreno. — Comparaison du fonctionnement rénal avant et après la néphrectomie pour tuberculose (avec figures).

Compte rendu du XXIVe Congrès de l'Association française de Chirurgie (Paris, 2-9 Octobre 1911).

Analyses.

Index bibliographique.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

Sommaire du n° 216 (15 Décembre).

VIIe Congrès d'anthropologie criminelle à Cologne.

Revue critique :

P.-L. Ladame. — Un prophète cévenol à Genève (Procès criminel de Jean-Jacques Doladille, mystique érotomane) (*fin*).

R. De Ryckère. — Lettre de Belgique : Un laboratoire d'anthropologie pénitentiaire. Le mouvement criminologique. M. Carton de Wiart, ministre de la Justice.

Bibliographie. — Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles. — Table de l'année.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — *Cours de perfectionnement.* Leçons de chirurgie obstétricale, par M. COUVELAIRE, agrégé. L'opération césarienne conservatrice. L'opération de Porro. L'hystérectomie *post partum.* L'hystérectomie sans ouverture préalable de l'utérus gravide. La dilatation artificielle du col.

Ces leçons auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures, du 8 au 19 Janvier 1912, à la clinique Baudelocque.

Le droit d'inscription est de 50 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers ainsi que les étudiants titulaires de 16 inscriptions et immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs aux cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Tinel est nommé aide préparateur du laboratoire de physique.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Golse, licencié ès sciences, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

Ecole de médecine de Marseille. — Un congé, jusqu'au 18 avril 1912, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Acquaviva, chef des travaux anatomiques.

Ecole de médecine de Tours. — M. Wolff, professeur de physique, est nommé directeur, pour trois ans, à partir du 1er Novembre 1911.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — *Chirurgiens.* — M. Potherat passe de Broussais à l'Hôtel-Dieu (service Guinard); M. Auvray, de la Maison de Santé à Broussais; M. Cunéo, de Saint-Louis à la Maison de Santé; M. Lenormant, chirurgien des hôpitaux, est nommé à Saint-Louis (service d'enfants); M. Demoulin passe de la Charité à Boucicaut (service Nélaton); M. Souligoux, de Tenon à la Charité; M. Robineau, d'Ivry à Tenon (gynécologie); M. Gosset, chirurgien des hôpitaux, est nommé à Ivry; M. Thiéry passe de Tenon à la Pitié (troisième service); M. Riche, de Bicêtre à Tenon; M. Duval, chirurgien des hôpitaux, est nommé à Bicêtre.

Médecins. — M. Œttinger passe de Broussais à Cochin (service Chauffard); M. Dufour, de la Maternité à Broussais; M. Garnier, médecin des hôpitaux, est nommé à la Maternité; M. Morel-Lavallée passe de Lariboisière à Sainte-Périne; M. Florand passe de Tenon à Lariboisière; M. Lesné, du bastion 29 à Tenon; M. Papillon, de Sainte-Périne au bastion 29; M. Gaudy, médecin des hôpitaux, est nommé à Debrousse (service de M. Griffon); M. Milian prend le service des tuberculeux à l'hôpital Cochin.

Clinique Baudelocque. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu :

1° D'approuver le projet de construction d'une salle d'opérations avec annexes à la clinique Baudelocque, sous réserve de l'obtention du Pari mutuel de la subvention de 60.000 francs dont il sera parlé ci-après;

2° D'autoriser l'exécution des travaux qui, suivant leur importance ou leur nature, seront confiés aux entrepreneurs adjudicataires des travaux d'entretien, ou concédés par marchés amiables;

3° De confier au Magasin central des hôpitaux la fourniture des objets mobiliers;

4° D'imputer la dépense totale de l'opération évalué à 74.647 fr. 50 :

a) Pour 60.000 francs, sur une subvention à demander au Pari mutuel;

b) Pour le surplus de la dépense, soit 14.647 fr. 50, sur le reliquat disponible du fonds de 45 millions.

Hôpital Cochin. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu : 1° D'approuver le projet de travaux relatif à la continuation de la reconstruction de l'hôpital Cochin, et comprenant les bâtiments des consultations d'électrothérapie et des maladies cutanées et le pavillon des internes;

2° D'autoriser l'exécution des travaux qui, suivant leur importance ou leur nature, seront mis en adjudication publique, confiés aux entrepreneurs adjudicataires des travaux d'entretien ou concédés par marchés amiables;

3° D'imputer la dépense de l'opération, évaluée à 878.146 fr. 04, sur la première portion de la subvention allouée à l'Assistance publique sur le produit de l'emprunt municipal autorisé par les lois des 30 Décembre 1909 et 17 Décembre 1910.

Hôpitaux de Lille. — Sont nommés : Internes titulaires, MM. Laurent (Georges); *ex æquo* : Dhalluin et Lepan; *ex æquo* : Mlle Cantrainne et M. Guenez, MM. Leborgne, Bocquillon, Breynaert, Colpaert et Culot. Internes provisoires : MM. Martin, Laurent (Paul); *ex æquo* : Leclercq et Arnould.

Asile public d'aliénés de Clermont-de-l'Oise. — Un poste d'interne en médecine est actuellement vacant à l'Asile public d'aliénés de Clermont-de-l'Oise.

Les candidats à ce poste devront se faire inscrire au secrétariat de l'Asile, à Clermont, et déposer les pièces suivantes à l'appui de leur inscription : 1° un acte de naissance établissant leur qualité de français; 2° un certificat de scolarité justifiant de seize inscriptions de doctorat prises dans les Facultés de l'Etat; 3° une pièce délivrée par l'autorité militaire établissant que le postulant a satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs, récemment délivré par le maire de leur dernière résidence; 5° un engagement de se conformer strictement, en cas de nomination, aux dispositions du règlement intérieur de l'Asile.

Les candidats empêchés de venir déposer eux-mêmes leurs pièces, pourront les envoyer par la poste, sous pli affranchi, en y joignant 60 centimes en timbres-poste pour le retour de leur dossier.

Les internes en médecine sont nommés pour une année par M. le préfet de l'Oise et peuvent être maintenus d'année en année dans leurs fonctions jusqu'à concurrence d'une durée de trois ans.

Ils jouissent d'un traitement annuel de 960 francs et bénéficient en outre du logement dans l'établissement ainsi que de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage. Ce traitement est porté à 1.200 francs pour les internes pourvus du titre de docteur en médecine. Une allocation supplémentaire de 150 francs est allouée après la première année de service. Cette allocation est portée à 200 francs l'année suivante.

NOUVELLES

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — M. Cunéo, représentant des chirurgiens des hôpitaux et hospices en exercice, est nommé membre du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, en remplacement de M. Nélaton, décédé.

XXIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Tunis, 1er au 7 Avril 1912). — Le XXIIe Congrès des

médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, se tiendra à Tunis en 1912, la semaine précédant Pâques, du 1er au 7 Avril.

Bureau du Congrès : Président, M. Mabille, de La Rochelle; Vice-président, M. Arnaud, de Vanves; Secrétaire général, M. Porot, de Tunis.

Travaux scientifiques. — I. Rapports sur les questions à l'ordre du jour : *a*) Les perversions instinctives. Rapporteur : M. DUPRÉ, professeur agrégé, Paris; *b*) Les troubles nerveux et mentaux du paludisme. Rapporteur : M. CHAVIGNY, professeur au Val-de-Grâce; *c*) L'assistance des aliénés aux colonies. Rapporteur général : professeur REGIS, de Bordeaux; rapporteur : M. REBOUL.

II. Communications originales sur des sujets de neurologie et de psychiatrie.

Renseignements généraux. — Le Congrès comprend : 1° des membres adhérents; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine), présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés. Les membres adhérents recevront, avant l'ouverture du Congrès, les rapports et, après le Congrès, le volume des comptes rendus. Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Voyages et excursions. — Le séjour en Tunisie permettra aux congressistes de visiter, outre les villes orientales de Tunis et Kairouan, les antiquités de l'Afrique romaine ainsi que le Sud tunisien et ses oasis. 1re Partie. Tunis et ses environs (5 jours) : Réunions scientifiques, visites aux établissements d'assistance, visite de la ville arabe, des souks, Carthage, le Bardo et son musée. 2e Partie. Excursion dans le Centre et le Sud tunisien (2 ou 5 jours). Petite excursion (2 jours) : Kairouan, la ville sainte. Grande excursion (5 jours) : Kairouan, Sousse, El-Djem, Sfax, Gabès et son oasis. Excursion automobile facultative à Dougga (1 jour).

Les congressistes qui voudraient prolonger leur séjour en Afrique pourront faire l'intéressant voyage de Constantine, Timgad, Biskra et retour par Alger. Retour possible par Palerme (la Sicile); Naples et l'Italie.

Les réductions de tarifs habituelles seront demandées aux Compagnies de chemin de fer français pour le transport des congressistes jusqu'à Marseille. Des réductions ont été consenties par les Compagnies françaises de navigation pour le trajet Marseille-Tunis et retour.

Prière d'adresser les adhésions et cotisations, et toutes communications et demandes de renseignements à M. POROT, 5, rue d'Italie, à Tunis.

N.-B. — Vu le nombre limité des places à bord des paquebots et pour assurer le passage de tous les congressistes, l'inscription au Congrès de Tunis sera exigée avant le 15 Janvier 1912.

A. P. M. IXe session d'études. — La IXe session annuelle d'études de l'Association internationale de perfectionnement scientifique (A. P. M.), patronnée par le gouvernement français aura lieu du 10 Août au 6 Septembre 1912 dans les pays balkaniques, en Turquie et en Grèce.

L'ouverture des travaux se fera à Aix-les-Bains. Le Congrès suivra l'itinéraire suivant : Venise, Trieste, Agram, Belgrade, Descente du Danube, Passe de Kazan, Portes de Fer, Bucarest, Sofia, Constantinople, Mytilène, Smyrne, Athènes, Eleusis, Olympie, Corfou. La séance de clôture se tiendra à Evian.

Les collègues désireux de présenter des communications ou des rapports (médecine et chirurgie générales, et spéciales et sciences-annexes, hygiène dans toutes ses branches, prophylaxie, assistance), sont très instamment priés de le faire savoir sans retard au siège central.

Le programme détaillé du Congrès paraîtra dans le numéro de Janvier 1912 de la *Revue de l'Association*, qui constituera un numéro spécial.

Pour tous renseignements écrire avec timbre ou coupon-réponse, ou s'adresser le mercredi et le samedi, de 3 à 4 heures, au président de l'A. P. M., au siège central, 12, rue François-Millet, Paris.

Commission de classement. — Sont désignés pour faire partie des commissions de classement, chargées de dresser pour 1912 les tableaux d'avancement en grade et de concours pour la Légion d'honneur des officiers du corps de santé de la marine : M le médecin général de 1re classe Bertrand; M. le médecin en chef de 1re classe Bellot; MM. les médecins généraux de 2e classe Hyades et Jan; M. le médecin général de 2e classe Duchateau, en qualité de membre suppléant.

Institut international de Plasmogenèse et de Biomécanique universelle — Le professeur J. Félix vient de fonder à Bruxelles, 717, Chaussée de Waterloo, un Institut international de Plasmogenèse et de Biologie universelles, dont la direction est confiée au professeur Guinet. Le but principal de cet Institut est l'étude de tous les problèmes de biologie synthétique et de plasmogénie soulevés par les expériences de Harting, von Schroen, Quincke, Herrera, Dubois, Leduc, Kuckuck, etc., et de toutes les questions relatives à la dynamique des phénomènes de la vie dans l'univers.

Dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Institut sera ouvert à tout chercheur présentant un plan de travail qui sera reconnu intéressant par la direction. Un bulletin international sera publié; il donnera, outre les articles originaux des plasmogénistes, la bibliographie, avec notices, de tous travaux qui lui parviendront, intéressant la plasmogenèse et la biomécanique universelle.

Cet Institut international étant créé dans un but exclusivement scientifique jouit de la plus grande indépendance et de la plus complète autonomie.

Le tétanos, accident du travail. — Un ouvrier mort du tétanos doit-il être considéré comme victime d'un accident du travail, alors que sa veuve justifie seulement qu'il s'était fait en travaillant, dix jours avant sa mort, une légère piqûre au pied droit?

La 7e Chambre de la Cour, saisie, sur appel, de la question, a décidé que la preuve faite de la piqûre à une date coïncidant avec la période d'incubation du tétanos — dix jours — et à une partie du corps spécialement prédisposée, entraînait la responsabilité du patron.

L'assureur devra donc payer à la veuve une rente viagère de 490 francs et une autre de 819 francs à ses trois enfants mineurs.

Nécrologie. — On annonce la mort à Paris de M. le professeur O. Lannelongue, président de l'Académie de médecine et de MM. P. Topinard et Bornet.

CONCOURS

Médecin de la Santé. — Le concours pour le poste de médecin titulaire à la prison de la Santé s'est terminé par la nomination de M. le Dr Merklen.

Internat. — ORAL. — *Séance du 21 Décembre.* — *Rapports de la vessie chez la femme.* — *Symptômes et diagnostic de l'épididymite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Oulié, 7; Carpanetti, 12; Valterant, 8; Pilatte, 11; Alary, 15; Levi-Franckel, 12; Bonnet, 14; Castex, 9; Michaux, 15; Boyer, 15; Marchak, 15.

Séance du 22 Décembre. — *Anatomie de la portion extra-cranienne du nerf grand hypoglosse.* — *Symptômes et diagnostic de la colique néphrétique.* — Ont obtenu : MM. Berthelot, 11; Barat, 14; Avezou, 14; Küss, 12; Maurel, 15; Colleville, 13; Caux, 11; Bouttier, 17; Antonie, 12; Bardou (Cl.), 16.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 3 Janvier à 5 heures, à la salle des Saints-Pères.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours pour un emploi d'aide d'anatomie et de physiologie s'ou-

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orme, PARIS.

vrira à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille le mercredi 10 Janvier 1912.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est français ou naturalisé français et s'il ne justifie d'au moins 8 inscriptions prises dans une Faculté ou une Ecole de Médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de Médecine, 8 jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer, entre les mains du Secrétaire, leur acte de naissance et leur bordereau d'inscriptions. — M. le Secrétaire est chargé d'indiquer aux candidats les conditions, règlements et épreuves du concours.

Ecoles de médecine navale. — Les jurys des concours qui doivent s'ouvrir à Toulon, les 3, 10, 11 et 22 Janvier 1912 seront composés ainsi qu'il suit :

3 Janvier 1912. — Concours pour un emploi de prosecteur à l'école annexe de Toulon.

Président : M. le médecin général de 2e classe Ambiel.

Membres : MM. les médecins de 1re classe Viguier et Regnault.

10 Janvier 1912. — Concours pour un emploi de professeur de chimie biologique à l'école annexe de Toulon.

Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand.

Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau et M. le pharmacien principal Henry.

11 Janvier 1912. — Concours pour un emploi de professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'école annexe de Brest.

Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand.

Membres : M. le médecin en chef de 2e classe Valence et M. le médecin principal Defressine.

22 Janvier 1912. — Concours pour un emploi de chef de clinique médicale à l'école d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe.

Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand.

Membres : M. le médecin en chef de 1re classe Trabaud, et M. le médecin en chef de 2e classe Labadens.

Un télégramme indiquant, soit le nom des candidats, soit l'absence d'inscriptions, devra être adressé au ministère cinq jours au moins avant l'ouverture de chacune des épreuves.

Internat de l'asile de Maréville. — Il sera ouvert le jeudi 15 Février 1912, à la Faculté de médecine de Nancy, un concours pour la nomination à quatre places d'interne en médecine, à l'asile public d'aliénés de Maréville et services annexes.

Les candidats devront se faire inscrire à la Préfecture (2e division), du 1er Janvier au 1er Février 1912.

Les étudiants en médecine qui désirent être admis à concourir doivent être : Français, célibataire, âgé de moins de 30 ans révolus et pourvu au moins de douze inscriptions au doctorat. La liste définitive des candidats sera arrêtée par le préfet.

Chaque candidat devra déposer, en même temps que sa demande d'admission : 1° un certificat de scolarité; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs récemment délivré; 3° son acte de naissance sur papier timbré et légalisé.

Les internes sont nommés pour trois ans. Ils sont nourris, logés, chauffés, éclairés, blanchis, reçoivent un traitement annuel de 600 à 800 francs, suivant la durée de leur internat, et trouvent dans la bibliothèque médicale de Maréville la plupart des livres dont ils ont besoin. Tout interne peut se faire recevoir docteur en médecine, pendant la durée de son internat, sans être tenu de renoncer à ses fonctions, mais sans pouvoir d'ailleurs exercer en dehors de l'établissement. Le traitement de l'interne reçu docteur sera porté à 900 francs s'il compte moins d'une année de service, et à 1.000 francs s'il a plus d'une année d'internat. Les internes recevront, en outre, une indemnité pour frais de tramway ou une carte spéciale.

Renseignements complémentaires. — En permettant de prendre part au concours d'adjuvat qui a lieu chaque année à Paris et qui assure le recrutement du personnel médical des services publics ou privés d'aliénés, l'internat doit être considéré comme le premier grade du cadre des médecins des asiles publics d'aliénés.

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. — *Prix Alphonse Jaumes.* — Ce prix, d'une valeur égale au montant de deux années d'arrérages d'une somme de 30.000 francs placée en rentes sur l'Etat, sera distribué, en 1912, à l'auteur du meilleur travail de *médecine légale*. Les travaux, imprimés ou manuscrits, ne pourront concourir qu'autant qu'ils n'auront pas plus de quatre ans de date, et ne pourront être présentés en même temps et la même année à d'autres concours ni avoir pris part antérieurement à d'autres concours. Les mémoires seront reçus au Secrétariat général de l'Académie, 7, rue de Nazareth, jusqu'au 31 Décembre 1911.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Vendredi 5 *Janvier* 1912. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 1er, Oral. — 2e (1re série). — 2e (2e série). — 2e (3e série). — 3e, Oral (Deuxième partie). — 4e. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker.

Samedi 6 *Janvier* 1912. — Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 1er, Oral. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série). — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). — 4e. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 103 Mercredi, 27 Décembre 1911

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

Depuis longtemps, un grand nombre de nos abonnés nous demandaient de leur fournir rapidement la Table des matières de *La Presse Médicale*, de façon à pouvoir utiliser leur collection et l'envoyer à la reliure. L'extension prise par notre journal, la somme énorme de documents qu'il renferme, justifient pleinement cette réclamation ; aussi cette année nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien cette tâche considérable.

La table des matières de **La Presse Médicale** *paraîtra dans le numéro du samedi 30 Décembre.*

SOMMAIRE

LE PROFESSEUR LANNELONGUE

(1841-1911)

Celui dont la mort vient de fermer à jamais les yeux étincelants eut pendant quarante ans, pour les pures joies de la recherche scientifique, la passion la plus noble et la plus féconde. Et ceux qui, maintenant, lisent si aisément les pages lumineuses où sont exposés les chapitres jadis les plus obscurs de la pathologie osseuse et articulaire, ne se doutent pas de ce qu'il a fallu d'intelligence active, de labeur obstiné, mais surtout de clarté d'esprit et peut-être aussi de cette divination merveilleuse qui semble illuminée des lueurs du génie, pour porter dans ce chaos confus la lumière définitive.

Car telle a été, et il faut que ceux qui naissent aujourd'hui à la vie médicale le sachent bien, telle a été l'œuvre de Lannelongue. C'est lui qui a résolu le problème, qui a démêlé l'inextricable écheveau des nécroses et des caries osseuses, comme l'on disait autrefois ; c'est lui qui a séparé l'ostéomyélite aiguë ou prolongée de la tubercu-



Phot. Pierre Petit.

PROFESSEUR LANNELONGUE

lose osseuse ; c'est lui qui nous a démontré avec une clarté souveraine la nature tuberculeuse des abcès froids, des arthrites fongueuses et de ces

innombrables ostéites de l'enfance, si confuses avant lui, si claires depuis ses découvertes.

C'est par là, plus que par tous ses autres travaux, suffisants d'ailleurs à imposer l'estime et à forcer le respect, que son nom vivra dans l'avenir, comme le nom d'un créateur, alors que tant d'autres qui semblent briller maintenant, disparaîtront bientôt sous la poussière de l'oubli, parce que ceux qui les ont portés, quelque brillants qu'ils aient pu être, n'ont inscrit aucune page vivante au livre éternel de la Vérité.

Lannelongue était un enfant de ce doux pays de Gascogne, de cette terre à la fois âpre et féconde, d'où l'on voit, quand le ciel est clair, le mur géant des Pyrénées dresser à l'horizon du Sud l'éternelle blancheur de ses neiges.

Il revenait souvent respirer l'air du sol natal, de ce sol nourricier dont il avait toujours gardé l'empreinte. Il suffisait d'entendre sa parole aux intonations chaudes et colorées pour comprendre qu'il était de ce pays où la basse langue romaine, importée par les soldats des légions conquérantes, s'est conservée jusqu'à nos jours plus fidèle que partout ailleurs.

Comme Gambetta, dont il fut l'ami, et qu'il eut la douleur de voir mourir, parce que des médecins illustres, mais auxquels manqua le courage des grandes résolutions, refusèrent de suivre ses conseils, il conserva toujours un accent méridional qui donnait peut-être à sa parole plus de charme et plus de vigueur.

Un corps petit, des épaules solides et quelque peu voûtées portaient sa tête énergique où resplendissaient, dans une face colorée, au nez puissant, au front têtu barré de cheveux droits et courts, des yeux d'une vivacité prodigieuse et qu'inondait incessamment une vivante flamme.

Les relations d'amitié qui le liaient à Gambetta, et peut-être aussi un instinctif besoin qui semble tourmenter les hommes de son pays plus encore peut-être que ceux qui naissent sous d'autres cieux, lui firent consacrer à la politique des heures qui eussent sans doute été mieux employées s'il les avait consacrées à la Science. Mais au moins s'efforça-t-il de toujours travailler de son mieux pour le bien de tous en luttant, sans être suivi comme il aurait dû l'être, contre le fléau volontaire de l'alcoolisme, contre celui de la dépopulation, qui semble inquiéter surtout, il faut bien le dire, ceux qui, n'ayant jamais eu d'enfants, s'efforcent au moins de racheter leur faute en poussant les autres à en avoir.

Lannelongue ne fut jamais un opérateur. Il n'avait point les qualités particulières que réclame l'art difficile de la chirurgie. Mais il eut parfois la hardiesse de la conception chirurgicale, comme lorsqu'il proposa la craniectomie pour tâcher de permettre au cerveau des enfants arriérés de se développer davantage, et nul, en tout cas, ne peut dire que celui qui sut déchiffrer les énigmes de la tuberculose chirurgicale ne fut pas un grand clinicien!

Il était bon, d'une inaltérable et patiente bonté, de celle qu'il faut avoir avec les êtres sans défense que sont les petits enfants. Et sa bonté naturelle s'était encore accrue, s'il est possible, par la vie quotidienne aux côtés d'une femme que ceux qui l'ont connue s'accordent à proclamer comme bonne entre les meilleures.

Comme elle, il était généreux, d'une générosité large et bien comprise. Les circonstances de la vie l'avaient mis au nombre de ceux qui peuvent travailler pour la seule satisfaction que donne le travail, et qui peuvent donner largement, soit pour soulager des infortunes imméritées, soit pour permettre le travail à ceux auxquels les difficultés de la vie l'interdisent, hélas! si souvent! Et c'est ainsi que par des dons judicieux à des sociétés scientifiques, par des prix intelligemment proposés, il savait susciter des travaux utiles et des recherches que sa mort n'arrêtera pas.

Dans ces dernières années, il avait cessé de s'occuper d'une façon suivie de ses fonctions professionnelles. Mais son activité ne s'était pas éteinte! Bien au contraire! Il y a trois ans à peine, à l'âge où la plupart des hommes ne songent qu'à se reposer, il avait entrepris, malgré sa santé déjà un peu ébranlée, le voyage magnifique que tous ceux qui le peuvent devraient entreprendre avant de mourir.

Il avait fait le tour du monde! Il avait promené ses pas sous le ciel lumineux de l'Orient, et jusqu'aux monuments de l'Inde merveilleuse. Il était resté de longs mois au milieu de ces peuples d'Asie, dans cette Chine immense que travaille à cette heure une sourde fermentation, dans ce Japon renaissant, après de longs siècles de sommeil, d'une vie puissante et formidable, et commençant sous nos yeux une nouvelle page de l'Histoire du Monde, dans cette Amérique fiévreuse, à laquelle nous avons tant appris, et qui a tant à nous apprendre! Il avait rapporté de ce voyage magnifique, qui avait empli ses yeux et fait travailler son âme, un livre plein de jeunesse et tout frémissant de foi patriotique.

C'est là un bel exemple qu'il nous a donné, un exemple qui montre que cette vieille race française, dont il avait toutes les qualités, est toujours vivante! Il le croyait, il le disait, et il a assez vécu pour voir son pays vivre noblement une des heures les plus angoissantes de son histoire, de cette histoire si pleine de grandeurs et de calamités.

Et s'il a vu venir la mort, qui lui fut douce, il a pu se dire qu'il avait bien travaillé pour cette France qu'il aimait et qu'il pouvait, sans rien regretter de sa vie, aller dormir en paix dans le petit cimetière du village qui l'a vu naître, dans ce doux pays de Gascogne, d'où l'on voit se

dresser à l'horizon du Sud, du côté du Soleil, les blanches Pyrénées.

J.-L. FAURE.

LIVRES NOUVEAUX

G. Lyon et Loiseau. — ***Formulaire thérapeutique.*** *Huitième édition conforme au Codex de* 1908. 1 vol. in-12, de 788 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 francs. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Un livre de thérapeutique — un formulaire surtout — c'est la toile de Pénélope, à remettre sans cesse sur le métier, les auteurs n'y ont pas manqué pour la huitième fois.

De nombreuses suppressions de médicaments tombés en désuétude leur ont permis, sans augmentation appréciable du volume, d'y incorporer de nombreuses additions parmi lesquelles nous pouvons citer : au chapitre *Sérothérapie*, le *sérum normal de cheval*, l'*autosérothérapie par les sérums pleural* et *ascitique*; la *vaccinothérapie antistaphylococcique*, la *vaccination antirabique*, la *vaccination antivariolique*, la *tuberculinothérapie*, la *bactériothérapie lactique*; l'*emploi de la teinture d'iode pour la stérilisation du champ opératoire;* la *réaction de Wassermann*, les *procédés d'exploration de la digestion duodénale*, etc. Les parties de l'ouvrage consacrées à l'*Electrothérapie*, à la *Radiothérapie*, à la *Climatothérapie*, à la *Thermothérapie*, ont été revues et mises au point ; le *Memento thérapeutique* a été revu et corrigé.

A signaler particulièrement l'introduction du *Dioxydiamidoarsénobenzol*, avec l'indication précise de la technique des injections intraveineuses : sans instrument compliqué, tout médecin pourra pratiquer, en toute sécurité, ces injections, en suivant les indications données.

Ainsi mis au courant des acquisitions les plus récentes de la thérapeutique, ce formulaire avec son format si commode restera le vade-mecum indispensable à la pratique médicale la plus précise et la mieux informée.

ALFRED MARTINET.

Kollmann et Jacoby. — *Urologischer Jahresbericht.* 1 volume in-4 de 485 pages. Prix, broché : 20 marks. (WERNER KLINKHARDT, éditeur, Leipzig.)

Cette table bibliographique renferme les travaux publiés en 1910 et qui ont trait à l'urologie et aux affections génitales de l'homme.

Un résumé clair, variant de quelques lignes à une page, fournit une analyse suffisante des mémoires concernant l'anatomie et la physiologie des voies urinaires, les affections chirurgicales ou non des reins, de la vessie et de la prostate, la blennorragie et ses complications, les maladies de l'urètre, du testicule, etc.

L'ouvrage se termine par une table des matières par noms d'auteurs et par affections qui facilite les recherches.

R. B.

BIBLIOGRAPHIE

2517. — **A. Chaillou et L. Mac-Auliffe.** — MORPHOLOGIE MÉDICALE : *Etude des quatre types humains, applications à la clinique et à la thérapeutique.* 1 vol. in-8° de 248 pages, avec 132 figures. Prix : 5 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2518. — **G. Preiser.** — STATISCHE GELENKERKRANKUNGEN. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-278 pages, avec 272 figures. Prix : 10 marks. (*F. Enke*, éditeur, à Stuttgart.)

2519. — **R. Y. Abaytua.** — LA GASTROENTEROSTOMIA ANTE LA FISIOLOGIA, EL LABORATORIO Y LA CLINICA. 1 broch. in-8°, de 48 pages. Prix : 2 pesetas. (*R. Ulecia*, éditeur, à Madrid.)

2520. — **L. V. Franke-Hochwart.** — DIE NERVOESEN ERKRANKUNGEN DER TABAKRAUCHER. 1 broch. in-8°, de IV-87 pages, avec 1 figure. Prix : 2 marks 80. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

2521. — **J. Jarricot.** — CONSULTATIONS DE NOURRISSONS ET GOUTTES DE LAIT : rôle social et pratique du fonctionnement. 1 vol. in-8°, de XXIV-327 pages. Prix : 10 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2522. — **A. Lorand.** — DIE RATIONELLE ERNAEHRUNGSWEISE. 1 vol. in-8°, XV-388 pages. Prix : 4 Marks. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur.)

2523. — **I. Fischer.** — AERZTLICHE STANDESPFLICHTEN UND STANDESFRAGEN. 1 vol. in-8°, de 190 pages. Prix : 4 Marcks. (*W. Braumüller*, éditeur, à Vienne.)

2524. — **G. Lyon et P. Loiseau.** — FORMULAIRE THÉRAPEUTIQUE. *Huitième édition conforme au Codex de 1908.* 1 vol. in-12, de 788 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2525. — **P. Lassablière.** — HYGIÈNE INFANTILE : *notions pratiques à l'usage des mères.* 1 vol. in-8°, de 83 pages. Prix : 1 franc. (*Jouve et Cie*, éditeurs.)

2526. — **Fr. Williger.** — ZAHNAERZTLICHE CHIRURGIE. 2e *édition.* 1 vol. in-8°, de VI-142 pages, avec 114 figures et 9 planches. Prix : 4 Marks 50. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2527. — **C.-H. Browning et I. Mackenzie.** — RECENT METHODS IN THE DIAGNOSIS AND TREATMENT OF SYPHILIS. 1 vol. in-8°, de XXVI-303 pages, cart. toile. Prix : 8/6 net. (*Constable and C°*, éditeurs à Londres.)

2528. — RÈGLEMENT SUR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE A L'INTÉRIEUR. *Quatrième édition.* 1 vol. in-8°, de 571 pages. Prix : 4 fr. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 22.

Mémoires originaux :

C. Vurpas et R. Porak. — Succession d'accès d'agitation et d'états soporeux dans un cas de démence épileptique.

Actualité neurologique :

Ch. Ladame. — La structure cyto-architectonique de l'écorce cérébrale (2 fig.).

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie de Paris.

Fiches bibliographiques.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Un congé d'inactivité, du 1er Janvier au 31 Décembre 1912, est accordé, sur sa demande, à M. Bard, professeur de clinique médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Poulard commencera le lundi 15 Janvier, à 3 heures, ses conférences d'Ophtalmologie pratique et les continuera les mercredis, vendredis, et lundis suivants à la même heure.

Ces conférences, avec exercices et présentations de malades, sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles ont pour objet l'étude des maladies des yeux que tout médecin praticien doit connaître et traiter.

Elles auront lieu dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital Lariboisière.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de s'inscrire auprès de M. Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

L'inscription est gratuite.

NOUVELLES

« **Les Dimanches du Praticien** ». — Les causeries-conférences des « Dimanches du Praticien » recommenceront en Janvier 1912. Voici le programme des premières conférences.

Dimanche 7 Janvier. M. Alfred Martinet, dont les lecteurs de *La Presse Médicale* connaissent les beaux travaux sur la Tension artérielle, fera une conférence sur *Tension artérielle et viscosité sanguine* (*essai de dynamique circulatoire*).

La conférence aura lieu à 5 heures, 17, rue de Tocqueville.

— Dimanche 14 Janvier. M. Matout, assistant du professeur Becquerel, au Muséum, fera une causerie avec expériences sur la *Phosphorescence*.

Question physique des plus intéressantes et mal connue de beaucoup.

La conférence aura lieu à 5 heures, 17, rue de Tocqueville.

— Dimanche 21 Janvier. M. Aubourg, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Boucicaut, fera une conférence sur *Résultats de l'examen radiologique dans les affections du gros intestin* (*méthode des lavements bismuthés*), avec projections de clichés montrant l'anatomie normale et pathologique du gros intestin (rétrécissements, compressions, dilatations, spasmes, coudures, aérocolie, adhérences, mégacôlon, mode d'action des lavements purgatifs).

La conférence aura lieu à 10 h. 1/2 du matin, laboratoire Carrion, 54, faubourg Saint-Honoré.

— Dimanche 29 Janvier. M. Benoit-Bazille fera une conférence d'ordre un peu para-médical, intitulée : *Promenade dans le monde des infiniment petits.* Dans cette conférence seront projetés plus de cent dispositifs originaux sur l'*Anatomie microscopique*, la *Zoologie*, la *Botanique*, la *Minéralogie*.

La conférence aura lieu à 5 heures, 17, rue de Tocqueville.

Le programme des conférences ultérieures sera publié dans quelques jours. Nous prions ceux de nos auditeurs qui auraient à soumettre une idée de conférence de bien vouloir écrire au Dr Desfosses, 17, rue de Tocqueville.

Service des statistiques et de la criminologie. — Il est institué auprès du ministère de la Justice, sous la présidence du garde des Sceaux, ministre de la Justice, une commission ayant pour objet d'étudier l'organisation du service de statistique et de criminologie.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Léon Bourgeois, sénateur; Dron, député; Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris; Thoinot, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris; Gilbert Ballet, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris; Dastre, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris; Papillaud, professeur à l'École d'anthropologie; Le Poittevin, conseiller à la Cour d'appel de Paris; March, directeur du service de la statistique de la France au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale; Paul Boulloche, directeur des Affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice; Just, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice; Granier, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur; Fernand Desmoulin, 57, rue Ampère; Yvernès, chef du service de la statistique au ministère de la Justice.

M. Peigné, rédacteur à la direction de l'Administration pénitentiaire, est nommé secrétaire.

Une « clinique du délit ». — Le garde des Sceaux vient de décider la création d'un laboratoire d'anthropologie criminelle dont la création a été plusieurs fois demandée par le Parlement et qui constituera une véritable « clinique du délit ».

En vue de rechercher les conditions pratiques dans lesquelles ce service pourrait être organisé au ministère de la Justice, une Commission vient d'être instituée dont voici la composition :

Le garde des Sceaux, MM. Léon Bourgeois, sénateur; le Dr Dron, député; Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris; Thoinot, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris; Gilbert Ballet, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris; Dastre, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris.

MM. le Dr Papillault, professeur à l'École d'anthropologie; Le Poittevin, conseiller à la Cour d'appel de Paris; Paul Boulloche, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice; Just, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice; Granier, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur; Yvernès, chef du service de la statistique au ministère de la Justice.

La peine disciplinaire de M. Savary. — On sait que M. Caillaux a, au cours d'une séance récente du Conseil des ministres, informé ses collègues qu'il avait décidé de frapper d'une peine disciplinaire M. Savary, inspecteur des enfants assistés dans la Sarthe, qui avait pris l'initiative d'engager les inspecteurs des enfants assistés à s'adresser directement aux membres de la commission du budget pour obtenir une amélioration de leur sort.

La peine qui a été prononcée contre M. Savary est celle de la réprimande.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-inspecteur Maréchal est placé dans la 2e section du cadre des médecins-inspecteurs.

— M. le médecin-inspecteur Richard, directeur du service de santé du 7e corps d'armée, est nommé membre du Comité technique de santé.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe* : M. Sangle-Ferrière passe à l'hôpital militaire de Bordeaux (médecin chef).

Médecins-majors de 1re classe : M. Douzans passe au 54e régiment d'artillerie; M. Langlois passe au 55e régiment d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Marlier passe au 153e régiment d'infanterie; M. Pla passe au 19e régiment d'infanterie; M. Neumann passe au 3e régiment de chasseurs d'Afrique; M. Natalelli passe au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Weitzel passe à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr; M. Demard passe au

12e bataillon de chasseurs à pied; M. Pierre passe au 26e régiment de dragons; M. Vennat passe au 57e régiment d'infanterie; M. Garcin est rappelé aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Dautheville passe au 11e régiment de dragons; M. Marchetti passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Ségui passe au 1er groupe d'artillerie d'Afrique; M. Mahaut est nommé surveillant à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Beaumont passe au 94e régiment d'infanterie; M. Bonnel passe à l'hôpital militaire de Bourges.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Raymondaud passe au 95e régiment d'infanterie.

— M. le médecin en chef de 2e classe Rousseau, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de la 2e division de la 3e escadre.

— M. le médecin en chef de 1re classe Mercié, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de l'hôpital maritime de Saint-Mandrier, à Toulon.

— M. le médecin en chef de 1re classe Pühl, du port de Brest, est désigné pour prendre les fonctions de médecin chef de l'hôpital maritime de ce port.

— Les officiers de réserve dont les noms suivent sont rayés des cadres, savoir :

Médecin-major de 2e classe. 15e région : M. Pagliano.

Médecins aides-majors de 1re classe. 9e région : M. Archambault; 17e région : M. Cadéac; 19e région : M. Gagé; 7e région : M. Lacaze.

Médecin aide-major de 2e classe. 15e région : M. Margery.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Seguin est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du directeur du service de santé du 4e arrondissement maritime.

— M. le médecin principal Duguet, du port de Rochefort, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du 1er dépôt des équipages de la flotte à Cherbourg.

— M. le médecin de 1re classe Alquier, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Descartes*.

— M. le médecin de 2e classe Jean, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*.

— M. le médecin en chef de 1re classe Trabaud est relevé, sur sa demande, de ses fonctions de professeur à l'école d'application.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin en chef de 1re classe*, MM. Girard; Pungier, médecin en chef de 2e classe.

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Durand, Bourit, médecins principaux.

Au grade de médecin principal, M. Souls, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, MM. Bouthillier, Delahet, Laurès, médecins de 2e classe.

Au grade de médecin principal, MM. Preboist, Avérous, médecins de 1re classe.

— Des congés sont accordés : A M. le médecin principal Denis, du port de Brest, pour suivre à Paris des cours d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie; à M. le médecin de 1re classe Hernandez, du port de Toulon, pour suivre les cliniques médicales dans les hôpitaux de Paris.

— M. le médecin de 1re classe Bourges, du port de Brest, doit embarquer.

— M. le médecin de 2e classe Pélissier est désigné pour embarquer sur la *Marseillaise*.

— M. le médecin de 1re classe Lallemant, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de ce port.

— M. le médecin de 1re classe Avérous, du port de Brest, est désigné au choix pour remplir les fonctions de médecin de la division navale du Maroc.

— Il est accordé à M. le médecin de 1er classe Delahet, du port de Brest, une prolongation de congé d'un mois.

— Est nommé dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, M. Chauvel, élève du service de santé, reçu docteur en médecine.

— M. le médecin de 2e classe Guimezanes, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur l'*Edgar-Quinet*.

— M. le médecin général de 2e classe Jan est nommé aux fonctions de directeur du service de santé du 4e arrondissement maritime.

— M. le médecin de 1re classe Varenne, du port de Lorient, est désigné pour être chargé du service de la clinique dentaire à l'hôpital maritime de ce port.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Portes; M. le médecin aide-major de 1re classe Gilbert-Desvallons.

En Cochinchine, M. le médecin aide-major de 1re classe Nogue;

A Madagascar, MM. les médecins majors de 2e classe Salvignac, Guegan; M. le médecin aide-major de 2e classe Sarramon.

En Afrique occidentale, MM. les médecins-majors de 2e classe Germain, Ducasse, Flourens.

En Afrique équatoriale, M. le médecin aide-major de 1re classe Richer.

En Ethiopie, M. le médecin aide-major de 1re classe Kerneis.

En France, MM. Devaux, Piron, médecins principaux de 2e classe; Mathis Rencurel, Dormand, Lépine, Nouffaille, Degorce, Battarel, médecins-majors de 1re classe; Couderc, Camus, Mul, Ecochard, David, Damond, médecins majors de 2e classe; Botreau-Roussel, Mazières, Allary, Ringenbach, Sauvet, médecins aides-majors de 1re classe.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.